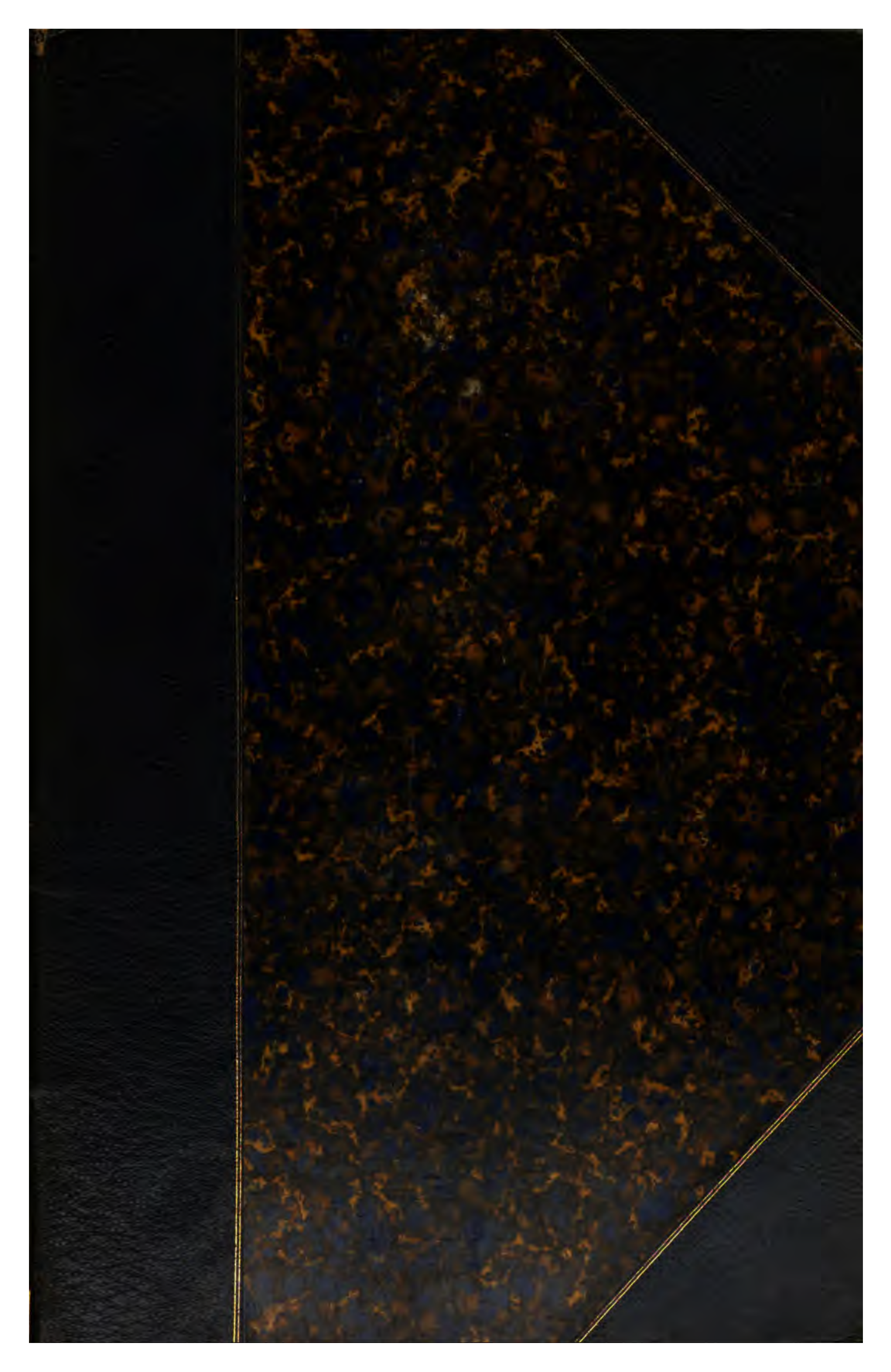



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

PIERRE DE BOURDEILLE,

ABBÉ SÉCULIER

DE BRANTOME

ET

D'ANDRÉ, VICOMTE DE BOURDEILLE.

ÉDITION REVUE ET AUGMENTÉE

D'APRÈS LES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE,

AVEC NOTICES LITTÉRAIRES

PAR J. A. C. BUCHON.

TOME PREMIER.

I. *DES HOMMES.*

GRANDS CAPITAINES ESTRANGERS ET FRANÇOIS,
COURONNELS ET MAISTRES DE CAMP FRANÇOIS.
DISCOURS CONTRE LES DUELS.

PARIS,

R. SABE, ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE,
RUE DE L'ÉPERON, 6.

M DCCC XLVIII.



NOTICES LITTÉRAIRES.

PIERRE DE BOURDEILLE,

ABBÉ SÉCULIER DE BRANTOME.

NÉ VERS 1540. — MORT LE 15 JUILLET 1614

« Brantôme, dit M. de Barante [1], est un des historiens modernes qui a le plus de charme et le plus d'utilité. Ses récits sont un tableau vivant et animé de tout son siècle; il en avait connu tous les grands personnages. Sa curiosité et l'inquiétude de son caractère l'avaient mêlé à toutes les affaires comme témoin, si ce n'est comme acteur. Il ne faut pas chercher en lui de profondes observations, une connaissance réfléchie des hommes et des choses, des impressions sérieuses, des jugements sévères. Brantôme a tout le caractère de son pays et de son métier : insouciant sur le bien et sur le mal; courtisan qui ne sait rien blâmer dans les grands, mais qui voit et qui raconte leurs vices et leurs crimes d'autant plus franchement qu'il n'est pas bien sûr s'ils ont mal ou bien fait; aussi indifférent sur l'honneur des femmes que sur la morale des hommes; racontant le scandale sans le sentir, et le faisant presque trouver tout simple, tant il y attache peu d'importance; parlant du *bon* roi Louis XI qui a fait empoisonner son frère, et des *honnêtes* dames dont les aventures ne peuvent bien être écrites que par sa plume; souvent mal instruit, ne se piquant pas d'une grande exactitude dans ses récits, mais les peignant fortement de la couleur générale du temps; se mettant souvent en scène avec une vanité naïve et plaisante; et, quand cet homme, à l'humeur frivole, soldatesque et gasconne, vient à être frappé de respect pour les choses grandes, belles et touchantes; quand il nous représente la sévérité surannée du vieux connétable de Montmorency, la vertu grave et imposante du chancelier de l'Hôpital, la pureté de Bayard, le charme et les infortunes de Marie Stuart, on ressent un effet d'autant plus grand que l'historien est moins profond, et que c'est un sentiment, non un jugement qu'il fait partager. Enfin, et ce qu'il rapporte, et peut-être plus encore la façon dont il le rapporte, nous font vivre au milieu de ce siècle où la chevalerie et les mœurs indépendantes avaient fini, tandis que les mœurs soumises et réglées des temps modernes n'étaient pas encore établies; siècle de désordre, où les caractères se déployaient librement, où le vice ne songeait ni à se déguiser, ni à se contraindre, où la vertu était belle parce qu'elle se maintenait par son propre choix et ses propres forces, où la loyauté avait disparu sans que la valeur eût diminué, où la religion était le prétexte de mille cruautés, sans que les persécuteurs fussent hypocrites, siècle qui prête à l'histoire plus d'intérêt que n'en présentent les temps qui ont suivi. »

Ces considérations historiques seules peuvent faire supporter le dégoût qu'on éprouve en entrant dans le détail de toutes les turpitudes qui se multiplient sous la plume de l'abbé guerrier de Brantôme. Il est de toute impossibilité de séparer, dans ses œuvres, le pur de l'impur, l'utile du blâmable. Au milieu de ses biographies des hommes les plus graves se trouvent les faits et les reflexions les plus cyniques, et, dans son quatrième discours sur l'intensité comparative de l'amour des filles, des femmes mariées et des veuves, le récit des mille prouesses de ses dames galantes est interrompu par les épisodes touchants et purs de la biographie de la vertueuse Élisabeth, de Marie et Jeanne d'Autriche, et de plusieurs autres illustres caractères. Il m'a donc fallu, dans un intérêt tout littéraire et historique, surmonter mes répugnances et donner le tout. De semblables ouvrages, d'ailleurs, ne sont pas destinés aux jeunes gens. Il est un âge où les auteurs les plus respectables, comme, par exemple, Tertullien et plusieurs autres Pères de l'Église, pourraient être une lecture corruptrice. Plus tard, quand le spectacle de la corruption humaine, trop commun dans tous les siècles, a appelé à notre aide toute la puissance des sentiments moraux, cette lecture n'est pour nous qu'une continuité de nos observations

[1] *Biographie universelle*, article Brantôme.

sur les faiblesses humaines. Ce n'est qu'alors et ce n'est qu'ainsi que doivent être lus les ouvrages de Brantôme; et c'est là le seul point de vue qui me laisse une excuse à moi-même. L'opinion d'un homme aussi respectable que M. de Barante est d'ailleurs une égide.

Pierre de Bourdeille, plus connu sous le nom d'abbé de Brantôme, troisième fils de François, vicomte de Bourdeille, et d'Anne de Vivonne de la Châtaigneraie, naquit vers l'année 1540, autant qu'on peut le conjecturer par quelques détails fournis çà et là par lui-même.

Il passa ses premières années à la cour de Marguerite de Valois, sœur de François Ier et reine de Navarre, dont sa mère était dame de corps.

Après la mort de cette reine spirituelle [1], en 1549, il vint commencer ses études à Paris vers 1550, et alla les achever à Poitiers vers 1555. Il s'y trouvait comme *jeune garçon étudiant*, cette même année, au moment où Antoine, roi de Navarre, y faisait faire le prêche par le fougueux David, et où la belle Gotterelle, femme d'un avocat, se montrait si zélée à récompenser de leur ferveur les écoliers qui se faisaient reconnaître d'elle par *le mot du prêche*.

A la mort de l'évêque de Lavaur, abbé de Brantôme, le 20 mars 1556, cette abbaye fut donnée au jeune étudiant en faveur des services militaires rendus à Henri II par Jean, seigneur d'Ardelay son frère. A dater de ce moment il ne fut plus connu que sous le nom d'abbé de Brantôme, et on le trouve dans plusieurs actes qualifié de *révérend père en Dieu, messire Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme.* Ce ne furent pas les soins ecclésiastiques de son nouvel emploi qui l'occupèrent beaucoup. Ce n'était pour lui qu'une affaire de revenu et d'influence, car il n'entra jamais dans les ordres et suivit toujours la carrière militaire. Il était pourvu de plusieurs autres bénéfices ecclésiastiques, et cinq cents écus d'or, qu'il retira d'une coupe de bois faite dans l'un d'eux, l'aidèrent à s'équiper et à se rendre en Italie en 1557, pour servir sous les ordres du maréchal de Brissac, « portant, dit-il, l'harquebuse à mesches et un beau fournissement de Milan, monté sur une belle haquenée de cent escus... et menant toujours six ou sept gentilshommes et soldats bien signallés, armés et montés de mesmes, et bien en poinct sur bons courtaux. »

Il quitta l'Italie en 1560, pour rentrer en France, et vint trouver la cour de François II à Amboise, au moment d'un tournoi comique entre le grand prieur de France, François de Guise, et le duc de Nemours. « Le prieur, dit-il, monté sur un barbe, habillé fort gentiment en femme égyptienne, avecques son grand chappeau ou capeline sur la teste, sa robbe et cotte toute de velours et taffetas fort bouffante; en son bras gauche une petite singesse emmaillottée comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine, ne faut dire comment..... M. de Nemours habillé en femme bourgeoise de ville, aveeques son chapperon et robbe de drap noir, et à sa saincture une grande bource de mesnage avecques un grand clavier de clefs, où, pour le moins, il y avoit plus de cent clefs pendantes avecques la grosse chaisne d'argent. »

Le grand prieur, François de Guise, qui figure dans ce tournoi bizarre, fut chargé l'année suivante, au mois d'août 1561, de reconduire en Écosse la belle Marie Stuart, veuve de François II. Brantôme l'accompagna dans ce voyage, monté sur la même galère, et revint, avec le grand prieur, par Londres, où il fut présenté à la reine Élisabeth. A son retour en France, il trouva la guerre civile engagée, et s'attacha au parti des princes lorrains.

Une paix précaire ayant apaisé pour le moment les guerres intérieures, Brantôme, qui aimait les aventures, alla, en 1564, servir comme volontaire dans l'armée espagnole, commandée par don Garcie de Tolède, et assista à la prise du Pignon de Velez de Gomera, sur les côtes d'Afrique. Il revint de cette expédition par Lisbonne, ou il reçut des mains du roi don Sebastien l'ordre du Christ; et passa ensuite à Madrid, où il fut accueilli avec la plus grande bienveillance par Élisabeth de France, reine d'Espagne.

« Je le peux dire, raconte Brantôme, pour l'honneur qu'elle me fit de parler à moy et de m'entretenir souvent tant que je fus là, me demandant des nouvelles, à toute heure, du roy, de la reyne sa mere, de messieurs ses freres, de madame sa sœur, de tous ceux et celles de la cour, n'oubliant à les nommer tous et toutes, et s'en enquerir... Moy retournant de Portugal et du Pignon de Velez qui fut conquesté en Barbarie, elle me fit presenter par le duc d'Albe au roy d'Espaigne, qui me fit fort bonne chere, et me demanda des nouvelles de la conqueste et de l'armée. Elle me presenta à don Carlos, l'estant venu veoyr en sa chambre, ensemble à la princesse et à dom Juan. Je fus deux jours sans l'aller veoyr, à cause d'un rheume de dents que j'avois gaigné sur la mer. Elle demanda à Ribera, une de ses filles d'honneur, où j'estois, et si j'estois malade; et ayant sceu mon mal, elle m'envoya son apoticaire, qui m'apporta d'une herbe

[1] Auteur de l'*Heptaméron*, recueil de contes à l'imitation de Boccace.

«très-singuliere pour ce mal, que, la mettant et «la tenant dans le creux de la main, soudain le «mal se passe, comme il me passa aussy tost. Je «me vante que je fus le premier qui portay à la «reyne sa mere l'envie qu'elle avoit de venir en «France, et la veoyr; dont elle me fit fort bonne «chere alors et despuis, car c'estoit sa bonne fille «qu'elle aymoit par dessus toutes.»

Ce désir de la mère et de la fille de se revoir, donna lieu à l'entrevue de Bayonne, au mois de juin 1561, et Brantôme fut du nombre des gentilshommes qui allèrent avec le duc d'Anjou au-devant de la reine d'Espagne, et l'accompagnèrent à Bayonne.

Cette même année, sur le bruit des préparatifs faits par Soliman pour attaquer l'île de Malte et les chevaliers, plusieurs jeunes chevaliers de l'Ordre et gentilshommes partirent de France pour aller au secours du grand maître, le célèbre Jean Parisot de la Valette.

«Nous estions, dit Brantôme, près de trois cens «gentilshommes, et plus de huict cens soldats. Il «y avoit messieurs de Strozze et de Brissac, «auxquels deferions, pour nostre bonne *voglia*, «et non autrement, comme gens volontaires, et «à nos despens chascun que nous estions... Ce fut «une troupe, pour estre aussy petite, aussy bonne, «aussy leste et aussy bien armée, que jamais «sortit de France pour aller combattre les infi«deles. Aussy, par tous les lieux d'Italie où nous «passions, nous tenoient en ceste estime et «nous admiroient estrangement, car nous avions «passé par Milan, où nous nous estions accom«modés d'habillemens et d'armes si superbe«ment qu'on ne sçavoit pour quels nous prendre, «ou pour gentilshommes, soldats, ou pour prin«ces, tant nous faisoit beau veoyr.»

De Milan ils se rendirent à Naples, où Brantôme fut accueilli avec tant d'amitié par la marquise du Guast qu'il y avait connue en 1557, qu'il lui promit de passer à son retour quelque temps auprès d'elle, promesse qu'à son grand regret il ne put effectuer.

« Possible, dit-il, que par le moyen de madicte «dame marquise j'eusse rencontré à Naples une «bonne fortune, fust par maryage, ou autrement, «car elle me faisoit bien de m'aimer. Je croy que «ma malheureuse destinée me voulut encor rame«ner en France pour y estre à jamais malheureux, «et où jamais la bonne fortune ne m'a monstré bon «visage, si-non par apparence et beau semblant «d'estre estimé gallant homme; de bien et d'hon«neur prou, mais de moyens et de grades point, «comme aucun de mes compaignons, voire d'au«tres plus bas, lesquels j'ai vu qu'ils se fussent esti«més heureux que j'eusse parlé à eux dans une cour, «dans une chambre de roy ou de reyne, ou une «salle, encore à costé ou sur l'espaule, qu'aujour«d'huy je les vois avancés comme potirons, et fort «aggrandis, bien que je n'aye affaire d'eux, ny ne «les tienne plus grands que moi, ny que je leur vou«lusse deferer en rien de la longueur d'un ongle. «Or bien, pour moy je peux en cela practiquer le «proverbe que nostre redempteur Jésus-Christ a «proferé de sa propre bouche: «que nul ne peut es«tre prophète en son pays.» Possible, si j'eusse servi «des princes estrangers aussy bien que les miens, et «cherché l'aventure parmi eux, comme j'ai faict «parmi les autres, je serois maintenant plus chargé «de biens et dignités que ne suis de douleurs et «d'années. Patience! si ma Parque m'a ainsy filé, «je la maudis; s'il tient à mes princes, je les donne «à tous les diables, s'ils n'y sont.»

De Naples Brantôme se rendit à Syracuse, où le grand maître les envoya chercher; mais ils arrivèrent trop tard, et le siége était déjà levé, grâce à l'héroïque défense du grand maître et de ses chevaliers, qui n'accueillirent pas les volontaires français avec moins d'honneurs et de reconnaissance. Pendant son séjour à Malte Brantôme conçut le dessein d'entrer dans l'ordre de Saint-Jean, mais il en fut détourné par son ami Strozzi qui lui présenta en France l'espoir d'une grande fortune, *fust de la part de son roy, fust de la part d'une belle dame honneste et riche,* espoir qui ne se réalisa jamais.

Au lieu de descendre à Naples, comme il l'avait promis à la marquise du Guast, il fut débarqué à Terracine près de Rome et se rendit dans la capitale du monde chrétien avec ses amis qui faillirent être victimes de l'inquisition, pour avoir *par mégarde* mangé de la chair la veille de l'Assomption. Le bon sens du pape Paul IV, qui avait d'ailleurs besoin de leur appui, put seul les protéger.

Il se rendit ensuite à Milan, autant pour voir la ville que pour apprendre à tirer des armes de *Grand Tappe*, très-bon tireur d'armes, car c'était la grande époque des raffinés, et Brantôme figurait dans leurs rangs. De là il alla à Turin pour présenter ses hommages à Marguerite de France, duchesse de Savoie, qui lui fit remettre une bourse de 500 écus d'or, qu'il crut de son honneur de refuser.

A peine revenu en France, il apprit que Soliman préparait une expédition contre la Hongrie, et il s'enrôla promptement pour aller combattre contre les Turcs; mais ayant su à Venise la mort de Soliman, il rentra aussitôt dans son pays.

Les troisièmes troubles religieux éclatèrent en 1568, six mois après la paix de Longjumeau, et

Brantôme fut chargé du commandement d'une compagnie de gens de pied, qu'il ne conserva que deux ans. Il était en même temps gentilhomme de Charles IX à 600 livres de gages depuis le commencement de l'année 1568, après avoir été depuis 1564 gentilhomme du duc d'Orléans, depuis Henri III.

Après la bataille de Jarnac (13 mai 1569), Brantôme, atteint d'une fièvre intermittente, se retira dans son abbaye et y resta jusqu'en 1571. Don Juan d'Autriche venait de prendre le commandement d'une grande expédition maritime pour marcher contre les Turcs. Brantôme voulut y aller servir comme volontaire; mais son ami Strozzi, qui méditait alors une expédition pour son compte au Pérou, employa toute son influence sur lui pour le détourner de ce projet, et il fut privé ainsi de l'honneur d'assister à la glorieuse bataille de Lépante. De nouveaux troubles intérieurs forcèrent Strozzi à renoncer à son expédition, et Brantôme, qui continua à s'attacher à sa fortune, lui rendit des services personnels au siége de la Rochelle.

Pendant toutes les années qui suivent, on retrouve constamment Brantôme à la suite de la cour de Catherine de Médicis et de la reine Marguerite[1], femme d'Henri IV, sans qu'il obtînt autre chose que des promesses qui ne furent jamais suivies d'effet. Henri III lui avait, à ce qu'il paraît, donné l'assurance positive de lui accorder la survivance de la charge de sénéchal et gouverneur de Périgord, à la mort de son frère aîné. André de Bourdeille mourut vers la fin de janvier 1582, et Henry III conféra cet emploi au vicomte d'Aubeterre, gendre d'André. Brantôme en fut vivement blessé.

« Un matin, second jour du premier de l'an, «dit Brantôme, je luy en fis mes plaintes. Il m'en «fit des excuses, bien qu'il fust mon roy..... Je ne «luy respondis autre chose, si-non :—Eh bien, sire, «vous m'avez donné ce coup grand subject de vous «faire jamais service, comme j'ay faict.—Je partis, «et m'en vais fort despit. Je rencontrai aucuns de «mes compaignons auxquels je conte tout, et dis «et jure, et renie et proteste que, quand j'aurois eu «mille vies, je n'en employerois jamais une pour «roys de France, ce que jamais, au grand jamais, «je ne leur ferois service. Sur ce je maugris le ciel, «je maudis ma fortune, je deteste la grasce du roy, «je meprise, en haussant le bec, aucuns marauts «qui estoient pleins de fortune et bienfaicts du «roy, qui ne le meritoient nullement comme moy. «J'avois par cas à la saincture pendu la clef dorée «de la chambre du roy, je l'en detache, je la prends «et la jette du gué des Augustins dans la riviere, je «n'entre plus dans la chambre du roy, je l'ab«horre et jure encor de n'y entrer jamais; mais je «practiquai pourtant tousjours la cour, allant à «la chambre de la reyne mere, qui me faisoit cest «honneur de m'aimer, de ses filles, de ses dames, «des princes et seigneurs mes bons amis

La vanité blessée poussa Brantôme dans le parti du duc d'Alençon, dont il était chambellan; et s'il résista aux insinuations qui lui furent faites par le duc de Guise d'entrer dans la Ligue, ce ne fut que parce qu'il avait dès lors formé le plan de trahir la France pour servir l'Espagne. Il raconte ainsi lui-même le projet qu'il avait conçu de trahir son pays, projet qui manqua par une circonstance indépendante de sa volonté.

« Sur ce je me resous de vendre tout le peu de «bien que j'ay en France, et m'en aller servir ce «grand roy d'Espaigne[1], très-illustre et noble «remunerateur des services qu'on luy fait, sans «aucunes importunités ni sollicitations, mais par «son sage advis et juste consideration, et son «seul mouvement; et sur ce je songe et discours «en moy et je me propose de le bien servir; car il «n'y avoit coste, ny ville de mer que je ne sceusse, «despuis la Picardie jusqu'à Bayonne, et du Lan«guedoc jusqu'à Grasse en Provance, fors la Bre«taigne, que je n'ay jamais guieres veu. Et pour «mieux m'esclaircir en mon faict, j'avois de frais «faict encor quelque nouvelle reveue par aucunes «villes, faignant que j'y allois passer mon temps, «ou que je voulois armer un navire pour envoier «en cours, ou y aller moy-mesme. Bref, j'avois «si bien joué mon jeu que j'avois descouvert une «demy dousayne des meilleures villes de ces «costes fort prenables, par des endroits très-fa«ciles que je sçavois et que je sçay bien encor. «Et pensois servir en ces occasions si bien le roy «d'Espaigne, que je ne croyois pas moins tirer de «mes services que de très-grandes recompenses «de luy, et en biens et dignités. Avant que de me «bannir de France, je voulois vendre mon bien «et en faire tenir l'argent par banques ou en Ita«lie, ou en Espaigne, que j'avois assez practiqués «pour y avoir quelque cognoissance, et de long«temps, par les voyages qu'y avois faict. Je m'es«tois proposé aussy (comme quand j'en discou«reus au comte de La Rochefoucault) seulement «de demander congié au roy pour n'estre dict «transfuge, par un de mes amys, pour me re«tirer ailleurs où je me trouverois mieux qu'en

[1] Auteur de *Mémoires* publiés dans cette Collection.

[1] Philippe II, qui avec le duc d'Albe est l'objet constant de ses éloges.

«son royaume, et me desmettre du serment de «subject. Je croy qu'il ne m'eust sceu desnier de «ma requeste, car un chascun est libre de chan-«ger de terre, et s'en aller eslire ailleurs d'autre. «Mais tant y a, s'il me l'eust refusée, je m'en «fusse allé, ny plus ny moins qu'un vallet qui se «fasche avecques un maistre et le veut quitter, «luy demande congé, s'il ne luy veut donner, il «n'est point reprehensible s'il le prend de luy-«mesme et s'en va prendre autre maistre. O «beaux discours humains que je faisois! Sur le «poinct de les accomplir, la guerre de la ligue s'es-«meut et s'eschauffe de telle façon, que nul ne veut «fayre d'acquests de terres, estans fort en hasard «alors pour les garder; nul ne se veut desgarnir de «son argent : ceux qui m'avoient promis d'avoir «mon bien s'excusent. D'aller en estrange terre sans «moyens, ce sont abus et grandes miseres, pour les «avoir practiquées; mais, en y ayant aussy, vous «y faites vos besongnes comme vous voulez.

«Ce ne fut pas tout, car, en ma plus belle vi-«gueur et gaillardise pour mener encor les mains, «un meschant cheval malheureux, un jour, en se «cabrant villainement, se renversa sur moy, me «brisa et fracassa tous les reins, si que j'ay de-«meuré quatre ans dans le lict, estropié et perclus «de mes membres, sans me pouvoir remuer qu'a-«vecques toutes les douleurs et tourmens du «monde, ou à me remettre un peu de ma santé, «qui n'est telle encor ni sera jamais comme elle «a esté, ny pour servir jamais ny roy ny prince, «ny accomplir le moindre de mes dessains que «j'avois auparavant projetté. Ainsy l'homme pro-«pose et Dieu dispose. Possible que, si je fusse «venu au bout de mes attentes et propositions, «j'eusse faict plus de mal à ma patrie que jamais «n'a faict renegat d'Alger à la sienne; dont j'en «fusse esté maudict à perpetuité, possible, de Dieu «et des hommes. Dieu fait tout pour le mieux, «par quoy en soit-il loué. Voylà que font les des-«pits et mescontentemens.»

A dater de sa retraite de la cour, Brantôme cessa de prendre aucune part dans les affaires politiques, et vécut dans sa famille. Sa chute de cheval lui avait amené des infirmités précoces. Obligé de garder la chambre, il se mit à écrire pour se distraire. Aucune étude ne venait donner un point d'appui à ses projets littéraires; aucune grande idée morale ne les fécondait. Écrivant par distraction et par oisiveté, les souvenirs de sa vie de cour étaient le seul sujet qui se présentât à sa plume. Ce fut ainsi qu'il composa ses livres, auxquels il attacha la même vanité qu'à tout ce qui se rapportait à sa personne. Il les recommanda dans son testament avec une affection particulière.

«Je veux, dit-il, et encharge expressement mes «heritiers et heritieres de faire imprimer mes li-«vres que j'ay faicts et composés de mon esprit et «invention, avec grand'peine et travail, escrits «de ma main, et transcrits et mis au net de celle «de Mataud, mon secretaire à gages, lesquels on «trouvera en cinq volumes couverts de velours, «tant noir, verd, bleu, et un grand volume qui «est celluy des *Dames*, couvert de velours verd, «et un autre couvert de velin et doré par dessus, «qui est celluy des *Rodomontades*, qu'on trouvera «dans une de mes malles de clisse, curieusement «gardés, qui sont tous très-bien corrigés avecques «une grand'peine et un long temps; lesquels «j'eusse plus tost achevés et mieux rendu par-«faicts, sans mes fascheux affaires domestiques, «et sans mes maladyes. L'on y verra de belles «choses, comme *contes*, *discours*, *hystoires* et «*beaux-mots*, qu'on ne desdaignera, s'il me «semble, si on y a mis une fois le nez et la veue. «Et pour les faire imprimer mieux à ma fantaisie, «j'en donne la charge à madame la comtesse de «Duretal, ma chere niepce, ou autre si elle ne le «veut. Et, pour ce, j'ordonne et veux que l'on «prenne sur ma totale heredité l'argent qu'en «pourra valoir ladicte impression, et ce avant «que mes heritiers et heritieres s'en puissent pre-«valoir de mondict bien, ny d'en user avant «qu'on n'ayt pourveu à ladicte impression, qui «ne se pourra certes monter à beaucoup, car j'ay «veu force imprimeurs que, s'ils ont mis une «foys la veue, en donneront plus tost pour les «imprimer qu'ils n'en voudroient recepvoir; car «ils en impriment plusieurs *gratis* qui ne valent «pas les miens. Je m'en puys bien vanter, mesmes «que je les ay monstrés, au moins en partie, à «aucuns qui les ont voulu imprimer sans rien. «Mais je n'ay voulu qu'ils fussent imprimés «durant mon vivant. Surtout, je veux que la-«dicte impression en soit en belle et grosse «lettre, et grand volume, pour mieux paroistre, «et avecques privilege du roy, qui l'octroyera «facilement, ou sans privilege, s'il se peut. «Faut aussi prendre garde que l'imprimeur «n'entrepregne ny suppose autre nom que le «mien; autrement je seroys frustré de ma «peine et de la gloire qui m'est deue. Je veux «aussy que le premier livre qui sortyra de la «presse soit donné par present, bien relyé et bien «couvert de velours, à la reine Margueryte, ma «très-illustre maistresse, qui m'a faict cest hon-«neur d'en avoir leu aucuns; et trouvé beaux et «faict estime [1].»

[1] Voyez ce testament rapporté en entier dans notre second volume.

Brantôme mourut le 15 juillet 1614, et fut inhumé, conformément à ses dernières volontés, dans la chapelle de son château de Richemond. La comtesse de Duretal sa nièce, qu'il avait chargée du soin de faire imprimer ses manuscrits, ne crut pas que le mérite littéraire de son oncle fût une compensation suffisante du scandale que pouvait amener cette publication, dans un moment où vivaient encore les principaux acteurs qui figurent dans ses écrits. Les éloges emphatiques et faux donnés à la bonne conduite des reines Catherine de Médicis et Marguerite de Navarre, étaient un faible contre-poids pour tant de bruits scandaleux ramassés par lui, sans aucun égard pour la morale ni pour la vérité. Elle conserva ces manuscrits intacts dans le château de Richemond, bâti par lui.

Peu à peu cependant il s'en répandit des copies; et en 1659, Jean le Laboureur inséra pour la première fois, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, une bonne partie de ses Vies des Capitaines français, et quelques fragments de celles des capitaines étrangers.

La première édition de tous ses ouvrages réunis parut sous la date vraie ou supposée de Leyde, 1665 et 1666, en 9 vol. petit in-12, caractères des Elzevir. Les *Dames illustres* et *gallantes* forment trois de ces 9 volumes. Cette édition est bien imprimée, mais fort incomplète, elle a servi de modèle à plusieurs réimpressions successives.

Une édition plus complète parut en 1740 à La Haye, en 15 vol. in-12. Cette dernière édition a servi de modèle à celle de Londres (Maestricht), 1779, 15 vol. in-12, et de Bastien, 8 vol. in-8°, 1790.

M. de Montmerqué s'est livré le premier à des recherches scrupuleuses sur les manuscrits, pour l'édition qu'il a publiée en 8 vol. in-8° dans la collection Petitot. Cette édition a servi de base à mon travail. Je l'ai complétée en la revoyant sur les manuscrits de la bibliothèque de Paris, sur lesquels je donne ici quelques renseignements.

Les manuscrits de Brantôme que renferme la Bibliothèque royale sont :

Fond *De Mesmes*, 313, reg. 8776. — Les Vies des Grands Capitaines estrangers du siècle dernier, etc.

Copie du manuscrit 8771, qui est corrigé de la main de Brantôme et qu'on trouvera décrit plus loin, 4 vol.

F. de *Gesvres*, 24. — Copie du même ouvrage, tout fait identique. 4 vol.

F. *Saint-Germain*, 1001. — Copie du même ouvrage tout à fait identique.— 6 vol.; 4 pour les Hommes, 2 pour les Femmes.

Id. — Autre copie des 2 premiers livres seulement.

F. *Des Missions étrangères*, 137. — Copie du même ouvrage tout à fait identique; le premier livre seulement, 1 vol.

F. *Collection Dupuy*, 608-9-10-11-12-13, reliés en 3 volumes.

608. Second volume des Dames.

609. Vies des Grands Capitaines estrangers, liv. 1.

610. Deuxième livre des Braves Hommes (depuis le roy Charles VIII).

611. Recueil d'aucuns Discours. (Le préambule est celui qui est rapporté dans le n° 120, mais le traité est celui des Femmes.

612. Quatrième livre des Braves Hommes, (discours sur les Couronnels, le maréchal de Biron).

613. Histoire contenant tant de guerres que autres. (Depuis le maréchal de Brissac).

F. 120 *Supplément*. — En tête on lit: M. Bignon, maître des requestes et bibliothécaire du roy, a donné ce manuscrit à la Bibliothèque le 7 novembre 1740.

Sur la première page on lit le préambule du n° 611, mais corrigé de la main de Brantôme. Suit une dédicace à la reine Marguerite, et un avertissement mis dans l'édition Petitot à la suite des Rodomontades. Je le restitue conformément au manuscrit.

Suit la première rédaction de ses Grands Capitaines, rédaction qu'il a refondue ensuite et corrigée. Cette première rédaction est couverte de nombreuses corrections reportées dans le n° 8771, qu'il a revu et corrigé ensuite de sa main.

Cette première rédaction finit comme le quatrième livre de notre édition, p. 573, t. 1.

Ce manuscrit renferme les vies suivantes, auxquelles Brantôme a ensuite ajouté plusieurs autres vies, en les augmentant dans sa nouvelle rédaction contenue dans les manuscrits 8771 et 8772.

L'empereur Charles le Quint.	Le duc d'Albe Federic.	Le duc de Termens.
L'empereur Ferdinand.	Dom Consalvo Hernandez.	Dom Pedro de Navarre.
L'empereur Maximilian.	Dom Diego de Guignones.	Anthoine de Leve.
L'empereur Rodolphe.	Dom Raymond de Cardona.	Le marquis de Pescayre.
Le duc d'Albe.	Fabricio et Prospero Colomne.	Le marquis del Gouast.
El gran Comendador.	Le marquis de la Padule.	M. de Chievres.
M. le connestable de Montmorency.	Dom Pedro de Pas.	Charles de Lannoy.
Le roy Dom Ferdinand d'Arragon.	Dom Caravajal.	Dom Hugues de Moncade.

Le prince d'Orange.
Ferdinand de Gonzague.
Le comte de Nassau.
M. de Bourbon.
Le marquis de Marignan.
M. le comte de Mansfeld.
Cesar de Naples.
M. de Bure.
M. du Ru.
M. d'Anchimont.
M. le comte Palatin.
Le prince de Casimir.
Dom Alvaro de Sande.
Jannin de Médicis.
Cardinal Hippolyte de Médicis.
Le couronnel Fransberg.
Alisprand Mandruzzs.
André Doria.
Philippe Doria.
Le seigneur Jehan André Doria.
Dom Garcye de Tolede.
Dragut et l'Ouchaly.
Philippe, roy d'Espaigne.
Dom Charles, prince d'Espaigne.
Dom Juan d'Austrie.
Ruy Gomes.
Le comte d'Aiguemont.
Le prince d'Orange.
Le comte Ludovic de Nansau.
Le comte d'Arembergue.
Dom Sanche d'Avila.
Chapin Vitelli.
Le roy Charles huitiesme.
M. le mareschal de Gié.
M. de Ligny.
M. de Querdes.
M. de Piennes.
Le roy Louys douziesme.
M. Jacques Trivulse.
M. d'Aubigny.
Louys, comte d'Armaignac.
M. de La Pallice.
M. de Vandenesse.
M. de Bayard.
Le sieur de Montmoreau.
M. de La Trimouille.
M. d'Imbercourt
M. de Montoison.
M. de Fonterrailles.
M. du Lude.
M. de La Crotte, pere de M. du Lude.
M. de Theligny.
M. de Chastillon.
Le baron de l'Espic.
M. de Conty.
M. le grand maistre de Chaumont.
M. de Longueville.
M. de Nemours (Gaston de Foix)
M. le baron de Bearq.
M. de Lautreq.
M. le duc de Ferrare.
M. de Lescun.
M. de l'Esparre.
M. l'admiral de Bonnivet.
M. de Pierrepont.
M. de Canaples
M. le grand escuyer Galliot.
M. d'Estrée.
Le grand roy François.
Le dauphin François.
M. le mareschal de Chastillon.
Messire Robert de la Marche.
M. le mareschal de la Marche.
M. de Dampmartin.
M. le mareschal de Bouillon.
M. l'admiral de Brion.
M. de Vandosme, le vieux.
M. de Sainct-Pol.
M. l'admiral d'Annebaut.
M. le prince de Melfe.
M. de Langeay.
M. d'Anguien.
M. de Boutieres.
M. le duc Anthoine de Lorraine.
Claude de Lorraine, dict M de Guyse.
M. de Vaudemont.
M le comte de Sancerre.
Le grand roy Henry deuxiesme.
M. le connestable Anne de Montmorency.
M. de Montmorency.
M. le mareschal d'Amville.
M. de Meru.
M. de Thoré.
René, bastard de Savoye, grand maistre de France.
M. le comte de Tande.
M. le marquis de Villars.
M. d'Esse
M de Burie.
M. de Sansac.
M. le mareschal de Termes.
M. d'Ausun.
M. de Montluc.
Le baron des Adrets.
M. le mareschal de Bié
M. le mareschal de Montejan.
M. le mareschal de Brissac.
M. le mareschal de Cossé.
M. de Salvoyson.
M. le mareschal de Strozze.
M. le prieur de Cappue.
M. le baron de La Garde.
M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine.
M. de Nemours.
M. de Guyse le Grand, François de Lorraine.
M. d'Aumale.
M l'admiral de Chastillon.
M. le prince de Condé, Louis de Bourbon [1].
Mathaud ne passa pas plus outre.
Le roy de Navarre, Anthoine.
M. de Nevers, François de Cleves.
M. de Nevers, de Mantoue.
M. de Montpensier.
M. le prince de La Roche-sur-Yon.
M. le mareschal de Sainct-André.
M. le mareschal de Vieilleville.
M. le mareschal de Bourdillon.
M. de La Chastaigneraye.
M. de Tavannes.
M. le mareschal de Bellegarde
M. de La Valette.
M. le mareschal de Biron.
M. le mareschal de Matignon.
M. le mareschal d'Aumont.
M. de Chavigny.
M. le mareschal de La Chastre.
M. de Montsallès.
M. de Lauzun.
M. de Diguieres.
M. de Mercure.
M. Parisot, grand maistre de Malthe
Le roy Charles neufviesme.

Supp. 1652. — Discours sur la reine de France et de Navarre, Marguerite, fille unique maintenant restée de la noble maison de France.

Il ne s'y trouve aucune correction de la main de Brantôme.

8771.—Les Vies des grands Capitaines estrangers du siecle dernier, empereurs, roys, princes et gentilshommes, avecques celles de leurs partisans, recueillies en forme d'histoire, par messire Pierre de Bourdeille, vivant, seigneur de Branthome et des baronies de Richemont et Crespin, et la Chapelle-Montmoreau, chevallier de l'Ordre du roy [1] et de l'Habito do Chisto en Portugal.

[1] L'Ordre de Saint-Michel.

Deux volumes petit in-folio, formant le premier et le second volumes qui se suivent. A la suite de ce titre, on lit: *Il faudra mettre icy les armes de Bourdeille et de Vivonne.*

Ces deux volumes font évidemment partie de ceux que Brantôme avait préparés pour l'impression. Ils sont copiés très-lisiblement et corrigés de sa propre main. Quelques passages ont été raturés, tantôt parce que Brantôme y parlait de mort au lieu de la Providence, tantôt parce qu'il y parlait contre quelques évêques ou quelques

[1] Ici se trouve en marge une note de la main de Brantôme, elle est adressée à son secrétaire et est ainsi conçue : *Mataud, ne passez plus outre.*

papes, tantôt aussi parce qu'il y mentionnait son projet de trahir son pays. L'encre du censeur, quel qu'il soit, a blanchi, et permet de lire l'ancienne écriture; et quand la rature l'a rendue illisible à dessein, on peut la rectifier mot pour mot à l'aide du manuscrit Supp. 120 qui est la première rédaction de Brantôme, copiée ensuite par Mataud, avec de fréquentes additions de sa propre main. J'ai rétabli au bas des pages tous les passages supprimés par les ratures du censeur.

8772. C'est le quatrième volume qui faisait suite aux deux premiers. Je n'ai pu retrouver le troisième, le cinquième et le sixième, mentionnés dans son testament.

8773. *Fond de Béthune.* — Discours sur mesdames les filles de la noble maison de France.
Manuscrit corrigé de la main de Brantôme.
Il commence par madame Yolant de France. Les corrections faites par la main de Brantôme sur le manuscrit ont été faites dans cette édition.

8774. — Discours sur la reyne d'Espaigne Elisabeth de France.
Les corrections faites sur ce manuscrit de la main de Brantôme sont portées dans cette édition.

8775. — Discours 1 des Dames. Sur la reyne Anne de Bretagne.
Même observation qu'au précédent.

8776. — Discours sur les femmes maryées, les vefves et les filles, à sçavoir desquelles les unes sont plus chaudes à l'amour que les autres.

Sur le premier feuillet on lit de la main de Brantôme :

« Ce livre est du tout incorrect et imparfait, pourquoy n'y faut nullement jeter la veue. Mais qui le veut voyr bien corrigé lise mon livre qui est couvert de velours josne et mon grand livre couvert de velours verd, où sont tous mes discours escrits touchant les dames. »

Sur le revers on lit de la main d'un copiste :

« Ce discours subséquent doit estre mis avecques l'autre et second volume que j'ay faict des dames, et dedié à M. le duc d'Alançon ; mais par faute de papier qui a manqué à l'autre volume, je l'ai icy mis et incéré en attendant que je les réduise tous ensemble en bon ordre. »

J'ai suivi dans cette édition le texte des manuscrits 8771 et 8772, qui contiennent les t. I, II et IV de la copie approuvée par Brantôme. Ils renferment les éditions des Grands Capitaines et les Vies des Couronnels français. Le t. III manque.

Quant aux Dames illustres, aux Dames galantes, et aux Rodomontades, j'ai suivi le manuscrit 8776, pour une partie; il est corrigé de la propre main de Brantôme, et quoiqu'il indique lui-même que ce volume a été remplacé par une meilleure rédaction, j'ai dû m'en contenter faute d'avoir retrouvé le manuscrit de cette seconde rédaction aussi complet que ceux qui existent pour la partie consacrée aux hommes.

ANDRÉ, VICOMTE DE BOURDEILLE.

NÉ VERS 1519. — MORT EN 1582.

André de Bourdeille, frère aîné de l'abbé et seigneur de Brantôme, naquit vers 1519, et fut élevé comme page à la cour de François Ier. Il fit ses premières armes en 1543, et fut peu d'années après pourvu de la charge de pannetier du roi.

A la suite de son mariage, en 1558, avec Jaquette de Montbéron d'Archiac, il devint propriétaire du comté de Matha, qui s'est conservé dans la branche cadette de Bourdeille issus de cette maison.

Quelques années après il devint gentilhomme de la maison du roi, fut créé chevalier de Saint-Michel en 1567, commandant de cinquante hommes d'armes, chambellan du duc d'Alençon en 1570 et conseiller privé en 1572, et la même année sénéchal et gouverneur de Périgord. Par cette dernière charge il pouvait exercer une grande influence au milieu ces troubles qui agitaient le midi de la France. André de Bourdeille s'y conduisit avec lumière, intégrité et courage, ainsi qu'en fait foi sa correspondance, publiée dans cette collection des œuvres des deux frères.

Après une vie active et honorable, André mourut, retiré des affaires, dans les derniers jours de janvier 1582.

On ne possède d'André de Bourdeille que les *Maximes et advis du maniement de la guerre, et principallement de devoir et office de mareschal de camp*, et sa Correspondance avec les rois Charles IX et Henri III.

Paris, 31 janvier 1838.

J. A. C. BUCHON.

RECUEIL

D'aucuns discours, devis, contes, hystoyres, combats, actes, traicts, gentillesses, mots, nouvelles, dicts, faicts, rodomontades et louanges de plusieurs empereurs, roys, princes, seigneurs, grands, et simples capitaines, gentilshommes, adventuriers, soldats et autres; ensemble de plusieurs reynes, princesses illustres, vertueuses et genereuses dames, tant grandes, moiennes, basses que communes, que j'ay peu veoir moy mesmes, cognoistre, sçavoir et apprendre de mon temps, tant des uns que des autres;

DÉDIÉ

A la plus belle, la plus noble, la plus grande, la plus genereuse, la plus magnanime et plus accomplie princesse du monde,

MADAME MARGUERITE DE FRANCE,

fille et sœur restée unique de nos roys de Valoys, derniers trespassés [1];

PAR MOY,

PIERRE DE BOURDEILLE, SEIGNEUR DE BRANTOSME,

Gentilhomme ordinaire de la chambre de nos deux derniers roys Charles IX et Henry III, et chambellan de monseigneur d'Alançon, son tres humble et tres affectionné subject et tres affectionné serviteur.

[1] Tel était le titre préparé par Brantôme pour une édition de la première rédaction de son ouvrage; cette première rédaction a depuis été refondue par lui.

PRÉFACE.

DIVISION DU RECUEIL[1].

Or, ce recueil, en ce qui touche les HOMMES, est redigé en deux grands volumes.

Le *premier*, qui est tres grand et ample, traicte des plus grands capitaines qui ont estés depuis cent ans jusqu'au jour d'huy parmy les Espaignols et François, et remarque aucuns de leurs particuliers beaux faicts d'armes et dicts, en nos guerres, que nos peres et nous avons veues.

Le *second* volume contient cinq fort grands chapitres ou discours.

Le 1er traicte de tous nos coronnels françois et maistres de camp et d'aucuns de leurs particuliers beaux exploits depuis leur premiere institution jusques à ce temps.

Le 2e parle et traicte d'aucuns duels, combats, camp-clos, appels, desfis qui se sont faicts, tant en France qu'ailleurs.

Le 3e traicte d'aucunes belles rodomontades espaignolles, mises en leur langue et traduites en françois.

Le 4e traicte à sçavoir à qui on est plus tenu, à sa patrie, à son roy ou à son bienfaicteur[2].

Le 5e parle d'aucunes retraictes de guerre qu'ont faict aucuns capitaines, et comment elles valent bien autant quelquefois que les combats.

Le tout dedié à nostre reyne Marguerite.

Pour le recueil des DAMES, il est aussi redigé en deux grands volumes.

Le *premier* est dedié à nostre susdite reyne Marguerite, qui contient plusieurs longs et grands discours.

Le 1er parle et traicte de la reyne Anne de France, duchesse de Bretaigne, et d'aucunes de ses vertus, merites et louanges, comme font tous les autres cy-apres de mesmes.

Le 2e, de la reyne, mere de nos derniers roys.

Le 3e, de la reyne d'Escosse et reyne douairiere de France.

Le 4e, de la reyne d'Espaigne, madame Elisabet de France.

Le 5e, de la reyne de France et de Navarre, madame Marguerite de France, fille à nous restée maintenant seulle de la noble maison de France.

Le 6e, de mesdames les filles de France qui sont estées despuis cent ans.

Le 7e, des deux reynes Jehannes de Naples, extraictes du noble sang de France[1].

Le *deuxieme* volume est dedié à M. le duc d'Alançon, de Brabant et conte de Flandres, qui contient aussi plusieurs beaux discours.

Le 1er traicte de l'amour de plusieurs femmes maryées, et qu'elles n'en sont si blasmables comme l'on diroit, pour le faire, le tout sans rien nommer et à mots couverts.

Le 2e, sçavoir qui est la plus belle chose en amour, la plus plaisante et qui contente le plus; ou la veue, ou la parolle, ou le touchement.

Le 3e traicte de la beauté d'une belle jambe, et comment elle est fort propre et a grand' vertu pour attirer à l'amour.

Le 4e, quel amour est plus grand, plus ardent et plus aysé: ou celluy de la fille, ou de la femme maryée, ou de la vefve, et quelle des trois se laisse plus aisement vaincre et abattre.

Le 5e parle de l'amour d'aucunes femmes vieilles, et comment aucunes y sont autant ou plus subjettes et chaudes que les jeunes, comme se peut parestre par plusieurs exemples, sans rien nommer ni escandalliser.

Le 6e traicte, qu'il n'est bien séant de parler des honnestes dames, bien qu'elles fassent l'amour, et qu'il en est arrivé de grands inconvénients pour en médire.

Le 7e est un recueil d'aucunes ruses et astuces d'amour[2], qu'ont inventées et usées aucunes femmes maryées, vefves et filles, à l'endroit de leurs marys, amans et autres: ensemble de plusieurs ruses de guerre de plusieurs capitaines, à l'endroit de leurs ennemys, le tout en comparaison, à sçavoir quelles ont esté les plus rusées, cautes, artificielles, subellines, et mieux inventées et pratiquées, tant des uns

[1] Ce morceau faisait la préface de la première rédaction. J'ai cru devoir le placer ici comme servant à indiquer l'ensemble des écrits de Brantôme.

[2] Ce morceau a été inséré plus tard par Brantôme dans la vie de La Noue, où on le trouvera.

[1] Deux autres chapitres sur les dames ont été depuis ajoutés par lui.

[2] Ce morceau n'a paru dans aucune édition, et je ne le retrouve pas dans les manuscrits.

que des autres : aussi Mars et l'Amour font leur guerre presque de mesme sorte ; et l'un a son camp et ses armes comme l'autre.

Le 8e traicte comment les belles, honnestes et genereuses dames ayment coustumierement les braves, vaillans et genereux hommes ; aussi tels ayment les dames telles et courageuses, ainsi que j'en allegue des exemples d'aucuns et aucunes de nos temps.

J'estoys, cecy escrivant, dans une chambre et un lit, assailli d'une malladie, si cruelle ennemie, qu'elle m'a donné plus de mal, plus de douleurs et tourmens que ne receut jamais ung pauvre criminel estandu à la gesne. Helas! ce fut ung cheval malheureux, dont le poil blanc ne me presagea jamais de bien, qui, s'estant renversé sur moy contre terre, par une tres rude cheute, m'avoit brisé et fracassé tous les reins. De sorte que j'ay demeuré l'espace de trois ans et demy perclus et estropié de mon corps ; tellement que je ne me povois tenir, remuer, tourner et aller qu'avecq les plus grandes douleurs du monde, jusqu'à ce que je trouvay ung tres grand personnage et operateur, dict M. Saint-Cristophle, que Dieu me suscita pour mon bien et ma guerison, qui là me remit ung peu, apprès que plusieurs autres medecins y eurent failli. Cependant, durant mon mal, pour le soulager, privé de tout autre exercice, je m'advisé et me proposé de mettre la main à la plume, et faisant reveue de ma vie passée et de ce que j'y avois veu et appris, feis cest œuvre. Ainsi faict le laboureur, qui chante quelquefois pour alleger son labeur ; et ainsi le voiageur faict des discours en soy pour se soutenir en chemin ; ainsi faict le soldat estant en garde, qui songe à ses amours et adventures de guerre, pour autant se contenter.

Je prie doncq tous ceux et celles qui me liront excuser les fautes qu'on cognoistra icy, sur ma malladie, qui me rend, comme le corps, mon esprit imbécille, bien que tel ne l'aye de nature.

A LA REYNE DE FRANCE ET DE NAVARRE.

MADAME[1],

Si j'ay heu quelquefois, par vostre permission, cest honneur de parler à Vostre Majesté aussi privement que gentil homme de la cour, abaissant en cela, par vostre genereuse bonté, vostre grandeur, j'ay remarqué en vous telle curiosité, qu'encor que vous soyez la princesse et la dame du monde la plus accomplie en toutes vertus et sciences, si voulez vous toujours apprendre quelque chose de plus, s'il se peut. Que c'est que d'une belle ame, qui despend du ciel en toute perfection, et toutesfois elle s'applique en tout!

Je le dis, Madame, d'autant que je vous vis un jour curieuse d'ouyr raconter des *Rodomontades espagnolles ;* en quoy vous printes tel plaisir, que dès lors je m'advisé de faire cest œuvre, où vous y en verrez de toutes façons, non pas seulement de celles des Espagnols, mais de celles de vos nobles François et autres.

Je le vous dedie, Madame, et l'appends à vos pieds, n'estant digne d'estre touché de vos belles et royalles mains ; car, et qui est l'œuvre, tant parfaict soit-il, qui se puisse toucher de vous, si ce n'est ce qui vient de vous-mesmes, qui estes toute parfaicte? Toutesfois, Madame, pour la confiance que j'ay en vostre curiosité, j'ay opinion que possible, en passant, vous y jetterez vos beaux yeux. Et par ainsy, je le vous adresse, vous priant, Madame, de l'asseurer et le fortifier de vostre sacré et divin nom. Que s'il en peut estre le moins du monde supporté, il peut braver par-dessus toutes.

Des Rodomontades qui sont icy escrites, je n'en ay mis aucunes estrangères en leurs langues, si non les espagnolles, d'autant que le langage en est plus bravasche, et ressent mieux sa superbeté. Aussi l'empereur Charles le Quint le disoit fort brave, superbe, et de soldat, comme il tenoit l'Italien pour le courtisan et l'amoureux ; et le françois, le réservoit pour les roys, les princes et les grands.

Au reste, Madame, s'il vous prend envie, par curiosité, à quelque meschante heure de loisir, en lire quelques feuillets, et qu'y remarquiez quelques fautes, excusez je vous supplie, le peu de profession que j'ay faict du sçavoir et de l'art de bien escrire et de bien dire : car, depuis que j'ay commencé à veoir le monde, je me suis amusé tousjours à faire voyages en plusieurs endroicts, servir les roys mes maistres en leurs armées, les suivre et les courtiser en leurs courts, et passer aussi mon temps en autres exercices.

Je seray doncques excusé, Madame, si vous ne voyez point icy ung seul bel ordre d'escrire, ny aucune belle disposition de paroles eloquentes. Je les remets aux mieux disans : j'entends de ceux qui vous ont peu imiter en vostre beau parler. Bien vous dirai-je, Madame, que ce que j'escrits est plein de verité : de ce que j'ay veu, je l'asseure ; de ce que j'ay sceu et appris d'autruy, si on m'a trompé, je n'en puis mais. Si tiens-je pourtant beaucoup de choses de personnages et de livres tres veritables et dignes de foy.

Voylà comme je me presente à vous, avecq vœu et dedication que je faicts à Vostre Majesté de vous demeurer pour jamais vostre tres humble et tres obeissant subject, et tres affectionné serviteur,

BOURDEILLE.

[1] Cette première dédicace générale, qui s'appliquait particulièrement aux Rodomontades, a depuis été remplacée par une dédicace particulière au Recueil des HOMMES, et indiquée déjà dans la préface qu'on vient de lire.

DES HOMMES.

PREMIÈRE PARTIE.

VIES

DES GRANDS CAPITAINES ESTRANGERS ET FRANÇOIS.

(A la tête du manuscrit de la deuxième rédaction, n° 8771, tel qu'il a été corrigé de la main même de Brantôme et de celle de son secrétaire Mathaud, pour être envoyé à l'impression, on lit:)

LES VIES DES GRANDS CAPITAINES ESTRANGERS DU SIECLE DERNIER,

EMPEREURS, ROYS,

PRINCES ET GENTILSHOMMES, AVEC CELLES DE LEURS PARTISANS,

RECUEILLIES EN FORME D'HISTOIRES,

PAR MESSIRE PIERRE DE BOURDEILLE, vivant,

Seigneur de Brantosme et des baronnies de Richemont et Crespin, et La Chapelle Montmoreau, chevalier de l'ordre du Roy et de l'Habito do Christo de Portugal.

VIES
DES GRANDS CAPITAINES
ESTRANGERS ET FRANÇOIS.

A LA REYNE MARGUERITE.

MADAME,

Vostre Majesté a reçu de si grands avantages du ciel, qu'il n'y a puissance qui ne se veuille soubmettre à la sienne; vous le voyez, Madame, par les respects que lui viennent rendre les empereurs, roys et grands capitaines estrangers du siecle dernier, lesquels ont passé de leur pays dans le vostre avec leurs partisans, non pour y arborer leurs estendarts et y faire une vaine parade de leur courage et valeur, mais bien pour s'y rendre encore les subjects des victoires du nom que vous portez, et pour y servir de trophées à vostre royalle grandeur, de laquelle ils employent le sauf-conduit et la protection, et moy, Madame, avec eux, puisque je leur sers de maistre de cerimonies et d'interprete, par l'honneur des commandemens que j'en ai reçu de Vostre Majesté,

De laquelle je suis,

MADAME,

Le tres humble, tres obeissant et tres affectionné serviteur et subject,

BOURDEILLE

De Brantosme, le dernier de mars 1604.

PREMIER LIVRE.

CAPITAINES ESTRANGERS.

PREAMBULE.

Je commence mon livre par les louanges et gloires d'aucuns grands capitaines et grands personnages de guerre qui ont esté, comme j'ay dict cy devant en l'intitulation de mes livres, de nos temps et de nos peres. Et me prendray premierement aux Espaignols et estrangers, et puis je viendray à nos François.

Et pour cest effet, à ce commencement des vies des estrangers, je veux imiter ces divins architectes, lesquels embelissent leurs bastimens par les plus superbes frontispices qu'ils peuvent tirer de la matiere de leur marbre beau, de leur porfyre, ou de quelque autre belle pierre, comme il leur en vient la fantaisie, ou soit de l'art industrieux de leur main admirable, afin que l'œil humain, au premier aspect, juge la perfection de l'œuvre. Mais en cecy pourtant, il m'est impossible de les ensuivre du tout, car ils ont les deux choses, la belle matiere et l'art, et moy, je n'ay que la matiere, belle certes par le beau subject et tres hault qui se presente, mais le dire fort bas et foible.

J'apose donc à ce premier front de la louange des estrangers, le plus grand empereur qui ait esté depuis Jules Cæsar et nostre grand Charlemaigne; je le puis dire ainsy, le tenant de grands hommes, et selon ses exploits signalés, ayant eu à faire à de si grands guerriers comme il a eu, autres certes que les ennemis de Jules Cæsar et de Charlemaigne.

I.

L'EMPEREUR CHARLES LE QUINT.

C'est donc Charles le Quint, dict Charles d'Austriche, dont je parle, que les anciens François de son temps, brocardans, et mesmes les Picards, qui sont grands ocquineurs [1], mot propre à eux pour dire grands causeurs, appelloient *Charles qui triche*, faisant allusion sur *Austriche :* qui triche, autant à dire qui trompe; comme de vray, toute badine qu'elle estoit, n'estoit point mauvaise; car il a esté un

[1] Causeurs, bailleurs de balivernes, de *quin*, vieux mot qui signifie un singe.

grand trompeur, et un peu trop manqueur de foy.

J'ay donc si grande fiance à ce grand empereur, qu'il couvrira l'imbecillité de ma plume par l'ombre de ses haultes conquestes et de ses exploits les nompareils.

Je diray donc de luy, comme austrefois j'ay ouy raconter à feu M. l'admiral[1] de Chastillon, lorsqu'il fut envoyé de par nostre grand roy Henry second en Flandres vers ce grand empereur Charles, comme de son costé il envoya le comte de Lalaing pour jurer la trefve faite entr'eux deux, si heureuse et adventageuse pour toute la France, et si malheureuse aussi quand elle se rompit.

Advint un jour qu'en devisant avec Sa Sacrée Majesté, et tombant de propos en propos, elle vint à discourir des guerres passées et des grands capitaines qui avoient commandé, et s'en estre tant perdu, qu'il n'en sçavoit plus, de ces temps, restés qui meritassent le nom de grands capitaines que trois, luy premierement, se donnant le premier lieu comme de raison (ainsi que fit Annibal en son pourparlé de mesme subject avec Scipion chez le roy Antiochus), M. le connestable, oncle dudit sieur admiral pour le second, et le duc d'Albe pour le tiers. Non qu'il voulust faire tort à la suffisance du roy Henry, son maistre; mais, pour son peu d'aage et sa jeune experience, il ne pouvoit avoir encore attaint, ce disoit-il, ce grand nom et perfection; mais qu'avec le temps, luy, qui estoit si brave et courageux, et fils de France, et ambitieux qu'il estoit, il y parviendroit fort aisement.

Il en dit autant de M. de Vandosme, de M. de Guyse, et dudict sieur l'admiral, à qui il parloit. Mais il falloit que le temps, maistre de tous arts et métiers, leur apportast une longue experience et maturité, en ce qu'ils apprissent tousjours, et continuassent leurs leçons à bien faire, sans estre divertis de leurs plaisirs, de leurs oysivetés, de maux aussy, ny de disgraces qui viennent coustumierement en guerre; et advisassent à luy qui n'y avoit nullement espargné son corps tout royal, mol et tendre, l'y ayant abandonné comme le moindre soldat; de telle sorte qu'il n'en rapportoit qu'une fascheuse possession de gouttes qui le tourmentoient si fort, qu'il n'eut pas la force d'ouvrir des lettres qu'il luy presenta une autre fois du roy, son maistre; dont il lui dit, la larme à l'œil : « Vous voyez, monsieur l'Ad-« miral, comme mes mains qui ont faict et par-« faict tant de grandes choses, et manié si bien « les armes, il ne leur reste maintenant la moin-« dre force et puissance du monde pour ouvrir « une simple lettre. Voylà les fruicts que je ra-« porte pour avoir voulu acquerir ce grand « nom, plein de vanité, de grand capitaine et « tres capable et puissant empereur; et quelle « recompense! »

Or, par ce discours que faisoit ce grand empereur, de ces grands capitaines, il semble qu'il nous veuille monstrer et assurer que la longueur du temps, engendrant les experiences, est du tout propre pour assaisonner et façonner un grand capitaine, comme ne le pouvant estre sans ce moyen.

Sur quoy, dans ce livre, j'espere et veux alleguer des exemples de plusieurs bons et grands capitaines, desquels l'aage et vieille experience a beaucoup servy en cela, et d'autres ausquels une continuelle et assidue pratique d'armes, encor qu'ils soient esté assez jeunes, a fort aydé à les rendre pairs aux vieillards, voire les surpasser; comme nous en avons l'exemple de ce grand Scipion, de la rodomontade qu'il fit à Fabius Maximus, lorsqu'il voulut empescher le senat de luy donner la charge, en l'aage jeune où il estoit et peu praticq, d'aller en Affrique, en faisant le morceau si gros, que c'estoit tout, disoit-il, ce que luy, vieux et experimenté capitaine, ou son fils, qui estoit faict de sa main, sçauroient mordre ou digerer.

En quoy ce jeune Scipion, plein de courage et d'esprit, le renvoya bien loing avec sa comparaison qu'il faisoit, disant : que tant s'en falloit qu'il voulust se comparer à eux, qu'advant qu'il fust long-temps il leur fairoit telle honte, qu'en peu de temps il mettroit fin à une guerre, laquelle ils n'avoient eu la valeur, le courage, l'esprit et adresse de parfaire en tant d'années qu'ils y avoient consommées avec tant de tresor public. Et de faict, ainsy que ce jeune capitaine le dit, il le tint et le fit.

[1] Le manuscrit, n° 8771, portait, « Monsieur l'admiral. « Je ne luy donneray point de surnom, car ses hautes « valeurs, merites, grandes entreprises, et leurs execu-« tions luy en donnent assez, sans le nommer M. l'admiral « de Chastillon. »

J'espere en alleguer plusieurs en ce livre, qui ont faict tout de mesme; mais advant il faut retourner encor à ce brave empereur, lequel certes il fault advouer avoir esté un tres grand capitaine.

Toutesfois, si l'on considere bien toutes choses, il se mit fort tard au mestier de Mars, et si advancé en l'aage, que c'est chose toute evidente qu'il se fit de grands exploicts de guerre et fort signallés par ses lieutenans generaux en Italie, et d'aussi beaux qu'il en soit esté faict de son temps, sans jamais s'y estre trouvé.

Et c'est ce que le grand roy François luy sceut tres bien reprocher sur cela, qu'il ne le voyoit jamais en ses armées, où il l'y peust rencontrer, et là vuider leur differend de personne à personne; lequel reproche, possible, fut cause de faire sortir l'Empereur de ses Espaignes et monts Pyrenées pour prendre le vent et charger les armes.

Ce grand Jules Cæsar en fit de mesmes, qui, arrivant au sepulchre d'Alexandre, se mit à plorer qu'il n'eust faict encores aucune chose signallée en l'aage auquel Alexandre avoit conquis tout le monde.

L'Empereur, pour son premier essay, certes, en fit un tres signallé, quand luy-mesme en personne chassa ce grand sultan Soliman (grand certes le peut-on dire en toutes sortes) de la Hongrie, laquelle il ravageoit et pilloit à son ayse, comme il luy plaisoit, et l'achevoit de ruiner et emporter sans l'ayde de l'Empereur, qui l'eust empietté luy-mesme, sans qu'il se mist à la fuitte ou à la retraicte; bien marry qu'il ne le peust combattre, car il avoit une tres belle armée, de laquelle en ayant fait la reveue devant Vienne, il se trouva avoir nonaute mille hommes de pied payés, et trente mille chevaux; car tous y avoient frayé, et pape et potentats d'Italie et d'Allemagne.

Qui plus est, il voulut le poursuivre jusques aux fins de la Hongrie, voire par delà; mais tous s'excuserent, et sur tous les Allemans, qui, pour leurs excuses, dirent ne vouloir passer outre, n'estant là assemblés ny venus que pour deffendre leurs frontieres et leur patrie, non pour deffendre ny conquerir l'autruy; dont l'Empereur en fut fort mal content d'eux, et en deprima beaucoup, ainsy que je l'ay ouy conter à aucuns vieux capitaines et soldats espaignols, qui enrageoient tous de passer plus outre, selon la devise de leur brave general, lequel prit tel goust à ceste curée premiere, que despuis il fit et continua choses tres memorables.

Et si l'on veut croire l'opinion d'aucuns grands guerriers, et qu'on leur demande, comme j'ay veu, desquels des deux merite plus de louanges en ses actes, ou luy ou Jules Cæsar, certes Cæsar a esté fort estimé de ce qu'il a faict en la Gaule l'espace de huict ans, si l'on veut bien considerer la vaillance de ces Gaulois, qui pourtant ont faict leurs guerres plus par le grand nombre de gens et de leurs partialités que par leur grande valeur.

Mais l'empereur eut affaire contre ce grand roy François, et Henry II, leurs grands capitaines, leurs braves et vaillans subjects et soldats tres bien aguerris, contre lesquels il a plus acquis (comme je tiens d'aucuns) de gloire et de reputation, que ce qu'il a jamais entrepris et faict contre les Turcs, les Italiens, les Mores, les Indiens et les Allemans en sa guerre des protestans, tant vantée des Espaignols et autres nations. Non pourtant qu'il y demenast si souvant ny si longuement les mains comme contre les François, qui luy donnerent bien plus d'affaires que les autres! Et nous en a bien donné aussi, sans pourtant nous faire ployer soubs le joug de celui des Allemans, que dict Louys d'Avila, qui en a escrit la guerre comme y estant; et, voulant exalter son maistre par trop, dict: que ç'a esté un grand cas de luy, que Charlemaigne demeura trente ans à subjuguer les Saxons, et l'empereur Charles n'y demeura que trois mois; print prisonnier leur principal chef, le duc de Saxe, avec d'autres de ses grands seigneurs et capitaines; les autres furent en fuitte, et à qui sauve qui peut, comme le langrave, lequel, se retirant de ville en ville, ainsi qu'on leur demandoit ce qu'ils avoient affaire, il ne leur respondoit que, comme dict l'Espaignol, *cadara posa guarda su coda*, c'est-à-dire chaque renard garde sa queue. Voylà un bon reconfort et bon payement pour avoir tenu son party. Enfin, il fallut qu'il vinst boucquer, et se rendre prisonnier à sa miséricorde, demander pardon, et le prier de ne le tenir point en prison perpetuelle.

En quoy il faillit bien pour un homme d'esprit, car il se prit par sa bouche, *e cosi si piglia la volpe*[1], dict l'Italien. Car, selon qu'il demanda, l'Empereur luy promit fort bien; si que le lendemain, pensant sortir et se retirer en sa maison et ses pays, fut mis entre les mains de Guevara, maistre de camp du terze de Lombardie, luy ayant commandé le duc d'Albe, de par l'empereur, son maistre, et luy dire que, pour la prison perpetuelle, il luy tiendroit fort bien la foy et parole, mais non pour celle qui est prefise à quelque temps, qui pourroit monter et durer jusques à quatorze ans. Quels mots rusés et ambigus pour tromper son prisonnier en tout honneur! Qui fut estonné? Ce fut ce prince.

Ledict Louis d'Avila et Sleidan en parlent assez sans que j'en die d'advantage, lesquels pourtant ne s'accordent pas bien. Si ne sçauroit nier ledict Sleidan qu'apres ceste grande victoire de bataille qu'eut l'empereur, les villes, tant grandes que petites, n'apportassent les clefs à ses pieds, estant en son lict et siege imperial. J'en ay veu les tableaux portraicts de tels trophées peincts en taille-douce, qu'il faisoit tres beau voir.

Il gaigna ceste victoire heureuse le 24 d'apvril l'an 1548, après la feste de ce brave chevalier, monsieur sainct Georges, que les Turcs reverent fort, et non d'autres saincts, comme j'en parle ailleurs.

Venant aux vespres du jour de Sainct Marc, pensez que ce brave sainct voulust combattre pour luy en sa juste querelle, de sorte qu'il fallut que le duc de Saxe, qui auparavant ne l'appelloit que Charles de Gand (par trop excessive derision), estant mené devant luy, et s'estant mis à genoux, luy demandast grace, et qu'il le traictast en prisonnier de guerre, l'appellant: Sire Empereur. Il luy sceut bien reprocher qu'il ne l'appelloit plus Charles de Gand, et le traicteroit comme il le méritoit, disent ainsi les Espaignols.

J'ay ouy dire à gens qui estoient à la cour de nostre roy Henry II, qu'avec les nouvelles que l'on y apporta de ceste grande desfaicte, on y apporta aussi par grande merveille une des bottes dudict duc, qui estoit si gros, gras et replect, qu'aucuns courtisans brocqardeurs, la voyant si grosse à toute extremité, rencontrerent là dessus qu'elle estoit propre et assez bastante pour servir d'un fourreau de bois de lict de camp.

[1] Ainsi se prend le renard.

Il se dict de ce brave empereur que, le jour mesmes de la battaille, il estoit si mal mené de ses gouttes, qu'il portoit une de ses jambes appuyée dans un linceul ou nappe attachée à l'arçon de son cheval, qui estoit un genest[1] d'Espaigne tres beau. Non, il n'en devoit estre ainsi traicté, ny si tost, n'estant par trop encor advancé sur l'aage: surquoy nos farceurs et brocqardeurs françois, pour avoir revanche des mocqueurs et ocquineurs (comme j'ay dict), mesmes ceux d'Arras, qui donnoient souvent sur la fripperie de nos roys François premier et Henry II, firent ceste rime pour joyeuse rencontre, et badine pourtant:

L'empereur Charles le Quint,
Ne portant botte ne manequint,
Avec ses finesses toutes
Fut fort tourmenté de ses gouttes.

Voilà donc comme cet empereur se met fort tard en la dance de Mars; mais il persevera si bien par l'espace de vingt ans, qu'il devint et fut estimé des meilleurs danseurs de la feste ou de Bellone, tant qu'elle tint grand bal pour luy: et, s'il ne fust esté par trop tourmenté de sesdictes gouttes, il en eust faict mieux dire.

Et mesmes à la bataille et rencontre de Ranty, où il se fit porter en littiere, n'estant point encor assez saoul de l'ambition qui l'affamoit; et là, pourtant, il fallut changer et prendre un cheval turc pour se sauver; et là aussi fut son période, et dès lors prit occasion de faire la trefve, et de se devestir (parce qu'il n'en pouvoit plus: c'estoit bien patience par force, car autrement ne l'eust pas faict, tant il estoit courageux et magnanime) de son empire, de ses estats et royaumes, pour se retirer en Espaigne près de Valle-Dolit, en un monastere où j'ay esté, retiré du monde, faire une vie tres solitaire. Encor, tout religieux, demy-sainct qu'il estoit, il ne se peut en garder (ce disoit-on lors, et que la commune voix en couroit par tout) que, quand le roy son fils eust gaigné la bataille de Sainct-Quentin, de demander aussi tost que le courrier luy apporta des nouvelles, s'il avoit bien poursuivi la victoire, et jusque

[1] *Ginete*, petit cheval de montagne.

aux portes de Paris. Et quand il sceut que non, il dit qu'en son aage, et en ceste fortune de victoire, il ne se fust arresté en si beau chemin, et eust bien mieux couru; et, de despit qu'il en eut, il ne voulut voir la depesche que le courrier luy apporta.

Il fault certes confesser, comme j'ouys dire une fois à un vieux capitaine espaignol, que si ce grand empereur eust esté immortel, seulement de cent ans bien sains et disposés, il fust esté par guerre le vray fleau du monde, tant il estoit frappé d'ambition, si jamais empereur le fut. Et il avoit pris la devise des deux coullonnes avec ces mots, *plus outre*, voulant en cela braver et surpasser Hercules, qui les avoit plantées au destroict de Gibertal, sur les deux montagnes qui s'y voyent encor.

Sur ce, je vays faire ce conte, que je tiens du feu capitaine Bourdeille, mon second frere, et M. d'Argy, qui avoit espousé la belle Sourdis, l'une des filles de la feue reyne : je croy qu'il vit encores, et n'y a pas long-temps qu'il m'en rememora le conte; qu'à l'advenement du roy Henry second, que son regne estoit encore en paix, se trouverent en Piedmont et à la cour quelques jeunes gentilshommes françois, ainsy qu'a esté tousjours leur coustume d'aller chercher la guerre ailleurs, et contre estrangers, quand ne la treuvent pres d'eux, se faschans d'estre par trop accroppis en oysivetés; desquels estoient le seigneur de Pienne (celuy qui mourut à Therouane), de Beaudiné, qui y mourut aussi, Estauges, qui mourut au voyage d'Allemaigne, le jeune Dampierre et ledict capitaine Bourdeille, qui moururent tous deux aux assaults de Hedin, et Argy, qui vit encore et les survesquit tous : tous ces messieurs prirent doncques resolution d'aller en guerre de Hongrie; et partans, les uns de Piedmont, où estoit mon frere, et les autres de la court, arriverent à Vienne en Austriche, où pour lors estoit l'Empereur; et pour ce luy allerent faire la reverence, car il avoit desjà sceu leur venue.

S'estans donc presentés devant Sa Cæsarée Majesté, il les recueillit tous d'un tres bon visage et tres belles gracieuses parolles; et ayant tiré d'eux l'occasion de leur voyage pour ceste guerre et pour l'y servir, ne pouvant demeurer en paix pour leur jeune aage où ils estoient, il les en loua bien fort, et les en remercia de mesmes et de fort bonne façon; puis leur dict qu'il estoit bien marry qu'ils avoient failly à leur voyage, et n'avoient eu dequoy monstrer leur brave courage; car la trefve venoit d'estre faicte avec le Turc. « Mais, ce dict-il, retournez « vous-en, Messieurs. Je vous assure que vous « ne serez pas plustost en Piedmont que vous y « trouverez la guerre ouverte pour Parme, où « vous trouverez de la besoigne taillée pour « vous exercer. Priez Dieu seulement pour ma « santé et ma vie; car, tant que je l'auray, je ne « vous laisseray point oysifs en France; et n'aime « la paix non plus que vous autres. Je suis esté « nay, faict et accoustumé pour les armes; il « fault que je les continue jusques à ce que je « n'en pourray plus. D'autre part, je cognois « vostre roy, issu du noble sang de France « (comme j'en suis aussi sorty) : estant jeune « comme il est, et ambitieux aussy bien que « moy, il n'a garde de s'acaignarder en oysi- « veté, ny aux plaisirs de sa court. Jamais deux « grands voisins puissans et convoiteux ne « sçauroient guieres demeurer en paix. Par- « quoy desormais n'ayez peur d'avoir faute « d'exercice pour les armes, tant que luy et « moy vivrons et bruslerons d'envies. Vous en « retournerez donc, Messieurs, quand il vous « plaira, apres avoir veu ma cour, vous estre « pourmenés par la ville, et veu le pays où vou- « drez aller, en remerciant vos bonnes volon- « tés, que je prise autant que les effects; vous « promettant, en foy de gentilhomme, que si, du- « rant les guerres, vous tombez entre mes mains « ou des miens, prisonnier, en me le faisant sça- « voir, je vous recognoistray ceste affection et « ce plaisir au double. » Et pour ce, voulut sçavoir leur noms et les faire mettre par escrit, pour s'en ressouvenir, ayant pourtant ouy parler de leurs maisons, qu'il tenoit pour fort illustres et genereuses; et appella M. de Pienne *son vassal*, comme de vray ceste maison a de grands biens en Flandres.

Ces messieurs donc, ayant pris congé de ceste grande Majesté avec force grandes caresses et honnestes offres, s'en retournerent en Piedmont, où ils ne faillirent de trouver la guerre ouverte pour Parme, comme il leur avoit dict. Et nottez qu'il leur parla tousjours en tres bon françois. Tels propos de ce grand

prince monstroient bien qu'il aymoit la guerre, l'ambition et une grand gloire.

Or, laissons là ces guerres, car elles sont assez publiées par les histoires : il fault faire d'autres contes de luy.

Les François, Flamans et Allemans racontent encor aujourd'huy plusieurs particularités de ses dicts et faicts : comme seroit entre autres l'edict qu'il fit publier au Pays Bas, que les Brabançons et Allemans ne peuvent encor oster de leur memoire; car ce fut une ordonnance observée par toutes les dix-sept provinces : que l'on n'eust plus à faire carroux ; car, encor qu'il fust de la patrie, il n'estoit point bon biberon, (que c'est d'une belle naissance et bonne nourriture!) et sur peines de grosses amendes contre les contrevenants; et cela à cause des grand maux qui sortoient de ces brindes ordinaires et dissolus; tellement qu'il sembloit advis à un chascun que l'empereur avoit bien puny tous ses peuples, tant Vallons que Flamans, à cause de ces desfenses faictes de ne plus ainsy carrouser.

Pour doncques oublier le mestier à la longue que la nature leur avoit appris, devenus quinaux en leurs festins, ils s'adviserent d'esnerver cest edict prinsautier en ceste façon, selon le contenu du vieux proverbe italien, *Chi ha fatto la legge, ha trovato l'inganno* [1] : c'est qu'aux banquets qu'ils faisoient, ils se monstroient les uns aux autres les godets et les tasses pleines de vin, et les soustenans regardoient à qui ils les portoient et vouloient, puis s'entredisoient : « Holà, l'entends-tu ? » Celuy qui estoit tenu de pleiger son compagnon respondoit : « Et quoy ? » L'assaillant repliquoit : « Ce que l'empereur a desfendu; » et là-dessus, il falloit trinquer et faire raison. Finalement l'empereur fut contrainct de laisser hausser le temps aux bons biberons, comme ils avoient accoustumé.

J'ay ouy faire ce conte à plusieurs, et principalement à madame de Fontaines-Chalandray, qui estoit de ce temps en Flandres, fille avec la reyne Eleonor sa maistresse, et avoit tout cela veu pratiquer : on l'appelloit la belle Torcy.

Disoient encor les Allemans, Flamans, Vallons et Espaignols, que cest empereur avoit de coustume de saluer souvent les gibets devant lesquels il passoit; monstrant par là qu'il honnoroit grandement la justice, tenant en cela de son ayeule Ysabelle de Castille, qui s'esjouyssoit fort quand elle voyoit les gibets bien garnis de malfaicteurs. C'estoit une de ses joyes : j'en parle ailleurs.

[1] Qui fait la loi y trouve l'échappatoire.

J'ay veu de mon jeune temps en Italie, et sur tout à Naples, les soldats espaignols suivant les bandes, ne passer jamais devant les fourches où il y avoit des pendus ès branches, despuis les plus grands jusqu'aux plus petits et leurs mochaches [1], qu'ils ne levassent tous à la file le bonnet ou le chapeau de la teste comme devant une croix, et ce à l'imitation de leur empereur.

On raconte aussi de cest empereur qu'il beuvoit tousjours trois fois à son disner et son soupper, fort sobrement pourtant en son boire et en son manger.

Lors qu'il couchoit avec une belle dame (car il aimoit l'amour, et trop pour ses gouttes), il n'en eust jamais party qu'il n'en eust jouy trois fois.

Il aimoit le jour et feste de Sainct Mathias, et le sainct et tout, parce qu'à tel jour il fut esleu empereur, et à tel jour couronné, et tel jour aussi il prit le roy François prisonnier, non pas luy proprement, mais ses lieutenans.

Entre toutes les langues, il entendoit la françoise tenir plus de majesté que tout autre. Quel bon juge et suffisant pour la mieux honnorer ! Et se plaisoit de la parler, bien qu'il en eust plusieurs autres familieres, repentant et disant souvent, quand il tumboit sur la beauté des langues, selon l'opinion des Turcs, qu'autant de langues que l'homme sçait parler, autant de fois est-il homme; tellement que si un brave homme parloit de neuf ou dix sortes de langages, il l'estimoit autant luy tout seul qu'il eust faict dix autres.

Il fut fort curieux d'attirer à soy le drogman du grand sultan Soliman, jusques à luy proposer soubs main de grands gages et pentions : mais il estoit entre trop bonnes mains qui luy donnoient tout ce qu'il vouloit; il parloit distinctement et bien parfaictement dix-sept langues, qui sont : grec vulgaire et literal, turc, arabe, more, tartare, persan, armenien, hebrieu, hongre, moscovite, esclavon, italien, espagnol, alleman, latin et françois; et s'ap-

[1] De *muchacho*, petit garçon.

pelloit Genus Bey, natif de Corfou, homme certes faict par miracle, voire incroyable qu'il eust jamais attainct ceste perfection : et l'empereur le devoit bien estimer et desirer, puis que luy mesmes parloit cinq ou six langues.

J'ay ouy dire qu'il fit traduire l'histoire de messire Philippes de Comines, françoise, en toutes les autres qu'il sçavoit, pour ne les oublier, les pratiquer, et retenir mieux ladicte histoire, et pour imiter mieux son ayeul, le brave Charles de Bourgogne[1], en ses faicts et conditions, et principalement en rompement de foy, pour regner à l'exemple de Cæsar, qui en disoit et en faisoit de mesmes.

Il fut nourry de tres bonne heure aux affaires par ce sage M. de Chievres, que ce prudent Louys XII luy donna pour son curateur second (car luy estoit le premier), qui l'instruisit si bien, que l'on en a veu les effects et la fin.

Il fut fort hault de courage, et presumant fort de soy.

Il se dict et se lit que, lors qu'il annonça la guerre aux protestans, il avoit si peu de forces au commancement, que, si les autres fussent estés tels grands capitaines, vaillans et hasardeux comme luy, ils l'eussent desfaict, car ils avoient plus de forces deux fois que luy, n'ayant encor receu celles du pape, d'Italie et de Flandres; et par ainsy son conseil luy persuadoit de temporiser : rien pour cela; par son brave cœur il hasarda tout.

J'ay ouy dire aussi que, lors qu'il vint assieger Metz, son conseil le conseilla de l'envoyer sommer avant, selon la mode de guerre. «Non, dict-il; ce seroit une cerimonie de peu «de valeur. Ce M. de Guyse, ce jeune prince, ce «brave et vaillant, ne s'est point renfermé «leans avec si belle noblesse françoise, grandes «et deliberées forces, pour parlementer et se «rendre. Aussi ma victoire en la prise de ceste «façon n'en seroit si glorieuse; mais je la veux «avoir par force et de bravade : *Y triunfo*, «dict-il, *mas bravo serà de haber los por «mucha sangre derramada, que por gracia «y misericordia*[2]. » Il y fut bien trompé. J'en parle ailleurs[3].

[1] Le manuscrit 8771, ajoute : « Et le bon rompu le roy «Louys XI. »

[2] Le triomphe sera plus beau de les soumettre par beaucoup de sang, que par grâce et misericorde.

[3] Dans l'éloge du duc de Guise.

Or, si ce prince avoit le cœur hault, brave et valeureux, il avoit aussi l'ambition bien grande, qui le guidoit et conservoit[1] : car, ne se contentant de ce beau et spécieux nom d'empereur, des terres de son empire, et de tant d'autres royaumes qu'il avoit, il fut une fois en resolution (dict l'histoire de Flandres, et que cela y est commun) de se faire roy de toute la Gaule belgique, soubs laquelle l'on peut dire plus de trente-cinq grosses villes tres fameuses, superbes et tres magnifiques, comme : Louvain, Bruxelles, Anvers, Tournay, Mons, Valenciennes, Bos-le-Duc, Gand, Bruges, Ypre, Malines, Cambray, Arras, l'Isle, Liege, Namur, Utrecq, Amiens, Bouloigne, Saint-Quentin, Calais, Rains, Treves, Metz, Nancy, Toul, Verdun, Strasbourg, Mayence, Aix, Couloigne, Cleves, Juilliers, et force autres, jusques à Rouen, dict l'histoire, et la pluspart de Paris, à sçavoir, celle du costé delà la Sene : toutes lesquelles places sont decorées de toutes dignités et tiltres imperiaux, royaux, ducaux, marquisats, contés et baronies, archeveschés, eveschés, et de tous autres honneurs et degrés de préeminence. De plus, il y a plus de deux cents villes, lesquelles, pour leurs qualités, et facultés, ont privileges de villes murées, sans une infinité de beaux et grands villages, qui paressent villes, ayant clochiers, avec un peuple infini et incroyable. Tout cela est à present bien changé despuis ces guerres civiles d'estats. Ce n'est pas tout; car elle est embellie et enrichie de grosses rivieres navigables, comme le Rin, la Meuse, la Sene, l'Escaud; puis de tres grandes et belles forêts, comme les Ardennes, Charbonniere et autres.

L'Empereur donc, tenté de tant de belles choses et d'envies, proposa à son conseil de faire un royaume tout à part pour luy; mais il y trouva des difficultés, et principalement sur la diversité des poix, mesures, coustumes, des loix et des langues, qui sont entre tant de regions et pays particuliers, lesquels l'un à l'autre en chose aucune, comme par union et vraye institution de royaume conviendroit faire, ne voudroient ceder.

Toutes ces difficultés furent debattues, mais pour cela rien; car l'Empereur en fust bien

[1] Un vaisseau qui en guide un autre, s'appelle vaisseau de conserve.

venu à bout, aussi bien qu'ont jadis faict nos roys sur le royaume de France, où il y a diverses loix, diverses coustumes, diverses mesures, divers poix et divers langages. Mais l'encloueure estoit en ce qu'il eut de grandes guerres de tous costés, et principalement contre ce grand roy François, valeureux comme luy, envieux et jaloux comme luy, sur tout de voir son vassal plus grand et plus riche que luy, lequel ne l'eust jamais permis, et mesmes qu'il fust venu regenter son royaume si près et aux portes de Paris. Quelque autre roy[1] l'eust enduré? aussi bien luy rompit-il tous ses desseins en cela.

Sur quoy j'ay veu disputer si c'estoit audit empereur, comme au nom et tiltre d'empereurs, il pouvoit faire et eriger ce royaume. Aucuns disent que ce privillege appartient aux empereurs de ce faire; les autres tiennent que c'est aux papes: je m'en rapporte à de plus sçavans que moy pour en faire la conclusion. Je penserois pourtant, tout tel que je suis, en faire un traicté selon ma fantaisie; mais pour ce coup je m'en deporte, craignant de me destourner trop de mon grand chemin.

Tant y a encore que, sans nostre grand roy François, voire sans son ombre seulement, cest empereur fust venu aisement à ce desseing. Et autant de petits princes et potentats qui s'y feussent voulu opposer, il en eust autant abatu comme de quilles; et leur puissance n'y eust eu pas plus de vertu que celle des petits diablotins de Rabelais, qui ne font que greller[2] et geller les choux et persil d'un jardin. Le pape ne luy en eust peu resister, qu'il ne fust pris dans la forteresse de Sainct-Ange, imprenable pretendue : mais pourtant, ayant affaire de luy pour sa couronne, il vint s'humilier à luy; ce qui fut tres bien et sainctement faict.

Sur quoy j'ay ouy faire un conte plaisant à des Espaignols et Italiens, mesmes dans Bouloigne où fut faict ce couronnement, qu'advant y aller il y eut aucuns de ses favoris, et mesmes Espaignols qui sont soubçonneux comme singes de cour parmy des pages, qui luy dirent qu'il seroit bien estonné qu'en faisant sa submission au pape, qu'il luy fist l'affront que fit l'un de ses predecesseurs à l'empereur Frederic, et luy mist le pied sur la gorge, en recompense de ce qu'il l'avoit faict prendre et retenir prisonnier si long-temps. A quoy respondit l'Empereur : « S'il se jouoit à cela, je « luy donnerois de mon espée si estroict sur « l'oreille, qu'il s'en ressouviendroit pour ja- « mais, et l'endormirois bien pour un long « temps. » Et pourtant y songeant un peu, et ne voulant estre pris sans gantelet, il alla par devers luy, non en petit prince s'humiliant, mais en vray empereur arrogant, et avec telles forces, qu'il fit plus de peur au pape que le pape à luy, bien qu'il fust sur ses terres et en sa ville de Bouloigne.

Paulo Jovio en raconte l'histoire et son entrée; mais je l'ay mieux leue et apprise dans un livre espaignol, et que je l'ay ouy aussi confirmer à aucuns vieux capitaines et soldats espaignols et italiens de ces temps. Il entra donc ainsy :

Premierement, marcherent à la teste quatre mille Espaignols tous vieux soldats des guerres passées, lesquels menoit dom Anthoine de Leve, porté par des esclaves dans une chaire couverte de velours cramoisy, et luy tres bien en point.

Apres venoient dix-huit grosses pieces d'artillerie, fournies de tout leur attirail et munitions qu'il n'y manquoit rien, estans suivies de mille hommes d'armes des vieilles ordonnances de Bourgoigne, tous bien montés et bien armés, et couverts de leurs belles et riches casacques d'armes, la lance sur la cuysse.

Puis venoient les pages de l'Empereur, qui pouvoient monter à vingt et quatre seulement, tous superbement vestus de velours jaune, gris et violet, estant pour lors ses couleurs, montés sur de tres beaux chevaux, les uns à la genette, les autres à la commune, que les Espaignols appelloient pour lors à la bastarde. Les pages après estoient suivis du grand escuyer de Sa Majesté, armé de toutes pieces d'armes blanches, portant en sa main droicte l'estocq de Sadicte Majesté.

Puis l'Empereur marchoit, monté sur un fort beau genet d'Espaigne, bay obscur, armé de fort belles et riches armes, dorées et couvertes d'un saye (ainsy l'appelle l'Espaignol) de drap d'or, l'espaule droicte pourtant descouverte, et la moitié du costé et les bras aussy, par où

[1] Le manuscrit 8771 dit : « Quelque fat du roy. »

[2] Le manuscrit 8771 dit : « Qui ne peuvent, par leur pissat, que greller. »

se pouvoient voir les armes aisement, et en la teste un bonnet de velours noir (le livre l'appelle *un bonete de terciopelo negro*[1]), sans panache ny autre garniture.

Le temps passé on en usoit ainsi souvent de ces bonnets à cheval pour une parade, comme j'ay veu les escuyers de nos roys en porter quelquefois, quand ils picquoient les grands chevaux devant leurs roys : mesmes le roy Charles, je luy ay veu les porter estant jeune, quand il falloit les picquer, non pas toujours, mais quelque fois. Feu M. de Guyse, ce brave dernier mort, comparut ainsy en sa parade et entrée de camp, en un combat à cheval, qui se fit un jour au Louvre aux nopces de M. de Joyeuse, sur un grand coursier qui alloit fort bien deux pas et un sault, aussi le sçavoit-il fort bien mener, ayant un bonnet d'escarlatte en la teste : et il me dict qu'il l'avoit trouvé dans des vieux meubles de feu M. son pere, car de ce temps il s'en portoit fort en la teste, garny de force pierreries et de longs fers d'or à l'antique; ce que tout le monde trouva fort beau; aussi à ce prince tout seyoit bien, tant il estoit bien nay et nourry; et pour moy, jamais je ne le vis avoir si bonne et belle grace, non de prince seulement, mais d'empereur et de roy.

Ainsy donc ce grand empereur s'accommoda de ce bonnet sans porter le chapeau, qu'il n'aymoit pas tant que *una gorra ó gorrica*, que l'Espaignol appelle aussy ainsy, bonnet ou petit bonnet, voire de drap, qu'il portoit quasy ordinairement; et que de ces temps les bonnets estoient fort en usage, non comme aujourd'huy les grands fats de chapeaux que l'on porte garnis plus de plumes en l'air qu'une autruche ne peut fournir en chascun.

Il a fallu que j'aye faict ceste digression : il fault qu'elle passe pour bardot sans payer peage.

Pour retourner encore à nostre grand empereur, il estoit donc monté sur ce beau genet, comme j'ay dict.

Les cardinaux venoient après sur leurs mulles, et leurs grandes chappes sur eux.

Après lesquels venoient d'Astorgia, qui conduisoit la trouppe de quatre ou cinq cents gentilshommes de la cour, les uns plus braves que les autres, et tres bien montés armés.

[1] Un bonnet de velours noir.

Suivoient encor mille cinq cents chevau-legers et gensdarmes, tous l'armet en teste ou bourguignotte.

Et pour l'arriere-garde, trois mille hommes de pied encor, tant Espaignols, Italiens, que lansquenets.

C'estoit marché cela en brave et grand empereur, pour faire trembler la terre, ainsy qu'il fit aussi trembler le ciel lorque son artillerie commença à tirer et faire un bruit de diable, que dom Anthoine de Leve fit bravement jouer ce jeu, et avec les arquebusades redoublées souvent de ses soldats.

Or, de narrer et desduire tout le reste de son entrée, et comme il arriva à l'église, ce qu'il y fit, et comme il fut receu, c'est chose superflue puisque cela se treuve assez par escrit.

Seulement je diray, pour reprendre nostre premier theme, comment il se comporta en son obedience vers le pape.

Quand il fut donc joinct à luy, il se mit à genoux, et luy baisa les pieds; et puis, s'estant levé, il luy baisa la main. Le pape aussi tost (les siens luy ayant levé sa mitre par derriere) luy baisa la joue. Cela faict, l'empereur se remist encor à genoux, et le pape avecques un grand geste de faveur (dict ainsi l'histoire), le pria de se lever; et estant ainsy, vint un de l'empereur, qui tira une piece d'or de la bource de drap d'or, qui la donna à l'empereur, laquelle il offrit au pape, en benefice de tout son pouvoir, et luy disant : « Pere saint, graces « soient rendues à Dieu de là hault, qui m'a « concedé tant de grace, que je sois venu icy en « toute seureté à baiser le pied de Vostre Sainc- « teté, et à estre receu d'elle benignement plus « que je ne merite; et par ainsi je me mets des « ores en vostre sauvegarde. »

Quels mots saincts et rusés voylà, et quelle sauvegarde, puisque le pape estoit en la sienne, et qu'il estoit le plus fort! De mesmes en fit le loup de la fable d'Esope, qui, faignant d'estre chassé et d'avoir peur, se vint rendre en la sauvegarde de sa commere madame la chievre, et apres la mangea; car elle vouloit faire de la gallante avec luy. Mais nostre empereur ne fit pas de mesmes sur le dernier poinct. Et ne fault pas doubter pourtant que si le pape eust voulu abuser de son auctorité, que l'empereur ne l'eust faict saulter hault comme une mitaine. Et voylà

pourquoi il fut tres sage et bien advisé de s'estre bien accompaigné.

Aussi fut sage le pape quand il luy dict : « Ta « Cæsarée Majesté (c'estoit un grand mot, « celuy là, du pape) et ta veue m'a esté fort « desirée ; et pour ce je rends grâces à Dieu « de vous avoir veu et receu, non comme elle « merite ; et par ainsi nous nous mettons en sa « garde. »

C'estoit bien dict au pape cela, de se mettre en sa garde, et sans feintise comme l'empereur avoit dict la sienne.

Cela dict, le maistre des cerimonies haussa l'empereur, et le mit aupres du pape, pres duquel ne demeura guieres ; et s'en alla avec les cardinaux pour faire le reste des cerimonies : et puis, avant que de se departir du tout, firent une grande amitié et reconciliation, comme il se voit par escrit.

Et par ainsy cest empereur demeura fort content, n'ayant rien eu tant en son affection que ce couronnement pour plusieurs raisons, et principalement qu'il n'estoit que my-empereur, et ne l'appelloit-on que l'*esleu empereur*, non pas les Espaignols, qui l'appelloient fort bien tout à trac *emperador*, sans le mypartir.

Ce ne fut pas tout ; car encore dict-on qu'il se voulut faire couronner empereur du nouveau monde ; mais il n'estoit pas bien encor achevé d'estre conquis, de la façon que le temps et les guerres qui s'y sont faictes en ayent achevé les conquestes ; où les Espaignols certes y ont acquis de belles reputations, et non sans grandes peines que nous autres François n'eussions pu souffrir, tesmoing la Floride et autres petites terres de sauvages, que n'avons sceu guieres bien gaigner ny garder ; au lieu que les Espaignols, n'estans que petites poignées de gens, y ont faict des effects et des miracles fort etranges, non pas seulement soubs l'empereur, mais soubs le roi Philippes, qui se sont eslargies estrangement sans aucunes seditions et revoltes, comme fut celle de Francisque Pizarre, ce brave et vaillant capitaine. J'en parle ailleurs.

Ce ne fut aussi sans grandes effusions de sang sur ces pauvres Indiens, dont on en blasme fort les Espaignols, qui n'avaient pas tant de tort qu'on diroit bien ; car ces barbares, quand ils les trouvoient à l'escart, n'en avoient aucune commiseration, jusques à les manger ; et, par ainsi, faut que la cruauté soit compensée par cruauté.

De sorte qu'il se dict et se treuve par escrit que ces Indiens, estans ainsi si cruellement traictés, s'adviserent de se faire baptiser et de se faire chrestiens pour n'estre plus subjects à ces tourmens cruels. Et s'y en aborderent tant à ce sainct mystère, que force Espaignols furent contraincts de présenter requestes aux magistrats de l'empereur, que les prestres et les moynes n'eussent plus tant à baptiser de personnes, d'autant qu'ils ne pouvoient plus treuver d'esclaves pour fournir au travail et cavement des mines.

Voylà un plaisant traict! Que si on l'eust faict du regne de ceste bonne et devote la reyne Ysabelle de Castille, elle les eust tous faict mourir pour telle requeste ; n'estant son intention de conquerir ce nouveau monde, sinon d'autant pour gaigner et réduire ces povres ames, qui estoient du tout perdues, tant elle estoit bonne et dévote chrestienne. Ceste requeste pourtant estoit plaisante pour un leger chrestien.

Or, pour reprendre encor ceste conqueste, ç'a esté une tres grande richesse, non pas seulement pour l'Espaigne, mais pour toute la chrestienté qui s'en est quasy saoulée, n'ayant auparavant que fort peu de mines d'or et d'argent. Aujourd'hui il y a parmy la chrestienté, voire ailleurs, plus de pistolles de deux et de quatre qu'il n'y avoit, il y a soixante et dix ans, de petits et simples pistolets, de doubles ducats à deux testes de la reyne Isabelle et Ferdinand son mary.

Il n'y en a pas tant certes comme de la première découverte par Christoffle Coulon soubs ce roy et reyne, tesmoing M. de Chievres, qui, pour cela, en esmeut une sédition en Espaigne, comme chascun sait ; mais on a reduict aujourd'hui toutes ces belles et fines pièces en autres especes augmentées et falsifiées.

Si fay-je ce conte, que lorsque je vins d'Espaigne, y estant allé pour mon plaisir voir le pays et la guerre, et le siege du pignon de Belys, je vins trouver le roy et sa cour à Arles en Provence ; ainsy que j'entretenois la reyne

mere à son souper, elle me demanda si j'avois esté en Seville, et si j'y avois veu arriver la flotte des Indes, et combien on l'estimoit. Je luy dis que je l'avois veue, et qu'on l'estimoit à vingt millions d'or, moitié pour le roy et moitié pour les marchands. Lors elle me dict: «M. de Savoye (qui estoit lors à la cour) m'a «dict qu'il ne falloit pas tant vanter toutes ces «flottes qu'on diroit bien, car elles coustoieut «plus au roy d'Espaigne qu'elles ne luy reve-«noient.»

Je ne sçays pas pourquoy M. de Savoye disoit cela à la reyne, ny à quelle finesse et intention; car, sans ces flottes et commerces des Indes, le roy d'Espaigne n'eust sceu fournir à tant de frais qu'il luy a fallu supporter tant qu'il a regné, qui çà qui là, et surtout en ces guerres de Flandres.

Or, tant y a, quoy que dist M. de Savoye, ce sont esté de grands tresors qui sont sortis de là despuis cent ans; et M. Savoye s'en est bien ressenty luy-mesmes, et tous les jours tout le monde s'en ressent.

Ce n'est pas tout; car les perles et pierreries nous sont si communes, que les moindres femmes de nos cours et de nos villes s'en ressentent et s'en parent mieux que ne faisoient, il y a cent ans, nos princesses et grandes dames; et tels marchands y a-il en Espaigne et Portugal, qui ont plus de belles pierreries et perles que ne valoient du temps passé les bagues de la couronne.

Tesmoing la belle et incomparable perle de cet Hernand Cortès qu'il rapporta des Indes, sur laquelle il fit graver ces mots : *Inter natos mulierum non surrexit major* [1], pour si monstrueuse grandeur et grosseur, qu'elle revenoit à la grosseur d'une poire, bien certes dissemblable à celle de Cleopatre, dont je parle ailleurs; laquelle il perdit despuis devant Alger, la monstrant à un de ses amys, et par malheur, estant sur le tillac de son navire, tumba dans la mer, et ne la peut jamais recouvrer, quelque recherche et pescherie qu'il peust faire : punition possible divine, pour avoir donné à une chose profane une subscription de nostre Escriture saincte. Il ne la voulut jamais vendre ny mettre à prix, non pas mesmes à l'empereur, la réservant pour en estrainer la femme qu'il vouloit espouser.

Ce Ferdinand [1] fut certes grand capitaine, qui conquesta le royaume de l'empire de Montezzuma pour l'empereur son maistre. Or, si ceste perle se perdit et se coula dans la mer, et disparut des yeux des hommes, indignes de posseder un miracle de nature, elle presagea la perte de la belle ame et du beau corps de nostre grand empereur, ainsy que les Affricquains appellent leurs roys et empereurs Pierres Precieuses, pour estre recueillie au ciel, et y servir de quelque lumineuse estoille, d'autant que les grands princes sont en ce monde comme les estoilles qui donnent influence à tous leurs peuples.

S'il eust peu acccomplir un dessein qu'il avoit de se faire pape, comme il vouloit, il eust encore mieux esclairé le monde, comme estant tout divin; mais il ne peut pas, par les voix des cardinaux, comme fut le duc Amédée de Savoye, qui fut esleu, et puis se retira en son monastère de Ripaille, et fit l'empereur aussy au sien ; lequel pourtant j'ay ouy dire que, s'il eust eu encor des forces du corps comme de son esprit, il fust allé jusques à Rome avec puissante armée pour se faire eslire par amour ou par force; mais il tenta ce dessein trop tard, n'estant si gaillard comme d'autres fois; aussy que Dieu ne le permit; car il vouloit rendre le papat héréditaire (chose pour jamais non ouye) en la maison d'Austriche.

Quel traict, et quel homme ambitieux voylà! Ne pouvant donc estre pape il se fit religieux. C'estoit bien s'abbaisser.

S'il eust au moins tasté de ce papat comme ce duc, encor mieux pour luy; et eust peu dire en mourant qu'il avoit passé par tous les degrets de la bonne fortune, et pris tous les ordres de la grandeur.

Toutesfois, pour le meilleur de son ame et de son salut, il fit mieux de se rendre ainsy religieux, quasi à demy sainct, et non par dissimulation, et non aussy ainsy que me dict une fois un soldat espaignol, à Naples, d'un qui faisoit ses pasques, en me le monstrant du doigt: *Señor, mira tal con su pascua; que*

[1] Entre les fils des hommes il n'y en a point eu de pareille.

[1] Hernan Cortès.

voto à Dios es una pascua disimulada [1].

Mais je croy que la conversion et religion de cet empereur ne fut jamais dissimulée, car il en porta l'habit très austerement deux ans quelques mois; et bien souvent se fouettoit d'un fouet de penitent.

Advant que se reduire, il avoit près de sa personne ce grand hypochratiste et anatomiste, voire fisionomiste, André Vesalius, medecin flaman très fameux, natif de Bruxelles, qui s'advança de luy dire souvent qu'il n'avoit plus guieres à vivre.

De plus, il avoit un grand predicateur espaignol qui preschoit ordinairement devant luy, qui l'exhorta de telle façon, luy cria et luy repeta tant de fois devant tout le monde qu'il falloit mourir un jour, et tost, après tant de battailles gaignées, espandu tant de sang, causé tant de maux pour son ambition, et qu'il en falloit faire pénitence, autrement Dieu s'en pourroit irriter contre luy.

Tout cela l'un sur l'autre, et que Dieu desjà commença à le frapper en sa conscience, fit qu'il se resolut de faire le sault, maugré luy pourtant, et de resigner l'empire à son frere Ferdinand, et tous ses royaumes à son fils. Et pour ce il fit solemnellement assembler ses estats à Bruxelles, dont j'en parle ailleurs, au discours de la reyne d'Hongrie, qui estoit assise lors près de luy, comme gouvernante de ces Pays-Bas. Voylà pourquoy je m'en desiste ast'heure d'en parler, car ce ne seroit qu'une redicte.

Et s'estant ainsy desfaict de tous ses royaumes, estats et terres, il ne se reserva pour tout que l'usufruict de Castille, et la surintendance des commanderies, pour recompenser ses anciens serviteurs. D'autres disent encor qu'il ne se reserva que cent mille escus sur ladicte Castille.

J'ay leu dans un petit livre faict en Flandres, inscript l'*Apologie du prince d'Orange* [2], une chose estrange, que je ne veux ny puis croire, ny estre croyable, estant faicte des ennemys du roy d'Espaigne, possible aussy ce pourroit estre (je n'affirme rien, sinon ce que j'ay veu, et bien certainement sceu), et que, de cent mille escus reservés ou autre revenu, le roy son fils lui en retrencha les deux parts : si bien que la pluspart du temps il n'avoit le moyen de vivre, ny pour luy, ny pour les siens, ny pour donner ses aumosnes et exercer ses charités envers ses vieux serviteurs et fidelles soldats, qui l'avoient si bien servy ; ce qui luy fut un grand despit et crevecœur qui luy advança ses jours.

Il mourut en l'aage de cinquante-huit ans (peu vescu certes), et ne demeura religieux que deux ans et quelques mois, comme j'ay dict.

Ce livre dict bien pis : qu'il fut une fois arresté à l'inquisition d'Espaigne, le roy son fils present et consentant, de desenterrer son corps et le faire brusler comme heretique (quelle cruauté!), pour avoir tenu en son vivant quelques propos legers de la foy; et pour ce estoit indigne de sepulture en terre saincte, et très bruslable comme un fagot, et mesmes qu'il avoit trop adheré aux opinions et persuasions de l'archevesques de Tolede, qu'on tenoit pour heretique; et pour ce, demeura long-temps prisonnier à l'inquisition et rendu incapable et frustré de son evesché, qui vault cent à six vingt mille ducats d'intrade : c'estoit bien le vray moyen pour faire accroire qu'il estoit heretique, et pour avoir son bien et sa despouille. Moy estant en Espaigne, il n'y avoit pas longtemps qu'il avoit esté encarceré. J'ouy dire qu'on luy faisoit tort, et qu'on luy faisoit accroire qu'il avoit mangé le lard pour jouir de ce bon revenu. J'ay ouy dire que despuis il fut envoyé querir par le pape et mené à Rome, et mis dans le castel, où il fut trouvé innocent, declaré absoubs. Pour fin, ce fut une terrible deliberation contre le corps de ce très auguste empereur et sa très illustre memoire.

J'adjousteray encor ce mot à la fin, et à sa reduction, qu'alors, et en ce mesme temps, il se fit d'estranges metamorphoses, plus qu'il ne s'en void dans celles d'Ovide : que le plus grand mondain, ambitieux, guerrier du monde, se voua et se rendit religieux; et le pape Paul IV, dict Caraffe, qui avoit esté le plus austere theatin, devot et religieux, se rendit mondain, ambitieux et guerrier.

[1] Voyez cet homme faisant sa pasque : je jure bien que c'est une pasque fausse.

[2] Dans un autre ouvrage, imprimé en 1582, sous ce titre: *Discours sur la blessure de monseigneur le prince d'Orange.*

Il se fit de ces temps (dont bien m'en souvient) une comparaison de la grandeur dudict empereur à celle de l'ancienne Rome, pour y avoir eu quelque sympathie : car, tout ainsy que ceste ville, la plus triumphalle des cinq parties du monde, après sa gloire qui l'a tousjours accompaignée despuis sa fondation jusques au temps de Constantin; après avoir esté la glorieuse demeure des empereurs, qui l'ont gorgée de triumphes, trophées, richesses, et de toutes sortes de grandeurs et splandeurs; après avoir faict trembler toutes les plus glorieuses provinces de la terre, et s'estre faict reconnoistre comme un seul soleil posé au milieu de l'Italie, principale piece de la masse de tout cet univers; outre plus, s'estre faict marquer pour cisterne toute plaine de sang humain, duquel emprès encor s'est abreuvé en ses guerres civiles : après, dis-je, tout cela, devenant sur son declin vieille et lassée, quicta toutes ses boubances et pompes venteuses pour espouser une repentance tranquille, saincte et religieuse, comm' ell' a faict y recevant le très sainct pere spirituel, pasteur et chef, pour passer le reste de ses années sous l'obeissance de ses saincts commandemens; et tout ainsy qu'elle a commancé par un pasteur, aussy finira-t-elle soubs un pasteur. Ainsy Charles le Quint, tant de fois auguste, après avoir affronté les roys ses voisins, foudroyé toutes les parts de l'univers, desfaict tant d'armées, faict mourir tant de millions de personnes, ensanglanté les mers et la terre, pris un pape et un roy de France, triumphé d'eux, et voyant qu'il n'en pouvoit plus, se retira au service de Dieu, se soubs-mettant à ses saincts commandemens pour les observer, et aussy pour practiquer le proverbe : *De mozo diablo*, *viejo heremitano*, de jeune diable vieux hermite.

Or, c'est assez parlé de luy, encor trop; car les livres en sont pleins de sa vie particuliere; et mesmes on dict qu'il en fit un livre de sa main, comme Jules Cæsar en son latin. Je ne sçay s'il l'a faict, mais j'ay veu une lettre imprimée parmy celles de Belleforest, qu'il a traduicte d'italien en françois, qui le testifie, et avoir esté tourné en latin à Venise par Guillaume Marindre : ce que je ne puis bien croire; car tout le monde y fust accouru pour en achepter, comme du pain en un marché en temps de famine; et certes la cupidité d'avoir un tel livre si beau et si rare, y eust bien mis autre cherté qu'on ne l'a veue, et chascun eust voulu avoir le sien.

Il faut maintenant faire fin aux louanges de ce grand empereur : et qui les voudroit encor mieux apprendre, il faudroit lire les belles subscriptions qui luy furent données aux superbes obseques que le roy Philippes son fils luy fit faire à Bruxelles, en l'eglise de Saincte-Gulle[1], desquelles j'en ay veu et eu le portraict faict en taille-douce.

Entr'autres magnificences, il y avoit un navire très grand, qu'on faisoit aller par gentil artifice parmy les rues, lequel estoit tout à l'entour chargé de beaux tableaux representans ses victoires, y estans d'un costé escrits ces mots : *Afrique ruinée, Gueldres prise, la mer seure, Tremisen restably, Soliman chassé.* Au costé gauche, on lisoit : *Monde nouveau trouvé, Milan recouvert, l'Allemaigne et Boëme appaisées, Modon et Coron forcés, Thunis pris et restitué, et les captifs ramenés, la foy plantée en Indie.*

Après ce grand vaisseau marchoient deux colonnes, posées sur deux grandes roches, tirées par des Tritons, qui disoient qu'à bon droict pour devise il les avoit prises; car, comme heros, il avoit dompté les monstres, et si avoit passé plus avant et plus oultre.

En après marchoit le roy avec son grand deuil, M. de Savoye, et après tous les grands princes, seigneurs, chevalliers de son ordre de la Toison, et ambassadeurs, tous en deuil, avecques les enseignes et armoyries de tous ses royaumes et seigneuries.

En l'église, on y voyoit d'un costé et d'autre escrit en belles et grosses lettres ce qui s'ensuit :

L'empereur Cæsar, Charles cinquiesme, religieux, heureux, auguste des Gaul., grand des Indes, grand de Tun., grand d'Afrique, grand de Sax., grand victorieux et triumphant de plusieurs nations. Combien que les choses par luy faictes par mer et par terre, sa singuliere humanité, son incomparable prudence, sa très fervante religion, soient assez cogneues au monde, toutesfois, la republique chrestienne, pour la memoire de sa justice, pieté et

[1] Saint-Gudule.

vertu, a desdié ce navire, pour avoir à nostre monde descouvert un autre monde, et adjousté au nom chrestien plusieurs nations estranges, et accreu l'empire d'Espaigne de plusieurs royaumes et provinces; pour avoir pris un pape et un grand roy françois; pour avoir preservé l'Allemaigne de cent mille chevaux et trois cent mille hommes de pied, avec lesquels Solyman, empereur des Turcs, vouloit envahir ceste region; et pour avoir entré avecques armée navale dedans la Morée, et pris Patras et Coron, villes turquesques; pour savoir surmonté le tyran Barberousse en battaille près Cartage, lequel estoit accompaigné de deux cent mille hommes de pied et de soixante mille chevaux; pour avoir chassé deux cens galleres et plusieurs vaisseaux de corsaires, et pris le fort de la Gollette, avec Thunis et Hypone la Royale; pour avoir pris le royaume de Thunes, et rendu tributaire à la couronne d'Espaigne; pour avoir de là ramené libres en leurs pays vingt mille ames chrestiennes captives; pour avoir rendu le royaume de Thunes à son roy; pour avoir, par armée navale, dompté Afrique, havre très renommé de la Barbarie, avec les villes de Suzze, Monestayre, Dupée, et autres maritimes, et les seigneurs d'icelles faits tributaires; pour avoir rompu par deux fois deux armées de Turcs courans nos mers; pour avoir rendu la mer seure contre les courses ordinaires des pirates; pour avoir remis la republique de Gennes en son ancienne liberté; pour, après avoir chassé six fois les armées ennemyes, et trois fois en battaille desfaict les ennemys, remis par deux fois à l'Empire le duché de Milan, et par une fois restitué au duc; pour avoir, avec une promptitude incroyable, forcé la ville de Dure, et reduict soubs sa puissance la duché de Gueldres; pour avoir reprimé plusieurs peuples d'Allemaigne et provinces esmouvans le tumulte et sedition, forçant leurs villes et chasteaux; et, par amprès la prise des chefs de l'armée, paciffié l'Allemaigne; pour, luy estant empereur, avoir passé le fleuve d'Albis, et après avoir vaincu en battaille ses ennemys, et les villes reduites soubs son obeissance et puissance, et leurs chefs rendus captifs, estre de là revenu victorieux; pour avoir, de son bon gré, contre les ennemys du nom chrestien, et contre les chrestiens, sinon forcé et en se garantissant de ces outrages, prins les armes. A très puissant catholique et très bon prince, ceste mesmes republique chrestienne, affectionnée à Sa Majesté, a posé ces tiltres et trophées, adjoustant à son tombeau les marques et enseignes de ses royaumes, et les tableaux des nations subjuguées.

A nostre seigneur empereur Cæsar, Charles, religieux, heureux, auguste, roy de plusieurs royaumes triumphans, de plus. mil. victorieux des Indes, vict. de Libie, vict. des Mores, victorieux des Turcs, liberateur d'Allemaigne, liberateur d'Italie, liberateur de la mer, liberateur des captifs, pacificateur de l'Allemaigne, pacificateur de l'Italie, pacificateur de l'Espaigne, pacificateur de la mer, restablisseur de plusieurs princes, arbitre de plusieurs princes, et à très glorieux prince des catholiques: La republique chrestienne a desdié cecy, pour exemple de justice, de clemence et de force, à son très religieux fils.

Dieu très bon et très puissant, un seul en trinité, le peuple chrestien vous consacre ces tiltres et trophées, pour la memoire des gestes de Charles Cæsar Auguste, lequel vous avez faict empereur des Romains, et roy de plusieurs royaumes, la pieté, justice, clemence, prudence, magnanimité et force duquel est admirée par tout le monde. Iceluy a, par vostre conduite, augmenté cet empire et ses royaumes, laissant l'un à son frere, et les autres à son fils, avecques un exemple de ses vertus.

Voylà les faicts et louanges de ce grand empereur, et le nompareil despuis Charlemaigne.

Ces escriteaux et tableaux sont faicts à l'antique, qui en ont d'autant meilleure grace, comme un que j'ay veu et leu d'autres fois à Rome de ce grand Pompée, qui est tel, et qui ne monstre tant de tiltres que celuy de nostre empereur.

Pompeius, Sicilia recuperata, Africa tota subacta, magni nominis Judæa capta, ad solis occasum transgressus, erectis in Pyreneo trophæis opid. D.CCC.L.XXXVI.

ab Alpibus ad fines Hispaniæ erectis Sertorium domuit. Bello civili extincto iterum triumphales currus eques romanus indixit. Deinde, ad tota maria et solis ortus missus, non seipsum tantum sedpatriam coronavit.

Or, quant au tableau de la prise de nostre roy, celuy-là ne fut si immodeste ny si scandaleux qu'un qui fut faict à Rome par l'ambassadeur d'Espaigne qui y estoit pour lors, lequel fut si indiscret et insolent, que, venant à celebrer ces mesmes funerailles dans l'eglise de Sainct-Jacques, entr'autres tableaux, avoit representé au naturel le roy François pris, lié et garotté comme un criminel, et entouré de force satellites : ce qui despita si fort aucuns braves François qui estoient pour lors à Rome, qu'ils entrerent la nuict par subtil moyen dans l'eglise, et mirent ledict tableau en cent pieces, et tous les autres representans les autres trophées de cy-dessus monstrés; et n'en fut autre chose, sinon que les Espaignols en cuyderent enrager. Le pape et plusieurs cardinaux et braves seigneurs romains, le trouverent fort bon. J'arrivay au bout de deux ans à Rome, la premiere fois que j'y allay, où l'on m'en fit le conte : et disoit-on que le valeureux et genereux cardinal du Bellay avoit faict faire le coup, estant trop obligé à ce roy et à la France pour l'endurer. C'estoit mal recompenser les grandes honneurs et pompes que le roy Henry II luy desdia et fit faire en la grand eglise de Nostre-Dame de Paris, et autres principales eglises du royaume. Pour quant aux autres tableaux et trophées, je n'en parle autrement, sinon que si l'excellent peintre qui les fit les a bien representés, le grand ouvrier, qui fut l'empereur, en donna les bons et vrays subjects, et luy en fournit de bonnes couleurs, fors en l'entreprise d'Alger, laquelle il fallit par une trop despiteuse conjuration de tous les elemens, qui furent contre luy en un si sainct, chrestien et beau dessein. Et eust-on dict qu'ils le faisoient à l'envy; mais par sur tous le ciel et l'air, qui ne firent autre chose que plouvoir : et la mer s'irrita et s'enfla de telle sorte, qu'on eut toutes les peines de gaigner la terre; jusques là que, pour l'appaiser, fallut jetter dedans tout ce qu'on avoit de bon de charge, fors les hommes, car les quites chevaux n'y furent espargnés, tant genets d'Espaigne, que beaux coursiers du Regne, et autres si beaux, si bien choisis, et si genereux, qui avoient tant valu et cousté qu'il n'y eust cœur qui n'en fust blessé de pitié et de deuil, de les veoir nager en plaine mer, la fendant à la nage et s'esforçant à se sauver, si bien que desesperés de la terre, pour en estre trop loing, suivoient de veue et de nage, tant qu'ils pouvoient, leurs navires et leurs maistres, qui les regardoient piteusement perir et noyer devant eux.

J'ay ouy raconter à de vieux mariniers de ces temps, à Gennes, que la chose qui leur attendrist plus le cœur en tels naufrages, après les hommes, c'estoit ce piteux spectacle de chevaux; et ne tenoient compte ny faisoient douleur d'autres despouilles tant que de celles-là.

Paulo Jovio en conte prou, mais je l'ay ouy encor mieux dire à d'autres, et comme l'empereur se despita de ceste male advanture, maudissant cent fois ciel, astres et mers, voire la terre, qui luy avoient esté si contraires. Aussy eut-il grand tort de s'estre advancé dans ce temps, et n'eust un peu temporisé pour une autre plus douce saison que de cest autonne si pleuvieux et orageux, et n'avoir creu ses grands capitaines, tant de terre que de la mer, qui l'en dissuadoient. «Mais quoy! disoit-il, pourquoy «Dieu ne l'eust-il favorisé en une si saincte, si «juste et chrestienne entreprise, qu'il devoit «faire croire ceste fois au monde que rien n'est «asseuré qu'après le coup faict.»

Les François, bien aises pour lors d'un tel desastre arrivé, en firent ceste ryme en forme de dixain, par mocquerie, et mal à propos, certes.

L'aigle, voulant tromper la salamandre
Et la surprendre, parurent autour d'elle
Les feus ardans, qui la sœurent deffendre.
Parquoy, craignant de brusler-là son aisle,
Reprit en mer une voye nouvelle.
Mais, ne pouvant aux siens dissimuler
Son double cœur, qu'elle vouloit celer,
Fut d'eux battue, et baignée de sorte,
Qu'elle ne peut nullement revoller,
Et presqu'autant luy valust estre morte.

J'ay treuvé ceste ryme dans de vieux papiers de nostre maison : laquelle ryme fust estée bonne si elle n'eust touché le mal du chrestien, et le bien de l'infidele.

Je faicts à ceste heure fin de ce grand empereur et de ses louanges, bien qu'en cent endroicts de mes livres je parle de luy.

II.

L'EMPEREUR MAXIMILIAN.

Or, ce grand empereur succeda à l'empire par la mort de l'empereur Maximilian son ayeul, lequel, et jeune et aagé, fut grand capitaine; car, quand il n'auroit faict autre chose que de s'estre despestré en son jeune aage des menées, des ruses, des entreprises et des mains bonnes par guerres, par finesses, du roy Louis XI, il fit un beau coup: car j'appelle celui grand capitaine, qui, ayant en teste et affaire avecques un autre grand son pareil, ne s'en estonne point, luy tient visage, et luy faict penser à sa conscience, aussy bien que l'autre à luy. Et fault advouer que mademoiselle de Bourgoigne ne se pouvoit mieux marier [1].

Ce maryage de lui et d'elle fut fort sortable; car, s'il estoit beau et brave prince, elle estoit aussy fort belle, comme j'en ay veu le portraict au naïf, et bien honneste, bonne et douce, et qui ne meritoit point les maux et les affronts que les siens et les autres lui firent. Mais, après avoir espousé ce gentil prince, elle se revira bien: aussy, lorsqu'on parloit de plusieurs mariages pour elle, sa dame d'hon neur, madame de Ravastain, très sage dame (il parut en sa nourriture), et qui avoit estée sa gouvernante, disoit tousjours qu'elle vouloit un homme pour sa maistresse, et non un enfant.

J'ay leu en un livre de la *Chronique de Guienne*, que le roy Louys ne fit jamais telle faute et folie que de ne la marier avec le comte Charles d'Angouslesme, qui l'eust emportée infailliblement s'il eust voulu; car la pauvre princesse ne sçavoit à quel party recourre, ny quel sainct prendre pour son patron et protecteur, et eust pris celuy-là; mais ce n'estoit pas ce que vouloit ledict roy.

[1] Le manuscrit 1771 dit ici: « Et fault advouer, que si mademoiselle de Bourgoigne se fust mariée avecques un autre qui fust esté pusilanime et nullement magnanime, comme Maximilian, le roy Louys la gouspilloit estrangement et la despouilloit de la plus part de ses terres et places, voire des meilleures, comme il avoit desjà accommancé. En quoy il eut tort et rendit mal la pareille des plaisirs, bienfaicts et nouriture qu'il avoit receu l'espace de cinq ans du bon duc Philippe son ayeul. Que eust-on faict? il en vouloit avoir, à quelque prix de conscience qu'il fust, le bon seigneur! Mais Dieu ne luy voulut permettre, par l'ayde qu'il luy suscita de ce Maximilian contre luy. »

Il estoit trop ambitieux et jaloux de la grandeur d'autruy, et mesmes de son vassal, qu'il n'eust pas voulu estre si grand, et faire du compaignon avecques luy, et l'eust aymé mieux le ruiner que l'agrandir: il n'avoit garde de faire le coup.

Il valut mieux donc pour ceste belle infaute d'espouser ce Maximilian, qui, pour peu de temps, environ cinq ans, luy fit de beaux enfans, l'un, Phillippe, archiduc, et l'autre, madame Marguerite de Flandres, l'une des belles du monde pour lors. Il en fit deux autres, dict l'histoire de Flandres, mais ne vesquirent guieres.

Dict aussy que cet honneste mary et honneste femme s'entr'aymoient uniquement; de sorte que, tant qu'elle vesquit, elle luy donnoit tout ce qu'il vouloit, et disposoit prievement de ses biens et revenu pour entretenir ses liberalités; car il estoit fort liberal, et elle aussy.

Elle mourut d'une cheutte de cheval, où elle s'aymoit fort, pour tenir aussy compaignie à son mary qui la regretta fort: car, après sa mort, il ne peut pas bien disposer de son revenu comme auparavant, ayant esté reglé par les estats, et elle faisoit tout comme dame souveraine et seule heritiere.

Il estoit d'un grand cœur et remply d'entreprises, lesquelles il ne pouvoit executer à faute des moyens, pour lesquels il estoit fort changeant: car, pour en avoir, il en prenoit de qui luy en donnoit; et pour ce aisement et souvent il rompoit sa foy, comme il fit à nostre roy Charles huitiesme, à son retour de son royaume de Naples, et au roy Louys XII, qu'il quicta pour se joindre avec le roy d'Angleterre, qui l'entretint en ceste derniere guerre de Picardie, et la journée des Esperons, que dict l'histoire, et la moitié de son armée, voire toute, jusques à son vivre et au train de sa maison.

Il eut cet heur et la gloire de gaigner sur nous deux battailles, celle de Guignegate, et celle des Esperons.

Il s'associa avec le roy Louys XII pour faire la guerre aux Venitiens, que nostre roy espoussetta bien à bon escient; et en peu de temps luy recouvra ses villes qui tenoient de l'Empire, les luy rendit fort fidelement, sans que l'autre y fist de grands frais du sien, ny

grand assistence de sa personne, sinon pour recouvrer Padoue, qu'il avoit laissé perdre: et, pour la recouvrer, luy envoya M. de La Palisse avecqu'une gente armée et bien deliberée; mais luy n'y demeura guieres, bien que le siege durast deux mois quelques jours, car, estant sur le poinct de donner l'assault et de l'emporter, il n'y voulut employer que les François (pensez pour sans desfaire mieux), et sur ce espargner ses seigneurs et grands gentilshommes allemans. Voyez le roman de M. de Bayard [1], qui en parle mieux que tout autre livre que j'aie veu, et du levement de ce siege, et comme ledict empereur usa de son accoustumée liberalité envers M. de La Palisse, lieutenant là pour nostre roy, et envers les principaux capitaines qui y estoient.

Il estoit fort loué de ses libéralités, dict le livre, et qu'il n'estoit possible de trouver un prince plus liberal et bon, selon sa puissance. Un mal, dict-il, avoit-il en luy, c'est qu'il ne se pouvoit fier en personne, et tenoit à part luy ses entreprises si secrettes, que cela luy avoit porté beaucoup de dommage en sa vie. Si est-ce qu'en ce voyage et siege de Padoue, cela luy nuisit par trop, pour s'estre fié en un segnor Constantin. Grec, qui le gouvernoit et le trahissoit, comme mondict sieur de La Palisse le voulut combattre sur cela.

Or, c'est assez parlé de cet empereur, lequel nous fit bien du mal tant qu'il vesquit, et par sa personne, et par ses menées, et qui fut cause de l'hasard de la battaille de Ravanne; car il manda à tous les Allemans qui estoient dans nostre camp de se retirer, sur peine de rebellion. Il n'y eut que le bon capitaine Jacob qui tint bon, et fut fort fidel à nostre roy (j'en parle ailleurs); car il estoit aymé et redoubté en son empire, bien qu'il ne fust jamais couronné empereur des trois couronnes.

III.

L'EMPEREUR FERDINAND

Or c'est assez pour venir à l'empereur Ferdinand, frere de Charles, et roy des Romains, qu'il avoit faict tel avecques difficulté; ce qui luy ouvrit le chemin pour l'empire, et aussy pour la resignation qu'il luy en fit, ratifiée par messieurs les eslecteurs, qui l'aymoient et l'estimoient jusques-là, que d'autres fois les protestans l'avoient esleu pour leur principal arbitre, voire total, sur les differans entre eux et l'empereur Charles.

Le pape Paul IV, dict Caraffe, se voulut lors opposer à ceste eslection, à cause de la hayne qu'il portoit à la maison d'Austriche, fondant ses raisons! que les eslecteurs protestans ne devoient estre receus aux eslections des empereurs, ny estre eslecteurs, à cause de leur religion heretique: mais; il fallut qu'il passast par là [1]. Et qu'eust-il faict? S'armer contre l'Allemaigne, cela luy estoit deffendu s'il ne se fust armé des armes spirituelles, qui sont censures et fulminations: mais les autres s'en soucient beaucoup! Il me souvient que, de mon jeune temps, cela se disoit pour lors, et aussy qu'il se trouve par escrit.

A ceste nouvelle eslection de l'empereur, fut faicte une diette à Ausbourg, où tous les princes d'Allemaigne s'y trouverent, et où nostre roy Henry II y envoya une ambassade solemnelle, estant la coustume des grands, au changement d'estats et de personnes, de s'entrevisiter les uns les autres. Et de ceste ambassade estoient les chefs: M. de Bourdillon, lieutenant du roy en Champaigne en l'absence de M. de Nevers, et M. de Marillac, archevesque de Vienne, grand et sçavant prelat, qui, du regne du roy François, avoit esté fugitif en Constantinople à cause de la nouvelle religion, dont il estoit à tort soupçonné, ce qui fut cause de son advancement, dont j'en parle ailleurs, et puis fut archevesque [2].

Ceste ambassade du roy ouye, qui luy offroit toutes sortes d'amitié, et à tout l'empire, trop discourtoisement fut respondu: que quand le roy auroit faict restitution des villes imperiales de Metz, Toul et Verdun, qu'ils croyroient à ses paroles.

M. Marillac, qui estoit subelin à bien parler, ne faillit à leur bien repliquer, non pourtant si bravement comme eust faict M. de Bourdillon,

[1] La chronique de Bayard, par le *Loyal Serviteur*, dans cette collection du Panthéon

[1] Le manuscrit 8771 ajoute: « Ou par la fenestre. »

[2] Le manuscrit 8771 ajoute: « En laquelle dignité n'y croyoit guieres, comme on le disoit à la cour, ce que j'ay veu. »

s'il eust eu la parolle pareille; si en dict-il pourtant sa rastellée, en bravant fort.

Sur ce ils furent congediés; et eux de retour, en ayant faict leur rapport au roy, il jura qu'il se repentoit cent fois de les y avoir envoyés, et faict si honnestes offres qu'il leur avoit faict. Enquoy il y songea pourtant à se tenir sur ses gardes en sesdictes villes, et surtout à Metz, bien qu'on ne les craignist guieres; car on n'avoit pas craint le frere, plus puissant et plus grand homme de guerre, qui n'y avoit rien faict.

Après la mort du roy Henry, le roy François y envoya vers ledict empereur, pour ce mesmes subject de visite que j'ay dict, le seigneur de Montpezac, qu'on disoit à la cour une très belle charge et ambassade pour luy, pour estre jeune, et n'estre guieres advancé en charges et grades, sinon qu'il estoit simple lieutenant de la compaignie de M. de Guyse; mais son capitaine, qui gouvernoit tout lors, luy valut cela ce coup. Donc, en eschange, lorsque les dix-huict chevalliers furent faicts à Poissy par le petit roy François II, on passa la paille par le bec audict Montpezac, qui y estoit present, que tous ses compaignons eurent cet ordre, et luy point; d'autant qu'il avoit espousé la fille du marquis de Villars, aujourd'huy madame du Mayne, en secondes nopces, et avoit, par ce moyen pris l'alliance de Montmorency, qui n'estoit pour lors trop aymée de la maison de Guyse.

Et voylà la frasque qui fut donnée audict de Montpezac en recompense de ceste dicte ambassade, lequel s'en acquicta fort bien, car il avoit bonne façon, et parloit fort bien: et, à toutes pareilles offres qu'il fit de la part de son roy à l'empereur, il luy fit toute pareille responce pour ces villes, et que luy et les princes de l'empire les vouloient avoir.

Il s'en retourna donc ainsy, après avoir esté bien traicté de luy, et eu pour present un beau buffet d'argent, de la valeur de dix à douze mille francs, qu'il me monstra à son retour à la cour à Amboise, lors de la conjuration, et me conta le tout, car nous estions fort proches parens; et me loüa fort cet empereur, tant pour affaires d'estat que de guerre. Comme de vray, tant qu'il a esté roy des Romains, il a faict tousjours bravement teste à ce grand sultan Solyman, ores le guerroyant comme il pouvoit, ores l'amadouant par trefve, jusques-là que, luy venant à l'empire, ledict sultan luy envoya demander la trefve.

Si fut-il pourtant fort malheureux en ses guerres faictes par aucuns de ses lieutenans, comme par le seigneur de Roquandolf, qui pourtant se monstra tousjours brave et vaillant capitaine, mais malheureux, et qui assista fort bien à ce grand comte palatin au siege de Vienne.

Il eut aussy d'autres capitaines, bien qu'ils fussent bons, mais il fut aucunement malheureux en eux. Paulo Jovio en descrit assez sans que j'en die davantage.

Ce dict empereur n'eut pas grand partage des biens de la reyne sa mere, estant la coustume d'Espaigne que le tout va à l'aisné de la maison, ny rien de la Flandres, son aisné le traictant en cadet, et prenant tout pour luy, en gaignant l'amitié de ses braves soldats espaignols, par le moyen desquels il cousoit et tailloit comme il vouloit: et toutesfois, s'il eust voulu, il l'eust bien brouillé en son estat et son empire, et s'il eust voulu s'allier et joindre avec les princes protestans, qui l'eussent fort desiré; car un brouillon ne recherche qu'à brouiller un autre. Mais luy, qui estoit sage et bien advisé, n'y voulut jamais entendre, considerant le mal et le deshonneur qui luy escheroient de la desunion de son bon frere, et que possible seroit la ruyne de tous deux.

Aussy l'empereur l'assistoit de ce qu'il pouvoit, et Ferdinand luy en rendoit de mesmes; tesmoing le secours qu'il donna à M. de Bourbon pour Pavie, et la prise de nostre roy; ce qui servit fort à l'un, et nuisit fort à l'autre. L'empereur aussy luy ayda bien en ses royaumes de Boëme et de l'Ongrie.

Il n'estoit pas si bouillant et mouvant comme l'empereur; il estoit plus froid, et tenoit cela de son ayeul Ferdinand, mais non pourtant si corrompu, et estoit plus homme de bien, dont il en portoit le nom, et l'empereur, celuy de ce brave Charles, son grand ayeul. Souvent ceux qui portent les noms de leurs ayeuls leur ressemblent voulontiers, comme je l'ay veu observer et discourir à aucuns philosophes.

Ce Ferdinand, de mesmes que son ayeul, porta ses cheveux tous longs, et ne les fit jamais couper, dont j'en fais un conte plaisant ailleurs.

Pour fin, cet empereur Ferdinand vesquit et mourut en fort homme de bien.

Il se dict et se lit que l'empereur Charles, après qu'il eust resigné son empire à son frere, comme quasi s'en repentant, il l'envoya prier de le resigner au roy son fils, et fit en sorte que les eslecteurs l'esleussent empereur, et que meshuy, estant fort sur l'aage, il devoit faire de mesmes que luy, quicter le monde, et servir Dieu.

Ledict Ferdinand fit responce qu'il en vouloit parler ou faire parler premierement à Maximilian son fils, et en sçavoir son opinion, lequel estoit vice-roy en Espaigne, créé des que le roy Philippe alla prendre possession des Pays-Bas; de laquelle charge l'on s'estonna que l'empereur l'en avoit chargé, puis que Ferdinand son pere n'avoit rien eu du bien de sa mere de par delà. Mais il fut si sage, qu'il n'y voulut faire aucune revolte, ny semblant d'en avoir ressentiment; fut ou qu'il craignist la grand force et bonne fortune de l'empereur, ou que sa femme, fille de l'empereur, très sage et vertueuse, l'en empeschast.

En fin, Ferdinand ayant faict venir son fils vers luy, et luy ayant conféré ceste proposition de l'empereur son frère pour ceste resignation du pere à son fils, il luy fit responce belle et bonne: qu'il le prioit de ne s'en desfaire point, et qu'il le gardast encor, et que pour luy il n'en vouloit quicter sa part à son cousin, et qu'il avoit le cœur assez hault et l'estomach assez bon pour digerer et avaller ce grand morceau, aussy bien que son cousin: comme de faict, après la mort de Ferdinand son pere, les eslecteurs ne faillirent de l'eslire empereur, le cognoissant très valeureux, vertueux, sage, et fort digne à gouverner cet empire.

ENCOR DE L'EMPEREUR MAXIMILIAN.

Ainsy l'ay-je ouy descrire à nostre roy Henry III, qui disoit que c'estoit le prince du monde à qui il desiroit le plus de ressembler, et qui luy revenoit le mieux.

Il avoit raison, en ayant faict preuve grande de sa vertu et de sa foy magnanime, lors qu'estant party de Pouloigne à la desrobée et grandes traictes, il se vint jetter, quasy par manière de dire, entre ses bras à sauvetté: il l'y receut, et le traicta très honorablement, non pas seulement en empereur ny en compagnon, mais quasy luy deferant beaucoup. Et bien qu'il fust fort poussé et persuadé des princes d'Allemaigne sur la remise des villes impériales, rien pour cela; il ne luy en parla que fort peu, et comme frere. Il ne fault point doubter que, s'il eust repris le chemin de l'aller, qu'il ne fust esté retenu par les autres princes allemans; mais il luy assista fort bien d'un autre chemin vers la Charantye et ailleurs; en quoy il monstra bien sa magnanimité et sa sincere conscience, qui d'ordinaire est fort legere et porte petit poix en la balance des roys et princes, dict-on, en chose où il y va de l'ambition et du proffit.

Il a supporté, comme son pere, de grandes guerres durant son empire, et en toutes s'est monstré un très sage et vaillant capitaine, surtout lors quece grand sultan Solyman vint, pour sa dernière main, en personne et avec de très grandes forces, luy mettre le siege devant Siguet; dont il ne s'en estonna pas, mais bravement se mit en campaigne pour luy livrer battaille, s'il fust venu à propos, ayant assemblé une fort belle et gaillarde armée, nompareille pourtant à celle de son ennemy, qui montoit à plus de cent mille hommes. Il fut pourtant si bien assisté des princes d'Allemaigne, des Italiens et autres, tant d'hommes que d'argent, qu'il monstra bien par là qu'il estoit fort aymé, et avoit une grande creance parmy les chrestiens. M. le duc de Ferrare, très brave et vaillant prince, qui avoit espousé sa sœur (grand dommage certes dequoy il ne laissast après luy de sa noble et genereuse race), sans y envoyer, l'alla trouver en personne. Il luy mena quatre cens gentils hommes volontaires, qu'on nomme là Advanturiers, trois à quatre cens arquebusiers à cheval, deux cens chevau-legers et cent hommes d'armes payés, fust ou d'argent du sien, ou de celuy du roy de France, ayant, tant qu'il a vescu, tenu de luy cent hommes d'armes de ses ordonnances soldoyés.

M. de Guise son nepveu, lors fort jeune, l'alla trouver pour son plaisir, avecques une belle noblesse françoise.

Pour fin, ce brave empereur fit si bien, qu'il se dira d'icy à mille ans que, dessoubs luy

et son empire, le plus grand prince en tout, et monarque des Ottomans, voire du monde, mourut en ce siege de Siguet, renommé à jamais par sa belle mort et très honorable, n'ayant voulu mourir ailleurs, dict-il, qu'au mitan de l'exercice qu'il avoit tousjours aymé et mené en sa vie.

Qui voudra plus au long sçavoir les faicts et les louanges du pere et fils, Ferdinand et Maximilian, en trouvera prou par les livres qui ont esté escrits de leurs valeurs qu'ils ont monstré aux guerres d'Ongrie, de Boëme, Pouloigne, Transilvanie, tant faictes de leurs mains que de leurs braves capitaines : parquoy je n'en parle plus.

IV.

L'EMPEREUR RODOLPHE.

L'empereur Rodolphe, qui imperie aujourd'huy, bien qu'il n'ayt esté souvent en campaigne comme ses predecesseurs, si a-il monstré avoir du courage et de l'esprit, et ne s'est point estonné; car il a esté fort traversé quasy tous les ans. Il luy a fallu supporter de grandes forces que le grand Turc luy a jetté sur les bras, ores vainqueur, ores vaincu et battu, et sur tout ne s'est point estonné des grandes menaces et preparatifs qu'il a faicts sur Vienne, de laquelle il ne fut jamais si voisin qu'il est ast'heure, dont Dieu le garde de la prise.

Enfin, cet empereur a bien pourveu à tout son faict, que Dieu l'a preservé de grands coups, ayant esté assisté de bons et grands capitaines. Je n'en parle plus, car il s'en est faict plusieurs livres, et s'en faict tous les jours, des belles guerres qui s'y sont faictes et s'y font encor, pour lesquelles s'en sont faictes et se font souvent, par le commandement de la Sainctetté, jubilés, de belles devotions, prières et processions. Et il a esté fort bien servy et assisté de bons et braves capitaines allemans, italiens, hongres, boëmes, albanois et autres, et sur tout de ces deux braves capitaines, l'un, ce brave Charles, comte de Mansfeld, qui, très bien façonné aux guerres de Flandres, de France, et autres, monstra bien ce qu'il avoit apris et sçavoit faire : j'en parle ailleurs; l'autre, M. le duc de Mercure, brave, vaillant et hasardeux prince certes, dont j'en parle aussy ailleurs en son discours à part.

Je les laisse donc là ast'heure pour venir à ce grand duc d'Albe, que l'empereur cy devant a mis et colloqué avec les trois grands capitaines.

V.

LE DUC D'ALBE.

Ce grand duc d'Albe donc suivit l'empereur son maistre, tant en ses guerres qu'il commança, qu'en celles qu'il paracheva avecques luy.

Il eut cet honneur, à la retraicte de son voyage d'Ongrie vers l'Italie, l'empereur menant l'advant-garde, de mener l'arrière-garde, avec les lansquenets et la cavallerie espaignolle : et le marquis del Gouast menoit la battaille avec l'infanterie espaignolle et les chevalliers de la garde. Avec l'empereur estoit Ferdinand de Gonzague avec les chevau-legers, desquels il estoit general.

J'ay ouy raconter à une grande dame de la cour, où elle estoit pour lors du passage de l'empereur par France. Qu'il luy monstroit grand amitié et faveur, et qu'il paroissoit de bonne façon, mais fort froide et retirée, et qui ne s'advançoit pas tant que Le Peloux, brave gentilhomme françois, qui avoit suivy M. de Bourbon en sa defortune; mais il se monstroit lors plus entrant et plus bravasche que le duc d'Albe, bien qu'il fust de belle façon, comme j'ay dict, et de belle et haulte taille. Si bien que l'empereur disoit quelquefois aux dames qu'il entretenoit : « Voylà le duc « d'Albe, que j'ayme bien ; il est encor jeune « (bien qu'il se monstrast vers l'aage de trente « ans), il n'a pas encor veu ce qu'il luy faut; « mais je vous asseure qu'il sera un jour un « grand homme de guerre, car il est de fort « bonne et malheureuse race; aussy qu'il a bon « commencement et que je l'advanceray selon « ses merites, desquels j'ay bonne esperance. « Je voudrois qu'il ressemblast un peu Le Pe- « loux d'une chose, qu'il fust plus entrant qu'il « n'est en compaignie; car Le Peloux, il sçait

« aller, venir, et veult entrer partout. Aussy est-« il un François bouillant et effronté; l'autre « est un Espaignol froid et discret. »

Dont ne fault doubter que Le Peloux ne le fist à dessein, possible par l'advis et commandement du maistre, parce qu'il avoit de fort bonnes parties en luy, mais principallement pour monstrer, comme bravasche et presumptueux, à son roy, toute sa cour et sa nation, que, pour les avoir quictés, pris et choisy autre party estranger, et autre maistre, le plus grand de la chrestienté, il ne se soucioit guieres de la France ny du roy non plus : aussy l'empereur luy faisoit fort bonne chaire.

Bref, il paroissoit et bravoit fort; possible aussy pour cet artifice, et pour monstrer et faire venir l'envye à d'autres gentilshommes françois de le suivre, que, puisqu'il traictoit si bien les pauvres bannys de M. de Bourbon, il en fairoit de mesmes aux autres s'ils s'y vouloient retirer. Quelle gloire et presumption estoit-ce à ce fugitif et denaturé François [1] de faire là telle parade de sa faveur devant son roy et ses compaignons du pays, auxquels il ne celloit sa fortune, qu'il leur faisoit encor plus grande qu'elle n'estoit ! Ceste dame disoit que le roy en avoit quelque certain petit despit en soy; mais il le cachoit. Je croy qu'il y a force gens, mauvais François [2], qui voudroient estre bannis à ce prix.

Ledict Peloux aussy servoit son maistre en ses amours; car le roy, son bon frere, luy voulut faire chere entiere pour luy faire servir une belle et honneste dame de la cour pour lors, et en tirer ce qu'il voulut, dont il en laissa à la France une race après luy qui ne se peut dire pour ast'heure.

J'ay veu le portraict dudict Peloux dans le cabinet de madame de Fontaines de Chalandray (estant fille pour lors de la reyne Leonor, et la disoit-on la belle Torcy), qu'elle me louoit fort. Aussy monstroit-il une belle representation d'un gallant homme, mouricaut pourtant, ressemblant un peu à son frere, que j'ay veu lieutenant du marechal de Brissac en sa compaignie de gens d'armes, qui estoit certes un brave et vaillant capitaine, et qui n'en devoit rien à son frere.

Mais, pour retourner au duc d'Albe, il fault croire que, dès lors qu'il se mit aux guerres, il ne chauma pas d'en apprendre et en faire valoir de bonnes leçons en toutes ces belles expeditions qu'il a faictes en ses lieutenances generalles qu'il a eu de ses maistres à part, ou soubs leurs personnes en la guerre d'Allemaigne, en Italie, en Lombardie, en Piedmont, au royaume de Naples, en Flandres, et de frais en la conqueste de Portugal.

Bref, en tant de lieux le nom du duc d'Albe s'est tant faict sonner, que rien que le duc d'Albe n'oyt-on encor que raisonner par la chrestienté; et est mort en reputation d'avoir esté un grand capitaine et avoir peu failly soubs ses charges, en despit du dieu Mars, qui est un dieu fort traistre et ambigu, qui faict souvant bruncher lourdement ceux qui le suivent.

Il eut cet heur et honneur, en la battaille des protestans, d'avoir très bien combattu et bien commandé en l'advant-garde avec M. de Savoie, qui y commandoit aussy, mais il estoit encor fort jeune. Aussy l'empereur le luy associa, pour estre vieux capitaine.

Il se monta ce jour sur un cheval d'Espaigne tout blanc, armé tout à blanc, et de grandes et longues plumes blanches qui luy pendoient sur sa sallade et sur les épaules bien bas.

Il monstroit bien par là qu'il vouloit se signaller et paroistre pardessus les autres, comme il fist, tant par ses belles enseignes que par sa prouesse qu'il monstra ce jour : et fut si heureux encor, que le duc de Saxe fust pris si près de luy qu'il le mena et le presenta le premier à l'empereur (beau present certes, et digne de bonne recompense) avec les autres qui y avoient aydé.

Il eut un peu de malheur en Piedmont; car l'empereur et le roy d'Angleterre l'y ayant envoyé, voire en toute l'Italie, pour general, avecques une fort grosse et belle armée, très bien garnie de tout ce qu'il luy falloit, tant de gens de guerre que grand attirail d'artillerie, et sur tout de si grande quantité de pyonniers, pour, à la mode des Turcs, remuer de grand terre, et combler les fossés de bois et fascines, qu'il brava et assura, non pas seulement de

[1] Le manuscrit 8771 dit : « Quelle gloire et contentement estoit-ce à ce brave fugitif de faire la telle parade, etc. »

[2] Au lieu du *mauvais françois*, le manuscrit 8771 dit : « Tant bons françois fussent-ils, ou autres. »

lever le siege de Vulpian, mais de reconquerir en peu de temps tout le Piedmont, ainsy que je l'ay ouy raconter à de vieux capitaines françois et estrangers qui estoient de ce temps. Mais tant s'en fallut, qu'il ne peut pas prendre Santiac qu'il assiegea, où M. de Bonnivet, couronnel de l'infanterie françoise, s'estoit jetté dedans avec Ludovic de Birague et autres bons capitaines, dont j'en parle ailleurs; et fut si bien deffendu, qu'il en leva le siege. Dont en ce siege il n'en fut trop loué; car la place ne venoit d'estre fortifiée que de frais et à la haste.

Il eut encore ce malheur, qu'à sa barbe, ce brave entrepreneur et aussy bon executeur, M. de Salvoyson, luy enleva Montcalvo par escalade.

L'on le dict en ce voyage malheureux, mais non qu'il faillist en sa charge et y perdist sa réputation, car, si petite tasche, il la rabilla fort bien vers le royaume de Naples, et vers Rome contre le pape, lorsqu'il fit bravement teste contre ce grand capitaine M. de Guyse, quand il luy rompit ses desseins et du Pape, qu'il eust bien faussé dans sa ville de Rome, voire pris, disoit-on alors, comme je l'ay ouy dire dans Rome mesmes, s'il eust voulu. Mais il eut respect au Sainct Siege pour n'estre blasmé d'une telle entreprise et prise, comme fut le prince d'Orange pour celle du pape Clement; dont j'ai ouy dire encor que l'empereur n'en fut pas pourtant trop content de ce respect, et qu'il devoit avoir poussé plus oultre, selon sa devise, et que la gloire fust estée à jamais immortelle pour luy que d'avoir pris deux papes.

S'il se monstra là donc trop respectueux, il se monstra bien de l'autre costé fort sage et advisé, d'avoir rompu les fœux et furies de ceste armée dudict M. de Guyse, si deliberée et fraische, qu'elle ne demandoit que combattre; mais, comme un Fabius Maximus, par sa cunctation et temporisement, fit aller nos fœux en vapeurs et fumées. Toutesfois, ne fault point doubter que, si le pape n'eust point failly audict M. de Guyse et à sa promesse, les choses ne fussent pas allées ainsy: et disoit tout le monde alors qu'il fust demeuré quelque chose dudict duc, et luy eust fallu se retirer viste dans Naples: j'en parlerai ailleurs.

Ils se cognoissoient tous deux, et à bonnes enseignes, dès le siege de Mets, où ledict duc estoit lieutenant de l'empereur en ceste armée et en toutes les expeditions qui se firent là: et pour ce M. de Guyse ne le craignoit guieres, ny là ny ailleurs.

Quand deux grands capitaines comme ces deux là se sont tastés une fois en tels hasards, sieges, combats et rencontres, celuy qui a eu du pire, comme l'eut ceste fois l'empereur et le duc son lieutenant, volontiers ils en craignent la seconde touche.

Bref, il n'y alla rien pour ce coup, en ce voyage d'Italie, ny de l'un ny de l'autre: et comme deux braves combattans en une estoquade, après qu'ils ont bien faict leur devoir, viennent à estre separés par les juges et mareschaux de camp, se retirent avec esgal honneur, ainsy firent ces deux grands capitaines.

Long-temps après vint la guerre de Flandres contre les rebelles qui se faisoient appeller *les Gueux*, sot nom pourtant et mal heureux en tout! Le roy son maistre l'y envoya son lieutenant, et encor son general, où il passa gentiment, non avec un grand embarras ny multitude confuse de gens de guerre, mais se chargea seulement d'une petite et gentille troupe de braves et vaillans soldats bien choisis des terzes de Lombardie, de Naples, de Siciles, de Sardaigne, et d'une partie de celuy de la Golette, montant le tout à dix mille hommes de pied, tous vieux et aguerrys soldats, tant bien en poinct d'habillement et d'armes, la pluspart dorées et l'autre gravées, qu'on les prenoit plustost pour capitaines que soldats: et fut luy le premier qui leur donna en main les gros mousquets, et que l'on veid les premiers en guerre et parmy les compaignies; et n'en avions point veu encor parmy leurs bandes, lors que nous allasmes pour le secours de Malte; dont despuis nous en avons pris l'usage parmy nos bandes. mais avec de grandes difficultés à y accoustumer nos soldats, comme j'en parle au livre des couronnels. Et ces mousquets estonnerent fort les Flamans, quand ils les sentirent sonner à leurs oreilles; car ils n'en avoient veu non plus que nous: et ceux qui les portoient les nommoit-on Mousquetaires; très bien appoinctés et respectés, jusques à avoir de grands et forts gojats qui les leur portoient, et avoient quatre ducats de paye; et ne leur portoient qu'en

cheminant par pays : mais quand ce venoit en une faction, ou marchans en battaille, ou entrans en garde ou en quelque ville, les prenoient. Et eussiez dict que c'estoient des princes, tant ils estoient rogues et marchoient arrogamment et de belle grace : et lors de quelque combat ou escarmouche, vous eussiez ouy crier ces mots par grand respect : *Salgan, salgan los mosqueteros ! Afuera, afuera, adelante los mosqueteros* [1] *!* Soudain on leur faisoit place; et estoient respectés, voire plus que capitaines pour lors, à cause de la nouveauté, ainsy que toute nouveauté plaist.

Je les vis alors passans par la Lorraine, et les y allay veoir exprès en poste, tant pour leur renom, qui en resonnoit et retentissoit par tout, que pour y revoir aucuns capitaines et soldats que j'avois veus et cogneus en l'armée que le roy d'Espaigne avoit envoyé à Malthe, M. le marquis de Pescayre en estant le general ; et n'y avoit qu'un an quasy que je les y avois veus. J'y en vis plusieurs, qui me recogneurent avec force caresses gentilles et militaires à l'espaignolle ; car je parlois lors espaignol aussy bien que françois; et vous diray que, sans la seconde guerre civille que je voyois se preparer, j'allois avecqu'eux ; et avois desbauché un gentilhomme provençal, nommé Valon, gentil et vaillant compaignon, mon grand amy (il mourut à La Roche-La-Belie à l'escarmouche et prise de M. de Strozze; j'en parle ailleurs : il estoit à M. d'Anjou, frere du roy), pour aller tous deux ensemble ; car j'avois faict la reverence au duc d'Albe, qui me recogneut, et me fit fort bonne chere, par ce qu'il m'avoit presenté quelques années devant au roy d'Espaigne à Madril, par la priere de ceste bonne et genereuse princesse la reyne d'Espaigne, à mon retour du voyage du Pignon de Belys en Barbarie et de Portugal, et que je l'avois aussy veu et salué à Bayonne, à l'entreveue du roy et des reynes.

Or, pour retourner encor à ceste gentille et gaillarde armée, elle estoit composée, comme j'ay dict, du terze de Naples, dix-neuf enseignes, maistre de camp dom Santie de Leve; du terze de Sicile, dix enseignes, maistre de camp Jullian Romero, que j'avois fort cogneu, comme j'en parle ailleurs; du terze de Sardaigne, dix enseignes, maistre de camp dom Gonzallc de Bracquamont; du terze de Lombardie, dix enseignes, maistre de camp dom Sanctie de Londogua; et pour maistre de camp general, ou, pour mieux dire, couronnel commandant à tous (car tel l'avoit esleu le duc d'Albe), Chapin Vitelly, gentilhomme italien, très grand et advisé capitaine, dont j'en parle ailleurs. Grand cas pourtant que les Espaignols souffrirent un Italien leur commander en telle dignité ; mais ils le permirent estant choisy de leur brave general, et qu'ils le trouverent fort capable, doux et gratieux, et qui leur sçavoit commander gratieusement et de grace : j'en parle ailleurs.

Le grand prieur don Hernand, son fils bastard, estoit general de la cavallerie, composée de quatorze compaignies de lanciers, et quatre d'arquebusiers à cheval, que despuis on a appellé parmy eux et nous carabins. Plus, il y avoit quatre cens courtisanes à cheval, belles et braves comme princesses, et huict cens à pied, bien en point aussi.

Ce grand prieur estoit fort aymé de son pere, autant que ses enfans legitimes : aussi estoit-il homme de grand valeur et merite. Il fut pris aux premieres guerres par le bastard du roy de Navarre, se tenant à La Rochefoucaud, et y faisant ses courses et retraictes, par l'assistance de madame la comtesse de La Roche, mais aussy tost eslargy; car la paix avoit esté faicte devant Orleans, et la cour retirée à Amboise, où je vis la reyne fort en colere de ceste prise contre M. le prince et le comte de La Rochefoucaud, et parla bien à eux; lesquels aussy tost manderent le lascher, ce qui fut faict; et vint audict Amboise trouver le roy et la reyne, qui se monstroit avoir bonne façon, et fit gentiment sa charge. Du despuis je le vis à Malte, où fut notée une chose, que le grand-maistre, qui se faict là respecter quasy plus qu'un roy, et tous luy deferent tout de mesmes et parlent à luy avec toutes reverences, tousjours la teste descouverte ; mais ne faisoit pas cela ledict grand prieur, que M. le grand-maistre ne le fit aussy tost couvrir, et luy defera beaucoup. Plusieurs noterent cela aussy bien comme moy.

Or pour faire fin, à ceste belle armée que

[1] Que les mousquetaires sortent, qu'ils marchent en avant.

ce duc emmena en Flandres, il fit si bien par la valleur de luy et d'elle, et rangea si bien les Flamans à leur devoir et obeissance, qu'il s'en fit eriger une statue de marbre en signe de triumphe et trophée, qui fut posée en la grand place d'Anvers, s'estant donné et attribué un tiltre en grec, autant à dire que *glorieux et superbe*. Du despuis, ceux d'Anvers estans les plus forts, l'abbattirent et rompirent en mille pieces, pour un autre trophée que le bon pape Pie quinte luy envoya, une sallade et une espée beniste, qui est un present et honneur qui a coustume d'estre donné par les papes aux grands princes et illustres capitaines qui ont combattu pour le soustien de l'Église bravement, et en sont sortis victorieux; ainsy que fit de mesmes le pape Paulo terze Ferneze, à l'empereur Charles, après sa victoire des protestans, et triumphé d'eux; et comme fit aussy devant tous eux le pape Jules II [1] à l'endroict des Suisses, y adjoustant de plus l'estendard general de l'Église, les baptisans par le beau nom de restaurateurs et protecteurs de la saincte Eglise : autant de flatterie et de vanité pour eux, si le roy François ne les eust bien battus à Marignan. Le pape Paulo quarto, dict Caraffe, envoya par son nepveu le cardinal, au roy Henry II, un chapeau, que j'ay veu, quasy faict à l'albanoise, de drap d'or, et une espée dorée, pour luy demander secours, rompre la trefve et faire la guerre; don certes qui fut très malheureux pour la France.

Il est temps meshuy de finir le discours de ce grand duc; mais auparavant fault dire comme estant retiré en sa maison, où le roy son maistre l'avoit confirmé pour quelque consentement d'un certain mariage clandestin que son fils avoit faict en sa cour ou ailleurs, si bien que, sans ses grands services, il en eust paty, tant ce roy estoit grand observateur de la justice; estant donc ainsy retiré, il se donna la garde que le roy pour un matin luy envoya un courrier, avecqu'une fort petite simple lettre avecques ces mots : «Ne faillez, aussy tost la «presente veue, de vous en aller en telle part;» (il me semble avoir ouy dire que c'estoit à *Aroyo del puerco*, ou à la *Raya de Castilla y de Portugal*, où j'ay esté) «à un tel jour, «vous y trouverez le rendez-vous de toute mon «armée, laquelle vous prendrez, et la menerez «droict et aussy tost en Portugal pour me le «conquester.» Ce qu'il fit sans s'arrester nullement sur son despit et mescontentement, ny sans faire la moindre difficulté du monde. Il voyoit bien à quel maistre il avoit affaire. Ha! que je sçay beaucoup de princes, grands seigneurs et capitaines, et gentilshommes, de par le monde, qui ne fussent pas estés si aisés à partir et à s'appaiser ainsy si malcontens: il eust bien fallu plus d'un courrier et plus que d'une simple lettre. J'en ay bien veu des exemples.

Ce grand duc donc, sans aucun respect de serment, d'injure et mescontentement, s'achemine et faict sa conqueste, si prestement et heureusement que son maistre se contenta fort de luy, et s'en faict roy paisible, comme nous avons veu et le voyons encor.

Voylà comm' il a bien servy le fils, comm' il avoit bien servy le pere, l'empereur, duquel il n'en parloit jamais que la larme à l'œil, le regrettant extremement et le servant de pure et vraye affection, non de telle qu'il faisoit le fils, lequel, disoit on, il servoit comme quasy par contrainte.

J'ay ouy raconter à un religieux espaignol, très habile homme, que ce grand duc, advant que mourir, il se sentit attaint, en sa conscience, des cruautés qu'il avoit faict ou faict faire en Flandres, dont il s'en confessa, et en monstra une grande contrition et apprehension que son ame en patist. Ce qui estant rapporté au roy d'Espaigne, il luy manda, pour un grand reconfort, que, quant à celles qu'il avoit exercées par l'espée de sa justice, qu'il ne s'en mist autrement en peine, car il les prenoit toutes sur soy et sur son ame; quant aux autres qu'il avoit faictes par l'espée de guerre, que c'estoit à luy d'y penser et d'en respondre en son propre et privé nom. Quel reconfort pour la fin de ses jours! Julles Cæsar n'en fit pas de mesmes à l'endroict de ses soldats, le jour avant la battaille de Pharsale, dans la harangue que Lucain nous represente, où il les prie et remonstre leur devoir; et tant qu'ils demeneront les mains, qu'ils n'ayent devant eux nulle image de pitié. «Tuez tout, leur dict-il,» n'espargnez ny peres,

[1] Le manuscrit 8771 ajoute : «Et le bon rompu,» c'est-dire Louys XI.

« freres, cousins, ny aucuns de vos proches, sans « aucun respect ny pardon; je prens tout sur ma « coulpe et sur mon blasme. » Le roy d'Espaigne n'avoit garde d'en dire de mesmes dudit duc, car il sçavoit bien que l'un et l'autre en avoient trop faict, et que les diables leur pourroient jouer une trousse en cachette; et par ainsy se deschargeant l'un sur l'autre, qui auroit moins de charge se sauveroit plus aisement d'eux. Voylà ce que m'en dict ce bon religieux de l'un et de l'autre. Enfin ce grand capitaine mourut en l'aage de quatre-vingts ans ou plus, chargé de force chapeaux de victoires, de triumphes et de trophées, monstrant, jettant, et produisant encor en son vieux tronc tousjours quelques petits jettons verds, vigoureux, et tous genereux, ny plus ny moins qu'un beau, grand et vieux arbre jette de ses racines quelques gentils et verds arbrisseaux qui denottent bien qu'il a esté d'autres fois l'honneur d'une grande forest, ainsy que ce grand duc l'a esté de son pays d'Espaigne : lequel, oultre ses vaillantises, prouesses et sages conduictes, je puis dire que ce seigneur, tout vieux qu'il estoit, monstroit bien une bonne grace et belle apparence en toutes ses actions.

Il fut un des principaux conducteurs, à l'entreveue de Bayonne, de la reyne d'Espaigne, sa bonne maistresse, là où il fut veu par tous les seigneurs françois et autres, grands et petits, et les dames, en grande admiration en tous les combats à la barrière et courses de bagues qui se firent là. Le roy Charles l'avoit esleu pour l'un de ses mareschaux de camp avec M. le connestable. Il faisoit beau voir ces deux braves et honorables vieillards en ces honorables charges; et monstroient bien qu'en un bon jour de guerre ils avoient sceu mieux faire et à bon escient qu'en un fainct et de plaisir. M. le connestable deferoit tousjours à son compaignon comme à l'estranger; et la raison et l'usage le vouloient ainsy.

Le duc d'Albe servoit le roy avec autant de respect et reverence comme si ce fust esté son roy, lui donnant sa lance, la luy prenant, luy donnant sa picque, son espée, luy accoustrant son habillement de teste et ses autres armes, comme craignant qu'il ne luy en arrivast le mesmes inconvenient qu'au roy son pere, qu'il avoit veu mourir, tant il estoit soigneux de sa personne, disoit-il. Chascun l'en louoit fort; aussi la reyne sa bonne sœur le luy avoit fort recommandé; ce qu'il n'aymoit pas mieux.

Il aymoit le roy naturellement; car, bien qu'il fust fort jeune lors, il en presageoit de grandes valeurs et vertus qui luy escheroient un jour; comme de vray luy fussent-elles estées eschenes, sans la mort qui le print advant le temps.

Le roy luy faisoit des demandes de ses guerres passées et de l'empereur, qu'il s'estonnoit merveilleusement de son vif esprit et de son bon jugement, comme certes il l'avoit. Je vous laisse à penser, s'il eust eu plus longue durée, ce qu'il fust esté. J'en parle d'advantage en sa vie.

Le roy l'honoroit fort (en tenant sa petite grandeur pourtant tousjours comme s'il fust esté plus en aage) pour l'honneur qu'il portoit à la reyne sa maistresse. Certes il estoit grand, fust ou qu'il se tint sur sa chaire derrière elle quand elle estoit à table, ou qu'il l'accompaignast en marchant, ou parlast à elle, tousjours la teste descouverte, bien qu'elle le priast souvant se couvrir; car c'estoit la mesmes honnesteté et douceur. Aussy estoit-elle toute noble françoise, comme j'en parle en sa vie.

A tant, c'est assez parlé de ce grand capitaine; car j'en parle encor en plusieurs endroicts de mes livres. Meshuy, il est temps de finir en disant ce que deux braves vieux soldats me dirent une fois parlant de luy : *Ha! Señor, el buen padre de los soldados es muerto*[1]. Aussy en sa vie leur a-il donné de bonnes lipées, et de bons moyens pour gaigner la pièce d'argent, et mesmes aux curées de la Flandres. Et me disoient encor qu'ils s'y estoient veus pour un coup leur estre deues dix-huict payes, sans jamais s'en estre mutinés; aussy n'en perdirent-ils pas une. Quelle créance parmy eux, et quelle providence au chef!

Il partit d'avecques eux en grands regrets, quand il laissa sa place au grand commendador, qu'ils n'aymerent tant.

[1] Le bon pere des soldats est mort.

VI.

EL GRAN COMMENDADOR.

Si fut-il un bon capitaine. Il n'en fault autre preuve que la battaille de Lepante, le roy d'Espaigne l'ayant donné à dom Joan d'Austrie pour l'un de ses principaux conseillers et combattans près de sa personne, où il fut plus heureux qu'en Flandres, où les choses commencerent un peu à changer; dont je m'en rapporte à ceux qui les ont veues; c'est chose de frais.

VII.

LE ROY FERDINAND D'ARRAGON.

Or d'autant, comme j'ay dict, que je veux commancer par les Espaignols et puis finir par nos François, je vays un peu donner au roy Ferdinand d'Arragon, duquel, bien que les histoires de ces temps, et le tient-on encor parmy les Espaignols, qu'il n'a pas faict de grands combats ny de grandes guerres de sa main, ç'a esté un roy fort excellent en vertus et sages conseils.

Et si constamment, disent les histoires, il eust gardé ce qu'il promettoit, on n'eust trouvé guieres à redire en luy; mais il ne se soucioit de rompre sa foy, pourveu qu'il en tirast proffit. Il le monstra au roy Charles VIII, qui, advant son voyage de Naples, avoit traicté et juré avecques luy solemnellement, et pour ce luy avoit quicté la comté de Roussillon. Il s'alla en un tourne-main liguer avec ceux qui luy cuiderent oster la vie à la battaille de Fornoue, s'il ne se fust bien deffendu.

Il vendit après son pauvre oncle Federic, comme à beaux deniers au roy Louys XII; et partagerent son royaume et sa despouille, et le chasserent de son bien.

Il la rendit tout de mesmes audict Louys XII; car, pour une querelle legere et faicte à propos, il print sujet de le chasser du tout hors du royaume, et prendre tout pour luy.

Voylà comm' il faisoit bon marché de sa foy. Aussy lisez Philippes de Commines; vous y verrez les punitions que Dieu luy envoya. Encor en fut-il quicte à bon marché; car il le devoit despouiller comme il avoit faict les autres.

On le disoit fort tenant en sa despense; et pourtant, quand il fut mort, on ne luy trouva grands amas de tresors.

Il est vray aussy qu'il soubstint de grandes guerres, et contre les François et contre les Mores de Barbarie et Grenade, qu'ils avoient tenue plus de huict cens ans, et à ses portes; reduisant ce beau royaume, et l'unissant à celuy de Castille, ce qui fut certes un œuvre bien pie et sainct; et croy que Dieu luy en sceut plus de gré que de s'attaquer à nos roys de France très sacrés. Et à ceste saincte entreprise disoit-on que la reyne de Castille l'y avoit autant ou plus poussé, (car c'estoit une fort devote et religieuse princesse) qu'aucun grand zele[1] qu'il y eust, n'estant devotieux que par ypocrisie, couvrant ses actes et ambitions par ce sainct zele de religion, comm' il prit le royaume de Navarre par ce moyen.

Les entreprises et prises qu'il fit sur Oran, Alger et autres places de Barbarie et Afrique, luy raporterent aussy bien de l'honneur et de la reputation.

Estant fils second du roy Jehan d'Arragon, il vint à la couronne par la mort de son frere aisné, et fut roy de Castille par sa femme Isabelle. Deux heurs grands arrivés à luy tout à coup: Il fit faire la descouverte des Indes par ce grand personnage Christofle Coulon, pour le zele sainct de sa femme qu'elle avoit à convertir ces pauvres gens, plus tenant des bestes que des hommes; et luy, le fit pour la convoitise d'avoir de ce bel or, dont il en fit faire ces beaux doublons.

Il regna quarante ans assez heureusement: car s'il fut heureux d'un costé, il fut malheureux de l'autre, parce qu'il perdit son fils unique, qui luy mourut, et sa fille Jehanne, au moyen d'une certaine melencolie qui la prit emprès la mort de son mary le roy Philippe, et devint perdue de son sens et entendement, ayant laissé ses enfans jeunes, dont l'aisné n'avoit pas encor dix ans. Ce qui fut cause que ledict Ferdinand ne s'amusa guieres à Naples, où il en estoit allé prendre possession, bien que le peuple de là l'aymoit et le tenoit en grand estime, et l'eust fort voulu là; et s'en retourna en Espaigne avec sa seconde femme, Germaine de Foix, niepce du roy Louys XII, et

[1] Le manuscrit 8771 dit: « Et lui, le galant. »

sœur de ce brave Gaston de Foix; et passa à Savonne, où les deux roys se virent par une grande admiration et contentement, à voir leur façon de faire et apparance faincte ou vraye, et avec grande joie de toute la grande assemblée qui se trouva là pour voir ceste entreveüe bien estrange de ces deux roys, qui un peu auparavant avoient esté si grands ennemys à se couper la gorge, et alors devenus si bons amys et si bien reconciliés, non seulement de par ce nouveau parentage et alliance, mais d'assoupissement de toute hayne et d'offenses passées.

Nostre roy l'alla voir le premier dans sa galere, par un pont de bois qu'il avoit faict faire tout exprès sur le port. Et puis Ferdinand descendit à terre, et nostre roy le logea au chasteau qu'il avoit faict preparer pour luy, et le roy à l'evesché.

La reyne avoit son mari à la main droicte et son oncle à l'autre, tant brave et parée de pierreries et sumptueux habillement que rien plus, et y fut trouvée fort glorieuse et altiere : j'en parle ailleurs.

Voylà un grand changement de haynes et de reconciliations; mais toutes ces amitiés fainctes ne durerent guieres; car bien tost apres survindrent les affaires de la Romagne et la battaille de Ravenne, où ce roy espaignol se banda totalement contre nostre roy : et fiezvous en telles reconciliations, voire en telles gens de legere foy!

J'ay ouy raconter à un grand personnage ancien, qui le tenoit de son pere, que plusieurs en ceste susdicte entreveue de Savonne, voyant ces deux roys ensemble, allerent faire une comparaison de tous deux, comme par une certaine forme et maniere de sympathie. Tous deux avoient beaucoup de vertus et de valeurs, mais le nostre l'emportoit. Tous deux en premieres nopces espouserent deux belles, sages et très honnestes princesses : nostre roy la reyne Anne de Bretaigne, l'autre, Ysabelle de Castille, deux très riches heritieres, car la Bretaigne, encor que ce ne fust qu'un duché, valloit bien le royaume de Castille; toutes deux fort magnanimes, liberales et entreprenantes; toutes deux bien aymées de leurs marys et de leur peuple, aussy fort regrettées après leur mort. Et puis ces deux roys, pour la fin de leurs jours, et pour leur advancement à plustost mourir, espouserent deux secondes femmes, jeunes, belles princesses, qui les emporterent aussi tost dans le tombeau.

Nostre roy ne traisna guieres en sa maladie qui l'emmena, et mourut dans sa belle et noble ville de Paris. Et Ferdinand traisna fort d'une longue indisposition, et mourut en un meschant village, nommé Madrigalego (où j'ay esté), allant avec sa femme et sa cour à Seville pour changer d'air.

Sa mort vint mal à propos, disoit-on lors, pour la France : car, sans elle, son petit-fils Charles, du costé maternel, et le roy François se devoient entrevoir, et couper chemin à toutes les guerres qui vindrent après : possible n'estoit-il pas de besoing; car il luy fallut aller en Espaigne, en son nouveau royaume, après la mort de son pere, pour y mettre ordre.

Nos François appelloient ce roy Ferdinand, Jehan Gipon, je ne sçay pour quelle derision. mais il nous cousta bon, et nous fit bien du mal, et fut un grand roy et sage.

Il envahit injustement le royaume de Navarre au roy Jehan de Navarre, pour estre très bon et très loyal[1], et soubs ombre de quelque meschante excommunication que le pape Jules, ennemy de nostre roy et de sa couronne (comme j'en parle ailleurs), avoit[2] fulminée et jettée en ceste conqueste de Navarre.

Il s'ayda fort de Federic, duc d'Albe, oncle de nostre duc d'Albe dont j'ay parlé cy devant; et en parle ailleurs de cela.

VIII.

LE DUC D'ALBE FEDERIC, LE CONQUIERANT DE NAVARRE.

Ce Federic donc le servit très bien, l'ayant faict son lieutenant general en ceste dicte conqueste, qu'il fit fort subitement, et, qui plus est, la garda très bien contre les grosses forces que le roy Louys y avoit envoyées, qui n'y firent guieres rien qui vaille; cela se trouve

[1] Le manuscrit dit : « Et trop à la couronne de France. »

[2] Le manuscrit ajoute : « Par trop légèrement. »

dans un livre espaignol qui s'intitule : *La conqu de Navarra,* bien qu'on luy donnast assez d'affaires, estant assiegé dans Pampelonne, où il acquit beaucoup de gloire et de reputation d'y avoir faict en brave et vaillant capitaine; dont j'en parle ailleurs.

IX.

DOM CONSALVO HERNANDES DE CORDOVA.

Or, tout ainsy que ce roy Ferdinand s'ayda de ce duc d'Albe, et fut bien servy pour ceste conqueste de Navarre, il le fut de mesmes de Consalvo Hernandes de Cordova pour celle de Naples, qu'il fit de mesmes là son lieutenant general : et despuis, par ces beaux exploicts et haults faicts d'armes, les Espaignols luy donnerent le surnom et le tiltre de *gran capitan*, comme jadis au grand Alexandre et au grand Pompée. Et certes, il a esté très grand, très bon, vaillant et sage capitaine. Mais aussy, pour meriter tant le nom superbe de grand, il n'y a pas tant de quoy : car, en son premier advenement en ceste guerre de Naples, qu'il se voulut ahurter et s'esprouver à ce brave chevalier M. d'Aubigny, qu'on appelloit de ce temps-là le Chevallier-sans-reproche, qui commandoit en la Calabre, et, venant aux mains, le chargea si bien et si furieusement, luy et ses gens, que, tout *gran capitan* qu'il estoit (mais il n'avoit encor acquis ce nom), il s'enfuit très bien et beau et à belles erres, et comme dict l'Espaignol *à riendas sueltas* [1], jusque dans Rege, que bien luy servit de l'avoir trouvée à propos, car il estoit troussé. Les histoires de ces temps le disent, voire aucuns de ces pays encor, qui disent l'avoir appris de leurs peres et grands peres. Voyez Guichardin. Et, pour ceste faulte et tasche pourtant, il ne se laissa mourir de despit, comme aucuns que je diray dans ce livre ; mais, reprenant nouveau cœur, il rabilla bien son faict après par de belles choses qu'il fit. Il faut dire le vray du vray, mais aussi il faut qu'il en remercie les divisions qui se mirent parmy nos capitaines et chefs, qui luy firent bien le passage à sa fortune en toutes ses battailles, et rencontres et victoires qu'il gaigna sur nous ; et sur tout aussy faut-il qu'il remercie la mort de ce brave et vaillant comte d'Armaignac, et le peu de rafraischissemens de secours d'hommes et d'argent qu'eurent les nostres du costé de la France ; l'infidelité des estrangers aussy, qui quicterent nostre party contre leur foy promise ; les ruses espaignolles et temporisement y servirent beaucoup ; bref, tout nous y nuisit, jusques à la fortune et la destinéee, qui à l'envy se banderent contre nous. Mais, de nous avoir battus, chassés et defaicts tant à l'aise qu'on diroit bien, ce sont abus.

Je m'en rapporte au siege de Venouse, où estoit dedans ce brave Louys d'Ars, qui, après l'avoir tenu plus d'un an, en sortit par une très honorable composition, de laquelle j'en parle en son lieu.

Et, pour monstrer qu'audict Consalvo ses astuces luy servirent bien autant ou plus que ses vaillantises, il prit pour devise une grande arbaleste de passe, qu'on nomme ainsy, laquelle se bande avecques poulies, et ces mots escrits : *Ingenium superat vires*, comme voulant dire qu'il n'y a si belle force que l'esprit et l'industrie de l'homme ne surpassent; comme de vray, il n'y a homme, si fort soit-il ny geant, qui peust de la main bander ceste arbaleste ; mais avec cet engin fort aisement elle se bande. Ceste devise pourtant n'estoit point tant à l'advantage de ce grand capitaine; car en fin il n'y a que la vaillance pour bien couronner un brave et grand capitaine.

On dict, et ainsi escrit-on, que lors que le roy Ferdinand alla prendre possession de son royaume de Naples, à luy rendu tout paisible par ce grand capitaine, l'y voyant tant aymé et renommé, en conceut quelque mefiance et jalousie, comme il y estoit subject le bon prince, et non sans cause possible en cela ; et crainte qu'il voulust avaller le morceau qu'il avoit coupé, il l'emmena avecques luy en Espaigne, qui fut le dernier de ses jours glorieux ; et possible pour le mieux pour luy, parce que despuis il ne sortit point d'Espaigne, et n'eut plus le moyen d'exercer sa vertu, ny en guerre ny en paix, le roy lui ayant rongné ses morceaux si courts, qu'il n'en coupoit ny avalloit aucuns, si non a son vouloir.

Il estoit avecques luy à Savonne à l'entreveue de ces deux roys que j'ay dicte cy-devant, où il

[1] A bride abattue.

fut fort regardé et admiré d'un chascun pour ses nobles exploicts et victoires. Sur tous nostre roy en fit un grand cas, et voulut qu'il souppast en la mesme table où ces deux roys soupperent et la reyne d'Espagne, bien qu'il refusast fort cet honneur : mais nostre roy en pria fort Ferdinand de luy en faire le commandement de s'assoir; où estant, nostre roy prit grand plaisir de deviser avecques luy, et fort l'entretenir : de sorte qu'au jugement de tous les assistans ce jour-là ne lui fut moins glorieux que celui auquel il entra avec toute son armée victorieux et triumphant dedans Naples de nos defaictes françoises, ou de nos partisans, en Calabre, et à Cerignole, et au Garillan.

Hélas! j'ay veu ces lieux-là derniers, et mesmes le Garillan; et c'estoit sur le tard, à soleil couchant, que les ombres et les manes commencent à se paroistre comme fantosmes plustost qu'aux autres heures du jour, où il me sembloit que ces ames genereuses de nos braves François là morts s'eslevoient sur la terre et me parloient, et quasi me respondoient sur mes plaintes que je leur faisois de leur combat et de leur mort, eux accusans et maugreans par million de fois les endroicts de là, couverts de marests mal advantageux pour la cavallerie et gendarmerie françoise, qui ne peut là si bien combattre, comme elle eust faict ailleurs; ainsy que j'ay ouy dire à feu mon pere, qui fut blessé à la mort, combattant avecques M. de Bayard qui y fut aussy blessé. Belle Forest le dict aussy en sa Chronique sur le passage de ceste desconfiture.

C'estoient ces braves François, lesquels les Espaignols et Napolitains ayant à combattre, et apprehendant leur vaillance, faisoient difficulté de les attaquer, comme jadis ces braves Romains de Jules Cæsar craignirent de mesmes les Suisses.

Le comte de Montelon, pour les assurer, leur dict : « Ah! compaignons, ne pensez pas que ces « François que voyez là soient ces François que « les histoires anciennes ou fables (c'estoient « pourtant vérités) nous ont representés par ces « braves paladins et braves chevalliers errans « qui fendoient et fondoient tout ce qui se pre« sentoit devant eux. Non, ce ne sont ceux-là, « ains ce ne sont autres gens de guerre comme « nous : allons à eux. » Ce petit mot d'harangue les assura.

Pour retourner d'où j'estois party, il faut sçavoir que si nostre roy fit bonne chere à ce grand capitaine, Ferdinand la fit de mesmes à M. Louys d'Ars et à M. de Bayard, disant au roy ces propres mots : « Monsieur et frere, « voylà deux bons et braves serviteurs que vous « avez là. Qui en a de tels les doibt bien gar« der. » Quel los pour eux! Voyez le roman de M. de Bayard.

Or en fin, pour achever, ce grand Consalvo mourut un peu advant le roy Ferdinand, retiré de sa cour en sa maison, mal content. Toutesfois le roy voulut, en memoire de sa vertu, que, tant en sa cour qu'en son royaume, on luy fit les mesmes honneurs qu'on a accoustumé en Espaigne faire aux plus grands princes; ce qui fut faict, tant le peuple l'aymoit et l'estimoit : et le voylà bien guery et resuscité! Le roy François en fit faire de mesmes à M. de Lautrec, dont j'en parle ailleurs. Voylà comme plusieurs grands roys et princes traictent leurs vieux serviteurs, ny plus ny moins que font les mariniers, lesquels, après s'estre servys en plusieurs voyages de leurs vaisseaux, quand ils sont vieux, ou qu'ils s'en faschent, les jettent là sur le sable, et n'en font plus de compte, comme dict un jour à son fils le pere de Themistocles, le pourmenant le long d'un port et des orées de la mer. Pourtant, j'ay veu souvent reprendre aucunes vieilles quilles et carenes de navires et galleres, et sur elles en bastir de bons vaisseaux, et s'en trouver aussi bien que de plus neufs. Voylà la belle recompense que fit ce roy à ce grand capitaine, à qui il estoit tant obligé. Je croy encor que si ces grands honneurs mortuaires et funerailles luy eussent beaucoup cousté, et qu'il les luy eust fallu faire à ses propres cousts et despens, comme à ceux du peuple, il n'y eust pas consommé cent escus, tant il estoit avare; et n'eust pas faict comme le roy Louys XI, qui, voulant un jour faire un present à quelques ambassadeurs d'Angleterre, il demanda à M. de Brezay[1] quel il leur pourroit donner qui luy coustast beaucoup et ne luy servit de rien. L'autre, qui estoit bon brocardeur, luy respondit : « Et mon Dieu, sire, donnez-

[1] Pierre de Brezay, sénéchal de Normandie, voyez *Georges Chastellain*, dans cette collection.

« luy vostre chapelle et tous vos chantres, qui « vous coustent beaucoup et ne vous servent de « rien. » Bon celuy-là.

X.

DOM DIEGO DE QUIGNONES.

Ce grand capitan eut pour lieutenant à sa compaignie de cent hommes d'armes, dom Diego de Quignones, qui luy haussa bien la main en ses combats et ses victoires, et de vray lui fut bon et brave lieutenant.

Après sa mort, il eut sa compaignie en chef de cent hommes d'armes, comme la meritant très bien. Il la mena en la battaille de Ravanne, où il mourut en brave et vaillant capitaine. Et si tous eussent faict comme luy (disent les Espaignols vieux), la victoire que les François y acheterent leur eust cousté plus qu'elle ne fit, bien qu'elle coustast bon. J'en parle ailleurs en son lieu.

XI.

DOM RAYMOND DE CARDONA, VICE-ROY DE NAPLES.

En ceste battaille, dom Raymond de Cardona fut plus malheureux qu'il ne pensoit; car les Italiens, François et Espaignols, le blasment d'y avoir faict une assez honteuse retraicte; voire usent-ils aucuns de ce mot, *fuite*, pour le rang de general qu'il tenoit, et pour avoir tant bravé et piaffé au partir de son gouvernement, dont il tira et traisna apres luy toute la fleur des cavalliers napolitains et espaignols, si braves, si bien en poinct, si bien montés et si dorés, que j'en ay veu un petit traicté en espaignol, qui s'intitule *Questiones de amor*, où il descrit leurs superbes parures et devises d'eux, et garnitures de leurs chevaux, jusques aux livrées de leurs pages, estafiers et lacquais, qu'il n'y avoit rien à voir si beau ny si superbe, tant tout estoit or, azur et argent; de sorte que par là ils pensoient en espouvanter toute la France; ce qui fut autrement: et mesmes dom Raymond se mit fort legerement à la retraicte, qui fut plus viste que le pas, et emporta sur le front plus de honte que n'avoient de livrées ses cavaliers, pages, estafiers et lacquais. Et, sans ce malheur, les Espaignols l'avoient tenu pour brave et vaillant capitaine, comme il l'avoit mieux que là faict parestre ailleurs, mesmes en Calabre, en une victoire qu'il obtint sur nous. Et puis, quelque temps après, fut tué devant Gayette d'une canonade.

XII.

FABRICIO ET PROSPERO COLOMNE.

Fabricio et Prospero Colomne ont esté tousjours estimés aussy deux bons capitaines; mais ils furent blasmés d'un des plus grands vices qui soient au monde, qui est l'ingratitude: car le roy Charles VIII, à sa conqueste du royaume de Naples, les fit très grands, et les honnora de biens et de grandeurs, jusques là qu'eux et les autres Colomnes, ennemys quasy hereditaires des François (non tous), furent agrandis et preferés aux Ursins, toujours bons et vrays François (dis-je aucuns aussy). En quoy le roy Charles eut très grand blasme et son conseil aussy; mais il vouloit gaigner ceux-là, et laisser les autres, qui luy estoient tous gaignés et acquis. Et c'est une faute que plusieurs grands princes ont, qui laissent et quictent souvent les certains et fidelles serviteurs, pour en faire de nouveaux et incertains, où bien souvant ils sont trompés, et comme mal en prit audict roy Charles: car ce furent ces deux, Fabricio et Prospero, qui, quasy les premiers de ces pays, luy firent la fausse poincte, et se revolterent contre luy, et en firent encor, qui pis est, force autres revolter. Mais aussy Dieu, ennemy de l'ingratitude, les en punit.

Fabricio, en la battaille de Ravanne, combattant vaillamment, et enfonçant furieusement un gros de cavallerie françoise, fut fort blessé et pris prisonnier, non sans grand peur et belle vesarde qu'il eut, que le roy de France Louys XII ne lui fit payer la menestre de sa revolte, comme infailliblement il eust faict sans M. le duc de Ferrare Alphonse, ce brave, vaillant et bon prince, auquel ayant esté mené, et l'ayant prié d'avoir pitié de luy, et qu'il ne tombast sur

tout devant le roy, il en eut pitié, et le fit très bien penser, guerir et delivrer.

A la guerre qu'il fit aussy à Naples, M. d'Aubigny le prit dans Capoue; et, estant fort desiré et menacé du pape Alexandre et de Cæsar Borgia qu'il tumbast entre leurs mains, pour luy faire beaucoup de maux, comme ils le haïssoient à mort, les nobles François ne le voulurent livrer. Ceste obligation encor estoit très grande à la nation françoise. La rançon, et la grace à un tel ingrat n'estoit pas bien employée, ains plustost la mort ou prison perpetuelle.

Il fut malheureux aussy à la rencontre qu'il eut à Soriane contre Charles Ursin et Vitello, très braves et vaillans capitaines: si bien que s'il n'eust gaigné de bonne heure Roncillon il estoit troussé; car ces braves capitaines estoient bons François, partisans, et l'eussent livré au roy, qui l'eust bien chastié. Et ne fut pas trop content dequoy M. de Ferrare l'avoit delivré; car les grands et principaux capitaines estoient à luy et en sa disposition, par le droict de guerre. Encor le faut-il louer que s'il fut ingrat envers nos roys, il ne le fut envers ce grand duc: car, après la battaille de Ravenne, que les François eurent quicté leur part de l'Italie, ce fut à M. de Ferrare d'adviser à ses affaires, et faire sa paix avec le pape Jules II, qui le menaçoit tousjours; et à chaque coup il disoit: *Ferrare*, *Ferrare*, *io t'havrò*[1]. Il la vouloit fort pour la dire appartenir à monseigneur Sainct Pierre, et la remettre à son domaine, tant il estoit zelé au bien de l'eglise plus qu'à son particulier, dont il en a acquis une grande louange.

Le duc de Ferrare donc, abandonné des François ses bons amys, fit tant qu'il fut receu du pape à submission, pardon et repentance. Et, pour ce, estant venu à Rome sur un bon sauf-conduict, furent suscités soubs main, par Sa Saincteté, ou aultres faisans pour elle, aucuns creanciers à demander quelque argent que le duc leur devoit, dont ils en firent priere à Sadicte Saincteté d'en permettre la justice; ce qu'il accorda très volontiers, disant: que le general ne peut prejudicier à l'interest du particulier; ce qui estonna fort le duc; et en fut esté en peine sans que ledict Fabricio Colomne, recognoissant les courtoisies qu'il avoit receues dudict duc, monta aussy tost à cheval avec plusieurs de ses amys, parens et son cousin Prospero, qui, en forme de retraicte et arriere garde le suivoit de loing, et le firent tous deux bravement sortir par le petit portereau de Sainct Jehan de Latran, qu'ils trouverent renforcé d'une garde plus que de l'ordinaire, laquelle fut faucée par Fabricio, qui, estant le plus fort, sortit le duc, et le conduisit jusques à Maryne, et de là se sauva et s'en alla seurement à Ferrare.

L'obligation, certes, en fut grande, et qui paya bien celle qu'il avoit au duc, dont il le faut louer; car ne faut point doubter que le pape, luy voulant mal mortel, ne luy eust faict mauvais party sur sa vie, son honneur, et sur ses biens et terres, ou il luy eust pardonné de la mesme façon d'une pareille infamie que fit apres luy le pape Leon aux deux cardinaux Bernardin Caravajal et Federic de Sainct Sevrin, partisans du concile de Basle[1]; lesquels ayant esté par advant degradés de leurs chapeaux et rouges cappes par ledict pape Jules, et desirant entrer en leurs estats et en grace du pape Leon, il les fit un jour venir et entrer à la veue du Pape, et d'un chascun, et d'une infinité de monde après, dans le consistoire, vestus de quelques meschantes robbes noires, comme simples prestres de village[2]; et ainsy firent amande honorable au pape, luy demandant pardon les genoux en terre, et avec autres signes de grande humiliation, et se desdirent par confession ignominieusement tout hault de ce qu'ils avoient faict ou dict contre ledict feu pape Jules; et puis saluerent tous les cardinaux très reverentieusement, sans que les autres leur rendissent la pareille[3].

Ceste ignominie, après avoir esté beue de ces messieurs douce comme lait, furent revestus de leurs bonnets et robbes rouges, ayant estés devestus de leurs robbes noires, et mis

[1] Le manuscrit dit: « *Ferrare, al Corpo di Dio!* (car il juroit, le bon pape, aussy bien qu'un aultre, aussy tenoit-il plus de l'adventurier que de l'ecclesiastique) *io t'havrò* ».

[1] Ou plutôt de Pise.

[2] Le manuscrit dit: Comme pauvre haires et simples prestres de villages ou de Medoc en Gascoigne. »

[3] Le manuscrit 8771 ajoute: « Ce qui estoit un trop grand desdain et une ignominie trop insupportable. J'ay bien cogneu force genereux cardinaux qui n'eussent pas faict ce traict, quand ce ne seroit aultre que le courageux cardinal d'Est dernier, dont j'en parle en son lieu. »

en pourpoinct[1]; et puis ils furent admis en leurs places premieres de cardinaux. Mais voicy le pis, car ils ne furent remis en leurs offices, benefices et biens, d'autant que le feu pape les en avoit despouillés et donnés à d'aultres[2].

Il eust voulu bien faire de mesmes à nos cardinaux françois et leurs partisans, s'il eust peu; mais ils avoient un bon garrieur que nostre brave roy, qui estoit très bon et très fort partisan dudict concile de Basle.

Je quicte là ma disgression, bien plaisante pourtant, qu'on doibt plus s'amuser à l'imaginer qu'à la lire, pour dire encor un mot dudict Fabricio. Il fut estimé en son temps un si bon capitaine, que ce bon galant Machiavel, mauvais instruiseur de guerre certes, en son livre de l'*Art militaire,* le faict le principal chef de son parlement en cela, et comme à qui il falloit deferer beaucoup. Il y introduict ledict Fabricio, comme donnant à entendre que ce qu'il y dict ce sont comme arrests ou sentences : et Dieu sçait si nos grands capitaines y ont trouvé à dire.

Quant au segnor Prospero Colomne, il fut le premier qui commança à se revolter advant son cousin Fabricio, qui se laissa par emprès aller à luy; et de faict fit quelques guerres pour nous, et son cousin contre nous, vers Naples. Et il fut après esleu, par sa valeur et merite, chef general de la ligue contre la France, encor qu'aucuns l'ayent blasmé de n'avoir pas trop bien faict en la battaille de Ravanne. Il fut fort blasmé et mesprisé de n'avoir sceu garder le passage des monts contre le roy François, l'attendant de pied coy dans Villefranche, pour luy donner la venue s'il eust peu, disant à tous coups: *Questi Francesi son miei, como gli pigioni nella gabbia*[3]. Mais il fut bien autrement circonvenu; car il fut pris luy et les siens dans la cage, qui estoit sa ville, où il s'estoit retiré luy et sa troupe de douze cents hommes d'armes des ordonnances, qui estoit la plus belle et la mieux montée qu'on avoit veue il y avoit long temps pour estrangers; car nos François avoient aultrement paru auparavant. Il estoit bien plus à présumer qu'il seroit plustost pris dans sa cage, resserré dans sa ville, puis qu'il s'y estoit enfermé, et que nos François tenoient la campaigne. Tant y a qu'il fut pris et mené au roy François, qui ne faillit de luy faire une reprimande de son ingratitude. Je ne sçay s'il le donna à M. de la Trimouille; mais il fut emmené prisonnier à Montegu en bas Poictou, chasteau et ville de forteresse qui appartient à M. de la Trimouille: m'estonnant comm' il fut mené là; car ce furent messieurs de Imbercourt et de Bayard qui firent bravement la premiere poincte, et M. de La Palice après.

Ceste place escheut depuis en partage à madame la princesse de Condé, sœur de M. de la Trimouille dernier mort, que depuis le mareschal de Raitz fit raser et desmolir; dont M. le prince luy en voulut si grand mal, que s'il l'eust trouvé, il l'eust tué en despit de tout le monde: qui fut cause qu'il n'osa aller au dernier parlement que fit la reyne mere près de Cognac avec le roy de Navarre; et, pour revanche, luy fit brusler et raser son chasteau de Dampierre.

Ce Prospero estant sorty de prison, se banda encor plus que jamais contre nous en la guerre de l'estat de Milan; et en fut cause de la perte, pour en avoir pris le chasteau; l'ayant assiegé par le dehors de grandes et de haultes tranchées, comme est la coustume : et, sachant que M. de Lautrec le venoit secourir, il s'advisa encor de faire aultres tranchées par delà les premieres, et se loger et camper (ayant aussy retranché par le dedans de la ville) avec toutes ses forces entre toutes deux, et là attendre son ennemy, où il se rendit si fort imprenable, qu'il fut impossible à M. de Lautrec de l'y forcer, ny de l'appeller au combat, ny non plus secourir le chasteau.

J'ay leu cela dans un livre espaignol, qui dict de plus ledict Prospero avoir appris ceste forme de Jules Cœsar lorsqu'il assiegea Allexia, que ledict livre assure estre Arras[1]; mais d'autres y contrarient, et mesmes M. de Viginaire, qui en parle plus au vray. Nostre grand roy d'aujourd'huy en fit de mesmes devant Amiens.

[1] Le manuscrit 8771 ajoute: « Comme lacquais en propre place marchande. »

[2] Le manuscrit 8771 ajoute: « Qui avoient bonnes dents et ne les vouloient desmordre; mauvaise excuse pourtant et hors de raison. Il eust mieux valu qu'ils eussent quicté le rouge et l'escarlatte, et s'habiller d'autre livrée qui leur fust esté plus profitable. »

[3] Ces François sont à moi, comme des pigeonneaux en cage

[1] Alexia est Alise, autrement appelée Sainte-Reine, près de Semur en Auxois

Ce fut en ce siege du chasteau de Milan, où Marc Anthoine Colomne, bon partisan françois, fut tué par une grande mesadventure, dict le livre; car, s'estant là paru avec l'armée, par dessus les autres signalé par belles armes dorées et de grandes et belles plumes, Prospero Colomne l'advisant, sans le recognoistre pourtant, luy mesmes ayant affusté et bracqué une longue coulevrine, et longs temps miré et adressé sa visée, fit donner le feu, dont la balle alla si droict, qu'au mitan de M. de Pontdormy et Camille Trivulse, elle alla choisir ledict Marc Anthoine Colomne, son propre nepveu; et despuis, ayant sceu que de sa propre main il avoit tué son nepveu, il en cuida mourir de despit et de deuil. Quel desadventure pour l'oncle, et perte de nepveu pour nos François! car il en estoit bon partisan, et brave et vaillant capitaine.

On dict que ç'a esté le premier qui a donné les inventions de fortifier bien des places (M. de Langeay le dict aussy en son livre de l'*Art militaire*), et aussy pour les bien garder et remparer au dedans, et les opiniastrer.

Auparadvant, les chasteaux de Naples, la ville de Gayette et autres forteresses de là, ne tindrent rien en la conquestre du roy Charles, Ravanne aussy peu, et tant d'autres. Pour fin, il fut fort estimé parmy les Italiens, Espagnols et François. Sa vieillesse et ses maladies l'empescherent de faire encor mieux qu'il ne fit.

Le marquis de Pescaire, (encor qu'il eust espousé sa niepce Victoria Colomne), et luy ne se pouvoient jamais guieres bien accorder; car c'estoit un jeune homme bouillant, qui alloit viste selon son aage et son cœur, comme j'en parle ailleurs; et l'autre froid, qui pesoit toutes choses: si bien qu'à chasque coup ils avoient des disputes de guerre, jusques là que, sans le legat du pape, une fois ledict marquis, ayant mis la main à l'espée à demy luy en voulut donner, mais il l'empescha, et se mit au devant: à quoy il n'eust eu grand honneur pour sa vieillesse, foiblesse et parentelle; et de despit, ledict marquis se retira des armées à Naples, jurant qu'il ne combattroit jamais sous sa charge, et s'en alla après en Espaigne trouver l'empereur pour s'en excuser. J'en parle en son lieu. Cela se trouve dans aucuns livres espaignols dont je le tiens.

Telles contentions entre ces deux capitaines m'ont faict resouvenir de celles qui se passoient souvent en nos armées entre M. le mareschal de Tavanes, et M. de Brissac qui ne se pouvoit jamais accorder avec luy, tant il luy portoit d'envie et de jalousie, bien qu'il fust fort vieil et pratique capitaine, et l'autre jeune, brave, vaillant et entreprenant: j'en parle à son tour ailleurs.

Le dict Prospero et Fabricio avoient chascun une compaignie de cent hommes d'armes, des vieilles ordonnances du royaume, qui ont esté tousjours très belles, et sur tout bien montées. Ceux de Fabricio furent bien estrillés à ceste battaille de Ravanne, comme il le confessa luy mesmes à Ferrare, y estant prisonnier, ainsy que j'ay dict, et s'y faisant penser, que d'un seul coup de canon il vit emporter devant luy trente hommes de ses hommes d'armes. Que s'il eust creu dom Pedro de Navarre à s'opiniastrer de ne bouger de leur retranchement, ils fussent mieux estés esclaircis; de sorte que, comme par une desesperade, il sortit de son retranchement en disant: « Faut-il qu'à l'appetit d'un marranne opiniastre, nous nous faisions ainsy tuer à coup de canon, sans debattre nos vies vaillamment? » et sortant, ce fut alors qu'il fit le premier la charge sur un gros des nostres, comme j'ay dict. C'est assez parlé de ces deux freres, car les histoires en parlent assez.

XIII.

LE MARQUIS DE LA PADULE.

Le marquis de La Padule eut charge aussy en ceste battaille de quatre vingts hommes d'armes, où il fit très bien, et y fut blessé en un œil, et pris: puis, estant sorty de prison, il commanda pour peu à l'infanterie espaignolle, et puis s'en deschargea au marquis de Pescayre (disent les histoires espaignolles), qui luy estoit allié; et cependant, durant la prison de dom Pedro de Navarre, l'infanterie espaignolle estant demeurée quelque peu de temps sans chef pour commander, le capitaine Solys y commanda, mais fort peu; car, encor qu'il fust brave et bon capitaine, force braves et nobles

capitaines se fascherent de luy deferer, d'autant qu'il n'estoit de trop bonne maison, pour estre commandés de luy : et pour ce, ceste charge fut donnée audict marquis de La Padule.

XIV.

DOM PEDRO DE PAX.

Dom Pedro de Pax fut tenu aussy des Espaignols brave et très vaillant capitaine, encor qu'il fust de fort petite stature, et telle que, quand il estoit à cheval, enfoncé dans ces grandes selles d'armes du temps passé, il estoit si caché, qu'on ne le voyoit que fort malaisement : et disoit-on de luy par risée, quand il estoit ainsy à cheval qu'on estoit en queste de luy, on disoit : qu'on avoit bien veu un cheval bien bridé et sellé, mais non d'homme dessus. Cela luy pouvoit beaucoup ayder à sa vaillance, pour estre si petit et de si petite prise, autant pour les arquebusades que de la lance et de la pique. Il emmena d'Espaigne quatre cents hommes d'armes, que le roy luy donna à mener pour ceste bataille, où il fit très bien, et fut despuis fort estimé des Espaignols, et a vescu long temps fort heureusement, et tousjours en bonne estime.

XV.

DOM CARAVAJAL.

Dom Caravajal y mena aussy six cents genetaires, montés à la genete et la zagaye en la main, qui servoient de chevau-legers. Aucuns disent qu'il mena aussy des hommes d'armes; mais les plus veritables asseurent que ce fut dom Pedro de Pax, et que pour le seur il y commandoit.

Ledict Caravajal fut blasmé aussy des siens un peu de n'y avoir trop bien faict en ce combat de battaille : aussy disent-ils que volontiers sont fort subjects de n'opiniastrer guieres un grand combat, et n'estre trop bons pour une solemnelle et grande battaille comme celle-là, et fort prompts, après avoir faict leurs premiers coups de lance, gaigner au pied, à mode des Mores et genetaires.[1] Et voylà pourquoy ils excusent dom Caravajal; car il estoit un très bon, brave et vaillant capitaine, comme l'a esté en son temps aussy le seigneur Alarcon, lequel fut en ceste battaille maistre de camp de l'infanterie espaignolle avec dom Cornejo.

XVI.

LE SEIGNEUR ALARCON.

Ledict seigneur Alarcon commança de bonne heure à faire ceste charge, comme plusieurs fois il l'a continuée aux guerres de Naples, de Lombardie, de l'Italie, et au voyage de La Golette et Thunes; et si eut cet honneur de commander à toute l'armée imperiale durant la maladie, et après la mort de Prospero Columne (les livres espaignols l'honnorent de ceste charge), jusques à ce que Charles de Lanoy fut arrivé pour y commander; car le marquis de Pescayre s'estoit retiré à Naples, comme j'ay dict. Voylà un grand honneur pour luy, et pour avoir la totale garde du roy François en sa prison ; en quoy s'aparut la grande fiance qu'eut l'empereur de sa suffisance, valeur et fidelité, et creance parmy les Espaignols, comme j'en parle ailleurs. Il mourut à la cour de l'empereur d'une apoplexie.

XVII.

LE DUC DE TERMENS.

Le duc de Termens fut fort estimé capitaine en ceste battaille, pour avoir eu l'honneur et le tiltre de capitaine, et commandé à cent hommes d'armes.

Si bien qu'à bien compter, les forces espaignolles qui se trouverent en ceste battaille encontre nous, furent en nombre de douze cents hommes d'armes, six cents chevau-legers, et dix mille hommes de pied, tant Espaignols, Napolitains, qu'aucuns Romains et Italiens : dont bien servit à nos braves François de bien combattre et bien se deffendre, et bien battre les autres, ainsy qu'ils firent.

[1] Cavaliers montés sur genets, petits chevaux d'Espagne.

Et, pour les excuser, les Espaignols ont escrit et le disent encor, que le tout arriva *por pestilencial consejo de don Pedro de Navarra, que trataba las cosas con tardanza; aquellos hermosos caballos fueron rompidos con la artilleria francesa, y recibiendo un daño miserable fueron derramados por toda la campaña:* c'est-à-dire que pour un conseil pestilentiel de dom Pedro de Navarre, qui traictoit les choses par tardiveté, ces beaux, pimpans, et luysans chevaux du pape et des Espaignols furent rompus par la fureur de l'artillerie françoise, et par toute la campaigne espandus.

XVIII.

DOM PEDRO DE NAVARRE.

Ce fut là que ledict dom Pedro de Navarre perdit son latin et son espaignol, tout meslé de ses astuces; car il luy sembloit encor avoir affaire avec les Mores de Barbarie, qui font leurs guerres par petites et legeres escarmouches et passades, sans jamais entamer guieres bien un gros combat; au lieu que nos braves François, sans point marchander, sçavent donner et enfoncer aussy tost, et soubtenir; ce qu'ils firent, en ayant bien pris le temps, après que nostre artillerie eust bien joué.

Il y a eu quelques capitaines espaignols et françois, qui ont dict, en excusant ledict dom Pedro, que ceste tardance et temporisement valloient beaucoup, s'il eust bien placé ses gens en lieu plus couvert que nostre artillerie ne les eust offensés; mais, s'en voyant ainsy maltraictés, se jetterent hors du retranchement, comme fit Fabricio Colomne, que j'ay dict cy-devant, et voulurent vendre leur vie plus vaillamment. Aussy, pour dire vray, les Espaignols ne vouloient point combattre, et ne nous vouloient qu'amuser; nos François mesmes ne vouloient non plus de combat, sans que nostre roy les pressa, et le commanda exprès à son nepveu, pour des raisons que je dis ailleurs.

Ce ne fut pas là le coup d'essay dudict dom Pedro, car le roy Ferdinand lui avoit baillé charge de ceste armée espaignolle qu'il envoya en Barbarie, où il fit très bien, comme j'en parle au discours des colonels plus amplement.

Les Espaignols pour lors parloient de luy de ceste façon: *El conde Pedro de Navarra era hombre que habia alcanzado muy grandes honras de guerra por estraña astucia, arte y singular sciencia, y maravilloso artificio y maña en tomar fortalezas, sin tener ningun esplendor de liñage;* c'est-à-dire ce conte Pedro de Navarre estoit un homme qui avoit attaint de grands honneurs en guerre, pour une finesse estrange, art et singuliere façon à prendre places, sans pourtant qu'il eust autrement aucune splendeur de lignage.

Voylà comment ils en parloient: et pourtant luy donnerent le tiltre de comte et de dom. Prenez le cas qu'il ne le fust de race; mais il l'estoit par sa valeur et ses merites. Je l'ay ainsy ouy dire aussi à M. de Montluc, que les Espaignols le tenoient ainsy; possible de despit qu'ils eurent contre luy dequoy il les avoit quictés, et pris le party des François; car il n'y a gens au monde qu'ils haïssent plus qu'un revolté, et le deschiffrent le plus, et en disent plus de mal. Mais qu'eust-il faict, le pauvre diable? le voylà pris, le voylà confiné en une prison, et puis mis à rançon. Jamais son roy ne luy voulut donner un seul ducat pour le racheter. Voylà le roy François qui le void desesperé et malcontent, luy offre la delivrance de sa rançon et prison, et le prend en son service. J'ay ouy dire que le roy Ferdinand n'en fit plus cas, le soupçonnant qu'il n'eust pas bien faict en ceste battaille, ou qu'il eust joué ce jeu exprès pour faire perdre la battaille, et, pour ce, le quicta là, et le desdaigna: son avarice en fut bien aussy la cause. Tant y a que le roy ne se repentit point de se servir de luy en plusieurs bons endroicts, comme à la prise du chasteau de Milan, où il cuyda mourir soubs la mine et les pierres qui le couvrirent tout, non sans grand danger de sa vie.

Il eust aussy de belles charges à Naples soubs M. de Lautrec, commandant à toutes les bandes des Gascons en general, avec lesquels il fut envoyé comme seul chef à Melfe, qu'il prit bravement sur un des grands capitaines qui fussent de par delà, qui fut M. le prince de Melfe, qui l'attendit si bien qu'à beau jeu et beau combat fut beau retour.

Il ne fut pas si heureux devant Naples, où y

ayant employé tous ses cinq sens de nature et subtilités d'esprit, n'y peut rien faire, non plus que son general, qui mourut, comme j'en parle en son lieu. Et quant à luy, se conduisant tellement quellement, à demy mort de maladie, avec le reste de l'armée, et s'estant mis sur la queue vers Averse, il fut pris et mené à Naples, où, par le commandement de l'empereur, fut estouffé entre deux coittes, comme me dirent aucuns vieux soldats espaignols la premiere fois que je fus à Naples, et m'en monstrerent le lieu et la prison. D'autres disent qu'il fut estranglé de corde par main de bourreau, mais pourtant en cachettes.

Ce fut mal faict, non de sa mort, car il estoit tant vieux et cassé qu'il n'en pouvoit plus; et à tels gens si vieux et cassés, et languissants prisonniers, nulle fortune peut advenir meilleure que le trespas subit et inopiné. Mais l'empereur en fut blasmé; car il luy devoit aussy bien pardonner qu'à Gennes quelques années advant, qu'il l'alla secourir, où il fut pris : ou plustost luy devoit-il ordonner une prison perpetuelle, en laquelle eust peu escrire et laisser quelques beaux memoires de son art et science par mode de passetemps, ou composer quelque belle histoire de ce qu'il avoit veu en son temps; si que tout cela meslé ensemble eust peu beaucoup servir à la postérité, et à la curiosité de plusieurs honnestes gens, ainsy que j'ay ouy dire qu'il en avoit la volonté et quelque commancement de le faire.

Encor toute hayne et rancune que luy portoit l'Espaignol et l'empereur, si fut-il honoré d'une très belle sepulture, toute pareille à celle de M. de Lautrec, que l'on void encore à Santa-Maria de la Nova dans Naples, tous deux l'un près de l'aultre et vis à vis, et de marbre fin, avec ces mots gravés (et ainsy se decore la vertu.)

EPITAPHE DE DOM PEDRO DE NAVARRE.

Ossibus et memoriæ Petri Navarri, Cantabri, solerti in expugnandis urbibus arte clarissimi. Consalvus Ferdinandus, Ludovici filius, magni Consalvi nepos, Suessiæ principis, ducem Gallorum partes secutum pro sepulchri munere honestavit; cum hoc in se habeat virtus, ut vel in hoste sit admirabilis. C'est-à-dire : « Aux os et à la memoire de dom Pedro de Navarre, biscaïn, rusé, accort, et renommé à prendre villes et places. Consalve Ferdinand, fils de Louys, nepveu du grand Consalve, prince de Sesse, a honoré un capitaine qui avoit suivy le party françois de ce don pie et charitable de sepulchre. Voyez ce que peut la vertu, qu'il faille quelle soit admirable à son ennemy! »

Certes ce prince est par trop à honorer d'une gloire immortelle. J'en parle à l'endroict de M. de Lautrec.

XIX.

DOM ANTHOINE DE LEVE.

Il fault venir à ceste heure à dom Anthoine de Leve, lequel, bien qu'il fit ses premieres armes soubs de grands capitaines, si fut il fort blasmé de ceux de sa nation, mesmes des Italiens et François, de n'avoir pas moins faict en ceste battaille de Ravenne que les autres qui s'enfuirent. Toutesfois, il laissa despuis exemple à plusieurs qui font telles et si lourdes fautes : qu'il est bien aisé, en bien travaillant, bien faisant et bien guerroyant, de nettoyer et bien blanchir ces taches noires, ainsy que fit ce bon capitaine; car il peina et travailla, et mania si bien les armes despuis, en tous lieux, combats, rencontres et sieges, qu'onques puis on ne luy sceut reprocher sa faulte passée : et qui le decora encore plus, ce fut le siege de Pavie, qui fut cause de la prise de nostre roy, de la perte de l'estat de Milan, et pour un temps de la grande disgrace de la France.

Aussy j'ai leu une fort belle lettre parmy celles de l'Aretin, qu'il luy escrivoit, le disant le seul brave artisan qui, de ses mains propres, avoit faict la couronne et le chapeau de triumphe que l'empereur Charles portoit sur sa teste : comme de vray, si nostre roy ne fust esté pris en ce siege et battaille, l'empereur n'eust faict de si belles choses qu'il fit puis après fort aysement.

Ceste gloire, certes, fut grande audict Anthoine de Leve : aussy pour sa devise il prit une ruche d'abeilles allans, entrans et travaillans

pour faire leur miel, avec ces mots : *Sic vos non vobis;* comme disant qu'il faisoit tout pour autruy, et non pour luy. Il n'y a pas raison aussy qu'il portast ceste couronne, puis qu'il estoit le serviteur, et l'autre le maistre.

Or, estant à ce siege, ayant faute d'argent pour contenter et payer ses soldats, mesmes les lansquenets amutinés, il s'advisa de la ruse dont les histoires en parlent sans que je le die : mais la plus plaisante fut (racontent les Espagnols) *que tomò toda la plata consagrada de los templos, prometiendo todas voces con voto solemne à los santos, si quedaba vencedor, cosas harto majores que las que tomaba; de que hizò batir dinero groseramente.* C'est-a-dire : Il prit l'argent sacré des temples, promettant toutesfois, avecques vœu solemnel, aux saincts choses plus grandes que celles qu'il prenoit s'il demeuroit vainqueur ; et puis de cet argent, il en fit battre de la monnoye grossierement. Mais il practiqua par emprès le proverbe : *Passato il pericolo, gabbato il santo* [1], et n'en paya jamais rien. Quel payeur de debtes! Et se disoit dans Pavie, encor de mon jeune temps, qu'il laissa la debte à payer, et le vœu pour accomplir, à l'empereur, puisque cela estoit pour ses affaires qu'il l'avoit emprumpté et employé. Pareil traict de Denys le tyran, quand il osta et arracha la robbe d'or à son Apollo. Un pareil traict encor et plus plaisant d'un que fit donna Maria de Padilla, l'une des honnestes dames d'Espaigne, et des plus affectionnées à la rebellion qui se fit en Espaigne, au commencement de l'empereur Charles, ainsy que dom Anthoine de Guevarra le raconte : laquelle, ayant faute d'argent pour la solde de ses soldats, prit tout l'or et argent de reliques de Tolede; mais ce fut avecques une cerimonie saincte et plaisante, entrant dans l'eglise à genoux, les mains jointes, couverte d'un voile noir, ou pour mieux dire, d'un sac mouillé, selon Rabelais, piteuse, marmiteuse, battant son estomach, pleurant et soupirant, deux grandes torches allumées devant elle : et puis ayant faict gentiment son pillage, se retire aussi gentiment en meme cerimonie, pensant et croyant fermement que, par ceste triste cerimonie, ou plustot hypochrysie, Dieu ne luy en sauroit mauvais gré. Il y a bien à rire qui pourroit voir ce mesme mystere jouer. Mais le meilleur, dict le conte, que les larrons, quand ils desrobent quelque chose, ils le font avecques une grande joie et allegresse, et quand on les punit ils pleurent : ceste grande dame, au contraire, en desrobant pleuroit; et si on l'eust punie il eust fallu par consequent qu'elle se fust prise à rire, au contraire des autres larrons, comme il se void.

Pour retourner au larcin d'Anthoine de Leve, ou plustost emprunt pour son maistre, l'empereur, qui n'en fit aucune restitution ny payement, il ne fit pas en cela ce que fit son brave ayeul Charles duc de Bourgogne, lequel, par repentance et amande à soy-mesmes imposée, pour avoir traicté un peu trop rigoureusement la ville du Liege, rebellée contre luy, quand il la prit, il donna et fit present à la grand eglise d'un sainct George à cheval tout d'or fin. Cela se list dans l'histoire de Flandres. Le bon empereur, s'il en eust faict de mesmes de quelque seul petit sainct seulement à l'eglise de Pavie, encor l'eust-on tenu plus religieux et conscientieux. Mais il ne s'en soucioit guieres le gallant, car il pensoit reparer le tout sur ses vieux jours, en sa contrition, repentance et penitence derniere, ayant remis le tout jusques alors, comme ont dict despuis ceux de Pavie.

Sur quoy j'ay veu une apologie qui fut faicte pour le roy François I et Henry II, contre ledict empereur et les Espaignols, qui luy reprochoient infiniment l'alliance qu'ils avoient faicte avec sultan Soliman et ses Turcs; mais on leur repliqua bien là dessus qu'après la guerre d'Allemagne l'empereur avoit assez manifesté qu'il ne l'avoit pas faicte pour la religion, ny pour le service de Dieu, dont il se couvroit, mais pour spolier les protestants de leurs biens et dignités, et s'en approprier. De faict il permettoit aux lansquenets qu'il avoit en son camp qu'ils vesquissent publiquement selon leur nouvelle religion et institution, chantant leurs psaumes en leur langue, ayant prescheurs de leur doctrine, et usant ordinairement de toutes façons contraires et prohibées de l'eglise catholique, et manger chair comm ils vouloient, devant tous; mesmes qu'en la convention qu'il fit en la ville d'Auguste, il permit que les protestants fissent comme ils

[1] Le péril passé, on se moque du saint.

avoient faict, et leur laissa leurs presches et prescheurs, en leur accordant un *interim;* possible qu'il n'en pouvoit avoir raison autrement. Voylà les propres mots de ladicte apologie; et que son propre confesseur demeura si scandalisé, que, quand il vint un jour à se confesser à luy, il luy desnia l'absolution, le mettant en peine d'en chercher un autre qui le voulust absoudre [1].

L'apologie dict de plus de luy que, lors qu'il se saisit de Plaisance, il en voulut faire autant de Parme, sans le secours du roy Henry II, qui la prit en protection pour le duc, laquelle l'empereur disoit estre des places de l'eglise de laquelle il se disoit protectecteur, advocat et procureur. Mais ladicte apologie luy objecte qu'il en estoit l'advocat, pour faire le droict d'autruy sien; procureur, pour l'administrer sans rendre compte, et protecteur, pour garder d'où il se pouvoit une fois saisir sans l'eschapper, ny laisser esperance d'en avoir raison ny restitution. Et quand on luy parla de la redition de Plaisance, il en demanda l'advis à un venerable docteur espaignol, de l'ordre de San Dominico, confesseur et moderateur de sa conscience. Il luy respondit, comme estant faict à sa main, que l'affaire estoit en doute aucunement, toutesfois qu'en obscurité de droicts, la condition du possesseur estoit la meilleure; et, partant, Sa Cæsarée Majesté, sans offenser sa conscience, attendant la discussion de la manière, pouvoit justement tenir la place : ce qu'il fit fort bien jusques à ce qu'il eust maryé sa fille naturelle avec M. le duc de Parme, qu'il la rendit, s'estant pourtant fort bien reservé une très belle et forte cidadelle, qu'il fit faire pour tousjours brider la ville : et je croy que les Espaignols y sont encor dedans, comme je les y ay veus.

Voilà au vray l'objection que l'on donna pour lors à la conscience de ce brave empereur, lequel, pour excuser les braves et gallans hommes comme luy, disoit qu'estant courageux, ambitieux et grand guerrier, il ne pouvoit estre bon religieux et consciencieux. Et c'est ce que dict une fois ce grand marquis de Pescaire aux guerres de Lombardie à M. le legat, qui fut après pape Clement, sur le reglement des desordres et des desbordemens de ses soldats : *Monseñor legado, no hay cosa mas dificultosa à los que exercen la guerra, que con igual diciplina servir en un mismo tiempo à Mars y à Cristo: porque el uso de la guerra en esta corrupcion de milicia parece ser en todo contrario à la justicia y religion.* « Monsieur le legat, il n'y a chose plus difficile à ceux qui exercent la guerre, que de servir en un mesme temps, et esgale discipline, à Mars et à Christ, parce que l'usage de la guerre en ceste corruption de milice est du « tout contraire à la justice et à la religion. » Surquoy je m'en vays faire un conte dont il me soubvient fort bien, car j'y estois.

Aux premieres guerres du siege d'Orleans, estant le caresme venu, ce gentil et brave seigneur M. de Sypierre, après la mort de M. de Guyse, commanda pour peu de jours à l'armée, pour n'y avoir pour lors plus grand que luy : aussy pouvoit-il bien de raison y commander, puisqu'il estoit gouverneur de la personne du roy, et luy commandoit absolument, comme j'ay veu (aussi sa discipline et corrections l'auroient rendu un très grand roy, s'il eust vescu); et ce en attendant messieurs d'Aumale et le mareschal de Brissac, qui vindrent puis après. Cependant les soldats ne pouvans bien vivre qu'avec grandes incommodités du poisson, M. de Sypierre fut prié, de la part des capitaines, de supplier M. le legat, qui pour lors estoit M. le cardinal de Ferrare Hypolite, et lors au camp avec la reyne-mère, qu'il donnast dispense de manger de la chair quelques jours de la sepmaine; M. le legat d'abord trouve ceste requeste fort odieuse, et mesmes qu'on faisoit la guerre contre les heretiques ennemys du caresme. Mais, après avoir un peu songé, il fit response que de chair il n'en falloit point parler, comme de chose abominable; mais pour du beurre, du fromage et du laitage, qu'ils en mangeassent à quantité, et tant qu'ils voudroient, et leur en donnoit toute la dispense. M. de Sypierre, qui estoit prompt, fort libre, et l'un des gallans seigneurs qui jamais naistra en France, luy dict franchement : « Monsieur, ne « pensez pas regler nos gens de guerre comme « vos gens d'église : car autre chose est servir « Dieu et servir la guerre. Voulez-vous que je « vous die le vray? Ce n'est point en ce temps,

[1] Le manuscrit dit : « Ce qu'il fit d'un qui n'estoit si scrupuleux que le premier. »

ny en ceste armée, composée de plusieurs sortes de gens, que vous devez faire tels scru« pules : car, quant à vostre beurre, fromage « et laictage, nos soldats françois ne vous en « veulent point, comme vos Italiens et Espagnols. « Ils veulent manger de la chair, et de bonne « viande, pour mieux se substanter. Ils en man« geront aussy bien deçà comme delà, et à ou« vert et à cachette, quelque deffense qui en « soit. Parquoy, faictes mieux : ordonnez leur « d'en manger, et donnez leur en une bonne « dispense et absolution. Que si d'eux-mesmes « ils s'en dispensent, votre autorité en sera « plus suprimée ; au contraire, de plus en plus « elle en sera eslevée si leur permettez, et chas« cun dira : *Monsieur le legat, cet homme de* « *bien, nous a donné dispense ;* et cela reson« nera mieux par tout. » M. le legat y ayant un peu songé, il dispensa aussy tost un chascun d'en manger, qui pria Dieu fort, aussy bien le François que l'Espaignol d'un régiment ou terze que nous avions, pour M. le legat, et sur tout pour M. de Sypierre, lequel eut raison de parler ainsy, et d'en prendre bien l'affirmative, comme il fit, et M. le legat aussi d'avoir lasché la bride. Car j'ay ouy dire à aucuns grands docteurs qu'il est nécessaire quelquesfois aux prelats de dispenser pour ce subject, afin de prevenir ces friands mangeurs de chair et infracteurs de lois ecclesiastiques : que, quand ils en viennent là, le monde sçache et croye que c'est par dispense du prelat, et non par desobeyssance de luy et de l'eglise. Voyez là dessus le livre de *Summa Benedicti*.

Or, pour retourner de ma digression encor à ce grand Anthoine de Leve, j'ay leu dans un livre espaignol que son premier advenement de guerre et de Naples fut lors que Manuelle de Benavida [1] amena d'Espaigne deux cents hommes d'armes, deux cents genetayres, et deux mille hommes de pied, tous Espaignols, et vindrent descendre à Messine en Sicille, de là traversant le Far vers Reggie ; et en ces trouppes se trouva Antonio de Leve, qui peu à peu fit si bien, qu'il se rendit un très bon et grand capitaine, sans avoir eu aucun reproche que de ceste faute à la battaille de Ravanne, que j'ay dict ; mais il s'en lava si bien par sa valeur et beaux faicts, que l'empereur le fit son general, et de toute sa ligue d'Italie, qu'on ne peut jamais guieres bien mordre sur luy, quelques armées qu'on envoyast contre luy, et de M. de Lautrec, et de M. de Sainct Pol ; que si l'un le mordoit aux fesses, il mordoit sur l'eschigne. Et, s'il vous plaist, en quel estat estoit-il, quand il fit la pluspart de ses beaux exploicts ? Il estoit goutteux, podagre, maladif, tousjours en douleurs et langueurs : il combattoit porté en chaire comme s'il fust esté à cheval. Il prenoit villes et forteresses : il rendoit combats. Qu'eust il faict s'il fust esté bien sain et dispos de tous ses membres ? Tout le monde croit qu'il eust combattu le diable. Aussy disoit-on de luy qu'il avoit un esprit familier ; autrement, son miserable estat de sa personne ne luy pouvoit permettre faire les choses qu'il fit.

Après la prise de Fossan, qui fut la derniere de ses belles œuvres, voulant aller assieger Turin, et remettre tout le Piedmont en sa premiere obeïssance, qui n'estoit par trop fortifié pour lors, il en fut destourné par M. le prince de Melfe, dont luy donna advis de tourner vers la Provence, et qu'il la trouveroit toute desgarnie de garnisons, et que jamais il n'y fit meilleur : grand faute à luy de croire son ennemy ; j'en parle ailleurs. Il se persuada si bien et beau ce voyage, et à l'empereur, et s'y opiniastra si fort, que l'empereur le creut, contre l'advis d'aucuns de ses grands capitaines, ainsy qu'il le cogneut à preuve par emprès, disant tousjours qu'il esperoit le mener à Paris, ne demandant que d'estre enterré à Sainct Denis pour toute recompense. Mais il arriva autrement ; car il ne peut faire ledict voyage, et mourut ; bien est vray qu'il fut enterré à Sainct Denis, non de Paris, mais de Milan.

Aucuns de ces temps disoient qu'il estoit fils d'un courdonnier ; mais c'estoient des impostures et calomnies ; ou bien il falloit qu'il eust faict de grands butins et amas de grands biens en la guerre sur ses jeunes ans : car vous trouverez dans ce livre que j'ay allegué cy devant, *Questiones de Amor*, et autres livres espaignols que j'ay leus, que, parmy les ducs, contes, marquis, et autres grands seigneurs qui partirent de Naples, chascun avec son grand et superbe arroy et magnifique esquipage, Anthoine de Leve tint rang parmy eux, et eut son train à part, et aussi beau quasy que les autres.

[1] Benavidès.

Pour fin, la guerre luy a si bien valu, et par la faveur de l'empereur son maistre, qu'il est mort très riche, très grand, et en titre de prince d'Ascoly, duc de Terre-neufve, marquis d'Atille, et primat des isles des Canaries ; et laissa des enfans et des filles bien riches, et bien colloquées à des grands seigneurs d'Espaigne.

Dom Sanctie de Leve, son fils, fut un brave et vaillant seigneur. Il fut general du terze de Naples et des galleres de Naples aussy, desquelles charges s'est très bien et dignement acquité. J'ay veu autresfois son portraict à Milan, qui monstroit bien à son visage qu'il estoit vray martial, bizarre et songeard, peinct avecques un grand bonnet de vellours penchant fort sur l'oreille, et une plume mise à la bizarre et à la gibeline[1] sur la gauche. Il fut fort blasmé de la mort du duc de Milan par un flambeau, dont j'en parle ailleurs.

J'ay leu dans un livre, que l'une de ses plus grandes ambitions fut celle qu'il put avoir la teste couverte en la chambre de l'empereur, comme les plus grands d'Espaigne avoient ce privillege, ce qu'il ne peut jamais obtenir, disant souvant à aucuns de ses amis qui luy demandoient quelquesfois en la chambre dudict empereur comment se portoient ses jambes, « Hélas ! ce ne sont pas les jambes, disoit-il, « qui me font mal, mais la teste ; » desirant fort qu'il eut cet heur et honneur de se tenir couvert pour estre compaignon des autres, ou bien que les humeurs de la teste tumbassent sur ses jambes, et le rendissent ainsy goutteux; mais c'estoit à la gloire à laquelle il aspiroit plus, que de se tenir couvert avec les autres grands seigneurs et princes d'Espaigne. Ce qui a faict penser à aucuns que, bien qu'il fust esté un des grands et vaillans capitaines qu'eust l'empereur, et qu'il eust faict les plus belles choses du monde, toutesfois il ne pouvoit obtenir ce privillege, que de se ranger parmy ces grands de nom, de tiltre et de race, qui ne l'eussent sceu endurer près eux, pour leur grande extraction. Pourtant, au lieu de ceste teste descouverte, il estoit assis, et les autres debout: autant valoit, ou plus, l'un que l'autre.

Cela s'est veu et se void en nostre France où les grands princes du sang tiennent leur rang par dessus tous; et n'y a si grand merite des autres qui les puisse esgaler, sinon aux guerres que les connestables et mareschaux de France leur commandent souvent. Mais, aux lieux et sieges où il fault tenir leurs rangs, les princes du sang vont tousjours devant, comme ils font de même en Espaigne, qui sont fort là grands rechercheurs et observateurs de tels ordres, rangs et cerimonies.

L'empereur pourtant fit un très grand honneur au marquis de Pescayre, Dieu mercy sa grande extraction, duquel je vays parler.

[1] Les Gibelins et les Guelfes se reconnaissaient à leur différente manière de se parer.

XX.

LE MARQUIS DE PESCAYRE.

Ce subject est cause donc que, sans attendre plus, je m'en vays parler dudict marquis de Pescayre, lequel, ainsy que raconte son histoire faicte en espaignol, lors qu'il alla trouver l'empereur en Espaigne, sur son mescontentement qu'il avoit de Prospero Colomne, et pour s'excuser envers Sa Majesté de ce qu'il s'estoit retiré à Naples de son armée, sans demeurer comme devant en sa charge, dont il s'acquictoit si bien, l'empereur luy fit toutes les bonnes cheres et honneurs qu'il peut : car il le fit, après qu'il luy eut baisé les mains, asseoir aussi tost auprès de luy, et l'entretint deux grosses heures des affaires de l'Italie et de toutes les guerres, et la teste couverte, dont il le contenta fort.

Anthoine de Leve, comme j'ay dict cy-devant[1], eust fort desiré cet honneur.

Ce qui faict penser que les merites, allans de conserve avec une noble extraction, sont plus forts, et se font meilleur escorte l'un à l'autre; car, bien que ceux dudict marquis fussent très grands et beaux, si est ce que sa noble race luy peut beaucoup servir en cet endroit pour obtenir ceste faveur que luy fit l'empereur. Et, pour parler de sa race et genealogie, il faut sçavoir que dom Hernand d'Avalos fut extraict (disent les histoires d'Espaigne et de Naples) de la noble et illustre maison d'Avalos, qui est

[1] Le manuscrit 8771 dit : « A lui concedé par son maistre. »

en Espaigne vers Tolede, bonne et fort ancienne; laquelle fut mise en grand honneur, advantage et vogue par dom Rodrigo d'Avalos son bisayeul; lequel, pour avoir combattu en camp clos un cavallier portugais, du temps que les Castillans et Portugais se faisoient guerre, et tout devant son roy et au beau milieu des deux armées qui en adviserent le combat, dont despuis il fut fort aymé de son roy de Castille, et pour ce le fit son connestable. Et puys, de race en race, se sont accreus et faicts fort grands, pour avoir faict de bons services vers le royaume de Naples au grand roy Alphonse, et autres roys par emprès; entr'autres fut Alphonse d'Avalos, qu'on nommoit coustumierement dom Alons, vers Naples, qui gouverna le roy Fernand paisiblement, qui fut cause que ce grand Hercule marquis d'Est quicta son service; car il ne vouloit que l'autre se prevalust sur luy par sa faveur, estant la race d'Est la plus grande et ancienne de toute l'Italie, dict l'histoire de Naples; lequel, lors que nos François perdirent le royaume, conquis par Charles VIII, tenant le Castel-Novo encore assiegé, pensant avoir gaigné et suborné un More pour luy donner entrée dans la place, ainsy que de nuict il y montoit par une eschelle, et le More faisant semblant de luy tendre la main, il luy fut lasché une arbaleste, dont le traict luy coupa la gorge tout net, et tomba tout roide mort par terre. Il eut grand tort là, pour un grand capitaine, de s'estre fié à tel homme; car tels de telle nation sont infideles et dangereux à trahir et donner une venue, quoy qui tarde.

Sur quoy je feray ce petit conte: que ce grand roy Alphonse avoit en sa cour un bouffon qui escrivoit dans ses tablettes toutes les folies que luy et ses courtisans faisoient le jour ou la sepmaine. Par cas, un jour le roy voulut voir ses tablettes, où il se trouva le premier en datte, pour avoir donné dix mille escus à un More pour luy aller querir des chevaux barbes en Barbarie. Ce qu'ayant veu, le roy luy dict: « Et « pourquoy m'as-tu mis là? Et quelle folie ay-je « faicte en cela? » L'autre luy respondit: « Pour « t'estre fié en tel homme, qui n'a foy ny loy: « il emportera ton argent, et n'auras ny chevaux ni argent, et ne retournera plus. » A quoy repliqua le roy: « Et s'il retourne, que « diras-tu sur cela? » Le bouffon, achevant de parler, dict alors: « S'il retourne, je t'effaceray « de mes tablettes et le mettray en ta place, « pour estre un grand fol et un grand fat d'es« tre tourné, et qu'il n'ayt emporté tes beaux « ducats. »

Pour revenir à nostre marquis, ce dom Alons, après estre mort ainsy, il laissa un fils fort jeune, le marquis de Pescayre, dont nous parlons, lequel fut en son aage tendron si bien nourry, que despuis il fut ce que l'on a veu. Sa premiere guerre fut en la bataille de Ravenne, où il eust une compaignie de chevau-legers, et où il s'y comporta si bien, et y combattit si vaillamment, que, tout jeune qu'il estoit, n'ayant attaint que seize ans, il emporta la gloire pardessus tous ceux qui firent le mieux.

Il y fut blessé et pris prisonnier, et mené en triumphe aux obseques de M. Gaston de Foix; et puys, par le moyen de Jehan Jacques-Trivulse, qui avoit espousé une de ses tantes, et qui avoit grand credict envers le roy Louys XII, sortit de prison pour six mille escus, encor qu'il faschast fort au roy, ne l'aimant point, ny ceux de la maison d'Avalos, qui estoient anciens ennemys du nom françois; et, pour l'amour de luy, avoit faict faire un bandon general après la bataille, que nul seigneur, gentilhomme, gend'arme, adventurier, ou autre ne laschast aucun prisonnier, ny par rançon ou autrement, sans le commandement exprès du roy. Tant y a que le dict seigneur Jehan-Jacques fit tant envers le roy, que ledict marquis sortit, en remonstrant à Sa Majesté que: *como nuevo soldado y sin barba, y muy bien castigado de la fortuna, otra vez no tomaria las armas contra Su Magestad temerariamente,* « que, comme nouveau soldat et sans « barbe, et très bien chastié de la fortune, une « autre fois il ne prendroit les armes temerai« rement contre Sa Majesté. » Mais estant sorty, il retourna au service de son roy, et fit pis que jamais contre nous et nos partisans, s'y monstrant du tout outré d'affection, et ayda fort à gaigner, ou pour mieux dire, luy seul en fut la cause du gain de la battaille d'auprès de Vincence contre les Venitiens et Barthelemy d'Alviane, leur brave general; battaille certes très heureusement gaignée, aussy très vaillamment entre-

prise, dont j'en parle ailleurs, comme de la prise de Gennes.

Il donna aussy de terribles venues et empeschements de secousses à M. de Lautrec vers l'estat de Milan, et en la journée de la Bicoque, qui en fut cause de la perte, fors quelques villes qui firent contenance de tenir. Ce qui fut cause d'envoyer encor delà les monts nouveau secours soubs M. l'admiral Bonnivet, dont ne s'ensuivit rien que la retraicte de Rebeq et la mort de M. de Bayard et de Vandenesse; si qu'il fallut dire le grand adieu à l'estat de Milan jusques au voyage que fit le roy François, et le siege de Pavie et la battaille, le gaing de laquelle et de tout ce que j'ay dict cy dessus a esté totalement attribué à ce grand marquis. Car ce fut luy qui anima et encouragea bravement ses soldats, et mesmes les Espaignols, à ce jour bien faire, qui le premier rompit la muraille du parc, qui plaça l'armée, qui conseilla et qui le premier chargea : j'en parle en d'autres endroicts.

Aussy le roy François le luy sceut bien dire et luy attribuer toute la gloire de ceste battaille, lors qu'il luy alla faire la reverence et le visiter en sa prison et affliction, allant vers luy, comme dict le conte espaignol : *D'aquì a pocos dias, no estando bien curado de herida del rostro, viniò à visitar el rey, no vestido de terciopelo ni oro como los otros, que despues de aquella battalla, à modo de pompa, se avian ornado y decorado de los despojos de los Franceses, sino con un sayo de pano negro por singular modestia de animo, que mostrava habito, no de vencedor, sino de vencido, y por mostrar tambien, con dolor no fingido, que tenia compasion de la desventura del estado y condicion real.*» « De là un peu, n'estant «encor bien guery de sa playe du visage, il «vint à visiter le roy, non vestu de velours ny «d'or, comme les autres, lesquels, despuis la «battaille gaignée, à mode de pompe et de bra«vade, s'estoient accommodés et armés de la «despouille des François, sinon avecques un «saye et habillement de drap noir, par une «singuliere modestie de courage qui monstroit «l'habit, non de vainqueur, mais de vaincu, «et pour monstrer aussy, par une douleur «non faincte, qu'il tenoit compassion de la «fortune de la condition et de l'estat royal.»

Voilà un beau traict, le roi le receut, et luy fit tous les honneurs et bonnes cheres qu'il peut, l'embrassa plusieurs fois, ainsy que ce brave, courtois et tout gentil prince sçavoit faire et recueillir les personnes mieux qu'homme du monde; et le fit asseoir près de luy, qu'il entretint long-temps par grande familiarité; se plaignant fort de son desastre, et qu'il ne sçavoit ce que l'empereur feroit de luy; et que s'il se perdoit en sa victoire à luy user de quelque mauvais traictement, il avoit tant de fiance en Dieu, qu'il l'en vengeroit et l'en feroit repentir. A quoy M. le marquis respondit le plus honnestement qu'il peut, en lui donnant toutes les bonnes esperances d'un très doux traictement de Sa Majesté Imperiale, la faisant si douce et si traictable qu'il n'en falloit esperer que toute bonté ; et quand elle voudroit faire autrement, il luy en sçauroit bien que dire, et à bon escient. Ces parolles pleurent tant au roy qu'il l'en remercia plusieurs fois, et l'en ayma tousjours. Puys s'estant mis sur d'autres discours, tant de ceste battaille que d'autres choses, ledit marquis luy dict, venant sur ses ambitions et desseins qu'il avoit eu tant sur l'Italie, pour l'en divertir, que l'Italie certes estoit un fort bon, aisé et plaisant pays pour le conquester et y demeurer, mais mal aisé et dangereux à le conserver et garder, et s'y sauver.

Ces mots me font souvenir de ceux que dict Pantagruel, dans nostre maistre Rabelais, de la bonne ville de Paris, que c'estoit une fort bonne ville pour vivre, mais non pas pour y mourir. Je le croy.

Pour venir à un autre discours de ce grand capitaine, on le blasma d'avoir entendu aucunement à une ligue secrette faicte entre le pape, potentats d'Italie, et autres princes chrestiens, contre l'empereur, et ce durant la prison du roy François. Car, craignans et prevoyans que ceste grande victoire et bonne fortune de l'empereur tombast sur l'Italie, s'adviserent tous de le prevenir et faire une ligue generale contre luy, offensive et deffensive. Et d'autant que ce marquis s'estoit acquis, par ses beaux faicts et reputation, une très grande creance parmy les gens de guerre, et aussy qu'il estoit très mal content du transport que Charles de Lanoy avoit faict du roy sans son sceu et à la desro-

bade, Sa Sainctеté s'advisa de le faire chef et conducteur de ceste ligue; et, pour luy en tenir les premiers propos, s'ayda du seigneur Hieronimo Mouron, un tres habile et trinquat homme pour conduire ce faict, et en porter la parolle, et puis après, par un secretaire du pape, qui vint le trouver de sa part, en luy proposant plusieurs beaux et grands partys et advantages, dont le principal estoit qu'il l'investiroit du royaume de Naples; ce qui sonna fort doucement à ses oreilles. Comme de vray, le son d'un gain et l'investiture d'un royaume est fort doux à entendre, comme j'en alleguerois bien des exemples là dessus: mais il y a bien des espines à y passer et parvenir, si l'on n'y prend bien garde. Il fit pourtant quelque difficulté : qu'il n'estoit en la puissance du pape ny de droict faire telle investiture, puisque Sa Cæsarée Majesté en estoit desjà investie. Mais Sa Sainctеté le renvoya bien loing sur ce poinct, et luy fit prouver par de grands docteurs apostés ou autrement, que par droict divin et humain il l'en pouvoit investir aysement sans aucun scrupule, n'oubliant surtout, pour la meilleure pièce de l'harnois, le concordat qui jadis fut faict contre les empereurs sur ce subject, qu'aucun empereur ne seroit jamais roy des deux Siciles. Ce concordat estoit trop vieux, et desjà mangé des rats, pour servir de quelque chose et en combattre cet empereur, qui ne fondoit point ses ambitions sur des tiltres, papiers et concordats, mais sur son espée, sa puissance et sa bonne fortune.

De plus, le pape luy fit remonstrer que, desobeissant en cela à Sa Sainctеté, il y alloit de sa conscience et de son ame, contre laquelle, quand elle veut quelque chose et la commande, et qu'on ne la fasse, il y va de l'ire de Dieu.

M. le marquis ayant entendu ce Mouron, bon rompu, et ce secretaire du pape, qui s'appelloit Mentebona (quel nom, et quelle bonne pensée et bonne ame!), il y songea. En quoy je reciteray les mesmes parolles, parce qu'elles sont belles et agreables à lire et l'escrire. *Estando parando sin mover, como hombre que deliberando ça y alla, movia su animo suspenso y dudoso por la noveldad y grandeza de la cosa, sabiendo que los loores de todas las virtudes se afean y ensusian mucho con solo el crimen de traycion, y que el vulgo no admite despues ninguna excusacion aunque paresca venir de cosas honestisimas y de justo dolor, porque naturalmente el nombre de perfidia y traycion es odioso y reprehendido abominablamente de todas personas, ni jamas huvó capitan al mondo de generoso animo que con maldad y traycion procurase alcancer lo que la virtud puede dar por la grandisima esperança de obtener facilmente un reño, por lo qual algunos muchas vezes creen que, salva la honra, se puede romper y traspasar los derechos divinos y humanos, y el gran deseo que tenia de vengarse de las injurias contra los ingratos picavan reziamente su animo nascido para todas arduas impresas.* « Il demeura tout ferme sans « se mouvoir, comme un homme, lequel deli- « berant qui çà qui là, mouvoit son esprit sus- « pend et douteux par la nouveauté et grandeur « de l'affaire, sçachant bien que les louanges de « tant de vertus qu'il y a se salissent et s'enlay- « dissent fort avec le seul crime de trayson, « et que le vulgaire n'admet après aucune ex- « cuse, encor qu'elle paroisse provenir de sub- « jects et choses tres-honnestes et de juste dou- « leur, parce que naturellement le nom de « perfidie et trahyson est odieux et repris pour « très abominable de toutes personnes. Et n'y « eut jamais capitaine au monde de cœur gene- « reux, lequel, par meschanceté et trahyson, « machinast de parvenir là où la vertu peut « mener, pour la grand esperance d'obtenir « facilement un royaume, pour lequel plusieurs « bien souvent croyent que, l'honneur sauve, se « peuvent rompre et transgresser tous droicts « divins et humains; et le grand desir aussy de « se vanger de toutes les injures encontre les « ingrats picquoient et animoient rudement un « esprit né et disposé pour toutes entreprises « ardues et difficiles. »

Voylà des mots qui representent bien un esprit agité, comme d'une furie, de divers pensements et irresolutions, pareilles à celle de ce brave Cæsar quand il voulut passer le Rubicon.

Or, pour en parler franchement, il n'y a rien si vray, comme je tiens de plusieurs Italiens, Espaignols et François, que ce grand capitaine se resolut à la fin de mordre à la pomme de ceste ligue, et en monstrer de bons effects.

Mais il fut descouvert, dict-on, par Anthoine de Leve, qui estoit tousjours près de luy, et autres, et surtout qu'il sentit un vent, que madame la regente Louyse de Savoye, que l'histoire la cotte nommement, et qui estoit bien advant en ceste ligue inscripte, vouloit tout descouvrir; voire le fit pour gratifier l'empereur, et le mener à un bon traictement pour son fils, et à une bonne paix; car, pour venir là, elle se fust donnée à tous les diables, par maniere de dire. Tout cela esmeut ledict marquis de s'en retirer de bonne heure, et le tout descouvrir; et aussi qu'il tenoit le duc de Milan assiegé dans le chasteau, et pensoit, après l'avoir pris, s'en prevaloir comme chose plus certaine que l'autre dessein de la ligue.

Parquoy il advisa de prevenir le tout, et d'en advertir l'empereur, sans se faindre de rien, jusques à luy reveler franchement qu'il y avoit fort bien presté l'oreille à poste pour en tirer les vers du nez, et en tirer les secrets des uns et des autres. Et, pour apparence de l'effect, il envoya querir Moûron, principal autheur de l'ambassade, le fit constituer prisonnier, et le donna en garde à Anthoine de Leve, qui le mit en si bon lieu, qu'onques il ne sortit ny ne parut, jusqu'à ce que M. de Bourbon vint, au bout de quelque temps, general de l'empereur en Italie, qui le delivra pour s'en servir; car c'estoit un très habile homme d'estat et d'affaires. Touchant au secretaire, le bon Mentebona, tirant vers le chemin des Grisons, fut poursuivy ou rencontré courant la poste, tué et desvalisé de toutes ses despesches.

Pour telle descouverte tous les princes d'Italie voulurent mal mortel audict marquis, et le picquerent de force injures, les imperialistes le louant au contraire; d'autant que le duc de Milan, assiegé dans le chasteau, et malade d'une fiebvre pestilentielle, venant à mourir, et le chasteau pris, il pouvoit faire ses affaires mieux, et plus honorablement estre gouverneur general de l'estat, que: *Ser visto entre los Españoles y Tudescos, rey en Napoles, con sospecha de fe incerta, laquãl escuriese la honra de todas sus virtudes excelentisimas.* «Qu'estre veu parmy les Espaignols et Tudes«ques, roy de Naples, avecques un soubçon de «foi incertaine, laquelle obscurciroit l'honneur «de tant de vertus excellentes qu'il avoit.»

D'avantage, il jugea et discourut en soy que mal aysement les Napolitains, qui sont de tout temps fort inconstants et subjects à changer, le souffriroient roy, et lui obeyroient comme à roy, l'ayant veu comme quasy leur compaignon et citadin de leur ville, et pays comme un autre.

Ah! que j'en ay veu plusieurs au commancement de la ligue derniere, qui ont joué de pareil jeu que ce marquis: laquelle du commancement ils entendirent très volontiers, mais après ils la quicterent, fut ou de crainte, ou par faute d'argent qu'on ne leur livroit, ou pour en descouvrir le pot aux roses, ou que le nez leur seigna, ou pour autres raisons que je ne diray pas, pour ne faire toucher au doigt les personnes qui jouoient ce jeu là. Et c'est pourquoy il faict bon aller son grand chemin, et non tergiverser deçà et delà: car enfin on n'en rapporte que de la honte et du dommage, encor que l'Italien die: *E bisogna provar ogni cosa, per non parer troppo coglione* [1]; mot certes qui ne vault pas guieres, ny en theorique, ny en pratique.

Rien ne gasta la renommée de ce grand marquis que ce traict; voire possible luy advança-t-il ses jours, comme aucuns tiennent qu'il fut empoisonné; mais la plus saine et vraye voix est qu'il mourut hydropique. Il se peut faire, car j'ay ouy dire à de grands medecins que le poison engendre l'hydropisie, et fort soudaine, aussy bien que d'autres excès. Les braves Espaignols de ces temps disoient, par une gentile rodomontade que: *Non morió d'alguna enfermedad, mas en medio de la flor de su edad, como ya viejo y cansado de la multitud y peso de los victorias, con la opinion de los hombres, que, si la fortuna le hubiera concedido entero spacio de vida, sin duda ninguna ygualava con los antigos capitanes, de los que fueron grandisimos.* «Qu'il ne mourut d'aucune maladie, mais qu'au «milieu de la fleur de son aage, comme desjà «vieux, las et cassé de la quantité et poids de vic«toires, avec telle opinion des hommes, que, s «la fortune luy eust concedé l'entier espace de «la vie, sans doubte il alloit au pair de tous les «anciens capitaines qui ont esté très excellens.»

[1] Il faut éprouver toute chose, afin de ne point paroître niais.

Il mourut en l'aage de trente-six ans. Dont par là il fault advouër sur nostre premier propos de l'empereur, que ce ne fust pas l'aage qui le rendit ainsy grand capitaine, mais les continuels exercices de la guerre qu'il fit. Et possible, s'il eust vescu plus long temps, n'eust-il acquis ce tiltre de si grand capitaine. Il n'eust fallu qu'un petit accident, ou faute, qui l'eust desgradé de ce nom, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs grands capitaines, tant vieux que modernes.

Advant que mourir, estant en son bon sens, il ne recommanda au marquis del Gouast, son cousin, que deux choses : l'une, sa femme Victoria Colomna, qu'il aymoit uniquement, bien qu'il l'espousast qu'elle n'avoit que trois ans, et luy aussy fort jouvenet; mais elle se rendit avec luy si belle et honneste dame, qu'elle fut de son temps estimée une perle en toutes vertus et beautés. J'en parle ailleurs. Il fit et composa durant sa prison, qu'il eut après la battaille de Ravenne, un livre d'amours, dit l'histoire de sa vie, qu'il desdia et adressa à la ditce Victoria, sa femme. Je voudrois fort l'avoir veu, pour sçavoir de quelles matières, mixtions et sauces il estoit composé, selon le subject, pour en mieux faire revenir l'apetit à elle ou à luy, selon les instructions du dieu d'amours, duquel il escrivoit, et de madame Venus sa mere. Et tel livre, ce me semble, ne se devoit pas adresser à sa femme, très sage et vertueuse dame : la desdication en fust esté plus propre à quelque courtisane. Il en faudroit voir le livre pour bien en juger, selon l'opinion de Platon, qui faict deux sortes d'amour, l'une celeste et honneste, l'autre mondaine et paillarde[1].

L'autre chose que ledict marquis recommanda après sa femme fut les soldats espaignols; qu'il les cherist et traictast bien, comme luy l'avoit faict : car ils luy feroient acquerir beaucoup de bien et de reputation; d'autant que c'estoient gens braves et vaillans, et très propres pour faire guerre.

Ce marquis mourut donc à Milan, le 30 de novembre 1525, où ses obseques furent faictes fort magnifiques et très solemnelles; et peu après, son corps fut porté à Naples, accompaigné d'une fort belle compaignie : par tout où il passoit, en luy faisant un très grand honneur, les capitaines, alfiers, et force soldats, s'habillerent de deuil; et de diverses couleurs qu'estoient leurs enseignes ils les firent toutes noires. Belle memoire qu'ils avoient de luy certes!

Victoria Columna sa femme, le pensant voir et secourir en sa maladie, et s'avançant le plus qu'elle pouvoit, sceut les nouvelles de sa mort, à Viterbe, où elle rencontra le corps, qu'elle laissa aller devant pour faire sa quarantaine, qui en fit de grands deuils; car ils s'entr'aymoient fort, comme j'en parle ailleurs.

Il fut donc mené à Naples, et là enterré en l'eglise de San Domingo, devant le grand autel, dans un superbe cercueil que j'ay veu la premiere fois que je fus à Naples.

Il fit son heritier le marquis del Gouast son cousin, encor qu'il ne luy laissast beaucoup de biens car il mourut fort endepté, combien qu'on le tint fort riche, pour avoir faict de grands butins aux guerres, prises de villes et chasteaux qu'il avoit gaignés. « *De modo,* disoient les Espaignols, *que de tantas victorias, ninguna otra cosa le quedò sino la gloria y loor; porque solia decir, que ninguno que tenia intencion de sacar ganancia de la guerra, alcançò jamas el nombre de gran capitan.* « De manière que, de tant de victoires, « oncques aucune chose ne luy resta, que la « gloire et louange, parce qu'il souloit dire que « nul qui ha intention de tirer profict de la « guerre n'attaint jamais le nom de grand ca- « pitaine, » et qu'il falloit laisser aux pauvres compaignons, capitaines et soldats, le profict, et à soy reserver la gloire et l'honneur.

Il fut faict de luy un epitaphe en latin, qui se trouve dans les livres espaignols, lequel Belleforest met en sa chronique. Mais j'ay veu force grands poetes qui ne le trouverent si beau ny si digne de luy qu'on diroit bien, faisant allusion de Pescara à *pescadour*[1], non de poissons, mais d'hommes et villes. Je m'en remets à ceux qui le liront.

A tant, c'est assez parlé de luy pour ce

[1] Le manuscrit 8771 ajoute : « Mais toutes deux, quand tout est dict, elles s'assemblent à la fin ensemble, comme l'on void deux grandes rivieres s'assembler et se joindre ensemble après avoir faict leur divers cours à part, qui çà l'une, qui çà l'autre, et puis ne font qu'une seule grosse riviére; ainsy que ces amours assemblées ne viennent en fin qu'à la bonne paillardise. »

[1] Pêcheur.

coup ; car en force endroicts de ce livre j'en parle et ne seroient que redictes.

XXI.

LE MARQUIS DEL GOUAST.

Le marquis del Gouast, son cousin, prit sa place après sa mort : car, encore qu'il eust acquis beaucoup d'honneur et faict de bons combats, ce avoit esté avec son cousin le marquis de Pescayre, duquel on le disoit avoir esté faict de sa main, et estre son disciple et sa creature de guerre, comme cela se void en plusieurs lieux, et aussy que le marquis de Pescayre estoit un peu plus aagé que luy. Et, d'autant que le marquis del Gouast le survesquit, et dura plus longuement au monde, il le surpassa, non en valeur ny en combats, mais en bien plus grandes charges ; car il eut cet honneur au voyage de Thunes, que l'empereur le fit par dessus tous pour son lieutenant general, et se soubsmit à son obeyssance et discipline militaire. Dont, ainsy que dict Paulo Jovio et autres histoires, et vieux soldats disoient aussy, y estans le jour que l'armée marchoit en battaille, tirant de la Golette vers Thunes, et qu'à toute heure on pensoit combattre et donner battaille, ledict marquis, ayant esté honoré d'une si belle charge, dict à l'empereur qu'il voyoit à la teste de l'armée comme un simple soldat, à l'hasard des arquebusades et des sagayes des Mores qui agassoient à toute heure l'armée, et pour ce Sa Majesté couroit grand fortune ; il luy dit : « Puis dont, Sacrée Majesté, qu'il vous a pleu « m'honorer d'une telle dignité, j'use main« tenant de mon droict, et vous encharge de « vous retirer d'icy en la battaille du milieu, là « où sont les enseignes, de peur que, par cas « fortuit, un coup de canon tombant sur vous, « ou quelque harquebuzade, l'universelle sau« vetté de la fortune publique ne tombe en dan« ger irreparable au moyen de la perte d'un « seul homme. » Voylà les mesmes parolles de Paulo Jovio. L'empereur, pour observer un ordre et discipline militaire, ne faillit d'y obeyr. Grande chose que celuy qui commandoit quasy à la moitié de l'Europe souffrit à ce coup la discipline ! Pareil honneur donna le roy Charles d'Anjou à ce gentilhomme nommé Alaut, de commander à la battaille qu'il donna contre Corradin, et la gaigna par son advis et conduite. Voyez l'*Histoire de Naples*.

L'empereur aussy donna ce coup à croire au monde, combien il estimoit ce capitaine grand et suffisant pour ceste charge, et pour d'autres qu'il luy donna par emprès, l'ayant faict son lieutenant general en Italie et son estat de Milan, qu'il deffendit tres bien, voire conquesta sur nous au Piedmont, et nous donna bien de la peine. Un aussy beau traict qu'il fit, dont on le loue fort, quand il leva le siege de Nyce sur M. d'Anguien et Barberousse : car, comme j'ay ouy dire à aucuns vieux, resolument, sans ce secours, la place estoit prise ; et prise, ce bon corsaire avoit resolu de la garder pour luy, et pour son principal butin ; et ne l'eust pas jamais rendue, pour luy estre fort commode et proche d'Alger ; ce qui fust esté une grande incommodité et dommage pour toute la chrestienté. Enfin il fit de belles choses en sa vie : les histoires de ce temps en parlent assez sans que j'en vienne là en plus parler.

Le malheur luy escheut de la battaille de Cerizolles, qui lui noircit un peu sa blanche reputation ; possible par punition divine ; car, deux jours advant que partir de Milan pour l'aller livrer, il brava fort et menaça de tout battre, vaincre et renverser. Dont ayant faict un festin aux dames de la ville, car il estoit fort dameret, s'habillant toujours fort bien, et se parfumant fort, tant en paix qu'en guerre, jusques aux selles de ses chevaux, il brava fort en ce festin, jusques à promettre auxdictes dames qu'il leur ameneroit ce jeune prince prisonnier, et leur en feroit un présent. Mais les dames toutes courtoises, gentilles, et honnestes qu'elles estoient, le prioient de luy faire tout bon et honneste traictement, tel qu'il le meritoit, pour en avoir ouy beaucoup de bien ; ce qu'il leur promit. On dict qu'il avoit faict faire deux charrettes toutes plaines de manottes, qui se trouverent par emprès, pour enchaîner et faire esclaves tous les pauvres François qui seroient pris, et aussy tost les envoyer aux galleres. Il arriva le contraire à son penser et dire, car il perdit la battaille ; et, au lieu de maltraiter les prisonniers ennemys, les nostres leur firent très honneste et bonne

guerre. Dieu l'en punit: car il perdit la bataille, et prit la foite, sans attendre la derniere heure de combat, et sans s'arrester.

Nos histoires françoises disent que quand il partit d'Ast pour ceste battaille, il commanda que s'il ne tournoit victorieux, qu'on ne luy ouvrist la porte nullement; mais enfin il y rentra, où il s'arracha la moitié de la barbe, de despit et tristesse, dict-on. Paulo Jovio le raconte autrement : qu'ayant esté blessé d'une harquebuzade au-dessus du genou, par l'arçon de sa selle d'armes, et son armet faussé de coups de masse, et bravement combattu, se sauva, desguisé d'une cazaque noire, pour n'estre point cogneu, car il se craignoit despuis la mort de Rincon et Fregouse.

Il se conte qu'à ceste desfaicte tous ses mulets et coffres furent pris, lesquels, ainsy qu'ils furent visités, un sien bouffon, qui avoit esté pris, rencontra gentiment, et dict à la compaignie : « Cherchez bien, vous y trouverez force « belles et gentilles choses, fors des esperons, « qu'il en a tousjours de beaux et de toutes sor- « tes, car il les a tous pris avecques luy pour « mieux picquer et se sauver de belle erre. » Ces bouffons, quoy qui soit, il faut qu'ils picquent tousjours sans espargner personne, non pas les maistres, comme celuy là fit, qui meritoit les estrivieres. Aussy j'ay ouy dire à un grand personnage : qu'il se fault donner garde d'un bouffon, d'un sot, d'un fol, d'un yvrogne et d'une putain; car, quoy qu'ils tardent, ils donnent tousjours la venue.

Enfin ce marquis fut malheureux là, bien qu'il eust monstré sa vaillance en plusieurs bons et grands combats. Le marquis son cousin se peut vanter, lorsqu'il mourut, de n'avoir jamais eu telle disgrace. Dieu mercy qu'il ne vesquit point tant, comme j'ay dict, ainsy qu'elles arrivent pareilles bien souvent à plusieurs vieillards capitaines. Il en porta la teste tousjours basse, non si haute qu'auparavant, comme plusieurs ont dict. Dieu le punit aussy en cela, pour avoir faict tuer Cæsar Fregouse et Rincon, ambassadeurs du roy, qu'il envoyoit, l'un à Venise et l'autre en Levant, quelques excuses qu'il en fit; et M. de Laangeay l'en accusa fort et le voulut combattre là dessus de sa personne à la sienne; mais il nyoit tousjours. Il avoit raison, car il avoit violé le droict des gens, et au plus beau de la trefve, que l'on ne devoit violer ny rompre sans un très grand et important subject, bien que pour excuses aucuns Espaignols alleguoient qu'ils estoient subjects de l'empereur. A cela il y auroit belle responce par un beau discours qui s'y feroit. J'espère possible le faire ailleurs. Tant y a, quelques raisons et excuses, ce massacre estoit trop vulgaire. J'ay veu le lieu où ce beau mystere fut faict, et où ils furent enterrés en une islette sur le Tesin près de Pavie, environ deux ou trois mille; et mesmes des bateliers qui me conduisoient, et autres, ne s'en cachoient point, et n'en faisoient la petite bouche, et disoient franchement : « Voilà où tels et tels fu- « rent tués et enterrés, par le commandement « de M. le marquis del Gouast. »

C'est un grand cas, que j'ay ouy dire à un grand : qu'il fault qu'un grand capitaine donne une fois en sa vie au travers de son ame et conscience avec grand deshonneur; ny plus ny moins qu'un grand pilote, qui faict plusieurs voyages sur mer, est subject de donner à travers des bans et des escueils, quelque bonne science qu'il ayt, et faict perdre et briser miserablement son vaisseau. Et certes, ledict sieur marquis ne devoit avoir faict ce traict au roy, autant pour son honneur que pour la bonne et familiere chere que le roy luy fit, dont j'en vays faire le conte.

Au dernier voiage que le roy François fit en Piedmont, ayant mené M. le dauphin fort jeune avec luy, et la trefve y estant arrivée, faicte par la reyne d'Hongrie et la reyne de France, les deux sœurs, le roy la receut et la fit publier; et le marquis del Gouast, general de l'empereur en ces quartiers, le receut de meilleur cœur encor, car il se voyoit avoir à faire à un grand roy belliqueux, et un dauphin fraischement mené en main par la fortune, qui rit souvant plus aux jeunes qu'aux vieux, pour leur faire faire quelque beau premier coup d'essay, afin par emprès de leur donner la venue.

Enfin ladicte trefve fut criée et publiée par les deux armées; et pour la mieux solemniser, le roy, estant à Carmagnolles, envoya dire au marquis qu'il ne vouloit tourner en France sans le voir, pour renouveler leur ancienne amitié et souvenance, prise dès la battaille de Pavie.

A quoy s'accorda ledict marquis; et partant d'Ast où il estoit, vint trouver le roy, lequel le sentant venir vestu d'une belle robe fourrée de martres subelines et un chapeau de velours noir, couvert de plumes à la soldade, l'alla recueillir jusques sur le perron de l'escalier. Le marquis, armé d'armes dorées, et pardessus une casaque de velours noir à grandes taillades, estoit tout droict venu descendre au logis du roy, et s'inclinant devant Sa Majesté pour luy faire la reverence, le roy le haussa, l'embrassa et le recueillit avec grandes caresses, et le prenant par la main entrerent ensemble en la salle; et, ayant salué M. le Dauphin et M. de Montmorency, s'assirent tous deux à table, où se passerent maints propos, tant du passé que du présent. Et entr'autres, le roy parlant de la trefve advenue, il luy dit franchement que, si elle ne fust intervenue, il avoit resolu de s'ayder des forces du grand turc Soliman, et faire venir une si grande et forte armée, qu'il eust de tous cotés fatigué l'empereur, et donné à penser pour jamais. Le marquis respondit sagement certes; et luy dict qu'ils estoient tous deux si grands, si puissants et si sages princes, qu'ils n'oublieroient jamais rien pour s'accommoder en ce qui toucheroit le bien d'un chascun, et le leur aussy. Certes, ceste response fut belle et sage, et non pourtant sans mettre en oubly et notter en memoire les parolles du roy sur ces forces de Soliman, ainsy qu'il le fit parestre quelque temps après sur la mort de Fregouse et Rincon, pensant par leur mort y obvier; mais le roy y pourveut, comme j'en parle ailleurs.

Mais je trouve que le marquis ne devoit ainsy comparestre armé devant le roy, puisque la trefve avoit esté du tout appoinctée, publiée et observée. C'estoit trop se monstrer, et faire du soldat sans occasion. Le marquis de Pescayre, son cousin, n'eust pas faict le coup, car il estoit plus froid et retenu en ses ostentions; tesmoing la façon dont il se monstra au roy après sa prise, comme j'en ay parlé. Certainement, si ce fust esté une courte et petite suspension d'armes de trois ou quatre heures, ou d'un jour, ceste parade estoit belle; comme cela se void souvent parmy les armées, et comme fit et comparut ce brave comte de Charolois au traicté de Conflans, armé de toutes pieces, avec le duc de Calabre de mesmes, hors la teste, tant au conseil qu'à la table; et certainement cela estoit beau. Mais en une ample et longue trefve, il y avoit de la desrision en ceste bravade; car, ou du tout il y devoit venir en courtisan, simplement habillé, ou du tout n'y venir point; car que pensoit-il avec sa cuirasse faire? desfaire le roy et toute sa garde? Et que luy eust servy sa cuirasse si le roy luy eust voulu faire faire un affront? Voylà pourquoy ledict marquis fit une grand faute en cela. Il me pardonnera, s'il luy plaist, si je luy dis.

Je note en ceste entreveue la magnanimité et gentillesse de nostre roy, de s'estre rendu là si familier à un capitaine, grand certes, mais pourtant son inegal; et telles façons sont certes louables parmy les grands, ainsy que fit une fois l'empereur Charles, au retour, de son premier voyage d'Hongrie, s'estant embarqué à Gennes, et ledict marquis avec luy, pour tirer en Espaigne. Un matin que l'empereur disoit ses heures (hé, quelles heures!) sur la coursie, il vit le marquis qui passoit, et s'en alloit vers la rambade pour disner avec le seigneur André Dorie. Il luy demanda où il alloit; il luy respondit qu'il s'en alloit disner avec le seigneur André; et le laissant aller, sans sonner mot, ny faire semblant de rien, tout à coup il les surprit ainsy qu'ils estoient prests à se mettre à table. « Or, dict-il, vous ne fairez pas ceste « partie sans moy, car je disne avec vous au- « tres. » Soudain on luy fit place; et luy apresta-t-on les bancs des forçats avecques un beau tapis de Turquie qui luy servit de chaire à la mode de gallere; et par ainsy mangea avecques eux privement, sans aucune cerimonie, comme de compaignon avec compaignon. Il en fit de mesmes avec M. le connestable, à sa table de grand maistre, passant par France, comme j'ay dict ailleurs, qu'il y alla manger à l'improviste en le surprenant.

Nostre grand roy Henry IV d'aujourd'hui est coustumier de faire de ces traicts souvant, tant avec les siens qu'avec les estrangers, ainsy qu'il fit dernierement à M. le connestable de Castille, passant par France. Ainsy qu'il pensoit disner, aussy tost le roy le surprit et vint disner avecques luy. Ces privautés et familiarités de grands envers les petits obligent fort les personnes. Et M. le marquis del Gouast, apres telle faveur receue du roy, ne devoit pas,

quelque peu de temps après, luy faire meurtrir miserablement, sur le Tesin, ses ambassadeurs Cæsar Fregouse et Rincon, comme j'ay dict. Aussy il ne la porta guieres longue, la faute; car, peu de temps après, il perdit ceste battaille, que la mort luy fust estée plus douce que telle oprobre. Il mourut aussy deux ans après, selon la computation que l'on peut faire; car il mourut quelque peu de temps advant le roy François.

M. Philippes de Commines n'approuve pas trop ces entreveues des grands. Il a raison: il en sort tousjours quelque mespris, quelque mescontentement et quelque galanterie, qui ne vault rien; car, pour parler de nostre temps, que servit au roy François de s'estre faict porter en Espaigne, voire à l'empereur, de l'avoir veu aussy à Aigues Mortes et à son passage par France? Et pour parler de plus loing, que servit au pauvre Anibal l'entreveue qu'il fit avec Scipion avant leur battaille, sinon une animosité qu'ils eurent tous à se bien battre, eux et leurs troupes, se desfaire et se ruyner, ainsy qu'il en arriva à Anibal, où il vit sa derniere definition? Un beau discoureur en feroit là un beau discours, plein de bonnes raisons et beaux exemples. Je le leur laisse, pour achever le discours de ce grand marquis, qui se peut appeller ainsy, car il estoit fort grand, de haulte et très belle taille, et pour ses valeurs. J'ay ouy dire que la crainte qu'il eut d'estre pris en ceste battaille, fut cause qu'il ne battailla point si bien là comme il avoit faict en d'autres et plusieurs combats où il s'estoit trouvé; car, s'il fust tumbé entre les mains du roy, qui la luy gardoit bonne, il en eust esté en danger, pour revanche des morts de ces deux ambassadeurs que j'ay dites. J'ay ouy dire à des grands: que mal volontiers une ame ou conscience, cauterisée de quelque grand forfaict, ne reçoit une vaillance avec soy; que si elle y a estée d'autres fois, l'en chasse, sans guieres bien l'y admettre, et est en perpetuelle apprehension et torment.

Pour finir à ceste heure nostre discours, bien que je parle de luy souvent ailleurs, nostredict marquis laissa après soy une très belle lignée, tant de fils que de filles, de done Marie d'Arragon, sa femme, l'une des honnestes dames du monde, dont j'en parle ailleurs. Il eut le marquis de Pescayre, qu'aucuns appelloient aussy le marquis del Gouast, mais le plus communement l'on l'appelloit le marquis de Pescayre. Il eut dom Carlo, qui fut filleul de l'empereur Charles; dom Jouan et dom Ceze d'Avalos. Je les ay veus tous quatre à Milan, à Naples et en Espaigne. Les trois premiers estoient de fort belle, grande et haulte taille, comme celle du pere, et dom Ceze estoit de moyenne; mais pourtant il ne laissoit à l'avoir aussy belle que ses freres, et estre de fort bonne grace; et disoit-on qu'il ressembloit en sa taille à son oncle le feu marquis.

M. le marquis l'aisné estoit l'homme du monde le plus adroict et le plus fort, soit à pied ou à cheval, qui fut de son temps, et le plus ferme; et si avoit une jambe plus courte que l'autre d'un doigt; et si l'on n'y recognoissoit rien ny en sa taille ny en sa vigueur, car elle estoit des plus belles et des plus riches. Aussy, pour l'enrichir d'advantage, il s'habilloit des mieux, et en estoit très curieux. C'estoit l'homme du monde qui combattoit à la barriere le plus vertement, et le plus ferme et le plus rudement. Ce fut luy le premier qui invanta en ses combats les revers, qui estoient si estranges et rudes, que peu les eschapoient qui ne missent les genoux en terre. Il estoit aussy bon, adroict, ferme aux combats de cheval à bon escient. Il fut general de l'armée qui vint à Malte pour le second secours, là où il le faisoit beau voir en sa charge, et n'en abusant point, estant fort doux et gratieux, et mesmes à l'endroict de nous autres François. Il mourut visce-roy de Scicille: j'en parleray ailleurs.

Dom Carlo ne luy cedoit en rien de taille, bonnes graces et toutes belles actions; encor le tenoit-on plus beau. Aussy parmy les dames estoit-il bien venu; ce qui luy cuyda couster cher en Espaigne; car, pour l'amour d'une dame en la cour, ayant pris querelle et faict quelques excès, il estoit perdu de la justice, sans que, s'aydant du privilege des eglises de delà, il se jetta dedans une, et par ce moyen se garentit: et, y ayant demeuré quelques jours, il se sauva desguisé tellement quellement par l'Espaigne; et ayant gaigné la mer se sauva vers Naples; où ayant sceu sa sentence, fallut qu'il s'en allast en exil en l'isle de Lipari, la plus chetive isle pour estre habitable de tout le Levant, car il n'y croit que des capres et capriers, comme j'ay

veu. Il y demeura assez d'années jusqu'à ce que dom Jouan d'Austrie, luy ayant porté son rapel, le mena avec luy servir son roy sur mer, et à la battaille de Lepanto, où il fit très bien, et mesmes Ceze, duquel l'histoire en parle fort, ainsy que leur noble race et genereux courage leur commandoit.

Ce marquis del Gouast, leur pere, porta pour devise (j'en diray encor ce mot) quelque temps une gerbe d'espics avecques ces mots: *Finiunt pariter renovantque labores* [1]; voulant inferer que, comme les espics de bled, emprès qu'ils sont moissonnés, cueillis, et les bleds serrés, aussy tost il en faut resemer pour en faire venir d'autres, et jamais ne cessent, aussy ce marquis jamais ne cessoit à faire de grandes entreprises et exploicts de guerre; car, les uns faicts, il falloit venir à d'autres, et renouveller. Certes, il eut raison de prendre ceste devise, car il travailla fort pour l'empereur, et sans luy ses affaires ne fussent trop bien allées en Italie; car il y avoit grande creance, et parmy les gens de guerre qui l'avoient accoustumé dès sa jeunesse avec son cousin. Pour fin, ce fut un très grand capitaine et très renommé. Que si le malheur de ceste battaille luy advint, il en avoit gaigné et aydé à gaigner d'autres. C'est le sort de la guerre qui le voulut ainsy [2]. Après ceste dicte battaille de Cerizolles, il se remit, et refit de nouvelles forces. Il prit une autre devise, par des jongs marins que des vents soufflants traversent fort, avec ces mots: *Flectimur non frangimur undis;* c'est-à-dire: « Nous fleschissons, mais nous ne rompons point « pour les ondes. »

XXII.

M. DE CHIEVRES.

Il faut parler un peu de M. de Chievres, de la noble maison de Croy, lequel, pour manifester que ç'a esté un grand personnage, ne luy faut que trois preuves.

[1] Ils finissent et renouvellent pareillement leurs travaux.

[2] Le manuscrit 8771 ajoute: « S'il fit la faute de ces ambassadeurs, aucuns disoient que, pour le service de son maistre, il faut fermer les yeux à tout, jusques à son honneur. »

L'une, que quand le roy dom Philippe mourut, voyant qu'il laissoit son fils Charles aagé seulement de unze ans [1], et que le roy Louys XII, devant qu'il fut en aage, veu la legereté des Flamans, se pourroit investir des Pays-Bas, ordonna par testament ledict roy Louys son curateur (quelle finesse et bonne pour un si bon roy, mais non pour un autre qui eust eu l'ame traversée!), et le roy, par le consentement des Pays-Bas, y ordonna ledict M. de Chievres. Voylà une eslection et ordonnance du roy grandement à l'advantage et honneur dudict M. de Chievres.

La seconde preuve fut de la belle et illustre nourriture qu'il donna à ce jeune prince, que vous lirez dans les *Mémoires de M. du Bellay,* sans que je les redie icy; et de telle sorte, qu'il le rendit l'un des plus grands empereurs et capitaines que l'on ayt veus guieres, comme j'ay dict.

La troisiesme preuve est de l'eslection que fit ledict empereur, l'envoyant gouverneur et son visce-roy en Espaigne; en laquelle charge il faillit pourtant, non par faute de capacité, car il en avoit ce qu'il falloit, mais pour les extorsions qu'il y fit, et pour sa grand avarice à amasser et accumuler ces beaux doublons à deux testes, qui luy plaisoient tant, que, de tous les payements que luy faisoient les thresoriers, il les contraignoit à les faire de ces belles pieces, et n'en vouloit point d'autres, comme je l'ay ouy dire, mesmes en Espaigne, outre d'autres grandes extorsions qu'il y fit; de sorte qu'il vit devant luy s'eslever les sept ou huict principalles villes de Castille, Tollede, Valledolit, Burgos, Leon, Salamanque, Medina del Campo, Avile et Segovia, auxquelles l'evesque de Zamorre, dom Anthonio de Acugna, fit acroyre de se mettre toutes en republique comme celles d'Italie, Venise, Florence, Sienne, Lucques, Gennes et autres, et n'obeir plus à un roy.

Cet evesque fut tres dangereux [2] pour la sedition, et telles gens ont grande auctorité parmy le peuple là et ailleurs; ainsy que nous en avons veu force pareils en nos guerres civiles, et mesmes en ces dernieres de la Ligue, que je ne nommeray point [3]. Ledict evesque de

[1] Charles, né en 1500, n'avoit que six ans, lorsque son pere mourut en 1506.

[2] Le manuscrit 8771 dit: « Un très dangereux paillard. »

[3] Le manuscrit 8771 ajoute: « Sinon un, qui estoit l'é-

Zamorre gaigna et corrompit force honnestes gens et grands seigneurs, comme Hernand d'Avalos, dom Pedro Giron, dom Charles d'Avila, dom Pedro Pymentel, dom Pedro Lasso et dom Jouan de Padilla et sa femme dona Maria de Padilla (ainsy la nomme Antonio de Guevara; d'autres la nomment dona Maria Pacheco), dont je parle ailleurs, avec force autres grandes dames qu'y estoient des plus eschauffées, ainsy comme aussy nous en avons veu en nos guerres civiles de la ligue, lesquelles on n'eust sceu dire pourquoy, sinon qu'elles avoient esté embabouynées de quelques prescheurs seducteurs, de leurs presches et persuasions.

Ce ne fut pas tout; car ils avoient esleu aucuns de leurs capitaines, et quelles gens! comme Auroria le sarrurier, Pedro l'esperonnier, Bobadilla le retondeur, Pegnueles le cardeur, Mendez le libraire, et Larrez le cordonnier port'enseigne, tous principaux chefs des mutins de Valledolit, Burgos, Leon, Zamorre, Salamanque, Avile et Medine, seditieux meurtriers, tels comme nous avons veu aussy en nos seditions, et mesmes à Paris, un messer René le parfumeur, un Chanet le brodeur, et un tireur d'or, et un Leclerc et autres, auxquels rien ne plaisoit que le sang; et de leurs mains en tuerent et firent tuer une infinité de pauvres innocents.

Et voylà les proffficts que raportent les seditions civiles, desquelles à la fin les plus seditieux se faschent; ainsy qu'il arriva en ceste sedition de Castille d'un curé du village de Mediane, lequel affectionna si fort dom Jouan de Padilla des principaux chefs amutinés, que tous les dimanches il ne failloit à son prosne le recommander d'un *Pater noster* et *Ave Maria*, et pour la saincte sedition dont il estoit grand fauteur; et continua ses prieres l'espace d'un mois, au bout duquel la fortune veut que les troupes dudict Padilla vindrent à passer par le village dudict M. le curé, qui luy mangerent ses poulles et son lard, et beurent son vin, et, qui plus est, luy emmenerent sa chamberiere. Le dimanche après il en fit sa plaincte au prosne, et leur raconte tout le dommage que ces troupes luy avoient faict, et sur tout de sa chamberiere Catherine, la nommant tout à trac, admonestant le peuple de ne suivre plus le party de Padille, mais celuy du roy, donnant au diable tous ces partisans et seditieux, les conjurant tous de crier *Vive le roy et meure Padille!* ce qui fut faict; et renvoya tous les autres à tous les diables.

Force pareils traicts avons nous veu se faire aussy en nos guerres de la ligue, selon les despits et mescontentements des personnes qui avoient esté pillées, qui renioient et saincte ligue et belle union comme le diable.

Or, pour finir la sedition d'Espaigne, elle fut enfin appaisée, tant par la sagesse dudict M. de Chievres (puisqu'il avoit faict la faulte, il falloit bien qu'il la rhabillast) que par autres grands seigneurs d'Espaigne, que vous trouverez dans les histoires d'Espaigne, et sur tout par l'armée qu'y mena M. d'Esparre, laquelle fit fort bien pour le commancement, mais tout alla mal après, lorsque les seditieux Castillans cogneurent que tout alloit mal pour leur desunion, et tout bien s'ils se remettoient en leur premier devoir et obeissance.

Ce ne fut pourtant que ledict M. de Chievres n'en receut une bonne reprehension; lequel mourut emprès sur une fort belle entreprise qu'il avoit faicte, luy qui avoit esté gouverneur de l'empereur, avec M. de Boisy, qui avoit esté gouverneur du roy François, pour accorder les deux maistres, voire disciples, et en faire une bonne paix. Et quasy ces deux gouverneurs moururent en un mesme temps, et ne firent rien, comme il se void par les histoires. Et pareillement la belle nourriture que donna ledict M. de Chievres à l'empereur, en laquelle certes il s'y porta très bien et très sagement; et l'instruisit si bien, qu'il en fit un bon chef-d'œuvre, ainsy que de son costé fit aussy très bien M. de Boisy à l'endroict du roy François; si bien que de ces temps on les pouvoit nommer vrayment deux tres braves peres de la chrestienté, en toute sorte de valeur et de vertus [1].

vesque de Perigueux, mon parent, de mesmes nom et armes que moy, qui estoit un vray asne mytré et caparaçonné quand il avoit chappe, qui eust plustost enduré la gesne que dire un seul mot de latin, osté celuy de son breviaire, mais seditieux, mallicieux, sanguinaire à toute outrance.

[1] Le manuscrit 8771 ajoute : « On tint pourtant mon seigneur de Chievres plus comme guerrier que monseigneur de Boisy, tesmoing quand le roy François pria monseigneur de la Palice de luy lascher l'estat de grand maistre pour le donner à monseigneur de Boisy, et qu'il

XXIII.

M. DE LANOY.

Retournons à nos gens. L'empereur, à son advenement, se pleut de se servir et agrandir fort ceux de sa nation, comme il avoit faict de M. de Chievres, dont je viens de parler, et Charles de Lanoy, duquel je parle à ceste heure, et autres que je diray. Et c'est ce que sçut bien dire Hieronimo Moron au marquis de Pescayre, entr'autres raisons qu'il luy allegua, que l'empereur n'advançoit que les Flamands, et qu'à eux seuls il leur donnoit les grandes dignités et bienfaicts; et que meshuy il ne falloit que luy et les Espaignols ny Italiens en esperassent de grands biens ny de grandes charges. Ce que ledict marquis entendit très volontiers, sur le mescontentement dudict Charles de Lanoy, visce-roy de Naples, qui luy ravit sa proye et son prisonnier le roy François; et, sans luy sonner mot, le mena et transfera en Espaigne, contre leur resolution et de tout le conseil pris de le mener à Naples. Dequoy ledict marquis fut si colleré et despit, qu'il en escrivit à l'empereur une lettre bravache, fort menaçante et injurieuse, luy mandant qu'à ses despens et d'autres, ledict de Lanoy s'en estoit allé triumpher en Espaigne de la battaille gaignée et prise du roy, estant si poltron, qu'il ne voulut jamais condescendre à la donner, encor qu'il y eust toutes les raisons du monde, et, lors qu'il voulut aller à la charge, qu'il en trembloit de peur, disant à tous coups en soupirant: «Hâ! nous sommes perdus!» Dans ceste lettre il l'appeloit poltron, traistre, et qu'il luy vouloit maintenir de sa personne à la sienne, tant il estoit en collere contre luy et de ce traict lasche et infidel. Mais plus aussy qu'il avoit opinion que, gouvernant ainsy l'empereur comme il faisoit, non pas par sa valeur, disoit-il, ny pour ses merites, mais par ce seulement qu'il estoit fort son ancien serviteur, et qu'il l'eust charmé, ou bien *por alguno oculto aspecto de estrella beniña*, c'est-à-dire, pour aucun aspect couvert d'estoille beninge, qui l'empeschast de le recompenser de tant de peines et playes qu'il avoit souffertes pour luy-mesmes, qu'il avoit demandé à l'empereur la comté de Carpi, qui la luy refusa et la donna au duc de Some; d'avantage, qu'il ne vouloit pas que le roy de Navare se mist à rançon ny se rachaptast, que le marquis avoit pris prisonnier de guerre, et luy vouloit donner cent mille escus de rançon; mais, pour temporiser, se sauva estant enclos dans le chasteau de Pavye, ayant suborné deux soldats de sa garde, qui, pour un grand matin, laissant un sien grand page qu'il avoit, qu'on nommoit Vivès (que j'ay veu fort honneste homme, et un de ses fils, brave et vaillant), couché dans son lict, et contrefaisant de l'endormy en pour son maistre dont il tenoit la place, trouva deux bons chevaux à un mille du parc, et se sauva, et gaigna tousjours pays, cependant que sa garde croyoit qu'il dormist tousjours et se trouvast mal, en le venant voir souvant à travers la courtine; et le croyoit estre là tousjours au lieu du page, que faisoit du dolent et piteux, jusques au soir que le capitaine de la garde se mit à songer et à se toucher dans l'ame quelque soubçon, qu'il vint à tirer le rydeau à bon escient, trouva le vray de ce qu'il doubtoit; dont le page en cuyda patir, sans son adolescence, et luy fut pardonné. Ainsy luy ay je veu conter. C'estoit un grand homme et honorable vieillard, mal recompensé pourtant après. Ce fut à courir après le roy de Navarre; mais il avoit gaigné beaucoup de pays; et par ainsy se sauva et emporta sa rançon, et l'empereur et le marquis en furent frustrés.

Que si l'empereur l'eust octroyé du premier coup au marquis, il l'eust obligé de beaucoup, ne l'eust mescontenté, et s'en fust beaucoup pre-

le feroit mareschal de France en récompense, cet estat luy appartenant mieux que l'autre, n'ayant pas tant manié et gouverné le bureau ny la marmite que les armes; ce que monseigneur de la Palice fit très volontiers par apparence, car c'est ung estat, ce grand maistre, qui est très beau et très honorable que de commander à la maison des roys, et qui porte avec soy de grands priviléges, comme chascun sait qui a practiqué la cour. Force braves, vaillans et honnestes gens l'ont eu, comme monseigneur le grand maistre de Chaumont, monseigneur de la Palice, monseigneur de Boisy, monseigneur le bastard de Savoye, monseigneur le connestable de Montmorency son gendre, monseigneur de Montmorency son fils, monseigneur de Guyse le pere et le fils, et puis aujourd'hui, monseigneur le comte de Soissons. Voylà comment les grands seigneurs, capitaines et braves guerriers ont tenu cet estat de grands maistres, et ne l'ont nullement desdaigné. Aussy ce sont les personnes qui honorent les estats, selon qu'elles sont de merites et vertus.»

valu; et de ce le marquis n'en inculpoit l'empereur, qui estoit tout bon de soy et liberal, mais Charles de Lanoy, qui sur ceste delivrance alleguoit beaucoup de raisons à l'empereur; et la principale et cachée pourtant estoit qu'il luy vouloit mal mortel.

Les Espaignols disent qu'après que ceste mocquerie fut faicte par Charles de Lanoy à tous ces grands capitaines de ceste armée, vainqueurs de ceste battaille, ils furent bien estonnés et mocqués; car ils avoient si bien tous ensemble concerté ceste transmigration du roy à Naples, jusques à envoyer au Castel Novo luy faire aprester et tapisser ses chambres, que Charles de Lanoy, fin et caut, estant arrivé à Gennes avec le roy, et de là à Portofin, sans dire gare, il fit faire voille et tirer droict en Espaigne, où il arriva à bon port.

Qui furent bien estonnés, ce fut M. de Bourbon, le marquis et autres grands capitaines, pour avoir receu un tel affront, telle escorne et baye, qui estoit certes trop honteuse, et mesmes que luy alloit triumpher à leurs despans, et porter la branche de laurier qu'il n'avoit seulement osé arracher de l'arbre, mais se la faire donner des mains d'autruy. Et, pour ce, tous deputerent M. de Bourbon, qui, pour tenir son roy prisonnier, pensoit bien faire ses affaires; mais le voyant eschappé de ses mains, en estoit du tout desesperé. Parquoy volontiers entreprit ce voyage d'Espaigne, où estant, ne peut parler si librement et haultement à l'empereur comme il eust bien voulu, ou comme son brave courage luy permettoit, et comme l'affront qu'il avoit receu l'y poussoit : car volontiers un pauvre refugié et banny en une estrange terre ne peut parler hault ny braver comme il voudroit et faut. Il ne sceut sinon que dire et remonstrer à l'empereur que ledict Charles avoit gasté tous ses affaires, non-seulement en Italie, qui estoit tout le plus beau de leur courant cours, mais en France, laquelle ils vouloient aller conquerir à tres bon marché, pour la trouver, disoient les Espaignols : *Privada de rey, de capitanes, de cavalleria, y despojada de dineros, pobra de consejos y muy dudosa de su salud, estando todos espantados por la estraña y grandisima destruycion.* « Privée de roy, de capitaines, de « cavallerie, despouillée de deniers, pauvre de « conseil, et fort doubteuse de son salut, es-« tans tous estonnés pour telle et si estrange et « grande destruction. »

De maniere que la France estant ainsy si facilement conquise, et l'Italie par mesmes moyen, l'empereur puis après se pouvoit vanter d'estre monarque de tout le monde. Voylà ce que peut dire et remonstrer M. de Bourbon, selon sa petite faculté de parler, que luy pouvoit permettre son exil et habitation où il estoit. *Despues llegaron*, ce disent les Espaignols, *cartas del marquez Pescara, mucho mas terribles que las palabras de Bourbon.*

« Depuis arriverent les lettres du marquis, « qui furent bien plus terribles que les parolles de « Bourbon : » là où il parle de ce Charles (comme j'ay dict cy devant) et le menaçant au combat. Et ne fault point doubter que si le marquis fust esté en la place de Bourbon, qu'il ne l'eust faict appeller; car il estoit hault à la main et prompt à la vengeance.

L'empereur leur respondit à tous : que ce que Charles de Lanoy avoit faict estoit pour le profict du general et son service particulier, et non pour aucune envie, ny pour desrober l'honneur aux uns et aux autres, et qu'il sçavoit bien à qui il estoit justement deu, comme à eux qui estoient la principale cause du gaing de la battaille, et qu'il ne faudroit de les en tous liberalement recompenser; et en escrivit des lettres audict marquis, fort douces et aimables, qui luy promettoient beaucoup, et mesmes la paye des soldats de l'armée; après laquelle ledict marquis crioit fort pour l'avoir toute sur les bras, que le visce-roy luy avoit laissé sans un seul sol.

Or, si le marquis lui vouloit mal, quasy la pluspart des Espaignols luy en vouloient bien autant. *De manera, dezian ellos, que como era mas honrado que los otros de grandisimas honras y riquezas, asi era necesario que padeciese terribles tempestades de embidia y odio, y se defendiese con los exquisitos artificios de corte de los que el avia offendido.* « De maniere, disoient-ils, que « comme il estoit plus honoré que les autres « de grandes richesses et honneurs, aussy estoit-« il necessaire qu'il endurast plusieurs tempestes « d'envie et de hayne, et se deffendist avec de « très exquis artifices de cour de ceux qu'il

« avoit offensés. » Bon advis pour les favoris de cour! comme certes il fit, et s'en despestra bravement. Aussy les Espaignols disoient de luy: *Que era hombre muy señalado por su astucia segreta y prudencia cubierta, y que avia ocupado tant grandes honras, non por nobleza di sangre ni por alguna virtud ilustre, sino solamente por una continua perseverancia de feal servicio como pratico y gentil ginete.* « Que c'estoit un homme fort signalé « par sa finesse secrette et couverte, et sa pru- « dence dissimulée et qu'il avoit occupé tels « grands honneurs, non par noblesse de sang, « ny par aucune vertu illustre; sinon seulement « par une continuelle perseverance de fidel ser- « vice, comme homme fort pratiq, tringant et « fort complaisant. »

Voylà comme on en veut tousjours aux favoris des empereurs, roys et grands, et comme on les detracte, s'attaquant à leur race, à leur honneur, à leur vie et biens. Si est ce que la maison de Lanoy est grande et celebrée en Flandres : et les Espaignols lui donnoient le nom de dom Carlos, lequel dom ne se donne pas à de petits et bas compaignons et seigneurs. Toutesfois ils pouvoient dire qu'ils luy donnoient, non pour la race, mais pour le grade et dignité qu'il avoit. Il s'en faut pourtant rapporter aux histoires de Flandres, qui parlent de sa maison, la tenant pour ancienne.

L'empereur luy fit de grands biens et honneurs; et est mort riche et en tiltre de prince de Sulmonne. Ses successeurs sont grands encor aujourd'huy au royaume de Naples, Dieu mercy celuy qui le premier s'y establit grand. Ceux qui le vouloient excuser dequoy il avoit faict ceste frasque à ses compaignons, de leur avoir ainsy desrobé le roy et porté en Espaigne, disoient que ce fut par l'instinct, priere et importunité du roy François, qui pensoit, s'il avoit une fois veu l'empereur, son frere (ainsy l'appelloit-il), et qu'il l'eust embouché, qu'il s'accorderoit aussy tost avec luy, et en aurait telle composition qu'il voudroit. Mais pour cela il n'en amanda pas mieux son marché, ains l'empira, comme il se lit et l'avons ouy dire aux nostres et cogneu par practique.

Tant y a, en quelque façon que ce visce-roy le fit, il servit là tres bien son maistre, et luy fit un service trop signalé; si que possible l'ayant mené à Naples, où desjà ses chambres estoient dressées et tapissées au Castel Novo, ces messieurs de Bourbon et Pescayre, qui avoient tous les gens de guerre à leur devotion, et tous affamés comme beaux loups, en eussent là disposé comme ils eussent voulu, et faict petite part à l'empereur; et le roy se fut entendu mieux avecques eux, et les eust mieux gaignés; dont il s'en repentit bien après, comme j'ay ouy dire à personnes qui luy avoient ouy dire. Ainsy, en pensant bien faire d'un costé, il se perdit de l'autre; en chance possible pour se faire roy de Naples, s'accordant bien avec Bourbon et Pescayre; et eussent donné à songer à l'empereur. Je croy que Bourbon n'eust pas mieux desiré, et le marquis aussy, pour son grand mescontentement, et eust faict à la desesperade.

Pour fin, ce visce-roy estoit un très habile homme: il le monstra bien là, et pour son maistre et pour son particulier, tant du profict que de l'honneur; considérant qu'il n'estoit pas petit et « *que de proponer por mirado espectaculo a los pueblos d'Espana y llevar en ella en triunfo y memoria perpetua de una incomparable victoria, el major rey de toda l'Europa tomado en batalla, señaladamente por la vertud de aquella grandisima nacion.* « Que de proposer pour un très beaus « pectacle au peuple d'Espaigne, et leur mener « en triumphe et memoire perpetuelle d'une in- « comparable victoire, le plus grand roy de toute « l'Europe, pris en une battaille, signalement par « la vertu de ceste grandissime nation. » Quelles superbes parolles à la louange d'Espaigne! Et de faict ce visce-roy y fut le très bien venu, tant de son maistre que d'aucuns des grands.

Mais le pis fut qu'au desembarquement du roy, qui fut à Alicante, près de Valance, les soldats qui estoient de l'armement des galeres qui avoient conduict le roy, auxquels commandoient les capitaines Salzedo, Corbera et Sancta-Crux, et autres capitaines desquels ils avoient faict eslection des plus braves, vindrent à se mutiner, à cause de leurs payes qu'ils demandoient, et firent telle sedition, que à dom Charles de Lanoy fut tirée une harquebusade, qui estoit en la chambre du roy, près de luy à la fenestre; à quoy le roy l'eschappa belle; car l'harquebuzade donna contre une coulonne de

marbre de la fenestre où estoit appuyé le roy, qui, à ce qu'on dict, ne s'estonna point autrement, mais il le prit à fort mauvaise augure. Ce fut au visce-roy à se sauver par la porte de derriere, de jardin en jardin, de muraille en muraille, de goutyere en goutyere, et fuir tant qu'il peut, jusqu'à ce qu'il trouva lieu pour bien se cacher; où après le tout s'appaisa, ayant donné de l'argent, là où la majesté et la belle grace du roy servit beaucoup à cet appaisement. Il eust mieux valu qu'il les eust entretenus en cest humeur et mutinement, et que par grandes promesses de payes doubles, voire triples, il les eust gaignés, et, par leurs forces et moyen, se fust rembarqué dans les galeres, et eust fait voyle vers la France. C'estoit un coup brave cestuy là!

C'est à ceste heure à penser, quand le marquis, son grand ennemy, sceut ceste strette, le contentement qu'il eust, et la risée qu'il en fit, et ses autres ennemys comment ils en furent vangés, et ce qu'ils luy pouvoient reprocher pour telle fuitte; d'autant que le marquis, quelques années auparavant en Lombardie, les Espaignols, lansquenets et Italiens s'estant tous eslevés et bandés les uns contre les autres à belles harquebusades et picques baissées, en despit de M. le legat, qui, avec sa croix y estant venu, n'y peut rien appaiser, mais le seul marquis survenant, et se jettant à travers les harquebusades et les picques, les appaisa aussy tost, et de bravade les fit tous retirer en leurs cartiers: et en d'autres amutinements aussy il les sceut tres bien chastier, et faire pendre aucuns pour donner exemple aux autres. Et ce fut lors (comme j'ay dict ailleurs) quand on luy remonstroit que l'empereur en auroit un jour affaire, il leur respondit ce que j'ay dict cy devant: qu'il ne vouloit que le nom d'empereur fust subject à aucune consideration ny peril. Ces mutins gasterent fort le triumphe de ce visce-roy, et ses ennemys en sceurent bien que dire de luy.

Il laissa un fils, qui fut fort blasmé de n'avoir trop bien faict à la battaille de Cerizolles, et se sauva des premiers dedans Ast, disent les histoires italiennes et espaignolles, arrivant le soir, et le marquis à minuict, bien que ce fils de visce-roy eust eu par advant de belles charges, estant couronnel de la cavallerie legere de l'empereur: et s'appelloit le duc de Sulmonne. Les ducs vollent bien aussy roide quelquefois que les autres oyseaux.

XXIV.

DOM HUGUES DE MONCADE.

Après la mort dudict Charles succeda dom Hugues de Moncada en la charge de visce-roy de Naples, lequel les Espaignols disoient estre seul des grands d'Espaigne qui estoit amy de dom Carlos de Lanoy; et pour ce le roy François le fit sortir de prison, que André Dorie l'avoit pris quelque temps avant en la coste de Gennes; et sans qu'il payast rançon, en ayant respondu à André, l'envoya en Espaigne, pensant que pour telle obligation il induiroit l'empereur à luy faire bon traictement et bonne guerre; mais l'empereur luy fit la sourde oreille. Ainsy fut trompé le roy en toutes façons de sa prison. Mais quoy! Il se vouloit aider de toutes les pieces qu'il pouvoit pour subvenir à son adversité, ainsy que font tous les grands en cas pareil; ressemblans les malades auxquels semble que tout ce qu'ils desirent et se proposent en la fantaisie soit bon et souverain pour les guerir.

Cet Hugues de Moncada donc, estant visceroy de Naples, se monstra fort brave et vaillant au siege faict par M. de Lautrec, et surtout au combat de mer qui se fit entre luy et Philippin Dorie, qui fut si beau, si furieux, et si vaillamment combattu, que de huict cens soldats qu'il avoit embarqués dans ses galleres, il n'en resta que cent en vie, encor la pluspart blessés. Il se trouva tel capitaine espaignol (comme il se dict encor à Naples) qui se vit changer sept fois d'alfier ou porte-enseigne, et mourir d'un à un tenant tousjours l'enseigne en la main. Le combat commença à deux heures après midy, et dura une heure de nuict, combattant sans cesse. Enfin dom Hugues y mourut, blessé d'une grande harquebusade dans le bras, et d'un coup de fauconneau dans le muscle, apres avoir combattu avec une rondelle en la main, et l'espée en l'autre, tout ce que sçauroit faire le plus vaillant homme du monde. En quoy plusieurs ont dict qu'il avoit eu tort d'outre-passer en cela le devoir de sa grandeur

et sa charge de visce-roy, pour y estre allé en personne, car il la pouvoit bien donner à un autre moindre que luy. Mais il le faut louer extremement en cela et son genereux courage: car, usant du droict de sa dignité, il y pouvoit envoyer, ou le marquis del Gouast, qui commandoit à l'infanterie, ou le vaillant prince d'Orange, qui n'eust pas mieux voulu, ou le seigneur Alarcon, ou autre, et demeurer sur le mole et d'enhors à son aise, sans danger, et loing des coups en voir l'esbattement. Il y en a plusieurs qui l'eussent bien faict[1]. Voylà la louange qu'on doit donner à ce dom Hugues de Moncada.

Il se lit et se dict encor que le pape Clement fut fort joyeux de sa mort, parce que ce fut luy qui prit le Vatican et pilla la sacristie de la saincte eglise. Il en vouloit avoir comme les autres et se prendre sur le meilleur.

En ceste derniere grande armée espaignolle dressée contre l'Angleterre, il y eut un de ses petits-fils qui commandoit à ceste grande gallеasse tant celebrée et renommée en ceste armée là, qu'on pouvoit dire plustost une montagne de bois qu'un vaisseau de mer. Il y mourut aussy vaillamment, comme avoit faict son ayeul à ce combat de Naples. Ce fut un très grand dommage, car il estoit gentil et et brave cavallier. Voyez, s'il vous plaist, comme quelquefois les enfants, par quelque fatalité, ressemblent leurs peres, aussy bien en genres de morts comme en d'autres semblances de corps, d'esprit et de naturel!

XXV.

PHILIBERT DE CHALON, PRINCE D'ORANGE.

Dom Hugues de Moncada estant mort, tous les principaux capitaines et soldats de l'armée esluıent le prince d'Orange, portant le nom et surnom de Philibert de Chalon, très grande et ancienne maison en France, portant le nom de Palatins: et dict-on que c'est Chalon sur la Sone en Bourgoingne, d'où sont sortis communement de très grands, braves et vaillants capitaines et personnages. Et faut noter que despuis deux cens ans en çà, voire plus, de race en race, se sont trouvés jusqu'aujourd'huy tels, tant ceux qui ont porté le nom de Chalon que de Nassau; tant ce nom de prince d'Orange est heureux en cela fatalement! Qui sera curieux d'en faire la recherche le trouvera ainsy.

On lit d'un prince d'Orange que, faisant la guerre à outrance au dauphin de Viennois, un jour luy ayant livré combat et perdu, y ayant combattu et faict tout ce qu'un homme de guerre brave et vaillant eust sceu faire sur sa retraicte, ne pouvant se sauver autrement, passa le Rhosne, royde comme il est, à cheval, armé de toutes pieces, la lance sur la cuysse, sans s'estonner nullement, se sauva de l'autre costé de la rive, comme fit ceste belle et genereuse Clælia, qui passa le Tybre à cheval; ce qui est une grande hardiesse, grande resolution et grande assurance de cœur et jugement.

Tant d'autres princes d'Orange y a-il eu, avant cestuy cy duquel je veux parler, si braves et vaillants, qu'il faut dire et advouer cestuy cy fort bien de leur brave race, et nullement changé en nourrice, ny à eux inferieur. Je ne parleray point des anciens car les histoires en sont assez pleines. Je parle donc de cestuy cy.

Ce prince d'Orange a esté donc un grand capitaine et heureux, auquel pourtant l'aage ny la maturité des ans n'ont point donné ce rang; car lors qu'il mourut au siege de Florence il n'avoit que trente ans: et si, en ces trente ans, il fut trois ans prisonnier dans le chasteau de Lusignan en Poictou, où il perdit autant de temps, ayant esté pris sur mer ainsy qu'il traversoit et passoit d'Espaigne en Italie pour y servir l'empereur son maistre, qui l'avoit receu au reffus du roy François, d'autant que l'estant allé trouver, pour luy offrir son service, avec fort belle compaignie, le jour du baptesme de M. le Dauphin, le roy n'en fit le cas qu'il de-

[1] Le manuscrit 8771 ajoute: « Et mesmes M. de Lautrec, qui estoit si brave et vaillant, car quand Philippin Dorie luy envoya demander des gens pour en charger les galleres, il se contenta d'y envoyer le sieur de Saint-Remy (M. du Bellay dict en ses memoires le seigneur de Croq, Gascon; ils pouvoient estre tous deux, mais je parle par la bouche et escrit de l'Espaignol, selon lequel, en plusieurs endroicts de ce livre, je me regle fort) avec trois cens hommes seulement, mais très bien choisis; aussy le monstrerent ils bien: je croy que c'est ce brave et vaillant Sainct Remy qui despuis s'est faict signaler en nos guerres estrangeres aux sieges et aux mines et fortifications, pour l'avoir appris de ce temps de dom Pedro de Navarre. »

voit; et mesmes que le logis qu'on luy avoit marqué et donné luy fut osté et donné à un autre; grande faulte, certes. Dont il partit fort mal content, et de despit il s'en alla trouver Charles d'Austriche, qui fut du despuis empereur, pour s'offrir à luy, qui ne le refusa pas[1]; mais bien gasté fust il esté s'il l'eust refusé. Et pour tel refus d'un si gallant homme, mal en prit à la France, de laquelle il estoit ennemy mortel, et fort affectionné serviteur de l'Espaigne, comme il l'a monstré en si peu de guerres que la courte destinée luy fit practiquer.

Après la mort de M. de Bourbon, il poursuivit l'entreprise si bien encommencée sur Rome, et de telle façon et si rudement, qu'il prit la ville, la força, la pilla et la saccagea, comme les marques en ont duré long temps; et se faisant general par le consentement de toute l'armée, le voyant si brave et courageux, assiege le pape, le faict venir à sa mercy, et le rançonne. Bref, se void absolu seigneur et maistre de ceste grand Rome, jadis chef du monde; et sans M. de Lautrec, qui le venoit taster, il s'en vouloit faire couronner roy, disoient aucuns, suivant les erres de son general M. de Bourbon, ainsy que j'ay ouy dire aux anciens. Mais c'est à savoir; car tous en un mesme eschaffaud ne peuvent jouer un mesme personnage, les uns aussy bien que les autres.

Le voylà donc qu'il part de Rome, voyant M. Lautrec prendre la route de Naples. Luy gaigne les devants avec son armée si riche, si opulante, et si chargée de butin et despouilles romaines et ecclesiastiques; costoie l'armée françoise; tousjours l'amuse, ores faisant semblant de vouloir combattre et livrer bataille, ores s'esloignant tout à coup, et se retirant en fuitte et retraicte de loup, monstrant tousjours les dents, ainsy que j'en parle ailleurs.

Enfin, sans faire que quelques petites legeres pertes de ses gens, il gaigne Naples, luy jeune capitaine et quasy esbarbat general, à la barbe d'un des plus vieux routiers et capitaines renommés de ce temps, M. de Lautrec, duquel il est aussi tost assiegé dans Naples si estroictement, que la faulte et cherté des vivres les alloit faire rendre sans ce brave prince; lequel amprès la mort de dom Hugues de Moncada, viceroy, fut de nouveau encor faict general par l'eslection de tous les assiegés.

Telles eslections par les gens de guerre sont bien plus honorables que celles qui se font par les faveurs et les mains de leurs princes. Il falloit bien que l'on cogneut en ce seigneur je ne sçay quoy d'admirable, de magnanime et genereux, plus qu'en tout autre. Il deffend si bien enfin sa ville, qu'en voylà le siege levé à son grand honneur, et malheur pour nous autres.

Par puissance absolue il se donne recompense, à luy et à ses gens de guerre qui avoient si bien faict, et par payes et par bienfaicts, et par une telle liberalité, aux despens pourtant de l'empereur, en prenant tout ce qu'il pouvoit prendre sur les suspects à son party et Angevins; ce que l'empereur ne trouva trop bon pourtant; ne voulant qu'il fit ainsy de l'empereur, ny du souverain, ny du liberal à ses despens: et luy sceut bien mander et le corriger doucement. Lequel pourtant, pour cela, ne le mescontenta autrement; mais ayant tousjours la charge de general, l'envoye assieger Florance, en faisant le mieux du monde, et le tenant de près.

Sur la fin, comme disent les histoires, fut tué de deux harquebusades à travers le corps, faisant autant office de soldat que de capitaine; car il vouloit fort espouser sa maistresse, Catherine de Medicis, aujourd'huy nostre reyne mere, que le pape luy avoit promis en mariage. Mais le destin voulut sa mort, afin qu'elle vint à estre notre reyne de la France: dont le pape ne fut guieres marry de sa mort; car il estoit obligé de foy à la luy donner: et il tendoit ailleurs, en lieu plus grand, et possible à celuy à qui il la donna par amprès. Il ne faut doubter nullement de ce prince, que si ses années eussent esté longues, qu'il n'eust esté un des parfaicts capitaines du monde, puisque desjà il estoit dans le chemin bien avant pour en arriver à la perfection; car, se poussant à tous hasards, et ne refusant ny froid ny chaud, comme il faisoit, il en venoit là.

Les histoires italiennes racontent de luy qu'il estoit si ardant à parvenir à l'estat et perfection d'un grand capitaine, qu'il ne s'estonnoit nullement à tous hasards, non plus que le moindre soldat des siens, ainsy qu'il le fit parestre

[1] Le manuscrit 8771 ajoute: « Comme l'autre. »

à sa mort ; car il pouvoit demeurer en son camp, et tenir sa reputation de general, et donner ceste charge qu'il prit à d'autres braves de ses capitaines, et mesmes à ce brave Maramaldo : lequel, aussy tost que son general fut tué, on luy amena un Ferruci florantin, qui estoit chef du contraire party en ce combat ; et l'ayant veu, le fist desarmer de teste et de corps, luy donna un grand coup dans le corps, et le fit achever à d'autres, trouvant chose indigne qu'il survesquist ce prince, et que c'estoit raison qu'il fust immollé aux manes de ce brave prince pour victime signalée à jamais.

C'estoit le prince du monde le plus liberal et affable, et, pour ce, fort aymé d'un chascun : j'espere en parler encor ailleurs.

Il se lit de luy, et aussy que j'ay ouy dire à des vieux capitaines, soldats et habitants des susdictes villes, qu'en ces trois principales factions où il s'est trouvé (qui certes ont esté très belles et hasardeuses), il a tousjours très bien faict : à la prise de Rome, au siege de Naples et au siege de Florance.

Assiegeant, il faisoit tousjours ordinairement faction, non seulement de general, mais aussy de simple capitaine et soldat. A ceste grand escarmouche qui se fit devant Naples à la Magdelaine, de laquelle M. de Montluc parle, il y fit tout ce qu'un brave general et soldat peut faire, ores à pied, ores à cheval, comme je l'ay veu dire à Naples encor de mon temps. Il y eut un moulin que j'ay veu, mais M. de Montluc n'en parle pas, qui par deux fois en ce jour fut pris et repris des nostres et des leurs. A Florance, et aux forts qui estoient à l'entour, il en fit de mesmes : aussy fut-il tué devant l'un des forts et chasteaux. Paulo Jovio en parle fort, et autres histoires, mais mieux les Espaignols. Pour fin, c'estoit un vaillant prince et très brave Bourguignon, blasmable seulement de ce qu'il estoit si grand ennemy des François.

J'ay ouy conter à de vieux mortes payes du chasteau de Lusignan, qui le gardoient, qu'ordinairement il en disoit pis que pendre ; et n'y avoit muraille blanche au chasteau qu'il ne noircit de petits escriteaux contre les François : et quand mal leur bastoit en guerre, il en estoit perdu de joye ; et quand bien, desesperé de deuil.

Il fut fort regretté et ploré de tous ceux de l'armée, autant des Espaignols que des Allemans, avec lesquels il avoit grande creance.

Je ne sçay que luy pouvoit estre René, prince d'Orange, ou jeune frere du cousin [1], qui mourut devant Saint Disier : mais c'estoit un prince jeune qui promettoit beaucoup de luy, et que l'empereur aymoit et regretta fort : si bien que, lorsqu'il voulut mourir, il l'alla voir en sa tante, et en partit les larmes aux yeux.

Il falloit bien qu'il fust estimé grand ; car, estant allé à la tranchée, et y trouvant Ferdinand de Gonzague, lieutenant de l'empereur, tout assis, ainsy qu'il se levoit pour luy donner le siege surquoy il estoit assis, vint un gros esclat de pierre qui le blessa, dont il mourut trois jours après. Il falloit bien qu'il fut tenu pour fort grand, puis que le lieutenant de l'empereur luy deferoit ainsy, à luy donner sa place et son siege, bien qu'il commandast aux troupes de Flandres qu'il avoit amenées.

En luy faillit la race des Palatins de Chalon, et fut transportée en la maison de Nassau, par une fille mariée après la mort de ce Philibert.

Il y a aucuns qui ont dict et escrit que ce fut le marquis de Marignan qui donnà ce siege ; mais les Espaignols disent Ferdinand. Les Espaignols et Italiens racontent que l'empereur l'alla voir en son lict, ainsy blessé et fort au bas, le consola de tout ce qu'il peut, et luy disant adieu le baisa en la joue, et se retira la larme à l'œil. Belle demonstration certes d'une grande bienveillance, bien que quelques années avant il luy eust bien gasté ses affaires en Flandres, lors que ce brave et vaillant Martin Rossen le desfit et ses troupes, et se sauva dans Anvers, et y emporta les plus asseurées nouvelles luy mesmes, dict Paulo Jovio. Mais l'empereur restaura le tout, lors que luy en personne mit le siege devant Duren, et l'emporta par assault, où les Espaignols et Italiens combattirent vaillamment et à l'envy. Ce ne fut pas la faute dudict prince d'Orange en ceste desfaicte ; car il y fit et combattit vaillamment jusques à n'en pouvant plus, et n'ayant pas dequoy de forces pour d'advantage s'opiniastrer au dernier combat : ainsy le

[1] C'était son neveu, fils de sa sœur Claude de Chalon, qui porta la principauté d'Orange dans la maison de Nassau, en épousant Henri, comte de Nassau. *Voyez* discours XIX.

porte la loy et la fortune de guerre. Aussy qu'il estoit fort jeune prince, peu experimenté, mais pourtant tout courageux et très vaillant, comme en ceste noble race il n'y en a eu jamais d'autres.

XXVI.

FERDINAND DE GONZAGUE.

A ce prince Philibert succeda, et en sa place et charge de ce siege de Florance, par la voix de toute l'armée, Ferdinand de Gonzague, et en fut esleu general; m'estonnant fort que le marquis del Gouast ne le fut plustost que luy, ayant esté en grades et charges beaucoup plus advancé auparadvant que luy, et commandé aux Espaignols de tout temps, qui avoient toute creance en luy dès la mort de son cousin, le marquis de Pescayre, et non si grande en Ferdinand: et ceste paille en passa par le bec dudict marquis, qui ne fut faict là general, et l'autre le fut; d'autant, disoient-ils, qu'il estoit prudent, bening, magnanime, genereux, liberal fort adroict, gentil, valeureux, et bien proportionné (si estoit bien le marquis). Voilà les qualités qu'ils luy donnerent, et qu'ay veu par leurs escrits. Certes, il estoit cela, et de fort bonne maison, de celle de Mantoue. Il a esté un très bon et grand capitaine: aussy, s'il ne l'eust esté on ne l'eust honoré de l'estat de couronnel general de la cavallerie legere, soubs M. de Bourbon, à la prise de Rome, sous le prince d'Orange et à Naples et à Florance, et au voyage de Provance, où il fit fort bien, qui en veut lire les traictés: du premier coup il prit Monte-Jean et Boissy. Par ses merites, quelque temps après l'empereur le fit son viceroy en Sicile, qu'il gouverna fort sagement, et mesmes contre les soldats espaignols amutinés, qui la ravageoient et la mettoient à sac, sans sa grande prevoyance et valeur, qui en fit de rigoureuses justices, comme j'en parle ailleurs.

Il fut aussy lieutenant general au camp de Landrecy, et après au camp de Sainct-Dizier, et lors que Sadicte Majesté vint si près de Paris pour l'emporter, et après tout de mesmes à Milan, où il commança la guerre de Parme: et fut donné par l'empereur au roy son fils en Flandres pour son principal conseil; duquel il s'en trouva fort bien en si peu de guerres qu'il fit, mesmes à la battaille de Sainct-Quentin, au siege et à la prise, comme nous l'avons veu. Enfin il est mort vieux et cassé, et fort experimenté capitaine, tellement qu'on ne luy en peut rien desrober.

Or, comme j'ay dict que ces grands capitaines sont subjects quelquefois de donner à travers de leurs ames, aussy bien que les plus grands et meilleurs pilotes donnent à travers des bans et des escueils, cestuy cy fut fort tasché, au sac de Rome, de n'avoir espargné la maison de son oncle, le cardinal de Mantoue, et en avoir eu sa part. De plus, il fut fort accusé par ce malheureux qui empoisonna M. le Dauphin, que c'estoit luy qui l'avoit suscité et persuadé de le faire, non pas seulement à l'endroict de M. le Dauphin, mais du roy et de tous messieurs ses enfants. C'estoit un très meschant acte et très pernicieux conseil. Et j'ay ouy dire que le roy disoit souvant que s'il le pouvoit jamais attraper, qu'il ne le traicteroit pas en prisonnier de guerre, mais en criminel. Aussy est-ce un très grand et odieux crime d'attenter contre un roy sacré, oing, et tenant la semblance et la place de Dieu icy bas. Aucuns Italiens ont dict que ce fut Anthoine de Leve le seul coulpable de cela. Il se peut, car on le tenoit avoir l'ame aussy mauvaise que les jambes. Toutesfois, ledict Ferdinand s'en purgea et manifesta son innocence, estant trop genereux pour se marquer de telle tasche.

XXVII.

LE COMTE DE NASSAU[1]

Le comte de Nassau, de fort bonne maison et grande, fut aussy bon capitaine, au moins fort estimé pour lors, et que l'empereur aymoit et croyoit fort. Il espousa madamoyselle la princesse d'Orange, qui estoit nourrie à la cour du roy, fort belle et honneste princesse[1]. Ce fut lors qu'il vint en France de la part de Charles d'Austrice, qui l'aymoit fort familierement, prester au roy la foy et hommages de la comté de Flandres et Artois, et autres terres tenues

[1] Henri, père de René, premier prince d'Orange, mentionné à l'article Philibert.

de la couronne de France : ce qu'il fit; et traicta une paix par le mariage dudict Charles et madame Renée de France; mais tout cela se rompit.

Et tout ainsy que ce comte avoit faict ce bon coup, il en fit un très mauvais; car ce fut luy qui le premier commença la guerre en France, qui fut cause despuis de grands maux : et commença à brusler, s'attaquant premierement aux terres de messire Robert de La Marche, et puis vint ravager et brusler quelques petits recoings de la France. Il vint assieger Mezieres, qui ne valoit rien pour lors, et fort mal avitaillée; mais M. de Bayard se jetta dedans, qui la garda, comme chascun sçait, contre la furie et l'effort de ce capitaine, qui la pensoit emporter de plain sault pour ses menaces : et pour ce, il envoya un trompette à ceux de la ville pour se rendre; mais M. de Bayard respondit pour tous au trompette que devant que de l'ouyr parler d'en sortir, qu'il esperoit faire un pont de corps morts de ses ennemys, par dessus lesquels il pourroit sortir. De plus, il luy manda qu'un Bayard de France ne craignoit point un Roussin[1] d'Allemaigne. Enfin, elle fut si bien gardée par ce brave M. de Bayard (qui en avoit bien veu d'autres), que ledict comte en leva le siege apres quelque temps; comme il fit devant Peronne quelques années apres, où se trouvá M. le mareschal de La Marche, le comte de Dampmartin et le couronnel Chiaramont, Napolitain qui avoit esté gouverneur du chasteau de Montmelian en Savoye, lorsqu'il fut pris et s'estoit mis au service du roy, lequel j'ay veu et tenu pour homme de fort bonne façon, et qui estoit bon et advisé capitaine. Il y avoit aussy dedans force braves et vaillants gentilshommes de Picardie et capitaines, jusques aux habitans et aux femmes de la ville; si bien que, par la brave conduicte et vaillance de mondict sieur mareschal et comte de Dampmartin (qui fit fort bien tousjours, aussy il y mourut); tant qu'il fallut quicter le siege à ce brave comte, lequel estant venu devant la reyne d'Hongrie, qui alors commandoit absolument en tous ces Pays Bas pour l'empereur son frere, elle se mit à courroucer contre luy s'il n'avoit pas honte de n'avoir peu prendre ce coulombier. « Ouy, « de vray, respondit-il, madame, c'est un coulombier; mais les pigeons qui estoient dedans « se sçavoient bien deffendre et faire autre « chose que s'envoller. » Voylà deux grands malheurs qu'a eus ce capitaine au siege de deux places fort foibles; et par ainsy il a esté malheureux capitaine, encore qu'il fust brave et vaillant, comme cela arrive à aucuns et autres non.

On dict et se lit que luy avec Charles de Lanoy ayda fort à faire la paix de Madrid, et la persuada fort à l'empereur; et ces deux le gouvernoient, et si n'estoient pas trop ennemys du nom françois, pour en estre voisins et en parler la langue. Aussy madame la regente luy escrivoit souvant pour avoir son fils en recommandation.

XXVIII.

M. DE BOURBON, CONNESTABLE.

Il fault parler à ceste heure un peu et beaucoup de M. de Bourbon, lequel je mets parmy les grands capitaines imperiaux, encor qu'il fust du noble sang de France et le premier prince; mais les Espaignols se vantent d'avoir faict de belles guerres soubs luy; de sorte qu'eux mesmes luy bastirent ainsy sa sepulture : *La Francia me diò la leche, la Espana la gloria y la aventura, la Italia la sepultura.* C'est-à-dire : « La France me donna le « laict et ma premiere nourriture, l'Espaigne « la gloire et l'advanture, et l'Italie la sepul- « ture. » Si a-il pourtant acquis de grande gloire avant que sortir de France; car ayant esté faict connestable par le feu roy François, à son advenement à la couronne, il mena l'advant garde (comme à lui appartenoit de raison) à la bataille des Suysses, où il fit divinement bien, et y perdit François, M. son frere, près de luy; et après toute la conqueste de l'estat de Milan, le roy, s'en tournant en France, l'y laissa son lieutenant general, qu'il gouverna fort sagement et sans perte. Puis estant tourné quelque temps après en France, le roy eut quelque mescontentement de luy, par la persuasion de madame la regente, qui luy demandoit son douaire sur sa maison, voire, et qui plus est, desiroit fort de l'espouser; mais luy, la desdaignant et en parlant très mal, l'anima contre luy tellement qu'elle luy rendit bien. Que c est que de l'amour

[1] Jeu de mots sur *Bayard* et *Roussin*, noms de chevaux.

et d'un desdain ! car elle n'estoit si vieille ny cassée qu'elle ne voulust encor se marier[1]. Le voyage de Valenciennes se presenta, où M. de Bourbon cuydoit mener l'advantgarde, qui luy fut ostée et donnée à M. d'Alençon; dont accroissant despit sur despit, partit de la France. Aucuns disoient qu'il eut tort pour ce subject, car il devoit au beau frere de son roy, bien qu'il fust connestable, un peu ceder.

Il s'en alla au service de l'empereur, non sans grande peine et hasard de sa vie par les chemins, car il estoit guetté de toutes parts, et les passages tous gardés; mais la fortune luy fut si bonne qu'il se sauva tout seul avec M. de Pomperant. Que c'est que d'avoir un bon second pour compaignon! Et voylà pourquoy les poëtes de jadys nous ont figuré ces braves heros ayant tousjours avecques eux en leurs braves entreprises un bon, fidel et vaillant compaignon et confidant. Les exemples en sont communs : comme bien en prit à M. de Bourbon d'avoir avec luy cet assuré et sage second, lequel ayant tué en homme de bien, à Amboise, le seigneur de Chissay, qui estoit fort aymé du roy, et estoit des gallants de la cour, ce fut lui que M. de Lautrec envoya au pape Leon avec quelques gens pour conquester la duché d'Urbin (Marot en a faict une complainte en ses œuvres). Fallut qu'il s'en fuist par l'excorte et adresse que luy donna M. de Bourbon, non sans un mescontentement du roy; et par ainsy sauva sa vie, qu'il employa despuis[2] au service de son bienfaicteur.

Enfin voylà M. de Bourbon sauvé et veu par l'empereur de fort bon œil, qui le recompensa et repeut de belles parolles. Cependant le sert bien et fidellement, par son moyen ayant emmené à propos le secours d'Allemaigne et de M. le marquis de Pescayre, qui furent cause tous deux que la battaille de Pavye fut gaignée. Il fut après lieutenant-general de l'empereur, là où il acquist telle gloire, honneur et renom, que les soldats firent de luy une chanson, qui l'exaltoient grandement par dessus Cæsar, Anibal et Scipion; et commançoit ainsi:

Calla, calla, Julio Cesar, Anibal, y Scipion.
Viva la fama de Bourbon!

[1] Le manuscrit 8771 dit, d'une manière plus vive : « car la bonne dame n'estoit si vieille ny cassée qu'elle n'en voulut taster en bon mariage. »

[2] Le manuscrit 8771 ajoute : « Luy nullement ingrat. »

C'est-à-dire :

Que maintenant se taisent Cæsar, Anibal et Scipion.
Vive la renommée de Bourbon!

En après racontent aucuns de ses faicts particuliers en ladicte chanson, que possible en un autre endroict la mettray-je en ce livre, sur quelque autre subject.

Voylà les gentils mots que ces braves soldats donnoient à leur general, bien differents à ceux que les soldats de Cæsar luy donnoient à son retour des Gaules en triumphant à Rome: *Gallias subegit Cæsar, Nicomedes Cæsarem; ecce Cæsar triumphat qui subegit Gallias; ecce triumphat Nicomedes qui subegit Cæsarem.* « Cæsar a subjugué les Gaules, et Nicomedes « a subjugué Cæsar. Voilà Cæsar qui triumphe, « qui a subjugué les Gaules, et voilà Nicomede « qui triumphe qui a subjugué Cæsar. » Ce brocquard est vilain. Et voylà les sobriquets que ces soldats romains donnoient à leur empereur, qui ne s'en soucioit point : encor en rioit-il; car tout estoit de guerre et tout bon à dire ce jour là.

Les braves soldats espaignols honoroient bien autrement leur general; car, à ce que j'ay ouy dire à aucuns de ce temps-là, par tout leur camp ils ne chantoient autre chanson, et mesmes en cheminant pour se desennuyer, et sur tout quand ils le voyoient passer; auxquels il applaudissoit, et les saluoit fort courtoisement, leur disant à tous les coups (ainsy qu'il tiroit à Rome) : « Laissez faire, compaignons ; « patientez un peu : je vous mene en un lieu « que vous ne sçavez pas, où je vous feray tous « riches; » ne leur nommant pourtant le lieu, qui estoit Rome; ce qu'il fit. Mais en la prenant et montant le premier sur la muraille, il y mourut, avec un tel regret de ses gens, que de rage, pour vanger sa mort, ils ne laisserent jamais de crier : *Carne, carne! sangre, sangre! Bourbon, Bourbon!*[1] et de tuer jusques à ce qu'ils en furent las et non pas saouls (*hasta a no hartarse*[2], dit le mot espaignol).

Encor qu'en plusieurs histoires nous y voyons descrite la prise de ladicte Rome, si en veux-je icy toucher quelque mot que j'ay ouy dire à aucuns et apris d'eux, et mesmes

[1] Au carnage, au sang, Bourbon!

[2] Jusqu'à ne s'en pouvoir rassasier.

des Espaignols, qui en ont mieux escrit et parlé que tous tant qu'il y en a, au moins en plus gentilles particularités.

Il faut donc sçavoir que M. de Bourbon fut fort mal content de l'empereur, qui ne luy avoit pas tenu tout ce qu'il luy avoit promis quand il le voulut gaigner; ainsy qu'est le naturel des empereurs, roys et grands princes souverains, que, quand ils veulent desbaucher un homme, et le revolter et destourner de son party et du service de sa patrie et de son roy, luy promettent des montaignes d'or : mais, estant une fois envasé et engagé parmy eux, n'en tiennent plus de compte, et s'en mocquent, jusques à leur faire naquetter leur vie, comme j'en donnerois beaucoup d'exemples, et en fais un discours long ailleurs.

Entr'autres belles conditions, il luy avoit promis la reyne Leonor, douairiere de Portugal, en mariage; mais il la donna au roy François : aussy y avoit-il bien de la difference et du choix entre un roy et le vassal. Il est bien vray qu'il fut fort compris dans le traicté de Madrid, comme nous lisons; mais le roy le rompit tout à trac quand il fut en France : si bien que M. de Bourbon fut du guet. Dont l'empereur le voulant gratifier, le fit son lieutenant general de son armée en l'estat de Milan et en l'Italie, qui estoit une chose autant profitable à l'empereur que ruineuse à M. de Bourbon, d'autant qu'il estoit un très bon capitaine, et qu'il sçavoit bien qu'il en tireroit de luy gloire et honneur, et bonne chevance.

Estant arrivé donc d'Espaigne à Milan, il y trouva bien des fusées à desmesler, car les soldats s'amutinoient, et ne faisoient que crier tous les jours apres l'argent; si bien, disoient les Espaignols, «*que si no les pagavan re*«*volverian todo el mundo; y por mostrar en la obra sus intenciones, sacqueavan y robavan todo.*» — «Que, si on ne les payoit «ils tourneroient le monde sens dessus des«soubs. Et, pour monstrer à l'œuvre leurs in«tentions, ils saccageoient et desroboient «tout.» Il fut contrainct de faire un emprunt sur la ville, de trente mille escus, ce qui fascha fort aux habitants : mais il leur jura qu'aussy tost après les avoir receus il les distribueroit aux soldats, et aussy tost les jetteroit hors la ville; avec telle protestation qu'il faisoit à Dieu, que, du premier coup d'arquebuse tiré de son ennemy, il peust mourir s'il ne leur tenoit parolle. Mais il n'en fit rien pour ceste fois : et dict-on qu'après, pour ceste malediction qu'il se donna luy mesmes, il eut ceste arquebusade à Rome, qui le tua comme il avoit dict. Il fallut encor faire un autre emprunt; car les soldats faisoient encor pis que devant à ravager les pauvres gens : si bien qu'on dict qu'il y en eut aucuns qui, de mauvais traictement qu'ils recevoient des soldats, se pendirent, d'autres se precipiterent du haut des tours, d'autres se tuerent.

Pour fin, M. de Bourbon, après en avoir tiré de l'argent, les sort, et faict desseing de courir aux terres du pape, et, ayant faict un gros corps d'armée, d'assieger Plaisance : la trouva fort bien munie de gens qui s'y estoient soudain jettés dedans, ensemble dans Boulongne, où s'estoit aussy mis le marquis de Saluces avec l'armée françoise qu'il avoit. Il fit sejour quinze jours là aupres, en un lieu qu'on nomme Sainct-Jehan, à cause des grandes pluyes, du mauvais temps, et du grand hyver qu'il fit : et puis, après avoir conferé avec le duc de Ferrare, et tiré de luy force courtoisie pour luy, et pour son armée force vivres, avant que tirer chemin il harangua ses soldats ainsy, en leur descouvrant son secret et son dessein. Je l'eusse mis volontiers en espaignol, comme elle est; mais j'avois peur d'importuner le lecteur en repetant si souvent les parolles espaignoles.

« Vous mes vaillants capitaines, et vous mes «braves soldats, de quel ordre que vous soyez «aujourd'huy, pour l'amour et la foy que j'ay «en vous autres, et que je vous tiens, non pas «seulement comme freres et mes enfants, mais «comme peres honorables, en lesquels je re«cognois tenir mon honneur et ma vie de vostre «valeur, avec paroles briefves je vous veux dire «et descouvrir mon secret et toute mon inten«tion; que, vous m'aydant de vostre vertu et «valeur accoustumée, j'espere bien tost de vous «faire tous riches du sac de la superbe Rome, «en vous promettant de vous en faire seigneurs, «et vous mettre entre vos mains les peuples, «les seigneurs, gentilshommes, senateurs, «leurs femmes, les prelats, et tout le consis«toire des cardinaux, avec leurs richesses et «avec leur pape Clement, qui tient par

«trop indignement la place de saint Pierre.»

A telles belles parolles les capitaines et soldats presterent tellement l'oreille et le courage, que *todo en aquel puncto emprendieron a hacer guerra a todo el mundo.* «Tous «en ce poinct entreprindrent de faire la guerre «à tout le monde.»

Et par ainsy se mirent à cheminer, estans tous très deliberés de faire bien et mal, dict le conte. Si bien qu'en chemin ayant rencontré dom Charles de Lanoy, qui venoit au devant de M. de Bourbon, et qui portoit le concert de la concorde (de tels mots use l'Espaignol) qu'il avoit faict avec le pape Clement, le cuyderent tuer sans M. de Bourbon (mal rendu pourtant l'affront qu'il luy fit de luy avoir osté et emmené le roy François en Espaigne), d'autant qu'ils pensoient aussy saccager Florance: mais s'estans embouchés ensemble et Bourbon et le visce roy, Bourbon tira outre sans attaquer Florance; car il y estoit entré aussy force gens de guerre, et ceux de la ville avoient baillé quelque argent; et Charles de Lanoy se retira à Sienne. En quoy certes le pauvre pape fut fort vilainement trompé et abusé. Aussy le visce-roy ne la fit guieres longue après; car ce n'estoit pas peu de chose de tromper un tel personnage que le pape, soubs titre de la bonne foy pour laquelle il proceda.

Il ne faut point demander les maux que les soldats faisoient; d'autant qu'ils ne trouvoient leurs hostes pour leur donner vivres, et estoient tous serrés dans les forts: de sorte que quelques troupes de François (car M. de Bourbon en avoit force avec luy, qui s'estoient donnés à luy, et de mesmes les avoit receus) forcerent un chasteau qui s'appelloit Pienne, où ils tuerent plus de huict cens hommes, et le mirent tout à sac.

Estant venu M. de Bourbon au dessus de Belveder de Rome, le cinquiesmes de may 1527, le soir, en plaçant son camp, visitant ses gardes, et ordonnant ses troupes pour le lendemain à l'assaut, il les harangua encor pour la seconde fois, et la derniere, aussy par telles paroles que je refereray en espaignol, parce qu'elles ont je ne sçay quoy de plus gallant et brave que la precedente concion et raisonnement, disant: *O capitanes de gran valor y esfuerço, y vos soldados mios muy queridos, pues la gran ventura y suerte nuestra nos ha trahido al puncto y lugar que tanto hemos deseado, pasando por caminos tan asperos con nieves y frios tan grandes en metad del yvierno, con lluvias y todos, con encuentros de nuestro enemigo, con hambre y sed, y sin dinero, y finalmente con todas las necesidades del mundo: agora es tiempo de muestrar en esta noble y rica empresa el animo, la virtud y fuerça de vuestros cuerpos. O veys de quedar agora perdidos por siempre, si fuere des vencidos, o ennoblecidos, honrados, y ricos para siempre, si de la pelea salier des vencedores. Toda la esperança de nuestro bien, honra y gloria esta en la victoria. No ay ninguno de nuestros enemigos, (aun las naciones estrangeras tiemblan en oyr vuestros nombres) que no este atonito de miedo y espante del nombre de nuestro exercito victorioso. En acometiendo nosotros los muros de Roma, volverá el enemigo las espaldas de miedo, no avrá capitan que sea poderoso para tornar las a la defensa. Si jamas aveys deseado sacquear ciudad por riquezas y tesoros, es esta una y la mas rica y señora del mundo. D'esta vez alcançando victoria, quedareis ricos señores y bien adventurados; y sino, todo la contrario. Yo hallo muy ciertamente, hermanos mios, que esta es aquela ciudad que en los tiempos pasados pronosticó un sabio astrologo, diziendo me: que infaliblemente, en la presa de una ciudad, el mi fiero ascendente me amenazava la muerte. Pero yo ningun cuidado tengo de morir, puesque, moriendo el cuerpo, quede de mi perpetua fama por todo el mundo.* «Mes capitaines, qui tous estes de «grand valeur et courage, et vous mes soldats «très bien aymés de moy, puisque la grand «advanture de nostre sort nous a amenés et «conduits icy, au poinct et au lieu que nous «avons tant desiré, après avoir passé tant de «meschants chemins, avec neiges et froids «si grands au beau mitan de l'hyver avec «pluyes et boues, et rencontres d'ennemys, avec «faim et soif, sans aucun sol, bref, avec toutes «les necessités du monde, à ceste heure il est «temps de monstrer, en ceste noble et riche «entreprise, le courage, la vertu et les forces «de vos corps. Ou vous avez à ceste heure

«d'estres perdus pour jamais si vous estes vain-«cus, ou ennoblis, honorés et riches pour ja-«mais aussy, si vous sortez de ce combat les «vainqueurs : toute l'esperance de nostre bien, «honneur et gloire, consiste en ceste victoire; «car il n'y a pas un de nos ennemys, encor «les nations estrangeres, qui ne tremblent à «ouyr vos noms, et qui ne demeurent estonnés «de peur, et ne s'espouvantent du nom de «nostre camp victorieux. Nous autres en atta-«quant les murs de Rome, l'ennemy tournera «les espaules de peur; et n'y aura capitaine, «tant brave soit-il, qui les ose tourner pour se «deffendre. Si vous avez jamais desiré de sac-«cager une ville pour richesses et tresors, «ceste-cy en est une, et la plus riche, voire la «dame de tout le monde. Si ceste fois vous ob-«tenez la victoire, vous demeurez riches sei-«gneurs, et très heureux: sinon vous serez tout «le contraire. Mes freres, je trouve certaine-«ment que là est ceste ville qu'au temps passé «pronostica un sage astrologue de moy, me di-«sant qu'infailliblement à la prise d'une ville «mon fier ascendant me menaçoit que j'y de-«vois mourir : mais je vous jure que c'en est le «moindre de mes soucys ; et m'en soucye peu «d'y mourir, si, en mourant, mon corps de-«meure avec une perpetuelle gloire et renom-«mée par tout le monde.» Belles parolles certes, et prononcées d'un grand courage, et mesmes la fin et la resolution de celuy qui les prononçoit : aussy advint il ainsy comme il les dict et le voulut. Après, il commanda qu'on se retirast, qui au repos, qui à la garde, et qu'un chascun fust prest à l'assaut de bon matin.

Despues que los estrellas fueron esclarecidas por otro mayor resplendor del sol y de las armas tan bien lucidas de los soldados que se aparejavan al asalto.

«Apres que les estoilles se furent obscurcyes «pour plus grand resplendeur du soleil, et «aussy des armes reluisantes des soldats qui «s'aprestoient pour aller à l'assault, » gentils mots que voylà; luy après avoir ordonné de son assault, estant vestu tout de blanc pour se faire mieux cognoistre et apparoistre (ce qui n'estoit pas signe d'un couard), les armes en la main, marche le premier, et proche de la muraille ayant monté deux eschellons de son eschelle, ainsy qu'il l'avoit dict le soir, ainsy advint il que l'envieuse fortune, ou, pour mieux dire, traistresse, fit qu'une harquebusade luy donna droict au costé gauche, et le blessa mortellement; *Aunque*, dit l'Espaignol, *le quitò el ser, pero un solo puncto no le pudò quitar la magnanimidad y vigor, en tanto que el cuerpo tuve sentimiento;* c'est-à-dire : «Et «encor qu'elle luy osta l'estre et la vie, toutefois «d'un seul poinct elle ne luy peut oster sa ma-«gnanimité et vigueur, tant que son corps eust «de sentiment.»; ainsy qu'il le monstra bien par sa propre bouche : car, estant tombé du coup, il dict à aucuns de ses fideles amys qui estoient tout auprès de luy, et sur tout au capitaine Gogna, Gascon, *su gran familiar* [1] (je pense que c'estoit le capitaine Jonas, mais l'Espaignol l'appelle Gogna, Gascon. Du despuis ce Jonas eut la teste tranchée à Paris; ce Gogna fut pris au combat de Philippin Doria, devant Naples, avec le marquis del Gouast), qu'ils le couvrissent d'un manteau et l'ostassent de là, afin que sa mort ne fust occasion aux autres de laisser l'entreprise si bien encommancée. Et ainsy qu'il tenoit ces parolles avecques un brave cœur, comme s'il n'eust eu aucun mal, il donna fin, comme mortel, à ses derniers jours.

J'ay ouy dire à Rome qu'on tenoit que celuy qui tira ceste malheureuse arquebusade estoit prestre, tout ainsy que celuy qui, dans Sainct Dizier, tua [2] ce brave prince d'Orange [3]. La vieille chanson de ces advanturiers d'alors disoit pourtant ainsy :

Quand le bon prince d'Orange
Vit Bourbon qui estoit mort,
Criant, sainct Nicolas
Il est mort, saincte Barbe;
Jamais plus ne dict mot,
A Dieu rendit son ame.

Sonnez, sonnez, trompettes
Sonnez tous à l'assault;
Approchez vos engins,
Abbattez ces murailles:
Tous les biens des Romains
Je vous donne au pillage.

Voylà ce qu'on chantoit pour lors: car ces bons advanturiers ne visoient en ce temps-là tant à la rithme comme au sens.

Or, tout ainsy que M. de Bourbon avoit re-

[1] Son grand ami.
[2] Réné de Nassau et de Chalon.
[3] Le manuscrit 8771 ajoute: «Ces prestres, quand ils se mettent à mal, font tousjours quelques mauvais coups, comme à faire le bien.»

commandé de descouvrir et cacher son corps, ses gens le firent; si bien que l'escallade et l'assaut se poursuivit si furieusement, que la ville, amprès avoir un peu resisté, fut emportée : et les soldats ayant desjà ouy le vent de sa mort, en combattirent plus endiablement pour vanger sa mort, laquelle certes le fut très bien, car on se mit à crier : *Carne, carne! sangre, sangre! sierra, sierra, Bourbon, Bourbon* [1]!

Le premier qui monta à la muraille (ce conte ne doibt point estre teu) fut un enseigne espaignol, brave et vaillant (il le monstra bien), lequel se nommoit Jouan d'Avalos; et estant ainsy monté, luy fut tiré une harquebusade qui luy rompit et cassa tout l'os du bras : si bien qu'il fut contraint de s'enveloper de l'autre bras du taffetas de l'enseigne. Et, se tournant dernier soy, il vit un capitaine de gens d'armes qui s'appelloit Cuaco, brave et vaillant soldat, auquel il dict : « Mon capitaine, je vous « recommande mon honneur, car je suis mort; » et en disant cela il luy donna son enseigne, et dans peu il mourut. Ce capitaine Cuaco la prit aussy tost; mais fut chargé d'une troupe de François qui survindrent, qui estoient dans la ville (car y il en avoit et dedans et dehors), qui firent bravement teste et le repousserent, où il fut fort blessé; si bien qu'il tomba et perdit son enseigne. Estant un peu revenu à soy, il se releva; et, abordant un alfier qui avoit une enseigne noire avecques une croix blanche, en despit de tous luy osta son enseigne; et passant plus oultre, en combattant comme un lion, avec ce bon succès, se mit à crier : *Victoria, victoria! imperio, imperio!* et les autres après; si bien que la ville fut prise. Le capitaine Cuaco, sur ce, rencontre le capitaine de l'enseigne à luy recommandée, auquel il fit entendre la blessure et la mort et les parolles de son alfier, et la recommadation de son enseigne; que l'ayant perdue, et tombé quasy mort pour avoir esté blessé, qu'il en avoit recouvert une autre après estre revenu à soy, et qu'il luy en faisoit present pour l'autre, et que s'il luy pouvoit satisfaire mieux, qu'il luy commandast, que volontiers il le feroit. En quoy le capitaine fut très content, et se sentit tres honoré, et l'en remercia, et luy offrit tout service. Oh! grand vertu et valeur de capitaines! jamais ils ne se pourroient assez exalter, ny leur curiosité à conserver leurs drapeaux. Voylà pourquoy qui les a en garde les doibt conserver comme la vie.

La muraille et les ramparts gaignés, les Romains commencerent à fuyr, et sauve qui peut. Les imperiaux poursuivent leur victoire de telle furie, qu'on disoit que tous les diables estoient là tous assemblés, comme disent les Espaignols en leur langue; car les arquebusades, les crys des combattans, les plaintes des blessés et mourans, le battement des armes, le son des trompettes, la rumeur des tambours, qui animoient d'autant plus les soldats au combat, et les coups de piques, faisoient un tel bruit, qu'on n'eut ouy tonner le ciel quand il eust tonné. Et poursuivirent si prestement les vainqueurs leur victoire, qu'à grand peine ceux de dedans eurent loisir d'abattre les chaisnes du chasteau : si bien que le cardinal Armelin [1] y cuida laisser le chappeau, sans un de ses amys qui le haussa avecques une corde de bas en haut. Le cardinal de Santiquatre en se sauvant dans le chasteau à course de cheval, son cheval vint à tumber, ou bien luy, qui ne se tenoit pas bien possible; fut traisné, un pied dedans l'estrieu, jusques à la porte du chasteau par son cheval, qui le traisna et mena jusques là à la bonne et mal'heure; car je pense que son corps en demeura bien mutilé; et par ainsy se sauva, ayant passé un autre grand danger. Ce cheval fut encor bon et sage d'avoir ainsy sauvé son maistre si disgracieusement. Le grand camerier du pape y fut là tué.

Le prince d'Orange y acquit un très grand honneur; car, n'estant secondé des grands ses compagnons, estant. M de Bourbon mort, (M. le marquis del Gouast demeuré malade d'une grosse fiebvre quarte à Ferrare, et puis porté à Naples) il vint au Ponte Sixte, où ayant trouvé Juannin, Anthonio et Valerio Ursins, braves et vaillans seigneurs, et Hieronimo Matheo, qui s'estoient r'aliés là avec deux cens bons hommes, pour rendre quelque combat et tenir le passage, d'un costé et d'autre, il fut très valeureusement combattu. Toutesfois, à la fin, le prince leur fit une charge si furieuse, que les Romains furent contraincts de s'enfuyr, les uns qui çà, les autres qui là, mau-

[1] Au carnage! au sang! Bourbon!

[1] Carmelingue, sans doute.

dissant l'heure que jamais le pape avait consenty à Charles de Lanoy.

Or, Rome vaincue, et du tout en la puissance des Espaignols et lansquenets, qu'on ne parloit plus de rendre combat, les gallants bien ayses se mirent à desrober, tuer et violer femmes, sans tenir aucun respect ny à l'aage ny à dignité, ny à hommes ny à femmes, ny sans espargner les sainctes reliques des temples, ny les vierges ny les moniales : jusques là que leur cruauté ne s'estendit pas seulement sur les personnes, mais sur les marbres et antiques statues. Les lansquenets, qui nouvellement estoient imbus de la nouvelle religion, et les Espaignols encor aussy bien que les autres, s'habilloient en cardinaux et evesques en leurs habits pontificaux, et se pourmenoient ainsy parmy la ville. Au lieu d'estaffiers, faisoient marcher ainsy ces pauvres ecclesiastiques à costé ou au devant en habits de lacquais : les uns les assommoient de coups, les autres se contentoient de leur donner *dronos;* les autres se mocquoient d'eux et en tiroient des risées en les habillant en bouffons et mattassins; les uns leur levoient les queues de leurs chappes, en faisant leurs processions par la ville et disant les litanies : bref, ce fut un vilain scandale.

Les huguenots en ces guerres en ont bien faict autant, et mesmes à la prise de Cahors, au moyen d'un petard; car, tant qu'y dura leur sejour, tous les matins et soirs, les palafreniers qui alloient abrever leurs chevaux, s'habilloient des chappes des eglises qu'ils avoient prises, et, montés sur leurs chevaux, alloient à l'abrevoir, et en tournoient ainsy vestus, en chantant aussy les litanies; et un qui avoit trouvé une mytre d'evesque[1] alloit dernier, faisant l'office de l'evesque.

Il se trouva à ce sac de Rome tel evesque qui paia rançon trois ou quatre fois; après qu'ils avoient payé à l'un, il falloit payer à l'autre. Quand il avoit passé par les mains du lansquenet, il falloit parler à l'Espaignol et au François, et de près : ils les gesnoient si fort et les tourmentoient tant, qu'il falloit, quoy qu'il fust, trouver de l'argent; autrement leurs pauvres testicules estoient coupés[2], dont aucuns en mouroient, les autres eschappoient[1]. Ils ne pardonnerent ny aux cardinaux ny aux evesques de leur nation, ny ambassadeurs, et furent aussy bien saccagés que les autres. Et quand ils leur pensoient remonstrer que l'Empereur ne le trouveroit pas bon, c'estoit alors qu'ils faisoient pis. « Vous estes de beaux prescheurs, de beaux harangueurs et de beaux remonstreurs, leur disoient-ils : » *Da mi dineros, y no consejo*, c'est-à-dire : « Donnez moy de l'argent et non « du conseil; » et se mocquoient d'eux, de sorte que les pauvres hayres demeuroient coys. Ce ne fut pas tout; ils ne se contentoient pas d'avoir pris, pillé et saccagé jusques à la terre, il fallut que les cardinaux, evesques, ambassadeurs et marchands, donnassent encor de l'argent pour la paye des soldats. Quelle insassieté!

Quant aux dames, il ne fault demander comment elles furent traictées. Des courtisanes des plus belles de la ville ils n'en vouloient point, et les laissoient, disoient-ils, *para los laquayos y rapazos*, « pour les lacquais et goujats, » qui s'en donnoient du bon temps; mais ils s'attachoient aux marquises, comtesses, baronnesses et grandes dames, et gentiles dones de la ville, leur faisant exercer l'estat de courtisanes publiques, et les abandonnoient les uns aux autres, en faisant plaisir à leurs compaignons, leur faisant acroyre que c'estoit ce qu'elles vouloient, et qu'elles estoient trop chaudes, et qu'il les falloit rafraischir de la rosée, et les saigner au mois de may où ils estoient, et que la saignee en estoit bonne, et mesmes pour les filles et religieuses, qu'ils n'espargnoient non plus que les autres, et firent un bordeau de leur couvent[2]. Bref, si l'avarice fut commune à ces messieurs, la paillardise ne leur fut pas moins. Et, qui pis est, des femmes maryées, quand ils les touchoient, ils en exhiboient de beaux spectacles à leurs pauvres hayres de marys, qu'ils faisoient si gentiment cocus devant eux qu'ils n'en osoient dire mot[3], mais encor bien aises : de

[1] Le manuscrit 8771 dit : « La mytre de l'evesque, mais non la bonne. »

[2] Le manuscrit 8771 dit : « *Rasibus* du c... »

[1] Le manuscrit 8771 dit : « Comme pauvres escroués. »

[2] Le manuscrit 8771 dit : « Et en firent un bordeau très friand de leur couvent ; car on dict : cuysse de nonains; d'autres disent que c'est la perdrix des femmes, pour en estre la viande plus friande et savoureuse que des autres; ce que je ne croy ; car, il n'y a que f... sur le velours et l'or, disoit-on le temps passé. »

[3] Le manuscrit 8771 dit : « Ils n'en osoient dire mot devant eux, mais encor bien aises ; et devant tout le

sorte que long temps après on appelloit ces grandes dames les religieuses du sac de Rome [1].

Et au diable l'une pourtant qui se tua pour telles violances, comme Lucrece; car, selon l'opinion de sainct Augustin, si elle estoit chaste pourquoy se tuoit-elle? Tant s'en faut, elle devoit survivre pour manifester sa vertu, et en aller la teste haulte, et avec un beau front et hardy. Si elle fut violée et polue, encor moins; car, par une telle mort sanglante et violante, elle ne reparoit pas son honneur pour cela, et si en donnoit soubçon; mais elle devoit vivre pourse venger du tort et du forfait [2]. Voylà pourquoy ces belles dames romaines firent bien de ne point porter leurs mains contre leur vie, mais de bien vivre [3]. Après, elles donnerent à leurs gens tant de maledictions, que, tant qu'il y en eut, ne vesquirent longues années, comme aucuns l'ont escrit, et l'ay ouy dire; et en mourut grand quantité au siege de Naples, et autres lieux et guerres; mesmes que leurs butins et richesses ne leur proficterent point, non plus qu'à plusieurs massacreurs, sacquements, pillards et paillards de la feste de Sainct-Barthelemy que j'ai cogneu, au moins des principaux, qui ne vesquirent guieres longtemps qu'ils ne fussent tués au siege de La Rochelle, et autres guerres qui vinrent emprès, et qui furent aussy pauvres que devant. Aussy, comme disoient les Espaignols pillards : *Que el diablo les habia dado, el diablo les habia llevado.* C'est-à-dire: «Le diable leur avoit donné, et le diable leur «avoit osté.»

Voylà en somme le sac de Rome, que j'ay recueilly des Espaignols, sans emprumpter rien de Guichardiu et autres qui en ont assez escrit [1], et que j'ay aussy apris d'un livre espaignol, et dans Rome et dans Naples, la premiere fois que j'y fus, et mesmes d'un vieux trompette françois qui avoit esté à feu M. de Bourbon alors, et estoit aux gaiges de l'empereur et du visceroy; estant iceluy trompette aagé de soixante ans ou plus, et qui avoit veu tout le mystere.

La premiere fois que j'allay à Naples, je le trouvay à Capoue; il se fit cognoistre à moy pour françois. Il estoit fort honneste homme et d'esprit, et pour son aage n'avoit point oublié son mestier, car il sonnoit des mieux de la trompette. Il me conduisit despuis Capoue jusques à Naples; et par le chemin m'entretenoit fort de M. de Bourbon, de ses faicts, du sac de Rome, et sur tout des belles femmes violées, qu'il m'en conta prou à mon advis, et force particularités, dont je serois par trop long, sallaud et importun si je les voulois toutes exposer, encor qu'il y en ait de fort plaisantes que possible pourray dire ailleurs une autre fois.

Certes, à ce qu'il me conta, les insolences y furent trop excessives; et si feu M. de Bourbon eust survescu (à ce qu'il me disoit) il les eust bien corrigés; car c'estoit un capitaine sage et advisé politic, et avait une ame qui n'eust voulu recevoir aucun reproche, encor qu'il aymast le soldat et l'eust voulu contenter, mais selon le droict de guerre [2], et après plus; car, pour continuer le sac tant de temps, il n'y avoit point raison, et aussy que ledict M. de Bourbon eust voulu faire bource à part; et estant ainsy ceste ville saccagée de fonds en comble, il n'eust sceu. De plus, il s'en vouloit rendre patron et se faire dire roy des Romains. Voylà pourquoy tels et telles dans Rome, qui le maudirent et s'esjouyrent de sa mort, s'ils eussent le tout consideré, puis que tel malheur leur devoit arriver, ils le devoient souhaicter vif alors, encor que le prince d'Orange y fit bien tout ce qu'il y peut

monde, en plaines rues, les repassoient en les menant pourmener partout, sans leur faire tenir chambre serrée, comme l'on faict à Rome, superbement habillées selon leurs grandeurs, tousjours pour leur en faire mieux venir l'apetit, les tenant par les mains comme si ce fussent esté leurs propres femmes.»

[1] Le manuscrit 8771 ajoute: «Et de bonheur pour les soldats et malheur pour les pauvrettes, jamais dans Rome on ne vit de si belles femmes (qui y sont ordinairement belles) qu'alors. Encor aucunes regretterent leur partance de Rome, tant elles y estoient habituées; et qui pis est, force religieuses, filles et femmes, en suivirent aucuns à Naples, comme dernierement firent à Amiens aucunes, sans regretter leur ville ny leur patrie, tant elles se plaisoient en ce doux plaisir.»

[2] Le correcteur aura probablement trouvé cette phrase trop énergique, et il y a substitué : «Pour faire voir qu'elle estoit femme de bien.»

[3] Le manuscrit 8771 ajoute: «Fust ou pour avoir souvenance de leurs plaisirs passés (car, soit par volonté ou par force, elles y en reçoivent, comme disent aucuns docteurs, et pour ce, en quelque façon que ce soit, elles pèchent), ou pour donner à leurs gens tant de maledictions et exorcismes, que... »

[1] Le frère de l'historien Guicciardini et Jacques Bonaparte nous ont laissé la relation de ce siége. Voyez cette dernière relation dans le *Panthéon*.

[2] Le manuscrit 8771 ajoute : «L'on eust permis le sac pour deux ou trois jours.»

pour y mettre ordre; mais c'estoit un jeune homme qui ne faisoit que venir, et n'avoit si grand creance parmy les gens de guerre comme M. de Bourbon ; et aussy pour s'establir parmy eux, et y prendre credict, leur vouloit du tout complaire.

Ce sac fut tel, que, de nos peres et de nous, en quelque lieu qui ait esté forcé, on n'en a veu de pareil. Nous avons eu de frais le sac de la ville d'Anvers, prise du costé de la citadelle; mais il fut bien autrement et plus modestement mesnagé. Il estoit tel qu'il pouvoit enrichir une armée de trente à quarante mille hommes; et ce furent trois mille hommes, tous soldats espaignols, qui s'en prevalurent. Les desordres n'y furent pas autrement grands, sinon que le feu fut mis en ceste belle maison de ville, à cause de quelques-uns y retirés. D'y gaigner ils y gaignerent ce qu'ils voulurent, jusques aux quictes goujats; dont j'en ay ouy parler d'un à un soldat espaignol, lequel, pour sa part, gaigna vingt mille escus, luy qui auparavant n'avoit qu'une realle que son maistre luy donnoit par jour pour vivre : estant dans un tel bien, il se perdit de telle façon, que, se mettant à jouer de tout ce qu'il avoit, ne luy resta pas un sol en quinze jours, et devint gueux et pauvre goujat comme devant. Quant aux soldats espaignols, ils devindrent si riches, si pecunieux, que lors qu'ils quicterent la ville, par accord faict par dom Jouan qu'ils vuideroient de Flandres et passeroient vers Italie, ils ne sçavoient comment porter leur or et leurs richesses; si que la pluspart faisoient garnir leurs espées toutes d'or, comme gardes et poignées, leurs picques, leurs fourniments et autres garnitures, tant ils affluoient en biens. De grand tuerie, ils n'en firent pas trop, sinon sur la chaude colle, ny de rançonnement non plus; car ils trouvoient les maisons si pleines, qu'il ne leur estoit besoing d'advantage de rançonner leurs hostes[1], envers lesquels ils estoient encore si honnestes, que les voyant en leurs maisons ou passer par les rues, ils les saluoient très courtoisement en les appelant leurs peres, et leur disant à chascun d'eux: « *Adios señor padre ; bien te puedo llamar padre, mejor que mi padre natural, por tan gran bien que me haveys hecho, y a jamas rogare à dios por vos.* » « Adieu, pere. A bon « droict je vous appelle tel, et mieux que mon « pere naturel pour le grand bien que vous m'a- « vez faict ; à jamais je prieray Dieu pour vous. » Voylà la difference de ce sac à celuy de Rome. Quant aux femmes, je m'en raporte à elles comment il en fut, et au dire des soldats et de ceux qui prennent telles places d'assaut et de force.

Je ne raconteray point l'assiegement du pape dans le castel Sainct Ange, ny la composition qu'il fit pour sa delivrance avec le prince d'Orange et le visce-roy, ny l'argent et les ostages qu'il fallut donner. Cela est commun parmy les histoires d'Italie.

Encor ces soldats furent si desbordés et insatiables, qu'ils ne voulurent entendre à ceste capitulation, et ne voulurent qu'à grand peine sortir hors de la ville : dont je m'estonne, et beaucoup d'autres avec moy, de la vaillance de ces braves gens, qui ne craignirent jamais les troupes de la ligue, dont il y en avoit force à l'entour de Rome et Toscane, que pour elles ne se desporterent jamais de la discontinuation de pillerie. Et ce qui faict plus estonner, c'est qu'on ne leur donna jamais d'alarmes d'aucuns costés, tant on les redoubtoit. Que si on leur en eust donné, on en eust eu bon marché ; car ils se soucioient autant de gardes et du devoir de guerre que rien, sinon à se donner du bon temps, comme en un temps de paix, et comme s'ils n'eussent d'ennemys en teste; en quoy ceux de la ligue eurent grand tort. Des menaces de la venue de M. de Lautrec, encore moins le craignoient-ils. Enfin, par la composition ils se retirerent, mais non sitost qu'ils falloit; car M. de Lautrec arriva, et leur voulant couper chemin, il ne peut, tant ils marcherent en vaillants et bons hommes de guerre, et en brave retraicte, en laquelle ils firent un traict digne de grand louange ; car ils emmenerent avecques eux le corps de M. de Bourbon, leur feu general, et ne le voulurent laisser à Rome. S'ils l'y eussent laissé, les Romains l'eussent desensepvely, et luy eussent faict quelque vilaine oprobre à son pauvre et honorable corps, pour avoir esté auteur de toute leur misere. Ces braves imperiaux donc emmenerent bravement le corps de leur feu general, et exempts d'ingratitude pour les avoir faicts tous riches, ne l'abandonnerent jamais jusques à ce qu'ils l'eurent mis (tant il.

[1] Le manuscrit 8771 ajoute : « Que peu. »

sont à louer et estimer) en sauvetté dans le chasteau de Gayette, place imprenable de nature et d'art. Ils le mirent dans la chapelle après l'avoir honoré d'un beau tombeau, et digne de luy, lequel j'ay veu, et vous diray comment.

La premiere fois que je fus à Naples, à mon retour je vins passer à Gayette : M. de Quelus, pere du dernier, favory du feu roy, et moy, estions ensemble. Le matin, après avoir là couché, nous allasmes à la porte du chasteau, demandant s'il nous seroit point permis de voir le chasteau et tumbeau de M. de Bourbon, et que nous estions gentilshommes françois. Quelques uns des gardes nous dirent qu'ils alloient parler au castellan, lequel vint tost après hors du chasteau; et apres nous avoir salués fort courtoisement, et demandé en françois de quelle part de France nous estions, et nos seigneuries, nous les luy dismes, et que je m'appellois Bourdeille. Soudain il me dict qu'il avoit cogneu feu mon pere, et l'avoit veu d'autresfois avec M. de Bourbon, qui l'aymoit fort, et mesmes un de mes oncles, qu'il avoit veu nourrir page de M. de Bourbon, comme il estoit vray. Alors il se declara à nous comme il estoit François comme nous, et serviteur de feu M. de Bourbon. Il avoit la façon très belle et bonne, fort grand et hault de taille, ny trop gras ny trop peu, venant sur l'aage de soixante ans, toutesfois peu meslé pour son aage et son poil qu'il avoit noir; et l'empereur l'avoit là rescompensé. Alors il nous pria d'entrer, et croy que mon nom y servit de beaucoup.

Estans entrés, soudain il nous mena dans la petite chappelle qui est à main gauche en entrant : luy, allant le premier, il prit l'aspergès et de l'eau beniste, et nous en donna; se mit à genoux devant l'autel, en nous priant de donner un *Pater Noster* et un *Ave Maria*, et un *De Profundis* à l'ame de feu M. de Bourbon son maistre : ce que nous fismes à son imitation. Après, nous estans levés, il nous monstra encor ce tumbeau, qui estoit eslevé sur main gauche, aussy à la mode d'Italie du temps passé : le theu estoit couvert d'un fort beau drap d'or frisé et rouge, avec ses armoiries toutes simples, sans estre entournées nullement de l'ordre, ny du roy de France, ny de l'empereur; de quoy moy estonné, je lui demande pourquoy l'ordre de l'un ou de l'autre n'y estoit. Il me respondit qu'il avoit quicté celuy du roy, et ne le porta oncques plus despuis qu'il l'eut quicté. Aussy dict on qu'après qu'il s'en fut allé, le roy luy envoya demander l'espée de connestable et son ordre. Il respondit : « Quant à l'espée, il me l'osta au voyage « de Valancianes, lors qu'il donna à mener à « M. d'Alançon l'avant-garde qui m'appartenoit; et l'ordre, je l'ay laissé derriere mon « chevet de lict à Chantelle. » Quant à celuy de l'empereur, qui est la Toison, il ne le voulut jamais prendre.

En après, continuant son propos, « Voylà, « dict il, le corps qui repose leans, du plus « brave et vaillant prince et capitaine qui fut « jamais en son vivant, et n'en deplaise aux « neuf preux; car il les a tous surpassés. » Et nous alla conter beaucoup de ses vaillances particulieres, qui seroient trop longues à dire, et que s'il eust eu des moyens il en eust bien faict de plus belles; mais ils luy failloient à tous coups. Si bien qu'une fois, nous dict il, estant à Sainct Jean pres de Boulloigne, que j'ay nommé cy devant, ses soldats ne faisoient que crier qu'ils n'avoient pas un sol, et qu'il leur en fist donner; il les harangua tous, et leur remonstra ses necessités, et qu'il mourroit en la peine, ou qu'il les feroit tous riches, et qu'ils temporisassent un peu, ne les voulant frauder nullement de leurs peines et services; et en cas qu'il ne leur dist de cœur, il leur donna tous à despartir toute la vaisselle d'argent de sa maison, et si peu de bagues et joyaux, meubles et habillements qu'il avoit en ses coffres : si bien qu'il ne se reserva rien pour soy que l'habillement qu'il portoit sur luy, et une casaque d'argent qu'il portoit sur ses armes; car il la vouloit belle. Ce qui contenta si bien les soldats, qu'ils jurerent tous de ne l'abandonner en quelque part qu'il voulust aller, fust à tous les diables.

Aussy en la chanson que j'ay dict cy devant, *Calla, calla*, il y a un verset qui dict :

Deciales : Mis señores, yo soy pobre cavallero,
Y tambien como vosotros, no tengo un dinero.

C'est-à-dire:

Il leur disoit : Messieurs, je suis pauvre chevallier, et n'ay pas un sol non plus que vous autres.

Et puis les haranga de la façon que j'ay dict cy devant [1], et descouvrit son secret, et le tout en espaignol, qu'il avoit très bien apris, et le parloit tres bien, et s'estoit très bien façonné à leurs gestes, graces et façons : aussy en avoit il le tainct fort noir, la barbe faicte à l'espaignolle, ce qui leur plaisoit fort. Bref, il nous conta une infinité de choses qui seroient trop longues à escrire, mais belles à lire.

Sur tout il nous conta les mescontentemens qu'il avoit de la France, du roy et de l'empereur, et que si Dieu luy eust presté vie, il en eust eu raison. Car, resolument, il se vouloit faire roy des Romains, et eust bien brisé les aisles aux papes, et taillé leurs mourceaux courts. Il nous dict que le roy François luy porta tousjours jalousie et quelque hayne sourde, despuis que, faisant baptiser son fils que le roy tenoit, le baptesme et le festin furent si sumptueux et superbes, qu'un roy de France fust esté bien empesché, dict-il, d'en faire un pareil, tant pour la grande abondance de vivres que pour les tournois, masquarades, danses et assemblées de gentilshommes; car il s'y en trouva force. Il y en avoit cinq cens, habillés tous de vellours, que tout le monde ne portoit pas en ce temps là, et chascun une chaisne d'or au col, faisant trois tours, qui estoit pour lors une grande parade, et signe de noblesse et richesse. Le roy François luy en porta force envie. Aussy qu'il y avoit l'admiral Bonnivet, qui ne l'aymoit pas et luy faisoit de très mauvais offices à l'endroict du roy, encor qu'il fust son seigneur, et l'autre vassal, à cause de la duché de Chastelleraud.

Or, auprès du tumbeau de M. de Bourbon y avoit pendu son grand estandard general de taffetas jaune, tout semé en broderie, au dedans d'un jaune noir et blanc, mais le champ estoit jaune : la broderie estoit de plusieurs cerfs volants, et force espées nues flambantes, avec ces mots escrits en plusieurs endroicts: *Esperance! esperance!* Je priai M. le castellan de m'en expliquer la devise, ce qu'il fit tres voulontiers, et nous dict par ce cerf volant, encor que de longtemps avant il l'avoit pour devise, comme l'on peut veoir encore en plusieurs endroicts de Moulins, il vouloit signifier que, pour sortir hors de France, et pour sauver sa vie, il luy avoit convenu faire une extreme dilligence et d'aller viste, et de s'armer, non-seulement de pieds de cerfs, ains d'aisles; mais qu'avecques ceste espée flamblant il avoit esperance de s'en vanger et par le fer et par le feu. Voylà une terrible menace. C'est ce qu'il nous en dict.

Puis, sortant de la chappelle, il nous bailla deux soldats pour nous pourmener au tour du chasteau, que nous vismes à l'aise. Et y vismes une des plus fortes places que j'aye jamais veue; et si en ay veu prou en France et en autre pays. Nous y vismes aussy là une chose très singuliere à voir, qui est une grande et desmesurée roche, fendue par le mitan, qu'on dict estre l'une de celles qui se fendirent à la mort et passion de nostre Sauveur; et, pour ce, il y a une petite chappelle bastye, où l'on y gaigne une fois l'an de beaux pardons.

Estans tournés de nostre pourmenade et visite, nous trouvasmes M. le castellan à la salle basse, qui nous attendoit avec un très beau desjeuner, et aussy bien preparé qu'il estoit possible, tant de chair que de fruicts exquis, et principallement de grenades (car c'en estoit la saison), des meilleures que je mangeai jamais après celles de Seville en Espaigne; aussy Gayette par delà emporte le prix de toute la contrée pour les produire tres exquises.

Après avoir bien desjeuné nous prismes congé de M. le castellan, qui s'offrit fort à nous, surtout à moy, et nous en allasmes. Nous avions avecques nous le bon homme trompette que j'ay dict cy devant, qui, tant que nous demeurasmes à Naples, demeuroit quasy tousjours avecques nous, et nous monstra toutes les singularités de là, et surtout la place et forme du siege de M. de Lautrec. Quand nous allasmes au secours de Malthe cinq ans apres, je retrouvai encor ce bon homme trompette sur le mole; et soudain nous nous recogneusmes, autant aise l'un que l'autre de ceste rencontre.

Or, pour faire fin, si M. de Bourbon prophetisa un peu devant sa mort qu'il ne s'en soucioit point, mais qu'il demeurast immortel de memoire, certes il l'est; car encor que les Italiens se sont plaincts de luy, si ne peuvent ils s'engarder de le louer tous les jours; et luy firent ceux d'alors ce petit epitaphe, qui commence:

[1] Voyez ci-dessus, pages 68 et 69.

D'assai assai, qui fut traduict en françois ainsy:

D'assez assez a faict Charlemaigne le preux.
Alexandre le Grand de peu fit plus grand chose.
Mais de neant a faict plus que n'ont faict les deux,
Charles duc de Bourbon, qu'icy dessoubs repose.

Les François pour lors n'en oserent escrire, car il estoit tellement hay et odieux, qu'on fit peindre de jaune la porte et le seuil de son hostel de Bourbon de Paris, devant le Louvre, d'autant que c'estoit la coustume des François le temps passé, et encor, que, pour bien desclarer un homme traistre à son roy et à sa patrie, ils luy peignoient ainsy le jaune à sa porte; comme aussy ils semoient dedans sa maison du sel, ainsy qu'on fit à celle de feu M. l'admiral de Chastillon[1].

C'est assez pour ce coup parlé de ce grand prince, lequel plusieurs ont excusé de ce qu'il fit; car on luy vouloit oster l'honneur, la vie et le bien, où il n'y a rien si miserable qu'un pauvre prince desherité. Aussy que le roy François souloit dire qu'il n'y avoit animal au monde plus furieux et dangereux qu'un gentilhomme françois desdaigné, despité et mal content. A ce que j'entendis quand nous allasmes au secours de Malte, le tumbeau de ce prince a esté osté de ce lieu eminent, comme sont esté tous les autres, par l'ordonnance du concile de Trente. Messieurs de Strozzi et Brissac, auxquels j'en avois faict grand cas, le desiroient fort voir; mais il n'y eut nul moyen d'y entrer, dont ils furent bien marrys.

Ce mot de luy, et puis plus. J'ay ouy à un grand homme de guerre, qui avoit leu nos histoires de France, faire comparaison de ce grand Bourbon à Robert d'Arthois, qui alla servir le roy d'Angleterre Edouard.

Tous deux furent François, de grande et illustre maison; tous deux braves et vaillans, et hauts à la main, et peu endurans, tous deux grands capitaines; tous deux malcontens, fugitifs de France, servans deux grands et valleureux princes; tous deux flambeaux de guerre contre leurs souverains; tous deux qui firent et susciterent de grands maux à leur patrie; tous deux après qui moururent de pareille mort, l'un d'un coup de traict devant Vanes, et l'autre d'une harquebuzade devant Rome; tous deux fort regrettés de leurs maistres et princes: la mort de tous deux fort bien et cruellement vangée; car de deuil et de despit qu'en eust de l'un le roy Edouard, il exerça de grandes cruautés: les imperiaux en firent de mesmes de l'autre dans Rome. Tous deux furent enterrés hors de leurs pays, l'un honnorablement en Angleterre, où son corps fut porté; l'autre à Gayette, en mesme honneur et gloire; tous deux recommandés fort après leur trespas à la memoire de leurs princes; car l'un eut en tant de reverence ce nom d'Arthois, qu'il fit plaisir à tous ceux qui en estoient, ainsy qu'il retira Denys de Mortbeq[1], ayant faict un coup de sa main en France, dont il estoit fugitif, et fut celuy qui sauva le roy Jehan à Poictiers: de mesmes l'empereur traicta fort bien les serviteurs fugitifs de M. de Bourbon. Quand le roy anglois vint en France, il fit de grands maux et cruautés du costé de la Picardie, et ne pardonna à aucunes terres, fors celles de Marguerite d'Artois, parce qu'elle estoit sœur de Robert. L'empereur, quand il passa par France, fit un très grand honneur à madame de Montpensier, sœur de M. de Bourbon; et l'entretenoit et causoit avec elle souvant; et s'offrit fort à elle, comme je tiens de bon lieu. Pour ses serviteurs, j'en parle ailleurs comme il les recompensa.

XXIX.

LE MARQUIS DE MARIGNAN.

Du temps de M. de Bourbon et de ces grands capitaines qu'ay dict cy devant, commença à se pousser et venir en vogue le marquis de Marignan, autrement nommé le castellan du chasteau de Mus, près du lac de Come, qu'il obtint de la façon que j'ay dit ailleurs: si bien qu'aucuns l'ont appelé aussy le marquis de Mus. Pensez qu'il s'estoit si bien accommodé et aproprié de ceste place, qui n'estoit pas à luy, que despuis il se la tourna toute à soy. On l'appelloit alors Jacques de Medicis: il estoit Milanois. D'autres l'appeloient le Medicim, mesmes que j'ay veu le pape Paulo quinto,

[1] Le manuscrit 8771 dit: « Du feu pauvre M. l'admiral de Chastillon. »

[1] Denys de Morbeque, étoit Artésien. Voyez Froissart à l'an 1356.

son frere, qu'on appelloit le cardinal Medicim[1].

Le plus beau commencement de service, et le plus signalé qu'il fit alors à l'empereur et au duc de Milan, ce fut la prise du chasteau de Chiavenne, qu'il fit sur les Grisons, car ayant dressé une embuscade tout auprès, ainsy que le capitaine par un matin en sortit, il fut pris et troussé sans qu'il y pensast; et le Medicim, le tenant entre ses mains, signifia aussy tost à sa femme, qui estoit dedans, que si elle ne rendoit le chasteau, qu'il tueroit son mary à sa veue et à sa porte, en le luy monstrant. La pauvre femme, ayant peur de son mary, et pour le sauver, luy ouvrit la porte. Estant entré dans la forteresse avec trois cens hommes, et tous ses ennemys jettés dehors, il donna tel effroy à tout le pays des Grisons, qu'ils pensoient estre tous perdus; et manderent aussy tost à leurs compaignons, qui estoient en l'armée du roy devant Pavie, qui pouvoient monter à quelques cinq mille hommes, de quicter tout, et de tourner et venir secourir leur patrie; et, quelque remonstrance douce et fiere que leur peust faire le roy, et faire faire par M. de L'Escun qui leur dict mille injures, les appellant cent fois traistres, infidelles et poltrons, ils s'en allerent et quicterent le camp; ce qui fut un grand dommage pour le roy, encor qu'on ne tienne pas les Grisons pour trop vaillans, tesmoing la battaille de Cerizolles, et que ce soient les moindres des Suisses; toutesfois, en la battaille, qui se presenta puis après, cela eut faict un gros de battaillon, et eust tenu autant de nombre pour estonner possible l'ennemy. Aussy dict on que ceste entreprise de ce chasteau fut faicte à poste, et commandée par le duc de Milan et autres capitaines imperiaux, afin de les tourner d'où ils estoient venus, voyant la guerre en leur pays, ainsy que firent les Romains d'Annibal, lors qu'ils luy allerent faire la guerre en son pays par Scipion.

Voylà le grand service que fit le Medicim, et despuis peu à peu en fit d'autres, et se fit signaler pour bon capitaine et hazardeux. Le duc de Milan l'ayant pris en main pour se servir de luy en tout plein d'endroicts, comme il fit despuis la ligue faicte entre les François et les potentats d'Italie, le roy s'advisa de se servir de luy par la volonté du duc de Milan, qui estoit aussy de la ligue; et l'ayant appoincté de bonne et haute paye, il prend encor une autre forteresse entre Lecco et Como, qui se nommoit Montgulio, en laquelle habitoit le comte Alexandre de Bentivoglio, ne pensant nullement à cela ny s'en deffiant.

Anthoine de Leve, estant lors à Milan, y envoye soudain Ludovic Barbiano pour la reprendre; mais le Medicim y avoit mis si bon ordre qu'il ne peut la reprendre, et fallut se retirer; et aussy que le marquis y emmenoit trois mille hommes tels quels, ramassés deçà et delà. Anthoine de Leve tenoit son camp pour lors à Marignan; mais à cause de la cherté des vivres il le rompit et se retira à Milan, où ayant entendu que ledict Medicim estoit campé dans un meschant lieu qui s'appelloit Carata, par un grand matin, au lever du soleil, l'assaillit à l'impourveu de telle façon par ses braves et vieux soldats espaignols, qu'ils vous mirent ces troupes peu aguerries et experimentées, au fil de l'espée, et firent force prisonniers. Ce fut au Medicim de monter à cheval prestement et se sauver à la fuite où il peut; ce qui luy osta du credit, et augmenta fort la gloire d'Anthoine de Leve. Ce conte vient de Galleazzo Capella, qui a escrit des guerres de ce temps de l'estat de Milan en italien.

Pour cela ne s'arresta le Medicim. Ayant apris que celuy qui fuit recombat une autre fois, si bien continua ses coups et ses guerres, qu'il se rendit si bon capitaine et si renommé, que l'empereur Charles s'en servit en l'estat de couronnel general de l'infanterie italienne, et de maistre de l'artillerie à la guerre des protestans, où il servit bien son maistre, et y acquit un tres grand renom. Dèslors il portoit le nom de marquis de Marignan, ou de Mus[1].

Après ceste guerre d'Allemaigne il eut la charge generalle de toute l'infanterie au siege de Metz, car il s'entendoit fort bien aux gens de pied, et avoit plus exercé ceste conduicte que de ceux de cheval. Et, à ce siege, M. de Guyse fit perdre l'escrime à ce grand capitaine le duc d'Albe, et audict marquis, voire à l'empereur leur maistre. Aussy n'avoient-ils pas

[1] Lisez Pie IV, nommé auparavant Jean Ange Médicis ou Médequin. Paul V est bien postérieur, et se nommoit Borghèse.

[1] Le manuscrit 8771 ajoute : « Estant les comtés et marquisats fort communs en Italie et à bon marché. »

trouvé leurs villes d'Allemaigne, ny leurs deffenses et deffenseurs, comme ils firent; et mesmes à ceste belle et grande escarmouche qui se fit à la belle croix, lors que ledict duc et marquis vindrent recognoistre la place.

Au partant de ce siege, ledict marquis fut faict lieutenant general de l'empereur à la guerre de Sienne, où, après plusieurs retraictes et desfaictes des siens, comme à la Marema de Sienne, et à Foyanno et autres lieux, la fortune changeant visage, à son ancienne mode, il donna battaille à M. de Strozze, et la gaigna et le defit, autant par sa prudence et valeur que des siens et bons capitaines qu'il avoit avec lui, comme d'Astolfe Baillon, aucuns disent Ridolphe[1] : je ne sçay si c'est luy ou son fils, ou son nepveu, qui fit si bien dans Nycostie en Cipre, assiegée par le grand Turc, de laquelle guerre j'espere en parler une fois.

Il y avoit aussy le comte de Santo-Fior, bon capitaine, à qui l'empereur, pour avoir bien faict, donna son ordre de la Toison. Despuis, il mena en France les forces du pape Pie quinto, et se trouva à la battaille de Moncontour, où il fit très bien. Il y eut aussy Chapin Vitelly[2], très grand capitaine, qui despuis fut en Flandre avec le duc d'Albe. De plus, il y avoit dom Jouan de Luna et dom Diego de Luna son fils, très bons capitaines, et plusieurs autres, tant espaignols qu'italiens.

Ceste battaille de M. de Strozze donc gaignée sur lui, le marquis alla assieger la ville de Sienne, qui fut desbattue, comme M. de Montluc le dict en son livre, sans que j'en raconte davantage. Bien diray-je que j'ay veu estonner force personnes d'une forme de guerre que ledict marquis pratiqua là devant, fort estrange et bizarre; mesmes qu'une fois j'en vis M. de La Chappelle des Ursins en entretenir la reyne mere en sa table, dont elle s'en esbahit comme les autres; qui fut ceste escallade qui se donna de nuict avec tant de torches, flambeaux, lanternes et falots[3] : chose fort inusitée, puis que tel assault et telle camisade se doit faire plus coy que l'on peut. Aussy M. de Montluc se sceut bien prevaloir de ceste lueur, comme il dict; car ces flambeaux donnoient à nos harquebusiers meilleure mire et visée, si bien qu'ils venoient à l'ennemy comme ils vouloient. Les uns ont eu opinion que ce traict, plustost faict par bravade et obstentation que pour esperance de grand effect, sinon en tant que l'on eust pris l'occasion à poinct si elle se fust presentée tout à coup, comme elle cuyda arriver, dict M. de Montluc, par la faute de Sainct-Auban[1] : d'autres, que c'estoit à bon escient, afin qu'à la lueur les soldats marchassent mieux, posassent mieux leurs pas, et appuyassent et affermassent mieux leurs eschelles.

La reyne, qui sçavoit discourir de toutes choses très bien à propos, dit son opinion qui fut telle : que la nuict n'a point de honte et qu'elle couvre beaucoup d'imperfections et poltronneries; si que tel est vaillant de jour qui ne l'est pas de nuict, et que la nuict est plus propre pour les hypocrites de guerre que le jour, qui de son beau soleil esclaire nos vices et vertus. Pour fin, les gentils discoureurs en peuvent là dessus gentiment discourir, ausquels je m'en remects. Tant y a que ceste nouvelle invention fut gentille; je l'ay veue bien representée en l'eglise de Sainct Jehan à Florance avecques force autres beaux faicts de la guerre de Toscane et de Sienne; les peintures en sont très belles, que le grand duc Cosme fit mettre là en perpetuelle memoire du marquis et de l'obligation eternelle qu'il luy avoit, pour l'avoir ainsy remis en une partie de son Estat perdu pour luy.

Or, j'ay veu un petit traicté en espaignol, qui s'intitule *la Conquista de Sienna*, lequel favorise fort les Espaignols et peu les François. Il ne parle là dedans de M. de Montluc[2], comme s'il ne fust jamais esté veu; et quand il vient à parler de la composition et redition de Sienne, il dict que ce fut le signor Cornelio Bentivoglio, brave seigneur de Bouloigne, bon et fidel capitaine, que j'ay veu en France et à Ferrare, lieutenant du duc en son Estat. Quand ce vint donc à faire ceste composition le duc de Florance et le marquis imposoient de trop

[1] Il n'y a pas eu d'Astolphe Baillon, mais bien un Astor, duquel parle M. de Thou sur l'an 1550. Celui dont il s'agit ici se nommoit Rodolphe. Voyez le même sur l'an 1554.

[2] Chiappa Vitelli.

[3] Le manuscrit ajoute : « De mesme que les Juifs quand ils allèrent rendre Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

[1] Albert Pape de Saint-Auban.

[2] Le manuscrit 8771 dit : « Du diable s'il parle là dedans de Montluc. »

dures conditions, si bien qu'ils les refusèrent; et Cornelio fit response qu'ils creveroient tous plustost que les passer, et sur tout qu'il vouloit sortir avecques armes et bagage, tabourin battant et enseignes desployées, et marcher en forme de bataille. Le marquis, cognoissant que ce seigneur de Bentivoglio, capitaine de très grand renom, meritoit telle courtoisie, voire plus grande, dict le livre, la luy octroya. Parquoy, l'heure de la sortie venue, le marquis se vint mettre à la porte et se fit apporter une chaire où il s'assit. Voicy venir le sieur Cornelio, armé de toutes pieces et la picque sur les espaules, marchant d'une très belle grace et façon (comme certes il l'avoit) à la teste de ses gens, qui pouvoient monter jusques à quinze cens hommes. Quand il fut près de M. le marquis, luy, comme très courtois, prit sa picque à deux mains, et avec une douce et humble courtoisie la baissa en terre en signe de salutation au marquis; mais le marquis, non moins courtois que luy, se leva aussi tost de sa chaire, et luy aida à relever sa picque et la remettre sur ses espaules; car, ce dict le livre, *pues que la cosa andaba de corsario a corsario, no quiso quedar deudor de tal cortesia;* c'est-à-dire, puisque la chose alloit de corsaire, il ne voulut pas demeurer debiteur de telle courtoisie. (Quels grands mots!) Et par ainsi ce gentil marquis demeura gentiment acquitté.

Tous les capitaines qui estoient avec luy louerent fort ceste gentille cerimonie dudict seigneur Cornelio pour n'avoir point esté veue encor, ny pratiquée d'ennemy à ennemy, ce dict le livre; et aussi quand tous les porte enseignes, par un signal que leur fit le seigneur Cornelio, baisserent les drapeaux en terre, de mesmes que luy sa picque, ausquels ledict marquis pria de relever et arborer aussi tost, offrant au seigneur Cornelio et à tous ses capitaines tout plaisir, faveur et courtoisies : et amprès qu'ils furent tous passés et salué le marquis ainsi comme j'ay dict, les capitaines et soldats espaignols furent si contens de telles gentillesses dudict sieur Cornelio et de ces gens, que, pour revanche, ils leur rendirent la salue de la plus belle escouppeterie qu'ils peurent; et amprès cela nos gens se retirerent là où il avoit esté dict, et le marquis entra dans Sienne.

Voylà une sortie bien contraire à celle que M. de Montluc raconte, lequel a esté si malheureux à l'endroict des escritures espaignolles, qu'elles ont parlé de luy comme vous voyez. Toutesfois, s'il estoit en vie, je croy qu'il ne s'en soucieroit guieres : mais, qui pis est, si lesdites escritures espaignoles ont taisé son nom, aucunes des nostres françoises en ont faict de mesmes, qui est un grand malheur pour luy. Voilà pourquoy il a bien faict d'escrire et sonner luy mesmes sa feste, et faire pour luy, puisque les autres n'en ont rien voulu dire.

Vous avez Paradin, bon historiographe certes, et gagé des feus roys François et Henry, et de M. le cardinal de Lorraine, qui a faict l'histoire de nostre temps, qui est belle et y a de belles choses et point communes. Quand il parle de ceste guerre de Sienne il ne parle non plus de M. de Montluc, sinon quand il dit que M. de Lansac fut pris par quelques chevaux legers ainsy qu'il s'en venoit de Rome jetter dans Sienne à cause de la maladie de M. de Montluc. Voylà tout ce qu'il en dict et rien plus, en tout le discours qu'il faict de ceste guerre.

Si ay-je ouy dire à aucuns qu'il falloit bien, ou que le nom de M. de Montluc ne fust grand comme il a esté despuis, ou que sa grande et longue maladie qu'il eut dans Sienne couvrit sa vertu et valeur, ou bien que l'escrivain de malice n'en a rien voulu escrire. Je m'en rapporte à ce qui en est.

On dict que ledict marquis mourut de regret; car, après la prise de Sienne, dont le siege avoit duré long-temps, l'empereur luy escrit qu'il n'estoit pas content de la longueur d'un si long siege; voire lui avoit envoyé un gentilhomme de sa chambre pour luy en dire sa creance; et qu'il avoit faict durer ce siege exprès pour entretenir plus longuement sa charge, et contrefaire tousjours du grand, et tenir sa reputation à ses despens, dont il n'en estoit nullement content; il en prit si grand despit et tristesse qu'il en mourut de regret avec ses gouttes, non sans reprocher et dire que Sa Majesté n'avoit peu prendre Mets avecques une armée de cent mille hommes, et luy, avecques une poignée de gens, avoit esté bien contrainct à une si grand longueur.

Il se dict qu'estant le siege devant Sainct Dizier, et commandant à l'infanterie, ainsy

qu'il estoit en la trenchée assis sur une chaire, survint le prince d'Orange, à qui voulant ceder comme à luy appartenoit estant si grand prince, s'osta de son siege et luy bailla : il n'y fut pas plustost assis qu'un coup de mousquet vint de la ville qui le tua. Ne faut doubter qu'il n'en eust faict de mesmes au marquis s'il eust demeuré là ; mais pourtant la destinée[1] faict tout en cela. Autres disent que ce fut Ferdinand de Gonzague, comme j'ay dict cy devant[2].

Or c'est assez parlé de ce grand marquis, sinon ce mot encor que le duc d'Albe en dict quand il mourut, qui fut en l'aage de quatre-vingt-sept ans, où il fit venir à soy tous ses enfans et leur fit de grandes remonstrances; entre autres, qu'ils advisassent sur tout à imiter leurs predecesseurs, qui avoient esté si grands capitaines et bonnes gens de guerre, et y prendre leurs modelles, non-seulement sur eux, mais sur d'autres bons qu'il avoit veus en son temps; dont il allega pour le premier son maistre l'empereur Charles, qu'il exalta par dessus tous. Il allega le grand marquis de Pescayre, qu'il dict pourtant que le meilleur de luy estoit de bien commander à l'infanterie, et s'y amusoit par trop : pour estre capitaine universel, et pour estre parfaict capitaine, il n'avoit point attaint l'aage pour l'estre. Il allega le marquis del Gouast, qu'il dict pourtant estre effeminé un peu et adonné par trop aux delices. Il allega Anthoine de Leve, mais que son indisposition l'avoit empesché d'estre si grand capitaine qu'il eust peu bien estre. Il allega dom Ferdinand de Gonzague, qu'il dict pourtant avoir la conscience un peu legere, tesmoing le sac de Rome qu'il n'espargna pas son propre oncle[3]. Il allega M. de Bourbon, qu'il nomma dom Carlos de Bourbon, qu'il loua fort s'il n'eust esté traistre à son roy, bien qu'il en eust quelque occasion. Tant d'autres des siens allega-il, qu'il seroit trop long à dire. Et, venant à nos capitaines françois, loua fort feu M. le connestable[4]; allega feu M. de Guyse, qu'il tenoit pour un très grand capitaine s'il eust vescu davantage qu'il ne fit; car il ne faisoit qu'entrer au milieu de la perfection qu'il eust peu attaindre sur son vieil aage. Mais sur tous il leur loua le marquis de Marignan, et le leur fit un très grand capitaine, d'autant qu'il[1] estoit de peu à peu et de grade à grade parvenu là, qu'il est mort le plus grand capitaine de tous ceux de son temps après l'empereur son maistre; voire venu là, que par sa vertu et valeur il avoit poussé son frere à estre cardinal, et plus, à estre le plus grand de la chrestienté, qu'estoit pape, qu'il ne vit là pourtant, car il estoit mort; et pour ce commanda à sesdits enfans de l'imiter en tout ce qu'ils pourroient. Il leur loua aussi son fils bastard dom Hernand, grand prieur de Castille, qui estoit là present, et qui luy avoit bien servy de second en ces dernieres guerres. Puis, ayant dict, leur donna à tous sa benediction, et leur commanda aller trouver le roy d'Espaigne pour le bien servir et luy baiser très humblement ses royalles mains de sa part, et luy dire pour la derniere fois, qu'il luy pardonnoit de bon cœur sa prison, où il l'avoit detenu si longtemps : très mauvaise recompense des services passés qu'il luy avoit faicts et à la couronne d'Espaigne.

Je tiens ce conte d'un honneste et brave seigneur françois qui l'a ainsy ouy faire, estant en Espaigne, au fils aisné dudict M. le duc d'Albe.

XXX.

LE COMTE DE MANSFELD.

M. Le comte de Mansfeld a esté un grand capitaine, ainsy qu'il l'a faict parestre tousjours. Il estoit gouverneur de la duché de Luxembourg et capitaine de cent hommes d'armes, chevallier de l'ordre de la Toison et gentilhomme ordinaire de la chambre de l'empereur; il eut tous ces estats estant encor assez jeune.

Lors que le roy Henry fit son voyage d'Allemaigne, et sçachant qu'à son retour il alloit assieger Yvoy qui estoit de son gouvernement, il

[1] Ce mot de destinée a été effacé par le réviseur, qui lui a substitué : « La volonté de Dieu fait tout. »

[2] A la fin du discours des princes d'Orange.

[3] Le manuscrit ajoute : « Et la mort de monseigneur le dauphin. »

[4] Le manuscrit ajoute : « Sans quelque chose que je ne dirai point. »

[1] Le manuscrit dit : « Que de simple estafier qu'il avoit esté, il estoit de peu à peu, etc... »

s'alla jetter dedans; laquelle ville fut battue si furieusement, que j'ay ouy conter à feu M. de Guyse le Grand que jamais il n'avoit veu ny ouy parler d'une batterie si furieuse que celle-là; car elle fut battue deux jours durant de trente-six pieces en batterie, si assiduellement, qu'un coup n'attendoit pas l'autre; mesmes que la nuict elles tiroient si souvant, qu'on n'eut pas loisir dedans de se remparer. Si bien que ledict M. de Guyse disoit souvant, quand il oyoit parler des grandes batteries, qu'elles n'approchoient rien de celle d'Yvoy. Bien il est vray que celle de Metz dura plus longuement, disoit il, et y eut plus de six mille coups tirés davantage qu'à Yvoy, mais c'estoit par intervalles et non si assiduellement qu'à Yvoy; et c'est pourquoy elle estoit plus furieuse, ostant tout moyen et loysir à remparer. Voylà M. le comte ayant veu une bresche raisonnable pour les François, et y allant valeureusement pour la deffendre avec ses Bourguignons et Vallons, ainsy qu'il appelloit les lansquenets. Ils luy refuserent tout à plat, et luy dirent resolument qu'ils ne combattroient point; dont M. le comte cuyda enrager, et de despit rongeoit ses poincts; comme certes c'est un grand creve-cœur à un brave et vaillant capitaine qui a envie de bien faire et bien combattre, de se voir abandonné et trahy des siens propres, comme il arriva devant Nancy à ce brave et incomparable Charles, duc de Bourgoigne, par Campo Basso, et à Louys Sforce, dict le More, duc de Milan, lors qu'il fut livré des siens mesmes aux François devant Novarre. Aussi le sceut-il bien dire le soir, ayant esté envoyé prisonnier en La Rocque du Pont [1], à ceste heure place bien forte où j'ay esté, se trouvant avec un seul vallet, en faisant tels regrets. «O inestimable fortune, inconstante s'il en fut onc! «Où suis-je maintenant logé? Hier je commandois à plus de vingt mil hommes: maintenant, «à l'appetit d'une trahison et faillance de cœur, «de tous eux, à grand peine ay je un serviteur, «et encor suis-je en captivité et luy en liberté.» Grand exemple de fortune pour les grands!

Ainsy ce pauvre M. le comte, tout courageux qu'il estoit, par la poltronnerie de ces lansquenets fut contraint de parlementer et faire composition et rendre la place. Et ainsy qu'il vint premierement trouver M. le connestable qui estoit grand bravasche, et l'ayant salué, il luy dict, sur ce que M. le connestable l'advisoit d'avoir bien faict de capituler, car il y fust aussi bien entré dedans par assault et eust tué tout: «Ah! monsieur, dict le comte, si «tous mes gens eussent esté Bourguignons ou «Espaignols, vous ne l'eussiez eue si aisement; «mais les Allemans m'ont faict fausse poincte «et grand tort.» Puis ayant esté mené devant le roy, et luy ayant faict la reverence très humble avec les autres prisonniers, le roy le receut et parla à luy et à tous fort amicalement; car Sa Majesté estoit composée de toute bonté genereuse. Sur laquelle M. le comte le supplia le faire traicter bien et en bon prisonnier de guerre, ainsy que sa royalle et magnanime bonté luy permettoit. Le roy luy respondit alors: qu'il seroit mieux traicté que l'empereur ne faisoit traicter les seigneurs d'Andellot et de Sypierre. Surquoy le roy commanda qu'on l'emmenast au bois de Vincennes, où le roy luy tint promesse; mais il y demeura longtemps, par ce que l'empereur en faisoit de mesmes aux François prisonniers, qu'il ne vouloit mettre à rançon, sinon après la bonne trefve faicte; et par ainsy tous d'une part et d'autre furent delivrés.

Et par consequent à M. le comte on luy bailla un peu blasme que, pour un grand capitaine qu'il estoit, dequoy il sortit pour capituler; et qu'il devoit faire cela par ambassades ou seconds ou tiers, et que, pour ce subject, sa composition n'en fut si advantageuse pour luy; car M. le connestable luy sceut donner la venue, et fit crier aux siens de dedans que tout estoit arresté, qui furent bien ayses d'aussy tost recevoir les nostres.

Il vint despuis au service du roy Charles en nos guerres civiles par le mandement du roy son maistre, et amena douze cens lances bourguinonnes, et se trouva à la battaille de Montcontour, où il fit si bien et si vaillamment qu'il y fut blessé dans un bras, lequel il cuyda perdre; mais par les bons remedes que le roy et toute sa cour y apporterent (car il estoit fort aymé, comme certes il estoit très aymable et avoit une tres belle façon), il eschappa, et recouvra santé et guerison. Puis s'en retourna après la paix en son pays avec la bonne grace du roy et de tous les grands et petits de

[1] Le Pont sur la Sture.

la France, et laissa au roy, pour luy faire service, son fils le comte Charles, qui estoit un brave et vaillant gentilhomme, et aussi parfaict en toutes vertus chevalleresques qu'on eust sceu voir, tirant tant bien des armes et sçachant faire fort dextrement tous honnestes exercices. Au reste il estoit fort sçavant et parlant très bien latin, grec, italien, françois, espaignol, allemand, flamand et hongre. Je l'ay veu parler toutes ces langues. Il espousa madamoiselle de Brissac l'aisnée, qui estoit une fort sage et vertueuse damoiselle et dame, mais elle mourut. Despuis il a faict de grands services au roy son maistre en Flandres, qu'il gaigna de ceste façon, pour avoir faict quelque petite jeunesse d'un meurtre, dont le roy luy refusa sa grace pour lors, et par ainsy il l'obtint : et après la mort du prince de Parme, il le fit son lieutenant general pour quelques jours en son armée de ses Pays-Bas et de la France; dont il s'en est dignement acquitté, comme il a faict despuis en ceste derniere guerre d'Hongrie, où ayant esté envoyé par le roy son maistre avec secours, fut esleu mareschal de camp general en l'armée : et ayant combattu vaillamment et sagement conduict sa charge, y est mort en très vaillant et brave capitaine, tel qu'il a esté. Belle fin faict qui pour la foy trespasse. Monsieur le susdict comte son pere le survesquit, ayant vescu près de cent ans en belle vie et fort disposte, et tousjours avec grand honneur, n'ayant jamais quicté le party de son maistre ny adheré aux estats. Aussi que pouvoit-il mieux estre que d'estre tousjours serviteur de son maistre?

XXXI.

CESAR DE NAPLES.

Cesar de Naples a esté aussi un fort grand capitaine, vigillant, subtil et entreprenant, mais pourtant peu heureux en ses entreprises, qui furent neantmoins belles et bien inventées, sur Turin, du temps du roy François, l'une par escallade, et l'autre par des charretées de foing. Il a esté gouverneur de Vulpian l'espace de vingt ans, qu'il a fort bien gardé sans qu'on ayç jamais osé entreprendre le forcer ny guieres le braver : tant s'en faut, qu'il nous a plus bravés que nous à luy, car il couroit ordinairement sur le nostre par belles et grandes courses jusques à Suze et Villanno; si bien que de là à Turin il falloit tousjours avoir grosse escorte pour mener l'argent du roy à Turin ; autrement il estoit en hasard. Dont je m'estonne que le roy François et le roy Henry le laisserent tant durer leans sans l'assieger et prendre mesmes, estant la ville si proche et voisine de Turin, qui n'estoit qu'à sept petits milles.

Enfin, au bout de tant d'années et beaucoup de dommages receus, le roy Henry l'envoya assieger avecques une grosse armée conduicte par M. d'Aumalle, dont il fut faict general, tant pour le rang de sa maison que pour sa faveur et son merite, avec les deux braves messieurs les princes et freres de Vandosme, M. d'Anguyen et prince de Condé et de Nemours, et force noblesse de la cour. Ceste place donc fut bien battue, bien assiegée et assaillie; de sorte qu'il fallut venir à composition, par laquelle ceux de dedans s'en allerent, enseignes desployées, tambour battant, bagues et hardes sauves, et conduicts à sauveté jusques à la riviere de la Dorie près de Turin.

Sur laquelle composition faut notter une fine ruse qui advint, que j'ay ouy dire, qui est que M. le mareschal de Brissac, qui estoit lieutenant general pour le roy en Piedmont, sans aucun reproche et l'ayant fort bien gardé, voire beaucoup augmenté, se sentit un peu estomacqué et jaloux de ceste charge donnée à M. d'Aumalle, que madame de Valentinois, sa bellemere, qui avoit grand faveur, luy avoit faict avoir, comme fort prejudiciante à la sienne, s'en voulut revancher. Par quoy, estant dans Turin, il fit du malade de ses gouttes pour ne se trouver à ce siege et servir de second, luy qui estoit le premier [1] : et s'advisa, sur le poinct que l'on entra en parlement, de mander soubs main à Cesar de Naples [2] qu'il advisast comment il capituloit et avec qui ; car c'estoit luy qui estoit lieutenant du roy en Piedmont, et qu'il l'avoit cogneu et esprouvé tel assez longtemps, et qu'il ne donneroit pas une chanson de sa capitulation s'il ne la faisoit et la signoit luy mesmes, et qu'il songeast qu'il

[1] Le manuscrit ajoute : « Ou qu'il fit du mal content. »

[2] Le manuscrit ajoute : « Car corsaires à corsaires se tiennent toujours la main. »

valoit mieux qu'il capitulast avecques luy, qu'il cognoissoit de longue main, et lui avoit faict tousjours si bonne et honneste guerre, et à luy et aux siens, et avoit tant esprouvé sa foy, sur laquelle il se devoit plus assurer que de tout autre; autrement qu'il luy iroit mal, et qu'il luy feroit courir sus et à ses gens en sortant de la ville.

Cesar de Naples mascha et digera toute ceste demonstration, advis et instruction, et si bien y songea et si profondement en soy, comme il y avoit de l'apparance et raison grande, qu'il manda à M. d'Aumalle, et luy fit tel affront, qu'il ne vouloit nullement capituler avec luy, que le lieutenant general du roy, qui estoit M. le mareschal de Brissac, n'y fust. Parquoy le fallut mander; et vint dans sa litiere, et triumpha de la part de l'honneur de ceste reddition de place que l'autre pensoit avoir tout entiere. Toutefois, le triumphe et labeur estoit aux despens de M. d'Aumalle. Il y a là dessus à pointiller. Quelle ruse de vieux renard! Enfin Cesar de Naples se rendit comme j'ay dict, et fut conduict fort seurement là où il avoit esté arresté. Le chasteau, gardé par un capitaine espaignol, se rendit par mesme composition que la ville, qu'il accepta.

Il est vray que le capitaine, avant que sortir fit un traict de sa nation, lequel, avant rendre la place et sortir, dict que luy et ses compaignons acceptoient ceste mesme composition, à la charge qu'il tiendroit le chasteau encor vingtquatre heures, dans lequel temps l'on tireroit cinquante coups de canon contre ledict chasteau, disant qu'il le vouloit ainsy pour s'en servir de plus grande justification, combien que ce n'estoit que pour une bravade et pour autant faire despendre et user de poudre à nostre artillerie. Quelle nattretté et gloire vaine, avec laquelle pourtant, pour sa bien venue, don Helve de Lande le fit aussi tost pendre.

Ainsy fut chassé ce brave et ancien capitaine Cesar de Naples de sa ville, qu'il avoit si longtemps gardée; laquelle M. le mareschal fit desmanteler, ruiner, et du tout demolir les murailles, pour venger le pays d'un monde de briganderies et voleries que ceste ville souloit faire.

XXXII.

M. DE BURE.

Les Flamans et Bourguignons ont fort estimé leur M. de Bure, et tenu pour bon capitaine. Aussi nous a-il faict la guerre bien fort vers nos frontieres de Picardie, qui s'en sont bien ressenties à cause de ses bruslemens, car il a esté un grand brusleur. Il mena un grand secours en Allemaigne à l'empereur son maistre, qui estoient les troupes des vieilles ordonnances de Flandres et Bourgoigne, qui furent trouvées très belles, et vindrent très bien à propos. Aussi, quand elles furent venues, l'empereur attacqua ses ennemys plus chaudement qu'il n'avoit faict.

Ce comte de Bure mourut à Bruxelles, et fit la plus belle mort de laquelle on ouyt jamais parler au monde; qui fit croire qu'il avoit un courage très noble et hault. Ce chevallier de la Toison tumba soudainement malade au lict, fust de quelque effort qu'il eust faict en avallant ces grands verres de vin à mode du pays, carrousant à outrance, fust que les parties de son corps fussent vitiées, ou autrement. André Vesalins, medecin de l'empereur Charles, l'alla incontinent visiter, et luy dict franchement, après lui avoir tasté le pouls, qu'il luy trouva fringant, que, dans cinq ou six heures pour le plus tard il devoit mourir, si les regles de son art ne failloient en luy; parquoy luy conseilla, en amy juré qu'il luy estoit, de penser en ses affaires; ce qui advint comme le medecin l'avoit predict. Tellement que Vesalins fut cause que le comte fit la plus belle mort de laquelle on ayt jamais ouy parler despuis que les roys portent couronnes; car le comte, sans s'estonner aucunement, fit appeller les deux plus grands amis qu'il eust, à sçavoir l'evesque d'Arras, despuis cardinal de Granvelles, qu'il appelloit son frere d'alliance, ensemble le comte d'Aremberg, son frere d'armes, pour leur dire adieu. En ces cinq ou six heures, il fit son testament, il se confessa, et receut le saint sacrement[1]. Puis se voulant lever, fit apporter les plus riches, les plus beaux et les plus sumptueux habits qu'il eust, lesquels il vestit; se fit armer de pied en cap des plus belles et riches armes qu'il eust,

[1] Le manuscrit ajoute : « Et fit tout ce qui se dira icy bas. »

usques aux esperons; chargea son collier et son grand manteau de l'ordre, avec un riche bonnet à la polacre, qu'il portoit en teste pour l'aymer plus que toute autre sorte de chapeau, l'espée au costé; et ainsy superbement vestu et armé, se fit porter dans une chaire en la salle de son hostel, où il y avoit plusieurs couronnels de lansquenets, gentilshommes, capitaines et seigneurs flamans et espaignols, qui le vouloient voir avant mourir, parce que le bruit vola quant et quant par toute la ville que, dans si peu de temps, il devoit estre corps sans ame.

Porté en sa salle, assis en sa chaire, et devant luy sa salade enrichie de ses panaches et plumes, avec les gantelets, il pria ses deux freres d'alliance de vouloir faire appeller tous ses capitaines et officiers, qu'il vouloit voir pour leur dire adieu à tous, les uns après les autres; ce qui fut faict. Vindrent maistres d'hostel, pages, valets de chambre, gentilshommes servans, pallefreniers, lacquais, portiers, sommeliers, muletiers et tous autres, auxquels à tous (plorans et se jettans à ses genoux) il parla humainement, recommandant ores cestuy cy, ores cestuy là, à M. d'Arras, pour les recompenser selon leurs merites, donnant à l'un un cheval, à l'autre un mullet, à l'autre un levrier ou un accoustrement complet des siens; jusques à un pauvre fauconnier, chassieux, bossu, mal vestu, qui ne sçavoit approcher de son maistre pour luy dire adieu, comme les autres de la maison avoient faict, pour estre mal en ordre, fut apperceu par le comte, dernier les autres, plorer chaudement le trespas de son bon maistre, fut appellé pour venir à luy; ce que fit le faulconnier, lequel son maistre consola; et si l'interrogea particulierement comme se portoient tels et tels oyseaux qu'il nourrissoit; puis, tournant sa face vers l'evesque d'Arras, luy dict: « Mon « frere, je vous recommande ce mien fauconnier; je vous prie de mettre sur mon testament que j'entends qu'il ayt sa vie en ma maison tant qu'il vivra. Helas! le petit bon homme m'a bien servy, comme aussy il avoit faict service à feu mon pere, et a esté mal recompensé. » Tous les assistans, voyans un si familier devis d'un si grand seigneur à un si petit malotru, se mirent à plorer de compassion.

Puis ayant dict adieu à tous ses officiers et serviteurs, leur avoir touché en la main, il demanda à boire en ce godet riche où il faisoit ses grands carroux avec les couronnels quand il estoit en ses bonnes; et de faict voulut boire à la santé de l'empereur son maistre. Fit lors une belle harangue de sa vie et des honneurs qu'il avoit receus de son maistre, rendit le collier de la toison au comte d'Aremberg pour le rendre à l'empereur, beut le vin de l'estrier et de la mort, soutenu soubs les bras par deux de ses gentilshommes, remercia fort l'empereur, disant entre autres choses qu'il n'avoit jamais voulu boire en la bouteille des princes protestans ny volter face à son maistre, comme de ce faire il en avoit esté fort sollicité; et plusieurs autres belles parolles, dignes d'eternelle memoire, furent dictes et proferées par ce bon et brave capitaine.

Finalement, sentant qu'il s'en alloit, il se hasta de dire adieu à l'evesque d'Arras et au comte d'Aremberg, les remerciant du vray office d'amy que tous deux luy avoient faict à l'article de la mort, pour l'avoir assisté en ceste derniere catastrophe de sa vie. Il dict adieu de mesmes à tous ces braves capitaines et gentilshommes qui là estoient. Puis, tournant la teste, appercevant M. Vesalins dernier celuy, l'embrassa, et le remercia de son advertissement. Finalement, dict: « Portez-moy sur le lict; » où il ne fut pas plustost posé qu'il mourut entre les bras de ceux qui le couchoient.

Ainsy, superbement vestu et armé, mourut ce grand cavallier flamand, à la maniere de ces braves censeurs, senateurs, dictateurs, ædiles, proconsuls et autres princes romains, qui vestirent tous leurs robes rouges triumphales pour s'asseoir en leurs chaires d'yvoire, où les soldats de Brennus, à la prise de Rome, les trouverent assis au milieu de la grande place, pensant que ce fussent des dieux, les massacrerent tous sans respecter leurs barbes [1].

Ainsy et royallement voulut mourir Marie Stuard, ceste brave reyne d'Escosse, allant à la mort et au supplice, avec ses plus riches vestemens qu'elle pouvoit avoir alors; s'estant en cela monstrée magnanime et vrayment reyne de France et d'Escosse.

Ainsy devroient mourir tous les plus grands de la terre, quand ils sentent que la derniere heure de leur vie doibt sonner, sans mourir en

[1] Le manuscrit dit: « Sans respecter les barbes de ces saints Anthoines de palais. »

la plume comme canards, puisqu'il ne leur est donné de mourir en une journée, aux pieds des roys et de leurs generaux d'armes. Mort de grand capitaine, qui certes merite d'estre historiée en une tapisserie, pour estre ordinairement posée à la veue des princes, roys et gouverneurs de provinces, pour leur servir de patron de bravement et royallement mourir! Ce que ne peut faire dom Jouan d'Autriche peu devânt qu'il rendist les derniers abois, fut faict après sa mort, quand, dedans Namur, il fut porté mort à la veue de toute l'armée, si richement vestu et armé, qu'il a esté dict que ses chausses qu'on luy avoit vestu le jour de ses funerailles valloient plus de cinq mille ducats.

Tout cecy ay-je appris de vive voix d'aucuns de Flandres, où grands et petits parlent encor aujourd'hui de la brave mort de ce seigneur le comte de Bure, la memoire duquel ne doibt jamais perir entre les hommes.

XXXIII.

M. DE RU.

L'empereur aymoit fort ledict comte, comme il ayma aussy fort M. de Ru, qui fut son grand sommellier du corps, et eut de luy force honnorables charges, et fut un bon capitaine, grand ennemy des François; si bien qu'il se vantoit ne penser jamais bien faire, sinon quand il pouvoit nuire et faire mal aux François. Il voulut une fois, en pleine paix, empescher M. de Villebon d'envitailler Therouane dont il estoit gouverneur; et de faict luy desvalisa quelques chariots chargés de grains; à quoy on y remedia après par un avitaillement bien armé. Il falloit bien dire que cet homme fust bien ennemy des François, disoit-on lors. Je pense que c'est luy qui fut pris au combat devant Naples par Philipin Doria, qu'aucunes histoires nomment M. du Ry, autres M. du Ru, comme j'ay dict.

L'empereur se servoit volontiers des Flamans et Bourguignons; aussy, quand il tenoit sa cour de Flandres, il la faisoit très beau veoir, estant composée de force braves et grands seigneurs de force nations estranges, et principalement de Flamans et Bourguignons qui avoient la vogue, ainsy que j'ay ouy dire à ceux et celles qui l'ont veue.

XXXIV.

M. D'ANCHIMONT.

Il y a eu aussy M. d'Anchimont, gouverneur de Bappaume, tres bon et vaillant capitaine et bon biberon aussy; il n'eut pas pourtant de charge grande.

Or, de ces trois messieurs de Bure, du Ru et d'Anchimont, je n'en parleray pas plus que j'en viens de dire; car si je voulois de tous en general en discourir si amplement comme j'en ay de subject, et comme j'ay faict d'aucuns, je n'aurois jamais parachevé ce livre.

XXXV.

LE COMTE PALATIN.

Il me faut aussy dire quelque chose de ce grand comte Palatin, qui garda vaillamment et sagement Vienne en Autriche contre une si grande multitude de Turcs, qu'à les voir campés on eust pensé que c'estoit un petit monde là assemblé; car elle fut assiegée et environnée de cinq camps plantés en divers lieux; si bien qu'on estimoit le siege contenir huict milles de territoire au dessoubs la ville, sans compter celuy de l'eau, du costé du Danube, par lesquels furent si serrés qu'ils ne pouvoient sortir ny par terre ny par eau, combien qu'ils ne furent point battus en batterie, d'autant que leurs grosses pieces furent mises à fonds, montant à contremont sur le Danube, mais bien de mines et de sappes qui furent faictes par les assapes. Le siege ne dura pas plus de trente jours, commencé le troisiesme de septembre et finy le quinziesme d'octobre : mais, pour si peu qu'on les tint, ils furent bien secoués, assaillis, minés, sappés, tant ouverts de bresches et combattus que bien servit à ce grand capitaine et à ses gens d'estre bien resolus en courage et en valeur; car, en autant d'assauts que les Turcs leur donnerent, autant de fois furent-ils repoussés et grand nombre de tués : encore batoit-on les Turcs à grands coups de batons pour les faire aller à l'assaut et combattre.

Enfin Solyman, qui y estoit luy mesmes en personne, comme certes il estoit en tout magnanime, courageux, brave et vaillant, bien

despité d'avoir failly à son entreprise, fut contrainct d'en partir : mais avant renvoya dans la ville plusieurs prisonniers qu'il avoit pris, avec de belles robbes d'or et d'argent et de soye qu'il leur donna pour present, mandant par eux aux Viennois et à leur general qu'il n'estoit pas venu là pour assieger et assaillir la ville soubs la deliberation et dessein de la prendre (quelle finesse! car notez qu'auparavant il l'avoit menacée de feu et de sang si elle ne se rendoit), ains pour cause particuliere, et pour rencontrer son ennemy Ferdinand, avec lequel il peust vuider la querelle de l'Hongrie par une noble battaille. Que c'est que de la gloire, comment elle penetre le cœur des plus barbares! Et par ainsy il partit, non sans louer à jamais les Viennois et leur chef, ainsy que je l'ay ouy dire à M. le baron de La Garde, à qui Solyman fit le discours.

Avecques eux estoient aussi trois bons chefs: le comte Palatin, leur general, et le comte de Rocandolph, premier maistre d'hostel du roy Ferdinand, et le comte de Salme, qui avoit faict fort bien auparavant à la battaille de Pavie. J'ay cogneu son fils, ou son petit fils au moins. Il fut lieutenant de M. de Lorraine en Lorraine, et qui avoit deux compaignies dans Theonville lors qu'il fut pris. Je l'ay cogneu, et le tiens pour un gentilhomme de fort belle façon, brave, vaillant, et fort politique en sa charge; mais on le tient cruel.

J'ay ouy conter, estant à Bouloigne, à quelques uns anciens, que, lors que l'empereur y fut couronné, ledict comte Palatin s'y trouva comme il devoit, estant un des principaux eslecteurs; mais le pape, l'empereur et tous les grands qui estoient là luy deferoient tous un grand honneur, non tant pour son illustre maison, ny pour son rang, ny pour sa grand barbe blanche et beau poil chenu, comme pour le beau siege qu'il venoit de frais de soubtenir contre un si grand effort.

On dict que ce grand service signalé faict à la chrestienté fut bien aussi cause que l'empereur ne luy en prestast une aux guerres des protestans aussi bien qu'aux autres; car il y estoit bien brouillé. Aussy un tel service meritoit bien d'abolir un plus grand crime deux fois que celuy là. Il est bien vray que Wolfang Oder, grand capitaine, luy aida bien à soubtenir son siege, d'autant qu'il desfit tout à trac l'armée navale du grand seigneur, qui montoit amont du Danube là où estoit toute sa grosse artillerie et munitions dans des batteaux qu'il mit à fonds très à propos, et desfit les gens qui les conduisoient.

Ce comte Palatin laissa un fils après luy [1], qui prit nourriture du roy François; mais pourtant fut blasmé despuis d'avoir esté ingrat de cette nourriture à l'endroict de ses petits enfans, les roys d'emprès et de la France, à cause de la grand faveur qu'il presta aux huguenots pour leur avoir envoyé des forces d'Allemaigne, dont il s'en fust bien passé; car on ne luy demandoit rien, ny à personne ny à son estat, ny ne vouloit-on demander. On l'excuse que, poussé du zele de sa religion, il leur fit ce bon office; car il estoit fort religieux, ayant embrassé plus la religion de Calvin que de Luther. Au demeurant un très habile seigneur et fort remuant.

XXXVI.

LE PRINCE CASIMIR.

Il se servoit pour principal instrument du prince de Casimir, son second fils, jeune, entreprenant, qui, de mesme que le pere, fut accusé d'ingratitude; car il avoit receu nourriture du feu roy Henry, et M. de Lorraine et luy estoient quasy nourris ensemble en sa cour. Il estoit jeune homme très ambitieux et courageux. Il vint tousjours très bien accompaigné de grandes forces en France, et sur tout la derniere fois que M. le prince de Condé l'emmena; et se joignirent tous deux avec Monsieur, frere du roy; et eussent bien troublé la France sans la bonté de Monsieur et la prevoyance de la reyne mere qui fit la paix: mais elle cousta bon; car il fallut payer ces reistres, qui montoient à plus de huict mille, et force lansquenets; puis au prince Casimir il luy fallut donner pensions et appoinctemens excessifs, jusques à luy donner la duché d'Estampes.

[1] Ce comte Palatin (Philippe), qui mourut à Heidelberg, âgé de quarante-quatre ans, ne laissa point d'enfans. Celui que Brantôme croit être son fils, est Frédéric III, électeur Palatin, zélé protestant, fils de Jean II, comte Palatin et père de Louis, qui lui succéda, et du prince Casimir.

Au partir de là il rentre en Allemaigne, et s'y faict faire triumphe, ny plus ny moins qu'à la mode superbe des anciens consuls et capitaines romains; jusques là encor (ainsy que je l'ay ouy dire) qu'en son triumphe furent menés et conduicts une infinité de bœufs qui avoient esté pris en France, caparaçonnés et accommodés ny plus ny moins qu'estoient ceux desdicts Romains, menés tant en leurs triumphes qu'en leurs victimes et sacrifices. Il n'avoit pas eu grand peine à conquerir ces bœufs, car ils estoient en proye à un chascun. Mais quoy! il falloit ainsy conduire ce triumphe: autrement, pensez qu'il fust esté imparfaict et point esgal aux Romains anciens. Bref, toute solemnité antique des Romains requise en leur triumphe ne fut oubliée en ce triumphe du Casimir, voulant monstrer à tous qu'il avoit triumphé de la France. Si est-ce que ny de luy ny des siens pour ceste fois n'y eut de trop grands coups rués; mais voilà! telle fut son ambition de triumpher, aussi bien à faux que pour le vray. Il pouvoit pourtant dire que les bagues, les joyaux, les buffets, la vaisselle d'argent, les chaisnes, et sur tout les beaux escus au soleil, le pillage et despouille que lui et les siens avoient eu de la France, pouvoient beaucoup servir au subject de son triumphe; et en pourra dire en diverses façons qui voudra. Tant y a que pour ses venues en France il y a bien faict du mal: car il estoit très mauvais aux François, n'estant si zelé à sa religion qu'il ne fust confederé à la ligue derniere, au commencement de laquelle il se trouva pour un mardy gras à Nancy avecques M. de Lorraine et M. de Guyse, où ils travaillerent et cousurent force besoigne tous ensemble; et s'il ne fust mort à poinct, il vouloit venir en France contre le roy d'aujourd'huy, qui l'avoit bien des fois assisté[1], à ce que je tiens de bon lieu. Aussi le roy ne le regretta guieres: je m'en remets à ce qui en est. Parlons d'autre subject.

[1] Le manuscrit ajoute: « En sa religion calviniste. »

XXXVII.

DOM ALVARO DE SANDE.

Les Espaignols ont eu en grand estime dom Alvaro de Sande, lequel de son temps, parmy les Espaignols, a esté reputé pour un fort brave, vaillant et digne maistre de camp, et fort politique, grand et severe justicier, s'acquittant de cet estat tousjours tres dignement quasy en toutes les guerres de l'empereur, en Italie, en Piedmont, en Barbarie, en France, au camp de Saint Dizier, bref en une infinité de lieux, et principalement en la battaille des protestans, où il fut estimé d'avoir esté un des plus seurs et principaux instrumens à ayder au gain de la bataille avec son infanterie, très bien commandée et conduicte par luy. Cela se trouve par escrit, et aussi que j'en ay ouy raconter les particularités au petit capitaine Vallefreniere, qui alors estoit son page et en vit tout le passetemps; et l'avoit si bien veu et retenu qu'il faisoit beau l'ouyr en discourir: et il paroissoit qu'il avoit esté bien nourry, car il estoit un gentil soldat, sage, advisé et vaillant. Il fut tué devant Bourg sur mer aux troisiesmes troubles, luy estant venu trouver M. l'Admiral avecqu'ung autre fort vaillant soldat et capitaine, nommé le capitaine Rouvray; et tous deux vindrent par mer jusques à La Rochelle; car ledict Vallefreniere estoit marié à Dieppe, où il m'avoit une fois festiné chez luy, estant fort mon amy. Et ce fut là où il me fit de beaux contes de son maistre dom Alvaro de Sande.

Il nous fit fort aussi la guerre en Piedmont et Toscane, ayant en teste M. de Montluc, qui ne luy fit pas grand peur, tant tous deux estoient esgaux en valeur. Il fit très bien à la battaille de Gerbes, là où combattant vaillamment il fut pris et mené à Constantinople en signe de triumphe, et presenté au grand Solyman qui le fit garder fort curieusement et estroictement, en faisant serment sur son grand dieu Mahon qu'il ne luy feroit jamais plus la guerre, et qu'il vieilliroit et mourroit en prison sans le vouloir jamais mettre à rançon; car il sçavoit bien que le roy d'Espaigne son maistre le rachepteroit de beaucoup. Enfin, voyant que, pour or ny argent il ne le pouvoit faire rançonner ny avoir, il envoya prier avec grande suplica

tion le roy Charles, son beau et bon frere, par le moyen de ceste bonne reyne d'Espaigne sa sœur, d'envoyer une ambassade vers le grand seigneur pour le luy demander et le luy donner. Dont le roy (comme je le vis, moy estant lors à la cour) despescha aussi tost M. le chevallier Salviaty, qui a esté despuis premier escuyer de la reyne de Navarre, homme fort digne pour ceste charge, et fort habile, qui en fit l'ambassade, avec danger de sa vie pourtant qu'il courut par les chemins, me dict-il à son retour. Le grand seigneur du commancement en fit un peu de refus à ce qu'il me dict; mais, vaincu par les prieres du roy, il ne l'en voulut refuser, et le luy accorda pour la premiere demande qu'il luy avoit faicte, parce que c'estoit son avenement à la couronne : outre plus, luy envoya les plus belles offres du monde. Par ainsy ledict chevallier s'en retourna libre avec son prisonnier, qui ne pensoit rien moins à cela devoir à nostre roy sa vie et sa liberté. Aussi l'offrit il à Sa Majesté par ledict chevallier. Du despuis le roy son maistre l'envoya visce-roy à Oran en Barbarie, où il a fini ses jours fort vieux et cassé, s'estant acquitté honnorablement de ceste charge, comme il avoit faict de toutes les autres.

XXVIII.

DIVERS MAISTRES DE CAMP ET CAPITAINES ESPAIGNOLS.

Je parlerois volontiers des vaillans maistres de camp et braves capitaines de gens de pied espaignols, mais je n'aurois jamais faict; car il y en a eu tant et tant, qu'en les comptant ma longueur en seroit plus fascheuse que plaisante à ceux qui me liroient; d'autant que ceste nation a tousjours faict profession valeureuse de l'infanterie, comme elle l'a bien faict valoir en tous les exploicts qu'elle a faicts despuis cent ans; car tousjours aux plus beaux combats ç'a esté leur infanterie qui s'est trouvée pour les bien executer.

Ils ont eu, du temps des vieilles guerres de Lombardie et d'Italie, un *Jouan Orbina* qui a esté un brave soldat et grand capitaine pour l'infanterie, soubs ce grand marquis de Pescayre, et fort son favory, et qui l'a bien accompaigné en toutes les executions de ses hautes entreprises. Les Espaignols le blasmerent pourtant de ne s'estre hasardé à la prise de Gennes comme les autres, et s'estre trouvé en lieu peu digne de sa valleur. L'histoire du marquis de Pescayre le dict. Si avoit il faict bien en tous autres lieux, et fit despuis encor mieux. Que c'est de la fortune de guerre! Mais il repara après tout fort bien; et l'empereur en faisoit très grand cas, et le regretta fort, non pas la ville de Rome, car il s'y monstra fort cruel en toutes sortes, à cause de la mort de son general, qui faict tousjours monstrer le vangeur cruel en guerre [1]. Il mourut en la guerre de Florence, ainsy qu'ont faict ailleurs et autres guerres force autres capitaines qui ont bien servi leurs maistres l'empereur et le roy d'Espaigne, comme ont estés :

El capitan Corbera, fort favory dudict marquis aussi [2].
El capitan Medrano.
El capitan Pomaro.
El capitan Volague.
El capitan Hieronimo, de Segovia.
El capitan Curilla.
El capitan Mara Salermitano.
El capitan Mercado.
El capitan Errea.
El capitan Gusman Galiego, y Luys Galigo, dos hermanos [3].
El capitan Cuzano.
El capitan Cuzado.
El capitan Luys Villa-Campo.
El cruel capitan Buzardo.
El capitan Diego de Avilla.
El capitan Santa-Crux.
El capitan Salazar.
El capitan Gravera.
El capitan Juan de Leyva.
El capitan Maramaldo.
El capitan Lopez Ozorio.
El capitan Oveda.
El capitan Gogna, frances, favorido del duque de Bourbon [4].

[1] Au lieu de cette phrase obscure du réviseur, on lit dans le manuscrit : « Il s'y monstra fort cruel en toutes sortes, et non sans raison, car en la mort de son général il se faut tousjours monstrer cruel vengeur de guerre. »
[2] Du marquis de Pescayre.
[3] Deux frères.
[4] Ou Jogna, c'est-à-dire Jonas, français, favori du duc de Bourbon.

El capitan Manadaya.
El capitan Solys y Luys Peres de Varguas.
El capitan Juan, Biscain.
El capitan Getano de Grenada.
El capitan Anriques de Esparça.
El capitan dom Manriques de Lara.
El capitan Francisco de Belguido.
El capitan Juan d'Espruc.
El capitan Juan de Valia.
El capitan Federic Paceco.
El capitan dom Hernando de Toledo, y Tristan de Virova, muy confederados [1].
El capitan Anton Lopes.
El capitan Valdes y San Martin.
El capitan Salzedo [2].
El capitan Errora.
El capitan dom Gaspard de Guzman.
El capitan Amador Navarro.
El capitan Melchior Cumaraggia.
El capitan dom Alonzo Pimentel.
El capitan Orihuella.
Alvaro de Vegua, su hijò [3].
El capitan Moreruela.
El capitan Diego Hernandes.
El capitan Rodrigo Pagano.
El capitan Juan Ozorio.
Bernardino de Cordova.
El capitan Bragamont.
El capitan Val-Caçar.
Dom Hernando de Silva y dom Pedro Acuña.
Montdragon.
Julian Romero.
Los dos Salmes [4].
Dom Gabriel de Peralto.
El capitan Juan de Quixada.
El capitan Naugera.
El capitan Berardo, Montañes.
El capitan Morguante.
El capitan dom Pedro de Gusman.
El capitan Franquezo.
El capitan Oraignitio.
El capitan Pedro Pachecco.
El Caravanantes.
El capitan Castillo.

[1] Grands amis et confédérés.
[2] Le manuscrit ajoute, de la main de Brantôme; « tous deux de la garde du roy François, estant prisonnier. »
[3] Son fils.
[4] Les deux Salm.

El capitan dom Juan Manrique.
El capitan dom Vasco de Cuña.
El capitan Sancho Bertrando.
El capitan Juan de Castilla.
El capitan Augustino de Rora.
El capitan dom Carlos d'Affriqua.
El capitan dom Bernardino de Mendoça.
El capitan Juan Junaques de Palenza.
El capitan Amador de Labadia.
El capitan Sancho.
El capitan Castillano.
El capitan Castaldo, qui est celuy qui fut envoyé par l'empereur Charles à Ferdinand son frere en la guerre d'Hongrie, où il fit certes de très beaux faict.

Il y eut aussi

Bernardo Aldeno, maistre de camp des bandes espaignolles que Ferdinand entretenoit en Hongrie à ses propres cousts et despens.

Dom Raymond de Cardona, maistre de camp de l'infanterie espaignolle desfaicte à la battaille de Cerizolles, après qu'elle eut bravement desfaict les Gruriens.

El capitan Boemont.
Ludovic Quezada.
El capitan Boncalo Hernandes.
El capitan Cevedio.
El capitan Quevoza.
El capitan Saccaral.
El capitan Mandoze.
El capitan Romer Soler.
El capitan Spinosa.
El capitan Caravajal, de bonne race et noble.
Monsalve de Valence.
El capitan Boca Negra, tué à la prise de Castro-Novo.
Sarmento, chef des amutinés de Lombardie en la ville de Galeras.
Antonio d'Aragon, envoyé bien à poinct par l'empereur avec trois enseignes pour secourir Janetin Doria, bien agassé des Arabes.
El capitan Michel, aragonnois.
El capitan Molina, chef des amutinés avant le voyage de Thunes à Naples, que le marquis del Guast fit jetter dans un sac dans la mer.
El capitan Mandesio.
El capitan Alvaro Guindeo.

Rodrigo Ripalla et Francisco Ruiño, qui firent bien au siege de la Gollette; avec :

Sarmanto.

Juan de Luna.

El capitan Gallindo, grand amy du marquis del Gouast.

En somme je n'aurois jamais faict; encor pensé-je en avoir trop nommé pour la crainte que j'ay d'avoir faict tort à force autres gallans capitaines que j'obmets, qui ont servi si bien l'empereur et le roy d'Espaigne en tiltre de maistres de camp et de capitaines, et tous en grande et brave reputation, que si je les voulois tous nommer, mon livre seroit plus plein de noms que de discours.

En quoy faut noter une chose, que plusieurs grands seigneurs auxquels on donne en Espaigne la qualité de *dom* s'estiment fort honorés d'avoir une compaignie de gens de pied, comme vous en voyez icy en plusieurs, et mesmes dom Alonzo Pymentel, qui estoit en son temps des gallans de la cour de l'empereur en toutes choses, et qui despuis fut visce-roy à La Goulette; et puis, par son malheur, truslé par sentence de l'inquisition ; j'en parle ailleurs.

Par les noms et ces mots de *dom* qui portent qualité belle en Espaigne, comme j'ay dict ailleurs, il paroist que force capitaines que j'ay nommés cy-devant sont esté de bonnes et grandes maisons, comme je l'ay veu moy-mesmes; mais plus encores, car ils ont voulu honnorer leur infanterie et s'y jetter en simples et privés soldats, portant l'harquebuse, le fourniment, la picque et le corselet, et se rendre subjects aux loix et regles militaires comme les moindres; ainsy que j'en ay parlé d'aucuns ailleurs; et les appelloit-on *los Gusmanes.* Je ne sçay comme ils en usent aujourd'huy; mais de mon temps cela estoit, et leurs bandes en paroissoient encor plus belles; car la noblesse estant meslée parmy la valeur en faict plus belle monstre et multiplication. Aussi ceste infanterie espaignolle a faict despuis cent à six vingts ans en çà de très beaux actes, s'y estant mieux accommodée qu'auparavant qu'ils s'estoient jettés à porter la zagaye et à estre genitaires à mode des Mores et Arabes, armes certes point si convenantes que les armes de l'infanterie d'aujourd'huy. Aussi despuis, avecques elle et leurs armes ils ont faict de beaux effects, comme je viens de dire. Et, pour en alleguer un bel exemple, sans une infinité d'autres dont j'en ay touché en mes livres, je mets en advant le traict que fit le marquis de Pescayre à la battaille de Pavie, que j'ay leu en sa vie. Il se dict donc (et m'en vays le dire en espaignol sans changer les mots, afin que l'on y adjouste plus de foy) que ledict marquis gaigna ceste battaille avec ses harquebuziers espaignols contre tout ordre de guerre et ordonnance de battaille, mais par une vraye confusion et desordre. C'est à sçavoir que quinze cens harquebusiers des plus adroicts, des plus pratiques, rusés, et sur tout des mieux ingambes et dispos, furent desbandés par le commandement dudict marquis de Pescayre, lesquels, voicy les propres mots : *Por nuevos preceptos del marques inseñados y praticos, por larga experiencia, sin orden ninguno, se estendian a escadras por todo el campo, y davan vueltas à una parte y otra con gran presteza; y asi enganavan el impetu de los cavallos; de manera que por aquel modo de pelear por si nuevo y no usitado, y sobre todo maravilloso cruel y miserable, estos harquebuzeros ocupando, antes con gran ventaja, la virtud de la cavalleria francesa se perdia del todo; que estando los hombres d'armas recogidos todos juntos, eran derribados en tierra d'estos pocos y claros, mas muy esclarecidos harquebuzeros bravos Españoles.* « Enseignés par de nouveaux pre-«ceptes du marquis, et pratiques aussi par «leur longue experience, sans ordre aucun «s'estendoient par escadres par tout le camp, «donnant des tours et faisant des voltes de çà de «là, d'une part et d'autre, avecques une grand «vitesse; et ainsy ils trompoient la furie des «chevaux, de façon que par ceste nouvelle mode «de combattre, non jamais ouye et fort esmer-«veillable, cruelle pourtant et miserable, ces «harquebusiers empeschoient avecqu'un grand «advantage la vertu de la cavallerie françoise, «qui se perdit du tout; car les hommes joincts «ensemble faisant un gros, estoient portés par «terre par si peu d'excellens et braves harque-«busiers.»

Ceste confuse et nouvelle forme de combat se peut imaginer et representer mieux que descrire; et qui l'imaginera bien la trouvera belle et utile; mais il faut que ce soient des har

quebusiers très bons et triés sur le volet (comme on dict), et sur tout bien conduicts.

Surquoy j'en fis un jour ce conte à ce grand feu M. de Guyse dernier, qui le trouva très beau et bon ; et se mettant en discours avecques moy, me faisant cet honneur, me dict qu'il y songeoit fort, et que c'estoit un vray moyen pour attraper et desfaire un battaillon de cinq ou six mille Suysses, qui font tant des mauvais, des braves et des invincibles quand ils sont sarrés dans leur gros. Et me dict que, pour bien pratiquer cet exemple que je viens alleguer sur ceste battaille, il voudroit avoir quinze cens jeunes soldats, pratiques un peu pourtant, Basques, Biscains, Provançaux, Biarnois, Gascons et Espaignols, bien legers de viande et de graisse, maigrelins, dispots et bien ingambes, et qui volassent des pieds (comme l'on dit), point de mousquets sur eux, sinon de bonnes harquebuses de Milan pas trop renforcées pour la pesanteur, mais assez moderement et de beau calibre, de bonne trempe pour ne crever; car il vouloit sur tout que la poudre fust bonne et fine pour bien tirer d'assez loing et faire bonne faucée : sur tout aussi point d'espées au costé de peur d'un embarras, empeschant la legereté; mais au lieu d'espées de grandes dagasses au costé comme j'ay veu d'autresfois nos enfans perdus en porter. Faudroit aussy qu'ils fussent menés, comme j'ay dict, par de bons sergens legers comme eux, ou quelques jeunes capitaines pratiques un peu aussi. Et puis tous ces gentils fantassins despartis en quatre ou cinq bonnes bandes ou quelquefois par escadres, on verroit l'eschet après que ces gens feroient sur ces gros ; car ils les viendroient attaquer de près, ou d'assez loing faire des salves menues et frequentes; et lors qu'on les voudroit charger et assaillir, faudroit que ces gentils harquebusiers se retirassent, comme ils verroient à l'œil, et leur faire de *las arremetidas* [1], comme font et disent les Espaignols; bref s'y comporter vaillamment et gallantement, en assaillant et se retirant à mode des Arabes, qui sont en telles factions tres importuns et fascheux. Par telle sorte, me disoit mondict sieur de Guyse, auroit-il raison de ces grands et gros battaillons de Suysses, qu'il perseroit à jour et larderoit d'harquebusades comme canards. Il en pourroit faire de mesmes sur les reistres qui font tant des mauvais, selon les lieux advantageux qui se rencontreroient, ainsy qu'il attrappa ceux de M. de Tore en belle campaigne, où nos mousquets leur nuisirent beaucoup, et à Aulneau, où l'harquebuserie fit si grand eschec sur les reistres, selon le commandement qu'il fit à ses braves capitaines qui sceurent bien obeyr à ce brave general : j'en parle ailleurs.

[1] Assauts et attaques.

Aujourd'huy ces messieurs les comperes [1] se sont advisés de flancqueur leurs bataillons d'harquebuserie, ce qu'ils n'avoient faict du temps passé; mais ils ne pourroient faire grand mal à ces braves et dispos harquebusiers que j'ay dicts : leurs jambes ne sont pas si legeres ny vollantes que les autres que je viens de dire.

Si M. le prince et M. l'admiral eussent eu de ces gens lorsqu'ils n'oserent attacquer nos Suysses à Meaux, montans à six ou sept mille en un bataillon, et qu'ils eussent voulu user de ceste forme de guerre, ils les eussent bien estonnés, et aussi nostre petite cavallerie françoise qui estoit avec le roy parmy eux.

Voylà le discours que mondict sieur de Guyse me fit cet honneur de m'adresser. Nous parlasmes encor, que nous avons bien eu et avons encor aujourd'huy nos enfans perdus; mais ils ne servent qu'à attacquer quelques escarmouches legeres avant les battailles, et, lors qu'elles se sont acostées et meslées, ils se retiroient vers les battaillons, ainsy que fit M. de Montluc, comme verrez en son livre : après qu'il eut faict très bien son debvoir avecques ses enfans perdus à la bataille de Cerizolles, se retira à son battaillon, et y prit la picque et combattit avec le gros. Cela s'est veu aussi très bien en nos guerres et battailles, tant estrangeres que civiles.

Il me semble, si bien m'en souvient, que M. Philippe de Commines raconte qu'à la battaille de Montlery les archiers du comte de Charrolois combattirent ainsy en confusion, sans observer aucun rang, lesquels endommagerent fort les nostres. En la battaille de Cerizolles, les Espaignols qui avoient desfaict les Gruriens vindrent ainsy avec quelques harquebusiers desbandés attaquer M. d'Anguien, qui le fatiguoient, jusques à ce qu'ils eurent veu la grand routte des leurs; dont ils per-

[1] Suisses.

dirent cœur, se retirerent, et, par une charge que leur fit M. d'Anguien par derriere, et M. d'Aussun par le flanc, furent desfaicts. (Voyez les *Memoires de M. du Bellay* sur ce subject.) Je n'en parle plus, si non pour reprendre le mien premier. Tant y a que ces harquebusiers espaignols ainsy confusement menés et combattans, firent si bien et de telle sorte, qu'ils emporterent la gloire de nous avoir bien estriés en ceste battaille de Pavie; ce qu'ils sceurent très bien pronostiquer du commencement. Après qu'ils eurent rompu la muraille du parc et commencerent à parestre dans la place marchande du camp, ils se mirent tous à crier d'une allegresse : *Aqui esta el marques con sus harquebuzeros españoles* [1]. J'en parle ailleurs.

Et, pour plus ample confirmation de ce bel exploict de ceste harquebuserie espaignole, j'ay ouy conter à aucuns anciens, et si l'ay leu dans les *Annales de Bouchet*, qu'après ceste battaille, madame la regente, très sage et advisée savoysienne, envoya par toute la France, et principalement ès bonnes villes, tant de frontieres que autres, des commissaires, maistres des requestes et autres, pour leur recommander leur debvoir, leur fidelité, la conservation et vigilance sur leurs places, et, entr'autres choses sur tout, qu'ils eussent à se pourvoir et garnir de bons harquebus, armes seules et propres dont les ennemys s'en estoient si bien pourvenus et aydés à desfaire le roy et son armée en ceste battaille. A quoy obeyrent les villes et le pays, non pour en user, mais pour en faire leur provision seulement; car ils demeurerent long-temps sans s'en pouvoir accommoder, tant ils aymoient leurs arbalestes. Du despuis, il y a environ soixante ans, ils s'en sont si bien accommodés, qu'ils en font leçon aux autres.

XXXIX.

LE COMTE LUDOVIC LODRON.

Or, comme il y a eu parmy les Espaignols au service de l'empereur Charles et le roy son fils de bons et braves capitaines et maistres de camp, il y en a eu aussi force bons et vaillans d'Allemans qui les ont bien et fidelement servys, lesquels si je voulois tous compter je n'aurois jamais faict.

Je me contenteray d'en nommer quelques quatre ou cinq, comme ce brave comte Ludovic Lodron, lequel, ayant très bien servi son maistre aux vieilles guerres d'Italie, s'en alla en Hongrie servir le roy Ferdinand, par le commandement de l'empereur, où il rendit de beaux et vaillans combats. Mais à la fin il fut malheureux, par une honnorable mort pourtant qu'il receut pres la ville de Gara en Hongrie, où, après un grand desordre et fuitte de plusieurs capitaines de Ferdinand, ayant abandonné le camp aux Turcs, et restant encor aucuns braves capitaines de l'armée qui n'avoient voulu fuir ny suivre les autres, esleurent soudainement ledict comte de Ludovic Lodron pour leur general; lequel mal volontiers en voulut prendre la charge, comme leur disant n'en estre pas digne; mais, vaincu de prieres, de noble pitié et grandeur de son courage, il la prit et l'exerça très bien, tant que la fortune luy permit. Et ainsy qu'il harangoit ses gens à bien faire, il y eut un vieux routier, soldat allemand, qui s'advança à lui dire : « Cela « est bon, brave capitaine Lodron, à dire à vous « qui estes monté à l'advenant sur un bon che« val, et semble que desjà vous advisez à vous « sauver. » A quoy Lodron aussi tost y pourveut; et, ayant mis pied à terre, tira son espée et couppa les jarrets de son cheval. (M. de Tais en fit de mesmes à la bataille de Cerizolles, comme j'en parle en son lieu.) Alors Lodron, cela faict, s'escria assez hault : « Au« jourd'huy, compaignons, dict-il, vous m'aurez « donc pour capitaine et soldat ensemble à « combattre à pied avecques vous en mesme « fortune: et, pour vous, faictes si bien que « vous soyez victorieux, ou mettez fin à vostre « service de guerre par une mort honnorable « avecques moy, non sans vous en vanger bien « auparavant. » Ayant ainsy parlé, il fut assailly des Turcs fort furieusement, où il monstra bravement l'effort de sa derniere vaillance: car, estant griefvement blessé, et empesché d'une fange glissante à ne combattre plus, et persuadé de se rendre plustost que de se faire achever, il fut receu, avec trois enseignes

[1] Voici le marquis avec ses arquebusiers espagnols.

d'infanterie qui luy restoient, à composition; et, jettant les armes bas, fut pris et gardé avec tout le reste de ses gens comme gens de singuliere prouesse. Mais le bascha Mahomet, voyant que pour ses blessures n'eust sceu le conduire à Constantinople, le grand sultan Solyman desirant fort le voir pour sa grand valeur, commanda à ses gens qu'on l'achevast de tuer avec d'autres bons capitaines : et les testes en furent emportées pour don et present beau audict Grand Seigneur, qui les regarda de travers (ainsy qu'on les luy presenta) et en horreur, car elles commençoient à puir, et commanda qu'on tuast tous les autres prisonniers. Mais les braves janissaires firent là un traict genereux; car ils commencerent à se vouloir mutiner, si on faisoit massacrer ces braves gens qu'ils avoient pris à leur mercy et sur leur foy. A quoy le Grand Seigneur ayant songé révoqua aussi tost sa parolle, et eurent la vie saufve. C'estoit braver cela son empereur et luy apprendre à cesser telles cruautés. Qu'eussent sceu faire mieux nos soldats chrestiens que firent là ces braves janissaires? Encor aucuns n'en eussent pas faict de mesmes [1].

Pour retourner à ce bon capitaine Lodron, je dis que l'empereur et le roy son fils se sont fort bien trouvés et bien servys de ceste race des Lodrons, qu'ils ont tousjours fort entretenus très bien de bonnes payes et pensions. J'en ay cogneu un au secours de Malte, qui estoit couronnel de trois mille lansquenets; et faisoit très bon voir, tant les soldats que le couronnel. Je ne sçay s'il estoit fils ou petit fils de celuy que je viens nommer. Il avoit une très belle façon, haut, de belle taille, et noir. Je le vis quand il fit la reverence à M. le grand maistre, et l'un et l'autre se rendirent du respect.

On m'a dict que luy (ou son fils) et ses troupes furent à la conqueste du Portugal et y sont encor pour la garde, où ils font très bien leur devoir en toute fidelité, ressentans très bien leurs gens aguerrys de longue main, et plus que nouveaux sortant du pays.

[1] Le réviseur a supprimé ici quelques mots sur les cruautés de la Saint-Barthélemy; on lit cette phrase dans le manuscrit 8771 : « Tesmoing les massacres de la Sainct-Barthelemy, qui se firent par les soldats à Paris et autres villes de France, exerçans plus le mestier de cruels bouchiers et bourreaux que de nobles soldats. »

XL.

ALISPRAND MANDRUZZO.

Il y eut ce brave Alisprand Mandruzzo, de bonne race et frere du cardinal de Trente, lequel, tout plain de courage et fort jeune, un peu avant la battaille de Cerizolles, promit au marquis del Gouast qu'avec son seul regiment, qui ne montoit à plus de trois mille hommes, il desferoit tous les Suysses qui se presenteroient devant luy, et leur abattroit le cœur, pour faire tant des braves et des vaillans par dessus toutes les autres nations. Il ne le fit pas; mais il ne tint pas à luy, ny à très bien combattre, comme vous verrez. Car ainsy que les battailles marchoient pour s'affronter, luy qui marchoit un peu devant son bataillon, comme c'estoit son debvoir, avec sa picque, il deffia et fit signe de la main avec le gantelet, et de la voix, au capitaine La Mole, très vaillant capitaine aussi, de commencer le combat avant les autres de personne à personne; ce que l'autre ne refusa pas : et vindrent tous deux à se rencontrer de telle façon que, s'estant transpercés les visages par coups fourrés (comme de ces temps on usoit de ces mots), tous deux tomberent par terre; La Mole ayant receu le coup de picque mortel au dessus de l'œil, joignant le bord de sa bourguignote; et Alisprand ayant la joue percée jusques à l'oreille. Estans donc ces deux braves capitaines tombés par terre comme morts, les premiers rangs commencerent à se joindre et rendre un furieux et sanglant combat, sans s'amuser à les relever d'une part ny d'autre. La Mole y mourut, et l'autre demeura entre les morts, où il fut trouvé après la battaille, recogneu vif, et bien pensé et guery des nostres.

Il faut louer certes ces braves capitaines de leurs braves courages et de leurs belles adresses à si bien mener et conduire leurs picques, que l'un ne l'autre ne faillirent nullement leur coup. Bien contraires à une infinité de nos cavalliers de la cour que l'on a veus et voit on encor aux combats de la barriere, que de cent combattans il ne s'en trouvera pas une douzaine qui rencontrent si bien leurs coups que la pluspart ne donnent contre le col, contre l'estomach, contre les espaules. Au diable le coup qu'ils donnent contre la visiere de la sallade, contre la joue,

le front et la teste : car c'est justement où il faut donner, tant pour la beauté que pour un bon besoing, s'il y faut venir à bon escient. Les seigneurs de Lorge et Vaudray (dict le Beau) ne furent si heureux ny si sanglans en leur deffy et combat qu'ils firent au siege de Mesieres : car et l'un et l'autre ayant, donné leurs coups de picques ordonnés, se retirerent sans avoir gaigné aucun advantage l'un sur l'autre, ce disent les *Memoires de M. du Bellay*. Ainsy la fortune joue son jeu avec aucuns bien, avec d'autres mal, comme il luy plaist favoriser et desfavoriser ses gens.

J'ay cogneu deux freres de ce M. de La Mole, braves et vaillans gentilshommes provançaux, dont l'aisné estoit maistre de camp des bandes françoises qu'il amena de Ferrare en France, comme j'en parle ailleurs, lequel laissa après soy deux braves enfans pareils au pere. Ce fut grand dommage du jeune qui fut executé à Paris, car il avoit beaucoup de vertus. J'en parle ailleurs.

XLI.

LE COMTE GUILLAUME DE FURSTEMBERG.

Le comte Guillaume de Furstemberg fut estimé bon et vaillant capitaine; et le fust esté d'advantage, sans qu'il fut leger de foy, trop avare et trop adonné à la pillerie, comme il le fit parestre en la France quand il y passoit avec ses troupes; car après luy rien ne restoit. Il servit le roy François l'espace de six à sept ans avec de belles compaignies tousjours montans à six et sept mille hommes : mais après si longs services, ou plustost ravages et pilleries, il fut soupçonné d'avoir voulu attenter sur la personne du roy, dont j'en fais le conte ailleurs. Et, pour le mieux encor sçavoir, on le trouvera dans les *Cent Nouvelles de la reyne de Navarre* Marguerite, où l'on peut voir à clair la valeur, la generosité et la magnanimité de ce grand roy, et comme de peur l'autre quitta son service et s'en alla à celuy de l'empereur. Et, sans qu'il estoit allié de madame la regente, à cause de la maison de Saxe, d'où est sortie celle de Savoye, possible eust-il couru fortune si le roy eust voulu; mais il voulut faire parestre en cette occasion sa magnanimité plustost que le faire mourir par justice.

Lorsqu'il fut pris en sondant la riviere de Marne qu'il avoit d'autres fois tant recogneue en allant et venant par la France avec ses troupes à la venue de l'empereur en Champaigne et Saint Dizier, il lui pardonna encor. Il fut mis en la Bastille et quitte pour trente mille escus de rançon. Il y eut aucuns grands capitaines qui dirent et opinerent ne devoir estre traictés ainsy en prisonnier de guerre, mais en vray et vil espion, comme il en avoit faict la profession; de plus, qu'il estoit quitte à trop bon marché de sa rançon; car ce n'estoit pas le moindre larcin qu'il avoit faict en France de l'une de ses monstres. Enfin il fut mieux traicté qu'il ne valloit, disoit on.

L'empereur ne s'y fioit point autrement, ny en luy ny en ses gens : et mesmes quand il leur commanda de s'aller jetter dans Vitry pour la garder et favoriser les vivres de son armée. Tant s'en faut; après qu'ils y eurent tout mangé et gouspillé, quatre compaignies qu'on avoit laissées dedans y mirent le feu, le bruslerent tout (le nom encor y reste de Vitry-le-Buslé), et puis s'en tournerent au camp retrouver les autres troupes : dont l'empereur entra en extreme colere, sans pourtant en faire justice; mais il patienta fort ce coup pour avoir affaire de ces gens sur l'entrée d'une guerre et d'un pays. Ce traict meritoit d'estre puny à toute outrance de rigueur : ce sont des coups et patiences de necessité.

Paulo Jovio parle d'un certain Vulcan [1], fils du comte de Furstemberg, qui fut tué à la battaille de Cerizolles. Je ne sçay s'il estoit fils de ce comte Guillaume dont nous parlons; mais il avoit pris, ou son parrain pour luy, un nom estrange que de Vulcan [2]. Force Italiens et aucuns Allemans aussi se plaisent à prendre des noms antiques de ces braves Romains, dont j'en nommerois une infinité; mais n'en prennent nullement aucun des dieux antiques et payens, comme de Saturne, Jupiter, Bacchus, Mars, Pluton, Radamante et autres dieux fats. Cestuy cy pourtant se nomma Vulcan. Du nom

[1] Wolfgang.

[2] Telle est la manière, à vrai dire étrange, dont Brantôme francisait le nom de Wolfgang; de là ses réflexions auxquelles il ne manque que la base.

de Mercure s'en est veu en France; mais c'estoit un nom de place et de seigneurie, mais non pas de baptesme. Je croy que ce nom deVulcan et surnom de Furstemberg ne servirent guieres ny l'un ny l'autre à le sauver s'il tumba vif entre les mains des François. Pour le Vulcan, cestoit pour faire peur aux petits enfans; pour celuy de Furstemberg, il estoit trop hay et abhorable aux François, si que possible quelques vieux advanturiers françois se souvenans des maux que ce nom avoit apportés en France, et qu'eux mesmes possible en avoient souffert, s'ils le prirent en vie, le despescherent aussitost, ou bien s'il demeura mort au conflict, en eurent joye de le voir estendu par terre. Ainsy se font les vengeances.

XLII.

MARTIN ROSSEN.

Il y eut aussi ce brave Martin Rossen [1], très bon capitaine estant au service du duc de Cleves. Il le fit parestre en plusieurs belles expeditions qu'il fit contre l'empereur et aucuns de ses capitaines, comme le prince d'Orange et autres, qu'il desfit, et donna jusques aux portes d'Anvers, où il en brusla la moitié des faubourgs. Mais aussi avoit-il avec luy M. de Longueval, brave capitaine, que le roy luy avoit envoyé avec une bonne troupe de François, mais petite pourtant : et sans luy ledict Martin Rossen possible n'en eust pas tant faict. En fin, Duren prise d'assault, et le pays de Gueldres reduict à la devotion de l'empereur, il pardonna au duc de Cleves et audict Martin Rossen, et pour sa valeur le prit à son service et ses gages; et il luy mena de belles troupes en Champaigne et à Saint Dizier. Ainsy alla la fortune de guerre en ce capitaine, aujourd'huy pour le roy, et le lendemain pour l'empereur.

[1] Martin de Roscheim, qui mourut de la peste à Anvers, en 1555.

XLIII.

LE COURONNEL FRANSBERG.

Avant tous eux avoit esté au service de l'empereur le couronnel Fransberg [1], qui avoit ses troupes avec M. de Bourbon à la prise de Rome, lesquelles toutes estoient affriandées de la religion de Luther. Aussi elles le firent bien paroistre envers les prebstres et gens d'eglise auxquels ne pardonnerent jamais qu'ils ne passassent le pas tant qu'ils en trouvoient : de sorte qu'on dict et est escrit, que tel soldat et capitaine allemand se trouva qui avoit une chaisne et la portoit enfilée de soixante-dix c....... de prebstres. En nos premieres guerres civiles se sont trouvés plusieurs, tant soldats que capitaines, qui en ont porté de telles, et mesmes un gentilhomme d'Anjou que je ne nomme point [2]; dommage pourtant qu'il s'adonnast à cela; car il estoit gentilhomme de bon lieu, et brave et vaillant.

Ce Fransberg ayant sceu qu'on tiroit vers Rome, avoit faict faire une belle chaisne d'or, exprès, disoit-il, pour pendre et estrangler le pape de sa propre main, parce qu'à tous seigneurs tous honneurs, et, puis qu'il se disoit le premier de la chrestienté, il luy falloit bien deferer un peu plus qu'aux autres. On dict que s'il fust esté du commencement de la prise, que les cruautés s'y fussent encor exercées plus enormes que ne furent; car il estoit tres cruel et mortel ennemy du pape et des papistes [3]; mais il estoit demeuré à Ferrare, malade extresmement de ses gouttes. Qu'eust-il sceu faire pis qu'il s'y fit, sinon qu'il n'y eust mis le feu pour l'embraser toute? Dieu ne le voulut pour avoir esté et pour estre encore le chef du monde, ou pour le moins de la chrestienté; aussi que les Gots et Visigots l'avaient assez visitée de feus et de ravages d'autres fois, de sorte qu'elle demeura un long temps toute deserte et deshabitée.

[1] *Freundsberg*, seigueur de Mindelheim, de Petersberg et de Stertzingen, dans la Souabe. Gaspard, son fils, chef des lansquenets de la garnison de Milan, fut après lui seigneur des mêmes lieux. Le père mourut en 1528, et le fils en 1536. Voyez aussi *les Mémoires de Du Bellay*, liv. III.

[2] Le manuscrit 8771 dit: « Quis'appelle Brassaut, qui en portoit tout de mesme. » *René de La Rouvraye*, sieur de Bressaut, eut le cou coupé à Anvers dans le temps du massacre.

[3] Le réviseur a substitué : « Catholiques. »

Où se tenoit donc le sainct pere alors (ay je veu aucuns de la religion faire ceste belle demande)? Dieu le gardoit, colloquoit et assistoit ailleurs, tant il sçait bien garder les siens où il luy plaist. Faut noter une chose, que si les gens et lansquenets de ce Fransberg firent du mal à Rome, ils en firent bien autant dans Naples quand ils furent assiegés et enserrés; car lors qu'ils y entrerent il y avoit des vivres et des vins pour deux ans; mais ils gouspillerent, beurent et mangerent tout avec une gloutonnie que, sans le malheur qui arriva à M. de Lautrecq et à toute son armée de maladies, de pestes, la ville estoit troussée, et la prophetie de M. de Lautrecq accomplie, qui disoit tousjours qu'il les auroit la corde au col; car les vivres y failloient dedans estrangement, jusques à une poule qui valloit cinq escus, un poullet deux, le pain de mesmes; en quoy falloit bien se rendre, ou mourir de faim.

De sorte que j'ay ouy dire à de grands capitaines que les lansquenets ne sont pas trop bons renfermés dans une place, pour estre mal reiglés et fort subjects à leurs bouches. Je m'en raporte à Anthoine de Leve dans Pavie; que s'il n'eust joué un tour de son escrime, comme j'ay dict en son lieu, il estoit perdu; au comte de Mansfeld dans Yvoy, le tour qu'ils luy firent et dont il s'en doulut fort. La seigneurie de Sienne, avec M. de Montluc, s'en sceut gentiment desfaire dans leur ville; autrement ils estoient perdus de reputation et de vies. A la campaigne et aux sieges ils sont très bons, et combattent très bien quand ils ont esté aguerris un peu.

C'est assez parlé de ces couronnels allemans, que si je les voulois specifier je n'aurois jamais faict; et ce seroit aussi une grande honte à moy d'en escrire tant, puisque tant d'histoires en parlent. Il faut parler un peu aussi des braves Italiens, desquels, tout de mesmes qu'il y a eu de bons et de braves capitaines parmy les Espaignols et Allemans, comme j'ai dict cy devant, soubs l'empereur et le roy son fils, il y en a eu aussi de tous pareils de ceste brave nation, comme ces Medicis, ces Colomnes, ces Ursins, ces Gonzagues, ces Baillons, ces Malatestes, ces Vitellis, ces Martinengues, ces Dories, ces Malespines, les Spinolas genevois [1], desquels est sorty ce grand marquis de Spinola, aujourd'huy l'espouvante des Pays Bas, qui ne doibt rien à ses braves predecesseurs, voire les surpasse en tout, duquel je parleray ailleurs à son tour, bref une infinité d'autres. Je ne suis pas pour specifier tous ceux que j'ay dict, sortys tous de très nobles, illustres et vaillantes familles, de peres en fils; car j'entreprendrois un œuvre trop grand et difficile à moy. Je diray seulement qu'au combat naval faict devant Naples assiegée, Cæsar Fieramosqua y mourut combattant bravement; Ascanio Collumna y fut pris aussi; Philippe Cerveillon [1] y fut pris aussi; et force autres braves capitaines y firent très bien, auxquels les Espaignols ne firent point de honte.

Au siege de Florence furent et accompagnerent le prince d'Orange, Pierre Louys Farnese, le comte Rosso de San Segondo, Alexandre Vitelly, Joan-Baptista Savello, Martio Columne, et son parent Camillo Mutio, Pyrro de Stipicciano, le segnor Scalingo, Astezan Braccheo et Sforza, freres, Malatesta, le vieil capitaine Joanni Sassatello de Romaigne, Hieronimo de Trani, et force autres; lesquels tous là firent bien parestre leurs valeurs. Aussi avoient-ils à faire à de très braves et vaillans capitaines de ceux de dedans, qui le monstrerent bien en une infinité de combats, et mesmes en une saillie que firent un jour le determiné Jehan de Turin, duquel je parle ailleurs, Bartholomeo de Fanno, Jacobeto Corso, et autres braves capitaines, dont servit bien à ceux de dehors se bien deffendre. Cipsa, pisan, Bonifacio di Parma, Rosso et Alexandro Vitelli y furent fort blessés, et Sciarra Colomne aussi.

Pour le voyage de La Golette, s'y trouverent aussi force braves capitaines, comme fut Spinello Carafa et le vaillant comte de Sarno, qui fut tué devant le fort en une furieuse saillie qu'y fit Salec, commandant dedans, contre ledict comte allant recognoistre la place, qui fut rembarré avec les siens jusques dans ses tentes et pavillons, qu'ils pillerent, et meubles et vaissaille d'argent. Et après ledict comte tué, ledict Salec en fit couper la teste et l'envoya à Barberousse pour present, dont il fut bien joyeux; car ledict comte luy avoit faict la guerre ailleurs

[1] C'est-à-dire : Génois.

[1] Cerbelloni.

vers la Barbarie. Les Espaignols ne furent pas marrys de la desfaicte de ce comte et de ces Italiens (que c'est que d'envye!) d'autant qu'il avoit demandé au marquis del Gouast ceste faveur pour faire la premiere poincte pour recognoistre la place; qu'il luy accorda volontiers pour sa valeur qu'il avoit souvent faict paroistre, et aussi qu'il l'aymoit. En quoy le marquis les tança fort de se resjouir et se rire du mal d'autruy, et mesmes estant là tous pour le service de l'empereur et du general.

Quelques temps après, les Espaignols n'eurent pas grand occasion de se rire des Italiens à l'assaut et la prise de la ville de Duren que fit l'empereur, y estant et comparant en personne, armé de toutes pieces et une casaque de drap d'or, tant pour se faire bien paroistre et animer ses soldats, que pour l'envye qu'il portoit à ceste place, et à la vengeance qu'il en vouloit avoir. Aussi et les uns et les autres, par une genereuse jalousie, le jour de l'assault venu et la bresche faicte, tous faisant à l'envy, sans en attendre le signal et commandement de l'empereur, ny de Fernaud de Gonzague, general de Sadicte Majesté, passant le fossé plein d'eau, monterent et donnerent l'assault si furieusement, et si opiniastrement y combattirent, qu'en fin ils emporterent la place, non sans y estre demeurés morts plus de cinq cens, tant des Espaignols que des Italiens, sur le rempart et la bresche; aussi, ayant tout forcé, tuerent tout tant qu'ils peurent, pour la vengeance de leurs compaignons et capitaines.

Ils estoient commandés par Stephano Colomna, envoyé par le grand Cosme de Medicis à l'empereur; lequel, pour sa suffisance et merite, le fit là maistre de camp de toute l'infanterie italienne montant à quatre mille hommes, dont il s'en acquitta très dignement; et Camille Colomne et Anthonio Doria, qui avoient de belles troupes et estoient de bons capitaines, ne desdaignerent de lui obeir. Dom Alvaro de Sando et Ludovic Perrez commandoient aux Espaignols, montant autant que les Italiens. La ville prise et le combat et massacre cessé, pilla qui peut, dont s'en enrichirent fort les soldats. L'empereur, qui vit donner l'assaut, en estant fort près, loua publiquement, entre autres Italiens, pour avoir très vaillamment combattu et bien faict, un Fatio de Pise, et un San Severin de Naples, morts sur la place.

Il loua aussi fort deux alfiers ou porte enseignes, l'un navarrois, nommé Randolazzo, et l'autre genevès[1], nommé Gregorio, qui demanderent après l'honneur et la recompense de la couronne murale, comme jadis firent ces braves Romains, parce que tous deux contestoient avoir monté les premiers sur la muraille; et de faict en produirent leurs tesmoings, estant les affections de chacun des deux pays fort adonnées à la faveur de l'un et de l'autre. L'empereur en remit et differa sa sentence pour n'offencer l'un ny l'autre, et les entretint long temps en longueur et suspens, et en bonnes esperences à tous deux, de peur que par ce debat s'engendrassent de chascun costé des haynes et des envyes qui peussent venir à quelque mutinerie. L'empereur, en ce traict comme en plusieurs autres, monstra sa sagesse; car il y avoit assez dequoy pour s'animer des deux costés; où il acquit grand louage, mais encore plus grande d'avoir conquis bravement ceste ville, et faict mieux que ne firent les cohortes romaines de Jules Cæsar, soubs Caïus Getta et Titurius Sabinus, qui là furent desfaictes et mises en pieces des gens de ceste contrée. Cela se trouve par les histoires.

Il y eut aussi des Italiens à l'entreprise d'Alger : ils coururent pourtant fortune en une saillie que leur fit faire Assan-Aga, commandant dedans; et sans qu'ils furent bravement secourus ils estoient mal. Ils estoient commandés et menés par Camillo Colomne, brave et vailllant capitaine. Il se lit et se dict que l'empereur se repentit fort à son siege de Saint-Dizier qu'il n'avoit amené des troupes d'Italiens, puis qu'il les avoit veu faire si vaillamment au siege de Duren, et que là ils en eussent autant deschargé ses Espaignols, qu'il aimoit tant et vouloit tant espargner; car ils y furent bien estrillés, battus et grillés d'artifices à feu, jusqu'au nombre de cinq cens.

Or, c'est assez pour ce coup parlé d'eux; et pour conclure, je diray un mot de ce brave et vaillant Januin de Medicis, et du grand Cosme de Medicis, duc de Florence, son fils.

[1] Génois.

XLIV.

JANNIN DE MEDICIS.

Jannin de Medicis, pour son commancement, servit très bien l'empereur, et tint son party. Il se fit fort sous le marquis de Pescayre; de sorte qu'il emporta en un rien le pris d'estre un très bon capitaine, et mesmes pour les gens de pied; et mourut en l'aage de vingt-deux ans, venant aux vingt-trois, estimé et tenu pour tel, ce dict Guichardin; mais les autres le montent à plus hault d'années, comme je diray cy après. Il estoit nepveu du pape Leon; et après sa mort, pour le regret qu'il en eut, il fit faire toutes ses enseignes noires; de sorte que ses troupes n'estoient autrement nommées que les bandes noires, et par tout là où elles furent employées, faisoient fort parler des bandes noires.

Il quicta après le service de l'empereur, et s'en vint tousjours avec ses bandes noires, au service du roy François, qu'il servit très bien tant qu'il vesquit. Toutesfois il fit une grande revolte dans Cremone contre M. de l'Escun, pour l'amour de la composition que ledict M. de l'Escun fit sans son sceu; que s'il ne l'eust apaisé, le roy le perdoit; et eust bien faict du mal avec ses troupes, disent les Espaignols, qui ne demandoient pas mieux. Du despuis il servit fort bien le roy en tous les lieux où il se trouva, et mesmes au siege de Pavie, là où il fut fort blessé d'une harquebusade en une jambe, dont il fallut qu'il se retirast pour se faire penser. Il fut trouvé fort à dire à la battaille de Pavie, d'autant qu'il sçavoit fort bien faire combattre l'infanterie, et sçavoit de quelle façon aussi combattoit l'Espaignol; si bien qu'on luy eust faict mieux teste qu'on ne fit s'il y eust esté. Aussi le roy François le sceut bien dire et regretter, et que s'il fust esté là, que l'infanterie espaignole n'eust faict tel eschet qu'elle fit; combien qu'il se mescontentast fort de ses capitaines (j'en parle ailleurs) qui lui avoient desrobé tant de payes, que pensant avoir des gens ce jour là de ce costé, il n'en trouva que peu, tant ils avoient payé les commissaires de passe-volans. Au bout de quelque temps, luy estant guery et retourné à servir le roy, il eut encor une grande harquebusade dans la jambe mesmes qu'il avoit esté blessé; et, ainsy qu'il fut arresté de la luy couper, on luy annonça l'arrest, et qu'il falloit avoir des gens pour le tenir ferme, et luy couvrir la face et les yeux. Il leur dit: « Coupez hardyment, il ne me faut point per« sonne pour me tenir; car vingt hommes ne « me pourroient pas tenir quand ils l'auroient « entrepris. Parquoy coupez. » Et luy mesmes prit la bougie, et la tint tant qu'on la luy coupa, le duc de Mantoue estant present. Et, pensant estre guery, le mal s'empira de pis en pis; et venant à la mort, il dict seulement: « Et com« ment faut-il que je meure icy entre des em« plastres? Ce m'est un grand despit » (dict l'histoire espaignolle). Et se tournant de l'autre costé, il mourut à Mantoue, en l'aage de vingt-huict ans, disent les histoires espaignolles aussi, l'an mil cinq cens vingt-six, estant estimé l'un des grands capitaines de toute l'Italie, et pour tel regretté, et jugé que s'il eust fourni ses ans selon le cours, il n'en fut jamais un tel Italien; car il avoit toutes les vertus d'un grand capitaine, et sur tout compaignon de tout le monde, et très liberal.

XLV.

LE GRAND COSME DE MEDICIS, GRAND DUC.

Ce brave et vaillant Jouan de Medicis laissa après luy, de sa femme, très honneste et sage dame, la signora Maria Salvyaty, un brave fils comme le pere, qui fut ce grand Cosme de Medicis que nous avons veu de nos temps si renommé et si grand homme d'estat, si sage et si advisé, qu'il ne s'en est veu un pareil à luy de nos temps, ainsy qu'il le monstra lors qu'il se fit et instala chef de la republique de Florence, et puis duc, et grand duc, qu'aucuns appelloient grand duc de Toscane, d'autres grand duc simplement.

De raconter sa valeur, son assurence, sa prudence et son sage temporisement, comme il parvint à ceste principauté n'ayant que dix huict ans, ce seroit chose superflue et redicte à moy, puis que Paulo Jovio en a faict le discours aussy beau qu'il est possible. Je diray seulement un mot: qu'ainsy qu'il aspiroit à ceste principauté, un jour qu'il partit de sa maison

pour en sçavoir la resolution du conseil qui se tenoit pour ceste affaire, sa mere le voulut retenir pour l'empescher de ceste attente, craignant qu'il ne luy en arrivast mal, veu que les Florentins ne desiroient rien tant que le recouvrement de leur liberté, et qu'il luy en pourroit arriver pareil inconvenient qu'au duc Alexandre: « Ah! ma mere, luy dict il, laissez, je vous « prie, de ne me persuader plus. Il faut reso-« lument que j'aille où la fortune m'appelle, en « me monstrant benignement quasy au doigt « l'occasion pour venir à ceste souveraine di-« gnité, qui est très honorable et très necessaire « à toute nostre maison. Que si j'en perds l'occa-« sion et n'en fais compte, elle n'est plus pour re-« tourner après moy. Il ne faut pas qu'une peur « et une vaine apprehension m'empesche d'en-« tendre à moy et à proffict, veu que ce n'est point « contre le ciel, dequoy j'aspire à un tel bien qui « se presente, pour vertueusement et vaillam-« ment faire veritable mon destin fatal. » Belles parolles certes et courageuses! Il disoit cela se souvenant qu'un devin grec, je ne sçay si c'est celuy que je luy ay veu, ou son pere, très singulier en cet art, luy regardant la main, luy avoit predict une succession de très grande dignité et opulante; comme de faict le devin n'y faillit ny la fortune, car il fut pour le commancement creé chef de la republique de Florence, n'ayant pour son estat que douze mille escus par an, que son predecesseur en avoit dix huict mille.

Pour fin, ce brave prince se comporta si bien avec son temporisement, sa conduite, sa prudence et sa valeur, qu'avecques le temps il se rendit paisible duc de Florence, non sans grand peine et travail pourtant, à cause des bannys de Florence, et surtout des Strozzians, Philippe, ses enfans et autres, desquels il vint à bout en fin, comme j'en parle ailleurs. Et ce qui luy ayda fort, c'est la vengeance qu'il fit de la mort de son predecesseur, Alexandre de Medicis, sur le parricide, qui s'en estant enfuy en France, le roy François ne le voulut recevoir ny receller, tant il estoit magnanime; puis s'estant retiré en Constantinople, ayant senty le vent que ce grand sultan Solyman le vouloit livrer à la vengeance pour l'enormité du faict, s'enfuit à Venise; où estant retiré, fut tué par deux determinés soldats de Volterre, où il y en a tousjours de bons; l'un s'appelloit Bebo, qui avoit esté de la garde dudict Alexandre, et l'autre Cecchin de Bibonna. Et ainsy vengerent la mort de leur maistre volontairement et de leur propre gré et mouvement, sans avoir voulu prendre ny toucher tant soit peu le salaire de sept mille escus ordonnés par le senat à ceux qui tueroient ce parricide, et en vengeroient la mort. Grand louange, certes à ces deux braves soldats, pour avoir vengé la mort de leur maistre sans aucune avarice, sinon par une grande magnanimité de cœur! Ah! braves! vous estes morts comme mortels; mais vostre los vous rend immortels, et ne rend nuls esgaux à vous en pareilles vengeances, soit de leurs maistres ou de leurs capitaines.

Il faut sçavoir aussi que si ce parricide fut detesté d'aucuns et abhorré, il fut aussi loué d'autres, comme il y a tousjours divers cerveaux, jusques à comparer le meurtrier à Brutus, pour avoir voulu remettre la republique en son entier; dont plusieurs furent bannys de Florence, et plusieurs aussi se bannirent d'eux mesmes, non sans grand danger de la vie dudict Cosme. Et bien luy servit de prendre garde à luy et se tenir couvert souvant d'une maille, et un long temps monstrer une brave façon et très assurée, comme il l'avoit certes et toute martiale, et qui portoit aussi bien son espée à mon gré au costé qu'il est possible, ne l'abandonnant jamais, de sorte qu'il fust esté bien resolu celuy là qui l'eust osé attaquer, non pas deux ou trois, qui ne leur eust faict courir fortune aussi grande qu'eux à luy; car il estoit resolu, disoit-il, de vendre bien cherement sa mort. Dont il avoit souvent de grands advertissemens des grands attentats qu'on luy preparoit; jusques là que lui aymant fort le plaisir de nager (car il nageoit des mieux) et de se jetter du hault du pont d'Arne en bas, on luy avoit preparé une fois des espées très poinctues et dagues dans le fonds du fleuve fichées en terre, afin qu'ainsy qu'il se jetteroit du hault en bas il trouvast les poinctes de ces espées en l'air qui le lardassent et le fissent ainsy mourir. Mais cet aguet fut descouvert, et dict on par luy-mesmes qu'il vit les espées du hault en bas advant s'y jetter; et par ainsy sauva sa vie et y fit mieux regarder emprès; car tousjours il aymoit fort ce plaisir, comme j'ay dict, et pour cela ne s'en priva pas. J'ay ouy faire ce

conte dans Florence mesmes. Bref, ce brave prince eut de grandes traverses de toutes parts, voire de son beau pere dom Pedro de Toledo, qui eust bien voulu luy faire perdre son estat s'il eust peu; dont j'en parle ailleurs.

En fin, la fortune qu'il avoit trouvée si bonne par son ascendant, luy continua si bien sa compaignie, que de trois grandes republiques il en fit et en composa une seule principauté et souveraineté qui est Florence, qui s'est faict craindre, aymer et rechercher des plus grands de la chrestienté. Sienne, ville imperiale, composée de très braves et vaillans gens de cœur et de guerre, citadins et gentils hommes, ploye soubs luy maintenant, et se mocque de l'empereur et de son empire, et la luy detient à sa barbe; et Pise, ceste brave republique, dis-je, qui a faict trembler par ses vaisseaux et armes le levant et ses voisins aussi, jusques à avoir possedé le royaume de Sardaigne; aussi disoit on le temps passé, Paris en France, Milan en Lombardie, Rome en Italie, et Pise en Toscane. Voilà doncques toutes ces trois belles et florissantes republiques à rien; jadis subjectes qu'à elles mesmes, leurs libertés sont soubs le joug et les lois de ce grand prince Cosme, qui, par ses valeurs, vertus, merites et sages conduictes, fut prononcé par le pape Pie quinte grand duc, comme j'ay dict, et avec juste tiltre, occupant et tenant si beaux pays, grandes et quasy royalles places et très opulentes; si qu'on dict son revenu avoir monté à plus de deux millions d'or, sans un grand tresor et infiny qu'il laissa à messieurs ses enfans, très grands et habiles personnages, les deux aisnés heritiers l'un par la mort du premier, qui est le grand duc d'aujourd'huy, que l'on tient pour un très grand et sage homme d'estat, qui poursuit les erres, exemples et enseignemens de son pere, lequel faut dire, tant qu'il a vescu, avoir faict tousjours de belles choses et pour la chrestienté et pour le service de l'empereur; ainsy qu'il envoya un beau secours de huict cens chevaux conduicts par ce brave Astolphe Baillon au marquis del Gouast pour la battaille de Cerizolles, et encor après il en envoya un autre beau pour la guerre d'Allemaigne; assista aussi de tout ce qu'il estoit possible le marquis de Marignan pour le siege de Sienne, et principalement de vivres; si que l'armée n'y eut grande necessité. Et s'il y eust peu assister de sa personne il ne desiroit autre chose; s'il eust peu par son absence estre asseuré d'ailleurs de son estat de Florence, il n'y eust pas failly, car il avoit le cœur très valeureux.

Lorsque Barberousse tourna de Provence avec son armée, et qu'il voulut mettre pied à terre (comme de faict il le fit et commançoit à piller et ravager la Toscane par les saccagemens et bruslemens de Talamone[1], de Port Hercule, et qu'il estoit près d'achever par la prise d'Orbitelle), ce brave prince y envoya un fort beau secours de cavallerie et infanterie conduicte par ce brave et vaillant capitaine le segnor Vitelly, qui s'y jetta determinement dedans pour la desfendre, tant contre ledict Barberousse que contre les Strozziens conduicts par Leon Strozze, despuis prieur de Capoue, donné par le roy François audict Barberousse pour coadjuteur, et despuis ambassadeur vers Solyman. Ce beau secours les estonna si bien, et mesmes ceste belle cavallerie tousjours costoyant la mer, que ledict corsaire fit retirer ses gens en galleres et faire voille; de sorte que, sans ceste belle prevoyance et belles forces de ce grand duc, ne faut point doubter que toute la coste de Toscane, voire plus advant, ne fust estée au sac et au feu.

Ce n'est pas ceste fois seulement qu'il fit la guerre aux infidelles, mais d'un sainct zele l'a continuée; si bien qu'il a tousjours entretenu sept ou huict galeres, et bien armées de gens, de vivres et toutes choses necessaires pour un bon armement de mer, allant tousjours en cours et faisant tousjours prises; de sorte que les corsaires les ont autant redoubtés qu'aucunes de la mer après celles[2] de Malte. Et pour mieux les armer, il erigea un très beau et sainct ordre de chevaliers de sainct Estienne, desdiés et destinés pour ceste guerre ordinaire des infidelles, et leur en donna de fort belles commanderies et pensions, qui les entretenoient fort bien. Grande obligation certes que la chrestienté luy en doit et à sa mémoire pour jamais! ce que continue M. le grand duc son fils aujourd'huy. De plus, il avoit un gallion des plus beaux, des mieux armés que j'en aye jamais veu, qu'il

[1] Talemone, port de Toscane.

[2] Le réviseur a retranché l'épithète de braves : « Celles braves de Malte. »

envoyoit tous les ans en Levant, sans crainte d'aucunes galleres qui l'ayent attaqué, ou qu'il ne s'en soit bien desfendu et eschappé; car il y avoit dedans plus de deux cens pieces d'artillerie. Je l'ay veu comparable à celuy de Malte, que j'ay veu aussi très beau certes, grand et très bien equippé.

Or, c'est assez parlé de ce grand prince. Après sa mort, le roy Henry III et la reine sa mere luy firent faire de somptueuses obseques, et pareil service à Nostre Dame de Paris comme si ce fust esté à un roy estranger (j'estois lors à la cour), qu'aucuns plaignirent fort, et d'autres non; mais pourtant tous esgalement ne se pouvoient garder de le louer à toute extremité, et le dire un très grand personnage en toutes façons, et qui avoit acquis un grand bien et honneur en sa vie, sans y avoir faict aucune faulte

XLVI.

DOM PEDRO DE TOLEDO.

Puisque j'ay nommé cy devant dom Pedro de Toledo, il en faut un peu parler et le louer; car ç'a esté un très grand homme d'estat, d'affaires, de conduicte, très sage et très advisé: aussi l'empereur Charles le laissa en Espaigne, lors qu'il s'alla faire couronner à Bouloigne pour gouverneur, où il s'y comporta certes plus modestement, dict-on, que M. de Chicvres; car, durant sa charge, il n'y arriva nulle revolte ny sedition, bien qu'on le tinst pour brouillon, remuant, et si fort attentif au bien de son maistre, qu'il fermoit les yeux à tout, pourveu qu'il le peust servir et agrandir jusques à n'espargner ses gendres le prince de Salerne et ce grand Cosme; l'ay-je ainsy ouy dire à Naples et à Florence.

Il voulut eriger une inquisition à Naples, qui cuyda estre cause de grandes revoltes, de sorte que j'ay ouy dire à Naples et à Rome que si pour lors il y eust eu un ambassadeur d'espée capitaine au lieu de M. de Morvillier, on eust esbranlé le royaume, de mesmes que fut l'estat de Sienne, M. le mareschal de Termes estant pour lors à Rome et en Italie. J'en parle ailleurs. Car ce joug d'inquisition estoit insupportable, tant pour estre nouveau que pour estre fascheux bien fort. Il fut aussi cause de la sedition et revolte de Sienne: car il vouloit tout avoir pour son maistre, voire Florence s'il eust peu. Et s'il n'eust fait faire la citadelle dedans Sienne, les Siennois se fussent mieux comportés et n'eussent eslevé les armes. Aussi travailla-il fort pour la remettre à son obeyssance; mais sur ces entremises il y mourut. Je ne diray point comment, car on en parle fort diversement.

Il demeura visce-roy dans Naples plus de douze à treize ans, la gouvernant très sagement, et la decorant de ceste belle estrade de Tolede et des beaux bastimens que l'on y void pour aujourd'huy. Ce n'est pas tout de bien gouverner en temps et lieu paisible; mais il la preserva fort bien contre les dangers et guerres, ainsy qu'il fit fort bien lors que Barberousse retourna de Provence. Il fit semblant d'en vouloir ravager les costes du royaume; mesmes qu'il avoit desjà assiegé Pussol, qu'il eust pris facilement, y ayant faict descendre et poser son artillerie par Salec, brave et vaillant corsaire, qui avoit bravement commandé dans La Gollette; mais par la valeur et la bonne conduicte dudict dom Pedro, qui y estoit en personne avec de belles forces, et mesmes de cheval, il en deslogea bien viste, non sans avoir porté dommage aux costes et à quelques petites islettes qu'on avoit laissé comme abandonnées, et sur tout la pauvre isle de Lipary, dont il emmena plus de sept mille ames prisonieres; et les vestiges en paroissent encor, car c'est une très pauvre isle et miserable habitation. Tant y a qu'à ce dom Pedro bien luy servit d'estre là prudent et valeureux; car le royaume en eust bien paty.

Ceste race de Toledo a de long temps esté tousjours très brave. Ils furent trois freres: dom Garcie, qui fut lieutenant du roy Ferdinand, et fut tué à Gerbes; le second fut dom Jouan de Toledo, cardinal et archevesque de Sainct Jacques; le tiers fut dom Pedro de Toledo dont nous parlons.

Ceux de ceste maison et ceux de Mendozze ont esté long temps en querelles et guerres, tous très braves et vaillans, qui ne se devoient rien les uns les autres, et ont bien faict mourir des hommes pour leurs partialités. J'ay veu la place d'Alve, d'où ils sont sortis; c'est un chasteau ancien et assis sur un hault, qui ne paroist

pas pourtant avoir si belle monstre que l'on diroit bien. Elle est sur le grand chemin des postes allant de Medino del Campo en Portugal. Ainsy que j'estois à la poste, changeant de chevaux, me vint accoster un grand jeune homme de l'aage de trente ans, maigre et esclandre [1]. Luy ayant demandé qu'il estoit, il me respondit qu'il estoit au duc d'Albe; et luy demandant dequoy il le servoit, et s'il estoit l'un des estaffiers, il me respondit : *Non, Señor, mas soy su correo à pie* [2]. Quelle gloire! ne voulant proferer qu'il fust son lacquais, ny son valet à pied, ni estaffier, mais courier de pied (je ne m'estois jamais desjuné de ce mot); et puis entrant plus advant en propos, il me dict qu'il estoit Gascon, près d'Agen, me parlant espaignol mieux que s'il fust esté naturel; et me monstrant ce chasteau fort eslevé, il me dict : « Bien que ce chasteau n'aye « pas la marque comme ces beaux chasteaux de « France, toutesfois les braves hommes et ca« pitaines qui sont sortis de là marquent plus « par leurs beaux faicts et valeurs que tous les « plus beaux marbres et belles pierres que l'on « y eust sceu mettre. » Il m'en conta prou. Et en fus quicte en luy donnant un escu d'or qu'il me demanda fort privement, pour l'amour de la patrie. Pour fin, ce grand nom et race de Tolede a esté si bien illustrée par les hauts faicts qu'ont mené ceux qui en sont sortis, qu'à jamais il en sera memoire.

Ce dom Pedro laissa après luy dom Garcie de Toledo, grand homme certes, dont je parle ailleurs en son lieu. Il laissa aussi trois belles et très honnestes dames de filles, l'une, donne Leonor de Toledo, très habile femme et pleine de bonnes vertus. Il se lit et se dict que ce grand Cosme, voulant pretendre d'espouser madame Marguerite, veufve d'Alexandre de Medicis, la demanda à l'empereur, qui la luy refusa pour en gratifier le pape Paul III, et la donner à son petit fils Octavio. Puis il demanda audict pape sa petite arriere fille, la signora Victoria, qui la luy refusa, disant que les affaires de Rome et de Toscane ne se pourroient jamais bien accorder. En fin, par une brave et gentille ruse florentine, il pria ledict empereur de luy donner une femme de sa main pour avoir lignée; lequel luy donna fort liberalement, et comme luy sçachant bon gré de ceste belle requeste, ceste honneste dame donne Leonor de Toledo, sortie d'une des grandes maisons d'Espaigne, et bien à luy convenante pour ses vertus et merites.

L'autre fille, je ne sçay où elle fut mariée; mais Marie de Toledo fut la princesse de Salerne, tant renommée par sa beauté, que qui eust esté à Naples, en ayant veu toutes les belles singularités qui sont là, et n'eust veu ladicte princesse, il n'avoit rien veu, disoit-on pour lors; de sorte que c'estoit un beau couple d'elle et de son mary, lequel j'ay veu très beau prince : et falloit bien dire qu'il eust eu du mescontentement et mauvais traictement, fust de son beau pere ou de l'empereur, qui le pousserent et despiterent à laisser ceste belle femme, pour se bannir d'elle et du beau sejour de sa patrie. Ils en firent l'un et l'autre de très grands deuils de leurs separations, sans pourtant se pouvoir jamais rejoindre. Le prince fit une chanson de complainte qui commançoit :

Ohi me! que yo no pensaba de partirme [1].

Laquelle j'ay veu chanter long temps en Italie et en France; et une autre espaignolle qui disoit :

Ya pasò el tiempo que era enamorado,
Ya pasò mi gloria, ya pasò mi ventura,
Y ha llegedo la hora de mi sepultura [2].

En toutes ces chansons douloureuses, il faisoit bien parestre ses mescontentemens, tristesses et repentances d'avoir laissé si belle femme, de laquelle il ne devoit jamais se separer [3], ny aussi avoir quicté ses biens et terres pour venir pauvre en France, n'ayant pas dequoy se faire enterrer. Il fallut que la seconde femme qu'il espousa en Avignon pour son plaisir (qu'on appelloit la belle Philopine), mandiast à la cour, lors estant à Paris, et en la chambre de la reyne, comme je vis, pour son enterrement; et un chascun y contribuoit. M. Maisonfleur, gallant gentilhomme et très parfaict, en faisoit la queste; car il estoit huguenot et elle aussi, et pour charité de frere

[1] Décharné ou efflanqué.
[2] Non, monsieur; mais je suis son coureur.

[1] Malheur à moi! je ne pensois pas à partir.
[2] Déjà a passé le temps où j'étois épris d'amour; déjà a passé ma gloire; déjà a passé mon bonheur; et est arrivée l'heure de ma mort.
[3] Le manuscrit ajoute : « Puisque le proverbe ancien dit : Plus retient c... que

à sœur : on fit aussi rafler un poignard qui estoit au pauvre trespassé, fort riche et decoré de force pierreries et belles turquoises, qui valloit plus de cinq cens escus, et ne fut raflé que pour cent. Grande pitié certes, et bel exemple pour ceux qui se bannissent et se perdent ainsy mal à propos !

Et certes cedict prince avoit tout plein de belles vertus et valeurs. Il se comporta bravement à la battaille de Cerizolles, car le marquis del Guast l'ayant placé en sa place de battaille avec sa troupe de huict cens chevaux qu'il avoit amenés de Naples, et commandé qu'il ne bougeast de là sans son exprès commandement qu'il luy diroit ou manderoit de marcher et d'attaquer ; mais ledict marquis s'estant oublié de luy mander, ou qu'il fust transporté en son esprit de son mal qu'il voyoit, ou que de bonne heure il partist, laissa son homme là, qui pourtant ne bougea, et fit tousjours halte et bonne contenance jusqu'à ce qu'il vist le desordre, et quasy l'achevement de la battaille, et se retira sain et en bon ordre; Dieu mercy qu'il ne fut attaqué, comme dict le discours de la battaille.

C'est une belle question que j'ay veu desbattre, sçavoir si l'on ne doit point partir ny s'esbranler sans congé, bien qu'on en voye le besoing. Les uns tiennent le *pro*, les autres le *contra*. Un nepveu de Charles de Lanoy en fit de mesmes à la battaille de Pavye, dont d'aucuns fut loué, et d'autres mesprisé; car c'est comme un secours de reserve. Ceste fermeté et halte servit bien après audict marquis : car bientost après ceste troupe luy ayda, avec d'autre cavallerie ramassée, à faire un gros qui servit fort à rompre et desfaire les forces du sieur de Strozze et du duc de Somme, et les empescher par deux fois de se joindre avec celles de M. d'Anguien : où ledict marquis fit un acte fort genereux ; car ledict duc de Somme y ayant esté pris prisonnier, il le fit aussi tost esvader soubs main, se doubtant bien que l'empereur luy eust faict mauvais party, et aussi qu'il estoit son parent.

De ce duc de Somme j'en parle ailleurs pour avoir esté un brave et vaillant capitaine, et très loyal François; car, pour avoir esté tel, il vesquit et mourut pauvre en France, comme les autres.

Il n'y eut que le seigneur Julles Brancasso qui s'advisa de bonne heure. Après avoir traisné l'esguillette en France, nacquetté les tresoriers de l'espargne sur quelque chetive pension qu'on luy donnoit, dont il en estoit payé à demy, comme je l'ay veu, il fit requerir dom Joan d'Austrie de sa grace au roy d'Espaigne, qui la luy donna; et, s'estant retiré à Naples, il se mit si bien en grace avec dom Joan pour les belles et bonnes parties qui estoient en luy, qu'il paracheva ses jours plus heureusement que les autres bannys.

Je ne parle point du duc d'Atrie, de ceste grande ancienne maison d'Agua-Viva : car, par le moyen de son beau pere, le prince de Melfe, il fut bien ; non pas tant qu'il meritoit, car c'estoit un fort honneste seigneur; et laissa de luy deux fort belles et honnestes filles : l'une fut religieuse; l'autre fut madamoyselle d'Atrie, long temps nourrie fille à la cour de la reyne mere et reyne de Navarre, qui l'aymoient et l'assistoient bien tousjours. Elle fut l'une des honnestes, belles et sages, des meilleures et des plus devotes de la cour, et qui, par sa bonté et douceur, se faisoit autant aymer et honorer : et puis espousa M. le comte de Chasteau-Vilain, qui avoit de beaux et grands moyens, et luy en laissa après sa mort, avec d'honnestes enfans, tant fils que filles; et demeura veufve fort jeune sans se vouloir remarier, s'adonnant du tout aux devotions et à servir Dieu quasy ordinairement, et à la belle instruction de ses enfans. Belle vertu certes à qui la peut ainsy exercer ! C'est assez demeuré en ceste digression; car je pense en avoir touché quelque mot ailleurs : je ne puis me souvenir de tout. Retournons au grand chemin.

XLVII.

ANDRÉ DORIA.

Or, si l'empereur a eu de grands hommes et bons capitaines sur terre, il en a eu aussi de très bons sur mer, desquels il faut un peu parler; comme André Doria, lequel au commancement fut au service du roy de France, et le servit très bien et très fidelement : et, tant qu'il le servit, le roy estoit maistre de la mer, aussi bien que l'empereur despuis, voire

mieux ; car, qui n'est seigneur de Gennes et maistre de la mer, ne peut guieres bien dominer l'Italie.

Ce que je dis une fois au feu roy Charles, moy indigne, me faisant raconter combien de galeres j'avois veu au roy d'Espaigne à la conqueste du Pignon de Belys d'où je venois de frais. Je luy en contay un grand nombre jusques à cent, et qu'il les faisoit bien plus beau voir toutes ensemble en si grande et belle quantité que ces quinze galeres qu'il avoit seulement pour lors. «Et qu'en ferois-je de tant, me dict-«il ? N'en ay-je pas à ceste heure prou, d'au-«tant que je ne fais poinct la guerre contre «l'estranger, que j'en ay assez pour garder mes «costes, et que je n'ay non plus la guerre con-«tre le Turc, mon confederé comme le roy «d'Espaigne ?» Je luy respondis : «Il est vray, «Sire; mais pourtant vous en seriez plus re-«doubté, aussi bien par mer comme vous estes «par terre : et si les roys vos predecesseurs «eussent faict cas de la marine comme de la «terre, possible auriez-vous encor Gennes, «l'estat de Milan et le royaume de Naples; les-«quels estats l'Espaignol a conservés plustost «par les moyens de la mer que de la terre.» M. le chevalier de Sceve, despuis grand-prieur de Champaigne, estant là present, prit la parolle, et dict : «Sire, Branthome vous dict vray;» et puis alla sur ce subject fort bravement discourir, comme il estoit un très habile et grand discoureur, et qui avoit veu et battu les mers et costes de Levant.

Voylà donc que sert l'estat de la marine à la France. Si bien que, si le sieur André Doria ne se fust desparty mal content du roy, Naples estoit à nous : mais le roy l'alla mescontenter et luy oster la charge et generalité de ses galeres, pour la donner à un homme qui ne sçavoit que c'estoit qu'une mer, un port et une galere, non pas une fuste, qui estoit M. de Barbezieux, lequel certainement estoit un bon homme de guerre et bon capitaine pour la terre, mais il y a difference de la guerre de mer et de terre.

André Doria avoit le cœur grand. Se voyant ainsy mal traicté, changea de party : et ainsy que le roy luy eut envoyé demander les prisonniers qui avoient esté pris au combat naval de Naples par Philippin Doria, et sur son mescontentement s'estant laissé gaigner au marquis del Gouast et autres prisonniers, (que c'est que le vainqueur se laisse aller aux parolles et persuasions du vaincu !) luy manda qu'il luy en avoit assez donné, et qu'il se contentast de luy avoir donné le prince d'Orange qu'il avoit pris à Portefin en tournant d'Espaigne, et Hugues de Montcada, sans luy en avoir donné une seule rescompense de rançon, et que c'estoit assez. On dict que le roy fut fort irrité de ceste response, et fasché de la revolte de cet homme : et pour ce, il l'amadoua de belles parolles et promesses, pensant le rapaiser et rappeller, s'il eust peu, et, estant en son pouvoir, luy faire trencher la teste, comme l'on fit au capitaine Jonas quelque peu de temps après. Il luy renvoya son ordre, et luy va faire revolter Gennes et la luy envahir si bien, que, pour tel bienfaict, la ville luy erigea une statue de marbre fort superbe au mitan de la place, en luy donnant le titre de pere de la patrie.

Oncques puis les affaires de la marine n'allerent bien pour le roy François : et au lieu qu'auparavant, par l'assistance et valeur dudict seigneur André, le roy estoit quasy maistre de la mer, il ne le fut plus, jusques à ce qu'il luy fallut emprunter et appeler les forces du grand sultan Solyman, comme on a veu ; ce qui luy redonda à reproche, d'appeler un chien pour desfaire le chrestien, disoit-on lors : au lieu qu'auparavant de chrestien à chrestien la guerre s'en faisoit beaucoup plus douce et honneste. Si ne sçauroit-on blasmer[1] le roy que l'alliance avec le Turc aye faict de grands maux à la chrestienté, mais du bien : car quand il n'y en auroit d'autre que d'avoir conservé le sainct sepulchre et l'eglise latine de Jerusalem, que le grand sultan voulut faire une fois du tout abattre, ruyner, et en abolir et deffendre les vœus qui s'y font tous les ans ; ce que le roy empescha par ses prieres, solicitations et ambassades; dont c'est un très grand et signalé service pour toute la chrestienté.

Il y a eu trois renegats[2] en France, qui luy ont bien porté du dommage, feu M. de Bourbon, Hieronimo Moron, et le seigneur André Doria. Aucuns y ont mis le prince d'Orange,

[1] Le manuscrit dit : «Tant blasmer.»

[2] Le réviseur a voulu faire de l'esprit, et a substitué au mot renégat «l'expression de tourneurs de casaque.»

mal à propos pourtant, car ce fut la faulte du roy qui ne se servit de luy, comme j'ay dict ailleurs. Aussi le roy François le disoit. Les fruicts s'en sont apparus, sans que je les die.

Lors que l'empereur et le roy François s'entrevirent à Aigues Mortes. le roy alla en la gallere de l'empereur, qui estoit la capitainesse d'André Doria. L'empereur pria le roy de le voir pour l'amour de luy, et luy faire bonne chere; ce que le roy fit très volontiers, en luy demandant comment il se portoit, ne parlant nullement du passé, et luy dict de plus devant l'empereur (comme j'ay ouy dire à aucuns vieux): « Seigneur André, il faut que l'empereur mon « frere et moy fassions une reconciliation eter« nelle, et que nous fassions une belle armée de « mer pour ruyner le Turc; et vous en serez le « general de tous deux; » ce que l'empereur trouva très bon.

De plus j'ay ouy dire, mais je ne le tiens pas pour vray, que le seigneur André dict à l'empereur à l'oreille, s'il vouloit qu'il fist lever l'ancre et faire voile et force à ses forçats, et par ce moyen mettre fin à la guerre : ce que l'empereur refusa et detesta. Je croy que c'est un conte faict à plaisir. Et ceux qui l'ont trouvé l'ont voulu faire sur le patron du lieutenant du jeune Pompée, qui luy vint dire à l'oreille, lors qu'il donnoit à souper au triumvirat dans sa gallere : « Veux-tu que je te fasse, dict-il, monar« que du monde, et que je rompe la guerre? » A quoy Pompée respondit que cela se devoit faire avant le dire. Pompée fut un sot d'avoir refusé ce party, dont il s'en fust mieux trouvé toute sa vie. Aussi à trompeur trompeur et demy, et de payen à payen et demy n'y a mal, mais non de chrestien à chrestien. Voylà pourquoy l'empereur fit là un traict d'un grand qui craignoit son Dieu, bien contre son naturel et de plusieurs grands quand il y va de leur ambition.

Or, qui voudroit escrire les faicts dudict André, il faudroit qu'il allast ès mers de Levant et de Barbarie, voire à nos mers, et en prendre des memoires; lesquelles toutes raisonnent de ses plus notables actes et victoires qu'il a eu sur les ennemys de la foy; comme à La Golette, à Coron, à Modon, à Alger en Barbarie, en la prise de la ville d'Affrique, et plusieurs autres lieux. Si dict on pourtant qu'il entreprit un peu soudainement sur Affrique, ny sans l'avoir bien recognue. Et ne faut point doubter, sans le bon secours et assistance de dom Juan de Vega, pour lors gouverneur de la Sicille, et dom Garcie de Toledo, avecques tant de braves maistres de camp, capitaines et soldats espaignols, italiens et chevaliers de Malte, à grand peine l'eust-il prise, car il fallut que luy mesme allast en Sicille querir vivres et munitions de guerre, cependant que les autres travailloient. En fin la ville fut prise de force, où ces braves Espaignols et chevaliers de Malte combattirent selon leur valeur accoustumée. Aussi y perdirent-ils beaucoup de gens de bien et de valeur, dont ce fut un très grand dommage. L'ayant prise il se mit à la chasse pour Dragut, qu'il faillit, ainsy que je diray.

Il receut un peu de blasme à Sainte Maure et autres lieux. Paulo Jovio en parle, et mesmes le soubçonna-on qu'il avoit quelque sourde intelligence avec Barberousse, comme corsaire à corsaire; et aussi comme disoit lors l'Espaignol : *Corsario à corsario, no hay que ganar que los barilles de agua;* c'est-à-dire : « Corsaire « à corsaire, n'y a rien à gaigner que les barils « d'eau. » Ainsy que Barberousse luy en rendoit la pareille, comme il fit au voyage de Provence et prise de Nice, lequel s'estant retiré à Antibe, et André Doria avec le marquis del Gouast à Villefranche, ayant perdu quatre galleres des siennes par tormente qui donnerent à travers, ledict Barberousse fut prié et reprié par le capitaine Poulin d'aller attaquer ledict André, et que jamais n'y fit meilleur : faisant bonne mine et semblant de s'equiper et y vouloir aller n'y alla point du tout, s'excusant sur le vent de siroc et sur quelques perils qu'il disoit mieux voir de ses yeux clairs et fort pratiques que les autres qui luy en parloient et l'en pressoient. Mais c'estoit qu'il n'y avoit volonté; et, comme disent les histoires et les gens de guerre et mariniers de ces temps, par mocquerie, qu'il n'estoit raisonnable que Barberousse fist mal à André Doria, comme estant son frère et allié à sauveté mutuelle, par convenance et secret accord de corsaire à corsaire, et qu'en bonne et juste foy, il falloit qu'il lui rendist la gracieuseté qu'il avoit receu de luy près de Hipponne quelques années advant. Tant y a pourtant que ce grand capitaine André Doria, lors qu'il a fallu combattre et monstrer sa valeur, il y a tousjours bien faict, nonobs-

tant quelques petites fautes legeres qu'on luy puisse imputer, qu'on peut voir dans les histoires de ces temps.

Il a esté très bien servy et assisté de ses parens, comme de ce Philipin Doria et Anthonio Doria, et de Cigalle et de plusieurs bons capitaines de mer. Ce sont aussi les bons capitaines et les vaillans soldats qui cueyllent les palmes et les donnent aux grands chefs et generaux ; car un seul ne peut pas combattre tout le monde.

Au voyage de La Golette, dans sa gallere generale, qui n'estoit que quatriesme, dont on faisoit alors grand cas, où il portoit l'empereur, il avoit mis en son estendart general pour devise, une estoille à rayons, environnée de plusieurs traits et fleches, en signe d'invoquer la conduite, l'adresse et la puissance de Dieu, avecques ces mots : *Vias tuas, Domine, demonstra mihi*, ainsy que les trois roys s'y gouvernerent.

Le combat que fit Philipin Doria devant Naples est si beau et si grand, que, quand il n'en auroit faict d'autres en sa vie que celuy, il en est à jamais comblé de gloire et de louanges. Car en fin un beau combat, bien signalé, bien sanglant, bien combattu et bien desmeslé comme celuy là, vaut plus que cent petits combats, desfaictes et rencontres que j'ay veu louer quelquefois parmy nos gens de guerre, qui n'en valent pas le parler. Paulo Jovio raconte bien cestuy là, auquel le traict fut beau et rusé que ledict Philipin fit, lorsqu'il osta de sa battaille deux galleres, comme d'un secours de reserve, et les jetta en plaine mer : lesquelles, par son conseil et commandement, adviserent longtemps le jeu jouer ; et puis, tout à coup, vindrent toutes fraisches donner sur les galleres espaignolles qui n'en pouvoient plus et estoient à demy vaincues du grand combat qui avoit esté rendu, qu'en un rien elles furent emportées et raffiées : si que l'on dict, sans ces galleres du secours, la victoire demeuroit doubteuse. Ce Philipin y acquit là un grand honneur.

Il pouvoit avoir apris ceste ruse d'un pareil traict et combat que les Gennois, quelques six vingts ans advant, ses compatriotes, donnerent à ce grand Alfonce, roy de Naples, lorsqu'ils le desfirent et toute son armée s'en retournant à sa conqueste de Naples, et qu'ils le prirent prisonnier avec tous les grands seigneurs et capitaines de son armée. Car ayant osté et jetté de leur gros trois grandes naufs qui estoient de l'arriere garde, en forme de secours de reserve, pour faire semblant de fuyr, et s'estant retirés vers le midy, vindrent tout à coup fondre sur les deux principales naufs d'Alfonce, qu'ils desfirent, et rendirent du tout la victoire entiere.

Or, ce combat faict de Philipin Doria, M. de Lautrec voulut avoir les prisonniers; mais il les luy desnia, et s'osta de là, et s'en alla à Gennes les mener à son oncle André Doria : à quoy il y eut du tort d'un costé et d'autre, d'autant que Philipin avoit faict le combat par le moyen des gens de guerre que M. de Lautrec luy avoit donnés, sans lesquels il n'eust peu gaigner la battaille. De l'autre costé, M. de Lautrec les vouloit tous avoir où il n'y avoit pas de raison : mais et l'un et l'autre devoient partager comme bons freres alliés; et l'un, selon ses gens donnés, en devoit avoir, et l'autre, selon ses galleres, en devoit aussi avoir. Et, par faulte de s'entendre bien, ils furent en ceste discorde : aussy que M. de Lautrec estoit trop haut à la main, et qu'il vouloit imperier trop outre-cuidemment. Tout cela luy cousta bon, car il luy cousta la vie, qu'il perdit devant Naples (comme je le dis en sa vie), et à nous la perte de ce royaume et la ruyne de nostre armée. Si l'on n'eust mescontenté ce grand personnage, André Doria, comme l'on ne devoit (aussi le roy François s'en repentit cent fois), les belles conquestes et victoires qu'a faict et gaigné ce grand capitaine pour l'empereur se fussent faictes pour nous; mais nous ne sçavons pas gaigner les hommes, ny entretenir quand nous les avons.

Il ne faut doubter que si ce vaillant capitaine n'eust eu en barbe Barberousse et Dragut, qu'il n'eust faict des choses très esmerveillables. Dieu le punit pour avoir donné la liberté à Dragut pour trois mille escus; car il luy fit fort la guerre après que l'armée turquesque eut pris Tripoly, l'isle du Goze, et saccagé l'isle de Malte, et qu'elle vint vers la Sicille et eut passé par le Far de Messine, pillé et saccagé Regge et force autres places, villes et chasteaux et bourgades, et venue jusques devant les chasteaux de Naples tirer cannonades, et tout par la valeur de Dragut qui menoit l'avant garde. André Doria, venant de Gennes avec trente six galleres pour secourir Naples, qui crioit France, par la

faveur du prince de Salerne qui s'estoit revolté, Dragut le chargea et luy donna la chasse, et luy prit cinq de ces galleres chargées de gens de guerre, mesmes d'Allemans que conduisoit Aliprand Madruzze, jeune homme, fils de celuy que j'ay dict cy devant, et nepveu du cardinal de Trente, là où il mourut fort regretté de l'empereur. Il y avoit aussi force platines et saumons d'argent à battre monnoye à Naples pour la solde des soldats qui venoient d'Espaigne. Outre cela il en fut mis deux à fond ; et fallut que André Doria se sauvast à l'Elbe.

Voylà comment il en prit audict André Doria, duquel c'est assez parlé ; car Paulo Jovio ne l'a point nullement oublié dans son histoire, car il en faict plusieurs et divers et fort beaux discours ; mesmes n'oublie ce beau combat devant Naples ; lequel certes il descrit très bien, et en dict de gentilles particularités et fort agreables, jusques à nommer les galleres nom par nom, tant françoises que espaignolles, que j'ay veu aussi dans l'histoire espaignolle.

Si diray-je encor ce mot de luy. Un des bons et grands services que fit jamais André Doria à la chrestienté et à l'empereur, fut quand Solyman vint devant Vienne la premiere fois ; et l'empereur allant à l'encontre avec ses forces, André Doria s'advisa de son costé, comme admiral et general des galleres imperiales, pour faire desmordre et retirer le grand seigneur, d'aller en Grece avecques une armée navale attaquer l'admiral Bassa, general de mer du grand seigneur, qui aussi avoit une belle armée ; mais voyant venir André Doria ne l'osa, attendre, et se retira, bien qu'il fust le plus fort ; surquoy André Doria, prenant l'occasion, s'en alla assieger et prendre Coron et Patras ; dont les nouvelles en estant venues au grand seigneur, et en ayant pris l'alarme, desmordit Vienne et tira en Contantinoble. Ainsy fit le brave Scipion contre Annibal et les Carthaginois, car, comme j'ay ouy dire à de grands capitaines, il n'y a rien qui rompe l'entreprise de son ennemy que de l'aller voir chez luy. Voylà donc le bon service que ce grand prince Doria fit à la chrestienté et sur tout à l'Allemaigne, qui possible s'en fust trouvée de l'escot.

Certes, il faut donner ceste gloire à ce prince André Doria d'avoir esté un des grands capitaines de la mer qui ayent esté, il y a possible, de memoire d'homme, voire trouvé dans nos histoires. Aussy estoit-il très bien assisté de ses nepveux et parens, comme j'ay dict, de ce brave Philipin Doria, dont j'ay parlé, et de Jeannetin Doria, qu'on a de son temps veu le plus diligent capitaine de mer qu'on eust sceu voir ; car, aussi tost songé et resolu de son affaire, aussi tost executé ; ainsy qu'il fit en l'envitaillement de Parpignan, sans lequel la ville estoit prise, ayant esté recongnue, blocquée et assiegée que l'on ne s'en doubtoit nullement ; mesmes l'empereur. Quand le marquis del Gouast luy manda en Espaigne qu'il advisast à soy et se donnast bien garde de sa frontiere de pardelà, car y avoit quelque entreprise, l'empereur se mocquant de cet advis luy manda qu'il se souciast tant seulement de garder bien son gouvernement', que de son costé il garderoit bien ses Espaignes. Nonobstant cela, ledict marquis, en conferant avec le prince Doria, despescha ledict Jannetin Doria, qui, avec ses galleres, aussi tost envitailla ledict Parpignan de toutes munitions de guerre, sans lesquelles la ville estoit prise ; et l'empereur bien esbahy quand il y vist le siege devant, contre son opinion, et bien ayse et bien obligé audict marquis et Jeannetin d'avoir si bien secouru ceste place.

Il fut de mesmes très diligent quand il secourut Saint Florent en Corsegue. Il fit très bien lors que l'empereur fut devant Alger. Estant une grosse escarmouche attaquée par une grande saillie que firent ceux de la ville sur les Espaignols le long de la marine, luy, avec sa gallere capitainesse qui se nommoit *la Temperance*, favorisa si bien nos gens, en costoyant la mer et tirant aux ennemys force canonades en despit de celles de la ville, que sans elles les chrestiens ce coup-là estoient fort mal menés, tant le tout leur estoit contraire ; et se retirerent à leur aise ; dont il en fut très loué de l'empereur et d'un chascun de l'armée. Ceste gallere *Temperance* estoit l'une et la principalle des quatre que les Venitiens perdirent dans leur goulfe, que ce brave Dragut quelque temps advant leur avoit prise à leur barbe ; mais quelque temps après Dragut la perdit. Ledict Jannetin s'en servit pour sa capitainesse. Je l'ay ainsy ouy conter à aucuns vieux mariniers à Gennes, et les histoires espaignolles et italiennes en ont aussi escrit.

Pour fin, ce grand capitaine André Doria est mort fort vieux. On luy donnoit près de quatre vingt-dix ans ou plus[1] lors qu'il mourut, tousjours en très bon sens; et le faisoit très bon ouyr discourir de son temps et des guerres passées, comme je l'ay veu.

XLVIII.

JEHAN-ANDRÉ DORIA.

Il a laissé après luy un digne successeur à ses biens, à ses vertus et à ses valeurs, qui est le seigneur Jehan André Doria, lequel tient auprès du roy d'Espaigne le mesme grade de son general d'armée de mer, comme faisoit son ayeul à l'endroit de l'empereur. Il est très brave, et vaillant, et brusq; jamais il ne refusa combat, comme j'ay ouy dire à plusieurs de ses capitaines, soldats et mariniers. Il prit le Pignon de Bellys en Barbarie, qui estoit une rocque inexpugnable.

XLIX.

DOM GARCYE DE TOLEDO.

Dom Garcye de Toledo y servit beaucoup, qui estoit visce-roy de Sicille, et qui commandoit, et qui a esté un très bon et sage capitaine. Encor qu'il fust long et lent, ce disoit-on, et de fort petite complexion, maladif et tourmenté des gouttes, si est-ce neanmoins qu'il a bien secouru la chrestienté. Il assista fort bien à la prise de la ville d'Affrique, et fut celuy qui s'advisa, pour faire la batterie de mer, de desarmer deux galeres et les lier et joindre ensemble, et avec force tables et aix dessus bien aplanis, où il fit mettre quatre canons en batterie qui furent en partie cause du gaing de la place, avec la batterie de terre et le brave assaut que les capitaines et soldats espaignols et italiens avec les chevaliers donnerent. Après dom Juan de Vega, pour lors visce-roy de Sicille, dom Garcie eut sa place, tant pour l'amour de sa valeur que pour l'amour de la grand maison d'où il estoit, fils de Pedro de Toledo. Il a tousjours bien faict en sa charge et par tout où il s'est trouvé; aussy estoit-il de très bon haras. Il prit la ville de Bellys et le Pignon; il secourut Malte par deux fois; et surtout il s'entendoit très bien avec le seigneur André Doria, qui avoit la charge de la mer, et qui vint bravement et resolu au premier secours de Malte, pour combattre l'armée turquesque si elle n'eust bougé de bonne heure; car il estoit très vaillant, comme j'ay dict. Ledict seigneur André n'estoit pas trop François. Au second secours de Malte, ainsi qu'il disnoit un jour avec M. le grand maistre et M. le marquis de Pescayre (il y avoit aussy messieurs de Strozze et Brissac qui disnoient, et quelques uns de nous autres), ainsy que nous disnions et qu'on causoit, comme l'on voit, il nous vint faire la guerre de la paix passée, faicte entre le roy Henry et Philippe, et comment nous avions quicté tant de belles places que nous avions rendues, mesmes que son pere, M le mareschal de Brissac, en fit trop bon marché de celles qu'il avoit entre ses mains. M. de Brissac respondit que c'estoit une faute qui avoit esté faicte, et que s'il falloit recommencer et retourner à la guerre, qu'on n'en seroit pas quicte à si bon marché. Le sieur André respondit : « Ah! pleust à Dieu que nous peus-« sions la refaire! Alors je repliquai qu'on avoit bien veu refaire et recommancer des parties, que ceux qui demandoient le refaict les perdoient le plus souvant. Luy, qui estoit bon compaignon certes, le trouva bon et se mit à rire, et sur tout le grand maistre. Et sur ce, ledict sieur André demanda cartes et dez pour jouer; car je l'ay veu qu'il estoit un très grand joueur.

Il y avoit parmy nous autres François un capitaine, enfant de Poictiers, qui s'appelloit La Roue, gentil soldadin certes, mon grand amy; et qui n'avoit que l'espée et la cappe, et son jeu; car il estoit un très beau joueur. Il s'estoit depaysé et avoit demeuré huict ou neuf ans parmy les galeres de Gennes, de Naples, de Sicille, d'Espaigne et parmy toutes ces villes maritimes, faisant tousjours voyages, et mesmes avec le seigneur Jehan André qui le cognoissoit fort famillierement et jouoit fort souvent avec luy; car c'estoit la couche ordinaire de cinq à six mille escus d'un coup de dé.

Un jour ils vindrent à jouer. Le seigneur

[1] Il mourut au mois de novembre 1560, âgé de quatre-vingt-treize ans.

Jehan André vint à perdre contre luy quelques dix mille escus. Il luy demanda après s'il vouloit jouer contre une de ses galeres pour vingt mille escus qu'il luy monstra. L'autre le voulut, et le dé escheut au sieur Jehan André. Il livre chance; le capitaine La Roue luy couche tout d'un coup dix mille escus. Le seigneur André lui quicte le dé, contre sa coustume pourtant, disant : « Je ne veux pas que ce jeune « capitaine advanturier, qui n'a de quoy perdre, « me gaigne ma galere pour s'en aller triumpher en France à mes despans et de mon « honneur, et qu'on die : Voylà une des ga- « leres de Jehan-André qu'un tel luy a gaigné. » Et le disoit tout en riant, car pour les biens il s'en soucioit peu, n'estant de son naturel avare, et aussy que le roy son maistre l'appoinctoit très bien et lui faisoit de grand estats, ainsy qu'il les meritoit. Aussy le servoit-il bien par tout où il s'est trouvé, comme il fit à la bataille de Lepantho, là où il monstra tous les effects d'un bon capitaine de mer et de bon soldat.

J'ay ouy dire qu'un de ces ans, despuis la trefve faicte entre le roy d'Espaigne et le grand seigneur, ils se rencontrerent, luy et l'Ouchaly, en quelque contrée de la Barbarie, et ce en pleine mer, chascun autant de galeres l'un que l'autre; et pouvoient avoir cinquante galeres chascun. Pour l'observance estroicte de la trefve ils ne se demanderent rien en le faict d'hostilité; ains, s'estant entrecogneus les uns les autres, arresterent leurs galeres; et se mirent toutes en joly (c'est un mot de galeres que l'on use quand elles ne voguent en advant ny en arriere et qu'elles font halte); et sur ce, tant d'un costé que d'autre, s'entre-saluerent de cannonades et harquebusades qu'on n'eust pas ouy tonner; et puis se despartirent ainsy, non, à mon advis, sans regretter et plaindre la loy de la trefve ny de guerre, qui leur eust permis de venir aux mains-sçavoir à qui demeureroit la victoire, puisqu'ils estoient en si belle mer et si belle occasion pour gaigner ou perdre. Voylà comment il faict beau d'observer toutes loix bonnes.

L.

DRAGUT.

Puisqu'il vient à poinct de parler de ce Dragut et l'Ouchaly, j'ay trouvé bon d'en toucher quelques mots que j'ay appris, tant des uns que des autres mariniers du Levant, que d'un petit traicté fait en espaignol *De la conquista de Africa*.

Ce Dragut donc fut natif de Natolie, qui est en Asie la mineure, d'un petit village qui s'appelle Chara-Balac, né de pauvres parens villageois. Luy se voyant pauvre, et ambitieux d'avoir quelque peu de bien pour un jour secourir à sa miserable vieillese, il se donna page d'un Ar-Rays, corsaire de sa mesme patrie; lequel le voyant barbe rousse, et le trouvant à son gré, le prit et s'en servit en sa villaine sodomie; et s'en estant bien servy, il lui donne une fuste bien armée avec sa patente de capitaine; et en ayant faict un assez bon commancement, il l'advantagea de plus grand nombre de vaisseaux : si bien que s'estant mis sur mer à l'advanture, il rencontra sur la mer Adriatique un seigneur magnifique venitien, appellé Pascalico, ayant soubs sa charge quelques galeres qui gardoient le golfe de Venise. Il le chargea si bien, que la fortune fut si bonne pour luy, qu'il en prit une partie, et avec l'autre ledict seigneur magnifique fut contrainct se sauver à la volte de Corfou. Dragut se retire avec sa prise à Gerbes. Et, d'autant qu'il n'avoit pas encor les moyens assez bastans pour entretenir si grand train ny si grand estat de galeres, il fit desfaire celles qu'il avoit gaignées, fors une qu'il arma pourtant pour le coup, mais après Jeannetin Doria la luy prit, comme j'ay dit; et du bois et du fer en fit faire quatre galliottes très bonnes et belles, ainsy qu'il luy pleut. Et, avecques une très bonne que luy avoit donnée Barberousse (c'estoient cinq), il se mit en cours. Ayant assemblé avec luy de compaignie d'autres corsaires, ils furent unze bonnes galliottes, et avec lesquelles ne faut point doubter des maux qu'ils firent le long des costes chrestiennes.

Le seigneur André Doria ne pouvant souffrir ces voleries et maux qu'on luy venoit dire tous les jours que faisoit Dragut, ayant assemblé toutes ses galeres genevoises et celles de Si-

cille, auxquelles commandoit pour lors un galant cavalier espaignol, nommé dom Berenquel de Requesens, il se mit à la chasse de Dragut et vers Sicille et vers Sardaigne, et par tout. Enfin il vint à Corsegue, en un port dict Gyrelate, en Calvi et Ayazo, là où s'amusant pour despartir entre luy et ses compaignons le butin qu'il avoit faict, et sur tout les pauvres ames chrestiennes, il fut chargé si vivement, qu'ayant un peu rendu de combat et tiré son artillerie, il fut investy et pris, luy et tous ses vaisseaux, fors une fuste et une galere qui se sauverent, et aussy tost mis à la chaisne luy et ses capitaines, et tous ses gens. Pour ce il ne perdit courage, comme j'ay ouy raconter à M. Parisot, grand maistre de Malte, qui, le voyant un jour ainsy à la cadene advant qu'il fust grand maistre, et luy aussi qu'il avoit veu ainsy auparavant à la cadene, M. le grand maistre luy dict : *Señor Dragut, usanza de guerra* [1]! Il lui respondit : *Y mudanza de fortuna* [2]. Tant y a qu'il ne chauma pas en sa captivité; car il fit si bien et beau, et mesnagea ses affaires si bien, que Barberousse luy presta trois mille escus pour sa rançon qu'il paya : et par ainsy il sortit, en faisant promesse et serment que jamais il ne feroit la guerre en la riviere de Gennes.

Voylà comment il sortit, qui fut une grand honte pour ceux qui le laisserent aller par telle avarice et pour si peu d'argent, encore luy, dis je, qui avoit desjà faict tant de maux à la chrestienté, et estoit prest et suffisant d'en faire d'advantage. Mais quelle est la chose que l'on ne fasse pour l'avarice? Celle là pourtant cousta bon aux Genevois et autres chrestiens : car il ne fut pas plustost sorty qu'il se remit mieux que jamais; et s'estant retiré à Gerbes, par le credit qu'il eut avec aucuns compaignons, et le bruit de son nom et valeur, il amassa une vingtaine de fustes, et tourna à la volte de Gennes, disant : le serment qu'il avoit faict en prison et par contraincte n'estre bon ny tenable. Il y rencontra une galere du viscomte de Cigalla, qui venoit de Levant, chargée d'esclaves et marchandises, laquelle il prit; et aussi tost s'en retourna à Gerbes; là où de ce butin il se refit si bien qu'il assembla une grande armée, avec laquelle il battit les costes de Gennes et l'Espaigne, où il fit de grandes pilleries : et puis vint prendre Castel-la-Mar, de près de Naples, environ loin de vingt-huit lieues dudict Naples, et y prit force ames chrestiennes. Et s'estant mis au large de la mer et arboré la bandiere du rachaptement, ainsy qu'il estoit sur le marché, voicy une galere de Malte qui parut, laquelle venoit de France et emportoit quelques vingt mille escus de l'argent que tous les ans les chevaliers françois envoyent là querir de leur revenu, et se le faisoient là porter. Par cas, le capitaine de l'isle d'Isquie advertit par trois volées de canon que la mer estoit brutte (ils usent de ces mots pour dire qu'il y a des corsaires en mer). Les pauvres chevaliers françois, pensant que ce fust une salve que le chasteau leur fist, se donnerent la garde qu'ils furent surpris et investis. André Doria, bien fasché et despité d'avoir lasché cet homme, se remet encor à la chasse pour luy; mais il estoit retiré en une bonne retraicte qu'en la ville d'Affrique, dont il s'estoit saisy et gaigné par belle force.

De long temps il y avoit jetté la veue dessus, disant que c'estoit sa vraye proye : et pour l'avoir, comme fin renard, toutes fois et quantes qu'il faisoit quelque belle prise, il s'en venoit là souvent despartir son butin; et sur tout ne failloit d'en faire tousjours quelque petite part aux principaux de la ville : si bien que pensant les avoir gaignés, un jour leur conseil estant assemblé, les pria tous de le vouloir recevoir pour citoyen de leur ville, et l'honorer du droict de leur bourgeoisie. De cinq du conseil il y en eut quatre qui le refuserent tout à plat, s'excusant honnestement pourtant que cela ne se pouvoit faire. Il y en eut le cinquiesme qui en fut d'advis qu'on le receut, mais il ne fut creu. Dragut dissimula le tout modestement: et celuy qui tenoit le party de Dragut s'appeloit Brambare. Il s'en vint trouver Dragut en sa gallere, là où ils concerterent tous deux de la prise de la ville, qui fut telle : que Dragut fit lever l'ancre et faire sa vogue tant qu'on l'eut perdu de veue; sur le soir il tourne proue et à force de vogues et de voilles il s'en tourna court d'où il estoit party; et un peu au dessus de la ville met en terre cinq cens bons hommes des meilleurs qu'il eust; et puis s'en vint devant la ville, contre laquelle il se met à tirer force

[1] Coutume de guerre.
[2] Changement de fortune.

coups de canon, et donner l'allarme à ceux de la ville, qui tous accoururent aux murailles et au port pour la deffence. Cependant ses gens de terre, qu'il avoit desembarqués au dessus, couloient tousjours, qui vindrent jusques au pied de la muraille, du costé qu'avoit esté arresté. Ce Brambare, qui l'attendoit avec d'autres siens partisans, presta la main pour monter : si bien que tous les cinq cens y monterent si aisement qu'on n'en eut jamais nouvelles, jusques à ce que d'une furie ils vindrent à charger par derriere qu'en un rien ils se rendirent maistres de la ville, avec assez de meurtre et pillerie : toutesfois, parce que Dragut se vouloit servir de la place, il fit cesser aussitost et le meurtre et la pillerie.

Luy estant donc logé là à son souhait, et ayant bonne retraicte, ne faut point demander s'il eust faict beaucoup de mal s'il eust eu le loisir. Mais y ayant laissé un sien cousin en garnison pour gouverneur, avec de bons hommes choisis, tant de Turcs, Mores que renegats, il en sortit pour aller à la chasse et en cours. Sur quoy André Doria arriva avec une très belle armée de mer, qui l'assiegea et la prit, comme j'ay dict, sans que jamais fust en la puissance de Dragut de donner secours ny grande allarme. Et desesperé de retraicte, car il n'en avoit aucune parce que les gouverneurs des costes ne le vouloient aucunement retirer, par le commandement du grand seigneur, qui luy vouloit mal, d'autant qu'il faisoit son cas à part et vouloit faire du seigneur souverain, sans aucunement le recognoistre ny ceder à aucuns, fors au dieu Neptune, son dieu des eaux ; parquoy il s'advisa d'envoyer une ambassade vers le grand seigneur, sans oublier les presens (car à la porte du grand seigneur, depuis les plus petits jusques aux plus grands, les Turcs sont naturellement outrés d'avarice), et supplia le grand seigneur de luy pardonner le passé, luy promettant de luy faire à l'advenir de grands services.

Le Grand Seigneur, qui cognoissoit cet homme de grand service, fut très aise de luy pardonner, et luy, en contr'eschange de son ambassade, lui envoya un de ses sancgiacs, qui apporta toute oubliance et pardon à Dragut, et puissance de faire la guerre à outrance à la chrestienté et l'endommager, faisant commandement à tous ses gouverneurs de ports de le retirer. Nottez quel honneur et quel heur eut cet homme, qui, ne portant pour lors autre titre que de corsaire, ou simple rays (qui est autant à dire comme capitaine), eut ceste presomption d'envoyer une ambassade devers l'empereur de tout l'Orient et en recevoir de luy. Possible telle fortune ny pareille gloire se trouvera-elle en personne de nostre temps ny de nos peres. Luy donc, pour monstrer à son prince qu'il ne luy avoit rien dict qu'il ne le tint, se mit en mer, et fit de grands dommages aux chrestiens de delà ; et mesmes se joignit avec l'armée du grand seigneur, qu'il avoit envoyée par Couradin-Bascha pour ravager tout, du despit qu'il avoit de la ville d'Affrique, prise contre la trefve entre luy et l'empereur paravant jurée.

Il eut cet honneur de mener l'advant garde de ceste armée, qui n'estoit pas petite, car elle estoit composée de six vingts grandes galeres et deux mahommes, sans compter force autres petits vaisseaux, comme galliottes, fustes, brigantins et fregattes. Après avoir donc pris Tripoly, le Gozze près de Malte, saccagé toute l'isle, et puis après passé par le Far de Messine, pris Regge, pillé et saccagé une infinité de villes, petites places, bourgades, et venu devant Naples, tiré contre la ville coups de canon, et puis donné la charge à André Doria, comme j'ay dict, et pris cinq de ses galeres et mis à fonds deux, après qne Dragut eut faict tout cela, à son tour, et que toute la grande armée fut tournée à Constantinople, parquoi il se met en queste après luy de toutes parts ; et, l'ayant fally aux Gerbes, il vint aux Sequennes de Barbarie ; il le trouva dans le canal. Qui fut bien aise? ce fut André Doria. L'ayant là acculé et coigné, qu'il n'en pouvoit jamais sortir sans sa miséricorde, car il n'y avoit nulle porte derrière, ny apparance, Dragut, sans s'estonner, fait un petit fort à la haste sur terre, à l'emboucheure du canal, et empesche par ce moyen l'entrée aux chrestiens, d'autant qu'il y avoit faict descendre trois à quatre grosses pieces qui tiroient incessammment sur les galeres chrestiennes. Cependant il forge en soy une astuce, ny militaire, ny renarde, mais du tout diabolique : parquoy il amasse le plus de gens du pays qu'il peut, qui pouvoient monter jusques à cinq cens, les paye très bien, et avec sa chiorme et ses soldats et mariniers, par une belle nuict

jette ses galleres hors de l'eau, et les met en terre, les faisant couller et rouller par des roulleaux environ trois lieux; et fit si bien par la main des travailleurs, qu'elles s'allerent jetter de l'autre costé dans l'eau, en un autre canal, là où il les arme et refaict soudain. Cependant ses gens de son fort de terre faisoient tousjours bonne mine, et ne cessoient de combattre. Quand Dragut vit qu'il estoit temps, il envoya ses gens desengager, et leur manda de quicter le fort de nuict et se venir embarquer; ce qu'ils firent si excortement et diligemment, que André Doria n'en sceut jamais rien jusques à ce que Dragut commança à paroistre en pleine mer avec ses galleres, qui avoient passé de l'autre costé. Qui fut estonné? ce fut André Doria, qui se mit à la poursuite; mais il n'estoit plus temps, car il estoit fort loing, et si ne craignoit-il pas tant son ennemy qu'il ne prist par rencontre (quasy à la vue d'André Doria) une gallere qui venoit de Sicille et portoit quelques vivres et cinquante soldats à l'armée chrestienne. Dragut rafla et frisa tout cela, et puis se sauva. J'en ay ouy faire le conte à une infinité de mariniers et soldats, qui le disent encor par toutes les costes, et comme André Doria s'estonna de ceste escapade; si bien qu'il ne peut croire que ce fust esté un œuvre divin, mais du tout diabolique et infernal, auquel les Romains, forceurs de nature (et y fust esté leur Lucullus), n'eussent sceu approcher. Et dict bien plus que, si le diable ne s'en fust point meslé, ou quelque nompareil sorcier par adjuration et imprecations, il tenoit Dragut le plus grand capitaine de la mer, et qu'il luy cedoit la gloire: comme certes ce cas fut admirable.

Nous lisons dans Tite-Live un semblable traict pourtant que fit Annibal en la ville de Tarante; car ayant proposé aux Tarantins qu'il falloit oster leurs vaisseaux de mer du havre où ils estoient resserrés et assiegés de la grosse armée de mer des Romains, et eux trouvans cela impossible, il leur dict que plusieurs choses semblent souvent embrouillées qu'on les desmesle par artifice et dextérité; et pour ce, avec des engins qu'il invanta et des charyots et chevaux, il fit rembarquer par terre tous les vaisseaux par la ville et les rues, l'esplanade en estant très bien auparavant faicte; si qu'ils les roullerent si bien et en peu de temps, un chascun ayant mis la main à l'œuvre, qu'une flotte de navires assiegée parut bien equippée et armée, n'ayant faict que roder et voguer à l'entour de la forteresse, et la vit on surgir à la rade devant le port; ce qui estonna fort les Romains. Dragut possible, ou l'un des siens, pourroit avoir leu l'histoire; car tout se pratique si l'on n'invante tousjours de nouveau, encor qu'on die qu'il n'y a rien qui n'ayt esté invanté.

Ce Dragut fut aussy cause de ceste grande desfaicte chrestienne aux Gerbes; puis, quelques temps après, il vint mourir au siege de Malte. sultan Solyman le tenant si grand capitaine, qu'il commanda nommement à Rostan bascha qu'il n'entreprist rien sans l'advis et conseil de Dragut; lequel n'estoit venu du commencement si tost là devant comme l'armée, s'amusant à amasser les vaisseaux et forces d'Alger; où estant arrivé, il trouva comme desjà on avoit assiegé le fort Sainct Elme; et de prime abord il y trouva fort à dire, car il y vit la batterie se faire de si loing que de long temps on ne l'eust pris. Parquoy il commanda de l'approcher, que luy y estant si près, pour la voir mieux faire, fut blessé d'un esclat de pierre dans la teste dont il mourut aussy tost; ce qui vint bien à poinct pour les chrestiens, car s'il ne fust mort, ils n'en eussent pas eu si bon marché qu'ils eurent, ainsy que j'ay ouy dire à M. le grand-maistre qui en fut très aise de sa mort, et à qui j'ay veu louer ce Dragut beaucoup. Dieu les garentit tous par la mort de cet homme; car il estoit très dangereux en faict de guerre. Voylà la fin de Dragut.

LI.

L'OUCHALY.

Or j'ay veu plusieurs mariniers et capitaines de mer, et mesmes les chevalliers de Malte, faire entr'eux question à sçavoir qui estoit plus grand homme de mer et capitaine, ou Dragut, ou l'Ouchaly. Les uns tenoient pour l'un, et les autres pour l'autre.

Ceux qui tenoient pour l'Ouchaly disoient qu'il avoit eu de plus grandes et honorables charges que Dragut; car il avoit commandé

en general et admiral du grand seigneur, et que la belle faction qu'il fit à la battaille de Lepanthe l'esleva bien fort, d'autant qu'après avoir combattu tout ce qui se pouvoit, et pris l'estendard de ceux de la religion (qui fut un grand cas, car ces braves gens ont tousjours bien faict en tous lieux qu'ils ont esté, et ont esté invincibles, pour si peu qu'ils sont), il se retira encor avec force vaisseaux à Constantinople, ayant ceste assurance de se presenter au grand seigneur, qui enrageoit de despit et ne vouloit voir nul de ses capitaines qui eussent esté là. Mais l'Ouchaly pressant pour avoir l'audiance, et l'ayant obtenue, fit entendre à son prince si bien ses raisons, qu'il l'ouyt et l'honora de plus grands charges qu'il n'avoit; sçachant bien aussy qu'il avoit perdu tous ses meilleurs hommes, et que de necessité il se falloit servir de cet homme capable, resté du nauffrage et reliques de tant d'autres. Comme de vray il releva certes ce coup là son prince, son dieu Mahommet; mais Dieu mercy qu'on ne le pressa par après comme l'on devoit; je diray ailleurs qui en fut la cause.

Puis se mit en supreme credit par la prise de la Golette, qui fut faicte par grand fortune, et vous diray comment, ainsy que j'ay appris par M. de Savoye à Lyon et par d'autres. Il faut sçavoir que dans la Golette, parmy la garnisson, il se trouva un soldat françois qui de long temps s'estoit despaysé de la France, et s'estoit espaignolisé parmy les soldats espaignols, comme j'en ay veu une infinité; il mescheut à ce pauvre soldat de manger de la chair un jour prohibé; soudain le voylà pris et mis sur une fregate, et envoyé à Naples à l'inquisition. Par cas fortuit pour luy, ceste fregate fut rencontrée de quelques galliottes d'Alger qui la prindrent et l'emmenerent, et mirent les hommes de dedans à la cadene, comme est la coustume aussy tost que telles prises sont faictes. Ce soldat françois pria incontinent le rays de la gallere qu'on ne le maltraictast nullement, et qu'on le fist parler à l'Ouchaly, car il luy diroit et reveleroit chose dont à jamais il s'en trouveroit très bien. Aucuns disent qu'il demanda à parler au grand seigneur, mais ce fut à l'Ouchaly à qui il parla, car l'accès de la porte du grand seigneur n'est si libre comme de nos princes chrestiens, qui ne tiennent du barbarisme comme les Turcs. Estant devant l'Ouchaly il luy revele de poinct en poinct toute la force et forteresse de la Golette, et le plus fort et le plus foible; car il estoit un très bon ingenieur, et mesmes il y fut employé là et ailleurs pour cet estat. De plus, il luy raconta, le nombre de gens qui estoient leans, les munitions de vivres et de guerre, luy faisant la chose si facile, qu'il la luy promet faire prendre dans un rien, s'il le vouloit croyre et se gouverner par luy. l'Ouchaly preste l'oreille à tout ce qu'il dict, et trouve une grande apparence en son dire. Il part et s'en va à Constantinoble, et declare au grand seigneur l'entreteprise, et luy faict si facile l'execution, que le grand seigneur luy baille aussy tost l'armée et les forces qu'il demande avec Synan bascha. Encor promit-il mieux, qu'il ne consommeroit pas plus de jours à la prendre que le roy d'Espaigne et son pere avoient consommé d'années à la garder, qui estoit, si me semble, quarante un ou trente un an. La suputation en est fort aisée à faire; la fasse qui voudra; je ne suis pour m'y amuser. Le voylà donc venu, met son siege, se gouverne tousjours par l'advis de son homme ingenieux; tellement qu'il ne faut de l'emporter dans tant de jours qu'il avoit dict. Bien est-il vray qu'il eut beaucoup d'affaires après à combattre et forcer le fort de l'Estang, que Jehan André Doria avoit faict faire, qui importoit beaucoup, là où s'estoit jetté dedans le sieur Pagan Doria son parent, et le seigneur Gabrié Cerbellon, très braves et vaillans capitaines qui le deffendirent certes très vaillamment. Ces deux chefs, avecques les Italiens qui estoient leans, firent grand honte et la barbe aux Espaignols qui estoient dans la Golette, qui combattirent et se deffendirent bien autrement qu'eux. Aussy il y avoit bien de la difference entre Pagan Doria, brave et vaillant capitaine, Gabriel Cerbellon, et dom Juan de Puerto Carrero, qu'on ne tenait à grand conte, et que, par derision, on appeloit *dom Jouan de Puerco-Carnero ;* c'est-à-dire, *Pourceau-Mouton ;* en faisant allusion sur son nom. S'il eust faict comme fit dom Hernandille de Puerto Carrero, portant mesme nom, dans Amiens il eust mieux faict et eust esté plus estimé Ceste place prise, l'Ouchaly fut par amprès en une très grande vogue et belle faveur avec le

grand seigneur. Et voylà les deux signallés effects de l'Ouchaly, qui l'ont faict valloir et estimer très bon et grand capitaine.

Ceux qui tiennent le party de Dragut disent: que Dragut l'avoit faict de sa main, et ne sçavoit que ce qu'il avoit apris de luy, et que jamais il n'estoit descheu ny tumbé en si basse fortune comme avoit faict Dragut, que s'il en eust tasté de pareilles, à grand peine eust-il peu se relever de ces cheutes comme avoit faict Dragut; d'advantage, qu'il est fort aisé à faire expeditions et de grands miracles de guerre avecques de grandes armées où rien ne manque et y a-on tout à souhaict; mais faire de pierre pain, comme on dict, ainsy qu'a faict Dragut, c'est là où est la peine. Et dict-on de plus que quand Dragut, n'auroit faict en sa vie que ce trait des Sequennes, et d'avoir ainsy forcé nature, c'est quasy se parangonner ou à Dieu, ou au diable, comme j'ay ouy dire à aucuns.

Du reste, l'Ouchaly a esté petit compaignon comme Dragut. Il fut natif de Calabre; j'ay veu le lieu et aucuns de ses parens qu'il venoit voir quelquefois, et leur faisoit du bien et du plaisir. Il estoit moyne, ce disoit-on; et s'en allant à Naples pour estudier, il fut pris et puis se renia, et de peu à peu se faisant corsaire il s'advança comme on l'a veu. Je croy qu'il prit le turban plus pour cacher sa tigne, qu'on disoit l'avoir gardée toute sa vie sans s'en desfaire, que pour autre chose; et bien qu'il fist bonne mine de renegat, il ne quitta jamais sa religion ou christianisme. Je l'ay ainsy ouy de M. de Dacqs, [1] ambassadeur pour le roy en Levant, qui l'avoit veu à Constantinoble.

J'ay ouy dire pourtant qu'il estoit plus cruel que Dragut, et n'avoit si grand civilité que Dragut, qui aymoit les François. Aussy quand il fut employé pour la France, et commandé par le grand seigneur pour courir les mers pour l'amour d'elle, il s'y employa de très bon cœur. Je l'ay ainsy ouy dire à M. le baron de La Garde, qui l'a mené et luy a commandé par le commandement du grand seigneur. J'en ay assez dict, remettant aux grands mariniers et bons capitaines de mer qui ont tasté de l'un et de l'autre à en discourir, et donner leurs advis sur leur perfection et presseance de tous deux.

Si faut-il, advant finir, que je die encor ce mot. La prise de La Golette fut de telle importance au grand seigneur, que dernierement en ceste guerre s'estant esmeue quelque contention d'honneur et de services faicts à leur maistre (comme cela est coustumier parmy les grands capitaines) entre Mustaffa bascha, general de l'armée en la premiere année et conqueste, et qui despuis fut premier visir à la porte du grand seigneur après la mort de Mehemet bascha, mais après desappoincté et disgratié, et Synan bascha, qui estoit soubs luy en ceste premiere conqueste, et puis après general: venant donc aux reproches et à leurs valeurs et services faicts, Mustaffa se vantant d'avoir conquis la Cypre à son maistre, l'autre respondit qu'il se sentoit autant glorieux, et son maistre autant obligé à luy de luy avoir conquesté la Golette, place inexpugnable, et avec le fort garny de si grande quantité de bons capitaines et soldats. Mais l'autre luy reprocha que ce n'estoit luy seul qui en devoit avoir la gloire, mais l'Ouchaly qui avoit esté l'auteur de l'entreprise et exécuteur avec luy. Synan replicqua que l'autre aussi n'avoit pas luy seul conquis la Cipre, mais d'autres grands capitaines et baschas qui le valoient bien; et, qui plus est, il y avoit consommé une grande traisnée et laps de temps, et mesmes ès prises de Famaguste et Nicotie; que le moindre secours qui fust venu des chrestiens, il se retiroit avec sa courte honte; au lieu que luy, en trente un jours, il avoit faict sa conqueste, sans grandes longueurs ny de grands frais à son maistre, au lieu que luy y en avoit faict de fort extraordinaires en sa Cypre, qui pourtant, dict Mustaffa, par amprès avoit bien raporté despuis le remboursement et beaucoup de bons moyens et revenus. Voylà les reproches que se faisoient ces deux grands baschas, fondés sur de bonnes raisons. J'ay ouy faire ce conte à un honneste Italien qui pour lors estoit à Constantinoble; et que je l'ay ainsi veu escrit dans un livre italien qui a esté faict sur ceste guerre de Perse. Il ne peut pas y avoir de cela plus haut de vingt ans.

En fin ces deux grands baschas et capitaines un peu après se desfirent l'un l'autre, comme cela se voit souvent en la cour de tous les grands roys et princes souverains, et s'est veu par une infinité d'exemples. Faut noter en ce

[1] François de Noailles, évêque de Dax.

discours comme ce Synan bascha estimoit autant la conqueste et la prise de la Golette, comme l'autre pouvoit de sa Cypre; toutesfois l'Ouchaly en fut le principal auteur et exécuteur, bien que ce Synan fust un très grand et très vaillant capitaine, très grand ennemy des chrestiens s'il en fut onc, et qui ordinairement dissuadoit la guerre contre les Perses, et la persuadoit du tout contre les chrestiens, et la luy faisoit plus aisée et utile que contre tous les autres cent fois.

LII.

BARBEROUSSE.

Advant ces deux grands capitaines et corsaires Dragut et l'Ouchaly, l'un faict de sa main, comme j'ay dict, et l'autre non, avoit esté ce grand Barberousse, le surpasseur de tous deux, duquel, bien que j'aye escrit de luy en mon livre des couronnels de France, si faut il que j'en die encor quelque petit mot, afin que le monde sçache que jamais des Romains ny des Grecs, grands conquereurs de royaumes et de terres, il n'y en a eu de tel. Il prit et conquesta, par sa prouesse et industrie, deux royaumes : celui d'Alger. Il est vrai que son frere aisné en fit le premier fondement; mais aussi il luy ayda en la conqueste, et le garda très bien après sa mort. L'autre royaume fut celuy de Thunis. Qu'estoit cela, sinon qu'en peu de temps il conquit une seconde Carthage, que ces braves et vaillans Romains consommerent tant d'années pour en avoir la raison et la mettre à bas? Et ce Barberousse en un rien la conquit; et, pour la conserver, fit teste à ce grand et redoublé empereur Charles V y estant en personne, qui, sans la revolte de ses esclaves qui estoient dans la rocque, et la surprise qu'ils y firent, on ne sait en quoy l'empereur eust esté, et luy eust, possible, donné à songer, veu les grands empeschemens de toutes sortes qu'il eut à y parvenir. Les histoires en sont assez plaines sans que j'en parle. Et nonobstant, ce brave roy corsaire ne s'estonne point de sa perte, arrivée plustost par disgrace, fortune de guerre et de trahison; sort de la place; refaict un second petit armement de quatorze galleres qu'il avoit caché et sauvé dans quelques petits recoings de pallus et canaux de là auprès, dont il les faict aussitost sortir en forme et belle contenance de guerre, et d'homme plustost vainqueur que vaincu, se faict paroistre et se fait recognoistre par autres quatorze galleres que l'on avoit envoyées à André Doria, soubs la conduicte d'un certain capitaine genevois, nommé le segnor Adam, lequel aussi tost qu'il l'eut veu luy donne la chasse si belle et si affreuse, que s'il n'eust gaigné le gros d'André Doria il estoit troussé; met luy et toute son armée en allarme, et à sa barbe se sauve dans Alger : faict encor plus; d'un mesmes vol il s'en va piller et saccager l'isle de Minorque, y prend le port de Maon, et puis, chargé de butin, prend la route de Constantinoble, se presente au grand seigneur, luy raconte sa perte et sa disgrace; nonobstant laquelle, et ne la cognoissant point advenue par sa faute, le reçoit très bien, luy redonne un nouveau armement; et faict le diable pis que jamais. Allez m'en trouver de pareils capitaines et corsaires auxquels la fortune aye si bien dict et si mal aussi, et s'en être si bien relevés. Voyez les histoires de ces temps, tant italiennes qu'espaignolles.

S'il est vray qu'il soit esté françois, comme j'ay dict ailleurs, il a faict honneur au nom françois; et, s'il ne l'est, il est à louer d'où il soit; car il a non seulement espouvanté les chrestiens, mais les Arabes et les Mores, ayant faict la guerre aux uns et aux autres, et par mer et par terre, les ayant rendus tributaires.

Un des beaux exploicts qu'il fit contre les chrestiens fut le siege et prise de Castro Novo, où y avoit dedans en garnison trois mille braves Espaignols naturels, desquels estoit maistre de camp ce vaillant capitaine Sarmento, qui, quelques années advant, avoit esté esleu des soldats amutinés en Lombardie, dont je parle ailleurs. Il mourut là en combattant vaillamment sur la bresche; et Barberousse estant après fort curieux de recouvrer sa teste pour l'envoyer en don au grand seigneur, quelque diligence qu'il y peust faire, ne la peut jamais trouver parmy les morts, tant il y en avoit de tués et amoncelés les uns sur les autres. C'estoit combattu et soutenu une bresche et un assault vaillamment cela! Voyez

les histoires italiennes et espaignolles ; vous y verrez force faicts merveilleux.

Il mourut fort vieux et cassé, et roy d'Alger absolu, la seconde année que le roy Henry II commenca à regner. Il avoit un compaignon qu'il avoit fort aymé, qui fut Synan, surnommé le Juif, qui fut un très renommé corsayre aussy et grand homme de mer; et pour ce le grand sultan de Solyman l'envoya son admiral en la mer Rouge. C'est assez parlé de ces corsaires.

LIII.

LE MARQUIS DE SANTA-CRUX.

Pour finir les bons capitaines de l'empereur et du roy d'Espaigne, j'y mettray encor le marquis de Sant Craux, car il a esté très bon. Je l'ay veu general des galleres de Naples, d'où le roy d'Espaigne le retira, et pour sa suffisance s'en servit à la grand mer oceane contre le millord Drach, Anglois, le plus fameux homme de dessus cette mer qui ait esté il y a plus de deux cens ans, et qui a bien donné de l'affaire à l'Espaigne. J'espere en parler ailleurs. Ç'a esté aussi ledict marquis qui desfit M. de Strozze vers la Tercere. Voylà pourquoy je ne m'estendray sur ses louanges, encor qu'il enmerite plus hautes que les miennes; mais il me sieroit mal de dire tant de bien de celuy qui a faict mourir le plus grand de mes amys, et qui a faict mourir et trencher la teste à tant d'honnestes gentils hommes françois, qu'il fit à ce voyage.

LIV.

DOM PHILIPPE II, ROY D'ESPAIGNE

Or maintenant, après avoir parlé du pere, qui est l'empereur, il faut parler à present du fils, qui est ce grand roy d'Espaigne dom Philippe, roy très catholique; lequel, encor qu'il n'ait mis le pied tant de fois à l'estrieu et paru à la campaigne, ny monté sur mer, comme l'empereur Charles son pere, si est-il un grand roy et un grand capitaine, puisque plusieurs roys et capitaines ont esté autant loués et estimés d'avoir faict de belles conquestes et mené de grandes guerres aussi bien assis en la chaire de leurs conseils comme en leurs selles d'armes. Sans m'amuser à l'allegation de plusieurs exemples, je n'allegue que celuy de nostre roy Charles cinquiesme lequel eut le surnom de Sage, et duquel le roy d'Angleterre se plaignoit qu'il luy faisoit une guerre si importune sans bouger de son cabinet.

D'advantage, comme j'ay ouy dire à de grands capitaines, il est plus difficile de donner remede aux inconveniens qu'on ne void point qu'à ceux qu'on void; car, comme l'on dict communement, quand l'on void les choses à l'œil, et mesmes de la guerre, l'on y remedie plus aisement. Voylà donc ceux qui conseillent et remedient, non seulement aux maux qu'on void, mais aussi qu'on ne void point, sont fort à estimer, et monstrent avoir un profond jugement et grand sens. Aussi dict-on qu'il faut faire la guerre à l'œil; et qui la faict bien les yeux fermés, ou en absence et bien loing, est fort à louer. De plus encor quand tout est dict, ainsy que j'ay ouy dire à plusieurs de bons advis, quand un grand roy ou prince a passé les premiers feus de sa jeunesse à la guerre, ce n'est pas le meilleur ny pour luy ny pour tout son royaume qu'il la fasse tousjours en personne: les raisons là dessus s'y peuvent apporter belles; et aussi que c'est trop se faire esclave de Mars et non per à compaignon à luy. D'advantage il y a difference, et y en doit avoir, entre les roys et nous autres gentilshommes qui vivons de cela.

Au surplus, quand un roy faict tant de l'hasardeux et du cheval leger, il n'est pas possible qu'il n'y arrive une fois en sa vie quelque faute ou disgrace de fuitte ou d'autre erreur; de laquelle, s'il est une fois tasché tant soit peu, il ne s'en peut jamais bien laver. Et de tels mots, quand on dict : « Il a fallu au roy se retirer plus « viste que le pas, » ou bien, « il a fuy à bon es-« cient », quand ce ne seroit que cent pas, il ne s'en sçauroit jamais nettoyer, sonnant ce mot si mal à la bouche [1]. Voylà pourquoy les roys doivent menager leurs hasards et leurs vies, à la mode que font aucuns avares leurs thresors; lesquels ils espargnent en choses petites et basses, et les despendent en choses nobles et de consequence, quand il est question. De mesmes

[1] Le manuscrit ajoute : « Qu'à jamais il en put fort vilainement. »

les roys doivent faire de leurs vies, ne les advanturer à tous heurts et occasions legeres, mais à d'autres belles et de très grandes, que si le malheur veut qu'ils y meurent, on die d'eux qu'ils sont morts en une belle battaille ou en une honorable rencontre, ou signalé combat, bravement et vaillamment les armes au poing, toutes tainctes de sang, comme plusieurs grands empereurs et roys ont faict, dont le nombre est infiny. S'il faut qu'ils se retirent, que ce soit en valeureuse et honorable relique de battaille, comme fit ce brave Philippe de Valois après la battaille de Crecy, qui, après avoir combattu tout ce qu'il se pouvoit jusques à la serée, qui le fit retirer au giste en un chasteau et ville, où le gouverneur luy ayant demandé de la muraille son nom, il respondit que c'estoit la fortune restée de la battaille perdue[1]. S'il faut qu'ils soient pris, que ce soit à la mode du roy Jehan devant Poictiers, et le roy François devant Pavie; lesquels, plustost que fuyr avec plusieurs autres, furent pris, n'en pouvant plus, tous las du combat; ou bien du tout sortir bravement victorieux, ainsy que fit nostre grand roy Henry IV à la battaille de Coutras et à celle d'Yvry, et comme avant luy avoient faict ses deux illustres predecesseurs, les roys Charles VIII et Louys XII, aux battailles de Fornovo et d'Agnadel.

Ainsy les roys, qui sont esclairés de toutes parts, doivent mener leurs vies et leurs honneurs; car ils sont tant veus que, s'ils bronchent tant soit peu, ils sont remarqués de tous costés. Si ne sçauroit on reprocher au roy d'Espaigne qu'il n'ait grandement aymé la guerre de son vray naturel. Dès lors que l'empereur son pere luy eut mis tout son estat entre ses mains, il nous alla de premier coup dresser de grosses armées, et nous les jetter si bien sur les bras, qu'il nous fit donner la battaille de Sainct Quantin, qu'on gaigna sur nous, avec de grosses pertes de beaucoup de gens de bien et seigneurs. Et au partir de là alla en personne assieger la ville de Sainct Quantin, la battre furieusement et la prendre d'assault, gardée aussi bien de feu M. l'admiral de Chastillon que place de ce temps-là qui ait esté prise. Et puis prit Han et le Castellet; et s'en contentant ne voulut passer plus outre ny venir à Paris, comme beaucoup le presumoient et en avoient craincte; mesmes on dict qu'il le devoit faire, et l'empereur mesmes le dict; mais pourtant il ne voulut passer plus outre. Luy mesmes au champ de Jalon, il ayma mieux faire sa paix que venir à Paris, qu'il avoit autres fois tant menacé; et en estant sur le point d'y venir, il y songea; non pas mesmes voulut que son armée passast d'Italie en France, par les persuasions de M. de Bourbon, après la perte de la battaille de Pavie; car c'est un grand faict que d'aller attaquer un royaume de France tout à coup dans son fort.

Le roy d'Espaigne donc y pensa bien aussy, lequel, conduict d'un bon et sage advis, tant de luy que de ses capitaines, s'arresta coy; dont possible luy eust mal pris s'il eust poussé plus advant; car nostre grand roy Henry s'estoit remis sus bout avec une très bonne armée. Et gaigna mieux de reculer ainsy pour faire après ce qu'il nous fit; car il nous alla encor livrer une seconde battaille, dont la perte nous fut de fort grande importance, qui fut celle de Gravelines, où M. le mareschal de Termes fut pris, et M. d'Anebaut avecques force gentilshommes et seigneurs morts; desquels en fut feu M. d'Archiac, de la noble maison de Montberon, fort honneste, brave et vaillant jeune homme, et qui monstroit bien d'où il estoit descendu, ne faisant nullement tort à ses nobles ancestres, Eustache, Adrian et François de Montberon; car il fut tué en combattant vaillamment jusques à la derniere vigueur. Ceste perte de battaille, à ce que j'ay ouy dire à des plus grands de la France, nous porta plus de dommage qu'on n'a creu.

Puis après, ce grand roy dressa une des grandes armées que l'empereur son pere eust faict, et luy mesmes vint en personne, prenant sa routte vers Amiens, pour continuer encor quelque bataille; car il en avoit une fort grande envie, croyant tousjours que la fortune le favorisast comme elle avoit faict. Aussy de son costé l'avoit bien nostre roy Henry, qui n'avoit pas moins belle armée, comme chascun sçait, ny moins d'envie de combattre et avoir sa revanche.

[1] Cette erreur de Brantôme vient d'une lecture imparfaite d'une phrase de Froissart. On a lu : *Ouvrez, c'est la fortune de la France*, phrase absurde et dans la situation et dans le récit; au lieu de : *Ouvrez, c'est l'infortuné roi de France;* mots naturels dans la bouche du roi Philippe, fuyant et répondant dans l'obscurité au châtelain de la Boye, qui lui demandoit du haut des guérites : « Qui est là qui heurte à cette heure? » (*Voyez* Froissart, édit. du *Panthéon*, t. I, pag. 240).

Mais Dieu, ayant pitié de la mort de tant de mille personnes s'ils en fussent là venus, inspira les deux roys valeureux et bons pour entendre à une paix; laquelle, après estre fort desbattue à Cercamp, fut conclue, arrestée et liée d'un nœud si bon et si sainct, qu'elle a duré inviolable jusques icy, encor que les Espaignols ayent donné de grands subjects pour la desnouer ou rompre du tout. Je m'en rapporte à tant d'entreprises qui se sont faictes sur la France, desquelles je puis bien scavoir quelqu'une, ce tour s'estant tramé du regne du roy Charles IX et du roy Henry III[1].

Surquoy je feray ce petit conte par forme de digression.

Un peu devant les tumultes de Flandres, le comte d'Aiguemont les prevoyant prit la poste, et s'en alla en Espaigne trouver le roy son maistre[2]. Il passa à Paris, où il se tint un conseil estroict de luy et de deux grands personnages françois que je ne nommeray point, fors un qui estoit huguenot, M. l'Admiral; l'autre n'estoit pas de ceste religion, ce disoit il; mais il les favorisoit du tout soubs main, ne s'osant declarer manifestement par plusieurs raisons que je dirois bien. Ces trois firent là un bon symbole, et y taillerent bien de la besoigne, que l'on a bien sceu despuis et veu esclore aucunes, et le tout tendant la plus grand part à rompre la paix entre la France et l'Espaigne. Tant y a que le dict d'Aiguemont, après ceste belle consultation, s'en alla en Espaigne, où il fut bien venu et receu de son maistre, auquel il annonça tout ce qui estoit advenu en Flandres et ce qui devoit advenir, comme prophete, ou plustost comme principal conseiller et négociateur de tout. Le roy d'Espaigne trouva ces evenemens fort estranges, et demanda audict comte les remedes et son advis pour y pourveoir; qui luy fit responce qu'il n'en sçavoit de plus propre que de faire la guerre en France comme auparadvant, et que jamais il n'y fit plus beau ny bon, et que desjà il luy promettoit plusieurs villes aux frontieres, aussi seures que s'il les tenoit en la main; car il avoit parlé à ses deux marchands qui luy aydoient à la livraison en partie de la marchandise. Ce qu'entendant, le roy d'Espaigne le renvoya bien loing, et luy dict: *Conde, no me hablays mas d'esto, por que yo quiero mas presto perder la Flandes que de quebrantar tan vellacamente la fe dada de mi al rey crestiano, mi querido hermano y tan moço.* « Comte, ne me parlez plus de « cela; car j'aymerois mieux perdre toute la « Flandres que de rompre si villainement la foy « que j'ay donnée au roy très chrestien, mon « bon frere, et tant jeune qu'il est. »

Jamais ce grand prince ne refusa marché que celuy là. Cas estrange! En telle responce donc si magnanime du roy d'Espaigne, pouvons-nous recognoistre s'il nous a esté si cruel ennemy comme l'on a tant crié en France par la bouche et la voix de plusieurs, non de tous. Et si l'on me met au devant pourquoy il a tant entretenu de pensionnaires en France, et donné pensions? je le croy et l'advoue, et en nommerois plusieurs et des plus haults hupés, si je voulois; mais il les faut blasmer ceux là, car il n'appartient à aucun subject, sans congé du prince, prendre pension d'un estranger. Mais il faut louer le roy d'Espaigne; car ce n'a jamais esté à mauvaise intention qu'il entretenoit ces pensionnaires non, pour luy ayder à

[1] Au lieu de ces deux dernières phrases modifiées par le réviseur, on lit dans le manuscrit 8771: « Encor qu'il n'ait pas tenu à nous qu'on en ait donné de grands subjects pour la desnouer ou rompre du tout. Je m'en rapporte à tant d'entreprises qui se sont faictes sur la Flandres par les moyens du prince d'Orange et du comte Ludovic son frere advant le massacre de la Sainct Barthellemy, et puis amprès aussi, lors que l'on donna deux cent mille escus au seigneur comte Ludovic de Nansau par la distribution et les mains du mareschal de Rays, qui en retint cinquante mille pour luy pour faire sa barbe, et n'en donna que cent cinquante mille; qui fut cause de la mort et perte dudict pauvre comte, qui fut grand dommage, car c'estoit un vaillant et genereux prince; puis par les hautes menées et executions de feu M. d'Allançon, qui prindrent terriblement fœu celles là, mais pourtant comme un fœu de paille furent aussi tost evaporées, pour de grandes fautes que j'espere de dire un jour. Quels attentats se sont faicts sur Gennes, il y a dix ans, lors qu'elle estoit en revolte, et combien y fit de voyages et de tours Fregouse. De sorte qu'il ne tint qu'à peu, et non à mauvaise volonté de nous autres, qu'elle ne fust françoise, non pas Gennes seulement, mais Naples et plusieurs autres places de l'Italie qui estoient prestes à branler et se revolter, voire la pluspart des potentats, par nostre sollicitation et manigances sourdes. Mais à tout il y fut pourveu sagement par la grand providence de ce grand roy, lequel pourtant ne s'en esmeut autrement à nous vouloir faire la guerre, encor qu'on luy en eust donné assez d'occasions. « J'en peus bien sçavoir quelques « choses, estans venues tant du roy Charles neufviesme que « du roy Henry troisiesme. »

[2] Le manuscrit ajoute : Pour luy annoncer les orages et tempestes qu'on voyoit venir.

faire la guerre contre leur maistre, mais pour luy persuader tousjours à ne la faire point et le tenir en ceste bonne humeur de paix. Enquoy certes tels conseillers ont bien faict et sont à louer, si ce n'est qu'ils n'en devoient tirer d'argent pour si sainct office, et que la loy le deffend comme j'ay dict.

D'aucuns, plus remuans et plus passionnés, pourtant ont tenu qu'il eust mieux valu faire ceste guerre que la nostre civille: je m'en rapporte de cela aux meilleurs discoureurs. Possible y eussions nous gaigné, possible non : tesmoing ceste derniere guerre declarée contre luy, dont on maudist en France les conseillers; car nous y avions perdu Cambray, Calais, Ardres, Dorlan, Le Castelet, La Cappelle et Amiens [1].

Cecy ne faict rien à nostre propos pour à ceste heure; encor que j'aurois grand envie d'en parler, ce sera une autre fois [2].

Despuis la paix faicte en France, ce roy n'a jamais laissé couller une seule année qu'il n'aye faict un armement, soit par mer ou par terre, contre les Turcs et infidelles, pour faire quelque belle journée, qu'ils appellent *jornada*, qui se prend non tant seulement pour quelque battaille que pour quelque siege, entreprise, ou autre expedition grande et signalée, comme ont esté le voyage et battaille des Gerbes, les guerres d'Oran, le voyage et prise de Belys et Pignon de Belys, où j'eus cet honneur de m'y trouver, les deux secours de Malte, faicts et arrivés à propos, la guerre contre les Mores en Grenade, et la battaille gaignée, et eux subjugués et chassés du tout, ceste memorable et incomparable journée de Lepante, le voyage de la Golette et sa perte, mais ce n'a esté sa faute; bref, force autres armemens de mer, pour aller en cours et pour nettoyer les mers, où il se faisoit tousjours de fort beaux actes et grandes entreprises et grands services pour la chrestienté; car c'estoit chose infaillible, qu'à tous les printemps, en Italie et en Espaigne, comme j'ay veu, on y voyoit tousjours battre le tabourin pour y amasser gens, tousjours remuer et embarquer gens de guerre contre le Turc, sinon despuis huict ou neuf ans, que [1] il fut contraint de faire la trefve avec le grand seigneur, qui luy couste bon, car il n'y a année qu'il n'en donne de pension à la porte dudict grand seigneur, aux visirs, aux baschas et autres, plus de huict à neuf cents mille escus, comme je tiens de bon lieu [2]. Et sur tout ceste grande armée qu'il dressa

[1] Le manuscrit ajoute : « Et en eussions bien perdu d'autres sans sa mort et sans la paix. »

[2] Le manuscrit ajoute : « Mais pour tourner encor aux tentations que l'on a données au roy d'Espaigne de nous tourmenter et nous persecuter en guerre, quelle charge de conscience est-ce à la France, après la victoire de ceste tant fameuse battaille de Lepante, que le Turc n'en pouvoit plus et ne battoit que d'une aisle, et prest à perdre Constantinople, aller rompre le cours de ceste victoire par le voyage qui se fit en Flandres, où fut pris Mons et Valanciennes par M. le comte Ludovic, M. de La Noue, Genlys, Le Poyet, Rouvray et Villandray, avecques une infinité d'autres honnestes et vaillans hommes; et puis par nostre embarquement que nous estions prests à faire de Brouage sans la Sainct Barthelemy, où nous y menions douze mille hommes de guerre des bons de la France. Il ne faut doubter, sans ces deux empeschemens et allarmes, que le Turc n'eust perdu la plus grand part des terres et isles du Levant. Et pourtant le roy d'Espaigne se tint coy, et ne nous voulut rendre la pareille, car il ne manquoit nullement de moyens. Je ne veux point parler des traverses que nous luy avons faict vers le Portugal, vers la Tercere, Sainct Michel et autres lieux, et de terre et sur mer de par delà; car, pour en parler sainement, nous avions tous les droicts du monde de le traverser de ce costé là, d'autant que ledict royaume de juste droict appartenoit à la reyne mere de nostre roy, dont ailleurs nous en parlerons. En ceste querelle, ce roy s'est si bien deffendu, qu'il nous a battus à la routte de M. de Strozze, et chassés de ce que nous avions pris en ces parts de delà, et s'est rendu paisible roy de Portugal sans venir nullement sur le nostre. Il est vray qu'on dira qu'à la fin il a fort favorisé la ligue, je le croy; car on l'avoit tant picqué et piccoté, qu'à la fin il fallut bien qu'il ruast, estant si sensible et genereux qu'il estoit; encor ne se desempara-il jamais de l'amitié de nostre roy; M. Forget y envoyé (aujourd'huy secretaire des commandemens et grand homme d'estat) le sçait bien, et M. de l'Onglée, agent vers le roy d'Espaigne pour lors, et s'y tenoit tousjours près de luy comme son ambassadeur sur la fin, n'advouant jamais qu'il soustint la ligue contre luy, sinon pour faire la guerre à ceux de la religion, et l'exterminer pour remettre la catholique romaine en son entier, comme elle avoit esté d'autres fois; aussi qu'il est fort devot et bien zellé à sa religion sans aucune faintise, ne couvrant ses ambitions soubs le voille de religion ou pieté comme faisoit Ferdinand, son bon predecesseur, roy d'Arragon, comme j'ay dict cy devant; mais il a tout faict pour l'amour de Dieu. »

[1] Le manuscrit ajoute : « Se voyant M. d'Allançon sur ses bras fort rudement. »

[2] Le manuscrit ajoute : « Voylà comment, à son très grand regret, il a esté contrainct de composer avec les infidelles, ayant ceste bonne obligation à toute la chrestienté, à ceux de Flandres, vers lesquels il luy a fallu tourner ses armes, qu'il a mené l'espace de vingt cinq ans ou plus, ordinairement et sans relasche, desquels long temps a qu'il en eust eu la totalle raison sans les

il y a deux ans contre l'Angleterre, qui a esté la plus belle que l'on aye veu de long temps en ceste grand mer Oceane de deçà ; et ce, pour tirer de captivité ceste pauvre reyne d'Escosse, de laquelle ce roy par pieté se voulut rendre protecteur et liberateur, s'il eust peu ; mais ce barbare element se banda contre luy, et ce coup là trop injustement. Il a eu de grandes guerres à desmesler avec ses subjects de Flandres [1].

Et certes j'ay ouy dire à aucuns très grands et point passionnés que ces revoltés en ont eu quelques raisons, tant pour secouer le joug des Espaignols, qui est certes insupportable, que pour se garder de l'inquisition, comme d'une malle beste, disoient-ils, et fort dangereuse. D'autres les blasmoient d'avoir repris les armes après que don Jouan d'Austrie, arrivé en Flandres pour les contenter, en chassa tous les Espaignols, et les renvoya tous en Italie après le sac d'Anvers, et leur avoir accordé la paix et beaucoup de libertés de vivre. Ils vindrent après rompu tout, et aux armes plus que devant, ce qui fascha fort au roy; car, pour avoir sa revanche d'eux, il ne la peut avoir sur les Turcs, qui luy avoient pris sa Golette, place fort importante pour la chrestienté. J'ai ouy dire que, lorsqu'il en sceut la nouvelle de la perte, il la porta si fort impatiemment qu'il en devint malade, non tant pour sa perte, disoit-il, mais *porque los perros triunfan de los pobres cristianos* « parce que les chiens triumphent des pauvres chrestiens. » Car il luy estoit à grief de voir tant de chrestiens encadenés et menés esclaves, et traictés miserablement pour jamais. Ce ne fut point sa faute; car il y avoit fort bien et diligemment pourveu, y ayant envoyé une fort grosse armée; mais il y fut fort mal servy.

Il y en a plusieurs qui s'estonnent pourquoy, en l'aage qu'il est et maladif, il ne se distraict point de tant d'occupations d'affaires (car il les veut tous sçavoir, et en dire son advis et donner commandement), et ne fasse la retraicte de l'empereur son pere. Ceux là voudroient bien qu'il la fist et ne s'en meslast point; car ils s'en trouveroient mieux, et y perdroient un très dangereux ennemy. D'autres le louent et l'en estiment d'advantage pour continuer tousjours son ambition tant plus qu'il vieillit. Aussy dict-on que l'avarice et l'ambition ont quelque sympatie ensemble et ressemblance, un peu dissemblable, d'autant que tous les vices s'affoiblissent et s'abbattent par le temps, l'aage et la vieillesse, car les personnes vieilles n'ont plus la force ny la vigueur de les exercer, fors l'avarice : car quiconque en est tasché, tant plus il vieillit, tant plus il augmente. De mesmes aucuns ambitieux qui ont esté une fois attaincts bien au vif de l'ambition, à grand peine s'en peuvent-ils desfaire aisement, mais la couvent tousjours en leur ame jusqu'au tombeau. Que s'il y a aucuns qui s'en despouillent du tout et disent n'en avoir, c'est qu'ils en font des bons hypocrites, et qu'ils nous font accroire qu'ils n'en ont un seul brin, ou qu'ils n'en peuvent plus pour la maintenir, ou bien pour autres raisons qu'ils cachent et pallient; ou du tout, s'ils s'en desfont à bon escient, c'est un très grand miracle, comme du roy de Naples, Jacques de Bourbon, d'un duc de Guyenne, d'un duc de Savoye, qui se rendirent religieux, et de l'empereur Charles. Encor pensé-je qu'ils s'en repentoient quelquefois et en couvoient tousjours, quoy qu'il fust, un peu dans leur ame, et la cachoient sourdement, ny plus ny moins qu'un grand brasier de fœu soubs une cendre qui semble morte.

Je croy que si l'on eust esleu l'empereur pape comme il le desiroit, qu'il ne l'eust pas refusé, non plus que ce duc de Savoye; et fust mort pape; et n'eust faict en cela comme le dict duc de Savoye, qui quicta le papat et reprit son hermitage de Ripaille. Aussy dict-on que les ambitions sont aussy bien parmy les monasteres, les cloistres et religions que ailleurs. Telles repentances et conversions sont bonnes pour nous autres gentilshommes, qui, estans vieux et cassés, ne devons estre ambitieux; car nous ne servons en une armée ou en une cour que d'importunité ou empeschement. Mais il faict toujours beau voir un roy vieillard; et aussy les royaumes se portent mieux regis par un roy aagé que jeune.

menées de la France et d'Angleterre, encor que ceste guerre luy ait espuisé ses thresors plus que toutes les guerres qu'il a faictes contre les infidelles et autres. »

[1] Au lieu de cette phrase, on lit dans le manuscrit : « Or là dessus qu'on m'aille dire que le roy d'Espaigne ne soit tout plein de bonté, de pieté, de valeur, et remply de saincte religion et divin zele; car il s'en fust bien passé s'il eust voulu, et eust faict il y a long temps une trefve avec le Turc, comme il a faict despuis pour ceste guerre de Flandres. »

Certainement ce roy d'Espaigne, ayant abandonné le monde et faict comme son pere, en acquerroit bien le renom d'un très bon religieux, mais puisqu'il est né roy et grand, pourquoy ne veut on qu'il vive et meure en roy, puis qu'il peut faire son salut aussy bien ainsy que religieux, et ne cognoisse aussy des affaires de son royaume, et mesmes qu'il n'a pas en luy un successeur formé, comme il estoit lors que l'empereur son pere se desfit de ses estats entre ses mains. Encor l'empereur par ceste conversion fit-il tort à sa reputation et à ses terres, et à ses serviteurs, qui demeurerent ainsy veufs d'un si brave maistre; mesmes que ses soldats Espaignols en furent très mal contens, et l'en brocarderent jusques à ne l'appeller plus par ce beau nom de jadis d'empereur, mais par mocquerie et desdain aucuns l'appelloient *Fray Carlo de Santo Hieronimo* [1]. C'estoient les soldats indiscrets et nouveaux; mais les vieux, et qui avoient recogneu ses armes et ses valeurs, defferoient tousjours à son beau nom et venerable memoire, le pleurant, et regrettant sans cesse dequoy il les avoit laissés: et, pour l'amour de luy, servirent tousjours son fils et l'aymerent fort; aussy les aymoit-il fort.

Il me souvient qu'après la prise de Belys et son Pignon il y eut environ quelques trois ou quatre cens soldats qui, de tous ces terces d'Italie, se desbaucherent et se desembarquerent à Mallegua, et se desbanderent, mal contens et demy mutinés; et, soubs ombre de voir leurs parens, disoient-ils, vindrent à la cour à Madrid; et, sans faire le petit semblant, appertement commencerent à crier qu'ils vouloient leurs payes qu'on leur devoit; et se pourmenans quadrilles par quadrilles par les rues, braves et en poinct comme princes, portans leurs espées hautes, les moustaches relevées, les bras aux costés, bravoient et menaçoient tout le monde, ne craignans ny justice ny inquisition; pour la justice, qu'elle n'avoit esgard sur eux, qui estoient gens de guerre; pour l'inquisition, il n'y avoit ny moines ny prestres que, les rencontrant par les rues, ils ne dissent leur colibet; à l'un : *Señor frayle, adonde esta la puta* [2]? à l'autre : *Señor clerigo, como va la puta* [1]? et autres petits mots pareils, scandaleux pour gens d'eglise. Tout cela fut raporté au roy, de leurs menaces et de leurs insolences, et pour ce les falloit chastier. Le roy d'Espaigne ne le voulut point, mais dict seulement: « Ce sont eux qui me font « regner; je serois bien marry donc de les faire « mourir. » Parquoy il commanda au duc d'Albe (j'y estois) d'aller parler à eux, de les appaiser et faire retirer et rembarquer aux galleres, et que pour le seur ils ne seroient pas plustost en Italie, qu'ils trouveroient là tout l'argent de leurs montres, lequel estoit desjà passé, et qu'ils n'en perdroient une seule. Cela les contenta fort; et par ainsy se retirerent, non sans louer fort leur roy.

Aussi les paye-il bien tousjours; et s'ils demeurent long temps sans faire monstre, et qu'on leur en doive jusqu'à douze, quinze ou vingt, ils n'en perdent jamais pas une; et sont tousjours très bien payés, et mieux que de l'empereur, d'autant que le roy a plus de biens que son pere, et les Indes luy produisent plus, tant d'Espaigne que du Portugal, que l'empereur n'avoit pas. Aussi que cestuy-ci ne faict pas de si grandes despenses et demesurées deçà et delà, comme faisoit son pere, mais est un peu plus escarce; et espargne fort pour employer tout à la guerre et au maintien de sa grandeur et estat, fors le superbe bastiment de l'Escurial, où il a despendu vingt millions d'or, qu'aucuns ont tenu pour fort vaine despense. Tous les ans il y employoit un million, et y a mis vingt ans pour le mettre en perfection : œuvre de nature certes miraculeux. Ces derniers mutinés qui sont avecques les estats de Flandres, s'ils fussent esté du temps du roy Philippe, ils fussent esté bien tost contens, et n'eussent pris le party contraire. Je parle ailleurs de plusieurs mutinemens de ses gens.

Ainsy a passé ce prince ses vieux ans parmy les armes, comme il a passé ses jeunes de mesmes. Il les a très bien aymées en sa jeunesse. Lors que l'empereur le mit en possession des Pays Bas, et qu'il l'envoya querir en Espaigne, il vouloit fort prendre la charge des armées de son pere; mais jamais l'empereur ne voulut, craignant le perdre, n'ayant que celuy là : dequoy le fils en desesperoit; car il estoit bien né pour les

[1] Frère Charles de Saint-Jérôme, parce qu'il étoit dans un couvent d'hiéronimites.

[2] Monsieur le prêtre, où est votre p.....?

[1] Monsieur le moine, comment va votre p.....?

armes, et luy seoient bien. Aucuns disoient qu'une belle jalousie l'en empescha, s'il eust faict quelque plus beau exploict que luy.

J'ay ouy raconter à plusieurs gentilshommes et dames qui estoient pour lors à la cour de l'empereur, que ce roy son fils fit de très beaux tournois et combats à cheval et à pied en toutes les villes et pays où il prit possession et fit ses entrées, sur tout à Baings, chez la rayne d'Ongrie, où il ne se fit jamais partie, fust à pied, fust à cheval, que ledict roy n'en fust et ne fist la sienne, où il acquit tousjours la reputation des mieux faisans et combattans, et de force et d'adresse, monstrant tousjours les armes si belles en la main qu'il emportoit tousjours le prix. J'en ay veu un livre en espaignol, qui s'intitule *El Viage del principe*, qui descrit la pluspart des combats qui y furent faicts, et comme le roy d'Espaigne y faisoit tousjours des mieux : aussi estoit-il de fort bonne grace, beau et agreable, blond, et qui s'habilloit fort bien, comme j'ay veu; aussi le monstra-il bien après qu'il fut hors de la discipline de l'empereur son pere, et qu'il fut en pleine liberté; car il nous fit la guerre à bon escient, ainsy que j'ay dict cy devant.

Voylà ce que pour à ceste heure je puis dire de la vie de ce grand roy, duquel despuis la mort est ensuivie, de laquelle en passant j'en diray ce que j'en ay appris. C'est qu'en ceste année 1598, le roy dom Philippe, III du nom, le prince estant allé en la place de Madrid, aux festes et esbats qui s'y faisoient le jour de la celebration de la feste sainct Jehan Baptiste, le roi son pere [1] n'y fut pas, parce que lors il estoit malade de la goutte, qui l'avoit saisy aux deux mains Son Altesse, revenant de ces jeux et esbats, faisoit rapport à son pere de ce qu'il y avoit veu. Sa Majesté luy respondit : « Je suis « bien aise de ce que tu y as pris plaisir, parce « que tu ne verras plus en ma vie aucune alle« gence de ceste maladie. » Et commanda ledict deffunct roy que chascun se preparast pour aller à l'Escurial. Surquoy le docteur Mercado, medecin de la chambre, luy dict qu'il ne falloit pas changer d'air, de crainte de faire augmenter l'accident de son mal. A cela le roy respondit qu'il falloit bien qu'on l'y portast en vie, puis qu'aussi bien luy falloit-il porter après sa mort. Enfin, pour obeir à sa volonté, ses lacquais et valets de pied le porterent sur leurs espaules, et demeurerent six jours à faire sept lieux.

Il fut quelques jours en meilleur estat, encor qu'il ne se peust tenir de bout, et falloit qu'il fust assis ou couché; et là dessus augmente sa goutte, de laquelle ses medecins luy appaiserent la douleur; de sorte qu'incontinent Sa Majesté voulut donner ordre au salut de son ame, se confessa et communia, et sur ce commanda que dom Garcia de Boesa, archevesque de Tolede, dict la messe; mais ce fut le nonce du pape qui la dict avec la solemnité requise. Il sortit à ce bon roy une apostume fort veneneuse au genouil droict qui ne le laissoit reposer. Ses medecins, n'y sçachant que faire, envoyerent querir un nommé Olias, medecin de Tollede qui estoit à Madrid, et luy et les autres avec le licencier Vergara, ayant donné ordre à faire meurir l'apostume, la firent ouvrir pour en faire sortir la mauvaise humeur qui y estoit corrompue. Et après cela il luy survint quatre autres apostumes en l'estomach, lesquelles ils ouvrirent semblablement afin que toutes purgeassent; et de ceste mauvaise humeur il creut grande abondance de poulx, de façon qu'on ne les pouvoit espuiser. Il estoient en peine de pouvoir tourner Sa Majesté dans son lit, et ne pouvoient faire autrement qu'en faisant soulever son corps par quatre hommes, avec les draps par dessous, et cependant les autres accoustroient le lict.

Dix jours auparavant sa mort, luy arriva un grand paroxisme qui luy dura cinq heures, de façon que les esprits vitaux luy commençoient à faillir; plusieurs seigneurs se preparoient au deuil. Sa Majesté retourna à soy; et, en presence de l'archevesque et de ceux de la chambre, elle leur dict : « Mes amis et vassaux, il ne « me sert de rien que vous vous affligiez ny fas« chiez pour le recouvrement de ma santé, parce « qu'elle ne despend plus des remedes humains. « Ce qu'il faut faire, est que vous regardiez de « bonne heure pour ensepvelir mon corps. « Maintenant, attendant que je vous laisse, je « veux que vous fassiez venir vostre prince qui « sera bientost vostre roy, et que vous m'ap« portiez le cercueil dedans lequel je dois estre « ensepvely, et au haut de l'effigie vous mettiez

[1] Le manuscrit ajoute : « Que Dieu absolve. »

« la couronne royale, laquelle cependant vous « pourrez garder dedans un buffet. »

Cela fut ainsy faict, et, en la presence du prince et de l'infante, Sa Majesté appella Kayer de Velasco, et luy dict: « Vous souvenez « vous pas d'un petit coffre que je vous donnay « à garder il y a quelque temps? — Ouy, Sire, » respondit il. Lors il luy dict qu'il luy apportast ledict coffre qui estoit fort petit; et estant ouvert ils en tirerent une pierre qui estoit de très grande valeur, laquelle Sa Majesté commanda estre donnée à l'infante, et luy dict: « Ma fille « Elizabeth, ma chere Eugenie, reçois ceste ba« gue que ta mere m'apporta. Je te la donne pour « mon partement de ce monde. » Et, se tournant vers le prince, il luy dict: « Mon fils, as-tu « agreable que je la donne à ta sœur? — Ouy, « monseigneur, dict-il, voire tout ce que j'ay. » Le roy fit beaucoup de cas de ceste parolle, et lors Sa Majesté recommanda que l'on cherchast un autre papier qu'il avoit là; et le donnant il luy dict: « Tu verras par là par quel moyen tu « as à gouverner ton royaume. » Il fit aussi tirer un fouet de discipline, qui estoit sanglant par les bouts, et, le tenant en haut, il dict: « Ce « sang est de mon sang, non toutesfois propre« ment du mien, mais celuy de mon pere, que « Dieu absolve! lequel avoit accoustumé se servir « de ceste discipline. Et afin que l'on en sçache « la verité et combien il estoit devotieux, je l'ay « bien voulu declarer. » Il fit tirer aussi un papier de dessoubs son chevet de lict, lequel fut leu par ledict Kayer, et contenoit ce que dessoubs.

« Nous, dom Philippe, par la grace de Dieu « roy de Castille, etc., ayant par l'espace de qua« rante ans gouverné deux royaumes, le LXXe « an de mon aage, je le remets et resigne à mon « Dieu à qu'il est, et mon ame en ses très be« nistes mains, afin que sa divine majesté fasse « d'elle ce qu'il luy plaira; et veux qu'après « qu'elle sera sortie de ce corps il soit embaumé « et vestu en habit royal, et mis dedans le cer« cueil de bronze qui est ici; et après y avoir « tenu mon corps autant de temps qu'il est ac« coustumé, que l'on le porte au sepulchre de « ceste façon.

« Que le guidon de l'archevesque marche « devant, puis la croix, les moynes et le clergé; « après, l'adelatando vestu en deuil avec l'es« tandart royal traisnant en terre. Le duc de « Nagera portera la couronne en un grand « bassin couvert d'un voille, et le marquis d'A« guilar portera l'espée; et mon corps sera porté « par huict de mes serviteurs en chef, habillés « de deuil, avec leurs torches allumées, et l'ar« chevesque marchera après; les grands et nostre « heritier universel derriere avecques son deuil « allant à l'eglise. Que mon corps soit mis en « un tumbeau qui se fera; et après que le service « sera dict par le prelat, on me mettra en la « cave qui sera ma derniere maison pour jamais.

« Cela faict, vostre roy, IIIe de mon nom, s'en « yra à Madrid, à Saint Hierosme où se fera ma « neufvaine, et ma fille avec ma sœur s'enfer« meront pendant ce temps aux Cordeliers. Et « vous, prince, oultre ce que je vous ay autres« fois dict, que vous ayez beaucoup de soing de « votre sœur, qui estoit tout mon amour et « la lumiere de mes yeux, tenez la republique « en paix, donnez luy de bons gouverneurs, res« compensant les bons et chastiant les mauvais.

« Je veux que le marquis de Montdalard sorte « de la prison en laquelle il est, et demeure libre, « à la charge qu'il n'entrera point en la cour.

« L'on pourra aussi delivrer la femme d'An« thoine Perez et luy rendre son bien, à la « charge qu'elle se retirera dedans un monas« tere, et que ses filles n'heriteront que de la « part de leur mere.

« Je pardonne à ceux qui ont esté pris pour « la chasse, et à ceux qui seront comdemnés à « mort par faute d'avoir un pardon du roy. »

Sa Majesté demanda le dernier embrassement à ses enfans, leur disant qu'ils s'allassent reposer. Au sortir, le prince dict à Christophe de Mira: « Qui est-ce qui tient la clef maistresse? « — C'est moy, monseigneur, respondit-il. — « Donnez la moy, dict le prince. — Vostre Altesse « me pardonnera, dict Christophe de Mira; c'est « la clef de confiance. » Sur cela le prince dict: « C'est assez. » Et entra en sa chambre, et dom Christophe retourna au roy, lequel il trouva un peu allegé, et luy dict: « Sire, Son Altesse m'a « demandé la clef maistresse, et je ne luy ay « pas voulu donner sans le congé de Vostre Ma« jesté. » Le roy luy respondit: « Vous avez mal « faict. »

Il luy arriva après un autre paroxisme, et il demanda l'extreme onction, laquelle l'archevesque luy donna. Il commanda qu'on tirast un

crucifix qui estoit gardé en un coffre, par ce que c'estoit celuy avec lequel mourut son pere, et voulut aussi mourir avec iceluy.

Après que Sa Majesté eut eu l'extreme onction, Son Altesse voulut le venir voir; et lors dom Christophe entra, et mettant le genouil en terre presenta à Son Altesse la clef, laquelle elle prit, et la donna au marquis de Devia; et sur ce poinct le roy luy dict: « Je vous recommande « dom Christophe pour le meilleur de mes ser« viteurs que j'ay eu, et vous recommande aussi « les autres afin que vous en ayez soing. » Et lors Sa Majesté se retourna pour leur dire adieu. En les embrassant il perdit la parolle, et demeura deux jours en ceste façon. Il mourut le treiziesme du mois de septembre, à trois heures du matin. L'archevesque dict la messe. Le nouveau roy retourna de l'Escurial le seiziesme à huit heures du soir, laissant sa sœur aux Cordeliers, et se retira à Sainct Hierosme. La cour en demeura fort attristée.

Après sa mort sceue en France ou en Flandres, aucuns firent son tumbeau par ce sonnet, auquel en tout ne faut prester creance, comme à chose faicte par hayne, passion et animosité.

SONNET

SUR LA MORT DU ROY D'ESPAIGNE.

Il est donc mort, ce grand, ce tyran, ce monarque,
Cet altéré de sang, ce monstre ambitieux,
Qui pensoit esviter l'ordonnance des cieux,
Braver Pluton, la Mort, les Destins et la Parque!

Mais Charon l'a passé, qui avec luy embarque
Ceste inquisition, dont le feu furieux
A si long temps bruslé les hommes genereux,
Conduisant aux enfers ce triumphe en sa barque.

Il fit mourir sa femme; il tua son enfant;
Il pilla Portugal, injuste triumphant
Du royaume d'autruy : et puis insatiable,

Pauvre en son abondance, il brouilla les François;
Fit mettre à mort leur roy; violla toutes les loix.
Ores jouet des morts, et des vivans la fable.

Or, si ce grand roy a aymé l'espée de la guerre, il a bien autant aymé, ou plus et trop l'espée de la justice, en suivant bien la doctrine de l'empereur, qui la luy donna, de l'aymer et embrasser, comme cy devant j'ay dict; voyre tellement l'a-il aymée et reverée, qu'il ne l'a espargnée sur son propre fils, dom Charles, prince d'Espaigne, ayant eu plus de consideration à la garde de son estat qu'à la vie de son fils; ce que ne fit ce grand Charlemaig ne à l'endroict du sien.

LV.

DOM CHARLES, PRINCE D'ESPAIGNE.

Je ne veux entreprendre dire les raisons pourquoy ce prince dom Charles mourut, car elles me sont closes, et aussi qu'on en parle fort diversement. Bien dict-on qu'il y en avoit de très justes et pertinentes, et de nombre trente-deux, dont la moindre estoit qu'il avoit voulu faire mourir son pere. Cela se disoit pour lors en nostre cour de France, mais c'estoit en risée.

J'ay ouy raconter à un grand personnage espaignol, que le roy d'Espaigne le tenant prisonnier, il assembla un jour son conseil pour sçavoir ce qu'il en feroit. Les uns opinerent qu'il ne le devoit faire mourir ny respandre son propre sang, qui possible un jour crieroit vengeance devant Dieu, mais qu'il le falloit mettre dans une prison austere et perpetuelle. Les autres dirent qu'il le falloit bannir et confiner en Flandres, et là luy bailler exercice à son haut courage, qui tant desiroit la guerre, pour la faire là aux rebelles heretiques, et les du tout exterminer, ou bien l'envoyer aux royaumes de Naples et de Sicile, et les luy donner en partage, et luy amollir le cœur par un si beau don et bienfaict, provenant d'un bon naturel d'un doux pere qui luy pardonnoit sa faute. D'autres dirent qu'il le falloit plustost envoyer à Oran, et le faire roy, et là se comporter avec les Mores ou bien ou mal, comme il luy en viendroit la fantaisie. A quoy respondit à tous le roy d'Espaigne : que pour le tenir en prison, n'y avoit point de raison, d'autant qu'à un tel enragé et endiablé de lion il ne se pourroit trouver de cage, fust-elle de fer, assez forte pour l'y retenir en seureté qu'il n'en eschappast; pour l'envoyer en Flandres, il n'y seroit pas plustost qu'il s'accorderoit avec les rebelles, leur pardonneroit, et les accosteroit en quelque façon que ce fust pour se faire encor plus rebelle qu'eux et luy faire la guerre; de luy donner les royaumes de Sicile et de Naples, c'estoient deux trop petits morceaux et royaumes pour rassasier et borner son ambition, d'autant qu'en hautesse de courage naist souvent

« disoit-il, si les Napolitains de tout temps ont « esté subjects aux mutations et rebellions, que « ne feroient-ils avec luy ? De plus, il s'ayderoit « des moyens et richesses qui sont là, et sur tout « de ses galleres qui luy viendroient faire la « guerre jusques dans toute l'Espaigne ; car qui « est le plus fort sur les mers vers l'Italie, il est « quasy maistre d'Espaigne. Mesmes qu'il s'ac« costeroit des forces et galleres d'Alger et du « Levant plustost qu'il ne fist tous les maux du « monde à luy et en tous ses pays. » Pour le regard de l'envoyer à Oran, aussi tost il feroit confederation avec les roys de Faix, de Marocque, et de tous les Mores, pour entrer en Espaigne et la ravager aussi bien que jamais firent les Sarrazins. Parquoy il conclud sur ses raisons, que le meilleur estoit de le faire mourir; dont un matin on le trouva en prison estouffé d'un linge, non, dict on, sans avoir avant desbagoulé contre son pere mille injures et exécrations, maledictions et vilainies, lorsqu'on luy annonça sa mort, et l'avoir adjourné devant Dieu à y comparoistre un jour pour sa cruauté.

Ceux qui l'ont veu et cogneu disent qu'il estoit fort natre, estrange, et qui avoit plusieurs humeurs bigarrées. Il se faschoit fort de demeurer oysif en Espaigne; et mesmes quand il ouyt parler le comte d'Aiguemont, qui luy proposa force belles choses, dont les mains luy desmangerent si fort pour mener guerre, qu'on dict qu'il se voulut desrober pour aller en Flandres. Dom Ruy-Gomez, très fidelle au roy, son gouverneur, en advertit Sa Majesté, qui parla bien à luy; toutes fois il ne fut sans responce, disant que s'il vouloit estre oysif, qu'il ne le vouloit pas estre en si jeune aage et en si belle occasion qui s'en presentoit. De sorte qu'il se mocquoit de son pere et de ses oysivetés; si bien qu'il fit faire un jour un livre de papier tout en blanc, et par mocquerie fit mettre en la subscription, et au commancement dudict livre : *Los grandes y admirables viages del rey dom Felipe*[1]; et au dedans y avoit : *El viage de Madrid al Pardo de Segovia, del Pardo al Escurial, del Escurial á Aranjues, de Aranjues al Escurial, del Escurial al Pardo, del Pardo á Madrid, de Madrid ã Aranjues, de Aranjues á Toledo, de Toledo á Valladolid, de Valladolid á Burgos, de Burgos á Madrid, y del Pardo á Aranjues, de Aranjues al Escurial, del Escurial á Madrid, y de aqui á las Cortes de Mouzzon*[1]. Et ainsy de feuillet en feuillet en emplit le livre par telles inscriptions et escriptures ridiculeuses, se mocquant ainsy du roy son pere et de ses voyages et pourmenades qu'il faisoit en ses maisons de plaisance; ce que le roy sceut et en vit le livre; dont il en fut fort aigry contre luy.

[1] Les grands et admirables voyages du roy dom Philippe.

Parmy les injures et pouilles qu'il dit de son pere après sa sentence, furent qu'il luy reprocha qu'il luy avoit soubstraict et ravy sa femme donne Elizabeth de France, qui justement luy avoit esté donnée par accord faisant la paix, et qu'elle luy estoit deue; ce qui luy desplaisoit fort, car il l'ayma tousjours et l'honnora jusqu'à la mort; comme certes elle estoit des plus aymables princesses du monde; et luy faschoit fort qu'on la luy avoit ostée.

Bref, s'il eust vescu, il eust faict enrager son pere; car il estoit fort bizarre et tout plein de nattretés. Il menaçoit, il frappoit, il injuroit. Si bien que dom Ruy Gomez, fort favory du roy d'Espaigne s'il en fust onc, et qui avoit esté nourry avec luy dès sa jeunesse, et qui estoit venu de Portugal avec la princesse sa femme (car il estoit Portugais), n'en pouvoit chevir; et à toute heure supplioit le roy de luy oster ceste charge, et la donner à un autre, qu'il en seroit très aise; mais le roy se fiant en luy ne le voulut jamais : et tousjours ce prince menaçoit son gouverneur qu'un jour, quand il seroit grand, qu'il s'en repentiroit.

Quant à ses autres serviteurs et officiers, quand ils ne le servoient bien à son gré, ne faut point demander comment il les estrilloit. Moy estant en Espaigne, me fut faict un conte de luy : que son cordonnier luy avoit faict un paire de bottes très mal faictes; il les fit mettre en petites pieces et fricasser comme tripes de bœuf, et les luy fit manger toutes devant luy en sa chambre de ceste façon. Il aymoit fort à ribler le pavé, et faire à coups d'espée, fust de jour, fust de nuit, car il avoit avec luy dix ou douze enfans d'honneur des plus grandes maisons d'Espaigne; les uns les forçant d'aller avec luy et en faire de mesmes, d'autres y allans

[1] Le voyage de Madrid au Pardo, du Pardo à l'Escurial, etc.

convoitise de reigner, soit par injustice soit par les mauvais advis et persuasions des serviteurs que l'on tient près de soy. « Et s'il vous plaist, d'eux-mesmes de très bon cœur. Enquoy on a observé en Espaigne que la pluspart de tous eux, voire tous, ont esté tués en mauvais garnemens; et force ont finy mal, retenant fort de la nourriture de leur prince, qui leur avoit appris tout cela.

Quand il alloit par les rues quelque belle dame, et fust elle des plus grandes du pays, il la prenoit, et la baisoit par force devant tout le monde; il l'appelloit putain, bagasse, chienne; et force autres injures leur disoit-il. Celles qui le venoient baiser à l'amiable quand il leur disoit: « Putain, baisez moi, » il les caressoit plus modestement, en leur disant qu'elles estoient fort gracieuses putains et vesses. Bref, il leur faisoit mille petits affronts; car il avoit très meschante opinion de toutes les femmes, et plus encor des grandes dames que des autres, les tenant pour très hypocrites et traistresses en amour, qu'en cachette et soubs les rideaux elles estoient plus putains que les autres. Bref il estoit leur fleau de toutes, fors de la reyne, que j'ay veu qu'il honoroit fort et respectoit; car estant devant elle, il changeoit du tout d'humeur et de naturel, voire de couleur. En fin il estoit un terrible masle; et s'il eust vescu, assurez-vous qu'il s'en fust faict accroire, et qu'il eust mis le pere en curatelle. Aucuns l'ont soupçonné de la religion, tant de Luther que de Calvin, et qu'il s'entendoit avec les protestans, qui luy promettoient l'Empire et les Pays-Bas, car il avoit de l'ambition tout ce qu'il luy falloit. Le pere, très habile prince, le prevint par le moyen de Ruy-Gomez, qui luy reveloit tout; en quoy il fut très digne de louange, et point ingrat à l'endroict de son premier maistre, qui estoit le roy d'Espaigne.

Je me suis laissé dire qu'il s'estoit faict un livre en Espaigne, voire imprimé, de ses nattretés et bizarreries, de ses traicts et humeurs, là où il y en a de toutes façons, et dequoy à passer le temps en les lisant. Il avoit eu pour precepteur M. Bossulus, François, qu'on a veu despuis en France, l'un des sçavans et bien disans de son temps, et qui parloit aussi eloquemment plusieurs langues; de meschante vie pourtant, dont il luy en pouvoit faire de bonnes leçons.

On dict aussi que luy s'estant descouvert de quelque chose d'importance à dom Juan, qu'il le revela au roy d'Espaigne, dont il l'en ayma d'advantage tousjours, mais mal recogneu despuis, et dom Charles l'en hayt si bien, qu'ordinairement ils avoient dispute; jusques là qu'il l'appella une fois bastard et fils de putain; mais il luy respondit: *Si, yo lo soy; mas yo tengo padre mejor que vos.* C'est-à-dire: « Oui, je le suis; mais j'ai un pere « meilleur que vous; » et en cuyderent venir aux mains.

Je crois qu'après que ce prince eut bien jetté sa gorme, comme ces jeunes poulains, et passé tous ses grands feux de premiere jeunesse, qu'il se fust rendu un très grand prince, et homme de guerre et homme d'estat. Il fut filleul de l'empereur, en portant le nom; tout petit fils qu'il fust, quand il s'en alla reduire en son monastere il le voulut voir; et en eut très bonne opinion et espoir, et luy fit de très belles leçons; et puis luy donna sa benediction, qui luy servit à faire un bon commancement.

Qant à mon petit jugement, je le jugeois un jour grand, et luy trouvois une très bonne façon et bonne grace, encore qu'il eust son corps un peu gasté; mais cela paraissoit peu.

LVI.

DOM JUAN D'AUSTRIE.

Si n'approchoit-il pas pourtant jamais en tout à dom Juan d'Austrie, lequel estoit un beau et très accomply prince; et n'ay jamais veu homme approchant des vertus bien universellement à feu M. de Nemours, Jacques de Savoie, que luy. Il estoit fort beau, comme j'ay dict, et de bonne grace, gentil en toutes ses actions, et courtois, affable, d'un grand esprit, et sur tout très brave et vaillant, et qui croyoit le conseil, et luy obeissoit fort pour se faire grand, comme il le fust esté si la mort ne l'eust prevenu. Pour sa premiere guerre il fut general du roy d'Espaigne son frere en la guerre de Grenade, où il se fit signaller pour estre un très vaillant prince; et mesmes au-

cuns vieux capitaines et soldats qui restoient encor en vie de l'empereur son pere, s'escrierent tous après : *Ea des verdadero hijo le, emperador*. C'est-à-dire : « Il est fils de l'empereur. »

A ce coup il fit une très belle chose pour la religion d'Espaigne, car il chassa tous les Mores de Grenade; de sorte qu'ils n'ont plus infecté l'Espaigne despuis, et ne se ressentent plus du marranne, comme ils faisoient, au moins aucuns de leurs voisins, pour traicter par trop avecques eux. Emprès cela faict, par sa renommée qui voloit par le monde, tant des chrestiens que des infidelles, il fut faict general de la saincte ligue, mais pourtant après le refus de M. le duc d'Anjou, nostre feu dernier roy Henry III, et M. de Savoye; car le bon pape Pie cinquiesme leur ayant presenté à tous deux l'estendard l'un après l'autre, Monsieur s'excusa sur les affaires du roy son frere et de son royaume, et M. de Savoie sur son indisposition. Dom Juan ne fit pas comme les autres; car de grand joye et très volontiers il accepta ce beau et sainct baston de general. Aussi s'en acquicta-il très bien en ceste tant grande, tant sanglante et tant signallée battaille de Lepantho, et telle que despuis ceste grande battaille actiaque donnée entre Marc-Anthoine et Cœsar-Auguste, jamais il n'en fut donné une telle; encor celle cy fut mieux cent fois desbattue et combattue que la leur. Hélas! je n'y estois pas, mais sans M. de Strozze j'y allois, tant pour un mescontentement que j'avois eu à la cour, d'un grand, que pour faire ce beau voyage et voir ceste belle armée; et resolument j'y fusse esté, comme fut ce brave M. de Grillon, car j'ay tousjours aymé à voyager. M. de Strozze m'amusa tousjours sur un grand embarquement de mer qu'il vouloit faire, et mesmes me le fit commander par le roy Charles d'en estre; et ainsy m'amusa un an sans rien faire, au lieu que j'eusse faict le voyage et fusse retourné assez à temps pour m'y trouver, comme fit M. de Grillon en ce beau embarquement de Brouage, qui ne prit poincte et ne nous servit que de ruine à nos bources de tant de nous autres qui avions des vaisseaux. Je conterois maintenant de ceste battaille au vray ce qu'il me faut emprumpter de la bouche d'autruy.

J'ay donc ouy dire que l'armée turquesque partit le vingt cinquiesme d'avril, jour de Sainct George, car c'est la grand feste des Turcs, et n'en chaument d'autres ny reverent autre sainct; mesmes que le grand sultan Solyman ce jour-là faisoit sortir toutes ses armées, tant de terre que de mer, en campaigne et sur mer ordinairement, fors celle qu'il envoya à Malte, ayant anticipé le jour [1], tant il luy tardoit de ruyner et prendre ceste place. Ceste armée donc estant partie ce jour l'an 1571, et amprès avoir faict plusieurs et grands maux, pilleries, ravages, et prises de pauvres chrestiens, tant sur la terre ferme où ils descendoient, que sur les isles, ayant sceu comme dom Juan partoit de Messine pour la combattre, elle envoya vers le grand seigneur aussi tost pour sçavoir sa volonté, qui manda que l'on combattist resolument. La dicte armée estoit composée de deux cens trente deux galleres grosses, sans douze que l'Ouchaly, visce-roy d'Alger, mena, et autant de galliottes. Après donc plusieurs maux faicts, et battu la terre et la mer despuis le quinziesme d'avril jusqu'au seiziesme de septembre que partit dom Juan de Messine, avec deux cens et huict galleres, six galleasses, vingt deux grosses naufs et quarante fregattes; dessus y avoit huict mille Espaignols, douze mille Italiens, et trois mille advanturiers, et trois mille Tudesques, sans compter les mariniers, ce qui estoit peu pourtant.

Estant revenu le chevallier Villandrade de prendre langue, et assuré que l'armée des ennemys estoit à Lepantho, dom Juan fit assembler tout le conseil pour sçavoir ce qu'ils en auroient à faire. Il avoit parlé à part à M. de Rommegas, qu'il estimoit beaucoup : aussi avoit-il raison, car c'estoit le meilleur homme de mer qui fust là, sans faire tort aux autres, et qui avoit plus faict la guerre aux Turcs. Luy ayant donc demandé ce qu'il luy en sembloit : « Ce qu'il m'en semble? dict M. de Rommegas; « monsieur, je dis que si l'empereur vostre pere « se fust veu une fois une telle armée de mer « comme ceste cy, il n'eust jamais cessé qu'il ne « fust esté empereur de Constantinoble; et le « fust esté sans difficulté. — Cela s'appelle, dict « dom Juan, qu'il faut combattre, M. de Rom-

[1] Le manuscrit ajoute : « Ce qui possible luy porta malheur. »

«megas? — Ouy, monsieur. — Combattons «donc.» Il en demanda l'advis au segnor Anthoine Colomno, qui estoit lieutenant de la ligue, le pape l'ayant créé tel après dom Juan. Il luy respondit seulement : *Etiamsi oporteat me mori, non te negabo*. Jehan André Doria ne demanda pas mieux, car il a esté tousjours courageux, et dict qu'il falloit combattre. Les generaux des Venitiens, les seigneurs Vinier et Justinian Barbarico le voulurent ainsy et de bon cœur, car c'estoit à eux et à leurs terres que les Turcs en vouloient, et desjà ils y avoient très bien commancé. Le seigneur grand commandador, despuis lieutenant du roy en Flandres, le voulut aussy; mais, à ce que j'ay ouy dire à aucuns, il voulut peser trop toutes choses, à la mode espaignolle, et le marquis de Santa-Crux de mesmes. Tant y a que j'ay ouy raconter que plusieurs vouloient battaille, les autres non, et que si dom Juan ne fust esté brave et vaillant, l'on n'eust jamais combattu, car M. de Rommegas l'a dict despuis à un chevallier d'honneur qui me l'a dict; car c'estoit luy qui augmentoit le courage de tous.

Ces deux armées donc resolues de se battre bien, la turquesque part de Lepantho le soir, et à la poincte du jour se trouve en pleine mer; la chrestienne, faisant grand force contre le vent qui estoit contraire, de mesmes apparoit à la poincte du jour. La turquesque venoit à pleine voille, ayant le vent en poupe. Soudain dom Juan fit mettre toute son armée en battaille le plustost qu'il peut, et la rangea en quatre battailles ou bandes : l'une estoit de la main droicte, menée par le seigneur Jehan André Doria, avec cinquante galleres et deux grandes galleasses : à la gauche, estoit conduicte l'autre par le seigneur Justinian Barbarico, general des galleres venitiennes, avec cinquante galleres aussy et deux galleasses; et au milieu des deux, dom Juan mit toute sa battaille, qui estoit de soixante et dix galleres; et à son arrieregarde venoit le marquis de Santa Crux, avec trente galleres et deux galleasses. A la teste de la battaille, ainsy en ce bel ordre marcha en grand braverie vers l'ennemy. Estant encor à quatre mille loing, il fit tirer une canonade à l'ennemy par bravade, et comme à coup perdu, comme luy fesant signe par là qu'il estoit preparé à la battaille, et alloit droict à luy, et luy monstroit dequoy; et oultre fit monter le caro à l'arbre, et la flamme à la peno, tous signals de battaille. Et voyant toute son armée en si bel ordre, descendit en une fregatte, et alla par toute l'armée, visitant et animant un chascun à bien faire et à mettre toute son esperance en Dieu, monstrant un crucifix qu'il avoit en la main, ce disent aucuns, qui favoriseroit leur bonne cause, prononçant ces parolles de si bonne et genereuse grace qu'il n'y avoit nul qui ne l'admirast de sa resolution et courage, et qui ne se conformast du tout en luy et ne luy monstrast un visage très assuré, et envie très grande de bien combattre. Soudain après cela s'en retourna en sa realle; car les armées (celle du Turc estant en un très bel ordre de croissant) s'approchoient de voilles et de rames les unes des autres. A son costé droict estoit, tout contre sa realle, la generalle du pape, sur laquelle estoit M. Anthoine Colomno, lieutenant de Sa Saincteté, et à son costé la capitainesse de Savoye, commandée par M. de Ligny, un fort honneste et brave seigneur, digne de sa charge, que j'avois veu à Malte, et qui m'offrit beaucoup de courtoisie par le commandement que luy en avoit faict madame de Savoye; et dans ceste gallere de Savoye estoit le duc d'Urbin. De son costé gauche estoit la generalle des Venitiens, et à son costé estoit la capitainesse de Gennes, en laquelle estoit le prince de Parme. Les deux dernieres, qui faisoient aesles à la battaille, estoient la generalle de Malte, et à la main droicte celle de Paulo Jourdan Ursin, avec celle de Lonmelin à main gauche, et à la poupe de la realle, pour conserver, estoient la capitainesse du commandador major, et la patronne d'Espaigne.

En ceste belle ordonnance l'on alla à eux, et ils firent la moictié du chemin; car ils presumoient tant d'eux, que jamais nos chrestiens ne les attendroient. Lors, tout à coup, on vit le vent, qui estoit contraire, se faire bon environ midy. que l'on commança la battaille, qui fut commancée de la corne gauche et de la battaille, où les deux realles et generalles, tant d'un costé que d'autre, soudain qu'elles se virent, elles s'accostèrent et s'investirent, taschant chascune à se rendre maistresse de son ennemie; et tout le reste de l'armée, chascune de son costé, en

fit de mesmes. Pour fin, après un très grand combat, la realle de dom Juan se rendit maistresse de la turque, et mit en pieces tout ce qui estoit dedans. Et ayant la teste esté coupée au bascha, soudain elle fut mise sur le bout d'une picque en signe de trophée; ce qui estonna les Turcs, et anima les chrestiens de plus; si bien que toute l'esquadre des galleres turquesques, qui estoient venues affronter et attacquer la battaille chrestienne, fut de mesmes traictée que leur generalle. Dom Juan, victorieux de ce qui l'estoit venu charger et attaquer, rallia le plus de galleres qu'il peut : et, voyant que du costé de sa corne droicte on estoit encor aux mains et bien dangereusement, donna si à propos, qu'il se fit maistre bien tost de toute la battaille, et cassa et brisa tout ce qui se presenta devant luy.

L'Ouchaly donna grand peine aux nostres; mais il fut chargé si à propos par le seigneur Jehan André Doria, qu'après avoir faict tout ce qu'il peut et rendu le dernier combat se sauva avec trente deux galleres. On luy donna la chasse tant que l'on peut; mais la nuict survint, qui empescha la veue et poursuitte.

Les Venitiens firent très bien, où mourut le seigneur Justin ou Justinian Barbarico, le general, qui fit ce jour là très bien, et estoit digne de sa charge. En mourant il dict qu'il mouroit très heureusement pour une telle victoire.

Dom Juan coucha au champ de battaille, et le lendemain fit recognoistre le nombre des vaisseaux qui estoient pris et mis à fonds, où se trouva, entre galleres et galliottes deux cens sept, le nombre des morts dans ces vaisseaux environ trente mille, et douze mille chrestiens delivrés de la chaisne (qui a esté un bel œuvre), sans ceux qui furent noyés ou allés mourir ailleurs, et de pris plus de six mille.

Le roy Charles en eut pareil advis, et manda à l'evesque de Paris cet advis, pour en remercier Dieu et chanter *Te Deum laudamus*.

Du costé des chrestiens il y eut bien, ou de morts ou de blessés, jusques à huict ou neuf ou dix mille hommes, tant sur les quinze galleres qui furent prises, (aucunes recourues) que sur les autres; desquels quinze, fut la generalle de Malte, qui combattit longtemps contre sept galleres; mais ce maraut de l'Ouchaly survint qui en emporta une des chevalliers du Sainct Esprit de Savoye, une de Gennes, et l'autre de Sicille, et une du pape.

Ce sont des battailles celles là, bien rendues et desbattues, non pas celles où nous ne rendons de combat pour un double [1], et où à la pluspart s'enfuyent, comme nous en avons veu de nostre temps. Et, pour mieux faire remarquer ceste cy, voyez, s'il vous plaist, les grands personnages morts du costé des Turcs. Premierement, Fertauf, bascha general de l'armée de mer; Aly, bascha de terre; Ahmat bey, capitaine des jannissaires; Assan bey, fils de Barberousse; Mehemet bey, gouverneur de Metelin; Ydey bey, gouverneur de Cion; Caraban, gouverneur de Soubassels; Campsau bey, gouverneur de Rhodes; Dely Solyman; Tapart; Cheluby; Provisaga, gouverneur de Napoly de Romanie; Amipsa bey, gouverneur ou roy de Tripoly; Dardagam bey, gouverneur du Tercenal; Mustaffa Cheluby, tresorier general de l'armée; Affit Cayga, capitaine de Galipoly; Pery Begoly, capitaine d'une escadre de galleres; Ochiman Beoly, capitaine de fanal; Datamis, patron; Daly bascha; Dondomy, capitaine de fanal aussy; Aly, capitaine d'Alger; Caragoge, capitaine aussy; Jafer aga, visce-roy de Tripoly de Surie; Maret aga, fils de Dragut; les enfants d'Aly, Mehemet et Sahin bey, pris; Mehemet bey, gouverneur de Negrepont, pris; Siroc, bey d'Alexandrie, pris; et Carach-Aly, grand corsaire, sauvé avec l'Ouchaly. Il y en a eu une infinité d'autres morts et pris. Cependant faut notter quels gens de marque sont tous ceux que je viens de nommer.

Ainsy se gaigna ceste battaille, sans autres particularités qui seroient trop longues à mettre par escrit, aussy qu'elle a esté au long descrite par plusieurs. Faut notter que la realle portoit pour son estendard un grand crucifix et une Nostre Dame de Pitié, et un autre des armes de la ligue. La corne gauche portoit un gaillard jaune, la corne droicte en portoit un verd, et l'arriere garde une bandiere blanche et en poupe.

Jamais ne fut une si belle battaille de mer donnée : aussy celuy qui en porta des nouvelles à Venise, s'appellant le seigneur Laffran Justinian, ainsy qu'il fut devant le doge ou duc

[1] Le manuscrit ajoute : « Non pas les très paniques de nostres où, etc. »

de Venise, et mis le genouil en terre, luy dict: «Serenissime prince, je vous apporte la nou«velle de la plus glorieuse victoire que la «chrestienté eut jamais.» Certes elle l'estoit: que si on l'eust bien poursuivie comme il falloit, Constantinoble trembloit, et estoit aussy tost conquis. Mais la jalousie de nos princes chrestiens gasta tout, et mesmes d'aucuns que je sçay, lesquels je ne nommeray point, qui, ne desirans la grandeur d'autruy, et portans envie à dom Juan, on suscita de la guerre ailleurs où n'y avoit ny propos ny raison, puis qu'il y alloit du faict de la chrestienté; j'ay grand peur que Dieu s'en soit irrité depuis sur ces perturbateurs. Les Venitiens de l'autre costé se faschans de la guerre, prierent le roy de France de moyenner la paix avec le grand seigneur, où fut envoyé M. l'evesque de Dax, de la maison de Nouailles en Lymosin [1], fort grand et digne personnage de ceste charge, les Venitiens l'ayant esleu et demandé au roy; lequel d'autresfois, du temps du roy Henry second, avoit esté ambassadeur vers eux, et bien venu d'eux, comme je l'y ay veu. Il fit un très heureux voyage pour eux vers le grand seigneur, et en obtint la bonne paix qu'ils desiroient. Et par ainsy de très bonnes occasions et bons effects qui n'eussent manqués d'en sortir pour la chrestienté, faillirent à l'appetit des malheureuses envies, jalousies et divisions. Ainsy jadis se perdit la noble Terre Saincte, laquelle, tant que les princes chrestiens furent d'accord, fleurissoit et augmentoit de jour en jour, mais venans à se diviser et s'envier tout à coup, elle nous eschappa vilainement des mains.

Grand honte certes à nous autres, et de ce temps là et d'aujourd'huy! car, pour le seur, si les princes chrestiens se fussent bien entendus et accordés, infailliblement l'on eust faict un grand effort sur l'empire de l'Orient: car j'ay ouy à gens qui estoient à Constantinoble pour lors que les nouvelles y furent apportées de ceste grande deffaicte, que le grand seigneur, tout son conseil de sa Porte et les gens de guerre, estoient si estonnés, que, si l'on eust veu seulement cinquante galleres chrestiennes paroistre, ils quictoient la ville.

Une chose fut bien contre nous et pour les ennemys, c'est que ce fut en hyver et au mois d'octobre que fut cet eschecq; et pour ce à cause du mauvais temps d'hyver et des vents et orages qu'il produict, la belle occasion se perdit. Mais si cela fust arrivé en may ou juin, la victoire se fust poursuivie (autrement ce fust esté un grand blasme et grand honte aux vainqueurs), en renvoyant les malades et blessés, les vaisseaux cassés et rompus et brisés d'où ils étoient venus, pour les remettre et refaire, puis faire une eslection, tant d'hommes que de vaisseaux, sains et gaillards, et puis donner voille, comme j'en ay ouy discourir aux grands discoureurs. Il est bien vray que l'année après se fit un nouveau armement; mais il ne fit ny servit de rien, sinon qu'on alla en la Morée et assieger Navarin; mais on le faillit à cause du grand secours qui vint.

Voylà que c'est que d'avoir donné loysir de respirer et de prendre halayne et courage à l'ennemy. Cela arrive souvent parmy les grands capitaines, qu'après une grande victoire ils ne sont pas toujours sages et bien advisés, et font tousjours quelque faute lourde, et, qui pis est, sont si insolens et ayses de leur victoire, qu'il leur tarde à toute heure qu'ils ne soient retournés en leur patrie pour se monstrer, faire leur parade et entrer en triumphe, ainsy que fit M. Anthonio Colomno, à qui le pape donna le triumphe, et voulut qu'il entrast dans Rome triumphant, ny plus ny moins et en la mesmes sorte que les anciens consuls et grands capitaines romains, ainsy que j'ay ouy dire à ceux qui le virent et estoient à Rome pour lors, et que c'estoit une très belle chose à voir. J'estois lors à la cour quand ces nouvelles vindrent; mais j'y en vis aucuns grands se mocquer de ce sot triumphe, qu'ils appelloient ainsy. Cela fust esté mieux encor si l'on en eust faict de mesmes à dom Juan, le grand general, et qu'il fust esté suivy de M. Anthonio, du general des Venitiens, de Jehan André Doria, et de tous ces autres grands capitaines, tant de mer que de terre, qui avoient si bien faict: car, en telles choses, il faut que l'honneur soit desparty egalement à un chascun de ceux qui ont bien faict. Voylà ce que pour lors on en discouroit.

Surquoy il me souvient d'avoir leu en un livre espaignol que le roy dom Ferrant d'Arragon, après que ses capitaines, où M. le marquis

[1] François de Noailles.

de Pescayre estoit des plus advancés, eurent gaigné ceste battaille contre les Venitiens et leur general Barthelemy d'Alviano, auprès de Vincense, et fort heureusement, il recompensa tous les capitaines et soldats selon leur merite; et outre plus, il fit mettre par escrit dans les livres des thresoriers, nom par nom, tous les capitaines et soldats, jusques au dernier, qui avoient esté en ceste battaille, ensemble tous ceux qui estoient morts, rescompensant leur parens. Si bien que, parmy les papiers et registres de la chambre des comptes d'Espaigne, ce papier se trouve et y est enregistré, de sorte qu'il demeure là pour insigne memoire à jamais de leur valeur et merite; en quoy ce roy meritoit d'estre loué et qu'on le servist. De mesme il ne devoit, en ceste belle battaille de Lepantho, n'y avoir capitaine, ny advanturier, ny soldat, ny marinier, tant petits fussent-ils, dont les noms ne fussent enrollés et escrits dans quelque beau papier et livre, qui servist à jamais de souvenance de la valeur de ces braves hommes, tant de ceux qui moururent que de ceux qui en eschapperent vifs.

Cela devoit avoir esté faict de par Dieu, ainsy que j'ouy un jour à Malte discourir un gentil capitaine espaignol: que l'on devoit amasser tous les os des Turcs qui estoient morts en ce siege, et estre curieux jusques là de n'en oublier un seul, et les mettre tous en un monceau, et là en dresser une montagne, afin qu'elle servist à jamais d'eternelle memoire, et insigne et memorable trophée pour les braves chevalliers qui les avoient desfaicts, et de leur valeur, et qu'on peust dire : « Voylà une montagne des ossemens « des Turcs qui moururent au siege de ceste « place, qu'ils ne peurent prendre »; que là emprès s'y dressast une esguille en piramide, où l'escriteau fut engravé. Certes ce capitaine estoit tout noble d'aller trouver ceste invention gentille, qui devoit avoir esté pratiquée pour la gloire de si braves chevalliers. Auprès de Nancy, où le duc de Bourgoigne fut desfaict et tué, l'on y void une chappelle où les Lorrains furent curieux d'amasser et d'y poser tous les os des Bourguignons qui là moururent, et ce en signe de leur belle victoire. Je suis esté trop long en ceste digression : il est aisé à me pardonner, car elle n'est point mauvaise.

Pour retourner encor à dom Juan : à ce que je tiens de braves et grands capitaines qui l'ont veu en affaires, il estoit si brave et vaillant que si tout le monde l'eust voulu croire, il se fust faict un roy ou petit empereur de quelque royaume ou empire d'Orient, et y eust bien planté l'evangile de nostre Dieu. On l'a un peu blasmé pour la perte de la Gollette, si bien que dans Rome il s'en fit un pasquin :

El cardinal con la bragueta,
Dom Juan con la raqueta,
Hanno perso la Goleta[1].

Ils veulent dire que le cardinal de Granvelle, pour lors visce-roy de Naples, s'amusant trop à l'amour, et dom Juan trop à jouer à la paume, en aymant fort l'exercice, avoient perdu la Gollette.

Il estoit aysé à ceux qui firent ce pasquin de bavarder : mais il ne tint nullement à dom Juan, car de jour en jour il se preparoit pour l'aller secourir; mais ceux de dedans le previndrent et ne tindrent comme on le presumoit. Et pensoit-on que, s'ils eussent tenu la moitié autant que ceux de Malte tindrent, ils estoient bravement secourus, et tout de mesmes; et eust on faict un grand eschecq sur les Turcs qui avoient toute leur armée à terre, et les eust-on pris à l'impourveu; sy qu'il en fust allé très mal pour eux. Voylà pourquoy dom Juan n'eut là aucune coulpe ny faute.

Quelque temps après, le roy d'Espaigne l'ayant faict venir à soy en Espaigne, après l'avoir bien embouché l'envoya en Flandres, où il alla en gallant cavallier, et non en homme qui eust peur; ains, pour faire le chemin, il y alla en brave advanturier et de gallant homme; car, sans autre grand embarras de train ny d'armée, pour plus aller assurement et assurer sa personne, il prend la poste avec six chevaux seulement, ayant avec luy le seigneur Octavio Gonzague pour confident, et un postillon françois qu'il prit en Espaigne, gentil compaignon, et qui sçavoit toutes les postes, chemins, routes et traverses de France (il m'a mené cent fois par les postes) de France, et mesmes celles de Guyenne; et disoit on qu'il estoit Suisse francisé, ou my-Savoyard espaignollisé). Il le passa par toute la

[1] Le cardinal par sa brayette,
Et dom Juan par sa raquette,
Ont laissé perdre la Gollette.

France en un temps dangereux et pays scabreux, et mesmes en Guyenne sur la vigile de la guerre, car dans trois mois après nous l'eusmes. Il vint à Paris, descend en la rue Saint Anthoine, tout devant le logis de l'ambassadeur d'Espaigne. La nuict venue, le va trouver, parle à luy un peu; sçachant que ce soir il y avoit un bal fort solempnel au Louvre, y vient deguisé avec le seigneur Octavio, voit danser toute la cour, la contemple, et sur tout par grand admiration la belle reyne de Navarre, sœur à nostre roy, la merveille du monde. Il demeure en estase pour voir une telle beauté; puis après se remet et s'en part ravy, fort et bien edifié d'elle et de nostre cour, ainsy que j'ay ouy dire à un secretaire [1] de l'ambassadeur d'Espaigne. Le lendemain se pourmene par Paris, voit le pallais, admire sa grandeur et la beauté de la ville, sans estre cogneu ny rien sceu de luy qu'après son depart, puis reprend la poste, poursuit son voyage droict à la duché de Luxembourg, et de là en Flandres; où, ayant trouvé Anvers pris et saccagé, fit une paix, soubs condition d'en chasser les Espaignols, ce qu'il fit; et s'en allerent tous en Italie, tant chargés de butin d'Anvers qu'ils n'en pouvoient marcher.

Ce prince fut bien trompé en ceste paix, et bien luy servit de se monstrer bon, vigilant et grand capitaine. Aucuns le blasmerent de ce traicté de paix, de se desarmer ainsy et renvoyer ses gens. Et ce fut ce qu'un de ces ans sceut très bien remonstrer ceste brave, genereuse et belle infante à qui le duc d'Escot fust (ou de luy ou d'autres qui l'en avoient prié) en porter la parolle, que jamais elle n'auroit son Pays-Bas paisible qu'elle n'en eust chassé les Espaignols. A quoy luy respondant, et luy donnant un grand-soufflet, elle luy dict : « N'avez vous « pas honte de ceste parolle, veu que vous « sçavez bien que pour les avoir chassés il en « prit très mal à dom Juan d'Austrie mon « oncle? » Comme de vrai les estats ne garderent guieres la paix, en quoy ils furent fort blasmés; car ils assemblerent une fort grosse armée de cinquante mille hommes, composée de ceux de leur nation, de François, d'Anglois, de reistres que le prince de Casimir avoit amené. Mais dom Juan fit aller leur armée en rien; et se dissipa de soy mesmes, car il l'alla assaillir encor qu'elle fust retranchée de grands retranchemens; et leur donnant une camisade, n'ayant avec luy que quatre mille Espaignols, luy à la teste, fausse tout leur retranchement et barricades, enfonce, donne dedans, desfaict tout ce qu'il trouve; et n'eust esté une brave troupe, fort petite pourtant, de François et quelques Anglois qui se resolurent, là où se trouva aussy à propos M. de La Noue, à faire teste, et qui fit très bien, il leur enlevoit resoulument leur logis et leur desfaisoit la pluspart de leur armée, et le reste mettoit en route.

J'estois lors à la cour que ces nouvelles vindrent au roy, qui ne se pouvoit saouler de louer un tel acte genereux et vaillant. Un peu advant, M. de la Noue m'avoit escrit, me priant l'aller trouver, et me mandoit les forces de l'armée des estats qui estoient grandes, et m'escrivoit ainsy : « Nous sommes plus forts que dom Juan, » *mas los Españoles dicen que son superiores en valor* [1]. Tels estoient ses mots.

Or ce pauvre prince ne jouit longuement de ceste belle gloire et louange, car luy qui avoit tant cherché de mourir dans un champ rude de Mars, alla mourir dans un lict mol, et tendre, comme si ce fust esté quelque mignon de Venus et non un fils de Mars. Il mourut de peste, qu'il avoit prise de madame la marquise d'Avré, disoit on, de laquelle il estoit espris; mais tout le monde ne dict pas cela, et mesmes en Espaigne; car on tient qu'il mourut empoisonné par des botines parfumées; et vays dire comment.

Dom Juan avoit un secretaire que le roy d'Espaigne lui avoit donné, et en qui il se fioit fort, qui s'appelloit le seigneur Escovedo; il avoit esté à dom Ruy Gomez. Ledict dom Juan l'envoya un ours de Flandres vers le roy pour luy rapporter les affaires de son estat. Estant à la cour, après avoir faict sa legation et charge, il s'enquiert des nouvelles de la cour, et mesmes des dames, ainsy que nous autres courtisans sommes curieux aussy tost de nous en enquerir quand nous y arrivons. On luy dict que la princesse d'Eboly, vefve de Ruy Gomez (que j'ay veu une très belle femme, elle estoit de la caza de Mendozza), traictoit fort l'amour avec Anthonio Perez, que jay veu secretaire majour du roy Philippe, et son principal conseiller et très favory, très habil homme, et qui faisoit tout.

[1] Le manuscrit dit : « Un petit secretaire pour lors. »

[1] Mais les Espagnols se disent supérieurs en valeur.

Escovedo, qui avoit esté à son mary et à elle, et qui se ressentoit encor de l'ancienne amitié et fidelité qu'il portoit à son feu maistre, ne peut supporter sur le cœur ceste nouvelle, qu'il ne se deschargeast à sa feu dame et maistresse, adicte princesse d'Eboly, et ne luy remonstrast le meschant bruict qui couroit d'elle et le grand tort qu'elle se faisoit. Elle, en collere aussy tost de telles sottes remonstrances, le renvoya bien loing avec de fort rudes menaces, et descouvrit le tout à son amy Anthoine Perez, qui, en concevant la vengeance, le fit tuer, et supposa force memoires faux qu'il monstra au roy d'Espaigne, par lesquels il le monstroit traistre et infidele au roy, et que dom Juan, son maistre, tramoit pour s'impatroniser, non seulement de l'estat de Flandres, mais de celuy de Milan et royaume de Naples. Bref, il ne manqua pas de fausses impositions et d'inventions à quantité. A quoy le roy prenant pied, comme jaloux de son estat, (car quelle est la chose qu'un prince ne fasse pour maintenir son estat quand on le luy veut esbranler?) faict donner la venue à la vie de dom Juan, comme j'ay dict; enquoy le roy est excusable; mais Anthonio Perez très blasmable.

Dieu, qui est juste juge des meschantes actions humaines, en produit aussy tost la punition; car le president de Castille, *el conde de Barajas, de la casa de Sappatos* [1], en Arragon, avec Matheo Vasque, secretaire du roi, et tous deux grands ennemys d'Anthonio Perez, firent tant sur la perquisition de la mort d'Escovedo, qu'ils en sceurent la verité, et que, pour le seur, ladicte princesse et Anthoine Perez l'avoient pourchassée, et de plus descouvrirent les fausses accusations et impositions du pauvre dom Juan. Dequoy le roy très indigné et fasché fit mettre et l'un et l'autre en prison; mais cela ne repara pas la vie du pauvre dom Juan, ny du pauvre Escovedo, ny les regrets qu'en fit le roy, non plus que fit le roy Louys onziesme [1] à l'endroict d'un pauvre moyne de son royaume, lequel voyant un jour le roy disner, et ayant par cas fortuit tout contre soy un capitaine de Picardie à qui le roy en vouloit, il fit signe seulement de l'œil à Tristan l'Hermite, son grand prevost; car le plus souvant il n'usoit pas d'autres commandemens, sinon par guignades et signes. Tristan, pensant qu'il fist signe du moyne, ne faut aussy tost de le prendre dans la basse-cour, et le faire jetter dans le sac en l'eau. Le capitaine, qui avoit veu le signe du roy, se doubta que c'estoit pour luy; parquoy tout bellement s'evada, et monta à cheval, et picqua vers la Flandres. On dict au roy le lendemain qu'on l'avoit veu sur le grand chemin qui s'en alloit à grand erre. Le roy envoya querir Tristan, et luy dict: «Tristan, «pourquoy ne fistes vous ce dont je vous fis «signe hiere de cet homme? — Hà! il est bien «loing à ceste heure, dict Tristan.—Ouy, bien «loing, dict le roy; on l'a trouvé vers Amiens. «—Mais vers Rouen, dict Tristan, où il a desjà «beu son saoul. —Qui entendez vous? dict le «roy. —Hé! le moyne, dict Tristan, que vous «me monstrastes, je le fis jetter aussy tost un sac «dans l'eau. — Comment! dict le roy, le moyne? «et Pasque Dieu (car c'estoit son jurement)! «c'estoit le meilleur moyne de mon royaume. «Qu'avez vous faict? Eh bien! il luy fault faire «dire demain une demi douzaine de messes «de *Requiem*, et par ainsy nous voylà autant «deschargés, car j'entendois ce capitaine pi«card.» Voylà comment le moyne sauva la vie au capitaine, ayant esté pris pour l'autre. Ce fut bien un qui-pro-quo d'apoticaire; mais la vie de l'autre n'en fut nullement reparée. Il n'est pas bon de faire tels commandemens par signes; vous en voyez l'inconvenient. Il n'y a que de parler haut et clair, et absolument en roy et magistrat souverain.

Ainsy la mort d'Escovedo ny de dom Juan ne furent point remises ny reparées pour l'emprisonnement d'Anthonio Perez, ny pour son banissement; lequel, rompant les prisons, s'enfuit en Arragon, où il fit en partie ceste belle revolte de Saragosse et d'Arragon, qui eust pris grand feu sans la grand prudence du roy, qui, ne s'en estonnant aultrement, y envoya dom Allonzo de Varras avecques une grosse armée de Castille dont il estoit général; lesquels [1], amprès avoir faict des mauvais, quand il fallut venir au bon du faict, se rendirent et poserent bas les armes; et, par commandement du roy, fut tranchée la teste à la justice [2] d'Arragon, qui

[1] Le comte de Varajas de la maison de Sappatos.
[2] Le manuscrit dit: «Le bon rompu.»

[1] Les Arragonnais
[2] Le *justiza*, nom du premier magistrat, défenseur des libertés politiques de l'Arragon.

fut grand faict; car elle a esté de tout temps très fiere et si arrogante que rien plus. Et s'appelloit dom Juan de Lanuza; lequel estant pris, le roy ne fit qu'envoyer un petit billet qui portoit: *Vista esta carta, cortareis la cabeça al justiça d'Aragon sin otra dilacion por que se conviene a nuestro servicio, su pena de nuestra indignacion, dada, etc.* « La « presente veue, vous ferez trancher la teste à « la justice d'Arragon sans autre delay, parce « qu'il convient à nostre service, sous peine « d'indignation. » C'est commander cela en mots briefs, et non par signes, comme je viens de dire. Il fit prendre aussy prisonnier le duc de Villermes et le comte d'Arande, tous parens du roy, et menés en Castille. On ne sçait s'ils en ont eu autant tous ces rebelles. Aussy certes avoient faict une grande injure au roy; car ayant pris dans son logis dom Inigo de Mendozza, marquis d'Almenara, surintendant de toutes les affaires d'Arragon, et l'ayant sorty de sondict logis et mené dans la rue, luy baillerent tant de coups de baston, qu'il mourut au bout de quinze jours dans la prison.

Quant à Anthonio Perez, il se sauva tellement quellement comme il peut, par les montagnes, avecques toutes les peines du monde, pluyes, neiges, glaces et vents; vint en Bearn, où il demeura longtemps avecques madame la princesse sœur du roy, luy persuadant et mettant en avant beaucoup de belles occasions (ainsy que font tousjours les malcontens et rebelles) pour conquerir par delà; si bien que madicte dame y envoya quelques gens; mais la pluspart furent desfaicts, et s'en tournerent fort pietres. Après, ledict Anthonio s'en alla avecques elle à la cour trouver le roy et luy parler; delà en Angleterre, où il n'a pas mieux faict ses affaires qu'ailleurs. Retourné en France, à ceste heure il dict qu'il veut aller en Constantinoble trouver le grand seigneur, là où, s'il peut, il nuira au roy son maistre tout ce qu'il pourra par son grand esprit, comme il l'a très bon, habile, et qui sçait les affaires de son maistre mieux qu'homme du monde, les ayant maniées de long temps, qu'il a faict à souhait et comme il vouloit. Il sera homme possible, dict-on, pour se renier, estant en tel desespoir; et force gens l'ont faict et le feroient.

Ce fut luy qui le premier fut mediateur et traficqueur des amours d'entre ladicte princesse d'Eboly et le roy; et par ainsy faisant pour autruy il voulut faire pour soy, n'estant pas si fol de s'oublier, ainsy que coustumierement tels traicteurs d'amours ou porteurs de poullets sont coustumiers de faire; lesquels ne sont si remplis de fidelité à l'endroict de ceux qui les employent (au moins la pluspart d'eux) qu'ils n'eschansonnent et ne tastent, ou devant ou après, le bon morceau qu'ils appareillent pour autruy [1].

Par ainsy fit Anthoine Perez, dont mal luy en prit et à la dame; car le roy l'avoit servy et aymé longtemps, si bien que son fils aisné, que l'on appelle *el duque de Pestraña*, luy ressemble du tout, ce dict on, estant blond ainsy que le roy.

Ruy Gomez le sçavoit bien; mais il falloit qu'il passast par là, car pour recompense [2] il luy faisoit de grands biens et faveurs; car il luy fit espouser ceste femme, qui estoit fille du duc de Francqueville, très grand seigneur d'Espaigne, dont son fils second en porte le nom, mais pourtant il y en a procès. Le tiers s'appelle comme le pere, Ruy Gomez. La fille, le roy la maria avec le duc de Medina de Sidonnia, celuy qui fut general de ceste grande armée espaignolle derniere en Angleterre. Bref, d'un simple gentilhomme portugais qu'il estoit quand il vint trouver le roy, il est mort un très riche et grand seigneur, et du tout gouvernant son maistre.

J'ay ouy dire que le plus grand subject que le roy prist de l'aymer, fut que, jouant un jour en Flandres à la prime et deux autres, une reste grande y allant de tout, qui montoit à vingt mille escus, le roy d'Espaigne, allant d'affection à la prime, la vint à rencontrer, dont il fut très ayse (car, quiconque soit le grand seigneur et liberal, est avare au jeu), soudain s'escriant qu'il avoit prime. Ruy Gomez avoit cinquante cinq, lequel, pour n'empescher la joie que le roy son maistre avoit d'avoir rencontré prime, en monstrant son jeu au tiers et au quart, il jette ses cartes et les

[1] Le manuscrit ajoute : « Bien sots seroient-ils, car en telles friandes occasions il n'y a nul respect, ce dict messer Priapo. »

[2] Le manuscrit ajoute : « Des cornes qu'il luy faisoit porter. »

mesle parmy les autres, disant seulement : « Je « le quicte. » Le lendemain, le tiers et le quart, qui estoient grands seigneurs, et me semble que le duc de Feria y estoit, dirent au roy le traict qu'avoit faict Ruy Gomez; et le roy luy ayant demandé la raison, et Ruy Gomez luy ayant dict qu'il ne vouloit luy empescher et offencer la joye et contentement qu'il avoit eu à renconstrer prime, et qu'en nulle façon il ne luy vouloit donner fascherie (comme certes le serviteur doibt tousjours tascher, le plus qu'il peut, complaire en tout à son maistre, mesmes tel que celuy là, et en telle chose), le roy luy en sceut si bon gré, qu'il l'en recompensa au triple, et depuis l'en ayma plus qu'il n'avoit faict. Je tiens tout ce grand discours precedent de fort bon lieu, et point vulgaire. Il peut estre du tout vray ou à demy, mais un grand seigneur françois espaignollisé me l'a ainsy dict, et un gentil capitaine espagnol.

Je romps ceste digression pour tourner encor à dom Juan, de la valeur duquel j'ay parlé, et de la mort. Pour son origine, j'en diray ce petit mot et puis plus. Il fut fils naturel du grand empereur Charles Quint, et d'une grand dame et comtesse de Flandres, mere d'un grand dont nous avons parlé, ou possible parlerons, et non point d'une boullengere de Bruxelles ou lavandiere (comme la pluspart du commun l'a dict : ce sont abus), laquelle estoit belle en toute extremité, qu'on nommoit dame Barbe de Plombergh, et despuis maryée au seigneur Reguel, gentilhomme du pays de Namur ou Luxembourg. De l'avoir bien aimée et jouy, il le fault croire; mais d'estre mere de dom Juan ce sont abus; car il tenoit par trop du noble et d'un costé et d'autre. Aussy tost qu'il fut né, l'empereur son pere envoya querir un riche pasteur des montagnes du Liege, et le luy donna à nourrir et eslever fort curieusement, sans que peu de personnes le sceussent, et à endurer et endurcir au travail, ny plus ny moins qu'un de ses enfans, sans le nourrir mollement ny delicatement, et sans qu'il dict qu'il fust fils de l'empereur, sinon au bout de quelque temps qu'il vint à se faire grand, et que l'empereur voulut quicter le monde et se retirer en Espaigne, qu'il commanda au roy son fils de l'envoyer querir, le mandant au pasteur pareillement de le mener, et qu'il s'en servist, et luy ordonna une pension fort belle et grande, et le luy recommanda plusieurs fois comme s'il estoit son propre frere. J'ai appris cela en Espaigne de quelques uns grands et habiles gens qui le sçavoient bien.

Que c'est d'une belle et genereuse naissance! Celuy qui avoit esté nourry en maison champestre comme pasteur, s'estre depuis rendu si gentil, si gallant, si honeste, si agreable, comme il a esté, et sentant si peu sa nourriture ruralle, ainsy que je l'ay veu en Espaigne! car il estoit fort beau et de fort bonne grace, comme j'ay dict; et s'il avoit esté nourri en vie rustique, si n'en tenoit il rien, car il avoit bonne et belle façon parmy les soldats. Il avoit bien aussy bonne et belle grace parmy les dames, desquelles il estoit fort doucement regardé et bien venu.

A luy succeda en sa charge de general en Flandres le prince de Parme, son neveu, duquel pour ceste heure je ne parleray, d'autant que j'en faicts un discours à part, sur une comparaison qui se peut faire de huict grands capitaines, et bien jeunes pourtant, de nostre temps, à sçavoir : nostre roy Henry troisiesme dernier [1], M. le duc d'Alançon, son frere, le roy de Navarre, M. de Guyse, M. du Mayne son frere, M. le prince de Parme, le comte Maurice et M. de Biron, dernier mort, de la valeur et suffisance desquels j'espere en dire ce que j'en pourray. Parquoy je remets cette partie à lors pour parler de feu M. de Savoye, Philibert dernier.

LVII.

PHILIBERT, DUC DE SAVOYE.

Monsieur de Savoye fut fort aymé du feu empereur son oncle; car il aymoit cordialement sa mere, sa belle sœur, donne Beatrix de Portugal, sœur de donne Ysabel, imperatrice. Aussy ceste belle sœur rendoit pareil amour à son beau frere : de telle sorte qu'elle fit perdre l'estat à son mary; car elle ne cessa jamais qu'elle ne le brouillast [2] au party de l'empe-

[1] Dans l'épître dédicatoire de sa première traduction, placée en tête de ce volume, il ne promettoit d'en comparer que six. On n'a point cette comparaison, mais un article sur M. de Guise, et un sur le vieux Biron.

[2] Ne l'attirât.

reur, au lieu qu'auparavant il estoit bien à son ayse, et ne luy demandoit rien. Il se dict et se lit que l'empereur estant à Naples à son retour de Thunes, M. de Savoye, son mary, escrivit une lettre à un gentilhomme, nommé Montfalconnel, qu'il aymoit fort, et se tenoit près de l'empereur, qu'il sceut de luy comment il se devoit gouverner en ce faict de guerre de Savoye, qu'il voyoit se preparer et tomber toute sur luy. L'empereur luy manda : qu'il se gouvernast à l'accoustumée, en connivant, sans autrement se declarer ny pour l'un ny pour l'autre. Mais sa femme, qui estoit altiere et d'un courage animé, ne cessa jamais qu'elle ne le fist declarer du tout; dont mal en prit à l'un et à l'autre; car il fut despouillé de son bien; et elle, de deuil de sa perte et qu'elle en estoit cause, mourut à Nice comme desesperée. On dict que la mere du duc de Cleves mourut ainsy de tristesse, quand elle vit son fils privé de ses biens et reduict à petit pied. Et dictes que les femmes meurent de joye; non pas ces deux-là. Pour fin, ceste duchesse de Savoye fut très mauvaise Françoise.

J'ay ouy conter à un vieux gentilhomme de nostre pays, qui s'appelloit le bon homme Premillac, vieux advanturier de guerre du temps passé, qui avoit près de cent ans, lequel, tournant du royaume de Naples après le siege et la mort de M. de Lautrec, et perte de nostre armée, il arriva un jour de Penthecoste en passant à Chambery, où il s'advisa, avec quelques cinquante ou soixante compaignons qu'il avoit commandés en enseigne, d'aller à la porte de la grand eglise demander la passade et l'aumosne à Leurs Altesses, ainsy qu'elles yroient à la messe; comme pauvres soldats desvalisés. Voicy venir madame la duchesse de Savoye avec son arrogance et superbeté, tant de ses façons naturelles que de ses habits, et avec sa grand beauté aussy, car elle en estoit pourveue, et de beauté et de gloire, comme il falloit. Ces pauvres François, estans tous de rang, luy demanderent la passade. Elle, les regardant desdaigneusement, leur dict : « Vous estes François? je ne donne « point d'aumosne aux ennemys de l'empereur « mon frere. Vous avez esté bien estrillés d'où « vous venez; je voudrois que tant de François « qu'il y en a en France fussent de mesmes. » Et ainsy passa sans leur faire du bien autrement. Voylà le bien que cette duchesse nous souhaictoit.

M. de Savoye donc, son mary, ayant perdu tout son estat, tant de Savoye que du Piedmont, au moins la plus grand part, il se retira à Nice, et son fils, M. le prince de Piedmont, avec l'empereur qui le receut de très bon cœur (j'en dirois bien aucunes raisons secrettes, mais je m'en passeray bien), et luy faict un très bon traictement, le tient en sa cour fort honorablement, et l'esleve en luy faisant voir les armes : si bien qu'en peu de temps il se rend très capable pour servir l'empereur; et pour avoir perdu son bien ne perdit jamais le cœur, mais l'en augmenta d'advantage; et pour mieux le favoriser prend en devise ces mots de Virgile des Æneides :

. . . . . *Spoliatis arma supersunt.*

Comme voulant dire : qu'il n'est pas despouillé celuy à qui restent encor les armes en main. Belle devise certes, et digne d'un si courageux prince! Et paroist bien autant altiere et brave que celle du marquis de Villenna, l'un des plus grands signeurs d'Espaigne, à qui l'empereur ayant osté, fust ou par justice ou force, deux de ses plus belles terres, neantmoins, pour cela il n'en demeura si pauvre et desnué qu'il ne luy en restast encor d'advantage, tant il estoit opulent. Et pour ce fit faire un jour un saye sans manches, et avec le bas de saye très long, fort ample; et tout à l'entour avoit cet escriteau, en broderie très riche en plusieurs endroicts dudict saye : *Aunque me sean quitadas las mangas, no me faltan las faldas.* C'est-à-dire : « Encor qu'on m'ait osté les manches, les pans « de la robbe, où bas de saye, ne faillent, et me « sont restés. » Et ainsy se pourmenoit en la cour de l'empereur avec son saye et ses escriteaux, qu'un chascun advisoit et lisoit par grand speciauté. Ce marquis de Villenna estoit celuy auquel l'empereur ayant commandé de loger en son logis M. de Bourbon, il luy fit responce qu'il ne trouvast pas mauvais si, après qu'il en seroit party, qu'il y mist le feu, car il ne voudroit qu'il luy fust reproché que sa maison eust servy de retraicte à un traistre et infidel à son roy

M. de Savoye donc s'estant faict bien expert aux armes, l'empereur en eut telle bonne opi-

nion qu'il luy donna à mener avec le duc d'Albe l'avant garde en la guerre des protestans, puis le fit son lieutenant general aux guerres de Picardie; et ne l'appelloit-on que le prince de Piedmont, et mesmes aux prises de Therouanne et Hesdin (où je perdis mon pauvre frere le second, dict le capitaine Bourdeille, l'un des braves de son temps), là où il se remit et rempluma un peu; car encor que l'empereur luy baillast tout son entretien de sa maison, si est-ce qu'il luy falloit beaucoup despenser ailleurs; et pour ce bien souvant les moyens luy failloient. Et en ces deux prises il y gaigna force prisonniers: les plus grands chefs comme à luy deubs; et les moyens, il les achepta à vil prix des soldats et après en tira de grandes rançons. Dont M. de Bourdeille, mon frere aisné, pris là à Hesdin, en fut d'un grand escot, qui a porté grand prejudice à nostre maison. Puis il fut general du roy d'Espaigne à la battaille de Sainct-Quantin et au siege, là où il gaigna beaucoup aussy, et de mesme façon, de prisonniers, comme des autres. Pour fin, il fit si bien, et servit si bien ses maistres, que la paix se faisant entre nos roys, en une heure et un traict de plume, il recouvra tous ses biens et terres qu'il avoit perdu ès guerres en trente ans. Quel heur voylà! Outre plus, il eut force argent, il eut de bonnes pensions et d'un costé et d'autre, mesmes une chose que guieres on n'a veu avoir, qui est deux compaignies de cent hommes d'armes : l'une du roy de France, très bien entretenue, appoinctée et payée, dont j'ay veu le comte de Montravel, lieutenant; et l'autre du roy d'Espaigne, entretenue de mesmes : ceste cy pour servir l'Espagne et l'autre pour servir la France; laquelle ne failloit, quand elle estoit mandée, de venir et se rendre comme les autres où elle estoit commandée. Je l'ay veue souvent, et mesmes au siege de La Rochelle, où elle entra en son quartier; et la faisoit très beau voir, car elle estoit très bien montée et de bons hommes, avecques les casaques très belles, toutes de velours cramoisy en broderie d'or et d'argent.

Tant que madame sa femme, nostre bonne fille de France, fut en vie, il ne fit de faux bon contre la France; car elle l'esclairoit et le gaignoit et amadouoit de tout ce qu'elle pouvoit, et tant aussi que nous tenions encor Pignerol et Savaillan dans son pays, qui luy servoient d'espine en son pied. Mais il ne cessa jamais qu'il ne les eut en gaignant le roy par belles parolles et persuasions, et par bonne chere qu'il luy fit en ses terres, par les bons melons d'Ast qu'il luy donna à manger, et par la fraische glace qu'il luy donna à boire; tous petits et foibles appas pourtant pour l'induire à le recompenser au double par ces deux villes. Mais on croyoit qu'à grand peine le roy en eust dict le mot sans madame de Savoye, sa bonne et vraye tante, qui meritoit un tel present, voire meilleur, pour la bonne amitié qu'elle luy portoit, et à la grandeur de son estat.

Il offrit de plus au roy quelques trois ou quatre mille hommes de sa milice (ainsy estoient-ils nommés), que nous pourrions comparer proprement à nos legionaires. Mais quelle milice estoit-ce? très pietre. Et quels gens de guerre? qui ne servoient que de nombre et non de faction. Tesmoing le siege de Leveron, que s'il n'y eust eu devant de nos braves François, ceux de dedans avec trois cens hommes les eussent mis en pieces cent fois, et ne fust esté jamais parlé de milice. Or, avec tous ses artifices, il obtint du roy tout ce qu'il vouloit.

Tout cela fust esté bon (car faict ses affaires qui peut) si, quelques années après, il n'eust tenu la main avec le marquis d'Ayamont, gouverneur de l'estat de Milan, au mareschal de Bellegarde de s'emparer du marquisat de Saluces, et se rendre rebelle au roy, afin de se l'impatroniser et rendre propre à luy par amprès, comme a faict monsieur son fils despuis, lequel le trouvant desnué de gens, d'argent et de moyens, l'usurpa, au grand despit du roy, qui, ces jours en ayant sceu les nouvelles, ainsy qu'il estoit sur le poinct d'aller à la messe et faire ses pasques, il s'en retourna et ne les fit point, tant il fut en collere. Et comme M. de Lucinge, un fort grand personnage et digne de sa charge, voire d'une plus grande, ambassadeur de son Altesse devers Sa Majesté, luy en voulut faire des excuses, il en fut bien rejetté. Entre autres qu'il allega, c'est que son maistre avoit eu advis que M. de Les-Diguieres et tous ses huguenots luy en vouloient; et pour ce il avoit gaigné les devans, d'autant qu'ils estoient ses ennemys. Le roy disoit partout: qu'il ne vouloit point de tels officieux que celuy là; que, quand bien M. de Les-Diguieres l'eust pris, il luy eust aussi tost

osté quand il luy eust pleu, et à luy mesmes le luy osteroit et luy feroit cher couster ceste charité, tellement qu'un jour il luy en bailleroit si serré sur les doigts, qu'il s'en repentiroit, d'autant que sa force, au prix de la sienne, estoit si foible, qu'il n'en oseroit quasy parler.

Le roy, qui de soy mesmes n'estoit pas trop eschauffant ny turbulant, on le trouva ce coup fort eschauffé, dont il falloit bien dire qu'une telle surprise [1] luy touchoit jusques au vif. Tout de mesmes luy toucha-il quand le pere soustenoit ainsy le mareschal de Bellegarde, de telle façon qu'il le faisoit ordinairement coucher en sa chambre : aussi le roy luy sceut-il bien rendre envers ceux de Geneve, desquels il en prit la protection, contre son gré pourtant, car il hayssoit par trop leur religion, mais pour vengeance il le fit; dont M. de Savoye s'en trouva très mal sur les entreprises qu'il y vouloit faire dessus.

En cela M. de Savoye estoit bien de ceste humeur, que, pour sa grandeur, il bouchoit les yeux à tout, comme il l'avoit monstré longtemps advant en nos guerres estrangeres; car, durant la trefve de l'empereur et du roy, il fit une entreprise une fois sur la ville de Metz, par le moyen de quelques cordelliers, et la faillit. Et ainsy que M. de Sept-Fontaines, ambassadeur pour le roy en Flandres, despuis evesque de Limoges, grand personnage, certes, et qui avoit peu de ses pareils, de la maison de l'Aubespine[2], luy remonstroit le violement de foy et de la trefve, il luy fit responce : « Comment le « roy François prit-il mes pays, lors qu'on ne « s'en doubtoit aucunement, et en trefves? « Doubtez-vous de moins que je n'en voulusse « faire autant si je pouvois, car c'est alors qu'on « n'y pense point et ne se donne en garde, que « les belles entreprises se font. » Il avoit raison de parler ainsy; car, comme je tiens de plusieurs très grands capitaines, et mesmes de M. du Bellay, au livre de l'*Art militaire*, il se faut donner garde de ces temps de trefves et surseances d'armes plus que de la chaude guerre; car bien souvent se presente-il de si bons morceaux, que pour eux on en peut bien rompre son jeusne; et amprès que la chose est faicte, il n'y a plus de reparation; et ce mot est mal sonnant, quand on dict : « Je n'eusse pas pensé « une telle meschanceté jamais, que de violer « ainsy la saincte foy donnée. » Pour fin, M. de Savoye, pour faire ses affaires, estoit peu scrupuleux et fort habile. Aussi avoit-il fort paty, ayant esté despouillé; et s'il ne fust esté tel, et ne s'en fust faict accroire par son espée qui luy estoit restée, et par sa valeur, il fust demeuré le plus pauvre prince qui fust jamais.

Il a laissé monsieur son fils, qui est son successeur en tout, et qui, pour son jeune aage, s'est rendu un bon et vaillant capitaine, en ayant appris de fort bonne heure l'usage. Aussi j'ay veu dire à des soldats espaignols : *Que no hay en el mundo que un rey, un duque y un conde* [1]; entendant le roy de France, le duc de Savoye et le comte Maurice, m'esbahissant pourtant comment ce duc, duquel je parle ailleurs, peut sytost s'accommoder à la fatigue de la guerre; car je l'ay veu en son enfance si tendret et si delicatement nourry de par madame sa mere, que je n'eusse jamais pensé qu'il fust venu à ceste grande gloire qu'il a. J'espere en parler ailleurs. Bref, il est vray fils du pere. Bien est il vray, à ce que j'ay ouy dire, qu'il n'a tant la grace de soldat que le pere, lequel l'avoit très bonne.

Aussi tiens-je d'un vieux capitaine espaignol, qui estoit son maistre d'hostel, qu'en son jeune aage, estant aux armées de l'empereur son oncle, il se plaisoit fort parmy les soldats espaignols, et estoit parmy eux le plus souvent, jusques à porter l'harquebuse et fourniment comme eux, et aller aux escarmouches; à quoy l'empereur prenoit tous les plaisirs du monde.

Il mourut, non guieres vieux, du mal de reins et de gravelle dont il estoit tourmenté; si bien qu'il ne portoit jamais son espée au costé, pour cause de la ceinture qui luy eust trop eschauffé les reins; mais il la portoit tousjours soubs le bras comme un sergent; et cela ne luy sioit point mal, car il avoit très bonne grace

[1] Le manuscrit dit : « Un tel affront. »

[2] Sébastien de l'Aubepine était évêque de Limoges en janvier 1577; il y a de lui, dans les *Mémoires du duc de Nevers*, tome I, page 268, un avis au roi Henri III sur la guerre que ce prince était à la veille de faire à ses sujets de la religion réformée. Lorsqu'il était ambassadeur ordinaire de France à Londres en 1587, au moment du procès fait à Marie Stuart, il trama en faveur de celle-ci une conspiration contre la vie de la reine Élisabeth, du consentement des Guise, dont il était la créature. *Actes de Rymer.*

[1] Qu'il n'y a au monde qu'un roi, un duc et un comte.

en tout, et sentoit fort son soldat, et aymoit tous honnestes exercices, et sur tout à forger des canons d'harquebuse. Il en faisoit de très bons. J'ay veu sa forge, et nous faisoit monstre de son exercice.

On disoit qu'il ne ressembloit guieres à feu son pere, duquel j'ay veu le monde en France en faire de si fats et de si scandaleux contes qu'il n'en faut rien croire; car, à ce que j'ay ouy dire à ceux qui l'ont veu, il n'estoit point homme pour faire toutes ces sottises, car il estoit très sage et fort homme de bien.

C'est assez pour ce coup avoir parlé de M. Savoye jusqu'à une autre fois; car il ne faut pas tout à un coup debiter toutes ses denrées.

LVII.

LE COMTE D'AIGUEMONT.

Nous parlerons de M. le comte d'Aiguemont, lequel a esté un fort brave et vaillant capitaine, pour si peu qu'il en a faict le mestier; car, au plus beau cours de ses vaillances, la paix se vint à faire entre la France et l'Espaigne, après qu'il venoit de frais de gaigner la battaille de Sainct-Quantin et Graveline. Car, à ce que je tiens de la pluspart des Espaignols, Flamans et François qui y estoient, ils luy en attribuoient le seul gaing : si bien que le commandement luy ayant esté faict par M. de Savoye, lieutenant general du roy d'Espaigne, et par Ferdinand de Gonzague, principal chef du conseil, d'aller seulement recognoistre l'ennemy et l'amuser, cependant que le gros arriveroit, voyant à l'œil qu'il y faisoit bon pour luy, ne voulut point temporiser, mais avec sa troupe de reystres et lanciers bourguignons, chargea sans aucun respect de commandement, et si à propos, qu'il mit en route toute nostre armée, et avoit quasy demy achevé lors que le gros arriva.

Un an et demy après il donna encor luy seul une autre battaille à M. le mareschal de Termes près de Gravelines, qu'il gaigna; le desfit, et le prit prisonier, comme j'ay dict cy-devant; ce qui fut un second contre coup à la France fort dangereux. Que si le tiers s'en fust ensuivy, elle estoit troussée. Et croy que sans la paix cet homme nous eust bien porté du dommage; car il nous estoit ennemy, et fort heureux et vaillant; avec cela aussy le présumoit-il fort, et en estoit beaucoup plus enflé de gloire.

Sur quoy je me souviens qu'à nostre retour du voyage de Malte, ainsy que j'estois allé baiser les mains à M. de Savoye, me faisant pourmener dans son jardin de Thurin où estoit sa forge, il me dict le commencement des troubles de Flandres, desesperant pourtant fort des affaires des rebelles s'ils n'avoient d'autres chefs qu'un qui s'estoit desjà desclaré, qu'on appelloit le sieur de Brederode, grand seigneur du pays et grand homme d'estat, et qui fut le principal autheur de ces revoltés qu'on nomma les Gueux; nom certes vil, par trop bas, fatal et malheureux, bien different de celuy qui est venu après, qu'on nomme les Estats, nom certes plus beau, plus specieux et plus heureux que le premier. Et si M. de Savoye n'estimoit pas trop le dict seigneur de Brederode pour la guerre, il exaltoit bien autant le dict comte d'Aiguemont, disant que s'il se desclaroit, comme il s'en doubtoit, que leur affaire iroit fort bien, le tenant pour un fort grand et vaillant capitaine, si la gloire ne le perdoit : « car, « me disoit-il, je l'ay veu si glorieux et si outre-« cuydé après nos deux battailles dernieres gai-« gnées contre vous autres, qu'il luy sembloit « nul estre esgal ny digne d'estre parangonné « à luy, estimant fort peu un autre. Mais je luy « en rabattois bien les coups; et fort souvent en « avons nous eu differens ensemble, comme « quasy me voulant desdaigner pour son gene-« ral; mais je luy fis bien recognoistre après, « et ce qu'il devoit. »

Je croy que mondict sieur de Savoye prophetisa alors de ce comte; car il presumoit tant[1] de soy qu'il luy sembloit advis que jamais le roy d'Espaigne ne luy feroit mauvais tour, ny que le duc d'Albe osast jamais luy faire mettre la main sur le collet. Mais il en arriva bien autrement; car, ayant esté convié en un festin à Bruxelles, luy et le comte d'Orne, grand seigneur et des principaux du pays, après le disner, le duc d'Albe, s'estant retiré en son cabinet et conseil, les envoya tous deux constituer prisonniers.

Ce fut le capitaine Salines, non celuy qui estoit habitant d'Ast, mais son cousin, qui eut

[1] Le manuscrit dit : « Il se sentoit tant. »

charge de constituer prisonnier le comte d'Aiguemont; auquel ayant dict en toute reverance espaignolle qu'il le faisoit prisonnier de par le roy, et qu'il laissast l'espée, ce fut le comte d'Aiguemont qui fut fort estonné; et dict au capitaine Salines tels mots « *A mi, capitan Salines, quitar la espada que tan bien ha servido el rey! Pues que tal es su voluntad, asi haga.* « A moy, capitaine Salines, oster mon « espée qui a si bien servy le roy! Puis donc que « telle est sa volonté, qu'elle soit faicte. » Et luy mesmes se l'osta et la donna au capitaine Salines, lequel le mena en la prison qui estoit destinée pour luy, estans si bien separés, luy et le comte d'Orne, qu'ils ne se virent plus jusques au jour de leur supplice.

Auquel jour, la sentence estant donnée audict comte d'Aiguemont, il la prit fort patiemment; et soudain demanda l'evesque d'Ypre, fort homme de bien et digne prelat, et fort son familier, auquel il se confessa fort sainctement; et luy donna une bague fort riche que le roy d'Espaigne luy avoit donné lors qu'il fut en Espaigne, en signe d'amitié, pour la luy envoyer et faire tenir (ce fut lors qu'il luy alla proposer toutes ces belles choses contre la France que j'ay dict cy dessus); et puis luy envoya ses humbles recommandations, le priant d'avoir pitié de sa femme et de ses enfans. Et l'heure de l'execution venue, ce comte d'Orne ayant esté mené et depesché tout le premier sans qu'il le sceust, sinon quand il vit sa teste, il fut conduict par le capitaine Salines et Julien Romero, estant au mitan de tous deux; et passa tout du long de la grand place où estoit au bout l'eschaffaut, toute remplie de gens de pied espaignols en battaille, au beau mitan desquels il passa; et saluant tous les capitaines et soldats avecques une fort belle, douce et triste façon, la larme à l'œil, et eux tous aussi, qui tous d'une voix disoient que c'estoit grand dommage de la perte d'un si grand capitaine, s'en alla à l'eschaffaut tout couvert et paré de drap noir; et sans estre attaché comme l'on void en France nos criminels, monta dessus, harangua le peuple, se recommanda à Dieu; et puis l'executeur ayant tiré un rideau, pour n'estre executé à la veue du peuple, luy trancha la teste. Le corps fut jetté au dessoubs de l'eschaffaut par une trappelle faicte à propos, avecques celuy du comte d'Orne, et la teste presentée au peuple, le rideau estant tiré, comme avoit esté celle du comte d'Orne, que le comte d'Aiguemont avait desjà advisée lors qu'il voulut monter audict eschaffaut. Voylà la façon de la mort de M. le comte d'Aiguemont, comme plusieurs le disoient de ce temps là, et d'autres qui en ont escrit.

Mais d'autant que M. de Mondoucet, lors ambassadeur pour le roy en Flandres vers madame de Parme et le duc d'Albe, en envoya l'advis au roy (je le veux inserer icy); lequel venu à M. de l'Aubespine le jeune, secretaire des commandemens, l'un des vertueux et honnestes seigneurs de son temps, et qui aymoit la noblesse (si très tant que, quand il mourut en fort jeune aage et en sa grande beauté, comme il estoit très beau, elle y perdit beaucoup. Il me tenoit pour de ses grands amys, et se plaisoit quelques fois à me conter des nouvelles); dont ce matin qu'il receut celles dudict comte, ainsy que je l'estois allé voir, il me monstra cet advis, lequel estoit tel.

« Le second jour de juing les comtes d'Aiguemont et d'Orne, après avoir esté gardés quelque temps dans la citadelle de Gand, sortirent par le commandement du duc d'Albe pour estre menés à Bruxelles, dont le capitaine Almada en eut la charge. Ledict comte d'Aiguemont estoit dans un coche faict en chariot, dans lequel estoit le capitaine Tordesillas et un autre capitaine espaignol. Au devant d'iceluy marchoient quatre compaignies d'harquebusiers espaignols, et autour dudict chariot les harquebusiers de la compagnie dudict capitaine Tordesillas, et derriere estoient les picquiers des compaignies cy dessus. Suyvoit après le chariot du comte d'Orne, dans lequel estoit avec luy Anthonio d'Avilla et le capitaine Eraso, et après ses picquiers en rang, et ceux de dom Anthonio de Tholledo et de dom Hernando de Sayavedra, et tous leurs enseignes desployées et tambours battans, le tout estant accompaigné aux costés de la compaigne de cinquante lances de dom Sancho d'Avilla à l'advant garde, et autant à l'arriere garde; et en cet ordre ainsy entrerent dedans Bruxelles, sur les deux heures après midy. Le quatriesme de juin, marcherent dans la ville en battaille, et avecques une batterie de tabourins et de phiffres

si piteuse, qu'il n'y avoit spectateur de si bon cœur qui ne paslit et ne pleurast d'une si triste pompe funèbre. Toutes les compaignies furent logées, les aucunes dans la ville, les autres demeurent pour la garde en la maison du roy qui est devant la place; et furent menées et logées separement, les portes et fenestres de leurs chambres toutes fermées. Sur les unze heures du soir on leur vint annoncer, leur arrest pour avoir le lendemain leurs testes tranchées.

« Le comte d'Aiguemont, qui lors dormoit, trouvant fort estrange une si triste nouvelle, s'estomacqua et s'altera oultre mesure, et avecques grandes exclamations demanda comme il estoit possible qu'on le voulust traicter de ceste façon, ne pensant avoir faict chose contre le service de Dieu et Sa Majesté indigne de son debvoir. Bien disoit-il que la mort ne luy estoit point ennuyeuse, pour ce que c'est un passage inesvitable, et un debte auquel nous sommes naturellement obligés; mais ce qui luy estoit plus en cela douloureux, estoit la perte qui en resultoit de son honneur et reputation. Puis reytera en disant : « Voylà une sentence « très severe. Je ne pense point avoir tant offencé « Sa Majesté que je merite une punition si cruelle « ayant faict ce pourquoy je meurs! Toutesfois « si j'ay failly, que ma mort soit l'expiation de « mes fautes, sans qu'on me deshonore et hon- « nisse les miens pour l'advenir, et que ma femme « et mes enfans ayent à souffrir, estans confis- « qués mon corps et mes biens, outre qu'il me « semble que mes grands services passés meri- « tent bien qu'on use de quelque grace en mon « endroict. Despuis que c'est le plaisir de Dieu, « mon createur, et du roy, mon seigneur, je m'at- « tends de prendre la mort en patience. » Puis il se leva de son lit et s'habilla, prit de l'encre et du papier, et escrivit une lettre au roy d'Espaigne, par laquelle luy requeroit pardon de ses fautes, luy suppliant très humblement d'avoir pour recommandée sa pauvre et desolée femme, et d'avoir pitié de ses enfans, lesquels, pour les pechés du pere, demeureroient très pauvres et en termes d'estre miserables toute leur vie, s'asseurant tant de Sa Majesté que courtoisement et de benignité il leur useroit de telle grace, puis qu'ils estoient innocens des fautes de leur pere, et aussi pour l'amour des grands services qu'il luy avoit faict par le passé. Après qu'il eust fermé la lettre et bien scellé, il la donna à l'evesque d'Ypre pour la faire tenir seurement au roy d'Espaigne avecques une bague qu'il avoit au doigt que le roy son maistre luy avoit donnée, dont il l'en pria bien fort; ce que ledict evesque luy jura sur sa foy de l'envoyer très fidelement à Sadicte Majesté; à quoy il ne faillit. Et dict on que le roy catholique la leut en pitié, bien fasché qu'il avoit esté contrainct de venir là; mais il n'estoit plus temps, et ne servoit cela plus rien. Ledict comte après se confessa fort devotement audict evesque d'Ypre, qu'il avoit choisy pour son confesseur, tant parce qu'il l'aymoit de longue main qu'aussi il le tenoit pour un fort homme de bien.

« Le comte d'Orne du commencement ne se peut si bien asseurer et resoudre, se despita, maugreant et regrettant fort sa mort, et se trouva quelque peu opiniastre en la confession, la regrettant fort, disant qu'il estoit assez confessé; toutesfois, après avoir songé en soy et digeré son faict, et cognu qu'il n'y avoit nul remede de la prolongation de sa vie, en fin de son propre mouvement demanda un confesseur, et continua despuis à user d'apparence de bon chrestien et catholique, et non sans grande contriction de ses fautes.

« Et en ces alteres demeurerent jusques à neuf heures du lendemain matin, ne parlant d'autre chose que de leur faict de conscience, et du tort qu'on leur tenoit au respect de la fidelité et obeissance qu'ils avoient tousjours porté à leur prince.

« En après, le comte d'Aiguemont commença à solliciter l'advancement de sa mort, disant que puis qu'il devoit mourir qu'on ne le devoit tenir si longuement en ce travail. Sur les dix heures, on le tira dehors; et fut le premier conduict sur l'eschaffaut, accompaigné du maistre de camp et du capitaine Salines, d'aucuns prebstres et de l'evesque d'Ypre, son confesseur. Il estoit vestu d'une juppe de damas cramoisy, et d'un manteau noir avec du passement d'or, les chausses de taffetas noir et le bas de chamois bronzé, son chappeau de taffetas noir couvert de force plumes blanches et noires, et un mouchoir ouvré en main, sans qu'il eust les mains liées aucunement, lesquelles on luy avoit laissées libres sur sa parolle de cavalier, et qu'il ne donneroit empeschement par lequel le bour-

reau peust faillir son coup. Il n'estoit suivy, ny de bourreau ny de sergens. Bien est il vray que le prevost se tenoit près de l'eschaffaut avecques une baguette rouge pour representer la justice. Et allant audict eschaffaut ainsy accompaigné, passa à travers toutes les compaignies que nous avons dict cy dessus, et qui estoient toutes en battaille ; et en passant au beau mitan, saluoit et disoit adieu à tous les capitaines et soldats qui estoient là, lesquels pleuroient et regrettoient de voir un si grand capitaine mourir ainsy. Puis estant monté sur l'eschaffaut, qui estoit tendu tout de drap noir, se mit à genoux, et, tournant les yeux vers le ciel, commança à haute voix à faire quelques clameurs et exclamations sur la contrition cogneue de ses repentances, de ses infidelités et desobeissances ; tellement que le peuple en estoit esmeu à grand pitié. Et bien tost après se despouilla son manteau et sa juppe ; et se remettant à genoux, baissa son chapeau sur les yeux, et puis dit l'oraison *In manus tuas, Domine, etc.*, fort devotement ; et comme il commançoit à la redire, le bourreau, qui s'estoit tousjours tenu caché, commença à paroistre, et luy enleva et fit sauter la teste de dessus les espaules fort dextrement. Le corps fut incontinent levé et couvert de drap noir.

« Le comte d'Orne vint après, qui de mesmes fut despesché. Il ne fit point prieres si belles que le comte d'Aiguemont ; il ne pria que le peuple de prier Dieu pour luy. Leurs testes furent posées sur des bassins, et demeurerent en ce spectacle l'espace de deux heures. Le corps du comte d'Aiguemont fut mis dans un cercueil bien embaumé, et porté en une de ses terres où il fut ensepvely, comme fut celuy du comte d'Orne en sa comté. Les gens du comte d'Aiguemont planterent ses armes et enseignes de deuil à sa porte du palais ; mais le duc d'Albe en estant adverty, les en fit bien oster bientost et emporter dehors.

« La grande amitié que le peuple portoit audict duc d'Aiguemont, et l'excessive douleur que chascun avoit conceue de sa mort, fut telle que plusieurs allerent à l'eglise Saincte Claire où gisoit son corps, baisant le cercueil avec grande effusion de larmes, comme si ce fust esté les saincts ossemens et relicques de quelque sainct ; et tous d'un accord prioient pour le repos de son âme, ce qu'on ne fit pour l'autre comte, lequel estoit à la grande eglise. »

Quoy qu'il soit, il n'y eut personne qui ne pleurast ledict comte d'Aiguemont, et n'y eut Espaignol qui ne le plaignist ; voire le duc d'Albe donna grande signifiance de tristesse, encor qu'il l'eust condemné ; car c'estoit un des vaillans chevalliers et grands capitaines qui fust au monde. Cet advis est le plus vray.

Après ceste execution faicte, le duc d'Albe fit battre aux champs, et marcha avec toute son armée pour aller faire la guerre à outrance, et vanger la mort du pauvre comte d'Arembergue, qui avoit esté tué à une desfaicte par le comte Ludovic de Nansau en Zelande. Dont, le mesmes jour que le comte d'Aiguemont fut executé, sa femme, madame la comtesse, fort honneste, belle et sage dame, estoit venue à Bruxelles pour consoler (ce qui est à noter) madame la comtesse d'Arembergue sur la mort de son mary ; laquelle, ainsy qu'elle estoit en sa chambre et sur ces propos, on luy vint annoncer qu'on alloit trencher la teste à son mary. Je vous laisse à penser si elle eut besoin de la consolation le moins du monde de celle qu'elle donnoit à foison à l'autre comtesse ; de sorte que toutes deux avoient bien besoin de Dieu, et plus encor la comtesse d'Aiguemont, puis que son mary n'avoit receu mort si honorable que le comte d'Arembergue.

Voylà donc la fin de ce pauvre comte, duquel, avant que je l'acheve, je diray de luy : que c'estoit le seigneur de la plus belle façon et de la meilleure grace que j'aye veu jamais, fust-ce parmy les grands, parmy ses pairs, parmy les gens de guerre, et parmy les dames, l'ayant veu en France et en Espaigne, et parlé à luy.

Mais pourtant, voyez et considerez un peu une chose que je vous veux dire, que j'ay apprise de madame de Fontaines, l'une des sages, belles, vertueuses et honnestes dames qu'il est possible de voir (laquelle, du temps qu'elle estoit fille et qu'on l'appeloit Torcy, sœur à feu M. de Torcy, gentil cavallier et capitaine, elle fut nourrie fille de la reyne Eleonor en France et en Flandres, où alla ladicte reyne se tenir avec l'empereur son frere, et la reyne d'Ongrie sa sœur, après qu'elle fust vefve du roy François) ; et là, madicte dame de Fontaines estant fille toutes des plus belles d'alors, et qui ne

se fit point effacer ny à Espaignolle, Flamande, Allemande ny Italienne, ny à tout autre, fit un long sejour avec la reyne sa maistresse; et ce fut là où elle vit le comte d'Aiguemont fort jeune, et son commancement, et comme il vint; mais elle m'a dict qu'en toute la cour il n'y avoit point jeune homme plus neuf que luy, et d'assez mauvaise petite grace, et à qui on en faisoit fort la guerre, et les hommes et les dames; mais après plusieurs petite salgarades receues, il se rendit ainsy gallant et honneste, brave et vaillant homme comme nous l'avons veu. Possible que la nourriture et la guerre continuelle qu'on luy faisoit luy apportast cela.

LIX.

LE PRINCE D'ORANGE[1].

A ce festin des comtes d'Aiguemont et de d'Orne avoient esté pareillement conviés le prince d'Orange et le comte Ludovic de Nansau son frere; mais ils sentirent la fricassée de loing, et pour ce se retirerent en Allemaigne; ce qui fascha fort au duc d'Albe, car il avoit faict dessaing, ce disoit il, *de pescar y tomar los salmones y dexar las sardinas y truxicas,* « de pescher et prendre les grands saumons, « et laisser les petites truites et sardines, » comme despuis il se vanta qu'il en avoit attrapé deux grands; mais les autres ne s'estoient voulu jetter dans les rets et filets; ce qui fut cause que son festin fut imparfaict, pour les conviés faillis qu'il avoit desseignés.

Cependant le prince d'Orange ne chauma pas, et amassa une grosse armée en Allemaigne, et force François s'y jetterent aussi, jusques à mille ou douze cens chevaux, et force harquebusiers des contrées de France, qui n'avoient peu passer les rivieres et franchir les passages pour se joindre à M. le prince de Condé avecques M. l'Admiral: les chefs estoient messieurs de Genlys, de Mouy, d'Antricourt, guidon de la compagnie de M. d'Anjou, nostre general, et autres. Enfin l'armée estoit très belle, et plus grande deux fois que celle du duc d'Albe; mais en temporisant et usant de prudence accoustumée, il fit aller toute ceste armée en fumée, et la chassa hors de Flandres, et la renvoya d'où elle estoit venue. Et de ces bris et reliques plusieurs François se joignirent avec le duc des Deux-Ponts; mesmes les princes d'Orange et le comte Ludovic et leur jeune frere y estoient, que je vis tous joincts ensemble (estant ledict duc mort) à Branthome, chez moy, où je m'estois retiré du camp à cause d'une grosse fiebvre quarte qui m'avoit si vilainement empoigné, que je ne m'en pus desfaire de dix mois. Et ce fut là que je vis ces messieurs chez moy, qui me firent, et François et estrangers, tant les plus grands que petits, tous les honneurs et toutes les meilleures cheres du monde, sans qu'il me fust faict aucun tort ny à ma maison, non pas un seul image de l'eglise abbatu, ny une vitre cassée; jusques là à dire que, si la messe y estoit en propre personne, on ne luy eust faict un seul petit mal, pour l'amour de moy. Aussy leur fis je très bonne chere, et que le roy de Navarre m'aymoit, et M. l'Admiral surtout, à qui j'appartenois de fort près à cause de madame l'Admirale sa femme. Bref, j'eus occasion grande de me contenter fort d'eux, là où j'avois force de mes bons amys et parens.

Ce fut donc là que je vis ces princes estrangers, et entretins un assez longtemps ledict prince d'Orange en une allée de mon jardin. Je le trouvay un fort grand personnage à mon gré, et qui discouroit bien de toutes choses. Il m'entretint du peu d'effect de son armée; et en donnoit la coulpe à la faute d'argent et aux estrangers, qui l'aymoient desmesurement; mais qu'il ne s'arrêteroit en si beau chemin, et qu'il revoleroit bien tost. Il avoit une fort belle façon, et estoit d'une fort belle taille. Le comte Ludovic son frere l'avoit plus petite. Je le trouvois triste; et monstroit par sa mine qu'il se sentoit accablé de la fortune. Mais ledict comte Ludovic estoit plus ouvert en son visage et le monstroit plus joyeux : on le tenoit plus hardy et hasardeux que le prince d'Orange, et, en recompense, le prince aussy plus sage, plus meur que luy et plus advisé. Aussy l'empereur Charles l'avoit nourry; et se ressentoit si bien d'une si belle nourriture, que despuis il s'en estoit bien servy en tous les grands affaires qu'il a maniées, ayant tant donné de traverses au roy d'Espaigne qu'il s'est veu n'avoir guieres de

[1] Guillaume de Nassau.

terres en Flandres, tant il luy avoit brouillé cet estat; et le brouilla encor de telle sorte que le roy d'Espaigne n'en pouvant avoir raison par la guerre descouverte, il le fallut avoir par la couverte, où rien ne fut oublié pour en trouver force façons.

Enfin, un pauvre maraut espaignol, biscain, qui s'appeloit Jehan Jauregui, ayant esté presché et persuadé par quelques uns, ou plustost charmé ou ensorcelé, entreprit de le tuer. Et un jour, estant entré dans sa salle, l'ayant veu disner à son aise et ouy discourir de plusieurs cruautés que les Espaignols avoient commis en Flandres, amprès avoir disné, et s'en allant en son antichambre, et qu'il monstroit à ceux qui avoient disné avec luy, tant Flamans que François, comme messieurs de Laval, Bonnivet, et des principaux, une tapisserie où estoient representés quelques soldats espaignols usans de leurs cruautés, voicy venir ce gallant, qui estoit si resolu en son faict qu'il tire un coup de pistolet chargé d'une balle seule, l'atteint au dessoubs de l'oreille droicte, et le perce de part en part, passant la balle par le palais et sortant par la joue gauche, près la maschoirre de dessus. Ledict seigneur, comme despuis il dict, ne sçavoit que c'estoit; et pensoit qu'il y eut quelque ruine d'une partie de la maison, car il ne sentoit point avoir esté frappé : toutefois la veue luy esblouit quelque temps. A l'instant, les seigneurs et gentils hommes mirent l'espée au poing, qui donnerent des coups d'espée à travers du corps de ce pauvre diable; et fut M. de Bonnivet qui donna le premier coup; et le tuerent.

M. le prince estant revenu à soy cria : « Qu'on ne le tue pas ! » mais cela estoit desjà faict, et luy mort. En telles choses si importantes qu'en la vie d'un grand on ne peut être si sage et retenu; toutefois il le faut pour sçavoir beaucoup de secrets : tesmoing la mort du roy Henry troisiesme nostre dernier roy. Cet Espaignol fut fouillé et visité. On trouva sur luy force billets qu'on luy avoit donnés, luy faisant accroire qu'il seroit invincible et invisible : ce qui fut cause qu'il entreprit ce coup, mais il y fut trompé.

On dict que ce prince estant revenu à soy s'escria : « Ah ! que Son Altesse perd aujourd'hui « un bon serviteur en moy ! » laquelle estoit pour lors à Anvers. Que si l'on n'eust trouvé beaucoup de choses dans les poches de cet Espaignol, le peuple se vouloit esmouvoir contre les François; car on ne sçavoit d'où venoit le coup ; mais en un rien qu'on eust leu et descouvert, le tout s'appaisa.

Cependant le prince se fit penser, et fut secouru si bien qu'il eschappa de ceste blessure. Et pour revanche, asseurez-vous qu'il ne chauma pas à brouiller l'estat pis que jamais contre le roy d'Espaigne, et luy faire le pis qu'il peut. Mais comme ce qui doibt estre ne peut faillir, et que nos vies et nos morts, et leurs façons et genres de les mener, filer et achever, sont escriptes parmy les arrests de Dieu, il fut tué quelques années après fort estrangement. Je vous le vays dire, ainsi que je l'ay appris d'un gentil homme qui estoit lors en la ville de Delphe où il mourut, et que les nouvelles en vindrent à la cour où j'estois.

Il faut donc sçavoir que, quelques six ou sept ans avant sa mort, fut faicte une entreprise sur la ville de Besançon en Bourgogne, dicte la Franche Comté, par la menée de M. le prince d'Orange, lequel estoit maire perpetuel de ladicte ville; et s'ayda, pour la conduicte, d'un certain homme de là qui conduisoit tour ses autres affaires, lequel se nommoit Briet. Mais la ville estant à demy prise, fut regaignée par M. le cardinal de la Baume, de grande et illustre maison, homme de bien, d'honneur et valeur. Il estoit cousin de madame de Carnavallet, l'une des honnestes dames de France, des belles et agreables. Ce cardinal, qui estoit jeune, brave et valeureux, s'esmeut, sentant ceste rumeur, et se rallie si bien avec ses amis et les serviteurs du roy d'Espaigne, qu'il chasse les premiers et entrepreneurs de la ville; si bien qu'il la remet en sa premiere liberté et puissance de son maistre, et en faict pendre quelques soixante ou quatre-vingts, dont ce Briet fut des premiers.

Au bout de quelques jours, un jeune homme natif de Nogarol, où est un chasteau près de Besançon qui est au roy d'Espaigne, s'en partit de là, et s'en vint en Flandres tout gueusement habillé et tout mallotru; et ainsi un jour se presente au principal secretaire du prince d'Orange, et se faict cognoistre à luy, en luy disant qu'il estoit fils de Briet et qu'il

eust pitié de luy. L'autre, sentant nommer Briet, et luy demandant encor s'il estoit son fils, il le presente au prince d'Orange, qui, pour l'amour du nom de son pere et qu'il estoit mort pour luy, le reçoit en son service, et le donne au secretaire pour apprendre soubs luy et escrire; car il avoit très bonne façon et estoit beau, et le fit très bien habiller et mettre bien en poinct. Il apprend donc si bien soubs ce secretaire et son maistre, que bien souvent en son absence le prince se servoit de luy : si bien que ce premier secretaire venant à mourir, le prince luy donna sa place; et se sert ainsi de luy, qui le servit l'espace de cinq ans très fidelement; au bout desquels il se resout de le tuer, encor qu'il eust veu jouer le jeu auparavant à l'Espaignol qui faillit à le tuer.

Nonobstant, un jour ayant espié le temps, l'occasion et l'heure, ainsi que le prince eust disné et rentré dans son cabinet pour ses affaires, ce Briet (car il se faisoit tousjours ainsy nommer, se disant toujours fils de Briet) luy apporta un grand fattras de lettres pour signer; et par ainsi tous deux renfermés dans le cabinet, les gardes disnant, et le reste de la maison aussi, il tire un pistolet et en donne au prince, et de la dague trois ou quatre coups; et, sans faire bruit, ny que les gardes en eussent rien ouy, il sortit aussi resolu que les autres fois, portant ses lettres en la main; encor dict-il au capitaine des gardes qu'il ne faisoit que travailler nuict et jour, et qu'il n'estoit pas possible d'y pouvoir plus tenir.

Quelques jours advant, il avoit achepté un fort bon et beau cheval d'Espaigne, que le prince avoit voulu voir, et luy avoit faict acroire que c'estoit pour quelquefois passer le temps; ce que son maistre approuva fort. Estant donc à son logis, il prend son cheval qu'il avoit faict tenir tout prest, et monte dessus, et s'en va le plus viste qu'il peut. Mais le malheur fut pour luy qu'arrivant à Dortrel, belle ville aussi, il trouve que le bateau qui est pour le passage estoit par delà; si bien qu'encor qu'il criast fort après et l'appellast, il ne peut venir assez à temps, d'autant que le traject est fort grand et large. Que s'il l'eust trouvé à propos de son costé, sans doubte il estoit sauvé. Cependant il se faict tard; on trouve que M. le prince demeure en son cabinet plus que de coutume. Ses gentilshommes et gardes se doubtent, s'approchent du cabinet; n'oyant nul bruict, advisent par le trou; voyent le prince mort estendu, rompent la porte, le voyent en tel estat. Les gardes disent que, pour le seur, nul n'y estoit entré ny sorty que Briet. Pourquoy, se doubtant qu'il avoit faict le coup, vont à son logis, ne le trouvent point. Le capitaine et ses gardes courent après, le trouvent sur le port du passage qu'il attendoit le bateau; et ainsi qu'ils lui crierent, il s'escria aussi : «Est-il mort? Tuez-moi aussi; mais laissez-moy un peu prier Dieu.—Ah! paillard, tu «n'es pas digne de mourir d'une si bonne main «que la mienne, il faut mourir de la main d'un «bourreau,» dict le capitaine. On s'estonna qu'il ne se precipitast dans la mer avec son cheval pour tenter le sort et se sauver avecques sondict cheval à nage, ou bien se noyer, comme d'autres ont faict qui n'ont voulu donner la gloire de leur prise ny de leur supplice. Dieu ne le voulut ainsy [1].

Ils le prindrent donc, et le menerent à Delphe, où estant, il confessa soudain qu'il avoit faict le coup, et que nul ne luy avoit faict faire ny poussé, sinon son propre instinct, et qu'il avoit recogneu le prince si meschant homme qu'il n'estoit pas digne de vivre. «Et en cas «qu'il ne soit vray, disoit-il, allez vous en en «tels cabinets, vous y trouverez, en tels et tels «endroicts, instructions amples, escrites tant «de la main du prince que de la mienne, comme «il vouloit faire mourir le roy et ruiner la «France; de mesme autant contre le roy d'Es«paigne; autant contre la reyne d'Angleterre, «qui luy avoit si bien assisté; tout autant encor «contre aucuns Flamans de ses plus grands «amis; autant encor contre l'Allemaigne. Bref, «dict-il, c'estoit le plus meschant homme qui «nasquist jamais, et pire encor que Neron, lequel «encor, soubs umbre de religion, eust voulu «ruiner tout la chrestienté : si bien, dict-il,

[1] La phrase du manuscrit paraissait d'un esprit trop libre au réviseur, aussi l'a-t-il corrigée comme on le voit. Voici la phrase de Brantôme, selon le manuscrit : «Il devoit se précipiter dans la mer, son cheval et tout, et tenter le sort, et se sauver avec son cheval à la nage, bien que le travers fust large, ou bien se noyer comme d'autres ont fait bravement, sans donner la gloir de sa prise ny occasion de son martyre. Dieu ne le voulut, possible, et qu'il estoit destiné à ceste mort.»

«qu'en ayant pitié, j'ay pensé faire un œuvre «agreable à Dieu de le tuer.» Notez la ruse et la meschanceté de cet homme d'aller inventer telles menteries : ainsi faict tout desesperé.

Tout cela confessé, il fut condamné à la mort; et premierement eut la gesne ordinaire et extraordinaire très cruelle, sans qu'il sonnast jamais mot, sinon persister tousjours en son dire. Puis, avant mourir, l'espace de dix-huict jours, il fut martyrisé très cruellement. Le premier, il fut mené en la place, où il trouva une chaudiere pleine d'huile toute bouillante, dans laquelle luy fut enfoncé le bras dont il avoit faict le coup. Le lendemain le bras luy fut couppé, lequel estant tumbé à ses pieds, luy tout constamment le poussa du pied, du haut en bas de l'eschaffaut. Le troisiesme jour, il fut tenaillé par devant aux mamelles et devant du bras. Le quatriesme, il fut de mesmes tenaillé par le derriere aux bras et aux fesses. Et ainsy consecutivement fut cet homme martyrisé l'espace de dix-huict jours, et tousjours retourné en la prison, endurant tous ces matyres très constamment. Le plus grand qu'il endura après celuy de la mort, c'est qu'il fut attaché tout nud au mitan de la place, et tout à l'entour de luy furent mises forces charretées de charbon auquel on mit le feu; et estant embrasé en flamme ardente, ce pauvre patient se rostit là un tout long temps; et alors il s'écria et perdit patience, et puis fut osté par amprès. Pour la fin, en dernier martyre il fut roué et maillotté, dont il ne mourut point pourtant, car on ne luy avoit donné que sur les bras et jambes pour le faire plus languir; et vesquit encor plus de six heures, demandant un peu d'eau pour boire, mais on ne luy en osa donner. Enfin, le lieutenant criminel fut prié de le faire parachever et estrangler, afin que son ame ne se desesperast et ne se perdist. Le bourreau vint donc; et ainsi qu'il fust près de luy, il luy demanda comment il se portoit. Il luy respondit : «Comme tu m'as laissé.» Mais ayant tiré la corde pour luy mettre au col, il se releva; et comme ayant apprehension de la mort, qu'il n'avoit eu encor (ce qui fut un grand cas, et que plusieurs observerent en luy), il dict au bourreau : «Hà! laisse moi; me veut-on encor «martyriser? Laisse moy mourir ainsi.» Et ayant esté estranglé, il finit ainsi sa vie. Voylà de terribles tormens! Ce gentil homme qui vit tout cela me l'a ainsi conté; et telles nouvelles arriverent à la cour et à Paris: je m'en rapporte à la verité.

Tant y a que, si le prince d'Orange avoit entrepris ce que dict ce Briet, c'estoit un grand cas; dont je m'en rapporte aussi de mesmes à la verité; ce que pourtant nul homme de bon jugement ne croyra; car ce prince avoit une ame et un Dieu, et une generosité.

Il a laissé après luy une brave lignée, le prince d'Orange d'aujourd'huy, qui, après une longue prison, fut delivré par son roy et remis en tous ses biens, dont il n'a esté ingrat; et l'a très bien servy, tenant son party et celuy de l'infante. L'autre est ce brave comte Maurice, dont je parle ailleurs à part. Du troisiesme mariage il n'a eu que des filles, comme mesdames la comtesse Palatin, de Bouillon, de La Trimouille, et madame la princesse d'Orange, et une autre; toutes filles de madame de Zouare, qui quitta l'habit et espousa M. le prince. Du quatriesme est sorty M. Henry, comte de Nansau, qui, pour son beau commencement de son jeune aage, monstre desjà bien qu'il ne degenere rien de ses predecesseurs, tant du costé du pere que de la mere, Louyse de Coligny, très belle, sage et honneste dame, fille de M. l'Admiral, et vefve de cet honneste homme M. de Theligny, tué à la Sainct-Barthelemy.

Le roy d'Espaigne gaigna beaucoup à la mort de ce grand prince d'Orange, comme il a paru despuis; car il a esté plus paisible seigneur de la Flandres que durant son vivant. Dont par là il s'est monstré très grand et habile capitaine : mesmes les Espaignols le disoient bien, car il leur donnoit bien de l'affaire.

LX.

LE COMTE LUDOVIC DE NANSAU.

Si le comte Ludovic son frere eust vescu plus qu'il ne fit, il le fust esté bien aussi; car il se faisoit très vaillant, et se faisoit tous les jours un très habil homme, comme j'ay dict. Le prince son frere vint en France, mais il n'y demeura guieres; car il s'en alla à la Ro-

chelle, et s'embarqua pour s'en aller par mer en Allemaigne; et laissa en France ledict comte son frere, lequel, pour son entrée, servit bien son party; car ce fut luy qui fit cette belle retraicte à la battaille de Montcontour, secondant à propos M. l'Admiral, qui avoit esté fort blessé. Au bout de quelque temps il alla en Flandres, où, avecques M. de La Noue et plusieurs gentilshommes françois, capitaines et soldats, il prit Valencienes et Monts; là où soudain ce grand duc d'Albe le vint assieger, sans luy donner loysir de prendre halaine : ce qui fut un traict de grand capitaine; car à un revolté (comme je le tiens d'un grand) il le faut prendre tout chaud et lui donner sur les doigts, et l'empescher surtout qu'il ne gaigne temps par le temporisement qu'on luy pourroit user. Le duc d'Albe fit ainsi; car, après avoir repris Valancienes par la citadelle, il vint aussy tost bloquer et assieger Monts de telle furie qu'il n'eut de quoy là tenir. Et fut ledict comte (qui tomba malade) contrainct de faire capitulation avecques honneste composition; et luy fut très bien gardée jusques à un seul poinct.

Voyez comment les loix de la guerre doivent estre aussy sainctes et religieusement observées comme les autres. Car il ne faut point doubter que si ledict duc eust pris ailleurs et d'autre façon ledict comte, qu'infailliblement il luy eust faict son procès, et passer par les mesmes pas que les comtes d'Orne et d'Aiguemont; et ainsi la loy l'ordonnoit; mais la foy de guerre si sainctement donnée le sauva. En quoy est grandement à louer ledict duc, au pris de plusieurs que j'ay veu et cogneu, qui n'en ont faict de mesmes en tels endroicts, disans qu'à un rebelle ou à un heretique il ne faut garder la parole ny la foy. Cela est bon pour ces capitaines ou autres ignorans l'art de la guerre, et pour ceux aussi qui ne vont point aux coups, qui jugent dans leurs chaires tribunales comme il leur plaist, ne se soucient pas d'aller à la guerre, et n'apprehendent de se trouver en telles occasions pour leur estre rendu la pareille; mais les grands et braves capitaines qui se trouvent ordinairement aux hasards de la fortune de Mars, doubteux, y advisent bien, et ne violent jamais les paroles ny promesses.

J'ay ouy dire que le duc d'Albe se trouvant à la porte ainsy que l'on sortoit, il salua fort courtoisement le comte Ludovic qui estoit fort malade dans une lictiere, et luy fit beaucoup d'honnestes offres, luy tenant fort briefves paroles pourtant; mais bien plus longues à M. de La Noue, auquel il fit grand honneur et admira fort sa valeur et vertu. Il salua aussy tous les capitaines et soldats françois fort courtoisement. Cela s'appelle sçavoir bien son entre-gent de guerre. Quelque fat de general n'eust pas fait ce traict, ains eust faict du sot, du fendant et du mauvais, du froid, du retiré et de l'altier. Le comte Ludovic s'estant retiré, et conduict très seurement où il avoit demandé et avoit esté arresté, advisa à se guerir; et puis estant bien guery reprit mieux que devant le harnois; se remet à la guerre, et se trouvant en une rencontre contre le duc d'Albe, il y fut tué et tous ses gens desfaicts, où il y avoit pour le moins six ou sept cens François, très braves soldats, qui, eschapés du siege de La Rochelle, et cassés (comme je vis et en cognus aucuns), s'estoient allés mettre à son service. Ainsi finit ce brave comte. Que si la mort ne l'eust gaigné il eust donné autant d'affaire au duc d'Albe que fit son frere.

LXI.

LE COMTE D'AREMBERGUE.

APPELÉ MESSIRE JEHAN DE LINES.

Il commença contre ce brave comte d'Arembergue, qu'il desfit en Zelande par l'opiniastreté des Espaignols, qui crioient à toute heure audict comte qu'il les menast au combat contre ces heretiques et chiens; mais ledict comte leur remonstrant le danger eminent qui se presentoit à leurs yeux de les charger en lieu si desadvantageux, rien pour cela; ains, comme gens predestinés à leur malheur et de leur general, crierent plus que devant contre luy, jusques à l'appeller traistre, et qu'il s'entendoit avec les ennemis. Luy, qui estoit tout noble et courageux, leur dict : «Ouy, je vous monstreray si je le suis;» donna la teste baissée, combattant très hardiment il tomba mort par terre; et de ces opiniastres, mal disciplinés à n'obeir à leur general, les uns furent tués

les autres se sauverent à la fuite; desquels, au moins aucuns des plus opiniastres et coulpables, le duc d'Albe en fit punition, autant pour donner exemple et leçon à tels soldats mal créés, que pour le regret qu'il eut de la perte d'un si bon et loyal capitaine, comme il le fit paroistre là, et l'avoit faict en plusieurs endroicts; comme à nos guerres estrangeres, estant lieutenant aux armées de la reyne d'Ongrie qui l'avoit choisy pour très capable, ainsi qu'il fut au siege de Metz, on appelloit son cartier le cartier et le camp de Barbançon; car il estoit de ceste race des Barbançons, bonne et noble race dont nous en avons en France.

Outre ses valeurs, il estoit un très beau et très agreable seigneur, surtout de fort grande et haute taille et de très belle apparence. Il vint servir le roy en France à nos guerres secondes, où il mena douze cents lances bourguignonnes qu'il faisoit très beau voir; et luy en general leur commandoit. Il ne tint pas à luy qu'on ne combattist à Nostre Dame de l'Espine; et mesmes il demandoit fort la poincte. La paix de Chartres s'en ensuivit; et luy, cependant que ses troupes se rafraischissoient un peu par le pays (vivant pourtant très modestement, car le roy d'Espaigne les payoit fort bien), il se tint quelque temps à la cour, et quasi tout le caresme, se tenant à l'hostel de Villeroy près du Louvre, despuis à M. d'Anjou et à la reyne de Navarre. Le roy le desfrayoit du tout pendant son sejour; et estoit servy de sa cuysine et officiers. Il venoit ordinairement à la cour chez le roy et chez la reyne, aussi privement comme s'il eust esté de la cour mesmes. Aussy Leurs Majestés et Altesse luy faisoient très bonne chere; et luy leur rendoit un très grand honneur et humilité autant que nos seigneurs de France. Il paroissoit bien qu'il avoit esté très bien nourry, et avoit bien retenu ce qu'il avoit veu en la cour de l'empereur son maistre.

Il devint fort amoureux de la beauté de madamoiselle de Chasteauneuf de Rieux, qui pour lors emportoit le los des plus belles; et pour ce il se mit à la servir, mais avec un tel respect et telle discretion, qu'il donnoit bien à cognoistre d'avoir servy en bon lieu et en celuy dont il a eu reputation; mesmes que je l'ouys dire un jour à la reyne mere : «qu'il paroissoit bien, disoit «elle, que ce seigneur n'avoit aymé ny servy en «bas et commun lieu.» Et d'autant que M. de Strozze et moy estions fort serviteurs espris de ceste belle damoyselle Chasteauneuf, il se mit à nous aymer d'advantage et nous accoster, si bien que quasi ordinairement il nous convioit d'aller manger avec luy et nous envoyoit chercher, luy estant tousjours, comme j'ay dict, servy de la cuisine du roy; et la plus part de nos devis estoient sur nostre maistresse. Et quand il estoit près d'elle dans la chambre de la reyne et que nous luy deferions comme il meritoit, il vouloit que nous fussions quasi tousjours ensemble à l'entretenir. Ses mots n'estoient nullement communs ny pauvres, mais très bon françois, comme force autres langues. Bref, il estoit tres vertueux et très parfaict.

Il avoit, avec sa grand beauté, une defectuosité en luy qu'on n'eust cogneu, qui estoit qu'il ne voyoit goutte d'un œil; et cet œil estoit si beau et si pareil au bon, qu'on n'y eust rien recogneu, et estoit aussi beau que l'autre. Il avoit esté ainsi offensé d'un coup. Pensez qu'il eut bien la curiosité de le faire guerir; et n'y espargna ny moyens ny inventions pour le faire bien penser, afin de ne se rendre difforme ny desagreable à la dame qu'il servoit pour lors; de laquelle je luy en jettois aucunes fois quelques traicts et attaques en l'air et à la vollée, avec toute discretion, ainsi que je le voyois quelquefois en ses bonnes. Il respondoit de mesmes avec toutes les louanges et vertus de ceste dame, et non sans en monstrer encor une sourde passion et regrets couverts.

Enfin, ce seigneur, estant mandé du duc d'Albe, delaissa nostre cour et nostre France, non sans tristesse. Ce fut au mois d'avril, et alla mourir en Flandres à ceste desfaicte. Il laissa après luy une femme qui en fut très desolée. C'estoit une très belle dame, sage et vertueuse, et estoit digne d'un tel mary. Nous la vismes en France quand elle accompaigna nostre reyne Elisabeth, que l'imperatrice luy avoit donnée pour sa principale conduicte. Elle n'y demeura guieres; car, après les nopces accomplies, elle s'en retourna. Il la faisoit très beau voir; et si elle eust demeuré d'advantage, la cour en fust esté embellie d'advantage.

LXII.

DOM SANCHO D'AVILA.

Avecques le duc d'Albe en ce voyage fut dom Sancho d'Avila, lequel estoit castellan du chasteau de Pavie lors que le duc d'Albe le prit là; et en fit estonner beaucoup, d'autant qu'on ne le tenoit pas pour si grand capitaine qu'il fut après; et en faisoit grand cas, et quelquefois en prenoit advis. Il falloit qu'il eust quelque bon sens naturel, et valeur naturelle aussy; car de l'acquis ny de la practique il en avoit peu, parce qu'il avoit faict plus de cas de garder son chasteau, et demeurer léans ordinairement comme une vraye morte-paye, que d'aller aux champs busquer advanture. Mais estant avec le duc d'Albe, il se façonna de telle façon par l'assidue continuation de la guerre qu'il exerça, qu'en peu de temps il se rendit un très bon capitaine. Et pour ce fut esleu gouverneur de la citadelle d'Anvers, la nompareille forteresse du monde, et le vray rampart de toute la Flandres pour le roy d'Espaigne. Aussy fut-elle mise en très bonnes et seures mains et très fideles, car il la garda très bien sans nul reproche; où il fut après assiegé par tous les Estats, qui tout à coup s'estoient revoltés, et emparés quasi de toutes les villes de Flandres; et falloit nommement qu'ils eussent la citadelle d'Anvers; car leur revolte et victoire demeuroit manque. Ayant donc assemblé plusieurs grandes forces, la vindrent assieger, la ville tenant pour eux, et battre fort furieusement, et la tenir fort à l'estroict. Il pouvoit avoir dedans quelques douze cens braves Espaignols, qui tous avecques leur general ne s'estonnerent nullement, et firent très bien teste.

Par cas fortuit (comme à quelque chose sert le malheur et le desordre), quelques quinze cens soldats espaignols peu auparavant s'estoient mutinés pour leurs payes, et s'estoient saisis de la ville de Lost, où ils faisoient le diable. Eux, oyans le bruit des canonnades que l'on tiroit à leurs compaignons (car Lost n'en estoit qu'à cinq lieues), sçachant comme ils étoient fort à l'estroict, touchés d'une ambitieuse charité envers leurs compaignons, et d'une crainte qu'il leur fust reproché de les laisser perdre à faute de leur secours, vont prendre tous par un matin resolution de les aller secourir, quand bien ils devroient tous mourir. Parquoy tous sortent de leur ville; et jurent tous qu'ils ne boiroient ny ne mangeroient qu'ils n'eussent entré dans la citadelle, combattu et chassé l'ennemy qui la tenoit assiegée. Ils marchent donc très determinés, chascun prenant sa fascine en la portant sur une espaulle, et sur l'autre l'harquebuse ou la picque; et pour plus grande bravade, ou plustost pour presage de victoire, chascun prit un rameau de chesne qu'il pendit sur son morion et bourguignotte. Sans avoir donc peur de rien, marchent resolus et serrés, et vindrent droict à la citadelle, et font entendre leur resolution à dom Sanche et ses compaignons. Ils entrent par la porte du secours, sont receus, Dieu sçait comment bien, de dom Sanche et de leurs compaignons; lesquels, après s'estre bien embrassés et entre-salués, ainsy qu'on les convioit de se rafraischir et faire la collation, que don Sanche avoit faict très bien accoustrer, firent responce qu'ils avoient tous juré de ne manger et boire qu'ils n'eussent veu l'ennemy, ne l'eussent combattu, et ne l'eussent jetté de là où il estoit, et pour ce qu'ils vouloient tenir leur serment; parquoy demanderent qu'on leur ouvrist la porte et qu'on les laissast aller, et que dom Sanche les menast au combat.

A telle si belle occasion et resolution don Sanche ne voulut faillir et temporiser: parquoy, après avoir très bien ordonné de l'assaut, faict soudain ouvrir la porte de la citadelle; et aussy tost ces braves et determinés soldats donnerent la teste baissée dans les retranchemens, en criant : *San Jago! San Jago! Hespaña, Hespaña* [1]! et de prime abordade donnerent à celuy que tenoient quelques six cens François qui pour lors s'estoient mis avec les estats, qui estoient tous vieux soldats, qui, par plaisir et par courage, s'estoient debandés des vieilles garnisons des frontières de Picardie et de Champaigne.

Tout ainsy que les Espaignols les assaillirent vaillamment, les François leurs respondirent bravement; car ils alloient per à per; qui fut cause que les Espaignols s'escrierent: *Estos son Franceses; dexamoles; que son diablos:*

[1] Saint-Jacques! Espagne!

vamos á combatir los hombres. C'est-à-dire : « Ceux-cy sont François : laissons les, « car ce sont diables, et allons combattre les « hommes. » Et courans du long de la tranchée, vindrent où estoient les Flamans, Allemans et quelques Anglois, qu'ils fausserent et emporterent fort aisement, de sorte que sauve qui peut pour les Estats, et pour les Espaignols tue qui peut, et de suivre la victoire, tousjours crians : *San Jago! san Jago! Hespaña! Hespaña! Sierra, sierra, carne, carne! á sangre, á sangre! á fuego, á fuego! á saco, á saco*[1]*!* Et par ainsy donnerent si bien la chasse à l'ennemy, qu'il en demeura beaucoup de morts sur la place. Le jeune comte d'Aiguemont se sauva avec les François, qui se sauverent et retirerent bravement. Je tiens ce conte tant d'aucuns soldats françois qu'espaignols que j'entretins quelque temps après ceste desfaicte, estans venus à la cour à Blois, aux premiers estats.

Les victorieux estans absolus maistres de la ville commencerent à bien la piller et se faire tous riches : car trois mille hommes butinerent une ville qui estoit assez bastante pour saouller et rassasier une armée de cinquante mille hommes. J'en ay parlé ailleurs.

Mais tant y a, qui poisera ce bel exploict, quelque ennemy qu'il soit de la nation espaignolle, ne peut qu'il ne loue à jamais ces braves soldats et leur general don Sanche; lequel, un temps après, fut tué au siege de Mastric; dont j'espere en parler à la vie du prince de Parme[2]; et ce don Sanche s'estoit rendu si bon capitaine par ses continuelles factions, qu'il est mort en telle reputation, et au grand deuil du roy d'Espaigne et de tous les hommes de guerre de sa nation et d'autre.

LXIII.

CHAPIN VITELLI.

Comme fut quasy en mesmes temps Chapin Vitelli, lequel fut un très bon capitaine. Aussy, en ses ans plus vigoureux, il en monstra grandes preuves en la guerre de Sienne, duquel s'ayda fort le marquis de Marignan, ensemble d'Astolpho ou Rodolpho Baillon, d'une brave et vaillante race, qui despuis fit si bien dans Famagoste en Cypre, et mourut martyr : j'en parle ailleurs. Tous deux luy assisterent bien, et nous nuisirent beaucoup en ceste guerre.

Le roy d'Espaigne commanda au duc d'Albe de se servir de ce Chapin Vitelli, pour la suffisance qu'il cognoissoit en luy, et qui le rendoit son pensionnaire. Aussy le duc d'Albe le tint en telle estime qu'il luy bailla la charge de commander à toute son infanterie, dont il s'en acquicta très bien : les effects en ont faict foy. Et si estoit le premier de son conseil. Il mourut quelque temps après en Italie de maladie.

De ceste brave race des Vitelli sont sortis de braves et vaillans hommes, dont j'ay cognu aucuns de mon jeune temps, comme le seignor Alexandre et le seignor Vincence, et le seignor Alphonse Vitelli, que le roy Henry deuxiesme avoit nourry page de sa chambre : lequel avoit un oncle, qui estoit le cardinal Vitelli, un très habile homme de sa robbe, que j'ay cogneu à Rome, et bon partisan dudict roy Henry, et point ingrat de la pension qu'il luy donnoit. Il eut une grande attaque une fois en plein consistoire contre le cardinal de Lorraine, qu'il disoit estre trop bouillant[1], pour le bien de la France dont il estoit natif, et à qui il devoit tant : j'en parle ailleurs. Il y a eu aussy de braves capitaines et vaillans hommes de guerre des Vitellozzi, sortis du mesme estocq des Vitelli.

LXIV.

BARTHELEMY D'ALVIANO.

Barthelemy d'Alviano a esté de son temps un très grand et bon capitaine, mais pourtant estimé plus vaillant, hardy et hasardeux que sage, considéré et provident : deux conditions contraires qui ont servy à aucuns et nui à d'autres : ainsy qu'il luy arriva à la battaille d'Agnadel contre nostre grand roy Louys douziesme, qu'il donna et chargea furieusement et

[1] Saint-Jacques! Espagne! Au carnage, à feu, à sang, sac!

[2] On n'a pas cette vie.

[1] Le manuscrit dit : « Brouillon. »

sans consideration, contre l'advis du comte Petillano, general de l'armée des Venitiens, dont ils en eurent differend ensemble, et contre celuy de la seigneurie qui l'avoit deffendu expressement, ainsy seulement de temporiser et amuser l'armée du roy. Mais enfin, comme brave et hasardeux, il voulut combattre; et à son dam, car il fut pris en combattant bravement jusques à n'en pouvoir plus, et mené devant le roy. Il luy fit très bon recueil comme à un très vaillant prisonnier de guerre. Et luy ayant demandé ce qu'il pensoit faire, d'hasarder ainsy une battaille avec tout l'estat venitien, il luy respondit qu'il n'eust sceu jamais mieux faire ny acquerir plus grande gloire et honneur, à perte ou gaing, que de combattre un si grand, brave et puissant roy et prince, et que voulant essayer la fortune il estoit venu à ce combat.

Et de faict, luy et ses gens pour la premiere poincte firent très bien : mais venant M. de Bayard avec ses gens de pied, qui estoit à l'arriere garde, et s'advançant bravement, il donna si à propos par flanc et aux costés des Venitiens, dict l'histoire, qu'ils perdirent cœur, et ne firent puis après rien qui vaille, sinon quelques bons soldats esleus dudict Barthelemy, habillés de blanc et de rouge, qui, s'opiniastrans au combat, demeurerent sur le champ. Braves gens, certes! Le roy, qui combattoit vaillamment, ne chauma pas de son costé : et pour ce, la battaille gaignée, et mis à mort pour le moins quatorze à quinze mille hommes, et ledict Alviano blessé et pris, et tumbé entre les mains du brave M. de Vandenesse, frere à M. de La Pallice, le comte Petillano, voyant ses gens de pied desfaicts, se retira un petit plus viste que le pas avec sa gendarmerie et cavallerie restée de la mortalité, avec peu de perte de nos braves François.

Ledict Alviano mené devant le roy, et devisant avec Sa Majesté, ce fut lors qu'il luy dict ce que j'ay dict cy devant. Elle avoit faict donner une fausse allarme, pour cognoistre si ses gens estoient trop desbandés, et pour les rallier et les cognoistre s'ils seroient prompts et diligens aussy tost, si un bon affaire ou grand besoing survenoit; et ainsy qu'elle demanda audict Alviano ce que ce pouvoit estre, il respondit en riant : « Je ne sçay pas, sire, sinon que vous « voulez vous combattre les uns les autres; car, « de nos gens, je vous assure qu'ils ne vous vi- « siteront de quinze jours. » Le roman de M. de Bayard le dict ainsy. Ne faut point doubter si le roy trouva ce mot bon, qui tendoit tousjours d'autant plus à sa gloire.

Or, tout ainsy que ce capitaine estoit hardy et vaillant, et comme la vaillance, hardiesse et ardeur de courage ne rit pas tousjours à son homme, selon que la fortune variable faict en guerre, et qu'elle est journaliere en l'hardiesse aussy bien qu'en la pusillanimité, il fut taxé d'avoir failly en son courage bouillant, et de s'estre retiré par trop viste à la battaille memorable de Vincence, dont j'en parle ailleurs, contre le visce-roy dom Raymond de Cardona, Prospero Colomno, et le grand marquis de Pescayre, qui fut le principal du gaing, disent les Espaignols : lesquels disent aussy, que du commancement, ledit Alviano et ses troupes, avec Paulo Baglion, bon et vaillant capitaine aussy, ainsy qu'en porte la race de long temps, donnerent fort furieusement et firent un bon escheq; mais l'infanterie espaignolle et l'allemande, conduictes par ce grand marquis, arrivant à propos, attaquerent la cavallerie dudict Alviano avec telle furie qu'ils la desordonnerent aussy tost et la mirent en route; de telle sorte que ledict Baillon fut pris. Ainsy qu'il couroit inadvertamment et imprudemment, disent les Espaignols, pour chercher un chemin court pour atteindre Alviano, *que huya á priesa* [1], il tumba dans un champ plein d'eau, là où il fut pris : et Alviano, passant le ruisseau Reron à grand presse, se sauva à Padoue, non sans se despiter et maugréer Dieu, dict l'Espaignol, *de que era enemigo del nombre de los Italianos, y amigo de los Españoles* [2].

Quasi tel blasphesme cuyderent faire les pauvres chrestiens dans Antioche, persecutés d'une si extreme famine, que les plus grands ne sçavoient où trouver du pain : que pouvoient faire les petits? Si que tous ensemble, desesperés de ceste male rage de faim, peu s'en fallut qu'ils ne s'adressassent à Dieu, ne le maugreassent et ne l'accusassent d'ingratitude, de n'avoir esgard à leurs peines, maux et labeurs, à la

[1] Qui s'enfuyoit en grande hâte.

[2] De ce qu'il étoit ennemi du nom italien, et ami des Espagnols.

perte de leurs biens, qu'ils avoient vendu et mis à l'abandon, ny à la sincerité de leur devotion; mais comme à un peuple estrange, les permettoit d'estre ainsy livrés et abandonnés ès mains des ennemys de sa foy. Voyez en le conte dans l'*Histoire de la guerre d'Orient.* Il ne faut point doubter que, par tel despit et rage, il y en eust plusieurs qui, dans l'ame ou à ouvert, firent tels blasphesmes; car qui est celuy qui, pour telle rage et desespoir, n'en dye d'advantage, si ce ne sont ceux qui sont confits en toute religion et devotion doublement [1]. Parquoy ne faut point doubter aussy que cet Alviano n'en dist pis encor que je ne dis, tant par despit que par desespoir, veu que de tous temps les gens de guerre se dispensent aisement à tels blasphesmes, mais plus jadis qu'aujourd'huy. Les Italiens ont esté grands blasphemateurs, comme je l'ay veu la premiere fois que je fus en Italie. Je ne les veux accuser tous, car il y en a d'aussy gens de bien qu'en tous autres pays, et aussy qu'aujourd'huy ils s'en sont fort corrigés. J'en parle ailleurs [2].

Et pour retourner encor audict Alviano, il faut prendre exemple en luy: que tout vaillant et hardy capitaine ou autre, ne se peut jamais vanter tel en sa vie qu'après sa mort, laquelle seule couronne nos vies [3]; car bien heureux est il qui en sa vie n'a faict quelque escapade reprochable en la guerre; ainsy qu'en arriva ce coup à ce vaillant et *invicto,* comme dict l'Italien, tout vaillant comme l'espéc qu'il estoit.

Il eust mieux valu qu'il fust arrivé ce qui arriva ceste fois mesmes au providadour Loredano, qui avoit esté aussy motif, avec Alviano, de l'attaque du combat; lequel estant pris, et promettant à aucuns soldats espaignols une grand quantité d'or pour sa rançon, le traisnant les uns les autres à qui l'auroit, fut enfin jetté dans un fossé plein d'eau de despit, et là se noya. C'est un inconvenient qui arrive souvent aux guerres à force honnestes gens, ainsy pris et debattus pour pareille altercation à qui l'aura; comme j'en parle ailleurs.

Ledict seigneur Alviano pourtant ne perdit pas cœur pour tel malheur arrivé; mais, comme remis et restauré, mieux que jamais guerroye et fatigue ses ennemis par rencontres, combats, courses et surprises, et mesmes en une où il cuyda attrapper ce grand marquis de Pescayre, par une grande et longue cavalcade qu'il fit un jour; car force de ses capitaines espaignols le voyant fort loing d'eux, mesprisant leur garde, ne la faisoient qu'à demy: sans que le marquis (soit qu'il se doubtast de cet homme turbulant et jamais oisif, ou qu'un bon demon l'en advisast) fit ce soir renforcer ses gardes, redoubler ses sentinelles; si bien que, sans telle prevoyance, ledict Barthelemy l'attrappoit et luy enlevoit son logis, à sa grande honte et grande perte de ses gens. Et oncques puis, dict l'histoire espaignolle, ledict marquis ne faillit de commander à ses capitaines faire tousjours leurs gardes aussy serrées, estroictes et renforcées comme s'ils eussent l'ennemy en teste, en queue ou à costé. Je vous laisse donc à penser si ledict Barthelemy eut despit d'avoir failly son coup; car il estoit très assuré, sans ce bon ordre et prevoyance dudict marquis.

En cet exemple dudict Alviano, force braves et vaillans capitaines, cavalliers, et autres gens de guerre, et mesmes les jeunes gens, y doivent bien penser et regarder; lesquels, pour avoir faict un ou deux coups de vaillance, en deviennent si insolens et enflés comme crapaux, de gloire, qu'il leur semble n'avoir jamais de peur, et qu'ils combattroient le diable s'il se presentoit devant eux; mais il ne faut qu'une mal-heure, que, venant à faillir de cœur, ils prennent telle espouvante aux plus belles et plus esclairées factions, qu'ils en sont deshonnorés à bon escient, comme j'en ay veu force en ma vie. Et ne considerent-ils pas, pauvres aveuglés qu'ils sont, que tout homme est journalier, soit de la nature, soit de la volonté de Dieu? Ne considerent-ils pas aussy que les quictes espées que nous portons à nos costés, que nous tenons pour les plus luisantes, les plus

[1] Le réviseur, sans doute fort orthodoxe, a ajouté de sa main: « Et se sont bien resignés à la volonté de Dieu, ainsy qu'il faut faire. »

[2] A la fin de ses *Rodomontades espagnoles*, il y a un *Traité des jurements et blasphèmes espagnols*, mêlés de quelques italiens.

[3] Voici la sentence de Solon ainsi exprimée par Ovide:

. . . . . . Ultima semper
Expectanda dies homini est: dicique beatus
Ante obitum nemo, supremaque funera debet.
OVID., *Metam.*, lib. III.

assurées et pour les plus esprouvées, nous viennent à faillir quelquefois au plus grand besoin où nous les employons? Et ainsy rien ne nous est assuré[1], ny nos espées que nous portons, ny nos cœurs qui les veulent faire valoir[2]; et si, pour rabiller leurs fautes et les nettoyer, ils reprennent les armes, il faut qu'ils y fassent des miracles de valeur et de l'espée[3], comme force grands capitaines et gens de guerre ont faict par de beaux combats et exploicts qu'ils ont faict, comme je les nommerois bien, et comme fit ce brave Alviano en plusieurs belles occasions qu'il chercha de luy-mesmes, ou qui d'ailleurs se presenterent à luy; et mesmes à la battaille de Marignan, où ne pouvant arriver (estant general des Venitiens, ligués avec nostre roy pour lors) avec son infanterie et tout le reste de l'attellage de son armée, prit l'eslite de sa cavallerie, et par une grande cavalcade arriva sur dix heures du matin, ainsy qu'on estoit aux mains; et bien à propos, car il n'y a si grand capitaine ny si vaillant homme de guerre, qui, voyant arriver à l'improviste un nouveau secours inopiné, n'en prenne l'alarme et ne s'en estonne, voire ne branle.

Aussy dict-on de luy que ç'a esté le premier qui, par sa grande vigilance et diligence, a esté invanteur des grandes courvées et cavalcades de guerre, pour aller debien loing rechercher son ennemy dans son camp et ses loges; ainsy que fit le brave M. de Nemours en la reprise de Bresse, dont j'en parle en son lieu.

Le premier commancement dudict Alviano de sa guerre fut lorsqu'il alla trouver, avecques aucuns de ses braves compaignons et capitaines des Ursins, le grand capitaine Consalvo à Naples; où s'y estant jetté et resserré, pour ne pouvoir bien tenir la campaigne contre nos braves François, se voyant renforcé par ces nouvelles forces survenues, dresse une armée de neuf cents hommes d'armes et mille chevaulegers, et neuf mille hommes de pied, se met aux champs, et plus ne regarde à la deffencive comme auparavant, ains du tout à l'offensive; et despuis nos affaires allerent par de là très mal. Voylà ce que nous valut ceste fois Alviano avec ses troupes et sa personne, qui, estant fort jeune et tout fœu, fit rage en ceste guerre; ce que très mal recogneut le grand capitan envers luy, après que, s'estant mis à faire la guerre aux Florentins, Consalvo les vint secourir contre luy: très mal recognu du service passé, que j'ay dict vers Naples; grand ingratitude pourtant!

Or, pour venir à la fin dudict Alviano, après plusieurs beaux faicts et services rendus à la seigneurie de Venise, ainsy qu'il estoit sur les desseins de retirer Bresse et Veronne, comme il l'eust faict, n'en fault doubter, luy vint une maladie d'un flux de ventre qui l'emporta, n'ayant pas attainct encor soixante ans. Les Venitiens le regretterent fort, et tous les soldats de l'armée encores plus; car, ne se pouvant saouler de se re-souvenir de luy, ils retindrent son corps vingt-cinq jours durant près d'eux tousjours en l'armée, ainsy qu'elle marchoit, l'accompaignant tousjours d'une pompe funebre et triste pour le conduire en toute seurté jusques à Venise, afin qu'il ne luy fust faict aucun outrage, à luy, dis-je, sur lequel ses ennemys aucuns mal discrets eussent voulu se vanger. Et ainsy que les Venitiens voulurent demander saufconduict à Marc-Anthoine Colomne, commandant en Bresse et Verone, Theodore Trivulse, très bon et brave capitaine, ne le voulut jamais permettre, disant qu'il n'estoit pas raison ny bien séant que celuy qui en sa vie n'avoit jamais eu peur de ses ennemis, qu'en sa mort il fit signe de les craindre. Et ainsy fut porté seurement, et enterré à Venise avecques grande magnificence en l'eglise de Sainct Estienne, où j'ay veu encor de mon jeune temps sa sepulture, la premiere fois que j'y fus.

Voylà la mort de ce grand capitaine, qui nous fit en sa vie et du bien et du mal, et qui estoit, ores pour nous, ores contre, n'ayant pris la mort en guerre qu'il avoit tant recherchée, comme plusieurs grands capitaines que j'ay nommés et nommeray en mon livre. Il faut louer le susdict Theodore Trivulse en sa resolution de n'avoir voulu demander le saufconduict. Il hasardoit bien pourtant ce pauvre corps; s'il fust esté pris et enlevé de ses enne-

[1] Le réviseur a ajouté : « Par nous. »

[2] Le réviseur a ajouté ici de sa main : « Car tout bien nous doibt venir d'enhaut. »

[3] Le manuscrit ajoute : « Que Moïse fit de sa verge autant que fit monseigneur saint Michel, quand il combattit le diable et le porta par terre. »

mys[1]. Quel convoy et quelle pompe funebre! Celle de messire Bertrand du Glesquin fut bien plus belle et plus honorable; lequel estant mort devant le chasteau de Randon, et ceux de dedans s'estans rendus, fut ordonné et advisé par ceux de l'armée qui commanderent après luy, qu'on porteroit sur son tahu, où estoit le corps, les clefs en signe d'obedience et humilité. Beau traict, certes! L'on est en diverses opinions où il mourut. Les uns, comme M. du Haillan, le tiennent en ce chasteau; et moy j'ay veu en un vieux roman de sa vie, escrit en lettres gottiques, que ce fut devant le chasteau de Bernardieres ou de Condac, deux petits chasteaux et bicoques en Perigord, qui ne valent pas le parler, qui sont près de moy, mesmes que les bonnes gens et bonnes femmes vieilles de là le disent encor. Je m'en rapporte à ce qui en est; c'est le moindre de mes soucys.

Tels convoys et pompes funebres, certes, contentent aucunes personnes, soit ou qu'elles leur soient attribuées en leur vivant, ou tendant à la mort, ou que leurs parens et amis, les pensant plus honorer, les fassent faire telles: bien contraires à ce grand Saladin, soldan de Babylonne, de Damas, et roy d'Ægypte, l'un des grands capitaines à mon gré qui ait esté en Orient, tant pour ses beaux faicts que pour ses gentilles façons, belles honnestetés et courtoisies, si nous voulons croire Bocace en un des contes qu'il faict de luy, qui est très admirable, pour avoir quasi traversé toute la chrestienté, desguisé en simple marchant, pour en venir recognoistre les forces des chrestiens, et surtout des François, leurs formes et façons de faire et leur parler. Après donc qu'il eut faict et parfaict tant de belles choses contre eux, il faict trembler tout l'Orient devant son nom et ses armes: mourant en la cité d'Ascalon ordonna, après son trespas, que sa chemise fut portée sur une lance à travers toute la ville par un sien escuyer, heraut ou trompette, faisant un tel cry à haute voix: «Le roy de tout «l'Orient, qui l'a tant faict craindre soubs soy, «est mort, et n'emporte de tous ses biens avec «luy que cela.» Voylà la pompe funeralle dont se contenta ce grand prince.

Nos roys, nos empereurs, nos grands princes et capitaines chrestiens ne se contentent de si peu, et font bien; car certes tels honneurs que l'on deffere en leurs funerailles sont beaux et fort à estimer; et croy que telles magnificences n'offencent point Dieu, puisque messieurs les grands superieurs de l'eglise le permettent, voire s'en veulent ressentir, comme je l'ay veu en deux de nos roys, qui sont belles certes, devotieuses, contrites et pitoyables. Les anciens empereurs romains ont apporté la plus grand part de ces façons; mais nous en avons converty leur abus en une bonne, pure et saincte religion, et pie ceremonie. J'en parle ailleurs.

LXV.

CÆSAR BORGIA.

Pour retourner encor à nos autres grands capitaines, que je ne veux encor delaisser, Machiavel et ses bons averlans ou adherans ont fort loué Cæsar Borgia, et mis au rang des grands capitaines, comme certes en son vivant il l'a faict paroistre par aucuns beaux exploicts. Voyez-en les histoires italiennes et autres, et mesmes Guichardin. Et pour ce je ne veux faillir à le colloquer en ce rang, tant parmy les Italiens que les Espaignols.

Il fut fils de Roderigo Borgia, natif de Valence, etpuis pape nommé Alexandre[1]. Ce Cæsar fut faict cardinal par le chapeau de son pere, qu'il eut après la creation de son papat. Il se fit partisan de la France, où il se maria avecques mademoiselle d'Albret, l'une des belles filles

[1] Le manuscrit ajoute: «Possible luy eussent-ils faict pareil tour et pareilles funérailles que fit le pape Urbain, lequel, ayant pris prisonniers sept cardinaux scismatiques et bandés contre luy, il en fit jetter à Gennes quatre en un sac dans l'eau, et les autres trois, convaincus par justice devant le clergé et le peuple, les fit executer et desfaire avecques une doloire, et puis seicher leurs corps dans un four, et les os les mettre et enserrer en certaines quaisses faictes à propos, lesquelles il faisoit tousjours charger sur des mullets quand il alloit par pays, et marcher devant luy avec leurs chapeaux rouges par dessus lesdictes quaisses, pour advertissement et terreur à tous ceux qui eussent voulu attenter sur sa personne et pontificat. Voyez l'*Histoire de Naples*.»

[1] Le manuscrit ajoute: «Et quel pape! Dieu le sçait et ses effects l'ont monstré; tesmoing les bons tours, veux-je dire meschans, qu'il fit à nostre roy Charles VIII, et la confederation qu'il eut avec le Turc mesmes, contre tout devoir d'un chrestien.

de la cour, y nourrie, comme j'en parle ailleurs en un discours de cela. Il eut cent lances des ordonnances du roy Louys douziesme, bien entretenues. Il eut la duché de Valantinois avecques grosse pension. Il fit en son temps du bien et du mal, comme je diray. Sondict pere eut un fils aisné qui fut faict cardinal, et eut le chapeau de son pere après estre creé pape. Mais se faschant de la robbe, et ayant la fantaisie dressée aux hautes conceptions et entreprises du monde, la quitta; et portant envie à sondict frere, que le pere eslevoit de tout ce qu'il pouvoit en l'estat temporel, le fist une nuict, par de meschans garnimens ses semblables, à ce apostés, tuer et jetter dans le Tybre; dont le pape en conçut une extresme fascherie pour tel scandale et miserable tour. Il dissimula pourtant le faict, et ayda à ce Cæsar ce qu'il peut pour le faire grand du monde; et commança de plain abord à exterminer en la Romaigne et terres du patrimoine de Sainct Pierre tous ces petits seigneurs particuliers et tyrans, qui pilloient et ruynoient tous leurs pauvres peuples et subjects par une infinité de concussions, rançonnemens et pillerie; si qu'enfin il les mena si bien et beau qu'il les reduisist au petit pied. Il reduisist la Romaigne, Boulloigne, Ravenne, Civita Castellana, qu'il fortifia par le moyen de son pere de telle sorte, et la ville et chasteau, que je pense n'avoir veu jamais place de terre ferme plus forte que celle là. Si bien que les Ferruccis, qui auparadvant la tenoient en subjection, n'oserent oncques plus remuer ny lever la teste. Plusieurs autres places remit-il en l'estat ecclesiastique; et ne se parla oncques plus après de ces petits tyranneaux, dont l'eglise luy en eut ceste bonne obligation.

A propos de ces tyranneaux, il faut que j'en die ce mot. Et en voulez-vous un plus grand? Quasi en ces mesmes temps, que Sigismond Malatesta, seigneur d'Ariminy, grand homme de guerre certes, mais très mal condictionné, qui, ne se contentant pas de faire mille maux aux hommes, il s'adressa à ses propres femmes? La premiere fut fille du comte de Carmignolla, qui luy porta un très beau et grand mariage, belle et bien honneste. Après son pere mort, il la repudia. Mais passe celuy-là; car il fit mieux envers elle qu'il ne fit à la seconde, fille de Nicolas d'Est, duc de Ferrare, très sage femme, bonne et chaste; il la fit mourir de poison. La troisième fut fille de Francisque Sforce, duc de Milan, une très belle femme aussy; pour combler la mesure de ses meschancetés il l'estrangla de ses propres mains.

Or, si la fortune eust ry autant à ce Valentin sur la fin que sur le commancement, ne faut doubter qu'il eust tout gardé pour luy, et faict fort petite part de tout son butin à M. Sainct Pierre, tant il estoit ambitieux et avare.

On dict que le dragon se faict et se forme d'un gros serpent, devorable qu'il est, en devorant et mangeant plusieurs autres serpens et serpenteaux. Et, pour ce, on donna à cedict Cæsar pour devise un dragon devorant plusieurs serpens, avec ces mots: *Unius compendium, alterius stipendium* [1]. Ainsy devint et accreut jadis Rome par les ruynes de la ville d'Albe; et ainsy ledict Cæsar devint opulent et enrichy des despouilles de ces tyranneaux. Et le pouvoit on brocquarder de mesmes comme fit le roy Louys XI une fois l'un de ses capitaines, qui en ses guerres avoit picouré quelques calices et vieilles reliques d'eglise d'or et de perles et pierreries: il en fit faire un fort beau et riche collier, qu'il portoit ordinairement au col. Et ainsy qu'il parut un jour devant Sa Majesté et sa cour, il y eut aucuns courtisans qui voulurent toucher ledict collier devant luy; il s'escria aussy tost: *Hà! n'y touchez pas, ce sont relicques: vous seriez excommuniés.* De mesmes eust-on peu dire des despouilles qu'avoit gaignées ledict Cæsar sur l'eglise, qu'il fit paroistre en plusieurs façons, et mesmes en une que je vays dire.

Il faut donc sçavoir que lors qu'il vint en France pour espouser madamoiselle d'Albret, comme j'ay dict, et qu'il fit son entrée à la cour du roy Louys douziesme pour lors estant à Chinon (j'en ay trouvé et veu le discours dans le thresor de nostre maison assez bien escrit, et en ryme telle quelle pour ce vieux temps et assez grossière; et pour ce je ne m'en suis icy voulu ayder, car elle pourroit importuner le lecteur; mais je l'ay mise en prose au plus clair et net langage), qu'il entra ainsy le mercredy dix-huictiesme jour de decembre mil quatre cent quatre-vingt-dix et huict.

Premierement au devant de luy M. le car-

[1] Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre.

dinal de Roan [1], M. de Ravastain, M. le seneschal de Thoulouse, M. de Clermont, accompaignés de plusieurs seigneurs et gentils hommes de la cour, jusques au bout du pont pour luy faire compaignie à son entrée. Devant avoit vingt-quatre mullets fort beaux, chargés de bahus, coffres et bouges (ainsy porte l'original), couverts de couvertures rouges avecques les escussons et armes dudict duc. Après venoient vingt et quatre autres mullets avec couverts de rouge et jaune my parties, car ils portoient la livrée du roy, qui estoit jaune et rouge; j'ay veu la reyne Marguerite d'aujourd'huy, sa petite fille [2], les porter longtemps par ses pages et lacquays. Suivoient après douze mullets avec les couvertes de satin jaune, barrées tout à travers. Puis venoient dix mullets ayant couvertes de drap d'or, dont l'une barre estoit de drap d'or frisé, et l'autre ras; qui sont en tout soixante dix par compte. Quand tous les mullets furent entrés dans la ville, ils monterent tous au chasteau.

Et après vindrent seize beaux grands coursiers, lesquels on tenoit en main, couverts de drap dor rouge et jaune, ayant leurs brides à la genette, et à la coustume du pays, dict ainsy l'original. *Item*, après venoient dix huict pages, chascun sur un beau coursier, dont les seize estoient vestus de velours cramoisy, et les deux autres de drap d'or frisé. Pensez que c'estoient, disoit le monde, ses deux mignons, pour estre ainsy plus braves que les autres. Plus, par six lacquays estoient menées, comme de ce temps l'on en usoit fort, six belles mulles richement enharnaschées de selles, brides et harnais, tous complets, de velours cramoisy, et les lacquays vestus de mesmes.

En après venoient deux mullets portans coffres, et tous couverts de drap d'or. Pensez, disoit le monde, que ces deux-là portoient quelque chose de plus exquis que les autres, ou de ses belles et riches pierreries pour sa maistresse et pour d'autres, ou pour quelques bulles et belles indulgences de Rome, ou pour quelques sainctes reliques, disoit aussy le monde. Puis après venoient trente gentils hommes, vestus de drap d'or et d'argent. C'estoit trop petite troupe aussy, disoit la cour, veu le grand attirail precedent. Il en falloit, pour le moins, cent ou six vingts, vestus à la mode de France, les autres à celle d'Espaigne.

Item, avoit trois menestriers, c'est asçavoir deux tabourins et un rebec[1] (dont l'on en usoit fort de ce temps), comme aujourd'huy font les grands seigneurs d'Allemaigne et generaux d'armées, qui usent de leurs cymballes quand ils marchent, ainsy que fit le baron Dosnes[2] par grand ostentation; mais ce brave grand M. de Guyse les luy cassa, et en fit taire le son à sa grand'honte. J'ay veu ce grand roy de Navarre Anthoine, pere à nostre roy, en user de mesmes, à l'imitation d'Allemaigne, lorsqu'il fut lieutenant general du roy Charles neufviesme, quand il marchoit, ce qu'il faisoit beau voir, à la guerre, sonnans tousjours devant luy; et nous en donnoit beaucoup de plaisir en chemin, qui nous en soulageoit d'autant. On disoit que le duc de Saxe luy en avoit faict present. Pour retourner encor à la musique dudict Cæsar Borgia, ces deux tabourineurs de cy dessus estoient vestus de drap d'or, ainsy qu'estoit la coustume de leurs pays, dict le texte de l'original, et leurs rebecs accoustrés de fil d'or; et aussy les instrumens estoient d'argent avec de grosses chaisnes d'or; et alloient lesdicts menestriers entre lesdicts gentils hommes et le duc de Valentinois, sonnans tousjours.

Item, quatre trompettes et clairons d'argent, richement habillés, sonnans tousjours de leurs instrumens. Il y avoit vingt quatre lacquays, tous vestus de velours cramoisy my-party de soye jaune; et estoient tout autour dudict duc, près duquel estoit M. le cardinal de Roan, qui l'entretenoit.

Quant audict duc, il estoit monté sur un grand et gros coursier, harnaisché fort richement, avecques une robbe de satin rouge et de drap d'or my party (je ne puis pas bien comprendre, quant à moy, ceste façon d'estoffe[3]), et bordée de force riches pierreries et grosses perles. A son bonnet estoient, à double rang, cinq ou six rubis, gros comme une grosse feve, qui monstroient une grande lueur. Sur

[1] Rouen, Georges d'Amboise, premier ministre de Louis XII.

[2] Arrière-petite-fille.

[1] Violon. — [2] De Dhona.

[3] Apparemment que cette robe étoit à bandes, l'une de drap d'or, et l'autre de satin rouge.

le rebras de sa barrette avoit aussy grande quantité de pierreries, jusques à ses bottes, qui estoient toutes lardées de cordons d'or et bordées de perles,

Et un collier, pour en dire le cas,
Qui valoit bien trente mille ducats.

Ainsy porte la ryme.

Son cheval, qu'il chevauchoit, estoit tout chargé de feuilles d'or, et couvert de bonne orfœuvrerie, avecques force perles et pierreries. Outre plus, il avoit une belle petite mulle pour se pourmener par la ville, qui avoit tout son harnais, comme selle, bride et poitral, tout couvert de roses de fin or, espois d'un doigt.

Pour faire la queue de tout, y avoit encor vingt quatre mullets avec couvertes rouges, ayans les armoyries dudict seigneur, avecques aussy force cariage de chariots qui portoient force autres besoignes, comme licts de camp, vaisselle, et autres choses.

Ainsy entra, pour avoir bruict et nom,
Ledict seigneur au chasteau de Chinon.

dict la ryme.

Voylà l'équipage du gallant, dont je n'ay rien changé du langage de l'original.

Le roy estant aux fenestres le vit arriver. Dont ne faut doubter qu'il ne s'en mocquast, et luy et ses courtisans, et ne dissent que c'estoit trop pour un petit duc de Valentinois.

Je croy que le roy Louys XI [1] en eust bien dict son mot, et bien brocardé avec sa robe de bure, et son chapeau de laine velu, et son image de plomb de Nostre-Dame y attaché. Et sur ceste vanité de parades j'en vays faire une petite digression dont il me souvient.

Nostre roy dernier, Henry troisiesme, faisant un jour la diete à Sainct Germain en Laye, où il s'estoit retiré à part hors de sa cour, qu'il avoit laissée à Paris avecques la reyne sa mere, un jour moy y estant pour luy demander un petit don duquel on m'avoit donné advertissement, il me fit cet honneur de me laisser entrer en sa chambre à son disner, l'huyssier luy ayant demandé congé, ainsy qu'il le permettoit à plusieurs et non à tous. Je le vis disner : où estoit M. d'Arques, ne faisant qu'entrer en faveur, despuis M. de Joyeuse. Durant son disner il se mit à parler de la grande despense que faisoient les gentilshommes de son royaume, et principalement ceux de sa cour ; que bien qu'il fist de grands dons à sa noblesse, et non pas encor tant qu'il voudroit, que pourtant il ne falloit pas qu'elle en abusast, et mist tant en despences si superflues et excessives qu'elle faisoit, tant pour les habillemens que pour les grands trains de leur suite, de chevaux, d'oyseaux, de chiens, et autres choses; car il falloit espargner au bon temps de la paix ; et quand viendroit un voyage, et un bon affaire de guerre, il falloit alors despendre bien à propos, en luy faisant service et à tout le royaume. Et sur ce il s'adressa à M. d'Arques; et luy monstra et reprima quatre mullets qu'il avoit d'ordinaire, tant de grands chevaux, courtaus, oyseaux et chiens, et qu'il falloit se retrancher desormais de tout cela; et sur ce luy allegua le train du roy Charles son frere et de luy, l'un estant duc d'Orleans, et l'autre duc d'Angoulesme, qui n'avoient tous deux que six mullets et quatre petites hacquenées pour leurs montures, et demy-douzaine de courtaus pour leurs escuyers. Il allega aussy avoir ouy dire à la reyne sa mère : que le roy François son grand pere, qui commança les pompes et les grandes magnificences, n'eut jamais que douze mullets, tant de sa premiere que seconde chambre; et M. le Dauphin, avant qu'il fust maryé, n'en avoit que quatre; puis luy et madame la Dauphine en eurent dix, M. d'Orleans n'en eut pas plus aussy que de quatre; mesmes il dict que son train estoit trop grand, et qu'il le vouloit retrancher. Bref, le roy en fit un ample discours, adressant tousjours sa parolle à Arques, d'une si belle façon et grace (car il l'avoit très bonne, avec l'eloquence qui luy estoit fort familiere et diserte), qu'un chascun des assistans admira et loua fort ceste remonstrance, qui estoit fondée sur la verité et toutes bonnes raisons, non sans que ledict Arques en rougist et n'en fust un peu estonné.

Aucuns disoient : « Qui eust jamais creu que « ce grand roy, remply de toute grandeur, li« beralité et magnificence, se fust mis ainsy sur « l'œconomie, le reglement et la parcimonie! « Ah! que cela ne durera guieres; il est trop ge« nereux, liberal et magnifique. » Comme de vray il ne peut encommencer en luy pour donner exemple aux autres, ny regler Arques ny ses

[1] Le manuscrit ajoute : « Le bon rompu. »

autres favoris; car il les remplit de si grands dons et biens faicts, qu'un seul d'eux avoit et menoit plus grand train que ne firent jamais les roys François, Henry, et autres enfans de France.

Si ce grand roy eust faict ce reglement, il eust faict beaucoup pour luy et pour sa noblesse; car, et quelle raison que tant de seigneurs, et petits et grands, veuillent imiter les princes du temps passé, voire les surpasser? nous en voyons à la cour par milliers. Je me souviens, moy estant petit garçon, nourry en la cour de ceste grande reyne de Navarre Marguerite (soubs ma grand-mere, sa dame d'honneur et seneschalle de Poictou), ne luy avoir jamais veu que trois mullets de coffre, et six de ses deux lictieres, la premiere et la seconde. Bien avoit-elle trois ou quatre chariots pour ses filles. Aujourd'huy on ne se contente pas de si peu, ny hommes ny femmes; c'en est le moindre de mes soucis. Bien qu'on me pourroit objecter d'avoir faict ceste digression, je ne l'ay faicte que pour autant deprimer la vaine gloire et la bombance sotte de ce duc Valantin; auquel pour retourner, je veux conter sa fin.

Après qu'il eut faict des siennes, et usé de ses tours inconstans et peu assurés de sa foy, il se fit hayr à nostre roy, qui estoit son principal appuy, et puis au pape Jules; et ne sçachant où se recourre, il envoya au grand capitan pour luy demander un passeport et saufconduict pour l'aller trouver en seureté à Naples, et conferer avec luy de beaucoup de choses. L'autre luy envoya fort librement, bon et ample. Où estant, et luy proposant de grands desseins pour s'emparer de toute la Toscane, un jour luy ayant donné le bon soir en sa chambre pour se retirer en la sienne, et ledict Consalvo l'ayant embrassé de bon cœur par un beau semblant, fut aussy tost en sortant de la chambre constitué et retenu prisonnier dans le chasteau; et envoya-on à l'heure mesmes en son logis oster et prendre le saufconduict qu'il luy avoit donné auparavant (il n'estoit point besoin de faire ceste cerimonie). Et pour excuse ledict Consalvo dict: que le roy Ferdinand son maistre luy avoit mandé et commandé de le retenir prisonnier, et que son commandement pouvoit plus que son sauf-conduict, parce que la seureté qui se bailloit de l'authorité du serviteur ne valoit rien si la volonté du maistre ne la ratifioit. Mesmes luy reprocha que, ne se contentant de ses meschancetés passées, il alloit allumer (selon les dessains qu'il avoit entendu de luy) un feu qui alloit embraser et ruyner toute l'Italie. Quelle conscience dudict Consalvo, et sur quoy fondée! Car, s'il eust peu usurper et surprendre pour luy et pour son maistre, il l'eust faict sans doubte ny aucun scrupule.

En ces sauf-conduicts plusieurs y doivent bien regarder comment ils les donnent et les reçoivent. J'en faicts un discours sur ce subject en celuy de M. de Nemours, Jacques de Savoye. Enfin il n'y a que de les avoir des roys, supérieurs et grands souverains; car ils sont subjects à revocquer ceux que leurs serviteurs donnent. Et se doibvent reigler à un traict que fit le duc Sforce, le dernier duc de Milan, lequel, banny de son estat et refugié à Venise, obtint par le moyen du pape, des Venitiens et autres de ses amis, un sauf-conduict de l'empereur pour le venir trouver à Bouloigne à son couronnement, sans se fier à aucun que luy eust peu donner Anthoine de Leve, pour lors gouverneur de l'estat, ou autre de ses capitaines. Et ainsy qu'il fit la reverence à Sa Majesté, il tira son sauf-conduict de sa poche; et le luy presentant, il luy dict: « Cæsarée Majesté, voylà « mon sauf-conduict qu'il vous a pleu me donner « pour venir à vous et me jetter à vos pieds pour « vous rendre compte de mon innocence. Lors « que je vous le demanday, ce n'estoit pour au- « cune mesfiance que j'eusse de vous et de vostre « genereuse bonté, vertu et misericorde; mais « je me desfiois de vos capitaines et generaux « qui m'ont faict tant de tort, et m'en eussent « faict de mesmes, m'estant mis en chemin sans « vostre seureté, bien qu'ils me vouloient don- « ner la leur; mais j'ay eu plus de fiance en « la vostre. A ceste heure que je suis près de « vostre personne et très Imperiale Majesté, je « ne crains rien, et n'ay besoing plus de sauf- « conduict; et pour ce je le vous rends, me te- « nant en toute franchise estant près de vous. » L'empereur trouva ce traict fort beau, et l'en ayma d'advantage, et luy remit sa duché qu'il ne garda guieres; car il mourut tost après, comme j'ay dict ailleurs; et si fit plus, luy donna une très belle et honneste femme, Christine de Danemarck, l'une des belles et hon-

nestes dames du monde, dont je parle ailleurs.

Voylà comme le sauf-conduict de l'empereur servit bien à ce duc, et celuy de Gonsalve mal au duc Valentin. Pourtant il n'y a que bien tenir sa foy, en quelque façon que ce soit. Pour regner, comme disoit Cæsar, c'est une grande tentation de la rompre; mais pour oster la vie à un pauvre diable desjà abattu de la fortune, ou luy faire espouser une prison perpetuelle, comme vouloit faire le roy d'Arragon, Gonsalve fit mal. Et y alla de sa reputation; car l'honneur d'un grand capitaine, voire de tout autre, est un grand cas; et là où il marche il faut fermer les yeux à tout, si ce n'est qu'on veuille s'armer du dire que c'est raison, par la volonté de Dieu, que: à qui rompt sa foy, on la luy peut rompre sans reproche; ainsy que ce Valentin fut fort touché de ce vice en son temps en plusieurs endroicts, desquels, sans en alleguer tant, je ne diray que celuy qu'il fit au petit roy Charles huictiesme en allant à Naples. Luy ayant juré et donné sa foy si inviolable, avec celle de son pere le pape Alexandre [1], il la luy rompit et le quicta tout à plat. Un autre plus grand et enorme fit-il; c'est qu'ayant assiegé Astor, seigneur de Faence, dans sadicte ville, et prise par composition, la vie et bagues saulves de luy et des siens, soubs umbre d'un bon traictement pour quelques jours, et après en avoir abusé et gasté vilainement, estant d'une extreme beauté et jeune garçon, il le fit secrettement mourir, et plusieurs autres des siens. Quelle vilainie! Bajazet ayant pris Constantinoble, après avoir abusé et violé l'imperatrice et ses filles, et prostituées à d'autres, les fit aussy mourir meschamment.

oylà comme il en prit à ce Valantin; car ayant tant de fois rompu sa foy aux uns et aux autres, Dieu voulut qu'on luy en fist de mesmes. Et croy que sa vie eust couru fortune, ce me dit une fois un vieux bon homme, maistre de la poste de Medina del Campo, lequel, me monstrant la rocque où avoit esté emprisonné ledict Valantin, et serré fort estroictement, me dict : *Señor, por aqui se salvó Cesar Borgia por gran milagro*[2]. Comme de vray ce fut un grand miracle, car s'en estant subtilement devallé par une corde de ce grand precipice [1], il s'enfuit au royaume de Navarre, vers le roy Jehan son beau-frere; et grand cas aussy de s'estre ainsy saulvé par le beau mitan de toute la Castille. Toutesfois ledict maistre de poste me dict que quelque sien esprit familier y avoit operé, tenoit-on pour lors en Castille.

Estant donc en Navarre comme desesperé, le roy Louys douziesme ne le voulant recevoir plus, pour ne desplaire au roy d'Arragon, et qu'il estoit mal content de luy, il se mit à faire la guerre contre l'Espaignol au camp de Viane, place du susdict royaume, où il fut tué d'une zagaye par les ennemis sortant d'une embuscade, non sans avoir bravement et vaillamment combattu. En quoy furent trompés force François, Italiens et Espaignols, d'avoir faict une fin si belle et honorable, que l'on cuydoit un jour miserable et honteuse par l'espée de justice, pour expier les maux et les cruautés qu'il avoit faicts en sa vie. Il est à presumer que Dieu eut misericorde de luy par quelque repentance qu'il en fit. Ainsy sa bonté toute divine s'estend aussy bien sur les mauvais que sur les bons, selon qu'ils la reclament et font repentance.

Or, pour finir ces derniers propos contre ces violateurs de foy, je vous raconterai une action admirable du pape Sixte [2], le plus redouté pape pour la justice en toute l'Italie qui fut jamais. Duquel et de sa sœur ayant esté faict un Pasquin, vestu d'une chemise fort sale, se plaignoit qu'elle n'estoit point blanche, et que sa lavandière l'avoit quicté pour se faire duchesse. Il disoit cela par

[1] Le manuscrit ajoute : « Un autre grand parjure. »

[2] Monsieur, par là se sauva très miraculeusement Cæsar Borgia.

[1] On conte aussi que certain moine étant venu trouver en prison le Valentinois, qui demandoit un confesseur, le prisonnier tua ce moine, et se sauva déguisé des habits du mort. Voyez *Luth. Colloq.*, etc. 63 de la 2e partie.

[2] Cette portion de phrase est du réviseur, qui a retranché aussi ce passage qu'on lit dans le manuscrit : « Le roy Louis XI ayant faict assieger Jacques d'Armaignac, duc de Nemours, par M. de Beaujeu et Thanneguy du Chastel, luy s'estant rendu la vie saulve à eux, qui la luy promirent, n'en voulut nullement tenir la composition ny ratifier leur foy, et ne laissa pour cela à luy faire trencher la teste. A ce bon roy tout luy estoit permis, et avoit sa dispense de tout, bien qu'il ne fust jamais à Rome pour l'obtenir du pape, ainsy que fit Charlemaigne, comme j'en parle ailleurs. A grand peine ce bon roy eust faict le traict, sur le poinct de sa foy donnée, que fit un de ces ans le pape Sixte. »

ce que la sœur du pape, n'avoit pas longtemps qu'on l'avoit veue lavandière et laver le linge; et le pape l'osta de ce mestier et la fit duchesse, comme de vray il avoit raison de l'anoblir. Il fut si en collere qu'il fit faire un bandon que: quiconque sçauroit l'auteur de ce pasquin ou l'auroit faict luy-mesmes, en luy revelant qu'il luy donnoit la vie saulve et dix mille escus. L'auteur fut si impudent et si cupide du lucre, que luy-mesmes se vint accuser à Sa Saincteté, et luy dire franchement qu'il l'avoit faict, et demander son salaire promis par le bandon. Le pape, le regardant, luy dict: «C'est raison. «Ce que je t'ay promis je te le tiendray; et pour «la vie je ne voudrois te fausser la foy. Parquoy «je te donne la vie; et viste: qu'on luy donne «les dix mille escus: mais aussy ce que je ne «t'ay promis je le tiendray, qui est qu'on luy «coupe le poing et la main qui a si mal escrit, «afin qu'il te ressouvienne de n'escrire jamais «plus parolles si scandaleuses et touchans de si «près.» Force grands personnages n'eussent pas si estroictement[1], en un tel faict si scandaleux et injurieux, gardé leur parolle. Et pour ce faut louer ce grand pape, monstrant en cela qu'il importe beaucoup souvent à garder et rompre sa foy, et qu'il y va de la conscience, de la grand consequence et de l'honneur d'aller à l'encontre, ainsy que j'en faicts un discours ailleurs assez beau, et remply de beaux et bons exemples de nos temps.

LXVI.

LE SEIGNEUR JEHAN-JACQUES TRIVULSE.

Le seigneur Jehan-Jacques Trivulse fut un grand capitaine italien, toutesfois très bon François, et qui fit de très grandes monstres d'armes pour le service de la France, pourtant mal recogneu du roy François premier, qui, ayant conceu quelque leger soubçon contre luy, par la suscitation de M. de Lautreq qui luy porta de l'envie, le desfavorisa fort de ses bonnes graces; de telle façon que ledict roy estant un jour à Chartres, et par un matin tournant de la messe, s'estant faict porter ledict Jehan-Jacques dans une chaire (estant fort boiteux, goutteux et attainct de quatre-vingts ans, et fort cassé des grandes corvées de guerre qu'il avoit faict et souffert en sa vie), ainsy que le roy vint à passer sans faire semblant de l'avoir veu, ledict Jehan-Jacques s'escriant, luy dict: «Sire, ah! Sire, au moins un «mot d'audience!» Le roy, tournant la teste de l'autre costé, ne le voulut ouyr. Dont ce bon homme conceut si grand despit, que de là il s'alla jetter dans le lict et n'en leva jamais jusques à ce qu'il fut mort. Et comme durant sa maladie on en dict la cause au roy, touché en sa conscience, il l'envoya visiter; mais pour «toute responce il dict: «Helas il n'est plus «temps: son desdain qu'il m'a usé et mon des-«pit ont desjà faict leur operation en moy; je suis «mort.» Le roy puis après en fut fort marry, et s'excusa fort de ne l'avoir bien recogneu en ses services notables qu'il avoit faict aux roys Charles huict, Louys douze et à luy mesmes.

M. de Lautreq fut cause de sa desfaveur, comme j'ay dict, par le moyen de madame de Chasteau-Briand, sa sœur, que le roy aymoit. Aussy, quelque temps après, Dieu permit qu'il eust sa venue après qu'il eut perdu l'estat de Milan. Et tout ainsy que le roy ne fit cas dudict Jehan-Jacques, et le desdaigna tant de ne vouloir parler à luy, de mesmes le roy en usa envers M. de Lautreq; car, voulant faire ses excuses de la perte de Milan, Sa Majesté ne le voulut voir ny ouyr que par seconde personne, dict-on, pour le commancement, et après tellement quellement il parla à luy.

Ainsy ces deux personnes furent traictées de mesmes façon, selon la volonté de Dieu; mais à l'un le despit luy transperça le cœur, et mourut; et l'autre traisna quelque temps après, non sans en porter longuement le desdain et le despit sur l'ame; car ces deux subjects sont deux maux certes incurables à un homme genereux.

Ce brave capitaine donc, le seigneur Jacques mourut ainsy. Et dict on de luy que lors qu'il voulut mourir, il avoit ouy dire à quelques philosophes que les diables hayssoient fort les espées et en avoient grand frayeur, et s'en fuyoient quand ils les voyoient blanches en l'air et flamboyer. Tel fut l'advis de la Sibylle quand elle mena Æneas aux enfers, et qu'elle le vit à l'entrée de la porte avoir peur de messieurs les diables. «Non, non, dict elle,

[1] Le manuscrit dit: «Effrontément.»

n'aye point peur; tire seulement ton espée : *Vaginaque eripe ferrum.*» Aussy ledict seigneur Jehan-Jacques, fondé sur telle opinion, lors qu'il voulut mourir, il se fit mettre son espée sur le lict toute nue près de luy, et, tant qu'il peut, il la tint en lieu de croix comme les autres; et de vray l'espée portoit la croix sur elle et luy servoit d'autant; et aussy que, cependant qu'elle renvoyeroit les diables, luy voyant ainsy en la main, eussent peur et ne s'approchassent de luy pour luy enlever et emporter son ame avecques eux; et par ainsy ne s'en osans approcher de luy, elle eust loysir de s'eschapper et passer par la porte de derriere, et s'envoller viste en paradis. L'invention et la ruse n'en eust pas estée mauvaise s'il eust peu tromper de ceste façon ces messieurs les diables, qui se meslent de tromper les pauvres humains.

Voylà donc ce grand capitaine mort, ayant ordonné que son corps fust porté ensepvelir à Milan; ce qui fut faict; et fort honorablement. Sur sa sepulture fut mis : *Hic quiescit qui nunquam quievit;* c'est-à-dire : «Icy repose «qui ne reposa jamais.» M. de Montluc, après sa mort, et sur son exemple, a pris ceste devise, ainsy qu'on la voit dans son livre.

L'occasion principalle qui esmeut le roy à disgracier ledict seigneur Jehan-Jacques, fut qu'il s'estoit faict recevoir bourgeois des cantons des Suisses. Que pouvoit-il moins faire, qu'ayant perdu la bonne grace et l'appuy de la France, il falloit qu'il en cherchast ailleurs. Mais le roy le cognoissant homme prompt, remuant et de peu de repos, il craignoit qu'il fist quelque mauvais remuement avec ces gens prompts et legers de ce temps contre luy et sa duché de Milan, voire au cœur de la France. S'il se doubtoit de cela, il avoit raison de se desfier de luy.

Le roy Louys douziesme n'en eut pas telle desfiance quand il luy donna le gouvernement absolu de sadicte duché. Et quand on luy remonstra qu'il faisoit faute de donner une telle charge à un homme estranger, et qui estoit de la patrie, et mesmes sur une nouvelle conqueste, il respondit : qu'il se sentoit si assuré de sa fidelité et prudhommie, qu'il avoit desjà tant bien manifestée au roy Charles huictiesme, qu'il croyoit fort bien qu'il ne luy feroit faux bon; et quand bien il l'entreprendroit, il se tenoit assez puissant et courageux pour luy rompre la teste, et au duc de Milan, s'il se conferoit avec luy. D'advantage, le naturel de ce roy estoit fort de l'aymer; et avoit grand credit auprès de Sa Majesté, jusques là qu'il le fit son compere, ayant tenu sur les fonds sa seconde fille, madame Renée de France, despuis duchesse de Ferrare; qui luy fut un tel honneur, qu'un des plus grands princes de la chrestienté s'en fust fort contenté et bien glorifié.

Voylà enfin ce grand capitaine, après plusieurs beaux exploicts faicts de sa main et de sa cervelle, mort en l'aage de quatre-vingts ans.

LXVII.

THÉODORE TRIVULSE.

Il eut un cousin qui fut Theodore Trivulse, marquis de Pisgueton [1], general du roy d'Espaigne premierement, puis des Venitiens, après du roy François premier; qui, pour ses valleurs et merites, commanda pour le roy en Italie, et fit si bien que le roy le fit chevallier de son ordre, et puis mareschal de France, après gouverneur de Lyon, comme l'avoit esté aussy auparavant Jehan-Jacques : et tous deux se comporterent si bien en ceste derniere administration de ville, que le peuple en demeura fort content. Ce Theodore mourut le mesmes jour de sa nativité, aagé de soixante quinze ans. Le roy luy fit de grands biens, et à son frere le cardinal Trivulse, et le fit evesque de Perigueux.

LXVIII.

LE PRINCE DE MELFE.

Monsieur le prince de Melfe a esté certes un bon et sage capitaine, bien renommé parmy les siens et les nostres. Il fut de ceste grande maison de Carraciole, faicte par la reyne Jehanne seconde de Naples, qui advança le seigneur Carraciole dont est sorty le susdict prince.

[1] Pizzighitone.

Elle le fit son grand seneschal, et l'ayma par dessus tous ses favoris (j'en parle en la vie de ladicte Jehanne, selon l'histoire de Naples), et puis le desfit, sans que j'en parle plus.

Pour venir donc à nostre prince Carraciole, M. de Lautreq, en son voyage de Naples, envoya dom Pedro dy Navarra assieger sa place de Melfe, comme j'ay dict cy devant, où s'estoit ledict prince enfermé, pour l'asseurer mieux, avecques sa femme et ses enfans. Il y soustint le siege et les assauts qu'on luy donna si vaillamment, qu'enfin il y fut pris au dernier assaut. On dict et se lit que ceste prise rapporta de morts près de cinq mille personnes.

Les autres places à cet exemple, et craignans pareil carnage, se rendirent toutes, fors Naples, Gayette et Manfredonia, et quelques autres petites places de la mer, loingtaines du camp.

Ce prince pris, ses biens et moyens pris, pillés et saccagés, comme sa place, il eut recours à l'empereur pour payer sa rançon, qui la refusa, et luy en fit de mesmes comme son ayeul fit à dom Pedro de Navarre. Que pouvoit donc moins faire ce brave prince, après avoir si bien faict, combattu, battaillé, et mal recogneu, que d'avoir recours au roy son ennemy, et se reconcilier avec luy? qui le receut très humainement, le remit en sa grace, luy donna sa rançon, luy fit des biens, tant à luy qu'à ses enfans, en biens d'eglise et autres, se servit de luy : qui de son costé, point ingrat, le servit aussy très bien aux guerres de France et mesmes en la duché de Luxembourg et en la ville d'Arles, qu'il tint à la barbe de l'empereur au voyage de Provence, et luy fit recevoir la honte entiere, pour avoir entrepris ce voyage, par l'advis en mocquerie qu'il donna à Anthoine de Leve : qu'il se donnast bien garde de s'amuser au Piedmond et d'attaquer Thurin, comme estoit son dessein, ains qu'il tirast droict en France et se ruast sur la Provence ; que jamais il n'y fit si beau et bon ; en luy alleguant des raisons si belles et si peremptoires, que ledict Anthoine y prenant goust, pensant qu'il en parlast à bon escient pour faire son accord avecques l'empereur par ce moyen, il le creut et y fut si beau et si bien trompé et mocqué[1] qu'il en mourut de despit, voyant que ses affaires alloient tout au rebours à Aix, n'ayant peu atteindre Sainct Denys en France, où il avoit proposé d'estre enterré ; mais ce fut en celuy de Milan. J'en parle ailleurs.

Certes, ce prince fit là deux bons services au roy, celuy là et la garde d'Arles, où il eut bien de l'affaire pourtant par le dedans, à cause de la sedition des soldats qui s'y esmeut ; où il monstra bien qu'il estoit un très sage et politique capitaine. Voyez nos histoires. Du despuis, il servit bien en plusieurs endroicts de la France, et surtout en la duché de Luxembourg, comme j'ay dict.

Pour fin, pour ses merites, ce roy le fit mareschal de France, capitaine de cent hommes d'armes, chevallier de son ordre, et son lieutenant general en Piedmont, où certes il y trouva bien de la besongne taillée parmy les bandes de gens de pied qu'il trouva fort desreglées, si qu'elles ressembloient mieux bandes de brigans que de soldats, bien que ce grand M. de Langeay y eust passé et mis quelque regle et police; mais ils avoient discontinué en peu de temps. Il y mit donc si bon ordre et une discipline si rigoureuse, que, puis après, la milice de par de là ressembloit mieux une escolle bien reformée de sages escolliers que de soldats. Ce que sceut très bien faire après luy, et l'ayant appris de luy, M. le mareschal de Brissac, comme j'en parle ailleurs. Si que j'ay ouy dire d'une punition d'un soldat qui avoit pris une poulle à un vivandier; on la luy fit manger toute rostie avec la plume. Je ne scay s'il est vray ; mais cela estoit impossible.

Un soldat de qui un barbet avoit pris une poulle en cheminant, eust passé par les picques, sans qu'il prouvast que son goujat, qui le tenoit en laisse, s'estoit eschappé de luy.

Le brave capitaine Mazeres, dont je parle ailleurs, qui fut desfaict en la conjuration d'Amboise, ayant rencontré une troupe d'oysons, en se jouant et riant il leur demanda s'ils vouloient point venir soupper avec luy. Il luy sembla (ou se le fit accroire) qu'ils luy avoient respondu en leur jargon et en piolant : *Ouy, ouy, ouy ;* comme de vray, à les ouyr pioler, on diroit qu'ils disent *ouy, ouy :* il en prit deux, et les mena soupper avecques luy. Il fut pris et mené dans le chasteau de Turin, et y demeura quinze jours prisonnier. Et y eust demeuré plus, sans qu'on trouvast le traict plaisant et de

[1] Le manuscrit dit : « Inganné de ce bigu. »

risée, et aussy qu'il avoit l'humeur fort bizarre, très brave soldat pourtant.

Un caporal n'ayant pas bien posé ses sentinelles comme il devoit (et l'on pensoit bien qu'il allegast ses raisons bonnes, meilleures possible que son capitaine pouvoit produire), fut harquebusé, armé de toutes ses armes. Encor celuy passe; car il ne faut aller jamais contre le commandement du capitaine, ny entreprendre sur luy, encor qu'il face mieux que luy.

Je conterois force autres rigueurs et punitions faictes en Piedmont soubs ce prince et M. de Brissac, qui vint après; je n'aurois jamais faict; toutes fois j'en dis d'autres ailleurs.

Or, advant que ledict M. le prince allast en Piedmont, le roy l'envoya en Guyenne, et sur tout à Perigueux, sur la revolte de la gabelle, où ils avoient blessé à mort le commissaire du roy y estably pour cela, nommé Brandon. Le roy luy donna pour commissaire et adjoint le president Cotel, très habile Auvergnac et grand senateur, qui ne cryoit que sang et corde; M. le prince parloit de clemence et misericorde. Que c'est d'une ame genereuse, que luy, estranger et point François, aymast la vie du François; et l'autre. Auvergnat françois, aymast la mort de son semblable François. Enfin, la douceur de l'un emporta la rigueur de l'autre; et ce bon prince s'y comporta si sagement qu'il y eut peu de sang respandu, encor qu'il y eust si grand quantité de prisonniers, que les prisons de Perigueux n'y pouvant suffire à les tenir enfermés, il en fallut envoyer plus d'une centaine dans la grosse tour de Bourdeille, ayant mon pere esté commandé par le roy d'assister et d'accompaigner mondict sieur le prince là; ce qui luy fascha fort, car c'estoit contre ceux de sa patrie. Toutesfois, pour obeir au roy, car c'estoit un roy à qui il ne falloit contredire, il y alla, et aussy qu'il aymoit et honoroit fort mondict sieur le prince, pour l'avoir veu et cogneu d'autresfois, estans jeunes tous deux au royaume de Naples, quand nous le tenions, et aux guerres de France aussy, et pour luy estre donné du roy pour adjoinct et comme des premiers de la patrie; et pour ce luy deferoit fort. Enfin, après quelques legeres executions de justice, les choses se passerent doucement avecques force pardons. J'ay veu le portraict de ce bon prince entre les mains de madamoyselle d'Atrie, aujourd'huy madame la comtesse de Chasteau-Villain, sa petite fille, de la noble maison d'Aqua Viva, et des grandes du royaume de Naples; et peux dire de ceste très honneste princesse: qu'elle a esté l'une des sages, vertueuses, belles et bonnes filles de la cour, et a continué ainsy et maryée et vefve qu'elle est aujourd'huy. Par ce portraict elle ressembloit fort à M. son grand pere, qui, par son portraict aussy, monstroit un très beau et honorable vieillard; et avecques sa grand barbe blanche on l'eust bien pris et jugé tousjours pour un grand et sage capitaine. J'ay ouy dire à une grand'dame de la cour de ce temps, que le roy François en faisoit un grand cas, et ne le traicta point en estranger ni refugié, mais en naturel François: ce qui se devoit faire, tant par charité et honneur que pour mieux attirer les autres estrangers; ainsy que fit ce grand sultan Solyman, duquel j'ay leu un traict noble parmy ses autres beaux, dans une lettre imprimée qu'escrivoit un providadour de Cataro à M. Bembo, où il dict: que Ullaman Bassa avoit esté adjourné de comparoistre à la porte du grand seigneur pour raison de plusieurs accusations faictes contre luy, à cause de quelques exactions, pilleries et concussions exercées par luy au pays de Scutary; et n'est doubte, dict la lettre, qu'il ne l'eust faict mourir très cruellement, n'eust esté qu'il estoit Persan, et que pour luy faire service il avoit quitté son pays, ses moyens et son prince, et s'estoit revolté du grand Soffy; d'autant que les grands sultans, dict la lettre, ont pris en coustume de faire grand compte de ceux qui renoncent à leur patrie et à leur prince, et se retirent vers eux; et que, pour grandes fautes qu'ils commettent, pourveu que ce ne soit contre l'estat ny contre la personne, ils ne les punissent, ains, dissimulans sagement l'affaire, font semblant de n'en tenir compte, afin d'encourager les autres à faire le semblable et de se revolter. Voylà comment ce prince mahommetan apprend la leçon au princes chrestiens en cela; ainsy que nostre roy François fit à ce prince de Melfe et à tous autres estrangers se retirans vers luy, blasmant l'empereur Charles de ce qu'il sçavoit, disoit-il, très bien desbaucher, pour s'en servir, les pauvres estrangers, mais après les avoir enchoués comme un pauvre navire dans

la vase et s'en estre servy, il n'en faisoit plus de compte; comme il fit de M. Bourbon, disoit-il, du duc de Savoie, Charles, et du marquis de Salusse, qui, tous trois, furent malheureux et fort fatals, pour avoir pris son party. J'en parle ailleurs. Et nonobstant il recompensa très bien les pauvres bannys serviteurs de M. de Bourbon, d'aucuns desquels furent Le Peloux, Monbadon, La Mothe des Noyers, Laliere, Lucinge, Des Guerres, La Chappelle Montmoreau, et force autres. Encore ay je ouy dire que le roy François disoit que : quand l'empereur sceut la mort de M. de Bourbon, il ne le regretta gueres; et dit que c'estoit une belle depesche pour luy; car s'il fust eschappé victorieux de Rome, il se fust rendu si glorieux et grand, qu'il luy eust donné bien de l'affaire à le contenter; ou que, de luy mesmes, ayant les cartes en main, il se fust contenté sur les terres et les biens dudict empereur : il n'en faut pas doubter.

Or, pour retourner encor à M. le prince de Melfe, il eut très juste occasion de se contenter fort du roy; car, outre les biens qu'il luy fit, il le caressoit, luy portoit honneur, et luy faisoit très bonne chere : ce que demande fort un pauvre estranger, et sur tout de n'estre point desdaigné, mocqué, ny bafoué; car ce seroit pour le desesperer du tout, voire pour faire un coup de sa main.

Ceste grande reyne de Navarre, Marguerite, l'honoroit fort et le plus souvent commandoit à sa dame d'honneur, qui estoit madame la seneschalle de Poictou, de la maison du Lude, ma grand'mere, de le mener disner ou soupper avecques elle en sa seconde table; ainsy qu'est la coustume et la grandeur de la dame d'honneur, de manger tousjours à une autre table dans la mesme salle ou sallette de la reyne sa maistresse, quand elle mange; et le plus souvent Sadite Majesté envoyoit toujours quelque chose de bon de son plat à mondict sieur le prince pour en manger et taster pour l'amour d'elle. En quoy ledit prince s'en ressentoit tres honnoré et favorisé. « Car, disoit-elle, ces pauvres « princes et seigneurs estrangers qui ont quicté « tout pour le service du roy mon frere, ils « n'ont pas leur ordinaire, leur train de cour, « et leurs commodités comme ceux de la patrie. « Il les faut gratifier de tout ce qu'on peut, bien « que la table du grand maistre ne leur faut « point; mais encor ceste gracieuseté que je « leur fais leur touche plus au cœur. » Et souvant luy envoyoit quelques honnestes parolles de sa table à l'autre, et quelques demandes et advis; à quoy ce bon prince respondoit pertinemment, au grand contentement de la reyne. Le roy François en aymoit fort la reyne sa sœur, qui par pareilles faveurs estoit coustumiere à luy gaigner et entretenir ses bons serviteurs.

Du despuis ce bon prince ayma tousjours uniquement ma grand'mere; et le monstra à l'endroict de son petit-fils le capitaine Bourdeille, mon frere, quand il alla en Piedmont, aagé de dix-huit à dix-neuf ans, à qui il faisoit tous les honneurs et les bonnes cheres du monde, et ne l'appelloit jamais que *figliol mio di Bordeilla*. Et bien qu'il fust un jeune homme fort escalabreux, querelleux et prompt de la main, jamais, nonobstant ses ordonnances, il ne le fit mettre dans le chasteau prisonnier, comme beaucoup d'autres qui estoient d'aussy bonne maison que luy; mais le faisoit venir devant luy, luy faisoit à part force reprimandes, petites menaces et remonstrances, afin qu'il n'y retournast plus. Mais pourtant les mains luy desmangeoient tousjours, et, sans l'amitié et le respect qu'il portoit à sa grand'mere, son pere et sa mere, il l'eust chastié un petit; mais jamais il ne luy fit pis que cela. Aussy peu à peu il le creut, et se corrigea tant qu'il vescut; mais après sa mort, et M. de Brissac rentré en sa place, il ne fut si sage, et toujours frappoit. Mais de regret qu'il eut de la mort dudict prince, et craignant que ledict M. de Brissac ne supportast ses jeunesses comme avoit faict le prince, il quitta le Piedmont, et s'en alla à la guerre d'Hongrie et de Parme, et retourna encor au Piedmont, où il avoit une compaignie dans Montevis; et puis le quicta là tout à plat, et s'en vint à la guerre d'Almaigne que le roy Henry dressa, où il fut blessé à la mort devant Cymay, à l'assaut, puis au siege de Mets blessé de trois grandes harquebusades, dont il en cuyda mourir sans le bon secours qu'il eut; et pour la troisiesme fois fut tué à l'assaut de Hesdin, d'une cannonade qui luy emporta la teste. Je me fusse bien passé, dira quelqu'un, d'avoir faict ceste petite disgression : tel a esté mon plaisir; la lise qui voudra.

Or, pour finir le discours de nostre prince, il mourut à la fin en Piedmont, couronné de beaucoup de vertus et de louanges; et fit place à M. de Brissac, qui eut son gouvernement et sa mareschaussée, et la moitié de ses gens d'armes pour faire les cent de mareschal; car il en avoit auparadvant autres cinquante.

J'ai ouy dire que, quand il alla et fut en Piedmont, il dict qu'il voudroit avoir donné beaucoup de son vaillant, et qu'il eust peu conferer avec mondict sieur le prince deux jours advant sa mort, pour apprendre de luy beaucoup de belles instructions, à s'en servir en sa charge. M. Ludovic de Birague, et le president de Birague, despuis chancelier, lui dirent : « Monsieur, il n'y a rien de perdu. Conferez et « consultez souvant avec les bons capitaines qui, « faicts de sa main, sont restés icy; ils vous en « enseigneront et vous en diront prou. Mais si « vous les desdaignez et voulez faire tout de « vostre teste, il vous en ira mal. » Et de faict il les creut, et s'en trouva très bien, comme il a paru.

Ledict M. le prince laissa après luy son fils, qui fut abbé de Sainct-Victor lez-Paris, abbeye de dix mille livres de rente, et puis evesque de Troye en Champaigne; et par amprès se fit de la religion reformée; contre qui je vis un jour, aux premieres guerres, M. le grand cardinal de Ferrare, Hypolite, se courroucer fort en la chambre de la reyne, non en sa presence, luy remonstrant sa faute, et s'il luy siedsoit bien de tenir une si grande dignité ecclesiastique, et en exercer la religion contraire. Il dict ses raisons fort bien, ne se rendit point, sans s'estonner, et que c'estoit Dieu qui l'avoit inspiré. Ce ne fut sans disputes; car ce prince evesque estoit fort sçavant.

Il fit un bon service au roy et à Paris, lorsque l'empereur vint en France; car il fit et dressa tout à coup deux regimens, l'un d'escolliers, et l'autre de moynes et religieux des plus propres à porter les armes; dont il s'en trouva de dix à douze mille, qu'il aguerrit si bien, qu'ils ayderent à faire un bon corps de ville pour faire guerre et deffense (de sorte que cela donna à songer à l'ennemy), avecques M. le cardinal du Bellay, qui estoit un autre brave homme d'eglise et de guerre, voire bon capitaine. Assurez-vous qu'ils eussent faict honte et peur, avec d'autres gens aguerris, à l'empereur, s'il se fust approché des murailles qu'il avoit tant menacées. C'est assez parlé de ce subject.

LXIX.

LE MARESCHAL DE STROZZE.

Encor que j'aye parlé de M. le mareschal de Strozze au chapitre des couronnels, si faut-il que j'en parle encor, car un si grand capitaine ne se peut contenter de si peu d'escriture ny de gloire.

Il fut en ses premiers ans bien nourry et instruict aux lettres par le seigneur Philippe Strozze son pere; de sorte que, pour y estre très parfaict, son pere le voua à l'eglise. Mais, pour avoir esté refusé d'un chapeau de cardinal, il quicta tout de despit, et prit les armes, non pas pourtant qu'il discontinuast jamais les sciences, encor qu'il fust à la guerre, ni leust et n'escrivist, à l'imitation de Jules Cæsar et autres grands capitaines romains; lesquels, parmy leurs plus grandes armées se servoient tousjours de quelques heures du jour ou de la nuict pour lire, ainsy qu'en tel estat fut surpris Brutus, par son mauvais ange, le soir avant la battaille de Philippes, voire quelques jours advant; ainsy que faisoit ce grand mareschal, ne voulant oublier ce qu'il sçavoit, et aussy qu'il sçavoit grandement faire son proffict de ce qu'il lisoit, pour les expéditions de guerre; et s'en servoit, disoit-il, autant que de l'art et practique de guerre. Ce que me dict un jour le bon homme feu M. de Sansac, le reprenant pourtant de quoy il s'amusoit trop à practiquer ce qu'il lisoit dans les histoires; car autres modes, autres formes de guerre sont aujourd'huy qu'alors; mais pourtant la practique de force inventions anciennes, et force finesses et stratagemes et subtilités n'est point mauvaise, qui la sçait bien faire valoir en temps et lieu. J'en allegueroís force que nos capitaines de nos temps ont emprumptées des anciens, et les ont renouvellées et mises en œuvre; mais je serois trop long, et ce discours doit être mis à part, car il faut qu'il soit ample et long. Je le remets au chapitre que j'espere de faire touchant les stratagemes et astuces militaires [1].

Pour plus grande preuve que j'aye jamais

[1] On n'a point scours.

veu de mondict sieur mareschal, pour ne l'avoir jamais conversé (car j'estois trop jeune quand il mourut), de son sçavoir, ç'a esté les *Commentaires de Cœsar* qu'il avoit tournés de latin en grec, et luy-mesmes escrits de sa main, avecques des *Commants latins, additions et instructions pour gens de guerre*, les plus belles que je vis jamais, et qui furent jamais escrites. Le langage grec estoit très beau et très eloquent, à ce que j'ay ouy dire à gens très sçavans qui l'avoient veu et leu, comme M. de Ronsard et M. Daurat, s'estonnans de la curiosité de cet homme à s'estre amusé de faire ceste traduction, puisque l'original estoit si eloquent latin; et disoient le grec valoir le latin. Voylà ce que je leur en ay ouy dire, car j'entends autant le grec comme le hault alleman; mais sçachant un peu du latin, je trouvois les Commants très beaux, et dignes d'un grand homme de guerre.

M. de Strozze son fils m'a monstré souvent ce livre, et permis de lire dedans devant luy, mais non jamais de le transporter ailleurs; ce que j'eusse fort voulu pour en desrober les plus beaux traicts; mais encor que nous fussions fort grands amys, il m'en refusoit tout à trac, tant il en estoit jaloux. Je ne sçay ce qu'il est devenu; mais c'est grand dommage que ce livre n'est imprimé pour les gens de guerre. Il paroissoit bien aussy que ce grand capitaine estoit bien amateur des lettres, car il avoit une très belle bibliotheque de livres. Je ne dirai pas de luy comme [1] le roi Louys XI disoit d'un prelat de son royaume qui avoit une très belle librairie et ne la voyoit jamais: qu'il ressembloit un bossu, qui avoit une belle grosse bosse sur son dos, et ne la voyoit pas. Mais M. le mareschal visitoit, voyoit, et lisoit souvent en sa belle librairie; elle estoit venue du cardinal Ridolphe, et fut acheptée après sa mort; il estoit très sçavant prelat. Elle estoit estimée plus de quinze mille escus, pour la rareté des beaux et grands livres qui y estoient. Après la mort dudict mareschal, la reyne mere la retira, avecques promesse d'en rescompenser son fils, et la luy payer un jour; mais jamais il n'en a eu un seul sol. Je sçay bien ce qu'il m'en a dict d'autres fois, en estant mal content. Je croy qu'elle soit encor à Chenonceau.

[1] Le manuscrit ajoute : « Le bon rompu »

Si ce seigneur estoit exquis en belle bibliotheque, il l'estoit bien autant en armurerie et beau cabinet d'armes; car il en avoit une grande salle et deux chambres que j'ay veues autresfois à Rome en son palais *in Burgo;* et ses armes estoient de toutes sortes, tant à cheval qu'à pied, à la françoise, espaignolle, italienne, allemande, hongresque, à la boëme, bref, de plusieurs autres nations chrestiennes, comme aussy à la turquesque, moresque, arabesque et sauvage. Mais qui estoit le plus beau à voir, estoit force armes à l'antique mode des anciens soldats et legionaires romains. Tout cela estoit si beau qu'on ne sçavoit que plus admirer, ou les armes, ou la curiosité du personnage qui les avoit là mises.

Et pour plus orner le tout il y avoit un cabinet à part remply de toutes sortes d'engins de guerre, de machines, d'eschelles, de ponts, de fortifications, d'artifices, d'instrumens, bref, de toutes inventions de guerre pour offencer et se deffendre; et le tout faict et representé de bois si au naïf et au vray, qu'il n'y avoit là qu'à prendre le patron sur ce naturel, et s'en servir au besoing.

J'ay veu despuis tous ces cabinets à Lyon, où M. de Strozze dernier, son fils, les fit transporter; et pour n'avoir esté conservés si curieusement comme je les avois veus à Rome, je les vis tous gastés et brouillés, dont j'en eus deuil au cœur. Et ce en est un très grand dommage, car ils valoient un grand or, et un roy ne les eust sceu trop achepter; mais M. de Strozze brouilla et vendit tout; ce que je luy remonstray un jour, car telle chose laissoit-il pour cent escus qui en valoit plus de mille. Et entr'autres choses rares que j'y ay remarqué, c'estoit une rondelle de coque de tortue marine, si grande qu'elle eust couvert le plus grand homme qui fust esté, de la teste jusqu'au pied, et si dure qu'une harquebusade malaisément l'eust peu percer de loing, et pourtant peu pesante. Il y avoit aussy deux queues de chevaux marins, les plus belles, les lus plongues, les plus espesses et les plus blanches que je vis jamais. M. de Strozze m'en voulut donner une à Lyon, mais je n'en voulus point, car elle estoit bien differente à celle que j'avois veue d'autres fois à Rome; car, pour n'avoir esté contre gardée, elle avoit desjà quasy laissé

tout le poil, tant elle avoit esté mangée des teignes et vermines.

J'auray possible esté trop long et fascheux à parler de ce cabinet d'armes; mais certes, si je me fusse voulu amuser à en raconter des particularités, l'on y eust trouvé du plaisir à les lire.

Pour parler à ceste heure de la personne de ce grand mareschal, il estoit un bel homme de corps et de visage, plus furieux pourtant que doux, encor qu'il aymast à rire, à bouffonner, et à dire le mot, ce qu'il sçavoit très bien faire, mieux en son langage qu'en françois, lequel il ne parloit si souvent que sien. Surtout il aymoit fort à se jouer avec Brusquet et luy faire la guerre et de bons tours; aussy Brusquet luy rendoit bien son change, et luy en faisoit de bons.

Le jour d'une bonne feste mondict sieur le mareschal estant comparu devant le roy, fort bien en point, et mesmes d'un beau manteau de velours noir en broderie d'argent à manches, ainsy qu'on portoit de ce temps, Brusquet, qui avoit envie de ce manteau, alla soudain faire provision en la cuysine du roy d'une lardoire et force lardons; et ainsy qu'il entretenoit le roy, Brusquet luy larda quasy tout son manteau de ces lardons par derriere sans qu'il s'en advisast, et puis Brusquet tournant M. le mareschal par le derriere vers le roy, luy dict: «Sire, «ne voylà pas de belles aiguillettes d'or que «M. le mareschal porte à son manteau?» Ne faut point demander si le roy s'en mit à rire, et M. le mareschal aussy; et sans se fascher autrement ny le frapper, car il ne frappoit jamais, et prenoit tout en jeu ce qu'il luy faisoit, mais ne faisoit que songer pour luy rendre, ne luy dict autre chose en son langage, sinon: «Va, Brusquet, et tu voulois avoir ce «manteau: prends-le, et va dire à mes gens «qu'ils m'en portent un autre: mais je t'assure «que tu le payeras.»

Au bout de quelques jours que Brusquet n'y pensoit pas, M. le mareschal le vint voir à son logis de la poste où il y avoit esté plusieurs fois, et avoit bien veu, espié et recognu son cabinet où il mettoit sa vaisselle d'argent (car il en avoit, le gallant! force, moytié par dons qu'on luy faisoit, moytié par rapine qu'il faisoit aux princes et aux grands), et là mena avec luy un matois serrurier, si fin et habile à crochetter serrures qu'il n'en fut jamais un tel. Il avoit esté curieux de le trouver par la ville de Paris, et l'avoit faict habiller comme un prince. Estant donc venu au logis dudict Brusquet, il se mit à deviser un peu avec luy, ayant embouché auparavant ledict serrurier; et en se pourmenant dans la chambre dudict Brusquet avec luy, il fit signe audict serrurier là ou estoit le nid, et puis prit Brusquet par la main, le mena pourmener dans son jardin et voir son escuyerie, et laissa en sa chambre ses gentils hommes et des capitaines matois qu'il avoit empruntés, qui çà, qui là; et leur ayant recommandé le jeu, il s'en alla. Les autres n'y faillirent point; car en un tour de main le serrurier eust ouvert le cabinet, où ils prindrent ce qu'ils peurent. Et ayant poussé et resserré le cabinet fort bien, qui ne paroissoit qu'on y eust touché, sortirent, les uns avec leur butin, les autres sans rien, pour accompaigner leur maistre, qui voyant que le jeu estoit bien faict, il s'en va et dict adieu à Brusquet sans vouloir prendre la collation qu'il luy presenta. Quelques jours après, ledict Brusquet vint au lever du roy, triste, morne et pensif, qui avoit descouvert son larcin, qui en fit ses plainctes au roy et à tout le monde, dont on fut bien marry. Mais M. le mareschal s'en mit à rire et à luy faire la guerre: que luy qui trompoit les autres avoit esté trompé. L'autre, qui ne peut jamais rire, car il estoit fort avare de nature, faisoit toujours du marmiteux. Enfin M. le mareschal luy demanda ce qu'il luy vouloit donner, et qu'il luy feroit recouvrer ce qu'il avoit perdu; il fit tant avec luy qu'en baillant la moityé de la vaisselle il quittoit l'autre; mais M. le mareschal n'en retint que pour cinq cents escus, car il y en avoit pour deux mille. Il luy fit rendre tout, disant qu'il falloit donner le droit au serrurier et aux enfants de la Mathe qui avoient faict le coup: ce qu'il fit aussy tost; et luy rendit tout son faict, fors ce qu'il donna aux Mathois qu'il avoit reservé en marché faisant. Et voylà Brusquet remis en joye jusques au rendre.

Une autre fois M. le mareschal estant venu au logis du roy en housse de velours, belle et riche de broderie d'argent, sur un beau coursier du Regne qu'il n'eust pas donné pour cinq cens escus, car il en avoit tousjours de fort beaux, ainsy qu'il fut descendu, et qu'un de ses lacquays

le tenoit devant la porte du logis du roy, attendant son maistre, Brusquet, sortant du Louvre, vit ce beau cheval, et alla aussy tost dire au lacquays que M. le mareschal luy mandoit d'aller querir quelque chose en son logis dont il s'estoit oublié; cependant qu'il luy laissast son cheval, et qu'il le garderoit bien. Ce lacquays ne fit point de difficulté de luy donner, car il le voyoit ordinairement causer avec M. le mareschal. Cependant que le lacquays va en commission, Brusquet monte sur le cheval et le mene en son logis, luy faict couper le crin de devant aussy tost et la moitié d'une oreille, et le rend ainsy difforme, le desselle, luy oste la belle housse et l'harnois et la selle. Vient un courrier à quatre chevaux prendre la poste avecques une grosse malle; il le faict accommoder avecq'une selle de poste et un coussinet, charge la malle sur luy, faict bravement sa poste jusqu'à Longjumeau. Estant de retour, l'envoye en tel appareil à M. le mareschal, où estant, le postillon luy dict par le commandement de son maistre: «Monsieur, mon maistre «se recommande à vous. Voylà vostre cheval «qu'il vous renvoye: il est fort bon pour la «poste; je le viens d'essayer d'icy à Longjumeau; «je n'ai pas demeuré trois quarts d'heure à «faire sa poste: il vous mande, si vous luy «voulez laisser pour cinquante escus, il les vous «envoyera.» M. le mareschal voyant son cheval ainsy difforme, en eut pitié, et ne dict autre chose, si non: «Va, mene-le à ton «maistre, et qu'il le garde jusqu'au rendre.»

Au bout de quelques jours M. le mareschal voulut aller trouver le roy en poste jusqu'à Compiegne, envoia querir vingt chevaux de poste, mandant à Brusquet qu'il les luy envoyast bons, autrement ils ne seroient pas amys, et surtout trois bons malliers. Il ne reteint pour luy que sept et un mallier. Les autres qui estoient des meilleurs, les donna à quelques pauvres soldats des siens qui estoient à pied pour aller à l'armée, sans que le postillon s'en advisast, luy faisant accroire qu'ils venoient après; et les deux bons malliers il les fit vendre à deux musniers du Pont-aux-Musniers pour porter la farine, qui les achepterent très volontiers, à cause du bon marché qu'on leur en fit: et quelques jours après, furent trouvés par les postillons en la rue, qui portoient de la farine: on les fit saisir par la justice; mais le procès cousta plus que ne valloient les chevaux. Quant aux autres chevaux que M. le mareschal avoit, il les mena jusques à Compienné, tant qu'ils peurent aller, et demeurerent là outrés. Si bien que Brusquet achepta bien le cheval de M. le mareschal par telle perte; et le tout se faisoit en riant jusqu'au rendre.

Un autre jour, Brusquet alla prier M. le mareschal d'accord, et qu'ils fissent au moins trefves de ces jeux nuisans et d'importance, mais de legers et de nul mal, tant qu'on vou droit. Et pour en boire vin du marché il le pria de vouloir venir un jour prendre son disner chez luy, et qu'il le traicteroit en roy; qu'il y conviast seulement une douzaine des gallans de la cour, et qu'il leur feroit une très bonne chere. M. le mareschal ne faillit au jour compromis, et y mena son convoy. Quand ils furent arrivés ils trouverent Brusquet fort empesché, qui vient au devant eux les bien recueillir, une serviette sur l'epaulle, mesmes faire le maistre-d'hostel. «Or, lavez les mains, messieurs, dict-«il, vous soyez les très bien venus. Je vous vays «querir à manger;» ce qu'il fit. Et, pour le premier service, il vous porta pour le moins, sans autre chose, une trentaine de pastés, qui petits, qui moyens, qui grands, qui tous chauds sentoient très bon; car il les avoit faicts faire bien à propos touchant la sauce du dedans, sans y avoir espargné ny espice, ny canelle, non pas mesmes du musque. Après qu'il eut assis ce premier mets, leur dict: «Or, messieurs, mettez «vous à table, je vous vays querir le reste; et «cependant vuidez moy ces plats pour faire «place aux autres.» Luy, estant hors de la salle, prend sa cappe et son espée, et s'en va droict au Louvre advertir le roy de son festin, et comme il avoit laissé ses gens bien estonnés à l'heure qu'il parloit. Or, dans ces pastés, aux uns il y avoit des vieilles pieces de vieux mors de brides, aux autres de vieilles sangles, aux autres de vieux contre-sanglons, aux uns de vieilles croupieres, aux autres de vieux poitrals, aux uns de vieilles bossettes, aux autres des vieilles testieres, aux uns de vieux pommeaux de selle, aux autres de vieux arçons; bref, ces messieurs les pastés estoient remplis de toutes vieilles penailleries de ses chevaux de poste, les uns en petits morceaux et menusailles, les

autres en grandes pieces en forme de venaison. Quand ces messieurs furent à table, qui avoient tous grand faim, et s'attendoient à bien careler leur ventre, tous fort avidement se mirent à ouvrir ces pastés, qui fumoient et sentoient bon, et chascun le sien comme il vouloit. Je vous laisse à penser s'ils furent estonnés, quand ils virent ceste bonne viande si exquise. Encor dict-on qu'il y en eut quelques uns qui mirent quelques morceaux en la bouche de ces menusailles, pensant que ce fust quelques friandises; mais ils les osterent bientost, et de cracher. Enfin, tous s'escrierent: « Voicy des traicts de Brusquet. » Mais pourtant esperoient tousjours qu'après ceste baye il leur donneroit de la bonne viande. Cependant ils demandent à boire, dont on donna d'un vin le plus exquis qu'on eust sceu trouver, dans de petits verres, en façon d'ypocras, qu'ils trouverent si bon qu'ils en demandoient à en boire un bon coup; mais les serviteurs et postillons qui tous servoient à table avecques leurs huchets, dirent que leur maitre avoit faict cela afin qu'ils dissent quel estoit le meilleur et quel ils vouloient, et qu'on en iroit querir de celuy qu'ils auroient choisy pour le meilleur. Cependant la compaignie cause et rit de ce traict; et ne voyant venir Brusquet, M. le mareschal demande où il estoit. On luy dict que le roy l'avoit envoyé querir à la haste, et qu'il avoit passé la porte. Cependant la compagnie s'enquiert si l'on n'avoit point autres choses: on leur fit responce qu'on pensoit que non. Si bien qu'ils furent contraincts de se lever de table et aller à la cuysine, ils ne trouverent ame vivante et le feu tout mort, et les landiers froids comme ceux d'une confrairie. Ainsy messieurs se resolurent et furent contraincts de desloger, de prendre leurs espées et cappes, et aller chercher leur disner ailleurs où ils pourroient; car il estoit plus de midy, et mouroient de faim.

J'avois oublié que, quand ledict Brusquet porta ce premier service, il entra suivy de tous ses postillons (il en avoit plus de trente d'ordinaire), sonnans leurs huchets, comme s'ils fussent arrivés à la poste pour faire accoustrer leurs chevaux; et, sonnans ainsy en mode de fanfare, entrerent en magnificence. Lors aussy qu'il convia M. le mareschal avec sa trouppe, il luy dict qu'il luy feroit faire bonne chere et n'yroit point prendre ny emprumpter rien ailleurs comme tant d'autres, sinon de ce qu'il prendroit sur luy et chez luy; comme il leur dict vrai, et leur sceut très bien remonstrer quand il les vit devant le roy. Ce ne fut sans rire et se mocquer des festinés.

Mais M. le mareschal, qui en rioit le premier son saoul, la luy garda bonne; car, quelque temps après, il luy fit desrober un fort beau petit mullet allant à l'abreuvoir; car il alloit tousjours attaché à la queue des autres chevaux de poste; ce qui estoit fort aysé à faire. Aussy tost qu'il l'eust eu, aussy tost le fit accoustrer et escorcher, et en fit faire des pastés, les uns d'assiette, les autres à la sauce chaude, les autres en venaison; et sur ce convia ledict Brusquet à venir disner avec luy, l'assurant qu'il le traiteroit bien, sans tromperie. Brusquet y va, qui avoit bonne faim, et qui mangeoit bien de son naturel; se mit sur ce pasté d'assiette et de sauce chaude, à en manger son saoul, et puis sur celuy de venaison pretendue. Après qu'il fut bien saoul, M. le mareschal luy demanda: « Eh bien Brusquet, ne t'ay je pas « faict bonne chere? Je ne t'ay pas trompé « comme toy qui nous fis mourir de faim. » Brusquet luy respondit qu'il estoit très content de luy, et qu'il n'avoit jamais mieux mangé. « Or, « luy replicqua M. le mareschal, veux tu voir ce « que tu as mangé? » Soudain il luy faict apporter la teste de son mullet sur la table, accommodée en forme d'hure de sanglier, et luy dict: « Tiens, voylà, Brusquet, luy dict-il, la viande « que tu as mangée; tu recognois bien ceste « beste? » Qui fut estonné? ce fut Brusquet, dont il en rendit sur le champ si fort sa gorge qu'il en cuyda crever, autant du mal de cœur qu'il en conceut, que du desplaisir d'avoir ainsy devoré son pauvre petit mullet qu'il aymoit tant, et qui le menoit si doucement aux champs et à la ville et partout.

Une autre fois la reyne eut toutes les envies du monde de voir la femme de Brusquet, que M. de Strozze luy avoit peincte fort laide, comme de vray elle l'estoit; et luy dict qu'elle ne l'aymeroit jamais s'il ne la luy menoit; ce qu'il fit. Et la luy mena parée, attiffée et accommodée ny plus ny moins comme le jour de ses nopces, avecques ses cheveux ny plus ny moins respandus soubs son chapperon sur ses espaulle

comme une espousée. Surquoy il luy commanda de tenir toute telle mine : et luy mesmes la tenant par la main, la mena ainsy dans le Louvre devant tout le monde, qui en creva de rire; car Brusquet aussy faisoit tout de mesmes mine douce et affaitée d'un nouveau maryé. Or, nottez qu'avant il avoit adverty la reyne que sa femme estoit si lourde qu'elle n'auroit nul plaisir de l'entretenir ; mais c'estoit tout un, la reyne la vouloit voir, par la sollicitation de M. de Strozze, et parler à elle et l'entretenir de son mesnage et du traictement et de la vie de son mary. De l'autre costé, Brusquet avoit dict à sa femme que la reyne estoit sourde, et quand elle luy parleroit, qu'elle luy parlast le plus hault qu'elle pourroit, la menaçant si elle faisoit autrement. Outre tout cela, il l'instruisoit de mesmes de ce qu'elle diroit et feroit quand elle seroit devant la reyne. Ne faut point doubter les instructions plaisantes qu'il luy donna, lesquelles de poinct en poinct elle ensuivit très bien ; car elle estoit faicte de main de maistre. Quand donc elle fut devant la reyne, après luy avoir faict la reverence bien basse, accompaignée d'un petit minois bouffonnesque, selon la leçon du mary, et dict : « Madame la reyne, « Dieu vous garde, de mal! » La reyne commance à l'arraisonner et luy demander le plus haut qu'elle peut, quelle chere et comment elle se portoit. Son mary l'ayant laissée dès l'entrée de la porte, commence à parler et crier haut comme une folle : et si la reyne parloit haut, la femme encor plus; si que la chambre en retentissoit si haut, que le bruict en resonnoit jusques à la basse cour du Louvre.

M. de Strozze là-dessus arrivant se voulut mesler de luy parler; mais Brusquet l'avoit advertie qu'il estoit aussy sourd, et plus que la reyne, et qu'elle ne parlast jamais à luy que fort près à l'oreille et le plus haut qu'elle pourroit. A quoy elle ne fallit à tout de poinct en poinct. Dont M. de Strozze, se doubtant des bayes accoutumées dudict Brusquet, ayant mis la teste à la fenestre, il vit en la basse cour un vallet de limier qui avoit sa trompe pendue au col. Il l'appella et luy bailla une couple d'escus pour sonner de sa trompette à l'oreille de ladicte femme tant qu'il pourroit jusqu'à ce qu'il diroit *holà*. L'ayant donc faict entrer dans la chambre, il dict à la reyne : « Madame, ceste « femme est sourde, je m'en vays la guerir : » et luy prend la teste, et commande audict vallet de sonner toutes chasses de cerf aux deux oreilles de ladicte dame ; ce qu'il fit. Et M. de Strozze la luy tenant par force tousjours, il y sonna tant qu'il l'estourdit si bien, et cerveau et oreilles qu'elle demeura plus d'un mois estropiée de cerveau et de l'ouye, sans jamais entendre mot, jusqu'à ce que les medecins y porterent remede, ce qui cousta bon. Et par ainsy, Brusquet qui avoit donné la peine aux autres de crier si haut après sa femme sourde pretendue, il l'eut tout à trac et de mesmes à parler à elle : dont son mesnage ne s'en porta pas mieux quand il luy commandoit quelque chose.

Une autre fois M. de Strozze estant venu en poste à Paris la vigile de Pasques, et s'estant retiré à la desrobade en son logis au fauxbourg Sainct Germain, par ce qu'il vouloit qu'on ne le vist ny qu'on le sceust en ville qu'après la feste : mais Brusquet l'ayant sceu par le moyen du postillon qui l'avoit mené, le jour de la bonne feste il va louer deux cordeliers pour ceste matinée, et leur ayant donné à chascun un bel escu, leur dict qu'il y avoit un grand gentilhomme au fauxbourg de Sainct Germain où il les meneroit, qui estoit un peu tenté du mauvais diable, si qu'il ne vouloit faire nullement ses pasques, non pas seulement voir Dieu, ny ses ministres qui l'administroient; et pour ce, qu'ils feroient un œuvre fort charitable de l'aller visiter, luy porter et donner de l'eau beniste, et le consacrer, luy et son diable, de quelques bonnes et sainctes oraisons, suffrages et litanies. Les cordeliers s'accordent fort bien à tout cela, et marchent resolus avec Brusquet pour faire ce bon et sainct office. Et quoy que Brusquet leur eust remonstré que c'estoit un diable d'homme, et qu'ils avoient affaire encor, non avec un homme [1], ils respondirent qu'ils en avoient bien veu d'autres, et qu'ils ne le craignoient point. Brusquet donc, les ayant conduicts jusques à la porte de la chambre, sans aucun empeschement des serviteurs, car il les cognoissoit comme pain, et aussy qu'il leur avoit faict acroire que M. de Strozze luy avoit commandé les luy mener pour chose d'importance pour laquelle il se vouloit ayder d'eux, et aussy qu'il se sentoit attainct de quelque

[1] Le censeur a supprimé : « Mais avecq'un diable. »

peché dont il se vouloit purger avecques eux, et que personne n'entrast en la chambre sinon les deux cordeliers : par ainsy chascun se tint quoy, et Brusquet à la porte de la chambre. Quand ils furent donc entrés, vindrent au lict de M. de Strozze, qui lisoit en un livre. Eux, après luy avoir demandé comme il luy alloit du corps et de l'ame, il les advise furieusement; et s'advançant sur le lict leur demanda ce qu'ils venoient faire là, et leur commanda aussy tost de vuider, car de son naturel il n'aymoit guieres ces gens là. Mais eux se mirent à luy jetter force eau beniste, qu'il n'aymoit pas plus encor, et commancerent après à faire leurs exorcismes et oraisons : à quoy M. d'Estrozze se voulant tourner pour prendre son espée du chevet de son lict, un cordellier s'en saisit par l'advis de Brusquet qui leur avoit dict auparavant. Mais M. de Strozze s'estant levé et mis en place, se mit en devoir de recouvrer son espée. Il se faict un bruict, s'esleve un tintamarc en la chambre, si que ses serviteurs y accoururent; et Brusquet luy-mesmes le premier entre l'espée au poing avec sa main gauchere, faict du compaignon, crie : « Holà, holà! secours, secours! me voicy pour vous en donner. » Et là dessus prend ses deux cordelliers et les emmene gentiment; et puis passe l'eau; et s'en va faire le conte au roy, qui ne sçavoit point la venue dudict M. de Strozze, qui la tenoit cachée. Et ainsy fut elle publiée, ce qui ne fut sans rire. Et aussy tost fut envoyé visiter du roy, comment il se trouvoit des cordelliers, et s'ils luy avoient donné meilleure creance que devant[1].

M. de Strozze, au bout de deux jours, s'en va plaindre à l'inquisiteur de la foy (qui estoit lors M. nostre maistre d'Oris[2], ou Benedicti, ou Divolet) de l'oprobre qui avoit esté faicte à Dieu, et de l'injure à luy, et mesmes pour s'ayder ainsy des ministres de Dieu et de l'eglise à s'en servir de risée, et du grand scandale qui en estoit cuydé arriver, car il avoit cuydé tuer ces gens de bien : et pour le ce prioit d'y avoir esgard, car c'estoit traict d'un heretique (et Dieu sçait s'il se soucioit ny des cordelliers, ny de leur eglise, ny des inquisiteurs), et qu'ils luy en fissent raison, et qu'il s'en rendoit partie, ainsy qu'il s'en estoit plainct au roy, qui vouloit qu'on en enquist, et que ledict Brusquet fust apprehendé au corps; ce que messieurs les inquisiteurs, y allans à la bonne foy et sur le bon dire dudict M. de Strozze, firent; et envoyerent le prendre par sept ou huict sergens, et fut mené en prison où il demeura quelques jours. On vouloit adviser à faire son procès; mais M. de Strozze ayant le tout descouvert au roy, luy mesme l'alla oster de prison avecques un capitaine des gardes; dont il en fut bien aise : car disoit il qu'il n'eust jamais si belle peur, craignant ces messieurs les inquisiteurs plus que tous autres gens. Car, pour en parler au vray, telles gens sont dangereux, et ne faict pas bon se frotter à eux, soit en bourdes ou à bon escient.

Une autre fois, Brusquet estant allé avecques M. le cardinal de Lorraine à Rome, lorsqu'il y fut pour la rupture de la trefve, M. de Strozze attira un courrier pour venir en poste porter les nouvelles de la mort de Brusquet, avec son testament qu'il avoit supposé et faict faux en disposant de ses biens : et prioit le roy de vouloir donner et continuer sa poste à sa femme, en ce qu'elle espousast ce courrier qui estoit à luy d'ordinaire et à son service, et non autrement. Ce que le roy accorda facilement en la faveur de mondict seigneur de Strozze. La femme ayant sceu la mort par le mesmes courrier, et veu son testament, et sceu la volonté du roy sur la continuation de la poste et condition de mariage, après avoir celebré les obseques de son mary et faict ses deuils, solicitée de mariage par ledict courrier, se marie; et couche avecques elle pour le moins un bon mois, et en tire d'elle de bons escus par bon contract de maryage : mais, sur ces entrefaictes, Brusquet, qu'on tenoit pour mort par tout, fut bien esbahy; car il s'estoit fort bien porté en ses voyages, et bien cocu : et sçachant que ç'avoit esté une estrette de M. de Strozze, songea à luy rendre.

Parquoy un jour faict une lettre, et dresse un pacquet par la voye de l'ordinaire de Lyon, et mande à M. le cardinal Caraffe (qui l'aymoit fort, et l'avoit veu à Rome et en France) comme M. de Strozze, mal content du roy, s'estoit desparty d'avecques luy si despité, qu'il avoit pris deux de ses galleres dans le port de Marseille, et s'en estoit allé pour le seur trouver

[1] Le maréchal de Strozzi passait pour athée.

[2] Matthieu Orry, jacobin. Voyez Bèze, page 20 et 57 de son *Hist. E* et Du Cange, au mot *Inquisitoires Fidei*.

le Dragut en Alger, et là se renier et prendre le turban; et pour ce, qu'il prist garde à luy et en advertist Sa Saincteté; car à sa partance il luy avoit ouy jurer qu'il s'en alloit prendre la ville et port d'Ostie et Civita Vecchia, où dedans il avoit si bonne intelligence qu'aussy tost là arrivé il les prenoit, et aussy Ancone, et de là alloit piller l'eglise de Nostre Dame de Lorette, et la raser de fonds en comble; et que devant peu il rendroit le pape bien estonné. M. le cardinal ayant eu cet advis le confere avecques Sa Saincteté; et pour ce, en toute diligence advise à y pourveoir, se met en frais, y envoye gens et y donne ordre. Mais après, ils sceurent qu'il n'en estoit rien, et que lors de la lettre il estoit à la prise de Calais. Toutesfois nouvelles vindrent à M. de Strozze de ce que l'on avoit creu de luy en la chambre et palais du pape; dont il n'en fit que rire et en accuser Brusquet.

Pour fin je n'aurois jamais faict si je voulois conter les tours qui se sont passés entr'eux deux; car il y en a eu tant et tant qu'on n'en verroit jamais la fin. Que si M. de Strozze estoit fin et subellin, ingenieux et industrieux, Brusquet l'estoit autant en matiere de gentillesse; car il faut dire de luy : que ç'a esté le premier homme pour la bouffonnerie qui fut jamais, ny sera, et n'en desplaise au Moret de Florence, fust pour le parler, fust pour le geste, fust pour escrire, fust pour les inventions, bref pour tout, sans offenser ny desplaire.

Son premier advenement fut au camp d'Avignon, où il se jetta, venant de son pays de Provence, pour gaigner la piece d'argent; et, contrefaisant le medecin, se mit, pour mieux jouer son jeu, au cartier des Suisses et lansquenets, desquels il tiroit grands deniers. Il en guerissoit aucuns par hazard; les autres il envoyoit *ad patres*, menu comme mouches. Pensez: à ceux qu'il guerissoit, il leur donnoit pareille recepte qu'il donna une fois à Romorantin à un ambassadeur de Venise, qui venoit de frais vers le roy François second. J'y estois alors. C'estoit une regle infaillible pour ledict Brusquet que, quand venoit quelque grand seigneur ou ambassadeur à la cour, il l'alloit voir aussy tost pour en escroquer quelques bons brins d'eux; car il estoit très sçavant en ce mestier d'escroquer. Estant donc un jour allé voir M. l'ambassadeur, car plusieurs jours avant l'avoit-il veu, il le trouva qu'il estoit fort malade d'une colique venteuse; et le voulant faire rire, il ne peut, car le mal le pressoit. Et M. l'ambassadeur luy ayant demandé une recepte, s'il n'en sçavoit point; luy dit que pour luy il n'en sçavoit point une meilleure qu'une dont il usoit fort souvent, car il y estoit fort subject, qui estoit : quand ce mal luy tenoit, il mettoit un doigt fort advant dans le cul, et l'autre dans la bouche, et en remuoit souvent lesdicts doigts d'un lieu en l'autre, c'est à dire celuy du cul dans la bouche, et celuy de la bouche au cul; si que, les remuant tousjours ainsy l'espace d'une demy-heure, les vents se dissipoient et en sortoient par les deux trous qu'on ouvroit ainsy souvent. M. l'ambasseur le creut, y voyant l'apparence; et en fit l'essay une bonne demy heure, bien à bon escient. Je ne sçay s'il s'en guerit, mais je le vis venir dans la chambre du roy, qui en fit le conte à tous ces princes et messieurs, qui en rirent bien.

Il faut donc croire que ce M. le medecin Brusquet, en ce camp d'Avignon, donnoit de pareilles receptes à ses malades, et les drogues de mesmes; mais le pis fut qu'il fut descouvert par la grande desfaicte de ces pauvres diables, et qu'il fut accusé. La cognoissance en estant venue à M. le connestable, il le voulut faire pendre. Mais on fit rapport à M. le Dauphin, qui estoit lors là, que c'estoit le plus plaisant homme qu'on vist jamais, et qu'il le falloit sauver. M. le Dauphin, despuis nostre roy Henry second, le fit venir à luy, le vit, et le cognoissant fort plaisant, et qu'il luy donneroit bien un jour des plaisirs (ce qu'il a faict), il l'osta d'entre les mains du prevost du camp, et le prit à son service. De telle façon que, pour ses plaisanteries, il parvint à estre vallet de sa garde-robbe, puis vallet de chambre; et puis, qui estoit le meilleur, maistre de la poste de Paris, qui valoit de ce temps là ce qu'il vouloit; car il n'y avoit point pour lors nulles coches de voitures, ny chevaux de relais comme pour le jour d'huy [1]. Aussy pour un coup, je luy ay compté cent chevaux de poste, et ce d'ordinaire. Et pour ce, en ses tiltres et qualités, il s'intituloit capitaine de cent chevau-

[1] Le manuscrit ajoute : « Qui emporte beaucoup la pratique des maistres de poste de Paris. »

legers. Je vous asseure qu'ils estoient bien legers en toutes façons, tant de la graisse, dont ils n'estoient gueres chargés, que de la legereté à bien courir et mouscher. Auxquels chevaux et postillons il imposoit très plaisamment les noms des benefices, offices, dignités, charges, estats que l'on court ordinairement en toutes diligences de postes [1]. Je vous laisse à penser le gain qu'il pouvoit faire de sa poste, n'y ayant alors point de coches, de chevaux de relays, ny de louage que peu, comme j'ay dict, pour lors dans Paris, et prenant pour chasque cheval vingt sols s'il estoit françois, et vingt cinq s'il estoit espaignol, ou autre estranger.

Aussy devint il fort riche, autant pour cela que pour une infinité de practiques et rapines qu'il tiroit sur les princes, seigneurs, gentilshommes, qui çà, qui là. Et, s'ils ne luy vouloient rien donner gratis, bien souvant, quand il estoit dans leur salle ou chambre, et qu'il y voyoit quelque beau bassin ou buye d'argent, on se fust donné garde qu'aussi tost et à l'improviste il mettoit l'espée au poing, et faisoit accroire qu'ils luy avoient donné un desmenty, et qu'il avoit querelle à l'encontre, et les chargeoit d'estoc et de taille, les desgastoit tous; et puis, sans autre forme, les serroit soubs sa cappe et deslogeoit; ainsy qu'il fit à Bruxelles chez le duc d'Albe, lors que le cardinal de Lorraine y alla jurer la paix. Ayant mené ledict Brusquet avec luy, ce voyage ne luy fut nullement inutile; il y gaigna beaucoup; et plaisanta si bien devant le roy d'Espaigne, qu'il le trouva fort plaisant bouffon et à son gré; car il parloit assez bien l'italien et l'espaignol; et si. y avoit fort bonne grace bouffonnesque, plus quasy qu'en son parler françois. Et pour ce, le roy Philippe le prit en amitié et luy fit beaucoup de biens; desquels ne se contentant encore, un jour d'un grand festin qu'il fit, où estoit madame de Lorraine, et force dames et seigneurs qui estoient là tous conviés pour la solemnité du jurement de la paix, ainsy qu'on estoit sur la fin du fruict et qu'on vouloit desservir, il se vint eslancer sur la table, sans aucune apprehension de se blesser des cousteaux, et, prenant le bout de la nappe, se vint entortiller de ceste nappe, et se contournant tousjours d'un bout à l'autre, et amassant peu à peu les plats par une telle et si subtille industrie, qu'il en accumula et en arma son corps; et sortant à l'autre bout de la table il s'en trouva si chargé, qu'à grand peine pouvoit-il marcher; et ainsy chargé de son butin, passe la porte par le commandement du roy, qui dict qu'on le laissast sortir; riant si extremement, et trouvant le traict si bon, plaisant et industrieux, qu'il voulut qu'il eust le tout. Et ce qui fut un cas d'estonnement, c'est qu'il ne se blessa jamais des cousteaux qui s'entortillerent avec le reste. Aussy Dieu aide aux fols et aux enfans.

Le roy d'Espaigne avoit pour lors un bouffon espaignol; mais il n'y entendoit rien au prix de Brusquet, et estoit un vray maigre bouffon, avec sa guitterne et son braillement de chansons à l'espaignollè, qui plaisoit fort maigrement, et ne paroissoit rien au prix de Brusquet, qui le trompoit tousjours. Le roy d'Espaigne l'envoya au roy pour luy rendre le change du sien qu'il luy avoit envoyé. Le roy le donna à Brusquet pour le gouverner, le loger et le traicter bien; ainsy qu'on void les grands princes à la cour, venant en ambassade, estre donnés et recommandés à autres grands princes, les grands seigneurs à autres grands seigneurs, les moyens à moyens, les evesques à evesques, les prelats à prelats, les ecclesiastiques moyens à autres moyens : aussy Brusquet, bouffon, eut charge de gouverner et entretenir l'autre bouffon; mais il le trompoit tousjours.

Il avoit quatre bons chevaux chez luy; mais il les faisoit courir la poste la nuict par le premier courrier qui passoit, sans que luy ny ses

[1] Le manuscrit ajoute : « Et ne faut point doubter qu'ordinairement on n'aye veu tous les jours ces chevaux faire leur course; encore n'y pouvoient-ils chevir, et falloit qu'ils en fissent deux courses; ce qui est aysé à croire et cognoistre, veu les grands chemins des postes qui sont dressés partant de Paris. Car vous avez celuy de Guienne et d'Espaigne, que j'ay veu fort battu durant la trefve et paix entre nous et les Espaignols; vous avez celuy de la Bretagne quand vous estes à Bloys, qu'on prend à main droicte; vous avez celuy de Lyon et du Piedmont quand nous le tenions, et de l'Italie quand on estoit en paix; et puis en guerre celui des Suysses et des Grisons, de Venise à Rome, de Daufiné, Vivarès, Languedoc, Provance; vous avez celuy de Normandie, Rouan, Dieppe et Havre; celuy de Picardie tirant vers Calais et Angleterre; celuy de Picardie aussy tirant devers Peronne, Balpaume, Bruxelles, Anvers et Flandres; celuy de Champaigne tirant vers Metz, Lorraine, et Allemaigne; celuy de Bourgoigne. Ce sont les plus royaux chemins de postes qui soient en France, sans compter autres traverses où estoient la cour et les armées. »

gens s'en advisassent, car il les faisoit bien boire et bien dormir après; et quand il les trouvoit si maigres de force de courir, il luy faisoit accroire que l'eau de la riviere de Seine les maigrissoit ainsy jusques à ce qu'ils l'eussent accoustumée deux mois, et que cela arrivoit coustumierement à tous chevaux. Par cas, il s'en advisa un matin, s'estant levé plus tost qu'on ne pensoit, et que le postillon avoit un peu tardé; et les voyant tous trempés, il se mit à s'escrier audict Brusquet: *Como! cuerpo de Dios!* Brusquet! *mis cavallos todos son bañados y mojados. Juro á Dios que han corrido la posta* [1]. Mais Brusquet l'appaisa, en luy disant qu'ils s'estoient couchés dans l'eau en allant boire. Bref, il le trompoit en toutes façons et tousjours.

Mais la meilleure fut que le roy Henry luy avoit donné une fort belle chaisne d'or, qui pesoit trois cents escus. Brusquet en fit faire une toute pareille de leton, et la fit bien dorer et subtilement avec trois ou quatre touches; la change avec luy, se carrant aussy bien de la meschante que de la bonne; et quand il partist pour s'en aller en Flandres, il escrivit une lettre au roy Philippes, bien fort plaisante, et remplie de toutes les naifvetés qu'il avoit faict à son bouffon, que c'estoit un fat et un sot, et qu'il le fist foitter à sa cuisine pour s'estre ainsy laissé tromper de la chaisne; et luy en conta toute l'histoire. Mais le roy Henry l'ayant sceu n'en fut trop content, cuydant qu'on pensast que luy-mesmes luy eust donnée telle, pour se mocquer; et pour ce luy commanda de la renvoyer, et radouber bien le tout: ce qu'il fit; et le roy l'en recompensa d'ailleurs.

Je croy que si l'on fust esté curieux de recueillir tous les bons mots, contes, traicts et tours dudict Brusquet, on en eust faict un très gros livre; et jamais il ne s'en vit de pareils, et n'en desplaise à Pinan [2], à Arlod, ny à Villon, ny à Ragot, ny à Moret, ny à Chicot, ny à quiconque jamais a esté.

Enfin le pauvre diable fut soupçonné de la religion, et que, pour la favoriser, il faisoit perdre et soubstraire force paquets et despesches du roy qui faisoit contre les huguenots; mais ce ne fut pas tant luy comme son gendre, qui estoit huguenot si jamais homme le fust; et pour ce fit perdre et son beau pere et sa maison, qui fut pillée aux premiers troubles. Et fut contrainct de sortir de Paris et se sauver chez madame de Bouillon à Noyant, qui le retira de bon cœur, et madame de Valentinois, pour souvenance du feu roy Henry. De là il escrivit une fois une lettre à M. de Strozze, qui me la monstra, qui estoit très bien faicte; et le prioit et le conjuroit, par la grande amitié que luy avoit portée feu M. le mareschal son pere, avoir pitié de luy et luy faire pardonner, afin qu'il peust parachever le reste de ses vieux jours en paix et en repos. Mais il ne la fit pas guieres longue après, car il y mourut. C'est assez parlé de luy, et encor trop, ce diront aucuns qui pourront me blasmer que j'estois bien à loysir quand j'escrivois cecy; mais ils seront bien plus à loysir, de le lire pour me reprendre. Tant y a que, ce que j'en ay faict, c'est autant pour me donner plaisir et contentement.

Retournons à ceste heure à M. le mareschal de Strozze et à ses valeurs qu'il a bien faict paroistre en ses guerres dernieres pour le service de nos roys, auxquelles il a esté heureux et malheureux aussy, mais pourtant plus malheureux qu'autrement. Aussy la fortune et la vertu ne s'assemblent guieres souvent ensemble, despuis ces braves Romains de jadis, qui en firent et acheverent l'assemblement. Pourtant, si la fortune luy a esté contraire à la guerre, ce n'a esté jamais à faute de courage; car il a bien autant battu qu'il a esté battu.

Il servit bien le roy François en Italie, tantost avec bonne, tantost avec mal fortune. Et d'autant qu'aucuns magiciens tiennent que le changement de lieu change la fortune, il quicta l'Italie et s'en vint en France trouver le roy au camp de Marolles avec la plus belle compaignie qui fust jamais veue, de deux cens harquebusiers à cheval les mieux montés, les mieux dorés, et les mieux en poinct qu'on eust sceu voir, car il n'y en avoit nul qui n'eust deux bons chevaux, qu'on nommoit alors cavallins, qui sont de legere taille, le morion doré, les manches de mailles (qu'on portoit fort de ce temps là) la pluspart toutes dorées, ou bien la moytié, les harquebuses et fournimens de

[1] Comment, corbleu, Brusquet! mes chevaux sont tout baignés et trempés. Ils ont pardieu! couru la poste.

[2] Piovan.

mesmes. Ils alloient souvent avecques les chevau-legers et coureurs, si qu'ils faisoient rage. Quelquefois ils s'aydoient de la picque, de la bourguignotte et corselet doré, quand il en estoit besoing; et, qui plus est, c'estoient tous vieux capitaines et soldats tant bien aguerris soubs les bandieres et ordonnances de ce grand capitaine Jannin de Medicis qui avoient quasy tous esté à luy, si que, quand il falloit mettre pied à terre et combattre, n'avoient grand besoing de commandement pour les ordonner en battaille; car d'eux-mesmes s'y rangeoient si bien, pour estre si bien aguerris, qu'on n'y trouvoit rien à dire, tant bien sçavoient-ils prendre leur place. De ce nombre estoient ces braves gens, San Petro corsa, Joan de Thurin, le capitaine Moret calabrois, le señor Petro Paulo Tousin, le capitaine Bernardo, le capitaine Miquel da Condio, le capitaine Mazin, le capitaine Jacques ferrarois, et tant d'autres gens de bien et d'honneur qui se sont si bien faicts cognoistre en nos guerres passées.

Le roy François, quand il vit ceste belle troupe, la loua fort, et en fit grand cas à madame la dauphine, qui estoit cousine dudict sieur de Strozze qu'elle aymoit; et s'en cuyda perdre de joye pour voir ainsy son cousin paroistre, et faire un si beau service au roy, et le tout à ses propres despens. Car, comme j'ay ouy dire audict capitaine Miquel da Condio, qui estoit un sien vieux serviteur, ceste compaignie luy cousta plus de cinquante mille escus; car il avoit de fort grands moyens, et en avoit beaucoup sauvé à Venise, où il se tint quelque temps et y eut son fils M. de Strozze [1].

Helas! ce brave seigneur a bien brouillé et despendu tous ces grands moyens au service de nos roys; car, à ce que je tiens de son fils et de ses anciens serviteurs, de plus de cinq cens mille escus qu'il avoit vaillant quand il vint au service de nos roys, il est mort n'ayant pas laissé à son fils vaillant vingt mille escus. C'est despensé cela! et ce, sans avoir grandes recompenses ny biens faicts de nos roys, car il n'estoit point importun ny demandant; et les biens d'eglise qu'eut M. le cardinal de Strozze, son frere, vindrent plustost de la liberalité du feu roy Henry et de la solicitation de la reyne, leur parente, que par importunités et demandes dudict M. de Strozze; car il avoit le cœur fort noble, genereux et splendide.

Quand Guynes fut pris, le milord Grey, un très bon et grand capitaine anglois de son temps, commandant dedans, y fut pris. Le roy et M. de Guyse, son general, le donnerent audict M. de Strozze pour en tirer rançon, et faire son profict, en recompense de la peine qu'il avoit prise en la prise de ceste ville et de Calais, et y avoir très bien servy le roy. Il se tint plus content de ce present, venant ainsy de la bonne volonté et liberalité de son roy et general, que si on luy eust faict d'ailleurs un don dix fois plus grand que celuy là; car il ne tira de ce prisonnier que huict mille escus, que M. le comte de La Rochefoucault luy fit donner pour faire eschange de luy à luy, qui estoit prisonnier en Flandres despuis la journée de Sainct-Quentin.

Or, de raconter la valeur et les faicts d'armes dudict M. de Strozze, ce n'est qu'escrire en vain, car l'on sçait assez, et par livre, et pour avoir ouy dire et pour l'avoir veu, comme il y en a encor force vivans qui l'ont veu, ce qu'il fit durant nos roys François et Henry en Italie, en France, en Escosse, à Parme, en Toscane, lieutenant du roy; si qu'on ne luy sauroit rien reprocher.

Il a esté combattu, aussy il a combattu les autres; il a battu, aussy il a esté battu, comme j'ay dict. Mais, hé! qui est le grand capitaine à qui les malheurs de guerre n'arrivent? Il ne sçauroit autrement estre grand capitaine, s'il ne luy mes-arive aussy quelquefois; non plus qu'un pilote ou marinier ne peut estre bon et expert, s'il n'a jamais veu tourmente ny tempeste, sinon tousjours bonnace.

Si en diray-je encor cecy de luy. On le tenoit plus propre à forcer, deffendre, fortifier et assaillir places, qu'à combattre en campai-

[1] Le manuscrit ajoute : « Si bien que quand le roy François refusa le combat à feu mon oncle contre Jarnac, le trouvant inégal à mon oncle pour la vaillance, le tout à la suscitation de madame de Stampes, de laquelle la sœur avoit espousé Jarnac, M. d'Estrozze conseilla mondict oncle de faire un coup de sa main et de tuer Jarnac *in omni modo*, et puis vuider la France jusques à ce que le roy s'en fust appaisé, ou qu'il fust mort, estant fort sur l'aage et cassé, et qu'il se retirast à Venise, là où il luy presentoit tous ses moyens qu'il avoit là en banque, pour en disposer à son bon plaisir, jusques à cent mille escus qu'il pouvoit les y prendre. C'est une offre, cela, d'amy ; mais la chose alla autrement, comme j'ai dict ailleurs. »

gne; car il estoit malheureux, et aussy plus nay à obeir soubs un grand general que d'estre chef et general luy-mesmes, ainsy que j'en ay cogneu force de ce naturel; tesmoing Mets, Calais, Guynes, Theonville et force autres lieux; car il estoit un très grand ingenieur et fort laborieux, ainsy que dict une vieille chanson d'un advanturier françois, qui fut faicte durant le siege de Mets, dont un des couplets est tel:

Monsieur de Guyse estoit dedans,
Avecques beaucoup de noblesse,
De Vandosme les deux enfans,
Et de Nemours, plein de prouesse;
Et le seigneur Pierre de Strozze,
Qui nuict et jour est sur remparts,
Faisant remparts de grand addresse,
Et remparant de toutes parts.

Si la rithme n'est bonne, le subject et le sens est bon. Mais tant y a que ce seigneur servit là de beaucoup.

Après tant de belles choses, ce brave seigneur vint à mourir au siege de Theonville, là où il travailla et servit de beaucoup: estant donc dans la trenchée il fut blessé d'une grande mousquetade, dont il tomba, et aussy tost fut relevé par M. de Vieilleville et autres. Et luy disant ledict M. de Vieilleville que ce n'estoit rien, et qu'il prist courage, il luy respondit: «Ah! monsieur de Vieilleville, ne me donnez «point de courage; j'en ay prou: prenez-le «pour vous. Je croy que vous me voudriez faire «accroire que je ne suis point homme, et que «je n'ay point de sentiment. Si suis et en ay; «car je sens bien mon mal, et que je suis at-«tainct au vif» (et disoit tout cela en son langage italien). «Or, je suis mort. Je vous prie «faire mes humbles recommandations au roy «et à la reyne, et qu'ils perdent aujourd'huy un «très bon serviteur et loyal. Dictes en autant à «M. de Guyse. Adieu.» Et puis il trespassa, au grand regret du roy et de la reyne, et de M. de Guyse, qui l'avoit pris en sa grande confidence.

M. du Bellay pour lors fit son epitaphe en vers latins, dont la substance est telle. «Autant «de belle milice et soucy de la guerre qu'a esté «en Pyrrus; autant de courage qu'a esté en «Alexandre; autant de patience qu'a esté en «Hannibal; autant de vertu qu'a esté en Scipion «et Marius; autant de vigilance qu'a esté en «Cæsar; bref, ce qui a esté en tous ceux-là «s'est trouvé en ce seigneur Strozze; et s'est «trouvé en tout cela esgal à eux. Il est vray que «la fortune luy a esté inesgalle, tant elle luy «a esté contraire: toutesfois, ceste fortune qu'il «n'a peu vaincre luy vivant, à ceste heure qu'il «est mort il l'a vaincue. Et encor plus il a «faict: il a vaincu l'envye, de laquelle il a esté «aussy bien assailly que de la fortune. Ainsy «a vescu et ainsy est mort ce grand capitaine.»

Il laissa après luy le seigneur Philippes Strozze, dernier mort, duquel je parle en son lieu, et la segnora Clerice Strozze, l'une des honnestes, belles, bonnes, courageuses, qui ayt sorty de sa race, sans faire tort aux autres. Elle fut mariée au comte de Sommerive, despuis comte de Tande: elle mourut fort jeune; dont ce fut très grand dommage pour son mary et pour toute la Provence, là où elle y estoit fort aymée, et qui avoit grand moyen de bien servir et l'un et l'autre, car elle avoit un grand esprit et grand cœur. Ceste honneste dame ne fit jamais plus son proffict, despuis qu'elle tomba dans la mer et plongea fort advant, mais aussy tost fut rescourue, non sans avoir beaucoup beu, lorsque le roy et la reyne estoient à Marseille. Car ainsy qu'ils estoient dans la Reale, et qu'elle voulut monter après à l'escalle, l'esquif luy faillit et le pied par consequent. Despuis, l'interieur de son beau corps ne fut pas en bonne santé, encor que l'exterieur ne monstrast rien changé de sa beauté, bonne grace et belle apparence.

M. son pere avoit aussy eu un bastard, très brave et vaillant s'il en fut onc, et de grand entendement, et qui promettoit estre un jour grand capitaine, selon son beau commencement; car il avoit esté donné par son pere à M. le grand prieur de Capoue pour l'eslever et l'apprendre; soubs lequel il proffita beaucoup. Il mourut, en l'aage de vingt deux ans, à Port-Hercule, quelques six ou ou sept jours avant M. le grand prieur son oncle, et sa mort presagea la sienne peu après du regret qu'il en porta, ainsy qu'il le dict. M. le mareschal son pere le regretta fort aussy, car il l'aymoit fort, pour la bonne opinion qu'il avoit conceue de luy.

J'ay veu fort louer ce jeune homme à M. de Strozze et à force autres gentilshommes et capitaines.

Ce M. de Strozze [1] eut trois freres, fort honnestes gens : M. le grand prieur de Capue, duquel je parle en son lieu; M. le cardinal, et Robert Strozze, pere de ceste belle, honneste et sage dame, la comtesse de Fiesque Alfonzine Strozze, qui fut dame d'honneur de la reyne mere après la princesse de la Roche sur Yon. Il eut une sœur relligieuse et abbesse d'une abbaye en Italie, très honneste dame, très sçavante en lettres divines et humaines, et surtout en poësie latine. Elle fit en vers latins plusieurs beaux hymnes et cantiques spirituels, qui se sont chantés autrefois aux eglises d'Italie par grande admiration et devotion : encor ay-je ouy dire qu'ils se chantent en aucunes eglises. Elle eut aussy une autre sœur, la segnora Magdalena Strozze, très habile, spirituelle femme, hors du commun, et belle, que j'ay veue de mon jeune temps à Rome. Elle avoit espousé le segnor Flaminio, comte d'Anguillare, qui commandoit à des galleres avecques le grand prieur de Capue, son beau-frere : il fut fils de ce brave comte d'Anguillare, qui fut tué au service du roy François premier.

Si faut-il que je die encor cecy de ce grand M. de Strozze, que le roy Henry second fit une grande faute, comme je tiens d'un grand personnage de ce regne là, lors qu'il luy donna ceste guerre de Sienne à manier; d'autant que le duc de Florance, se voyant assailly de luy, son ennemy mortel et son banny, et qui ne le menaçoit rien de moins que de le deposseder de son estat et de sa duché, mesmes qu'il l'avoit desjà promis à la reyne, sa bonne parente, de l'y mettre dedans, ou il mourroit en la peine; car ce brave homme n'avoit point faute de discours, de desseings et belles entreprises; ce qui fut cause que la reyne pressa fort le roy de luy donner ceste charge; ce très habile duc se mit à adviser mieux à son affaire que devant, d'autant qu'en la premiere guerre et revolte de Sienne, cela ne le touchoit tant comme à l'empereur, estant ville imperiale. Il en prit donc l'affirmative. Et, à communs frais et despens, mettent leurs forces et moyens en campaigne, dont la fin s'en ensuivit telle que l'on a veue, et que j'ay dict ailleurs. Il eust mieux valu certainement que le roy eust continué ses deux generaux, messieurs le cardinal de Ferrare et de Termes, ou qu'il y eust mis de nouveau quelques autres François point passionnés, et qui ne se fussent point amusés ailleurs qu'à faire la guerre ès pays et terres de l'empereur, et non aux autres.

En ceste guerre, mondict sieur Strozze fit plusieurs belles choses; et si la fortune ne luy eust manqué, non plus que le courage, infailliblement il fust parvenu à ses desseings, ou bien à la moitié, pour beaucoup de raisons que j'en allegueroıs. Il avoit mis fort son esperance en quelque battaille gaignée; et possible en eustil eu la victoire, s'il fust esté secouru de quelques nouvelles forces du costé de la France, ou de M. le mareschal de Brissac, dont il l'en requeroit, ou par sa valeureuse presence, ou par quelqu'un de ses vaillans capitaines. D'un costé cela ne se pouvoit, n'estant pas son debvoir d'abandoner sa charge; de l'autre, se pouvoit; mesmes qu'il luy offroit luy rendre la pareille par mesmes secours qu'il luy demanderoit une autre fois; voire jusques là que ne pouvant mieux il l'iroit servir quelques mois en simple soldat, l'arquebuse ou la picque sur l'espaulle. Il eut beau dire et beau faire, il ne peut rien obtenir de luy, car il avoit assez affaire pour luy et pour son gouvernement, sans dissiper ses forces; dont M. de Strozze s'en mescontenta fort, et ne l'en ayma jamais guieres, ny la reyne non plus, pour prendre si belle occasion; car elle ne fut jamais qu'elle ne fust très ambitieuse et courageuse. Enfin mondict sieur Strozze fut contrainct de donner la battaille et la perdre.

J'ay ouy dire à aucuns vieux capitaines de ces temps, que ce fust pour n'avoir pas bien choisy et ordonné sa place de battaille, et mise parmy des fossés, où l'harquebuserie certes pouvoit mieux jouer son jeu que ses picquiers et sa cavallerie. Je m'en rapporte aux grands mareschaux de camp, qui est le meilleur : combattre ainsy, et comme fit dom Pedro de Navarre à la battaille de Ravenne, ou en plaine rase, comme j'en parle ailleurs. Tant y a que plusieurs bons capitaines et autres se sont fort estonnés de ce grand capitaine, sage et advisé (que l'on tenoit de ces temps le plus digne mareschal de camp qui fut point, ainsy que j'en parle ailleurs), d'avoir là manqué sur ce poinct tant important. D'y avoir bien combattu

[1] Le maréchal

ne s'en faut enquerir, car il fit ce que vaillant, hardy capitaine et soldat pouvoit faire; et y fut fort blessé, n'en pouvant plus.

J'ay veu dire à aucuns que, possible, quand ce vint l'heure du combat; il se troubla; et luy vint telle apprehension que, si par cas il venoit à estre pris et tomber entre les mains du duc de Florence, son ennemy mortel, qu'il n'en eschapperoit jamais, et le feroit mourir de mort cruelle; et pour ce, perdit-il le jugement. Il en arriva de mesmes au marquis del Gouast à la battaille de Cerizolles, venant de frais du massacre des ambassadeurs du roy, qui n'en eust pas eu de misericorde s'il fust tombé entre ses mains, non plus qu'il avoit eu de ses ambassadeurs. J'en ay parlé ailleurs.

Telles apprehensions certainement ostent souvent les sens, les jugemens et les resolutions aux grands capitaines qui sont entachés de pareils crimes; se perdent, et ne sçavent que faire, fors M. l'admiral de Chastillon, lequel, bien qu'il sceust et cogneust bien que, s'il venoit à estre pris en ses combats et battailles qu'il donnoit, infailliblement il eust esté tué de sang froid sur le champ de battaille ou auprès, ou, qui est le plus certain, eust esté executé par le glaive de la justice, comme il parut despuis après sa mort, et son corps porté ignominieusement au gibet; en quoy il est digne de louange immortelle pour n'avoir esté jamais attainct de ces craintes et frayeurs; ainsy que fit jadis ce grand Hannibal, lequel, comme raconte Tite Live, après avoir raisonné bravement avecques Scipion advant sa derniere battaille, et perdu tout espoir de paix, et retourné vers ses gens, jamais on ne le vit plus si assuré, jamais mieux choisir son champ de battaille, jamais mieux ordonner ses gens, mieux les exhorter à bien faire, mieux les mener au combat, jamais mieux les secourir au grand besoing, et remplacer les rangs lors qu'ils s'esclaircissoient, jamais mieux les rallier, et, qui plus est, jamais mieux combattre de sa personne, et faire acte de soldat et de capitaine; bref, jamais moins s'estonner; et puis après tout faict et desesperé de la victoire, jamais mieux se sauver et sortir de sa perte, sans aucune peur et apprehension qu'il tumbast vif entre les mains de ses ennemys, qui l'eussent faict mourir très cruellement, de mesmes, ou possible pis, que ceux de sa nation avoient faict auparadvant au pauvre Regulus. Ce sont des jugemens ceux là bons, bien sains et assurés, comme fut tout pareil celuy de M. l'admiral, dont je parle en sa vie.

Il faut aussy considerer une chose : qu'en ces grands hasards et desordres il faict très bon se recommander à Dieu auparadvant, qui sçait donner les sens et assurer les esprits en ces extremes necessités quand on l'invocque[1]; et non point faire comme beaucoup de bons capitaines, que l'on a veu se presumant tant d'eux mesmes, que sans l'ayde divine il leur sembloit pouvoir battailler et vaincre tout le monde. Mondict seigneur le mareschal Strozze estoit bien de ce nombre; aussy, par permission divine, le bonheur n'accompaigna guieres les belles et très illustres qualités qu'il eut d'un très grand capitaine.

Or c'est assez parlé de luy, puisque j'en parle encor ailleurs. C'est aussy assez parlé des bons capitaines et grands personnages estrangers[2].

[1] Le manuscrit ajoute : « Comme faisoit mondict sieur l'admiral, qui, outre qu'il fut un grand capitaine, il estoit fort devost et nullement contempteur de Dieu, comme beaucoup d'autres capitaines que l'on a veu. »

[2] Le manuscrit ajoute : « Il faut maintenant venir à nos braves François qui valent bien les autres, selon qu'on le verra par les preuves. Et pour mieux commencer, je viens à nostre brave et gentil roy Charles VIII. »

DEUXIESME LIVRE.

HOMMES ILLUSTRES ET CAPITAINES FRANÇOIS[1]

I.

CHARLES VIII, ROY DE FRANCE.

Pour venir à nos grands capitaines et personnages françois, je ne puis mieux en commencer l'œuvre qu'à nostre petit roy Charles VIII. *Petit*, l'appelle-je, comme plusieurs de son temps et après, par une certaine habitude de parler, l'ont appellé tel, à cause de sa petite stature et debile complexion, mais très grand de courage, d'ame, de vertu et de valeur : de telle sorte que, non pas les François seulement, mais les estrangers, luy donnerent pour devise, sans qu'il la prist pour luy-mesmes, ce vers glorieux :

Major in exiguo regnabat corpore virtus

qui est proprement à dire : *Plus grande vertu regnoit en ce petit corps qu'on n'eust jamais pensé y pouvoir regner.*

Ce grand roy fut nourry par Louys XI, son pere, au chasteau d'Amboise, separé quasy du monde, nourry et peu practiqué de personnes, non en fils de roy, ny mesmes d'un simple gentilhomme ; et le tout faict ainsy à poste, affin qu'il perdist cœur et n'attestast rien contre luy, ainsy qu'il avoit faict contre le roy son pere. Il le traictoit selon la maladie qu'il avoit eue, tant il estoit jaloux de son estat, et de sa personne encor plus ; et pourtant telle mauvaise nourriture ne luy offensa jamais son genereux courage, qu'il avoit extraict de tant de braves roys, ses predecesseurs : si bien qu'après la mort de son pere, et hors de son joug, il ne songea et ne couva rien moins, et, ne se contentant ny voulant se borner de son grand, et très ample royaume, et si estendu (duquel estoit la totale ambition du roy son pere, sans attenter ny vouloir ajamber sur un autre), voulut avoir celuy des deux Siciles, et par ce moyen se faire couronner empereur de tout l'Orient.

Qui eust jamais pensé et predict si grand courage et si grande ambition en ce jeune roy, veu sa nourriture ? Car le vieux proverbe de jadis disoit que *la nourriture passe nature*, et aussy qu'elle façonne les hommes, s'il fault croire l'exemple de Licurgus, lorsqu'il monstra à ses Lacedemoniens deux chiens d'une mesmes ventrée, qu'il avoit faict nourrir, l'un aux champs, l'autre à la ville, qui tous deux firent divers et nouveaux effets (ce conte est trop commun), le tout attribuant à la nourriture, et non à la nature. Mais cela faillit en ce roy magnanime ; car sa mauvaise nourriture n'endommagea en rien son genereux naturel et brave courage, qui estoit nay avec luy, et qui le rendit un des grands roys de la France, voire de la chrestienté. Ayant donc conceu en soy, dès ses tendres ans, ses belles ambitions, il entreprit le voyage et la conqueste de Naples, contre le conseil pourtant de tous ses grands capitaines, et l'opinion d'aucuns de ses estats, voire sans argent, qui pis est, estant le nerf de la guerre.

Il partit de son royaume, et, n'ayant pas faict la moitié de son chemin, l'argent luy faut ; dont fut contrainct d'emprumpter les bagues de madame la duchesse de Savoye et de

[1] Le manuscrit 8771 et 8772, qui renferme les *Vies des grands capitaines françois et étrangers* et celles des *couronnels*, avec les dernières corrections de Brantôme et les révisions de son secrétaire Mathaud, telles qu'on a pu les voir dans le livre qui précède, ne contient que les livres 1, 3 et 4. Le manuscrit original des autres ne s'est pas retrouvé, et toutes mes investigations à cet égard n'ont produit aucun résultat. Il en existe toutesfois plusieurs copies, mais qui ne portent pas les ratures du réviseur, comme le manuscrit 8771. Ces copies sont : les tomes II de Gesvres 24, (en 4 vol.), de Saint-Germain, 1001 (en 6 vol.), du même, fonds Saint-Germain 1001 (en 2 vol.), de Dupuy, 608 à 613 ; (c'est le n° 610). Je collationne mon texte pour ce second livre sur la copie de la collection Dupuy.

madame la marquise de Montferrat, toutes deux très bonnes françoises, royales et charitables, qu'il engagea très bien. Et, par ainsy un peu remplumé, poursuit son chemin d'une audace très asseurée, espouvantant toute l'Italie du seul sentiment de sa venue; envoye ses mareschaux des logis et fourriers devant, la croix en la main, marquer les logis comme il leur plaist, sans aucune rencontre ny resistance de porte fermée; chascun luy faict place.

Le pape s'enhardit certainement de luy faire faire barriere par ses fulminations et excommunications; mais il passe outre, et marche droict vers Rome, luy faisant response gentiment que, dès longtemps il faict un vœu (hé quelle gentille invention et feintise de vœu!) à Monsieur sainct Pierre de Rome, et que necessairement il falloit qu'il l'accomplist au peril de sa vie. Le voylà donc entré dans Rome, bravant et triumphant, luy-mesmes armé de toutes pièces, la lance sur la cuysse, comme s'il eust voulu aller à la charge: ce qui estoit beau, et à donner entendre: « S'il y a rien qui bransle, me « voicy prest, avecques mes armes et mes gens, « pour changer et foudroyer tout. » Si que ceste façon d'entrée ne sentoit nullement sa pompe ny bravement, mais un vray tremblement ou foudre de guerre. Ainsy donc, marchant en ce bel et furieux ordre de battaille, trompettes sonnans et tabourins battans, entre et loge par main de ses fourriers là où il luy plaist, faict asseoir ses corps de garde, et pose ses sentinelles par les places et quantons de la noble ville, avec force rondes et patrouilles; planter ses justices, potences et estrapades en cinq ou six endroicts; ses bandons faicts en son nom; ses edicts et ordonnances publiés et criés à son de trompe, comme dans Paris. Allez-moy trouver jamais roy de France qui ayt faict de ces coups, fors que Charlemagne: encor pense-je qu'il n'y proceda d'une autorité si superbe et si imperieuse. Que restoit-il donc à ce grand roy de plus, sinon qu'il s'impatronisast bien à plein de ceste glorieuse ville, qui avoit dompté tout le monde autresfois, comme il estoit en sa puissance, et comme possible il l'eust bien voulu, selon son ambition et selon aucuns de son conseil? Mais le violement de la saincte religion le retira, et le reproche qu'on luy eust peu faire d'avoir offensé la sainctelé, bien qu'elle luy eust donné l'occasion: et se doubtoit-on bien qu'il luy en donneroit une autre, comme il fit. Et pour ce, force gens l'y poussoient à luy rendre la pareille, quand ce ne fust esté que pour se tenir sur ses gardes; mais tant s'en faut: il luy rendit tout honneur et obéissance, en luy baisant en toute humilité sa pantoufle.

Il tire puis après droict à Naples, à ses belles petites journées, entre dedans, sans aucun effort, par une porte, le roy Ferdinand, son ennemy, sortant par l'autre, en disant ce verset de David: *Si Dieu ne garde la cité, en vain veille celuy qui la garde.* Il trouve pourtant les chasteaux qui se mettent en défense; mais les ayant assiégés et battus, estant luymesmes en personne dans les trenchées ordinairement, et y faisant apporter son disner, se rendent. Le prince de Tarante le vint là trouver et faire reverence au mesmes lieu et mesme assiette de son disner; dont il s'estonna fort, le voyant là comme le moindre soldat des siens, et en loua fort sa valeur; et après avoir fort parlé ensemble, le loua et l'estima encor d'advantage.

En cela il fit plus que le roy François, qui, après la prise de Milan, ne voulut entrer dans la ville jusqu'à ce que dom Pedro de Navarre eust pris le chasteau. Mais le roy Charles voulut se trouver luy mesmes en personne à la prise de ces chasteaux; et après il fit son entrée fort triomphante, vestu en habit imperial d'un grand manteau d'escarlate, avecques son grand collet renversé, fourré de fines hermines mouchettées, tenant la pomme d'or ronde et orbiculaire (de tel mot use la chronique) en sa main droicte, et en la senestre son grand sceptre impérial, et sur sa teste une riche couronne d'or à l'imperialle, garnie de force pierreries, contrefaisant ainsy bravement l'empereur de Constantinople, selon que le pape l'avoit ainsi créé, et que tout le peuple d'une voix le crioit *empereur très auguste.*

Qui voudra sçavoir mieux toute la cerimonie de ceste belle entrée, lise Guaguim[1], où elle est fort bien au long descrite; et comme les belles et grandes dames du pays et de la ville paroissoient aux rues et aux places principalles, belles

[1] Robert Gaguin, *Compendium de Francorum gestis*, 1 vol. in-f°.

et si bien ornées de la teste et du corps, qu'il n'y avoit rien si beau à voir à nos François nouveaux, qui n'avoient veu les leurs de France si gentilles ny en si belle parure : lesquelles en passant presentoient au roy leurs jeunes enfans, et le prioient de leur donner l'ordre de chevallerie de sa propre main, le reputant à grand honneur et bonne fortune; ce qu'il ne refusoit point, tant pour les gratifier en cela que pour avoir plus de loysir et amusement à contempler leur beauté, leurs bonnes graces et la superbeté et gentillesse de leurs accoustremens.

Puis alla faire sa devotion à la grand eglise cathedrale, devant le grand autel, sur lequel estoit le chef de sainct Janvier et son sang de miracle, qui se monstre encor aujourd'huy.

Le lendemain de l'entrée, il fit, dans son Castel Novo, un fort superbe banquet en deux grandes tables à tous les grands seigneurs et princes du royaume.

J'ay ouy dire à aucuns vieux de Naples, la premiere fois que j'y fus, que les dames y estoient, qu'il faisoit tous et toutes beau voir. Puis après souper, prit le serment de fidélité d'eux, qui le luy firent de bon cœur, avecques de belles protestations; mais ils ne les garderent guieres après qu'il fut party; en quoy ils furent à blasmer, car ils avoient le meilleur, le plus doux et le plus humain roy qu'eux et nous ayons eu il y a longtemps.

En ceste entrée du roy on n'y trouva rien à redire, sinon que près de luy estoit le seigneur de Beaucayre, representant le connestable du royaume de Naples; ce qui n'estoit guieres beau, car il ne venoit que de frais estre son vallet de chambre; et luy voir porter l'espée, ceste veue estoit odieuse. De chose pareille je vis force gens s'estonner au sacre du roi Henry III, qu'un mareschal de par le monde [1], qu'on avoit veu fort petit compaignon, voire commissaire des vivres au camp d'Amiens, n'y avoit pas vingt-cinq ans, fist l'office de pair et connestable de France, et porter l'espée de connestable; mais ce fut par faute d'autre, car il y en avoit deux prisonniers en la Bastille [2] et l'autre persécuté [3]; où l'on luy trouva fort mauvaise grace, et en fut fort brocardé.

[1] Le maréchal de Raiz.

[2] Les maréchaux de Montmorancy et Cossé.

[3] Le maréchal de Damville, depuis connétable.

Qui voudra voir pareillement le denombrement des gens de guerre, tant de pied que de cheval, de terre et de la mer, le superbe appareil, le grand attirail et attellage d'artillerie, bref une armée composée superbement et de tout ce qu'il falloit pour faire peur à toute l'Italie, comme elle fit, lise ce bon chronicqueur Guaguim et Paulo Jovio; il trouvera à se plaire.

Je brise donc icy pour dire, qu'après que ce gentil roy eut laissé son royaume paisible, et donné aux seigneurs et dames du royaume force beaux plaisirs et passetemps de beaux tournois à la mode de France, qui ont tousjours emporté la vogue par dessus tous les autres, et où il estoit tousjours des premiers des tenans et des mieux faisans, avecques ses mignons et favoris Galiot, Chastillon, Bourdillon et Bonneval, qu'on disoit en rithme gouverner le sang royal, il part du royaume, reprend son mesme chemin, et retrace les mesmes pas; sçait nouvelles de la grande ligue faicte contre luy pour l'engarder de passer, et l'attendre au passage de Fornoue pour totalement le desfaire et mettre en pieces: n'ayant que la moitié de son armée, et l'autre laissée en sa conqueste, ne s'en estonne point, (chose miraculeuse); se prepare à la battaille; choisit neuf preux pour se tenir près de sa personne et combattre près de luy.

Ladislaüs, roy d'Ongrie et de Naples, quand il donna ceste belle battaille au roy de Naples Louys II, il choisit six gentilshommes avecques luy, et les fit tous chevalliers avant la battaille, et les vestit tous d'une sorte à sa propre devise (dict ainsy l'histoire), tellement qu'ils estoient si bien mescognus que chascun d'eux ressembloit au roy; et toutes les fois qu'il envoyoit un escadron, il envoyoit avecques iceluy un des sept chevalliers, de sorte qu'il sembloit qu'en chascun desdicts escadrons le roy fust en personne. Enfin la battaille se donna forte et furieuse, que ledict roy Ladislaüs perdit à demy. Voyez l'histoire de Naples.

Nostre dict roy Charles faict ce jour de sa main incroyables faicts d'armes, monté sur un cheval noir et borgne, qu'on appelloit *Savoye*, que M. de Savoye luy avoit donné, lequel servit bien son maistre, qui estoit armé de toutes pieces; et sur son harnois très riche avoit une très riche jacquette (ainsy l'appelle l'histoire, que nous appellons cotte d'armes) à courtes

manches, de couleur blanc et violet, semée de croisettes de Jerusalem faictes de fine broderie et enrichies d'orfœuvrerie ; son cheval estoit bardé de mesmes, son habillement de teste très riche et superbe : bref, il n'avoit rien à dire qui ne fust d'un bon et vray gendarme, dict l'histoire.

Il y en eut aucuns qui, pour le bon zele et amitié qu'ils luy portoient, qui contrefirent ses couleurs et sa livrée; qui furent: le seigneur de Ligny son bon cousin, les seigneurs de Pienne et le bastard de Bourbon, Mathieu. Je croy bien que ses autres favoris, que j'ay dict cidevant, en firent de mesmes, bien que l'histoire ne le die. Plusieurs furent jaloux, et porterent grand envie à l'eslection de ces neuf preux ainsy choisis, comme il arriva de mesmes à celle que fit le roy Jehan à la battaille de Poictiers, qui en fit une très gentille excuse que l'on void dans la chronique, et comme il en contenta un chascun. Certes, telles eslections peuvent servir à leurs maistres quelquesfois, car c'est un grand playsir d'estre bien secondé et assisté, en telle affaire importante, de personnes de fiance et de valeur. Mais au roy Jehan ny au roy Charles ces choisis ne servirent de guieres; car le roy Jehan, nonobstant eux, fut pris, et en danger de la vie (il se peut faire qu'ils avoient esté tous tués près de luy, ou que d'aspreté de combat ils l'avoient quitté et combattu ailleurs), sans un brave gentilhomme françois du pays d'Artois transfugié avec l'Anglois : ainsy que firent aussy ces braves du roy Charles, qui s'amuserent si fort à combattre, qui çà, qui là, et à poursuivre la victoire, que le roy demeura si seul (ce dict Philippe de Commines et autres histoires), l'espace d'une demie heure, que, sans son brave cœur, sa valeur, sa resolue deffense, son opiniastreté de combat, et son bon cheval Savoye (car tout y servit), il estoit mort ou pris et troussé. En telles importantes affaires, puis que l'on y est choisi et appellé, il y faut avoir mieux l'œil, et de la consideration, sans se laisser trop aller à l'ardeur de son courage.

J'ay ouy dire à aucuns anciens capitaines que jadis, par les vieilles coustumes des battailles, les grands et premiers escuyers des roys de France devoient estre tousjours près d'eux, sans jamais les desemparer ny abandonner, et ne faire que parer aux coups que l'on donne à leurs maistres, ny sans s'amuser à autre chose que cela, ainsy qu'on dict que fit ce brave et grand escuyer de Sainct-Severin, à la battaille de Pavie, à l'endroict du roy François : aussy y mourut il en la bonne grace et louange de son roy, qui le sceut bien dire par après. Il ne faut pourtant blasmer ces neuf preux d'une si legere faute, puis qu'elle estoit couverte de trop de generosité de cœur et de vaillance; car, quelque erreur que l'on fasse en ces combats, elle est tousjours excusée, quand elle est d'une surabondance de vaillance accompaignée de courage.

Ces neuf preux estoient ceux que Belleforest nomme en sa chronicque, desquels estoit le seigneur d'Archiac, dict messire Adrien de Montberon, grand pere de madame de Bourdeille, ma belle sœur, qui est aujourd'huy l'une des belles, illustres et riches maisons qui soient en Guyenne. Je les ay veus tous pourtraicts et peincts au naturel dans une salle d'une de ses maisons en Xaintonge, ensemble la forme du combat et de la battaille, et eux auprès de leur roy, avecques une contenance de visage representée très asseurée et hardie, qu'il faisoit certes très beau voir. Despuis, la vieillesse a effacé et ruyné tout ce beau, et la salle pareillement; dont est grand dommage, car la veue en estoit très plaisante.

Le bastard de Bourbon, dict Mathieu, acquit là un très grand honneur, pour y avoir très bien faict. Aussy il y fut pris très vaillamment, et fort près de la personne de son roy et maistre, qui l'aymoit fort, et le croyoit, comme de raison. Il avoit très bien servy le roy Louys XI, et pour ce l'avoit honoré de belles charges; mais comme estoit de son naturel prompt et leger à faire et desfaire les personnes, il le desapoincta, et mesmes du gouvernement de Picardie. Il estoit un très bon capitaine, et avoit du credict envers son maistre et de la creance, comme il parut lors qu'il l'appela et quasy reprist de collere, quand il estoit temps d'aller à la charge et que l'ennemy marchoit la teste baissée, luy dict et luy cria : « Sire, sire! advancez vous; il n'est meshuy temps de s'amuser « à faire des chevalliers. Voicy l'ennemy, allons « à luy. » A quoy il le creust, et courut aussy tost à luy.

Surquoy je feray ceste petite digression :

pourquoy, le temps passé, ces seigneurs gentilshommes estoient si curieux de se faire faire chevalliers à leurs roys ou ses generaux d'armées, avant la battaille et la meslée plustost qu'après. Dont j'en demanday un jour l'opinion à feu M. de Sansac le bon homme, un très digne chevallier de son temps, et qui entendoit fort bien les choses chevaleresques. Il me respondit : que tel estoit l'humeur d'aucuns, qui vouloient ainsy gaigner les devans, craignans que le roy ou le general y mourust ou fust pris, et par ainsy qu'ils fussent frustrés de ce bel honneur qu'ils pretendoient et desiroient tant; ou bien, s'ils venoient à y mourir eux-mesmes, que pour le moins cela leur demeurast leur et servist de perpetuelle memoire de gloire, et à leurs heritiers, que pour le moins on eust peu dire qu'ils estoient morts chevalliers faicts de la main du roy. Vous trouvez dans les *Memoires de M. du Bellay*, comme, à la battaille de la Bicoque, le brave M. de Pontdormy, faisant la poincte avec sa compaignie de cinquante hommes d'armes, il avoit aussy avecques luy les chevalliers nouveaux; qui faict à croire qu'ils venoient d'estre faicts tous frais de M. de Lautrec, le general de l'armée. Aujourd'huy ceste usance de petite cerimonie d'ambition ne se pratique guieres plus; car, ou mourant vaillamment là, ou survivant ayant très bien faict, l'on est aussy honorablement creé comme si ceste cerimonie s'y fust solemnisée, et possible encor mieux.

Il y a aussy un abus, que tel estoit touché ou accolé (car ainsy se faisoient les chevalliers, ou par le touchement du bout de l'espée sur l'espaulle, ou par l'accolade), qui, venant puis après au combat, au lieu de bien faire et bien combattre, il s'enfuyoit à bon escient de la battaille, ne faisant rien qui vaille; et voylà une chevalerie et une accolade bien employée! Et c'est pourquoy, disoit M. de Sansac, qu'il estoit bien meilleur cent fois et plus honorable de se faire creer chevallier après la battaille, ayant très bien combattu et faict bien le debvoir du chevallier, ainsy que le roy François I voulut estre faict chevallier de la main du brave M. de Bayard après la battaille des Suysses, et comme de nostre temps fut faict M. de Tavannes, chevallier, tant de l'honneur que de l'ordre du roy Henry, après la battaille de Ranty, comme j'en parleray en son lieu. Force autres ont esté ainsy creés, comme je le discourrois bien; mais cela seroit trop long, et aussy qu'aujourd'huy l'on se dispense assez d'ailleurs pour se faire chevalliers, que les moindres se créent d'eux-mesmes assez sans aller au roy; si qu'il se peut dire qu'il y a aujourd'huy plus de chevalliers tels quels, et de dames leurs femmes[1], que jadis n'avoit d'escuyers ny damoiselles : tant est grand l'abus parmy la chevallerie!

Pour revenir encor à nostre grand roy Charles, il faut notter une grand faute que firent ce jour là, comme je tiens de plus grands que moy, tant de bons capitaines qui estoient avecques luy, et seigneurs, qui estoient messieurs les mareschaux de Gié, de Rieux, de la Trimouille, de Ligny, de Pienne, le bastard de Bourbon, et force autres : que le roy estant hay et cherché de ses ennemys tout ce qu'il se peut et qui luy en vouloient plus qu'à pas un, tant pour sa generosité et son ressentiment, que pour asseurance et creance qu'ils avoient conceue entre eux que, le roy pris ou mort, tout estoit perdu pour la France et tout gaigné pour eux, et qu'à celuy il falloit du tout hasarder et donner, envoyerent un trompette ou herault pour, soubs faintise de demander quelque seigneur venitien prisonnier, sous telle umbre espier et adviser bien et remarquer les signes que pourroit bien avoir le roy, pour le recognoistre et le charger. Ce qui fut aisé au trompette; car, estant mené vers le roy, il le recogneut par ses armes, son habillement de teste, sa cotte d'armes, son cheval, ses bardes, jusques à la prise de sa place de bataille : et ainsy rapporta bonne langue, telle que l'ennemy la desiroit : si bien que, sur son rapport, toute la plus grande charge tomba sur luy comme un foudre; dont bien luy servit de faire à beau jeu beau retour. Je vous laisse donc penser s'il y avoit raison de donner entrée dans l'armée, sur le poinct de combattre, à un tel gallant que celuy-là, et si on ne le debvoit pas chasser ou luy faire tirer. Je ne sçay où ces messieurs pouvoient avoir le sens et les yeux de commettre telle faute,

[1] Les femmes de chevaliers prenoient seules le titre de *dames*, les femmes des autres classes gardoient celui de *damoiselles*.

que nos plus petits capitaines d'aujourd'huy ne feroient pas. Mais, de ces temps, nos anciens François estoient si francs et bonaces, qu'ils pensoient tous autres leur estre semblables; et Dieu sçait! n'avoient-ils pas leu force histoires mordernes de la feaulté de tel gens? Or, d'autant que Jacques de Bergame, au *Suplement de ses Chronicques*[1], a mis par escrit l'harangue que le roy fit ce jour à ceux de son armée advant que commencer la charge, et qu'elle me semble très belle et gentille, j'ay advisé de la mettre icy. Elle est donc telle, sans la changer :

« Certes, très forts et hardys chevalliers, ja« mais je n'eusse entrepris si grandes choses « comme ce voyage, n'eust esté la fiance que « j'ay tousjours eue en vostre vertu et prouesse, « pareillement les sollicitations et promesses de « Sforce, duc de Milan, lequel nous eust bien « gardé d'estre en necessité de combattre s'il « m'eust tenu sa foy; mais, comme ainsy soit « que la nature des traistres se delecte plus en « trahison qu'en foy et vertu, nous devons com« battre afin de vaincre mauvaisté. Et soyez « certains qu'autant ou plus nous est facile de « vaincre la battaille que de l'accommencer (gen« tille rodomontade de mot) : car nos ennemys « sont soudoyers et mercenaires, qui combattent « plus par crainte que par amour qu'ils aient à « leur prince; parquoy ne les devons redoubter. « Songez que nos ancestres, en combattant « vaillamment, ont passé partout le monde, et « de leurs ennemys ont emporté grandes des« pouilles et triomphes : et à nous, qui leurs « successeurs sommes, eschappera ceste tourbe « imbecile, que n'en rapporterions victoire? Re« gardez, pour l'honneur de Dieu, que c'est « que fortune vous offre à present. O preux « chevalliers! considerez que vous estes Fran« çois, desquels la nature et proprieté est de faire « et souffrir fortes choses, comme les Gaulois « ayent tousjours tenu estre plus glorieuse chose « de mourir en battaille que d'estre pris. Nos « ennemys se confient en leur multitude, et « nous en nostre force et vertu : si nous vain« quons, toutes les Itales sont à nous et nous « obeissent; et si nous sommes vaincus, ne « vous chaille (gentil mot ancien)! France nous « recevra, qui deffendra assez son pays. Bref, « nostre cas est seurement : mais je vous advertis « que, pour ceste heure, n'ayez cure ni sollici« tude de vos parens, femmes et enfans, et ne « pensez qu'à vaillamment combattre; et si « vous avez autre courage, et qu'aymiez mieux « honteusement par fuite vous retirer et voir « vostre roy et naturel seigneur dolent et captif « ès mains de ses ennemys, declarez-le de bonne « heure. »

Voylà certes de belles paroles d'un brave et gentil roy, pour n'avoir jamais estudié; mais elles provenoient du profond de son cœur genereux; auxquelles aussy tost tous ses gens, tant grands que petits, respondirent : qu'ils n'estoient prests seulement de hasarder leurs corps pour son service, mais d'y employer leurs armes et les engager à tous les diables pour luy quand besoing seroit. On ne sçait que plus louer à la verité, ou les beaux mots du roy, ou la response de ses subjects, qui ne couchoient pas moins que de l'engagement de leurs ames, et de se rendre esclaves des diables pour luy. Telle franchise de parler n'a esté guieres entendue ny dicte des chrestiens, ny tel debvoir de servitude n'a esté offert de ses subjects à leur roy et seigneur, qu'il faut louer venant de telle affection. Ces François, ce coup-là, avoient raison de compter ainsy d'escot pour ce prince, car jamais ne fut veu meilleur prince en France, si doux, si benin ny si liberal; si qu'oncques personne ne se despartit de sa presence qu'elle s'en allast esconduicte de chose qu'elle luy demandast, ny qu'elle luy dist jamais mauvaise parolle; et c'est ainsy qu'il faut gaigner les gens; aussy fut-il très loyaument servi des siens et bien aimé, et mesmes en ceste battaille qu'il gaigna fort heureusement.

Elle gaignée, rebrousse son chemin, repasse les montagnes, leve le siege de Novare, desengage le duc d'Orléans son beau frere, faict la paix, et puis rentre en France, arrive à Lyon sain, gaillard, joyeux et triomphant, rencontré et recueilly de la reyne Anne sa femme, l'une des belles, honnestes et vertueuses prin-

[1] Jacques Philippe Foresti, religieux augustin de Bergame, dont l'ouvrage, intitulé *Supplementum Chronicorum*, a été imprimé premièrement à Venise, chez Bernard de Bepalti, en 1443, in-folio, et réimprimé quantité d'autres fois depuis, toujours avec quelque augentation.

cesses du monde, avecques un visage beau et riant, d'elle et de toutes les dames de sa cour, qui en faisoient de mesmes à leurs peres, marys, freres, parens, amys et serviteurs; et Dieu sçait les contes qu'ils leur faisoient de leur voyage.

Qu'est-il besoing d'alleguer d'advantage pour haut louer, couronner et confirmer ce roy pour l'un des plus grands et braves roys qu'il y eut de longtemps en France, comme j'ay ouy dire à une grande dame de ces temps, nourrie petite fille à la cour, qui disoit: que le roy François I, parmy ses discours qu'il faisoit quelquefois, il rangeoit tousjours ce petit roy Charles parmy les plus grands roys de la France ses predecesseurs, en alleguant les mesmes raisons que j'ay icy dessus alleguées.

Guichardin, très bon historiographe certes, a voulu mesdire de luy mal à propos en son histoire; mais il est hors d'estre creu, pour n'en parler que par passion, et aussy qu'il fit à luy et à tous ceux de sa patrie si belle fezarde, qu'il ne sçavoit comment s'en revancher, sinon à mesdire de luy et le defigurer, et le descrire difforme de corps et de visage.

Son effigie douce et benigne, qui est à Sainct-Denys en bronze doré devant le grand autel, ne le nous figure pas tel. Aussy que j'ay ouy raconter à feu ma grand'mere, madame la seneschalle de Poictou, de la maison du Lude, que j'allegue souvent en ce livre, et qui avoit esté nourrie fille de madame de Bourbon, sœur dudict roy et sa régente, et mesmes avec luy, qu'il avoit le visage beau, doux et agreable; et l'accomparoit à un gentilhomme près de nostre maison; et disoit que c'estoit sa vraye semblance, en l'appelant souvent par ce mesmes mot, *la Veronique*[1] *du petit roy Charles VIII;* et prenoit grand plaisir de le voir et l'accoster souvent pour l'amour de son idée. Mais, selon la semblance de ce gentil homme, je trouvois ce roy fort beau et bien agreable: il estoit de petite stature et taille maigrelette, pareille à celle, disoit ceste honneste dame, du roy; et en faisoit force beaux contes, et mesmes de son voyage de Naples, que M. le seneschal de Poictou son mary avoit faict avec luy, qui en racontoit bien aussy, et en rapporta force beaux et riches meubles que j'ay veu en nostre maison.

Enfin ce fut un grand roy, lequel, s'il ne fust mort, il vouloit redresser nouvelle armée resolument et plus forte qu'auparadvant, pour apprendre au pape et aux potentats d'Italie à tourner mieux au baston qu'ils n'avoient faict; qui fut cause qu'ils ne le regretterent guieres, et par despit l'appelerent, comme ils font encor aujourd'huy *cabezzucco,* qui est autant à dire *testu et opiniastre;* mais plustost faut il dire qu'il estoit resolu, courageux et determiné en ses entreprises et actions.

Ce mesmes Jacques de Bergame, que j'ay allegué cy devant, dict que la renommée de ses valeurs estoit si très tant divulguée de là parmy le monde, qu'il en faisoit trembler non-seulement l'Europe, mais l'Asie; en telle sorte que le grand Turc, pour lors Bajazet, eut telle frayeur de luy qu'ils l'allast chercher jusques chez luy et le chasser de son empire, comme fort bien il l'avoit resolu, qu'il se mit incontinent sur ses gardes, fit amas de grandes forces et munitions; cependant luy envoya une ambassade magnifique pour requerir son amour et benevolence: ce qu'il refusa tout à plat; car pour certain ce brave et très chrestien roy avoit resolu et conclu par sentence irrevocable (disent les histoires) d'aller conquerir le royaume de Hyerusalem et tout l'empire d'Orient, et s'en faire couronner roy et empereur: mais la mort, par trop cruelle, le prevint et l'en engarda.

Helas! il ne mourut point en un lieu où son genereux cœur le portoit, mais au chasteau d'Amboise, au plus vil lieu qu'y fust, dans une gallerie, voyant jouer à la paume, comme dict Philippe de Commines. Si que l'on peut dire de luy comme dict Paulo Jovio du roy François I: *Et sic maximus orbis rex in infimo totius Galliæ vico periit;* c'est-à-dire: «Ainsy «mourut le plus grand roy du monde en le «plus petit village de la France.» Ce qui n'est, car la maison, le chasteau et le bourg[1] sont très beaux, grands, illustres et fort renommés en France; mais il falloit que ledict Paulo Jovio parlast ainsy. Mais il sera mieux dict de nostre roy Charles: *Et sic maximus rex totius orbis*

[1] Par allusion au célèbre *Veron-Icon,* vraie image de Jesus-Christ.

[1] De Rambouillet. Voyez la fin de l'article sur François I.

in vilissimo totius suæ aulæ loco periit; c'est-à-dire : «Et ainsy le plus grand roy du monde «est mort au plus vilain et sale lieu de sa cour,» ainsy que dict Philippe de Commines, et, s'il vous plaist, en voyant jouer à la paume : spectacle certes bien different à celuy qu'il s'estoit proposé : mourir en voyant ses belles entreprises et conquestes faire et achever devant luy. Certes, ce sale lieu fut trop indigne de ce grand et très illustre roy et de la fortune. Ou du tout dès le commancement le devoit quitter là, ou bien puis qu'elle l'avoit entrepris, ne le devoit abandonner, ainsy le parfaire et poursuivre jusqu'à son plus beau periode, puis qu'il s'estoit offert pour la chrestienté et le nom de Dieu.

L'Italie ne le plaignit pas : aussy le poëte Faustus [1] disoit que ses victoires et faicts belliqueux estoient autant de belles marques et enseignes, qu'il appelle *vera stemmata* proprement en latin, sur le front des Italiens, qui jamais n'en tomberoient [2]; cela est assez commun.

Comme j'ay dict que le roy son pere ne voulut jamais qu'il apprist mot de latin, sinon celuy *Qui nescit dissimulare nescit regnare;* c'est-à-dire : «Qui ne sçait pas dissimuler ne «sait pas régner ;» aussy l'apprit-il bien et le praticqua, mais d'autre meilleur façon que son pere, qui le tournoit à mal et le fils à bien, tellement qu'il se lit dans la *Chronique d'Anjou,* que lors qu'il entreprist son voyage de Naples il y eut force ambassadeurs d'Italie qui allerent vers luy pour le requerir humblement (ainsy parle la chronique) ; il leur fit response en telle sage et douce ambiguité, qu'ils n'eurent cause d'aucune suspicion ny de hayne contre luy, ny aussy apparence ou promesse d'amitié. Dont après, trop plus que devant le craignirent, cognoissant par ses effects qu'en luy estoit toute generosité, vaillance et gentillesse, et par ses dicts, qu'il estoit garny de sens et de prudence. Ainsy parle la chronique.

Il fit pourtant une grande faute quand il livra les pauvres et valeureux Pysans aux Florentins, qui dirent puis après pour cela Dieu l'en avoir puny et osté si viste de monde, et par une mort si subite. Les chrestiens, au moins aucuns, ne l'approuvent point, pour n'avoir loisir de se recommander à Dieu ; Cæsar au contraire, qui tenoit la mort la moins opinée et prevenue la plus heureuse. C'est une question belle pour disputer.

L'on parla fort diversement du genre de la mort de ce grand roy. Aucuns la disoient d'un catarre ou apoplexie, à laquelle il ne pouvoit estre subject veu sa complexion debille et son naturel point y adonné : car il n'estoit gros, gras ny replet ; et telles gens y sont subjects.

Aucuns disoient qu'il avoit eu le *boucon Italiano,* d'autant qu'il menaçoit fort encor l'Italie, et le craignoient ; aucuns, qu'il n'avoit pas bien accomply la volonté de Dieu à ne punir et reformer les prelats et gens d'eglise en leurs abus et insolences, ainsy que Dieu l'y avoit appelé, comme luy sceut bien dire *fray Hieronimo* [1] ; les Pysans, comme j'ay dict, affirmoient pour leur avoir rompu sa foy. Bref, il en fut assez parlé ; mais la plus vraye verité fut : que telle estoit sa destinée et son heure, bien que Dieu se courrouce fort contre ceux qui violent une foy solempnellement donnée.

Et voylà pourquoy ceste devise, *Qui nescit dissimulare nescit regnare,* ne vaut rien, ainsy que j'ouys une fois prescher à un grand docteur de la Sorbonne, nommé M. Poncet [2], qui preschoit à la paroisse de Saint-Sulpice, à Sainct-Germain-des-Prés, qui dict tout hault, sur un subject que je ne diray pas, que telle parolle estoit d'un vray atheiste, et qui ouvroit le droict chemin aux roys et aux princes pour aller à tous les diables et les rendre vrays tyrans. Possible qui en voudra bien peser les raisons, il trouvera ce prescheur très veritable et fort homme de bien, selon nostre bon Seigneur Jesus-Christ, qui hayt mortellement les hypocrites, lesquels on peut nommer proprement traistres dissimulés, disoit ce bon prescheur. C'estoit le prescheur autant hardy à parler que jamais a entré en chaire, et hors de là

[1] Faustus Andrelinus, transplanté sous Charles VIII, d'Italie en France, mort sous François I, en 1518.

[2] Ce doit être dans le poëme d'Andrelinus sur la conquête de Naples.

[1] Le moine Jérome Savonarole.

[2] Maurice Poncet, religieux de l'abbaye de Saint-Pierre de Melun, ordre de saint Benoît, et curé de Saint-Pierre-des-Arcis à Paris. Il a laissé quelques écrits

encor. Par cas, un jour M. de Joyeuse, du temps de la grand feste, despence et magnificence qui se fit en ses nopces, le rencontrant par la rue, il luy dict : « Monsieur Poncet, je « ne vous avois jamais cogneu qu'à ceste heure « dont j'en suis bien-aise, car j'ay fort ouy par- « ler de vous, et comme vous faictes rire le peu- « ple en vos sermons. » Il luy respondit froidement, comme l'autre luy avoit parlé de collere : « Monsieur, c'est raison que je le face rire, puis- « que le faictes tant plorer pour les subsides et « despenses grandes de vos belles nopces que « le peuple souffre pour vous [1]. » Ce fut à M. Joyeuse se retirer, bien qu'il eust grand envie de le frapper : mais s'il l'eust touché le moins du monde, le peuple (qui est mutin pour tels subjects de leurs prescheurs libres, car ils les ayment naturellement tels) s'assembloit, qui eust faict quelque vilain scandale sur luy et sa suite; car il estoit fort aymé dans Paris.

Brisons icy; et d'autant que ceste devise precedente que j'ay dict de ceste dissimulation estoit sortie et enseignée à son fils par le roy Louys XI son pere, et par luy-mesmes tant bien observée curieusement, il faut un peu parler de luy, non par un grand sommaire, car je ferois tort aux beaux et longs discours que faict Philippe de Commines de luy en sa belle histoire, mais par de petits contes les plus briefs que je pourray, de ses dictes dissimulations, fainctes, finesses et galanteries.

II.

LE ROY LOUYS XI.

Entre plusieurs bons tours des dissimulations, faintes, finesses et galanteries que fit ce bon roy en son temps, ce fut celuy, lorsque par gentille industrie il fit mourir son frere le duc de Guyenne, quand il y pensoit le moins, et luy faisoit le plus beau semblant de l'aymer luy vivant et le regretter après sa mort; si bien que personne ne s'en apperceut qu'il eust faict faire le coup, sinon par le moyen de son fol, qui avoit esté audict son frere, et il l'avoit retiré avec luy après sa mort, car il estoit plaisant. Estant donc un jour en ses bonnes prieres et oraisons à Clery, devant Nostre-Dame, qu'il appelloit sa bonne patronne, au grand autel, et n'ayant personne près de luy, sinon ce fol qui en estoit un peu esloigné, et duquel il ne se doubtoit qu'il fust si fol, fat, sot qu'il ne pust rien rapporter, il l'entendit comme il disoit : « Ah ! ma bonne dame, ma petite maistresse, « ma grande amye, en qui j'ay eu tousjours mon « reconfort, je te prie de supplier Dieu pour « moy, et estre mon advocate envers luy, qu'il « me pardonne la mort de mon frere, que j'ay « faict empoisonner par ce meschant abbé de « Sainct-Jean. (Notez! encor qu'il eust bien servy « en cela, il l'appelloit *meschant ;* ainsy faut-il « appeller tousjours telles gens de ce nom.) Je « m'en confesse à toy, comme à ma bonne pa- « tronne et maistresse. Mais aussy qu'eusse-je « sceu faire? il ne me faisoit que troubler mon « royaume. Fay-moy doncques pardonner, ma « bonne Dame, et je sçay ce que je te donneray. » Je pense qu'il vouloit entendre quelques beaux presens, ainsy qu'il estoit coustumier d'en faire tous les ans force grands et beaux à l'eglise.

Le fol n'estoit point si reculé, ny despourveu de sens, ny de mauvaises oreilles, qu'il n'entendist et retinst fort bien le tout; en sorte qu'il le redict à luy, en presence de tout le monde à son disner, et à autres, luy reprochant ladicte affaire, et luy repetant souvent qu'il avoit faict mourir son frere. Qui fut estonné? ce fut le roy. (Il ne faict pas bon se fier à ces fols, qui quelquefois font des traits de sages, et disent tout ce qu'ils sçavent, ou bien le devinent par quelque instinct divin.) Mais il ne le garda gueres; car il passa le pas comme les autres, de peur qu'en reiterant il fust scandalisé d'advantage.

Il y a plus de cinquante ans que moy, estant fort petit, m'en allant au college à Paris, j'ouys faire ce conte à un vieux chanoine de là, qui avoit près de quatre-vingts ans; et despuis, ce conte est allé de l'un à l'autre, par succession de chanoine en chanoine, comme despuis me l'ont confirmé de ceste mort. Qu'on lise les *Annales de Bouchet,* on y verra la meschanceté, la miserable fin et le desespoir de ce meschant abbé.

[1] Le *Journal de Henri III*, sous le 27 de mars 1583, applique tout cela au duc d'Epernon, et fait parler Poncet bien plus fortement encore.

Ce roy la donna bonne aussy au connestable Sainct Paul, luy ayant mandé de venir par devers luy, qu'il avoit grand besoing de sa teste, non pas pour la consulter, mais pour la luy faire couper, comme il fit. Il ne l'alla pas trouver pour cela, ny de son gré, mais livré par le duc de Bourgoigne. Je ne veux m'amuser à faire des contes de sa justice qu'il a faict executer sur les uns et sur les autres; car de cela je m'en rapporte à ceux, et aux grands personnages des cours de parlement, qui le sçavent mieux que moy, et aussy à l'histoire sanglante qui a esté escrite de luy, où elle touche plus sur les cordes aigres de sa vie que sur les douces [1].

On m'a dict qu'elle est en la bibliothecque du roy; que le roy François ne voulut jamais qu'elle fust imprimée; dont c'est dommage, car là dedans on y eust veu choses et autres; et plusieurs grands roys, princes et autres y eussent pris exemple, ainsy que je tiens d'un grand personnage d'estat; car il n'y a rien qui pousse la personne tant à la vertu que l'honneur et l'abhorrement du vice, ny qui le mène aussy tant à la vertu que l'emulation de la mesme vertu.

Pour ce coup je me suis advisé de mettre icy quelque double des lettres qu'il escrivoit à M. de Bressuire [2], que j'ay trouvé dans le tresor de nostre maison, lequel il fit grand de son temps par belles charges; car il estoit conseiller et son chambellan, son lieutenant general en Poictou, Xaintonge, Aunix, et autres lieux qu'il luy pleut, son seneschal de Poictou, et, qui plus est, son second Tristan Hermite [3]; car il estoit faict à sa main pour cela. Et d'autant que messire André de Vivonne, mon grand pere, et seneschal de Poictou après luy, espousa en premieres nopces sa fille, belle, honneste et riche damoiselle, heritiere, il luy tumba dans ses coffres force lettres que ledict roy Louys XI luy escrivoit.

Je suis esté curieux d'en recouvrer quelques unes et en mettre le double icy, non pas de toutes, car j'en ay veu une centaine qui levent la paille, et subellines, que j'eusse icy toutes mises; mais l'on m'eust tenu pour un copiste; et aussy qu'il y en a aucunes scandaleuses, et pour le roy, et pour force honnestes gentilshommes d'aujourd'huy, dont leurs predecesseurs y sont compris.

Une chose que j'ay notté en ces lettres, c'est qu'en une centaine que j'en ay veu, au diable le seing d'un seul signet, ny le sien particulier, que j'y aie veu : mais ce sont tous divers secretaires particuliers à luy, comme ont eu despuis et aujourd'huy nos roys, ou qu'il ne se fioit guieres en eux, ou qu'il se servoit des premiers clercs, qu'on nommoit tels, pour secretaires, qu'il trouvoit, ou se servoit des premiers notaires qu'il rencontroit aux lieux et villages d'où il escrivoit, ou bien de quelques petits secretaires de princes et autres gentilshommes de sa cour premier rencontrés, ainsy qu'il fit un jour d'un petit scribe, fin, finet et bon compaignon, qui, se presentant à luy lors qu'il voulut faire escrire à la haste, estant à l'assemblée, luy voyant son escritoire pendu à sa ceinture, et luy commanda aussy tost de luy escrire soubs luy; et ainsy qu'il eut ouvert son gallemard, que l'on appelloit ainsy jadis, et encore aujourd'huy aucuns l'appellent tel à la vieille françoise, et voulant faire tumber sa plume, avec ques elle tumberent deux dez; auquel le roy demanda tout aussy tost à quoy servoit ceste dragée. L'autre, sans s'estonner, luy respondit : « Sire, c'est un *remedium contra pestem*. — « Va, dict le roy, tu es un gentil paillard (il « usoit souvent de ce mot), tu es à moy : » et le prit à son service; car le bon prince aymoit fort les bons mots et les esprits subtils.

Voicy donc le double de la premiere lettre de celles que je veux escrire icy.

---

[1] C'est-à-dire *Histoire de Louis XI*, vulgairement appelée *Chronique scandaleuse*, composée par Jean de Troyes, greffier de l'hôtel de ville de Paris, imprimée dès le XV[e] siècle en gothique, réimprimée dans cette collection du Panthéon. Elle ne mérite point ce titre de *scandaleuse*; et Brantôme n'a suivi que le préjugé vulgaire, en la qualifiant de *sanglante*, et *touchant plus sur les cordes aigres que sur les douces*.

[2] L'un des bons vivans que le roi Louis XI avoit donnés pour tenans aux tables qu'il avait fait dresser aux portes d'Amiens en 1475, pour y régaler les Anglais. Voyez *Comines*, liv. 4, ch. 9. Son nom étoit *Jacques de Beaumont*, sieur de *Bressuire*.

[3] Prévôt des maréchaux de l'hôtel du roi, chargé habituellement des exécutions assez fréquentes ordonnées par Louis XI, sans aucune forme de procès.

LETTRES A M. DE BRESSUIRE.

I.

Monsieur de Bressuire, j'ay receu vos lettres et les 2,000 francs que m'avez envoyé par le porteur; dont je vous remercie. Des nouvelles de par deçà, nous avons pris Hesdin, Bouloigne, Fiennes et le chasteau à le Montoire, que le roy d'Angleterre, qui fut plus de six sepmaines devant, ne peut prendre; et fut pris de bel assault, et tous ceux qui estoient dedans, qui estoient bien trois cens, tous tués.

Les garnisons de Lisle, de Douay, d'Orchies et de Valenciennes s'estans assemblées pour eux venir mettre dedans Arras, et estant bien cinq cens hommes à cheval et mil hommes à pied, le gouverneur de Dauphiné qui estoit en la cité en fut adverty et alla au devant; et n'estoient point de nos gens plus haut de six vingts lances qui donnerent dedans : en effect, ils les vous festierent si bien, qu'il en demeura plus de six cens sur le champ, et de prisonniers ils en amenerent bien six cens à la cité; ont esté tous les uns pendus et les testes coupées; et le demeurant le gaignerent à fuir. Ceux dudict Arras s'estoient assemblés, bien vingt-deux ou vingt-trois, pour aller en ambassade devers madamoiselle de Bourgoigne; ils ont esté pris, et les instructions qu'ils portoient, et ont eu les testes tranchées, car ils m'avoient faict une fois le serment. Il y en avoit un entre les autres, maistre Oudart de Bussy, à qui j'avois donné une seigneurie en parlement [1]. Et afin qu'on cogneust bien sa teste, je l'ay faicte atourner d'un beau chaperon fourré, et est sur le marché de Hesdein, là où il preside. Incontinent que nous aurons autres nouvelles, je les vous feray sçavoir. Je vous prie que vous pourvoyez bien tousjours à tout de par delà, et de ce qui surviendra m'en advertissiez souvent; et adieu.

Escrit à Verdun, ce 26ᵉ jour d'apvril.

Ainsy signé, Louys

Et plus bas, Jesme.

Quelle natreté, nottez, de faire ainsy encapuchonner ce pauvre diable d'un chapperon fourré, à la mode de president qui preside!

[1] Une place au parlement. Cet Oudard, ou Odo de Buci, étoit en 1465, avocat au Châtelet de Paris, et avoit embrassé le parti des princes dans la guerre du Bien Public. Pour le gagner, Louis XI lui avoit donné un office de conseiller, et même l'avoit fait son procureur général à Arras en 1477. Il fut pris, lui dix-huitième, allant de Hédin en députation vers mademoiselle de Bourgogne, de la part de ceux de la ville, qui la regardoient encore comme leur dame; et il fut décapité.

II.

«Monsieur de Bressuire, mon amy, j'ai esté adverty que M. de Rohan traicte son appoinctement avec le duc, et qu'il s'en veut aller en Bretaigne, et à ceste cause s'est retiré en une abbaye près de Nantes. Je serois bien marry, veu le temps qui court, qu'il s'en allast; et pour ce je vous prie qu'incontinant vous en allez là où il est (que vous pouvez aller seurement et sans danger), et que vous trouvez façon de le faire venir devers moy : et prenez trois ou quatre de ces gens qui menent ce train de le faire aller en Bretaigne, et parlez à ceux qui sont de nostre bande, afin de le faire venir devers moy; et leur promettez beaucoup de biens, et aussy que je traicteray bien M. de Rohan. Quoy qu'il en soit, gardez bien qu'il ne s'en voise point, en quelque façon qu'il le veuille prendre, mais si par douceur le pouvez avoir, je l'aymerois mieux qu'autrement. Il y a un jeune garçon qui est du Dauphiné qui le gouverne; parlez à luy et à tous les autres que vous verrez, de qui vous pourrez ayder en ceste matiere.

Escrit à La Victoire, le 8ᵉ de septembre.

Ainsy signé, Louys.

Et plus bas, Petit.

Quelle finesse! Surtout il vouloit retirer à soy M. de Rohan, qui estoit lors un grand seigneur comme aujourd'huy.

III.

Monsieur de Bressuire, je vous prie que vous sachez de Merichon s'il voudroit point vendre son hostel de La Rochelle, car je le voudrois bien avoir pour moy ou aucuns des miens, pour estre plus près d'eux et leur voisin, et les faire tenir du pied. Je ne veux point de ses terres ny autres choses, mais seulement ledict hostel; et y besoignez si secrettement qu'il ne s'en apperçoive point qu'il vienne de moy, ne que le veuille avoir. Adieu.

Au Plessis du Parc [1], le 20ᵉ jour de may.

[1] Château appelé *Le Montil-les-Tours* jusqu'environ l'année 1472 auquel temps il changea de nom.

M. de Bressuire, de ce que je vous escris, je vous prie qu'il soit si secrettement qu'il n'en soit nulles nouvelles.

Ainsy signé, Louys.

Et plus bas, Scerbisey.

Bonne finesse !

IV.

Monsieur de Bressuire, vous sçavez comme j'ay à cœur la matiere pour laquelle vous ay envoyé devers mon bel oncle du Mayne ; et pour ce je vous prie que vous y besoignez le mieux que vous pourrez, et tellement que advant votre partement la chose soit conclue. Et, en quelque estat que la chose soit, escrivez, advant iceluy vostre partement, à mon frere le connestable, que la chose est faicte, et y envoyez homme propre ; et vous prie bien qu'il n'y ait faute.

Donné au Pont de Sé, le 26e jour de juillet.

Ainsy signé, Louys.

Et plus bas, de Chensard.

Autre finesse pour tromper ce connestable.

V.

Monsieur de Bressuire, j'ay esté adverty de Normandie et d'ailleurs, que l'armée des Anglois est rompue pour ceste année; et pour ce que je vois que vous n'avez que faire au cartier où vous estes pour ceste heure, je m'en retourne prendre et tuer des sangliers, afin que je n'en perde point la saison, en attendant l'autre pour prendre et tuer des Anglois. Faictes moy sçavoir tousjours de vos nouvelles et ce qui vous surviendra : toutesfois, ne vous bougez de là (entre vous), et, si vous avez besoing, mandez le moy, et je m'en yray à vous ; mais que vous me le fassiez sçavoir. Adieu.

Escrit d'Argenton, ce 4 novembre.

Ainsy signé, Louys.

Et plus bas, de Doyat [1].

[1] Peut-être *Jean de Doyac*, qui, à l'entrée du règne de Charles VIII, fut flétri pour ses malversations sous Louis XI.

C'est parlé en brave et vaillant roy, et qui ne vouloit perdre la saison de tuer des sangliers, non plus que des Anglois en la leur, et vouloir aller secourir ses gens au besoing s'il en arrivoit.

VI.

Monsieur de Bressuire, je suis esté adverty que les forces qu'a mon beau frere de Guyenne [1] s'apprestent pour entrer en nos pays, que Dieu ne veuille ! Mais, quand ainsy seroit, je vous prie que en toute diligence faictes la resistance possible, en attendant de vos nouvelles pour y donner la provision, si je ne vays à vous.

Donné à Vandosme, ce 11e jour d'octobre

Signé, Louys.

Et plus bas, Desmoulins.

Il ne s'estonnoit pas et parloit bravement, ce roy-là !

VII.

Monsieur de Bressuire, j'ay receu les lettres de M. de Calabre, et veu la créance qu'il m'a envoyée par escrit ; je ne m'y fieray que bien à poinct. J'escris audict de Calabre, et à mon cousin le Bastard [2]. Je vous prie, monsieur de Bressuire, mon amy, que vous preniez bien garde à tout, et que nul inconvenient n'advienne pendant mon voyage, ainsy qu'en vous en ay ma fiance.

Escrit à Chantelle, le 4 de mars.

Ainsy signé, Louys.

Et plus bas, Jesme.

[1] Aujourd'hui les mots de *beau* ou de *belle*, mis devant celui qui désign la parenté, marquent que cette parenté n'est que d'alliance. En ce temps-là c'étoient des termes affectueux, qui s'accordoient avec la qualité de *frère* et de *sœur* germains. Louis XI étoit *frère germain* de ce duc de Guyenne, qu'il traitoit de *beau-frère*.

[2] Le fameux comte de Dunois.

VIII.

Monsieur de Bressuire, j'ay veu ce que m'avez escrit, et M. le maistre, touchant les dames de Ponthievre. Je luy fais responce qu'il laisse le tout ainsy qu'il l'a trouvé, car M. de Ponthievre est par deçà, et ay faict prendre le serment de luy.

Escrit à Amboise, ce 24 de septembre.

Signé, Louys.

Et plus bas, Parent.

Il en escrit de mesmes à ce maistre d'hostel, et la subscription de la lettre est : « A nostre « amé et féal conseiller et maistre d'hostel Jean « Guerin. » Quelle seigneurie! pensez que c'estoit quelque bon garnement de bas lieu. De tels il s'en servoit souvent plutost que d'autres, mais qu'ils le servissent fidelement.

IX.

Monsieur de Bressuire, mon amy, je crois que vous sçavez assez que puis naguieres le pape, à ma requeste, a pourveu M. d'Evreux[1] de l'abbaye de Bourgueil. Et, parce que j'ay entendu que vous estes curateur du feu evesque de Malezay[2], qui tenoit ladicte abbaye, et que à cause d celle il a eu plusieurs biens qui deüement appartiennent à mondict sieur d'Evreux, qui est son successeur, je vous prie tenir la main que le tout soit rendu : car il est bon diable d'evesque pour à ceste heure; je ne sçay qu'il sera pour l'advenir : il est continuellement o cupé à mon service. Je vous en prie encor, monsieur de Bressuire, mon amy, qu'il n'y ayt faute.

Escrit à Compiegne, le 8e jour d'aoust.

Signé, Louys.

Et plus bas, Merlin.

Je pense, veu cela, que messieurs les chanoines de son temps ne faisoient grandes eslections de leurs evesques, et qu'il cousoit, tailloit et faisoit tout. Nottez aussy comme il appelle cest evesque *bon diable*. Je pense que ce fut ce cardinal Balue faict après : il luy rendit bien la pareille despuis.

[1] Jean Balue, depuis cardinal.

[2] Maillezais, autrefois évêché, tranféré à La Rochelle en 1648.

X.

Monsieur de Bressuire, j'ay esté adverty que M. de Sainct-Lou est allé devers vous pour se conseiller à vous de ce qu'il avoit à faire; et m'esbahis bien que ne l'avez pris, veu la grande trahison et mauvaistié qu'il a faict à l'encontre de moy. Et pour ce, si vous voulez que jamais j'aye fiance en vous, et s'il est en lieu où vous le puissiez recouvrer, faictes le prendre incontinant; car ce m'est fort chose à croire que ne m'ayez adverty de son allée. Je vous prie que m'en faictes sçavoir ce qui en est.

Escrit au Plessis du Parc, ce 16e jour de janvier.

Signé, Louys.

Et plus bas, de Chaumont.

Je pense bien que ledict M. de Bressuire fut en grand accessoire, après ceste lettre receue, pour attrapper ledict M. de Sainct-Lou; car, s'il y manqua, ne faut point doubter qu'il n'entrast en mesfiance de luy, comme il l'en menaça. Il falloit bien dire que ce M. de Sainct-Lou fust grand, puisqu'il l'appelle monsieur : j'en ay cogneu de ses descendans qui sont aujourd'huy, entre autres un que j'ay veu lieutenant de l'une des couronnelles de M. de Strozze, qui fut tué à la Roche la Belle, brave et vaillant gentilhomme.

XI.

Monsieur de Bressuire, jai esté adverty que puis naguieres les Anglois ont arresté le navire de M. des Bordes; et pour ce, se faut donner garde d'eux, et en advertir partout où verrez estre affaire, tant par la mer que par la terre, mesmement à La Rochelle, à Sainct Jean d'Angely, à Sainctes, et ailleurs où besoing sera, sans entreprendre sur eux de leur faire guerre. Et aussy que l'on se donne garde que les marchands d'Angleterre ne manient quelque practique sous ombre de leur marchandise; et s'ils prennent rien, qu'on prenne autant sur eux, mais qu'on ne commance pas. Et adieu.

Escrit au Plessis du Parc, ce 22e jour de janvier.

Signé, Louys.

Et plus bas, Amiet.

XII.

M. de Bressuire, j'ay receu vos lettres que m'escrivez, qui font mention d'un nommé Huisson, que vous dictes qu'a faict plusieurs maux à[1] une commission qu'il dict avoir eu de moy, et pour ce je veux sçavoir qui est ce Huisson, et les abus qu'il a faict touchant ceste commission. Je vous prie que, incontinant ces lettres veues, vous le m'envoyez si bien lié et garrotté, et si seurement accompaigné, qu'il n'eschappe point, ensemble les informations qui ont esté faictes à l'encontre de luy; et qu'il n'y ait point de faute. Et me faictes soudain sçavoir de vos nouvelles, pour faire les préparatifs des nopces du gallant avec une potence.

Escrit à la haste, du Plessis du Parc, le 30e jour de juin.

Signé, Louys.

Et plus bas, Jesme.

Il n'y a personne qui, voyant ceste lettre, ne die que le pauvre diable aussy tost arrivé aussy tost despesché; car il escrivoit de colere et à la haste.

XIII.

M. de Bressuire, mon amy, j'envoye presentement mon fils de Beaujeu en Guyenne. Je vous prie, sur tout le plaisir et service que me sçauriez jamais faire, que vous l'accompaignez et lui obeissiez comme à moy-mesmes; et au surplus, donnez bonne provision partout, et ne le perdez point de veue, ainsy que plus au long j'ay chargé vous dire M. d'Achon; si vous prie que le veuillez croire de ce qu'il vous dira de par moy.

Escrit à Roye ce 7e jour de may.

Signé, Louys.

Et plus bas, Johier.

Il monstre par ceste-cy qu'il ne se fioit en son propre gendre, puis qu'il mande audit sieur de Bressuire de ne le perdre de veue.

XIV.

M. de Bressuire, mon amy, j'ay receu vos lettres: et au regard de la confiscation de madame de La Rochefoucauld, c'est bien raison que M. de Maillé l'aye, puisqu'il l'a espousée, car mal sur mal n'est pas santé. Et vous mercie tant que je puis de la bonne diligence que vous faictes en la commission que vous ay donnée, et des deffences qu'avez faict faire qu'on ne touchast point aux Bretons; et vous prie de rechef qu'on les face bien traicter et qu'on ne leur demande rien.

M. de Bressuire, mon amy, j'envoie mon fils M. de Beaujeu par delà, pour pourvoir à tout qui sera necessaire en Guyenne. Je vous prie, ne l'abandonnez point, et m'y servez comme en vous j'ay fiance.

«Escrit à Bray sur Somme, ce 10e jour de may.

Signé, Louys.

Et plus bas, Jesme.

XV.

M. de Bressuire, j'ay appoincté avecques madame de Belleville de la place de Montagu; et y va Blanchefort pour en prendre la possession pour moy; et pour ce que, comme vous savez, il est besoing d'y mettre des gens dedans jusques à ce que j'y aye pourveu, qui sera bien brief, je vous prie qu'incontinant ces lettres veues, en toute diligence vous luy envoyez audict lieu de Montagu trente ou quarante gentilshommes bien surs, et qu'ils y soient sabmedy prochain, bien habillés et en poinct, et que chascun d'eux aye une bonne arbaleste; mais qu'ils ne facent point de bruict, et quand ils approcheront dudict Montagu, qu'ils envoient dedans ledict Blanchefort pour leur faire sçavoir leur venue.

M. de Bressuire, mon amy, vous sçavez que cecy me touche fort; je vous prie qu'y faictes si bonne diligence qu'il n'y ait point faute qu'ils n'y soient audict jour; et que ce soient gens de qui vous tenez seureté, et qui ne soient point seigneurs de quoy on ne se puisse bien ayder.

Escrit à Sablé, ce 3e jour d'aoust.

Signé, Louys.

Et plus bas, Tilhart.

Ceste lettre monstre le bel equipage auquel il vouloit ses gentilshommes entrer en la place, et surtout avecques leurs bonnes arbalestes et bien habillés; aussy qu'il ne veut point de seigneurs qui ne sçachent bien servir pour faire trop des grands; il veut des gentilshommes moyens, et

[1] Avec

desquels on s'assure plus, et qui sont plus de fatigue que ces grands.

Sans aller plus avant, et sans parler d'advantage de ce roy, il faut dire et advouer que ce fut un grand roy, tant pour grands affaires d'estat, ainsy que Philippe de Commines le figure très bien, que pour la vaillance et la guerre, ainsy qu'il le fit bien paroistre à la bataille de Montlhery, qu'il donna bravement, sans s'estonner de ceux des plus grands quasy de son royaume, qui s'estoient contre luy eslevés et bandés, pour le bien public.

J'ay ouy dire à une dame notable que le roy François le louait extresmement, fors qu'il estoit un peu trop cruel et sanguinaire; et que c'estoit celuy qui avoit jetté les roys de France hors de page: «car advant luy, disoit-il, les «roys n'estoient que my-roys, et n'avoient «gaigné encor l'autorité et la preeminence «sur leur royaume comme despuis; mesmes «que les estats et cours des parlemens se mesloient fort de contre-roller et censurer leurs «actions, volontés et ordonnances: au lieu que, «cestuy-cy, assemblant ses estats et cours, ne «disoient et ne faisoient rien si non ce qu'il «vouloit; jugeoit, ordonnoit, condamnoit, «pardonnoit, absolvoit, le tout à son bon plai«sir.»

Et disoit le roy François qu'ainsy il falloit reigner; qu'il sembloit un juge de Montravel en Périgord, qui estoit de son temps, et avoit porté longuement les armes de là les monts, et bon compagnon, qui faisoit et jettoit ses sentences comme il luy plaisoit. Et si par cas on appelloit, il avoit toujours près de sa chaire une grande espée à deux mains qu'il portoit souvent; il la desgaisnoit souvent soudain, et, avecques son *cap de Diou,* l'approchoit du col du pauvre appellant, et luy faisoit si belle peur, le menasçant de le luy couper tout à net s'il ne desistoit de l'appel, si qu'il estoit contrainct de subir à la sentence, telle qu'elle, qu'il eust prononcée. Le conte en est plaisant, et le proverbe en court encor aujourd'huy au pays: *Il ressemble le juge de Montravel, qui veut estre bien creu et crainct en son dire et sentence, comme il luy plaist.*

Or, d'autant que ces lettres de ce grand roy que j'ay produictes et d'autres points, aussy j'ay apperceu et consideré son signet très beau certes, et faict de bonne main, mais un peu bizarre, j'ay advisé à le contrefaire ici et le monstrer, bien que je sçache qu'il s'en trouvera assez, voire quasi à revendre, dans les chambres de parlement et des comptes, possible pareils et semblables aux miens, sans rien changer aux précédentes. Le signet est donc tel:



J'en laisse à juger aux gens d'esprit la forme de la lettre; si que possible un bon escrivain n'y sçauroit que mordre ny censurer en son art d'ortographie, et mesmes en sa derniere lettre de S. pour achever Louys.

Pour couronner la fin de nos petits contes de ce nostre grand roy, il faut que je face cestuy-cy, et puis plus, car il le vaut, que j'ay leu dans la *Chronique de Savoye.*

Le pape Eugene ayant envoyé une fois vers luy un grand, suffisant et docte personnage du pays de Grece et archevesque de Nicée, nommé Bessarion, pour son legat, à moyenner la paix entre luy et le duc de Bourgoigne Charles, ce bon docteur, n'estant si bon courtisan comme philosophe, et ne sçachant discerner la grandeur de l'un à l'autre, et du seigneur au vassal, il s'en va luy premierement vers le duc; duquel ayant eu sa despesche; s'en alla après fort nesciemment trouver le roy, qui trouva fort estrange la façon de ce pauvre philosophe, d'avoir abordé premier le vassal que le seigneur, cuidant que ce fust par quelque mespris. Nonobstant, il l'ouyst en son harangue philosophale tellement quellement: et après, d'un visage moitié courroucé, moitié ridicule et de mespris, et luy ayant mis doucement la main sur la barbe reverentiale, à mode que fit le bon-homme Homenas quand il filoit les moustaches de la sienne, parlant des miracles des decretales dans le bon rompu de Rabelais, il luy dict: «Monsieur le reverend,

«Barbara græca genus retinent quod habere solebant.»

Et sans luy faire responce autre, le planta là tout esbahi; et quand, luy fit dire par quelque autre qu'il eust à retirer, et qu'il n'auroit autre

responce ny despesche; de laquelle ledict pauvre reverendissime eut tel despit et desplaisir, quere tourné à Rome, il en mourut. Où diable ce roy avoit-il appris ce vers, pour le dire et practiquer si bien à propos [1]?

Il ne redoutoit gueres ce pape, ni d'autres de son temps : oultre plus, quel humeur luy prit-il là dessus de poinctiller sur ce poinct d'honneur et de presseance, qui devoit pourtant excuser ce bon prelat, car il y alloit à la bonne foy, et en prenoit le patron sur les cerimonies de l'eglise : *Quia qui canit magnam missam, vadit ultimus in processione, et est major* [2].

Sur quoy je laisse à discourir à de plus grands personnages que moy, si ce bonhomme de prélat faillit là, et à qui l'on doibt plustost adresser sa parolle et son ambassade, au grand ou au petit.

Je n'allegue pour moy que cet exemple judicieux, arrivé de nostre temps, du bon pape Pie V, qui envoya au roy d'Espaigne dom Philippe plustost son nepveu le cardinal Alexandrin, qu'à nostre grand roy Charles IX, quand il le vint trouver à Bloys, comme je vis, en poste, estant allé en Espaigne premier par mer. A ce compte, le roy Charles se debvoit estomacquer; mais point : car advant luy le pape Paul III Farneze avoit envoyé son nepveu Alexandre Farneze au roy François premier qu'à l'empereur. Aucuns disoient que c'estoit en son chemin faisant à passer par la France, et plus commode pour aller trouver l'empereur en Flandres, où il estoit pour lors. Je m'en rapporte du tout au dire de plus grands personnages que moy.

Pour retourner encor un peu à nostre petit roy, veux-je dire très grand, Charles VIII, j'allegueray et mettray icy aucuns de ses bons et grands capitaines qui l'accompaignerent en ce voyage et conqueste de Naples.

[1] Brantôme envoie ce cardinal pour légat par Eugène IV, mort long-temps avant que Louis fût roy, et que Charles fût duc de Bourgogne. Mais Brantôme s'inquiète peu de chronologie ni de géographie, pourvu qu'il conte. Si cette histoire a quelque réalité, elle a dû arriver, non sous Eugène IV, mais sous Sixte IV; et ce sera apparemment le nombre IV qui lui aura fait illusion.

[2] Celui qui chante la grand'messe va le dernier à la procession et est le plus grand

II.

LE MARESCHAL DE GIÉ.

Entre les premiers, et qui eut le plus grand credit, ce fut le mareschal de Gié [1], qui eut l'honneur (bien que le comte de Narbonne et le sieur de Guyse la contesterent) de mener l'avant garde à la battaille de Fornovo, où il fit fort bien selon aucuns, et selon autres non, d'autant que, cependant que tous les autres faisoient les grands efforts et ruoient les coups, et le roy sur tous, le mareschal s'amusa tousjours à faire son alte et à tenir son ost coy, faisant ainsy la mine bonne; mais s'il eust seulement marché cent pas, comme dict M. Philippe de Commines, tout l'ost des ennemis se fust mis en fuite. Les uns disent, dict encor Philippe de Commines, qu'il le devoit faire, d'autres disent que non : enquoy je m'estonne de ce dernier mot dudict M. Commines; car, puis qu'il en debvoit sortir un si grand proffit de s'avancer, comme il dict, il devoit donc branler.

Surquoy j'ay ouy dire à feu M. de Guyse le Grand, en discourant de ce subjet une fois avecques le bon homme M. de La Brosse et autres capitaines, que, qui veut faire de ces tours il faut que ce soit un très vaillant et prevoyant capitaine, et nullement hypocrite de guerre; car, en faisant ces bonnes mines, s'il arrivoit et bastoit mal aux vaillans combattans d'autre part, au lieu de les soubstenir, et secourir ceste belle reserve, fuiroient à bon escient, en s'excusant que, voyant tout en route et desfaicte, il falloit sauver le reste et ne le mettre à la boucherie et à l'abandon ; comme de vray, s'il eust mal basté au roy, ne faut doubter que les ennemys victorieux, et aiant doublé leur cœur, qu'ils n'eussent eu bon marché et composition de madame l'advantgarde par après. Pour le moins devoit-il, ce brave mareschal, desbander quelques legeres troupes pour renforcer les pauvres combattans et donner autant de frayeur à l'ennemy. Voylà ce qu'en disoit ce grand M. de Guyse : aussy desaprouvoit-il fort cedict secours de reserve, et n'en usa jamais, non plus que ce grand M. l'Admiral, en tant de battailles qu'il a donné. Nostre grand roy

[1] Pierre de Rohan.

d'aujourd'huy en usa à la battaille d'Yvry; mais cè fut par l'advis de M. le mareschal de Biron, ui le conduisit luy mesmes.

Les Espaignols firent telles reserves à la battaille de Pavye et à la battaille de Cerizolles, mme j'en parle ailleurs. Aucuns disent que a sert, aucuns disent que non; comme il ar iva à ces deux battailles de l'Espaignol : estant l'opinion dudict M. de Guyse qu'il faut que tout le monde combatte ce jour solemnel de battaille, et que nul ne le chome, sans avoir les mains liées.

III.

LE MARESCHAL DE RIEUX.

On dict et lit que M. le mareschal de Rieux, très bon et vaillant capitaine, et de noble et belle race, sceut bien reprocher ceste faute audict mareschal de Gyé; et en eurent de grandes picques de parolles, jusques quasy de venir aux mains; mais le roy accorda tout. Et quand tout est dict, il fasche fort aux vaillans et hardys faire toute la farce d'un combat, à la veue des autres qui en ont tout l'esbat et leur plaisir à leur belle aise, comme gens gagés pour cela. Il s'en feroit de fort beaux discours sur ce subjet, que je remets aux grands capitaines, ainsy que je vis faire à ce grand capitaine M. de Guyse, comme j'ay dict : je m'en raporte à eux.

Une faute grande fit aussy ledict mareschal quand il s'advança si fort en la conduicte de ceste advantgarde, et tirant tousjours avant à grandes journées, sans regarder qui me suit; si qu'il se trouva à trente milles loing du roy, le pressant pourtant tousjours de se haster (cela estoit bon à dire) : de sorte que le roy mit trois jours à le joindre.

Voylà ce qu'en dict messire Philippe de Commines : mais le retardement provint à cause de son artillerie, où il eut grand peine à la passer, qui fut conseillé de la faire rompre; mais le roy pour beaucoup n'y voulut consentir (ce dict cest auteur); enquoy il monstra bien, certes, son noble et genereux courage, de ne se vouloir faire ce tort, comme un homme timide, de dissiper et gaster son beau attirail; car tel qu'il avoit amené il le vouloit ramener. Si ce mareschal eust faict ceste grande traicte de chemin que j'ay dict, il l'eust faict en intention que faisoit ce grand empereur Charlemagne, que plusieurs ont tenu, et creu jadis qu'il faisoit tousjours combattre son advantgarde un jour advant la battaille; cela fust esté bon, et la personne du roy ne fust esté tant hasardée; mais Dieu ne le voulut pas, pour le couronner d'une gloire immortelle.

Enfin tout alla bien; et pour tout cela ledict mareschal ne laissa d'emporter le renom d'avoir esté un bon capitaine et pour la guerre et pour la paix, ainsy qu'il le fit bien paroistre en cela, et ce coup mesmes où il desassiegea et desengagea M. d'Orleans de Novarre, et autres grandes affaires d'estat où il a esté employé des roys Charles et Louys XII, ses bons maistres, dont il s'est très bien acquitté, et se sont fort bien trouvés de son conseil. J'en parle encor ailleurs.

IV.

M. DE LIGNY.

Monsieur de Ligny, aussy de la maison de Luxembourg [1], parent et fort favory du roy, le gouverna fort en ce voyage, où il espousa la princesse d'Altemore [2], une fort belle et très riche vefve, que le roy Charles luy avoit faict espouser. Elle y avoit de fort belles places, qu'estoient Venouze, Canouze, Monnervine et autres. Il meritoit bien une telle rescompense de son roy, car il le servit très bien et fidelement en tout ce voyage : aussy le roy l'aymoit fort, et il regretta fort aussy le roy, n'ayant pas trouvé le roy Louis XII, qui vint après, un si bon maistre; car, le roy envoyant une armée au royaume de Naples, soubs la charge de M. d'Aubigny, M. de Ligny en demanda la charge et en pria le roy qui luy refusa tout à trac : en quoy luy fut faict grand tort, car, à cause des alliances et maisons de sa femme, il estoit raison qu'il y allast; aussy que pour ce subject il y pouvoit avoir de grandes intelligences, mais sur tout qu'il estoit bon capitaine, brave, vaillant, jeune et très beau; dont il en

[1] Louis de Luxembourg.

[2] Éléonore de Baux.

conceut par tel refus un si grand despit, qu'il en mourut de regret, comme madame son honneste et très belle femme mourut aussy de regret quand il la laissa pour s'en retourner en France : cela se dict, et l'ay veu escrit.

Ainsy se servent les roys comme il leur plaist, laissans les uns et prenant les autres, selon leurs fantaisies et non des autres.

V.

M. DES QUERDES.

Le roy avoit mené avec luy M. des Querdes, qui estoit un très grand et ancien capitaine, et estoit le principal conseil du roy; mais il mourut à Lion, au moins à La Bresle : lequel le roy regretta si trestant, que, renvoyant son corps pour estre enterré à Nostre-Dame de Bouloigne, où il avoit demandé, le roy commanda que, par toutes les villes et places où il passeroit, qu'on luy fist pareil honneur qu'à luy.

VI.

M. DE PIENNES.

Il estoit parent de M. de Piennes, lequel fut aussy un très sage et bon capitaine de fort grande et ancienne maison, et que le roy aymoit fort, et qui le servit bien en tout son voyage. Il fut gouverneur de Picardie, qu'il gouverna très sagement et sans reproche.

Après qu'il fut mort, M. de Vendosme eut sa place. Si on l'eust creu à la journée des Esperons, il ne fust pas arrivé ce qu'il arriva : ce que sceut bien reprocher le roy à tous, pourquoy ils ne l'avoient creu, car il en avoit bien veu d'autres, et mesmes ceste memorable battaille de Fornovo.

Or, si je me voulois amuser à parler de tant de braves et vaillans capitaines qui ont si bien servy ce roy, jamais je n'aurois faict, en faisant leur revue des uns après les autres, et que les livres parlent fort d'aucuns d'eux; je me contenteray de les avoir nommés et en parler d'autres cy après.

VII.

LE ROY LOUYS XII.

Pour venir au roy Louys XII qui succeda à Charles sans aucune contradiction ny que aucun s'y opposast, en luy mettant sus le port d'armes contre son roy et sa patrie, Bellcforest, en sa *Chronicque*[1], faict assez d'excuse sans que j'en die : dont il s'en fust bien passé de remuer ceste pierre pour toucher à d'autres; aussy que c'estoit en se deffendant et non en assaillant; car, et que pourroit moins faire un cœur genereux, que de se deffendre, quand il est assailly ?

Il vouloit avoir le gouvernement du royaume comme à luy appartenoit, mais en fut deboutté; et s'il eust voulu un peu fleschir à l'amour de madame Anne de France[2], il y avoit bonne part; car elle en estoit un peu assez esprise, ainsy que je tiens de personnes qui le sçavent bien; aussy qu'il n'y a rien qui despite tant une honneste dame, quand elle aime, qu'on n'en faict cas et qu'on la desdaigne.

S'il fust esté du naturel de Louys, duc d'Orléans, dont il portoit le nom, qui fut tué à la Porte Barbette, il s'en fust mieux trouvé; car celuy-là estoit un gallant, et trafiquoit de toute frette, comme un bon marchand et marinier. Il ne fit point de difficulté d'aymer Izabeau de Bavieres, sa belle-sœur, qui, le soir mesmes qu'il fut tué, il venoit de chez elle, et y avoit passé la pluspart de la nuict et à rire avecques elle, estant fraische relevée de couche.

Aussy le roy d'Angleterre, pour belle recompense qu'il luy donna de ce qu'elle avoit tenu son party et faict tenir à son mary, fut qu'il disoit haut et clair : que le roy Charles VII estoit fils d'un adultere incestueux. Tant y a que ce Louys, duc d'Orleans, ou qu'il fust vray ou faux

[1] *Annales de France de Nicole Gilles*, augmentées ou plutôt surchargées de fables, par François de Belle-Forest, et imprimées à Paris, chez Nicolas Buon, en 1573 et 1579, et depuis en 2 volumes in-folio.

[2] Voyez l'*Inventaire de Jean Serres*, sous l'année 1574. Dans le journal d'un bourgeois de Paris. (*Voy.* la collection du *Panthéon*), il est dit que, dans ce temps-là encore, *toute femme estoit incupérée d'être menée à Orléans*. C'est que du vivant de Louis, duc d'Orléans, quand on voyait une Parisienne conduite à Orléans, on supposoit que c'étoit pour y grossir le sérail de ce prince.

de ce qu'on en disoit, il se trouva bien pour aymer le monde, auquel pour complaire et pour s'agrandir on n'a esgard à rien.

Voylà pourquoy, si le roy Louys XII eust voulu un peu se commander et aymer puisqu'on l'aymoit, il eust faict mieux ses besoignes; enquoy il faillit, selon les habilles courtisans, lesquels, pour bien faire leurs affaires, eslargissent leur conscience comme il leur plaist, dont bien souvent Dieu en est offensé.

Pourtant ce prince se peut dire avoir esté fort à l'espreuve des coups de fortune : longtemps il combattoit contre elle, et la vainquit enfin. La *Chronique Bergomese* [1] le recite par ces mots :

« En son adolescence, il fut tenu soubs la subjection du roy Louys XI, prince très austere et suspect à ses parents, et luy bailla femme qui n'estoit à son gré. Après qu'il fut mort, luy, qui estoit en la fleur de son aage, et qui plus appette avoir son plaisir, il cheut en l'indignation du roy par le moyen de sa sœur qui vouloit tout gouverner; et pour sauver sa vie, fut contrainct d'abandonner la cour et se rendre fugitif en Bretaigne; et cuidant vaincre fortune qui luy estoit trop rebelle, combattit malheureusement contre l'armée du roy. Luy, ayant mis pied à terre à la teste de ses advanturiers, pour les faire mieux combattre, il fut desfaict, luy et ses gens à Sainct-Aubin du Cormier, et pris prisonnier et mené en la grosse tour de Bourges, où il demeura assez longtemps en continuelle crainte de mort. Puis mis en delivrance par la bonté du roy son frere, fut contrainct de faire le voyage de Naples avec luy; lequel, en son absence, ne vouloit, pour quelque suspition, le laisser en France : auquel voyage fut en plusieurs perils et dangers, tant sur le combat de mer qu'il fit, et sa victoire qui facilita fort la conqueste du roy que pour la fiebvre qu'il y eust, et le souffreteux siege de Novarre, où il mangea jusques aux chats et aux rats. Puis en souffrant patiemment tous ces coups de fortune, il en demeura vainqueur par la succession de ce beau royaume de France qui luy escheut sans qu'il l'eust jamais pensé, et dont en demeura paisible jusques à son deceds. Estant roy tel, il borna et resserra sa fortune et son courage plus à l'estroict que de son predecesseur, qui, sans aucune borne ni terme, ne couchoit pas moins que de la conqueste de tout l'empire d'Orient; et ainsy qu'il l'avoit dict et conceu, il l'eust faict, sans sa mort par trop soudaine. »

Mais le roy Louys ne voulut que retirer le sien, se contenta de la conqueste de sa duché de Milan, qu'il fit fort aisement, par sa valeur, bonne et sage conduite de luy et de ses bons capitaines qu'il a eu en son temps, les meilleurs qu'eut jamais roy de France despuis les douze pairs de Charlemagne; où il eut pourtant des traverses; car il la gaigna, il la perdit, il la reperdit, il la regaigna; et puis la garda paisible l'espaee de douze ans, ayant pris ses concurrans prisonniers.

Il reprit encor Gennes, qui s'estoit revolté de luy, luy tousjours en personne : ainsy qu'il fit aussy en la battaille d'Aignadel qu'il donna contre les Vénitiens, qu'il gaigna, les desfit et prit leur general Barthelemy d'Alviano, grand capitaine; et ce qui s'en sauva il le poursuit jusques sur le bord de la mer à la Chafousine; et de là, contemplant à son ayse la ville de Venise, et ne pouvant aller à elle à cause de son large fossé de mer, avant que s'en tourner, faict bracquer, en signe de triumphe et trophée, six longues coulevrines, dont les trois estoient de leurs prises, et autres trois françoises, ainsy que je tiens et d'Italiens et de François, et faict tirer à coup perdu cinq ou six cens volées dans la ville, afin qu'il fust dict pour l'advenir que le roy de France Louys XII avoit canonné la ville inexpugnable de Venise.

Le cardinal Ascagne, frere de Louys Sforce, duc de Milan, se sauvant en Allemagne après la route de son frere avecques deux cens mille ducats et force bagues et joyaux qui montoient à fort grand prix, fut pris en chemin et mis entre les mains des Venitiens; auxquels aussytost le roy Louys XII manda : qu'ils eussent à luy rendre (car ils en faisoient quelque refus), non-seulement luy, mais ses tresors, et surtout l'espée du feu roy Charles VIII, que son grand escuyer portoit devant luy en toutes ses entrées, laquelle fut prise à la battaille de Fornovo, dont ils en faisoient leur parade et trophée; autrement qu'il leur feroit bien rendre à

[1] C'est-à-dire le *Supplementum Chronicorum Jacobi Philippi Bergamitis*, ou *Supplément des Chroniques de Jacob Phi ippe de Bergame.*

main armée. A quoy les Venitiens obeyrent aussytost et la luy renvoyerent.

Quel brave cœur de roy, de s'aller formaliser de ceste espée, et non pour le prix de la piece, qui ne pouvoit valoir beaucoup, mais pour oster cet avantage aux Venitiens de s'en prevaloir en leur tresor, et la monstrer pour l'advenir à un chascun en signe de triumphe et de grand conqueste! Voyez comme, le temps passé, l'on se formalisoit de telles choses! Si ceux qui desroberent, il y a quelque temps, à la Saincte Chapelle à Paris, le bois de la vraie croix et le chapeau d'espines, et le porterent vendre où donner aux Venitiens, comme on dict qu'il est vray [1] (tresor certes très inestimable; apporté et donné à ce bon roy sainct Louys), firent bien ou mal, je m'en rapporte; mais pourtant viendra, possible, un roy qui la voudra repeter à l'amiable, ou du tout à la force, estant un tresor et joyau plus debattable que l'espée de nostre petit et brave roy Charles. J'estois lors à la cour quand cela arriva; je n'en diray plus autre chose.

Que fit-il de plus, ce grand roy Louys XII? Il envoye une armée à Naples, soubs la conduicte de M. d'Aubigny [2], qui en peu de temps la reconquit; mais sa bonté, et la fiance qu'il eut en la foy (un peu trop legere) du roy Ferdinand, la luy fit perdre, comme cela se treuve assez dans les histoires. Nonobstant, ayant bandé contre luy le pape Jules II, par trop ingrat des biens faicts qu'il avoit reçeus de luy, les Espaignols et Italiens aussy contre luy, il ne s'en estonna autrement; et, ne pouvant aller en son armée, comme autres fois, à cause du declin et foiblesse de ses jours, leur faire la guerre à outrance, la leur fit par ses lieutenans, et mesmes par son nepveu Gaston de Foix, qui gaigna sur eux ceste sanglante battaille de Ravenne. Mais quel gaing fut-ce? un qui cousta aussy cher qu'eust faict une autre perte. Et voylà où la fortune recommence son premier jeu et luy faict ressentir ses vieux coups, comme il fit encor contre Maximilien et le roy d'Angleterre, à la journée des Esperons, à Therouanne, et de plus à Novarre, où son armée eut ceste grande venue, soubs la conduicte de M. de la Trimouille; encor vers le royaume de Navarre, où toute ceste grande armée s'en alla en fumée, et n'y put remettre, quelque effort qu'il y fist, le pauvre et brave roy Jehan, qui l'avoit perdu pour avoir esté par trop fidelle à luy et sa couronne.

Que c'est que d'une personne, quand elle a esté une fois esbranlée de la fortune! quelque bon visage qu'elle luy fasse pour quelque temps, si retourne-t-elle de plus souvent à l'esbranler du tout: ny plus ny moins que l'on voit un bel arbre que le vent esbranle et l'a à demy penché; vient quelque bon œconome ou hortolan [1], qui le vient appuyer, et dure pour quelque temps, et produict du fruict; mais, à la longue, et quoy qu'il tarde, il tumbe tout à plat par terre. Voyez de mesmes nostre roy dont je parle: il fut au commencement fort assailly de la fortune, comme j'ay dict, puis en fut bien recueilly par après; pour son comble, il en fut pis traicté que jamais, et ce sur son vieil aage, qu'il se vit frustré en un rien de ce qu'il avoit conquis et gardé si longuement, sans aucune esperance de revanche, car la vieillesse l'accabloit, et puis ses deroutes et desfaictes, les unes après les autres. Toutesfois ses ennemys n'enjamberent rien sur luy, ny sur un seul poulce de terre de son royaume; car il mourut très pacifique et très absolu roy, et en tiltre le plus beau et le plus honnorable que jamais porta roy de France, qui estoit celuy de *Pere du peuple* et *Bien aymé du peuple;* ce qui donna à croire à plusieurs qu'il estoit benit et bien aymé de Dieu: si bien qu'il a laissé après luy par tout le peuple de France, que quand il est si surchargé et accablé de grandes tailles, taillons, subsides et impots, il crie tousjours: « Qu'on nous regle et remette seulement sous le « regne de ce bon roy Louys XII! »

S'il fust esté aussy jeune quand il vint à la couronne, que son predecesseur, il eust faict de grandes choses; car il estoit très brave et très vaillant. A ceste battaille qu'il donna aux Venitiens, on luy vint rapporter qu'ils avoient desjà pris le logis qu'il vouloit pour luy: « Et « quoy, dict-il, sont ils desjà logés pour le « seur? — Ouy, sire, luy fut il respondu. —

[1] Le *Journal de Henri III* raconte ce vol de la croix de la Sainte-Chapelle sous le 10 mai 1575, mais sans parler du chapeau ou de la couronne d'épines; et met ce vol sur le compte de Catherine de Médicis.

[2] Berault Stuart.

[1] Jardinier.

«Or bien, respliqua-t-il, il faut aller loger sur «leur ventre,» comme il fit; car il les en deslogea, leur donna la battaille et les desfit. Et ainsy que l'artillerie donnoit, on luy dict qu'il s'ostast de devant : «Rien, rien, ce dict-il. Je «n'en ay point de peur; et quiconque aura «peur, qu'il se mette derriere moy, il n'aura «point de mal.»

Il estoit très beau et très agréable, ainsy que tous ses portraicts l'ont representé. comme celuy qui est au grand portail de Bloys, et comme d'autres que l'on voit aux cabinets de nos roys, reynes et princesses, dont j'en ay veu un en celuy de la reyne de Navarre d'aujourd'huy, qui le représente vestu tout de blanc, de très belle et haute taille, de fort bonne grace, et sur tout un visage doux et bon, et qui monstroit toute candeur. Il eut la devotion de faire la guerre contre le Turc, comme son predecesseur, mais non en telle ambition. Il envoya le seigneur de Ravestein conquerir Methelin; et avoit charge de pousser plus oultre; mais cela ne fut rien.

Il eut cet heur qu'il fut très bien servy par ses lieutenans : c'estoit aussy ce qu'on disoit de luy : qu'à mode d'Octave Cæsar, il estoit heureux en service de ses lieutenans, au contraire de Marc Anthoine, duquel la presence servoit plus que des autres, fors en la battaille „ctiaque.

Mais ce roy, et en absence et en presence, triumphoit partout, fors que sur le declin, comme j'ay dict. Il portoit aussy pour devise un porc espic avec ces mots : *Cominus et eminus;* comme voulant dire que *de près et de loing* il nuisoit comme le porc espic, qui darde ses piceons à ceux qui luy veulent nuire. Il portoit aussy sur ce porc espic ces mots escrits :

Spicula sunt humili pax hæc, sed bella superbo.

Si est ce qu'il se dict et se trouve par escrit : qu'apres qu'il eut perdu le royaume de Naples, qu'il avoit si heureusement conquis et assez bien gardé pour le commencement, il fut si despit et fasché, qu'il jura et protesta que jamais plus il ne feroit la guerre par ses lieutenans, mais par luy-mesmes en propre personne.

Il eut soubs luy de très braves et de très vaillans capitaines, que je diray cy après.

Aussy ay-je ouy dire aux anciens capitaines que ce fut dessoubs luy que les compaignies des ordonnances commencerent à se faire très belles, très bonnes et très bien aguerries, s'estant ainsy façonnées et aguerries par les continuelles guerres qu'ils firent soubs luy; ainsy que l'exercice y faict, comme ce sage legislateur le sceut très bien deffendre à ses Lacedemoniens, de ne faire longuement guerre à leurs voisins ny à d'autres, de peur de les aguerrir à leurs despens.

Aussy nos François s'aguerrirent aux despens des Italiens et Espaignols, dont ils en ont beaucoup tué; et rien ne se presentoit devant eux qu'ils ne battissent : si bien qu'on ne parloit que de la gendarmerie de France parmy le monde, et tout le monde aussy la redoubtoit : aussy la payoit-il bien, et jamais ne perdoient un seul petit quartier de monstre.

Il ne laissa que deux filles, madame Claude et Renée; l'une reyne de France, qui produisit du roy François la belle lignée que nous avons veue despuis; et l'autre madame de Ferrare, qui en a produict une très belle aussy, M. le duc de Ferrare, le cardinal d'Est, et mesdames de Nemours, d'Urbin, et Leonor, qui mourut fille, qu'on peut dire ces trois avoir esté de leur temps la beauté du monde.

Il fut enterré à Sainct Denys, là où l'on voit son tumbeau, qui est très beau, et sa figure et de la reyne Anne sa femme. Il n'eut aucuns enfans de sa derniere femme Marie d'Angleterre : il ne tint pas à elle, comme j'ay dict ailleurs. Aussy elle ne demeura guieres avecques luy; car, s'efforçant par trop après ceste grand beauté, plus que son vieil aage ne le portoit, il mourut. Aussy disoit-on pour lors quand il l'espousa, qu'il avoit pris et chevauchoit une jeune guilledine qui bien tost le meneroit en paradis tout droict et plustost qu'il ne voudroit son grand chemin : ce qui fut vray, bien qu'il ne mourut qu'en l'aage de 56 ans, vray aage encor de sa bonne force; mais il avoit fort paty en son temps. Il ne l'espousa pourtant par aucunes amourettes, comme j'ay ouy dire, ne pouvant oublier la reyne Anne, sa très chere femme, qu'il avoit tousjours tant aymée, et fille et femme. Estant fille, M. d'Albret qui la

pretendoit et estoit son fort proche, et luy, s'en cuiderent battre; tant il luy portoit d'amour, plus qu'à ceste belle Marie, qu'il espousa quasy comme par contraincte, se sacrifiant pour son royaume, pour achepter la paix et l'alliance du roy d'Angleterre, et qu'il peust mourir paisible roy de France sans la laisser en trouble, comme certes il fit par le sacrifice de sa mort.

VIII.

M. D'AUBIGNY.

Ce grand roy eut soubs luy de très grands capitaines, qu'il dressa et façonna la pluspart par ses belles et continuelles guerres de là les monts, entr'autres M. d'Aubigny, escossois et grand seigneur, qui fit grand honneur à sa nation : de sorte qu'aucuns de nos annalistes françois l'ont appellé grand chevallier sans reproche, comme il le monstra en plusieurs beaux faicts de sa main et de sa conduicte, mesmes en la conqueste qu'il fit du royaume de Naples, avecques une fort heureuse et vaillante fortune, ayant à faire à Gonzalve, ce grand capitan. Il fit aussy très bien aux exploicts de guerre en Lombardie : les histoires en parlent assez, sans que j'en parle plus advant. Il mourut du regne du roy François, fort vieux et cassé, plus de combats et victoires que de trop grande vieillesse. Il laissa un fils, très notable chevallier et capitaine, mais non tant employé aux grandes charges comme son pere; qui laissa son fils le duc de Lenos[1], brave et très honneste seigneur, qui, pour sa valeur et vertu, est aujourd'huy visce-roy en Escosse; lequel il faut louer, à toute violence, d'un traict noble qu'il fit dernierement : car, sçachant que M. d'Antragues, son beau frere, ayant espousé sa sœur (j'estois à ses nopces, il y a plus de quarante ans), estoit en peine extresme, prit la poste du fin fonds de l'Escosse, vint en France supplier et requerir le roy pour luy; ce qui luy servit beaucoup. C'est un beau traict certes, digne d'estre loué d'un chascun.

Quittons ce discours : reprenons nostre premier, de nostre grand roy Louys et de plusieurs de ses grands capitaines. Il eut ce grand Jean-Jacques Trivulce, du quel j'ay parlé ailleurs[1].

[1] De Lenox.

IX.

LOUYS, COMTE D'ARMAGNAC.

Et parle maintenant de ce brave et vaillant comte Louys d'Armagnac, intitulé duc de Nemours, lieutenant de roy au royaume de Naples. Il fut fils de ce comte d'Armagnac que le roy Louys XI fit decapiter aux hasles à Paris, et luy et son frère y estoient présens et fort jeunes enfans, que j'ay ouy dire à ma grand' mere, et estoient vestus tout de blanc, testes nues et mains joinctes, et le sang de leur pere les teignit tous et les en rougit tumbant de l'eschaffault en bas. Ainsy le voulut le roy pour leur donner exemple et crainte. Cedict roy ne pardonna pas, comme fit le roy sainct Louys à un comte d'Armagnac un peu rebelle à luy. Voyez Paule Æmile.

Ledict Louys comte d'Armagnac mourut à la battaille de Cerignolles[2], qu'il donna au grand capitaine dom Gonzalvo, voulant pourtant la differer, car il la voyoit peu advantageuse pour les François; mais il fut taxé de M. d'Alegre, dict Preci, estre par trop froid et peu entendu au devoir d'un general; dont luy, qui estoit fort haut à la main, à la gasconne, s'en estomacqua de telle façon qu'il partist de la main et luy voulut porter l'espée à la gorge pour le tuer, ne fust esté M. Louys d'Ars, qui se mit au devant et l'en garda. Et s'estant appaisé, « Ouy vrayment, dict-il, vous aurez la battaille « puis que vous la voulez tant, et combattray « non comme froid, ains tel que je suis brave, « bon et fidele serviteur de mon maistre, et « nullement poltron; mais j'ay belle peur que « ce brave qui crie tant battaille, qu'il se fie plus « à la vitesse de son cheval qu'au fer de sa « lance. » Et là dessus il part, il donne combat vaillamment, et meurt sur la place fort honnorablement; et en un rien la battaille fut commencée et perdue pour nous. Paulo Jovio raconte gentiment cela.

[1] Dans le premier livre, relatif aux étrangers.

[2] Bourg dans la Pouille, où en 1503 les François perdirent une battaille contre les Espaignols.

Ce fut quasi un pareil dict du mareschal d'Andrehan à la battaille du roy Jehan, auquel le mareschal de Clermont reprochant qu'il avoit peur pour ne vouloir consentir à la battaille, il luy dict : «Je te monstreray le contraire, «Clermont; car j'auray plustost le bout de ma «lance dans le corps de l'ennemy que tu n'au-«ras la tienne en l'arrest.»

X.

M. D'ALÈGRE.

De ce que devint M. d'Alegre, je m'en rapporte à ce que les histoires en ont escrit là dessus, qu'il y alla un peu du sien; mais pourtant si a-il esté brave et vaillant capitaine, et faict de beaux combats au royaume de Naples et en Lombardie et ailleurs : en celuy là il fut malheureux, dont le roy Louys luy en fit très mauvais visage à son retour; mais M. Louys d'Ars rabilla tout; et puis s'en alla mourir et checher son cimetiere fort honnorablement à la battaille de Ravenne; ce qui rabilla tout le passé. Il ne faut qu'une bonne ou malle heure pour l'homme. Il estoit taxé d'aller un peu viste en besogne.

XI.

M. DE LA PALLICE,

DICT LE MARESCHAL DE CHABANNES.

Monsieur de La Pallice fut le contraire; car il fut un très sage et très vaillant capitaine quand il falloit; et s'il ne fust esté tel, il n'eust eu les grandes charges et grades de ses maistres qu'il eut, et mesmes du roy Louys XII, qui l'ayma fort et plus que tous: et se fia en sa suffisance.

Il fut lieutenant du roy au royaume de Naples après la mort du comte d'Armagnac, et tout le monde l'en esleut et luy defera et luy obeyt. Il le fut avecques l'empereur Maximilian contre Padoue et les Venitiens.

Il fut en Italie après la mort de M. de Nemours, par l'eslection de toute l'armée et des plus grands capitaines de là s'il y en eust au monde.

Il le fut en Navarre et autres endroicts. Tousjours fut en très bonne et grande reputation et très heureuse fortune.

Les Espaignols l'appeloient souvent *el capitan la Paliça, gran mareschal dy Francia* [1]. Bel honneur! comme nous avons appelé M. de Biron dernier, le grand et premier mareschal.

J'ay veu le portraict dudit M. de La Pallice, il monstroit bien ce qu'il estoit, très beau et très belle façon. Si le roy François l'eust voulu croire, ensemble M. de La Trimouille, Galleazze Saint-Sevrin et Theodore Trivulsio, il n'eust pas donné la battaille de Pavye, et tous conseilloient de se retirer à Binasco et lever le siege, dont ils en alleguoient force belles raisons; mais celles de M. de La Pallice estoient très belles, que j'ay leues dans le livre espaignol de la vie de M. le marquis de Pescayre. «Car, disoit-il, l'honneur ou le deshonneur de «la guerre ne s'acheve jamais avec aucune autre «reputation, sinon avec la victoire,» à laquelle tout grand capitaine doict avoir, et du tout tendre son pensement : et si cela touche de lever le siege et n'y estre perseverant, c'est bien plus grand follie à un grand capitaine, que, gaigner la gloire d'une obstination, laquelle bien souvent apporte deshonneur et perdition. Si que, pour changer à ceste heure d'advis, de se retirer, tarder et temporiser, l'ennemy se deffera luy-mesmes par faute d'argent, que tous crient après, tant ceux de leur armée que dedans Bouvye; car resolument si on ne leur donne prestement de l'argent, ou ils feront une revolte et amutinement entre eux si dangereux, que les capitaines auront beaucoup affaire à se sauver d'eux; ou bien ils se retireront tous, qui deçà, qui de là, en leurs pays et maisons. Si bien qu'il est très necessaire : *Que nuestra gente* (j'useray de ce mot espaignol, dict le livre) *gana fuerça con el espacio y tardança; y al contrario el enemigo se debilita regiamente; y los consejos se envejecen y se hazen inciertos, quando faltan pagas, vituallas y voluntades de hombres* : c'est-à dire, «que nostre gent gaigne la force avecques «l'espace et la tardance; et au contraire, la leur «se debilitera du tout; et les conseils ne valent «plus rien quand les payes, les vivres et les «volontés des hommes faillent.» Tant d'autres raisons alleguoit M. de La Pallice, si apparantes, que l'Espaignol mesmes dict que, dissuadant la battaille, il le disoit bien contre son naturel,

[1] Le capitaine La Pallice, grand mareschal de France.

lequel n'estoit si posé ny si arresté qu'il n'aymast mieux tousjours de combattre et de venir aux mains que de donner conseil contraire; et comme dict le mot, *era mas valeroso y bravo capitan, que moderado y recatado;* c'est-à-dire «car il estoit bien tousjours plus «vaillant et hasardeux capitaine, que moderé «et retiré.»

Aussy M. l'admiral Bonnivet le sceut très bien dire au conseil, quand ce vint à son rang de parler, que ledict M. de La Pallice donnoit conseil selon la coustume des vieux, et non selon la sienne, qui n'avoit jamais fuy de combat en sa vie; et qu'alors ils avoient besoing qu'il les servist avec ceste tant valeureuse main qui, d'autres fois avoit souvent tant et tant exploicté de beaux combats, ores en telle necessité; laquelle force, avec d'autres vaillantes qui luy ajderoient, acquerroit la victoire et la gloire à son roy. Et quant à M. de La Trimouille et Sainct-Sevrin et Trivulsio, disoit-il, pour avoir soixante-dix ans, ils avoient perdu toute leur ancienne vigueur du passé, et parloient selon la volonté de leur aage; mais qu'il ne vouloit encor panser que ceste noble et ancienne valeur de combattre tousjours, qu'on avoit veu en M. de La Pallice, pour quelque petite charge d'années se peust jamais refroidir.

Voylà les belles parolles que profera M. de Bonnivet sur la bonne opinion qu'il avoit de la vaillance de M. de La Pallice (disent les Espaignols qu'il dict ainsy). Aussy ne fut-il poinct trompé; car ce jour il fit d'aussy beaux combats que jamais il en avoit faicts au plus beau de son aage; si bien, ce dict le comte, que son cheval luy ayant esté tué soubs luy, et après qu'il s'en fut desengagé et qu'il s'en alloit jetter à beau pied dans nos Suisses pour combattre encor à pied, vint le capitaine Castaldo à cheval, qui le prist prisonnier. S'estant rendu à luy de bonne guerre, vint après le cruel Buzarto, Espaignol, *come hombre que tenia embidia del precio y loor de un tan gran prisionero à la cavaleria, lo matò cruelmente, encarandole un grueso harquebuse à la coraça*; c'est-à-dire, «comme homme qui «portoit envie du prix et de l'honneur d'un si «grand capitaine pris à la cavallerie, le tua «cruellement, luy accarant une grosse harquebuse de qualibre dans sa cuirasse.» Et par ainsy mourut ce bon capitaine et honnorable seigneur, qui ne pouvoit mourir autrement; car qui a bon commancement a bonne fin.

Il y avoit, quelque temps avant, fort opiniastré à la journée de la Bicoque, pour ne la donner point (ce dict ce mesmes livre), en alleguant force raisons que sa grande experience luy avoit apprises, et mesmes que de forcer son ennemy dans un logis si fort et si advantageux pour la deffence pour eux, et très mal pour leurs vivres, il n'y avoit nul propos; et qu'en temporisant tant soit peu de les attaquer là, ils en sortiroient et se mettroient en telle oportunité, qu'on les combattroit aisément, *al egual* (dit le mot espagnol). Mais M. de Lautrec, qui estoit le general, se mettant sur son opiniastreté accoustumée et sur l'importunité des Suysses et d'Albert La Pierre [1], leur couronel, voulut combattre. «Eh bien! (respondit M. de «La Pallice) que Dieu favorise donc aux fols «et aux superbes: quant à moy, afin qu'on «ne pense point que je refuse le peril, je m'en «vays combattre à pied avec la premiere infan«terie (ainsy le dict l'Espaignol); et vous «autres, gensdarmes françois, combattez si «vaillamment que l'on cognoisse qu'en tel cas «perilleux la fortune vous a plustost manqué que «non pas le courage.» Beau mot certes! L'on combattit donc, et en advint la desfaicte de nos gens, et puis la perte de l'estat de Milan. La gloire fut grande pour les imperiaux; car les nostres estoient deux fois plus. Il y avoit quinze mille Suisses, lesquels, poussés (ce dict le livre) d'une superbeté opiniastre, et bravesse barbare, ou pour mieux dire fatale, menassoient d'investir l'ennemy du premier abord et l'emporter; mais il arriva tout au contraire. Que s'ils eussent creu M. de La Pallice, capitan de *muchas guerras y victorias* [2], (ce dict le livre) tel malheur ne leur fust arrivé.

XII.

M. DE VANDENESSE.

Ce M. de La Pallice avoit un frere qui le secondoit fort, et mesmes en vaillance. Il estoit fort petit de corsage, mais très grand de cou-

[1] Albrecht van Stein.
[2] De plusieurs guerres et victoires.

rage : de sorte que, dans des vieux romans, on l'appelloit le petit lyon remply d'un grand cœur; encor que les medecins et anatomistes disent que le petit cœur est meilleur en un homme que le grand : aussy le lyon l'a très petit, et non si grand que les autres animaux; mais c'est une frase de parler que nous avons de dire : Il est de grand cœur, c'est-à-dire de grande generosité et courage; car M. de Vandenesse n'en avoit nulle faute; en tous ses combats il l'a monstré : et ne tint pas à luy qu'il ne se battist contre le marquis de Pescayre en desfy, à cause de la capitulation de Como. J'en parle ailleurs.

Il fut tué à la retraicte de Rebec; et ainsy que M. de Bonnivet luy eust recommandé l'artillerie : « Ouy, monsieur, je la vous garderay, « je vous en asseure, tant que je vivray, respon- « dit-il, ou j'y mourray; » comme il fit, car il fut blessé d'une grande harquebusade, et puis mourut. Les Espagnols le disent ainsy; les François aussy s'y accordent, et comment ce jour il fit de grands faits d'armes et de belles charges, que l'Espaignol appelle *aremetidas*[1], tousjours en se retirant bravement; mais il fut atrappé, dont ce fut grand dommage.

[1] Chocs ou assauts.

XIII.

M. DE BAYARD.

En ceste mesmes retraicte fut tué aussy ce gentil et brave M. de Bayard, à qui ce jour M. de Bonnivet, qui avoit esté blessé en un bras d'une heureuse harquebusade, et pour ce se faisoit porter en litiere, luy donna toute la charge et le soing de l'armée, et de toute la retraicte, et luy avoit recommandé l'honneur de France. M. de Bayard, qui avoit eu quelque picque auparadvant avecques luy, respondit (ce dict l'Espaignol): « J'eusse fort voulu, et qu'il eust « ainsy pleu à Dieu, que vous m'eussiez donné « ceste charge honnorable en fortune plus favo- « rable à nous autres qu'à ceste heure : toutes- « fois, ainsy que ce soit que l'adventure traicte « avecques moy, je feray en sorte que, tant que « je vivray, rien ne tumbera entre les mains de « l'ennemy que je ne le deffende valeureuse- « ment. » J'en eusse proferé les parolles en espaignol, mais ce fust esté superfluité. Ainsy qu'il le promit il le tint; mais les Espaignols et le marquis de Pescayre, usant de l'occasion, furent si importuns à chasser les François, qu'ainsy que M. de Bayard les faisoit retirer tousjours peu à peu, voicy une grande mousquetade qui donna à M. de Bayard, qui luy fracassa tous les reins.

Aussy tost, se sentant frappé, il s'escria : « Mon Dieu ! je suis mort. » Si prit son espée par la poignée, et en baisa la croisée en signe de la croix de Nostre Seigneur, et dict tout haut, *Miserere mei, Deus!* puis, comme failly des esprits, il cuida tumber de cheval; mais encor eut-il le cœur de reprendre l'arçon de la selle, et demeura ainsy jusqu'à ce qu'un gentilhomme, son maistre-d'hostel, survint, qui luy ayda à descendre et l'appuyer contre un arbre.

Soudain voylà une rumeur parmy les deux armées que M. de Bayard estoit mort. Voyez comme la renommée soudain trompette le mal comme le bien. Les nostres s'en effrayerent grandement; si bien que le desordre se mit parmy eux, et les impériaux à les chasser. Si n'y eust-il galant homme parmy eux qui ne le regrettast; et le venoit voir qui pouvoit, comme une belle relique, en passant et chassant tousjours; car il avoit ceste coutume de leur faire la guerre la plus honneste du monde et la plus courtoise : et y en eut aucuns qui furent si courtois, qui le voulurent emporter en quelque logis là près; mais luy les pria qu'ils le laissassent dans le champ mesmes qu'il avoit combattu, ainsy qu'il convenoit à un homme de guerre, et comme il avoit tousjours desiré de mourir armé (dit l'Espaignol).

Sur ce arriva M. le marquis de Pescayre, qui luy dict : « Je voudrois de bon cœur, monsieur « de Bayard, avoir donné la moitié de mon « vaillant, et que je vous tinsse mon prisonnier « bien sain et sauve, afin que vous puissiez res- « sentir, par ces courtoisies que recevriez de « moy, combien j'estime vostre valeur et haute « proüesse. Je me soubviens qu'estant bien jeune, « le premier los que vous donnerent ceux de ma « nation fut qu'ils disoient, *muchos Grisonnes « y pocos Bayardos*[1]. Aussy, despuis que j'ay « eu connoissance des armes, je n'ay point ouy

[1] Beaucoup de Grisons et peu de Bayards, par allusion au nom du cheval Bayard des romans de chevalerie.

« parler d'un chevallier qui approchast de vous. « Et puis qu'il n'y a remede à la mort, je prie « Dieu qu'il retire vostre belle ame auprès de « luy, comme je croy qu'il le fera. »

Incontinent il luy deputa gardes qu'elles ne bougeassent d'auprès de luy, et, sur la vie, ne l'abandonnassent qu'il ne fust mort; et ne luy fust faict aucun outrage, ainsy qu'est la coustume d'aucune racaille de soldats et de bisongnes qui ne sçavent encor les courtoisies de la guerre, ou bien de ces grands marauts de goujats qui sont encor pires. Cela se voit souvent aux armées.

Il fut tendu donc à M. de Bayard un beau pavillon pour se reposer: et puis, ayant demeuré en cet estat deux ou trois heures, il mourut; et les Espaignols enleverent son corps, avecques tous les honneurs du monde, en l'eglise, et par l'espace de deux jours luy fut faict service très solennel : et puis le rendirent à ses serviteurs, qui l'emmenerent en Dauphiné, à Grenoble; et là receu par la cour de parlement et une infinité de monde qui l'allerent recueillir et luy firent de beaux et grands services en la grande eglise de Nostre-Dame; et puis fut porté en terre, à deux lieues de là, chez les minimes. Qui en voudra plus sçavoir lise son roman, qui est un aussy beau livre qu'on sçauroit voir, et que la noblesse et jeunesse devroient autant lire.

Ce livre dict que ce bon chevallier, ainsy qu'il fut blessé, vint à luy le seigneur d'Alegre, prevost de Paris, auquel il dict qu'il estoit mort et qu'il se retirast de peur de l'ennemy, et qu'il le recommandast au roy son maistre, bien marry qu'il ne le pouvoit plus servir d'advantage; qu'il le recommandast aussy à tous les princes de France, à tous messieurs ses compaignons, et generalement à tous les gentilshommes du royaume, quand il les verroit. Voyez l'ambition belle et douloureuse de ce bon chevallier, de se recommander ainsy sur sa fin à tous ces gens là, et y bastir dans leurs ames un soubvenir de luy.

M. du Bellay dict que M. de Bourbon, le voyant en passant, luy dict: « Monsieur de Bayard, « vrayment j'ay grand pitié de vous. — Ah! mon- « sieur, pour Dieu! n'en ayez point de pitié, « mais ayez la plutost de vous qui combattez « contre vostre foy et vostre roy; et moy je « meurs pour mon roy et pour ma foy. » Je croy que ce mot piqua un peu M. de Bourbon, mais et luy et tous estoient si aspres à donner la chasse et suivre la victoire, que M. de Bourbon ne s'en soucia autrement; et aussy qu'il voyoit bien qu'il disoit vray.

La fin de ce brave chevallier a esté pareille à sa vie. On luy a donné ce tiltre noble de *chevalier sans peur et sans reproche ;* aussy l'a-t-il sceu très bien entretenir : et qui en voudra voir la preuve lise le vieux roman; mais tout vieux roman qu'il est, ne parle point mal et en aussy bons mots et termes qu'il est possible : il y en a deux, mais le plus grand est le plus beau [1].

Ses premieres armes furent vers le royaume de Naples, où il se fit fort signaller, et mesmes en son combat contre le segnor Alonzo de Sotto Major [2], dont je parle ailleurs. Il fit aussy très vaillamment au Garillan, où mon pere estoit avecques luy, faisant son premier apprentissage soubs luy, et y fut fort blessé, et M. de Bayard l'en ayma fort despuis et l'estima fort : il cuida mourir de ce coup. Belle Forest en son histoire le raconte et y nomme mon pere, sans que j'en parle d'advantage; mais il me soubvient d'en avoir ouy faire à mon dit père force beaux et bons contes de luy, dont ne m'en souviens pas bien de tous, et le louoit jusques au tiers ciel.

J'ay vu plusieurs s'esbahir de luy que, ayant esté si grand et si renommé capitaine, qu'il n'ait eu en sa vie de plus grandes charges qu'il n'eut; car vous ne trouverez point, ny au livre de sa vie ny ailleurs, qu'il ait mené en chef aucune armée, ny qu'il ait esté jamais lieutenant de roy, sinon dans Mezieres. Bien dict son histoire qu'il le fut en Dauphiné; mais c'estoit pour gouverner le pays, et non pour faire la guerre. Aucuns ont dict qu'il n'avoit esté jamais ambitieux de telles charges, et que de son naturel il aymoit mieux estre capitaine et soldat d'advantures, à la guerre où il luy plairoit, et s'enfoncer aux dangers, que d'estre contrainct par une si grande charge et gesné de sa liberté à ne combattre et mener les mains quand il vouloit;

[1] On trouvera la chronique de Bayard, écrite par le *Loyal serviteur*, et que Brantôme appelle roman, dans cette Collection des chroniques et mémoires. Le second roman dont parle Brantôme et qu'il regarde comme fort inférieur, ainsi qu'il l'est en effet, est la vie de Bayard de Symphorien Champier.

[2] Le discours des Duels.

aussy qu'il y a des hommes qui sont très malheureux en ces grandes charges, et ailleurs ils y sont très heureux et y font des mieux, comme je dirois d'aucuns : et sont à comparer à ces mullets et chevaux de charge, lesquels, pour les trop charger, plient sous le faix; mais, leur baillant la charge ordinaire, triumphent de porter : j'en nommerois bien aucuns là dessus que je sçay.

Bien avoit-il cet heur qu'oncques general d'armée de son temps ne fit voyages, entreprises ou conquestes, qu'il ne fallust tousjours avoir M. de Bayard avecques luy; car sans luy la partie estoit manquée; et tousjours ses advis et conseils en guerre estoient suivis plustost que des autres : par ainsy l'honneur luy estoit très grand, voire plus, si on le veut quasy bien prendre, pour ne commander pas à une armée, mais pour commander au general; c'est-à-dire que le general se gouvernoit totalement par son advis.

Ce qui me faict soubvenir de ce grand roy Charles Martel, lequel ne voulut oncques estre roy de France, estant bien en son pouvoir; mais il ayma mieux d'avoir ceste gloire de commander aux roys. Et ne faut doubter que M. de Bayard, s'il eust eu telles grandes charges, qu'il ne s'en fust acquitté aussy dignement qu'il fit dans Mezieres, là où entrant et la trouvant très foible et très estonnée, l'asseura et la deffendit si bien, que le comte de Nassau y perdit sa leçon : et comme il l'envoya sommer de la rendre à l'empereur, M. de Bayard fit responce qu'advant qu'en sortir il vouloit faire un pont de corps morts de gens de son armée, et qu'après il sortiroit plus à son aise par dessus; car autrement il ne pourroit bonnement sortir.

A ceux qui l'ont veu j'ay ouy dire que c'estoit l'homme du monde qui disoit et rencontroit le mieux : tousjours joyeux à la guerre, causoit avecques les compaignons de si bonne grace qu'ils en oublioient toute fatigue, tout mal et tout danger. Il estoit de moyenne taille, mais très belle et fort droite et fort disposte, bon homme de cheval, bonhomme de pied. Que luy restoit-il plus? Il estoit un peu bizarre et haut à la main quand il falloit et alloit du sien.

Lorsqu'il eut ceste camizade à Rebec, ce fut une petite disgrace pour luy. Ce ne fut pourtant sa faute, mais celle de l'admiral Bonnivet qui luy avoit promis de le couvrir; mais il n'en fit rien. Si n'y perdit-il que bien peu de ses gens; car il les sauva presque tous à Bigaras. Bien est-il vray que leur bagage et quelques chevaux s'y perdirent. Il en fut si despit qu'il s'en courrouça fort contre son general et parla fort haut, jusques à luy dire qu'un jour il luy en feroit raison et qu'il le luy demanderoit une autre fois qu'à celle-là, d'autant qu'il vouloit plustost s'amuser au service de son roy, là où il voyoit qu'il y alloit de bon qu'à son particulier. On dict que M. l'admiral qui n'estoit endurant et fort superbe à cause de sa faveur, acquiesça un peu, voyant qu'il avoit tort, l'ayant là envoyé contre son opinion et toute forme de guerre, et sur sa promesse et parolle.

Il ne faut doubter que, s'il ne fust mort là et se fust retiré avec ledict admiral en France, qu'il ne luy eust demandé, car il avoit de l'humeur, tant pour la reparation de son honneur que pour l'envie qu'un chascun portoit audict admiral de la charge qu'il avoit eue par dessus de plus grands capitaines que luy. J'ay ouy discourir tout cecy à un vieux gendarme sien de Dauphiné.

Qui voudra lire ce livre de M. de Bayard y verra de beaux traicts de valeur et de vertu qui luisoient en ce bon chevallier, et ne se pourra saouler de les lire ny de les admirer. M. de Ronsard, entr'autres plus grandes louanges qu'il donne à M. de Montmorancy, connestable despuis, dict qu'il estoit compaignon de Bayard. Celle-là n'estoit pas trop petite, encor qu'il fust grand favory du roy.

XIV.

LE SIEUR DE MONTMOREAU.

Il eut encor avecque luy le seigneur de Montmoreau, brave gentilhomme d'Angoumois, puisné de la maison de Mareuil. Aussy disoit-on de ce temps-là « peu de Bayards et peu de Moreaux[1] pareils à ces deux-là. » Mais M. de Bayard s'estoit trouvé en de plus grandes guerres que luy, qui estoit encor jeune; et M. de Bayard commança à estre des ordonnances, dès le petit roy Charles VIII, en la compaignie de M. de Ligny

[1] Moreau est un cheval noir; c'est encore une allusion à ce même coursier, Bayard des romans.

XV.

LOUYS D'ARS

De laquelle compaignie estoit lieutenant ce vaillant Louys d'Ars, berruyer, duquel, sans aller chercher les innumérables vaillances qu'il a monstré en sa vie, ne faut que proposer celle qu'il fit en la deffense de la ville de Venouze, au royaume de Naples, où s'estant retiré après la totalle perte du royaume pour les François, et voulant conserver ceste terre et Canouze et Monnervine, appartenantes à M. de Ligny son bon maistre, à cause de la princesse d'Altemore sa femme, et ne les pouvant toutes garder, ny mettre son corps ny son bon cœur en trois parts, il entreprist Venouze, dans laquelle il fut assiegé et serré un an durant, sans aucun espoir de secours, enfin contrainct de la longueur du temps et de la necessité. Encor dict-on qu'il ne vouloit partir sans le commandement du roy son maistre, qui luy manda qu'il composast, ne voulant point mettre en hazard si peu de gens de bien qu'il avoit là. Parquoy donc il capitula avecques son ennemy, ce grand capitaine Gonzalvo, avecques la plus belle et honnorable composition qu'il se peut dire, et qu'oncques assiégé fit.

Il en part, il s'en retourne, passe par le mitan de tout le royaume de Naples et de toute l'italie, luy et tous ses gens, la lance sur la cuysse, armé de toutes pieces; tient les champs, vit à discrétion et de gré à gré partout où il loge; marche tousjours en forme de guerre; rapporte sa vie et son honneur de luy et de ses compaignons, leurs bagues et butins sauvés; rentre ainsy en France, avecques grande admiration de tout le monde; vient jusques à Bloys, en tel ordre, faire la reverence au roy son maistre et à la reyne sa maistresse, qui luy firent tel honneur de le voir ainsy arriver en un si bel arroy, qu'après luy avoir faict bonne chere et grand honneur, et à ses compaignons, ne se purent saouler de louer sa valeur et vertu et de luy et d'eux, et de les recompenser.

Je l'ay ainsy ouy raconter à feu madame la seneschalle de Poictou, ma grand-mere, qui estoit lors à la cour, et à qui M. Louys d'Ars, comme son parent, fit un present d'un grand linceul de rezeur de soye cramoisie, tout ouvré d'or et d'argent en personnages et de petits bestions, la chose aussy bien labourée qu'on sçauroit voir, et estimée à quatre cens escus. Il est bien encor assez en son entier en nostre maison; et M. Louys d'Ars le luy donna pour son partage de butin qu'il avoit faict vers Naples; car il l'aymoit et honoroit fort comme sa parente.

Je prie donc un chascun d'admirer ce traict de ce vaillant capitaine, et juger par celuy-là quels peuvent estre les autres infinis qu'il a faicts en France, en la Lombardie, au royaume de Naples, en la Romaigne et ailleurs; lesquels pour couronner, l'honnorable mort qu'il fit à la battaille de Pavye nous en servira d'une ample instruction, encor qu'aucuns le voulurent soupçonner d'estre trop amy, et plus qu'il ne debvoit, de feu M. de Bourbon. Il le pouvoit bien estre, mais non pour cela ennemy du roy son maistre, comme l'a monstré le sacrifice qu'il fit de sa vie.

XVI.

M. DE LA TRIMOUILLE.

M. de la Trimouille a esté en son temps un très bon et un très sage capitaine; et pour ce il eut cest honneur et bonheur d'avoir porté le tiltre de Chevallier sans peur et sans reproche. Beau tiltre certes, qui le peut garder et entretenir jusqu'à la mort! Mais ce maudict honneur est tant subject à se casser, qu'il n'y a verre qui le soit d'advantage; de sorte qu'après le trespas il est disputable, et surtout celuy des gens de guerre: je m'en rapporte à eux pour voir ce qu'ils en diront. Ah! combien s'en est il veu, et de nos peres et de nos temps, que l'on a tenus les plus braves et les plus vaillans du monde, et portans le tiltre de gens sans peur et sans reproche, qui les ont bien effacés par grandes fautes et poltronneries, et avoir eu telle apprehension quelquefois du danger, qu'ils s'en sont fuis vilainement pour en eschapper!

Je ne veux point parler des morts; car l'offense seroit trop grande de les perturber en leur repos par une mesdisance. Mais cognois-je aujourd'huy plusieurs grands capitaines qui font bien des braves et vaillans qu'on tenoit

des Cæsars, fuir aussy viste les dangers et moucher comme le moindre pionnier des armées. Il me soubvient qu'au siege de Rouan, aux premieres guerres, un capitaine qu'on tient pour très grand aujourd'huy, et qui a grand grade (mais dès lors il n'estoit que simple gentilhomme servant de guerre), un jour que la trefve avoit esté faicte pour capituler, s'esmeut quelque different entre le baron de Neubourg, qui estoit haut à la main et injuriant; il se mit à injurier un gentilhomme, sien voisin, qui estoit leans, et luy donna un desmenty, qui ne le voulant endurer, se mit aussytost à crier: *Tire! tire!* pensant le tuer; car il estoit sur la contrescarpe du fossé, non pas seulement luy, mais plus de six mille, ou sur le haut de la tranchée. Soudain voylà une salve d'arquebuserie si menue, que ce fut à qui se sauveroit ou dans la tranchée ou à l'escart, comme on pouvoit; mais on vit ce grand, monté sur une petite hacquenée blanche, qui n'eut pas l'asseurance de se jetter dans la tranchée comme nous autres, mais se mit à la fuite à si grand erre devant tout le monde et avecques si grand peur, qu'il sauta un canon, cas estrange! et fuit jusques à un quart de lieue de là. Aujourd'huy il est estimé le plus vaillant homme du monde. Un brave capitaine des nostres, Provençal, qui s'appeloit Cabazzole, y fut tué avecques d'autres ainsy à l'improviste, dont fut un grand dommage; et M. de Guyse se fascha fort audict baron d'avoir esté cause de tout ce desordre.

A la battaille de Dreux, fuyrent aussy avecques plusieurs autres deux très grands capitaines qu'on tenoit des Cæsars et très vaillans, entre autres un qu'on tenoit sans peur[1], et gaignerent le haut fort vilainement.

A la grande escarmouche qui fut faicte le jour de la my-caresme à La Rochelle (qui fut des belles qu'on eust sceu voir, M. de La Noue la conduisit, et certes très bien, avecques ses capitaines et douze cens soldats sortis, sans ceux de la muraille, qui en estoit toute bordée et en feu), nous y perdismes là force capitaines et soldats, où ce brave M. de Grillon, qui n'y estoit que pour son plaisir, fit très bien et fut blessé. Mais je vis un très grand, qui se disoit estre le vaillant du monde, ainsy qu'il estoit au conseil avecques M. de Strozze de ce qu'on devroit faire la nuict suivante, et que M. de Cossains, qui estoit de garde ce jour, et qu'il manda à son couronnel de le venir secourir, car il avoit toutes les forces de La Rochelle sur les bras, soudain M. de Strozze y accourut, et moy avec luy; et ce galland que je dis, faisant de l'eschauffé, m'ayant demandé un espieu que je luy fis donner, il fit cinq ou six pas avecques nous; il ne vit pas plustost le capitaine Johannes blessé à la teste (qui despuis fut capitaine de la garde de M. de Guyse), qu'il s'en va viste à la font, et faisant de l'eschauffé et bonne mine d'envoyer des soldats au secours. Au bout d'un peu, M. de Strozze et moy advisasmes derriere, et n'y vismes point nostre homme ny nostre brave. Alors me dict M. de Strozze: « Branthome, nostre homme craint les coups; « il les eschappe bien : il n'est pas si hardy « comme il faict et qu'il nous disoit tantost en « la chambre du conseil, et qu'il vouloit prendre « La Rochelle dans un mois par assaut, et qu'il « yroit le premier. A ton advis, s'il y ira, et s'il « nous en monstrera le chemin, puisqu'il ne nous « suit poinct? » Encor aujourd'huy faict il bonne mine nonobstant cela, et une infinité d'autres poltronneries qu'il a faictes, disant que c'est luy qui sçait faire la guerre, et nul autre.

Je pense que j'en nommerois une milliasse de pareils. Ah! que tous ceux qui se disent braves, vaillans et hardis, qui ne le sont pas! Mais si l'on me disoit qu'ils fussent bons hypocrites de guerre, et gauchans[1] aux coups, ouy bien cela. Et telles gens les ay-je veus comparer à plusieurs catholiques qui font bonne mine et semblant de l'estre par leurs gestes exterieurs; mais au dedans ils ne le sont point, ains hayssent nostre religion autant que ces braves hayssent et fuyent les coups.

Voylà donc pourquoy j'estime ces bons chevalliers qui sont sans peur et sans reproche, très heureux et dignes de grande gloire, s'ils peuvent franchir la carriere sans y broncher; mais ils sont rares. Si en a-t-il eu pourtant d'autrefois, et y en a encor; et plusieurs en ay-je veu si vaillans, que je crois qu'ils n'ont jamais sceu ce que c'est de la peur, et de grands, et de moyens et de petits, de toutes sortes.

[1] Le capitaine d'Aussun, dont la hardiesse dans les guerres de Piémont étoit devenue un proverbe.

[1] Gauchissant.

Certes y en a-t-il qui se soucient autant des hasards que rien : et pour le reproche, il y en a eu, et y en a tous les jours, auxquels on ne sçauroit jamais reprocher qu'ils eussent fuy d'un combat, d'une battaille et autres dangereux exploicts de guerre; car pour un homme qui faict profession des armes, c'est le plus grand reproche qu'on luy sçauroit faire et dire, que de l'accuser de poltronnerie et d'avoir fuy d'un combat ou d'une battaille.

Ainsy y a-il et d'uns et d'autres braves et hardys, sans peur et sans reproche, et d'autres de contraire faction, selon qu'il plaist à la fortune de Mars, laquelle bien souvant met la peur en un homme qu'on n'eust jamais pensé et qui toute sa vie avoit esté estimé des plus preux. Possible en parleray-je ailleurs d'advantage.

Outre ce titre que je viens dire, on appelloit ce grand capitaine, M. de la Trimouille, *La vraye Corps-Dieu*, d'autant que c'estoit son serment ordinaire, ainsy que ces vieux et anciens grands capitaines en ont sceu choisir et avoir aucuns particuliers à eux : comme M. de Bayard juroit, *Feste-Dieu, Bayard!* M. de Bourbon, *Saincte-Barbe!* le prince d'Orange, *Sainct-Nicolas*! le bon-homme M. de La Roche du Maine juroit, *Teste de Dieu pleine de reliques!* (où diable alla-il trouver celuy-là?) et autres que je nommerois, plus saugreneux que ceux-là; mais il vaut mieux les taire.

Or ce bon chevallier, M. de La Trimouille, eut cet heur de servir bien et dignement trois roys ses maistres : aussy en fut-il très bien rescompensé; car il fut très riche terrien, tant de son costé que de ses predecesseurs, qui avoient esté très bien venus des autres roys leurs maistres. Il eut ceste bonne fortune en aage fort jeune, estant lieutenant du roy en son armée de Bretaigne, de prendre prisonnier M. d'Orleans en la battaille de Sainct-Aubin du Cormier, qui, pourtant, estant venu à la couronne, ne luy en fit pire chere ny traictement, estant bien asseuré que, puis qu'il avoit bien servy son predecesseur, qu'il serviroit aussy bien le successeur. Toutesfois dans son ame ne l'affecta-il point tant, ny le caressa comme d'autres capitaines de ses compaignons, mesmes comme M. de La Pallice et d'autres, que l'on peut cognoistre par les histoires, et comme je l'ay ouy dire à aucuns anciens : mais, parce qu'il estoit un grand homme de service, il luy faisoit tousjours bonne mine, estant ce grand roy de ce naturel, de ne mescontenter nullement ses bons capitaines, à cause des grandes guerres qu'il faisoit et souffroit; aussy s'en trouva-il bien.

Si ne fut-il trop content dudict M. de la Trimouille après sa desroute de Novare, et de l'appoinctement qu'il fit à Dijon avec les Suisses, que le roy desapprouva; et pour le commancement ne le voulut point tenir; toutesfois [1], après avoir bien pesé le tout, et que pour chasser son ennemy il ne faut nullement espargner un pont d'argent, quoy qu'il aille un peu de l'honneur. Les advanturiers françois en firent une chanson qui commence ainsy :

«Holà! holà! dict La Trimouille
Nostre roy est-il vostre amy?
— Ouy, ouy, déa! mon capitaine,
Car il n'est pas nostre ennemy.
Mais nous voulons la comté d'Ast,
Le chasteau de Milan aussy,
Et des escus quatre cens mille,
Pour retourner en nos pays.
— Vous arez vos fiebvres quartaines,
Avec force bons coups de lance
Pour vous chasser en vos pays.»

Le roy s'appaisa à la fin, mais non qu'il ne le blamast fort de ceste deffaicte de Novare; car de là venoit la première origine de ceste capitulation, qu'on n'eust esté en peine de faire si l'ennemy n'eust vaincu; et, pour ce, comme j'ay ouy dire, ne luy en fit jamais si bonne chere, et luy eust rendu, quoy qu'il eust tardé; mais il mourut à propos pour luy bientost après, dont le roy François le prit en faveur et l'ayma, et s'en servit aussy très bien en Picardie, lieutenant-général du roy, et en d'autres lieux. Et en la battaille de Pavie, après avoir combattu très vaillamment et plus que son vieil aage ne luy concedoit, il mourut au champ de battaille et au lict d'honneur, monstrant par sa mort au monde que, si quelquefois les grands capitaines sont defavorisés de la fortune en quelques exploicts, que pourtant, il ne les en faut blasmer, ny eux, ny leurs courages, ny leurs valeurs, mais que la fortune, qui tient toutes choses mondaines en sa main, et se plaist en faveur, en disgrace, en gloire et deshonneur, les donne en abondance et en espar-

[1] Il le tint.

gne, ainsy que porte sa volonté aux uns et aux autres.

Qui voudra sçavoir plus au long de ce grand capitaine, lise un livre que Guillaume Bouchet [1], chroniqueur de l'Aquitaine, a composé à sa louange, qui s'intitule, *le Jardin d'Honneur* [2]; lise aussy les histoires de nostre temps, tant françoises qu'estrangeres : il y trouvera prou à lire de luy et de plusieurs de sa race et maison, qui est l'une des belles, nobles, généreuses et riches de la France.

Quand ce vaillant chevallier et grand capitaine mourut, mon pere estoit près de luy, et fut blessé à mort : y perdit beaucoup, car il l'aymoit naturellement, tant pour sa valeur que pour une obligation qu'il se soubvenoit et rememoroit souvent d'avoir à la maison de Bourdeille, son grand oncle, archevesque de Tours, qui remonstra au roy Louys XI le tort qu'il se faisoit et à sa conscience, de retenir le viscomté de Touars aux enfans de messire Louys de La Trimouille, à cause de Marguerite d'Amboise, et que ce n'estoit bien faict. Le roy, qui craignoit ledict cardinal, et le croyoit, ne faillit aussy tost d'en faire la restitution. Cela se trouve par escrit; et l'ay ainsy vu dire à mondict sieur de Bourdeille mon pere, qui le plaignoit fort.

Ce bon chevallier sans reproche eut un fils, que, s'il eust vescu, eust ressemblé le pere en tout, comme sa noble mort le monstra, qu'il fit à la battaille des Suisses; et l'appelloit-on le prince de Talmont.

XVII.

M. D'IMBERCOURT [3].

Ceste battaille fut aussy signalée par la mort de M. d'Imbercourt. Son pere ou grand pere fut celuy à qui les Gantois firent si injustement mourir et trenscher la teste à la veue de ceste belle dame et honneste, leur maistresse, madamoiselle de Bourgoigne, laquelle, en teste eschevelée et cheveux épars, en larmes et prieres, à mains joinctes, leur demanda sa vie et celle de son chancelier; mais ils furent si cruels qu'ils les luy refuserent tout à plat. Quelle cruauté et discourtoisie de faire tel reffus à une si honneste princesse, et la plus riche héritiere de la chrestienté!

Ce M. d'Imbercourt engendra donc ce brave fils ou petit fils dont nous parlons. Il servit très bien le roy Louys XII en toutes ses guerres d'Italie, et puis aussy servit le roy François en son premier passage delà les monts, qui estoit empesché des Suisses et de Prospero Coulomno, qui estoit là le guettant et l'attendant, et disant qu'il les attrapperoit *come pigioni in la gabbia*, c'est-à-dire, *comme pigeons en cage:* mais, comme j'ay dict, M. d'Imbercourt l'attrappa bien mieux, par le moyen de ces deux braves et vaillants gendarmes de sa compaignie, l'un nommé Beauvais, le brave Normand, et l'autre Picard, dict Hallancourt, qui donnerent à la porte si à propos et si furieusement, que ceux de dedans ne la peurent fermer; car Hallancourt donna si roide contre la porte à course de cheval, qu'en l'esbranlant il tumba dans le fossé; dont Beauvais, prenant le temps, mit sa lance en travers, que jamais ceux de dedans ne la peurent sarrer : cependant le gros vint, et forcerent la porte fort aisément. Il ne jouyst guieres de ceste gloire, car il fut tué sitost après à la battaille des Suisses, en combattant et faisant si vaillamment qu'il y aida bien à la victoire.

J'ay ouy raconter à aucuns des anciens, et mesmes qui disoient l'avoir ouy dire au roy François, que ce brave chevallier avoit une complexion en luy, que toutes les fois qu'il vouloit venir au combat il falloit qu'il allast à ses affaires et descendist de cheval pour les faire; et pour ce portoit ordinairement des chausses à la martingalle, ou autrement à pont-levis, ainsy que j'en ay veu autrefois porter aux soldats espaignols, portant le corselet et la picque, afin qu'en marchant ils eussent plustost faict, sans s'amuser tant à deffaire leurs aiguillettes et s'attacher; car en un rien cela estoit faict. De dire que le proverbe eust lieu à l'endroict de M. d'Imbercourt, en ce faict qu'il dict, *il se conchie de peur*, ce seroit mal parler et l'adatter

[1] Bouchet, chroniqueur d'Aquitaine, se nommoit *Jean* et non *Guillaume*.

[2] Ce livre est intitulé : *Panégyrique du Chevalier sans reproche, messire Louys de La Trimouille;* il est compris dans un des volumes du *Panthéon*.

[3] Adrien de Brimeu, de la maison de *Brimeu*, de laquelle sont venus les comtes de Megen dans les Pays-Bas.

très faucement à luy, ce disoit le roy; car c'estoit l'un des plus vaillants et hardys de son royaume: et après qu'il avoit esté là et qu'il avoit le cul sur la selle, il combattoit comme un lion; mais on tenoit que l'animosité et le courage grand qu'il avoit de combattre, luy esmouvoit ainsy les entrailles et le ventre. Je m'en rapporte aux medecins pour en dire làdessus leurs raisons. J'ay ouy parler de quelques-uns qui avoient ceste mesmes complexion.

Ce seigneur avoit aussy une autre humeur, c'est qu'il se plaisoit d'aller par pays ordinairement, ou à la guerre, au plus chaud du jour, et ne le craignoit nullement; et n'aymoit point aller aux matinées ny serées, ny prendre tant ses ayses aux fraischeurs, ayant opinion que telles accoustumances nuisoient fort à un homme de guerre. Il pouvoit alleguer autres raisons, ou que telle fust son humeur et caprice et bizarrerie. Tant y a qu'alors et despuis ce proverbe couroit: *Vous allez à la fraischeur de M. d'Imbercourt*, quand on alloit par pays au plus grand chaud du jour. Et vous diray comment j'ay sceu ce proverbe et interpretation, par ce petit conte que je vous feray en forme d'incident.

Du temps du roy Henry II, y avoit en sa cour une très grande dame et la plus belle de la cour (possible quand je dirois de la chrestienté ne mentirois-je); ce fut madame de Guyse. Un jour, elle allant de Paris jusques à Sainct-Germain où estoit la cour, montée sur son hacquenée, et n'ayant avecques elle qu'une seule damoiselle, un page et deux grands lacquais, car au matin elle estoit allée à Paris faire un tour, et puis s'en tourner aussy tost, et chevauchoit le plus roide qu'elle pouvoit, et à la plus grande chaleur du jour, pour se trouver au soupper de monsieur son mary, elle vint à rencontrer un honneste gentilhomme, capitaine qui estoit au service d'un beau-frere de monsieur son mary. Le gentilhomme qui estoit courtois, et ne faisant que venir fraischement du Piedmont, et ayant demeuré un an sans venir à la cour, et ne cognoissant pas la livrée qu'elle portoit, pour l'avoir changée despuis son partement, vint accoster ceste grande dame et l'arraisonner, pensant que ce fust une autre dame de la cour, non si grande comme celle-là; et d'abordade luy va dire qu'elle chevauchoit fort roide, et comme elle alloit par pays à la fraischeur de M. d'Imbercourt, et que la chaleur luy feroit mal. Elle fit de l'ignorante de ce proverbe et luy en demanda l'interpretation. Il la luy dict, et de propos en propos il l'entretint tousjours en cheminant, jusques à luy presenter son service; et quelquefois faisant semblant de luy vouloir touscher la jambe qu'il ne voyoit que trop belle et trop tentative pour luy; elle luy laissoit faire à demy ce qu'il vouloit, mais avec toute modestie, et l'escoutoit parler (car il disoit très bien) de l'amour, non pourtant sans rire soubs son touret de nez; car de ce temps, les masques n'estoient encor en usage pour cheval.

Enfin, estant arrivée à Sainct-Germain, la dame prenant son chemin pour aller descendre au chasteau, et luy en son logis: «Dieu vous «donne très heureuse et longue vie, je suis «vostre serviteur.» Aussy tost la dame, baissant son touret de nez, dict au gentilhomme: «Mon gentilhomme, je vous remercie de vos«tre compaignie; je suis à vostre commande«ment: à jamais je me souviendray de la frais«cheur de M. d'Imbercourt, pour l'amour de «vous.»

Le gentilhomme fut si estonné de voir ceste dame, qu'il ne pensoit estre celle-là, que soudain, sans dire mot, il tourne bride en arriere au grand galop d'où il estoit venu, pensant avoir offensé ceste dame, et qu'elle luy en voudroit mal. Mais la dame despuis cogneut en luy qu'il pensoit avoir grandement failly et pesché envers elle; en fit le conte à son beau-frere, à qui le gentilhomme estoit; elle le pria luy demander de venir, et qu'elle n'estoit nullement faschée contre luy, mais très contente et satisfaicte de luy et de sa compaignie, qu'elle avoit trouvée très bonne et très belle, et qu'une autre fois ne la refuseroit pour le prix.

Il vint donc, et la dame le voulut voir, lequel luy demanda pardon; mais elle, qui estoit toute courtoise et honneste, lui octroya, n'ayant esté offensée de luy; mais bien s'offrit à luy de s'employer en quelque affaire qui se presentast pour luy; et par après luy fit très bonne chere tousjours quand elle le voyoit, et quelquefois luy faisoit la guerre de la fraischeur de M. d'Imbercourt.

Ce gentilhomme m'en a faict le conte plu-

sieurs fois, car il estoit fort mon amy, et que l'entretien d'une si belle et honneste dame luy faisoit bien oublier le chaud et si le mettoit en chaleur. Je luy demanday si c'estoit à bon escient qu'il la mescogneut (comme il y en a aucuns qui ont bien faict de tels traicts en faisant leurs naïfs), ou bien qu'il le fit à poste et purement et naïfvement, sans y penser; mais il me jura cent fois qu'il la mescognoissoit du tout.

Il a fallu que j'aye faict ce petit incident; aucuns le trouveront bon et à propos, autres non : on ne peut pas à tous plaire.

Ceux de ce temps-là qui firent le tumbeau de ce grand capitaine M. d'Imbercourt, n'y myrent que ces deux mots : *Ubi honos partus ibi tumulus erectus;* comme voulant dire « que « là où il avoit gaigné honneur et gloire, que « là avoit esté érigé son tumbeau; » qui estoit dans le champ de battaille, qui certes est la plus belle sepulture qu'un grand capitaine et homme de guerre sçauroit choisir et souhaicter, quelque marbre, porphire, jaspe, airin, cuivre, qu'on leur pourroit dresser, en quelque lieu que ce soit.

XVIII.

M. DE MONTOISON.

Nos chroniques de France font peu de mention d'un bon chevallier et vieux capitaine qui estoit du temps des roys Charles VIII et Louys XII, à quoy elles ont tort, car il meritoit bien de bonnes louanges : qui estoit M. de Montoison [1], de Dauphiné, bonne et ancienne maison, dont sont sortis beaucoup de gens de bien et d'honneur; et y en a encor aujourd'huy qui ne font deshonneur à leurs devanciers.

Ce bon seigneur servit très bien ses roys aux guerres de Picardie, de Bretaigne, de Naples et Lombardie. Il estoit compaignon de M. de Bayard : aussy estoient-ils de mesmes patrie; mais il estoit bien plus vieux et cassé, car il avoit desjà eu une compaignie de gens d'armes au voyage du petit roy Charles à Naples.

Il fut en partie cause, avecques messieurs du Lude, de Bayard et Fonterrailles, d'une belle deffaicte que firent les François sur les gens du pape Julles II à la Bastide, près de Ferrare, que ledict pape Julles avoit assiegée; qui fut un combat des beaux de ce temps-là, dont aucuns François et Italiens se sont estonnés qu'il n'a esté mis par escrit et au rang d'une petite battaille; car elle fut belle et bien combattue; car il y mourut plus de quatre ou cinq mille hommes de pied, plus de soixante hommes d'armes et plus de trois cens chevaux pris, et leur camp forcé, où les capitaines Pierpont et le bastard du Fay firent très bien. Au bout de laquelle M. de Montoison mourut d'une fiebvre continue, fort regretté de M. le duc et de madame la duchesse de Ferrare, car il leur avoit faict de bons services; et fut enterré à Ferrare avecques une grande soleminité et pompe d'obseques, accompaigné de tous les grands et petits, tant de France que de la ville, qui tous le pleuroient et regrettoient. Sa sepulture y paroist bien encor.

Son vieil aage, et cassé de tant de courvées de guerre qu'il avoit enduré, furent cause de sa mort, bien que, quand il estoit à cheval pour mener les mains, on l'eust pris pour un jeune homme de trente ans, tant il portoit bien ses armes, pour les avoir longuement accoustumées. Ce fust esté un grand heur pour luy (ce disoient ses compaignons) d'avoir esté mort en ce combat : et la fortune ne luy devoit avoir esté si contraire, ou bien la Parque, de ne luy avoir allongé sa vie de huict jours pour mourir dans son lict, ne mourir en celuy d'honneur, au lieu de sa profession et de son desir. Ainsy nos vies et nos morts sont mesnagées au plaisir du destin, et non au nostre.

Aucuns vieux romans, qui ont voulu louer ce bon capitaine l'appelloient *un vray Esmerillon de guerre*. Ils parloient bien à l'antique et à la grossiere; mais pourtant le mot de ce temps n'estoit point mauvais, pour la continuelle vigillance qui estoit en luy; car ordinairement en guerre il dormoit fort peu.

---

[1] Philibert de Clermont, capitaine de cinquante hommes d'armes, et lieutenant général en l'armée du roi Louis XII à Ferrare, où il mourut de maladie l'an 1512.

XIX.

M. DE FONTERRAILLES.

Monsieur de Fonterrailles estoit l'un de ses compaignons, qui a eu en son temps resputation d'un bon capitaine , et surtout bien commandant aux chevaux legers et les bien menant. Aussy le roy Louys son maistre l'aymoit fort, et luy donna l'estat de couronnel general des Albanois qu'il avoit à son service; car de ce temps il ne se parloit point de cavallerie legere françoise, si non de la gendarmerie, qui pour lors surpassoit toutes les autres du monde, je ne veux pas dire seulement de la chrestienté; mais on s'aydoit desdicts Albanois qui nous ont porté la forme de la cavallerie legere et la methode de faire la guerre comme eux.

Les Venitiens appelloient les leurs *estradiots*, qui nous donnerent de la fatigue à Fornovo; ils les appelloient aussy *corvats*, à cause de la nation [1]. Les Espaignols appelloient les leurs *genetaires* [2].

Outre ceste charge qu'avoit M. de Fonterrailles, il avoit une compaignie de cinquante hommes d'armes; et de l'une et de l'autre charge s'acquitta très bien aux guerres du royaume de Naples et Lombardie. M. de Bayard et lui menoient les coureurs bien souvent ensemble. Il fit bien aussy à ceste deffaicte de la Bastide. Bref, ce bon capitaine gascon a esté fort estimé son temps. Nous autres, qui avons veu de ses enfans, ou petits-enfans que je ne mente (M. de Montluc en parle en son livre), pouvons juger quel a esté le pere, car ils ont esté très braves et vaillans.

L'aisné est M. de Fonterrailles qui vist encor aujourd'huy, et est gouverneur de Lectoure. Il eut à la battaille de Coignac une jambe blessée et couppée, qu'il a à dire; mais pourtant il n'a laissé pour cela à très bien faire en tous les bons lieux où il s'est trouvé.

[1] Corruption de *Croates*, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

[2] Du mot *génete*, genet, petit cheval de montagne.

XX.

M. DE MONTMAUR.

Monsieur de Montmaur estoit son second frere, qui certes estoit un homme de belle façon, et qui monstroit bien ce qu'il estoit, et bon capitaine, et mesmes pour l'infanterie, qui avoit esté sa premiere profession; et avoit esté l'un des capitaines de M. de Grandmont, du temps du roy Henry, lorsqu'il commandoit à quatre compaignies. Ce brave capitaines fut tué au massacre de la Saint-Barthellemy; mort certes très indigne de luy.

XXI.

M. DU LUDE.

Monsieur du Lude [1] estoit compaignon et contemporain de tous ces bons capitaines, et se trouva bien en ceste charge de la Bastide, et des plus advant, où il acquist grande reputation.

Il estoit gouverneur de Bresse, et le roy Louys XII les avoit tous mandés des garnisons, d'aller secourir Ferrare, soubs M. de Nemours, contre le pape Julles; qui fut cause que les Venitiens, soubs ce grand capitaine André Grity, voyant la ville de Bresse fort peu pourveue de gens, et aussy par l'intelligence d'un gentilhomme des grands de la ville, firent entreprise dessus de six mille hommes de dehors et de plusieurs de la ville que ce gentilhomme avoit gaignés; parquoy, ainsy que les Vénitiens donnerent l'alarme par une porte, entrerent trois mille par une grille par où sortoient toutes les immondices de la ville, à quoy leur tenoit la main ce gentilhomme, avecques force factionnaires des siens qu'il avoit gaignés; si que M. du Lude, combattant à ceste porte, se vit par le derriere assailly fort rudement; mais luy, ne s'estonnant point, encor que les Venitiens fussent six contre un, combattit avecques ses gens si vaillamment et longuement, que n'en pouvant plus à cause du grand affoullement et rafraischissement des gens des ennemys qui luy venoient

[1] Jacques de Daillon, sénéchal d'Anjou, capitaine de cinquante hommes d'armes.

sur les bras, fit sonner la retraicte; et, tousjours en bien combattant et faisant teste, se retira au chasteau, non sans perte et meurtre de ses gens et des ennemys aussy, mais pourtant plus des nostres, sur lesquels les Venitiens s'acharnerent par trop, et ne pardonnerent à aucun de ceux qui tumberent entre leurs mains: mais ils le payerent bien tost après.

Le chasteau fut aussy tost assiegé, barricadé et retranché fortement du costé de la ville, et canonné si furieusement qu'on y fit une grande bresche, qui fut pourtant si bien gardée et soubtenue l'espace de dix jours, que M. de Nemours eut loysir de les secourir: encor de secours de guerre ne s'en fussent-ils point souciés, si non pour celuy de la faim; car là dedans s'estoient jettés tant de gens, que le magasin n'y pouvoit plus fournir.

Cet exploict, avecques plusieurs autres, donna grand resputation de vaillance et conduicte à M. du Lude; si que, quelque temps après, le roy François l'envoya dans Fontarabie son lieutenant general, que l'Espaignol vint assieger: où il fit très bien; car il y endura le siege l'espace de treize mois, combattant et soubtenant tous les assauts plus que vaillant homme ne sçauroit faire, n'estant pas seulement assailly ne combattu de la guerre, mais de la famine, jusque-là qu'il leur convint manger les chats et les rats, jusques aux cuyrs et parchemins bouillis et grillés, ainsy que je l'ay ouy raconter à madame la seneschalle de Poictou sa sœur et ma grand'mere, qui m'en contoit des choses estranges des extresmes necessités qu'ils endurerent là: mesmes n'a pas long temps que dans le tresor et papiers de nostre maison j'y trouvay une lettre dudict seigneur du Lude et de trois ou quatre gentilshommes des siens qui estoient leans, qui, lors qu'ils furent désassiégés, escrirent à madicte dame sa sœur les grands combats, assauts, miseres et famine qu'ils patirent dedans, et la grande extremité à laquelle ils furent reduicts; qui est certes admirable et incredible, encor que ceste place ne fust si forte comme je l'ay veue despuis; car ils n'en pouvoient plus: dont bien servit le secours et le levement de siege que donna et fit M. de La Pallice.

Lequel M. du Lude, ayant congé d'aller trouver le roy, qui luy fit un très grand honneur et recueil et très bonne chere, et delà s'aller rafraischir en sa maison, mit en sa place le capitaine Franget, qui avoit esté lieutenant de M. le mareschal de Chastillon, qu'on vint assieger au bout de quelque temps; lequel, au lieu de s'y deffendre de la resolution de son predecesseur, la rendit subitement et dans huict jours, et fort mal-à-propos: ce qui donna davantage de gloire à M. du Lude et à sa valeur; ny plus ny moins qu'on voit un excellent peintre qui, après avoir faict le portraict d'une fort belle et agreable dame, luy appose auprès d'elle, ou quelque vieille, ou quelque esclave more, ou quelque nain très-laid, afin que leur laideur et noirceur donne plus de lustre et de candeur à ceste grand beauté et blancheur. Ainsy la faute du capitaine Franget donna encor plus de soleil et de jour à la valeur de M. du Lude qu'il n'avoit. Le capitaine Franget pourtant, si avoit-il esté en son temps en resputation d'un des hardys et vaillans hommes de guerre; mais ce fut là un grand malheur pour luy d'avoir ainsy perdu son çœur.

Il en arrive de pareils ainsy, ordinairement, à plusieurs vaillans, dont ils se doivent bien recommander à Dieu de ne leur oster leur cœur et entendement; et, pour cela, j'ay ouy dire à de grands capitaines qu'il n'y a gens qui se doivent plus recommander à Dieu que les gens de guerre.

Le roy François en fut si despit, qu'il luy en voulut faire trenscher la teste à Lyon: et rien, disoient-il, ne lui devoit faire son procès, sinon la deffense et résolution de M. du Lude, qu'il fist et monstra là. Toustesfois le roy, luy faisant grace de la vie, le fist desgrader des armes: punition, certes, qui estoit cent fois pire que la vie, n'estant si chère de beaucoup que l'honneur, et mesmes à qui en faict profession, en quoy est une fort belle question, que je fais en autre endroit.

Or, pour retourner encor à M. du Lude, qu'on nommoit messire Jacques de Dallion, et de son temps le rempart de Fontarabie, a acquis telle réputation et aux guerres d'Italie, de Lombardie et de Ferrare, et de France, qu'on l'a tenu un très bon capitaine et vaillant; car de ceste race ils le sont tous.

Il estoit fils de feu M. du Lude, qui gouvernoit le roy Louys XI. Il falloit bien qu'il fust

quelque chose de poids, car ce roy se cognoissoit bien en gens. Ce messire Jacques de Dallion laissa un fils qui, pour ses merites, fut gouverneur de la grande Guyenne jusques au port de Pilles, y mettant le Poictou et autres pays. Il la gouverna très sagement, et jamais l'Espaignol n'osa rien entreprendre de son costé: pour le moins, aucunes entreprises qu'il fit M. du Lude les fit évanouir au vent.

Après luy mort, M. du Lude, messire Guy de Dallion, le dernier mort, fut gouverneur de Poictou, de laquelle charge il s'est acquitté dignement, et mesmes durant les guerres civilles, où il eut beaucoup à desmesler, car la pluspart du pays et des villes tenoient pour la religion, de laquelle ils estoient fort touchés. C'estoit un seigneur fort brave, vaillant, homme de bien, d'honneur et de grand munificence et liberalité. Il avoit esté en ses jeunes ans guidon de M. de Nemours, en quoy il fit beaucoup parler de luy, et mesmes au siége de Metz, où il eut le guidon, par la mort de M. du Paillé, qui fut tué.

Ce M. du Lude a laissé un fils qui promet beaucoup de luy et a desjà faict belles preuves de soy. Voylà comment ceste noble et brave race va germant tousjours de bien, je ne diray pas de mieux en mieux, par l'advis d'un grand personnage, qui disoit qu'il ne le falloit pas dire, d'autant que les enfans et nepveux ne vallent jamais tant que leurs peres et predecesseurs : si en a-on bien veu plusieurs les surpasser; mais ceux-là sont rares. Toutesfois j'en alleguerois force si je voulois, mais possible à un autre discours.

XXII.

M. DE LA CROTTE,

PÈRE DE M. DU LUDE.

Or ce messire Jacques de Dallion, que je puis appeller proprement ce grand M. du Lude, eut un jeune frere qu'on appelloit M. de la Crotte[1], très brave et très vaillant, qui alloit un peu plus viste que l'aisné, ainsy que j'ay ouy dire à feu madicte grand-mere, sa sœur, et comme j'ay cogneu par aucunes lettres que les deux freres lui escrivoient. Nonobstant qu'il fut un peu plus bouillant que l'aisné, si est-ce que le roy Louys XII voulut que, pour sa valeur et suffisance, qu'il fust lieutenant de la compaignie de cent hommes d'armes de M. le marquis de Montferrat, et le fit gouverneur de Lignago, terre appartenant aux Venitiens, et qui leur avoit esté prise par force. Il la garda très bien. Où il cuida mourir pourtant d'une forte maladie qui le prit; mais le dieu des armes ne voulut que la mort hideuse et affreuse d'une maladie et d'un lict en triumphast, mort, certes, par trop indigne de sa valeur! mais, devenu sain, l'osta du lict et le prit par la main, et le mena mourir plus glorieusement à la bataille de Ravenne, en combattant très vaillamment. Il fut un des premiers qui fit la première charge, avecques sa compaignie de cent hommes d'armes dudict seigneur marquis, où il fut fort blessé et son cheval aussy. Et ainsy qu'on luy dict qu'il se retirast: « Rien, rien! dict-il, je « veux faire icy mon cimetiere, et mon cheval « me servira de tumbe; car il faut qu'il me « serve encor, et que luy et moy mourions en- « semble. » Par quoy et le maistre et le cheval, en combattant jusques à la derniere goutte de sang et de vigueur, tomberent en terre, et luy dessoubs: et ainsy mourut-il, et ainsy fut-il ensepveli pour le coup comme il l'avoit dict et le vouloit. Sa sœur le contoit ainsy.

Et comme il fut fort regretté de tous les François, les Venitiens ne le regretterent guieres; car il leur avoit bien faict la guerre. On appelloit communément et coustumierement messieurs de Bayard, de la Crotte et de Fonterrailles, chevalliers sans peur et sans reproches : qualité certes très belle et des plus belles du monde, à qui la mérite porter, voire plus que tous les noms des seigneuries du monde! Aussy tenoit-on ces trois là pour les plus hazardeux, et auxquels rien n'estoit de trop froid ni chaud. Je l'ay ainsy ouy dire à feu ma grand-mere sa sœur, et que feu mon oncle de La Chastaigneraye ressembloit du tout audict capitaine La Crotte son oncle, en ses façons, promptitudes et valeurs.

[1] François Daillon.

XXIII.

M. DE THELIGNY.

De ces volées de braves capitaines de cy-dessus, il y eut M. de Theligny [1]; seneschal de Beaucayre, noble charge dont beaucoup d'honnestes gens s'en sont contentés, tesmoing Tanneguy du Chastel, et autres que je dirois bien. Ce M. de Theligny fut en son temps estimé et reputé pour un très sage chevallier et bon capitaine, et qui servit bien ses roys deçà et delà les monts.

Il fut gouverneur pour quelque temps de l'estat de Milan, en l'absence de M. de Lautreq qui avoit eu permission du roy d'aller en France luy faire la reverence, et d'y voir ses maisons et y mettre ordre. Ce M. de Theligny se comporta en ceste charge si sagement et modestement, qu'il n'y perdit pas un seul poulce de terre, mais très bien garda ce qu'on luy avoit donné en charge, et si contenta tout le peuple de là et ne leur donna jamais subject de revolte; comme fit M. de Lescun qui vint après en sa place, qui gasta tout, comme homme par trop turbulent, et qui donna occasion, par son avarice et trop rigoureuse justice de la rebellion de l'estat de Milan, lequel nous perdismes, après que nous l'avions si cherement acquis et conservé; ce qui augmenta d'autant plus la gloire de M. de Theligny, et fit ravaller celle de M. de Lescun.

Lorsque M. de Nemours vint secourir Bresse, et qu'en chemin Jean Paule Baillon, general, fut defaict, il menoit les coureurs avecques M. de Bayard, qui avoit la fiebvre; et tous deux firent la charge si furieusement qu'ils ebranlerent le reste, dont le gros eut bon marché : et là fut tué le porte-enseigne dudict sieur de Theligny, de ses gens-d'armes; qui fut grand dommage, car c'estoit un brave homme.

Il garda aussy très bien Therouanne d'un siege de neuf sepmaines, y estant lieutenant du roy Louys XII, là où se donna la journée des Esperons. Enfin ce M. de Theligny, assez aagé, vint mourir en Picardie, en une charge qu'il fit contre les ennemys, où nul n'y fut blessé ny tué que luy seul, afin que ceste rencontre fust remarquée et signallée seulement par la blessure et la mort d'un si bon capitaine; car pour autre chose ne pouvoit-elle pas estre, pour rencontre si legere et petite.

Il laissa après luy un fort honneste gentilhomme de fils, qui imita le pere en valeur et sagesse; et pour estre tel, il fut en ses jeunes ans guidon de feu M. d'Orléans; dont il s'en acquitta si dignement, que, pour se faire paroistre en ceste charge, s'enfonça si fort en de si grandes dettes, comme sont coustumiers les jeunes gens, que ses crediteurs le poursuivant estrangement, fut contrainct d'abandonner la France et se retirer à Venise, où de mon temps je l'ay veu; et si montroit encor, en sa misere et pauvreté, un courage bon et point encor ravallé. Il y est mort pourtant en cet estat.

Il laissa un fils, feu M. de Theligny, qui s'estoit rendu un si accomply jeune gentilhomme, et en lettres et en armes, que peu de sa volée il y en a eu qui l'ont surpassé; et fust parvenu en grade, comme plusieurs de ses compaignons, sans qu'il se mist des plus advant en la religion reformée : et pourtant ce fut tout son plus grand bien, car encor qu'il fust fort honneste homme, M. l'Admiral le voyant tel, le prit en main et l'enseigna si bien, qu'il devint un très bon maistre passé en tous affaires, tant de la guerre que de l'estat : aussy luy donna-il sa fille en mariage, qui estoit une très belle et honneste damoyselle, et qui eust pu rencontrer party meilleur; mais il pleut ainsy à M. l'admiral de choisir un tel gendre, ayant plustost esgard à ses perfections qu'à ses moyens.

Il fut tué au massacre de la Sainct-Barthellemy, comme d'autres gens-de-bien, dont ce fut grand dommage. Quant à moy, je le regrette comme mon frere : aussy l'estions nous d'alliance et confédération. Sa femme espousa despuis en secondes nopces M. le prince d'Orange, autant pour ses vertus et perfections que pour le nom célèbre de M. l'admiral de Chastillon.

[1] Sénéchal de Rouergue. Son nom étoit François. Il fut père de Louis, qui eut un fils nommé Charles, et une fille nommée Marguerite. Charles épousa Louise de Châtillon, fille de l'amiral, et Marguerite fut femme de François de La Noue, dit Bras de Fer. M. de Théligny mourut en Picardie, à Mouchy-le-Cayeu, en 1522.

XXIV.

M. DE CHASTILLON.

Il y avoit, de ce temps-là de ces braves capitaines, M. de Chastillon, et s'appeloit Jacques, et le frere Gaspard, qui estoit lors estimé un brave gentilhomme et capitaine. Il fut tué au siége de Ravenne le jour advant la battaille, y ayant esté premierement blessé d'une grande harquebusade dans la cuysse, qui luy en fracassa tous les os; dont ce fut fort grand dommage, et fut fort regretté de tous ses compagnons.

Il avoit esté l'un des grands favoris et mignons du roy Charles VIII, et mesmes au voyage du royaume de Naples : aussy disoit-on lors.

> Chastillon [1], Bourdillon Bonn'val [2],
> Gouvernent le sang royal.

Aucuns y mirent Galliot [3], qui fut dict despuis le grand escuyer Galliot; j'en parle ailleurs. Et estoient ces trois, avecques le roy, des tenans aux tournois qu'il fit là en la ville de Naples, et par tous les autres; mais on disoit alors que Chastillon l'emportoit pardessus tous les autres, fust en valeur, fust en credit.

Il avoit cent hommes d'armes, chambellan dudict roy et du roy Louys XII, et prevost de Paris, et avoit espousé une fille de la maison de Chabannes, et fille heritiere de la maison de Dammartin, ainsy que j'ay ouy dire à ma grand'mere, qui estoit lors fille à la cour, et despuis succéda en la place de dame d'honneur de la reyne de Navarre Marguerite, et à ceste dame de Chastillon, qui estoit demeurée vefve de ce M. de Chastillon, qui estoit une sage et vertueuse dame: aussy le roy François, de son propre mouvement et nomination, voulut qu'une toute semblable se mist en sa place.

[1] Chambellan des rois Charles VIII et Louis XII, et prévôt de Paris, oncle de l'amiral de Châtillon.
[2] Germain de Bonneval.
[3] Jacques Galiot de Genouillac, seigneur d'Acier, grand écuyer et grand maître de l'artillerie de France, sénéchal d'Armagnac, capitaine de vingt-cinq hommes d'armes et de vingt-cinq archers.

XXV.

LE BARON DE CHEPY.

Avecques M. de Chastillon fut blessé aussy M. le baron de Chepy, et en ce mesmes siege, y servant de grand-maistre de l'artillerie; et eut son coup d'une harquebuzade dans le bras, qu'il luy fallut couper; et furent tous deux, ainsy blessés, portés à Ferrare, où ils moururent, nonobstant tous les bons remedes et traictemens qu'y peust faire apporter ceste belle et honneste duchesse de là. Mais on dict que tous deux eurent si grand despit de ne s'estre point trouvés à ceste belle battaille donnée à leur nez, et deux jours après leurs blessures, qu'ils moururent tous deux de regrets.

J'ay cogneu en Piedmont le baron de Chepy (je croy qu'il estoit fils de ce susdict baron, ou pour le moins son petit-fils), lequel estoit un brave et vaillant capitaine. Aussy le roy Henry II, lors qu'il voulut envoyer M. de Montluc dans Sienne, luy donna la charge de maistre de camp dans le Piedmont, par la nomination et advis dudict sieur de Montluc, ce dict-il; mais ce fut de M. de Brissac qui le demanda, le cognoissant ort digne de ceste charge.

XXVI.

M. DE MAUGIRON.

Parmy les rangs de ces grands capitaines fut aussy M. de Maugiron, qu'on nommoit Pyraud de Maugiron [1], duquel je parle ailleurs, qui fut un très bon capitaine, et bien employé en toutes ces guerres de ces temps, et très bien acquitté, comme despuis luy, ont esté ses fils et petits-fils, et ont esté lieutenants de roy en Dauphiné, en très grand honneur, et bien servy leurs maistres; et mesmes le dernier, feu M. de Maugiron, lequel bien qu'il eust sur les bras les huguenots très forts de son gouvernement, il s'en est sceu gentiment garantir; j'en parle ailleurs. C'est une illustre et grande maison en Dauphiné, autant en biens, grandeurs, dignités, que merites. Je n'en parle pas pour

[1] François de Maugiron du Dauphiné.

affection, car nous sommes fort proches parents, mais pour la verité.

XXVII.

M. DE CONTY.

M. de Conty[1] aussy a esté de ce vieux temps un très bon et vaillant capitaine; il falloit bien qu'il le fust, car il estoit capitaine en chef de cent hommes d'armes. Telles compaignies de ce temps ne se donnoient pas ny par faveur ny par le grand rang des maisons qu'ils avoient, ainsy que cestuy cy estoit sorty d'une fort grande et ancienne maison, et où il y a eu autrefois de fort bons et vaillants chefs de guerre : les histoires en font foy. Cestuy-cy se fit fort signaller en toutes les guerres qui estoient pour lors.

Il mourut auprès de Milan, en une charge qu'il fit contre les Suysses, qui descendirent après la mort de M. le grand-maistre de Chaumont : lesquels y ayant mis le siege, furent contraincts de l'en lever par faute de vivres, et se retirer avecques quelque petite composition que leur fit M. de Nemours : mais entre eux, en se retirant, M. de Conty les rencontra et les chargea si bien, qu'il y fut tué; qui fut très grand dommage, et fut fort regretté, car il estoit un des principaux capitaines de par de là. Sa compaignie y fut quasi aussy toute deffaicte, qui fut une grosse perte pour le roy, car elle estoit belle, et lui, outre la paye du roy, qui estoit grand seigneur et riche, l'appoinctoit fort bien de plus, et l'embellissoit le plus qu'il pouvoit.

Ce brave M. de Bayard, le lendemain de ceste mort et deffaicte, eut bientost raison et la revanche; car, aussitost en ayant sceu nouvelles, monta à cheval et alla après, et rencontra cinq cens de ces Suysses, qu'il mit tous au trenchant de l'espée, sans en garder un seul, et en la mesme place où M. de Conty avoit esté deffaict et tué; qui leur servit autant d'autel pour faire sacrifice de ces gens aux manes de M. de Conty et à ceux de ses gendarmes là tués; ce qui fut un grand heur pour M. de Bayard.

[1] Ferry de Mailly.

XXVIII.

M. LE GRAND MAISTRE DE CHAUMONT.

Or à tous ces bons et grands capitaines que j'ay cy-dessus nommés, et plusieurs autres encor, M. le grand-maistre de Chaumont a eu cet heur et honneur de commander, estant lieutenant general pour le roy de là les Monts et en l'estat de Milan. Lorsqu'il fut honnoré de ceste charge il n'avoit pas vingt-cinq ans, et quand il mourut il avoit trente-huict ans. Le cardinal d'Amboise, son oncle, l'avoit poussé là, lequel gouvernoit du tout le roy et le royaume de France, pour avoir esté l'un de ses plus familiers lorsqu'il estoit M. d'Orleans. Tant y a qu'il n'advança pas un jeune homme de peu, ny mal à propos; car, l'espace de dix ou onze ans qu'il fut là gouverneur, il ne perdit à son maistre un seul poulce de terre, mais très bien garda-il, et fort sagement, ce qu'il avoit, et encor en acquit-il, et là, et sur les Venitiens.

Si fit-il pourtant deux très lourdes fautes : l'une, que, s'amusant trop à quelque pourparlé de paix, il s'arresta d'une journée, et laissa entrer dans Bouloigne Chapin Vitelly, avec le secours des Venitiens, et par ainsy en perdit l'occasion d'entrer dans la ville, qui le desiroit avec les Bentivolles; l'autre, quand il laissa prendre La Mirande à sa barbe, qui faisoit si bien devoir de se deffendre, et que, par avarice, il cassa ses bandes italiennes.

Il se gouvernoit du tout par son oncle le cardinal, qui luy envoyoit toutes ses instructions, ausquelles il obeyssoit très bien : aussy dict-on que, lorsqu'il en sceut la mort, jamais plus il ne prorfficta ny d'honneur ny de vie, et mourut de regret.

Guichardin ne le loue guieres; mais il ne le faut croire, car il loue le moins qu'il peut nos François, et mesmes cestuy-là, qui par effet a monstré qu'il estoit un très sage et bon capitaine, et mesmes en l'aage où il eut sa charge : car, encor qu'il se gouvernast par l'oracle de son oncle, ce n'estoit pas tousjours; car, en estant si loing, et les affaires tout à coup se presentant à luy et le pressant sur les bras, il falloit bien qu'aussy tost, sans envoyer ou attendre le courier à son oncle, pour luy demander et avoir sur ce advis, qu'il y advisast luy-

mesmes et remediast promptement; aussy avoit-il avec luy des meilleurs capitaines que jamais eut roy de France.

Un des beaux traicts qu'il fit en sa charge, ce fut lorsque les Suysses, ayant renoncé à l'alliance du roy, vindrent faire une descente vers Milan; il les fit tous esvanouir et retirer sans perte de ses gens; car il leur fit coupper tous les vivres et abattre tous les moulins, et fit empoisonner tous les vins à Gallereas, où ils estoient; mais au diable l'un qui mourut: il falloit bien dire que l'espice fust tombée au fonds; et quelques avanturiers françois y allerent après environ deux cens, qui tous y moururent.

La faim chassa ainsy les Suysses, et M. de Chaumont qui les suivoit tousjours de près. J'ay veu autrefois un vieux maistre de poste dans Novarre, qui avoit plus de quatre-vingts-dix ans, mais pourtant gallant, gaillard et sain vieillard, et de bonne mémoire, qu'il faisoit bon l'ouyr parler, et de M. de Chaumont et de tous ses capitaines, braves françois, qu'il avoit tous cogneus: à mon advis, qu'il en contoit bien d'eux, et de leurs guerres, et de leurs beaux faicts; car il avoit esté avec eux à la part. Je ne faillis pas de l'entretenir tout un soir à soupper et encor le lendemain matin à disner. Il me louoit fort ce grand maistre de Chaumont, et disoit qu'il estoit un fort homme de bien, mais un peu trop subject à son profit. Luy et son oncle furent fort blasmés de l'assistance qu'ils firent au commencement au pape Jules, dont il y eut aucuns qui en eurent bon argent, et autres bons benefices et le chappeau rouge. Il ne nommoit rien autrement; mais il vouloit dire d'eux; dont par après le pape n'en fut cognoissant envers nous; car il nous fit le pis qu'il peut.

Surtout ce maistre de poste me loua fort M. de Bourbon, et disoit que c'estoit son bon maistre et son grand amy. Ainsi parloit-il.

XXIX.

M. DE LONGUEVILLE.

Après M. de Chaumont, vint tenir sa place M. de Longueville, plus par illustration de sa race (mais pourtant à cause de la bastardise) que pour sa valeur et vertu, ce dict Guichardin. Si a-il tort de parler ainsy, car il estoit bon et grand capitaine, et brave et vaillant, comme en ceste race il en est tousjours de pareils, yssu en premier estocq de ce brave et vaillant bastard d'Orleans, comte de Dunoys, et le fleau des Anglois. Ce brave seigneur sema une telle semence de generosité en toute sa race, qu'elle s'en est tousjours ressentie despuis d'une jusques à l'autre; ce qui est à noter: et comme d'une semence en une bonne terre, et de moisson en moisson se renouvellant tousjours ainsy ne faut jamais, comme ceste-cy de Longueville.

Je croy que cestuy-cy dont je parle estoit petit-fils de ce brave comte de Dunois: aussy imita-il le pere, comme ont faict tous leurs petits, j'entends d'enfants et nepveux. Pour quant à moy, j'en ay cogneu un, qui estoit M. de Longueville, qui mourut au retour du siege de La Rochelle, à Bloys, de poison (ce dict-on). Que maudict soit le miserable, celuy qui la luy donna ou la luy fit donner! Mais il n'estoit pas possible de voir un prince plus brave, vaillant et genereux, que celuy-là, ny moins hypocrite en guerre, tant homme de bien et d'honneur au reste, et qui ne fit jamais tort ny desplaisir à aucun; tant doux, tant gratieux, très beau, et de fort bonne grace et adroict à toutes choses. Bref, ce fut un très grand dommage de sa mort, car il fust esté un jour un très grand capitaine, comme il commençoit desjà. Il mourut en la fleur de son aage et de sa beauté. Il estoit l'un de mes bons seigneurs et amys que j'eusse.

Il laissa après luy un fils aisné, qui fut tué dernièrement en Picardie, à Dorlans, en une salue de reveue, par un soldat maladvisé (autres disent à poste); dont ce fut un très grand dommage, car il n'y avoit rien de si jeune que luy, et desjà avoit faict de très belles preuves de sa personne, tant en valeur qu'en sagesse et bonne conduicte.

Ce fut luy le premier qui commença à esbranler la ruine de la ligue, lorsqu'il donna la bataille de Senlis, un si grand coup que jamais oncques ne s'en peut elle bien guerir ny remuer. J'en parleray ailleurs. M. de Sainct-Pol, son second frere, promet beaucoup de luy et

de sa maturité, ainsy que ses nouveaux fruicts de valeur le promettent.

Pour retourner à nostre M. de Longueville, il fut un très bon capitaine; et, pour ce, ses roys s'en servirent très bien, et lui les servit bien aussy. Il fut (comme j'ay dict) lieutenant de roy à Milan; mais il n'y demeura guieres, car le roy le voulant employer aux affaires et dangers qui estoient les plus près de sa personne, l'envoya querir, et le fit son lieutenant en son armée de Navarre, pour le secours du roy Jehan, avec M. de Bourbon, où, pour ne s'entendre trop bien, les deux chefs ne peurent si bien faire comme s'il n'y en eust eu qu'un. On disoit que M. de Bourbon avoit tort; car luy, qui estoit jeune, encor qu'il fust le premier prince du sang après M. d'Angoulesme, il devoit ceder à M. de Longueville, qui estoit plus vieux et plus experimenté que luy qui estoit fort jeune et ne faisoit que venir.

Tant y a que, si M. de Longueville eust esté creu, les affaires fussent allées mieux; car il estoit très bon capitaine, comme il le monstra à l'avitaillement de Therouanne et à la journée des Esperons, où il ne se servit guieres des siens pour fuir, comme d'autres, mais pour rallier ses gens fuyant et bien combattre, ainsy qu'il fut pris les armes au poingt, en brave seigneur et chevallier, et mené prisonnier en Angleterre, où, par sa sagesse et prudence, il fit la paix entre les deux roys, au grand soulagement de toute la France; et pour ce le roy espousa ceste belle princesse Marie, sœur du roy d'Angleterre; dont j'en parle ailleurs.

XXX.

M. DE NEMOURS (GASTON DE FOIX).

Le roy ayant retiré de Milan M. de Longueville, mit en son lieu M de Nemours, Gaston de Foix, qui fut surnommé le Foudre d'Italie, pour les beaux exploicts et belles guerres qu'il y fit tout à un coup, ny plus ny moins qu'un foudre qui descend du ciel et en un tour d'œil fait grand ravage par où il passe et atteinct.

Qui veut bien et briefvement sçavoir les beaux faicts et appertises d'armes que fit ce grand duc de Nemours, ne faut qu'emprunter les parolles courtes qu'ont dict de ce temps là les Espaignols, lesquelles je diray en espaignol, et puis les traduiray. Elles sont telles :

Aquel don Gaston de Foix, varon de admirable virtud, y capitan general, aviendo refrenado una vez los Suiceros junto à la ciudad de Como, y despues otra à Milan, à losquales avia llamado en su favor el papa Julio, con increible presteza llegò à Boloña con los esquadrones de los Franceses, à punto alçado el cerco, y forçados los Espanoles à dar su lugar, retirando se de miedo. Bolviò todas sus fuerças y furia contra los Venecianos; y de ay à poco vavo, resciendo la fortuna desordenadamente las empresas deste moço encendido de colera, fue desbaratado de camino el socorro de los Venecianos en la campaña de Verona, fue presa Brescia por la fortaleza, y murieron à espada los que estavan en guardia; y haziendo muy grave dano à los ciudadanos, fue saqueada y robada con estraña crueldad de los Franceses y Tudescos. De ay bolvieron las vanderas de los Franceses de la otra parte del Po, y caminando derecho por la Romania, y aqui fortuna lo dexo, laqual, leviana y sin fe, haviendo lo traydo hasta ay con pasos dudosos y peligros de resbalar, parecia que lo traya à lugar de la pelea hadada; de manera que fue travada aquella batalla la mas nombrada de todas las que han acontescido en Italia muchos anos ha, adonde muriò.

C'est-à-dire :

«Ce Gaston de Foix, personnage certes de grande et admirable vertu, et général des François, ayant une fois refrené et rembarré les Suisses auprès de Como, et despuis encore une autre fois près Milan, que le pape Julles avoit envoyé querir à son secours avec une prestesse incroyable, arrive à Boulloigne avec les forces françoises, très bien à poinct, en leve le siege et en force les Espaignols à lui faire place et se retirer avecques peur. Après il tourne toutes ses forces contre les Venitiens, et de là à un peu, la fortune favorisant desordonnément les entreprises de ce jeune garçon bruslant de colere, il rompt en chemin et met en pieces le secours desdicts Venitiens en la campagne de Veronne, reprend Bresse par le

chasteau, tue tous ceux qu'il trouve en garde; et ayant porté grand dommage aux citadins, saccagé leur ville avec une estrange cruauté des François et Tudesques, de là un peu il tourne ses enseignes de l'autre part du Pô, et, cheminant droict par la Romagne, arrive près des murailles de Ravenne; et la fortune le laissa, laquelle, legere et sans foy, l'ayant mené et conduict avec des pas douteux et dangers de revaler, il paressoit bien qu'elle le conduisoit à un combat fatal : de maniere que là fut donnée une battaille la plus renommée que de long-temps et plusieurs années estoit advenue en Italie, là où il mourut.»

Voilà certes de belles parolles, et qui représentent bien une inconstante et legere fortune; qui me faict ressouvenir, comme l'on a veu souvent, et comme j'ay veu aussy, de quelque belle dame vreilleuse et vollage qui, encapricée desordonnément d'un nouveau amant, l'ayme, l'adore, en brusle, le meine, le pourmeine, le plonge dans toutes les sortes de plaisirs et delices qu'elle peut; après, se faschant, et venant à jetter ses yeux lascifs sur quelqu'autre, possible non pas plus aimable que le premier, le quicte, vous le plante-là, à mode de la danse et bransle de la torche, où l'on prend et l'on laisse.

Ainsy traicta ceste fortune guerriere M. de Foix, et s'alla comme une bagasse abandonner à d'autres qui ne valoient pas ce brave, beau et généreux jeune seigneur et capitaine. Telles sont les conditions de Venus et de la Fortune. Mais pourtant, quand tout est bien consideré, qu'avoit-elle à faire, ceste vesse, de s'aller emmouracher de ce jeune et brave prince, l'amadouer, et puis tout à coup le tromper, le quicter et se mocquer de luy.

Il y mourut donc, mais par trop grande ardeur de courage; car, la battaille gaignée par luy, là où il combattit très vaillamment, et estant tout couvert de sang et de cervelle d'un de ses gensdarmes tué près de luy d'une canonnade, M. de Bayard, le voyant ainsy couvert de sang, vint à luy et luy demanda : «Monsieur, estes vous blessé? — Non, dict-il, mais «j'en ay bien blessé d'autres.» C'estoit bien la parolle d'un jeune homme courageux et bien-aise d'avoir faict son coup comme les autres. «Or, Dieu soit loué, monsieur, dict M. de «Bayard, vous avez gaigné la battaille, et demeurez aujourd'huy le plus honnoré prince «du monde; mais ne tirez plus avant, et rassemblez vostre gendarmerie en ce lieu; qu'on «ne se mette point encor au pillage surtout, «car il n'est pas temps. Le capitaine Louys «d'Ars et moy allons après ces fuyants; et pour «homme vivant, monsieur, ne departez point «d'icy que le dict capitaine Louys d'Ars et moy «ne vous venions querir ou vous mandions.» Bon conseil, certes, de se rallier ainsy avec ses gens et faire là un gros contre les autres, s'ils se fussent radvisés et ralliés pour faire une nouvelle charge, qui eust osté la victoire à luy, qu'il avoit desjà entre les mains, comme cela est veu souvent, tesmoing la battaille de Dreux.

M. de Nemours promit ainsy qu'il l'en avoit prié : mais, le malheur pour luy, il n'en tient rien; car, voyant que deux enseignes de gens-de-pied espaignols se retiroient sains et sauves tout le long d'un grand canal, lesquels avoient deffaict quelques Gascons, et M. de Nemours demandant à un maraut d'adventurier qui s'enfuyoit quels gens c'estoit : «Ah! monsieur, ce «sont les Espaignols qui nous ont deffaicts!» Le pauvre prince, despit de cela, commença à dire : «Qui m'aimera si me suive, je ne sçau«rois souffrir cela.» Et, sans regarder derriere soy qui le suivoit, donne, suivy pourtant d'une vinglaine d'honnestes hommes, et charge en un lieu si desadvantageux que bonnement ne s'y pouvoient remuer; car la chaussée estoit estroicte du costé du canal, où l'on ne pouvoit descendre, et de l'autre costé il y avoit un merveilleux fossé où l'on ne pouvoit passer : si que les Espaignols ayant rechargé leurs harquebus, et les picques baissées, eurent bientost raison des nostres et de M. de Nemours, qui, combattant vaillamment, eut les jarrets de son cheval couppés, tomba par terre où il fut blessé de tant de coups, que, despuis le menton jusques au front en avoit quatorze, et puis laissé mort.

M. de Bayard, tournant de la chasse, sceut sa mort, qui en cuida desesperer, par un bruict sourd parmy le camp, qui demeura si estonné que, si l'ennemy se fust rallié tant soit peu de deux cents hommes d'armes et quelques gens de pied, nostre armée victorieuse estoit deffaicte.

Que c'est que de la perte d'un grand chef, et combien elle porte quelquesfois de dommage à sa troupe, qui, ayant mis toute son esperance en luy, perd cœur luy perdu : ny plus ny moins qu'un furieux taureau et superbe, seul honneur et support d'un grand trouppeau de ses autres compaignons, après qu'il se voit abattu par un courageux et puissant lion, et estendu mort par terre, tous les autres meurent de peur et demeurent estonnés, sans se pouvoir resoudre à faire choix d'un qui prenne la place du mort, et rende combat si le lion les vient assaillir. Mais en ce poinct dernier, la comparaison faillit sur nos François, ayant perdu un si brave chef, et voyant la consequence trop grande pour eux, s'ils n'en eslisoient un en sa place.

XXXI.

M. DE LA PALLICE.

Après avoir un peu en eux songé, se resolurent d'eslire en son lieu M. de La Pallice, lequel, parmy une vingtaine de grands capitaines qui estoient là, qui tous se pouvoient dire des eslus du monde, fut trouvé le plus digne de leur commander; dont faloit bien dire qu'il en fust bien digne.

Ceste battaille ne porta pas grand profit à la France, encor que pour nous elle fust bien gaignée; mais aussy elle fut bien cherement acheptée par la perte de beaucoup de gens de bien que nous y perdismes, qui jamais ne se peut reparer par le recouvrement de pareils, et aussy que peu après nous perdismes de là les Monts tout ce que nous y avions acquis, gaigné et conservé par beaucoup de sang françois respandu l'espace de douze ou quinze ans.

M. de La Pallice donc, nouveau chef, ayant pris Ravenne et rendue par la frayeur du gain la battaille, se retira vers Milan, menant avec luy le corps mort de M. de Nemours, *con pompa* (ce disoient les Espaignols), *màs triunfante que funebre ni christiana, à manera de unas exequias de perpetua memoria, saliendolo à recebir en cada lugar los pueblos.* C'est-à-dire : « avec une pompe plus « triomphante certes que funebre ny chres« tienne, à maniere d'un obseque de perpetuelle « memoire, allant au-devant de luy en chasque « lieu tout le peuple, pour le recevoir et hon« norer. »

Outre plus, il y avoit du camp plus de dix mille personnes, et la pluspart à cheval, toutes vestues de deuil, quarante enseignes prises sur les ennemis, tant Espaignols que du pape, que l'on portoit devant son corps, traisnantes en terre, et son enseigne et guidon après, tous proches de sa personne, en desmonstrant que c'estoient ses drapeaux qui avoient abbattu l'orgueil des autres.

Plusieurs prisonniers alloient aussy à pied devant ledict corps, entr'autres, Jehan de Médicis, legat du pape, qui fut despuis pape Leon avant que l'an fust accomply, ce qu'il n'eust jamais pensé se voyant en tel estroict; mais, en l'emmenant en France prisonnier, il fut rescous près Pavie et sauvé, dont il nous fit bien après du mal.

Après, marchoit le marquis de Pescayre, encore jeune garçon, mais pourtant fort estimé, et de la prise duquel on faisoit grand cas.

Marchoit aussy ce grand capitaine dom Pedro de Navarre, et plusieurs autres gros prisonniers, marchant tous à mode de triomphe des anciens Romains, fors qu'au lieu de resjouissances et allegresses qui se faisoient, là se celebroient pleurs, regrets et gemissemens.

Puis fut ainsy enterré dans le grand domo de Milan, avec force solemnels et divins services de toutes façons, et l'oraison funebre, qui exalta le très-passé jusques au tiers ciel, ainsy qu'il le meritoit.

Voylà le superbe et honnorable enterrement que ces braves capitaines françois firent à leur general. Helas! ils le devoient ainsy faire, puisque mieux ne pouvoient. Il mourut en l'aage de vingt-trois à vingt-quatre ans : dommage pareil à celuy que l'on faict de fouler et gaster une belle herbe verte ou plaisante fleur au beau mois de may, plus tost qu'en juillet, que la grande chaleur a rendu fanée et flestrie, qu'elle ne vaut rien plus que d'estre fauchée, abbattue et mise en foing, toute asseschée et morte.

S'il est ainsy que les grands chefs et capitaines doivent estre estimés, honnorés et heureux, qui, ne pouvant pour leur gloire survivre leurs victoires, meurent au moins bravement dans le champ de battaille, et que la maxime en

soit telle, M. de Nemours l'a bien observée, et doit estre fort gloriffié. La fortune pourtant le devoit laisser un peu survivre, et ne lui porter si tost envie, et ne luy rompre sa patrie, sur laquelle il avoit desjà trois jeux et biscaye, à mode des joueurs de paume : car ne faut point douter que, s'il ne fust mort, il emportoit Rome et le royaume de Naples à son aise; car il y avoit de grands desseins, belles entreprises et intelligences : et luy vivant, jamais l'Espaignol n'eust pu se remettre, ny le pape, ny le duc de Milan, avec ses Suisses qui retournerent, dont nous perdismes l'estat de Milan.

Ce sont trois braves et vaillans capitaines françois qui sont morts au plus beau de leur jeu, qu'est M. de Nemours, M. de Bourbon et M. le prince d'Orange : François le puis-je dire, puisqu'il estoit Bourguignon, de la maison de Châlon; tous trois François, l'un Gascon, l'autre Bourbonnien, et le tiers Bourguignon; tous trois esgaux aux beaux faicts d'armes, tous trois pareils en fortune et beaux desseins, et tous trois semblables en mort genereuse, et tous trois, de plus, qui ne devoient mourir qu'ils n'eussent eu un peu de temps de jouir de leur victoire, et donner de l'esbat aux uns et du desplaisir aux autres, et matiere à plusieurs d'en discourir après à loisir.

Je croy que M. de Bourbon se fust faict empereur de Rome et des Romains, et, comme j'ay dict, en eust gardé le morceau pour luy seul, et n'en eust faict part à aucun; car il estoit fort affamé et fort malcontent de l'empereur.

Le prince d'Orange se fust faict creer duc de Fleurence, car il estoit fort ambitieux, et eust espousé la petite duchesse pretendue de Fleurence, et d'Urbin desjà, despuis nostre reyne-mere; mais il eust voulu se tenir soubs la protection de l'empereur, de peur que luy, s'irritant s'il eust faict autrement, ne luy eust faict la guerre, et avec le temps depossedé.

M. de Nemours eust tout conquis et gardé pour le roy son bon oncle, qui l'aymoit fort, et l'eust faict son visce-roy, voire tout, fors qu'il ne l'eust pas faict roy ny souverain, car il le vouloit estre.

Voylà comme j'en ay ouy discourir à aucuns des anciens seigneurs et dames, comme on en discouroit alors. Le roy Louys le regretta fort, car il estoit fils de sa sœur, qu'il aymoit fort, et de ce seigneur de Foix duquel je parle ailleurs. Le roy son oncle, n'ayant point d'enfans masles, le tenoit et l'aymoit comme son propre fils, et l'eust faict très grand; si que l'on disoit qu'il l'eust marié à une de ses filles, s'il eust peu par dispense, qu'il eust peu obtenir aisement, puis qu'il en avoit eu une pour se marier et se remarier, et aussy qu'ayant mal mené et chassé le pape Jules de Rome, et d'Avignon par conséquent, comme il en estoit en train et vouloir, il eust faict tel pape de sa main qu'il eust voulu.

On dict que lors que le courier luy apporta la nouvelle de la battaille gaignée, mais M. de Nemours mort, il s'escria aussy tost : « Ah « Dieu! je ne l'ay pas donc gaignée, mais très « bien perdue! » Aussy l'Espaignol disoit que *fue pelea sin victoria*, c'est-à-dire que « ce « fut battaille sans victoire. » Et puis en fit de si grandes doleances et regrets que de long temps il ne se peut remettre, desirant cent fois avoir perdu trois battailles comme celle-là, et n'avoir perdu son nepveu.

J'ay veu au trésor des titres de nostre maison un tombeau faict de luy de ce temps, assez bien faict pour lors, en ryme, là où, après avoir raconté ses hauts faicts, et fort exalté, il dict que les neuf preux, voyant que ce grand capitaine les alloit tous surpasser et les jetter hors du temple de Memoire pour jamais, si qu'on ne parleroit oncques d'eux, prierent tous, estant en l'autre monde, le dieu Mars, que, puisqu'ils l'avoient tous neuf si bien servi par le passé, que pour recompense, n'en demandant d'autre, qu'il fist mourir ce preux, lequel pourroit demeurer tout seul; et qu'au lieu de neuf on ne parleroit que d'un seul s'il continuoit plus avant ses armes, qui pourroient venir en telle vogue qu'aux siennes mesmes feroient honte. Partant le dieu de Mars, par là pressé de leur prieres, et qu'il y alloit du sien, le fit aussy tost porter par terre et mourir. Voylà qu'en dict ce tombeau ancien en substance; je n'en parleray plus après cela.

XXXII.

M. LE BARON DE BEARQ.

Il avoit son lieutenant de sa compagnie de cent hommes d'armes, M. le baron de Bearq, qui estoit un brave et vaillant capitaine, et qui secondoit bien son capitaine. On luy donnoit la reputation qu'il estoit fort grand entrepreneur et tousjours à cheval, et fort importunant l'ennemy, fust foible ou fort.

Le jour avant la battaille de Ravenne il fut recognoistre l'ennemy avec sa seule compaignie, jusques dedans son camp, qu'il mit en si grosse allarme que toute la cavallerie monte à cheval contre luy, qui fut à se retirer, non sans perte d'aucuns braves gendarmes des siens; et sans M. de Bayard, qui survint à propos, il estoit fort engagé : mais tous enfin se retirerent sans en venir à plus grand choc, remettant la partie au lendemain. Après la battaille perdue, où le baron de Bearq (d'autres l'appelloient le prince de Bearq) combattit très vaillamment avec sa bande, et que les François se retirerent vers Milan, il fut mis à garder la forteresse de Trezzo, qui est sur le fleuve de *Ladezila*, où il fit très bien, et resolument et bravement endura la batterie et l'assaut : et puis, n'en pouvant plus, se rendit, par honneste composition, au marquis de La Padulle[1], qu'il tint très bien, et luy fit fort bonne et honneste chere de guerre; car il le cognoissoit fort par reputation, et les Espaignols aussy, qui disoient de luy : *El principe de Bearq, Gascon bravo, por fuerças y ingenio, lugar teniente de la vanda del capitan don Gaston*[1]; et l'avoient en fort belle estime, et d'autant qu'il estoit leur voisin, encor plus.

[1] C'est-à-dire le prince de Béarcq, brave Gascon, dirigeant bien ses forces, lieutenant de la compagnie de don Gaston.

XXXIII.

M. DE LAUTREQ.

M. de Lautreq[1], cousin de M. de Nemours (que venons dire) de nom et d'armes, la premiere charge honorable qu'il eut, fut lors qu'il eut la conduicte des cardinaux, preslats et evesques qui allerent au concile de Pise par terre, n'osant s'hasarder par mer, craignant une embuche. Le pape appelloit par desrision ce concile, *conciliabulum*.

M. de Lautreq donc les conduisit jusques dans Pise, avec trois cens lances et quelques gens de pied. Aucuns estimoient ceste charge bien vile pour un homme de telle maison, servant d'escorte et de garde-corps à ces ecclesiastiques et presbtres; et les partisans du pape s'en mocquoient et s'en mocquerent longtemps encores après qu'il fut gouverneur de Milan, et les Espaignols et tous. Que c'est d'une premiere impression mauvaise !

Le marquis Albert de Brandebourg, grand persecuteur d'evesques et gens ecclesiastiques, appelloit, par mocquerie et desdain, les capitaines et soldats partisans et à la suitte et solde des gens d'eglise, *pefafe qüene*[2], qui est autant à dire *valets de prebstres*. On en eust peu dire de mesmes de M. de Lautreq pour lors; mais depuis il porta bien autre nom, car il a esté un grand capitaine, et de plusieurs estimé pour tel, ainsy qu'il l'a monstré entre plusieurs endroicts, à aucuns oui, et à d'autres non.

Il perdit fort mal à propos l'estat de Milan, qu'on luy avoit laissé très clair et net, après que M. de Bourbon en eut quicté le gouvernement. Aucuns ont trouvé son excuse mauvaise qu'il fit au roy, qu'il n'avoit point d'argent pour payer ses Suysses, et qu'ils le contraignirent de donner la battaille de La Bicoque, autrement ils s'en iroient. Il les devoit très bien et beau laisser aller, et les recommander à tous les diables, et mettre tout le reste de ses forces dans Milan et autres places, et laisser cependant le camp de l'ennemy se pourmener et attaquer quelque place qui les eust ruynés possible, comme Pavie ruina celuy du roy; ainsy que sceut bien

[1] Odet de Foix, connu d'abord sous le nom de Barbazan, puis sous celui du vicomte de Lautrec. Il mourut au siége de Naples, en 1527. — [2] *P'a"e Knechte.*

faire M. de Bourbon et le marquis de Pescayre, et faire place à l'armée du roy, arrivant si furieusement contre eux; mais en temporisant dans leurs garnisons on en vist la fin qui s'en suivit; aussy que l'Espaignol n'estoit point si fort qu'il peust tant faire en la campagne que les garnisons françoises ne les eussent bien fatigués.

Voilà une des raisons que j'ay ouy dire que le roy François luy allegua, pourquoy il ne devoit estre si contrainct de donner ceste bataille de La Bicoque, où, s'il eust pris exemple sur M. de Bayard, il eust bien mieux faict; lequel estant au siege de Pampelonne, soubs le roy Jean et M. de La Pallice, luy fut commandé par eux d'aller prendre un chasteau là auprès qui fatiguoit et endommageoit fort l'armée; où il alla fort bravement avecques le seigneur de Bonneval, qui estoit un vaillant et hardy chevallier et capitaine, et avoit une compaignie de gens d'armes. Ç'avoit esté un des favoris du feu roy Charles VIII.

Estant donc ces deux braves chefs d'armées devant ce chasteau, après une bresche faicte, M. de Bayard fit commandement aux lansquenets qu'il avoit soubs la conduicte du duc de Suffolk, Anglois [1], qu'ils allassent à l'assaut; eux firent response qu'ils n'y iroient point qu'ils n'eussent la double paye, et que telle estoit leur ordonnance et coustume. M. de Bayard fit dire par leur truchement qu'il ne s'estoit jamais desjuné de ceste leur coustume ny ordonnance; mais vrayment, s'ils faisoient bien, qu'il les recompenseroit très bien de quelque honneste et gentille courtoisie.

Sur ce ils y allerent, mais ils n'y firent rien qui vaille, si non monter et descendre, sans rendre combat. M. de Bayard print après ledict chasteau sans leur moyen, mais par autre ruse de guerre. Retournant de là, ainsy que toute la trouppe marchoit en battaille, il y eut trois ou quatre capitaines qui firent dire à M. de Bayard, par leur truchement, qu'il leur tinst promesse et les fist payer. M. de Bayard respondit : « Dites à vos coquins de lansquenets « que je leur feray plutost bailler à chacun un « licol pour les pendre : les marauts qu'ils sont, « n'ont jamais voulu combattre à l'assaut, et ils « demandent double paye! J'en parleray à M. de « La Pallice et à leur couronnel, mais c'est pour « les faire pendre ou casser, car ils ne valent « pas putains. »

Leur truchement leur tourna dire cela, dont aussy tost commencerent à faire rumeur et forme d'amutinement; mais M. de Bayard, sans s'estonner, aussy tost fit sonner à l'estendart, et assembla ses gens d'armes, qui pouvoient monter à deux cens, et les alloit charger nommément et mettre tous en pièces s'ils ne se fussent adoucis. Et nottez que M. de Bayard ne pouvoit pas avoir en tout que deux compagnies de gens-d'armes, la sienne et celle de M. de Bonneval, et les autres estoient huict mille lansquenets; mais pourtant il n'y avoit là que quatre mille, qui estoit encore beaucoup.

Ainsy devoit faire M. de Lautreq à ses mutins suisses : car jamais le faict ne va bien quand il faut que le general obeisse à ses soldats et combatte à leur volonté. Ce grand Paul Emile, romain, sceut bien en cela corriger et mener beau ses soldats au commencement qu'il prit l'armée à mener, qui ne faisoient que bavarder et parler de la guerre, et comme il la falloit faire, faisant plus des capitaines que des soldats, comment il leur osta tost ces bavarderies, et les rangea bien tous soubs le silence.

M. de Lautreq fit en cela une grande faute de combattre soubs l'appetit de ses soldats, et mesmes en un lieu si desavantageux pour luy qu'estoit ceste Bicoque. Le roy François luy sceut très bien reprocher quand il le vist à Moulins retournant de sa perte et de sa cheute; lequel il ne voulust voir du commencement; mais ayant obtenu audience de luy et luy ayant conté toutes ses raisons, et mesmes la faute d'argent, de ceste faute d'argent l'en excusa après avoir ouy M. de Samblançay. Cela est escrit sans que j'en parle davantage : mais pourtant luy sceut-il bien reprocher que Prospero Colonne, et le marquis de Pescayre, et toute l'armée espaignolle, n'avoient pas plus d'argent que luy, qui sans argent l'avoient chassé et battu, et luy sans argent n'avoit sceu se deffendre.

On dict qu'avant qu'il fust chassé de Milan venoient au roy plusieurs nouvelles et plaintes de luy, et qu'il estoit trop severe et mal-propre

[1] Capitaine général de tous les lansquenets. Il étoit de la maison de La Poole en Angleterre.

pour un tel gouvernement. D'estre hardy, brave et vaillant estoit-il, et pour combattre en guerre et frapper comme un sourd; mais pour gouverner un estat il n'y estoit pas bon. Madame de Chasteaubriant, sœur de M. de Lautreq, une très-belle et honneste dame, que le roy aymoit et en faisoit son mary cocu, en rabattoit tous les coups et le remettoit tousjours en grace, si bien que le proverbe en couroit pour lors, *Milan a faict Meuillan, et Chasteaubriant a deffaict et perdu Milan.* Cela vouloit dire, ainsy que je tiens d'aucuns seigneurs et dames de ce temps-là, que des gaings et proffficts et lucres que fit M. le grand-maistre de Chaumont quand il en estoit gouverneur, en fit faire le chasteau et maison de Meuillan en Bourbonnois, qui est une des belles et superbes que l'on sçauroit voir: et les fautes que fit M. de Lautreq estant gouverneur dudict Milan, rabattues par madame de Chasteaubriant à l'endroict du roy, deffirent et perdirent Milan; et aussy qu'on disoit que ladicte dame avoit faict avoir le gouvernement à son frere.

Voylà donc la perte de Milan, lequel pour recouvrer nous cousta bon, par la prise du roy François. Certes, et luy et son frere firent de grandes fautes et lourdes pertes, comme la prise de Laudi (où commandoit le seigneur de Bonneval, très brave capitaine pourtant), qui fut faicte sans batterie, ny bresche, ny eschelle, où il y avoit trois cens hommes d'armes et trois mille hommes de pied, par une escarmouche attaquée d'eux et de douze cens Espaignols, qui y entrerent pesle-mesle. Les histoires parlent fort aussy de la composition de Crémone, faicte fort mal à propos par M. de Lescun.

De ce temps-là les places ne se gardoient si bien comme l'on a veu despuis; et suffisoit à nos François pourveu qu'ils en sortissent par quelque belle et honnorable composition; les voylà galants! mais qu'ils eussent une plume de coq à leurs bonnets. Toutefois M. du Lude et Louys d'Ars, et autres, ne firent pas ainsy en leurs places. M. de Lautreq se retira en Guienne, où, après quelque temps, fut envoyé querir et plus honoré que jamais; car il fut faict lieutenant général de ceste grande ligue faicte contre l'empereur. Que c'est que de la vertu; car, encor qu'elle ayt eu des traverses, si est-elle tousjours recherchée; comme fut celle de ce grand capitaine qui entreprit le voyage de Naples, et en y allant il prist le Bosquo, Alexandrie et Pavie, toutes par force ou assaut, et mesmes Pavie, à laquelle il ne pardonna en sorte de cruauté, pour venger l'outrage et la prise du roy François, et la mort et deffaicte de tant de braves François qui pastirent là-devant; et, pour ce subject il ne voulut entrer dedans par les portes de la ville, mais par la bresche, tout à cheval, la faisant un peu esplanir pour manifester plus grand triomphe dominatif. Ainsy voulut entrer le pape Julles dans la Mirande, s'estant faict faire un pont par où il peust passer plus aisément dans sa litiere. Grande et bravasche superbeté de l'un et de l'autre!

M. de Lautreq donc, ayant faict plusieurs beaux et grands exploicts guerriers en ceste Lombardie, fut prest à investir Milan, pour reparer la faute passée, sans la deffense du roy, qui lui commanda la quicter et tirer droict vers Naples, poussant ses ennemis devant luy, non en fuite pourtant, mais en retraicte de loups.

Arrivé là, lieu fatal pour luy, comme Ravenne pour son cousin M. de Nemours, car il y mourut et toute son armée se périt miserablement, estant sur le poinct d'une très glorieuse victoire s'il eust voulu. Mais, comme disoient les Napolitains: *Non seppe pigliar la fortuna per gli capelli* [1], qu'il avoit à pleine main à prendre; et aussy qu'il estoit si présumptueux de soy, qu'il ne voulut jamais croire autre conseil que le sien: car, combien qu'on luy conseillast de battre la ville et l'assaillir à outrance, il ne le voulut jamais, disant qu'il ne vouloit point gaster là ses munitions mal à propos, qui luy serviroient bien ailleurs (jamais chef ny général d'armée avare et tendant à l'espargne, ne fist beau faict), et qu'il sçavoit que bien tost il les auroit tous la corde au col, fust par famine ou d'un long siege. Je l'ay ainsy ouy conter dans Naples à plusieurs anciens qui vivoient encor.

Voyez, s'il vous plaist, quelles fantaisies ce seigneur s'alla mettre dans son esprit, de vouloir prendre une telle ville que celle-là, si riche, si opulente, si forte et si fertile en tous biens

[1] Il ne sut pas prendre la Fortune par les cheveux.

de la terre, et ses environs, et si bien garnie de bons hommes, voyre d'une armée victorieuse de Rome, qui s'estoit allée jetter dedans! ce qui fut le pis pour luy, et qui l'abusa, car d'autant mieux pensoit-il l'affamer. Mais il en arriva bien autrement, car la longueur du siege luy nuisit plus qu'aux autres, qui apporta telles incommodités et maladies aux nostres, que de cent il n'en reschappa dix.

J'ay ouy dire là-dedans qu'il demeura plus de trois sepmaines sans saluer la ville d'un seul coup de canon; et les premieres volées qui s'y tirerent furent le premier jour de may, d'autres disent Saint Jacques, en juillet, jour et feste de Saint-Jacques, le grand patron des Espaignols. M. du Bellay dict en ses *Memoires* qu'il arriva le propre jour de may; mais je l'ay ainsy ouy conter dans Naples: et pour ce j'advertis les lecteurs de ne prendre point esgard à ce que je diray, qu'ils verront autrement dans nos livres françois, car je m'ayde plus des estrangers et de leurs dicts et escrits, que des François, dans lesquels on voit et list-on assez ce qui est escrit; mais non si bien que dans les estrangers et mesmes les livres espaignols, qui ne sont pas traduicts.

M. de Lautreq donc fit tirer ces volées de canon ledict propre jour de may, plus pour perturber leur feste qu'ils celebroient que pour autre chose, dont j'ay ouy conter un miracle d'un crucifix, que j'ay veu à Nostre Dame des Carmes, qui voyant venir une canonnade droict à luy pour luy emporter la teste, la baissa bas, si qu'il n'en eust aucun mal, et la balle passa au-dessus. J'ay veu le crucifix, et me l'a-on ainsy asseuré dans Naples: encor aucuns bonnes gens et bonnes femmes asseuroient que ce coup porta ce malheur aux François, qui leur engendra les infections de l'air, la puantise des eaux et les grandes maladies, qui en un rien desfirent et ruinerent toute ceste belle armée. Aussy les ennemys leur empoisonnerent les eaux, en y mettant force bled dedans, ce disoient les François.

M. de Lautreq lui-mesme en eust sa bonne part, et telle qu'il en mourut; car, ainsy qu'il estoit en son lict malade, il s'enqueroit tous les jours aux capitaines et gentilshommes qui le venoient visiter, ensemble à ses medecins, valets de chambre, comment se portoit le camp, et si les maladies commençoient à laisser. Ceux auxquels on avoit faict le bec respondoient que, graces à Dieu, les maladies n'alloient plus en empirant, et qu'elles n'estoient si grandes. Mais luy pourtant, se doutant, à leurs mines et cares non si allegres et joyeuses comme elles devoient estre, qu'il n'en estoit rien, il prit un jour deux de ses pages qui estoient en sa chambre, et leur dit qu'il les feroit fouetter devant luy jusques au sang s'ils ne luy disoient vray de poinct en poinct. Eux, craignans le fouet autant que race qu'on voye, luy declarent le tout et comme tous mouroient sans en peu eschapper, et que tout le camp estoit en perdition; ce qu'il prist à si grand despit et contre-cœur, que le fiel et le cœur lui en creverent et mourut.

Mort bien différente à celle de son cousin M. de Nemours, qui mourut laissant son armée assez entière et non trop ruinée: et M. de Lautreq laissa la sienne si perdue et ruynée, que, des grands qu'il avoit avec luy, peu s'en retournerent, ayant demeuré là comme luy le marquis de Saluce, don Pedro de Navarre, le prince de Navarre, M. de Vaudemont, le plus beau prince que je vis jamais en portraict chez M. de Vaudemont d'aujourd'huy, en Lorraine, et tant de seigneurs et gentilshommes, comme les sieurs de Candalle, de La Chastaigneraye, Pomperant, et une infinité d'autres dont les histoires en sont pleines et les cimetieres et champs de là sont encore bossus.

Et toutefois ce fut un grand heur à luy de ne survivre point son malheur; car, s'en retournant en France pour la seconde fois desbaraté [1] de là, comme il fit de Milan, il estoit pour jamais deshonnoré, au lieu qu'il mourut avecques une telle gloire, que le pape luy fit faire des obseques solemnelles et très pompeuses; outre, luy en ordonna un anniversaire continuel à Saint-Jean de Latran. Cela ne luy cousta guieres. Le roy son maistre luy en fit faire un tout pareil, et tout semblable à celuy qu'il eust faict à un de ses propres enfants ou autre grand prince du sang, à Nostre-Dame de Paris.

Tout cela fut très beau; mais plus beau cent fois fut l'office pie, sainct et venerable, duquel

[1] *Desbaraté* : desfait, mis en déroute : de l'italien *sbarato*.

luy usa l'espaignol son ennemy, à luy faire eriger ce tumbeau superbe de marbre à ses pauvres os, qui traisnoient et vautroient miserablement et chetifvement dans une cave, où ses gens l'avoient enterré sans aucune forme de pompe funebre, sinon comme le plus simple soldat de son camp. Mais après il fut desensepveli par aucuns marauts, et puis porté à Naples, et enterré par quelques gens de bien à l'eglise. Ainsy l'ay-je ouy dire là.

Le tumbeau parest très bien encor à Naples, en *Santa Maria della Nova,* en la chapelle du duc de Sessa, à main gauche en entrant, avec ces beaux mots que moy-mesme j'y ay leu et recueilly.

ODETO FUXIO LAUTRECO, CONSALVUS FERDINANDUS, *Ludovici filius Corduba, magni Consalvi nepos; cum ejus ossa, quamvis hostis, in avito sacello, ut belli fortuna tulerat, sine honore jacere comperisset, humanarum miserarium memor, gallo duci hispanus princeps posuit.*

Le françois tourné est tel :

« A ODET DE FOIX, SEIGNEUR DE LAUTREQ, « CONSALVE FERDINAND, fils de Louys de Cor« dova, du grand Consalve nepveu, combien « qu'il fut ennemy, ayant sceu que ses os gi« soient peu honorablement en la chapelle de « ses predecesseurs, ainsy que la fortune de la « guerre l'avoit porté, luy, mémoratif des hu« maines miseres, à un capitaine françois un « prince espaignol et estranger a mis. »

Le latin a plus belle energie. Voylà un prince digne de grande louange, luy, prince estranger, à son ennemy estranger faire une si belle, saincte et honorable courtoisie! Les courtoisies se font ordinairement d'ennemys à ennemys vivans; et se font-ils plus, possible, pour en recevoir la revanche, bien souvent, s'ils tumbent en leurs mains, que pour un autre subject; mais de vivant au mort peu souvent le voit-on. Nous trouvons bien qu'Annibal honora les cendres de Marcus Marcellus d'une urne très belle et très riche. Nous voyons ordinairement aussy, et l'a-on veu souvent, les ennemys envoyer les corps morts de leurs ennnemys à leur camp, ou aux parens, ou aux amis, pour les enterrer; et si les envoient avec pompe et convoy magnifique et honnorable : c'est un office fort doux et qui plaist fort; comme fit M. le marquis de Pescayre celuy de M. de Bayard. Mais de trouver que l'ennemy ait faict à son ennemy une telle despense pour un si superbe tumbeau, qu'a faict ce magnifique duc à M. de Lautreq et à don Pedro de Navarre qui est près de luy, je voudrois bien que l'on me trouvast et enseignast un, pour le mettre ici en memoire perpetuelle comme l'autre.

Vivez doncques, vivez, brave et magnifique prince de Sesse, immortellement! Encor que vous soyez mort, vous vivrez éternellement avec l'immortalité, autant pour ce bel œuvre, pie, liberal et magnifique, comme par vos valeurs, et de vous et des vostres! Aussy de son temps a-il esté le plus splendide et liberal prince et despensier qu'on eust sceu voir.

Il y eut un evesque de Tarbes, à qui M. de Lautreq avoit faict avoir l'evesché de là, qui le gouvernoit, et trop, ayant tous les affaires du general en main de la duché de Milan, et n'y fit rien qui vaille : il s'appeloit Manaud, qui, ne pouvant recouvrer les os de son maistre et de son bienfaicteur et ne luy eriger un tumbeau superbe, fit à ses propres cousts et despens, bastir et achever ceste belle maison de Coustras, qui n'estoit qu'aux fondemens elevée lorsque son maistre mourut; et en continuant le dessain, la fit ainsy parachever belle comme elle est, qu'on peut dire le plus beau corps de logis et la plus belle vis qui soit en France, ainsy que j'ay veu et ouy dire aux grands seigneurs et dames qui l'ont veue, et aux grands architectes, ne voulant point qu'on s'en arreste à mon dire. Ce bel œuvre ainsy paracheva cet honneste et recognoissant evesque, pour servir d'un second monument à la postérité de son maistre, ne luy restant marque en France que celle-là, fors la memoire de ses hauts faicts.

Il y a plusieurs evesques et gens d'église qui n'ont garde d'estre ainsy recognoissans, ny qui l'aient esté à l'endroict de leurs bienfaicteurs qui leur ont faict avoir les eveschés, bonnes abbayes, que, lorsqu'ils sont morts, plantent là leur memoire et en sont ingrats envers eux, non pas à leur faire bastir un seul

petit tumbeau, et envers leurs enfans, femmes et parens, qu'ils ne voudroient secourir d'un seul sol en leurs necessités.

On ne sçauroit faire accroire que tels gens fussent aimés de Dieu : encor qu'on die que le bien d'eglise est dedié pour les pauvres, les parens estans pauvres, et les enfans et femmes, en ont autant de besoing que les pauvres qui mandient aux portes.

Or je ne parleray plus des valeurs de ce grand capitaine, sinon que les Espaignols et Italiens l'ont en telle reputation, qu'ils luy donnerent le nom de Demetrius et d'un second expugnateur de villes, comme de vray il en a pris aucunes, et bravement, qui luy ont donné ceste reputation, et surtout Pavie, que le roy son maistre tenoit assiegée plus de trois mois, et ne l'avoit sceu prendre : dont j'ay ouy dire que, lors que le roy en sceut la prise, en fut fasché à demy, et en porta quasi envie et jalousie sourde, pour s'en sentir autant abaissé; que luy, un si grand roy, ne l'avoir sceu prendre, et luy, son vassal faict de sa main, l'avoit prise en peu de jours.

Aussy n'y avoit-il dedans un Anthoine de Leve pour la si bien deffendre, ce qui devoit contenter Sa Majesté; car il y a hommes et hommes. Et eust voulu le roy pour beaucoup que cela ne fust arrivé, et qu'il ne l'eust jamais assiegée, ou bien faillie, encor que ce fust son dommage.

Que c'est que d'un cœur ambitieux, qui pour son grand bien et advantage, et qu'il y aille du sien, ne veut qu'un autre aie plus d'honneur que luy, ainsy que j'en ay cogneu force de cest humeur!

Les Espaignols de ce temps qui voulurent louer mondit sieur de Lautreq, dirent de luy : « Le capitaine Lautreq avoit en soy beaucoup de « vertus très claires, voire esgales à celles des ca« pitaines antiques. Il estoit nay aux derniers « confins de la France et de la Gascongne, près « des monts Pyrennées, d'un lieu très illustre et « noble; et pour ce, il temperoit ceste allaigre vi« gueur et promptitude françoise avec la gravité « espaignolle, dont il estoit voisin : et estoit si « superbe et glorieux, fust de son naturel, ou « pour sa grande pratique de guerre, que *en « las cosas de guerra era tenido en tal opi« nion, que menos preciados los consejos de « los otros, antes queria errar por si que ser « ensenado de otros;* » c'est-à-dire : « En choses « de la guerre, il estoit tenu en telle opinion, « que, mesprisant tous les conseils des autres, « il aymoit mieux faillir de par soy que d'estre « enseigné des autres. »

Voylà une grande imperfection de capitaine. Ainsy l'ay-je ouy deschiffrer tel à plusieurs, et qu'il luy prenoit bien envie quelquefois de conférer et de demander avis à ses capitaines; mais quand ils eussent dict d'or il ne l'eust pas tenu, tant présomptueux, orgueilleux et superbe de soy estoit-il; aussy, mal luy en a pris De plus grands capitaines que luy n'ont pas faict ainsy.

Lucullus avoit ce vice, parmy toutes les perfections et grandes vertus de capitaine grand qu'il avoit, c'est qu'il ne faisoit cas, que fort peu, de ses capitaines et autres grands qui estoient en son armée, qui estoient esgaux à luy, et les tenoit tous à mespris ; ce qui fut cause de sa decadence, que Clodius, meschant garnement, ayda fort à pourchasser, luy amutinant tous ses soldats, et les rendant tous malcontens contre luy.

J'ay veu son portraict [1] qui monstroit bien une mine fort arrogante et formidable, comme j'ay ouy dire aussy, tant de soy que des grandes playes et ballaffres qu'il avoit au visage reçues à la bataille de Ravenne (marques d'honneur pourtant fort estimables) avec son cousin M. de Nemours qu'il deffendit le plus qu'il put, tant de son espée que de sa voix et parole, en criant tousjours : « Ah! messieurs, ne le tuez « pas! c'est nostre general et frere à vostre « reyne, qui vous donnera bonne rançon. » Mais, pour cela, ne laisserent à le parachever, et à donner tant de coups audit M. de Lautreq qu'ils le laisserent sur le champ comme mort.

Mais après, nos gens, en visitant les morts, le trouverent au nombre et l'emmenerent à Ferrare, où le duc et la duchesse (l'honnesteté alors du monde) le traicterent si bien, et le firent si curieusement panser, qu'il a survescu long-temps après ; dont oncques puis n'ayma-il la nation espaignolle, ains en fust ennemy mortel, comme j'ay ouy dire aux vieux de ce temps-là, et peu enclins à leur faire bonne

[1] De Lautreq.

guerre, et plus à leur oster la vie qu'à prendre rançon.

XXXIV.

M. LE DUC DE FERRARE.

Aussy ne fut-il ingrat à M. le duc de Ferrare, le grand Alphonse d'Est, prince d'honneur et de toute valeur, ainsy qu'il le monstra à la bataille de Ravenne, où il combattit très vaillamment: et encore qu'il aimast fort nostre nation, et luy fust fort obligé, si fit-il le plus qu'il peut force courtoisies aux Espaignols (aussi sa femme estoit espaignolle, fille du pape Alexandre: Guichardin en parle prou, et en mots briefs) et ceux de sa nation qui tomberent entre nos mains prisonniers, sans faire pourtant aucun tort à son honneur ni à l'obligation qu'il avoit à la France; et ne varia point comme les autres de son temps.

Il porta un grand secours et advis à ceste battaille de Ravenne : car, les Espaignols estant resserrés dans leurs retranchements, et fort endommagés de quelques petites legeres pieces que don Pedro de Navarre avoit faict mettre sur des charriots, qui nuisoient fort à nos gens et en tuoient, ledict duc fit venir et advancer prestement ses grosses pieces d'artillerie (car c'estoit luy qui les prestoit), et les faict battre en flanc contre les ennemis, qu'en un rien il les vist bientost esclaircis, et testes et corps voller en l'air, et chevaux et tout: qui les fit sortir de leur retranchement; et Fabricio [1] fut le premier qui vint à nous; ce que nous ne demandions pas mieux, car bientost nous en eusmes raison. Voylà le bon service que fit là ce brave duc. Il fut pere de ce grand duc de Ferrare, Hercules, mary de madame Renée de France, et grand pere de celuy qui est aujourd'huy, tous deux très braves et très vaillans princes, et très bons partisans françois, et qui n'ont jamais failli aux obligations qu'ils avoient à nos roys, ny ce grand cardinal de Ferrare, ny ce magnifique cardinal d'Est non plus; si bien que je puis dire que j'ay veu ces grands personnages meilleurs françois cent fois plus que plusieurs de la nation mesmes, et tousjours ont admonesté messieurs de Guyse, leurs nepveux, d'estre serviteurs de leurs roys. Bref, ils ont esté vrays petits-fils du roy Louys XII.

Le duc de Ferrare d'aujourd'huy se comporte avec ses subjects aussy doucement que prince de la chrestienté, les vexant le moins, et ne tirant d'eux, sinon ce qui luy est deub et accoustumé de donner. Aussy est-il aymé de son peuple comme le roy Louys son grand pere; et aussy son bien luy profite à veue d'œil, car il se peut dire le plus pecunieux prince de la chrestienté. Ç'a esté un très beau prince, comme je l'ay veu en sa jeunesse, et de fort bonne grace; et m'a-on dict qu'à ceste heure il est un très beau vieillard. Il a esté très adroict en tous honnestes exercices, et surtout aux armes et au jeu de la paulme.

Tant qu'il a esté en France avec le feu roy Henry son cousin, il l'a très bien servi en toutes ses guerres, et de sa personne et de sa compaignie de cent hommes d'armes, qu'il avoit tousjours très belle; et puis aux guerres d'Hongrie, il a tousjours aussy très bien secouru la chrestienté et l'empereur son beau frere, y conduisant tousjours de belles trouppes. Il alla au devanf de nostre roy à Venise, tournant de Pouloigne; le mena en ses terres, le recueillit, le festina, non pour en tirer, comme d'autres [1], ains pour luy offrir sa puissance et ses terres.

C'est dommage qu'il n'ait des enfans, car la race en est très bonne. M. le cardinal son frere a esté un fort homme de bien aussy, et fort honneste, autant splandide, magnifique, liberal, prelat et prince qu'on eust sceu voir. Il estoit protecteur des affaires de France à Rome: vrayment ouy, il l'estoit; car jamais prelat ne les embrassa de telle affection que luy, tant il aymoit la couronne de France. Aussy nos feus roys Charles et Henry III l'aymoient uniquement, et surtout le roy Charles; car il n'eust faict nuls exercices, auxquels il estoit fort adonné, s'il n'eust eu M. le cardinal son oncle.

Estant à la cour il paroissoit fort, et si despendoit très extremement, et table ouverte à tous les gentilshommes qui y vouloient aller; et c'estoit tout son plus grand plaisir. A

[1] Colonna.

[1] Le duc de Savoie, par exemple, qu' se fit donner Pignerol, etc.

Rome, tous les François se jettoient en sa maison, comme en une maison publique ; car, fussent ou delinquans ou innocens, tout y estoit receu, et nul barisel[1] n'y eust osé aller qu'il ne s'en fust très mal trouvé, comme le commun de Rome dira bien.

J'ay ouy racouter à gens de foi que quand le grand maistre de Malthe dernierement vint à Rome, il[2] tenoit table ouverte à tous les chevalliers françois ; et ainsy qu'on luy dict un jour qu'il s'estoit escarté quelque vaisselle d'argent pour environ deux cens escus, en sa maison, et que cela venoit de ces chevalliers qui s'en estoient accommodés, et qu'en les visitant on les pourroit descouvrir, M. le cardinal n'en fit autre semblant, sinon qu'il leur dict : « Laissez-les, ce sont pauvres compagnons qui n'ont « que l'espée et la cappe et leur croix, et qui « sont gens de valeur : cela leur fera grand « bien, et moy je n'en demeureray pas plus « pauvre ; » et commanda expressement qu'on n'en sonnast plus mot. Voyez quelle bonté !

Il avoit un jour convié le cardinal de Medicis à soupper chez luy, et après se mirent à jouer à la prime, où il y alla d'un reste de dix mille escus : ainsy que le cardinal de Medicis eut prime, et M. le cardinal d'Est eut cinquante cinq, ne s'en voulant ayder, le cacha et jetta ses cartes (ainsy que fit Ruy Gomez au roy d'Espaigne) ; et comme un gentilhomme des siens luy eut dict qu'il avoit gaigné, il luy respondit : « Je le sçavois bien ; mais je ne l'avois pas con- « vié pour luy gaigner son argent, ny luy faire « payer son escot, ny le faire partir de chez « moy en desplaisir. » Il y en a prou qui n'eussent faict ce tour. Le cardinal le sceut, et d'autres, qui le louerent sur tous.

Une fois, luy estant apporté une lamproye par son pourvoyeur, comme chose nouvelle, au commencement de leur bonté, et luy ayant dict qu'elle coustoit cinquante escus et qu'il l'avoit acheptée comme à l'enquent, le pourvoyeur du cardinal de Medicis l'ayant encherie de plus en plus qu'il y mettoit, enfin elle luy estoit demeurée pour les cinquante escus, s'estant fasché l'autre de tant encherir et monter haut : « Vous avez bien faict, dit-il ; que si vous eus- « siez faict autrement, je vous eusse cassé de « mon service et faict donner le fouet, non que « je me soucie de la viande (comme de vray il « estoit très sobre), mais parce que je ne veux « pas pour rien du monde qu'un cardinal espai- « gnol et italien surpasse en grandeur ny en « chose quelconque un cardinal françois. » Aucuns disent que c'estoit le cardinal Farneze.

Le pape l'ayant menacé un jour, à cause qu'il avoit faict fermer sa porte à un barisel, et menacé s'il y venoit, pour l'amour de quelques François qui avoient faict quelque jeunesse et s'y estoient retirés, entre autres mots que le pape luy dict, que, s'il continuoit ses coups, qu'il luy osteroit son chapeau rouge et l'envoyeroit hors de Rome, il luy respondit : « Si « vous le faictes, je m'en iray trouver le roy « mon maistre et mon nepveu, qui m'en don- « nera un de fer et une espée pour rompre la « teste à mes ennemys. »

Bref, on feroit un livre entier de contes de ses generosités, magnificences et libéralités.

Il mourut jeune, dont ce fut grand dommage, et la France y perdit beaucoup : que s'il eust vescu les affaires de Rome en fussent mieux allées pour nostre roy.

J'ay faict ceste petite digression, puis qu'il estoit venu à propos de parler de la maison de Ferrare, qui meritoit bien un plus grand esprit que moy pour l'exalter. Et diray encor plus : que c'est un grand dommage de la perte de ceste noble maison d'Est et de Ferrare, et que ce nom tant illustre soit ensevely maintenant avec les corps de tant de braves et vaillans princes de Ferrare qui ont esté, bien qu'il y en reste encore un, qui est le seigneur Cesar d'Este, honneste seigneur, qui, pour n'estre assez fort, ou pour autre cause, a esté contraint de rendre la place de Ferrare, et la laisser à l'eglise et se contenter de Rege et Modene.

Si ce grand feu M. de Guyse dernier, Henry de Lorraine, fust esté en sa place et au lieu de recueillir la succession qui luy appartenoit, ou bien fust esté en vie, la commune voix trotte assez qu'il n'eust pas laissé telle part au pape de ce gasteau friand, et eust peu bien dire que sa part en estoit jouée et perdue ; et sans s'estonner des menaces et fulminations qu'on luy eust sceu faire, il eust, non pas en Ferrare seulement, mais en toute l'Italie, faict dresser de si beaux et grands theatres, pour jouer les jeux

[1] *Barigello*, officier de police.

[2] Le cardinal d'Est.

de Mars de Bellone, qu'à jamais il en fust esté parlé.

Que maudite soit l'heure de sa mort, et de quoy jamais il s'alla embrouiller en ces brouilleries de ce clergé de la France! Il eust bien mieux faict ses affaires en Italie, et acquis plus d'honneur que là, et maintenant seroit en vie, pour nourrir tous les honnestes et vaillans hommes de la France. Je parle ailleurs de luy : n'en parlons plus, car le cœur m'en creve, et qu'il n'ayt eu au moins ceste belle succession qui luy appartenoit pour messieurs ses enfans.

XXXV.

M. DE LESCUN.

M. de Lescun [1], frere de M. de Lautreq, fut un bon capitaine, mais pourtant plus hardy et vaillant que sage et de conduite. Il avoit esté destiné à la robe longue, et estudia long temps à Pavie, du temps du grand maistre de Chaumont, que nous tenions l'estat de Milan paisible, et l'appelloit-on le prothenotaire de Foix : mais je pense que c'estoit, comme dit l'Espaignol, *un letrado que no tenia muchas letras,* c'est-à-dire, un lettré qui n'avoit pas beaucoup de lettres, comme estoit la coustume de ce temps là des prothenotaires, et mesmes de ceux de bonne maison, de n'estre guieres sçavans, mais de se donner du bon temps, d'aller à la chasse, de jouer, de se pourmener, faire l'amour, et la plupart faire cocus les pauvres gentilshommes qui estoient à la guerre. Aussy de ce temps se chantoit une chanson d'une dame :

> Passerez vous tousjours par cy, (*bis*).
> Prothenotaire sans soucy?

Telle ephitete leur donnoit-on.

Les Gots, quand ils prindrent Athenes, trouverent une bibliotecque pleine de la plus grande quantité de livres qu'on eust sceu voir, et les voulurent tous bruler, sans qu'ils furent dissuadés par un qui dit que ces livres et les lettres rendoient les Grecs effeminés, comme d'aucuns l'ont creu.

[1] Thomas de Foix, puiné d'Odet. Il fut tué à la bataille de Pavie, en 1525; son nom étoit Thomas de Foix, seigneur de Lescun.

M. de Lescun, pouvant avoir ceste opinion, ne se chargea aussy trop de sçavoir ny lettre. Voylà pourquoy il n'estoit effeminé, mais vaillant, bien fort, et pourtant en brutalités barbariques plus qu'en gentillesses.

Les gentilshommes de ces temps abhorroient les lettres bien fort pour ceste occasion, et le roy Louys XI les deffendit à son fils, le roy Charles VIII, pour l'amour de ce sujet, et ne voulut qu'il sceust autre latin sinon que celuy que j'ay dict cy-devant. Mais c'estoient des resveries qui s'estoient mises parmy la noblesse de ce temps là; car je voudrois bien sçavoir si les lettres firent si grand mal à Cesar, à ce grand Alphonce roy de Naples, de nos temps à M. de Langey de Salvoizon, à feu M. l'Admiral, et à tant d'autres que je dirois en nombre infini?

Si M. de Lescun eust eu force lettres, il eust bien songé à ne faire beaucoup de fautes qu'il fit en l'estat de Milan; car il fut cause qu'il se perdit pour le roy, M. de Lautreq estant allé en France, et luy là delaissé pour estre son lieutenant; où il se mit à faire des justices trop rigoureuses, et exercer des avarices par trop grandes, sans espargner ceux qui avoient esté les plus zellés au party du roy, comme aux Pallavicins et Trivulses et plusieurs autres; et tout, pour avoir leurs biens et leurs possessions. On dict que M. de Lautreq en estoit de consentement, voire *capo di parte* [1]. Ah! quel detriment porte un lieutenant du roy en sa province qu'il a en garde, quand il se met sur ceste avarice; car n'y a mal qui ne se fasse pour se la ressasier.

J'ay ouy dire à un grand homme de justice, voire des plus grands de la France, que je ne nommeray point de peur qu'on ne le maudisse, qui disoit: qu'il ne sçavoit ny lieutenant de roy, ny gouverneur de province ou ville grande, qu'ayant demeuré deux ou trois ans en ceste charge, qu'il n'y trouvast dequoy luy faire son procès et luy faire trencher la teste : tant ces deniers du roy, ces concutions, contributions, exactions sont agreables, et apportent aux doigts un doux prurix et douce demangeaison!

L'exemple d'une dame, femme du mareschal de Cossé, très sotte pourtant, que j'ay cogneue, en faict foy, femme d'un grand sei-

[1] Partie principale.

gneur, et mareschal de France faict après, lequel la reyne-mere fit sur-intendant des finances de France. Au bout d'un an, ceste femme vint faire la reverence à la reyne, en luy disant : « Nous sommes fort obligés, mon mary et moy, « de prier Dieu pour vous, madame ; car des- « puis que mon mary a la charge des finances « nous nous sommes desjà acquittés de plus de « deux cens mille escus que nous devions. A « ceste heure, graces à vous, ne devons rien ; « mais encore avons pour faire un acquest de « plus de cent mille escus. » La reyne, congnoissant la sottise de ceste femme, se mit à rire, et le mary, qui estoit là present, la maugreer, et sa sottise, et jurer que bientost il l'envoyeroit hors de la cour, et n'y viendroit jamais; ce qu'il fit.

L'estat de Milan nous estoit très paisible et assuré sans l'avarice et la grande injustice qu'on y commit. Le peuple se revolta, et, comme enragé, fit au pis, et perdismes tout. Grand exemple pour aucuns qui disent : qu'un pays conquesté il le faut conserver par toutes rigueurs et cruautés, pour donner crainte de s'eslever et mal faire. D'autres disent que la douceur y est cent fois meilleure, et le gracieux traictement. Il s'en feroit là dessus un beau discours, que je laisse à gens plus capables en cela que moy.

A la battaille de la Bicoque ce M. de Lescun fit très bien avec la premiere trouppe de la gendarmerie, que son frere luy avoit donné à mener : il força vaillamment le pont, et entra dedans; il combattit très bravement et y eut son cheval tué sous luy, et une grande estocquade dans le visage. Mais pourtant il fallut se retirer, par le secours qui survint. Il y perdit son enseigne, qui s'appelloit Roquellaure, brave gentil homme gascon, et force gens-d'armes de sa compaignie.

La battaille perdue, M. de Lautreq et M. de La Pallice se retirerent en France. et M. de Lescun s'en alla à Cremone, avec le reste de sa trouppe et celle de Jannin de Medicis; où le marquis de Pescayre et Prospero [1] estant venus mettre le siege devant, M. de Lescun, voyant qu'il n'estoit assez fort, et qu'il n'avoit un seul sol pour payer ses estrangers, capitula ; et là il fit un traict de son frere; car, sans prendre avis de pas un qui fust là, il arresta la capitulation : ce que voyant Jannin de Medicis, qui estoit le principal de ses forces, d'estre ainsy mesprisé d'avoir ainsy capitulé et arresté la capitulation sans luy en avoir parlé, et qu'il avoit opinion qu'on le voulust vendre, ne parlant point pour luy ny ses soldats, qui fut une très lourde et grosse vilaine faute, commença à se mutiner, et tous ses soldats, et demander leurs payes. Ce fut à M. de Lescun à rabiller sa faute et à gagner Jannin de Medicis, qu'il appaisa, dont j'en parle ailleurs, où, empruntant de l'argent des uns et des autres, et en boursillant et en donnant sa vaisselle d'argent, les contenta ainsy.

Si le faut louer de cela ; car, sans aucun respect ny crainte d'amutinement, ny danger, il alla parler à eux tous en armes et colleres, et prests à tirer harquebusades et baisser picques et à faire meurtres, encor que plusieurs l'en dissuadassent, et qu'il n'y faisoit pas bon pour luy, à n'estre rien si dangereux qu'un peuple, soit soldats ou autres, amutiné. Il y alla nonobstant tout cela, et parla à eux, mais non à sa mode accoutumée; car il estoit de son naturel fort bravasche du parler, et haut à la main, et rebarbatif tousjours; mais, avec parolles fort douces, gracieuses et aimables, si bien que tout le monde fut content.

Par ainsy, sans plus d'empeschement, fit capitulation, non-seulement de ceste place (à sa honte et mal à propos), mais d'autres, dont il n'y eut que le capitaine Cossains, Gascon, qui tenoit la ville de Leco, près le lac de Como qui ne voulut rien tenir de la capitulation dudict M. de Lescun, ne luy obéir en rien. C'est une fort belle question à sçavoir, si l'on doit tenir une capitulation qu'un general faict en un pays estrange mal à propos, à la confusion et dommage du roy. Le roy en ayma et en estima davantage cedict capitaine.

Par ainsy M. de Lescun s'en tourna en France avec le reste des troupes françoises, où il fut aussy bien venu que son frere. Au bout de quelque temps, il fut mandé par le roy d'aller avec luy delà les Monts; et l'appeloit-on le mareschal de Foix. La battaille de Pavie se donna, où il combattit très vaillamment, selon sa coustume, et eut une grande harquebusade dans le bras, qui le luy fracassa tout; et fut porté dans Pavie, où mourut au bout de neuf

[1] Colonne.

jours, chez une dame qui s'appelloit la comtesse d'Escarsaflore, qu'il avoit d'autrefois aymée lorsqu'il estudioit à Pavie, et encor après.

J'ay veu un petit traité d'un livre par escrit, et en espagnol, que le marquis del Gouast, ainsy qu'il l'estoit venu visiter dans son lict, et qu'ils vindrent à discourir de ceste battaille, que M. de Lescun luy dict que l'admiral de Bonnivet avoit esté cause de ceste journée malheureuse, et que, voyant tout perdu, et luy si blessé, de despit qu'il avoit, chercha longtemps, qui çà, qui là, pour le tuer de sa propre main et luy faire payer sa faute qu'il avoit faicte de perdre ainsy son roy, à qui il avoit donné conseil, contre l'advis de tous, de ceste battaille.

Je trouve qu'il n'avoit pas grand raison de faire cela, ny pour un grand capitaine et mareschal de France, de s'amuser ainsy à chercher ceste queste. Il eust mieux valu qu'il se fust amusé à rallier ses gens, et tuer des ennemys, que non pas les siens. Je ne dis pas que, sur le despit et collere où il estoit, que, si l'eust trouvé près de soy, de luy donner le coup, cela estoit très bon; mais pourtant, s'il n'estoit point mort, je ne sçay si le roy ne l'en eust point recherché, tant pour l'avoir tué que pour s'estre amusé à tuer celuy de sa patrie, et non son ennemy estranger. Je laisse cela à discourir à des capitaines bien suffisans, car la matiere en est très belle.

XXXVI.

M. DE LESPARRE.

Ainsy mourut M. de Lescun, qu'on appelloit quelquefois M. le mareschal de Foix. Il eut aussy un frere qu'on appelloit M. de Lesparre[1], qui fut aussy très vaillant comme les deux frères. Il fut commandé de donner vers l'Espaigne, à Navarre, sur l'occasion des séditions et divisions qui survindrent à cause de la tyrannie de M. de Chievres. Il donna de faict très bien; mais à la fin il y fut tant battu et rebattu, en un combat qui se fit, de tant de coups de masse sur sa sallade, qu'il y perdit la veue, et puis mourut aussy malheureux que ses deux freres, messieurs de Lautreq et de Lescun. Voylà comment la vaillance et la fortune ne se rencontrent pas tousjours en un mesmes capitaine.

Si faut-il encore que je face ce petit discours avant que fermer ce pas, et que je die comme je me suis voulu enquerir à aucuns de quelle branche de Foix estoit ce M. de Lautreq, dont il en portoit le nom. Je ne l'ay peu apprendre d'eux, ny du livre qu'a faict avec grand labeur Paradin, des *Alliances de France*, qui est très beau: et, venant à celles de Foix, il en allegue seize comtes de Foix, despuis le premier jusqu'au dernier seiziesme, que les comtés ont été annexés au royaume de Navarre, par le moyen de Leonore, fille du roy Jehan de Navarre, mariée avec Gaston quatriesme du nom et seiziesme comte, qui fut reyne de Navarre estant veufve; et ainsy ceste maison de Foix fut annexée à ceste illustre maison de Navarre, duquel mariage sortit Gaston, comte de Viane, qui espousa une fille du roy Charles VII, et sœur du roy Louys XI, qui mourut d'un esclat de lance en un tournoy à Libourne.

L'autre fut Jehan, seigneur de Narbonne, qui avoit espousé la sœur du duc Louys d'Orleans, qui fut après nostre roy Louys XII; lequel Jehan fut un très brave prince, gouverneur de Guyenne et Dauphiné. Il fut au voyage de Naples, et fit vaillamment à la battaille de Fornoue, dont j'en parle ailleurs. Fut chevallier de l'ordre du roy, et mourut à Estampes, après avoir laissé de luy et de sa femme ce brave Gaston de Foix, dont nous venons de parler, et madame Germaine de Foix, sa sœur, reyne d'Espagne.

D'avoir donc sceu autrement la branche de M. de Lautreq, je n'ay peu, si on ne la trouve dans les *Chroniques de Foix*, que je n'ay jamais leues. Les Italiens, parmi aucunes de leurs histoires que j'ay leues, pour n'aymer trop ceste race de Lautreq, et la deprimer, ont dict que M. de Lescun, Thomas de Foix, portoit ce nom de Lescun et la seigneurie d'un *castellucio* (usent-ils de ce diminutif pour le deprimer, autant à dire un petit chasteau ou chastelet), situé en la Gascogne. De M. de Lautreq, ils en disent pareillement qu'il portoit le nom aussy d'un

[1] Autre frère d'Odet. Son nom étoit André de Foix; mourut en 1547. Tous les trois étoient fils de Jean de Foix, vicomte de Lautreq, et de Jeanne, héritière des seigneuries de Lescun et Lespare.

chasteau situé en la Gascogne; mais ils le nomment plus honorablement que l'autre, car ils l'appellent *castello* tout à plein, sans diminutif.

Or, bien que ces braves gens fussent de bon lieu, si n'estoient-ils pas riches quand ils vinrent servir le roy; mais Milan les empluma fort tous deux. Il est vray que M. de Lautreq espousa la fille de M. d'Orval, de la maison d'Albret, fort riche, qui de mon jeune temps se tenoit à Coutras et à Fronsac, très sage et vertueuse dame, un peu contrefaicte du corps, comme j'ay ouy dire à ma mere, qui l'alloit voir quelquefois.

M. de Lescun gasta toutes les affaires du roy vers Milan, qui luy avoit commandé très-expressement n'attenter rien sur les terres du pape; ce qu'il n'observa quant il attaqua Regge d'un mal consideré mouvement; où il fit bien du sot, disoient les Italiens, quand il se laissa attraper et prendre entre deux portes en parlement, cependant que ses gens l'assailloient à main forte de l'autre costé, par son commandement secret et faint. Que cuidoit-il faire? Que si le segnor Guy Rangon, avec qui il parloit et traictoit, fust esté aussy mal advisé et rigoureux que luy, il l'eust retenu très bien prisonnier, et luy eust bien faict payer la menestre de sa folie ou sottise, disoit-on pour lors, pour luy apprendre, sous titre de bonne foy d'un traicté de paix, à faire assaillir une place qui n'y pensoit en rien; et si fut cause de la mort d'Alexandre Trivulse et d'aucuns braves François. En cela il mescontenta fort le pape Leon, et luy donna l'occasion en main, qu'il cherchoit par bonne couleur, de se déclarer pour la guerre: et, pour un seul ennemy que le roy avoit auparavant, qu'estoit l'empereur, il luy engendra le pape, qui estoient deux.

Ce que le roy luy sceut remonstrer très rigoureusement, avec parolles très aigres et injuriantes, quand il vint après à la court en poste crier au secours; et luy reprocher aussy son extreme avarice et cruauté, d'avoir faict trencher la teste au seigneur Palvoysin [1], seigneur d'honneur et de l'aage de soixante-quinze ans, pour avoir son bien confisqué, que le roy regretta fort, et prit son frere à son service et sa paye, par le moyen du seigneur Jehan de Medicis; le roy après le reprit en grace, par la faveur de madame de Chasteaubriant sa sœur, que le roy aymoit. Il n'y a rien qui ne se fasse et ne se rhabille par l'amour.

Pour M. de Lautreq, il ne fut exempt de très grandes fautes, que j'ay dictes: et encor diray-je celles-cy. Lors que les Espagnols, conduicts par ce grand marquis de Pescayre, passerent le fleuve de l'Adigi [1], un peu avant le roy luy avoit mandé, par un courrier exprès, qu'il engardast sur toutes choses que l'ennemy ne passast point ce fleuve. Ce brave roy, très bien consideré, avoit bien remarqué ce passage quand il estoit en ces quartiers, combien il luy importoit à ses affaires de sa duché. M. de Lautreq luy faict responce, avec son arrogance accoustumée, qu'il ne se mist point en peine de cela, et que sur sa vie il les empescheroit bien, et apprendroit à ce jeune nouveau capitaine, le marquis de Pescayre, à tourner au baston et de s'affronter à luy; et pourtant en un rien, et maugré luy, il passe le fleuve, donne vers Milan, et prend les faubourgs, que l'Espagnol appelle *los arrevales* (dont ils en firent depuis, comme de raison, une grande gloire et triomphe de victoire), entre dans la ville de si grand prestesse et force, (cas estrange!) que M. de Lautreq estoit en pourpoint lors se pourmenant en la place, quand l'allarme luy en vint, et M. Lescun estoit dans le lict se refraischissant: et fallut qu'ils se ralliassent en la place, à la faveur du chasteau, et se sauvassent et retirassent tellement quellement. Cela se trouve parmy les histoires espaignolles.

Quand ces desastres arrivent aux personnes, après qu'elles ont fort bravé et menacé de faire le diable, sont fort aigres et honteuses à les supporter, plus qu'autrement; ainsy qu'il en arriva à un grand capitaine que je ne nommeray point; c'est Montluc, lequel, durant les braves guerres des Huguenots, ainsy que son roy, ou son lieutenant general, luy eust fort recommandé son gouvernement, qu'il avoit fort bien gouverné quelques années auparavant, et bravement battu les Huguenots, il fit responce qu'il n'eust point peur de cela, car, s'ils se mesloient de comparestre devant luy, qu'il les

[1] Pallavicini.

[1] L'Adige.

estrilleroit si bien, qu'ils ne comparoistroient jamais; et dict bien plus : «Quand vous vous «fascherez de battre ces gens, envoyez-les «moy tous, vous verrez comment je vous les «estrilleray et mettray tous en pieces, qu'il «n'en reschappera un seul.» La fortune voulut que dans six mois après Montgomerry l'alla voir à bonnes enseignes. Ce fut luy qui se retira dans sa principalle ville, et ne leur fit aucun mal, ou ne le peut faire, et les laissa jouer leur jeu comme ils voulurent; car c'estoient de terribles Huguenots et d'autres que ceux avec lesquels il avoit eu affaire auparavant. Quand ces nouvelles en arriverent au camp, je sçay bien ce que j'en vis dire au general et à tout le monde.

Une chose ay-je veu noter à aucuns capitaines françois, espaignols et italiens, parlant du bisarre naturel et des humeurs bourrues de ce M. de Lautreq, qui disoient : que cet homme eust un vray esprit de contradiction, ou bien qu'il fust predestiné à tout malheur; car, bien qu'il fust chaud, prompt, soudain de son naturel, et allast viste en aucuns subjects, cela luy faillit, et demeuroit court, lent et temperé à executer en d'autres. Ainsy qu'il fit devant Parme, qu'il estoit plus fort que ses ennemys de beaucoup; car il avoit vingt mille Suisses de paye, quatre cens hommes d'armes et autant de chevaux legers, et quelques gens de pied françois sans les Venitiens : il differa et temporisa à ne les combattre, et leur donna loisir à leur bel ayse de se retirer. Que pensoit-il faire? les avoir à meilleur marché et qu'ils se vinssent rendre à luy la corde au col? Ce croy-je, tant il estoit presumptueux. Il en fit de mesmes au royaume de Naples, près la ville de Troja, à l'armée du prince d'Orange, qui n'estoit de beaucoup de force non plus pareille à la sienne; j'en parle ailleurs. En la ville de Naples, quoy! qu'il laissa respirer, reprendre cœur et allaine; voyez ce qu'il en fust.

En après, lorsqu'il n'avoit nulle raison de guerre, il alla assaillir La Bicoque, et y donner une battaille qui nous fut la totale perte de Milan, et sa honte. C'estoit là, de par le diable, qu'il devoit estre froid et retiré, refrené et en mesnage du temps et de la charge à une plus opportune occasion. J'ay ouy raconter à une dame, lorsqu'il fut esleu par le pape Clément et les potentats d'Italie, pour estre chef de la ligue, que le roy François très mal volontiers leur accorda ceste priere, et dict qu'il n'y feroit rien qui vaille; mais, puis qu'ils le vouloient et l'en prioient, il leur accorda, pensans qu'il deust faire *mirabilia:* et que sait-on s'ils luy demanderent à dessein, pour ruiner ses affaires exprès d'Italie? Ah! que les Italiens ont esté fins plus que nous d'autrefois!

Aussy, quand il sceut la desroute de son armée et sa mort, il dict aussy tost: «Je l'avois «bien pronostiqué, qu'il n'y feroit pas plus qu'en «ma duché de Milan;» le louant pourtant et l'estimant bien fort, mais le tenant très malheureux pour un chef d'armée. Cela est arrivé à de grands capitaines anciens et modernes : le dieu Mars ne seroit pas autrement un dieu douteux et incertain.

XXXVII.

M. L'ADMIRAL DE BONNIVET.

M. l'admiral de Bonnivet, que je viens de nommer ci-dessus, fut si aymé et favory du roy François, qu'il gouvernoit tout le faict de la guerre en son vivant, comme le chancelier du Prat celuy de la justice et finances.

S'il le faut juger bon et grand capitaine veu les charges qu'il a eu de son maistre, ainsy qu'ordinairement sont pourveus les mignons des roys, on le doit estimer tel. Il fut lieutenant de roy à Fontarrabie; il le fut de là les Monts après M. de Lautreq, où pourtant ne fit très bien ses besognes ny celles du roy, encor qu'il eust avec luy des meilleurs capitaines de la France; mais il ne les vouloit croire, et se sentoit plus suffisant qu'eux, qui, par leur longue experience, meriteroient mieux de luy commander que luy à eux; comme M. de Bayard, qu'il engagea mal à propos à Rebeq, qui fut cause de sa retirade qu'il luy fallut faire en France, laquelle pourtant il fit avec quelque peu d'heur, tellement quellement, Dieu mercy et messieurs de Bayard et de Vandenesse [1], qui, cependant qu'ils faisoient teste, à

[1] Jean de Chabannes, capitaine de mille hommes de pied à la bataille de Ravenne. Il étoit frère de M. de La Pallice.

l'hazard de leurs vies, le reste se retira, plus à longues journées que courtes.

Il est vray que M. l'admiral avoit esté blessé avant et fort bien à propos, et en homme courageux ; et, ne pouvant plus servir, s'ayda de ces deux vaillans capitaines pour le couvrir et se retirer viste dans sa litiere, où il se faisoit porter ; car, si M. de Bourbon l'eust attrappé, quand il eust eu mille vies, il n'en fust eschappé, pour le mal mortel qu'il luy vouloit : aussy le cherchoit-il tant qu'il pouvoit, ayant opinion qu'il fust cause de toutes ses disgraces qu'il eut du roy et de madame la regente ; et aussy qu'il estoit devenu si glorieux mignon, qu'il ne faisoit cas dudict M. de Bourbon, jusques à le braver, comme j'ay ouy dire aux anciens ; ce qui despitoit extresmement M. de Bourbon, qui estoit son seigneur, et l'autre son subject, à cause de Chastellerault : et qui plus le despita (à ce que j'ay ouy dire), ce fut le chasteau de Bonnivet, qu'il alla faire bastir le plus superbe edifice qui soit en France, s'il estoit achevé selon son dessein ; et ce, à la veue de Chastellerault, que vous eussiez dict qu'il eust voulu dominer en cavallier la maison de M. de Bourbon, qui ne sembloit qu'un petit nid auprès. Cela despita fort M. de Bourbon. On ne sçait à qui en donner le blasme, ou audict seigneur Bonnivet ou au roy, ou à madame la regente, qu'on dict qui luy faisoit jouer tous ces jeux et le faisoit executeur de leurs animosités, inimitiés et vengeances, ainsy que nous en avons veu plusieurs que je nommerois bien, de nos temps, suscités de mesme par nos roys. Aussy Dieu par après n'estant pas trop content de tels traictemens et opprobres, joue son jeu à son tour. Mais, qui pis est, au diable en voyons-nous aucuns s'en chastier ni corriger ; mais tousjours vont en pis, quelques exemples qu'ils voyent devant leurs yeux.

Pour tourner à M. de Bonnivet, à ce voyage de là les Monts, il y fut très malheureux, et mesmes au siege de Cremone, y ayant envoyé devant M. de Bayard pour donner secours au chasteau qui tenoit encor pour la France, qu'il secourut fort bien : où il trouva une chose fort pitoyable et très louable aussy ; car, de quarante soldats françois qui estoient demeurés dedans pour la garde, il n'en eut que huict restés, et très pietres encor, mais aussy resolus comme de plus grand nombre : tout le reste estoit mort de misere, faim et fatigue, y ayant demeuré plus d'un an et demy (d'autres disent deux ans) sans secours ny nouvelles ny demies de la France. Le capitaine qui leur commandoit estoit mort, et se nommoit Bunon. Je ne sçay s'il estoit pere ou grand pere du capitaine Bunon, très brave et vaillant, que nous avons veu en nos bandes : il estoit de Beauce. Ah ! braves soldats françois, vostre nom devoit avoir esté escrit dans le livre de cuivre de l'immortalité afin que tous en cas pareils vous imitassent !

Or M. de Bourbon, ayant failly Marseille, et le marquis de Pescayre, se retirerent plus viste que le pas à repasser les monts, parce que le roy estoit à leurs trousses. Ce fut à M. de Bonnivet à jouer sa revanche à M. de Bourbon sur sa poursuicte de sa retraicte de Rebecq et quand il s'en alla en France : aussy ny faillit-il point, car il le suivit de si près, que j'ay ouy dire qu'ainsy que la force du roy arrivoit par une porte à Milan il n'y avoit pas demy-heure que M. de Bourbon en sortoit par l'autre.

La battaille de Pavie s'en ensuivit par après, de la quelle M. de Bonnivet fut le seul et principal autheur, contre l'opinion de ces vieux, grands et experimentés capitaines qui estoient là, comme messieurs de La Trimouille, de La Pallice, de Louys d'Ars, San-Sevrin, et Trivulse, le grand escuyer Galliot et autres : et ainsy que tous eurent opiné, et M. de Bonnivet les eust ouys, il parla ainsy (comme le disent les François, Espaignols et Italiens, que j'ay veus par l'escrit des Espaignols mesmes.

« Quelle honte, messieurs, proposez-vous à « nostre brave roy, si vaillant et si courageux, « de se retirer d'ici et en lever le siege, et en « fuyr une battaille qui se presente à nous tant « desirée? Nous autres François n'en avons ja- « mais reffusé et n'avons jamais accoustumé « de faire la guerre par de petites subterfuges « et astuces militaires, mais à de belles guerres « descouvertes, et mesmes quand nous avons « un brave roy et vaillant nostre pour gene- « ral, lequel doit faire combattre les plus « poltrons : car les roys portent commune- « ment cet heur avec eux, non pas seulement « cet heur mais les victoires tout à faict; comme « fit nostre petit Charles VIII au Taro, et nostre

«roy Louys XII à Aignadel, et de frais nostre «roy qui est icy, à Marignan : tant la presence «des roys en cela est bonne et necessaire et «profitable! Et ne faut point douter que, le «voyant aller le premier au combat (car il nous «en monstrera le chemin), que sa brave gen-«darmerie qu'il a icy ne face de mesmes, et ne «passe sur le ventre à toute celle chetive de «l'ennemy qui se presentera. Par quoy, sire, «donnez la battaille : allons!»

Si ce conseil ne fut bon et utile, il partoit pourtant d'un brave cœur et genereux et fort digne d'honneur. La battaille se donna, où il combattit ce jour-là très vaillamment, faisant office de capitaine et soldat : et voyant après qu'il bastoit mal pour nous, et que la fortune et victoire panchoit pour l'ennemy, après qu'il eust essayé tout ce qu'il peut, de rallier le reste des Suisses et quelque cavallerie, et n'y ayant rien peut gaigner, se resoult de mourir, en disant : «Non, je ne sçaurois survivre ceste grand de-«sadventure ni destruction, pour tout le bien «du monde ; il faut aller mourir dans la «meslée.» Et, haussant la visiere de sa sallade, selon la coustume des capitaines qui commandent qui çà, qui là, ce dit l'Espaignol, *opuso la garganta á las spadas, y fue muerto;* c'est-à-dire, «opposa sa gorge aux espées, et «mourut.» Belle fin et resolution, et de galant homme certes, pour fuir la honte et le reproche qu'on luy eust faict de son conseil et de sa faute!

Ce valeureux M. de Joyeuse en dict et fist de mesmes à la battaille de Coutras; car, ainsy que tout estoit perdu et en routte, et que M. de Sainct-Luc luy vint demander : «Qu'est-il question de faire, monsieur?» ils respondit : «De «mourir après cecy, et ne vivre jamais plus, «monsieur de Sainct-Luc;» comme il fit. Telles determinations sont à louer par dessus toutes celles des Romains de jadis si determinés.

On dict que M. de Bourbon chercha fort ce jour là ledict seigneur Bonnivet, et l'avoit fort recommandé aux siens pour le pouvoir prendre vif, à luy faire un party et affront ignominieux, sinon le tuer, car il luy en vouloit fort. Et l'ayant veu mort estendu, il ne dict autre chose, sinon : «Ah! malheureux! tu es cause «de la ruyne de la France et de la mienne.» La fin en fut très belle, comme il avoit tousjours esté très vaillant par tout où il s'estoit trouvé.

Il avoit faict son apprentissage aux armées et guerres de là les Monts, soubs M. le grand maistre de Chaumont, où il fut tousjours en bonne reputation; et pour ce, le roy le prit en grande amitié. Il estoit de fort gentil et subtil esprit, et très habile, fort bien disant, et fort beau et agréable, comme j'ay veu son portraict.

Il y a un conte dans les *Nouvelles de la reyne de Navarre,* qui parle d'un seigneur favory d'un roy, qui, l'ayant convié en une de ses maisons, et toute sa cour, avoit faict une trappelle en sa chambre qui alloit en la ruelle du lict d'une grande princesse, pour coucher avec elle, comme il fit et y coucha; mais, comme dict le conte, il n'en tira d'elle que des esgratignures : toutesfois c'est assavoir. Ce conte est de luy, mais je ne nommeray point la princesse.

Il pouvoit bien faire ceste entreprise pour l'amour à la quelle il estoit fort subject : aussy estoit-il fort beau et de bonne grace, puis que ce fut luy seul qui conseilla au roy François de passer les monts et suivre M. de Bourbon, ayant laissé Marseille, non tant pour le bien et le service de son maistre, que pour aller revoir une grande dame de Milan, et des plus belles, qu'il avoit faicte pour maistresse quelques années de devant, et en avoit tiré plaisir et en vouloit retaster. On dict que c'estoit *la segnora Clerice,* pour lors estimée des plus belles dames de l'Italie : voylà qui le menoit. J'ay ouy dire ce conte à une grande dame de ce temps là, et mesmes qu'il en avoit faict cas au roy de ceste dame, et luy en avoit faict venir l'envye de la voir et coucher avec elle : et voylà la principale cause de ce passage du roy, qui n'est à tous cognue. Ainsy, la moitié du monde ne sçait comme l'autre vit; car nous cuydons chose d'une façon, qui est de l'autre. Ainsy, Dieu, qui sçait tout, se mocque bien de nous.

Outre ses vertus, ce fut un seigneur fort magnifique, splendide, fort abondant en toutes despenses. J'ay ouy dire, et en France et en Angleterre, à des vieux, et mesmes à un milord qu'on appelloit le milord Chamberland, qui parloit très bon françois, que, quand il alla une fois en Angleterre pour jurer quelque paix avec le roy, qu'il alla très grandement et magnifiquement accompagné, ainsy qu'est la

coustume des favorys des roys; mais, entre autres sumptuosités, est qu'il avoit vingt-cinq mulets de coffres harnachés très superbement, et les couvertes toutes de velours cramoisy, avecques ses armes toutes en broderie d'or et d'argent, que le roy d'Angleterre et sa cour admirerent fort. Aussy, quelle despense est impossible à un favory de roy, ainsy qu'avons veu de nos temps de mesmes, et cent fois plus?

Feu M. le cardinal de Lorraine dernier mort, quand il alla à Bruxelles jurer la paix avec le roy d'Espaigne, il avoit aussy trente mulets de coffres ainsy bien harnachés, et les couvertes de velours cramoisy, avec ses armoiries d'or et d'argent, et avec le grand chappeau de cardinal tout en broderie, en grande sumptuosité, qui fut fort admiré par toute la Flandre et de toute la cour. Le duc de Valentinois en fit de mesmes, comme j'en ay parlé cy-devant.

XXXVIII.

M. DE PONTDORMY.

M. de Pontdormy[1] a esté un bon, vaillant et excellent capitaine, et fort grand entrepreneur, et n'apprehendant nullement les dangers. Après la journée de La Bicoque, que l'estat de Milan s'en alloit perdu pour les François, il demanda congé aussy tost à M. de Lautreq de s'aller jetter dedans Cremone, afin que l'ennemy ne gaignast le devant avec sa compaignie de gens-d'armes et autres volontaires qui le voudroient suivre; et, s'il rencontroit l'ennemy fort ou foible, que résolument, disoit-il, le chargeroit, aymant mieux mourir des armes de son ennemy que de tumber à la mercy des vilains qui s'estoient tous eslevés. Il y alla donc heureusement sans trouver rencontre, et puis la composition se fit, comme j'ay dict en parlant de M. de Lescun.

Ce M. de Pontdormy a faict de très beaux exploicts de guerre en son temps, tant de çà que de là les Monts, et sur tout en Picardie et frontiere de la Flandres, qu'il fatiguoit journellement: aussy, quand il fut mort, tous les pauvres Picards le pleurerent à chaudes larmes, disans qu'ils avoient perdu leur protecteur et sauvegarde; car après l'ennemy se pourmena en la Picardie un peu plus à l'ayse qu'il ne faisoit auparavant.

Il mourut au chasteau de Hedin, où, ayant faict une entreprise, il fut attrappé d'une fougade qui lui estoit preparée[1]. Il ne mourut pas sur le coup; mais elle luy estouffa tellement le cœur et brusla tellement les entrailles, qu'il mourut après avec beaucoup de tourment, dont ce fut une très grande perte. Le roy François le regretta bien fort, comme de raison, car il le servoit très bien. Les Espaignols en ont fort parlé de là les monts.

[1] Antoine de Créqui, fils de Jean de Créqui VI du nom, seigneur de Créqui et de Canaples. *Pontdormy*, par corruption, pour *Pont de Remy*.

[1] En 1524. *Mémoires du Bellay*, liv. XI. C'est au reste tout le contraire de ce que dit Brantôme. Les Français tenoient Hesdin; mais les Espagnols, croyant avoir une intelligence, et M. de Pontdormy leur y ayant préparé une fougade, il en fut brûlé lui-même par accident.

XXXIX.

M. DE PIERREPONT.

Il avoit un parent ou voysin, très bon capitaine, qui fut M. de Pierrepont. Il ne le faut point louer autrement, sinon qu'il fut lieutenant de M. de Bayard, qui sçavoit bien choisir ses membres, et les sçavoit bien faire combattre et commander à ses gens. Il fit très bien à la bataille de Ravenne, comme fit aussy son guidon, nommé le Bastard du Fay, qui menoit les guidons; il estoit de ceste maison du Fay de Dauphiné, comme on m'a dict, dont j'en ay cogneu de la race les deux Sainct-Jehan, vaillants freres, l'un qu'on appelloit le Borgne Sainct-Jehan, qui avoit esté fort favory du petit roy François, et eut l'œil crevé aux nopces du roy Dauphin, en un tournoy, et feu Gergeay qui luy creva.

XL.

M. DE CANAPLES.

M. de Pontdormy laissa après luy M. de Canaples, son nepveu ou fils, brave et vaillant

seigneur, et qui a esté de son temps le plus rude homme d'armes qui fust en toute la chrestienté; car il rompoit une lance, telle forte qu'elle fust, comme une canne, et peu tenoient devant luy : aussi, quand il joustoit devant son roy, tant il fut empesché, le vouloit tousjours voir; dont vint le mot : *Boutte, Canaples, le roy t'a regardé.* Il estoit grand, puissant et de haute taille et forte corpulance; si bien qu'il luy estoit bien aysé de faire de tels coups, avec ce qu'il estoit fort adroict et bon homme de cheval et de tenue. Il estoit capitaine des cens gentilshommes.

XLI.

M. LE GRAND-ESCUYER GALLIOT.

Je suis fort estonné que nos histoires françoises n'ont plus parlé de M. le grand escuyer Galiot, qu'ils n'ont faict; ç'a esté un très bon et sage capitaine en son temps. Le roy Charles VIII le prit à Fornoue pour un de ses preux; et s'appelloit pour lors le sieur de Genouillac.

Il fut grand maistre de l'artillerie, pour entendre cet art aussy bien qu'homme de France: et si le roy François l'eust voulu croire, possible n'eust-il pas perdu la battaille de Pavie (ainsi le disoit-on lors), car il faisoit si bien jouer son artillerie, que l'ennemy s'en sentit fort endommagé; mais elle ne joua pas à demy, que le roy, bouillant de courage et d'ardeur de combattre, alla couvrir son artillerie de telle façon, qu'elle ne peut plus jouer, dont M. Galliot cuyda desesperer. Le roy cogneut bien sa faute, et le dist puis; après, dont, pour recompenser ledict M. Galliot, le fit grand escuyer, et luy donna la place du grand escuyer San-Sevrin, qui mourut en ceste battaille.

J'ay ouy faire un conte : que le roy François ayant sceu par quelques ennemys dudict grand escuyer (ainsy qu'il y en a tousjours des envieux à la cour), qu'il avoit faict bastir la plus superbe maison (qui estoit Acier) qu'on sçauroit voir (comme de vray elle est des belles, mais pourtant en fort laide assiette et fort laid pays, qui est le Quercy, pierreux, rabotteux, montagneux et tout plein de baricaves, du reste, la mieux meublée que maison de France, tant de vaisselle d'argent que de tapisseries et ciels de soye d'or et d'argent), et qu'il n'estoit pas possible qu'il n'eust fort desrobé le roy en ses estats, parquoy estoit besoing qu'il luy falloit faire rendre compte de tout; à quoy entendit le roy. Si le fit venir un jour à luy, et luy remonstra tout ce que dessus. Sur ce respondit M. Galliot : « Certainement, Sire, « il faut bien que je confesse que, quand je vins « à vostre service à la charge des grands estats « que vous m'avez donnés, je n'estois nullement « riche; mais, par vostre moyen et grace, je me « suis faict tel : vous m'avez eslevé par la fa- « veur que m'avez portée. J'ay espousé deux « femmes fort riches, dont l'une est celle de la « maison d'Archiac, fille très riche. De plus, « les estats que m'avez donnés, et mes gages, « proffictset pratiques ordinaires, m'ont fort ap- « porté du bien. Bref, c'est vous qui m'avez « faict tel que je suis; c'est vous qui m'avez « donné les biens que je tiens : vous me les avez « donnés librement, aussy librement me les « pouvez oster, et suis prest à les vous ren- « dre tous. Pour quant à aucun larecin que vous « aye faict, faictes-moy trancher la teste si je « vous en ay faict aucun. »

Ces parolles tendres et douces de cet honnorable vieillard attendrirent si fort le cœur du roy, qu'il luy dit : « Oui, mon bon homme, vous dic- « tes vray de tout ce que vous avez dict; aussy « ne vous veux-je reprocher ny oster ce que vous « ay donné. Vous me le redonnez, et moy je « vous le rends de bon cœur. Aymez-moy, et « me servez bien tousjours comme avez faict, et « je vous seray tousjours bon roy. » Et, par ainsy, les envieux du bon homme furent bien estonnés.

Ce bon chevallier fut très sage de tenir tels propos au roy, et non pas comme j'en sçay aucuns qui ont eu une infinité de bienfaicts de leurs roys, qui disent et publient : « Jamais « le roy ne m'a rien donné; on n'en trouvera « rien signé pour moy en la chambre des comp- « tes. » Ne sont-ils pas bien impudens et eshontés, d'aller tenir tels propos, que chacun sçait bien que, quand ils sont venus à estre aimés et favorisés des roys leurs maistres, n'avoient dequoy mettre soubs la dent? Les uns estoient engagés de leur bien jusques soubs leurs fenestres; les autres estoient endebtés, que leur bien n'y pouvoit fournir; les autres, d'eux mesmes, et

du ventre de leur mere, estoient pauvres heres; les autres avoient fait banqueroute. Et puis, estans enrichis, ils vont dire : « Le roy ne m'a « rien donné, ny la chambre des comptes n'en « a jamais rien passé ; » comme disoit un que je sçay du regne du roy Charles IX, dequi le pere estoit un banqueroutier, le fils pauvre et au saffran ; en moins d'un rien le voylà riche et opulent du tout. Qu'au diable soient-il trestous ! Le roy les debvroit tous faire assommer. D'où diable sont-ils donc riches devenus de cent mille livres de rente, de cinquante, de trente, et tant d'or et d'argent qu'ils ont aux interests ? qui leur a baillé cela, que le roy ? Ils veulent faire des fins, mais ils sont descouverts.

Il vaudroit mieux qu'ils en dissent franchement la verité, et qu'ils en publiassent les bienfaicts, sans monstrer leurs sottes finesses ny leurs ingratitudes et mescognoissances, comme fit cet honnorable vieillard que je viens de dire. Aussy est-il mort heureusement, en belle resputation, et en très honnorable vieillesse de plus de quatre-vingts aussy, aussi qu'il paroist en sa chapelle des Celestins à Paris, en representation d'un très beau et honnorable vieillard.

Il laissa après sa mort une seule fille heritière, descendue de la fille d'Archiac, qui fut maryée en la noble maison de Cursol, et puis en secondes nopces au feu comte de Reingrave, très belle et honneste femme. Elle fut heritière par la mort de son frere feu M. d'Acier, brave et vaillant seigneur, qui fut tué à la battaille de Cerizolles ; à qui, quand il y alla, le bon homme de pere dict : « Or, va donc, mon fils, querir « la mort en poste. » Luy ayant demandé comme il y alloit, et qu'il luy eust respondu qu'il y alloit en poste, et qu'il trouveroit là des amys qui luy presteroient quelque cheval pour combattre, n'en pouvant mener, par la briefveté du temps, qui le pressoit de partir sur le poinct de la battaille, le bon homme lui repliqua : « Allez donc, mon fils, querir la mort en poste. »

Après la mort de mondict sieur le grand escuyer, succeda en l'estat de grand maistre de l'artillerie M. de Brissac, lors chevallier de l'ordre, et qui fut envoyé en ambassade, tenant ces estats vers l'empereur, au commancement du regne du roy Henry, pour reconfirmer la paix ; et puis, le prince de Melfe mort, luy en sa place alla en Piedmont.

XLII.

M. DE TAYX.

M. de Tayx le fut aussy après luy, et s'en acquitta, en peu de temps qu'il l'exerça, très bien ; et puis, luy mort, M. d'Estrée le fut.

XLIII.

M. DE POMMEREUIL.

Avant tous eux M. de Pommereuil fut maistre d'artillerie en Italie, durant nos vieilles guerres, qui fut le plus digne homme de son art qui fut point, et fut tué devant la ville d'Aronne, sur le lac Majour.

XLIV.

M. D'ESTRÉE.

M. d'Estrée a esté l'un des dignes hommes de son estat despuis qui ait esté possible jamais, sans faire tort aux autres, et le plus asseuré dans ses trenchées et batteries ; car il y alloit la teste levée, comme si ce fust esté dans les champs à la chasse ; et la pluspart du temps y alloit à cheval, monté sur une grande hacquenée alezanne qui avoit plus de vingt ans, qui estoit aussy asseurée que le maistre ; car, pour quelques canonnades ny harquebusades qui se tirassent dans la tranchée, ny l'un ny l'autre n'en baissoient jamais la teste ; et si le monstroit par dessus la trenchée la moictié du corps, car il estoit grand et elle grande.

C'estoit l'homme du monde qui cognoissoit le mieux les endroicts pour faire une batterie de place, et qui l'ordonnoit le mieux : aussy estoit-ce l'un des confidens que M. de Guyse souhaictoit auprès de luy pour faire conquestes et prendre villes, comme il fit à Calais. Ç'a esté luy qui le premier nous a donné ces belles fontes d'artillerie que nous avons aujourd'huy, et mesmes de nos canons, qui ne craindront de tirer cent coups l'un après l'autre (par maniere de dire) sans rompre, ny sans s'esclater ny

casser; comme il en donna la preuve d'un au roy quand le premier essay s'en fit. Mais on ne les veut gourmander tous de ceste façon, car on en mesnage la bonté le mieux qu'on peut.

Advant ceste fonte, nos canons n'estoient de beaucoup si bons, mais cent fois plus fragilles, et subjects à estre raffraichis de vinaigre et autre chose, où il y avoit plus de peine, et qui plus desbauchoit la batterie. Celle qui fut faicte devant Yvoy ne donne tant de peine, comme j'ay ouy dire à M. de Guyse que ce fut la plus belle et plus prompte batterie qu'il avoit veue ny ouy dire; et en louoit fort M. d'Estrée, qui avoit ordinairement son faict et son attirail si lestes quand il marchoit, que jamais rien ne manquoit, tant il estoit provident et bien expert en sa charge.

Surtout il avoit de très bons canonniers et bien justes, et luy mesmes les y dressoit et leur monstroit. Il avoit aussy de très bons commissaires, dont entre autres ont esté : Bassompierre, qui estoit dans Sienne estant assiegée, et La Foucaudie, petit homme, mais tout spirituel : l'un bon catholique s'il en fut onc, l'autre huguenot; et pour ce M. l'admiral l'aymoit fort, et s'en ayda et s'en trouva bien en ses guerres. Tant d'autres bons a-il eu que je ne nommeray point, et la pluspart huguenots, qui avoient imité leur general mondict sieur d'Estrée, qui l'estoit fort : si ne se laissa-il pour tant de bien servir son roy au siege de Rouen, aux premieres guerres, comme je vis.

C'estoit un fort grand homme, et beau et venerable vieillard, avecques une grand barbe qui luy descendoit très bas; et sentoit bien son vieux adventurier de guerre du temps passé, dont il avoit faict profession, où il avoit appris d'estre un peu cruel. Feu mon pere et luy avoient tous deux esté nourris pages de la reyne Anne, et tous deux alloient sur les mullets de sa litiere, laquelle (à ce que j'ay ouy dire à mon pere et audict M. d'Estrée), les a bien faict fouetter quand ils faisoient aller les mullets d'autre façon qu'elle ne vouloit, ou qu'ils eussent bronché le moins du monde. Mon pere alloit sur le premier, M. d'Estrée sur le second; et puis, tous deux sortant hors de page, les envoya de là les Monts à la guerre.

XLV.

M. DE LA BOURDEZIÈRE.

Enfin ce bon vieillard mourut en sa maison, très renommé capitaine, l'année des secondes guerres; et son estat fut donné à M. de La Bourdeziere, qui avoit donné sa fille aisnée en mariage au jeune M. d'Estrée, qui eut occasion de se plaindre pour n'avoir eu l'estat de son pere, qu'il y avoit très bien dressé : mais ne le garda guieres, car il mourut.

Si est-ce que M. de la Bourdeziere s'en acquitta très bien tant qu'il l'eut, et mesmes à la battaille de Montcontour. Il mourut bien tost après, en resputation d'un brave et sage gentilhomme, et fort homme d'honneur : et quand il n'eust esté autre que pere de ce brave M. de Sagonne, il a esté beaucoup et digne à louer d'avoir engendré un si brave et vaillant jeune homme que celuy là, et autant parfaict en toutes vertus et valeur; dont j'espere en parler ailleurs.

XLVI.

M. DE BIRON.

Après M. de La Bourdeziere vint en ceste charge M. de Biron, duquel je parleray ailleurs.

XLVII.

M. DE CALLAT.

On dict que le bonhomme M. de Callat mourut quasy de regret et despit de n'avoir eu la place de M. d'Estrée après sa mort, duquel il avoit esté lieutenant; et en estoit très digne, pour l'avoir très bien et vaillamment exercée en toutes les guerres estrangeres, et principalement en Piedmont, et à la battaille de Cerizolles, comme certes tout le monde, à la cour et aux armées, disoit qu'il la debvoit avoir, et qu'on luy avoit faict tort à sa valeur et à ses services passés.

XLVIII.

M. DE LA GUICHE.

Après M. de Biron vint M. de La Guiche, qui le merite bien, et un est très brave, vaillant et sage capitaine, comme il l'a monstré en plusieurs endroicts; et pour ce le roy Henry III l'aymoit; et, le cognoissant tel, après que M. de Biron fut faict mareschal, il donna ceste charge audict M. de La Guiche, très brave et vaillant seigneur.

XLIX.

M. DE SAINCT-LUC.

Après luy l'a esté M. de Sainct-Luc, très gentil et accomply cavallier, et en tout, s'il en fust un à la cour, et qui est mort au siege d'Amiens très regretté et en resputation d'un très brave, vaillant et bon capitaine.

L.

M. D'ESTRÉE.

Luy mort, M. d'Estrée a succedé à sa place, comme la meritant bien, car il l'entend bien, pour l'avoir bien apprise de son brave pere. Ainsy, quoy qu'il tarde, le droict et la verité rencontrent leur tour; car on luy avoit faict tort qu'il n'eust ceste charge après la mort de son pere. Enfin la verité et le droict ont vaincu là pour luy.

LI.

M. DE ROSNY.

Du despuis M. de Rosny l'a, qui certes honore si bien cet estat qu'il en faict beau voir son arsenac, son esprit et son industrie à l'avoir faict si bien dresser, et surtout sa valeur et son bon sens à le faire valoir : tesmoing ce qu'il fit dernierement pour la guerre de Savoye, où en moins de rien il monstra tellement sa promptitude et diligente conduite, qu'on le vit plustost en campaigne que de l'avoir pensé. J'en parle en la vie de nostre grand roy Henry IV [1].

LII.

LE GRAND ROY FRANÇOIS.

Il faut parler à ceste heure du grand roy François. Ce nom de grand luy fut donné, non tant pour la grandeur de sa taille et corpulence, qui estoit très belle, et majesté royale très riche, comme pour la grandeur de ses vertus, valeurs, beaux faicts et hauts merites, ainsy que jadis fut donné à Alexandre, à Pompée et à d'autres.

J'ay veu un livre, n'a pas long temps, qui parle de la consolation et constance, aussy bien faict et aussy eloquent que j'en aye point veu. Je ne sçays qui est l'autheur, mais c'est un docte, habile et bien disant personnage. Toutesfois je ne puis m'en garder que je ne die qu'il a eu grand tort que, parlant en un petit recoing de son livre de ce nostre grand roy François, « vrayment grand, dict-il, car il «avoit de grandes vertus et de grands vices «aussy.» Ce qui m'estonna fort quand j'ouys parler de grands vices, pour n'avoir jamais ouy dire à de grands seigneurs et dames qui estoient de ce temps là, qu'il en fust si atteint. Et pour plus grand preuve, il a esté tousjours très bon chrestien; il a aymé, reveré et craint son Dieu, sans le jurer ny le blasphesmer oncques; car il ne juroit que *foy de gentilhomme :* et tel estoit son serment, comme ceux de son temps, qui l'ont veu, le peuvent affirmer encor; aussy comme il appert par un petit quolibet rithmé tellement quellement faict de ce temps, que j'ay veu parmy les papiers de nostre maison, qui disent les sermens de quatre roys.

Quand La Pasque-Dieu décéda, . . . (Louys XI).
Par le Jour-Dieu luy succéda, ... (Charles VIII).
Le Diable m'emporte s'en tint près, (Louys XII).
Foy d'gentilhomme vint après. . . . . (François I).

De plus, ce roy a esté très bon catholique, sans jamais s'estre devoyé de la saincte foy et religion catholique pour entrer le moins du monde en l'heresie de Luther, qui commança

[1] On n'a point cette vie

à venir de son temps : comme fit le roy Henry d'Angleterre, son bon frere et contemporain, encor que toutes choses nouvelles plaisent; mais telle nouveauté ne luy pleut, et ne l'approuva jamais, disant qu'elle tendoit du tout à la subversion de la monarchie divine et humaine. Il ayma et embrassa fort l'eglise catholique, apostolique et romaine la servant fort reveremment, sans aucune bigotterie et hypocrisie.

Après sa battaille gaignée de Marignan, il mit soubs les pieds tous les mauvais offices et les fascheuses guerres que le pape Leon avoit faict au feu roy Louys son beau pere et à luy pour luy faire perdre l'estat de Milan; et vint s'arraisonner avec luy à Bouloigne, et luy prester l'obedience et l'humiliation, comme son bon fils aisné et de l'Eglise debvoit faire. Il y a force empereurs, roys et grands princes souverains, qui n'eussent pas faict cela, tenant en main une si belle victoire qu'il avoit, et de si belles et victorieuses forces, qui ne demandoient seulement. «Où y a-il à donner?»

Il fut cause de la deslivrance du pape Clement, qui eschappa, par la ligue que ce grand roy fit exprès pour Sa Saincteté, et par l'armée de M. de Lautreq, deffrayée en commun de la ligue : mais il y alloit bien plus du sien que de la ligue; car il mettoit la nappe, et qui la met est tousjours de l'escot, c'est-à-dire qu'il faisoit du sien le gros de son armée et de son argent.

Il ne fut jamais envieux ny usurpateur du bien d'autruy; ce qui est très rare en un grand roy comme luy; mais il a bien voulu conquerir le sien perdu, et garder le sien tenu, ainsy que Dieu le permet librement. Il a esté bon à son peuple, ne le tyrannisant, ne exigeant par trop, au prix de plusieurs que l'on a veu : mais il falloit pardonner aux guerres que luy et les autres avoient à supporter grandement.

Il fut fort doux et misericordieux. Il n'en faut pas plus grand exemple que celuy des Rochellois revoltés, lorsqu'il leur pardonna. A aucuns de ses favoris il le fut aussy, les ayant seulement disgraciés (je ne sçay si ce fut ou à tort ou à droict), et non pas punis.

Sur quoy j'ay ouy dire à un grand personnage avoir veu dans la premiere impression latine de Paulo Jovio (je ne sçay s'il est vray), un petit traict qui dict : qu'en mesmes temps que le grand seigneur sultan Solyman disgracia et fit mourir son grand favori Abrahim Bascha, qu'en mesmes temps le grand roy François disgracia son grand favori le connestable Anne de Montmorency. «Mais pourquoy, dict-il, ne «le fit-il mourir, comme l'autre Abrahim ou «Abrun Bascha? ce ne fut, ce dict-il, qu'il ne «l'eust aussy bien merité.» Et sur ce specifie quelques ravauderies, qui ne sont belles à dire, et qu'elles sont fausses : mais ce fut parce que ce grand roy estoit bon et misericordieux, et l'autre estoit un tyran et cruel.

Je ne sçay si ceste edition latine porte cela; mais ce personnage me l'a asseuré. En la version françoise cela n'est point : à quoy ne faut nullement adjouster foy, car le dit Paulo Jovio en parloit, s'il l'a dict, comme passionné et mal content dudict M. le connestable : lequel quand il fut rappellé du roy Henry, et qu'il voulut faire le reglement de la maison du roy, ainsy qu'il en avoit toute charge, il trouva parmy les pensionnaires du feu roy cinq cens escus de pension ordinaire qu'il donnoit audict Paulo Jovio, laquelle il trencha aussy tost, faisant entendre au roy que c'estoit un argent très mal employé, pour estre plus impérial passionné que françois, et pour estre un grand menteur.

Ledict Paulo Jovio ayant sceu sa rayeure de pension se mit ainsy à desbagouler contre M. le connestable, et en dire pis que pendre. Que c'est que d'avoir affaire à une langue et plume venimeuse, qui, quand elle est picquée, n'espargne rien! Aucuns disent que ledict M. le connestable avoit veu du temps de sa disgrace ce traict de plume, que ce gallant avoit faict plus pour complaire au roy que pour subject; comme ordinairement tels escrivains sont adulateurs et complaisans pour tirer tousjours quelque lipée; et pour ce, ledict M. le connestable, quand il vint avec son roy Henry, la luy rendit bonne; et pis luy eust-il faict s'il eust peu; car il fasche fort à un genereux et valeureux chevallier comme celuy-là, d'estre ainsy picqué et blazonné d'un escrivain sans raison.

Tant y a que, si ce roy eust voulu estre tyran, et point misericordieux, il eust assez trouvé de subjects faux, quand il n'en eust trouvé de vrays, pour faire punir ceux aux-

quels il en vouloit, comme il en fit à l'admiral de Brion et son chancelier Poyet, auxquels il fit exercer justice, et puis leur usa d'equité et de sa misericorde : et à ces trois, ses fort favoris, en moins d'un an ou quatorze mois, il fit ce traict aux uns après les autres, s'aydans les uns aux autres à se deffaire par le moyen du roy leur maistre.

Surtout il fut très grand justicier; et de son temps la justice a esté sa vogue parmy tout son royaume; et disoit souvant que son espée tranchoit autant pour la justice que pour la guerre. Les lutheriens et ceux de la nouvelle religion luy ont voulu beaucoup de mal; et c'est ce qui leur a donné possible grand subject de mesdire ainsy de luy, tant ceux de ce temps là que d'aujourd'huy, parce qu'il en a faict faire de grands feus, et en espargna peu d'eux qui vinssent à sa cognoissance : et dict-on que ç'a esté le premier qui a monstré le chemin de ces bruslemens, d'autant qu'il s'en parloit peu du temps de ses predecesseurs. Dieu mercy que Luther n'estoit point encor venu, premier et nouveau heretique, qui eut grand vogue parmy la chrestienté, encor qu'il y en eust eu aucuns paradvant. Je laisse cela à ceux qui le sçavent mieux que moy.

Ce grand roy pourtant, nonobstant tous ces grands feus et bruslemens, il se rendit protecteur de Geneve lors que Charles, duc de Savoye, la voulut assieger, voyre l'eut prise; ce qui luy porta grand dommage de toutes ses terres que les Bernois luy detiennent, enquoy on en blasma fort Sadicte Majesté, et d'y avoir envoyé dedans pour secours, des bandes du seigneur Rance de Cere[1]. Accordez-moy un peu ces feus avec ceste protection.

M. de Beze le loue et le met parmy ses illustres personnes, avecques la reyne sa sœur. Ce grand roy aussy, quelque grand zelateur qu'il fust de l'eglise romaine, si cuida-il s'esbranler de son obeissance, lorsque luy et le roy d'Angleterre s'assemblerent à Bouloigne et Calais, et qu'en leur entrevue s'entredirent leurs grands mescontentemens qu'ils avoient et du pape et de sa cour, pour les grandes extorsions, deniers, annattes, qu'elle tiroit tous les ans de la France et ses subjects : de sorte que je tiens de bon lieu, et se disoit alors, qu'il estoit à mesmes de le renoncer comme l'Anglois; mais le maryage accordé de la niepce du pape et de M. d'Orleans, despuis notre roy Henry II, rabilla tout; comme de l'autre costé le maryage de l'Anglois avec Anne de Boulen, et dissolution de son premier, gasta tout, et le revolta contre le pape.

Or, si ce roy estoit justicier, ennemy des ennemys de Dieu et qui estoient attaints de leze-majesté divine, ils l'estoit bien autant de ceux qui l'estoient de l'humaine. J'ay ouy dire que s'il eust tenu feu M. de Bourbon, qu'il luy eust faict sentir fort vigoureusement son espée de justice. Et lors qu'il l'eut descouvert ainsy revolté, jamais on ne vit homme si outré de colere; d'autant qu'il luy avoit parlé si honnestement à Moulins en passant, et luy ayant faict entendre qu'il ne croyoit rien de ce qu'on luy avoit rapporté de luy, et qu'il temporisast un peu, et qu'il le contenteroit : « Mes parolles et « mes douceurs, disoit-il, luy debvoient crever « le cœur et l'attendrir et le remettre au bon « chemin de soy-mesmes, puisqu'il s'en estoit « desvoyé. » Cela fust esté bon si M. de Bourbon eust esté un fat, et s'il n'eust bien sceu combien la chose est dangereuse et irremissible, que d'offenser son roy ainsy au vif, et qu'il n'eust cogneu son naturel, qui ne donnoit de telles graces qu'avecques très grand espargne.

J'ay ouy raconter qu'un gentilhomme de sa cour, d'une très grande maison de Dauphiné, et qui estoit très noble, et que je ne nommeray point, pour la reverence et amitié que je porte au nom, lequel ayant faict tout plein de petites jeunesses, voyre un peu grandes, fut mis prisonnier à Paris en la conciergerie du palais, et, son proces fait, fut condamné à avoir la teste trenchée : et ainsy que le roy luy vouloit donner sa grace, et qu'on luy eut rapporté, qu'ayant querelle contre un gentilhomme de Bourgoigne, l'auroit tué, desguisé en bourguignon imperial, et ayant luy et ses gens sur leurs cazaques les croix rouges bourguignonnes de Saint-André, opina soudain que c'estoit un acte de leze majesté que d'emprumpter ainsy le nom et les marques ennemyes pour faire un acte si meschant; et, pour ce, ne luy voulut jamais accorder sadicte grace, ains commanda l'execution de sa sentence; et eut aussytost la

[1] Renzo da Ceri.

teste trenchée. Et rien ne l'anima tant à advancer sa mort que cela : comme certes tels traicts sont forts dangereux ; car, mesmes en guerre, les ennemys font mourir leurs ennemys, s'ils les trouvent et prennent avecques des marques et enseignes emprumptées d'eux. Il s'en feroit là un beau discours, illustré de belles raisons et de beaux exemples.

Si est-ce qu'on ne trouve point que ce grand roy exerçast trop rigoureuse justice contre les factionnaires de M. de Bourbon, apprehendés, comme il se peut voir par les histoires, et comme il leur usa de grace et misericorde.

Aucuns ont dict qu'il fit mourir un peu trop legerement M. de Semblançay ; car encor qu'il eust faict faute, il luy debvoit pardonner pour son honnorable vieillesse, les longs services faicts à quatre roys, et surtout pour le beau nom duquel il l'honoroit ; car il l'appelloit tousjours son pere.

Surquoy j'ay ouy faire un conte plaisant de madame la duchesse d'Uzez, laquelle a esté tousjours une très honneste dame et fille, et de fort gentil et subtil esprit, et qui disoit et rencontroit des mieux. Estant donc fille à la cour de madame la regente alors, et tousjours fort esveillée de quelque bon mot, il arriva au roy, après l'exécution dudict M. de Semblançay, venant à causer avecques elle, il l'appela par deux ou trois fois *ma fille*. Elle, s'estant despartye d'auprès de luy, se mit à faire semblant de plorer, se tourmenter et crier, et souffretter, comme si elle eust senty quelque grand mal ou fortune. Aussytost ses compaignes et autres qui estoient en la chambre, accoururent à elle, et à luy demander ce qu'elle avoit. « Helas ! dict-elle, le roy me vient d'appeller à « ceste heure par trois ou quatre fois sa fille ; « j'ay grand peur qu'il ne m'en fasse faire au« tant qu'à M. de Semblançay, qu'il appelloit « tant *son pere*. Que puisqu'il l'appelloit *son* « *pere,* et moy *sa fille,* c'est une mesmes chose : « de mesmes m'en fera-il autant. » Aussytost ses compaignes et ceux de la chambre se mirent tous à rire, voyant qu'elle bouffonnoit : et le roy le sceut, qui se mit à rire, mais non pas madame la regente, qui luy en fit la reprimande ; car cela luy touchoit.

Si est-ce qu'elle ne rencontra là trop mal à propos ; car on dict que les roys, au moins aucuns, volontiers tiennent du naturel du lion, lequel advant que donner la venue, se joue et s'esbat premierement de sa queue contre terre, puis sur son dos, et puis tout à coup la portant sur sa teste, exerce sa derniere colere et sa cruauté. Ainsy est-il de plusieurs roys, lesquels en riant ils pincent, et en faisant beau semblant ils mordent. Nostre roy François pourtant ne tint jamais de ceste humeur, comme j'ay ouy dire ; car, advant que donner le coup, il menaçoit premierement, à la mode du tonnerre, qui, advant que ruer sa fureur contre terre, bruit et esclaire. Cela sent mieux aussy son cœur magnanime, de proceder ainsy, que de guet à pend et comme par trahison en faire sentir son indignation et sa justice : car enfin, puis qu'il est roy, que craint-il pour y aller de ceste voye ?

Si ne luy faut-il donner tant de blasme de la mort de M. de Semblançay, encor que du premier coup il eust grand subject d'estre animé contre luy, pour voir un si bel estat que celuy de Milan perdu à luy pour sa faute. Mais pourtant ce ne fut pas la coulpe du bon vieillard. Ce fut plustost de madame la regente, qui la fit, et la rejetta toute sur cet honnorable vieillard. Et le roy se laissant par trop aller à elle, (je dis par trop, car elle avoit de l'humeur comme plusieurs femmes ont : enquoy faut louer le roy son fils, pour luy avoir esté tant respectueux et obeissant), le proces s'en fit, la mort s'en ensuivit, et la fraude ne se descouvrit jamais que par après : mais il n'estoit plus temps ; et le president Gentil en paya la menestre par après, car il fut pendu à Montfaucon.

Or, entre autres belles vertus que le roy eut, c'est qu'il fut fort amateur des bonnes lettres et des gens sçavants et des plus de son royaume, lesquels il entretenoit tousjours de discours grands et sçavans, leur en baillant la pluspart du temps les subjects et les themes. Et y estoit receu qui venoit ; mais il ne falloit pas qu'il fust asne ny qu'il brunchast, car il estoit bientost relevé de luy-mesmes. Sur tous il avoit M. Castellanus, très docte personnage, sur qui le roy se rapportoit par-dessus tous les autres, quand il y avoit quelque poinct difficile. De telle façon que la table du roy estoit une vraye escolle, car là il s'y traictoit de toutes matieres, autant de la guerre (où il y avoit tousjours de grands

capitaines qui en sçavoient très bien discourir avec luy; et ramentevoir tousjours les combats et guerres passés), que des sciences hautes et basses.

Il fut appellé *Pere et vray restaurateur des arts et des lettres;* car paradvant luy, l'ignorance tenoit lieu quelque peu en France, encor qu'il y eust certes paradvant quelques gens sçavans; mais ils estoient clairsemés; et produisirent de si belles moissons de sçavoir comme l'on vit après qu'il eut erigé ces doctés professeurs royaux, lesquels il fut très curieux de rechercher par toute l'Europe: comme un Tusan, Strapul, Vatable, Postel et autres, tant Grecs que Hebreux et Latins, jusques à les envoyer peregriner aux regions estranges à ses despens, comme ce grand voyageur Postel et autres [1], pour faire recherche des livres à nous incognus, et papiers et instrumens de l'antiquité : de sorte qu'il en fit et dressa une très belle bibliotheque, que nous avons vue à Fontainebleau, dont M. Budé, l'un des doctes personnages de la chrestienté, en fut quelque temps le premier gardien et rechercheur, pour de jour en jour l'embellir de nouveaux volumes.

On baille le blasme à ce grand roy d'avoir esté si grand amateur des gens de lettres, et avoir eu telle confiance en eux, en leur sçavoir et suffisance, que guieres ou peu il s'est aydé de gens d'espée en ses ambassades, sinon que de ces gens de plume, ayant opinion que l'espée ne sceut tant bien entendre ses affaires, ny les conduire et demesler, comme la plume. A quoy il y a fort à disputer laquelle des deux est la plus propre; et s'en feroit un beau traicté bien illustré de raisons et d'exemples. Nos roys despuis se sont plus aydés en leurs ambassades des gens de robbes courtes que de robbes longues, dont se sont bien trouvés d'aucuns, et d'autres non.

J'ay ouy dire dans Rome et dans Naples, que lorsque don Pedro de Tolledo, visce-roy de Naples, y voulut mettre l'inquisition et y establir de nouvelles daces, ce nouveau changement fascha fort à ceux du royaume et de la ville, et en firent quelque sedition, de telles sortes qu'ils manderent à l'ambassadeur du roy à Rome, qui estoit M. le president du Mortier pour lors (je pense qu'il n'estoit que maistre des requestes), qu'il leur tint la main et qu'ils se tourneroient resolument du party du roy. M. l'ambassadeur n'y sceut que respondre, ny les bien contenter en cela, car cela n'estoit de son gibier ny de sa portée. Si bien que, là et à Rome, j'ay ouy dire que si en lieu de ceste plume il y eust eu quelque gallant ambassadeur d'espée, pour le seur Naples estoit au roy, car ils ne demandoient qu'un chef de main. Le roy en cogneut bien la faute; mais il ne s'en corrigea guieres, car il avoit tousjours en opinion ces gens sçavans.

Le feu roy Henry son fils n'en fit pas de mesmes, quand il envoya M. de Thermes ambassadeur à Rome, dont j'espere en parler. Le feu empereur Charles s'est faict servir en cela de gens d'espée, et le roy d'Espaigne aussy; car tous ces ambassadeurs que nous avons veus de luy en France, sont esté tous gens de guerre, et pourtant très sages et bien advisés.

J'en ay veu aussy à Rome de mesmes des siens [1] : si est-ce que tournant d'Escosse et passant à la cour de Londres, l'ambassadeur dudict roy, qui y estoit, c'estoit un evesque espaignol; et le chevallier de Seure estoit celuy de nostre roy : dont plusieurs s'estonnerent qu'un homme ecclésiastique estoit ainsy envoyé et se tenir près d'une reyne point catholique, ains lutherienne ; envers laquelle pourtant ledict ambassadeur estoit bien venu et recueilly : aussy estoit-il honneste prelat et digne de sa charge, mais pourtant l'ambassade paroissoit estrange, tout ainsy comme si l'on envoyoit vers le pape un huguenot, il y auroit bien autant de niaiseté et mocquerie qu'en l'autre.

Il me soubvient que, lorsque M. de Ville-Parisis [2] fut envoyé ambassadeur à Rome et choisy pour tel, qu'il eut la charge surtout de rabiller la faute que son predecesseur, homme d'eglise et prelat, avoit faicte sur la preséance de nostre roy et le roy d'Espaigne. Je ne le nommeray point. C'estoit le bon evesque et sot d'Angoleame, de la maison de La Bourdaiziere; mais il l'avoit gentiment laissé couler et perdre à nostre roy, se fondant sur ce que ledict ambassadeur estoit encor celuy-là mesmes que le feu empereur avoit laissé. C'estoit une grand gosserie et mauvaise

[1] Celui que Brantôme fait ici voyager de même que Postel, est Jacques le Fevre d'Etaples (*Stapulensis*).

[1] Du roi d'Espagne.

[2] Henri Clutin, seigneur d'Oysel et de Ville-Parisis.

raison. Il luy debvoit faire changer sa robbe, et prendre ceste-là du roy Philippes.

J'ay ouy cela desbattre à Rome à M. d'Oysel, autrement Ville-Parisis, remedia bien à cela, et brava si bien qu'il emporta par dessus le cadet et le catholiq; et aussy que mondict sieur d'Oysel estoit bon homme d'espée, brave et vaillant, collere, ainsy qu'il l'avoit monstré en plusieurs lieux, et mesmes en Escosse, lieutenant de roy; au demeurant, prompt, hastif, et point endurant la moindre gallanterie qu'on eust voulu faire à son maistre. Aussy en monstra-il le chemin aux autres qui vinrent après luy, comme à M. de Tournon, gentilhomme brave et vaillant seigneur, qui avecques son espée s'en fit très bien accroire, et à M. d'Abin [1], honneste gentilhomme, et autres.

De sorte que je vis jurer à la reyne que jamais n'envoyeroit plus ambassades à la robbe longue, mesmes à Rome, si elle pouvoit s'en garder: lesquels ainsy qualifiés, ils s'amusoient à faire leurs affaires et gaigner une dignité ecclesiastique ou un chapeau rouge, et soubs ceste menigance, complaire si fort au pape et aux uns et aux autres, que les affaires du roy se laissoient en crouppe.

Tout cela fust esté bon si le serment eust tenu; mais il ne dura guieres que M. de Foix, archevesque de Tholose, y fut envoyé, qui très bien et beau obtint sa despesche et bulle de son evesché, que le pape luy avoit desnié auparadvant, pour avoir esté soupçonné de la religion nouvelle, et si avoit la promesse du chapeau rouge.

Quand le concile de Trente dernier s'assembla, le roy et la reyne y envoyerent M. de Lansac, encor qu'on fust d'advis d'y envoyer un prelat pour ambassadeur, mesmes pour telle assemblée saincte; mais la reyne ny feu M. de Guyse le Grand n'en furent d'advis. Le roy d'Espaigne y envoya, pour contrecarre, ce brave marquis de Pescayre. Il y eut grande contention sur ceste preseance, où fut fort allegué la primogeniture du fils aisné et du titre ancien Très Chrestien, contre le nouveau et dernier nay Catholique. Dont sur ce, un habile et bien disant jesuite s'esleva, et harangua avec des plus belles raisons qu'il peut; dont les meilleures qui furent: qu'il advouoit et confessoit veritablement que, pour le prendre au pied levé de l'Escriture, certainement le roy de France devroit preceder le roy d'Espaigne; mais qu'il ne s'agissoit de cela, ains que le roy d'Espaigne debvoit tenir rang d'empereur, pour l'estre du plus grand empire du monde, qu'estoit celuy des Indes occidentales; et, pour ce, non comme roy d'Espagne, ains comme empereur d'icelles Indes, devoit precéder. A quoy fut aussy tost repliqué: que cet empire ne tenoit point ny rang ny lieu en la chrestienté, et ny avoit qu'un seul, celuy erigé de toute antiquité, qui fust recogneu, reveré et qui tinst lieu, et qui deust porter l'aigle, marque ancienne des empereurs. Force autres raisons furent alleguées sur ce poinct, que pour la longueur je tays, lesquelles j'ay ouy raconter à M. de Lansac. Tant y a, que la chose fut tellement desbattue et accommodée, que M. de Lansac demeura là tousjours, et M. le marquis s'en alla à demy assemblée. D'autres en parloient alors d'autre façon; toutesfois je m'en rapporte à ce qui en fut, et M. de Lansac y acquist de la resputation, pour s'estre bien appliqué en cela: et disoit-on qu'un homme d'eglise ou de justice n'y eust rien faict qui vaille.

Une chose voudrois-je bien sçavoir, si, lorsque l'empereur Charles, après sa glorieuse et triumphante victoire de la Gollette et du royaume de Thunis, qu'il vint taut braver à Rome, devant le pape et tous les cardinaux, contre nostre roy, et le menacer de la façon qu'il fit, si, au lieu de l'evesque de Mascon, mais principalement de M. de Vely, pour lors ambassadeur près de Son Impériale Majesté, il y eust eu quelque brave et vaillant chevallier de l'ordre du roy, ou un capitaine de gens-d'armes, ou autre valeureux gentilhomme de main et de bonne espée et bravasche, asçavoir mon, encor si l'empereur se fust tant advancé en paroles, et s'il n'eust pas songé deux ou trois fois, quand il eust veu l'autre parler à luy et respondre bravement, quelquesfois mettant la main sur le pommeau de l'espée, quelquesfois au costé pour faire semblant de prendre sa dague, quelquesfois faire une desmarche brave, quelquesfois tenir une posture altiere, maintenant son bonnet enfoncé, maintenant haussé avecques sa

[1] Louis Chataignet de La Roche-Posay, seigneur d'Abin.

plume, ores au costé, ores au devant, ores en arriere, maintenant laisser pencher à demy sa cappe, comme qui voudroit l'entortiller à l'entour du bras et tirer l'espée; non, je ne sçache point cet empereur tant asseuré, encor qu'il fust très brave et déterminé, qu'il n'eust songé en sa conscience, et pensé: « Que veut faire cest « homme avec ses façons? il pourrait faire un « coup de sa main en ce conclave sacré, où il n'y « a homme d'espée des miens pour me secourir: » si bien qu'il se fust advisé à retrenscher le fil à ses premieres hautaines et outrageuses paroles; au lieu que M. de Mascron, et M. de Vely, encor qu'il respondist un peu bien pour son estat et profession, ne pouvoit tenir autre contenance, sinon quelquesfois avecques les doigts rabiller son bonnet carré, racoustrer et estendre bien avecques ses deux mains sarrées et les pouces estendus sa cornette de taffetas, retrousser sa grand robbe de velours ou de satin sur les costés: tout cela ne pouvoit donner la moindre terreur du monde, ny à penser rien de peur dans l'âme. Si bien que j'ay ouy dire qu'en ce faict il alla beaucoup de l'honneur de nostre roy, par faute de quelque bravasche et presumptueuse replique de l'ambassadeur: dont le roy n'en fut trop content.

Mais firent bien pis lesdicts deux ambassadeurs; car ils desguiserent la chose au roy comme elle estoit passée, et luy cacherent la verité, pensans bien faire, pour n'entendre le point d'honneur. Car sur ce deffiement que l'empereur faisoit au roy sur le combat, Vely debvoit repartir et respondre bravement, selon qu'un bon chevallier duelliste eust bravement respondu. Encor, sans M. le cardinal du Bellay, qui estoit prompt et soudain, et hault à la main autant qu'homme de guerre (aussy le sentoit-il, car il estoit pour tout, et un des grands personnages en tout, et de lettres et d'armes), tout n'alloit-il pas bien, et le roy demeuroit fort deshonnoré. Aussy pense-je que pour ce faict n'y a eu jamais homme de robbe longue plus digne d'ambassadeur pour tout, que ce M. le cardinal, ainsy qu'il l'a monstré en force ambassades, n'estant encor cardinal, en Italie, Allemaigne, Angleterre; et M. de Dax, de la maison de Nouailles [1] en Limousin, qui a servy nos roys en ceste charge fort dignement et suffisamment, en Angleterre, à Venise, où je l'ay veu, et puis en Constantinople vers le grand seigneur.

Je ne veux point faire tort à une infinité d'autres grands personnages que j'ay veus en cet estat et ceste robbe: mais, selon mon advis, M. le cardinal du Belay et M. de Dax ont surpassé: car ils se fussent aydés aussy tost de leur espée que de leur langue bien disante et discrette. Aussy en ces ambassades il se presente bien autant des affaires et matieres chevaleresques et de guerre, plus que d'autres d'estat.

Voylà pourquoy, quant à moy et plusieurs autres que j'ay veus de mon advis, en telles charges l'espée y est plus propre que la plume; car enfin un homme de lettres, que peut-il faire de plus qu'un homme de guerre en cela, sinon de mieux faire une harangue en une assemblée? Cela sent mieux son predicateur ou un pedant, que son ambassadeur d'un grand roy.

J'aymerois autant le president du Ferrier, si long temps arresté ambassadeur à Venise, qui s'en alloit quelquesfois faire des leçons publiques aux escoles à Padoue: ce qui desrogeoit fort à sa charge et autorité de son roy, qui ne le trouva bon, et ne luy fit bonne chere à son retour, tant pour cela que pour la religion qu'il tenoit, dont après fut chancellier du roy de Navarre. Mais que l'ambassadeur die en courtes parolles le point de la matiere, c'est le meilleur; ainsy l'ay-je ouy dire à de plus suffisans que moy, que la grand confusion de parolles parmy lesquelles l'on s'entretaille, gaste plus qu'elle n'edifie; et si, quelquefois l'on descouvre le pot aux roses sans y penser, et par trop parler, qu'on ne voudroit pas.

Et c'est pourquoy l'on loue grandement la naïfveté de ces gens de bien, ambassadeurs venitiens, qui troussent leurs parolles plus courtes qu'ils peuvent, et n'amusent tant nos roys à les escouter, mais abregent soudain, ainsy que je les ay veus à l'endroict de nos roys derniers, et mesmes le roy Henry troisiesme: lesquels, après avoir entretenu le plus briefvement qu'ils pouvoient de la principalle urgence de leurs affaires, se mettoient à causer et deviser avec luy fort privement, luy demandant naïfvement comment il se portoit, ce qu'il faisoit, à quoy il passoit le temps; quelquesfois

[1] François de Noailles.

luy parloient des dames : à quoy le roy prenoit tous les plaisirs du monde, veu leur naïfveté si douce et debonnaireté si gentille, aussy que naturellement et extresmement (comme je luy ay ouy dire) il aymoit leur republique, pour le bon recueil qu'il avoit receu d'elle, ainsy que j'espere le dire en autre part.

Ce grand empereur mesmes dont je viens de parler se ressentit bien de la faute qu'il fit d'avoir près du roy François son Grandvelle : lors que le roy, à son assemblée qu'il fit pour ne tenir l'accord de Madrid, quand ce vint pour les poincts de chevallerie, ledict Grandvelle, bien qu'il fust le plus grand personnage de son temps, n'y respondit si pertinemment comme si en sa place il y eust eu un marquis del Gouast, un Ferdinand de Gonzague, ou autres de ses grands capitaines.

Le roy d'Espaigne son fils, qui est l'un des sages et advisés roys et princes qui aye regné il y a cent ans en Espaigne, ne se sert guieres de ces robes longues en ses negociations d'ambassades; aussy s'en trouve-il très bien ; je m'en rapporte à ce comment il a esté bien servy en ce commancement de remuement de ligue et de la guerre, soit près nostre roy, soit après sa mort, dans Paris.

Si son ambassadeur qu'il avoit là n'eust esté homme d'espée, ou que ce fust esté ou un ecclesiastique, ou praticien, ma foy ! il n'eust pas remué grandes pierres pour bastir et entretenir sa massonnerie, comme l'autre en a remué à milliers. Il est vray qu'on dira : « Et « qu'a-il tant faict? il a laissé perdre Paris. » Il n'y a si grand ny si vaillant personnage et brave capitaine qui n'y eust perdu son escrime, de la façon qu'il a esté pris ; non pas Paris seulement, mais tout le royaume perdu pour luy, comme l'on a veu.

Pour fin, le roy François s'est ainsy opiniastré sur ces robes longues pour ses ambassades. Ses affaires en sont allées quelquefois bien, quelquefois mal; je m'en rapporte au succès de ses affaires pour cela, que ceux de son temps pourront mieux dire que moy. Le petit roy Charles VIII ne fit pas ainsy, lorsqu'il voulut entreprendre son voyage du royaume de Naples ; car la pluspart des ambassadeurs qu'il envoya vers le pape, l'empereur et tous les princes chrestiens, pour affermir le cours de son voyage, estoient tous la pluspart gens d'espée, et très bons, ainsy que je les ay nommés où je parle de luy [1].

Je fais fin à ceste digression, que j'ay plus estendue que je ne pensois ; mais, comme disent les bons compaignons de table, un morceau rameine l'autre ; aussy une parole m'a rameiné l'autre, et sans y penser. Du comman cement, je me suis enfoncé en ceste besoigne, qui pourtant me semble n'avoir esté mal à pro pos. Que si elle estoit menée d'un plus suffisant que moy, elle seroit plus delectable.

Reprenons encore les vertus de ce grand roy. Il fut fort liberal, et prenoit grand plaisir à donner. Et pour ce j'ay ouy conter à une grand dame, d'avoir entendu dire autresfois à ce grand roy François (dont j'en vays faire ceste digression par forme de discours) que le subject qui le poussa le plus à faire le concordat avecques le pape Leon, pour abolir du tout les eslections des esveschés, abbayes et aucuns priorés, et s'en prevaloir des nominations, fut les grands abus qui s'y faisoient en telles eslections parmy les moynes, sans aucun esgard à la suffisance, bien que de ces temps là ne s'en trouvoit guieres dans les cloistres, ny de sçavoir non plus, qu'il leur estoit deffendu *in statutis ordinis* [2]; je m'en rapporte à ce qu'en dict le bon frere Jehan dans le livre de nostre bon pere Rabellais, sinon de s'amuser à faire leurs offices et prieres. Cela n'estoit pas le pire de leur exercices et vocations; mais très bon si assiduellement s'y fussent amusés, sans s'adonner à d'autres non pas trop bien sceans à leur ordre.

Ils en eslisoient le plus souvent celuy qui estoit le meilleur compaignon, qui aymoit plus les garces, les chiens et les oyseaux, qui estoit le meilleur biberon, bref, qui estoit le plus desbauché, afin que l'ayant faict leur abbé ou prieur, par après il leur permist toutes pareilles desbauches, dissolutions et plaisirs : comme de vray l'en faisoient advant très bien obliger par bons sermens, et falloit qu'ils le tinssent, par amour ou par force.

Le pis estoit, quand ils ne se pouvoient accorder en leur eslection, le plus souvent s'entre-battoient, se gourmoient à coups de poing,

[1] Ci-dessus.
[2] Dans les statuts de l'ordre.

venoient aux bracquemards, s'entre-blessoient, voire s'entre-tuoient; bref, il y avoit plus de tumultes, seditions, ligues et brigues, qu'il n'y a en la creation du recteur de l'université de Paris, que j'ay veu d'autresfois : je ne sçay si cela dure.

De plus, aucuns eslisoient quelque bon homme simple de moyne, qui n'eust osé grouler ni commander, faire autre chose, si non ce qu'il leur plaisoit; et le menassoient, s'il vouloit trop faire du gallant et rogue superieur.

D'autres eslisoient, par pitié, quelque pauvre here de moyne, qui en cachette les desroboit et faisoit bource à part, et mourir de faim ses religieux; dont s'ensuivoient de grandes plaintes, et autant d'appauvrissement de l'abbaye : ainsy que j'ay ouy raconter d'un abbé de Sainct-Jehan d'Angely de ces temps, qui le fut après la mort de celuy[1] qui empoisonna M. de Guyenne, qui, faisant mourir ses moynes de faim la pluspart du temps, espargna et s'enrichist si bien, qu'il en fist ses nepveux tous riches, et fit leur maison de Ferrieres en Perrigort si oppulante de dix mille livres de rente, qu'elle est aujourd'huy resputée pour telle. Encor celuy-là passe, mais que ce ne fust esté aux despends et la famine des pauvres moynes affamés.

Bref, une infinité d'abus se commettoit en ces eslections et creations, que je tairay pour ce coup.

De plus, ce grand roy, considerant les bons services que sa noblesse luy faisoit ordinairement, et ne la pouvant rescompenser des finances de son domaine et deniers de ses tailles, car il falloit le tout convertir aux frais de ses longues et grandes guerres, il trouva meilleur de rescompenser ceux qui l'avoient bien servy de quelques abbayes et biens d'eglise, que les laisser à des moynes cloistraux, gens inutiles, disoit-il, qui ne servoient de rien qu'à boire et à manger, taverner, jouer ou faire des cordes d'arbaleste, des poches de furet, à prendre des connils, à siffler des linottes. Voylà leurs exercices, de faire une desbauche que l'oysiveté leur rapportoit : aussy disoit-on en proverbe commun alors : *Il ne faict rien, non plus qu'un prebtsre ou un moyne.* Aussy disoit-on : *Avare et paillard comme un prebstre ou un moyne;* ainsy que dict l'Italien :

> *Preti, frati, monache, e pulli,*
> *Mai non son satulli.*

Davantage, ce qui faschoit plus à ce grand roy (disoit-il encor), que le pape disposoit du sien comme s'il en fust esté vray proprietaire; et qu'il ne luy vouloit plus conceder ceste authorité et prerogative, veu que, selon aucuns gens de bien et zellés, qui maintiennent les droicts de la couronne de France, comme ont faict tousjours inviolablement ces grands et suffisans senateurs messieurs de la cour de parlement de Paris, afferment que les roys peuvent vendre, disposer et user des biens temporels de l'eglise pour les necessités de leur estat, sans qu'il soit besoin d'en avoir permission du pape : et c'est ce que sceut très bien remonstrer ce grand chancelier de l'Hospital au roy Charles et à son conseil, lors qu'il fallut faire l'alienation du bien ecclesiastique; mais aucuns rompirent ce coup et s'aydèrent de l'authorité du pape.

J'ay ouy à un grand et docte personnage, que M. sainct Ambroise avoit tenu ceste susdicte maxime. Je m'en rapporte à ce qui en est, car je ne suis assez sçavant theologien jusques là pour l'affirmer. Or, il faut noter encor que, s'il y a des abus en ces eslections et creations monachales, il y en a bien eu autant ès canoniales et celle des evesques, que, pour avoir les voix des chanoines et de ceux qui en tenoient les principales dignités, on les gaignoit et acheptoit-on à purs derniers; les autres on les corrompoit par presens et promesses de force biens pour l'avenir. De sorte que cela s'appelloit plustost une vraye simonie, qu'une legitime et saincte eslection; prenant exemple sur plusieurs papes de ce temps là, qui gaignoient ainsy les voix et suffrages des cardinaux.

Bien souvent aussy faisoient-ils en leurs chapitres des tumultes, seditions, ligues et brigues, jusques à s'entre-battre, se frapper, se blesser et s'entre-tuer; comme cela s'est faict d'autresfois en Allemaigne, que j'ay ouy dire; car les chanoines estoient mauvais garçons, comme encor ils sont, et s'aydoient aussy bien de l'espée que du breviere.

Les evesques esleus et parvenus à ces grande

[1] Jourdain Faures, dit Versois, aumônier du duc de Guienne en 1471; il empoisonna ce prince.

dignités, Dieu sçait quelles vies ils menoient. Certainement ils estoient bien plus assidus en leurs dioceses qu'ils n'ont esté despuis; car ils n'en bougeoient. Mais quoy! c'estoit pour mener une vie toute dissolue après chiens, oyseaux, festes, banquets, confrairies, nopces et putains, dont ils en faisoient des serails; ainsy que j'ay ouy parler d'un de ces vieux temps, qui faisoit rechercher de jeunes belles petites filles de l'aage de dix ans, qui promettoient quelque chose de leur beauté à l'advenir, et les donnoient à nourrir et eslever qui çà, qui là, parmy leurs paroisses et villages, comme les gentils hommes de petits chiens, pour s'en servir lors qu'elles seroient grandes.

Tout cela leur estoit permis; car nul n'eust osé leur remonstrer ny censurer, tant ils estoient craints, et ne craignoient nullement d'estre escandalisés. J'en dirois d'advantage; mais je ne veux pas nul escandaliser.

Nos evesques d'aujourd'huy sont plus discrets, au moins plus sages hipocrites, qui cachent mieux leurs vies noires (me dict un jour un grand personnage); et ce que j'en dis des uns et des autres, tant du vieux temps que du moderne, et de leurs abus, ce n'est pas de tous, à Dieu ne plaise! car de l'un et de l'autre temps il y a eu force de gens de bien, tant reguliers que seculiers, et de très bonne et saincte vie, comme encor il y en a force et il y aura, moyennant la grace de Dieu, qui ayme et n'abandonne jamais son peuple.

Si faut-il que je die ce mot, comme despuis quelque temps, et principallement dès la creation de la ligue, s'esleverent certains scrupuleux, ou, pour mieux dire, fines chattemittes censeurs, qui se mirent fort à crier et brailler contre les gentilshommes qui tenoient les biens d'eglise, disans ne leur appartenir nullement, sinon aux gens ecclesiastiques, et que c'estoit une grand erreur et offence, voire qu'il y alloit de la conscience du roy.

Et de faict, nostre grand roy Henry III, sur la fin de ses jours trop adonné aux cerimonies, se laissa aller en ceste creance, plus par craincte, fondée sur des raisons que force gens sçavent, que de bonne volonté. Cela estoit bon si les gentilshommes jouissoient plenierement des abbayes et autres benefices et dignités ecclesiastiques, comme de leur bien propre et revenu. Mais, et que nuit cela à ces messieurs les censeurs, si, après la nomination et donation de nostre roy et provision du sainct pere à un ecclesiastique, homme de bien commendataire, les gentilshommes en jouissent du surplus? Après la nourriture de l'abbé, des religieux, des pauvres, et les decimes et devoirs payés au roy, il leur en reste quelques petites (pour en faire quelques petits profits et bon service à son roy), comme miettes de pain tombées dessoubs la table des roys, voire, que plus est, de celles des predecesseurs desdicts gentilshommes, grands peres, ayeulx, bisayeulx et autres de leurs proches, qui, jadis tentés et transportés de bon zèle de la religion et de charité, se despouilloient et s'appauvrissoient pour vestir et enrichir les eglises. Ah! que j'en sçay de bonnes et grandes maisons en France, et en nostre Guyenne, qui ont passé par telles souffrances de donnations aux eglises!

Je n'en allegueray que la nostre de Bourdeille, qui par telles liberalités leurs biens se sont espuisés et leurs maisons se sont deffaictes, jusques à mon grand oncle le cardinal de Bourdeille, qui estoit du regne du roy Charles VII et Louys XI, qui, estant pourveu de l'archevesché de Tours et evesché de Perigueux, et riche jusques à cinquante mille livres de rente de ces temps, n'en donna jamais rien à nostre maison, ny à son frere ce brave Arnaud de Bourdeille, lieutenant de roy en Perigord, et qui ayda à chasser les Anglois de la Guyenne. Et tant s'en faut qu'il nous don nast, qu'il en prit de la maison pour bastir deux eglises et chappelles qui sont encor en leur entier, la grace à Dieu; et pour sa souvenance il ne nous laissa que son chapeau de cardinal, que nous gardons par grande speciauté.

Voylà comme les eglises se sont enrichies des despouilles des gentilshommes de jadis. Ainsy ce grand et charitable Constantin se devestit et appauvrit luy et l'empire romain pour vestir et enrichir M. sainct Pierre, qui n'en vouloit point, et se contentoit des biens que son maistre Jesus Christ luy avoit donnés quand il monta au ciel. Il y en a plusieurs qui nient ceste donnation; je m'en rapporte au dire des sçavans.

Il faut louer maintenant nostre grand roy Henry IV de la grande obligation que la noblesse de son royaume luy a, qui ne s'est voulu soucier des crieries et brailleries du clergé, pour frustrer la noblesse des abbayes et biens d'eglise, qui se voudroit du tout s'approprier et accommoder, et laisser la noblesse en crouppe. A quoy le roy y a très bien pourveu par sa grande sagesse et magnifique; possible aussy par l'inspiration des ombres et ames genereuses qui, ayans pitié de leurs nepveux et successeurs, ont poussé le roy de leur faire du bien en rescompense des fautes passées, et de ce que jadis ils avoient donné par trop prodigalement à l'eglise.

Aussy Sa Majesté en a très bien cogneu et consideré, par son grand jugement, que tant de braves gentilshommes françois de noble race et de haut merite ont la conscience et l'honneur en telle recommandation, qu'ils sçauront et ont sceu aussy bien ou mieux gouverner et conserver les rescompences ecclesiastiques que le roy leur donna et donne, qu'une infinité de gens d'eglise que je sçay, dont j'en ay honte, qui boivent, gourmandent et jouent tout.

Pour quant à moy, j'ay une abbaye, qu'est Branthome [1], que ce grand roy Henry II me donna estant fort jeune, en rescompense du capitaine Bourdeille, mon second frere, un des braves gentilshommes de la France, qui fut tué pour son service sur le haut de la bresche, et sa teste emportée en l'air d'une canonnade, au dernier assault et siege de Hedin. Je l'ay tousjours si bien gardée, conservée et regie, qu'il faut que je me vante de cela, qu'en trois changemens d'abbés, les uns après les autres, nommés par nos roys et conservés par les papes, l'on n'y a jamais peu, ny peut-on encor remarquer la moindre faute, abus, ny la moindre ruyne du monde, encor que les reparations que je fais tous les ans soient grandes et me coustent bon, d'autant que c'est une des belles et superbes maisons d'abbayes qui soient en France, pour avoir esté faicte et bastie et très embellie par ce grand cardinal d'Albret, remply de toute grandeur de race et de cœur, et grand oncle de nostre grand roy d'aujourd'huy: et si, elle ne vaut pas trois mille livres de revenu, dont il en faut donner beaucoup plus de la moitié pour l'entretien de l'abbé commandataire; car les religieux qui sont de Sainct Benoist refformés, ont leur cas et bien à part, qui vaut plus que celuy de l'abbé, sans estre tenus à aucunes charges: faut qu'il paye aussy au roy de très grandes decimes et faire de grandes reparations, comme j'ay dict. Je diray bien plus, que les armées de messieurs les princes et de M. l'admiral y ont passé et logé par deux fois; une fois moy present, retourné de celle de nostre roy après la battaille de Jarnac, malade d'une grosse fievre quarte; et l'autre, moy absent. Jamais ils n'y ont faict degast ny ruyne pour un seul double en l'abbaye, ny abattu une seule image en l'eglise, ny touché à aucun religieux, jusques à dire ces propres mots: Que, quand la messe seroit là en propre personne, on ne luy feroit nul desplaisir pour l'amour de moy. De sorte que ceste abbaye et eglise, se peut dire, où ceux de la religion y ont passé et logé, la plus entière pucelle qui soit en Guyenne; c'est une chose fort manifeste. Allez moy donc trouver et songer si un gros et gras abbé de moine eust peu faire ce tour d'escrime.

Un de ces ans, du regne de la reyne Elisabeth d'Angleterre, le pape s'advisa, par une très sage prevoyance, de donner et conceder aux gentilshommes catholiques d'Irlande les benefices de ladicte isle, afin de les mieux conserver contre ceux qui les vouloient usurper et faire perdre, et par leur valeur, force et puissance, maintenir leurs biens, droicts, privileges et dignités, mieux que n'eussent faict de pauvres presbtres ou foibles heres gens d'eglise, qui par leur impuissance eussent laissé tout perdre et perir. Et certes la considération et la raison en est très bonne, et meilleure que toutes celles que nos passionnés ecclesiastiques sçauroient alleguer.

Sur quoy j'ay veu beaucoup de personnes judicieres s'estonner comment force gentilshommes en France se mirent du costé de la Ligue; car si elle eust eu le dessus, ne faut doubter que le clergé ne les eust privé des biens d'eglise, et pour jamais s'en fussent torché le bec; ce qui eust fort rogné les ailes (au moins à aucuns, je ne dis pas tous) de leur despence.

Nostre grand roy d'aujourd'huy faict bien mieux; car bien que le titulaire qui tient l'ab-

[1] Et voilà le vrai motif de son plaidoyer contre les élections.

baye pour le gentilhomme meure, elle n'est point pour cela vacante si le gentilhomme ne meurt : ce qui est un grand point et seur pour le gentilhomme. Le feu roy en fit de mesmes à quelques-uns, dont j'en fis l'experience une fois; car, ainsy qu'un meschant homme, que je ne nommeray point, m'eust faict empoisonner meschantement et innocemment mon abbé titulaire, un très homme de bien certes, et faict courre l'abbaye, il demanda si j'estois mort, comme me plaignant fort. L'autre luy respondit que non, sinon le titulaire. «Elle «n'est pas donc vacante, respondit-il : retour-«nez-vous-en.»

Il en fit de mesmes en l'abbaye de Valence près Poitiers, sur la mort de M. de Batresse, qui fut vacquante par elle, bien que le titulaire fust vivant et bien pourveu, et que la vefve en allegast ceste raison au conseil privé, où la cause se debattit, comme je vis. Fut arrest donné contre elle, et l'abbaye adjugée et donnée au sieur de Saint Gouard, pour lors ambassadeur en Espagne. Ce très grand et le nompareil de la chrestienté pour les affaires d'estat, M. de Villeroy s'en doit bien souvenir, qui, comme protecteur dudict Sainct Gouard, par la sollicitation de madame de Dampierre ma tante, et dame d'honneur de la reyne, lui aida fort en cest affaire.

Pour fin, Dieu donne très heureuse et longue vie à nostre roy, qui, par une si bonne ordonnance et coustume en son royaume, favorise sa noblesse, laquelle, par ceste belle faveur, luy est tenue n'espargner son bien et sa vie pour son service. Voilà mon discours achevé sur ce subject, que je tiens comme j'ay dict par les raisons de ce grand roy François, et d'autres de plus vifs esprits et grands jugemens que moy.

Je retourne maintenant d'où j'estois sorty, et m'en reviens encor à la liberalité de ce grand roy, qu'il faut louer, procedant autant de son genereux naturel que de celui de la race des Valois, qu'on a tenu très liberal et très magnifique, comme se peut voir par plusieurs exemples du passé, et principalement de ce grand roy, qui, à son commencement, donna fort à aucuns de ses plus favoris particuliers, comme à M. de Montmorency, à l'admiral de Brion et autres; dont l'on en fit ceste rithme à la cour, qui luy vint en congnoissance, qui estoit telle :

Sire, si vous donnez pour tous
A trois ou quatre,
Il faut donc aussy que pour tous
Vous les faictes combattre[1].

Il en fut faict une pareille sur ceste mesme substance du temps de nostre roy Henry III, qu'il vist; mais il ne s'en corrigea, comme fit son grand pere sur sa fin, qui, songeant en soy, s'en reffrena et se retint, tesmoing le legat qu'il fit à sa mort à M. l'admiral d'Anebaut son grand favory, à l'enderier enchargea à son fils de le luy laisser et donner et entretenir, qui montoit à cent mille livres sur la maison de la ville de Rouen, disant qu'il ne luy avoit faict de grands biens et de grands dons.

Il donnoit aux gentilshommes et capitaines qui l'avoient servy signalement aux guerres, mais non si desmesurement comme nous avons veu despuis ses petits fils nos roys : mais tant y a qu'en luy faisant service il les recognoissoit peu ou prou, n'oubliant jamais le nom de ceux-là. Mais, qui plus est, sçavoit et cognoissoit la pluspart des gentilshommes de bonne maison de son royaume, et en disoit très bien leurs races et genealogies : et de ceux là qu'il voyoit estre devenus pauvres, en avoit commiseration et les assistoit, disant que rien au monde n'estoit si miserable que de riche devenir pauvre. Tant y a qu'on disoit de luy, et s'en estonnoit-on fort, comment il pouvoit soustenir et fournir à tant de grands frais de guerre, à tant de liberalités, sur tout à celles des dames, car il leur a fort donné, et à tant de pompes, sumptuosités, magnificences et bastimens superbes.

Il n'y avoit nopces grandes qui se fissent en sa cour qui ne fussent solemnisées, ou de tournois, ou de combats, ou de masquarades, ou d'habillemens forts riches, tant d'hommes que de dames, lesquelles en avoient de luy de grandes livrées. J'ay veu des coffres et garderobes d'aucunes dames de ce temps là, si pleines de robes que le roy leur avoit donné en telles

[1] Du Verdier, dans sa *Prosopographie*, tome III, page 2558, a rapporté avec quelque variation ce quatrain, comme fait sous Henri III, à propos de son excessive tendresse et de sa libéralité pour ses mignons.

et telles magnificences et festes, que c'estoit une très grande richesse. Il y en a encor force vieux gentilshommes de ce regne qui en sçauroient bien que dire.

Il fut aussy fort sumptueux en meubles : les deux belles tapisseries qu'on voit encores en font foy. L'une du triomphe de Scipion, qu'on a veu tendre souvent aux grandes salles, le jour des grandes festes et assemblées, qui cousta vingt-deux mille escus de ce temps-là, qui estoit beaucoup. Aujourd'huy, on ne l'auroit pas pour cinquante mille escus, comme j'ay ouy dire ; car elle est toute relevée d'or et de soye, et la mieux historiée et les personnages mieux faicts qu'on eust sceu voir. A l'entreveue de Bayonne, les seigneurs et dames d'Espaigne l'admiroient fort, et n'en avoient veu de telles à leur roy. Aussy estoit-ce un chef d'œuvre de Flandres, presenté au roy plustost par le maistre qu'à l'empereur, ayant ouy parler de sa liberalité, curiosité et magnificence de ce grand roy, et qu'il en tireroit bien davantage de lui que de l'empereur son souverain. Quant à moy, je puis dire que c'est la plus belle tapisserie que j'aye jamais veu ; et si en ay veu parmy le monde où j'ay esté, entr'autres une à un banquier à Gennes, riche, qui en avoit une très belle, et la faisoit trente mille escus. Elle estoit historiée des faicts d'Achilles devant Troye, et de ses combats, si bien representés qu'on sembloit les voir à bon escient. Entr'autres pieces belles à voir, estoit une, quant Ullixes l'alla descouvrir en guise de marchant ou contreporteur en la maison de ce roy où il estoit deguisé en fille parmy les filles de la reyne. Nul tableau ny representation ne pouvoit paroistre aux yeux plus agréable.

Le roy eut aussy pour son eglise et chapelle ceste belle tapisserie de Sainct-Pol, où plusieurs de ses actes paroissent très bien, et mesmes quand il fut mené par mer à Rome, où il avoit appellé, et qu'il arriva avec ses nautonniers tous trempés et mouillés à Malte, où il fut mordu du serpent, dont du despuis n'y mordent ny font venin. Ceste tapisserie ne cousta si cher que la precedente, mais guieres n'en falloit.

Tant d'autres beaux meubles specifierois-je ; mais on me pourroit blasmer d'escrire de trop grandes curiosités.

On a parlé des grandes despenses, magnificences, sumptuosités et salles de Lucullus ; mais il n'approcha jamais en rien de tout cela à nostre roy, ny en tous ses meubles n'eut jamais telles pieces que je viens dire, et si possible valloient plus que tous les siens.

Quant à sa maison, jamais les ordinaires, ny salles, ny tables, n'en approcherent ; car il y avoit sa table, celle du grand maistre, du grand chambellan et chambellans, des gentilshommes de la chambre, des gentilshommes servans, des valets de chambre, et tant d'autres, et très bien servies, que rien n'y manquoit ; et ce qui estoit très rare, c'est que, dans un village, dans des forests, en l'assemblée, l'on y estoit traicté comme si l'on fust esté dans Paris.

A quoy j'ay ouy dire faire un conte de l'empereur Charles : Quand il passa par France, le roy s'estudia à luy donner tous les esbattemens et plaisirs qu'il peut, et mesmes de la chasse. Et, ainsy qu'il ouyst dire au duc d'Albe, au Peloux et à d'autres, la chere qu'ils faisoient en l'assemblée et à la table du grand maistre, que tenoit lors feu M. le connestable et grand maistre, qui estoit lors en sa grandeur, et faisoit l'honneur de sa maison et traictoit tous ces grands estrangers en sa table, l'empereur ne le peut croire ; et, un jour que le roy l'attendoit pour disner, on luy vint dire qu'il s'estoit desrobé, et estoit allé surprendre M. le connestable à l'improviste, ainsy qu'il se mettoit à table, et disner avecques luy et tous les compaignons comme compaignon.

Il trouva ceste table aussy bien garnie et pourvue, et chargée de vivres, et aussy bien apprestés et assaisonnés, comme s'ils fussent esté dans Paris ou dans une autre bonne ville de France : dont l'empereur s'estonna si fort, qu'il dict qu'il n'y avoit une telle grandeur au monde que celle d'un tel roy de France. Et ce qu'il admira en ceste table, c'est qu'il la vit garnie de force grands capitaines et chevalliers de l'ordre, desquels l'ordinaire estoit en ceste table, comme il s'en enquit ; et se pleut fort parmy eux, devisant avecques eux familierement et beuvant à eux. Il en fit après le conte au roy, qui, voulant s'excuser s'il n'avoit esté bien, se contenta si fort qu'il dict que, s'il ne l'eust veu et experimenté, il ne l'eust jamais creu. J'ay ouy dire à une dame que le roy eut une

joye extresme dequoy tout alla bien, et ainsy au despourveu.

Il estoit bien aysé à Lucullus de faire ses despences en une bonne ville; mais aux champs tracassans et tous les jours dans des villages, dans des deserts et des boys, et porter tout un attirail de cour, et la voir marcher comme nous l'avons veue, c'est une chose incroyable à qui ne l'a veu.

Auparadvant ce grand roy, les autres faisoient bien paroistre leurs cours en toutes façons, mais non jamais en telles sumptuosités que ce grand roy; et en a esté le premier autheur, dont aucuns l'ont blasmé pour tel gast. Mais quoy! il faut qu'un roy soit grand et splendide en tout, ainsy que dict ce grand capitaine Paulus Æmilius, lequel, après avoir achevé ses guerres et entré en triumphe dans Rome, autant superbement que jamais consul romain entra, il se mit à festiner très sumptueusement les roys et les grands princes qui estoient là accourus pour voir son triumphe, qu'il estoit aussy beau et bien seant à un grand capitaine d'estre magnifique, sumptueux en festins, banquets et tables, comme d'estre genereux et magnanime en combats et victoires.

Les festins de nostre roy n'estoient point preparés de loing comme d'autres, ny durant certains temps; mais ses tables estoient ordinaires, qui duroient tousjours, et preparées seulement du jour au lendemain. Le feu roy son fils et successeur les entretint de mesmes que luy; le petit roy François aussy, pour si peu qu'il vesquit, non guieres.

Les autres deux roys Charles et Henry III entretinrent très mal leurs tables et bouttades; car il sy fit sur leurs maisons et mangeailles tant de retrenchemens, à cause des grands frais de la guerre terrible qu'il leur falloit supporter. Toutesfois par bouttades l'on y faisoit quelque bonne chere; car le plus souvent la marmite se renversoit, et quelquefois se redressoit au mieux qu'elle pouvoit : ce que demande fort le courtisan, que d'avoir bouche à cour et à l'armée; car, quelque petit ordinaire qu'il leur faille tenir, il luy desbauche fort sa bourse.

J'ay ouy dire (je ne sçay s'il est vray) qu'estant une fois rapporté au roy d'Espagne que nostre roy Henry III dernier luy vouloit entamer la guerre en Flandres, y appellé par les estats, il respondit qu'il ne le craïgnoit point, car la pluspart du temps *no tenia de comer*[1], et que puisqu'il n'avoit argent pour manger, que pour faire guerre il en auroit encor moins.

Nostre roy d'annuict luy monstre bien qu'il a l'un et l'autre, et qu'en France on faict tousjours bonne chere, et que pour autre chose l'argent n'y manque non plus. Les grands seigneurs d'Espaigne, voire tous ceux qui furent à l'assemblée de Bayonne, sentirent par experience la bonne chere qu'on faict en France; car, tant qu'ils y demeurerent, despuis le plus grand jusques au plus petit, furent tous deffrayés et traictés de la cuisine du roy, comme je vis; et jamais leur ordinaire ne leur manqua, qui estoit tout beau et bon et splendide. Aussy le monstrerent-ils bien; car gentiment ils en prenoient la gracieuseté et jolie patience; et vrayment ils s'en contenterent tous, encor qu'il n'y ait jamais si bon festin qu'il n'y en ayt tousjours au despartir quelqu'un mal content.

Ce n'est pas tout de la magnificence de ce grand roy pour sa table; mais quels bastimens et superbes edifices a-t-il faict construire! Quelle construction est celle de Fontainebleau, qui d'un desert qu'il estoit a faict la plus belle maison de la chrestienté! Desert l'appelle-je; car advant ce roy les autres roys l'appelloient ainsy; si bien qu'encor, en la chambre des comptes et ailleurs, il se treuve force lettres et titres ainsy dattés : *Donné à nos deserts de Fontainebleau;* d'autant qu'ils alloient là pour le desduict quelquefois de la chasse, qui est très belle. Ces deserts doncques, ce grand roy les a reduicts à la plus belle et plaisante demeure qui soit en la chrestienté, pour estre embellie et adornée d'un si beau et riche bastiment, et si grand et espacieux, qu'il peut loger tout un petit monde, de tant de beaux jardins, de bosquets, de belles fontaines, et de toutes choses plaisantes et recreatives.

Nostre grand roy Henry IV l'a mieux cent fois despuis decorée et très embellie, de telle sorte qu'elle est mescognoissable à celle de jadis : considerez donc ce qu'elle peut estre aujourd'huy. Ce n'est pas tout : il y a dans le bourg, que le roy vouloit enfermer en ville

[1] C'est-à-dire, n'avoit pas de quoi manger.

avec le temps, une trentaine de maisons; mais quoy, maisons! il faut dire trente pallais, faicts à l'envy, pour complaire à leur roy, par des princes, cardinaux et grands seigneurs. Que je sçay une infinité de grands seigneurs en France qui voudroient avoir donné beaucoup, et que leurs chasteaux les ressemblassent, tant ces pallais sont beaux et superbes. Force autres petits pallais et maisons y a-il, si jolies, si gentilles et si proprement troussées et basties, qu'il y a plusieurs grandes villes en France qui ne les sçauroient en rien surpasser. Bref, c'est un petit paradis en France.

Que doit-on dire de Chambourg[1], qui, encor tout imparfaict qu'il est, à demy achevé, rend tout le monde en admiration et ravissement d'esprit quand il le voit! Que si le dessein eust peu accomplir l'œuvre, on le pouvoit nombrer parmy l'un des miracles du monde, jusques là que ce grand et presumptueux roy vouloit y faire passer un bras de la riviere de Loyre le long de la muraille (aucuns disent toute la riviere), et en destourner le cours, et luy bailler là son adresse[2].

Ce grand et admirable œuvre, certes, est plus que romain de jadis; dont paroissent encor les gros anneaux de fer enchassés dans les tours et murailles, pour y tenir attachées les barques et grands batteaux qui là fussent venus aborder, et là demeurer en seureté comme dans un port ou une seconde seureté et station naturelle de mer. Grand chose c'est quand l'art vient à surpasser nature, comme il paroist en ces deux grands chefs-d'œuvre que je viens de dire.

On me pourroit mettre en advant ce grand œuvre de l'Escurial du roy d'Espaigne, qu'on dit que jamais tous les sept miracles de jadis n'ont approché. Je ne sçay, pour ne l'avoir jamais veu, sinon le commancement; mais, il peut estre bien tel, veu le grand temps et le grand argent que le roy y a consumé; car il y a vingt ans qu'il est commencé, et tous les ans il y a eu un million d'or employé. Tout cela peut bien monstrer une grandeur et beauté très admirable et incomparable. Mais quoy! des longues années y consummées ont bien faict languir les yeux du roy et du monde, pour avoir tant tardé à voir cela si beau; car enfin tout œuvre tant traisné en fait perdre le goust, et tout bon artisan, aussy tost qu'il commence un chef-d'œuvre, voudroit qu'il fust aussy tost faict, car le plaisir redouble. Ainsy que fit le roy François en ces deux bastimens et tant d'autres en France qu'il a faict bastir, où de toutes parts on n'y voit que sallamandres, devise de ce roy, gravées, que dès lors qu'ils avoient esté projetés, et la truelle, le compas, l'escarre et le marteau y rapportés, bien tost après dans peu d'années l'on y voyoit venir loger la cour.

Tels projects, acheminemens et perfections, ont je ne sçay quoy de celuy de Lucullus, quand en moins d'un rien il creusa ceste montagne et grotte de Naples, dont il fut tant admiré, et encor aujourd'huy nous admirons. L'on tient pourtant à Naples qu'elle fut plustost faicte par la main du diable que des hommes.

J'amenerois encor tant d'autres beaux edifices de ce grand roy, mais je n'aurois jamais faict. Je les laisse donc là; car il faut que je die qu'un jour moy entretenant un grand prince de par le monde des grandes vertus de ce roy, et estions à Fontainebleau, et c'estoit sur le subject de ce brave œdifice, il m'en dit tout plein de bien: mais il le blasma fort de deux choses, qui avoient rapporté plusieurs maux en la cour et en la France, non-seulement pour son regne, mais pour celuy des autres roys ses successeurs; l'une, pour avoir introduict en sa cour les grandes assemblées, abords et residence ordinaire des dames; et l'autre, pour y avoir appellé, installé et arresté si grande affluence de gens d'eglise.

Pour le regard des dames, certes, il faut advouer qu'advant luy elles n'y frequentoient et n'y abordoient que peu, et en petit nombre. Il est vray que la reyne Anne commença à faire sa cour des dames plus grande que les autres reynes precedentes; et sans elles, le roy son mary ne s'en fust guieres soucié. Mais le roy François venant à son regne, considerant que toute la décoration d'une cour estoit des dames, l'en voulut peupler plus que de la coustume ancienne. Comme de vray, une cour sans dames c'est un jardin sans aucunes belles fleurs, et mieux ressemble une cour d'un sattrape ou d'un Turc (où l'on n'y voit ny dames ny demy) que non pas d'un grand roy chrestien.

[1] Aujourd'hui Chambord. [2] Sa direction.

Certainement, si le roy y eust introduict et planté une convocation et habitation de putains, comme fit Heliogabale à Rome près son siége imperial, il seroit à blasmer; mais ce n'estoient que dames de maison, des damoiselles de réputation, qui paroissoient en sa cour comme déesses au ciel. Que si elles favorisoient quelquesfois (je dis aucunes) leurs amans et serviteurs, quel blasme en pouvoit avoir le roy, puis que, sans user de force et violence, il laissoit à chacune garder sa garnison, dans laquelle, si aucun entroit, il n'en pouvoit mais; voire qu'à une garnison de frontiere où l'on veut faire la guerre, il est permis à tout gallant homme d'y entrer s'il peut.

Je voudrois bien sçavoir : qu'estoit-il plus louable au roy, ou de recevoir une si honneste troupe de dames et damoiselles en sa cour, ou bien d'ensuivre les erres des anciens roys du temps passé, qui admettoient tant de putains ordinairement à leurs suittes, desquelles le roy des ribaux, qui despuis a esté converty en prevost de l'hostel, selon qu'on dit, avoit charge et soing de leur faire departir cartier et logis, et là commander de leur faire justice si on leur faisoit tort?

Il me semble que tel putanisme desbordé et public, et tout plein de vérolle, ne pouvoit estre si bien qu'un secret, discret et caché lieu de nos dames, qui estoient très nettes et saines, au moins aucunes, et qui ne gastoient ny rendoient les gentilshommes impotens comme celles des bordeaux, dont puis après le roy n'en estoit d'eux mieux servy.

Mais (disoit ce prince) s'il n'y eust eu que ces dames de cour qui se fussent desbauchées, ce fust esté tout un; mais elles donnoient tel exemple aux autres de la France, que, se façonnans sur leurs habits, leurs graces, leurs façons, leurs danses, leurs vies, elles se vouloient aussy façonner, aymer et paillarder; voulans elles dire par là : « A la cour on s'habille ainsy, on danse ainsy, on y paillarde ainsy; nous en pouvons faire ainsy » : comme si, paradvant le regne du roy François, il n'y eust eu des putains par toute la France, aussy bien des grandes, moyennes, petites, que communes, et aussy bien en leurs pays et maisons qu'ailleurs.

Quant à moy, je conclus que, pour n'avoir veu ceste grande cour de roy, mais des autres venus après, que rien ne fut jamais mieux introduict que la cour des dames. Bien souvant ay-je veu nos roys aller aux champs, aux villes et ailleurs, y demeurer et s'esbattre quelques jours, et n'y mener point les dames; mais nous estions si esbahis, si perdus, faschés, que, pour huict jours que nous faisions de sejour separés d'elles et de leurs beaux yeux, ils nous paroissent un an, et tousjours à souhaiter : « Quand serons-nous à la cour, » n'appellans la cour bien souvent là où estoit le roy, mais où estoit la reyne et les dames.

Ce n'est pas tout que d'y voir force princes, force grands capitaines, force gentilshommes et gens de conseil, et les ouyr parler de la guerre, de l'Estat, de la chasse, de jouer, de passer le temps; tous ces exercices ennuyent en peu de temps : mais jamais on ne s'ennuye de converser avec les honnestes dames. De plus, quand on alloit aux guerres ou à quelque voyage, qu'est-ce qui rejouyssoit plus un gentilhomme, quand il partoit de la cour, que d'emporter une faveur de sa maistresse, et s'hazarder à tous perils à la bien employer pour l'amour d'elle et pour son prince, et puis s'en tourner avec le contentement de recevoir force bons visages de sa dame, et force accollades, après celles de son roy? Aussy ce grand roy disoit : que les dames rendoient aussy vaillans les gentilshommes de sa cour, que leurs espées. Pour fin, une cour sans dames est une cour sans cour.

Pour le regard des prelats et gens d'eglise qui, comme ce prince disoit, se commençans alors à se desbaucher et desregler, donnerent exemple aux autres de la France d'en faire de mesmes, je n'ay point ouy dire ny leu qu'auparavant ils fussent plus gens de bien et mieux vivans; car en leurs eveschés et abbayes ils estoient desbauchés autant que gens d'armes; car, comme j'ay dict cy devant, qu'à la cour s'ils faisoient l'amour, c'estoit discretement et sans scandale, et s'ils y vouloient apprendre la vertu, ils pouvoient la voir et mieux l'apprendre qu'en leurs maisons, vivans en toute oysiveté, qui est la mere de tous les vices.

De plus, le roy les honnoroit, estans à la cour, de charges honnorables (je dis ceux qui en estoient capables), les uns employans aux ambassades, les autres aux affaires, les faisans

conseillers de son conseil privé, selon qu'il en voyoit leur sçavoir et suffisance, qu'il n'eust peu cognoistre s'ils fussent esté retirés en leurs maisons. Ainsy fit le roy Charles, après qu'il eut chassé les Anglois de France, qui augmenta son parlement de Paris de quinze conseillers lais et quinze clercs, cognoissant qu'un homme d'eglise doibt avoir la conscience meilleure qu'un autre, et plus de scrupule de faire mauvaise justice. Auparavant il n'y avoit que l'evesque de Paris, et l'archevesque de Reims, (aucuns ont dict à cause de l'honneur qu'il a de sacrer les roys, d'autres ont dict qu'il n'en a esté , et l'abbé de Sainct-Denis, et l'abbé de Sainct-Germain-des-Prés.

Ainsy le roy François composa son conseil privé de plusieurs gens d'eglise, desesperant dequoy les gentilshommes de son royaume n'estudiassent et n'apprinssent, au moins les cadets, des lettres, pour les joindre à ses cours de parlement et grand conseil et privé. De plus, combien sa cour estoit-elle d'autant plus admirable, quand elle estoit composée de toutes sortes de grands personnages! J'ay ouy dire à des vieux que, pour un jour, en une procession generale à Paris, on a veu auprès de ce grand roy vingt ou vingt-deux cardinaux marcher, en leur grand pontificat et grandes robes rouges, près de luy :

Les uns François, comme
M. le cardinal de Bourbon, le vieux,
Le cardinal de Lorraine, le vieux,
Le légat du Prat,
Le cardinal de Grandmont,
Le cardinal de Tournon,
Le cardinal d'Amboise,
Le cardinal Le Veneur,
Le cardinal d'Armagnac,
Le cardinal de Chastillon,
Le cardinal d'Annebaut,
Le cardinal de Givry,
Le cardinal de Lenoncourt,
Le cardinal du Belay :
Les autres Italiens, comme
M. le cardinal Trivulce,
Ce grand de Ferrare, et de Farneze :
Les autres Anglois, comme
Le cardinal d'Yorq :
Les autres Escossois et Portugois, et d'autres nations.

Ne faisoit-il pas beau voir ceste venerable trouppe auprès d'un tel roy? Le pape bien souvent ne s'en est veu tant. Hélas! aujourd'huy, lors que je parle, il n'y en a qu'un tout seul, qui est l'evesque de Paris. Le loup le pourroit manger, estant ainsy seul; qui est une chose non veue guieres de nos temps, et qui est une grande honte pour nostre cour, nostre conseil et nostre France.

De plus, ces cardinaux estoient suivis de force evesques, abbés, prothenotaires, et force gentilshommes, qui tous paroient grandement une cour royalle, et qui plus, tenoient grande maison, tables et ordinaires, où alloient et estoient conviés force gentilshommes, capitaines tournans des guerres, qui n'avoient pas un sol, et estoient bien-ayses de trouver là leur disner et souper prest, comme j'ay veu; et, qui plus est, leur aydoient de montures, et leur donnoient des leurs, faisans desmonter leurs pages; comme j'ay ouy parler aux anciens du grand cardinal de Lorraine, qu'au retour d'un voyage de guerre on eust veu tous ces pages aller sur des charriots pour les desmonter et donner leurs chevaux à des capitaines venus là en poste, qui avoient bien servi le roy. Enfin, tels prélats honnorables accommodoient bien une cour, et y portoient grand argent, et profict partout où alloit la cour, comme j'ay veu de mon temps.

Il eust mieux valu (ce disoit ce prince) qu'ils fussent esté en leurs dioceses à prescher leur troupeau. Le diable y ait part! Despuis qu'on s'est rué tant sur ces predications et prescheurs, nous n'avons eu qu'heresies et brouilleries en France. Il faut prescher les cannibales et gens qui n'ont eu jamais la cognoissance de nostre foy, ainsy qu'ont faict les apostres sur les infideles, et les anciens bons peres de la primitive eglise : mais, à ceux qui sont une fois imbus en nostre foy, et qui sont desjà tous formés, les presches ne leur servent plus, mais les exercices et l'administration de leur foy, de leurs saincts sacremens, et l'admonestement de les continuer et n'y manquer quand il faut, et que l'eglise le commande, et y avoir l'œil. Ce n'est pas tout à un pasteur de paistre ses moutons et brebis d'herbe et de pascage, mais de les veiller et engarder que le loup ne les sur-

prenne, et surtout qu'ils ne mangent de meschante herbe.

Aussy ce n'est pas tout que de prescher les diocesains, mais les veiller et garder qu'ils ne soient attrapés aux heresies. Et bien heureux estoient-ils au temps passé de nos peres, qu'on les entretenoit en une simple ignorance, et ne les abusoit-on de tant de presches qu'on voit aujourd'huy fourmiller, mais de croire et bien faire selon les commandemens de Dieu et de l'Eglise, que le bon simple curé estoit tenu tous les dimanches leur rafraischir et renouveller au prosne, et leur annoncer les festes de la sepmaine chaumables, et leur administrer les saincts sacremens de l'Eglise.

La pluspart des predicateurs qui se mettent en chaire le font plus par gloire, faste et vanité, que pour œdification. Je ne sçay si j'en parle bien, mais je puis meriter pardon, pour n'estre grand theologien, aussy que j'en ay ainsy ouy parler à un grand personnage docteur. Il n'en faut donc plus parler, pour laisser ceste disgression et poursuivre les vertus encor de nostre grand roy.

Luy venant à la couronne, il donna grande esperance de luy : car il estoit beau prince, jeune, gaillard, affable, de bonne grace et majesté, tant qu'un chacun se mit à l'aymer; si bien qu'on dit qu'il fit son entrée à Paris la plus triumphante que jamais roy fit, où il y eut des plus beaux tournois et joustes qu'on eust sceu dire, où le roy triumpha et emporta le pris; car il estoit un très bon homme d'armes et fort rude lance. Il s'y assembla un fort grand monde, et mesmes de noblesse, qui jettoient fort l'œil sur luy.

Puis à son sacre il y eut si grande assemblée de monde, qu'à Reims, qui est une grande ville, on ne s'y pouvoit pas tourner; et conte-on qu'il y avoit plus de douze cens gentilshommes, qu'à grand peine les mareschaux des logis et fourriers sceurent jamais loger. Sa noblesse se mit fort à l'aymer et esperer en luy; car on le voyoit jeune, prest à entreprendre guerre, et liberal pour recompenser les siens; ce que demande fort la noblesse que d'aller à la guerre, et puis en tirer un bon visage et une bonne recompense de son roy.

Le feu roy Louys XII, son predecesseur, estoit plus retenu en caresses et dons; car il n'estoit si familier ny si privé avec les siens, comme estoit la coustume des anciens roys : peu liberal aussy estoit-il, de peur de fouler le peuple, car la guerre et les dons espuisent un trésor, tant grand soit-il; et voylà dequoy est à admirer ce grand roy, car il fournissoit à tout.

Ayant donc parachevé son sacre avecques grande pompe, il entreprend sa conqueste de sa duché de Milan, où il donna ceste memorable bataille de Marignan contre les Suisses, et la gaigna avecques grande gloire de sa personne; car, n'ayant pas encor vingt-deux ans, il y combattit si vaillamment de sa personne et y fit si grandes appertises d'armes, que jamais on ne vit mieux faire à combattant, faisant si bien sa charge de roy, de capitaine et d'homme d'armes, qu'on ne sçauroit dire de laquelle il s'en acquitta mieux. Il s'y mesla si bien qu'il y fut en grand danger, car sa grande buffe luy fut percée à jour d'un coup de picque.

Une chose rare et peu advenue advint en ceste battaille; car les Suisses, ne se contentans du combat du jour precedent, que la nuict par trop tost avoit interrompu, et que François et eux estoient logés et couchés quasi pesle mesle, de fort grand matin vindrent à recommencer et à donner mieux jusques à nostre artillerie; mais ils furent si bien receus des nostres, qu'ils furent bravement repoussés et taillés en pieces sur le champ, environ dix à douze mille, et le reste se sauva comme il peut avec leur general le cardinal de Sion : en quoy ils ne firent, ce qu'en dit une vieille chanson des advanturiers de ce temps :

De Milan par un homme
Tout droict à Marignan
Vous aurez la battaille.
—Ouy, sire, en bonne foy,
J'ay veu partir les Suysses
En vous fort menaçant,
Traisnant, branlant la picque
Pour tuer vous et vos gens.

Le roy coucha ceste nuict sur le tymon d'une charrette, et le lendemain fut aussy frais et disposé à mener les mains comme auparavant, ainsy qu'il le fit paroistre. Ceste battaille fut des plus signalées du monde, d'autant que, despuis Jules Cæsar, nul n'avoit vaincu ceste si belliqueuse nation, que nostre roy : ceste na-

tion, dis-je, si vaillante et superbe, de ceux-là qui s'attribuoient le nom et la qualité de *dompteurs des princes:* titre, certes, par trop fier et arrogant; mais le roy, pour ce coup, le leur fit très bien effacer, et ne le portèrent oncques plus. Dont je m'estonne comment si presumptueusement ils s'estoient attribués ce nom; car ils n'avoient pas faict de si grandes choses pour le meriter. Bien est-il vray qu'ils avoient donné de grandes venues à ce preux Charles duc de Bourgongne: mais ce fut plus par l'outrecuydance dudict duc Charles, que par autre subject, et mesmes que, par trop foible et les mesprisant, les allant rechercher jusques chez eux, ne les voulut du commencement prendre à mercy ny s'accorder avec eux, comme ils l'en requeroient et en mouroient de peur.

Certainement depuis ce temps ils ont faict de beaux exploicts d'armes et de grandes preuves de vaillance; comme ils firent à Novare contre M. de La Trimouille, qui fut un grand exploict et grand heur de guerre, dont ils en vinrent si rogues et insolens, qu'ils mesprisoient toutes nations et pensoient battre tout le monde: et de nostre temps, à la battaille de Dreux, ils firent très bien, aussy furent-ils bien battus.

Ils ont bien faict de grands fautes aussy; tesmoing à La Bicoque, et à Cerizolles, les Gruriens, et à Pavie et tout, ne firent pas mieux, ny en d'autres lieux que je dirois bien et les specifierois.

Enfin, comme la fortune ne rit pas tousjours aux gens de guerre, ils ont faict quelquesfois bien, quelquesfois mal: les histoires en sont pleines, dont possible en feray-je un discours *et pro et contra* [1]. Quoyque soit pourtant, ne leur faut desrober qu'ils ne soient très braves et vaillans gens de guerre.

Or ces *dompteurs des princes* furent domptés par ce roy, et par les armes, et par la composition que fit le roy avec eux, qui luy protesterent toute amitié, et alliance si bonne qu'ils l'ont tousjours inviolablement gardée et entretenue, et très bien et fidelement servy nos roys; de sorte que j'ay veu en nos armées, quand nous avions un gros de Suisses, nous estions invincibles; si nous paroissoit. J'en parleray ailleurs.

Ce grand roy ayant ainsy rangé ses gens et faict condescendre le pape à sa veue et son concordat, ainsy qu'il luy plust, et avoir mis ordre à sa duché de Milan toute paisible à luy, s'en tourna en France avecques beaucoup de gloire et renommée par dessus tous les roys et grands princes chrestiens, qu'on ne parloit que de luy: si que j'ay ouy dire à gens qui le sçavoient bien, que s'il eust esté très bien servy par ses gens mesmes et ambassadeurs à l'eslection de l'empereur, il l'emportoit par dessus Charles le Quint, tant son merite et sa renommée le rendoient grand.

De m'amuser à particulariser tous ses hauts faicts, ce seroit chose superflue à moy, puis qu'ils sont si bien escrits par tout, et si bien gravés.

Encor que la fortune luy ayt esté quelquesfois bonne, quelquesfois adverse, si se monstra-il tousjours à l'encontre très courageux et magnanime. Il le monstra bien à la battaille de Pavie, où il combattit tousjours vaillamment jusques à l'extremité de sa force.

Les Espaignols, qui ont parlé de luy et de ceste battaille, le louent et l'exaltent par dessus le ciel, et en parlent certes encor mieux que nos François qui en ont escrit de ces temps. Et, sans que j'en prononce leurs parolles en leur langage espaignol, ils disent ainsy: que ce roy, un peu avant que d'aller à la charge, il arraisonna et exorta ses gens le plus briefvement qu'il peut (aussy est-ce le meilleur): «Messieurs, dit-il, entre les mains desquels «j'ay toute mon esperance aujourd'huy, si vous «me tenez pour vostre roy, et si vous m'aymez «et desirez mettre vostre honneur, vos biens, «vos femmes et enfans, freres, sœurs, en bon «estat, vous monstrerez aujourd'huy, avec les «armes en la main, à vos ennemys combien «vostre valeur est grande. Et d'autant que je «croy que vos grands courages, nobles pour «leurs vertus et anciens lignages, n'ont pas «grande necessité d'exortation, toutesfois, avec «si peu de parolles, je vous diray que, si nous «sommes victorieux de nos ennemys, comme «j'espere que le serons par vostre valeur natu«relle, nous nous pourrons justement appeller «défenseurs et recuperateurs du droict qui est

[1] C'est-à-dire, pour et contre.

«nostre : si au contraire, nous serons comme «gens vils et de peu, tenus pour clairs ennemys «de nostre bien et de nostre honneur. Et d'au«tant que voylà qui nous appelle, je ne vous «en peux dire davantage, sinon, allons.»

Comme il fit bravement : et disent les Espaignols qu'il ne fit comme M. de Bourbon, lequel, *con astucia muy segura* [1], avait baillé sa trouppe à mener à Pomperan, son amy fort privé, et luy en habit d'un cavallier privé combattit. Mais le roy combattit couvert d'une cotte d'armes de toille d'argent fort remarquable, et aysée à cognoistre, et luy aussy aysé à estre veu et très bien recogneu, tant par là que pour sa belle façon royalle (ainsy que portoit la devise de son anagramme, *de façon suis royal*) dispositions et grands panaches panchans sur sa sallade et fort bas sur ses espaules.

Ainsy parut nostre grand et brave roy Henry quatriesme, son petit nepveu, avec de grandes et longues plumes blanches bien pendantes, le jour de la battaille de Coutras, disant à ses gens: «Ostez vous devant moy, ne m'offusquez «pas, car je veux paroistre.» Comme il fit certes en tout, et par valeur et par telles marques.

Ce grand roy François donc, faisant ceste journée l'office d'un bon capitaine et d'un brave guerrier, il donne donc si vaillamment dedans les ennemys, que d'abordade il tue de ses mains royalles Don Hernando Castriota, illustre capitaine descendu des roys de Macedoine : il tue encor de sa main l'alfier du comte de Salme, qui estoit capitaine d'une compaignie d'Allemans : et tua aussy Don Hugo de Cardona, alfier de la compaignie de gendarmes du marquis de Pescayre. Enfin, là où donna le roy et sa trouppe, furent mis en pieces deux compaignies, et la cavallerie de Bavieres, que Ferdinand, roy des Romains, avoit envoyé à l'empereur son frere. Et ce roy, avecques sa trouppe, esbranla si bien la battaille de don Charles de Lannoy et de Bourbon, que si un chacun eust faict comme luy et M. de La Pallice, qui fit la premiere charge, la battaille estoit gaignée pour le roy.

Mais la fortune changea puis après; si bien que ce grand roy, après avoir bien combattu et recombattu tant qu'il n'en pouvoit plus *dexado de la fortuna y del cavallo* [1], et parant les coups d'une infinité qui estoit à l'entour de luy, qui luy donnoient, et luy en donnant aussy, son cheval fort blessé tumba par terre, et luy dessoubs. Les premiers qui le vindrent entourner estant en cest estat, fut Diego d'Avilla, et Juan d'Urbieta biscayn; et, ne cognoissant qu'il fust, luy mirent les espées à la gorge, le menaçant de le tuer s'il ne se rendoit.

Là dessus arrive La Mothe de Noyers [2], François, qui commandoit à quelque trouppe de M. de Bourbon (nos François disent Pomperant), qui le recogneut aussy tost, encor qu'il eust tout le visage couvert de sang, à cause d'une blesseure qu'il y avoit receue, qui luy dit et exorta de se rendre à M. de Bourbon, qui n'estoit pas guiere loing de là; mais le roy, oyant raisonner le nom d'un traistre (dit l'espaignol) s'indigna, et dit qu'on appellast Charles de Lannoy.

Entretant, La Mothe va courant à trouver M. de Bourbon, et faisant passer parolle de soldats à soldats, par tout le camp, pour appeller Bourbon, arriva Charles de Lannoy, lequel, faisant oster et separer tant de gens qui estoient à l'entour de luy, qui l'avoient desjà desangagé de dessoubs son cheval, en baillant la main, luy ayda à se lever. Voylà ce qu'en disent les Espaignols.

Grand heur pour Charles de Lannoy d'estre ainsy arrivé si à propos, et grand malheur aussy pour M. de Bourbon de ne s'y estre trouvé, et de n'avoir là faict un si bon service à son roy au lieu de l'autre, pour luy faire oublier ses fautes passées; dont c'est assavoir si le roy eust voulu recevoir de luy telle courtoisie, encor qu'elle luy fust très necessaire : aucuns disent qu'ouy, aucuns non, pour avoir le cœur trop genereux et magnanime, que de se rendre obligé à son vassal rebelle et traistre; et qu'il se fust rendu plus tost au moindre capitaine de l'armée, ou à ces deux qui premiers l'attaquerent : toutesfois il fust esté à craindre que M. de Bourbon, jouant à la desesperade, ne luy eust faict ou faict faire un mauvais party, comme cela arrive

[1] Par une très grande précaution

[1] C'est-à-dire, abandonné de la fortune et de son cheval.

[2] La Motte des Noyers, gentilhomme bourbonnois.

souvent en telles occurances. Desesperant de son salut, puis que son roy, en son adversité, ne le vouloit recevoir en grace, qu'eust-il doncques faict quand il eust esté en prosperité hors de là?

Ainsy qu'il arriva à Gautier de Brienne au royaume de Naples, lequel, ayant esté pris prisonnier, et fort blessé en une battaille qu'il donna, ainsy qu'un capitaine allemand, nommé Dupol, qui le tenoit son prisonnier, luy offrit toutes les honnestetés et courtoisies du monde, jusques à luy vouloir rendre le royaume de Sicille, au lieu de les recognoistre, il luy dit mille injures, tout prisonnier qu'il estoit : dont l'autre fort fasché luy dit de collere, luy presentant un petit cousteau qu'il avoit entre ses mains, contre ses yeux, qu'il s'en repentiroit, dont l'autre de despit se deschira ses playes et se fit mourir. Aucuns presument que ledict Allemand ayda beaucoup à sa mort : ne faut doubter.

Par ainsy, la fortune fut bonne pour le roy François de la rencontre de Charles de Lannoy; car, encor que le roy se fust rendu à ces deux capitaines premiers, ils n'eussent rien peu contre M. de Bourbon s'il fust esté là, qui avoit si grand charge et authorité, et que de general à general il y a à voir, et qu'aussy, en telles occurances, les moindres soldats tuent leurs prisonniers, et de leurs compaignons avec, par beau despit, contendans de leurs rançons; ainsy qu'il arriva à feu M. de Rouan[1], pris à la deffaicte de M. d'Aumalle par le marquis d'Albert, et à tant d'autres que je dirois bien.

Le premier qui commença à desarmer le roy, fut Diego d'Avilla, qui luy osta ses gantellets; et les autres qui estoient près de luy luy arracherent sa cotte d'armes (il n'y a insolence que le soldat mal créé et en tels endroicts ne face), la deschirerent et mirent en cent pieces, à qui en auroit une pièce ou un morceau. Les uns luy osterent la ceinture, les autres les esperons : bref, un chascun tascha à avoir quelque peu de sa despouille, quoy qu'il fust; les uns pour en faire monstre et parade, en signe de gloire et de triumphe; et les autres pour en demander recompense et loyer.

Le marquis del Gouast arriva ainsy qu'on conduisoit le roy, qui le salua avec un très grand honneur, car il sçavoit bien son entregent. Le roy luy fit un très bon visage, avec de l'honneur aussy; et après avoir un peu parlé à luy, le marquis ayant faict retirer et tenir au loing une presse de gens qui estoient autour de luy (ce dit l'espaignol), il le pria sur tout qu'il ne le menast dans Pavie, pour ne servir de spectacle ny de risée à ceux de là, auxquels, maintenant perdus en orgueil, il avoit donné paradvent de la peur, du mal et de la fatigue.

Le marquis le voulut et le mena en son camp, où il commanda qu'il fust pensé de ses playes fort curieusement, qu'il avoit receues, l'une au visage vers le sourcil, l'autre dans le bras, et la troisiesme en la main droicte. Nos François qui en ont escrit ne disent point toutes ces particularités, tant ils sont fats. Il se trouva aussy avoir receu quelques harquebusades dans sa cuyrasse; mais il avoit pendue au col une croix d'or en forme d'un très riche joyau; au dedans y avoit enchassé du boys de la vraye croix, qui en retint les coups, qui furent veus visiblement par ceux qui y estoient presens; ce qui fut trouvé par un très grand miracle entre les gens de bien et de devotion.

Il voulut, après estre pansé, faire son oraison dans la Grand Chartreuse, où estant dans l'eglise, il y vit un petit escriteau d'un vers de psalme de David, qui dit : « C'est bien raison, « Seigneur, que tu m'ayes abaissé, afin que je « puisse desormais mieux recognoistre et crain« dre ta justice. » Cela luy toucha fort au cœur. Après il s'en alla souper, et M. le marquis avec luy, et M. de Bourbon luy donna la serviette. Les François disent qu'il ne la voulut prendre de sa main, et qu'il luy tourna le cul, et en prit une autre qui estoit sur la table. M. de Bourbon, s'en sentant par trop picqué, eust peu dire en soy qu'il l'en feroit repentir, et luy reprocher.

Ce que fit une belle et honneste dame de par le monde, que je sçay, laquelle estoit la maistresse d'un grand prince de France, et très fort favorisée et aymée de luy. Un jour, la femme de ce prince vint à la cour, qui avoit entendu nouvelles de ses amours, et qui en estoit très mal contente et fort jalouse; et, ainsy qu'elle vint à saluer toutes les dames et filles de la cour, ceste cy aussy se presenta, comme les autres, à recevoir sa salutation et le baiser;

[1] René de Rohan.

mais ceste princesse se tourna aussy tost par derriere de l'autre costé, ne daignant la regarder ny faire cas, et va saluer d'autres. Ceste dame, s'en sentant picquée, se mit à dire assez bas, et non tant que la princesse ne l'entendist, et d'autres : « Vous me tournez le cul ! et, par « sainct Jean ! ce baiser refusé si vous en cous« tera-il bien d'autres que vostre mary ne vous « donnera pas pour l'amour de moy. »

Tels desdains et affronts picquent, comme je croy que tel faict du roy à M. de Bourbon luy eust touché au vif; et s'en fust ressenty, n'en faut doubter; car il avoit le cœur très genereux et vindicatif. Mais les Espaignols ne disent pas cela; car ils disent que le roy prist la serviette très bien et beau de luy, et qu'il ne luy monstra jamais aucun semblant mauvais de hayne ny de passion contre luy. Aussy M. de Bourbon s'y monstra très sage et nullement perdu en sa victoire ny gloire; car il se mit à genoux pour baiser les mains du roy, monstrant par là qu'il avoit honte de sa rebellion, tant espandue par toute la chrestienté. Disent ainsy les Espaignols.

Estant à table, tous ses propos avec le marquis furent de la battaille : et disoit que, si elle estoit à recommencer et donner, qu'il la donneroit encor, et ne doubteroit en nulle manière de la donner, pour avoir grand subject et avoir le bon party de son costé; et que, si tous eussent faict comme luy et ceux de sa bande, il l'eust certainement gaignée : mais il se plaignoit fort des Suisses, lesquels ce jour là avoient grandement failly, et faict une honte très villaine à leur reputation et à celle qu'il avoit eu d'eux. Il se plaignit fort aussy des Italiens, lesquels en leurs monstres et revues representoient force soldats passe volans; et, quand ce vint au bon du faict, il en trouva un nombre si petit, qu'ils ne paroissoient rien. Il se plaignit aussy fort qu'il ne peut jamais rassembler ses gens quand ils furent mis en routte. Force autres propos si beaux et si graves de ceste battaille prononçoit-il de si bonne grace et belle éloquence (car il disoit des mieux) que tous qui estoient là présens, le jugerent non seulement très digne roy, mais un très grand capitaine, ce disoient les Espaignols.

Enfin, si ceste battaille luy fut malheureuse pour sa prise, elle luy fut bien autant heureuse, après ce malheur (malheur se peut dire), pour avoir esté estimé le plus vaillant homme de son royaume, et avoir le mieux combattu, et avoir esté pris les armes en la main, et vaincu, non par faute de sa valeur, mais par faute de son cheval. Que s'il eust rencontré son second cheval de battaille, il eust encor espandu autant de sang ennemy comme il avoit faict.

On dit, et mesmes les Espaignols l'ont escrit, que, lors que ce grand roy eut repoussé M. de Bourbon et l'armée espaignolle de Marseille et Provence, et qu'il le voulut suivre de là les monts, madame la regente sa mere luy envoya trois courriers l'un après l'autre, le priant de ne passer plus outre; mais il s'en excusa tousjours. Et par le troisiesme elle luy manda au moins qu'il attendist, qu'elle vouloit avant parler à luy et luy dire adieu, et ce pour luy rompre son dessein; et qu'elle, qui estoit à Lion, s'acheminoit vers luy à grandes journées tant qu'elle pouvoit. Mais il luy manda par le dernier courier comment il estoit si advancé que meshuy il ne s'en pouvoit desdire, encor qu'il ne le fust guieres. Considérez où son destin l'attiroit.

Toutesfois son commencement de voyage fut très beau et heureux, mais la fin très malheureuse. Aussy madame la regente, ayant sceu sa prise, le sceut bien dire : « Helas ! il ne m'a pas « voulu croire ; ha ! que je luy avois tant dict (ce disoit-elle) ! » S'il eust voulu croire aussy M de La Trimouille, il s'en fust mieux trouvé, qui luy conseilla de ne s'amuser à nul siege, ains, usant de ses propres mots : de poursuivre l'ennemy à lance baissée et à poincte d'espée dans les rangs, tousjours jusqu'au bout du monde, parce que la principalle force des François est au commancement toute en esmotion et fureur : que si on la laisse attiedir et reposer, elle ne vaut rien plus.

Si faut-il que je face ceste petite disgression, puisqu'elle vient à propos : comme au coucher du roy, ce soir de la battaille, il arriva une très belle fortune à un gentilhomme de son royaume fort inopinément, qu'estoit le sieur de Montpezat de Quercy, dont il y en a encor aujourd'huy de la race, et noble.

Faut entendre donc qu'il fut pris en ceste battaille par un soldat espaignol, qui se trouva,

de bon heur pour ce gentilhomme, de la garde ce soir du roy; et ce soldat le tenoit tousjours près de luy en la chambre, de peur qu'il ne luy eschappast. Ainsy que le roy se deshabilloit pour se coucher, n'ayant pas un de ses vallets de chambre ny de garderobbe, ny gentilshommes, car ils estoient tous effrayés de la battaille et escartés comme perdriaux, ce sieur de Montpezat s'ingera, avec une certaine petite crainte et honte, de luy ayder à se deshabiller, et à le servir. Le roy cogneut bien qu'il estoit françois et prisonnier, luy demanda : «Qui «estes-vous, mon gentilhomme? — Je suis, «sire, respondit l'autre, de vostre royaume, «gentilhomme de Quercy, homme d'armes de «la compaignie de M. le mareschal de Foix; et «m'appelle-on Montpezat; et suis prisonnier «d'un tel soldat espagnol de vostre garde.»

Alors le roy appella le soldat et luy demanda combien son prisonnier luy avoit promis de rançon; lequel la luy dit, qui ne pouvoit pas monter pensez à guieres, ainsy que de ces temps là les rançons des hommes d'armes ne montoient à guieres et qui estoient parmy les François et Espaignols taxées selon leur mot et condition : cela s'en alloit sans dire. Le roy dit alors au soldat : «Mettez-le en liberté, je «vous responds de sa rançon, et oultre je vous «donne cent escus d'avantage; vous aurez le «tout bien tost.»

Qui fut ayse? ce fut le soldat, d'avoir rencontré un si bon pleige[1], et payeur pour son homme. Et, par ainsy, ledict sieur de Montpezat, en liberté, se mit à servir le roy très bien, et coucha tousjours en sa chambre. Le roy dès lors le prit en amitié et se confia tant en luy qu'il l'envoya vers madame la regente pour luy apporter des parolles secrettes et de consequence; et fit plusieurs voyages en poste vers elle et l'empereur, où il s'en acquicta si bien (car il avoit force esprit), que peu à peu il parvint au grade de mareschal de France.

Le roy, au retour de sa prison, passant par le Poictou, luy fit espouser la demoiselle du Fou, cousine germaine de mon pere, riche heritiere pour le temps; car elle avoit dix mille livres de rente, et en belles maisons. Il eut une compaignie de gens d'armes, se trouva au siege de Foussau[1], se trouva au siege de Naples avec sa compaignie, dont il retourna sauve, et quelques-uns de ses gens-d'armes, dont j'en ay veu de mon temps, mes voisins, qui m'en contoient fort; et puis peu à peu il fut mareschal de France.

M. le connestable estant venu en desfaveur, il eut son gouvernement de Languedoc en son absence; qui fut un grand crevecœur à M. le connestable, comme j'ay sceu, pour l'avoir veu si petit; et grand contentement en luy, quand il vit son entreprise de Parpignan s'estre si mal réussie, dont il avoit esté le principal autheur; et l'avoit faicte si facile et aysée, contre l'opinion du roy, qu'il luy en voulut par après tousjours mal, pour luy avoir faict boire telle honte. M. le Dauphin luy en voulut encor pis; dont despuis il ne proffita dans son ame, et mourut de maladie.

Qui poisera ce discours dira bien que c'est un beau revers de fortune, de simple gendarme estre venu mareschal de France, et mesmes de ce temps là; car les places n'estoient breneuses ny merdeuses, comme force que l'on a veues despuis.

Je tiens ce conte dudict sieur de Montpezat, d'une dame grande de la cour, qui y a demeuré toute sa vie. Mais je luy dis là-dessus que M. du Bellay, en ses *Mémoires*, dit que ledict sieur de Montpezat fut donné en ostage avec d'autres pour Angleterre, lors de la paix d'Ardres[2], et qu'il estoit lors à ce conte de là en estre. Elle me respondit que ledict du Bellay resvoit, et qu'alors ledict Montpezat n'avoit point apparence qu'il fust ostage, car il estoit pauvre advant qu'il fust en faveur, et que les ostages lors, ny despuis, guieres ne se donnoient que très riches; et que, ou le texte dudict Bellay estoit faux, ou emprumpté faussement par une coppie; et que ce pouvoit estre le seigneur de Montpezat d'Agenès, de grande et riche maison, comme ses predecesseurs l'estoient de long-temps. Aussy le roy disoit qu'il ne falloit jamais ce Montpezat nommer que simplement, à cause de sa grand maison, et l'autre le nommer Montpezat de Quercy. Je

[1] Caution.

[1] Fossano.
[2] En juin 1520.

m'en rapporte à la verité, en estant le moindre de mes soucis.

J'ay ouy dire à feu madame la seneschalle de Poictou, ma grand mere, que, quand le roy François tourna de sa prison d'Espaigne, et passant par sa Guyenne, il vint voir M. le seneschal de Poictou mon grand pere, dict messire André de Vivonne, en sa maison d'Anville, qui est l'une des belles maisons de Guyenne; il y sejourna trois jours; et luy fit cet honneur de l'entretenir de plusieurs discours des choses qui s'estoient passées tant en sa prison qu'ès guerres de Milan, au siege et à la battaille de Pavye; et luy en raconta force belles particularités, jusques à luy dire quel cheval de battaille il avoit ce jour là, et quel harnois (ainsy parloit-on lors) en luy specifiant toutes les pieces dont il estoit armé et qu'on les portoit alors.

M. le seneschal, qui avoit eu l'honneur de parler à luy d'autres fois fort privement, ainsy qu'il avoit parlé à luy d'autres fois, comme à Charles VIII et Louys XII, qui l'avoient fort aymé, et aussy qu'il avoit l'aage de soixante-quinze ans, que le roy respectoit, lui dit franchement et respondit sur les pieces de l'harnois : « Sire, vous estiez très bien armé, selon « que vous dictes; mais vous aviez à dire « la meilleure piece de vostre harnois. — Et « laquelle ? respondit le roy. — Le cœur de vos« tre noblesse, replicqua M. le seneschal, que « par cy devant n'avez recogneue et traictée « comme vous deviez; car, vous n'avez recog« neu, traicté et contenté que quatre ou cinq « favoris, comme l'admiral Bonnivet, Mont« chenu, Montmorancy et Brion, et autres, qui « seuls se sont ressentis de vos faveurs, biens« faicts, honneurs et dignités, et les autres rien. « Car et à quel propos Brion a-il tant de bien « de vous, que de sa seule fauconnerie il a « soixante chevaux en son escurie, luy qui n'est « que gentilhomme comme un autre, et encor « cadet de sa maison, que j'ay veu qu'il n'avoit « pour tout son train que six ou sept chevaux ? « Si vous eussiez espendu esgallement de vos « faveurs et moyens aux autres gentilshommes « de vostre royaume, ils vous fussent esté plus « affectionnés qu'ils n'ont esté, et eussent crevé « auprès de vous, et possible ne fussiez-vous « esté pris. Et possible aussy que, pour ce sub« ject, Dieu a ainsy disposé de vous ce coup « pour y adviser mieux à l'advenir et vous en « corriger. »

Le roy prit ces parolles de M. le seneschal en bonne part : ce qu'il n'eust faict d'un autre; car, à ce que j'ay ouy dire, il n'y avoit rien qui luy faschast plus que quand on luy ramentevoit les fautes qu'il fit en ce voyage de Milan, et à ceste battaille de Pavye. Et mesmes quand on luy disoit par après : « Sire, je vous l'avois « bien dict, ou, si vous eussiez faict cecy et « cela, » ces parolles luy estoient fort odieuses; et en rabrouoit fort ceux qui les luy disoient.

Il prit pourtant pour le coup celles de M. le seneschal fort bonnes pour l'amour de son aage, comme j'ay dict; que aussy de longtemps il avoit accoustumé de parler à luy, et estant duc d'Angoulesme et roy fort privement.

Il dit de plus à mondict sieur le seneschal qu'il songeroit en ce qu'il lui avoit dict, et se corrigeroit; mais il n'en fit rien, et donna à ses mignons plus que jamais, ainsy que sont subjects les roys malaisement de s'en deffaire, sinon quand ils les ont bien engraissés; dont aucuns les font mourir comme pourceaux après qu'ils sont bien gras, autres les dépouillent et les mettent à blanc, dont nos histoires de France en sont toutes pleines.

Le roy n'en fit de mesmes à l'endroit de M. le connestable, ny l'admiral de Bryon, tant il fut bon et genereux. En leur place, il en mit l'admiral d'Annebaut et le cardinal de Tournon, affamés, descharnés et maigres. Le pis est de ces roys, après qu'ils ont chassé ces mignons gros et gras, ils en reprennent d'autres affamés, nuds et morfondus, lesquels de nouveau il faut engraisser, vestir et emplumer; en quoy les roys et leur peuple ny gaignent guieres; car il faut donner nouveaux allimens, substances et habillemens, où l'on n'a jamais faict.

Et sur ce, j'ay ouy dire à aucuns grands discoureurs, qu'il vaudroit bien mieux garder tousjours les gras, et ne les changer point en maigres, si ce n'estoit que ces anciens mignons, tant plus ils en ont tant plus ils en veulent avoir, et ne sont jamais rassasiés. Mais pourtant, le meilleur est de les assommer quand ils sont bien gras comme pourceaux : ou bien, si on les chasse, il les faut chasser à bon escient, et les desgraisser et despouiller tout à

coup, pour vestir et engraisser les nouveaux de leur graisse et habits. Mais j'ay veu de mon temps au roy Henry III faire le contraire, et à nouveaux mignons redonner nouveaux entretiens, et tout aux despens du roy et de la graisse du peuple : enfin, tout n'en vaut rien.

Or, les Espaignols ont fort excusé l'empereur Charles de ce qu'il dict à Rome du roy, et blasmé le roy aussy d'avoir esté trop peu ferme en sa foy en plusieurs choses, et surtout à rompre le traicté de Madrid. Mais si l'on considere les subjects qu'il a eu à la violer, on ne le blasmera point tant.

N'en eut-il pas quand il fit trancher la teste à son escuyer Maraville[1], qu'il en demanda justice? Quand on luy fit tuer Cæsar Fregouse et Rincon, ses ambassadeurs? Il y a tant d'autres subjects qui le justiffient en cela, qui sont très raisonnables : encor se faschoit-il de venir là, et en despit de luy commençoit-il la guerre. Pour le traicté de Madrid, il le rompit par l'advis de ses estats assemblés, qui s'y opposerent du tout; car, le droict ny la raison ne le vouloient aucunement.

Il fut fort blasmé et accusé, dequoy l'empereur n'y pensant point et estant en un si beau point et chemin pour faire la guerre aux infidelles de la foy, d'aller envahir et surprendre les pays du duc de Savoye. Certainement cela estoit dur, que rompre un si sainct œuvre. Si peut-il avoir pourtant des excuses qu'on verra assez par escrit sans que je les raconte.

Mais, pour bien ennoblir la foy de nostre roy, quelle illustration demande-on plus grande que celle qu'il garda à l'empereur, qu'il receut quand il passa par France, et qu'il recueillit si honnorablement, si privement et avecques si bonne foy? L'autre ne la luy garda pas si bonne quand il luy eut tourné le visage, et ne luy tint rien de ce qu'il luy avoit promis, et mesmes que ceux de Gand se vouloient mettre entre ses mains, et aussy que l'empereur, le tenant en sa puissance son prisonnier, l'avoit si mal traicté et si rigoureusement, non pas seulement ne le vouloir voir, jusques à ce qu'il le faillit perdre de maladie, et qu'il s'en alloit perdre toute sa pratique de luy.

[1] Merveiller. Voyez-en le récit fort circonstancié dans les *Mémoires de du Bellay*, collection du *Panthéon*.

Que s'il eust voulu croire Charles de Lannoy, le comte de Nassau et le marquis de Pescayre, il eust acquis plus grand gloire et titre de très-bon empereur, qui luy conseilloient de traicter doucement le roy, et s'accorder à l'amiable avec luy, sans l'escorcher, ny en tirer tant de luy, comme luy conseilla son grand chancelier Mercurino[1], duquel, disoit-il, puis qu'il estoit justement prisonnier de guerre, en falloit avoir tout ce qu'on pourroit, et ne luy faire pas courtoisie d'une maille. Les conseils des gens de guerre vallent bien autant, et apportent autant d'honneur pour estre tous chevaleresques, que ceux des robes longues. Pour fin, ces deux grands princes, comme deux soleils, n'ont jamais sceu bien durer ensemble : car les voylà ores en guerre, ores en paix, ores à recommencer, ores en tresfve.

J'ay ouy dire à une dame de par le monde, que quand l'empereur passa par France, un jour qu'il estoit devisant parmy les dames, et qu'elles luy disoient privement qu'il avoit tant battaillé, combattu et travaillé, et que desormais c'estoit assez, et qu'encor qu'il fust d'acier il n'y sçauroit fournir, et que desormais il falloit se reposer et ne faire plus la guerre; je vous diray, dit-il : « j'ayme tant le roy mon frere, et me « sens si fort obligé à luy du bon recueil qu'il « me faict, du bon visage qu'il me porte et du « bon traict qu'il m'a faict de n'avoir entendu à « ces marauts de Gand, que jamais plus je ne « retourneray à luy faire la guerre; et desormais « il faut que nous demeurions perpetuellement « bons amys et freres. Pour le moins ne tiendra-« il point à moy. Et faut que nous nous joignons « pour faire la guerre au Turc; mais, de m'abs-« tenir de guerre d'ailleurs, je ne puis. Il faut « que je chastie messieurs ces Gantois. Et puis « il faut que j'execute un dessein que j'ay sur « Alger; il faut que je l'aye, et que j'en exter-« mine ces marauts de corsaires qui sont dedans. « J'ay aussy un autre dessein que je ne dis pas. » Il vouloit parler contre les protestans d'Allemaigne.

De ces trois desseins il en exécuta deux; mais celuy d'Alger luy fut impossible, pour l'avoir entrepris en mauvais temps, et avoir trouvé là tous les elemens bandés contre luy, comme j'ay dict cy-dessus; dont ce fut grand dommage :

[1] Mercurio Gattinara.

et Dieu et la fortune ne luy debvoient point desnier une telle victoire, puisqu'elle estoit si saincte et si proffitable à la chrestieuté.

De plus, ceste dame de la cour me dit et me parla d'une nattreté que fit l'empereur estant dans Paris; car il escrit à plusieurs ambassadeurs qui estoient en Constantinople, près la Porte du grand seigneur, comme à ceux de Venise, de Florance, de Gennes et autres potentats d'Italie, et encor à d'autres grands banquiers qui y estoient. Ces lettres estoient dattées de Paris et leur mandoient, comme il estoit le mieux du monde avec le roy son frere et le mieux d'accord, et qu'il estoit dans Paris, faisant la meilleure chere du monde avec luy, et qu'il ne falloit jamais plus parler de guerre entre eux deux, mais de la faire aux autres et surtout aux infidelles, selon leurs conventions entre eux faictes.

Tout cela vint à la notice du grand seigneur, qui estoit un grand personnage certes (car l'empereur l'avoit faict exprès), qui soudain envoya querir l'ambassadeur du roy qui estoit Rincon. « Venez ça, dit-il : vous me venez ici tenir et « abreuver des plus belles parolles du monde « de vostre maistre et de son amitié, et c'est tout « au contraire. Tenez, lisez cela : si ce n'estoit « pour peu, je vous ferois trencher la teste. »

Ce fut à l'ambassadeur alors à rabiller le faict au mieux qu'il peut, et luy confirmer certainement (car il ne le pouvoit nier, puis qu'il estoit vray, et qu'il le sçavoit) qu'il avoit passé à Paris, estant son chemin pour aller en Flandres contre ses subjects rebelles; qu'ayant demandé passage au roy pour cela, il ne luy pouvoit bonnement refuser, puis qu'ils estoient en paix; et que c'est chose que les grands se doibvent entre eux de s'entre ayder contre leurs rebelles et traistres; mais de le secourir jamais, et se bander contre luy, il ne falloit point qu'il en entrast en soupçon aucun, car il desiroit trop son amitié. Par ainsy, le grand seigneur s'appaisa un peu, et le roy ayant sceu le tout, le rabilla encor mieux. Quelle estrette[1] espaignolle !

Il faut faire desormais une fin au discours de ce grand roy; car tant plus j'entrerois dans le labirinte de ses vertus, tant plus je m'y perdrois, et que d'autres plus grands que moy les ont assez repassées, et ses guerres et tout, qui ont esté très belles et très bien faictes par luy: car quelque grand empereur, et grand en tout, qu'il eust contre luy, si ne luy a-il point faict tant de mal qu'on diroit bien; et contre luy nostre grand roy s'est monstré bon, genereux, vaillant et grand capitaine. Aussy l'empereur le sceut-il bien dire à M. l'admiral, dont j'ay parlé au commencement de ce livre, que ç'avoit esté un très grand roy et très grand capitaine, et que s'il eust eu affaire à d'autres qu'à luy qui ne l'eust point ressemblé, il n'eust quicté sa part du royaume de France pour la moitié.

J'ay ouy dire à une dame de ce temps aussy, que, de toutes les guerres que ce roy avoit receu de luy, il ne se fascha pas jamais tant, comme quand il sceut la prise de Sainct-Dizier, et que l'empereur venoit la teste baissée avec une si grand armée assieger Paris, qu'il le voyoit desjà esbranlé. Il estoit lors un peu malade, et gardoit la chambre; et la feue reyne de Navarre sa sœur estoit avec luy, et force autres dames. Et s'escriant un peu, il dit : « O! mon « Dieu, que tu me vends cher un royaume que « je pensois que tu m'eusses donné très libera- « lement! Ta volonté pourtant soit faicte. »

Puis à ladicte reyne : « Ma mignonne (dit-il, « car ainsy l'appelloit-il), allez vous en à l'eglise, « à complies, et là pour moy faictes prieres « à Dieu, que : puis que son vouloir est tel « d'aymer et de favoriser l'empereur plus que « moy, qu'il le face du moins sans que je le voye « campé devant ma principalle ville de mon « royaume; et qu'il ne soit dict un jour que mon « vassal rebelle me soit venu voir jusques là, « comme son ayeul le duc de Bourgongne fit au « roy Louys XI, qui luy donna la battaille si « près. Mais pourtant je suis resolu d'aller au « devant et le prevenir, et luy donner la bat- « taille, où je prie Dieu qu'il me face plustost « mourir que d'endurer une seconde prison. »

Au bout de deux jours il vint assurer son peuple qui s'effrayoit par trop, et ce fut lors qu'il luy dit : « Je vous engarderay bien de mal, « mais de peur je ne sçaurois; car il n'y a que « Dieu qui tient le cœur des hommes en sa main. »

Il fit M. le Dauphin son lieutenant general, et le pourveut d'une si belle armée et de si bons capitaines, et donna si bon ordre à tout,

[1] Adresse à sortir d'un mauvais pas.

que l'empereur, songeant en soy, arresta court sans plus outre, et par bonne ruse suscite un moyne, qu'on appella depuis le moyne de la paix, qui fit la bonne paix[1].

J'ay ouy dire que l'empereur (tant il estoit haut songeant et ambitieux) ne couchoit rien moins que de la prise et du sac de Paris. Mais il se ravisa, incontinent qu'il vit la belle asseurance du roy, de M. le Dauphin et de son armée, qui estoit belle, bien fraische et bien disposte pour combattre. Car il avoit faict venir ses vieilles bandes de Piedmont, fraischement victorieuses de la battaille de Cerizolles, qui ne demandoient que se rebattre pour la seconde fois avec ces Espaignols qui bravoient encor; et montoient ces bandes jusques à six mille hommes de pied, qui valloient bien dix mille d'autres; car, quand on a une fois battu, l'on espere de rebattre encor bien à l'ayse : et cela est venu souvent aux guerres, au moins quand l'on y retourne incontinent de frais, et sur la chaude, après le premier coup.

Aussy nos gens le sçavoient bien reprocher aux Espaignols. En leurs escarmouches, la riviere entre deux, ils crioient : « A Cerizolles, « à Cerizolles. » Les Espaignols reprochoient « A « Pavye, à Pavye; » mais cela estoit vieux. Ils leur reprochoient aussy. « A Parpignan, à Par« pignan; » et les nostres : « A Landrecy, à Lan« drecy; » comme eux mesmes confessoient, *mas vellaco que las trincheas de Landrecy*[2]. Force autres petits quolibets et reproches s'entredisoient-ils, ainsy qu'est la coustume des soldats, qu'on ne les en sçauroit empescher; et ainsy que les Espaignols reprochoient jadis aux nostres, au royaume de Naples, après la routte du Garillan qu'ils disoient aux nostres : *A Garillano no nos verremos, señores Franceses*[3].

J'ay ouy dire que l'empereur, pour couvrir son jeu de ceste paix, pourtant qu'elle n'y fust beaucoup advantageuse, disoit qu'elle ne provenoit de luy, mais miraculeusement, comme quasi du ciel et de Dieu, et comme si ce moyne en fust descendu pour la faire, par le commandement et volonté de Dieu; et pour ce, qu'il ne vouloit aller à l'encontre, ains accepter benignement ce que Dieu luy presentoit, craignant autrement son indignation. Quelle ruse et astuce espaignole! Aussy qu'il n'avoit point d'envie de s'approcher de Paris ny le saccager, de peur, par le sac si grand et si opulent, enrichir et engorger si fort ses soldats, qu'après, devenus riches, ils ne voulussent plus tenir le rang de soldats, mais de princes, et tous se fussent retirés chez eux tenir cest estat, et luy demeurer seul.

Quelle rodomontade espaignolle! sur quoy il y a belle matiere de discours : sçavoir, s'il est bon que le soldat s'enrichisse tant et s'engorge de biens, tant par sac de grande ville que d'autres lieux.

Quand M. de Nemours reprit la ville de Bresse, ses gens s'y firent si fort riches et pleins (car ils y mesuroient le velours à la picque et y prenoient les escus à grandes poignées), que la pluspart se desbanderent de l'armée, et se desroberent au mieux qu'ils peurent, porter et serrer le tout en leurs maisons; que puis après ils faillirent bien à la battaille de Ravenne, et l'armée en resta fort manque et foible. Tant d'autres exemples allegueroit-on, mais ce seroit trop long.

Ceste paix donc faicte, l'empereur se retira d'où il estoit venu : et le roy, non encor las de la guerre, encor qu'il s'advançast sur l'aage et sur les indispositions que tant de guerres luy avoient rapporté, il s'en alla à Bouloigne faire la guerre au roy d'Angleterre, qui avoit refusé de se comprendre en la paix, où l'empereur ne l'avoit oublié, ainsy que fit ce brave et ce nom-par duc Charles de Bourgongne, qui refusa celle que le roy d'Angleterre avoit faicte avec le roy Louys XI, jusques à luy mander des injures comme à un roy de peu.

Force beaux faicts d'armes se firent en ceste guerre de Bouloigne, qu'on trouve par escrit.

Quelque temps après, le roy d'Angleterre mourut. Sa mort, sceue de nostre roy, luy

[1] Ce moine étoit un jacobin de la famille des Gusmans, à qui Charles de Nully, plénipotentiaire de France, donna un soufflet, parce qu'il crut que ce moine manquoit de respect à François I, et se priva lui-même, par cette action trop violente, de la dignité de chancelier qui lui étoit destinée. M. de Thou, *ad ann.* 1548.

[2] C'est-à-dire plus misérable que les tranchées de Landrecies.

[3] Nous nous verrons au Garillan, messieurs les François.

[1] Ravenne. Les Parisiens en particulier substituaient souvent l'*a* à l'*é*. *Ravanne; ils portarent; ils allarent;* pour Ravenne; ils portèrent; ils allèrent.

touscha au cœur : d'autant, dit-il, qu'ils estoient contemporains, et que desormais il estoit temps qu'il s'apprestast pour desloger, car l'autre estoit allé faire des logis devant : comme il ne faillit à sa devination, car après l'an mille cinq cens quarante sept, il mourut à Rambouillet, et Traves y perdit son bonnet. Cestoit un colibet qui lors trotta.

Traves estoit une fille de la reyne, l'une des belles, gentilles et gallantes de la cour en tout, despuis mariée avec M de Grandmont, et sœur à feu M. le Vidame, s'appellant Helaine de Clermont. Ce jour là, allant au chasteau, elle estoit vestue à l'espaignolle et accommodée d'un bonnet qui, ainsy qu'elle passoit sur le pont, le vent le luy emporta de la teste dans le fossé, où il se perdit, dont jamais plus n'en ouyt-on nouvelles, d'autant, disoit-on, qu'il y avoit une fort belle et riche enseigne. Les uns en content d'une façon, les autres d'une autre.

Or, advant qu'annoncer la mort de ce grand roy, il faut que je fasse encor ceste disgression, avec ce discours sur le grand droict qu'ont tant pretendu et tant crié nos roys Louys XII, François I et autres, sur le duché de Milan. J'ay veu autresfois un grand personnage espaignol m'en discourir : et de faict m'en monstra un fort beau traicté espaignol imprimé, que j'eusse ici volontiers inseré ; mais il estoit trop long; et pour l'abreger, il me dit qu'ils n'y avoient aucun droict.

Le roy Louys XII le pretendoit à cause de madame Valentine, legitime fille du duc de Milan : et le duc Sforce, pour en avoir espousé la bastarde, le gaigna et le conserva par sa valeur et sa bonne espée. Tous deux, ny les vicomtes ducs de Milan, ny les Sforces, ny les Galleasses n'y avoient non plus de droict l'un que l'autre, sinon que comme vrays tyrans qui l'avoient usurpé sur l'empire.

Vray est que les empereurs qui n'estoient pas un empereur Charles, n'ayant ny cœur, ni valeur, ny moyens pour leur oster, furent contraincts de le leur laisser et les en impatroniser, pour les tenir à foy et hommage de l'empire, ainsy que commença Ladislaus empereur, qui en investit Jehan Galeazzo viscomte, fils de Jehan Maria, qui se rendit si puissant avec cestte belle duché, qu'en peu de temps il conquesta.

Verone,	Sienne,
Vicence,	Grosseto,
Padoue,	Chiusi,
Versel,	Peruge,
Albe,	Ascesi,
Ast,	Nocera,
Alexandrie,	Belona,
Tortone,	Feltro,
Plaisance,	Bergamo,
Parme,	Bresce,
Reggio,	Lodi,
Boulloigne,	Crémona,
Pise,	Creme.

De sorte que, sans une infinité de chasteaux, il se vit seigneur de vingt-neuf grandes villes, craint quasy de toute l'Italie.

Les Lucquois se donnerent à luy, et peu s'en fallut que les Florentins n'en fissent de mesmes. Il fit bastir ce beau chasteau de Pavye avec son plaisant parc et ceste superbe chartreuse. Toute ceste grandeur luy vint par ceste investiture de Milan, avec son gentil esprit, sa va leur et ses vertus, que son fils après luy n'imi'a. Aussy disoit-on lors, *d'una ottima radice cattiva pianta* [1].

Voylà donc le beau droict de ce duché, qu'ont tant debattu nos roys passés par tant de gouttes de sang espandues de nos braves François et par tant de biens perdus et dissipés. L'empereur Charles n'y avoit pas plus de droict que les autres, sinon en tant qu'il estoit empereur, et le vouloit remettre et conjoindre à l'Empire, comme il avoit esté autresfois : si ce n'est qu'il s'aydast d'un traicté que fit le roy Louys XII avec l'empereur Maximilian, dit ce livre, qu'est, que voulant entreprendre sur Naples, et craignant que ledict empereur l'y traversast, fut arresté le mariage de don Charles, petit fils de l'empereur Maximilian, qui ne pouvoit avoir qu'un an, avec madame Claude, fille aisnée dudict roy Louys XII, laquelle estoit aussy fort jeune; lequel mariage ne s'accomplit, et la maria avec le duc d'Angoulesme, despuis roy François; et fut dict par ce concert de paix que si ledict mariage ne s'accomplissoit avec don Charles, que dès lors

[1] Mauvaise plante sortie d'une bonne racine.

et doresnavant l'empereur investissoit du duché de Milan son petit fils du tout et pour jamais. Ce qui fut approuvé par ledict roy Louys : de sorte que, par ceste investiture et feude [1], l'empereur en a tousjours jouy, et les siens.

Ce n'est pas tout ; car lors que le roy François, après sa delivrance de prison, et que le pape, luy, le roy d'Angleterre et potentats d'Italie, firent ceste grande ligue generale contre l'empereur Charles, le roy François advoua Louys Sforce pour duc de Milan, et le receut pour tel, qui estoit une renonciation au roy de ladicte duché ; ce qui porta grand prejudice au roy sur son dict droict.

Et l'empereur sceut fort bien alleguer toutes ces raisons au pape, estant à Rome, et à son college, et à l'ambassadeur du roy, M. de Vely, lequel n'ayant pas plustost mis pied à terre dans Naples, à son retour de Thunes, ne luy donnant pas seulement loysir de respirer de l'ayr de la mer, luy en vint parler, pour en faire raison au roy de ceste duché. L'empereur, de colere, fut contrainct de luy dire : « Vrayment, « monsieur l'ambassadeur, il faut que je vous die « que vous estes fort fascheux et importun (aucuns disent qu'il dit, et vostre maistre et « tout), de me rompre la teste et me fascher si « soudainement, et ne me donner loysir de me « rafraischir et songer un peu en moy, me par« ler et me demander une chose où le roy n'y « a non plus de droict qu'en l'empire du Turc. « Pense le roy, et vous et tout, que je luy donne « ce qui est à moy ? Venez parler à moy quand « je vous le manderay à un autre jour ; je vous « remonstreray de quoy. » Et ainsy renvoya M. l'ambassadeur ; comme de vray il n'y avoit point de raison qu'il luy parlast si tost de cela ; il pouvoit bien attendre à quelques jours plus oportuns. A Rome aussy, il les paya tous deux, luy et l'evesque de Mascon, ambassadeur vers le pape, de mesmes monnoye.

Il ne faut doubter que si le roy ne l'eust tant importuné, et faict solliciter et presser, possible en eust-il tiré pied ou aisle, comme on dit : car j'ay veu ceste experience, souvent les grands roys et princes hayr extresmement des fascheux et importuns ; et dit-on en commun proverbe : *On ne sçauroit assez tost se deffaire d'un fascheux et d'un importun.*

Lorsque ledict empereur passa par France, on ne luy fit que parler et importuner de ce Milan ; si bien que tant d'honneurs et bonnes cheres qu'on luy fit ne valoient pas les importunités qu'on luy en donnoit (disoit-il) : de sorte que c'estoit à luy à bien se revirer et deffendre par faintisies, connivances et temporisemens, tant qu'il peut, jusqu'à ce qu'il fut en Flandre, qu'il manda par le brave M. du Peloux, duquel j'ay parlé cy-devant, ayant charge seulement de s'adresser à M. le cardinal de Lorraine, et luy dire que de donner et se deffaire de sa duché de Milan il ne pouvoit pour beaucoup de raisons qu'il allegua, que l'on voit dans nos histoires, mais que volontiers il donneroit à M. d'Orleans tous ses Pays Bas, qu'il feroit eriger en un beau royaume.

Il en manda de mesmes après la paix de Jalon ; mais M. d'Orleans mourut bientost après : et ainsy fut libre l'empereur de sa parolle et accomplissement dudict traicté.

J'ay ouy dire, et se trouve par escrit, que dès la premiere ouverture de donner la Flandre, le roy entra en son consentement sans M. le connestable, qui lors estant en credit encor, comme sage et bien advisé, remonstra au roy que deux freres si grands, si puissans et si près les uns des autres, et fort chatouilleux, se pourroient un jour entrer en picque, se faire la guerre et se deffaire les uns les autres, et qu'il ne falloit pas les approcher de si près, mais les reculer au loing vers Milan, qui ne seroient si voisins, et hors de toutes commodités à ne se rien demander.

J'ay ouy dire, et de bon lieu, que si M. d'Orleans ne fust mort, que le roy, desdaignant le conseil de M. le connestable, lors en desfaveur, il acceptoit ses Pays Bas fort volontiers en royaume, qui valoient bien autant que Milan, voire plus. J'en laisse le jugement à de plus habilles que moy, encor, dit Philippes de Commines, que la maison d'Autriche y pretend quelque droict.

Voylà en peu de parolles les droicts de Milan de nos roys, que disent les Espaignols ; mais nos François chantent bien autrement. Le tout gist, si ces ducs de Milan que j'ay nommés estoient vrays ducs de Milan, ou tyrans, paillards et vrays usurpateurs. Là gist le lievre ;

[1] Infrodition.

car il faut venir au premier origine, ou qui ont esté plustost, ou les empereurs, ou les ducs.

En voicy encor un autre, et puis plus, sur ce grand traicté de Madrid, qui fut encor tant debattu. L'empereur, pour un très habille qu'il estoit, fit une très grande faute, et nostre roy y fit un traict d'un très habille prince. Que pour l'entretenir, il fut dict et proposé que le roy donneroit pour ostages ses deux fils aisnés, qui estoient M. le Dauphin et M. d'Orleans, ou mondict seigneur le Dauphin seulement, et avecques luy M. de Vandosme,

M. le duc d'Albanie,
M. de Sainct-Pol,
M. de Guyse,
M. de Lautrec,
M. de Laval en Bretaigne,
Le marquis de Saluces,
M. de Rieux,
M. le grand seneschal de Normandie,
M. le baron de Montmorency,
M. de Brion,
M. d'Aubigny;

au choix de madame la regente, pour demeurer tous ostages devers l'empereur, au lieu qu'il luy plairoit, jusqu'à ce que le roy luy eust delivré le duché de Bourgongne et autres places contenues audict traicté, et faict ratifier aux estats de son royaume ledict traicté.

C'estoit un beau coup à l'empereur s'il eust receu tous ces grands seigneurs pour ses ostages, sans le remettre au choix de madame la regente, qui ayma mieux livrer ses deux enfans que les autres; ce que plusieurs meres ou grands meres n'eussent volontiers pas faict, et fascha fort à ceste bonne et saincte princesse la reyne Claude leur mere; mais elle n'avoit pas trop grand credit.

L'empereur, certes, avoit fort sagement proposé ceste eslection de tous ces grands seigneurs et capitaines; mais il la devoit réserver à luy, et non à madame la régente, qui, bien sage et advisée, ayma mieux envoyer ses deux fils que ces grands seigneurs et capitaines, dont s'en trouva mal l'empereur; car, s'il eust choisy et pris tous ces grands messieurs, il ostoit tous les moyens au roy de luy faire la guerre, comme il la luy fit puis après, et le contraignoit à l'accomplissement du traicté; car, le roy desgarny de ses bons capitaines, il n'eust sceu luy seul faire guerre et y survenir.

Voylà une grand faute que fit l'empereur en ce traicté, et un bon coup que fit le roy et sa mere pour son fils et pour le royaume, ne le desgarnissant de capitaines si necessaires; au lieu que pouvoit servir un jeune enfant de six ans? J'ay ouy dire à une grand dame que l'empereur s'en repentit bien puis après, comme de raison. Voyez les *Annales d'Aquitaine* sur tout ce discours. Venons à ceste heure à la mort de ce grand roy.

Ce roy, advant mourir, fit les plus belles leçons et remonstrances au roy Henry son successeur, tant pour le monde que pour Dieu, et comment il le debvoit servir, et gouverner son royaume; car c'estoit le roy du monde le mieux entendu, et qui avoit de grandes experiences et sciences. Le sens luy fut tousjours sain, et la parolle fort ferme, et puis mourut en très bon chrestien et belles repentances. *Et sic,* comme dit Paulo Jovio, *maximus totius orbis rex in infimo totius Galliæ vico periit.* Il dit vray de l'un; mais la maison de Rambouillet est l'une des anciennes bonnes et belles maisons de France, et d'où sont sortis d'aussy gens de bien et d'honneur qui soient jamais sortis des autres maisons, et mesmes de ces derniers dix ou douze freres, qui ont esté très excellens en armes et en lettres.

Ce roy fut enterré à Sainct-Denys, sepulture ordinaire des roys, avecques une pompe funebre autant exquise que jamais de roy ait esté faicte, que je ne descriray point, et autant luctueuse et triste: et ce qui plus agravoit la douleur et le deuil, c'estoit qu'avec luy estoient portés les deux corps de ses deux enfans, l'un de M. le Dauphin François, et l'autre de M. d'Orleans, qui n'avoient encor de sepulture, pour vouloir attendre, par un destin fatal, à faire compaignie au roy leur pere, tant en la pompe qu'au cercueil.

LIII.

M. LE DAUPHIN FRANÇOIS.

Ce monsieur le Dauphin fut celuy qui fut empoisonné à Lyon, et mourut à Tournon. Dieu

pardonne à ceux qui le firent faire [1]; mais ils en ont bien eu la conscience chargée d'avoir faict si miserablement mourir un si honneste et gentil prince et digne d'estre fils d'un tel pere.

Il tenoit son humeur toute contraire à celle de messieurs ses autres freres; car il estoit fort froid, temperé et posé, ainsy que tel il fut remarqué, en estime de toute la grande assemblée qui fut faicte à Marseille pour les nopces de M. d'Orleans et de la niepce du pape, Catherine de Medicis, qui despuis a esté femme et mere de nos roys. J'ay ouy dire que tous ces estrangers, tant grands que petits, jettoient fort l'œil sur luy; car il participoit de leur temperature; et, ce de quoy ils l'en aymoient et admiroient davantage, il estoit doux et gratieux, et très sage et modeste. Il ne se plaisoit d'habiller de couleurs, mais de noir, au moins la pluspart du temps.

J'ay ouy dire aux dames de ce temps là qu'il leur estoit fort respectueux, et les servoit avec grand honneur; et mesmes sa maistresse, dont fut faicte ceste chanson :

Brunette sui,
Jamais ne seray blanche.

C'estoit une fille de la reyne, de la maison de Maumont, très bonne et ancienne, du haut Limosin. Elle estoit ma cousine germaine, fille de ma tante, sœur de mon pere. C'estoit une très sage et vertueuse fille; car les grands volontiers se font des maistresses pour la gentillesse et pour les vertus qu'elles ont, autant que pour autre chose.

Ce prince aymoit fort à boire de l'eau, et mesmes après les repas et quand il avoit faict de l'exercice : et pour ce, dona Agnès Beatrix Pacheco, dame d'honneur de la reyne Eleonor, luy avoit faict présent d'un petit vase dont on use en Portugal, qui est d'une terre tanée si subtile et fine, qu'on diroit proprement que c'est une terre sigilée; et porte telle vertu, que, quelque eau froide que vous y mettiez dedans, vous la verrez bouillir et faire de petits bouillons comme si elle estoit sur le feu; et si pourtant n'en perd sa froideur, mais l'entretient; et jamais l'eau ne fait mal à qui la boit, quelque chaud qu'il aye, ou quelque exercice violant qu'il face.

On dit que les roys de Portugal (et mesmes, moy estant en Portugal, il me l'a ainsy esté confirmé par gens anciens qui l'ont veu jadis) ne beuvoient point de vin, que de l'eau; et ceste eau ne beuvoient dans autre couppe ny vases qu'en ceux là faicts de ceste terre; et, après qu'ils avoient beu le coup, le cassoient en le laissant tomber devant eux, et puis falloit changer; et ne beuvoient jamais deux coups dans un mesme vase; mais despuis cela a esté changé, car le coust estoit trop grand, et la curiosité trop excessive. De moy, j'ay bien veu ce roy de Portugal, Sébastien dernier, ne boire que de l'eau, et dans ces petits vases, mais non de les rompre, et le voyant manger souvent. Des anciens chevalliers portugais me firent tout ce conte. Et ay beu souvent dans ces vases de l'eau ainsy froide, et ayant grand chaud, et courant la poste, qui ne m'a jamais faict mal.

Ce prince donc, ayant joué à la balle dans le pré d'Aisnay à Lyon, il commanda à un page de sa chambre de luy aller querir de l'eau fraische dans le vase ou potet que dona Agnès Beatrix luy avoit donné. Le page s'y en va, et tire de l'eau du puis d'Aisnay mesmes; et, ainsy qu'il advisoit le seillau dans le puis, et qu'il avoit mis son potet sur le bord du puis, le malheureux empoisonneur (je ne nommeray point son nom, encor qu'il soit nommé ailleurs assez [1], car il ne le merite non plus que celuy qui brusla le temple d'Ephese), espiant à toute heure l'occasion pour faire son coup, celle là se presenta à luy fort à propos pour luy, mais fort mal pour la France; et ainsy que le page regardoit dans le puis, l'autre jetta la poison avecques les deux doigts dans le potet, comme il confessa despuis; et faisant bonne mine, et arregardant le page verser l'eau, il s'en va. En quoy le page eut tort, ce dict-on : car il ne nettoya point le potet; et, ayant versé l'eau à plein dedans, la porta à son maistre, qui la beut toute sans y rien laisser. Aussy tost il se sentit touché et malade, dont après il en mourut. Il n'avoit garde de faillir; car la poison estoit de la fine et de la bien préparée, non seulement pour ce prince, mais pour le roy,

[1] Catherine de Médicis et Charles-Quint en ont été non-seulement très soupçonnés, mais même accusés. Voyez le premier livre de l'*Histoire* de M. de Thou.

[1] C'était un Ferrarois nommé Sébastien Montecuculli

disoit-on, et messieurs ses autres enfans, et ainsy qu'il advoua au supplice. Voylà comme je l'ay ouy dire et conter à une honneste dame de la cour, qui y estoit pour lors.

Le roy son pere porta ceste mort si impatiemment, que de long temps il ne s'en peut remettre; car il avoit très grande esperance et bonne opinion de ce fils. M. du Bellay le raconte fort bien en ses *Memoires*, sans que je le die.

Ainsy mourut ce bon et beau corps, ny plus ny moins qu'une belle fleur du printemps qui est emportée par un vent froid, ou d'une gellée inopinée du matin. Ainsy despartit ceste belle aame jeune. *Jeune aame* l'apellè-je, à mode que nous autres courtisans j'ay veu que nous appellions à la cour un jeune gentilhomme qui ne faisoit que venir, *jeune espée.* Aussy, jeune aame se peut-elle dire, pour estre enfermée dans un beau jeune corps; et non pas autrement, selon l'opinion de plusieurs grands philosophes qui afferment toutes les ames esgalles, et autant belles et parfaictes l'une que l'autre, et autant celle d'un jeune comme d'un vieux, et autant d'un vieux comme d'un jeune. Toutesfois, avec l'opinion d'autres grands que j'ay ouy parler, je ne sçaurois pas autrement croire, puis que ce n'est un article de nostre foy, que l'ame d'un jeune enfant, d'un sot, d'un fat, d'une beste, d'un meschant, peut estre aussy belle, pure, nette, accomplie et parfaicte comme d'un sage, d'un habile, d'un honneste, d'un vertueux et homme de bien; et non plus l'ame d'une dame laide, maussade, sotte, beste, peut se parangonner à celle d'une belle, honneste et agreable dame. De cela il y en a de grandes disputes, dont je m'en rapporte aux grands docteurs et philosophes.

Tant y a que ce fut un très grand dommage pour toute la France de la perte de ce M. le Dauphin; car j'en ay ouy dire de grands biens à plusieurs, et surtout à M. le mareschal de Brissac, qui estoit son fidelle escuyer fort favory; et aussy que madame de Brissac sa mere l'avoit nourry petit, comme tous les autres enfans et filles de la maison de France.

M. le vicomte d'Orte et M. le comte de Roussy, qui n'avoient bougé d'avec luy estant en ostage en Espaigne, et qui estoient ses grands favorys, m'en ont dict de grands biens.

Feu mon grand pere, messire André de Vivonne, seneschal de Poictou, avoit esté son gouverneur, et s'intituloit ainsy : Gouverneur de M. le Dauphin, et chambellan du roy. Aussy j'ay veu force lettres du roy, de la reyne et autres grands en nostre maison, qui luy donnoient ces qualités, avec celle de seneschal de Poictou, qui estoient belles et bonnes; car lors le seneschal de Poictou donnoit des offices, ainsy qu'il fit son lieutenant M. Douyneau, ce grand personnage qu'il tira du barreau de Paris, et luy donna cest estat gratis. J'ay veu aussy force doubles de lettres qu'il escrivoit au roy et à la reyne, de l'enfance et de la jeunesse, des exercices, actions et occupations de ce prince; mais asseurez-vous qu'elles ne sentoient rien de l'enfance ny d'une sotte jeunesse.

LIV.

MONSIEUR D'ORLEANS.

M. d'Orleans, son tiers frere, dit-on qu'il mourut de poison comme luy; mais point, disent aucuns, car il mourut de belle peste à l'abbaye de Fermoustier près d'Abbeville. Voulant loger en un logis tout pestiferé, et qu'on luy remonstra qu'il n'y faisoit pas bon, il respondit : «C'est tout un, j'y logeray. Jamais «fils de roy de France ne mourut de peste;» et qu'il ne s'en trouvoit nul par escrit aux annalles : mais il en fut de l'escot ce coup-là; et pour ce, il ne debvoit tenter Dieu.

Il alloit plus viste que feu M. le Dauphin son frere : il estoit prompt, bouillant et aimant à faire tousjours quelque petit mal : feu M. le Dauphin n'en faisoit jamais. M. d'Orleans estoit le plus beau de tous, encor que la petite verolle luy eust gasté un œil; mais il n'y paroissoit point.

Pour le roy Henry, j'en parleray à son tour; mais j'ay veu le pourtraict et de M. le Dauphin et de M. d'Orleans. Selon l'advis de plusieurs dames et gentilshommes, on trouvoit M. le dauphin aussy beau et le tainct plus clair et net, encor qu'il fust un peu mauricaud, et M. d'Orleans blond. D'aucuns mauricauds passent bien les blonds en beauté, comme les femmes brunes les blondes.

Aucuns de leur temps, et mesmes aucuns l'ont escrit, disoient que mondict sieur le Dauphin et le roy Henry ressembloient leur ayeul du costé de la mere, le roy Louys XII en plusieurs traicts de visage et façon de faire, et estoient plus retenus; et M. d'Orleans au roy son pere, son visage ouvert, en sa gaillardise et franchise, et aussy en beauté et grace.

Le roy l'aymoit parce qu'il estoit actif, disoit-il; et telle humeur active luy plaisoit fort en ses enfans, et aux gentilshommes françois aussy, ne les estimant point s'ils estoient songears et sourdauts et endormis : car le naturel du vray François, disoit-il, porte qu'il soit prompt, gaillard, actif et tousjours en cervelle.

Si le tança-il fort de sa grand promptitude, et pour estre trop esveillé, lors qu'à Amboise, que le roy estoit couché et tout le monde retiré, ne voulant point encor dormir et voulant passer son temps : « Allons, dit-il, battre le « pavé sur les ponts, et nous battre contre ces « lacquais qui ne font que ribler et battre tout « le monde. » Il avoit ses gens selon son humeur, et surtous le seigneur de Castelnau, de Gascogne ou de Bearn, brave et vaillant gentilhomme, et qui ne demandoit qu'à frapper, tant estoit fol et bizarre. Estans doncques sur les ponts, y trouverent ces lacquais qui tenoient tout le pont en subjection. Soudain M. d'Orleans, avecques toute sa troupe, les charge de col et de teste. Eux, qui estoient tous grands lacquais de ce temps-là, et mesmes ceux du roy, et qui portoient tous les armes, commencerent à se mettre en deffence : tellement que, sans cognoistre, un alloit tuer M. d'Orleans, qui estoit des plus advancés, tant il estoit hardy, sans le seigneur de Castelnau, qui s'advança et se mit au devant, et receut le coup que son maistre alloit recevoir, et tomba mort par terre. Ce fut aux lacquais à se retirer, oyant nommer M. d'Orleans, et à M. d'Orleans à les charger, non sans en blesser beaucoup : mais les autres, estans mieux ingambes, se sauverent, et M. d'Orleans demeura maistre de tout le pont. La victoire n'en fut pas plus belle, ny dequoy triompher. Il fit emporter M. de Castelnau, qu'il regretta infiniment, et doublement, parce qu'il l'aymoit fort, et aussy qu'il estoit mort pour luy.

Le roy en sceut l'esclandre, qui se courrouça contre son fils, ne faut point dire de quelle rigueur et collere, jusques là à luy alleguer que s'il se vouloit perdre par ses folies, qu'il ne vouloit point qu'il fist perdre inconsiderement et mal à propos les gentilshommes de son royaume qui luy aydoient à maintenir sa couronne. Beau mot et belle consideration, certes ! Ce fut à feu M. d'Orleans à faire le marmiteux, et de l'estonné et fasché, devant le pere. Ainsy l'ay-je ouy conter à une dame de la cour qui y estoit pour lors. Toutesfois, au bout de deux ou trois jours, le roy oublia tout et s'appaisa, ne pouvant recouvrer le trespassé, dont ce fut grand dommage.

Que c'est comme il y a des lieux fatals et desastreux pour aucuns ! car, au bout de vingt ou vingt-cinq ans que ce sieur de Castelnau fut tué là à Amboise, son jeune frere, qui avoit esté son heritier, vint à avoir la teste tranchée en la place, pour la sedition d'Amboise, dont il en fut fort accusé, et des plus avant meslés. Il fut pris dans le chasteau de Rane, à une lieue de là, et M. de Nemours fut commadé de par le roy de l'aller assieger et le prendre. Il se rendit, sur la parolle dudict M. de Nemours, à sauveté, et qu'il n'auroit aucun mal; mais, estant fort convaincu de lese-majesté, il eut la teste tranchée : dont advant M. de Nemours debattit fort la foy et la parolle qu'il luy avoit donné de la vie, et qu'on luy faisoit tort; et en vis mondict seigneur de Nemours fort en collere. Mais furent assemblés mareschaux de France qui estoient là pour lors, et capitaines et chevalliers de l'ordre, qui, devant le roy et M. de Nemours, debattirent que M. de Nemours ne pouvoit donner telle parolle ny telle asseurance si près de la personne du roy, qui avoit esté là envoyé que pour faire sa volonté et commandement, et mesmes qu'il agissoit de crime de lese-majesté. Ceste cause fut si bien disputée par ces grands personnages, que M. de Nemours acquiessa.

Et entr'autres beaux exemples fut allegué celuy du duc de Valentinois, Cæsar Borgia, à qui Gonzalle Hernandez, dict le grand capitan, avoit donné quelque sauve-garde et passeport; mais le roy Ferdinand le fit trousser, disant que le subject ne peut donner nulle parolle ny foy pardessus celle de son roy, et

quelque qu'il donnast, s'il ne plaisoit à son roy, c'estoit une chanson.

Ils alleguerent aussy Louys d'Armeignac, lequel ayant esté assiegé par M. de Beaujeu et Tanneguy du Chastel, et s'estant rendu à eux la vie sauve, et pris ainsy, le roy Louys XI n'en voulut tenir rien. Mais à cestuy-là tout estoit de guerre, de droict ou de tort; et luy fit trencher la teste.

Telles promesses et conditions sont bonnes aux lieutenans de roys en estranges provinces, ou mesmes dans le royaume, selon leur patente bien ample et fournie d'un grand pouvoir : mais à la presence et à la veue du roy, comme d'Amboise il voyoit le chasteau de Rane, M. de Nemours ne pouvoit s'obliger sa foy sans son roy.

Ce discours meriteroit une autre prolixité, et faict d'un plus suffisant que moy, encor qu'il me souvienne de beaucoup de raisons et exemples que je vis M. de Guyse et M. le cardinal son frere alleguer le soir à soupper, qui meriteroient d'estre escrits; mais je me detournerois par trop de mon chemin, et me faudroit faire un grand destour pour le reprendre et retourner encor à M. d'Orleans, lequel, aussy tost qu'il peut porter les armes, fut tout bouillant de guerre, et pressoit à tous les voyages le roy son pere de l'y mener, ce qu'il faisoit : et puis luy donna charge d'armée pour aller conquester la duché de Luxembourg, qu'il conquesta en un rien; aussy avoit-il M. de Guyse, Claude de Lorraine, grand capitaine, pour son principal conseil.

Ceste conqueste ainsy heureusement faicte par luy, s'en vint en poste trouver le roy et M. le Dauphin son frere à Perpignan, bravant, piaffant, orgueilleux, qu'il sembloit bien que c'estoit luy, et M. le Dauphin son frere rien auprès de luy, qui n'avoit rien sceu encor faire ny mordre tant soit peu sur Perpignan : ce qui fascha fort M. le Dauphin; et voulut mal mortel au mareschal de Montpezat, qui l'avoit là embarqué, le tenant pour un mauvais capitaine, mais fort bon courtisan et fin. Aussy feu mon pere l'appelloit tousjours Lesche-escuelle de cour, tout son cousin et mareschal qu'il fust; dont il s'en rioit, car il voyoit bien qu'il avoit affaire à un homme scabreux et haut à la main, et mauvais garçon, et qu'il l'avoit veu venir et parvenir, plus par importunité et residence assidue de cour, que pour autre chose.

A ce que j'ay ouy dire, mondict sieur conceut une sourde jalousie, voire inimitié, contre son frere ce coup là : mais le roy, s'en doutant, y sceut bien remedier sagement par sages remonstrances et deffenses, et par louanges esgalles données à l'un et à l'autre; faisant la conqueste de l'un très facile, et le siege de l'autre très difficile et mal cogneue par ledict Montpezat, ainsy que j'ay ouy raconter à M. de Rostain, qui vit encor, qui estoit maistre de la garderobbe dudict M. d'Orleans, et son très favory.

Si ne se peurent-ils jamais pourtant bien compastir ensemble, car M. d'Orleans vouloit un peu trop s'advantager, tant pour l'amour de son humeur qui estoit folastre, que pour ce qu'il pensoit estre gendre ou nepveu de l'empereur, qui luy promettoit en mariage, par traicté de paix, sa fille ou une de ses niepces, avecques la restitution de la duché de Milan, et l'abusoit. Mais aucuns disoient qu'il l'amusoit en cela, et le roy son pere, et son fils, ny plus ny moins que son ayeul Charles, duc de Bourgongne, en faisoit de mesmes à la plupart des princes chrestiens de madamoiselle de Bourgongne sa fille. Aucuns disent pourtant, comme je le tiens de M. de Rostain et d'une dame de par le monde qui en sçavoit des secrets (car elle servoit au lict du prince), que l'empereur l'affectionnoit et aymoit son humeur, et le gousta fort despuis qu'il alla faire un voyage vers luy en Flandres, et que, s'il ne fust mort, il fust esté ou son gendre ou son nepveu : il ne fust pas esté mal en femme s'il eust espousé l'une de ses deux filles, l'une imperatrix despuis, et l'autre la princesse d'Espaigne, comme j'en parle ailleurs d'elles; il eut aussy de belles et honnestes niepces.

L'empereur donc aymoit ce prince, autant pour ses belles vertus que parce qu'il le voyoit remuant et bouillant comme luy, et que, voyant le roy sur le declin de son aage et s'advançant au trespas, il esperoit par son ayde de brouiller le roy et la France et s'ayder de luy, comme fit le duc Charles de Bourgongne quand il s'ayda du duc de Guyenne contre le roy Louys XI. Si bien qu'on dit que les plus sages et les plus zelés à la France dirent que c'estoit une

belle despesche de luy, car il l'eust perdue; d'autres, se confiant à luy en son bon et franc naturel françois, disent qu'il ne fust pas esté si desnaturé contre son roy et frere, ny contre sa terre naturelle (il n'y a rien pourtant que l'ambition ne corrompe), encor qu'il se fust mis à aymer la nation italienne, et se vouloit fort façonner à ses façons et habits tant qu'il pouvoit.

Enfin il mourut regretté des uns, et d'autres non. Ce fust esté pourtant un jour un brave et grand prince et bon capitaine, après qu'il eust jetté sa gorme et ses fougues, comme l'on dit des jeunes poullins.

J'ay cogneu une dame de par le monde, qui despuis en nostre cour a bien faict la marmiteuse et la prude, qui en estoit fort esprise d'amour : aussy disoit-on qu'il l'entretenoit comme s'il l'eust nourrie. Quand elle sceut sa mort, elle sceut en mesmes temps celle de son mary, qui luy ayda à celler et cacher tellement le regret qu'elle portoit de son prince, que plusieurs qui n'en sçavoient le serpent sous l'herbe, attribuoient du tout ce grand deuil pour le mary; mais il estoit plus voué au prince qu'au mary : et ainsy d'une pierre fit deux coups, et se servit de l'un pour couvrir l'autre. Ainsy la mort de son mary luy proffita en cela pour cacher son hypocrisie; car sans cela elle estoit descouverte, pour les hauts cris qu'elle fit et le grand regret qu'elle demena pour la mort de ce prince, qu'elle sceut seulement un jour avant celle de son mary. Voylà comment la moictié du monde se desguise et trompe l'autre moictié.

Or c'est assez parlé de ces deux princes et fils de roy, lesquels, s'ils eussent vescu, fussent esté grands en tout, si la malle mort, envieuse de leur grandeur, ne les eust emportés.

Parlons d'autres grands personnages et capitaines.

LV.

M. LE MARESCHAL DE CHASTILLON

M. le mareschal de Chastillon a esté en son temps un bon et sage capitaine, du conseil duquel le roy s'est fort servy tant qu'il a vescu comme il avoit raison, car il avoit bonne teste et bon bras. Il mourut à Dax, en allant secourir et desassieger Fontarabie.

Les histoires parlent assez de luy sans que je m'y advance davantage.

M. de Montmorency, son beau frere, eut sa place de mareschal.

Il laissa après luy trois enfans, Odet, Gaspard et François de Colligny ou de Chastillon, tous trois qui ont esté grands personnages. Des deux qui sont, M. l'admiral et d'Andelot, j'en parle ailleurs.

LVI.

LE CARDINAL DE CHASTILLON.

Odet fut M. le cardinal de Chastillon, qui a esté un très sage et advisé homme de bien de prelat. Il fut faict cardinal fort jeune, en l'aage de dix-sept ans, à Marseille, par le pape Clement.

Tant qu'il a porté ce venerable habit rouge, il a fort paru à la cour, et au conseil du roy, dont il en estoit; et donnoit de très sages advis, car il avoit un bon sçavoir et aymoit fort ceux qui en avoient, et en estoit le Mœcenas de plusieurs. Il faisoit plaisir à tout le monde, et jamais ne refusa homme à luy en faire, et jamais ne les abusa ny vendit des fumées de la cour.

Ce fut grand dommage dequoy il se plongea si fort dans la nouvelle religion, d'autant qu'il en perdit sa bonne fortune à la cour, et n'eut plus tant de moyen à faire plaisir comme il avoit; car il n'exerça plus son estat, sinon après la premiere guerre, qu'il le reprit, non tant pour devotion qu'il y portoit, que, entrant au conseil et y tenant son rang, il avoit encor grand moyen de faire plaisir à ceux de son party.

Mais despuis, les secondes guerres survindrent, où il se trouva à la battaille de Sainct-Denys, où il fit très bien et combattit très vaillamment; et monstra au monde qu'un noble et genereux cœur ne peut mentir ny faillir, en quelque lieu qu'il se treuve, ny quelque robbe qu'il vestisse.

Les troisiesmes guerres vindrent aussy tost

despuis. Oncques puis après nous ne le vismes à la cour; et s'en alla en Angleterre, où il mourut.

Il s'estoit marié, tout cardinal qu'il estoit; mais il ne fit paroistre son mariage que quelque temps après. Il avoit espousé une fort belle et honneste damoiselle, qu'on appelloit Haute-Ville, que despuis on appella mademoiselle de Loyre, de bonne maison, que madame de Savoye avoit nourrye : et, ne voulant plus qu'on l'appellast cardinal, il se faisoit appeller, parmy les huguenots, le comte de Beauvais, à cause de sa comté et evesché de Beauvais, dont il estoit evesque. Nous autres catholiques l'appellions tousjours M. le cardinal, car il nous estoit fort à mal de luy changer de nom, qui luy avoit esté si bien seant et par lequel il avoit tant bien servy la France d'autres fois, et faict plaisir à un chacun.

Il estoit l'aisné des freres; auquel tous defferoient, comme il le meritoit certes : aussy leur faisoit-il tousjours du bien, et mesmes à M. l'admiral; car il avoit de grands biens d'eglise, et mondict sieur l'admiral estoit pauvre, d'autant qu'il avoit eu tousjours plus de soucy de la vertu que des biens.

Quant à M. d'Andelot, il estoit très riche, à cause de sa femme, qui estoit heritiere de la maison Laval, très riche et opulente maison; j'en parle ailleurs.

LVII.

MESSIRE ROBERT DE LA MARCHE.

Messire Robert de La Marche a esté un gentil et vaillant capitaine. On l'appelloit au commencement *le grand Sanglier des Ardennes*, pour l'amour de ses terres, qui aboutissoient aux Ardennes, et qu'il ravageoit toutes les terres de l'empereur et autres ses voisins, et y faisoit de grands maux, ny plus ny moins qu'un sanglier qui ravage les bleds et les vignes des pauvres et bonnes gens. Aussy fut-il le premier subject des guerres entre le roy et l'empereur, et le roy le prit en protection.

Il avoit pris pour devise ou patronne saincte Marguerite, que l'on peint avec un dragon à ses pieds, représentant celuy qui la voulut devorer en la prison, comme nous lisons en sa vie. Et ce dragon representoit le diable; et offrant deux chandelles à ceste saincte, il en vouoit une à elle, et l'autre à monsieur le diable, avec ces mots : *Si Dieu ne veut m'ayder, le diable ne me peut manquer.* Devise certes fort bizarre et estrange, qui est pareille à celle de Virgile introduisant Junon parlante par ces mots payens :

Flectere si nequeo Superos, Acheronta movebo.

C'est-à-dire :

« Si je ne puis fleschir les Dieux, j'esmouveray l'Enfer pour « le moins, et m'addresseray à luy. »

J'ay cogneu en ma vie force gens tenir ces propos, dont aucuns s'en sont trouvés mal, autres bien.

Ce messire Robert fut un très vaillant et hardy homme. Il le monstra à Novarre, lors qu'il faussa six ou sept rangs de Suisses pour sauver ses enfans près à rendre le dernier souspir, estant par terre pressés et foullés, à demy morts, et ne pouvant prendre ny r'avoir leur hallaine; lesquels il desengagea bravement, et les ramena et remit en lieu de seureté. Quel brave pere !

LVIII.

M. LE MARESCHAL DE LA MARCHE.

Aussy les enfans estoient braves comme luy; ainsy qu'a esté M. le mareschal de La Marche, qui fit si bien au siege de Peronne, qu'il garda si vaillamment contre tout l'effort des Pays-Bas, encor que ce ne fust qu'un coullombier : ainsy l'appelloit-on, et les ennemys et nous.

LIX.

LE COMTE DE DAMPMARTIN.

Aussy fut-il bien secondé du comte de Dampmartin, de ceste grande et ancienne maison de Dampmartin, qui se monstra là un brave, vaillant et sage capitaine : aussy mourut-il glorieusement.

Il faut louer mondict sieur le mareschal de La Marche de ce que volontairement il s'alla jetter ainsy dans Peronne. Que si elle fust esté forcée et prise, et luy pris, quand il eust eu cent mille vies, l'empereur les luy eust faict perdre, tant il hayssoit sa maison; ainsy qu'il fit à M. le mareschal et duc de Bouillon.

LX.

M. LE MARESCHAL DE BOUILLON.

Ce mareschal a esté le premier duc de Bouillon, pour avoir le roy Henry érigé Bouillon en duché, encor qu'il ne le tienne pas, et d'autres le gardent pour luy. Il s'alla precipiter dans le chasteau d'Hedin, avec le duc de Castres et le marquis de Villars, brave et vaillant seigneur, beau frere de M. le connestable, où, après avoir enduré de très furieuses batteries et assauts, furent pris et gardés longuement en prison.

On dit que M. de Bouillon, après avoir payé une grosse rançon, fut livré à sa femme tout empoisonné; qui fut une grande charge de conscience, prendre l'argent d'une personne, et puis la faire mourir si miserablement. Achiles rendit le corps d'Hector gratuitement: et cestuy cy, après avoir payé sa rançon, fut rendu non mort, mais autant valloit, puisqu'il avoit esté empoisonné. Cela se disoit lors. Grande cruauté pourtant! Il ne falloit doubter pour luy d'un autre traictement que celuy-là, car l'empereur vouloit trop grand mal à toute ceste maison.

J'ay sceu pourtant de bon lieu qu'il mourut par autre subject, que je ne diray point pour fuir scandale, et empoisonné pourtant par ses plus proches.

Il laissa deux enfans de sa femme, fille aisnée de madame de Valentinois: l'un, qui fut M. de Bouillon, brave et vaillant seigneur, et sage, et bien advisé, fort homme de bien et d'honneur, et de foy et de parolle. Il mourut fort jeune d'une deffluxion qui luy tumba sur les jambes, dont il en fit arrester les vaines, comme on fait à un cheval; mais il en fut très mal pensé et furent mal arrestées: dont ce fut grand dommage, car s'il eust vescu grand aage, il se fust rendu encor plus grand personnage qu'il n'estoit.

Il s'estoit mis huguenot, comme plusieurs autres de France; mais il fut si bon François que jamais il ne s'arma contre ses roys. Bien est-il vray qu'il retiroit en ses terres force huguenots exilés de France, et ce pour charité bonne qui estoit en luy, mais non pour faire offense à son roy.

Il laissa deux braves et vaillans enfans après luy, fort jeunes, M. de Bouillon et M. de La Marche, qui emmenerent tous deux en France ceste grande et incomparable armée soubs le baron Dosné: ils moururent bientost après.

M. le comte de Maulevrier, leur oncle, les a survescu et leur pere aussy, son frere, et vit encor [1], qui est un habile, sage et vaillant seigneur, encor qu'il ayme fort à rire, passer son temps, dire le mot et goguenarder; car il y est le nom-pareil: mais pourtant il ne s'y est point tant amusé qu'il n'ayt bien faict preuve de sa vertu et valeur.

Il fut le premier gentilhomme qui monta sur le haut de la bresche au premier assaut de Rouan, car j'y estois lors que le prismes; et y fut blessé; et un peu auparadvant il avoit esté fort blessé (encor n'estoit-il lors bien guery à cest assaut) en une belle escarmouche et saillie qui se fit devant Corbeil, M. le prince s'y estant campé devant; et ledict comte y acquit grand honneur.

LXI.

M. L'ADMIRAL DE BRION.

M. l'admiral de Brion a esté aussy un bon capitaine. Il estoit puisné de la maison de Jarnac, et se mit à suivre le roy François n'estant que comte d'Angoulesme, comme Jarnac est près d'Angoulesme et Coignac.

J'ay ouy dire à une honneste dame de la cour de ce temps là que le roy, estant encor comte, avoit trois favoris qu'il aymoit fort, qui estoient M. de Montmorancy (qu'on appelloit lors à la cour le camus de Montmorancy), Brion et Monchenu. Un jour estans en leurs goguettes et

[1] Charles Robert de La Marck, comte de Brenne et de Maulevrier.

gaudisseries, et parlant du monde et des affaires de la cour et de la France, et du roy Louys XII, ils vindrent à dire audict comte, quand il seroit roy (leur tardant bien que le roy Louys ne fust desjà mort, ainsy que font tous ceux qui aspirent à la grandeur, à l'estat et dignité d'un autre), quels estats il leur donneroit à tous trois; le roy les remist à leurs souhaits.

M. de Montmorancy dit qu'il voudroit un jour fort estre connestable de France. Brion dit qu'il voudroit estre admiral de France; et Monchenu premier maistre d'hostel de sa maison.

Selon le souhait faict, au bout de quelque temps, le roy les pourveut tous trois, et les appointa desdicts estats. Il n'y eut que le seigneur de Monchenu le plus mal de tous; toutesfois le roy le servit selon son souhait et appetit.

Quand M. de Bourbon vint pour prendre Marseille, M. de Brion y estoit dedans, et y acquit beaucoup d'honneur; aussy fut-il très bien assisté des habitans, qui sont très braves et vaillans gens, et de tout temps immemorial, ainsy que la ville est antique et noble, et des plus de la France.

Et s'y estoit aussy jetté dedans le seigneur Rance de Cere, gentilhomme romain de grande maison, brave et vaillant, qui avoit sauvé de la desroutte de l'admiral Bonnivet, et ramené de là les monts trois mille bons vieux routiers de guerre qui l'avoient longtemps par de là traisnée. Aussy M. de Bourbon ne craignoit rien tant que ledict Rance et ses compaignons, tesmoing le refrain de la vieille chanson des advanturiers de guerre d'alors, qui dit:

Quand Bourbon vit Marseille,
Il a dict à ses gens:
«Vray Dieu, quel capitaine
«Trouverons-nous dedans?

«Il ne m'en chaut d'un blanc
«D'homme qui soit en France,
«Mais que ne soit dedans
«Le capitaine Rance.»

Noble seigneur de Rance
Nous te remercions
De la bonn' recueillance
Que tu fis à Bourbon.

A grands coups de canon,
Aussy l'artillerie,
Les avoit repoussés
Jusques en Italie.

Au mont de La Coulombe,
Le passage est estroict,
Monterent tous ensemble
En souffiant à leurs doigts,

Disant à ceste fois:
«Prenons trestous courage,
«Abbattons tous ces bois,
«Nous gaignerons passage.»

Par ces parolles M. de Bourbon ne se donnoit pas beaucoup de peine des autres qui estoient là, ni ne les craignoit guieres; mais c'est le naturel d'un desfavorisé de dire tousjours du mal des favoris, quoy que braves soient-ils, comme j'ay veu souvant. Si est-ce que j'ay ouy dire à aucuns vieux routiers que, si le roy ne fust venu au secours, il eust donné de l'affaire à la ville, et par mer et par terre.

La battaille de Pavye se donna, où ledict seigneur de Brion fit si bien que le roy, après l'avoir employé pour plusieurs allées, venues et postes vers l'empereur, à cause de son traictement et douce prison, luy donna l'estat d'admiral, vacqué par M. l'admiral Bonnivet: il fut son lieutenant general en Piedmont, où il fit très bien, et en sage capitaine, les affaires du roy.

Mais, estant au plus beau train d'elles, il fit une grande faute à Versel, où le trouvant M. le cardinal de Lorraine, que le roy envoyoit à Rome et vers l'empereur pour l'entretien de la paix et ses excuses (il n'estoit plus temps) dequoy il avoit envahy la Savoye et le Piedmont, luy dit et luy conseilla de ne passer point plus outre, de peur d'alterer les choses lesquelles il alloit traicter. M. l'admiral le creut, et arresta son flux de victoire court; en quoy il faillit grandement, pour un grand capitaine, d'ajouster foy si librement à M. le cardinal, et qu'il ne luy en monstra autrement nul pouvoir du roy, ny signé de sa main; mais se regla simplement sur ce qu'il luy en dit, s'excusant et pensant qu'il parlast de la part du roy, envers lequel il avoit plus de crédit que seigneur de la cour. Mais M. le cardinal s'excusa après, que ce qu'il luy en avoit conseillé c'estoit qu'il pensoit faire au mieux, ne voyant si bien les affaires que menoit M. l'admiral

Brion à l'œil, comme luy; et que c'estoit à luy à les considerer, mediter et poiser, qui les avoit en main, non à luy. Tant y a que le roy voulut un grand mal audict sieur admiral, pour luy avoir fort desbauché ses affaires qui estoient en très bon estat, et d'avoir donné loisir à l'empereur de songer aux siennes, et de s'en venir aysement projecter et executer son voyage de Provence.

Je feray ce petit incident, que ceux qui prennent des charges des roys et des grands doivent bien prendre exemple en cestuy-cy, qu'ils n'ayent à croire à personne quelconque s'il n'a un mandement signé, et qu'ils ne le voyent, ny aussy ceux qui sont commandés des roys et princes et grands de porter quelques parolles de leur part qui soit de consequence, qu'elles ne soient signées de leur main en leurs instructions.

Dont il me souvient que, lors que le roy de Navarre Anthoine fut mandé par le roy François II de venir à la cour et de luy mener son frere le prince de Condé, le seigneur de Montpezat eut commandement du roy de s'en aller à Poictiers, comme seneschal, et y deffendre audict roy de Navarre l'entrée; ce qu'il fit: ce que ledict roy trouva fort aigre; et luy demanda s'il avoit pouvoir du roy de luy faire telle deffense. L'autre luy dit qu'il l'avoit très bon. Le roy François mort, le roy de Navarre entra en credit, et, ayant couvé ce refus de ville faict par Montpezat, il sceut que ledict Montpezat n'en avoit rien par escrit, par le rapport de quelque secretaire que dirois bien; dont ledict roy l'en rechercha et s'en voulut venger, menaçant ledict Montpezat que, s'il ne luy monstroit son escrit, qu'il l'en feroit repentir. Ce fut à Montpezat à songer en soy et à se retirer de la cour; car il avoit perdu son garant, qui estoit le roy mort. Et ne faut point doubter qu'il fust esté en peine, sans que M. le connestable et M. de Guyse s'en meslerent et firent l'accord; car ledict roy estoit bon prince et qui pardonnoit volontiers.

Voylà pourquoy ce n'est pas tout que d'avoir des commandemens des roys, et grands et de consequence, s'ils ne sont escrits et signés; car l'on s'en trouve mal à la fin.

Du temps de ce mesmes roy François, lorsqu'il fit les chevalliers à Poissy, il avoit mandé les gouverneurs et grands capitaines et chevalliers de son royaume. Entr'autres y arriva M. de Montluc, lequel, comme libre qu'il estoit, et entrant et parleur, un soir devisant avec M. de Guyse et discourant des affaires de la France, luy vint dire que la principale cause dequoy elles alloient mal et yroient encor pis, estoit l'ambition du roy de Navarre, qui portoit envie à M. de Guyse, à sa grandeur, et au total gouvernement du royaume qu'il avoit usurpé sur luy, qui luy appartenoit; et que le roy de Navarre luy en avoit faict ses plainctes, et que, sur ce, il estoit party de la main, et luy avoit respondu que, s'il s'en douloit, il falloit qu'un beau jour ils decidassent leur differends tous deux seuls avec une bonne espée; et qu'il s'assuroit que M. de Guyse ne l'en desdiroit. M. de Guyse, oyant ainsy parler M. de Montluc, luy dit froidement: « Montluc, « le roy de Navarre vous a-il donné charge de « me tenir de sa part ces propos, et si vous les « avez escrits et signés de luy? » M. de Montluc, estonné, luy respondit que non, mais que de luy-mesmes il s'estoit advisé de cest expedient. « Ouy, Montluc, respondit M. de Guyse, il vous « semble que vous estes encor en vostre Pied« mont, parmy vos gens de pied, avec vostre « charge de capitaine et maistre de camp, à « faire battre vos soldats et leur donner camp. « Le roy de Navarre et moy ne sommes point « gibier pour vous. Je ne pense point avoir dif« ferend avec luy, pour le moins qu'il me l'ayt « mandé ny escrit, ny qu'il se plaigne de moy. « Quand il m'en fera sçavoir de ses nouvelles, « je luy en feray aussy sçavoir des miennes. « Nous nous cognoissons bien, il y a long « temps, et par autre que vous. » Qui fut estonné? ce fut M. de Montluc, et la parolle luy baissa bien, si non à belles excuses. J'estois lors à la cour, et sceus le lendemain ce conte de bon lieu.

Voylà que c'est comme l'on doit bien adviser à porter parolle aux grands. J'alleguerois autres exemples, mais je serois trop long un peu en ma digression, que je pensois faire encor plus courte.

Ainsy, M. l'admiral de Brion devoit longuement songer à ce que luy dit M. le cardinal. Les affaires du roy et les siennes n'en allerent pas mieux; car j'ay ouy dire que le roy fut très

mal content de luy, et despuis ne luy monstra si grande faveur qu'auparavant.

Si bien que, quelque temps après, prenant pied sur quelques concussions qu'on luy rapporta avoir faict en son gouvernement de Bourgongne, il le fit constituer prisonnier, et commanda luy faire son procès et le juger sur la sellette, comme le plus vil prisonnier de la Tournelle. Mais le roy luy fit grace et luy remit la vie. Dont et despuis le pauvre homme ne proffita de son corps; car des lors son poux luy arresta et cessa tout à coup par telle vehemence de peur, qu'oncques puis il ne le peut recouvrer, ny jamais peust estre trouvé par quelque grand et expert medecin qui fust. Et puis, au bout de quelque temps il mourut, ayant laissé deux fort honnestes et vaillans enfans. L'un fut le comte de Charny, un fort honneste seigneur, et homme de bien et d'honneur, et qui s'est fort sagement comporté en son gouvernement de Bourgongne, estant faict lieutenant de roy après M. de Tavannes, et M. du Mayne après luy.

Il fut aussy grand escuyer après M. de Boissy son beau-pere. Ce seigneur s'est fort bien comporté, et sagement, en toutes ses charges, et a tousjours acquis bonne reputation aux guerres; si a bien M. de Brion son frere.

LXII.

M. DE VANDOSME LE VIEUX.

Parlons encor des grands princes, comme M de Vandosme, qui estoit premier prince du sang, et premier aussy de ceux de Bourbon en tout; car ç'a esté un très vaillant et sage prince, et bon capitaine.

Il eut le gouvernement de Picardie après M. de Piennes, et le gouverna très sagement et bravement : si bien qu'ainsy entier qu'on le luy avoit donné, ainsy entier le rendit-il à sa mort, sans qu'on luy eust escorniffié une seule ville; si bien qu'en la frontiere de Flandres et par toute la Picardie on ne parloit que de M. de Vandosme.

Durant la prison du roy on luy voulut souffler aux oreilles de prendre le gouvernement du royaume, et ne le defferer à madame la regente, qui ne luy appartenoit comme à luy premier prince du sang; mais il fut sage, et ne voulut troubler le royaume plus qu'il estoit. J'en ay cogneu beaucoup qui ne se fussent pas arrestés là, et eussent tout brouillé; mais aussy ils n'eussent acquis si belle gloire comme ce sage prince. Il laissa après sa mort une genereuse race de fils : M. de Vandosme, despuis roy de Navarre, feu M. d'Anguien de la battaille de Cerizolles, et l'autre portant mesmes nom, qui mourut à la battaille de Sainct-Quentin, M. le prince de Condé, tous ces quatre, bons pour les armes, desquels je parleray à part, et M. le cardinal de Bourbon pour l'eglise, encor qu'après il se voulut mesler du monde, voire trop, et se voulut mettre sur la royauté : ce qui ayda à bastir la ligue.

Le roy Henry III, très mal content, dit de luy : « Je m'estonne comme il se veut charger « de deux couronnes, puis qu'il ne peut bien « gouverner celle qu'il a de prebtrise, qui est « bien plus aysée que celle du royaume de « France. » Cela luy cousta sa prison, dans laquelle il mourut. Je parleray des autres à leur tour.

LXIII.

M. DE SAINCT-POL.

Pour parler de M. de Sainct-Pol, frere de M. de Vandosme, qui a esté en son temps un très vaillant et hardy prince (car de ceste race de Bourbon il n'y en a point de poltrons, ils sont tous braves et vaillans, et n'ont jamais esté malades de la fiebvre poltronne); le roy François l'aymoit fort, et estoit de ses grands favorys; si que, voulant un jour un peu abuser de ceste faveur, il se mit à appeller le roy *monsieur*, ainsy que faisoit M. de Vandosme; mais le roy luy dit que c'est tout ce qu'il pouvoit permettre à M. de Vandosme son aisné, et qu'il ne le pouvoit pas permettre au puisné; et qu'il se contentast de la faveur qu'il en faisoit à l'aisné : dont plus il n'y retourna, car ce roy estoit fort scrupuleux et advisant de près sur les poincts de sa royauté, lesquels il entendoit mieux qu'homme du monde.

Ce M. de Sainct-Pol commanda à six mille hommes de pied pour le secours de Mezieres,

et prit ceste charge (comme j'ay dict ailleurs), encor qu'elle ne fust digne de ce temps là pour un prince du sang; mais, pour monstrer sa generosité et hardiesse il la voulut prendre, car ces charges sont un peu plus hasardeuses que celles de chevaux.

A la battaille de Pavye il se monstra tel qu'il estoit, car il y combattit si vaillamment qu'il fut trouvé après entre les morts, abboyant à la mort. Et, ainsy qu'un soldat commençoit à luy coupper un doigt pour en tirer une riche bague qu'il y avoit, sentit la douleur, et se mit à crier et se nommer; dont le soldat le releva et le mena à Pavye, où il fut si bien pensé qu'il eschappa la mort. Ainsy l'ay-je ouy conter à une dame de la cour de ce temps-là. Et puis gaigna si bien ses gardes, qu'il sortit de prison et sauva sa rançon sans rien payer.

Au bout de quelque temps après, le roy luy donna une fort belle armée pour Italie, et pour secourir M. de Lautrec si le duc de Brunsvic s'y acheminoit, à cause d'un meffy que l'empereur prit de luy, qu'il ne peut pretendre au royaume, en vertu d'un de ses predecesseurs qui avoit espousé la reyne Jehanne. M. de Sainct-Pol s'arresta, qui fut une grande faute; car, s'il eust poussé plus advant, Naples estoit secouru et estoit à nous : et se mit à faire la guerre en l'estat de Milan, qui luy fut heureuse au commencement, car il y prit des places, et entre autres Pavye, qui fut encor pour la seconde fois, après celle de M. de Lautrec, pillée et saccagée pis que jamais, tant ceste place fut destinée au siege, au sac et au malheur, comme j'en ay veu plusieurs en nos guerres de France ainsy subjectes à semblables fatalités.

Anthoine de Leve[1] estoit pour lors là lieutenant de l'empereur, qui sortit un jour de Milan avec ses forces qu'il peut ramasser; et luy mesmes en personne, tout perclux, impotent et se faisant porter en chaire, vint donner sur M. de Sainct-Pol, le deffit et prit prisonnier fort heureusement : ce ne fut pourtant qu'il ne combattist très vaillamment; mais on dit qu'il fut très mal assisté des siens.

Il mourut après en France, sans laisser qu'une fille heritiere, qui est aujourd'huy madame de Longueville, très riche et très sage et vertueuse princesse.

Le roy, lors qu'il mourut, se gouvernoit fort par son conseil, tant le tenoit bon capitaine pour le faict de la guerre; ainsy qu'il faisoit de M. l'admiral d'Annebaut; car M. le connestable estoit retiré en sa maison; et ces deux resterent fort les favoris du roy et grands conseillers, et M. le cardinal de Tournon, sage prelat.

[1] Son article se trouve ci-dessus parmi les capitaines étrangers.

LXIV.

M. L'ADMIRAL D'ANNEBAUT.

Outre que ledict sieur l'admiral d'Annebaut fut un bon capitaine, il estoit un très homme de bien et d'honneur. Son premier commencement d'honneur fut dans Mezieres, où M. de Montmorency l'avoit mené avec luy, et y fit très bien son debvoir; ce qui le fit fort cognoistre; et, de peu à peu se faisant signaler par tous lieux et combats, il fut couronnel de la cavallerie legere qu'avoit M. de Sainct-Pol en ceste armée d'Italie que viens de dire, et combattit très bien en sa prise. Que si M. de Sainct-Pol eust peu franchir un faussé, comme fit M. d'Annebaut, il ne fust jamais esté pris; et M. d'Annebaut, se tournant derriere luy, croyant que M. de Sainct-Pol en eust faict de mesmes que luy, et voyant que non, et qu'il estoit pris, tourna aussy tost en arriere pour le rescourre; mais jamais il ne peut.

Il eut le gouvernement de Turin en Piedmont, où il s'acquita très bien, et tellement qu'après il fut faict mareschal de France, après la mort du mareschal de Montejan, qui estoit un bon capitaine, mais malheureux pourtant et glorieux.

LXV.

LE MARESCHAL DE MONTEJAN.

Ce mareschal de Montejan fut accomparé en son temps à M. de Lautreq sur sa presomption et sa gloire; laquelle fut telle, qu'estant en Piedmont lieutenant de roy, il fut si presomptueux de traicter avecques le marquis del

Gouast d'avoir entr'eux des ambassadeurs : ce que voulut le marquis très volontiers ; et pour ce, luy envoya le seigneur de La Mole à Milan ; et l'autre luy envoya à Turin le maistre de camp du terze de Lombardie, fin, acort et subtil Espaignol, et de fort grande despense à tous allans et venans ; où estant logé chez le juge de Turin, ceste entreprise fut traictée pour prendre la place, laquelle fut despuis descouverte (Voyez les *Memoires* de M. du Bellay) : et voylà le proffict de l'ambassade que vouloit avoir vers luy Montejan. S'il en eust peu faire autant pour ce subject sur Milan, encor cela fust esté bon : mais il ne le faisoit que pour vaine gloire, et pour contrefaire le roy. Ce que le roy François trouva fort sot, et oncques puis ne voulut permettre ces sotteries de gloire sotte ; mesmes que le prince de Melfe et le mareschal de Brissac, qui avoient pour lors les estendues de leur gouvernement plus grand deux fois que n'avoit Montejan, n'en eurent jamais. Cela touche un peu à la grandeur du roy, comme j'ay ouy dire ; cela est bon du grand, mais non aux vassaux et subjects.

J'ay ouy dire que ce mareschal de Montejan avoit si bien dressé sa femme à la gloire, que, luy mort, et elle ayant espousé en secondes nopces le prince de La Roche-sur-Yon, estant venue nouvelle et mal raffinée à la cour, un jour, en la chambre de la reyne, ayant affaire d'un de ses gens, estant assise sur son tabouret d'honneur, s'adressa à un gentilhomme des galans de la cour, haut à la main, et d'aussy bonne maison qu'elle, mais ne le cognoissoit pas ; elle l'appella par deux fois : « Mon gentil- « homme, je vous prie aller voir jusques en la « salle s'il n'y a pas là un de mes gentilshom- « mes, et me le faictes venir. » Le gentilhomme, qui estoit haut à la main, que je nommerois bien, qui estoit feu mon oncle de La Chastaigneraye, luy dit : « Mort Dieu ! quel mon gen- « tilhomme appellez-vous ? Allez le chercher « ailleurs ; car je ne suis vostre gentilhomme « ny ne le veux estre, princesse crottée que « vous estes. Allez faire vostre message vous- « mesmes [1]. »

Le roy François en sceut le conte, qui aymoit le gentilhomme, et en rit bien ; et si en dit un mot après à la princesse, avec la reprimande, luy remonstrant que, pour espouse d'un prince, il ne falloit pas qu'elle usast de ces mots envers des gentilshommes de sa cour, où il y en avoit d'aussy bonne maison qu'elle, comme estoit cestuy là, qui avoit cest honneur d'appartenir à la feue reyne sa femme.

ENCORE DE L'ADMIRAL D'ANNEBAUT

Pour sortir hors de ma disgression et tourner à M. d'Annebaut, il fut donné pour principal conseil à M. le Dauphin au siege de Perpignan ; mais le mauvais temps et grands vents combattirent si fort nostre armée, qu'ils emporterent avec eux nostre entreprise et nostre siege à tous les diables.

Ledict seigneur d'Annebaut fut fort aussy estimé à l'envitaillement de Therouanne, qu'il executa très bien ; et, sans l'indiscretion et l'inconsideration de la jeunesse de la cour qui estoit avecques luy, tout alloit très bien ; laquelle, après avoir faict ce qu'il vouloit, elle, en se retirant, alla donner l'allarme au camp de l'ennemy et à l'agasser, qui, sortant sur les nostres, fallut qu'ils se retirassent sur M. d'Annebaut, qui peu à peu bravement et sagement faisoit sa retraicte et fort heureusement : mais il luy fallut tourner teste et s'engager au combat, où il fut pris en vaillant homme de guerre et homme d'honneur ; dont le roy cuyda desesperer, qu'à l'appetit d'une indiscretion, une chose si bien faicte s'estoit rompue par si grand malheur, estant le principal but d'un bon capitaine de bien faire et parfaire son poinct qu'il a designé, sans tout à coup en entreprendre un autre, quand il en verroit tous les plus beaux jeux du monde, pour les inconveniens que l'on en a veu arriver, ainsy que cestuy cy donne bon exemple.

Sainct-Dizier pris, et qu'il fallut à M. le Dauphin commander à l'armée du roy pour faire teste à l'empereur, le roy luy donna, pour estre

[1] Philippe de Montespedon, femme et veuve de Charles de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, descendue d'un Wast le Montespedon, Flamand de nation, et valet de chambre de Jean de France, duc de Berri. Elle mourut en son hôtel, au faubourg Saint-Germain, le 12 avril 1578. La reine de Navarre, qui aimait cette dame, l'était venue voir malade. La mourante, à qui le fard et la parure de cette princesse faisaient de la peine, la pria de se retirer.

avec luy, M. l'admiral d'Annebaut, lequel avoit eu la place de M. l'admiral de Brion par sa mort; car autrement jamais ne la voulut-il prendre, encor qu'il fust privé de ses estats par sa condemnation. Et le roy voulut qu'il ne quictast pas l'estat de mareschal, d'autant que l'admiral ne tient point rang aux armées de terre comme les mareschaux, et le roy se vouloit servir de luy en terre plus qu'en la mer; et pour ce le donna à Monsieur[1], et voulut qu'il fust son principal conseil, et qu'il commandast et qu'il gouvernast tout en son absence.

Surquoy M. le Dauphin, qui avoit aymé tousjours de son naturel M. le connestable, voyant qu'il le pourroit bien servir en un tel besoing, envoya prier le roy qu'il luy permist de l'envoyer querir en sa maison, où il estoit retiré, et s'ayder de luy en une telle urgente necessité, pour estre si grand capitaine : mais le roy, qui luy vouloit mal mortel, parla bien à luy, et luy manda avec une très grand collere s'il luy appartenoit choisir de soy d'autres capitaines que ceux qu'il luy avoit donnés, et que, luy estans donnés de sa main, il s'en debvoit contenter et les avoir très agreables; et qu'il voyoit bien que c'estoient des traicts, ruses et menées dudict connestable; parquoy, qu'il n'en parlast plus.

Je tiens ce conte de bon lieu, qu'est à noter que, quand on a pris une personne une fois en hayne et inimitié, on ne s'en veut plus ayder ny en recevoir plaisir, courtoisie et service, et y allast-il de la vie.

En fin, le roy vouloit bien que M. le connestable demeurast quiete en sa maison et se donnast du bon temps, mais non qu'il mist plus le nez en ses affaires, comme tant qu'il vesquit après ne l'a faict; aussy que jamais un rappelé ne fit beau faict, comme le disoit lors le roy. Et M. l'admiral d'Annebaut avoit la charge de tout, car le roy le tenoit pour un très homme de bien, d'honneur, et remply d'une bonne et sincère ame, qu'est une marchandise fort rare parmy les gens de cour, ce disoit le roy. Mesmes à sa mort il rendit tel tesmoignage de ce seigneur, lors qu'il le recommanda au roy Henry, l'asseurant que c'estoit le plus homme de bien qui l'eust jamais servy, et que jamais, en toute sa faveur, il n'avoit faict tort à personne, ny pillé, ny gaigné, comme beaucoup d'autres; mais tant s'en faut, qu'il s'y estoit appauvry, au contraire de tous les autres, car il estoit riche de soy et de sa femme, qui estoit une riche héritière de La Hunaudaye et de Raitz. Et pour ce, le roy ordonna cent mille francs à prendre sur la maison de la ville de Rouen, et luy commanda et conjura expressement, sur peine de desobeissance filiale, de les luy laisser et confirmer; et le pria de se servir de luy, car il le serviroit très fidelement et s'en trouveroit bien.

Le roy Henry tint très bien l'un, mais nullement l'autre; car M. le connestable venu, qui n'aymoit pas M. d'Annebaut, l'en garda; et prit la charge du tout, et posseda son maistre.

Ce fut à ce bon seigneur à se retirer chez luy, ainsy que chacun a son tour, et faire la vie solitaire. Si est ce que le voyage d'Allemagne s'estant presenté, la reyne demeurée regente s'ayda de luy, le cognoissant de grand service, et envoya querir cet honnorable vieillard, qui mit sur pied une très belle armée, et l'emmena au devant du roy en s'en retournant; laquelle servit bien à raffraischir celle du roy, qui estoit fort allebrenée et mal menée, pour les grandes incommodités qu'elle avoit paty; et le retour du roy s'en rendit plus facile : dont le roy s'en contenta fort; et un chacun, en despit de ses ennemis, ne se peut garder d'aymer et honnorer cest honnorable et vieux capitaine, qui estoit venu si à propos, et non point en secours de Pise.

Tels vieux capitaines, encor que leurs forces manquent, si font-ils pourtant quelquesfois un bon coup au besoing, comme fit ce bon vieillard en ce voyage, alors que, partant de là, ayant entendu que l'empereur alloit assiéger La Fere, s'y alla jetter dedans pour y attendre le siege, et se mit à la fortifier et la rendre forte, et telle que nous la voyons aujourd'huy; et là il mourut en très belle et grande reputation[1], ayant laissé après soy un fils très homme de bien et d'honneur et de valeur, comme luy, et qui, en tous les lieux où il s'est trouvé, a très bien et vaillamment servy son maistre, comme il fit à la battaille de Ceri-

[1] Le Dauphin.

[1] De maladie, l'an 1552. Son nom étoit Claude d'Annebaut.

zolles; qui, à son retour, quelque temps après, eut une compaignie de cinquante hommes d'armes, de la moictié de celle de M. de Boutières, et qui avoit quatre vingts hommes d'armes en la sienne.

Ledict sieur d'Annebaut n'avoit pas la façon de courtisan si gallant comme plusieurs autres, ny la parolle, car il estoit un peu begue; mais il estoit un très homme de bien, d'honneur, de religion, et très brave aussy. Tout begue est tel, à ce qu'ont tenu les anciens.

Il le monstra en Piedmont devant Foussan, à une très bel e escarmouche, qui fut attaquée là devant par M. d'Amville et M. le vidasme de Chartres, et luy, qui, donnant jusques sur le bord du fossé, son cheval luy tumba et luy rompit une espaule. Les guerres civiles estant venues, il alla finir à la battaille de Dreux ses jours, aussy vaillamment et honnorablement comme il les avoit passés; et vis M. de Guyse le louer fort, tout de mesmes comme je le viens de louer.

LXVI.

M. DE LANGEAY.

M. de Langeay, certes, a esté un grand, sage et très politicq capitaine : aussy avoit-il les deux, et l'espée et la plume, qui ayde fort à parfaire un grand capitaine; encor que nous en avons veu force grands qui n'ont eu ny sçavoir ny demy, non pas mesmes qui sçavoient signer leurs noms, ainsy qu'il s'en treuve force en ce livre. Mais les sciences avec les armes, si elles ne servent, pour le moins ne nuisent : tesmoing ce grand et le non-pareil capitaine du monde, Jules Cæsar, qui avoit tant de sçavoir. Un beau discours se feroit bien là-dessus.

Le livre qu'a faict M. de Langeay *de l'Art militaire* le fait cognoistre autrement capitaine que ne fait Machiavel, celuy qui en a escrit; qui est un grand abus de cest homme, qui ne sçavoit que c'estoit de guerre, en aller faire et composer un livre; tout de mesmes comme si un philosophe alloit escrire un livre de chasse, comme a faict de Fouillou.

Entre autres grands poincts de capitaine qu'avoit M. de Langeay, c'est qu'il despendoit fort en espions; ce qui est très requis en un grand capitaine, comme je le tiens de bien grands, et l'ay veu practiquer : et estoit fort curieux de prendre langue et avoir advis de toutes parts, de sorte qu'ordinairement il en avoit de très bons et vrays, jusques à sçavoir des plus privés secrets de l'empereur et de ses generaux, voire de tous les princes de l'Europe; dont l'on s'en estonnoit si fort, que l'on pensoit qu'il eust un esprit familier qui le servist en cela : mais c'estoit son argent de sa bource, et sa curiosité et diligence, n'espargnant rien du sien quand il vouloit une fois quelque chose.

En quoy j'ay ouy conter à feu M. le cardinal du Bellay son frère, qui estoit un autre maistre homme en tout, quelque prelat qu'il fust, que bien souvent mondict sieur de Langeay, luy estant en Piedmont, mandoit et envoyoit au roy advertissement de ce qui se faisoit ou debvoit faire vers la Picardie ou Flandres; si que le roy, qui en estoit voisin et plus près, n'en sçavoit rien, et puis après, en venant sçavoir le vray, s'esbahissoit comment il pouvoit descouvrir ces secrets.

M. le marquis del Gouast, pensant jouer son jeu fort à couvert du meurtre de Cœsar Fregouse et Rincon, fut aussy tost descouvert par luy : et, s'il l'eust bien cogneu, il ne debvoit pas faire le coup si près de luy. J'en ay parlé ailleurs, pour dire qu'il mourut non trop vieux, et debvoit encor vivre. Il eust bien servy la France en tout, et luy eust donné de très bons et sages enseignemens. M. Joachim du Bellay, poëte françois et latin, fit son tumbeau de luy en deux vers seulement :

Hic situs est Langæus. Ultrà nil quære, viator,
Nil melius dici, nil potuit brevius.

C'est-à-dire :

« Passant, icy gist le seigneur de Langeay. Passez outre, et « ne vous enquerez davantage; car rien de plus grand ne se « peut dire, ny rien aussy de plus brief. »

Ceste louange si briefve porte bien autant de coup en ce seigneur qu'une longue prolixité de parolles en d'autres.

Il y en a un autre qui dit :

Cy gist Langeay, qui de plume et d'espé
A surmonté Cicéron et Pompée.

Sa sepulture se voit fort superbe et magni

fique, haut eslevée en marbre à Sainct-Julien du Mans, que son frere, ce grand cardinal du Bellay, luy fit eriger. Je ne l'ay pas veue, mais on me l'a ainsy assurée.

Et certes ç'a esté un grand personnage et capitaine, de qui je ne particularise tous ses faicts, non plus que je fais d'autres ses pareils en ce livre, car il m'en faudroit faire par trop de longues legendes; je me contente d'en toucher quelques petits traicts.

De ceste maison du Bellay sont sortis ordinairement de très grands personnages, soit pour la guerre, soit pour l'eglise et les lettres; et, ce qui est à notter, les guerriers volontiers ont esté sçavans.

Ce M. de Langeay fut lieutenant de roy en Piedmont, où il acquit un très glorieux renom; en quoy est à notter que, despuis que l'on eut conquis ce pays, il a esté heureux d'avoir eu de grands personnages et capitaines, des gouverneurs et lieutenans de roy : cela est aysé à remarquer.

LXVII.

M. D'ANGUIEN.

Ainsy que fut feu M. d'Anguien, à qui il faut advouer la France estre redevable autant qu'à capitaine qu'elle ayt porté; car les Espaignols, despuis la battaille de La Bicoque et de Pavye, avoient conceu une si vile opinion et mespris de nous autres François, qu'ils n'eussent jamais pensé que nous les eussions osé plus affronter en battaille rangée, pour nous avoir si bien estrillés en celle de Pavye, qu'ils nous pensoient tousjours fouetter de mesmes verges.

Aussy, quand le roy François eut faict son avitaillement de Landrecy, et qu'il fit ceste honnorable retraicte, ayant faict ce qu'il vouloit, et ne voulut s'amuser au combat que luy presentoit l'empereur, les Espaignols s'en mocquerent fort; et disoient tout haut que nous craignions la touche de Pavye : mais M. d'Anguien leur en fit perdre l'opinion par la battaille de Cerizolles, et à bon escient.

Il la donna contre le conseil de plusieurs qui n'estoient si hardis que luy, encor que le roy luy en eust lasché la bride, mais pourtant en se gouvernant à l'œil : et faut dire que, s'il ne fust esté vaillant et hardy, il ne l'eust jamais donnée; qui fust esté une grande honte pour les François.

De discourir de ceste battaille, ce seroit une honte à moy, puisque M. de Montluc, qui estoit des plus advants aux perils, l'a si bien descrite. Je l'ay veue peinte en un des cabinets de la reyne d'Angleterre, très bien, dans un beau grand tableau, qui avoit esté faict par le commandement du roy Henry d'Angleterre, qui avoit esté curieux de l'avoir et le faire faire. Je ne l'ay jamais veue ailleurs representée que là.

J'ay ouy faire un conte à une dame de la cour pour lors, que, pour la part du butin de la battaille, et des coffres et hardes de M. le marquis del Gouast, qui estoit curieux en tout, fut envoyé au roy, par M. d'Anguien, une monstre fort belle, riche et fort bien élabourée. Le roy accepta le present de très bon cœur : et ainsy qu'il la tenoit entre les mains et l'admiroit devant les dames de la cour, il y eut madame de Nevers, sœur du prince victorieux, dame belle et honneste et très bien disante, et qui rencontroit des mieux, comme en cela la ressemble en tout madame de Nevers d'aujourd'huy sa fille aisnée, qui dit au roy : « Pensez, « sire, que ceste monstre n'estoit pas bien mon« tée lors qu'elle fut prise ; car, si elle fust esté « montée aussy bien que M. le marquis son « maistre, vous ne l'eussiez pas eue, et se fust « sauvée aussy bien que luy. » Le roy en trouva le mot très bon, comme il estoit, et sublin, et toute la compagnie.

Je laisse à part d'autres petits quolibets que dit le bouffon dudict marquis, alors qu'il fut pris ; car cela est escrit et vulgaire; ce ne seroit qu'une redicte.

Après ceste battaille, il prit Carignan, où estoit dedans le seigneur Pierre Collonne, à qui M. d'Anguien refusa une capitulation un peu trop desraisonnable, pour son secours rompu et vaincu. J'ay ouy conter à un vieux capitaine qui estoit là, qu'il manda à M. d'Anguien: « Dites-luy que je le tiens si genereux prince « et si magnanime, que, sans quelque conseil « qu'il a, il ne me refuseroit point mes condi« tions : car, si peu d'advantage de gloire qu'il

« pourroit prendre sur moy à me faire passer « par sa volonté, ne le sçauroit point rendre « plus triumphant ny plus remply d'honneur « qu'il en a eu par une si grande victoire qu'il « vient d'obtenir, qui, comme un grand soleil, « offusqueroit la petite lumiere d'une petite « ville prise. Toutesfois, s'il se veut opiniastrer « en son dire, dites luy que je suis chevallier « romain, et yssu encor de ces braves, vaillans « et determinés anciens chevalliers romains; « que, s'il me desespere, je feray un coup ro- « main, et me resoudray comme un desesperé « à soustenir ceste place jusqu'à l'extremité et « dernier poinct de la necessité, et, par ma « ruyne, ruyner aussy sa victoire. » Belle parole certes! Mais il ne contoit pas, et n'y songeoit non plus, que lors que le marquis le mit dans Carignan pour y commander, quasy à sa requeste, garny de bons hommes et muny de toutes sortes de munitions, l'assurant qu'il le tiendroit trois mois sans sçavoir de ses nouvelles autres, sinon de ses beaux exploicts, il n'y fut pas plustost dedans, que, quinze jours après, il commança à solliciter ayde et secours. Auquel voulant pourvoir ledict marquis, pour ne perdre ceste place qu'il avoit faicte et enfantée, il hasarda la battaille en despit de luy, pensant après, l'armée de nostre roy y ayant demeuré le long temps advant qu'il avoit pourpensé et estre fatiguée du long siege, l'enlever à son ayse et bon marché : et par ainsy, ce brave Pirrhe fut cause de la perte de la battaille. Qu'il s'en est veu de ces bravasches! comme j'en parle ailleurs.

Un peu advant que ledict M. d'Anguien allast en Piedmont lieutenant de roy, il avoit esté en Provence, et en l'armée qui alla assieger Nice avec le secours de Barberousse, qui eut commandement du grand seigneur son maistre (ainsy que j'ay ouy dire à M. le baron de La Garde, qui l'estoit allé querir et le mena), d'obeyr au roy ou à son lieutenant comme à sa propre personne.

Quelle gloire pour le prince, que de commander à une armée du plus grand et puissant seigneur du monde, et à un roy tel qu'estoit Barberousse, le plus hautain et le plus glorieux qu'on eust sceu voir! Il le monstra là, quand le baron de La Garde luy alla demander des poudres et munitions pour l'armée françoise, la leur estant faillie battant Nice. « Comment! « dit-il, n'avez vous point honte, vous autres « François, chrestiens, chiens, de venir en une « expedition de guerre sans apporter ce qu'il « vous faut, et m'avoir icy engagé et embarqué « pour vous ayder de mes moyens, me les faire « consumer et me desarmer? Allez : vous n'en « aurez point. Que si c'estoit un autre que vous « qui m'en eust porté la nouvelle, je l'eusse faict « mettre à la chaisne. Allez, cherchez-en. » Mais pourtant le chasteau ne se peut prendre, qui est le plus fort de la chrestienté, et en fallut lever le siege.

J'ay ouy dire à plusieurs gentilshommes qui estoient lors avec M. d'Anguien, et mesmes à M. de Quielus, que Barberousse pourtant faisoit fort grand honneur à M. d'Anguien, ainsy qu'il le meritoit, tant pour l'extraction de son noble sang, et du rang qu'il tenoit de lieutenant de roy, que pour ce qu'il estoit beau, et monstroit en soy toute belle generosité, sagesse et vaillance, et sa façon fort belle, qui promettoient qu'un jour il seroit un grand capitaine, comme il s'en alloit l'estre sans l'envie qui luy fut portée.

Et pour ce, fut tué d'un coffre jetté par une fenestre sur luy. On dit que ce fut le seigneur Cornelio Bentivoglio, en se jouant avecques la jeunesse de la cour, ainsy qu'est la coustume. Aucuns disent que ce fut à poste; autres disent que ce fut inconvenient. Le roy le regretta extresmement. Il avoit raison, car il avoit un très bon commandement de capitaine pour le bien servir.

LXVIII.

M. DE BOUTIERES.

A ceste battaille de Cerizolles luy servit très bien M. de Boutieres, lequel, ayant esté lieutenant de roy en Piedmont advant luy, en avoit esté desappoincté et retiré, ainsy qu'il prend humeur aux roys et grands princes, pour hausser et baisser les personnes à mode de comptes de gettons; bien qu'il fust un peu blasmé de quelques petites fautes qu'il fit en sa charge, et mesmes en la nonchalance dont il usa à l'entre-

prise de Turin, ou plustost mespris[1]. Mais pourtant, s'il ne s'y fust trouvé, possible Turin estoit perdu pour nous; car, par-tout où il s'est jamais trouvé il a tousjours bien faict; et mesmes dans Marseille, quand l'empereur la voulut attaquer, bien que messieurs de Barbezieux et Montpezat y fussent tous deux lieutenans de roy; mais M. de Boutieres leur disoit leur leçon, comme plus grand capitaine qu'eux, et comme l'on le disoit pour lors.

Et s'estant retiré mal content en sa maison, comme de raison, il ouyt que labattaille se devoit donner, partit, sans respect de mescontentement et de tout, comme est le naturel de plusieurs genereux comme luy, arriva à propos à M. d'Aguien, qui en fut très-joyeux, et luy defera beaucoup, et l'honnora de la conduicte de l'advant-garde, comme il le meritoit; car il n'y avoit là nul qui le surpassast.

Aussy la conduisit-il si vaillamment et sagement, qu'avec sa compaignie de quatre vingts hommes d'armes il força et faussa le gros battaillon des lansquenets, vieux et bons soldats, sur lesquels le marquis avoit mis sa principale esperance, après celuy des Espaignols.

Pour fin, ce valeureux capitaine y fit très-bien.

Il eut en son jeune aage son commancement de guerre très-beau, dont j'en diray ce conte, qui se trouve dans le vieux roman de M. de Bayard.

Lorsque les François estoient devant Padoue, mandés par le roy Louys XII au secours de l'empereur Maximilian, M. de Boutieres vint à estre, pour son premier apprentissage d'homme d'armes de la compaignie de M. de Bayard, archer simple, lequel, un jour entre autres, estant allé à la guerre avecques son capitaine, fut faict une deffaicte d'aucuns Albanois qui estoient en garnison dans un fort chasteau là auprès, qui fatiguoit fort l'armée qui estoit devant.

M. de Boutieres s'y trouva si advant meslé, n'ayant que seize ans, qu'il eut cest honneur de gaigner la cornette et prendre prisonnier le capitaine qui la portoit, qui estoit grand et puissant et robuste, qui en eust porté par terre, à le voir, trois comme luy : dont ainsy qu'on luy en faisoit la guerre qu'un si jeune enfant, qui estoit page n'avoit pas trois mois, et ne porteroit barbe de quatre ans, l'avoit ainsy pris, et s'il n'en avoit pas de honte, l'Albanois respondit : « Je ne me suis pas rendu à celuy qui « m'a pris, de peur de luy, car luy seul n'estoit « pas bastant pour me prendre, car j'eschapperois « bien de ses mains, et de meilleur et de plus « verd homme de guerre que luy; mais je ne « pouvois pas combattre si grand troupe moy « seul. » M. de Bayard, regardant Boutieres, luy dit : « Escoutez, Boutieres, que dit vostre « prisonnier. — Ouy, monsieur, je l'entends, « respondit Boutieres; mais je luy feray ce party, « s'il vous plaist le permettre : je luy redonneray « son cheval et ses armes, et monteray sur le « mien; nous irons en la campaigne : si je le « puis conquerir une seconde fois, qu'il soit as- « seuré de mourir; et s'il eschappe, je luy donne « sa rançon et luy pardonne ma vie. » M. de Bayard fut bien ayse d'ouyr si genereuse parolle de ce jeune homme; et de faict, en permit le combat pour l'asseurance qu'il avoit de Boutieres; mais l'Albanois le refusa, qui n'en fut trop estimé, et Boutieres beaucoup. Sur quoy M. de Bayard luy dit par certaine prophetie : « Boutieres, vous avez un commancement aussy « beau que je vis jamais à jeune homme. Conti- « nuez, et vous serez un jour un grand person- « nage. »

Que c'est que d'estre baptisé et pronostiqué d'un grand homme de vertu et valeur. Ceste pronostication est meilleure que celle d'un seigneur de France que je ne nommeray point, lequel, monstrant son fils, il dit : « Le voyez- « vous là ? il sera un jour grand, car je l'ay veu « petit qu'il ne montoit rien, et de jour en jour « il croist et se faict grand à veue d'œil. » Il le pouvoit bien avoir veu petit puisqu'il estoit son père, et falloit bien qu'il creust et devinst grand. Voylà bien rencontré !

Or, Boutieres prit si grand cœur et conceut si grand ambition sur ceste prophetie, qu'il continua tousjours en sa premiere valeur et vertu, qu'il vint tel que son parrain l'avoit baptisé et predict de luy.

Si bien que, quelques années après que M. de

[1] M. de Boutières étant en bonne compagnie à souper, il remit à lire un avertissement qu'on lui donnait des trahisons qui se dressaient contre cette ville, où il commandait. Voyez les *Essais de Montaigne*, liv. II, ch. IV, de l'édit. du *Panthéon*.

Bayard eut si bien deffendu Mezieres, et qu'auparadvant qu'il estoit lieutenant de M. le duc de Lorraine, le roy luy donna cent hommes d'armes en chef, et fit M. de Boutieres son lieutenant. Il falloit bien que ce fust chose de bon; car M. de Bayard ne se servoit pas, en telles charges, d'hommes qui ne fussent fort capables, non pas seulement de gens-d'armes: aussy sa compaignie paraissoit tousjours par dessus celles de son temps aux bons affaires.

LXIX.

LE BON DUC ANTHOINE DE LORRAINE

Puisque je viens parler de ce bon duc Anthoine de Lorraine, il en faut un peu parler, et de luy et de ses freres. On l'appelloit ainsy le Bon Duc, à cause qu'il estoit un très-homme de bien, et prince d'honneur et de conscience. J'en ay veu son pourtraict en Lorraine, et n'y avoit guieres bonne maison à Nancy qui ne l'eust, tant on se plaisoit à le contempler; et toutes ces belles marques que je viens de dire se representoient bien en son beau et honnorable visage.

Il fut fort aymé des roys Louys XII et roy François. Le roy Louys luy donna ceste compaignie de cent hommes d'armes, en le priant de vouloir prendre de sa main, et non d'autre, M. de Bayard pour son lieutenant. Je vous laisse à penser s'il la refusa, venant de si bonne main et ayant un si brave capitaine pour son second; et aussy qu'un bon lieutenant faict paroistre et valoir très-bien son capitaine, ainsy que fit M. de Bayard le sien, à la battaille de Marignan, où le capitaine et le lieutenant firent très-bien ce jour là; et le capitaine servit fort aussy à son lieutenant, car, son cheval ayant esté tué soubs luy, M. de Lorraine luy fit ayder soudain de son second cheval de battaille, que M. de Bayard luy avoit donné d'autres fois, et s'appelloit de Carinan : ce pouvoit estre un cheval d'Espaigne, car encor y a-il une maison en la frontière de France, qui s'appelle la maison du seigneur de Carinan, et pouvoit estre venu d'un sien predecesseur, qu'il avoit gaigné à la ville de Bresse; et à la battaille de Ravenne fut laissé pour mort dans le champ, parce qu'il avoit deux coups de picque dans le flanc et force coups d'espée sur la teste. C'estoit bien signe que son maistre, M. de Bayard, l'avoit bien mené aux coups; et, pour ce, n'en pouvant plus, son maistre en descendit, et le laissa là comme pour mort; mais le lendemain on le trouva qui paissoit un peu d'herbe tout couché, et commença à hannir quand on vint à luy, et fut tourné au logis et si bien pansé, et l'endurant comme une personne, qu'il devint aussy bon que jamais et vigoureux; et, pour sa bonté et vigueur, M. de Bayard le donna à son capitaine, qui l'accepta de bon cœur et l'ayma fort, lequel, pour la seconde fois, servit très-bien à ceste battaille de Marignan son premier maistre, se ressouvenant (pensez) encor du vieux temps.

Ce bon duc Anthoine eut quatre frères pareils à l'aisné en vertu, en bonté, en valeur, en tout.

LXX.

MESSIRE CLAUDE DE LORRAINE, DICT M. DE GUYSE.

L'aisné fut messire Claude de Lorraine, dict M. de Guyse, qui a esté un prince très-courageux, brave et vaillant; il le monstra à la battaille de Marignan, commandant aux troupes allemandes du duc de Gueldres, qui commançoient à branler sans luy, qui, se mettant au premier rang, comme estoit son devoir et sa place de battaille, fut, en combattant vaillamment, porté par terre et blessé de plusieurs coups, et foulé aux pieds d'une infinité de gens qui avoient passé sur luy, et laissé entre les morts. Mais il en fut sorti et recouru de la presse par un capitaine Jametz, Escossois; et y fust mort tout à faict sans la valeur et fidelité d'un sien escuyer allemand nommé Adam, lequel, voyant son maistre en tel poinct battu et abbattu de coups de picques et hallebardes, se jetta sur son maistre, portant la moitié des coups: pareil escuyer, et de mesme nation à celuy du duc d'Orleans, qui fut tué à la porte Barbette, qui, parant aux coups que l'on donnoit à son maistre, mourut avec luy. O vaillances et bontés admirables du maistre et de l'escuyer! Ah!

que l'on a veu plusieurs en tels combats mourir, qui n'ont eu telles assistances de leurs escuyers, ny serviteurs ni gentilshommes! si bien qu'ils n'eussent sceu dire après le combat qu'estoit devenu leur maistre, ny s'il estoit vif ou mort : comme j'en dirois un qui, le soir de la battaille de Dreux, ne peut estre sceu de ses serviteurs ny gentilshommes, ny le lendemain au matin, ce qu'il estoit devenu, si-non sur les huict à neuf heures du matin fut recognu entre les morts auprès du bois d'un peu de gens, où avoit esté la dernière charge; dont M. de Guyse en tança aucuns, d'avoir si mal accompaigné leur maistre, ny d'en avoir si peu sceu de nouvelles. J'en dirois bien d'autres, mais j'aurois peur d'interrompre et brouiller mon discours.

En ceste battaille perdit près de soy M. de Guyse, son tiers frère, qui estoit un très-brave et vaillant prince; dont ce fut grand dommage, car il promettoit de luy qu'il seroit un grand personnage. De raconter les combats et bons et périlleux affaires où s'est trouvé ordinairement M. de Guyse, commandant ou à l'infanterie ou à la gendarmerie, ce seroit à moy chose superflue, puisque cela se lit tant. Comme il fit à Mouson, quand le comte de Nassau vint en France, où il commandoit encor à six mille hommes de pied allemands; comme tout de mesmes il commandoit à autant à la prise de Fontarrabie par M. l'admiral Bonnivet, lieutenant general pour le roy, mondict sieur de Guyse luy obeyssant très-volontiers, estant encor jeune, non si jeune en armes pourtant, car il y commançoit à estre vieux, pour en avoir desjà faict deux ou trois belles preuves, et mesmes parmy les gens de pied, dont la charge façonne fort un grand capitaine, tant pour les continuels hazards que l'on y court que pour les belles pratiques que l'on y fait. Aussy M. de Guyse en ayant longuement exercé la charge, et fort scalabreusement, il devint puis après un très-bon et grand capitaine.

Entre autres belles et fort signalées vaillances que fit ce prince, et pour monstrer qu'il avoit très-bien practiqué l'infanterie, fut quand les Anglois descendirent en France, au commancement du règne du roy François, pour secourir l'empereur; ils se mirent assieger Hedin. Mondict sieur de Guyse et M. de Pontdormy allans à la guerre, ils rencontrèrent quatre cens Anglois qui venoient de la guerre chargés de grand butin; ils les chargèrent et les deffirent tous, fors une quarantaine qui se retirèrent en un jardin renfermé de grandes hayes et fossés, qui ne se voulurent jamais rendre. M. de Guyse mit pied à terre, contre l'opinion de tous, parce qu'ils n'estoient qu'à demy lieue du camp ennemy, et les alla mettre en pieces sans qu'il en reschappast un seul, tant ils furent opiniastres au combat; et puis s'en tourna bravement d'où il estoit venu. Ce sont des coups ceux-là!

Le roy le sceut, et l'en estima fort, et le prit despuis en amitié et affection, comme j'ay ouy dire; l'advança et se servit très-bien de luy, et luy donna de belles charges, comme de gouverneur de Bourgongne et Champaigne, d'une compaignie de cent hommes d'armes.

J'ay veu un petit livre intitulé l'*Histoire de nostre temps, de l'estat de la religion et de la republique de France, soubs le roy Henry second, François second et Charles neuviesme* [1], qui dit : qu'après la prise du roy, s'estant esleyé en Allemaigne quelques quinze ou vingt mille marauts de communes qui disoient que tous biens estoient communs, et ravageoient tout par tout où ils passoient, firent semblant, et de faict tournoient teste vers la France, pour la piller et saccager, qui ne se fust opposé à eux. Mais M. de Guyse, brave et vaillant prince, et très-bon catholique et chrestien, s'arma soudain, et ne leur donna pas loisir de venir à luy; mais luy alla à eux, et, ayant assemblé sa trouppe, assez petite pourtant, les alla charger à la pleine de Saverne, et les deffit tous, si bien qu'il n'y en resta pas mille pour en porter nouvelles en leur pays. Madame la regente ne le trouva pas bon, pour avoir hazardé les forces du roy estant prisonnier, destinées à soustenir un grand effort, en cas que l'armée victorieuse de l'empereur après Pavie eust marché et entré en France; et de faict, elle le voulut faire trouver très-mauvais au roy, et en faire faire un mauvais party audict M. de Guyse, sans M. le connestable, qui (ce dit ce livre) appaisa le roy et luy fit en cela office d'amy. Le livre le peut dire; mais pourtant j'ay ouy dire aux anciens et seigneurs et dames qui es-

[1] Cet ouvrage est de La Place et se trouve dans un des volumes du *Panthéon*.

toient des ce temps là, qu'il est bien vray que madame la regente en vouloit bien faire aigrir le roy; car elle parloit quelquesfois bien autant par passion et affection que pour raison; aussy que le chancelier Duprat, qui n'estoit point guerrier, et toutesfois s'en vouloit mesler, luy avoit soufflé aux oreilles. Mais le roy trouva le traict fort bon; et ne luy fallut point d'intercesseur, si-non la juste raison, ayant bien pesé les choses et la deffaicte, combien elle importoit à la France, et la venue de ces marauts s'ils y fussent entrés, et en eussent eslevé en France deux fois autant qu'ils estoient, et l'eussent brouillée plus que jamais n'avoit esté.

Quelque temps advant, La Mothe des Noyers, creature de M. de Bourbon, conduisoit en France, avec Guillaume de Furstemberg et le comte Felix, dix mille hommes, et estoient desjà assez advancés en Champaigne: mais M. de Guyse les prit si à propos, et à demy passés devant Neufchastel, qu'il en tailla en pieces la moictié, et l'autre moictié fut mise en routte.

Les duchesses de Lorraine et de Guyse en eurent la moictié de l'esbat, estant aux fenestres avec toutes leurs dames et damoiselles, qui en virent le jeu jouer à leur ayse et sans danger: espectacle peu veu de ceste façon de telles personnes, ainsy que moy-mesme j'ay ouy conter à madame de Guyse la bonne femme.

Qui considerera ces deux services faicts à la France par M. de Guyse, advouera sans difficulté, quelque inimitié que l'on porte à la maison, qu'ils ont esté de fort grand importance et d'une belle marque.

Je mets à part comment ce prince s'est bien gouverné en ses gouvernemens, et comment l'empereur n'a jamais rien sceu gaigner sur luy que Sainct-Dizier: mais de cela j'en parle ailleurs, et ne fut nullement sa faute.

Le roy l'avoit donné, quelque temps advant, à feu M. d'Orleans pour son principal chef et conseil, en la conqueste de la duché de Luxembourg, qui fut rafflé et frisé en un rien, autant par la conduicte de ce vieux et grand capitaine que par la belle vaillance et nouvelle fortune de M. d'Orleans.

J'ay ouy raconter à gens vieux, et forçe qui vivent encor, que, quand l'empereur menassoit tant Paris, après Sainct-Dizier, et que le roy y vint pour les asseurer, ainsy qu'il y entra et passa par les rues il avoit à costé de luy M. de Guyse: si bien que c'estoit une très-belle chose à voir, ces deux princes braves et si bien asseurés, et avec une façon et contenance si hardye, que la pluspart dirent qu'ils n'avoient plus de peur, puisqu'ils avoient leur roy et M. de Guyse pour deffenseurs de leur ville; et tous perdirent peur.

Pour fin, ce prince est mort tout plein de gloire, de renom et de beaux faicts, ayant après luy six enfans, tous dignes d'un tel père, desquels j'espere parler à leur tour.

LXXI.

M. DE VAUDEMONT.

M. de Vaudemont, frere de mondict sieur de Guyse, dont j'ay veu le pourtraict en Lorraine, et peux dire avoir esté le plus beau prince que je vis jamais; et ainsy l'ay-je ouy dire à de vieux gens-d'armes qui l'avoient veu au royaume de Naples, ou après s'estre trouvé en plusieurs guerres, comme en celle de la retraicte de Rebec, où fut tué M. de Bayard, qui fut sa premiere guerre, qu'on eust dict qu'il n'eust faict jamais autre chose, et puis en Italie.

Il mourut au siege de Naples, très-regretté de tout le monde; et, s'il fust eschappé, il eust encor remis l'armée après la mort de M. de Lautreq, et l'eust sauvée, et eust faict quelque chose de bon, comme j'ay ouy dire; on avoit grand confiance en luy.

Il fut enterré à Sainte-Claire, monastere de religieuses, fondé par nos princes françois. Feu M. le grand prieur de Lorraine, son nepveu, estant allé à Naples, comme je diray ailleurs [1], visita sa sepulture, laquelle estait haut eslevée dans un coffre, à la mode d'Italie, couverte de velours noir, avecques les armoiries et croix de Lorraine; et, par ce que la couverture s'en alloit toute pellée, comme je la vis, M. le grand prieur fit achetter douze aulnes de drap d'or frisé, et ordonna une couverture nouvelle. Mais despuis le concile de Trente, ce tumbeau et plusieurs autres ses pareils ainsy hault eslevés, ne paroissent plus, et tous sont cachés (c'est dommage); et ne le vis point à un autre

[1] Tome II, discours des *Dames galantes*.

voyage que j'y passay, m'en allant au secours de Malte.

M. le cardinal de Lorraine leur autre frere, et le second ou troisiesme, ne fut point homme de guerre comme ses freres; mais sy a-il eu le cœur aussy noble, aussy genereux, et l'aame aussy bonne et sincere que tous. Ç'a esté en son temps la mesme magnificence et liberalité, voire telle, qu'elle seule a surpassé toutes celles de la cour joinctes ensemble, de son temps. J'en parle ailleurs.

Bref, ceste race, tant de ceux qui ont esté et qui sont, est très-bonne; et d'elle ne sçauroit-on dire, en quelque façon que ce soit, ce qu'on disoit de Jehan Marie Visconte, second duc de Milan, fils de Jehan Galeaz, qui, estant en l'aage de quatorze ans, vint à la succession des biens de son pere, mais non de ses vertus; car il vint si cruel et inhumain, qu'il fit tuer une infinité de gens de bien, jusqu'à les faire devorer aux chiens, et à faire mourir sa mère, qui, le reprenant de tels vices, qu'il estoit fort dissemblable à ses ancestres, il respondit qu'une maison n'est point digne de bonne reputation, qui n'a produict personnages de toutes sortes et de diverses natures et conditions; et pour ce, fit estrangler sa mere en prison. Voylà une meschante opinion d'homme; car il n'y a qu'une race noble, belle, bonne et d'illustre vie, comme celle de Guyse, à qui on ne peut reprocher de faucetés, perfidies et meschantés, pour bien peser tout.

LXXII.

M. LE COMTE DE SANCERRE

Nous parlons à ceste heure du comte de Sancerre [1], qui a esté un très-sage, brave et vaillant capitaine; aussy en avoit-il la façon très-belle et honnorable représentation, homme de bien et d'honneur, n'ayant jamais degeneré de ses predecesseurs, dont il y en a eu de grands capitaines, admiraux et mareschaux de France.

Sans luy et sa vigilance la sedition d'Amboise eust pris feu, pour le moins un peu; car ce fut luy le premier qui descouvrit Castelnau, l'un des principaux de la bande, qu'il avoit cognu avec feu M. d'Orleans, estant de sa compaignie, de laquelle mondict sieur le comte estoit lieutenant; et se monstra en ceste descouverte un très-sage capitaine. Cela est escrit en l'histoire de nostre temps.

Mais tant y a que, si ceste entreprise eust rapporté son execution, je ne sçay ce que fust esté de la France, encor que tous les conjurateurs confessassent qu'ils n'en vouloient qu'à la maison de Guyse; mais l'homme de La Renaudie, le principal chef et le premier autheur, qu'on appelloit Lavigne, et qui en avoit faict toutes les despesches, memoires et escritures, soubs ledict La Renaudie son maistre, descouvrit bien des desseins plus secrets, estranges et meschans. Je m'en rapporte à ce qui en est et ce que lui-mesme m'en dit, lui estant en liberté. Mais mondict sieur le comte servit bien là son roy et son royaume, ainsy que je vis puis après le roy l'en remercier et l'en louer extremement; encor qu'un infinité d'autres beaux faicts siens le doibvent plus renommer que cestuy-là: comme le siege de Sainct-Dizier, qu'il soustint sy vaillamment contre l'armée de l'empereur, qu'on tenoit la plus puissante qu'il eust jamais contre la France. Bien est-il vray qu'il avoit pour compaignon et second avec luy le capitaine La Lande, vieux routier et capitaine de guerre, qui de frais venoit de s'esprouver si bien dans Landrecy; mais il y fut tué. Venant de soustenir un furieux assault et s'estant retiré en son logis, derriere un rempart, où d'autrefois, j'y ay logé, il fut tué en prenant chemise blanche: et mon hoste, qui estoit encor celuy de M. de La Lande, me monstra le lieu et le lict mesmes où je couchay, et me conta sa mort et sa vaillance, ensemble celle de M. le comte de Sancerre, qui pourtant ne s'estonna de la mort dudict capitaine, encor qu'il le regretast bien fort, pour le bien seconder, mais tint encor le siege plusieurs jours, où le premier prince et le plus aimé de l'empereur alors fut tué, qui estoit le prince d'Orange, qu'il regretta fort; et puis la place se rendit par une très-honnorable composition, circonvenue pourtant M. le comte par une lettre interposée, qui le desesperoit de tout secours, dont j'en parle ailleurs.

Et d'autant que j'ay trouvé ladicte composi-

[1] Jean de Bueil: son père, Charles de Bueil, aussi comte de Sancerre, fut tué à la bataille de Marignan.

tion et capitulation dans quelques vieux papiers de nostre maison, je l'ay voulue icy mettre par escriture, me semblant estre très-digne d'estre leue et veue, autant pour contentement d'esprit que pour monstrer la vertu et valeur dudict M. le comte. Elle porte donc ainsy:

«Traicté, pacte et accord faict entre très-«illustre seigneur le visce-roy de Sicille, lieute-«nant et capitaine general de l'empereur, d'une «part; et le sieur comte de Sancerre, lieutenant «du roy de France dedans la ville et place de «Sainct-Dizier, par les voyes des sieurs de La «Chemiere, viscomte de La Riviere, et Hiero-«nimo Marino, desputé.

«Premierement, que ledict comte de San-«cerre baillera et livrera reellement et de faict «ladicte ville de Sainct-Dizier en la main de «l'empereur, ou à qui Sa Majesté ordonnera, «de dimanche en huict jours, qui sera le dix-«septiesme du present mois d'aoust; et obligera «sa foy de ce faire, si ce n'est que dans ledict «temps le roy leur envoye secours d'une armée «pour donner battaille, ou qui soit si puissante «qu'elle contraigne se retirer par force deux «lieues en arrière celle de l'empereur: et en ce «convenant ledict sieur comte ne sera tenu «par ceste convention à la restitution de la «place et ville de Sainct-Dizier.

«*Item*, baillera ledict visce-roy sauf conduict «à deux personnes que iceluy sieur comte en-«tend envoyer vers le roy son maistre, pour «luy faire entendre le besoing de luy et de ses «gens.

«*Item*, le dimanche dessusdict, à soleil le-«vant, ledict comte de Sancerre et ses gens se-«ront prests à sortir, et sortiront de ladicte ville, «y laissant l'artillerie, munition et victuailles, «non degastant et consommant icelles en au-«cune maniere, fors seulement pour leur usage «et necessité, ainsy qu'ils en ont usé jusqu'à «present; et ne pourront brusler la poudre, «munition, ny enclore l'artillerie; dont ledict «sieur comte en obligera sa foy.

«*Item*, que ledict sieur comte et ses gens «pourront sortir de la ville librement et avec «la suite de leurs vies, armes et bagues sauves, «et tout ce qu'ils pourront charger et porter «sur leurs bagages, avec leurs enseignes des-«ployées, et sonnans tambours et fiffres; à con-«dition toutesfois qu'ils ne pourront amener «artillerie, munition ny victuailles, reservé «deux pieces d'artillerie sur roues, au charroi «dudict sieur visce-roy, et aussy des boullets et «poudres pour tirer seulement jusqu'à dix «coups de chascune pièce.

«*Item*, durant les huict jours, ceux de la «ville ne pourront remparer ne faire plus ou-«vrages quelconques pour leur defension, et re-«cevront un gentilhomme que ledict visce-roy «baillera pour y avoir le regard, auquel luy «feront voir deux fois le jour si aucune chose «y aura esté faicte.

«Et semblablement ledict sieur visce-roy «promet sur sa foy que nulles tranchées, caval-«liers et plates formes, ny autres choses offen-«sives à ladicte ville, ne passeront plus avant; «mais demeureront en l'estat qu'elles se retreu-«vent, sauf et réservé les tranchées qu'il lui sem-«blera estre necessaires pour la seureté du «camp de l'empereur et empescher l'entrée de «ladicte ville.

«*Item*, que durant ledict temps on ne tirera «l'artillerie, harquebuserie ny autres choses «l'un contre l'autre, fors qu'il y eust quelqu'un «qui s'approchast à cent pas près de ladicte «ville, auxquels l'on pourra tirer sans rompre «le traicté, non comprises les tranchées, plates «formes desjà faictes, èsquelles l'on pourra «tenir le guet et gardes accoutumées. Si aucun «s'esmeut d'un costé et d'autre, assavoir ceux «du camp d'en approcher desdicts cent pas, «et ceux de la ville d'en sortir, il sera permis «de leur tirer et les reboutter, demeurant tou-«tesfois ce traicté en son entier.

«*Item*, que toutes personnes qui sont de la «garnison et gardes de la ville, tenus en ce «camp, seront relaschées, sans payer rançon, «le jour que ledict sieur comte sortira d'icelle «et la livrera en la main de l'empereur; et le «semblable fera iceluy sieur comte de ceux de «ceste armée qui se trouveront prisonniers en «ladicte ville.

«*Item*, a accordé ledict sieur visce-roy que «tous ceux qui sont naturalisés de la ville et «voudront sortir pour eux aller en France, ou «ailleurs que bon leur semblera, s'en pourront «aller librement; et s'il y en a aucuns qui veuil-«lent demeurer à faire residence, ils y pour-«ront demeurer seurement, auxquels ledict «sieur visce-roy promet qu'il sera faict tous bons

«traitemens, en faisant toutesfois service à Sa «Majesté Imperiale de bons et loyaux subjects.

«*Item*, a accordé iceluy sieur visce-roy bailler «sauf conduict que de France puisse venir deux «cens courtaux au dessous, conduicts par ser- «viteurs, lesquels seront delivrés aux sieurs «gentilshommes gens de guerre estans en la- «dicte ville, le jour qu'ils en sortiront, afin «qu'ils s'en puissent aller à cheval.

«*Item*, promet ledict sieur visce-roy que en «delaissant ledict sieur comte et ses gens ladicte «ville, de leur bailler bon et seur convoy d'es- «corte, lequel les accompagnera en lieu seur, «au plaisir et contentement dudict sieur comte, «afin qu'il ne leur soit faict desplaisir par les «gens de guerre et subjects de Sa Majesté Im- «periale : et promet iceluy sieur comte, sur «son honneur, qu'il ne sera faict aucun desplai- «sir à ladicte escorte par les gens de guerre «dudict sieur, ny en maniere quelconque.

«Pour seureté et accomplissement des choses «susdites, ledict sieur comte sera tenu bailler «six personnages, gentilshommes, de ceux «qui sont dans la ville, au choix dudict visce- «roy, en ostage, y reservant la personne du- «dict sieur comte.

«Pour corroboration et seureté desquelles «choses susdictes, ledict sieur visce-roy et comte «de Sancerre ont signé de leurs propres mains «la presente capitulation, et à icelle faict met- «tre leurs sceaux : de laquelle sont faictes deux «copies collationnées de l'une à l'autre, dont «l'une demeure audict sieur visce-roy, et l'autre «audict sieur comte de Sancerre.

«Et, pour ce que lesdicts sieurs de La Che- «miere, viscomte de La Riviere, et Hieronimo «Marino, avec authorité et plein pouvoir dudict «sieur comte, ont traicté ce que dessus avec- «ques ledict sieur visce-roy, auquel ils ont veu «signer la presente capitulation de sa propre «main, et y mettre son scel, ils seront tenus «faire foy aux pieds de ceste signée de leur «main et sceaux, comme la signature dudict «comte de Sancerre, et de sa propre main, et «de son scel armoyé de ses armes.

«Faict au camp imperial, devant Sainct-Di- «zier, le neufviesme jour d'aoust, l'an mil cinq «cent quarante quatre.

«Despuis que ladicte capitulation dessus es- «crite a esté arrestée et conclue, lesdicts sieurs «de La Chemiere et viscomte de La Riviere et «Hieronimo Marino, ont esté, en compaignie «dudict sieur visce-roy, devers l'empereur; aux- «quels Sa Majesté Imperiale a dict de sa bou- «che qu'il advouoit et confirmoit tout ce qu'ils «avoient traicté avec le visce-roy, et promis que «le tout s'observeroit entierement. Faict comme «dessus.

«Ceux que le comte de Sancerre donna pour «ostages au visce-roy, sont : M. de La Roche- «Baron; M. d'Esternay ; M. de Cantron, fils de «M. de Longueval; le porte enseigne et le ma- «reschal des logis de M. d'Orleans.»

Voylà la capitulation, que je n'ay changé de nul mot, en laquelle deux choses j'y ay notté, dont de l'une je m'estonne : que dom Ferdinand de Gonzague, qui avoit esté visce-roy en Sicille, et ne l'estoit alors de ce siege (car il estoit là tout le conseil de l'empereur et son lieutenant general), il retenoit encor le nom et portoit le titre de visce-roy de Sicille, veu qu'il est à presumer que l'empereur l'ayant tiré de là, qu'il y en eut commis un autre en sa place, ainsy qu'estoit sa coustume et du roy son fils d'aujourd'huy, et mesmes que le conseil d'Espaigne l'en avoit debouté, pour les rigueurs severes qu'il usa envers les soldats espaignols amutinés.

L'autre chose qui m'estonne, de quoy Hieronimo Marino, que nous avons ainsy nommé, et encor despuis veu grand et bon ingenieur, et qui a bien servy aux guerres du roy Henry, fut receu à conferer ceste capitulation avecques son lieutenant general, puis que l'empereur n'avoit rien qu'il eust plus en hayne et horreur qu'un estranger reffugié au service d'un autre prince, fust ou de ses terres ou de l'empire; car toute l'Italie la pretendoit-il de son empire, voire Rome et les terres du pape, à cause du titre d'empereur des Romains; tant il estoit presomptueux ! D'un François cela estoit bon, car il n'avoit nulle juridiction sur luy comme sur l'Italien. Et m'estonne comment ledict Hieronimo s'y hasarda, et que l'empereur ne luy fit trencher la teste, comme il y pouvoit avoir de la couleur, et comme il en avoit faict à d'autres.

LXXIII.

LE GRAND ROY HENRY II.

Il est question maintenant de parler de nostre grand roy Henry II.

Lorsque ce grand roy vint à la couronne, il s'y trouva fort heureux ; car son royaume estoit paisible, franc de toute guerre avec l'empereur. Pour quant au roy anglois, il ne s'en donnoit trop de peine, pour estre foible ennemy auprès de l'empereur.

Il trouva force finances dans le tresor du Louvre, qu'on estimoit à trois ou quatre millions, sans le revenu de l'année qu'il voyoit venir devant luy, et hors de toutes debtes. Le roy son pere luy laissa toute ceste belle succession : belle se peut-elle dire quand on la laisse point brouillée d'affaires ny de guerres, ny chargée de debtes; en quoy on doibt faire grand cas de la sagesse et belle conduicte de ce grand roy François, et qu'il ne brouilloit son bien comme on le taxoit, en donnant desmesurement aux dames qu'il aymoit. Certes, il les aymoit, comme j'ay dict cy-devant; car il vaut mieux les aymer, puisque nous sommes humains, que de tomber en plus grand et enorme vice ; mais de se laisser aller par trop à elles pour en perdre le sens, l'esprit, la vie et l'honneur, l'estat et le bien, cela est reprehensible. Et si, despuis le temps de nos grands peres, ayeus et peres, ne s'est-il guieres veu de nos roys ny d'autres grands qui n'ayent aymé les dames, les uns moins, les autres plus; car malaysement, quand l'on s'approche de beaux et grands feus par trop, ne se peut-on garder qu'on ne se brusle.

Sans aller rechercher ces roys plus haut ny plus loing, Philippes de Valois, fort vieux et cassé, ayma et espousa Blanche d'Evreux, qui n'avoit que dix sept ans, mais pourtant la plus belle princesse de son temps, qui luy advança ses jours, comme s'il n'estoit assez vieux penard pour mourir bien tost, sans prendre ce subject.

Ce genereux et vaillant roy Jehan tourna pour la seconde fois en Angletterre, plus pour y servir sa maistresse, qu'il avoit là faicte en sa prison, que plus grand subject de sa rançon, ny pour s'acquitter de sa promesse; car il y avoit bien autre remede que son retour.

Le roy Charles V, son fils, qui porta le titre de Sage, espousa sa femme de la maison de Bourbon, pour son plaisir et pour sa beauté, et laissa l'heritiere de Flandres, toute pleine de grands biens et richesses, et la donna à son dernier frere Philippe le Hardy; en quoy on dit qu'il perdit là le nom de Sage, et qu'il fut là trop aymant la beauté.

Le roy Charles VI ayma la jeune duchesse de Berry, qui le couvrit et le cacha et garantit, de sa cotte et robbe, du feu, à la masquarade des Sauvages de Nesle. Il ayma fort aussy madame Valantine sa cousine, ce qui fut cause de sa grand maladie et la perte de son sens.

Charles VII ayma si esperdument la belle Agnez, qu'il en oublia tous les affaires de son royaume; mais après il recognut sa faute, et les esprit en sa main et son Estat : de sorte qu'il mourut en renom de Fortuné et Victorieux.

Ce bon rompu le roy Louys XI ayma aussy, mais c'estoit indifferemment toutes femmes; et planta là sa femme en un chasteau d'Amboise, vivant non en reyne, mais en simple damoiselle. Mais pourtant, quoy qu'il aymast, il n'en laissa jamais ses affaires descousues; mais les cousut si bien, qu'il n'y a cousturier en France qui les eust mieux cousues. Aussy ay-je ouy et veu practiquer que l'amour d'une seule coiffe plus un amant, que de plusieurs autres : et c'est un des principaux remedes de l'amour que de s'addonner à plusieurs, et ne s'engager jamais au giron d'une seulle; car elle vous manie comme elle veut, et le changement vous donne guerison des tourmens, maux, peines et jalousies, qu'une seulle maistresse donne, ainsy qu'un clou chasse l'autre. Et voylà pourquoy ce bon rompu ne se coiffoit d'une seule coiffe ou beguin, mais en empruntoit, qui deçà, qui delà, comme on faict aux hostelleryes et autres maisons, quand on ne porte de bonnet de nuict, ny de coiffe, ny de couvre-chef; il faut prendre ce que l'on peut pour couvrir la teste, qui veut, et qui en a besoing : aussy s'en trouva-il bien tout le long de son regne.

Le roy Charles VIII, pour aymer trop les dames et leur complaire en festes et tournois à

Naples, à Lion et en France, en perdit son royaume de Naples, et la vie, et tout bien tost après, pour s'y estre par trop addonné en sa debille complexion et foible habitude.

Le roy Louys XII ayma fort : aussy ne fut-il esté fils de son grand pere Louys, duquel il portoit le nom, qui estoit extremement paillard, ce qui luy cousta la mort [1]. Il laissa sa premiere femme pour espouser Anne, très-riche vefve et très-belle; et puis ceste belle Marie d'Angleterre, qui fut cause de sa mort, pour l'embrasser trop souvent; et outre ce, en ayma d'autres à part, et mesmes une grande dame mariée alors, comme j'ay ouy dire à une ancienne dame. Tout cela est bon quand on ayme sans le detriment de sa personne et de son Estat, comme un qui s'enyvre de son vin.

Le roy François ayma fort aussy, et trop; car, estant jeune et libre, sans difference il embrassoit qui l'une, qui l'autre, comme de ce temps il n'estoit pas galant qui ne fust putassier par-tout indifferemment : dont il en prit la grand verolle, qui luy advança ses jours. Et ne mourut guieres vieux ; car il n'avoit que cinquante trois ans, ce qui n'estoit rien : et luy, après s'estre veu eschaudé et mal mené de ce mal, advisa que, s'il continuoit cest amour vagabond, qu'il seroit encor pis; et, comme sage du passé, advisa à faire l'amour bien galantement. Dont pour ce institua sa belle cour frequentée de si belles et honnestes princesses, grandes dames et damoiselles, dont ne fit faute que pour se garantir de vilains maux, et ne souiller plus son corps des ordures passées; s'accommoda et s'appropria d'un amour point sallaut, mais gentil, net et pur.

Et pour sa principalle dame et maistresse il prit, après qu'il fut venu de prison, madamoiselle d'Helly, que madame la regente avoit prise, et le roy ne l'avoit point encor veue qu'à l'entreveue de madicte dame sa mere; il la trouva très-belle et à son gré. Despuis il la fit duchesse d'Estampes, et la maria avec M. de Pointievre, et luy fit de grands dons et biens ; mais il ne s'y arresta pas tant qu'il n'en aymast d'autres; mais celle-là estoit son principal boucon : non plus qu'elle ne luy tint pas autrement de grande fidelité, ainsy qu'est le naturel des dames qui ont faict une fois profession de l'amour et peu sentir la jouissance. Ceste dame pourtant fut une bonne et honneste dame, et qui n'abusa jamais de sa faveur envers le monde.

[1] Louis, duc d'Orléans, tué à la porte Barbette.

Or, pour toutes ses amours, le roy n'abandonna son royaume, ny ses affaires, ny sa conservation, ny sa grandeur, ny rien de son honneur; ne se rendant nullement esclave à icelles dames, ny le menant par le nez comme un buffle, et comme force autres roys, princes et grands, dont les histoires en sont pleines ; ny le succant comme une sangsue ; mais luy, les aymoit par discretion et moderement; et, quand il en avoit affaire, en prenoit ses repas, comme d'autres de son disner et soupper. Bien leur donnoit et eslargissoit-il ses liberalités ; car toute femme d'amour, soit petite, soit grande, ayme que l'on luy donne ; aussy est-il raison qu'un bienfaict se paye par un autre bienfaict; mais d'y apporter et consommer tout son valoir, cela est très-reprochable. Voylà pourquoy ce grand roy est hors de ce blasme et reproche; comme a esté aussy le roy Henry son fils, dont je parle, lequel a aymé comme a faict le roy son pere et autres roys, et s'est adonné aux dames, et mesmes à ceste grande dame de Valentinois ; mais de s'y estre consommé, nullement ; autrement il n'eust sceu fournir à si grandes despenses qu'il luy a fallu faire pour les guerres, car pour un coup il s'est veu entretenir cinq grosses armées en la frontiere de Picardie, où il se trouvoit tousjours, en Piedmont, en Corsegue et en Toscane, en une autre armée de mer, tant en Levant qu'en Ponant, qui couste bien autant qu'une autre ; et à toutes celles là rien n'y manquoit.

Voylà pourquoy sa liberalité à l'endroict des dames ne pouvoit grandement errer, encor qu'on dist qu'il s'y laissoit trop aller et gouverner. Dont, comme il y a tousjours des bavards par le monde qui veulent causer et ne sçavent qu'ils disent, firent ce quatrain une fois, qui dict :

Sire, si vous laissez, comme Charles desire,
Comme Diane faict, par trop vous gouverner,
Fondre, pestrir, mollir, refondre, retourner ;
Sire, vous n'estes plus, vous n'estes plus que cire.

Il entend par ce Charles, le cardinal de Lorraine, lequel portoit pour devise une pyramide

entournée de lierre, avec ces mots : *Te stante virebo*[1]. Mais le pasquin le tourna au contraire : *Sed te virente peribo*[2]; estant le naturel du lierre de ruyner et faire perir ce qu'il estrainct.

Par ceste Diane entendoit madame la duchesse de Valentinois, à qui l'amour estoit bien deue et employée; car, outre sa beauté, c'estoit une dame très-habile et genereuse, et qui avoit le cœur grand et très-noble; aussy estoit-elle yssue d'une des grandes et plus anciennes maisons de France, que celle de Poictiers et de Lusignan, d'où sont sortis de très-genereuses personnes, tant de l'un que de l'autre sexe, tesmoing Melusine et ceste dame de Valentinois. Estant telle et si genereuse, ne pouvoit-elle rien conseiller, prescher et persuader à son roy que toutes choses grandes, hautes et genereuses, comme certes elle a faict, ainsy que je tiens de bon lieu. Et surtout elle estoit fort bonne catholique, et hayssoit fort ceux de la religion; voylà pourquoy ils l'ont fort haye et mesdict d'elle. Toutes les maistresses des roys ne sont pas pareilles. Les unes sont plus genereuses que les autres, les unes aussy plus folles que les autres, et les unes plus habilles que les autres, comme les unes sont aussy plus mauvaises que les autres. Bref, il y en a de toutes sortes. Mais bien heureux est celuy roy qui rencontre une maistresse bonne, parfaicte et bien accomplie, comme il est en sa puissance de la bien choisir; car, estant telle, et luy et son royaume n'en sont pas pires.

On trouva fort estrange ce grand don et immense que celuy nostre roy à son avenement fit à madicte dame de Valentinois, de la confirmation de tous les officiers de France, ainsy qu'est la coustume aux changemens de regnes et des roys, dont il en sortit une grande finance pour le long temps que le roy François avoit regné. Un tel roy pouvoit faire un tel don à une telle dame; car c'estoit une partie casuelle, qui ne touchoit point à son revenu, ny de domaines, ny de ses subsides et tailles. Et les roys de ce temps là estoient fort liberaux de leurs parties casuelles, comme je tiens de bon lieu, et leur estoit reproché s'ils en faisoient estat; car, de cela ils en recompensoient leurs serviteurs, si-non despuis nos derniers roys, qui en ont faict party pour eux, et les afferment à cause de leurs necessités. Encor de ces deniers ceste dame n'en abusa point, car elle fit bastir et construire ceste belle maison d'Anet, qui servira pour à jamais d'une belle decoration à la France, qu'on ne peut dire une pareille; j'entends si par aucunes mains violantes elle n'est ruynée, ainsy qu'elle fut à la veille dernierement, lorsque le procès de M. d'Aumalle fut faict, à qui elle appartient par succession de sa mère, que, tout ainsy que luy fut condamné à mourir, fut-elle aussy condamnée à estre rasée et demolye de fonds en comble, dont ce fust esté un très-grand dommage, car et qu'en pouvoient mais les marbres et les pierres, qui n'ont aucuns sentimens? Aussy nostre brave roy et bening leur pardonna et n'en voulut permettre l'execution de l'arrest: qu'est un grand cas, que ceste dame, qui avoit, du temps de sa faveur, obligé tant de personnes de plaisirs, qu'elle ne peut trouver, toute morte qu'elle estoit, quelque ancien senateur qui eust parlé pour elle et pour sa memoire, en la moderation de ceste sentence! Comme certes durant son vivant elle a faict plaisir à plusieurs personnes, et estoit fort debonnaire, charitable et grande aumosniere envers les pauvres, fort devote et encline à Dieu. Aussy porta-elle pour devise un tumbeau duquel sortoit un traict tendant en l'air, accompaigné et entourné de certains syons verdoyans, avec ces mots : *Sola vivit in illo*[1], comme vivante seulement en Dieu. Il faut que le peuple de France prie que desormais ne vienne favorite de roy plus mauvaise que celle là, ny malfaisante.

Or, pour tourner à nostre roy Henry, ainsy qu'il estoit tout marcial, et nay tel, il ayma fort à faire la guerre, et ne s'y espargna non plus que le moindre soldat des siens. Et c'est ce que luy dict un jour M. le connestable, au voyage d'Allemaigne, qui le voyoit ordinairement aux tranchées des villes qu'il assiegeoit et prenoit : « Sire, Sire! si vous voulez faire ceste vie, il ne « faut plus que nous facions d'estat de roy, non « plus que d'un oyseau sur la branche, et

[1] Tant que tu subsisteras je fleurirai.

[2] Si tu fleuris je périrai.

[1] Elle vit seule en lui.

« qu'ayons une forge neufve pour en forger « tous les jours de nouveaux, si tous les autres « veulent faire tout de mesmes que vous. » Comme de vray il estoit un très-brave, vaillant et genereux roy, et du tout addonné aux armes.

Il envoya une armée en Escosse, pour le premier commancement de son regne, et secourir la petite reyne d'Escosse, soubs la charge de M. Dessé[1]; qui fut une charité magnanime et digne d'un tel roy, et très-chretien, pour avoir pitié des vefves et pupilles, comme estoit la petite reyne et sa mere.

Il alla visiter son pays de Savoye et de Piedmont; et si y fit son entrée par les villes, qu'il y vit garnies de si bons et si braves soldats, que cela le resjouyt fort à les contempler et regarder; et pour ce, concevant de longue main de grands desseins pour l'advenir, s'en sentit-il d'autant plus asseuré et fortifié. Son pays beau de Piedmont ainsy bien visité et pollicé, et ayant envoyé en Guyenne (revoltée pour la gabelle) quelques bandes soubs la charge de leur couronnel, M. de Bonnivet, il s'en retourna par Lyon, où luy fut faicte une très-triumphante entrée[2], qu'il faut par caprice que je mette icy, quelque longueur qu'il y ayt de disgression.

Ceste entrée[3] donc fut accompaignée de plusieurs très-belles singularités, entr'autres de quatre très-belles et rares. L'une, du combat à outrance et à l'antique de douze gladiateurs, vestus de satin blanc les six, et les autres de satin cramoisy, faict à l'antique romaine; et parurent devant le roy en quatre rangs, de trois à trois: lesquels, arrivés devant Sa Majesté, commancerent un combat tout à l'antique, non quant aux armes, mais quant à l'ordre de se sçavoir secourir et entrer les rangs les uns dans les autres sans se rompre. Ils combattirent premierement à armes differentes, à sçavoir une corsegue ou zagaye contre une espée à deux mains; et combien que ce fussent armes longues et qui requierent lieu large et spatieux pour s'en ayder, si estoient-elles au milieu de leur rang, et en rue non guieres ouverte: les autres, de deux espées contre une espée et une targue ou pavois le long d'un bras, et un pied de largeur pliant en rond: les autres, de l'espée et poignard boulonnois (ainsy l'appelloit-on de ce temps) contre l'espée et le bouclier barcelonnois, qu'on nomme encor ainsy en Espaigne, et le nommoit-on aussy en France quand on en usoit. Et ainsy ordonnés, le second rang se tourna vers le tiers, et, après s'estre regardés l'un l'autre furieusement, ainsy que firent jadis les Horaces et Curiaces, commança d'une grand furie et roideur à assaillir le troisiesme rang avec leurs susdictes armes tranchantes et non faintes, et en telle fureur et animosité, que, après avoir long-temps combattu et chamaillé l'un sur l'autre, les seconds rembarerent leurs ennemys jusques aux quatriesmes; lesquels, voyant leurs compaignons hors d'hallaine et repoussés, entrerent dans eux, repoussans aussy bravement et furieusement les seconds jà lassés et travaillés, se deffendant toutesfois et soustenans et courageusement jusqu'à leurs compaignons qui faisoient le premier rang, lequel pareillement entra au secours par dedans eux, et, cependant que les deux rangs, qui premiers avoient combattu, prenoient vent et hallaine, se joignit à leurs ennemys: et en ceste ruse d'ordre le premier et dernier rang se trouverent au milieu, combattans en telle furie qu'il n'y eut si bonne zagaye qui ne fust couppée en deux et trois tronçons; la pluspart de leurs espées, tant à deux mains que des autres, quelque vieilles lames qu'elles fussent, vollerent en pieces; qui estonna de prime face les arregardans, pensans que ce fussent ou quelques criminels, ou qu'ils le fissent à bon escient, s'estans mis en collere, que, ignorans leur adresse, plusieurs s'escrierent qu'on les secourust et qu'on les despartist: et sur ce, l'un des premiers rangs lassés, ayant pris air frais, entra dans le rang de ses compaignons, et ainsy en front de six, se rangerent tous ensemble sur le rang de trois, qui tint assez longuement bon, combattans deux contre un, jusqu'à ce qu'estant par trop pressé de si lourde charge, fut contrainct de se retirer, en soustenant toutesfois bravement, jusques aux derniers, lesquels pour leurs secours se rangerent parmy eux d'une si grande dexterité, qu'ils se trouverent six contre six; et alors, se rechargeans d'une très-grande furie, se rencon-

[1] André de Montalembert, seigneur de Dessé en Poitou. Il fut tué en 1573, au siége de Térouane.

[2] En 1548.

[3] Ce fut en septembre 1548.

trerent armes pareilles, zagaye contre zagaye, espée à deux mains contre espée à deux mains, deux espées contre deux espées; et ainsy les autres, et de telle fureur, qu'à la fin les uns enfoncerent les autres; et toutesfois tant les rompus que les autres, sans se mettre en desordre, soudainement monstrerent visage les uns aux autres, et se rechargerent encor si vigoureusement, que les premiers rompus enfoncerent aussy les autres, avec autant de bonne grace et joye sur la fin, qu'ils avoient donné au commancement d'effroy et de crainte aux regardans. Voylà un passe-temps et combat qui, despuis les anciens Romains, possible, n'avoit esté representé tel, et lequel pourtant se peut mieux representer par la veue que par l'escriture, qui ne peut nullement approcher en la moindre perfection que les yeux humains peuvent divinement attaindre.

Le roy Henry y prit tel plaisir, comme à une chose non jamais de nos temps veue ny accoustumée, pour chose si dangereuse, qu'il la voulut encor revoir six jours après son entrée, ce qu'il fit.

Le plaisir de combat dura en ceste sorte quelque plus de demy-heure; et eussent recommencé si leurs armes n'eussent si tost failly au bon vouloir qu'ils avoient de mieux faire, quelque pleins de sueur et hors d'hallaines qu'ils fussent; et ainsy, s'estans retournés en leur premier ordre, se mirent après l'avant-garde, qui les attendoit au coing de la rue. Certes, il falloit bien que ces honnestes gens et bien creées, qui representerent si gentiment ce combat, eussent bien appris leur leçon de longtemps, et qu'ils fussent plus martiaux que bastelleurs ny joueurs de comedies ou tragedies. Ah! gente ville de Lion, que vous monstrastes bien là que vous estiez bien gentils, adroicts et ingenieux, comme de tout temps vous l'avez esté en ce que vous avez voulu entreprendre, non seulement en cest endroict d'entrée et de combat, mais en ceste belle chasse de Diane, qui fut aussy une très-rare et très-plaisante chose à voir; dont j'en parle et la represente ailleurs[1].

La troisiesme belle chose aussy fut ceste belle neumachie, ou combat des galleres tout à l'antique, et pour la façon encor et enrichissement desdictes galleres, de leurs poupes et proues, tant pour l'art de l'ache, qu'on appelle la charpente en Levant, que pour la menuiserie, representées si bien à l'antique, ainsy qu'on voit aux anciennes antiquités romaines, que la veue ne s'en pouvoit assez contenter; entre lesquelles dictes galleres il y en avoit deux grandes capitainesses, l'une de blanc et noir et rouge, ainsy que sont toutes galleres; car on dit *rouge gallere et navire noir*, à cause du goudron; et l'autre verte, et un bucentaure où le roy entra pour en voir le passe-temps des deux galleres capitainesses; et leurs fustes, esquifs, fregattes et barques, estoient de mesmes couleur, selon qu'elles accompaignoient leurs galleres. Il ne faut demander si les flambans, estandarts et banderolles, manquoient en beauté et superbeté; car tout estoit de damas et taffetas, figuré selon leurs couleurs, les chiormes vestus de mesmes, plus à l'antique à longues robbes, qu'à la moderne. Les soldats aux arbalestieres, poupes, rambades, proues et coursies, tant bien en poinct et tant bien armés d'armes si claires et reluysantes, que c'estoit très-belle chose à voir, fussent de corselets, de morions, de rondelles, pavoys, targues, cymeterres, rançons, pertusanes, hallebardes et autres diverses armes d'ast.

La capitainesse noire, avec ses fustes et barques, parut la premiere; la verte après, accompaignée de mesmes renfort. Le roy entra dans son bucentaure, appareillé pour luy, la reyne, les dames et princes, avoir le passe-temps: et s'estant arresté et jetté l'ancre, le signe du combat faict par trois volées de canon, la capitainesse verte, au milieu de deux autres galleres moyennes, tourne proue, suivie sur la queue des fustes, fregattes et barques, tout en forme de croissant, et soudain, à toute force de rames et vogue rancade, vint à investir l'autre capitainesse blanche, noire et rouge, grande contre grande, moyennes contre moyennes, petites contre petites; là où s'accommança un grand combat et si furieux, qu'on eust dict que ce fust esté à bon escient, avec un grand esbahyssement du monde qui l'arregardoit.

Après ce premier, les plus foibles se descramponnerent; et reprenent la volte jusques au second assaut; et avec force cannonades, arquebusades et coups d'armes d'ast, les moyen-

[1] Tome II, des *Dames galantes*.

nes des deux parts furent assaillir les grandes par poupe et proue, lesquelles n'y gaignoient rien sinon à perdre temps, et se retirerent tant d'une part que d'autre.

Au troisiesme abord et combat, les petites vindrent de front pour s'investir et s'afferrer l'une l'autre, et leurs capitainesses pour les secourir; et à ceste rencontre commancerent à s'entretirer toutes sortes d'artifices à feu, grenades, pots, lances à feu, brulans et courans à travers l'eau sans s'esteindre; les cannonades, harquebusades et fusées ne manquoient à quantité de toutes parts. Enfin, deux des noires mirent à fond l'une des vertes; et puis, avec un grand cry de *victoire!* le tout se retira, au grand contentement du roy et de la reyne, bien que les galleres vertes portassent ses couleurs; car elle a aymé et porté tousjours le verd jusqu'à la mort du roy son seigneur et mary, qui de son costé portoit et aymoit fort le blanc et noir, à cause de ceste belle vefve qu'il servoit.

Voylà la belle representation de ce combat naval, qui certes est plus plaisant à le voir, ou à se l'imaginer dans l'esprit, qu'il ne se peut escrire; et croy que, despuis les Romains anciens, possible, ne s'en estoit-il veu ny representé un plus beau.

La quatriesme belle singularité, ce fut ceste belle tragi-comedie, que ce grand et magnifique cardinal de Ferrare, primat de la Gaule et archevesque de Lyon, fit representer en ceste belle salle qui paroist encor, qu'il fit ainsy accommoder comme l'on la void; car paradvant, c'estoit une chose vaste, layde et sans aucune forme de beauté ny gentillesse, comme un certain galletas: car, on dit qu'il despendit en la representation de ceste tragi-comedie plus de dix mille escus, ayant faict venir à grands cousts et despens des plus excellens comediens et comedientes d'Italie: chose que l'on n'avoit encor veu, et rare en France; car paradvant on ne parloit que des farceurs, des conards de Rouan, des joueurs de la basoche, et autres sortes de badins et joueurs de badinages, farces, mommeries et sotteries: mesmes qu'il n'y avoit pas long-temps que ces belles tragedies et gentilles comedies avoient esté inventées en Italie. Et dit-on, et le treuve-on par escrit, que ce fut le pape Leon dernier qui le premier les mit en vogue[1], mesmes qu'on luy reprochoit qu'il aymoit trop ces manieres de gens et s'y amusoit trop, après qu'il se vit delivré un peu d'un grand embarras d'affaires qu'il avoit eu sur les bras.

Il se trouve encor une tragedie très-belle de *Sofonisba,* composée en italien, qui fut jouée devant Sadicte Saincteté à Rome. Je l'ay veue, et belle; mais je ne la trouve si belle que celle que la reyne sa mere fit jouer et representer sur le mesme subject à Blois, devant le roy, que M. de Sainct-Gelais composa[2], ou plustost prit et desroba sur l'autre, mais mieux l'orna. Je croys que j'en parle ailleurs, s'il me semble, dans mon livre des Dames, et mesmes au discours de ladicte reyne.

J'ay ouy dire à plusieurs seigneurs et dames, que si la tragi-comedie de ce grand cardinal fut belle, elle fut aussy très-bien representée par les comediens et comedientes, qui estoient très-belles, parloient très-bien et de fort bonne grace; et estoit accompagnée de force intermedies et faintes, qui contenterent infiniment le roy, la reyne et toute leur cour.

Voylà les quatre belles singularités par dessus force autres de ceste entrée de Lion, et sur-tout aussy de voir entrer ce roy triumphant beau, très-agreable et très-bening prince; et ceste reyne aussy très-belle et très-agreable aussy, accompaignée de la reyne de Navarre Marguerite, tante du roy, et de plusieurs princesses, grandes dames et filles.

Et d'autant que le jour faillit, et la nuict surprit ceste entrée de la reyne, tout à coup, en un moment, on vit toute la ville de Lion en feu, en flambeaux, torches, luminaires aux fenestres, aux boutiques, aux rues, si bien que l'on y voyoit aussy clair comme au jour: ce qui vint très-bien à propos; car ces clairs flambeaux accompaignoient ceux des yeux de ces belles dames, et contendoient quasy ensemble pour faire feu et clarté de toutes parts.

Lorsque toutes ces belles magnificences se faisoient, et que nostre grand roy alloit ainsy

[1] *La Mandragore* de Macchiavelli fut, à ce qu'on croit, la première pièce représentée en Italie, dans le genre moderne. Léon X voulut la voir deux fois avec ses cardinaux, et on voit ici que ce fut un cardinal qui introduisit la comédie en France.

[2] Molain de Saint-Gelais. Cette pièce n'est point parmi ses OEuvres, imprimées chez Antoine de Harsy en 1574.

triumphant parmy les entrées des belles villes de son royaume, quasy en mesme temps, comme il est aysé à computer, le prince d'Espaigne, despuis roy [1], en faisoit de mesmes en ses belles villes de Flandres, qui certes surpassent en beauté (au moins aucunes) les plus belles de la chrestienté, où il fut receu très-magnifiquement et bravement, comme celuy qui en prenoit planiere possession.

Je ne discourray point icy les bravades, les orgueils et magnificences qui furent faictes en toutes sortes; car il y en a un livre faict en espagnol, qui s'intitule : *El viage del principe;* mais sur toutes la reyne d'Hongrie en demeura la superieure, et les surpassa toutes en ses maisons de Bains et Marimont. J'en parle ailleurs; comme certes elle avoit l'esprit tout gentil pour ne produire rien que tout beau; ainsy qu'une belle, honneste et spirituelle dame, quand elle entreprend quelque chose de gentil, certes elle surpasse tous les autres esprits en inventions, comme je l'ay veu de mon temps arriver en plusieurs de nos reynes, de nos grandes princesses, et s'en acquitter par grand admiration et contentement de tout un peuple.

Je ne conteray donc non plus que des autres les grandes festes, magnificences, festins, tournois, combats de toutes sortes, à pied, à cheval, les masquarades, les ballets, les danses qui furent representées : tout est escrit dans le susdict livre. Car je me contenteray seulement de desduire la faincte d'une place assiegée, qu'elle representa; qui certes fut rare et admirable, et qui monstra bien que ceste reyne sçavoit aussy bien l'art de la guerre que celui de ses ouvrages.

Or, advint donc qu'un jour ayant mené l'empereur, et toute sa cour, disner en sa belle maison de Marimont, elle lui representa après disner un chasteau faict de tables peintes en façon de brique, si beau qu'on pensoit que ce fust brique, et aucuns ont tenu que c'estoit toute vraye brique. Il estoit fort grand et spacieux, avecques ses bastions de douze pieds de terre-plein avec un fort profond fossé; et derriere le terre-plein y avoit des retranchemens où les soldats se mettoient en seureté. Dedans y estoit, pour le deffendre, Philippe de Lalaing, comte Hoochstraten, avec force cavalliers, et environ deux cens harquebusiers et picquiers, et quelques pieces d'artillerie.

Devant il y avoit force tentes et pavillons tendus en forme de camp sur une colline. A un costé du camp y avoit un escadron de gens-d'armes des ordonnances, et de l'autre un autre des plus gentils cavalliers de Brabant, de Flandres, de Haynaut, et le duc Astolphe aussy avecques aucuns cavalliers espaignols et italiens. M. le prince de Piedmont estoit capitaine general (les Espaignols usent de ce mot *capitan general*), et Joan Baptista Gastaldo, maistre de camp, et un peu devant eux cinq compaignies d'Espaignolles des vieilles bandes avecques leurs corselets, harquebuses et morions, qui reluisoient bien fort; et avecques braves habillemens aussy, comme de princes.

Devant le front du chasteau y avoit un grand rang et file de gabions, derriere lesquels seize grosses pièces d'artillerie du costé de la main droicte, et de la senestre deux grandes coulevrines, pour battre en flanc et rompre les deffences. Il estoit desjà midy quand toutes les pieces commancerent à tirer d'une grande furie, et à faire la batterie. Là fut delegué don Joan de Acunaz, avecques deux autres, pour recognoistre le fossé, la batterie et la bresche, si le tout estoit raisonnable à donner l'assault.

Ceux de dedans ne chanmoient point; car, ayant veu la furie de la batterie, et les soldats qui commançoient à s'esbranler pour donner l'assault avec une rumeur de leurs tabourins, sortirent aucuns cavalliers et harquebusiers des mieux choisis, à deffendre un certain pas d'un petit ruisseau par où il falloit nommement qu'ils passassent; là où il s'attaqua une très-belle escarmouche et gentil combat, qu'ils rendirent si brave par leur valeur, que ceux qui estoient venus de dehors pour la recognoistre, furent contraincts de se retirer et de rapporter qu'il n'estoit pas sy aysé qu'on diroit bien de forcer ceste place. Par-quoy s'estans retirés, il fut advisé de recommencer à redoubler la batterie avecques les seizes pieces, qui fut si furieuse, coup sur coup, que l'un n'attendoit pas l'autre, qu'on eust dict qu'il tonnoit : durant laquelle batterie le disner se faisoit, avecques de très-grandes opulences de toutes sortes de

[1] Philippe II.

vivres, de diversités de mets, et surtout pour ceux du dessert et dernier service, qui fut certes beau, gentil et également inventé et practiqué. J'en parle ailleurs.

Le disner achevé et la batterie aussi achevée, qui avoit abbattu une partie d'un torrion, et faict quelque chemin de bresche, bien qu'il fust un peu rude, il y eut quelques gentils cavalliers du camp, qui ayant mis pied à terre avecques deux compaignies d'infanterie, les corselets en teste, et les harquebusiers à costé, ils vindrent à forcer ceux qui estoient au pas, si vaillamment, qu'ils furent contraincts eux à se retirer au chasteau assez lentement, le pas pourtant, et ceux de dehors les suivans vindrent pour aller à l'assault, et par la bresche et par l'escalade; ceux de dedans se défandans bravement, à coups de picques, de pierres, d'artifices à feu; si bien qu'ils les repousserent du haut en bas, se sonnans tousjours l'allarme de tambours à grand force et furie. Enfin, sy les uns assailloient bien, les autres se deffendoient mieux; jusqu'à ce qu'un alfier de dehors estant monté sur le haut de la bresche avecques aucuns soldats qui l'avoient bravement suivy, furent portés du haut en bas, et l'alfier pris prisonnier.

De là à un peu survint une embuscade du costé d'un bois qui estoit derriere le chasteau, non pas trop loing, là où estoit le duc d'Arscot, accompaigné de Charles de Bouniere, de Flores Tserclaos Cornelio Vandenezze, Louis de Stradiot Ferri, Laurens, Antonio, y Roberto de Landas, Joan de la Fontaine, avecques cinquante autres braves cavalliers, lesquels comparurent avecques force chariots pleins de munitions et poudres pour secourir le chasteau; ce qu'ayant esté descouvert aussy tost par ceux du camp qui estoient sur la montagne ou colline campés, saillit le prince de Piedmont avecques cinquante cavalliers et autant d'harquebusiers, à deffendre et à empescher ce convoy et secours, ne laissant ses couleuvrines tirer tousjours aux deffenses. Les chariots estoient quasy arrivés près du chasteau, qu'aucuns sortirent du chasteau pour les recevoir et faire escorte, que d'une autre part les uns et les autres se venans à rencontrer entre la forest et le chasteau; là où se trouva un furieux combat et rompement de lances, de coups d'espée, et de l'harquebuserie qui ne cessa de jouer bien son jeu; et tout alla si bien pour le prince de Piedmont, qu'il enleva plusieurs prisonniers, sans ceux du chasteau qui les secoururent un peu; mais, sur le different vint le duc Astolphe, qui ayant passé le pas et le ruysseau avecques quelque cavallerie, et Joan Baptista Gastaldo avecques cinquante hommes d'armes et une compaignie d'infanterie survint, qui, ayant faict une charge, fut cause que le duc d'Arscot se retira avecques aucuns des siens, sains et sauves, et autres prisonniers, et les chariots du convoy tous en la puissance du prince de Piedmont. Le general desquels entre les prisonniers s'en trouverent aucuns du chasteau, qui estans interrogés, ils donnerent langue au prince de Piedmont que leur batterie ne valloit rien, et qu'ils avoient battu le chasteau du costé le plus fort; ce qu'ayant sceu Baptista Gastaldo, en fit aussy tost, et avecques une extresme dilligence, remuer les pieces et la batterie, la cavallerie et l'infanterie faisant tousjours alte, de peur que le duc d'Arscot ne donnast encor une allarme, et secourust le chasteau.

Cependant on voyoit et entendoit-on ceux du chasteau, à se remparer le mieux et le plus diligemment qu'ils pouvoient par le dedans, et à pourvoir au plus necessaire, desesperant de secours, bien qu'ils fussent fort fattigués des deux coulevrines, y apposant tant de gabions qu'ils avoient, commençant desjà à avoir grand faute de poudre, pour le trop qu'ils avoient tiré; si bien qu'ils mettoient tout leur remede et espoir en leur valeur, resolus de plustost mourir que de se rendre.

Desjà le soleil commençoit à baisser, quand ceux du camp encor remuerent la batterie si furieusement, que tout le torrion vint à tumber du tout par terre, sur quoy l'on donna un assault general où les gens de cheval mirent pied à terre avec l'infanterie, qui fut très-furie (et à bien assailly bien deffendu), sans reculer d'un seul pas; car il n'y avoit armes artificielles et inventions desquelles ceux de dedans ne s'aydassent pour se bien deffendre; mais les assaillans se rafraischissans à chasque point les uns après les autres, ceux de dedans n'en pouvant plus, commencerent à se retirer et desemparer le combat, et le mieux qu'ils peurent, et se retirerent par une porte secrette qui estoit aux

espaules du chasteau dans lequel, après avoir esté forcé à force d'armes avec grande victoire et allegresse des assaillans, ils y trouverent les dames qui, le jour paradvant, avoient esté prises et mises dans une prison fort obscure et basse, qu'on les avoit mises là afin qu'elles ne fussent subjectes aux coups de canon; et furent delivrées et menées en chariot triumphant devant l'empereur, le prince et les reynes; lesquelles dames avoient esté ravies le soir advant dans la salle du bal, en une momerie (sans y penser et y allant à la bonne foy), qui s'estoit dressée, et en un instant furent prises, enlevées et mises sur un chariot ou coche aussy tost, et transportées et fourrées dans le chasteau dont est question, sans les avoir peu recourre; le tout par un grand geant accompaigné de quelques autres cavalliers; et pour en avoir raison, ladicte reyne d'Hongrie, y allant fort de son honneur, fit aussy tost assieger, assaillir, et prendre le chasteau comme je viens de dire.

Les dames estoient la princesse d'Espinay, la comtesse de Mansfeld, la comtesse du Rieux, madame de Bossu et madame de Laouesten. Estans ainsy devant l'empereur, interrogées qui estoient le sauvage et les cavalliers qui les avoient ainsy ravies, elles dirent qu'au commancement ne les cognoissoient point, mais enfin se trouverent que c'estoient leurs marys. Mieux eust valu que ce fussent esté d'autres, pour faire feste extraordinaire ceste nuict et ce jour avecques elles, ainsy qu'elles en valloient la peine et le plaisir, car elles estoient des belles de la cour, comme j'ay ouy conter à madame de Fontaines, dicte fille Torcy, estant lors avecques la reyne Leonor.

Pour faire fin, je prie les curieux de considerer un peu la belle invention, la forme, la cerimonie de guerre en ce siege de place, et qu'il paroissoit bien que ceste reyne avoit bien le cœur martial. Faut considerer aussy la puissance qu'elle avoit de commander, et y employer les plus grands princes et capitaines de l'empereur et des siens, pour honnorer une telle feste et s'y humilier et abaisser comme le plus petit soldat des bandes; encor bien ayses et bien heureux estoient-ils quand elle leur commanda, et quand le soir, après la place prise, s'en vindrent présenter devant elle, qu'elle leur eut dict que tout estoit bien allé, et qu'ils avoient bien faict et qu'elle estoit fort contente d'eux. Je l'ay ouy dire ainsy à madicte dame de Fontaine. Ce ne fut pourtant sans les en remercier. Quelle brave reyne! Dommage grand, certes, quand la terre pourrit ces corps genereux!

Pour reprendre les erres de nostre grand roy Henry, tourné de Piedmont et de Lion, il alla luy-mesme en personne reprendre Boulongne et faire la paix avec le roy d'Angleterre: et tout ainsy qu'il estoit très-magnanime, très-bon et tout plein de pitié, il se rendit protecteur du duc Octavio Fernese, qu'il avoit imploré contre le pape et l'empereur, qui le vouloient despouiller de sa duché de Parme; et pour ce, luy envoya tel et si bon secours, que sa duché ne fut point envahie. Et nottez que ce secours fut à ses propres cousts et despens, qui luy cousta plus de douze cens mille escus, desquels le duc de Parme ou ses heritiers en sont encor comptables et redevables au roy ou à sa maison; dont le feu duc Octavio avoit grand peur en son temps qu'on ne les luy redemandast, et les interests, comme je tiens de bon lieu; et à faute de payement que sur son subject on ne s'en prist à son duché ou à l'une de ses villes. Possible sans nos guerres en eust-il eu la venue, comme je sçay de bon lieu, à cause des menées que nous faisoit en France le prince de Parme dernier mort; ce qui fust esté très-bien employé, car après avoir reçu tels secours, bienfaicts et telles obligations du roy, le duc en laissa la memoire et quitta sa protection, et prit l'alliance de l'empereur en espousant sa fille naturelle, vefve du duc de Fleurence, que despuis nous avons veu en Flandres si renommée pour madame de Parme.

Le duc de Castres son frere n'eust pas faict ce coup, car desjà il estoit allié en France, et aymoit fort le roy et la France. Force gens trouverent ce duc fort ingrat, pour tel traict et pour avoir esté bien secouru au besoing; et dict-on que ce roy luy en vouloit.

Les Allemands luy en firent de mesmes qui, mal menés sous le joug de l'empereur, coururent à l'ayde à ce grand roy; et pour ce dressa ceste grande armée et entreprit ce beau voyage d'Allemaigne, qu'on nommoit ainsy, où il prit en allant Metz, Thoul, Verdun, fort heureusement, et force autres villes imperiales, qu'il

ne voulut pourtant retenir pour luy que les trois premieres; et donna jusqu'à Strasbourg, faisant boire là tous les chevaux de son armée dans la riviere du Rhin, à leur ayse, en signe de triumphe. Mais ce fut tout, n'ayant jusques là trouvé que tout courtois et honneste passage sans aucune resistance : et là, à Strasbourg, voulant passer par de là, sceut que les Allemands s'estoient accordés avecques l'empereur, qui, fin et caut, apprehendant la furie d'un jeune et vaillant roy venir à luy avecques une si grande armée deliberée, entendit plustost à un accord qu'à un hasard de guerre. Et par ainsy, voylà ceste nation en repos, que de long-temps n'en avoit senty par l'ayde et secours de ce grand roy, qui luy a mal rendu despuis à l'endroict des roys ses enfans, contre lesquels despuis vingt cinq ans s'est armée si impetueusement et de gayetté de cœur, que vous eussiez dict qu'elle n'eust jamais receu plaisir aucun de la France, tant ces bons Allemands se sont pleu à la piller et ruiner : lesquels, quand ils demandoient auparadvant secours au roy Henry, proposoient pour leurs principalles raisons, qu'eux et les François estoient germains et freres, et que pour ce se debvoient aider et maintenir les uns les autres. Quels germains et quels freres!

Or, le roy, pour telle confederation et accord faict entre eux et l'empereur, il ne s'en donna moindre peine ou crainte : car, les laissant derriere, s'en tourne aussy heureusement, prend Roquedemar, Yvoy, Montmedys, Chimay, Dampvilliers, et force autres places qu'on trouvera dans les histoires, et rentre très-victorieux et triumphant, en son royaume; et puis, estant menassé de ce grand siege de Metz, y met un si bon ordre, et y constitue un M. de Guyse, son lieutenant general, que et l'empereur et madame l'Allemaigne, qui debvoit de son seul nom faire trembler, non pas une ville, mais toute la France, s'en retournerent avecques la plus grande honte que jamais elle receut.

Je ne parle point du voyage de Valencienes, où l'empereur menassoit tant de donner une battaille; et le roy tout preparé et resolu à la recevoir, ce fut ce grand empereur qui se retrencha et toute son armée, puis s'en desdit. Il ne tint pas à nostre roy, car il la desiroit et demandoit, en un tel champ, contre ledict empereur, de sa personne à la sienne : car naturellement il l'hayssoit à mal mortel, comme je l'ay ouy dire à la reyne mere, autant pour le mauvais traictement qu'il avoit receu de luy en Espaigne avecques M. le Dauphin, estans tous deux en ostages, et desquels il ne faisoit grand cas et visitoit peu souvent, qu'il monstroit plus grande affection et amitié à feu M. d'Orleans, quand il passa en France, et le recherchoit plus que luy. Que c'est d'emulation de freres! Bref, fust ou pour ces raisons, ou qu'il luy portast envie à cause de sa grandeur et ambition, il luy en vouloit et ne l'aymoit point.

La battaille de Renty s'en ensuivit, là où fut le comble de ses desirs, pensant parler à l'empereur de près et de l'attacquer de personne à personne, ainsy qu'il le dit un peu advant, en haranguant ses gens. Mais ledict empereur, n'estant plus en ceste belle verdeur de jadis, estoit dans une litiere, et le combat aussy tost demeslé et achevé que commancé : et pour ce, il fallut qu'il en descendist et prist un tour pour se sauver; ce qui luy fut un très-grand crevecœur, autant pour la perte de la battaille et sa retraicte, que parce qu'il vit que tout n'avoit pas esté bien ordonné ny allé comme s'il y eust mis la main, ainsy que d'autres fois il estoit sain de ses membres et vigoureux en d'autres combats. Je l'ay ouy dire à aucuns vieux capitaines espaignols de mesmes.

Le roy, qui estoit en sa force et belle disposition, regrettoit fort aussy que cet empereur ne fust ce brave empereur qui avoit esté d'autres fois, pour s'entr'eprouver leurs forces de l'un à l'autre; et cest empereur n'estant plus tel, s'aydoit à luy faire la guerre en renard : mais nostre roy la luy faisoit en lion.

Il luy ravit Sienne, ville imperiale, et toute la Toscane, qui, secouant le joug imperial et espaignol, se mit en la protection de nostre roy, qui estoit bien plus douce.

La Corsegue en fit de mesmes, tant ce roy estoit bon et protecteur des pauvres affligés, et en portoit le nom et la reputation, et tousjours gaignoit quelque pied sur l'empereur, tant il estoit heureux; et peu l'empereur sur luy, tant la fortune luy commança à estre contraire en son aage caduc. Aussy, disoit un gallant homme, que la fortune est une bonne vesse et putain (je pense l'avoir dict ailleurs; baste, pardon, un bon correcteur y remediera), qui,

pour bien rassasier sa paillardise, choisit et s'adonne plus volontiers aux jeunes gens, qui sont plus propres à cela que vieillards.

Voylà pourquoy l'empereur, en cognoissant la complexion de la maraude, s'advisa de faire trefve pour cinq ans, qui fut la plus belle et la plus à propos faicte qui fut jamais, ny paix en France, et très-heureuse si elle eust tenu et ne fust esté rompue; car toutes nos conquestes despuis trente ans jusques là nous demeuroient paisibles : si que la guerre puis après se renouelant avec le roy d'Espaigne, nous n'y fismes pas trop bien nos besoignes, et fallut par après faire la paix, par laquelle, en une heure et un traict de plume, fallut tout rendre, et souiller et noircir nos belles victoires passées de trois ou quatre gouttes d'ancre : et, pour combler le boisseau de nos malheurs, ce grand roy nous vint à mourir advant le temps, au grand dommage non seulement de nous autres François, mais de plusieurs estrangers, qui l'ont trouvé et le trouveront à dire pour jamais.

Luy donc voulant celebrer les nopces de madame sa fille et de madame sa sœur avecques toutes les sumptuosités et magnificences qu'il peut, dressa un tournoy solemnel contre tous venans; et luy, M. de Ferrare, M. de Guyse et M. de Nemours, furent les quatre tenans.

Il portoit pour livrée blanc et noir, qui estoit la sienne ordinaire, à cause de la belle vefve qu'il servoit.

M. de Guyse, son blanc et incarnat qu'il n'a jamais quitté, pour une dame que je dirois, qu'il servit estant fille à la cour.

M. de Ferrare, jaune et rouge.

Et M. de Nemours, jaune et noir. Ces deux couleurs luy estoient très-propres, qui signifioient jouyssance et fermeté, ou ferme en jouyssance; car il estoit lors (ce disoit-on) jouyssant d'une des belles dames du monde : et pour ce debvoit-il estre ferme et fidele à elle par bonne raison, car ailleurs n'eust-il sceu mieux rencontrer et avoir.

Voylà quatre princes des bons hommes d'armes qu'on eust sceu trouver, non pas seulement en la France, mais en autres contrées, et qui tous ce jour là firent merveille; et ne sçavoit-on à qui donner la gloire, encor que le roy fust un des meilleurs et des plus adroicts à cheval de son royaume.

La malle fortune fut que sur le soir, le tournoy quasy finy, il voulut encor rompre une lance; et pour ce manda au comte de Montgomery qu'il comparust et se mist en lice. Il le refusa tout à plat, et y trouva toutes les excuses qu'il y peut; mais le roy, fasché de ses responses, luy manda resolument qu'il le vouloit. La reyne luy manda et pria par deux fois qu'il ne courust plus pour l'amour d'elle, et que c'estoit assez. Rien pour cela, mais luy manda qu'il ne couroit que ceste lance pour l'amour d'elle. Elle prie M. de Savoye de l'en prier pour elle, et qu'il luy fist ce plaisir de quitter tout, et qu'il avoit si bien faict, et qu'il n'estoit possible de faire mieux, et qu'il vint trouver les dames. Rien moins encor.

Et pour ce, l'autre ayant comparu en lice, le roy courut. Ou fut que le malheur du general le voulust ainsy, ou son destin l'y poussast, il fut attainct du contre-coup par la teste dans l'œil où luy demeura un grand esclat de la lance, dont aussy tost il chancella sur la lice, et aussy tost fut relevé de ses escuyers qui estoient là : et M. de Montmorency, qui servoit là d'un des marechaux de camp, vint à luy, qui le trouva fort blessé. Toutesfois il ne perdit cœur et ne s'estonna point, et dit que ce n'estoit rien; et soudain pardonna audict comte de Montgomery.

Il ne faut point demander si aussy tost la cour fut troublée et mesmes la reyne. Après avoir mis toute la diligence, toute la curiosité du monde pour le faire guerir, en implorant et l'ayde de Dieu et des hommes, il mourut au bout de quelques jours en très-bon chrestien et très-bon catholique qu'il estoit autant qu'au cun de ses predecesseurs qui ayent esté; et ainsy ce grand roy, qui avoit esté en tant de guerres et les avoit tant aymées, n'a pu mourir, et est mort là. Ce fut ce que dit un grand poete latin pour lors, qui fit son tumbeau, qui s'appelloit Forcatel. Pour le dernier vers il dit :

Quem Mars non rapuit, Martis imago rapit.

C'est-à-dire :

Celuy que le vray Mars n'a pu ravir à soy, l'image et la semblance de ce Mars l'a ravy et emporté.

Le roy mourut avec un extresme regret, non seulement de la sienne, mais de toutes les nations de la chrestienté; car il estoit très-bon,

et rien ne luy plaisoit tant que de monstrer et estendre sa bonté à l'endroict de toutes personnes affligées. Il avoit gaigné extremement le cœur de tous les estrangers, tant grands que petits, qui estoient là venus pour jurer la paix, faire les nopces et assister aux grandes magnificences qui debvoient estre là : et tous ensemble ne se pouvoient saouler d'admirer sa majesté, sa grace et sa façon belle et royalle, ses vertus et sa douce et honneste accointance ; tant il les sçavoit honnestement et doucement entretenir et contenter, jusques aux moindres : mais surtout ils l'admiroient fort en sa belle grace qu'il avoit en ses armes et à cheval ; comme de vray, c'estoit le prince du monde qui avoit la meilleure grace et la plus belle tenue, et qui sçavoit aussy bien monstrer la vertu et bonté d'un cheval, et en cacher le vice.

De son jeune aage il avoit tousjours fort aymé cet exercice de chevaux : aussy l'a-il continué et en a eu tousjours en une très-grande quantité en sa grand escurie, fust aux Tournelles où estoit la principalle, à Muns, à Sainct-Leger, à Oyron, chez M. le grand escuyer de Boissy, et la pluspart quasy, voire des meilleurs, estoient de ses haras, qui se plaisoit à les bien faire entretenir. J'ay ouy conter à M. de Carnavalet (qui, avec M. de Sypierre, avoit la principalle charge de la grande escurie) qu'un jour l'empereur ayant envoyé vers le roy son grand escuyer pour quelques affaires, le roy luy-mesme luy fit voir tous ses grands chevaux, et dedans et dehors l'escurie, les voyans si beaux et si bien magnians, qu'il s'estonna et dit que l'empereur son maistre n'avoit point d'escurie plus belle, il s'en falloit beaucoup ; et la loua en toute extremité, et sur-tout de quoy la pluspart de ses chevaux estoient de son haras. « Ce n'est pas tout, dit-« il, car je vous veux montrer encor un plus « beau haras : » et luy fit venir tous ses pages, qu'il avoit desjà commandés d'estre prests, tant de la chambre, de la grand escurie, de la petite escurie, de la venerie, de la fauconnerie, que d'ailleurs, qui tous pouvoient bien monter à six ou sept vingts. « Voylà, dit-il, mon autre « haras de ces pages que j'estime autant que les « autres ; car ce sont tous gentilshommes de « bonne part de mon royaume, lesquels je « nourris ; et tous les ans j'en sors hors de pages « une cinquantaine que j'envoye soudain aux « guerres, ou parmy l'infanterie, ou gendar-« merie, ou la cavallerie legere ; lesquels en « tournemain, estans ainsy gentilshommes et « bien nourris, avecques les beaux exemples qu'ils « voyent devant eux, se façonnent et se font « bons soldats et bonnes gens de guerre : si « bien qu'en partie, de ceux qui l'ont faicte à « l'empereur vostre maistre soubs moy, mes « nourritures en sont du nombre ; d'autant « qu'aussy à mesme temps et aussy tost j'y en « remets d'autres et les renouvelle ainsy, de sorte « que n'en perds jamais la race de cest haras, « non plus que de mes chevaux. » Ce grand escuyer ayant entendu tout cela s'en esbahyt, et admira et estima bien autant cest haras de ces honnestes pages et jeunes gentilshommes comme des chevaux. Il avoit raison, car j'en ay veu sortir de braves et vaillans gens de guerre, soldats, capitaines et gens-d'armes de chevaux legers et de gens de pied. Et le roy se baignoit d'ayse quand il entendoit de leurs prouesses, vaillances et exploicts, disant aussy tost que c'estoit de ses nourritures ; car jamais il n'en perdoit la souvenance, et les recognoissoit tousjours comme quand ils estoient pages, et les gratifioit tousjours par dessus les autres de quelque chose ou bienfaict.

Or, si le roy aymoit l'exercice des chevaux pour le plaisir, il les aymoit bien autant pour la guerre, laquelle il affectoit fort, et s'y plaisoit grandement quand il y estoit, et en trouvoit (disoit-il) la vie plus plaisante que toute autre. Jamais il n'a dressé armée sur la frontiere, qu'il ne l'ayt menée tousjours des premiers, accommançant en mars aussy tost que le beau printemps arrivoit, et finissoit au commancement d'octobre. C'estoit une chose ordinaire ; et mettant aucuns de ses gens de guerre aux garnisons où il estoit besoing, et donnant congé aux autres pour s'aller repatrier, il s'en tournoit à tenir sa cour, là où il ne demouroit en paresse, non plus que quand il estoit en son armée ; car, bien que ce fust en hyver, il s'addonnoit à la chasse, et de toutes sortes. Mais surtout il aymoit celle du cerf et des chiens courans, dont il en avoit deux races et très-bonnes ; l'une des chiens gris, qui estoit ancienne et venue, de main en main, des autres roys ses predecesseurs ; et l'autre des chiens

blancs, qu'il avoit mise au monde, qui estoient plus roides que les gris, mais non si asseurés ni de si bonne creance que les gris, ainsy que j'ay veu et ouy des bons veneurs, et mesmes de M. de Marconnay, lieutenant de la venerie, qui estoit un fort digne homme de son estat, et peu l'ont ressemblé, disoit-on.

Au reste, s'il n'estoit à courir le cerf, il alloit au toilles à la vollerie; s'il ne montoit à cheval, il jouoit à la paume, et très-bien; mais jamais il ne vouloit tenir le jeu, mais secondoit ou tierçoit, qui sont les deux places les plus difficultueuses et dangereuses; aussy estoit-il le meilleur second ou tiers (mais meilleur tiers) de son royaume; et s'y affectionnoit fort, non pour l'avarice, car ce qu'il gaignoit il bailloit tout à ceux de sa partie; s'il perdoit, autant perdu pour lui, car il payoit pour tous: aussy les parties de ce temps n'estoient que de deux, trois cens, ou cinq cens escus au plus, non comme annuict, de quatre mille, six mille et deux fois plus; mais le payement ne se faict si beau comme alors, et faut en faire annuict force honnestes compositions.

Il se plaisoit fort quand la reyne sa femme, madame sa sœur et les dames, le venoient voir jouer, comme souvent elles y venoient, et qu'elles en donnassent leur sentence, comme les autres, des fenestres en haut. S'il ne jouoit à la paume, il jouoit à la balle à emporter, ou au ballon, ou au palle-maille[1], qu'il avoit fort bien en main; car il estoit fort et adroict, et en faisoit de très-belles et longues bottes ou coups.

S'il faisoit un grand froid et qu'il eust fort gelé, il falloit aller glisser sur la glace et mesmes sur l'étang de Fontainebleau, où l'on voyoit faire de beaux sauts: s'il avoit fort neigé, il falloit faire des bastions et combats à pelottes de neige. Bref, ce roy n'estoit jamais oyseux, et falloit que tous ses exercices luy fussent communs, autant pour lui que pour tous les gentilshommes de sa cour, lesquels il les y appelloit; et en deux ou trois parties qu'il les eust vus, il les cognoissoit aussy tost, car il avoit une très-belle memoire et cognoissance, et les appelloit par leur nom qu'il vouloit sçavoir; et qui faisoient bien, les louoit, si bien que la jeunesse en un rien se façonnoit en ceste cour par leurs beaux exercices, et puis, estant ainsy cognue de son roy, s'en alloit à la guerre et se faisoit valoir en quelques beaux exploitcs dont la cognoissance et l'intelligence en venoit au roy; ne les celoit aucunement, et les publioit haut et clair en sa table ou ailleurs devant tout le monde; car c'estoit le prince qui celoit moins un service à luy faict, ny la valeur de celuy qui avoit bien faict en quelque guerre, et surtout n'estoit point mesdisant ny mocqueur; aussy gaignoit-il par telles façons le cœur de sa noblesse. Et possible n'y eust-il roy advant luy qui l'ayt mieux possédée que luy, car il estoit fort affable et doux.

Voylà les exercices de ce grand roy, avec tant d'autres que je serois trop long à escrire, comme de courir la bague, de picquer ses grands chevaux ou les faire picquer devant luy; mais pourtant la partie ne s'en faisoit guieres sans lui, et en vouloit tousjours picquer un ou deux, trois, quatre, voire six, tant il s'y plaisoit; et falloit tousjours convier les dames pour voir tous ses esbats.

Quand il pleuvoit et qu'il ne pouvoit sortir dehors, il falloit au dedans choisir force autres passe-temps, dont il n'y avoit point manque, ou à jouer avecques les dames ou avecques les gentilshommes, tirer des armes, qu'il avoit bien en main, et trop pour M. de Bouccard, son escuyer, auquel il creva l'œil estant M. le Dauphin, dont il lui en demanda pardon, car c'estoit un fort honneste et brave gentilhomme: du despuis, en nos guerres, il se fit huguenot.

Bref, ce prince ne fut jamais oyseux. Il consommoit les matins et les soirs, à son lever et coucher, à traicter de ses affaires, et y employoit les matins deux ou trois bonnes heures, et les soirs moins ou plus, selon que les affaires le requeroient: et puis alloit ouyr sa messe fort devotement, car il estoit fort bon catholique et devot, et non point bigot, oyant le service et office de Dieu selon ses heures et ses jours, sans y inventer aucuns extraordinaires ny ceremonies, comme on a veu despuis aucuns.

Aussy tost qu'il avoit disné, il s'en alloit avecques sa cour dans la chambre de la reyne sa femme, qu'il aymoit fort; et là, trouvant une trouppe de deesses humaines, les unes plus belles que les autres, chasque seigneur et

[1] Mail.

gentilhomme entretenoit celle qu'il aymoit le mieux. Pour parler encor de son exercice, cependant que le roy entretenoit la reyne, madame sa sœur, la reyne dauphine et les princesses, et les seigneurs et princes qui estoient là assis près de luy, ce devis duroit deux heures, et s'en sortoit et alloit à ses exercices que je viens de dire, là où les dames l'alloient trouver le plus souvent et participer du plaisir.

Les soirs, après soupper, ce devis avecques les dames se faisoit de mesmes, s'il n'y avoit bal, qui se faisoit assez souvent, mais non si frequentement comme nous avons veu despuis au regne de nos derniers roys, lesquels la reyne leur mere a voulu et entretenu à imiter leur pere en telles actions, comme ce roy Henry s'estudia de mesmes à imiter le roy François son pere.

Voylà quelle fut la cour de ce grand roy, et son regne, qu'on pouvoit acomparer à l'empire de Cæsar Auguste, qui fleurit si bien à Rome en toutes grandeurs, magnificences, esbattemens et plaisirs, après avoir mis fin aux guerres civilles. Une difference y avoit-il; car celuy de Cæsar n'a fleury qu'après la guerre, et celuy de nostre roy a fleury en guerre, et, la paix faicte, a perdu toute sa fleur, sa valeur et son fruict par sa malheureuse mort. Si bien que son regne et sa cour se pouvoient nommer à bon droict les delices de nostre aage, et, luy mort, le malheur de la France.

J'ay ouy conter, et le tiens de bon lieu, que, quelques années avant qu'il mourust (aucuns disent quelques jours), il y eut un devin qui composa sa nativité et la luy fit presenter. Au dedans il trouva qu'il debvoit mourir en un duel et combat singulier. M. le connestable y estoit present, à qui le roy dit : « Voyez, « mon compere, quelle mort m'est presagée. « — Ah, Sire, respondit M. le connestable, « voulez-vous croire ces marauts, qui ne sont « que menteurs et bavards? Faites jetter cela « au feu. — Mon compere, repliqua le roy, « pourquoy? ils disent quelquesfois verité. Je « ne me soucie de mourir autant de ceste mort « que d'une autre; voire l'aymerois-je mieux, « et mourir de la main de quiconque soit, mais « qu'il soit brave et vaillant, et que la gloire « m'en demeure. » Et sans avoir esgard à ce que luy avoit dict M. le connestable, il donna ceste prophessie à garder à M. de l'Aubespine, et qu'il la serrast pour quand il la demanderoit. Helas! ny luy ny M. le connestable ne songeoient pas à ce combat singulier dont il mourut, mais d'un autre duel en camp clos et à outrance, comme duels solemnels se doibvent faire : car de celuy, M. le connestable avoit raison d'en doubter et dire que c'estoit un abus; encor que nous ayons veu plusieurs roys s'y estre appellés, comme j'espere dire [1].

Dieu le voulut ainsy, car trop librement et volontairement il accorda le combat de feu M. de La Chastaigneraye mon oncle, avecques le seigneur de Jarnac [2]; et, qui pis est, luy qui l'avoit tant aymé et favorisé en son vivant, bien qu'il combattist pour sa querelle, il ne le regretta nullement, et ayma et caressa le seigneur de Jarnac tant qu'il vesquit. L'on disoit qu'il falloit attribuer cela à son naturel, qui estoit de n'aymer rien et estre peu ferme en ses amitiés.

Il ayma M. le connestable, et mareschal de Sainct-André; mais après qu'il furent pris à Sainct-Quentin il ne les regretta guieres; et, s'ils fussent eschappés sans estre pris, j'ay ouy dire qu'il leur eust faict mauvais party : et, tant qu'ils furent en prison, il ne se soucioit guieres d'eux, si-non, messieurs de Guyse se montrans un peu insolens de la faveur qu'il leur faisoit, et s'en voulant deffaire, il rappella ledict M. le connestable et Sainct-André; c'est-à-dire qu'il leur manda de moyenner une paix, ce qu'ils firent à nostre desadvantage; et, pour le seur, messieurs de Guyse s'en alloient chez eux s'il eust vescu. Bref, il n'estoit pas de bonne tenue en ses amitiés comme à cheval.

Or le roy ne fut pas plustost blessé, pansé et retiré en sa chambre, que M. le connestable, se souvenant de ceste prophessie, appella M. de l'Aubespine et luy donna charge de la luy aller querir, ce qu'il fit; et, aussy tost qu'il

[1] Au traité des Duels.

[2] A Saint-Germain-en-Laye, le 10 juillet 1547, entre François de Vivonne, sieur de La Châtaigneraye, et Gui Chabot, sieur de Jarnac, assailli. La Châtaigneraye avoit rapporté au roi Henri II que G. Chabot lui avoit confidemment avoué coucher avec madame de Guyon, seconde femme de son père, et cela, pour ôter tout scrupule à ce prince d'entretenir, comme il faisoit, Diane de Poitiers, maîtresse du roi François I, père de Henri.

l'eut veue et leue, les larmes luy furent aux yeux. «Ah! dit-il, voylà le combat et duel «singulier où il debvoit mourir. Cela est faict, «il est mort.» Il n'estoit pas possible au devin de mieux et plus à clair parler que cela, encor que de leur naturel, ou par l'inspiration de leur esprit familier, ils sont tousjours ambigus et doubteux; et ainsy ils parlent tousjours ambiguement, mais là il parla fort ouvertement. Que maudict soit le devin qui prophetisa si au vray et si mal!

D'escrire de ce grand roy ses belles guerres qu'il a exploictées, ou en personne ou par ses lieutenans, ce seroit à moy une chose superflue, puisque les historiographes de son temps les ont descriptes, mais (pour en parler sainement) très-mal. Il leur en avoit donné de beaux subjects pour y bien employer leur plume, papier et ancre; mais leurs escrits n'ont point approché des subjects. Je ne le dis pas de moy, mais de la bouche de M. le cardinal de Lorraine, qui en parloit ainsy: et vint lors à blasmer ce bel abuseur de Paschal, à qui il avoit faict avoir l'honneur et le titre d'historiographe du roy. Il en tiroit une bonne pension tous les ans, de douze à quinze cens livres par an, et promettoit une histoire de nostre temps la nompareille du monde; si bien que j'ay veu nos roys et nos princes, et M. le cardinal, pour cela faire grand cas de luy; et luy faisoit la bonne mine. Pensez qu'il songeoit en soy, et disoit soubs bourre en se mocquant: «ce n'est pas ce «que vous pensez»: comme un bon curé qui, ayant acheplé une carpe, et attaché avecques sa maistresse aiguillette de sa braye, elle, à tous coups, soubs sa robe et surply, levoit la queue; et ainsy que les femmes venoient à luy à l'offrande, pensant que ce fust son cas qui redressast pour l'amour d'elles, elles s'esclatoient de rire; il leur disoit: «Tout bellement, «ce n'est pas ce que vous pensez, mes bonnes «amies.» De mesmes Paschal disoit: «Ce n'est «pas ce que vous pensez, mes bons amis.» Il y a de la fourbe, et si s'en monstroit tout glorieux, car je l'ay veu en telle piaffe. Après avoir faict monstre de faire enfanter des montagnes, pour tout pottage il n'a produict qu'un chetif eloge après la mort du roy, que j'ay veu en latin, et du sien, ainsy qu'on disoit, et après traduict en françois, italien et espaignol. Voylà dequoy il a payé son roy et M. le cardinal son Mecænas, et toute la France, qui en pensoit avoir un plus beau et riche payement plustost qu'une quincaillerie. Et qui plus est, on a trouvé après en sa bibliothecque un seul chetif beau memoire, qui peut monstrer l'envie qu'il eut en cela de s'acquitter de ses debtes, encor qu'il fust d'ordinaire à la suite de la cour, et qu'il vist à l'œil et entendist de son roy et des grands, et eust toute matiere en place pour bien bastir son œuvre; mais, comme disoit M. le cardinal, l'art et la science luy failloient pour si haute entreprise, encor qu'il vomist quelquesfois quelques sentences latines, de parade seulement, mais non pas de durée, car il estoit si fin qu'il s'engardoit bien de s'enfoncer dans un grand gué de discours; en quoy ainsy il amusoit le monde. Voylà comment je l'ay ouy deschiffrer à mondict sieur le cardinal.

Il ne faut point doubter, si ce Paschal eust faict quelque chose de beau, combien son roy l'eust aymé; car il aymoit les gens de lettres et les entretenoit comme le roy son pere: et si faut confesser qu'il a eu l'heur de voir soubs son regne de plus grands, subtils et sçavans personnages, que durant celuy du roy son pere.

M. Fernel a esté soubs luy son premier medecin, le plus grand et le plus profond en son art qu'il y ait eu despuis Galien et Hyppocrate, comme j'ay ouy dire à gens qui s'y entendoient mieux que moy. M. Galandius Torticolis en l'art oratoire; mais M. Ramus, son ennemy, le passoit, qui estoit un fort disert et éloquent orateur; et peu s'en est-il veu, car il avoit une grace inesgale à tout autre, qui secouroit davantage son éloquence; jusques là qu'au bout de quelque temps, luy s'estant rendu huguenot, et estant en la compaignie de messieurs le prince et l'admiral au voyage de Lorraine, et leurs reistres qu'ils avoient faict venir ne voulans passer par France qu'ils n'eussent de l'argent, après qu'ils en eurent un peu touché, par quelques bourcillemens que les huguenots eurent faict entr'eux, et que M. Ramus les eust harangués, ils en furent gaignés et menés au cœur de France, pour faire assez de maux. Ce M. Ramus fut tué au massacre de Paris, dont ce fut grand dommage.

M. Turnebus fut aussy un très-savant homme en grec et en latin; mais non qu'il eust telle piaffe de parler et enseigner comme Ramus.

M. Dorat succeda à Turnebus, luy et M. Muret, deux aussy sçavans Lymosins qui jamais mangerent et crocquerent rabes.

Messieurs Silvius, deux freres, l'un en medecine, l'autre en éloquence, comme Leodegarius-à-Quercu. Tant d'autres professeurs du roy en toutes sciences, que je ne saurois nommer, et qui tous estoient gagés et payés: et quelques guerres et grandes affaires qu'eust le roy sur les bras, eux n'en perdoient jamais un quartier.

Il y avoit aussy M. Danezius et M. Amyot, l'un precepteur du roy François II, et l'autre du roy Charles, deux très-grands personnages, et le bonhomme Robert Estienne.

Et pour venir à nos poetes françois, quel homme a esté M. Ronsard! Il a esté tel, que tous les autres poetes qui sont venus après luy, ny qui viendront, se peuvent dire ses enfans et luy leur pere; car il les a tous engendrés. C'est luy qui a deffaict la poesie layde, grossiere, fade, sotte, mal limée, qui estoit aupavant, et a faict ceste tant bien parée que nous voyons aujourd'hui; car il la para de graves et hautes sentences, luy donnant des mots nouveaux; et la rabilla des vieux bien reparés et renouvellés, comme fait un frippier d'une vieille robbe.

Aussy à son patron et à sa suite se façonnerent ces admirables M. du Bellay, Baif, Beleau, Jodelle, Nicolas Denizot, Ollivier et Passerat. Je ne parle point de ce grand M. Desportes, du Perron, d'Orleans, et une infinité d'autres qui sont venus après, comme du Bartas, grand certes, et autres, comme M. Garnier, qui les a passés tous en parler haut, grave et tragiq.

Si faut-il que je die ce mot de M. de Ronsard, qu'est: que moy estant un jour à Venise chez un des principaux imprimeurs, ainsy que je luy demandois un Petrarque en grosse lettre, grand volume, et commenté, il y eut un grand magnifique près de moy, s'amusant à lire quelque livre, qui, m'oyant, me dit, moictié en italien, moictié en assez bon françois, car il avoit esté autresfois ambassadeur en France, qui me dit: «Mon gentilhomme, je m'estonne «comment vous estes curieux de chercher un «Petrarque parmy nous, puisque vous en avez «un en vostre France plus excellent deux fois «que le nostre, qu'est M. de Ronsard.» Et là dessus se mit à l'exalter par dessus tous les poetes qu'il avoit jamais leus, et m'entretint tout un long-temps, non seulement de ce subject, mais de plusieurs autres beaux, avecques certaine douce courtoisie et affabilité de leur nature. Voylà le bel honneur que defera ce bon vieillard magnifique à M. de Ronsard, comme il avoit raison.

Ces poetes ont esté bien autres qu'un Marot, un Salet et un Sainct-Gelays, encor que M. de Sainct-Gelays fust un gentil poete de son temps, et qu'il ne tinst rien de la barbare et antique poesie.

Ce roy aymoit fort à voir de leurs œuvres, et sur-tout de M. de Ronsard, qu'il appelloit sa nourriture; et luy faisoit tousjours du bien et des presens, comme il faisoit aux autres.

Il donna à Jodelle, pour la tragedie qu'il fit de *Cleopatra*, cinq cens escus à son espargne, et outre luy fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'estoit chose nouvelle et très-belle et rare.

Bref, ce roy, encor qu'il ne fust lettré comme le roy son pere, il ayma fort les lettres et gens sçavans; et si quelquesfois se plaisoit à se faire lire quand on luy composoit quelque beau livre: sur-tout il aymoit à lire en espaignol, et le parloit très-bien, et s'y delectoit, ne l'ayant nullement oublié despuis qu'il sortit d'Espaigne en ostage. Voilà comment ce grand roy aymoit les armes et les lettres.

Bref, quelles couleurs pourray-je apporter plus pour parachever de peindre ce grand roy, si-non que c'estoit un prince très-grand? Il estoit beau, encor qu'il fust un peu mouricaud; mais ce taint brun en effaçoit bien d'autres plus blancs: il estoit fort agreable, bien adroict, fort dispost.

J'ay ouy conter à la reyne mere, qui me le disoit à moy-mesme en me louant, que de son aage il avoit esté le meilleur sauteur de la cour, et que jamais nul luy peut tenir pied que feu M. de Bonnivet, et principalement au plain saut, car c'estoit tousjours vingt-trois ou vingt-quatre grands pieds ou semelles; mais

c'estoit à franchir un grand fossé plain d'eau où il se plaisoit le plus : dont une fois M. de Bonnivet, son corrival en cela, et qui luy tenoit teste, se cuyda noyer pour n'en avoir peu franchir un que le roy avoit franchy et estoit allé devant; et ce fut, ce me dit-elle, à Chasteauneuf près Coignac; et, sans le secours que le roy luy-mesme luy donna et la main, il estoit noyé; dont il en fut bien ry puis après.

Bref, c'estoit un roy très-accomply et fort aymable. J'ay ouy conter à la reyne d'Angleterre qui est aujourd'huy, que c'estoit le roy et le prince du monde qu'elle avoit plus desiré de voir, pour le beau rapport qu'on luy en avoit faict, et pour sa grande renommée qui en volloit partout. M. le connestable, qui vit aujourd'huy [1], s'en pourra bien ressouvenir. Ce fut lorsque, tournans d'Escosse M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, et luy, la reyne leur donna un soir à soupper, où après se fit un ballet de ses filles, qu'elle avoit ordonné et dressé, representant les vierges de l'Evangile, desquelles les unes avoient leurs lampes allumées, et les autres n'avoient ny huille ny feu, et en demandoient. Ces lampes estoient d'argent, fort gentiment faictes et elabourées; et les dames estoient très-belles, bien honnestes et bien apprises, qui prindrent nous autres François pour dancer; mesmes la reyne dança, et de fort bonne grace et belle majesté royale, car elle l'avoit et estoit lors en sa grand beauté et belle grace : rien ne l'a gastée que l'execution de la pauvre reyne d'Escosse : sans cela estoit une très rare princesse.

Je ne sçay si j'ay escrit ailleurs cecy : il m'est pardonnable, car je n'ay la retentive si bonne que je puisse me ressouvenir du tout en si longue escriture. Et, pour venir à mon dire, estant ainsy à la table, devisant fort familierement avec ces seigneurs, elle dit ces mots (après avoir fort loué le roy) : « C'estoit le « prince du monde que j'avois plus desiré de « voir, et luy avois desjà mandé que bien tost « je le verrois; et pour ce j'avois commandé de « me faire bien appareiller mes galleres (usant « de ces mots) pour passer en France exprès « pour le voir. » M. le connestable d'aujourd'huy, qui estoit lors M. d'Amville, respondit : « Madame, je m'assure que vous fussiez esté très-« contente de le voir, car son humeur et sa « façon vous eust pleu : aussy luy fust esté très-« content de vous voir, car il eust fort aymé « vostre humeur belle et vos agreables façons, « et vous eust faict un honnorable recueil et très-« bonne chere, et vous eust bien faict passer le « temps.— Je le croy et m'en assure, » dit-elle. M. le connestable s'en peut bien ressouvenir, et la reyne et tout.

Je pense que, de cent ou six vingts gentilshommes que nous estions en ce voyage, n'y en peut avoir guieres que M. de La Guiche, M. de Castelnau, de Languedoc, qui lors estoit enseigne de M. d'Amville, et M. de Beloy : s'ils ouyrent ainsy parler la reyne comme moy, s'en pourront bien ressouvenir.

Or, je fais fin, et conclus mon discours de ce grand roy et de ce grand capitaine, car il estoit et l'un et l'autre; il en avoit appris l'art, au moins de grand capitaine, de long-temps et fort jeune. Il fut lieutenant par quatre fois du roy son pere : au camp d'Avignon, et en celuy du Piedmont après, où la trefve s'en ensuivit aussy tost; au camp de Jalon, au camp de Boulongne; et puis, estant roy, comme j'ay dict, en toutes ses armées de deçà, il en a tousjours esté le chef et le general, commandant tousjours très-dignement en sa battaille, et executant très-vaillamment lorsqu'il falloit mener les mains.

Il mourut jeune et ne debvoit mourir encor. Les huguenots disent que Dieu le punit et le fit mourir, et le blessa à la veue, de laquelle il se vantoit et se vouloit ayder à voir brusler le conseiller du Bourg, à cause de l'heresie. Les huguenots le peuvent expliquer et condamner comme ils voudront; mais je croy que la principale occasion pour laquelle Dieu nous l'osta, c'estoit pour nous punir de nos maux qui nous debvoient arriver en France par sa mort, laquelle nous les a fait voir et sentir.

Despuis, M. le comte de Montgomery fut fort blasmé, après avoir faict mourir ce grand roy, de n'en avoir faict plus grand repentance ny penitence qu'il ne fit; mais tant s'en faut : après en avoir faict quelque petit semblant en se bannissant de la France, après s'estre pourmené en Italie et s'y estre donné du bon temps la guerre civille esmeue il s'arma contre le roy

[1] Auparavant, le maréchal Damville.

fils du roy qu'il avoit faict mourir, assembla des forces, se saisit des places, tint Rouen contre luy, qui y estoit en personne, et jeune enfant; puis ledict comte y fit entrer les Anglois, et s'ayda d'eux. Non content de cela, persista tousjours, et au pis qu'il pouvoit, jusqu'à sa prise à Domfron : aussy cela luy cousta la teste, qui luy fut trenchée à Paris. Et vis la reyne mère, qui estoit alors reyne régente, dire et jurer que s'il se fust contenté et eust faict autre repentance qu'il n'avoit faict, et qu'il eust eu contrition de son coup malheureux, qu'elle ne luy eust faict jamais mal ny bien, puisque le roy son seigneur et mary luy avoit pardonné [1]; mais faisant tels debordemens insolens et hostiles, et bandés contre les roys ses enfans, il monstroit estre ayse de son coup, et pour ce digne de mort.

Force autres personnes de grands advis en disoient de mesmes qu'elle, et qu'il avoit eu grand tort; ceux qui, le temps passé, avoient tué leur pere et mere, alloient par le monde errans, vagabondans et peregrinans, afin que par le travail et peine ils en expiassent le peché; et ce par l'espace de quelques années, tant du plus que du moins, et n'osoient autrement revenir habiter en leur patrie ny en leur maison. Cestuy-cy, disoit-on, en debvoit faire de mesmes, et percer et traverser dix ou douze fois le pays barbare, ruraut et rude des Grisons, ou autre, pour y faire penitence, plustost que de vivre si delicieusement à Venise et terre des Venitiens, douces et plaisantes habitations; car qui tue son roy n'offence pas seulement et ne tue son pere, mais de tout un public, et mesmes d'un tel et si debonnaire roy.

Ainsy debvoit M. de Montgomery expier ce meurtre par œuvres penitenciales, et non par actions d'hostilité : aussy dict-on que son bon et brave vieillard de pere [2] en advança ses jours, bien qu'ils en fussent fort chenus, et mourut de regret. Ce fut pourtant un brave capitaine huguenot et très-vaillant, qu'on ne sçauroit reprocher que cela : c'est une brave et malheureuse race, de laquelle jusqu'à ceste heure en sont sortis, ensuivans le pere, de très-vaillans et braves hommes, comme j'en parle ailleurs.

C'est assez parlé de ce grand roy : si faut-il ce mot et puis plus. Aux memorables et très-magnifiques obseques de ce grand roy Henry fut crié et proclamé par les vingt et quatre crieurs de Paris accompaignans le convoy, ayans escussons aux armes de Sadicte Majesté, sonnans leurs clochettes, et à tous les carrefours et lieux accoustumés, et disans : « Priez Dieu « pour l'ame du très-haut, très-puissant et très- « vertueux et magnanime prince Henry, par la « grace de Dieu roy de France très-chrestien, « deuxiesme de ce nom, en son vivant prince « belliqueux, l'amour de tous estats, accom- « ply de bontés, prompt et liberal; secours des « affligés, plein de vaillance et d'addresse. » Voylà les insignes titres et belles qualités que l'on donna à ce grand roy, qu'il meritoit certes sans en mentir.

LXXIV.

M. LE CONNESTABLE MESSIRE ANNE DE MONTMORENCY.

Parlons à ceste heure de ce grand M. le connestable messire Anne de Montmorency. Il portoit le nom d'Anne, pour estre filleul de ceste brave Anne de Bretaigne, reyne de France, et celuy que l'on dit avoir esté le premier gentilhomme et baron [1] chrestien de la France, ce qui luy redonde à un très-grand honneur : aussy a-il bien sceu en soy entretenir ce christianisme tant qu'il a duré, et n'en a jamais desrogé : ne manquant jamais à ses devotions ny à ses prieres, car tous les matins il ne failloit de dire et entretenir ses patenostres, fust qu'il ne bougeast du logis, ou fust qu'il montast à cheval et allast par les champs, aux armées :

[1] Le *Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis*, et le *Journal de Henri III*, composés dès lors, parlent bien autrement de la mort de ce malheureux gentilhomme.

[2] Ce père de Montgommery avait de même blessé François Ier, père de Henri, d'une boule dont il l'avait frappé à la tête, en une partie de jeu de pelottes de neige. Du Bellay et Mézeray parlent de cela, sans nommer Montgommery.

[1] Dans une énumération des seigneurs qui assistèrent aux états de Tours en 1484 (*Histoire de Charles VIII*), le seigneur de Montmorency est qualifié premier baron de France, mais il n'est nommé qu'à la tête des gentilshommes, c'est-à-dire, après les comtes, vicomtes, et le vidame de Chartres.

parmy lesquelles on disoit qu'il se falloit garder des patenostres de M. le connestable, car en les disant et marmottant lorsque les occasions se presentoient, comme force desbordemens et desordres y arrivent maintenant, il disoit: « Allez moy prendre un tel; attachez celuy là à « cest arbre; faites passer cestuy-là par les « picques tout à ceste heure, ou les harquebuses « tout devant moy; taillez moy en pieces tous « ces marauts qui ont voulu tenir ce clocher « contre le roy; bruslez moy ce village; bouttez « moy le feu par-tout à un quart de lieue à la « ronde; » et ainsy tels ou semblables mots de justice et pollice de guerre profferoit-il selon ses occurances, sans se desbaucher nullement de ses *pater*, jusqu'à ce qu'il les eust parachevés, pensant faire une grande erreur s'il les eust remis à dire à une autre heure, tant il y estoit conscientieux.

Je ne veux dire les autheurs des premieres guerres civilles : mais j'asseureray bien que ce brave, bon et très-chrestien chevallier, bien qu'il fust un peu blasmé de s'estre faict traduire du latin de Salluste en françois, la guerre de Catilina (le livre s'en trouve encor imprimé), voyant le grand enjambement que faisoit la religion nouvelle sur la nostre et la domination grande qu'elle y vouloit usurper, ensemble les insolances que les huguenots faisoient en leurs presches, les aeles desquels ils estendoient desjà par trop, et quelques desportemens d'eux très-odieux qu'il voyoit à la cour du roy son petit maistre (ainsy l'appelloit-il), et mesmes à Fontainebleau, un caresme, bien divers à ceux qu'il avoit veu de jadis faire à la cour de ses autres roys et maistres, et à Paris, cela le despita fort et le fascha grandement; et pour ce, se rallia avecques messieurs de Guyse, qui seuls ne penchoient de l'autre costé, et pour ce, luy, M. de Guyse et M. le mareschal de Sainct-André, firent une association qu'on appelloit *le triumvirat,* pour s'opposer à la ruine de la religion catholique, qui sans cela se meurissoit bien.

Il n'y a point plus belle accointance ny liaison que celle qu'on faict pour l'honneur de Dieu et son eglise, dont s'en ensuivit ce qu'on a veu despuis.

M. le connestable commença premier à chasser les ministres de leurs presches et chaires de Paris, et luy-mesme alla à Poupincourt, lieu destiné pour eux, et en fit devant luy brusler la chaire de M. le ministre, et tous les bancs où s'assioyent les auditeurs : et pour ce, ils l'appellerent *le capitaine brusle-banc;* dont il ne s'en soucioit guieres, car il portoit bien d'autres plus beaux titres et plus illustres marques que celle là.

Si les hayssoit-il fort, et au commancement de la guerre il en faisoit bien pendre, comme il fit à la prise de Blois; car je le vis; et tousjours leur disoit : « Puisque vous marchez sur « vos testes et nous sur nos pieds, il faut que « vous passiez par là. » Aussy les huguenots luy en vouloient fort : et pour ce, à la battaille de Dreux, ils allerent foudroyer sur luy et sur sa battaille comme un furieux tonnerre sur un champ de bled; si bien que ce fut à luy à soutenir tout le grand choc et l'effort du combat, ainsy que je vis, et que M. de Guyse le dit puis après à la reyne mere, luy discourant de ceste battaille, et usant de ces mots, et le louant par dessus toutes louanges. Aussy fit-il ce brave vieillard tout ce que vaillant capitaine peut faire. Vit sa battaille toute percée à jour, fut porté par terre, fut froissé en un bras, en une jambe, et blessé, enfin pris en vaillant combattant.

Il me souvient que, la vigile de la battaille, il fut fort tourmenté de sa collique et gravelle, et logea à Mezieres, chasteau qui fut despuis à M. de La Tour, frere de M. du Perron[1]. Alors toute la nuict et tout le soir il eut de grandes douleurs, si bien que l'on ne pensoit (luy allant tousjours en litiere) que le lendemain l'on ne le deust voir nullement à cheval. Mais le lendemain matin, sçachant que l'ennemy se preparoit à la battaille, luy tout courageux se leve, monte à cheval, et vient s'apparoir ainsy qu'on marchoit; de sorte que chascun en fut fort estonné, l'ayant veu le jour paradvant si mal; mais pourtant tous furent resjouys, voyant ce genereux vieillard monstrer si hardie contenance et exemple à tout le monde de bien faire: dont il me souvient (car je le vis et l'ouys) que M. de Guyse luy vint à l'audevant luy donner le bon

[1] Charles de Gondi, maître de la garde-robe du roi, mort le 15 juin 1574. Ce M. du Perron, dont il était frère, est Albert de Goudi, connu depuis sous le nom de maréchal de Retz. Avant sa promotion à cette dignité, on ne l'appelait que M. du Perron.

jour et demander comment c'est qu'il se portoit? Il luy respondit, tout armé, fors la teste : « Bien, monsieur, voylà la vraye medecine qui « m'a guery, qu'est la battaille qui se presente « et prepare pour l'honneur de Dieu et de nostre « roy. » Belles parolles certes d'un valeureux capitaine, que suivit l'effect.

Quelques mois après, M. de Guyse fut tué; et le traicté de paix mis en advant, ou aux parlements. Asseurez-vous qu'il parloit à bon escient à son nepveu et à madame la princesse sa niepce, à M. d'Andelot son nepveu (car M. l'admiral n'y estoit pas), et autres qui parlamentoient : et, les voyant desraisonnables en leur demande, leur parla si bien, qu'il les fit contenter de raison; car il les rabrouoit fort, estant le seigneur du monde qui estoit un grand rabroueur, et sçavoit aussy bien braver et rabrouer.

Sur quoy je feray ce petit conte, qu'un jour, au siege de Rouen, ainsy que la reyne alloit au fort de Saincte-Catherine de Rouen, accompaignée de ses filles, M. le connestable luy ayant dict un mot et pris congé d'elle, vint à rencontrer madamoiselle de Limeuil, l'une des belles et spirituelles filles de la cour, et qui disoit aussy bien le mot; et vint tout à cheval la saluer et pour causer avecques elle, et l'appelloit sa maistresse, et tousjours ainsy la voulut accoster : car le bonhomme n'estoit pas ennemy de la beauté ny de l'amour, fust ou par effects ou par parolles, car il avoit eu de bonnes practiques en son temps jeune, que je ne diray point. Madamoiselle de Limeuil, qui n'estoit pas ce jour en ses bonnes, ne fit pas grand cas de luy, car elle estoit altiere quand elle vouloit, et commança à rabrouer fort et le renvoyer. M. le connestable luy dict : « Et bien, ma mais« tresse, je m'en voys, vous me rabrouez fort. » Elle luy respondit : « C'est bien raison que « vous rencontriez quelque personne qui vous « rabroue, puisque vous estes coustumier de « rabrouer tout le monde. » — « Adieu donc, » dit-il, « ma maistresse, je m'en voys, car vous « m'avez donné la mienne. »

Certainement s'il estoit grand rabroueur des personnes, cela n'estoit que bon à luy; car il avoit tant veu, practiqué et retenu, que quand il voyoit faire des fautes ou qu'on brunchoit devant luy, il le sçavoit bien relever avec belles raisons. Ah! comment il vous repassoit ses capitaines, et grands et petits, quand ils failloient à leurs charges et qu'ils vouloient faire des suffisans, et vouloient encor respondre. Asseurez-vous qu'il leur faisoit boire de belles hontes, et non seulement à eux, mais à toutes sortes d'estats, comme à ces messieurs les presidens, conseillers et gens de justice, quand ils avoient faict quelques pas de clerc. La moindre qualité qu'il leur donnoit, c'estoit qu'il les appelloit *asnes, veaux, sots,* et qu'ils vouloient faire des suffisans, et n'estoient que des fats; si bien que, s'ils n'estoient bien habiles, mais je dis des plus subelins, asseurez-vous qu'ils trembloient devant luy; et demeuroient quelquesfois si estonnés, qu'ils ne sçavoient que dire; et les renvoyoit ainsy qualifiés comme j'ay dict.

J'ay ouy faire un conte qu'une fois un president de par le monde, qui sentoit son patria à pleine gorge, vint parler à luy touchant sa charge; et, parce qu'il faisoit grand chaud, il avoit osté son bonnet, et tenoit la teste descouverte; et, s'approchant de luy, il luy dict : « Dictes donc, monsieur le president, ce que « vous voulez dire, et couvrez-vous, » en luy repetant souvent. Le president, pensant qu'il se tinst descouvert pour l'amour de luy, fit responce : « Monsieur, je ne me couvriray « point que vous ne soyez couvert premier. » — « Vous estes un sot, monsieur le president, » dit M. le connestable; « pensez-vous que je me « tienne descouvert pour l'amour de vous? « c'est pour mon ayse, mon amy, et que je « meurs de chaud. Il vous semble estre icy à « vostre siege presidental : couvrez-vous si vous « voulez, et parlez. » M. le president fut si esbahy qu'il ne fit que dire son intention à demy, encor ne faisoit-il que balbutier. « Vous dis-je « pas, monsieur le président, dit encor M. le « connestable, vous estes un sot; allez songer « vostre leçon, et me tournez trouver demain. » Ces grands senateurs font bien quelquesfois des fautes, aussy bien que les petits, comme ceux-cy que je vays dire.

M. de Joyeuse dernierement, après qu'il eut faict la paix avec le roy, et qu'il fallut rentrer dans Tolose, la cour de parlement qui s'en estoit fuye et retirée à Castelnaudarry pour la justice y exercer, ainsy qu'elle s'y acheminoit,

mondict sieur de Joyeuse estant allé ce jour à la chase sur leur chemin, fust qu'il eust faict à escient ou autrement, voyant venir tous ces messieurs de ce corps, il picqua à eux pour les saluer tous; ce qu'après avoir faict il entreprit M. le premier president, et, parlant à luy, l'accompaigna pour un peu de chemin, sans prendre esgard quelle main il tenoit, ou possible qu'il le faisoit à poste. Le premier president d'alors luy dit : «Monsieur, tenez vostre «rang.» M. de Joyeuse, qui est un très habile homme, il l'a bien monstré, luy respondit fort habilement : «Monsieur, je ne tiens point «de rang quand je suis à la campagne.» Puis, luy ayant encor dict et entretenu de quelques autres mots ne touchant ce faict, et ayant encor faict un peu de chemin avec luy, il partit et luy dict seulement : «Adieu, monsieur le pre«sident; ne faillez pas de tenir et garder vostre «rang quand il faudra.» Et puis picqua et suivit sa chasse, et le planta là et sa trouppe.

J'ay veu aucuns blasmer fort ceste curiosité de ce M. le president, de s'estre ainsy laissé amuser à contreroller le rang de M. de Joyeuse, et que ce n'estoit pas là qu'il falloit dire ce mot, mais dans un lieu solemnel ou cerimonieux, ou que l'occasion s'y fust presentée. Aussy eut-il affaire à un homme très-habile, et qui luy fit la responce de mesmes, et qui, en un autre endroict, n'eust pas donné ce subject à M. le president de luy faire tenir rang, car il sçavoit trop bien son debvoir et son entregent, lequel, pour ce coup, mondict sieur le president n'entendit pas bien; car bien souvent ay-je veu nos roys et nos grands princes allans par pays, et nous appellans, ne faisoient difficulté de parler à nous, ou à main gauche ou à droicte, ou l'haste ou le loisir qu'ils avoient de parler à nous et nous entretenir; et nous ne faisions non plus ceremonies, ny observions aucune curiosité de parler à eux, et tout estoit de guerre ou de rang.

Voylà pourquoy il fait bon de sçavoir toutes choses, plus que les sciences et jurisprudences; aussy dit-on que toute la sapience du monde ne se couvre pas sous un bonnet carré, ainsy que le monstra le pape Eugene, ayant envoyé un grand et incomparable personnage du pays de Grece et archevesque de Nicée, nommé Bessarion, legat, pour moyenner la paix entre le roy Louis XI et le duc de Bourgongne, comme j'ay dict cy devant.

Pour retourner encor à M. le connestable, pour le tiers estat, comme à ses conseils, eschevins ou autres deputés des villes qui venoient parler à luy, et s'excuser de quelques fautes, et dire leurs raisons, il falloit bien qu'elles fussent peremptoires et très-bien allambicquées, s'il ne parloit bien à eux et les ravaudoit et rendoit quinaux comme il falloit.

Messieurs de Bourdeaux en sçauroient porter un bon tesmoignage touchant leur gabelle, lesquels, après leur offence très-enorme, le sentant venir, allerent au devant de luy à deux journées, et luy porterent les clefs de la ville : comment il les renvoya avec leurs clefs. «Allez, «allez, dit-il, avec vos clefs, je n'en ay que «faire; j'en ay d'autres que je mene avecques «moy, qui me feront autre ouverture que les «vostres (voulant entendre ses canons); je «vous feray tous pendre; je vous apprendray à «vous rebeller contre vostre roy et à tuer son «gouverneur et son lieutenant.» A quoy il ne faillit, et en fit une punition exemplaire, mais non si rigoureuse certes comme le cas le requeroit, estant tel qu'il ne l'eust peu expier par ruisseaux de sang, ce disoit-on alors, que de tuer un lieutenant de roy, le saller et luy desnier la sepulture.

Ce meurtre, et la penderie de la Motte Gondrin, lieutenant de roy en Dauphiné soubs M. de Guyse aux premiers troubles, ont esté deux crimes fort estranges et barbares. Voylà pourquoy plusieurs furent trompés en M. le connestable sur ceste punition, qu'on pensoit qu'il deust rendre plus cruelle et sanglante, et mesmes luy qui estoit un très-grand homme de justice.

Or, s'il ne fit mal à tous, asseurez-vous qu'il leur fit belle peur de menasses et de parolles, qu'il avoit très-rudes et très-braves, et effroyantes quand il vouloit.

Il me souvient qu'au voyage et entrevue de Bayonne, le roy estant à Bourdeaux, M. de Strozze l'alla un jour voir disner avecques de ses capitaines, et j'estois avec luy. Aussy tost qu'il le vit il luy dict : «de Strozze, vos gens firent «hiere monstre : il les fait beau voir (qui es«toient les gardes du roy). Ils toucheront au«jourd'huy de l'argent; je l'ay commandé.»

M. de Strozze luy dict : «Monsieur, ils vou- «droient vous faire une priere : c'est que le boys «est cher en ceste ville, et se ruynent pour en «achepter, car il fait froid; ils vous supplient «de leur vouloir donner un navire qui est sur la «grave, qui ne vaut rien, qu'on appelle le *na- «vire de Montreal,* pour le despecer et s'en «chauffer. — Je le veux, dict M. le connesta- «ble; qu'ils y aillent tantost et y menent leurs «goujats, et le mettent en cent mille pieces, et «s'en chauffent très-bien.»

Par cas, il y avoit là presens quelques jurats de la ville et conseillers de la cour qui le voyoient disner, et luy voulurent remonstrer que cela n'estoit pas bien faict, et que c'estoit grand dommage du desfraudement de ce beau navire, qui estoit de trois cens tonneaux, qui pourroit encor servir.

«Et qui estes-vous (dit-il), messieurs les «sots, qui me voulez contreroller et me re- «monstrer? Vous estes d'habiles veaux d'estre «si hardis d'en parler : si je faisois bien j'en- «voyerois tout à ceste heure faire despecer vos «maisons au lieu du navire.» Qui furent estonnés, ce furent ces gallans qui tous rougirent de honte; et le navire fut desfaict en une après disnée, qu'on ne vit jamais si grand dilligence de soldats et goujats.

Je conterois une infinité d'autres rabrouemens si je voulois, lesquels il ne faisoit jamais que très à propos; il n'en usoit guieres à l'endroict des gens d'eglise, car il les honnoroit fort; bien leur remonstroit-il quelquesfois assez rudement s'il les sçavoit faillans; de mesmes à l'endroict des gentilshommes, mais il leur commandoit fort imperieusement.

Que pleust à Dieu fust-il encor vivant, et qu'eussions un pareil censeur si digne que celuy pour censurer tous nos estats de la France, qui est très-gentiment corrompue, et qu'avecques luy fust joint un chancellier de l'Hospital, que je peux dire avoir esté le plus grand chancellier, le plus sçavant, le plus digne et le plus universel qui fut jamais en France.

LXXV.

LE CHANCELLIER DE L'HOSPITAL.

C'estoit un autre censeur Caton celuy-là, et qui sçavoit très-bien censurer et corriger le monde corrompu.

Il en avoit du tout l'apparence avec sa grand barbe blanche, son visage pasle, sa façon grave, qu'on eust dict à le voir que c'estoit un vray pourtraict de sainct Hierosme : aussy plusieurs le disoient à la cour.

Tous les estats le craignoient, mais sur tous messieurs de la justice, desquels il estoit le chef; et mesmes quand il les examinoit sur leurs vies, sur leurs charges, sur leurs capacités, sur leur sçavoir, que tous le redoutoient comme font des escolliers le principal de leur college, et principallement ceux qui vouloient estre pourveus d'estats : asseurez-vous qu'il les remuoit bien s'ils n'estoient point capables.

Il me souvient qu'une fois à Moulins j'avois prié M. de Strozze (car il l'aymoit fort) de luy parler de quelques affaires que j'avois, qu'il me despescha aussy tost; et nous fit disner très-bien, du bouilly seulement (car c'estoit son ordinaire pour les disners) avecques luy en sa chambre, et n'estions pas quatre à table, où durant le disner ce n'estoit que beaux discours, beaux mots et belles sentences, qui sortoient de la bouche de ce grand personnage, et quelquesfois aussy de gentils mots pour rire.

Après disner, on luy dit qu'il y avoit là un president et un conseiller nouveaux qui vouloient estre receus de luy en leurs nouveaux estats qu'ils avoient obtenus. Soudain il les fit venir devant luy, qui ne bougea ferme de sa chaire. Les autres trembloient comme la feuille au vent. Il fit apporter un livre du code sur la table, et l'ouvre luy-mesme, et leur monstre à l'un après l'autre une loy à expliquer, leur en faisant sur elle des demandes, interrogations et questions. Ils luy respondirent si impertinemment et avecques un si grand estonnement, qu'ils ne faisoient que vaxiller et ne sçavoient que dire : si bien qu'il fut contrainct leur en faire une leçon, et puis leur dire que ce n'estoient que des asnes, et qu'encor qu'ils eussent près de cinquante ans, qu'ils s'en allassent encor aux escoles estudier.

M. de Strozze et moy estions près du feu qui voyons toutes leurs mines, plus esbahys qu'un pauvre homme qu'on mene pendre. Nous en ryons sous la cheminée notre saoul. Ainsy M. le chancellier les renvoya sans recevoir leur serment, qu'il remonstreroit au roy leur ignorance, et qu'il en mist d'autres en leurs places.

Après qu'ils eurent passé la porte, M. le chancellier se tourna vers nous, et nous dit: «Voylà de grands asnes; c'est grand charge de «conscience au roy de constituer ces gens-là «en sa justice.»

M. de Strozze et moy luy dismes : «Mon-«sieur, possible leur avez-vous donné le gibier «trop gros et plus qu'il n'estoit de leur portée.» Lors il se mit à rire et dire: «Sauf vostre «grace, ce ne sont que des choses triviales «qu'ils debvoient sçavoir.»

Voylà comment les ignorans estoient à l'endroict de ce grand chancellier comme estoient les malfaicteurs; dont il me souvient qu'à ce mesme voyage de Bayonne, et en ceste mesme ville de Bourdeaux, le marquis de Trans eut là un adjournement personnel au conseil privé, où il comparut sur l'asseurance de M. de Fyzes (despuis secretaire des commandemens, et dict M. de Sauve), qu'il avoit tiré parolle de la reyne mere qu'il n'auroit point de mal, si-non que la peur, et aussy qu'il eust couru grand fortune s'il fust esté contumax.

Estant devant M. le chancellier, ainsy qu'il luy vouloit remonstrer ses jeunesses, ses follies et ses passe-temps, et jeux cuysans, desquels il estoit coustumier d'user, et en luy desduisant particulierement aucuns, il se mit à rire. «Comment vous riez (dict-il) au lieu de «vous attrister et monstrer un visage repen-«tant de vos follies! Vous vous pourriez «bien donner garde qu'avecques vos risées et «vos bouffonneries je vous ferois trencher la «teste aussy tost que je vous en aurois donné «la sentence. Et remerciez hardiment la reyne «et M. de Fyzes; car vous l'auriez tout à ceste «heure, encor ne sçay-je à quoy m'en tenir.»

Qui fut estonné? ce fut ledict M. le marquis. Asseurez-vous que le rire luy passa bien, à ce que nous sceumes après : et croy que son cas alloit très-mal, sans M. de Fyzes, qui, pour avoir esté à M. Bertrandi, garde des sceaux, affectionnoit les siens, comme madame la marquise de Trans, qui estoit sa fille, et pour ce employa la reyne pour ledict marquis.

Il ne falloit pas se jouer avec ce grand juge et rude magistrat. Si estoit-il pourtant doux quelquesfois, et là où il voyoit de la raison: dont il me souvient qu'il y eut une fois un secretaire de la chancellerie, qui s'appelloit Mornat, et avoit esté à M. de Lansac : il se mit à faire et contrefaire de faux sceaux; si bien que qui en avoit à faire, tant fut l'affaire difficile, et que M. le chancellier le refusast, en s'addressant à luy il en avoit expedition, moyennant une bonne piece ou somme d'argent; et continua ceste bancque, si qu'en moins de rien il y gaigna, avec un sien compaignon, dix ou douze mille escus, qui, n'estant assez fin, fut attrapé à la cour et aussy tost pendu : et Mornat faillit, qui se sauva en Allemaigne et esvada; donques puis ne le vit-on.

Or un gentilhomme que je sçay, et gallant homme, ayant une lettre à faire sceller à M. le chancellier, et luy ayant esté refusée, et par deux fois passée par le ganivet, il s'addressa à Mornat sans y penser, qui, moyennant cent beaux escus, la luy scella aussy tost avecques ses sceaux; il n'y avoit pas grand affaire.

Au bout de six mois, il fallut à ce gentilhomme avoir une seconde jussion de M. le chancellier; lequel, ayant veu la premiere, s'alla souvenir et recognoistre qu'il n'avoit jamais scellé cela, et, pour ce, privement demanda au gentilhomme qui luy avoit faict expedier ces lettres.

Il respondit que Mornat les luy avoit ainsy données moyennant cent escus. M. le chancellier lui respondit : «ç'a esté donc le second «chancellier de France qui vous a despes-«ché. Sans vous escandaliser, je ne vous en-«quiers davantage, et qu'il n'en soit plus parlé.»

L'autre voulut respliquer : «Monsieur, qu'en «puis-je mais, puisque l'autre se disoit de la «chancellerie, et qu'il me promit de me despes-«cher? Je m'addressay au premier venu qui «me promit l'expedition de mon affaire. — «N'en parlons plus, respliqua M. le chancellier; «car, si je voulois, vous seriez en peine: et n'y «retournez plus.» Ainsy doucement admonesta ce gentilhomme. A quoy il faut prendre garde que ce grand censeur n'estoit point si rude que quelquesfois il ne se moderast.

Aussy estoit-il si parfaict en lettres humaines, qu'il sçavoit bien user d'humanité envers ceux qu'il falloit et cognoissoit en estre dignes; et ainsy ces belles lettres humaines luy rabattoient beaucoup de sa rigueur de justice.

Il estoit grand orateur et fort disert, grand historien, et sur-tout très-divin poete latin, comme plusieurs de ses œuvres l'ont manifesté tel.

Pleust-il à Dieu nous fust-il encor en vie, et ce grand M. le connestable, pour nous servir de tels censeurs comme nous en avons bien besoing, qui ont esté autres certes qu'un Caton, le censeur romain, qui trouvoit à redire partout, qui censuroit et vouloit reformer tout, se fondant plus en une certaine opiniastreté et une morgue austère et dure reprehension, qu'en une modeste et gentille reformation et censeure, de laquelle se sont aydé M. le connestable et M. le chancellier en leur temps, qui estoient sages et de nature et de pratiques, point severes, si-non que bien à propos, equitables quand il falloit, non point chagrineux et rebarberatifs, ny separés des douces conversations, entendans les raisons, ny bizarres ny fantastiques comme estoit ce Caton, qui, par ses mœurs ainsy farouches et parolles barbares, ne fust esté bon pour nous autres François, ainsy qu'ont esté ces deux grands personnages, que plusieurs années et longues experiences avoient façonnés, et non comme aucuns d'aujourd'hui qui les veulent imiter, qui ne sont esté faicts que du midy jusques au soir. Ce M. le chancellier fut pourtant hay de plusieurs, et tout pour estre politicq et tempéré plus que passionné.

Il me souvient que, quand M. le cardinal de Lorraine vint du concile de Trente à Fontainebleau, il voulut fort exorter le roy et la reyne de le faire publier; et cela fut fort debattu au conseil devant Leurs Majestés. M. le chancellier en prit fort et ferme la parolle, et s'y opposa du tout, alleguant qu'il estoit du tout contre les droicts et privileges de l'Eglise gallicane, et qu'il n'estoit raison de les laisser perdre aucunement, ains les maintenir jusqu'à la dernière goutte du sang de tous les François; et que par trop legerement les roys passés en avoient laissé perdre un qu'ils n'eussent deu jamais avoir quitté, qu'estoit celuy qu'ils avoient d'eslire et creer des papes, que par justice, droict et raison, ils avoient conquis en remettant les papes en leurs sieges, desquels n'en fust esté jamais memoire sans eux, et que tels persuadeurs en avoient esté cause, comme les prescheurs de la publication de ce concile.

Puis il allegua que venant de sortir de frais d'une guerre, et ayant achepté la paix à bon prix, et faict ceste guerre aux grands cousts de la France, non seulement de l'argent, mais du sang de tant de braves et vaillans François, et mesmes de Monsieur, son frère, qu'il n'y avoit nulle raison que le roy rentrast encor en une autre par ce beau concile publié, auquel ne falloit nullement entendre; et que si ceux qui le conseillent alloient aux coups comme les autres, entretiendroient plustost la paix que la guerre.

M. le cardinal prit la parolle et fort en collere, et respondit que ce n'estoit point luy qui vouloit la guerre ny qui l'avoit jamais signée, comme M. le chancellier, qui avoit signé et scellé l'edict de janvier, et l'avoit faict publier, qui estoit cause de tous les maux et guerres qui estoient advenus en France.

Pour fin, et l'un et l'autre vindrent fort à se fascher devant Leurs Majestés, jusques aux outrages, reproches et desmentys; de sorte qu'elles leur firent commandement de leur taire; mais ce fut après beau jeu beau retour. J'estois lors à la cour à Fontainebleau, et nous le sceumes aussy tost.

Pour fin, M. le chancellier fut creu, et son conseil bon approuvé. Du despuis ne furent jamais bien; et luy fut très-bien gardé et rendu, et lorsqu'on luy osta les sceaux, lesquels il quitta fort librement, disant aussy bien qu'il n'estoit plus propre pour les affaires du monde qu'il voyoit trop corrompues; et fort content se retira en sa maison près d'Estampes, s'estant peu enrichy en son estat, qu'il avoit exercé près de douze ou treize ans sans jamais avoir usé de tyrannie ny pilleries, comme d'autres ont faict d'autresfois.

Il estoit chez luy lorsque le massacre de Paris fut faict; quand il l'entendit, «Voylà un «très-mauvais conseil, dict-il; je ne sçay qui «l'a donné, mais j'ay belle peur que la France «en patisse.» Et ainsy que ses amys luy dirent

qu'il se gardast, «Rien, rien, dit-il, ce sera «ce qu'il plaira à Dieu quand mon heure sera «venue.»

Le lendemain on luy vint dire qu'on voyoit force chevaux sur le chemin, qui tiroient droict vers luy, et s'il ne vouloit pas qu'on leur tirast et qu'on leur fermast la porte. «Non, «non, dit-il; mais si la petite porte n'est bas-«tante pour les faire entrer, ouvrez la grande.»

Il ne faut point doubter que c'estoient gens appostés pour luy faire mauvais tour. Mais ses serviteurs, contre son dire, tindrent très-bien les portes fermées; et, quelques heures après, vindrent encor quelques chevaux, dont on advertit M. le chancellier, qui, ne changeant ny de visage ny de propos à ces premiers, mais monstrant tousjours une grand constance à recevoir la mort, on trouva qu'on luy donnoit advis que sa mort n'estoit conjurée, mais pardonnée. Il respondit qu'il ne pensoit jamais avoir merité ny pardon ny mort advancée.

Voylà ce qu'un honneste homme de ses amys nous en dit à M. de Strozzc et à moy, au siege de La Rochelle; car nous n'estions, luy et moy, en ce massacre; et, pour y gaigner dix mille escus, comme plusieurs de mes compaignons, je n'y eusse voulu avoir esté.

Nous estions en Brouage pour nous embarquer sur mer et faire un beau voyage bien dessigné; au bout d'un an ou davantage (ce crois-je) mourut ce grand chancellier, le plus digne qui ayt jamais esté.

J'ay ouy de ce temps faire comparaison de luy et de Thomas Morus, chancellier d'Angleterre, le plus grand aussy qui fust en ces pays, fors que l'un estoit fort catholique, et l'autre le tenoit-on huguenot, encor qu'il allast à la messe; mais on disoit à la cour: «Dieu nous «gard de la messe de M. de l'Hospital!» Enfin, quoy qu'il creust, c'estoit un très-grand personnage en tout, et un très-homme de bien et d'honneur. Si faut-il que j'insere icy ce discours, que j'ay recouvert par grand peine d'un de mes amys, où l'on peut voir une partie de sa vie, belle certes, la forme de son testament non vulgaire, et sa resolution à la mort.

Michel de l'Hospital, chancellier de France, aagé de soixante huict ans, a faict son testament en la maniere que s'en suit:

«J'ay tousjours esté en doute de mon aage, «par ce que mes amys disoient en avoir ouy «tenir propos à mon pere en diverses sortes «lequel maintenant disoit que j'estois nay «devant la guerre esmeue contre les Genevois, «tantost maintenoit que j'avois pris naissance «lorsqu'elle fut mise à fin par le feu roy «Louys XII, à laquelle mon pere se trouva, ser-«vant de medecin à Charles duc de Bourbon, «duquel alors ledict Charles se servoit, et s'est «servy puis après plus de conseiller que de me-«decin, et n'avoit affaire de si grande importance «qu'il ne la communiquast à mon pere et ne la «passast par son advis; car long-temps après que «Charles de Bourbon, estant chassé de France «par envie, et privé de tous ses biens, se fut «retiré vers Charles d'Austrie, empereur, «mon pere le suivit, ayant laissé tous ses en-«fans, tant fils que filles, ne les pouvant mener «avec soy pour leur bas aage, et pour la crainte «qu'il en avoit. Moy, qui estois pour lors à «Tholose, aagé de dix huict ans, fus enlevé «par soupçon, et enfermé aux prisons publiques, «jusqu'à ce qu'on m'eust relasché et faict sortir «par mandement exprès du roy, pour ce qu'on «ne m'avoit en rien trouvé coupable.

«Incontinant après survint ceste fascheuse et «renommée battaille de Pavie, où ayant esté le «roy François vaincu, et peu de temps après «mené prisonnier en Espaigne, Bourbon, com-«mançant estre odieux aux Espaignols, à cause «de sa vertu et majesté, vint en soupçon à «Charles empereur; d'autant que nos ambas-«sadeurs le frequentoient et conferoient de «propos deliberé avec luy: qui fut cause qu'il «ayma mieux retourner en Italie, se voyant «frustré de l'esperance qu'il avoit du maryage «de la sœur de l'empereur.

«A son retour en Italie, il trouva toutes les «choses changées; car le roy François, y estant «ligué avecques les princes, assiégeoit Milan: «auquel temps je vins voir mon pere; lequel, «voyant que le siege sembloit prendre trop long «traict, ne voulant que je perdisse mon temps, «donna charge à quelques voituriers de m'em-«mener; avec lesquels, estant sorty de Milan «en habit de muletier, je passay, non sans «grand danger de ma vie, la riviere d'Abdua, «au-dessous de la ville de Assan, où il y avoit «garnison de gens de guerre. Ayant passé la «riviere d'Abdua, j'arrivay en la riviere de

«Martinangue, qui est la seigneurie des Veni-«tiens, et de là à Padoue, où de toute antiquité «les estudes de droict fleurissoient; auquel lieu «ayant demeuré six ans, mon pere m'appella à «Bouloigne et à Rome, où l'empereur Charles «estoit allé pour se faire couronner roy des «Romains, à la suite duquel mon pere estoit «après la mort du duc de Bourbon.

«De Bouloigne il vint à Rome, puis à Mar-«seille, où le pape Clement et le roy François «estoient assemblés : là se firent les nopces de «Catherine de Medicis, de la famille du pape «Clement, de la part de son frere, avecques «Henry, fils du roy François

«Alors, estant à Rome, je fus tant honnoré «que d'avoir une place des juges qu'on nomme «les auditeurs de la rothe : de laquelle m'estant «deffaict par l'advis de mon pere, à cause des «promesses que luy faisoit le cardinal de Gram-«mont de m'advancer au pays à plus grands «estats, je fus frustré en mesme temps de l'es-«perance que j'avois d'une part et d'autre; car «l'estat d'auditeur fut donné à un autre; et «estant demeuré en arriere par la mort du «cardinal de Grammont, qui m'avoit faict re-«venir en mon pays soubs ceste esperance, je «me mis à suivre le palais, où, ayant demeuré «trois ans, je pris à femme Marie Morin, fille «du lieutenant criminel Morin, qui eut pour «douaire un estat de conseiller au parlement; «lequel ayant exercé environ neuf ans, je fus «envoyé pour ambassade à Bouloigne par le «roy Henry, auquel lieu le conseil universel de «tous les evesques avoit esté estably et publié «pour reformer la religion : auquel lieu ayant «faict sejour de seize mois entiers, je trouvay, «au lieu d'estre recompensé de l'estat que j'es-«perois, de grandes picques et altercations «entre les princes et grands seigneurs qui es-«toient près la personne du roy; car, comme «on dit vulgairement : la vertu rencontre «beaucoup d'embusches et empeschemens à sa «naissance.

«Cependant Marguerite, sœur du roy Henry, «et princesse très-vertueuse, me receut, n'estant «pas seulement contente de m'avoir sauvé du «danger, mais me donna un estat de souveraine «authorité en sa maison, et de grands moyens «envers le prince. Par sa bonté et faveur, bien-«tost après, ordonné chef et surintendant des «finances du roy en sa chambre des comptes, «et esleu du privé conseil après la mort du roy «Henry; et despuis fus choisy pour conduire «madame Marguerite, sœur du roy, ma mais-«tresse, en la maison de son mary nommé «Philibert. Là je fis tout debvoir, estant près de «la personne de ma maistresse très-illustre, qui «estoit griefvement malade.

«En ces entrefaictes, arriva un courier en «grande diligence de la part du roy François, «qui m'appella pour estre chancellier, qui est le «premier et seul estat de gens de robe longue, «vaquant par la mort de très-noble personnage «François Ollivier.

«J'arrivay à la cour fort troublée et esmeue «d'un grand bruict de guerre, incontinant «après le tumulte d'Amboise, qui ne fut pas «tant de soy dangereux que pour le remue-«ment des partiaux qui bientost après s'en-«suivit.

«Alors j'eus affaire à ces personnages non «moins audacieux que puissans, voire qui «aymoient mieux ordonner les choses par «violence que par conseil et raison; dont pour-«roit donner bon tesmoignage la reyne mere «du roy, laquelle fut lors reduicte en tel estat «qu'elle fut presque debouttée de toute l'admi-«nistration du royaume; à raison dequoy se «complaignant souvent à moy, je ne luy pou-«vois autre chose proposer devant les yeux que «l'authorité de Sa Majesté, de laquelle, si elle «se vouloit dextrement servir, elle pourroit «aysement rabattre et affoiblir l'ambition et «cupidité de ses adversaires.

«Advint que le roy Charles succeda au «royaume par la mort du roy François, son «frere aisné. Le party de ceux qui pouvoient le «plus du temps du roy François fut affaibly, «et la puissance de la reyne mere du tout aug-«mentée : et neanmoins, pour tout cela l'envie «ne se cessa point, car le roy de Navarre, «induict par fauce opinion, tiroit à soy toute la «puissance de commander, s'usurpant le nom «de tuteur du jeune roy, selon les loix des «Gaulois. Au contraire, la reyne mere se def-«fendoit par mesmes loix et coustumes, ad-«joustant à ce les exemples auxquels on avoit «donné lieu et authorité en semblables ma-«tieres.

«Ce debat estant rapporté aux estats du

«royaume, et iceux induicts ou par equité (car «qui est plus equitable que de donner la charge «et tutelle du fils à la mere), estans donc iceux «induicts ou par equité, ou nostre continuelle «poursuitte, donnerent à la reyne mere la «charge et tutelle du roy et de ses biens, luy «associant pour ayde et conseil le roy de «Navarre.

«Il nous sembloit par ce moyen avoir reuny «les cœurs des princes, et aucunement restably «en tout le royaume un vray repos et tranquil-«lité. Mais la faction et ligue qui avoit manié «les affaires du temps du regne du roy Fran-«çois, ne pouvoit endurer que d'autres manias-«sent les affaires. Partant, ils suscitoient le roy «de Navarre et les autres seigneurs de la cour «(lesquels se complaignoient que leur puissance «et authorité estoit diminuée par l'authorité «d'une seule mere) à prendre les armes soubs «pretexte de religion.

«Or, ce n'est pas icy le lieu ny nostre inten-«tion de dire comment ces choses ont esté tra-«mées et conduictes, et quelles issues elles «ont eues. Je puis seulement asseurer que, «jaçoit que les armes ayent esté prises par «quatre ou cinq fois, j'ay tousjours conseillé et «persuadé la paix, estimant qu'il n'y avoit rien «si dangereux en un pays qu'une guerre civille, «ny plus profficiable qu'une paix, à quelque «condition que ce fust.

«De là, tous se prindrent presque à se moc-«quer de moy, qui ne demandoient que nou-«veaux changemens d'affaires, et qui disoient «haut et clair que ceste guerre se pouvoit mettre «à fin sans difficulté.

«Pour cela ils inciterent contre moy toute la «noblesse, les princes, magistrats et juges, «tenans conseil de la guerre et de la paix en «particulier, non en public; ce qui ne se pouvoit «faire sans en demander l'advis et conseil du «chancellier, ou autrement le debvoient eux exe-«cuter d'eux mesmes, sans en demander con-«seil à autruy, ou bien en attendre l'advis des «parlemens, qui sont souvent juges des affaires «qui se presentent.

«Ainsy, nous avons presque perdu le roy et «le royaume, toutes choses estans changées à «la ruine de la patrie. Et, non contens de faire «combattre les forces du pays les unes contre «les autres, firent approcher jusques au cœur «du royaume des estrangers de diverses parties «de l'Espaigne, Italie et Allemaigne.

«Helas! nous avons veu, ce que je ne puis «presque dire sans larmes et sans gemissemens, «que les soldats estrangers se jouoient de nous, «de nos corps et de nos biens, quand ceux qui les «debvoient empescher les premiers en estoient «eux-mesmes les autheurs et conducteurs, et «qui trouvoient bons tous les maux et meschan-«cetés qui se commettoient en la France.

«Quant à moy, voyant que mon labeur n'es-«toit agreable au roy ny à la reyne, et que le «roy estoit tellement pressé qu'il n'avoit plus «de puissance, voire qu'il n'osoit dire ce qu'il «en pensoit, j'advisay qu'il me seroit par trop «plus expedient de ceder volontairement à la «necessité de la republique et aux nouveaux «gouverneurs, que le debattre avecques eux, «avecques lesquels je ne pouvois plus demeurer.

«Je fis place aux armes, lesquelles estoient les «plus fortes, et me retiray aux champs avecques «ma femme, famille et petits enfans, priant «le roy et la reyne, à mon partement, de ceste «seule chose, que, puisqu'ils avoient arresté de «rompre la paix et de poursuivre par guerre ceux «avecques lesquels peu auparadvant ils avoient «traicté la paix, et qu'ils me reculoient de la «cour pour ce qu'ils avoient entendu que j'estois «contraire et mal conteut de leur entreprise; «je les priai, dis-je, s'ils n'acquiesçoient à mon «conseil, à tout le moins, quelque temps après «qu'ils auroient saoulé et rassasié leur cœur et «leur soif du sang de leurs subjects, qu'ils em-«brassassent la premiere occasion de paix qui «s'offriroit, devant que la chose fust reduicte à «une extresme ruine; car quelque chose que «couvoit ceste guerre, elle ne pouvoit estre que «très-pernicieuse au roy et au royaume.

«Ayant faict ceste remonstrance avant que «partir de la cour en vain, je m'en allay avecques «une grandissime tristesse de quoy le jeune roy «m'avoit esté ravy et ses freres, en tel aage et «temps auquel ils avoient plus affaire de nostre «gouvernement et ayde; auxquels si je n'ay peu «assister ny d'ayde ny de conseil si long-temps «que j'eusse bien voulu, j'en appelle Dieu à «tesmoing, et tous les anges et les hommes, «que ce n'a pas esté ma faute, et que je n'ay «eu jamais rien si cher que le bien et salut du «roy et de ma patrie: et en ce me sentant

« grandement offencé, que ceux qui m'avoient « cassé prenoient une couverture de religion, « et eux-mesmes estoient sans pitié et religion; « mais je vous puis asseurer qu'il n'y avoit rien « qui les esmeust davantage que ce qu'ils pen« soient que, tant que je serois en charge, il ne « leur seroit permis de rompre les edicts du « roy, ny de piller ses finances et celles de ses « subjects.

« Au reste, il y a presque cinq ans que je « mene icy la vie de Laërtes, sans me souvenir « des miens et sans qu'ils se souviennent de « moy; et ne veux point raffraischir la memoire « des choses que j'ay souffertes en ce departe« ment de la cour, tant en public qu'en parti« culier; mais aussy ne faut-il pas que je taise « qu'il ne m'est rien advenu de mal de la part « du roy et de la reyne; que s'il m'en est ad« venu quelque chose, ç'a esté contre leur gré.

« Maintenant, me voyant travaillé d'une ma« ladie incurable, de vieillesse, et outre, d'une « infinité d'autres maladies despuis six mois, « j'ay pensé de mettre ordre à mes affaires, « comme ont accoustumé de faire les hommes, « et ordonner choses que je veux que mes heri« tiers tiennent inviolablement, que j'espere « qu'ils executeront de leur bon gré, estans plus « induicts de mon amitié que d'aucune crainte « de loix; car ils ne sont en rien esloignés des « droicts et regles de nature, lesquelles choses « n'ont aussy rien de contraire à leur utilité et « proffict.

« Premierement, je veux et ordonne que tous « mes biens et heritages viennent à ceux aux« quels ils appartiennent par les loix et coustu« mes du pays; et ne fais en cela loy ny prero« gative à aucun.

« Je veux outre, que Marie Morin, ma très« chere espouse et femme d'une singuliere pieté, « gouverne le tout en commun; laquelle, je « m'asseure, ne diminuera rien des biens, ains « plustost les conservera duement et les accrois« tra au proffict des enfans: et, pour ce, je « deffends qu'on ne luy demande aucun compte « ny raison de la tutelle et curatelle; mais je « veux que toutes choses se facent, se rendent « et se passent ainsy qu'il luy plaira.

« J'ordonne aussy que tout ce qu'elle aura « passé soit non seulement tenu des heritiers « pour faict, mais pour agreable.

« J'entends semblablement que mes petits fils « nays de ma fille, qui sont de la famille des « Hurauts, ayent un nom adjousté au leur, en « sorte que l'aisné, nommé *Charles*, escrive « ainsy son nom: *Charles Huraut de l'Hospi« tal*, lequel nom adjousté servira pour distin« guer les familles des Hurauts, qui sont en « grand nombre; ce qui a autrefois esté practiqué « à Rome; et se trouve aussy de semblables « exemples en nostre France.

« Je veux aussy que quelque memoire de mon « nom demeure en ceste famille, en laquelle « j'ay apporté les plus beaux estats de la re« publique, mesmes l'estat de chancellier, la« quelle chose les encouragera, comme j'es« pere, à suivre les traces et vestiges de leur « grand pere pour parvenir à pareils degrés « d'honneur.

« Je fais Magdelaine de l'Hospital heritiere de « tous et chascuns de mes biens, et laisse et legue « par testament toute ma librairie et biblio« thecque à Michel Huraut de l'Hospital, qui « me semble plus ydoine et affectionné aux « bonnes lettres que les autres petits.

« Toutesfois, je veux que ma femme et fille « gardent ma librairie, afin que personne n'en « puisse rien soustraire, et qu'elles la donnent « audict Michel quand il sera en aage, soubs « condition qu'elle sera ouverte pour la commo« dité de ceux de sa famille, ensemble des do« mestiques et autres qui frequentent la maison.

« Au lieu dequoy je veux qu'on donne à chas« cun des petits fils cinq cens livres, pour une « esgalité de legitime portion, afin qu'il n'y en « aye pas un qui se puisse plaindre que un autre « ayt esté preferé à luy, et luy postposé.

« Quant aux memoires d'antiquaille d'or et « d'argent, de cuivre et medailles, et le surplus « de ce qui est à mon logis, je veux qu'elles « soient à celuy que ma femme et ma fille nom« meront; ce que je laisse à leur discretion, « comme je fais toute autre chose.

« Je ne voudrois pas prendre ceste hardiesse « d'empescher la reyne mere de mes propres « affaires, sçachant trop mieux qu'elle est d'ail« leurs occupée à tant d'affaires publicques, si « ce n'est qu'elle-mesme m'eust declaré apper« tement qu'elle auroit le soing de moy et des « miens, tant durant ma vie que après mon « decès, m'asseurant haut et clair que, si elle

«decedoit devant moy, qu'elle feroit contre «tout debvoir d'humanité si elle taisoit au roy «et autres ses enfans ma fidelité, et diligence, «et industrie, et labeur envers eux estant en «bas aage, lequel mesmes j'ay employé au plus «fascheux temps entre les grands et moindres «affaires du roy et royaume; ce que lesdicts «enfans ne pouvoient cognoistre pour leur bas «aage : mais, tout ainsy que Sa Majesté m'a «esté liberalle et favorable, aussy est-il raison-«nable que je jouysse de sa liberalité et mien «benefice, en tant que la raison le requiert.

«Qu'il nous suffise, à moy et aux miens, «qu'elle nous soit propice, et qu'elle et le roy «nous font grande grace de ce qu'ils ne souf-«frent qu'on nous fasse quelque tort ou injus-tice, mais qu'ils nous permettent de vivre en «toute droicture et equité : que si à ce bien ils «en adjoustent d'abondant, nous reputerons «le tout pour un singulier bien et proffict.

«Certes, il ne luy peut tourner à deshonneur «ou vitupere d'avoir salarié son humble servi-«teur de quelque honneste recompense.

«C'est à vous, madame Marguerite, duchesse «de Savoye, à qui je m'addresse, et que je «prie, qui avez tousjours esté cause de mes «biens et estats, et qui ne m'avez deffailly ja-«mais, ny aux miens, pour mon advancement. «Je vous supplie que l'affection et faveur que «m'avez porté et aux miens en mon vivant, la «veuillez continuer après ma mort envers ma «femme et enfans; en sorte, toutesfois, que «vous employez autant de vostre puissance «et authorité, et tout ainsy que bon vous sem-«blera, tellement que laissiez le maniement de «mes biens à ma femme, et de ceux de mes «domestiques tels qu'il vous plaira.

«Je veux que toutes mes medailles de cuivre, «marbre, et aussy les monnoyes d'antiquaille «d'or et d'argent et autre matiere, soient gar-«dées en ma maison par indivis, à la discretion «de ma femme, et quatre beaux vases, ouvrage «d'Allemaigne, et ceste medaille de taureau «que madame ma maistresse m'a donné.

«Je veux qu'on donne vingt escus de revenu «en aumosne à ma sœur Françoise, religieuse, «tant qu'elle vivra.

«Mon gendre prendra garde et aura soing «que mes livres de droict civil, que j'ay redigé «en articles par methode estant jeune, ne «soyent deschirés et bruslés, mais qu'ils soyent «donnés à l'un de mes petits fils des plus ca-«pables, et qui les pourra, à l'imitation de son «ayeul, par advanture parachever.

«Quant à mes funerailles et sepulture, que «les chrestiens n'ont pas en grande estime, «j'en laisse à ma femme et domestiques d'en «faire ce qu'ils voudront.

«D'avantage je veux qu'on face la recom-«pense à mes serviteurs et autres, telle que «ma femme advisera, laquelle je veux qu'on «tienne pour dame et maistresse de tous mes «biens.

«Au surplus, je vous recommande à tous de «vous honnorer l'un l'autre et entr'aymer.

«J'ay soubssigné ces choses de ma main «quand je me sentis approcher de la mort au «Seigneur, le 12 mars 1573.»

Voylà la fin du discours de ce grand per-sonnage, qu'il fit tout de sa main. Que pleust à Dieu en peussions-nous voir d'autres qu'il a faict, qui nous sont cachés, dont c'est grand dommage!

Pour fin, quand il mourut, ses ennemys ne peurent luy oster ce los : qu'il ne fut le plus grand personnage de sa robe qui fut ny qui sera jamais, comme je leur ay ouy dire, le calomniant tousjours pourtant d'estre hu-guenot.

LXXVI.

REPRISE DE LA VIE D'ANNE DE MONTMORENCY.

Il me faut reprendre maintenant encor mon grand chemin d'où j'avois pris la traverse, que j'ay faicte plus longue que je ne pensois.

Je tourne encor à ce grand connestable, le-quel, s'il entreprit la premiere guerre civille pour l'honneur de Dieu, il retourna à la se-conde de pareille volonté, autant pour l'exal tation du nom de Dieu et de son Eglise, que du despit qu'il eut de la journée de Meaux, et de l'affront qui fut faict au roy celle fois, dont il en fut en si grand collere qu'il jura la ruyne des huguenots et de ses nepveux et tout, ou qu'il y mourroit; et, pour ce, leur livra la battaille de Sainct-Denys, dont il en prit l'occasion bien à poinct, et selon sa prevoyance

et sagesse accoustumée de guerre. Cela est escrit en nos histoires.

Bien diray-je que ce grand capitaine se gouverna là non seulement en sage capitaine, mais en très-vaillant. Et, s'il vous plaist, en quel aage? c'estoit en sa quatre vingtiesme année, car, estant furieusement assailly, comme celuy qu'on avoit remarqué, il combattit et se deffendit très-vaillamment. Il donna un coup d'espée au travers le corps d'un gentilhomme au deffaut de l'harnois, qu'il en tomba par terre; et, en le blessant ainsy, voylà venir un autre qui luy donna un coup de pistollet à travers les raings, qu'il perça aysement à cause de sa cuyrasse qui n'estoit guieres à l'espreuve, pour l'amour de la pesanteur dont son vieil aage ne vouloit qu'il en fust guieres chargé.

Toutesfois, luy, ne perdant courage, se tourne aussy tost vers celuy qui l'avoit blessé, et luy donne des gardes et du pommeau de son espée contre sa bouche, qui luy en froissa deux dents, si bien que de long-temps la bouillie luy servit de manger.

De plus il s'opiniastra encor au combat de telle façon, qu'il fut blessé en trois ou quatre endroicts, et, s'affoiblissant par ses playes peu à peu, il tomba par terre; et, estant revenu à soy et relevé, il demanda s'il estoit encor beaucoup de jour, et qu'il ne se falloit amuser là, et qu'il falloit roide poursuivre la victoire, car elle estoit à nous.

Voyez quel cœur et quel jugement en ce brave vieillard! Puis, s'addressant à M. de Sansay, honneste gentilhomme qu'il aymoit fort, luy dit : «Mon cousin de Sansay (car «ainsy l'appelloit-il tousjours), je suis mort; «mais ma fin est fort heureuse de mourir ainsy: «je n'eusse sceu mourir ny m'enterrer en un «plus beau cymetiere que celuy-cy. Dites à «mon roy et à la reyne que j'ay trouvé à la fin «l'heureuse et la belle mort dans mes playes, «que tant de fois j'avois, pour ses peres et «ayeuls, et pour luy, recherchée.»

Et là dessus il se mit à faire ses oraisons accoustumées, pensant et voulant mourir en ce champ; mais ceux qui estoient auprès de luy l'asseurerent que ce ne seroit rien, comme cela se fait ordinairement, et qu'avecques l'ayde de Dieu il se pourroit guerir, et qu'il estoit très-necessaire qu'il s'ostast de là et qu'il se fist porter dans Paris; ce qu'il permit fort mal aysement, disant tousjours, le bon homme, qu'il vouloit mourir dans le champ de battaille, comme il avoit tousjours desiré. A la fin, il fut tant prié, sollicité et requis, qu'il permit d'estre porté.

«Je le veux donc, dit-il, non pour espoir «que j'aye de guerison, car je suis mort, mais «pour voir le roy et la reyne, et leur dire adieu, «et leur porter, par mes playes et ma mort, l'as«seurance de la fidelité que j'ay tousjours porté «à leur service :» ce qu'il leur sceut aussy tost très-bien dire d'une grande constance, et les larmes à l'œil pourtant; et leur proffera les mesmes mots qu'il avoit chargé le seigneur de Sansay leur porter, avecques force autres qu'il dit. Leurs Majestés les ouyrent avecques force grandes larmes, et tous ceux et celles qui estoient en la chambre, qui ne se pouvoient saouler de louer et admirer le grand courage de ce seigneur : et puis, pressé de douleurs extresmes, il mourut en telle et incomparable gloire. Car, qu'on m'aille feuilleter par toutes les histoires du monde, on ne trouvera jamais une telle vaillance, un tel aage, et une telle mort, meslées ensemble en une seule personne.

Nous tenions à l'armée, et ainsy estoit-il vray, que ce fut Stuard, gentilhomme escossois de fort bonne et grande maison, qui luy avoit donné ce coup de pistollet, qui se mesloit de faire des balles trempées de telle composition, qu'il n'y avoit cuyrasse à preuve ny à si bonne trempe, qu'il ne la perçast; et les appelloit-on des *stuardes*, et en faisoit present à de ses amys huguenots.

Il n'en falloit de celles-là pour percer celle de M. le connestable; car il s'armoit fort à la legere, comme j'ay dict, à cause de son aage et la foiblesse de son corps caduc.

Ce Stuard despuis fut pris à la battaille de Jarnac tout vif, et mené à nostre general, M. le marquis de Villars, qui estoit present : aussy tost qu'il le vit, ne se peut engarder d'aller à luy, et luy dit : «Ah! meschant que tu «es, c'est toy qui as tué meschamment M. le «connestable mon frere; tu en mourras!» Et se tournant vers Monsieur, luy dit : «Monsieur, «je vous supplie, donnez le moy, pour les ser«vices que je vous fis jamais, afin que je vous «le face tuer tout à ceste heure devant vous.»

Monsieur le luy desnia ; mais, pressé et repressé par longues et importunes prieres par ledict marquis, Monsieur, en se tournant la teste de l'autre costé : « Eh bien! soit. — Ah! Monsieur, « s'ecria Stuard, vous estes prince si magnanime « et genereux, que vous ne voudriez souiller « vos yeux ny vostre belle ame d'un spectacle « si vilain. » Mais ayant esté mené un peu loing à l'escart de Monsieur, et non si loing aussy qu'il ne le peust ouyr, fut desarmé et tué de sang froid.

Ainsy l'immola le frere aux manes de son frere, en signe de pieté, pensant les en rendre plus heureux et mieux en repos, comme fit Achilles, pour son confident Patroclus, le corps d'Hector, croyant que cela luy servit à quelque chose, pour le moins autant de contentement.

On disoit que ce Stuard, quelques années avant, avoit tué le president Minard, le soir tournant du palais à son logis, fut ou pour quelques procès qu'il luy avoit mal jugé, ou pour la religion ; mais on ne peut jamais sçavoir le vray.

C'estoit un gentilhomme qui pouvoit faire de tels coups, car il estoit fort de la religion, et très-brave et vaillant, de bonne grace et belle apparence, et très-determiné, et qui s'est bien faict redoubter pour tel, et mesmes de M. le cardinal de Lorraine; dont fut faict un petit pasquin :

Garde toy, cardinal, que tu ne sois traicté à la minarde d'une stuarde.

Aucuns tenoient pour lors que ce dict Stuard ne debvoit point avoir esté tué ainsy pour ce subject; car, quand l'on est en une meslée de combat furieux, on ne s'advise point qui l'on frappe, ou à tors ou à travers, ny si c'est un roy, un prince, ou un grand ; car chascun est là pour son escot, pour tuer, pour se deffendre et garantir de mort, et acquerir gloire. Mais aussy il faut pardonner à l'amitié d'un frere à l'autre, et au sang qui ne peut mentir, et y commande la vengeance en quelque façon que ce soit. Mais tels coups se doibvent faire sur la chaude colle, et non de sang froid.

Il y avoit alors à discourir beaucoup, dont n'y avoit faute de gens pour cela, et pour dire aussy que luy, ayant esté pris en guerre, debvoit estre traicté en prisonnier de guerre, ou du tout ne le prendre jamais.

Pourtant luy et Chastellier passerent par ceste mesme voye, dont le baron d'Ingrande et Prune, deux très-braves et vaillans gentilshommes, s'en ressentirent à très-bon escient pour contre revanche ; car, estans pris de l'autre costé, passerent de mesmes après avoir sceu le massacre des autres, selon le droict de la guerre, qui ne veut bailler licence à un ennemy plus qu'à l'autre, si on ne la veut prendre de bravade : mais aussy l'on s'en repent bien puis après. En quoy les gens de guerre quelquesfois y doibvent bien adviser, et à la consequence qui en sourd.

Or, pour encor retourner à ce M. le grand connestable, vous avez veu la belle mort qu'il fit et les beaux mots qu'il prononça d'avoir trouvé ce qu'il avoit tant cherché. Certes il disoit vray, et l'avoit bien faict paroistre souvent ; car, outre une infinité de combats et de rencontres qu'on ne sçauroit particulariser qu'avecques un long temps et une grande peine, il s'est trouvé en sa vie en sept battailles signalées, que l'Espaignol en propres mots appelle *jornada, o batalla campal,* auxquelles il a commandé en grandes charges, et y a esté pris ou blessé, ou mort, qui fut en la derniere, et en toutes acquis un très-haut renom.

La premiere fut la battaille de Ravenne, où là il ne commandoit encor, pour son jeune aage, mais il estoit pour son plaisir, suivant l'estendard general, sous lequel bien souvent se trouve de la noblesse volontaire, qui fait aussy bien ou mieux que celle qui est en charge.

La seconde est la battaille de Marignan contre les Suysses, où là (il me semble l'avoir ouy dire, ou je suis bien trompé) il commandoit en qualité de lieutenant à la compaignie de cent hommes d'armes du bastard de Savoye, frere à madame la regente et oncle du roy, et despuis son beau pere, qui estoit une très-digne charge pour son aage et de ce temps. Pour le moins, s'il ne commandoit alors, bien tost après il y commanda; et s'il n'y commandoit, il avoit quelque autre honnorable charge : ainsy l'ay-je ouy dire, mais il ne m'en souvient pas bien.

La troisiesme battaille fut celle de la Bicoque, où il estoit couronnel des Suysses, ayant, à la teste, une picque au poing ainsy qu'il faut, et

armé de toutes pieces; là où il combattit si vaillamment et si opiniastrement qu'il y fut fort blessé et demeura parmy les morts.

A la quatriesme, qui fut la battaille de Pavye, il estoit mareschal de France par la mort de M. le mareschal de Chastillon son beau frere, où le soir de la vigille estant allé à la guerre pour prendre langue, lendemain au matin, oyant la rumeur de la battaille qui s'appareilloit, par les canonnades qui se tiroient d'un costé et d'autre, rebrousse aussy tost chemin et tourne, et fait si grande diligence, qu'il arrive à grand haste sur le poinct que le grand jeu se commençoit, et se jette dans la meslée aussy tost si advant, que, menant bravement les mains, il fut pris comme les autres.

A la battaille de Sainct-Quentin, qui fut la cinquiesme, il fut aussy pris, laquelle luy fut livrée par le prince de Piedmont et le comte d'Aiguemont, après avoir faict son envitaillement à la barbe de l'ennemy, et se retirant par faute d'avoir jetté et abandonné quelques cinq cens harquebusiers à un passage où passa le comte d'Aiguemont. Il avoit faict un très-bel exploict d'avitaillement et très-belle retraicte; car quelquesfois les grands capitaines tiennent ceste maxime, qu'il est expedient de faire perdre une petite trouppe pour sauver toute une armée.

Pourtant M. le connestable, pour estre surpris en sa retraicte, ne perdit jugement, car il en avoit bien veu d'autres; mais se campe bravement et prend son champ de battaille par belle ordonnance, fait teste, combat fort bien, et, après en avoir rendu beaucoup, en fin fut pris.

On tenoit pour lors en France qu'il se plaignoit d'aucuns qui ne l'avoient trop bien assisté: sur quoy gentiment rencontra pour lors une grand dame de la cour. «Pensez, dit-elle, «qu'il avoit tant accoustumé, quand il se voyoit «le moins du monde pressé et importuné de «gens qui l'environnoient tousjours, de crier: «gare, gare, reculez-vous.» Comme de vray, c'estoit sa coustume de crier ainsy, fust ou qu'il en eust subject, ou qu'il l'avoit tant accoustumé qu'il ne s'en pouvoit desaccoustumer, qu'un chascun, craignant qu'il ne leur en dist encor de mesmes, ou possible qu'il le dit alors, qu'on se recula tant de luy, et l'osa-on si peu approcher et estre près de luy, qu'il fut abandonné et pris assez seul : toutesfois l'honneur plus grand luy en resta-il, car il eust bien peu se sauver.

Il fut après, pour la sixiesme, à la battaille de Dreux, blessé et pris, comme j'ay dict. Et puis mourut, pour sa derniere main, ainsy honnorablement à la battaille de Sainct-Denys, aussy comme j'ay dict.

Voylà les sept battailles où il s'est trouvé. En ces trois denieres il commanda en connestable et en general.

La premiere belle preuve et esperance qu'il monstra que ce seroit un jour un grand capitaine, ce fut en Lombardie, soubs M. de Lautreq, qui, ayant tenu six sepmaines Cassan assiegée, et estant adverty que de l'autre costé de la ville y venoient grands rafraischissemens de vivres, despescha M. de Montmorency et l'escuyer Bouccard, pour battre le chemin ou l'estrade, et rencontrer les fourrageurs, et rompre les moulins s'ils en avoient moyen.

Bouccard, à qui M. de Montmorency avoit donné les coureurs à mener, estant à sept à huict milles du camp de M. de Lautreq, rencontrant les ennemys, les chargea bravement, car il estoit brave et vaillant; mais ce fut à son desadvantage, car les ennemys, l'ayant rompu, le renverserent sur les bras de M. de Montmorency : lequel, de loing les voyant venir à luy à vau-de-routte le long du grand chemin de Milan, jetta sagement ses harquebusiers sur les deux aisles, ainsy que le chemin est large et spacieux, puis s'ouvrit luy et ses gens, craignant que les fuyards ne les rompissent, ce qu'infailliblement ils eussent faict sans cela; et leur donnerent ainsy espace et passage; puis, estant passés, se renferma aussy tost, de sorte que les ennemys, chassans à la file, à l'ayde des harquebusiers furent deffaicts; et furent emmenés le lieutenant, l'enseigne et le guidon, avecques bon nombre d'hommes d'armes de don Raymond de Cardonne, demeuré à Naples visce-roy, celuy qui fut deffaict à Ravenne.

Ce fut là un beau traict pour un jeune capitaine, et qu'il commença là à monstrer qu'il seroit un jour celuy grand et vieux capitaine que despuis nous avons veu; dont ne se faut

estonner si ce grand empereur Charles le tint pour tel.

J'ay ouy dire que lorsqu'il sceut la prise de Metz, Thoul et Verdun, mais principallement de Metz, il le loua, et admira estrangement qu'une telle ville imperialle, si grande et peuplée, fust esté prise sans coup frapper, et d'une telle ruse et astuce de guerre; laquelle est escrite sans que je la raconte.

Aussy l'appelloit-on dès lors le vieil, sage et fin Nestor des François, comme l'autre dans Homere l'estoit des Gregeois; mais il y avoit beaucoup de difference de l'un à l'autre, s'il faut croire qu'il y en ait eu un; car celuy des Gregeois estoit un vieux penard, qui ne bougeoit de sa tente, de son pavillon ou de sa cuysine, assis comme une statue immobile, et donnoit ainsy ses advis et conseils, en la mode d'un morneux president.

Mais nostre Nestor françois donnoit les siens de guerre, le cul sur la selle ou à pied, armé de toutes pieces, avecques l'espée au poing, menant les mains; et prevoyoit aux hasards de la guerre à l'œil, et non à l'ouyr dire.

Pour les affaires d'Estat, ne faut doubter qu'il n'y fust entendu plus qu'homme de la chrestienté; car il les avoit traictées et practiquées soubs le roy François près de trente ans, en ayant eu la pluspart de ce temps la charge, que bien souvent les luy remettoit : puis du regne du roy Henry, qui les luy avoit données toutes en main, encor que M. de Guyse et le cardinal son frere l'en soulageassent un petit; mais pourtant il vouloit tout sçavoir et embrasser, et se trouvoit ordinairement president aux conseils et aux affaires du roy, s'il n'estoit empesché ou de maladie ou de quelque autre plus grand affaire qui l'en destourboit; car de ses plaisirs il s'en retiroit plus que son naturel ne portoit, car il aymoit fort la chasse, et notamment celle des oyseaux.

Tous les secretaires des commandemens ne failloient à luy rendre compte tous les jours de leurs charges, dont il y en avoit alors de très-grands personnages, comme MM. l'Aubespine, de Bourdin et Du Thier, autrement Beauregard et Marchaumont, sans compter le sien d'Ardois, basque et bien habille, et qui gouvernoit son maistre; dont de long-temps ne s'en est veu de pareils.

Bien souvent il les faisoit escrire soubs luy; et s'est trouvé souvent qu'il dictoit tout à un coup à trois, et si luy-mesme le bon homme escrivoit de sa main; qu'estoit un grand et heureux jugement et solide memoire.

Il entendoit très-bien les finances, et les a bien faict gouverner de son temps; les grands frais qu'il a fallu faire au roy en toutes ses guerres et autres occasions, et le peu de charge du peuple d'alors, (qui n'estoit pour l'heure que sucre, au lieu despuis que c'a esté fiel, voire poison) en font foy : et si luy faut donner ceste gloire, que, pour le grand gouvernement qu'il a eu et la grand authorité qu'il a tenue par dessus tous, il ne s'est pas enrichy comme on diroit bien, comme beaucoup qui sont venus après, tant on les a veus si gorgés pourtant, qu'ils ont, je croy, l'ame bien chargée pour les grands foulles qu'ils ont faict patir au pauvre peuple : car, si M. le connestable mourut riche, certainement il ne faut nyer qu'il n'ait eu des roys ses maistres des dons et bienfaicts, mais aussy les a-il bien merités et gaignés à bonne sueur de son corps, et pour les bons services qu'il leur a faicts, et rapporté beaucoup de bien à eux et à la France; quand ce ne seroit que ceste ville de Metz, qui luy est de telle importance, que, si messieurs les princes d'Allemaigne avoient une mine d'or du Perou, comme un roy d'Espaigne, ils en donneroient très-bien des millions d'or à grandes quantités; et, si elle estoit à vendre, mesmes le roy d'Espaigne les y employeroit très-bien, encor qu'elle ne luy soit de si grand importance qu'aux Allemands; toutesfois elle luy accommoderoit très-bien ses affaires de par de là. Et le gaing de ceste ville il ne le faut attribuer à d'autres qu'à feu M. le connestable et à luy seul; car, s'il ne l'eust prise par la sagesse et finesse qu'il la prit, jamais elle ne fust esté à la France, pour la moindre resistance qu'eussent faict ceux de dedans. Et voylà l'obligation qu'on luy en a, sans une infinité d'autres.

Il n'y a nul qui ne sache que, sans sa belle conduicte au camp d'Avignon, l'empereur frisoit la Provence; si nous n'eussions rendu le Piedmont pour achepter la paix, il fust esté encor à nous; et la premiere conqueste en estoit deue à M. le connestable et au forcement du pas de Suze, qui importa tout.

Tant d'autres belles conquestes et biens et victoires a faict ce bon vieillard soubs ses roys et maistres, qu'elles sont assez manisfestées sans que je les die. Et qui les veut mieux sçavoir les trouvera peintes et bien representées en une gallerie de son hostel de Montmorency à Paris.

Je dis donc et concluds : que si les roys luy ont faict des dons et bienfaicts, qu'il les a très-bien gaignés, ny plus ny moins qu'un serviteur domestique, quand il a très-bien servy son maistre, qu'il est recompensé de luy par quelque don gratuit, outre ses gages ordinaires. Et voylà comme il faut, et est bien raison, que tels favoris des roys soient gratiffiés et recompensés en toutes choses; car la semence est très-bien employée en la terre, lorsqu'il s'en donne bonne moisson et de bon grain, non pas ceux qui ne sçauroient se vanter d'avoir servy leurs roys d'aucuns services d'importance, non pas seulement luy avoir gaigné, ny en la France ny hors, un seul pouce de terre; et en ont emporté de si grandes substances, que de maigres qu'on les avoit veus auparavant, en sont devenus si gros, gras et replets, qu'ils ne sçavoient que faire des biens, pour n'estre capables à les despendre aux grandes charges desquelles ils estoient indignes, ainsy que nous en avons veu aucuns du regne des roys Charles IX et Henry III derniers.

M. le connestable ne fut pas aussy tant enrichy des roys ses maistres, qu'il n'eust de soy beaucoup de biens aussy par la succession de M. de Montmorency son pere, qui de soy estoit grand et advancé du regne du roy Charles VIII et Louys XII, et des siens, comme il paroist par les belles remarquables maisons qui luy escheurent, comme Montmorency, Escouan, Chantilly, l'Isle Adam et force autres, outre qu'aucuns luy ont faict de leur plein gré des donations, et se sont donnés à luy, se despouillans de leurs biens, pour avoir des grades et honneurs, ainsy que fit M. de Chasteaubriand, qui luy donna sa belle maison de Chasteaubriand pour avoir l'Ordre, et autres. Puisque cela ne coustoit guieres aux roys, ils pouvoient bien là estendre leurs liberalités. Ainsy ce seigneur s'est agrandy peu à peu, et non aux despens du peuple, tout à coup en l'affamant fort, mais en travaillant à meriter ce qu'il a eu.

Sur quoy il me souvient luy avoir ouy dire une fois que, le premier coup qu'il passa les monts pour apprendre la guerre, M. de Montmorency son pere ne luy donna jamais que cinq cens francs pour ce coup, avecques de bonnes armes et de bons chevaux, afin qu'il patist et n'eust toutes ses ayses en enfant de bonne maison que les peres et meres gastent, quand ils les envoyent en quelques voyages, qu'ils mettent tout leur soucy à leur donner un grand equipage et toutes leurs commodités, que rien n'y manque; et ne sçavent après que c'est que du monde et comment il faut vivre; « car nul « ne le peut jamais bien sçavoir (disoit-il) qui ne « sçait patir. »

Ceste leçon de ce grand capitaine estoit bonne pour beaucoup de jeunesse que nous avons veu et voyons encor, laquelle ne voudroit pas partir de sa maison, si elle n'avoit toutes ses commodités et appareils; de sorte qu'elle ayme mieux demeurer en sa maison à les attendre, et temporiser à les amasser, que d'en partir, et cependant perdre quelque belle occasion d'une belle faction, qui ne se peut pas recouvrer : « et vaudroit mieux, disoit M. le con« nestable, aller avecques une arquebuse ou une « picque en la main, que manquer à son debvoir, « ny que d'estre ainsy consideratif et appre« hensif de ses commodités ; » comme j'ay veu plusieurs jeunes gens et de bonnes maisons, qui n'ont eu ces considerations, mais se sont faicts simples soldadins, et rendus tels pour voir leur monde.

Ce grand capitaine avoit de grandes raisons et de beaux propos, quand il vouloit s'y mettre quelquefois, comme il faisoit, et le sçavoit faire et très-bien discourir, fust à sa table ou après; et disoit tousjours quelque bon mot joyeux, et aymoit à rire : et se plaisoit aussy bien qu'un autre aux fols qui donnoient du plaisir, jusques au petit fol Thony, qu'il aymoit naturellement, et le plus souvent le menoit disner avecques luy, et le faisoit manger sur une chaire ou escabelle devant et près de luy, et le traictoit comme un petit roy; et si les pages et lacquais luy faisoient le moindre desplaisir du monde, il crioit plus, et bien souvent les faisoit foitter : et ce petit fol estoit bien si nattre quelquesfois, qu'il se plaignoit sans raison afin de faire foitter les galans, dont il en rioit son saoul, car il

se peut dire que jamais ne fut veu un si jolly petit fol, ny si agreable et plaisant. Il avoit esté premierement à feu M. d'Orleans, qui le demanda à sa mere en Picardie, près de Coussy, laquelle le luy octroya malaysement, d'autant, disoit-elle, qu'elle l'avoit voué à l'eglise et le vouloit faire prestre, pour prier Dieu pour deux de ses freres qui estoient fols. L'un s'appelloit Gazan, et l'autre, dont ne me souviens pas du nom, fut à M. le cardinal de Ferrare. Et s'il vous plaist, voyez l'innocence de ceste pauvre mere, car le petit fol Thony estoit plus fol que les autres.

Au commencement, il estoit un petit idiot, nyais et fat; mais il fut si bien appris, passé, repassé, dressé, alambiqué, raffiné et quintessencié par les nattretés, postiqueries, champisseries[1], gallanteries et friponneries de la cour, et leçons et instructions de ses gouverneurs la Farce et Guy, qu'il s'est faict appeller le premier fol du nom; et, n'en desplaise à Triboulet et à Sibillot, il a esté tel, que M. de Ronsard, par le commandement du roy, daigna bien employer sa plume pour faire son epitaphe, comme du plus sage personnage de France.

Après M. d'Orleans mort, ledict Thony vint au service du roy Henry, qui l'ayma extresmement : et M. le connestable l'aymoit pour l'amour que le roy l'aymoit, et aussy qu'il donnoit tous les plaisirs du monde; et aymoit M. le connestable, et l'appelloit son pere, mais non pas tousjours; car mondict sieur le connestable disoit que, tout fol et fat qu'il estoit, il s'accommodoit, selon les saisons et le temps, aux corruptions de la cour, aussy bien qu'un autre plus habile; car, quand il voyoit quelqu'un en faveur à la cour, il le recherchoit et en faisoit cas; quand en deffaveur, il le quittoit aussy tost et tout à plat : et disoit M. le connestable l'avoir experimenté en luy-mesme, lorsqu'il fut disgracié après la mort du roy Henry, et que c'estoit le plus fin fol courtisan qu'il vit jamais. Et le bon homme disoit cela en riant, et autant pour en passer son temps. Bref, ce seigneur estoit en tout universel, fust en choses serieuses que joyeuses.

On me pourra reprendre d'avoir faict ceste disgression de Thony, pour avoir parlé de luy. Mais quoy! il faut parler aussy bien des fols que des sages. Et quel mal, puisque ce grand personnage se plaisoit d'en parler, de les voir et d'en rire?

Que reste-il encor à dire de ce grand capitaine? Il estoit homme de bien et de conscience; il estoit grand justicier, et avoit cognoissance de la justice aussy bien que president de France, et en eust faict à tous leçon, car il la sçavoit très-bien faire faire et distribuer.

Il estoit fort politiq et pour la paix et pour la guerre, et hayssoit fort les voleurs et pillards, et les faisoit bien punir et brancher. Qu'eust-il faict aujourd'huy parmy nos gens de guerre! Son prevost de la connestablerie fust esté employé de luy tous les jours à faire force penderies; et croy que bien souvent les cordes luy eussent failly s'il se fust voulu bien acquitter de son estat, comme j'ay veu d'autresfois; autrement il l'eust faict punir luy-mesme, ou l'eust cassé. Aussy, il faisoit bien payer ses gens de guerre.

Il fit de fort belles ordonnances pour la guerre, et mesmes pour la gendarmerie : nous en voyons encor aujourd'huy en lumiere, et les praticquons très-bien avant les desordres de ces guerres dernieres de la Ligue.

Il en fit une deux ans advant qu'il mourust, qui estoit très-belle, mais peu practiquée; qui estoit que luy disant que la pluspart des commissaires et contrerolleurs des guerres estoient grands larrons, et qu'ils faisoient passer les monstres ainsy qu'on vouloit pour de l'argent; et après, le roy, ayant affaire de compaignies, les trouvoit si petites, malautrues et pietres, et mal composées, que le roy n'en pouvoit pas tirer pour un double de service ny de combat; et pour ce, M. le connestable avoit ordonné qu'aux provinces et pays où se feroient les monstres seroient choisis du roy, par lettres patentes, un ou deux gentilshommes, des principaux de la province ou du pays, qui eussent bien practiqué les guerres; et eux-mesmes as-

[1] *Nattretés*, tours de vilain. Le *Roman de la Rose* dit :

Dieu hayt avers et vilains natres
Et les tient tous pour idolatres.

Postiqueries : tours de page ou de laquais. *Poste* et *laquais* sont synonymes.

Champisseries : tours et pratiques de fils de femme de mauvaise vie. *Champi*, c'est comme qui diroit *né dans les champs*, à la manière d'un champignon et à l'aventure.

sistoient aux monstres, les faisoient faire devant eux, et servoient de commissaires eux-mesmes, et contrerolloient ce qu'ils voyoient à redire, et puis en envoyoient le rapport au roy et à M. le connestable; si bien que, lesdictes monstres estans ainsy reglées et point passées par compere ny commere (comme on dit), les compaignies se rendoient belles et complectes, et dignes de faire service au roy. Cela se practiqua et observa une fois ou deux, puis plus. Ceste ordonnance estoit bonne si elle eust esté continuée.

Il en vouloit bien faire d'autres, et un bon reglement pour tout; mais il mourut trop tost. Il ne se faut esbahir, veu tant de belles qualités qu'il avoit, si le roy Henry l'aymoit uniquement comme il faisoit.

Aussy tost que le roy son pere fut mort, il l'envoya querir pour se servir de luy; car auparadvant qu'il n'estoit que Dauphin, il l'aymoit bien fort: aussy M. le connestable le recherchoit fort, dont le roy en eut jalousie; et cela luy ayda bien un peu à estre renvoyé de la cour.

On dit que le roy, estant au lict de la mort, pria son fils de ne le faire point revenir et ne s'en servir: il ne faut doubter que le fils ne luy eust obey très-volontiers si ce fust esté un homme de peu, duquel il n'eust peu tirer grand service; mais, estant un si parfaict capitaine, le roy estoit pardonnable s'il le reprit; aussy s'en trouva-il très-bien, et a très-bien servy son maistre.

Ceux de la ville d'Arras en Artois ont esté de grands causeurs de tout temps, et les appelloit-on hauguineurs, et font des rencontres qu'on appelle des *rebus d'Arras*. M. le connestable estant donc retourné à la cour, ils representerent un asne qui avoit un mors de bride tout à contre rebours; et l'un disoit: «Et qui a «mis mon mors ainsi?» L'autre qui venoit après, et qui touchoit l'asne, respondoit: «Hary, «Hary [1].» Voylà la plus sotte et fade plaisanterie et rencontre dont on ouyt jamais parler, qui cousta bon pourtant quelque temps après, par les beaux feux qui se firent à l'entour.

Le roy l'appelloit tousjours son compere, parce qu'il avoit baptisé de son nom M. le connestable qui est aujourd'huy, que le roy d'annuict appelle ainsy. Voylà comme on veut imiter les grands autant en choses petites comme grandes.

Pour faire fin, ce connestable a esté si grand, et a eu telle renommée, que non seulement l'empereur, tous les roys, princes, potentats et republiques de la chrestienté, l'ont tant estimé que jamais ils n'ont envoyé ambassade vers le roy, qu'il n'eust charge de visiter M. le connestable de leur part: aussy les sçavoit-il honnorablement recueillir, et y avoit bonne grace; jamais aussy n'escrivoient au roy qu'il n'y eust des lettres pour M. le connestable. Je ne dis pas seulement les grands princes chrestiens, mais des infideles, comme le grand seigneur sultan Solyman, la superbeté du monde; il daignoit bien le rechercher, luy escrire souvent, voire luy envoyer aussy souvent des presens, comme des chevaux turcs, des chiens, et surtout des oyseaux, et principallement des faucons tunisiens, et gerfaux et sacres; car et l'un et l'autre se delectoient fort en la vollerie, comme j'ay ouy dire à M. le baron de La Garde que le grand seigneur s'alloit tenir quelques mois de l'an à Andrinople pour ce plaisir, y estant ce lieu très-propre.

Barberousse, roy d'Alger, le recherchoit fort aussy, jusques au Dragut et autres corsaires, qui le craignoient; et luy envoyoient de Barbarie tousjours quelques petites gentillesses, et surtout de ces oyseaux, comme j'ay veu souvent en arriver; car ils le craignoient pour estre un grand capitaine, et dangereux quand on failloit et quand on s'extravaguoit, et qu'on ne charioit droict, et mesmes s'ils se fussent osés escumer les costes de la France.

Il s'en vouloit bien servir, et les vouloit aymer pour le service de son roy, mais non pas pour piller les rivages de la mer; car de son naturel il ne les aymoit pas pour estre si inhumains aux chrestiens, car il estoit vray chrestien, et aymoit son frere chrestien.

La reyne mere le regretta fort, et le pleura fort, et l'aymoit.

Jamais il ne souppoit les vendredis, et jeus-

[1] Pendant le siége de Meaux par le roi d'Angleterre Henri V, en 1422, les assiégés avoient insulté à ce prince par une plaisanterie toute pareille, en promenant sur les murailles de la ville un âne couronné, que ceux qui le menoient appeloient par dérision *roi d'Angleterre*. Voyez le chap. mentionné dans cette collection.

noit tous les soirs; et quand il estoit à la cour, il ne failloit tous les soirs de venir voir soupper la reyne, laquelle aussy tost luy faisoit donner une chaire; et la reyne, faisant trefve de parler à d'autres, l'entretenoit, soit haut ou bas; et les faisoit tous deux beau voir s'entretenir et ouyr parler; et bien souvent disoient le mot pour rire, comme ils le savoient dire tous deux bien à propos, et rioient, et toute la compaignie qui estoit presente. Or il faut faire une fin.

Ce seigneur eut une très-belle lignée, de madame la connestable sa femme, qui estoit de son temps l'une des sages et vertueuses dames qu'on eust sceu voir jamais. Quelque temps qu'il a couru, ny nouvelles façons de s'habiller à la cour, elle n'a changé la sienne de la vieille françoise, qui estoit avecques sa robe à longues manches, qui monstroit sa grace fort magistrale. Et paroissoit qu'elle estoit fille de bonne maison, et fille de messire René, bastard de Savoye, grand maistre de France, frere à madame la regente et oncle à nostre roy : par consequent il fut un chevallier d'honneur et de valeur, et qui fut fort bon serviteur de la couronne de France.

Ce fut ung grand heur et honneur à M. le connestable d'espouser ceste dame, si proche parente de madame la regente et du roy. Aussy ay-je trouvé une lettre dans nostre tresor, de M. de Montmorency le pere, qui escrivoit à M. le seneschal de Poictou, messire André de Vivonne, mon grand pere, qui estoit lors à Bloys près de Messieurs, desquels il estoit l'un des gouverneurs; et luy mande ainsy :

MONSIEUR MON COMPAIGNON,

Je vous ay bien voulu advertir comment hier furent faictes en ceste ville de Paris les nopces de mon fils de Montmorency avecques la fille de M. le grand maistre, comme vous sçavez qu'elles avoient esté accordées : le tout s'est passé avecques force magnificences, et principallement avecques ung grand honneur et contentement pour moy et mon fils. Le roy m'a dict par deux fois qu'il se repentoit de ne vous avoir faict envoyer querir pour vous trouver aux nopces, afin de nous y faire danser, vous et moy, avecques nos blanches barbes, et ayder à mener le bal. Je croy que vous serez bien ayse de la bonne fortune de mon fils, comme je la desirerois pareille à vos enfans.

Et puis conclud sa lettre à la coustume, par recommandation, et signée,

Vostre meilleur et plus fidele compaignon, à vous servir,

MONTMORENCY.

De cest heureux maryage sont sortis MM. de Montmorency, d'Anville, de Meru, de Montberon et de Thoré, et' cinq filles, dont quatre furent maryées à quatre gentilshommes et seigneurs des plus grands et riches de la Guyenne, au moins qui avoient la plus grand part de leurs biens, comme ceux de La Trimouille, de Turaine, de Vantadour et de Candale; et la cinquieme maryée en plus grande maison que toutes celles là, qu'estoit celle de Dieu, qui fut madame de Montmorency, religieuse à Sainct-Pierre de Reins, et despuis abbesse, et la plus belle de toutes à mon gré, sans que je veuille faire tort aux autres.

LXXVII.

M. LE MARESCHAL DE MONTMORENCY.

M. de Montmorency, le fils aisné, a esté un brave et vaillant seigneur. Il le monstra dans Therouanne, où il s'alla jetter de son bon gré pour y attendre le siege, et y mena une belle jeunesse françoise, là où à toutes les occasions il se presenta bravement aux combats et aux assauts; si bien qu'après la mort de M. d'Esse, lieutenant general du roy, il fut esleu par le consentement de tous à tenir sa place, parce qu'ils l'en cognoissoient digne : et pour ce ne s'en repentirent pas, car il s'acquitta très-dignement et vaillamment de sa charge, et tint encor dix ou douze jours; laquelle il fallut enfin rendre et ceder à la force, comme j'en parle ailleurs, force gentilshommes reservés pour prisonniers de guerre, desquels M. de Montmorency fut principal, qui tumba, comme de droict, entre les mains de M. le prince de Piedmont, lieutenant de l'empereur, qui le traicta fort bien, à cause qu'il avoit cest honneur de luy appartenir, à cause de bastardise : mais pourtant luy fit tenir longuement prison, en laquelle il ne perdit temps; car (à quelque chose sert malheur), ne sçachant que faire, et

par faute d'autre passe-temps et occupation, il se mit à estudier et lire les livres, que luy qui, auparadvant, ainsy que je luy ay ouy dire, avoit bien desdaigné bien fort la lecture, à mode des seigneurs et nobles du temps passé, s'y pleust tant ceste fois là, qu'il n'avoit autre affection que celle-là; si bien qu'il y fit fort son proffict; car outre qu'il eut de soy l'esprit et entendement très-bon et très-solide, il le façonna encor mieux par ceste lecture, dont toute sa vie il s'en est ressenty, et l'a-on tenu pour une aussy bonne teste que de seigneur de France.

Au retour de ceste prison il fut esperduement amoureux de madamoiselle de Pienne, l'une des filles de la reyne, aussy belle, aussy honneste et aussy accomplie qu'il y en eust en France, et d'aussy bonne maison; et ainsy que M. le connestable luy avoit moyenné et pourchassé le maryage entre luy et madame la duchesse de Castres, vefve du duc de Castres qui mourut à Hedin dans la mine, et fille naturelle du roy Henry, mais pourtant légitimée. Et comme le pere luy annonça, et le jour des nopces, M. de Montmorency luy fit responce: qu'il ne pouvoit entendre à cela, d'autant qu'il avoit promis à madamoiselle de Pienne.

Qui fut estonné? ce fut le bon homme de pere, qui eut plus de recours à ses larmes et à une tristesse grande de cœur, qu'à une aspre collere contre le fils, non toutesfois sans une remonstrance bonne et juste; et ainsy qu'il vit le fils persister en son dire et en son opinion, il s'advisa de luy faire changer d'air et de l'envoyer en Italie, pour voir si, en changeant de region et d'air, il changeroit de volonté et d'opinion, trouvant faux le dire d'Horace :

Cœlum non animum mutant
Qui trans mare currunt.

C'est-à-dire :

«Ceux qui vont outremer, et par delà, muent bien d'air, «mais non pas d'ame ni de volonté.»

Estant à Rome, l'occasion se presenta du siege d'Hostie, qui importoit pour le service du pape et du roy son maistre, là où il alla et y acquit beaucoup d'honneur à la prise; et après s'en retourna en France, où, par oubly de ses amours, il espousa madame la duchesse de Castres, au grand contentement de son pere; qui fut cause sur ce subject que le roy fit l'edict que l'on observe encor contre les enfans qui promettent maryage sans le consentement des pere et mere. M. de Montmorency consentit bien à ce maryage pour obeyr au pere, car il l'honnoroit bien fort, autant que pour un si bon et haut party.

En plusieurs autres bons endroicts il s'est trouvé, où il a tousjours bien faict paroistre sa valeur, comme au voyage d'Allemaigne et au siege de Metz, à la prise de Calais, et en une infinité d'autres endroicts, et sur-tout à la battaille de Sainct-Denys, à qui on donne reputation d'avoir tenu ferme et rassuré les Suysses qui bransloient aucunement, et arreste aucuns fuyards; et puis après chargea si à propos, qu'il fut un des principaux autheurs et executeurs du gaing de la battaille, mettant à vau de routte aucuns des plus asseurés de M. le prince de Condé; ce qui apporta un grand espouvantement à si peu d'infanterie que M. le prince avoit, et d'une retraicte en desordre un peu; laquelle, pour n'avoir peu suivre M. le prince et M. l'admiral, marchoit pourtant en entretenant l'escarmouche avecques nos gens de pied catholiques : car nostre infanterie ne s'esprouva trop en ceste battaille, ny ne vint aux mains autrement que de ceste façon, car M. d'Andelot avoit emmené la plus grand part de leur infanterie pour l'entreprise de Pontoise, et en avoit là fort peu M. le prince, mais très-bien menée par le capitaine Valefreniere gentil soldadin et bon capitaine, nourry et faict autant parmy les bandes espaignolles que les françoises. J'en parle ailleurs.

Or, outre que M. de Montmorency fut valeureux il estoit sage et advisé capitaine et fort politiq; et pour ce le roy, quand il s'en alla faire le tour de son royaume, il le laissa gouverneur de l'Isle de France et de Paris. Et là il monstra bien sa sagesse et bonne conduicte; car ayant trouvé ce peuple de Paris, et de frais ne sortoit que de la guerre civille, encor grand ennemy des huguenots, mutin, seditieux, croulant et bouillant tout de mutination et d'envie d'espandre tousjours du sang, qui ne pouvoit encor bien remettre son poux encor fort mal agité; toutesfois il le mena ores par douceur, ores par temporisement, ores par rigueur, ores par justice, si bien et si beau, qu'il

le remit en sa premiere force d'obeissance et d'observance des edicts du roy. Il le rendit souple et maniable comme un gand de chevrotin de Vandosme; dont le roy en eut un très-grand contentement.

Et ne fut le service si petit que tout le royaume ne s'en ressentist; car plusieurs villes jettoient l'œil sur l'exemple de Paris, qu'il contint ainsy par tel debvoir et craincte, que à leur nez et dans leurs rues il fit ceste bravade à M. le cardinal de Lorraine, qui vouloit entrer en armes nonobstant sa defence, et le chargea tellement devant eux, qui auparadvant cryoient tant *Vive Guyse!* et qui honnoroient tant ce nom, que, quiconque eust touché le moindre de leurs valets, ils se mettoient tous en armes et faisoient une sedition et massacre sans aucune consideration, et là, se faisant tel affront au chef de la maison (M. son fils jeune enfant encor), au diable l'un des habitans qui osa crouler, remuer ny sonner le moindre mot du monde, qui fut un grand heur pour luy; mais plus grand fut le respect qu'on luy porta et la crainte qu'on eut de luy. Ainsy à cest exemple se doibvent faire plusieurs gouverneurs de nos villes et provinces.

J'estois à la cour à Arles en Provance, venant d'Espaigne, lorsque ces nouvelles arriverent. Le roy, la reyne, M. le connestable, en furent esmeus et attristés; mais après avoir ouy les raisons d'une et d'autre partie, l'on advisa d'appaiser les choses tellement quellement.

On en parloit diversement, selon les raisons et passions des deux partis, et par la bouche des parties.

Ceux de M. le cardinal disoient qu'il y avoit long-temps que le roy François II luy avoit donné ses gardes, et permission et toutes franchises de les tenir et mener près de soy, à la cour et partout, dès la sedition d'Amboise, que vis la faire dresser, et en fit son gentilhomme servant La Chaussée, capitaine. Le roy Charles luy confirma ladicte permission, et l'ay veu long-temps la practiquer à la cour, mais non pourtant qu'ils marchassent en armes quand le roy marchoit, comme du temps du roy François, car il avoit lors tout credit, ny aussy qu'ils portassent armes dans le logis du roy, mais l'espée seulement.

Ceux de M. le mareschal disoient qu'il estoit bien vray tout cela; mais si le roy le vouloit ainsy et l'enduroit et l'en dispensoit, que ce n'estoit à luy à l'en dispenser; car ce que le souverain fait, le subject ne le peut faire; que si le roy peut dispenser la loy de laquelle il est l'autheur, il ne s'ensuit pas pourtant que le gouverneur et magistrat le puisse faire, estant regle infaillible qu'il appartient seulement à celuy qui ordonne les loix de les casser ou d'en donner privilege; et celuy qui luy-mesme est soubs l'authorité de la loy, encor qu'il en soit ministre, il ne peut rien ordonner ou permettre au contraire de ce qu'elle commande. Car il faut notter que le roy avoit deffendu toutes armes à feu, et en avoit faict un edict que j'ay veu observer fort estroictement et rigoureusement contre ceux qui alloient à l'encontre; et lorsque nous tournasmes de Malte, il nous falloit cacher et rompre tous les fusts de nos belles arquebus que nous y avions porté, et les empaquetter qu'on ne les vist point.

Ceux de M. le cardinal disoient que M. le mareschal le chargea sans dire gare, ny sans premierement l'avoir adverty qu'il ne vinst à Paris en armes, et qu'il ne luy souffriroit, veu l'edict du roy, qu'il vouloit faire observer en son gouvernement, duquel il estoit responsable

Ceux de M. le mareschal disoient qu'il ne faut point d'advertissement à ceux qui doibvent obeyr au roy et à ses loix, car la publication des loix est assez suffisante pour advertir un chascun en son debvoir, encor que M. le mareschal l'eust assez crié haut souvent, que, s'il se mesloit d'entrer en son gouvernement, armé, qu'il le chargeroit; et mesmes qu'il en avoit adverty le roy à Châlons, à Bar et Mascon, et à Lyon, que s'il entroit ainsy avecques ses armes en son gouvernement, qu'il s'essayeroit aussy tost de desarmer sa garde. A quoy le roy ne fit aucune response, monstrant assez par son taire qu'il se contentoit; aussy qu'on sçavoit les menées que faisoit ledict seigneur cardinal avecques M. le prince de Condé, pour le retirer de la religion et faire quelque party nouveau à part, en luy voulant donner en maryage sa niepce, madamoiselle de Guyse, luy venant de frais à estre veuf, ou bien la reyne d'Escosse son autre niepce, à laquelle le prince tendoit fort l'oreille; ce qui fust esté un grand coup et bon-

heur pour ceste honnorable reyne, pour la delivrer des maux, miseres, tourmens et martyres qu'elle endura puis après. Et de faict, disoit-on, cela se fust faict, si l'entreprise fust esté à vive force poursuivie; mais elle ne se debattit que d'une œsle, ou bien que le destin ne les voulust, ou que les ministres en destournerent le prince et furent vainqueurs sur le cardinal, ou du tout qu'il aymast mieux la beauté prochaine et sa voysine de madamoiselle de Longueville, l'une des belles princesses de son temps, que d'attendre si long-temps l'autre plus esloignée.

Voylà ce que l'on en disoit pour lors à la cour: toutesfois, sur ces pour-parlers de la reyne d'Escosse, l'on en creut ou en apprehenda quelque chose; et mondict sieur le mareschal de son costé en estoit alteré, en allarme et en jalousie de son gouvernement, disant cognoistre assez M. le cardinal pour un grand brouillon, ainsy qu'aucuns de ses compaignons disoient; et mesmes M. le cardinal Vitelly, que j'ay veu d'autresfois bon françois et pensionnaire du roy Henry II, luy reprocha à Rome qu'il brouilleroit et descouseroit plus de besoigne que tous les cardinaux du sainct siege ne sçauroient coudre.

Voylà ce qui donnoit à M. le mareschal fort à songer en soy et à espier son gouvernement, et surtout la ville de Paris, qui estoit pour lors fort guizarde; et plusieurs villes estoient au guet et en sentinelle, je dis les brouillonnes et seditieuses à lors, pour voir de loing quel remuement feroit le cardinal à sa venue à Paris: si bien qu'elles en demeurerent fort estonnées et en frayeur quand elles sceurent ce qui arriva puis après.

Ceux de M. le cardinal disoient que, pour esviter ce grand affront qu'il receut dans Paris, il luy debvoit avoir faict fermer les portes; qui ne luy fust esté si grand que l'autre, et en fust esté quitte, trouvant visage de bois, de s'en retourner en arriere.

Ceux de M. le mareschal disoient que de fermer les portes à un desobeissant, c'estoit l'office d'un gouverneur couard, qui n'a puissance ny conduicte, ny courage de tel traict pour faire ceder la desobeyssance des rebelles à l'authorité de la loy; mais les gouverneurs sages, vaillans et vertueux, qui entendent et où et quand, et quelle occasion il faut legitimement user de l'authorité du roy contre les infracteurs de la loy, les menent et assubjectissent au lieu où ils se vantent avoir plus de puissance pour à jamais faire perdre leur credit, comme il fit en pleine rue de Sainct-Denys.

D'avantage, si la porte luy eust esté fermée, M. le cardinal, au lieu de se plaindre de la honte, il estoit bien assez presumptueux pour se vanter et dire: «Ah! qu'il a eu belle peur «que j'entrasse dans sa ville, et que je luy fisse «contrecarre à son authorité qu'il y a, comme «certes je l'eusse faict si j'y fusse entré, et luy «eusse bien osté son credit, et luy eusse bien «taillé de la besoigne: mais il n'avoit garde, le «galant, de m'y laisser entrer; une autre fois «j'y entreray bien sans luy: je la luy garde «bonne.» Et tant d'autres vanteries qu'il eust peu alleguer là dessus. Voylà pourquoy M. le mareschal fit très-bien d'user de la façon qu'il usa.

Le seigneur de Ruffet, gouverneur d'Angoulesme, ferma la porte à M. de Montpensier, qui alloit pour la mettre entre les mains de Monsieur, ou un autre pour luy, et en prendre la possession, parce que, par accord faict, le roy la luy avoit donnée. Ledict seigneur de Montpensier demeura à la porte, qu'il trouva fermée, et luy fit-on parler par dessus la muraille, que M. de Ruffet n'y estoit point, lequel pourtant faisoit parler le truchement. Il fut contrainct s'en retourner à Poictiers, d'où il estoit venu trouver la reyne, à laquelle conta tout; il sembla en estre aucunement fasché et despité, et estois dans la chambre quand il en faisoit rapport à la reyne, qui l'asseura que le roy luy en feroit raison. Mais, après avoir songé un peu à soy, il dit: «Madame, j'en auray bien raison «sans que le roy et vous vous en mettiez en «peine. Il luy semble m'avoir faict un affront «et opprobre que de m'avoir fermé la porte, de «m'avoir faict parler par-dessus la muraille, «et par une vieille, sans avoir eu le courage «de comparoistre; mais comme poltron et «craintif, il s'est caché, et a faict dire qu'il n'y «estoit pas. Tels traicts se font par telles gens «qui le ressemblent; car, s'il fust esté brave et «genereux, il debvoit estre monté à cheval avec«ques ses gens, et venir parler à moy en brave

« et asseurée contenance, et me dire tout à plat « et en parolles, fust ou modestes ou audacieuses, « que je n'y entrerois pas ; car ainsy doibvent « proceder en telles actions les braves et vail- « lans capitaines, et parler en lyons, et non « cachés comme renards dans leurs tasnieres : « mais, en quelque part qu'il soit, je l'auray « bien. »

On trouva que M. de Montpensier disoit fort bien en cela ; et plusieurs à la cour avecques luy disoient qu'il estoit bien mieux seant à un gentil cavallier et brave capitaine user de telles façons cavaleresques que poltronnesques, encor que ledict Ruffet eust reputation d'aucuns de valoir quelque chose.

Au bout de quelque temps, le roy le pria d'oublier le tout ; mais il y eut force difficultés, que je me passeray bien de dire : mais pourtant, quand la reyne emmena la reyne sa fille en Guyenne au roy de Navarre son mary, jamais M. de Montpensier ne le voulut voir, non pas d'entrer dans Coignac qu'il y fust, où il estoit lieutenant du roy au pays ; autrement, que s'il se presentoit devant luy, il luy donneroit de la dague dans le sein. Parquoy la reyne fut contraincte, de peur de scandale, de commander audict sieur de Ruffet de partir et s'en aller.

Ainsy parla M. de Montpensier, et ainsy aussy M. le mareschal de Montmorency ne voulut point fermer les portes à M. le cardinal, estimant estre acte d'un gouverneur craintif et poltron de ne se faire craindre et respecter autrement que sans fermer une porte.

De cest affront y eut M. le prince qui en fut fort fasché, et pour ce envoya un gentilhomme à M. le mareschal pour luy en parler. M. de Montpensier en fit de mesmes, qui en prit plus au vif l'affirmative, d'autant que M. le cardinal luy avoit faict entendre que cela touchoit à tous les princes de France, et aussy bien à M. de Montpensier qu'à luy, et pour ce luy envoya un double de lettre faict de sa main, qu'il prioit de la signer et l'envoyer à M. le mareschal.

Elle estoit un peu altiere et assez brave, car il ne faut doubter qu'elle avoit esté bastie de bonne matiere et escrite d'ancre bonne et bien noire, puisqu'elle venoit d'un fort habile artisan grandement offencé ; aussy que M. de Montpensier avoit esté fort gaigné : mais M. le mareschal y respondit très-pertinemment, et qu'il sçavoit bien quelle difference il falloit mettre entre les princes du sang et estrangers ; que, quant à luy, il le recognoistroit tousjours et le respecteroit en toutes choses ; mais, quant aux princes estrangers, il les recognoistroit en ce qu'il luy plairoit, n'estans plus en France que luy.

Cela s'adoucit un peu par les providences et sagesses de la reyne, mais non pourtant qu'il n'en restast quelque dent de laict, et mondict sieur le cardinal ne brassast à mondict sieur le mareschal soubs couvert tout ce qu'il pouvoit de sinistre, jusqu'à ce qu'il fut un des principaux solliciteurs de sa prison avecques une dame de la cour, et fort brouillonne, que je ne nommeray point. Elle-mesme me l'a dict y avoir du tout poussé ; et est assez grande et fort partialle, de la maison de Guyse, et fort ennemye de celle de Montmorency, sur le subject qu'on luy fit accroire estre l'un des principaux autheurs d'avoir faict prendre les armes pour le mardy gras, et persuadé à Monsieur et au roy de Navarre faire les remuemens que le comte de Coconas et La Molle declarerent. J'en parleray à part dans le discours de Monsieur, moy estant lors à la cour, et comme le sçachant bien.

On se donna donc la garde que pour un matin M. le mareschal de Montmorency et mareschal de Gossé furent encoffrés et faicts prisonniers au bois de Vincennes, et puis par un beau matin menés par les gardes françoises et suisses, tambourins battans, dans un coche, à Paris, dans la Bastille, où ils demeurerent près d'un an et demy, et n'en bougerent jusqu'à ce que Monsieur s'en alla de la cour la premiere fois mal content, et qu'il prit les armes, qui les demanda et voulut avoir avant toutes choses pour le traicté de paix ; et en sortirent sans autre procedure de procès.

On disoit à la cour que, sans madame de Montmorency sa femme, que le roy son frere aymoit uniquement, aussy tost qu'il vint de Poulongne eust faict faire le procès à mondict sieur le mareschal ; car on disoit qu'il avoit quelques preuves contre luy, et que M. le mareschal de Cossé, qui aymoit quelquesfois à causer, dit : « Je ne sçay pas ce que M. de « Montmorency peut avoir faict, mais, quant à

« moy, je sçay bien que je n'ay rien faict pour « estre prisonnier avecques luy, si-non pour luy « tenir compaignie quand on le fera mourir, et « moy avecques luy ; que l'on me fera de mesmes « que l'on fait bien souvent à de pauvres diables « que l'on pend pour tenir compaignie seulement « à leurs compaignons, encor qu'ils n'ayent rien « mesfaict. »

Or il se sauva ainsy ceste fois, comme il fit aussy au massacre de Paris, car il estoit proscrit ; mais il s'en estoit allé deux jours devant à la vollerie, qu'il aymoit bien fort.

Or, soit que ce soit qu'on luy en voulust tant, je ne sçay que dire, sinon que je l'ay cognu pour un fort homme d'honneur, de bien et valeur, et qui estoit bon serviteur du roy, et l'a bien servy.

Les passionnés luy en vouloient, parce que c'estoit un seigneur fort politicq et sage, et qui ne vouloit nullement aymer les brouillons ny les seditieux.

LXXVIII.

M. LE MARESCHAL D'AMVILLE.

Or le roy Charles, en mesme temps, ou, pour mieux dire, un peu auparadvant, pour jouer son jeu à tout reste contre ceux de la maison de Montmorency, avoit depesché M. de Maugiron et M. de Villeroy en Dauphiné et Languedoc, pour prendre M. le mareschal d'Amville ou mort ou vif ; car desjà M. de Meru s'estoit sauvé avecques les huguenots, et M. de Thoré en Allemaigne, qui fit penser qu'ils estoient tous de la consente de La Molle et Coconnas ; mais il eut bon vent, et sentit la fricassée de ladicte entreprise, et pour ce il se garantit très-bien ; si bien que j'en vis de fort estonnés à la cour lorsque des nouvelles y vindrent qu'ils l'avoient failly ; car les entrepreneurs avoient faict l'affaire fort facile, et en parloient fort diversement à la cour : ce que j'escrirois bien icy, mais cela seroit trop long.

Le roy pourtant resta tousjours ferme en son opinion : qu'aussy tostqu'il seroit guery il dresseroit une bonne grosse armée vers le Languedoc, et feroit audict mareschal d'Amville si ouverte guerre et si à fer esmollu, qu'il le ruyneroit, et qu'il l'auroit ou à mort ou à vie, ou du tout le chasseroit de là. Mais la mort le prevint et luy rompit son dessein ; lequel le roy Henry son frère, tournant de Poulogne, reprit, et tira vers Avignon pour luy faire la guerre, quoy qu'aucuns luy conseillassent, à l'avenement de son royaume, de pardonner à tous et de faire la paix ; mais il en fut diverty (ce disoit-on) par la reyne mere et M. le chancellier de Birague, despuis cardinal, qui, voulant mal de long-temps audict seigneur mareschal, depuis qu'il soustint et se banda si fort pour Scipion Vimercat contre le seigneur Ludovic de Birague, son frere, en leur querelle qu'ils avoient eue, la luy avoit gardée bonne jusques là, à la mode lombarde ; et pour ce conseilla fort la guerre en Languedoc contre luy. Mais le succeda très-mal ; car M. le mareschal, comme desesperé, eut recours à ce qu'il peut ; et luy, qui estoit très-bon catholique, s'ayda du secours des huguenots, qui luy ayderent si bien et luy assisterent de telle façon, que, Aigues-Mortes pris au nez du roy, fut pour besoin qu'il s'en tournast en France pour se faire sacrer et couronner le dimanche gras ; qu'il l'avoit esté le mesme jour en Poulogne, et pour ce reveroit fort ce jour.

Ce fut à M. le mareschal de monstrer sa sagesse et sa valeur de guerre qu'il avoit tousjours eue ; aussy n'y manqua-il point, car il se garda si bien lors, et s'est si bien gardé despuis, que, pensant la ruiner par de là, on luy augmenta sa reputation, son bien et sa grandeur, qui luy durent encor.

Ce ne fut pas tout ; car il vint à estre empoisonne de telle façon, que, s'il ne fust esté secouru prestement et par bons remèdes, il estoit mort ; et de faict les nouvelles en viudrent au roy qu'il estoit mort de ceste poison.

J'estois lors en sa chambre quand ces nouvelles luy furent apportées, et gardoit encor le lict d'une fiebvre qu'il avoit eue plus de dix ou douze jours, et nous avoit envoyés querir l'après disnée, six ou sept que nous estions, assez aymés de luy, pour causer avecques luy et luy faire passer le temps.

Il ne s'en esmeut autrement, et ne monstra le visage plus joyeux ny fasché, sinon qu'il envoya le courrier à la reyne ; et ne laissasmes à causer avecques luy.

Ce gouvernement de Languedoc fut aussy tost donné à M. de Nevers; dont plusieurs en furent très-joyeux, car il estoit très-genereux et très-bon prince. Vindrent après nouvelles que ledict sieur mareschal n'estoit point mort et tendoit peu à peu à guerison, laquelle tarda beaucoup à luy venir.

Plusieurs disoient que s'il fust mort de ceste poison, que M. de Montmorency fust esté sententié, quoyque j'aye dict par cy devant que madame sa femme l'avoit sauvé; mais on craignoit que ledict mareschal, voyant son frère mort, qu'il eust joué à la desesperade, craignant qu'il ne luy en arrivast autant s'il estoit pris; et avoit ung très-grand moyen de faire mal avecques l'alliance des huguenots, voire du roy d'Espaigne, qu'il eust pris.

Dieu le voulut autrement; car Monsieur, frère du roy, ayant pris les armes et l'assistance des huguenots, et de M. le mareschal d'Amville par conséquent, et faict après la paix avecques le roy, les uns et les autres y furent tous compris; et puis, la paix rompue, et Monsieur ayant quitté les huguenots pour leur faire la guerre. M. le mareschal se voulut tenir de la paix avecques Monsieur; dont les huguenots luy en voulurent très-grand mal, et le roy grand bien, et luy en sceut très-bon gré; et pour ce receut de très-bon cœur madame la mareschalle, sa femme, une très-belle, honneste dame, de la maison de Bouillon La Marck, que M. son mary luy avoit envoyé pour luy representer et reoffrir tout debvoir, toute servitude et obéissance, que le roy accepta en très-bonne part, et depescha madicte dame fort contente.

Je la vis partir de Bloys aux premiers estats; et me dit dans la chambre de la reyne: qu'elle s'en alloit très-satisfaicte et contente du roy, et que jamais elle n'en partit tant d'avecques luy que ceste fois, et qu'elle portoit à M. son mary dequoy se contenter. Mais tout cela ne dura guères, car on luy dressa la guerre quelque temps après; et pour la seconde fois se vint accoster des huguenots, qui, disans qu'il les avoit laissés, ne s'y voulurent fier; mais le roy de Navarre, qui estoit leur protecteur, entreprend ceste confederation et la reconfirme; car il voyoit bien que c'estoit un grand et bon capitaine, et très-puissant, et qui avoit de très-grands moyens pour bastir et fortifier leur cause.

Le voylà donc si bien uni avecques ce roy, qu'il ne l'appelloit jamais que son père, l'aymoit et honnoroit; et dès lors jusqu'à ceste heure se sont si bien tous entretenus et liés, qu'ils ne se sont jamais quittés, et tousjours couru leurs fortunes mesmes ensemble. Aussy, pour tels bons debvoirs d'assistances, d'amitié et de causes, et pour la suffisance grande qu'il a cognu en luy, l'a faict son connestable; et, au lieu de pere, l'appelle son compere, à la mode du roy Henry II à l'endroict de son père; qui est un grand honneur pour ceste maison de Montmorency, qu'en vingt-six ou vingt-sept ans consecutivement le père et le fils ayent esté honnorés de ceste grande charge.

Il est vray qu'on dira, comme j'en ay veu parler aucuns, que le pere a esté plus fidelle que le fils, pour n'avoir jamais porté les armes contre l'estat, et le fils ouy. Aussy portoit le pere pour devise, à l'entour de son espée de connestable, ce mot, Ἀπλανῶς, qui est à dire *sans fraude et très-fidelle.*

Il y a bien aussy beaucoup de difference à n'estre que deffavorisé et envoyé de la cour, et vivre paisible en sa maison, et à estre persecuté de l'honneur, du bien et de la vie, trois poincts qui desesperent les plus fidelles et obeyssans; et si outre, je sçay combien mondict sieur mareschal a tasché de se garantir à venir là, et combien de fois il a fait rechercher ses roys et s'humilier à eux, dont pour ce j'en ay veu à la cour force allées, venues et menées. Mais quoy! c'estoit son malheur et son destin, car il estoit aussy des proscrits de la Sainct-Barthelemy s'il s'y fust trouvé.

Pour fin, il s'est très-bien sauvé jusqu'icy en galant homme et très-sage capitaine, et est maintenant près du roy, qui le sert très-bien et très-fidellement, et sa patrie; et serviroit encor mieux si on le vouloit croire, et mettre un reiglement sur la guerre qu'il a veu d'autres fois si bien faire observer par M. son père, duquel il a appris plusieurs bonnes et belles leçons, qu'il sauroit faire pratiquer mieux que capitaine de France; car il n'y en a point qui les sçache mieux, ny qui soit en la chrestienté aujourd'hui plus vieux capitaine ny plus experimenté; car dès lors qu'il fut propre

à porter les armes, il les porta aussy tost, et a eu de belles charges pour les faire valoir.

Entr'autres il fut couronnel de la cavallerie legere du Piedmont, qu'il fit triumpher bravement; car, outre qu'il estoit de soy brave et vaillant, il avoit de bons capitaines soubs luy, et surtout une belle et gaillarde jeunesse des gentilshommes de la France : car c'estoit pour lors une maxime : qu'aussy tost qu'ils commençoient à porter les armes, il falloit qu'ils allassent trouver M. de Nemours ou M. d'Amville, les deux pour lors parangons de toute chevallerie.

Si je voulois, je nommerois bien les bons et braves capitaines qui sont despuis sortis des mains de ces deux seigneurs et bons capitaines; mais cela seroit trop long.

Entr'autres beaux combats et bien signalés qu'a faicts M. d'Amville, ce fut la desfaicte des Espaignols au pont d'Esture, en Piedmont, où il en demeura cinq cens morts estendus sur la place, et non sans bien vendre leur mort, car ces gens là en sont très-chers encherisseurs marchans; et luy cuyderent tuer son beaufrere, M. de Vantadour, brave et vaillant seigneur, qui fut blessé à la mort.

Il fit aussy ceste belle escarmouche devant Foussan, où il perdit son lieutenant, le seigneur Paulo Baptiste Fregouze, et sa cornette, le jeune Rambouillet, vaillant jeune homme, qui entra si advant dans la porte qu'il y fut tué : force autres aussy y furent tués et blessés, car il y faisoit bien chaud.

Ledict seigneur Paulo Baptiste avoit esté lieutenant de M. de Nemours; mais, d'autant que la faveur de M. le connestable estoit très-grande alors, et qu'un chascun y couroit, il le quitta pour avoir esté gaigné de M. d'Amville, et fut son lieutenant. C'estoit un des bons chevaux legers de son temps; et luy en donnoit-on la reputation pour en avoir faict longuement l'estat, car il estoit desjà fort sur l'aage. Et ainsy qu'on estoit sur la retraicte de ceste escarmouche, et entretenant M. d'Amville et M. le vidasme qui leur disoit qu'il en avoit veu de fort belles et chaudes en son temps, mais n'en avoit jamais veu une si scalabreuse que cela, et que, puisqu'il avoit eschappé celle-là, il en eschapperoit bien d'autres, et aussy qu'en sa vie il n'avoit jamais esté blessé, achevant ce mot, voicy une canonnade de la ville qui luy emporte la teste.

Telle avoit esté et fut sa destinée de ce bon vieillard, qui fut fort regretté de tous ceux du Piedmont, et principallement de son capitaine M. d'Amville, lequel tousjours s'est fort pleu de se servir des Italiens en sa cavallerie legere, et fort aussy des Albanois; car en son gouvernement estant retiré, et qu'on luy faisoit la guerre, il en a eu tousjours et trouvé le moyen d'en faire venir, et les a fort bien appointés et payés tousjours : aussy l'ont-ils bien servy et aydé à se maintenir.

Or, d'autant que mon intention n'est pas de raconter tous les beaux exploicts d'armes de nos capitaines, je ne me veux estendre plus loing sur ceux dudict seigneur d'Amville, sinon que, s'il a esté bon homme de guerre, il a esté un très-gentil cavallier en toutes vertus chevaleresques. Il a esté un très-bon et adroict homme à cheval; aussy estoit-ce son principal exercice; et avoit ordinairement une grand quantité de très-bons et beaux grands chevaux en son escuyerie, qui sçavoient aller de tous airs, et luy qui les y sçavoit aussy mener très-bien. Il n'estoit possible de voir un homme mieux à cheval que luy, fust ou à cheval armé ou en pourpoinct.

Il faisoit ordinairement les plus belles courses du monde quand il couroit la bague, fust ou avecques son roy ou avecques d'autres; mais il estoit si malheureux qu'il mettoit peu souvent dedans, à cause de sa veue, qu'il n'avoit trop asseurée; mais ses courses valoient bien celles du dedans.

S'il estoit là malheureux, il estoit bien autant heureux en ses combats à cheval à donner coups d'espée; car il falloit bien que celuy fust asseuré qui ne branlast soubs son coup, tant il le sçavoit bien et très à propos et à temps le donner, ou, ainsy qu'on disoit anciennement, assener.

A l'entreveue de Bayonne, le mareschal de Rayz en sçauroit bien que dire; car à un balet à cheval qui s'y faisoit à combattre à l'espée, se venant à heurter avecques mondict sieur d'Amville, il fut porté par terre devant toute l'assistance du camp; si que, la rumeur s'eslevant soudainement et s'espandant que c'estoit M. de Guyse, qui lors estoit un jeune garçonnet

non encor de quinze ans, mais pourtant fort adroict, et dès lors fort rude au combat aussy bien que les plus aagés de beaucoup que luy, madame de Guyse sa mere, estant sur l'eschaffaut avecques les reynes, vint à entrer en si grand effroy et alarme de son fils, qu'elle en devint toute esperdue, mesmes les reynes et toutes les dames. Surquoy M. le connestable, entendant le bruict et l'effroy des dames, accourut vers elles, et se mit à crier : « Ce n'est « rien, ce n'est rien; c'est Le Perron. » (Car ainsy s'appelloit-il de son surnom, avant qu'il eust attainct par faveur ces grades qu'il a aujourd'huy). Soudain la mere commança à r'assurer et rasserainer son beau et clair visage, qui venoit d'estre troublé et esmeu de l'orage d'un tel effroy; et puis la risée en courut fort parmy le camp.

Quelques deux ans après ce voyage, le roy Charles celebrant son mardi gras au Louvre par une partie de courrement de bague, et de coups d'espée après par passades de cheval, M. d'Amville s'aheurta de mesmes avecques M. de Longueville, qu'il porta par terre d'un mesmes et pareil coup; mais pourtant ce ne fut pas sa faute, car il estoit un fort adroict prince et bon gendarme; mais ce fut la faute de la selle et des sangles de son cheval qui la firent tourner; dont il en cuyda arriver une querelle; car M. de Longueville ayant sceu que M. d'Amville s'en vouloit prevaloir aucunement comme par vanterie, le fit appeller au Pré aux Clercs, où il n'y avoit qu'eux deux et le chevallier de Batresse, lieutenant de M. d'Amville, et le capitaine La Gastine, vaillant Limosin, lieutenant de M. de Longueville, tous quatre très-vaillans et braves hommes, et qui se fussent très-bien battus sans que M. d'Amville le contenta d'honnestes parolles, et ainsy se despartirent : j'en parle ailleurs.

LXXIX.

M. DE MONTBERON.

De ces deux MM. de Montmorency leur troisiesme frere fut M. de Montberon, qui portoit ce nom à cause de la baronnie de Montberon, qu'on tient la premiere d'Angoumois, que feu M. le connestable avoit eu des biens du seigneur et baron de Montberon, ayeul de madame de Bourdeille d'aujourd'huy, qui est chef du nom d'armes de Montberon, maison très-illustre et ancienne autant qu'il en soit en Guyenne; et voylà comme les maisons se perdent aux vrays heritiers pour le mauvais mesnagement des peres.

Il falloit bien dire que M. le connestable estimoit ce nom et baronnie de Montberon, puis qu'ayant tant de belles et grandes autres terres, il ne vouloit que son troisiesme fils portast autre titre que de seigneur de Montberon.

Certes le titre en est très-beau; mais aussy celuy qui le portoit l'honnoroit et l'illustroit bien aussy, car c'estoit un seigneur des gentils de la France, et aussy accomply, et qui promettoit autant de luy quelque chose de grand s'il eust vescu davantage.

Il estoit très beau gentilhomme; et disoit-on qu'il estoit le plus beau de ses freres, comme je le croy, pour les avoir veu tous et pratiqués. Il estoit brave et vaillant; il fut pris jeune garçon à la battaille de Sainct-Quantin avecques M. son pere, en combattant vaillamment et secourant le pere.

Philippe le Hardy acquit le nom de Hardy pour, jeune garçonnet qu'il estoit, n'avoir jamais abandonné son pere, le roy Jehan, à la battaille de Poictiers; et combattit vaillamment près de luy, et fut avecques luy prisonnier.

De mesmes en fit M. de Montberon en ceste battaille près du pere; et, pour couronner sa vaillantise, il se tint si près du pere à la battaille de Dreux, et l'assista tousjours si bien, qu'en combattant vaillamment il fut tué près du pere.

Voylà une belle et honnorable fortune du fils, que d'avoir ainsy monstré au pere sa generosité pie et charitable advant mourir; aussy le pere le regretta fort, car il l'aymoit et le cognoissoit fort genereux.

Il ne pouvoit estre autre, car il estoit haut à la main et un peu superbe; mais sa gloire et sa superbité estoit supportable, tant elle estoit belle et agreable. Et qui a ceste condition, faut qu'il se propose d'entretenir ceste gloire tousjours par quelque acte genereux et nullement reprochable; autrement il est perdu, et faut qu'il s'aille cacher, ainsy que j'en ay veu

plusieurs, auxquels, quand un tel malheur leur arrivoit d'avoir faict quelque poltronnerie avecques leur gloire, n'ont pas esté bons à jetter aux chiens; mais ceux qui ont accompaigné tousjours leur superbité par leur vaillance ont esté tousjours plus craints et estimés et supportables les uns plus que les autres.

LXXX.

M. DE MERU

Pour le quatriesme fils de M. le connestable a esté M. de Meru, qu'on a tenu aussy glorieux à la cour bien fort; mais on disoit qu'il tenoit cela de la race, car tous les cinq freres l'ont esté, parce qu'ils avoient un brave pere qui l'estoit fort, et eux estoient si grands, et nourris et entretenus par le pere en une si grande grandeur, qu'outre le cœur grand qu'ils avoient de naissance, ceste grandeur les entretenoit d'autant plus en ceste haute gloire. Voylà ce qu'on en disoit à la cour.

Sans que je m'amuse autrement à louer M. de Meru, je ne diray que cela de luy: qu'on le tient aujourd'huy pour le plus digne homme du conseil du roy, ny qui ait meilleure cervelle ny meilleur advis. Aussy nostre roy, qui s'entend en telles gens, l'advoue tel, et, pour ce, l'a honnoré de l'estat d'admiral par dessus plusieurs concurrans.

Pour sa valeur, je m'en rapporte à messieurs les Suysses, leur couronnel, qu'ils ont tousjours tant estimé, qu'ils ont gardé longuement et aymé fort en ceste charge. C'est un beau tesmoignage pour luy quand un vaillant estime le vaillant, et quand il veut estre conduict par le vaillant; car un vaillant chef fait tousjours combattre les autres.

Voylà donc l'asseurance que ces messieurs les Suysses ont eu de leur couronnel, à qui bien servit sa sagesse, conduicte et valeur lorsqu'on en voulut tant à la maison de Montmorency, voire à tous les cinq freres.

LXXXI.

M. DE THORÉ.

Ainsy qu'il en arriva de mesmes à M. de Thoré, qu'on vouloit bien attraper comme les autres, dont fallut qu'il se retirast en Allemaigne en sauveté, tant pour le danger que pour y dresser et amasser une petite armée pour secourir son frere prisonnier et ses autres freres qu'on mal menoit.

Il y amassa donc quinze cens reystres, par le moyen de madame la connestable sa mere, qui l'aymoit uniquement et plus que tous ses autres fils ensemble, et luy fit tenir en Allemaigne quelque trente mille escus (ce disoit-on), dont elle cuyda estre en peine et recherchée; mais, pour estre dame d'honneur de la reyne Elisabeth, et choisie telle par le roy pour ses vertus, cela ne passa guieres advant.

Mais qu'eust elle sceu mieux faire que d'employer le vert et le sec pour jetter hors de prison son fils aisné, et de peine ses autres enfans, et ce par juste raison, ny sans aucun respect de fidelité qu'on doit à son roy, ny sans crime de leze majesté, puisque l'amour de la mere envers les enfans bons porte plus de pois que tous les autres?

M. de Thoré donc, avecques ses reystres et quelques François bannys vers Sedan et ailleurs, alliés avecques luy, entra en France du costé de la Champaigne, où M. de Guyse, ce grand capitaine, encor qu'il fust bien jeune, alla au devant de luy et le deffit.

J'en parleray ailleurs en la vie dudict M. de Guyse; mais le tout ne fut tant deffaict que M. de Thoré ne se sauvast avecques quelques legeres trouppes de François, et ne se vinst joindre avecques Monsieur, frere du roy, qui lors avoit pris les armes.

Nous tenions que, sans la blessure de M. de Guyse, qui lors arriva, nous l'eussions bien poursuivy et empesché de s'y joindre; car ce seigneur estoit si courageux, qu'il ne se contentoit pas d'une victoire à demy, mais la vouloit absolue et parfaicte; tesmoing l'opiniastreté dont il usa à poursuivre ce soldat qui se sauvoit et fuyoit devant luy, et en fuyant luy donna le coup, par le plus grand hasard qui

fut jamais, en tournant son poictrinal ou escoupette par derriere.

Or du despuis mondict sieur de Thoré servit bien son roy, et rabbattit bien la faute qu'il avoit faicte d'entrer à main armée et forces estrangeres en son royaume contre luy; car ce fut luy qui, toute l'Isle de France perdue pour luy, et Paris, se saisit de Senlis avecques les seigneurs du Hallot, de Montmorency, d'Ouarty et plusieurs autres braves gentilshommes françois, qui tous la prindrent et la garderent très-bien contre le siege que M. d'Aumalle leur avoit mis devant; dont s'ensuivit la battaille de Senlis, qu'il perdit; et deffit fort les affaires de la Ligue et bastit très-bien celles du roy; dont j'en parleray ailleurs.

Si bien qu'on peut donner la gloire à M. de Thoré et aux autres gentilshommes, d'avoir esté la premiere et principalle cause de la grand maladie où tumba après la Ligue; car, s'il n'eust pris Senlis, ceste battaille ne s'en fust ensuivie de si grand consequence pour le roy.

C'est assez maintenant parlé de messieurs les cinq enfans de M. le connestable, de qui on a remarqué une chose qui a estonné beaucoup de personnes de ce temps, dequoy pas un de tous ceux-là il n'en fit aucun d'eglise : l'un desquels, s'il l'en eust pourveu, il l'eust faict riche des biens ecclesiastiques, et l'eust faict grand et très-opulant, veu la faveur qu'il avoit, et en eust faict sa maison encor plus grande et riche; et aussy que du vieux temps il se disoit qu'il ne falloit qu'un chapeau rouge, ou une crosse, pour faire une maison grande. Mais le bon homme, se fondant sur quelque conscience, ne le voulut jamais, ou sur autre raison que nous ne sçavons pas; car c'est un très-grand honneur en une maison (tant grande soit-elle) que d'y voir un cardinal, et la parure en est très-belle et riche, et très-honnorable, le pape les tenant pour ses princes et les appellant tels.

Ce bon homme enfin, pour ce coup, n'en fit d'aucun vœu à l'eglise de M. saint Pierre, mais tous au temple de Mars, les y jugeant tous très-propres pour y mieux servir qu'ailleurs.

On dit que madame la connestable, qui estoit la mesme devotion, le desiroit autrement, mais non le bon homme, qui la traversoit et contrarioit en cela Ceste honnorable dame (comme j'ay dict), fut fille du grand maistre bastard de Savoye.

LXXXII.

RENÉ BASTARD DE SAVOYE,

GRAND-MAISTRE DE FRANCE.

Ce fut un très sage chevallier, et qui a servy très-bien le roy François tousjours où il s'est trouvé, comme à la battaille des Suysses, à La Bicoque, où il ne tint pas à luy que les Suysses ne pressassent tant M. de Lautreq pour venir aux mains, en les priant et usant envers eux de toutes les plus douces et honnestes parolles pour faire temporiser, et que le roy les recompenseroit eux et leurs enfans, et qu'ils auroient tous occasion de se contenter à jamais de luy; mais ils ne le voulurent jamais; et fallut donner la battaille, qu'ils perdirent : et fallut après s'en retourner en France avecques un nez de honte, car par ce moyen tout l'estat de Milan se perdit, jusqu'à ce que le roy retourna, qui le reprit et ne le garda guieres, à cause de la battaille de Pavye perdue, où tant de gens de bien moururent, et mesmes ce M. le grand maistre; lequel, ayant payé sa rauçon et s'en voulant tourner en France, la fiebvre le prit d'une blessure qu'il avoit receue à la battaille, et en mourut, dont ce fut grand dommage; et fut fort regretté de madame la regente sa sœur, qui l'aymoit et l'advançoit tout ce qu'elle pouvoit, et luy faisoit tenir grand rang en France.

On le tenoit pour un fort sage et advisé capitaine. J'ay ouy dire à aucuns vieux gens-d'armes que la compaignie de cent hommes d'armes qu'il avoit, estoit la plus belle que l'on vit jamais despuis que l'institution en fut faicte, et le tenoit-on ainsy alors; car, comme un chascun court à la grandeur et faveur, tous les jeunes gens des plus grandes maisons s'y enrolloient, et les plus vieux et experimentés gens-d'armes; si bien qu'il y avoit une presse extresme à qui en seroit, et bien heureux estoit le jeune gentilhomme qui pouvoit avoir la place d'archer. Aujourd'huy cela n'est plus; on ne se contente pas de si peu; car, du premier coup que le jeune commence à porter les armes, faut

qu'il commande, ou en gendarmerie, ou en cavallerie legere, ou en infanterie, sans avoir jamais appris d'obeyr. Aussy voit-on en plusieurs de lourdes fautes, et en d'autres non, car bien souvent ces jeunes tous nouveaux font aussy bien que les vieux, voire mieux; j'en allegueroís force exemples.

Or ce M. le grand maistre laissa deux fils, l'aisné M. le comte de Tande, et l'autre M. le marquis de Villars.

LXXXIII.

M. LE COMTE DE TANDE.

Monsieur le comte de Tande fut un brave et vaillant seigneur et capitaine. Il a eu en son temps plusieurs belles charges. Il fut couronnel des Suysses au royaume de Naples, comme il fut ailleurs (comme j'en parle au chapitre des couronnels) soubs M. de Lautreq, là où il fit tousjours très-bien, et conserva tousjours très bien ses gens à l'obeyssance et à leur debvoir envers le roy. Il a esté long-temps gouverneur de Provance avecques beaucoup de reputation, pour en estre les gens bizarres, fantastiques et mal-aysés à ferrer, mais pourtant très-braves et vaillans; et les a si bien gouvernés, que soubs luy on n'a point veu de remuemens et eslevations que l'on a veu despuis soubs les autres gouverneurs. Il est vray qu'aux premieres guerres ils le soupçonnerent un peu de la religion, à cause de sa femme la comtesse de Tande, qui en estoit. Aussy disoient-ils alors en leur langue, que trois choses gastoient la Provance, le vent, la comtesse et la Durance; car les vents, quand ils s'y mettent, sont terriblement grands et font beaucoup de maux au pays, comme la riviere de Durance, quand elle est grosse et desbordée, elle se fait si furieuse et impetueuse qu'elle fait de grands maux.

Les Provençaux donc, se defians de M. le comte à cause de ceste religion, car ils sont très-bons catholiques, se desgouterent un peu dudict comte, et en son lieu s'assurerent de M. le comte de Sommerive son fils, lequel ils prindrent en main, et l'aymerent bien fort, parce qu'ils le voyoient ennemy passionné des huguenots, et qu'il leur fit fort bien la guerre et cruelle, et en tuerent beaucoup soubs luy.

Aussy, quand le roy Charles y fut, et en toutes ses chevauchées et entrées qu'il faisoit aux villes, vous n'eussiez ouy autre voix du peuple, si-non : « Vive le roy, la messe et « M. le comte de Sommerive qui nous la main- « tient ! »

Si faut-il louer extresmement ce seigneur, qu'encor qu'il fust esté grand persecuteur des huguenots, si est-ce qu'après le massacre de la Sainct-Barthelemy, et qu'il luy fut mandé comme aux autres de mener les mains basses envers les huguenots, et en faire de mesmes en son gouvernement comme à Paris, il n'en voulut jamais rien faire, disant que l'acte en seroit trop vilain, et que le roy l'avoit peu bien faire et s'en laver quand il luy plairoit, estant roy, mais pour luy à jamais il en sentiroit son ame chargée et son honneur souillé : dont le roy luy en voulut grand mal et en fut très-mal content. On dit qu'il mourut de despit de ce mescontentement conceu du roy sans raison; d'autres, que ses jours furent advancés. Ce fut un très-grand dommage, car c'estoit un brave et vaillant seigneur, et un très-homme de bien et d'honneur. Il avoit son demy frere du second lict, qui estoit un brave et vaillant gentilhomme; il estoit huguenot, et se faisoient fort la guerre les deux freres l'un contre l'autre, mais pourtant quelquesfois courtoisies.

Il fut tué quelque temps après durant la paix, en entrant dans une ville de Provance soubs titre de paix; et un maraut l'assassina, que j'ay veu cent fois porter tous les ans des limons à la reyne mere. J'ay oublié son nom, ensemble de la ville où cela fut.

Les huguenots de la Provance avoient grand creance en luy, et, s'il ne fust mort, il y eust fort remué, car il estoit brave et vaillant, et y estoit très-grand seigneur.

LXXXIV.

M. LE MARQUIS DE VILLARS

L'autre frere de M. le comte de Tande fut M. le marquis de Villars, qui a esté un bon et sage seigneur et capitaine, et qui tousjours a bien faict où il s'est trouvé. Il fut pris dans le

chasteau de Hedin, où il s'estoit allé jetter pour son plaisir, là où il fit bien. Il fut pris aussy à la battaille de Sainct-Quentin, et blessé. Il eut le gouvernement de Guyenne, et s'en acquitta très-bien.

Il y erigea, et mesmes à Bourdeaux, quelque certaine confrairie contre les huguenots, laquelle la reyne, venant en Guyenne mener sa fille au roy de Navarre, rabroua fort et la renversa du tout. J'en parle en sa vie. Mais M. le marquis de Villars estoit mort, et M. le mareschal de Biron y commandoit. Toutesfois, despuis l'erection qu'en fit mondict sieur le marquis, avoit duré jusques alors. Et me souvient que la reyne dit à celuy qui luy porta la parolle de la part de la confrairie : « Non, non, « le roy et moy voulons qu'elle soit abbattue, et « qu'on n'en parle plus. Si M. le marquis de Vil-« lars, qui en a esté le premier instituteur de « par vous autres, estoit vivant à ceste heure, « il la vous feroit tout aussy tost abbattre comme « vous l'avez dressée, tant il estoit bon servi-« teur du roy et obeyssant à ses volontés. » Ce fut alors que ces confraires, voyant la reyne en parler si bravement (comme je vis et estois lors fort près d'elle), cesserent et annulerent leur belle confrairie, et luy firent rompre le col.

LXXXV.

M. D'ESSE.

Parlons d'autres capitaines. Feu M. d'Esse l'a esté très-bon, sage, brave et vaillant. Il fut advancé par M. le connestable, a cause de sa valeur et vertu, et les roys ses maistres le cognurent et s'en sceurent bien servir. Il fut en son temps fort bon gendarme et gentil cheval leger. Le roy François disoit souvent : « Nous sommes quatre gentilshommes de la « Guyenne qui combattrons en lice et courrons « la bague contre tous allans et venans de la « France : moy, Sansac, d'Esse et Chastaigne-« raye. » Il fut lieutenant du roy dans Landrecy avecques le capitaine La Lande, un vieux brave advanturier de guerre : tous deux soustindrent bravement le siege que l'empereur mit devant avecques de très-grandes forces, tant d'Espaigne, d'Italie, de Flandres, d'Allemaigne et d'Angleterre, le roy d'Angleterre et luy s'estans refaicts amys et grands confederés.

Ladicte ville de ce temps-là n'avoit garde d'estre forte comme elle a esté despuis, car on la disoit n'estre faicte que de boue et de crachat : de tels mots usoit-on pour monstrer sa foiblesse. Le siege en fut long; et, nonobstant les assauts, fatigues, veilles, faim et autres incommodités qu'ils y endurerent, si faisoient-ils ordinairement de fort belles sorties sur l'ennemy, dont ils n'en rapportoient pas tousjours du pire; et encor luy enleverent-ils une piece qu'ils firent rouler dans le fossé. Après force beaux exploicts faicts, le roy François le vint avitailler à la barbe de l'empereur; qui fut une faction très-remarquable, tant de l'envitaillement que de la retraicte : ce qui fut cause que l'empereur en leva le siege.

Ces deux capitaines, et tous deux bons compaignons, furent au partir delà fort estimés et renommés. Il ne faut que peu ou prou pour s'advancer en guerre, quand la fortune veut dire; car, si elle contrarie, l'on auroit beau à manger des charrettes ferrées, ou faire autant d'armes que firent jamais les anciens paladins, ou les *doze pares de la fama* (ainsy les appellent les Espaignols, qui est un très-beau los que de les appeller par ce seul et beau nom des *douze pairs de la renommée*), ils y perdent leur temps et leur labeur.

Voylà comment donc ces deux compaignons deffenseurs de Landrecy furent favorisés de la fortune. Tous deux furent fort estimés et fort loués des pays estrangers et de la France, tous deux bien venus à la cour, comme j'ay ouy dire à ceux qui estoient lors, et tous deux fort bien receus et embrassés de leur roy et recompensés.

M. d'Esse fut faict gentilhomme de la chambre; qui estoit un grand et honnorable estat pour lors, bien plus qu'aujourd'huy deux fois; et estoient gagés de douze cens francs, servans six mois seulement.

Le capitaine La Lande fut faict maistre-d'hostel du roy; bel estat pour lors, et plus qu'aujourd'huy : estoient gagés de six cens francs, servans aussy six mois.

Lors qu'ils prindrent possession de leurs estats, on disoit de M. d'Esse : qu'il estoit plus

propre à donner une camisade à l'ennemy qu'à donner la chemise au roy; car ainsy alors ils prenoient possession de leurs estats. De mesmes on tenoit le capitaine La Lande plus adroict à porter et manier une picque que le baston de maistre-d'hostel.

Aucuns faisoient lors doute et dispute, si tous deux ensemble tenoient dans Landrecy mesme rang, et s'ils portoient titre de lieutenans de roy. Aucuns disoient que tous deux l'estoient, autres disoient et asseuroient que La Lande y avoit esté envoyé le premier, et qu'à cause d'une fiebvre tierce qui luy vint, M. d'Esse y fut envoyé pour compaignon. Quoy que fust, ils s'accorderent bien pour le service de leur maistre. La Lande estoit un vieux routier de guerre, et qui sçavoit très-bien commander à l'infanterie par longue experience. M. d'Esse avoit commandé et commandoit encor à une compaignie de chevaux legers, et l'autre à une compaignie de gens de pied; et l'une estoit plus honnorable que l'autre, combien que les compaignies de gens de pied fussent lors de grand honneur, et non si trivialles ny vulgaires comme despuis : aussy tout de mesmes estoit la compaignie des chevaux legers, qui ne se despartoit à tous esgalement comme on a faict despuis, et y falloit bien choisir les personnes; mais tant y a que la cavallerie legere l'em ortoit sur celle de l'infanterie. M. d'Esse estoit gentilhomme de bonne maison : et le capitaine La Lande avoit esté un advanturier, qui, de grade en grade, estoit parvenu par sa vaillance et services faicts au roy, encor que M. d'Esse parvint tout de mesmes; mais il avoit la race plus noble que l'autre (disoit-on), qui est un grand poinct quand on a l'un et l'autre, car deux vertus ensemble sont plus fortes qu'une seule. Aussy le roy François sceut recompenser l'un plus que l'autre d'inesgal estat : et fut aussy faict après lieutenant de M. de Montpensier en la compaignie de cinquante hommes d'armes; et après fut capitaine en chef d'une autre compaignie, estant allé en Escosse, dont M. de Bois-Seguin, un très-honnorable et vaillant homme, fut son lieutenant, que nous avons veu despuis.

M. d'Esse fut donné page à feu M. le seneschal de Poictou, messire André de Vivonne, mon grand pere, lors qu'il alla avecques le roy Charles VIII au royaume de Naples; et le mena avecques luy qu'il n'avoit pas douze ans, le voyant bien nay et qu'il promettoit beaucoup de luy; et ne le voulut laisser au logis tout jeune garçonnet qu'il estoit; et fit le voyage fort bien, sans aucune maladie.

Après l'avoir bien nourry quelques années, il le sortit hors de page et l'envoya aux ordonnances en fort bel équipage de guerre, plus qu'il n'avoit accoustumé de donner aux autres; car il esperoit beaucoup de luy, et aussy, qu'encor qu'il fust fort bien gentilhomme et de bon lieu, il n'avoit de son pere tous les moyens qu'il eust bien fallu, n'en ayant pas pour luy-mesme, car il avoit force autres enfans.

De telles obligations, tant de nourriture que de bienfaicts, ce seigneur genereux n'en fut jamais ingrat; car, ayant esté deux fois lieutenant de roy, et dans Landrecy et Escosse, capitaine de cinquante hommes d'armes, et chevallier de l'Ordre, venant voir madame la seneschale ma grand'mere, qui l'avoit nourry avecques son mary, luy portoit un tel respect et honneur que jamais il ne voulut laver les mains avecques elle pour se mettre à table, disant que nul grade qu'il eust acquis ne luy sçauroit faire oublier l'honneur qu'il luy devoit pour avoir esté nourry son page et son serviteur domestique en sa maison; mais bien se lavoit-il avecques mesdames de Bourdeille et Dampierre ses filles, qu'il avoit (disoit-il) bercées cent fois, et avoit estudié sa leçon avecques elles. Tel scrupule avoit ce gentil et courtois chevallier; mais de l'autre costé il ne faisoit pas scrupule ny ceremonie de pourchasser en maryage madicte dame de Dampierre, ma tante, si elle y eust voulu entendre, qui estoit jeune vefve de feu M. de Dampierre, mon oncle, et fort riche, qui fut tué devant Ardres lieutenant de roy en la guerre du roy d'Angleterre et roy François.

Pareil scrupulueux fut le prince de Galles, qui ne voulut soupper avecques le roy Jehan le soir après la battaille de Poictiers, et ne faisoit pas conscience de le tenir son prisonnier. De mesmes en fit M. de Bourbon, qui servit le roy le soir de la battaille de Pavie en toute humilité, et luy donna la serviette, et le tenoit aussy son prisonnier.

Le roy Henry, venant à la couronne, comme protecteur des personnes affligées, envoya M. d'Esse en Escosse son lieutenant general, pour secourir les deux reynes d'Escosse mere et fille; ce qui luy fut un très-grand honneur, car il y commanda à des seigneurs plus grands et plus riches et de plus haute maison que luy, comme à MM. Strozzi et le prieur de Cappoue, freres, cousins de la reyne, à M. d'Andelot, à MM. de La Rochefoucaud, d'Estanges, Baudine, Pienne, Bourdeille, Montpezat, Negrepellice, le comte de Reingrave, et force autres. Et mesmes leur disoit bien souvent : «Messieurs, je sçay bien qu'il n'y a nul guieres «de vous autres qui ne soit plus grand que «moy, et que, quand je seray hors d'icy, soit «à la cour, soit en France, soit au pays, qui «ne soit plus que moy et qui ne se veuille dire «plus que mon compaignon; mais puisqu'il a «pleu au roy m'honnorer de ceste charge, il «faut que je m'en acquitte et que je commande «aussy bien au grand comme au petit, et que «l'un et l'autre m'obeyssent : et au partir d'icy «m'estant despouillé de ceste grandeur, nous «serons tous pairs et compaignons.»

Voylà comment je l'ay ouy conter à mon frere M. de Bourdeille, qui y estoit aussy, disant qu'il avoit si bonne grace à commander, qu'un chascun luy obeyssoit de si bon cœur et l'honnoroit si fort, qu'il n'eut jamais occasion de se fascher à eux; car, en commandant, il familiarisoit fort. Il n'avoit autre serment sinon, *Avons ouy*, qui ne se peut dire proprement serment, mais une assidue forme de parler qu'il avoit convertie en forme de serment. Quand il alloit à la guerre, et qu'aucuns des courreurs luy venoient dire : «Monsieur, voicy «les ennemys qui viennent à vous;» luy, sans s'estonner, ne faisoit que respondre : «Et nous «à eux.»

Il fit de beaux combats et beaux exploicts de guerre en ceste Escosse, et, en les faisant, il disoit souvent : «Ah! messieurs, ce n'est rien «ce que nous faisons icy, si le roy ne nous voit «ainsy bien faire; car mieux vaut rompre bien «à propros une lance contre son ennemy de«vant son roy et à sa veue, que de gaigner une «battaille ou prendre une ville hors de sa veue «et en son absence, et mesmes à cinq cens «lieues de là : car la renommée ny la recon«noissance n'en sont si grandes.» Si est-ce qu'au partir de là le roy l'honnora fort et luy donna l'ordre, pour signe qu'il avoit si bien faict, et le recompensa bien condignement, non selon les recompenses excessives qui ont esté despuis soubs les autres roys, comme elles se faisoient dès ces temps-là un peu plus moderées. Aussy falloit-il qu'un chascun s'en ressentist, ou peu, ou prou, selon les merites et services, pour avoir enduré beaucoup de mal, de travail, et sur-tout de grands froids, non seulement luy, mais force honnestes gens de son armée, jusqu'à en perdre les ongles des pieds.

Il y gaigna une grande et très-mauvaise jaunisse, et telle que j'ay ouy dire qu'il en taignoit de jaune sa chemise comme de saffran lorsqu'il suoit; ce qui fut cause qu'il demanda congé au roy d'aller jusques en sa maison d'Espanvilliers changer d'air et voir sa femme qu'il n'avoit veue de trois ans, qui estoit une très-belle et honneste dame de la maison des Adrets en Anjou, et qui avoit esté nourrie fille de madame de Vendosme, très-honneste princesse, et qui avoit grand honneur en ses nourritures.

Estant donc en sa maison, au lieu de s'amander de sa maladie, il sembla qu'elle s'empirast, et le tourmenta pis que devant; si bien qu'il en pensoit à toute heure mourir : et traisnant ainsy sa vie en langueur, j'ay ouy dire qu'il la maudissoit cent fois le jour, qu'il ne l'avoit perdue en tant de combats et guerres où il s'estoit trouvé, et qu'il fust reduict à mourir en un lict comme un caignardier le plus pauvre qui fut jamais. Et ainsy que bien souvent de tels propos entretenoit ses amys avecques larmes et soupirs, arriva un courrier du roy à luy, qui luy porta mandement de l'aller trouver aussy tost pour s'aller jetter dans Therouanne, que l'empereur menassoit d'assieger, et là y commander en lieutenant de roy. Soudain, après en avoir sceu la nouvelle et leu la lettre de son roy, il dit à ses amys qui estoient là avecques luy (car ordinairement il estoit fort visité, tant il estoit aymé) : «Mes amys, voylà «le comble de mes souhaits arrivés, car je ne «souhaitois rien tant que d'aller mourir en un «honnorable lieu, et ne craignois rien tant «que de mourir en ma maison et mon lict. Or, «je m'en voys; et vous jure bien que madame

«la jaunisse n'aura point cest honneur de me «faire mourir; car resoluement je veux mourir «en guerre, et ne retourneray jamais que je «n'y meure. Adieu donc, messieurs et amys, «je m'en voys fort heureux et content cher-«cher ce que j'ay tant desiré.» Et dès le lendemain, monté aussy tost à cheval, et sans se faire trop convier ny s'amuser à faire ces grands preparatifs de chemin, comme il y a qui en font, avecques plus de ceremonies que ne faict un malade qui se prepare par des bolus et juleps pour prendre la grande medecine, le voylà donc qui arrive devant son roy, qui luy en fit de sa bouche le second commandement; auquel il dit: «Sire, je m'y en voys «donc de bon et loyal cœur; mais j'ay ouy dire «que la place est très-mal envitaillée, non pas «seulement pourvue de palles, de trenches ny «de hottes, pour remparer et remuer la terre; «à quoy M. de Villebon, gouverneur, n'y a pas «grand honneur (comme ainsy il se trouva). «Mais lors quand vous entendrez que The-«rouanne est prise, dîtes hardiment que d'Esse «est guery de sa jaunisse et mort.» Et ainsy comme il le dit, ainsy le tint-il; car, comme j'ay ouy raconter à M. de Grille, brave capitaine, seneschal de Beaucayre, qui avoit alors leans une compaignie de gens de pied, ainsy qu'on vint à l'assaut, voicy venir un alfier espaignol, grand homme, de bonne grace et belle force, avecques son enseigne couronnelle, qui, s'advançant par dessus tous, monte avecques une fort grande dexterité et legereté à la bresche. M. d'Esse, qui estoit sur le haut du rempart, tenant une picque au poing, de contenance asseurée s'affronte à cest alfier, et luy escrie: «A moy, capitaine enseigne! Je suis le «general.» Soudain l'alfier se presente à luy et luy dit: *Esto quiero yo por mi gloria;* c'est-à-dire: «C'est ce que je veux et recherche «pour ma gloire;» comme voulant dire qu'il seroit à jamais honnoré que de se battre en un si bon lieu contre le general ou lieutenant de roy. Et ainsy qu'il vint affronter de main à main M. d'Esse, voicy un arquebusier françois qui estoit près de son general, qui tire à propos son arquebusade et donne dans la teste de l'alfier, et le porte mort par terre. Tel coup ne fut pas plus tost faict, que voylà un soldat espaignol qui, secondant bravement son enseigne, tire à M. d'Esse et le tue de mesmes Belle mort, certes, et très-glorieuse de deux capitaines, et belle autant et glorieuse de la vengeance des deux soldats! dont je m'en rapporte aux mieux entendus, qui est plus digne de louange, j'entends si elle est esgalle parmy tous quatre. Voylà donc la mort et la sepulture de M. d'Esse tant desirée de luy.

Le jour advant qu'il fut tué, le capitaine Ferrieres de Perigord, qui avoit une compaignie, avoit faict une saillie dans le fossé que tenoit l'Espaignol, et certes fort mal à propos: aussy y fut-il bien battu, lui et ses gens; ce que voyant M. d'Esse, et que le capitaine et ses gens fuyoient tous en desordre, que les Espaignols menoient battus, il dit: «Allons secourir, «pour Dieu, ce fol d'ivrogne; quand il a beu il «ne sçait ce qu'il faict.» Et venant au devant de luy, il le trouva ayant une grande harquebusade dans le corps, dont il mourut soudain; d'où despuis il se fit un doubte qu'il ne debvoit sortir, veu la charge qu'il avoit; mais ils mirent le tout sur son brave courage. Je remets ceste dispute à decider aux grands capitaines.

On disoit de son temps en Guyenne qu'il y avoit trois nobles et braves chevalliers et gentils capitaines, tous trois contemporains et quasy esgaux en plusieurs poincts. L'un estoit de Poictou, qu'estoit M. d'Esse; l'autre de Xaintonge, qu'estoit M. de Burie; et le tiers, M. de Sansac, d'Angoumois; qui sont trois pays comme en trepied, et aboutissans les uns aux autres. Louoit qui vouloit chascun celuy de sa nation, selon sa passion; mais pourtant j'ay ouy dire aux moins passionnés, que M. d'Esse les emportoit, car il estoit plus universel que les autres, fust en belle façon, en bonne grace, en beau maintien, en la parolle belle; je laisse la vaillantise à part, car tous trois en avoient, Dieu merci, leur provision, fust en gentillesse chevaleresques et en gentil entretien, autant parmy les hommes que les dames.

Estant un jour en Escosse, il joua avecques la reyne douairiere, une très-honneste et gentille princesse, vraye sœur de MM. de Guyse; il n'en faut pas dire davantage pour la plus louer, car c'est ce que l'on en peut dire. Elle aymoit fort le jeu, et jouoit souvent avecques M. d'Esse et d'autres seigneurs françois; mais ce jour que

je veux dire qu'ils jouerent, se picquerent si bien, que la reyne perdit six mille escus comptant; et priant M. d'Esse de jouer sur sa parolle autres six mille escus, il ne le refusa nullement, tant il estoit courtois et respectueux aux dames; la reyne joua si bien qu'elle se racquitta tout. «Or bien, madame, dit alors «M. d'Esse, vous estes quitte; vous avez joué «en grand reyne et princesse liberale, et moy «j'ay joué en belistre gentilhomme par trop «prodigue. J'ayme mieux que vous m'estimez «tel, qu'avare et discourtois à l'endroict d'une «si honneste princesse que vous estes.»

J'ay ouy faire ce conte à M. de Bourdeille mon frere, qui estoit lors present; dont la reyne, par un tel traict, l'en ayma à jamais davantage; et, outre les grands services qu'il luy faisoit à la guerre, il estoit très-bien venu avecques elle, pour l'amour de ses gentilles façons, bonnes graces et honnestetés.

LXXXVI.

M. DE BURIE.

M. de Burie fut un bon homme de guerre et très-bon et sage capitaine; et pour ce eut de belles charges, tant en Piedmont qu'Italie et France. Il fut couronnel de l'infanterie françoise au voyage de M. de Lautreq vers le royaume de Naples, et si commanda à son artillerie, et s'acquitta très-bien de tout; mais ce ciel malin, animé contre nous autres François de ce temps là, attira dans son ayr et nostre armée et nos desseins. M. du Bellay, en son livre de *l'Art militaire,* luy faict cest honneur de dire de luy qu'il ne sçavoit homme en France plus digne de tenir la place de dom Pedro de Navarre, tant à gouverner bien le faict de l'artillerie qu'à s'entendre en inventions et mines pour prendre places : ce n'est pas petite louange; aussy avoit-il fort appris dudict dom Pedro. Il fut, après avoir bien traisné et travaillé en guerre, lieutenant de roy en Guyenne, après la mort de M. du Lude, laquelle il gouverna très-sagement tant que la guerre espaignolle dura; le roy, long-temps avant, l'avoit honnoré de son Ordre. Puis la guerre civille survint, en laquelle il n'alla si viste comme M. de Montluc, qui le servoit de collegue, non en sa charge, car il estoit unique gouverneur, mais en executions; dequoy je m'en remets au livre de M. de Montluc, sans que j'en parle davantage, sinon que l'on soupçonnoit alors ledict M. de Burie de la religion. Aucuns le croyent tout à faict, d'autres non, mais qu'il vouloit espargner le sang françois, et ne l'espandre tant comme il avoit faict des autres en son temps. Il estoit gentilhomme comme le roy, mais fort pauvre; et luy ay ouy dire que le premier cheval qu'il eut jamais pour se mettre des ordonnances en la compaignie de M. le grand-maistre de Savoye, feu mon pere le luy donna; aussy aymoit-il et honnoroit fort mondict pere, et souvent le venoit voir. Ce fut un grand honneur pour luy que, de simple archer qu'il avoit là esté, vint au bout de vingt ans commander en chef à une compaignie de cinquante hommes d'armes. Il mourut peu riche; ce qui ne luy redonda nullement à deshonneur, car, ayant eu tant de belles charges, il se pouvoit bien enrichir par leur moyen, comme beaucoup d'autres que j'ay veu; mais aussy où est leur ame? et M. de Burie est mort en lieu et reputation d'un fort homme de bien. J'en parle encor ailleurs, car cecy est peu pour un tel grand capitaine.

LXXXVII.

M. DE SANSAC

M. de Sansac, pour le troisiesme de nos trois que j'ay dict, a esté aussy un bon, vaillant et sage capitaine, fors une imperfection qu'il avoit, car il commandoit tousjours en toutes les colleres et furies du monde, auxquelles n'y entroit pas seulement quand il avoit le cul sur la selle, et aux combats, mais estant en particulier et en devis, fust ou au conseil ou parmy ses amys en discourant du faict des armes; aussy disoit-on de luy que jamais il ne se mettoit guieres en colere, si-non quand il parloit des armes et des oyseaux, et quand il estoit à la guerre et à la vollerie. Et s'il aymoit les armes, il aymoit bien autant les oyseaux, et l'un et l'autre l'ayderent fort à advancer; car M. le connestable, qui estoit lors en credit, luy avoit

donné ses oyseaux; et puis il eut ceux du roy à gouverner lorsqu'il se commança à se faire cognoistre à la cour; et tant qu'il a vescu il a aymé cest exercice par dessus tous autres après les armes.

Il eut cest heur, estant dans Fossan lors du siege, d'estre despesché vers le roy pour luy porter les nouvelles du siege et de la capitulation, et d'en rapporter la response de son roy, et commandement et congé de l'accepter, ne pouvant la secourir dans le temps convenu.

Il a esté en reputation d'estre un des meilleurs chevaux legers de son temps, et autant digne d'y commander; aussy, lors et tant que M. d'Aumalle fut prisonnier du marquis Albert, sa charge de couronnel de la cavallerie legere luy fut donnée, et l'exerça très-dignement durant sa prison, qui fut longue. Et s'est veu cedict M. de Sansac commander aux princes du sang, comme MM. d'Anguien, Condé, de Nemours, et une infinité d'autres princes et grands seigneurs qui avoient des chevaux legers; car alors les plus grands, pour leur commancement de guerre, se jettoient tous à la cavallerie legere.

Voylà donc l'honneur, qui n'estoit pas petit, que ce M. de Sansac a eu de commander à ceste belle principauté et noblesse françoise. Et tous luy obeyssoient très-bien pour sa suffisance, encor que aucuns n'approuvassent guieres sa façon rebarbarative, et son parler et commandement trop rude: ce qui est une grande imperfection à un capitaine, car les parolles douces et courtoises sont plus agreables et plaisent plus, et en profite-on davantage, si ce n'est en cas qu'il en faille user de braves et rudes.

Nous en avons une infinité d'exemples de ceux qui ont esté courtois, qui se sont très-bien trouvés. Je n'en veux dire que deux, Cæsar et feu M. de Guyse. Je nommerois bien deux autres François qui ne s'en sont pas mieux trouvés de leurs rudesses hautaines et outrecuydées parolles, que je ne nommeray point.

Pour tourner encor à M. de Sansac, il acquit beaucoup d'honneur au siege de La Mirande, qu'il soustint longuement, et s'en fit louer estant lieutenant de roy; pour ce le roy l'honnora de son Ordre: marque qui se debvoit alors pour un acte signalé.

Il eut encor cest honneur d'estre esleu avec le bon homme M. de La Brosse, gentil chevallier et digne capitaine, duquel je parleray en temps et lieu, pour se tenir près de la personne du petit roy François ordinairement, non comme gouverneur, car ce nom ne luy eust pas pleu, estant en assez bon aage et marié, mais comme quasy conseiller, et se tenant près de sa personne.

En nos guerres civilles il a plusieurs fois mené nos armées en aucunes expeditions comme lieutenant de roy, comme ès sieges de La Charité et Vezelay, et autres factions. Bref, ce seigneur a esté honnoré de plusieurs belles charges, et est mort en titre de mareschal de France, non proprement qu'il en ait esté jamais pourveu; mais il en avoit l'estat, les gages et la pension, comme d'un vray mareschal de France. En quoy plusieurs disoient à Lyon, lors que M. de Montluc fut faict mareschal de France à la barbe du bon homme M. de Sansac qui y estoit, qu'on luy avoit faict tort de ne l'avoir esté, puisqu'il y avoit long-temps qu'il en tiroit l'estat, et l'autre non. Je sçay bien à quoy il tint (ce que je diray ailleurs), et ce que M. de Sansac m'en dit touchant son mescontentement; car madame de Sansac et moy estions fort proches parens, et si le bon homme m'aymoit fort: et de ce pas là se retira en sa maison, et oncques plus ne vint à la cour, et quelque deux ans après (s'il me semble) il mourut chez soy.

Voylà le discours le plus bref que j'ay peu faire de la sympathie de ces trois precedens bons chevalliers et capitaines et de leur fortune, mais non de leur mort, car M. d'Esse mourut sur le haut d'un rempart, et les deux autres moururent dans leurs licts. Ils moururent tous trois pauvres de biens, du leur ou d'acquis, fors d'honneur, des bienfaicts du roy, de leurs estats et pensions et biens d'eglise pour leurs freres et parens, fors M. de Burie qui en eut peu.

Tous trois espouserent des femmes de bonne maison. M. d'Esse espousa ceste fille, fort belle et honneste, de la maison des Adrets, comme j'ay dict, bonne maison, non de Dauphiné, mais d'Anjou ou du Mayne ou de Vandosmois; je ne le puis pas bien asseurer.

M. de Sansac espousa la sienne de l'antique maison de Montberon en Angoumois, sœur de

M. d'Ausances, et qui a esté en son temps, jusqu'à l'aage de soixante-dix ans qu'elle est morte, une très-belle et agreable dame.

M. de Burie espousa une fille de la maison de Languilliers, belle fille portant le nom de Luxembourg.

M. d'Esse laissa un seul fils de luy, esgal à luy en vaillance seulement, mais non en si belle façon ny bonne grace. Il mourut jeune, à la deffaicte des Provençaux en Perigord.

M. de Sansac laissa aussy après soy un seul fils, aussy très-beau, agreable et honneste autant que gentilhomme de France, et brave et vaillant. Il mournt aussy jeune, à ce dernier siege de Chartres, de maladie et de misere qu'il souffrit là devant.

M. de Burie mourut sans lignée et n'en eut jamais. Sa femme, qui estoit naïfve et libre, disoit qu'il n'avoit pas tenu à luy ny à elle, car ils en avoient bien faict le debvoir pour en avoir; mais que son mary avoit eu d'autresfois aux guerres un coup d'espée ou de masse-d'armes sur la nucque du col, qui luy empeschoit le conduict de la semence, si bien que la vraye cresme n'y pouvoit passer ny couler, si-non quelque petite especе d'eau claire dans sa matrice, qui ne servoit nullement pour engendrer ny concevoir.

Ceste femme avoit en soy une naïfveté naturelle et une liberté de parler naïfvement, sans y songer autrement à mal; si que l'on en a faict d'elle en Xaintonge des contes plaisans, dont je feray cestuy cy pour en rire, toute ma parente qu'elle fût, cousine germaine de mon pere. Lors que le roy Charles vint à Bourdeaux pour l'entrevue de Bayonne, madame de Burie, quelque deux ans avant, ainsy que son mary M. de Burie y faisoit faire quelque reveue de gens de guerre, en passant par les rues il y eut quelque mauvais harquebusier qui lascha son harquebuse mal à propos, qui perça à ladicte dame le bras de part en part, tirant vers l'espaule. Elle estant venue à Bourdeaux pour faire la reverance au roy et à la reyne, ainsy qu'elle estoit dans la chambre de la reyne, ayant faict toutes reverances accomplies, M. de Cypierre, lors gouverneur du roy, l'ayant aussy saluée, la convia de s'asseoir tous deux sur un coffre; et tous deux portoient un bras en escharpe, M. de Cypierre pour les gouttes dont il estoit fort tourmenté, et madame de Burie pour son harquebusade. M. de Cypierre, ne sçachant point que ce fust un coup, mais quelque goutte comme luy, se mit à luy dire fort naïvement: «Madame, il faut que nous nous «consolions tous deux de nostre mal, car il n'y «a icy que nous deux qui portons le bras en «escharpe.— Non, monsieur, luy respond ma«dame de Burie; mais il y a bien de la diffe«rence du subject et du mal, car vous la portez «pour l'amour de la goutte, et moy pour une «harquebusade.» Qui fut estonné? ce fut M. de Cypierre, oyant parler de ceste harquebusade, ainsy qu'il en vint aussy tost faire le conte à M. de Nemours, que j'ouys moy-mesme. Parquoy, se levant d'auprès d'elle, et en riant froydement : «Vrayment, madame, c'est rai«son, et vous m'avez bien estonné. C'est bien «le monde renversé cestuy-cy, et de vous voir «plaindre de vostre harquebusade que je «n'eusse jamais pensé que vous eussiez eue, «c'est bien signe que vous avez esté à la «guerre; je n'en sçaurois monstrer pour à ceste «heure autant; vous estes en cela plus heu«reuse que moy; et peu m'a servy pour y avoir «esté tant de fois, et tant de fois m'estre mis «aux hasards, et n'avoir dequoy maintenant «vous damer d'une pareille marque, encor que «j'en aye bien sur mon corps, et qu'au lieu que «je vous deusse dire que je porte mon bras en «escharpe pour une harquebusade et vous pour «le gouttage, il ne se peut. Adieu donc, ma«dame; Dieu vous donne donc guerison de «vostre harquebusade, et à moy de ma goutte: «jamais le monde ne joua mieux à l'envers que «ce coup icy.» Puis, s'estant enquis à d'autres comment ceste femme avoit esté ainsy à la guerre et blessée, il en fit son conte; mais il se faut imaginer de la façon que M. de Cypierre le disoit, qui l'a bien cognu; car c'estoit l'homme du monde qui faisoit mieux un conte et le sçavoit mieux representer avecques la meilleure grace et les plus belles parolles qu'on eust sceu dire, tant il estoit bien accomply en tout. J'en vis bien rire la reyne mere mesme, quand elle songeoit, disoit-elle, à l'estonnement que M. de Cypierre eut quand il ouyt parler de ceste harquebusade, comme voulant penser et dire : «Mort-Dieu! ceste femme s'est voulu «advantager de cela sur moy, que nous n'es-

« tions nullement esgaux de nos maux, car le « sien estoit bien beaucoup plus honnorable. »

Voylà mon conte faict, soit bon ou mauvais; je ne suis pour plaire à tous. Bien crois-je que l'on me pourra reprocher que je me pourrois bien passer de mettre par escrit force petites nigoderies qui ne servent de rien : je le croy, mais je veux passer mon temps et rire quelquesfois.

LXXXVIII.

M. LA ROCHE DU MAYNE.

Monsieur La Roche du Mayne a esté un vieux, bon, brave et vaillant capitaine de son temps; il fut lieutenant de cent hommes d'armes de M. d'Alançon, grand marque pour lors de sa suffisance et valeur : ce qui luy vint à bien, car à la battaille de Pavye le capitaine fut fort accusé d'avoir mal faict, et le lieutenant très-bien, et vaillamment en combattant pris prisonnier : aussy après sa mort il eut la moitié de sa compaignie; quelque temps après il eut l'Ordre. Les Espaignols, parmy leurs histoires, le louent fort, et le nomment *Humeno Rocha* : de telle façon que l'empereur le voulut fort entretenir après le siege de Fossan, où il se trouva et fit fort bien.

M. du Bellay, dans ses *Memoires,* en fait un seul conte de ses causeries qu'il fit avecques l'empereur, dont c'est dommage qu'il n'en a faict plusieurs, car il disoit et racontoit des mieux. La premiere fois que je le vis jamais, ce fut à Amboise, la cour y estant; il estoit fort bien habillé, moitié à la vieille françoise, moitié à la moderne; et avoit un bonnet d'escarlatte avecques des fers d'or à l'entour et une belle enseigne, et le portoit fort penchant sur l'oreille; il pouvoit bien avoir alors soixante-dix ans ou plus; et se mit dans la basse-cour, ainsy qu'il voulut monter sur sa mulle pour aller à la ville entretenir M. de Richelieu; j'estois avecques luy, à qui il demanda qui j'estois; il me nomma par mon nom de Bourdeille le jeune. Soudain il se tourna vers moy en disant : « Hé! mon petit cousin, mon amy, que je te « donne l'accolade. Vostre pere et moy avons « esté si bons parens et amys. Et teste Dieu « pleine de reliques (c'estoit son serment)! que « nous en avons faict de bonnes delà les monts, « d'autresfois de nostre jeune aage! » Et m'en alla faire des contes qui levoient la paille, et m'en entretint pres d'une grosse demye heure : et puis, s'en voulant aller, il demanda sa mulle, qu'il appelloit tousjours madame sa mulle, qui avoit plus de trente ans, tant sage et si bien faicte au montoir que rien plus; si bien, quand je le vis monter, je luy dis : « Monsieur, que « vostre mulle est sage et bien aysée au montoir! « — Pourquoy ne le seroit-elle, teste Dieu! mon « petit cousin? Elle a près de quarante ans; elle « a bien appris sa leçon sous moy; elle me sert « fort bien : je monte à l'ayse sur elle quand je « veux. Que pleust à Dieu j'en peusse faire de « mesmes sur toutes les dames de ceste cour, et « qui fussent aussy aysées au montoir! Vous en « seriez bien ayse, petit cousin, qui jà estes un « jeune estalon pour elles. Adieu, mon petit « cousin, mon amy (car j'estois fort jeune « alors). Si tu veux venir soupper avecques moy « nous causerons des follies de ton pere, et de « moy et de tout. » Je n'y allay pour le coup, mais une autre fois où il triumpha de dire; mais quand il falloit parler de la guerre, de choses hautes et serieuses, il le faisoit beau ouyr.

Aux premieres guerres civilles, les huguenots luy prirent son chasteau de Chinon par surprise [1], comme ils firent d'autres de la France, qu'on ne se doubtoit de rien, dont il estoit capitaine, luy n'y estant point. Quand on luy en apporta les nouvelles : « Et teste Dieu pleine « de reliques (dit-il)! faut-il que *Pere eternel* « gaigne *Pater noster?* je les en chasserai « bien. » Ce qu'il fit, et jura encor un bon coup que, s'il y eust failly et n'y fust rentré, il eust tenu Dieu pour huguenot, et ne l'eust jamais servy de bon cœur.

Les Espaignols, en leurs livres, le louent fort, parlant de ceste battaille de Pavye, par tels mots : « Le seul capitaine Alançon, pour « porter la nouvelle en France d'une si grande « perte et route, s'enfuit sauve avecques un grand

[1] « Ce fut lui-même (La Roche du Maine) qui rendit ce château, et cela à la vue d'une seule compagnie de gens d'armes, » dit d'Aubigné sur l'an 1562. (Voyez les Mémoires de d'Aubigné dans la collection du *Panthéon.*)

« escadron d'hommes d'armes, lequel, pour « venture, seroit digne d'une louange singu- « liere de prudence, si l'on eust creu et jugé « qu'il voulust plustost se delivrer, et luy et ses « gens-d'armes, de peril, sans respandre sang, « qui pour l'amour de son office et sa charge le « suivoient, que sauver une bande de vaillans « hommes pour secourir la France toute des- « pouillée. Toutesfois ledict Alançon mort en « peu de jours après de la grande douleur qu'il « en receut en son esprit, La Roche du Mayne, « lieutenant de sa bande, deffendit par un hon- « norable tesmoignage la renommée de ce faict, « parce que luy, estant homme valeureux et pra- « tique ès choses de la guerre, quand il vit que « la victoire estoit desesperée, en despit de son « capitaine, qui ne voulut en aucune maniere « consentir en cela, il demeura ferme; et luy « sembla plus beau qu'il se conformast, avecques « son roy et ses autres compaignons vaincus, à « la necessité : et fut pris combattant vaillam- « ment. »

Voylà la belle louange que luy ont donné les Espaignols, et ce que pour ce coup j'en puis dire de ce bon et grand capitaine, qui ne fit jamais que bien, ainsy qu'il fit à la battaille de Sainct-Quentin, qui, tout vieux qu'il estoit, ayant plus de soixante ans, combattit jusqu'à l'extremité de ses forces foibles, son fils tué près de luy, s'efforçans de tout leur courage brave se secourir l'un l'autre; enfin le fils mort devant luy, il fut pris prisonnier; et vesquit quelque temps après, sans avoir laissé grande lignée, dont c'est un très-grand dommage, car la race en estoit très-belle et bonne.

Sur la capitainerie de ce chasteau de Chinon, ne se faut esbahir si ces vieux et grands capitaines se sentoient bien honnorés d'avoir ces capitaineries de chasteaux des roys, et combien ces dignités le temps passé estoient honnorables et portoient grande qualité. Feu messire André de Vivonne, seneschal de Poictou, mon grand pere, parmy ses nobles qualités, après ses seigneuries, places et terres qu'il avoit grandes, il se mettoit : seneschal de Poictou, gouverneur de M. le Dauphin (qui estoit M. le Dauphin François, qui mourut à Tournon), chambellan du roy, et capitaine du chasteau de Poictiers. M. le mareschal de Brissac, parmy ses beaux titres et hautes qualités, se mettoit aussy, capitaine du chasteau d'Angers et de Falaize.

J'ay veu semblable qualité de M. d'Archiac, ayeul de madame de Bourdeille ma belle-sœur, qui parmy ses grandes seigneuries et places et qualités, il se mettoit, capitaine du chasteau de Chinon, ainsy que j'en ay veu plusieurs titres en son tresor, et force lettres des roys de son temps, qui luy mettoient : *A monsieur d'Archiac, capitaine de mon chasteau de Chinon.*

Entr'autres, j'y en ay veu deux de madame de Bourbon, sœur et regente du roy Charles VIII, son frere, en son adolescence, qui disoit ainsy en ces propres mots que je n'ay voulu changer :

Monsieur d'Archiac,

Je me suis oubliée vous escrire qu'il faut quatre chambres au chasteau de Chinon pour les capitaines, une pour M. de Montpensier, une pour M. de Vandosme. Aussy faictes habiller la galerie qui est sur ma chambre, et faictes faire trois licts pour mes femmes auxdictes galleries : et par tout mon logis que tout soit garny de chaslicts. A Dieu soyez.

Escrit à Amboise, ce 27 de janvier.

Et au bas, signé seulement, tant elle estoit glorieuse,

Anne de France.

Une autre lettre pour ce mesme effect porte :

Monsieur d'Archiac

J'ay sceu par vostre homme la bonne diligence que vous avez faicte à la reparation du chasteau de Chinon. Je vous envoye par memoire les gens qu'il faudra qui soient logés au chasteau, qui sont, une chambre, un retraict [1] et une garderobbe pour le roy; une chambre pour M. de Grasville [2]; une chambre pour M. de La Trymouille, une pour M. de L'Isle, une pour M. de La Solle, une pour M. le baillif de Meaux.

Pensez qu'aucuns de ceux-là estoient de ses mignons de couchette.

Au bas :

Anne de France.

Et au-dessus : *A monsieur d'Archiac, ca-*

[1] *Ridotto*, c'est-à-dire *réduit* propre à *se retirer* en particulier. Rabelais a employé le mot *retraict* dans cette signification.

[2] Louis Mallet, seigneur de Graville, amiral de France sous le règne de Charles VIII.

pitaine du chasteau de Chinon, simplement. Si que plusieurs autres lettres se trouvent de force grands qui mettoient : *A monsieur d'Archiac, conseiller chambrelant du roy, et capitaine du chasteau de Chinon.*

Le roy Charles mesme ne luy mettoit que : *A monsieur d'Archiac, capitaine de mon chasteau de Chinon,* comme j'ay veu force lettres qu'il luy escrivoit.

Nottez un peu ces lettres, et mesmes ces premieres, où vous verrez que lors les logis des roys n'estoient si bien accommodés comme aujourd'huy, et que les dames n'y estoient si bien logées ny assorties de leurs licts et commodités comme sont aujourd'huy.

Faut aussy noter que le temps passé aucuns gouverneurs des provinces donnoient les capitaineries des places, ainsy que j'en ay veu une lettre au tresor de nostre maison, que feu M. de Lautreq, gouverneur de la Guyenne, escrivoit à M. d'Archiac, petit fils de celuy que je viens de nommer, et pere de madame de Bourdeille ma belle-sœur, qui porte ainsy, sans rien changer :

Mon cousin,

Afin que cognoissiez qu'il m'est souvenu de vous, et pour vous tenir promesse, je vous envoye mes lettres patentes de la capitainerie de Blaye, que je vous donne. J'escris presentement à M. de La Roche, qui est audict Blaye, qu'il vous baille et delivre ladicte place, et vous obeysse entierement : et pour ce qu'il est très-homme de bien, et qu'il entend les affaires dudict Blaye mieux qu'autre; je veux et vous prie qu'il soit vostre lieutenant et luy laissiez les archers à morte paye qu'il a : et vous me ferez grand plaisir; car je luy ay escrit qu'il sera traicté tout ainsy que du vivant du feu sieur d'Estissac, duquel je voulus qu'il fust lieutenant, comme je fais maintenant de vous. J'ay advisé que le tresorier qui paye l'estat de Blaye, ne commencera à vous payer que du jour que vous ferez le serment; parquoy, et pour ne vous donner la peine de venir devers moy, je mande au capitaine Saincte-Coulombe, que j'ay faict mon lieutenant au gouvernement de Guyenne, lequel est à Bourdeaux, qu'il prenne de vous, à mon nom, le serment en tel cas accoustumé, et iceluy pris vous mettre en possession de ladicte capitainerie, comme plus au long est contenu en mesdictes lettres patentes : et pour ce que ledict capitaine Saincte-Coulombe s'en voudra aller chez luy voir sa femme, vous en viendrez le plustost que pourrez audict Blaye, pour prendre la possession, et donner ordre à la place, et advertirez ledict Saincte-Coulombe du jour que vous y viendrez, afin qu'il s'y trouve pour prendre vostre serment : priant Dieu, mon cousin, qu'il vous doint ce que desirez.

A Sainct-Germain en Laye, ce 19 de septembre.

Vostre bon cousin

Odet de Foix.

Voylà doncques belle confirmation pour montrer les capitaineries estre jadis données par les gouverneurs de Guyenne, mesmes que de mon temps, du commancement du regne du roy Henry III, je vis nostre grand roy Henry IV d'aujourd'huy donner la capitainerie du chasteau de Bergerac, vacante par le seigneur de Bellegarde, de Perigord, à M. de Saincte-Coulombe, capitaine de sa garde et gouverneur de la citadelle de Metz.

Je ne sçay si autres gouverneurs de provinces en ont faict de mesmes ; mais je suis asseuré de ce que j'ay dict, et que M. de Lansac, despuis la mort de M. des Roye, l'eut du roy, et M. d'Ervaux, à qui Lansac la resigna, mais il n'y entra jamais; et puis M. de Lussan. Il a fallu que le roy ayt tousjours parlé.

Pour parler encor de ce chasteau de Chinon, après M. de la Roche du Mayne, M. de Chavigny eut ceste capitainerie, lequel, en son temps, a esté un très-bon et sage capitaine; l'a montré en nos guerres de Piedmont et en nos guerres civilles, lieutenant de M. de Montpensier en ses gouvernemens et armées ; j'en parle ailleurs. Je ne sçais qui en est à ceste heure gouverneur, c'est le moindre de mes soucys; mais c'est un bel estat et belle marque de chasteau, de qui a dict : « La ville de Chinon, petite ville, chasteau de grand renom ; » quand ce ne seroit que nostre bon maistre Rabelais a esté natif de là.

TROISIESME LIVRE.

HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS

I.

M. LE MARESCHAL DE TERMES.

M. le mareschal de Termes a esté un très-grand capitaine, lequel, après la partance de M. d'Esse fut envoyé en Escosse pour tenir sa place et le mesme rang qu'il y tenoit, et très-bien s'en acquitta. Et notera-on en luy que possible gentilhomme de sa qualité n'a esté plus souvent lieutenant de roy que luy. Au partir d'Escosse, le roy Henry estant bien adverty des menées que fesoit le pape Jules III, l'envoya en ambassade vers Sa Saincteté à Rome; si que le pape, se doubtant, dit : « Comment ! le roy ne m'a point envoyé icy un « ambassadeur, mais un capitaine, le meilleur « des siens. Il faut prendre garde à moy, car il « a mieux la mine de me faire la guerre que de « me faire une ambassade. » Aussy tost après, le roy l'envoya son lieutenant general avecques le duc Octavio dedans Parme, où il fit si bien, qu'après un long siege fourny de grandes forces et du pape et de l'empereur, il fallut qu'il se levast sans autre plus grand effect. Il fut aussy lieutenant de roy dans Sienne avecques M. le cardinal de Ferrare, et y acquit beaucoup d'honneur en la revolte et en la conqueste pour le roy. Les Espaignols luy en attribuent beaucoup, et les Siennois s'en contenterent beaucoup, pour la bonne assistance qu'il leur fit.

De là il fut lieutenant de roy en Corsegue, où il fit aussy bien qu'aux autres coups; et la reduisit en l'obeyssance du roy, et y soutint plusieurs guerres et combats que les imperialistes et Gesnois, voisins et seigneurs de l'isle, luy livrerent. Enfin, il la conquesta et garda si bien, que, quand le roy Henry la rendit par le traité de paix, il la rendit entiere et en l'obeyssance du roy. Puis faict lieutenant de roy en Piedmond en l'absence et par provision, non sans mescontentement et mutinerie d'aucuns grands et moyens; mais tout s'appaisa (M. de Montluc en parle dans ses *Mémoires*, et force vieux capitaines le peuvent dire).

Et pour la cinquiesme fois il fut lieutenant de roy dans Calais, et de toute la comté d'Oye, et en l'armée qui luy fut donnée pour entrer en Flandres et y faire le degast; où la fortune le favorisa un peu au commancement, pour avoir pris Bergue et Donquerques; mais aussy tost, venant à changer, le comte d'Aiguemont, le plus hasardeux pour lors et le plus vaillant capitaine qu'eust le roy d'Espaigne, luy livra battaille et l'emporta; ce ne fut toutesfois sans que le bonhomme n'en rendist bon combat, tout malade qu'il estoit il y avoit huict jours, et mesmes ce jour là bien fort : en quoy n'en fut nullement à blasmer, car en tel estat de maladie et en bien combattant il fut pris prisonnier en homme d'honneur, et blessé, comme j'ay ouy dire à feu M. le connestable. Quiconque soit le capitaine ou le general d'une armée, et qu'il perde une battaille, un combat ou une rencontre, mais qu'il y meure ou qu'il y soit prisonnier (j'entens de la bonne façon), encor que la perte soit de consequence, sa mort ou sa prison expie tout.

Ce ne fut pourtant que plusieurs en France n'en murmurassent que tout à coup, après une si grande perte de battaille de Sainct-Quentin, ceste-cy de Gravelines vint seconder l'autre, et la France s'en cuyda aucunement effrayer; mais M. de Guyse l'asseura, par la fiance qu'on avoit en sa valeur et par une armée qu'il avoit sur bout, et par la prise de Thionville, la plus forte place (ce disoit-on alors) qu'eust le roy espaignol, là où mourut ce grand mareschal Strozzi; et le roy en bailla l'estat à M. de Termes pour ses anciens services et merites.

Pour la sixiesme et derniere fois il fut amprès lieutenant de roy à Paris, au commancement des premiers troubles, là où l'on dit que, voyant prescher en ceste ville, la principalle du royaume, et plusieurs insolences qui s'y faisoient, et considerant plusieurs preparatifs qui s'y dressoient pour ruyner la grandeur de ceste grande France et invincible qu'il avoit veu de son temps, il mourut de regret; et d'autre maladie qu'il avoit de longue main (dont M. de Montluc en parle en son livre) luy ayda bien. En mourant, comme sage et prevoyant capitaine, il y predit beaucoup de misères que nous avons veu despuis.

Ainsy mourut ce grand capitaine, couronné en sa vie de si belles charges et de beaucoup d'honneurs, plus certes que de biens; car il est mort pauvre, mais gentilhomme de bonne part et de bon lieu de Gascongne, et fort homme de bien. En ses jeunes ans, ainsy que j'ay ouy dire à ses nepveux de Bellegarde et Boisjordan, il tua un gentilhomme à la cour, aymé du roy; pour cela fallut vuider et le royaume et tout. Le malheur fut pour luy que, s'estant mis sur mer pour aller trouver M. de Lautreq au siege de Naples, et au retour de la desroutte de l'armée tournant encor par mer, il fut pris par quelques fustes de corsaires, et demeura long-temps à la chaine, où il endura beaucoup de maux; car despuis il ne fut jamais bien sain; et après il fut rachepté et se mit aux guerres du Piedmont, èsquelles il se fit si bien signaller partout où il se falloit trouver, qu'à la battaille de Cerisoles il fut conducteur et principal chef de la cavallerie legere, qu'il conduisit si bien, et la mena si à propos à la charge, que l'on en vit l'effect que les histoires en content sans que j'en parle, et y fut prisonnier. En ceste carte que j'ay dict cy-devant (où est pourtraicte ladicte battaille) avoir veu au cabinet du feu roy d'Angleterre, il y a en un endroict, près d'un bois, ce mot d'escrit: « Icy « estoit le sieur de Termes, qui, rendant un grand combat avecques sa cavallerie legere, « est porté par terre et faict prisonnier. »

II.

M. D'AUSSUN.

On disoit de luy en Piedmont: « Sagesse de « Termes et hardiesse de d'Aussun. » L'Espaignol de mesmes en disoit autant: « Dieu nous garde « de la sagesse de M. de Termes et de la prouesse « du sieur de d'Aussun, » qu'on tenoit dès ce temps-là un très vaillant et fort hardy et hasardeux capitaine.

Sur ce, j'ay veu faire des demandes à la cour parmy nous autres, auxquels d'eux on eust mieux aymé ressembler, et ce qui est plus souhaittable, ou la sagesse ou la hardiesse, en un homme de guerre. Certainement en un jeune homme la hardiesse est plus convenable que la sagesse; car jamais jeune homme sage, et qui a voulu poiser les hasards et les dangers, n'a esté tant estimé comme un fol, hardy et hasardeux; mais après qu'il a passé ses feux et premieres furies, il est bon qu'il se fasse sage, s'il veut estre estimé capitaine et se rendre capable d'avoir des charges de son roy. Toutesfois si ne faut-il pas qu'il fasse tant du retiré et du sage, qu'il n'aye de reserve quelques vieux coups du passé, de follie et hardiesse, pour les entremesler avecques la prudence et sage conduicte au besoin; autrement la guerre n'en vaudra rien.

Voylà pourquoy les Romains estoient heureux en guerre contre Annibal, d'avoir l'espée et le bouclier, Fabius Maximus et Marcellus ensemble. Mais plus heureux sont esté les empereurs, les roys et les grandes republiques, qui ont eu en leurs lieutenans generaux la sagesse de Maximus et la hardiesse de Marcellus en un mesme corps; car autrement, combien en avons-nous veu et leu, qui, ayant ces deux qualités séparées et disjoinctes d'un mesme corps, n'ont faict de si grandes expéditions comme bien joinctes et assemblées! Nous en avons force exemples des anciens, qui nous en crevent les yeux, et des modernes encor autant. Sans les chercher ailleurs, vous en trouverez en ce livre parmy ces capitaines que j'ay nombrés; et par ainsy je veux conclure: que la sagesse de M. de Termes ne luy a empesché nullement qu'il n'eust beaucoup de har-

diesse, et qu'il ne la mist en œuvre lorsqu'il falloit, comme il l'a bien monstré; aussy M. d'Aussun, qui ne laissa de se monstrer sage capitaine en la necessité d'une grand affaire et d'un combat, avecques sa grande hardiesse, mais non pourtant comme son compaignon.

Voylà ce qu'on en disoit à la cour et au camp lorsqu'il mourut, qui fut à la battaille de Dreux, où il estoit l'un des mareschaux de camp, choisy quelque temps avant par le roy de Navarre, qui le sçavoit suffisant, et l'aymoit pour estre de Bigorre son vassal, encor que j'en sçay quelques uns des principaux de l'armée qui ne l'y vouloient recevoir, pour ne l'avoir jamais veu faire ce qu'il sçavoit; car il n'avoit jamais guieres bougé des guerres du Piedmont, où il avoit pourtant si bien faict, que, par sa valeur et hardiesse, il estoit parvenu peu à peu à de beaux grades.

Il fut premierement capitaine d'une compaignie de gens de pied au royaume de Naples, où il monstra belles preuves de son hardiesse; puis aux conquestes et la garde de la Savoye et du Piedmont; puis eut des chevaux legers et une compaignie de gens-d'armes, chevallier de l'Ordre du roy, gouverneur de la ville et chasteau de Thurin : belles recompences certes, dignes de son hardiesse; laquelle il monstra à sa mort encor plus belle et grande qu'en sa vie, car, le malheur luy estant arrivé de faire en ceste battaille une retraicte plus viste et fuyarde qu'il ne falloit, et dont il n'avoit jamais donné subject à la fortune de la luy prester telle ce coup, puisqu'elle ayde tousjours aux vaillans et hardys, estant revenu à soy, et ayant repris ses esprits, conceut un tel creveœur en soy, qu'il en mourut et esclatta de despit et regret; dont il n'y eut aucun de l'armée qui ne le regretast fort, comme je le vis, et ne le louast plus que s'il fust mort dans le champ de battaille : j'en vis dire de belles parolles à M. de Guyse. Bel exemple certes, dans lequel se doibvent mirer les grands capitaines et vaillans hommes de guerre, quand ils font de telles fautes! mais il y en a beaucoup qui ne s'en soucient guieres [1].

Un autre vieux capitaine et ancien chevallier, et qui d'autres fois avoit très-bien faict, mais là très-mal, et qui avoit faict comme d'autres, et le publioit-on divulguement, estant en la table de M. de Guyse, un jour amprès qu'il fut de retour, non de la chasse, mais de la fuitte, ainsy qu'un gentilhomme (car je vis cela) discouroit à M. de Guyse de quelques incidents particuliers qu'il avoit veu, et en disoit très-bien, ce vieux capitaine fut sy impudent de luy dire : «Mon gentilhomme, vous en «dites trop : dont il me semble que vous «estes plus amusé à voir jouer l'esbat que le «jouer vous-mesme, car vous en parlez trop «bien.» Le gentilhomme respondit : «Mon«sieur, sans vous faire tort, j'ay faict l'un et «l'autre.» Dont M. de Guyse, qui estoit fort sage, baissant un peu la teste, changea de propos; mais ceux qui estoient devant cognurent bien que volontiers il eust dict : «Et que «veut dire cest homme-là? je crois qu'il n'a «point de sentiment.»

D'autres y eut-il qui ne fuyrent pour peu de chemin, mais de six à sept lieux, voire plus (au diable l'un qui en est mort de deuil); mais ont faict aussy bonne et hardye troigne et contenance, comme s'ils eussent gaigné eux seuls la battaille. Aucuns sont morts despuis; d'autres vivent encor, qui, se fians au temps, qui consomme et efface toutes choses, croyent fer-

[1] Le manuscrit 8772 offre ici une page complétement effacée; mais en le comparant avec le manuscrit 120 à l'article d'Aussun, je puis le restituer de la manière la plus complète. Voici ce morceau :

«Et en font des effrontés, la teste levée en haut et impudens, comme s'ils eussent faict un acte memorable. Il me souvient qu'à ceste battaille de Dreux, il y eut force fuyards, autant de grands seigneurs et capitaines comme de petits, mais au diable l'un qui en mourut de tristesse ni à qui le fiel crevast. J'en cognois un, qui vit encor, qui lors avoit une compaignie de cinquante hommes d'armes, que fuist fort bien et assez loing. Au bout de deux jours qu'il retourna au leurre dans le camp, M. de Martigues, l'advisant aux pieds, luy dit impudemment devant tout le monde :—« Voylà de beaux et fort bons esperons et la meilleure mollette que je vis jamais. N'en avez-vous point une paire de pareils dans vos coffres pour me donner, ou ceux-là mesmes?» L'autre n'en fit qu'un peu la mine rouge, et luy dit qu'il luy en donneroit une paire toute pareille. Du despuis je l'ai veu braver et faire du glorieux et du mal content de n'avoir eu de son roy une charge qu'il demandoit comme s'il eust merité. Sur ce pourtant il faut practiquer le proverbe ancien :

> Tout homme qui porte lance et femme qui porte c..
> Ne se doibt mocquer de son compaignon.

Car il n'y faut qu'une heure malheureuse »

mement qu'il n'en fut jamais parlé et que cela ne fut jamais, et par ainsy se pavannent et piaffent comme roy des poix pillés, aux jeux et farces de jadis, faictes en l'hostel de Bourgongne à Paris.

A la battaille de Coutras, faicte de nos jours tout frais, il y en eut force aussy, des plus fringans et fendeurs de naseaux, qui en firent de mesmes; et qui leur sembloit advis qu'ils n'y seroient jamais assez à temps avecques leurs courtes journées et courtes traictes, menassans les huguenots, bravans, faisans des rodomontades plus que ne fit jamais le capitan Ruyna à l'endroict de Zanny ou Pantalon; et dès la premiere charge ils prindrent si bien la chasse et la fuitte, que deux heures après ils arriverent aucuns à Aubeterre, lieu de seure retraicte, aussy estonnés que trepassés, à ce que m'ont asseuré force personnes qui les recueilloient et leur faisoient le bien-veniat; encor ne s'y pouvoient-ils asseurer, tant le poux de la peur les battoit. D'autres se sauverent en d'autres places, lesquels n'estoient pas plus asseurés les uns que les autres (au diable l'un, qui en a esclatté de regret), mais laissans couler tout doucement la rougeur [1].

M. d'Alançon, tout grand qu'il estoit (car les grands ont ce privilege de passer mieux ces fautes que les petits), n'en fit pas ainsy après la battaille de Pavye, que le regret, par semblable faute, gaigna de telle façon qu'il l'emporta à la mort; dont il en fut fort loué [1]. Son grand et brave ayeul le comte d'Alançon, à la battaille d'Azincourt, estant en la meslée, se poussa si advant qu'il rua un grand coup d'espée sur l'armet du roy d'Angleterre, et du coup luy abattit une grande partie de sa couronne, en criant : « Je suis le comte d'Alançon ! » Mais il fut incontinent environné des archers du corps du roy anglois Henry, qui, contre la volonté de leur maistre, le mirent à mort. C'estoit un traict, celuy-là, digne de gloire [2] ! Ah ! que l'honneur d'un chevallier, d'un capitaine et d'un homme de guerre est précieux [3] ! A quoy doibvent bien regarder nos gens de guerre quand ils sont aux battailles, aux combats et aux rencontres, et aux gardes des places qu'on leur donne, qu'ils ne les combattent opiniastrement, et les deffendent comme ils doibvent, et ne les abandonnent, ou ne les laissent par quelques capitulations bien à propos [4].

[1] Ici le manuscrit 8772, offre un passage raturé de manière a le rendre illisible; mais je puis le restituer à l'aide du manuscrit 120 qui n'était pas destiné au public. « Mais laissans couler tout doucement la rougeur de leur honte sur le corps, se sont despuis asseurés et nettoyés leur front de la vergongne qu'ils y avoient et leur faisoit porter bas, qu'ils vont maintenant la teste haut levée comme gallant qui portent une plume de coq sur un bonnet rouge. Semblables à plusieurs vieilles p..... qui ayant estées trouvées et surprises sur le faict, se voillent pour un peu du voile rouge et de verecondie, mais amprès qu'aucuns courts jours ont passé dessus et rasé quelques marques de mesmoire, les voylà aller leur teste haut eslevée comme si elles n'y eussent jamais touché. Que j'en ay veu en ma vie de telles galantes, et de toutes qualités, ensemble de ces hommes et de toutes qualités aussy, qui ayant faict de telles fautes lourdes et ignominieuses, n'en ont pas faict plus grande contrition ni repentance, ni recherché la tristesse, et prié bien à cœur pour en mourir ! Si jen voulois faire un discours et les nommer particulierement, le livre seroit par trop gros. »

[1] La rature du manuscrit 8772 est illisible, mais le manuscrit 120 nous vient en aide, et on lit en marge, de la main même de Brantôme : Ce prince fust esté plus honnoré s'il eust faict de mesme que fit son grand et brave ayeul, le comte d'Alançon, à la battaille d'Azincourt, qui, estant en la meslée, etc.

[2] Les manuscrits 8772 et 120 ajoutent : « Ce n'estoit point se desguiser ny cacher son nom, comme d'autres qui le font. »

[3] Les mêmes manuscrits ajoutent : « Car si la moindre tache de poltronnerie tombe sur luy, il ne s'en peut jamais laver que par ces traicts de mort que je viens de dire. »

[4] Les deux manuscrits cités plus haut ajoutent : « Dont il me souvient qu'aux seconds troubles, ce feu roy Charles envoya un capitaine dans une place, que je ne nommeray point de peur de descouvrir le moumont. Il avoit esté en son temps un grand fandant, un grand bravasche en predicament, et surtout un grand renieur de Dieu. On lui donna à garder ceste place; et le pourveut-on d'hommes et de munitions de tout ce qu'il falloit. Vient un petit camp vollant des huguenots qui le vint assiéger. Il rendit la place dans huict jours sans gaster ses poudres, ni munitions, ni les jeter dans l'eau ou retraicts, de peur que l'ennemy s'en presvalust; ains les luy donna toutes saynes et entières, qui s'en servit très-bien puis après contre nous en un grand siege qu'ils nous vindrent faire. Qui fut estonné? ce fut le roy, car lorsqu'il partit il luy dit, en reniant Dieu, que quand telle place seroit prise, qu'il se tinst tout asseuré qu'il oyroit dire qu'il estoit mort. Ce fut luy qui en sortit sayn et sauf, mais pourtant qui ne comparut point sitost; mais laissant apostumer la playe et faire son effect, jusqu'à ce que, s'estant retiré en sa maison pour prendre un peu d'air et faire emporter dans le vent ce bruit qui s'en estoit faict de son desportement, il vint à la

Le vicomte d'Uza, qui commandoit à l'armée de mer à La Rochelle, lequel mourut de tristesse pour avoir veu de ses yeux entrer ceste barque chargée de poudre qui fut la perte pour nous de ceste ville, car ils n'en avoient plus; et toutesfois ledict vicomte n'y avoit nul tort ny faute, car il n'y a si prevoyant qui n'y fust esté trompé. J'en feray ailleurs le conte et de la valleur de cedict vicomte.

Venons des grands aux petits exemples, comme fit à Rome, il y a bien trente ans, un brave et très-bon tireur d'armes qu'on appelloit Bartholomée d'Urbin, en un traict qu'il fit, dont j'arrivay à Rome pour la seconde fois un an après, qui me fut raconté, et lequel est encor aujourd'huy en vulgaire aux vieux, qui les y voudra interroger. Ce Bartholomée d'Urbin doncques fut en son temps, en Italie et à Rome, un très-bon tireur d'armes, et si bon qu'il emporta la vogue par dessus tous les autres d'Italie. Il vint à si bien apprendre et rendre si bon maistre un jeune gentilhomme milannois, qu'estant en telle perfection il s'en retourna en son pays, où estant se mit à tirer des armes et faire des assauts contre un chascun, qu'il emporta le prix, et nul plus n'osa tirer contre luy; adjoustant à ce qu'il avoit appris quelque chose de plus de luy par son esprit gentil et continuel exercice et experiences qu'il faisoit tous les jours; dont il en prit une telle presomption et outre-cuydance, que, ne se contentant de se battre contre l'un et contre l'autre et emporter l'honneur, il projecte (tant il est glorieux) de se battre et tirer contre son maistre; et pour ce, part de Milan un an après, et s'en va à Rome; et arriva si à propos un jour que l'on faisoit assauts et jeux de prix fort solemnels à l'escole de son maistre, où tout le monde est receu. Il se propose de tirer contre son maistre, qui le prend au mot; et tous deux, ayans faict trois assauts, la fortune fut si grande pour le disciple, qu'il donne au maistre deux estocquades franches, dont de despit il rompt son espée, la jette contre terre, se maugrée, deteste ciel et terre, conçoit en soy opinion de ne plus vivre, songe quelle mort se doibt donner. Puis, comme forcené et hors de sens, on le voit de sang froid, mais pourtant tout colere et transporté, prendre sa cappe, et sortir de sa maison, plusieurs de ses escolliers le suivant loing, gronder et murmurer qu'il n'estoit desormais plus digne de porter armes, veu que son disciple l'avoit battu, ny de plus vivre puisqu'il estoit deshonnoré; et, quelque consolation qu'on luy donnast, sans faire semblant de rien, et ses escolliers et amis qui estoient auprès de luy n'y prenant garde, en prononçant ces dernieres parolles, qui furent : « Non, je ne veux plus vivre, adieu. » Il se precipite du haut du pont de Sixte en bas du Tybre; et le vit-on miserablement noyer. Quelle humeur, quelle resolution et quel courage d'homme! Ce traict ne tient pas du chrestien : car il ne nous est permis de partir de la garnison de ceste vie sans le congé du grand capitaine, qui est nostre souverain Dieu; et pour ce ne debvons louer sa mort : mais le courage et l'aame genereuse sont dignes de toutes louanges.

Nous avons veu en nostre France quasy un pareil traict du capitaine Hautefort, gentilhomme de Perigord, dont je parleray encor

cour au bout de six mois, qu'on se donna la garde qu'on le vist paroistre dans le Louvre à la cour, faire une centaine de passades avecques un de ses amys, courtisan, et ayant à sa suite cinq ou six de ses capitaines malotrus et associés en la garde de ceste place, attendant que le roy sortist de sa chambre; à qui il alla faire la reverence. Son maistre luy donna la petite accolade legere en passant, et puis le gallant fit bonne mine, comme si jamais n'en fust esté nouvelle. Et estions lors cinq ou six courtisans ensemble, qui en vismes le passe-temps et en dismes nostre mot. Luy faisoit bonne mine, mais non si fiere que le passé, ny ne juroit pas tant Dieu. Aussy du despuis il s'esvanouit de la cour où ses poudres estoient mieux esventées qu'au pays et en sa maison : et là il acheva ses jours gaillardement, sans souvenance de la faute passée. C'estoit luy qui disoit advant cela souvent, et luy ay veu dire : que s'il avoit faict autant de service à Dieu comme il avoit faict au roy [1], qu'il seroit au paradis; *visum visu* de luy usant de ces mots scandaleux. Et Dieu sçait quels services tels quels et legiers, à mode de capitaines vollans. Ha! que j'en ferois une douzaine de pareils contes de cestuy-cy! Mais cestuy-cy fera pour tous, et fera tous les autres passer pour bardot [2] et faire dire au monde qu'ils n'ont rhabillé leurs fautes, comme messire d'Alançon, ny M. d'Aussun, ny le vicomte d'Uza qui commandoit à l'armée de mer à La Rochelle, lequel, etc... »

Dans le manuscrit 8772, toutes ces ratures, qui intéressaient l'honneur militaire, étaient complétement illisibles. Le manuscrit 120 met en état de combler ces lacunes.

[1] Shakspeare, dans sa tragédie d'Henry VIII, a de magnifiques vers sur cette pensée qu'il met dans la bouche du cardinal Wolsey au moment de sa disgrâce.

[2] Niais.

ailleurs, frère du feu Hautefort, qui mourut à Pontoise en ces dernieres guerres. Ce capitaine Hautefort doncques, au voyage d'Allemaigne, vint à avoir une querelle contre un gentilhomme nommé Perelongue, Gascon, et vindrent à mettre la main à l'espée, dans le quartier de la compaignie de M. le connestable, où ledict Hautefort l'estoit allé chercher; qui estoit par trop de presumption lors d'aller chercher son ennemy en son quartier; mais il y eut quelques honnestes gentilshommes qui les separerent. Toutesfois le malheur fut si grand pour ledict Hautefort, fust ou d'autres qui le separerent, ou de son ennemy, qu'il fut un peu blessé, le moins du monde, en une main, et avecques cela fallut qu'il se retirast soudain. Il le fit appeller par le capitaine Bourdeille, mon frere, parce qu'ils estoient grands cousins, grands amis et grands confederés dès le Piedmont, d'où ils estoient les rodomonts. M. le connestable le sceut, qui, sur la vie, fit faire deffence à l'un et à l'autre de ne se battre; et le fit, tant pour une regle de guerre que parce qu'il soustenoit Perelongue, qui estoit son gendarme, ou qu'il ne le croyoit si bon tireur d'armes que Hautefort, ny si adroict comme on disoit, ainsy qu'il en avoit faict preuve en Escosse, comme je l'ay conté en un coing de ce livre. Le capitaine Hautefort, pour sa blessure et pour la deffence faicte, voyant que sur le coup il ne pouvoit avoir raison de son homme, il prend en soy un tel desdaing, il ronge en son cœur et en son ame un tel despit et chagrin, que, quasy transporté de son bon sens, se desmet de ses beaux habillemens (car il alloit tousjours brave), et prend ceux d'un de ses moindres valets, et, ny plus ny moins que nous lisons de Rolland le Furieux, lorsqu'il devint tel, qu'il fuit les compaignies, hante les champs, vagabonde parmy les bois; et quand ses amis luy pensoient remonstrer ce qu'il faisoit, et l'appelloient capitaine Hautefort: «Qui, moy? respondoit-il, je «ne suis point le capitaine Hautefort; je suis «le plus grand maraut de ceste armée. Le ca«pitaine Hautefort n'a jamais esté sans ses «armes: à ceste heure vous ne m'en voyez «plus (car il les avoit jettées) pour me croire «indigne de jamais n'en porter, puisqu'un tel, «impareil à moy, m'a blessé et n'en puis avoir «raison.» Ces verrues luy durerent quelques jours, jusqu'à ce que le temps ayant faict son debvoir à les faire à demy passer, un jour le capitaine Bourdeille, son grand amy, vint à luy, qui les luy fit passer toutes, luy remonstrant (à mode que la belle Bradamante se vit remonstrer à son bon esprit lorsqu'elle se voulut tuer pour l'amour de son Roger) qu'il valloit mieux qu'ils allassent tous deux attaquer une belle escarmouche devant Yvoy, où ils estoient, et se monstrer à son roy en brave estat de luy faire service, et y recevoir ou une belle playe ou une mort honnorable, que de faire ceste vie fantasque en attendant le jour de sa raison. Il creut mon frere. Tous deux monterent à cheval, vont attaquer leur escarmouche, se battent et se meslent; dont Hautefort fut tué et mon frere blessé, et son cheval tué entre ses jambes. Il se retira tellement quellement, avecques un grand regret d'avoir perdu son bon cousin et compaignon d'armes. J'ouys faire après ce conte à mondict frere au retour de ce voyage, qui s'estoit faict porter en lictiere à Paris pour une autre grande harquebusade qu'il avoit receue en la ville de Cimay dans une espaule, dont il cuyda mourir. J'estois lors fort petit au college, et retins fort bien ce conte; et l'ay ouy confirmer despuis à plusieurs autres gentilshommes et capitaines. Voylà de terribles humeurs de personnes, lesquelles on ne sçauroit tant blasmer qu'on ne loue d'advantage leurs cœurs genereux et nobles ames, pour ne vouloir consentir ny souffrir en elles nulles taches salles de leur honneur: ce sont des coups de bastelleurs que tout le monde ne fait pas.

En ce discours j'ay ouy faire une demande et dispute, à sçavoir mon: s'il est permis de punir des poltrons qui ont fuy des battailles et combats et rendu des places par peur et poltronnerie; dont j'en ay veu discourir à des plus grands theologiens, qui disoient que, s'il faut regarder à Dieu, ils n'estoient nullement punissables; pour quant au monde, ils s'en rapportoient à ce qu'il en pourroit dire; «car, disoient-ils, «Dieu ne tient-il pas les cœurs des hommes en «sa main, auxquels il met et imprime la vail«lance, le courage et la peur comme il luy plaist? «Pourquoy veut-on doncques faire un homme «plus vaillant que Dieu ne l'a faict? Ou que si

« Dieu l'a faict vaillant de sa nature et naissance, « bien souvent, pour ses forfaicts et fautes, luy « oste le cœur et ceste hardiesse; si que cela s'est « veu assez ordinairement, que les plus vail- « lans hommes du monde, et qui avoient très- « bien faict, estre abandonnés de Dieu, telle- « ment que, saisys d'une peur, pechoient et fail- « loient en une extresme poltronnerie (ainsy que « j'en ay veu et allegué des exemples) : et en « cela sont les miracles et volontés de Dieu de « les punir ainsy, car aucuns y en a-il aussy qui « sont si presumptueux de leurs vaillances et « de leurs bras, qu'ils leur attribuent toute la « gloire, et non à Dieu. Ainsy, par telle ma- « niere, Dieu les punit : en quoy telles gens se « doibvent tousjours bien recommander à Dieu, « qu'il leur veuille maintenir tousjours ce don « de vaillance; et trouve-on qu'il n'y a gens au « monde qui se doibvent tant recommander à « Dieu et le prier que les gens de guerre, au « moins ceux qui ont atteint quelque grade et « perfections; car il n'y a honneur au monde « qui soit tant subject à se casser et moins à se « remettre que le leur. D'avantage, si l'on veut « bien prendre au pied la saincte Escriture, il « est à presumer que Dieu n'ayme pas tant les « vaillans et hardys que l'on diroit bien, puis- « qu'ils ne sont destinés et proffès que pour « tirer sang et tuer; ce qu'il abhorre fort, et que « luy-mesme a voulu et dict *quand on te « touchera à une joue, pare l'autre, pour en « avoir de mesmes*. L'homme vaillant ne sçau- « roit faire ce traict, et son ame hardye ne le « sçauroit permettre, ouy bien la poltronne et « peureuse. Aussy Dieu, en tels effects et expe- « ditions de guerre, prevoyant les grandes « cruautés et meurtres qui se fairoient, retire la « bride par la peur aux trop grandes vaillances, « afin qu'elles ne facent leur execution cruelle. « Tant d'autres secrets de Dieu y a-il que nous « ne sçavons pas, par lesquels nous voyons à « plusieurs faire des poltronneries; et, pour ce, « c'est à luy de disposer des hommes, de leurs « corps et de leurs ames, et de les punir à sa « mode et selon son vouloir, et non au vouloir « des hommes. D'avantage, ce n'est point un « commandement de Dieu ny de son eglise que « de commander la vaillance en l'homme, « comme d'autres biens et vertus, auxquels, si « l'on peche, ils sont punissables et de Dieu et « des hommes, mais non pas pour avoir failly « en vaillance et vouloir contraindre un homme « à estre plus vaillant qu'il n'est; car Dieu ne « dit pas *tu seras vaillant*. Cela sent son « Turc et barbare, qui envoyent leurs soldats « et gens à la guerre à coups de baston. C'est « donc mal faict de les traicter ainsy; la façon « en est deffendue de Dieu, et la punition. Bien « est-il vray que si un general ou un autre chef « d'armée, un capitaine ou un soldat, commet « une trahison à son prince, il est punissable, « car il manque de sa foy, il use de perfidie, il « fauce son serment, met en proye et au cous- « teau son prince, sa province et ses gens : c'est « un acte très-meschant; Dieu l'abhorre, et or- « donne aux hommes la vangeance et la punition « très-rigoureuse. »

Tant d'autres raisons ay-je veu alleguer d'autres fois à ces theologiens, sur le subject de quelqu'un que j'ay veu une fois en telle peyne, dont je me passeray pour ce coup d'en mettre par escrit d'avantage.

Pour quant au monde, certainement ils sont punissables, car il ne faut qu'un poltron, ou deux, ou trois, en une battaille, qui du premier choc de la charge prendront l'espouvante; et se mettant à fuyr cryeront que tout est perdu, les autres s'enfuyront : voylà une desroutte grande et une battaille perdue. Si les grands chefs ou aucuns chefs particuliers et capitaines en font de mesmes, encor pis, car chascun suit son chef et capitaine, comme on l'a veu en plusieurs battailles de nostre temps; et ceste battaille perdue, possible tout le royaume ou tout l'estat du prince pour qui elle se jouoit, perdu. De mesmes en est-il de ceux qui ont les places en garde et les villes d'importance, quand ils les rendent par poltronnerie et par peur, d'autant qu'il ne faut qu'une place bien soustenue pour soustenir tout l'effort d'un grand empereur ou roy, et l'envoyer à neant, comme fit M. de Guyse celuy de l'empereur Charles devant Metz; que s'il fust esté pris, la France eust eu beaucoup à souffrir. Tant d'autres et infinies raisons alleguent les grands sur les punitions, que je n'aurois jamais dict.

C'est pourquoy le grand roy François fit punir et desgrader des armes le capitaine Franget, qui rendit si mal à propros Fontarabie

après que M. du Lude l'eut si bien et si long-temps conservée et deffendue.

Le roy Henry fit aussy punir M. de Vervin pour Boullongne. Fut pourtant après sa mort donné un arrest pour son innocence; cependant il en patit, à tort ou à droict, cela s'est disputé long-temps : aussy le capitaine Salligaac pour le Castellet; mais cestuy n'endura que la prison et la honte, et se sauva pour un peu de faveur de M. le connestable (ce disoit-on alors). M. le mareschal de Strozze, amprès sa routte, fit trancher la teste au seigneur Alto, comte, pour avoir rendu, et mal à propos, sans coup frapper, au marquis de Marignan, la ville de Lusignano en Toscane, de pusillanimité et faute de cœur. Il fit aussy pendre le guydon de la compaignie de la Mirande, pour avoir le premier tourné le dos le jour de la battaille, et avoir esté la premiere et principalle cause de la perte de ceste miserable journée, parce qu'il estoit le premier à la teste et premiere poincte de la battaille, et tournant teste en arriere, fut cause que toute la cavallerie se desbanda, dont s'ensuivit la totalle perte de la battaille, car elle combattit très-mal et fuit fort, pour practiquer là le proverbe italien, *un bel morir tutta la vita onora* [1].

Nostre roy Henry dernier troisiesme, par la sollicitation de la reyne sa mere, fit constituer prisonnier le sieur de Saincte-Souline, pour avoir manqué au secours de son general, M. de Strozze, à Sainct-Michel et à La Terciere, et son procès s'en alloit faict, et en danger de mort, sans la faveur de ses amys, par lesquels il se purgea. J'ay ouy conter à M. l'admiral le grand que s'il eust tenu sur la chaude colle celuy [2] qui rendit le chasteau de Luzignan aux troisiesmes troubles par une simple sommation, la plus forte place de France, qu'il luy eust faict trancher la teste; lequel j'ay veu despuis faire aussy bonne mine que s'il l'eust tenue un an entier : disant mondict sieur l'admiral qu'il le falloit traicter ainsy pour servir d'exemple à ceux qui, ne pouvans estre induicts par l'honneur à bien faire, qu'ils le fussent par la contraincte du supplice, ou du deshonneur, ou du desgradement des armes.

Aussy dict-on qu'il n'y a vaillance et resolution plus grande que d'un poltron, quand on luy a une fois mise et bien avant enfoncée dans l'ame, ainsy que j'en ay veu deux ou trois en ma vie, lesquels estoient si poltrons, qu'ils aymoient mieux recevoir et endurer toute injure et deshonneur, que venir au combat contre leurs ennemys; mais, à force de crier après eux et de leur mettre le cœur dans le ventre, se resolurent si bien qu'ils firent rage et vainquirent leurs ennemys, ny plus ny moins que l'on voit un canon ou une harquebuse, quand sa charge est bien battue et pressée de sa baguette, fait plus grand effort et faussée que quand elle est par trop gaye. Il y a plusieurs de tels complextionnés, qui de leur naturel ne sont pas trop hardys ny vaillans à faire bien, mais veulent estre mastinnés, poussés, menacés et contraincts, et après ont le diable dans le corps.

Il n'y a pourtant que les prouesses et actions qui procedent de l'honneur naturel. Voylà pourquoy je loue fort ces Egyptiens qui, ayant esté preschés et enivrés sur l'immortalité et beatitude de l'ame par leur philosophe, en furent si ravys et curieux de sentir l'effect, le plaisir et la joye, que la plus grand part d'eux (pauvres fats qu'ils estoient!) se tuoient pour en venir là; si bien que le pays s'en alloit quasy despeuplé, sans pouvoir trouver remede de les en empescher, jusqu'à ce qu'on allast faire une loy et ordonnance : que quiconque se tueroit ainsy, aussy tost seroit après sa mort pendu ignomigneusement, et serviroit de spectacle vilain au peuple par telle penderie; dont ils se desisterent : et ce que toutes les menaces et deffences n'avoient sceu faire, l'apprehension de l'honneur taché et vilipendé le fit.

Les Espaignols, si bons maistres de la guerre, font bien punir aussy les leurs qui font de ces poltronneries; comme fit le duc d'Albe, et Alvaro de Sando, qui fit pendre les principaux chefs qui avoient rendu au mareschal de Brissac Mont-Calvo mal à propos, et en Flandres aucuns des principaux du terze de Sardaigne, qui furent cause de la routte du comte d'Arambergue. Tant d'autres exemples y a-il. Je ne parle point des Turcs, car s'ils faillent, ils sont coustumiers à perdre aussy tost la teste, voire la porter eux-mesmes au grand seigneur pour la leur faire voller.

[1] Une belle mort illustre toute la vie.

[2] Le manuscrit 8772 nomme celui qui rendit le château de Luzignan *Mironben*.

III.

M. DE MONTLUC.

Or c'est assez s'estre egaré dans le grand chemin; j'y retourne et le bats et le trace comme devant. Je parleray un peu de M. de Montluc, encor que son livre qu'il a composé l'exalte assez, en racontant tant de beaux actes qu'il a faicts en son temps, et que ce soit chose superflue que d'en escrire d'avantage; mais pourtant, d'autant que j'ay veu plusieurs grands capitaines le blasmer de quoy il se loue si fort qu'on diroit que c'est luy qui a tout faict aux guerres où il s'est trouvé, et les autres rien, jusqu'à dire qu'il n'est pas possible qu'il en ait tant faict, je dis qu'il se peut faire qu'il se soit si bien acquitté de tout, ou en partye, de ce qu'il dit, car il estoit un Gascon, brave, vaillant et bouillant; et qui est de ceste humeur, il ne peut estre autrement qu'il ne fasse tousjours bien, s'il ne meurt à my-chemin. Sur quoy j'al legueray le tesmoignage de M. de Guyse le grand, sur un conte que je vays faire de luy, que j'ouys, et y estois present.

Aux premieres guerres civilles, MM. de Caumont, quatre freres, estoient de la relligion et à couvert, sans porter autrement les armes, comme aucuns faisoient de mesmes, et les appelloit-on huguenots realistes; d'autres les appelloient poltronnesques, et qu'on regardoit de mauvais œil plustost que les meneurs de mains et qui faisoient les factions; tant la vaillance a en soy de vertu de se faire aymer de soy-mesme! Ces quatre freres doncques favorisoient fort les huguenots et les retiroient en leurs maisons, d'où sortoient tousjours quelques insolences. Desquelles M. de Montluc impatient, les visita, comme il en parle en son livre. Sur quoy M. de Caumont l'aisné vint à la cour pour s'en plaindre au roy et à la reyne, et le peindre pour le plus grand larron, volleur et massacreur qu'il en fust point; et en demandoit la raison, laquelle Leurs Majestés remettoient tousjours de jour à autre, jusqu'à ce que M. de Guyse, après la battaille de Dreux, vint à Blois pour baiser les mains au roy, où Sa Majesté se rendit aussy. Un jour entre autres, ainsy que M. de Guyse eut disné publicquement en sa table de grand maistre, avecques force vieux capitaines, grands et autres gentilshommes, voicy M. de Caumont qui luy vint dire qu'il luy vouloit dire un mot s'il luy plaisoit. M. de Guyse, se doubtant de quelque chose, se leva et luy dit, si c'estoit quelque chose qu'il voulust que tout le monde le sceust, ou de secret. L'autre luy respondit qu'il ne s'en soucyoit pas que tout le monde le sceust et l'ouyst: et pour ce, M. de Guyse approchant de la fenestre de la salle, il dit à ceux qui estoient là presens: «Approchez vous, messieurs;» et puis presta fort librement l'audience à M. de Caumont. Il commença à luy demander raison comme lieutenant de roy, et à dechiffrer M. de Montluc comme il voulut, et de plusieurs sortes d'ainjures, et mesmes de ses volleries, rançonnemens, pilleries, meurtres et cruautés. Il y eut M. de Charry qui ne se peut tenir, et dit: «Monsieur, je suis «icy pour maintenir M. de Montluc, et comme «la maison de Caumont, passant par deux fois «devant avecques mon regiment, m'a faict tirer «sept ou huit mousquetades, et m'ont tué et «blessé de mes gens.» Ainsy que M. de Caumont luy voulut respondre, M. de Guyse soudain dit à Charry: «Taisez-vous, Charry, je sçay comment «prendre la parolle d'un homme de bien et «serviteur du roy, comme Montluc, en son ab«sence. Poursuivez, monsieur de Caumont;» qui, après avoir allegué force calumnies contre ledit sieur de Montluc et demandé raison de luy, se teut. A qui M. de Guyse respondit seulement: «Monsieur de Caumont, je m'es«tonne comment vous demandez raison d'une «chose dont vos desportemens vous jugent «et condamnent, lesquels le roy et moy avons «bien sceu; et toute la raison en cela que «le roy vous pourroit faire, ce seroit vous don«ner la punition que vous desirez tirer de Mont«luc, si vous estiez creu. Je m'estonne de mesmes «comment vous osez dire tant de mal de luy, «qui est un très-bon serviteur du roy, comme «il a tousjours monstré, et qui, de plus, est un «des bons et braves capitaines de son royaume, «et qui a faict couler plus de sang en servant «tous les roys ses maistres que vous et vos trois «freres n'avez faict de gouttes; car un chascun «sçait, et l'a-on veu, que vostre espée, que «vous avez là (en la luy monstrant du doigt), «et celles de vos freres, n'ont jamais saigné «homme; et toute la différence qu'il y a entre

« Montluc et vous autres, est qu'il merite beau-« coup et vous autres peu, et que vous autres « estes plus riches de bien que luy, et luy plus « riche d'honneur. Par quoy vous devriez avoir « honte d'avoir mis en avant toutes ces calum-« nies contre luy que venez de dire; et pour ce, « une autre fois, corrigez-vous en. » Et là dessus M. de Guyse brise et s'en va trouver la regne. Il entendoit par les trois frères de M. de Caumont, M. l'abbé de Clerat, qui despuis la mort de son frere quitta la robbe longue et prit l'espée, et espousa madame la mareschalle de Sainct-André, qui pourtant estoit un fort honneste gentilhomme; l'autre estoit le seigneur de Feuillet, marié avecques madame de Brisambourg en Xainctonge, honneste gentilhomme aussy; et le quart, M. de La Force, qui espousa madame de La Force en secondes nopces, vefve de feu M. de La Chastaigneraye mon oncle, esgal en biens à mondict oncle, mais inesgal certes en vaillance, courage et beaux faicts, encor qu'il fust bien mettable gentilhomme. Il fut tué au massacre de Paris, et son fils aisné avecques lui, dont madame de l'Archant leur demy sœur, fut iniquement et injustement accusée, et cestuy-cy qui vit aujourd'huy, laissé pour mort près de luy; mais il se sauva dans l'arsenac chez M. le mareschal de Biron: et fust esté grand dommage, car il est un honneste gentilhomme et bien advancé en grades près de son roy, tout huguenot qu'il est.

On s'estonna fort des parolles que mondict sieur de Guyse proffera ce coup là audict sieur de Caumont, car c'estoit le seigneur du monde le moins injurieux et offençant; et luy mesme le dit bien le soir après, et qu'il avoit ainsy parlé en despit de luy et contre son naturel; mais il lui faschoit fort d'ouyr ainsy parler et detracter d'un si homme de bien que M. de Montluc, et pour ce coup varia de son naturel. D'autres s'estonnerent aussy de M. de Caumont, que, nonobstant que M. de Guyse l'eust ainsy accommodé, montant à cheval dès l'heure mesme pour aller devant Orleans l'assieger, M. de Caumont l'alla conduire une lieue loing, et, en prenant congé de luy, l'asseura qu'il luy estoit serviteur; et M. de Guyse l'en remercia bien honnestement, et s'offrit à luy, et qu'il estoit à son commandement. Et en s'en tournant à Blois, un quart de lieue après avoir laissé M. de Guyse, il rencontra le capitaine Hautefort, avecques force autres capitaines ses compaignons, qui suivoient M. de Guyse. Ledict Hautefort soudain mit la main à l'espée, et luy donna un grand coup sur la teste, et sur ce mesme subject dont il avoit parlé que ses maisons n'avoient point faict la guerre; et Hautefort disoit que si, comme Charry l'avoit dict, et qu'on luy avoit tiré et blessé de ses gens en y passant auprès. M. de Caumont dit après qu'il avoit esté blessé par supercherie, et ledict Hautefort le nya; dont, et pour le coup et pour les parolles, en sortit si grande querelle qu'enfin Hautefort tua Caumont dans sa maison, par l'intelligence et menée du capitaine La Pezie, très-vaillant soldat et determiné Perigordin.

Voylà le bon office que M. de Guyse fit à M. de Montluc en prenant si bien la parolle pour luy. Aussy l'aymoit-il fort; mais il le tenoit trop bizarre et incompatible, et qu'il ne le falloit guieres hanter qui le vouloit aymer (disoit-il), comme je luy ay ouy dire. Il servit pourtant très-bien le roy en ses premieres guerres civilles : aussy y gagna-il très-bien la piece d'argent; et luy, qui auparadvant n'avoit pas grandes finances, se trouva à la fin de la guerre avoir dans ses coffres cent mille escus. Dont pour ce ne voulut avoir la totalle extermination des huguenots (disoit-on), d'autant qu'il tenoit ceste maxime : qu'il ne falloit jamais abattre du tout ou desraciner un arbre qui produisoit de beaux et bons fruicts. Il fut fort cruel aussy en ceste guerre, et disoit-on qu'à l'envy ils faisoient à qui le seroit le plus, luy ou le baron des Adrets, qui, de son costé huguenot l'estoit bien fort à l'endroict des catholiques; et disoit-on qu'il y apprenoit ses enfans à estre tels et se baigner dans le sang; dont l'aisné, qui despuis fut catholique, ne s'espargna pas à la Sainct-Barthelemy, et un autre jeune qui fut page du roy. L'aisné mourut au siege de La Rochelle, en contrition du grand sang qu'il avoit respandu.

IV.

LE BARON DES ADRETS.

Aucuns alors faisoient comparaison dudict M. de Montluc et M. des Adrets, tous deux très-braves et vaillans, tous deux fort bizarres, tous

deux fort cruels, tous deux compaignons de Piedmont, tous deux fort bons capitaines; car, si peu que le baron fit la guerre pour la religion, il fit de très-beaux et bons exploicts de guerre soubs luy : il fit trembler le Lyonnois, le Forest, Vivarets, l'Auvergne, le Dauphiné, le Languedoc, la Provance un peu, bref ce pays de par de là; et le craignoit-on plus que la tempeste qui passe par de grands champs de bled, jusques là que dans Rome on apprehenda qu'il armast sur mer, qu'il la vinst visiter, tant sa renommée, sa fortune et sa cruauté volloient par-tout. Et ne fit jamais si mal pour sa reputation, que, puisqu'il s'estoit mis en ceste dance, bonne ou mauvaise, qu'il ne la continuast jusqu'au bout, sans changer de party et se revolter à l'autre; dont mal luy en prit; car, ainsy qu'il y branloit et qu'il fut descouvert, il fut pris prisonnier par MM. de Montbrun, de Mouvans, de Sainct-Auban et autres siens compaignons, qui pourtant tous luy obeyssoient et defferoient paradvant pour sa suffisance : et là fut la diffinition de sa reputation, car despuis il ne fit jamais si bien pour le party catholique comme pour le party huguenot. Voyez comme la fortune porte faveur à aucuns subjects plus qu'aux autres! Il surpassa en cruauté M. de Montluc, quand ce ne seroit que celle qu'il exerça à la tour de Montbrison : ayant pris dedans cent ou six vingts tant soldats qu'autres par composition et sur sa foy, il les fit amprès tous precipiter du haut en bas et acravanter. Cela est escrit. Ils s'excusoient tous deux qu'il falloit estre un peu cruel, et que la guerre le permettoit ainsy. Si ce baron eust faict pour le roy comme pour les huguenots, il fust esté mareschal de France, comme je l'ay ouy dire à la reyne, aussy bien que M. de Montluc, lequel, par ses grands services qu'il avoit faict à la France et à ses roys, le fut à Lyon lorsque le roy tourna de Poulongne, qui, voulant tendre à la guerre et point à la paix, envoya le mareschal de Rays en son gouvernement de Provance pour y faire la guerre et ayder à M. d'Uzaiz pour la faire en Languedoc. M. le mareschal de Bellegarde, nouvellement faict, aussy fut envoyé à Livron en Dauphiné. Tous deux n'y firent grand brouet. Le mareschal de Montluc en Guyenne, sur la valeur duquel le roy se fiant, et sur ses beaux faicts du passé, creut qu'en un rien il auroit exterminé les huguenots de par de là, comme de faict il avoit promis d'y faire tout ce qu'il pourroit de rage, et pis que jamais. Le cœur estoit bien encor entier et vigoureux en ce bon vieillard; mais ce bon bras et ceste belle force de jadis y failloit du tout : si bien que le roy luy ayant envoyé douze cens reistres et le regiment de M. de Bussy, qui montoit à deux mille hommes, et très-bons, il s'excusa de les prendre ny de faire la guerre, pour sa vieillesse, indisposition et aage caduc; et le vis quand il le manda au roy et à la reyne, et enchargea M. de Bourdeille mon frere, qui, en pensant faire quelque bon service au roy, le regiment de M. de Bussy se revolta soubs main, par la menée de son maistre de camp Bussy, mal content qu'on l'avoit failly de tuer à la cour, et qui voyoit Monsieur n'attendre que l'heure de partir de la cour pour prendre les armes. Et pour une nuict ce regiment avoit complotté de couper la gorge à tous les reistres et les piller. Et tout cecy conduisoit Sainct-Seval, grand favory de M. de Bussy, despuis tué à Anvers, un très-digne et très-habille homme de guerre; mais, par le moyen du sergent major, dit le capitaine Page, borgne, le tout fut descouvert à mon frere, lequel le revela aux reistres, maistres et capitaines principaux, qui, despités, voulurent mettre tout ce regiment en pieces ainsy qu'il marchoit; mais mon frere ne le voulut point et l'en destourna. Et, pour les contenter et obvier à tout, il prit des principaux capitaines autheurs de l'entreprise, comme le capitaine Vintamille, le capitaine Maigret, le capitaine La Coste et quatre ou cinq autres, et les donna prisonniers à M. de Montpensier, à qui le roy avoit commandé de luy mener toutes les forces; car Monsieur estoit desjà sorty de Paris, et estoit en campagne armé. Toutesfois ils n'eurent point de mal, si-non les prisons de Poictiers, qu'ils garderent un mois; et moy je suppliay la reyne de les en delivrer, par la priere de mon frere, qui ne leur demandoit rien pour son interest, si-non pour celuy du roy. Les autres capitaines et soldats, après avoir remercié mon frere de la vie, se desbanderent, qui deçà qui delà, dont aucuns allerent trouver leur maistre de camp, et d'autres non; car il y en avoit qui n'estoient nullement de consente, ains bons

partisans du roy. Voylà pourquoy mondict frere fut fort loué de n'avoir voulu ainsy desfaire et mettre en pieces totallement ce regiment, lequel fut donné à M. de Lancosne, brave gentilhomme, auquel M. de Bussy portant despit et envie, luy fit la guerre, et un jour le surprit et luy desfit quelques gens, parmy lesquels se trouva le capitaine Page; et fut pris et mené à M. de Bussy, qui, le voyant, après l'avoir appellé cent fois traistre et infidelle, luy voullut donner de l'espée dans le corps; mais il en fut empesché par quelques capitaines des siens, et par ledict capitaine Page mesme, qui le pria de luy donner la vie, au nom de la personne du monde qu'il aymoit le plus. Bussy, frappé au cœur de ce mot : « Va donques, dit-il, chercher « par tout le monde la plus belle princesse et « dame de l'univers, et te jette à ses pieds, et la « remercie, et dis luy que Bussy t'a sauvé la « vie pour l'amour d'elle. » Tout cela fut faict.

ENCOR DE M. DE MONTLUC.

J'ay faict ceste disgression pour monstrer comme M. de Montluc, s'excusant sur son indisposition, remit toutes les forces entre autres mains, et oncques puis ne se mesla de guerre, et puis mourut au bout de deux ans, aagé de quatre-vingts ans et en aussy bon sens qu'il eut jamais. Il fut en l'aage de soixante-onze ans blessé d'une harquebusade au nez, ainsy que luy-mesme alloit à l'assaut à Rabastain, faisant du jeune en cela comme lorsqu'il n'avoit que vingt ans. Quel cœur genereux qui ne se rendit jamais! Je luy ay ouy dire que s'il n'eust eu ceste blessure, qui estoit grande, il eust pensé estre invincible jusqu'à cent ans; mais elle l'avoit bien miné et fort gasté sa santé; et le disoit à M. de Guyse au siege de La Rochelle un soir, dont j'en feray ce conte, car il est plaisant.

C'estoit donques le soir et la nuict que nous commançasmes à bastir le fort Sainct-Martin, qu'on nommoit Sainct-Martin à cause que le capitaine Sainct-Martin Brichanteau le gardoit avecques quatre compaignies qu'il avoit à luy. Ainsy donques qu'on y travailloit, se presenta un soldat gascon sur le rempart, qu'on vit un peu à la lueur de la lune, qui commança à causer en son gascon, et demander s'il n'y avoit point là quelqu'un de son pays à qui il peust parler. Tous les princes et seigneurs, pensans que l'ennemy sortist pour empescher la besoigne, et qu'on y meneroit les mains, l'on avoit commandé expressement que nul parlast ny respondist. Toutesfois ce compaignon, pour parler et demander incessamment, importuna tant, que moy, estant près de M. de Guyse, je luy dis qu'il fist parler le Bernet, gentil soldat parmy nos bandes, qui n'estoit encor capitaine, et qui sçavoit bien parler et rendroit bien le change à l'autre, et que ce seroit autant de plaisir. Ils commancerent donc s'entre-saluer et s'entre-parler à qui mieux mieux; car celuy de la ville parloit très-bien et tousjours son gascon; lequel, de prime abord, après quelques menus propos, luy alla demander ce que nous bastissions là, si ce n'estoit point la tour de Babel. Du despuis en après, nous prismes, au moins aucuns, mauvais augure sur ce mot de nostre siege, et qu'il iroit en confusion, et ne fairions rien qui vaille, pour se confondre en trop divers advis et factions; et allegasmes souvent le dire prophetiq de ce soldat, qui, poussé par je ne sçay quel destin ou instinct, le profera. En après il demanda quels seigneurs et princes il y avoit là, et si M. de Montluc y estoit; l'autre luy respondit que ouy. Soudain il repliqua : « Et lou naz de Rabastain, comment « va? » L'autre luy respondit que bien, et qu'il estoit encor assez gaillard pour faire la guerre à tous les huguenots, comme il avoit faict. « Ah! dit l'autre, tousjours en son gascon, nous « ne le craignons guieres plus en son toure de « naz; » car le bon homme en portoit tousjours un, comme une damoiselle, quand il estoit aux champs, de peur du froid et du vent qu'il ne l'endommageast davantage. J'estois près de luy quand l'autre parla ainsy, et dit à M. de Guyse que ce coup luy avoit bien porté du dommage, et luy fit le conte de sa blessure de ce siege de Rabastain, et que sans ce coup il estrilleroit les huguenots aussy bien que jamais. Puis l'autre continuant ses propos, il va louer fort M. de Guyse, qui, après avoir tué son ennemy M. l'admiral, s'estoit contenté, et puis s'estoit monstré fort humain envers aucuns huguenots à la Sainct-Barthelemy et en avoit

deux très-braves et vaillans gentilshommes, ne degenerans nullement à leur brave et valeureuse race : grand dommage du seigneur de Pompignan, qui, accompaignant en Hongrie ce brave M. de Nevers, y mourut de maladie; mort peu digne de sa valeur, qui l'appelloit à une plus honnorable : telle estoit sa destinée; qu'y feroit-on?

Voylà la lignée illustre du pauvre M. de Montluc, laquelle il a veu devant soy toute mourir avant sa mort, qui fut une grande dessolation pour luy, avoir si bien engendré ses enfans, nourris, eslevés, poussés et agrandis, et tous se perdre au plus beau de leur aage et fortune.

Il eut deux freres, l'un, M. de Lyoux et qu'on appelloit le jeune Montluc, qui fut aussy un brave gentilhomme et fort habille. Mais qui l'a esté plus que les deux freres, ç'a esté M. l'evesque de Valence, fin, deslié, trinquat, rompu et corrompu, autant pour son sçavoir que pour sa praticque. Il avoit esté de sa premiere profession jacobin, et la feue reyne de Navarre Margueritte, qui aymoit les gens sçavans et spirituels, le cognoissant tel, le deffrocqua et le mena avecques elle à la cour, le fit cognoistre, le poussa, luy ayda, le fit employer en plusieurs ambassades; car je pense qu'il n'y a guieres pays en l'Europe où il n'ayt esté ambassadeur et en negociation, ou grande ou petite, jusques en Constantinople, qui fut son premier advancement, et à Venise, en Poulongne, Angleterre, Escosse et autres lieux. On le tenoit lutherien au commancement, et puis calviniste, contre sa profession episcopalle; mais il s'y comporta modestement par bonne mine et beau semblant : la reyne de Navarre le deffrocqua ponr l'amour de cela. Ce n'a pas esté le premier qu'elle a deffrocqué, tesmoing son dernier predicateur, qui estant jacobin, on l'appelloit frere Girard, après maistre Girard, et puis elle le fit evesque d'Olleron. De ces temps il y eut quelques evesques d'une vollée soupçonnés sentir un peu mal de la catholicque; M. de Montluc, evesque de Vallance; l'evesque de Uzays, de la maison de Sainct-Gelais, tous deux gentilshommes; M. de Marillac, evesque de Vienne; M. l'evesque de Bayonne, Lymosin, de la maison du Fraizet, noble, long-temps ambassadeur en Allemaigne; et puis l'evesque d'Olleron, maistre Girard [1]; tous sçavans et grands personnages en tout pourtant.

Or, c'est assez parlé de toute ceste race bonne des Montlucs; si feray-je, avant finir, ceste disgression sur luy; et diray comme je discourois un jour avecques un grand capitaine de par le monde, et prince, du livre de M. de Montluc, lequel m'en dit de grandes louanges, tant de sa vaillance que de sa suffisance et de ses beaux effects de guerre, le me disant pourtant par trop vantard, bien qu'il eust faict plusieurs fautes en ses factions, dont il m'en remarqua deux fort grandes qu'il fit au siege de Sienne : l'une, de quoy il s'y opiniastra jusqu'à à l'extremité, que luy ny les siens n'en pouvoient plus, et que certainement c'estoit un acte d'un très-vaillant et genereux simple capitaine et soldat, mais non d'un general ny d'un guerrier consideratif et politiq; car, puisque le roy luy avoit mandé expressement, par M. de La Chappelle des Ursins, d'adviser bien à ne reduire à l'extremité sa ville, ny au dernier morceau, ny à la discretion de ses ennemys et perte de l'honneur et la reputation du roy (comme luy-mesme confesse avoir failly en cela), il y debvoit autrement adviser qu'il ne fit; car si M. le marquis et le duc de Florence fussent estés aussy cruels et sanglans comme ils furent gracieux et courtois, ou qu'il eust eu affaire à de grands capitaines qu'on a veu severes, rigoureux et poinctilleux, comme M. de Lautreq et d'autres, ou bien au pape Jules, vers lequel les Siennois ayant envoyé pour leur capitulation, ils en eurent fort mauvaise responce, leur reprochant leur obstination, et qu'ils se retirassent au duc de Fleurence et luy baillassent la carte blanche; en quoy ne faut doubter que, s'il ne fust mort deux jours après, M. de Montluc et tous les Siennois estoient vendangés ou bien fricassés, quoy qu'il avoit resolu de donner la battaille dans la ville. Cela est bon, si le marquis n'eust sceu ses necessités, famine et pauvretés, et les eust voulu emporter et assaillir de force; mais, les sçachant perdus et à la veille de la faim et de la mort, il n'avoit garde de combattre des

[1] Il oublie ici les deux plus connus, Jacques Spitame, évêque de Nevers, décapité à Genève, et Antoine Carracciol; évêque de Troyes, qui se déclara ouvertement protestant.

gens desesperés qu'il tenoit la corde au col et à sa misericorde : voylà pourquoy il ne debvoit se mettre ny luy ny ses gens si au bas, et eust mieux faict et acquis plus d'honneur advant que combattre la faim ; cependant qu'il estoit en force et en vigueur, il debvoit capituler ou entre ouvrir quelque parler d'accord, et voyr la composition qu'on luy eust presenté, ou bonne ou mauvaise, et selon cela l'accepter, ou du tout jouer à la desesperade, faire une furieuse sortie sur l'ennemy, selon l'opinion de plusieurs grands anciens capitaines et modernes : qu'il vaut beaucoup mieux de s'advancer et tenter fortune où elle peut favoriser, que de ne la tenter point, et voyr devant ses yeux sa destruction toute apparente et certaine. C'estoit ce que debvoit faire M. de Montluc, ainsy que fit en ce mesme temps le capitaine Bernardin, Corse, lequel, estant assiegé par André Dorie dans Sainct-Florent, en Corse, avecques d'autres, tant François qu'Italiens, et ayans tenus jusqu'à la totale extremité de faim et toute necessité, vindrent à composition avecques ledict prince Dorie, qui leur promit toute bonne guerre de bagues et vies sauves, fors au capitaine Bernardin, qu'il vouloit resolument avoir pour en faire à son plaisir. Ce que voyant, desesperé de sa vie, il se resolut, avecques une trentaine de ses meilleurs et resolus soldats, de sortir les armes en main, et de se sauver ou mourir bravement; ce qu'il fit; car, ayant combattu et forcé trois corps de garde l'un après l'autre, et tué force ennemys, ils eschapperent, bien sanglans pourtant et couverts de force playes; et se sauverent la plus part où estoit M. de Termes, lieutenant de roy, qui ne peut assez admirer la valleur et le courage de ces gens de bien. Ainsy debvoit faire M. de Montluc, ce me disoit ce grand prince, ou du tout sans venir à ce dernier poinct de la necessité ou de la misericorde; car lorsqu'on respiroit bien encor bravement, il est à presumer que luy et les Siennois en eussent obtenu plus advantageuse capitulation, par octroy de quelque espece de leur liberté et de leurs privileges, ainsy que moy-mesme je l'ay ouy ainsy dire dans Sienne à plusieurs honnestes seigneurs et dames de la ville; et aussy que la loy de la guerre le porte ainsy, de donner plustost misericorde et faire grace par pitié aux perdus et abbatus, qu'à ceux qui sont debout et ont encor les armes en main. Certainement, si M. de Montluc fust esté asseuré de quelques secours, ou du roy ou de M. de Strozze, cela alloit bien, et ceste opiniastreté eust porté grand coup, et eust esté très-utile et honnorable : mais en estant desesperé, il falloit se contenter de la raison, et se resoudre à une utile composition, lorsqu'elle estoit à bon marché; ce qui eust mieux mis à son ayse et en liberté ceste honneste republique.

Nous lisons que ce grand capitaine Marius, lorsqu'il fut envoyé contre les Teutons et Ambrons, au lieu de les combattre de prime abord, il se retint coy, contre son naturel pourtant, et temporisa, endura force bravades et injures de ses ennemys, et force parolles picquantes des siens propres, pourquoy il ne les menoit pas au combat. « Tout beau, leur dit-il; nous ne « sommes pas icy pour gaigner des triumphes, « des victoires et des gloires particulieres, mais « pour sauver la republique romaine et toute « l'Italie; à quoy faut plus adviser qu'à vos « dires et genereux courages; lorsqu'il faudra « donner nous donnerons. » M. de Montluc de mesmes ne debvoit tant adviser à sa gloire particuliere, qui fut grande certes, comme à sauver la republique de Sienne par une plus utile et commode capitulation que celle qui se fit par amprès, plus par pitié qu'autrement, et mesmes après avoir rendu de si beaux combats et faict de si belles escarmouches et soustenu force grands assauts, et principallement celuy du fort de Camolia, où les ennemys furent si bien frottés, et y ayans perdu deux fois plus de gens que nous. C'estoit alors qu'il falloit parler d'accord, et, les armes braves en la main, capituler; si que l'ennemy, possible, en fust esté aussy ayse d'y entendre que de s'amuser plus au siege, sans plus tenter fortune ny les hasards à si mauvais marché; et alors ce fust esté le coup de la bonne capitulation. Et ce fut ce que M. le mareschal de Tavanes conseilla à Monsieur, frere du roy, après la bataille de Montcontour, comme j'ay dict ailleurs : « Nous les avons bien frottés, dit-il, à l'heure « faites la paix. »

Mais M. de Montluc ne se voulut contenter de la raison; ains voulut retenter fortune, tant il estoit avide d'ambition et de gloire; ainsy

qu'il y a eu et a tous les jours de grands capitaines qui ayment mieux un pouce d'honneur pour eux qu'une coudée de bien et de gloire pour autruy : bien contraires à Catulus, collegue et compaignon de Marius en ceste guerre des Cymbres, lesquels, ayans passé les Alpes et s'estans monstrés aux Romains, grands, hauts, effroyables et horribles, ils en eurent si grand peur sur le passage de la riviere de Lade, qu'ils mirent en fuitte et quitterent le camp d'effroy, maugré luy; si que, voyant un tel desordre, il alla prendre l'enseigne de l'aigle d'entre les mains de celuy qui la portoit, et luy-mesme marcha devant, la portant, afin que la honte de ceste retraicte ou fuitte tombast toute sur luy, non pas sur son pays, et qu'il semblast que les Romains suivissent leur capitaine et ne fuissent pas. Il repara puis après ceste honte, car il gaigna la battaille et les desfit, où il eut bonne part de la gloire et victoire avecques Marius, voire meilleure.

Il n'y a plus aujourd'huy de ces capitaines qui voudroient rougir et recevoir un tel affront pour le general. Ceux aussy qui ont cognu M. de Montluc, brave et vaillant, et cupide d'honneur, voudroient bien jurer avecques moy qu'il eust mieux aymé crever de cent mille morts que faire ce traict, et eust plustost choisy de jouer le personnage d'autres braves capitaines romains qui ont osté les enseignes aux fuyards et les ont portées au milieu du plus fort de la meslée et du combat. Il y en a eu, et s'en trouve tous les jours une infinité de simples et grands capitaines qui ont choisy et choisissent plustost ce party que celuy de Catulus.

Je vous laisse doncques à penser si M. de Montluc eut toutes ces considerations à se desfaire de son honneur pour en garnir autruy. En tout pourtant il y a du *medium;* car on peut faire et l'un et l'autre. En quoy s'estonnoit ce prince, de quoy le roy Henry ne luy en fit une reprimande, ou bien M. le connestable quand il le vit; car c'estoit un grand capitaine qui consideroit et pesoit bien toutes choses; et mesmes qu'il ne faut jamais attendre le dernier coup de la fortune adverse, ny de la prospere non plus; car gare le revire-marion. Car il falloit, comme j'ay dict, jouer à la desesperade, sortir et mourir les armes en la main (possible qu'on en eust tué d'eux autant qu'eux des nostres), ou bien capituler de bonne heure.

Venons à la seconde faute, qui est de n'avoir voulu faire la capitulation de la ville, et l'avoir laissé faire à messieurs les Siennois; et s'estonnoit ce prince de son humeur bizarre, scrupule et ceremonie qu'il voulut observer en cela ; car il faisoit tort à son roy et à luy qui le representoit, et se devestoit de sa charge pour en vestir messieurs de Sienne; et mesmes qu'estans subjects du roy, puisqu'ils s'estoient donnés à luy, et les aymoit et les tenoit pour tels, il les faisoit parler et taire le roy; il les faisoit composer, et luy son general demeuroit muet; il les rendoit superieurs, et luy inferieur à eux; bref, il leur rendoit l'honneur qui luy appartenoit. Et ne fut sans cause que le roy Henry, lorsqu'il luy discouroit ceste capitulation, luy dit qu'il s'estonnoit que le marquis ne l'avoit desfaict à la sortie, inferant par là que ses subjects ne pouvoyent parler ne composer pour luy, son lieutenant present, comme le sceut très-bien dire M. le marquis en faisant ceste capitulation, que ny M. de Montluc ny ses gens n'estoient point aux Siennois, mais au roy, et n'avoient nul pouvoir de capituler pour eux. Mais M. de Montluc, tout ambitieux de son honneur particulier, respondit qu'il aymoit mieux que les Siennois capitulassent pour luy, et que le nom de Montluc ne s'en trouveroit jamais en capitulation. A quoy M. le marquis sceut très-bien respondre qu'il avoit bien rendu en son temps deux forteresses, avecques la raison; que pour cela il n'en avoit esté repris de l'empereur, ny moins estimé, et ne laissoit se servir de luy en d'honnorables charges.

Mais quoy! il falloit que ce coup là M. de Montluc se gouvernast par caprice, et se laissast aller à l'ambition et à son honneur; en quoy il n'observa pas ce qu'il sceut reprocher à M. de Terride après son desastre d'Ortez, comme verrez dans son livre, le redarguant d'une vaine gloire, que luy, foible, battu et presque desfaict, se tenoit sur le haut bout, et encor à l'endroict de celuy qui estoit pour luy sauver la vie et l'honneur. Possible, si M. de Montluc fust esté aussy rompu en matiere d'estat et pratiq comme il fut despuis, il n'eust pas tant bravé M. le marquis comme il fit.

Une autre raison qu'il allegua au roy Henry pour n'avoir capitulé au nom du roy, fut que

cela luy servoit beaucoup à ses pretentions qu'il pouvoit tousjours avoir pour recouvrer encor Sienne. Ceste raison est fort foible; car, pour avoir perdu Naples et Milan, qu'il allegue, et autres places, soit par force, par capitulation et traicté de paix, comme le Piedmont, Savoye, ou autres accidens, comme la comté de Rossillon et Nice, pour cela les droicts et pretentions que nos roys y ont dessus ne se perdent; et sont tousjours sur leurs pieds de les attraper quand ils voudront, en quelque façon que ce soit : car les plus belles pretentions et plus grands droicts que les roys et ces hauts princes souverains ont, sans tant poinctiller sur la justice ny sur l'honneur, consistent sur la poincte de leurs espées; et qui a la meilleure il gaigne la moitié de la partie, voire toute bien souvent; et, comme disoit le bon duc Philippes de Bourgoigne, les royaumes appartiennent de droict à ceux qui les peuvent avoir par force d'armes ou autrement : à quoy sont fort subjects les Gaulois ou François, selon Tite Live, qui dit qu'ils portent leurs droicts sur la pointe de leurs espées.

Ceste raison donques, alleguée de M. de Montluc, pour cela n'estoit valide, non plus que celle de sa vaine gloire et obstentation; car et combien y a-il eu de bons, braves et grands capitaines qui ont rendu des places par capitulation bien à propos? sont-ils estés pour cela deshonnorés le moins du monde? ainsy que firent, du temps de nos peres et de nous, M. de l'Escun pour Cremone, M. de Vendenesse pour Come, messieurs de La Palice et Montpezat pour Foussan, le comte Sancerre pour Sainct-Disier, M. de Montmorency pour Therouane, le segnor Pietro Colomno pour Carignan, Cæsar de Naples pour Vulpian. Tant d'autres que je laisse, pour la briefveté, ont-ils perdu pour cela l'honneur? Faisoient-ils capituler les habitans des places? C'estoient eux qui, en leur nom et celuy de leurs maistres qu'ils representoient, faisoient le tout comme la raison vouloit; ce fust esté autrement une vraye mocquerie et une grand honte, car c'estoit proprement contrefaire ceux qui portent des moumons, lesquels n'osent parler et font parler d'autres.

Certainement, si M. de Montluc et ses gens ne fussent esté au roy, à ses gages ny à sa paye, et que les Siennois les y eussent appellés et soldoyés, ou que d'eux-mesmes fussent allés à eux comme gens volontaires et mercenaires, comme il en advint à ceux de La Rochelle en leur siege et autres lieux que je nommerois bien, il estoit très-raisonnable que les Siennois parlassent et capitulassent pour eux; mais là où le nom du roy sonne et s'escoute, il faut, sans aucune consideration, que Sa Majesté aille devant, et qu'elle seule se face ouyr, mesmes parmy une si belle republique que celle de Sienne, et qu'il fust dict par grand honneur que ce fust esté le roy qui l'eust preservée, par son nom et sa capitulation, d'une totalle ruyne, à laquelle l'extremité du siege l'avoit reduict, non pas Sienne eust sauvé les gens du roy ny son lieutenant, n'estant raison, comme j'ai dict, que les subjects parlassent pour le roy, et le fissent passer par leurs loix, voulontés et capitulations; ce qui despuis a porté coup, car j'ay veu dans Sienne aucuns et aucunes de la ville se prevaloir de ceste gloire et en faire trophée. Par telle capitulation, et à perpetuité, cela se dira et se lira, à la honte des François, comme j'ay dict cy devant.

Une autre chose que je trouve fort mauvaise, et en laquelle trouva fort à dire ce prince, de quoy M. de Montluc tarda si long-temps à chasser tant de bouches inutiles à l'extremité, et que du commancement il ne les chassast, tant pour avoir mangé leurs vivres inutilement, qui eussent beaucoup servy, que pour les avoir jettés à la boucherie, à la faim, aux coups, aux forcemens de femmes et de filles; car si du commancement il l'eust faict, avant que l'ennemy eust serré la ville à l'estroict, toutes ces bouches s'en fussent allées au loing, et eussent cherché et pris party sans aucun danger : et en telles choses, certes, il y a de la conscience et de l'ire de Dieu.

Feu M. de Guyse, à son noble siege de Metz, ne fit pas ainsy, car du premier commancement il y mit si bon ordre qu'il n'y resta que les bouches utiles. Ce brave prince estoit en tout consideratif, et faisoit bien paroistre qu'il craignoit Dieu, qui le favorisa possible plus pour ce subject que pour autre; car et quelle plus grande pitié pouvoit-on voir, que ces pauvres creatures ainsy exposées à toutes sortes de miseres, comme le livre le dit, et que le roy Henry deplora fort? Messieurs de La Rochelle en leur siege n'en chasserent aucunes, bien

qu'ils fussent près par de là de pain : aussy Dieu les assista, comme la fin s'en ensuivit, jusques là que beaucoup de pauvres gens, et hommes et femmes, qu'on n'eust jamais pensé, mirent la main à l'œuvre et aux armes, et leur servirent beaucoup, comme j'en parle ailleurs.

Pour les lansquenets, de mesmes il les falloit chasser dès l'abord, car il voyoit bien que ce sont gens mutins quand ils viennent à la disette du pain et du vin, et qu'ils sont meilleurs pour la plaine que pour un siege, comme j'en parle ailleurs, qui peurent faire un grand desordre en la ville si l'on n'y eust remedié à leurs despens, car il en mourut beaucoup.

Certes, pour excuser M. de Montluc, ne faut point doubter que, si du commancement il eust eu loisir de mettre ordre à tout cela, il l'eust faict, tant il estoit prevoyant et pratiq capitaine; mais il ne fut pas quasy arrivé dans Sienne, que le voylà assiegé : si qu'il n'eut le temps de respirer ny mettre ordre, non pas seulement d'adviser aux vivres, mais plustost à la guerre. D'advantage sa grande maladie, qui luy dura long-temps, le destourna de toutes considerations. Encor fit-il tout ce qu'il peut, et plus que ses forces n'y bastoient, ny que jamais fit Martin à dancer, comme l'on dit.

D'une autre chose s'estonna bien fort ce prince, de quoy M. de de Strozze ne fist souvent des courses, ne donnast des allarmes, des camisades, et enlevast des logis, enfonçast des tranchées au camp du marquis, mesmes sur le declin du siege; dont il en eust eu bon marché, car il estoit fort harassé et ne bastoit que d'une asle, comme on dit, tant pour la longueur du siege, de la fatigue, du froid, des longues veilles et corvées de combats, jusqu'à la fin; car bien souvent les munitions failloient à venir, ou bien fort tard : si bien que M. de Strozze, s'il les eust souvent visités, esveillés d'allarmes, de camisades, de forcement de tranchées et enlevement de logis, ayans estés ainsy combattus par le devant des Strozziens, et de ceux de la ville par le derriere, ils eussent bien songé en eux autrement qu'ils ne firent, et la capitulation possible s'en fust-elle ensuivye meilleure pour les pauvres Siennois; et principallement que ledict sieur Strozze estoit si près d'eux à Montalsin, et ayant encor assez de jollyes forces, non pour donner battaille, mais *para hazer arremetidas*[1], comme dit l'Espaignol, et fatiguer et importuner l'ennemy, à le mettre fort bas; car, pour la cavallerie, il estoit aussy fort, ainsy que M. de Montluc le dit. Le marquis n'avoit que cinquante chevaux legers, quasy mourans de faim et hors des fourrages; M. de Strozze avoit la belle compaignie de M. de Sipiere, conduicte par ce brave Serillat, et encor avoit quelque autre cavallerie italienne, qui eust fort endommagé l'ennemy : mais rien de tout cela; si que l'on eust dict que vers Montalsin il y avoit suspension d'armes. Dont j'en ay veu fort se mescontenter despuis les Siennois dans Sienne, comme firent ceux de Luzignan en leur siege de M. de La Noue et des huguenots du dehors, qui ne les assisterent jamais par aydes et moyens tels que je viens de dire : j'en parle ailleurs.

Ne faut doubter que d'un costé et d'autre n'y ait eu force raisons pour excuser celles de M. de Strozze : M. de Montluc les dit au roy. Celles de M. de La Noue, il les a dict très-pertinentes à plusieurs, et mesmes à moy; car, de faute de courage et de valleur, il en avoit prou et à revendre.

Je vis au siege de La Rochelle l'heure et le jour que, s'ils fussent venus cinq cens chevaux et cinq cens bons harquebusiers, mesmes sur le declin, ils eussent bien estonné le monde.

Or, pour fin de ce discours, M. de Montluc a esté un très-grand, brave et bon capitaine de son temps : et il le faisoit beau ouyr parler et discourir des armes et de la guerre, ainsy que j'en ay faict l'experience, moy ayant esté sur la fin de ses jours un de ses grands gouverneurs, et mesmes au siege de La Rochelle, et à Lyon, lorsqu'il fut faict mareschal de France. J'estois fort souvent avecques luy et m'aymoit fort, et prenoit grand plaisir quand je le mettois en propos et en train, et luy faisois quelques demandes de guerre ou autres choses; car je ne suis jamais esté si jeune que je n'aye tousjours esté fort curieux d'apprendre; et luy, me voyant en ceste volonté, il me respondoit de bon cœur et en beaux termes, car il avoit une fort belle eloquance militaire, et m'en estimoit davantage. Dieu ait son ame! Notez sur ceste

[1] Pour faire des attaques.

fin de discours que ce grand prince allegué n'en a tant dict qu à moy.

VI.

M. LE MARESCHAL DE BIÉ.

M. de Montluc, en un recoing de ses *Memoires*, parlant de la guerre de Boulongne et comté d'Oye, parle en bonne façon de M. le mareschal du Bié, et mesmes lorsque, voyant une fois sa cavallerie faire mal et abandonner l'infanterie, il mit pied à terre, tout mareschal qu'il estoit, et avecques une picque au poing se met à la teste pour l'assister et courir sa fortune. Ce discours est gentiment escrit de M. de Montluc. Ce bon et brave chevallier avoit bien besoing d'un tel escrit et publiement de sa vertu et valeur, car il a esté peu favorisé de ceux qui ont escrit de son temps; je croy que ce fut pour la disgrace qu'il eut à cause de la redition de Boulongne par son gendre : et disoit-on lors qu'il fust esté luy-mesme en grand peyne, sans qu'on eust esgard à son honnorable vieillesse et à ses services passés; mais surtout, disoit-on, le roy luy avoit faict grace, d'autant qu'il avoit esté faict chevallier de sa main, comme le roy son grand pere de celle de M. de Bayard. Ce ne fust pas esté beau au roy si son parrin eust esté traicté de ceste façon; si fut-il condempné à une prison, voire à la mort, disent aucuns. On disoit qu'on luy avoit faict tort. Je m'en rapporte à ce qui en est; mais il avoit esté en son temps un noble chevallier : la succession qu'il receut de M. de Bayard en fit quelque preuve, car le roy François, après sa mort, luy donna la moictié de la compaignie de cent hommes d'armes de M. de Bayard. C'est un grand heur et honneur à toute personne, quand elle succede en la place d'un autre tout remply de vertus et valeur. Et ceste compaignie ne fut mal tumbée à ce seigneur là, car il l'employa bien. Après qu'il fut mort M. de Sansac en eut la moictié. Voylà comme de main en main elle tumba en bons lieux.

VII.

M. LE MARESCHAL DE BRISSAC.

Il faut que je parle à ceste heure du grand mareschal de Brissac, messire Charles de Cossé. M. le mareschal de Brissac fut noble en tout, de vertu et de race. J'ay ouy dire que ses predecesseurs estoient du royaume de Naples et vindrent en France, et le bon roy René de Sicille les y mena (autres disent le roy Charles VIII), et les ayma et favorisa fort; si bien que, de succession en succession, et de pere en fils, sont esté tousjours gouverneurs du chasteau d'Angers, la plus belle forteresse de France, fors despuis ceste guerre de la Ligue, que le comte de Brissac, aujourd'huy mareschal de France, la perdit de la façon qu'on la trouve aux histoires de nostre temps.

Ce grand mareschal dont je veux parler fut nourry et eslevé avecques MM. le Dauphin et d'Orleans, enfans de France, desquels madame de Brissac, une très-sage et vertueuse dame, estoit gouvernante en leur enfance et de Mesdames. Sur tous les deux il fut fort aymé de M. le Dauphin, si bien qu'à venir croistre grand, et l'estat de sa maison dressé, il fut son premier gentilhomme de sa chambre, d'autres disent son premier escuyer, qui estoit lors bien plus grand estat et plus estimé qu'aujourd'huy. La chanson le confirme :

Mon escuyer Brissac,
Je la vous recommande.

C'estoit une fille de la cour, belle et honneste, et de bonne maison, comme j'ay dict ailleurs, que je ne nommeray point, encor qu'il n'y ait point de danger, car il ne l'aymoit qu'en honneur; la chanson le porte ainsy :

Toute brunette suis,
Jamais ne seray blanche:
Monseigneur le dauphin
Malade dans sa chambre,
Sa mye le va voir,
Bien triste et bien dolente:
«Si vous mourez, monsieur,
A qui me doibs-je rendre?
—Mon escuyer Brissac,
Je la vous recommande.»

Voylà ce qu'en dit la chanson :
Estant doncques M. le Dauphin mort, cest

escuyer Brissac, ayant avecques grand regret laissé le corps mort de son maistre en son cercueil, part droict vers le camp d'Avignon, resolu de venger la mort de son maistre sur les ennemys de tout ce qui pourroit tumber à la mercy du tranchant de son espée, et pardonner à peu, tant qu'il auroit jamais de vie au corps.

Ce malheur luy servit, car possible il se fust amusé par trop près de son maistre et às a faveur, comme j'ai veu aucuns; si qu'il ne fust jamais esté ce brave capitaine qu'il a esté despuis.

Ce desir doncques de vengeance, avecques son cœur brave et ambitieux, le poussa si bien aux perils de la guerre, les cherchant et recherchant en tant de hasards, que bientost il acquit le renom parmy les François d'un très-brave et vaillant gentilhomme françois; si bien que, guydé aussy de la fortune, il eut beaucoup de belles et honnorables charges les unes après les autres.

Il eut une compaignie de chevaux-legers, de gens-d'armes, fut couronnel general de la cavallerie legere en France, fut couronnel de l'infanterie françoise devant Parpignan. Il luy arriva certes quelques disgraces à Vitry, sur la desfaicte, desordre et fuicte de ses chevaux-legers; mais il s'en sceut fort bien desmesler et faire sa retraicte de loup, tournant tousjours visage, ainsy que M. du Bellay le dit en ses *Memoires*, lequel il faut plustost croyre en ce faict que Paulo Jovio, qui en parle en ces propres mots : « Brissac, s'estant d'un ardant courage combattu sur la cavallerie de Francisque « d'Est, et ne pouvant soustenir l'impetuosité « de la foule des ennemys, quand le combat incontinent fut commancé, se prit à refuyr vers « ses gens, et fut si très-fort pressé, qu'il fut « contrainct de rompre l'ordonnance de ses geus « de pied par tumultueuse course, sans retenir « la bride à son cheval; par laquelle advanture « tout le bataillon des François fut dissipé en « un moment de temps : que si San-Petro, Corse « ne se fust presenté avecques ses harquebusiers « et n'eust faict teste, Brissac mesme eust esté « acablé au gué de la riviere. » Certes la routte et le desordre y fut grand, mais non tel que le dit Paulo Jovio, et faut plustost croyre M. du Bellay.

Tant y a, en toutes les charges qu'il a eues il s'en est si bien acquitté qu'on le tint despuis pour un vaillant capitaine; ses memorables actes en firent la preuve, lesquels je ne m'amuseray point à escrire, car on les void assez en nos histoires françoises, et sur-tout dans les *Memoires de M. du Bellay* et *de M. de Montluc*. Il y a eu le sieur de Beauvein, l'un de ses intimes, qui en a faict un fort beau livre de luy, qui le loue et l'exalte un peu trop, attribuant qu'il avoit tout faict, sans en deferer que peu ou partie à la prise de Cazal faicte par M. de Salvoyson; mais, avecques toutes ses louanges et vertus, il luy fait tort de le rendre si importun à demander si assyduellement argent au roy, veu que le revenu de Savoye et du Piedmont vaut aujourd'huy plus de seize cens mille escus, qui estoit assez bastant d'entretenir toutes les compaignies qui estoient en Piedmont, avecques quelque cent mille escus que le roy eust peu envoyer davantage. Ses actes pourtant ont esté tels et si hauts, qu'ils le firent mareschal de France et lieutenant de roy en Piedmont, non sans bonne faveur pourtant que je ne dis pas; et là il s'acheva à se parfaire un très-grand capitaine, et tel qu'on l'a renommé parmy nous et les nations estranges. Il y garda très-bien et très-sagement ce que son roy luy mit entre ses mains; ce qui est advenu très-rarement à nos capitaines françois en nos conquestes de delà les monts; mais fit bien mieux, car il en alla prendre sur l'autruy et le joignit au nostre, encor que durant sa charge il y ait eu de grands capitaines de l'empereur, ses lieutenans à Milan et Piedmont, auxquels a bien faict teste, et des meilleurs capitaines particuliers et soldats, car la fleur des imperialistes s'y accouroit, comme des nostres s'y accouroit aussy.

Les trois grands capitaines furent Ferdinand de Gonzague, le duc d'Albe et le duc de Sesse, sans en compter d'autres. Vertu contre vertu se fait bien plus paroistre. Il ne les a jamais craints, ny laissé ses entreprises pour eux, et leur a donné beaucoup d'affaires.

Quand la guerre de Parme s'entreprit, don Fernand estoit lors gouverneur de l'estat de Milan. On l'accusoit pour lors que c'estoit luy qui fit l'entreprise sur la mort et la penderie de Pierre Louys Farneze. Ce fut une terrible estrette.

C'estoit un homme qui entendoit bien les

ours de passe passe, non de maistre Gonnin, mais de Machiavel. Il fit attrapper les braves soldats que M. de Brissac envoyoit et faisoit couler file à file au commancement de ceste guerre, qui alloit se jetter dans Parme et dans La Mirande, et les fit tous assassiner et jetter dans l'eau ou assommer, selon qu'on les rencontroit, encor que ce fust en bonne paix; dont il en fut fort blasmé. Toutesfois, pour ses raisons il alleguoit qu'il n'est pas permis, soubs titre de bonne paix, faire acte d'hostilité, encor qu'il soit caché et en cachette mené. Il ne le garda guieres sans qu'il luy fust bien tost rendu; car, estant empesché devant Parme, le roy mande à mondict sieur le mareschal d'ouvrir la guerre à outrance en Piedmont, pour faire desmordre Parme.

Il ne demanda pas mieux, car il luy en vouloit dès la mort de M. le Dauphin, son maistre, de laquelle il estoit fort accusé, comme j'ai dict. Par quoy, aussy tost commandé aussy tost faict, et luy raffle Quiers et Sainct-Damien en un rien; ce qui fit desmordre et sauver Parme; car ledict don Fernand, en ayant esté adverty, et que s'il ne venoit en Piedmont, M. le mareschal le luy prendroit tout, voyre Milan, pour un besoing, comme on dit, il s'en tourna, ayant pourtant laissé devant Parme quelques gens de guerre soubs le marquis de Mus et autres capitaines, tant papistes qu'imperiaux, qu'on ne craignit guieres pourtant; et fallut quitter tout: par ainsy Parme fut en repos et seureté. De ce qui se fit amprès entre M. de Brissac et don Fernand, j'en remets les curieux au livre de M. de Montluc et autres.

Tant y a que l'autre n'emporta rien sur M. de Brissac, mais luy beaucoup sur l'autre, tant la fortune luy fut heureuse de bien garder le sien et d'en prendre encor sur l'autruy, ainsi qu'il fit quand il prit quelque temps après Yvrée, passage très-oportun pour entrer au duché de Milan et Italie, et qu'il conquesta le val d'Aoste et la ville de Bielle, dont les habitans se rendirent à luy de peur et volontairement, ayant sceu la prise d'Yvrée, en luy priant de vouloir entretenir leurs privileges et franchises; ce qu'il leur accorda fort liberallement; et fit bien mieux, car, au lieu que les Espaignols leur faisoient payer tous les ans vingt mille escus de tribut, il les en deschargea de dix, et les quitta pour les autres dix; ce qu'ils promirent avecques très-grand ayse, et luy jurerent toute fidellité.

Ainsy faut il traicter doucement ses subjects nouvellement conquis, comme fit le roy Louys XII à ceux de Milan, et le roy Henry à ceux de Sienne; les Siennois, dis-je, qui luy garderent aussy toute fidellité jusqu'à l'extremité.

Ceste conqueste de M. de Brissac ne fut pas petite à son maistre; non moins fut aussy celle de Cazal et du marquisat de Montferrat, comme de Sainct-Salvator, Valence et force autres places. Et, qui plus est, venant le duc d'Albe là dessus, et menaçant et promettant de reprendre dans un rien une grand partye du Piedmont, M. de Brissac s'y opposa si bien, et y mit un si bon ordre à tout son pays et ses places, que l'autre, ayant une armée de plus de trente mille hommes, n'y peut rien gaigner, mais desmordre Sanjac qu'il tint assiegée trois sepmaines, tant ce mareschal y avoit pourveu, et de bons et vaillans hommes et de toutes autres munitions de guerre, mieux certes, et plus prudemment et sagement que quelques gouverneurs de provinces que nous avons veu, qui, par faute d'ordre, ont perdu à leurs maistres de très-bonnes places, comme nous en avons veu vers ces temps.

Amprès que le duc d'Albe desassiegea Sanjac, M. le mareschal ne fut pas plus heureux au siege de Coni; si bien que, si les François leur reprochoient Sanjac, ils nous reprochoient Coni : à beau jeu beau retour; et ainsy ils se rendoient la jument. Mais on disoit alors que Coni estoit une place fatale contre les François, qui du temps du roy François avoit esté assiegée fort et ferme, et faillie; et si n'y avoit que gens de la ville et des environs, car ils s'estoient faicts neutres; et de mesmes du roy Henry.

Par ainsy ce que les astres ont predestiné, les humains, avecques leur grand effort, n'y peuvent rien. Il y a aussy des places qui sont aussy, par le ciel ou le destin, fatalles contre les puissances humaines, comme furent jadis les murailles de Troyes, qui tindrent dix ans contre toute la Grece bandée à l'encontre d'elle.

D'autres places et villes y a-il qui d'ellesmesmes sont si mal basties de la fortune, et si malheureuses, qu'ordinairement elles sont subjectes à prises et reprises, sacs et ruynes.

Qui sera curieux contemple et considere un peu combien de fois, aux guerres de Lombardye, Pavye a esté battue, rebattue, prise, reprise, saccagée et ruynée; en nos frontieres de Picardye la ville et chasteau de Hesdin; tant d'autres, qu'il me seroit aysé specifier s'il n'estoit que j'en veux donner le plaisir aux curieux de les rechercher eux-mesmes, qui possible mieux que moy les pourront esplucher et cribler.

Or, M. le mareschal, ayant pris Valence, la fit desmanteller; mais l'Espaignol, pour l'importance de la vicinance qu'elle avoit près de Milan, la reprit et fortifia si bien par amprès, que M. de Guyse, tirant vers l'Italie avecques son armée et celle de M. de Brissac qui y estoit aussy en personne, eut quelque peine de la reprendre; dans laquelle M. de Brissac mit Francisque Bernardin, gentil capitaine, avecques une bonne garnison qui fatiguoit fort Alexandrie qui en estoit près, et Milan non guieres loing. Et ainsy que M. le mareschal estoit sur le poinct d'exécuter de belles entreprises sur les places de l'estat de Milan, voyre sur Milan mesme, voicy le desastre venu de la battaille de Sainct-Quentin; alors fallut à M. le mareschal envoyer au roy la moictié de ses meilleures forces, tant françoises que suisses et allemandes, pour secourir le plus pressé et le plus important.

Voylà comment l'occasion belle se perdit de tumber sur Milan; la paix s'ensuivit. Après, tous beaux desseins de guerre prindrent congé de ce grand capitaine, qui, au lieu de conquérir des places, en fallut rendre aucunes qui nous avoient tant cousté; et au lieu d'en fortiffier, en fallut demollir et abattre aucunes, qui furent de grandes pitiés et commiserations à luy.

Je passay lors en Piedmont qu'il faisoit demanteller Villianne, et luy allay faire la reverence, le trouvant sur le grand chemin; et, me monstrant ceste demolition, il me dit quasy la larme à l'œil : « Voylà les beaux chefs-« d'œuvres où nous nous amusons maintenant, « après tant de peynes, de travaux, de des-« panses, de morts et de blessures, despuis « trente ans. » Je tiens de feu M. le comte de Brissac, son fils, qu'amprès la mort du roy Henry, si ce fust esté en consideration d'autre que de madame de Savoye, il n'eust jamais faict ceste restitution; mais il l'aymoit et honnoroit si très-tant (pour beaucoup de raisons que je dirois bien), qu'il banda les yeux à son ambition et au bien public. De là en hors il s'en vint en France, où il fut honnorablement recueilly du roy François II, qui estoit lors à Rambouillet, où je le vis arriver, et fut recompensé du gouvernement de Picardie et puis de l'Isle de France et Paris, où il mourut[1], non tant chargé d'années, car il n'avoit pas que cinquante-sept ans, comme cassé de maladies, et surtout de gouttes qui le tourmenterent plusieurs années avant que mourir. Encor le vis-je devant Orleans après la mort de M. de Guyse, que le roy et la reyne avoient envoyé querir pour commander à l'armée qui estoit là, avecques tous ses maux tenir ceste mesme grace et façon de grand capitaine qu'il s'estoit si bien acquise; et le faisoit encor très-beau veoyr à commander; mais le temps ne luy en dura guieres, car aussy tost la paix se fit.

C'est grand dommage quand ces grands capitaines s'envieillissent et meurent. Et tels je les compare aux beaux espics de bleds, lesquels, quand au beau mois de may ils sont verds et vigoureux en leur accroissance, vont orgueilleusement haut, eslevant leur chef et sommet; mais quand ils viennent à meurir et jaunir, le vont penchant et bessant, comme n'attendant que la faucille qui leur oste la vie. Ainsy sont ces grands et braves capitaines, qui, en la fleur et verdeur de leurs ans, haussent la teste, bravent, triümphent, rien ne leur est impossible; mais venant sur l'aage, tourmentés de maux et de maladies, declinent et tumbent peu à peu dans leurs fosses, ne leur restant rien, si-non leurs beaux noms et renoms qu'ils se sont acquis. Encor, si, à mode du bled, ils pouvoient renaistre et se renouveller en ce monde, ce seroit une très-belle et très-douce attente pour eux. Il est vray que la resurrection heureuse que Dieu nous a promis a satisfaict à tout.

J'ay veu discourir à plusieurs honnestes gens qui disoient, que si M. le mareschal a faict de si belles choses en Piedmont, et que s'il y a acquis le nom et titre de grand capitaine, qu'il

[1] Le dernier de décembre 1563. *La Popelinière*, tome I, f. 375. a.

faut bien qu'il en remercie aussy l'assistance des bons et grands capitaines qu'il avoit avecques luy, comme sa valeur et prudence : ny plus ny moins qu'un banquier ou marchant signallé, il a beau d'estre habille, prompt d'esprit, entreprenant, remuant et remply d'intelligences et invantions, s'il n'a des facteurs habilles et sublins pour faire valoir, qui deçà, qui delà, le talent de leurs bancques et de leurs boutiques, il ne peut rien faire, car un seul ne peut fournir à tout. Il est vray; mais un chef brave, vaillant et prudent, peut beaucoup aux factions de guerre, comme cela s'est veu en plusieurs histoires, et comme la fable nous monstre d'une bande de cerfs conduicts par un brave lyon et courageux, leur chef desfit une trouppe de lyons conduicts par un cerf. Mais que debvoit faire M. le mareschal ? luy chef et lyon, commandoit à une armée de lyons qu'il a eu tousjours avecques luy, et à eux commandé, comme à MM. de Vassé, de Chavigny, de Terride, d'Aussun, de la Mothe Gondrin, de Gourdon, de Montluc, de Francisque Bernardin, de Salvoyson, de Gordes, de Bellegarde pere et fils, de Renouard, le comte de Gesne, de Briquemaut, de Tande, Bedene albanois, MM. de Saulal les deux freres, et l'evesque et tout [1], qui avecques sa crosse et mytre tenoit rang de bon capitaine, de Maugiron, de Gordes, d'Annebaut, de M. d'Amville, couronnel de la cavallerie legere; de Clermont, de Biron, de Vantadour, de MM. de Bonnivet et vidasme de Chartres, couronnels de l'infanterie françoise; de Furly, de celle des Suysses; de Caillat, maistre de l'artillerie; des Biragues le seigneur, qui estoit fort creu en conseil, Ludovic-Charles, et M le président, despuis chancellier et cardinal, qui de ce temps valloit bien un homme d'espée; le capitaine Moret, Callabrois, Jehan de Thurin, San-Petro, Corse, couronnels; bref, une infinité d'autres si très-bons et braves capitaines, qui tous seroient aujourd'huy dignes d'estre generaux d'armées, non pour garder ou conquerir un Piedmont, mais tout un grand royaume : si je les voulois nombrer, je n'aurois jamais faict, sans compter force autres capitaines particulliers, tant de chevaux legers que gens de pied, comme les capitaines Sainct-André, les deux Molle freres, les deux Richelieu freres, les deux Isles freres, les deux Villemaignes et Taix cousins, de Gourdan, de Montinas, les capitaines Bourdeille, Hautefort, Roquefeuil, Aunous, les deux Rivieres, Puitallier, Muns, Bruno, Estanges, Bacillion, Cobios, La Chasse, Montluc le jeune, M. le baron d'Espic, maistre de camp; bref, une milliasse d'autres que je n'aurois jamais achevé à compter, lesquels capitaines estoient suivis et accompaignés de si bons soldats, si braves et vaillans, qu'on n'eust sceu lesquels trier les uns parmy les autres, tant la fleur du grain y estoit belle et nette. Je mets à part les princes et grands seigneurs, comme MM. d'Anguien, de Condé freres, de Nemours, d'Elbœuf, de Montmorency, d'Aumalle et autres grands, qui accouroient en poste aussy tost en ce Piedmont, quand ils sçavoient que ce mareschal debvoit faire quelque *journée*, comme dit l'Espaignol : lesquels tous, comme j'ay veu, tant grands que petits, rendoient si grand honneur, obeyssance et respect à ce general comme si ce fust esté un prince du sang ou autre. Aussy luy s'en faisoit bien acroire, et s'en prevalloit un peu par trop sur eux; car il tenoit si grand rang et auctorité, que j'ay veu plusieurs s'en mescontenter, et dire que le roy ne la tenoit si grande et leur estoit plus familliier, et que, pour un simple gentilhomme, c'estoit trop. Aucuns disoient qu'il falloit qu'il fist ainsy, estant en pays estrange, et que parmy les estrangers il falloit ainsy faire valoir et aucthoriser son roy, afin qu'ils y prissent exemple à le mieux respecter, et aussy qu'il en voyoit faire de mesmes aux lieutenans de l'empereur ses voisins, et qu'il n'estimoit pas moins son roy qu'eux leur empereur.

Si avoit-il si belle façon à tenir ainsy sa reputation et sa prosopopée, comme l'on dit, que plusieurs ne s'en mescontentoient point; car il estoit très-beau seigneur, de fort bonne grace en tout ce qu'il disoit, commandoit et faisoit; parloit bien, mais peu, ce qui desplaisoit fort à aucuns.

J'ay ouy dire à ceux qui l'ont veu que bien souvent on les a vu jouer aux eschecs, M. de Bonnivet et luy, despuis le disner jusqu'au soupper, sans profferer une vingtaine de parolles. Voylà une grande taciturnité!

[1] Soleillas (Oraison), d'abord évêque de Riez, puis mestre-de-camp d'un régiment d'infanterie.

Tout cela luy changea quand il fut en France et à la cour; car il se rendit plus accostable, plus familier et affable. Aussy j'ay ouy dire à feu M. de Lansac, qui estoit un vieux registre de la cour, que le feu roy François I disoit que tels grands de son royaume, quand ils arrivoient à la cour, ils y estoient venus et receus comme petits roys, c'est-à-dire qu'il n'y avoit que pour eux du premier jour à estre reverenciés, honnorés, carressés, recherchés, tant des grands que d'un chascun de la cour; le second jour, qui estoit le lendemain, comme princes estoient venus, commançans un peu à decliner en leurs recueils, honneurs, respects et caresses; le troisiesme jour ils n'estoient plus que gentilshommes, qui deschéoient du tout de leur grand bien-veniat et de leurs honnorables entrées, et estoient reduicts et reglés au petit pied, comme le commun des gentilshommes. J'ay veu souvent telles experiences, et s'en voit tous les jours; les courtisans, qui l'ont practiqué et veu practiquer, m'en sçauroient bien que dire.

Je vis arriver mondict sieur le mareschal à la cour, qui estoit lors à Rambouillet, comme j'ay dict cy-dessus, qui fut fort bien receu du roy François II, et bien embrassé et carressé et respecté de M. de Guyse, qui lors gouvernoit tout, et de tout le reste de la cour, tant de seigneurs que dames, fort honnoré et admiré; et luy, sans s'estonner, faisoit fort bonne mine et monstroit grand grace, comme il avoit certes; mais pourtant, au bout de quelques jours, il esprouva le proverbe du roy François que je viens de dire : car la cour a cela, que de ne faire cas que des grands favoris; et les autres ont beau estre accomplis de toutes les valeurs, vertus et honneurs du monde, *niente.* Si bien que ce grand mareschal, qui estoit le premier en Piedmont, fallut qu'il endurast en France et à la cour beaucoup de compaignons près de soy, encor bien ayse.

Il arriva fort bien accompaigné de force gentilshommes, capitaines du Piedmont, bien faschés d'avoir quitté où ils se trouvoient le mieux. Il les faisoit tous bon veoir, et estoient fort braves et bien en poinct, mais non si proprement que les courtisans, qui d'eux-mesmes sont inventeurs de belles façons de s'habiller, ou bien merveilleux imitateurs de celles qu'on leur porte (je parle autant pour les gentilshommes que pour les dames). Voylà pourquoy nous trouvions un peu grossierement habillés ces courtisans piedmontois, et sur-tout trouvions fort à redire sur les hautes et grandes plumes en leurs bonnets.

Ils voulurent faire au commancement la mine d'estre rogues et bravasches et hauts à la main; mais bientost cela leur passa. Dont il me souvient que, trois mois après leur arrivée, un jour à Orleans, où les estats se preparoient, estans dans un jeu de paume deux gentilshommes de M. de Randan, dont il en avoit nourry un page qui s'appelloit Pussèt de la Beauce, et n'y avoit que six mois qu'il l'avoit jetté hors de page, arriverent deux capitaines de Piedmont estans là avecques M. de Brissac, qui, estans entrés là dedans, dirent par une arrogance piedmontoise aux autres que c'estoit assez joué, et qu'ils vouloient jouer. Les autres firent response qu'ils vouloient achever leurs parties, qu'ils ne quitteroient point le jeu. Sur quoy le jeune La Riviere Puitailler, qui estoit l'un des deux, voulut mettre l'espée au poing; les autres deux, Pusset et son compaignon, coururent à leurs espées qui estoient soubs la corde : ce Pusset entreprit La Riviere, et le mena et pourmena si bien et si beau, qu'il le laissa sur la place, blessé de trois ou quatre coups d'espée sans en recevoir aucun, dont il en avoit deux sur la teste, qui luy parurent toute sa vie : l'autre chasse l'autre hors du jeu de paume, qui estoit couru au logis de M. de Brissac pour avoir secours de quelques uns qui menaçoient de tuer tout; mais ils ne trouverent personne, si-non La Riviere blessé; dont ses compaignons furent bien marris et se mirent après à la chasse des autres. M. de Randan, en ayant eu le vent, alla à eux très-bien accompaigné quasy de la pluspart des gallans de la cour (car il gouvernoit paisiblement MM. de Guyse), arriva à eux, qui les fit retirer plus viste que le pas en leur logis; dont n'en fut autre chose.

Nous allasmes le soir, quatre ou cinq que nous estions, voir soupper M. de Guyse, où il y avoit M. de Nemours, M. de La Rochefoucaud, M. de Randan son frere, MM. de Givry, Genlis, et force autres gallans de la cour, et qui disoient des mieux le mot. M. de Randan

en fit le conte en plaine table, et luy, qui estoit des mieux disans et de la meilleure grace, ne sceut point enrichir le conte de malheur.

Je vous jure que je n'ay jamais veu homme fouetté, comme ce La Riviere et les capitaines bravaches du Piedmont le furent ce coup là de parolle, et comment de jeunes pages les avoient estrillés, et que les autres avoient là oublié leur pallestrine piedmontoise. De rire, on ne vit jamais tant rire, ny de dire mieux le mot, à l'envy l'un de l'autre; madame de Guyse et autres dames avecques elle en ryoient bien aussy.

M. de Guyse, qui estoit sage et moderé, ryoit bien aussy un petit soubs son bonnet, et blasmoit fort les deux capitaines du Piedmont de leur temerité d'avoir voulu chasser deux gentilshommes de leur jeu; ce qu'un prince n'eust pas voulu faire, ny luy-mesme. Par ainsy se passa la souppée aux despens des capitaines de Piedmont.

Ce capitaine La Riviere despuis se rendit un très-bon capitaine, et tel qu'aux troisiesmes troubles, estant capitaine, des gardes de monsieur et capitaine de chevaux legers, fit fort la guerre en Xainctonge aux huguenots de là, et eut belle reputation et fortune. Mais, après leur avoir faict beaucoup de maux, ils l'attraperent près de Xaintes, dans les taillis du Douet, en une ambuscade qu'ils luy avoient dressée, et fut tué d'une grande harquebusade.

Pusset, qui l'avoit si bien estrillé, fut ampprès aux premiers troubles l'un des enseignes couronnelles de M. de Randan, où il se fit beaucoup signaller; et quelque temps après se battit en estoquade à Joinville (qui est à M. de Guyse) contre le seigneur de Guermand, breton, qu'il blessa fort heureusement d'un grand coup sur la teste, et luy point. Ce seigneur de Guermand estoit un jeune gentilhomme brave, vaillant et des riches gentilshommes de Bretaigne, lequel se noya dans la Seyne près Paris, en se baignant avecques M. de Guyse, qui se pensa noyer luy-mesme le pensant sauver, estans tous deux fort jeunes.

Pour retourner encor à M. de Brissac, il faut noter de luy une chose digne à poiser, qu'en Piedmont, parmy sa grand grandeur et ses grands respects, jamais par-tout il ne se fit appeller *Monsieur*, sans queue, comme nous avons veu plusieurs en France, qui, abusans un peu de leurs grandeurs, permettoient fort bien, voire le commandoient, qu'ils ne fussent appellés que *Monsieur*, simplement, en leurs gouvernemens et lieux où ils avoient authorité. Par tout le Piedmont on ne disoit ordinairement que *monsieur le mareschal*; bien est-il vray qu'en sa maison aucuns y estans disoient bien *monsieur* seulement, comme en demandant : Que fait *monsieur*? ou bien : Où est *monsieur*? et autres interrogations qui se font; mais hors de son logis tousjours ce mot se proferoit, *monsieur le mareschal*. Aussy faut-il ainsy parler; car à nul appartient d'estre appellé en France simplement *Monsieur*, que le premier prince du sang amprès le roy.

MM. de Guyse et connestable de Montmorency l'ancien ont faict tout de mesmes; car il se disoit tousjours, *M. de Guyse*, *M. le connestable*; et à leurs imitations force autres princes et seigneurs en faisoient de mesmes. Nous avons veu de tout cela les experiences.

Pour fin, mondict sieur le mareschal acheva en France et à la cour ses jours caducs et maladifs, tousjours en grandeur, comme il se l'estoit acquise; car il entroit tousjours aux affaires et conseil, et faisoit-on grand cas de ses opinions. J'ay veu la reyne mere, de son temps encor vigoureuse, qu'elle avoit ses bonnes jambes et qu'elle aymoit ces longs pourmenoirs, elle tousjours aller à pied et faire aller mondict sieur le mareschal tousjours à cheval, sur un petit cheval fauve le plus doux et posé et beau que je vis jamais, et plus propre pour cela, et luy estant tousjours près d'elle et à ses costés, elle parlant à luy et luy demandant ses advis. De mesmes en faisoit-elle à M. le connestable : qui estoit un grand honneur à eux, et une grande bonté à elle; car les gouttes de l'un et de l'autre ne pouvoient accompaigner la belle disposition de la reyne; lesquelles gouttes à la fin emporterent ce grand mareschal au trespas, comme j'ay dict.

Il eut une belle et honneste femme, qui estoit madame la mareschalle, heritiere de la maison d'Estellan, grande, bonne et riche maison de Normandie, laquelle il ayma et

traicta fort bien [1]. Et quand elle venoit en Piedmont luy rendoit tout traictement; et puis, quand elle estoit grosse, il estoit fort ayse qu'elle s'en retournast soudain en France faire ses couches; car il y avoit faict plusieurs belles amyes, comme en Piedmont la beauté n'y manque, entre autres la segnora Novidale, l'une des belles dames, à mon gré, qui fust de par de là, et de la meilleure apparence et grace; et d'autant qu'elle se voyoit amye du general et lieutenant de roy, d'autant se faisoit-elle valoir et monstrer quelque majesté plus que les autres: aussy pour telle, et pour quasy princesse, M. le mareschal la faisoit paroistre, tant en respects, honneurs, qu'en pompes d'habits et autres sumptuosités, jusqu'aux dances et musiques: si bien qu'il avoit sa bande de violons, la meilleure qui fust en toute l'Italie, où il estoit curieux de l'envoyer rechercher et la très-bien appoincter; desquels en ayant esté faict grand cas au feu roy Henry et à la reyne, les envoyerent demander à M. le mareschal pour apprendre les leurs qui ne valoient rien et ne sentoient que petits rebecs d'Escosse au prix d'eux; à quoy il ne faillit de les leur envoyer: dont Jacques Maryo et Baltazarin estoient les chefs de la bande; et Baltazarin despuis fut vallet de chambre de la reyne, et l'appelloit-on M. de Beaujoyeux, comme j'en parle ailleurs.

Pour en parler vray, ce mareschal se monstra grand et sumptueux en tout en son gouvernement; car enfin un lieutenant general du roy, il faut qu'il soit universel et general en tout. Il eut de ceste belle Novidale une fille très-belle comme la mere, laquelle fille fut vouée à Dieu et voillée d'un voile à cacher sa grand beauté pour n'en faire envie au monde; mais jamais ne s'est-elle peu cacher si bien qu'on ne la voye et recognoisse pour très-belle, et que ses yeux clairs et luisans ne transpercent tout, ne plus ny moins qu'on voit le soleil percer de ses rayons et entrer dans une chambre quoyqu'elle en ait les fenestres bien closes et serrées de vitrages, jusqu'aux antres, grottes et cavernes des profonds obscurs rochers, tant est grande la transparence du soleil; tout de mesmes est celle de la grande beauté d'une très-belle dame.

Mondict sieur le mareschal eut aussy une autre fille naturelle, je ne sçay de qui, laquelle nous avons veue à la cour, qu'on nommoit Beaulieu, belle et honneste damoiselle. Il eut aussy un fils bastard devant qu'aller en Piedmont, lorsqu'il estoit à la cour: on m'en a bien nommé la mere, que je ne nommeray point, car elle est de trop grand estoffe. Il le fit evesque de Coutances, et estoit un très-honneste et agreable prelat, et d'esprit et de sçavoir. Il succeda à ceste evesché à son oncle, frere dudict M. le mareschal, et mourut ainsy qu'il s'en alloit estre cardinal. Il estoit aussy un très-sage et honneste prelat, et de fort belle apparence et bonne grace, comme son frere aisné, et de ceste mesme beauté et taille. Je parle ailleurs de ces deux messieurs ses fils et mesdames ses deux filles, et de leurs vertus.

VIII.

M. LE MARESCHAL DE COSSÉ.

En la beauté et bonne grace dudict sieur mareschal ne le ressemble pas le mareschal de Cossé, troisiesme frere, car il estoit fort petit comme son père, qu'on apppelloit aussy le petit Cossé. Voyez nos histoires et celles de

[1] Le manuscrit 8772 ajoute : « Mais non de telle façon que j'ay veu plusieurs dames tenir ceste maxime; n'estre bien traictées de leurs marys quand ils vont au change, et leur ostent le tribut qu'ils leur doibvent pour le donner aux autres. Si bien que j'ay veu souvent faire plusieurs et folles interrogations entre elles : « Son mary la traicte-il bien ? » ou bien dire : « Son mary la traicte tant mal ! » Ceux qui oyent ces parolles et interrogations, qui n'entendent point leur jargon, disent et respondent : « Jesus! ouy, il la traicte tant bien. Il l'ayme fort, et jamais ne la frappe ny ne bat. » Ce n'est pas cela, de par le diable! qu'ou veut dire ny qu'on entend; c'est à sçavoir s'il luy faict bien la besongne de la nuict, et s'il couche souvent avecques elle et ne va point coucher avecques d'autres. Ainsy ay-je veu jargonner plusieurs de nos dames sur ce point; de sorte qu'il faut tenir ceste maxime entre dames, que quiconque le mary soit, qui passe et repasse souvent sa femme par le mitan, sans aller au pourchas ailleurs, il est très-bon mary, encor qu'il la traicte très-mal d'ailleurs de quelques autres façons; car le manger et l'honneur qu'on leur faict, n'est tant leur vie comme le repassement des fesses, ny plus ny moins qu'aux chevaux le bien estrier vaut plus que le foing et avoine. Voylà pourquoy M. le mareschal de ceste façon ne traictoit pas bien sa femme. Mais pour tout en tout autre traictement d'honneur, de respect et bonne chere, il ny manquoit point. »

Naples, d'un Cossé favory fort du roy René, dont sont sortis ceux-cy, dit-on; aussy du temps du roy François on l'appelloit le petit Cossé.

Il ne laissa, pour sa petitesse, à estre un bon, sage et advisé capitaine, comme il l'a faict paroistre en plusieurs bons lieux. Il eut deux gouvernemens de places l'un après l'autre, fort escabreux, et sur lesquels l'empereur jetta l'œil incessamment, qu'estoit Metz et Mariambourg; dont bien luy servit d'estre ce qu'il estoit, et mesmes à Mariambourg; car il estoit là bien à l'escart, et donnoit bien de la peyne à le secourir et d'hommes et de vivres. Il avoit la teste et la cervelle aussy bonnes que le bras, encor qu'aucuns luy donnerent le nom de *mareschal des mouteilles,* parce qu'il aymoit quelquesfois à faire bonne chere et rire et gaudir avecques les compaignons; mais pour cela sa cervelle demeuroit tousjours fort bonne et saine; et le roy et la reyne se trouvoient bien de ses advis, ce disoient-ils. Aussy l'advancerent-ils, car ils le firent surintendant des finances, où il ne fit pas mal ses affaires, et mieux que les miennes, ce disoit-on. Aussy sa femme, qui estoit de la maison de Puy-Greffier en Poictou[1], mal habille pourtant et n'estant jamais veneue à la cour, si-non lorsqu'il eut ceste charge des finances, lorsqu'elle fit la reverence à la reyne, elle remercia d'abord Sa Majesté de l'intendance des finances qu'elle avoit donné à son mary: «Car, ma foy, nous estions ruynés sans cela, «madame; car nous debvions cent mille escus. «Dieu mercy, despuis un an, nous en sommes «acquittés, et si avons gaigné de plus cent «mille escus pour achepter quelque belle terre.» Qui rit là dessus, ce fut la reyne et tous ceux qui estoient en sa chambre, sans son mary, qui bien fasché dit assez bas qu'on l'ouyt: «Ah! par Dieu, madame la sotte, vous vuide«rez d'ici, vous n'y viendrez jamais; qu'au dia«ble soit elle! me voylà bien accoustré!» La reyne l'ouyt, car il disoit fort bien le mot, qui en rit encor bien davantage. Dès le lendemain il luy fit plier son pacquet et vuider.

Du despuis il espousa une seconde femme plus habille; la seneschalle d'Agenès, et fit-on de luy un vers, faisant allusion sur son nom de Gonnort; car on l'appelloit ainsy devant qu'il fust mareschal. Le vers est tel:

Nam nec habet famulum, regnat cum cardine turpi.

C'est-à-dire:

Carnavallet regne avecques Gonnort.

L'allusion fait sur Carnavallet en disant, *nam nec habet famulum*, et de Gonnort, par *cardine turpi.* C'est une allusion bien sentant son rebus de Picardie[1].

Amprès ceste intendance des finances, il fut faict mareschal de France. Pour sa premiere curée il fut donné par la reyne pour conseil principal à Monsieur, frere du roy, son lieutenant general, au voyage de Lorraine, où ledict mareschal fut fort blasmé de quoy on ne donna la battaille aux huguenots à Nostre-Dame de l'Espine en Champaigne, car on en eust eu très-bon marché, comme gens qui se retiroient en grands desordres et longues traictes; mais là, les ayant attaints, on leur donna temps et loysir de s'esloigner et tirer de longue, par un sejour de deux jours que l'on fit mal à propos sur la maladie dudict mareschal, qu'aucuns disoient apostée, autres à bon escient. Tant y a que l'occasion s'eschappa belle sur ces bandes huguenottes, tant pour leurs retraictes que parce qu'elles estoient foybles, et celles du roy belles et fortes, et augmentées des forces de Guyenne de beaucoup, que M. de Terride avoit menées, montans à douze cens chevaux, tant gens-d'armes que chevaux-legers, et huict mille hommes de pied que nous estions arrivés tous frais, victorieux des trouppes de Poncenat, qui avoit cinq cens chevaux et plus de cinq mille hommes de pied. que nous desfismes en Auvergne soubs la conduicte de ce brave et vaillant M. de Montsallez, le jeune Tilladet, maistre de camp des legionnaires de Gascongne, fort brave et vaillant capitaine, qui nous menoit, et n'estions pour lors que trois cens chevaux et autant d'harquebusiers à cheval, à cause de trois grandes journées qu'il nous fallut faire pour aller à eux en ces aspres mon-

[1] Françoise Bouchet, dame de Puy-Greffier, femme d'Artus de Cossé, maréchal de France. Le conte qui suit est de l'année 1567.

[1] Brantôme a bien raison: car, pour trouver quelque ombre de sens à ce *cardine turpi*, il faut le traduire par *gond ord,* mauvais rapport à *Gonnort.* Quant à *nam nec habet famulum*, rendu par *car n'a valet*, autre mauvais rapport à *Carnavalet.*

taignes d'Auvergne, et laissasmes le gros derriere : où je ne sçay à quoy tint que nous ne donnasmes ceste battaille à Nostre-Dame de l'Espine; mais j'en vis, ce jour que l'on faillit ce coup, M. de Nemours bien en collere, car il menoit en ce voyage l'advant garde avecques M. de Montpencier, et le comte de Brissac avecques son infanterie, à qui ne tint que son oncle ne combattist, car il avoit desjà commancé à deffaire quelques gens dans un village.

Pour excuse dudict M. le mareschal, l'on disoit qu'il avoit commandement de la reyne de n'hasarder point la battaille; sur-tout craignant qu'il n'en mesadvinst à Monsieur, son mieux aymé fils, qui, jeune et tendrelet, ne faisoit que venir à une si grande et grosse charge, dangereuse trop pour luy en un grand choc de battaille.

Voylà comment en fut l'excuse dudict mareschal, lequel, cinq mois après, ne se voulant ayder d'aucunes excuses, fut commandé d'aller en Picardye lieutenant de roy, et desfaire le sieur de Coqueville, qui avoit assemblé près de douze cens barquebusiers françois congediés à cause de la paix de Chartres, qui estoient des bons, et quelques chevaux. Nous desfismes tout cela en un rien, et forcasmes Sainct-Valery, où ils s'estoient retirés, avecques peu de perte des nostres; car nous n'y perdismes que le capitaine Gouas, le second des trois freres; qui fut dommage, car il estoit un très-brave et vaillant gentilhomme : il a son fils, aussy brave et vaillant, qui est aujourd'huy en Provence, gouverneur d'Antibes soubs M. d'Espernon.

Ces trouppes desfaictes, qui vouloient aller en Flandres contre le duc d'Albe, ou, pour mieux dire, pour remuer encor en France avecques le prince d'Orange, qui venoit d'Allemaigne avecques une grosse armée, le capitaine Coqueville fut pris et mené à Paris, où il eut la teste tranchée, ayant parlé plus qu'on n'eust voulu du costé des principaux chefs des huguenots.

Ce prince d'Orange donques, venant en Flandres avecques une grosse armée, ce grand duc d'Albe alla au devant de luy, et la rendit par sa sagesse si inutile à celuy qui l'avoit menée à l'encontre, qu'elle ne luy servit de rien; et elle voulant venir tumber sur nos bras, le mareschal de Cossé, encor en Picardye, y pourveut si bien qu'elle ne nous peut nuyre; fallut qu'elle s'en retournast encor en Allemaigne, comme elle estoit veneue, sans aucuns effects, ayant accueilly les seigneurs de Mouy, de Genlis, d'Antricourt, et autres gentilshommes françois de la religion, montant à cinq ou six cens chevaux, et quelque douze cens harquebusiers des bons, tous de la religion, qui n'avoient peu se joindre avecques messieurs les princes et admiral lorsqu'ils vindrent en Guyenne, et demeurerent tous jours en Allemaigne, vivans de gré à gré, qui est à noter, à ce que me dirent aucuns d'eux despuis, jusqu'à ce que le duc des Deux Ponts emmena son armée en Guyenne, où estoit aussy le prince d'Orange, non en grand chef de charge, mais en privé, luy et le comte Ludovic. Le mareschal de Cossé eut grand honneur, pour ce coup, d'avoir ainsy destourné cest orage de l'armée de ce prince d'Orange, voulant tumber en Picardie, et aussy qu'il osta (j'y estois) le sieur de Bouchavanes, de Dourlans, lieutenant de M. le prince, dont il estoit gouverneur, et brave gentilhomme; il n'y avoit en Picardye autre espine que celle là qui peust picquer pour les huguenots contre les catholiques.

Tous ces exploicts fit ce mareschal fort heureusement et avecques peu de trouppes, qui estoient les compagnies des garnisons de là, qu'il fit sortir; dont la mienne, qui estoit dans Peronne, en estoit une; et parce qu'elle estoit assez bonne et belle, il la prit pour sa garde.

Les battailles par amprès de Jarnac, Montcontour et d'Arné le Duc s'ensuivirent, où ledict mareschal acquit beaucoup de reputation, tant pour sa valeur que pour sa conduicte et conseil; mais M. de Tavannes faisoit le dessus au siege de La Rochelle. Lorsque M. le comte de Montgoumery y mena le secours d'Angleterre, mondict sieur mareschal luy seul fut la principalle cause de quoy il n'y entra; car ce fut luy qui conseilla et ordonna de mener les pieces de canon sur le bord de la mer, dont il y en eut une qui donna si à propos un coup dans l'admiral, où estoit ledict sieur comte, qu'il le perça tellement qu'il faillit s'enfoncer, sans que quasy tous ceux du navire y accoururent et s'y amuserent; tellement que, sur ceste allarme et empeschement, la marée vint à faillir, et furent contraincts de tourner à main droicte et aller mouiller l'ancre à une demye lieue de là, et faire bonne mine tout le

reste de ce jour et tout le lendemain, mais non sans estre sallués de nos galleres, qui les allerent escarmoucher et appeler au combat; mais n'en voulans taster, leverent l'ancre le lendemain et reprindrent leur mesme route d'où ils estoient venus. Ceux qui estoient dedans du despuis dirent que sans ce coup, pour le seur, l'admiral et tous les autres vaisseaux entroient dedans, ainsy qu'à veoir leur brave contenance et furie altiere à leur venir le pouvoit-on bien conjecturer. Que s'ils y fussent entrés, c'estoit une grande honte pour nous; car il nous eust fallu, ou lever le siege, comme desjà aucuns en murmuroient, ou, nous y opiniastrans, nous y eussions perdu deux fois plus d'hommes que nous n'y perdismes, encor que de bon compte faict nous y perdismes vingt deux mille ames, dont il y avoit deux cens soixante six capitaines, lieutenans, enseignes et maistres de camp.

J'ay veu que j'en avois le roolle, qu'un soldat d'esprit par nos bandes fut curieux de le faire, et bien au vray, ainsy que M. de Strozze, le couronnel, en le lisant le sceut bien confirmer, et j'y estois present.

Voylà le bon service que fit lors mondict sieur mareschal à son roy, qui despuis, huict mois amprès, le fit prendre prisonnier avecques M. de Montmorency au bois de Vincennes, et puis espouser la Bastille pour seize ou dix sept mois, jusqu'à ce que Monsieur les en fit sortir. De cela j'en ay parlé ailleurs.

Du despuis mondict sieur mareschal s'affectionna au service de Monsieur pour ceste obligation, plus qu'en celuy du roy; mais pourtant, Monsieur le voulant mener en Flandres à l'avitaillement de Cambray, le roy, voyant que cela ne raisonneroit pas bien, qu'un mareschal de France seroit en la compaignie de Monsieur pour faire ceste guerre, et que le roy d'Espaigne le prendroit à mal, luy fit commandement de n'y aller point et le venir trouver, à quoy il obeyt : ce qui tourna despuis à grande gloire à Monsieur; car ce voyage luy fut fort heureux, tant à lever le siege de Cambray et à s'en rendre paisible, qu'à prendre autres places. Et disoit un chascun, voyre Monsieur le premier, que si le mareschal de Cossé fust esté avecques luy, tout le monde eust dict que c'estoit le mareschal de Cossé qui avoit tout faict, à cause de sa grande experiance, conduicte et sagesse de guerre, et luy eust-on donné tout le los et la gloire, et peu à Monsieur, au lieu que Monsieur la participoit en tout. Je vis la reyne mere un jour à Saint-Mor en dire de mesmes, et qu'à Monsieur, son fils, et à luy seul, estoit deu le triumphe de cela.

Pour faire fin de mondict sieur le mareschal, il mourut, comme M. le mareschal de Brissac son frere, dans son lict, du tourment des gouttes, desquelles je l'ay veu quelquesfois desesperé; dont il me souvient qu'une fois, aux premiers estats à Blois, M. de Strozze et moy l'allasmes un jour veoir qu'il estoit malade; ainsy que M. de Strozze luy demanda : « Et « bien, monsieur, que faites-vous? — Ce que « je fais, monsieur, mon grand amy, par Dieu ! « je me recommande à trente mille paires de « diables, qu'ils me viennent querir et guerir, « puisque Dieu ne le veut pas. » Et puis, amprès s'estre un peu allegé et revenu à sa gaye humeur, nous dit : « Mort Dieu! vous autres qui « estes mes bons amys, ne me voulez-vous pas « ayder à avoir raison de ces bourreaux mede- « cins, qui ne me veulent pas laisser boire du « bouru? Et par Dieu! j'en boiray tout à ceste « heure avecques vous, en despict d'eux. Qu'on en « aille querir; vous estes de mes meilleurs amys; « s'ils viennent, vous les chasserez. » Et puis, le bouru venu, nous en beusmes chascun un bon coup, et vous asseure que ce ne fut pas sans bien rire; mais le malheur fut que, deux jours après que nous tournasmes le revoir, il nous fit ses plainctes du mal que le bouru luy avoit faict sentir du despuis, à ce que luy faisoient croire ses marauts medecins, mais qu'ils mettoient là dessus leurs excuses et asneries qui ne le sçavoient guerir; et puis nous dit : « Or bien, il « faut prendre patience. »

Un jour, devisant avecques Monsieur famillierement, et luy disant quelques-unes de ses petites verités, il luy dit : « Mort Dieu! vous autres roys « et grands princes, vous ne valez rien tres-tous. « Si Dieu vous faisoit raison, vous meritteriez « d'estre tous pendus. — Comment pendus! « dit Monsieur, c'est à faire à des marauts, « villains et bellistres. — Ah! par Dieu, res- « pondit le mareschal, il y en a eu de meilleure « maison cent fois que vous qui l'ont bien esté « — De meilleure maison que moy? replicqua

«Monsieur, il n'y en eut jamais.—Et si y a, par «Dieu! respondit le mareschal; Jesus Christ «n'a-il pas esté pendu, et qui estoit de meilleure «maison que vous?» Ce fut à Monsieur à rire et à s'appaiser, estant irrité de quoy l'autre luy avoit dict qu'il y en avoit de meilleure maison que luy au monde, comme celle de France par dessus toutes l'emporte.

J'ay parlé cy devant de plusieurs bons et grands capitaines qui ont assisté M. le mareschal de Brissac en Piedmont, en ses belles guerres qu'il a faictes; si je me voulois amuser ès gestes de tous, et à descrire leurs valeurs comme j'ay faict d'aucuns, je n'aurois jamais faict, et entreprendrois une œuvre par trop grande et impossible à moy: voylà pourquoy ils m'excuseront si je ne les repasse particullierement les uns après les autres sur leurs louanges, encor qu'ainsy qu'il viendra à poinct, je ne les veux oublier tousjours par quelques traicts de plume. Voylà pourquoy pour à ceste heure je les laisse pour prendre en main M. de Vassé.

IX.

M. DE VASSÉ

M. de Vassé fut un très-bon et vaillant capitaine. Il eut ce bonheur d'avoir rompu la paix en Piedmont par le commandement du roy, à cause de Parme, comme j'ay dict, par la prise de Sainct-Damian, qu'il surprit et prit par une belle advanture: les histoires, et mesmes M. de Montluc, en parlent. Sa valeur fut cause de son advancement; mais M. le connestable en fut bien cause aussy, lequel, quand il fut defavorisé et retiré en sa maison, jamais M. de Vassé ne l'abandonna, et le visitoit fort souvent; ce que ne firent force autres courtisans, auquel ils estoient obligés. Aussy M. le connestable, retournant à la cour après la mort du roy François, l'advança fort et luy fit avoir le gouvernement du marquisat de Salusses, qu'il gouverna et entretint fort sagement, bien qu'il ust haut à la main, collere et bizarre; dont il me souvient qu'aux chevalliers de Poissy, que le petit roy François fit le maistre de ceremonies, M. de Chemant Errault, les accoupla tous deux, M. de Montluc et de Vassé, pour aller et marcher ensemble aux cerimonies, et mesmes à l'offrande. J'ouys feu M. de Guyse dire: «Les «voylà bien couplés ensemble, car ils sont «autant bizarres, hauts à la main et colleres, «que pas un de la trouppe, mais pourtant très-«braves et vaillans capitaines.»

Ce M. de Vassé eut une grande querelle contre le capitaine Montmas, très-vaillant et hardy capitaine. La querelle vint que Montmas ayant eu le gouvernement d'une petite place en Piedmont, dont ne me ressouviens du nom, par la faveur de M. de Vassé, qui, ayant trouvé un serviteur ou soldat de M. de Vassé qui guestoit avecques l'harquebuse une beste fauve, il le battit et l'estrilla si bien, que, se venant plaindre à son maistre, ainsy que M. de Brissac se pourmenoit sur le pont du Pau, voycy M. de Vassé qui, collere comme il estoit, vint à Montmas, et le poussa si rudement qu'il le cuyda porter dans l'eau. Sur ce, ayant esté faict le holà de Piedmont, Montmas, vaillant comme l'espée, demande le combat, qui luy fut refusé de M. le mareschal; et ayant pris la poste, le va demander au roy Henry, qui luy refusa, à cause du serment faict de feu mon oncle La Chastaigneraye.

M. de Vassé, sçachant cela, prend aussy la poste, vient à la cour pour se presenter au combat. Le roy le luy refuse aussy; et, les voulant accorder, il ne peut pour le premier coup, car l'un et l'autre estoient braves et opiniastres.

Enfin, un jour le roy prit M. de Vassé et luy dit: «Pour qui tenez-vous Montmas? — «Je le tiens, Sire, pour un des braves et vail-«lans capitaines que vous ayez en vostre royau-«me, et contre lequel si je me bats et le tue, je «me tiendray très-glorieux.» Le roy, puis après, fit ceste mesme demande à Montmas, qui luy fit mesme responce. (Ils n'avoient garde l'un ny l'autre de dire autrement, pour l'advantage de leur honneur.) Alors les prit tous deux et leur dit: «Puisque vous avez si bonne «opinion l'un de l'autre, vous debvez estre con-«tens et satisfaicts l'un de l'autre, et ne vous «amuser point à un combat pour si petit sub-«ject qui ne vaut pas le parler. Par quoy je «veux que vous soyez bons amys.» Et ainsy les fit embrasser, avecques commandement de ne s'entre-demander jamais rien. Mais Montmas

luy dit qu'il ne trouvast pas mauvais s'il ne parloit jamais à luy ny le saluoit.

Au bout de quelque temps, la fortune voulut que Montmas, ayant eu quelque don du roy au pays du Mayne, près la maison de M. de Vassé, il y envoya un homme pour y faire ceste affaire. M. de Vassé le sceut, auquel il fit très-bonne chere, et luy assista fort en ce cas.

Au bout de quelque autre temps aussy, M. de Vassé eut une affaire en Gascongne près la maison de Montmas, pour un mesme subject de don; Montmas luy rendit la pareille à son homme : et ainsy se rendirent les courtoisyes l'un à l'autre; pourtant ne se parlerent jamais.

Du despuis, Montmas quitta le Piedmont, et fut en France maistre de camp de l'infanterie françoise, très-renommé pour estre brave et vaillant, et digne de son estat, qu'il ne garda guieres, comme j'en parle ailleurs.

M. de Vassé le survequit long-temps après, ayant laissé après luy une brave lignée d'enfans et très-vaillans, desquels j'en parle ailleurs.

Il ne faut point doubter que si ces deux braves et vaillans capitaines fussent entrés en camp, qu'il n'y eust eu du sang bien respandu.

J'ay ouy faire ce conte precedent à deux capitaines très-honnestes et gallans, qui estoient de ce temps en Piedmont.

X.

M. DE SALVOYSON.

Or, parlons à ceste heure de ce brave M. de Salvoyson, qui a esté en son temps un aussy bon, vaillant, sage et fortuné capitaine que roy de France ait eu; et s'il ne fust mort si tost comme il fit, il eust faict beaucoup parler de luy, et à gorge bien desployée.

Il estoit tel, que, pour les belles et hautes entreprises qu'il concevoit et executtoit, et les belles choses qu'il faisoit, plusieurs François, Espaignols et Italiens disoient de luy, et le croyoient fermement, qu'il avoit un esprit familier qui luy dressoit tous ses memoires et desseins, et les luy conduisoit si bien, qu'aucuns en ay-je veu en Piedmont qui ont creu et affermé que le diable le vint presser de la mort et l'emporta. Mais ce sont abus. Son gentil esprit et entendement grand, son sçavoir, sa vigilance, sa promptitude, sa sagesse, son bon cœur et bon heur, ont esté son seul vray demon et esprit familier, et n'en eut jamais d'autres. J'en ay veu dire de mesmes et de M. l'admiral et de plusieurs autres grands capitaines, qui ont faict des choses par dessus l'ordinaire de l'humanité; et le vulgaire ignorant va tout convertir et approprier à cest esprit familier.

Pour quant à sa mort, il mourut comme un autre, et bon chrestien, mais pourtant desesperé de regret qu'il ne survivoit à ses beaux desseins, qu'il eust bien voulu mettre avant mourir en bonnes executions, comme il pensoit et s'en asseuroit, sur plusieurs villes de Lombardie, et principallement sur Pavye, qu'il alloit en peu de temps empieter par le Thesin, dont il en avoit la porte marchandée, ne s'en cachant à aucuns de ses plus privés, ains leur disant qu'il voulloit aller querir et ravoir le chapeau ou bonnet du roy François, qu'il y laissa après sa prise; dont aucuns disent que ce fut à Gesnes, ce qu'on tient le plus vray.

Ce conte fabuleux est tel, que, lorsque ledict roy fut pris, on le mena passer dans Pavye, et y accourant tout le monde en presse pour le veoir, il leur dit : « Eh bien, messieurs, que « voulez-vous ? Voulez-vous de moy quelque « chose ? Pour le present je ne peux rien don- « ner que mon chappeau que voylà. Je vous le « donne; gardez-le bien jusqu'à ce que je re- « tourne, ou que je l'envoye querir par quel- « qu'un des miens. »

Voylà pourquoy M. de Salvoyson disoit qu'il vouloit avoir le chappeau du roy, que M. de Lautreq, lorsqu'il prit ceste place, avoit oublié et ne l'avoit retiré; mais luy n'y faudroit pas. Aussy disoit-il à ses soldats, quelques jours advant : « Compaignons, courage ! devant « qu'il soit long-temps, je vous feray aulner le « velours avecques la picque. » Le malheur fut qu'il mourut sur ceste belle entreprise; et sa mort fut telle : amprès qu'il eut pris Cazal, dont j'en parleray cy amprès, il faisoit fort la guerre aux Espaignols qui estoient aux garnisons des environs, et les endommageoit fort; sur quoy ils s'adviserent de s'assembler en grandes trouppes et d'aller fortifier une vieille ruyne de

chasteau qui avoit esté ruyné autresfois, entre Vallence et Cazal, qu'on nommoit le Castellet, et estoit près de Cazal : ils travaillerent et remuerent terre si bien, qu'en moins de rien ils le rendirent en deffence et seureté.

M. de Salvoyson, ne trouvant pas bon ce voisinage, aussy tost assemble les garnisons de Vallence, Verrue et Cazal, et fait un gros, et vint trouver l'ennemy; et avant qu'il eust loisir de se fortifier d'advantage força le fort et le prit d'assaut, et tua la plus grand part de ceux qui estoient dedans; et prend prisonnier le capitaine, qui estoit Espaignol et s'appelloit le capitaine Fornas, qui fut fort blessé au visage. C'estoit au mois d'aoust, que les chaleurs d'esté sont là les plus vehementes.

M. de Salvoyson travailla et peina tant à ceste faction et à la retraicte qu'il luy fallut faire, à cause des garnisons d'Ast, Cressentin et autres, qui estoient assemblées et en grandes forces pour luy donner en queue; mais il se retira si bravement et sagement, qu'il mit tous ses soldats, tant François que Suisses, sous la charge du capitaine Fusberq, que l'ennemy ne leur sceut rien faire, si-non qu'il y prit un gros villain purisy [1] et une fiebvre chaude, dont il en mourut au bout de six jours, en l'aage de trente-sept ans, qui n'estoit que sa fleur et sa vigueur pour exploicter de grandes choses.

Ceste mort peut bien faire taire ceux qui ont dict que le diable l'ayt emporté. Je ne dis pas que ceste fiebvre chaude ne luy causast force frenaisies à la teste, et beaucoup de despits, maudissant en soy et desespoir de quoy il mouroit en tel aage, et sur le poinct de faire de grands services au roy; ce qui a donné occasion à aucuns de parler sinistrement de sa mort. Je ne dis pas aussy que luy, qui estoit curieux de sçavoir tout, qu'il ne s'aydast autant du naturel que du supernaturel, pour mettre à fin ses hautes entreprises : comme de vray il y a des secrets cachés en la nature que, qui les peut descouvrir et bien sçavoir, il peut faire beaucoup de choses admirables et paroissantes impossibles au monde; et luy qui estoit ambitieux, que, pour eriger et entretenir son ambition, n'y employast toutes les herbes de la Sainct-Jean, comme l'on dit.

Voylà pourquoy on avoit opinion qu'il avoit un esprit famillier; mais de croyre qu'il se fust donné au diable, c'est une vraye imposture et vray abus. Je pense que ceux qui liront ce discours riront bien de quoy je raconte la mort plustost que la vie; mais à moy tout est de guerre et de pardon, qui ne fais profession de coucher bien par escrit ny disposement; mais, ainsy que ma memoire, mon esprit, mon humeur et ma plume me pousse, j'escris.

Pour venir doncques à quelques traicts de vie dudict M. de Salvoyson, vous devez sçavoir qu'en ses jeunes ans il fut dedié à l'eglise, et mesmes que j'ay ouy dire qu'il eut quelque prebende en l'eglise de Cahors. Il estudia si bien aux universités, et mesmes à Tholose, qu'il se rendit proffond aux sciences; et avecques ses estudes il ne laissa d'estre desbauché, et à porter l'espée, et à ribler le pavé, comme y font ordinairement les escoliers des grandes universités : si qu'on n'eust sceu dire de luy, si-non qu'il estoit aussy bon homme d'espée que de lettres, car il sçavoit fort bien la practique des deux. Le cours des lettres pourtant le faschant, et se presentant le voyage d'Escosse soubs M. d'Esse, il se desbaucha; et s'en va en la compaignie de M. de Negrepellice chevalleger, où pour le commancement de ses armes il se fit fort paroistre, si bien qu'en un combat qui se fit un jour, il y alla si advant, qu'il fut pris prisonnier des Anglois, lesquels le trouverent si suffisant et si capable en toutes lettres, et si agreable en ses discours, qu'aucuns en firent grand cas au petit roy Edouard, qui, très-sçavant prince qu'il estoit, l'envoya querir et le voulut veoir, ainsy qu'un chascun ayme son semblable. Il l'arraisonna, et le trouva tel qu'on luy avoit dict, et si fort à son gré, qu'il luy presenta un fort beau party s'il vouloit demeurer avecques luy; mais luy, s'excusant sur le serment et affection qu'il portoit à son roy et à sa patrie, le supplia de le mettre à rançon et luy donner congé; et que, son honneur sauve, jamais il ne luy seroit autre que très-humble serviteur en tous endroicts qu'il luy commanderoit. Le roy, amprès l'en avoir remercié et rendu la pareille en honnestes parolles, le renvoya sans rançon.

Partant de là, il s'en alla en Piedmont, où il n'y fit grand sejour qu'aussy tost il ne se fist cognoistre par ses vertus et valeurs.

[1] Pleuresie.

Il fit entreprise sur le chasteau de Milan, par le moyen du seigneur Ludovic de Birague et president de Birague, despuis nostre chancellier, qui estoient de la ville, mais qui, seuls despuis la perte, avoient parmy nous demeurés tousjours très-fidelles à la couronne de France. Surquoy il me convient d'en dire ce petit mot: qu'aux premiers estats à Blois, et encor beaucoup avant, aucuns, voire plusieurs, crioyent qu'il falloit chasser les estrangers italiens de la France, parmy lesquels y rangeoient ledict chancellier et les Biragues. Le roy, en devisant avecques aucuns en sa chambre, dit: «Il faut «doncques que je quitte mon droict de la duché «de Milan, qui est mon patrimoine aussy bien «que la duché de Normandie, Bourgongne, la «Guyenne et autres de mon royaume? Que si «ceux de Milan sont estrangers, les autres sont «de mesmes. Voylà pourquoy ils ne le sont. Et «dois aymer et cherir les Milannois, les Bira«gues par consequent, qui ont quitté tous «leurs biens qu'ils avoient dans Milan, pour «demeurer en France bons et loyaux serviteurs «de la couronne de France.» Et disoit bien mieux, que ses Biragues avoient faict serment de ne se baptiser jamais que dans Milan, quand il seroit françois. Ils en disoient de mesmes de leur posterité. C'estoit un commun dire, et point croyable pourtant; car ils sont esté très-bons chrestiens, catholiques et gens de bien.

M. de Salvoyson doncques, par la cognoissance et intelligence qu'avoient les seigneurs de Birague dans Milan, trouva moyen d'y gaigner une maison, où peu à peu y envoyoit assez facillement armes et gens, les uns après les autres.

Le jour de l'execution venu, luy le premier y conduisit ses gens dans le fossé comblé d'eau (n'ayant esté bien sondé par un sergent siennois que Birague avoit gaigné) jusqu'à plus de demy-corps, et gaigna le pied de la muraille, là où furent cramponnées les eschelles de corde, si mal pourtant, que, quelque effort qu'ils fissent pour monter, elles tournoient tousjours de costé; si que jamais ne s'en purent ayder, non pas seulement pour un seul soldat qui peust monter et rabiller les crampons en haut: en quoy ils consommerent une si grande longueur de temps et de la nuict, que, venant à passer la ronde, elle ouyt murmurer et grenouiller dans l'eau, si bien que, l'alarme s'estant donnée grande, se sauva qui peut (d'autres disent l'entreprise autrement que nos François), et M. de Salvoyson fut pris dans le fossé.

Le cardinal de Trente, de la maison grande de Madruse en Allemaigne, que j'ay veu à Rome un fort honneste et digne prelat, et bon compaignon, à mode du pays, pour faire trinque, qui estoit pour lors gouverneur de l'estat de Milan pour l'empereur (ou Ferdinand de Gonzagues ayant mesme charge, cela se peut reputer aysement), voulut avecques la justice cognoistre de ce faict; et pour ce les fit condempner et sentencier, et M. de Salvoyson et tous ceux qui furent pris avecques luy, à la mort. Mais M. de Salvoyson, va debattre sa cause si bien et si beau, et par de si belles et doctes raisons, par lesquelles prouvoit ny luy ny ses compaignons n'estre dignes de mort, puisqu'ils estoient en guerre, et soldoyés de leur roy pour la faire en toutes formes; et en appella devant l'empereur et la chambre imperiale, et prouva son appel si bien, que ses dires ayans esté mis par escrit, et ayans esté poisés et admirés par M. le cardinal et son conseil, qu'ils ne procederent plus avant, ayans remords de consciences, et gaignés par le beau dire, tant bien coloré d'argumens, d'exemples et de raisons, dudict sieur Salvoyson. Et pour ce surcéerent la sentence, et en envoyerent tout le procès verbal à l'empereur, qui, l'ayant faict voir et monstrer à son conseil, et luy present, trouva le plaidé de M. de Salvoyson si beau et si admirable pour un homme de guerre, qu'il en demeura tout ravy, et luy et son conseil; et fut arresté que M. de Salvoyson et ses François ne mourroient point, ouy bien les Italiens et les consentans de la ville.

Ainsy M. de Salvoyson se sauva et les siens par son sçavoir, et en très-grand estime et des nostres et des estrangers. Son sçavoir luy servit bien là au besoing. Que s'il fust esté un asne, il estoit mort et pendu: à quoy doibvent regarder les gens de guerre, d'estre sçavans s'ils peuvent.

Après ceste entreprise faillie, il ne s'en destourna point tant qu'il ne fist celle de Versel, qu'il ne faillit pas, celle là! mais il fut si fort pressé de la faire qu'il n'eut que le loisir d'y

appeller M. le mareschal de Brissac; et s'il l'eust peu dilayer, que l'armée de l'empereur se fust un peu recullée plus loing, l'entreprise fust esté du tout absolue, car il n'y eut que la ville et le chasteau qui furent pris, et ce fut tout ce qu'on peut faire que de les piller et saccager à bon escient; et la citadelle ne peut estre prise, car elle fit bonne et asseurée contenance: dont Ferdinand de Gonzague en ayant ouy le vent et pris l'alarme, car il n'estoit guieres loing de là avecques ses forces, s'achemina aussy tost, mais non si tost que M. le mareschal n'eust quelque peu de loisir, à sa teste et à sa veue, se retirer en grand capitaine, sans la perte d'un seul soldat, avecques son butin de luy et les siens, qui fut beau et bon. Dans le chasteau fut butiné ce beau et riche cabinet de M. de Savoye; M. de Brissac eut pour sa belle part ceste belle et rare corne de licorne: aucuns disent qu'il eut aussy le beau et riche escoffion de la duchesse, tout garny de grosses perles et pierreries; mais aucuns disent que ce fut M. de Salvoyson, comme la raison le vouloit, puisqu'il avoit conduict l'œuvre, et qu'il eut aussy une planchette d'or[1] qui estoit à l'hacquenée de la duchesse quand elle chevauchoit dessus.

Tant y a que son butin valoit bien de quarante à cinquante mille escus; et après sa mort ses heritiers partagerent ceste riche despouille, qui furent le capitaine Gironde, son lieutenant, et le capitaine Melfe, son enseigne, et un sien jeune frere cadet, qu'on appelloit M. Geoffroy, qui n'estoit venu voir son frere que six mois avant qu'il mourust; dont bien luy en prit, car les autres luy en eussent bien faict petite part. Ils ne luy trouverent pas d'autres plus grands biens, ny moyens, ny argent, car il estoit fort ambitieux, et pour entretenir son ambition il despendoit fort, et surtout en espions; et c'est ce qui fait valoir un grand capitaine et le pousse bien avant; aussy jamais capitaine avare ne fit beaucoup.

Versel pris, la renommée de M. de Salvoyson volla par-tout; et pour ce le roy luy donna une compaignie de gens de pied, qui estoit grand cas de ce temps-là, car elles estoient de trois cens hommes, et bien payées, et point communes. Mais le roy luy fit une faveur par dessus tous, et peu ouye ny veue, car il luy donna permission de la faire et amasser dans l'armée de M. le mareschal de Brissac, et y battre le tambour comme si c'eust esté dans les champs et villes, et congé à tous soldats de s'y venir enroller sans encourir punition des autres capitaines, ny qu'ils les en peussent empescher ny rechercher, amprès le mois achevé, cela s'entend. Voylà une grand faveur! Aussy sa reputation luy fit une si belle compaignie, qu'il eut des gens plus qu'il ne vouloit; et tous y accouroient à l'envy les uns les autres, et des meilleurs du Piedmont; car, soubs ce nom des entreprises de M. de Salvoyson, ils n'en pensoient estre jamais pauvres.

Il fut gouverneur de Verrue, place sur le Pau, importante à cause de Cressentin, sa prochaine voisine, que les Espaignols tenoient; et s'entrefaisoient bien la guerre: mais M. de Salvoyson emportoit tousjours le dessus, comme il le fit paroistre en la surprise de la ville de Cazal, principalle ville du marquisat de Montferrat; et certe cestes entreprise est par trop belle pour la taire.

M. de Salvoyson doncques, gouverneur dudict Verrue, guieres loing dudict Cazal, avoit, par sa liberalité et industrie, gaigné quelques uns de ceste ville qu'il avoit muguetée et veillée de long-temps, de sorte qu'ils alloient et venoient vers luy et luy donnoient advis de toutes choses; et en tira d'eux si bonne langue, et principallement d'un fructerol, les uns disent un maistre d'escolle, qu'il trouva fort propre de faire son faict un jour de nopces solemnelles et d'estoffe qui s'y faisoient, auxquelles y eut grandes assemblées de seigneurs et dames, tant du pays que d'Espaignols, et par consequent force dances, festins, courrement de bagues, masquarades, tournois, combats, que don Loppez de Figarot, gouverneur de la ville, et force capitaines espaignols et seigneurs italiens avoient dressé en grandes magnificences. La nuict estant veneue, que tout le monde estoit las et endormy, M. de Salvoyson, qui ne dormoit pas, voulut avoir part de sa livrée; et, pour ce, ayant mandé à M. le mareschal quelques jours avant (à qui il avoit confié son entreprise) qu'il luy fist couler sept ou huict cens soldats des mieux choisis, le plus secrettement

[1] Espèce d'étrier, ou plutôt de marchepied, sur lequel posaient les pieds des dames qui allaient à cheval.

et coyement qu'ils pourroient, et arrivassent la nuict, et que cependant il se tinst prest avecques de bonnes forces au matin à sept ou huiet heures aux portes de Cazal, pour le favoriser à son escallade et entreprise s'il trouvoit resistance, à quoy M. le mareschal ne faillit. Mais voicy le meilleur : Afin que ceux de Verrue ne se doubtassent de quelque chose, et les espions s'en advisassent, il contrefit du malade, et en diligence envoya querir les medecins à Cazal pour le secourir, faignant estre en grand danger de sa personne. Les medecins estans arrivés sur le tard, leur visite fut remise au lendemain, les priant d'aller soupper et reposer; et cependant qu'ils sont dans le lict, reposent et dorment bien, il part avecques ses gens et eschelles, et avecques le moindre bruit qu'il peut, tire vers Cazal prendre sa medecine, où il se trouve une heure après minuict precisement, que ceux de la ville et garde, las du jour, dormoient leur premier et plus profond sommeil. Il commança doncques à faire dresser ses eschelles le plus coyement qu'il peut; et les premiers qui descendirent dans le fossé furent : le capitaine Cluzeau, de Sarlat en Perigord, et le capitaine Pont-d'Esture, dudict lieu de Pont-d'Esture, auxquels M. de Salvoyson se fioit fort, pour estre braves et vaillans et advisés, lesquels avoient plusieurs fois avant sondé le fossé et faict un très-bon rapport.

Ceux-là donc sont les premiers qui entrent et mettent les eschelles avecques leurs gens, et si prestement et tout bellement tuent les sentinelles, que le corps de garde n'en sentit rien jusqu'à ce que le reste, avecques M. de Salvoyson, montans à la haste, fut sur eux, et à tuer qui peut, les uns dormans, les autres à demy veillans et my dormans. Si bien que les François estans maistres de la muraille et du rempart, le bruict s'esleva par la ville; l'allarme se donne; l'on se rend en la place, en armes qui peut; mais ils y trouvent nos François bravement campés, et desjà pris leur lieu de combat.

Don Loppez, qui estoit là auprès logé, pensant que ce fussent quelques yvrongnes qui se battissent, sans avoir loisir de s'habiller autrement, ne prend que sa robbe de nuict et une halebarde au poing, et va pour estriller ces gallans; mais qui fut estonné? ce fut luy, quand il ouyt cryer : *France! France! tue! tue!* Enfin les nostres, menans les mains de toutes parts, et combattans bravement et repoussans les Espaignols, ils furent maistres, et suivirent leur victoire jusques au chasteau, où s'estoient jettés ceux qui avoient peu, et mesmes don Loppez.

M. le mareschal, de son costé, joue si bien son jeu, qu'à poinct nommé (comme advisé et vigilant capitaine) il arrive à la porte, qui luy fut ouverte par nos gens, où estant entré, se rendit maistre absolu de tout le reste de la ville, et assiegea aussy tost le chasteau, et surtout la citadelle; et le battit si promptement et furieusement, que don Loppez se rendit par composition, combien que le capitaine Salines, parti d'Ast, où estoit sa garnison, pour le secourir, parust en criant, pour donner courage : *Aqui esta el capitan Salines con su bandera* [1] ! Mais M. le mareschal et M. de Salvoyson y avoient mis si bon ordre, qu'il ne fit que cela et puis s'en aller.

Par ainsy ceste belle ville, et à mon gré des belles de ce quartier, assise sur le Pau, le roy des fleuves de par de là, et qui avoit tousjours esté si bonne françoise, fut remise en son premier et desiré estat; et M. de Salvoyson (comme la raison vouloit) en fut gouverneur, et les capitaines Cluzeau et Pont-d'Esture du chasteau, et chascun d'eux recompensés de mille escus, comme on leur avoit promis avant le coup s'il se faisoit : qui estoit peu certes pour tel hasard et peril de vie; mais de ce temps l'avarice n'estoit si grande parmy nos gens de guerre, l'honneur les maitrisoit du tout. Le capitaine Cluzeau me l'a ainsy conté, qui estoit de ma patrie et mon voysin, et qui est mort peu riche.

J'ay ouy conter que, lorsque le roy Henry et M. le connestable sceurent ceste prise, qu'ils dirent que M. de Salvoyson s'y estoit autrement et plus dextrement gouverné que M. de Burie n'avoit faict du temps du roy François en ceste mesme ville, laquelle ayant prise par l'intelligence d'aucuns habitans qui ne pouvoient encor oublier le nom françois, et la tenant fort bien, mais n'ayant pourveu à prendre le chasteau, il la reperdit aussy tost; et fut pris prisonnier et mené en risée à Milan : dont le

[1] Voici le capitaine Salines et son enseigne!

roy François l'en reprit et ne l'en estima tant; car s'il eust descouvert son dessein au seigneur Guy Rangon, brave et vaillant capitaine, qui n'estoit guieres loing de là avecques de belles forces, et qu'il l'eust appellé, il se fust rendu maistre absolu du tout; mais il s'en voulut luy seul rendre glorieux: aussy luy seul fut rendu mocqué, comme dit le roy, ou bien qu'il n'eust pas l'advis et la prevoyance pour y mettre le bon ordre.

M. de Salvoyson ne fit pas ainsy (dit M. le connestable), car, ou de soy, ou s'estant faict sage et prevoyant à l'exemple de M. de Burye et de son bon conseil, il y appella M. de Brissac son general, auquel il faut tousjours defferer, quelque ambition qu'on aye, car bien souvent il en arrive de grandes fautes; et par ainsy tout alla comme il falloit.

Voylà doncques comme ceste belle ville fut prise. Les plus grands partisans de M. de Brissac en donnent la principalle gloire à luy, tant de l'entreprise que de la prise, laquelle totalle il la faut attribuer à M. de Salvoyson, et à M. de Brissac du grand achevement et perfection, à cause des prises du chasteau et de la citadelle, où il se porta en grand capitaine. Elle fut rendue quelque temps après la paix, faicte au grand regret des François et des habitans aussy; dont j'ay ouy à M. le mareschal de Brissac: qu'il n'y avoit point d'ordre ny raison de la rendre, ny le marquisat non plus, tant pour le droict que le roy y avoit, que pour ne donner à entendre ny à inferer à aucuns que le roy l'eust faict pour achepter paix, comme si le roy eust crainct le prince qui le demandoit. Et le disoit, sur le propos qu'il n'y avoit point raison d'avoir rendu ledict marquisat, ny la Corsegue, ny la Toscane, qui appartenoient à quelques petits princes que le roy eust mangé et avallé avecques un grain de sel, par maniere de dire, s'ils eusent songé le moins du monde de les vouloir repeter par les armes. Et disoit que jamais ces articles de paix ne furent bien desbattus quand on les proposa; car le roy d'Espaigne n'eust laissé, pour ces petits princes, de faire la paix avec un si grand roy, qui avoit plus de moyen de luy nuire en un jour que tous les autres princes mal contents en vingt ans, quand il les eust laissés et plantés là pour raverdir; et si le roy et le roy d'Espaigne eussent esté bien servis de leur serviteurs en ce faict là, ils les eussent faicts très-bien s'entendre ensemble, et eussent faict leurs affaires sans se mesler de celles d'autruy, ains les laisser en crouppe.

Quant à la Savoye ou au Piedmont, certes disoit encor mondict sieur le mareschal (mais à regret) qu'il y avoit quelque raison de faire la restitution, à cause de madame de Savoye, sœur du roy, qui meritoit, pour son rang, ses vertus et l'affection que le roy son frere luy portoit, quelque gracieuseté, voyre bien grasse et ample; et que de l'autre part le roy d'Espaigne affectionnoit le duc de Savoye son cousin, et que pour beaucoup il ne l'eust jamais laissé en blanc ny mescontenté. Voylà pourquoy les deux roys ne se debvoient opiniastrer nullement sur ce subject.

Mais pour quant aux autres petits princes, ils n'y debvoient nullement toucher, et que de grand à grand il n'y a que la main, mais non de grand à petit, et que les grands font les lois et les parts aux petits, et faut qu'ils passent soubs eux, et que jamais on n'avoit veu les grands estre facteurs des petits. Tant d'autres raisons amenoit mondict sieur le mareschal, lesquelles bien debattues, le roy catholique ne se fust jamais formalisé pour ces restitutions, ny le roy chrestien non plus les debvoit quitter, et surtout de ce marquisat de Montferrat; si bien que le roy ne le debvoit jamais rendre, et le joindre avecques le marquisat de Saluces, avecques quelques villes du Piedmont qu'il se fust reservé pour se donner bon et libre passage de l'un à l'autre; et par ainsy eust eu tousjours un bon pied en Italie, comme le roy d'Espaigne. Mais, sans aucun respect, nous rendismes tout en demye douzaine de lignes d'escriture: qui fust une grand honte à nous d'avoir sceu très-bien conquerir, mais non l'avoir sceu bien garder, à nostre vieille mode et ancienne coustume de nous autres François. Que si l'on veut le prendre de loing, comment nos ancestres conquirent bravement la Palestine et la perdirent-ils après quelque quatre-vingt-neuf ans? Le royaume de Naples, Sicille et l'estat de Milan, après les avoir gaignés, nous les perdismes. La Savoye, le Piedmont, le marquisat de Montferrat, Corsegue et Toscane, nous n'en fusmes que petits gardiens, comme les tenans en de-

post; nous rendismes tout. Voylà doncques pourquoy il ne faut point que les François se proposent plus de conquestes, puisque nous ne sçavons garder mesmes ce qui est nostre; tesmoing Cambray, Calais, Ardres, Dorlan, La Capelle et Amyens, que nous avons veu perdre devant nous, mais par la paix retirées. Si que je croy que si nous eussions conquis les Indes, elles ne seroient à nous il y a long-temps. Ah! que les Espaignols serrent bien mieux les mains quand ils tiennent quelque chose! ils sont bien de plus dure desserre; nous en voyons les exemples. Si bien que je croy avecques quelqu'un qui me dit une fois que, si nous eussions conquis lesdictes Indes, comme les Espaignols, jamais nous ne les eussions gardées, non plus que la Fleuride.

Or, pour revoller encor à M. de Salvoyson, estant gouverneur de Cazal, guieres ne chauma qu'il ny fist bien la guerre et de beaux combats, entre autres deux. La compaignie de chevaux-legers de M. de Clermont ayant esté desfaicte, bientost il en eut sa revanche; car quelques jours après il monta à cheval et s'en alla desfaire deux cens chevaux-legers de l'ennemy, tout auprès des portes d'Ast. L'autre fut la desfaicte près du Pont d'Esture, qui fut telle, qu'estant la coustume de M. le mareschal de Brissac de remuer les garnisons des villes les unes des autres et les renouveller, M. de Salvoyson attira des espions, dont il n'en avoit jamais faute, et de doubles et de simples, et de fidels et de toutes sortes, auxquels fit courir le bruit et donna langue comme dans un tel jour assigné le remuement se debvoit faire. Par quoy ceux d'Ast, Cressentin, Pont-d'Esture et autres places circonvoisines, adviserent de s'assembler et faire un petit gros de douze cens hommes de pied, tant Espaignols, Italiens, que Tudesques, et cinquante chevaux seulement; et se mirent sur les advenues que les nostres debvoient passer. M. d'Amville, couronnel de la cavallerie legere, estoit lors en garnison dans Cazal, comme la plus proche de frontière de l'ennemy, avecques sa compaignie de cent chevaux-legers qui estoit fort belle et bien complette; ne faut dire comment, puisque son pere gouvernoit tout. M. de Salvoyson le prie de sortir aux champs et venir avecques luy, et qu'il luy feroit acquerir de l'honneur; ce qu'il fit aussy tost, car il ne demandoit pas mieux, comme tout courageux jeune homme qu'il estoit. M. de Salvoyson pour gens de pied ne prend que sa compaignie, qui estoit très-belle, bonne et bien complette aussy, et la moictié de celle du capitaine Montluc le jeune; et ne voulut, sur la vie, qu'autres soldats sortissent de la ville, y ayant mis bonne deffence et bon ordre; et mit comme enfans perdus soixante jeunes cadets, qu'il appelloit ses esbarbats; et en vouloit tousjours avoir en sa compaignie, disant qu'il les feroit tousjours jetter dans le feu, puisqu'ils estoient de feu mesme et n'avoient point peur qu'autre feu les endommageast. Il aymoit fort aussy les jeunes escolliers qui avoient un peu riblé le pavé des universités, mais pourtant qu'ils n'eussent rien delaissé de leurs estudes; car il disoit qu'il n'y avoit au monde si bon esmery pour faire bien reluire les armes, que les lettres; il en parloit par l'experience qu'il en faisoit en luy, et non en autruy.

M. de Salvoyson doncques ayant commandé à son lieutenant d'aller attaquer l'escarmouche avecques ces cadets esbarbats et quelques vieux soldats meslés parmy eux, estant attaquée et un peu eschauffée, il cognut aussy tost, à la contenance de l'ennemy (aucuns disent que son petit esprit familier le luy predit, mais un grand capitaine sans cest esprit le pourroit bien cognoistre comme luy), qu'ils n'estoient point asseurés. Estant à cheval près M. d'Amville, luy dit : «Donnons, monsieur! pour le «seur ils sont à nous.» Par quoy, tous donnerent si à propos et de telle furie sur leur cavallerie, l'ayant chargée la premiere, qu'en un rien elle fut desfaicte et mise en routte, et l'infanterie de mesmes; dont il en demeura de mort sur la place plus de cinq cens, et tous quasy Espaignols naturels, et un grand nombre de prisonniers. M. d'Amville y acquit un grand honneur, et les nostres y perdirent peu de gens.

Force autres belles choses a faict M. de Salvoyson, qui seroient trop longues à descrire, et pour lesquelles le roy le tint en tel estime, qu'après la mort de M. le baron d'Espic, mort à l'assaut de Conis, il luy avoit donné l'estat de maistre de camp en Piedmont, luy donna une place de gentilhomme de sa chambre, et une compaignie de chevaux-legers qu'il vou-

loit dresser de ces jeunes cadets esbarbats, disoit-il; mais il mourut, comme j'ay dict, sans entrer en possession de ses charges: de quoy ce fut une très-grande perte, car il avoit en son esprit de très-belles et hautes entreprises, desquelles il en pensoit venir à bout, et n'en doubtoit pas moins. Il en avoit sur une douzaine des bonnes et principalles villes d'Italie; il en avoit jusques en Turquie sur deux, et sur Sarragousse, qu'il tenoit fort facille: et avoit pour son homme M. le mareschal de Brissac, qui, grand et ambitieux capitaine qu'il estoit, l'aymoit, et luy eust bien tenu la main en tout. Le capitaine Sainct-Martin, de Tholoze, qui estoit avecques luy, et un de ses confidens, m'en a conté beaucoup de choses.

Ce capitaine Sainct-Martin estoit un très-habille homme, et que j'ay cognu fort familierement. Il sçavoit beaucoup de secrets naturels et supernaturels: et je croy qu'il les avoit appris de son capitaine. C'estoit l'homme du monde qui contrefaisoit mieux toutes escritures et signets, tant vieux que nouveaux. Pour cela, il en fut une fois en grand peine de la vie, qu'on luy vouloit faire perdre; mais M. le mareschal, cognoissant son merite, son sçavoir et ses secrets, le fit sortir de prison à Thurin: j'en ferois bien le conte, mais il est un peu trop long. Du despuis nous l'avons veu à la cour avecques le baron de Vantenac, l'un de mes grands amys, et luy avoit ouvert l'entreprise de Sarragousse, et l'allerent descouvrir. Et trouvai ledict baron à Venise lorsque je tournai de Malte, qui y alloit; et en tourna, et trouva le tout facille; mais il falloit qu'un grand s'en meslast, à quoy ne peut entendre à cause de la guerre civille, dont ce fut grand dommage, car la chose estoit facille. Si M. de Salvoyson ne fust mort, dans un an il l'executoit; car il avoit son homme, M. le mareschal, qui luy aydoit, ainsy que me le dit Sainct-Martin, qu'il faisoit bon ouyr parler. Il n'avoit qu'un œil; mais il eust leu une lettre de dix pas, dont pour ce le feu prince de Condé l'en cuyda mettre en peine aux premieres guerres.

Bref, ce Sainct-Martin s'estoit faict bon maistre soubs M. de Salvoyson, qui me fit penser que le maistre qui l'avoit apris estoit plus que le vulgaire, et qu'il tenoit beaucoup du ciel. C'est grand dommage quand tels gens meurent avant le temps qu'ils n'ayent au moins produict de beaux fruicts que leurs belles fleurs nous promettent. Si faut-il que je face ce petit conte de luy, puis plus.

La renommée de sa vaillance et art de guerre et son sçavoir, avoit si bien resonné par l'Italie, qu'il y eut une dame de Milan, de bon lieu et d'un grand sçavoir aussy, tentée de la curiosité, comme sont les personnes d'esprit. Il luy prend envie de veoir M. de Salvoyson, dont l'on bruyoit tant; et pour ce, demande un jour congé au gouverneur de Milan, et un passeport pour aller jusqu'à Cazal. Elle envoye en demander de mesmes à M. de Salvoyson; et l'un et l'autre le luy octroyent fort librement. Elle se met doncques en chemin, et arrive à Cazal. M. de Salvoyson luy avoit faict aprester son logis en une maison bourgeoise (car c'estoit une dame de qualité), et commandement faict exprès à un capitaine de la garde de la porte, quand elle arriveroit, de l'y mener; à quoy il ne faillit. Bientost après, elle arrivée, M. de Salvoyson luy alla baiser les mains, et s'enquerir d'elle quelle affaire l'y menoit, et en quoy il luy pourroit servir, et qu'il s'y employeroit de corps et d'ame fort volontiers. Elle, qui estoit une belle honneste dame, et fort habille femme, et sur-tout fort sçavante, luy alla dire que rien ne l'avoit amenée là, si-non sa belle renommée et l'envye qu'elle avoit de le veoir et l'arraisonner. M. de Salvoyson cognut aussy tost, par sa grace, sa façon son esprit, son beau parler, que c'estoit quelque esprit divin, et pour ce se met sur son beau dire et beau discours à l'exalter, et luy à s'abbaisser; mais, tous deux tumbans de propos en propos à l'envy l'un de l'autre, s'entremirent en telles admirations, qu'ils en demeurerent tous deux ravis, et à qui donneroit la gloire à son compaignon. Leur entretien ne fut pas pour ce jour seul et ceste heure; mais il dura bien huict jours, pendant lesquels ne chaumerent de s'entretenir et discourir de toutes sortes de sciences, voyre d'amours. Et puis après ces discours et plusieurs festins que luy fit M. de Salvoyson, elle s'en partit et retourna vers Milan, où elle se mit à louer M. de Salvoyson par dessus tous, et à publier ses valeurs et vertus. M. de Salvoyson en fit de mesme de la dame, et par ainsy demeu-

.erent très-bien satisfaicts l'un de l'autre.

Telle curiosité fut jadis à plusieurs d'aller veoir Scipion l'Affricain exprès en sa maison de Linterne, dont les reliques insignes et vieilles paroissent encor sur le grand chemin de Rome à Naples, le long de la marine; et tous passans aussy lalloient veoir et luy porter honneur, jusques aux corsaires et brigans, qui, posans leurs barbares cruautés et leurs armes à part, l'alloient en toute humilité reverencier, veoir et admirer ses valeurs et vertus. Telle fut aussy celle de la reyne de Saba pour veoir Salomon et contempler sa sapience tant celebrée.

Or c'est assez parlé de ce grand capitaine M. de Salvoyson: il en faut parler à ceste heure d'un autre.

XI.

M. LEON STROZZE.

Or, d'autant que cy-devant j'ay allegué les bons capitaines de mer que l'empereur et le roy d'Espaigne ont eu, j'en veux icy de mesmes alleguer aussy aucuns que nos grands roys François I, Henry II et leurs enfans ont eu. Et commanceray par le premier au seigneur Leon Strozze, prieur de Capue, lequel, peu de temps après que le fils bastard de M. de Strozze fut tué au Port Hercule, fut tué à Escarling, avecques un grand regret qu'il eut de ce nepveu bastard, et ce en recognoissant ladicte place d'Escarling, par un paysan qui estoit caché derriere une haye, qui luy tira une harquebusade à l'advanture, tellement quellement, car il n'estoit trop adroict harquebusier; mais le malheur fit qu'il porta. Quelquesfois tels gens mallotrus font des coups dangereux qu'on ne penseroit jamais: ainsy fut tué M. de Bourbon par un prestre; ainsy le prince d'Orange devant Sainct-Dizier par un prestre: ainsy nostre grand roy Henry III par un moyne. Dieu guyde aussy bien les mains de ces gens-là comme d'autres.

Ce prieur de Capue a esté un aussy grand capitaine de mer comme son frere de terre, de sorte que tous les ports, les costes et les mers de Levant resonnent de luy, tellement que son nom les remplit encor: et n'ay veu guieres mariniers, matelots, pilottes, patrons, commites, forçats, esclaves, capitaines et soldats, qui ne l'ayent dict le plus grand capitaine de mer de son temps; et bien heureux estoit celuy (comme j'ay veu en plusieurs endroicts du Levant) qui pouvoit dire: « J'ay navigué et combattu sous le prieur de Capue: » et encor qu'il n'en fust rien, plusieurs le faisoient accroyre par ostentation, et pour ce en estre plus estimés.

Quand nous allasmes au secours de Malte, on ne sçauroit croire combien telle maniere de gens en ces costes venoient aborder, saluer et honnorer M. de Strozze son nepveu, pour la seule memoire de ce grand oncle; à quoy il prenoit un très-grand plaisir, car il l'aymoit et l'honnoroit plus que son pere, à ce qu'il m'a dict souvent, parce qu'il estoit plus doux, et desiroit plus luy ressembler qu'à son pere; estant jusques-là si jaloux et envieux de la gloire qu'on donnoit à son pere, qu'il en estoit quasy marry, voyre encor jusques-là de dire qu'il avoit esté plustost capitaine que son pere soldat, d'autant qu'il avoit esté dedié à l'Eglise, et que advant dans l'aage il avoit pris les armes, et luy les avoit portées fort jeune. Mais en cela il s'abusoit, et y avoit bien de la difference; car M. le mareschal sçavoit plus de la guerre en son bout de doigt que le fils en tout son corps, encor qu'il soit mort en reputation d'un bon capitaine, et que je l'ay cognu tel. Et pour l'aage, ce n'est rien, car il y en a qui proffitent plus en un morceau de guerre que d'autres en cent repas; car il n'y a que l'esprit et la pratique, et l'aage n'y sert de rien.

Pour parler doncques de ce M. le prieur de Capue, son premier advenement fut lorsqu'il vint servir la France, quand Barberousse vint en la mer de Provance et qu'il assiegea la ville de Nice, là où il alla bravement à l'assaut avecques sa trouppe de Florantins bannis d'un costé, et les Turcs de l'autre; lesquels, encor qu'il y eust parmy eux meslés force janissaires, les meilleurs et plus aguerris soldats qu'ils ayent, ne firent point de honte aux chrestiens, et à ces Florantins conduicts par ce brave prieur; car ils entrerent les premiers par leur bresche.

Du despuis le roy François le prit en grand opinion et amitié; et aussy que son humeur luy plaisoit fort, car il estoit froid, taciturne et de fort douce conversation, et pour ce le roy l'aymoit plus que le seigneur Strozze: et le roy

Henry tout au contraire, car il aymoit plus M. de Strozze, à ce que j'ay ouy dire à un grand seigneur et à une grand dame de la cour pour lors. Ledict roy François le renvoya puis amprès ce voyage avecques Barberousse en ambassade vers le sultan Solyman, avecques dix galleres. Si fit aussy quelque temps après le roy Henry, là où il fit fort son proffict, et pour s'en servir puis amprès qu'il fut desapoincté du roy; car il y avoit si bien recognu et remarqué les costes, les mers, les ports, les terrains, les isles, les caps, et mesmes ceux de l'Archipellago, qu'il y porta bien amprès du dommage et de l'ennuy.

Le roy Henry venant à la couronne, mondict sieur le prieur eut la charge de passer dix galleres par le destroict de Gibaltar, de la mer de Levant en la grande mer Oceane, pour aller faire la guerre en Escosse, là où il la fit fort bien avecques ses vaisseaux; et sur-tout fit très-bien quand il prit le fort chasteau de la ville de Sainct-André, là où il vengea l'assassinat de cest homme de bien de prelat, M. le cardinal de Sainct-André, et fit pendre tous ces maraux qui l'avoyent si miserablement assassiné.

Il se fit fort craindre en ceste contrée; et ces grands vaisseaux et ramberges d'Angleterre ne luy firent grand peur ny mal, encor que ceste mer leur fust plus favorable qu'aux galleres. Sur quoy je m'estonne (il faut que je le die en passant) de quoy les douze galleres du roy d'Espaigne, estans dans l'escluse, ne firent plus d'effort et d'effect sur Ostande et leurs vaisseaux qui entroient tous les jours à leur ayse, qu'ils ne firent : je ne veux pas parler durant l'hiver, car elles y pouvoient perdre leur latin et sçavoir et force; mais l'esté, durant les calmes et bonnaces qui surviennent, qu'il n'y a galleres lors qui ne batte à son ayse six et sept vaisseaux ronds, comme j'ay veu ailleurs qu'à La Rochelle, où je vis l'armée du comte de Montgoumery, montant à cinquante vaisseaux, faire la cane à six galleres, qui, les allant de près canonner par le commandement de nostre general, au diable si les autres oserent bouger.

La fortune luy rit fort bien en ceste mer aussy bien qu'en l'autre, jusqu'à ce qu'il eut un très-grand subject de se mescontenter de son roy. Je n'en racouteray point le subject, car on le sçait assez et qui en fut l'auteur, et le tort qu'on luy fit d'usurper sa charge pour un autre qui ne la sçavoit si bien que luy. Pareil traict fut faict à André Doria. Par quoy, rongeant doucement son mal talent, son despit et sa rage, songe de ne s'en venger contre son roy ny la France, prend resolution de quitter tout et de s'en aller à Malte servir sa religion contre les ennemys de la foy, contre eux vosmir son venin; et pour ce, par un matin dit adieu à tous ses amys et capitaines du roy, la larme à l'œil, part du port de Marseille avecques deux de ses galleres qui estoient à luy, et prend la volte de Malte. Tour certes par trop genereux pour un mal content et despité! car, pour vengeance, il pouvoit faire du mal de s'emparer de plus de galleres de celles du roy, ravager les costes de France, voyre faire quelque mauvaise veneue à Marseille, s'emparer de quelque autre bon port, comme à la desesperade, de faire au pis, comme le plus barbare corsaire de Barbarie; mais il ne fit rien de tout cela, considerant qu'il n'estoit beau ny honneste de se servir des moyens et des places de son roy et maistre, qu'il luy a donné en garde, pour luy faire par amprès un faux bon et une fascheuse guerre.

Voylà pourquoy aucuns ont bien blasmé André Doria d'avoir faict comme cela; car auparadvant faire la guerre à son roy il la luy debvoit annoncer, amprès s'estre despouillé de toute sa charge et rendu ses prisonniers qu'il avoit, en ce pourtant que le roy l'eust satisfaict de ce qu'il luy debvoit. Aucuns le dechargent pourtant beaucoup. Je m'en rapporte à leurs decisions : je pense que j'en parle ailleurs.

Durant ces guerres de la Ligue, plusieurs se sont aydés des places que le roy dernier leur avoit données en garde, et de ses moyens et finances, pour luy faire la guerre et jouer fauce compaignie, comme nous avons veu : ce qu'il sçavoit bien dire et reprocher, et le tort qu'ils s'estoient faict, et à leurs consciences et honneur, plustost que ceux qui estoient privés et n'avoient nulle charge publicque; et à tels ne leur en sçavoit-il tant de mal comme aux autres. Aussy plusieurs en ont faict tout de mesmes à M. du Mayne; et l'ont quitté et donné les places au roy, qui luy appartenoient; dont aucuns disent qu'ils se sont faict tort; d'autres tiennent que non; car, pour le service et la re-

cognoissance de son roy il ne se peut commettre aucune chose reprochable ny vituperable. Je m'en rapporte aux bons discoureurs; aussy qu'il estoit ainsy predestiné du ciel que celuy à qui il appartenoit debvoit estre absolu monarque de la France, ainsy que jadis Octave Cæsar le fut de l'empire romain.

J'ay veu fort louer le seigneur de Montespan, très-brave et vaillant gentilhomme de Gascongne, d'un traict qu'il fit en ceste Ligue; lequel ayant pris conclusion comme les autres, de se rendre à son roy et le recognoistre, alla trouver M. de Nemours, duquel il estoit lieutenant au pays qu'il tenoit, et luy gardoit trois ou quatre bonnes places. Amprès luy avoir remonstré sa resolution d'aller trouver le roy, et qu'il le voyoit resolu de ne le cognoistre point, qu'il le prioit de ne trouver point mauvais qu'il le quittast, mais non pourtant qu'il luy voulust faire faux ny lasche tour de trahison pour ses villes, car il les luy remettoit touttes entre ses mains : ce qu'il fit avant que partir; et puis ayant pris congé honnorablement de luy, il s'en part sans aucun reproche, et avecques beaucoup de louanges que M. de Nemours luy donna, et belles offres qu'il luy fit. Ceste memoire d'honneur luy durera pour jamais. Et m'asseure que le roy l'en a estimé davantage, comme il fait, se servant de luy très-bien en ces guerres espaignolles.

Le gouverneur de Vienne ne fit pas ainsy à l'endroict dudict M. de Nemours, qui l'avoit nourry page, eslevé et advancé; car il le trahit, rendit la ville qu'il luy avoit donné en garde, au roy : et si fit bien pis, car il le fit empoisonner, ce dit-on[1]; car il en a l'ame bourrelée de cent mille gesnes, et tousjours en danger de la vie et attente qu'on ne luy rende la pareille; et si pour cela n'en est plus estimé. Si feray-je ce conte de moy. pauvre chetif que je suis.

Au commancement des troisiesmes troubles, j'estois en garnison dans Peronne avecques ma compaignie de gens de pied : j'eus quelques petits mauvais contentemens de mon roy. M. le prince et M. l'admiral le sceurent. Ils m'envoyerent M. de Theligny (parce qu'il estoit mon très-grand amy) me presenter beaucoup de bons et honnorables partys, si je voulois me mettre avecques eux et gaigner Peronne pour eux, dont j'en serois amprès gouverneur, et qu'ils me fourniroient force gens pour m'y rendre le plus fort et la garder, comme ils n'avoient faute d'hommes. Alors je fis response que j'aymerois mieux mourir de cent morts que de faire un si lasche et vilain party à mon roy que de luy trahir une ville qu'il m'avoit donnée en garde et garnison, ny de m'en ayder pour luy faire la guerre. Le roy le sceut quelques jours après, qui m'en sceut un très-bon gré et m'en ayma plus que jamais. Voylà comment il se faut acquitter des charges qu'on a du roy, quelques mescontentemens qu'on aye de luy.

Nous voulons bien que nos concierges, nos metayers, nos valets de chambre, quand ils sont mal contens de nous et nous veulent quitter, qu'ils nous rendent compte de ce qu'ils ont en main, nous donnent les clefs, nous remettent tout par bon compte entre mains. Que s'ils font autrement, nous les faisons chastier. A votre advis doncques, que doibvent faire nos roys envers nous qui leur tenons leurs places? Il se feroit un beau discours sur ce subject et bien enrichi de beaux exemples, que possible l'espere-je faire en la vie du feu roy Henry[1].

Et pour retourner à M. le prieur de Capue, j'ay veu une lettre dans le cabinet de M. de Strozze, qu'il escrivit à sa partance à ses freres, laquelle, pour l'avoir trouvée très-belle, j'ay advisé de la mettre et inserer icy.

« Messieurs mes freres, j'ay esté forcé de « quitter le service du roy pour des raisons que « vous pouvez sçavoir, et que vous entendrez « mieux par Jehan Cappon, present porteur, et « desquelles je ne vous ay peu advertir plustost « qu'à ceste heure, ayant eu à grand peine les « moyens et le loisir de me retirer. Quand bien « je n'aurois autre consideration que de me « vanger du tort qui m'a esté faict, j'eusse bien « eu de beaux et grands moyens de ce faire; « mais je n'ay voulu rien ravir de l'autruy, ains « plustost laisser du mien. Avecques nostre gal« lere doncques et d'une autre, que j'ay gaignée « durant ceste guerre, que Sa Majesté m'a oc« troyé, je me retire où je suis obligé de faire « service, prest tousjours pourtant à rendre

[1] Ce gouverneur étoit un Italien nommé Vicenzo Visconti. Selon M. de Thou, ce ne fut pas celui-ci, mais un Français nommé Disemieu qui empoisonna le duc de Nemours.

[1] Henri III. On n'a point cette vie.

«compte de ce qui me sera demandé, affin que «tout le monde cognoisse quel je suis, et que «vous, mes freres, demeurez avecques tel «contentement d'esprit que merite l'honneur «de nostre maison, à laquelle est seant que «tout le monde soit informé de nostre raison «et justice, affin que ne soyons oppressés «par ceux qui m'ont voulu deshonnorer et «nuire à ma personne, sans avoir esgard à la «fidelle servitude et loyalle affection qu'ay tous-«jours portée au service de nostre maistre, «contre lequel je proteste n'attenter jamais «rien qui vous puisse porter dommage ny des-«plaisir, ny à moy blasme ou reprehension «quelconque. J'emmaine avecques moy le capi-«taine Mont. Ma deliberation est de faire la «guerre aux infidelles pour le service de ma «religion. A Dieu, mes freres, je le prie de «bon cœur de vous donner en France meilleure «fortune que la mienne. Ce 18 de decembre «1551.»

Qui lira bien ceste lettre la trouvera très-belle; elle estoit en italien. Ainsy qu'il le dit là, ainsy s'en alla-il à Malte, où certes il fit de belles choses contre les Turcs, quand il alloit en cours, ainsy que j'ay ouy encor conter à plusieurs braves chevalliers et soldats qui estoient avecques luy, et qui le louoient extresmement; et porta grand proffict et richesse à sa religion, et à luy et tout : car (comme j'ay dict) il avoit si bien cognu et remarqué les terres et mers du Turc lorsqu'il estoit au service de nos roys, qu'il en sceut bien faire son proffict et bonne praticque.

Par amprès la guerre de Sienne et Toscane survint, et pour ce, le roy, le cognoissant d'un très-grand service, l'envoya prier de tourner à luy; lequel, oubliant tout serment et injure passée, retourna fort volontairement; car il aymoit et honnoroit fort le roy, non pas aucuns de ses officiers.

S'il ne fust mort si tost, le seigneur Strozze, son frere, et luy, eussent faict de bons services au roy; car ces deux freres s'entendoient, s'entre-aymoient et s'entre-secondoient très-bien; si que la guerre s'en fust ensuivye plus heureuse qu'elle ne fut.

Ce fut luy le premier autheur de ceste forteresse du Port Hercule, qui se veoit encor aujourd'huy très-belle : aussy les Espaignols y ont un peu adjousté du leur. De raconter tous les beaux faicts qu'a faict ce grand capitaine, m'en seroit long et ennuyeux; je n'en diray que cestuy-cy entre tous ses plus beaux, lorsqu'il faillit à prendre Barcelonne, luy estant en charge de service du roy.

Parquoy, un jour il part de Marseille avecques quelques dix à douze galleres, fait semblant d'aller en Levant par commandement de son roy, les chargeans des meilleurs soldats, mariniers et capitaines qu'il peut choisir et qu'il cognoissoit bien, dit adieu pour quelques mois, affin que les espions de l'ennemy luy rapportent ainsy, et qu'il faict voylle vers la volte de Levant; mais, estant en plaine mer et hors de toute veue, tourne proue vers Espaigne, ayant eu bon advis que dans Barcelonne n'y avoit ny galleres ny gens de guerre que fort peu, car tout estoit allé en une expedition; et me semble que c'estoit en celle de la ville d'Affrique, comme j'ay ouy dire, ou bien je me trompe : et pour ce, observant bien le temps et la saison que les galleres d'Espaigne à plus près debvoient tourner, il accommode et desguise si bien ses galleres à l'espaignolle, avecques bandieres, armoiries et toute autre sorte d'armement, qu'elles ressembloient du tout galleres imperialles. Et ainsy, par un beau jour d'une feste, vint paroistre devant Barcelonne, moictié à voyle, moictié à rame, que ceux de la ville, pensans que ce fussent leurs galleres, accoururent sur le port et le long de la marine, et dedans et dehors, pour leur faire la bien venue tournans de leur guerre, ainsy qu'est la coustume. Mais le malheur fut qu'en aprochant du port et faisant bonne mine, il fut recognu et descouvert par quelque indiscret, comme il y en a tousjours; dont l'alarme s'ensuivit, le port fermé, tout le monde en deffense, si bien que l'entreprise se faillit. Si ne se retira-il pas qu'il ne fist quelque coup et rafflade; car aussy tost, voyant son entreprise faillie, il fit jetter les esquifs et fragattes en mer; et en terre, le long de la coste, ils prindrent une infinité de cavalliers, de dames et marchans, qui se promenoient le long de la mer et ne peurent gagner assez à temps la ville. Il garda les prisonniers pour en tirer rançon, et, comme très-honneste et courtois, il laissa aller les dames, cognoissant en son

cœur genereux qu'il n'est pas bienseant de faire desplaisir aux dames.

De mesme courtoisie usa M. de Strozze son frere, au voyage d'Allemaigne, à l'endroict d'une honneste dame, femme du capitaine et gouverneur de Danvilliers; ce qu'il sceut très-bien remonstrer au marquis de Marignan en la guerre de Sienne, d'autant qu'aucuns de ses chevaux-legers avoient pris prisonniere une dame siennoise, gentille femme, qui s'appelloit la seignore Lucresse; et pour ce de mesmes ses soldats avoient pris une damoiselle fleurantine, femme d'un capitaine Coroque, que soudain il avoit faict delivrer; et pour ce, le pria de faire delivrer de mesmes ceste dame siennoise, pour le respect que l'on doit aux dames, à leur user de touttes courtoisies, sans autre forme de capitulation. M. le marquis luy envoya la seignore Lucresse, et consent très-bien avecques M. de Strozze de ne faire point la guerre aux dames ny les rançonner aucunement; mais bien luy reprocher comment du temps du roy François, ayant son armée vers Parpignan, aucuns capitaines servans le roy, et mesmes un seignor Francisque Vimercat, prindrent plusieurs dames espaignolles prisonnieres, les devalliserent et puis les rançonnerent estrangement; ce qui ne fut beau ny honneste. Pour lors on disoit qu'aucuns de ces capitaines estoient de la suitte de M. de Strozze; sur quoy il sembloit que ledict marquis l'en taxast sourdement et luy jettast ceste pierre dans son jardin tout bellement; dont M. de Strozze, s'en doubtant, ne luy fit autre response, si-non luy mander que si cela estoit advenu du temps de ce roy François, on n'en sçauroit trouver aucune de ce regne du roy Henry qui n'eust esté traictée que très-courtoisement et nullement rançonnée; tesmoing, au voyage d'Allemaigne, la damoiselle de Bourlemont, de grand maison, qui fut prise en un chasteau et menée à la reyne pour estre l'une de ses filles et y estre nourrie en sa cour, où elle ayma mieux estre qu'en son pays; et y a esté tousjours nourrye et bien traictée, comme honneste fille, belle et agréable qu'elle estoit, et l'ay veue telle jusqu'à ce qu'elle fut maryée en la maison de Bonneval, grande maison de Lymosin. Je croy qu'elle vit encor.

Voylà comment ces deux grands capitaines dirent gentiment leurs raisons les uns aux autres : dont je m'estonne que ce marquis s'allast souvenir de ces dames espaignolles et les alleguer, puisqu'il y avoit si long-temps de ce voyage et que cela estoit arrivé; mais il s'en alla ce coup très-bien souvenir, pour s'en servir ainsy à poinct; car quand on vient à ces choses, il faut songer toutes les raisons et argumens que l'on peut pour faire sa cause bonne.

J'ay faict ceste disgression sur les courtoisyes que fit aux dames de Barcelonne M. le prieur de Capue. Il faillit aussy une fort belle entreprise à surprendre Zara en Barbarye, distante de la mer douze milles, y estant allé avecques quatre galleres de la religion et deux des siennes, chargées d'une eslite de braves chevalliers et vaillans soldats : mais le malheur fut que, le soir mesme de la nuict qu'ils allerent à Zara, y arriva Salarais Turon, qui avecques quelques chevaux, en chemin faisant et passant, tirant vers Alger et y estant logé, survinrent les chevalliers, qui, estans descouverts, furent avecques une grand alarme et force repoussés, et perdirent leur dessein; si bien que sans ceste malencontre eussent pris la place et pillée.

Or j'acheve la louange de ce grand capitaine de mer, m'estant efforcé de le louer par les plus briefs mots que j'ay peu, et mesmes par le tumbeau que luy fit M. du Bellay (comme à son frere) en latin[1], dont la substance est telle :

« Moy, ce grand capitaine Leon Strozze, je « ne gis icy dans ce vase; car un si petit vase « ne sçauroit comprendre un si grand homme : « la terre ne me comprend non plus; mais une « gloire plus grande que la terre m'a enlevé au « ciel comme un bel astre pour les nautonniers, « affin que, comme jadis les eaux ont porté et « soustenu mes vaisseaux et ployé soubs moy, « maintenant il me plait estre dieu de la mer. « Allez doncques, vous autres qui viendrez am« près moy et qui aurez ma charge, allez har« diment sur les eaux, car je vous y prepare et « dresse un bon chemin et très-seur. »

Ces deux freres eurent autres deux freres, non tant pareils aux deux premiers, mais pour-

[1] La même épitaphe se trouve en français dans un sonnet de Joachim du Bellay.

tant leur approchans, qui furent le seigneur Robert Strozze et M. le cardinal, bons, honnestes et habilles seigneurs. Aussy tous quatre furent-ils fils d'un brave pere, le seigneur Philippe Strozze; lequel, encor qu'il n'ayt monstré par plusieurs preuves, comme ses deux premiers enfans, qu'il fust si grand capitaine comme eux, si a-il esté un très-habille homme, brave et très-courageux, ainsy qu'il le monstra à sa mort : car, ayant esté pris durant les guerres et tumultes de Florance, auxquelles il s'estoit entremis, plus par la persuasion et quasy contraincte de son fils Pierre Strozze (ce disent aucuns qui en ont escrit, et que je l'ay ouy dire mesmes à des anciens dans Fleurance), qui estoit un homme actif, violent, mouvant et brave, et luy cryoit à toute heure qu'il se falloit esmouvoir pour la patrie; mais estant, de malheur, pris sur ce faict et detenu prisonnier dans le chasteau de Fleurance, plustost que d'endurer des cruelles gesnes pour confesser ses secrets à la ruyne de ses amys, et encourir une mort indigne de luy et de son parentage, autant genereusement que patiemment se mit contre la gorge (aucuns disent contre l'estomach) une espée qu'un Espaignol de sa garde avoit laissé par mesgarde; et fut trouvé mort sur le carreau, tout sanglant, ayant laissé sur sa table un petit billet escrit, qui disoit : « Puisque je n'ay sceu bien vivre, « c'est bien raison que je sçache bien mourir et « que je mette fin à ma vie et à mes miseres « par un cœur genereux. » Et au plus bas mit encor en escrit (que ceux qui ont faict mention de sa mort ne le disent point pourtant; mais M. de Strozze dernier, son petit fils, et duquel il portoit le nom de Philippe, me l'a ainsy asseuré), ce vers de Virgille, prononcé par Didon à l'heure de son trespas :

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

C'est-à-dire,

« Qu'il puisse sortir quelque brave de mes os et de mon « sang, qui vengera ma mort. »

Ainsy que fit Anibal long-temps par amprès contre les Romains, descendus de leur perfide OEneas, et les mena beau jusqu'à sa destinée preffixe. Qu'il y en a eu despuis ce vers prononcé qui l'ont bien praticqué de peres en fils au monde! ce qui est un des grands secrets de Dieu qui soit. De mesmes ont faict messieurs les enfans dudict seigneur Philippe sur la vengeance de sa mort, et surtout les seigneurs Pierre et Leon Strozze, qu'au lieu de quelques gouttes de sang qu'espandit le pere ils en ont faict couler des ruisseaux, et de celuy des Espaignols, Florantins, et de plusieurs autres leurs adversaires.

M. de Strozze dernier, son petit fils, pour l'amour de son jeune aage, n'eut grand temps à en faire de mesmes, à cause que, quand la paix fut faicte des deux roys chrestien et catholique, il estoit fort jeune et peu pratiq aux armes, encor qu'il les eust un peu portées. Toutesfois ne faut doubter que si les guerres eussent duré, ou survenu comme des guerres civilles, qu'il ne se fust espargné nullement à nuyre à ses ennemis anciens; car il hayssoit mortellement le grand duc Cosme. Et ne luy ay veu tant desirer chose, si non deux bonnes galleres et un petit port en Provance pour luy faire du mal et à ses costes, encor que la reyne mere l'avoit pris en bonne amitié, et telle, qu'elle luy fit faire ses obseques à Nostre Dame de Paris, toutes telles qu'on a accoustumé faire aux empereurs, aux roys et aux grands princes, comme je vis, dont M. de Strozze en desesperoit. Je sçay bien ce qu'il m'en dit : aussy le grand duc le craignoit autant qu'il fit jamais son pere; car je le sçay. J'en parle ailleurs.

Pour parler encor de ce grand Philippe, ainsy que j'ay veu son pourtraict en plusieurs lieux, il avoit bien la vraye mine de faire ce coup de sa mort, et aussy qu'il avoit la creance legere (ce disoit-on) et approchante d'aucuns anciens Romains, de ces braves qui, pour immortaliser leur nom, ne craignoient de se des faire eux-mesmes. Aussy a-on dict de luy et escrit : qu'il sentoit un peu mal du paradis et de l'enfer, et se mocquoit tout ouvertement des preceptes de la foy chrestienne, et que de là on croyoit qu'il s'addonnast sans scrupulle fort à faire l'amour aux nonnains, ne faisant nulle difficulté de les desbaucher. Du reste, il estoit liberal, magniffique, fort aymé de ses concitoyens, et fort sçavant; et voylà pourquoy ce grand sçavoir luy nuisit à sa creance, estant un instrument fort dangereux pour la mettre à

mal si l'on ne le gouverne bien, tout ainsy qu'à un petit enfant une espée en sa main.

On dit que feu M. de Strozze son fils luy ressembloit un peu en ceste foy; je n'en sçay rien; mais il estoit homme de bien et d'honneur. Bien est vray que la reyne qui l'aymoit, et son ame et tout, après l'avoir souvent pressé et importuné de lire dans la Bible, et qu'il y trouveroit chose leans qui l'edifieroit de beaucoup, et en auroit fort grand contentement, après plusieurs refus, le tenant un jour en sa chambre, luy monstra ladicte Bible pour y lire au moins un chapitre qu'elle luy monstra, pour l'amour d'elle; ce qu'il fit et le lit: et y ayant trouvé un passage qui ne luy pleut, il ferma aussy tost le livre, et dit à la reyne que ce passage luy faisoit perdre le goust de lire les autres. Je ne nommeray point ledict passage, de peur de scandalle. Je l'ay ouy conter ainsy à personne de foy.

Sur ce je finis le parler de ces messieurs de Strozze; aussy que j'en parle ailleurs.

XII.

M. LE BARON DE LA GARDE.

Or, d'autant qu'en parlant de M. le prieur de Capue, grand homme de mer, il m'est entré en pensée d'en parler d'autres bons que nos roys ont eu à leur service: j'en veux doncques parler de deux qui ont estés generaux des galleres de France, qui sont estés M. le baron de La Garde et M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, frere à feu M. de Guyse.

D'autant que le baron de La Garde a esté le premier, j'en parleray doncques de luy le premier; et diray comme à son commancement on l'appelloit le capitaine Poulin, et ce nom luy a duré long-temps. Feu M. de Langeay, estant lieutenant du roy en Piedmont, l'esleva et l'advança, pour le cognoistre homme d'esprit, de façon et de belle valeur et apparence; car il estoit beau et de belle taille, et pour le cognoistre de bon service.

Il le fit cognoistre au roy François, après les morts de Rincon et Fregouze, par plusieurs voyages qu'il luy fit faire vers Sa Majesté; si que, le sentant digne de le bien servir, il l'envoya en ambassade vers le grand seigneur, sultan Soliman, pour negocier avecques luy à prester quelque grosse armée de mer à faire la guerre aux mers et aux costes de l'empereur. Il eut en ceste negociation de grandes peines, où il luy fallut bien desployer ses esprits et se monstrer quel il estoit; car il luy fallut combattre contre les secrettes menées de l'empereur qu'il faisoit à Constantinoble, contre les fermes resolutions des Venitiens, contre les mauvaises volontés des bahas, et, qui plus est, ccontre l'arrogance et inconstance de Soliman, qui maintenant luy promettoit, maintenant se desdisoit; mais il alla, il vira, il trotta, il traicta, il monopola, et fit si bien, et gaigna si bien le capitaine des janissaires de la Porte du grand seigneur, qu'il parla au grand seigneur comme il voulut, l'entretint souvent; et se rendit à luy si agreable, qu'il eut de luy enfin ce qu'il voulut; et emmena Barberousse avecques ceste belle armée que plusieurs encor qui vivent ont veue en Provance et à Nice.

Mais à quel honneur, s'il vous plaist, ledict capitaine Poulin mena-il ceste armée, luy qui ne s'estoit veu, n'avoit pas long-temps, que simple soldat et capitaine Poulin? ce fut que le grand seigneur, au departir, commanda à Barberousse d'obeyr du tout en tout au capitaine Poulin et se gouverner par son conseil à faire la guerre aux ennemys du roy, selon son vouloir; en quoy il s'en sceut très-bien faire accroyre, car Barberousse n'osa jamais attaquer ny faire mal à aucuns chrestiens, bien que ce fust sa vraye proye, par où il passa, et mesmes à toutes les terres du pape, comme au port d'Hostie et autres, qui trembloient de peur, et Rome et tout, et tous les cardinaux encor qui y estoient; car le pape ny estoit pas, estant lors à Boulongne; mais le capitaine Poulin leur manda qu'ils n'eusent point de peur, et qu'on ne leur feroit aucun mal, ny à pas un chrestien qui fust amy et confederé du roy.

J'ay veu plusieurs vieux capitaines qui ont veu tout le mystere de ce voyage de Provance et du siege de Nice : mais c'estoit chose estrange à veoir comme ce capitaine Poulin se faisoit obeyr et respecter parmy ces gens, plus certes que ne faisoient de plus grands que luy qui estoient là. Je luy ay veu discourir une

fois de ce voyage et negociation; mais il faisoit beau l'en ouyr parler, et la peyne qu'il y eut; dont, entre autres particularités, il dit qu'il estoit venu en vingt un jours de Constantinople à Fontainebleau, où estoit le roy, qui estoit une extresme diligence.

Je luy ay ouy dire aussy qu'il avoit veu au grand seigneur un panache de plumes de phenix, et qu'il luy avoit faict monstrer par grand speciauté : et quand moy et d'autres luy remonstrasmes qu'il n'y avoit qu'un seul phenix au monde, et que luy-mesme se brusle quand vient sa fin, si bien qu'il estoit mal aysé de recouvrer son pennache, il respondit qu'il n'estoit pas inconvenient qu'il n'en eust trouvé des plumes, par une grande curiosité qu'on y pouvoit rapporter pour en chercher et trouver aux pays et aux lieux où il habite et branche, et mesmes lorsqu'il mue en sa saison, comme font des autres oyseaux qui en font fort ainsy tumber de leur corps. Il y peut avoir là de l'apparence, et aussy qu'à la curiosité d'un si puissant et grand seigneur rien ne pouvoit estre impossible; car d'un seul clin d'œil il estoit obey fort exactement.

J'ay ouy dire à M. de Lansac le jeune : qu'à ce grand et superbe edifice l'Escurial, le roy d'Espaigne, pour y mettre et appendre ses armoryes en eternelle memoire, il y fit engraver ses armoryes dans une pierre de foudre si grande; qu'à plain et à ouvert elles y sont gravées, et luy cousta deux cens mille escus, ayant esté curieux de l'envoyer rechercher jusques en Arabie, et l'achepter. Le grand Turc en pouvoit faire le mesme de son panache.

Or, par ses services, ce capitaine Poulin fit si bien, que son roy le fit general de ses galleres. Mais, s'estant un peu trop emporté rigoureusement en Provance contre les heretiques de Merindol et Cabrieres (car il hayssoit mortellement ces gens là), il encourut la malle grace de son roy, dont il en garda la prison long-temps l'espace de trois ans. Aussy en partant de là il disoit : qu'il pensoit passer maistre ès arts, y ayant faict son cours l'espace de trois ans. Et sans ses bons services il fust esté en plus grand peyne; mais amprès le roy, le sentant très-capable pour le servir en ses mers, le remit encor general des galleres.

Aussy servit-il bien aux guerres de Toscane et de Corse, là où un jour il fit un brave combat, très-hasardeux et heureux; car, tournant de Civita-Vechia avecques deux galleres (aucuns disent six), s'estant eslevé un orage et une tourmente si terrible, fut contrainct de se jetter sur la plage de Sainct-Florant en Corsegue, attendant que la furye de la mer s'appaisast. Durant laquelle vindrent passer à sa veue unze grandes naves bien armées en guerre et chargées de six mille Espaignols qui s'en alloient en Italie et descendre à Gennes. Mais M. le baron de La Garde les alla attaquer aussy tost avecques ses galleres en ceste mer haute, qui estoit en fort peu d'avantage pour luy, et grand pour les vaisseaux ronds, et les combattit. M. le marquis de Spinola, s'il eust tenté tel hasard devant Ostande, il en fust esté encor plus estimé. Si bien qu'ayant entrepris le plus grand et le plus brave, le cannona et le mit à fonds, et amprès en fit autant à un autre; si bien que les autres, voyans le miserable estat de leurs campaignons, se mirent à la fuitte, combien que les galleres les suivissent; mais la mer estoit si grande et si desadvantageuse pour les galleres, qu'elles ne les peurent atteindre, ayans gaigné la haute mer, et se perdirent aussy tost de veue. En ces deux perdeues il y avoit quinze cens Espaignols, dont la plus part furent tous noyés, et si peu de ceux qui en eschapperent furent mis aux fers. Ceux qui sçavent que c'est des combats de mer ballanceront bien à dire si celuy-là fut plus heureux que valeureux, ou plus valeureux et hasardeux que heureux. Quant à moy, je dis et l'un et l'autre; car ce M. le baron de La Garde estoit très-brave et vaillant de sa personne, comme il a monstré tousjours.

Je le vis une fois à la cour, estant à Paris, au commancement du regne du petit roy Charles IX, faire appeller le jeune La Molle à se battre contre luy; mais il avoit grand envie de se battre, et mal aysement se peut-il accorder; et pour venir là il avoit quitté l'Ordre et ne vouloit point qu'il luy servist de rien là, comme de ce temps les moins vaillans s'aydoient de ce privilege; dont il fut fort estimé de plusieurs; car je le vis : il n'estoit point pour lors general, car M. le grand prieur l'estoit.

Il a esté très-malheureux en ceste charge, car plusieurs fois il y a esté en dedans et dehors; dont aucuns, après la mort de M. le grand prieur, et que M. le marquis d'Elbœuf eut succedé en ceste charge, dirent à la cour: qu'on avoit faict grand tort à cest honnorable vieillard et capitaine, qui avoit tant bien servy la France, et mesmes pour si peu de jours qu'il avoit à vivre, et que M. d'Elbœuf s'en fust bien passé, car il estoit assez riche, grand et chargé d'autres charges d'ailleurs, sans prendre celle-là, à laquelle il estoit novice, pour n'avoir veu ny praticqué de mer.

Enfin amprès la mort dudict M. le marquis, ainsy qu'il est raison que toutes choses retournent en leur premier estre, M. de La Garde rentre en sa premiere charge, laquelle il a gardée sans aucun reproche jusqu'à sa mort: et la vieillesse ne luy en a faict aucun qu'il n'ayt tousjours bien faict, mesmes sur ses plus vieux jours au siege de La Rochelle, là où il garda et empescha bien l'entrée du port, et aussy quand le secours de M. de Montgommery y vint, qui ne peut entrer, et fut contrainct de se mettre au largue; qui fut cause que le lendemain il alla avecques ses galleres l'appeller au combat avecques coups de canon; mais il n'y voulut point venir. C'estoit un homme qui entendoit bien son mestier de marine.

Ce fut luy qui fit faire ceste belle gallere qu'on appelloit *La Realle*, et qui l'arma à galoche et à cinq par banc, dont paradvant on n'en avoit veu en France. Despuis ceste mode a continué, qui est bien meilleure que l'autre vieille, qu'on a laissé il y a long-temps par tout le Levant. Celle que André Doria avoit faict pour l'entreprise de Tunes à y recevoir l'empereur, n'estoit que de quatre, et fut trouvée de ce temps très-belle et superbe. Ceste gallere realle de jadis fut si bien faicte et commandée par le brave general, qu'elle a duré et servy d'ordinaire plus de trente ans, encor qu'elle eust eu un tour de reings soubs feu M. le grand prieur; et pour ce, sur ce patron, feu M. le marquis d'Elbœuf en fit faire une très-belle et toute pareille, qu'on appelloit *La Marquise*, de son nom. Le comte de Rais l'achepta despuis, et dure encor, mais meilleure voylliere. Elle servit de generalle luy vivant; et rendit à M. de La Garde sa realle, qui luy servit encor assez de temps de generalle; mais, ne s'en pouvant plus servir, non plus que d'un vieil cheval qui n'en peut plus, il en fit faire une encor plus belle et meilleure que ny *La Realle* ny que *La Marquise;* tant cest homme s'entendoit bien en son estat; et l'aymoit. Outre ceste suffisance, il estoit très-honnorable, magnifique, splandide, grand despensier en sa charge, très-liberal; et trop, car il est mort pauvre, encor qu'il eust faict de beaux butins en son temps; mais il despensoit tout, tant il estoit magnifique.

Amprès que Monsieur (despuis nostre roy Henry III) eut combattu les huguenots en ces deux battailles rangées de Jarnac, Montcontour et autres lieux et sieges, sa renommée volla par-tout de luy et de ses prouesses, si qu'il se fit un pour-parler de maryage d'entre luy et la reyne d'Angleterre; je diray en sa vie à quoy il tint qu'il ne se conclud: mais les parolles et les choses en allerent si advant, que nous demeurasmes quelque temps tousjours en suspens à dire, de mois en mois: «Nous «partons pour aller en Angleterre et à Lon«dres.» Et debvoit Monsieur y estre porté par les galleres de France, qui estoient encor en ceste mer Oceane. Mais M. de La Garde en fit un si superbe appareil de ses galleres et aprests d'ornement, qu'on dit qu'il luy cousta plus de vingt mille escus: entre autres, le plus beau fut que tous les forçats de sa realle eurent chascun un habillement de velours cramoisy, à la matelotte (M. le grand prieur de Lorraine, duquel je parleray, avoit eu ainsy les siens habillés long-temps); la pouppe et la chambre de pouppe toute tapissée et parée de mesme velours, avecques une broderie d'or et d'argent large d'un grand pied, avecques pour devise une palme en broderie d'or et d'argent, soufflée et agitée de tous vents, avecques des mots grecs qui disoient: «Bien que je sois et «aye esté agité bien fort, jamais je n'ay tombé «ny changé.» Comme de vray il n'a jamais faict, et a tousjours esté bon et loyal. Les licts, couverts, orillers, bancs de chambre et de pouppe de mesmes; les estandards flambans, banderolles moictié de mesmes et moictié de damas, tous frangés d'or et d'argent. Bref, c'estoit un chose très-magnifique à veoir. Et en tel superbe appareil debvoit entrer avecques

les autres galleres, qui pouvoient monter jusqu'à dix, dans la riviere de la Tamise à Londres. Je vous laisse à penser la superbeté d'entrée que ce fust esté, sans tant d'autres magnificences et grandes compaignies de braves gentilshommes. Et tout cela ne servit de rien à ce pauvre seigneur du baron de La Garde, si-non despense pour luy; et quelquesfois il en faisoit parer sa chambre de pouppe, que j'ay veu ainsy; et moy indigne me suis couché et dormy en ces beaux licts, où il faisoit très-bon.

Enfin il est mort ayant laissé plus d'honneur à ses heritiers que de biens, et en l'aage de plus de quatre-vingts ans; et si ne se monstroit trop vieux, retenant encor quelque belle et bonne grace et apparence du passé, qui le faisoit très-admirer à tout le monde, avecques ses beaux contes du temps passé, de ses voyages, de ses combats, qui ont esté si frequens et assidus, que les mers de France et d'Espaigne, d'Italye, de Barbarie, de Constantinople et de Levant, en ont longuement raisonné : encor croy-je que les flots en bruyent le nom.

Quant à moy, encor qu'il me fist perdre une fois un butin de douze mille escus qu'un navire que j'avois en mer m'avoit faict, et ne le trouvant de bonne guerre ny de prise, me le fit rendre, dont il m'en fit force excuses, j'en diray à jamais ses vertus. Si diray-je encor ce mot de luy, comme je luy ay ouy dire, et d'autres avecques moy (car il ne s'en faignoit point, et en faisoit gloire) : qu'estant extraict de bas lieu, les guerres de Milan en Piedmont esmeues, il y eut un caporal d'une compaignie passant par le bourg dudict Poulin, et s'appelloit La Garde; du despuis il en voulut porter le nom; le voyant jeune enfant, gentil et tout esveillé d'esprit avecques bonne façon, le demanda à son père pour le mener avecques luy : le père le luy reffusa; mais il se desroba du père, et s'en va avecques le caporal, et le servit de goujat environ deux ans; et puis, le voyant de bonne voulonté, luy donna l'harquebuse, le fit si bon soldat qu'il parut tousjours pour tel; puis fut enseigne, et lieutenant, et puis capitaine. Ah! qu'il s'est veu sortir de très-bons soldats de ces goujats!

XIII.

M. LE GRAND PRIEUR DE FRANCE.

Amprès qu'il fut desappoincté de sa generalité des galleres, pour raison que j'ay dict, M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, frere à ce grand duc de Guyse, l'eut pour sa valeur et merite; car, amprès avoir faict son premier apprentissage de guerre soubs M. son frere au siege de Metz et la battaille de Ranty, où il fit monstre de ce qu'il estoit et qu'il seroit un jour, s'en alla à Malte servir sa religion; où estant, par son illustre race et par sa valeur et vertu, il fut faict general des galleres de sa religion.

Et d'autant que la noble coustume est là de ne les entretenir ny de les annichiller en osiveté dans le port, ordinairement elles vont en cours, comme j'ay veu et y suis esté. Parquoy un jour entre autres, ledict M. le grand prieur y estant allé avecques quatre galleres seulement, et ayant battu la mer long-temps sans aucune rencontre, et se faschant d'un retour inutille, il luy prend fantaisie (contre l'oppinion pourtant des plus vieux capitaines et mariniers) d'aller se presenter devant le port de la ville de Rodes, et là appeller au combat les galleres qui y sont pour la garde; lesquelles, après avoir assez attendu, en voylà sortir six de nombre seulement, et venir à luy, lesquelles n'estoient des pires choysies, mais très-bien armées de forçats, mariniers et soldats, janissaires et Turcs, et des meilleurs; pensez qu'ils ne les avoient pas oubliés.

Sans autre temporisement l'on vient au combat, et à s'investir de telle furye, que la victoire demeure ambiguë. Enfin, après grand tuerie et desfaicte d'un costé et d'autre, la victoire demeure au prince, n'ayant estés pourtant séparés que pour l'obscurité de la nuict; et si le combat commança despuis huict heures du matin au grand jour, et dura jusqu'à la nuict brune, que rien ne se veoyoit que les canonnades et harquebusades.

Le prince y perdit de bons hommes et de nobles chevalliers, avecques une gallere des siennes, qui fut mise à fonds; mais il demeura victorieux par la fuitte de trois, et une emmenée en triumphe et pour butin, et deux

mises à fonds, dont l'une y fut mise par un acte très-genereux d'un chevallier gascon duquel j'ay oublié le nom, à mon très-grand regret; et m'en veux mal, car il debvoit estre cognu par tout le monde et gravé en lettres d'or.

Ce brave et vaillant chevallier doncques, ayant sauté dans une des galleres ennemyes avecques aucuns de ses compaignons, et ayant forcé le proue et la rambade, et demeuré maistre du tout jusqu'à l'arbre, il trouva là un renfort de pouppe de ceux qui tindrent ferme, et repoussèrent aysement les nostres, d'autant qu'ils estoient en peu de nombre; de sorte qu'ils furent contraincts de se retirer et ressauter dans leur gallere. Mais ce chevallier gascon, resolu et determiné de mourir par un faict genereux, vint au fougon, et là prend un tison de feu, et soudain descend en bas dans la chambre de la munition, et mit le feu dans les poudres; si qu'en se perdant il perdit et gallere et tout ce qui estoit dedans, et tout alla à fonds et à tous les diables. C'est bien un acte romain de ceux du temps passé; mais pourtant ne s'en trouvera-il pas une douzaine de pareils.

Une dame de Cypre, un de ces ans après la conqueste faicte par les Turcs, estant emmenée esclave, en fit de mesmes, mettant le feu dans la gallere où elle estoit; laquelle la fit perdre par ce traict genereux, plustost que d'estre à jamais miserablement esclave.

Voylà doncques M. le grand prieur qui se retire victorieux, mais avecques un très-cher marché de victoire, et blessé de deux fleschades grandement; et n'eut guieres de ses gens qui ne fussent morts ou lessés; et ses galleres fort percées et fracassées, et quasy ayant perdu forme de galleres; et fit ainsy son entrée triumphante dans le port de Malte : dont un chascun, en ayant sceu le discours du combat, ne peut assez le louer et admirer; et m'estonne que ceux qui ont escrit de ce temps-là n'ont mis ceste journée très-memorable.

Je l'ay ouy raconter ainsy à M. le grand prieur, mesmes à force autres chevalliers qui estoient avecques luy, lesquels il faisoit beau ouyr raconter. Lorsque mondict sieur le grand prieur tourna de Rome, où il avoit mené son frere, M. le cardinal de Guyse, pour l'eslection du pape Pie IV, il passa à Gennes, et là prit port et terre; car lors la paix estoit Il alla veoir le seigneur André Doria, qui vivoit encor, mais très-vieux et cassé, non pourtant qu'il n'eust le jugement et la parolle très-bonne et belle, et la façon et tout. Il fit un grand honneur à mondict sieur le grand prieur, et le festina : et le loua fort de ce combat que je viens de dire, qu'il mit en avant exprès pour le louer et dire que c'estoit un des beaux combats qui s'estoit faict en ceste mer pour si peu de vaisseaux qu'il y avoit, et mesmes en allegua plusieurs des siens beaux qu'il avoit faicts en son temps.

Mais il n'allegua pas (dit amprès et à part à M. le grand prieur un vieux capitaine de mer) la faute qu'il fit à Saincte-Maure de sa retraicte,: ayant tant de fois appellé Barbe-Rousse au combat, et voyant qu'il sortoit du golphe pour aller à luy, se retira à force de rames et voylles, non pourtant sans perdre quelques vaisseaux (dont Ferdinand de Gonzague, lors visce-roy de Sicille, estant en ceste armée, cuyda desesperer); et lors aussy qu'il fit perdre ces braves soldats espaignols dans le Castel Novo, encor qu'il eust eu ces deux fois deux des plus belles armées qu'il avoit jamais eu.

Ceux qui l'excusoient disoient : qu'il ne vouloit rien hasarder, et en un coup perdre sa reputation, son avoir et celuy de l'empereur son maistre, qui luy avoit deffendu de ne rien hasarder que bien à propos. Ceux qui le blasmoient disoient : qu'il y avoit quelque sourde intelligence entre Barbe-Rousse et le seigneur André Doria, d'autant que la gloire de l'un estoit celle de l'autre, et qu'autrement leurs maistres ne feroient cas d'eux.

Aussy, parmy leurs esclaves, le proverbe couroit : que le corbeau ne crevoit jamais les yeux à un autre corbeau, et aussy encor que *corsario à corsario no ay que ganar que los barilles d'agua;* c'est-à-dire, « que corsaire à corsaire il n'y a rien à gaigner que les barils des forçats, » comme j'ai dict ailleurs.

Voylà comme ces deux grands capitaines, et les plus grands de toute la mer de Levant, faisoient leurs affaires, l'un aux depends des chrestiens, et l'autre des infidelles, se disoit-on alors : tant y a d'hypocrisye et de fictions au monde !

Ce M. le grand prieur, dont je parle, ne flat

toit pas ainsy le dé à l'endroict des ennemys de sa religion; car il les hayssoit mortellement. Je me souviens que, lorsque le roy François l'envoya à Marseille querir les galleres pour venir en la mer Oceane, et de là faire la guerre en Escosse, je le vis cent fois maudire ceste occasion, et cent fois aussy les guerres civilles qui vindrent quelque temps amprès en France; car il avoit resolu de se bannir pour un temps de la France, aller à Malte, en prendre la bandiere, et executer une entreprise qu'il avoit sur Rhodes, et qu'il tenoit très-facille; et s'asseuroit de l'emporter, à l'ouyr discourir, mais non pas qu'il en descouvrist les plus grands secrets.

Il prenoit une douzaine de ses gallères, et emmenoit une infinité de très-belle jeunesse de France, avecques une fleur de bons soldats. Il m'avoit faict promettre que j'irois avecques luy; je n'avois garde d'y faillir, car je n'ay jamais aymé en mon jeune aage qu'aller. Il avoit trouvé une fort belle invention pour armer ses galleres en combat, que je n'ay point veu ny ouy parler. Bref, il avoit là un beau dessein.

Le matin du jour de la battaille de Dreux, ainsy qu'il desjunoit et tous nous autres qui estions avecques luy, je luy ouys dire que s'il mouroit en ceste battaille, qu'il ne regrettoit en rien tant sa mort, si-non qu'il perdoit l'occasion de faire son entreprise de Rhodes advant mourir; qu'il la pensoit infailliblement emporter, et puis, ceste entreprise executée, qu'il ne se soucioit jamais plus de mourir. Mais le malheur, qu'ayant combattu ce jour très-vaillamment, et s'y estant par trop eschauffé, et retournant tout suant le soir qu'il faisoit un froid extresme, et son page escarté ne l'ayant peu trouver pour luy donner sa louviere [1], il fut contrainct de boire ainsy sa sueur qui se refroidissoit sur son corps; et pour ce en engendra un faux purizy [2] qu'il garda plus de six sepmaines, dont enfin il en mourut, par un très-grand dommage, et plus qu'on ne le sçauroit exprimer; car, n'ayant pas encor trente ans, il se fust rendu un des grands personnages de mer qu'on eust sceu veoir; car il y estoit brave, vaillant et hasardeux : il y estoit bien autant expert et très-bon marinier, si que bien souvent il reprenoit les meilleurs pilottes, comittes, argousils et mattellots, ce que j'ay veu moy-mesme, et les rasseuroit et enseignoit : comme j'y vis lorsque, comme j'ay dict en la vie de la reyne d'Escosse, que nous nous approchasmes de l'Escosse et que ce grand brouillard nous faisoit qu'un chascun s'en estonnoit, luy ne perdit jamais cœur ny jugement, rasseura tout et opina ce qu'il failloit, contre l'opinion des mariniers, pilottes et comittes, dont l'on se trouva bien; et là je le vis aussy bien opiner et bien dire que le meilleur pilotte qui fut jamais. En retournant les galleres d'Italie, car il estoit allé mener son frere M. le cardinal de Guyse, comme j'ay dict ailleurs, toutes les galleres, et la sienne premiere, s'alloient perir, sans luy et son advis et hasard, dans le golphe de Ligourne. De mesmes ramenant ses galleres de Levant en Ponant, elles estoient perdues, sans luy, aux asnes de Bourdeaux, là où il courut très-grand fortune : car il n'envoyoit jamais devant pour tenter la risque ou pas, ou l'advanture, mais alloit tousjours le premier devant, ainsy qu'est la coustume qu'il faut que la generalle ou la realle tousjours aille devant toutes les autres; ce qu'il fait très-beau veoir certes, soit ou à combattre ou à faire voyage, avecques sa belle banniere ou estendard general et son grand fanal.

Il s'est veu par un coup commander à quarante galleres; et c'est ce que nos roys de France ont eu jamais de plus en mer, ou quelques deux ou trois davantage; ce qui faisoit fort paroistre leur general, en quelque part qu'il fust ou allast, pour la belle suite que je luy ay veu ordinairement de gentilshommes, de capitaines de galleres et de soldats, de chevalliers et autres plusieurs honnestes gens, outre qu'il estoit très-magnifique et d'une très-belle despense, et beau joueur.

Il y avoit M. de Carses, son lieutenant general, qui estoit un très-sage, brave et vaillant, riche et magnifique seigneur, et beau joueur, aussy comme son general, et qui avoit faict belle preuve de sa valeur en Piedmont, commandant à deux enseignes de gens de pied, et estoit grand seigneur de moyens et de grand despense.

Les deux lieutenans de ses deux galleres es-

[1] Manteau ou fourrure du loup.
[2] Pleurésie.

toient M. le chevallier de Tenance, et M. de Beaulieu-Chastaigner, de Poictou, frere de M. Chastaigner qui avoit esté gouverneur dudict M. le grand prieur, au gouvernement duquel il avoit eu très-grand honneur; car ces deux MM. de Tenance et Beaulieu estoient fort mettables et bien choysis.

Il y avoit le seigneur de Basché-Martel, très-bon homme de mer, lequel amprès la paix le grand duc retira à soy, et le fit general de ses galleres.

Il y avoit M. le comte Fiesque, seigneur d'honneur, de vertu et valeur, et de grande fidelité à la France, qu'il a tousjours inviolablement gardée, si que, pour ses vertus, le roy Charles et le roy Henry III le firent chevallier d'honneur des reynes leurs femmes, ayant esté avant ambassadeur vers cest empereur Maximilian, où il traicta le mariage de nostre très-illustre Ysabelle d'Austrie.

Il y avoit aussy le seigneur Cornelio Fiesque, son parent, un très-bon et grand capitaine, et vaillant.

Il y avoit aussy le capitaine Pierrebon, dict M. de Meuillon, très-bon capitaine, qui pour sa suffisance fut gouverneur de Marseille et du fort de Nostre-Dame de la Garde; le capitaine Maurice son lieutenant, fort brave.

Il y avoit aussy M. le chevallier de Charlus, de très-bonne et ancienne maison d'Auvergne, qui estoit un très-bon, brave et vaillant homme de mer, et qui avoit beaucoup veu et retenu.

Il y avoit aussy le capitaine Albize, bon et ancien capitaine.

Bref, ce me seroit trop grande longueur et importunité, si je voulois dire et speciffier tous ses capitaines des galleres, qui estoient tous gens de merite, qu'il faisoit tous beau veoir auprès de leur brave general, qui leur donnoit toute pareille lueur que la lune à ses estoilles.

Ce n'est pas tout ce qu'il faut notter en luy; car, s'il estoit bon homme de mer, il estoit aussy bon homme de terre. Se trouvant en des combats, il s'en acquittoit très-bien, en toute valeur et honneur. Il estoit un très-bon homme de cheval. Et que peu ou jamais s'est veu qu'un homme de marine fust bon homme de cheval! ainsy que je l'ay veu par experience, comme chose plaisante à veoir, que ces gens maritimes monter à cheval et les picquer. M. le grand prieur y estoit fort adroict, de très-belle assiette et de fort belle grace.

Je le vis une fois à Amboise, à un courrement de bague qu'y fit le roy François II, la desbattre contre M. de Nemours, qui estoit des meilleurs hommes de cheval de France, dix fois l'un après l'autre; enfin, M. le grand prieur l'emporta pour l'unziesme fois.

Il estoit monté sur un barbe, habillé fort gentiment en femme egyptienne, avecques son grand chappeau rond ou capeline sur la teste, à l'egyptienne, sa robbe et cotte tout de velours et taffetas fort bouffante: en son bras gauche avoit, au lieu d'un petit enfant, une petite singesse qui estoit à luy, et plaisante, emmaillottée comme un petit enfant, qui tenoit sa mine enfantine ne faut dire comment, et qui donnoit fort à rire aux regardans. Elle luy donna pourtant de la peine et de l'incommodité à faire ses courses, à cause de l'emotion du cheval à courre; de sorte qu'il fut contrainct, après en avoit faict quatre courses en tel estat, de la laisser, et poursuivre ses courses, tousjours masqué.

M. de Nemours estoit habillé en femme bourgeoise de ville, avecques son chapperon et robbe de drap noir, et à sa saincture une grand bource de mesnage, avecques un grand clavier de clefs, où pour le moins il y avoit plus de cent clefs pendantes avecques la grosse chaisne d'argent, tousjours masqué aussy. Il fit son entrée de camp sur un très-beau roussin, qu'on appelloit le Real, que le seigneur Jule, escuyer de M. le vidasme, et puis à M. de Nemours, avoit dressé à aller à deux pas et un sault mieux que ne fit jamais cheval, et qui alloit le plus haut, car c'estoit un des plus forts roussins et des plus beaux, bay, obscur; de sorte qu'en ceste allée du mitan du jardin d'Amboise, il ne fit que cinq sauts, tant il se lançoit bien, jusqu'à la fin de la carriere, M. de Nemours s'y tenant si bien et de si bonne grace, qu'il en donna grand admiration à tout le monde, tant hommes que dames. Aussy y avoit-il là une dame qu'il servoit et aymoit fort, aussy elle luy. Et ce qui estoit plaisant, c'estoit que le clavier, avecques la multitude des clefs, faisoit un bruict comme si ce fussent esté des sonnettes, pour l'amour des sauts du cheval, qui, en mesme temps que luy sauttoit en l'ayr, et

tintinoient ainsy. Je vis tout cela, et ce fut la premiere fois que je vins à la cour, venant d'Italye.

A propos de ce cheval Real, il faut que je face ce conte : que, deux ans avant, le roy Henry fit une partye, le jour du mardy gras, avecques les jeunes seigneurs, princes et gentilshommes de sa cour, d'aller en masque par la ville de Paris, et à qui fairoit plus de follies. Ils vindrent tous au palais. M. de Nemours, estant sur le Real, monta de course (car ainsy le falloit) par le grand degré du palais (cas estrange, estant aussy precipitant), entra dans la gallerie et grand salle dudict palais, fait ses tours, pourmenades, courses et follies, et puis vint descendre par le degré de la Saincte-Chapelle, sans que le cheval jamais bronchast, et rendit son maistre sain et sauve dans la basse cour. Force autres de ses compaignons de la masquarade entrerent bien dans la salle, et en sortirent; mais ce fut par le petit degré. Mais ce traict de M. de Nemours fut estrange et miraculeux, tenu et conduict par la main de Dieu; si que jamais ne se vit tel miracle.

Pour tourner encor à ce M. le brave grand prieur, je diray cecy de luy, que, s'il monstroit en jeu sa vertu, valeur et son adresse, il le monstroit encor mieux à bon escient et en guerre, comme il fit aux battailles de Ranty (estant très-jeune) et de Dreux, et force autres combats et desfaictes.

Il avoit d'ordinaire sa grand escurie de dix ou douze pieces de grands chevaux, comme s'il n'eust bougé de terre, et une vingtaine de beaux courtauds; et quand il alloit sur mer, il laissoit tout en sa maison; et quand il tournoit il les reprenoit, tant il estoit magnifique et splandide; et force pages et lacquais à l'equipolent, et ordinairement très-bien et richement vestus; car, si ceux de la cour estoient vestus ou de bandes de velours ou en broderie, les siens avoient tousjours de l'or et de l'argent par dessus les autres, et tousjours blanc et incarnat, portant et ayant ces couleurs pour l'amour d'une belle et honneste dame que je cognois; et d'elle et d'autres il estoit fort aymé : aussy y avoit-il bien de quoy en luy à se faire aymer, car il estoit très-beau de visage, blond, doux, courtois et gratieux et respectueux, de fort belle, haute et très-grande taille, et avecques cela, comme disent les tireurs d'armes d'Italie, *con bel corpo nodato es di bella vita* [1] : car il y a force grands qui sont grands landores et langoyrans, tant mal bastis et mal adroicts que c'est pitié; mais cestuy rien moins : il avoit les armes très-bien en la main, et de très-bonne grace et adresse.

Je le vis une fois à Paris, au fauxbourg Sainct-Germain, au commancement du roy Charles IX, entreprendre un combat à la barriere avecques le seigneur Avaret, qui estoit grand aussy et de mesme taille, et des gallants de la cour, et mourut huguenot, dans Orleans, de peste. Tous deux estoient les deux tenans, et tindrent contre plus de cinquante venans, sans jamais se rendre ny demander ayde. Mais on ne vit jamais mieux faire de si belles demarches, et mieux portans la picque, mieux la rompre, mieux combattre à l'espée, et mieux frapper, ny de meilleure grace; et ce grand M. de Guyse, qui estoit le parrain de son frere, qu'il faisoit très-beau veoir à servir son frere et filleul! Enfin, ces deux emporterent et le prix et la voix du roy, des princes, des reynes et des dames qui estoient là, encor qu'ils furent assaillis de très-braves combattans.

Pour fin, ce M. le grand prieur estoit bon à tout; et faut dire de luy ce que l'on dit le temps passé des enfans d'Israël retirés dans la ville de Hierusalem, où ils furent là contraincts, par les assauts que leur donnoient les ennemys et les empeschemens de bastir et remparer la ville, de l'une des mains tenir l'espée et combattre, et de l'autre l'estruelle et bastir, si que l'on disoit d'eux qu'ils estoient *ad utrumque parati* [2]. Aussy pouvoit-on de ce M. le grand prieur, *ad utrumque paratus*.

Quand nous tournasmes d'Escosse et vismes la reyne d'Angleterre, elle luy fit un grand recueil et le tint en grand estime; et dança une fois ou deux avecques elle; car il dançoit des mieux et de la meilleure grace, et de toutes sortes de dances, et en portoit tousjours quelque nouvelle à la cour quand il venoit d'un voyage.

Ceste reyne luy monstra beaucoup de familiarités, comme il le merittoit pour le rang de sa maison et de ses vertus. Je luy vis souvent

[1] De corps bien découpé et de belle disposition.
[2] Préparés à l'un et l'autre.

dire : « Monsieur mon prieur (ainsy usoit-elle « de ce mot), je vous ayme fort, mais non pas « M. vostre frere, qui m'a ravy ma ville de « Callais. »

Or c'est assez dict pour ce coup de ce grand prince, jusqu'à un autre endroict. Cependant, pour avoir eu cest honneur de luy qu'il a esté de mes bons seigneurs et maistres, et des premiers, et que je l'ay suivy en Italie, en Escosse par mer, et en France par terre, et qu'il m'a aymé fort et faict plus d'honneur que je ne merittois, à jamais je luy offre, à ses cendres et à son honnorable memoire, un torrant de mes larmes, aussy bien à ceste heure comme le jour qu'il mourut.

XIV.

M. DE NEMOURS.

Et puisque je viens icy devant de toucher un peu de M. de Nemours, j'en vays parler sans attendre à une autre fois. Ce prince, dict Jaques de Savoye, fut en son temps un des plus parfaicts et accomplis princes, seigneurs et gentilshommes qui furent jamais. Il faut librement avecques vérité franchir ce mot sans en estre repris; ou, si on l'est, c'est très-mal à propos; qui l'a veu le peut dire comme moy : il a esté un très-beau prince et de très-bonne grace, brave, vaillant, agreable, aymable et acostable, bien disant, bien escrivant, autant en rime qu'en prose, s'habillant des mieux, si que toute la cour en son temps (au moins la jeunesse) prenoit tout son patron de se bien habiller sur luy; et quand on portoit un habillement sur sa façon, il n'y avoit non plus à redire que quand on se façonnoit en tous ses gestes et actions. Il estoit pourveu d'un grand sens et d'esprit, ses discours beaux, ses oppinions en un conseil belles et recepvables. De plus, tout ce qu'il faisoit il le faisoit si bien, de si bonne grace et si belle addresse, sans autrement se contraindre, comme j'en ay veu qui le vouloient imitter sans en approcher, mais si naifvement, que l'on eust dict que tout cela estoit né avecques luy.

Il aymoit toutes sortes d'exercices; et si y estoit si universel qu'il estoit parfaict en tous. Il estoit très-bon homme de cheval et très-adroict et de belle grace, fust ou à picquer, ou rompre lance, ou courir bague, ou autre exercice pour plaisir et pour la guerre; bon homme de pied à combattre à la picque et à l'espée, à la barriere, les armes belles en la main : il jouoit très-bien à la paulme, aussy disoit-on les *revers de M. de Nemours;* jouoit bien à la balle, au ballon; sautoit, voltigeoit, dançoit, et le tout avecques si bonne grace, qu'on pouvoit dire qu'il estoit très-parfaict en toutes sortes d'exercices cavalleresques : si bien que, qui n'a veu M. de Nemours en ses années guayes, il n'a rien veu; et qui l'a veu, le peut baptiser par tout le monde la fleur de toute chevallerie; et pour ce fort aymé de tout le monde, et principallement des dames, desquelles (au moins d'aucunes) il en a tiré des faveurs et bonnes fortunes plus qu'il n'en vouloit; et plusieurs en a-il refusé qui luy en eussent bien voulu departir.

J'ai cognu deux fort grandes dames, des belles du monde, qui l'ont bien aymé, et qui en ont bruslé à feu descouvert et couvert, que les cendres de discretion ne pouvoient tant couvrir qu'il ne parust. Plusieurs fois leur ay-je veu laisser les vespres à demy dictes pour l'aller veoir jouer ou à la paulme ou au ballon, en la bassecour des logis de nos roys. Pour en aymer trop une et luy estre fort fidelle, il ne voulut aymer l'autre, qui pourtant l'aymoit tousjours.

Je luy ay ouy raconter plusieurs fois de ses advantures d'amours; mais il disoit que la plus propre recepte pour jouir de ses amours estoit la hardiesse; et qui seroit bien hardy en sa premiere poincte, infailliblement il emporteroit la forteresse de sa dame; et qu'il en avoit ainsy conquis de ceste façon plusieurs, et moictié à demy force, et moictié en jouant, en ses jeunes ans.

Au commancement du roy Henry il s'en alla veoir l'Italie avecques M. le mareschal de Bouillon, que le roy Henry envoya vers le pape Paul III, se congratuler avecques luy de son advenement à la couronne et luy prester obedience, ainsy qu'est la coustume ordinaire de nos nouveaux roys; mais j'ay ouy dire à des François et Italiens sur le lieu, que ce prince estoit admiré et aymé de toutes les dames de ce

pays là qui le voyoient, et des filles de joye très-fort, et couru à force.

J'ay ouy conter que dans Naples, une fois dans ceste ville, mesmes un jour de Feste-Dieu, et en la procession, ainsy qu'il y marchoit, luy fut presenté par un ange, de la part d'une dame, un très-beau bouquet de fleurs, lequel ange comparut artificiellement et descendit d'une fenestre, et s'arresta très-bien à propos devant luy, et de mesmes luy presenta aussy, avecques ces mots: «Soit presenté à ce «beau et valeureux prince le duc de Nemours.»

Il fit ses jeunes guerres en Piedmont, par deux à trois voyages qu'il y fit, et en France aux sieges de Boulongne, de Metz et battaille de Ranty et autres belles factions, en reputation d'un très-brave, vaillant et très-hardy prince, ayant charge de chevaux-legers et de gens-d'armes, et puis en Italie de gens de pied, en estant couronnel de toutes les bandes qu'y mena M. de Guyse: j'en parleray ailleurs. Au retour il fut couronnel general de la cavallerie legere, dont il s'en acquitta très-bien et dignement, et mesmes au voyage d'Amiens, estant logé à Pont-Dormy, près de l'ennemy, qu'il alloit eveiller souvent; et ne parloit-on que des courses de M. de Nemours pour lors.

La paix estant faicte, le roy d'Espaigne en fit grand cas, et sur-tout M. de Savoye, son bon cousin, qui le commança à aymer extremement, tant pour ses vertus que pour la privauté qu'il prit aussy tost avecques luy, se jouant avecques luy comme s'ils n'eussent jamais bougé d'ensemble. Et la pluspart du temps alloit tousjours en crouppe derriere luy à cheval; et sans autre cerimonie, sans qu'il se donnast garde, y montoit d'une telle disposition, qu'il estoit plustost monté qu'il en sceust rien; dont il estoit si ayse que rien plus. Aussy, despuis se sont-ils bien aymés tousjours, et se sont très-bien accordés ensemble de leur partage, sans avoir noise autrement; et de plus, M. de Savoye luy donna sur ses jours Montcallier en Piedmont, pour s'y retirer.

Si M. de Savoye estoit bon Espaignol, M. de Nemours estoit très-bon François, ne s'estant jamais trouvé brouillé sur l'esbranlement de l'Estat de France, encor qu'il ne tinst à aucuns qu'on ne luy en jettast le chat aux jambes, comme on dit, à Sainct-Germain en Laye, amprès le colloque de Poissy. Lorsque MM. de Guyse et luy se retirerent de la cour pour veoir la nouvelle religion entrer en fleur, on l'accusa d'avoir voulu desbaucher Monsieur, frere du roy, pour en faire de mesmes et aller avecques eux; dont une femme de chambre de la reyne, dicte Denise, qui chantoit des mieux, en fut rapporteuse, et à faux pourtant; car, disoit-on, le roy de Navarre l'en avoit sollicitée, parce qu'il hayssoit fort mondict sieur de Nemours, à cause de madamoiselle de Roan, que ledict roy vouloit qu'il espousast. Et de vray, si mondict sieur de Nemours ne se fust garanti et absenté, il fust esté en peyne, ainsy qu'il parut peu après par l'emprisonnement de Lignerolles. J'espere faire tout au long ce conte en la vie du roy Henry III, car je le sçay fort bien, pour avoir esté en ce temps à la cour.

Tout cela se passa et n'en fut autre chose, jusqu'à ce que la premiere guerre vint, et qu'il fut envoyé querir, pour en avoir besoing de sa suffisance à bien servir le roy; ce qu'il fit: et pour ce fut envoyé lieutenant de roy vers le Lyonnois, Foretz, Masconnois et Dauphiné, là où il empescha fort les huguenots de par de là à ne faire si bien leurs besongnes comme ils les faisoient paradvant; et fit une grande desfaicte vers la forest de Sillan sur le baron des Adrets et ses compaignons; et les eust encor plus tourmentés, sans une grande maladie qui luy survint, qui le mena tellement et le mit si bas, qu'on ne vit jamais personne si proche de la mort; mais enfin, avecques beaucoup de peyne, de tant de maux il se remit et entra en sa convalescence premiere: sur quoy la paix entrevint, et fut gouverneur du Lyonnois, Forest et Beaujolois, par la mort de M. le mareschal de Sainct-André.

Amprès, les seconds troubles arriverent à la journée de Meaux, où M. le prince de Condé, MM. l'admiral et autres grands de la religion estoient venus avecques quinze cens hommes de cheval et bien armés, pour presenter une requeste au roy. Quelle presentation de requeste, disoit-on alors, le pistolet à la gorge!

Le roy pour lors n'avoit autres forces avecques luy, si-non sa maison et six mille Suysses, qui par cas estoient arrivés bien à propos, par la sollicitation mesme de messieurs de la reli-

gion, à cause de l'armée et passage du duc d'Albe en Flandres : j'en parle ailleurs. Il y eut pour lors un très-grand et vieux capitaine qui oppina qu'il falloit que le roy demeurast à Meaux et envoyast querir secours; mais M. de Nemours debattit fort et ferme qu'il falloit gaigner Paris, pour beaucoup de raisons bien preignantes qu'il allegua, lesquelles je laisse à songer aux mieux discourans sans que je les touche; et pour ce il fut creu, disant que, sur sa vie, il meneroit le roy sain et sauve dans Paris.

La charge luy en fut aussy tost donnée de par le roy, envers qui M. de Nemours, usant doucement de sa charge (comme le marquis del Gouast fit à l'endroict de l'empereur, à la journée de Thunes, comme j'ay dict en son lieu), le pria de se mettre au mittan de ses Suysses, et luy se mit à la teste, marchans sy serrés et en si bon ordre de battaille, sans jamais le perdre, que les autres ne les oserent jamais attaquer, bien qu'ils les costoyassent tousjours pour en veoir et prendre la moindre occasion du monde pour les charger : et par ainsy, et en telle façon et ordre, le roy se sauva dans Paris sans aucun desordre; ce qui fit dire au roy que, sans M. de Nemours et ses bons comperes les Suysses, sa vie ou sa liberté estoient en très-grand bransle. C'est une retraicte celle-là, et des belles, en plein jour, non de la façon que M. de Montluc en donna l'instruction à M. de Strozze, et à tous gens de guerre, de faire les leurs de nuict!

Voylà pourquoy il faut estimer celle-cy par dessus beaucoup d'autres, et mesmes ayant tousjours les ennemys en veue; mais quels ennemys? des braves, des vaillans et determinés qui fussent en France.

Bientost amprès, la battaille de Sainct-Denis se donna, où ce prince fit fort bien, comme il avoit tousjours faict en toutes les autres où il s'estoit trouvé. De là en hors, au voyage de Lorraine, il mena l'advant-garde avecques M. de Montpensier; et ne tint pas à luy qu'on ne donnast la battaille à Nostre-Dame de l'Espine. Et si ce pauvre prince estoit la pluspart du temps tourmenté de ses gouttes; mais son brave et genereux cœur le soustenoit tousjours. Helas! elles l'ont tant tourmenté despuis qu'elles l'ont mis à la fin dans le cercueil. Et ne m'estonne pas, si Lucian l'appelle la reyne des maladies, pour la tyrannie qu'elle exerce sur les personnes, ainsy que fit celle-là sur ce brave prince, et si tyranniquement qu'avant quelques années qu'il mourut il n'avoit quasy membre des siens principaux qui ne fust perclus, fors la langue, qui luy demeura encor si bonne et saine, qu'ordinairement on en voyoit sortir les plus beaux mots, les plus belles sentences, les plus graves discours et les plus plaisantes rencontres. Ah! que ce brave Hector estoit bien changé de celuy qui avoit esté autresfois le plus accomply prince du monde! Helas! ce n'estoit pas celuy là qui à la guerre combattoit sy vaillamment et remportoit de si belles despouilles, victoyres et honneurs de ses ennemys! Ce n'estoit pas celuy là contre qui ce brave marquis de Pescayre, du temps des guerres du Piedmont, qui estoit certes un très-brave et genereux prince aussy, qui, ayant receu la renommée des vaillances et beaux combats de ce prince, se voulut esprouver contre luy pour en augmenter davantage sa gloire; et pour ce, en toute gentillesse de cavallier, l'envoya desfier un jour, luy et quatre contre autant, et d'avantage, à donner coups de lance à fer esmoulu, fust ou pour l'amour des dames, ou pour la querelle generalle. Le combat fut aussy tost accepté et le trompette pris au mot.

Parquoy M. de Nemours paroist devant Ast, où estoit le marquis, qui se presenta à nostre prince en fort belle contenance, laquelle, bien qu'elle fust très-belle, ne paroissoit pas tant que celle de nostre prince. S'estans doncques mis tous deux sur le rang et en carriere, coururent de fort bonne grace, et si rudement qu'ils en rompirent leurs lances, et les esclats s'en allerent fort haut en l'air, sans s'endommager l'un l'autre. Amprès la course, leverent leur visiere et s'entr'embrasserent fort courtoisement avecques une merveilleuse admiration de l'un et de l'autre, et se mirent à deviser ensemble, cependant que les autres faisoient leurs courses.

Ce fut M. de Vassé, fils de M. de Vassé, qui courut amprès contre le marquis de Mallespine, lequel rompit sa lance sur le sieur de Vassé, et, en perçant son hausse col, entra bien demy pied de lance dedans, dont le jeune seigneur

fut fort blessé et en mourut quelques jours après.

Courut amprès le capitaine Manez, lieutenant de M. de La Roche Pouzay, contre lequel courut don Albe, capitaine espaignol, qui donna un coup de lance au col dudict sieur de Manez, duquel il mourut quatre jours après.

Le dernier, M. du Moucha, enseigne de M. de Pinars, de l'aage de cinquante bonnes années, courut; contre lequel se vint presenter le comte Caraffe, napolitain, nepveu du pape pour lors; auquel le seigneur du Moucha donna si grand coup de lance, qu'il luy perça le bras et le corps de part en part, de sorte que la lance se monstroit outre par derriere plus de quatre pieds, dont le seigneur comte demeura mort sur le champ. Et ainsy se desmesla le combat par victoire doubteuse, et chascun se retira.

Les Espaignols qui en parlent en content d'autre diverse sorte, et disent qu'ils n'estoient que trois contre trois. Il y avoit M. de Nemours, M. de Navaille, Basque, son lieutenant, gentil capitaine cheval-leger, et M. de Vassé. De l'autre costé estoit M. le marquis don Georges Manrique de Lara *y el capitan Milort;* ce nom denotte qu'il estoit anglois, que les Espaignols tenoient pour un très-bon capitaine.

Ce combat se fit auprès des murailles d'Ast; et advant avoient faict un concert de ne tirer point aux chevaux; et qui en tueroit un en payeroit cinq cens escus à son compaignon. Ceste condition se pouvoit faire et accomplir pour plusieurs raisons que je diray.

M. de Nemours et M. le marquis coururent les deux premiers et firent trois courses. Les Espaignols disent que le cheval de M. le marquis fuit tousjours la carriere et qu'il ne peut faire nulle belle course, sinon qu'une fois qu'il blessa un peu au bras M. de Nemours. Mais c'est au contraire, car ce fut celuy de M. de Nemours qui fuist tousjours la lice, d'autant que M. le marquis s'estoit accommodé d'un fort grand panache à sa sallade, si couvert de papillottes que rien plus, ainsy que les plumassiers de Milan s'en font dire très-bons et ingenieux maistres, et en avoit donné un de mesmes au chanfrain de son cheval (on disoit qu'il l'avoit fait à poste), si bien que le cheval de M. de Nemours, s'approchant de celuy du marquis, fut umbrageux de ces papillottes qui luy donnoient aux yeux, à cause de la lueur du cheval, et tournoit tousjours à costé et fuyoit très-poultronnement la lice et la carriere. Et par ainsy M. de Nemours, par la poltronnerie de son cheval, faillit aux beaux et bons coups qu'il avoit ordinairement accoustumé faire; comme certes cela est arrivé souvent, et le voit-on encor, qu'un cheval poltron fait grand tort à la valeur de son maistre. Aussy quelquesfois un cheval fol, bizare et de mauvaise bouche, fait son maistre plus vaillant qu'il n'est ou ne veut estre; car il l'emporte dans la meslée des ennemys en despit de luy, là où il faut qu'il combatte maugré luy; ainsy que j'ay cognu un brave gentilhomme à qui son cheval, qui estoit un beau roussin blanc, fit un tel traict à la battaille de Dreux.

Pour doncques encor tourner à nostre conte, les Espaignols disent que M. de Nemours tua le cheval de M. le marquis, et que, selon le pasche [1] faict, M. de Nemours luy envoya aussy tost après le combat les cinq cens escus; mais M. le marquis, comme très-courtois, les luy renvoya : ce qui est faux, car M. de Nemours estoit trop bon gendarme pour faillir l'homme et aller au cheval; aussy qu'il avoit le cœur trop genereux et liberal, s'il en fut oncques, pour reprendre les cinq cens escus; il les eust plustost donnés au trompette du marquis.

Voylà pourquoy il se faut rapporter pour toute la verité du combat à ce que les François en ont veu, dict et escrit, ainsy que j'en ay veu un petit traicté en espaignol imprimé, et comme aussy aucuns à moy-mesme me l'ont ainsy debattu.

Il n'est non plus rien de ce qu'ils ont dict de M. de Navaille, qui combattit contre Manrique de Lara, lequel perça de sa lance de part en part l'espaule de M. de Navaille, dont il mourut quelques jours amprès; car il mourut au voyage de M. de Guyse en Italie, pour avoir trop couru la poste, comme j'ay dit ailleurs.

Le capitaine Milort se battit contre le seigneur de Vassé, lequel mourut bien celuy-là, comme j'ay dict; mais les Espaignols et François sont discordans du nom de celuy qui le combattit. Voylà comment il y a de grands abus aux dires et escritures des gens; mais il faut que les Espaignols ne perdent point leur

[1] Pacte, convention

coustume de se bien vanter, et qui d'eux-mesmes ne se veulent jamais abaisser, et ont tousjours la vanterie et le premier honneur en la bouche.

Sur quoy je feray ce conte d'un combat qui fut faict au royaume de Naples, du regne du roy Louys XII, contre treize nobles chevalliers françois et treize espaignols aussy, duquel combat les Espaignols et Italiens s'en donnent tout l'avantage et la gloire, ainsy mesmes qu'ils l'ont escrit; mais les François ne causent pas ainsy.

Le conte est doncques tel : qu'après le combat qu'eut faict M. de Bayard contre Allonzo de Sotto Mayor, et vaincu, dont j'en parle ailleurs, les Espaignols en cuyderent crever de despit, et chercherent tousjours le moyen pour s'en revancher. Par quoy, y ayant trefves faictes pour deux mois, les François et Espaignols s'entre-visitoient quelquesfois en leurs garnisons ou en la campaigne, et causoient familierement ensemble; mais vous eussiez dict que les Espaignols cherchoient tousjours noyse et riotte.

Un jour entre autres, une bande de cavalliers espaignols, très-bien montés, s'y vindrent pourmener et esbattre vers la ville de Monervine, où estoit la garnison de M. de Bayard; et par cas, ce jour aussy M. de Bayard en estoit sorty avecques M. d'Orozze, très-gentil et brave capitaine de la maison d'Urffé [1], pour s'aller esbattre et prendre l'air tout à cheval, jusqu'à une demye lieue, où il vint rencontrer ceste noble trouppe d'Espaignols, qui les saluerent très-courtoisement, et on leur rendit la pareille. Entr'eux, il y eut un, brave certes et courageux, qui s'appelloit Diego de Bisaigne, lequel avoit esté de la compaignie de don Allonzo, et luy souvenoit encor de la mort de son capitaine, dont il l'en faut louer, qui s'advança par sus les autres, et leur dit : « Vous « autres, messieurs les François, je ne sçay si « ceste trefve vous fasche point; mais à moy « elle m'ennuye fort, encor qu'il n'y ait que « huict jours qu'elle soit commancée. Si, cepen- « dant qu'elle durera, il n'y avoit point de vous « autres une bande de dix contre dix, de vingt « contre vingt, ou plus ou moins, qui voulus- « sent combattre sur la querelle de nos mais- « tres, je me fairois bien fort les trouver de « mon costé : et ceux qui seront vaincus de- « meureront prisonniers des autres. » M. de Bayard luy respondit : « Nous avons, mon com- « paignon et moy, très-bien compris vos pa- « rolles, et que desirez faire armes de nombre « contre nombre. Vous estes icy treize bons « hommes; si vous voulez, d'aujourd'huy en « huict jours, vous trouver à deux milles d'icy, « montés et armés, mon compaignon et moy « nous vous en amenerons autres treize, dont « nous en serons du nombre : et qui aura bon « cœur et bon bras le monstre. » Alors les Espaignols tous d'une voix s'ecrient : *Nous le voulons !* et puis, s'estans tous dict adieu, se separerent.

MM. de Bayard et d'Orozze estans à Monervine firent entendre tout cecy à leurs compaignons, lesquels ayant tiré au sort qui seroient les treize, et les treize s'estans bien preparés pour le combat, ne faillirent de se trouver au jour assigné et au lieu arresté. Les Espaignols ne faillirent non plus, et de toutes les deux nations et Napolitains force gens estoient allés là pour en veoir le combat.

Ils avoient limité leur camp, soubs condition que celuy qui seroit mis pied à terre ne pourroit plus combattre, ny ayder à ses compaignons; et au cas que jusqu'à la nuict l'une bande n'eust peu vaincre l'autre, et n'en demeurast-il qu'un à cheval, le camp seroit finy, et pourroit remmener ses compaignons francs et quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voylà des pasches et conditions biens inventées et bien poinctillantes! Je ne sçay qui les trouva, mais il est à presumer que ce furent les Espaignols, qui de tout temps ont esté fort subtils, fins et sublins : nos François le temps passé ne l'estoient pas tant, et y alloient à la franche guerre.

Ces conditions doncques accordées, les Espaignols se mirent d'un costé de camp et les François de l'autre; et tous, la lance en l'arrest, picquerent leurs chevaux les uns contre les autres : mais les Espaignols ne donnerent point aux hommes, mais se mirent à tuer chevaux; car ils avoient ceste maxime : *Muerto el cavallo, perdido l'hombre d'armas.*

[1] François d'Urfé, fils de Jean d'Urfé, seigneur de Rochefort, et d'Isabelle de Langeac, dame d'Orose.

Et voylà pourquoy, au combat de M. de Nemours, que j'ay dict cy-devant, fut très-bien inventé qui l'inventa, que qui tueroit le cheval de son compaignon, payeroit cinq cens escus. Mais ceste peyne est trop legere; car tel y a-il qui ne se soucieroit guieres de tuer le cheval de son ennemy et le payer au double, pour puis après avoir meilleur marché de son homme: il vaut mieux imposer une peyne de victoire sur l'honneur, ainsy que le temps passé mesmes s'observoit parmy les cavalliers errans, et une honte et diffame à ceux qui s'amusoient à tuer les chevaux, pauvres bestes qui sont innocentes et ne se deffendent, et qui n'en peuvent mais que les hommes, qui font les fautes et noyses, combattent et battailleut. Mesmes aux tournois de nos roys, que l'on a veu, il n'estoit nullement beau de porter et donner bas, mais faire tousjours son coup le plus haut qu'on peut; et qui le fait tel est plus digne cavallier. En matiere de battailles et combats generaux, tout est de guerre, et tue ce qu'on peut, mais non aux desfis.

Les Espaignols pourtant n'observerent ceste belle loy; car, s'estans fort bien amusés à tuer les chevaux, ils en tuerent jusques au nombre de unze; et ne resterent à cheval que MM. d'Orozze et Bayard. Et ceste tromperie ne servit de guieres aux Espaignols; car oncques puis leurs chevaux n'en voulurent passer outre, voyant les autres chevaux morts, quelques coups d'esperons qu'on leur donnast. A quoy MM. d'Orozze et Bayard, prenans le temps, ne cesserent de livrer de bons assauts (que l'Espaignol très-proprement dit *arremetidas*, que nous autres François ne sçaurions si proprement dire ny tourner en un mot), à la grosse trouppe; et, quand elle les vouloit charger, se retiroient derriere les chevaux morts de leurs compaignons, comme derriere un rempart. Et ainsy ces deux braves François amuserent les treize Espaignols l'espace de quatre heures que dura le combat, que la nuict separa sans avoir rien gaigné: et pour ce, chascun se retira, selon ce qu'ils avoient accordé.

Voylà nostre conte achevé, que j'ay appris du vieux roman de M. de Bayard et d'aucuns vieux qui l'avoient ainsy ouy dire. Ce n'est pas doncques ce que les histoires estrangeres ont dict: que les nostres furent vaincus. Il appert par là et n'est point inconvenient que la verité ne soit telle, et que ces deux braves, vaillans et adroicts hommes d'armes ne se soient garantis d'une si grosse trouppe, et qu'ils n'ayent donné grosse affaire à la grosse trouppe. Les histoires en sont toutes plaines d'exemples.

Les histoires estrangeres disent encor plus: qu'oncques puis la perte de ce combat les François ne proffiterent plus, ny ne firent guieres bien leurs besongnes au royaume de Naples. Je ne veux pas dire que ce soit pour cela, car ils ne furent pas vaincus, comme vous voyez; mais j'ay ouy dire à de grands capitaines qu'il ne fut jamais bon de faire ces desfis de seul à seul, ou de nombre contre nombre, parmy les armées, et que cela en attire malheur; ou bien s'en ensuit une grande consequence, car chascun par amprès en parle comme il veut et selon les passions et affections qu'il possede, et faict voler et raisonner la renommée comme il luy plaist; et chascun flatte sa nation et son party, dont la gloire en demeure aux uns et le vitupere aux autres, selon que l'on s'imprime en l'ame et en la bouche. Et nottez qu'il n'y eut jamais combat general ny particulier que l'on ayt jamais veu raconter au vray; ce que j'ay observé plusieurs fois: car l'on s'y transporte comme l'opinion et la passion en prend aux uns et aux autres, tant qu'il n'en peut jamais sortir de ces desfis guieres de bonheur. J'en amplifierois bien ce discours de plusieurs raisons et exemples, si je voulois; mais il seroit trop long. Qu'on considere seulement que les Albans ne proffiterent jamais guieres plus despuis le combat des Horaces et des Curyaces, et la ville de Rome crut amprès et se fit grande par la ruyne d'Albe.

A ceste heure, pour parachever à parler de M. de Nemours, je dis: que ce fut un très-grand dommage que la santé de son corps ne peust accompaigner sa belle ame et son courage: car, outre les belles preuves qu'il a faictes, durant sa belle disposition, de ses valeurs et vertus, il en eust bien faict paroistre encor de plus belles s'il eust vescu plus longuement et bien sain; car il n'avoit que cinquante ans quand il mourut. En quoy j'ay notté une chose, que, despuis cent ans (je ne veux point parler du plus haut), tous ceux qui ont porté ce non et titre de duc de Nemours sont esté très-

braves, vaillans, hardys et grands capitaines : tant (ce diroit-on) ce nom et titre est heureusement fatal en vaillance et prouesse à ceux qui le portent! comme les ducs de Bourgongne, les uns après les autres, ont esté de mesmes dès Philippe le Hardy jusqu'à ceste heure; et ainsy que ledict Philippes, le duc Jean, le bon duc Philippe, et le duc Charles, l'empereur Maximilian, l'empereur Charles cinquiesme et le roy Philippe d'aujourd'huy, tous ces sept ducs consecutivement, ont estés braves, genereux, grands, ambitieux et courageux. De ces ducs donc de Nemours il y eut premierement Louys d'Armaignac, qui mourut au royaume de Naples; Gaston de Foix, qui mourut à la battaille de Ravenne, comme j'ay dict cy-dessus; le pere de M. de Nemours, duquel je parle maintenant, qui fut un très-homme de bien et d'honneur et de grand valeur, et très-bon François : aussy estoit-il très-proche parent du roy François, qui l'aymoit et prisoit fort; et aymoit mieux suivre le party du roy que celuy de l'empereur; dont mieux luy en prit qu'au duc Charles de Savoye son frère; puis M. de Nemours, duquel je viens de parler; et, pour bien finir, M. de Nemours son fils, qui est aujourd'huy, n'a rien degeneré de ses ayeuls, car il est très-brave, et très-vaillant, et de sage conduicte et resolution. Il l'a monstré, si jeune qu'il estoit, n'ayant que vingt ans, en ceste derniere battaille d'Yvry, où il combattit si vaillamment et fit sa retraicte des derniers, et au siege de Paris, y commandant en chef comme de raison : car, encor qu'il fust bien assiegé et pressé de la guerre et de la famine, voyre de la peste, dont j'espere en parler en la vie de nostre roy d'aujourd'huy Henry IV [1], jamais ce prince ne s'estonna (ce qu'eust faict un plus vieux et plus pratiq capitaine que luy), mais tient bon et faict teste très-asseurement aux fleaux et de la terre et du ciel (j'en parleray aussy en la mesme vie du roy) : et pour belle recompense on le traicta bien à Lyon, luy, qui, amprès tant de bons services faicts à son party et à sa religion, fut pris et mis prisonnier dans les prisons de la ville, comme un grand malfaicteur; mais, par son gentil esprit et son industrie, il s'en sauva bravement, comme j'espere dire.

Il monstra fort sa vaillance en l'entreprinse qui fut faicte sur luy à Vienne par M. le connestable et le seigneur Alfonce, Corse; car, y estans entrés dedans desjà cinq à six cens hommes, on luy vint dire comme la ville estoit surprise et prise. Soudain, d'un courage asseuré, sort de son logis sans s'armer autrement, prend ses gardes et quelques gentilshommes qui se rallierent à luy, et court où estoit l'ennemy, le charge et le combat, le mene battant et le faict sortir hors d'où il estoit entré. J'ay ouy faire ce conte à gens dignes de foy, qui estoient dehors et dedans. pour le moins la ville gaignée se perdit.

J'ay ouy conter qu'une fois en Bourgongne, on luy vint dire qu'un de ses regimens estoit engagé, voyre assiegé dans un village par son ennemy. Luy, sans temporiser ny s'armer, prend un autre regiment des siens, se met à la teste sur un petit bidet; et, faisant faction de maistre de camp, de capitaine de gens de pied et de soldat, charge les assiegeans, les faict desmordre et les estrille bien. Tant d'autres prouesses esperé-je conter de luy en la vie du roy, que l'on s'en esbahira. Aussy aimoit-il tant à se façonner selon M. de Guyse son frere, qu'il le vouloit imiter en tout; car à plus parfaict que celuy-là ne pouvoit-il ressembler, et ce qu'il luy voyoit faire il s'estudioit du tout à le faire, fust-il à la cour (comme j'ay veu), et fust-il à la guerre. Et tout jeune qu'il estoit, n'ayant encor seize ans, aux nopces de M. de Joyeuse, je me souviens l'avoir veu, comme aussy un chascun le vit; à tous les combats qui s'y firent il s'en voulut tousjours mesler, et si donnoit et recevoit des coups que le plus robuste eust sceu faire. Mesmes M. de Guyse, qui estoit le plus rude combattant qui fust point, ne l'espargnoit non plus que le moindre; dont un chascun s'estonnoit des forces et de l'adresse de ce jeune prince, fust à pied ou à cheval.

Au reste, il est un des beaux princes du monde, vraye semblance du pere et de la mere. Il est un peu de plus haute taille que ne fut jamais le pere : sa douceur et sa bonté le rendent très-aymable, sur-tout aussy sa grand liberalité, pareille à celle du pere; car il n'a rien

[1] On n'a point cette vie.

en luy; ce qu'il prend d'une main il le donne de l'autre, comme de mesmes faisoit fort M. de Guyse son frere. Il a le cœur grand et ambitieux.

Sur quoy j'ay ouy dire que nostre roy d'aujourd'huy estant venu au dessus de la conqueste de la Bourgongne, M. de Guyse le vint trouver là, qui s'estoit mis à le recognoistre; il y eut un gentilhomme qui, pour aplaudir, dit au roy amprès que M. de Guyse luy eut faict la reverence: «Sire, voylà comme peu à «peu on vous recherche et se vient-on humilier «envers vous, comme vous voyez. M. de Guyse «est venu; M. du Mayne traicte avecques vous; «il n'y a plus qu'à tenir que tout ne soit faict; «il ne reste que M. de Nemours à en faire de «mesmes. — Ah! dit le roy, celuy-là a le cœur «trop grand et haut; jamais il ne se sçauroit «mettre à servir. Je ne m'attends pas qu'il me «recognoisse tant qu'il pourra et que son brave «cœur l'y portera. J'ay là un très-dangereux «ennemy et qui fort tard abaissera les armes.» Ces parolles, prononcées de la bouche d'un si grand roy, favorisent à la louange de ce prince plus que de cent autres qui en eussent voulu parler.

Or, comme j'ay dict, j'en parleray ailleurs, et plus amplement et moins sobrement que je ne fais icy, ensemble de M. le marquis de Sainct-Sorlin son frere, que je n'ay jamais veu pourtant; mais j'ay ouy dire que c'est un prince très-accomply, sur-tout fort homme de bien, de bonne ame et de scrupuleuse conscience; ce qui est beaucoup à louer.

De tous deux fut leur mere ceste belle, illustre et vertueuse dame, madame de Nemours, pre miere vefve de ce grand duc de Guyse, duquel je vays parler maintenant, et qui se remaria en secondes nopces à M. de Nemours ce grand prince si parfaict que j'ay dict, pour s'entretenir tousjours en recherche de la perfection des honnestes marys, puisque telle estoit sa volonté de se remarier, ne faisant point comme plusieurs dames que j'ay veu vefves et convollantes, qui de leurs premiers et grands mariages s'abaissoient et descendoient fort bas avecques des petits.

XV.

M. DE GUYSE LE GRAND

(François de Lorraine).

Ce grand duc de Guyse, duquel nous voulons parler, fut grand certes; il le faut appeler grand parmy nous autres, aussy bien que plusieurs estrangers ont appelé des leurs par ce surnom et titre, et ainsy que moy-mesme j'ay veu et ouy les Italiens et Espaignols plusieurs fois l'appeller *el gran duque de Guysa*, et *el gran capitan de Guysa*. Si que je me souviens qu'à l'entreveue de Bayonne, et grands et petits faisoient un cas inestimable de feu M. de Guyse son fils, qui estoit encor fort jeune, et ne l'appelloient autrement que *el hijo del gran duque de Guysa;* et entroient aussy en grande admiration de madame de Guyse sa femme, autant pour sa beauté et belle grace que pour porter titre de femmé de M. de Guyse; et ne l'appelloient que *la muger d'aquel gran duque de Guysa;* et pour ce luy portoient un grand honneur et respect, et sur-tout ce grand duc d'Albe, qui savoit bien priser les choses et les personnes qui le valoient.

Or, tout ainsy qu'on loue et admire fort un excellent artisan et bon ouvrier qui aura faict un beau chef-d'œuvre, mais dadvantage et plus celuy qui en aura faict plusieurs, de mesmes faut louer et estimer ce grand capitaine dont nous parlons, non pour un beau chef-d'œuvre de guerre, mais pour plusieurs qu'il a faict. Et pour les principaux faut mettre en advant et admirer: le siege de Metz soustenu, la battaille de Ranty, le voyage d'Italie, la prise de Calais, Guynes et Hames, celle de Thionville, le camp d'Amiens; en la guerre civille, les prises de Bourges, Rouen, la battaille de Dreux, et puis le siege d'Orleans.

De vouloir descrire et specifier menu par menu tout cela, ce seroit une chose superflue, puisque nos historiographes en ont assez remply leurs livres: mais pourtant, qui considerera la grand force qu'y mena ce grand empereur devant Metz, dont jamais de pareille il n'en peupla et couvrit la terre, la foiblesse de la place, qui n'avoit garde d'estre la quarte partie forte comme aujourd'huy; qui considerera aussy

la grande prevoyance dònt il usa pour l'amunitionner et y establir vivres, munitions, reglemens, pollices et autres choses necessaires pour soustenir un long siege, et le peu de temps qu'il eut à faire tout cela avant la venue du siege; qui mettra aussy devant les yeux le bel ordre de guerre qu'il y ordonna, la belle obeyssance sur-tout qui luy fut rendue d'une si grande principauté et noblesse, capitaines et soldats, sans la moindre mutination du monde ny le moindre despit; puis les beaux combats et les belles sorties qui s'y sont faictes; qui considerera tout cela et d'autres choses qui seroient longues à specifier, et puis la belle et douce clemence et benignité qu'il usa envers ses ennemys demy morts, et morts, et mourans de faim, de maladies, de pauvretés et de miseres que leur avoit engendré la terre et le ciel; bref, qui voudra bien mettre en ligne de compte tout ce qui s'est faict en ce siege, dira et confessera que ç'a esté le plus beau siege qui fut jamais, ainsy que j'ay ouy dire à de grands capitaines qui y estoient, fors les assauts, qu'on n'en livra jamais, bien que l'empereur le voulust fort; et pour ce en fit un jour faire le bandon pour en donner un general, auquel M. de Guyse se prepara si bravement et y mit un si bel ordre, avecques tous ses princes, seigneurs, gentilshommes, capitaines et soldats, et se presenterent tous si determinement sur le rempart à recevoir l'ennemy et soustenir la bresche, que les plus vieux, braves et vaillans capitaines de l'empereur, voyans si belle et asseurée contenance des nostres, luy conseillerent de rompre ceste entreprise d'assaut, car ce seroit la ruyne de son armée; ce qui fascha pourtant fort à l'empereur; mais, pour l'apparence du danger eminent, il creut ce conseil.

A propos de ceste clemence, courtoisie, douceur et misericorde usée par ce grand duc à ces pauvres gens de guerre, voyez de quelle importance elle servit quelque temps après à nos François au siege de Therouanne; à laquelle un rude assaut estant donné et nos gens par luy faucés et emportés estans prests à estre tous mis en pieces, comme l'art et la coustume de la guerre le permet, ils s'adviserent tous à cryer: «Bonne, bonne guerre, compaignons! «souvenez-vous de la courtoisye de Metz.» Soudain les Espaignols courtois, qui faisoient la premiere poincte de l'assault, sauverent les soldats, seigneurs et gentilshommes, sans leur faire aucun mal, et receurent tous à rançon. Ce grand duc, par sa clemence, sauva ainsy la vie à plus de six mille personnes. Ce siege fut celebre et notté par ceste courtoysie et par la naissance de la reyne Marguerite de France, reyne de Navarre, née le 20e de juin 1553.

Or, si ceux de dedans Metz n'eurent occasion de monstrer leurs courages et valeurs à soustenir des assauts (fort attristés de n'en recevoir pour mieux monstrer leurs valeurs), ils en prindrent bien d'eux-mesmes à assaillir les ennemys; car à toute heure ils faisoient des plus belles sorties du monde, qui valoient bien des soustenemens d'assauts; et donnerent bien à songer et accroire aux ennemys que, s'ils fussent allés à eux avecques assauts, autant de perdus y en eust-il eu. Ces saillies se faisoient, et à pied, jusqu'à fausser les tranchées souvent, et à cheval, bien loing encor de la ville, et sur-tout sur le camp du marquis Albert, à qui M. de Guyse en vouloit pour avoir faussé la foy donnée au roy, et avoir desfaict M. d'Aumale son frere, et pris prisonnier. Aussy le paya-il bien, car il ne retourna pas la quarte partie de ses gens; dont l'empereur ny les Espaignols ne s'en soucierent guieres, pour aymer peu les traistres, aussy qu'il ne s'estoit donné à l'empereur que par contraincte. Ainsy alla ce siege, qui commança la vigile de la Toussaincts; ainsy porte la vieille chanson faicte pour lors par un advanturier de guerre françois, qui commance ainsy:

Le vendredy de la Toussaincts
Est arrivé la Germanie
A la belle Croix de Messain
Pour faire grande boucherie.
Se campant au haut des vignes,
Le duc d'Albe et sa compaignie,
A Sainct-Arnout près nos fossés,
C'estoit pour faire l'entreprise
De recognoistre nos fossés.

Ce fut ce jour là et à ceste belle croix où fut faicte ceste belle escarmouche qui dura quasy tout le jour, si bien soustenue des nostres et attaquée par le duc d'Albe et le marquis de Marignan, avecques une eslite de trois mille harquebusiers espaignols choisis et d'un battaillon venant après, de dix mille Allemans qui les soustenoient. Il n'y alla rien du nostre que tout bien, fors quelque petite tuerie et blessure de

nos capitaines et soldats. Il ne se pouvoit faire autrement; car en telles festes il y a tousjours des coups donnés et receus, et puis le grand nombre des autres debvoit suffocquer les nostres de leur seule halleine.

Ce siege dura despuis ce jour jusqu'à janvier, environ le vingtiesme ou plus. L'empereur s'en leva de là fort à regret et à grand creve-cœur; car il avoit promis aux Allemans, pour se faire mieux aymer d'eux que par le passé, de remettre Metz, Toul et Verdun à l'Empire, et les y reunir mieux que jamais; ce qu'ils desiroient plus que chose du monde, car elles leur estoient de bonnes clefs; mais sa bonne destinée luy faillit là. Et ce fut ce que dit très-bien M. de Ronsard parlant de ce siege et ville,

> Où le Destin avoit son *outre* limité
> Contre les nouveaux murs d'une foible cité.

Or, entre autres beaux traicts que j'ay ouy raconter et rememorer qu'aye faict M. de Guyse leans (je mets les combats à part), ce fut celuy touchant la courtoysie qu'il fit à l'endroict de don Louys d'Avilla, general pour lors de la cavallerie legere de l'empereur, à qui un esclave more ou turc ayant desrobé un cheval d'Espaigne, se sauva avecques luy dans Metz et s'y jetta. Don Louys, ayant sceu qu'il s'estoit allé jetter leans, envoya un trompette vers M. de Guyse le prier de luy rendre par courtoysie un esclave qui luy avoit desrobé un cheval d'Espaigne et s'estoit allé jetter et reffugier dans sa ville, pour le punir de son forfaict et larcin, ainsy qu'il le meritoit, sçachant bien qu'il ne le refuseroit, pour le tenir prince valeureux et genereux, et qui ne voudroit pour tous les biens du monde receller ny soustenir les larrons et meschans.

M. de Guyse luy manda, pour luy envoyer l'esclave, il ne pouvoit, et en avoit les mains liées par le privillege de la France, de temps immemorial là-dessus introduict, qu'ainsy que, toute franche qu'elle a esté et est, elle ne veut recevoir nul esclave chez soy; et tel qu'il seroit, quand ce seroit le plus barbare et estranger du monde, ayant mis seulement le pied dans la terre de France, il est aussy tost libre et hors de toute esclavitude et captivité, et est franc comme en sa propre patrie; et pour ce, qu'il ne pouvoit aller contre la franchise de la France: mais pour le cheval, il le luy renvoyoit de courtoysie. Beau traict certes! Et monstroit bien ce prince et grand capitaine, qu'il sçavoit encor plus que de faire la guerre, comme certes il faut qu'un grand capitaine soit universel.

Vrayement il faut louer et admirer ceste noble franchise, belle et chrestienne de la France, de n'admettre point de telles servitudes et esclavitudes par trop cruelles, et qui sentent mieux son payen et turc, qu'un chrestien. Et qui aura veu les esclaves traicter comme j'ay veu, y trouvera de la pitié; car on n'en a compassion non plus que des chiens et des bestes. Mais, dira quelqu'un, comme je vis dire une fois à un comitte de gallere espaignol à un gentilhomme qui avoit compassion d'un pauvre esclave qu'il assommoit de coups, comme un cheval et couché par terre, sans qu'il osast bouger, et luy representant ceste cruauté, l'autre luy respondit seulement: « Si « vous aviez esté esclave parmy les Turcs « comme moy, vous n'en auriez pitié; car ils « nous traictent cent fois plus cruellement « que nous eux. » Comme il est vray: et, qui pis est, quand ils nous tiennent, nous autres François, ils en font de mesmes qu'aux autres chrestiens, n'ayant nul esgard ny consideration aux franchises qu'ils reçoivent en France, comme j'ay veu. Et mesmes dernierement nous vismes arriver à la cour de nostre roy dernier quelque soixante Turcs et Mores, qui estoient eschappés des galleres de Gennes, et se sauverent en France: le roy les vit et leur fit donner de l'argent pour leur conduicte et embarquement à Marseille : eux-mesmes disoient que, sçachans bien le privilege libre de la franchise de la France, avoient faict ce qu'ils avoient peu pour y gaigner terre, où ils avoient une joye extresme d'y estre; et nous adoroient nous autres François jusqu'à nous appeller freres. Et Dieu sçait, s'ils nous eussent tenus en leur pouvoir, nous eussent traictés comme les autres. J'ay faict ceste disgression puisque le subject s'y estoit adonné. Or je ne parle plus de ce siege de Metz, car il est ailleurs assez escrit.

Pour le regard de la battaille de Ranty, c'est une chose assez certaine et publicque, que M. de Guyse en fut le principal autheur de la

victoire, autant pour sa belle conduicte et sagesse, que pour sa vaillance. Ç'a esté le premier et seul des nostres qui a commancé à bien recognoistre et estriller les reistres, et M. son fils le dernier et seul.

A ceste battaille, le comte de Vulfenfourt avoit amené à l'empereur deux mille pistolliers, qu'on appelloit reistres, parce, disoit-on lors, qu'ils estoient noirs comme de beaux diables[1]. Et s'estoit vanté ledict comte et promis à l'empereur qu'avecques ses gens il passeroit par dessus le ventre à toute la gendarmerie et cavallerie de France, ce qui donna à l'empereur quelque fiance de gaigner; mais il arriva bien autrement, car ils furent bien battus, et fuyrent bien. Possible, si M. de Guyse fust esté hors de là, qu'ils nous eussent pu donner une pareille estrette que d'autres reistres nous donnerent à la battaille de Sainct-Quentin; car ce furent eux, avecques cinq cens lances de Bourguignons, tous conduicts par le comte d'Aiguemont, qui nous desfirent.

Un peu advant, leur couronnel (je ne me souviens pas bien du nom, mais il estoit grand seigneur d'Allemaigne, et je ne sçay si c'estoit un puisné de la maison de Brunswic) s'envoya presenter avecques sa trouppe (qui pouvoit monter à deux mille chevaux) au roy Henry, luy demandant l'appoinctement, tel qu'ont accoustumé tousjours ces gens le demander, qui certes y sont excessifs. M. le connestable le renvoya bien loing, et remonstra au roy que c'estoient marauts qui ne valoient rien, qui faisoient des encheris, pilloient tout un pays, et au bout du faict, ils ne combattoient point, et ne venoient jamais aux mains, et s'enfuyoient comme poltrons, ainsy qu'ils firent à la battaille de Ranty, que trois à quatre cens chevaux de nos gens-d'armes mirent en routte et en fuyte, et firent pis, mirent en desordre et rompirent tout un gros battaillon de l'empereur mesme et de leurs Allemans.

Il y avoit de quoy au roy et à M. le connestable à considerer. Mais ceux-cy firent mieux que les autres à ceste battaille de Sainct-Quentin, où possible, comme l'on disoit alors, s'ils eussent eu affaire et à parler à M. de Guyse, ils eussent estés de mesmes escot qu'à Ranty, encor qu'il y eust là de très-bons, braves et vaillans capitaines; si bien qu'il y eut là du malheur pour eux et de l'heur pour M. de Guyse, que force gens alors souhaittoient qu'il fust esté là; car certes, quand l'on a apris et accoustumé à battre quelques gens une fois, deux fois, l'on y est heureux une autre fois, ainsy que mondict sieur de Guyse le fit aussy de mesmes à la battaille de Dreux. Si que M. son fils, et son vray heritier en tout, herita de luy de ce bonheur de battre ces gens-là, tant mauvais et tant redoutables, plus par renommée que par effects, ainsy qu'il fit à la battaille qu'il donna à M. de Thoré en Champaigne, qui en avoit mené deux mille. Il les contraignit jusque-là qu'en belle plaine ils luy demanderent bonne guerre et la vie, et leur retour sain et sauve en leur pays, qu'il leur accorda de grace, et eux s'en allerent; et si peu de nos pauvres François qui resterent du combat et meurtre, fallut qu'ils se sauvassent avecques M. de Thoré leur general, comme ils peurent; et s'allerent joindre à Monsieur, frere du roy, qui lors estoit en armes.

Ce M. de Guyse mesme estrilla bien aussy le baron Done[1] et ses reistres auprès de Montargis, et puis les acheva de peindre et de renverser à Auneau, ainsy que j'espere le descrire en sa vie.

A propos du baron Done, si faut-il que je face ce petit incidant. Nostre grand et brave roy d'aujourd'huy, durant ces belles guerres et conquestes de son royaume sur les ligues, estant devant Dreux, il desira fort veoir madame de Guyse, sa bonne cousine; et pour ce l'envoya prier qu'elle en prist la peyne qu'ils se vissent, car elle estoit à Paris; ce qu'elle desira fort aussy, car c'est une des honnestes et bonnes princesses qui soit point; et pour ce, le roy luy envoya un passeport. Laquelle sçachant venir, alla au-devant d'elle bien accompaigné d'une fort belle noblesse qu'il avoit: lequel, après avoir recueilly ceste honneste princesse en tout respect et gracieuseté, la conduisit en son logis et en sa chambre; et, venant sur le discours, le roy luy dit: «Ma cousine, vous «voyez comme je vous ayme, car je me suis «paré pour l'amour de vous. — Sire, ou mon«sieur, luy respondit-elle en riant, je ne vous «en remercye point, car je ne voys point que

[1] *Reiter*, en allemand, signifie cavalier.

[1] Dhona.

«vous ayez si grand parure sur vous que vous «en debviez vanter si paré comme dites. — Si «ay, dit le roy, mais vous ne vous en advisez «pas. Voylà une enseigne (qu'il monstra en son «chappeau) que j'ay gaignée à la battaille de «Coutras pour ma part du butin et victoire; «ceste qui y est attachée, je la gaignay à la bat-«taille d'Yvry. Voulez-vous doncques, ma cou-«sine, veoir sur moy deux plus belles marques «et parures pour me monstrer bien paré?» Madame de Guyse le luy advoua en luy replicquant: «Vous ne sçauriez, sire, pourtant m'en «monstrer une seule de M. mon mary. — Non, «dit-il, d'autant que nous ne nous sommes «jamais rencontrés ny attaqués; mais, si nous «en fussions par cas venus là, je ne sçay ce que «c'en fust esté.» A quoy replicqua madame de Guyse: «Sire, s'il ne vous a point attaqué, «Dieu vous en a gardé; mais il s'est bien atta-«qué à vos lieutenans, et les a fort bien frottés, «tesmoing le baron Done, duquel il en a ra-«porté de bonnes enseignes et belles marques, «sans s'en estre paré que d'un beau chappeau «de triumphe, qui luy durera pour jamais.» Madamoiselle de Guyse, toute gentille certes, et très-belle et digne d'un tel pere qu'elle avoit, estant près madame sa mère, impassiente d'en dire aussy son mot, s'advança là-dessus, et luy dit: «Sire, vous n'en avez aucune parure non «plus de M. mon frère. — Non, dit le roy; «mais il est assez jeune pour m'en donner s'il «ne se recognoist.» En telles belles et gentilles parolles, quasy en forme de dialogue, se passerent les devis de ce grand roy et de ces belles princesses.

Or, ce brave prince M. de Guyse ne se contenta de ce qui resta et qui se sauvoit par la capitulation que le roy fit avecques eux, qui ne les vouloit du tout perdre, pour la hayne sourde qu'il portoit à mondict sieur de Guyse. Ces messieurs les reistres furent si bien poursuivis par luy en despit du roy, et touchés devant luy et coignés, que de cinquante mille hommes que ledict baron Done avoit emmenés, j'ay ouy dire à homme de foy et de religion, que, quand ils arriverent à Geneve (où estoit leur reffuge) très à propos, ils n'estoient pas cinq cens chevaux, tels quels. De plus, rongeant encor son frain de despit, il donna encor dans l'Allemaigne et le comté de Montbelliard, où il fit un très-grand ravage et carnage, et de très-beaux feux, et tout cela avecques fort petite trouppe. Si que, s'il eust eu seullement dix mille hommes frais portés là, il luy bastoit de se pourmener si advant en Allemaigne, qu'il eust fait belle peur en plusieurs endroicts. Et ne le faut point doubter: et ainsy que ce prince le dit, il l'eust faict, car son grand courage l'y eust porté fort facillement, et sa grande renommée, qui desjà avoit vollé par-tout là, et qui en avoit porté avecques elle de la terreur.

Ha! brave prince! tu ne debvois jamais mourir, au moins que tu ne te fusses un peu pourmené par ceste Allemaigne, et monstré encor à quelque trouppe des reistres, que s'ils ont faict peur à aucuns, que tu leur eusses faict à eux toute entiere, mesmes qu'ils se sont rendus d'autresfois à telle gloire, qu'ils se vantoient de donner par-tout peur et mort.

J'ay ouy dire: qu'un peu advant que mondict sieur de Guyse allast desfaire ce baron Done, il en manda son dessein au prince de Parme, et luy pria de luy prester son espée pour estriller un peu ces mauvais. Le prince luy manda qu'il n'en avoit besoin de meilleure que la sienne; de laquelle, amprès qu'il auroit faict avecques ses gens, il le prioit de luy prester plustost la sienne, qu'il tenoit la meilleure de la chrestienté. Voylà comme de grand à grand la flatterie est commune comme parmy les petits, encor que ces propos tinssent plustost du vray que du flattement, à cause de leurs rares valeurs; aussy que M. de Guyse le disoit, d'autant que quelques années advant M. le prince de Parme avoit mis à tel poinct le prince de Casimir avecques neuf ou dix mille reistres qu'il avoit menés aux Estats, qu'il fallut qu'ils pliassent bagage; et s'en allerent viste, sans avoir que fort peu faict fumer leurs pistolles, autant par contrainete et necessité que par espouvante d'une lettre que leur escrivit le prince de Parme, aussy bravasche que jamais lettre fut escrite.

J'estois lors à la cour quand elle y fut apportée, et le roy la vit, qui la trouva très-belle, et M. de Guyse me la monstra et me dit que c'estoit de la façon qu'il falloit traicter et chasser ces gens là, non avecques de l'argent, ny avecques peur; lesquels n'estans pas si tost et seulement entrés en France, il ne

falloit que songer aussy tost d'amasser de l'argent pour les reistres, et les renvoyer avecques cela : que si l'on eust voulu employer seulement la moictié de celuy qu'on leur donnoit à dresser une bonne grosse armée, on les eust si bien battus et estrillés, qu'ils eussent perdu l'appetit pour jamais des bons vivres et des beaux escus de la France; et sur-tout, me disoit M. de Guyse, pour les desfaire il falloit avoir une bonne trouppe de bons mousquetaires et harquebusiers, ainsy que j'en parle ailleurs, et que c'estoit la sauce qu'il leur falloit donner pour les desgoutter, ainsy qu'il desfit ceux de M. de Thoré, là où si peu d'harquebusiers qu'il avoit firent très-bien; et surtout les mousquetaires, qu'ils n'avoient guieres veu ny ouys, les estonnerent fort.

Certainement, qui eust voulu user bravement à l'endroict de ces gens du fer comme de l'or ou argent, on en eust eu la raison; mais aussy eust-il fallu avoir pour chef un de ces deux de Guyses, ou le pere ou le fils, encor qu'à la battaille de Montcontour nostre roy Henry estrilla bien ceux du duc des Deux Ponts, qui estoient venus aux huguenots : mais aussy M. de Guyse, ce brave fils, y estoit, et à bon escient, car il y fut fort blessé d'une grande pistolletade au bas de la jambe, et en grand danger de la mort. De cela j'en parleray à la vie dudict roy et de M. de Guyse[1]. Pour parler un peu de ceste lettre bravasche du prince de Parme, de laquelle la sustance estoit telle :

« Vous, messieurs les reistres, qui faites es« tat de troubler les princes chrestiens, et qui « vous enrichissez de la despouille miserable « de tant de pauvres creatures qui ne vous « firent jamais mal ny desplaisir, puisque vous « meritez justement le mauvais party auquel « vous estes reduicts à present, asseurez-vous « que vous avez affaire à des personnes qui le « sçauront poursuivre jusques au vif et sentiment, « assistées de Dieu, qui ayde tousjours aux armes « justes, telles que vous avez desjà cognu et « senty ; et si les François sont plus courtois « que nous à traicter leurs ennemys, vous n'estes « point en France, ny encor moins avons-nous « voulonté de faire si mal les affaires du roy « nostre maistre. Vous demandez que nous vous « payons pour vuider le pays; et nous deman« dons mesme payement pour vous laisser en « aller vos vies sauves. Apprestez vous seule« ment de veoir le sort des armes le plustost « que vous pourrez, car nostre courrier n'attend « seulement que le nombre de morts pour en « porter les nouvelles en Espaigne au roy nostre « maistre. »

Voylà des mots bien braves et menaçans, qui porterent tel coup qu'ils s'en allerent grand erre, sans emporter un seul sol du roy d'Espaigne, comme ils avoient faict de nos roys : et le meilleur du pot fut que, n'ayans rien faict qui vaille, furent si insolens qu'ils envoyerent demander leur paye à la reyne d'Angleterre, qui les y avoit faict venir et promis argent; mais elle, qui est l'une des habilles dames qui oncques porta sceptre et couronne, leur fit une brave response, et digne d'elle et de sa generosité; et addressant sa lettre pour tous au prince Casimir, leur general, elle parla ainsy en brefves parolles :

« Je voy bien que vos hommes ne veulent « point de mon argent, quoique vous dites, « comme ayant suprimé nostre contract, par « lequel vous estes tenu de mener des gens de « guerre, laissant mesmes à vostre jugement « combien seront mensongers tous ceux qui « baptiseront d'un nom vos trouppes. Je suis « marrie de vostre defortune, pour à laquelle « subvenir je vous puis asseurer que vous ob« tiendrez de moy tout ce que sçaurez rai« sonnablement souhaitter, et non point da« vantage. »

Ce ne fut pas tout, car ce prince Casimir, pensant mieux faire ses affaires et de ses gens en personne que par lettre, alla luy-mesme trouver la reyne, là où sa presence n'y servit non plus; et elle, qui est une très-habille princesse, et qui sçait parler et tenir majesté, et rabrouer quand il faut, parla bien à luy.

Ce mesme temps que ledict prince estoit là, Monsieur, frere du roy, avoit envoyé le gentil chevallier Breton vers ladicte reyne, sur leurs pourparlers de maryage; mais ledict chevallier m'a conté qu'il a veu qu'elle ne faisoit guieres grand cas dudict prince; et plusieurs fois luy a faict tenir la mulle. Cela s'entend qu'il entroit ordinairement dans la chambre de la reyne, et ledict prince demeuroit en l'antichambre, et non sans estre brocardé d'elle,

[1] On n'a point ces vies.

comme elle sçait bien faire, et en rioit avecques ledict chevallier. Voylà comment Dieu en cest endroict luy rabaissoit son orgueil et sa temerité passée.

Un autre grand capitaine aussy qui a eu bien la raison de ces messieurs les reistres, ç'a esté ce grand duc d'Albe, par deux fois; l'une contre le prince d'Orange, et l'autre contre Ludovic son frere. Comment il les vous mena et renvoya! J'ay ouy conter à feu M. de Ferrare que ces reistres ne craignent gens tant qu'ils font les Turcs, si bien que dix mille chevaux turcs ne feront jamais difficulté de frotter dix mille chevaux reistres : ce que je trouve fort estrange, luy dis-je, veu que les reistres estoient armés jusqu'aux dents, et si bien en pistolets pour l'offensive et deffensive, et les Turcs tous nuds, n'ayant pour armes que la lance, la targue et le cimeterre. «C'est tout «un, disoit-il, et rien moins pour cela.» Et disoit l'avoir veu par experience lorsqu'il fut à l'armée de l'empereur Maximilien son beau-frere. Et sur le propos qu'on luy demanda pourquoy l'empereur n'hasarda la battaille ce coup là contre sultan Soliman, puisqu'il avoit plus de trente-cinq mille chevaux, dont il y avoit trente mille reistres qui devoient eux seuls mettre en pieces et en fuitte tous ses Turcs ainsy desarmés, bien qu'ils fussent cent mille chevaux, il dit: que ces reystres les craignoient tant, qu'ils ne vouloient nullement aller aux mains avecques eux; et disoient encor une raison : que ces Turcs estoient si couverts, et eux et leurs chevaux, de si grand quantité de plumes et panaches, et allans à la charge faisoient de si grands cris et hurlemens, qu'avecques tout cela les reistres et leurs chevaux en prenoient si grand frayeur, qu'ils ne pouvoient chevir de leurs chevaux, et tournoient teste en arriere.

Dieu vueille que cela n'arrive à ceste heure, que nous sommes sur la veille de veoir de grands maux de ces Turcs sur les pauvres chrestiens de là bas, tant Hongres, Poulacs, Allemans, qu'autres, et qu'il donne la grace à ces reistres allemans faire mieux encontre eux qu'ils n'ont faict; car si Dieu n'a pitié de nous, et qu'il laisse prendre Vienne en Austrie, la vraye clef de l'Allemaigne, elle a beaucoup à pastir, tout ainsy qu'elle a faict pastir à plusieurs chrestiens, et mesmes à nous autres François, que vous eussiez dict qu'ils avoient pris à prix faict la ruyne de la France, tant ils se sont plu à y faire des voyages et des retours, et à nous piller et tuer, ainsy qu'ils nous firent à la battaille de Dreux. Mais nous les estrillasmes bien aussy, comme nous fismes aussy à Montcontour, que nous gaignasmes la battaille sur eux : aussy avions-nous des reistres de nostre costé, qui firent bien, avecques leur vaillant courronnel, le marquis de Bade, qui fut tué.

Mais surtout il faut louer les reistres huguenots de la derniere charge qu'ils nous firent à Dreux, et comme ils se rallierent bien avecques leurs François, qu'il les ramenerent bien au combat; et y allerent aussy bien comme ils firent au commancement, conduicts par le brave M. de Mouy; comme ils firent bien aussy à la battaille de Montcontour, conduicts par le brave comte Ludovic. Mais sur-tout il faut louer la belle retraicte qu'ils y firent le soir, lesquels se retirerent resolument serrés, si bien qu'il les faisoit beau veoir.

J'ay faict ceste disgression des reistres, parce qu'elle m'est venue à propos, encor qu'ailleurs j'en parleray, aux vies de nos roys Henry III et IV; desquels je ne veux tant dire mal, que je n'estime bien autant leurs armes et leur façon de guerre que leur vie, qui est par trop desbauchée et insolente. Et j'ay veu un grand capitaine s'estonner avecques moy de quoy le roy d'Espaigne ne s'en sert point en ses guerres contre nostre roy d'aujourd'huy, Henry IV, et qu'il n'employe un million d'or, luy qui en a tant de millions, pour en avoir quinze mille tout d'un coup; et n'hasarde une battaille contre nous autres; et face jouer le jeu à eux, conduicts par quelques lances bourguignonnes des vieilles ordonnances napolitaines et autres. Je m'asseure que cela fairoit un grand echet sur nous; car veoir quinze mille reistres en deux gros osts, cela monte à beaucoup et effraye; et s'y soustient un grand choc si l'on va à eux, où l'on y perd plus qu'on n'y gaigne; si qu'hasardant ces quinze mille reistres, avecques autres milles chevaux, et les faisant perdre et enfoncer sur nous, il n'y a nul doubte que nous serions bien malades, comme nous fusmes à Sainct-Quentin; et, cela faict, les renvoyer aussy tost en leur pays, car ils consommeroient

un gouffre d'argent. Et la battaille gaignée par l'Espaignol, asseurez-vous que la France seroit condemnée et fort malade. Et s'estonne-on comme le roy d'Espaigne n'a hasardé ainsy une battaille : et cela seroit sans mettre en hasard ses braves soldats espaignols ny les faire combattre, mais seulement faire bonne mine, sinon quand ils verroient leur meilleur. S'il eust faict ainsy de l'hasardeux et point tant du retenu, il s'en fust mieux trouvé que par tant de temporisement. Et m'esbahis que pour cela il n'a pris son exemple sur quatre battailles que son pere et luy nous ont données, celle de La Bicoque, de Pavie, Sainct-Quentin et Gravelines, qui ont esté leur seul gaing de cause de leur grandeur à l'advancement de leurs estats; car, en quatre jours que ces battailles furent données et gaignées, ils ont plus gaigné, et nous plus perdu, qu'en cinquante ans que nous nous sommes entre-faicts la guerre; car en matiere de guerre il n'y a que d'hasarder des battailles, comme je tiens de grands capitaines, mais aussy il les faut bien debattre, et estre du tout ou vaincu ou vainqueur.

Voylà pourquoy jadis les Romains s'aggrandirent si bien, et donnerent les battailles, et les bien debattant, sans tant temporiser. Et ne faut doubter, si Cæsar eust temporisé et retenu la bride à ne venir aux champs des battailles, jamais il n'eust conquis les Gaules, jamais il n'eust mis fin aux guerres civilles, et jamais ne fust esté empereur du grand empire romain : aussy ne demandoit-il jamais que venir aux mains, et mesmes à la battaille de Farsalle, ainsy que très-bien le represente ce grand poete Lucain, par son harangue qu'il fit avant que d'aller au combat, que j'ay traduicte et mise ailleurs.

Ne faut doncques point doubter que, sur tels exemples, le roy Philippe devoit ainsy hasarder une battaille par ces guerriers mercenaires et estrangers; car c'est leur vraye curée, puisqu'ils se sont mis à ce mestier mercenaire : et voylà pourquoy il les faut les premiers hasarder et les premiers perdre, et leur faire essuyer bien le baston, et, comme j'ay dict, reserver et bien garder ses vieux soldats espaignols, braves, bons et fideles, comme bons medecins pour porter ayde au corps, si de malheur il venoit estre faict malade et blessé.

Aussy, pour dire vray, et comme j'ay ouy discourir un jour au grand M. de Guyse avecques ce bon et honnorable vieillard de chevallier, le bon homme M. de La Brosse, ce ne sont pas les gens de pied qui, encor que bien en soient une cause, ne gaignent pas les battailles absolument; il faut que ce soient les gens de cheval qui en facent la victoire entiere et la poursuivent jusques au bout, si ce n'est que la battaille se donnast en lieu si advantageux pour l'infanterie, que la cavallerie n'y peust aysement advenir, ou qu'elle fust fort à la discretion de l'infanterie, ainsy qu'à la battaille de Poictiers du roy Jehan, les gens de pied et archers anglois estrillerent bien nostre gendarmerie françoise dans ces vignes et eschallats qui l'embarrassoient du tout. Au Garillan de mesmes, parmy ces marets et palus, nos chevaux furent desfaicts, comme qui a veu le lieu comme moy le peut facilement juger très-propre pour l'infanterie espaignolle; et de frais, et ny plus ny moins, en un chetif petit combat qui fut faict en ces guerres de la ligue, près Sainct-Yviers en Limousin, où fut tué le comte de La Rochefoucauld, brave et vaillant seigneur certes, avecques près de quatre-vingts à cent gentilshommes, tous vaillans et braves; lesquels, voulans lever le siege de ladicte place, soustenus par le seigneur de Chambret, très brave et vaillant gentilhomme, contre M. de Pompadour, seigneur tout plain de valeur aussy, et chef de ceux de la ligue, furent desfaicts par l'infanterie et harquebuserie, pour s'estre perdus et engagés sans y penser dans certains petits marets et tartres bourbonnoises, là où on les tiroit comme à canards : rencontre certes fort malheureuse, car il y mourut une fort belle et grande noblesse.

Tant d'autres combats allegueroís-je pareils, sans emprunter ceux des Romains, desquels les gens de pied legionnaires ont gaigné leurs principalles battailles et les ont faict grands; et à eux estoit tout leur principal recours plustost qu'à leurs gens de cheval, ainsy que parmy les Espaignols leurs gens de pied sont beaucoup plus estimés que leurs gens de cheval.

Finissons ceste disgression, et retournons encor à ce grand M. de Guyse, François de Lorraine, lequel aucuns ont blasmé d'avoir rompu la trefve si advantageuse pour la France.

Mais qui la rompit, si-non le pape Paul IV, et le roy Henry pour le secourir? On tenoit pour lors que le pape, de theatin qu'il avoit esté auparadvant et grandement austere et reformé, devint si ambitieux qu'il se proposa d'avoir les biens des principaux seigneurs de Rome, comme des Colonnes et Ursins. Et de faict en fit emprisonner aucuns et se saisit de leurs biens, dont il en sortit une si grande rumeur, qu'eux, ayans recours à l'empereur, mirent le pape en tel destroit qu'il fut assiegé une fois dans le castel Sainct-Ange, qu'il fallut qu'il le gaignast et à poinct, estant poussé de son ambition par quelque droict pretendu par les papes sur le royaume de Naples, et le ravoir, et aussy que de tout temps les Caraffes, dont le pape estoit, ne sont trop amys des Espaignols.

Toutes ces choses accumulées ensemble animerent le pape d'envoyer au secours à nostre roy; et luy envoya son nepveu le cardinal Caraffe (qui avoit esté auparadvant capitaine servant bien le roy en Toscane) legat; et luy porta une espée et un chappeau : dons que les papes envoyent aux roys pour les gratiffier en demandant quelque chose de meilleur; dons, dis-je, qu'on a observé plusieurs fois estre fataux et funestes, ainsy qu'on le disoit alors, et qu'ils le seroient à nostre roy, lequel, tout plein de bonne volonté, et poussé de ceste grande ambition du passé de ses predecesseurs, qui avoient delivrés aucuns papes de leurs oppressions, garanty de la tyrannie d'aucuns et remis en leurs sieges, mit une grosse armée sus pied et en fit M. de Guyse son lieutenant general pour un secours si sainct; encor tenoit-on que nostre roy en avoit adverty l'empereur de se desister à ne donner telle oppression au pape.

Que pouvoit doncques faire M. de Guyse, que d'obeyr à son roy et prendre une telle charge si saincte, luy en estant très-digne, et de plus grande que celle-là? Ce ne fut pas doncques luy qui rompit la trefve. Encor lors debattoit-on que feu M. l'admiral, gouverneur de Picardie, fut le premier qui la rompit, pour l'entreprise qu'il fit sur la ville de Douay, qu'il faillit à prendre et y entrer de nuict une vigille des Roys, qu'on cryoit *le roy boyt,* sans une vieille qui donna l'alarme et esveilla la garde et le guet à force de crier. Ayant failly celle-là, il retourna à Lenz en Artois, qu'il ne faillit pas; et y entra dedans, où furent commises ces pilleries et paillardises, que les ennemys sceurent bien reprocher, et sur ce prendre subject d'en avoir leur revanche et à faire la guerre à leur tour.

Tant d'autres propos s'alleguoient là-dessus, pour disputer de ceste roupture de trefve et de qui elle venoit, ou de nous, ou de nos ennemys, que je m'en remets aux plus clairvoyans et bien sçachans. M. de Guyse conduict doncques ce sainct secours bravement et sagement au pape, et si à propos, qu'il contrainct le duc d'Albe à luy donner la paix (le pape pourtant plante là et nostre roy et M. de Guyse), laquelle aussy vint fort à propos; car, la battaille de Sainct-Quentin perdue, M. de Guyse fut envoyé querir pour restaurer la France.

Par quoy, après avoir long-temps sejourné son armée saine et entiere par de là en Italie, et luy avoir faict perdre ce coup là fort bien le nom, que de long-temps s'estoit attribué, du cimetiere des François, la rompt et la partage en trois : l'une, il la mene avecques luy, et la mieux choisie pour les gens de pied, dans les galleres de France qui le vindrent querir; la seconde, la donne à M. d'Aumalle, son frere, pour la retourner avecques toute la cavallerie, qu'il conduisit certes très-bien, très-sagement et très-heureusement par les pays des Grisons, où il acquist très-grand honneur; la troisiesme demeura avecques M. le duc de Ferrare, dont j'en parle ailleurs.

Ce n'est pas tout que de conduire et avoir des armées, mais il les faut conserver; et qui les peut rendre et retourner aux logis saines et entieres, le capitaine en est digne d'une très-grande louange; ainsy que fit ce coup là M. de Guyse, qui, estant aussy tost arrivé en France si bien à poinct et non en secours de Pise (comme l'on disoit), une joye s'esmeut par tout de luy, et de luy partout une voix s'espandit telle, qu'on disoit, et l'a ainsy escrit aussy ce grand M. le chancellier l'Hospital, dans un de ses poemes latins sur ce subject, et de la prise de Calais :

« Or c'est à ce coup que cest homme nous remettra et restituera la chose toute revirée et « contournée à rebours d'un gond à l'autre, ou « du tout cela s'en est faict, et jamais de nul « temps ne verra-on la fortune de France rele-

« vée, et demeurera mesprisée et pour jamais « couchée en terre. » Cela se disoit et escrivoit alors, comme j'ay veu.

Ceste gloire, puis après ainsy prophetisée de tant de bouches, en demeura à M. de Guyse par la prise de Calais, qui fut du tout inopinée à tout le monde. J'ay ouy dire que feu M. l'admiral fut le premier inventeur de ceste entreprise, et que, durant la trefve, il avoit envoyé recognoistre ceste ville par M. de Briquemaut, qui fut desfaict à la Sainct-Barthelemy, mort certes par trop indigne de luy et des bons services qu'il avoit faicts d'autres fois à la couronne de France, et que c'estoit un vieux chevallier d'honneur et homme de bien. Il est vray qu'il estoit fort zellé à sa religion, mais pour cela il ne debvoit mourir, ains estre pardonné pour ses grands services.

Luy doncques, ayant très-bien recognu la place (desguisé ce disoient aucuns), en fit le rapport à M. l'admiral; et la rendit si facille à prendre que M. l'admiral en fit là dessus des memoires très-beaux, et en projetta le dessein et en tira le plan; et de tout en discourut au roy, qui y prend goust et en reserve l'execution à la premiere bonne occasion; si bien que, M. de Guyse venu, il s'en ressouvint; et despesche vers madame l'admiralle (car M. l'admiral estoit prisonnier de Sainct-Quentin [1]) le petit Fequieres, nourry de feu M. d'Orleans, très-habille, brave et vaillant gentilhomme et ingenieux, pour luy faire veoir dans les coffres et papiers de M. l'admiral, s'il n'y trouveroit point tous ces memoires; ce qu'il fit: et les ayant rapportés au roy, il les confia à M. de Guyse. A quoy M. de Guyse y rapporta une très-grande difficulté, voire du tout une impossibilité et nulle apparence de raison, aller assieger une telle place imprenable, amprès une si grande perte de battaille advenue, et mesmes en plein corps d'hiver et en telle assiette: ce que M. l'admiral vouloit en ses memoires, d'autant qu'en hyver l'Anglois se fiant en la mer et aux eaux qui regorgent et s'enflent plus lors qu'en esté, ils n'y jettoient grand nombre de gens, et la garnison estoit fort petite au prix de la grosse qu'ils y jettoient l'esté, la voyant foible à cause des eaux basses. Aucuns disoient que M. de Guyse le disoit à fort bon escient, et par raison, et à la vérité; autres, pour rendre la chose ainsy difficille, afin que par amprès la prise il en acquist plus de gloire et en triumphast mieux.

On dit aussy que M. de Senerpont, soubs lieutenant de roy en Pycardie, un très-bon et sage capitaine, faisoit la chose fort facille, pour l'avoir bien fait recognoistre. Tant y a que le roy voulut que M. de Guyse tentast ceste fortune, et luy commanda resolument d'y aller avecques l'armée qu'il luy donna; ce qu'il fit.

De dire maintenant la façon, ce seroit chose superflue, puisque nos histoires en disent assez. Mais faut notter et admirer, qu'en moins de huict jours il força les deux forts du pont de Nieullay, et du Risban, et emporta la ville que nous avions tenue paradvant si forte et imprenable, que, despuis deux cent dix ans que les anciens François la perdirent, jamais les autres qui vindrent après nos roys n'oserent pas songer seulement de l'attaquer, non pas de la veoir. Aussy les Anglois furent si glorieux (car ils le sont assez de leur naturel) de mettre sur les portes de la ville que: lors que les François assiegeront Calais, l'on verra le plomb et le fer nager sur l'eau comme le liege.

Leur quolibet manqua là, encor qu'on dist que leur grand prophette et devin Merlin predist: qu'il se prendroit lorsqu'il viendroit un estranger regner en Angleterre, et qu'une reyne de leur pays se marieroit avecques un estranger, et que ce seroit soubs le regne et la force d'un grand roy issu de la race des Valois, qui vengeroit le sang espandu et la desfaicte miserable des François à la battaille de Crecy, soubs Philippe de Vallois, qui la perdit, bien que ce grand chevallier sans reproche et vaillant, messire Jean de Vienne, la deffendit si bien, un an durant assiegé, que luy et les siens furent reduicts à manger les rats, les chats et les cuyrs de bœufs, encor qu'elle ne fust forte lors de la centiesme part comme elle est aujourd'huy.

Ce fut un roy Philippe qui la perdit soubs la reyne sa femme, un roy Henry la prit. Du despuis nostre roy Henry d'aujourd'huy l'a perdue, et le roy Philippe, ce mesme, après l'avoir perdue l'a regaignée. Et puis après en un rien, nostre grand roy Henry la rescheut,

[1] C'est-à-dire dès la bataille de Saint-Quentin.

et en un traict de plume, par le traicté de paix qu'il fit avecques l'Espaignol. Il faut bien dire qu'il y ait là (comme en d'autres choses) quelques secrets divins ou fatallités que nous n'entendons pas.

M. de Guyse demanda au roy ce gouvernement pour le capitaine Gourdan, et le fit là gouverneur : ce que plusieurs trouverent estrange, qu'il y fust preferé à plusieurs vieux capitaines, grands seigneurs et chevalliers de l'Ordre, et mesmes M. de Senerpont, autheur à demy de l'entreprise, qui s'en fussent tenus fort honnorés et bien contentés; ce qui en fit murmurer aucuns, qu'un simple capitaine de gens de pied fust en cela preferé à eux. Mais M. de Guyse proceda en cela en grand et charitable capitaine; car M. de Gourdan y perdit une jambe d'un coup de canon : et estoit bien raison qu'il fust recompensé ainsy, car puisqu'il n'avoit plus les deux jambes saines et entieres pour aller ailleurs chercher fortune, il estoit bien raison qu'il s'arrestast et demeurast là où il y en avoit perdu une. Aussy, pour dire vray, c'estoit un très-bon capitaine, vaillant et très-sage et très-fidel, homme de bien, ainsy que tant qu'il a vescu il l'a bien monstré en la garde qu'il a si bien continuée jusqu'à sa mort, que jamais on n'y a rien sceu entreprendre ny mordre, encor que la reyne d'Angleterre eust une très-grande envye de le corrompre et de la ravoir, jusqu'à luy en avoir presenté (durant ces plus grands troubles qu'un chascun faisoit ses affaires, estans maistres comme rats en paille) cent mille angellots; mais il luy manda qu'il aymoit mieux son honneur que tous ses thresors, et qu'elle les gardast pour d'autres qui les vouloient et aymoient plus que la bonne reputation.

M. d'Espernon en eut aussy grand envye du temps du torrant de sa fortune et que rien ne luy eschappoit de ses mains, mais tout y tomboit. Le roy luy manda plusieurs fois pour ce traicté, et le manda le venir trouver, comme je vis à Paris : il y vint, mais il n'y voulut jamais entendre; et dit que, puisque le roy son pere luy avoit donné ce gouvernement, et l'avoit preferé à plusieurs grands plus que luy, qu'il le supplioit bien fort qu'il y mourust, puisque si peu il avoit à vivre. Le roy ne l'en pressa pas plus, et est mort ainsy qu'il avoit dit, l'ayant laissé à son nepveu avecques plus de trente mille livres de rente qu'il avoit là à l'entour acquis et en ceste comté d'Oye, et deux cens mille escus en bourse, que tout à coup il a perdu et ville et vie, non pas l'honneur, car il le porta sur le rempart, et y demeura pour jamais haut eslevé en gloire immortelle, et la vie s'en alla en combattant très-vaillamment; ce qui fut le plus grand honneur qui luy eust sceu arriver, pour beaucoup de raisons qui se peuvent là dessus songer; autrement, s'il eust survescu il n'estoit pas bien.

Voylà comme la fortune verse ses tours, à ceste heure pour les uns, à ceste heure pour les autres; à ceste heure Calais perdu pour nous, à ceste heure gaigné par le roy d'Espaigne. Que s'il eust esté à vendre, il en eust donné de bon et grand argent : si eust bien fait la reyne d'Angleterre, comme j'ay dict. Et pourtant ledict roy, en la prenant de la façon qu'il a faict, il en a eu meilleur marché qu'il n'eust eu de beaucoup : et si eust consommé plus de temps à en faire le marché qu'à la prendre, car en autant de temps l'a-il prise comme fit M. de Guyse. J'espere en parler en la vie de nostre grand roy Henry IV d'aujourd'huy.

M. de Guyse ayant pris Calais, et voyant que ce n'estoit pas tout, et qu'il falloit bien achever la partye de la victoire, il prit par force Guynes, très-forte place, où il y avoit dedans un très-bon et vaillant capitaine le millort Gray; et Hames; et conquesta toute la comté d'Oye. Bref, il acheva de chasser les Anglois hors de la France, de long-temps si empiettés, qu'on ne les avoit peu chasser ny desplacer aucunement, bien qu'on les eust fort battus souvent et chassés d'ailleurs; si bien que c'estoit un vieux proverbe parmy nous, quand nous voulions mes-estimer un capitaine et homme de guerre, on disoit : *Il ne chassera jamais les Anglois hors de France.*

Quelle gloire doncques doit avoir M. de Guyse de les avoir chassés! Quelque temps après, il alla assieger et prendre Theonville, ville certes du tout imprenable, autant pour l'artiffice et fortifications qui y estoient que pour le naturel, pour estre entournée des palus et marets de la proffonde Moselle, et pour quinze cens hommes de guerre qu'il y avoit

dedans. Qui en voudra veoir la façon comme elle fut assiegée et prise, et en combien peu de temps, lise *les Memoires de M. de Montluc.* Tellement que j'ay ouy dire, quand les nouvelles en vindrent au roy, il en demeura tout esbahy, ne le pouvant aysement croire, comme de vray, qui a veu la place comme moy s'en estonnera grandement. Aucuns l'appelloient *Villa Theon,* Ville de Dieu, pour l'allusion du nom, moictié grec, moictié latin; et pour tel nom les Bourguignons la tenoient plus forte.

La seconde secousse de la France, après celle de Sainct-Quentin, vint la routte de Gravelines, qui fut grande et telle, que le roy et ses subjects jetterent aussy tost l'œil sur M. de Guyse, comme qui demandent estre relevés par luy d'une telle cheute, qui fit teste si asseurée, que l'ennemy s'arreste court. Vint le voyage et camp d'Amiens, qu'on appelloit ainsy pour lors, d'autant que le roy s'y campa à l'entour avecques une fort belle et grosse armée près de trois mois; et le roy Philippe près de là avecques la sienne très-belle et forte aussy, et la retrancha fortement; et songeant s'il livreroit encor battaille, et si le sort luy en seroit encor aussy heureux qu'aux deux autres, mais il s'arresta court, diverty par aucuns de ses vieux et sages capitaines, que le temporisement en seroit plus expedient que l'hasard, puisque M. de Guyse estoit là, et si coustumier à estre victorieux en tous ses esploicts, que possible il y pourroit estre là de mesmes. Je l'ay ouy ainsy dire à aucuns Espaignols, et que mesmes aussy ils furent très-joyeux; et pensoient desjà estre au dessus de nous, quand ils eurent nouvelle en leur camp qu'il avoit esté tué, ou pour le moins fort blessé du baron de Luxembourg: qui fut un bruit faux; mais pourtant la joye en fut demenée et solemnisée en leur camp.

Ce baron de Luxembourg estoit un des reistres maistres du duc de Saxe, venu au service du roy avecques de grandes forces et un des principaux, qui estoit brave, et vaillant, et haut à la main, qu'un jour que M. de Guyse faisoit la visite du camp, fut si outre-cuydé, ou, pour mieux dire, tenté de vin, ainsy qu'il le confessa, de luy tenir quelque parole fascheuse, voire de tirer son pistollet; mais M. de Guyse prompt mit la main à l'espée aussy tost, et luy en fit tomber son pistollet, et la luy porte à la gorge. Qui fut estonné? ce fut ce baron. M. de Montpezat, qui suivoit lors M. de Guyse et estoit près de luy, faisant l'officieux, mit aussytost la main à l'espée pour le tuer. M. de Guyse s'escrya aussy tost: « Tout beau, Montpezat, vous « ne sçavez pas mieux tuer un homme que moy; « ne le tuerois-je pas sans vous? Allez, dit-il « au baron, je vous pardonne l'offance particu- « liere que vous m'avez faicte, car je t'ay tenu en « ma mercy : mais pour cela que tu as faict au « roy, au general et au rang que je tiens icy « comme lieutenant de roy, c'est au roy à y « veoir et en faire la justice. » Et soudain commanda qu'on le menast prisonnier : ce qui fut faict; et M. de Guyse prend, sans autrement s'esmouvoir, cent bons chevaux et se pourmene par le camp et le quartier des reistres, et advertit sous main les capitaines de cheval et de pied d'estre en cervelle s'il en bougeoit aucuns; mais au diable le reistre qui bougea. Mesmes le duc de Saxe, accompaigné de ses reistres maistres, le vint trouver pour savoir de luy en toute douceur que c'estoit, qui en trouva le traict trop insolent et point digne d'un homme de guerre, attribuant pourtant le tout au vin qu'il avoit trop beu, que ledit baron luy-mesme confessa : dont, sur ce, fut pardonné, et sortit hors de prison quelques jours après et renvoyé du camp, qui pourtant retourné en son pays faisoit quelques menaces; mais il avoit affaire à un vaillant homme qui ne s'en soucioit guieres.

Après toutes ces expeditions et voyages faits, la paix generale se fit entre les deux roys; et, pour recompense des grands services faicts à la France par ce grand capitaine, le roy, poussé par M. le connestable et d'autres qui n'aymoient trop alors la maison de Guyse, avoit resolu de les chasser tous de sa cour et renvoyer en leurs maisons. S'il ne fust mort, cela estoit arresté, car je le tiens et sçay de fort bon lieu. Grand exemple certes pour ceux qui se fient en la faveur des roys et aux grands services qu'ils leur ont faicts, qui, pensans, pour l'amour d'eux, estre bien advant en leurs graces et s'en tenir bien asseurés, pour un rien en sont privés et esloignés du tout, et, qui pis est, courent la fortune de leur vie, comme feu M. de

Guyse dernier, ainsy que j'espere escrire en sa vie.

Le roy Henry mort, et le roy François II succedé à luy, M. de Guyse, comme oncle de la reyne, fut mieux que jamais en sa grandeur; car luy et M. le cardinal son frere eurent toute la charge et gouvernement du royaume, comme très-bien leur appartenoit pour en estre très-dignes et très-capables Ce ne fut pourtant sans de grandes envies et calomnies; car le roy de Navarre Anthoine, comme premier prince du sang, vouloit avoir ceste aucthorité. Cela fust esté bon si le roy fust esté pupile et mineur; mais il estoit adulte et majeur, et pour ce le roy estoit libre de choisir et tenir près de soy ceux qui bon luy sembloit, et mesmes de si proches, et ses oncles du costé de sa femme.

Quant à M. le connestable, luy qui le vouloit faire aux autres, à luy fut faict; et pour ce renvoyé en sa maison, ou plustost que de luy-mesme il s'en alla, sans se le faire dire, ainsy qu'il estoit très-sage et qu'il sçavoit bien cognoistre le temps et s'y accommoder.

Une chose fut trouvée très-mauvaise au commancement de ce regne et gouvernement de ces messieurs de Guyse : c'est qu'il fut cryé par deux fois à la cour, à son de trompe, que tous capitaines, soldats et gens de guerre, et autres qui estoient là venus pour demander recompense et argent, qu'ils eussent à vuider sur la vie. Ce bandon fascha fort et mescontenta plusieurs honnestes gens et autres, dont M. de Guyse et son frere le cardinal en furent fort blasmés et accusés; lesquels pourtant n'avoient si grand blasme comme l'on diroit bien, car le roy trouva son royaume si pauvre et si endebté qu'il ne sçavoit que faire. Les Venitiens luy demandoient une grande somme et si excessive, qu'il n'y avoit nul ordre de la payer; et croy qu'encor aujourd'huy que je parle on leur en doibt la moictié, possible tout. Les Suysses de mesmes demandoient leur paye, auxquels encor on en doibt. Force banquiers aussy demandoient. Je laisse à part les grandes despences et cousts qu'il fallut faire, et avoit-on fait, pour les nopces de la reyne d'Espaigne et sa conduicte et convoy en Espaigne, pour celles de madame de Savoye, et de mesmes les dons et presens grands qu'on donna aux estrangers qui y vindrent. Bref, le royaume se trouva lors si pauvre et diminué de finances et moyens, que de long-temps n'avoit-on veu les finances en eaux si basses.

Que pouvoit donc faire le roy et ses financiers, si-non que de renvoyer tels demandeurs jusqu'à une autre fois, lesquels on n'eust sceu rassasier pour dix revenus de la France? car les gens de guerre de tout temps ont eu cela, et mesmes de ce temps là, que, pour une petite harquebusade qu'ils avoient receue, ou pour un petit service faict, il leur sembloit que le roy leur devoit donner l'or à pallées; ainsy que j'en ay veu force faire de ces traicts, se mescontenter, alleguer leurs vaillances, en jurant et reniant et alleguant leurs services; bref, d'une mouche en faire un elephant. Voylà comme l'importunité de telles gens fascha fort au roy, à ses financiers, voire à toute la cour.

Je ne dis pas que M. le cardinal de Lorraine, qui s'estoit reservé la surintendance des finances, n'en fust un peu cause de tout, mais non M. de Guyse, qui n'y jettoit que fort peu l'œil dessus, si-non pour les gens de guerre qui estoient entretenus, et pour leurs payes, desquels ils avoient pris la charge et de tous les affaires de la guerre, qu'il entendoit mieux qu'homme de France, luy et M. le connestable. Mais de dire autrement que M. de Guyse eust faict faire le bandon un peu trop criminel contre les gens de guerre, il ne le faut croire, comme je l'ay veu; car il les aymoit trop et les cognoissoit très-bien; et quand ils venoient à la cour, il leur faisoit très-bonne chere, jusques aux plus petits, comme j'ay veu. Et des lors il me souvient l'avoir veu que, plusieurs y venans qui ne sçavoient rien du bandon, ou bien qu'ils le sceussent, il leur disoit privement : «Retirez-vous chez vous, mes amys, «pour quelque temps; ne sçavez-vous pas ce «qui a esté cryé? Allez-vous-en : le roy est fort «pauvre à ceste heure; mais asseurez-vous, «quand l'occasion se presentera et qu'il y fera «bon, je ne vous oublieray point et vous «manderay;» comme il fit à plusieurs que j'ay veu.

On dit que ceste belle publication et mescontentement, avecques le pretexte de la religion, ayda fort à fabriquer la conjuration d'Amboise, de la quelle La Renaudie fut le

principal autheur et remueur. Belle recompense certes, qu'il rendit à M. de Guyse pour luy avoir aydé à se sauver des prisons de Dijon, où il estoit en danger de la vie pour avoir faict une certaine faucelé (disoit-il) contre le greffier du Tillet, pour la cure de Chamguiers [1] en Angoulmois, qui vaut six mille livres de rente, qui est un très-grand revenu pour un simple curé. Et d'autant que ledict greffier avoit grand faveur à Paris, ledict La Renaudie eut son evoquation à Dijon, où il fut très-bien et beau convaincu de faucelé et prest à avoir sa sentence de la mort; et le vint-on dire à M. de Guyse, qui estoit lors avecques son pere; et d'autant que ledict La Renaudie estoit brave et vaillant, comme il le monstra à sa mort, M. de Guyse, qui estoit jeune, brave et vaillant, et qui aymoit ses pareils, avoit veu cestuy cy à la cour et à Paris, comme jeunes gens se font cognoistre aux princes. M. de Guyse, voyant que ce pauvre homme s'en alloit perdu, il advisa et tanta si bien tous les moyens, qu'il le sauva des prisons si habillement, qu'en plain jour, et jour de processsion de la Feste-Dieu, il passa par la ville (aussy ay-je ouy dire qu'il s'ayda de sortilege), et en sortit et se sauva en Suysse et à Berne, où il demeura long-temps; et puis vint faire ce beau coup à sa perte, et non des autres qu'il avoit conjuré, comme il pensoit. Voylà une très-belle recognoissance de courtoisie et sauveté de vie! J'ouys un soir conter à M. de Guyse, mesmes à table à soupper, alors de ceste conjuration à Amboise, qui fut desmellée par la valeur et sagesse de sage prince.

Le roy François vint à mourir à Orleans, là où il monstra qu'il n'estoit possedé de si grande ambition pour s'impatroniser du royaume de France et s'en faire à demy roy, comme l'on crioyt tant de luy par quelques meschantes langues, ou du tout se faire visce-roy, et gouverner le roy et son royaume, et en faire à son bon plaisir; mais il les fit tous mentir. S'il eust voulu cela, il luy estoit plus que très-facille; car il eust peu se saisir du roy de Navarre (le prince de Condé estoit desjà en prison), de M. le connestable et de tous ceux qui estoient là accourus aux Estats à luy suspects, et comme il luy eust pleu, car il avoit toute la cour à sa devotion, comme je le sçay et l'ay veu, que, sept ou huict jours après la mort du roy, il alla au pellerinage à Clery et à pied, il emmena quasy toute la cour avecques luy et la noblesse, et demeura le roy si seul et sa cour si seule, que l'on en murmura et entra en jalousie; je le sçay.

De plus, il y avoit quinze à vingt compaignies de gens de pied, tous bons, asseurés et esprouvés soldats, tournés du siege du Petit Lict [1], tous à sa devotion, qu'il avoit mis dans Orleans, et entroient en garde tous les soirs, qui eussent faict trembler, non pas la cour seulement, mais toute la France. Qui l'eust donc empesché que, par la fumée des harquebusades de ces braves soldats, il n'eust disposé du roy à son bon plaisir, et des autres comme il eust voulu? Par le dehors d'Orleans il avoit mis tout à l'entour et aux environs quasy toutes les compaignies d'ordonnances et des gens-d'armes; desquelles il eust disposé aussy comme il eust voulu, fors de quelques-unes, comme celles de M. le connestable, de messieurs ses enfans, M. l'admiral, du roy et prince de Navarre et quelques autres; mais la majeure part qu'il avoit les eust emportés à l'ayse; aussy qu'il avoit logés en tels lieux que, si elles eussent branlé et bougé le moins du monde, elles estoient troussées. Toutesfois il n'y eust eu grand peyne, car la plus grand part des membres des gens-d'armes estoient fort à sa devotion, à cause de la religion catholique, qu'ils commançoient à veoir venir en branle pour la nouvelle qui s'eslevoit; et aymoient fort M. de Guyse, parce qu'on le cognoissoit fort bon et zellé catholique jusqu'à la mort, et qu'ils voyoient bien que si le roy de Navarre se rendoit regent, qu'on tenoit desjà suspect de la catholique religion, qu'il en arriveroit de grands troubles en France, comme l'on vit après : car il ne faut poinct doubter que, si dès lors on eust joué des mains basses en ce lieu d'Orleans, comme il estoit aysé, nous n'eussions veu les troubles et guerres civiles qui se sont veues.

Ces deux moyens donc, l'un du pretexte et deffence de la religion catholique, et l'autre

[1] Champguière. Élection et châtellenie d'Angoulême.

[1] Leith.

des forces que M. de Guyse avoit à sa disposition, estoient très-grands pour se faire très-grand et pour attirer toute la France à son party; et par ainsy se fust saisy de la personne du roy; et eussions veu possible la France plus heureuse qu'elle n'a esté et qu'elle n'est, ainsy que j'en ay veu plusieurs discourir alors, et despuis force grands seigneurs, grands capitaines et personnes de grandes qualités; mesmes M. le cardinal son frere l'y poussoit fort : mais il n'y voulut jamais entendre, disant qu'il n'estoit de Dieu et de raison d'usurper le droict et aucthorité d'autruy. Mais pourtant pour chose de telle importance cela se pouvoit faire justement. Ainsy estoit trop conscientieux ce coup là ce bon et brave prince.

M. le cardinal son frere, tout ecclesiastique qu'il estoit, n'avoit pas l'ame si pure, mais fort barbouillée. Que s'il fust esté aussy plain de valeur comme M. son frere, et qu'il en avoit la volonté, il en eust levé la baniere et s'en fust faict chef de party; mais de nature il estoit fort timide et poltron, mesmes il le disoit, et rien ne le fit partir ce coup là de la cour que la poltronnerie, ayant eu pourtant un grand creve-cœur et despit quand, sortant de la ville, il oyt crier parmy les rues, les boutiques et les fenestres : « Adieu, M. le cardinal, la messe est fessée. » Je luy ay ouy dire souvent que s'il eust eu la vaillance et le courage de M. son frere, qu'il fust aussy tost tourné en son logis, et eust faict en cela parler de luy.

Voylà donc comme M. de Guyse fit mentir tous ceux et celles qui le disoient brusler d'ambition, et pretendre à estre roy ou y approcher.

On en disoit bien de mesmes quand il alla en son voyage d'Italie, que, quand il auroit conquis, aux despens du roy et de ses forces, le royaume de Naples, qu'il s'en fairoit couronner et intituler roy, et en fairoit la part au roy son maistre.

Telles personnes discouroient, la pluspart par passion que par raison; car, outre la crainte et deffense de Dieu, sa grandeur despendoit totallement de celle de son roy, et jamais de soy-mesme n'eust sceu se maintenir en titre de roy sans son roy souverain, bien qu'il eust pretention sur le royaume. D'en demeurer visce-roy dans le royaume et d'en jouyr de quelques terres, il eust bien voulu, et son roy ne luy eust jamais refusé; mais de vouloir estre roy, ce sont abus.

L'exemple de Charles Martel et du marquis de Pescayre, par le dire de sa femme, dont j'ay parlé ailleurs, doibvent faire sages ceux qui veulent estre roys, et se faire par dessus leurs vrays et naturels roys. Ils se doibvent contenter d'estre grands soubs leurs ombres, comme bien souvent, durant les grandes chaleurs, on recherche les ombres des grands arbres.

On murmura aussy, quand il vint d'Italie, qu'il souffrit d'estre appellé visce-roy, nom inusité en France. Jamais il ne pourchassa ce titre; ce fut le roy qui luy donna de son propre mouvement et le voulut ainsy; mais il ne le garda guieres, et se pleut davantage d'estre appellé lieutenant du roy par toute la France, que d'autre nom.

Voylà l'ambition donc de ce prince, qu'on a tant crié après luy d'en avoir de grandes dans son ame. Il l'avoit comme un courageux prince qu'il estoit, mais non pas qu'il la voulust advancer sur son roy ny sur son aucthorité jamais; mais sur d'autres roys et princes il n'en faut doubter : et croy que s'il eust vescu il eust faict belle peur à l'Angleterre, car il luy en vouloit et y avoit de beaux desseins; car je le sçay pour luy en avoir ouy parler sourdement quand il estoit en ses devis plus privés; non pas qu'il s'en vantast trop, car il estoit très-sobre en vanteries et avoit tousjours plus d'effects que de vants: mais on cognoissoit bien, à ses mots prononcés à demy et à ses gestes, et mesmes quand il donnoit de ses doigts sur la main, qu'il avoit quelque chose de bon à couver et esclorre.

Là dessus, pour une autre preuve du peu d'ambition qu'eut M. de Guyse sur le royaume de France, et du peu de voulonté qu'il eust jamais de le remuer et brouiller, je feray ce conte, qu'après le sacre du roy Charles IX il prit congé de luy et de la reyne, qui le pria bien fort de demeurer, et s'en alla à Guyse pour y faire quelque sejour et passer son temps avecques ses amys (j'estois lors avecques luy), resolu de n'en partir de long-temps. Il n'y eut pas demeuré quinze jours, que le roy et la reyne luy manderent et prierent fort de tourner, et qu'il estoit là fort necessaire. Il s'excusa

fort sur les affaires de sa maison et sa resolution de ne vouloir plus tant faire estat de la cour comme il avoit faict; bien seroit-il tousjours prest d'exposer sa vie pour son service, et la luy porter quand il en auroit affaire.

Sur ce, la Feste Dieu s'approche, dont le bruict cour, et en donne-on l'alarme au roy et à la reyne, que les huguenots vouloient ce jour là troubler la feste et procession, et y faire des desordres et insollances grandes; et, pour ce, Leurs Majestés s'en vont à Paris, et logent en l'abbaye de Sainct-Germain, parce que le roy n'y avoit pas encor faict son entrée comme les roys le temps passé observoient ceste coustume et scrupulle. Soudain Leurs Majestés en advertirent M. de Guyse, et le prient d'y venir en haste, car elles avoient besoing de sa presence plus que de pas un de la France. Je vis pour un jour arriver trois courriers coup sur coup, l'un après l'autre; car j'avois lors cest honneur d'estre à la suitte de ce grand prince, qui me faisoit cest honneur (bien que je fusse fort jeune) de m'aymer, pour l'amour de feu mon oncle de La Chastaigneraye. Sur ce, je luy vis dire ce mot: «Si c'estoit pour autre subject, je ne «partirois; mais, puisqu'il va de l'honneur de «Dieu, je m'y en vays: et qui voudra y entre«prendre, j'y mourray, ne pouvant mieux «mourir.»

Enfin il partit en si grand haste, qu'en deux jours sur ses chevaux, et nous sur les nostres, il arriva precisement sur la vigille de ladicte feste, si tard qu'il n'alla point ce soir trouver le roy, et demeura à coucher à l'hostel de Guyse. M. d'Antragues, gentil cavallier certes, et qui vit encor, qui lors suivoit mondict seigneur, s'en peut bien souvenir, car il y estoit, et moy aussy. Que plust à Dieu fusse-je aussy sain et gaillard qu'alors!

Lendemain au matin, le bruit espars par toute la ville de la venue de M. de Guyse, le peuple, qui estoit estonné, ne faut point demander s'il s'en esjouit et s'il reprit cœur. La pluspart de la noblesse de la cour, fors que quelque petit nombre de celle du roy de Navarre, et la grande des huguenots et du prince de Condé, vint à son lever, et à grande quantité, qu'il faisoit beau veoir, et monstroit bien qu'il estoit encor beaucoup aymé et honnoré en la France. Après l'avoir toute saluée et remerciée très-courtoisement (car il estoit très-courtois et très-propre pour gaigner le cœur de tout le monde, outre ses valeurs et vertus), il monta à cheval pour aller au lever du roy, là où je luy vis avoir une fort belle et asseurée façon, et toute autre que tout autre prince qui fust lors en France. Il estoit monté sur son genet noir, qu'on appelloit le Moret, cheval fort propre pour cela, car il estoit fort superbe et mesmes sur un pavé, avec une grande housse de velours noir en broderie d'argent; luy, vestu d'un pourpoinct et chausses de satin cramoisy (car de tout temps il aymoit le rouge et l'incarnat, mesmes advant qu'il fust maryé, je dirois bien la dame qui luy donna ceste couleur) un saye de velours noir bien bandé de mesmes, comme on portoit de ce temps là, et sa cappe de velours de mesmes et bandée de mesmes, son bonnet de velours noir avecques une plume rouge fort bien mise (car il aymoit les plumes), et sur-tout une fort belle et bonne espée au costé, avec sa dague: car ce matin il s'en fit porter de son cabinet trois, et de trois en choisit la meilleure; car je le vis, et luy ouys dire que, pour l'honneur et le service de Dieu, il se battroit ce jour là fort bien. Bref, il estoit fort bien en poinct, et faisoit très-beau veoir ce grand homme et prince paroistre parmy trois ou quatre cens gentilshommes, ny plus ny moins qu'on void un grand et espoix chaisne paroistre comme l'honneur du bocage parmy les autres arbres.

Passant par la ville, le peuple s'y affouloit avecques une si grande presse, que demeura près d'une grand heure advant qu'arriver au logis du roy, tant la presse empeschoit le chemin; et la clameur et la voix du peuple applaudissoit sa venue par une joye extresme, qui demonstroit la fiance et l'assurance qu'on avoit de luy. Ainsy accompaigné entra ce prince au logis du roy. Et ce qu'on nota là singulierement, ce fut que l'on disoit lors: «Le roy de Navarre, roy et pere des «Gascons,» à cause qu'il estoit maryé au pays. Mais M. de Guyse l'emporta ce coup là, car il en avoit à sa suitte deux fois plus, tant gentilshommes voulontaires que capitaines de gens de cheval que de pied, entretenus et cassés, qui le recognoissoient encor tous à la cour, comme aux guerres passées pour leur general.

Pour venir au poinct, les processions de la cour, que de la ville de Paris, se firent et se paracheverent fort devotieusement et quiettement, sans desordre et tumulte ny insolance aucune, à l'accoutumée : et tous disoient d'une voix que, sans la présence de M. de Guyse, il y eust eu des insolances et debordemens, auxquels dès le soir et du matin il avoit très-bien pourvu, et parla à messieurs de la ville les principaux, que, si l'on eust branlé le moins du monde, il y eust eu de la follie, et eust on très-bien joué des mains, et les huquenots s'en fussent trouvés très-mauvais marchans.

Le colloque de Poissy s'en ensuivit quelques six mois après, où ce grand, bon et religieux prince, voyant des nouvelletés estranges pour la religion arriver et s'introduire, s'en alla de despit en ses maisons de Champaigne et Lorraine, d'où il ne bougea que la guerre civille s'accommança à esmouvoir, et ce six ou sept mois après. Il fut envoyé querir par le roy et la reyne aussy tost; et, passant par Vassy, arriva l'esmeute et le desordre que les huguenots, despuis et alors, ont tant appellé, crié et renommé le massacre de Vassy; ce qui ne fut que peu de chose : je n'y estois pas; mais j'arrivay un mois après à Paris, où j'en vis parler ainsy à M. de Guyse et à d'autres de sa suite. Ce fut ainsy qu'il voulut ouyr la messe, et que son prestre la commançoit; les huguenots, qui estoient là auprès assemblés, vindrent precisement, et quasy à poste, commancer à chanter leurs psaumes. M. de Guyse, qui n'avoit jamais ouy telle note, les envoya prier d'attendre un peu qu'il eust ouy sa messe, et remettre leur chant. Ils n'en firent rien, mais chanterent plus haut, et s'y braverent. Sur quoy il y eut aucuns de ses officiers, pages et lacquais, qui s'en commancerent à despiter et mutiner : et les premiers qui commancerent le jeu fut Cheleque et Klinquebert, deux grands pages allemands, que despuis nous avons veus en nos guerres capitaines de cornettes de reistres, braves et vaillans, et fort honnestes gentilshommes et accomplis, mais sur-tout Cheleque, et bien aymé de nos roys.

Ces deux pages portoient, l'un l'harquebuse de chasse, et l'autre les pistollets de M. de Guyse, qui commancerent à tirer, et les autres après. M. de Guyse, oyant la rumeur, quitte sa messe et sort l'espée au poing, appaise le tumulte, et ne saigna jamais personne; et sans luy il y eust eu autre rumeur. Mais cela ne fut rien, et ne valoit pas qu'on le criast tant comme l'on a faict, ny qu'on l'appellast *le boucher de Vassy*. Il ne le fut point là ny ailleurs, car je l'ay veu cent fois plus misericordieux envers les huguenots que le roy de Navarre et M. le connestable, qui ne demandoient que pendre; et luy ne vouloit que leur conversion, ainsy que j'ay veu à l'endroict de plusieurs.

A sa mort il se confessa de ce massacre, priant Dieu n'avoir remission de son ame s'il y avoit pensé, ny s'il en fut jamais autheur, faisant la chose fort petite et legere; mais pourtant, parce qu'il y avoit eu du sang de repandu, il s'en confessoit à Dieu et luy en demandoit pardon; car je l'ouys de mes propres oreilles, et plusieurs qui estoient avecques moy. Et si ceux (dont fut M. l'evesque d'Eriez[1]) qui ont escrit son harangue qu'il fit à l'heure de sa mort, ont taisé ce traict, ils ont eu tord, pour monstrer là son innocence d'une chose que l'on crioit tant après luy.

L'armée du roy se dressa contre les huguenots, là où ne faut point douter qu'il ne s'y espargna non plus qu'aux autres precedentes estrangeres; car c'estoit son gibier, c'estoit sa vraye manne qu'il aymoit le plus, et le plaisir où il se delaictoit autant qu'à la guerre. Quand Bloys, Bourges et Rouan furent pris, les deux de force et l'autre par composition, qui fut Bourges, et la composition très-bien gardée, et les capitaines et soldats qui voulurent servir le roy très-bien receus et traictés, comme j'ay veu. Pour quant à Rouan, il fut pris d'assaut, là où il y alla luy-mesme : aussy a-il esté le premier general de nos temps d'armées qui a fait la faction de couronnel, de maistre d'artillerie, de maistre de camp, de capitaine et soldat. Et pour recognoistre les places il ne disoit jamais : « Capitaine, sergent ou soldat, allez là, recognoissez-moy cela. » Ou bien, s'il les y envoyoit, luy-mesme y alloit après s'ils ne l'avoient pas bien contenté; mais la plus grand part du temps il y alloit, et luy-mesme menoit les capitaines ou soldats loger ou placer, ou dans les tranchées, les fossés, ou dans les tours, ou sur

[1] Lancelot de Carle, évêque de Riez.

le haut des bresches, ou en d'autres lieux. Je le vis en ce siege de Rouan un jour commander à M. de Bellegarde, despuis mareschal de France, parce qu'il le tenoit pour huguenot, et qu'on l'avoit assuré qu'en Piedmont il avoit esté un bravache et mangeur de ravelins; et, pour l'esprouver en ces deux poincts, il luy commanda d'aller recognoistre un coin d'une tour, pour recognoistre s'il n'y avoit point un faux flanc caché; et le voyant en queste de casque et de rondelle, il luy presta le sien et la sienne. Certes, M. de Bellegarde y alla bien, et y fut en danger, car en tournant il eut deux harquebusades dans sa rondelle, qu'il avoit jettée derriere soy, et vint faire son rapport à M. de Guyse; lequel, voyant qu'il ne le satisfaisoit et ne luy faisoit si fidelle rapport et de parolle si asseurée comme il vouloit, guignant et tournant la teste, il dit : « Donnez-moy ma rondelle, il « faut que j'y aille; je ne suis pas bien content « de ce que m'avez dict. » Et pour ce, armé de ses armes, il s'y en va si asseurement, bien que les harquebusades donnassent fort, qu'on ne cognut jamais en luy nul brin d'apprehension ny d'estonnement; advise et recognoist tout fort bien et à son ayse, sans faire sa besoigne courte, comme aucuns qui ne la demandent qu'à demy faicte en ces hasards, ou du tout imparfaite : puis il s'en tourna son petit pas de mesmes dans la trenchée, où nous pouvions estre plus de mille personnes qui vismes tout cela; et puis, s'estant desarmé, il dit qu'il estoit plus content qu'il n'avoit esté, et recognut une chose dont il estoit en doubte.

Ce conte est très-veritable, et ay veu ledict sieur de Bellegarde sur ses derniers jours ne le nyer point, mais que M. de Guyse avoit faict ce traict pour luy faire un affront; car mondict sieur de Guyse ne l'ayma jamais guieres comme il aymoit une infinité de braves gentilshommes et capitaines gascons de sa mesme patrie, qui l'adoroient aussy et l'honnoroient beaucoup.

L'assaut amprès se donna à ceste ville de Rouan, lequel amprès qu'il eut ordonné comme il falloit, luy-mesme en personne l'accompaigne, l'opiniastre et le combat; si bien que les capitaines, soldats, gentilshommes, comme M. d'Andoin, brave seigneur, pere de madame la comtesse de Guyche, et le brave Castelpers, jeune seigneur, qui furent tués près de luy, et force autres, voyant si bien faire leur general, et les animer de braves et courageuses parolles, font à l'envy et emportent la place bravement ainsy d'assaut, et poursuivent la victoire furieusement, leur general tousjours à la teste, ayant, après avoir faussé la bresche, et estant sur le rempart, recommandé trois choses : l'honneur des femmes, la vie des bons catholiques qui leans estoient detenus par force et necessité, et nulle mercy des Anglois, anciens ennemis de la France.

Voylà comme ce vaillant general monstra chemin et exemple à ses gens de bien combattre et de se precipiter aux hasards, et n'espargner leur peau non plus que luy. Aussy despuis a-on dict que ç'a esté le premier general de nos temps qui a monstré le chemin à aucuns qui sont venus puis après luy d'en faire de mesmes et se perdre en pareils perils, comme nous avons vu Monsieur, despuis nostre roy Henry III, aux sieges de Sainct-Jean et de La Rochelle, M. son frere et M. de Guyse son fils, aux sieges d'Issoire et La Charité, et autres places, comme je diray en leurs vies [1], M. du Mayne et nostre roy d'aujourd'huy en tout plain d'endroicts; où, s'ils ont acquis de la gloire et honneur. Ils en doibvent ceste obligation à ce grand capitaine M. de Guyse, bien plus haut à louer et estimer cent fois que M. de Lautreq, à qui l'on donna le nom de second Demetrius et grand expugnateur de villes : car, ainsy que j'ay ouy dire à plusieurs grands vieux capitaines, gentilshommes et adventuriers de guerre de ce temps, jamais il ne fit ces factions advantureuses et perilleuses que je viens de dire de M. de Guyse; mais ordonnoit des assauts, des prises de villes, ou dans sa tente ou sur le haut d'un terrier, d'où on voyoit les passe-temps; et puis, la ville prise, il y faisoit son entrée comme il luy plaisoit; mesmes que bien souvent il faisoit recognoistre les places à d'autres, ou, s'il les recognoissoit luy-mesme, c'estoit de si loing, que bien souvent l'œil le trompoit, et peu souvent alloit aux trenchées; mais, selon les rapports, aucuns bons et aucuns mauvais, ordonnoit de son faict, et luy eust semblé (par maniere de dire) qu'il se fust fait grand tort et desrogé à sa charge, s'il eust fait telles fac-

[1] Ces vies ne se sont point trouvées.

tions très-honnorables et très-glorieuses; et pourtant il eut cet heur d'avoir esté babtisé du nom de Demetrius. J'appelle cela heur, puisqu'il ne mettoit point la main par trop avant à l'œuvre, encor qu'il fust très-brave et très-vaillant, comme j'ay dict en son discours.

Mais il y en a qui sont braves et vaillans à cheval, et les autres à pied et non à cheval, les uns bons pour les battailles et rencontres, autres bons pour les assauts et les bresches. Je laisse à discourir lequel est le plus honnorable.

M. de Guyse estoit et pour l'un et pour l'autre; il n'a doncques faute d'une très-grande gloire et reputation. J'ay ouy raconter à ces vieux advanturiers que je viens de dire, que, lorsque ce M. de Lautrec, en allant à Naples, prit Alexandrie, Pavie et le Bosquo par force, il ne bougea jamais de sa tente, tendue sur un terrier et fort ouverte par le devant, à veoir faire les batteries, donner des assauts et les forcer. Il me semble que cela tenoit trop d'un grand sattrape, d'un roy, sophy, d'un soudan ou grand sultan devant Rhodes, lesquels s'estudient trop à tenir leurs gravités et reputations, et à faire des Raminagrobis de guerre, que non pas d'un grand capitaine, qui ne la doit jamais tenir en guerre, si-non à estre compaignon à tous ses gens, et tout en tout et par-tout, et ne prendre point à poinct d'honneur de s'abaisser parmy eux; car c'est la plus grand gloire qu'ils se peuvent donner; comme fit ce grand marquis de Pescayre parmy les siens, lequel souloit dire qu'un grand capitaine debvoit estre en son armée sans charge, c'est-à-dire qu'il ne fust point obligé et abstraint si fort à une charge, qu'il n'en deust jamais bouger et n'en faire autre que celle-là : *mas que el solo devia governar toda cosa con gran trabajo de animo y cuerpo, estando presente agora a la infanteria, agora a la gente d'armas, agora a los combates de pie, agora a l'artilleria, trasta a las vitrallas; in fin, mirar de continuar todas cosas. De manera que un grand y perfecto capitan valeroso y astuto nuncà devia usar de ojos agenos, sino de los suyos propios, y que muchas vezes saliendo los capitanes, vencedores de las batallas, combates y asaltos que desconfiando se de los suyos mercias de tocar con la mano quelquiera cosa, aunque pareciese pequeña y de poca importancia.* « Mais que « luy seul debvoit gouverner tout avecques un « grand travail de corps et d'esprit, estant pre« sent, ores à l'infanterie, ores à la gendar« merie, ores aux trenchées et assauts, ores à « l'artillerie, jusques aux vivres, enfin d'avoir « l'œil à tout : de maniere qu'un grand et sage « capitaine ne debvoit jamais user des yeux « d'autruy ny s'en ayder, si-non des siens pro« pres, et que souvent les grands capitaines « sortoient vainqueurs des battailles, combats « et assauts, lesquels, se deffians de leurs pro« pres, ne refusoient pas de toucher avecques « la main toute chose, quelque petite qui parust, « et le peu d'importance. »

Ainsy doibvent estre tous grands capitaines, comme, avant ce grand Pescayre, nous en avons eu deux de nos temps, et des nostres, qui en ont faict de mesmes, comme nous lisons, dans le roman de M. de Bayard, de ce vaillant Gaston de Foix, lequel, à la reprise de Bresse, alla bravement à l'assaut du grand retranchement qu'avoient faict les Venitiens au dedans de la ville, où, n'y voulant demeurer des derniers, et d'autant qu'il avoit pleuviné et que la terre estoit fort glissante, luy-mesme, pour marcher de pied plus ferme, se fit oster les soulliers et se mit en eschappins deschaussés (le livre dit ainsy, je n'entends point bien ce mot), et tous les autres en firent de mesmes, donnerent l'assaut; et luy fut tiré une canonnade qui tomba auprès de luy et des siens sans aucun mal : pourtant messieurs de Mollard [1] et Bayard faisant la teste, qui fut fort blessé d'un coup de picque, forcerent et prindrent la ville. Et nostre vaillant M. de Bourbon, quoy? à la prise de Rome, ne fut-il pas le premier à l'eschelle? Aussy tous sur son exemple en firent de mesmes, dont ils la gaignerent. Et pour les grands capitaines estrangers, ce susdit grand marquis de Pescayre, à la prise de Gennes, et en une infinité de places forcées par luy, et autres grandes factions siennes, ores il a esté à pied, et ores à cheval, quand besoin le requeroit; bref, portant son corps et son esprit partout, comme fit aussy ce brave et vaillant

[1] Souffrey, Allemand, seigneur d'Uriage et de Molart, lieutenant général pour le roi Louis XII en Dauphiné, tué d'un coup de canon à la journée de Ravenne.

prince d'Orange dans le siege de Naples, et au siege de Florance, et ès forts d'alentour.

Nous avons eu aussy don Joan d'Austrie, le duc de Parme à ceste heure de nostre temps, et ce grand et brave duc de Biron, quoy? Ha! qu'il a bien rempli le rang de ces braves et vaillans preux, comme j'espere de dire en sa vie. Ce grand M. l'admiral en faisoit de mesmes, aussy M. de Montluc, tesmoin son nez de Rabastain, et force autres, tant des nostres que des estrangers de mesmes.

Mais, pour quant à moy, il me semble n'en avoir veu de tous un pareil que nostre M. de Guyse; car il estoit très-universel en tout. Les huguenots vindrent se planter devant Paris, je ne diray point pour l'assieger, car, hormis la campaigne qu'ils avoient libre d'un costé et nous aussy de l'autre, ils estoient aussy à l'estroict et en siege pour la guerre que nous. Toutesfois, je croy bien que sans la presence de M. de Guyse, comme on le disoit, ils eussent faict quelque grand effort. Et mesmes le jour qu'ils vindrent recognoistre nos fauxbourg de fort bonne façon (j'en parle ailleurs), ce prince y servit bien lors. Après avoir faict devant quelque sejour, sans grand effort de guerre, car le temps n'y fut tant occupé comme en trefves et parlemens, ils partent par un grand matin et prennent le chemin de Normandie, tant pour joindre quelques Anglois que pour toucher de leur reyne quelque piece d'argent pour payer leurs reistres venus nouvellement. Nostre armée les suit deux jours après, conduicte par M. de Guyse, bien que M. le connestable y fust et en eust la principalle charge, comme à luy deue; mais le bonhomme estoit tousjours mallade, comme j'ay dict parlant de luy. Les huguenots ne veulent que faire leur chemin, sans s'amuser ny entendre à bataille ny combat; toutesfois M. de Guyse les poursuit et les presse tellement, qu'il les y contraint d'y venir; en quoy il fut fort estimé: car, comme lors l'ouys dire, c'est un traict d'un très-grand capitaine, quant il contraint et mene son ennemy là de le faire combattre en despit de luy. Aussy, comme j'ay sceu despuis de M. de La Noue, M. l'admiral le sceut très-bien dire et en louer ce grand capitaine; car, bien qu'il n'eust d'autre envye que de gaigner le lieu de sa retraicte, il considera qu'en la faisant il ne seroit possible que ce grand capitaine le suivant, le pressant, l'importunant et donnant sur sa queue, que par quelque surprise en desbande des siens, il n'en arrivast de la confusion et desordre, comme il arrive souvent en telles retraictes qui se font si loing comme celle-là se debvoit faire. Par quoy il trouva le meilleur et le plus expedient de s'arrester, tourner teste et tenter l'hasard de la battaille, laquelle fut au commancement heureuse pour les huguenots, car ils forcerent la battaille, prindrent le chef, M. le connestable, mirent à mal M. d'Aumalle qui le secondoit, estant porté par terre et une espaule rompue, menerent le reste au desordre, au meurtre et à la fuitte. J'en descrirois bien l'exploict, mais il est assez amplement escrit par nos historiographes, et sur-tout par M. de La Noue, qui estoit un des plus advant enfoncés, selon sa coustumiere valeur, qui en dit force gentilles particularités. Tant y a que, ceste battaille perdue, M. de Guyse, qui faisoit tousjours alte et tenoit ferme, en attendant son bien à poinct, gaigna tout ce qui estoit perdu et le restaura et remit en une belle victoire très-signallée.

Il y en eut plusieurs qui s'esbahirent, voire en murmurerent fort, que, lorsque ce grand capitaine vit M. le connestable et sa battaille perdue, qu'il ne l'allast secourir presentement; ce qu'il ne fit, car il n'estoit pas temps; mais bien l'espiant, et l'occasion, il chargea si à propos sur le reste des forces huguenottes fraisches qui n'avoient encor rien faict, et mesmes leur infanterie, qu'il fit ressusciter tout à un coup ce que nous tenions desjà pour tout mort et en terre: car il me souvient, comme y estant, qu'après qu'il eut veu jouer tout le jeu de perdition de la battaille et le desordre et fuitte des nostres, et la poursuitte confuse et vauderoutte qu'en faisoient les huguenots, luy, qui estoit à la teste, tournant les yeux qui de çà, qui là, il commanda à ses gens de s'entre-ouvrir pour passer un peu aysement; et, traversant quelques rangs, il se mit à adviser à son ayse, voire se haussant sur ses estrieux, bien qu'il fust grand, de haute et belle taille et monté à l'advantage pour mieux mirer: et cela faict et cognu que son temps s'approchoit, il retourne, il regarde encor un peu, mais en moins de rien; et puis tout à coup il

s'escria : «Allons, compaignons, tout est à «nous; la battaille nous est gaignée.» Et puis, donnant fort hasardeusement, s'en ensuivit le gain de la victoire. Ce que sceut très-bien dire M. l'admiral (à la mode d'Annibal) après qu'il fut maistre de M. le connestable et de sa battaille gaignée, et qu'on s'en applaudissoit: «Hà, «dit-il, je voy là une nuée qui bientost tombera «sur nous à nostre très-grand dommage.» Aussy lorsque M. de Mouy, très-brave et vaillant capitaine, commança la premiere charge, il eut commandement de M. l'admiral de ne donner point à l'advant-garde, qu'il sçavoit conduicte par M. de Guyse, mais de l'essuyer et passer devant, et fondre comme un foudre à la battaille: ce qu'il sceut très-bien faire, car lorsqu'on le vit venir, chascun de l'advant-garde se doubta aussy tost que le jeu y estoit preparé; et M. de Guyse luy-mesme le tint pour certain, et s'y mit près, pour recevoir le choc et donner aussy à eux, et dit : «Les voicy à «nous.» Mais tout à coup nous les vismes fourvoyer de leur chemin que pretendions, et descendre et couler en bas, là où ils firent la raffiade qui y fut, et que voyons à nostre ayse de l'advant-garde, qu'aucuns disoient qu'il debvoit secourir son compaignon en son adversité; mais despuis l'on cognut à plein que tout estoit perdu s'il eust party et branslé; ce que despuis on cognut par l'effect, et que M. l'admiral mesmes et autres grands capitaines le sceurent très-bien dire.

Mais, pour ne luy vouloir ceder tant de gloire comme ils ne vouloient, ils disoient que c'estoit un traict plus d'un fin et rusé capitaine que non pas d'un zellé et curieux de la salvation de son compaignon M. le connestable : à quoy à tout cela sceut très-bien respondre et dire mondict sieur de Guyse, en une harangue qu'il fit à la reyne mere, un mois après ladicte battaille, à Blois qu'elle y mena le roy Charles; et ce fut le jour après de leur arrivée que mondict seigneur de Guyse, ainsy que la reyne, vouloit disner, et que ce sage et vertueux prince luy eut donné la serviette, il luy demanda si après son disner il luy plairoit de luy donner audience. La reyne, estonnée de ce mot : «Jesus! mon cousin, luy dit-elle, que «me dites-vous?—Je le dis, madame, dit «M. de Guyse, parce que je voudrois bien vous «representer devant tout le monde tout ce que «j'ay faict despuis mon departement de Paris, «avecques vostre armée, que me donnastes en «charge avecques M. le connestable, et vous «presenter aussy tous les bons capitaines et «serviteurs du roy et de vous, qui vous ont fi«dellement servy, tant vos subjects qu'estran«gers, et des gens de cheval et de pied.» Et en telle compaignie il arrive devant la reyne, qui avoit achevé de disner. Après luy avoir faict une grande reverance, comme il sçavoit très-bien son debvoir, il luy alla discourir tout le succès de son voyage despuis son partement de Paris; et, venant sur la battaille de Dreux, il la discourut et la representa si bien et si au vif, que vous eussiez dict que l'on y estoit encor (à quoy la reyne y prit un très-grand plaisir); se mit fort sur les louanges de M. le connestable, de M. d'Aumalle, de M. le mareschal de Sainct-André et du bon homme M. de La Brosse, et puis sur tous les autres, tant morts que vivans; loua les François, loua les Espaignols, encor qu'ils n'eussent si grand cas qu'on eust bien dict; mais aussy ne fut leur faute, et n'eurent subject de grand combat; mais leur bonne mine et asseurée qu'ils firent, tousjours très-bien serrés et rangés en leur ordre et discipline vieille militaire, servit beaucoup. Sur tous, il loua fort les Suisses, pour leur grand combat rendu, soutenu et opiniastré, et pour s'estre ralliés pour assez de fois après leur desfaicte et grand perte de leurs compaignons, et retournés aux mains : le tout si bien representant, que ceux qui n'y avoient esté maudissoient de n'y avoir esté, et ceux qui y avoient esté s'estimoient très-heureux d'y avoir esté et estre loués si bien de leur general.

Une chose fit-il, que l'on trouva très-estrange, qu'il loua force capitaines et grands que l'on sçavoit très-bien qu'ils avoient gentiment fuy; dont la reyne et aucuns de ses plus privés luy en demanderent après la cause et la raison. Il dit que c'estoit une fortune de guerre, laquelle possible ne leur estoit jamais advenue ny advieudroit; aussy que, pour une autre fois, ils se corrigeassent et eussent courage de faire mieux : mais pourtant il passoit assez legerement sur leurs louanges, autant comme il pesoit bien celles-là de ceux qui avoient très-bien faict; si bien qu'il estoit très-aysé

à juger là où il flattoit et où il disoit le vray.

Son harangue dura assez long-temps, qu'un chascun oyoit fort attentivement sans le moindre bruict du monde, et aussy qu'il disoit si bien, qu'il n'y eut nul qui n'en fust ravy, car c'estoit le prince qui disoit des mieux, et estoit aussy eloquent, non point d'une eloquence contraincte ny fardée, mais naïfve et militaire, avecques sa grace de mesmes; si bien que la reyne mere dit après, qu'elle ne luy avoit jamais veu une façon si bonne. Cela faict, il presenta tous les capitaines à la reyne, qui luy vindrent tous les uns après les autres faire la reverance. Et elle, qui pour lors estoit en ses beaux ans, en ses beaux esprits et belles graces, les receut fort gracieusement, et fit à M. de Guyse sa response, que, bien qu'elle eust sceu paradvant, par ses lettres et autres qu'il luy avoit envoyé, toutes choses, si est-ce qu'elle avoit encor receu un extresme plaisir par le rapport de sa propre bouche, et qu'à jamais le roy et elle luy debvoient ceste grande obligation de battaille gaignée, et à tous ses bons capitaines, qu'elle remercia tous d'une fort bonne grace, comme elle sçavoit très-bien dire; et les asseura d'une très-grande recognoissance là où l'occasion se presenteroit, voyre la rechercheroitelle plustost advant. Si bien que chascun se retira très-content de ceste princesse et de leur general. Quant à moy, je ne vis jamais mieux dire que dit lors ce prince; et en eust faict honte à M. le cardinal, son eloquent frere, s'il y fust esté.

Deux jours après, il partit et s'en alla devant Orleans, là où fut sa rencontre malheureuse, pour y estre mort pour l'honneur de Dieu, le soustien de sa foy, de sa loy, et le service de son roy : et ne faut point doubter que, s'il n'y fust esté tué, qu'il n'eust pris la ville, contre l'esperance du roy, de la reyne et de tout son conseil, qui le voulurent divertir, pour veoir ceste place du tout imprenable, tant pour sa forteresse que pour les bons hommes qui estoient dedans. Mais ils changerent d'opinion quand ils eurent, en moins d'un rien les deux fauxbourgs forcés et pris, le portereau enlevé, les tourelles gaignées, et nos gens advancés sur la moictié du pont, et les deux isles prestes à estre perdues, et nous y loger à leur dommage et occasion de perte de la ville. Si bien que j'ouys dire un jour à mondict seigneur : «Laissez faire, advant qu'il soit «un mois nous serons plus près d'eux qu'ils ne «pensent.» Et ne le disoit point pour vanterie, car il n'estoit nullement bavard, ny vanteur. Hélas! sur ce beau dessein, et s'en retournant le soir à son logis, il fut blessé par ce maraut de Poltrot, qui l'attendoit à un carrefour, et luy donne à l'espaulle, par le derriere, de son pistollet chargé de trois balles.

Ce maraut estoit de la terre d'Aubeterre, nourry et eslevé par le viscomte d'Aubeterre lorsqu'il estoit fugitif à Genesve, faiseur de boutons de son mestier, comme estoit la loy là introduicte, qu'un chascun d'eux eust mestier et en vesquit, tel gentilhomme et seigneur qu'il fust; et ledict Aubeterre, bien qu'il fust de maison, estoit de celuy de faiseur de boutons. Moy, en passant une fois à Genesve, je l'y vis fort pauvre et miserable. Despuis, il fut pris à la sedition d'Amboise, et condamné comme les autres; mais M. de Guyse, par la priere de M. le mareschal de Sainct-André, luy fit pardonner et sauver la vie : ce qu'il sceut très-bien recognoistre après, car il suscita, prescha et anima ce Poltrot de le tuer, et le presenta à M. de Soubise son beau-frere, qui estoit gouverneur de Lyon pour les huguenots. Tous deux, l'ayant encor à part confessé et presché, le despecherent vers M. l'admiral : en quoy aussy M. de Soubise fut accusé ingrat de force gens; car, ayant esté defferé par les Siennois de plusieurs choses qu'il avoit faict en Toscane, y ayant charge du regne du roy Henry, et prest à estre en grande peyne, M. de Guyse interceda pour luy.

Ce Poltrot, venu à Orleans après la battaille de Dreux, et s'estant presenté à M. l'admiral avecques des lettres de M. de Soubise, fut bien receu de luy et depesché. Sur quoy mondict sieur l'admiral fut fort accusé de l'avoir envoyé faire ce coup.

M. l'admiral s'en excusa fort, et pour ce en fit une *Apologie* respondante à toutes les depositions dudict Poltrot, que j'ay veue imprimée en petite lettre commune, et point comme l'imprimerie commune, là où plusieurs trouvoient de grandes apparences en ses excuses, qui disoient estre bonnes, d'autres les trouvoient fort palliées; et pour la meilleure et

principalle, fut veriffié que ledict M. l'admiral avoit mandé et adverty mondict seigneur de Guyse, quelques jours advant, qu'il se donnast garde, car il y avoit homme attitré pour le tuer. Il s'excusa fort aussy quand il envoya prier la reyne de ne faire mourir ce malheureux qu'il ne fust premierement acaré[1] à luy et affronté, pour le faire dedire des menteries qu'il disoit de luy.

Pour fin, jamais ne se peut-il tant purger qu'il n'en fust fort accusé et soupçonné; ce qui luy cousta la vie par amprès, comme j'espere dire. Aussy que M. de Guyse en sa mort, en son harangue qu'il fit, sans le nommer, il l'en taxa par ces mots : «Et vous qui en estes «l'autheur, je le vous pardonne.» Voulant bien entendre M. l'admiral, disoient aucuns. Un mot aussy luy nuisit fort, quand il disoit souvent : «Je n'en suis l'autheur nullement, «et ne l'ay point faict faire, et pour beaucoup «ne le voudrois avoir faict faire; mais je suis «pourtant fort ayse de sa mort, car nous y «avons perdu un très-dangereux ennemy de «nostre religion.» Plusieurs s'estonnerent comment luy, qui estoit fort froid et modeste en parolles, il alla proferer celles-là, qui ne servoient de rien et dont il s'en fust bien passé.

D'autres disoient que M. l'admiral avoit sceu par un gentilhomme que M. de Soubise luy avoit envoyé devant pour luy en faire l'ouverture : on disoit que c'estoit Chastellier, grand confident de M. de Soubise, et habil homme, que j'ay cognu privement (je parle de luy ailleurs), qu'on n'eust jamais pris par le bec; à quoy ne faut point doubter n'y prist goust, et qu'il embouchast ledict Chastellier de dire à M. de Soubise que cela se tinst fort secret, et qu'il luy envoyast le gallant, mais non pas qu'il luy dist de sa part qu'il le venoit trouver pour faire le coup, mais seulement pour luy porter ce mot de creance, qu'il avoit desir de bien servir la religion, à quoy il n'avoit autre zelle; ainsy que le sceut très-bien representer mondict sieur l'admiral audict Poltrot : car, amprès qu'il luy eut representé ses lettres, et que mondict sieur l'admiral les eust leues devant luy, il luy dit : «C'est M. de Soubise «qui m'escrit, et me mande comme vous avez «grand envye de bien servir la religion. Vous «soyez bien venu. Servez la doncques bien.» M. l'admiral n'avoit garde (disoit-on) de se confier en ce maraut, mallotru et trahistre, car il sçavoit bien que mal luy en prendroit s'il estoit pris et descouvert, et que tels marauts et trahistres en leur deposition gastent tout et se desbagoullent, et disent plus qu'il n'y en a quand il sont pris.

Voylà pourquoy M. l'admiral fut fin et astuce d'user de très-sobres parolles à l'endroict de ce maraut; mais, usant de ceste-là, il faisoit comme le pasteur, auquel les veneurs ayans demandé s'il avoit veu le cerf qu'ils chassoient, luy, qui l'avoit garanty dans sa grange soubs bonne foy, il leur dit et cria tout haut, afin que le cerf qui estoit caché l'entendist, qu'il ne l'avoit point veu, en le jurant et l'affirmant; mais il leur monstroit avecques le doibt, et par autres signes, là où il estoit caché, et par ainsy il fut pris.

Or ce Poltrot partit d'Orleans, vint trouver M. de Guyse, qui, par un beau semblant (ou pour mieux dire vilain et faux), luy dit que, cognoissant les abus de la religion pretendue, il l'avoit quittée tout à plat, et pour ce l'estoit venu trouver pour la changer et vivre en la bonne, et servir Dieu et son roy. M. de Guyse, qui estoit tout bon, magnanime et genereux, le receut fort bien et amiablement, ainsy qu'estoit sa coustume, et dit qu'il estoit bien venu, et luy fit donner un logis, le commandant aux fourriers, et mangeoit souvent à sa table; si que je le vis une fois venir au mydisner, que M. de Guyse luy demanda s'il avoit disné; il luy dit que non; et commanda luy faire place; ce qui fut faict.

Toutes ces courtoisies jamais ne luy amolirent le cœur, qu'il n'acheptast un cheval d'Espaigne de M. de La Mauvaishiere, qui lors suivoit le camp, gentilhomme de bonne part, et fort renommé despuis pour la pierre philosophalle, avecques M. de Savoye, qu'il trompa de plus de cent mille escus; il fut vendu six vingts escus, que M. de Soubise luy avoit donnés : on disoit que ç'avoit esté M. l'admiral; mais il estoit trop habille pour faire le coup : aussy ledict Poltrot ne l'advoua pas. Il accompaigna souvent M. de Guyse avecques tous nous autres de son logis jusqu'au Portereau, où tous les jours mondict seigneur

[1] Mis face à face avec lui, confronté.

y alloit; et pour ce cherchoit tousjours l'occasion opportune, jusqu'à celle qu'il trouva, où il fit le coup; car elle estoit fort aysée, d'autant que le soir que mondict seigneur tournoit, il s'en venoit seul avecques son escuyer ou un autre; et ceste fois avoit avecques luy M. de Rostain, et venoit passer l'eau du pont de Sainct-Mesmin dans un petit bateau qui l'attendoit tous les soirs; et ainsy passoit avecques deux chevaux, et s'en alloit à cheval à son logis, qui estoit assez loing. Estant sur un carrefour qui est assez cognu, et trop pour la perte d'un si grand homme, l'autre, qui l'attendoit de guet à pent, luy donna le coup, et puis se mit à courir et crier : «Prenez-le! prenez-le!» M. de Guyse, se sentant fort blessé et atteint, pancha un peu, et dit seulement : «L'on me debvoit celle là; mais «je croy que ce ne sera rien.» Et avecques un grand cœur se retira en son logis, où aussy tost fut pansé et secouru de chirurgiens des meilleurs qui fussent en France; mais il mourut au bout de huict jours.

Si faut-il que je die ce mot, que M. de Sainct-Just d'Allegre estant fort expert en telles cures de playes, par des linges et des eaux et des parolles prononcées et meditées, fut presenté à ce brave seigneur pour le panser et guerir; car il en avoit faict l'experiance grande à d'autres : mais jamais il ne le voulut recevoir et admettre, d'autant, dit-il, que c'estoient tous enchantemens deffendus de Dieu, et qu'il ne vouloit autre cure ny remede, sinon celuy qui provenoit de sa divine bonté et de ceux des chirurgiens et medecins esleus et ordonnés d'elle, et que c'en seroit ce qu'à elle luy plairoit, aymant mieux mourir que de s'adonner à tels enchantemens prohibés de Dieu. Voylà la religion saincte et le sainct scrupule qu'avoit ce bon prince à ne vouloir offencer Dieu, aymant mieux mourir que de l'offencer en cela. Je vis tout cela, et me dit M. de Sainct-Just, qui estoit mon grand amy, qu'il l'eust guery.

Ce qui est fort à noter, ce bon et brave prince, pour espargner douze cens francs à son roy, cela fut cause de sa mort; car il me souvient que le bon homme M. de Serre[1], qui lors estoit financier en ceste armée et grand commissaire des vivres, secretaire du roy et surintendant des fortiffications et magasins de France, un très-habille homme de son mestier, et qui avoit veu toutes les guerres de son temps, de France, Piedmont et Toscane, et que M. de Guyse aymoit fort, et en qui il avoit beaucoup de soulagement, ce bon homme doncques, M. de Serre, luy remonstra qu'il debvoit faire rabiller le pont de Sainct-Mesmin, qui seroit un grand soulagement pour luy en allant et venant du Portereau à son logis, et pour toute sa noblesse qui l'y accompaignoit, au lieu de la grand peyne, fattigue et grand tour que nous faisons d'aller passer au pont d'Ollivet, et que ce ne seroit qu'à l'appetit de quatre à cinq cens escus. M. de Guyse luy dit : «Espargnons l'argent de nostre roy, «il en a assez affaire ailleurs; tout luy est bien «de besoing, car un chascun le mange et le «pille de tous costés : nous nous passerons «bien de ce pont; et moy, mais que j'aye mon «petit bateau, c'est assez : ces cinq cens escus «feront bien besoing ailleurs pour un autre ser«vice du roy qui importera plus que celuy-là.» De sorte que, si ce pont fust esté faict à l'appetit de peu, nous eussions tousjours accompaigné nostre general par le pont jusqu'à son logis, et ne fussions allés faire le tour et passer à la desbandade à Ollivet; et par ainsy, luy très-bien accompaigné, ce maraut n'eust jamais faict le coup; lequel sceut très-bien dire qu'autrement il ne l'eust osé attaquer que par ceste occasion, qui certes estoit fort aysée.

Pour fin, il fut pris, ou par la volonté de Dieu, ou qu'il n'eust le cœur et l'advis de se sauver, car il courut toute la nuict; et, pensant estre loing du camp pour le moins dix lieues, il s'en trouva près de deux. Il confessa tout; et moy-mesme je parlay à luy. Il advoua tousjours MM. de Soubise et Aubeterre l'avoir suscité et presché. Pour quant à M. l'admiral il varioit et tergiversoit fort, tant en ses interrogations qu'en ses dires de la gesne et de sa mort. Il fut tiré à quatre chevaux.

Si faut-il que sur ce je face ce petit conte de moy, qu'un de ces ans, moy ayant quelque different et querelle avecques le sieur d'Aubeterre, encor qu'il eust espousé ma niepce, M. du Mayne le soustint encor contre moy sur un

[1] Jean de Serre, commissaire général des vivres et avitaillements, et secrétaire du roi jusqu'au 2 mai 1567, qu'il résigna en faveur de Vincent Gelée

subject qui seroit long à dire, et que cela ne vâut pas le parler. J'en fis le conte à M. de Guyse, et luy dis que je n'eusse jamais pensé que son frere M. du Mayne eust soustenu Aubeterre (duquel le pere avoit faict tuer son pere) contre moy, qui n'avois esté que son serviteur et de sa maison; et que, lorsqu'il fut tué, je portois les armes pour luy, et pleuray et regrettay fort sa mort. M. de Guyse trouva ce traict fort estrange et guieres beau, et me dit que ce nom d'Aubeterre debvoit estre pour jamais très-odyeux à la maison de Guyse. Encor despuis, M. du Mayne l'associa avecques luy en la ligue; mais l'autre la luy donna bonne, car dans six mois il le quitta à plat, et se mocqua de luy, et bien employé.

Voylà la vie et la mort de ce grand prince descrite le plus sommairement que j'ay peu; et si sa vie a esté très-admirable, sa mort a esté autant regrettable par toute la chrestienté; car, des plus grands jusqu'aux plus petits, elle fut pleurée, regrettée et celebrée de toutes sortes d'honneurs que l'on doit à un tel et si grand prince chrestien.

J'en descrirois les superbes obseques qui en furent faictes en France, que j'ay veu, et autres pays estrangers que j'ay ouy dire, mais cela ne serviroit de rien. En quoy faut notter que, si sa mort fut fort regrettée ce coup, elle fut amprès bien vangée à la Sainct-Barthelemy, et bien autrement que celle de M. son fils dernier, dont on ne sçauroit dire une vangeance pour un seul double, ny sur les autheurs, conseillers et executteurs, qui se pourmenent par tout la teste levée, dont l'on s'en estonne fort, encor plus qu'il n'y en a aucune apparescence de vangeance, si ce n'est qu'on se veuille ayder de la devise de leur grand bisayeul, le bon et brave roy René de Sicille, qui avoit pour devise pris deux bœufs labourans la terre, avec ces mots : *passo á passo*, comme voulant dire et inferer que pas à pas, et à pas mornes et lents, on parvenoit enfin à son œuvre et besoigne; ainsy que fit ce coup M. de Guyse, ce brave fils, qui, six ans après ou plus, se vangea comme il falloit de tout à la Sainct-Barthelemy.

Aucuns huguenots, les plus passionnés, ne regretterent point ce bon prince que je dis, et d'autant plus grande estoit sa gloire envers Dieu et les hommes catholiques. Si en eut-il aucuns huguenots d'honneur, et mesmes plusieurs gens de guerre et de braves soldats, qui le regretterent fort et en dirent grands biens, comme j'ay veu.

Plusieurs composerent plusieurs beaux tombeaux à son honneur. Et le premier qui en fit fut ce grand M. le chancellier de l'Hospital, aussy grand poete que senateur. Je le vis aussy tost qu'il fut faict. Il estoit doncques tel, en mots fort briefs, mais pourtant de fort grande substance estoient-ils pleins.

Quem non bellorum rabies, non hosticus ensis
Abstulit in mediis versantem sæpe periclis,
Hunc infirma manus scelerato perdidit astu,
Æternis justo redimitum Marte coronis.

Il fut amprès ainsy traduict :

Celuy que la fureur des guerres plus cruelles,
Ny le glaive ennemy aux dangers n'a osté,
Par la debile main d'un traistre est emporté,
Couronné justement de gloires immortelles.

Le latin emporte le françois.

Il y eut aussy M. Dorat, grand poëte latin et grec, qui en fit un; mais pour sa prolixité je ne le mettray icy tout au long, si-non les quatre premiers vers et derniers, qui sont :

Fortia si fas est sua fortibus acta referre,
Inque suas laudes testibus esse sibi,
Fas mihi Guisardæ, qui bella tot inclita gessi,
Vero quæ feci fortiter ore loqui.

C'est-à-dire :

« S'il est permis aux vaillans raconter aux vaillans ses vaillances, et en ses propres louanges estre tesmoing de soy-mesme, il m'est permis à moy, le seigneur de Guyse, qui ay faict tant de guerres et de vaillances en mon temps, les proferer de ma bouche très-veritable. »

Et puis il va raconter tout le beau faict en sa vie, et, venant sur sa mort, il dit :

« Et lorsque j'avois faict perdre à Orleans sa riviere et son pont, malheureusement j'y fus perdu, non par aucune vertu, car de celle-là je n'en cede à aucun mais par derriere, de trois balles l'on me donne la mort.

Et puis il conclud :

Fraude perit virtus, quia non nisi fraude perire
Vera potest virtus, si tamen illa perit;
Sed non illa perit, cujus laus usque superstes
Fraudé vel invitâ vel manet invidiâ.

« Voylà comment la vertu se perit par la fraude, car autrement ne peut-elle perir, si toutesfois elle perit; mais elle ne peut jamais perir celle-là de celuy duquel la gloire demeure à jamais immortelle, en despit de la fraude et de l'envye. »

Il y eut la reyne mere qui commanda au

seigneur de Fortron, d'Angoumois, son maistre des requestes, fort sçavant homme, et d'esprit fort aigu et subtil, d'en faire un en prose à l'antique, qu'il fit tel :

Ne sacrum hoc et inviolabile,
Prætereunto monumentum superstites.

Hic enim situs est divus ille Franciscus Lotaringius, Guisæ dux, Galliæ pro-rex, magnus sacræ ac regiæ domus magister, pater patriæ antiquæ et catholicæ religionis propugnator invictissimus. Qui cum nec Alexandro magno nec Cæsare Julio consimili morte functis inferior, post innumerabiles devictis toties hostibus triumphos, postquam cæsos fugatos in druidum agro per duelles sacro in bello, sub piis Caroli noni regis adolescentis auspiciis, castris Aurellæ pontis gallico presset exercitui, nulli quem antea casibus belli eripi potuisset dolo, tandem perditissimi unius sicarii à quibusdam principibus factionum præmiis excitati, in incidiis delitescentis ab urbis obsessæ exploratione redeundo dextrâ in scapulâ triplici globo uno ictu adversum, publico in itinere trajectus incredibili enim orbis christiani gemitum mœrore, consternatis animis, interiit.

Or, pour reprendre ces mots de M. Dorat parlant des vaillances de ce grand prince, il ne faut dire autrement, qu'il n'en ait esté remply autant que prince du monde, ainsy qu'il les a faictes paroistre en tous les combats où il a jamais esté, s'y hasardant tousjours plus que le moindre gendarme et soldat du monde : car naturellement il estoit fort ambitieux, tout jeune qu'il fust; et là où l'ambition entre dans l'ame d'un jeune homme, il faut qu'il s'hasarde par-tout pour la faire valoir : ainsy qu'il fit au voyage et à la conqueste de Luxembourg par M. d'Orleans, là où il fut blessé d'une grande harquebusade par trop se hasarder; puis à l'assaut de Linars en eut aussy une; à la guerre de Bouloigne il s'advança et s'enfonça si advant dans la meslée du combat, qu'il eut un grand coup de lance entre l'œil et le nez; et entra si advant qu'elle s'y rompit; et en rapporta un gros tronçon, qui estoit si bien joinct et attaché à la teste, que j'ay ouy dire au bon homme maistre Nicole Lavernan, très-expert chirurgien, qui l'ayda à le panser, qu'il luy fallut mettre le pied contre la teste pour en tirer de grande force le tronçon, dont il en endura beaucoup de douleur et en cuyda mourir, comme de faict on le tint mort long-temps; mais avecques son bon courage il en eschappa, car il laissoit faire aux chirurgiens tout ce qu'ils vouloient : aussy le panserent-ils si bien qu'il eut la vie et la vue sauve; qui fut un grand cas qu'il ne la perdist, et l'œil et tout; mais il l'avoit aussy beau et bon qu'auparadvant, et jamais ne parut, ny en rien a esté jamais difforme, comme certes c'estoit un beau prince, de belle façon et apparence, et qui sentoit bien son grand et vaillant homme de guerre, et qui eust tousjours faict peur à son homme qui l'eust voulu attaquer.

Sur quoy il me souvient qu'à la conjuration d'Amboise il estoit escheu, par sort ou autrement, que le capitaine Mazieres tueroit M. de Guyse. Ce capitaine là avoit esté autresfois en Piedmont fort renommé et determiné soldat, et si bizarre pourtant, qu'on le tenoit pour avoir de l'humeur. Il avoit fort veu et avoit esté avecques M. d'Aramont en Levant, et outre il parloit fort bon espaignol; aussy en estoit il de la frontiere et si en avoit la façon. Sur ceste malle determination il fut pris comme les autres et saisi d'une fort longue espée. Il confessa tout; et comme M. de Guyse luy eut dict qu'il s'estonnoit fort de luy qui avoit veu son monde, sceu et practiqué comme il falloit tuer un homme, de quoy il s'estoit ainsy accommodé d'une si longue espée, qui en telles factions et presses n'est si propre qu'une courte, qu'on tire et demene plus aysement sans point d'embarras comme d'une grande, avecques laquelle on ne peut se tourner et virer comme l'on veut, et que l'on saisit plustost qu'une courte, le capitaine Mazieres luy respondit : « Monsieur, je « sçavois fort bien ce que vous m'en dites, et « l'avois fort en moy consideré plus de quatre « fois; mais pour en parler au vray, quand je « considerois vostre valleur et vostre brave vail- « lance et furieuse presence, je perdois aussy « tost le courage de vous attaquer de près; et « pour ce je me resolus d'avoir affaire avecques « vous de loing. Que si au lieu de ceste espée « j'eusse peu apporter une picque, je l'eusse « faict, tant l'image de vostre personne se mon- « stroit à moy terrible et formidable et me faisoit « de peur. » Ce capitaine avoit quelque raison en son dire, ainsy que l'on peut bien discourir là dessus.

En ceste mesme conjuration fut pris le seigneur de Castelnau de Bigorre, duquel j'ay parlé cy devant : il fut executé comme les autres. Quelque trois ans après vint à la cour, à la suitte de M. le prince, un sien nepveu qu'on nommoit le capitaine Bonne-Garde, que j'ay

cognu, gentil soldat et brave. Il se vantoit en quelques endroicts qu'il vangeroit la mort de son oncle Castelnau, et qu'il tueroit M. de Guyse. Il le sceut, et, sans autrement s'en effrayer, il se le fit monstrer pour le cognoistre; et l'ayant bien veu et contemplé, il ne dit autre chose si-non : « Il ne me tuera jamais. » Au bout de quelques jours il luy fait faire le guet quand il s'en iroit au parc de Sainct-Germain luy seul avecques un autre se pourmener. Son espion luy vint dire un jour comme il estoit luy seul entré dans le parc avecques un autre capitaine avecques luy. Soudain M. de Guyse va après et prend avecques luy le jeune La Brosse, très-brave et vaillant gentilhomme, fils du bon homme M. de La Brosse, vray chevallier d'honneur et sans reproche. Tous deux ainsy s'en vont sans autre compaignie, non pas d'un seul page ny lacquais, après leurs hommes; ils les trouverent qu'ils avoient faict leur tour d'allée, qui s'en tournoient. M. de Guyse ne fit que dire : « Voicy nos gens, ne bougez que je ne « bouge. » Et va droict à eux d'un visage asseuré et qui monstroit qu'il vouloit tuer. Ce fut Bonne Garde et son compaignon qui firent place et donnerent passage à M. de Guyse; et se mirent à costé en ostant leurs bonnets, le saluant fort reverencieusememt. M. de Guyse, après avoir un peu arresté, passe outre, et puis tourne son petit pas après les autres, sans autrement s'esmouvoir ny dire autre chose que : « Nous en « avons prou faict, La Brosse, mon homme ne « me tuera pas; il est plus respectueux, bon et « courtois qu'on ne m'avoit rapporté : mais je « vous jure, s'il ne m'eust salué, je l'eusse tué « tout roide cependant qu'eussiez tué le vostre. « Pour ce coup il faut estre un peu sage; ils « n'emportent rien du nostre, et ne nous tue-« ront jamais. » M. le prince sceut ce traict, qu'il trouva très-beau, en fit toutes les excuses du monde à M. de Guyse, et que c'estoient de faux rapports qu'on luy avoit faicts. M. de Guyse ne luy fit autre response, si-non luy dire : « Quand « ce mauvais voudra, il me trouvera tousjours. » Aucuns s'estonnerent que M. de Guyse ne le tuast : mais il respondit qu'il estoit plus vangé par si humble satisfaction que s'il l'eust tué; par laquelle l'autre monstroit, ou qu'il n'eust tenu tels propos, ou bien qu'il s'en repentoit, ou bien n'osoit faire ce qu'il s'estoit vanté; aussy qu'il valoit mieux songer et adviser à tuer un homme qu'une beste. Force autres raisons peut-il là dessus alleguer, car c'estoit le capitaine du monde qui entendoit mieux les querelles et leurs poinctilles, et qui sçavoit les mieux vuider et desmeler, ainsy qu'il sceut très-bien desmeler entre luy et le prince de Condé; dont le conte est tel :

Après la mort du petit roy François II, M. le prince, sorty de prison, voulut quereller ce grand M. de Guyse, et de faict luy en faisoit la mine, pour le soupçonner d'avoir esté cause de son emprisonnement. Ce bruict en couroit fort à la cour; mais je ne vis jamais M. de Guyse estonné pour cela, faisant tousjours bonne mine, marchant la teste haut eslevée, resolu de se bien battre si on l'attaquoit. La reyne mere, très-sage et très-universelle en tout, avecques le conseil, advisant que le tout se pourroit tourner en une grande consequence et dangereux accident, pourchassa un accord entre ces deux vaillans princes, par telles conditions et satisfactions : que celle de M. le prince fut, qu'il dit et proposa que celuy qui avoit esté cause et motif de sa prison estoit meschant; M. de Guyse fit responce qu'il le croyoit, mais que ceste parolle ne luy concernoit ny touchoit en rien. Et par ainsy ces deux seigneurs s'embrasserent comme reconciliés, M. le prince comme estant satisfaict, et M. de Guyse comme ne s'estant prejudicié. Sur ce, les uns à la cour (comme je vis) en parloient diversement, selon leurs passions et affections, et disoient que M. de Guyse luy avoit faict quelque forme de reparation, parce qu'il le prenoit avoir esté cause de sa prison; mais les plus clairvoyans et les plus subtils et poinctilleux esprits en matieres chevalleresques disoient, que M. de Guyse avoit très-sagement et subtillement respondu, en mode d'un seigneur très-bien entendu en telles affaires, ainsy qu'il l'estoit, comme celuy qui vouloit dire qu'il n'y avoit nul autre qui eust esté cause ny motif de cest emprisonnement que luy-mesme, que l'on disoit avoir commis le peché et faict la faute, pour avoir esté mis en prison : et par ainsy il y eut bien là du bigu, ainsy que l'on en disoit à la cour, et qu'il y alloit de l'un plus que de l'autre : or devinez-le.

J'ay veu ce seigneur discourir quelquesfois

des querelles et des satisfactions mieux que j'ay jamais veu faire à seigneur ny à capitaine; si bien que ses leçons eussent servy aux plus grands capitaines. Il ne se plaisoit nullement d'offencer personne; ou si, sans penser, il l'offençoit, il le contentoit, car il en sçavoit très-bien la maniere. A la battaille de Ranty, il avoit pour son enseigne M. de Sainct-Fal, lequel, pour s'estre advancé et party plustost et plus qu'il ne falloit, M. de Guyse alla à luy de collere et luy donna un grand coup d'espée sur sa sallade pour le faire arrester. Cela luy fascha fort et luy dit : «Comment, monsieur, «vous me frappez! vous me faites tort.» M. de Guyse ne s'y amusa pas autrement, mais alla au plus pressé. Et comme après la battaille on luy eust dict que Sainct-Fal se sentoit offencé de ce coup et le vouloit quitter, M. de Guyse dit : «Laissez faire, je le contenteray.» Et le trouvant en la tente du roy, il luy dit devant tout le monde : «M. de Sainct-Fal, vous vous «tenez offencé du coup d'espée que je vous «donnay hier parce que vous vous advanciez «trop : il vaut bien mieux que je le vous aye «donné pour vous faire arrester en un combat «où vous alliez trop hasardeusement, que si je «le vous eusse donné pour vous y faire aller et «advancer, en le refusant poltronnement. Si «bien que ce coup, à le bien prendre, vous «porte plus d'honneur que d'offance; et voicy «tous ces messieurs ces capitaines qui m'en «peuvent estre tesmoins» (qui admirerent tous ces beaux mots et ceste belle satisfaction); «par «quoy, dit-il, vivons comme devant.» Ce qui fut faict. M. de Guyse le dernier me fit ce conte à la cour. Lorsque Bussy et Sainct-Fal eurent querelle, son bon homme de pere Sainct-Fal y vint pour assister son fils.

Maintenant il est temps de faire une fin à ce discours de ce grand duc de Guyse, qui a vescu et est mort (comme j'ay dict) chargé plus de dettes et de gloire, qu'il laissa à madame sa femme et à messieurs ses enfans, que de finances; car il debvoit plus de deux cens mille escus quand il est mort, et le retranchement de la despence que madame de Guyse fit à ses enfans, principallement aux deux plus jeunes, M. du Mayne et M. le cardinal de Guyse despuis, qu'il fallut qu'elle les mist au college de Navarre, où ils demeurerent quelques années pour estudier. M. de Guyse encor jeune pour suivre son roy et sa cour, il fallut qu'il tinst train et maison, mais non si grande comme il a faict despuis, encor qu'il ne se fust acquitté de ses debtes; car, cinq ans avant qu'il mourust, il me dit qu'il debvoit plus de deux cens cinquante mille escus, bien qu'il eust espousé madame sa femme, de la maison de Nevers, fort riche et belle heritiere, et eust recueilly la succession de M. le cardinal de Lorraine son oncle, qu'un chascun pensoit très-belle et bonne; mais mondict seigneur de Guyse me dit après sa mort, que je luy disois et faisois la guerre qu'il seroit à ceste heure fort riche et qu'il payeroit ses debtes aux despens de sa succession nouvelle, il me jura qu'il luy avoit laissé autant de debtes que M. son pere, et pour ce, qu'il vouloit vendre du bien pour s'en oster, car elles l'importunoient par trop. Voylà pourquoy il vendit la comté de Nanteuil (l'une de ses bonnes pieces) à M. de Chomberg.

A ce conte ne faut pas croyre que M. de Guyse et M. le cardinal de Lorraine son frere ayent desrobé les finances des roys Henry II, François II et Charles IX, et sur-tout M. de Guyse, comme l'on a tant cryé en France. Ne faut aussy adjouster foy à ce proverbe, qu on est allé je ne sçay quellement trouver, que ce roy François [1] disoit : que ceux de Guyse mettroient les roys de France et leurs enfans en chemise. Je ne sçay si le roy l'a jamais dict; mais j'ay ouy dire à madame de Dampierre, ma tante, dame d'honneur de la reyne Louyse, qui estoit une vraye pancarte des choses memorables de la cour, avoir ouy dire souvent audict feu roy François ce mot : «Voulez-vous que je «vous die, foy de gentilhomme? je ne fais «point tant de bien à ces princes lorrains que «je debvrois; car, quand je pense que le roy «Louys XI les a expoliés des duchés d'Anjou et «comtés de Provance, et autres leurs vrays «heritages, et qu'on leur retient, j'en ay charge «de conscience.» Cela est bien vray. Voylà doncques pourquoy il faut croire que ce sont esté les roys qui les ont mis plustost en chemise. Il y en a aussy plusieurs qui disent, comme je leur ay veu dire, et veu imprimé, quand ces princes lorrains vindrent servir nos roys, qu'ils estoient fort pauvres, et aussy tost ils s'accreurent de

[1] Le roi François I.

grands biens. Si ne firent-ils pas tant d'acquests ny si excessifs comme l'on diroit bien, et comme nous en avons veu de petits compaignons despuis en faire cent fois plus grands qu'eux. De plus, n'eurent-ils pas de beaux et bons partages de leur maison, que nous leur voyons encor, et qui est encor le principal bien qu'ayent leurs petits enfans? et leurs acquests sont petits, si-non la comté de Nanteuil et de Chevreuse.

Au reste, quels services ont-ils faict à nos roys! desquelles terres et places les a-on recompensés pour Metz conservé, Calais conquis (si on ne l'a bien gardé qu'en peut-on mais?), Guynes, la comté d'Oye et Theonville, et tant de si signalés services, que les grands services que les grands peres et peres ont faicts, comme j'ay dict, et les enfans, comme j'espere dire en leur vie, où je traicteray amplement de ce subject? Voylà doncques comme ces messieurs de Guyse sont esté les grands sang-sues des monnoyes de la France! D'avantage, quel tort tient-on à madame de Nemours, fille de madame de Ferrare, en partie heritiere de la duché de Bretaigne! Vrayement, elle en a une belle part! pour tout pottage, elle est madame de Montargis; c'est bien loin d'avoir la moictié de Bretaigne, qui vaut quinze cens mille escus et plus de revenu. Et comment contenta-on ceste madicte dame Renée de France, pour estre fille d'un grand roy, que de quelque legere somme d'argent pour son maryage, qu'on a veu les dames despuis en France en avoir eu bien deux fois davantage? Et si ces messieurs ont un peu agrandy leurs heritages, n'ont-ils pas eu de bonsgros maryages des dames princesses qui sont entrées en leur maison, comme madame Antoinette de Bourbon, madame Anne d'Est et madame Catherine de Cleves? S'ils ont mis l'argent de leurs maryages à proffict, n'ont-ils pas bien faict? n'ont-ils pas eu leurs estats et pensions, qu'ils avoient très-bien merités pour bien servir leurs roys? Les cardinaux aussy ont eu des biens d'eglises beaucoup; et s'ils en ont aydé à leurs proches, quel mal? Bref, que les mal passionnés contre ceste maison poisent toutes choses, et, comme il y a de la raison et de l'apparenee, ils jugeront mon dire très-vray; car je ne le dis pas de ma bouche seulement, mais de celles de plus grands personnages que moy. Et M. de Guyse le dernier est mort aussy endebté, tellement que la ville de Paris, après sa mort, ayant esgard à ses grands services et merites, a promis de payer partie de ses debtes.

Je ne sçay ce qu'en sera. Mais on dira que ces debtes se sont faictes pour le bastiment de la ligue; c'est à sçavoir, car il y en avoit bien assez avant qu'on en eust seulement faict le project et le plan. Et s'il en a faict pour la ligue, et pourquoy la ligue fut faicte; c'est une autre paire de manches que je coudray en la vie de ce grand duc de Guyse dernier, fils de ce grand duc de Guyse dont je parle, et avecques luy MM. du Mayne et cardinal de Guyse, et deux autres qui moururent jeunes, et mesmes un que la ville de Paris baptisa, et l'enfant fut appellé Paris, aux premiers troubles, de la grande amitié qu'ils portoient au pere; et disoit-on alors de son baptesme (car j'y estois) que s'il eust vescu, ladicte ville luy eust eslargy de grandes liberalités et entretiens, comme à son bon filleul; voire le vouloit-elle tenir pour fils. M. de Guyse, qui vit aujourd'huy, et messieurs ses freres, promettent tant d'eux, que vous diriez que ceste noble race est fatallement destinée à toute valeur, toute vertu et toute generosité, desquels derniers j'espere en parler en la vie de M. leur pere. Or je fais fin.

Mondict sieur de Guyse eut cinq freres, qui furent six en tout; et furent si bien departis, qu'il y eut trois du monde et trois de l'eglise: les trois du monde furent MM. de Guyse, d'Aumalle et d'Elbœuf; les trois d'eglise MM. les cardinaux de Lorraine, de Guyse et grand-prieur du bon et sainct ordre de Hierusalem; tous six fort dignes et excellens en leurs professions.

XVI.

LE CARDINAL DE LORRAINE.

M. le cardinal de Lorraine fut tenu despuis la creation des cardinaux l'un des premiers qui ayt esté. Je ne dis pas qu'aucun d'eux, ou en saincteté, ou en sçavoir, ou en autre vertu et en autre particularité, ne fust plus que luy particulierement excellent; mais cestuy-cy fut fort universel, et pour tout il avoit un esprit

fort subtil, bon jugement et bonne retentive. Il estoit de très-bonne grace et belle façon, et d'un très-bel entregent, parlant très bien et très-eloquamment de toutes choses, aussy bien des mondaines que des divines, très-bien entendant les affaires de la France, voire d'autres pays estrangers. Aussy, comme m'a dict autrefois M. de Guyse, son nepveu, c'estoit une des grandes despences qu'il faisoit qu'à sçavoir des nouvelles de toutes les parts de la chrestienté, voire d'ailleurs, et y avoit des gens ses pensionnaires et gagés qui l'en avertissoient de toutes parts. Il entendoit aussy très-bien les finances, et les sçavoit toutes sur le doigt et où il en falloit prendre, et excogiter des moyens pour les affaires de son roy et pour soy aussy, ainsy qu'il le fit bien paroistre en la necessité qui vint à son roy après la battaille de Sainct-Quentin.

On le tenoit pour fort brouillon et remuant, très-ambitieux. Que s'il fust esté aussy vaillant que M. son frere (comme il le disoit bien qu'il estoit poltron de nature), il eust remué de grandes affaires et grandes choses. Il estoit fort religieux, et pour ce fort hay des huguenots; mais pourtant le tenoit-on pour fort caché et hipocrite en sa religion, de laquelle il s'aydoit pour sa grandeur; car je l'ay veu souvent discourir de la confession d'Ausbourg et l'approuver à demy, voire la prescher, plus pour plaire à aucuns messieurs les Allemans que pour autre chose, ainsy qu'on disoit : comme je le vis une fois à Reims, pour une sepmaine saincte, et devant madame sa mere, publicquement, où il le faisoit beau ouyr; car, encor qu'il fust bien sçavant, il n'estoit si proffond en science comme remply d'eloquence.

Après le concille de Trente il vint à Fontainebleau; et pour le premier dimanche de caresme prescha devant le roy, la reyne et toute la cour, là où M. le prince de Condé estoit grandement accompaigné de gentilshommes et autres de la religion. Certainement il le fit beau ouyr, car jamais on ne vit mieux dire; et fut fort admiré et des huguenots et de tous qui ne peurent trouver à dire sur luy, si-non quand ce vint sur la tentation du diable q'uil fit à Nostre-Seigneur Jesus-Christ, comme je le dis ailleurs[1]. A ce concille de Trente, cedict cardinal se rendit très-admirable à toute la noble et saincte assemblée qui estoit là, tant en ses harangues, discours, disputes, que responses et arguties; car il estoit fort prompt, argut et très-subtil en ses parolles et devis (disoit-on qu'il avoit un esprit familier). Aussy ce grand personnage, M. de Beze, le loua fort, autant par ceste belle montre qu'il fit là publiquement, que pour une particuliere conference qu'ils firent. L'un et l'autre ne se pouvoient exalter assez, comme deux braves chevaux qui s'entre-grattent l'un et l'autre, non pas comme deux asnes, disoit-on alors, car ils estoient hors de ce pair et de rang, pour estre trop remplis de sciences.

Je n'estois point lors à la cour ny en ce colloque; car j'estois allé conduire la reyne d'Escosse; mais je sceus à mon retour à la cour qu'on le disoit. Ainsy le grand cardinal, non seulement en ce colloque fit fort paroistre son digne sçavoir et sa grande eloquence, mais en plusieurs endroicts et ambassades qu'il a faictes vers les papes, les potentats et republicque d'Italie, vers le roy d'Espaigne, aux congregations des prelats, colloque de Poissy, aux mercuriales ès cours de parlemens, aux grandes assemblées et recueils d'ambassadeurs; bref, en une infinité d'occasions belles, grandes et honnorables, cest homme s'est rendu si excellent, qu'il s'est acquis le nom de la perle de tous les prelats de chrestienté en tout en son vivant.

Et s'il estoit sainct (qu'on ne trouvoit pourtant trop consciencieux), il estoit bien autant mondain en ses jeunes et beaux ans; aussy a-il eu de très-bonnes fortunes que je dirois bien. Parmy la mondanité, il avoit cela, qu'en sa prosperité il estoit fort insolant et aveuglé, n'arregardant guieres les personnes ny n'en faisant cas, mais en son adversité le plus doux, courtois et gracieux qu'on eust sceu veoir; si bien qu'il y avoit à la cour l'une des filles de la reyne, qui se nommoit madamoiselle de La Guyonniere, despuis madame de Lignerolles, qui luy en faisoit souvant la guerre; car quand il estoit sur le haut bout il ne faisoit cas des personnes, ny d'hommes ny de dames; et quand il estoit sur le bas, il recherchoit et les uns et les autres, si bien que c'estoit la mesme douceur et humilité. Et si tost que madamoi-

[1] Discours sur les sermens et juremens espaignols.

selle de La Guyonniere le voyoit venir, elle, qui estoit très-habille fille, belle, honneste, et qui disoit bien le mot, luy en faisoit bien la guerre, et luy disoit : «Monsieur, dites le «vray, n'avez-vous pas eu annuict un revers de «fortune? dites-le nous; autrement nous ne «parlerons à vous, car, pour le seur, vous en «avez eu.»

Pour faire fin, ce cardinal a esté un très-grand personnage en tout. Il mourut à Avignon empoisonné, si nous voulons croire la *Legende de Sainct Nicaise.*

XVII.

LE CARDINAL DE GUYSE.

Pour quant au cardinal de Guyse, ayant employé sa jeunesse plus en plaisirs et delices de la cour, il ne peut nullement approcher de M. le cardinal son frere; mais sur ses vieux jours il se mit aux affaires, et est mort en reputation d'un très-habille prelat, et qui avoit (contre l'opinion vulgaire) aussy bon sens et jugement sollide que son frere, et qui, avecques sa lentitude et son garde-façon, avoit d'aussy bons advis et donnoit d'aussy bons conseils qu'aucun qui fust parmy les affaires et conseils du roy. Et ç'a esté sur luy seul l'unique et le phenix que le proverbe du feu roy François a eu practique, qui disoit : que les princes lorrains ressembloient les coursiers du regne de Naples, qui estoient longs et tardifs à venir, mais, venant sur l'aage, ils estoient très-bons, Celuy-là seul prince doncques a faict ce proverbe; car, tous messieurs ses autres freres et nepveux que j'ay veus, sont estés très-bons en leurs jeunesses, très-braves, très-courageux et très-genereux; bref, tels en jeunesse que sur l'aage, et tels sur l'aage qu'en jeunesse, comme j'ay veu M. le grand prieur, dont par ci devant j'ay parlé, et ussy M. le marquis d'Elbœuf, leouel a suivy en toutes les guerres M. son frere.

XVIII.

LE MARQUIS D'ELBOEUF.

Il ne faut point demander si ayant appris de teiles belles leçons d'un tel maistre et frere, s'il n'a esté un très-honneste, brave et sage prince, comme je l'ay veu. Aussy avoit-il bien ung très-honneste gouverneur, qui estoit le jeune Rancé de Champaigne, qu'on appelloit Contenan, qui le gouverna très-bien et très-sagement. Entr'autres perfections qu'avoit ce prince, il disoit fort bien et estoit fort eloquent, et fort homme de bien : et peu a-il faict desplaisir à personne, fors une fois au chevallier de Tenance, très-brave et honneste gentilhomme, et vieux serviteur de leur maison, et sur-tout de feu M. le grand prieur son frere, qu'il fit mettre sur un leger subject à la chaisne, et aussy tost la barbe rase, lorsque le roy estoit à Marseille; ce qu'il ne trouva bon, et plusieurs de la cour.

Il laissa un fils et une fille de madame sa femme, heritiere de la maison de Rieux. Le fils est aujourd'huy M. le marquis d'Elbœuf, un très-bon prince et d'honneur et de vertu. Il fut faict prisonnier à Blois, au massacre de M. de Guyse, et donné à M. d'Espernon pour en tirer rançon, ce qu'il fit; et la sœur est madame d'Aumalle, une très-belle et honneste princesse.

XIX.

M. D'AUMALLE.

L'autre sixiesme frere de messieurs de Guyse a esté M. d'Aumalle, faisant le troisiesme, qui a esté un bon capitaine; mais pourtant le tenoit-on malheureux; et n'a point donné pourtant de subject de luy donner ceste qualité, comme la desfaicte que fit sur luy le marquis Albert de Brandebourg (le grand ennemy des evesques et prestes), qui luy survint par trop de courage et de valeur; car, n'estant à demy si fort que ledict marquis, qui avoit près de vingt mille hommes, le chargea et le combattit bravement; mais il fut desfaict, blessé et pris prisonnier, et avecques luy ce brave seigneur M. de Rohan mort, dont certes fut fort grand dommage, car il estoit un très-bon et vaillant seigneur et capitaine, et très-bon serviteur de roy. Aussy avoit-il cest honneur de luy appartenir, car le comte Jean d'Angoumois avoit espousé une fille de Rohan, qui fut grand mere du roy François. Ledict M. de Rohan fut tué

fort miserablement par deux soldats, lesquels ayant tous deux contention qui l'avoit pris et à qui il seroit, tous deux de despit le tuerent, pour n'estre ny à l'un ny à l'autre, bien qu'il leur dist et cryast qu'il y en avoit assez pour eux deux et pour les faire riches à jamais de sa rançon. Cela arrive souvent en guerre : en quoy ceux qui la practiquent doibvent bien avoir esgard et de la prevoyance. Force autres grands seigneurs et gentilshommes de marque furent tués en ceste desfaicte ; dont fut grand perte pour le roy.

Voylà qui donna le titre premier de malheureux à M. d'Aumalle, car, en sa charge de colonel general de la cavallerie de France, et en tous les combats qu'il y a faicts, il y a esté heureux. Fut heureux aussy en sa charge de lieutenant de roy en Piedmont, et mesmes en la prise de Vulpian. Fut heureux aussy au retour du voyage d'Italie de M. son frere, dont il retourna par les Grisons fort heureusement toutes les trouppes saines et sauves, sans y faire leur cimetiere. Bref, en plusieurs belles factions il a esté fort heureux.

En nos guerres civilles il fut un peu malheureux à Rouan, qu'il assiegea premierement, et le fallut des-assieger quelques mois après, pour n'avoir qu'un petit camp pour entourer et assieger ceste grande place. Il fut aussy malheureux à la battaille de Dreux ; car pourtant, après avoir bien soustenu avecques M. le connestable, avecques qui il estoit à la battaille, la charge, et bien combattu, fut porté par terre, et eut une espaule rompue : aussy M. de Guyse le loua fort là.

Voylà comment il fut heureux et malheureux ; voylà comment aussy, non luy seul, mais les grands capitaines, sont favorisés du bonheur et assaillis du malheur : autrement ne sçauroient estre bons capitaines et grands, s'ils se sentent tousjours de la bonne fortune de Mars. Pour asseurer mondict seigneur d'Aumalle grand capitaine, il ne faut que le seul tesmoignage de M. de Guyse son frere, quand à sa mort il dit à la reyne, de remedier à sa place, et d'y mettre un chef digne pour y commander et en son armée, et qu'il n'en sçavoit point un plus propre que M. d'Aumalle son frere, qui la serviroit très-bien et le roy ; car je l'ouys : ce qu'elle fit, et l'envoya aussy tost querir en sa maison d'Anct, où il n'estoit pas encor bien guery de sa roupture d'espaule ; et arriva à Orleans, et eut la charge absolue de l'armée (bien que M. le mareschal de Brissac y fust), et poursuivit les desseins, pour si peu qu'il y fut, fort bien, de M. son frere ; mais aussy tost la trefve survint, et puis amprès la paix.

Il vint quelques années après mourir au siege de La Rochelle, estant donné à Monsieur, frere du roy, pour principal du conseil ; car il s'entendoit bien aux sieges des villes, et à les bien recognoistre, retrancher, battre et assaillir, et y avoit l'œil et le jugement très-bon : aussy tout le monde luy defferoit en son opinion, d'autant qu'il n'y avoit nul là qui le surpassast, bien qu'il y eust de grands princes et capitaines ; mais ils n'avoient pas veu ce qu'il avoit veu, car il avoit veu nos guerres, et bien practiqué, et celles d'Allemaigne qui se firent parmy les princes et evesques de là, où le marquis [1] le menoit tousjours avecques luy comme son prisonnier, ne sçachant le mettre en plus seure garde qu'en sa compaignie, comme je luy ay ouy dire qu'il y avoit beaucoup veu et appris.

Estant doncques devant La Rochelle, il n'y demeura guieres qu'il n'y fust tué, et non sans l'avoir souvent avant presagé, comme je luy ay ouy dire : « Voycy le lieu où je mourray. » Son demon possible luy faisoit dire, ou qu'il sentist en sa conscience je ne sçay quoy pour avoir esté un peu trop cruel (disoit-on) au massacre de Paris sur les huguenots, qu'il espargna peu, à ce qu'aucuns disoient, encor qu'il fust homme de bien et d'honneur ; mais ils luy avoient tué son frere. Tant y a, ainsy qu'il fut tiré un coup de la grande et longue coulevrine qu'on appelloit *la Vache,* et venoit par flanc, ayant percé un gabion, la balle toute morte luy vint donner par le corps sans luy faire blessure, si-non le meurtrir et l'estouffer ; et ainsy mourut avecques un grand regret de tous les nostres, et une joye extresme de tous les huguenots, qui ne l'aymoient point, pour la raison que je viens de dire.

Le jour qu'il mourut, debvoient encor durer les trefves qui estoient faictes pour quatre jours ; mais le matin du quatriesme jour M. de

[1] Albert de Brandebourg.

Bouillon, son nepveu, la rompit par quelques quatre ou cinq vollées de canon, dont ils en voyoient un beau coup et belle mire. Aucuns disoient que M. d'Aumalle son oncle luy avoit faict faire, et ce pouvoit estre; autres, que M. de Bouillon le fit de soy-mesme et propre mouvement. Je sçay ce qu'il m'en dit, car il m'aymoit fort. Tant y a que les trefves violées (et mal à propos certes, puisqu'il n'y avoit qu'un jour à les garder; car enfin il faut tousjours garder sa foy et mettre tousjours le bon droict de son costé), nous nous tirasmes si fort les uns les autres, que, le soir et la nuict s'approchant, M. d'Aumalle eut le coup de sa mort, qu'aucuns oppinerent pour vieille revanche de la Sainct-Barthelemy et pour la fraische de la trefve rompue. Ce sont des secrets de Dieu.

Il laissa après luy trois braves et genereux enfans, MM. d'Aumalle, de Sainct-Vallier, qui portoit le nom de son ayeul, monstrant de belles fleurs d'un fruict advenir, sans qu'il mourut jeune, et le chevallier d'Aumalle, desquels je parleray en la guerre de la ligue et en la vie de nostre roy d'annuict [1].

[1] On n'a ni cette guerre ni cette vie.

XX.

M. L'ADMIRAL DE CHASTILLON.

Maintenant il me faut parler d'un très-grand capitaine s'il en fut oncques, M. l'admiral de Chastillon, et l'opposer à ce grand duc de Guyse, afin qu'on en cognoisse mieux la valeur de l'un et de l'autre. Ny plus ny moins qu'un bon lapidaire oppose deux beaux diamans l'un contre l'autre pour mieux les apprecier, de mesme en fais-je de ces deux grands capitaines; non que l'invention en vienne de moy seul, mais d'autres que j'ay veu en faire comparaisons, qu'ils trouvoient assez approchantes, fors qu'ils disoient M. de Guyse l'emporter au prix; et disoient aussy que le plus beau que M. l'admiral avoit faict en sa vie avoit esté contre son Dieu, sa religion en laquelle il avoit esté baptisé, sa patrie, et son roy naturel; les actions de M. de Guyse toutes au rebours. Mais pour cela M. l'admiral n'en a laissé la qualité et le titre de grand capitaine; car des empereurs romains il en est sorty de plus grands capitaines payens que chrestiens, et rebelles sur leur patrie, voire d'autres nations, pour avoir faict telles fautes.

Ils furent tous deux en leurs jeunes ans, sur le declin du regne du roy François I, et assez advant dans celuy du roy Henry, si grands compaignons, amys et confederés de cour, que j'ay ouy dire à plusieurs, qu'ils les ont veus habiller le plus souvent de mesmes parures, mesmes livrées, estre de mesme partie en tournois, combats de plaisir, couremens de bagues, mascarades et autres passe temps et jeux de la cour, tous deux fort enjoués et faisans des follies plus extravagantes que tous les autres; et sur-tout ne faisoient nulles follies qu'ils ne fissent mal, tant ils estoient rudes joueurs et malheureux en leurs jeux.

Si eurent-ils, durant le regne du roy François, quelque petit differend; car M. de Guyse fut mal content de luy d'un conseil qu'il luy demanda sur un maryage que je ne diray point [1], que M. l'admiral luy dissuada et luy dit n'estre trop honnorable pour luy, et qu'il «valoit «mieux (usant de ces mots) avoir un pouce «d'authorité et de faveur avecques un honneur, «qu'une brassée sans honneur.» M. de Guyse disoit qu'il ne luy avoit pas conseillé en compaignon et amy, mais en celuy qui estoit envieux de son bien et de sa bonne fortune que son maryage luy eust peu apporter. Mais ce differend dura peu, et pour ce furent amys comme devant.

Mais quel changement vint-il après de ceste grande amitié? Il s'en conceut une partie le soir de la battaille gaignée à Ranty, dans la chambre du roy et devant luy, qu'ainsy qu'ils en discouroient devant le roy, M. l'admiral (comme possible envieux de la gloire et honneur qu'il avoit ce jour acquise) luy repugna sur un petit poinct que dit M. de Guyse; si bien que M. de Guyse luy dit: «Ah! mort «Dieu! ne me veuillez point oster mon hon«neur.» M. l'admiral luy respondit: «Je ne le

[1] Il s'agit du mariage de Louise de Brezé, seconde fille de la duchesse de Valentinois, avec Claude, marquis du Maine, second frère de François, comte d'Aumale, depuis duc de Guise, et depuis lui-même duc d'Aumale; et ce fut de ce mariage que M. de Châtillon tâcha de dissuader le comte d'Aumale, qui le trouva fort mauvais ensuite.

« veux point; » et M. de Guyse replicqua : « Aussy « ne le sçauriez vous. » De sorte que le roy, voyant les choses pour aller plus advant, leur commanda de leur taire et d'estre bons amys : ce qu'ils furent, mais non comme auparadvant et soubs quelque faux beaux semblans. Et puis la prise et emprisonnement de M. d'Andelot, avecques autres envyes ambitieuses, alluma mieux le feu de la hayne, qui a duré jusqu'à leur mort.

M. l'admiral a dict à un homme qui me l'a dict : qu'il ayda fort à M. de Guyse à le faire aymer à M. le Dauphin, lequel avoit eu force favoris, mais les principaux estoient Andouin, Dampierre, Sainct-André, Chastaigneraye, Chastillon et d'Escars. Andouin fut tué devant Landrecy, et fort regretté de son maistre; Dampierre fut disgracié et chassé hors de la cour, par la menée de M. de Chastillon, qui surprit et intercepta quelques lettres qui faisoient contre son maistre et madame de Valentinois que le roy aymoit; si qu'il fut chassé de la cour pour n'y tourner plus.

On trouva fort estrange ce traict ingrat de Dampierre (il faut que j'en parle ainsy, bien qu'il fust mon oncle), qu'on ne faisoit que venir de le sortir des escolles de Paris, et n'avoit rien veu encor de guerres. M. le Dauphin le prit à luy, et en telle amitié, qu'il luy fit donner une compaignie de cinquante hommes d'armes, et le fit son premier gentilhomme de sa chambre, non sans grande envye de plusieurs autres qui le merittoient mieux que luy. Ainsy trahit-il son maistre [1]. Il avoit espousé ma tante, mais, s'il fit ce coup, je ne puis que je ne le blasme et que je n'en die le vray. Le seigneur d'Escars se trouva aussy embranlé avecques luy, lequel fut aussy disgracié.

Mon oncle de La Chastaigneraye ne fit pas ainsy, car il fut très-ferme et loyal à son maistre en la querelle qu'il prit et espousa pour luy contre Jarnac, parce que ledict Jarnac, s'estant vanté d'avoir couché avecques une dame sa proche et belle-mere, et l'ayant dict à M. le Dauphin, il le redit à d'autres. Jarnac, le sçachant, dit que quiconque l'avoit dict, qu'il eust dict ou s'en fust vanté, qu'il avoit menty. Mon oncle, curieux de l'honneur de son maistre, et le voyant en peyne, car il craignoit que le roy l'intentast, d'autant que ledict Jarnac avoit espousé la sœur de madame d'Estampes, favorite du roy, prit le desmenty pour son maistre sur luy, et dit qu'il l'avoit dict à luy-mesme, et qu'il le combattroit là dessus, comme il s'ensuivit (j'en parle fort au long ailleurs) [1]; et mourut sur le poinct, et sur le regne que son maistre l'eust faict très-grand.

MM. de Chastillon et de Sainct-André resterent seuls favoris, lesquels pourtant, du temps du roy François, eurent quelque picque qui ne dura guieres.

M. de Guyse, encor qu'il fust un jeune prince, beau et de bonne grace, très-adroict et très-bon homme d'armes, qui se faisoit fort valoir aux tournois de la cour, il s'accosta de M. l'admiral; et jurerent ensemble amitié telle que j'ay dicte, qui dura bien quasy cinq à six ans : et pour ce, dit-on, et M. l'admiral l'a dict à homme qui me l'a dict, mondict sieur l'admiral le fit aymer à M. le Dauphin, de telle façon que l'on l'a veu. Despuis et amprès (comme j'ay dict) les haynes se semerent entre eux deux, mais non tant que M. l'admiral n'advertist, du temps du roy François II, madame de Guyse, qu'il y avoit encor une conjuration secrette contre M. de Guyse et sa vie, et qu'elle y prist garde et l'en advertist.

M. l'admiral ne voulut donner tel advis à M. de Guyse luy-mesme, comme j'ay ouy dire, affin qu'il ne pensast que, pour tel advis, il voulust regaigner son amitié et faire du bon et officieux compaignon; mais il le voulut adresser à madame sa femme. Et cet advis fut donné amprès la sedition et conjuration d'Amboise, qui estoit pour la seconde; car M. l'admiral ne sceut jamais ladicte conjuration d'Amboise, à ce que j'ay ouy dire à aucuns des plus anciens de la religion, et aussy à La Vigne, vallet de La Renaudie, qui en sçavoit tout le secret. On ne la luy voulut jamais confier, d'autant que les conjurateurs le tenoient pour un seigneur d'honneur, homme de bien, sage, meur, advisé, politiq, brave censeur, poisant les choses et aymant l'honneur et la

[1] Le manuscrit 8772 ajoute : « Aussy disoit-on que puisqu'il estoit rousseau, il pouvoit fair ce traict pareil à son poil. »

[1] Discours sur les duels.

vertu, comme il avoit tousjours faict paroistre par ses belles actions passées; et pour ce les eust bien renvoyés loing, rabroués, et reculé le tout, voire aydé à leur courir sus. Il n'estoit pas lors à Amboise, mais ouy bien M. le cardinal son frere, lequel je vis fort animé et colleré contre ces entrepreneurs, et aussy eschauffé à les faire pendre et faire leur procès, que tout autre; voire luy-mesme je le vis sortir courageusement sur La Motte-aux-Connils, ce jour qu'ils vindrent se presenter là auprès.

Il avoit raison de s'en formaliser ainsy, et M. l'admiral de n'en avoir rien sceu ny s'en estre meslé le moins du monde; car c'estoit le plus meschant, vilain et detestable acte qui fust jamais; car quelque belle palliation, couverture et couleur qu'ils luy purent donner qu'ils n'en vouloient qu'à MM. de Guyse, d'autres disoient qu'ils ne vouloient que presenter une requeste au roy, s'ils fussent venus au bout de leur dessein et fussent estés les plus forts, ne faut point doubter que le roy eust passé comme les autres, ainsy que La Vigne luy-mesme me l'a dict, et d'autres aussy.

Le premier discord qui entrevint entre M. de Guyse et M. l'admiral pour la religion, ce fut à Fontainebleau, quand le roy François II y fit assembler une petite forme d'estats, et que M. l'admiral presenta requeste au roy pour ceux de la religion, demandant liberté de conscience, et qu'il parloit de la part de cinquante mille hommes; que M. de Guyse ne se peut contenir de collere, qu'il ne dist qu'il en meneroit contre eux cent mille bons catholiques pour leur rompre la teste, dont il seroit chef. Le roy François vint à mourir là, où M. l'admiral commença à entrer en vogue autant que jamais, par le moyen du roy de Navarre, qui sentoit de la religion et qu'il possedoit fort, et M. le prince aussy, qui estoit son nepveu, ayant espousé sa niepce, fille à madame de Roye sa sœur.

M. l'admiral prend ce grand appuy pour non pas seulement appuyer sa religion, mais pour la hausser bien haut, ainsy qu'il y parut, de ceste mort jusqu'à la premiere prise des armes; et le tout fut par les menées artificieuses et gentil esprit de M. l'admiral, qui conduisoit et gouvernoit tout à la cour lorsque l'edict de janvier se fit, comme je vis moy-mesme.

Voylà doncques la religion si haussée, si bien relevée et fortiffiée, qu'à ceste prise des armes premiere tout à coup quasy toutes les meilleures villes de France furent surprises par ceux de la religion; qui fut un très-grand cas: mesmes Paris estoit en danger, sans les venues et secours de MM. le connestable, de Guyse et mareschal de Sainct-André.

Thoulouse aussy, qui est après Paris la plus ferme catholique, et la plus remplie de catholiques qui soit en France, fut prise; et sans M. de Boyjourdan l'aisné [1], très-brave et vaillant gentilhomme, nepveu de M. le mareschal de Termes, et autres vaillans et braves gentilshommes gascons, que M. de Montluc raconte. Elle estoit huguenote comme les autres; car elle fut prise vingt heures, et puis recouverte par les armes et la conduicte belle dudict Boyjourdan et aucuns braves et vaillans de la ville.

De specifier par nom les villes qui furent lors surprises, ce seroit chose superflue; car je me souviens que, lors de ceste grande esmeutte et sedition, quand on demandoit quelles villes tenoient pour les huguenots, on disoit: « Mais « demandez qui sont celles qui ne tiennent pour « eux. » Et de toute ceste grande et admirable et incredulle entreprise fut le seul autheur et conducteur M. l'admiral. Par là on peut cognoistre quel grand capitaine ç'a esté.

J'ay ouy conter que le prince de Parme dernierement, quand il eut entendu la grande revolte que feu M. de Guyse fit de tout le royaume de France, et mesmes de la ville de Paris, en ces barricades qui en moins d'un rien furent faictes contre le roy, qu'il dit et avoua: que M. de Guyse estoit le plus grand capitaine aujourd'huy de toute la chrestienté, par une si soudaine revolte et desobeyssance ainsy faicte tout à coup contre son roy. Je croy que dans son ame il eust bien voulu, ou peu, en faire de mesmes au Pays-Bas, pour s'en rendre le maistre et en despouiller le roy d'Espaigne, et puis après porter le titre luy-mesme, qu'il bailloit à autruy, bien qu'il le portast d'ailleurs

[1] Il fut tué au siége de Montauban le 22 octobre 1562. Un Boisjourdan, officier de la garnison de Trèves, fut décapité en 1575 à Metz, pour sédition contre le maréchal de Créqui, enfermé dans Trèves, et qui ne voulait pas rendre cette place que les Allemands assiégeaient.

Voylà doncques pourquoy nous devons tenir M. l'admiral très-admirable et un très-parfaict capitaine, d'avoir bandé contre son propre roy son royaume, et l'avoir luy-mesme ainsy soutenu et maintenu par ses armes si bravement, et par son esprit, menées et conduictes si sagement. J'ay ouy dire qu'un jour luy devisant familierement avecques M. le mareschal de Strozze sur la grandeur et splandeur du royaume de France, et que mal-aysement se pourroit-elle ruyner ny esteindre, et par quel moyen pourtant cela se pourroit faire, M. le mareschal luy respondit : qu'il n'y en avoit d'autre que de luy faire changer de religion et introduire une nouvelle, affermant que les changemens de religion font perdre les royaumes plus que tous autres moyens et invasions, artifices, ambitions, dominations, nouvelles libertés, ou soulagement de tailles et eslevation de peuples sçauroient faire, ny nouveau prince.

Et c'est ce que dit une fois un certain ambassadeur du pape au roy François, qui, se plaignant et se mescontentant du pape Clement pour quelque chose, il luy dit que, s'il ne le contentoit, il permettroit la nouvelle religion de Luther en son royaume, aussy bien qu'avoit faict le roy d'Angleterre; cest ambassadeur luy respondit franchement : «Sire, vous en serez «marry le premier; et vous en prendroit très-«mal, et y perdriez plus que le pape; car une «nouvelle religion mise parmy un peuple ne «demande après que changement du prince.» A quoy songeant incontinent le roy, il embrassa ledict nonce, et dit qu'il estoit vray, et l'en ayma tousjours despuis de ce bon advis. Voylà pourquoy le grand sultan Soliman deffendit celle de Luther comme la peste, se fondant sur ces mesmes raisons.

J'ay usé de ce mot de nonce, puisqu'il s'use aujourd'huy; mais j'ay veu, à mon advenement à la cour, que l'on n'en usoit, si-non d'ambassadeur du pape. Et quand ce nom de nonce fut introduict, par derision, on disoit : «Voylà «l'once du pape!» Et certes plusieurs ne gousterent bien ce mot du commancement, comme autant vaudroit qu'on dist le *messager du pape* comme *noncé;* car *nuncius* en latin n'est autre chose à dire que *messager :* et par ainsy, ces beaux pindariseurs de mots, pensans faillir ou ne dire pas bien qu'*ambassadeur du pape,* allerent trouver le *nonce du pape,* que (comme j'ay dict), au commancement que ce nom fut introduict parmy les dames, filles et cavalliers de la cour, disoient souvent par derision. Quand l'ambassadeur ou le nonce du pape arrivoit en la chambre du roy et de la reyne, disoient : «Gare l'once du «pape qui arrive!» Sur quoy, feu M. de La Fayette, qui rencontroit des mieux, bien qu'il begueyast un peu, dict une fois : «Par Dieu «(dit-il), l'on changera tant ces noms d'am-«bassadeurs et de nonce du pape, qu'à la fin «on viendra dire : Voylà l'ange ou l'anoncia-«teur, ou le precurseur du pape, qui vient par-«ler au roy et à la reyne.»

Or, pour revenir à M. l'admiral, il prit si grand goust à ceste noix que luy donna M. le mareschal de Strozze, qu'il ne l'en degousta jamais jusqu'à ce qu'il en eust faict et veu l'experience : et pour ce, aucuns ont voulu dire qu'il avoit plus d'ambition que de religion, et ses actions ont plus tendu à l'une qu'à l'autre. Or, je ne sçais ce qu'il en pouvoit avoir dans l'ame pour cela : mais le zele et la devotion qu'il a porté tousjours à sa religion, et comme il l'a bien embrassée et servie, font foy de tout, et, qui plus est, les paix qu'il a faictes; car aussy tost que le roy leur accordoit, et à ses partisans, l'exercice de leur religion, le voylà qui mettoit aussy tost les armes bas, sans retenir une seule ville pour sa seureté, et les rendoit aussy tost toutes; ce que n'ont faict les autres qui ont commandé après luy. Et quand on luy disoit pourquoy il n'en retenoit aucunes pour soy et de tous eux, il respondoit qu'ils ne sçauroient se rendre plus coupables que de ceste façon de tenir les villes ainsy du roy ; et que, puisqu'il leur permettoit ainsy la liberté de leurs consciences et l'exercice de leur religion, que vouloient-ils d'avantage?

Aux premieres et secondes guerres, il rendit tout aussy tost Orleans, qui leur avoit esté tant bonne et tant propre nourrice; et plusieurs luy cryoient, pourquoy au moins il ne reservoit ceste ville pour sa seureté, et qui estoit si proche de sa maison. Il rendit, aux troisiesmes troubles, Angoulesme de mesmes, que les huguenots de Poictou, Angoumois et Xainctonge (qui en ont esté la fremilliere ou pepiniere), tousjours crierent fort après luy, et

le prierent fort instamment de ne la rendre, voire qu'ils voulurent mal mortel à M. de Sainct-Mesme, sage et bon capitaine, qu'il l'avoit rendue si facilement et ne l'eust gardée pour eux.

Mais ce grand admiral estoit si grand, si craint, si redoubté, et avoit pris telle creance et pouvoir sur ses partisans, qu'ils n'eussent jamais osé le moins du monde contredire à ce qu'il avoit une fois dict et arresté; et aussy qu'il se fondoit tousjours sur ce grand poinct de la religion : « Car, disoit-il, puisque nous « avons nostre religion, que nous faut-il da-« vantage? » Dont par là cognoist-on combien il estoit plus homme de bien et religieux qu'on ne pensoit. Aussy telle bonté le fit perdre; car, s'il se fust reservé de bonnes villes, on eust dix fois songé à le faire mourir. Bien est-il vray qu'il a esté fort ambitieux pour son roy, et fort songeant et tendant à le faire grand; car il me souvient que lorsqu'il vint à la cour, où il mourut, le roy estant à Sainct-Cloud au mesme logis (là où la conjuration fut faicte contre luy, et puis où nostre roy Henry troisiesme fut tué après, là mesme, le grand autheur et fauteur de la conjuration, et la reyne y fut malade), un matin qu'elle avoit pris medecine, M. l'admiral entra dans la salle, où il nous trouva, M. de Strozze et moy, tous deux tous seuls. Ainsy qu'il frappa à la porte de la chambre de la reyne pour y entrer, une de ses femmes de chambre, qui estoient quasy toutes huguenottes, au moins les principalles, luy dirent que la reyne n'avoit encor rendu sa medecine, et qu'il attendist un peu; ce qu'il fit, et se mit à pourmener avecques nous et nous discourir des affaires de Flandres, qui alloient bien à cause des villes de Vallanciennes et Monts surprises, dont il en avoit une joye extresme; et puis nous parla de nostre embarquement que nous allions faire en Brouage, et des commandemens qu'il avoit faicts aux ports de son admirauté de nous assister du tout. « Or, dit-il, Dieu soit loué! tout va bien; avant « qu'il soit long-temps nous aurons chassé l'Es-« paignol du Pays-Bas, et en aurons faict nos-« tre roy maistre, ou nous y mourrons tous, et « moy-mesme le premier; et n'y plaindray « point ma vie si je la perds pour ce bon sub-« ject. » Et pour ce, vouloit-il fort que M. de Strozze rompist son dessein d'aller vers les isles du Perou; et allassions fondre par mer en Flandres, et luy viendroit par terre; si bien que, si nous nous entendions ainsy, tout iroit à souhait. Et de rechef nous envoya en Brouage un très-habille gentilhomme des siens pour nous prier encor de nous y acheminer, et luy qui commançoit à partir. A quoy nous fusmes esbranlés; mais nous nous donnasmes la garde qu'au plus beau de nos belles resolutions et determiné partement la mort malheureuse entrevint de ce grand capitaine.

Mort malheureuse la puis-je bien appeller pour toute la France, veu les maux qui despuis s'en sont ensuivis et s'ensuivront encor; car que pouvoit le roy souhaitter davantage et de meilleur, que se desfaire de telle façon d'un si puissant ennemy, puisque dans son ame il le tenoit tel, bien qu'il luy monstrast beau semblant; il s'en alloit de son royaume et luy emmenoit vingt mille hommes de ses partisans, et, Dieu sçait! des meilleurs; et luy alloit conquester tout un pays aussy grand qu'un royaume, et le luy approprier; car pour soy il n'en vouloit point : c'estoient abus, ny qu'il se voulust faire roy de France; il en eut autant d'envye et de souhaits que moy. Mais bien desiroit-il avoir une grande charge soubs son roy, tenir près de luy le rang qu'il meritoit et avoit tenu d'autresfois près de son grand roy Henry, estre son lieutenant general en ses conquestes, et en estre gratiffié de quelques biens comme de raison : et se fust-il ainsy mieux maintenu et agrandy, et se faict craindre, soubs l'aucthorité d'un tel roy son maistre, que s'il eust voulu le tout s'approprier à luy et s'en faire souverain; il eust eu de la peine grande et du danger pour longuement garder ce titre et preeminence. Et voylà ce qu'il vouloit; car je le sçay d'un bon lieu et d'un homme qui le sçavoit et tenoit de luy : et voylà ce que le roy luy debvoit accorder et permettre de laisser faire, et purger son royaume de gens qu'il n'aymoit pas, sans se souiller les mains d'un très-ord massacre; ainsy que fit Bertrand du Guesclin, ce grand capitaine, quand il purgea la France de ces meschans garnimens et faictsneans de guerre, et les emmena avecques luy. C'estoit un vray et pareil moyen de se desfaire ainsy des huguenots; et ce fut ce que M. l'admiral sceut bien representer au roy, quand il

luy remonstra qu'il falloit faire la guerre au roy d'Espaigne, ou qu'il se resolust d'avoir encor la guerre en son royaume; dont aucuns du conseil en furent si escandalisés, qu'ils commancerent à crier sourdement : *Tolle, tolle, crucifige, blasphemavit*[1] ! et en firent un grand bouclier et en leverent la banniere. Mais ils ne prindrent pas du bon biays qu'il le falloit, pauvres gens qu'ils estoient; car M. l'admiral voyoit bien le naturel de ses huguenots, que s'il ne les occupoit et amusoit au dehors, que pour le seur ils recommanceroient à brouiller au dedans, tant il les cognoissoit brouillons, remuans, fretillans et amateurs de la picorée. Je sçay ce qu'il m'en dit une fois à La Rochelle que je l'estois allé veoir, et mourut un an après; et me faisoit cest honneur de discourir avecques moy, bien que je ne fusse de son party et fusse encor jeune et fort incapable de ses secrets; mais il m'aymoit, car je luy estois fort proche, à cause de madame sa femme.

Je sçay bien aussy ce que m'en a dict M. de la Noue, lequel, tant qu'il a peu, reprit les erres de M. l'admiral pour jetter la guerre du dedans au dehors, ainsy qu'il a fait paroistre par le long sejour qu'il a faict en Flandres; car il m'a juré cent fois qu'il n'y avoit rien au monde qu'il detestast tant que la guerre civille, et que M. l'admiral la detestoit bien autant, et que jamais plus il n'y retourneroit que par force.

Le roy doncques, ne se voulant servir de luy en si bonne affaire, fut, ou de luy-mesme ou de plusieurs de son conseil, persuadé de le faire mourir; et pour ce fut attiré le sieur de Montravel, qui avoit tué paradvant M. de Mouy, son maistre, qu'on appelloit *le tueur du roy*, ou *le tueur aux gages du roy*; lequel, ainsy que M. l'admiral se retiroit en son logis, et estant devant celuy du chancellier, ledict Montravel, caché en une fenestre d'un meschant petit logis qui estoit là près, tira à mondict sieur l'admiral une harquebusade au bras, ainsy qu'il lisoit une lettre en marchant.

M. l'admiral se sentant blessé, il ne dit autre chose, si-non que : « le coup vient de là; » et se retira en son logis, et se fit soudainement panser. Le roy, et toute sa cour, tant des catholiques que des huguenots, fut fort troublé, mais plus les huguenots, qui userent des parolles et menaces par trop insolentes, qu'ils frapperoient, qu'ils tueroient; ce qui causa la mort de M. l'admiral, non qu'il fust mort de son coup, car ce ne fust rien esté, mais qu'on la luy procura, veu les menaces; et pour ce, le massacre general de la Sainct-Barthelemy fût arresté et conjuré. Je m'en rapporte à ce qui en est. Il n'y en a aucun qui le sçache mieux aujourd'huy que le mareschal de Retz, le premier et principal autheur et conseiller du faict, lequel est encor vivant, car tous les autres sont morts par permission divine, puisque Dieu ne hayst[1] tant que le sang respandu de quelque creature que ce soit, car elle est faicte à sa semblance. Ledict mareschal n'est pas mort encor, mais il y a près de vingt ans qu'il est si mal sain, que sa vie ne s'appelle pas vie, mais plustost martyre.

M. l'admiral estant blessé, fut fort bien recogneu des medecins et chirurgiens du roy, et mesmes de ce grand personnage maistre Ambroyse Paré, son premier chirurgien, qui estoit fort huguenot; et y furent tous envoyés du roy. Il fut aussy visité du roy, qui jura et renia qu'il vengeroit sa blessure, et qu'il prist courage, et qu'il cognoistroit combien cela luy touchoit. La reyne aussy le fut veoir, et leur dit à part à tous deux de grands choses, dit-on, et leur revela de grands secrets, qui tendoient tous à leur grandeur : et son discours dura fort long-temps, qui fut entendu fort attentivemet de Leurs Majestés; et monstrerent grand apparence par l'exterieur qu'elles le goustoient; mais tout ce beau semblant tourna après à mal, dont l'on s'estonna fort comme Leurs Majestés pouvoient jouer un tel roolé ainsy emmasqué, si auparadvant elles avoient resolu ce massacre.

L'heure doncques de la nuict et des matines de ceste sanglante feste estant venue, M. de Guyse en estant adverty du roy, et bien aysé de l'occasion de venger la mort de M. son pere, s'en alla très-bien accompaigné au logis de M. l'admiral, qui fut aussy tost forcé. Il en ouyt le bruit, et se doubta soudain de son malheur, et fit sa priere à Dieu.

Sur ce, Besme, gentilhomme allemand,

[1] Otez-le, ôtez-le et le crucifiez, il a blasphémé.

[1] Rien.

premier, bien suivy, monta en haut, et, ayant faussé la porte de la chambre, vint à M. l'admiral avecques un grand espieu large en la main; à qui M. l'admiral ayant dict : «Ah! «jeune homme, ne souille point tes mains dans «le sang d'un si grand capitaine,» l'autre, sans nul esgard, luy fourre dans le corps ce large espieu, et puis luy et d'autres le prindrent (M. de Guyse, qui estoit en bas, cryoit : *Est-il mort?*) et le jetterent par la fenestre en la cour, non sans peine, car le corps, retenant encor de ceste vigueur genereuse du passé, resista un peu, s'empeschant des jambes contre la muraille de la fenestre à ceste cheute; mais, aydé par d'autres, il fut precipité. M. de Guyse ne le fit qu'arregarder seulement, sans luy faire outrage, tendant à la mort. De descrire les insolances et opprobres que d'autres firent à son corps, cela est indigne de la plume et escriture d'un honneste cavallier : mais tant y a que tels luy firent des injures, des vilenies, insolances et opprobres, lesquels auparadvant ne l'osoient regarder et trembloient devant luy. Ainsy vit-on jadis devant Troye des Grecs des moins vaillans braver autour du corps d'Hector mort; ainsy voit-on souvent aux deserts de Barbarie les plus timides animaux braver autour d'un grand lyon mort, gissant dessus le sable, qui souloit estre auparadvant la terreur de tout un terroir et de toute une grande et spacieuse forest. Ceux aussy (et des plus grands) qui craignoient ce grand admiral, et qui à teste basse s'inclinoient à luy auparadvant, bravoient et triomphoient très-arrogans autour de ce pauvre tronc. Sa teste fut aussy tost separée de ce noble corps, et portée au pape, ce dit-on, mais la plus saine voix, au roy d'Espaigne, en signe d'un present fort triomphant et agreable, qui fut accepté d'un visage très-joyeux et d'un cœur de mesmes. Tant y a, que ce fust ou l'un ou l'autre qui le receust, il eut grand subject de s'esjouyr, car ils perdirent un très-grand et très-dangereux ennemy, qui leur eust bien faict du mal encor si on l'eust laissé faire.

J'ay ouy conter à un gallant cavallier, qui estoit lors en Espaigne quand les nouvelles du massacre de Sainct-Barthelemy y arriverent, lesquelles porta un courrier du roy d'Espaigne des meilleurs qu'on peust veoir, et s'appelloit Jean Bourachio, qui fit telle diligence, qu'en trois jours et trois nuicts il arriva de Paris à Madrid, et sans dormir; ce que le roy son maistre admira fort : aussy luy donna-il bien le vin, tant pour la diligence que pour les bonnes nouvelles qu'il luy porta.

Ne faut point doubter si le roy d'Espaigne en fut bien ayse, car au monde n'avoit-il pires ennemys que M. l'admiral et ses partisans.

Du commancement il ne peut croire que tous les principaux chefs fussent estés ainsy attrappés, sans la lettre que le roy son frere luy escrivoit, ce disoit-il, qui en faisoit bonne foy. Après que le roy eut bien interrogé son courrier, il l'envoya de ce pas à l'admiral de Castille, qui estoit lors à Madrid, ensemble la lettre que le roy luy escrivoit, pour luy faire part des bonnes nouvelles qu'il avoit receu.

Le courrier estant arrivé, il commence à cryer dès la porte et basse-cour du logis de l'admiral : *Nuevas, nuevas, buenas nuevas*[1]! et montant en la salle que l'admiral commençoit à soupper, cryant encor : *Buenas nuevas! todos los Luteranos, y de los mas principales, son muertos, y matados en Paris ay tres dias*[2]. Et, s'approchant de l'admiral, il luy donna la lettre que le roy envoyoit; et l'ayant leue il en sceut tout le discours, et par le courrier aussy; et s'estant tourné vers la compaignie qui estoit à table, il dit : *No es cosa mas cierta, que todos los principales son muertos, sino tres : el Vandomillo* (il appelloit ainsy le roy de Navarre, comme disant le petit Vendosme; il leur a bien appris despuis à l'appeller autrement) *primiero, al qual perdonò el rey por l'amor de su esposa; al principe de Condé perdonò tan bien, porque es niño; por tercero el conde de Montgomery huyò y se salvò con una yega, y hizo setanta leguas sin parar, y asi se salvò, per gran milagro de diablo, no de Dios*[3].

Pour lors souppoit avecques cest admiral de

[1] Nouvelles, nouvelles, bonnes nouvelles!

[2] Bonnes nouvelles! Tous les luthériens, et même les principaux, sont morts et massacrés à Paris depuis trois jours.

[3] Il n'y a rien de si certain que tous les principaux sont morts, excepté trois : le premier, Vendomet, auquel le roi a pardonné à cause de sa femme; le second,

Castille le duc de l'Infantasque [1], fort jeune prince et peu encor pratiq, qui demanda si ce M. l'admiral de France et tous ses partisans estoient chrestiens; qui respondit que ouy. Luy après repliqua : *Como diablo puede ser que, pues que son Franceses y asi christianos se matan como bestias* [2]? L'admiral luy respondit : *Calla, señor duque, que la guerra de Francia es la paz de España, y la paz de España es la guerra de Francia con nuestros doblones* [3]. Voylà ce que m'en conta ce cavallier, qui estoit lors à la table de cest admiral, qui ouyt tout ce discours.

Touchant l'alegresse et la contenance qu'en fit le bon sainct pape Pie V (on le peut appeller ainsy) de ce massacre susdict, j'ay ouy dire à homme d'honneur qui pour lors estoit à Rome, et qui en sçavoit des secrets, que quand on luy en apporta les nouvelles il en jetta des larmes, non pour joye qu'il en eust, comme force gens font en cas pareil, mais de deuil. Quand aucuns de messieurs les cardinaux qui estoient près de luy remonstrerent pourquoy il pleuroit et s'attristoit ainsy d'une si belle depesche de ces malheureux gens, ennemys de Dieu et de Sa Sainteté, «Helas! (ce dit-il) je pleure la façon «dont le roy a usé, par trop illicite et def«fendue de Dieu, pour faire une telle punition; «et que je crains qu'il en tombera une sur luy, «et ne la fera guieres longue desormais!» Comme ce sainct homme sceut très-bien prophetiser par l'esprit de Dieu, que je croy qu'il avoit, autant que jamais eut pape. «Je pleure «aussy, dit-il, que, parmy tant de gens morts, «il en soit mort aussy bien des innocens que «des coupables.» Comme il fut vray, mesmes de force bons catholiques, que leurs ennemys faisoient accroire qu'ils estoient huguenots. De plus adjouta ce bon sainct pere : «Possible qu'à «plusieurs de ces morts Dieu eust faict la grace «de se repentir et de retourner au bon chemin, «ainsy que l'on a veu arriver à force en cas pa«reils.» Comme de vray, combien avons nous veu despuis force huguenots s'estre convertis et faicts bons catholiques! les chemins en rompent. Voylà le beau dire et la belle prophetie de ce sainct pere sur ce malheureux massacre.

C'est un grand cas qu'un seigneur simple et non point souverain, mais pourtant d'un très-haut et ancien lignage de Colligny en Savoye, et autresfois souverains et très-grands, ayt faict trembler toute la chrestienté, et remplie de son nom et de sa renommée, tellement qu'alors, de l'admiral de France en estoit-il plus parlé que du roy de France. Et si son nom estoit cognu parmy les chrestiens, il est allé jusques aux Turcs; de telle façon, et il n'ya rien si vray, que le grand sultan Solimant, l'un des grands personnages et capitaines qui regna despuis les Ottomans, un an avant qu'il mourust, l'envoya rechercher d'amitié et accointance, et luy demander advis comme d'un oracle d'Apolo; et, comme je tiens de bon lieu, ils avoient quelque intelligence pour faire quelque haute entreprise, que je n'ay jamais peu tirer ny sçavoir de M. de Thelligny, mon grand amy et frere d'alliance, qui fut depesché de M. l'admiral, et le seigneur de Villeconnin, à Constantinople, là où ils ne le trouverent point, car il estoit desjà party pour son voyage de Siguet, où il mourut. Voylà quel a esté ce grand admiral parmy les chrestiens et parmy les infidelles.

Je parle de luy en mon livre des couronnels plus au long; et sur ce beau renom il est mort. Quel dommage! Il y eut quelqu'un qui fit son epitaphe en vers grecs, où il introduit un passant qui s'enquiert et demande là où est le tombeau de ce grand admiral tant renommé par le monde, qu'il demandoit par grande admiration visiter. Un autre luy respond : «Passant, «sans faire plus grand chemin, tu peux bien ne «passer plus outre, ou t'en retourner en ar«riere; car tu n'en trouveras aucun icy bas, «d'autant que le monde et le ciel l'ont pris et «l'ont porté ensevelir dans le sein de l'immor«talité, où maintenant il gist à son ayse.»

Parlons un peu que devint ce Besme qui le tua. On disoit pourtant qu'alors Sarlabous, gouverneur du Havre, se vanta de l'avoir tué. Si c'est la verité, ou qu'il s'en soit vanté à faux, c'est une recompense mauvaise d'un capitaine

le prince de Condé, parce que ce n'est qu'un enfant; et le troisième, le comte de Montgommery, qui s'est sauvé sur une jument par un miracle, non de Dieu, mais du diable, ayant fait soixante-dix lieues sans s'arrêter.

[1] Infantado.

[2] Comment diable se peut-il que, puisqu'ils sont Français et chrétiens, on les assomme ainsi comme des bêtes.

[3] Doucement, monsieur le duc. La guerre de la France est la paix de l'Espagne, et la paix de l'Espagne est la guerre de la France, à l'aide de nos doublons.

envers son couronnel, qui d'autres fois luy avoit commandé. Mais pour le seur ce fut Besme; possible que l'autre luy donna quelque coup, et pour en avoir une divine vangeance. Ce Besme estoit un gentilhomme allemand, que j'avois veu d'autresfois nourry page du cardinal de Guyse : il se mit en telle grace et amitié de M. de Guyse, qu'il le gouvernoit paisiblement; et pour ce luy fit espouser la fille bastarde du grand cardinal de Lorraine. Je nommerois bien sa mere et ceste fille dicte Anne, fort belle et honneste damoiselle, et bien créée en la cour d'Espaigne, et nourrie de ceste nostre grande reyne de là, à qui je l'ay veue; et après sa mort elle s'envint en France demeurer avecques la reyne mere, qui n'en reffusa jamais.

Le roy d'Espaigne fut si liberal à l'endroict de toutes ces filles nourries avecques la reyne sa femme, qu'entre autres beaux presens il leur donna à chascune trois ou quatre mille escus pour maryage, s'il m'en souvient bien; mais il me semble qu'il y en avoit plus que moins : et ce maryage n'estoit payé ny delivré, si-non lors qu'elles estoient maryées.

Anne doncques estant maryée, son homme se resolut deux ans après d'aller en Espaigne, par le moyen de M. de Guyse, tant pour querir son maryage que pour braver et se monstrer en piaffe devant le roy et les Espaignols, et dire que c'estoit luy qui avoit faict le coup de M. l'admiral. (Et quel coup à son advantage, qu'un petit enfant en eust faict autant!) Il y va et sans danger, et y fut très-bien venu et payé; dont la plupart de son argent il le mit en pierreries, bagues et joyaux, et babiolles, pour mieux porter son faict, et aussy qu'il sçavoit bien que M. de Guyse l'en dechargeroit. Outre tout cela, le roy d'Espaigne le gratiffia de quelque autre present, pour la gratification et recompense du meurtre. Pour son retour il fut si imprudent et perdu d'esprit et d'entendement, ou Dieu, juste vangeur des forfaicts, possible l'aveugla de telle façon, ou son demon malin ou malheureux destin l'y conduisoit, qu'il vint passer par le grand chemin des postes de la Guyenne, où les huguenots avoient bon credit, lesquels alors faisoient quelque petite guerre par les forteresses petites qu'ils tenoient. Par quoy il fut pris entre Barbezieux et Chasteauneuf, et mené prisonnier au chasteau de Bouteville, où commandoit pour lors le sieur de Bertauville, qui commande aujourd'huy à Ponts.

Il fut là gardé long-temps prisonnier. Dont fut remonstré audict Bertauville ce qu'il vouloit faire de cest homme, et, qu'il ne falloit qu'une heure qu'il se sauvast (comme de vray il la faillit une fois), et s'il ne sçavoit pas ce qu'il meritoit?

Par quoy, un jour on luy fit accroire qu'il vouloit rompre les prisons et se sauver, comme de vray il y eut de l'apparence; il fut tué, et eut ce qu'il avoit presté à M. l'admiral; et très-bien employé, car il estoit venu trop hautain et trop glorieux de ce coup, bien qu'il ne fust pas plus mauvais qu'un autre, comme je le vis au siege de la Rochelle, ainsy que je le voyois fort eschauffé de retirer M. de Guyse des coups et harquebusades, et luy remonstrer les hasards qu'il couroit, et luy pour son honneur avecques son maistre.

Que sy M. de Guyse (disoit-on) l'eust voulu croire, il n'eust acquis la reputation d'estre si vaillant comme il a esté : et croy que dès lors sa conscience l'avoit jugé pour l'advenir; car la mort de si grands personnages est tousjours fatalle à ceux qui la donnent ou procurent. Plusieurs (comme cestuy-cy) s'en sont ressentis, bien qu'ils fussent des plus grands, que je ne diray point. Et sy diray encor plus, que, bien que le roy d'Espaigne, le duc d'Albe, lors son lieutenant en Flandres et au siege de Monts en Haynaut, quand cela vint, furent avecques leurs Espaignols très-joyeux de ceste mort et de plusieurs de ses partisans. Si ne l'approuverent-ils jamais de la façon, et que cela sentoit plustost son carnage barbare et de Turc, que son cousteau de justice chrestienne.

Je l'ay ainsy ouy dire à aucuns braves soldats espaignols, que le duc d'Albe ne fit pas ainsy à ceux de la ville d'Arlem, qu'il fit tous punir par forme de justice : car aussy, pourquoy Dieu l'a-il donnée aux grands, si-non pour la bien exercer comme il faut, et non pour en abuser?

J'ay ouy aussy dire, que, lors de sa mort, ledict duc d'Albe dit : *Muerto l'admirante, perdido un gran capitan por Francia, y gran enemigo por España*[1].

[1] L'amiral mort, c'est un grand capitaine de moins

Or il y en a eu aucuns qui ont voulu dire mondict seigneur l'admiral n'avoir esté si hardy et vaillant capitaine comme il a esté sage, prudent et très-ingenieux. Appellez-vous point cela vaillant et hardy, qui a donné tant de battailles en son temps, et qui les a faict germer de la façon qu'on les a veues?

Considerons un peu combien, en tant de guerres que nous avons faictes de là et de çà les monts, nous avons veu de battailles despuis celle de Ravenne, encor par si longues intervalles des unes aux autres, que l'on tenoit pour un grand cas de s'estre trouvé en une battaille; et y couroit-on comme à un jubilé, l'un pour gaigner le salut de son ame, et l'autre pour gaigner l'honneur de chevallerie et faire appeller sa femme *madame*.

Après Ravenne doncques vint celle de Marignan contre les Suisses, celle de la Bicoque, celle de Pavie, après celle de Cerisolles, celle de Ranty, qu'aucuns ont voulu plustost dire rencontre que battaille : mais pourtant, là où l'artillerie joue, là où les deux grands chefs souverains y sont en personne et en armes, là où l'on combat si bien que l'une des advant-gardes est desfaicte et en routte, cela se peut dire battaille, comme je tiens de grands capitaines. De mesmes en peut-on dire de celle du mareschal de Strozze, qu'aucuns ont tousjours plustost nommé la desfaicte du mareschal de Strozze qu'autrement; puis les battailles de Sainct-Quentin et Gravelines. Voyez doncques qu'en si longues années, et parmy gens si guerriers que les François, Espaignols, Suisses et Italiens, si peu de battailles se sont ensuivies et données. Voyez aussy, de l'autre costé, combien M. l'admiral en cinq ou six ans en a donné : celle de Dreux, que j'ay veu comparer aux vieux capitaines à celle de Ravenne, pour avoir esté très-bien debattue et opiniastrée, voire celle des Suisses; celle de Sainct-Denys, avecques une poignée de gens que les huguenots avoient encontre nous qui estions quatre contre un; celle de Jarnac ou Bassac, où nous avions des reistres et autres estrangers, et eux n'estoient que François tous purs; celle de Moncontour, où les uns et autres François se trouverent fort entremeslés de grand quantité d'estrangers; et puis celle d'Arnet-le-Duc, qu'on a dit plustost rencontre que battaille.

Et nottez qu'à toutes ces battailles M. l'admiral menoit les advant-gardes et y estoit des premiers aux hasards et aux coups; dont il en rapportoit des aucunes de bonnes marques et blessures. N'appellez-vous point celuy-là vaillant et hardy? Je ne mets en conte les fois qu'il a presenté force de battailles qui n'ont manqué pour luy à estre données, comme à Talsy, à Pamprou, à Jazeneuil, à Lodun, qui faillirent, pour les accidens et inconveniens que ceux qui estoient de ce temps ont veu aussy bien que moy et que l'on a escrit, entre autres M. de La Noue, qui en a parlé, et d'autres choses aussy veritables que jamais homme qui en ayt escrit, bien que quelquesfois il favorise un peu les siens.

En quel rang mettrons-nous aussy la desfaicte de La Roche-la-Belle, là où le couronnel general de nostre infanterie fut pris, vingt cinq capitaines des siens morts, et quelque huict cens de ses meilleurs soldats. Je laisse à dire à ceux qui y estoient, à quoy il tint qu'à ce coup la battaille ne se donnast; ny mesmes au petit Limoges.

Voylà doncques comment ce grand capitaine engendroit les battailles. Que si les unes venoient à leur perfection et maturité, et les autres non, il n'en pouvoit mais, non plus qu'un pere qui engendre des enfans, les uns qui naissent et viennent à proffit, ne laisse pour cela à avoir faict son debvoir en leur procreation.

Tant d'autres endroicts pareils en conterois-je, mais je n'aurois jamais faict, qu'on pourra bien voir dans les *Mémoires de M. de La Noue,* avecques plusieurs autres belles rencontres et desfaictes; dont entre autres, que M. de La Noue taist, en quoy m'en estonne, que j'ay veu fort louer et renommer, quand il desfit et brusla nos poudres lorsque le siege estoit devant Bourges, que nous fusmes contraincts d'envoyer à la picorée à Paris, dont l'on envoya six canons, poudres et balles pour tirer quatre mille coups, avecques tout le reste necessaire, accompaigné des compaignies de gens-d'armes de M. d'Anville, s'il me souvient bien, et de M. de Sipierre, à laquelle commandoit le capitaine Bonnasse, bon et vaillant certes, avec-

pour la France, et un grand ennemi de moins pour l'Espagne.

ques quatre ou cinq compaignies de gens de pied, tant du capitaine La Chambre, bon soldat et bon mattois, qui portoit ce nom pour avoir esté vallet de chambre de M. le prince, et d'autres capitaines. M. l'admiral, en ayant eu advis, partit d'Orleans avecques cinq ou six cens chevaux, et vous alla raffler tout cela en un tourne-main près de Chasteaudun. Cependant que l'on s'amusoit à combattre, les charretiers destellent leurs chevaux, couppent cordages, et avecques leurs chevaux sauve qui peut et s'enfuyent; si bien que tout demeura là à la mercy du vainqueur, M. l'admiral, qui voyant luy estre impossible de mener et faire conduire tout cela à Orleans, afin que son ennemy ne s'en prevalust, fit arranger ensemble toutes les poudres, les balles, les canons bouche contre bouche les uns contre les autres, et puis fit faire une longue et grande traisnée de poudre; et, s'estant retiré assez loing sur une petite montaigne avecques sa trouppe, s'amuserent tous à veoir donner le feu à la traisnée, et veoir jouer la grand fougade, qu'on n'en vit jamais une telle ny faire tel bruit ny tintamarre; et le tout s'en alla à tous les diables. Si ceux de Bourges ne se fussent rendus lors, ils nous mettoient en peine pour les prendre, à faute de poudres.

Voylà aucuns tesmoignages pour estre asseurés si M. l'admiral estoit vaillant et hardy. Et certes il le pouvoit estre, car il estoit issu de très-braves et vaillans peres, grands-peres et ayeuls; si que luy les ensuivant en ses jeunes guerres, il fit tousjours paroistre son genereux courage qu'il avoit extraict d'eux, ainsy qu'il fit devant Landrecy, à la battaille de Cerisolles, où il fut fort blessé, n'y estant que pour son plaisir, et en d'autres endroicts où il se trouvoit ordinairement; moy luy ayant ouy dire une fois, que, bien qu'il fust assez favorisé à la cour à cause de son oncle M. le connestable, jamais il ne se soucioit guieres de s'y amuser, ny en ses faveurs; mais s'alloit pourmener ordinairement là où il avoit les coups (et de l'honneur) à donner.

Aussy eut-il l'estat de couronnel fort jeune, et tout pour son merite. En tel estat ne faut point qu'un poltron y entre; et qui y entre et le fait bien sans reproche, croyez hardyment qu'il est brave et vaillant, ainsy que mondict sieur l'admiral le fit paroistre là et despuis; car encor en ces guerres huguenottes il faisoit l'estat de couronnel tousjours, et sur-tout au siege de Poictiers, qui estoit aussy escabreux et dangereux que l'on en ayt guieres veu, pour le grand nombre de grands, braves et vaillans princes, seigneurs et gentilshommes qui estoient-là.

Et si mondict sieur l'admiral ne fust esté aussy bon homme de pied que de cheval, je ne sçay que fust esté de son armée et de son siege; mais il ne s'y espargna ny aux dangers ny aux harquebusades, non plus que le moindre soldat de son armée. Et si vous diray bien plus, car il a esté menacé cent fois d'estre assassiné, et qu'il y avoit gens attirés et de toutes parts appostés pour cela, dont il en avoit des advis certains, fust à la cour, aux armées, aux villes, en ses maisons et ailleurs; jamais il n'en monstra aucun semblant d'avoir peur, ny ne s'en accompaigna pas plus de coustilleux [1] pour cela; mais se monstroit si asseuré, que bien souvent le trouvoit-on quelquesfois qu'il n'avoit pas quatre hommes avecques luy, comme je l'ay veu : et quand on luy disoit, il respondoit seulement : « Celuy qui m'attaquera, je luy « feray aussy belle peur comme il me sçauroit « faire. »

Je le vis une fois à Moulins, lorsque Leurs Majestés les accorderent MM. de Guyse et luy : je dis ceux d'eglise, qu'on disoit qu'ils faisoient pour tous pourtant, mais non ceux de l'espée. Il y eut un gentilhomme italien francisé, que je ne nommeray point [2], qui s'alla excuser à luy qu'on luy avoit rapporté qu'il le vouloit tuer; il ne s'en fit que rire, et luy dire seulement qu'il le pensoit moins de luy que d'homme de la cour pour faire ce coup là; le taxant froidement, par ce mot, qu'il n'estoit pas assez courageux et asseuré pour faire ce coup.

Lorsqu'il alla trouver le roy à Blois, on luy remonstra fort la faute qu'il faisoit d'y aller, et qu'on luy donneroit la venue. « Rien, rien, dit-il, « je me fie en mon roy et en sa parolle; autre- « ment ce ne seroit point vivre que de vivre en

[1] Hommes armés de grands couteaux pour la chasse et la guerre. On appelait ces couteaux *coustilles*, et ceux qui les portaient *Coustillers*.

[2] Le manuscrit le nomme : « Le sieur Jehan Baptiste, » sans le désigner par son nom propre.

«telles allarmes : il vaut mieux mourir un brave «coup que de vivre cent ans en peur.» On luy en dit tout de mesmes quand il alla à Paris, et de là trouver le roy à Sainct-Clou, et qu'il tourna encor à Paris : il respondit tousjours de mesmes.

Telles demonstrations et apprehensions nulles de danger monstroient bien qu'il estoit asseuré et hardy. J'en ay veu après luy venus en telles charges, qui en ont bien eu d'autres, apprehendans et fuyans les presences des roys comme diables, et non cest admiral.

Aussy ay-je ouy dire à M. de La Brosse le bon homme, l'un des bons, sages et vaillans chevalliers de son temps, comme je dis ailleurs : qu'un jeune homme qui est né courageux et hardy, et qui a faict paroistre son courage et valeur en la chaleur de sa jeunesse, il ne le perd jamais, quelque vieil aage qu'il face, si ce n'est par une grande disgrace : mais, s'il ne l'a esté en jeunesse, qu'il ne pense pas que l'aage luy apporte la hardiesse, non pas mesmes la practique des armes, si ce n'est par grand hasard et fortune.

Et de faict, un jour j'estois en une bonne compaignie avecques feu M. de Gua ; on vint à parler d'un seigneur que je ne nommeray point, qu'on le fit brave et vaillant. «Comment, mort Dieu «(dit M. de Gua)! voulez-vous qu'il soit vaillant «et hardy sur son aage, que jamais il ne l'a esté «en sa bouillante jeunesse, et qu'à ceste heure «le commancement et l'apprentissage n'en est «nullement bon?» De cas il y avoit avecques nous un grand philosophe medecin qui confirma son dire, et dit que la raison naturelle y estoit toute peremptoire, d'autant que le sang bouillant et chaut qui est en un jeune homme le rend hardy, prompt et actif et tout ardent de valeur ; et ayant pris de la jeunesse et de bonne heure de se remuer, tourner, virer et exercer, et le continuer, il ne se peut arrester en son lieu ; mais celuy qui est sur l'aage et n'a point encor remué son sang, mais laissé en son estre premier, il est bien mal-aysé, estant ainsy arresté et pris sa place fixe, qu'il l'en puisse oster ou faire un nouveau. D'autres raisons philosophales apporta-il, que je ne veux de me defferer en cest art.

Voylà doncques comme M. l'admiral a peu estre tousjours courageux, et en toutes saisons de son aage, puisque de bonne heure il commança et continua à esmouvoir son sang et son courage. Si faut-il pourtant advouer que, s'il n'eust conjoinct avecques sa valeur des artifices, astuces et ruses de son grand esprit et jugement, qu'il n'eust faict et parfaict les grandes choses qu'il a faictes, tesmoings les grandes entreprises qu'il a faictes et conduictes par son bon sens : et là où il ne pouvoit faire venir la peau du lion, il y appliquoit très-bien celle du renard, et sur-tout en ses pertes de battailles ; car, tant qu'il en a donné, il les a toutes perdues ; mais c'estoit le capitaine du monde qui se sçavoit aussy bien relever de ses cheutes et pertes, et pour lesquelles jamais ne perdoit cœur ny s'en ravalloit, que pour une perdue il ne tournast aux autres.

Je luy ay ouy dire que les plus grandes peynes qu'il a eu jamais en ses armées, et qui peuvent estre à un chef desnué de moyens, estoit à contenter les reistres. Et à la derniere paix qu'il fit, il jura, il me le dit à moy une fois à part, que le plus tard qu'il pourroit, voire que bien forcé, il ne tourneroit jamais plus en ces guerres civilles ; et, s'il estoit si malheureux qu'il y retournast, qu'il feroit la guerre d'autre façon qu'il n'avoit faict, qu'estoit ne tenir plus ces grandes armées en campaigne, et sur-tout ne se chargeroit jamais d'une si grande trouppe de reistres, qui plustost donnoit la loy qu'elle ne la recevoit.

Si eut-il pourtant ce jugement subtil, qu'il les sceut avoir et traicter mieux qu'homme du monde ny que capitaine aye faict ny fera, sans moyens. Après la battaille de Dreux, l'on voulut practiquer les siens, je le sçay ; il les retourna à Orleans, et là leur donna tant du bec et de l'aesle (comme l'on dit), qu'il leur fit laisser la pluspart de leur chariots dans Orleans et les traisna en Normandie ; lesquels pourtant, en ayant perdu une grande part dans le Portereau, et en ayans sceu nouvelles, et pour ce desesperés, il les amadoua, les contenta et les plastra si bien et beau, qu'ils ne l'abandonnerent jamais, et le servirent jusqu'à la paix faicte.

Après la battaille de Montcontour, ainsy qu'il vit qu'on les avoit à demy gaignés, et que desjà Marillac, intendant des finances, estoit arrivé à Limoges, à Perigueux, avecques force finances, comment il les detcurna de ceste proye subtile

et les deslogea de la Xainctonge? car, leur faisant croire force belles choses, il leur fit faire en trois jours trente lieues fort grandes. La premiere journée leur fut de Barbezieux à Branthome et à l'entour, là où il y a douze à treize bonnes lieues; le lendemain à Montignac, où il y a huict grandes; et le lendemain en fit autant par de là la Dourdoigne; si qu'en ces trois jours il leur fit faire ces trente lieues, et leur fit passer les rivières de la Drone, de l'Isle, de la Vezere, et de la Dourdoigne, et grosses rivieres, tant de leur naturel que pour les pluyes de l'hyver, desquelles elles s'estoient enflées beaucoup. Telles traictes les harasserent de telle façon, qu'on les suivoit par les pistes de leurs chevaux las, boiteux, qu'on trouvoit par les chemins si très-tant, que là pluspart, et eux et les paysans mesmes, les laissoient à l'abandon, pour les veoir en tel estat.

Qui aura veu ce marcher trouvera un grand miracle que M. l'admiral peut reduire ces messieurs les reistres à un tel, voire extravagant, debvoir de guerre. Aussy les ayant par de là, il les en sceut très-bien remercier et recompenser de mesmes; car après avoir joinct les forces des vicomtes et de M. le comte de Montgommery, tournant victorieux de Navarrains et d'Ortez, il les vous pourmena en ce bon pays d'Agenois, se donnans des ayses et des moyens jusqu'à la gorge.

Qui eust jamais creu qu'après une telle battaille de Montcontour perdue et si grande desroute, ce capitaine eust peu si bien se remettre? Il me semble que je vois Brutte et Cassie qui sortirent de Rome, qui l'un par une porte, qui par l'autre, comme gens perdus et vagabonds, et en moins d'un an mirent une armée de cent mille hommes sur pied et livrerent la battaille de Philippes.

Ce ne fut pas tout, car il alla devant Tholose faire de beaux feux et apprendre à messieurs de la ville, et surtout à messieurs de la cour, de mettre de l'eau dans leur vin et n'aller si vite en besoigne, où leur collere et animosité par trop desreglée les conduisoit sans nulle consideration; car, quiconque portoit le nom de huguenot, aussy tost pris, aussy tost pendu, jusqu'à un fort honneste gentilhomme de la religion, nommé Rapin, qui estoit allé, de la part du roy et du prince de Condé, pour porter l'edict de la paix de Chartres; ils le firent, aussy tost venu, aussy tost executer; et qui fut un acte fort vilain, puisqu'il venoit de la part du roy et chargé de ses lettres, et de violler ainsy un droict de paix. Cela n'estoit pas beau; asseurez-vous qu'ils en payerent bien la menestre et penderie, car il n'y eut maison de tous ces messieurs qui ne fust exposée au feu. Ainsy M. l'admiral les polliça; car, comme je luy ay ouy dire, qu'il faut aussy bien establir la pollice par le mal comme par le bien.

Après doncques s'estre bien chauffé le long de ces beaux feux, il mena son armée en Languedoc, et de là envoya quelques-unes de ses trouppes saluer un peu la plaine et belle vallée de la comté de Rossillon; si qu'aucuns gentilshommes s'approcherent près de Parpignan; mais ils ne le firent qu'adviser et guigner de loing, comme fit jadis ce roy d'Angleterre Hierusalem; ce que les Espaignols n'eussent jamais peu croire, que le huguenot fust allé plumer la poulle en leur pays.

Cela faict, allerent en Dauphiné, Vivarez, et s'y pourmenerent, ayant plus souvent la baguette en la main que l'espée, la pistolle et l'harquebuse, fors qu'à Arnet-le-Duc, où se fit ceste rencontre, qu'on nommera battaille si l'on veut, puisque je l'ay veu à aucuns ainsy appeller.

Cependant la paix se fit, par laquelle messieurs les reistres furent très-bien payés au despens du roy, et fort contens de M. l'admiral, et luy promettans un autre retour pour ce mesme prix quand il les employeroit : et s'en retournerent, portans un tel renom de M. l'admiral par toute l'Allemaigne, qu'il en resonnoit bien autant qu'en France.

Voylà comme sagement ce grand admiral gouverna et ferra fort doucement ces messieurs les reistres, si mal-aysés à ferrer. Et nottez qu'avecques leur rude et barbare bizarrerie, ils luy portoient si grand respect, qu'ils ne faisoient jamais chose insolente et hors de debvoir; que, quand il leur remonstroit, ils s'en corrigeoient et lui obeyssoient, voire le craignoient-ils.

Pour quant aux François, parmy eux il se sçavoit si bien faire craindre, que vous eussiez dict que c'estoit un roy, jusques aux grands.

J'ay ouy faire un conte : qu'après le siege de Poictiers, plusieurs gentilshommes qui s'estoient

retirés de l'armée, et s'estoient allés rafraischir en leurs maisons ou aux villes, quand ils le vindrent retrouver après la battaille de Montcontour, il parla à eux, ne faut point dire comment, et les taxa et tança comme s'ils fussent esté à ses gages.

Il y eut le sieur de Genlis le jeune, qu'on appelloit Yvoy, qui avoit la teste près du bonnet, qui voulut parler pour tous : « Eh mort Dieu ! « dit-il, monsieur, qui eust jamais pensé aussy « que vous eussiez donné la battaille si legere-« ment ? — Comment ! dit M. l'admiral, et pe-« tit capitaine de merde, osez-vous controller « mes actions ? » Et sur ce luy voulut donner de l'espée, mais il en fut empesché et prié de luy pardonner ; ce qu'il fit, après qu'il luy eut faict toutes les humbles excuses et satisfactions qu'il peut : et si estoit grand et de bon lieu, et si avoit commandé l'artillerie devant Poictiers, et si despuis ne cessa de le rechercher et honnorer comme son roy ; aussy luy donna-il la charge de mener ses trouppes en Flandres, qui furent desfaictes et luy pris.

Voylà comment cest admiral sçavoit regir ses gens, qui ne luy debvoient ny cens ny rentes, et rien qu'une salutation ; car ils n'estoient ny ses subjects et vassaux, ny ses stipendiés, ny ses mercenaires : et toutesfois, quand ils estoient en sa presence, un seul petit mot de courroux les estonnoit, et en absence son seul signet leur faisoit faire ce qu'il vouloit ; tant il avoit pris une habitude de leur imperier, qu'il sembloit qu'elle luy fust née et que ses partisans la luy deussent.

Pour quant aux soldats et autre menu peuple des siens, s'ils delinquoient par trop, il les sçavoit bien chastier ; car il avoit esté toute sa vie si grand politiq de guerre, qu'encor qu'il eust affaire de gens, il ne leur pouvoit permettre le vice ; et de tous tant qu'ils estoient, il estoit très-aymé et honnoré, que quand ils avoient une parolle de privauté de luy, ils s'en tenoient aussy contens comme s'ils l'eussent eue du roy.

Aussy quand une telle accordance regne entre le chef et les membres, ils sont invincibles ; comme tant qu'il a vescu ses gens ont faict de plus beaux exploicts de guerre qu'ils n'ont faict jamais après : et quand il mourut, ils demeurerent si esperdus et estonnés, que les plus obstinés en leur religion, la changerent soudain, si-non de cœur, pour le moins par apparence ; et la pluspart des plus gallans d'eux d'alors vindrent à La Rochelle rendre l'humiliation à Monsieur, frere du roy, comme j'ay veu ; et nonobstant qu'ils ayent despuis eslevé la teste, si regrettent-ils tousjours ce grand admiral et le treuvent à dire.

Il faut que je die ce mot, et puis plus. Lorsque le roy de Poulongne s'en alla en son royaume, traversant l'Allemaigne, il commança par les terres de ce grand comte Palatin (grand l'appelle-je tel, car il estoit très-grand en tout), qui le receut très-honnorablement, comme à luy appartenoit. Un jour entre autres, il le mena, avecques deux ou trois des siens (je croy que le gros Villecler en estoit un, et M. de Gua), dans son cabinet, là où, de prime aspect, il vit le pourtraict de feu M. l'admiral, tout de son haut et fort au naturel. Le comte luy dit : « Vous cog-« noissez bien cest homme, monsieur ; vous avez « faict mourir en luy le plus grand capitaine de « la chrestienté : et ne le debviez pas, car il vous « a faict et au roy de très-grands services. » Alors le roy luy alla pallier le meurtre le mieux qu'il peut et le plus doucement, et que c'estoit luy qui les vouloit faire tous mourir, et qu'ils l'avoient prevenu. M. le comte respondit seulement : « Nous en sçavons toute l'histoire, mon-« sieur ; » et puis sortirent du cabinet. Mais je tiens de très-bon lieu que le roy fut estonné quand il vit ce pourtraict et ouyt les parolles de l'autre, et entra en apprehension que ce jeu fust esté faict à poste pour luy donner quelque estrette.

Voylà la reputation que donna ce comte Palatin à M. l'admiral. Et certes il estoit tel, quand on considere tous ses nobles faicts, que si, comme j'ay dict cy-devant, M. de Guyse ayt esté un fort universel capitaine, cestuy-cy l'a esté aussy, et pour cheval et pour pied, ainsy qu'il le monstra (comme j'ay dict sur la fin) au siege de Poictiers, où il monstra encor des vieux coups d'escrime du temps qu'il estoit couronnel, et pour cheval, et pour vivres, et pour finances et pour artillerie.

Enfin pourtant (je lairray à plus spirituels que moy à parfaire la comparaison d'eux deux) M. de Guyse eut une chose plus que luy que je ne diray point.

Si M. de Guyse fut aussy eloquent, M. l'admiral l'estoit aussy; mais il estoit plus savant que luy, car il entendoit et parloit fort bien latin, comme je l'ay veu; car il avoit estudié, et lisoit et estudioit tousjours, quand il pouvoit et estoit hors d'affaires. Et fut trouvé après sa mort un très-beau livre, qu'il avoit luy-mesme composé, des choses plus memorables de son temps et mesmes des guerres civilles; il fut apporté au roy Charles, qu'aucuns trouverent très-beau et très-bien faict, et digne d'estre imprimé; mais le mareschal de Raiz en detourna le roy, et le jetta dans le feu, et le fit brusler, envieux du proffit et recreation que le livre eust peu apporter au monde, ou envieux de la memoire et gloire de ce grand personnage: ce qu'il ne debvoit, puisque l'envye ne regne que parmy les pareils [1].

Or, c'est assez parlé de ce grand capitaine; j'en parle ailleurs au *Livre des Couronnels* [2]; comme je fais de M. d'Andelot son frere, et en parleray en plusieurs autres endroicts où l'occasion se presentera.

Si faut-il qu'advant que je finisse ce long discurs, je fasse encor ce petit sur la callumnie et coulpe grande qu'on a tant donné à ce grand M. l'admiral d'avoir esté cause, par sa guerre civille, de la ruine et pauvreté de la France; ce que trouverent une fois tout au contraire deux grands personnages, l'un de guerre et l'autre d'Estat, et très-bons catholiques, que j'ouys un jour discourir à la cour dans la chambre de la reyne mere, que, tant s'en faut que ceste guerre eust appauvry la France, qu'elle l'avoit du tout enrichie, d'autant qu'elle descouvrit et mit en evidance une infinité de tresors cachés soubs terre, qui ne servoient de rien, et dans les eglises, et les mirent si bien au soleil et convertirent en bonnes et belles monnoyes à si grand quantité, qu'on vit en France reluyre plus de millions d'or qu'auparadvant de millions de livres et d'argent, et paroistre plus de testons neufs, beaux, bons et fins, forgés de ces beaux tresors cachés, qu'auparadvant n'y avait de douzains; tesmoin un seigneur de par le monde, qui des reliques de sainct Martin de Tours, et barres d'argent, données par le bon roy Louis XI, en fit une grande barrique de testons: et tant d'autres seigneurs et princes en firent de mesmes d'autres tresors et relicques; le tout forgé pourtant au coing et effigie de nostre petit roy Charles IX, qui pour lors regnoit. Il en paroist encor force beaux et bons. Je ne veux pas dire pourtant que ce fut beau et licite de despouiller ainsi les eglises pour en vestir et enrichir les particulliers. Toutesfois, le roy Charles ou Louys d'Anjou, premier luy fut accordé pour lors par le pape de prendre les reliques de son reaume, pour en faire son proffit et pour les frais de la guerre. Voyez l'*Histoire de Naples*.

Ce n'est pas tout: les riches marchands, les usuriers, les bancquiers et autres racque-deniers, jusques aux prestres qui tenoient leurs escus cachés et enfermés dans leurs coffres, n'en eussent pas faict plaisir ny presté pour un double, sans de gros interests et usures excessives, ou par achaps ou engagemens de terres, biens et maisons à vil prix; de sorte que le gentilhomme, qui durant les guerres estrangeres s'estoit apauvry et engagé son bien, ou vendu, n'en pouvoit plus et ne sçavoit plus de quel bois se chauffer; car ces marauts usuriers avoient tout rafflé: mais ceste bonne guerre civille (ainsy l'appeloient-ils) les restaura et mit au monde. Si bien que j'ay veu tel gentilhomme, et de bon lieu, qui paradvant marchoit par pays avecques deux chevaux et le petit laquais, et il se remonta si bien, qu'on le vit, durant et après la guerre civille, marcher par pays avecques les six et sept bons chevaux, et brave comme le bastard de Lupé, et ainsy des autres, tant d'un party que d'autre, et avoir ainsy continué et rachapté leurs biens, voire aquesté et augmenté. Les rançonnemens que l'on faisoit de ces gras usuriers milords, quand on les tenoit une fois, leur faisoient bien sortir de par le diable leurs beaux escus de leurs bources en despit d'eux, et fussent-ils enserrés dans les os de leurs jambes.

Et voylà comme la brave noblesse de France se restaura par la grace (ou la graisse, pour mieux dire) de ceste bonne guerre civille. Force honnestes gens anciens, qui estoient de ces temps comme moy, en sçauront bien que dire, s'ils en veulent bien faire la recherche et la reveue, et en toucher la verité sans passion.

[1] Le manuscrit 8772 ajoute : « Et qu'autant de semblance (disoit-on) y avoit-il comme d'un asne à un noble cheval d'Espaigne. »

[2] Un des livres de ce volume.

Ce n'est pas tout; car nostre roy Charles, qui avoit tant de debtes sur les bras, et qui devoit à Dieu et au monde, à cause de celles grandes des roys son grand-pere et pere, estoit au tapis et au safran sans ceste bonne guerre, qui luy en rapporta de bons proffficts et esmolumens, à cause de ces decouvertes de tresors, et des venditions et allienations des reliques, joyaux et biens temporels de l'eglise; le tout pourtant par la permission du sainct pere, dont il en tira de grands deniers, desquels toute la France s'en ressentit, et principallement les gentilshommes, dont je viens parler, et les gens de guerre, tant des ordonnances que des gens de pied, qui, point avares, mais nobles despensiers, prodiguoient l'argent, qui çà, qui là, en belles despenses et braveries, sans l'embourcer.

Et qu'ainsy ne soit, nous voyons aujourd'huy en la France plus de doublons qu'il n'y avoit il y a cinquante ans de petits pistollets, comme j'ay veu, et pareillement plus de testons que de douzains, comme j'ay dict.

De plus, qui est un cas estrange, que l'on considere et que l'on le recherche, on trouvera que quasy toutes les bonnes villes de la France qui se sont ressenties par ces guerres de pillages, de sacs et de rançonnemens, sont aujourd'huy plus opullentes et riches que les autres, bien qu'il n'y en ayt guieres de pucelles; jusqu'à la bonne ville de Paris, qui naguieres estoit si pauvre et abbatue qu'elle n'en pouvoit plus[1]; on la trouvera aujourd'huy plus superbe, plus riche et plus magniffique que jamais; et n'y trouve l'on rien à dire de toutes choses, qui affluent et abondent, jusqu'à estre saoule, si elle ne veut estre insatiable, comme je croy qu'on ne la sçauroit pas saouler.

Je me souviens qu'aux premieres guerres que nous prismes Rouen d'assaut, elle fut pillée l'espace de deux ou trois jours à discretion. Quand le roy alla quelque quinze à seize mois après pour reprendre le Havre, il y passa dedans avecques toute sa cour et aucunes trouppes de son armée, l'on n'y trouva rien à redire pour le sac. Et vis la reyne mere s'en estonner, tant elle s'estoit bien remise, et autant ample et opulante que devant, si qu'il ne nous y manqua rien.

[1] Le manuscrit ajoute : « Jusques aux plus belles femmes qui donnoient à f... pour du pain. »

J'ay veu la ville d'Angoulesme pillée et repillée par deux fois, à la premiere et troisiesme guerre, moictié par sac, moictié par les grandes et grosses garnisons qui logerent dedans, des huguenots et d'autres, aussy de celles des catholiques par amprès de mesmes; bref, je l'ay veue fort abbatue et apauvrie; elle est aujourd'huy, à ce qu'on dit, la plus pecunieuse ville de nostre Guyenne après Bourdeaux et La Rochelle, ce qu'on ne croiroit pas.

Et la ville de Perigueux, quoyqu'a esté pillée des huguenots l'espace de cinq à six ans, aujourd'huy on n'y trouve rien à redire qu'elle ne soit aussy riche, voire plus que jamais. Tant d'autres villes en conterois-je; mais j'en laisse la curiosité à plus entendus que moy.

Bref, il faut dire de la France ce que disoit ce grand capitaine Prospere Colonne de la duché de Millan, qui ressembloit une oye bien grasse, que, tant plus on la plumoit, tant plus la plume luy revenoit. La cause doncques en est deue à ceste bonne guerre civille, tant bien inventée et introduicte de ce grand M. l'admiral.

Ce n'est pas tout, les gens d'eglise, lesquels cryoient le plus après les huguenots et leur guerre, y ont gaigné autant que les autres; tesmoins les tresors et riches reliques qu'ils ont vendu soubs main, en faisant accroire que les huguenots les avoient prises par force, aucuns autres fouillés en terre, qu'ils avoient cachés; et donnoient à entendre qu'ils avoient tant desrobé; et non tant certes qu'eux-mesmes s'en estoient secretement accommodés.

Et si par la dispense du pape et volonté du roy en ont vendu, s'ils en vendoient pour cinq cens escus, en vendoient pour mille, faisans accroire qu'ils n'en avoient peu tirer davantage des orfevres, changeurs, marchands et revendeurs, qui possible estoient faicts à la poste des vendeurs.

Le tresor de Sainct-Denis en faict foy, qui fut estimé de l'empereur Charles, quand il le vit si riche et grand, en si grande admiration, qu'il le dit estre bastant pour payer deux rançons de roys, y adjoustant le crucifix d'or. Du despuis, on vit tout cela desfiguré et dissemblable au passé.

D'avantage, comment ont-ils faict leurs orges, ces messieurs du clergé de la France, en l'allienation des bien temporels, que pour cinq cens

escus de taxe, ils en vendoient pour mille, allans en augmentant tousjours au plus haut sans abbaisser! Et pour le departement des decimes, comment s'en sont-ils deportés et enrichis, les haussans si haut, soubs excuses, pretexte et licence de la guerre et de ses frais, que le proffit leur en redondoit plus grand qu'à celuy du roy et de ses finances ! Et jamais decimes ne monterent si haut, non pas du regne du roy Henry, qui les mit pour une fois, à sa grande necessité, à cinq et six decimes, que l'on a veu despuis taxées si excessivement, que les pauvres petites abbeyes, petits priorés et cures, sont si pauvrement devenues, que les possesseurs d'auparadvant ont estés contrainсts de faire *cedo bonis* [1], et quitter tout à plat; et le tout, par l'avarice et l'enrichissement de messieurs les gros, grands et gras, pourveus de grandes dignités, et grandes preeminences, jusqu'à leurs facteurs, collecteurs, ramasseurs et receveurs des decimes, qui s'y sont estrangement enrichis, comme un nommé Castille [2], que j'ay veu, n'a pas quarante ans, n'avoir vaillant que ce qu'il portoit de ses habillemens et ce qu'il deroboit à tastons; il fit si bien, que luy ou ses heritiers ont vaillant aujourd'huy plus de quarante mille livres de revenu.

C'est graté cela, mieux que ne sçauroit faire un frippier sur le drap. Que pouvoient faire les grands surintendans? Avoient-ils raison, ces messieurs, de crier tant après les guerres civilles, leurs meres nourrices?

Que peut-on dire de messieurs de la justice, si-non qu'ils ne s'y sont pas trop apauvris? Comment apauvris ! mais très-enrichis et accreus en très-grands biens et acquests. Je m'en rapporte aux pauvres plaidoyans qui ont passé par leurs mains. Et ce qu'on a trouvé en eux de mauvais, c'est qu'ils sont estés fort peu doux et gracieux (au moins aucuns) à l'endroict des pauvres huguenots, leurs demy peres nourriciers; car ils en ont faict mourir (au moins aucuns) une infinité par leurs sentences, arrests et cousteaux de leur execution, plus pour porter seulement le nom d'huguenots que pour autres grands subjects. Grande rigueur, pourtant, de faire mourir leurs bienfacteurs !

[1] Cession de biens.

[2] Jeannin de Castille, financier.

Que dira-on aussy d'un tiers estat, qui avecques les autres en disoit sa rastellée, et desbagouloit pis que pendre après M. l'admiral et sa guerre? Y ont-ils beaucoup perdu? Non certes, mais beaucoup gaigné et enrichis; car, marchands, artisans, gens de mestier, et autres de ce tiers estat, se sont si bien accreus, que ce qui se vendoit paradvant un teston, aujourd'huy se vend l'escu pour le moins. Aussy, comme dit Cornelius Tacitus, parlant de l'empire de Tibere lors florissant, que l'empire romain s'estant accreu en une très-haute grandeur et magnificence, les biens des particulliers s'en accreurent aussy: de mesmes en accreut la France ses enfans et nourrissons.

De sorte que, si tant d'estrangers, gens de guerre, par trop mercenaires, n'en eussent emporté tant d'or et d'argent au dehors, ne faut doubter que la France estoit plaine comme un œuf, et ne l'eust-on sceu jamais espuiser.

Mais, disent aucuns, qui les a faicts venir ces messieurs les estrangers, plus prompts aux trompettes et tambourins d'argent que de cuivre? Il faut sçavoir cela, et est fort aysé. Aux premieres guerres, nous en eusmes premiers des Suisses et des lansquenets du comte de Ringrave. M. d'Andelot partit pour avoir des reistres, et les amena fort bien.

Nous eusmes des Espaignols en Guienne et puis en France: ceux-là ne nous cousterent rien, par le bon secours et gente liberalité de ce grand, auguste roy d'Espaigne. Les huguenots eurent quelques Anglois dans Rouen et le Havre, par le bon secours aussy et liberalité de la reyne d'Agleterre.

Mais tant y a, j'ay veu les huguenots nous donner deux battailles sans aucuns estrangers, qui est celle de Sainct-Denis, où nous avions des Suisses six mille. Celle de Jarnac, ils n'en avoient non plus : nous en avions des Suisses, et mesmes des reistres, fort peu pourtant, que le jeune comte Ringrave avoit. Les huguenots puis après en ont eu prou, et trop, pour avoir nui à la France beaucoup pour lors, et peu despuis, selon ce que j'ay dict. Je laisse cela du surplus à en parfaire le discours plus grand à gens les plus curieux.

Et quand tout est dict, puisque c'estoit une guerre intestine de la nation à la mesme nation, nous la debvions desmeler entre nous autres

ensemble sans y appeler la nation estrangere, comme l'on faict d'estranger contre estranger. Certes la guerre en fust esté plus noble; voir en mesme campagne, mesmes enseignes, pareilles et mesmes armes, mesmes sonneries de tabourins et trompettes, et mesmes façons et ordre de guerre; ainsy qu'on vit aux plaines de Pharsalle, mesmes Romains (dit Lucain), mesmes aigles, mesmes armes et pareilles ordonnances des gens et formes de guerre; si que Pompée eust force estrangers ramassés et vraye racaille. Cesar en avoit aussy, mais plus disciplinés et aguerris pourtant à lamilice romaine.

Pour moy, et pour en faire fin, je sçais bien ce que j'en ay veu dire et jurer à M. l'admiral (ainsy que j'ay dict cy-devant), combien cela le fascha d'avoir esté contrainct de s'estre jamais aydé de ces reistres, et dequoy ils estoient jamais venus en France; et que, s'il estoit à refaire, ou que la guerre recommençast jamais (que Dieu l'en engardast), il n'appelleroit plus de telle gens pour s'en servir; ils estoient trop fascheux, avares, importuns, et trop mal-aysés à contenter. Nostre grand et brave roy d'aujourd'huy en a pris l'instruction, qui a faict et parfaict ses guerres, et acquis son royaume sans ces gens-là, fors quelques trouppes que M. de Turaine luy amena, qui ne servirent guieres : aussy il s'en desfit bientost. En quoy il monstra son grand cœur et sagesse, de se passer de tels gens et desmeler sa guerre par les siens propres.

J'en ay parlé ailleurs, où je les loue pourtant, ne voulant mal dire nullement de la valeur qu'ils ont, ny de leur belliqueuse nation; car on ne leur sçauroit rien reprocher, que un peu trop grande avarice; car en tout ils sont braves et vaillans gens de guerre.

XXI.

M. LE PRINCE DE CONDÉ.

Parlons à ceste heure de M. le prince de Condé, Louys de Bourbon, que plusieurs de nostre temps disoient avoir esté dressé, au commancement de ces guerres civilles, de la main de ce grand M. l'admiral [1], duquel je viens de parler, bien qu'il eust faict auparadvant un très-beau commancement d'un très-brave prince, et tout remply d'esprit et fort belle monstre, et de l'un et de l'autre, aux guerres estrangeres, tant aux charges de cheval qu'il eut, et de chevaux legers et de gens-d'armes, que de pied; car il fut couronnel de l'infanterie en Piedmont, comme j'ay dict ailleurs.

Sur quoy il me souvient d'un conte, que, quand la reyne mere eut faict madame la princesse de La Roche-sur-Yon sa dame d'honneur, M. le prince de Condé lui voulut remonstrer (voyre s'en mocquer, car il s'en aydoit) le tort qu'elle s'estoit faicte, et à ses parens en cela, elle, qui avoit espousé un prince du sang, avoir accepté ceste charge pour quasy servir de servante; à qui elle respondit qu'elle ne pensoit pas plus faire tort en cela, ny aux siens, que luy en la charge qu'il avoit autresfois prise de couronnel de sa belle infanterie et pieds puants de gens de pied, par la succession encor de deux gentilshommes qui estoient moindres que luy, comme feu Bonnivet et le vidasme de Chartres; par quoy, qu'il advisast à ses fautes, et non aux siennes, s'il y en avoit en cela pour elle : mais n'y en sentoit aucune puisque ce n'estoit se faire tort de servir sa reyne et sa dame souveraine en une charge si honnorable. Ce fut à M. le prince à se taire, combien qu'il parlast très-bien, et aussy bien et à propos, je ne diray pas que prince, mais qu'homme du monde, et sur-tout qui disoit bien le mot, et se mocquoit bien, et aymoit fort à rire.

Aussy de lui fut faicte une chanson en France, à mode d'un vaudeville, qui disoit :

> Ce petit homme tant jolly,
> Tousjours cause et tousjours rit,
> Et tousjours baise sa mignonne.
> Dieu garde d' mal le petit homme.

Car il estoit de fort basse et petite taille, non que pour cela il ne fust aussy fort, aussy verd,

[1] En marge du manuscrit 120 on lit, en cet endroit où finit l'article sur Chastillon, et commence celui sur M. le prince de Condé, Louis de Bourbon :

« Mataud, ne passez plus outre. »

D'où on peut conclure que c'est sur ce manuscrit 120 qu'a été faite, par Mataud, secrétaire de Brantôme, la mise au net que nous possédons dans les manuscrits 8771, 8772.

vigoureux et adroict aux armes, à pied et à cheval, autant que homme de France, comme je l'ay veu en affaires.

Au reste, il estoit fort agreable, accostable et aymable. Aussy l'Italien disoit : *Dio mi guarda del bel ghignetto del principe di Conde et de animo el stecco del l'admiraglio!* c'est à dire : « Dieu me garde de la douce façon et gentile du « prince de Condé, et de l'esprit et curedent de « l'admiral! » parce qu'il en portoit tousjours un, fust en la bouche, ou sur l'oreille, ou en la barbe.

On tenoit ce prince, de son temps, plus ambitieux que religieux; car le bon prince estoit bien aussy mondain qu'un autre; et aymoit autant la femme d'autruy que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui sont esté fort d'amoureuse complexion.

Il fut esleu de ceux de la religion et conjuration d'Amboise leur chef, non qu'il le sceust autrement (disoit-on); mais sans luy sonner mot et sourdement l'esleurent, usans en cela de la façon d'Allemaigne; et tel l'appelle-on *le capitaine muet*. Et si leur entreprise eust bien reussy à souhait, lors on luy eust faict à sçavoir.

Aucuns disoient pourtant qu'il la sçavoit, et mesmes que le sieur de Malligny, brave et vaillant gentilhomme, et de fort bonne maison, qui luy estoit fort familier, favory et parent, se trouvant avecques luy à Amboise quand il vit le tout descouvert, s'en alla aussy tost sans s'estonner à l'escurie dudict prince, et y prit le meilleur courtaut qu'il avoit, et se sauva viste, dont bien luy en prit, et s'en alla à Geneve, dont plus n'en revint; car, en se baignant dans le lac, il se noya parmy un sable mouvant. L'on courut après luy; mais il s'en alla grande erre. Et disoit-on lors à la cour, comme je l'ouys, que, s'il eust esté pris, il eust mis mondict sieur le prince en grande peyne.

Toutesfois, le dimanche matin, quand les conjurateurs se presenterent, à la porte des Bons Hommes, pour entrer dans la ville, à M. d'Aumalle, qui estoit constitué pour la garde de la porte, M. le prince s'y rendit, et ayda à les chasser, et y fit bonne mine. Mais despuis on cognut la faute, et en fut soupçonné. Sur quoy il en fit quelque rodomontade de quelque certain desmenty en l'air, mais non en présence, comme s'est dict et escrit, car lors il n'osoit parler si haut, bien que d'ailleurs il eust la parolle belle, bonne, haute et hardye : mais pourtant, cognoissant qu'il n'y faisoit pas bon pour luy, et que l'on commançoit à descouvrir le pot aux roses, il partit de la cour et s'en alla trouver le roy de Navarre son frere; dont pourtant l'on se repentit bien (car je le sçay) dequoy on l'avoit laissé aller.

Mais, pour avoir ce coup eschappé, il n'eschappa pas sa prison; car il vint à Orleans, là où il fut attrapé à bon escient : et croyoit-on que, sans la mort du roy François, son procès fust esté faict, et luy sentencié.

Lorsqu'il entra dans le logis du roy, non à cheval comme le roy son frere, comme aucuns ont dict, car je le vis, mais ayant mis pied à terre, jamais je ne vis prince faire meilleure mine. Mais au sortir de la chambre du roy, qu'il fut conduict en prison par MM. d'O et de Chavigny, il estoit bien autant estonné, et le roy de Navarre autant, lequel pensoit, à son arrivée, comme premier prince du sang, parler haut, braver et estonner toute la cour.

Ce fut à luy à caller et faire, non du prince, mais du simple gentilhomme; car je le vis deux fois venir trouver M. le cardinal de Lorraine, en son jardin une fois, et l'autre en sa chambre, pour le prier et interceder pour son frere; mais il parloit à luy plus souvent descouvert que couvert, et l'autre se mettoit très-bien à son ayse, car il faisoit grand froid. Mais deux mois après on vit bien un autre revire-marion de fortune.

Ceste conjuration d'Amboise fut le principal subject de sa prison; car le roy s'estoit imprimé si bien ceste opinion, que si elle eust pris fin qu'il eust passé le pas comme messieurs ses freres, et de Guyse, et autres, et qu'il se fust fort bien mis en son siege royal, ce disoit-on, car il estoit de cœur haut et ambitieux, et qui aymoit plus une royauté qu'une principauté; et pour ce, dès lors ne le tint-on jamais pourtant plus religieux qu'ambitieux.

Et ce qui l'aveugla plus en son ambition, ce fut aux premieres guerres civilles, quand il se vit quasy commander à la moictié de la France, morceau très-friand que M. l'admiral, son oncle, luy avoit très-bien preparé. Et ce fut ce que dit un seigneur de par le monde : « Le diable y ayt « part, qu'un tel en est le chef; car je cognois « son humeur. S'il a mis une fois le nez dans ceste

« petite forme d'empire, jamais il ne s'en despar-
« tira, et troublera tousjours la France pour en-
« tretenir sa grandeur. Il nous seroit meilleur
« que le seul M. l'admiral s'en meslast, car il a
« l'ame plus douce, plus capable en tout que
« l'autre. »

Il devint en telle gloire, qu'il fit battre monnoye d'argent[1], avecques ceste inscription à l'entour, comme un souverain : Louys treiziesme, roy de France; laquelle monnoye M. le connestable, retenant tousjours de ceste bonne paste ancienne, tout en collere, representa à une assemblée generale qui fut faicte au conseil du roy l'an 1567, le 7 jour d'octobre après midy, au Louvre. On en detesta fort et la monnoye et la subscription Je ne sçay s'il est vray, mais il s'en disoit prou en la chambre du roy et de la reyne, voyre en la basse-cour.

Une autre ambition le saisit : lorsque le duc d'Albe passa vers Flandres, M. le prince, avecques d'autres, remonstrerent au roy que, puisque l'Espaignol s'armoit, il falloit aussy s'armer et border la frontiere de gens de guerre, comme portoit l'ancienne coustume; et ce fut lors qu'on envoya faire la levée de six mille Suisses, qui vindrent après : et quoy qu'on die et treuve l'on en escrit, ce fut M. le prince et les huguenots, qui premiers cryerent après cela, car j'estois lors à la cour, et ceux qui l'ont escrit possible ne le sçavoient-ils pas mieux que moi.

Et sur ceste arrivement M. le prince ne chauma pas de bastir pour soy, car il gaigna sy bien M. le connestable, son grand oncle de par sa femme, qu'il lui consentit la lieutenance generalle en France, si le roy, la luy vouloit donner : et bien à propos la demandoit-il au roy pour estre general de ceste armée qu'on vouloit nouvellement faire dresser vers le duc d'Albe.

La reyne, mere du roy, point contente de ceste ambition nouvelle d'icelle lieutenance generalle, elle qui aymoit fort Monseigneur, frère du Roy, despuis nostre roy Henry III, et qui voyoit, et desiroit, qu'à luy ceste charge appartenoit et à luy seul debvoit escheoir, bien qu'il fust encor jeune (mais il ne demeura pas sept mois après de l'avoir), en donna advis à M. son fils; et l'embouncha et l'instruisit si bien (et Dieu sçait de quelle main et bouche de bonne maistresse!), qu'un soir en la salle, que ladicte reyne souppoit à Sainct-Germain-des-Prés, il me souvient fort bien que M. le prince y estant venu, Monsieur le prit et le mena en un coin où il parla bien à luy, et des grosses dents (comme on dit), et le reprit de son outre-cuydance d'oser et vouloir pretendre sur la charge qui luy estoit deue; et que, s'il s'en mesloit jamais, qu'il l'en feroit repentir et le rendroit aussy petit compaignon comme il vouloit faire du grand.

Tant d'autres propos luy dit-il (car il le tint long-temps) que nous n'oyions point, car nous autres qui estions à luy nous nous en tenions de loin; mais nous voyions bien qu'il luy parloit de hautes parolles et de grande braveté, ores tenant son espée sur le poumeau fort haute, ores faisant semblant de taster à sa dague, ores enfonçant et ores hauçant son bonnet; et bref, nous cognusmes en luy une contenance fort bravasche et altiere, et telle que despuis, bien qu'ayons veu en mille endroicts une très bonne façon en luy, jamais aucuns qui estions là ne la recognusmes si belle et asseurée. Nous vismes bien aussy M. le prince tousjours descouvert et parler doux, à son geste; et la reyne ayant achevé de soupper, ce jeu se desmesla, qu'elle sceut bien au long par M. son fils, qu'elle en ayma davantage, et puis de M. le prince, qui en fit quelque plainte; mais elle ne s'en soucia. Et M. le prince aussy ne la fit guieres longue à la cour et s'en alla, et non sans la garder bonne à mondict seigneur, car au bout de trois mois et demy la journée de Meaux fut dressée : et voylà d'où en fut la premiere source, que beaucoup ne sçavent pas, et la couvrent sur la religion, comme fait M. de La Noue; car possible ne sçavoit-il pas ce que je vis.

Monsieur aussy, ayant sceu que ceste partie avoit esté autant faicte pour luy, voire plus, que pour le roy, la luy garda aussy meilleure; car, ayant esté faict lieutenant general du roy après la mort de M. le connestable, il ne cessa jamais qu'il n'eust raison dudict prince, qu'il hayssoit à mal mortel et plus que tous les huguenots; car il ne tint à luy que la battaille ne se donnast à Nostre-Dame-de-l'Espine. Il ne voulut point aussy la paix, si-non pour attrapper ledict prince en sa maison des Noyers en Bourgoigne, comme il la faillit belle.

Aux troisiesmes troubles il l'agassa et pressa

[1] D'autres disent des écus d'or. L'un est aussi vrai que l'autre; c'est un conte inventé par les jésuites.

de tant de petits combats et escarmouches, qu'enfin il le mena à la battaille qui fut donnée vers Jarnac et Bassac, où ce prince vint fort resolu et en très-brave et vaillant combattant, mais pourtant fasché d'y venir, soit qu'il cognust son heure ou son desadvantage; et pour ce en y allant il dit que, puisqu'on avoit faict un pas de clerc, il le falloit franchir, et qu'aussy un peu advant qu'aller à la charge il avoit eu contre la jambe un coup de pied de cheval du comte de La Rochefoucaud, qui, comme desesperé du mal, accompaigné de son brave cœur, combattit très furieusement. Mais cela ne dura guieres, car il fut porté par terre. Et le premier qui descendit pour le prendre prisonnier, ce fut un honneste gentilhomme de M. de La Vauguion, qui s'appelloit Le Rozier : et ainsy que M. d'Argence vint à passer, M. le prince le recongnut et se rendit à luy. Mais, sur ceste entrefaicte, arriva le baron de Montesquieu, brave et vaillant gentilhomme, qui estoit capitaine des gardes des Suisses de Monsieur, frère du roy, qui ayant demandé que c'estoit, on luy dit que c'estoit M. le prince : « Tuez! tuez! mort Dieu! » dit-il; et, s'approchant de luy, deschargea sa pistolle dans sa teste, et mourut aussy tost.

Il n'avoit garde de la faillir autrement, car il avoit esté fort recommandé à plusieurs des favorys dudict Monsieur, que je sçay bien, pour la hayne qu'il luy portoit dès le jour que j'ay dict; et aussy qu'il n'y a rien qu'un grand haysse tant qu'un autre grand son pareil, mais plus encor celuy qui ne l'est pas et se veut esgaller à luy. Il n'y avoit pas huict mois que j'avois sauvé la vie audict baron de Montesquieu, que j'aymois fort despuis le voyage de Malte, qui, au partir de là, fut la première fois qu'il vint et se produisit à la cour par le moyen du comte de Brissac, qui le prit en amitié pour estre brave et vaillant gentilhomme, et qui estoit bonhomme avecques cela; et ledict comte le fit aymer à Monsieur, et lui fit donner ceste charge.

Le roy Charles doncques, ayant entrepris de faire un combat sur l'eau à Paris, devant le Louvre, il se mit dans son grand bateau couvert, qu'on avoit veu long-temps devant le logis du controlleur Dumas. Le roy tenoit et gardoit son bateau avecques les siens contre Monsieur et les siens, qui le vismes assaillir. Ainsy que nous voulions monter, et que le baron estoit à demy monté, voycy Fervaques, qui a esté tousjours rude joueur, qui poussa de haut en bas ledict baron dans l'eau, qui s'alloit nayer sans moy, qui courus du bout du bateau, et le pris par le collet; et le jette dans nostre bateau, lequel n'en pouvoit plus; mais il se remit tellement quellement, et aussy-tost se mit à genoux et me remercia, et qu'il me debvoit la vie; et despuis m'appella tousjours son pere, bien que je fusse plus jeune que luy. Il fut tué par amprès au siege de Sainct-Jean d'une grande harquebusade: les huguenots disoient que c'estoit par punition divine.

Pour tourner à M. le prince, estant mort, Monsieur n'en fut nullement marry, mais très-joyeux, car il avoit opinion qu'il luy en eust faict faire de mesmes : car, d'ennemy à grand ennemy, il n'y a que se garder. Monsieur le voulut veoir après la battaille achevée; son corps fut chargé sur une vieille asnesse qui se trouva là à propos, plus par desrision que pour autre subject; et fut porté ainsy, bras et jambes pendantes, à Jarnac, en une salle basse soubs celle de Monsieur et sa chambre, où ledict prince le jour avant avoit logé. Quel changement! Comme à Coutras le roy de Navarre logea en la chambre de M. de Joyeuse, où il avoit couché le soir auparadvant, et l'autre estoit estendu mort dessoubs. Si on leur eust dict à tous tels revers de fortune, ils ne l'eussent pas creu.

Ledict prince demeura assez en espectacle à tous ceux du camp qui le voulurent aller veoir; puis M. de Longueville, son beau-frère, en demanda le corps à Monsieur, pour le faire ensepvelir, qui luy fut octroyé librement. Il fut faict de luy ceste epitaphe :

L'an mil cinq cens soixante-neuf,
Entre Jarnac et Chasteauneuf,
Fut porté mort sur une asnesse
Cil qui vouloit oster la messe.

Il y eut quelques-uns des siens pris, comme Clermont d'Amboise et Corbozon, qui ne voulurent jamais croyre sa mort; mais Monsieur le fit à eux veoir leur saoul; dont ils en furent très-dolens, car ils estoient fort aymés de leur maistre. Ainsy alla la mort dudict prince, qui, en trois battailles qu'il donna à son roy, ne se ressentit guieres de la fortune. A la derniere,

il y mourut. A la penultiesme de Sainct-Denis, il la perdit comme les autres; mais aussy il se sauva avecques grand honneur. A la premiere, qui fut celle de Dreux, il fut pris prisonnier, non sans grand danger de la mort, si M. de Guyse luy eust voulu rendre ce qu'il luy avoit voulu prester à la conjuration d'Amboyse; mais au lieu d'un tel remboursement, quand il luy fut presenté, il luy fit force honneur et bonne chere, le retira avecques luy, luy presenta la moictié de son lict, et coucherent tous deux ensemble aussy famillierement comme si jamais n'eussent esté ennemys, mais comme bons amys et cousins germains qu'ils estoient. De tout le soir il ne fut guieres veu, et M. de Guyse le luy conseilla; et demeura en sa garderobbe, bien qu'elle fust fort petite et chetive, car c'estoit une maison de village fort champestre. Force gens le vouloient veoir, mais M. de Guyse l'avoit deffendu; car une personne affligée n'ayme guieres ceste veue ni visitation.

J'eus pourtant credit de le veoir assez près d'un feu, faisant demonstration grande de sa douleur et d'une apprehension grande. On luy porta à soupper, et souppa; puis, tout le monde retiré, et M. de Guyse se voulant coucher, il donna congé à un chascun, non sans avoir demeuré long-temps assez près du feu à causer de la battaille parmy nous, où chascun y estoit receu pour son escot et son dire.

Luy et M. le prince coucherent ensemble, et le lendemain nous allasmes à son lever. Il se mit à escrire au roy et à la reyne le plus briefvement qu'il peut, et sortit veoir le champ de battaille, non trop loing pourtant, car il disna et y alla après à bon escient.

Cependant le prince se leva, qui estoit encor au lict quand nous estions en sa chambre, les rideaux tous tirés au dedans. S'il fust esté pressé de se lever pour aller à la garderobbe, il fust esté bien estouné, ce disoit-on.

Puis quand fallut desloger, M. de Guyse le redonna à M. d'Amville (que nous nommions alors M. l'admiral, pour avoir eu l'estat de son cousin) à le tenir en bonne garde, et pour faire l'eschange de luy et M. le connestable, ainsy que le porte le droit de la guerre.

En quoy il faut notter deux belles choses, que l'on tenoit lors pour telles et se doibvent tousours tenir; l'une, faut louer la magnanimité et generosité de ce grand prince et capitaine M. de Guyse, qu'il usa à l'endroict de son ennemy prisonnier, à le traicter de ceste façon si honneste qu'il fit; ce qu'un autre possible n'eust pas faict, veu les grandes raisons qu'il avoit de son costé; l'autre, du bel advisement et consideration qu'eust M. d'Amville de presenter à M. de Guyse son prisonnier M. le prince; car c'estoit à luy à qui le premier il avoit donné sa foy; et le luy presenta comme à son general (c'estoit bien en cela sçavoir son debvoir de guerre), à qui l'on doibt defferer toute chose, et sur-tout les prisonniers qu'on aura pris.

Si M. d'Amville n'eust esté sage et advisé capitaine, comme certes il a esté tousjours, et que ce fust esté un temeraire et n'eust sceu que c'estoit debvoir, il n'eust jamais faict ce traict, voyant son pere pris, et qu'il y alloit de bon pour le rachapter par cest eschange : ce qu'il ne fit, et s'acquitta par ainsy de son debvoir, et acquit encor d'avantage l'amytié de son general, en luy manifestant par tel acte qu'il estimoit la generosité de M. de Guyse, et cognoissant en luy une telle vertu et bonté, qui'l ne fairoit jamais faux bond à M. le connestable. Voylà comme il fait bon en telles occurrances d'opposer telles choses et ne croyre son courage bouillant.

Pour un tel traict cuyda sortir entre M. de Longueville et M. d'Espernon un grand esclandre durant ces dernieres guerres, car M. d'Espernon venant de Bouloigne en France trouver le roy, et passant près Montreuil, et en rencontrant la garnison de cheval, conduite par M. du Mesny, gouverneur de la place, la desfit très-heureusement, et force demeurerent prisonniers, dont ledict sieur du Mesny en estoit un; et puis vint au giste à Courbie, où estoit pour lors M. de Longueville, lieutenant de roy en Picardye, qui demanda les prisonniers; mais M. d'Espernon les luy reffusa : sur quoy s'esmeut question; et M. de Longueville jura qu'il ne sortiroit autrement de la ville; et le brava fort, jusqu'à mettre un gros corps de garde debvant son logis et fermer les portes de la ville. A quoy M. d'Espernon prit pied et apprehension qu'on luy en vouloit prester une, tout de mesmes comme à Angoulesme, qu'on le faillit à tuer un jour de Sainct-Laurens, comme il dit despuis; et pour ce, se resolut brave-

ment se deffendre [1] et mourir les armes en la main. Mais sur ces entrefaictes il se moyenna quelque espece d'accord ; si bien que, par la menée et dexterité de quelques honnestes gens, M. d'Espernon sortit hors de la ville et emmena ses gens.

L'accord ne s'ensuivit pourtant tel qu'ils departirent amys ; car si M. d'Espernon l'eust trouvé après, il l'eust querellé à bon escient, comme je sçay fort bien. En quoy plusieurs dirent que M. de Longueville en debvoit faire plus ou moins ; et les autres qui moyennerent la sortye de M. d'Espernon, les debvoient aussy accorder du tout absolument, et les faire bons amys, et embrasser ces deux grands, qui estoient assez bastans, par le moyen de leurs amys, serviteurs et credits, esmouvoir toute la France.

Plusieurs dirent que M. d'Espernon avoit tort, et que, du premier abord, il debvoit presenter ses prisonniers au lieutenant general du lieu où ils avoient esté pris, et recognoistre le lieutenant general et gouverneur de là, bien qu'il fust grand et eust charges et grands grades ; mais la representation d'un roy en sa lieutenance c'est une grande chose.

Je laisse cela aux meilleurs discoureurs, pour tourner encor au prince de Condé, lequel laissa après soy une très-belle et bonne lignée, MM. le prince de Condé, son heritier principal, le prince de Conty et le cardinal de Bourbon ; et, du second maryage, M. le comte de Soissons, gentil prince certes, et tout plein d'honneur et de vertu.

Si M. le prince de Condé dernier ne fust esté mort par poison (comme on dit), il fust esté aussy grand capitaine comme M. son pere ; car il avoit un très-bon et beau commancement ; et lorsqu'il mourut il estoit fort jeune. Il sçavoit aussy bien attirer les hommes à soy comme M. son pere, car il estoit très-liberal, doux, gracieux et très-eloquent, choses fort attrayantes. J'ay ouy dire à feu M. de Montpensier, et le debattoit contre moy, qu'il estoit beaucoup plus eloquent que M. son pere. Tant y a que, s'il estoit si bien disant, il avoit le deffaut de l'oreille, car il n'oyoit pas bien. Il estoit brave, vaillant, genereux et fort adroict aux armes et à cheval, bien qu'il fust fort petit comme le pere.

Or de tous ces braves freres j'espere en parler aux vies de nostre feu roy Henry troisiesme et le nostre de present quatriesme. Je les remets doncques là, pour dire que, quand mondict sieur le prince le premier fut mort en ceste battaille, la pluspart des catholiques, et mesmes de ceux nostre armée, entrerent en ceste sotte creance, que c'estoit faict des huguenots ; que puisqu'ils avoient perdu leur grand et principal chef et capitaine, qui certes l'estoit, grand et suffisant, et qu'on tenoit avoir si bien appris de M. l'admiral qu'il s'en alloit esgal à luy, voyre aucuns tenoient qu'il le surpassoit, ce qui estoit faux, et croyoient que les huguenots n'auroient point la creance, ny porteroient respect, crainte et honneur à M. l'admiral comme à un prince qui estoit un grand prince du sang, de grade et d'auctorité, qu'ils avoient si bien honnoré et tenu pour leur grand deffenseur et protecteur, qu'aucuns furent si impudens de l'appeller leur roy.

Mais il en arriva bien autrement ; car, de tant qu'il y en a eu, il n'y eut aucuns qui branlassent, fors un ou deux de ses plus privés, et tous se rangerent soubs la tuition, auctorité et obeyssance, qui, se targuant et couvrant de l'umbre de messieurs les princes de Navarre et de Condé, tous deux fort jeunes, conduisit si bien leur barque, qu'ils ne trouverent nullement à dire leur grand pillotte mort ; qui fut un grand heur et honneur à l'admiral ; et demeurerent tous fermes et affectés à leur party.

Aussy, il n'y a ligue ni association si ferme ni si obstinée que celle qui se fait pour la religion, et mesmes pour une nouvelle et contraincte, comme je tiens d'un grand personnage. Et ce qui affermit et appuya encor mieux ceste colonne, qu'on croyoit à demy penchée et tombante, ce furent leurs braves et vaillans capitaines qui resterent encor sur pied, comme : M. d'Andelot, l'un des vaillans et renommés de la France ; mais il mourut tost après ; puis M. de La Rochefoucaud, très-grand seigneur en Guyenne, et qui avoit beaucoup de creance parmy ceux de la religion du pays, et principallement parmy la noblesse, de laquelle il estoit fort reveré. Il estoit aussy fort vieux capitaine, bien qu'il fut jeune, pour les guerres estrangeres qu'il

[1] Le manuscrit ajoute : « Comme certes il est tout vaillant. » Ces mots, raturés d'une manière illisible, sont fournis par le manuscrit 120.

avoit veues dès son petit aage, estant à la suitte de M. d'Orleans, et tousjours continué soubs le roy Henry, qui l'aymoit uniquement et luy estoit plus privé et familier qu'aucuns de ses favorys, et se jouoient ordinairement ensemble, comme s'ils eussent estés pareils; car ledict comte estoit de très-bonne et très-plaisante compaignie, et disoit des mieux le mot, au reste, très-bon seigneur, et qui n'offensoit jamais personne. Toutesfois, aux guerres civilles, se voyant beau-frère du prince roy des huguenots, devint un peu glorieux : mais quant à moy, je ne le trouvay jamais tel, car il estoit trop de gaillarde humeur. Les bons trompettes des François et reistres parmy leurs clairons sonnoient souvent ceste chanson et quinte :

Le prince de Condé,
Il a esté tué,
Mais monsieur l'admiral
Est encore à cheval,
Avec La Rochefoucaud,
Pour chasser tous ces papaux, papaux, papaux.

Il y avoit M. de Mouy, un très-brave et vaillant capitaine. Il le monstra à la battaille de Dreux, car ce fut luy qui fit la premiere charge avecques les cinquante ou soixante casaques blanches eslues. On le tenoit pour plus vaillant que sage capitaine; mais il monstra et l'un et l'autre quand il conduisit le duc des Deux-Ponts jusqu'en Guyenne avecques ses trouppes, et prit La Charité contre une infinité d'obstacles qu'il trouva par les chemins. Il avoit aussy fort pratiqué les guerres estrangeres, et s'y estoit faict signaller bien fort.

Il y avoit aussy M. de La Noue, qui porte le nom aujourd'huy et à l'heure que je parle, du plus grand capitaine de la France, pour les grandes experiences qu'on a cognues en luy: j'en parle ailleurs fort au long.

Il y avoit aussy le seigneur de La Loue, pareils en nom fors d'une lettre, et pareils aussy en valeur : il avoit eu charge de la venerie du roy; mais il ne s'amusa tant à la chasse des cerfs que des hommes, et menoit mieux ses gens à la guerre que les chiens à la chasse; et si fut fort bon pour l'une et pour l'autre chasse.

Il y avoit aussy M. de Theligny, beau-frere de M. de La Noue, un sage et brave gentilhomme, et qui estoit bien accomply de toutes vertus.

Il y avoit M. de Boucard, jadis fort aymé et favory du feu roy Henry II, et son escuyer quand il estoit dauphin, et qui avoit fort veu les guerres estrangeres et s'y estoit faict fort renommer; comme aussy M. d'Esternay et M. de Genlys; M. d'Acier, duquel je parle ailleurs, et le bon vieillard M. de Briquemaud, leur mareschal general de camp, très-bon et grand capitaine, qui avoit si fidellement servy ses roys en Piedmont et en France, et pour ce ne debvoit point mourir de telle façon qu'on fit, et mesmes en si vieil aage qu'il estoit, et debvoit-on attendre son heure.

Il estoit un fort homme de bien, et qui ne combattoit que pour sa religion, ainsy que j'ay ouy raconter à un gentilhomme qui avoit esté nourry son page, que trois ou quatre jours avant la battaille de Jarnac il avoit esté blessé en une jambe; et ainsy que M. le prince et M. l'admiral l'allerent veoir en son lict et y tenir le conseil, à M. le prince il eschappa quelque mot de regner [1]. « Monsieur, luy dit « M. de Briquemaud, il semble, par vostre dire, « que vous tendiez plus à l'ambition qu'à la re« ligion. Je vous quitte si venez là. Prenons le « party de Dieu, autrement je me retire. » Ce page estoit lors en la chambre, qui ouyt ces mots, et me les dit despuis.

Il y avoit aussy ce brave et determiné M. le comte de Montgommery, que j'ay veu nommer le Dompteur de la Gascoigne; et en peu de temps il s'en alla lever le siege de Navarrains, qui de soy-mesme se leva, le sentant venir; et luy, ne se contentant de cela, assaut et prend

[1] C'était en 1569. Voici quelques vers, sous le titre d'*Écho*, qui parurent en ce temps-là, à l'occasion de l'ambition du prince de Condé. Ils sont tirés d'un ancien recueil manuscrit :

Quel pays de ce monde est en plus grand souffrance?
France.
Qui l'a mis en ce point? qui mene cest orage?
Rage.
Est-ce le jeune roy qui l'a mis en ce point?
Point.
Est-ce monsieur son frère ayant tant de tesmoins?
Moins.
Qui nous a donc causé ceste douleur amere?
Mere.
Qui en a dextrement son vouloir secondé?
Condé.
Mais quelle occasion à ce faire l'attire?
Ire.
Quel pretexte a-t-il pris pour couvrir ses desseins?
Saints.
Et la religion est-elle de ce nombre?
Ombre.

en plein jour de prime abord M. le baron de Terride, vieux, ancien, sage et bon capitaine fort estimé par les guerres passées du Piedmont, avecques toutes ses trouppes; retourne après triomphant à son bel ayse, et se pourmene par la Gascoigne comme il luy plaist, sans aucune resistance : de telle sorte que ce qu'on en disoit on le reputoit plustost à miracle qu'à autre chose. Je pense bien qu'il y a quelque historien qui en parle, sur-tout M. de Montluc. J'en ay ouy conter les grands faicts à gentilshommes qui estoient avecques ledict comte, que j'escrirois voulontiers, mais on ne les sçauroit croyre.

J'ay ouy conter de l'humeur de ce capitaine, que c'estoit le plus nonchallant en sa charge et aussy peu soucieux qu'il estoit possible, car il aymoit fort ses ayses et le jeu; mais quand il avoit une fois le cul sur la selle, c'estoit le plus vigillant et soingneux capitaine qu'on eust sceu veoir, au reste si brave et vaillant qu'il assailloit tout, foyble ou fort, qui se presentast devant luy.

Aussy a-il faict de belles guerres et y a esté très-heureux, comme il fit dans Rouen, là où il tint le siege plus long-temps que la forteresse, ne la place, ne l'armée devant, composée de si grands capitaines les plus grands de la France, ne le requeroit; soustint les assauts tant qu'il peut; et au dernier, cedant à la fortune et combattant au dernier point, se retira bravement, et non si à l'haste qu'il cuyda estre pris, et se voulant jetter dans l'esquif de la gallere en laquelle il se mit et tira vers le Havre; mais en chemin, à Caudebec, il rencontra une pallissade qui avoit esté faicte si forte pour engarder le secours de la mer, qu'à vogue rancade il la faussa et se sauva bravement; qui fut un effort de quoy les bons mariniers des galleres s'en esbahirent pour jamais, bien qu'il n'y ait force pareille que d'une gallere vogante à pleine voille et rame de toute force. Aucuns disoient que c'estoit un miracle; d'autres disoient que celuy qui avoit eu la charge de faire faire la pallissade l'avoit faicte de cest endroict foyble, parce qu'on le soupçonnoit favoriser ce party. Je ne le nommeray point. Je parleray de ce comte en d'autres lieux, ensemble de ses freres, Corboson ou Sainct-Jean, et le jeune l'Orge, tous braves gentilshommes que j'ay cognus tels, et deux fort mes grands amys, et tous de la religion.

Je parleray aussy de plusieurs autres capitaines huguenots. Que si je voulois à ceste heure les particulariser, je ne sçaurois fournir tant il y en a eu de très-bons, et de cheval et de pied, desquels je parle au chapitre des couronnels; car il faut confesser le vray, que l'on y a recognu de braves et vaillans gens et de bons capitaines; et si en est venu après les morts de bons qui ont vescu et vivent despuis et à ceste heure, comme j'ay ouy dire à gens plus clairvoyans que moy. Ils n'ont appris que des morts, et si ne les ont nullement surpassés.

Ainsy fut le prince de Condé accompaigné de ces braves gens. Et ainsy luy et M. l'admiral se sont faicts craindre et ont planté l'Evangile qui bourgeonne et verdoye aujourd'huy encor, et sans lesquels elle seroit seche, et de couleur de feuille morte.

Et diray bien plus : que si tous ces bons capitaines se fussent mis de nostre costé, et eussent faict pour le roy, ils fussent estés tous honnorés de grades, de nobles charges et pensions et ordres; et si en fussent estés mieux dignes, et d'estre mareschaux de France, que plusieurs que nous en avons veu.

Mais, ce qui est un grand cas, ils avoient l'œil et le cœur si fort tendus à la religion, et l'embrassoient de telle devotion, qu'au diable s'ils s'en soucioient d'un seul brin de nos honneurs et estats, et comme je leur ay veu dire et le monstrer par effects.

XXII.

LE ROY DE NAVARRE, ANTHOINE DE BOURBON.

Le roy de Navarre, Anthoine de Bourbon, fut frere aisné dudict prince de Condé, qui soustint et favorisa au commancement les huguenots. Aussy estoit-il de la religion, disoit-on, et en sentoit dès le regne du roy Henry, qu'il avoit son ministre David [1], et le faisoit prescher où il passoit, car c'estoit en caresme, et le vis prescher à Poictiers, que j'estois fort jeune. Il le mena à la cour, qui lors estoit à Fontainebleau; mais, ayant parlé à M. le cardinal de Lorraine,

[1] Pierre David. Voyez Bèze, *Hist. eccl.*, tom. I, pag. 102.

ledict David chia sur la Bible et le ministere et tout.

Le roy Henry ne trouva bon qu'il eust mené avecques luy ce ministre, qui ne portoit pourtant le titre de ministre, mais de prescheur du roy et reyne de Navarre; et par ce titre il n'estoit si odieux que par celuy de ministre.

La reyne de Navarre pour lors, qui estoit jeune, belle et très-honneste princesse, et qui aymoit bien autant une dance qu'un sermon, ne se plaisoit point à ceste nouveauté de religion, ny tant qu'on eust bien dict; et pour ce, je tiens de bon lieu qu'elle le remonstra un jour au roy son mary; et luy dict tout à trac que, s'il se vouloit ruyner et faire confisquer son bien, elle ne vouloit point perdre le sien, ny si peu qui luy reste du royaume des roys ses predecesseurs, lesquels pour l'heresie avoient perdu le royaume de Navarre. Heresie appelloit-elle, d'autant que le pape Jules avoit declaré heretique, mal à propos, tous ceux qui yroient encontre sa sentence donnée sur la confiscation dudict royaume; mais à aucuns j'ay ouy affirmer que ce nom d'heretique n'estoit pas bien adapté.

Ce roy, si la guerre espaignolle eust continué, avoit bien resolu d'en avoir sa raison sur l'Espaigne, où il y avoit de bonnes entreprises, et s'aydoit du roy de Fez, vers lequel il avoit envoyé en ambassade les capitaines Montmor, Gascons, et Merchior, Portuguais, qui m'en entretint fort un jour à Lisbonne, où il s'estoit retiré après la mort dudict roy, qu'il plaignoit fort, et ses desseins, qui eussent facilement reussy; et m'y fit toute bonne chere, ayant veu ma mere dame d'honneur de la reyne de Navarre en sa cour; et ne bougeoit d'avecques moy à me faire monstrer tout plain de singularités, quand j'allois veoir le roy et la reyne, sœur de l'empereur, encor restée de toutes les autres, qui se portoit fort bien.

Les desseins de ce roy n'estoient pas petits, et l'alliance avecques ce roy de Fez très-bonne et ferme.

La reyne sa femme changea bien après; car son mary se changea en catholique, et elle se changea en huguenotte très-ferme.

Le roy Henry mort, et le roy François venu à la couronne, l'on eut quelque petit soupçon que ledict roy de Navarre sçavoit quelque chose de la conjuration d'Amboyse, d'autant que les principaux conjurateurs estoient de son gouvernement, voyre aucuns de ses vassaux et serviteurs. Toutesfois, ceste raison estoit foyble, mais bien forte celle qu'ils estoient de la religion, que ledict roy soubs main tousjours embrassoit et favorisoit, ainsy qu'il le fit paroistre fort à descouvert quand le roy Charles vint à la couronne, et qu'il fut regent par la menée des estats, par un esdict faict qu'on n'eust plus à parler de la conjuration d'Amboyse, ny en rechercher ceux qui estoient soubçonnés; dont j'en vis aucuns huguenots qui en estoient bien ayses, que je cognois, et dire ces parolles : « Or, hier nous n'estions pas de la conjuration « d'Amboyse, et ne l'eussions pas dict pour tout « l'or du monde; mais aujourd'huy nous le disons « pour un escu, et que l'entreprise estoit bonne « et saincte. »

L'innocence de M. le prince fut publiée avecques l'edict de juillet. Le colloque de Poissy amprès se moyenna par ledict roy de Navarre; et ce fut luy qui à ses propres cousts et despans, disoit-on, envoya querir les ministres estrangers pour s'y trouver : et fut un gentilhomme qui estoit à luy, et s'appelloit M. d'Estourneau, mon voysin et bon amy, qui les alla querir et les mena en France; despuis il est mort maistre d'hostel du roy d'aujourd'huy. Et furent lesdicts ministres retournés par ledict gentilhomme, qui m'a tout conté, très-contens et bien salariés de la bourse dudict roy.

Ce ne fut pas tout; car il fit faire et publier l'edict de janvier. Et rien ne voyoit-on à la cour que ministres, et n'oyoit-on que presches, non quictans pour cela la messe par beau semblant.

Je retournois lors d'Escosse, ayant conduict la reyne, que moy et mes compaignons, qui pouvions estre environ cent gentilshommes, suivans M. le grand prieur de Lorraine et d'Amville. Quand nous vismes ce changement nouveau despuis nostre despart, nous fusmes bien estonnés.

Sur ce, le pape et le roy d'Espaigne ne dorment pas, et font tant qu'ils gaignent ledict roy par belles parolles et offres, et le recompenser de son royaume de Navarre pour celuy de Sardaigne, qui n'estoit pourtant si grand et riche que celuy de Navarre, en ce qu'il voulust

soustenir la religion catholique, et employer sa puissance pour extirper l'heresie. A quoy il preste l'oreille très-volontiers; car, et qu'est la chose qu'on ne fasse pour regner? Et pour ce, le sieur d'Escars, son grand favory, qui estoit très-bon catholique, fut envoyé vers le pape, duquel il fut très-bien receu et renvoyé vers son maistre, plus plein de belles parolles et grandes promesses que d'autre chose et presens, toutesfois si bien gaigné, outre le bon zelle qu'il portoit à sa religion, qu'il reduisit du tout le roy son maistre à la demande du pape : dont s'en ensuivit la guerre civille, dans laquelle il s'embarqua si bien, qu'il y estoit plus avant, et en severité plus grande contre les huguenots, que le triumvirat mesme.

Aussy fit-on de luy un pasquin : qu'il n'y avoit rien pire qu'un renegat; et sur ce en alleguoient les renegats d'Alger et d'ailleurs; et un autre où ils faisoient une anatomie où ils ne l'y peurent jamais trouver de cœur ny de fiel, y ayant appellé tous les meilleurs medecins et chirurgiens de la France. Si estoit-il brave, vaillant, tout plein de courage; mais il avoit dela bonté, et pour ce on le plaignoit ainsy.

Il ne laissa, estant ainsy embarqué en la catholique, à se souvenir de son proffit particulier et des promesses qu'on luy avoit faictes; et pour ce depescha le president de Selva, fort digne homme de son estat, vers le roy d'Espaigne; mais de malheur il fut pris et mené à Orleans, où, sans M. le prince, il couroit fortune de la vie, en eschange de l'execution qu'on avoit faicte à Rouen du president Esmandreville, duquel la mort debvoit estre expiée par la mort esgalle d'un autre president.

En toute ceste guerre, pour si peu de temps que ledict roy la mena comme lieutenant general du roy, il s'y monstra fort animé, brave, vaillant, courageux, eschauffé, collere et prompt à en faire prendre, comme j'ay veu; aussy les huguenots l'en hayssoient comme un diable, et le depaignoient de vilaines injures que j'obmets; car ces messieurs sçavent aussy bien mal dire que bien dire.

Le siege de Rouen se fit, où il n'espargna ses pas ny sa peau non plus que le moindre soldat du monde; si bien que luy s'appareillant pour aller à l'assaut, moitié mené du brave et genereux courage qu'il a tousjours possedé, moitié d'ambition et emulation qu'il portoit de tout temps à M. de Guyse, qui en telles factions se hasardoit tousjours des plus advans, comme j'ay dict, estant dans le fossé et prest à monter, ainsy qu'il s'estoit tourné pour pisser (dont il en fut faict une epitaphe que j'obmets par reverance), il eut une grande harquebusade dans l'espaule, mesme coup quasy qu'eut amprès M. de Guyse, dont il tomba à demy et rendit sa gorge.

Aussy tost il fut jugé à mort par les chirurgiens et medecins, ainsy qu'après quelques jours qu'on pensoit qu'il en eschapperoit, il mourut repentant (ce disoient aucuns) d'avoir ainsy changé de religion, et resolu de remettre la reformée mieux que jamais, ainsy qu'il le manda à M. le prince son frere par un sien maistre d'hostel qu'on appeloit Osquerque, qu'il avoit envoyé vers luy le visiter. Cela se disoit parmy aucuns de nous autres, au contraire du roy Henry d'Angleterre, qui, sur la fin de ses jours, voulut remettre la religion catholique. Il estoit temps vrayement, après tant de maux faicts.

De sorte qu'il ne fut pas guieres regretté, car il estoit en termes de brouiller : d'autres le regretterent fort, car il estoit tout bon et gentil prince, et mesmes la reyne mere, qui, tousjours apprehensible, avoit opinion que, comme grand qu'il estoit, il retenoit plusieurs capitaines, gentilshommes, soldats et autres, qui sans luy fussent de l'autre costé avecques le prince, qui aymoient mieux estre avecques l'aisné et le chef des armes et du nom qu'avecques le cadet, et que, luy mort, à veue d'œil on les verroit tous disparus de l'armée du roy, et les uns après les autres iroient trouver M. le prince : mais M. de Guyse, qui n'estoit paoureux, asseura la reyne et luy dit : « Non, non, madame, n'entrez point en « telle craincte et apprehension; car pour moins « d'un rien je vous en releve. La bande qui en « partira de l'armée du roy en sera fort petite, « ce que je ne croy encor; et, si elle en part, ce « sera autant la purger et bien nettoyer, et n'y « restera que le beau grain, pur et net, ce qui « sera le meilleur pour nous; car là où il y a des « traistres et gens doubles, tout va mal; et s'il y « en reste, je les tiendray si de court et les « feray si bien veiller, qu'ils n'oseront seu-

« lement faire trembler une feuille d'arbre. »

Je tiens ce conte d'un grand seigneur qui estoit lors present, et c'estoit en la chambre de la reyne à son coucher, qui commança à se rasseurer et cognoistre à veue d'œil le vray de ce que luy dit M. de Guyse, qui pourtant regretta ledit roy; car ils estoient cousins germains et grands amys de longue main, dès que ce roy estoit M. de Vandosme, lieutenant de roy en Picardie, et appelloit tousjours M. de Guyse *mon compaignon;* cela s'entend quand il estoit en sa grandeur : et M. de Guyse l'appelloit *Monsieur,* quelquesfois *monsieur mon cousin;* le roy de Navarre l'y appelloit aussy, et quelquesfois *seigneur cousin;* enfin, souvent ils se diversiffioient par appellations, comme il leur venoit en humeur ainsy, que je l'ay veu : mais quand il vint en sa grandeur de regent il ne l'appelloit jamais que *mon compaignon,* car on luy donnoit la reputation que ç'a esté l'homme qui s'est plus perdu en sa prosperité et faveur de fortune, estant devenu fort arrogant, pour l'avoir veu, comme on l'avoit veu, fort petit et bas de fortune, bien qu'il fust très-grand en tout, de race, de maison, de grandeur, d'aucthorité, de merite, de valeur et vertu, mais non de fortune, qu'il eut après. Au reste, il devint, disoit-on, ingrat un peu à l'endroict d'aucuns des siens qui l'avoient suivy en son adversité, et peu vindicatif envers ceux qui luy avoient faict du desplaisir et offancé, et l'avoient quitté pour aller ailleurs; ainsy qu'il fit envers M. de Beauvais-Nangy, un très-sage, vaillant et brave capitaine, qui avoit eu de belles et grandes charges, et mourut vaillamment (disent les histoires), qu'il avoit poussé et advancé et faict son lieutenant de gens-d'armes quand il estoit en Picardye, qui le quitta pour aller à M. de Guyse, dont il luy en voulut mal mortel, jusqu'à l'en menacer; ce que l'autre craignit fort quand il vint en sa regence : mais rien pour cela, car plus grands amys que devant; dont je sçay ce que l'on en dit lors à la cour. Telles bontés pourtant sont fort à louer, et telles nonchallances de vindictes très à priser parmy les roys, princes et grands seigneurs, ainsy que sçayt bien l'ensuivre en cela nostre roy d'aujourd'huy, son fils, qui d'autant plus en approche de Dieu, lequel deffend les vengeances; dont j'en espere alleguer force notables exemples de sa genereuse bonté en sa vie [1].

On ne donna que ces deux *si* à ce grand roy Anthoine, si-non aussy qu'il estoit fort adonné à l'amour : mais qui n'ont estés les roys et les grands qui n'ayent aymé les dames? autrement ils sont denaturés et adonnés au grand et enorme vice.

Pour le reste, il estoit très-bien né, brave et vaillant, car de ceste race de Bourbon il n'y en a point d'autres, belle apparance, belle taille, et plus haute de beaucoup que celle de tous messieurs ses freres, la majesté toute pareille, la parolle et eloquence très-bonne. Il acquit et laissa après soy une très-belle reputation en Picardye et en Flandres, quand il fut lieutenant de roy et quand il s'en alla roy de Navarre commander en Guyenne; car il conserva très-bien à ses roys ces pays, et sy en conquesta : de sorte qu'on ne parloit en cela que de M. de Vandosme.

Mal recompensé pourtant de ses roys, et mesmes du roy Henry, quand il l'oublia en son traicté de paix entre luy et le roy d'Espaigne, qu'il ne se fit aucune mention du recouvrement de son royaume de Navarre d'un seul petit traict de plume, et en voulut long-temps mal à M. le connestable; et certes il y eut du tort, car ce prince avoit très-fidellement servy la couronne de France, pour laquelle soustenir, au moins les siens, la reyne Jehanne estoit desheritée, et estoit aussy cousine germaine du roy, et très-bonne et vertueuse princesse.

Ce brave roy et M. de Guyse contendoient si très-fort ensemble en competence de gloire, que toutes leurs actions de guerre tendoient à l'envy à qui feroit mieux. A l'assaut de Linars, y voyant aller M. de Guyse, où il fut fort blessé, il y voulut aller, tout lieutenant de roy qu'il fust. Les petites emulations pourtant se convertirent amprès en inimytiés sourdes, sans se descouvrir pourtant, et mesmes quand il vit M. de Guyse si ennobly de beaux faicts et qu'on ne parloit que de luy, et qu'il le voyoit si bien advancé et favory de son roy; si bien que parmy leurs pages et lacquais des uns et des autres on voyoit faire des quadrilles et des parties, et cryer à la cour : « Bourbon, Bour-« bon à part! Guyse, Guyse et Lorraine à part! »

[1] On ne l'a point.

Ces petites choses piquent quelquesfois autant ou plus que des grandes, si qu'il en cuyda arriver une grosse batterie entre ceste race de pages et lacquais, sans M. de Brezay, qui les estrilla bien une fois, et ce durant le roy Henry.

Le roy François venant en regne, là fut la grand picque et inimitié, à cause que M. de Guyse ne luy ceda l'auctorité et preeminence de tout l'Estat, mais non qu'il en vint grande rumeur et esclandre descouverte. J'en parle ailleurs. Le roy Charles vint après à regner, et le roy de Navarre en vaugue, comme j'ay parlé au discours de M. de Guyse, et ailleurs au discours de M. le connestable. Il y eut bien quelque petite brouillerie, mais tout se passa doucement, et, la guerre civille venue, jamais ne furent mieux.

Voylà ce qu'en bref j'en puis dire, si-non que, pour bien achever sa gloire et ses louanges, je dis : quand en son temps il n'auroit faict autres belles choses que d'avoir faict et procreé nostre grand roy d'aujourd'huy, Henry IV, il a faict beaucoup et est digne de très-grandes et incomparables louanges, à qui la France doibt tout son bonheur, ainsy qu'on dit tout au contraire d'Agrippine, mere de Neron, que, quand elle n'eust faict autre mal qu'avoir conceu et engendré Neron, elle meritoit la mort, et indigne de tous los.

Ce grand roy de Navarre eut encor deux très-braves et vaillans freres, les deux messieurs d'Anguien, l'un celuy qui gaigna la battaille de Cerizolles, duquel j'ay parlé cy-devant, et l'autre qui mourut à la battaille de Sainct-Quentin, jeune prince qui promettoit tant de luy, que s'il eust vescu il n'eust rien cedé à tous messieurs ses freres, ainsy qu'il le monstra à sa mort, qu'il pouvoit eschapper comme d'autres qui fuirent; mais il ayma mieux faire ceste glorieuse fin.

XXIII.

M. DE NEVERS, FRANÇOIS DE CLEVES,

A ceste battaille mesme, M. de Nevers, beaufrere de ces quatre princes de Bourbon, pour avoir espousé Margueritte de Bourbon leur sœur, s'y trouva; lequel, amprès avoir combattu et faict ce que prince d'honneur et de valeur peut faire, et voyant devant ses yeux une si miserable perte, fit sa retraicte honnorable dans La Fere, ralliant ce qu'il peut des siens à soy, où il servit beaucoup le roy et toute la France; car, avecques si peu d'hommes qu'il amassa, il refit encor un petit corps d'armée, et fit tenir l'ennemy en cervelle et en bride, qui vouloit tirer plus avant.

Si bien qu'ayant envoyé un trompette vers le prince de Piedmont pour recognoistre les morts et recommander les prisonniers : « Comment, luy dit M. le prince, trompette, vous me venez icy parler de la part de M. de Nevers? vous estes un menteur, je vous feray pendre; il est mort, je le sçay bien. » Mais, quelque parolle que luy peust dire le trompette contraire à la sienne, il ne peut le croire, le menassant tousjours de le faire pendre, à quoy se soubmit le trompette s'il n'estoit vray; dont M. le prince en demeura esbahy et fasché, et dit à aucuns des siens : « S'il est vray (comme il le sceut tost après), le roy de France n'a pas perdu tous ses bons capitaines, comme en voylà encor un des siens sur pied qui nous donra encor bien de l'affaire et nous empeschera de faire tout ce que nous eussions bien voulu. »

Ce tesmoignage d'un tel prince ne fut pas petit pour la valeur et suffisance de M. de Nevers, ainsy qu'il le fit paroistre, car il fit tousjours bonne mine et teste si bien à l'ennemy, que le roy Henry eut loysir de redresser une armée bonne et bien gaillarde, dont il l'en fit son lieutenant general, ayant auparadvant mis si bel ordre et garnisons dans les places, que l'ennemy ne fit pas ce qu'il pensoit.

Voylà la grande obligation que le roy et son royaume eurent à M. de Nevers; car sans luy, sa sagesse et valeur, tout fust allé mal. Ce ne fut pas le premier ny le dernier service qu'il fit à son roy; car, estant lieutenant de roy en Champaigne, comme certes il l'a très-dignement et fidellement servy en ceste charge, il facilita fort le voyage d'Allemaigne et le retour du roy, et luy asseura aussy fort son chemin pour entrer au pays de Liege, ayant mis en l'obeyssance de Sa Majesté les forts dessus la riviere de Meuse,

comme Jamets et autres, qui fut la cause de la prise de Dinan et Bouvines.

Il fatigua fort aussy le siege de Metz, si bien qu'il empeschoit fort les courses de l'ennemy qui estoit devant, qui ne se pouvoit estandre guieres au loin dans la France ny Champaigne pour recouvrer vivres, comme il eust bien faict sans les courses ordinaires de M. de Nevers, qui estoit quasy tousjours à cheval, ou y envoyoit pour les en empescher; sy bien que cela engendra une grande famine au camp de l'empereur, qu'il falloit qu'il y fist venir les vivres de de là, qui n'y put à la fin fournir.

Il servit aussy très-bien le roy à l'envitaillement de Mariembourg, avecques M. l'admiral, qui, estant venu joindre M. de Nevers en Champaigne, et leurs forces jointes ensemble, envitaillerent ceste place avecques toutes les peines pourtant et tous les maux du monde, tous les froids et pluyes que jamais hiver produisit; car ce fut au commancement de novembre et à la barbe du prince d'Orange, qui avoit une bonne armée de l'empereur et reyne Marie pour l'empescher, et menassoit à tous coups de les combattre. Mais MM. de Nevers et l'admiral firent ce coup là fort heureusement, se retirant de mesmes; qui fut une très-belle execution, que le roy admira fort, et tout le monde, puisqu'il fallut combattre le ciel, qui est une grande impossibilité.

Tant d'autres beaux exploicts a faict ce prince, qu'ils ne se peuvent escrire par leur prolixité, et aussy que nos histoires en parlent prou; car de toutes les guerres l'empereur n'a jamais peu advancer ny enjamber sur son gouvernement; mais luy souvent gaignoit sur ses terres. Il accompaigna aussy M. de Guyse, et l'assista bien à la prise de Theonville.

Bref, ce prince a esté, tant qu'il a vescu, très-utille à son roy; aussy estoit-il très-sage et très-bon capitaine. Il ne pouvoit estre autrement, estant issu de ceste grande maison de Cleves, où il y a eu de tout temps de très-bons hommes de guerre et grands capitaines; comme de frais fut son grand pere messire Engilbert de Cleves, qui accompaigna le roy Charles VIII au royaume de Naples, et qui fut l'un des conducteurs des Suisses à la battaille de Fornoue, qui les y fit si bien et si vaillamment combattre, luy à la teste, comme gentil prince et vaillant couronnel.

Luy et son fils n'estoient que comtes d'une des nobles et grandes comtés de France, et M. de Nevers, François de Cleves, duquel je parle, en fut le premier duc, qui certes monstroit bien qu'il estoit issu d'une très-grande et très-illustre maison, car il estoit très-grand, très-riche et très-opulent, et avecques cela très-magnifique, splandide et très-liberal s'il en fut oncques, despensant fort, tenant grande maison tousjours à la cour et aux armées, un très-beau et fort paisible grand joueur, ne se souciant point de l'argent, et toutesfois sa maison tant bien reglée et allant tant bien, que nul n'en partoit mal content. Et paroissoit bien par ses grandes despences qu'il y avoit un grand fonds en ceste maison, comme despuis il a apparu au partage de mesdames ses filles: avecques tout cela un très-homme de bien et d'honneur, et nullement coquin, ny pressant demandeur après son roy; car, à ce que j'ay ouy dire à ce grand M. Viginaire, son secrettaire et grand favory, il s'est peu ressenty des grands bienfaicts de ses roys.

Il espousa en secondes nopces madame d'Anguien, sa cousine du costé de sa feue femme, et qui estoit aussy cousine de feu M. d'Anguien, car elle estoit fille de M. de Sainct-Paul et de madame d'Estoutteville, heritiere. Il n'eut d'elle aucune lignée, mais elle eut de luy un bon advantage de sa maison. Il mourut de sa belle mort, et laissa son heritier M. le comte d'Eu, que nous avons appellé ainsy, et puis M. de Nevers, car il ne survesquit guieres son pere: il mourut à la battaille de Dreux par un très-grand inconvenient; car, ainsy qu'il alloit à la charge avecques M. de Guyse, il y avoit près de luy M. Blanq[1], enseigne de M. de Guyse, qui, tenant son pistollet couché sur le devant de la selle de son cheval, M. de Nevers lui dit: « Mon compaignon, tenez vostre « pistollet haut, car s'il deslasche vous m'en don- « nerez dans la cuisse. » Il n'eut pas plustost dict ce mot, que le pistollet se deslascha et luy donna le coup qu'il craignoit.

Si ne laissa-il de combattre de toute furie et desespoir; mais il fallut, de la douleur, qu'il s'allast faire panser: après il mourut; dont ce fut un très-grand dommage, car il n'eust rien deu à ses braves predecesseurs, ainsy qu'il le promettoit par sa belle façon et par la practique de guerre qu'il avoit jà faicte; car, n'ayant pas quinze ans,

[1] M. de Thou, liv. XXXIV, nomme Des Bordes celui qui tua imprudemment le duc de Nevers.

il fit le voyage de M. de Guyse en Italie, en charge de deux cens chevaux legers, de laquelle il s'en acquitta très-dignement, et puis la continua aux autres guerres jusqu'à la paix faicte.

C'estoit le plus beau prince, à mon advis, que j'aye jamais veu, et le plus doux et le plus aymable. Nous le tenions tel parmy nous, et lorsqu'il s'en alla espouser madame sa femme en Espaigne, fille à M. de Montpensier, il y fut aussy tout tel estimé et admiré, autant de ceux de la cour que de tout le pays.

Ce fut très-grand perte de ce prince. Il laissa son jeune frere, que nous appellions le marquis d'Isbe, son successeur et heritier, qui mourut aussy fort jeune; et avoit espousé madamoiselle de Bouillon, une très-belle et honneste princesse, et qui l'est encor telle, bien qu'elle s'advance sur l'aage; mais il ne lui fait encor aucun tort à sa beauté.

Ce prince qui s'appelloit Jacques de Cleves, s'il eust vescu, bien qu'il fust de foyble habitude, si promettoit-il beaucoup de soy, car il avoit en luy beaucoup de vertu. Tous ces deux MM. de Nevers freres ne demeurerent guieres possesseurs de ces belles terres et grands biens que M. leur pere leur laissa: car, estans ainsy morts jeunes, ils les laisserent à mesdames leurs sœurs, qui furent mesdames de Nevers, de Guyse et princesse de Condé, trois princesses aussy accomplies de toutes les beautés de corps, à mon gré, comme d'esprit qu'on ait point veu; si bien, quand nous parlions à la cour de ces trois princesses, bien souvent nous les disions les trois graces de jadis, tant elles en avoient de ressemblances, et, comme de vray, je les ai veues très-belles, très-bonnes et très-aymables. J'espere en parler ailleurs au traicté que je feray des dames.

Le seigneur Ludovic de Mantoue espousa madamoiselle Henriette de Nevers ou de Cleves, fille aisnée; et pour ce la duché luy escheut, et ledict seigneur fut duc de Nevers. Il avoit esté nourry du roy Henry près M. le Dauphin et en sa cour, si bien qu'il fut très-bon et loyal François; de telle sorte qu'estant pris fort jeune à la battaille de Sainct-Quentin, où il combattit très-vaillamment et acquit beaucoup de reputation, le seigneur Ferdinand de Gonzague son oncle, après l'avoir fort caressé, luy dit qu'il falloit desormais tenir le party du roy d'Espaigne, qui luy laisseroit sa rançon et luy feroit de très-beaux advantages. Il luy respondit qu'il avoit la croix blanche si gravée dans son cœur, à cause de la belle nourriture qu'il avoit eue du roy de France et le bon traictement qu'il en recevoit ordinairement, qu'il ne le sçauroit faire. De telle response si genereuse son oncle l'en estima d'avantage.

Tout jeune qu'il estoit, il a tousjours promis qu'il seroit un jour grand capitaine. Il estoit de son naturel fort froid et moderé, et n'estoit nullement esvanté, comme plusieurs jeunes gens de sa vollée. Mais pourtant, quand il se faisoit quelques belles partyes, ou de cheval ou de pied, il en estoit tousjours, et sy s'en acquittoit très-dignement, et sa partye paroissoit fort, comme il fit à Bayonne en plusieurs endroicts, comme je l'ay veu bien fort paroistre, car il estoit fort adroict à tout; et avoit avecques luy tousjours une belle suitte de gentilshommes, tant de ses vassaux que de la cour, et de ceux qui avoient suivy MM. ses beaux-freres.

Il estoit un très-beau prince, agreable et de belle haute taille; mais elle se gasta par ce malheureux coup qu'il eut à la jambe aux seconds troubles, estant lieutenant de roy en Piedmont et marquisat de Salluces. Il fut commandé d'emmener les vieilles bandes de par delà, avecques quelque cavallerie legere; ce qu'il fit. Et vint trouver M. nostre general à Vitry, comme je vis, avecques de belles forces avecques luy. En venant, il fit tout plein de beaux effects; car il y prit force places que tenoient les huguenots, dont Mascon en fut une, qui tint bon et se laissa bien battre et assaillir; car il y avoit de bons hommes leans avecques le sieur de La Cliette qui y commandoit, brave gentilhomme, certes, qui avoit d'autresfois suivy M. d'Amville aux guerres du Piedmont. De sa maison estoient sortis autresfois de bons et braves gens, entr'autres le bastard de La Cliette, qui fut en son temps lieutenant de cent hommes d'armes de M. de Bourbon, estant connestable de France. Enfin, ladicte place de Mascon fut prise, avecques beaucoup de reputation de M. de Nevers et de ses gens; et si le roy ne luy eust mandé de venir aussy tost joindre M. son frere, il eust faict de bons services en Dauphiné, Lyonnois et Bourgoigne.

Estant doncques arrivé en nostre armée, il demanda congé d'aller jusqu'à Nevers veoir

madame sa femme, qu'il n'y avoit long-temps qu'il n'avoit veue. En y allant, il vint à rencontrer quelques gentilshommes huguenots qui alloient à l'armée, dont la pluspart estoient ses vassaux et voysins. Sans dire gare, il les chargea; il en porta par terre un, et son vassal, qui, tout par terre, luy deschargea son pistollet à la jambe vers le genouil, et le blessa tellement, que l'on en attendit plustost et long-temps la mort que la vie. Mais pour avoir esté bien secouru de bons chirurgiens, et par la bonne assistance de madame sa femme, il eut la vie sauve; mais il demeura ainsy estropié, comme nous l'avons veu, et très-mal sain toute sa vie: dont ce fut un très-grand dommage, car il estoit un très-beau et bon prince. Il ne laissa pour tout cela à bien servir le roy, et se trouver en toutes les bonnes occasions qu'il falloit.

Au siege de La Rochelle je l'y ay veu peiner et travailler comme s'il fust esté le plus sain et gaillard du monde. Il faut que je die, avecques d'autres avecques moy, que l'une des belles choses qui s'y soient faictes fut celle que M. de Nevers inventa et ordonna, qui fut l'escallade que nous donnasmes le plein jour, le matin à six heures en esté : ce que l'on trouva estrange, le matin en plain jour donner une escallade; mais il la debatit si bien au conseil du roy, qu'il fut creu; et si l'on s'y fust gouverné la place estoit nostre.

L'entreprise estoit telle, que toute la nuict devant on ne fit que donner des fauces allarmes à ceux de dedans et tirer si très-tant, qu'ils furent si fort fattigués, que le lendemain, les allarmes cessantes, et croyant que tout estoit passé, ils se mirent tous à dormir, et chascun tirer en son logis, et laisserent la garde du retranchement si foyble, et encor demeura-elle si fort endormie et assoupie, que nous eusmes un bon loysir de faire nostre escallade.

Le roy de Navarre, qui ne venoit que de frais dresser sa garde, pria Monsieur qu'elle fist la premiere poincte, qui la fit très-bien; et la fit beau veoir atout[1] leurs beaux mandils neufs de velours jaune, avecques du passement d'argent et noir. Entre autres premiers fut un La Flesche d'Anjou, un La Cassaigne et un La Tour, Gascons, qui ne venoient que de frais du siege de Monts d'avecques M. de La Noue, très-braves et très-renommés soldats.

En ce siege, on leur avoit commandé que quand ils seroient montés sur le rampart, qu'ils avisassent bien la contenance de l'ennemy, et fissent signe s'il y faisoit bon, ce qu'ils firent bien : mais au lieu d'attendre que quatre ou cinq cens montassent, comme les uns après les autres ils y alloient tant qu'ils pouvoient, ils ne leur en donnerent le loysir, et se mirent tous à crier : « Dedans, dedans! ils sont à nous! » Et donnerent si grand allarme que l'ennemy s'esveille, s'asseure, prend les armes, commance à tirer à ceux des nostres qui estoient montés, qui prindrent l'espouvante de telle façon, que nous les vismes tomber avecques si grande confusion et peur sur nous qui estions prests à monter, et à deux eschellons, qu'ils nous renverserent par terre; et cuydasmes estre crevés, et mesmes des corcellets.

M. de Longueville, qui estoit ce jour là de garde à son tour, comme estoient tous les grands avecques leur suitte, estoit desjà au premier eschelon, tant il estoit vaillant. M. de Strozze et moy, qui estions avecques luy, cuydasmes aussy estre tués de deux grenades qui nous tomberent à nos pieds. Par ainsy tout cessa.

Voylà la faute que nous fismes en ceste belle entreprise, sans laquelle nous eussions bien donné de l'affaire à la ville; car ceux de dedans me le dirent bien après, que je fus parlamenter avecques eux. Il y en a aujourd'huy encor force vivans qui le peuvent dire. Il y en eut aucuns qui soupçonnerent ces deux soldats nostres qui estoient huguenots avoir donné à dessein ceste allarme, par l'advis d'un que je ne nomme point, pour les advertir et esveiller, car ils estoient tous endormis. Toutesfois, ces pauvres soldats y furent fort blessés, et moururent quelques jours après : qui fut dommage, car ils estoient braves et vieux soldats.

Le roy de Navarre les regretta fort, qui me les mena veoir panser en une salle basse où ils estoient couchés : il s'en peut bien souvenir possible encor. Je leur demanday sur quoy ils donnerent ainsy ceste allarme et ce cry; ils me dirent qu'ils les voyoient ainsy esveiller desjà, et grouiller en rumeur, et bransler, et crier bellement aux armes, et que s'il y eust eu avecques

[1] Avec.

eux seulement deux cens hommes, et eussent donné, ils gaignoient le retranchement.

Voylà nostre entreprise d'escallade très-bien inventée par M. de Nevers et mal executée par nous. Certes il estoit très-ingenieux, et n'avoit faute d'inventions, et les premeditoit et consideroit bien avant, car il n'alloit point viste en besoigne.

Aussy le roy de Navarre et les huguenots disoient de luy, quand il alla avecques son armée contre eux en Poictou : «Il nous faut craindre «M. de Nevers avecques ses pas de plomb et son «compas en la main.» Comme de vray il a esté un très-sage et meur capitaine, et le leur fit bien paroistre; car, au beaumitan de l'hyver froidureux, pluvieux et fangeux, prit en peu de temps Mauleon et Montagu, dans lequel y avoit un bon homme dedans, M. du Preau, gouverneur de Chastelleraud, qui a faict beaucoup de belles preuves de sa valeur aux guerres de Flandres l'espace de six ans, et en France, comme je dis ailleurs, et acquit beaucoup d'honneur en la deffence de ceste place; car elle ne venoit que d'estre desmantellée par le mareschal de Raiz, et très-mal fortifiée despuis. Il prit aussy La Garnache et autres places; et sans qu'il fust mandé par le roy, amprès la mort de M. de Guyse, pour aller secourir la citadelle d'Orleans, il eust faict autres conquestes et expeditions.

Lorsque Monsieur, frere du roy, partit de la cour et prit les armes, il fut faict lieutenant de roy et commandé par luy de le suivre et luy rompre ses desseins; de sorte qu'à la cour cela se disoit que, pour attrapper Monsieur, qui s'en alloit à belle erre, le roy y avoit envoyé un boitteux. Mais pourtant, si la rayne ne fust intervenue, qui vouloit adoucir tout, il l'attrappoit à bon escient, et luy eust practiqué le proverbe, *Chi va piano va lontano* [1], car il luy dressoit une belle entreprise que je sçay. Il me fit cest honneur de me la communiquer à Bonneval en Beausse, ainsy que nous le suivions vers la riviere de Loire, d'où nous luy allions bien empescher et couper le passage, et de venir en Guienne; mais la reyne luy manda une nuict par un courrier et commanda de ne passer plus outre : par quoy il se retira à Paris.

[1] Qui va doucement, va long-temps

Or, plusieurs s'enquirent, lorsque la ligue commança à s'eslever après la mort de M. de Guyse, que M. de Nevers ne s'y enfonça bien advant; ce que l'on croyoit, d'autant qu'il avoit esté des premiers avecques le mareschal de Raiz à la bastir: mais il n'en fit rien, car ceste guerre se fit plustost contre le roy et pour vengeance, que contre la religion, et luy estoit fort serviteur du roy et de l'Estat, ainsy qu'il le fit bien paroistre après la mort du roy; car il tint le party du roy, bien qu'il fust de la religion; et luy voyant que l'Estat s'en alloit perdu et dissipé si nostre roy, qui estoit legitime et de tout droit vrai roy, n'estoit maintenu en son siege et auctorité, se mit de son costé; aussy qu'il avoit le cœur grand et haut, que, pour un demy royaume, il n'eust pas voulu obeyr à M. du Mayne, car il se sentoit aussy grand que luy en dignité, auctorité et tout, et plus vieux et prati capitaine.

De plus, il avoit si grande fiance en Dieu que nostre roy se fairoit catholique, et pour ce le royaume en bransle se pourroit relever et appuyer très-bien par ceste conversion, ainsy que nous le voyons à l'œil. Ce ne fut pas tout, car il alla vers le pape pour interceder pour le roy à le vouloir recevoir en son giron et en celuy de l'Eglise: il y peina beaucoup; il y alla à ses propres despens; qui fut grand peine à ce bon prince, mal dispos et cassé, entreprendre si loingtain et fascheux voyage. Sa Saincteté enfin s'estant ravisée, et voyant les bons effects de la religion catholique dont le roy usoit, tout est bien allé, Dieu mercy! comme nous voyons.

Il ne faut point demander si mondict sieur de Nevers fut ayse de veoir une telle conversion! Et mieux que jamais le servit, tant en son gouvernement de Champaigne qu'aux armées, avecques le roy et ailleurs, son lieutenant general; et si on l'eust attendu lorsque M. l'admiral de Villars fut desfaict vers Dorlan, tout en fust allé mieux; il ne tint pas à luy, car il venoit à belles journées et se hastant tant qu'il pouvoit; manda bien qu'on l'attendist. Ceste desfaicte porta ce coup un grand prejudice au service du roy et une fort grand perte d'environ quatre ou cinq cens gentilshommes, comme j'ay ouy dire. Ainsy qu'il fit aussy à la prise de Cambray, là où ce bon prince, très-loyal et très-genereux, y envoya monsieur son fils se perdre dedans (n'ayant

pas encor quinze ans) pour le secourir et le garder; et y entra fort heureusement, autant conduit par son bonheur et vaillance, que par la prevoyance et le bon ordre que luy ordonna ce sage capitaine monsieur son père; dont en cela on ne sçauroit assez louer sa genereuse bonté et loyal zelle, d'avoir ainsy exposé, pour le service de son roy et du royaume, monsieur son fils, n'ayant que celuy-là, qui, estant leans, se monstra si asseuré et courageux, qu'il se jettoit ordinairement aux hasards comme le moindre soldat de leans.

Mais il fallut pourtant ceder à la necessité et à la force. Donc fut faicte une composition belle et honnorable, comme chascun sçait; et ce jeune prince fut fort honnoré de tous ceux de l'armée espaignolle, et mesmes d'aucuns vieux capitaines espaignols et italiens qui avoient jadis combattu soubs son grand oncle, le seigneur Ferdinand de Gonzague; et tous l'admirerent, et s'esbahirent fort de quoy ce jeune prince s'estoit ainsy allé precipiter; et l'esleverent jusqu'au ciel, et luy offrirent beaucoup de services, luy trouvant la façon très-belle. J'espere de parler de luy et de ses faicts plus au long dans la vie de nostre roy.

Ne faut point demander si M. son pere fut ayse de veoir son fils retourné sain et sauve, avecques une très-glorieuse reputation qu'il rapporta de ce siege; mais au bout de quelque temps il mourut, aucuns disent de tristesse; pour ne veoir lors les affaires du roy aller si bien comme il le desiroit, autres disent de malladie; car il estoit tousjours si mal sain despuis son coup. Dont il delaissa madame sa femme très-desolée, car elle l'aymoit et honnoroit fort, et luy en faisoit de mesmes; et le maryage en estoit bon et heureux, duquel est sorty, ce jeune prince leur fils que je viens de dire, madame de Longueville, fille aisnée, très-sage, belle et vertueuse princesse et bonne, et madamoiselle de Nevers, très-belle princesse aussy.

Ce fut une grande perte de ce prince, car il estoit très-bon prince et tenoit encor de ceste vieille bonne paste que peu voit-on aujourd'huy tenir parmy nous.

Il estoit fort splandide, comme M. son beaupere et beaux-freres, car il despensoit fort honnorablement à la cour, et son train et ordinaire alloient tousjours bien. Quand il luy falloit faire quelques festes et magnificences et festins, nul ne l'en a jamais surpassé, car il emportoit tousjours le prix. Quand il s'y mettoit, il jouoit, et peu, et non si souvent comme M. son beaupere; mais quand il y estoit il jouoit fort gros jeu, comme il fit au voyage de Poulongne.

Il estoit fort provident en ses affaires, ainsy qu'il le fit paroistre au bien de madame sa femme, lequel, encor qu'il fust très-grand, il le trouva un peu brouillé pour les grandes debtes des peres et freres passés; il nettoya et accommoda si bien sa maison, qu'elle estoit des grandes de la France et des aysées. Il estoit fort doux, affable et gracieux, et faisoit très-bon avecques luy; il estoit très-grand et profond discoureur, et parloit bien; et disoit aussy bien le mot comme madame sa femme, qui le disoit aussy bien que dame de France, et qui avoit aussy bonne grace.

Or, c'est assez parlé de ce prince, j'espere encor en parler ailleurs, en la vie de nos deux roys derniers; car je l'honnorois fort, et le tenois pour l'un de mes bons seigneurs et amys, comme madame sa femme m'a esté tousjours l'une de mes meilleures dames de la cour, et que j'ay tousjours honnorée, ainsy que sa vertu et ses merites me l'ont tousjours commandé.

XXIV.

M. DE MONTPENSIER.

Puisque nous sommes encor sur les princes, il en faut encor continuer deux; et parleray de M. de Montpensier le premier.

M. de Montpensier, Louys de Bourbon, fut extraict de l'estoc de ce grand roy sainct Louys, ainsy qu'il en faisoit grande jactance; et tascha fort de l'imiter en l'observance de saincte religion catholique, et en probité de mœurs tant qu'il pouvoit, bien qu'il fust homme comme un autre : toutesfois il vivoit plus sainctement que le commun; pour le moins le monstroit-il fort par apparance, du reste je n'en puis juger, puisque cela appartient à Dieu de cognoistre le juste.

Il fut petit-fils de ce M. de Montpensier, dict messire Gillibert de Montpensier, qui fut laissé visce-roy par le roy Charles VIII au royaume de Naples, qu'il garda le mieux qu'il peut; mais

après il le perdit par faute de secours et d'argent, dont il en mourut de tristesse, autres disent de poyson, autres de sa naturelle mort, qu'il advança des malayses qu'il receut après le traicté d'Atelle mal accomply, comme je l'ay ouy dire audict M. de Montpensier sondict petit-fils, dont je parleray maintenant.

Les histoires, tant les nostres que les estrangeres, en parlent diversement. M. Philippe de Commines y vient au point, auquel je renvoye les lecteurs, et mesmes quand il parle du traicté d'Atelle, qu'il dit estre le plus ignominieux qui aye esté jamais veu, après celuy des fourches caudiennes du temps des Romains, puis qu'estant encor de reste cinq ou six mille hommes de guerre, tant François qu'Allemans, Suisses, Italiens, ils pouvoient donner une battaille, où, quand ils l'eussent perdeue, n'eussent perdu tant de gens de coup de main comme ils en perdirent de pauvreté, faim et misere; si que possible l'eussent-ils gaignée. Pourquoy non? Les Arragonnois s'en mocquoient fort et s'en mocquent encor, comme je l'ay veu dans Naples, sans rire; mesmes que dans le chasteau vous en voyez des paintures, qui nous en doibt faire mal au cœur quand nous les voyons. Lesdicts Arragonnois et Espaignols disoient, et disent encor : que ce malheur arriva audict M. de Montpensier par une vengeance divine, pour avoir rompu les trefves faictes dans le Castel Novo en sortant par mer, laissant ses pauvres ostages, gens de bien et d'honneur, tels que les histoires nomment, à la mercy du cousteau de la justice. Que si Ferdinand fust esté aussy cruel qu'aucuns de ses predecesseurs, sans faillir ils avoient tous la teste tranchée par juste droit de guerre. En quoy ledict M. de Montpensier fut fort blasmé, tant des siens que des estrangers.

Ce Gillibert ne mourut sans enfans, car il laissa Louys, Charles et François de Bourbon.

Ce Louys mourut au royaume de Naples, y allant soubs la conduicte du comte d'Armaignac; duquel Louys on trouve par escrit que, visitant là les os et la sepulture de son pere, et luy donnant de l'eau beniste, il devint si transy et si perdu de deuil et de tristesse, que soudain il tomba tout estendu mort sur le tombeau. Je l'ay ainsy ouy raconter à aucuns dans Naples, qui mesmes me disoient qu'il eust mieux valu qu'il eust redoublé son courage pour en faire une belle vengeance que mourir ainsy, et d'autant plus en fust-il esté très-honnoré et loué.

M. Charles de Bourbon ne fit pas ainsy; car, tant qu'il prit le party de son roy, il haussa autrement son courage et esveilla ses esprits: car il fut grand ennemy des Espaignols, et en sacriffia plusieurs d'eux sur la memoire de son pere : mais après il les ayma bien autant quand il se mit avecques eux, qui luy firent acquerir beau renom et belle mort à la prise de Rome, comme j'ay dict.

Son jeune frere François, très-vaillant chevallier, fut tué à Marignan.

De tous ces trois enfans venus dudict Gillibert et de Clere ou Clerice de Gonzague, dont est très-grande alliance entre ces deux maisons de Bourbon et Mantoue, là où ledict M. de Bourbon fut très-bien retiré et receu quand il tira en Italie au service de l'empereur, fut leur sœur et premiere née, dicte Louyse de Bourbon, qui fut femme de Louys de Bourbon, prince de La Roche-sur-Yon, d'où sortit : M. de Montpensier duquel je parle, et qui le premier a esté duc, et les autres paradvant ne portoient que titres de comtes, M. le prince de La Roche-sur-Yon, dict Charles de Bourbon, et Suzanne de Bourbon, dicte madame de Rieux, maryée en ceste grande maison de Rieux en Bretaigne.

J'ay veu ceste dame Louyse de Bourbon, que je dis sœur à M. de Bourbon, une très-honnorable, sage et vertueuse dame, qui a vescu cent ans; et sa vieillesse estoit très-belle, car le sens et la parolle ne luy avoient point manqué. Le roy François II demeura avecques sa cour trois jours à Champigny; il l'alloit veoir tous les jours en sa chambre (laquelle n'en bougeoit pour son imbecille vieillesse) avecques tous les princes et grands de la cour : si faisoient les reynes et meres regnantes et toutes les dames; et entroit lors qui vouloit. Tout le monde l'arregardoit fort attentivement, et moy aussy bien que les autres, et nous l'admirions, autant pour sa venerable vieillesse que pour estre sœur de ce grand M. de Bourbon; et les plus vieux, qui l'avoient veu, nous disoient qu'elle ressembloit fort à son frere de visage, et d'autant plus la regarda-on. Il ne sçauroit avoir plus haut de trente ans qu'elle est morte, là où le roy, la reyne et tous les princes de la cour, et d'ailleurs

ses alliés, envoyerent ambassadeurs et agents pour se trouver à ses obseques, ainsy qu'est la coustume de ce faire parmy les grands.

J'ay faict ceste disgression de genealogie, que j'ay apprise mesmes de M. de Montpensier, pour monstrer son droict à aucuns doubteux sur la succession de M. de Bourbon, laquelle il retira en partye petite à la fin, avecques de grandes peynes et procès, puisque le bien a esté confisqué à la couronne.

Il n'en peut avoir grand cas du temps du roy François, pour la hayne qu'il portoit à M. de Bourbon, et que la playe qu'il luy avoit faicte estoit fort recente encor, et aussy qu'il estoit fort exact observateur de ses edicts et de ses droicts, car il en pretendoit de très-grands par celuy de madame la regente, dont sourdit le mescontentement et la rebellion dudict M. de Bourbon.

Du temps du roy Henry, il en eut quelques lipées par le moyen de madame Jacquette de Longvic, de la maison ancienne de Givry, issue de celle de Chaalon et des palatins de Bourgoigne. Ceste dame, madame la duchesse de Montpensier, du temps du roy François, par un moyen que l'on disoit lors, M. d'Orléans la servant (quel mal pour cela? M. de Rostain, qui vit encor, le sçait bien), eut grande faveur à la cour: mais elle n'y peut rien faire à ceste succession, pour la raison que j'ay dict; aussy qu'elle estoit jeune et non si spirituelle comme elle fut despuis. Du temps du roy Henry elle eut beaucoup de faveur, car elle devint plus habille et gouvernoit fort la reyne.

Le roy François II vint à son regne, où elle peut beaucoup, car je l'ay veue gouverner si bien le roy et la reyne, que j'ay veu aussy deux fois de mes yeux que le roy faisoit recommander la cause de madicte dame, qui faisoit tout et son mary peu, et solliciter contre la sienne propre. Cela estoit fort commun à la cour; et si vis une fois M. le cardinal de Lorraine, de la part du roy, en parler à messieurs de la cour, qu'il avoit aussy envoyé querir à son hostel de Cluny lorsque le roy alla à Orleans, et leur recommander le droict de ladicte dame (elle y estoit presente), jusqu'à dire que le roy la vouloit gratifier en cela qu'il renonçoit pour sa part et son droict à ceste succession, et qu'il n'en vouloit nulle portion ny part, et qu'ils passassent et coullassent cela le plus legerement pour luy qu'ils pourroient.

Pour fin, ceste princesse et ce prince et les leurs, les uns après les autres, ont tant travaillé, sollicité et plaidoyé, qu'ils en ont eu pied ou aesle, fors la duché de Chastelleraud, que les roys par cy-devant n'avoient voulu desmordre et l'avoient mise à leur propre; laquelle despuis donnerent pour apanage à madame leur sœur naturelle legitimée, que nous avons veu longtemps appeller madame de Chastelleraud, aujourd'huy madame d'Angoulesme [1].

A ceste heure ce duché est retourné à ceste maison de Montpensier, laquelle peut maintenant dire avoir cognu la fortune d'une et d'autre façon, car elle a demeuré long-temps pauvre. Et disoit-on du regne du roy François et Henry au commancement: que M. de Montpensier estoit le plus pauvre prince de toute la France; et il est mort le plus riche, après le chef de son nom, qu'est le roy de Navarre, car il a laissé à son heritier plus de trois cens mille livres de rente, et en argent monnoyé et autrement, bagues, joyaux et meubles, plus de trois cens mille escus (ce disoit-on à la cour, et comme je l'ouys dire à un grand qui le sçavoit bien) lorsqu'il mourut: si bien qu'on disoit de luy qu'il ressembloit les chevalliers de Malte, qui sur l'aage avoient des biens et honneurs; car, de ces regnes là que je dis, il n'eut tous ces grands biens.

Il ne fut non plus advancé en grades ny honneurs, ny à la cour, ny aux armées, auxquelles pourtant il se trouvoit près de la personne de son roy en simple et privé prince, ne commandant qu'à sa compaignie de gens-d'armes (le pere de Fontaine Guerin, brave et vaillant capitaine, estoit lors son lieutenant), qu'il avoit tousjours belle et la mettoit tousjours en besoigne, à laquelle il sçavoit tousjours bien commander: que si elle faisoit une petite faute, il disoit qu'elle avoit faict de la sotte; si bien qu'un temps cela couroit à la cour, qu'on disoit: «Vous avez faict «la compaignie de M. de Montpensier;» qu'estoit autant à dire: «Vous avez faict de la sotte.» Il estoit très-brave[2] et très-vaillant prince, ainsy qu'il le fit bien paroistre à la battaille de Sainct-

[1] Diane, légitimée princesse de France.
[2] Le manuscrit ajoute: «Très-beau.»

Quentin, là où il fut pris en combattant vaillamment; il eut pourtant quelque petite charge de regiment au regne du roy François II, pour l'amour des hauts bruicts et crieries qu'on faisoit : que les princes du sang estoient du tout reculés d'auprès de la personne du roy, et n'avoient nulles charges, grades ny dignités. On luy donna le gouvernement de Touraine et d'Anjou, et à M. le prince son frere celui d'Orleans, où fut son lieutenant M. de Sipierre, qui servit beaucoup contre la conjuration d'Amboise. Aux regnes de nos autres roys Charles et Henry, mondict sieur de Montpensier commança et continua d'avoir force grandes charges. Quand la premiere guerre civille vint, il fut lieutenant de roy en tous ces pays d'Anjou, le Mans, le Perche, Touraine et autres pays circonvoysins; et là en ceste guerre, voulant du tout imiter le roy sainct Louis, son grand mirouer, contre les infidelles, cestuy-cy, disoit-on, de mesmes se monstra animé contre les heretiques qu'il hayssoit mortellement, jusque-là que, quand il les prenoit par composition, il ne la leur tenoit nullement, disant qu'à un heretique on n'estoit nullement obligé de garder sa foy; ainsy qu'il le praticqua bien à l'endroict du capitaine des Marays, qu'il prit dans le chasteau de Rochefort sur Loyre par honneste capitulation et sur sa foy, et puis le fit executer aussy tost, se fondant sur son apophtegme que je viens de dire.

Quand on luy amenoit quelques prisonniers, si c'estoit un homme, il luy disoit de plein abord seulement : « Vous estes un huguenot, « mon amy, je vous recommande à M. Babelot. » Ce M. Babelot estoit un cordellier, sçavant homme, qui le gouvernoit fort paisiblement et ne bougeoit jamais d'auprès de luy, auquel on amenoit aussy tost le prisonnier, et luy, un peu interrogé, aussy tost condamné à mort et executé. Si c'estoit une belle femme et fille, il ne leur disoit non plus autre chose, si-non : « Je vous « recommande à mon guidon; qu'on la luy mene. » Ce guidon estoit M. de Montoiron, de l'ancienne maison de l'archevesque Turpin, du temps de Charles Maigne, et en portoit le nom de Turpin. Il estoit un très-beau gentilhomme, grand, de haute taille, et avecques cela si bien proportionné de son membre, qu'on disoit estre demesuré et extravagant et insatiable. Avecques cela repassoit ainsy ces pauvres prisonnières, lesquelles, possible aucunes, mesmes les femmes, en estoient très-ayses et contentes, et eussent desiré tousjours telle punition. Quant aux pauvres filles, je croy que le mal leur estoit cuysant pour un temps. Je ne sçay si tout cela est vray, mais j'estois un jour à un disner de feu M. de Guyse, à qui on luy fit ce conte, en presence de madame de Guyse sa femme, de madamoiselle de l'Admirande, et autres dames et filles de la cour qui estoient à table, auxquelles mondict sieur de Guyse leur en fit à toutes la guerre; et ne fut sans faire rire et hommes et femmes. Et si, ce mot se dit long-temps à la cour parmy les dames et gallans de la cour, qui leur disoient : « Je vous recommande au guidon de M. de « Montpensier. » Dont aucunes qui en sçavoient le *tu autem* et desmesurée proportion disoient, ou par timidité ou par hypochrisie : « Ah! Dieu « nous en gard'! » D'autres disoient : « Il nous « feroit pis que la raison. »

Voylà la punition de ces pauvres dames huguenottes, invantée par M. de Montpensier, qui me fait penser avoir esté prise et tirée possible de Nicephore, par M. Babelot, où il dit : que l'empereur Theodose osta et abollit une coustume qui estoit de long-temps dans Rome, à sçavoir que, si quelque femme avoit esté surprise en adultere, les Romains la punissoient, non par la cohercion du crime qu'elle avoit commis, mais par plus grand embrassement de paillardise; car ils enfermoient en une estroicte logette celle qui avoit commis l'adultere, et puis après permettoient impudemment qu'elle assouvist sa lubricité et paillardise son saoul, et d'un chascun qui voudroit venir. Et qui estoit plus villain et salle, c'est que les compaignons gallans et paillards qui y alloient, se garnissoient et accommodoient de certaines sonnettes au temps qu'ils avoient compaignie avecques la dame, à ce qu'au mouvement, elles, faisans un son et tintement, donnassent non-seulement advertissement aux passans et escoutans de leur faict et besoigne, qu'ils y estoient, mais aussy afin que par ce moyen, et à ce son de sonnettes, fust enseignée ceste peine conjoincte avecques injure et opprobre. Quelle opprobre! dont elles s'en soucyoient beaucoup.

Vrayment voylà une terrible coustume que ce sage empereur abollit, ainsy que le dit l'historien Nicephore, dans lequel, possible, M. Ba-

belot l'avoit feuilletée et tirée pour la faire practiquer à ce brave guidon; lequel, au bout de quelque temps, despesché de M. son capitaine vers le roy en poste, vint à la cour où il n'avoit jamais esté guieres veu; mais je vous asseure qu'il fut là bien veu et cognu et fort admiré pour sa grand'vertu naturelle, et mesmes des dames, dont j'en vis aucunes qui en rioient bien sous bourre et en disoient bien leur rastellée. J'ay faict ceste disgression parce qu'elle m'est venue en main et m'en fust eschappée une autre fois, et aussy qu'il faut un peu rire quelque petit coup, et n'estre pas si serieux qu'on ne se jette sur la bouffonnerie et risée [1].

Pour retourner à mondict sieur de Montpensier, après qu'il eut bien purgé son gouvernement d'Anjou, Touraine et autres, puis par l'assistance aussy que luy firent MM. de Chavigny et Puygaillard, deux très-bons capitaines, et le capitaine Richelieu, qu'on appelloit le moyne Richelieu, qui avoient tous faict très-bien autresfois en Piedmont, et ailleurs faict de très-belles preuves de leur valeur, il fut envoyé lieutenant de roy en Guyenne, Poictou, Aunix, Xaintonge et Angoumois, où il servit très-bien le roy; et les huguenots trembloient fort soubs luy,et eussent encor plus faict, sans que le roy de Navarre vint à mourir; ce bon homme s'alla proposer en son ambition (car il en avoit sa bonne part, comme ceux de sa sorte doibvent en avoir) qu'il tiendroit sa place en France, comme lors premier prince du sang après M. le cardinal de Bourbon, mais son chappeau rouge l'excusoit, qui nonobstant y aspiroit un peu; et pour ce demanda au roy son congé, qui, moictié l'un, moictié l'autre, luy accorda. Il s'en vint à la cour, disant aux uns et autres, quand il s'offroit à eux, ce seul mot: « A ceste heure j'ay moyen « de vous tous recognoistre et faire plaisir, mes « amys; car vous sçavez bien que le roy de Na- « varre est mort (sans dire autre mot) et que je « m'en voys à la cour. » Mais y estant, comme je l'y vis arriver au bois de Vincennes, il se donna garde qu'il trouva sa place prise et qu'il n'en tint autre qu'auparadvant; car il avoit affaire à une maistresse femme que la reyne mere, qui ne vouloit point de compaignon en ce lieu là, et aussy à feu M. de Guyse le Grand, qui s'entendoit avecques elle, et qui d'un seul clin d'œil gouvernoit la France, pour la grand creance qu'elle avoit en luy, et qu'il avoit les forces en main.

Toutesfois il sembla (et le disoit-on) que mondict sieur de Montpensier en fit du malcontent, et voulut induire M. le cardinal d'en faire de mesmes, car ils ne bougeoient d'ensemble; mais on leur donna à tous deux ceste petite souppe à la gorge (ainsy parloit-on), qu'ils seroient les chefs du conseil. Et sur ce encor la reyne les sceut bien mener et plastrer, qu'ils se sentirent encor très-heureux de ce petit morceau. Ceux qui estoient de ce temps, et qui ont veu ces mystères comme moy, se souviendront bien si je dis vray ou non, car j'ay veu tout cela aussy bien qu'eux.

Les seconds troubles vindrent, où M. de Montpensier fut ordonné du roy, avecques M. de Nemours, de mener l'avant-garde, qui fut autant que s'il fust esté lieutenant de roy ailleurs, voire plus, là où est la personne de son roy ou de Monsieur son frere, qui le represente en tout et tel que celuy-là, car il n'y en eut jamais en France qui ayt eu telle auctorité.

Les troisiesmes troubles s'ensuivirent par amprès coup sur coup. Il fut lieutenant de roy; et à luy ne firent nul scrupulle d'obeyr les plus grands et bizarres capitaines d'alors, comme MM. de Martigues, de Brissac et de Strozze. Ce fut lors qu'ils desfirent les Provençaux en Perigord, qui fut une desfaicte de grande importance pour les huguenots. Cela faict, il s'alla joindre avecques M. nostre general vers Chastelleraud. Et bien luy servit d'estre bon et sage capitaine, de faire bonnes et longues traictes pour cela, car messieurs le prince et l'admiral le suivirent de près pour se mettre entre deux, et empescher leur assemblement.

M. de Montpensier menoit tousjours l'advant-garde, où il estoit tousjours fort honnoré des nostres et redoubté des huguenots, car il ne parloit que de pendre, comme il fit à Mirabeau: et s'il eust esté creu, il ne s'en fust guieres eschappé d'eux. Mesmes à ce grand M. de La Noue, et qui meritoit toute courtoisie, lorsqu'il fut pris il ne se peut garder de luy dire: « Mon amy, vostre procès est faict, et de vous et « de tous vos compaignons; songez à vostre « conscience. » Mais M. de Martigues vint là, qui le sauva, comme je diray ailleurs.

[1] Ce passage est rectifié d'après le n° 8772 et l'édition de Bastien.

Les quatriesmes guerres s'esmeurent. M. de Montpensier fut encor lieutenant de roy; car il ne reffusa jamais de ces commissions, pour la hayne qu'il portoit aux huguenots, et pour le sainct zelle de sa religion. Il vint en Poictou, où il trouva de l'affaire et un homme que je viens dire, M. de La Noue, qui luy en donna bien, et mesmes au siege de Fontenay et Lusignan, qu'il prit pourtant à la fin : aussy avoit-il de bons capitaines, et de cheval, comme M. de Chavigny, M. du Lude, gouverneur de Poictou, Puygaillard et autres, et de gens de pied, maistres de camp messieurs de Sarriou, de Bucy et Lucé.

Le siege de Lusignan fut fort long et de grand combat : j'en parleray possible ailleurs. Il fut pris, et, pour eterniser sa memoire, il pressa et importuna tant le roy nouveau venu de Poulongne, qu'il le voulut en ce gatifier, qu'il fit raser de fonds en comble ce chasteau si admirable et si ancien, qu'on pouvoit dire que c'estoit la plus belle marque de forteresse antique. et la plus noble decoration vieille de toute la France, et construicte, s'il vous plaist, d'une dame des plus nobles en lignée, en vertu, en esprit, en magnificence et en tout, qui fust de son temps, voire d'autres, qui estoit Merlusine, de laquelle y a tant de fables; et, bien que soient fables, si ne peut-on dire autrement que tout beau et bon d'elle; et, si l'on veut venir à la vraye verité, c'estoit un vray soleil de son temps, de laquelle sont descendus ces braves seigneurs, princes, roys et capitaines portans le nom de Lusignan, dont les histoires en sont plaines, ceste grande maison d'Archiac en estant sortie en Xainctonge, et Sainct-Gelais, dont les marques en restent très-insignes.

Lorsque la reyne mere fit la trefve avecques Monsieur, frere du roy, à Jaseneuil, que Monsieur estoit à Sainct-Mexant (j'estois lors avecques elle, MM. de Strozze, de Grillon, Lanssac et La Rochepousay; il n'y avoit que nous quatre de courtisans avecques elle), l'envye luy prit, en s'en retournant à Poictiers, de s'esloigner un peu de son chemin, et passer à Lusignan pour en veoyr les ruynes.

Certes elle les y vit, et qui luy toucherent fort au cœur; si que l'en vis en parler fort tendrement, et dire ces mots : « Hé! falloit-il que « si belle, forte et noble place, à l'appetit « d'une certaine opiniastreté mal à propos de « M. de Montpensier, soit estée ainsy ruynée « de fonds en comble! Que quand le roy mon fils « bien qu'il y eust esté en personne, et qu'elle « luy eust faict telle resistance, il ne l'eust ja« mais voulu faire abattre, je m'en asseure; « pour le moins ce ne fust pas esté par mon « conseil, car c'estoit la perle antique de toutes « ses maisons, et le plus bel ornement qu'on y « eust sceu veoyr. Jamais ne l'avois veue, dit« elle, si-non lorsqu'estant bien jeune j'y pas« say au voyage de Parpignan; mais, pour ma « jeunesse d'alors, je n'en avois jamais conceu « l'impression de sa beauté et grandeur comme « je la comprends encor par sa ruyne. Que, si « je l'eusse eue si bien emprainte en mon esprit « comme je l'ay, je vous asseure que le roy mon « fils n'eust donné jamais à M. de Montpensier « le congé de l'abbattre à l'appetit de sa pas« sion, et jamais Chameraud n'eust triumphé « de si noble et riche despouille pour bastir et « agrandir sa petite maison de Marigny. » Car il faut notter que le roy en donna toute la ruyne audict sieur de Chameraud, qui avoit esté son enseigne de gens-d'armes quand il estoit Monsieur, dont il en a faict bastir une très-belle maison, qui n'est qu'à deux lieues de Lusignan, qui s'appelle Marigny.

Voylà ce que j'en vis dire à la reyne, qui se pourmena, advisa par-tout, et s'y amusa si fort, que, bien qu'on luy dist qu'il se faisoit tard et n'arriveroit qu'à la nuict à Poictiers, comme elle fit, n'en laissa sa contemplation.

Je la vis aussy fort blasmer le sieur de Saincte-Soline, qui l'avoit laissé prendre et perdre en estant capitaine, et en avoit achepté la capitainerie du sieur de Vigean, que luy et ses predecesseurs de la maison du Fou avoient gardé plus de six vingts ans. Car on disoit que ledict Saincte-Solline, aymant un peu trop l'avarice, n'avoit leans qu'un pauvre vieux morte paye, qui se laissa surprendre : que s'il n'eust ouvert la porte, et l'eust bien fermée seulement, et ne parler à personne, ceste place estoit imprenable à tout le monde.

Voylà la pitié et ruyne de ceste place. J'ay ouy dire à un vieux morte paye, il y a plus de quarante ans, que quand l'empereur Charles vint en France, on le passa par là pour la delectation de la chasse des dains, qui estoient là,

dans un des beaux et anciens parcs de France, à très-grande foyson, qui ne se peut saouler d'admirer et de louer la beauté, la grandeur et le chef-d'œuvre de ceste maison, et faicte, qui plus est, par une telle dame, de laquelle il s'en fit faire plusieurs contes fabuleux, qui sont là fort communs, jusqu'aux bonnes femmes vieilles qui lavent la lexive à la fontaine, que la reyne mere voulut aussy interroger et ouyr.

Les unes luy disoient qu'ils la voyoient quelquesfois venir à la fontaine pour s'y baigner, en forme d'une très-belle femme et en habit d'une vefve; les autres disoient qu'ils la voyoient, mais très-rarement, et ce les samedys à vespres (car en cest estat ne se laissoit guieres veoyr), se baigner moictié le corps d'une très-belle dame, et l'autre moictié en serpent; les unes disoient qu'ils la voyoient se pourmener toute vesteue avecques une très-grave majesté; les autres, qu'elle paroissoit sur le haut de la grosse tour en femme très-belle et en serpent; les unes disoient que, quand il debvoit arriver quelque grand desastre au royaume, ou changement de regne, ou mort et inconvenient de ses parens, les plus grands de la France, et fussent roys, que trois jours avant on l'oyoit cryer d'un cry très-aigre et effroyable par trois fois : on tient cestuy-cy pour très-vray; plusieurs personnes de là qui l'ont ouy l'asseurent, et le tiennent de peres en fils; et mesmes que, lorsque le siege y vint, force soldats et gens d'honneur l'affirment qui y estoient; mais surtout, quand la sentence fut donnée d'abattre et ruyner son chasteau, ce fut alors qu'elle fit ses plus hauts crys et clameurs; cela est très-vray, par le dire d'honnestes gens. Du despuis on ne l'a point ouye. Aucunes vieilles pourtant disent qu'elle s'est appareue, mais très-rarement.

Pour fin et vraye verité finale, ce fut en son temps une très-sage et vertueuse dame, et maryée et vefve, et de laquelle sont sortis ces braves et genereux princes de Luzignan, qui par leur valeur se firent roys de Cypre, parmy les principaux desquels fut Geoffroy à la Grand Dent, qu'on voyoit representé sur le portail de la grand tour en très-grande stature.

Je n'ay guieres veu de personnes qu'ayent veu ce chasteau en son lustre et splandeur, et puis en sa memorable ruyne, qui ne maudist M. de Montpensier et son opiniastreté folle en cela : si que les roys ses enfans (disoit ladicte reyne) n'en avoient tant faict envers les villes qui avoient tenu, eux presens, contre eux, et ne les avoient desmolies, et luy avoit voulu faire plus qu'eux et se faire craindre et respecter.

Aussy tint-on de ce temps-là que ce prince susdict ne l'emporta guieres loin, qu'il n'en eust une estrette bien sarrée; car le roy, le voulant continuer en sa charge de lieutenant general, et l'envoyer en Xainctonge et aux isles pour achever ses conquestes et l'y faire obeyr, il n'y voulut point aller; ains, voulant passer son ambition plus avant, ce luy sembloit, il sçait comme le roy s'achemine à Reims pour s'y faire sacrer, il s'y achemine aussy pour s'y trouver au sacre, et là y tenir le premier rang après Monsieur et le roy de Navarre, et l'oster à M. de Guyse qui estoit là avant luy. Mais à quelles journées et en plain hiver! les plus grandes que j'aye jamais veu faire; car lors le roy m'ayant envoyé vers M. de La Noue à La Rochelle, et m'en retournant en poste le retrouver, je trouve mondict sieur de Montpensier à Bloys, ainsy que je courois et luy à ses journées; il arriva le soir à Paris, que je n'y estois arrivé que le matin; et comme j'estois allé veoyr madame de Guyse, qui estoit lors en couche, et que je parlois à elle, nous nous donnasmes la garde que nous vismes M. de Montpensier sur les bras, dont je fus fort estonné pour l'avoir laissé bien loing : marche de mesmes de Paris à Reims.

Ayant esté adverty de son intention à vouloir tenir le rang audict sacre, et entendu M. de Guyse aussy, qui ne luy vouloit pas ceder ny perdre le sien, et mal-aysement souffroit passer telle paille par le bec (car il eust fallu que ce fust esté, ou Dieu ou le diable), commança à rentrer en collere et rumeur, et protester que si M. de Montpensier s'hasardoit le moins du monde de vouloir esjamber sur sa dignité, qu'il luy fairoit autre tour que ne fit Philippes le Hardy, duc de Bourgoigne, à l'endroict de son frere; car il le prendroit par le collet, et le chasseroit de là et le jetteroit par terre, ou possible feroit pis, selon que la collere le domineroit, tout son beau-frere qu'il estoit : car en cela ce sont les premiers anciens pairs de France qui tiennent lieu et rang là, non pas les princes du sang ny autres. Je vis le roy, la

reyne et toute la cour esmeue bien fort pour tout cela, et à trouver remede pour y pourveoyr; mais on n'en peut trouver aucun, pour la brave resolution de M. de Guyse.

Ce fut doncques à opiner et arrester du tout, de mander à M. de Montpensier de ne se haster point tant à venir. Nonobstant, il vint près de deux lieues de Reims, resolu de passer plus outre. Mais, ayant bien sceu au vray la resolution de M. de Guyse, et qu'il y auroit du bruict et de la batterie, et n'y fairoit bon pour luy, et que le roy luy manda qu'il avoit peur de quelque grand scandalle, ce fut luy qui s'arresta tout court, et ne se trouva au sacre qu'il avoit tant abbayé dès la prise et ruyne de Lusignan, qui luy fut possible malencontreuse en cela (ce disoient aucuns), et que madame Merlusine avoit là beaucoup operé.

Il en couva pourtant en son ame un grand despit et extresme collere contre M. son beaufrere (mais cela s'accorda après), et très-grand mescontentement contre le roy : et quelques mois après, Monsieur ayant pris les armes pour estre malcontent et maltraicté du roy, Sa Majesté luy voulut donner sa lieutenance generalle contre Monsieur; mais il la refusa tout à plat, disant ne vouloir aller contre le fils et frere de ses roys, et que mondict sieur avoit quelque occasion de se mescontenter et mutiner, et qu'il le falloit appaiser et contenter. A quoy il poussa si bien avecques la reyne, que l'accord se fit, et trefves furent accordées à Jaseneuil, entre Sainct-Mexant et Poictiers : et luy furent accordées force villes et places pour sa retraicte; à quoy cependant mondict sieur de Montpensier travailla fort pour l'y faire entrer et ses gens, et principallement à Angoulesme, où il receut un affront que je diray ailleurs. Ainsy, M. de Montpensier se lia les bras contre Monsieur et ses gens et les huguenots qui tous estoient avecques luy et l'avoient esleu leur protecteur : ce qu'on trouva à la cour et en France fort estrange, que celuy qui avoit esté si grand ennemy et le fleau des huguenots, maintenant il en estoit à demy appuy et soustien; ce qui fit penser et dire à aucuns, qu'il se laissoit plus dominer à son mescontentement et à son ambition qu'à sa religion, ce que n'eust pas faict son grand patron, le roy sainct Louys, avecques les Sarrazins, disoit-on.

Il en bailla un pareil exemple lorsque M. de Nevers et luy eurent une grande querelle pour quelque parolle que M. de Nevers avoit dict en secret de Monsieur, frere du roy à M. de Montpensier, à cause de son mescontentement et eslevation, qu'il alla rapporter à Monsieur: dont Monsieur en voulut estre esclaircy et en avoir raison. Mais M. de Nevers nya les avoir dictes, et donna quelque desmenty en l'air; dont s'ensuivit une grosse querelle, et à qui feroit plus d'amas de ses parens, amys et serviteurs. Sur quoy le roy de Navarre s'envoya offrir à M. de Montpensier avecques tous ses huguenots, que M. de Montpensier, sans aucun respect de sa religion, contraire à la huguenotte, accepta très voulontiers et fort librement. Il y avoit de l'autre costé M. de Guyse avecques tous ses bons catholiques (je sçay bien que m'en dit un jour M. de Guyse); si bien qu'il y eust eu du combat et de la tuerie, sans la deffence du roy qu'il leur en fit, et l'accord qu'il en traicta après.

Voylà ce qu'on en a plus voulu objecter à M. de Montpensier, de s'estre voulu ayder des huguenots, et aussy qu'il traicta et fit la paix avecques le roy de Navarre et les huguenots lorsque nous avions le siege devant Brouage.

Ce bon et grand prince faisoit estat et grand gloire (comme j'ay dict) d'estre descendu de l'estoc de ce grand et bon roy sainct Louys, et s'efforçoit fort à l'imitter et se façonner à ses bonnes et sainctes mœurs et belles devotions.

Il avoit certes raison, car de plus beau modelle et patron n'eust-il sceu choisir ou trouver pour s'y conformer, et non à celuy du duc Charles d'Anjou, roy de Naples, son frere, qui pour valeur n'en ceda rien à sondict frere, mais le surpassa bien en toute cruauté, tesmoin celle qu'il usa envers le roy Manfroy et Conradin après les avoir desconfis en battailles, et envers les prisonniers qui y furent pris, tant seigneurs, gentilshommes qu'autres, les uns massacrés, les autres les yeux crevés, les autres morts en prison miserablement de fain et de vermine, jusqu'à la reyne, femme de Manfroy, et ses enfans, morts ainsy en prison. Voyez l'*Histoire de Naples*, et autres qui en content assez à mon advis de ses cruautés. Aussy, ne les porta-il guieres loing; car Dieu, juste vangeur des cruautés, luy en rendit de bonnes et cuysantes en durs chastimens, comme les vespres

siciliennes, où tant de braves et genereuses ames en pastirent, jusqu'à une infinité d'innocens ; son armée de mer desfaicte par trop desastreusement ; son fils y pris, pendant son desfy contre le roy d'Arragon, et puis de despit et tristesse il mourut. Il y avoit bien du subject. De sorte que j'ay ouy dire dans Naples à de grands personnages discourans de luy : que bien luy a servy d'avoir eu un frere si sainct et homme de bien que son frere le roy sainct Louys, car sans luy et ses intercessions ils le penseroient damné en enfer ; « et ainsy, me di« soient-ils, il faut que d'une race il en sorte « des uns et des autres, comme fait un potier, « qui d'une mesme terre et arzille [1] fait des pots « et des vases, les uns pour l'honneur et la beauté, « les autres pour l'infamie et la salauderie. »

Ainsy me parloient ces grands personnages à Naples, non qu'ils ne me l'exaltassent grandement, comme de vray il y avoit une infinité de subjects, mais par sur tous la reyne sa femme, madame Beatrix de Provance, qui le fit bien valoir, jusqu'à vendre ses plus precieux joyaux pour luy faire avoir une couronne : j'en parle ailleurs.

Pour fin, ce grand prince a esté très-brave et vaillant, et qui a tousjours très-bien faict où il s'est trouvé ; et est mort en reputation d'un bon et sage capitaine ; et laissa après soy un très-brave et vaillant fils, M. de Montpensier, que du temps du pere nous appellions le prince dauphin, duquel j'espere en parler en la vie de nos deux roys derniers [2], ensemble de M. de Montpensier d'aujourd'huy, qui, tout jeune qu'il est, a faict tout plain de belles preuves de ses armes et courage, ainsy qu'il paroist aux belles et honnorables marques qu'il a receu d'une grande harquebusade au visage, sans autres grands combats, rencontres et sieges qu'il a desjà faicts en un si bas aage, que c'en est une chose très-estrange ; outre plus, que c'est un très-bon et gracieux prince, vraye semblance de ce bon roy sainct Louys, autant en bonté qu'en valeur, comme j'en parleray ailleurs.

[1] Argile.
[2] On n'a pas ces deux vies.

XXV.

M. LE PRINCE DE LA ROCHE-SUR-YON.

M. le prince de La Roche-sur-Yon fut frere à M. de Montpensier ; il ne fut, par apparance, comme luy si grand religieux ; mais pourtant il le fut, et fort bon catholique, encor qu'aucuns ont eu opinion contraire, mais c'estoient abus. Bien est-il vray qu'il estoit plus politiq que passionné catholique, comme M. son frere, et qu'il conseilloit et tendoit plus appayser les troubles de la France par la douceur que par la guerre et la rigueur ; et pour ce aucuns l'en tenoient plus sage.

Aussy s'il ne fust esté bon catholique et sage prince, on ne l'eust donné au roy Charles IX pour son principal surintendant, gouverneur par dessus M. de Sipierre, qui l'estoit du temps qu'il estoit M. d'Orleans. Et quand il vint à estre roy, l'on advisa, par l'advis de la reyne mere, du roy de Navarre et autres grands du conseil, que, pour honnorer davantage la personne du roy, qu'il eust près de soy un grand prince du sang et advisast à ses actions, bien que M. de Sipierre ne perdist jamais sa charge, car il la meritoit très-bien ; et c'estoit un tel homme qu'il falloit à la jeunesse du roy, qu'il dressa si bien, que nous en avons d'elle de très-magnanimes effects : aussy M. le prince luy cedoit beaucoup, cognoissant sa suffisance, aussy grande que de seigneur de France ; et M. de Sipierre, qui estoit très-sage, portoit aussy grand honneur et reverance à M. le prince : si bien qu'ils s'accordoient très-bien ensemble. Et faisoit très-bon veoir ces deux messieurs les gouverneurs près la personne du roy, tenans leurs rangs comme il falloit, l'un haut et l'autre un petit bas ; enfin s'en ensuivit d'eux la belle et honnorable nourriture que nous en avons veu.

Ce M. le prince fut en ses jeunes ans fort pauvre ; et sans la vefve du mareschal Montijan, madame Philippe de Montespedon, riche heritiere qu'il espousa, il estoit plus que très-pauvre : ainsy le tenoit-on à la cour du roy François ; mais il se remit si bien, que sur ses ans il devint fort riche, et pour ce très-magnifique et très-splandide, tant en luxes et en grandes despenses de table qu'en beaux meubles et autres magnificences, qu'il fit fort paroistre en

Espaigne, lorsqu'il y fut conduire la reyne d'Espaigne, et aussy au voyage de Bayonne, où, recognoissant et renouvellant ses vieilles cognoissances de ce temps, il les festina très-superbement et y fit très-bien l'honneur de la maison de France pour son costé, car il estoit très-liberal autant que M. son frere avare.

Au retour de ce voyage il mourut, n'ayant laissé après luy aucuns enfans, en ayant perdu l'un des beaux, gentils et honnestes princes qu'on eust sceu veoir (M. le marquis de Beau Preau se nommoit-il), qui mourut à Orleans ainsy que le roy et toute sa jeunesse se jouoient à cheval. On dit que le comte de Maulevrier [1] le porta par terre et le creva, dont M. son pere en eut si grand despit, qu'il chercha ledict comte long-temps pour le tuer; et fut à luy à s'absenter et à se perdre de veue de luy, car il luy alloit de la vie.

Toutesfois le roy et la reyne, quelque temps après, obtinrent de M. le prince qu'il oublieroit le tout et ne luy demanderoit rien, et ce qu'il ne se monstrast jamais devant luy, autrement il perdroit patience et entreroit en si grande collere et regret de son ancienne douleur, et ne se pourroit tant commander qu'il ne le tuast. A quoy il ne faillit pas une fois, que nous tournasmes de la prise du Havre, que M. le prince, sortant de la chambre des filles, qui estoit en un lieu bas, et le comte y voulant entrer, fut rencontré, et aussy-tost mondict sieur le prince mit l'espée au poing. Ce fut à l'autre à avoir bonnes jambes. Et par bon encontre va trouver une fuye qu'il contourna plusieurs fois, ainsy que M. le prince le poursuivoit tousjours l'espée au poing. Enfin il se sauva galantement; dont il y eut après de la risée parmy nous, songeant à ceste fuitte, que ledict comte faisoit encor plus valoir quand il la contoit, car c'est l'homme du monde qui est de la meilleure et plus plaisante compaignie. Mais alors, et sur le coup, il n'y avoit pas à rire pour luy, qui gaigna plus en la mort de ce prince qu'en sa vie; car il n'eust fallu qu'un malheur, ou bien qu'il se fust du tout banny de la cour. Il falloit pardonner à la passion de ce noble pere et prince; car il n'avoit que ce fils, son seul espoir, sa seule joye et consolation, sa seule attente de le veoyr un jour ce que desjà sa jeunesse si belle et si accomplie luy promettoit; et l'avoir veu mort de tell esorte, c'estoit un grand dommage et pour le pere et pour le fils!

[1] Charles Robert de Maulevrier.

Entr'autres belles vertus qu'on donnoit à M. le prince, c'estoit qu'ile stoit fort homme de bien et d'honneur, et qu'il ne trompoit point les personnes qui s'adressoient à luy à la cour et auxquels avoit une fois promis : aussy une belle fille de la cour (de laquelle il estoit amoureux, voyre jouyssant) l'appelloit le Grison fidelle, sur l'exemple ou allegorie d'un fort beau cheval grison que le roy avoit, qu'on appelloit ainsy.

Il estoit brave et vaillant; il le monstra en une querelle qu'il eut contre M. d'Andelot, très-mauvais garçon; et j'en parle ailleurs.

Il estoit très-sage et bien advisé, et avoit un très-bon sens, et le tenoit-on meilleur que celuy de M. son frere; aussy le roy Henry le fit gouverneur de Paris et de l'Isle-de-France après la battaille de Sainct-Quentin, où il le servit très-bien et à son contentement et de tout le royaume.

XXVI.

M. LE MARESCHAL DE SAINCT-ANDRÉ.

C'est assez parlé des princes, parlons à ceste heure encor un peu d'aucuns par cy-devant.

Ceux qui n'ont bien congnu M. le mareschal de Sainct-André, messire Jacques d'Albon, par ses faicts de guerre, et qui n'ont ouy parler de sa vie delicieuse, n'ont peu jamais bien juger ni croire qu'il fust esté si grand capitaine qu'il a esté; car il a esté fort subject de tout temps à aymer ses ayses, ses plaisirs et grands luxes de table. Ç'a esté le premier de son temps qui les a introduicts à la cour, et certes par trop excessifs, disoit-on, en friandises et delicatesses de viandes, tant de chairs que poissons et autres friands mangers.

Pour les superbetés et belles parures de beaux meubles très-rares et très-exquis, il en a surpassé mesmes les roys, ainsy qu'on les a veus long-temps paroistre en aucunes de ses maisons, et principallement à Vallery, l'une des belles et plaisantes de la France; et après sa mort, qu'on les a veu vendre à Paris aux enquans, desquels on n'en peut quasy jamais veoyr la fin, tant ils durerent. Entr'autres, il y avoit une tente de

tapisserie de la battaille de Pharsalle, que le mareschal de Vieilleville achepta, dont il en decore sa belle salle de Durtal, qui est une chose très-riche et belle à veoyr, et qui se peut quasy parangonner à l'une de ces deux belles tentes du feu roy François, que j'ay dict ailleurs, qui estoient hors de prix. Il avoit aussy deux tapis velus tout d'or, persians, qui estoient hors de prix. Bref, qui voyoit de ce temps là Vallery meublé, n'en pouvoit assez estimer ny en priser les richesses. La pluspart desquels meubles madame la mareschalle de Sainct-André, estant vefve, donna à M. le prince de Condé, avecques ladicte maison de Vallery, tout en pur don, pensant l'espouser; d'autres disoient par capprisse, car, estant de la religion et ne voulant accomplir le maryage promis entre sa fille madamoiselle de Sainct-André et M. de Guyse, que les deux peres avoient accordé, elle luy fit ce beau present par amourettes, afin qu'elle espousast M. le prince, et sa fille le marquis de Conty, despuis prince de Condé. Tant y a que ce fut là une liberallité qu'une grande emperiere ou reyne n'en eust voulu user.

Or, si mondict sieur le mareschal se monstra un vray Lucullus en luxes, boubances et magnificences, il s'est monstré, durant les guerres, au camp, aux armées, tout pareil en valleur, en cœur et en reputation de grand capitaine. Estant jeune, il fut estimé des gallans de la cour en tout, si qu'il fut esleu de M. le Dauphin pour un de ses plus grands favorys. Il eut la reputation d'avoir très-bien faict et combattu à la battaille de Cerisolles, si bien (comme j'ay dict ailleurs) qu'allant des plus avant à la charge, où il faisoit bien chaud, M. d'Anguyen, jaloux, voulut se desbander à l'envy aussy bien que luy; mais luy ayant esté remonstré le grand tort qu'il faisoit au grand debvoir de sa charge et à toute l'armée, et qu'il se souvinst de M. de Nemours à la battaille de Ravenne, qui, par trop d'hardiesse, se perdit et fit perdre les autres, il respondit seulement: « Qu'on fasse doncques retirer Sainct-André. »

Ce voyage le mit en grand honneur et en faveur de son maistre plus que debvant; et s'y maintint si bien, et mieux que le sieur de Dampierre mon oncle, que tant qu'il a vescu il ne l'a jamais perdue d'un seul poinct, tant il fut bien sage et advisé, et bon courtisan, comme il a esté tousjours à s'y bien maintenir et à complaire à son maistre en toutes les façons qu'il voyoit estre agreables.

Il le fit premier gentilhomme de sa chambre quand il fut roy, qui est un des grands honneurs qui soit en la maison du roy, pour coucher en sa chambre et estre près de luy à son lever et coucher; si bien qu'à toutes heures il en avoit l'oreille. En quoy il fit très-bien ses besoignes, tant pour les grandes dignités que pour les biens qu'il eut et acquit à foison. Il fut faict mareschal de France et eut la place de M. le mareschal du Bié [1], qui venoit de bonne main; aussy elle tomba en bonne main, et s'estonna-on à la cour comment il eut ceste charge si jeune, laquelle ne se donnoit qu'aux plus anciens chevalliers.

Après le traicté et l'accord de Bouloigne, entre le roy Henry et le petit roy Edouard d'Angleterre, le roy son maistre l'envoya vers ledict roy Edouard, pour en faire un serment très-solemnel, et luy porter aussy son Ordre, qu'il luy donna avecques les cerimonies accoustumées, fors celles de l'Eglise. Aussy ledict roy bailla le sien audict mareschal, par la permission de son roy, qui ne l'eust osé prendre autrement, et envoya le sien pareillement au roy Henry; si que pour un coup s'est veu à la cour, pour la feste de Sainct-George, celebrer et porter cest Ordre de trois François, ce que l'on observoit par curiosité : à sçavoir le roy, M. le connestable, qui l'avoit eu du roy Henry d'Angleterre durant sa faveur, et mondict sieur le mareschal; qui estoit une belle chose à veoyr, car la solemnité en est très-belle, et l'Ordre et le manteau très-beau, avecques la jarretiere, dont l'institution est fort antique et plus que de tous les autres, fors celuy de l'Annunciade de Savoye, qu'on tient la plus ancienne.

Or, faut notter que, lors de la partance dudict sieur mareschal vers Angleterre, bien que la paix fust entre l'empereur et le roy, toutesfois les mains demangeoient si fort à l'empereur, qu'il ne cherchoit que les occasions à toute heure pour la rompre; à quoy veilloit la reyne de Hongrie, sa bonne sœur, qui le sçavoit très-bien servir selon son goust, en tout ce qu'elle pouvoit du costé de son gouvernement des Pays-Bas; si bien qu'ayant armé grande quantité de

[1] Lisez de Gié.

navires, leur faisoit tenir la mer de ce costé en grande subjection, et plusieurs insolances en sortoient sur nos navires françois, à les desvalliser de leurs biscuits, vins et munitions, jusqu'aux agrais, ancres et voylles; et ladicte reyne ayant sceu le voyage dudict mareschal vers l'Angleterre, fit tenir ladicte armée entre Calais et Douvres, afin qu'il ne passast qu'à leur mercy.

De quoy adverty, M. le mareschal prit le chemin de Dieppe, là où il fit arrester deux ou trois navires flamans pour deux ou trois jours seulement, pendant lequel temps il peut estre passé et pris terre en Angleterre : ce qui s'executa si dextrement et gracieusement, qu'il n'y eut un seul marinier offensé, ny chose dans leur navire ostée, ny navire qui ne fust relasché aussy tost qu'on sceut ledict mareschal arrivé en Angleterre.

A quoy ladicte reyne prit pied, et poinctilla aussy tost, qu'elle fit arrester à ses ports tous les navires françois, à l'appetit de trois petits navires flamans arrestés pour trois jours seulement, leur faisant oster les voyles, mettre la marchandise en terre, et consommer les marinniers, qui estoient en grand nombre, et les marchans, en frais de poursuittes, sans leur faire autre response, si-non qu'on leur avoit retenu en France leurs navires, combien qu'ils fussent desjà delivrés et que ceste redemption fust seulement particuliere à Dieppe, et pour juste cause, où l'autre estoit generalle, sans cause et executée avecques tous les termes d'aigreur. Davantage ceste collere s'estendit sur les marchans qui par terre traficquoient à Anvers, bien qu'ils n'eussent rien de commun avecques ceux qui naviguoient; et leur saisirent toutes leurs marchandises qu'ils portoient sur leurs chariots.

J'obmets tant d'autres insolances qui seroient trop longues à reciter, par lesquelles l'on pourroit à plein cognoistre combien bonne ministresse estoit ceste reyne des dessains, secrets, entreprises et actions de l'empereur son frere. Et disoit-on qu'alors, si elle eust peu arrester mondict sieur le mareschal et son armement, qu'elle l'eust fort bien retenu et rançonné pour un mignon et favory du roy, et butiné, tant l'animosité et ambition d'un grand transporte son ame quelquesfois !

A quoy sceut très-bien remedier par sa sagesse ledict sieur mareschal, tant pour l'aller que pour le retour, dont il fut fort loué et estimé, non pas pour ce faict seul, mais en plusieurs autres qui s'ensuivirent après, et en toutes les armées, où, après M. le connestable, il avoit tousjours la principauté et charge de commander, ou en l'avant-garde, ou en la battaille, ou arriere-garde sur les retraictes; car il estoit tout plain de valeur et de sage conduicte.

Il fit très-bien au ravitaillement premier de Mariembourg, comme il fit aussy à la battaille de Sainct-Quentin, où il fut pris prisonnier avecques beaucoup de reputation et l'espée sanglante en la main. Et puis fut l'un des plus principaux moyenneurs de la paix entre les deux roys. Et puis la guerre civille entrevenue, d'autant qu'il estoit très-bon et ferme catholique, il se monstra fort ennemy des huguenots; et disoit-on que ce fut luy le premier qui fit l'association du triumvirat. Aussy les huguenots l'hayssoient fort, et l'appelloient *harquebusier de Ponant* [1], et n'eussent sceu dire bien au vray pourquoy. Il fut envoyé au-devant du chevalier d'Andelot pour luy empescher le passage de France avecques ses reistres; mais il le trouva si fort et marchant en si bel ordre, que, le costoyant pourtant tousjours pour en espier une occasion pour le combattre, jamais il ne peut; aussy que M. d'Andelot ne vouloit que passer et joindre messieurs le prince et admiral : et mondict sieur le mareschal (eux ayans estés joincts), sçachant qu'ils venoient assieger Corbeil et prendre Paris par là (comme on dict en commun proverbe), il s'y alla jetter dedans, et le garda si bien, qu'ils en leverent le siege et vinrent assieger Paris.

J'ay ouy dire de bon lieu, et nous le tenions aucuns, que ce fut luy qui ordonna l'ordre de la battaille de Dreux, qui fut en mode de croissant, mettant entre chasque bataillon de gens de pied un regiment de gendarmerie, estant pourtant en haye. Messieurs de Guyse et connestable trouverent ceste forme belle et bonne, et la luy defererent, tant parce qu'ils le tenoient de bon esprit et advisé capitaine, et aussy que tous trois s'entendoient si bien, que ce que l'un vouloit l'autre l'approuvoit, et n'avoient nulle contestation ensemble; ce qui est fort rare.

Le matin avant la battaille il vint trouver

[1] Sodomiste.

M. de Guyse en sa chambre, qui n'estoit pas encor jour; et y entrant, il demanda au jeune Tranchelion, brave gentilhomme, qui en sortoit, ce que M. de Guyse faisoit : il luy dit qu'il venoit d'ouyr la messe et de faire ses pasques, et qu'il vouloit desjeuner pour monter à cheval. «Ah! Dieu! (ce dit-il, car je l'ouys et «y estois) je suis bien malheureux que je n'en «aye autant faict et ne me sois mieux preparé, «car le cœur me dit que j'auray aujourd'huy «je ne sçay quoy.»

Ce jour là il fit tout ce qu'un grand capitaine pouvoit, fust à combattre, et fust d'aller de deça, de delà, à commander où il falloit; mais le soir venu, ayant eschappé le grand hasard de tout le jour, et qu'on pensoit le tout gaigné, parut une trouppe de cinq cens chevaux des vaincus qui s'estoientralliés par le moyen de messieurs de La Noue et Avaret, disoit-on, qui vindrent à nous pour retenter la fortune et le hasard d'un nouveau et second combat: ce que de nos temps ne s'est guieres veu.

M. le mareschal les voulant aller recevoir avecques M. de Guyse, et faisoit en diligence chercher son second cheval de battaille, parce que le sien premier il l'avoit si fort pourmené, lassé et harassé tout le jour, et à combattre et aller, venir et tourner, qu'il n'en pouvoit plus. Sur ce second cheval estoit monté Pierre Gourde, page de la chambre du roy, gentil jeune homme provançal, et brave et vaillant, qui fut tué en Perigord à la desfaicte des Provançaux (j'en parle ailleurs). Par cas, estant monté sur ce bon cheval, vint à passer un reistre devant luy, et se mit à le poursuivre; si bien qu'oubliant son debvoir et sa charge, et croyant plustost son brave cœur, il se perdit en telle façon, qu'il ne peut en cela servir son maistre, qui, s'aydant de son premier cheval, alla très-hardiment au combat, et luy faillant au besoin, tous deux tomberent par terre sans se pouvoir relever. Sur ce, il fut pris par un gentilhomme huguenot, qui, l'ayant monté en crouppe derrierre luy, vint un, qu'on appelloit Aubigny, à qui M. le mareschal avoit autresfois faict desplaisir, voyre, disoit-on, jouissoit de son bien par confiscation, qui le recognut et luy donna un coup de pistollet par la teste, dont il tomba mort par terre.

On le trouva à dire sur la retraicte tout le soir et toute la nuict, jusqu'au lendemain matin sur les neuf heures, qu'après avoir esté bien cherché et recherché parmy les morts, il fut trouvé dans un petit fossé à l'entrée du bois près lequel avoit esté faict le combat. M. de Guyse le regretta bien fort, et plus que je ne sçaurois dire; et se courrouça fort, comme je vis, contre aucuns des siens que je ne dis, qui ne sçavoient rendre compte ny nouvelles de luy, et qui l'avoient ainsy abandonné et perdu sans dire qu'il estoit devenu.

Enfin il fut là trouvé. Et ne fut veu jamais un plus bel homme mort, par le dire et opinion de tous ceux qui le virent, et de moy aussy. Il fut fort regretté d'aucuns, et d'autres nullement, et mesmes de la reyne, qu'on disoit avoir debattu au conseil estroit du triumvirat qu'il la falloit jetter en un sac dans l'eau, laquelle opinion fut trouvée fort, voyre plus qu'estrange, d'opiner ainsy la mort de sa reyne, femme de son roy, et qui l'avoit tant aymé et favorysé, et elle et tout, jusques-là que quasy ordinairement, quand il n'y en avoit plus grand que luy, il la menoit ordinairement danser le grand bal, car le roy menoit tousjours madame sa sœur : si ne l'avoit-on jamais trouvé cruel pourtant. Quand il prit Poictiers aux premiers troubles, et de surprise, à cause du chasteau que le tresorier Pineau tenoit pour le roy, et de force aussy, il n'y exerça si grande cruauté ny si rigoureuse justice qu'on disoit qu'il debvoit faire; aussy son visage ne portoit en soy aucune façon cruelle, car il estoit fort beau et de bonne grace, la parolle belle et l'esprit gentil, et bon jugement et bonne cervelle. Et comme on voit en tous arts, et sur-tout en celuy de la guerre, les personnes qui ont un tel don de nature y apprendre aussy tost et mieux, et s'y faire plus expertes que les grossieres et ydiottes et tardives, de mesmes en fit ce mareschal; car en ses jeunes ans il se rendit meilleur capitaine, pour si peu de guerre qu'il avoit practiqué, qu'un autre en plus vieilles années et plus longues experiences, ainsy qu'il a faict paroistre en toutes les charges qu'il a eues et les factions qu'il a exercées; dont entr'autres fut la retraicte (qui est fort à notter) qu'il fit au retour du camp de Vallenciennes auprès du Quesnoy, menant l'arriere-garde.

Le roy Henry doncques, ayant demeuré longtemps devant Valenciennes, desfiant tous les

jours à la battaille l'empereur Charles, qui s'estoit si bien retranché qu'il n'estoit pas possible au diable mesmes de le ravoir et le retirer de là, il s'advise de s'en desloger et aller assieger quelque place, qui fut Ranty, pour l'attirer à ce qu'il desiroit le plus; et ainsy qu'il y marchoit droict, et que mondict sieur le mareschal menoit l'arriere-garde, faisoit la retraicte et la queue avecques deux mille chevaux seulement, tant de gendarmerie que cavallerie legere, conduicte par messieurs d'Aumalle, couronnel, le seigneur Paulo Baptiste Fregouse, vieux et gentil capitaine chevau-leger, le prince de Condé, messieurs le grand prieur de France, le marquis d'Elbœuf, son frere d'Amville, de Suze, de Saux et de Cursol, tous avecques leurs compaignies de chevaux-legers, et avecques eux le capitaine Lancque avecques sa compaignie d'harquebusiers à cheval, qu'on dit n'en avoir jamais veu de plus belle en France, et celle de Salsede aux premiers troubles, après celle du mareschal de Strozze devant Marolles, comme j'ay dict, car ledict capitaine Lancque estoit un très-bon capitaine qui les sçavoit bien mener, et qui avoit une fort belle façon et representation brave, car il estoit fort grand, haut et proportionné à l'advenant, ses harquebusiers tousjours bien choisis et montés sur des bons courtauds, dont le moindre de ce temps valoit bien soixante escus, et aujourd'huy vaudroit bien le double, et tous portans de fort grandes harquebuses à roues et bonnes, qui ne failloient jamais, ainsy que portent aujourd'huy aucuns carrabins espaignols: la compaignie estoit de cent chevaux, et marchoient tousjours avecques la cavallerie. Il avoit appris cela de M. de Strozze, ce disoit M. de Guyse, qui louoit fort et le capitaine et les soldats, ainsy que luy ay veu discourir d'autresfois. Pour la gendarmerie qui y estoit, il y avoit deux regimens, à l'un desquels commandoit ce brave et genereux M. d'Anguien, et l'autre M. le vicomte de Turaine, un chevallier tout plain d'honneur et de valeur, ainsy qu'il fit paroistre à sa mort à la battaille de Sainct-Quentin.

Touttes ces braves trouppes marchans en un bel ordre vindrent à descouvrir au Quesnoy six mille chevaux de l'empereur que conduisoit M. de Savoye, qui venoient droict à eux, et desjà les premiers des leurs s'attaquoient aux derniers des nostres. M. le mareschal, voyant la partye n'estre pas esgalle, ny ses forces non plus, et que de secours il n'en falloit esperer de l'avant garde et battaille, qui estoit desjà bien loin d'un ruisseau qu'il leur falloit passer, vint à considerer qu'attendre les ennemys plus long-temps, ce seroit se perdre manifestement; de passer aussy le ruisseau soudainement, ce seroit autant donner frayeur, desordre et d'embarras aux siens à ce passage d'eau, et donner cœur et advantage aux ennemys de suivre à toute bride et donner en dos aux fuyards, estant le passage si estroit qu'on ne pouvoit que passer à la file, et pour ce, l'ennemy en eust eu tel marché qu'il eust voulu, les prenant en tel desarroy en derriere.

Sur ceste consideration, M. le mareschal prend aussy tost et sur le champ, sans tant songer (ce qui est de bon advis), de monstrer visage et faire contenance de vouloir combattre et d'avoir plus de force que les ennemys n'avoient descouvert: si bien qu'eux furent en suspens de faire la charge ou de la recevoir, et ainsy songerent quelque temps pour s'advancer. Cependant M. le mareschal fait desrober devant et derriere luy ses trouppes les unes après les autres tout bellement, à celle fin que l'ennemy ne s'apperceust qu'il y eust aucune place vuide desemparée, et à maniere que, quand les unes deplaçoient, les autres venoient à prendre leur place, et faisoient teste, en approchans du ruisseau tousjours pourtant; et ainsy se deplaçans et replaçans les uns et les autres, jamais les ennemys ne s'en peurent appercevoir: et ce qui donna encor après à penser à eux, c'est qu'à maniere que les trouppes avoient passé le ruisseau, elles prenoient place de battaille aussy tost et se presentoient à eux, qui les mettoit en grand doubte s'ils estoient deçà ou delà l'eau. Et entrerent en opinion que toute l'armée y estoit pour donner battaille; ce qui les fit tenir sur bride, jusqu'à ce qu'ils se donnerent la garde qu'ils virent toutes nos trouppes passées delà le ruisseau, et placées, fors quelques chevaux-legers des seigneurs de Saux, Suze et Cursol, qui tousjours escarmouchoient, cependant que les nostres donnoient le loysir de passer, et puis se retirerent en belle contenance jusqu'à ce qu'ils furent au ruisseau; et lors les ennemys les chargerent à toute bride sur ceste bonne occasion; mais ils trouverent là

les harquebusiers du capitaine Lancque, ce qui fut un très-grand service. Voylà comment on debvoit faire à la battaille de Sainct-Quentin, touchant ces harquebusiers, comme j'ay dict ailleurs, et comme fit aussy ce grand M. de Guyse le dernier, contre l'armée du baron de Dhona, à ce passage de ruisseau, comme j'en parle aussy ailleurs, qui les receurent et arresterent tout à coup à belles harquebusades; dont ce fut à eux à ne passer plus outre et à se retirer et les nostres de mesmes, tousjours en moult belle ordonnance de guerre. Voylà un exploict de ce mareschal, qui fut fort estimé, et des nostres et des ennemys, comme certes il estoit très-digne d'admiration; car autant se prise une belle retraicte, et telle que celle-là, comme un combat sanglant, ainsy que j'en espere en faire un discours à part[1].

Et si M. le mareschal acquit beaucoup de reputation, j'ay ouy dire que les grands capitaines qui estoient là de l'empereur pour commander, eurent là grand faute d'yeux, de jugement, de courage et voulonté de combattre; et mesmes, estans six mille chevaux contre deux mille, qu'ils debvoient bien estendre leurs yeux et leur jugement pour les bien recognoistre, et puis, les trouvant en si peu de nombre, les charger à toute bride, sans marchander tant par des petites escarmouches. Toutesfois, ceux qui excusent les imperiaux, disent que M. le mareschal s'estoit placé si bien, en lieu si advantageux et commode (ce qui fut un traict de grand capitaine), ou que le lieu par hasard s'y adonnast, qu'il en fit perdre aux ennemys la veue, la cognoissance et le jugement.

Ce bel exploict, avecques plusieurs autres, donne bien à croyre à une infinité de personnes que, non sans cause, il prit pour sa devise le bras et l'espée d'Alexandre le Grand couppant le nœud indissoluble en Gordye, pallais antique de Mydas; donnant à entendre certain moyen qu'il tenoit, plus que les autres, à rendre par sa vertu faciles et aysées les choses estimées de plusieurs difficilles et impossibles. Les mots de la devise estoient *Nodos virtute resolvo*[2].

Outre ceste excellente vertu de guerre qui estoit en luy, il se plaisoit fort aussy à employer sa faveur à l'endroict du roy pour les gens de bien et d'honneur qui en faisoient profession, et leur faisoit faire force bienfaicts. Je me souviens qu'au retour du siege de Metz, il fit donner au roy, de son espargne au capitaine Bourdeille mon puis-né frere, douze cens escus, qui estoient comme aujourd'huy trois mille, pour avoir esté blessé à Metz, à une sortie un jour sur le camp du marquis Albert, de trois grandes harquebusades, deux dans le col et l'autre au mitan du bras, dont il cuyda mourir, sans maistre Doublet, chirurgien de M. de Nemours, qui de ce temps emportoit la vogue des chirurgiens de France, et fit dedans Metz d'estranges cures, et un chascun alloit à luy, bien qu'y fust maistre Ambroise Paré, tant renommé despuis et tenu pour le premier de son temps : et toutes ses cures faisoit ledict Doublet par du simple linge blanc, et belle eau simple venant de la fontaine ou du puys; mais sur cela il s'aydoit de sortilleges et parolles charmées, comme il y a encor force gens aujourd'huy qui l'ont veu, qui l'asseurent. Du despuis, j'ay veu Sainct-Juste d'Alegre qui s'en mesloit de mesmes; et vis comme il se presenta à feu M. de Guyse lorsqu'il fut blessé à Orleans, dont il mourut, et gageoit sa vie qu'il le gueriroit. Jamais ce bon prince religieux et vertueux ne voulut qu'il y mist la main, disant qu'il aymoit mieux mourir que de s'ayder pour guerison d'un tel art diabolique, et offanser en cela Dieu.

Pour faire fin, ce grand mareschal meritoit bien la faveur qu'il avoit de son roy; car s'il l'employoit pour soy, il ne l'espargnoit nullement pour les honnestes gens et de valeur. Aussy l'ay-je veu suivre ordinairement mieux que prince et seigneur de la cour, et des plus honnestes, comme de M. le comte de Saux, qui estoit son lieutenant de gens-d'armes, huguenot despuis, et mort à la battaille de Sainct-Denys en très-brave seigneur, de Montsallès, de La Chastre, d'Avaret, de Lenoncourt, du jeune Pardaillan, de Boygeaumont Ruffec dict Sainct-Brisse, Des Pruneaux, de Jurignat, de Dussat, du segnor Camille, de Fere, du jeune Villeclair, de Bourg, du capitaine Rouveay, bref d'une infinité d'autres dont je ne me souviens pas : possible aussy m'en souviendrois-je si j'y vou-

[1] Il se trouve parmi les discours qui suivent les Vies des Grands Hommes.

[2] Je délie les nœuds, c'est-à-dire je surmonte les difficultés, par ma vertu.

lois un peu penser; mais je veux faire fin, sans passer plus outre sur le subject de ce seigneur, bien que j'aye beau m'arrester pour dire qu'après sa mort M. de Vieilleville eut sa place de mareschal de France.

Il se trouva à la cour si bien appoinct pour cela; il y avoit long-temps qu'il n'y estoit venu, et avoit demeuré tousjours en son gouvernement de Metz; et par cas n'y avoit pas cinq sepmaines qu'il estoit arrivé, et si bien à propos, que la reyne qui l'aymoit de long-temps, luy fit tomber ce gros morceau dans sa gueulle, bien que j'ouys dire despuis à M. de Guyse qu'il l'eust faict tomber à celle du bonhomme M. de La Brosse, s'il ne fust mort à la battaille de Dreux, car il l'aymoit et honnoroit beaucoup.

XXVII.

M. DE LA BROSSE.

LE BON ET BRAVE VIEILLARD.

Aussy le meritoit-il pour avoir esté un ancien chevallier d'honneur et sans reproche, et bien que mondict sieur de Guyse fust un très-grand capitaine, si consultoit-il tousjours ce bon et honnorable vieillard, qui estoit capitaine très-suffisant, à mon gré et de beaucoup d'autres.

C'estoit le plus doux et gracieux homme de guerre, qu'on eust sceu veoyr, et qui commandoit aussy gracieusement, et donnoit des advis par parolles si douces et si benignes, qu'un chascun l'en estimoit d'avantage; bien au contraire de son compaignon M. de Sansac, qui estoit le plus bravant et rude à la guerre et à la chasse qu'on vist jamais : de plus, il avoit l'entretien si honneste et si doux, et duquel on en faisoit bien son proffit, fort humble à un chascun.

Je me souviens que le matin de la battaille de Dreux que c'estoit de fort bon matin et qu'il faisoit un froid extresme, ainsy que l'on ordonnoit des battailles, ce bon homme vint passer devant le sieur de Beaulieu, capitaine de galleres, et moy; nous le saluasmes et luy ostasmes le chappeau fort reverencieusement; il nous l'osta aussy, en nous disant : « Eh! comment, messieurs, en ce froid ostez-vous le « chappeau? » Nous luy respondismes : « A qui, « monsieur, le sçaurions-nous oster mieux qu'à « vous, qui estes l'un des honnorables et anciens « chevalliers qui soit en ceste armée? » Il nous respondit : « Helas! messieurs, je ne suis que « des moindres. » Puis dit : « Je ne sçay ce « qu'en sera aujourd'huy de ceste battaille, mais « le cœur me dit que j'y demeureray ; aussy « est-ce trop vescu pour mon aage, là où il me « faict beau veoyr de porter encor la lance et « l'ensenglanter, où je debvrois estre retiré chez « moy à prier Dieu de mes offences et jeunesses « passées. » Et ainsy se despartit d'avecques nous, que M. de Guyse le faisoit appeller, car il le vouloit tousjours consulter quand ils estoient de sejour et qu'ils n'avoient rien à faire que passer un peu le temps. Vous les eussiez veus tous deux consommer une après disnée à jouer à la Renette du Tablier, et les y faisoit très-bon veoyr, et debattre leurs petits differends, quand ils en avoient ensemble, entremeslans tousjours quelques bons mots et devis très-beaux et bons, dont l'assistance en faisoit bien son proffit.

Tant y a que la mort debvoit avoir espargné cest honnorable vieillard pour un an au moins, afin qu'il fust mort en un estat qu'il meritoit très-bien, que celuy de mareschal de France, dont il en tiroit l'estat et la pension dès lors qu'il fut esleu avecques M. de Sansac pour estre près de la personne du roy François II; enfin il mourut, avecques une très-belle reputation, en la battaille, aagé de quatre-vingts ans ou près. Ceste mort luy fut plus honnorable que cest estat, s'il eust survescu.

J'ay ouy dire qu'il se mit fort tard au mestier de la guerre, voyre en l'aage de trente ans; en quel aage il apprit si bien, qu'il fut le principal conseil de M. de Guyse. Il fut gouverneur de M. de Longueville, sorty de madame de Longueville, despuis reyne d'Escosse, et puis fut envoyé en Escosse, où il servit très-bien.

XXVIII.

M. LE MARESCHAL DE VIELLEVILLE.

M. de Vieilleville eut doncques la succession de cest estat de M. le mareschal de Sainct-André. Voyez en cecy les accidens humains et les ordres de fortune! M. le mareschal de Sainct-

André vivant fut l'advancement dudict M. de Vieilleville, car il le fit lieutenant de ses gens-d'armes, le poussa en honneurs, le fit faire chevallier de l'ordre et gouverneur de Metz; et luy mort, le voylà parachevé en grandeur et faict mareschal de France.

On trouva estrange qu'il le fust, et le fut plustost que pensé; non qu'il le meritast très-bien, mais d'autant qu'on le tenoit lors pour fort suspect, à cause de la religion nouvelle, et qu'il luy avoit donné trop grand pied et accroissance à Metz, dont il s'en fust bien passé: et s'il eust voulu il l'eust bien mise à plus petit pied et bassesse; mais il la favorisoit, jusques-là aussy qu'il marya sa seconde fille avecques le sieur de Lys de Lorraine, qui estoit fort de la religion; ce que de ce temps fut trouvé fort estrange, car lors ces maryages n'estoient communs en France; et pour ce ledict mareschal se rendit suspect quand M. le prince se sauva de sa ville de Noyers vers La Rochelle, et à la desbandade, avecques M. l'admiral et quelques autres de la religion, très-foibles et escartés les uns après les autres, s'entresuivans comme pauvres perdus et esgarés, et comme dit l'Espaignol, *como Moros descaçados sin rey* [1]; et eux se disoient enfans d'Israël quand ils sortirent d'Egypte; mondict sieur de Vieilleville estoit pour lors à Poictiers, y envoyé de par le roy; laissa passer ledict prince à son bel ayse, et à sa barbe de dix lieues seulement, bien que les sieurs de Lude et Montsallès, très-vaillans capitaines, luy demandassent congé de l'aller charger, dont ils en eussent eu bon marché; et jamais n'y fit meilleur, pour les longues et grandes traictes qu'il avoit faict avecques femmes et enfans. Mondict sieur le mareschal les empescha, et dit qu'il n'avoit ceste charge du roy, et qu'il en attendoit le commandement par un courrier qu'il avoit envoyé vers luy, aussy que ledict prince luy avoit envoyé le capitaine La Trappe, Gascon, brave et vaillant gentilhomme, et son enseigne, et luy avoit mandé qu'il ne s'esmeust autrement de sa passade, car il avoit esté contrainct de vuider sa maison, l'y ayant failly à prendre, et s'enfuyr et sauver en lieu seur de retraicte, qui estoit à La Rochelle, d'où il luy manderoit plus au long de ses nouvelles et au roy, ne desirant que d'estre son très-humble serviteur et vivre en paix et seureté, là où il pourroit, en quelque coing de la France. J'estois pour lors à Poictiers, qui passois venant de la cour en poste, et vis ceste ambassade de La Trappe, qui m'en conta davantage, car il estoit fort mon amy.

Ledict mareschal prit en payement ces belles parolles, et empescha MM. du Lude et Monsallès, avecques une fort belle noblesse de Poictou, de monter à cheval, auxquels il leur estoit fort de mal qu'ils ne menassent les mains à si bonne et belle occasion qu'ils ne recouvrcroient jamais, ainsy qu'ils recognurent très-bien, car ledict prince ayant gaigné La Rochelle et assemblé ses forces d'Angoumois, Xaintonge et Poictou, et le comte de La Rochefoucaud leur chef, il manda audict M. le mareschal qu'il avoit tant fuy qu'il avoit peu et que terre luy avoit duré; mais estant à La Rochelle il avoit trouvé la mer, et d'autant qu'il ne sçavoit point nager, qu'il avoit esté contrainct de tourner teste et de regaigner la terre, non avecques les pieds comme il avoit faict en se retirant, mais avecques les mains, et se deffendre de ses ennemys.

Ainsy ledict prince accommança la guerre comme nous vismes, laquelle luy fut la derniere; et ainsy il donna la venue et la baye audict sieur mareschal; lequel n'en fut pour un long temps trop bien voulu du roy ny de Monsieur, pour avoir perdu là si bonne occasion; et attribuoit-on toute la faute à ce qu'il favorisoit fort soubs main le party huguenot.

Ceux qui le vouloient excuser disoient qu'il estoit plus politicq que religieux, et qu'il ne vouloit rien troubler, mais pacifier tout s'il eust peu. De ce temps là on se mocquoit fort de ces politicques, car, quelque pollice qu'on eust voulu establir, lorsqu'il plaisoit aux huguenots, et leur heure estoit venue, de prendre les armes, ils se mocquoient de la pollice et s'eslevoient en pieds autant que jamais.

Si fut pourtant fort loué ledict mareschal en sa negociation qu'il fit à Rouan, où estant envoyé par le roy pour y faire entretenir la paix et vivre un chascun en repos, là où ils ne faisoient que petites seditions et tumultes, autant par le mouvement du peuple que par les instigations et poussemens de M. de Villebon leur baillif, qui estoit fort catholique seditieux, mais vieux

[1] Comme Maures poursuivis, et sans roi.

et ancien bon capitaine, qui avoit esté tel estimé du temps des guerres estrangeres, auxquelles il s'estoit très-bien porté, et nui fort aux ennemys, aussy l'appelloit-on capitaine Bouttefeu, si que l'on dit depuis qu'il avoit si bien appris et accoustumé à estre bouttefeu de ce temps là, qu'il ne s'en peut desaccoustumer, et pour ce le mettoit en teste des catholiques de faire tousjours quelques insollences; dont sur ce mondict sieur le mareschal entra un jour en different avecques luy dans son logis où il l'estoit venu trouver, et si avant, que mondict sieur le mareschal, perdant patience, mit l'espée aussy en plaine salle: sur quoy mondict sieur mareschal couppa une main audict bon homme M. de Villebon, dont sourdit une grande rumeur du peuple, qui accourut en armes pour se ressentir du tort qu'on avoit faict à M. leur baillif; et de faict y cuyda avoir de la sedition; mais mondict sieur mareschal, ne s'estonnant point, fit teste et bonne contenance avecques ses gardes et parolles asseurées, que le tout s'appaisa, par le moyen aussy de plusieurs gens de la ville point mutins. Non-seulement ce coup, mais avant que partir de Rouan, y establit un si bon ordre et pollice, qu'on ne tourna plus à tant de divisions, seditions et esmeutes qu'il y avoit ordinairement dans ceste ville. Le roy et la reyne en eurent très-grand contentement.

Ce mareschal avoit acquis de tout temps la reputation d'estre brave et vaillant. Aussy disoit-on à la cour:

Chastaigneraye, Vieilleville, et Bourdillon,
Sont les trois hardys compaignons.

Avecques ceste hardiesse et vaillance, il estoi homme de grands affaires, et de gentil esprit, et fort fin: ainsy le tenoit-on à la cour. Il fut envoyé en ambassade vers l'empereur Ferdinand, dont il s'en acquitta très-dignement; car les affaires le requeroient, et c'estoit en partye pour ces villes de l'Empire detenues par le roy, que les Allemands demandoient tousjours. Il en retourna avecques fort grand contentement du roy, et le sien propre; car il en rapporta un très-beau et grand buffet d'argent doré que je luy ay veu.

Il fut aussy envoyé vers MM. les cantons des Suisses, lesquels bransloient un peu dans le manche à quitter le roy, tant par les menées de ce grand roy d'Espaigne, qui les commançoit à gaigner par des très-grandes offres, que pour n'estre payés de leurs payes et pensions si longtemps à eux deues. Mais M. le mareschal traicta si bien ceste affaire, qu'il rompit le coup, et renoua mieux que jamais l'alliance; ainsy que despuis sceut encor bien faire ce grand personnage M. de Bellievre, qu'on ne peut assez louer, qui les regaigna et remit, car encor ils recommançoient à bransler; alliance certes très-bonne et necessaire aux roys de France, qu'ils doibvent entretenir à perpetuité, ainsy que j'ouys dire une fois à M. le connestable: que les roys de France avoient deux alliances et affinités desquelles ne s'en debvoient jamais distraire et despartir pour chose du monde: l'une celle des Suisses, et l'autre celle du Grand Turc.

Il est vray que l'une couste plus, disoit-il, que l'autre à entretenir, qu'estoit celle des Suisses, pour le grand argent qu'ils emportent de leurs payes et de leurs pensions: car, despuis les deux battailles de Morat et Granson, que perdit contre eux ce non-pareil Charles, duc de Bourgoigne, l'argent qu'ils y gaignerent leur fut si beau et si agreable, qu'ils en ont tousjours voulu avoir, duquel auparadvant n'en avoient eu grand usage; et despuis, nos roys de France les y ont tousjours affriandés. Toutesfois, quand on considerera bien le tout, de celuy qu'ils touchent en leur monstre en France, ils y en laissent bien autant qu'ils en emportent en leurs pays pour le moins. Je dis les soldats, car, estans bien pollicés et reglés qu'ils sont, ils acheptent tout, ils vivent modestement, ne font aucunes pilleries ny ravages. Ils ayment à faire bonne chere, et à boire tousjours de ce bon piot, quand il debvroit couster un escu le pot. Voylà pourquoy ils laissent aysement ce qu'ils prennent, fors les couronnels et capitaines qui gaignent le plus; mais, comme disoit M. le connestable, il n'y a que les pensions grandes qu'on leur donne qui gastent tout.

Pour quant aux Turcs, nous ne sommes point en ceste peine de despense ny de leur rien donner, mais ce sont eux qui nous donnent; car l'ambassadeur de France qui est près de la Porte du grand seigneur en Constantinople y est deffrayé, luy et sa maison, de tout ce qu'il luy faut pour son entretien et vivre, et rien ne luy manque, jusqu'à l'avoyne de ses chevaux; et le tout en si grande abondance et superfluité,

que deux maisons telles de l'ambassadeur s'en contenteroient. Je l'ay ainsy ouy dire à M. le connestable et à force ambassadeurs qui en sont retournés, comme La Vigne, Dolus, Petrmeol, Grand-Champ, M. de Dax, son frère l'abbé de l'Isle, et puis l'evesque de Dax après son frère, et autres.

Pour quant aux armées qui sont venues servir nos roys sous Barberousse, Dragut et autres, sont estées tousjours deffrayées aux despens de leur grand seigneur et maistre; si que le service qu'ils faisoient à nos roys ne leur coustoit pas un sol, comme l'on a veu à Nice, en Corsegue, et autres exploicts, le grand seigneur n'abhorant rien tant que quand on se veut prevaloir de luy donner: ainsy que j'ay veu dans un vieux livre de la prise de Rhodes, que le grand maistre estant en toute extremité qu'il luy fallut parlementer de reddition, il fit presenter quelque grosse somme de deniers à Agmet bascha, pour les frais grands que le grand seigneur avoit faict devant, ce que le bascha detesta et renvoya bien loin, disant que semblables parolles et offres d'argent n'estoient pour estre dictes ny presentées au grand seigneur, sur peine de la vie, car il regardoit plus à l'honneur qu'à tous les biens du monde. En quoy l'on peut considerer et admirer tout à coup la grandeur et la gloire de ce grand prince. Bien est vray que luy et ses successeurs ont bien aymé des petites choses singulieres, et les prenoient quand on leur presentoit, et mesmes quand c'estoit des chefs-d'œuvre et surtout de belles orloges. Ils ont aymé tous fort cela.

Les baschas et les grands de sa Porte, qui, comme Turcs, sont avares naturellement, en prennent de toutes mains. Il faudroit demander au grand roy d'Espaigne, lequel, comme je tiens du feu roy Henry III pour luy avoir ouy dire, donne tous les ans aux grands de la Porte dudict grand seigneur, plus de huict cens mille escus de pention pour l'entretenement de la trefve qu'il avoit faicte avecques luy despuis dix ou douze ans. Selon ce compte, elle luy couste bon, Dieu mercy ces revoltes de Flandres. Nos roys de France n'ont jamais faict cela en leur endroict; mais plutost nous en debvroient-ils; car ils ont trouvé en quelque petit recoing de leur prophete, qu'un roy de France les doibt un jour ruyner, et pour ce nous entretiennent en leur alliance et nous craignent.

Or ceste alliance a estée autresfois reprochée à nos roys, et l'est encor, par les imperiaux. Espaignols et autres princes chrestiens. M. de La Noue, en ses memoires, en fait un très-beau discours pour nous donner à sçavoir si elle est loisible ou non; et d'autant qu'il en a escrit aucunement bien, je luy quitte les armes, et n'entreprens d'en parler sur un si grand capitaine et suffisant personnage, et pour ce je me tays. Bien diray-je que M. le connestable, qui estoit un seigneur d'ame et de conscience, disoit: qu'il avoit esté très-necessaire à nos roys de s'ayder des forces du Turc, sans lesquelles leurs affaires fussent allées très-mal, et l'empereur les eust fort descousues, et que contre les loups il se faut ayder des chiens; voire que l'empereur luy-mesme, qui en cryoit le plus, s'estoit bien aydé en ses guerres d'aucuns gens de guerre lansquenets, protestans et heretiques, comme j'ay dict ailleurs. Et disoit M. le connestable qu'il n'y avoit pas grand difference du Turc à l'heretique.

C'est une proposition que j'ay veu tenir à aucuns theologiens, mesmes à M. de Saincte-Foy, despuis evesque de Nevers, lequel un jour en plaine salle basse du Louvre prescha, amprès la paix de Chartres, devant le roy, la reyne et toute la cour, ceste proposition, en la finissant par ces mots: qu'il aymeroit cent fois plustost estre Turc qu'heretique ou huguenot. Je ne sçay si on luy avoit faict dire, et qu'il fust esté embouché d'ailleurs, ou qu'il l'eust ainsy trouvé par ses raisons sainctes et theologiques, mais j'en vis la plus grand part de l'assemblée fort escandalisée de ce mot. Et M. de Strozze, M. de Combaut, despuis maistre d'hostel du roy et moy, estions ensemble, qui autrement, pour estre jeunes, nous nous soucyons autant du Turc comme de l'huguenot, en demeurasmes estonnés, et de plus sçavans que nous. Dont en cela je m'en remets à nos grands docteurs de Sorbonne, et à leur vérité.

Tant y a que l'empereur voyoit bien les petites pailles dans les yeux d'autruy, et dans les siens propres n'appercevoit pas une traisne qui luy debvoit crever les yeux. Et luy-mesme ne faisoit-il pas trefve avecques le grand seigneur, lesquelles quand il rompit à la fois de la conqueste et prise de la ville d'Affriqua et du monastere, que le grand seigneur s'en estomacqua si fort,

qu'il en recommança la guerre et très-cruelle, l'empereur luy envoya faire ses excuses si humbles, qu'elles ne ressentoient nullement ce grand empereur, disant : que ceste prise avoit esté faicte sur Dragut, un corsaire, un pilleur, un volleur, et que si les places fussent estées à luy, qu'il fust esté très-mary d'avoir songé seulement d'y attenter, et qu'il les luy fairoit rendre; toutesfois, puisqu'il s'en formalisoit tant, il luy envoyeroit les clefs, jusqu'à Zante ou Lepante; ce qu'il ne fit. Mais se fit tort pourtant de s'estre là tant humilié, car quelquesfois les parolles portent autant de prejudice que les effects. Si nos roys eussent eu et tenu tels respects de parolles au grand seigneur, comme l'empereur en eust faict son proffit, et s'en fust mocqué!

Icy voulontiers j'escrirois les grands subjects qu'eut l'empereur de se plaindre du roy François sur les grandes et belles occasions qu'il luy a faict perdre pour rudement mener le Turc, voyre le ruyner, mesmes au voyage de La Goulette et Thunis, cependant qu'il entama la guerre de Savoye et de Piedmont; ce qui ne se debvoit pas, et ce qu'il sceut très-bien dire et representer au pape et à tout son consistoire: mais aussy de l'autre costé le roy a bien eu d'aussy grands subjects et plus, que quand Rhodes fut assiegé il ne desiroit rien tant que luy donner secours; comme de vray, en ses ports de Marseille et autres de Provance, il manda et commanda à tous de n'espargner rien pour secourir les gens de bien qui estoient leans, enclos et reduicts en telles extremités. Ce fut lors qu'on luy faisoit plus la guerre en son estat de Milan èt qu'on le luy fit perdre, le pape y estant de moictié pour la consente et pour l'assistance.

Plusieurs autres occasions se sont presentées pour s'armer contre le Turc, que ce grand roy François a tousjours dict que l'empereur ne sçauroit sitost avoir le pied à l'estrieu pour y aller à l'encontre qu'il ne fust dans la selle, et ledict roy ne demandoit pas mieux : mais sur ces belles attentes l'empereur luy traversoit tousjours son bon et sainct zelle; me faisant soubvenir d'un discours que me fit un jour un très-grand personnage d'aucuns huguenots d'aujourd'huy, non pas tous certes, auquel j'ay ouy dire souvent : qu'ils ne desireroient rien tant que la guerre contre l'Espaignol, et qu'ils y courroient comme au feu ; comme de vray ils n'ont jamais cessé qu'ils n'y ayent mis le roy bien avant, et persuadé de la luy declarer à feu et à sang; dont le roy s'en fust bien passé, et estoit sur les pieds de la luy faire en renard comme il luy faisoit. Elle n'a pas esté plustost declarée, ils ont là planté le roy et se sont mis à faire plus de synodes à un an qu'il n'en fut jamais faict en Allemaigne, France, Angleterre, Flandres et Gennesve en vingt ans, pour faire des demandes au roy très-excessives, s'aydans du temps pour pescher en eau trouble; et peu d'eux sont allés secourir le roy en ce siege d'Amiens, qui importoit toute l'entrée aux ennemys de la France. Que s'ils ne se fussent là amusés et fussent allés tous au secours du roy, comme il y en a eu aucuns, ainsy qu'ils debvoient, et qui sont gens de bonne main et de grands services, l'Espaignol s'en fust très-mal trouvé; et c'est ainsy que le catholique et l'huguenot se doibvent bien accorder, et puis on en eust veu et verroit-on de beaux effects.

Ainsy faisoit l'empereur à l'endroict du roy François, que, lorsqu'il le voyoit tout prest contre le Turc, il alloit prendre une querelle d'Allemaigne, comme on dit, et luy rompit tout son beau dessain, et convertissoit toutes ses armes contre le roy. Qu'eust-il doncques faict nostre roy, voyant un si grand empereur et tout l'empire d'Allemaigne, Italie et Espaigne, bandé si aigrement et fortement contre luy, foible et desnué de forces au prix des autres, si-non mandier et appeller secours d'où il pouvoit, puisqu'il est permis *in omni modo* [1] se sauver et le sien?

Voylà pourquoy il eut recours au Turc, lequel, ainsy que j'ay ouy dire au baron de Bellegarde, luy entama les premiers propos, plustost que le roy à luy, en luy mandant que s'il avoit affaire de luy, qu'il luy assisteroit; car il craignoit que l'empereur se fist si grand, comme desjà il l'estoit, qu'il ne le ruynast.

Or, qui voudra bien considerer le peu de dommage et le bien que nos roys ont apporté à la chrestienté pour l'alliance du Turc, il trouvera qu'elle ne luy a point tant nui comme on crye; car, qu'on advyse bien toutes les armées de mer qu'ils ont faict venir jamais pour le roy,

[1] De toute façon.

s'il s'en est ensuivy dommage ny ravage le moins du monde aux terres des princes chrestiens, si-non à celles de l'empereur et d'aucuns ses confederés qui tenoient son party. La raison n'y estoit-elle pas bonne?

Considerons aussy le grand bien que fit le roy François pour toute la chrestienté, lorsqu'il empescha le sultan Solliman d'abbatre le sainct Sepulcre de Hierusalem, qu'il avoit par caprice entrepris totallement faire abattre et raser. Le roy François luy seul l'en empescha par prieres, voyre par parolles poignantes; et pour l'amour de luy le sultan s'en desista. Ce n'est pas un petit coup celuy-là, que d'avoir sauvé la ruyne des plus belles, nobles et insignes et sainctes marques de tout le monde! et ne s'en trouvera jamais un service tant signallé faict à la chrestienté, ny s'en fera.

Au reste, combien de pauvres chrestiens, tant libres que esclaves, se sont-ils sauvés et sortis de la chaisne par la faveur de nos roys? Qui sauva ceux-là de Tripoly, si-non M. d'Aramont, qui, passant par là, allant en ambassade à Constantinople, ayda à faire la composition, car ils s'en alloient tous perdeus, et les emmena tous sains et sauvés à Malte? dont le grand maistre Almede, espaignol et peu amy des François, avecques les commandeurs et chevalliers imperiaux, furent si ingrats et si peu recognoissans ce grand bienfaict, qu'ils allerent controuver qu'il s'entendoit avecques le bascha, et qu'il avoit estonné nos chrestiens de leans, et mesmes celuy qui commandoit, qui estoit le commandeur Villiers, un très-brave et digne chevallier françois, et l'avoit persuadé de se rendre, car il estoit perdeu; comme si la ville de Tripolly et le chasteau fussent esté forts contre une si puissante armée turquesque qui estoit là devant, pourveue de cent pieces d'artillerie pour le moins, et pour tirer vingt mille coups. Le pauvre chevallier en fut mis en prison et en peyne; et cognut-on après la verité, et comme M. d'Aramont sauva ces braves chevalliers et autres soldats, qui tous s'en alloient à la chaisne sans luy.

Qui est-ce qui sauva de frais à ces gens de bien et d'honneur, messieurs les Venitiens, l'isle de Candie, qu'ils ne la perdissent aussy aysement comme ils venoient de perdre l'isle de Cypre, si-non nostre roi Charles, qui envoya ce grand personnage, dis-je le plus grand homme et digne de sa robbe pour affaires d'Estat, M. de Dax, de la maison de Nouaille en Limosin, lequel sur tous autres les Venitiens esleurent et demanderent au roy, pour l'avoir cognu un très-suffisant personnage, pour ceste ambassade, du temps qu'il estoit près d'eux ambassadeur du roy cinq ou six ans, où je l'ay veu; dont il s'en acquitta si dignement, que les roys ses maistres en furent fort satisfaicts, et les Venitiens. Il en acquit un très-grand honneur et amour.

Le roy, pour obvier doncques à leur ruyne totalle, y depescha M. de Dax, que je vis partir de la cour chargé de grandes recommandations de son roy pour parler bien au Turc et luy empescher du tout son dessein; ce qu'il fit dextrement et bravement, car il brava fort, comme il me dit à son retour, et que j'ouys dire au roy, qu'il avoit triumphé et bravement parlé, qu'il obtint de luy et la rupture de son dessein et fit la paix. Et ne faut point doubter, comme il m'a dict despuis, que, sans le roy, sans luy et sa negociation, les Venitiens estoient ruynés, Candie estoit perdeue, et autres places de leurs isles de mesmes, et peu à peu s'en fust venu en celles de terre ferme. Car pourquoy ne l'eust-il faict, puisque si aysement il conquit la Cipre, bien que Nicosie et Famagouste tindrent vaillamment en ce qu'ils peurent? Ce bon service n'est pas petit pour la chrestienté, quand il n'importeroit autre chose que d'avoir sauvé une infinité d'ames chrestiennes, qu'on eust enlevé, mis en esclavitude et vendus comme bestes au baiestan de Constantinople, ainsy qu'ils firent à celles de Cypre; dont j'ay ouy faire un conte à M. de Dax mesmes : qu'un jour, passant par-là, il en vit vendre plusieurs qui pourtant avoient esté pris quelque temps avant sa legation. Entr'autres il y vit une fort belle fille cypriote et de bonne maison, belle comme le jour, de l'aage de dix-huict ans, estre exposée en vente, et mise toute nue et visitée devant tout le monde si elle estoit pucelle, laquelle ne se trouva, parce qu'elle avoit esté viollée d'un comite turc; et pour ce, celuy qui la vouloit ne la voulut achepter : mais M. de Dax, usant de sa charité, la rachepta et en donna cent ducats, que l'autre en eust donné deux cens si elle ne fust esté depucellée. Quelle

estrange pitié veoyr ces belles ames chrestiennes ainsy estre traictées et vendeues comme bestes! Ce M. de Dax, tant qu'il fut en ceste ambassade, eut beaucoup de credit à faire plaisir à beaucoup de chrestiens, car le grand seigneur le prit en amitié, tant pour sa belle et bonne conversation, que pour sa belle façon, car il estoit fort grand et de fort belle et haute taille, la barbe courte de nature, et les moustaches à leur mode: et pour ce disoient-ils tous qu'en sa taille et en sa carre il tenoit du Turc; et tous l'en aymoient et l'admiroient et l'advisoient de meilleur cœur, aussy qu'ils le sçavoient estre un des prebstres de nostre loy, ainsy que luy-mesme ne me l'a nyé, car nous tenions ces nouvelles venues au roy à la cour.

Pour fin, l'alliance du turc, que nos roys entretiennent, n'est point inutille aux chrestiens. Que l'on s'informe un peu aux consuls et marchands qui traictent et sont pour le roy en Constantinople, Alexandrie, au Caire, en Damas, Alep, à Tripoly de Surie et à Alger, combien de plaisirs, graces et courtoisies reçoivent tous les chrestiens une fois l'an soubs le nom françois et cestuy du roy de France, et principallement par le moyen de nos ambassadeurs qui sont en Constantinople. Aussy tant qu'il y en va et en retournent, ils deviennent tous riches, comme fut La Vigne, que j'ay dict, qui estoit pauvre diable, et quand il en retourna il resta en chemin, où il mourut riche de plus de soixante mille escus, qui est beaucoup de ce temps là, comme aujourd'huy cent mille, et des plus beaux meubles et des plus exquis qu'on eust sceu veoyr; j'en vis aucuns entre les mains de M. de Dax, la premiere fois que je fus jamais à Venise, qui estoient très-excellens et très-rares; et de tous en frustra ses parens, heritiers, et en fit madame de Savoye sa seule heritiere, pour avoir esté sa seule bienfaictrice et l'avoir advancé.

M. de Dax, quand il en retourna aussy (mais celuy-là estoit riche du sien) il en ramena pour le moins, en des plus rares meubles et tapisseries, plus de cent mille escus vaillant, dont la maison de son nepveu de Nouaille en est decorée et en reluit très-fort aujourd'huy.

Ces ambassadeurs, pour faire plaisir aux marchans chrestiens, et uns et autres, reçoivent les presens d'eux, et ainsy s'en prevalent. Il n'y a nul mal en cela, puisque tout plaisir requiert son semblable.

Voulontiers j'allongerois ce discours par plusieurs beaux exemples, et mesmes comme ce grand roy d'Espaigne a bien alliance et confederation avecques les roys de Fez et de Maroque, et le Coliph, jusqu'à avoir de leurs enfans nourris en sa cour, et vivans en leur mode et religion, à ce que j'ay ouy conter despuis peu: chose bien differente à ce qu'au voyage de Bayonne, estant venu un ambassade du Turc, les Espaignols trouverent cela si odieux, qu'il fallut que le roy l'allast recevoir hors de Bayonne et de l'assemblée; car j'y estois et le vis. Je craindrois que ce discours fust trop long; et de faict il en meriteroit un entier à part, sans l'avoir mis en forme de disgression, que j'ay faicte sur le propos de l'alliance que renoua M. de Vieilleville du roy et des Suisses, qui ne fut pas petit service faict à la France, pour estre ces messieurs à elle très-bons et utilles.

Aucuns pourtant tiennent qu'ils n'y sont tant utilles ny de service qu'on diroit bien, et qu'ils coustent plus qu'ils ne servent, si-non d'autant qu'en une armée ils servent d'en faire un grand corps; et si nous ne les avions, d'autres les auroient. J'espere en faire un discours à part sur les services et desservices qu'ils nous ont faict, illustré de force exemples, et mesmes ce qu'en dit nostre grand roy d'aujourd'huy, lorsqu'ils se mutinerent au siege de La Faire, qu'ils plierent bagage et mirent l'enseigne au vent, tabourin battant, amutinés pour n'estre payés. « Laissez-les aller, dit-il; ils me coustent « plus qu'ils ne valent ny qu'ils me font de ser« vice. » Mais après le tout fut appaisé. J'en parleray en la vie du roy.

Pour achever doncques à parler dudict M. de Vieilleville, il eut un très-grand honneur à la conservation de sa ville, sur laquelle jamais n'a manqué de veilles ny d'entreprises, entre autres une qui fut faicte par le comte de Maigue, gouverneur de Luxembourg, ayant gaigné et corrompu trois soldats, dont l'un estoit caporal et l'autre lancepassade [1], et ce durant la trefve, et par le consentement du prince de Piedmont, comme j'ay dict en son discours.

Une autre entreprise fut aussy par le moyen du chapitre general des Cordelliers, qui avoit

[1] Anspessade.

esté monopolé et arresté exprès en ceste ville pour ce subject. Il n'y a meschanceté qu'ils ne fassent soubs la couverture de religion sans craindre Dieu : aussy cela fut cause que ledict sieur de Vieilleville advança en la ville le presche et la religion huguenotte, et la mit plus haut que devant, de beau despit qu'il eut, et porta à la sienne catholique très-mauvaise vangeance pourtant pour en avoir receu une telle estrette.

Cela le fit bien aussy soubçonner autant de la religion, avecques plusieurs autres traicts que j'ay dict et point dict. Bien servit audict M. de Vieilleville d'estre là sage et fin, comme on le tenoit à la cour. Aussy, pour rendre à l'ennemy ce qu'il luy prestoit, il bastit et traicta l'entreprise de Theonville, et M. de Guyse l'acheva et la prit.

Pour conclure, ce M. le mareschal mourut avecques beaucoup de reputation en sa maison de Durtal; ainsy que le roy y arrivoit, et qu'il s'y preparoit de le bien festier.

XXIX.

M. LE MARESCHAL DE BOURDILLON.

Son compaignon, M. de Bourdillon, fut aussy mareschal de France, qui avoit esté en ses jeunes ans escuyer d'escurie de M. le Dauphin, qui estoit de ce temps là un très-bel estat pour avoir souvent l'oreille de son maistre quand il va par les champs, près lequel se doibt tousjours tenir et le suivre par-tout là, où quelquesfois le peut entretenir à part, comme il luy plaist, et quand il le botte aussy. Il estoit de bonne maison et puis-né de sa maison, estant son aisné le sieur Des Bordes, qui suivoit M. d'Orleans; tous deux braves et vaillans gentilshommes.

Ce M. de Bourdillon fut lieutenant de M. de Nevers en son gouvernement de Champaigne, où il a très-bien servy le roy tant que la guerre a duré. Les histoires en sont toutes plaines de ses valeurs et services, sans que je les die.

La paix estant faicte, le roy le retira de là, et l'envoya son lieutenant general en Piedmont quand il en revocqua M. le mareschal de Brissac.

Or, par ce traicté de paix entre les deux grands roys, il avoit esté dict, que Thurin et autres places seroient rendeues, qui sont comprises audict traicté, au bout de quelque temps, et lorsqu'il en sortiroit un fils né du maryage de M. et madame de Savoye. M. de Savoye, fin, trinquat et corrompu, fit tout ce qu'il peut, et madame sa femme, pour ayoir un fils, et, aussy tost eu, ne faillit d'en sommer le roy et les luy demander, prenant le temps bien à propos, car ce fut sur sa minorité et le commancement des guerres civilles.

Cela fut mis au conseil, et debattu par diverses raisons.

Les uns opinerent : que les roys n'estoient tenus de tenir ce que leurs predecesseurs avoiens faict et accordé, et que, selon les changemens des roys, les opinions et effects se pouvoient changer.

Autres dirent : qu'il falloit attendre la majorité du roy, et qu'estant mineur, il ne pouvoit rien ordonner pour affaires de telle consequence sans une convoquation d'estats, comme cela s'estoit veu; et que de les assembler ne se pouvoit, à cause que la France estoit toute en trouble, division, sedition et guerre, et qu'il falloit attendre qu'elle fust paciffiée, comme l'on estoit tous les jours après. Tant d'autres raisons alleguoient là-dessus, qu'ils faisoient ceste opinion meilleure que des autres, qui dirent qu'il falloit contenter M. de Savoye, qui ne voudroit point attendre et se pourroit mutiner et nous faire la guerre; et que ce qu'il demandoit par douceur, qu'en luy refusant il l'auroit par force; et, Dieu sçait! d'un an il n'eust pris la moindre ville de celles qu'il nous demandoit, estant dès lors très-foible encor, et qu'il n'avoit mis ordre à s'establir et fortifier comme quand il receut ses places.

Autres disoient : que ce n'estoit pour l'amour de M. de Savoye qu'on le debvoit faire, au moins qu'on le fist pour l'amour de madame de Savoye, qui estoit si bonne fille de France. A quoy les plus zellés respondoient : Que le diable y ayt part! elle en avoit trop eu et emporté, et qu'elle s'en debvoit contenter; et que jamais fille de France, non pas dix autres ensemble, n'en eurent jamais tant en maryage.

Autres disoient que le roy d'Espaigne s'en formaliseroit. Alors disoient les braves du conseil : « Quand ce viendroit là, il y songeroit « trois fois; et s'il nous recommance la guerre,

« nous la luy soustiendrons, et fairons aussy « bravement que jamais; et possible n'y ga- « gnera rien, et cause que nous nous accorde- « rons et nous rallirons entre nous, comme de la « jeunesse de l'empereur Charles firent les Es- « paignols revoltés contre M. de Chievres, lors- « que nous leur allasmes faire la guerre en leurs « fouyers, soubs M. d'Esparre. »

Le roy de Navarre, tenant le premier lieu en France s'abbattit lors sur l'escot, et debattit qu'il falloit faire ceste restitution resolument; autrement il n'auroit point le royaume de Sardaigne tant promis; et que M. de Savoye luy avoit mandé et promis qu'il luy ayderoit beaucoup à l'endroict du roy d'Espaigne: et Dieu sçait encor que le roy d'Espaigne n'ayt rien en cela faict pour luy, si-non qu'il eust redondé et tourné à son proffict. Madame de Savoye luy en manda de mesmes, et qu'elle en sollicIteroit fort M. son mary, parce qu'elle aymoit fort aussy la reyne de Navarre Maguerite, sa tante et sa marraine, et cousine de la vivante, la reyne Jeanne.

Pour fin, amprès force altercations, le plus foyble party emporta le plus fort; et pour ce fut depesché en Piedmont du bois de Vincennes, amprès la prise de Bourges, comme je vis, le seigneur d'Aluye, l'un des quatre secrettaires des commandemens, lequel estoit fort amoureux pour lors de madamoiselle de Pienne, qu'il desiroit fort espouser; et le roy de Navarre luy promit que s'il faisoit bien le negoce à son contentement, qu'il la luy fairoit espouser; où il n'y avoit nulle apparence autrement sans ceste faveur, d'autant que ceste damoiselle estoit fille de l'une des meilleures maisons de France, et des belles et honnestes, et qui avoit reffusé en son temps de si hauts et grands partys, qu'il n'y avoit point de raison qu'un petit secrettaire des commandemens l'espousast; qui l'espousa pourtant après, plus par humeur et capriche qu'il en prit à la fille que par raison; ainsy l'ay-je veu dire à force gens de nostre cour, alors, et cognu; et non par la faveur du roy de Navarre, car il estoit mort plus d'un an auparadvant; mais ce fut luy pourtant qui premier, luy tint le menton à cest amour et l'y encouragea et luy assista le plus qu'il peut, ainsy qu'en ces choses à la cour les grands y peuvent et servent beaucoup, mesmes leurs compaignons et amys particuliers. Voylà doncques le seigneur d'Aluye depesché.

Cependant ledict seigneur de Bourdillon brave fort en parolles et rodomontades, que resolument il ne fairoit aucune restitution de places, et qu'elles luy avoient esté données en garde par un roy majeur, et qu'il attendoit la majorité, quelque commandement qu'il receust, et qu'un jour il en pourroit estre recherché de sa vie, de son honneur et de ses biens. Les bons François zellés louoient et exaltoient ledict sieur de Bourdillon tout ce qui se peut, et que c'estoit faict en homme de bien et d'honneur, et qu'il debvoit ainsy faire.

Ceux de Thurin et des autres villes l'y poussent et se resjouyssent fort de sa belle resolution. En cela aussy bien differante est la domination du roy de France, grand et puissant, à celle d'un duc, quelque grand qu'il soit; car ils ne se veulent disjoindre s'ils peuvent de leur roy acquis, plustost que de leur seigneur naturel, bien que nous tenons le Piedmont de droict de la couronne.

Tout ce beau jeu se joua l'espace de quelque temps; mais ledict sieur d'Aluye arrive, qui promet audict sieur de Bourdillon un estat de mareschal de France, le premier vacquant, voyre un supernumeraire; promet aussy des pentions et bienfaicts du roy et du roy de Navarre. M. de Savoye promet aussy la piece d'argent, ce disoit-on, pour sa manche, comme dict l'Italien.

M. le president de Biragues, beau-père dudict de Bourdillon, à qui il avoit donné sa fille unique en maryage, avecques de bon argent, le gaigne aussy par belles promesses et offres de beaux et grands estats en France, ainsy qu'il n'y fut point trompé, car il fut du conseil privé, et donné à Monsieur, frère du roy, pour un de ses principaux conseils aux armées, car il estoit homme de plume et d'espée, pour avoir fort traisné les guerres au Piedmont, comme je luy ay veu. Il fut gouverneur de Lyon en Lyonnois en l'absence de M. de Nemours, car je l'y ay veu en très-grande auctorité et respect, et marcher avecques sa garde ordinaire comme un prince; fut après garde des sceaux, puis chancellier, et pour fin cardinal et riche en biens d'église; ce qu'il ne vouloit point; et accepta le chappeau en despit de luy, parce, disoit-il, qu'il

n'estoit pas bien né ny adextre *à far tutte queste gentillezze e cerimonie ecclesiastiche*[1]; usant de ces mesmes mots, encor d'un autre plus estrange qu'il n'est pas bien seant de dire pour la reverance de la religion : mais ce n'estoit pas là l'encloueure qui le picquoit, car il ne se vouloit desfaire des sceaux qui luy portoient tous les jours de si bons fruicts d'escus, que le seigneur de Goutery, son secretaire, faisoit ordinairement changer d'air et passer de là les monts en quelque banque, ce disoit-on, tant pour son maistre que pour luy, qui est mort à Thurin pauvre prestre, n'ayant que ce que sa messe et son breviere luy produisoient, comme j'ay ouy dire. Touchant son maistre, on n'a trouvé après sa mort tant que l'on disoit durant sa vie; et quant à moy avecques d'autres, je ne l'ay trouvé tant rapineux comme on l'a faict et en croyoit-on, et d'autres ses pareils ont faict; car je l'ay tousjours veu et cognu pour un fort homme de bien et d'honneur, et qui aymoit plus la noblesse françoise qu'on ne disoit; car il estoit très-bon François et bien affecté à la couronne, dont pour ce en fut banny de Millan et ses biens confisqués, luy et les siens. Aussy fut-il fort aymé et honnoré de ses roys et reyne mere, luy vivant; et, luy mort, le roy Henry dernier luy ordonna des obseques très-belles et toutes pareilles à celles d'un très-grand prince.

Voylà doncques ce president gaigné, qu'on n'eust jamais pensé qu'il deust abandonner Thurin, d'où il estoit premier president, où de longue main il s'estoit accasé et habitué, et y estoit fort aymé, et y commandoit en Piedmont mieux que son gendre, qui n'y avoit si grande creance que le beau-père, qui l'avoit acquise là de longue main.

Pour fin, et l'un et l'autre se laisserent aller, avecques un très-grand mescontentement des Piedmontois franchisés, qui les maudirent en diable et leur reprochoient qu'ils avoient faict *una bella spanpanata e niente*[2]; autres disoient qu'ils avoient faict *una bella cagata*[3]; et les François disoient que ledict sieur de Bourdillon avoit faict une fort belle levée de boucliers, et qu'il n'avoit après faict que chier dessus.

Aucuns disoient qu'il debvoit tenir jusqu'au bout et laisser veoyr venir le temps, et qu'il n'est pas bon quelquesfois en tels subjects et occurrances d'obeyr tousjours à son roy et à son prince; car bien souvent commande-il une chose, soit par priere ou importunité, ou pour autre occasion, que tout aussy tost il s'en repent : comme fit nostre roy Henri III, quand il accorda à Monsieur, son frère, la ville d'Angoulesme, et puis contremanda en cachette au sieur de Ruffec de la rendre, ainsy que j'en parle ailleurs. Lorsqu'il accorda là aussy la ville de Sainct-Jean à M. le prince de Condé dernierement mort, pour sa seuretté, il en fit la depesche au maire de la ville, car il n'y en avoit d'autre pour lors qui commandast que luy, pour la rendre; ce qu'il fit aussy tost : mais, deux jours après, il luy renvoya un courrier en toute dilligence, pour luy commander qu'il ne le fist pas. Mais il n'estoit plus temps, car M. de Sainct-Mesmes, qui despuis y a tousjours demeuré gouverneur, y estoit deux jours devant seulement. Je pense avoir dict escrit cecy en autre lieu; il y faut adviser : un bon correcteur en fait l'office.

Si celuy qui livra le connestable de Sainct-Paul, de par le duc Charles de Bourgoigne, au roy Louys XI, eust un peu temporisé à le livrer, il eust veu arriver le courrier qui luy en apportoit un contraire mandement, et ledict duc s'en fust mieux trouvé; car oncques despuis ceste perfidie et livraison il ne proffita, ce disent nos histoires.

Si ceux qui livrerent la ville de Pise, Serzanne et autres places que le roy s'estoit reservé à son voyage de Naples, eussent creu M. de Ligny, très sage chevallier, qui sous bourre leur deffendoit tousjours, et qu'ils temporisassent un peu, possible n'eussions-nous perdu le royaume de Naples, ou, pour le moins, nous l'eussions secouru et les chasteaux qui nous tendoient les bras.

En ces choses doncques de telle consequence il y faut bien adviser et attendre un peu le boiteux, que nos roys et superieurs ayent un peu meury leurs advis, comme l'on fait des fruicts verts sur la paille, que le temps assaisonne. Ainsy qu'une fois très-bien rencontra un gallant homme que je sçay, qui, voyant un jour un de nos roys porter en esté un chappeau de paille : « Voylà, dit-il, comment ils debvroient ces roys,

[1] A faire toutes ces gentillesses et cérémonies ecclésiastiques.
[2] Une belle fanfaronnade, et rien.
[3] Une belle cacade.

«en esté et en hyver, porter de ces chappeaux de «paille tousjours, afin qu'en estant bien cou«verts ils en meurissent mieux leur cervelle.»

Il se fairoit sur ce subject un très-beau et très-ample discours, que je laisse à plus suffisans que moy.

Pour fin, M. de Bourdillon s'estant despouillé de ses villes, je le vis arriver à la cour à Paris, après la paix de la premiere guerre, bien venu du roy et de la reyne, d'aucuns estimé et d'aucuns non, pour avoir ainsy laissé la ceinture et faict la quinquenelle[1] de ces pauvres places, comme l'on disoit à la cour. Si ne se peut-on passer de ses services, car il estoit seigneur de valeur; aussy en avoit-il la façon, et estoit de bonne grace et haute taille et belle apparance. Il avoit les advis très-bons et beaux, et estoit fort sage et froid en ses conseils et actions; et pour ce fut faict mareschal de France, comme il le merittoit et qu'on luy avoit promis; et mourut tel à Fontainebleau, avecques le regret du roy et de la reyne et de toute la cour. Pour quant au seigneur d'Aluye, je le vis arriver quelque temps après à la cour à Fontainebleau, chargé, disoit-on, de fort beaux presens, receus de M. et madame de Savoye pour son ambassade bien faicte à leur plaisir. Entr'autres il avoit une très-belle et grosse chaisne d'or à gros chaisnons, qui pesoit plus de deux mille escus, après laquelle M. de Villeclair-le-Gros se mit à faire l'amour tout un long temps; et ne cessa ny discontinua jusqu'à ce qu'il luy eust gaigné à la prime teste à teste, car ils estoient tous deux très-grands joueurs, mais l'un y estoit plus fin et habille que M. d'Aluye, qu'on disoit l'avoir emporté par artifice.

Il fut tout un long temps que ledict sieur d'Aluye tant qu'il jouoit on le brocardoit à tous coups: «Ce sont des escus de Savoye,» bien qu'ils fussent de France et d'Espaigne; «de quoy vous «en souciez-vous?» D'autres luy disoient: «Ne «jouez pas tant; car on vous en a assez donné, «on ne vous en donnera plus.» Ainsy luy faisoit-on la guerre: et aucuns en faisoient bien autant, et les dames principallement, à M. de Bourdillon quand ils luy voyoient quelque chose de beau, ou d'or, ou de pierreries, ou meubles, à luy ou à sa femme; et ceux qui ne le disoient à leur nez le disoient à part: que c'estoient des presens de M. et madame de Savoye.

[1] Repos de cinq ans.

Voylà que c'est que de la cour, devant laquelle il ne faut guieres broncher; car, bien que mondict sieur et dame de Bourdillon eussent assez de quoy et moyens pour en avoir et achepter de très-beaux, on leur donnoit de celles-là.

Voylà comme alla et se mena et se joua la despouille de nos villes qui nous estoient restées en Piedmont, et qui nous avoient tant cousté d'argent et de sang.

XXX.

M. DE LA CHASTAIGNERAYE.

Le tiers, qui estoit compaignon des dessusdicts MM. de Vieilleville et Bourdillon, fut M. de La Chastaigneraye mon oncle, duquel ne faut doubter nullement que, s'il eust faict quelque peu plus d'aage qu'il ne fit, qu'il ne fust esté bien plus grand et bien plustost advancé à plus grands grades que ses deux compaignons; car desjà il estoit gentilhomme de la chambre du roy pour lors que les autres n'estoient qu'escuyers, et aussy qu'il les surpassoit tous deux, sans leur faire tort, et de faveur et de valeur; car si les autres en avoient des eschantillons pour en faire la preuve et la monstre, cestuy-cy en avoit la piece toute entiere. Mais le traistre dieu Mars, qui favorise le plus souvent plus une foyble espée qu'une bonne, l'emporta, n'ayant encor attaint les vingt-six ans, par ce combat contre le sieur de Jarnac, dont j'en espere ailleurs parler, et certes contre l'opinion de tout le monde, et principallement de ceux qui avoient veu et cognu ses hardiesses, ses prouesses et ses armes, qu'on tenoit lors pour les meilleures de la France; et y en eut force qui ne le regretterent guieres, car ils le craignoient plus qu'ils ne l'aymoient. Aucuns, qui honnoroient sa valeur, le regretterent de sa mort ainsy par mesgarde advenue. On s'en estonna grandement; et plusieurs, qui en estoient loing du lieu du combat, en demeurerent en suspens et en incertitude: tellement que deux vaillans soldats de Piedmont s'assignerent combat là dessus, et s'entre-tuerent; l'un le disant mort, et l'autre affirma tout à trac le contraire, et qu'il estoit impossible qu'un si vaillant homme, et qui avoit les armes si bien en

main, fust esté tué ainsy d'un sien non-pareil. Quelle bizarreté de ce soldat, et quelle obligation mon oncle luy en debvoit avoir, et s'estans entretués, en l'autre monde ce qu'il luy en peut dire et remercier, si les ames là haut ont quelque ressentiment et recognoissance!

S'il eust survescu, ce seigneur s'en alloit très-grand, car le roy Henry l'aymoit extresmement, et desiroit fort l'advancer; et luy avoit promis l'estat de couronnel de l'infanterie de France, comme je diray ailleurs, le cognoissant fort propre à ceste charge; car dès lors qu'il commança à porter les armes il s'y addonna fort, comme au camp d'Avignon et à la prise du Piedmont, où il fut fort blessé, et à l'assaut de Coni, y allant des premiers sans aucune charge, et s'y fit fort signaller; aussy en demeura-il estroppié d'un bras, qui fut cause de sa mort, comme je diray ailleurs.

M. le Dauphin, qui commançoit fort à l'aymer, l'osta et le desbaucha de ceste infanterie, et le pria de prendre son guydon au camp et avitaillement de Landrecy. Et ce fut là où il inventa, luy premier de tous et avant, d'envelopper son guydon et drappeau à travers le corps, car luy ne vouloit autre chose que mener les mains, et n'estre point abstraint à le garder pendu au bout d'une lance, ainsy que le commun, et avoir quasy par maniere de dire les mains liées sans les employer. Il fut blessé aussy en ce voyage en une escarmouche, où l'on parla fort de Chastaigneraye et de sa vaillance.

Il fut aussy à l'envitaillement de Therouanne blessé. La garnison de la compaignie de M. le Dauphin estoit dans Peronne establie, où l'on y attendoit un second siege; mais il y a encor force gens vieux vivans leans, qui peuvent tesmoigner les belles courses que faisoit mondict sieur de là vers Bapaume et en Flandres.

Quand j'y estois en garnison avecques ma compaignie de gens de pied, force gens de ceste ville là encor m'en contoient de fort belles choses, et, m'en sçachant estre son nepveu, m'en faisoient une très-grande chere et honneur.

Il avoit beaucoup remis et redressé ceste compaignie de cent hommes d'armes de très-bons et braves hommes de son pays de Guyenne et mesmes de Gascons, laquelle auparadvant M. de Humieres, lieutenant, n'avoit composé que de Picards, vieux censiers et francimens; et trouva-on que, dès que M. de La Chastaigneraye en fut guydon, elle fut trouvée cent fois plus belle et renforcée, et qui faisoit de fort beaux exploicts, et parloit-on fort d'elle.

Aussy M. le Dauphin, quand le roy fut mort et luy roy, voulut luy donner la moictié de sa compaignie, mais il ne vouloit estre que couronnel : et dès ce temps les couronnels n'avoient point de gens-d'armes, comme nous avons veu despuis; et qui avoit un estat, ne falloit qu'il en eust deux.

Si M. le Dauphin l'aymoit, le roy François l'aymoit bien autant; mais il ne luy estoit si privé comme M. le Dauphin, car, de jeune à jeune et de vieux à vieux, il n'y a que la main.

Le plus souvent, quand le roy vouloit faire une partye pour courir la bague, il disoit tousjours : «Nous sommes quatre gentilshommes «de la Guyenne, qui sont : Chastaigneraye, «Sansac, d'Esse et moy (faisant cest honneur à «la Guyenne de l'appeller sa patrye, comme de «raison il estoit né à Coignac), qui courrons à «tous venans;» ce qu'ils faisoient, et le plus souvent emportoient la bague; et mondict sieur oncle estoit des meilleurs coureurs et des plus adroicts; et quasy ordinairement en ses courses il jettoit en l'air sa lance par trois fois, et la reprenoit, et rencontroit souventesfois la bague, quelquesfois non : aussy le roy, quand il couroit avecques luy par partye faicte, il luy deffendoit de cesser ses lançades; car cela ne le faisoit que desbaucher et empescher ses dedans.

Le roy l'appelloit la pluspart du temps *ma nourriture* ou *son filleul*, comme il en portoit son nom et estoit son parrain, ainsy qu'en l'aage de dix ans M. le seneschal de Poictou son pere le donna au roy, et le roy le prit très-voulontiers pour un de ses enfans d'honneur; aussy de meilleure maison n'en pouvoit-il avoir; et c'estoit lors un très-grand honneur, et plus que pages de la chambre. Estant en si belle et honnorable nourriture, il ne chauma pas, car il employa le temps en toutes sortes d'exercices honnorables, desquels il en sçavoit beaucoup, et principallement les armes, où il estoit fort adroict, et s'y exerçoit tousjours; car, sortant de sa nourriture, il avoit ordinairement avecques luy un bon tireur d'armes, et l'envoyoit querir en Italie quoy qu'il coustast : si bien qu'en sa

maison, ou à la cour, ou à l'armée, ou en sa patrie, estoit une vraye escole de toutes vertus et exercices honnestes. Aussy tout abondoit là dedans, et l'eust-on pris plustost pour un prince que pour un seigneur, tant il faisoit une grande et sumptueuse depense, bien qu'il n'en eust des biens si immenses pour y fournir, mais la fortune bonne. Aussy estoit-il le plus liberal homme du monde, et mesmes à l'endroict des honnestes gens et des bons hommes de guerre, qu'il aymoit par-dessus tous; et ne leur desroboit jamais leur honneur quand il leur voyoit bien faire. Aussy se faisoit-il fort aymer à tout le monde, car il estoit fort gracieux aux gracieux, mais très-glorieux aux glorieux ou qui le vouloient contrefaire; mais peu s'addressoient à luy pour jouer ce personnage. Aussy disoit-on de luy qu'il n'avoit que cela de mauvais: qu'il estoit trop haut à la main, scallabreux et querelleux.

J'ay ouy dire à madame de Dampierre sa sœur, qu'elle n'avoit jamais veu à la cour jeune homme qui le ressemblast mieux, ny qui en eust plus de complexions que M. de Bussy. Cela se pouvoit, car il y avoit de l'alliance.

Il estoit fort crainct, fust en jeu, fust en bon escient, car il avoit une très-bonne et friande espée : aussy estoit-il extresmement fort. Il n'estoit ny trop haut, ny trop petit, il estoit d'une très-belle taille, très-nerveux et peu charnu.

J'ay ouy conter à feu madame la seneschalle de Poictou sa mere, que feu son pere, lorsqu'il fut trié de sa nourrice, luy faisoit mesler en tous ses mangers et boires de la poudre d'or, d'acier et de fer, pour le bien fortifier; remede souverain qu'un grand medecin de Naples luy apprit, quand il y fut avecques le roy Charles VIII; ce qu'il luy continua si bien jusqu'en l'aage de douze ans, qu'il le rendit ainsy fort et robuste, jusqu'à prendre un taureau par les cornes, l'arrester en sa furie : aussy qu'il n'y avoit homme, tant fort qu'il fust, qu'il ne portast par terre, avecques l'addresse qu'il avoit très-grande à la lutte : ce que le sieur de Jarnac s'en advisa très-bien, aussy luy gesna-il bien le bras. Et pour ce, quelquesfois feu son pere, qui disoit le mot, luy faisoit la guerre, disant : «Le voyez-vous là? «s'il va jamais en enfer, il fera si grand peur «aux diables qu'il les en chassera tous et s'en «rendra maistre, tant il sera un jour fort; et «qu'il sera plus noir en sauce de casseron que «tous eux.» Il disoit cela en gaussant, car il n'estoit si noir comme il le disoit; bien estoit-il brunet, mais le taint fort beau, delicat et fort aymable, et pour ce en son temps fut-il bien voulu et aymé de deux très-grandes dames de par le monde, que je ne dis.

C'est assez parler de luy pour le coup, car j'en parleray ailleurs, si-non qu'il laissa après luy seulement une fille unique, qu'on a veue à la cour, Chastaigneraye, gaye et gentille fille, fort aymable, qui est aujourd'hui madame de l'Archant; que si elle fust esté aussy bien garçon, elle eust fort ressemblé le pere, car elle en a le courage très-genereux, et avecques cela fort vertueuse et très-honneste dame. Lorsqu'elle naquit, son pere fut fort marry qu'elle ne fust un garçon pour le façonner à sa façon. Encor, toute petite fille qu'elle estoit et au berceau, il luy mettoit tousjours une espée et une dague nue entre les mains, disant que puisqu'il ne l'avoit peu faire homme, qu'il la vouloit faire amazonne; mais il mourut trop tost pour cela, car il la laissa qu'elle n'avoit que trois ans, encor pas.

XXXI.

M. DE TAVANNES.

De ces trois derniers seigneurs fut contemporain et compaignon M. de Tavannes; mais il estoit plus vieux, et à M. d'Orleans, et les autres à M. le Dauphin. Ses predecesseurs furent d'Allemaigne, de très-bonne et illustre maison, et son pere vint au service du roy Louis XII et roy François, couronnel d'un regiment de lansquenets, et servit très-bien la couronne de France; si qu'il en eut de belles recompenses, qui fut cause qu'il s'y habitast, et les siens après, vers la Bourgoigne.

Ce M. de Tavannes fut brave et vaillant en ses jeunes ans, et par-tout où il se trouva il fit fort parler de luy. La premiere charge qu'il eut jamais, il fut guydon de la compaignie de cent hommes d'armes de M. le grand escuyer Galliot, l'un des bons capitaines de France; et luy mort, M. d'Orleans eut sa compaignie, de laquelle fut quelque temps lieutenant ce grand M. le comte de San-

cerre, et M. de Tavannes enseigne; mais mondict sieur le comte ne le fut de long-temps, car le roy luy donna une compaignie en chef, lorsqu'il sortit de Sainct-Dizier; et M. de Tavannes fut lieutenant, mais fort peu, car M. d'Orleans mourut tost après, M. de Tavannes en eut la moictié, comme de raison. Et ce fut en la guerre de Boulloigne, où il fut un peu taxé, ce disoit sa femme, d'estre cause de la mort du sieur Dampierre, son compaignon et parent, pour ce qu'il ne s'estoit rendu à point au rendez-vous donné pour une entreprise et embusche qu'ils avoient dressée sur le mylord Gray, près d'Ardres, là où le seigneur de Dampierre ne faillit. Le seigneur d'Escars de mesmes en fut blasmé; mais eux dirent que le sieur de Dampierre s'estoit trop tost advancé, et qu'il y estoit allé en jeune et peu pratiq capitaine, et eux ils estoient avant luy et plus experimentés, disoient-ils (non pas d'Escars qui ne valloit en rien), et qu'ils sçavoient mieux que luy ce qu'il falloit faire.

M. d'Orleans mort, M. de Tavannes y perdit beaucoup, car il estoit fort son favory et tout son cœur, et le possedoit fort. La paix se fit avecques l'empereur au camp de Jallon, et la guerre de Boulloigne ne dura guieres. M. de Tavannes fut envoyé avecques sa compaignie en garnison vers Bourgoigne, où M. d'Aumalle, venant à estre M. de Guyse et gouverneur de ladicte Bourgoigne par la mort de M. son pere, fit là M. de Tavannes son lieutenant en son gouvernement, qu'il gouverna sagement. Plusieurs années s'escoulerent, que la battaille de Ranty s'escoula où il se trouva bien à poinct avecques sa compaignie de gens-d'armes, qui fut trouvée très-belle, bien complette, bien armée, et les chevaux tous bardés d'acier, retenant encor de la mode anancienne qu'il avoit veu soubs M. le grand escuyer, quand il estoit en guydon.

M. de Guyse voulut avoir ce bon capitaine près de luy à un si bon affaire, et luy fit faire la premiere charge sur les pistolliers de l'empereur. Et donna si à propos, les prenant par flanc (j'en parle mieux ailleurs), qu'estant secondé, et de près, de M. de Guyse, ils furent aussy tost rompus, et par ce moyen l'avant-garde de l'empereur moictié desfaicte, moictié mise en routte, dont s'en ensuivit le total gain de la battaille; après laquelle M. de Guyse, qui ne desroba jamais l'honneur d'un vaillant homme, presenta M. de Tavannes au roy, luy raconta ses vaillantises et le service signallé qu'il luy avoit faict, outre que le roy l'avoit très-bien veu de ses propres yeux : par quoy en plein champ de battaille gaignée, le roy osta son Ordre du col et le luy donna, et le fit ainsy chevallier de son Ordre; marque certes très-honnorablement acquise à luy, avecques une forme et façon peu veue et ouye de nos peres, et bien differente de celle que j'ay veue despuis parmy aucuns de nos chevalliers acquerir par prieres, par pourchas, par importunités, par faveurs d'hommes et de dames, et amprès par si grande accoustumance, le departir aux uns et aux autres, qu'il vint par amprès si commun et trivial, que, d'autant plus que par le passé il avoit esté honnoré et reveré par toute la chrestienté, jusques aux plus grands roys, princes et souverains, qui s'estimoient honnorés et heureux de le prendre et le porter de nos roys, en signe de grand honneur, confederation, alliance et amytié; jusques-là qu'aucuns de nos François qui ne le pouvoient avoir abandonnoient leurs femmes, comme on les nommeroit bien, et d'autres donnoient leurs biens, comme fit M. de Chasteaubriant, donnant sa terre et belle maison de Chasteaubriant à M. le connestable pour cest effect; despuis nous le vismes donner à simples gens et des capitaines de gens de pied, après les premieres guerres, comme au capitaine Pasquier et Foissy, dont j'en ay veu à la cour faire de grandes merveilles et esbahyssemens, et en cryer de grands abus et scandales, lesquels pourtant estoient de bons capitaines, qui avoient assez bien servy le roy aux premieres guerres, bien que ce Foissy avoit esté autresfois pourvoyeur de M. de Nemours, disoit-on. Je ne touche autrement à leurs qualités et noblesse : mais ce n'est rien cela encor, il estoit bien employé à ceux-là, puisque tel honneur s'acquiert par les armes; nous l'avons veu donner à des gens, et jeunes et très-vieux que je sçay, qui n'avoient jamais bougé de leurs maisons, despuis quelque petit voyage ou deux qu'ils avoient sorty dehors; et se contentoient de si peu de choses qu'ils avoient, non pas prises, mais avoient veu prendre. Tels chevalliers j'ay veu que nous les appellions des avortons, comme n'estans venus à terme, ny achevés de faire.

Ce n'est pas tout, nous avons veu des conseillers sortir des cours du parlement, quitter

la robbe et le bonnet carré, et se mettre à traisner l'espée, et les charger de ce collier aussy tost, sans autre forme d'avoir faict guerre, comme fit le sieur de Montaigne, duquel le mestier estoit meilleur de continuer sa plume à escrire ses *Essais*, que la changer avecques une espée qui ne lui seyoit si bien. Le marquis de Tran impetra du roy aysement un Ordre à un de ses voysins; pensez qu'en se mocquant, car il estoit un très-grand mocqueur. Il fit aussy son maistre d'hostel, dict Paumier, de mesmes chevallier; si qu'une fois estant venu à la cour pour les affaires de son maistre, on le monstroit au doigt, et se mocquoit-on fort de luy. « Voylà, disoient tous, « voylà le maistre d'hostel du marquis de Trans « avecques son Ordre : » dont le pauvre homme en avoit honte.

Il y en a d'autres que luy ainsy faicts chevalliers d'aucunes mains, qui ne valloient pas plus, que je nommerois bien; et nous les appellions des avortons et des monstres à la cour, lesquels, ma foy! avoient honte de paroistre devant le monde, car je l'ay veu.

Une autre pitié plus grande, ay-je veu n'a pas long-temps : Un conseiller du siege presidial de Perigueux, nommé Sauliere, huguenot, qui se fit obtenir l'Ordre de Sainct-Michel, dès long-temps suranné et endormy, que le roy luy accorda par le moyen d'un sien amy, qui luy fit avoir moyennant cinq cens escus, et ce pour estre exempt de taille; et si fut si insolent et impudent, qu'il le portoit ordinairement pendu au col, comme nous avons veu nos grands le temps passé ne l'en desemparer jamais, sur peine imposée du chapitre de l'Ordre, ainsy que j'ay veu en faire la reprimande anciennement à aucuns, quand ils l'eussent laissé seulement et desemparé une heure. Cedict conseiller chevallier ne porta guieres cest Ordre qu'un an, qu'il mourut au bout; mais s'il eust survescu, je sçay deux gentilshomnes anciens et d'honneur, qui, despités d'une telle irreverance qu'on portoit à cest Ordre, de le faire ainsy traisner à cest homme de peu, qu'ils avoient faict partye de luy oster du col tout à faict en bonne compaignie, s'il s'y fust comparu, et le menacer que s'il le portoit jamais qu'on luy donneroit cent coups de baston. A telles gens il leur faudroit reprocher ce qui fut reproché en un pasquin à un gentilhomme de bonne maison que je sçay, mais de très mauvaise petite apparance de mine et d'effect; ce que le pasquin fit ainsy parler :

> Si suis de si petite taille,
> Pour pendre au col ce beau collier,
> Prenez que d'un homme de paille
> L'on en façonne un chevallier.

Ce pasquin luy fut donné à Fontainebleau du temps du roy Charles, et à plusieurs autres, pour cest Ordre; qui seroit trop long à les descrire.

Voylà comme ce bel Ordre, tant bien institué et porté pour les gens d'honneur, fut vilipendé, abattu et traisné vilainement.

Ah! bon roy Louys XI, quand tu en fis l'institution tu ne songeois pas à cela; et qui te l'eust dict, fust-il esté le plus grand magicien et devin du monde, bien que tu creusses fort en telles gens, tu ne l'eusses jamais creu; et si tu en veoys l'abus, du lieu auquel que tu sois, je m'asseure que tu en creves de despit, si les ames genereuses, voyre autres, ont du sentiment en l'autre monde. Tu fis ceste institution, si ay-je ouy dire et leu, sur l'abus et la grande quantité que tu vis de chevalliers de l'ordre de l'Estoille, qui en formilloient par toute la France, que le brave roy Jean institua en sa brave maison de Sainct-Ouan-lez-Paris, l'an 1351, qui estoient tenus d'en porter l'estoille au chappeau, et au plus apparant lieu du manteau, en la commemoration de la belle estoille qui guyda les roys d'Orient jusqu'au lieu de la naissance de nostre Sauveur, avecques ces beaux mots : *Monstrant regibus astra viam* [1]. La misere et pauvreté des guerres fut après si grande despuis en France, que n'en pouvant recompenser ses bons serviteurs autrement, on les honnora de cest Ordre; et y en eut si grande quantité, qu'on ne voyoit qu'estoilles devant les yeux, aussy bien le jour que la nuict. Et pour ce, ô bon roy, tu en abolis l'ordre, et en donnas les estoilles au chevallier du Guet et ses archers; et au lieu fis ce beau de Sainct-Michel, fust ou par humeur ou desvotion que tu portasses à ce brave sainct et ange, ou en commemoration du roy Charles VII ton pere; mais tu ne l'aymois pas tant vivant, qu'après sa mort tu n'en eusses grande souvenance, qui en portoit l'image en son enseigne, mesmes en son entrée à Rouen, à raison de l'apparition de M. sainct Michel, ce dit-on, sur le pont d'Orleans, deffendant la ville contre les

[1] Les astres montrent la route aux rois

Anglois en un grand assaut qu'ils y donnerent.

Le collier de cest Ordre, qui ne l'a veu jamais sçaura qu'il estoit faict de coquilles entrelassées l'une à l'autre d'un double las, assises sur chaisnettes ou mailles toutes d'or, au milieu duquel, sur un roc, y avoit un image d'or de sainct Michel combattant le diable et le tenant soubs soy. La devise en signiffioit la vraye enseigne de la noblesse des chevalliers, leur vertu, leur concorde, fidellité et amytié. Par la richesse et pureté de l'or est remarquée leur hautesse et grandeur; par les coquilles les esgualités ou esgalle fraternité de l'Ordre, à l'imitation des Romains de jadis, qui portoient aussy, selon que dit Marc-Aurelle, des coquilles aux braves, pour deviser et enseigner par la double lassure d'icelles ensemble, leur invincible et indissoluble union, et par l'image de sainct Michel, victoire du plus grand ennemy. Et ces mots portoient: *Immensi tremor Occeani* [1]. Aucuns ont dict que ceste devise estoit de l'ordre de Bourgoigne, comme mieux appropriée, ainsy que les Argonautes firent jadis trembler la mer. Toutesfois, pour l'amour des coquilles de sainct Michel, on l'a appropriée à l'Ordre de France. Autres disent que celle de *pretium non vile laborum* [2] estoient toutes deux pour Bourgoigne; autres pour celuy de la France. Je m'en rapporte aux bons discoureurs.

Il y avoit le grand Ordre, qui est celuy que je viens de deviser, qui ne se portoit qu'au jour de Sainct-Michel, la grande solemnité de l'ordre, aux grandes festes et magnificences, et aux enterremens de leurs compaignons, que le roy leur donnoit. Il pouvoit valoir mille escus au commancement; mais ils ravalerent puis après, comme j'ay veu et des anciens et des modernes, qui n'esgalloient rien aux anciens en belle façon, ny en grandeur, ny en poix. C'estoit un sacrilege que de le vendre ou l'engager; ce que despuis je n'ay veu observer: et quand un chevallier mouroit, falloit que ses heritiers le rendissent au roy, qui le faisoit garder pour un autre nouveau. Si un estranger le rendoit pour prendre un autre party que le sien, falloit qu'il le renvoyast aussy; ainsy que de mon temps je vis faire au seigneur Paul Jourdain Ursin, lequel, quand il prit en maryage la fille du duc de Florence, fallut par consequent qu'il quittast l'alliance du roy. Il voulut rendre à l'ambassadeur du roy, pour lors à Rome, son Ordre que le roy Henry luy avoit donné; il le refusa très-bien et beau, disant que ce n'estoit point sa charge, et qu'il ne luy avoit pas donné. Puis il l'envoya à M. de Dax, ambassadeur à Venise, où il trouva encor moins son homme et son sot; car il estoit un des habiles ambassadeurs qu'on ait veu. Il le refusa encor mieux, le payant de grosses raisons, et parlant bien à luy. Enfin ledict Paul fut contrainct l'envoyer au roy par un gentilhomme très-solemnellement, qui l'accepta très-bien, non luy proprement, mais le fit accepter par le chancellier de l'Ordre, en luy faisant dire que c'estoit le moindre de ses soucys qu'il le quittast, et son amytié et tout; qu'il luy avoit departy de très-bon cœur, et qu'il s'en passeroit desormais très-bien. En quoy ledict seigneur Paul eut tort, car il pouvoit espouser sa dame, et pourtant ne renoncer à l'amytié du roy, comme fit le duc de Ferrare, qui, espousant par amprès sa fille, ne le quitta comme je le vis, si ce n'est qu'on tenoit le duc de Fleurence ne luy vouloir donner autrement sa dame. Qui veut veoyr toutes les loix, ceremonies et ordonnances de cest Ordre, qu'il en lise le livre faict, qui est très-beau.

Le petit Ordre se portoit tousjours, comme j'ay dict, et n'y avoit que l'image de sainct Michel tout en or pur ou esmaille, pendu avecques un ruban noir; et le falloit porter ordinairement, comme j'ay dict, et ne le desemparer jamais, fust-ce parmy les plus grands combats, battailles et dangers, fust-ce pour en sauver mieux sa vie, sa rançon, ou autrement point: dont j'ay ouy dire du roy François, qu'il fit une grande reprimande et tancement une fois à un chevallier de son jeune temps, qui, ayant esté pris en un combat, avoit osté et arraché son Ordre tout bellement, et jetté et caché, afin que, le recognoissant pour tel, il ne fust mis à plus grand rançon; disant le roy que, pour tous les biens du monde, il ne falloit cacher une telle marque d'honneur, mais la faire paroistre par-tout. J'en ay ouy parler d'un qui en fit de mesmes à la battaille de Coutras, et le cacha dans un arbre. C'estoit un petit gentilhomme de Xaintonge, nommé M. des Bivons, que M. le marquis de Vilars avoit faict et creé tel,

[1] La terreur du grand Océan.

[2] Récompense honorable des travaux.

Ceste marque estoit telle, si precieuse et chere, que l'on a veu plusieurs seigneurs et gentilshommes estre plustost pourveus d'une compaignie de gens-d'armes que du collier de l'Ordre, voyre l'attendre un très-long temps après; car ce n'estoit pas tout de combattre et faire quelques petites prouesses, il en falloit faire à quantité pour le bien meriter, ou bien en faire une très-signallée, comme celle de M. de Tavannes, que viens de dire; de M. de Bayard, quand il sortit de Mezieres tant bien deffendu de luy; de ce brave M. du Lude, pour la deffence de Fontarabie, comme j'ay dict; et du bonhomme M. de Sanssac, quand il sortit de La Mirande; M. de Montluc, quand il sortit de Sienne, et le duc de Castre, quand il sortit de Parme; bref force d'autres sans les specifier, sur-tout ceux qui avoient soustenu bravement et vaillamment des sieges, à mode des anciens Romains, qui recompensoient et ornoient leurs capitaines qui s'en estoient très-dignement et vaillamment acquittés, d'une couronne obsidionalle, qu'on appelloit graminée, parce que *gramen* en latin est pris en cest endroict generallement pour toutes herbes qui se trouvoient à l'instant, et au sortir, et lesquelles ils pouvoient arracher sur le lieu incontinent au lever du siege; et nonobstant ce, dit Pline, estoit la plus honnorable (comme je croy et est à presumer) que toutes; et la civique, faicte de feuilles et rameaux de chaisne, pour avoir sauvé un citoyen romain; et murale, qui estoit faicte d'or en forme de crenaux de ville, donnée à celuy qui le premier avoit gaigné la muraille d'une ville; et castrense, ou vallaire, faicte aussy d'or en maniere de paux et pallis, estoit donnée au premier qui entroit dans le camp des ennemys. Celle de laurier estoit reservée et donnée au grand capitaine, chef, ou empereur, qui retournoit victorieux d'un grand exploict de guerre, d'une grande conqueste ou d'une grande battaille, de laquelle falloit faire paroistre de compte faict le meurtre de cinq mille hommes pour le moins, morts et estendus sur le champ : et alors, quand il triumpheroit, on luy donneroit la couronne de laurier simple, bien accommodée. Mais, venant à decliner l'empire, et les bombances et sumptuosités en vogue, elle commença à se mesler et varier de belles perles et riches pierreries, et puis entierement changée de laurier naturel en laurier buriné et enlevé en cercle d'or.

Nostre Ordre de Sainct-Michel alla au contraire en diminuant et amoindrissant et declinant. Le roy Louys, quand il l'institua, il n'en avoit ordonné que trente-six pour nombre accomply, et sur l'heure n'en fit que quinze. Mais il s'en est faict tant et tant despuis nos roys derniers, qu'un chascun se commança à le desdaigner, tant jadis estimé et honnoré! si qu'on n'en vouloit plus, fors un grand prince qui vit encor aujourd'huy, qui le voulut prendre sur le plus grand declin. Ainsy qu'un jour M. de Strozze et moy luy en faisions la guerre, il nous dit : « Il me faschoit de veoyr mes armoi« ries sur ma vaisselle d'argent, et les couvertes « de mes mullets toutes plaines et sans estre « entournées, qui n'avoient nulle grace; au lieu « qu'à ceste heure il les fera plus beau veoyr « avecques ce bel ordre et sa bordure. »

Nostre roy Henry III s'en fascha, et de veoyr force petits gallans ses compaignons et confreres. Il institua doncques celuy du Sainct-Esprit, quasy en mesme forme pour les ceremonies que celuy de Sainct-Michel. Ce fut une croix d'or faicte comme celle des chevalliers de Malthe, avecques un Sainct-Esprit en forme de collombe dessus, portée avecques un ruban bleu, et sur le manteau et cappe une croix de forme pareille, en broderie cousue et attachée.

Force gens trouverent au commancement cest ordre beau; mais après aucuns le descrierent, quand ils virent le grand Ordre enrichi de chiffres seullement d'aucuns gentilshommes ses favorys et dames, que ne diray point; et sur-tout s'escandaliserent que ledict ordre, ayant esté faict en l'honneur du Sainct-Esprit, et se debvoit solemniser et celebrer le premier jour de l'an et le jour de la Pantecoste, que ce jour pourtant ne fut jamais solemnisé, accompaigné de choses prophanes et peu decentes, disoit-on; ce qui donna pourtant à parler à aucuns, et dire qu'il ne se debvoit introduire pour abolir l'autre beau et sainct de Sainct-Michel.

Aucuns disoient qu'il l'avoit exprès introduict pour cognoistre l'extraction et la noblesse de plusieurs qu'il faisoit chevalliers, que pour autre raison; dont un que je sçay s'en doubta, qui estoit grand et bon compaignon, qui ne se

sentoit pas tant extraict de la coste de sainct Louys, ni du sang d'Acre, qu'on diroit bien. « Ah ! mort Dieu, dit-il, vous diriez que le roy « a institué cest ordre exprès pour l'amour de « moy, car il doubte un peu de ma noblesse; « mais, par Dieu ! je le tromperay bien. Je luy « feray tant de titres faux, et les luy supposé« ray, et les feray escrire si bien et si dextre« ment par de bons escrivains antiques, et en « parchemins si vieux, effacés, et lettres aussy « si menues et mal lisibles, qu'on les prendra « plustost pour des pieds de mouche que pour « escriture, que luy et ses inquisiteurs y per« dront leur latin, leur science et leur lecture. » Ce qu'il fit; et y fit coucher et escrire dedans une si haute extraction, qu'ils ne sceurent dire autre chose, ni le roy et tout, si-non qu'il estoit digne d'estre chevallier, s'il ne tenoit qu'à la noblesse, et qu'il fust passé.

Un autre chevallier esleu, point François, mais estranger, fort innoble, que je nommerois pour un double, car il ne me sçauroit battre, fit bien pis pour prouver sa noblesse. Il envoya querir en sa ville de Fleurance et son pays, plus de six charges de mullets de titres et pancartes, qu'il emprunta des principaux et nobles de sadicte ville et pays, et les fit venir, et les presenta à messieurs les inquisiteurs de noblesse à ce destinés; et quand il fut devant eux, il leur dit et remonstra que, mais qu'ils eussent bien veu et revisité tout cela, qu'ils ne sçauroient nyer, ni que dire, si-non qu'il ne fust très-noble. Messieurs les inquisiteurs furent si confondus d'une si grande milliasse de parchemins, qu'ils ne sceurent jamais par quel bout s'y prendre; et furent contraincts de dire et representer au roy que, pour tout l'or du monde, ils n'y sçauroient vaquer, et qu'ils s'y romproient la teste et leur entendement, et qu'il y en auroit assez pour six ans pour messieurs de la chambre de ses comptes à y adviser et feuilleter; par quoy, qu'il valloit mieux qu'on le passast comme ont faict les maistres es-arts en la rue au Ferre, un qui ne sçait guieres, et que les docteurs passent aysement pour un friant disner et bon vin doctoral : « Parquoy, dirent-ils, de ce bon chevallier que « l'on crye fort par trois fois *vivat et bibat.* »

M. le mareschal de Biron, le bonhomme, fit bien mieux, car il n'apporta que cinq ou six titres fort antiques, et les presentant au roy et à messieurs les commissaires et inquisiteurs : « Sire, voylà ma noblesse icy comprise; » et puis, mettant la main sur son espée il dit : « Mais, sire, la voyci encor mieux. »

Un autre gentilhomme, que je sçay, ne fut en grand peine de prouver tant sa noblesse, bien certes qu'il fust noble, le doubte ne s'en peut faire. Il avoit demeuré douze ans sans venir à la cour, bien qu'il ne fust loing de Paris que sept ou huict lieues. Il y arriva au bout de ces années, sur le poinct que le roy projettoit son Ordre et qu'il s'estoit mis en verve d'aymer de beaux petits chiens de lyons et turquets et autres. L'on dit au roy et lui en fit-on grand cas, que ce gentilhomme avoit deux turquets, les plus beaux qu'on sçauroit veoyr au monde. Le roy les voulut veoyr, et les trouva encor plus beaux qu'on ne les luy avoit faicts, et pour ce les luy demanda, qui en recompense le fit chevallier de ce bel Ordre. Voylà un ordre bien donné et posé, pour deux petits chiens ! Tant d'autres pareils fats contes apporterois-je, pour monstrer les abus de ces chevalliers en leurs eslections, que je n'aurois jamais faict.

Or le roy, comme le roy Louys XI, avoit resolu et arresté de n'en faire que quelque certain petit nombre, comme de vray pour le commancement je croy qu'il n'en fit que vingt ou vingt-deux. Je les nommerois bien si je voulois, encor que je n'y fusse pas, car j'estois avecques la reyne en Gascoigne; et dirois voulontiers ce qu'elle m'en dit à moy indigne, et comme reprouvant ceste nouvelletté, pour avoir quitté l'ancienneté qu'il ne falloit perdre pour estre si noble. Ledict roy ne tint pas son arrest et resolution, car assez peu de temps après il rompit le pas et passa plus outre; si qu'ayant appellé à cest Ordre son premier maistre d'hostel et son premier escuyer, il s'en fit un pasquin à la cour, qui dit : que cest Ordre ne valloit plus rien, puisqu'il estoit sauté et venu jusqu'à l'estrille et l'escurie, et à la broche de la cuisine; entendant Liancourt, son premier escuyer, et Combaut, son premier maistre d'hostel. Tant d'autres en a-on veu chargés de ceste croix, que plusieurs que nous estions à la cour des plus fols, qui nous en mocquions à plaine gorge, nous leur en faisions la guerre, et leur disions: aux uns qu'ils avoient esté en très-mauvais estat

quand ils receurent cest ordre; et à d'autres on leur disoit: «Quand vous l'avez pris, n'avez-«vous pas profferé en vostre ame mesmes pa-«rolles comme quand vous recevez à Pasques «vostre Createur, *Domine, non sum dignus?*» Aux autres on disoit: «Ne sentez-vous pas vos-«tre conscience chargée de prendre et avoir ce «qui ne vous appartient pas?» Aux autres encor pis: «Et si vous ne l'avez gaignée à ceste «heure vous le gaignerez quelque jour; cepen-«dant il se faut accommoder au collier comme «un cheval à la charrette, devant que le met-«tre à tirer.» Aux autres on disoit: «Vous por-«tez vostre croix selon vos mal faicts.» Aux autres: «Vous la portez avant le temps.» Aux autres: «Vous n'estes pas assez fort pour porter «ce collier; baillez-le à un autre qui le portera «mieux que vous, ou bien à moy.» Aux autres: «Ne sentez-vous point qu'il vous poise trop, «comme à un asne son bas?» Aux autres: «Quelle sotte humeur a pris au roy de le vous «donner?» Aux autres: «Le Sainct-Esprit des-«cend sur ceux qui luy plaist, aussy bien sur les «bons que sur les mauvais, aussy bien sur les pol-«trons que sur les vaillans, aussy bien sur les as-«nes que sur les chevaux, aussy bien sur les pau-«vres que sur les riches, et aussy bien sur les sots «que sur les habilles; il y paroist en vous.» Aux autres on disoit: «Vous ne pouviez voller au-«paradvant, il faut bien à ceste heure que ce «Sainct-Esprit vous porte par-tout et que nous «monstrez le chemin à la guerre; mais ceste co-«lombe que vous portez est poltronne de sa na-«ture, elle ne vous y portera jamais [1].» Aux autres: «Il est croisé comme un oyson de Mars, «aussy est-il vray oyson.» Tant d'autres brocarts et sobriquets pareils à ceux-cy disoit-on, et encor meilleurs, si j'y voulois songer, que je n'aurois jamais faict, lesquels n'osoient rien dire ny quereller, estans leurs querelles injustes.

Voylà doncques l'abus de tel Ordre en ce grand nombre de chevalliers, tant de ceux qui l'avoient merité, que d'autres point. Aujourd'huy nostre roy s'est mis à faire et suivre le cours de nostre feu, dont aucuns sont esleus selon sa volonté; autres par prieres, faveurs et importunités; autres par services, faicts et merites; autres delaissés, desquels l'honneur est aussy grand, ou plus: si que l'on peut dire d'eux comme l'on dit de Scipion: «Pourquoy «n'a-on erigé des statues à Scipion comme à «beaucoup d'autres?» Il vaut mieux, dirent aucuns, que l'on demande cela, que si on demandoit: «Pourquoy luy a-on erigé?» Ainsy peut-on dire aujourd'huy de plusieurs: «Pourquoy «n'a un tel cest Ordre, qui l'a mieux merité que «tels et tels?» La gloire leur est plus grande par telle demande.

Ce conte icy, et plus. J'ay ouy dire que dernierement à Rouen, que le roy y estoit, un jour estant à la chasse, vint passer un chevallier du Sainct-Esprit parmy les pages qui sont au relais, lesquels de tout temps ont possession de faire la guerre aux passans parmy eux, mais non si cruelle ny si scandaleuse comme ils firent à ce pauvre here de chevallier spirituel; car ils le depouillerent et fouetterent à belles verges, qui ne s'en osa après vanter ny plaindre. On le dit au roy qui en fut fort fasché et colleré; mais pourtant il en fut ry de veoyr ainsy cest ordre mal mené. Pour fin, si l'on continue à multiplier tant cest Ordre, je croy qu'on sera contrainct d'en faire banqueroutte comme des autres, et en invanter un nouveau.

Ce grand roy d'Espaigne ne fait lictiere ainsy du sien de la Toison, car il le despart par compas à ses grands capitaines qui l'ont bien servy. Ainsy le mot de la devise porte: *Pretium non vile laborum* [1]. Aussy ceux à qui il le despart le portent la teste haute eslevée, et le monstrent à plain, pour l'avoir très-bien merité: et le nombre n'en fourmille point tant par tous ses pays comme il fait au moindre coing de la France. «Mais, ce dira quelqu'un, «aussy n'a-il point tant de bons capitaines «comme en France, et que ses guerres de Flan-«dres et d'ailleurs en ont purgé ses pays, comme «l'hyver purge l'air des mouches d'esté.» Certes il en a perdu et en perd tous les jours, et de très-bons; mais aussy on en trouve en France force, dit-on, mais, comme dit l'Espaignol; *superiores en numbre y inferiores en valor* [2]. Je m'en rapporte à ce qui en est.

Cest Ordre de la Toison fut institué par le bon duc Philippe de Bourgoigne, qui est certes

[1] Le manuscrit ajoute: «A aucuns on disoit: «Qui eust «jamais pensé que ceste croix eust passé si facilement par «le cul pour venir se pendre au col?» Celui-là est salle.»

[1] Récompense honorable des travaux

[2] Supérieurs en nombre, mais inférieurs en valeur.

très-beau; et le faict moult beau veoyr, tant le grand que le petit. Le grand collier fut composé de sa devise du fusil, avecques la toison d'or revenant sur le devant, en imitation de celle que Jason avecques ses vaillans Argonautes en Colchos alla conquester, representant la vertu tant aymée de ce prince, qui en emporta le nom de bonté; et aussy le fit-il pour l'honneur de l'Eglise, faisant ses chevalliers des plus braves et vaillans, et sans reproche des siens, pour la maintenir; et pour un grand cas, il donna cest ordre à son fils, comte de Charolois, dans le berceau, qui le fit bien valoir despuis, à mon advis. Ainsy l'escriteau de son tombeau en est :

Pour maintenir l'Eglise, estant de Dieu maison,
J'ay mis sus le noble Ordre que l'on dit la Toison.

La devise du fusil est très-belle, et qui porte ces mots de grande valeur et vertu, qui sont : *Ante ferit quàm flamma micet* [1] : mots très-beaux et de bon enseignement à nos braves princes, seigneurs, gentilshommes et autres, qui bravent, menassent, se vanteut, et rien puis après. Il vaut mieux frapper avant et monstrer sa valeur par l'effect que par les parolles, ainsy que fait le fusil, qui frappe avant que faire flambe.

Or, tout ainsy que ceste Toison fut inventée pour un beau et sainct œuvre vertueux, vous diriez que puis après elle fut fort malheureuse et fatalle à ceste maison de Bourgoigne pour quant à l'endroict de ce brave Charles, duc de Bourgoigne, son fils, pour avoir mal espousé la querelle du comte Romont contre les Suisses, auxquels appartenoient certaines charrettées de toisons et peaux de moutons desquelles il s'estoit saisy; dont s'en ensuivit sa totale infortune à Morat et Granson, et puis devant Nancy. Ainsy d'un costé la Toison ennoblit et illustra grandement ceste maison, et de l'autre la toison et peau de mouton la ruyna; non pas du tout ny pour un long temps, car Maximilian, empereur, ayant espousé l'heritiere, la remit; et puis après ses vaillans successeurs ont eu beaucoup de peyne à maintenir leurs successions, possessions et terres contre nous; mais aussy ils nous en ont bien autant donné, voyre plus : et nos roys, par amprès la mort du duc Charles, voulurent aussy, comme les terres et souverainetés, debattre l'Ordre de la Toison, et leur en oster le droict et la puissance d'en conferer l'Ordre, puisque le tout avoit failly en la fille Marie de Bourgoigne, et qu'ils estoient les chefs de tout; mais amprès ils adviserent qu'il n'estoit pas bien seant de se rendre chefs de l'Ordre du vassal, ny le maintenir ny conferer; parquoy ils laisserent là le tout, comme chose non jamais advenue, contendue ny songée seulement, et garderent le leur de Sainct-Michel, et s'y arresterent comme en une très-belle institution, que possible nos roys, tant qu'ils viendront par amprès, n'en excogiteront ny invanteront de plus beau, soit par constitutions, formes, regles et ceremonies, que pour l'ordre et habits, si superbes, que j'ay ouy dire à plusieurs anciens, et principallement à feu M. de Lansac, qui estoit un vieil registre des antiquités de la cour et de la France, que celuy du Sainct-Esprit, tant en l'Ordre qu'au manteau, n'estoit que quincaillerie et bifferie au prix de celuy de Sainct-Michel. Pour une très-belle preuve et marque de la grande noblesse, vertu et valeur de l'ordre de Sainct-Michel, faut considerer seulement combien de braves empereurs, roys, grands princes, seigneurs et vaillans capitaines en sont estés decorés, et se sont estimés très-honnorés de le porter, despuis la premiere institution du roy Louys XI, jusqu'au nouvel ordre du Sainct-Esprit, et comment ils l'ont porté en très-grand honneur et reverence, au lieu que celuy du Sainct-Esprit n'a esté traisné et charié que par personnes la plus grande part plus basses que hautes; si que, sans m'amuser à raconter les plus grands personnages et les especiffier, qui ont prisé tant celuy de Sainct-Michel, vous avez eu : Maximilian empereur, ce grand Charles Ferdinand son frere, et Maximilian son nepveu, et puis le grand Philippe, roy des Espaignes; qui valloit bien un empereur; les roys d'Angleterre Henry, Edouard; la reyne Elisabeth; le roy d'Escosse Jacques, et quelques autres; de plus aussy tant de grands princes et seigneurs de Savoye, de Ferrare, de Mantoue, d'Italie et d'Allemaigne; bref, un nombre de tels et si remarquables chevalliers, et tant aussy de vaillans et braves grands capitaines, que si je les voulois nombrer les uns après les autres, comme je pourrois bien faire

[1] Il frappe avant que la flamme brille.

le papier me faudroit plus que leurs illustres noms, autant de ceux de nostre nation que des estrangers, au rang desquels on ne m'en sçauroit tant mettre de ceux du Sainct-Esprit et leur cordon bleu, qui paroissent peu ou rien au prix des autres. Non que je veuille dire ni affirmer que de braves et grands seigneurs et vaillans capitaines ne l'ont porté et s'en sont chargés, mais ils ne sont estés que de nostre seule nation, et non les estrangers, comme de crainte qu'ils n'en eussent faict de cas, pour ne le trouver beau ny bien convenant, et qu'ils en avoiem descouvert l'institution peu honnorable au prix des autres anciens : encor plusieurs braves et grands de nostre nation l'ont quitté et mesprisé, comme messieurs de Guyse, mais, je croy, plus pour la hayne qu'ils ont porté à l'instituteur, que pour autre subject. Il louoit fort amprès celuy de la Toison, et puis celuy de la Jarretiere, comme certes ils sont très-beaux et riches; et en fait bon veoyr les chevalliers vestus et en leur haut appareil, comme je les ay veus tous en ma vie ; et en y songeant encor j'en entretiens ma pensée et mon contentement.

Celuy de l'Annonciade de Savoye est fort beau aussy; et va après tous, encor qu'il soit le plus ancien de tous, car il fut institué par le comte Amé cinquiesme du nom. La devise duquel ordre est d'un collier d'or à quatre lettres entrelassées de lacs d'amours, avecques l'image de la salutation à la Vierge Marie. Lesdictes quatre lettres sont *F. E. R. T.*, qui valent autant à dire : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit* [1]. L'occasion en fut : que ledict Amé, estant devant la ville d'Acre, il y conserva si bien une fois en un combat les chevalliers de Rhodes, y faisant comme l'office de grand maistre, que despuis fut par le grand maistre octroyé et prié de porter les armoyries de la religion, qui est la croix, comme de faict la maison de Savoye les porte encor, car avant elle portoit celles de Saxe, dont elle est issue. Autres disent que ce fut devant Rhodes mesme; qui est le plus vraisemblable, puisque la devise le porte, là où il combattit si vaillamment contre les infidelles, que sans luy ils prenoient la ville et mettoient les chevalliers à neant; dont le grand maistre le recompensa par ce don et octroy d'armoyries, que luy et sa maison porteroient à perpetuité; ce que despuis ils ont faict, comme de vray le subject en est très-beau et très-remarquable. Et tournant de là, il institua cest Ordre dont il en fut le chef; et fit quatorze chevalliers très-nobles, et luy faisoit le quinziesme; auxquels il donna à chascun son collier de telle devise, lequel est très-beau, comme je l'ay veu porter à M. de Savoye et à M. de Nemours le dernier.

Le bon et brave roy René de Sicille institua aussy en son temps l'Ordre des chevalliers du Croissant, auquel estoient escrits ces mots : *Los en croissant;* inferant par là que non-seulement en vaillance et braveté, mais en toutes vertus et renommée, il falloit tousjours aller en croissant [1]. Les noms des premiers institués, ce sont ceux du temps de nos peres, avecques leurs armoyries en l'eglise de Sainct-Maurice d'Angers, en une chappelle qu'on appelle la chappelle des chevalliers. J'ay ouy fort estimer à aucuns vieux cest Ordre et la devise.

Il faut finir ce discours, que je n'ay faict si long comme je l'eusse voulu; mais possible l'allongeray-je en la vie du roy Henry, grand instituteur et fondateur de celuy du Sainct-Esprit: cependant il m'est aysé à pardonner si j'en ay faict ceste disgression, qui m'est venue en fantaisie, pour monstrer en passant l'abus de nos ordres d'aujourd'huy et sa grande gloire et vertu du temps passé, à propos de M. de Tavannes, lequel je reprens encor pour dire que:

Quand il eut l'ordre de la façon comme j'ay dict, la renommée en fut grande par la France, et luy en fut très-honnoré, et continua tousjours à très-bien faire et à gouverner très-bien et très sagement son gouvernement de Bourgoigne soubs M. de Guyse, durant les guerres estrangeres et civilles. Et les secondes venues, il fut depesché avecques M. d'Aumalle et M. de Guyse, qui estoit lors fort jouvenet, pour empescher M. le prince de joindre ses reistres à Mouzon, et de rebrousser amprès vers la France ; mais ils ne peurent. Et pour ce retournerent trouver Monsieur à Troyes en Champaigne, comme je les vis estonnés. Peu d'exploicts se firent beaux, si-non le

[1] Sa valeur a maintenu Rhodes.

[1] Le manuscrit ajoute : « Et son hermite s'appelloit Croissant. »

siege de Chartres, où la paix se fit, qui ne dura guieres, comme j'ay dict, sur laquelle on voulut prendre subject de prendre M. le prince en sa maison des Noyers : et disoit-on lors que c'estoit M. de Tavannes qui en avoit esté l'inventeur ; mais pourtant, pour un habille capitaine, il ne fut là secret, car lettres furent interceptées, qu'il escrivoit et mandoit : « Je tiens « la beste dans les toilles, hastez-vous et en-« voyez des gens, » qui y ont esté arrestés, qui estoient le regiment de Gouast et autres : ce qui fut cause que messieurs le prince et admiral deslogerent sans trompette et vindrent en Guyenne ; là où Monsieur fut depesché, et ledict sieur de Tavannes donné à luy par la reyne mere pour le chef de son conseil, laquelle l'aymoit et le tenoit pour le plus grand capitaine de France, et fort ennemy du prince ; lequel, après sa partance de Noyers, M. de Tavannes y vint, prit la maison et de très-beaux et riches meubles de leans, tant de luy que de la princesse sa femme, entr'autres de très-belles et riches robbes, dont entre icelles en furent deux cognues aux nopces du roy Charles sur une dame que je ne nommeray point : c'estoit sa femme, pour dire vray ; qu'on trouva chose peu belle et de guieres bonne grace de se charger ainsy de telle despouille en telle assemblée, et s'en mocqua-on fort.

M. de Tavannes doncques, comme chef du conseil, gouvernoit toute l'armée ; et rien ne se faisoit sans son advis et qu'on ne luy en conferast tousjours, fust-ce de la moindre chose qui fust, bien qu'il fust fort sourd ; mais certainement il avoit une très-bonne cervelle. Le feu comte de Brissac, qui estoit bizarre, et haut à la main, et opiniastre en ses conceptions et opinions, ne s'accordoit jamais guieres bien avecques luy, ny luy non plus avecques ledict comte, auquel il repugnoit du tout en tout : si bien qu'un jour j'ouys ledict comte dire à quelques-uns de ses amys que nous luy estions, et profferer en desdain, ainsy que de nature il estoit fort desdaigneux quand il vouloit, ces parolles : « Hé ! ventre Dieu ! faut-il que cest hom-« me, pour n'avoir jamais demeuré que la plus-« part du temps en son gouvernement despuis « qu'il l'eut, que pour une seule petite legere « charge qu'il fit à Ranty, et y avoir receu « l'Ordre, il soit pour cela estimé si grand capi-« taine, qu'il faille qu'il soit creu icy tout seul « en un conseil par-dessus tant qu'ils sont et qui « ont tant de fois combattu les ennemys plus « que luy ? » Et si le comte tenoit ces propos, ne faut doubter que M. de Tavannes n'en dist autant de luy, et ne dist à Monsieur qu'il ne le falloit croire du tout ce qu'il disoit et opinoit, car c'estoit un petit presumptueux qui pensoit estre plus grand capitaine que feu son pere ; que c'estoit un petit mutin, un petit bizarre, un petit ambitieux ; que s'il pouvoit renverser la France, le roy, et luy et tout, pour s'agrandir, il le fairoit. Bref, ils s'en disoient prou l'un de l'autre ; mais pourtant on ne sçauroit nyer que M. de Tavannes ne conduisist très-bien les actions de Monsieur, son disciple, en tout son voyage, et ne luy fist gaigner ces deux battailles de Jarnac et Montcontour, sans force autres exploicts, et qu'il ne luy fist là acquerir grand gloire et honneur, que par toute la chrestienté, voyre ailleurs, on n'oyoit parler que de luy ; et qu'il n'ait esté craint, honnoré, aymé, respecté, recherché et bien fort admiré. Ceux qui ont veu toutes ces guerres le sçavent dire aussy bien comme moy, et de mesmes louer fort M. de Tavannes. Et si lors, comme je sçay, de bon lieu, qu'après la battaille de Montcontour, bien qu'elle fust fort sanglante du costé des huguenots, il vit et recognut, par leur beau combat et leur belle retraicte, qu'il estoit très-mal aysé de les desfaire par les armes, et qu'il y falloit venir par la voye de renard ; et pour ce conseilla aussy tost à Monsieur de faire la paix, en manda de mesmes au roy et à la reyne ; au demeurant, que Monsieur avoit acquis si grande gloire jusqu'alors, qu'il ne falloit plus tenter la fortune douteuse de la guerre, et qu'il ne falloit qu'une heure malheureuse qu'elle ne tournast sa robbe et ne luy fist un mauvais tour, ainsy qu'il en avoit veu de belles experiences advenues à de grands capitaines ; et par ce, qu'il se contentast d'une si belle reputation, et qu'il ne l'hasardast plus, et qu'il donnast un peu de relasche à la fortune, et loisir de se remettre et de reprendre halayne, estant de naturel variable, qu'elle ne peut avoir ny tenir si grand halayne en un mesme estre.

Voylà pourquoy la paix se fit, et au bout de quelque temps la feste de Sainct-Barthelemy

s'inventa, de laquelle M. de Tavannes, avecques le comte de Raiz, fut le principal autheur.

J'ay ouy dire que, pour le bien faire chaumer, la fallut communicquer avecques le prevost des marchans et principaux de Paris, qu'il fallut envoyer querir le soir avant, lesquels firent de grandes difficultés et y apporterent de la conscience; mais M. de Tavannes, devant le roy, les rabroua si fort, les injuria, et menaça que s'ils ne s'y employoient le roy les fairoit tous pandre, et le dit au roy de les en menasser. Les pauvres diables ne pouvant faire autre chose respondirent alors : « Hé! le prenez-vous « là, sire, et vous, monsieur; nous vous jurons « que vous en oyrez nouvelles, car nous y mene« rons si bien les mains à tort et à travers, qu'il « en sera memoire à jamais de la feste de la « Sainct-Barthelemy très-bien chaumée. » A quoy ils ne faillirent, je vous asseure; mais ils ne vouloient du commancement. Voylà comment une resolution prise par force a plus de viollance qu'une autre, et comme il ne fait pas bon d'acharner un peuple, car il y est aspre après plus qu'on ne veut.

M. de Tavannes, comme on dit, ce jour il se monstra fort cruel; et se promenant tout le jour par la ville, et voyant tant de sang respandu, il disoit et s'escryoit au peuple : « Saignez, sai« gnez; les medecins disent que la saignée est « aussy bonne en tout ce mois d'aoust comme « en may. » Et de tous ces pauvres gens n'en sauva jamais un, que le seigneur de La Neufville, honneste et vaillant gentilhomme, que j'avois veu d'autres fois suivre M. d'Andelot, du despuis au service de Monsieur, qui le servoit bien et de la plume et de l'espée, car il avoit le tout bon. Ce gentilhomme doncques estant entre les mains de ce peuple enragé, ayant receu cinq ou six coups d'espée dans le corps et dans la teste, ainsy qu'on le vouloit achever, vint à passer M. de Tavannes, auquel il accourut aussy tost, et se prit à ses jambes, disant : « Ah! monsieur, ayez pitié de moy! et comme « grand capitaine que vous estes en tout, soyez« moy aussy misericordieux. » M. de Tavannes, fust ou qu'il eust compassion, ou que ce ne fust esté son honneur de luy tuer ainsy ce pauvre gentilhomme entre ses jambes, le sauva et le fit panser.

Amprès ceste feste passée, qui dura plus que de l'octave, le roy estant un jour à table, M. de Tavannes l'y vint trouver; et lui dit : « Monsieur « le mareschal, nous ne sommes pas encor au « bout de tous les huguenots, bien que nous en « ayons fort esclarcy la race; il faut aller à La « Rochelle et en Guyenne. — Sire, dit-il, ne « vous en mettez point en peine, je les vous « acheveray bientost avecques l'armée que vous « avez proposé de me donner; j'en cognois il y « a long-temps la gent et le pays, pour l'avoir « rodé l'espace de six ans, quand j'estois en « garnison parmy toutes ces villes, guydon de « M. le grand escuyer Galliot, outre que de frais « je l'ay encor recognu en tous ces voyages que « Monsieur, vostre frere, y a faits. Pour quant « à La Rochelle, il y a long-temps que je ne l'ay « veue; mais je l'ay prise, selon que j'en puis « comprendre, en un mois. De là, en passant le « pays, je le nettoyerai de tant de huguenots que « j'y trouveray, jusqu'à Montauban, qu'on m'a « dict qu'il est bon et fort, lequel n'estoit pas tel « de mon temps : toutesfois j'en cognois l'as« siette et pense l'emporter comme La Rochelle. « Et de là je tireray vers Nismes, où j'en feray « autant, et à Sommieres, et leur feray à tous « songer à leurs consciences, et de s'y rendre « par bonne guerre et mercy, ou de mourir « tous. Pour fin, laissez-moi faire, je vous res« ponds de toutes ces places. »

Il y eut quelqu'un là present qui l'en ouyt parler ainsy, et dit à un autre : « Voylà le dis« cours du roy Picrocole, de Rabellais, ou de la « femme du pot au lait, qui le portoit vendre « au marché et en faisoit de beaux petits songes « et projects; mais sur ce il se cassa. » Ainsy qu'il luy arriva; car, estant party d'avecques le roy, et marchant en bonne resolution et affection de le bien servir avecques son armée, il n'alla guieres avant, car il tumba malade à Chastres soubs Mont-l'Hery, et là il mourut.

Il y a un très-grand prince de par le monde aujourd'huy, qui me dit au siege de La Rochelle, et le tenir du feu roy Henry III, qu'il mourut comme enragé et desesperé; ce que je ne croy, car ce prince estoit de la religion, et ne vouloit trop grand bien à M. de Tavannes. Il peut estre aussy que ouy, car Dieu envoye telles afflictions aux sanguinaires. Tant y a que lorsqu'il mourut, il mourut un très-grand capitaine; et s'il eust faict le siege de La Rochelle

possible seroit-elle en la disposition du roy, et très-bien prise : possible que non ; mais l'on s'y fust comporté d'autre façon qu'on ne fit, parce qu'il s'entendoit bien en cela et commandoit fort imperieusement.

M. l'admiral et luy avoient esté contemporains et un peu compaignons de cour; mais M. de Tavannes estoit plus vieux que luy, et avoient esté fort fols enjoués de leur temps à la cour, et rudes; mais M. de Tavannes le surpassoit, jusqu'à monter sur les maisons et à sauter d'une rue en l'autre sur les tuilles. On disoit sur leur fin que c'estoient deux grands capitaines de ce temps, qui portoient le nom de Gaspard chascun, sçavoir l'un Gaspard de Colligny, qui estoit M. l'admiral, et l'autre Gaspard de Saux, qui estoit M. de Tavannes : mais M. l'admiral le surpassoit fort, comme il a paru par les grandes et grosses pierres qu'il a remuées en son temps, ce que n'eust sceu faire si aysement l'autre. Voylà ce qu'on en disoit lors.

QUATRIESME LIVRE.

HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS[1].

I.

M. LE MARESCHAL DE BIRON.

Parlons maintenant de M. le mareschal de Biron, lequel nous pouvons dire tous estre aujourd'huy le plus vieux et le plus grand capitaine de la France. Nous le pouvons bien dire tel, puisque M. de La Noue l'a ainsy baptisé en son livre; car il s'entend très-bien en ceste graine, et ses effects et prouesses et ses vertus nous le depeignent tel.

Il fut nourry page de la grande reyne de Navarre, Marguerite de Valois, et retint si bien de sa noble nourriture, qu'avecques ce qu'il estoit esveillé, d'un fort gentil et vif esprit, la nourriture le luy accreut davantage; car une belle naissance et bonne nourriture ne sçauroient estre ensemble qu'elles ne façonnent bien les jeunes gens.

Sortant hors de page, il s'en alla aux guerres de Piedmont pour lors, auxquelles il s'adonna si bravement et vaillamment, qu'il y acquit une très-belle reputation, et une grande harquebusade aussy en la jambe, dont toute sa vie il a esté estropié et boiteux, comme l'on l'a veu. M. le mareschal de Brissac luy bailla son guidon de cent hommes d'armes : et tel drappeau ne se donnoit le temps passé, et mesmes d'un si grand mareschal que celuy-là, à jeunes gens, qu'ils n'eussent faict de fort signalées monstres de leur valeur. Aussy, pour tout cela, le roy le fit gentilhomme de sa chambre; un estat beau, grand, honnorable pour lors, qui ne se donnoit à petites gens, comme l'on l'a veu despuis le donner.

Le voyage de M. Guyse se fit en Italie, où il eut une compaignie de cent chevaux-legers; et les garda jusqu'à la paix faicte entre les deux roys, et tousjours en très-belle reputation de tousjours bien faire.

La guerre civille premiere s'esmeut : y pensant au commancement estre advancé en quelque charge et honneur, il vit au bois de Vincennes faire six ou sept chevalliers de l'Ordre, et luy ne le fut point, croyant bien l'estre et le bien meriter aussy bien qu'aucuns, disoit-il; et mesmes y nomma le seigneur de Montpezat, lequel pourtant lors avoit eu plus grandes charges que ledict M. de Biron, car au voyage de M. de Guyse il estoit grand maistre de l'artillerye, et puis fut lieutenant de M. de Guyse de sa compaignie de gens-d'armes, qui estoit un très-grand honneur de l'estre d'un si grand capitaine, et le plus grand de la France. Voylà ce qu'on disoit pourquoy ledict M. de Biron ne debvoit estre despit et envieux de l'honneur de M. de Montpezat en cela. Et luy respondoit que, les grandes charges ne portoient pas tant de fruicts de merites comme les faveurs. Tant y a que le voylà bien despit mutiné, et rongeant sa collere le mieux qu'il peut.

Et nottez que la principalle occasion pourquoy il n'eut point cest honneur et ne faisoit-on pas grand cas de luy, c'est qu'il estoit tenu pour fort huguenot, et mesmes qu'il avoit faict baptiser deux de ses enfans (ce disoit-on à la cour) à l'huguenotte; ce que les grands capitaines d'alors, comme le roy de Navarre, messieurs de Guyse, le connestable et mareschal de Sainct-André, abhorroient comme la peste, et les religieux et tout. Voylà pourquoy mondict sieur de Biron estoit arregardé de fort mauvais œil; si qu'il resolut de partir de la cour et se retirer en sa maison : et pour ce, ayant pris congé du roy et des grands, il vint trouver le sieur du Peron, aujourd'huy mareschal de Raiz, qui

[1] J'ai collationné ce livre sur le manuscrit 8772, qui forme le 4me des volumes indiqués dans le testament de Brantôme.

commançoit lors à entrer en grand faveur du roy et de la reyne, pour luy dire adieu; ce qu'il fit, en luy contant son mescontentement et sa resolution de vouloir se retirer chez soy. M. du Peron, songeant en soy de s'obliger cest honneste et brave gentilhomme, le pria de ne bouger encor, ainsy qu'il estoit botté et prest à partir, et d'attendre un peu qu'il eust parlé à la reyne, à laquelle il remonstra le mescontentement de ce gentilhomme, et qu'il estoit pour bien servir le roy, et qu'elle le debvoit arrester et contenter par belles parolles et promesses, lesquelles ne manquoient jamais à la reyne (aussy M. de Ronsard luy desdia lors l'hymne de la promesse). Elle ne faillit doncques à l'envoyer querir et parler à luy et l'arrester. J'estois à la cour alors, et vis tout cela, et en sçay fort bien le mystere. Ledict sieur de Biron se mit à suivre l'armée pour quelque temps, sans charge aucune; et puis après fut donné pour assister à MM. d'Aussun, de Losses et Chantemesle, qui estoient lors grands mareschaux de camp, et luy estoit soubs eux pour quelque temps; mais il en sçavoit bien autant qu'eux. M. de Guyse le commança à gouster, bien qu'il fist tousjours quelque signe et dist quelque petit mot huguenot; et ne s'en pouvoit garder, mais secrettement, et monstrant une secrette affection à ce party.

Il se rendit enfin si capable en sa charge, qu'il falloit qu'on se servist de luy; et pour ce, de toute ceste guerre, ne bougea jamais de l'armée, et s'y opiniastra si bien, qu'il ne faillit en toutes ces belles factions qui s'y firent, jusqu'à ce que la paix se fit; et eut la charge de mener en Languedoc et Provance les regimens de Sarlabous le jeune et de Remolle, avecques cavallerie legere de Scipion Vymercat et de Centurion, Genevois[1], et autres, pour y establir la paix, qu'on ne vouloit bien recevoir, et principallement en Provance, qui estoit du tout mutinée et envenimée contre les huguenots. Mais M. de Biron y mit le regiment de Remolle aux garnisons qu'il y falloit, et y establit un si bon ordre, pollice et bonne paix, que le roy et la reyne, puis amprès y arrivans, y trouverent le tout si tranquille et quiette, qu'ils commancerent alors à concevoir une grande opinion dudict sieur de Biron, et le louerent fort et se contenterent extresmement de luy. Voylà son premier commancement de grand advancement et de charge.

Durant la paix, il se poussoit tousjours et s'entre-mesloit des affaires le plus qu'il pouvoit, et en recherchoit les occasions, et pour ce la reine s'en servoit en aucunes.

La seconde guerre civille vint après, et le siege de Paris, la battaille de Sainct-Denis et le voyage de Lorraine. M. de Biron se trouva à la cour si à propos, qu'il fut faict mareschal de camp avecques M. le viscomte d'Auchy et de M. de Montreuil, gouverneur d'Orleans. Ces deux derniers estoient grands personnages certes, et qui en avoient bien veu, et sur-tout M. le viscomte d'Auchy, qui estoit, à mon gré, un des hommes de bien du monde. M. de Biron, qui estoit prompt et soudain, vouloit estre creu le plus souvent, et luy et le viscomte estoient le feu et l'eau; et quelquesfois se trouvoit-on bien des opinions de l'un, et quelquesfois bien de l'autre; mais pourtant tout alla bien pour nous en ceste seconde guerre.

La troisiesme arriva, et M. de Biron se trouva encor à propos à la cour pour bien servir le roy: et c'estoit ce qu'on disoit de luy pour lors: que l'on eust dict qu'il eust gagé la fortune pour l'advertir à l'heure preffisse quand il faudroit venir à la cour, et y feroit bon, pour bien faire ses affaires et celles de son roy; car quand il eust demeuré deux ans à sa maison et qu'il venoit à la cour, il y arrivoit tousjours à la bonne heure pour luy.

A ceste troisiesme guerre, il y fut malheureux par deux fois, l'une au logis de Jaseneuil, et l'autre du Petit Limoges; là où il fut fort blasmé et tancé de Monsieur, nostre general; et tenions-nous en l'armée qu'il l'avoit menacé de luy donner des coups de dague. Mais ce fut à M. de Biron de dire ses excuses le plus bellement qu'il peut, car s'il eust parlé le moins du monde haut, Monsieur luy en eust donné, tant il estoit en collere contre luy, et luy reprochant qu'il estoit huguenot et en favorisoit le party, et avoit faict ces fautes exprès pour luy faire recevoir une honte et luy faire coupper la gorge et à toute son armée. M. de Tavannes, qui estoit haut à la main et fort imperieux, parla bien aussy à luy, jusqu'à luy dire qu'il apprist sa leçon, et qu'il vouloit se mesler de tout et d'un mestier qu'il ne sçavoit pas encor,

[1] Génois.

et qu'il le luy feroit bien apprendre, et qu'il estoit huguenot, et qu'il n'oyoit jamais la messe, et quand il y alloit c'estoit par forme d'acquit.

Tout cela luy fut reproché au conseil : et ce fut à M. de Biron à caler et à se taire, car il voyoit bien les gens avecques lesquels il avoit affaire, et qu'il n'estoit aussy si grand en grade ny en science de capitaine comme il a esté despuis, et que pour estre tel il faut faire avant de grands rebus et des fautes et grands pas de clerc; car les sciences ny les arts ne naissent pas avecques nous; la practique et l'estude nous les donnent, et avant que les avoir nous faisons bien des incongruités.

Ceux pourtant qui vouloient excuser M. de Biron, disoient qu'il n'avoit si grand faute comme on l'en blasmoit. Il y a encor force gens qui vivent aujourd'huy, qui en sçavent prou sans que j'en parle, et aussy que les histoires en traictent.

Tant y a, que M. de Biron fit très-bien tousjours en ceste expedition tant qu'elle dura, et mesmes en la battaille de Montcontour, n'osant pourtant passer plus outre des commandemens de M. de Tavannes, qui vouloit tout regenter et que tout passast par son advis et son œil, comme bien luy appartenoit : et croy que M. de Biron, ce qu'il a veu et a practiqué soubs luy ne luy a point nui à s'y faire tel qu'il a esté. Ceste battaille finie, il conduisit fort bravement et heureusement le siege et la prise de Sainct-Jean, après laquelle il fut employé à faire la paix. Et fut despesché avecques M. de Theligny vers messieurs les prince et admiral en Languedoc pour la traicter; et la mena si bien et beau, qu'elle se fit, pensant tout le monde qu'elle ne seroit guieres bonne, ferme ny stable, parce qu'elle estoit malassise et faicte par un boiteux (le pasquin en fut faict ainsy) : le boiteux estoit M. de Biron, qui avoit esté un peu auparadvant faict grand maistre de l'artillerye amprès la mort de M. de la Bourdesiere. M. de Roissy qu'on appelloit Malassise, un très-grand, subtil et habille personnage d'Estat, d'affaires, de science et de toutes gentillesses, s'en mesla aussy. Voylà le subject du pasquin.

Comme de vray, de ceste paix en sortit deux ans après la feste de Sainct-Barthelemy; pour laquelle festoyer fut envoyé mondict sieur le grand maistre de Biron querir la reyne de Navarre pour la cour, laquelle n'y voulut jamais venir que sa ville de Lectoure ne fust rendue et à elle; luy amprès l'y conduisit pour traicter le maryage de M le prince de Navarre son fils et de Madame sœur du roy; pour lequel accomplir mondict sieur grand maistre de Biron fut envoyé de Blois et despesché pour aller querir M. le prince (je sçay ce qu'il me dit avant que partir). Enfin il le mena bien et beau, accompaigné de toute la fleur des huguenots, qui, pensans tout braver et gouverner tout le monde, prirent là une fin miserable.

Ceux qui en eschapperent en blasmerent mondict sieur de Biron et luy en donnerent toute la coulpe, disans qu'il les estoit tous allé amadouer et appaster pour les mener tous au marché de la boucherie, et pour ce commancerent à desbagouler contre luy. Les uns l'appeloient tonneleur, parce que, comme fait un tonneleur avecques sa tonnelle aux perdrix, il les avoit tous tonnelés et amassés avecques sa parolle pour les faire tous mourir; les autres l'appelloient le faux perdrieur (les austruchiers, fauconniers et chasseurs cognoissent ce mot); les autres en parloient en plusieurs sortes, comme la passion les transportoit. Mais tant y a, ç'a esté un très-grand, valeureux et très-habille personnage. Et si ne laissa-il pour toutes ces calomnies, soupçons et causeries, qu'il ne fust en grande peine à ceste feste. Et bien luy prit d'estre brave, vaillant et asseuré, car il se retira aussy tost dans son arsenac, bracqua force artillerye à la porte et autres advenues, fit si belle et asseurée contenance de guerre, qu'aucunes trouppes de Parisiens, qui n'avoient eu jamais affaire avecques un tel homme de guerre, s'approchans à sa porte, il parla à eux si bravement, les menassa de leur tirer force canonnades s'ils ne se retiroient; ce qu'ils firent aussy tost; et n'oserent plus s'y approcher ny rien faire à luy de ce qu'ils vouloient et qu'il leur avoit esté commandé : car pour le seur il estoit proscrit comme les autres que je sçay, ainsy qu'il me dit luy-mesme à son retour de Brouage; car il m'estoit fort bon parent et amy, et me discourut fort ce massacre.

On disoit que M. de Tavannes, qui ne l'aymoit trop, et le comte de Raiz non plus, luy presterent ceste charité de proscription.

Après la furie totale de ce massacre passée, le roy l'envoya querir sur sa parolle et affiat,

comme l'on dit, et le despescha en Xaintonge, d'où il estoit gouverneur, et par conséquent du pays d'Onix [1], pour faire sommer La Rochelle à vouloir reprendre sa premiere obeyssance au roy, et la gaigner par toutes voyes de douceur.

Il nous vint trouver en Brouage, sur la rupture de nostre embarquement, et nous porta alors commandement du roy de luy assister si les Rochellois ne se vouloient remettre, amprès avoir essayé et tenté toutes douces voyes, et y ayant envoyé vers eux force honnestes gens pour parlamenter, et mesmes M. le baron de Tonnay-Boutonne et M. du Vigean qui n'y gaignerent rien, si-non quelques bons coups d'espée que le sieur de Vigean eut et emporta pour sa part; et fut laissé pour mort dans la ruelle de son lict à La Jarrie, de despit qu'ils eurent contre luy de quoy luy, huguenot et de la religion, venoit parler contre elle et son party.

Ces douceurs toutes faillyes et desesperées, fallut venir à la force; et pour ce le roy luy manda de blocquer la ville, en attendant la grande armée, pour assieger à bon escient et point à faux. De descrire tout ce siege, il me semble que je l'escrirois aussy bien qu'homme qui fust, car dès le commancement jusqu'à la fin je n'en bougeay, moictié heureux, moictié malheureux; mais je le remettray à la vie de nostre feu roy Henry.

Pour le coup, je diray que M. de Biron fut malheureux en ce siege; car il s'y travailla et peyna, fit tous les debvoirs d'un grand capitaine et d'un bon grand maistre d'artillerye, et, qui pis est, y receut une grande harquebusade. Toutesfois la pluspart des assiegeans avoient opinion qu'il s'entendoit avecques ceux de dedans, et que luy et les siens leur donnoient advis de tout ce qui se faisoit au dehors; ce qui est le plus grand abus du monde, car, s'il eust pris ceste ville, il en estoit gouverneur et possesseur de la plus forte et importante place de la France; et luy, qui estoit un capitaine ambitieux, je vous laisse à penser s'il eust voulu eschapper ce bon morceau, s'il l'eust peu prendre; et si on l'eust voulu croire, et M. de Strozze, la ville fust esté prise en la gaignant pied à pied, comme nous avions faict sur la fin; mais on y alla si fort à la haste et en precipitation des assauts et batteryes, qu'on n'y faisoit jamais que la besoigne à demy: et si vous diray bien plus que, pour l'envye qu'avoit ledict M. de Biron de l'avoir, il en fut en grand peyne et danger, ainsy qu'on le pourra sçavoir par ce discours.

Sur le declin de ce siege, les Poulonnois presserent si très tant leur nouveau roy esleu de s'en aller en Poulongne, et luy proposerent tant d'affaires urgentes, qu'il n'estoit possible d'y pouvoir mettre ordre sans sa presence. Ce n'estoient pas seulement les Poulonnois, mais les François qui y avoient esté envoyés, comme M. de Valence et le jeune Lanssac. Et ne l'en sollicitoient pas seulement, mais le roy et la reyne principallement; laquelle reyne, esperdue de joye de son fils roy, luy sembloit qu'il n'y seroit jamais; et pour ce luy manda de faire une capitulation à La Rochelle, quoy qu'il fust. Ceux de dedans ne voulurent pas faire pour eux seulement, mais pour autres villes, comme Montauban, Nismes et autres, fors le pauvre Sancerre, qu'on vouloit bien comprendre, mais on trancha la broche tout à trac pour eux, car on les faisoit pris de jour à autre la corde au col; et toutesfois ces braves et determinés tindrent encor plus de cinq semaines après la paix qui s'en ensuivit: laquelle faicte, le roy de Poulongne leva le siege de là avecques son honneur, ce qu'il desiroit plus que tout, et avecques une capitulation telle quelle, mais tenant plus pourtant de l'ombre honnorable qu'autrement.

Or, durant tous ces parlemens, qui durerent plus de quinze jours, les trefves faictes, M. de Biron fit tout ce qu'il peut pour divertir le roy et la reyne à n'entendre à aucune composition, et que, sur sa vie, qu'on luy laissast faire, qu'il auroit la ville, la corde au col, dans un mois, ou pour le plus tard cinq sepmaines, sans rien perdre ny hasarder. si-non à faire de bons bloqus.

Cest advis et lettres ne porterent nul coup pour ceste fois, d'envye que la reyne avoit de veoyr son fils et l'envoyer prendre possession de son royaume, qu'on luy faisoit si beau, si grand, si riche, si superbe, si opulent et si puissant D'en parler au roy de Poulongne il n'eust osé, car il avoit encor plus d'envye d'aller veoyr son royaume, ainsy que j'ay eu cest honneur de luy en veoyr discourir avecques un ravissement d'ayse si grand, qu'il se perdoit quand il en

[1] Aunis.

parloit. Mais quand il y fut, il changea bien d'opinion, car il n'y trouva pas la febve du gasteau qu'il pensoit; et, dans son ame, eust mieux aymé la ville de La Rochelle que le royaume de Poulongne. Voylà comment, pensant bien rencontrer en une chose, on perd l'autre certaine.

M. de Biron, quand il voit qu'il ne peut venir au-dessus du roy, de la reyne et du roy de Poulongne, sur ce faict, s'advise de brouiller d'ailleurs et escrire à M. le cardinal de Lorraine et aucuns principaux du conseil qu'ils empeschassent ce levement de siege et ceste paix, et qu'on luy laissast faire seulement, qu'un temporisement de six sepmaines rendroit au roy sa ville de La Rochelle plus subjecte à luy qu'elle ne fut jamais; comme certes il estoit vray.

M. le cardinal, qui estoit un beau brouillon d'affaires, se met à faire menées là-dessus, et à gaigner ceux du conseil, pour divertir le roy et la reyne de ceste capitulation et paix, qui importunerent tant Leurs Majestés, et principallement la reyne, qu'elle ne peut trouver remede pour s'en despestrer, si-non d'escrire et mander, par l'abbé de Gadaigne, en qui elle se fioit du tout, au roy de Poulongne son bon fils, les belles menées et menigances que traictoit M. de Biron contre luy, et qu'il parlast bien à luy comme il falloit, et des grosses dents, comme on dit; et de mesmes en escrivit audict cardinal, et autres messieurs les beaux conseillers de ce faict, des lettres bien hautaines et menassantes; ce qu'il sceut très-bien faire, car de sa propre main il en fit les lettres, comme je sçay, et si braves et rigoureuses, si qu'ils furent tous estonnés; et demeurerent courts et heres et bracs, si qu'ils n'oserent plus en sonner un tout seul petit mot.

Quant à M. de Biron, estant, sans y penser, un matin allé trouver le roy, et dans sa garderobbe, où le conseil se tenoit ceste fois, et estoit fort estroict et garny de peu de gens, le roy le vous entreprend d'une façon qu'il ne tomba pas du pied en terre, comme on dit; car d'abordade il luy donna ce mot : « Venez ça, petit « gallant, j'ay sceu de vos nouvelles. Vous vous « meslez de faire des menées contre moy, et « d'escrire à la cour; je ne sçay qui me tient que « je ne vous donne de l'espée dans le corps et « vous estende mort par terre, ou, pour mieux « faire, que je ne vous fasse donner des com« missaires pour examiner et informer de vostre « vie et des traicts qu'avez faicts contre le roy « et son Estat, et puis vous faire trancher la « teste. Et vous appartient-il aller contre mes « volontés et desseins, vous qui je sçay bien « qui vous estes? Sans le roy et moy, que seriez« vous? Et vous vous oubliez! vous voulez faire du « gallant; vous voulez prendre La Rochelle, et, « dites-vous, dans un mois ou six sepmaines, et « voulez en avoir l'honneur et m'en priver! « Vous m'avez trop interessé le mien, petit « gallant que vous estes; car vous sçavez que la « volonté du roy, de la reyne et la mienne, n'es« toient de venir à la prise de ceste place, que « m'aviez tant asseuré de la prendre en un rien, « fust-ce par amour ou par force, si-non sur le « point de la prise, de peur d'aucun affront à « moy. Je vins à Chastelleraud, où je fis quel« que sejour. Vous me mandastes que j'estois « trop loing, et que je m'advançasse à Poic« tiers, et que tant plus près je m'approcherois, « tant plus j'intimiderois les Rochellois à se « rendre, qui desjà y bransloient. J'y fis là aussy « quelque sejour. Tout à coup, amprès vous me « mandastes en diligence que je marchasse à « Nyort, ce que je fis, et que le tout estoit en « bon estat de se rendre, et que jamais il n'y fit « meilleur. J'y vins, je m'y arrestay encor; et n'y « voyant non plus d'apparence qu'auparadvant, « pour fin il m'y fallut venir sur vostre foy, et « que je serois maistre du tout, ce disiez« vous; où y estant, je n'y trouvay encor rien « prest, non plus qu'au commancement de mon « voyage; et, qui pis est, je n'y vis et n'y trou« vay aucuns preparatifs d'aucun siege. Vous « m'avez faict demeurer cy-devant cinq mois; à « ceste heure que j'en puis sortir à mon hon« neur, vous me le voulez traverser, et proposez « d'y demeurer et l'emporter, et triumpher de « cest honneur par-dessus moy! Je vous ap« prendray à vouloir faire du grand capitaine à « mes despens, et ne l'estes pas aux vostres. »

Tant d'autres parolles fascheuses luy jetta-il, que jamais il n'osa repartir pour les parer, si-non que tout doucement faire ses excuses au mieux qu'il peut, autrement le roy de Poulongne luy eust faict un mauvais tour, tant il estoit en collere contre luy. Et ainsy se departit; et le roy monte à cheval et s'en va à Aynande.

Ce matin j'estois à la porte de mon logis, qui donnois à disner à MM. de Strozze et de La Noue; je vis passer M. de Biron seul à cheval, et n'avoit que son escuyer Baptiste avecques luy. Je luy crie s'il vouloit venir disner avecques nous; et aussy tost il vient à moy, et mit pied à terre, et nous dit qu'il ne vouloit pas disner, car il estoit tout fasché; et nous prenant tous trois à part, il nous dit: «Je vous «veux faire mes plainctes à tous trois, comme «à mes plus grands amys que j'aye icy. Le roy «de Poulongne se vient fascher à moy, dit-il, «et parler à moy comme au moindre de ce «camp; dont le cœur m'en creve.» Et puis nous conta une partye de ce qui s'estoit passé, car il ne nous rendit pas toutes les grosses parolles que le roy luy avoit dictes; mais ce fut un très-grand prince, qui nous les dit le soir, à M. de Strozze et à moy, qui estoit present, et que ce pauvre homme, usant de ces mots, luy avoit faict pitié.

Du despuis le roy de Poulongne luy fit tousjours fort froide mine, et mesmes à son retour de Poulongne. La reyne ayant mandé à tous les princes, seigneurs et grands capitaines du royaume, de la venir trouver à Lyon, pour recevoir leur roy et luy faire honneur à son entrée de son nouveau regne, je vis quand il luy fit la reverence; mais il ne luy fit meilleure chere qu'à aucuns de nous autres; dont je sçay bien ce qu'il m'en dit, car il m'aymoit fort; et bien souvent me disoit des choses qu'il n'eust pas dict à un autre.

Ce voyage seul ne luy fut à propos ny à souhait comme les autres; car le roy, partant de Lyon pour aller en Avignon, ne l'employa en rien ny luy commanda de le suivre. Sur quoy il prit subject de luy demander congé de s'en aller en sa maison, qu'il luy donna fort facilement et aussy tost; et y demeura tout le long de l'hyver et l'esté jusqu'à la fin d'aoust, que les nouvelles vindrent que M. de Thoré avoit fait sa levée de reistres et s'en venoit en France. La reyne l'envoya querir, par la priere de M. de Guyse, qui ne vouloit avecques luy autres capitaines que M. de Biron et M. de Strozze, pour bien estriller M. de Thoré et tous ses reistres, disoit-il, s'ils se mesloient d'entrer en France par son gouvernement ou par ailleurs. Je le vis arriver à la cour et faire la reverence au roy, qui luy fit assez bonne chere.

M. de Guyse fait doncques son voyage en Champaigne, n'y emmaine que ces deux capitaines qu'il vouloit, et vous estrilla bien messieurs les reistres, comme cela s'est veu; et l'honneur seul en fut à M. de Guyse, de Biron et de Strozze, bien que le mareschal de Raiz y fust; mais il y estoit allé en homme privé, et non en mareschal, n'y ayant aucune charge, non plus que le moindre gentilhomme de l'armée; de quoy un jour je l'en repris, car sa femme estoit ma cousine germaine, et luy remonstray que cela n'estoit pas beau à luy, qui estoit mareschal de France, de se trouver en une telle affaire en homme privé, et n'exercer point sa charge; que jamais cela ne s'estoit veu. Il me respondit: qu'il ne s'en soucioit point, mais, qu'en quelque estat qu'il fust, il peust servir son roy et luy monstrer que l'ambition ne le menoit point, mais l'affection qu'il portoit à son service. Et nottez que le roy ne l'aymoit pas, ny luy, ny tous ceux qui l'avoient precipité à ce voyage de Poulongne, et qui avoient aydé à trouver moyens de le faire; car ce mareschal alloit tousjours trois journées avant dans l'Allemaigne, pour luy preparer les logis, les chemins et gaigner les cœurs des princes; et pour ce, ledict mareschal faisoit tout ce qu'il pouvoit pour se remettre en grace, aux depens de sa vie, de sa charge et son honneur. Il alla là doncques ainsy privé; sur quoy fut dict que, quand il arriva au camp ainsy privé, M. de Biron dit en quelque part assez haut: «Ah! mort Dieu! nous ne vou«lons point icy de commissaires ny clercs des «vivres, nous y avons mis ordre.» Il le disoit parce que le commancement dudict mareschal, nommé le Perron, fut qu'il eut quelque charge de commissaire et clerc des vivres du regne de Henry II, et exerça cest estat quelque temps, et puis chargea l'espée et fut cornette du petit M. de Fayguieres, gentil capitaine de chevaux-legers dans Roye. Il y eut quelqu'un qu'oyant dire ce mot à M. de Biron, dit à un autre très grand, que je sçais bien: «Voylà mal rendu la «pareille au mareschal de Raiz du bon traict qu'il «luy fit au bois de Vincennes au commance«ment de la guerre civille.» Mais, ce n'est pas tout que de faire un bon office, il ne faut puis après le desfaire ny l'ensallir par un autre mauvais, ainsy que ledict sieur de Biron croyoit que luy et M. de Tavannes l'avoient mis au papier rouge des proscrits.

Ceste desfaicte de M. de Thoré ensuivie, au commancement que Monsieur se mutina contre le roy son frere, la reyne, qui ne desiroit rien tant que d'appaiser le tout et de rendre les deux freres bons amys, envoya querir M. de Biron et venir vers elle pour luy assister à ce bon office et debvoir, dont s'en ensuivit la bonne reconciliation, paix et entreveue d'eux deux, très-agreable à tout le royaume. Ceste paix se convertit en guerre contre les huguenots, à cause des premiers estats de Blois.

M. de Biron fut envoyé vers le roy de Navarre pour le convertir, mais rien moins. La guerre se fait à Brouage par M. du Mayne, lieutenant du roy en l'armée de Guyenne; il se prend. Cependant M. de Montpensier et M. de Biron traictent la paix, qui fut faicte à Bergerac, après laquelle il fut faict mareschal de France, et puis peu de temps amprès lieutenant de roy en Guyenne, là où il fit la guerre au roy de Navarre au bon escient, et luy donna de la peyne, bien qu'il commançast lors d'estre grand capitaine, et avoit avecques luy M. de La Noue; et luy fit tout plain d'affrons et gallanteryes : si bien que l'entreveue de Coutras, de Monsieur, frere du roy, et roy et reyne de Navarre, pour traicter la paix, s'ensuivit après.

Le roy un jour devisant avecques M. de Bourdeille mon frere, à qui il faisoit cest honneur de l'aymer et luy conceder toute privauté de parler à luy et causer familierement avecques luy, tombans sur le propos de M. de Byron, de qui ledict roy estoit très-mal content et en disoit pis que pendre, mon frere se mit à en dire beaucoup de bien. « Mais, dit le roy, qu'a-il tant jamais faict « que vous le louez tant? — Ce qu'il a faict? dit « mon frere; Sire, par Dieu! quand il n'auroit « jamais faict autre chose si-non que de faire « conniller un roy de Navarre, il a beaucoup faict. « Et sçavez-vous qui en est cause? c'est vous-« mesmes : que si vous estiez bien uni avecques « vostre roy et frere, vous nous feriez à tous la « loy, et nous braveriez, et nous suppediteriez « tous; au lieu que nous autres petits compaignons, « targués et appuyés de l'auctorité de nostre roy « et des charges qu'il nous donne, nous vous « bravons et vous donnons la loy. » De faict, en ceste guerre M. le mareschal de Biron, estant lors lieutenant de roy, fit plus de mal audict roy que le roy ne luy fit, et le fit fort tenir en cervelle et conniller, et faire plus du cheval-leger que du roy; non pourtant qu'il luy emportast grand chose du sien, disoit-on. Que si ledict sieur mareschal y eust voulu aller à la rigueur, il luy eust faict du dommage : si luy fit-il tousjours bravement teste sans s'estonner, non pas seulement se destourner quelquesfois de ses plaisirs de la chasse, qu'il ayme extresmement; et y alloit le plus souvent, quand l'envye luy en prenoit.

Sur ce, Monsieur, frere du roy, moyenna la paix à Coutras et au Fleyx, maison du marquis de Trans; mais ledict roy ne laissa de hayr à mal mortel ledict sieur mareschal; car, de capricieux à capricieux et de brave à brave, mal-aysement la concorde y regne : si que nostre roy advisa de retirer mondict sieur mareschal de la Guyenne, par des plainctes que le roy de Navarre luy fit, et remonstrances qu'ils ne sçauroient jamais bien compastir ensemble, et n'esmeussent la guerre s'il demeuroit davantage près de luy. Et pour ce l'envoya querir pour venir à la cour, où il luy donneroit meilleure recompense. Je l'y vis arriver un peu après les nopces de M. de Joyeuse, et le roy luy fit très-bonne chere; et y demeura quelque temps, jusqu'à ce qu'il fut envoyé en Flandres vers Monsieur, avecques les forces qu'il y mena, tant de François que de Suisses; et les conduisit bravement et heureusement; et monstra bien au pas et passage de Gravelines, fort perilleux et scabreux, ayant en teste le capitaine La Motte, gouverneur, un très-bon et brave capitaine françois, renegat qu'il estoit, sans perdre un seul homme, non-seulement là, mais après la feste de Sainct-Anthoine à Anvers, qu'il se fallut de sengager et sortir d'un grand danger où ils estoient engagés et eschoués.

J'en parleray en la vie de Monsieur, et par consequent dudict M. le mareschal et de l'honneur qu'il acquit en aucuns combats, qu'il rendit et soustint bravement. On l'accusa qu'il avoit esté l'autheur principal de ceste entreprise dudict Anvers, par la suscitation de la reyne mere, qui ne se contentoit de veoyr son fils à demy seigneur de ceste ville et autres, et n'y commander que par l'organe du prince d'Orange et autres seigneurs des estats. D'autres disoient que mondict sieur le mareschal, après qu'il la sceut estant hors la ville, et non plus tost, la reprouva et detesta fort, et en remonstra à Monsieur les incon-

veniens. Tant y a, qu'il y perdit son second fils, le baron de Sainct-Blanquart, dont ce fut grand dommage. Voylà comme les François se sont tousjours comportés en toutes leurs conquestes de long-temps; car ils y ont voulu imperier trop superbement, et avoir tout, jusques aux femmes, tant ils sont insatiables.

Estans nos François tous tournés en France, et Monsieur ne voulant encor quitter sa part de ses Pays-Bas, ainsy qu'il premeditoit son voyage (tant il estoit courageux et ambitieux), il vint à mourir : dommage certes incomparable arrivé à la France despuis cent ans! car c'estoit le plus genereux prince et brave qui naquit il y a long-temps, duquel la fortune n'eust peu limiter son courage et son ambition de la moytié de l'Europe, ainsy que j'espere le faire toucher au doigt en sa vie, que je pretens faire à part, avecques autres sept que j'ay proposé, qui sont : le roy Henry III, M. d'Alançon, M. de Guyse, Henry de Lorraine, le prince de Parme, le duc de Biron, le prince Maurice et le roy de Navarre, nostre roy d'aujourd'huy.

Monsieur mort, la ligue commance à se produire peu à peu, de laquelle l'on dit que M. le mareschal de Biron y fut convié, voire qu'il y entendit et presta l'oreille, moyennant trente mille escus qu'on luy presenta. Et se trouva de vray à Bourg sur mer, chez M. de Lansac, où semblablement mesdicts sieurs le mareschal Sainct-Luc, d'Aubeterre, de Lussan et Lansac, qui mettoit la nappe et faisoit le festin. Là il se demesla et traicta-on de plusieurs affaires, dont j'espere en parler en la vie de M. de Guyse, comme j'en ay sceu par la bouche d'un de ces messieurs les conviés. On dit que ce qui en fit prendre le goust audict M. de Biron, ce fut qu'on luy avoit promis lesdicts trente mille escus; et quand ce fut à les produire et livrer, qu'on ne produisit que des bagues, joyaux et pierreries, dont il dit qu'il n'en avoit affaire, et que telles pieces ne pouvoient pas donner à manger ny à vivre. D'autres, la plus saine part, disent que certainement il se trouva à ce festin, entendit leurs parolles et desseins qu'il desapprouva, et mesmes de quoy ils les fondoient sur la religion, et d'exterminer l'heresie, dont il s'en mocqua.

Tant y a, que le roy après ne trouva point en ceste guerre meilleur ny plus loyal serviteur, ny nullement partial, si-non pour Sa Majesté, ainsy qu'il fit paroistre en la charge de l'armée qu'il luy donna pour venir en Guyenne, où il s'acquitta très-dignement, jusqu'à se precipiter aux hasards et dangers, comme quand il estoit jeune, et se presenter de mesmes aux escarmouches, comme il fit au siege de Maran où il eut une grande harquebusade dans la main. Jamais bon cœur ne peut mentir

M. de Guyse mort, il alla trouver son roy bien à propos, et duquel il avoit grand besoing, qui le receut aussy avecques une très-grande joye, secourut son maistre en sa grande necessité, car quasy toute la France estoit bandée contre luy, à cause de ce massacre de M. de Guyse.

Son roy mort, luy ayant pris de longue main creance parmy les gens de guerre, tant françois qu'estrangers, que tous l'aymoient et adoroient, il les asseura et gaigna si bien, que voicy (un grand coup cestuy-cy, voire le plus beau qu'il ayt faict de son temps pour matiere d'Estat), que voicy le roy de Navarre, sans aucune contradiction, de la voix et consentement de tous, mis en la place du feu roy; quasy pareil traict que fit le premier bascha après la mort du sultan Soliman pour son successeur : si bien que le monde tient, et est aysé à presumer, que M. le mareschal le fit roy, comme il luy sceut, (à ce que j'ay ouy dire) despuis bien dire une fois et reprocher; car les catholiques le voyant huguenot l'eussent abandonné, et les huguenots n'estoient assez forts pour le mettre en ce siege; mais par l'industrie dudict sieur mareschal, ils furent reduicts et convertis d'obeir à ce nouveau roy, tout huguenot qu'il estoit, si-non par bon vouloir, au moins pour vanger la mort du pauvre trespassé, injustement massacré, qu'il donnoit ainsy à entendre.

Ce ne fut pas tout, car il le fallut maintenir, et conquerir les places, ou n'estre roy qu'à demy. A quoy ledict sieur mareschal assista si bien à son roy, qu'avant mourir il luy ayda à en recouvrer de belles et bonnes, gaigner la battaille d'Yvry, et sortir d'Arques et de Dieppe, comme j'espere dire en la vie de nostre roy. Et puis, en recognoissant la ville d'Espernay, il vint à avoir la teste emportée d'une canonnade : mort très-heureuse certes, si l'on veut croire Cæsar, que la moins opinée est la meilleure; j'y mets aussy celle qui fait moins

languir. Mais, disent aucuns chrestiens, on n'a loisir de se recommander à Dieu ny de le prier pour son ame. Si tout chrestien fait comme Dieu nous commande, de nous tenir à toutes heures preparés (car nous ne sçavons à quelle heure le larron viendra pour nous surprendre), et à tous momens songer en Dieu et le prier, aussy est bonne et salutaire ceste mort soudaine, comme la plus languissante; si ay-je ouy dire à un grand personnage theologien.

En voylà les plus briefs mots ce que je peux dire de mondict sieur le mareschal pour à ceste heure, jusqu'à d'autres endroicts que les occasions s'en presenteront. Et puis dire avecques verité que, lorsqu'il est mort, il est mort un très-universel, fust pour la guerre, fust pour les affaires d'Estat, lesquels il a traicté autant et les a sceus aussy bien que seigneur de France: aussy la reyne mere, quand elle avoit quelque grand affaire sur les bras, l'envoyoit querir tousjours, fust en sa maison ou ailleurs, et avoit son grand recours en luy. Luy-mesme, en goguenardant, il disoit qu'il estoit un maistre Aliboron, qu'on employoit à tout faire, comme il estoit vray; et s'entendoit avecques cela très-bien en tout, fust pour affaires de paix, fust de guerre, auxquels il estoit très-universel, et pour commander et pour executer.

Il avoit fort aymé la lecture, et la continuoit quand il avoit loisir; et retenoit fort bien. Dès son jeune, aage il avoit esté curieux de s'enquerir et sçavoir tout, si bien qu'ordinairement il portoit dans sa poche des tablettes; et tout ce qu'il voyoit et oyoit de bon, aussy tost il le mettoit et escrivoit dans lesdictes tablettes; si que cela couroit en la cour en forme de proverbe, quand quelqu'un disoit quelque chose, on luy disoit: «Tu as trouvé cela ou appris dans «les tablettes de Biron.» Mesmes le greffier fol du roy Henry, il juroit quelquesfois par les divines tablettes de Biron. Tant y a, que toutes ces belles et curieuses observations, avecques son gentil esprit et braves experiences et valeurs, l'ont rendu un des grands capitaines de la chrestienté, je ne dis pas seulement de la France. Et ce que j'ay veu plusieurs s'estonner de luy, que luy, qui n'avoit jamais traicté grandes affaires aux pays estrangers, ny moins esté ambassadeur, pour les mieux entendre, comme un M. de Lanssac, de Rambouillet, et le mareschal de Raiz, et autres chevaucheurs de cuyssinets, il en sçavoit plus que tous eux, et leur en eust faict leçon, tant de celles du dehors que du dedans du royaume.

Il estoit très-vaillant, comme on l'a veu en bons endroicts perilleux en faire preuves manifestes. Je luy vis faire un traict à La Rochelle très-digne de sa vaillance. Le jour que nous commançasmes le fort de Coureille, le soir venant, et qu'on vouloit commancer à se retirer, voicy que nous vismes sortir sur nous de la porte de Sainct-Nicolas cinq à six cens harquebusiers, conduicts et soutenus de quelque vingt chevaux seulement, d'entre lesquels s'en debanderent deux à part sur le haut des vignes, convians à tirer un coup de pistollet; et c'estoit Campet, qui despuis on appella M. de Saugeon, un très-brave et vaillant gentilhomme, comme il l'a bien monstré despuis, et determiné avecques cela.

M. de Biron dit aussy tost à M. de Strozze de faire marcher quelque trois cens harquebusiers, que M. du Guast, trouvant très-à-propos, menoit de son regiment bravement; et fut attaquer l'escarmouche, qui ne dura guieres, pour l'amour de la nuict qui survint. Cependant M. de Biron ayant faict advancer à soy la compaignie de M. de Savoye, que certes il faisoit très-beau veoyr, et commandé de faire alte, il s'en va luy seul avecques son escuyer Baptiste attaquer Saugeon et son compaignon. Tirerent chascun leur pistollet à propos, qui porterent si bien l'un et l'autre, que le cheval de Saugeon, qui estoit un très-beau cheval d'Espaigne, qu'il avoit eu de feu Flangeat, un gentil soldat mort un peu avant, eut un coup dans le corps, dont il tomba soudain; et, le maistre engagé, M. de Biron courut aussy tost à luy l'espée au poing, luy cryant: «Rends-toy.» L'autre le recognut aussy tost: «Ah! monsieur, sauvez-moi la vie.» M. de Biron luy dit: «Me cognoissez-vous? Qui «suis-je? — Ah! monsieur, vous estes M. de «Biron, et moy je suis Campet.» Aussy-tost il fut sauvé, et M. de Biron nous emmena gentiment son prisonnier, à nous autres qui estions à l'infanterie: qui fut un grand honneur à ce general, d'avoir pris le principal et le plus mauvais et vaillant homme de la trouppe. Et luy dis le premier: «Par Dieu! monsieur, vous avez «faict une chose aussy remarquable et me-

«morable, et d'aussy heureuse et vaillante «rencontre qu'il arriva il y a long-temps à ge-«neral d'armée; il faut qu'il en soit parlé à «jamais.»

Il traicta fort humainement son prisonnier, car il n'estoit point massacreur de sang froid, comme tout gentil cavalier ne doibt estre. Mais Monsieur, nostre general amprès, sçachant la prise dudict Saugeon, manda qu'on l'envoyast au chasteau de Nyort pour prison. Dont bien luy servit de se sauver et d'en sortir par son bon esprit, car on l'eust faict mourir, d'autant qu'on le tenoit pour un fort resolu et determiné soldat pour faire un coup, et qu'il s'estoit vanté qu'il ne mourroit jamais qu'il n'eust eu sa part de la vengeance du massacre de Paris.

Tels coups de vaillance comme celuy-là de M. de Biron, portent sur soy quelque extraordinaire beau signal qu'une infinité d'autres qui se font en foule. Avecques ceste vaillance, qui estoit née et acquise en luy, il avoit beaucoup de belles vertus: il estoit très-magnifique, splandide, liberal et grand despensier, fust en paix, fust en guerre; si qu'un jour un sien maistre d'hostel luy monstra le grand desbordement de despense qui se faisoit en sa maison, et la grand superfluité de serviteurs et vallets, bouches inutiles qu'il y avoit, dont il s'en passeroit bien, et pour ce y falloit faire un reglement et casserie. M. de Biron luy dit: «Sçachez «doncques premierement d'eux s'ils se peuvent «passer de moy; car s'ils le peuvent ou le veu-«lent, je le veux bien, monsieur le maistre: «mais je m'asseure qu'après que vous aurez «parlé à eux il faudra qu'ils demeurent.» Voylà tout le reglement qu'il y fit. C'estoit le meilleur compaignon du monde et avecques qui il faisoit le meilleur, et faisoit d'aussy bons contes quand il estoit en ses bonnes.

Il nous donna un jour, à M. du Gua, qui aymoit bien les bons mots et qui en disoit d'aussy bons, et à moy, à disner; il nous en fit qui levoient la paille, entr'autres un du curé de Sainct-Eustache, qui en son sermon, blasmant un jour les jeusneurs et jeusneresses de la cour et de Paris, il dit: «leurs collations, si super-«flues en friandises, potages, fruits de four, «confitures et autres mets delicats et mangers «sumptueux, jusqu'à crever; et, qui pis est, se «lavent les mains, et disent graces et benedi-«cité.» Voylà de terribles consequences! Inferant par là, que c'estoit totalement des souppers et non des collations, comme si on ne doibt pas prier et rendre graces à Dieu aussy bien à la collation comme au soupper. Ce mot, *qui pis est*, est fort à noter et est ridicule.

Un autre curé, detestant les sorciers qui se donnoient au diable pour avoir des poisons et morceaux venefiques, pour faire mourir les personnes, il dit que, sans se donner aux diables, il ne falloit qu'aller chez les appoticquaires, et en achepter de bonnes poisons, qu'il nommoit par nom, et puis en donner à boire et manger; en un rien on faisoit mourir qui on vouloit, sans se donner au diable. Il luy sembloit par là que ce n'estoit point se perdre ny se donner au diable, si-non par parolle passée entr'eux deux.

Le pape Jules dernier, qui estoit bon compaignon, fit une fois venir à soy la bande de *gli matti e passarelli* [1] qui sont à Rome, car il y en a aussy bien qu'en France, à Sainct-Mathurin et autres lieux, et en voulut aucuns veoir de leur urine, et sçavoir specialement ceux qui luy sembloient de plus gaye et mathurinesque humeur, et de quel bois ils se chauffoient. Et faisant interroger un particulierement devant luy d'où il estoit et qu'il estoit, il luy respondit: qu'il estoit ce mesme ange Gabriel qui fit l'annonciation à la Vierge. L'autre sien compaignon qui estoit là auprès s'escria soudainement et dit: «Il en a menty, faites le «fouetter; car alors j'estois Diéu le pere, et «j'en donnay la commission à un autre.»

Tant d'autres contes ramenterois-je que je tiens de mondict sieur le mareschal, qui sont encor plus sublins, car il n'en estoit jamais desgarny, et nullement communs, que vous n'eussiez dict là où il les peschoit, et desquels il n'en estoit point chiche quand il estoit en ses gayes humeurs et en compaignie des personnes qui les escoutoient, et quand il estoit hors de ses colleres, auxquelles il estoit fort subject, et à offenser quelquesfois, mais plus de parolles que d'effect, s'il n'en eust eu un grand subject.

Lorsque Sainct-Jean fut pris par honneste

[1] Fous et insensés.

composition, ainsy que M. de Pilles et ses gens se retiroient, M. de Biron estoit à la teste qui les conduisoit : on luy vint dire qu'aucuns de nos gens en desvalisoient quelques-uns sur la queue. Il tourna la teste aussy tost, et mit l'espée au poing; et cuyda tout tuer des trouppes qui estoient en haye deçà, delà, pour faire passer les autres, et en estropia une infinité. « Hà ! coquins ! leur disoit-il, il n'y a pas deux « jours que vous ne les osiez pas arregarder au « visage ny les attaquer; à ceste heure qu'ils se « sont rendus, et sans force et resistance, vous « leur voulez courir sus ! Je vous tueray tous, et « apprendray à faire deshonneur à vostre roy, « que l'on dit qu'il a rompu sa foy. »

Je le vis une fois en la plus plaisante collere du monde. Un jour, venant au logis de Monsieur, nostre general, ainsy qu'il s'approchoit, et qu'il y avoit force chevaux des seigneurs et gentilshommes attendans leurs maistres qui estoient dans le logis du general, comme cela se fait aux cours et aux armées, il y eut un fort beau courtaut d'un gentilhomme, qui valloit bien deux cens escus, qu'ainsy qu'il s'approchoit fit semblant de luy ruer. Il mit aussy tost la main à l'espée et couppa tout à trac d'un revers le nazeau au cheval, qu'il n'y paroissoit que les dents; dont il se monstra si laid, qu'il en fit rire tout le monde. Le gentilhomme s'en vint soudain à luy se plaindre amprès que sa collere fut passée, cognoissant son humeur, car autrement il eust bien trouvé à qui parler, et que son cheval estoit gasté et perdu pour jamais, et qu'il en avoit refusé deux cens escus. « Quand vous en « eussiez reffusé mille, luy dit-il, je luy en eusse « faict de mesmes, car je n'ay qu'une bonne « jambe, je ne la veux pas perdre : mais venez « vous-en en mon escurye, je vous en donneray « un qui le vaudra. » Ainsy disposoit-on de ce brave seigneur quand sa collere estoit passée; et certes on pouvoit endurer de luy, puisqu'il estoit si accomply seigneur et capitaine.

Entre toutes ses belles perfections de guerre, c'estoit l'homme du monde qui recognoissoit mieux une assiette et logement de camp et place de battaille. Il s'entendoit très-bien à cartiger, et en faire luy-mesme des cartes, et les deviser à d'autres. Je l'ay veu cognoistre mieux des pays et contrées que plusieurs autres gentilshommes mesmes de la contrée, jusqu'à nommer des petits ruisseaux qu'ils ne sçavoient ny ne cognoissoient pas.

Ce n'est pas tout, cela, car il a faict et façonné M. le mareschal de Biron son fils, de telle sorte qu'il n'en doibt rien au pere; et la pluspart du temps fait ses logemens sans veoyr les pays et contrées, ny sans les recognoistre, ains à veue de pays; si bien qu'on peut dire aujourd'huy que c'est le plus digne mareschal de camp qui soit en l'Europe. Ce n'est pas tout encor, car amprès nostre roy c'est le plus grand capitaine de toute la chrestienté, le plus brave, le plus vaillant et plus hasardeux que l'on voye. Tant de combats où il s'est trouvé despuis ces guerres en font foy, et en la pluspart desquels il a esté tousjours blessé, moictié peu, moictié beaucoup. Il est tel, qu'on le peut dire fée, et que toutes les guerres, combats, qu'autresfois les palladins de France et chevalliers errans ont faict, n'approchent rien de ses vaillances. Je remets à les raconter par aucunes particulieres dans sa vie que j'ay faicte, et celle de nostre roy d'aujourd'huy; lesquels tous deux joints ensemble, et qu'ils eussent les moyens et les gens qu'ils diroient bien, ils pourroient (ce croy-je) conquerir toute l'Europe. Ce sont esté eux qui ont esté les vrais fleaux de ceux de la ligue, et commancent à l'estre des Espaignols. Aussy, quand le roy et tous parlent dudict mareschal à la cour et à l'armée, des mareschaux de France, ils ne donnent point de queue à cestuy-cy, sinon que M. le mareschal simplement, et les autres, bien qu'ils soient plus vieux que luy, la traisnent longue après eux comme une pertuisane.

Ce n'est pas sa vieillesse qui l'a rendu ainsy si grand capitaine, car il ne sçauroit avoir que trente-deux ans; mais ce sont ses assiduelles praticques de guerre et combats qui l'ont mis là. Encor avons-nous ceste grande obligation à ce brave pere de nous avoir laissé ce brave fils, lequel il dressa en ses premiers rudimens, et luy donna de si bonnes leçons, qu'après sa mort il a pris sa place, son nom et renom du plus grand capitaine de nostre France; qu'il ayme et cherit si très-tant, qu'il luy faut donner ceste gloire de ne luy avoir point faict de faux bon, comme quelques-uns, mais l'avoir tousjours bien deffendue par sa brave espée, et luy avoir

esté très-loyal, si-non sur la fin de ses jours, dont il en pastit, ainsy que j'en parle en sa vie : grand perte et grand dommage pour toute la France, voire pour toute la chrestienté! car il l'eust bien servie, qui toute d'une mesme voix l'a plainct, et dit qu'il ne debvoit point ainsy mourir par le faux rapport qu'on fit de luy, disoit-on. Sa mort est assez descrite ailleurs; si en parleray-je encor assez en sa vie à part. Ce seigneur, M. le duc de Biron, n'avoit garde d'estre autre que très-brave et vaillant, estant d'un pere tel et d'une mere très-genereuse, de laquelle la pluspart de ses exercices et plaisirs sont plus à la chasse et à tirer de l'harquebuse, qu'à autres exercices de femmes, et avecques cela une très-sage, vertueuse et chaste dame, comme sa patronne Diane chasseresse. L'exercice principal de mondict feu sieur mareschal estoit la guerre, et n'aymoit rien tant que cela. Le fils en estoit de mesmes, et y estoit du toutadonné.

J'ay ouy faire un conte, que, quand le prince de Parme estoit à Caudebec, M. le mareschal d'anuict [1] dit et representa au roy devant son pere que, s'il luy vouloit donner quatre mille harquebusiers bons et choisis, et deux mille chevaux, qu'il luy empescheroit le passage. M. le mareschal le pere rabroua sur cela fort son fils devant le roy, et luy dit que c'estoit un habille homme pour le faire; et s'y monstra si difficultueux qu'il en rompit le coup. Le soir amprès, il le prit à part, luy dit et luy remonstra qu'il sçavoit bien qu'il eust faict ce coup, ou il fust mort, mais qu'il ne falloit jamais tout à coup veoyr la ruine d'un tel ennemy des François, car si tels sont une fois du tout vaincus et ruinés, les roys ne font jamais plus cas de leurs capitaines et gens de guerre, et ne s'en soucient plus quand ils en ont fait, et qu'il faut tousjours labourer et cultiver la guerre comme l'on fait un beau champ de terre; autrement, ceux qui l'ont labourée et puis la laissent en friche, ils meurent de faim. Voylà que c'est que d'un cœur genereux qui a une fois succé du lait de la dame Bellonne; jamais il ne s'en saoulle. Or, d'autant que j'espere encor bien au long parler de ces braves mareschaux, pere et fils, dans les vies de nos deux roys Henrys derniers, et du fils à part, j'en fais la fin pour à ceste heure.

[1] D'à présent.

II.

M. LE MARESCHAL DE MATIGNON.

Après que mondict sieur mareschal de Biron fut party de Guyenne, fut en sa place subrogé le mareschal de Matignon, un très-fin et trinquat normand [1], et qui battoit froid, d'autant que l'autre battoit chaud; et c'est ce qu'on disoit à la cour : que le roy et la reyne disoient qu'il falloit un tel homme au roy de Navarre et au pays de Guyenne, car cervelles chaudes les unes avec les autres ne font jamais bonne souppe.

Je me souviens, lorsqu'il prit congé du roy à Sainct-Mor pour y aller, nous nous pourmenasmes après midy soubs les noyers plus d'une grande heure, qu'il faisoit chaud comme un beau diable; et me demanda, comme bons cousins que nous estions du costé de madame la mareschalle sa femme, à cause du Lude, plusieurs advis des mœurs, complexions et bizarreries de ce pays. Je sçay bien ce que je luy en dis, et sur-tout qu'il ne falloit là se rendre tant eschauffé. Il avoit meilleur conseil de sa teste et d'autres que de moy; mais tant y a qu'il s'y comporta à son commancement et au mitan et sur la fin, et tousjours de mieux en mieux, avecques sa lentitude et son mot usité, *acorde*, et son serment, *Col Dieu;* si bien que, quand il est mort, il a esté fort regretté; et l'a-on trouvé tellement à dire, qu'on a dit, et dit-on encor, qu'il n'en viendra jamais un en Guyenne plus propre, bien que M. le mareschal d'Ornano, vaillant et très-sage capitaine, s'y gouverne aujourd'huy tout de mesmes, duquel je parleray au long dans la vie de nos deux roys, et qu'on tient plus vaillant que son predecesseur.

[1] Un très-fin Normand, rompu à toutes sortes de ruses. L'auteur parle ailleurs dans le même sens, et du roi Louis XI, et de Rabelais, qu'il traite de bons rompus, ou, comme parle le même Rabelais, de fin fretés renards. *Trincat*, de l'italien *trincato*, qui signifie *fin*, *rusé*, et vient du latin *truncare*, d'où ceux du Languedoc ont fait *trinca*, qui chez eux signifie tantôt *trancher*, tantôt *rompre* par lopins, comme les *tranchées* appelées de la sorte, parce que ce sont des fossés tranchés en zigzag. Du reste, comme *trincat* vient de *truncare*, *frete*, dans la même signification, vient de *fracture*, fait de *frangere*. Et de là vient que tout le poisson sec s'appelle *fretin*, parce qu'on lui ôte la tête, qui se corrompant d'abord corromproit bientôt le reste (Le Duchat.)

Quand la guerre s'esleva contre les huguenots, ce mareschal de Matignon la fit selon les occurrences qu'il voyoit et les commandemens de son roy, ny trop douce ny trop rigoureuse. Luy et M. du Mayne quelquesfois s'entendoient bien, quelquesfois mal. Lorsque la battaille de Coutras se donna, si M. de Joyeuse l'eust attendu, qui venoit avecques de bonnes trouppes, possible seroit-il en vie et la battaille point perdue, ny la reputation ny la vie de plusieurs braves gentilshommes françois qui y estoient. Mais un seul voulut triumpher pour tous, tant estoit grande l'ambition de ce jeune seigneur; duquel fut très-grand dommage, car il estoit un très-brave et vaillant seigneur : sa mort le couronna tel.

Après la mort de M. de Guyse, que la ligue s'accommança le plus à s'eschauffer, et que toute la France se bandoit, comme à l'envy et de garde faicte, contre son roy, aucuns de Bourdeaux en voulurent faire de mesmes que les autres, et accommancerent quelques barricades. Bien servit audict mareschal de Matignon d'estre brave et asseuré, ce qu'aucuns ne l'eussent jamais creu; car Bourdeaux estoit perdu; mais il y alla avecques ses gardes tout en pourpoint et l'espée au poing et la teste baissée, et si resolument, qu'il les fit abandonner, et envoller tout ce beau et nouveau dessein en fumée; et ainsy preserva la ville au roy, qui pourtant panchoit un petit, et ne vouloit encor recevoir les commandemens du nouveau roy, ny exercer en son nom la justice, ny recevoir ses seaux; mais enfin temporisa tant et les sceut si bien amadouer et attirer, sans y apporter aucune violence ny force, qu'ils vindrent à la recognoissance du roy. C'estoit le capitaine le mieux né et acquis à la patience que j'aye jamais veu, et très-habille.

Enfin il attrappa finement le baron de Vaillac, au commancement de la guerre de la ligue, en laquelle il estoit fort embrenné, disoit-on ; et sans quelque faute que diray ailleurs, la ville estoit prise par le chasteau Trompette dont il estoit capitaine; mais un jour il l'envoya querir pour venir au conseil, auquel il dit d'intrade, et proffera à bon escient ces mots : que si soudain il ne mandoit à sa femme de luy ouvrir et rendre le chasteau, qu'il le feroit pendre haut et court à la veue du chasteau mesme; ce que ledict baron apprehenda aussy tost, et manda à sa femme d'avoir pityé de sa vie; et, plaine de compassion, fit ouvrir la porte à M. le mareschal, lequel entré en chassa toute la vieille garnison, et y en mit une nouvelle à sa poste; et luy donna congé de s'aller loger ailleurs, voire luy donna cinq cens escus, à ce qu'il m'a dict, pour aller trouver le roy et se purger à luy. Il entreprit le voyage; mais il ne le fit qu'à demy, et s'en retourna, sentant qu'il n'y faisoit pas bon pour luy; ainsy que fit le renard, qui ne voulut aller veoyr le lyon qui contrefaisoit du malade. Si ce mareschal n'eust attrapé lors ceste place et par finesse et addresse, Bourdeaux eust eu de l'affaire.

Pour fin, c'estoit un rusé et habille Normand; mais pourtant, durant sa charge de Normandie, il ne l'estoit pas comme il le fut despuis; aussy avoit-il affaire avecques un autre Normand aussy fin que luy et plus vaillant, disoit-on. A la prise des armes du mardy gras, il luy prit les villes de Sainct-Lo, Carentan et Domfront, et luy commançoit fort à le fatiguer, sans que le roy, n'ayant pour lors grand affaire contre les huguenots, qui estoient très-foibles en France despuis la Sainct-Barthelemy, luy ayda de très-bonnes et belles forces, tant de cheval que de pied. Entre autres maistres de camp luy donna ces braves Bussy, Lussé et Lavardin, dont en un rien les places occupées furent reprises bravement, le comte de Montgomery pris et desfaict; de sorte que la renommée courut grande de sa suffisance en guerre et de son heur; si bien qu'un jour la reyne en son disner, amprès ceste glorieuse victoire, je luy ouys fort louer Matignon et sa bonne fortune, et qu'il le falloit envoyer en Guyenne, pour avoir raison des huguenots de là comme de ceux de Normandye. Je ne me pus garder de luy dire : « Madame il trouvera « d'autres gens à qui parler là bas; et faut qu'il « ne s'y frotte sans mitaines, bien qu'un Nor- « mand, qui fut le comte de Montgommery, y a « bien regenté autresfois, quand il desfit M. de « Terride, et estrilla les Gascons; mais aussy il « avoit avecques luy des Gascons et Normands « tout ensemble. » La reyne respondit : « Matignon « en fera tout de mesmes. Si un Normand a eu « cest heur, l'autre Normand Matignon l'aura de « mesmes. » Pour ce coup il n'y fut envoyé, M. de Montpensier eut ceste charge. La reyne

estoit regente, dès lors prit en grande opinion et amytié ledict Matignon, qu'aucuns appelloient la Roche-Matignon, et le tint en grand estime, et le gratiffia en plusieurs bienfaicts; qui fut cause que M. de Carouges, un fort brave et honneste seigneur, se plaignant un jour à la reyne de quelque chose qui luy avoit esté refusée, et qu'il meritoit bien y estre autant gratiffié que la Roche-Matignon, elle luy respondit que Matignon avoit fort bien servy le roy en ceste guerre et desfaicte de Montgommery. M. de Carrouges luy repliqua : « Madame, je « pense que M. de la Maileraye et moy l'avons « mieux servy; car nous luy avons très-bien con-« servé ses places, que nul n'y a osé attenter ny « prendre; et Matignon a laissé perdre et prendre « vilainement les siennes; et puis, pour les re-« prendre, il a ruyné tout le pays, et faict des-« pendre au roy pour son armée je ne sçay « combien de cent mille escus, qui luy feroient « bien besoing ailleurs et à ceste heure. Pensez « doncques, madame, à qui le roy a plus d'obliga-« tion, ou à luy ou à nous. » La reyne luy respliqua encor: « Aussy le roy vous en sçayt un très-bon « gré, et vous en est fort obligé, et moy et tout, « et vous tenons tous trois au mesme ratelier. » Car tous trois estoient gouverneurs de la Normandye en trois parts; et le disoit en riant, car elle disoit bien le mot. « Ouy, madame, respondit « Carrouges, mais à l'un vous luy donnez du « bon foin et bonne avoyne, et aux autres deux « vous ne leur donnez que de la paille, et les « traictez à coups de fourche. Mais, madame, je « veux croire et prendre le cas que, tout ainsy « que nous autres acheptons un cheval au marché « aux chevaux, qui est maigre et harassé, pour « le faire remettre et engraisser, et nous en servir « après, aussy vous, madame, vous voulez faire « de mesmes de la Roche-Matignon, et le mettre « au monde, car il a bien besoing de vostre sup-« port contre le baron de Flays, qui luy fait ga-« gner les quatre coings de son gouvernement, « tant il le craint. »

Ce baron de Flays estoit un fort brave et determiné, vaillant et honneste gentilhomme, comme je l'ay cognu tel, nepveu de M. le cardinal de Peslevé, qui avoit querelle contre luy, et l'a tellement bravé, et luy a presenté si souvent la raison, que, nonobstant sa charge et auctorité, il ne luy a jamais rien peu faire, mais bien souvent luy l'a bravé. J'estois lors à la cour quand toutes ces parolles de M. de Carrouges se dirent, qui m'en fit le conte; car nous estions parens et bons amys. L'on trouva qu'il avoit bien parlé ce coup là. Aussy disoit-il des mieux et estoit un fort honneste seigneur, creé du grand feu M. de Guyse.

Pour retourner à M. de Matignon, la reyne le prit si bien en grace et amytié, que bien souvent il luy servoit de chevallier d'honneur en l'absence de M. de Lanssac: ce que plusieurs trouvoient estrange; car son haleine puoit plus qu'un anneau de retraict, disoit madame de Dampierre sa parente, et le publioit ainsy; qui luy vouloit mal mortel, et a demeuré deux ans en haine et contestation telle avecques luy, que là où il sçavoit qu'elle estoit il s'en ostoit et fuyoit de loing, comme un diable fuyt l'eau benite. Aussy elle le menoit beau, comme elle sçavoit très-bien faire quand elle vouloit mal à quelqu'un, et mieux que femme qui fut jamais, et ne l'appelloit jamais que Goyon, parce que c'estoit son surnom, et que jamais Goyon, fust ou poisson ou homme, ne valut rien. Outre plus, disoit que son pere, qui avoit esté premier vallet de chambre de M. de Bourbon, son plus favory, et sçavoit tous ses secrets, l'avoit trahy et tout revelé au roy, ce qui estoit bien faict, autrement il estoit attaint de leze-majesté, et pour ce, n'y alloit rien de son honneur; et pour dire qu'il estoit vallet de chambre, non importoit et ne touchoit rien à son honneur; car, de ces temps, les roys et les grands princes du sang se servoient de gentilshommes pour vallets de la chambre, et que je l'ay ouy dire à force anciens. Enfin, la reyne les mit d'accord, car elle l'aymoit fort.

Lorsque Monsieur, frere du roy, prit les armes, elle le donna à M. de Nevers pour mareschal de camp, qui le trouva peu capable pourtant; et je sçays bien que j'en vis dire à M. de Nevers; aussy n'y demeura-il pas que douze jours, et puis se retira en son gouvernement, craignant que Monsieur prist ceste routte. Amprès, il fut faict mareschal de France, dont, pour son premier coup d'essay, il alla assieger La Fere, où, s'accommodant à sa lentitude accoustumée, il y employa plus de temps qu'il ny falloit; et disoit-on qu'il luy faudroit beaucoup de siecles pour faire la conqueste d'un seul

petit pays à son roy, au prix de ceste petite piece conquise; et disoient plus tous, que si M. de Guyse n'y fust survenu, que de deux mois ne fust esté pris, qui trouvant les approches et les batteryes très-loing, les fist aussy tost approcher de la contrescarpe; ce qui fut cause de la capitulation et reddition de la place. Tout l'honneur, parmy les gallans et gentilshommes et capitaines, en demeura à M. de Guyse qui fut tué à Blois, lequel ne porta jamais ballance pour ses actions avecques personne de son temps. La reyne, pourtant, soustenoit tousjours ledict mareschal comme sa creature; car, sans elle, il ne fust esté ce qu'il a esté; et sans elle, Monsieur, frere du roy, luy eust faict un mauvais party à Mante (je l'ay dict ailleurs, si me semble), et n'estoit pas aymé ny se faisoit aymer.

J'ay ouy conter que, lorsque M. d'Espernon alla en Gascoigne, tenant lors un rang comme si ce fust esté Monsieur, qui ne venoit que de mourir, arrivant à Bourdeaux, M. le mareschal y alla au-devant à la Bastide, et le trouva jouant aux dés: il le salua simplement, comme un simple gentilhomme, et ne laissa le jeu pour luy, et le planta là; ce que l'autre beut doux comme laict; car, comme j'ay dict, il estoit fort propre pour la patience, ainsy qu'il y a des gens; mais qu'ils en ayent, ils souffrent tout. Que c'est que la fortune changeante! Il n'y avoit pas deux ans qu'il luy avoit commandé devant La Fere, ayant son regiment, où fut son commancement de très-bien faire, aussy estoit-il fort jeune. Du despuis, il luy prit Bourg sur mer, et ne luy voulut jamais rendre jusques au bout de cinq ans, que le roy luy commanda à Rouen et les mit d'accord.

Ce Bourg avoit esté surpris par les menées de M. de Lanssac, bien qu'il fust lors en Espaigne, et mena si accortement ceste entreprise, laquelle s'executa fort heureusement, s'aydant d'un gentil soldat nommé Lantifaux, fors qu'une petite tour qui tint bon par un capitaine Jawyssaire, gentil et determiné soldat. Cependant M. d'Espernon estant à Xaintes, sur le poinct de partir vers la France, s'y achemina avecques telle diligence, que les entrepreneurs, s'estans plus amusés à piller qu'à parachever la victoire, prindrent l'espouvante dudict M. d'Espernon, et se sauverent par la mer, avecques si peu de butin qu'ils peurent emporter. M. de Lanssac m'a dict, despuis que s'ils eussent tenu seulement quatre jours, qu'il venoit au secours, menant une fort belle armée espaignolle de mer, avecques laquelle il eust bien faict du mal à Bourdeaux et au pays.

M. d'Espernon s'accommoda dudict Bourg fort bien, et le mit en sa main, y establit bonne et forte garnison soubs Campagnol, qui le garda très-bien jusqu'à la restitution commandée par le roy entre les mains de M. de Roquelaure, qui y mit le seigneur de Tilladet. M. le mareschal demanda sa place, qui estoit de son gouvernement, à M. d'Espernon, lequel, autant ambitieux que courageux, ne la voulut point rendre, disant : qu'il l'avoit secourue, gaignée et conquise à la sueur de son corps, et que de droict elle estoit sienne. M. le mareschal respondoit : qu'il n'avoit eu affaire de son assistance, ny qu'il la fust venu secourir; car il estoit assez bien porté sur le lieu pour la reprendre, fust tost ou tard, quand et qu'il luy eust pleu, et qu'il n'avoit rien à regarder sur son gouvernement, ny qu'il s'en meslast.

Sur ce, j'en vis faire une disputte à aucuns, et mal à propos pourtant, à sçavoir si un gouverneur secourt et reprend une place d'un autre gouverneur surprise et perdue, s'il s'en doibt impatroniser, emparer, et la rendre sienne. Selon les antiques loix et coustumes de nos grands roys passés, cela ne se doibt mettre en disputte; il faut la rendre à son vray et propre gouverneur, en esperance qu'il luy en rendroit possible la pareille, quand il aura affaire de luy en pareil endroict; mais aujourd'huy, temps tout autre, tout est de chasse. Mais bien plus estoit : qu'un gouverneur ne debvoit, ny eust osé anciennement partir de son gouvernement pour aller secourir un autre gouvernement et gouverneur, sans l'exprès commandement du roy, ainsy que madame la regente en cuida mettre en peyne feu M. de Guyse, Claude de Lorraine, lorsqu'il alla en la plaine de Saverne desfaire les paysans revoltés d'Allemaigne, comme j'ay dict ailleurs. Aucuns tiennent qu'en ces nostres guerres les gouverneurs, mesmes les plus voisins, se sont dispensés, et sont esté tenus de se secourir les uns les autres, sans autre forme de commandement de roy, mesmes quand il y va d'une affaire pressée et de consequence.

Tant y a, sans autre forme et decision

M. d'Espernon ne rendit point sa place conquise, sur quoy il alleguoit ses raisons comme il pouvoit; mais la meilleure estoit sa bienseance; et, qui est un grand cas, jamais le mareschal ne s'efforça le moins du monde de la reprendre; et disoit tousjours que le roy luy en feroit la raison, à qui cela touchoit plus qu'à luy; ce que le roy luy sceut bien objecter et retorquer; car, lorsque M. d'Espernon vouloit aller en Provance, M. le mareschal manda au roy, pour un grand conseil et fort authenticque, qu'il rompist ce coup et empeschast ce voyage, et luy fist commandement exprès de ne bouger de ses gouvernemens de Xaintonge et Angoumois, là où il le tiendroit mieux en bride et subjection qu'en Provance, s'il y estoit une fois, où il auroit de toutes parts des portes de derriere, par le moyen desquelles il luy pourroit beaucoup nuyre. Le roy luy manda qu'il le remercioit de ce beau conseil, et qu'il ne luy disoit rien qu'il ne sceust et preveust aussy bien que luy; mais que, pour le bien exerciter et tenir M. d'Espernon en tel destroict qu'il disoit en Angoumois et Xaintonge, il luy faudroit un autre homme que luy, qui n'avoit pas eu le courage, ny la hardiesse, ny l'esprit de luy oster Bourg tant seulement, et qu'à grand peine doncques pourroit-il le ranger à telle subjection qu'il disoit. La response du roy fut belle, et fondée sur une bonne raison.

Aucuns pourtant ont tenu ledict mareschal plus vaillant qu'il ne faisoit monstre, et le plus asseuré aux harquebusades qu'on eust sceu veoyr, ce qu'en sa jeunesse on n'avoit pas creu ny veu, ny moins encor aucuns croyent à ceste heure que cela vint de son courage naturel, mais d'un esprit familier, que j'ay veu aucuns tenir et affermer qu'il en avoit un, et se fondoit sur son gouvernement qu'il a heureusement conservé et regy, plus par engins, industries et subtilités, que par force et braveté, et pour les bons succès aussy de ses affaires propres et domestiques, ainsy que j'en ay ouy parler de plusieurs autres; car de dix mille livres de rente qu'il avoit quand il alla en Guyenne, il est mort en ayant acquis cent mille en douze ans qu'il en a esté gouverneur. C'est gratter cela; aussy on a dict de luy après sa mort : « Bienheureux est le fils de qui l'ame « du pere est damnée, » qui est une vieille maxime que l'on ne se peut jamais tant tout à coup enrichir, que l'on ne se donne au diable; autres disent qu'ayant manié les deniers du roy, il les a mesnagés si bien et faicts passer si bien par *invisibilion*, avecques la faveur de son petit esprit Farfadet ou Astarot, que très-subtillement, en disant *farouzat, carouzat,* comme dit maistre Gonnin en son passe passe, il les a faicts sauter dans ses coffres, au lieu que dans ceux du roy.

Soit que ce soit, il est mort le plus riche gentilhomme de France. Dont il me souvient que, lorsqu'il fut nostre mareschal de camp en cest petite armée de M. de Nevers contre Monsieur, il n'avoit que dix chevaux de son train. Il avoit un courtaut bay pour le meilleur des siens, sur lequel il alloit ordinairement; et par Dieu! moy qui n'estois qu'un petit compaignon, j'en avois bien autant.

J'ay ouy dire que lorsqu'il mourut, ainsy qu'on portoit sa viande pour soupper, il y avoit force poullets, gelinottes, pigeons, perdreaux et autres mets, il dit : « Ça, ça, souppons. Nous « parlerons bien à eux, mais d'autres aussy « parleront bien à nous tantost. » Nottez ce mot; par quoy s'estant assis et mangeant d'une gelinotte, il se renversa tout à coup sur sa chaise tout roide mort sans rien remuer. Aucuns prindrent subject sur ce mot : « d'autres « parleront bien à nous, » d'inferer qu'il prevoyoit les diables en chemin qui le venoient querir; mais, par la plus saine voix, il mourut d'une letargie à laquelle il estoit subject, et de laquelle se doubtant de mourir il portoit ordinairement, par l'advis de son medecin, dans sa gibessiere une petite burette d'eau de vie, afin, quand ce mal le saisissoit, qu'il eust aussy tost recours à en boire; mais il en fust si soudain surpris, qu'il n'eut le loisir de mettre la main à l'escarcelle : que c'est que de la mort! L'on a beau estre subtil et agille de la main, comme un bastelleur ou un mattois à coupper une bourse, quand elle nous vient saisir, nul remede ne s'y peut apporter, quelque prevoyance ou diligence que l'on y fasse.

Voylà doncques la mort de ce mareschal, qu'aucuns ont opiné estre ainsy advenue par punition et vengeance de l'injure qu'il fit à ceste bonne et vertueuse princesse, nostre reyne

Margueritte, qu'il entreprit et chassa si ignominieusement de sa ville d'Agen, laquelle il pouvoit bien espargner pour l'amour de la reyne sa mere, quand il n'en eust eu autre subject, bien que d'ailleurs en eust à foison, de laquelle il avoit receu tant de bien et d'honneur, encor que le roy luy eust commandé; mais ce fut luy-mesme qui en rechercha les occasions, et en advertit le roy, qui en fut ni en ayse, ny de la perdre non plus; et debvoit songer avant que faire un tel coup, et faire accroire au roy un *qui pro quo* d'appoticquaire; car ce n'est pas peu de chose, ny petit crime, que d'offenser une telle reyne, de laquelle et autres ses semblables Dieu en prend la protection. On disoit que ce mareschal s'estoit si fort heurté aux commandemens du roy, qu'il n'avoit rien tant en affection que de les executer en quelque façon que ce fust. Si ay-je ouy dire à de grands personnages plus suffisans que moy, qu'il n'est pas bon de complaire tousjours aux roys, car ils sont hommes comme nous, et peuvent faillir à dire et commander quelquesfois plus par passion que par raison; et pour ce, le plus souvent faut balancer leurs dires et leurs deliberations; j'en ay parlé ailleurs. Ceste bonne reyne ne meritoit pas ceste venue. Aussy Dieu, qui est misericordieux pour les uns et justicier pour les autres, a donné possible ceste sentence à ce mareschal sur ce subject, de mourir ainsy soudainement, qui est une grande punition de Dieu, puisque tous les jours nous le prions qu'il nous preserve et garde de mort subite.

Ce n'est pas tout que de ceste mort; car quelque temps auparadvant il perdit son fils aisné, dict le comte de Thorigny, qui mourut de sa mort naturelle, qu'il regretta si fort qu'il en cuyda mourir de regret; et fort mal-aysement s'en peut-il remettre, jusques-là qu'il en garda la chambre huict jours sans vouloir aucune lumiere veoyr, disant que celuy qui le rendoit du tout digne de veoyr la clarté du soleil luy estoit mort. Ces parolles furent fort estranges à beaucoup de gens; car c'estoit luy qui avoit donné au fils la lumiere, quand il le mit au monde, et non le fils à luy; et bien que le fils s'estoit faict assez honneste homme, fort habille et plus fin normand que luy, jusqu'à lever la paille, et estoit bien parvenu, ce ne sont pas parolles de pere qu'il debvoit dire; c'est tout ce que pouvoit dire le pere du roy sainct Louys, s'il l'eust survescu ou veu en son grand lustre, puisqu'après sa mort le plus beau titre qu'il porta au cerceuil, fut qu'il estoit le pere du roy sainct Louys.

On a bien veu force peres regretter de mesmes leurs enfans, et qui valoient bien autant ou plus que celuy-là, et dire : « J'ay perdu « toute ma joye, ma consolation, mon bien, « mon plaisir et mon baston de vieillesse. » Mais aller dire qu'il avoit perdu celuy qui le faisoit reluire au monde, il se faisoit tort à luy et à sa reputation, et donnoit une mauvaise opinion de luy, que l'on a tenu pour un bon et sage capitaine, et qui avoit une très-bonne cervelle et de sages advis; mais il estoit par trop lent et muzard, autant en ses deliberations qu'en ses effects. Aussy luy firent-ils faire rien qui valust au siege de Blaye, qu'un autre moindre capitaine eust emportée.

III.

M. LE MARESCHAL D'AUMONT.

Il avoit un compaignon qui ne le ressembloit pas, qui estoit M. le mareschal d'Aumont, qui alloit plus viste en besoigne, et n'avoit point tant ce mot dudict mareschal de Matignon en la bouche : *attendez;* mais sans marchander, il vouloit mener les mains, ainsy qu'il a faict tousjours paroistre en tous les bons lieux où il s'est trouvé, tant en son jeune aage qu'en sa vieillesse. Sa mort honnorable en a faict foy, pour ne s'espargner aux assauts et prises de villes, comme le moindre capitaine de ceux auxquels il commandoit; car y ayant receu une grande harquebusade dans le bras, au bout de quelques jours il mourut lieutenant de roy en Bretaigne, où lorsqu'il alla n'avoit que Rennes, Vitray et Brest pour les villes principalles recognoissantes bien le roy; mais il luy en conquit bien plusieurs, autant par force et braves assauts que par capitulations. J'en parleray en la vie de nostre roy.

Il fut faict mareschal, et eut la place du mareschal de Bellegarde. Le feu roy l'avoit fort aymé et estimé, et le prit en très-grande

amityé dès le siege de Brouage, où n'ayant pourtant aucune charge que de sa compaignie de gens-d'armes, il servit très-bien le roy en tout plain de belles occasions qui s'y presenterent, car il estoit très-vaillant et fort homme de bien. Il regretta fort son roy et son bienfaicteur, et se rendit, disoit-on, animé contre la ligue, autant pour vanger la mort de son roy que pour autre subject.

Avant qu'il fut mareschal, ayant querelle contre le capitaine Villeneufve, jeune gentilhomme et très-determiné, il fut fort blessé de luy dans un bras, dont il cuyda mourir. Et en vis le roy en si grande collere, que, s'il eust tenu ledict Villeneufve, il luy eust faict trancher la teste quand il eust eu cent mille vies : dont ce fust esté grand dommage; car c'estoit un brave et vaillant gentilhomme. Je le vis despuis suivant M. de Turaine aux guerres huguenottes en quelque entreveue que nous fismes.

Ce Villeneneufve, un jour que ledict sieur mareschal se pourmenoit en coche avecques madame de la Bourdesiere, qu'il espousa despuis, et madame de Raiz et un autre gentilhomme, dont pour à ceste heure je ne m'en souviens pas bien et n'en ay cognu d'autre (il me semble que c'estoit Bouchemont, qui estoit à M. le duc d'Alençon. On disoit pour lors à la cour que ces deux gentilshommes avoient de la semence de chien. Quant aux dames, elles eurent si grand peur et apprehension, qu'elles se firent aussy tost saigner pour ne devenir ladres de ceste vezarde, comme elles le confesserent fort bien), ce Villeneufve, avecques un autre determiné soldat, vint au coche, le fait arrester, tire son coup de pistollet, dont il blessa au bras M. d'Aumont : l'autre tire à l'autre gentilhomme et le tue tout roide mort, qui tumba sur madame la mareschalle de Raiz. Ayant faict ainsy leurs coups, se retirerent vers la porte de Bussy fort bien, et se sauverent au lieu de leur retraicte. On trouva ceste resolution et execution fort estrange ainsy dans Paris en plain jour.

M. d'Aumont, qui n'estoit encor mareschal, mais bientost après, fut fort plainct et regretté, et fort visité de la pluspart de la cour et de Paris, car on le tenoit tous les jours pour mort; et endura beaucoup de douleurs; enfin il en reschappa. Le roy le visitoit souvent au logis du comte Chasteauvillain, y estant retiré; et telles visites de ces grands guerissent bien souvent de grands maux et malladies, comme j'ay veu.

On disoit que M. de Beaupré, très-brave et vaillant gentilhomme, estoit fort meslé en cela, car il avoit pareille querelle contre mondict sieur le mareschal. Je ne sçay si du despuis le roy les a accordés : ce qui a esté bien de besoing, car et les uns et les autres ont laissé de très-braves et vaillans enfans, messieurs le comte de Chasteauroux et de Chappes, de mondict sieur le mareschal, et M. de Beaupré d'aujourd'huy. Il en pouvoit arriver dangers et de grands inconveniens. J'ay ouy dire, je ne sçay s'il est vray, que le mesme bras de mondict sieur le mareschal, qui fut blessé en ceste querelle, fut de mesmes en cest assaut, dont il mourut. Ce sont des coups de guerre qui se rapportent ainsy en mesmes lieux des personnes, comme le bon homme M. le mareschal de Biron : en sa mauvaise jambe il eut l'harquebusade de La Rochelle, et l'autre il se la rompit et cassa, estant lieutenant de roy en Gascoigne, d'un cheval qui luy tumba. Cela arrive souvent que là où on a mal, ou que l'on y a eu, on y est subject de s'y blesser tousjours. Les medecins et chirurgiens le disent que : le mal recherche tousjours le lieu où la nature est la plus foible.

IV et V.

M. DE CHAVIGNY ET M. DE LA VAUGUYON.

Dudict M. le mareschal d'Aumont furent contemporains quasy et compaignons MM. de Chavigny et de La Vauguyon; mais M. de Chavigny, plus vieux aussy que tous eux, fut premier advancé en grades. Il ne faut doubter que sans qu'il a perdu la veue, qu'il fust esté, il y a long-temps, mareschal de France; car il en meritoit l'estat pour avoir faict de bons services à la couronne, en France et en Piedmont, et est un fort sage seigneur. C'est grand dommage de cest accident malheureux, car encor eust-il bien servy le roy. Je l'ay veu l'un des capitaines des archers de la garde, faire aussy bien sa charge et aussy modestement, et sans

mescontenter ny offenser personne : luy et M. de Brezay son compaignon eurent mesme charge, qui estoit un fort sage et honneste seigneur. Il est mort s'estant retiré en sa maison long-temps avant mourir, pour une maladie qu'il avoit.

M. de La Vauguyon a tousjours servy le roy tant qu'il a peu, et ne s'est jamais retiré, bien qu'il fust fort vieux et cassé, mais il roulloit tousjours, tant il avoit le cœur et le zele bon; et mesmes se trouva au siege de Chartres dernier, où il se soucyoit autant des harquebusades que de rien, et se presentoit aussy resoluement hors des tranchées comme tout autre. L'on disoit qu'il faisoit cela exprès pour se faire tuer, voyant ses jours approcher, les estimant mieux et plus honnorablement là achevés que dans son lict. Ses longs services meritoient bien qu'il fust mareschal de France, mais il a esté si malheureux, qu'on luy a faict passer une infinité de places vacantes soubs son nez; au diable s'il en a jamais peu attrapper une : si bien qu'on le disoit en cela très-malheureux, car tels l'estoient qui ne le meritoient pas mieux que luy. La fortune l'a voulu ainsy. L'on disoit qu'il ressembloit ces oyseaux de proye qui chasseront tout un jour et ne prennent rien, et d'autres qui en une heure feront plus de chasse qu'ils ne voudront.

Je parle du susdict M. de Chavigny fort ailleurs, par quoy icy je me tais.

VI.

M. LE MARESCHAL DE LA CHASTRE.

J'ay ouy tenir à feu M. de Guyse dernier M. de La Chastre pour un très-bon et brave capitaine; aussy le choisit-il tel et le prit pour son fidelle confident en ces dernieres guerres, et mesmes en ces desfaictes du baron de Dhona.

Ce n'est pas de ceste heure que les grands capitaines se sont associés en leurs guerres de bons seconds et confidens, mais c'est de tout temps, ainsy que fit jadis Scipion du brave Lœlius en la conqueste d'Affrique, Espaigne et Cartage, et Jules Cæsar du vaillant Titus Labienus en ses guerres de la Gaule, auxquelles il l'assista tousjours très-bien; aussy Cæsar n'en fut point ingrat, car il le loue fort en ses *Commentaires;* et ne faut point doubter que s'il eust voulu suivre son party quand la guerre civille vint, comme il fit l'autre, qu'il ne l'eust faict à moictié de sa fortune. Quelle humeur doncques luy prit-il d'abandonner et quitter Cæsar sur le poinct d'entrer en party avecques luy de la grande fortune qu'il eut après? Il trouva que sa cause n'estoit si juste que l'autre. Il falloit bien que cest homme fust exact en ses conceptions et actions, ou qu'il fust bien quinteux et scabreux.

M. de La Chastre n'en fit pas ainsy à l'endroict de M. de Guyse, car il ne l'abandonna luy vivant, et luy mort ayda, comme un des principaux ministres de la ligue, à vanger sa mort, dont il luy en demeura à jamais gloire immortelle : et puis après, s'il luy sembloit en avoir assez faict, fut un des premiers qui monstra aux autres le chemin de retourner en l'obeyssance du roy, l'ayant aussy veu retourner à celle de la vraye Eglise de Dieu. Aucuns l'en louerent bien fort, autres l'en mes-estimerent et s'en mes-contenterent; mais il n'est pas besoing ny raison que l'on s'oppiniastre trop, comme un heretique, en une mauvaise opinion.

Or, il ne se faut pas esbahir si mondict sieur de La Chastre s'est rendu si bon capitaine, car je l'ay veu tousjours l'un des gallans de la cour, et autant adroict en toutes choses, et aussy bien parlant, et d'aussy bonne grace, et qu'on tenoit pour fort bonne espée. J'en parle ailleurs.

Dès son jeune aage il a tousjours fort bien suivy les armes, et en Piedmont et en France, soubs M. d'Amville et M. le mareschal Sainct-André, qui l'aymoit fort; et lorsqu'il mourut à la battaille de Dreux il portoit son guidon, où il acquit beaucoup d'honneur; et puis M. de Montsallès venant à avoir la compaignie de gens-d'armes de M. d'Annebaud qui fut tué, il en donna la lieutenance à M. de La Chastre; dont aucuns s'estonnerent comment il la prit, veu qu'ils avoient esté quasy compaignons, suivans M. le mareschal de Sainct-André.

Le roy Charles le prit en amytié; et fut bien de ses grands favorys; l'advança et luy donna compaignie de gens-d'armes en chef, le fit gouverneur d'Orleans et de Berry, où pour

commancement il eut une très-mauvaise curée, que le siege de Sancerre; mais il s'y opiniastra si bien et le fatigua tellement de toute sorte de fatigues, de maux et de disettes, qu'il l'emporta à la fin; et despuis s'est tousjours très-bien porté en son gouvernement, autant en sage qu'en vaillant capitaine. J'en parleray aux vies de nos roys.

VII.

M. DE MONTSALLÈS.

A propos de M. de Montsallès, duquel je viens de parler, il faut croire que s'il eust vescu qu'il fust esté grandement advancé, car c'estoit un très-brave gentilhomme et très-vaillant, et qui sçavoit très-bien mener les mains en tous les combats où il s'est trouvé.

Il se rendit fort grand ennemy et persecuteur des huguenots; aussy ne fut-il guieres regretté d'eux.

Il mourut à la battaille de Jarnac, là où la fortune le favorisa tellement, qu'il y mourut vaillamment et glorieusement. Et disoient les medecins et chirurgiens qui l'ouvrirent et l'embaumerent pour porter son corps plus loing, qu'il n'avoit pas de vie dans le corps pour un mois; car il avoit les poumons et le foye tous bruslés, gastés et asseichés. Quel heur grand pour luy, puisqu'il estoit si près de la mort, et avoit esté surpris si à propos dans un champ de battaille plustost que dans un lict! Ah! qu'heureux sont ceux qui en peuvent faire de mesmes!

Le roy et la reyne l'aymoient fort et l'employoient souvent pour la guerre; car il estoit soudain, prompt, et diligent, et vigilant, hardy et entrepreneur: et ce qu'il pouvoit faire annuit [1] ne le remettoit au lendemain.

Aux seconds troubles, que les forces de Gascongne furent envoyées de M. de Montluc, qui estoient certes très-belles, de six mille hommes de pied et douze cens chevaux, M. de Terride, un très-sage, vieux et bon capitaine, en estoit le chef, et de M. de Montsallès menoit l'avant-garde. Il emporta cest honneur par dessus messieurs de Gondrin et de La Valette, plus vieux capitaines que luy.

Le roy leur manda, avant venir à luy, desfaire M. de Ponsenac, un très-bon capitaine huguenot, qui avoit plus de six mille hommes de pied et huict cens chevaux. M. de Montsallès nous mena avecques une telle diligence par ces montagnes d'Auvergne, qu'en deux jours nous l'allasmes lancer et desfaire en un lieu d'Auvergne appellé Champoulin, petite bourgade ou plus tost village; ce qu'un autre n'eust faict en quatre bonnes journées: et m'estonne comment les autres ne nous battirent, car, pour le grand chemin que nous avions à faire, nous allions à la haste, à la file les uns après les autres, et n'estions pas six cens quand la premiere charge se fit; et puis nous les cognasmes dans cedict village, et se rendirent par composition.

M. de Tilladet le jeune, qu'on nommoit M. de Sainct-Torains, qui estoit couronnel des legionnaires de Gascongne, un très-brave et vaillant capitaine, acquyt là beaucoup d'honneur. Cela faict, nous allasmes trouver Monsieur, nostre nouveau general, à Nemours, qui suivoit M. le prince vers la Lorraine.

Ceste desfaicte valut fort à M. de Montsallès, car Leurs Majestés le prindrent en amytié et creance plus que jamais; dont il en fut envyé de plusieurs que je sçay, d'autant qu'il passoit devant eux; mais ils ne luy osoient rien dire, car je l'ay veu, parce qu'il estoit haut et prompt à la main, et fort querelleux.

Enfin c'estoit un très-brave et hasardeux quarcinas, et s'il eust vescu il fust esté grand et mareschal de France. J'en parleray ailleurs, comme pour à ceste heure je ne parleray de nos nouveaux mareschaux de France qui sont aujourd'huy, dont je pense qu'il y en a près de huict: ce sera en la vie de nos deux roys derniers, où ils ont faict paroistre leurs valeurs et suffisances, desquelles le roy s'est très-bien servy pour se rendre ainsy absolu roy comme nous voyons, graces à Dieu.

Par ce grand nombre de mareschaux, tant frais que rances, nous pouvons bien cognoistre combien grande en est la dignité, puisqu'on ne peut recompenser les grands guerriers par plus grands estats, si ce n'est de connestable; mais un nombre singulier ne peut fournir à plusieurs comme un plurier. Aussy, quand ils sont montés à ce haut sommet de mareschal, il faut dire bon soir et bonne nuict à la fortune, à la roue

[1] Au moment présent.

de laquelle il faut qu'ils s'y attachent, et demeurent là comme au haut nid de la pye, ou bien qu'ils en tombent en bas.

Le temps passé il n'y en avoit pas tant, comme j'ay ouy dire à plusieurs anciens. Dès le commancement de l'institution il n'y en avoit que deux et le connestable, qui, avecques son grand estat, se disoit aussy mareschal de France; puis il vint à trois, et M. le connestable faisoit le quatriesme; et puis à quatre, et M. le connestable faisoit le cinquiesme; et ce fut le roy François qui les augmenta à cela; et oncques puis ne les accreut, ny le roy Henry, ny le roy François II; mais le roy Charles et Henry III et Henry IV en ont faict la grande augmentation, en vertu de quelque pierre philosophale.

Tous nos grands capitaines huguenots ne se sont jamais soucyés de tous ces hauts estats, à cause de quelques sermens auxquels sont tenus et les roys et les mareschaux faire, si ce n'est M. de Bouillon, que le roy mesme en personne fit passer en la cour de parlement, et prester le serment, comme en estant certes très-digne, autant pour la grand extraction de sa maison que pour ses merites, vertus et valeurs.

VIII.

M. DES DIGUIERES.

Nous avons deux très-grands capitaines huguenots aussy qui ne s'en soucient point, lesquels meriteroient les avoir autant que d'autres; car, osté deux ou trois grands capitaines qu'avons en France, ceux-là vont devant tous, comme je ne le tiens de mon sens, mais de la voix de très-grands personnages et mieux entendus que moy, qui sont M. de La Noue, duquel j'en ay faict un discours à part [1], et M. des Diguieres, duquel je parleray au long dans les vies de nos deux roys Henry; mais pourtant en passant je diray icy de luy que c'est un très-grand, très-sage et très-bon capitaine; ses beaux effects en parlent assez par la conqueste de tout le Dauphiné, qu'il s'est attribué à luy : aussy la reyne mere l'appelloit *le petit Dauphin*, et quelquesfois *le roy Dauphin*, comme j'ay veu; car il l'avoit quasy tout en sa devotion. Et comment prit-il bravement Grenoble et Ambrun? Et force autres places et chasteaux ne demeuroient devant luy.

La France luy est autant tenue qu'à aucun capitaine des siens, car il a vangé bravement sur M. de Savoye le tort qu'il nous avoit faict de nous avoir usurpé le marquisat de Salluces. Pour revanche, il a ruyné la Savoye, il a maistrisé et a donné jusqu'en Piedmont, et y a pris aucunes de ses villes, bien que M. de Savoye les a reprises despuis, mais elles luy ont cousté bon; et a faict sur luy et ses gens de très-grandes desfaictes, et luy a rompu tous ses desseins, qu'il jetoit sur le Dauphiné, Provance et ailleurs; bref, il l'a fort traversé, et de telle sorte, que sans luy ne faut point doubter que de M. de Savoye et M. de Nemours, deux très-bons et vaillans capitaines, n'eussent nui grandement au roy et à ses affaires, qu'il a tousjours restaurées contre ces deux vaillans princes, qui ne luy ont jamais rien peu faire.

Il s'est opposé aussy à M. d'Espernon bravement en Provance, qui est aussy un autre très-bon et advisé capitaine : et c'est ce qui doibt faire priser M. des Diguieres pour ne s'estre pas addressé à ces petits capitaineaux ny guerriers du plat pays à la douzaine, mais à de bons. Aussy estime-on fort un beau et bon levrier d'attache, ou courageux dogue, qui ne s'attaque point à des simples animaux, mais aux plus furieuses et courageuses bestes. De mesmes en debvons-nous dire et faire de ce bon capitaine dauphinat.

J'ay ouy dire qu'à son commancement il s'addonna aux lettres, et puis les quitta, et prit les armes, comme fit ce grand empereur Severus, duquel on dit que s'il eust continué les lettres, dont il avoit si beau, il y fust esté aussy grand homme comme il fut sur la fin homme de guerre. M. des Diguieres en eust esté de mesmes; mais il prit la meilleure et plus illustre voye, genereux gentilhomme qu'il estoit; car il n'y a rien qui fasse plus luire la noblesse que les armes, et les lettres et sciences après. Et se fit de la compaignie de M. de Nemours soubs M. de Mandellot, son lieutenant; et puis practiqua si assiduellement les guerres parmy les huguenots, et mesmes soubs M. de Montbrun,

[1] Sous le titre : *A qui on est le plus tenu ou à sa patrie ou à son roi ou à son bienfaiteur.*

un très-bon capitaine aussy, qu'il s'est rendu tel qu'il est aujourd'huy : et c'est ce que j'ay dict cy-debvant : que les lettres et les armes, maryées ensemble, font un beau lict de nopces. Et, comme j'ay dict encor icy debvant : que ces grands capitaines s'associent bien souvent de quelques bons confidans, M. des Diguieres aussy s'associa de M. de Gouvernet, un très-brave et très-vaillant capitaine, son lieutenant, qui l'a bien assisté et servy en tous ses combats et conquestes, car il est un très-bon homme de main, ainsy que je l'ay fort cognu. Je parleray d'eux en la vie de nos roys, comme j'ay dict. Cependant à jamais j'honnoreray et aymeray M. des Diguieres, autant pour ses valeurs et merites que pour la memoire de M. du Gua, mon grand amy, de qui il avoit espousé la sœur, aujourd'huy madame des Diguieres.

Lorsque le roy tourna de Poulongne, il dit à M. du Gua qu'il luy gaignast son beau-frere, car il estoit fort et puissant, et avoit fort aydé au siege de Livron, et le persuadast de quitter son party et prendre le sien. M. du Gua me dit despuis qu'il fit la response au roy : « Sire, je « luy diray bien ou escriray, puisque vous me le « commandez ; mais s'il m'en demande conseil, « je luy diray qu'il advise à son honneur plus « qu'à toutes choses du monde. Et si son hon- « neur est trahir son party, qu'il le fasse. Mais il « est homme advisé, homme de bien, d'honneur « et de valeur. Il sçait bien ce qu'il doibt cog- « noistre, Je suis son beau-frere, je serois fort « marry qu'il eust aucun reproche. »

Ces parolles de M. du Gua furent aussy genereuses qu'il estoit genereux. Je croy que si M. des Diguieres eust pris le party du roy, il ne fust esté tant estimé comme il est, et n'eust acquis tant de gloire et moyens. C'est pourquoy quelquesfois on ne se repent point de sortir hors de l'orniere, comme l'on dit, pour prendre autre chemin.

Je parleray encor fort de luy en la vie de nos roys, car un tel grand capitaine que luy ne se contente pas de deux feuilles de papier pour ses faicts et louanges ; il en faut un grand volume.

IX.

M. DE MERCURE.

Or, bien que je me remette encor de parler de plusieurs autres de nos bons capitaines dans les vies de nos roys et autres grands princes que j'ay reservé à part, si toucheray-je icy un mot de M. de Mercure, lequel s'est rendu en ces guerres de la ligue (car auparavant il n'en avoit guieres tasté d'un autre) tel et si bon capitaine, qu'il a le seul tenu bon, et à luy seul de tous les autres ligués on n'a encor faict aucun mal que peu ; mais il en a bien faict autant à d'autres comme on luy a faict.

J'escrivois cecy durant sa belle fortune; laquelle despuis luy fit mauvais bon, comme on l'a veu, et comme j'espere en escrire en la vie de nostre grand roy d'aujourd'huy [1].

Il n'a rien desmordu du sien, que fort peu de ce qu'il tenoit; il s'est tousjours bien tenu sur ses gardes; il a bien conservé sa conqueste. « Que sert-il de plus pour le bien louer et le faire « estimer bon capitaine, dira quelqu'un, qu'en- « fin il n'en perd que l'attente? Cependant, il a « eu et a cela ; quand la feste viendra il faudra « qu'il la chaume comme les autres, et, qui pis « est, possible nous fera bien achepter ce qu'il « nous vendra et aurons de luy, ce qu'il n'a faict, « ou bien il en faudra rabattre de sa valeur. »

D'autres disent, comme je leur ay ouy dire : « Il estoit bien aysé de faire ce qu'il a faict, car « enfin il estoit gouverneur de la Bretaigne, que « le roy luy avoit donné à la bonne foy ; il pou- « voit facilement usurper et tenir en la main ce « qu'il y avoit desjà. Tous les autres gouver- « neurs, qui en avoient ainsy faict de plusieurs « places de leur gouvernement, ne les ont-ils « pas ainsy prises, et après reperdues? »

De plus, dit-on encor : « M. de Mercure a-il ja- « mais peu prendre Brest, Rennes et Vitray, qu'il « assiegea, et y demeura si long-temps devant? « Il ne la peut prendre, et la laissa secourir, avec- « ques toutes ses communes de Bretaigne et levées « qui ne luy servirent de rien, si-non à faire tous « les maux du monde, cruautés et massacres ; » ainsy que telles personnes desbordées y sont addonnées, qui meriteroient, quand elles s'eslevent ainsy, de les assommer jusques aux petits enfans,

[1] Henri IV. Cette vie n'existe pas.

comme j'ay ouy dire à des grands, et n'en avoir ny compassion ny misericorde, non plus qu'elles ont de nous autres, sans aucun respect ny acception de gens : il faudroit mesmes assommer ceux qui les font eslever, comme faisant vilainement contre toutes loix, droits, raison et ordre de nature, de permettre et donner les armes à ceux qui ne leur appartiennent, et leur sont deffendues, et pour ne s'en sçavoir ayder qu'en mode brutale; et, qui pis est, les debauscher de leur labeur et travail, duquel ils vivent et font vivre les autres, dont il seroit bien employé à tels eslevateurs de peuple et villenaille, qu'ils allassent faire les vignes, labourer la terre, et les paysans se mettre en leurs places, et tenir leur chaire et leur haut bout.

Je vis feu M. de Guyse le Grand detester ces eslevations pis que le diable au premieres guerres, que quelques communes d'Anjou, du Mans, mesmes de sa terre de La Fresté-Besnard, faisoient autant de maux aux catholiques, comme aux huguenots, et commanda aussy tost qu'ils se resserrassent.

Or M. de Mercure ayant à sa devotion son gouvernement à ce commancement de guerre, il se voulut esmanciper et s'eslargir plus avant que de sa conqueste; et fit un gros de ses troupes, et s'en vint en Poictou pour prendre Fontenay; et se planta et plaça aux fauxbourgs des Loges, qu'on appelle ainsy, qui sont beaux et bien logeables. M. le prince de Condé alla au devant de luy, presenta par deux ou trois fois la battaille en belle campagne; mais il la reffusa pour beaucoup de raisons : ils s'en ensuivirent là dessus quelques legeres escarmouches; et puis après, d'une belle nuict, desmordant les fauxbourgs, se retira de grande traicte à Nantes, dont les huguenots en firent grandement leur proffit, et à le brocarder et appeller M. *de Reculle*, allusion sur *Mercure*.

Sur quoy je feray ce petit conte plaisant : que sur ces entrefaictes, vint à estre pris des huguenots un honneste gentilhomme qui avoit la fiebvre quarte, qu'ils luy firent si bonne guerre, qu'ils le guerirent de la fiebvre d'une estrange façon; car il y eut un bon compaignon parmy eux, et bon mocqueur, qui luy donna un petit billet pendu au col, attaché avecques un petit de fillet, comme vous voyez ces sorciers et sorcieres qui en font de mesmes, et luy dit qu'il ne l'ostast du col ny ne l'ouvrist en façon du monde, qu'il ne fust guery; et que, pour le seur, en l'ayde de Dieu, il auroit telle vertu qu'il le gueriroit. Estant retourné vers M. de Mercure, il luy demanda quel bon traictement il avoit receu des huguenots. Il respondit, très-bon, et avoient mieux faict, car ils l'avoient guery de sa fiebvre quarte, par un petit billet qu'ils luy avoient donné, où il ne sçavoit ce qu'il y avoit dedans, mais tant y avoit grande vertu. M. de Mercure fut tout aussy tost curieux, et autres avecques luy dans sa chambre, veoyr ce qu'estoit escrit, et l'ayant desveloppé, ils y trouverent ces quatre petits versets jollys :

Sus, fiebvre quarte, icy je te conjure,
Par la grand barbe à monsieur de Mercure,
Que de ce corps aussy tost tu desloges
Comme il a faict de nos fauxbourgs des Loges

Si ce conte est vray ou inventé, je ne m'en mets trop en peyne; mais il peut faire rire. Si est ce que despuis les huguenots n'ont eu grand subject de se mocquer de luy, ny l'appeller plus M. *de Reculle*, car il leur a bien faict la guerre et leur a esté un mauvais ennemy, bien que despuis on l'accuse qu'il retire à soy toutes sortes de gens, aussy bien l'huguenot comme le catholique, aussy bien le moyne que le prestre renyé, et le desbauché comme le bien vivant, aussy bien le blasphemateur et renieur de Dieu comme l'adorateur, bref, aussy bien les gens de sac et de corde comme de besasse et de gens honnestes et modestes soldats; et sont mis à grosses rançons, aussy bien les bons catholiques comme les huguenots, et les pauvres marchands comme les gens de guerre. Voylà dequoy on le blasme, et est à craindre que Dieu s'irrite contre luy.

Tant y a, jusques icy il a monstré qu'il est très-bon et sage capitaine; et si son bon sens et esprit luy ayde à cela, madame de Mercure sa femme ne luy nuit point, car elle est vraye fille de pere (feu M. de Martigues), toute vertueuse, courageuse et genereuse comme luy, habille et prompte et vigilante; si que si ce fust esté un garçon, ce fust esté le vray pere : ses effects et occupations où elle s'est amusée en ces guerres le monstrent assez.

Je remets à parler de ce prince plus particulierement à une autre fois, comme j'ay dict.

Pour la fin de M. de Mercure, après que nostre grand roy eut gaigné tout son royaume, restably Bretaigne, il l'alla attaquer; et fut à M. de Mercure à venir à composition, qui fut certes et belle et honneste; et ayant acquis durant ces guerres force escus, il les alla employer pour la guerre d'Hongrie, où il alla en personne avecques de belles trouppes, où il fit si bien, qu'il en fut envié des Allemans, car il les surpassoit tous en l'art de la guerre; dont il en fut empoisonné : qui fut grand dommage pour toute la chrestienté, luy servant de vray rempart contre les Mammelus et Mahometans. Les deux cousins, l'un du pere, M. de Nemours, et l'autre, M. de Mercure, fils de la sœur, finirent tous deux par poison.

X.

M. LE MARESCHAL DE BELLEGARDE

Parlons un peu du mareschal de Bellegarde, qu'on dit que s'il fust esté en la place de M. de Bourdillon, dont j'ay parlé cy-devant, il ne fust pas esté si facile à rendre le Piedmont, veu ce qu'il fit des villes de Carmaignolle, Ravel, Santal, Salluces, et de tout le marquisat de Salluces; car il s'en empara et accommoda très-bien, comme si ce fust esté le vray propre de son oncle; et vous en vais faire le discours.

M. de Bellegarde fut en ses jeunes ans dedié par son pere à l'Eglise, et long-temps fut appellé le prevost d'ours, qui est une dignité ecclesiastique, je ne sçay où, si ce n'est en son pays.

Lorsqu'il estudioit en Avignon, il luy advint, comme est la coustume des escolliers ribleurs et desbauchés, de ribler et battre le pavé, tellement qu'il fit un meurtre d'un autre escollier; et pour ce luy convint de vuider la ville et s'en aller en Corsegue trouver M. de Termes son oncle, qui estoit alors lieutenant de roy; et laissant sa robbe, il prit les armes, par lesquelles se fit fort paroistre en un rien, car il estoit très-beau et très-vaillant, et de fort belle façon et haute taille, et avoit force sçavoir. Se faschant là, et n'y ayant guieres rien plus que faire, et que son oncle se retira, il tira en Piedmont, où il commanda une compaignie de chevaux-legers. M. de Moissans, qui vit encor, et qui commande à la compaignie du roy de Navarre, estoit lors sa cornette : il se porta très-vaillamment et dignement en ceste charge, et parloit-on fort du capitaine Bellegarde. Il fut puis amprès enseigne et lieutenant de M. le mareschal de Termes son oncle.

Après la paix faicte entre les deux roys, son oncle mort aux premieres guerres, sa compaignie fut departie, la moictié à M. de Martigues, et l'autre à M. d'Escars; et M. de Bellegarde, qui estoit lieutenant, n'en eut rien : en quoy on luy fit un très-grand tort, parce qu'il en estoit lieutenant, et de droict de guerre debvoit avoir quelque chose, comme le meritant très-bien, et l'eust très-bien conduicte et faict très-bien combattre. Il ne laissa, pour ce, à suivre la guerre d'alors à la cour, mais tout posement. La paix venue, le sieur du Perron, despuis comte de Raiz, qui estoit lors le seul favory du roy Charles, le prit en amytié au voyage de Provance et d'Avignon, le fit lieutenant de sa compaignie de gens-d'armes; dont aucuns s'estonnerent comme il avoit pris ceste charge, l'ayant esté d'un grand mareschal de France, et s'abbaisser de l'estre de ce nouveau capitaine venu, qui n'avoit jamais rien veu ny faict, et avoit eu ceste compaignie comme une vraye commanderie de grace. Mais ledict Bellegarde s'accommoda lors à la faveur et fit très-bien ses affaires; et pour l'amour de luy il en eut de beaux dons du roy, entr'autres une commanderie de l'ordre de Calatrava d'Espaigne, qui est en Gascongne et près de sa maison, et n'y en a aucune en France que celle-là, et vaut quinze cens ducats de rente ou plus. Il l'obtint fort bien par faveur, car le roy en escrit fort d'affection au roy et à la reyne d'Espaigne, sa sœur, pour l'en favoriser. Il y eut un peu de peyne, à cause des estatuts de l'Ordre, desquels le roy est fort estroict et grand observateur. J'estois lors en Espaigne, et la reyne m'en parla, et qu'il y avoit eu de la difficulté, mais qu'elle avoit tant prié le roy qu'il l'avoit accordée : et me demanda si je le cognoissois, et qu'elle ne l'avoit jamais veu à la cour au temps du roy son pere. Je luy dis qu'il avoit tousjours demeuré en Piedmont, et que c'estoit un fort brave et vaillant gentilhomme.

Il garda quelque temps la lieutenance dudict

du Perron et comte de Raiz, mais il la quitta par amprès, qu'il estoit plus plein qu'il n'avoit esté autresfois. Il estoit souvent avecques luy et le recherchoit tousjours, et ledict Perron l'employoit fort pour ses affaires particulieres, et mesmes pour traicter et negocier son maryage (lors il estoit encor lieutenant) avecques la dame qu'il a aujourd'huy pour femme, qui estoit vefve de M. d'Annebaut, et l'envoya vers elle à sa mere madame de Dampierre ma tante, et partismes tous deux ensemble d'Arles.

Moy estant venu d'Espaigne, j'allay faire un tour en ma maison, où je n'avois esté il y avoit deux ans : je pris le grand chemin de la poste de Languedoc, et Gascongne, et Bourdeaux; luy prit celuy du Dauphiné, Lyon, Paris, et Guyenne; c'estoit à qui arriveroit plus tost. J'arrivay huict jours advant luy, parce qu'il s'amusa à Paris, me dit-il : et courrions chascun à cinq chevaux de poste autant l'un que l'autre, et nous separasmes en Avignon.

Nous fismes le voyage de Malte, où il se trouva. Et fut fort honnoré et respecté de M. le grand maistre, de M. le marquis de Pescayre et des autres grands, tant de la religion que de l'armée, Espaignols et Italiens; car il estoit homme de très-belle apparence, de très-beau discours, et le plus ancien de tous nous autres, non qu'autrement nous luy deferissions, si-non en tant qu'il nous plaisoit.

Il estoit un très-bon dueliste et entendoit très-bien à demesler une querelle, ainsy qu'il fut appellé à quelques-unes, nous estans là, de par le grand maistre et M. le marquis; ce qui luy fut un grand honneur. Il tiroit aussy très-bien des armes, et les luy faisoit très-beau veoyr en main, et n'en laissa ny discontinua jamais l'exercice jusqu'à sa mort. Et quelques années après, Monsieur, frere du roy, le prit en amytié, autant pour sa suffisance, et qu'il attiroit en ce qu'il pouvoit les honnestes gens à luy, que par le moyen de M. du Gua, qui gouvernoit paisiblement Monsieur, son maistre, et pour ce luy faisoit tout plain de faveurs; mesmes qu'il luy octroya l'estat de couronnel de son infanterie, sans penser à sa parolle qu'il avoit premierement donnée au seigneur du Gua, qu'il debvoit mener en Poulongne, dont j'en parleray ailleurs, et du differend sur le subject d'entre luy et M. du Gua, et comme pour l'amour de cela en partie ceste infanterie ne s'y conduisit. Nonobstant ils ne furent jamais bons amys despuis; et furent en Poulongne avecques le roy, où l'un et l'autre ny demeurerent guieres qu'ils s'en departirent. L'un s'en vint à la cour, et M. de Bellegarde alla en Piedmont, où il ne fut pas plus tost que la mort du roy Charles entrevint, et la partance du roy nouveau de Poulongne, qui fut à l'improviste et à la desrobade, et très-mal accompaigné; dont bien luy servit, ainsy que j'en discourray très-bien en sa vie sur son dire propre, qu'il me fit cest honneur un jour de m'addresser les propos à Lyon, ainsy que le deschaussois, à son coucher.

M. de Bellegarde, qui estoit très-habille, prend l'occasion au poing, discourt à M. de Savoye de la venue du roy, et le recueil qu'il luy doibt faire pour son debvoir, et l'assistance qu'il luy doibt porter : en parle de mesmes aux potentats d'Italie et à MM. de Venise; enfin il les trouve trèstous si bien preparés, qu'ils n'attendent rien tant que sa venue, pour luy faire paroistre leur debvoir, obeyssance et amytié. Après il part en poste et va au-devant du roy, qu'il trouve en la Carinthie; luy discourut sa negociation qu'il avoit entreprise de luy-mesme, pensant qu'il eust failly s'il eust faict autrement. Là-dessus ne faut doubter s'il luy en sceut un très-bon gré; l'embrasse, l'ayme plus que jamais, le carresse; si bien qu'il possede le roy, le gouverne paisiblement; tout passe par ses mains, et son conseil et ses affaires, car il estoit seul de charge; se fait admirer, honnorer et aymer de tous les grands d'Italie.

Ce ne fut pas tout, le fait mareschal de France, au lieu des deux, prisonniers à la Bastille, luy fait don de trente mille livres de rente en bien d'eglise ou autrement; bref, on le veoit tout à coup si regorgé de faveurs, grades et biens, que nous ne l'appellions à la cour que *le Torrent de la faveur;* si que tout le monde s'en estonnoit, et ne faisoit-on que parler de ce torrent; mesmes la reyne n'en sçavoit que dire, vers laquelle le roy l'envoya un jour advant qu'il vinst, pour luy annoncer son heureuse venue et luy conferer tous ses plus privés affaires, qu'il ne vouloit commettre à autre qu'à luy.

Je le vis venir dans le carosse du roy, qu'il

luy avoit presté, qui tenoit fort bien sa morgue à l'endroict de la reyne, de Monsieur, du roy de Navarre qu'il rencontra en chemin où j'estois. Je ne l'eusse jamais pris pour celuy que j'avois veu; et disoit-on qu'il en faisoit trop pour un commancement. M. du Gua, mon grand amy, me disoit bien tousjours, qui n'avoit encor veu le roy : « Laisse-moi parler au roy une heure; tu « verras, je feray bientost escouler ce torrent « en une heure, et rentrer, et se cacher bien tost « en son lict et premier chetif berceau où on l'a « veu. » Comme il dit vray, car en un rien on vit le roy, fort refroidy en son endroict, luy faire la mine froide et desdaigneuse, comme il la sçavoit très-bien faire quand il vouloit, ne luy parler plus d'affaires, la porte du cabinet luy estre refusée le plus souvent.

Enfin le voylà tout changé en un tourne-main de ce qu'on ne le venoit que veoyr *adesse* [1], comme dit l'Italien, et de frais fort ravallé; si bien qu'à la cour on ne sçavoit que l'on debvoit plus admirer, ou la fortune de cest homme, qu'on avoit veu hier très-grande et très-haute, ou son petit ravallement d'aujourd'huy : dont aucuns en rioient bien, car avant il faisoit trop du grand, veu ce qu'il avoit esté. Et c'est ce qu'il nous dit un jour à M. de Strozze et à moy, qui estions de ses bons amys (et le luy monstrasmes mieux en son adversité qu'il ne nous avoit monstré en sa prosperité, en laquelle il se perdoit trop), qu'il eust mieux aymé cent fois que le roy ne l'eust point eslevé si haut et en si peu de temps, que tout à coup l'avoir precipité comme d'un haut rocher en bas, pour le perdre et le deshonnorer, et qu'une telle et si haute cheutte luy estoit plus griefve. Il nous disoit cela quasy la larme à l'œil, et nous faisoit pitié.

Ce ne fut pas tout : pour l'oster de la cour, le roy luy donna la charge d'aller assieger Livron en Dauphiné, car, puisqu'il estoit faict M. le mareschal, il falloit bien l'envoyer pour luy faciliter son passage d'Avignon; charge certes qui fut fort fascheuse et ruineuse, dont il s'en fust bien passé, venant d'une fontaine claire de fortune, s'aller baigner dans une eau bourbeuse et toute gassouillée de disgraces et desfaveurs.

Sept ou huict mois après, pour se desfaire de cest homme qui pesoit fort sur les bras, comme un chascun voyoit, on luy donna la commission de s'en aller en Poulougne pour rabiller les affaires du roy, qui estoient fort descousues; commission seulement inventée pour s'en descharger, ainsy qu'il me le dit quand il partit, que si on ne luy donnoit l'argent qu'il demandoit, qu'on luy avoit promis, qu'il ne passeroit pas Piedmont; ce qu'il fit et y demeura, autant pour ce subject que pour tenir bonne compaignie à madame la mareschalle de Termes sa tante, de laquelle il avoit esté long-temps fort amoureux, que puis après il espousa avecques dispense : mais sur la fin on disoit à la cour qu'il ne la traictoit pas trop bien, pour practiquer le proverbe, *Amours et maryages qui se font par amourettes finissent par noisettes.*

Enfin, amprès plusieurs mescontentemens du roy, ce mareschal despité se banda contre luy, s'entend, soubs main, avecques M. de Savoye, de qui il estoit fort serviteur et grand amy de tout temps, comme je l'ay veu; confere et practique avecques le marquis d'Ayamont, gouverneur de l'estat de Milan, en prend de bons doublons (ce disoit-on à la cour); car autrement ne se pouvoit-il bander contre le roy ny luy faire teste; et luy fait perdre en un rien tout le marquisat de Salluces. J'estois lors à la cour, que les nouvelles en vindrent au roy, qui en fut fort esmeu, et que la citadelle de Carmaignolles tenoit encor.

Le roy y depescha aussy tost le sieur de Lussan, maistre de camp des bandes de Piedmont pour la secourir; mais nous donnasmes la garde que nous le vismes retourner, que tout estoit perdu, ainsy que nous estions de quelque jeunesse de la cour aucuns prests d'y aller, de quoy j'en vis le roy fort triste. Il y envoya le sieur de La Valette le jeune, aujourd'huy M. d'Espernon, qui commançoit entrer lors en grand faveur, et estoit nepveu dudict mareschal; et y alla en poste; et le vis partir avecques grande esperance d'y faire quelque chose de bon, et reduire son oncle; mais il n'y gaigna rien, et s'en retourna ainsy.

La reyne mere vint amprès, tournant de son voyage de Gascongne, Provance et Languedoc, qui fit un plus beau coup; car elle fit tant, que M. de Savoye et elle s'aboucherent à Mont louel, près de Lyon, où il avoit emmené avecques luy ledict mareschal, qu'il soustenoit et le favorisoit fort, et le faisoit coucher ordi-

[1] *Adesso*, à l'instant.

nairement en sa chambre. Elle luy fit tout plein de remonstrances. Luy, ores planant, ores connivant et ores conillant et amusant la reyne de belles parolles, se trouva atteint de maladie par belle poison, de laquelle il mourut.

Ledict marquisat ne laissa pour cela à estre brouillé et en praguerie; car son fils, le jeune Bellegarde, du despuis fut persuadé de tenir bon pour M. de Savoye, et d'aucuns braves et vaillans capitaines de son pere, comme estoit le brave et determiné Espiart, provançal, qui despuis se tua en faisant jouer un petard en une porte d'Arles, qu'il vouloit prendre pour M. de Savoye d'aujourd'huy; et d'Anselme, aussy du Languedoc ou Provance, je ne sçay pas bien des deux, bien que je l'aye fort cognu et mon amy, gentil et habille, et qui rendit la ville de Santal imprenable, qui auparadvant n'estoit rien.

Le mareschal de Raiz fut envoyé de par le roy pour appaisser tout, gaigner M. de Savoye, le jeune Bellegarde, les capitaines, et reduire ledict marquisat à son premier maistre et roy : ce qu'il fit avecques force argent dont il contenta les capitaines, car il avoit bon credit avecques les banquiers.

Mais nonobstant, si Monsieur, frere du roy, n'y eust envoyé le sieur de La Fin, dict La Nocle, un très-habille gentilhomme, vers M. de Savoye, et les capitaines, qui l'aymoient et le vouloient servir ailleurs que là, qui les gaigna tous par belles parolles et promesses, on disoit que ledict mareschal de Raiz s'en fust tourné sans rien faire, et son argent se fust trouvé de mauvais alloy. Le gouvernement en fut donné à l'aisné La Valette, et puis après perdu, comme chascun sçait, et que j'en parle ailleurs. Voylà comment se perdit ce marquisat, et tout par un despit.

Nous trouvons qu'aucuns de nos roys, et mesmes de nos modernes, ont esté fort subjects à changer ainsy la fortune d'aucuns leurs favorys, et les faire rouer[1] autour de sa roue, ainsy qu'il leur a pleu et l'humeur leur en prenoit, ou selon les subjects qu'ils leur en ont donnés. Le roy Louys XI s'en fit appeller le maistre; peu ou nullement le roy Charles son fils; de mesmes le roy Louys XII. Le roy François en fut bon changeur, plus qu'un changeur ne fait en sa banque, ainsy qu'il le fit paroistre tout à coup à M. le connestable, l'admiral de Brion et chancelier Poyet. Le roy Henry ne le fut nullement, ny mesmes les roys François et Charles, ses enfans. Mais Henry III et M. d'Alençon, ils en ont esté bons maistres ceux-là, ainsy que j'espere l'escrire amplement en leurs vies.

Ces changemens quelquesfois nuysent, quelquesfois profitent; mais mescontenter un cœur genereux luy fait concevoir un grand despit et songer chose qu'il ne songea jamais. Je ne veux faire aucune comparaison, car je ne suis qu'un ver de terre; mais lorsque le feu roy Henry III me donna un mescontentement une fois, je juray, reniay et protestay que je ne luy ferois jamais service, ny à roy de France, tant que je vivrois. Le subject en fut tel:

Lorsque M. de Bourdeille, mon frere, mourut, je luy avois demandé un peu auparadvant l'estat de seneschal et gouverneur de Perigord, que tenoit mondict frere, pour son fils aisné. Il me demanda quel aage il avoit; je luy dis qu'il pouvoit avoir neuf ans, et qu'il en avoit esté le parrain, comme il le sçavoit bien. Il me respondit lors qu'il estoit trop jeune pour en exercer l'estat, mais qu'il vouloit que je l'eusse, et me le donnoit de très-bon cœur; et que quelque jour, si je venois à estre vieux et que j'aymasse mon repos, je le pourrois redonner à mon nepveu s'il estoit capable et s'il ensuivoit ses predecesseurs, qui avoient esté tous gens de bien et de bon service à la couronne de France. Il ne me le dit ny confirma pas une fois, deux fois, mais plusieurs fois; et mesmes une fois du jour des nopces de la princesse de Conty, qu'il la menoit danser le grand bal, à la premiere pause il m'appella, et me demanda de la disposition de mondict frere, que je luy dis très-mauvaise; et sur ce me confirma encor sa premiere parolle. Je le priay, en riant et gaussant avecques luy, car il prenoit plaisir de m'entretenir ainsy, qu'il s'en souvinst bien doncques: car on m'avoit dict qu'il y avoit gens qui le briguoient; et fut M. d'Espernon qui me le dit le premier dans le petit jeu de paume du Louvre, et que j'y prinsse garde, et qu'il m'y serviroit d'amy. Le roy me respondit que je m'asseurasse de sa parolle, et que jamais il ne l'avoit rompue à qui il l'avoit donnée, et ne commanceroit pas à moy. Et je jure Dieu et le

[1] Tourner.

proteste que je me souciois autant de cest estat que de tridet, car j'ay tousjours aymé ma liberté.

Au bout de huict jours, voicy venir une resignation que mon frere avoit faicte au sieur d'Aubeterre, parce qu'il le pria de la luy faire, et qu'il la prendroit pour la moictié du maryage qu'il luy avoit promis de sa seconde fille qu'il luy avoit donnée. Le mareschal de Raiz et madame de Dampierre ma tante (fort desnaturée à ce coup à moy) prierent le roy d'admettre ladicte resignation; ce qu'il fit, et l'accorda. Je le sceus aussy tost, et un de mes amys, des privés du roy, m'en advertit.

Ce fut doncques pour un matin, second jour du premier de l'an, qu'ainsy qu'il venoit de sa ceremonie du Sainct-Esprit, et qu'il disnoit, je lui en fis ma plaincte, plustost en collere qu'en pitié, ainsy qu'il le cognut. Il m'en fit des excuses, bien qu'il fust mon roy. Entre autres ses raisons, me dit que bonnement il ne pouvoit reffuser une resignation qu'on luy presentoit; autrement qu'il seroit injuste. Je ne luy respondis autre chose, si-non: «Et bien, sire, vous ne « m'avez donné ce coup grand subject de vous « faire jamais service comme j'ay faict.» Je partis, et m'en vais fort despit. J'en rencontray aucuns de mes compaignons auxquels je conte tout; et dis et jure, renie et proteste que, quand j'aurois eu mille vies, je n'en employerois jamais une pour rois de France, et que jamais, au grand jamais, je ne leur ferois service. Sur ce[1] je maudis ma fortune, je deteste la grace du roy, je mesprise, en haussant le bec, aucuns maraux qui estoient pleins de fortune et biensfaicts du roy, qui ne les meritoient nullement comme moy.

J'avois par cas à la ceinture pendue la clef dorée de la chambre du roy; je l'en destache, je la prends et la jette du gué des Augustins où j'estois, dans la rivière en bas. Je n'entre plus dans la chambre du roy, je l'abhorre, et jure encor de n'y entrer jamais; mais je practique pourtant tousjours la cour, allant à la chambre de la reyne, qui me faisoit cest honneur de m'aymer, de ses filles, des dames, des princesses et des princes et seigneurs mes bons amys.

Je parle tout haut de mon mescontentement pourtant, et ne le celle point: si bien que le roy, l'ayant sceu, m'en fit dire quelques mots par M. du Halde, de patienter, qui estoit son premier vallet de chambre, et le plus digne qui eust ny qui aura jamais ceste charge, et qui aymoit autant les honnestes gens et faisoit pour eux, et estoit fort mon grand amy. Je dis tousjours que j'estois fort serviteur du roy; et rien que cela ne disois.

Monsieur, frere du roy, me fit parler pour estre à luy, car il m'aymoit naturellement; et ne faut point doubter que, sans sa mort, je l'eusse suivy. Que maudite soit-elle qui me le ravit, et à d'autres honnestes gens qui avoient mis sus luy leur confiance comme moy.

La Ligue se remue. M. de Guyse, qui aussy m'aymoit fort, m'en parle assez sobrement, sans declarer contre qui il en vouloit; je fus aussy sobre en response, mais pourtant en volonté de courir sa fortune, n'estoit que de longtemps je cognoissois le naturel d'aucuns de ceste maison, qui sont prompts à rechercher les personnes, et aussy soudains à les quitter quand ils en ont faict; aussy qu'il n'y a que servir les grandes royautés. Sur ce, je me resouls de vendre tout si peu de bien que j'ay en France, et m'en aller[1].

[1] Le manuscrit 8772 ajoute: «Je maugrée la vie.»

[1] Le manuscrit 8772 ajoute: «Et m'en aller servir ce grand roy d'Espaigne, très-illustre et noble renumerateur des services qu'on luy faict, sans aucunes importunités ni sollicitations, mais par son sage advis et juste consideration et son seul mouvement. Et sur ce je songe et discours en moy: «Je me propose de le bien servir, car il n'y avoit caste ny ville de mer que je ne sceusse, despuis la Picardie jusqu'à Bayonne, et du Languedoc jusqu'à Grace* en Provance, fors la Bretaigne, que je n'ay jamais guieres veu. Et pour mieux m'esclaicir en mon faict, j'avois de frais faict encor quelque nouvelle reveue par aucunes villes, faignant que j'y allois passer mon temps, ou que je voulois armer un navire pour envoyer en cours ou y aller moy-mesme. Bref, j'avois si bien joué mon jeu que j'avois descouvert une demy douzaine des villes de ces costes, fort prenables par des endroicts très-favorables que je sçavois et que je sçay bien encor; et pensois servir en ces occasions si bien le roy d'Espaigne, que je ne croyois pas moins tirer de mes services que de très-grandes recompenses de luy, et en biens et en dignités. Avant que de me bannir de France, je voulois vendre mon bien, et en faire tenir l'argent par banque, ou en Italie, ou en Espaigne, que j'avois assez practiqués pour y avoir quelque cognoissance, et de long-temps, par les voyages qu'y avois faict. J'e m'estois proposé aussy (comme quand j'en discourus au comte de La Rochefoucault) seulement de demander congié au roy, pour n'estre dict transfuge, par un de

* Grasse.

Ce ne fut pas tout, car, en ma plus belle vigueur et gaillardise pour mener encor les mains, un meschant cheval malheureux, un jour en se cabrant vilainement, se renversa sur moy, me brisa, et fracassa tous les reins, si que j'ay demeuré quatre ans dans le lict, estropié et perdu de mes membres, sans me remuer qu'avecques toutes les douleurs et tourmens du monde, ou à me remettre un peu de ma santé, qui n'est telle encor ny sera jamais comme elle a esté, pour servir jamais roy ny prince, ny accomplir le moindre de mes desseins que j'avois auparadvant projecté. Ainsy l'homme propose et Dieu dispose [1]. Dieu fait tout pour le mieux, par quoy il en soit loué. Voylà que font les despits et mescontentemens.

Feu M. le connestable a eu ceste opinion durant ses grandes faveurs, que tousjours il appaiseroit un gentilhomme mal content par une ambrassade ou petite caresse de son roy. Cela est bien changé despuis, et le roy François disoit, au contraire; que le plus dangereux animal de son royaume, estoit le gentilhomme mal content. Il le disoit à propos de M. de Bourbon, qui luy fit bien sentir.

Pour faire fin, si ces despits et mescontentemens ont poussé M. le mareschal de Bellegarde à faire ce qu'il fit, ne s'en faut esbahir; et croy qu'il en eust faict pis possible s'il eust encor vescu, car il avoit la valeur très-grande et l'esprit très-bon, et un grand sçavoir; et ces gens sçavans, qui ont leu, tirent des lettres et histoires des exemples à ce qu'ils s'estudient imiter, selon leurs passions, affections et volontés.

XI.

M. DE LA VALETTE.

Feu M. de La Valette fut son beau-frere, lequel a esté un très-bon, vaillant et sage capitaine, et sur-tout l'a-on tenu pour un des dignes hommes pour commander à la cavalerie legere; aussy la premiere belle preuve qu'il commança à faire, ce fut ceste-cy en Piedmont, comme j'ay ouy dire.

Il estoit jeune cheval-leger de M. d'Aussun, s'il me semble. Son capitaine l'envoyant un jour à la guerre vers Ast, avecques seulement huict chevaux des mieux choisis, il fut si heureux, que, rencontrant vingt chevaux de l'ennemy, il les chargea, qu'il les desfit, la moictié morts sur la place et l'autre prisonniere; et ainsy tourna à MM. de Brissac et d'Aussun glorieusement, qui le louerent et l'estimerent tout plain.

Du despuis, quittant le Piedmont, il vint en France, où il fut cornette de M. de Givry, au camp de Valenciennes, le capitaine Ferriere, dict Sauvebœuf, lieutenant, qui fut tué là devant en une escarmouche qui fut belle, où ledict M. de La Valette fit très-bien, et devant son roy, qui dès-lors le prit en telle estime, qu'amprès quelque temps il eut une compaignie de chevaux-legers, qu'il fit fort valloir et signaler, et mesmes au camp d'Amiens.

Aux guerres civilles, M. de Guyse, qui l'aymoit, le fit maistre de camp de la cavallerie legere, digne de ceste charge, disoit-on, plus qu'homme de France, et tousjours luy a esté continuée pour l'amour de cela.

Au retour du voyage de Lorraine, il fit une fort belle et remarquée desfaicte des ennemys en la Beauce. Aux troisiesmes troubles, à l'escarmouche de Jazeneuil, il fit une charge très-belle et très-à-propos sur les ennemys; si qu'eux et les nostres dirent qu'elle venoit d'un très-bon et grand capitaine

mes amys, pour me retirer ailleurs où je me trouverois mieux qu'en son royaume et me desmettre du serment de subject. Je croy qu'il ne m'eust sceu desnier de ma requeste; car un chascun est libre de changer de terre et s'en aller eslire ailleurs d'autre. Mais tant y a, s'il me l'eust refusée, je m'en fusse allé: ny plus ny moins qu'un vallet qui se fasche avecques un maistre et le veut quitter, et luy demande congié, s'il ne luy veut donner, il n'est point reprehensible s'il le prend de luy-mesme et s'en va prendre autre maistre.» Beaux discours humains que je faisois! Et sur le point de les accomplir, la guerre de la ligue s'esmeut et s'eschauffe de telle façon que nul ne veut faire d'acquit de terre, estant fort en hasard alors pour les garder; nul ne se veut desgarnir de son argent; ceux qui m'avoient promis d'avoir mon bien, s'excusent d'aller en estranges terres sans moyens; ce sont abus et grandes miseres, pour les avoir practiquées. Mais, en y ayant, aussy vous y faictes vos besongnes comme vous voulez.

Cette partie raturée d'une manière illisible, est restituée d'après le manuscrit 120.

[1] Le manuscrit 8772 ajoute: «Possible que, si je fusse venu au bout de mes attentes et propositions, j'eusse faict plus de mal à ma patrie que jamais n'a faict renegat d'Alger à la sienne. Dont j'en fusse esté maudict à perpetuité, possible, de Dieu et des hommes.

Il avoit lors une compaignie de gens-d'armes, et à la battaille de Jarnac; mais quelle compaignie estoit-ce? composée d'aussy honnestes gentilshommes, jeunes et vieux et tout, et riches, de la Gascoigne, qu'on eust sceu veoir, tant à l'envy estoient-ils desireux de ce pays là d'estre soubs ce bon capitaine, qui leur donnoit tous les jours de très-bonnes leçons et practiques; au reste, tous la pluspart montés sur de beaux et nobles chevaux d'Espaigne ou de Gascoigne; si qu'ils faisoient factions de gens-d'armes et chevaux-legers quand bon leur sembloit.

A la battaille de Jarnac, il entra si avant à la charge avecques ceste belle compaignie, que la pluspart de ces honnestes gens furent ou morts ou blesssés, comme je la vis ainsy desfaicte, descousue et bien changée de ce qu'elle avoit esté: et fallut que le roy luy baillast congé pour s'en aller en son pays et sa maison pour la reffaire, que despuis, il retourna si bien refaicte et recousue, qu'on n'y trouva guieres à redire à la premiere, tant la noblesse de Gascoigne l'aymoit et avoit creance en luy, et desiroit faire armes soubs luy.

Il fut lieutenant du roy en une mezze-partye[1] de la Guyenne, qu'il gouverna bien sagement et avecques l'amour de tout le monde, et avecques un grand regret quand il mourut, qui fut de sa mort naturelle, et encor en un aage assez verd et ferme, et point encor feny pour bien servir son roy et sa province. Et ne faut point doubter que s'il eust vescu plus vieilles années, qu'il fust esté mareschal de France, car ses merites luy promettoient cela, et que force autres qui vindrent après luy ne luy eussent osé passer ceste paille par le bec.

Aussy M. d'Espernon, son jeune fils, gouvernant si bien le roy son maistre, qu'on le tenoit pour un Monsieur et le second de France, l'eust poussé encor à plus haut degré que celuy de mareschal; car, quand la valeur et la faveur sont ensemble, elles font de grands effects; et aussy qu'il faut donner ceste gloire naturelle à M. d'Espernon, que c'estoit le fils qui honnoroit le plus son pere, et honnore encor fort sa mere, tant grand qu'il est, tout ainsy que quand il estoit soubs le fouet; et pour ce croit-on que Dieu l'a preservé de grands inconveniens et hasards qu'il a passé despuis six ans, et le fait vivre plus longuement que ses coups et blesseures ne luy debvoient permettre. Je parle de luy ailleurs.

[1] Moitié, de l'Italien *mezzo*.

XII.

M. PARISOT, GRAND MAISTRE DE MALTHE.

J'avois toutes les envyes du monde de mettre fin à ce livre dès à ceste heure, car il en est temps ou jamais non, sans qu'à moy se presente un si grand capitaine qui ait esté de nostre temps, et qui se peut parangonner aux plus grands que j'ay mis en ce livre, qui est M. Parisot, dict frere Jean Vallette, grand maistre de Malthe, François en tout de nation et Gascon; et bien qu'il n'ait faict trancher son espée pour son roy de France, son superieur et seigneur, nous autres François ne le debvons desadvouer, mais nous tenir très-heureux et très-honnorés d'avoir eu en nostre nation un si grand capitaine, qui a tant respandu de sang des infidelles et ennemys de Dieu et de nostre loy, et a beaucoup vangé celuy chrestien vilainement escoullé par eux, il y a tant d'années.

Ce ne sont pas nous seulement qui le louons, mais toutes les nations chrestiennes, et les Turcs autant que nous, et non sans raison. Le seul siege de Malthe en donne ample subject, où il fit paroistre sa valeur et sa suffisance, la place n'estant des plus fortes, ains estimée plus foible que forte, assaillye de tant d'hommes, battue de tant de pieces d'artillerie et de telle furie, qu'amprès le siege levé elle avoit ressemblance plus d'une ruyne que d'une ville. Les assauts grands, longs et assidus, donnés, rafraischis et soustenus, nous le doibvent encor d'autant plus faire admirer.

Entr'autres des plus grands que j'ay ouy raconter, fut un qui fut livré un jour à la poste de Castille, si soudain et si furieux, qu'on vint l'appeller (ainsy qu'il s'estoit un peu retiré pour se deslasser de la fatigue qu'il avoit enduré toute la nuict), et annoncer que l'ennemy forçoit la bresche. Luy, sans s'estonner ny s'esmouvoir (car de son naturel il estoit froid): «Il y faut aller doncques, dit-il, pour les re«pousser; mais passons à l'eglise pour faire un «mot de priere à Dieu; et, pour si peu que nous

« le prierons, le temps n'en sera point perdu ny « nostre aller retardé. Cependant Dieu, s'il luy « plaist, battaillera pour nous. » Ayant faict sa courte priere, arrive à la bresche, trouve ses gens très-vaillamment combattans, prend sa picque, qu'il fait très-beau veoyr en la main de ce grand homme, de très-belle et haute taille, qui paroissoit par dessus tous, combat bravement, et anime un chascun à faire comme luy : si que tous unanimement, combattans à l'envy par un long espace de temps plus qu'hommes, repousserent les ennemys dans le fossé avecques une très-grande tuerye.

J'ay ouy raconter à aucuns gentilshommes et marchands, italiens et françois, qu'ils ouyrent dire dans Constantinoble à aucuns Turcs jurer et affirmer qu'ils avoient veu des diables et esprits d'enfer combattre à la bresche pour ces chiens, appellans les chrestiens tels, comme nous les appellons, et mesmes ce jour de cest assaut que je viens de dire, et que ce n'estoient point hommes, mais vrays diables, que ces chiens avoient invoqués et appellés à leurs secours. Tel tesmoignage est bien autant glorieux pour ces braves chevalliers et leur general qu'il est faux.

Je me souviens qu'après le siege levé, mondict sieur le grand maistre envoya et despescha des ambassadeurs vers tous les princes chrestiens, pour leur annoncer leur heureuse victoire et delivrance du siege ; ambassade certes bien plus agreable que celle qu'envoya le pauvre grand maistre de l'Isle-Adam, après la prise de Rhodes, pour raconter sa misere et pitié.

Pour nostre roy fut le chevallier de La Roche, que despuis avons appellé le commandeur de La Roche, d'une fort bonne maison de Dauphiné, brave et vaillant, et fort accompli gentilhomme, qui parloit très-bien françois, italien et espaignol et grec, et qui lors estoit premier escuyer de M. le grand maistre.

Il trouva le roy à Tours, au Plessis. Le roy et la reyne le receurent avecques une très-grande allegresse, et l'ouyrent fort attentivement et d'affection en son discours de ce siege, qu'ils luy prierent de conter tout au long ; et encor plus l'interrogeoient sur plusieurs particularités qui leur venoient en fantaisye : à quoy ledict La Roche respondoit si pertinemment, que Leurs Majestés y prindrent un très-grand plaisir, et en furent fort satisfaictes, et surtout demeurerent ravis d'admiration de la valeur et sage conduicte de M. le grand maistre. Surquoy M. le chancellier de l'Hospital, ce grand et non-pareil senateur, qui estoit present, après que tout fut dict, prit la parolle, et l'addressant à la reyne, luy dit : « Madame, c'est un poinct fort remarquable en cecy, « qu'en trois gros et signalés sieges qu'ont souf- « fert ces braves chevalliers de Sainct-Jean, des « infidelles et des Turcs, les grands maistres qui « ont dedans leurs places commandé sont esté « tous François ; si que l'on diroit que Dieu les « avoit esleus, suscités et appellés pour en plan- « ter la vive gloire, et plus grande que des autres « nations, et que, comme vrays et anciens chres- « tiens, ils estoient destinés par-dessus les au- « tres à deffendre le nom chrestien. L'un fut « le grand maistre d'Aubusson, qui deffendit si « vaillamment Rhodes contre le grand soudan « d'Egypte, qu'il contraignit d'en lever le siege « et se retirer avecques sa grande honte et perte « de ses gens. L'autre fut M. le grand maistre « de l'Isle-Adam à ce dernier siege de Rhodes, « qu'il soustint six mois durant, sans nul secours « de prince chrestien, et puis, reduict à toute « extremité, la quitta par une très-belle et très- « honnorable capitulation. Encor, en quelque « estat et contraincte qu'il fust, sans un traistre « chevallier portugais, qui meschamment trahit « son Dieu, sa religion, son grand maistre et « ses compaignons, et sans aussy un medecin « juif renié, il ne fust esté jamais pris, et eust « faict retirer aussy bien sultan Soliman comme « l'autre fit son ayeul. Le troisiesme fut M. Pa- « risot, que vous voyez de frais et de nouveau « ce qu'il a faict en cestuy-cy, et en est demeuré « victorieux. »

La reyne, qui estoit curieuse de sçavoir toutes belles choses, respondit : « Vrayement, « monsieur le chancellier, voylà une observation « très-belle et digne d'estre remarquée et re- « cueillie. » En se tournant vers le roy, qui estoit encor jeune, la luy fit noter, et le grand honneur que ce luy estoit et à son royaume et regne : et sur ce, se mirent à discourir quel siege des trois avoit esté plus grand, plus dangereux et fascheux.

M. le connestable, qui estoit present, respondit qu'il falloit laisser à part le premier, car il estoit hors de nos cognoissances, bien que

les histoires le nous representent très-grand, et bien assailly et bien deffendu; aussy que de ce temps les places ne s'assailloient ny s'assiegeoient si furieusement comme despuis de nos temps, ny comme fut le second siege, soustenu par son oncle M. de l'Isle-Adam, faict par un jeune prince ambitieux que sultan Solyman, qui n'y espargna ny verd ny sec, et n'y mena que deux cens mille hommes, s'il vous plaist, tant de guerre que de travail, dont il y avoit soixante mille pionniers de ses confins et frontieres de l'Hongrie, de Blasquia[1] et Bassina[2], qu'on tenoit pour lors très-experts à faire mines, que le grand seigneur avoit faict venir exprès pour prendre la place et s'en ayder plus que de l'artillerie et autres forces, bien qu'il y eust cent pieces de fonte en batterie, dont il y en avoit qui tiroient des balles de bronze et de marbre de onze palmes de tour. Les bons arithmeticiens en peuvent bien comprendre et representer, par la circonference, la figure. Toutes ces pieces tirerent ainsy souvent, et jour et nuict, et contre les murailles et dans la ville. On peut bien penser quel mal et quelles bresches elles pouvoient faire : et puis après les furieux et continuels assauts (si que tel fut donné que par cinq fois il fut rafraischy) qu'ils donnerent, peuvent bien rendre compte quel siege ce fut; en fin, les ennemys maistres de la bresche et du haut du rampart, et les uns et les autres près d'une picque, les retranchemens entre deux, n'en pouvant plus, fallut parlemanter et se rendre.

Grande honte certes pour les princes chrestiens d'alors, qui, s'amusans à s'entre-tuer, se ruiner et se desposseder les uns les autres de leurs terres et Estats, laisserent ainsy miserablement perdre ces gens de bien de chevalliers! car le moindre secours qui leur fust venu de la chrestienté, ils estoient sauvés. Le pape, certes, pour lors y estoit des plus eschauffés à la guerre chrestienne, non pas certes chrestienne, mais barbare et cruelle; en quoy, certes, d'icy à cent mille ans, ce grand roy d'Espaigne Philippes est digne de renommée et de louanges, et digne aussy que toute la chrestienté prie autant d'années pour le salut de son ame, si desjà Dieu ne luy a donné sa place en son paradis, pour avoir si bien secouru tant de gens de bien dans Malthe, qui s'en alloit au train de Rhodes, laquelle l'empereur Charles son pere, et le pape Leon, abandonnerent estrangement pour employer tous leurs sens, leurs soucis, leurs forces et leurs moyens à chasser le roy François hors de son estat de Milan; auquel bon roy il ne tint que Rhodes ne fust secouru, et luy en poisa fort sur l'ame, car enfin il falloit qu'il se deffendist. Si ne laissa-il pourtant de commander à tous ses ports de Provance et de Marseille d'armer le plus qu'ils pourroient donner secours, aussy tost que ce grand maistre luy eut depesché ambassade, et aux princes chrestiens, de luy ayder.

Ainsy se perdit ceste belle isle et ville de Rhodes, dis-je, qui servoit de rampart à toute la chrestienté et de terreur à toute la Turquie; si que, quand Solyman en fit l'entreprise, tous ses baschas et ses capitaines de guerre l'en destournerent tout ce qu'ils peurent, et luy en remonstrerent de grands inconveniens, les fondans sur le siege passé qu'y mit Mahommet son bisayeul, où il n'y receut que de la honte et de la perte; mesmes ses jannissaires commancerent à murmurer quand ils virent qu'il les menoit là, tant ils eurent d'apprehension de mal, sur l'exemple passé. Il n'y eut que Mustapha bascha, capitaine general, qui le redressa; s'y laissant aller l'y poussa et oppiniastra; dont pourtant il s'en cuyda trouver très-mal quelques mois après; car Solyman se voyant desesperé de prendre la place, et l'accusant qu'il estoit le seul autheur de l'y faire venir, luy faisant entendre qu'il l'auroit prise en un mois, et desjà il y avoit trois mois qu'il estoit là devant, et n'avoit rien faict : dont sur ce il se delibera de luy faire trancher la teste sur le champ; mais les autres baschas luy remonstrerent qu'il n'en debvoit faire justice en terre d'ennemy (quelle superstition!) ou possible que c'estoit pour donner autant de courage et d'allegresse aux assiegés : ce qu'il creut; et l'envoya au Caire tenir la place du capitaine de là, qui estoit mort, dont il en advoit eu nouvelles. Si continua-il tousjours le siege, pour l'amour que son pere luy avoit recommandé à sa mort la prise de ceste place et de Belgrade, sur lesquelles il avoit dessein, et y alloit à toutes sans sa mort. Si bien que ce jeune prince, tout courageux et ambitieux, et ne voulant nullement degenerer à ses predecesseurs qui

[1] Valachie. — [2] Bocovine.

avoient esté si grands conquereurs, sultan Mahommet, sultan Bajazet et sultan Selim, il conquit ces deux belles places, Belgrade par son general, et Rhodes luy en personne. Et ne faut doubter que, s'il n'y eust esté, jamais on ne l'eust emportée. Voylà que sert la presence d'un grand en une conqueste! Enfin, il mena ceste place à tel destroict, que des six parts de la ville les cinq estoient ruynées; toutesfois, ces braves chevalliers, et par-dessus tous un Gabriel Martinengo, les deffendoient, et y faisoient tousjours des contremines tant qu'ils pouvoient, et si bien que les Turcs n'y firent tout à coup ce qu'ils vouloient; mais la continuation et la longue les emporta par une très-honneste composition, amprès qu'ils eurent faict mourir là devant cent quatre mille Turcs, dont il y en avoit de coups de main soixante quatre mille, et le reste de peine, de misere et de maladie. C'est tué cela, et faict mourir!

Il faut doncques penser, si sur ce coup fust arrivée une armée fraische, tant fust-elle esté petite, et composée seulement de quinze mille hommes, si la place ne fust pas esté conservée, et si l'autre n'eust aussy tost levé le siege; ou, s'il eust voulu combattre, si les nouveaux et frais venus n'eussent bien battu les harassés, fatigués et malmenés en toutes sortes: aussy sceut-il bien prendre le temps d'y aller; et la principalle raison qui l'y mena fut la division et guerre qu'il vit entre les plus principaux princes chrestiens, dont luy en sceut donner très-bons advis le traistre chevallier portugais, frere André de Merail.

C'est ce qui empescha jadis le bon et brave duc Philippes de Bourgoigne d'aller à Constantinoble faire la guerre aux Turcs et le reprendre, dont il en avoit toutes les envyes du monde, sans les jalousies et les apprehensions qu'il eut que le roy Louys XI, luy estant en un si beau et si bon et sainct œuvre occupé, ne luy vinst prendre ses terres et despouiller de ses biens, tant il avoit l'ame traversée: et sans luy, ne faut doubter qu'il eust faict quelque chose de bon, car il estoit zellé et devotieux chrestien. Il avoit donné auparadvant dix mille escus pour faire reedifier et refaire l'eglise et la chapelle de Hierusalem, et en avoit autant donné pour avoir faict bastir en la ville de Rhodes la tour de Bourgoigne. Belle ambition certes, pour veoyr en ce bel œuvre son grand nom gravé! Laquelle tour donna despuis bien de l'affaire aux Turcs, et la maudirent bien.

Ceste belle ville fut rendue par composition le propre jour de Noel, et le lendemain Agmet bascha dit à M. le grand maistre: que le grand seigneur avoit envye de le veoyr, et qu'il feroit bien de l'aller trouver dans son pavillon; ce qu'il fit le lendemain, pour estre aussy plus asseuré de sa promesse et sa foy. Quand il fut devant luy, il luy fit un très-bon et honnorable recueil, et luy fit dire par son truchement: que la fortune à luy advenue de perdre villes et seigneuries, c'estoit chose commune et usitée, et qu'il ne s'en donnast trop de melancolie, puisqu il vivoit en grand honneur, et qu'il ne se donnast peine de sa promesse, et qu'il s'en iroit seurement avecques toute sa compaignie. Dont monseigneur le grand maistre l'en remercia très-humblement, et puis s'en retourna. Le lendemain il vint à cheval dans la ville, et y entra par la bresche d'Espaigne tout à cheval. Aussy il vit la ville et la tour de Sainct-Nicolas, qui avoit esté celle de toutes qui avoit mieux faict teste; et s'en retournant, il passa par dedans le palais de M. le grand maistre, et estant dans la salle où les grands maistres avoient accoustumé de manger, il demanda où estoit le grand maistre, et dit qu'on le fist venir; et n'avoit avecques luy que deux personnes seulement, Agmet bascha et un jeune homme qu'il aymoit, et ne voulut que d'autres y entrassent: et quand le grand maistre fut venu, il luy fit dire en gree par ledict bascha qu'il n'eust pensement de rien, et qu'il fist ses affaires à loisir, et que s'il n'avoit assez de terme de celuy qu'il luy avoit donné pour les faire, qu'il luy en donneroit d'avantage et tant qu'il voudroit. Ledict grand maistre l'en remercia et ne luy demanda seulement qu'il tinst sa promesse. L'autre luy respondit qu'il le feroit et qu'il n'en entrast en doubte ny d'aucun desplaisir; ce qu'il fit. Amprès il alla veoyr l'eglise de Sainct-Jean et la grande place, bien ayse d'avoir conquis si belle, bonne et riche place, qu'il faut bien dire telle; et puisque M. le grand maistre offrit de payer toute la despense qu'y avoit faicte le grand seigneur et qu'il s'en allast; ce qu'il reffusa et renvoya bien loing.

Il falloit bien dire qu'il eust de grands moyens, et toute la religion, et que ceste place leur apportast de grands revenus, moyens et butins;

aussy estoit-elle située très-bien et commodement pour faire de grandes prises sur la Turquie et Syrie, et sur les marchands qui trafficquoient de l'un à l'autre. De plus, c'estoit un vray et bon port, et seureté d'abordage à tous les marchands chrestiens qui trafficquoient en Levant d'une infinité de richesses. Qui voudra sçavoir plus amplement des merveilleuses particularités qui se sont passées à ce siege lise un vieux livre roman que j'ay veu, faict et composé de ce siege par frere Jacques, bastard de Bourbon, qu'il dedia à frere Philippes de Villiers l'Isle d'Adam, son grand maistre, dont j'ay appris une partie de ce que je viens d'escrire, et une autre de plusieurs vieux commandeurs que j'ay veus à Malthe, et mesmes un vieux grand prieur de Champaigne, qui y estoient, et sur-tout aussy de M. le grand maistre Parisot, qui s'y trouva dedans en ses plus jeunes années, lesquels tous faisoit très-beau voir et ouyr en discourir.

Pour parler à st'heure du siege de Malthe, comme je tiens dudict M. le grand maistre et d'autres vieux commandeurs, il a esté aussy grand et rude, voire plus que celuy de Rhodes, si l'on veut considerer la force de la place, qui n'estoit nullement esgalle à celle de Rhodes, qui de tout temps avoit tousjours esté bonne et forte, et encore mieux rabillée et fortifiée de messieurs les chevalliers despuis qu'ils la prindrent et la garderent deux cens quatorze ans, ainsy que j'ay dict. Car enfin, comme disent les bons architectes et ingenieux, il n'y a que fortification de muraille vieille, non pas trop aussy, et vieux rempart et terre-plein; au lieu que Malthe ne pouvoit avoir esté faicte ny fortifiée que despuis quelque quarante ans, que l'empereur leur donna; et pour ce, neuve fortification n'est si bonne que l'autre.

Pour quant à la batterye, elle fut plus grande que celle de Rhodes, envers laquelle on s'ayda plus de la mine que de la force du canon; et fut tiré à Malthe soixante-dix mille tant de coups de canon. De plus, Malthe fut assaillie de meilleurs hommes que Rhodes, car en ces temps les Turcs ny les janissaires n'estoient si bien aguerris ny armés, s'estans fort peu encor appris et accoustumés aux harquebus, comme ils ont faict despuis, à nos despens, aux guerres qu'ils nous ont faictes en Hongrie par terre et sur nos mers, en tant de combats qu'ils ont baillés du temps de l'empereur Charles et roy d'Espaigne; et se sont si bien adextrés et appropriés à ces harquebus, que guieres plus ils font d'estat des arcs et flesches: je dis les vieux et aguerris soldats des gardes de leurs ports et places, et sur-tout les renegats d'Alger, que Dragut emmena à Malthe, qu'on disoit paroistre par-dessus tous les autres en valeur et en bonnes armes.

Outre encor, M. le grand maistre de Rhodes ne fut circonvenu ny surpris comme celuy de Malthe, car il le sceut plus de trois mois advant, et mesmes le grand seigneur luy envoya une patente pour le sommer de luy rendre la place amiablement et courtoisement, avecques protestation grande et serment faict qu'ils n'auroient de luy nul dommage ny desplaisir, et ceux qui s'en voudroient aller ailleurs avecques leur avoir et famille, faire le pourroient librement et en toute seureté, jusqu'à aucuns qui voudroient prendre solde soubs luy, qu'il les traicteroit et appoincteroit très-bien; et, en cas de reffus, les menaçoit de feu, de sang, de renverser leur ville et chasteau de fond en comble, sens dessus dessoubs, et les personnes rendre esclaves miserables ou les faire mourir, comme ils en avoient faict et faisoient à d'autres tous les jours. Les Rhodiens furent ainsy advertis et menacés de bonne heure, mais les Malthois ne le furent point, tant s'en faut, comme j'ay ouy dire à M. le grand maistre que la coustume de sultan Solyman avoit tousjours esté de ne faire arborer jamais son estendart general de mer, ny faire sortir ses armées que le jour propre de Sainct-George, par une certaine devotion qu'il portoit au sainct, et superstition qu'il avoit de ce jour, et qu'à ceste fois il avoit anticipé et avoit faict partir ceste armée huict jours avant: aussy dirent-ils puis après que cela leur porta malheur, et que l'entreprise en reussit mal.

D'hommes devant Malthe il n'y en avoit pas tant que devant Rhodes; il s'en falloit plus des trois parts, car il n'y avoit que cinquante à soixante mille hommes de guerre, mais tous bien choisis, comme ils le firent bien paroistre en leurs assauts et combats.

D'artillerye devant il y en avoit bien autant, puisqu'il y avoit tant de galleres mahommes, navires, galliottes et fustes, mais non si grande quantité de grosses bombardes, qu'ils appelloient ainsy: toutesfois il y en avoit six gros doubles

canons de fonte, les mieux faicts et polis que je vis jamais, ainsy qu'en fit la monstre un qu'ils laisserent et ne purent emporter, d'haste qu'ils eurent en leur embarquement, que nous vismes sur le port estendu puis après en signe de trophée. La place de Malthe fort petite, et Rhodes fort grand et très-peuplée.

Tant d'autres raisons y a-il pour faire trouver le siege de Malthe plus furieux que l'autre, que je n'allegueray point, si-non que M. le connestable, en oyant discourir le chevallier de La Roche au roy, dit celuy de Malthe emporter l'autre, bien qu'il n'eust rien voulu oster à son oncle le grand maistre: aussy fut-il bien besoing à tous ces braves chevalliers malthois, capitaines et soldats, qui estoient leans, de se bien deffendre et se servir bien de la sage conduicte de leur grand maistre general.

On disoit lors que Dragut, quand il arriva là-devant, n'approuva jamais à Rostan bascha, le general, ceste entreprise, et porta cest honneur testimonial à M. le grand maistre, qu'il avoit veu et cognu prisonnier, comme j'ay dict ailleurs: que le grand seigneur debvoit avoir ou plus tost ou plus tard attendu ceste entreprise qu'un tel grand maistre ne fust point esté le commandant; car il le tenoit pour le plus grand capitaine avecques qui les Turcs avoient eu affaire; et certes il disoit vray.

Que s'il eust vescu il leur eust donné de l'affaire, car il avoit resolu de venir trouver le pape, l'empereur, le roy de France et le roy d'Espaigne, et autres princes chrestiens, en passant pays, et les prier tous et les induire à se croiser et armer contre les Turcs, et de leur proposer la guerre si aysée et si facile, qu'à l'ouyr discourir comme je l'ouys un jour l'espace d'une grande heure, il n'estoit qu'à tenir que le Turc n'eust eu de terribles venues; et se faisoit fort de faire armer et revolter aysement toute la Grece, en luy fournissant armes et peu d'argent. C'estoit chose resolue en luy, de s'acheminer ainsy vers ces grands princes. Mais sur cela la guerre civille vint en France, qui l'empescha de partir; car il vouloit sur-tout voir le roy Charles, son roy naturel, de la jeunesse duquel il avoit ouy dire beaucoup de bien, et en esperoit beaucoup de son ayde et de ses braves subjects françois, sans lesquels, disoit-il, il ne pourroit bien conduire sa besoigne.

Je pense qu'il eust faict beau voir ce grand prince (d'autre qualité, representation et suffisance que Pierre l'Ermite de jadis) faire un tel voyage, et près de nos grands princes. Je le peux bien appeller prince, car j'ay veu des roys et princes n'estre pas si honnorés de leurs subjects comme ce grand maistre l'estoit de ses chevalliers de toutes nations chrestiennes, autant pour son grade que pour sa valeur et vertu. Le pape Pie V, amprès sa victoire, le voulut honnorer du chappeau de cardinal, comme son predecesseur le grand maistre d'Aubusson, et de frais a esté le grand maistre Verdalle; mais il le reffusa tout à trac, disant que la croix blanche ne sieoit pas bien sur le rouge comme sur le noir. Aussy n'estoit-ce pas un habit bien convenant à un grand capitaine fraischement victorieux, qui estoit coustumier de braver, s'enorgueillir et triompher de son grand honneur acquis; et là-dessus prendre un habit ecclesiastique pour s'humilier, comme certes il le faut, envers Dieu de la grace qu'il luy a faict; mais envers le monde il faut manifester superbement sa gloire, comme faisoient ces braves empereurs romains, qui, tournans de leurs belles victoires, n'entroient en triomphes en habits de pontifes, mais en glorieux empereurs qui venoient de tuer, tirer sang et conquerir. Ainsy doncques reffusa M. le grand maistre la robbe cardinale, et se contenta de la sienne et de ses belles armes qu'il avoit porté sur son corps, et avoit encor esperance de les porter.

Sur quoy je feray ce petit conte, que: quand nous estions à Malthe, la Feste-Dieu vint à eschoir et à se celebrer, à la procession de laquelle tout le monde ne faillit de s'y trouver, tant M. le grand maistre, messieurs de la grand-croix, commandeurs, chevalliers, que nous autres François et autres gens de guerre: et pour quant à moy, je dis que c'estoit la plus belle que je vis jamais, car elle estoit accompaignée de devotion et de guerre tout ensemble, et d'une très-belle et grande noblesse: et passant devant le port se fit une très-belle et longue salve d'artillerie et escopeterie de galleres, du gallion et autres vaisseaux qui estoient là en assez bonne quantité; et dura fort longuement et long-temps, et la poudre n'y fut nullement espargnée. L'on en voulut faire ce jour une par-dessus toutes, tant parce que l'an

passé on ne l'avoit pu celebrer que fort peu à cause du siege, que pour en rendre de plus encor graces à Dieu de leur victoire. Cest honneur ne luy estoit point mal employé, comme bien deu à nostre maistre.

L'eglise estoit parée et tapissée d'une fort belle tente de tapisserie, où estoient très-bien portraicts tous les grands maistres qui avoient esté despuis leur institution, et mesmes despuis Rhodes pris, tous vestus avecques leurs grandes croix dessus, fors six ou sept qui estoient armés de toutes pieces et salade en teste. Je fus curieux de demander à un commandeur de la grande-croix pourquoy ceux-là estoient armés plustost que les autres. Il me respondit, parce qu'ils avoient faict pour leur religion des prouesses plus hautes, plus grandes et plus signalées, et mieux combattu et battaillé que les autres, ainsy qu'avoit faict celui qui prit Rhodes, et les autres qui tindrent les sieges. Je ne me souviens pas bien ce qu'avoient faict les autres. Voylà une très-belle marque d'honneur, ainsy paroissante par dessus les autres.

J'ay ouy dire à plusieurs chevalliers que si mondict sieur le grand maistre ne fust mort si-tost, pour le seur il vouloit faire quelque grand exploict de guerre et de conquestes, ou secouru ou non de quelque grande ligue des princes chrestiens; mais il s'asseuroit fort du roy d'Espaigne, qui estoit le meilleur et plus fort appuy de ses desseins, et de quelques seigneurs et gentilshommes particuliers françois, et sur-tout d'aucuns de nous autres qui estions là, qui luy avions promis la pluspart que je sçay bien, car nous ne demandions pas mieux. Je m'asseure bien que le comte de Brissac n'y eust pas failly, quand il eust deu avoir tout son bien de France confisqué et son corps banny. Je sçay bien ce qu'il m'en dit, et M. de Strozze aussy; car ils aymoient et honnoroient fort ce grand maistre, et desiroient fort, et plusieurs de nous, mener les mains soubs luy : aussy cest honnorable homme nous faisoit beaucoup d'honneur et très-bonne chère. Tant que nous fusmes-là, il nous logea et deffraya tous, et si estions force bouches; et bien malheureux estoit celuy qui en departissoit mal content, car il nous faisoit à tous meilleur traictement et honneur qu'il ne nous appartenoit : aussy la despense estoit trop excessive, pour en venir sortir d'une autre qu'il avoit faicte pour le siege; mais il se sentit tant honnoré et glorieux dequoy nous autres François estions venus à luy si librement offrir nos vies et nos biens, qu'il en faisoit une grande ostentation et gloire, qu'il ne pouvoit garder de la manifester aux autres nations. Aussy ce bon seigneur voulut-il faire enregistrer tous nos noms dans le grand et principal papier de leur tresor, et le garder là dans les archives à perpétuité.

Il estoit genereux, splendide, magnifique et liberal, et pour entretenir sa splendeur, liberalité et magnificence, il s'advisa d'armer deux galleres à soy, outre celles de la religion, et en fit capittaine M. de Romegas de l'une, et M. de Sainct-Aubin de l'autre; mais M. de Romegas commandoit à toutes deux, et M. de Sainct-Aubin luy obeyssoit : tous deux François et Gascons, et tous deux fort braves et vaillans, et très-renommés et très-heureux, et sur-tout M. de Romegas, qui a esté tel, qu'avecques ses deux galleres il a battu et rebattu les Turcs plus ordinairement que n'a jamais faict capitaine chrestien despuis nos temps (je mets à part les generaux des grandes armées); et a esté plus parlé de Romegas en Turquie et en Grece que de nul autre : si que j'ay veu des esclaves turcs en chanter des chansons sur leurs grandes guyternes, qui avoient esté faictes et composées en Turquie et Constantinoble, et en leur langue, là où ils racontoient de ses vaillances et de ses prises qu'il a faictes sur eux, qui sont esté fort grandes. Aussy sans elles M. le grand maistre n'eust sceu tant despendre.

Ledict M. de Romegas, avecques ses deux galleres, ne faisoit jamais difficulté d'attaquer cinq ou six galliottes turquesques d'Alger, et tousjours les battoit, ou les mettoit à fonds, ou en amenoit. Avecques ce qu'il estoit fort vaillant, il estoit fort sage et rusé capitaine; il sçavoit très-bien prendre son party, et aller faire ses prises où il falloit, et bien à poinct. Je fus une fois avecques luy en cours, et trouvasmes une nauf vénitienne que le calme avoit pris; elle pouvoit monter à cinq cens tonneaux. Il alla droict à elle, et n'avoit que sa seule gallere. Nous la trouvasmes fort leste, et en deffense de pavesades et d'extra-pontins à l'entour de la nauf, et la gondole tirée à eux et remplie d'eau contre le feu. M. de Romegas, ayant recognu la ban-

diere de Sainct-Marc, ne voulut passer outre ny laisser jouer le canon de Courcie, bien qu'aucuns luy conseillassent; mais il estoit sage : il ne fit seulement que commander d'amener, faire sortir la gondolle en mer, et sçavoir s'il y avoit robbe de contrebande, et prendre langue d'où ils venoient, et puis les recommanda à Dieu et à leur chemin. Il se faisoit bien fort de l'emporter s'il ne fust esté vaisseau chrestien.

Quand il alloit en Grece, et que ses gens prenoient terre pour aucuns rafraischissemens et bois et eau, vous eussiez veu les bonnes gens et femmes de village luy porter des poullets, des fromages, des laitages, des œufs, des fruicts, bref, de ce qu'ils avoient de leurs petites mesnageries et commodités, seulement pour le veoyr; et, l'ayant veu, s'en retournoient en grande admiration, joye et contentement. Bref, c'estoit un très-grand capitaine et grand ennemy des Turcs, et qui n'estoit jamais à son ayse qu'il ne leur fist la guerre; ce qui fut cause de son malheur et de sa mort, d'autant que, voyant le grand maistre succedé à M. Parisot fort lent et negligent en son estat, et ne faire point les actions de son predecesseur pour la guerre, il machina contre luy pour l'oster de son estat, comme indigne, et fit de grandes brigues parmy ses compaignons, dont plusieurs grands princes en conceurent contre luy hayne et grand mescontentement. Je sçay bien ce que j'en ouys dire un jour au roy; car les grands sont ennemys mortels des petits qui se revoltent contre leurs supérieurs; et luy donna un très-grand blasme, et qu'il seroit contre luy, et mesmes envoya à Malthe pour s'offrir au grand maistre. Le pape y envoya aussy pour appaiser ceste rumeur, et manda venir M. de Romegas à Rome, où estant, fut fort admiré et bien veu de Sa Saincteté; mais pourtant on dit qu'il se trouva empoisonné, dont il mourut. Toustesfois, son enterrement fut fort honnorable et pompeux, et tel que le grand maistre n'en eust sceu avoir de pareil. Ce fut grand dommage de ce grand capitaine, car, après M. le grand maistre Parisot, ç'a esté le premier de tous les siens; que s'il fust esté grand maistre il eust faict de grandes choses. On dit qu'un homme, après qu'il a evité un grand malheur extraordinaire et extresme, l'heur l'accompaigne par après bien grand, ainsy qu'il fit un jour dans le port de Malthe, qu'il vint une bourasque de mer qui luy renvoya et remit en un instant sa gallere sens dessus dessous; et luy, qui estoit endormy seul dans la chambre de pouppe, demeura leans engagé de telle façon, qu'il luy fallut ouvrir la gallere par le ventre, près la carene qu'elle monstroit par le haut, et y faire un trou par où il sortit, qui fut un grand miracle. Du despuis il fut grandement heureux.

Son compaignon, M. de Sainct-Aubin, faict de sa main et de M. le grand maistre, a esté aussy un très-bon capitaine, et l'a monstré en beaucoup de beaux combats, butins et belles prises faictes au proffit de la religion et du sien aussy; car il a faict bourse et argent en banque, ainsy que M. de Romegas en avoit force. Aussy, bien fol est celuy qui s'oublie, et qui a la main à la paste, n'en prend, comme l'on dit. Quand nous estions à Malthe, M. le grand maistre envoya Sainct-Aubin en cours et pour prendre langue de l'armée, de laquelle il estoit incertain si elle venoit à Malthe; et s'en tournant il trouva deux grandes galliottes d'Alger qui estoient au neveu de Dragut; il les chargea, les combattit, en mit une à fonds, et l'autre l'emmena à Malthe très-glorieusement et heureusement, qui fut le très-bien venu et fort estimé.

Ces deux bons capitaines avoient deux braves lieutenans fort vaillans : l'un le chevallier de Lussan, aujourd'huy grand prieur de Sainct-Gilles, de M. de Romegas; et l'autre le chevallier de La Douze, de Sainct-Aubin : tous deux despuis commandeurs, qui ont bien assisté leurs capitaines.

C'est grand dommage que ces braves et vaillans chevalliers malthois ne sont mieux assistés des princes chrestiens, et n'ont de plus grands moyens en leur religion. Tant s'en faut, qu'en nostre France on les a mis à la taxe de l'allienation du temporel de l'eglise comme les autres ecclesiastiques; qui est une grande conscience, oster à ces gens de bien, d'honneur et de valeur, leur bien, qu'ils exposent tous les jours avecques leurs corps contre les infidelles et ennemys de la foy, et, n'estans qu'une petite poignée d'honnestes gens, font peur à toute la Turquie; qui fut cause du siege de Rhodes et

de Malthe, les Turcs voulans fort oster ceste espine de leur pied. A la prise de la ville d'Affrique et au grand assaut qui fut donné, furent tués trente chevalliers, et autant de blessés. Estoit-ce s'espargner, pour si petit nombre qu'ils paroissoient en leur religion?

A ceste premiere vente ecclesiastique messieurs lesdicts chevalliers y estoient compris; mais M. l'admiral, se trouvant au conseil lorsque cela fut proposé, s'y opposa, et dit tout haut que c'estoit leur faire tort, et n'y debvoient estre compris, et y publia fort leurs valeurs et vertus; enfin, il debattit et opiniastra si bien entre les plus grands prelats, mesmes M. le cardinal de Lorraine, que je sçay qui y estoient, qu'il le gaigna et l'emporta par-dessus eux. Je le sçay bien, j'estois lors à la cour; et sçay encore ce que j'en ouys dire une fois à M. le grand maistre, et l'obligation qu'ils en avoient tous à M. l'admiral. Du despuis ils l'ont trouvé à dire, et y sont esté despuis aussy bien compris que les autres. Ces pauvres gens ne debvoient point avoir telles rognures en leur bien, car ils n'en ont pas trop; et si peu qu'ils en ont, il ne leur vient qu'après l'avoir bien gaigné par longs services, peines, travaux, mal-ayses, maladies et blesseures; et lorsqu'ils sont vieux et cassés, qu'ils n'en peuvent plus, et n'ont temps, commodités ny plaisir d'en jouir, ils en ont tellement quellement.

Pour finir, je dis avecques tout un monde: que M. le grand maistre Parisot a esté très-grand capitaine; il en avoit toutes les qualités. Outre sa vaillance et capacité, il estoit un très-bel homme, grand, de haute taille, de très-belle apparance et belle façon, point esmeu, parlant très-bien en plusieurs langues, comme bon françois, italien, espaignol, grec, arabe et turc, qu'il avoit apprises estant esclave parmy les Turcs qu'ailleurs. Je l'ay veu parler toutes ces langues sans aucuns truchemens. Je vous laisse à penser si, avecques toutes ces belles qualités, quand il fust esté en presence et en discours avecques tous les grands princes qu'il vouloit araisonner, ce qu'il eust sceu dire très-bien pour les esmouvoir à sa ligue très-saincte.

Il mourut après avoir desseigné, basty et construit la nouvelle ville de Malthe, qu'on peut dire aujourd'huy la plus forte ville de la chrestienté, et avoir si bien logé messieurs les chevalliers, qu'à jamais ils sont invincibles. Dieu le veuille! C'est assez parlé de luy: encor, pour un si grand subject, pensay-je n'y avoir pas bien attaint ny satisfaict; mais on excusera à mon imbecillité.

XIII.

CHARLES IX, ROY DE FRANCE.

Il faut doncques finir ce livre; et tout ainsy que le commancement a esté pris d'un très-grand empereur, Charles V, la fin se fera par un très-grand roy de France, Charles IX: non qu'il aye faict des choses grandes comme l'empereur; mais il estoit bien aussy courageux et genereux pour en entreprendre et en faire possible d'aussy grandes et hautes, et en venir à bout comme luy, s'il n'eust eu les traverses de la guerre civille, qui arrivent souvent à jeunes roys, et s'il eust vescu. Il mourut en ce bel aage jeune que l'empereur commança à prendre les armes et sortir d'Espaigne.

Lorsque ce gentil jeune roy Charles vint à la couronne, il y eut plusieurs philosophes astrologues, et sur tous Nostradamus, qui, curieux de sonder son ascendant et horoscope, trouverent qu'il seroit un jour un très-grand, vaillant et très-fortuné prince, jusqu'à parvenir à la grandeur du grand empereur Charlemaigne, et ne luy ceder en rien à ses grandeurs, valeurs, fortune et belles qualités; mesmes nos poëtes françois, flatteurs de leur nature, qui par leurs enthousiasmes veulent contrefaire les astrophiles, en firent plusieurs poëmes qui en furent imprimés et publiés: cela faisoit grand bien aux foyes de la reyne sa mere, qui, quasy le croyant, s'en esjouyssoit beaucoup; toutes les voix populaires en raisonnoient, dont en fut faict un traicté des neuf Charles. Je pense qu'il se trouveroit encor par escrit et imprimé [1].

Et certes possible il faut croyre que, veu la noble naissance de ce roy, sa belle nourriture

[1] Ce *Traité* est intitulé: *Histoire des neuf roys Charles de France, contenant la fortune, vertus et heur fatal des roys qui, sous ce nom de* Charles, *ont mis à fin des choses merveilleuses*, et a été imprimé à Paris, chez Pierre l'Huillier, en 1568 in-folio.

soubs la reyne sa mere et M. de Sipierre, qui ne luy preschoit jamais que la valeur, la grandeur et l'ambition, comme je l'ay veu, il eust peu parvenir à la moictié ou troisiesme partie de la grandeur, felicité et beaux actes de ce nostre grand roy et empereur Charlemaigne, n'eussent esté les guerres civilles, qui empescherent le tour de la fortune qui se preparoit à luy. Et si les grands capitaines que le roy son pere luy avoit laissés par un très-riche et noble heritage, qui s'amuserent en ces miserables guerres, eussent tourné leurs valeurs, belles conduictes et factions qu'ils y employerent, possible que messieurs les astrologues se fussent trouvés vrays, et leurs propheties et tout, et eussent faict trembler soubs leurs armes les provinces estrangeres, comme ils firent la France.

Si ne veux-je pourtant celer les grandes vertus, valeurs et louanges de ce grand Charles, que je n'en die quelques mots très-beaux que j'ay empruntés de ce grand historien Paul Æmile, de ce qu'il raconte de la seconde fois qu'il fut à Rome, et de la renommée de ses vaillances et beaux exploicts d'armes, de luy et des siens. Ce grand et docte historiographe Paul Æmile, dans la vie de Charlemaigne, raconte doncques que: la seconde fois qu'il fut à Rome, la renommée de ses vaillances et beaux exploicts d'armes, de luy et des siens, s'estoit si fort espandue par tout l'univers, que tout le monde d'alors, le desirant veoyr dans la plus grande et principalle ville de la terre, n'esperant au-delà rien veoyr de plus beau ny de plus grand, y estoit accouru si fort, que les chemins en estoient tout couverts et rompus de peuple, que rien plus, dont la plus grand part differoit de langue, de region et de nation, et presque tous estoient diversement habillés. Le pape Leon pour lors le receut en tout honneur devant la porte de l'eglise, qui avoit commandé que chaque nation se divisast pour aller par bandes au-debvant de ce grand roy, qui n'estoit encor esleu ny couronné empereur. Tout ce qui estoit de beau et de magnifique dans Rome fut lors apparu; un chascun en sa langue chantoit ses louanges: par quoy ses princes, barons, paladins et braves capitaines, voyans leurs faicts estre extollés dans ceste grande Rome des hommes de toutes les parts du monde, s'apperceurent qu'ils estoient vrayement bien cognus en tous lieux et endroicts; ce qui leur revenoit à une grand gloire, joye et contentement, et, qui plus est, à un desir plus eschauffé de faire à l'advenir encor mieux que jamais, esperans jouyr de ceste gloire durant leur vie et d'une memoire immortelle après leur mort.

Toute ceste grande multitude doncques vit par grande admiration ce grand roy, tant pour l'ornement de ses valeurs et victoires que pour la belle apparence et façon de sa personne; car il estoit haut, de belle taille, robuste, sain, assez gras, bien proportionné de membres, le visage beau, commançant un peu à grisonner, par où il monstroit une plus grande et grave majesté, dit l'histoire. Il fut couronné et proclamé publicquement empereur le jour de Noel (à bon jour bon œuvre), et appellé de toutes voix, grand empereur, auguste, vaillant en guerre, doux et pacifique en paix; disans tous aussy que ce nom et titre luy appartenoit très-bien, voire de monarque, et que celuy de roy estoit trop petit pour luy. Dit encor ce susdict historiographe que jamais on ne vit dans Rome tant d'estrangers, non pas en ce temps mesmes qu'elle commandoit à toute la monarchie; ce qui est un grand cas: et certes il est aysé à le croire, car, ne desplaise à Octave Cæsar, qui le premier acquit ce grand nom d'Auguste pour luy et les siens, duquel l'empire et la monarchie fut en sa plus grande vogue, il n'esgalla jamais à Charles de vaillance, car il n'estoit pas des plus vaillans, et fort maladif pour faire de grandes choses, ainsy qu'il en cuyda quitter l'empire pour ceste raison. Il ne donna de si grandes battailles ny gaigna tant de victoires belles que Charlemaigne, ny merita d'estre tant veu, regardé et admiré que luy. Certainement il donna et gaigna ceste grande et sanglante battaille de Philippes, comme de nation pareille contre nation pareille; mais on en a parlé un peu mal là de son honneur. Il gaigna celle Actiacque, qui fut la plus signallée des siennes, car il en avoit donné force autres; mais comment la combattit-il? Il en emporta la victoire plus par la lascheté de Marc-Antoine, bien qu'il fust vaillant, mais non pas ce coup là, et la demesurée amour de la gente Cleopatre.

Or, si Octave devint ainsy monarque, son brave oncle et le nompareil Jules-Cæsar, luy en

avoit battu plus de la moictié du chemin, et, qui plus est, il estoit ainsy predestiné par la prophetie que Nostre Seigneur et Sauveur Jesus-Christ debvoit naistre soubs un monarque; ce qui luy ayda le plus à sa fortune et à sa gloire: mais le destin ne porte jamais tel coup de merite comme la valeur et la vertu. Charlemaigne, toutes les guerres qu'il fit et les battailles qu'il gaigna furent pour la gloire de Nostre Seigneur et de sa saincte religion, luy le plus souvent en personne dans ses armées et le plus avant dans les meslées: Dieu aussy l'en couronna au ciel d'une belle couronne, et le sanctifia pour estre reveré en terre, comme nous faisons mesmes les jours de sa feste. Octave mena ses guerres par grande impetuosité et inimitié, pour vanger la mort de son oncle, et ne cessa jamais qu'il n'en vist la totale vangeance parachevée jusqu'à l'extremité, voire par de-là, s'il se peut rien ajouster à une extremité.

Ah! brave nepveu et juste vangeur de l'oncle! Si Charles merita tant de gloire parmy les chrestiens guerriers ou autres, pour avoir si bien servy Dieu et son eglise, tu en merites bien autant parmy les cavalliers et ceux qui font profession de l'honneur mondain, d'avoir si bien poursuivye et accomplye ceste honnorable vangeance: aussy avois-tu encor de reste force vieux et braves soldats de ton oncle, leur vaillant et bien aymé general, qui, passionnés de sa mort et de leur perte, ne s'y espargnerent pas, jusqu'à s'en saouler de sang. Ah! que peu de nepveus se sont-ils trouvés pareils en pareilles vangeances de leurs oncles meurtris ou autrement offensés, non pas des enfans mesmes, qui ont laissé la mort de leurs peres assassinés sans la moindre vangeance du monde; et, sans respect d'aucune injure, font alliances, confederations, amytiés et familiarités avecques les meurtriers; ce qui est abhorrable et leur revient à une honte fort infame: ils debvoient mourir ou vanger, et n'en laisser leurs ames souillées par faute d'une belle resolution et d'un bon coup.

J'en dis de mesmes de plusieurs creatures qui ont receu une infinité de biens-faicts de leurs roys bienfaicteurs; au diable la vangeance qu'ils en ont faicte pour leurs meurtres et assassinats! Les plus reformés chrestiens et resserrés religieux les en louent, et disent qu'il faut oublier les offenses, selon Dieu et sa parolle. Cela est bon pour des ermittes et des recollets, mais non pour ceux qui font profession de vraye noblesse et de porter une espée au costé, et leur honneur sur sa poincte. Ou bien qu'ils la pendent au crochet, près de leur lict, ou qu'ils se rendent absolument religieux, comme ont faict aucuns; et par ainsy seront excusés soubs ce bon habit de devotion. S'ils disent qu'ils font toutes ces mines d'amytiés feintes et alliances pour reculer à mieux sauter et attraper leurs hommes, cela n'est nullement beau ny recevable parmy les gens d'honneur, car cela ressent mieux sa lasche trahison qu'une genereuse vangeance. Et bien, s'ils disent encor qu'ils veulent ensuivre la parolle de Dieu et luy laisser la vangeance comme il l'a retenue, passe celuy-là; mais au moins qu'ils ne se confederent et familiarisent avecques eux, non pas seulement qu'ils les saluent ny advisent.

Ils n'ont garde de faire ce qui fut faict il y a quelques années en Italie, dont je vais faire le conte. Au siege vaccant du pape Caraffe, vint à Rome de la cour de France, avecques M. le cardinal de Guyse, le comte Teofe, Ferrarois, gentilhomme de la chambre du roy Henry II, qui l'aymoit fort. Un soir, ayant joué jusqu'à minuit avecques M. le grand prieur de France, de la maison de Lorraine, ainsy qu'il sortoit de Monte-Jourdan vers son logis, fut rencontré d'un sien ennemy en la rue, qui luy donna un coup de pistollet à travers le corps et le tua tout roide mort. L'allarme en vint à M. le grand prieur qui y accourut, et tous nous autres aussy avecques luy: nous n'y trouvasmes que le corps et deux de ses vallets qui le gardoient, et en accuserent le meurtrier. La femme vint de Ferrare quinze jours après, avecques deux de ses enfans de l'aage de dix à douze ans l'un et l'autre, pour demander justice. Je la vis assez belle femme et ses enfans bien jollis. Il n'en fut autre chose, si-non qu'au bout de six à sept ans, s'estans faicts grands d'aage et de courage, firent entreprise sur le meurtrier de leur pere, si bien et si beau, qu'estans un jour entrés en sa maison par surprise, ils le tuerent, luy, sa femme, ses enfans, ses filles, tous ses serviteurs, bref jusqu'aux chiens, aux chats et tout ce qui estoit de vie leans. C'estoit vanger cela, et sans aucune espargne d'une seulle goutte de sang! J'estois lors à la cour quand ces nouvelles y vinrent, que

l'ambassadeur de Ferrare les conta à madame de Nemours et madamoiselle de La Mirande, que j'y estois present.

Nous avons eu, n'a pas long-temps, le vaillant M. de Mouy, fils de ce brave et vaillant M. de Mouy, et grand capitaine, duquel je parle ailleurs et de sa valeur, assassiné par Montravel traistreusement, comme j'en parle ailleurs; aussy un jour, sans aucune apprehension de danger de mort ny de justice, vint le charger, bien qu'il fust accompaigné ordinairement de six à sept assassins comme luy, tous pestrinalliers, à qui le roy en avoit donné ce privilege, odieux pourtant à un chascun de la cour, et mesmes aux gens de bien; le tue bravement par une belle resolution en plein jour et belle rue de Paris. Il est vray qu'il y fut tellement blessé d'un pestrinal à travers le corps, qu'il en mourut, non tout à coup sur-le-champ; et sans madame de Nemours, qui a esté tousjours bonne, pie et misericordieuse, le roy le vouloit faire executer: grande rigueur pourtant, disoit-on à la cour; mais ce brave gentilhomme ne se soucia jamais de sa mort, en quelque sorte que ce fust, disoit-il, et mouroit content puisqu'il avoit vangé la mort de son brave pere, et luy avoit immolé ce traistre et massacreur à ses manes genereuses.

J'allegue icy M. de Guyse dernier, ce valeureux prince qui vangea la mort de son pere, ce grand François de Lorraine, à qui je vis dire, après sa mort, tout jouvenet qu'il estoit de l'aage de treize ans, qu'il ne mourroit jamais qu'il n'en eust vangé la mort; ce qu'il fit, après en avoir longuement pourtant temporisé et persisté en ceste opinion, bien que celuy qu'on soupçonnoit, qui estoit M. l'admiral, n'en estoit tant coupable que l'on croyoit, ainsy que j'en parle assez en sa vie. D'autres en estoient bien plus coupables, qui n'en pastirent jamais, lesquels j'ay nommés ailleurs; mais il fallut que ce grand capitaine payast l'escot pour les autres, et aussy, comme je luy ai ouy dire quelquesfois, qu'il ne sentoit les autres dignes de sa hayne et de sa collere et vangeance, n'en voulant qu'au grand capitaine comme luy.

Or c'est assez parlé de ces vangeances, bien que j'en eusse allegué une infinité de très-beaux exemples; j'en parleray aussy ailleurs; mais il faut finir, pour retourner encor à ce grand Charlemaigne et Octave, lequel fut tant redouté en son empire et monarchie, que les Parthes, s'estans donnés le nom d'invincibles, envoyerent rechercher ledict Octave d'amytié et confederation : il la leur accorda soubs condition de luy rendre les enseignes que Crassus et Marc-Antoine avoient perdu aux guerres passées à l'encontre d'eux. Il ne se parle point qu'ils les rendirent, mais dit bien Suetone, que Tibere les redemanda; et demeurent là courts les historiens. Charlemaigne fut requis de Aaron, roy de Perse, de semblable amytié et de paix, et pour ce luy envoya de fort beaux presens, jusqu'à un grand elephant, que les François, qui n'en avoient veu jamais, se pleurent fort à le veoyr par grand merveille.

Ce present certes fut admirable et rare pour lors; mais chose plus rare fut qu'on trouve en la vie de l'empereur Severus que, ayant desfaict les Parthes, il donna à ses gens et despartit esgalement, le plus que faire se peut, tout le butin qu'on avoit gaigné en ceste province; et ne garda rien pour luy, fors un anneau de licorne, un papegault blanc et un cheval tout verd, qu'il estima plus pour la rareté et couleur naifve et belle que pour la valeur, comme certes il avoit raison; car nul butin, tant precieux fust-il, ne l'eust peu esgaller, et sur-tout ce cheval verd de nature. C'estoit bien honnorer ce grand prince, car ces gens là sont esté de tout temps très-belliquex, rogues et arrogans, voire se disans invincibles, comme j'ay dict. Leurs faicts passés en font foy, et encor aujourd'huy, pour les guerres et les deffenses qu'ils ont faict contre le grand sultan Solyman, invincible comme eux, et de frais, contre ce brave Amurat, duquel la mort est fort regretable, car il n'estoit pas trop ennemy des chrestiens. Pour fin, qui voudra bien considerer toutes circonstances et toutes choses, on trouvera, qu'en la comparaison de ces deux susdicts grands empereurs, que rien ou peu y manque, mesmes tous deux fort malheureux en lignée de chasque sexe; car aucuns de leurs enfans, petits-enfans et nepveux, sont esté aussy vicieux, que les filles, petites-filles, bonnes vesses et putains : voyez les histoires. Ainsy le monde va, qui se hausse et se decline selon la fortune, mais, pour mieux parler, selon la volonté de Dieu, qui conduit les temps et les saisons comme il luy plaist avecques les per-

sonnes; aussy que le naturel du temps est de *gastar y mudar todas las cosas*, comme dit l'Espaignol[1].

Pour me rendre à parler encor de ce roy Charles IX, je diray qu'il estoit si courageux, bouillant et hardy, que si la royne sa mere qu'il craignoit et honnoroit fort, ne l'eust arresté en ses plus jeunes ans, que la guerre civille se suscita contre luy, il vouloit luy-mesme estre en personne en ses armées et luy seul en estre general. Je me souviens que, lors de ce commancement, les huguenots cryoient par-tout que ce n'estoit point contre le roy à qui ils faisoient la guerre, ny qu'il la leur faisoit, mais le roy de Navarre et le Triumvirat. Sur ce il fut arresté au conseil que le roy meshuy marcheroit, tout jeune qu'il estoit; mais jamais je ne vis personne si ayse que luy quand il entendit ceste sentence, et qu'il fallut aller au siege de Bourges, et de Rouen, et Havre et autres, où y estant il desesperoit de quoy la reyne ne luy permettoit de s'approcher plus près de la ville ny des tranchées qu'il ne faisoit. Quand le siege estoit debvant Paris, il en vouloit faire de mesmes; mais la reyne le tenoit tousjours de court.

Après la mort de M. le connestable, il y eut quelqu'un que je sçay qui luy demanda l'estat de connestable. Il luy respondit: qu'il estoit assez fort et puissant pour porter son espée, et n'avoit en cela besoin de l'ayde d'autruy, d'autant que l'estat de connestable est de porter l'espée devant le roy quand il marche en solemnité. Mais il fut bien trompé, car, pensant luy-mesme faire cest estat et aller en ses armées, la reyne voulut que Monsieur, son bon fils, fust son lieutenant general; dont il fut encor plus despité, disant qu'il estoit aussy ou plus capable que luy, et plus vieux pour conduire son armée, et qu'il n'avoit point de besoing de lieutenant en ses armées, puisqu'il le pouvoit estre luy-mesme.

Quand la reyne le mena vers Metz pour rompre le desseing de l'entrée du duc des Deux-Ponts en France, il voulut aller commander à l'armée que menoient messieurs de Nemours et d'Aumale; elle ne le voulut non plus: et lorsqu'ils entrerent, il dit que s'il y fust esté ils n'y fussent jamais entrés, ou qu'il eust crévé, et que sa vie n'estoit point plus chere à la France que celle de son frere; que quand il l'auroit perdue son frere prendroit sa place, et par ainsy le royaume ne seroit jamais sans roy; et sa vie n'estoit point de si grande consequence qu'elle deust estre si precieusement gardée dans un coffre comme les bagues de sa couronne.

Après les battailles de Jarnac et Montcontour, il y eut M. Daurat qui luy presenta quelques vers qu'il avoit faicts à sa louange: « Ha! dit-il, « n'escrivez point desormais rien pour moy, car « ce ne sont que toutes flatteries et menteries de « moy, qui n'en ay donné encor nul subject « d'en bien dire; mais reservez tous ces beaux « escrits, et tous vous autres messieurs les « poëtes, à mon frere, qui ne vous fait que « tous les jours tailler de bonne besongne. » Monstrant par là une compassion qu'il avoit de luy-mesme, et une sourde emulation de Monsieur, son frere, duquel il disoit souvent: que la reyne, pour l'aymer plus que luy, luy ostoit l'honneur qu'il debvoit advoir; dont il ne cessa jamais de l'importuner, presser et luy faire parler par les uns et les autres, et mesmes par M. le cardinal de Lorraine, d'aller au siege de Sainct-Jean-d'Angely, où il se pleust si fort, qu'on ne le pouvoit retenir qu'il n'allast souvent dans les tranchées, et ne s'y parust à descouvert comme le moindre soldat de son armée, pour le plaisir qu'il y prit. Il dit qu'il voudroit de bon cœur que Monsieur, son frere, et luy deussent tenir le royaume alternativement, ou qu'il deust tenir sa place la moictié de l'année.

Ce n'estoit pas ce qu'il dit lors qu'il fut sacré à Reims, n'ayant que douze ans, et que la reyne sa mere luy demanda si son aage luy pourroit permettre de porter la peine de ce jour là et faire toutes les longues ceremonies necessaires et requises à ceste feste. Il respondit: « Je ne re- « fuseray jamais, madame, une telle peine, et « me sera très-douce toutes et quantes fois qu'un « tel royaume se presentera à moy. »

Si est-ce qu'une fois, oyant parler à feu M. de Sipierre des guerres du Piedmont et des vieilles bandes des soldats qui les faisoient, et comme il les faisoit beau veoyr en leur bel ordre, police et discipline militaire, il dit: qu'il eust voulu avoir esté de ce temps et par mesme moyen

[1] D'altérer et changer tout.

porter l'harquebuse, et qu'il se fust bien faict valoir.

Après ceste prise de Sainct-Jean, il vouloit bien passer plus outre, et suivre messieurs les princes et admiral jusques en Gascoigne et Languedoc; mais la reyne rompit ce coup, et Monsieur, luy donnant à entendre que son armée n'en pouvoit plus et s'en alloit toute perdue si elle ne se reposoit. Nous tenions que Monsieur le disoit et tenoit à desseing, afin qu'il ne prist si grand goust à ceste conduicte d'armée, que son authorité n'en fut rognée, ainsy que M. de Tavannes avoit conseillé à la reyne de faire la paix, laquelle l'entreprit, comme j'ay dict ailleurs; et pour ce il se retira à Angers, où l'on la commança à traicter, si bien qu'elle fut faicte, non qu'il la desirast autrement, si-non d'autant pour se preparer mieux à la feste de Sainct-Barthelemy, et attirer à soy, par ce moyen M. l'admiral à Blois et à Paris, comme il fit.

Les uns disent qu'elle n'avoit point esté arrestée, si-non au pont de Sainct-Cloud, un mois avant, comme j'ay dict ailleurs; autres disent si-non après la blessure de M. l'admiral et les menaces de ses confidens; d'autres dès ceste paix faicte, encor long-temps avant, comme l'on presume par les parolles que le roy dit après la feste passée. « N'ay-je pas bien joué mon jeu? « dit-il; n'ay-je pas bien sceu dissimuler? n'ay-« je pas bien appris la leçon et le latin de mon « ayeul le roy Louys XI? » On disoit qu'il avoit appris d'estre ainsy dissimulateur de son grand favory Albert Gondy, mareschal de Raiz, qui estoit un florentin, fin, caut et corrompu, trinquart, grand menteur et dissimulateur[1]. Et apprit au roy à jurer, à feindre et à dissimuler, car de son naturel il ne l'estoit nullement en sa jeunesse, estant fort ouvert, prompt et actif, vigilant, esveillé et peu songeart, comme doibt estre tout dissimulateur.

De plus, feu M. de Sipierre, son gouverneur, qui estoit le plus genereux et le plus brave seigneur qui fut jamais gouverneur de roy, ne l'estoit nullement, mais tout loyal, franc, ouvert, et du cœur et de la bouche, point menteur ny dissimulateur, qui l'avoit nourry très-bien et instruict, et ne l'avoit jamais faict estudier dans les chapitres de la dissimulation: aussy disoit-on, qu'après sa mort ledict mareschal de Raiz, dict lors Le Perron, le pervertit du tout et luy fit oublier et laisser toute la belle nourriture de ce brave gouverneur; si bien qu'on disoit qu'il l'avoit appris à jurer ainsy desbordement comme il faisoit, bien que M. de Sipierre jurast quelquesfois; mais c'estoit en cavallier, non Le Perron, qui juroit et renyoit en sergent qui prend un pauvre homme par le collet qui ne se deffend, comme l'on le disoit à la cour; car on tenoit, et tient-on encor Le Perron le plus grand renyeur de Dieu de sang froid qu'on peut veoyr. Ainsy avecques les loups apprend-on à hurler: si bien que le roy apprit de luy ce vice, qui s'y accoustuma si fort, qu'il tenoit, que jurer et blasphemer estoit une forme de parolle et devis, plus de braveté, de gentillesse, que de peché; à cause de quoy il ne faisoit point de difficulté de fausser sa foy toutesfois et quantes qu'il vouloit et luy venoit en fantaisie: de sorte qu'on donnoit lors à la cour ce los à Monsieur, son frere, qu'il la tenoit mieux et plus ferme que le roy, si bien que quand il avoit asseuré une chose et donné sa parolle et sa foy, elle estoit inviolable; mais il ne la tint guieres bien despuis à l'endroict du pauvre M. de Guyse. Voylà comme il se changea, comme l'autre à l'endroict de M. l'admiral, à ceste bonne feste où l'on dit que le roy pour le coup n'y voulut point tant entendre.

Il s'en est dict de tant diverses façons, qu'on ne sçait qu'en croire; mais il fut tant poussé de la reyne, et persuadé du mareschal de Raiz, qu'il s'y laissa aller et couler aysement, et y fut plus ardent que tous; si que lorsque le jeu se jouoit, et qu'il fut jour, et qu'il mit la teste à la fenestre de sa chambre, et qu'il voyoit aucuns dans les fauxbourgs de Sainct-Germain qui se remuoient et se sauvoient, il prit un grand harquebus de chasse qu'il avoit, et en tira tout plain de coups

[1] Le manuscrit 8772 ajoute: « Pour parler de luy en deux mots, son grand-pere fut musnier à deux lieues près de Florence, d'un moulin où il se retira durant la Ligue, n'osant demeurer en France; mais il y laissa sa femme pour y faire valoir son talent. Puis son pere fut banqueroutier à Lyon, et sa mere, madame du Peron, grande revenderesse de putains; et pour ce le roy Henry la prit en amytié et la fit gouvernante de ses enfans, et sur-tout du roy Charles IX, à qui elle donna son fils Le Peron, qui fut long-temps commissaire des vivres aux armées; le roy après le prit en amytié, et ne l'appelloit jamais que son serviteur: et puis estant roy, l'advança ainsy qu'il a esté. »

à eux, mais en vain, car l'harquebus ne tiroit si loing. Incessamment cryoit : *Tuez, tuez!* Il n'en voulut sauver aucun, si-non maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien et le premier de la chrestienté[1]; et l'envoya querir et venir le soir en sa chambre et garde-robbe, luy commandant de n'en bouger : et disoit qu'il n'estoit raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit monde fust ainsy massacré; et si ne le pressa point de changer de religion, non plus que sa nourrice, laquelle il aymoit si fort qu'il ne luy reffusa jamais rien, la priant pourtant tousjours de reprendre la religion catholique, sans la presser ny contraindre autrement; ce qu'elle fit après la Sainct-Barthelemy, dont il en eut une joye extresme, et le disoit à tout le monde : mais ce qu'elle en fit, ce fut plus pour luy complaire que pour zele, car amprès sa mort elle en sentoit encor, et sçay bien ce qu'elle m'en dit un jour à part. C'estoit une très-sage et très-honneste femme.

On donna grand blasme au roy dequoy il ne sauva le comte de La Rochefoucauld, qu'il avoit pris en amytié pour sa belle, douce et plaisante conversation, qu'il ne s'en pouvoit passer; et le soir, quand il fut couché, il le voulut fort arrester et le faire coucher en sa chambre. Ledict comte dit qu'il n'en feroit rien, et qu'il le retenoit là pour le fouetter la nuict et ne faire que du fol, comme quand ils estoient ensemble, et M. le comte de Maulevrier et autres, ils en faisoient de bonnes. Enfin ledict comte de La Rochefoucauld s'en alla, où quand le matin on vint pour rompre et fausser la porte de sa chambre pour le tuer (on dit que ce fut Chicot-le-Bouffon et son frere le capitaine Raymond, qui fut tué en une escarmouche à La Rochelle, y faisant très-mal et du poltron; Dieu le punit en cela, et n'estoit si vaillant que son frere Chicot), pensant que ce fust le roy qui le vint fouetter, il se leva et s'habilla aussy tost en cryant : « Ce sont des jeux de feu roy vostre pere; « vous ne m'y attraperez pas, car je suis tout « chaussé et vestu. » Et ayant commandé qu'on ouvrist, il fut ainsy tué en pensant à autre jeu. Le roy le regretta pourtant, au moins en fit semblant, et pour excuses il dit qu'il luy avoit bien dict deux ou trois fois de ne bouger; mais l'on le debvoit retenir par force, car le plaisir n'estoit qu'à demy. Toutesfois aucuns luy dirent, et mesmes ledict mareschal, son grand favory et conseil, qu'aussy bien s'il fust eschappé il luy eust faict autant de mal que jamais; car il ne se fust reduict non plus qu'un heretique, et qu'il avoit grand credit parmy les huguenots, et qu'il remueroit encor, enfin que la desfaicte en estoit aussy bonne que des autres.

Quelques jours amprès que M. l'admiral fut tué et porté à Montfaucon pendu par les pieds, ainsy qu'il commançoit à rendre quelque senteur le roy l'alla voir. Aucuns qui estoient avecques luy bouchoient le nez à cause de la senteur, dont il les reprit et leur dit : « Je ne le bouche « comme vous autres, car l'odeur de son ennemy « est très-bonne; » odeur certes point bonne, et la parolle aussy mauvaise.

Il voulut veoyr mourir le bon-homme M. de Briquemaud, et Cabagnes, chancellier de la cause; et d'autant qu'il estoit nuict à l'heure de l'execution, il fit allumer des flambeaux et les tenir près de la potence, pour les voir mieux mourir et contempler mieux leur visage et contenance. Ce que plusieurs ne trouverent beau, disans que c'estoit aux roys d'estre cruels seulement toutes et quantes fois que le cas le requiert, mais les spectateurs, le doibvent estre encor moins, de peur qu'ils ne s'accoustument à choses plus cruelles et inhumaines.

Aussy il avoit ceste rebellion si fort à contre-cœur, qu'il disoit et tenoit que : contre les rebelles c'estoit cruauté d'estre humain et humanité d'estre cruel. Certes, en ce cas, il le fut en toutes sortes, et par actes et par spectacles; car il prit fort grand plaisir de veoyr passer soubs ses fenestres, par la riviere, plus de quatre mille corps, ou se noyans ou tués; dont du despuis il se rendit tout changé, et disoit-on qu'on ne luy voyoit plus au visage ceste douceur qu'on avoit accoustumé de luy veoyr.

Pour quant à moy, au retour du siege de La Rochelle, que je le vis, et ne l'avois veu despuis ceste feste, je le trouvai ainsy changé. Sur lequel changement M. de Longueville en donna advis à M. de La Noue qui me le dit aussy tost après, quand le roy le manda querir au sortir du siege de Mons parler à luy pour l'envoyer à La Ro-

[1] Charles IX ne pouvoit se passer de lui depuis son voyage de Vitry, dont il lui restoit un vieux mal qui se réveilloit tous les printemps. *Mém. de l'État de France sous Charles IX*, tom. III, fol. 106. a

chelle, ainsy que je dis ailleurs. « M. de La Noue, luy dit M. de Longueville, « advisez bien, quand « vous serez devant le roy, d'estre sage et parler « sagement, car vous ne parlerez plus à ce roy « doux, benin et gracieux, que vous avez veu « cy-devant; il est tout changé : il a plus de « severité à st'heure au visage qu'il n'a jamais eu « de douceur. » De cest advis ledict sieur de La Noue s'en sceut bien ayder.

Or, puisque je suis sur le passage de ce vilain massacre, il faut que j'en fasse ceste petite disgression. Force gens, autant estrangers que François, trouverent fort vilain et mauvais ce massacre de la Sainct-Barthelemy, tant pour avoir rompu à M. l'admiral sa foy solemnellement donnée et jurée, que pour le roy ne s'estre servy de luy en de belles occasions qu'il luy presentoit, et, s'il vous plaist, non pour petites choses, mais pour la conqueste de la Flandre et de tout les Pays-Bas : ce qu'il eust faict, car je le sçay bien autant qu'un autre, parce qu'il y avoit de grandes intelligences, bien que le grand duc d'Albe eust faict son pouvoir de l'en empescher, et luy eust donné de la peine. J'en ay parlé ailleurs : et par ainsy il eust reparé les fautes qu'il avoit faictes par ces guerres passées, et ne s'en fust jamais peu parlé du passer.

Il ne se peut alleguer sur ce subject un plus bel exemple que celuy que nos histoires racontent, et mesmes celle de ce grand Paul-Æmile, de Eudon, grand duc d'Aquitaine, qui fit venir les Sarrasins en ses pays, contre lesquels alla si bravement et de furie ce grand Charles Martel, vray prince des François; mais avant que les assaillir, il envoya premier vers Eudon pour le prier d'alliance et d'amytié, et de se convertir encontre ces meschans barbares; ce qu'il fit très-volontairement, attaint d'un bon ange; et le jour de la battaille comparut si bravement et donna si vaillamment par surprise dans le camp des Sarrasins, presque plustost qu'ils ne l'apperceurent, qu'il y tua tout, sans pardonner à pas un ny pas une ; si que Charles Martel donnant de l'autre costé, tous deux furent la principalle cause du gain de la battaille : ce que ledict Charles sceut par amprès très-bien remonstrer aux siens, que si Eudon avoit faict la faute premier d'avoir faict venir ces Sarrasins, il la repara bien après par ce beau exploict, et que si paravant il avoit offensé la France, il meritoit, par ce nouveau secours et beau faict d'armes, qu'on luy pardonnast.

Nostre roy Charles de mesmes debvoit pardonner à M. l'admiral. Que s'il avoit faict la faute d'esmouvoir guerre en son royaume, et faict venir les Allemands à son secours, ou du tout ne luy debvoit point pardonner, ou du tout, l'ayant pardonné, luy tenir sa foy, et mesmes le voyant en train de reparation et luy tailler des morceaux qu'il n'eust eu que la peine de les mascher et avaller. S'il eust sceu et leu ce conte de cest Eudon, possible s'en fust-il advisé, et en eust combattu ces beaux conseillers de merde, qu'il n'ayma guieres par amprès, et les en maudit en soy-mesme et tout, mais il n'estoit plus temps. Si Charles Martel eust voulu faire mourir paravant de poison et d'assassinat cest Eudon, la France s'en fust mal trouvée, et infailliblement elle estoit du tout renversée. Et quand tout est dict, comme je tiens de plus grands personnages que moy, on ne doibt estre si prompt à faire mourir les personnes pour leurs fautes si legerement, sans premier les bien considerer, bien; car les repentances et penitences des uns et des autres s'en ensuivent bientost après.

En voulez-vous un plus bel exemple que de Monsieur saint Pierre, qui, par la grande faute qu'il fit de renier Jesus son maistre, il fut neanmoins pardonné de luy, le recognoissant repenty et penitent par les larmes qu'il luy vit respandre; et fit plus, il le fit chef de son Eglise. J'ay ouy dire à un grand docteur que, si Judas ne se fust desesperé de la misericorde de Dieu, et ne se fust allé pendre, et eust voulu se recognoistre par penitence et repentance, possible fust-il esté pardonné, bien qu'il eust faict une faute enorme que de trahir son maistre. Et ce grand personnage Monsieur sainct Paul, y eut-il de son temps un plus grand persecuteur du nom de Dieu, ny plus zelé que lui après sa conversion? Que sait-on si M. l'admiral, après avoir bien persecuté l'Eglise catholique romaine, et la France et tout, que Dieu ne luy eust faict pareil miracle qu'envers sainct Paul, et n'y eust autant faict de bien que de mal? Je veois bien que je ne suis pas si profond ni bon theologien pour m'enfoncer trop en ces discours, parquoy j'en retire le pied pour venir à nos profanes

histoires. Ce grand Jules Cæsar, à combien de braves capitaines et bons soldats romains, pris en la battaille de Pharsale, pardonna-il, voire à aucuns de ses conspirateurs contre luy! Il s'en servit et s'en trouva bien par amprès, comme d'autres aussy très-mal, tesmoings Brutus, Cassius et autres; mais ceux-là furent desnaturés, ingrats et hors des gonds de toute humanité. Ce grand Scipion l'Affriquain se trouva-il mal d'avoir sauvé la vie à ce brave Espaignol, et l'honneur à sa femme, en la guerre d'Espaigne? Le roy sainct Louis pardonna aussy au comte d'Armagnac, eslevé contre luy (voyez Paul Æmile), qui par amprès le servit bien, luy et les siens, fort loyaument. Le roy Louys XI fit au contraire de ses petits nepveux; mais celuy-là aymoit le sang, ce dict l'histoire sanglante. Le duc d'Alançon, condamné à la mort par le roi Charles VII, fut pardonné de la vie, mais non de la prison, et sorti par ledict roy Louys XI par amprès la mort de son pere. Sans aller plus advant, nostre grand roy auguste d'aujourd'hui, furieux en guerre et doux et misericordieux hors de là, combien a-il aujourd'huy de bons et braves capitaines et vaillans soldats, qui, durant les guerres de la Ligue, l'eussent tué cent fois le rencontrant en champ de battaille! Il les a pris à mercy et s'en sert tous les jours, et les ayme comme s'ils fussent esté ses partisans: j'espere les nommer et especifier en sa vie, sans oublier le vaillant M. de Sainct-Luc, l'un de mes grands amys, qui, des plus eschauffés et animés contre luy pour la Ligue, mourut en son service, s'y portant fort fidellement au siege d'Amiens. Ces massacres doncques envers les delinquans sont fort odieux, et les graces sont très-agreables à Dieu et aux hommes. Le grand François, s'il eust voulu estre rigoureux envers Pomperant et ne luy pardonner le meurtre de Scichay, car il luy donna par amprès sa grace, comme je tiens de bon lieu, par la priere de M. de Bourbon avant sa revolte, s'en trouva très-bien en la battaille de Pavie, comme j'ai dict ailleurs, et possible fust esté mort. J'ay ouy dire qu'il fascha fort à nostre grand roy d'aujourd'huy de l'execution de M. de Biron; mais les grands senateurs et juges des cours de parlemens le jugerent parce qu'il avoit entrepris sur ce qui touchoit par trop l'Estat, et l'exemple en estoit par trop necessaire: sur quoy alleguoit ce grand capitaine: que certainement il avoit bien pourpensé et cogité par un despit et mescontentement, mais pourtant il ne l'avoit pas faict. «C'est tout un, disoient-ils; en matiere d'Estat et d'attentat, la pensée juge autant que l'effect.» En quoy j'ay ouy dire à un grand docteur, qu'il n'appartient qu'à Dieu, qui seul veoit et recognoist les cœurs des personnes, de punir nos cogitations, ainsy que nous luy demandons ordinairement, par nos confessions generales et particulieres, qu'il nous pardonne nos offenses commises tant du faict que de la pensée; mesmes que les marys ne peuvent punir leurs femmes, pour avoir desiré l'accointance d'un honneste homme et de vouloir commettre avecques luy adultere; que si l'effect ne s'en est ensuivi, elle n'est point coupable. D'avantage, combien de meschancetés nous viennent-elles en nos fantaisies et nos pensées que nous n'executons point! Car le malin esprit qui ne songe qu'à mal, nous les suscite et nous y pousse; mais le bon esprit de nostre bon ange nous en destourne. Je n'en veux un plus noble exemple que celui que nous lisons dans l'Arioste, de la belle Bradamante, qui, pour avoir entendu de mauvaises nouvelles de ses amours, desesperée d'un despit jaloux, car il n'y en a point de tel, après en avoir faict ses grandes doléances et lamentations, tira son espée pour se tuer; mais un meilleur esprit s'accosta soudain d'elle, et la fit resoudre de s'en aller au camp, où elle peust mourir d'une mort plus honnorable, et par ainsy elle se destourna d'un penser fort malheureux. J'en alleguerois force exemples, mais la prolixité m'empescheroit de bientost finir, comme je m'y en vais. Je dirai seulement avoir ouy dire à aucuns grands personnages, que M. de La Force les debvoit alleguer, au moins aucuns, en son harangue qu'il dressa au roy, pour en fortifier mieux la cause dudict M. de Biron son beau-frere; mais, au lieu de ceste force, il l'alla rendre plus foible et declarer plus criminel; car il le nomma, baptisa et deguisa par ce mot, certes odieux, *ce miserable*, comme si ce fust esté un pauvre criminel, vil, abject et miserable plus que pas un qui fust dans un des cachots de la conciergerie du Palais; au lieu qu'il le debvoit nommer par un plus beau nom, comme d'un brave et vaillant capitaine qui vous a faict

«tant de services, sire, et tant bien combattu «près de vostre personne;» bref, l'exalter par dessus les plus beaux noms et surnoms dont il s'eust peu adviser; car j'ay ouy dire à un grand capitaine qu'un autre à qui aura escheu quelque grande disgrace et adversité, ne doibt jamais se rendre ni changer de nom, ains se servir de ce qu'il a esté et non de ce qu'il est maltraicté de la fortune. Ce grand M. l'admiral, quand Besme vint à luy pour le tuer, il n'usa point de ce mot *miserable* ou *malheureux*, mais luy dit bravement : « Ah! «jeune homme, ayez pitié de ce vieux et grand «capitaine,» ainsy que j'ay dit en sa vie. Pompée, lorsqu'il fut massacré en Egypte, ayant preveu sa fortune et misere par ces deux mots qu'il prononça, qu'on veoit dans sa vie, il dit, d'un courage genereux et point encor ravallé, à ce gendarme qui le tua et le vit sur ce poinct, le sentant là pour faire un meschant coup : « Il me semble, gendarme, que je «t'ay veu d'austres fois à la guerre sous moy;» qui luy ayant respondu assez mal et en menteur, il ne le requit d'aucune grace, ny luy parla plus; comme certes, tout homme courageux, quand il veoit sa fin, ne se doibt amuser aux prieres et commiserations; ainsy que fit ce grand mareschal de Biron, lequel, tant qu'il eut quelque esperance de grace et de misericorde, y employa les parolles les plus preignantes et persuasives qu'il peut, voyre quasy plus par bravade que par pitié; mais, voyant les choses desesperées, se resolut bravement à la mort; et mourut plus poussé de son vaillant courage, qu'il avoit monstré autresfois en ses guerres et combats, que par une timidité; si que, tout mort qu'il estoit, on voyoit en sa face encor quelque rage et furie: ainsy qu'on dit de ce brave Catilina, qui tout mort qu'il fust en sa battaille qu'il donna, monstroit encor quelque horrible menace à ses ennemys en visitant les morts, qui faisoient paroistre de le craindre comme vivant.

Pour reprendre le susdict massacre de Sainct-Barthelemy, et nostre roy Charles l'autheur, aucuns disoient, les plus passionnés et animés dans le sang, que si ce roy avoit esté cruel par trop contre les huguenots, ce n'avoit esté sans de très-grands subjects qu'ils luy avoient donné, et continuoient tous les jours.

Sur-tout la journée de Meaux l'irrita fort, car les autres se pouvoient pallier de quelque honneste et faincte couverture de religion ou conservation de leurs vies; mais ceste journée se pouvoit appeller proprement un attentat sur la personne du roy et de son frere et de la reyne, qu'ils eussent volontiers executé s'ils eussent peu : ainsy le disoit-on à la cour. Aussy le roy le disoit souvent, qu'il ne leur pardonneroit jamais celle-là : et bien luy servit, disoit-il, qu'il fist bonne mine de deffense parmy ses Suisses, avecques lesquels marchant en battaille, entre autres beaux et animés propos qu'il leur dit, fut celuy : qu'il aymoit mieux mourir roy que vivre serf et captif.

La prise des armes au mardy-gras luy toucha fort au cœur aussy; et s'anima encor plus contre les huguenots pour avoir desbauché et corrompu Monsieur, son frere, et le roy de Navarre, et les avoir induicts et poussés à se mesler parmy eux à luy faire la guerre, et en un estat très-miserable de sa maladie, qui le tourmentoit et le languissoit peu à peu. «Au moins, «disoit-il, s'ils eussent attendu ma mort! C'est «trop m'en vouloir.» Si ne laissa-il pourtant se laisser tant aller au mal, qu'il ne se saisist des personnes de Monsieur, du roy de Navarre, et de MM. de Montmorancy et Cossé, et ordonna de faire la guerre à ceux qui luy avoient pris ses places et estoient en armes; et jura et protesta, qu'aussy tost qu'il seroit guery, il dresseroit une grosse armée contre tous ses rebelles, et nul n'y commanderoit que luy seul; et jamais ne poseroit les armes qu'il ne fust roy absolu; et donneroit tant de battailles et feroit tant d'efforts de guerre, luy tousjours en personne, qu'il en verroit la fin ou qu'il y mourroit; et sur-tout, s'il en venoit à bout, promettoit d'enrichir tous ses bons serviteurs : et puis il dit que de toutes façons de regrets, il regrettoit son frere, fors en un : qu'il ne l'empescheroit plus à commander en ses armées.

Sur ces beaux desseins il mourut le propre jour de la Pantecoste, l'an 1574, trois heures après midy, sur le poinct que les medecins et tous ceux de la cour le pensoient se mieux porter; car le jour advant il se portoit très-bien : nous croyons tous qu'il s'en alloit guery; mais nous donnasmes de garde que sur le matin il commança à sentir la mort, laquelle il

fit très-belle et digne d'un grand roy; et, avant d'en estre plus fort assailly, il fit appeller M. le chancellier de Birague et M. de Sauve, secretaire d'Estat en la presence de Monsieur, son frere, et le roy de Navarre son beau-frere, le cardinal de Bourbon et plusieurs autres seigneurs et autres gentilshommes de la cour. Il allegua la puissance et authorité de la loy salique, à propos d'une seulle fille qu'il laissoit de son maryage après soy; declara son frere, le roy de Poulongne, son vray heritier et successeur à la couronne, et la reyne sa mere, regente en France jusqu'à son retour. Le testament fut incontinent porté à la cour de parlement de Paris, qui, en après en avoir ouy la lecture, l'approuva et homologua, contre l'opinion d'aucuns, qui ont dict et disoient alors (mais c'estoit par affection à quelque party): «Je sçay que les roys ne peuvent tester, «et leur testament est nul.»

Il pria de plus Monsieur, son frere, de ne pervertir l'Ordre et ne conspirer aucunement contre l'Estat, dont il se doubtoit par les conjectures passées; disant que les royaumes s'acquierent par la vertu ou par succession, et ceux qui y aspiroient autrement faisoient une très-mauvaise fin.

Il voulut que tous devant luy prestassent le serment d'obeyssance à sa mere qui estoit là-devant, et de fidelité au roy de Poulongne; surtout, il commanda au viscomte d'Auchy, qu'il aymoit bien fort, d'adviser bien à sa charge, qui estoit lors en quartier de capitaine des gardes; mais il n'y eut grand esgard, car ce bon seigneur mourut de regret, et suivit son maistre bientost après, aussy M. de La Tour, maistre de sa garde-robbe, dignes gens d'estre loués par tout le monde, et à toute eternité, d'avoir ainsy aymé leur maistre et vif et mort.

Il recommanda aussy son debvoir à Toquenot, lieutenant de ses gardes Suisses, qu'il aymoit bien fort; et le pria de faire ses recommandations à tous messieurs les Cantons ses bons comperes, et de garder tousjours ceste bonne amytié et fidelité que de si long-temps ils avoient porté à la France. Et, après plusieurs autres belles parolles et beaux actes chrestiens, il mourut, aagé seulement de vingt-quatre ans moins vingt-huict jours, estant venu à la couronne en l'aage d'onze ans.

Le jour ensuivant, son corps fut ouvert en la presence du magistrat; et, n'y ayant esté trouvé au-dedans aucune meurtrissure ny tache, cela osta publiquement l'opinion que l'on avoit de la poison.

M. de Strozze et moy en demandasmes advis à maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien. Il nous dit en passant, et sans long propos: qu'il estoit mort pour avoir trop sonné de la trompe à la chasse du cerf, qui luy avoit tout gasté son pauvre corps, et ne nous en dit pas plus. Sur quoy aucuns prirent subject de faire pour son tombeau ces deux vers:

Pour aymer trop Diane, et Cythérée aussy,
L'une et l'autre m'ont mis en ce tumbeau icy.

Si est-ce qu'on ne sçauroit oster aucuns d'opinion qu'il ne fust empoisonné dès que son frere partit pour Poulongne; et disoit-on que c'estoit de la poudre de corne d'un lievre marin, qui fait languir long-temps la personne, et puis après peu à peu s'en va et s'estaint comme une chandelle. Ceux qu'on en a soupçonné autheurs n'ont pas faict meilleure fin. Ainsy Dieu punit les forfaicts de loing, secrettement, sans qu'on s'en donne garde.

Tant y a que les medecins y perdirent leur latin, d'autant qu'ils ne purent jamais bien cognoistre sa maladie; car il luy survint une fiebvre carratique, qui tantost estoit quarte, tantost continue; et pensoit M. Mazille, son premier medecin, qu'il se porteroit de bien en mieux ainsy que la fiebvre diminueroit. Mais sa maladie commança à s'augmenter quand il sceut que Monsieur, son frere, et le roy de Navarre son beau-frere, avoient faict tout plain de menées de conspirations contre luy et son estat, dont on en soupçonna quelque poison, enchantement et ensorcellement, qui fut cause qu'on mit en prison deux devins italiens; et fit-on trancher la teste à La Molle et à Coconas, ayans esté trouvés et convaincus coupables de ladicte conspiration, comme j'ay veu d'autres fois leur procès et l'emprisonnement des deux mareschaux, soit ou qu'ils avoient conseillé et poussé ces deux princes, ou afin que par amprès ils ne luy pussent nuire ny faire plus de mal.

Quelques jours avant sa mort il se mit à discourir des peres et des enfans, disant que

bien heureux estoient ceux-là qui laissoient leurs enfans grands, et qu'il aymoit mieux mourir que de laisser son royaume entre les mains d'un enfant, pour endurer beaucoup, car la France, qui estoit toute ruynée par guerres civilles, avoit besoing d'un homme.

Trois jours avant sa mort, la reyne luy dit comme le comte de Montgommery estoit pris. Il n'en fit nul semblant. «Quoy! dit-elle, mon fils, ne vous resjouyssez-vous point de la prise de celuy qui a tué vostre pere?» Il respondit qu'il ne se soucioit de cela ny d'autre chose. Ceste response fut à la reyne un presage de la mort prochaine de son fils, comme elle le dit après.

Le principal presage de sa mort fut une estoile ou comette qui apparut et commança, durant le siege de La Rochelle, au plus profond de la planette de Mercure; ce qui n'est jamais guieres advenu, ainsy que disent les resveurs astrophiles; et estoit universelle, et a esclairé un an.

Mais bien plus fut estrange une vision qu'il eut un peu avant ses nopces, ainsy qu'il estoit à la chasse dans la forest de Lyon près de Rouen, très-belle et plaisante : un feu s'apparut à luy de la hauteur d'une picque; les veneurs et picqueurs s'enfuyrent; mais le roy, n'ayant aucune frayeur, sans s'estonner, et fort asseuré, mit la main à l'espée, poursuit ce feu luy tout seul jusqu'à ce qu'il s'esvanouyt. Il dit après à plusieurs, comme je luy ay ouy aussy dire, qu'il n'avoit eu peur aucunement, si-non quand il eut perdu ledit feu de veue; et, que lors, se ressouvenant d'une oraison que son precepteur luy avoit apprise en son jeune aage, il accommança à dire : *Deus, adjutor meus, sis mihi in Deum adjutorium meum.* En ceste forest il avoit faict jetter les premiers fondemens de la plus superbe maison qui fust jamais en France, voire en la chrestienté; et la nomma Charleval, à cause de la situation qui est en vallée, et de son nom.

Ce brave roy monstra bien en cest acte de vision qu'il estoit très-hardy et très-asseuré; et, puisqu'il se monstra là tel, il l'eust bien faict ailleurs, car il n'y a rien de si effroyable que telles visions.

L'un de ses ancestres, qui fut le roy Charles VI, ne perdit son sens par la vision qu'il eut et s'apparut à luy en allant faire guerre en Bretaigne, qui ne debvoit pourtant donner tant d'effroi que celle de nostre roy; car les feux qui viennent du ciel esmeuvent et effrayent estrangement. Sainct Pol, estant encor gendarme et grand persecuteur des chrestiens, en sentit vifvement les effects, lorsque le feu du ciel s'apparut à luy en sa conversion. Les fantosmes, les esprits, les demons, les hommes, les armées, les assauts et combats, ne sont rien au prix de ces feux du ciel. Qui peut doncques doubter de la hardiesse, du courage et de la resolution de ce brave roy?

Or, pour reprendre encor un peu son genre de mort, que son epitaphe a descrit ci-devant, je ne puis pas bien croire que Venus soit tant la cause que Diane a esté; car je me souviens qu'en son plus verd aage de dix-sept à dixhuict ans, estant un jour fort persecuté du mal de dents, et ses medecins n'y pouvans appliquer aucun remede pour luy en oster la douleur, il y eut une grande dame de la cour, et qui luy appartenoit, qui luy en fit une recepte dont elle en avoit usé pour elle-mesme, et s'en estoit très-bien trouvée; mais elle ne servit de rien à luy, et le lendemain, ainsy qu'elle luy eust demandé comme il s'en estoit trouvé, et qu'il luy eust respondu que nullement bien, elle luy replicqua : «Je ne m'en estonne pas, «sire, car vous ne portez point d'affection, ny «adjoustez foy à nous autres femmes, et faites plus cas de la chasse et de vos chiens que «de nous autres. — Doncques, luy dit-il, avez «ceste opinion de moy, que j'ayme plus l'exercice de la chasse que le vostre? Et par Dieu, «si je me despite une fois, je vous joindray de «si près toutes vous autres de ma cour, que je «vous porteray par terre les unes après les au«tres.» Ce qu'il ne fit pas pourtant de toutes, mais en entreprit aucunes, plus par reputation que lasciveté, et très-sobrement encor; et se mit à choisir une fille de fort bonne maison, que je ne nommeray point, pour sa maistresse, qui estoit une fort belle, sage et honneste damoiselle, qu'il servit à tous les honneurs et respects qu'il estoit possible, et plus, disoit-il, pour façonner et entretenir sa grace que pour autre chose, n'estant rien, disoit-il, qui façonnast mieux un jeune homme que l'amour logée en un beau et noble subject. Et a tousjours aymé ceste honneste damoiselle jusqu'à la mort, bien

qu'il eust sa femme, la reyne Elisabeth, fort agreable et aymable princesse. Il ayma fort aussy Marie Tocossie, dicte autrement Touchet, fille d'un apothicaire d'Orleans, très-excellente en beauté, de laquelle il eut M. le grand prieur, dict aujourd'huy M. le comte d'Auvergne, un très-beau et agreable prince, et la vraye ressemblance du pere en toute valeur, generosité et vertu.

Ceste belle dame, lorsqu'on traictoit le maryage du roy et de la reyne, un jour ayant veu le pourtraict de la reyne, et bien contemplé, ne dit autre chose, si-non que: «L'Allemaigne[1] «ne me fait point de peur;» inferant par là qu'elle presumoit autant de soy et de sa beauté que le roy ne s'en sçauroit passer. Estant à la mort, il commanda à M. de La Tour, maistre de la garde-robbe, de luy faire ses recommandations, et n'en osa jamais parler à la reyne sa mere. Aucuns ont voulu dire que, durant sa maladie, il s'eschappa après la reyne sa femme, et s'y eschauffa tant, qu'il en abbregea ses jours; ce qui a donné sujet de dire que Venus l'avoit faict mourir avecques Diane; ce que je n'ay sceu croire, car il ne s'en parloit à la cour parmy les bouches les plus dignes de foy, car j'y estois.

Pour quant à l'exercice de Diane, je le croy fort bien, car il y estoit trop viollantement addonné, fust à courir et à picquer après le cerf, fust à beau pied à le destourner avecques le limier; et y estoit si affectionné qu'il en perdoit le dormir, estant à cheval avant jour pour y aller; et se peinoit aussy fort à appeller les chiens, fust de la voix, fust de la trompe. Il aymoit fort aussy l'exercice des chevaux et à les picquer; et ceux qui alloient plus haut estoient ses favorys, comme j'ay veu le moreau[2] superbe, qui alloit à deux pas et un saut, et d'un très-haut et bel air. Aussy estoit-il fort adroict à cheval, et l'y faisoit très-beau veoyr, comme il se fit bien paroistre à Bayonne devant des Espaignols qui l'admiroient, et sur-tout le duc d'Albe, et mesmes en aage si tendret de quinze ans qu'il estoit. S'il estoit adroict à cheval, il l'estoit aussy à pied, car il tiroit fort bien des armes, et de bonne grace, et fort rudement.

Je me souviens qu'après la premiere guerre, huict ou neuf mois après, la reyne voulut qu'il se fist à Fontainebleau un fort beau mardy-gras de festins, mascarades, combats et tournois. Elle accommança la premiere le dimanche, Monsieur le lundy, et le roy le mardy, là où il fut couru en lice, contre le serment pourtant de la reyne, qui avoit juré de n'en permettre jamais, despuis qu'elle en vit mourir le roy son mary. Les deux tenans estoient M. de Nemours et M. le prince de Condé. Le camp estoit devant le Cheny, très-beau certes, tout entouré de beaux fossés et barrieres. Les deux tenans se tenoient dans le Cheny, qui representoit le palais d'Apollon; à l'entrée du camp il y avoit un hermitage où se tenoit un hermite qui respondoit à tous les venans combattans lorsqu'ils sonnoient une petite clochette de l'hermitage; et, amprès avoir parlé à eux et sceu leurs noms, il venoit rapporter aux tenans pour sçavoir s'il les lairroit entrer; ce qu'ils permettoient aussy tost, pour n'en refuser jamais homme (tout cela estoit de l'invention de la reyne et du brave M. de Sipierre); et puis rompoient leurs lances, et, hors la lice, donnoient coups d'espée. Nostre roy, qui estoit encor fort jeune, mais pourtant fort despité qu'il ne s'en mesloit, bien qu'il fust bon homme de cheval, en vouloit fort estre; mais la reyne ne le voulut point qu'il s'en meslast, ny Monsieur aussy, qui estoit bien plus foiblet ny si addroict que le roy. Fut advisé par la reyne et M. de Sipierre que tous deux combattroient à pied en camp clos, dans lequel nous vismes entrer le roy avecques une espée et une dague forgées fort gentiment, qui paroissoient tranchantes et picquantes, mais point. Contre luy, vint avecques mesmes armes, Pompée, Milannois, qui l'avoit appris à dancer et faire des armes. Ils tirerent tous deux leurs coups les uns contre les autres, le roy monstrant les armes si belles en la main, et une assurance belle de combattant, qu'il vint à porter par terre ledict Pompée, et par feinte le tuer. Comparut après Monsieur, son frere, avecques une espée et une rondelle, contre Silvie, son tireur d'armes, avecques mesmes armes, qui en fit de mesmes. Et vindrent après des diables qui sortirent d'entour de l'hermitage, qui prindrent les morts, et avecques grands

[1] D'Aubigné, tome III, page 637, fait un conte assez semblable de la belle Gabrielle, touchant les portraits de l'infante Isabelle et de la princesse de Florence.

[2] Cheval noir.

hurlemens, feux et joyes les emporterent. Tout cela en feinte fut très-beau et plaisant à veoyr, qui se voudroit amuser à le representer.

Du despuis, on jugea tousjours les armes belles entre les mains du roy, et non tant entre celles de Monsieur, qui de son naturel n'aymoit point tant les exercices viollens que le roy. Mais, despuis, il changea bien aux guerres et armées où il se trouva, pour ce subject seulement, mais non pour tous universellement, comme le roy, jusques-là qu'il se fit dresser une forge, et l'ay veu forger canons d'harquebuses, fers de chevaux et autres choses, aussy fortement que les plus robustes mareschaux et forgerons qui fussent aux forges.

Il vouloit tout sçavoir et faire, jusqu'à faire l'escu, le double ducat, le teston et autre monnoye, ores bonne et de bon alloy, ores falsifiée et sophistiquée, et prenoit plaisir à la monstrer; voyre qu'un jour je le vis qu'il en monstra à M. le cardinal, de Lorraine : « Voylà, disoit-il, « M. le cardinal, ce que j'ay faict : celle-là est « bonne, celle-là ne vaut rien; mais monstrez-la « à qui vous voudrez; esprouvez-la à la coupelle « ou au feu, elle se trouvera bonne. » M. le cardinal ne luy sceut que respondre, si-non luy dire : « Ah Dieu ! sire, vous pouvez en cela faire « ce qu'il vous plaira, car vous portez vostre « grace avecques vous; la justice n'y a rien à « veoyr ny que vous reprendre, comme elle fe- « roit sur un autre. »

Il voulut un jour sçavoir les dexterités et finesses des coupeurs de bourse et enfans de la Matte en leurs larcins, et pour ce il commanda au capitaine La Chambre, qu'il aymoit (car il aymoit toutes sortes de gens habiles), de luy amener, un jour de festin et bal solemnel, dix ou douze enfans de la Matte, des plus fins et meilleurs coupeurs de bourse et tireurs de laine, et que hardyment ils vinssent, sur sa foy et en toute seureté, et qu'ils jouassent hardyment et dextrement leur jeu, car il leur permettoit tout, et après qu'ils luy rapportassent tout au butin, comme ils en font de serment, car il le vouloit tout veoyr, et puis leur redonneroit. Le capitaine La Chambre n'y fallit pas, car il vous en amena dix, triés sur le volet, desliés et fins à dorer, qui les presenta au roy; auxquels il trouva très-belle façon, et bien habillés, et braves comme le bastard de Lupé : et, se voulant mettre à table et puis au bal, il leur recommanda de jouer bien leur jeu, et qu'ils luy fissent signe quand ils muguetteroient leur homme ou leur dame; car il avoit recommandé et hommes et dames, sans espargner aucunes personnes. Le roy à son disner ne parla guieres ceste fois aux uns et aux autres, si-non par boutades, s'amusant à veoyr le jeu des autres, qui ryoit quand il voyoit les autres faire signe qu'ils avoient joué leur farce, ou qu'il les voyoit desniaiser leur homme ou femme. Ils en firent de mesmes à la presse du bal; et enfin, après le disner et le bal, il voulut tout veoyr au bureau du butin, et trouva qu'ils avoient bien gaigné trois mille escus, ou en bourses et argent, ou en pierreries, perles et joyaux, jusqu'à aucuns qui perdirent leurs cappes, dont le roy cuyda crever de rire, outre tous les larcins, voyant les gallans desvalisés de leurs cappes, et s'en aller en pourpoint comme laquais. Le roy leur rendit à tous le butin, avecques commandement et defense qu'il leur fit exprès de ne faire plus ceste vie, autrement qu'il les feroit pendre s'ils s'en mesloient jamais plus, et qu'il s'en prendroit au capitaine La Chambre, et qu'ils l'allassent servir à la guerre.

Il voulut sçavoir la poësie et se mesler d'en escrire, et fort gentiment. M. de Ronsard en a monstré en son livre quelque petit eschantillon; et m'estonne qu'il n'en a monstré d'avantage, car il a bien plus composé que cela, et sur-tout des quatrains, qu'il faisoit fort gentiment, prestement et impromptu, sans songer, comme j'en ay veu plusieurs qu'il daignoit bien quelquesfois monstrer à ses plus privés en sortant de son cabinet, et mesmes aucuns qu'il adressoit à M. Nicolas [1], l'un de ses secretaires, fort honneste homme et bon compaignon, qui estoit fort heureux à en faire et rencontrer de très-bons et plaisants qu'il adressoit au roy; et le roy aussy tost attaqué se deffendoit, disant qu'il y alloit de son honneur s'il ne respondoit de mesmes. Bien souvent, quand il faisoit mauvais temps, ou de pluye, ou d'un extresme chaud, il envoyoit querir messieurs les poëtes en son cabinet, et là passoit son temps avecques eux; et prenoit ce temps là à propos; car

[1] Simon. Il perdit sa charge de secrétaire du roi, par forfaiture, en 1590; mais il fut rétabli dans la suite.

lorsqu'il faisoit beau il estoit tousjours hors de la chambre, en campaigne, en action, ou à jouer à la paulme, et sur-tout à la longue paulme qu'il aymoit fort; et s'y efforçoit par trop, à sauter, à jouer au pallemaille, bref, en plusieurs autres plaisans et violens exercices hors de la maison, qu'il hayssoit estrangement, disant que :

Le sejour des maisons, palais et bastimens.
Est le sepulchre des vivans.

Entre autres poëtes qu'il aymoit le plus, estoient MM. de Ronsard, Dorat et Baif, lesquels il vouloit tousjours qu'ils composassent quelque chose; et, quand ils la luy apportoient, il se plaisoit fort à la lire où à la faire lire, et les en recompensoit, non pas tout à coup, mais peu à peu, afin qu'ils fussent contrainets tousjours de bien faire, disant : que les poëtes ressembloient les chevaux, qu'il falloit nourrir et non par trop saouler ny engraisser, car amprès ils ne valent rien plus.

Il fut mieux disant et escrivant en prose qu'en rhythme, et sur-tout fort eloquent; et parloit bravement et hardyment, autant ou plus à la soldadesque qu'à la royauté : ce qu'il avoit appris de M. de Sipierre, qui parloit, à mon gré, françois, espaignol et italien, mieux que gentilhomme et homme de guerre que j'aye jamais veu; et pour ce le roy se voulut façonner à ce beau dire plustost qu'à celuy, disoit-on, du Perron, despuis mareschal de Raiz, qui parloit certes fort bien [1]. M. Amyot, son precepteur, y avoit bien operé aussy, pour luy apprendre le bon, orné et eloquent parler, mais non la grace, ny la façon belle, ny le geste brave, ainsy qu'on a veu souvent parler aux grands seigneurs estrangers qui venoient vers luy, et ambassadeurs qui l'arraisonnoient, parmy lesquels nullement s'estonnoit; mais, monstrant une majesté et contenance asseurée, les escoutoit fort bien la teste un peu penchante (ce que le roy son frere après luy ne faisoit, car il la haussoit fort, à plein visage et à regard fixe) et l'œil bas; et puis après avoir tout ouy, il respondoit fort pertinemment et de belle eloquence, si qu'il en ravissoit tous ces messieurs; et s'en partoient de luy avecques grande admiration.

[1] Le manuscrit 8772 ajoute : « Mais mieux en praticien et banquier qu'en gallant homme. »

Il fit une fois [1] une harangue à messieurs de la cour du parlement à huis ouverts, qui ne vouloient passer quelques edits qu'il avoit arresté. En premier lieu il loua fort la reyne sa mere, qu'il aymoit, honnoroit et craignoit fort tout ensemble, disant qu'il luy estoit tenu de sa vie et de son royaume; puis il n'oublia l'amytié et bonne volonté que son frere Henry luy portoit : et amprès, se plaignant de sa justice, et de la corruption qui y estoit, et des refus de ses edits : « C'est à « vous autres, dit-il d'une audace brave et quasy « menaçante, d'obeyr à mes ordonnances, sans « disputer et contester quelles elles sont; car je « sçay mieux que vous ce qui est propre et con « venable pour le bien et proffit de mon royaume. » N'ayant point encor de barbe au menton, il tint ces propos devant ces vieux et sages personnages, qui tous s'esmerveillerent d'un si brave et grave langage, qui ressentoit plus son genereux courage que les leçons de M. Amyot, son precepteur, qui l'avoit pourtant bien instruict, et qu'il aymoit fort; et luy avoit donné de bons et beaux benefices, et faict evesque de Lizieux, et l'appelloit tousjours son maistre; et se jouant aucunes fois avecques luy, il luy reprochoit son avarice, et qu'il ne se nourrissoit que de langues de bœuf : aussy estoit-il fils d'un boucher de Melun, et falloit bien qu'il mangeast de la viande qu'il avoit veu apprester à son pere. Osté ceste avarice, c'estoit un très-grand et sçavant personnage en grec et latin, tesmoing les belles et eloquentes traductions qu'il a faictes de Plutarque, qu'aucuns pourtant ses envieux ont voulu dire qu'il ne les avoit pas faictes, mais un certain grand personnage et fort sçavant en grec, qui se trouva, par bon cas pour luy, prisonnier dans la conciergerie du palais de Paris et en necessité : il le sceut là, et l'en retira, et prit à son service, et eux deux en cachette firent ces livres, et puis luy les mit en lumiere en son nom; mais c'est une pure menterie, dit-on, que ses envieux luy ont presté, car c'est luy seul qui les a faicts; et qui l'a cognu, sondé son sçavoir et discouru avecques luy, dira bien qu'il n'a rien emprunté d'ailleurs que du sien. Pour fin, il nourrit très-bien ce brave roy, et sur-tout fort catholiquement. Il avoit pris ceste coustume, qu'à toutes les festes, après qu'il luy avoit faict baiser l'evangile qui s'estoit dicte à la messe, comme d'ancienneté cela se fait aux

[1] En 1571

roys, il prenoit le livre et se mettoit près de luy, et luy lisoit ceste evangile dicte, et la luy expliquoit et interpretoit. Avant luy, M. le cardinal de Lorraine avoit ainsy accommancé au feu roy François II, comme je l'ay veu, et plusieurs autres avecques moy.

Le roy Charles oyoit fort attentivement ceste leçon et la messe ; et se levoit bien souvent, et s'en alloit chanter, à l'imitation du feu roy Henry son pere qui en faisoit de mesmes, au lettrier [1] avecques ses chantres ; et se mettoit parmy eux, et chantoit sa taille et le dessus fort bien ; et aymoit ses chantres, et sur-tout Estienne Leroy, dit M. de Sainct-Laurens, qui avoit une très-belle voix. Le roy amprès son frere chantoit très-bien aussy, mais ils estoient differens tous deux en leurs airs qu'ils chantoient, et en ceux qu'ils avoient ouy chanter à d'autres.

Bref, je suis confus en tant de divers subjects qui se presentent à moy pour louer ce grand roy Charles, que, pour mon honneur, il faut que je quitte la plume et ne le loue plus : car, en pensant bien dire, je pourrois faillir. Dont je m'estonne ce que M. d'Amyot, M. de Raiz ou M. de Villeroy, qui sçavent si bien dire et escrire, que le roy a tant aymés et cheris, et leur a tant faict de biens, qu'ils ne soient esté curieux de faire une recherche après sa mort de tous ses beaux faicts, mots et dicts, et en composer un grand livre et le dedier à la posterité. Ils en eussent eu aussy ample matiere comme celuy qui fit pareille recherche de ceux du grand Alphonse, roy de Naples, que nous voyons et lisons encor aujourd'huy ; et m'asseure que ceux de nostre roy les vaudroient bien, voire les surpasseroient.

Je m'estonne bien aussy que mondict sieur de Raiz ou M. de Villeroy n'ont faict imprimer et mis en lumiere ce beau livre de la chasse et venerie qu'il a composé, dans lequel il y a des advis et secrets que jamais veneur n'a sceu ny pu atteindre, ainsy que j'en ouys discourir quelquesfois audict mareschal de Raiz de quelques très-rares traicts qui sont là-dedans descrits avecques un très-beau et très-eloquent langage [2]. Pour le moins ce livre serviroit et donneroit à la posterité admiration de ce roy, pour eternelle memoire qu'il avoit esté un roy fort parfaict et universel : et les grands qui fussent venus après luy eussent trouvé ce livre plus rare et plus excellent, pour avoir esté composé et faict du sens et de la main de ce grand roy ; et n'eust demeuré sans grande louange à luy pour jamais ; car, comme luy dit M. de Ronsard, les beaux palais et bastimens sont subjects à ruyne et ne durent que quelque temps, voyre les genereux actes et beaux faicts, mais les escrits durent eternellement.

Voylà pour le coup ce qu'on aura de moy de ce grand roy, si-non que j'ay veu force gens marquer et cotter son regne fort malheureux, ainsy que Nostradamus le prognostiqua à la reyne sa mere, faisant sa nativité, autant pour les guerres qui survinrent, que pour le colloque et assemblée de Poissy, qu'on tenoit ne se debvoir nullement faire, pour mettre en dispute nostre religion catholique romaine, si asseurée et confirmée despuis la mort de Nostre-Seigneur Jesus-Christ, par luy premierement fondée, preschée par ses apostres et disciples, et despuis encor establie et corroborée par tant de conciles generaux, authentiques, bons et saincts, et puis venir à estre esbranlée par disputes en un petit concile national. On accusoit lors, ce disoit-on, la reyne, le roy de Navarre et le cardinal de Lorraine : le roy de Navarre, parce qu'il estoit de la religion comme j'ay dict ailleurs, et la vouloit maintenir et faire trouver bonne par ses disputes contre l'autre ; mais il fut bien trompé ; la reyne, qui luy vouloit complaire et qui vouloit regner, et aussy qu'elle pensoit bien faire, afin d'appaiser les troubles qu'elle voyoit preparer, contre l'opinion pourtant de M. le cardinal de Tournon, ce bon-homme, qui, en luy pensant remonstrer par de hauts cris un jour la grande faute qu'elle faisoit en cela, et les inconvenients qui en adviendroient, elle, après s'estre bien deffendue et dict ses raisons, fut contraincte enfin de luy dire qu'il resvoit ; dont luy tout impatient luy respondit, ce disoit-on (mais je ne le croy pas, car il n'estoit pas si hardy, si ce n'est qu'il se fiast sur sa vieillesse et l'heure proche de sa mort) : « Madame, je ne resve point ; je ne « resvay jamais, si-non lorsque je traittay vostre « maryage et vous fis venir en France. » Il se peut qu'il dit cela à ses ecclesiastiques pour leur plaire, mais non à la reyne, car elle luy eust rendu bon,

[1] Lutrin.

[2] Selon le catalogue de M. de Cangé, page 170, ce livre a été imprimé à Paris en 1625, in-8°.

et aussy que la verité ne parloit pas pour luy; car elle a beaucoup servy à la France, comme je le dis ailleurs, et la trouve-on à dire.

Pour quant à M. le cardinal de Lorraine, l'on disoit aussy qu'il y condescendit librement, parce qu'il estoit si enflé de gloire de la grande presomption qu'il avoit de son sçavoir, que, ne se contentant de la manifester à messieurs de la France, tant d'eglise que d'autres, qu'il en voulut faire parade et ostentation à messieurs les ministres estrangers, qui fort l'admirerent et le trouverent un très-grand personnage. Aussy y triompha-il fort, et peu luy purent respondre à ses subtilités, que Pierre Martyr et M. de Beze, que M. le cardinal ne se contenta d'arraisonner en public, mais les fit venir en sa chambre, et là, à part, deviserent de beaucoup de choses; et là, de subtil à subtil, s'en fit la contestation belle.

Tant y a, que de ceste assemblée n'en arriva que la source de nos guerres d'amprès; et de tout nostre roy n'en pouvoit mais; car il estoit un jeune enfant mineur et pupille, qu'on manioit comme on vouloit. De sorte que j'ay veu plusieurs s'estonner que, veu la corruption de son regne, et despuis la perte qu'il fit de M. de Sipierre qui le nourrissoit si bien, comment il fut si magnanime, si genereux, vertueux, valeureux et liberal comme il a esté; car il a autant estendu sa liberalité que fit jamais roy à toutes sortes de gens : dissemblable au roy son frere, qui employa la sienne à l'endroict de quelques particuliers, siens favorys, que nous avons veus pleins et remplis excessivement; si ce n'est qu'il enrichit fort particulierement le mareschal de Raiz, qu'il emplit de grands biens, honneurs et estats, et plus que sa portée n'estoit ny sa qualité le requeroit, pour avoir esté ce qu'on l'avoit veu. Si estoit-il pourtant un très-habile homme. Voylà comment ce roy estoit liberal, tenant ceste maxime: qu'il falloit qu'un roy le fust, et que les peuples estoient semblables aux rivieres; car tout ainsy qu'elles entrent en la mer, aussy semblablement l'argent du peuple venoit et entroit aux finances du roy.

Son regne a aussy esté taché d'avoir esté soubs luy les ecclesiastiques fort vexés, tant de luy que des huguenots; les huguenots, les avoir persecutés de meurtres et massacres et expolié leurs eglises de leurs sainctes reliques, et luy, avoir exigé de grandes decimes, et alliené et vendu le fonds et temporel de l'eglise, de laquelle vendition il tira grand argent. Ce ne fut sa faute; ce fut la misere du temps, et la necessité de la guerre, laquelle il falloit faire necessairement pour maintenir la religion catholique, à laquelle, si on ne s'y fust opposé genereusement, elle estoit perdue. Aussy prit-il pour sa devise deux colonnes, l'une de pieté et l'autre de justice, par lesquelles les plus grands empires et royaumes sont appuyés et maintenus : devise prise de Seneque, qui disoit : que les roys et grands par la pieté et justice approchoient de la divinité; aussy a-il aymé l'une et l'autre, mesmement la pieté : de sorte que, pour la conservation des saincts temples et lieux sacrés de nos ancestres, il n'a point espargné le sang de ceux qui les avoient violés.

Je me passe icy de monstrer les grands regrets que firent de sa mort les grands princes de la chrestienté, le pape, l'empereur, le roy d'Espaigne, bref tous les autres, jusques au Grand Turc, tant son nom volloit par-tout. M. de Muret, un des grands personnages en sçavoir et eloquence de nostre temps, fit de luy l'oraison funebre devant le pape, et la commança par ceste boutade que les Latins appellent *ex abrupto*, de telle sorte : *Hoc igitur unum restabat, pater sancte.* « Il ne restoit « doncques rien de plus, pere sainct; » et puis poursuit ainsy : « pour parachever de ruyner la « France de sa grandeur et sa religion, que la « mort de ce grand roy Charles, qui l'alloit re- « dresser et remettre mieux que jamais, s'il « eust plus vescu. » Et puis continua ses louanges par des propos eloquens, tristes et animés, que le pape et tous les cardinaux s'en esmurent tellement avecques toute l'assistance, que leurs soupirs s'entendirent plus dans l'eglise que la voix de l'orateur. Ceste oraison fut portée de Rome à la reyne, qui se la fit lire et interpreter, qui la trouva très-belle et loua M. de Muret, comme je vis.

Il faut faire une fin meshuy. il est temps, et la prends sur une observation que j'ay veu faire à plusieurs : que de tant d'enfans qu'eut le roy Henry II, il n'en reste aujourd'huy pas un, et a failly la race des Valois, la couronne estant venue à celle de Bourbon, de laquelle est le

chef nostre grand roy d'aujourd'huy. Il y a quarante ou quarante-cinq ans, que si quelque grand devin eust prognostiqué cest evenement, qu'on ne l'eust cru que comme un fol, et l'eust-on lapidé, bien que Nostradamus predit à la reyne qu'elle verroit tous ses enfans roys; ce qu'elle a faict, comme le roy François II, le roy Charles IX, le roy Henry III et M. d'Alançon, qu'elle ne vit pourtant roy, mais autant valloit, estant seigneur des Pays-Bas absolu, s'il n'eust faict la feste Sainct-Antoine à Anvers : et tels pays valloient bien, et pouvoient bien estre censés un royaume, puisqu'il y a des royaumes qui ne les vallent pas, et bientost en fust esté faict et proclamé roy. Aussy que le bon duc de Bourgongne refusa à plat de l'empereur Sigismond que ses pays fussent erigés en royaume, se contentant de porter le simple nom de duc : ce que son fils, le duc Charles, prince très-ambitieux et hautain, desira fort par amprès, et en requit fort l'empereur Frederic, qui ne luy voulut point accorder, et le refusa, cognoissant sa superbeté et son courage insatiable, qu'il vouloit amprès quelque chose de plus.

Voylà comme la reyne a pu voir ses enfans roys par la prophetie de Nostradamus, en cela très-veritable, qui n'avoit jamais veu Louys duc d'Orleans, qui mourut fort jeune en 1550, dont ce fut grand dommage, car c'estoit un très-beau petit prince, et qui promettoit beaucoup; ce nom de Louys luy ayant esté donné, comme j'ay ouy dire, pour luy estre un jour heureux comme à ses predecesseurs, les Louys ducs d'Orleans, qui ont esté tous braves et genereux. La reyne changea tous les autres trois leurs noms. Le roy Charles s'appelloit Maximilian, tenu du roy de Boheme, despuis empereur, duquel il espousa despuis la fille. Le roy Henry s'appelloit Alexandre-Edouard, filleul du roy Edouard d'Angleterre. François duc d'Alançon s'appella Hercules, tenu, je croy, des cantons de Suisse. La reyne, par tels changemens de noms, pensoit leur baptiser la fortune meilleure ou la vie plus longue, et vous voyez ce qu'en a esté. J'ay ouy dire à aucuns que cela porte malheur. Toutesfois, le roy François II ne changea jamais, et persista tousjours au sien; si ne fut-il pas plus heureux que les autres en longueur de vie, mais pourtant très-bon prince, doux et gracieux, et fort vertueux, et qui, s'il eust vescu, eust ressemblé en tout au grand roy François son brave parrain, disoit-on; car il estoit tout courageux et genereux.

Et ne tint pas à luy qu'il n'allast à l'armée qui fut desfaicte à la battaille de Sainct-Quentin; car j'ay ouy dire qu'il en pria cent fois le roy Henry, et le genouil en terre; ce qu'il luy accorda et à M. de Lorraine, qui estoient tous deux fort jeunes, mais M. de Lorraine un petit plus vieux que luy. M. le connestable, qui estoit du tout cru, rompit le coup, et remonstra au roy sa jeunesse, qui ne montoit qu'à quatorze ou quinze ans, et la debolesse [1] de ce fils aisné; qu'il ne faudroit qu'un malheur pour le perdre, et que la France en avoit besoing pour estre son principal appuy après le roy. Mondict sieur le Dauphin en voulut dès-lors un grand mal à mondict sieur le connestable, et ne fut point marry de sa desfortune qui luy advint, ny de sa prison, comme je le sçay de bon lieu; disant que ce qu'il en avoit faict et rompu ce coup au roy, que ce n'estoit pour apprehension et peur qu'il eust de sa vie et personne, mais qu'il vouloit estre le seul maistre et commandeur de l'armée, et craignoit qu'il ne prist goust à esjamber sur son auctorité. Du despuis, le camp d'Amiens se presenta, où il alla avecques le roy; et ne tint à luy que la battaille ne se donnast; pour le moins la desiroit-il fort. Tous les jours, et à toute heure, vouloit monter à cheval, et faire le chevalleger; mais le roy ne le voulut jamais, pour n'estre l'estat d'un roy dauphin et premier fils de France.

Pour fin, de tous ces quatre enfans il n'y en a aucun qui n'ait esté très-brave, très-genereux, hardy, vaillant et courageux. Du roy Henry III et de M. d'Alançon, j'en parleray ailleurs en un discours que je fais [2], comme j'ay dict, et comparaisons de six grands capitaines que nous avons veus en mesme temps, qui sont le roy Henry, M. d'Alançon, le roy de Navarre, MM. les ducs de Guyse, de Parme, et duc de Biron et prince Maurice, qui tous, pour estre morts fort jeunes, fors le roy et ledict prince, ont laissé d'eux d'avoir esté très-grands et des

[1] Faiblesse, de l'italien *debolezza*
[2] On n'a pas ce discours.

premiers capitaines de la chrestienté, comme j'espere le faire voir si Dieu me fait la grace d'escrire d'aucuns leurs particuliers faicts, comme j'ay faict de ceux de cy-devant.

Cependant je finis, et prie toutes personnes qui me liront d'excuser mes fautes que l'on trouvera icy dedans bonnes et grandes; car le bien dire ne nasquit ny ne s'acquit jamais avecques moy. L'on m'excusera aussy si je repete force choses et mots et parolles que j'ay dict quelquesfois; car je ne puis avoir la memoire ny la retentive si bonne que je me puisse ressouvenir du tout. Je prie aussy, et François et estrangers, m'excuser si j'ay laissé au bout de la plume plusieurs grands capitaines qui pouvoient icy tenir rang aussy bien que les autres. Je leur responds qu'aucuns je les ay oubliés par mesgarde; aux autres, je ne suis pas à leurs gages pour les servir. De plus, ce grand Plutarque en ses vies, duquel un traict de plume valloit plus que tout ce que je sçaurois jamais escrire, a bien limité ces *Vies des hommes illustres* desquels il a escrit, et en a laissé plusieurs, tant grecs que romains, qui possible tout oubliés pouvoient bien valloir aucuns qui sont couchés dans son livre, ny plus ny moins qu'on voit des commissaires et controlleurs des guerres casser bien souvent à la monstre aucuns soldats et gens-d'armes qui vallent bien les passés. Et si l'on me reprend que je parle fort sobrement d'aucuns, et d'aucuns point, je leur responds qu'ainsy me plaist, et en ay ensuivy ma fantaisie en cela, ne pensant faire tort à aucun. Pour les estrangers, ils sont plus heureux en bons historiographes que nous, qui ont mieux escrit et plus curieusement et plus veritablement que nos François, lesquels, selon l'advis des grands personnages que j'en ay veu discourir, ne s'en sont si bien acquittés comme ils debvoient en aucunes particularités, qu'ils ne sont estés si curieux et diligens d'observer comme les estrangers. Lise doncques ce livre qui voudra; il y trouvera les louanges des capitaines estrangers et des nostres, et au plus vray que j'ay pu dire. Il en pourra à part soy après en faire comparaison des uns aux autres. Pour quant à moy, celle que j'en fais, et la meilleure, je la prends sur un très-beau pourtrait que je vis une fois à Rome de la France depeinte et representée en forme d'une belle Pallas toute armée, sa lance en une main et son escu en l'autre, force livres soubs ses pieds, et entournée et ombragée de force espics de bled, avecques ces mots: *Marte, arte et frugibus* [1], inferant par là qu'elle surmontoit toutes autres nations par les armes, les lettres et abondance de bleds et fruicts, comme certes elle fait. Mais les Espaignols ne disent pas cela, car, pour les armes ils n'en cedent à aucune nation; pour les sciences et les arts, ils s'adonnent si fort aux armes qu'ils les hayssent et vilipendent fort, et envoyent les livres au diable, si ce n'est aucuns, qui, quand ils s'y adonnent, ils sont rarés, excellens, très-admirables, profonds et subtils, comme j'en ay veu plusieurs; pour les bleds et les fruicts de la terre, l'abondance n'y est si grande qu'en la France; mais je puis bien asseurer d'avoir veu en Espaigne de fort beau bled, et mangé d'aussy bon pain, beu d'aussy bon vin de Sainct-Martin et Rippe-d'Avid, qu'en toutes les plus fertiles campaignes et tous les plus friands vignobles de la France, et faict aussy bonne chere dans Madrid et autres villes d'Espaigne, que dans Paris. Ce qui est rare et point commun est tousjours plus excellent; pourtant la France, qui l'a veu d'autresfois, mais non ce qu'elle est maintenant, a esté un pays incomparable en tout.

[1] Par la guerre, le sçavoir et l'abondance.

DES HOMMES.

DEUXIESME PARTIE.

PREMIER DISCOURS.

DE TOUS NOS COURONNELS FRANÇOIS ET MAISTRES DE CAMP,

ET D'AUCUNS DE LEURS PARTICULIERS BEAUX EXPLOITS;

DESPUIS LEUR PREMIERE INSTITUTION JUSQU'A CE TEMPS

Après avoir parlé des grands capitaines et generaux d'armée, il faut parler un peu des couronnels de l'infanterie de France; et pour ce je fais ce discours, sur l'occasion et sur le poinct duquel j'en fis un jour adviser ce grand et brave prince M. de Nevers, qui m'advoua franchement ne s'en estre jamais apperceu ny advisé, et d'autant, (dit-il après, le tenir et l'avoir appris de moy) qu'estoit qu'advant la creation de couronnel general des bandes françoises, tant de-çà que de-là les monts, que fit le roy François I[er], de M. de Tays, il n'y en avoit eu jamais en France de general, mais de particuliers prou. Et sur ce, plusieurs que nous estions à sa table, nous en mismes à discourir et deviser, et c'estoit à l'abbaye de Bonneval en Beauce, lorsque Monsieur, frere du roy, partit la premiere fois mal content de la cour. Entr'autres, il y avoit des vieux capitaines, tant françois que des experimentés italiens qui fussent au service de la France, qu'estoit le seigneur Petro Paulo Touzin, qui a tousjours fort fidellement et vaillamment servy nos roys. Il y avoit aussy le capitaine Bernardo, bon capitaine et bon François; et pour ce fut tué d'un coup de pistollet à Paris par l'appostement et pourchas du duc Cosme de Florence, disoit-on. Il y avoit aussy des vieux gentilshommes françois qui, tous ensemble, condescendirent à mon opinion, sans pourtant y avoir jamais pris garde qu'à ce coup là. Dont pour ce j'en allegue ici les textes et exemples, mais un peu plus que je ne fis alors, et allongeray d'avantage mon discours.

Premierement, quant à l'etymologie de ce mot de *couronnel*, à ce que j'en ay ouy dire à des vieux anciens capitaines, tant françois, espaignols, qu'italiens, les uns l'escrivent *coulonnel* par *l*, comme voulant dire que celuy qui est le principal chef de l'infanterie est dict que, tout ainsy qu'une *coulonne* est ferme et stable, et sur laquelle on peut asseoir ou l'on asseoit quelque grande pesanteur et l'appuye-on fermement, aussy celuy principal qui commande à l'infanterie doibt estre ferme, stable et principal appui de tous les soldats, soit pour les commander, soit pour les soustenir, comme une bonne, belle et puissante *coulonne*, à laquelle tous les soldats doibvent tendre et viser, et s'y soustenir et s'affermir.

D'autres disent *couronnel* avec *r*, d'autant que celuy qui en est le chef general a esté esleu et *couronné* de son roy, ou de son superieur, ou de toute l'armée, pour leur commander, comme triomphant et *couronné* par-dessus tous les autres.

Les uns en ont parlé encor d'autre façon diversement, et selon leur opinion; je m'en rapporte à eux, sans m'amuser d'en chaffourer le papier; et ce nom est venu, à ce que j'ay ouy dire à M. de Montluc, des Italiens et Espaignols. Les Allemands en ont aussy usé et en usent; et l'avons emprunté d'eux en nos guerres à l'encontre d'eux et parmy eux, et practiqué parmy nous autres; car auparadvant ce mot n'estoit point en usage.

Je mets à part les Romains, car ce mot leur estoit incognu, et chascun commandoit à sa legion. Bien est vray qu'advant le combat les consuls, preteurs, dictateurs et generaux de leurs armées, leur ordonnoient leur forme, rang, et champ de battaille; et bien souvent mettoient pied à terre pour combattre avecques l'infanterie, comme nous lisons de ce

brave Cæsar, qui souvent a servy de couronnel, voyre de sergent-majour, s'il nous faut parler ainsy, à son infanterie : aussy estoit-il bon homme de pied et de cheval ; comme M. du Bellay, en son *Art militaire*, dit qu'il est besoing qu'un general mette quelquesfois pied à terre, comme fit l'empereur Charles à l'expedition de Tunis, et M. de Nemours à la reprise de Bresse[1], comme j'en parle ailleurs, et M. le mareschal du Byé en la comté d'Oye, en un exploit qu'il y fit, j'en parle aussy ailleurs, et comme fit le roy Edouard en la battaille qu'il donna au comte de Varvyc, qu'il vainquit et y fut tué, comme dit messire Philippes de Commines, et aussy que les plus grands seigneurs d'Angleterre jadis mettoient pied à terre avecques les gens de pied pour les mieux animer au combat, comme cela y fait beaucoup, et comme firent ces deux braves princes M. d'Orleans[2] et le prince d'Orange à la battaille de Sainct-Aubin, et force autres que je dirois bien ; mais je m'en tais pour esviter prolixité.

Il y a aucuns qui ont voulu dire que les tribuns des gens-d'armes estoient comme couronnels ; mais ils commandoient à infanterie et cavallerie : toutesfois prenez le cas que despuis ils ayent esté departis, et que d'un qui estoit, aujourd'huy est le couronnel de l'infanterie, et l'autre est le couronnel de la cavallerie legere, et sont deux ainsy separés.

D'autres ont dict que c'estoient mareschaux de camp. Je m'en rapporte à ce qui en est et que j'en ouys un jour bravement discourir à feu M. de Carnavalet, brave et vaillant seigneur gouverneur de nostre roy Henry III, et qui sçavoit tous les commentaires de Cæsar en latin par cœur, et qui estoit fort curieux de l'antiquité, et mesmes pour le faict de la guerre ; dont je m'en rapporte aux plus sçavans que moy pour en discourir, car j'aurois peur de me desferrer si je m'y enfonçois si advant en ce marais, pour n'y estre si sçavant.

Touchant à nos François, aucuns ont dict que le grand maistre des arbalestriers estoit ce que nous disons aujourd'huy le grand-maistre de l'artilleryе ; et mesmes encor parmy les estats de nos roys se trouve le maistre artiller, qui est celuy qui se mesle de faire des arbalestes, des traits et des flesches, que j'ay veu faictes et elabourées d'eux très-gentiment et proprement marquetées, et aussy se mesloient de faire des fusées. J'ay veu le feu roy Charles qui faisoit bien valoir cest estat et le faisoit bien mettre en besoigne.

D'autres disent : que ce maistre d'arbalestiers doibt estre plustost converty en nom de couronnel ou de celuy qui commande à l'infanterie, et y a plus d'apparence, d'autant que, le temps passé, au lieu des harquebusiers d'aujourd'huy estoient tous arbalestiers. Je m'en rapporte encor à nos rechercheurs de mots et estats antiques de nostre France, encor qu'ils n'y trouvent guieres grand cas ny de beau de l'infanterie de France d'alors ; car la pluspart n'estoit composée que de marauts, belistres, mal armés, mal complexionnés, faicts-neants, pilleurs et mangeurs de peuple.

Les uns un temps se sont appellés brigands, à cause des brigandines et armes dont ils estoient armés et endossés ; d'autres francs-archers, comme le franc-archer de Bagnolet, dont est la chanson, qui furent après cassés par le roy Louis XI, et en leur place prit des Suisses.

Les autres s'appelloient seulement archers, qui s'aydoient de l'arc, dont les Anglois pour lors s'en faisoient appeller maistres : tesmoin la battaille de Poictiers du roy Jean et autres combats, et despuis les Gascons, qui furent leurs subjects, tenanciers et apprentifs soubs leurs enseignes, et les ont surpassés ; car il n'y a que l'arbalestier gascon de jadis et d'aujourd'huy encor.

D'autres les ont appellés rustres, ainsy que nous lisons dans le roman de M. de Bayard, que « M. de Mollard dit à ses rustres, » appellant ainsy ceux auxquels il commandoit.

D'autres les ont appellés advanturiers de guerre, tesmoin la chanson,

> Advanturiers de guerre,
> Tirez de-là les Monts.

Et aussy que tels les trouverez-vous, mesmes dans les vieux romans du roy Louys XII et du roy François Ier, au commancement, et peints et representés dans les vieilles peintures, tapisseries et vitres des maisons anciennes ; et Dieu sçait comment representés et habillés, plus à la pendarde vrayement, comme l'on di-

[1] Brescia. — [2] Depuis Louis XII.

soit de ce temps, qu'à la propreté, portans des chemises à longues et grandes manches, comme Bohemes de jadis ou Mores, qui leur duroient vestues plus de deux ou trois mois sans changer, ainsy que j'ay ouy dire à aucuns, monstrans leurs poictrines velues, pelues et toutes descouvertes, les chausses plus bigarrées, decoupées, dechiquetées et balaffrées[1], usans de ces mots, et la pluspart monstroient la chair de la cuisse, voire des fesses. D'autres plus propres avoient du taffetas si grand quantité, qu'ils le doubloient, et appelloient chausses bouffantes; mais il falloit que la pluspart monstrassent la jambe nue, une ou deux[2], et portoient leurs bas de chausses pendus à la ceinture. Encor aujourd'huy, les Espaignols usent de ce mot *adventureros*, mais ce ne sont pas soldats gagés ny soldoyés, mais qui y sont pour leur plaisir, soient soldats ou gentilshommes; tous les appellent ainsy ceux qui ne tirent paye; mais ils disent, quand ils veulent nombrer leurs gens de guerre en une armée, après avoir compté les soldats gagés, ils disent outre cela, *ay adventureros tanto*[3], selon qu'il y en a. Aujourd'huy en nostre France les appelle-on soldats de fortune.

Voylà la difference des advanturiers d'aujourd'huy à ceux-là du temps passé, lesquels, outre ce que j'en ay dict, prenoient plaisir à estre les plus mal en point qu'ils pouvoient, jusqu'à marcher les jambes nues et porter leurs chausses à la ceinture, comme j'ay dict: d'autres avoient une jambe nue et l'autre chaussée, à la bizarre.

Sur quoy il me souvient qu'un combat à la barrière se faisant un jour à la cour, en la basse salle du Louvre, après les premiers troubles, entre autres combattans comparut et entra le capitaine Buno, gentil cavallier certes, mais bien bizarre en tout. Il estoit fort bien en point et bien habillé; il avoit une jambe chaussée et l'autre nue. Les vieux capitaines qui estoient pour lors à la salle dirent et confirmerent que les soldats adventuriers du temps passé alloient ainsy chaussés à la bizarre, et ainsy l'entendoit ledict capitaine Buno encor de nostre temps; mesmes au voyage d'Allemaigne j'ay ouy dire que force capitaines et soldats, quand ils vouloient aller à un assaut, coupoient leurs chausses au genouil tout à l'instant, parce qu'elles estoient toutes d'une venue et attachées en haut, afin qu'ils pussent mieux monter à l'assaut; pour lors les bas d'estame[1] ny de soie n'estoient pas en usage.

Or, advant ce nom d'advanturier practiqué, aucuns appelloient les soldats *laquais*, mesmes dans Monstrelet; et vous trouverez un capitaine Ramonnet, assiegé par Maximilian l'archiduc dans Malonoy[2], tenant pour le roy Louys XI: la place fut prise, « et luy fut pendu avecques aucuns « de ses laquais, dit-il ainsy, dont le roy Louys « après en fit belle vangeance. » Voylà comme il appelle les soldats *laquais*[3], ce que j'ay veu confirmer en mes jeunes ans à aucuns vieux routiers; mais ils les appelloient *allaquais*, comme voulant dire gens à pied allans et marchans après leurs capitaines, comme aujourd'hui nous appellons ceux qui vont en devant ou après nous, *laquais*, comme font aujourd'huy les estaffiers en Italie, en Espaigne, et en France les valets à pied, qui sont bons à pied à faire message et mettre la main à l'espée; dont par ainsy ne se faut esbahir si aujourd'huy nous voyons si braves capitaines et soldats sortir des *laquais*.

Ledict Monstrelet appelle aussy lesdicts soldats *pietons*, comme aussy M. du Bellay en son livre de l'*Art militaire*. Froissard les appelle *soudoyers*, quelquesfois archers; mesmes quand il parle des Anglois, quelquesfois il les appelle *pillards*, par ce propre nom, ainsy qu'il dit en un passage : « Il y avoit quatre cens lances et « deux mille pillards[4]. » Voylà un plaisant nom pour nos gens de pied, lequel est aujourd'huy fort propre à aucuns, voire plus que celuy de soldat.

Or, despuis tous ces noms se sont perdus et se sont convertis en ce beau nom de *soldat*, à

[1] Balaffrées de *bislabro*.

[2] L'infanterie irlandaise, au siége de Rouen pour le roi d'Angleterre en 1418, était vêtue et armée de la sorte. Voyez Monstrelet, et tel est encore le corps des montagnards écossais.

[3] Il y a tant d'aventuriers.

[1] De fil.

[2] Voyez Monstrelet.

[3] C'étaient proprement les fantassins français qu'on appelait *laquais*, ou plutôt *lacquets*, à la différence des fantassins allemands, qu'on nommoit *lansquenets*, de l'allemand *lands-knecht*, dont *laquais* n'est aussi qu'une corruption, comme *allaquais* l'est d'*all-lands-knecht*, c'est-à-dire *piéton de tout pays*.

[4] Voyez Froissart dans cette collection.

cause de la *solde* qu'ils tirent. Les Espaignols et Italiens nous les ont mis en usage, encor que quelquesfois les Italiens les appellent *fantassins;* mais l'Espaignol use tousjours de ce mot *soldados*, qui est le plus beau nom de tous ceux qu'on peut imposer aux gens de pied, et n'en desplaise aux Latins avecques leurs mots *milites* et *pedites*, qui sont fort sots et laids auprès de celuy de *soldats*. L'Espaignol usoit aussy du mot *peones*[1], jadis, comme nous disons pietons.

Pour quant aux chefs qui leur commandoient, ils ne s'appelloient parmy nous que *capitaines* simplement; car le nom de couronnel ny de maistre-de-camp n'estoit point encor né en France: du temps du roy Louys XI, le principal qui commandoit à son infanterie estoit le capitaine Flocquet, qui fut tué à la battaille de Mont-l'hery, dont on faisoit très-grand cas, et fut fort regretté.

Paulo Jovio descrivant l'entrée du petit roy Charles VIII dans Rome, et de son armée, representée en son histoire la plus superbe et la plus furieuse en ses armes, visages, demarches, contenances et habits, que c'estoit une chose très-espouvantable à veoir, tant François, Allemands et Suisses, ny là et ailleurs nous ne lisons point qui des François eut la principalle charge de l'infanterie françoise, ou qui en fut general. Il faut croire doncques qu'il n'y avoit que leurs capitaines, commandans chascun à leurs enseignes et bandes, sous lesquelles se rangeoient de bons hommes, mais la pluspart de sac et de corde, meschans garnimens eschappés de la justice, et sur-tout force marqués de la fleur de lys sur l'espaule, essorillés, et qui cachoient les oreilles, à dire vray, par longs cheveux herissés[2], barbes horribles, tant pour ceste raison que pour se monstrer plus effroyables à leurs ennemys, comme faisoient jadis les Anglois, ainsy que dit Cæsar, qui se frottoient le visage de pastel pour plus grand effroy diabolique, et que font aujourd'huy nos reistres.

Mais le monde n'est plus enfant et n'a plus peur de ces faux visages, ny loups-garoux, ainsy que nous lisons dans un petit livre en espaignol des guerres de Milan soubs le roy Louys XII, d'un capitaine suisse qui s'appelloit Tocquenet. Je pense que celuy que nous avons veu en France, fort aymé du roy Charles IX et capitaine de sa garde suisse, estoit son parent. Celuy doncques marchoit tousjours vestu de pied en cap de peau d'ours fort pelu, les cheveux longs et herissés, avecques la barbe pareille, de sorte qu'à le veoir, on l'eust pris pour un diable sauvage, avecques sa grande et desmesurée taille; si bien qu'il faisoit peur *à los vellacos que lo miravan, mas no á los determinados*[1], ce dit le livre, qu'il faisoit peur aux peureux qui le regardoient, mais non aux determinés et asseurés. Voylà les bizarreries de nos capitaines et soldats de jadis.

Or, le roy Louys XII estant venu à la couronne et ayant retiré Milan qui luy appartenoit, et le royaume de Naples de mesmes, pour les acquerir et garder, il fit de belles guerres et continuelles, tant contre les Italiens qu'Espaignols; pour ce, nostre infanterie françoise se commança à façonner un peu mieux, fors qu'ils ne se pouvoient encor bien accommoder à ces harquebus, et avoient tousjours en singuliere recommandation les arbalestes, et en rendoient de bons combats; si bien que j'ouys dire à Naples que la ville alors ayant esté reprise et regaignée par les Espaignols, il y eut une douzaine d'arbalestiers gascons, qui estoient pour la garde de la tour de Sainct-Vincent, qui s'y opiniastrerent si bien avecques leurs arbalestes, qu'ils ne peurent estre pris ny chassés de deux mois après, que la munition de leurs arbalestes leur faillit, et sortirent, en bonne composition pourtant. L'empereur Charles V, après la Gollette prise, et qu'il s'achemina vers Tunis, tousjours marchant en battaille, et que les Mores et Arabes le venoient tant agasser et importuner, il souhaita d'avoir une compaignie d'arbalestiers à cheval; cela se lit dans Paulo Jovio. Quelle humeur, puisqu'il avoit de ces bons harquebusiers espaignols! Pourtant il y avoit là à discourir.

Or, puis après ledict roy Louys, lorsque les Gesnois se revolterent de son obeyssance, il dressa une fort grosse armée pour reprendre leur ville; et d'autant qu'il avoit besoing d'infanterie plus que de gendarmerie, il bailla la

[1] C'est de l'espagnol *peon* que nous avons fait *pion*, dans la signification de *fantassin* ou de *piéton*. Rabelais s'en est servi dans la même signification.

[2] Dont les oreilles ont été arrachées. C'étoit autrefois un genre de supplice assez commun.

[1] Aux poltrons qui le voyaient, mais nullement aux braves.

charge à plusieurs capitaines et braves gentils-hommes françois de bonne maison, comme aux seigneurs de Maugiron, de Vandenesse, d'Espy, de la Crotte, de Bayard, de Normanville, de Montcauray, de Bossillon, du Tresnel, de Silly, le cadet de Duras, le capitaine Odet [1], le capitaine Imbaut [2], le chevallier Blanc [3], et plusieurs autres, desquels ny les uns ny les autres n'avoient charge de couronnel ny le nom de maistre de camp.

Nous lisons dans le roman de Bayard qu'il luy donna aussy charge de mille hommes de pied; ce que voyant, il l'accepta: « et encor qu'il « eust faict profession plus de cheval que de pied, « mais à luy tout estoit de guerre, toutesfois il « dit et remonstra au roy qu'il avoit trop de gens « soubs sa charge que ces mille pour s'en acquitter « très-dignement. » Aujourd'hui nos maistres de camp ne font pas cela, car ils en prennent trois mille, quatre mille, voire vingt mille, tant qu'on leur en donneroit, jusqu'à les en lasser et saouler; aussy font-ils de belles glissades et faux pas. « Par quoy il le pria de ne luy en don-« ner que cinq cens, et qu'il s'asseuroit, avecques « l'ayde de Dieu et de ses amys, de luy faire et « mener une si bonne trouppe, que, pour petite « qu'elle seroit, il battroit bien une plus grande « deux fois que la sienne [4]. »

Aussy le capitaine Montmas, qui despuis fut maistre de camp, dit un jour au feu roy Henry II: « Sire, vos commissaires et control-« leurs de guerres, en faisant ma monstre, me « sont venus controller ma compaignie, et cryent « que je ne l'ay pas complette, et ne me veulent « passer que ceux de la monstre; je vous prie « croire, sire, que je serois bien marry de vous « desrober un seul sou; mais l'argent qu'il me « faudroit donner à plusieurs, je le donne à « moins de soldats, lesquels j'appoincte de ce que « je donnerois aux autres, aussy les sçay-je choi-« sir et appoincter si bien, qu'avecques le petit « nombre que j'ay, je batteray tousjours et des-« feray une autre compaignie, quelque complette « qu'elle soit. » Monstrant par là que la force ne gist pas au nombre, ains à la valeur: aussy n'avoit-il jamais la moictié de sa compaignie, au lieu que les autres l'avoient toute entiere; mais si peu de nombre de ses soldats estoient très-bien choisis et très-bien appoinctés, qui faisoient tousjours rage partout où ils se trouvoient.

Advant luy, tout de mesmes en avoit faict M. de Bayard, comme j'ay dict: aussy fit-il ceste compaignie de cinq cens hommes tous de gens d'eslite, si que plusieurs gens-d'armes quitterent la lance pour prendre la picque avecques luy, comme il se lit. Aussy fut luy et sa trouppe qui firent le grand effort à la prise de Gesnes, et en fut la principalle cause. Ce nom de couronnel n'estoit point encor en usage, si-non que le livre dit « que le roy luy « donna charge de mille hommes de pied. »

M. de Mollard, vieux routier, aux guerres d'Italie ne porta non plus titre de couronnel, ains qu'il avoit charge de deux mille hommes de pied qu'il entretint tousjours braves et vaillans, comme ils le monstrerent à la battaille de Ravenne, où ils firent très-bien, et en moururent beaucoup avecques leur capitaine: aussy donna-il le premier avecques le capitaine Jacob, Allemand [1], qui avoit charge de quelques lansquenets, qui servit bien le roy ce jour: aussy y mourut-il des premiers avecques M. de Mollard, lequel, advant le combat, fit ce traict; car, ainsy que les Allemands passoient les premiers le pont qui avoit esté faict pour passer le canal, et voyant qu'ils tardoient tant à passer et faisoient trop longue file, embarassant le passage, luy semblant qu'il ne seroit jamais à l'ennemy, dit à ses reistres (ainsy dit le livre), qu'il appella ses soldats: « Comment, « mes compaignons, nous seroit-il reproché que « les Allemands soient passés du costé des en-« nemys premiers que nous? J'aymerois, quant « à moy, plustost avoir perdu un œil. » Et soudain se jetta dans l'eau et commança le premier à sonder le gué, tout chaussé et vestu, sans marchander, qui n'estoit point si petit qu'ils n'y fussent jusques près des esselles: et tous ses gens le suivirent aussy tost; et firent si bonne

[1] Odet d'Aydie, de la maison d'Aydie, originaire du pays de Béarn, capitaine de mille hommes de pied gascons.

[2] Imbaut Rivoire, seigneur de Romagnieu, capitaine de cinq cens hommes de pied.

[3] Antoine d'Arc, Dauphinois, capitaine de cinq cens hommes de pied. On l'appella le *chevalier Blanc*, parce qu'il était ordinairement armé à blanc, c'est-à-dire de pied en cap.

[4] Voyez la Chronique de Bayard dans cette collection.

[1] Jacob Demps, gentilhomme du pays de Souabe.

diligence, qu'ils eurent passé plustost que les Allemands, et tous trempés et mouillés combattirent ainsy. Quelle belle ambition! Les anciens Romains n'en ont jamais plus faict.

Le baron de Grammont et le capitaine Maugiron firent là aussy très-bien, qui commandoient chacun à mille hommes de pied; comme le capitaine Bonnet, qui aussy s'y trouva, qui fit très-bien; mais il n'y mourut pas comme les autres, il en fut quitte pour un coup de picque dans le front, dont le fer y demeura.

Il avoit eu auparadvant un très-brave et vaillant lieutenant, qui estoit le capitaine Lorges, frere aisné de ce brave que nous avons veu despuis, qui a commandé longuement à plusieurs trouppes de gens de pied, et pour ses merites faict capitaine des gardes escossoises du roy. Cest aisné Lorges, lieutenant dudict Bonnet, mourut à la conqueste du Friol, où M. de La Pallice advoit mené des forces au service de l'empereur Maximilian, par le commandement du roy Louys XII.

Or, tous ces capitaines, encor qu'ils commandassent à grosses trouppes, ne sont jamais esté appellés que capitaines simplement: des couronnels nullement.

Que s'il y a eu quelque escrivain moderne qui les aye voulu appeller couronnels, il n'y faut adjouster foy, mais bien aux vieux exemplaires du passé, qui en ont parlé naïvement ny sans fard comme les modernes, qui veulent faire des pindariseurs et des jolis à parler, et autant de mocqueries pour eux.

Ainsy que voulut faire une fois un prelat de par le monde, qui voulant faire du beau parleur, comme certes il est, il se vint à alleguer le prophete Hellie, qui estoit (ce disoit-il) conseiller d'Estat du roy. Un autre prelat, aussy sçavant et bien disant comme luy, respondit qu'il n'avoit jamais leu dans la Bible, ny ouy dire qu'il fust conseiller d'Estat, ny qu'il eust aucune ny pareille charge en la maison du roy, qu'il n'en avoit jamais erigé qu'il sceust: ce qui fut une grande risée pour luy en l'assemblée où il estoit. Il se fust mieux passé de ce mot; mais il vouloit faire du bien-parlant, et qu'il avoit trouvé le mot de la febve.

Je ne doute qu'aucuns de nos escrivains modernes n'en ayent faict de mesmes ou n'en fassent; mais c'est faire tort à ce qui a esté faict et escrit, et vaut mieux se regler au vieux texte et n'user encor de ce mot de couronnel pour la matiere de ce temps là, mais simplement capitaine de tant ou commandant à tant, ainsy que je tiens de M. de Montluc et autres vieux capitaines.

Le roy François vint après; et si nous debvons croire aux *Mémoires de M. du Bellay*, comme certes pour la suffisance du personnage il le faut, ce mot commença à se practiquer; mais possible il est à presumer que ceux qui les ont mis en lumiere et qui sont esté modernes, et qui ont voulu pindariser comme les autres, et voulu practiquer ce mot de couronnel, n'ont suivy possible en cela le vieil exemplaire. Tant y a, quelque chose que l'on y peut faire, il le faut croire. Dans ces memoires doncques vous y trouverez comme M. de Guyse, Claude de Lorraine, fut couronnel à la battaille de Marignan de six mille lansquenets. Certes il pouvoit porter ce nom, car, ou fust que les Allemands qui en avoient l'usage luy pouvoient avoir donné, ou qu'estant grand prince, il meritoit bien d'avoir un nom plus que le commun.

De mesmes, feu M. de Sainct-Paul, lorsque le roy François s'arma et se prepara pour aller lever le siege de Mezieres, fut faict couronnel de cinq mille hommes de pied, qui estoit un grand cas, que un tel prince du sang, brave et vaillant, ne fust couronnel general de toute l'infanterie françoise, et pourtant ne l'estoit que de cinq mille seulement: qu'est bien pour faire approuver mon dire, qu'il n'y avoit encor de couronnel general, comme verrez dans l'histoire du roy François. Toustesfois, aucuns vieux livres ne le disent que general de cinq mille hommes de pied; force particuliers couronnels legionnaires y avoit-il, chascun pourtant commandant à sa legion de sa province.

Lorsque ledict M. de Sainct-Paul fut envoyé lieutenant en Italie contre Antoine de Leve, M. de Montejean commandoit à son infanterie, et mesmes à l'entreprise de Gesnes, où ils ne firent rien qui vaille.

Au camp d'Avignon, il fut aussy couronnel de l'infanterie françoise; mais il fut pris au commancement de la guerre, où il ne fit rien qui vaille aussy. Bref, je serois trop prolixe si je voulois esplucher tous ces couronnels espe-

ciaux; je ferois tort à ceux qui en seroient curieux de les rechercher et qui se plairont de lire ces belles histoires, et non ce livre.

Le siege de Parpignan vint, où le nom de couronnel se mit fort en vogue, car M. de Brissac fut couronnel de toute l'infanterie françoise, tant des trouppes qui vinrent du Piedmont pour estre là, que de celles qui estoient en France; mais cela s'enteud de l'infanterie qui estoit en ceste armée là, et non de celle de toute la France; car feu M. d'Orleans, à sa conqueste de Luxembourg et en ce mesme temps, avoit la sienne à part, comme je tiens de ceux qui y estoient alors; et despuis mondict sieur de Brissac quitta ceste charge pour estre couronnel general de la cavallerie legere.

M. de Tays eut cest honneur d'estre esleu et faict du roy François couronnel general de l'infanterie françoise, tant de-çà que de-là les monts, duquel, advant que je parle, je dirai ce mot: que les Espaignols n'ont pas esté grandement curieux de faire couronnels generaux en leurs bandes ny en basses factions, si-non en leurs armées grandes d'une grande conqueste, d'un grand siege ou faction signalée, ou journée aux guerres d'Italie.

Ce grand marquis de Pescayre et le marquis del Gouast son cousin, commancerent à leur commander en titre de couronnel general. Advant eux, dom Pedro de Navarre avoit commandé à ses trouppes qu'il avoit en Barbarie, et qu'il en ramena puis après, luy ayant esté faict prisonnier à Ravenne; le capitaine Solis, duquel j'ay parlé ailleurs, et puis le marquis de la Padule, qui se deschargea de ceste charge à son nepveu le marquis de Pescayre. Advant eux aussy avoit commandé le vieux capitaine Allarcon, qui en avoit bien commandé à aucuns, mais non à si grandes trouppes comme les precedens; et, advant tous eux, dom Pedro de Navarre, comme je viens de dire, avoit esté couronnel de quatre mille Espaignols qui furent envoyés en Barbarie par ces devotes et catholiques personnes, le roy Ferdinand et la reyne Izabel de Castille, contre les Mores et infideles.

Sur quoy j'ouys discourir un jour gallantement à feu M. de Montluc, à son logis au siege de La Rochelle, nous donnant à soupper au mareschal de Raiz, à M. de Strozze et à moy, et autres gentilshommes, nous apprenant à tous d'où estoit venu premierement et usité parmy les Espaignols ce mot de *soldados viejos* [1]. Il disoit doncques: que ce bon roy et reyne envoyerent en Barbarie quatre mille soldats espaignols, conduits par dom Pedro de Navarre, où ils firent de très-beaux exploicts et des conquestes très-belles, mesmes qu'ils mirent en grand destroict la ville d'Alger, tant aujourd'huy renommée, par le moyen d'un fort qu'ils firent par une très-grande et merveilleuse promptitude, en un issolad [2] tout devant la ville, les tenant par ce moyen de si près assiegés et pressés, qu'en peu de temps ils furent contraincts de requerir trefves pour dix ans, qui leur furent accordées moyennant certain tribut qu'ils payerent tousjours jusqu'à la mort de Ferdinand; et, appellans Cairedins [3] Barberousse à leur secours au bout de quelque temps qu'ils virent leur bon, rompirent trefves, prindrent le fort, chasserent les Espaignols, et recouvrerent liberté.

Or, durant les trefves, la guerre s'ouvrit entre le pape Jules et le roy François [4]: Ferdinand secourut le pape, et tire à soy dom Pedro de Navarre avecques les Espaignols de la Barbarie, et les envoye en la Romanie avecques son armée de Naples, conduicte par dom Raymond de Cardona; et se trouverent à la battaille de Ravenne; et ce fut lors que M. de Nemours haranguant ses gens, et parlant de ces Espaignols, il dit qu'il ne falloit point apprehender ces soldats espaignols, qui se vantoient et bravoient tant, d'autant qu'ils n'avoient appris qu'à combattre des Mores tous desarmés et fuyards, et qui n'avoient encor esprouvé les François, si bien armés, et qui combattoient de pied ferme.

Si firent-ils bien pourtant, ne voulans pour ce coup croire leur general dom Pedro, qui les tenoit retranchés et resserrés, et ne vouloit qu'ils bougeassent de leur retranchement et advantage, voulans là attendre l'assaillement. Mais nos François, bien advisés, fireut bracquer quelques pieces d'artillerie, qui les endommagea tellement, qu'ils se mirent à cryer: *Matados somos del cielo, vamos á combater*

[1] Vieux soldats. — [2] Petit ilot.
[3] Hariadan. — [4] Louis XII, et non François I.

los hombres; c'est-à-dire : « Nous sommes tués « du ciel, allons combattre les hommes. »

Ledict dom Pedro en vouloit de mesmes faire aux Italiens et les arrester; mais tous commencerent à cryer haut : « Comment! et « faut-il qu'à l'appetit et opiniastreté d'un mar- « rane nous perissions ainsy miserablement! » et, par ainsy, sortirent de leur retranchement.

Or, quand dom Pedro emmena sesdicts Espaignols, ne faut point doubter, venans de ces guerres loingtaines et barbares, s'ils estoient superbes, et comme ils sont coustumiers quand ils viennent de tels lieux et telles belles factions et piaffant, et s'ils bravoient; de sorte qu'ils ne se vouloient appeller autrement que *soldados viejos;* et ne prirent le nom de soldats de Barbarie ou de la Guerre-Saincte ou autrement, ainsy qu'aujourd'huy se font appeller par les terzes de Lombardie, de Naples, de Sicille, de Sardaigne, et de la Gollette quand elle estoit à eux; mais ce nom de *soldados viejos* seulement leur plaisoit et leur estoit agreable. Et du despuis (ce disoit M. de Montluc), encor qu'ils fussent des terzes susdicts, ils ont voulu porter tousjours ce nom de *soldados viejos,* comme les nouveaux venus on les appelloit *bisongnes;* mais en un rien, par la bonne discipline militaire et par la belle creance et bon soustien qu'ils ont entr'eux, s'aguerrissent et se mettent en rang de soldats vieux aussy tost, ainsy que moi-mesme en ay veu arriver à Naples tant pietres, chetifs, mal habillés, *con zapatos di cuerda,* souliers de corde [1], descendre ainsy des galleres; les vieux soldats les entreprenoient et les prenoient en main, les mondanisoient, leur prestoient de leurs habillemens; si bien qu'en peu de temps on ne les eust point recognus.

J'en vis une fois arriver à Naples si bisoignes, si nouveaux, si fats, que, se promenant par la ville, ils la regardoient de tous costés avecques très-grande admiration, et sottement pourtant. Aussy avoient-ils raison; car, ne leur en desplaise, ils n'en avoient veu de pareille en leur pays. Et comme badaux, jettoient leurs yeux dans les boutiques et par-tout, crians : *Mira á qua, mira à quella* [2] *!* Et quand les vieux soldats les y surprenoient en telle badauderies, à mon advis qu'ils leur faisoient la reprimande, et après ils n'y osoient retourner; tant ils estoient curieux de les rendre bien creés, et ne leur faire boire de honte. Quelle curiosité affectionnée!

Pour retourner à nos couronnels, et mesmes à dom Pedro de Navarre, que l'Espaignol appelle *el conde Pedro de Navarre,* dans de vieux livres espaignols, je ne luy ay point veu donner ce titre de couronnel des Espaignols, mais ouy bien de general *de los soldados españoles;* mais, dans les livres modernes italiens et françois, il porte bien ce nom de couronnel : comme du despuis le voyage de M. de Lautreq et au siege de Naples, le dit très-bien couronnel des Gascons, comme M. de Burie couronnel des François.

Nous lisons bien aussy qu'en la conqueste de la Gollette et de Tunis, le bon et vaillant vieillard Allarcon commandoit à l'infanterie espaignolle, et en avoit esté faict couronnel M. le marquis del Gouast, ayant esté faict general de l'armée et esleu par l'empereur. Mais pourtant les couronnels espaignols ne sont de durée ny ne gardent long-temps tel nom ny telle charge, si-non pour quelque temps, comme j'ay dict, ainsy que fit le marquis de Muns ou Marignan, qui fut couronnel general de toute l'infanterie en l'armée aux sieges de Saint-Dizier et de Metz.

Le duc d'Albe aussy estant en Flandres, fit Chapin Vitelly coronnel-general de toute l'infanterie; mais ce ne fut que pour un temps; car les soldats espaignols sont si rogues et si bravaches, que mal volontiers, tant eux que leurs maistres de camp et capitaines, obeissent-ils, si-non à gens qu'il leur plaist, et de grand qualité et expertise. De sorte que j'ay leu dans un livre en espaignol, que jadis, aux guerres d'Italie, jamais personne n'avoit bien peu disposer d'eux ne leur commander absolument ny generalement, que le marquis de Pescayre, pour la grande amytié qu'ils luy portoient à cause de sa valeur; encor le pensoient-ils beaucoup obligé à eux. Après luy, defererent de mesmes à M. del Gouast, son cousin. Après que dom Pedro de Navarre fut pris à Ravenne, le capitaine Solis leur commanda pour quelques jours; mais, d'autant qu'il n'estoit de grand'maison, mais vaillant pourtant et bon vieux soldat, ils ne luy

[1] Ce sont les espartilles, encore usitées aujourd'hui.

[2] Ah! voyez donc ceci, voyez donc cela!

voulurent plus obeyr; et fallut que le marquis de La Padulle en prist la charge. Si est-il le meilleur pourtant d'avoir un chef universel et principal. Pour les Espaignols pourtant il ne leur en chaut, car ils sont si bien policés, si obeyssans et si aguerris, que d'eux-mesmes, jusques aux moindres, ils sçavent commander et aux plus grands obeyr, et aussy qu'ils ont leurs maistres de camp de leurs terzes.

Quant à nous autres François, je m'en suis cent fois estonné, et beaucoup de capitaines avecques moy, comment le passé ils ont pu faire tant de belles guerres sans couronnels et maistres de camp; car chaque capitaine estoit maistre de camp de leurs gens, fussent qu'ils en eussent peu ou beaucoup. Du despuis nous en avons eu en France à quantité, mais non pas des regnes des roys François et Henry. Du temps du roy François, sur son declin, M. de Montluc le fut seul devant Boulogne.

Du temps du roy Henry, M. de Montluc l'a esté seul en Piedmont, et puis en sa place le baron d'Espy, lorsqu'il fut esleu du roy son lieutenant dans Sienne en Toscane.

Le capitaine Aisnard l'a esté seul; M. de Montmas seul, fors aux places assiegées, où l'on y en commettoit un pour l'importance, ainsy que fit M. de Guyse le capitaine Fanas dedans Metz et autres places de consequence assiegées, ou qu'on alloit assieger.

M. de Crozes le fut seul en Corsegue; aussy meritoit-il de n'avoir point de compaignon, car il sçavoit très-bien sa charge; et fut grand dommage de sa mort, ayant esté decapité à Rouen. Je le vis mourir fort constamment.

Je ne parle pas de la Toscane, car j'en parleray à part sur la fin du roy Henry. M. de Boesse, gentilhomme de Perigord, brave et vaillant homme, s'est veu le seul maistre de camp, tant à la campaigne que dans les villes; car la paix estoit faicte et les compaignies estoient resserrées aux garnisons. Je n'aurois jamais faict si je les voulois mettre tous en nombre.

Cest estat est très-beau et honnorable, et qui s'en sçait bien acquitter est gentil compaignon. Aussy le susdict M. de Montmas disoit une fois au roy Henry que, quand on se vouloit acquitter dignement de tel estat et de capitaine de gens de pied, on n'y debvoit jamais vivre ny envieillir plus haut de deux ans : aussy ne la garda-il guieres, car il y mourut aussy tost. « Nostre es-« tat, disoit-il, est tel, que qui ne se hasarde « ne fait rien qui vaille, et qui bien s'hasarde « fait beaucoup; et bien s'hasardant aussy il « faut qu'on y meure; » et par ainsy que c'estoit une grande honte de voir un capitaine de gens de pied vieux, ayant la barbe blanche, et longuement traisner cest estat. Telle estoit l'opinion de ce brave et vaillant capitaine. Mais pourtant s'en sont veus beaucoup de bons et vaillans soldats, capitaines et maistres de camp en barbe blanche et cheveux grisons, et qui avoient traisné toute leur vie la picque.

Je n'en allegue que ce vieux routier et brave advanturier M. de Lorges, qui fit tant de preuves de sa valeur de son temps, et il est mort en l'aage de quatre-vingts ans; et ce vaillant et signalé M. de Montluc, qui est mort en l'aage de soixante et dix-huit ans; et le bon homme M. de Jour [1], couronnel des legionnaires de Champaigne, et commandé aux guerres d'Italie et ailleurs en grande reputation, est mort en l'aage près de quatre-vingts ans, aussy gaillard et dispos qu'en l'aage de quarante ans. Je l'ay veu en l'aage de soixante-dix ans s'habiller aussy promptement et gentiment qu'on eust veu jeune gentilhomme à la cour, et tousjours son chappeau ou bonnet couvert de plumes très-belles et naïfves; et disoit ce bon-homme, que cela sentoit encor sa vieille guerre et le vieux temps qu'il estoit advanturier de-là les monts. Il devint de la religion; pourtant il voulut servir le roy aux premieres guerres, mais je sçay bien qui empescha que le roy ne s'en servist. On n'eust sceu imputer à ces trois grands capitaines que, pour estre chargés d'ans, ils n'eussent toute leur vie cherché, recherché et encouru les grands hasards et perils; mais leur heure n'estoit pas encor venue.

Tant de vieux capitaines espaignols ay-je veu si vieux et cassés, comme Pedro de Paz, Mondragon, Jullien Romero et autres, qui ne se sont espargnés aux hasards non plus que les autres. L'on a beau faire, se perdre, se precipiter, se presenter devant les harquebusades, canonnades et les coups, ils ne peuvent mourir si le sort fatal n'est tombé, et plusieurs vivent en despit d'eux-mesmes.

[1] Claude d'Anglure, seigneur de Jours. Il avait embrassé la religion réformée

Le jour que les Rochellois firent ceste sortie, quand nos Suisses vindrent en nostre camp, que tout le monde les estoit allé veoir arriver, comme si jamais on n'eust veu Suisses, (qui fut la plus sotte curiosité que je vis jamais : aussy ceux de dedans sceurent bien prendre le temps, car ils furent maistres de nos tranchées quasy une heure, et en rapporterent dedans six enseignes, et les planterent sur leurs rampärts à nostre veue, ventillantes pour nous braver; mais le lendemain, parce que nous nous parlamentions sur la composition, moy y estant allé, je leur remonstray et priay de les en oster, de peur de ne despiter le prince et aigrir les choses qui commançoient à s'addoucir : ils me creurent et les en osterent), je vis là doncques deux capitaines que M. de Strozze tança pour n'avoir pas là bien faict leur debvoir et failly beaucoup à leur honneur, qui paradvant pourtant n'avoient point eu de reproche.

Tous deux firent leurs excuses comme ils purent, car j'y estois present, et promirent qu'à la premiere occasion ils repareroient le tout ou y mourroient. Au bout de quatre ou cinq jours, il se presenta un petit assaut au bastion de l'Evangile, où tous deux y allerent d'une très-grande asseurance et resolution d'y mourir, montans aussy tost en haut; et là les vit-on se precipiter dans les retranchemens : l'un y receut quatre ou cinq harquebusades et n'y put mourir; l'autre, qui fut le capitaine Pierre, Basque, y mourut. Voylà comment la destinée avoit borné la journée de l'un et de l'autre.

Tant y a, l'on a beau estre brave et vaillant hasardeux par-tout et resolu à la mort, si nostre destin ou nostre Dieu, pour en parler plus sainctement, ne nous veulent emporter, le plus souvent, en despit de nous, nous demeurons dans la place de vie.

Ce grand empereur Adrian en sçauroit bien que dire, à qui rien ne manqua, pour estre parfaict en tout, que le baptesme et le nom de chrestien; car estant tourmenté ordinairement d'un flux de sang, demandoit tousjours la mort; et parce que Severian, son beau-frere, et Fusque, son nepveu, pretendoient à l'empire, il les fit tous deux mourir; mais Severian, avant que mourir, leva les yeux au ciel et invoqua les dieux, et protesta qu'il mouroit injustement, et les pria que quand Adrian voudroit mourir il ne pust; ce qui luy advint; car estant tousjours tourmenté de son mal, invoqua plusieurs fois la mort, voire se la voulant donner lui-mesme, demandant ores de la poison, et ores une espée; mais personne ne luy vouloit rien donner que le pust offenser, fors un seul esclave appellé Mastor, qui, pour lui obeyr, s'essaya de le tuer; mais estonné perdit sa force, et ne le fit que blesser sans le parachever : sur quoy, detestant son malheur, dit qu'il avoit souveraine puissance sur tout le monde, et sur soy ne pouvoit rien. Enfin, après plusieurs maux endurés et cent fois desiré la mort, il mourut ethique et hydropique.

M. de Montluc dans son livre allegue plusieurs vaillans capitaines qui n'ont jamais esté blessés, entre autres M. de Sansac le bon-homme. Si j'avois entrepris d'en alleguer plusieurs, je le ferois, comme nous avons veu M. de Nemours, Jacques de Savoye, lequel, si jamais prince fut vaillant et hasardeux, cestuy l'a esté, et pourtant jamais blessé, ayant exercé et faict l'estat de gendarmerie, de cavallerie et aussy d'infanterie; car il s'est meslé de tous ces trois estats.

Feu M. le vidasme de Chartres en a esté de mesmes, s'estant employé en toutes ces trois charges, sans jamais s'y estre espargné, et mesmes au siege et assauts de Coni, assiegé par M. de Brissac, tous deux couronnels, qui ont veu et senty gresler plus d'harquebusades sur eux que le ciel ne jette de gresle sur les champs en mars, lorsque l'hyver veut prendre congé de nous; et n'ont jamais esté blessés, sinon lorsqu'ils sont morts.

Nostre roy Henry dernier, sans aller plus loing, ni en battailles ni en sieges de villes qu'il a faicts, n'a non plus esté blessé, ne s'y espargnant non plus que les moindres.

Pour venir aux petits, feu M. de Gouas a esté un aussy brave et vaillant soldat et capitaine qui ait esté de son temps, et fort advantureux; il ne fut jamais blessé, et vint à mourir à La Rochelle d'une petite harquebusade dans la jambe, qui n'estoit nullement dangereuse.

Ceux qui ont cognu le capitaine Mons, qu'on appelloit le borgne Mons, nepveu de ce brave M. de Mons qui mourut à la guerre de Toscane, lieutenant de M. de Sipierre, de sa compaignie de chevaux-legers, on ne sçauroit dire autrement qu'il n'ayt esté l'un des plus hasardeux

et determinés soldats de la France, et autant cherchant la fumée des harquebusades, et les alloit hallainer tousjours desarmé et en pourpoint; jamais aucune n'entra en son corps ny blessé : enfin, son heure estant venue, en une petite escarmouche faicte à La Rochelle, lorsque nous estions encor aux masures à la fosse aux lyons, que les courtisans appelloient ainsy, il fut blessé, et moy avecques luy; et mourut après dans quatre jours, ayant esté et estant encor par sa valeur lieutenant d'une des couronnelles de M. de Strozze.

Sans M. de Guyse, qui s'y trouva à point, il y eust eu du desordre; et je me trouvay alors avecques eux, et puis M. de Strozze y survint.

Je n'aurois jamais faict si je voulois alleguer quantité d'exemples sur ce subject : en quoy pourtant faut bien noter, que tous ceux qui meurent à la guerre, ou qui sont blessés, ne sont pas plus vaillans que ceux qui ne le sont point, encor que j'en aye veu de fort vaillans estre ordinairement blessés; mais tel estoit leur malheur et leur desastreux destin.

J'ay veu le capitaine Saincte-Colombe, vaillant et brave soldadin, et determiné s'il en fut oncque. On disoit qu'il estoit de ceste maison valeureuse de Saincte-Colombe en Bearn, mais non legitime; toutesfois je vous asseure que ce bastard ne faisoit point de deshonneur aux legitimes, mais ordinairement il estoit blessé. A La Rochelle il fut blessé trois fois; et n'avoit pas plustost eu un coup de guery, qu'il en avoit un autre. A la reconqueste de Normandie la Basse, faicte par le seigneur de Matignon non encor mareschal, il y fut blessé deux fois; pour la troisiesme il mourut à Sainct-Lo : de sorte que nous l'appellions et son corps, une garenne d'harquebusades.

Le vaillant capitaine Laroutte, qui despuis fut tué à la reprise de Marçant dernierement, d'où il estoit gouverneur, a esté tout de mesmes subject aux blessures.

Feu M. de Courboson, puisné de Lorges, vaillant certes s'il en fut oncque, car de ceste race ils sont esté tous braves et vaillans, aussy tost qu'il estoit en quelque bon affaire, aussy tost estoit-il payé de quelque coup; bien contraire à son frere Sainct-Jean Lorges, qui ne debvoit rien en valeur à tous ses freres, et ne s'espargnoit aux hasards non plus qu'eux, se sauva de blessures, jusqu'à ce qu'il fut proditoirement et malheureusement massacré par la menée du mareschal de Matignon, qui en fut fort blasmé, car c'estoit un brave et vaillant gentilhomme. Il avoit esté dedié à l'eglise par son pere, et portoit encor le nom de l'abbaye de Sainct-Jean-lès-Falaise qu'il tenoit; mais il estoit meilleur guerrier qu'abbé.

Le brave M. de Crillon [1] a esté aussy couvert d'une infinité de playes sans avoir encor pu mourir par elles, les ayant toutes gaignées de vaillante façon.

Bref, je n'aurois jamais faict si je voulois compter les vaillans malheureux à recevoir les coups : si ne faut-il pourtant pas inferer pour cela que tous ceux qui sont blessés aux factions de guerre soient plus vaillans que les autres; il faut aussy considerer et adviser de quelle façon l'on va s'exposer au hasard et recevoir les coups, si c'est de la bonne ou mauvaise façon; car il y a tant d'hypocrites de guerre que c'est pitié.

Ouy, il y en a, comme j'ay veu et à ce que j'ay ouy dire à de grands capitaines de guerre, plus qu'en tous estats; car tels sont blessés que vous ne sçauriez dire de quoy ny pourquoy, si-non que les coups les vont chercher à une lieue loing, ou derriere les autres, ou cachés en une retranchée, ou derriere une muraille, ou sans y penser, ou tenans les mains liées; et s'ils ne peuvent rencontrer les harquebusades, les canonnades les vont chercher à une lieue loing : bref, ils sont blessés en plusieurs façons poltronesques; et font au partir de là resonner et publier leurs blessures dans un camp, dans une ville, dans une cour, dans une province, comme si c'estoient eux qui eussent tout faict; et Dieu sçait, ils n'auront pas mené la main de l'espée non plus qu'un pionnier; et pourtant on les estimera, on les louera, on les plaindra. A part pourtant de ceux qui les auront veus en besoigne et recevoir leurs blessures en sont mocqués, et les tient-on en cervelle, et n'osent braver devant eux, craignans qu'on ne leur die soudain : « Nous sçavons bien comment vous avez esté « blessé; » ou parlant à un autre de luy : « Nous « sçavons bien comment il a esté blessé. » Aussy

[1] Louis de Breton, seigneur de Crillon, Provençal.

en cachette de ceux qui ne les ont veus font valloir leurs blessures.

Sur quoy il me souvient de ce que feu ce brave M. de Guyse me dit un jour estant à la tranchée de La Rochelle, et luy m'ayant faict cest honneur de m'avoir faict asseoir en terre contre luy et auprès luy; car il me faisoit cest honneur de m'aymer et de causer avecques moy et d'ouyr mes parolles : et, en me contant des nouvelles qu'il venoit de recevoir de la cour, et comme l'on y louoit plusieurs qui ne le meritoient pas, mais parce qu'ils avoient esté blessés, comme un[1], lequel, en se retirant de la tranchée, vint à estre blessé à la joue, et l'harquebusade, petite pourtant, l'alla querir jusques-là dans les rangs, là où il y avoit pour le moins quatre cens pas. Puis, m'alleguant d'autres que nous sçavions n'avoir pas esté blessés moins à propos que luy, il me dit en ryant : « Si faut-il que nous nous fassions « un peu blesser, au moins quoy qu'il soit, pour « nous faire estimer comme les autres et parler « de nous : ce n'est point nostre faute, ny de « M. de Strozze, ny de moy, ny de vous; car il « n'y a hasard que nous ne recherchions, il « n'y a factions que nous ne recueillons autant « ou plus qu'il n'y en ayt icy : et pourtant le « malheur est tel pour nous , que nous ne pou- « vons recevoir aucun petit coup heureux qui « nous remarque et signale. Il faut bien dire que « l'honneur nous fuyt. Et quant à moy, je feray « dire une messe demain, qui est le jour de l'as- « saut, afin que je prie Dieu qu'il m'envoye « quelque petite heureuse harquebusade, et « qu'en retourne plus glorieux au moins, puis- « que la gloire de nostre cour et des dames « consiste aux coups receus et non aux coups « donnés. — Monsieur, luy respondis-je, ceux qui « vous cognoissent et qui vous ont veu en affaires, « et icy et en tant d'autres lieux, publieront « tousjours vos valeurs sans vos blessures. Vous « en avez assez eu, contentez-vous : Dieu vous « envoyera ce qu'il luy plaira. Cependant vostre « conscience demeure tousjours nette et hardie « pour comparoistre devant tout le monde, et « mesmes devant les dames que dites. — Vous « dites vray, me dit-il, et c'est ce qui me con- « sole. » Toutesfois, il me disoit : « C'est un grand « cas, M. de Bourdeille (car il m'appelloit ainsy « tousjours), quoy que nous puissions faire, nous « ne pouvons estre blessés, et nous en retour- « nerons à la cour veoir le roy et les dames sans « estre marqués. Si faut-il, quand nous serons là, « que nous nous accordions et nous soustenions, « que si nous voyons quelqu'un de ces gallans « blessés qui veuillent faire du brave et du frin- « gant, porter ou un bras en escharpe ou un « baston en potence pour s'appuyer la jambe, que « nous les repassions et renvoyons bien loing « s'ils n'ont esté blessés à propos; car nous sça- « vons toutes les verités. » Voylà la gentille ambition de ce prince, qui estoit tant genereux et vaillant s'il en fut au monde, qu'il concevoit en soy; et puisqu'il desiroit ce petit heur à l'hasard de son sang, la fortune estoit bien peu courtoise et fort contraire de le luy refuser.

Je vous asseure qu'à son exemple, moy, son inferieur en tout, j'estois bien touché de mesme ambition, et si ay faict en tout ce siege tout ce que Martin fit à danser; je l'ay continué despuis le commancement jusqu'à la fin sans en bouger, qui fut sept mois, sans solde ny paye aucune, si-non à mes despens et mon plaisir, n'abandonnant jamais M. de Strozze le couronnel ny jour ny nuict, dormant chez luy, et en sa chambre et à la tranchée, beuvant et mangeant avecques luy, le secondant tousjours costé à costé de luy et en quelque faction qu il y ait esté. Je le dis avecques verité sans me vanter, ceux qui y estoient le pourroient dire aussy; au diable le coup et l'harquebusade qui me soit venu veoir, si-non, le jour que nous fismes la premiere ouverture du fossé, au mois d'avril, et que nous y entrasmes dedans, fus blessé d'un esclat de pierre qui me donna dans la main gauche, qui m'y apporta une telle douleur sourde, que je m'en sentis quinze jours, sans en faire pourtant aucun semblant ny porter bras en escharpe, car je me mocquois fort de ceux-là qui le faisoient mal-à-propos. J'ay bien eu trois grandes harquebusades dans mes armes: voylà comme j'en eschappay à bon marché.

M. de Strozze en eschappa de mesmes : bien est-il vrai que ce mesme jour que nous estions dans la fosse il eut une grande harquebusade dans sa cuirasse, que je vis et l'ouys donner. Aussy tost je le pris : « Ah! monsieur, estes-vous « blessé? » luy dis-je; et le visitant, je n'y vis rien que la blancheur de la balle dans sa cui-

[1] Le manuscrit 8772 donne son nom, c'est le maréchal de Raiz.

rasse, et qu'il n'avoit point de mal. Une autre fois, le jour du grand assaut, ainsy que nous estions sur le haut de la bresche, luy fut tiré une grande harquebusade dans sa cuirasse, qui le fit tomber du coup; et un soldat provançal, son domestique, qui s'appelloit Baptiste, et moy, l'aydasmes à lever et l'emporter dans le trou par où nous estions sortis, là où nous ne trouvasmes nul mal sur luy, si-non la blancheur de la balle dans la cuirasse qui ne put estre faussée. M. de Sordiac, dict le jeune Chasteauneuf, de Bretaigne, brave et vaillant jeune homme, qui y estoit, en sçauroit bien que dire.

Une autre fois, estant derriere deux gabions, M. de Strozze, d'O et moy, fut tiré une canonnade de la Vache, couleuvrine de La Rochelle appellée ainsy, qui nous tua un capitaine et trois soldats auprès de nous, qui nous couvrirent tous de sang et de chair; et moy estant plus près de tous, j'eus le visage tout couvert de cervelle d'un, et un reistre de velours verd fourré tout gasté, et eux estans assez loing de là. Je me remis soudain dans la chaire qui estoit de natte de Flandres, où s'estoit assis M. de Strozze; et pour ce qu'il faisoit froid et qu'il faisoit beau là s'assoleiller, je m'y plaisois bien et n'en voulus partir, ny de deux ny de trois prieres que me fit M. de Strozze de m'en oster et de m'aller mettre auprès de luy, jusques-là qu'il m'envoya querir par un soldat, y cognoissant du danger. Je ne fus pas sitost hors de là, qu'un soldat, qui avoit esté laquais de M. de Guyse, prit ma place et se mit dans la chaire. Il n'y fut pas plustost assis, que voicy la mesme piece, qui tire si justement, qu'elle perce la chaire et tue le pauvre soldat. Cela fust esté pour moy si ne m'en fusse osté; mais ma fin n'estoit encor si proche.

Au camp de Sainct-Dizier, le marquis de Mus, commandant à l'infanterie, et estant un jour en la tranchée assis dans une chaire, y arriva le prince d'Orange, à qui soudain il presenta sa chaire pour s'y asseoir, voire l'en priant : il n'y fut pas plustost assis que voicy une mousquetade qui le perça et le tua aussy tost. Je voudrois fort sçavoir à un grand philosophe, si ledict marquis n'eust bougé de là, si le coup l'eust tué. Possible que non, et n'y fust venu à luy, car ce n'estoit sa destinée, ouy de l'autre. Le jour que la mine joua, qui se renversa contre nous autres et nous tua plus de trois cens hommes, j'avois conseillé à M. de Strozze de nous tenir en ce lieu où il fut faict ce grand carnage, afin qu'aussy tost la mine jouée nous fussions plus près et lestes pour aller à l'assaut; et de faict M. de Strozze m'avoit cru, et y demeurions, sans M. de Cossains, vaillant, sage et expert capitaine, qui, prevoyant le danger si la mine tournoit encontre nous, comme elle fit, nous en osta, et m'enleva moy-mesme par le bras, disant que j'estois un fol et que je n'avois encor tasté de ces fricassées; et nous mena dans le trou du fossé pour en estre à couvert; et n'y fusmes pas plustost, que la mine joua son violent mystere contre les nostres, qui fut la plus grande pitié que je vis jamais, pour voir nos pauvres soldats desmembrés, mutilés et estroppiés, qu'il n'y eut cœur si dur qui n'en pleurast et n'en eust compassion. Bien nous servit l'advis ce coup de M. de Cossains; car nous fussions esté fricassés de mesmes. Toutesfois c'est à sçavoir qui nous servit plus en cela, ou l'advis de M. de Cossains, ou le destin qui nous osta de là, ne voulant avoir affaire avecques nous pour ce coup.

J'ay veu en ce mesme siege M. de Guyse esviter de pareils hasards, fust-ce ou qu'il menast les mains, ou qu'il fust dans la tranchée immobile. J'en ay veu une infinité de tués et blessés auprès de luy d'harquebusades et canonnades qui venoient essuyer ses costés ou luy passer auprès du bec sans l'atteindre.

Ensemble ce brave M. de Longueville, encor qu'il eust ceste opinion, qu'estre blessé sans mener les mains, ou que la canonnade ou harquebusade vint à toucher son homme, il ne tenoit ceste blessure que peu glorieuse, si-non celle qui s'acqueroit en bien combattant.

En quoy le prince de Condé, dernierement mort, le voulant imiter en son opinion, le jour de la my-caresme, que ceste grande escarmouche fut dressée de ceux de La Rochelle, d'où sortirent près de douze cens hommes, sans compter ceux qui bordoient la muraille, qui firent bien autant de dommage que les autres, M. de Crillon, brave et vaillant gentilhomme s'il en fut onc ques, se trouva là et y alla pour plaisir, car il n'y avoit nulle charge; et y combattit et y fit si bien, qu'enfin il eut une grande harquebusade au-dessus de l'husse de l'œil, si bien que nous le tinsmes long-temps mort. Mondict sieur le prince, entre autres louanges qu'il luy donna

c'est qu'il dit qu'il voudroit avoir donné beaucoup de pouvoir estre blessé, s'il le pouvoit estre, de ceste si honnorable et valeureuse façon, d'autant qu'il estoit allé à l'harquebusade menant les mains et non l'harquebusade à luy, comme il estoit vray.

Si faut-il pourtant louer et les uns et les autres, blessés en quelque façon que ce soit; mais l'un est plus à louer que l'autre : car enfin, quand nous allons à la guerre, nous y allons comme à un marché, ainsy que disoit un bon capitaine que j'ay cognu, là où nous nous contentons d'avoir et achepter ce que nous trouvons; de mesmes à la guerre, nous y amassons ce que l'on donne et seme, et si nous n'y allons jamais nous n'aurons rien.

La fortune en cela est bonne pour ceux qui sont grands et de grande qualité ; la moindre blessure ou rafflade qu'ils reçoivent, les voylà haut eslevés en gloire pour jamais : nous autres petits compaignons, nous nous en contentons de peu, et tout ce que nous faisons ce ne sont que de petits eschantillons au prix des grandes pieces des grands, qui sçavent mieux faire sonner la trompette de leur renommée que nous, qui ne pouvons passer par-tout comme eux à publier nos playes et valeurs.

Or, je pense bien que plusieurs personnes qui me liront diront que je suis un grand extravaguant en mes discours, et que je suis fort confus; mais qu'on prenne le cas que j'en fais comme les cuisiniers, qui font un pot-pourry de plusieurs viandes, qui ne laissent pourtant à estre très-bonnes et bien friandes; de mesmes en sera la confusion de mes propos : si elle ne plaist aux uns, possible plaira-t-elle aux autres, en tel ordre qu'ils puissent estre.

Retournons encor un petit à nos maistres de camp, puis nous retomberons bien sur ces couronnels. Comme doncques j'ay dict cy-devant, sur le declin du roy François II et du commancement de Charles IX, ne se trouva en la France qu'un seul maistre de camp, à cause de la paix qui resserra les compaignies dans les places et garnisons. La guerre civille vint, à laquelle fallut pourvoir; et pour ce fut dressée une armée soubs la charge du roy de Navarre, lieutenant general du roy, MM. de Guyse, le connestable et mareschal de Sainct-André, qu'on appelloit, les trois derniers, par ce nom de Triumvirat. Pour l'infanterie furent eslus et constitués (de l'invention de M. de Guyse, qui s'entendoit à l'infanterie aussy bien qu'homme de France, encor qu'il n'y eust esté nourry, et l'aymoit fort), trois maistres de camp, à mode des Espaignols; et iceux estoient le capitaine Sarlabous l'aisné, que j'avois veu gouverneur de Dambarre[1] en Escosse, n'avoit pas long temps; le capitaine Richelieu l'aisné, qui avoit esté autres fois lieutenant d'une des couronnelles de M. de Bonnivet en Piedmont, et gouverneur d'Albe, là mesme, et le capitaine Remolle, tous trois certes dignes de ceste charge; et tous trois eurent leurs regimens à part; et soubs eux trois et leurs regimens toute l'infanterie françoise fut rangée à la mode des terzes espaignols.

Il y en avoit qui trouvoient ceste pluralité de maistres de camp un peu estrange; mais M. de Guyse, qui sçavoit mieux que tous eux comme il se falloit gouverner, l'ordonna ainsy : aussy tous trois susdicts firent si bien durant la guerre, qu'ils n'y eurent aucun reproche.

Le capitaine Charry vint après en nostre camp, mandé de Gascoigne par M. de Montluc, avecques les bandes gascoignes et espaignolles, et emmena un beau et grand regiment de Gascons venant à trois mille hommes, qui fut un bon secours et propre pour faire lever le siege de Paris, encor qu'il ne nous nuisist trop. M. de Guyse fit de grandes caresses et faveurs audict Charry, tant pour sa valeur que pour ce qu'il l'avoit suivy à la cour un peu advant; car je l'y ay veu suivre avecques le petit capitaine Calverat, tous deux ensemble n'ayans chascun que deux chevaux, un vallet et un laquais. Il commança à l'advancer et luy donna la premiere charge d'attaquer le fauxbourg d'Orleans, où il s'en acquitta certes très-dignement; car en moins d'un rien l'emporta : aussy estoit-il très-digne homme pour l'infanterie. M. de Montluc le loue assez en ses *Commentaires* sans que je le loue davantage.

La paix se fit après, et mit-on les compaignies dans les garnisons ainsy que l'on advisa, qui n'y demeurerent guieres; car il fallut aller assieger le Havre, lequel fut emporté certes avecques un très-grand heur, et Dieu mercy la peste grande qui s'estoit dedans mise paradvant.

[1] Dunbar.

On avoit renvoyé Remolle en Provance pour y establir la paix, que l'on donna à M. de Biron, qui avoit ce regiment, pour luy faire escorte avecques quelque cavallerie; et ce fut là son premier advancement dudict M. de Biron. Il y emmena aussy en Languedoc le regiment du jeune Sarlabous, qu'on luy donna après la paix; car advant il n'ayoit qu'une compaignie. Mais parce qu'il avoit esté estroppié debvant le fort de Saincte-Catherine à Rouen, à un bras, d'une harquebusade, que pourtant un des siens luy donna, ce disoit-on (je le vis blesser estant à l'escarmouche et menant ses gens vaillamment : aussy c'estoit un vaillant et gentil capitaine), on le fit maistre de camp, et son regiment ordonné pour Languedoc. Ces deux freres Sarlabous ont eu l'estime d'avoir esté deux fort bons capitaines de gens de pied; mais l'on estimoit plus le jeune. L'aisné fut pourtant gouverneur du Havre, pour y avoir très-bien hasardé sa vie à la reprise. Il avoit une très-grosse querelle auparadvant avecques le capitaine Lagot, qui fut tué à la reprise de Poictiers, faicte par M. de Sainct-André.

Ce Lagot estoit un homme fort haut à la main, escalabreux, fort brave et vaillant : sçachant que M. de Guyse le vouloit accorder avecques Sarlabous, et estant debvant luy, il alla inventer et dire qu'il avoit receu dudict Sarlabous en Escosse un coup de baston, et que pour ce il ne se sçauroit accorder qu'il ne se fust battu contre luy et luy eust tiré du sang. M. de Sarlabous disoit, juroit et affirmoit qu'il ne l'avoit jamais frappé, et autres capitaines disoient de mesmes, qui avoient veu le differend; si bien que M. de Guyse dit là-dessus : « Il paroist bien que cest homme est brave, et « vaillant et a grande envie de se battre, puis« qu'il a veu que Sarlabous luy a voulu faire « toutes les honnestes satisfactions du monde, et « nyoit l'avoir frappé, et que je le voulois accor« der, avecques son total honneur, il est allé « inventer et me persuader qu'il avoit receu ce « coup de baston, pour fuir du tout à l'accord « que beaucoup d'autres de ses compaignons « n'eussent pas refusé. »

On disoit que ledict Lagot le fit autant pour ce subject que parce qu'il voyoit ledict Sarlabous pourveu de ce grade, dont il en portoit un despit extresme et jalousie, le pensant bien meriter aussy bien que luy : et pour ce, de gayté de cœur, se vouloit battre contre luy et en faire vaquer l'estat, comme il le pensoit, et comme aussy il le desdaignoit, et comme aussy il presumoit beaucoup de soy, ainsy qu'il avoit certes raison, car pour lors il estoit en reputation d'estre un très-vaillant capitaine; sa façon et ses effects l'ont monstré. Son jeune frere succeda à luy, lequel eut despuis le gouvernement de Caen en Normandie, par la faveur de M. de Sipierre, qui aymoit Lagot son frere. Du despuis, en ceste guerre de la ligue, il fut gouverneur à Alançon, et fut assiegé et pris par le roy fort aysement.

Or, le Havre pris, les Anglois chassés encor un coup hors de France, le roy et la reyne sa mere, qui pouvoit tout alors à cause de la minorité du fils, constituerent un regiment de gens de pied françois, pour la garde de Sa Majesté : et ce fut lors la premiere institution composée de dix enseignes de la garde du roy, desquelles M. de Charry en fut lors faict le maistre de camp, duquel estat il estoit très-digne, mais il s'y perdit tellement de gloire, qu'il se mit à desdaigner M. d'Andelot, qui estoit son couronnel, car, par la paix, il avoit esté remis en ses Estats; les uns disent qu'on le luy faisoit faire, les autres disent que cela venoit de luy-mesme. Si est-ce que, quant à moy, jamais je ne vis un plus honneste et gracieux homme de guerre que celuy-là. Toutesfois, pour très-sage qu'il estoit, et advancé sur l'aage, et un peu maladroit d'un bras à demy estroppié, il bravoit et parloit un peu trop haut, jusqu'à mespriser beaucoup d'obeyssances qu'il debvoit à son couronnel : dont mal luy en prit; car M. d'Andelot, qui estoit brave et vaillant, et haut à la main, autant et plus que l'autre l'eust sceu estre, le bravoit aussy, jusqu'à un traict qu'il luy fit un jour. Car, ainsy qu'il descendoit de l'escalier du Louvre, et Charry le montoit, M. d'Andelot le tasta soubs son manteau, en luy disant : « Vous estes armé ; » mais, il ne le trouva tel, ce dit-on. Charry, le prenant à injure, s'en plaignit au roy, et en fit dans la salle un grand esclandre et rumeur, comme je vis; et disoit que ce n'estoit à luy à le visiter, et mesmes qu'il pouvoit entrer au logis du roy, et y estre armé et desarmé comme il luy plairoit, puisqu'il estoit le chef de ses gardes : et, de faict, il le fit trouver fort mauvais au roy et à

la reyne, qui en firent petite reprimande à M. d'Andelot, et luy eussent faict plus grande et sentir, n'eust esté le grand rang qu'il tenoit, et que lors on craignoit fort mescontenter les huguenots.

Toutesfois, Charry bravoit tousjours, et s'y perdoit; et moy-mesme luy dis; mais, pour le seur, on luy faisoit faire. Ce qui fut cause de sa mort; car, M. d'Andelot n'en pouvant plus supporter, Chastelier, pourtant gentilhomme de Poictou, fort honneste et brave, qui suivoit M. l'admiral et estoit fort aymé de luy et de M. d'Andelot, prit l'occasion de tuer ledict Charry, sur le subject que quelques années auparadvant ledict Charry avoit tué au siege de La Mirande en appel son frere aisné, luy disoit mal-à-propos, et pour avoir donné le coup au lieu assigné avant, sans attendre à se rendre là, et avoir gaigné le debvant : toutesfois, M. de Sansac, qui estoit lors lieutenant du roy en ceste place, asseuroit qu'il avoit esté tué fort bien, et sans supercherie. Tant y a, que ledict Chastelier la luy garda tousjours, jusqu'alors qu'un matin, ainsy que ledict Charry partoit de son logis des Trois Chandeliers, en la rue de la Huchette, accompaigné du capitaine La Tourette et d'un autre, et passant sur le pont Sainct-Michel, Chastelier, sortant de chez un armurier, accompaigné de ce brave Mouvans et d'un gentil soldat, qu'on appelloit Constantin, et autres, assaillit fort furieusement ledict Charry, et luy donna un grand coup d'espée dans le corps, et la luy tortilla par deux fois dedans, afin de faire la playe plus grande; et par ainsy, tomba mort par terre avecques La Tourette, que Mouvans et Constantin tuerent, ce dit-on; et puis tous se retirerent froidement et resolument par le quay des Augustins, et de là au fauxbourg Sainct-Germain, où trouverent de bons chevaux, se sauverent, et oncques despuis ne furent veus dans Paris.

Il ne faut point demander si la cour fut esmeue de ce meurtre, et principallement la reyne, laquelle se pourmenoit pour lors dans la salle haute du Louvre, avecques M. l'admiral et autres du conseil; et l'advertissement luy ayant esté donné, la reyne se tourna soudain vers M. d'Andelot, qui estoit là près, qui luy dit qu'il l'avoit faict faire, à ce qu'on disoit, et qu'un soldat qui estoit à luy et à ses gages, qui s'appelloit Constantin, avoit aydé à faire le coup. Soudain M. l'admiral et M. d'Andelot firent bonne mine; car, de leur naturel, ils estoient si posés, que mal-aysement se mouvoient-ils; et, à leurs visages, jamais une subite ou changeante contenance les eust accusés. M. d'Andelot oyant le tout, fit pourtant un peu la mine d'estre esmeu, et dit : « Madame, Constantin estoit à ceste heure icy, et est entré « dans la salle avecques moy. » Et fit semblant de le chercher et l'appeller luy-mesme, et quelques archers avecques luy, par le commandement de la reyne; mais on ne le trouva point. Je vis tout cela.

Ce Constantin avoit la reputation d'estre un des gentils soldats des bandes; et, lorsque M. de Guyse mena la reyne sa niepce à son embarquement de Calais, le soir premier qu'elle vit entrer la garde dans la place, il le recognut et en fit cas; et, ainsy que les soldats tiroient pour salve à la tour de l'Horloge, il dressoit tousjours la parolle à Constantin par sus les autres, en luy disant : « Tire encor, Constantin, tire encor « pour l'amour de moy; » ce que l'autre n'avoit garde de faillir, se voyant ainsy caressé d'un si grand; et tiroit d'une fort bonne grace, et estoit très-juste harquebusier. J'y estois et vis tout cela. Et, aux guerres civilles, ledict Constantin se mit à suivre M. d'Andelot.

Le roy et la reyne, et la pluspart de la cour, ne doubtoient nullement que M. d'Andelot n'eust suscité et persuadé le coup, dont plusieurs l'en excusoient pour ne pouvoir estre patient des bravades et insolence dudict Charry; car il disoit tout haut qu'il n'obeyroit jamais à M. d'Andelot : et, de faict, il y en avoit eu de grandes disputes au conseil debvant la reyne, qui disoit que c'estoit une garde extraordinaire de sa charge et de son estat, que le roy avoit dressée pour sa personne, et que par consequent elle ne luy estoit subjecte, et nul y pouvoit commander si-non le roy, qui l'entendoit ainsy.

Toutesfois, ceste cause demeura indecise, qui estoit desbattable d'un costé et d'autre. J'estois lors à la cour, et vis toutes ces choses. J'en puis parler comme sçavant, et dire que la reyne, aussy tost qu'elle sceut les nouvelles du meurtre, envoya querir M. de Strozze, qui estoit dans la chambre du roy, et sur-le-champ luy bailla

a charge dudict Charry, vaccante, et luy commanda sur l'heure d'aller trouver ses trouppes qui estoient à trois lieues de Paris, pour y commander, ce qu'il ne faillit. Et ne fut autre chose de ce meurtre, si-non force cryeries, mutinemens et parolles des capitaines de ceste garde, qui ne firent jamais peur à M. d'Andelot, en ayant bien veu d'autres; et aussy, que rien ne se put verifier ny prouver, tant la partye avoit esté bien conduicte, et avoit bien reussi : car tous les conjurateurs se sauverent à grande erre très-bien, et nul ne put estre attrappé, et n'en sentit-on rien que le vent.

Dieu et la fortune voulurent qu'au bout de quatre ou cinq ans, ledict Chastelier fust pris à la battaille de Jarnac, et tué de sang froid, luy faisant payer son vieux depte.

Aucuns blasmoient Chastelier de quoy il avoit tant demeuré à venger ceste mort, veu qu'ils s'estoient trouvés en Toscane assez souvent, et mangeans à la table de M. de Soubise, lors general; mais, en table de general, amys et ennemys se peuvent asseoyr en seureté; et aussy, que les vangeances s'allongent et s'accourcissent à mode d'estrivieres, comme l'on veut et s'en prend l'humeur aux vangeurs. Aucuns pourtant en soupçonnerent M. d'Andelot, puisque Chastelier s'estoit là lors advisé de se vanger; car, possible n'y songeoit-il pas sans luy.

Plusieurs disoient que M. de Charry ne se fust jamais faict tort de recognoistre M. d'Andelot; car, de plus grands que luy l'avoient bien recognu, tesmoings M. de Grammont, M. de Pardaillan, aux prises de Calais, Guynes, et ailleurs, et autres fort grands seigneurs et gentilshommes de bonne maison, qui avoient eu charge soubs luy.

Toutesfois, M. de Strozze, encor qu'il fust fort affectionné à MM. l'admiral et d'Andelot, ne le recognut jamais pour estre commandé de luy, si-non du roy qui le vouloit ainsy. Bien est vray que jamais il ne portoit titre de couronnel; et luy-mesme, quand il parloit aux Espaignols, il se disoit maistre de camp de la garde du roy, et n'en voulut jamais porter autre : et si j'ay veu au voyage de Bayonne qu'aucuns Espaignols, qui le vouloient applaudir et gratifier, l'appellant couronnel, il leur disoit qu'il n'estoit que *maestro di campo de la guardia del rey*[1]; en quoy il s'est monstré très-sage.

Lorsqu'il eut ceste charge vaccante dudict Charry, il en estoit un des capitaines avecques Cossains, Sarrion, Gouas vieux et le jeune Cabannes, Yromberry, Neuillan et Forcez. Et ne fallut rien changer, si-non que sa compaignie fust au premier rang, et celle de Charry, qui estoit la premiere, fust la derniere, qui fut donnée au capitaine La Motte, qui estoit lieutenant dudict Charry, qui la meritoit bien; car c'estoit un très-brave et gallant capitaine : mais il ne la garda guieres, car il mourut de peste à Lyon, au grand voyage du roy, et Cadillan, qui estoit son lieutenant, eut la compaignie.

Je croy que, dans le droit canon, il ne se trouvera pas tant d'extravagances comme il s'en trouvera icy; mais c'est tout un, tout est de mise pour moy.

M. de Strozze doncques, faict maistre de camp general de la garde du roy, servit très-bien son maistre tout du long du grand voyage que fit Sa Majesté en contournant son royaume, qui dura deux ans; et après, pour l'amour des troubles survenus en Flandres, et qu'on voyoit quelques apparences d'une paix assez perdurable en France, le roy ne voulut plus de garde et les renvoya aux garnisons anciennes de Picardie : à quoy poussoient fort les huguenots, disans qu'il n'estoit bien seant au roy d'avoir tant de gardes, et que c'estoit une despense superflue, et mesmes au corps de son royaume, et que la principalle garde du roy estoit le cœur de ses subjects, comme je leur ai veu dire souvent. Tant y a qu'ils cryerent tant, qu'ils furent creus ce coup par leur importunité. Et disoit-on à la cour que l'encloueure n'estoit pas là, mais parce qu'ils vouloient jouer leur jeu plus seurement qu'ils ne jouerent après à Meaux pour la Sainct-Michel; que sans les Suisses, qui auparadvant estoient envoyés querir pour faire teste au duc d'Albe, passant vers Flandres, la becasse estoit bridée. Le roy pourtant ne fut tout ce jour sans se repentir d'avoir laissé lesdictes gardes, et non sans les souhaiter cent fois; pour lesquelles querir, aussy tost M. de Strozze fut despesché, qui les emmena fort heureusement, ainsy que j'ay dict ailleurs.

[1] Maîtres de camp de la garde du roi.

Voylà doncques la guerre reprise plus que jamais; et pour ce que M. d'Andelot estoit de l'autre costé, M. de Strozze tint sa place, et fut faict par le roy couronnel, et changea de nom de maistre de camp; et soubs luy furent créés trois maistres de camp de ses capitaines : l'un fut Cossains, du regiment de la garde, Sarrion, et l'aisné Gouas. M. de La Noue, en son livre, les nomme couronnels; dont je m'esbahis, car ils ne furent honnorés jamais de ce titre, non sans mescontentement d'autres capitaines plus vieux, comme Forcez et autres; mais ainsy pleut au roy, et fallut passer par-là, qui pourtant se mirent à obeyr tous à Cossains. Les autres maistres de camp eurent des compaignies nouvelles, dont pour ma part j'eus commission du roy d'en lever deux, mais je n'en levay qu'une, m'en sentant assez chargé, à l'imitation de M. de Bayard, que j'ay dict cy-devant; et dont nous fusmes cinq ou six qui eusmes mesme commission de deux; mais aucuns en mirent deux aux champs, comme le comte de Maulevrier, le marquis de Canillac, et Sainct-Geran, frere de M. de la Guiche; autres n'en firent qu'une, comme Besigny, dict le jeune Nausay, le jeune Montluc dict Fabian, et moy : et ainsy fusmes despartis par les regimens, selon la volonté du couronnel, lequel voulut que je fusse avecques M. de Sarrion, parce qu'il commandoit à une de ses couronnelles, et me vouloit faire cest honneur que je fusse auprès de ceste couronnelle.

M. de Brissac, autre couronnel, mais du Piedmont, eut aussy, comme M. de Strozze, les trois maistres de camp, qui furent M. de Muns, vieux maistre de camp du Piedmont, le gros La Berthe et Aunous, tous trois certes braves hommes et dignes de leurs charges : et l'ont tousjours bien monstré en leurs factions, et mesmes Aunous, qui, ayant succedé à M. de Muns mort, fit très-bien quand il s'alla jetter dans Poictiers assiegé.

Ce M. de Muns fut celuy qui fut donné pour garde en Provance à M. le chancelier de l'Hospital, qui se craignoit de la populace et autres qui cryoient fort contre luy, et l'accusoient de plusieurs edicts en faveur des huguenots, dont ils le menaçoient; et, ne s'en sentant asseuré, demanda une garde au roy, qui luy donna trois bons capitaines de sa cour, qui ne bougeoient d'auprès de luy la pluspart du temps, tous trois de diverses religions, dont la cour en ryoit quelquesfois. L'un estoit huguenot, qui estoit M. de Grillé, despuis seneschal de Beaucaire, brave et vaillant capitaine, et des vieux du Piedmont et de la France, qui fut pris dans Terouanne, et despuis fit tant la guerre en Provance pour les huguenots aux premiers troubles, et desfit les trouppes de M. de Suze en la plaine de Sainct-Gilles : il estoit fort mon amy. Le second estoit M. de Muns, qui estoit bon papiste, et fort honneste homme, et très-bon et sage capitaine. Et le tiers estoit M. de Bellegarde, qui tenoit le *medium*, ce disoit-on; encor disoit-on qu'il passoit plus avant, despuis mareschal de France. Par ainsy la garde de mondict sieur de l'Hospital estoit composée; et debvoit estre bien gardé, sans avoir peur de toutes les sortes de religions.

Or, ceste seconde guerre se passa par le siege de Paris, de plusieurs escarmouches là-devant, et puis la battaille de Sainct-Denis, amprès le voyage de Lorraine, et autres exploicts de guerre, sur laquelle on fit la paix de Chartres. L'on envoya les trouppes aux garnisons; mais, d'autant que les regimens estoient accreus, et les compaignies, on renvoya le tout en Picardie, en Champaigne, Bourgongne, Normandie et ailleurs.

Ceste paix ne dura pas six mois, qu'on appelloit la petite paix, d'autres la courte; la tierce guerre s'accommança, qui apporta et engendra force beaux combats et grandes factions, comme les deux signalées battailles de Jarnac et Montcontour, les sieges de Sainct-Jean, de Poictiers, Mucidant, Nyort, et d'autres.

Au bout de deux ans, la paix se renoua et se refit à Angers, qu'on appelloit la paix boiteuse et mal-assise, parce qu'elle avoit esté commancée par M. de Malassise, dict M. de Roissy, maistre des requestes, grand personnage et digne de sa charge, et M. de Biron, qui estoit boiteux. Toutes les compaignies encor se resserrerent aux garnisons.

Mais voicy le massacre venu de la Sainct-Barthelemy! Il fallut aller assieger La Rochelle, où tous les vieux regimens furent mandés pour venir, tous obeyssans à M. de Strozze, couronnel general; car M. de Brissac estoit mort, et ne parloit-on plus de ses trouppes, si-non de celles qui estoient en Piedmont, desquelles La Riviere-

Puytaillé l'aisné estoit maistre de camp, et puis Antefort, soubs M. de Brissac, fort jeune enfant, mais pourtant successeur de son frere en l'estat de couronnel de Piedmont.

A ce siege de La Rochelle se trouverent trois vieux regimens, qui estoient: celuy de Cossains des gardes, de Gouas et de M. du Gua, qui avoit eu là place de Guarrieres, qui avoit eu celuy-là de La Berthe, mort. Il y en eut d'autres nouveaux, comme celuy de Fouillou, nepveu du lieutenant de Poictou, qui mourut des premiers, de Landreau, de Pavillac, de Boisjourdan, et autres. Ce siege malheureux emporta Cossains, Gouas et Pavillac. M. du Gua fut blessé à la mort en allant vaillamment à l'assaut du bastion de l'Evangile, et n'y mourut.

La composition de la ville faicte, et la paix arrestée, chascun se retira, à la coustume, aux garnisons, mais non en si grandes trouppes: car il y eut de très-grandes casseries; mesmes le roy cassa ses gardes, et n'en voulut plus avoir auprès de soy. Mais la guerre du Mardy Gras estant venue, qu'on appelloit ainsy, et beaucoup d'entreprises secrettes et mauvaises contre sa personne descouvertes, il bailla commission nouvelle au capitaine Lussan, aujourd'huy gouverneur de Blaye, très-brave, vaillant et fort sage, et au capitaine Florian, que j'avois veu autresfois lieutenant de M. de La Tour, un fort homme de bien et brave seigneur, frere du mareschal de Rets, pour dresser chascun une compaignie nouvelle; et les prit pour sa garde, les tenant pour très-fidelles, et s'en servit jusqu'à sa mort très-fidellement.

Le roy mort, M. du Gua [1], qui estoit fort aymé du roy nouveau son maistre, et qui avoit sur tous estats aspiré à celuy de maistre de camp de la garde du roy, ou, pour mieux dire, à la mode des Espaignols, capitaine general de la garde du roy, ainsy que je l'appellois en espaignol fort souvent, (et tel parler et tel nom luy plaisoit venant de moy, car il m'aymoit fort), remit sus ce regiment, et le fit aussy beau que jamais. Il avoit esté composé de bons et braves capitaines, comme: du Massez, lieutenant de la couronnelle, aujourd'huy gouverneur d'Angoulmois et Xainctonge; de Poncenat, lieutenant dudict sieur du Gua, brave soldat et capitaine, qui, après la mort de son capitaine et maistre de camp, qui fut tué au siege de Brouage, eut sa compaignie; de Lussan, aujourd'huy gouverneur de Blaye; de la Hilliere, gouverneur de Bayonne; de Parro, gouverneur de Sainct-Denis, aujourd'huy et despuis de Calais; de Sarillac, gouverneur de Paris pour la ligue, aujourd'huy gouverneur du prince de Condé; de Busq, qui mourut maistre de camp au combat de M. de Strozze, de regret, craignant d'avoir quelque reproche d'avoir mal faict; de Laval, qui avoit esté maistre de camp de douze enseignes en Languedoc, et qui l'estoit encor; et autres capitaines, tous certes bons et capables pour leurs charges.

En quoy je diray en passant, que telle charge de capitaine en ses gardes estoit si honnorable à celuy qui l'avoit, que, venant à commander à une autre plus grande, ne vouloit pourtant jamais s'en demettre; comme ledict capitaine Laval que je viens de dire; lequel estoit bien content de se dire capitaine de ceste garde, et d'ailleurs estre maistre de camp d'autres compaignies en Languedoc. Le Busq eut un regiment au voyage de M. de Strozze vers Portugal, et ne quitta jamais pourtant sa premiere place de capitaine de la garde. M. de Bonnouvrier, brave, vaillant et determiné capitaine, s'est veu commander à toute l'infanterie françoise de M. d'Espernon en Provance; et pourtant n'avoit quitté sa compaignie des gardes du roy. Sarret en fit de mesmes, quand il accompaigna M. du Mayne en Guyenne, estant maistre de camp avant eux. Le jeune Gouas, qui fut massacré en Bearn, estant maistre de camp là, mourut aussy capitaine de la garde du roy. Voyez doncques, s'il vous plaist, comme beaucoup de petites charges, que l'on pense, parangonnent aux grandes; car l'honneur n'est pas petit que de garder le corps de son roy. Nos François et autres nations, en ont faict cas, ainsy que firent jadis les Romains de leurs bandes prestoriennes, qui prindrent tel pied et authorité, qu'ils vindrent à eslire les empereurs; et les janissaires, qui sont pour la garde du grand seigneur, qui se font craindre par tout ce pays.

Or, ce M. du Gua ne garda pas plus haut d'un an et quelques mois ceste charge; car il vint à estre tué dans son lict, estant malade. Helas! si

[1] Louis Bérenger, sieur du Guast. Il fut tué le premier de novembre 1575.

je puis le dire sans larmes aux yeux, un mien grand amy tua un mien autre grand amy. L'on en accusa le baron de Vitaux, qui estoit mon grand amy et frere d'alliance, à qui je disois souvent : « Ah! mon frere et grand amy, vous « avez tué un autre mien grand amy. Pleust à « Dieu que vous ne l'eussiez jamais faict; je « vous aymerois davantage. » Il me le nyoit tousjours; mais il y avoit une grande apparence qu'il l'eust faict; car il estoit estimé en France tel, qu'il n'y avoit homme resolu pour faire le coup que celuy-là.

Je ne sçay comment je dois appeller ce coup, ou resolution ou miracle de Mars, ou Fortune; d'autant que ordinairement M. du Gua estoit très-bien accompaigné : mesmes que, la pluspart du temps, il faisoit faire garde à son logis de dix ou douze soldats; et, après avoir posé garde au logis du roy, en falloit aller faire de mesmes et autant au sien. Mais le malheur fut que ce soir il n'y en avoit point; car il avoit changé de logis, ne quittant pas le sien pourtant, où estoit son train; mais pour mieux faire la diette, il s'estoit sequestré et separé à part : et aussy que luy, se doubtant tousjours dudict baron, il se fioit à un homme qui guettoit et espioit ledict baron, et où il estoit; car, deux mois advant, il estoit party de la cour. Cest homme le trahit. Aussy le sceut-il bien dire aux abois de la mort : « Ah! Barbe-grise, tu « m'as trahi! »

Le baron doncques entra ce soir avecques trois de ses lyons (ainsy appelloit-on ses confidens, qui luy assistoient en ses resolutions et entreprises meurtrieres, mettant l'espée au poing dès la porte, courut au lict. M. du Gua l'appercevant, saute en la ruelle, prit un espieu; mais ne le pouvant entourner ny s'en ayder aysement, comme en belle place, le baron, avecques une courte espée qu'il portoit tousjours telle, le blessa tellement avecques ses lyons, qu'il ne put guieres plus parler, et mourut. Ayant faict son coup, il sortit resolu, sans trouver empeschement, et se sauva de la ville si diligemment et finement, qu'encor douta-on s'il l'avoit faict, et aucuns en doubtent encor. J'en parle ailleurs.

Voylà la mort du brave du Gua, qui n'avoit guieres de pareils en toutes sortes de vertus, de valeurs et perfections, ayant les armes et les lettres si communes ensemble avecques luy, que tous deux à l'envy le rendoient admirable. Au reste, c'estoit le plus splendide, le plus magnifique, et le plus liberal qu'on eust sceu veoyr. La faveur qu'il avoit du roy luy estoit bien deue, car c'estoit par ses vertus; et n'en abusoit point, et estoit compaignon avecques les compaignons. Je l'ay veu faire des remonstrances au roy, lorsqu'il luy voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de luy; mais c'estoit secrettement; car ainsy faut parler en telles choses aux roys. Aussy le roy le trouvoit bon, et s'en corrigeoit; si bien que l'on disoit que, tant que ce du Gua a vescu, le roy, sa cour et son royaume, s'en trouvoient bien.

On dit que le roy le regretta fort; mais pourtant, après l'avoir loué, il dit qu'il estoit insatiable de biens, et qu'il ne le pouvoit saouler. Je vous laisse à penser ce qu'il a pu dire des autres ses favorys qui sont survenus après, puisque, lorsqu'il est mort, n'avoit que douze mille livres de rente en l'Eglise, encor dissipées et telles quelles; d'argent, il ne s'en trouva dans ses coffres, ny un sol à l'interest; si bien que M. du Gua, son frere aisné, qui estoit un très-honneste et brave gentilhomme, et qui avoit commandé autresfois aux vieilles guerres du Piedmont, ne s'en enrichit gueres, ainsy que j'en puis tesmoigner pour l'avoir veu à l'œil, et qu'il me le dit; car ce genereux homme despensoit tout pour la gloire et service de son maistre. S'il ne fust mort, il fust esté mareschal de France par le premier vaquant, et ne fust pas esté des pires du troupeau.

Helas! s'il m'eust voulu croire, il ne fust point esté tué, ny mort ainsy; car je le voulois mettre d'accord avecques le baron; non qu'ils eussent autre differend ensemble, si-non que lorsqu'il eut tué Millaud d'Allegre, M. du Gua, qui l'aymoit fort, s'en formalisa comme si ce fust esté son frere, et comme quasy partie. Et moy, plusieurs fois luy remonstrant et priant de laisser couler cela, et accepter l'amytié dudict baron, dont je l'en priois et l'asseurois de la recherche, il me respondoit : « Je n'ayme pas mes « amys vivans seulement, mais morts encor. »

Trois mois avant qu'il fut tué, estant dedans la cour du Louvre, un jour il me monstra son espée, et me la donnant, « Advise, Bran-« thome, ce me dit-il, si ceste espée est bonne.

« Je l'ay prise aujourd'huy exprès pour chastier « ces braves qui me font la mine. Par Dieu! « s'ils m'appellent à l'isle du palais, je la leur « feray sentir, et les estrilleray bien, tout es- « troppié que je suis. » Moy, ayant manié ceste espée à gardes dorées, je la trouvois fort belle et bonne; mais pourtant fort foible et par trop legere; mais il la luy falloit telle, à cause de la foiblesse de son bras.

Le baron entendit ces mots, qui dit à quelqu'un qui me le redit: « Je ne suis pas si fol « de le faire appeller; car je sçay bien ce que « vaut l'aulne d'appeller un tel, qui a telles « charges de la garde du roy, et favory de son « maistre. Je m'en garderay bien : il me com- « battroit à belles harquebusades, qu'il me feroit « tirer par ses soldats. Cependant, je la luy « garde bonne. » Puis il s'en partit, et au bout de quatre jours on ne le vit plus dans Paris, si-non lorsqu'il vint faire le coup, qui attrista plusieurs personnes de la cour; car il estoit aymé de la plus grand-part.

Il en resjouit bien aucuns, et mesmes quelques dames, et principallement une grande [1]. Mais, qu'elle mette la main sur la conscience, elle n'advouera jamais qu'elle l'ayt trouvé si arrogant et si insolent et si mal officieux à l'endroict de Sa Majesté, comme elle en a trouvé d'autres despuis; et luy m'a dict qu'il l'honnoroit comme elle meritoit, et comme il luy estoit de son debvoir, et qu'il ne mourroit jamais qu'il ne luy eust osté la mauvaise opinion de luy, et ne lui eust faict service signalé. Je croy qu'il l'eust faict; car son ambition estoit telle, ce m'a-il juré souvent; et me prioit de luy dire, et estre mediateur de son accord; mais la plaie de l'injure estoit trop fraische; falloit encor attendre que le temps, medecin des offenses, l'eust consolidée.

MM. de Montmorency le haïssoient fort, dont il estoit poussé par son maistre, et autres subjects que je ne dirai point. Et mesmes le jour que les deputés d'Angleterre, estans venus à Paris pour le maryage de Monsieur, furent festinés de Monsieur, en l'hostel du Perron, M. de Meru et luy se prirent de propos, tellement qu'ils furent bien près de se battre. Et pourtant M. du Gua ne s'estonna, encor qu'il ne fust pas le plus fort; car tous ceux de la maison de Monsieur estoient pour M. de Meru bandés contre luy, fors le vaillant M. de Souvray, aujourd'huy gouverneur de M. le Dauphin et de Touraine, qui fit là un traict de gallant homme, qui, aymant M. du Gua, prit son party; en quoy Monsieur luy voulut tel mal, que M. de Souvray, le quittant, ne le suivit jamais plus puis, après luy avoir dict et prié ne trouver mauvais s'il avoit faict pour son amy, et que restant, il perdroit tout respect et tous debvoirs. Là se trouva aussy La Corniere, qui estoit lieutenant de M. de Bouillon, aux gardes des Suisses du roy, qui estoit fort son amy, et qui sçavoit M. de Bouillon l'aymer uniquement, qui luy servit bien. Aussy la rumeur y fut haute et l'esclandre grand. M. du Gua se retira gallantement, en roudelier, comme on dit; car on ne lui eust sceu desrober qu'il ne fust vaillant.

La premiere fois que je le cognus, ce fut à nostre voyage de Malthe, qu'il se mit à suivre M. de Brissac, et eut une querelle contre un des mauvais garçons qui fust en nos trouppes, qui estoit Le Roux Anguervuagues, qui fut tué aux tierces guerres à Confoulens en une rencontre contre les Puivuidaux. M. du Gua l'envoya appeller à la poste de Castille; que, sans le vent qu'en sentit M. de Brissac, s'en fussent bien estrillés. Ce n'estoit pas signe de couardise de s'attaquer à un tel vaillant, et mesmes pour chose de peu qu'ils avoient differend, si-bien qu'il y avoit plus de la bravade et generosité que de grands subjects.

On me pourra dire que je m'affectionne aux louanges de ce personnage. Ouy, je ne me peux despetrer de ce subject; car il estoit fort mon amy, duquel j'asseure bien n'avoir dict chose qui ne soit vraye, et que n'aye bien veu. Si faut-il se taire enfin : c'est assez dict.

M. du Gua mort, il y eut force brigueurs et contendans à ceste charge honnorable; entre autres Lavardin, qui la pensoit meriter pour avoir esté maistre de camp de quatre compaignies nouvelles, en la conqueste de la basse Normandie, et y avoit esté blessé à la mort. Mais le roy, qui estoit sage, prevoyant combien cela luy importoit de commettre cest estat de la seureté de son corps à un qui despendoit plus de la devotion d'autruy que de la sienne (ainsi

[1] La reine de Navarre sans doute, comme le mot de *Sa Majesté*, employé ci-dessous, le prouve.

comme il ne le celoit pas, car il estoit de la nourriture et faction du roy de Navarre), ne la luy voulut point donner; dont il s'en despita; et despuis oncques ne servit le roy, mais le roy de Navarre, si-non lorsque M. de Joyeuse le mit en la grace du roy. L'estat doncques à luy desnyé, et à autres concurrens, fut donné à Beauvais-Nangy que le roy aymoit fort, et se fioit à luy; et lequel servit très-bien et fidellement, et mesmes au siege de La Fere et autres. Mais M. d'Espernon venant à estre couronnel, et Beauvais cryant tout haut qu'il ne luy obeyroit jamais, et qu'il s'estimoit autant que luy, fut defavorisé de son roy, car il faut ce que le maistre veut, ou du tout quitter; et fut desmis de sa charge, et transferée et donnée à M. de Grillon, brave et vaillant s'il en fut oncques, et à qui le roy n'eust sceu donner à homme qui l'eust pu mieux debattre, garder, et opiniastrer contre le possesseur desmis, voire contre tout autre, qu'à celuy-là. Aussy luy a-il demeuré paisible jouyssant et très-digne de ceste charge, par la voix de tout le monde. Si je voulois compter tous les maistres de camp que j'ay veus, et raconter leurs vaillances, je n'aurois jamais faict.

Pour ceste conqueste de la basse Normandie, furent faicts maistres-de-camp trois ensemble d'une volée, MM. de Bussy, de Lussé et Lavardin, chascun de quatre compaignies seulement, braves certes, comme leurs efforts l'ont monstré; et le roy Charles n'eust sceu faire meilleure eslection; aussy qu'il en avoit nourry deux, Bussy et Lussé, gentilshommes de haute maison, riches et bien accomplis en tout. Lussé fut tué devant Lusignan, à l'assaut de la Vacherie, où il fit très-bien; car luy et M. de Bussy, s'estans tous deux à l'envy precipité dans le retranchement, luy fut tué, dont ce fut grand dommage, et Bussy blessé à la mort, dont despuis il alla plus de six mois à potences [1].

Il y a eu aussy ce brave et determiné comte de Martinengue, qui a esté maistre de camp, et s'est bien tousjours dignement et vaillamment acquitté de sa charge en toutes les factions où il s'est trouvé, pour sa couronne, et au siege de la Charité, où il mourut, et fut tué.

Quelques années auparadvant il avoit mené un très-beau regiment françois au service des Venitiens, après qu'ils eurent perdu la Chypre, ayans pour lors grand besoing de secours, d'autant que le grand seigneur menaçoit encor la Candie et la Dalmatie. Et, parce que ledict comte estoit haï des Venitiens et estoit très-mal avecques eux, parce qu'en plein jour, quelques longues années avant, estant entré dedans Bresse, il alla tuer un sien ennemy dedans sa maison, si resolument et si excortement, qu'il eut moyen de sortir hors de la ville et se sauva, (j'en parle ailleurs) pour ce, les Venitiens luy eussent faict un mauvais party s'ils l'eussent tenu; et, quelque priere que le roy leur fist à obtenir sa grace, ils ne la voulurent accorder, d'autant que le mort estoit d'estoffe, qui demandoit justice par les siens. Mais après, mettant tout soubs les pieds, en ce qu'il les vint secourir de quelque beau et bon regiment, luy pardonnerent et le revoquerent. Aussy, ayant assemblé une fort belle trouppe de deux mille François, qu'il recueillit et amassa aysement bien à propos, et sans rumeur, à cause de la paix, alla trouver la seigneurie, qui le recueillit de fort bonne façon, et avecques fort bonne paye et appointement pour luy et ses gens, portant titre de couronnel, et enseigne blanche. J'en parle encor ailleurs de luy.

Quels en conteray-je davantage? Et, pour abreger, sans toucher à leurs actes preux et genereux, vous avez eu tant en France de ces maistres de camp, que j'en ferois perdre la memoire à ceux qui les voudroient apprendre par cœur. Outre ceux-là que je vous ay nommés, vous avez eu le chevallier de Montluc, mon frere d'Ardelay, qui fut tué dans Chartres en le defendant très-vaillamment, assiegé des huguenots; et pour telle obligation, la ville et le clergé luy ordonnerent sa sepulture au chœur de l'eglise, et près du grand autel, où n'avoient octroyé ceste faveur et grace à corps quelconque, et ainsy ne leur estoit permis par leurs estatuts; mais pour un tel bienfaicteur et liberateur de la ville, ils les violerent.

Vous avez eu Livarot, qui fit si bien à la Mure; MM. d'Autefort, de Sainct-Luc, brave et vaillant; d'Espernon, auparadvant dict La Valette; Tajean, Le Houlet, freres; le comte de Grand-Pré, mon cousin de La Chastaigneraye, capitaine sans peur, qui fut si villainement

[1] Avec béquilles.

massacré à la battaille d'Yvry; Geargeay, Rubenpré, Praslin, Canisy, Sacremore, Ballagny, qui par sa valeur s'estoit à soy attribué Cambray, et despuis mal perdu; Chamois, Thevalle, Genissac; La Garde, qui a si long-temps et si bien guerroyé en Flandres; La Maurie, le très-vaillant, qu'on pensoit faire perdre, et luy et son regiment, estant allé en France, et envoyé en Frise; mais au lieu d'y recevoir mal, il en donna à bon escient aux autres; si-bien qu'en tournant victorieux on l'admira, et fut nommé l'espouvante de la Frise. Si Dieu luy eust prolongé ses jours, il eust bien faict d'autres œuvres de guerre, tant il estoit brave et vaillant, et avecques cela très-advisé capitaine.

Je suis esté le premier qui l'ay eslevé et mis les armes à la main; et ne fut jamais, tout jeune que je l'avois avecques moy, qu'il ne promist beaucoup de soy; ainsy que M. Du Preau, aujourd'huy gouverneur de Chastellerault, par sa conqueste et expertise de ses armes et de son gentil esprit, lequel j'ay nourry page aussy et eslevé, et premier mis aux armes, et a bien appris de M. de La Noue en Flandres. Quand je pense à la valeur et suffisance de ces deux jeunes hommes que je viens dire, ainsy accomplis, je penserois et presumerois estre quelque chose, n'estoit le proverbe: que le dissiple passe bien souvent le maistre.

Il y a eu aussy M. de Cluzeau, dict autrement Blanchand, lequel on peut dire estre l'un des braves et sages capitaines qui soient en France; car il a la vaillance, et l'esprit, et le sçavoir; partout où il s'est trouvé, s'est faict signaller, comme en Flandres et au siege de Chastillon, et aux guerres de la ligue; aussy de bonne heure commança à se monstrer; car, estant jeune de quinze ans, il portoit une enseigne du capitaine La Garde au siege de La Rochelle, qui estoit à M. de Lanssac.

Je suis bien marry que je ne puis faire d'icy le roolle de tant de braves maistres de camp et capitaines françois, qui, de mon temps, ont si bien triomphé parmy nos guerres. Mais, ma foy! la teste me fait mal quand je les veux repasser par ma memoire; car il y en a une milliace; et si, sans cela, je penserois m'en souvenir et conter aussy bien qu'homme de France, au moins des principaux, qui ont esté pour nostre roy et Monsieur en ces guerres de la ligue. Il y en a tant eu et s'en fait tant tous les jours, que, par maniere de dire, il n'y a guieres contrée en France, que, si l'on en bat les buissons, on en verra sortir un maistre de camp, ainsy que l'on disoit le temps passé des capitaines de la Gascongne, ce qui est une extresme confusion en la discipline militaire.

Il y a aucuns grands, et mesme M. d'Espernon, (le roy luy a cassé tout cela), qui disent et trouvent bon qu'il y ayt ceste pluralité de maistres de camp, d'autant qu'il y a plus de capitaines en une armée; et, où il y a plus de capitaines, plus de gens de bien et de valeur y a-il; et par consequent, l'armée s'en trouve mieux, et les combats s'en debattent mieux, ayant opinion que les capitaines, qui ont l'honneur devant les yeux plus que simples soldats, ne faillent pas sitost.

Cela est bon si tous les capitaines estoient d'eslite, tirés sur le volet. Mais si les compaignies estoient composées de pareils soldats que j'ay veu aux gardes du roy, lorsque M. de Strozze les alla querir aux garnisons de Picardie, pour venir à Paris aux secondes guerres, ce seroit bien le meilleur; car il n'y avoit guieres soldat qui ne meritast d'estre capitaine; jusques aux jeunes cadets, qui eussent combattu jusques au dernier souspir, comme les dix mille Grecs que souhaita un jour Marc-Antoine, et aussy qu'aucuns y entrent qui ne valent pas simples soldats; et tels soldats avons-nous veu autresfois, qui s'estimoient plus que plusieurs capitaines.

L'on a veu faire des traicts à des soldats, fust aux battailles, fust aux escarmouches, fust à recognoistre des places, fust aux assauts, fust en combats, qu'ils faisoient honte aux capitaines. J'en ay veu plusieurs reffuser des places de capitaines, pour demeurer en leur simplesse de soldat, tant ils s'y plaisoient. Aussy, pour vivre vray, je pense qu'il n'y a rien si brave et si superbe à veoyr qu'un gentil soldat, bien en point, bien armé, bien leste, soit qu'il marche à la teste d'une compaignie, soit qu'il se perde devant tous à une escarmouche, où à un combat, ou à un assaut, tirer son harquebusade, tout nud, desarmé, aussy resolument que les mieux armés. Aussy sont-ils appellés fantassins, d'autant qu'ils sont jeunes, et rien n'est impossible à la jeu-

nesse pour le sang jeune, neuf et bouillant, qui leur bouil dans le corps et dans l'ame; de mesmes rien n'est mal-seant à la jeunesse.

Et ce que j'admire autant en ces fantassins, c'est que vous verrez des jeunes gens sortir des villages, de la labeur, des boutiques, des escoles, des pallais, des postes, des forges, des escuries, des laquais et de plusieurs autres lieúx pareils bas et petits; ils n'ont pas demeuré plustost parmy ceste infanterie quelque temps, que vous les voyez aussy tost faicts, aguerris, façonnés, que, de rien qu'ils estoient, viennent à estre capitaines et esgaux aux gentilshommes, ayans leur honneur en recommandation autant que les plus nobles, à faire des actes aussy vertueux et nobles que les plus grands gentilshommes. Voyez quelle obligation ils ont aux armes, qui les poussent ainsy. Car nous autres gentilshommes, nous sommes poussés par double subject à faire de beaux actes : l'un, pour la noblesse que nous avons extraite de nos ancestres, qui nous esmeut à les ensuivre et acquerir honneur, et l'autre, par les armes qui nous sont nées : au lieu que nos soldats les recherchent d'eux-mesmes, et les sçavent si bien entretenir que de petits ils deviennent très-grands.

J'ay ouy raconter dans Naples que François Sforce, que messire Phillippes de Commines dit avoir esté fils d'un cordonnier, et le loue fort pourtant, estant un jeune garçon labourant en la terre, voyant passer des soldats bien en point et bien armés, et en bonne façon, telle veue luy plut; et entre en tentation, et se fantastique soudain de les ressembler, et se faire soldat comme eux, et quitter son mecanique mestier. Par quoy, prenant sa pioche, ou la *zappa* (comme dit le Napolitain), de quoy il labouroit, il la jetta sur un arbre, en disant : « Va, si tu y demeures et que tu y accroches « et ne retournes vers moy, je ne te reprendray « jamais plus, et en ton lieu je prends les ar- « mes. » La fortune, ou son destin, voulurent qu'elle y demeurast accrochée. Par quoy, suivant ce presage, prend les armes, se fait soldat, et se rend le plus grand et renommé capitaine qui eust esté en la chrestienté despuis plus de trois cens ans, ayant faict de si beaux exploits, que de luy et par luy ses enfans et nepveux ont esté grands, comme on les a veus, et comme nous lisons, et venus à estre ducs de Milan : dont Antoine de Leve a esté de mesme extraction et mort très-grand, dont j'en parle en sa vie.

On dit le marquis de Marignan avoir esté estaffier du castellan du chasteau de Muns; et ainsy que son maistre l'envoya vers le duc de Milan Sforce, pour porter quelques lettres, le duc le depescha aussy tost, et manda dans les lettres qu'il luy portoit, qu'il ne faillis, aussy tost après estre venu, de le prendre et le faire pendre, car il le vouloit trahir et la place. Luy, qui sçavoit lire, fust ou que son demon luy poussast ou quelque curiosité ou remors de conscience, ouvrit les lettres en chemin, où il trouva sa sentence; et la leut très-bien, et la rompit en cent pieces; puis, estant devant son maistre, luy dit que le duc le mandoit par luy en grand'haste, qu'il l'allast trouver soudain, comme il ne faillit; et, estant party et dehors, il fit si bien, que, gaignant aucuns soldats et chassant les autres, il se rendit maistre du chasteau; puis, poussant sa fortune, se rendit grand comme nous avons veu, et comme j'en parle ailleurs en sa vie.

Je ne sçay si ces deux contes precedens sont vrays; mais ils me sont esté asseurés pour très-veritables, l'un dans Naples et l'autre dans Milan; et cela est très-vray, et n'est hors de raison qu'il ne puisse avoir esté, puisque nous avons veu tant de grands personnages s'estre eslevés de bas lieu, comme ce grand Tamburlan [1], qui, de pasteur qu'il fut, se rendit si grand, si puissant, si redoutable, que s'il ne fust mort si soudain, il estoit pour estre le plus grand homme qui fust jamais, selon son beau commencement.

Je ne parle point de plusieurs empereurs romains, comme de rien ils sont venus à ceste supresme dignité, jusqu'à un qui de forgeron qu'il fut, ayant esté bon soldat, et ne s'en feignoit de le dire, mesmes un jour que, ayant à combattre ses ennemys, haranguant ses soldats, et les animant au combat : « Quant à « moy, je leur monstreray (ce dit-il, parlant « de ses ennemys) que je n'ay point encor « oublié mon premier mestier, qui estoit de « bien battre le fer; » voulant dire qu'il les frapperoit et battroit bien.

[1] Tamerlan.

J'en nommerois plusieurs autres; mais suffise qu'on les trouvera escrits ailleurs; et quant à ceux de nos temps, qui de petits se sont veus grandement parvenus par les armes, le nombre en est infiny. Que s'il est vray ce que j'ay dict du marquis de Marignan, l'on a veu de mesmes une infinité de bons et braves capitaines qui ont esté laquais. J'en ay cognu force, et mesmes des Basques, que le feu roy Henry II se faisoit fort à les pousser, et après luy M. de Montmorancy, d'Anville et connestable.

J'en ay cognu deux en nos bandes, qui sont morts en très-belle reputation de capitaine: l'un, le capitaine Mignard, qui fut tué à la Roche-la-Bellie, et un autre, nommé le capitaine Pedro, qui est mort de maladie. A les veoir, on ne les eust jamais pris pour avoir esté lacquais, non plus que le capitaine Bequin, aussy sage et bon capitaine, qui fut blessé et mourut à La Rochelle, nourry lacquais de M. de Nemours. Je les ay veus, l'un premierement lieutenant de Sainct-Geran, et l'autre du jeune Nansay, dict Bessigny; et puis leur donnerent leurs compaignies, venant à avoir plus grandes charges.

Ah! que j'en nommerois d'autres, voire qui sont venus de plus bas lieux, et que les armes ont rendus très-nobles. Et encor que plusieurs soldats ne parviennent ou ne sont parvenus aux charges de capitaines, si sont-ils tousjours pourtant nobles et estimés, j'entens les bons, et qui ont tousjours bien faict où ils se sont trouvés: car, comme j'ay dict, plusieurs se plaisent plus en leur estat de soldat, portant sa belle harquebuse et son beau fourniment de Milan ou son beau corcelet gravé, et sa picque, à obeyr que non pas à commander. J'en ay veu une infinité parmy nos bandes de telle humeur; et ne laissoit-on à les honnorer et estimer autant; aussy les appelloit-on Payés, Reallés et Lancepassades, et l'Espaignol, *soldados advantajados*[1].

J'ay ouy raconter à capitaines et soldats qui l'ont veu, qu'en ces dernieres guerres en Flandres, faictes par le prince de Parme, il y avoit parmy les bandes espaignolles un vieux soldat qui avoit près de cent ans, et qui avoit traisné par toutes les vieilles guerres de l'empereur et autres, qui n'avoit jamais voulu charge de commander, encor qu'on le luy eust presenté souvent, mais rien moins, tant la condition de simple soldat lui plaisoit; mais, pourtant, il estoit en telle estime de bon et sage capitaine, ne luy en restant que le nom, qu'ordinairement le prince de Parme l'appelloit au conseil, et se conseilloit à luy, et mesmes aux sieges des places; et, le plus souvent, et le prince et les autres capitaines le croyoient, et s'en trouvoient très-bien. Quel honneur à ce bon et brave vieillard de soldat, avecques sa simple picque et corcelet qu'il portoit tousjours, qui conseilloit aux plus grands capitaines! Possible le faisoit-il à tel desseiu pour la gloire, de laquelle l'Espaignol est fort avide.

J'ay ouy dire, comme il se trouve aussy par escrit dans l'histoire de ce temps, à plusieurs capitaines et soldats qui y estoient, que M. l'admiral, se voyant à bon escient assiegé dans Sainct-Quentin, fit faire un bandon general parmy la ville, que tous soldats qui sçauroient quelque chose à redire dans la ville, qui fust ou bonne pour la deffendre, ou mauvaise pour s'en garder, qu'ils le vinssent dire et reveler à mondict sieur l'admiral, et luy en donner advis et conseil, et y seroient très-bien venus et reçus[1]: d'autant, disoit-il, qu'il n'estoit pas possible qu'il n'y eust leans de bons et experimentés soldats, qui eussent veu plusieurs sieges et guerres, qu'encor qu'ils n'eussent atteint le nom de capitaines, que pourtant ils ne donnassent de bons advis et conseils; à quoy il les prioit tous de bon cœur, de dire ce qui leur en sembloit: et, pour ce, venoient à luy, et luy rapportoient leurs opinions, dont bien souvent il s'en trouvoit bien.

J'ay veu feu M. de Guyse le Grand ordinairement aux sieges caresser l'un et l'autre soldat aussy bien que les capitaines, et mesmes ceux qu'il avoit cognus pour bons, et les avoit veu bien faire; ou s'il ne les cognoissoit, ceux auxquels il appercevoit une bonne façon et grace belle soldatesque, les caressoit bien fort, et leur demandoit leur advis ainsy. «Que te semble de cecy? disoit-il. Que te semble de cela?» Et estoit fort ayse quand ils luy respondoient bien, et qu'il en recueilloit de bons advis. Et

[1] Soldats avantagés.

[1] L'admiral le dit lui-même dans la relation qu'il a faite de ce siége. (Voyez la collection du *Panthéon*.)

tousjours après remarquoit si bien ce soldat, qu'il le recognoissoit pour jamais; et sur-tout aux sieges, vouloit prendre plustost advis des soldats et des capitaines des gens de pied, que des autres capitaines de gens-d'armes, pour les y tenir plusa droicts et experimentés.

Je le vis au dernier assaut de Rouen, quand nous le prismes : un peu advant que l'ordonner, il appella Saincte-Colombe de Bearn, lequel de trois braves freres qu'ils estoient, il estoit le second, et si n'avoit pourtant aucune charge; mais d'autresfois il en avoit eu; et luy parla de l'ordre de cest assaut, et en confera fort avecques luy; et, selon qu'il le vit, il le cognut fort disposé de faire la premiere pointe, si M. de Guyse luy donnoit telles gens qu'il voudroit. «Saincte-Colombe, luy dit-il alors, le roy et «moy vous avons beaucoup d'obligation, puis«que si librement vous vous offrez à une si «bonne affaire, sans autrement aucune con«trainete de charge que vous ayez icy. Par quoy, «prenez tels soldats que verrez, et donnez; car «bientost je vous suivray.» Saincte-Colombe soudain alla prendre et choisir cinquante des meilleurs soldats harquebusiers, tous de la compaignie de son frere le jeune Saincte-Colombe, qu'il ne faisoit que venir mener fraischement de Metz; laquelle estoit l'une des belles que l'on eust veu; et, entre les cinquante, voulut qu'il y en eust de meslés une vingtaine de goujats et cadets, que ce n'estoit que feu, et bons harquebusiers. Il donna si furieusement, et M. de Guyse après, que la place n'eut qu'à tenir, et en un rien fut emportée. Aussy demeura-il sur la place plus d'une vingtaine de morts et autres blessés de ces cinquante, et luy le pauvre Saincte-Colombe blessé à la mort, dont mourut quatre jours après; et le brave Castelpers, jeune gentilhomme d'une très-grande vaillance et esperance, mort; M. d'Andouins, pere de madame la comtesse de Guyche d'aujourd'huy, mort aussy près de M. de Guyse, vaillant seigneur.

Sur quoy je feray ceste petite disgression, que, le lendemain de la prise de la place, M. de Guyse, allant au-devant de la reyne, qui y venoit loger, ainsy qu'il vit de loing qu'on emportoit un blessé sur une chaire nattée dans ladicte ville, il commanda à Brouilly, son escuyer, que feu mon oncle de la Chastaigneraye avoit nourry page, d'aller veoyr qui estoit ce malade et blessé; et tourna vistement luy rapporter que c'estoit M. de Saincte-Colombe. M. de Guyse se destort viste de son chemin; et, au grand galop, le vint trouver, et luy demander le plus courtoisement qu'il put comment il se portoit. «Hélas! monsieur, dit-il, très«mal : je m'en vais mourir; mais, monsieur, «je ne plains point ma mort, si je meurs en la «bonne grace de mon roy et la vostre, et que «soyez content que je vous servis bien hier. — «Comment, content! luy repliqua M. de Guyse; «et qui ne le seroit? Ouy, je le suis, M. de «Saincte-Colombe : et tellement le roy et moy «nous sommes obligés, qu'il faut confesser que «possible l'on seroit encor à entrer dans ceste «place sans vous. En quoy vous devez prendre «courage, et vous guerir, et vous tenir pour «très-asseuré qu'après le roy vous recompen«sera de telle honnorable recompense, qu'à ja«mais vous en serez content. Et quand bien il «ne le feroit, dont il n'est pas si desnaturé et «ingrat roy, ne vous souciez; car à jamais je «vous feray part de ma fortune et de mes «moyens, comme à mon compaignon et frere «d'assaut, que nous fusmes hier. Resjouyssez«vous doncques, M. de Saincte-Colombe; car, «avecques l'ayde de Dieu, vous serez bien«tost guery.» M. de Saincte-Colombe le remercia très-humblement avecques la larme à l'œil. M. de Guyse l'avoit aussy, et le conduisit plus de cent pas, parlant tousjours à luy. Je le puis dire, car j'y estois, et le vis; mais le pauvre gentilhomme ne la fit pas par après guieres longue; dont M. de Guyse eut grand regret, honnorant son enterrement de sa personne, et le louant ordinairement à toute outrance. Ce traict luy obligea les soldats dudict Saincte-Colombe qu'il voulut cognoistre, au moins ceux de l'eslite, et force autres.

Voylà comme il les recherchoit, parloit à eux, et en prenoit langue. Comme de vray, en ce qui touche de mener les mains, ma foy, on ne les doibt pas seulement employer, et leur dire : «Donnez icy, donnez là;» mais il en faut prendre quelquesfois leur advis : la raison le veut. En la plus grande tempeste, les plus grands mariniers prennent bien advis des plus petits.

Jules Cæsar, en la journée de Pharsale, ainsy qu'il visitoit les rangs et l'ordre de sa battaille,

il vit un centenier qu'il avoit veu bien faire d'autresfois; ne dedaigna luy demander : «Eh bien! «que te semble-il de ceste battaille d'aujour«d'huy? — Je ne sçay, respondit l'autre, mon «empereur; mais, je t'asseure bien que tu me «loueras aujourd'huy vif ou mort.» Comme de vray, il fit rage telle qu'il mourut. Aussy son empereur le loua après comme il meritoit.

Ah! qu'il y a bien parmy nos bandes encor de gentils soldats et capitaines que si on se mettoit à les louer, dire leurs valeurs, et en faire des oraisons funebres pour leurs beaux faicts, comme jadis les Romains, que l'on en verroit de belles et qui serviroient de beaucoup à esmouvoir leurs compaignons, et ceux qui viendroient après, à faire d'aussy vaillans actes qu'eux! Mais aujourd'huy, il y a si peu de reglemens de guerre parmy nos soldats, qu'ils s'addonnent si fort au pillage et à la picorée, que, mais qu'ils en ayent, ne s'en soucient d'autre chose; et tout cela vient qu'ils ne sont pas payés.

J'ay veu pourtant autresfois nos soldats parmy nos bandes dans le champ deux ou trois mois demeurer sans faire monstre. Au diable s'ils eussent osé derober tant soit peu! Bien est-il vray que la munition ne leur manquoit point; et, qui pis est, si on leur debvoit quatre, cinq et six mois, on leur en faisoit perdre le plus souvent la plus grand part. Mais aujourd'huy, nostre infanterie est fort corrompue et bien differente à celle qui a esté. Aussy dit-on qu'il n'y a plus de soldats d'assaut; non que je veuille dire qu'il n'y en ayt encor de bons. Et y en auroit d'aussy bons que jamais; mais ils regardent plus à piller, desrober, laronner et à faire leur profit, qu'à gaigner de l'honneur. Et la cause en est, qu'ils n'ont plus de discipline militaire, n'ont plus de regle, n'ont plus d'obeyssance; et, sur ce, ils alleguent qu'ils ne sont plus payés, et ne reçoivent une seule solde du roy. En quoy il faut estimer la fortune du roy[1], que, sans argent, il a sçeu si bien entretenir ses soldats, qu'avecques eux il a faict de si beaux exploicts et incroyables conquestes. Je vous laisse à penser, s'ils estoient payés, quelle regle seroit parmy eux, et ce qu'ils feroient.

La seule discipline militaire des Romains, jadis a plus faict que toutes leurs armes à surmonter toute la multitude des Gaulois, la grandeur des Allemands, la force des Espaignols, et les richesses et finesses des Affricains, et la prudence et ruse des Grecs. Aussy Jules Cæsar permettoit toutes desbauches, vices, pilleries et insolences à ses soldats, mais qu'ils ne fussent point mutins, desobeyssans, et desreglés à leur debvoir; et faisoit cela afin qu'ils fussent braves, bien en point et tous couverts d'or et d'azur; estimant que d'estre bien en point et superbement armés, que cela servoit et animoit mieux à combattre.

Feu M. de Guyse hayssoit et l'un et l'autre, qui estoit la pillerie et desobeyssance. A la prise de Calais, il avoit commandé au capitaine Sainct-Esteve le borgne, Basque, de demeurer en un certain lieu près d'une advenue, s'il arrivoit inconvenient, pour y pourvoir. La ville prise, ledict Sainct-Esteve, voyant que tout le monde y pilloit, et luy point, se perd ce coup, pour un bon capitaine qu'il estoit, et quitte son lieu à luy ordonné par mondict sieur, entre en la ville faire comme les autres. Qui fut esbahy? ce fut M. de Guyse. Quand il le vit là: «Capitaine Sainct-Esteve, luy dit-il, avez-vous «esté si hardy et si peu soigneux de mon com«mandement et de vostre debvoir, que de «quitter le lieu où je vous avois mis?» Sainct-Esteve respondit : «Je pensois, monsieur, que «je n'y servois plus de rien, la ville prise, et «aussy qu'il me faschoit fort de veoyr un chas«cun de mes compaignons gaigner quelque «chose, et moy point.—Comment! luy repli«qua M. de Guyse, et me tenez-vous si mal «advisé et desraisonnable, que je ne vous fisse «pas recompenser et n'eusse esgard à vostre «perte que vous faisiez par vostre absence? «—Hà! ouy, monsieur, respondit Sainct-Es«teve, qui estoit un peu haut à la main; mais «cependant...—Quoy! cependant, dit M. de «Guyse : baisez la terre.» Et ne s'en fallut guieres qu'il ne luy baillast de l'espée au travers du corps. Mais voyant que l'autre recognoissoit sa faute, et baisoit la terre, aussy tost luy pardonna, en n'y retournant plus à telle faute; et puis genereux et magnanime qu'estoit ce prince, le recompensa, et luy donna plus possible qu'il n'eust gaigné au sac; et luy fit remonstrance, debvant d'autres capitaines, de la faute qu'il avoit faicte, tant d'avoir aban-

[1] Henri IV.

donné la charge et le lieu que son general luy avoit ordonné, à quoy cela pouvoit venir à une très-grande consequence, si l'ennemy fust survenu de quelque autre part, que pour la desobeyssance qu'il avoit commise.

Il desiroit sur toute chose l'obeyssance des siens. A son voyage d'Italie, il fit pendre deux soldats, l'un pour avoir larroné une seule pièce de lard, et l'autre pour quelque autre chose legere; dont le bon prince s'en confessa à sa mort, et le dit tout haut, et l'ouys, et plusieurs autres avecques moy : dont je m'estonne que M. l'evesque de Riez, qui recueillit ses dernieres, et très-belles, bonnes et sainctes parolles, et despuis les fit imprimer, n'y a mis ce traict; car il s'en confessa tout haut, et s'en repentit; mais il dit qu'il n'avoit faict exercer ceste justice, sinon pour la police et pour servir d'exemple à ceux qui en voudroient faire de mesmes.

Voylà comment ce prince desiroit de ses soldats deux choses sur-tout, qu'estoit l'obeyssance et la bonne vie.

Que diroit-il aujourd'huy s'il retournoit veoyr nos soldats de maintenant, qui sont si desreglés, et qui font plus profession de brigandage que de guerre? car dès-lors qu'ils s'enrollent ou marchent soubs une enseigne, c'est à prendre qui pourra sur l'un, sur l'autre, autant ou plus sur l'amy de son party que sur l'ennemy tenir les champs : faut que l'enseigne se promene, et non pas pour peu de temps, mais pour cinq ou six mois, comme j'en ay veu; usant de ce mot inventé de nouveau : « Il faut parossier, » qui est aller de paroisse en paroisse, et voisiner à bon escient, mais non à la bonne mode. Et si quelque regiment est licencié du general pour sortir de l'armée, où il y aura long-temps demeuré, et s'y sera fatigué, pour se remettre il vous arpentera deux ou trois provinces, les pillant, volant, et larronant tout ce qu'il pourra; et appelle cela : « Nous allons « nous rafraischir. »

Les autres ne vont en aucunes armées, ny en belles factions, si-non, qu'après qu'ils ont bien pillé et sont pleins comme un œuf, se retirent en leurs maisons, ou boutiques, ou villages, ou ailleurs, et reprennent leur premier mestier; disans qu'ils veulent pourvoir à eux, afin que si la paix venoit, qu'ils ne demeurassent sans mestier, et mourussent de faim. Au moins s'ils attendoient la paix, et cependant qu'ils suivissent la guerre et la servissent bien, ils seroient pardonnables et recevables.

Ce que j'en dis, ce n'est pas pour reprimer le butin, ny la mangeaille aux soldats; car il faut qu'ils vivent et gagnent. Et en cela, ne me puis engarder que je ne blasme fort la punition que l'on fit au voyage d'Allemagne du roy Henry II, de quelques dix ou douze soldats, lesquels, après n'avoir mangé, l'espace de six jours, ny chair, ny pain, ny presque toute l'infanterie, arrivant à la ville des Deux-Ponts et aux terres du duc, furent pendus pour avoir pris quelque bestail pour eux vivre et leurs compagnons; et, qui pis est, ils voyoient dans les bois le bestail à quantité. Il fut fait un bandon general de n'y toucher, et tous mouroient de faim : ce que je trouve la plus grande et sorte simplicité, et cruauté très-laide, de laisser ainsy mourir ces gens de faim parmy les vivres.

M. de La Noue en l'un de ses discours, il approuve et veut que le soldat, après la guerre et venant la paix, se retire en son premier art et mestier, ce qu'à plusieurs galans hommes ay veu desaprouver, et s'estonner que M. de La Noue, qui a esté si bon manieur d'armes, ayt eu ceste opinion, les voulant en cela abbaisser par trop, qu'il faille que les mains qui les ont maniées si noblement et si nettement, s'aillent souiller et vilanner par un labourage et vil et sale mestier mecanique. Et crois fermement qu'il fasche beaucoup à un brave soldat, ainsy que j'en ay veu l'experience de plusieurs, quand il est là reduit, et luy est un grand crevecœur; et luy sçay un très-bon gré quand il ne fait point tel eschange, et ayme mieux quitter sa patrie et aller chercher son advanture en terre lointaine et guerre estrangere, ainsy que font ordinairement la pluspart de nos braves soldats françois; lesquels, quand la guerre, leur mere nourrice de lait, leur vient à faillir, s'espandent si bien par toutes les contrées de la chrestienté, voire du monde, qu'il n'y en a gueres que vous n'y en voyez, comme j'en ay veu en celles que j'ay esté, jusques en Turquie et la Barbarie.

Moy estant lors en Italie que la paix fut faicte entre le roy Henry et Philippes, la pluspart des soldats françois qui estoient en la Toscane ne

se voulurent jamais embarquer dans les galleres de France; lesquelles M. de Sainct-Sulpice (qui fut la premiere charge honorable qu'il eust jamais, car avant il avoit leu les instituts à Poictiers, despuis ambassadeur en Espagne, et puis gouverneur de M. d'Alençon) avoit emmenées exprès pour les enlever; et, pensant charger, les trouva quasy toutes vuides; et ceux qui restoient disoient entre eux compaignons : « Mais aussy-bien de-çà comme de-là, que ferons-« nous en France? nos armées y mourront de « faim. De reprendre nos premiers mestiers et « arts mecaniques, nous les avons oubliés. Ne « vaut-il pas mieux que, comme soldats que nous « avons esté si long-temps, nous vivions et mou-« rions comme soldats? » Et, sur ce, prirent resolution de trajecter vers la France, et aussy qu'ils avoient faict une grosse sedition dans Grossette, dont le capitaine La Solle, Gascon, avoit esté chef, qu'ils craignoient qu'en France ils en pastissent.

Par quoy, sachant que le roy d'Espagne faisoit battre le tambour par toute l'Italie, se vinrent enroller si grand nombre de soldats françois, tant de la Toscane que du Piedmont, qu'il s'en trouva plus de douze cens. Et j'en vis une grande partie à Naples, embarqués sur les galleres pour aller en Sicille. Entre autres je vis le capitaine La Solle, qui avoit très-bonne façon, pensans tous que l'année deust faire quelque journée ceste année-là; mais ils hyvernerent en tous ces quartiers du regne [1] de Naples et Sicille, et, l'année amprès, se donna ce furieux combat aux Gerbes [2], auquel des François emporterent vogue d'avoir très-bien et vaillamment combattu, et tellement qu'il n'en resta pas en vie la tierce partie.

N'estoient-ils pas braves, gallans et heureux, ces gens de bien de soldats, de vivre et mourir en soldats et pour la deffense de la foy, non pas faire la vie mecanique que M. de La Noue ordonne; car et comment est-il possible qu'un noble cœur veuille venir vilain?

Qu'on m'aille dire que ces braves soldats espaignols, quand ils ont une fois manié les armes, qu'ils les quittent pour retourner à leur art mecanique qu'ils ont quitté; mais ils envieillissent avecques elles et meurent avecques elles. Aussy ont-ils un bon pere nourricier, leur roy, qui, en paix et en guerre, les nourrit et entretient tousjours tant qu'ils peuvent mener les mains; et, venans vieux, il les envoye morte-payes aux chasteaux, ou leur donne pensions ou heritages des malfaicteurs et rebelles, ainsy qu'on faisoit jadis à ces braves vieux soldats romains; quand ils n'en pouvoient plus, s'alloient tenir en leurs terres et heritages qu'on leur donnoit, et là vivoient sans retourner à leur premier mestier mecanique.

Et vous, braves soldats françois, qui ne quittez point l'honneur de vos armes, vous ne mourrez jamais. Vous avez faict craindre vos valeurs par toutes les parts de l'Orient et par tout le monde! Encor s'en trouve-il aujourd'huy qui en feroient de mesmes, s'ils trouvoient des chefs qui les y voulussent mener; car, encor tous desreglés, et tous mal disciplinés et mal obeyssans qu'ils sont, il s'en trouve tousjours qui font des actes signalés et de très-beaux combats, dans leur propre terre, les uns contre les autres, contre freres, parens et amys. Je vous laisse à penser ce qu'ils feroient contre leurs propres ennemys, encor que la guerre intestine et civille ayt l'estime d'estre la plus cruelle de toutes, selon aucuns; mais, selon d'autres, il s'y fait plusieurs courtoisies, et plus qu'aux guerres estrangeres, dont il s'en feroit de très-beaux discours.

Voylà doncques comme ces nobles soldats françois du edmont et de la Toscane, ne voulurent jamais quitter la noblesse des armes, qu'ils avoient conquise par effusion de leur sang. Je n'ay pas veu seulement ceux-là, mais une infinité d'autres, lesquels, aussy tost nos paix faictes en France despuis trente ans, sont allés rechercher la guerre en plusieurs pays estrangers. Les voyages qu'ils ont faicts en Italie, en Flandres, en Espaigne, en Portugal et leurs isles, en Hongrie et autres lieux, nous en ont faict foy.

J'ay ouy asseurer que, la guerre de Chypre derniere, il y avoit un bascha, ou sangiac (aucuns disent qu'il n'estoit que sangiac), qui estoit gascon, de la comté d'Armaignac, et avoit esté brave soldat en France. Y voyant la guerre finie, il s'en alla en Turquie, où il se fit si bien

[1] *Regne*, royaume, de l'italien *il regno*, qui désigne particulièrement le royaume de Naples. Plus bas, *chevaux du règne*, ce sont des chevaux de Naples.

[2] L'île de Gerbe, sur la côte d'Afrique.

paroistre pour un bon soldat et capitaine, que, parvenant peu à peu aux grades, il vint à estre bascha ou sangiac, et se faisoit appeller le bascha Armignac. Je ne sçay s'il est vray; mais aucuns venans du Levant me l'asseurerent pour chose vraye. Et fit tout plein de courtoisies aux chrestiens et aucuns soldats françois, qui se fourerent dans Famagouste, encor que le livre faict et escrit de la guerre de Chypre n'en fait aucune mention. J'en laisse à croire au monde ce qui en est; mais je le vis une fois qu'on le disoit au roy Charles IX. Je ne veux pas advouer qu'il fit bien, pour estre venu là, et s'estre renyé; mais je ne sçache guieres soldat qui n'en fist de mesmes pour telle grandeur et ambition, plustost que de mourir de faim en sa maison et sa patrie.

Froissard, en son quatriesme livre ou volume, parlant de la battaille de Nicopoly en Hongrie, que les François perdirent contre les Turcs, desquels estoit le chef l'Amorabaquin, dict autrement par ledict Froissard fils du roy Basaach, dict par les modernes Bajazet, il dit doncques que là, parmy les chevalliers françois, se trouva un chevallie de Picardie, qui s'appelloit messire Jacques de Helly (madame d'Estampes est sortie de ceste maison), «lequel avoit «demeuré en son temps en Turquie, et avoit «servy en armes, ainsy parle-il, l'Amorath-Ba-«quin, pere à ce roy Bajazet dont il parle, et, «pour ce, sçavoit un peu parler de turc. Quand «il vit que la desconfiture tournoit sur les chres-«tiens, il advisa à se sauver, et se mettre entre «les mains des Sarrasins, et s'ayda de leur lan-«gage qu'il sçavoit, et par ainsy se sauva.

«De mesmes en fit un escuyer de Tournesis, «qui se nommoit Jacques du Fay, et avoit servy «au roy de Tartarie, lequel roy s'appelloit Tan-«burin [1], et quand ce Jacques sceut que les Fran-«çois venoient en Turquie, il prit congé au roy «du Tartarie, lequel luy donna assez legerement, «dit Froissard. Si fut à la battaille, et là pris et «sauvé proprement des gens du roy Tanburin «de Tartarie qui estoient là; car ledict roy y «avoit envoyé de ses forces.»

Par ainsy, ces deux braves François furent sauvés pour avoir esté advantureurs; et, s'ils ne le fussent esté, ils estoient perdus et morts comme leurs compaignons, que ledict Amorabaquin fit tuer devant luy.

[1] Tamerlan. (Voy. mon édit. de Froissart, t. III, p. 263.)

Nottez l'humeur de ces deux braves François: l'un alla servir le Turc, et faire preuve de ses armes; et l'autre, encor plus advantureux, alla servir le grand can de Tartarie, qui est bien plus loing.

Qui sçauroit doncques assez louer ces deux braves hommes de tel courage advantureux, qui, amprès, leur servit de beaucoup? car ils se garantirent de mort, et si firent, au moins l'un, Jacques de Helly, grand service aux pauvres François qui resterent de la battaille, ainsy que recite ledict Froissard en nos histoires françoises.

Certes, pour quant à moy, je loue fort ces deux hommes; car leur voyage n'estoit point commun nullement, et estoit si bizarre: car plusieurs alloient outre-mer, et au sainct sepulchre de Hierusalem; et tels s'appelloient chevalliers d'outre-mer, ainsy que le mesme Froissard dit de celuy qui rencontra le duc de Nevers auprès de Venise, tournant de sa prison, qu'il interrogea fort de toutes nouvelles de de-là.

Froissard parle ainsy que je dis. Outre dit: que ce Jacques de Helly fut recognu, après avoir esté pris, de force gens dela maison de l'Amorabaquin, qui luy firent très-bonne chere, et le presenterent audict Amorabaquin, qui luy en fit de mesmes, et l'envoya vers le duc de Milan et en France, pour porter des nouvelles de la desfaicte; et, après avoir composé de la rançon des François, il luy donna, et au sieur de Chasteau-Morand, sur les deux cens mille florins de la rançon, vingt mille pour ses peines.

J'ai ouy conter qu'en Piedmont, du temps du mareschal de Brissac, y eut un capitaine, qui se nommoit le capitaine Vallesergues, qui servoit le grand seigneur, sultan Solyman, et estoit à ses gages et solde de guerre. Il vint par deux fois en Piedmont, et faisoit ce qu'il pouvoit pour gaigner des gens pour mener par delà. La premiere fois, il y mena six braves soldats et un capitaine, et les desbaucha; et si avoit debauché mon frere le capitaine Bourdeille, qui estoit fort jeune, et tout luy estoit de guerre. Mais la guerre de Parme survint, où il ayma mieux aller. La seconde fois, il retourna, et emmena autres dix bons soldats, ayant du grand seigneur force argent pour les gaigner, et faisoit son cas secret. Mais M. le mareschal en eut le vent, qui luy deffendit

de n'y retourner plus : car il luy faschoit de perdre ainsy ses bons soldats : car là volontiers gens de bas cœur n'entreprennent tels voyages. Et, sans que ledict mareschal aymoit ledict capitaine Vallesergues, et le tenoit pour bon capitaine, et aussy qu'il sçavoit que c'estoit que du monde, et qu'il falloit que le François ne perdist point sa coustume d'estre advantureux, il luy eust faict mauvais party, ainsy que plusieurs resveurs luy conseilloient.

Encor ces messieurs firent mieux qu'un baron de La Faye, François, despuis dix ans; lequel estoit bon compaignon, et ayant despendu tout son bien en France, il s'en alla en Turquie et Constantinoble, où, ayant cognu que les Turcs faisoient grand cas d'un homme de valeur, d'esprit et d'entendement, s'il se renyoit et se mettoit avecques eux, luy, en presumant quelque bien pour luy, car de faict il estoit un accomply gentilhomme, il se renya gentiment, sans aucune ceremonie ni forme de contraincte. Du despuis, j'ay ouy dire à gens qui l'ont veu très-bien-venu des Turcs et en estime, qu'il faisoit plaisir aux François quand il les rencontroit, encor qu'un renegat soit grand ennemy de sa nation et religion.

Comme de mesmes, un de ces ans, a faict ce brave M. de Potrincourt; lequel, ayant commandé à un regiment aux guerres de la Ligue, et elles finies, et ayant refait un autre et emmené en Hongrie, et y mené bien la guerre pour les chrestiens, il s'alla renyer et revolter, fust ou pour mescontentement ou despit, ou par caprice, emmenant avecques luy force braves des siens, et si bien receu et appoincté, luy et les siens, qu'en un rien il fut faict et creé solennellement à Constantinoble bascha, et envoyé pour tel en Chypre. J'ai veu des soldats et autres qui l'y ont veu. A ceux qui vouloient demeurer avecques luy, les appointoit bien; aux autres qui en vouloient tourner en France, leur donnoit argent pour passer chemin. Du despuis, il est mort bascha de Damas en grande reputation, et fort aymé de son maistre.

Lorsque les nopces de Madame, sœur du roy, furent accordées avecques le roy de Navarre à Blois, y arriva en ambassade le connestable du roy de Suede, lequel estoit gentilhomme gascon, au moins du Languedoc, de la maison de Rive; car son frere, qui l'estoit venu veoyr, s'appeloit M. de Rive, lequel j'avois veu avant en l'armée des huguenots. Ce gentilhomme, la paix faicte, ennemy de l'oysiveté, et desirieux de servir, s'en alla en Suede, où estant, servit si bien le roy qu'il l'honnora de l'estat de connestable; et vint, comme j'ay dict, trouver le roy, en ambassade, pour quelques traictés qu'ils avoient ensemble. Il y vint très-bien accompaigné. Il avoit une très-belle façon, de belle taille, noiraud en tainct du pays, s'habillant à la françoise; je luy vis faire la reverence au roy et reine. Il tint alors sa gravité, ainsy que portoit le debvoir de son ambassade; mais amprès, il portoit à Leurs Majestés tout honneur comme à son roy et à son souverain, faisant ses excuces si, au deu de sa charge, il tenoit le rang de son maistre ; mais, hors de là, il se faisoit très-humble; dont le roy et la reyne l'en estimoient, et luy en sçavoient un très-bon gré, et prenoient plaisir de l'entretenir, ainsy que je le vis par deux fois se promener avec la reyne dans les jardins de Blois. Il convia M. de Strozze d'aller disner deux ou trois fois avecques luy, et j'y estois tousjours. Il estoit de fort bon discours, et faisoit très-bon avecques luy, tenant encor plus du Gascon et François, que du Suede. Comme je pus entendre, il desiroit obtenir du roy qu'il pust emmener là-bas un regiment de quelques deux mille hommes de pied françois. Il ne luy fut pas du tout refusé, mais donné quelque esperance; car nostre voyage et embarquement de mer en Brouage, que nous allions faire, empescha. Songez doncques là-dessus quelle joye et contentement pouvoit avoir ce gentilhomme, de parler ainsy à son roy, tenant la place d'un autre roy son compaignon. S'il n'eust bougé de son pays, il n'eust pas faict cela.

A la guerre de Parme y alla un gentilhomme du pays de Brie, qu'on appelloit M. de Vaux. J'ay veu un sien frere, brave et gallant homme, qui suivoit feu M. le prince de Condé le premier, et estoit son escuyer. Ce gentilhomme s'opiniastra de quitter son pays, et de faire service au duc Octavio, qui le prit en telle amytié, qu'il le gouverna despuis fort paisiblement; et avoit bonne part en luy et en son estat. Je ne sçay s'il est mort; mais n'y a pas long-temps qu'il vivoit: et voylà comme le François se pousse bravement.

A nostre retour du siege de Malthe, estant à Rome, le comte de Beljouyouse, Milanois, qui estoit avecques nous dans les galleres, nous fit connoistre, à mon frere d'Ardelay et à moy, un comte du royaume de Naples, qui s'appelloit *el conde di Burdella;* et se pleut fort de se dire et se trouver nostre parent; lequel, après avoir raisonné, nous alla dire que les siens ayeuls et bisayeuls estoient venus des confins de Gascongne, et estoient venus jadis aux guerres de Naples, du temps que les François les y faisoient; et, de faict, portoit mesme nom et mesmes armes que nous; et estoit riche de douze mille escus de rente, et avoit sa maison en la Pouille; et nous y voulut mener et faire bonne chere; car, dès-là, nous nous estions rendus fort privés et acousinés; nous n'y voulusmes point aller, car nous voulions tourner en France.

Il nous festina souvent très-bien à Rome, car il y avoit une maison; et nous monstra sa femme, qui estoit là une grande faveur, et sa sœur; et, comme cousins, nous y vinsmes très-privés. Sa femme estoit très-belle, mais sa sœur, point maryée, l'estoit encor plus, et sur-tout fort à mon gré. Nous nous entournasmes, en protestation qu'il nous fit faire que l'irions veoyr exprès dans quelque temps, et qu'il nous meneroit faire très-bonne chere en sa maison qui estoit en la Pouille, et ne plaindrions nostre voyage, nous promettant de beaux chevaux du regne. Mais la guerre civille survint et se renouvella, qui empescha nostre dessein, et aussy qu'entendismes despuis sa mort; que, sans cela, j'avois très-bien resolu de le tourner veoyr.

Quand nous fusmes en France, j'en fis le conte à mon frere M. de Bourdeille, et comme nous avions des parens au royaume de Naples, et le priay de faire adviser dans les vieux titres et pancartes du tresor de nostre maison ce qu'en pouvoit estre. Après les avoir bien visités et feuilletés, il se trouva comme un cadet de Bourdeille, de quatre qu'ils estoient, l'un s'en alla à la guerre de Naples avecques le roy Louys, dont l'on n'en sceut nouvelles autres, si-non qu'il ne tira jamais legitime de nostre maison, et demeura à ses autres freres : dont par-là nous tirasmes que ce dict comte de Bourdeille estoit venu de celuy-là de succession en succession, puisqu'il portoit mesme nom et mesmes armes; et aussy il nous dit qu'estant en sa maison, il nous monstreroit à plein son origine, dont, pour lors, il ne se souvenoit point autrement, si-non que les siens estoient extraicts des confins de Gascongne, dont il en faisoit grand gloire; et se tenoit pour fort honnoré que fussions parens et nous l'appellissions cousin.

Cest ayeul estoit frere de ce brave Arnaud de Bourdeille, dont les histoires parlent de luy, qui fut faict chevallier debvant Fronsac, avecques plusieurs autres seigneurs, et fut lieutenant de roy et seneschal en Perigord, et fut frere de Helie de Bourdeille, cardinal, archevesque de Tours et evesque de Perigueux; et celuy dont je parle s'appelloit Jean. Il nous escrivit deux fois en France, nous sommant de nostre promesse de l'aller veoyr, et puis mourut après.

Advant luy il y en avoit bien un autre qui mourut en la guerre de la terre saincte, et testa advant mourir; et ne touche rien en son testament, si-non les legats qu'il faisoit de ses chevaux, armes, joyaux et quelque argent qu'il donnoit à son escuyer, qu'il nommoit *Scutifer;* car le testament est en latin fort grossier, qu'on ne peut bien lire à cause de la vieillesse de l'escriture et parchemins; bref à tous ses gens et serviteurs et à aucunes eglises il legua

Advant tous ceux-là, nous trouvons dans le roman de Morgan, faict en stances italiennes [1], comme un Angelin de Bourdeille fut envoyé recognoistre l'ennemy la vigile de la battaille de Roncevaux où il fut tué, et dit ces vers :

Angelin de Burdella solo fu morto
Da Paladin, ma gli fu fatto torto.

Je me fusse passé, ce dira quelqu'un, de faire ces contes. Aussy ne les ay-je faicts si-non pour donner exemples à mes nepveux, et ceux qui viendront après moy en ma race, d'imiter en tels voyages et advantures leurs advanturiers predecesseurs, lesquels s'y sont tellement addonnés, qu'en ces voyages d'outre-mer ils ont esté si frequens et si adventureux, que les bonnes gens et bonnes vieilles femmes de nostre pays sont encor en ceste badine opinion, que pourquoy les gens d'aujourd'huy ne sont si gens de bien que le temps passé? Disent-ils:

[1] Poëme en vingt-huit chants, par Luigi Pulci.

« Parce qu'ils ne sont baptisés d'un si bon et si « sainct cresme que du temps que les Bourdeilles « l'alloient querir par de-là Hierusalem, et l'al- « loient prendre dans l'oreille d'un dragon qu'il « falloit qu'ils tuassent de leurs mains, et puis en « tiroient de ladicte oreille de la substance dont « on en faisoit le cresme, et le sanctifioit-on dans « Hierusalem par les saincts prelats qui y estoient, « puis le rapportoient à leurs pays, et en fournis- « soient les eglises. » Voylà la plaisante opinion et fable qu'avoient, et racontent encor ces bonnes et simples gens et femmelettes de nostre pays.

Si ne me veux-je point vanter; mais je peux bien asseurer avecques verité, que ceux de ma race n'ont jamais esté casaniers, et qu'ils n'ayent aussy bien employé leurs jours en voyages et guerres, qu'aucun que ce soit en France. Les vieux titres de nostre maison en font assez foy. Mes ayeuls, bisayeuls, grands-peres, peres et freres, ne s'y sont nullement espargnés : et quant à pour moy, dès-lors que je commançay à sortir de subjection de pere et mere, et de l'escole, sans les voyages que j'ay faicts aux guerres et aux cours dans la France, j'en ay faict sept hors de la France, lorsque la paix y estoit, pour chercher adventure, fust pour guerre, fust pour veoyr le monde, fust en Italie, en Escosse, Angleterre, Espaigne, Portugal, dont j'en rapportay l'*habito di Cristo*[1], duquel le roy de Portugal m'honnora (qui est l'ordre de là), estant tourné du voyage du pignon de Belys en Barbarie, puis en Italie, encor à Malthe pour le siege, à la Gollette d'Afrique, en Grece, et autres lieux estrangers, que j'ay cent fois plus aymé pour sejour que celuy de ma patrie, estant du naturel des tabourineurs, qui ayment mieux la maison d'autruy que la leur.

Tellement qu'estant à Malthe, j'avois resolu d'y prendre la croix, sans M. de Strozze, qui estoit mon amy parfaict, qui m'en destourna et empescha, et me prescha tant et tant que je le creus; me donnant à entendre que, pour une croix, ne debvois quitter ma bonne fortune qui m'attendoit en France, fust de la part de mon roy, ou d'une belle et honneste dame et riche, de laquelle j estois alors fort serviteur et bienvenu, que j'eusse pu espouser. Veu toutes ces considerations, je m'y laisse aller ainsy aux persuasions de mon amy, et m'en tourne en France, où, pippé d'esperance, je n'ay receu autre fortune, si-non que je suis esté, Dieu mercy, assez tousjours aymé, cognu et bienvenu des roys mes maistres, des grands seigneurs et princes, de mes reynes, de mes princesses, bref d'un chascun et chascune, qui m'ont eu en tel estime, que, sans me vanter, le nom de Branthome y a esté très-bien renommé,

Mais toutes telles faveurs, telles grandeurs, telles vanités, telles vanteries, telles gentillesses, tels bons temps, s'en sont allés dans le vent; et ne m'est rien resté que d'avoir esté tout cela, et un souvenir encor qui quelquesfois me plaist quelquesfois me desplaist; m'advançant sur la maudicte chenue vieillesse, la pire de tous les maux du monde, et sur la pauvreté, qui ne se peut reparer comme par un bel aage florissant, à qui rien n'est impossible; me repentant cent mille fois des braves et extraordinaires depenses que j'ay faictes autresfois, de n'avoir reservé quelque bien, qui serviroit maintenant à mon aage foible, dont j'ay faute de ce que d'autresfois j'ay eu trop; ayant un creve-cœur extresme dedans moy, de veoyr une infinité de petits compaignons en ce regne eslevés grands, soit en biens, en richesses, grades et grandeurs, que d'autresfois j'ay veu qu'ils se fussent sentis très-heureux qu'ils eussent eu quelques parolles de moy, encor à la traverse, ou sur l'espaule. Ce n'est point que je ne l'aye autant ou bien merité qu'aucuns d'eux; car je cognois et sçay par cœur toute leur vie; mais c'est la fortune, traistresse et aveugle qu'elle est! qui, après m'avoir repeu assez de vent, m'a quitté et s'est mocquée de moy.

Or, comme dit l'Espaignol, *asi van las mudanças de la suerte*[1]; aussy dit-on que la fortune est une putain et vraye vesse, qui s'abandonne à tout le monde, quelquesfois aux valets mieux qu'aux gentilshommes, et quelquesfois à ceux de peu de merite comme à ceux qui meritent, ainsy que font nos putains.

Pour le moins, si elle me mettoit bientost entre les mains de la mort, encor luy pardonnerois-je les torts qu'elle m'a faicts. Mais voylà le pis; nous ne vivons ny mourons comme nous

[1] Les insignes de l'ordre du Christ.

[1] Ainsi se font les changemens du sort.

voulons. Nous avons beau de chercher les occasions, soit en guerres, querelles, voyages, ou ailleurs, comme j'ay faict et dict, je croy que si le destin n'en donne la sentence, nous avons beau nous peiner à la rechercher.

Or, fasse doncques le malheureux destin ce qu'il voudra, jamais il ne sera que je ne le maudisse et maugrée pour jamais, soit de la bouche, soit du cœur; mais encor maugrée-je et detesté-je plus la vieillesse chargée de pauvreté. Car, comme me disoit un jour la reyne mere du roy, ayant tel honneur de parler à elle sur le subject d'une personne de sa cour: la vieillesse nous apporte assez d'incommodités, sans nous surcharger de la pauvreté, qui sert au comble du malheur des personnes; contre lesquelles le plus beau et souverain remede qui soit, c'est le trespas. Et bienheureux est celuy qui le peut gaigner, quand on a passé cinquante-cinq ans: car après il n'y a que douleurs et labeurs; et ne peut-on manger que du pain de cendres, faict de toutes douleurs, ainsy qu'a dict le prophete.

Le lecteur me pardonnera si je me suis perdu en ce petit discours de ma misere, laquelle reciter m'est autant de soulagement.

Si faut-il que je fasse un conte advant que d'achever ceux de ces braves François qui se sont pleus à percer monde pour chercher les adventures. Le croyra qui voudra; mais nous le tenons pour très-certain en nostre pays de Perigord et Xainctonge, tant pour avoir esté rememoré et passé par les bouches et les oreilles de pere en fils, que par aucuns titres et apparences. Le conte est doncques tel. Tous ceux qui ont escrit l'origine des deux freres de Barberousse, Cairadin et Ariadan, disent qu'ils furent natifs de la belle isle de Lesbos, tant renommée de jadis, et despuis dicte Methelin; lesquels estans allés, comme les plus pauvres de l'isle, chercher adventure sur la mer, furent tant par le menu favorisés de la fortune, que tous deux sont esté heureusement decedés roys d'Alger. Voylà ce qu'en disent les histoires qui en sont escrites, et mesmes Paul Jove.

Or, les anciennes bonnes gens et vieilles de nostre pays ne disent pas ainsy. Vous sçaurez doncques comme en Xainctonge il y a une maison noble et bonne [1], qu'on nomme la maison d'Authon. En ceste maison fut maryée une fille, nommée Marguerite de Mareuil, de ceste très-illustre et grande maison de Mareuil en Perigord, d'où est issue la très-vertueuse, sage, très-honneste madame la princesse, mere de M. de Montpensier d'aujourd'huy: ceste Marguerite de Mareuil porta en ladicte maison d'Authon pour maryage les terres des Bernardieres et des Combes. De ce maryage sortirent deux enfans: à l'aisné escheut la maison du pere, qui estoit Authon; et au second les terres des Bernardieres et des Combes. Auquel, comme est la coustume ordinaire des jeunes cadets, prit envie de ne s'amuser aux cendres casannieres, mais d'aller veoyr le monde; et afferma ses terres, et en prit de l'argent ce qu'il put; et, associant avecques soy, et prenant pour frere d'alliance et de fortune un autre jeune cadet d'Angoulmois, de la maison de Berneuil, dict de Montsoreau, tous deux mettent la plume au vent, comme bons freres jurés de ne s'abandonner jamais, et vivre et mourir ensemble, et vont brusquer fortune.

Pour lors, les chrestiens estoient vers Methelin, soubs M. de Rabastain, car c'estoit du temps du roy Louys XII, où les François allerent par le commandement du roy, parmy lesquels se trouverent ces deux cadets freres; où estans, s'hasarderent si bien sur mer avecques quelque petit vaisseau qu'ils avoient pu recouvrer, qu'ils firent quelque leger et petit butin, et assez bon pourtant pour l'advenement et la portée de leur fortune nouvelle: puis s'en retournerent en France, comme est la coustume du François; car, quoy qu'il soit, il faut qu'il tourne voir fumer sa cheminée, ou bien pour faire monstre de sa fortune, ou de sa vaillance et voyage.

Y estant venu, ne faut point demander s'ils se firent valoir, et s'ils firent ostentation et parade de leur butin et valeur; dont entre autres ce cadet d'Authon fit present à l'eglise de la paroisse des Bernardieres, qu'on nomme Champeau, de la coiffe de Nostre-Dame, qu'il disoit, et faisoit-il ainsy entendre au menu peuple,

[1] J. d'Auton, dans son *Histoire du roi Louis XII*, Paris, 1615, chap. 44 et suiv. à l'an 1507, parle de messire Jean Chaperon, et du nommé Antoine d'Auton, seigneur dudit lieu, qui, de l'aveu du duc de Gueldres, équipèrent chacun un vaisseau et se mirent à pirater. Si c'est d'eux que veut parler Brantôme, il aura été très-mal informé.

estre belle, et recouverte par une très-grande curiosité vers Hierusalem.

Tous deux n'eurent pas si peu demeuré en leurs maisons qu'ils se fascherent et firent dessein de reprendre leur route : et, pour ce, ce cadet d'Authon vendit Bernardieres à feu mon grand-pere, qui est un chasteau bon et fort, devant lequel demeura quelques jours en Perigord Bertrand du Glasquinin [1], comme vous trouverez dans son vieux roman imprimé en lettre gothique [2], et ce cadet vendit ceste place pour, de cest argent, estant vers Methelin, acheter un plus grand vaisseau qu'ils n'avoient auparadvant, et aller en course, luy et son frere de Montsoreau, qui n'estoit si riche que l'autre qui fournissoit à tout; car rien n'est tant si coquin, ny doux, ny attirant qu'un butin, quel qu'il soit, soit de mer, soit de terre.

Estans doncques ces deux freres ainsy bien garnis d'argent, s'entournent vers Methelin; où estans, ne faillirent d'acheter un bon vaisseau; et battent la mer si heureusement, qu'ils firent un butin bien plus grand que l'autre : si bien que, pour la seconde fois, ils retournent encor revoir la douce France et la bonne patrie, où le cadet d'Authon, se voyant sans maison ou habitation, (car il avoit desjà vendu son Bernardieres qui estoit assez joliment basty), se mit à faire bastir les Combes, qui estoient une jolie terre près dudict Bernardieres, mais pourtant point bastie; et y fit un si beau bastiment, qu'aujourd'huy on n'y en feroit un tel pour trente mille francs. Il y fit aussy quelques acquisitions et autres despenses, ainsy qu'est la coustume, que d'argent de jeu ou de butin on en fait tousjours bon marché, et ne se soucie-on guieres de l'embourser. Je parle d'aucuns. D'autres sont plus sages.

Mais ce cadet, voyant, ou qu'il avoit brouillé tout son argent, et qu'il n'en avoit plus, ou bien qu'il voyoit que ceste maison des Combes n'estoit bastante pour son ambition, ny pour nourrir et rassasier son genereux et avide cœur, ou qu'il cognust en soy ce qu'il estoit et fit après, se resolut pour la derniere fois de quitter la France et patrie, et parentelle, foyer, et cheminée, et maison, et village, et paroisse, et curé, diocese, et la coiffe et tout, vend son chasteau à un greffier de la cour du parlement de Bourdeaux, qui despuis fut premier ou second president de Rouen, dont long-temps, et plus de soixante ans, luy et les siens en ont esté possesseurs; mais despuis, il y a trente ans, ses heritiers le vendirent à un gentilhomme du pays.

Ce faict, luy et son compaignon et frere Montsoreau reprennent encor leur route de Methelin; mais avant que partir, il revoqua la coiffe de Nostre-Dame, qu'il avoit donnée à sa paroisse de Champeau, et la donna à l'eglise de Sainct-Front de Perigueux, pour y avoir droit et privilege d'y bastir un sepulchre eslevé pour luy et les siens, comme de faict il le fit construire fort superbe, faict en pierre, haut eslevé, armé, tenant une espée en la main; lequel sepulchre a duré jusqu'à ce que les huguenots prirent la ville de Perigueux, qu'ils abattirent à leur mode les images, demolirent les sepulchres, et ruynerent les eglises.

Il se trouve encor, parmy les titres du clergé et de la maison des Combes, une transaction faicte entre le clergé du Perigueux et de la paroisse de Champeau, pour avoir plaidé longuement ceste dicte coiffe de Nostre-Dame, sur le debat quelle donation debvoit estre la meilleure, ou la premiere ou la derniere. Enfin, par accord et transaction faicte, ladicte coiffe demeura à l'eglise de Perigueux; laquelle a esté venerée parmy les autres sainctes reliques qui y estoient, jusqu'à ce que lesdicts huguenots pillerent tout.

Voylà doncques ce cadet d'Authon, seigneur des Combes, et son frere Montsoreau, qui s'en vont à Methelin, où estant, employent leur argent à recouvrer un bon vaisseau, avecques lequel ils font si bien qu'ils se rendent grands fameux corsaires.

Sur ceste entrefaicte, les chrestiens quittent Methelin. Eux, voyans qu'ils n'avoient quoy faire ny frire en France, ou que la fortune leur predisoit meilleur qu'en France, et qu'ils y avoient tout mangé et vendu, eurent honte d'y retourner si souvent. Par quoy, attirés du doux plaisir du butin, continuerent leur brigandage; et escument si bien la mer, qu'ils se rendent très-renommés corsaires; et cachans leurs noms et leur nations, se dirent enfans de Methelin, prennent le party de la foy des Turcs; et, par ainsy, de deux François qu'ils estoient,

[1] Du Guesclin.

[2] Il est inseré dans cette Collection.

de Methelin, et de cadets d'Authon et de Montsoreau, se font nommer Cairadin et Ariadan Barberousse.

Leurs parens et proches ne faillirent de s'enquerir aux François qui retournerent de Methelin, qu'estoient devenus leurs parens d'Authon et Montsoreau. Les uns disoient qu'ils estoient demeurés encor sur mer, continuans leur mestier de corsaire, et qu'ils les verroient bientost. Les autres disoient qu'ils estoient morts et submergés en la mer, et qu'il y avoit long-temps qu'ils ne les avoient veus. D'autres, de la plus saine voix, affermoient qu'ils s'estoient renyés, et avoient adoré Mahomet.

Voylà mon conte achevé. Je ne sçay s'il est vray; mais je l'ay ainsy ouy conter à des vieilles personnes, qui le tenoient de plus vieux qu'eux. Possible que cela est faux, possible que non, et que les deux freres, pour avoir esté longuement à Methelin, ayent donné occasion à ceux qui en ont escrit de dire qu'ils estoient natifs de ladicte isle, ou bien qu'eux-mêmes l'ayent ainsy publié. Je m'en rapporte à ce qui en est. Il ne sera pas damné qui le croira ou descroira.

Tant y a que l'un de ses petits-nepveux, qui vit encor, qui est le baron d'Authon, fut si curieux, du temps du roy François I et Henry II, de voyager le monde et de s'enquerir de telles nouvelles. Et de faict, il a veu et practiqué autant le levant qu'il est possible, et en sçavoit très-bien raconter, et y vouloit encor retourner, sans les guerres civilles, ce disoit-il. Je ne l'ay jamais veu, encor que j'en eusse très-grande curiosité; mais l'occasion ne s'y est jamais presentée. La race en est bonne et brave.

J'oubliois à dire que le cadet de Montsoreau mourut le premier, estant le plus vieux, et Authon survesquit, qui fut despuis Barberousse, et roy d'Alger; m'estonnant cent fois, si le conte est vray, que luy, ayant practiqué tant de François, et mesmes venu en France lorsque la ville de Nice fut prise, de quoy il ne se descouvrit aux François, ou ne s'enquit de sa maison sourdement ou d'autres maisons de France. Je croy qu'il avoit honte de quoy il avoit quitté sa foy et sa religion, ou que luy estant passé tant de choses en son entendement, qu'il ne s'en souvenoit plus; ou qu'il les desdaignoit, se voyant si grand; ou que telle est la coustume des chrestiens se renyans, et mesmes venans aux grandes charges de sangiacs et baschas, de renyer tout, jusqu'à la cognoissance de leurs parens, pour n'en faire jamais plus de cas, ny de leur memoire. Là dessus en dircourra qui voudra. Ce que j'en ay escrit, c'est par une curiosité qui plaira possible à aucuns, et non possible aux autres.

Voylà comment en toutes façons, soit pour bien, soit pour mal, les François ont esté hasardeux à rechercher advantures, et faire rencontre, et entreprendre voyages; que quand ils leur failloient en leur pays, ils les alloient de loing esventer hors de leur patrie.

Il me souvient que, lorsque nous allasmes au siege de Malthe, dont le grand seigneur s'en plaignit au roy, qui, pour le contenter, nous bannit tous et desadvoua.

Mais vous eussiez dict que ceste année-là estoit venue et destinée pour faire voyager les François. Les uns allerent en Hongrie avecques ce vaillant prince feu M. de Guyse, qui ne pouvoit lors avoir attainct dix-huit ans; lequel, suivant l'exemple de ses ayeuls en la guerre saincte, se voulut trouver pour faire teste à l'armée infidelle de ce grand sultan Solyman, qui y estoit luy-mesme en personne, ainsy que sa mort a signé le tesmoignage. Ce jeune valeureux prince doncques y alla, très-bien accompaigné d'une très-belle noblesse, comme de M. des Fossés, son gouverneur d'Autefort, de L'Archant, de Clermont, d'Antragues, du baron de Sencey, du May, de Nentuy, de Chilles, bref plusieurs autres, qui pouvoient monter bien à cent, tous valeureux, qui me seroient très-longs à les escrire.

Les autres allerent en l'armée du grand seigneur avecques l'ambassadeur du roy M. de Grand-Champ, comme M. de La Fin, La Nocle et plusieurs autres.

Les autres allerent à Constantinoble, comme les seigneurs de Ville-Couin qui y mourut, de Teligny, de Longua, de Genissac, tous huguenots, et le baron de Vantenat. Celuy estoit catholique, et alloit recognoistre Aregouse[1] pour un dessein qu'il y vouloit bastir, suivant un que le grave Salvoison avoit projetté en son vivant, qu'un capitaine Sainct-Martin, lieutenant dudit Salvoison, luy avoit descouvert.

Les autres allerent à Madere avecques ce cou-

[1] Raguse.

rageux et vaillant capitaine Montluc, qui y mourut, qui fut un grand dommage inestimable. Avecques luy estoit le viscomte d'Usez, grand personnage certes, les deux Pompadours, et autres; lesquels, après la mort de leur general, bien vangée par sang et feu, tournerent l'armée saine et sauve, et bien chargée de butin.

Nous autres allasmes à Malthe, dont le nombre montoit près de trois cens gentilshommes, et plus de huict cens soldats. Il y avoit MM. de Strozze et de Brissac, auxquels deferions pour nostre bonne *voglia*[1], et non autrement, comme gens volontaires, et à nos despens chascun que nous estions, et tant qu'il nous plaisoit, et ne les recognoissions pour nos generaux. Il y avoit M. de Bellegarde, despuis mareschal de France,

Messieurs de Lansac,
De Clermont-Tallard,
Les deux freres de Clermont-d'Amboise.
De Quermant, Breton,
Saincte-Soline,
Mon frere d'Ardelay et moy,
De Taillade,
De Janssac,
Le baron de Montesquieu,
Les deux freres Vasques,
Les trois freres d'Angures,
Le jeune La Mole,
De Sainct-Gouard,
Le brave comte Martinengue,
D'Espaux,
La Guyche, aujourd'huy grand maistre de l'artillerie,
De Lussan,
D'Aymart,
Du Bourdet le jeune, dit Romegou,
De Neufvy le jeune,
Le capitaine Brignolle,
Le capitaine Soleil,
Le capitaine La Riviere, qui mena une compaignie à ses despens de cinquante harquebusiers, dont Lambertie, de Limosin, estoit enseigne;
De Blossec, d'Aubres, de Provance, deux freres,
De Villemaigne,
Le jeune Rhingrave;

[1] De bonne volonté.

Bref, une infinité d'autres dont le recit seroit plus importun que le taire.

Et notez qu'il n'y avoit guieres gentilhomme principal de nous autres qui n'eust emmené avecques soy, à sa suite et despens, quatre ou cinq gentilshommes ou capitaines.

Enfin, ce fut une trouppe, pour estre petite, aussy belle, aussy bonne, aussy leste et si bien armée que jamais sortit de France pour aller combattre les infidelles : aussy par tous les lieux d'Italie où nous passions, nous tenoient en ceste estime et nous admiroient estrangement; car nous avions passé par Milan, où nous nous estions accommodés d'habillemens et d'armes si superbement, qu'on ne sçavoit pour quels nous prendre, ou pour gentilshommes, soldats, ou pour princes, tant nous faisoit beau veoir.

Ainsy arrivans à Malthe, dans les galleres que le grand maistre nous avoit envoyées à Saragosse[1] en Sicille pour nous recueillir et querir, nous fismes une heure durant, devant qu'entrer dans le port, une salve et escopetterie si belle, que tous les regardans qui estoient sur le port, qui en estoit bordé de toutes parts, se perdoient d'admiration et d'ayse de nous veoyr et nous faire bonne chere, les asseurant de nostre venue, qu'ils n'eurent plus peur, disoient-ils, de ceste armée turquesque; comme de vray ils s'en craignoient fort, car desjà ils commançoient à envoyer en Sicille force femmes et courtisannes, et force autres bouches inutiles. Mais tous furent asseurés de nostre venue, comme du feu de Sainct-Elme, quand il paroist dans et sur les vaisseaux après une grande tourmente.

Il ne faut point demander si le grand maistre de Malthe nous receut fort honnorablement, tant pour l'honneur que nous autres François luy faisions, et luy François, de luy venir porter nos personnes pour secours. Aussy s'en sçavoit-il bien prevaloir de ceste gloire parmy les estrangers, et principallement les Espaignols, qui estoient jaloux de nous.

Outre plus, ce venerable et genereux grand maistre fit escrire et enroller dans un livre les noms et sur-noms de tant de gentilshommes, soldats et capitaines qui estoient là, et les fit enregistrer, mettre et enserrer dans les ar-

[1] Syracuse.

chives de leur religion très-precieusement à perpetuité et memoire; il nous desfraya tous l'espace de trois mois et demy, à ses propres cousts et despens. Quelle liberalité de prince!

Il faut noter que la pluspart de nous autres passasmes à Rome, où estoit pour ambassadeur M. d'Oisel, dict Villeparisis[1], un fort honneste gentilhomme et digne de sa charge. Il le monstra bien en tout. Il nous fit à tous faire la reverence à ce bon et sainct pere le pape Pie V, qui nous receut certes de très-bon cœur et d'un fort aymable visage; et la larme à l'œil nous disoit et à M. l'ambassadeur, qu'encor en France il y avoit de bons chrestiens et catholiques, et que l'heresie ne les avoit du tout gaignés et exterminés, et que c'estoit bien ce que sainct Hierosme avoit dict que la France, jusqu'à son temps, n'avoit jamais nourry de monstres, entendant des heretiques, et que, s'il y en avoit à ceste heure, pour ce les bons chrestiens les surmontoient; et qu'il luy sembloit de veoyr à l'œil les braves François croisés d'aller encor à la guerre saincte : et ce bon pere nous donna à tous des *Agnus Dei* pour nous preserver des dangers.

A nostre retour, il nous receut de mesmes, et nous remercia tous aymablement. Sur quoy je feray ce petit incident, qu'il y eut quelques-uns des nostres, et gentilshommes (je ne les nommeray point), auxquels escheut par mesgarde de manger de la chair la vigile de Nostre-Dame d'aoust. L'inquisition en fut aussy tost informée et escandalisée, qui en advertit Sa Saincteté pour en faire la punition. Elle, sans s'esmouvoir, respondit que possible l'avoient-ils faict par mesgarde et inadvertence, et qu'ils n'en sçavoient rien, car enfin c'estoient gens de guerre qui ne pouvoient sçavoir vigiles ny festes comme les prestres; par quoy il s'en fallut enquerir pour cela, et qu'il n'estoit vraysemblable, ny qu'il peust croyre qu'ils l'eussent faict par mespris de l'Eglise, veu leur bon zele et affection qu'ils avoient monstré en ce voyage, à Dieu, pour le venir servir, et partir de si loing, laisser leurs peres, meres, femmes, enfans, terre, leurs pays, leurs ayses, leurs fortunes et leur roy; et que telles indices et voyages de huit cens lieues, faisoit assez paroistre leur saincte devotion à Dieu. Par quoy commanda que, sans proceder plus advant, qu'on s'en enquist : et trouva-on qu'ils estoient innocens et insciens de la feste, comme il estoit vray. Si est-ce que pourtant il sçavoit bien que parmy nous il y en avoit une cinquantaine de huguenots, comme le jeune Clermont-Tallard, le jeune Bourdet, Romegou, Espaux, et force autres, tant de leur suite qu'autres; mais il n'en sonna mot, couvrant et palliant leur erreur par l'ardent zele qu'ils avoient porté là pour servir Dieu.

M. de Villeparisis nous dit la bonne volonté du pape qu'il nous portoit à tous, avecques admonestation pourtant d'estre tous sages, et ne sonner mot de la religion, comme M. le grand maistre en fit de mesmes.

Ainsy ce bon sainct pere traita les François et se contenta d'eux, tant il les estimoit, et tellement, que, nouvelles estans venues subitement que l'on avoit descouvert, vers la plage romaine et Hostie, quelques galeres, galiottes et fustes turquesques, le pape et toute la ville en furent en très-grand rumeur et allarme : si bien que la plus grand part des François estans partis de Rome avecques MM. de Brissac et de Strozze, et y estant encor resté une centaine, dont nous estions mon frere d'Ardelay et moy, Neufvy, Janssac, MM. de Clermont-Tallard, Lansac, et force autres de nostre suite, Sa Saincteté nous manda à minuit par le seigneur Troyle Ursin, nourry en France (que despuis le feu duc de Florence fit tuer), qui nous vint prier de ne partir encor pour l'amour de ceste allarme, et de luy assister; ce que volontairement nous luy accordasmes, car nous ne demandions pas mieux : dont Sa Saincteté s'en esjouyt tellement qu'il dit : *Non havemo che temer, poi che questi buoni Francesi son nostri*[1]. Enfin, ce ne fut rien de ceste allarme, car les corsaires ne firent qu'escumer et passer; et après, nous entournasmes fort joyeux avecques la benediction et bonne grace de Sa Saincteté.

Telles quasy semblables parolles dit le pape Paul IV Caraffe lorsqu'il se vit quasy assiegé dans Rome par le duc d'Albe, que M. de Montluc luy mena les trouppes françoises de Tos-

[1] Clutin d'Oisel, seigneur de Villeparisis.

[1] Nous n'avons rien à craindre, puisque ces braves Français sont pour nous.

cane si bien à poinct. Il dit : *Che torna adesso il duca d'Alba, poiche son arrivati gli Francesi*[1].

Voylà, nobles François, comme vous estes estimés par tout le monde, parmy lequel la Renommée vous a pourmenés dans son chariot despuis que vous estes en estre.

Ces vaillants Romains, jadis dompteurs de tout le monde, en sçauroient bien que dire s'ils pouvoient sortir de leurs tombes poudreuses, car vous les estes allé chercher et battre jusques dedans leur ville, et leur faire telle peur et terreur, que, quand on parloit de la guerre des Gaulois, il falloit que tout le monde y allast, sans espargner ny prestres ny personnes aucunes. Et si Cæsar vous a subjugués et surmontés, ce n'a esté tant par sa vaillance, ny des siens, comme par vos divisions et separations les uns des autres, et d'aucunes de vos assistances à luy, dont aujourd'huy vous en debvez donner garde. Et encor, tout subjugués que vous fussiez, Cæsar (tant vous tenoit-il en estime) se voulut servir de vous, tant à cheval qu'à pied, ayant tousjours une legion qu'il appelloit l'Alouette.

Que firent-ils encor contre les Parthes lorsque le jeune Crassus, et vaillant plus que son pere, se desbaucha des trouppes de Cæsar en la Gaule, et y mena une trouppe de braves Gaulois, qu'on ne parloit que d'eux? Aussy le firent-ils bien paroistre à la mort de celuy qui les y avoit amenés si vaillamment.

Il faut doncques, François, que vous entreteniez ceste belle reputation, et l'alliez employer ailleurs que dans vostre patrie les uns contre les autres.

C'est assez pourmener ce discours, encor trop.

Il faut retourner à nos maistres de camp, lesquels j'eusse volontiers achevé, n'eust esté que je fairois tort à ceux-là des huguenots, dont il y en a eu certes de très-bons et braves aux premieres guerres.

M. de Grammont, qui en estoit couronnel, emmena à Orleans six mille hommes de Gascongne, tous vieux soldats, bons s'il en fut oncques, et de ceux qui s'estoient retirés en leurs maisons despuis la paix espaignolle faicte.

[1] Que le duc d'Albe retourne à présent, puisque les Français sont arrivés.

A ces trouppes pour maistre de camp commandoit M. de Montamart, de la maison brave et noble de Fontrailles; et fut tué au massacre de Paris, dont ce fut un grand dommage; car, c'estoit un fort honneste, doux, gracieux, et brave gentilhomme. Il y avoit aussy le capitaine La Lanne, brave et bon capitaine aussy, qui avoit esté l'un des lieutenans de M. de Grammont, en l'une des compaignies qu'il avoit aux guerres estrangeres. Il y avoit aussy le capitaine Bahu, bon et vieux soldat, qui commandoit à la porte Champenoise au siege de Metz.

Du Dauphiné descendirent aussy quatre à cinq mille bons soldats, dont M. de Fontenay, dict le jeune Rouan, fut couronnel, et à aucuns desquels commandoit le brave Sainct-Aubin. Brave l'appellé-je, parce qu'il avoit une fort belle, brave et allegre façon, et aussy qu'il estoit fort estimé parmy eux en tout : et c'est celuy duquel M. de Montluc parle en ses commentaires au siege de Sienne. Aussy apprit-il là si bien soubs ce bon maistre, que despuis il s'en est ressenty et a faict leçon aux autres : et M. l'admiral, après la battaille de Dreux, qu'il s'en alla en Normandie, le laissa avecques M. d'Andelot dans Orleans pour luy assister en ce siege.

Il y eut aussy Pontdorsé, brave et vaillant gentilhomme (M. de Montluc en parle), et portoit l'enseigne lors de Sainct-Auban, qui avoit esté dedié à la robbe longue, et avoit esté grand ribleur de pavé à Toulouse estant escolier, ainsy que j'ay ouy dire à aucuns de ses compaignons; et puis se desbaucha jeune, et s'en alla en Toscane et en Corsegue, où il se fit fort cognoistre, et remarquer; et puis vint mourir honnorablement à la battaille de Dreux, où il menoit les enfans perdus, et s'advançant très-bien; mais, luy mort, ils s'estonnerent par la brave et furieuse charge que M. de Guyse leur fit et sur leur infanterie, qu'il mit en un rien en routte et desfaicte.

Les vieilles bandes de M. d'Andelot s'espandirent qui çà, qui là, comme ses deux couronnelles. Voyans que l'une ne se pouvoit emparer de Calais, où elles estoient en garnison, par la prevoyance et valeur de ce sage et vaillant gouverneur M. de Gourdan, ny dans Peronne non plus, à cause de M. de Humieres, lors gouverneur, fort sage et advisé capitaine aussy, et des

vaillans habitans, qui estoient plus forts qu'eux, se jetterent dans Rouen avecques M. de Gordes, qui estoit l'un des lieutenans (nous l'appellions Gordillon, parce qu'ils estoient plusieurs freres, et aussy qu'il estoit maigrelin et esclandre), de brave et vaillante race de Provance et Dauphiné, desquels j'en ay cognu quatre freres, tous bons capitaines, et mesmes M. de Gordes l'aisné, qui fut lieutenant de cent hommes d'armes de M. le mareschal de Montmorency l'aisné, et despuis lieutenant du roy en Dauphiné.

Ce Gordillon, fort jeune d'aage, mais beaucoup aagé d'expertise de guerre, fut fort disgracié au siege de Rouen; car estant dans le fort de Saincte-Catherine, il eut les deux jambes emportées d'une canonnade, c'est-à-dire, l'une toute emportée, et l'autre la moictié, ou la plus grand part du pied; dont ce fut un grand dommage, non pas qu'il en mourust, car il a survescu long-temps, et croy qu'il vit encor; mais il demeura si estroppié et si impost, qu'il ne peut plus faire le mestier de la guerre, ce qui luy fut un grand creve-cœur, car il y estoit bien né et très-propre, et porta fort patiemment sa misere. Toutesfois, quand il voyoit aucuns de ses compaignons de guerre gallans et dispos, ou qu'il oyoit parler de quelques beaux faicts d'eux ou d'autres, il pleuroit et disoit souvent : « Helas! j'ay bien veu le temps que je « n'en eusse pas perdu ma part. Patience! » Et pour ce il se retiroit le plus qu'il le pouvoit de la frequentation du monde.

Le capitaine Moneins, de Perigord, brave et vaillant gentilhomme, avoit l'enseigne couronnelle, qui se fit là fort signaler à toutes les escarmouches qui s'y firent. Il me souvient que la vigile et le soir dont le matin nous allasmes recognoistre et assieger le fort Saincte-Catherine, M. d'Aumale qui l'avoit assiegé debvant, et la ville et tout, par deux mois, dit à M. son frere : « Monsieur, vous verrez demain de bons « et vaillans soldats sortir sur les vostres, et « venir à l'escarmouche bravement, et faire « bien. Ce que j'estime, c'est qu'ils sont bien « menés; et croy que le capitaine Moneins les « menera, car c'est sa coustume. On le cognois-« tra à sa grande taille et bonne façon, et à une « grande rondelle couverte toute de velours « verd, et un morion de mesmes. Il m'a faict plu-« sieurs sorties l'autre fois que j'estois debvant. « Par quoy, monsieur, il faut que vous faites « choisir une trouppe des meilleurs de vos « gens de pied pour leur mettre en teste; car « ce sont tous vieux soldats des couronnelles. »

Comme M. d'Aumale le dit, tout ainsy arriva-il ainsy; et aussy M. de Guyse ordonna ses hommes, conduicts par le jeune Sarlabous, autant digne de commander aux gens de pied, et sur-tout de mener les harquebusiers, qu'on en ayt veu de son temps. Il le monstra bien lors à ceste escarmouche qui s'attaqua là, qui fut très-belle et furieuse, attaquée et soustenue très-bien par le capitaine Moneins, où fallut emmener de la cavallerie, où le comte de Rhingrave fit une fort belle charge avecques cent chevaux reistres qu'il avoit avecques luy, qu'ils rembarerent jusque dans leurs fossés, et leur infanterie, et quelque peu de cavallerie qu'ils avoient jetté hors.

Ce fut lors que M. de Jersay, brave et vaillant jeune gentilhomme, fut tué en combattant très-vaillamment: et par ainsy ceux dedans se retirerent, et les nostres camperent et prirent leur place.

Au premier siege, y estoient morts les deux Languetots freres, braves et vaillans capitaines, desquels l'aisné fut celuy qui entra dans Sainct Quentin avecques M. l'admiral, et qui fit très-bien là.

Dedans Rouen fut aussy tué le capitaine d'Ernelle.

Berf, là dedans y avoit d'aussy bons soldats qu'en tout le monde; car c'estoit la fleur des bandes de M. d'Andelot.

Aussy M. d'Aumale fut contrainct de leur quitter la place, et d'en lever le siege, car il n'avoit l'armée complette, ny gens pour forcer une telle place, pleine et regorgée de si bons hommes. Mais pourtant, après que M. de Guyse l'eust assiegée et prise, ils furent fort esclarcis, car, de soldats et capitaines, il en fut tué un grand nombre, et mesmes au premier assaut, lorsque le roy de Navarre fut blessé, et puis mort; car, n'ayant pas encor bien faict leurs traverses pour se couvrir de l'artillerie du fort Saincte-Catherine, qui leur donnoit par costé, et à plomb, et à veue, ce jour là en fut tué une très-grande quantité, ayant autant d'apprehension des canonnades comme de coups de pierre,

les vivans prenans la place de ceux qui venoient estre tués et emportés, à l'envy les uns des autres, que c'estoit une chose estrange à veoyr, ainsy qu'à plein les voyions près de nous emporter : dont M. de Guyse s'estonna fort, et admira tels gens de bien, et les regretta, car la pluspart d'eux luy avoient assisté fort fidellement aux prises de Calais et de Thionville ; car c'estoit l'homme qui aymoit autant les bons soldats ; et la pluspart qui estoient dans Rouen estoient autant huguenots que moy. Aussy mondict sieur de Guyse en sauva tant qu'il put, je dis ceux qui resterent vifs après la furie de l'assaut et du combat, dont le capitaine Moneins en fut un, qui avoit esté blessé d'une grande vilaine harquebusade dans la cuisse, qui n'en fut pas guery qu'après il fut tué à la Sainct-Barthelemy ; et M. de Guyse luy fit bon recueil, et à plusieurs autres ; et en vouloit faire de mesmes (tant il estoit bon et genereux prince et pere des soldats) à M. de Crose, sans que tout le conseil opina qu'il debvoit mourir, parce qu'il avoit vendu et livré le Havre aux Anglois ; sans cela il fust esté sauvé.

Un peu avant ce siege, celuy de Bourges s'en estoit ensuivy. Au dedans s'y trouva de bons et vaillans capitaines et soldats, aussy commandés par M. de Genlis le jeune, dict Yvoy, qui avoit esté autresfois prothonotaire, estant couronnel, faict par M. le prince, des bandes françoises, desquelles il emmena environ douze cens dans Bourges, qui firent moictié mal, moictié bien, pour le nombre des gens qui y estoient, et pour la bonté de la place, et pour la faute des poudres et munitions que nous avions. J'en parle ailleurs.

Entre autres il y avoit les deux de Sainct-Remy, capitaines et freres, enfans de ce brave et vieux gendarme, grand, ingenieux et bon capitaine, le bonhomme de Sainct-Remy, qui s'estoit en son temps trouvé en sept ou huict sieges renfermé, dont les deux derniers furent dans Metz et dans Sainct-Quentin, par l'advis duquel les lieutenans du roy là dedans se gouvernoient fort.

Il y eut aussy leans dans ce Bourges le capitaine Sainct-Martin l'Huguenot, qu'on appelloit ainsy vieux soldat, et qui fit si bien en ceste belle et grande sortie qui fut faicte un jour là devant, où venant aborder et affronter teste à teste M. de Richelieu, maistre de camp, lui dit : « A moy, capitaine Richelieu ! D'autresfois, « nous sommes-nous cognus ; il faut encor icy « renouveller la cognoissance, non comme amys, « mais comme ennemys. » Et luy donna là dessus un grand coup d'espieu dans la cuisse. Ceste saillie pour un peu mit les nostres en desordre ; mais après qu'on se fut recognu tout se rallia.

Là dedans aussy se trouva le capitaine Brion, brave et vaillant gentilhomme ; et ce fut celuy qui entra dans Sainct-Quentin à l'improviste, avecques trente ou quarante soldats, les autres ne l'ayant pu ou voulu suivre. Lorsqu'il fut depesché pour y aller, il dit resolument : « J'y « entreray, ou je mourray, et tiendray la foy de « gentilhomme, vif ou mort. » Il avoit bien l'ame de le dire et faire le coup, car je vous asseure qu'il avoit une très-belle façon soldatesque.

Quand il sortit de ce siege, M. de Guyse luy fit bonne chere, et luy dit s'il ne vouloit pas redevenir serviteur du roy. « Si je le veux, mon- « sieur ? respondit-il. Ouy, monsieur, vous jurant « que je ne me suis mis icy pour la religion, que « pour un mescontentement que j'eus après la « guerre, m'en voyant si mal recompensé ; et « MM. le prince et admiral m'ayant les premiers « recherché, je les ay servis fort fidellement, « comme je serviray le roy, ainsy que j'ay « faict le roy son pere ; vous priant de le supplier « qu'il me fasse aussy du bien, n'estant point à « M. le prince et à M. l'admiral, qu'en tant qu'il « me plaira, ny huguenot que par l'humeur et « mescontentement. Pour fin, je suis subject de « mon roy, veux vivre et mourir en telle qua- « lité, et vostre serviteur, sçachant bien, mon- « sieur, combien vous faites cas et estime des « gens de bien. »

Du despuis M. de Guyse le prit en amytié, et en fit grand cas ; mais il ne dura guieres, car, voulant monstrer qu'il desiroit bien servir son roy, il mourut devant Rouen, où il fut tué, ceux de dedans n'en estans pas trop marris ; incessamment ils luy reprochoient de dessus la muraille : « Ah ! Brion, Brion, tu as « quitté ton Dieu, ta religion et ton party ! » Mais luy leur rendoit la response que je viens de dire qu'il fit à M. de Guyse. Ce fut grand dommage de sa mort, car il fust esté grand ;

sa façon, sa grace, sa valeur, luy conduisoient fort; aussy qu'il estoit gentilhomme.

Il y eut aussy l'autre compaignie couronnelle de M. d'Andelot, commandée par M. du Poyet, lieutenant, brave, et fort advisé capitaine, qui se rendit dans Orleans avecques aucuns de sa compaignie. Tant qu'il a vescu, il a tousjours faict de très-belles preuves de sa vertu et valeur. Ce fut luy qui, avecques Rouvray, prit la ville de Valenciennes, à la barbe du duc d'Albe; mais, par le moyen de la citadelle, il les en jetta bientost. Il vint aussy avecques le comte de Montgommery au secours de La Rochelle, et commandoit dans un navire où il y avoit son enseigne bleue.

Ceste compaignie couronnelle estoit d'ordinaire en garnison en temps de paix dans Peronne. M. de La Hunaudaye, grand seigneur, despuis lieutenant de roy en Bretaigne, en portoit l'enseigne. Après la paix faicte à Chartres, elle y voulut retourner et rentrer par commission et commandement du roy; mais ceux de la ville ne l'y voulurent recevoir, jurans qu'ils n'y admettroient jamais huguenot, quelques seconde et tierce jussions que le roy leur fist; et y receurent très-bien moy et la mienne, par le commandement du roy et de M. de Strozze, soubs qui j'estois: mais pourtant ladicte couronnelle de M. d'Andelot et moy estions commandés d'entrer et estre ensemble dans ceste ville. Ce fut à ladicte couronnelle de se tenir aux environs de ladite ville, quelquesfois aux faubourgs, et quelquefois au mont Sainct-Quentin, et quelquesfois ailleurs: mais cela ne dura guieres, car ceste petite paix, qu'on appelloit ainsy, finit, et la guerre se recommança.

Il y avoit aussy d'Arambure, qui fut un bon capitaine, vieux, sage et bien advisé.

M. de Montbrun, de Dauphiné, gentilhomme de bon lieu et bonne part, a esté un bon capitaine; il avoit un fort beau regiment et une fort belle cornette de cavallerie, lorsque M. d'Apchier mena ceste belle et grande trouppe en Guyenne à M. le prince. Il pouvoit avoir certainement ce beau regiment et ceste belle cornette, car il se peut dire de luy que, despuis la sedition d'Amboise jusqu'à sa mort, il n'avoit jamais posé les armes, encor qu'il ne fust point en ladicte sedition, laquelle estoit une très-vilaine et detestable entreprise, bien que les conspirateurs la pallient; mais je sçay bien que j'en dirois si je voulois, car j'estois lors de la cour, qui fut la premiere fois que, venant d'Italie, je commançay à la suivre.

Je me souviens que, du temps du petit roy François, ce M. de Montbrun fut commandé plusieurs fois de Sa Majesté de poser les armes; pour un peu il les laissoit, et aussy tost les reprenoit: et sans M. le cardinal de Tournon, à qui il appartenoit, il en fust esté en peine; mais pourtant il se sçavoit bien garantir dans ces montagnes dauphinoises. Il y fit de belles guerres et prises.

Luy et M. de Mouvans, et autres, prinrent prisonnier le baron des Adrets, bon et grand capitaine, et plus grand capitaine encor s'il eust poursuivy sa premiere partie, qui leur commandoit à tous auparadvant, sans le soupçon qu'ils eurent qu'il vouloit les quitter et embrasser le party du roy, comme il y avoit apparence, et fit après.

Ce brave Montbrun, quelque peu de temps avant qu'il mourust, desfit quelque quinze cens à deux mille Suisses en ces montaignes du Dauphiné, avecques quelque peu de cavallerie et infanterie qu'il avoit; qui fut une fort signalée victoire et qui fut fort prisée à la cour, où j'estois lorsque les nouvelles y vinrent, et lorsque le roy tourna de Poulongne. Estant en Avignon, il escrivit une lettre audict M. de Montbrun, un peu brave et haute et digne d'un roy, sur quelques prisonniers qu'il avoit pris, et quelques insolences faictes. Il respondit si outrecuydemment que cela luy cousta la vie: « Comment! dit-il, « le roy m'escrit comme roy, et comme si le deb« vois recognoistre! je veux qu'il sçache que cela « seroit bon en temps de paix, et qu'alors je le « recognoistray pour tel; mais en temps de « guerre, qu'on a le bras armé et le cul sur la « selle, tout le monde est compaignon. » Telles parolles irriterent tellement le roy, qu'il jura un bon coup qu'il s'en repentiroit.

Au bout d'un an après ou quelques mois, il vint faire une charge en Dauphiné, où, estant porté par terre, fut pris et mené dans Grenoble par M. de Gordes, qui là estoit lieutenant de roy. J'estois lors à la cour, que M. de Berre, bon et vaillant capitaine provançal, qui estoit present en ceste charge, en porta des nouvelles au roy, qui l'en gratifia et en fut très-ayse, et

dit : « Je scavois bien qu'il s'en repentiroit ; il en « mourra ; et il verra à ceste heure s'il est mon « compaignon. » Et soudain manda à la cour de Grenoble de luy faire son procès et trancher la teste, quoyqu'on luy remonstrast que cela tireroit à consequence, et que les ennemys en pourroient autant faire à ses serviteurs. Nonobstant tout, il mourut.

Si ce M. de Montbrun estoit un bon homme de guerre, M. de Mouvans, de mesme patrie, ou des confins, l'a esté aussy, et qui, de mesmes que l'autre, a fort peu mis les armes bas despuis les guerres. Quand le duc d'Albe passa vers Flandres, tout le bruict commun estoit qu'en faisant semblant d'escumer [1] Geneve, que tout à plat il l'alloit assieger. M. de Mouvans s'y alla jetter dedans avecques un regiment de sept à huict cens bons hommes choisis (Dieu sçait comment !); si que l'on pense que telle trouppe refroidit ledict duc et rompit son entreprise et dessein.

Aux troisiesmes troubles, lorsqu'il fallut aux Dauphinois, Provençaux, et autres de la religion de là le Rosne, venir trouver M. le prince, qui les avoit tous mandés pour la Guyenne, tous les passages du Rosne estans pris et gardés soigneusement par ceux du roy et de M. de Gordes, et estant en tous les esmois du monde pour passer ceste tant grande, large et furieuse riviere, M. de Mouvans s'addonna de faire un vray traict de ces capitaines romains. Il vint doncques sur le bord du Rosne, et y bastit un fort; et ayant porté par terre un petit batteau portant seulement quatre hommes, faict passer file à file, et en peu de temps et en si grande diligence, trois ou quatre cens hommes de par de-là, et y bastit un autre fort vis-à-vis de l'autre, où il logea ses gens peu à peu; et en moins de rien, rend ces deux forts bons et tenables, que ce fut une chose esmerveillable, et si soudainement faicte qu'on n'en sceut rien jamais jusqu'à ce que les forts furent faicts et en defense; par le moyen desquels, et de ce petit batteau, passerent plus de dix mille ames, et se rendirent avecques les autres trouppes heureusement. Cas estrange, certes ! et dont il en fut faict une chanson ou vaudeville soldatesque et jolie, et s'accommançoit :

Mouvans a este commandé,

[1] Esquiver, éviter.

que ses soldats, par admiration et gloire d'un tel capitaine, chantoient en cheminant, et soulageant le travail de leur chemin par ce moyen, à la mode des anciens adventuriers.

Après ce bel acte, qui ne se peut assez louer, il vint mourir en Perigord, à un petit village qu'on appelle Chante-Geline, je croy le plus chetif du pays; et ce fut par sa faute, comme j'ay ouy dire à aucuns des siens ; car M. d'Apchier estant arrivé avecques toute son armée à Sainct-Astier, M. de Mouvans, ne se voulant contenter du logis assez bon qu'on luy avoit donné, se fascha fort et maugréa fort, et, trop presumant de soy, desdaigna un peu M. d'Apchier. Encor qu'il eust faict une grand traite de cinq bonnes lieues aux courts jours d'hyver, il alla loger à deux grandes lieues par de-là, à Mensignac, separé de la grande trouppe de ces deux lieues, croyant tant en soy qu'il battroit tout le monde qui se presenteroit devant luy, ainsy qu'il se vantoit, avecques ses trouppes, la fleur de toutes ses autres, et son compaignon Pierregourde, qui estoit un jeune gentilhomme brave et fort hasardeux, duquel j'ay parlé parlant de M. le mareschal de Sainct-André.

On leur remonstra bien qu'ils couroient fortune s'approchans près de Perigueux, ou l'on faisoit courir le bruit que MM. de Montpensier, Martigues, Strozze et Brissac, debvoient venir ; mais ils desdaignoient tout, disans tous : « Et qui nous pourroit battre? les Strozziens? « (Ainsy appelloient-ils les soldats et capitaines « de M. de Strozze.) Ces braves, qu'ils y viennent ! » encor qu'ils les estimassent pour les plus braves et bons soldats vieux des bandes, ne parlant point de ceux de Brissac, comme certes ils n'avoient la vogue comme nous autres Strozziens ; et disoient : « Nous autres diantres « Provançaux, nous les mangerons tous en un « grain de sau [1]. » Mais il advint bien autrement, car les trouppes du roy, dont M. de Montpensier estoit general, s'estans approchées de Perigueux avecques une extresme diligence, les surprirent et desfirent.

Le brave comte de Brissac, pourtant, ayant gaigné les devants et faict les premieres charges, voire quasy toutes, s'il faut dire ainsy, y acquit

[1] Sel.

là le plus grand honneur, encor que M. de Strozze y survinst à propos, et M. de Martigues.

Ceste victoire fut fort heureuse pour nous, car il y fut tué fort peu de gens des nostres, et nul de marque que le jeune La Chastre. dict Sillac, qui avoit une compaignie de gens de pied soubs Brissac: et disoit-on que Dieu l'avoit puny, car en ceste desfaicte il se monstra grand meurtrier et carnassier; dont fut dommage, car ce fust esté un jour quelque chose de grand. Il y eut aussy de tué le seigneur d'Esse, fils de ce grand capitaine M. d'Esse.

On ne put jamais trouver le corps de M. de Mouvans, et si fut fort cherché. Il y eut quelques-uns de ses soldats qui affirmerent qu'estant au combat, où il se monstra fort asseuré et resolu, et se battit bien, comme il avoit faict tousjours en tous lieux, il eut une grande harquebusade dans le corps, et le vit-on soudain tout plein de colere, et rage, et despit, s'appuyer la teste avecques ses deux mains contre un arbre (car c'estoit dans une fourest, qu'on appelle la fourest de Fayolles, où fut la furie du combat), voyre qu'il se donna de la teste par deux fois contre l'arbre, pensez plus de despit, d'ennuy et de regret d'avoir perdu ses gens, que de sa blessure. Ainsy qu'en cas pareil il arriva au genereux Cæsar-Auguste, lorsque Varrus luy perdit ses legions en Allemaigne, qu'on vit souvent donner de la teste contre les murailles, et de rage cryer : «Rends-«moy mes legions, Varrus!» Et oncques plus ne le virent, disoient lesdicts soldats. Son compaignon, Pierregourde, se trouva bien mort avecques une chemise bien blanche, desjà despouillé, et sur-tout une fort belle fraise, bien et mignonnement froncée et gaudronnée, comme on portoit alors, car il s'aymoit et se plaisoit fort : aussy estoit-il un fort beau gentilhomme, et de fort bonne grace, et fort vaillant.

Ces deux capitaines estoient renommés pour des meilleurs des trouppes, et des plus hasardeux, et accompaignés des meilleurs hommes; et s'ils eussent vescu, ils eussent bien porté nuisance à nostre party. Aussy M. le Prince les sceut bien regretter, et sur-tout M. l'admiral, qui sçavoit ce qu'ils valloient.

Ils s'advancerent le plus qu'ils purent pour les recueillir, et vindrent jusqu'à Aubeterre, où ils sceurent la nouvelle de la desfaicte. Parce que M. d'Apchier, sage, advisé et vaillant capitaine, et le chef general de tous, suivoit son chemin projetté et pourpensé, se retira luy et ses trouppes sans mal ny combat, et tout l'eschec tumba sur le pauvre Mouvans et Pierregourde et leurs gens; et l'ont nommé despuis, la Desfaicte des Provançaux, encor qu'il en restast force autres qui se sauverent; car la trouppe, tant d'eux que de Dauphiné, de Languedoc, de Vivarez, de Forests et de Bourgongne, estoit très-grande et très-belle, et telle, que j'ay ouy dire et affirmer à M. d'Apchier, qui les mena, qu'il avoit avecques luy vingt-deux mille hommes de pied, dont il y en avoit dixhuict mille harquebusiers de nombre faict et bien compté. Si bien que M. le prince et M. l'admiral les ayans joincts, et s'advançans pour avoir leur revanche de leur desfaicte des Provançaux, et pour combattre M. de Montpensier, qui, de son costé, estant trop foible, s'advançoit pour se joindre à Monsieur, frere du roy, nostre general, et se mettre entr'eux deux et les garder de se joindre, ainsy qu'ils marchoient un jour en battaille, et pensoient combattre, M. l'admiral et M. d'Andelot demanderent à M. d'Apchier quelques enfans perdus pour les jetter au debvant loing des battailles, ainsy qu'est la coustume; M. l'admiral et M. d'Andelot se donnerent la garde qu'ils virent quatre mille harquebusiers sortir hors des rangs, tous morions gravés et dorés en teste, tant de beaux fournimens et harquebuses de Milan, et tous hommes de bonne façon, de gentille taille et dispos, qu'il n'y avoit rien à redire en eux, pour faire leur charge, et avecques cela conduicts par de très bons capitaines. Qui furent esbahis? ce furent M. l'admiral et M. d'Andelot; car ils pensoient au plus ne voir que quelque mille à douze cens harquebusiers, comme d'autresfois qu'ils s'estoient veus; et louerent fort ceste belle bande, et se pleurent fort à la veoyr, croyans qu'elle feroit un grand effet.

Le capitaine Moneins m'en fit le conte quelque temps après. Pour ce coup, ils ne les mirent point en besoigne; mais ils monstrerent à l'escarmouche de Jaseneuil ce qu'ils sçavoient faire, laquelle fut l'une des plus belles qu'on eust veu de nostre temps, après celle de la Belle-Croix

à Metz, qui fut le jour que le duc d'Albe vint recognoistre la place. L'une et l'autre durerent quasy tout un jour, et l'une et l'autre furent faictes en un mesme temps d'hyver, et quasy en mesme mois : je croy qu'il ne s'en falloit pas quinze jours, car celle de Metz fut faicte le vendredy, vigile de la Toussaincts, et l'autre quelque quinze ou vingt jours dans le mois de novembre, ou sur la fin, si bien m'en souviens. Il y eut difference entre l'une et l'autre; car celle de Metz fut soustenue et attaquée par les Espaignols, qui ne pouvoient monter à plus haut qu'à six ou sept mille, et un regiment de lansquenets; et celle de Jaseneuil le fut de plus de vingt mille harquebusiers : non pas que tout à coup ils escarmouchassent et combattissent, mais par bandes et grosses quadrilles, dont la moindre estoit de quatre ou cinq mille; et se rafraichissoient les uns les autres, et ainsy que les uns venoient les autres se retiroient; et ce fut là où les nostres firent très-bien, qui n'estoient en si grand nombre, il s'en falloit beaucoup, qui les soustinrent très-bien. M. de Brissac et M. de Strozze y acquirent un très-grand honneur, et M. de La Valette avecques sa trouppe de gens-d'armes, et autres. J'ouys faire alors aux anciens capitaines ceste comparaison de ces deux escarmouches, qui avoient veu et l'une et l'autre.

Or parmy les bandes de M. d'Apchier, il y avoit encor force maistres de camp, et de très-bons, et gentils-hommes de bonne part, comme estoit M. de Beaudiné, frere dudict M. d'Apchier, jeune gentil-homme de ceste grande maison d'Apchier et Cursol, mais pourtant vieux capitaine et soldat, et qui estoit fort estimé parmy les soldats. Il fut tué au massacre de Paris.

Il y avoit aussy M. d'Anconne, lequel avoit un très-beau et bon regiment. Il en estoit bien digne, et le conduisoit bien vaillamment tousjours où il falloit aller. Il avoit, en jeune fol, pris pour devise fort plaisante en ses enseignes ces mots : *Partout vit Anconne*. Ces mots ont deux significations, je m'en rapporte aux personnes bien curieuses de les expliquer.

Il y eut aussy M. de Blacon, un vieux et très-bon capitaine du temps passé, et qui avoit veu les croix rouges aussy bien que les blanches; encor mieux, car il avoit beaucoup frequenté les guerres espaignolles en Toscane et ailleurs, et estoit un fort homme de bien. Il a laissé un fils, qui est aujourd'huy M. de Blacon, gouverneur d'Orange, qui ne luy en doibt rien, très-bon et vaillant capitaine. Il y avoit aussy aux trouppes dudict d'Apchier force autres bons capitaines.

Je n'aurois jamais faict si je les voulois especifier, comme d'ailleurs il y en avoit d'autres, comme le viscomte de Panas, gentilhomme de bonne part, jeune et vaillant homme; et celuy-là avoit le plus grand regiment de tous, s'il le faut prendre selon le nom gascon, qui le porte ainsy.

Il y eut aussy un M. de Piles, lequel a esté un très-bon capitaine, vaillant et heureux, et qui avoit ordinairement un beau regiment; car il avoit si grand creance parmy les soldats, et mesmes avecques ceux du long de la Dourdoigne, où il y en a d'aussy bons qu'en contrée de Guyenne, qu'en un rien il fournissoit trois ou quatre mille hommes.

Aux premieres guerres civilles, il en mena une assez belle trouppe à Orleans. Mais il n'y fit guieres grand sejour, et s'en retourna, au grand mescontentement de M. l'admiral, qui l'en rabroua à son partement, disant que c'estoit de ces capitaines de plat-pays, qui ne vouloient demeurer hors de la maison en une armée plus d'un mois, sans tourner veoyr fumer leurs cheminées; et luy eust faict un mauvais party, à luy et à ses gens, et les vouloit faire mettre en pieces sur les chemins, sans M. le prince. Ils l'eussent trouvé à dire du despuis, car, il les a bien servis, et mesmes au siege de Sainct-Jean, qu'il tint assez opiniastrement fort long-temps, arrestant le cours de la grande victoire que Monsieur venoit d'acquerir par sa battaille de Montcontour. Et certes, qui voudra considerer ce siege, et la forteresse de la place, qui estoit alors très-bonne, et du despuis des meilleures de la France, dira pourtant qu'il debvoit estre plus opiniastre, et veu aussy le nombre des gens qui estoient dedans, tant d'estrangers que d'habitans, et le beau secours qui y entra, ainsy que j'en ay ouy discourir à de grands capitaines, et comme à l'œil il se pouvoit veoyr. Et si l'on en donnoit la gloire à M. de Piles, le capitaine La Mothe en avoit bien sa plus grande part, car il avoit veu le siege du Petit-

Lict[1] en Escosse, soubs le bonhomme M. de La Brosse, lieutenant de roy soubs M. de Martigues, son couronnel, lequel a esté un des beaux et des longs, furieux, et des mieux assaillis et deffendus qu'on avoit veu il y a longtemps; et sceut si bien practiquer à Sainct-Jean ce qu'il avoit veu audict Petit-Lict, qu'il nous donna bien de la peine.

Aussy M. de Martigues luy sceut bien dire, quand il demanda à parler à luy sur la muraille : « Ah ! capitaine La Mothe, vous practiquez là « dedans ce qu'avez veu et appris avecques nous « dans le Petit-Lict. — Ouy, monsieur, respon- « dit-il, et n'en doubtez pas: mais je voudrois « fort que ce fust contre ceux à qui nous avions « affaire estant avecques vous, non pas contre « vous ny contre ceux de ma nation; car je suis « fort votre serviteur. » Comme de vray il l'estoit, et le regretta fort après sa mort. Aussy M. de Martigues le vouloit fort attirer à soy; ce qu'il eust faict avecques le temps.

Ce fut luy qui fit ceste muraille seche sur le haut de la bresche toute la nuit, qui le matin estonna nos gens et leur nuisit beaucoup.

Ledict Piles avoit aussy un sergent-majour, nommé le capitaine La Ramiere, brave et vieux capitaine, qui luy servit bien, et là et ailleurs.

Voylà que sert en tels endroicts un homme qui a veu. Celuy-là et La Mothe, pour ce coup, ayderent bien à la gloire dudict sieur de Piles, lequel dict sieur fut par après tué au massacre de la Sainct-Barthelemy à Paris, qui ne s'en fust pas doubté jamais, d'autant que, deux jours avant, le roy luy avoit faict cest honneur de luy commander de nager avecques luy vers l'isle de Louviers, et de luy apprendre, et de luy tenir le menton. Il eust esté à craindre que, si quelque devin luy eust annoncé telle fin, qu'il eust faict au roy un mauvais party. Ainsy les roys font et desfont les personnes quand il leur plaist.

Or je n'aurois jamais faict si je voulois nombrer tous les maistres de camp de la religion, comme ont esté les sieurs : de Mouy, très-vaillant et honneste jeune gentilhomme; de Boury, qui, despuis, quittant l'espée, a pris la robbe longue, contre le naturel de tous quasy ordinairement; d'Aubigny[2], qui est bon celuy-là pour la plume et pour le poil, car il est bon capitaine et soldat, très-sçavant, et très-eloquent, et bien disant, s'il en fut oncques; de Charbonnieres, très-vaillant; de Preau, gouverneur de Chastelleraud, très-vaillant et très-habile celuy-là; de Sorlut, de Couronneau, de Parabel, qui commande à ceste heure dans Nyort; de Valliraux, et le capitaine des Champs son compaignon; bref, une infinité d'autres, que jamais on n'auroit faict, et aussy que l'histoire de nostre temps, ne faudra, si croy-je, de les nommer, et raconter leurs valeurs et merites.

Et nonobstant, si je n'avois autre œuvre à faire qu'à parler, tant d'eux que des nostres catholiques, ma foy, j'en penserois bien autant dire que toutes nos histoires, pour avoir cognu la plus grand part et veu aux affaires, mais non pas tous, car il faudroit que j'eusse eu cent corps et deux cens yeux, et aussy qu'il me plairoit fort de parler d'eux, estant un très-grand plaisir, ce me semble, de parler des gens vertueux et valeureux.

Je m'en tais doncques, et reprends mon premier chemin des couronnels.

I.

M. DE TAYS.

Comme j'ay dict doncques cy-devant que M. de Tays a esté le premier couronnel general des bandes françoises, tant de-çà que de-là les monts, il le faut croire ainsy, car il y a encor force vieux capitaines et soldats qui le testifient : qui fut un grand heur et honneur à luy, que luy, qui n'estoit que simple gentilhomme, mais pourtant de bonne part et bon lieu, non pas riche, fut honnoré d'une si honnorable charge; car pour un coup il s'est veu commander à plus de six vingts enseignes françoises, tant de-çà que de-là les monts : qui estoit beaucoup certes, mais non tant que les six vingts legions qu'Auguste entretenoit d'ordinaire, fust aux champs, fust aux garnisons, bien qu'il fust monarque paisible du monde; mais c'estoit sa gloire, sa grandeur, sa terreur, aussy bien pour la guerre que pour la paix.

Ce fut un grand heur et honneur pour ledic

[1] Leith. — [2] D'Aubigné.

seigneur de Tays, pour n'avoir faict l'office de gens de pied par trop, comme un M. de Montluc et autres de son temps, ny pour avoir eu aussy ailleurs de grandes charges au service du roy, si-non vers La Mirande, où il fit assez heureusement la guerre, et servit le roy François premier, comme nos histoires françoises le testifient.

J'ay ouy dire à aucuns à la cour, et sur-tout à une dame de la cour pour lors, qui sçavoit tout ce qui s'estoit passé de son temps, que ce fut une dame de la cour qui le poussa et avança (je ne la nommeray point), qui l'aymoit fort; et portoit une devise pour ce, ou plustost un rebus de Picardie, qui estoit des tais d'un pot ou d'un buye[1] cassé; car telles pieces en vieux françois s'appellent tais.

Sa premiere et plus belle monstre de sa charge fut en la battaille de Cerisolles, où il fit si bien, par l'assistance de M. de Montluc qui menoit les enfans perdus, le capitaine Ville-Franche, très-brave et vaillant capitaine, et d'autres capitaines du Piedmont, et des vieux routiers, par lesquels il se mit dès-lors en une très-grande gloire.

J'ay ouy dire et asseurer à une infinité : que ledict jour de la battaille, ainsy que son page se presenta devant les battaillons, où il estoit monté sur un très-bon et beau cheval d'Espaigne, il le fit descendre de dessus, et le fit attacher à un arbre[2], et commanda à deux ou trois soldats de luy tirer des harquebusades et le tuer : ce qu'ils firent aussy tost; ce qui fut un grand dommage. Et il le fit d'autant que, le jour de la battaille, il faut que le couronnel soit devant le battaillon loing d'une picque, armé de toutes pieces, sa bourguignotte en teste et sa picque en sa main, et tous ses capitaines en chef armés de mesmes à la teste du battaillon, les enseignes au mitan, les lieutenans à la queue, les sergens aux costés, le sergent-majour, ou, pour parler à l'ancienne mode, le sergent de battaille, à cheval, pour aller par les rangs, par le devant, par le derriere, et par les costés ou aisles, afin de mettre ordre promptement à ce qui est necessaire.

Sur quoy j'ay ouy faire un conte pour très-certain : que, ce jour de la battaille de Cerisolles, le sergent de battaille, qui estoit pour lors La Burthe, enfant de Bourdeaux, fort digne de sa charge, revisitant les rangs, et jettant sa veue sur tout son faict, vit un gentilhomme qui ne faisoit qu'arriver de la cour en poste (je l'ay bien ouy nommer, mais ne m'en souviens), car les chemins des postes estoient tous rompus de gentilshommes qui alloient à ceste battaille à l'envy les uns des autres; et parce que ce gentilhomme n'avoit eu la commodité de recouvrer des armes tout à coup, avecques un jaque et manches de maille, dont on en usoit fort de ce temps, et une hallebarde, se mit au premier rang parmy les capitaines, ainsy accommodé. La Burthe luy dit aussy tost qu'il sortist de là, et qu'il desfaisoit et desembellissoit le rang, d'autant qu'il debvoit bien sçavoir qu'il falloit estre armé de toutes pieces, et, s'il ne le sçavoit, qu'il le luy apprenoit; par quoy, qu'il s'ostast viste; et ne luy en dist rien plus. La Burthe, n'ayant pas loysir de se tenir là long-temps, ny de contester, s'en part pour adviser à ses battailles et à sa charge; puis il retourne; et, le trouvant encor là, luy remonstra fort audacieusement (car un tel jour est le jour de solemnité et grande feste de leur authorité) une autre fois ce qu'il luy avoit dict. Le gentilhomme luy respondit que, tout tel qu'il estoit, et ainsy armé, qu'il ne cederoit pas à un des mieux armés qui fussent là, pour bien combattre et bien servyr ce jour son roy, et qu'en matiere de son service, et en telle journée, et en tel endroict et occasion, tout estoit de guerre, tout estoit de rang et d'ordonnance, et tout esgal, et qu'il n'en bougeroit point. La Burthe, perdant patience, luy donna aussy tost de l'hallebarde au travers du corps, et le tue tout roide mort : et n'en fut autre chose pour ce coup, car l'on marchoit droit à l'ennemy pour se battre.

Mais après la battaille, comme j'ay ouy dire à ceux qui y estoient, et mesmes à plusieurs gentilshommes qui deploroient le trespassé, qui estoit brave et vaillant, trouverent le coup trop prompt, et par trop legerement faict, et avecques la teste trop à la gasconne, et qu'il n'y avoit nulle raison d'avoir tué ainsy ce gentilhomme, qui, tout plein de courage et de valeur, estoit party de la cour de si bonne volonté pour se trouver à une si bonne affaire; et pour ce

[1] Buye et buire en vieux français signifient cruche, amplure.

[2] Non le page, comme le fait d'abord croire l'expression embarrassée de Brantôme, mais le cheval.

qu'il n'avoit pu recouvrer armes propres, ny ainsy qu'il eust bien voulu, mais comme il avoit pu, il n'y avoit point de raison ny aucun droict de guerre de tuer ainsy un gentilhomme d'honneur et de valeur.

Le roy François ne le trouva bon quand on luy en fit le conte, car il regretta le gentilhomme et sa bonne volonté. La Burthe respondit, et ceux qui tenoient son party, que, puisque les statuts et ordonnances de la guerre estoient telles, il n'avoit rien faict que de les ensuivre, et qu'il falloit qu'il le fist ainsy; et qu'il avoit ordonné au gentilhomme une place très-propre pour luy, mais qu'il n'y avoit voulu aller, et luy avoit respondu qu'il n'avoit rien à luy commander : et la place qu'il luy avoit ordonnée, estoit qu'il allast trouver le capitaine Montluc et les enfans perdus, parmy lesquels est permis à un chascun de se trouver et combattre le plus legerement qu'on veut, avecques une rondelle, ou manche de maille, ou hallebarde, ou armé ou desarmé comme l'on veut; mais le gentilhomme ne l'avoit voulu faire, et avoit doncques tort. Et fut jugé ainsy par tous les capitaines, qui se soustenoient les uns les autres, et qui affirmoient comme ils avoient ouy comme La Burthe l'avoit voulu envoyer avecques les enfans perdus. Mais, les courtisans, et ceux qui tenoient le party du trespassé, disoient qu'ils n'en avoient jamais ouy parler. Pour fin, il n'en fut jamais autre chose. Si est-ce que les gallants discoureurs peuvent beaucoup discourir là-dessus, car aussy ce La Burthe fit très-bien là ce jour son estat.

J'ay faict cest incident, m'estant venu à propos pour le subject, et pour le trouver très-beau, et feray encor celuy-cy sur l'estat de sergent-majour, et combien il est beau et honnorable, dont j'en ay veu faire grande estime à plusieurs grands capitaines et generaux d'armées.

Sur quoy j'ameneray le mot de ce grand empereur Charles, qu'il dit au capitaine Villandrado, en la guerre des protestans, à la journée de Dina. Car, ainsy que ledict Villandrado, qui estoit sergent-majour, luy eust demandé une compaignie de gens de pied qui venoit à vacquer, Sa Cæsarée Majesté luy respondit : qu'elle s'estonnoit comment il la demandoit, et ne se contentoit de sa charge de sergent-majour, qu'il estimoit en plus grande preeminence beaucoup que celle d'un capitaine, puisque tous les capitaines luy obeyssoient, et prenoient le mot et l'ordre de luy, qu'il recevoit des generaux, voire des roys et des empereurs mesmes; et qu'au sergent-majour en guerre, en tout temps et en tout lieu, la porte ne luy est fermée jamais, si que librement il y entroit sans aucun refus.

Voylà les parolles et raisons de ce grand empereur, que j'eusse recitées et mesme langage espaignol qu'il les recita; mais ce fust esté une superfluité vaine. Villandrado lui respondit : qu'il le sçavoit bien; mais, pour estre la solde de sergent-majour, et les practiques très-petites, et les corvées grandes, il le supplioit de le recompenser de ceste compaignie; aussy que l'usage desjà s'accommençoit à se tenir parmy l'infanterie espaignolle, de pourveoir un sergent-majour, après qu'il avoit long-temps et deument faict sa charge, d'une compaignie. Voylà à quoy advisoit Villandrado.

Le plus beau et le meilleur en cela. disent les Espaignols, est de suivre la coustume des Italiens et des Allemands, lesquels eslisent un de leurs capitaines en leurs regimens, et le plus practiq et le plus suffisant, pour sergent-majour, et, par ainsy, estans capitaines et sergens-majours, sans aucun contredit, en l'absence des couronnels et maistres de camp, commandent aux regimens, pour avoir deux grades ensemble: ce que les Espaignols ne faisoient pas de nos temps. Je ne sçay ce qu'ils font aujourd'huy.

Aussy bien souvent arrive-il des altercations parmy eux, et entre aucuns capitaines bizarres et mutins, qui se faschent quelquesfois d'obeyr à des sergens-majours, n'estans point capitaines comme eux, mais y aspirans; de sorte que c'est la plus grande recompense, que l'on leur puisse donner, après qu'ils ont longuement servy, que les faire capitaines avecques eux.

J'en ay veu un differend en ma vie parmy eux, et parmy nostre infanterie françoise, qui est tel: lorsque nous allasmes au secours de Malthe, le roy et sa cour estoient à Moulins. M. de Strozze et moy, et une vingtaine de gentilshommes que nous estions, nous partismes de là. M. de Strozze ne dit, ny au roy, ny à la reyne, ny à aucun qui fust, qu'il y allast, sçachant bien que Leurs Majestés l'empescheroient; mais, simplement leur demanda congé

pour aller à Lyon mettre ordre à quelques affaires qu'il y avoit d'importance, et de là en Provance veoyr son oncle le cardinal, et pour deux ou trois mois : ce que Leurs Majestés luy octroyerent librement.

Luy, sçachant bien que si long voyage qu'il entreprenoit pourroit estre de durée de plus de huict ou neuf mois, advisa de mettre ordre avant que partir à son regiment qu'il avoit des gardes du roy : et pour ce, de peur qu'en son absence n'arrivast quelque grabouil, sedition mutinerie et parmy les capitaines, touchant la preeminence et le commandement, après avoir assemblé tous ses capitaines, et leur avoir dict l'intention de son voyage, et sa volonté pour commander en son absence, il advisa, tant par sa nomination que par l'eslection et consentement de tous ses capitaines, que le capitaine Sarriou, le plus vieux et practiq de tous les capitaines, commanderoit en son absence ; et non sans raison, car il estoit tel, et un fort homme de bien et d'honneur, appartenant à M. le mareschal de Termes.

Ainsy prit congé M. de Strozze de tous ses capitaines, et leur dit adieu après leur avoir recommandé leur debvoir ; mais il ne fut pas plustost party, que le capitaine Hortolan, son sergent-major, se voulut ingerer et advancer de leur commander à tous, et de leur donner le mot, selon le deu de sa charge. Tous les capitaines s'y opposerent et dirent qu'ils ne luy obeyroient point, si-non à celuy que M. de Strozze avoit nommé. Le capitaine Hortolan avoit gaigné M. le connestable, et luy avoit desjà remonstré l'authorité qu'il avoit. M. le connestable, qui n'ignoroit rien du faict de la guerre, ordonna que le sergent-major, selon son authorité et coustume, prendroit le mot du roy, et le donneroit aux capitaines, et leur commanderoit leurs ordres, leurs gardes, leurs guets et leurs charges, sans pourtant s'extravaguer nullement du debvoir de sa charge. Qui furent estonnés ? ce furent les capitaines, de ceste sentence de M. le connestable ; et, pour ce, eurent recours d'envoyer ledict Sarrion luy-mesme en poste vers M. de Strozze, pour l'attrapper en chemin et luy dire tout le succès.

Nous n'estions qu'à La Palice, que sur la minuit nous ouysmes le huchet du postillon, qui nous esveilla soudain M. de Strozze et moy, qui estions couchés ensemble. Ce fut le capitaine Sarriou, que nous vismes à la chambre arriver, qui fit le discours à M. de Strozze de tout ce qui s'étoit passé. Qui fut despité ? ce fut M. de Strozze, et mesmes M. le connestable luy estoit allé desfaire tout ce qu'il avoit faict. Par quoy, tout en colere, escrit au roy et à la reyne, et à M. le connestable, toutes ses raisons, et sur-tout qu'il quittoit sa charge, si on ne tenoit pas faict ce qu'il avoit si bien ordonné avant que partir. Ses dires et ses raisons ouyes de Leurs Majestés et de M. le connestable, M. de Strozze fut creu, et obéy pour ce coup, et le capitaine Sarriou arresté en la charge que luy avoit commis M. de Strozze, encore que M. le connestable alleguast beaucoup de belles choses, causes et raisons contre M. de Strozze, lesquelles je laisse à discourir à MM. les capitaines, sergens-majors et maistres de camp, mieux entr'eux que je ne sçaurois faire ; si ce n'est celle-cy qu'allegua M. le connestable : que c'estoit un grand cas qu'un sergent-major, qui commandoit à tant d'hommes le jour d'une battaille, tant capitaines qu'autres, qu'il ne pust commander à une si petite trouppe qu'estoit un regiment.

Pour fin, M. le connestable dit que, pour complaire à M. de Strozze, il luy falloit laisser passer celle-là, et qu'il meritoit bien d'estre gratifié en de plus grandes choses.

Pour conclure : l'estat d'un sergent-major est un honnorable estat ; et les Espaignols, ce me semble, en font encor plus grand cas que nous Il peut aller à cheval tousjours, non-seulement par les ordres et battailles, mais par-tout le camp : voyre ! s'il trouve le roy et le general d'armée, il doibt parler à luy à cheval, tousjours sans mettre pied à terre ; et qui l'y met n'entend pas bien sa charge, et y est tenu fort nouveau, et s'en mocque-on. Le jour d'une battaille, il ne se doit jamais mettre pied à terre parmy les capitaines, mais tousjours aller et venir parmy les files ; car se mettant à pied, et combattant comme les autres, il ne sert que d'un, et ne vaut pas plus d'un ; et estant à cheval, se promenant, il en peut valoir plusieurs, pour pourveoir à une infinité de choses qui en tels cas et occasions se presentent.

De plus, il faut qu'il aye tousjours un gros baston en la main, tant pour empescher et des-

tourner les bagages, qui embarrassent et ferment le chemin des soldats marchans, que pour monstrer ce qu'il faut faire, au lieu que les autres le monstrent avecques la main ou le doigt, aussy pour chastier l'inobediance des soldats *in flagranti*. Les Espaignols usent de ce mot latin, et tiennent plus, que le soldat, tant signallé soit-il, venant quelquesfois à faillir, n'est deshonnoré d'avoir quelque coup de baston, mais que ce soit *in flagranti*, autrement non; et qui sera le soldat qui après s'en veuille ressentir, il n'est estimé parmy eux, comme ne sçachant pas encor l'usage de la guerre.

Il y a aucuns qui ont eu ceste opinion: qu'il falloit qu'aucuns maistres de camp fussent à cheval le jour de la battaille, comme le sergent-major; et ay veu aucuns capitaines vieux tenir qu'il estoit ainsy necessaire.

Le capitaine Salines, le bon homme, qui estoit maryé dans Ast, le jour du secours qu'envoya le roy d'Espaigne, à Malthe pour lever le siege, et qu'on pensoit donner la battaille aux Turcs, fit ce jour là office de maistre de camp general et de sergent-major, parce qu'il le meritoit, et que le bonhomme estoit vieux et cassé, et ne pouvoit estre bon pieton, à cause de ses vieilles plaies, et aussy qu'en toute ceste armée il n'y avoit aucun cheval que celuy-là, qu'on avoit faict embarquer pour toutes ces causes, comme la raison vouloit; autrement, l'office de sergent-major ny de maistre de camp, ne se pouvoit bien exercer, qui ne se peut jamais bien faire à pied, quelque bien ingambe qu'il soit.

Si tous nos maistres de camp et sergens-majors d'aujourd'huy montoient à cheval en nos battailles, on y verroit plustost des compaignies de gens de cheval que de pied, tant y a de ces gens là; et ne verroit-on que confusions parmy eux, et s'entre-choquer les uns les autres, s'embarrasser et tomber par terre, en allans et venans, et avecques cela une très-plaisante risée.

Or, pour retourner encor à M. de Tays, la raison pourquoy il fit harquebuser son cheval d'Espaigne, fut afin qu'il ne donnast soupçon à ses capitaines que, se fiant par trop à son bon cheval, et venant à luy mal baster, qu'il les quittast et montast dessus et se sauvast bien à poinct, sans s'opiniastrer au combat, et par ainsy que les capitaines perdissent cœur. Mais par là il leur monstra qu'il ne les vouloit abandonner, ains de mourir et s'enterrer avecques eux dans le champ de battaille, dont il en fut fort estimé, et fit bien.

Mais, sans faire tuer ce brave cheval (ce disoit-on), il le pouvoit bien envoyer au bagage.

Mais, possible, il le fit venir là exprès, pour faire ceste rodomontade, sotte pourtant.

Quoy que ce soit, on le disoit pour le moins; car il y a aujourd'huy tant de vanités! et le temps passé y en a eu autant! Comme ce brave Spartacus, general des gladiateurs romains revoltés, lequel, le jour de la battaille où il fut desfaict et tué, fit de mesmes tuer devant ses gens un très-beau et bon cheval qu'il avoit, et qui l'avoit auparadvant bien servy. « Si nous gai« gnons la battaille, dit-il, j'en recouvreray un « meilleur. Si nous la perdons, et que j'y meure, « qu'en ay-je affaire ? »

Bref, on parla fort de luy [1] après ceste battaille, et le roy François fit grand cas de luy, lorsqu'il amena au camp de Jallon vingt-cinq enseignes de ces braves et triomphantes qui venoient de frais de ceste belle victoire de Cerisoles, dont les capitaines et soldats estoient si glorieux et si bravans, qu'ils menaçoient eux seuls de combattre toute l'armée de l'empereur, qui estoit l'une des belles et grandes qu'il eust mis jamais sur pied, et n'en desplaise à celle de Provance et Landrecy, laquelle, glorieuse et outrecuydée d'avoir pris Sainct-Dizier à la barbe du roy dans le royaume, bravoit tant, et menaçoit bientost aller loger dans Paris.

Que pour le moins, si elle ne le fit, elle rendit les Parisiens si estonnés, que, pliant bagage, la plus grand part s'enfuyoient qui çà, qui là. Sur lequel subject le roy François leur dit qu'il ne les sçauroit engarder de peur, ouy bien du mal. Mais, pourtant, l'empereur, avecques toutes ces bravades et menaces, voyant la belle et resolue contenance du roy et de M. le Dauphin, alors son lieutenant-general, et de son armée, trouva moyen, par les entremenées et entrefaictes d'un moine, de faire la paix; mais bien ayse. Si que possible, luy et ses gens redoubtoient nos enseignes et bandes victorieuses de Piedmont, qui les avoient si bien battus.

Sur quoy j'ay ouy dire à plusieurs vieux capitaines d'alors, et mesmes à M. de Grillé,

[1] De M. de Tays.

Provançal, et seneschal de Beaucaire, brave et vaillant capitaine certes, qu'alors qu'ils furent en France, et que M. de Tays les eut presentés au roy pour luy faire la reverence, d'ayse qu'il eut il en pleura, et les embrassa tous de si bon cœur, que, voyant leurs belles et asseurées façons, et d'eux et de leurs soldats, il s'asseura tellement, qu'il dit qu'avecques eux seulement et sa gendarmerie, il pensoit battre toute l'armée de l'empereur.

Ceste paix doncques estant conclue, il fallut au roy tourner toutes ses forces vers Boulongne contre le roy d'Angleterre, qui, par trop ingrat contre le roy son bon frere, et peu vindicatif contre l'empereur, prenant son party, ravageoit la Picardie. M. de Tays y mena ses compaignies, qui firent les effects que nous lisons dans nos histoires et dans les *Commentaires de M. de Montluc* tout fraischement.

Or, le roy estant mort, tout ainsy qu'une dame avoit faict et eslevé ledict M. de Tays, fut par une autre dame aussy desfaict et desappointé, M. le connestable y aydant aussy un peu, disoit-on : et son estat, ayant esté my-party en deux, fut donné pour les bandes françoises en la France à M. de Chastillon, et pour les bandes de Piedmont à M. de Bonnivet. Encor qu'il fust brave, vaillant et de bon lieu, une dame, que je nommerois bien, luy valut cela.

Helas! si M. de La Chastaigneraye mon oncle eust vescu, et ne fust mort en son combat, M. de Chastillon comme j'ay ouy dire, n'eust eu ceste charge, encor qu'il la meritast autant que seigneur de France, et qu'il eust la faveur de son oncle, M. le connestable; mais le roy Henry l'avoit promise plusieurs fois à mondict oncle, et advant et après son advenement à la couronne; car il l'aymoit et l'estimoit bien fort: et aussy que la querelle pour laquelle il combattit, estoit plustost celle de son maistre que la sienne; de sorte qu'il luy servit lors de champion, estant hors de combat comme roy. Quand il seroit de besoing, je conterois bien et la trouveroit-on ainsy[1].

Il cognoissoit aussy mondict oncle fort capable de ceste charge; car dès-lors qu'il sortit hors d'enfant d'honneur du roy François, il s'estoit mis à l'infanterie; et, pour son commancement, se mit à porter l'harquebuse, et avoit faict faire demye-douzaine de balles d'or pour tuer l'empereur (ce disoit-on), n'estant raisonnable que luy, estant grand et puissant, et plus que le commun, mourust de balles communes de plomb, mais d'or; dont le roy François, qui l'avoit nourry, l'en ayma tousjours fort despuis.

Advant luy, le couronnel Fronsberg, Allemand, fit faire une corde de fil d'or pour pendre le pape Clement, pour les raisons cy-dessus, au sac de Rome : et comme fit la reyne Jeanne de Naples premiere, qui fit estrangler le roy son mary d'un cordon d'or, faict de sa main, pour plus grand honneur.

Le voylà doncques mort en son combat, et sur le poinct que le roy son maistre luy vouloit et pouvoit monstrer par bons effects, tant en ceste charge qu'autres faveurs, combien il l'avoit aymé et l'aymoit.

[1] Cette querelle et ce combat se verront assez au long dans le discours sur les duels.

II.

M. DE CHASTILLON,

SECOND COURONNEL GENERAL DE L'INFANTERIE FRANÇOISE.

Voylà doncques M. de Chastillon pourveu en cest honnorable estat de couronnel general, auquel toute l'infanterie qui a esté de son temps, et venue despuis après, doibt beaucoup; car c'est luy qui l'a reglée et pollicée par ces belles ordonnances que nous avons de luy aujourd'huy imprimées et tant practiquées, leues et publiées parmy nos bandes : mesmes que j'en ay veu ses ennemys et contraires à son party, capitaines et autres, quand il venoit quelque difficulté de guerre parmy eux, dire souvent, comme je l'ay veu : « Il faut en cela se gouverner et regler par « les ordonnances de M. l'admiral. »

Ils avoient raison, car elles ont esté les plus belles et politiques qui furent jamais faictes en France. Et croy que, despuis qu'elles ont esté faictes, les vies d'un million de personnes ont esté conservées, et autant de leurs biens et facultés ; car auparadvant ce n'estoit que pilleries, voleries, briganderies, rançonnemens, meurtres, querelles et paillardises parmy les bandes; si bien qu'elles ressembloient plustost compaignies d'Arabes et de brigands, que de

nobles soldats. Voylà doncques l'obligation que le monde doibt à ce grand personnage, qui n'est pas petite.

Bien est-il vray que M. de Langeay du Bellay en avoit esté advant luy inventeur d'aucunes, lorsqu'il estoit lieutenant de roy en Piedmont; mais elles s'observoient assez negligemment. M. le prince de Melfe y en ajousta aussy, lesquelles il fit estroictement garder, et mesmes celle qui touchoit les querelles et les larcins et destroussemens des vivandiers, et plusieurs autres.

Mais M. de Chastillon en rendit et accomplit en cela l'œuvre parfaicte; et les fit si estroictement observer, qu'il en acquit le renom de très-cruel. Mais, pour cela, il ne s'en soucioit guieres, veu qu'au commancement de l'observation de telles lois nouvelles, et tant importantes, il le faut estre.

L'on en a veu le bien enfin qui en est revenu, et qui en reviendroit bien encor, si on en vouloit practiquer et continuer la discipline. Mais aussy advant il faudroit payer le soldat : car, autrement, il ne se peut, et c'est une grande injustice de le faire mourir.

Or estant doncques M. de Chastillon couronnel, pour son principe il fut debvant Boulongne; laquelle il brida et resserra de telle façon par blocus et forts (et mesmes qu'il y en a encor un sur estre et en nature, qu'on nomme le fort de Chastillon), qu'il la reduisit bientost à reddition : ce que paradvant, du temps du roy François I, beaucoup de bons et grands capitaines avoient failly. L'histoire de France le peut testifier, et les commentaires de M. de Montluc, sans que j'en parle plus advant.

En ceste guerre, il apprit aux Anglois un proverbe : « A cruel cruel et demy, ou bien du tout »; car ils estoient si cruels à nos François[1], et l'avoient tant esté, qu'ils n'en pouvoient desapprendre, tant ils l'avoient pris en habitude. Qu'aussy tost qu'un pauvre François estoit tumbé entre leurs mains, il ne falloit point parler de mercy; car la vie s'en alloit; et se plaisoient quelques-uns à prendre leurs testes, et ficher au bout de leurs lances et picques, et en faire leurs parades, à la mode des Mores et Arabes. Mais M. l'admiral leur rendit bientost leur change, et leur en fit de mesmes, voyre pis : si bien qu'ils vinrent aux requestes et à demander la bonne guerre, qui leur fut octroyée à la mode du Piedmont, entre les François et imperiaux.

Je tiens ce conte de M. l'admiral mesme, qui me le fit en Perigord, sur le subject qu'il prit de faire le massacre des paysans qui avoient si maltraitté les Provançaux à leur desfaicte, de la main desquels plus en furent tués que des soldats; et pour ce, me dit-il, qu'il vouloit faire lesdicts paysans sages pour telles tueries et cruautés, comme il avoit faict les Anglois debvant Boulongne.

Aussy je vous jure qu'il s'y en fit un estrange carnage, car, par-tout où ils passoient, vous n'eussiez veu que paysans par terre. En un chasteau de la chapelle Faucher, près de moy, il en fut tué de sang-froid dans la salle deux cens soixante, après avoir esté gardés un jour. Mais comme je dis à M. l'admiral que telles executions se debvoient faire aux endroicts de ladicte desfaicte, il me respondit que c'estoit en mesme patrie, et que tous estoient mesmes paysans perigordins, et que l'exemple en demeuroit à tous, et la crainte de n'y tourner plus.

Tant y a, que l'on a tenu mondict seigneur l'admiral fort cruel; mais il falloit qu'il le fust, et mesmes luy le confessoit, comme je l'ay veu souvent confesser que rien ne le faschoit que les cruautés; mais, pour les polices et les consequences, il y forçoit son naturel et son humeur; comme, lorsqu'il falloit monstrer une douceur et misericorde, il estoit certes bon, doux et gracieux.

Le voyage d'Allemaigne se presenta, où il se trouva commander à cent enseignes de gens de pied, et l'infanterie y fut très-belle et grande, qui toutesfois n'estoit pas bien policée, et n'avoit encor appris ces ordonnances; je dis la plus grand part des compaignies nouvelles; mais bien leur servit de les apprendre bientost, aux despens de leurs compaignons mal reglés et mal faisans, que l'on voyoit pendus aux branches des arbres plus que d'oiseaux. C'estoient la pluspart de ces soldats nouveaux qui pensoient vivre en toute pleniere liberté

[1] Froissart remarque que les Français et les Anglais, de son temps, faisaient une guerre très-courtoise, tout au contraire des Allemands, qui étaient fort cruels envers leurs prisonniers.

de debordemens anciens. Voylà pourquoy ils avoient beaucoup affaire à se remettre soubs la loy rigoureuse. Tant y a qu'il falloit passer par là.

En ce voyage doncques d'Allemaigne mondict sieur de Chastillon y acquit beaucoup de gloire, tant par ses beaux reglemens, ordres, polices et loix, que par ses autres vertus, valeurs et vaillances, qu'il monstra en toutes les prises de villes, où il se trouvoit tousjours le premier. Aussy est-ce à faire aux couronnels, maistres de camp, et maistres de l'artillerie, et mareschaux de camp, d'avoir toute la charge et courvées des sieges des places. Aussy, courent-ils bien des fortunes; car, en une heure d'un siege, vous estes en plus grand danger qu'en tout un jour d'une battaille. Je m'en rapporte à ceux qui ont experimenté et l'un et l'autre.

J'ay leu dans l'histoire de nostre temps, faicte par Paradin, comment le roy Henry se presentant debvant la ville de Haguenau, en son voyage d'Allemaigne, M. le connestable commanda au seigneur d'Estanges, couronnel des gens de pied de la battaille soubs M. de Chastillon, de faire mettre les vieilles bandes en battaille debvant la ville. Ainsy parle cest historien et use de ces mots; qui est aussy sottement parlé qu'il est possible: et telles gens ne debvroient point parler de la guerre, ny mettre leurs livres en lumiere, que premier ils n'eussent passé par les mains de quelque homme de guerre. « Car M. l'admiral estoit le seul couron- « nel commandant là [1]. Mais d'autant qu'il estoit « tousjours à l'advant-garde avecques M. le con- « nestable son oncle, M. d'Estanges faisoit ceste « charge comme par la volonté telle de M. l'ad- « miral, et quasy comme servant de maistre de « camp, commandant à l'infanterie de la bat- « taille, ainsy qu'il meritoit bien ceste charge; « car il estoit gentilhomme de bon lieu et bonne « part, brave, vaillant, et avoit deux compaignies « de gens de pied à soy. Aussy se fit-il fort signa- « ler en ceste guerre d'Allemaigne; mais il ne dura « guieres, car il fut tué bientost à Treslon. Le capi- « taine Aisnard estoit à l'advant-garde, qui ser- « voit de mesmes de maistre de camp; car il y avoit « bien cent enseignes à ce voyage. »

[1] Il ne l'estoit point encore.

Voylà doncques comme cest historiographe parle en ces mots fort impropres; ce qui importe pourtant. Luy et autres en disent bien d'autres bien plus saugrenus; car, pour dire un battaillon de gens de pied, ils disent un escadron de gens de pied; pour dire un regiment, ils disent un regime; dont il me semble que j'oye parler d'un regime ordonné de M. Aquaquia [1] ou M. Fernel, grands medecins. D'autres disent: un coup d'harquebusade et un coup de canonnade: ce qui est très-improprement parlé; car le coup de canon s'appelle canonnade, et le coup d'harquebuse, harquebusade. Les Italiens et les Espaignols, desquels nous avons appris et emprunté les mots, ne font telles incongruités. Mesmes je les ay veu faire à aucuns de nos gens de guerre, mais non pas aux bien practiques, si-non à aucuns du plat-pays; dont il me semble qu'il faut que toutes choses ayent leurs mots propres; et qui n'en use bien se monstre fort inexpert en l'art.

Pour retourner à nostre propos, mondict sieur de Chastillon en cedict voyage, tout du long et au retour, s'acquitta dignement et vaillamment de sa charge, ne s'y espargnant non plus que le moindre capitaine des siens, comme il fit aux sieges et prises de Danvilliers, Montmedy, Yvoy, Chimay et autres places.

Un peu après ce voyage, mourut ce bon, loyal et grand capitaine, M. l'admiral d'Annebaut; et son estat d'admiral fut donné à M. de Chastillon, et commança-on à l'appeller M. l'admiral de Chastillon, qui pourtant ne se desfit de l'estat de couronnel, le gardant pour M. d'Andelot son frere, pris à Parme à une saillie, luy et M. de Sipierre, qui estoit tousjours prisonnier dans Milan, à qui le roy l'avoit donné.

Mondict sieur l'admiral portoit titre de ces deux estats, et les bandons se faisoient, *de par M. de l'admiral, couronnel de l'infanterie françoise;* et exerça cest estat de couronnel en tous les voyages et armées que fit après le roy Henry, comme aux voyages de Valenciennes, de Cambray et Renty, et tous autres.

Dont à ce Renty j'ay ouy dire à deux capi-

[1] Médecin qui changea son nom de *Sans-Malice*, pour le nom grec d'*Akakia*, qui veut dire la même chose. Marot a parlé de lui.

taines, dont l'un est mon voisin, qui estoient lors simples soldats gentilshommes, l'un portant l'arquebuse et l'autre le corcelet, et qui estoient des choisis de mondict sieur l'admiral, que: lorsqu'il toucha à M. de Thavannes charger quelques cornettes et reistres que M. de Guyse luy manda de charger, M. de Thavannes luy manda, que d'autant qu'ils estoient en lieu si resserré et estroict qu'il ne pouvoit aller à eux qu'à la discretion de l'harquebuserie espaignolle, qui avoit bordé le bois, et qu'advant estre aux reistres, et y en allant, il seroit tout desfaict, et toute sa compaignie mise par terre d'harquebusades de ces harquebusiers, qu'il falloit necessairement les desloger de là, et qu'après il joueroit beau jeu. M. l'admiral aussy tost mit pied à terre, et prenant mille à douze cens, tant harquebusiers que corcelets, et des bons, et luy une picque au poing, à la teste, donne de telle furie et asseurance avecques ses gens, teste baissée, qu'en un rien il eut deslogé et repoussé du bord du bois ceste harquebuserie espaignolle, qui montoit à deux fois plus que la trouppe de M. l'admiral, qui n'y fit pas peu de service; car M. de Thavannes, là-dessus prenant le temps, chargea avecques sa compaignie, dont les chevaux estoient tous bardés d'acier, qu'en un rien il eut desfaict ces reistres; j'en parle en sa vie, qui fut cause du gain total de la battaille; mais sur-tout le bel exploict que M. de Guyse avoit desjà faict.

Si je voulois raconter tous les beaux faicts que mondict sieur l'admiral a mis à fin, il faudroit que je m'amusasse à descrire sa vie, qui seroit plus longue qu'aucune, voyre que deux de celles que jamais Plutarque a escrites, tant Grecs que Latins; aussy que j'en parle ailleurs plus à plein; et cela m'amuseroit à mon entreprise. Tant y a, que ç'a esté un très-bon et advisé couronnel, et digne de commander à l'infanterie, comme il l'a monstré tant qu'il l'a esté, encor ne l'estant plus et s'en estant desfaict, en ces guerres tant espaignolles que civilles, aux sieges des places, pour son plaisir en faisant l'office, dont toute l'armée s'en trouvoit très-bien.

J'oubliois à dire qu'il fut le premier qui introduisit les deux enseignes couronnelles blanches (auparadvant il n'y en avoit point qu'une), desquelles au commancement furent creés de luy ses deux lieutenans, les capitaines Boisseron et Valleron. Bien est vray que M. de Tays en avoit bien deux, mais l'une demeuroit en Piedmond, et l'autre en France, ainsy que j'ay ouy dire.

III.

M. DANDELOT.

Or, M. l'admiral ayant faict l'estat de couronnel durant toutes les guerres espaignolles, la trefve se vint à faire entre l'empereur et le roy, et pour ce, tous les prisonniers furent rendus, et par consequent M. d'Andelot, qui avoit espousé tousjours pour prison le chasteau de Milan despuis qu'il fut pris à Parme; et venant en France, M. son frere se desfit de son estat, qui le gardoit à telle intention, et le quitta à son frere par la volonté du roy ainsy telle.

En cela le successeur ne ceda rien en courage et vaillance à son predecesseur, fors en l'experience, qu'il n'avoit si grande, n'ayant eu le temps ny la commodité de la sçavoir à cause de sa prison. Mais tant y a, ladicte trefve ayant esté rompue, les uns disent par le voyage de M. de Guyse en Italie, d'autres par M. l'admiral, pour son entreprise qu'il fit sur Douay en Artois, et la prise et saccagement de Lens, audict Artois aussy. (Mais l'ennemy en avoit donné les premieres occasions, tant à cause de l'oppression et guerre qu'il faisoit au pape Paul IV, qui avoit eu son recours au roy comme à son bon fils aisné, et aussy pour une infinité d'autres entreprises que l'ennemy avoit faictes en France, et mesmes sur Metz, par la menée de M. de Savoye, et autres actes d'hostilité qu'on verra dans l'histoire de France, et force qui vivent encor qui le pourront tesmoigner, et que j'en parle ailleurs.) La guerre doncques s'estant esmeue fort et ferme et que le roy catholique vint assieger Sainct Quentin, M. l'admiral, gouverneur pour lors de Picardie, s'y estant jetté dedans avecques une extresme diligence, belle fortune et grandeur de courage, et avecques fort peu d'hommes pourtant, et principallement d'harquebuserie, dont il en eut grand faute plus

que d'autres hommes, fallut luy envoyer secours, ce qu'entreprit M. d'Andelot ; si bien que, nonobstant que les ennemys fussent advisés de sa venue par quelques Anglois qui estoient avecques nous, et qui avoient esté pris, pour sauver leurs vies, descouvrirent tout, et qu'ils eussent fossoyé, traversé et retranché les advenues, et mis la fleur de leur harquebuserie pour les atteindre au passage, mondict sieur d'Andelot y entra bravement ; mais de deux mille qu'il avoit pris, il n'y en entra que fort peu, car les uns furent tués, les autres pris, les antres sauvés et esgarés tellement quellement.

Ce secours pourtant fut bien à propos, et très-bien receu du frere ; car ils s'entre-aymoient, se secouroient, se soustenoient, s'entre-aydoient et s'entendoient très-bien les uns les autres ; et chascun d'eux soustint très-bien et très-vaillamment sa bresche, qui ne fut nullement forcée de leur costé, et furent pris en gens d'honneur et de valeur ; mais, dans quatre ou cinq jours, M. d'Andelot s'esvada des gens qui le tenoient prisonnier, par dessous une tente, et se sauva gentiment en France.

L'entreprise et siege de Calais vint, où M. d'Andelot servit si bien de son estat, que M. de Guyse dit que, pour conquerir un monde de places, il ne voudroit avoir que M. d'Andelot et M. le mareschal de Strozze, et M. d'Estrées pour l'artillerie.

Peu de temps après, le roy Henry, qui estoit le meilleur chrestien et catholique que jamais fut roy, ayant entendu que M. d'Andelot avoit tenu quelques propos absurdes de la messe, le fit un jour appeller en sa chambre, et le vint interroger (on dit que ce fut par la sollicitation du cardinal de Lorraine) s'il estoit vray. Il respondit qu'ouy, et qu'il aymeroit mieux mourir que d'aller jamais à la messe. Dont le roy entra en si grand colere, qu'il luy cuyda donner de la dague, ce dit-on ; et commanda au bonhomme M. de Lorges, l'un des capitaines de ses gardes, de le prendre, ce qu'il fit ; et fut mené prisonnier au chasteau de Melun, et là estroictement gardé, jusqu'à ce que M. le connestable son oncle le sortit de prison, qui le delivra.

J'ay ouy dire à aucuns, et mesmes à aucuns soldats espaignols, vieux mortes-payes dans Milan, que, durant sa prison, n'ayant autre exercice, se mit à la lecture, et à se faire porter toutes sortes de livres, sans que les gardes les visitassent, car pour lors l'inquisition n'y estoit si estroicte comme despuis ; et que là, et par là, il s'apprit la nouvelle religion, outre qu'il en avoit senty quelque fumée estant allé en Allemaigne, à la guerre des protestans. Voylà que c'est du loysir et de l'oysiveté ! tant fait-elle apprendre force choses mauvaises, dont après on s'en repent : aussy en apprend-elle de bonnes, dont on s'en trouve bien.

Or, cependant que M. d'Andelot estoit en prison, l'entreprise de Thionville se fit, où M. de Montluc fut commandé d'exercer l'estat de M. d'Andelot. Vous verrez ce qu'il en dit en son livre, et comment il s'en acquitta très-dignement, comme il n'en faut doubter, et aussy au camp d'Amyens, durant lequel la paix se traitta à Cercan et se conclud.

Il ne faut demander s'il y eut de belles casseries, et s'il y eut des capitaines et soldats malcontens. On ne retint que les compaignies qu'il falloit pour les places des frontieres ; et, par ceste paix, M. d'Andelot n'eut pas temps ni loysir de faire valoir sa valeur : en quoy c'est dommage de laisser chaumer si braves gens, ny plus ny moins que de laisser rouiller une belle, très-claire et luisante espée.

IV.

M. DE RANDAN.

Or, la guerre civille s'estant esmeue, et mondict sieur d'Andelot desmis et desappoincté de sa charge pour tenir party contraire, elle fut donnée à M. de Randan, qu'on trouva du commancemeht estrange, d'autant qu'il avoit plus practiqué la cavallerie que l'infanterie. Mais en cela il monstra bien qu'un gallant homme est bon à tout, et sçait fort bien faire tout, quand il a l'esprit et la valeur comme avoit mondict sieur de Randan, puisné de la maison de La Rochefoucaud.

On le tenoit aussy pour fort dameret et par trop addonné aux delices de la coür, et, pour ce, qu'il luy seroit fort dur à patir les courvées de l'infanterie. Mais il monstra bien le con-

traire, comme j'en parle ailleurs; car, quand tout est dict, je voudrois bien sçavoir que nuit à un homme de guerre d'aymer la cour, d'aymer les gentillesses, d'aymer les dames et tous autres beaux plaisirs et esbattemens qui y sont?

Tant s'en faut, que je croy, et l'ay ainsy veu et tenir à des plus gallans, qu'il n'y a rien qui doive plus animer un homme de guerre que la cour et les dames. Aussy Platon souhaitoit une armée d'amoureux, pour faire de beaux exploits et conquestes de guerre, d'autant qu'il n'y a chose si impossible qui ne s'execute pour l'amour de sa dame et maistresse.

Aussy ay-je cognu un vaillant cavallier, qui disoit que, si ce n'estoit les dames, qu'il ne fairoit jamais profession d'honneur et valeur. Et quoy! tant de beaux combats et duels qui se sont faicts despuis vingt ans en nos cours par des Bussys, des Quielus, Maugirons, Riverols, Maignelays, Entragues, Crillons, Chanvalons, et une infinité d'autres honnestes et vaillans jeunes hommes, pourquoy se sont-ils faicts, si-non pour l'amour des dames? Ah! que despuis ce temps là ils ont bien faict perdre l'opinion aux gens de guerre, que ceux qui demeurent à la cour n'estoient que des petits mignons mols, effeminés, et qu'ils n'eussent sceu, par maniere de dire, faire trancher leurs espées!

Quant à moy, je puis dire que j'ay veu ces gens de guerre, quand ils voyoient un courtisan, ils le blasmoient à toute outrance. « Ah! « disoient-ils, ce sont des mignons de cour, des « mignons de couchette, des pimpans, des douil« lets, des frisés, des fardés, des beaux visages. « Que sçauroient-ils faire? ce n'est pas leur « mestier que d'aller à la guerre: ils sont trop « delicats, ils craignent trop les coups. »

Ils ont veu despuis le contraire. Ce sont eux qui se sont battus si bravement en combats singuliers, et les ont mis si honnorablement en usage. Ce sont eux qui à la guerre ont esté les premiers aux assauts, aux battailles et aux escarmouches, et que, s'il y avoit deux coups à recevoir ou donner, ils en vouloient avoir un pour eux, et mettoient la poussiere ou la fange à ces vieux capitaines qui causoient tant.

Voylà comment aujourd'huy les gens de cour se sont faict remarquer très-braves et vaillans, et certes plus que le temps passé, je le sçay.

A propos de M. de Randan, estant à Metz, un cavallier, lieutenant de dom Louys d'Avila, couronnel de la cavallerie de l'empereur, se presenta et demanda à tirer un coup de lance pour l'amour de sa dame. M. de Randan le prit aussy tost au mot par le congé de son general; et s'estant mis sur les rangs, fust ou pour l'amour de sa maistresse qu'il espousa despuis, ou pour quelque autre bien grande, car il n'en estoit point despourveu, jousta si furieusement et dextrement, qu'il en porta son ennemy par terre à demy-mort, et retourna tout victorieux et glorieux dans la ville, ayant faict et apporté beaucoup d'honneur à luy et à sa patrie, dont un chascun le loua et l'en estima extresmement, et non sans cause.

J'ay ouy dire qu'à ce siege de Metz, le seigneur de Soubernon, autrement Listenay, un jour en une sortie se remarqua bien fort, pour avoir pris un harquebus et estre allé à l'escarmouche en simple soldat et harquebusier. Il en fut loué extresmement, et en fit-on pour lors un cas très-admirable. Et c'est ce que je dis: que le temps passé les jeunes gens de cour qui faisoient tels coups extraordinaires estoient très-excellemment loués, comme gens rares. Mais qu'eust-on dict de nous autres, une infinité que nous nous sommes veus, qui, allans à Malthe, portions le simple harquebus et le fourniment, et là et ailleurs, en plusieurs et infinis endroicts, faisions actes et factions de simples soldats, nous faisant remarquer et acquerant gloire à tirer l'harquebusade aux escarmouches et autres combats, à beaux pieds, sans pardonner à nos vies, ny les espargner non plus que le moindre soldat des bandes? Et s'il falloit endurer la peine et la fatigue de la guerre, fust du froid, du chaud, de la faim, de la soif, des playes, des coups et blessures, et autres peines, nous les endurions fort à l'ayse, tout ainsy que l'on void un noble cheval d'Espaigne partir mieux, faire mieux sa courvée qu'un gros roussin d'Allemaigne; car c'est le cœur qui supporte tout. Ma foy, j'ay veu des courtisans les endurer aussy bien, ou mieux supporter que les plus robustes rurals soldats de l'armée; et tout pour ce beau poinct d'honneur et d'amour. Aussy, quand il marche debvant l'homme, rien ne luy est impossible.

Auquel propos je dis que M. de Randan, bien

qu'on le tinst du naturel que j'ay dict, il monstra par ses actes qu'il estoit à tout mal très-invincible. Luy estant couronnel, au siege de Bourges, il eut une très-grande harquebusade dans la teste, si bien qu'il le fallut trespanner, dont il en porta les tourmens fort patiemment: et n'en estant pas trop bien guery, il ne laissa de se faire porter dans une lictiere, accompaignant l'armée et son infanterie, marchant par les champs au siege de Rouen (tant d'ardeur avoit-il de s'acquitter de sa charge dignement), sans aucun respect de mal; car je le vis. Sur quoy il estoit très-digne de louange; car, et combien y en a-il que, s'ils eussent eu un tel coup, et senty un tel mal, qui se fussent bientost retirés de l'armée, et eussent esté bien ayses de prendre ce bon petit subject pour se retirer, ou dans un Paris parmy les dames, ou en leurs maisons avecques leurs femmes, feindre plus grand mal qu'ils n'avoient, et là se donner du bon temps, et allonger la douleur de leur blessure par feinte, plus embeguinés, et coiffés, et couverts d'escharpes, pour s'exempter des courvées tout du reste de la guerre!

Je vis alors plusieurs tenir ces propos sur mondict sieur de Randan, qui, à demy guery, se rendit audict siege de Rouen. Et là fut sa fin, car à l'assaut du fort Saincte-Catherine que nous prismes, y estant allé des premiers, et monté sur le haut du rempart, comme vray et franc couronnel, il fut porté par terre; et fut jetté sur luy un artifice à feu qui luy gasta et brusla les jambes jusques aux os, si bien qu'au bout de quelques jours il mourut, pour s'y estre mis la gangrene, qu'on ne put jamais oster. Que c'est que les accidens humains!

L'une des belles beautés (car il estoit beau et agreable en tout) que ce seigneur avoit, estoit ses jambes, qu'il avoit des plus belles: et par là le mal le saisit, et les luy gasta, et le fit mourir, comme luy-mesme le disoit ainsy qu'on le pansoit, et qu'elles estoient bien dissemblables de celles qu'il avoit il n'y avoit pas un mois.

Pour fin il mourut, non-seulement regretté de ses fantassins, mais de tous ceux de l'armée, et sur-tout de feu M. de Guyse, à qui j'ouys dire: qu'il s'en alloit un aussy digne homme de pied comme il avoit esté bon gendarme et bon cheval-leger.

Ses obseques furent celebrées dans Rouen très-honnorablement, M. de Guyse accompaignant le corps les larmes aux yeux, et tous ceux de l'armée. Il en fut faict un tombeau en prose latine à l'antique, par le sieur de Tortron d'Angoulmois lez-Chasteauneuf, très-docte et grand personnage, que M. de Guyse luy commanda de faire, car je le vis. Il est doncques tel :

POSTERITATI.

Carolo Rupifocaldio [1] *Randamo Francisci secundi Rupifocaldii in Angoleâ provinciâ comitis et Annæ Polignaceæ secundo genito, equiti cocleato meritiss. cohortium gallicarum tribuno, fortiss. generosiss. peritiss. catholicæ et antiquæ religionis assertori acerrimo.*

Qui cum variis exterorum bellorum gloriosè defunctus periclis, coacto undique ad civiles motus sedandos exercitu, pietatis et muneris exequendi erga perduelles impios Bituriges, in Carlum nonum, regem tum adolescentem, pervicaciter defendentes, cum suis copiis, urbi obsessæ proximis cominus urgeret, tormentique emisso globulo, graviter primùm capite concusssus esset, divinâ demum potentiâ vulnere recreatus, reique publicæ christianæ adhuc adservatus, conversis in Rotomageos perduelles alios, qui Neustriam ferè totam invaserant, castris regiis, dum arx divæ Catharinæ vi magnâ oppugnatur octodialique obsidione pressa, à militibus conscenditur et capitur, dejectis è terreni aggeris vertice magnis diversisque rerum molibus, suffractis miserrimè cruribus, modico illi ad suprema officia peragunda vitæ spatio dato, magno omnium mœrore, Christi devotorumque nomine sic decernentum, terdenos et octo tantum annos natus, interiit, et communi principum decreto, mæstissimorum parentum voto, solemnibus exequiarum priùs ritè honorificè solutis, magno ducum procerum, præfectorum, signiferorum comitatu, demissis inversisque bellicis legionum signis, ac pulsatis timpanis lugubrè sonantibus, hùc translato cadavere, sacrum hoc et religiosum monumentum positum est, ut Ran-

[1] La Roche-Foucauld, du nom de lieu Rupe-Fucaldum.

damum superorum vivorum et mortuorum vindicem, sic vixisse et interiisse in æternum pietatis et fortitudinis exemplum aliquando resciscas. Anno rest. salu. M. D. LXII.

Ce seigneur, avecques sa vaillance, avoit toutes les belles parties que peut avoir un seigneur parfaict. Il estoit beau, de bonne grace, et bien venu parmy les dames; avoit la voix très-belle, jouoit bien des instrumens, sur-tout du luth et de la guiterne; rencontroit très-bien en tous ses discours et ses mots, mieux que seigneur de la cour, et ne desplaise à feu M. le comte de La Roche [1] son frere, qui disoit aussy des mieux.

Entre cent mille bons mots que le seigneur de Randan a dicts, fut un, qu'ainsy qu'il rencontra un jour un trompette qui estoit à M. de Guimenay, très-grand sieur de Bretaigne et Anjou, lequel dict seigneur estoit aveugle dès son berceau, à cause de la pétite verole, M. de Randan luy demanda : « A qui estes-vous trompette ? — Je suis à M. de Guimenay, » respondit l'autre. A quoy repliqua M. de Randan : « Je n'avois jamais ouy dire qu'un aveugle eust trompette, ouy bien une vielle : voylà doncques le premier du monde. »

Un autre mot qu'il dit fut encor meilleur. Au camp d'Amyens, du regne du roy Henry II, feu M. de Bueil, bastard du comte de Sancerre, gentil cavallier, eut une compaignie de chevaux-legers; et pour la faire, son pere luy donna une forest des siennes pour l'abattre, la vendre et en faire de l'argent, et en dresser sa compaignie; si bien qu'il la fit très-belle, et en fit faire toutes ses lances peintes et teintes en noir, et parut ainsy au camp. Et d'autant que ledict Bueil avoit reputation d'estre bizarre, plusieurs allèrent confirmer par ceste façon de larmes noires et dire qu'il estoit bien bizarre, et le publioient ainsy parmy le camp. M. de Randan alla rencontrer tout au contre-rebours. « Je ne sçay pas, dit-il, quelle bizarrerie vous trouvez-là entre vous autres ; car si les lances sont ainsy noires, c'est qu'elles portent le deuil des bois et arbres leurs grands peres et ayeuls, qui sont esté abattus et morts pour elles et pour les mettre au monde. Il est bien raison qu'en quelquechose elles monstrent la signification de leur deuil et tristesse par leur teinture noire. » En quoy, par ce beau mot, ceste bizarrerie fut convertie tout autrement qu'on ne pensoit.

[1] François III de La Roche-Foucauld, tué à la Saint-Barthélemy.

V.

M. DE MARTIGUES.

Luy doncques estant mort, M. de Martigues eut sa place, et fut envoyé querir en la Basse-Normandie, où il faisoit la guerre avecques M. d'Estampes, son oncle.

On le jugea fort digne de cest estat, d'autant qu'il l'avoit très-bravement exercé au siege du Petit-Lict [1] en Escosse, portant le titre de couronnel general des bandes françoises en Escosse.

Ce siege du Petit-Lict a esté des plus grands qu'aient esté despuis quarante ans aux guerres estrangers, pour estre la place fort petite et peu forte, et là aussy y estoient assemblés toutes les forces d'Angleterre et d'Escosse, le tenans si estroictement serré par terre et par mer, qu'un rat n'y eust sceu seulement entrer.

Le siege dura si long-temps qu'on estoit à la fin, mesmes que les capitaines et soldats vesquirent fort long-temps de coquilles et moucles, que la mer, quand elle se retiroit et baissoit, laissoit sur le sable. Mais pourtant, pour en amasser si peu qu'ils pouvoient, il falloit attaquer de si grosses escarmouches, qu'ils en acheptoient le manger bien cher, et par mort et par des blessures et beaucoup de peines, comme m'ont dict force soldats en mesme lieu, que j'y fus deux ans après avecques la reyne d'Escosse.

Mondict sieur de Martigues y acquit la gloire d'estre un très-brave couronnel et fort vaillant. Aussy avoit-il de fort bons et braves capitaines, comme le jeune Sipierre qui fut tué, frere à ce brave M. de Sipierre, dont la race en est très-bonne, et les greffes en doibvent estre soigneusement gardés en France comme de bons fruicts en un jardin.

Il y avoit aussy le capitaine La Chaussée qui

[1] Leith, et de même plus bas.

fut tué; le capitaine Lagot, dont j'ay parlé cy-devant; le capitaine Cabannes, que nous avons veu despuis un très-bon et sage capitaine parmy nos bandes; le capitaine Favas; le capitaine Saincte-Marie, Cossains, n'ayant point de compaignie, mais des capitaines entretenus de M. de Martigues; le capitaine Sainct-Jean, de Dauphiné, despuis escuyer de Monsieur puis nostre roy; bref, une infinité de plusieurs bons capitaines que je n'aurois jamais faict de les descrire.

Pour fin, ce siege fut levé par l'ambassade de M. de Randan, dont je viens parler, qui fut envoyé par le roy François II en Angleterre, où il monstra qu'il estoit seigneur très-universel, et pour la paix, et pour la guerre, ayant adjoint avecques luy monseigneur l'evesque de Valence, frere de M. de Montluc, un très grand et habille prelat, qui y estoit allé un peu devant.

Eux deux firent une paix, appaiserent le tout, et delivrerent de ce siege long et fascheux nos gens, qui estoient à l'extremité de toutes commodités, fors du bon courage, car ils en avoient prou.

Dedans y estoit general pour le roy ce venerable vieillard et grand capitaine, le bon-homme M. de La Brosse, aagé de soixante-quinze ans, vieil registre de guerre, de qui la valeur, la sage conduicte et asseurée contenance, servit fort en ce siege. J'en parle ailleurs.

Il y avoit aussy M. l'evesque d'Amiens, despuis evesque et cardinal de Sens, de la maison de Pellevé, race très-illustre et ancienne, qui avoit esté envoyé legat par de-là. Mais il y trouva tout revolté contre la religion catholique, de sorte qu'il n'eut pas grand moyen d'exercer sa saincte legation; et fallut qu'il tournast son glaive spirituel en temporel pour s'en deffendre : à quoy il ne faillit, car, estant sorty de bons et illustres progeniteurs, il n'y degenera point, et y servit bien; aussy estoit-ce un homme fort versé aux affaires, et creature de ce grand cardinal de Lorraine. Bref, il fut bien de besoing à ceste place d'avoir esté bien pourveue de toutes sortes de gens, et de bon cœur. Aussy à bien assailly bien deffendu.

Voylà donques le tout appaisé, et nos gens retournés en France victorieux et très-glorieux.

M. de Martigues, pourtant, estant arrivé à Paris avecques force gentilshommes et capitaines des siens, ne fut sans un petit accident de fortune qui luy arriva, dont il n'y avoit aucune raison qu'elle luy fist ce traict sur le coup de sa gloire; car, ainsy qu'il estoit en son logis qu'il disnoit, et n'attendoit que les chevaux de poste pour aller trouver le roy à Fontainebleau, et luy faire la reverence, on luy vint dire que les sergens avoient pris un de ses capitaines, et l'emmenoient prisonnier au petit Chastelet. Luy, aussy prompt du pied que de la main, sort de table, part et court, et ses gens après luy, et attrappe les sergens, les estrille un petit, et recourt d'entre leurs mains son capitaine, et retourne en son logis : dont la cour de parlement en ayant eu des nouvelles en fut fort esmue, et soudain fait sa forme de justice en cela accoustumée; si bien qu'il fallut que mondict sieur de Martigues fust arresté en son logis, lequel il eut pour arrest.

Soudain M. de Martigues envoya un courrier au roy pour luy porter des nouvelles de tout, dont Sa Majesté et toute sa cour en fut fort troublée; car il estoit fort aymé, et n'attendoit-on que sa venue d'heure à autre.

La reyne [1] en fut fort faschée, pour veoyr ainsy traicter un tel seigneur, qui ne faisoit que venir combattre si heureusement et vaillamment pour elle, son royaume et son Estat.

Messieurs ses oncles, M. de Guyse, M. le cardinal, de mesme en estoient fort despités, à cause de ce grand service faict à la reyne leur niepce.

Pour fin, il ne fallut pas grande faveur ny grande sollicitation pour le jetter hors de ceste peine. Si vis-je M. de Guyse fort collere; et dit qu'il voudroit avoir donné beaucoup, et que M. de Martigues ne se fust brouillé en cela, pour le grand tort qu'il avoit faict à la justice; car il en estoit très-grand observateur; et M. le cardinal son frere en disoit de mesmes.

La reyne et d'autres dames, des grandes que je sçay, qui en faisoient la contestation en un souper (car je le vis et y estois), disoient : qu'il n'y avoit droict ny raison que la justice fust si impudente et aveuglée, que, sans avoir esgard à un tel service signalé de M. de Martigues et de ses gens faict au roy, d'aller prendre ainsy si inconsiderement, et si tost, sans leur donner loysir de se remettre, et leurs bourses, et respi-

[1] D'Écosse, Marie Stuart.

rer de la grande fatigue d'un si long siege, ny sans avoir faict au moins la reverence à son roy, venir faire prisonniers telles gens, à l'appetit d'un crediteur importun qui plustost debvoit estre mis en prison.

Pour fin, le roy y envoya soudain et depescha l'un de ses capitaines des gardes, avecques très-ample commission. Je ne sçaurois dire bonnement qui eut ceste charge des quatre qu'ils estoient, c'est à sçavoir MM. de Chavigny, Brezé, Lorges, et le seneschal d'Agenès; mais il me semble que ce fut M. de Brezé. Il est encor vivant, il s'en peut ressouvenir.

Estant doncques à Paris, il faict sa charge si habillement et si sagement, qu'il sortit mondict sieur de Martigues de telle peine. Mais pour interiner sa grace, si fallut-il pourtant qu'il passast le guichet; et disoit-on que, sil ne fust esté du calibre de la grande maison qu'il estoit, et le remarquable service qu'il venoit de faire au roy son maistre et à la reyne sa maistresse, il en fust esté en peine, et les choses ne se fussent passées si doucement comme elles passerent.

Cela faict, il vint à la cour, aussy bien venu du roy, des reynes, des dames, et de tout le monde, que j'aye jamais veu grand venir d'un voyage.

Vous voyez pourtant que c'est que de la justice, et comme le temps passé on luy portoit honneur et reverence : car quiconque l'offensoit, elle n'avoit esgard aux maisons, ny aux races, ny au service des roys, ny à chose quelconque.

M. le baron de La Garde, qui avoit faict à la France tant de remarquables services, et en Levant et en France, fait trembler toute l'Espaigne et l'Italie pour son roy, soubs les bandieres et galeres du Turc, auxquelles il commandoit aussy absolument comme aux siennes, pour avoir mal versé, et un peu inconsiderement, en Provance, contre ceux de Merindol et Cabrieres, encor qu'ils fussent heretiques, fut mis en prison et y demeura trois ans entiers; si bien que luy-mesme disoit en ryant qu'il avoit faict son cours en philosophie et estoit prest à passer maistre ès arts.

Ferdinand de Gonzague estant visce-roy en Sicille, et ayant appaisé les soldats espaignols amutinés et qui faisoient mille maux, et composé avecques eux sous certaines conditions, les fit par amprès tous mourir, fust par l'espée, par la corde et par l'eau, et aucuns par bannissement. Neantmoins, le conseil d'Espaigne luy en fit donner un ajournement personnel, et se mit à luy faire son procès : et, sans l'empereur, qui avoit grandement affaire d'un si grand capitaine pour son service, tous vouloient passer plus outre et luy vouloient donner sentence de mort, encor que les soldats, qui montoient à près de douze cens, eussent bien merité tel chastiment par leurs mauvais deportemens et insolences. Toutesfois, la justice d'Espaigne voulut cognoistre sur luy de cela. J'en mettrois icy volontiers le plaidoyé qui en fut faict et que j'ay veu, tant d'un costé que d'autre, mais cela seroit trop long. J'en parle ailleurs [1].

Voylà que c'est de la justice, laquelle a pouvoir sur les plus grands, et s'ils l'offensent les punit griefvement. J'en alleguerois une infinité d'exemples, tant des nostres qu'estrangers, mais je les remets en autre discours, que possible je feray sur ce subject exprès [2], afin que grands et petits prennent leur modele à la reverer et craindre, contre l'opinion de ce grand capitaine M. le mareschal de Biron. Mais, pourtant, il n'y estoit si exact en tout comme il faisoit semblant, car il estoit très-grand justicier et très-respectueux à la justice; mais ce que j'en veux dire ce n'est que pour rire.

Luy doncques ayant donné charge un jour à un capitaine d'aller ruyner et mettre une maison par terre et tout à bas, durant ces guerres dernieres, le capitaine luy respondit qu'il y iroit volontiers, mais qu'il luy en donnast le commandement et un adveu escrit et signé de sa main, de peur d'en estre un jour recherché. «Ah! mort-Dieu, luy repliqua-t-il, estes-vous «de ces gens qui craignent tant la justice? Je «vous casse: jamais vous ne me servirez; car «tout homme de guerre qui craint une plume «craint bien une espée.» Possible eut-il dict le mot plustost que pensé; si ay-je veu pourtant de bonnes espées craindre la justice.

Il me souvient qu'à la sedition d'Amboise le capitaine Mazeres, l'un des principaux conjurés

[1] Au discours des *Rodomontades espaignolles*.

[2] On n'a point ce discours. Il n'a probablement jamais mis à exécution le projet qu'il avait de l'écrire.

et qui avoit esté en Piedmont des plus gallans capitaines, ainsy qu'on le menoit d'une chambre où estoit Auteclaire, maistre des requestes, et autres commissaires pour l'ouyr, et que deux archers le tournoient en la prison, ils ne vouloient qu'il s'amusast en la basse-cour, et le pressoient d'aller, il leur dit : « Tout beau, messieurs! « Pleust à Dieu que je ne craignisse pas plus « les robbes longues que je viens de laisser, et « leurs plumes, que vos hallebardes si nous « estions ailleurs. » Ils luy respondirent : « Quand « nous en serions-là, si vous ferions-nous la « moyctié, de la peur. » Mais il leur repliqua en son cap-de-diou : « Ouy, et je vous en ferois l'autre « moyctié; mais ces bonnets quarrés me la font « tout entiere, et je ne leur en puis faire pour un « quart. »

Si faut-il pourtant y prendre garde; car pour trop peu craindre ceste justice, l'on s'en trouve bien souvent mal. Sur quoy je feray ce petit conte seulement, et puis plus.

Dernierement à Rome (que cent personnes l'ont veu et me l'ont dict), le pape Sixte, dict Montalto, a exercé et introduict une telle justice de son temps par toute l'Italie, que jamais aucuns de ses predecesseurs n'ont sceu faire; ce qui luy a esté un très-grand honneur; car de bandoliers, massacreurs, assassins, il n'en falloit point parler; et mesmes quiconque tuoit à Rome, ou seulement tiroit un peu de sang, il estoit aussy tost executé.

Par cas estoit venu à Rome le grand theologal d'Espaigne, homme de très-grand renom et de grande authorité, et fort reveré, tant en Espaigne comme à Rome, et aymé aussy fort de Sa Sainctelé. Il avoit avecques luy un sien nepveu bravasche espaignol, et qui n'en debvoit rien à d'autres de sa nation.

Un jour, en une presse, ainsy que le pape passoit, il vint à estre poussé fort rudement d'un Suisse de sa garde avecques son hallebarde, tant du bois que du plat Cestuy-cy, n'ayant pas accoustumé telles caresses en son pays, les digera fort mal dans son cœur; toutesfois, passa par là bon gré mal gré, et non sans en couver la vangeance, dont à toute heure en espioit l'occasion, qui fut telle, qu'un jour estant à la messe à Sainct-Pierre, il vit son homme le Suisse à genoux, qui oyoit la messe fort attentivement. Derriere ce Suisse, par cas fortuit, venoit d'arriver un pelerin aussy tout frais, qui s'estoit mis aussy à genoux pour faire sa devotion.

L'Espaignol, considerant le baston du pelerin, et qu'il estoit bon et propre pour faire son coup (pensez qu'il estoit de bon bois de cormier, comme le baston de la croix de frere Jean dans Rabelais), de sang-froid il prend ledict bourdon d'entre les mains dudict pelerin, qui le luy lascha fort aysement, pensant qu'il n'en deust faire mal, et puis le haussant de toute sa force, donna un coup ou deux sur la teste dudict Suisse qui estoit tout descouvert, et le porta par terre à demy-mort, et luy fit pisser le sang; puis, le coup faict, rendit de sang-froid le bourdon audict pelerin, avecques le petit remerciement, pensez; et, cuydant sortir soudain sur tel escandale, il fut pris.

Le pape, advant que boire et manger, le fit pendre haut et court debvant ses yeux, en la place Sainct-Pierre, quelque humble supplication que luy sceust faire le theologal pour son nepveu qui luy estoit unique, ny aussy l'ambassadeur d'Espaigne, ny tous les cardinaux espaignols. Encor dit-on qu'il dit audict theologal que, s'il en avoit autant faict, il le feroit aussy bien pendre comme son nepveu.

Ainsy finit le pauvre Espaignol, au grand regret, despit et deshonneur des autres Espaignols qui estoient dans Rome. Certes aussy, la faute estoit très-grande. Je n'en diray plus.

Pour sortir doncques hors de ma disgression, et rentrer dans mon premier propos, M. de Martigues estant faict couronnel à Rouen (car nous avions desjà pris la place), le roy et son armée vindrent à Paris, que M. le prince, ayant accueilli ses reistres, vint assieger; et, pour leur bien-venue, vindrent dresser une très-belle escarmouche, tant de pied que de cheval, sur nos gens, qui les receurent de mesmes.

Il est bien vray qu'il y eut quelques gens-d'armes des nostres qui y firent très-mal, et prirent la fuite fort vilainement : sur quoy M. de Guyse arriva, qui asseura le tout; et, sans sa venue, il y eust eu un grand desordre. Il estoit monté sur son Moret, un genet de Naples des meilleurs du monde, qui, avecques quelque cinquante gentilshommes, donna et arresta sur le cul la furie des forces de l'ennemy, conduictes par M. de Genlis, très-brave et hasardeux gentilhomme. Je vis alors M. de Guyse

fort en colere contre les gens-d'armes fuyards, et cryer par deux fois fort haut : « Ah! gens-« d'armes de France, prenez la quenouille et « quittez la lance. » Tout le monde disoit que, sans la presence de M. de Guyse (et que nous le voyons bien à l'œil), l'ennemy alloit fondre vers Sainct-Victor ou vers Sainct-Germain. Et de faict, s'ils eussent fondu dès le commancement, ils eussent faict un grand eschec, et y fussent entrés fort aysement, et infailliblement y eussent faict du ravage; car lesdicts faux-bourgs n'estoient encor retranchés, et n'y avoit que ceux de Sainct-Marceau, Sainct-Jacques et Sainct-Michel, où il fit très-beau veoyr en battaille nos Suisses conduicts par le bonhomme couronnel Furly, ensemble nostre infanterie françoise menée par leur couronnel M. de Martigues, qui ce jour fit très-bien, et ordonna son infanterie, et la sceut très-bien et sagement despartir où il falloit; et ne faut doubter que l'amusement que leur fit nostre infanterie par leurs escarmouches et par un moulin à vent faict de pierre qui est à la porte de Sainct-Jacques, où M. de Martigues avoit mis une centaine de bons harquebusiers qui firent rage, et arresta ceux de M. de Grammont qui venoient droict à nos tranchées la teste baissée; mais ils trouverent là à qui parler.

J'ouys M. de Guyse louer fort le soir M. de Martigues d'avoir très-bien faict ce jour là, et qu'il pensoit qu'il fust plus vaillant et hasardeux que sage couronnel et prevoyant; mais qu'il estoit les deux, et qu'un jour il seroit un grand capitaine.

Le siege de Paris s'osta, et après on donna la battaille de Dreux, où mondict sieur de Martigues fit très-bien et dignement sa charge de couronnel, estant à la teste de ses gens avecques une belle et asseurée façon, ainsy que son debvoir estoit tel. Toutesfois, en ceste battaille, nostre infanterie de l'advant-garde ne rendit grand combat, pour n'avoir esté trop assaillie, ny avoir assailly : car M. de Guyse, avecques sa trouppe de cavallerie, desfit quasy toute celle de l'ennemy; je dis françoise.

Quant aux lansquenets, ils ne rendirent pas aussy un grand combat; mais, sur le soir, qu'on pensoit à quatre heures avoir tout faict et achevé, l'on apperceut cinq à six cens chevaux sortir d'un costé d'un bois, bien serrés et resolus pour retourner encor au combat; et dit-on que c'estoient MM. de La Noue et Avaret qui les avoient ralliés.

M. de Guyse les alla aussy tost bravement recevoir; mais il estoit besoin d'avoir de l'harquebuserie, là où certes M. de Martigues usa d'une très-belle diligence, et fit un traict d'un fort bon capitaine; car à point il y arriva, conduict par M. de Gouas, dont M. de Guyse les en loua fort.

Quelques mois après ceste battaille, on alla assieger Orleans, où M. de Martigues conduisit et ordonna fort bien son infanterie, qui fit très-bien à la prise du Portereau et en une infinité d'autres endroicts.

Ce seigneur a faict amples preuves de ses prouesses; et mesmes quand il chargea M. d'Andelot, qui estoit beaucoup plus fort que luy, au passage de la riviere de Loire.

M. de Guyse estant mort à ce maudict siege, et la paix faicte, il fallut par les articles que chascun rentrast en ses estats, charges et dignités. Par quoy, ce fut à M. de Martigues à se desfaire de celle de couronnel, ce qui luy estoit grief, car tous les capitaines l'aymoient fort et le prioient de ne s'en demettre et desfaire; mais il fallut qu'il passast par-là, car le roy et la reyne mere le voulurent ainsy, et aussy que M. d'Andelot, qui n'estoit pas homme endurant, pressoit fort, qui estoit venu à la cour à Sainct-Germain pour cela.

Sur quoy il me souvient que, ce jour qu'il s'en demit, il prit une casaque de livrée d'un de ses gendarmes, et se promena ainsy habillé par la cour, salles et chambres du roy et de la reyne; et quand Leurs Majestés luy demanderent pourquoy il s'estoit ainsy habillé de ceste casaque, il leur respondit que, puisqu'il n'estoit plus homme de pied ny fantassin, il ne se vouloit plus habiller ny en homme de pied ny en fantassin, mais en gendarme, puisqu'il ne luy restoit autre estat que capitaine de gendarmes; dont le roy et la reine, et toute la cour, en rirent fort, le voyant ainsy habillé, et qu'il avoit très-bonne grace en toutes ses actions; car il il avoit eu la moyctié de la compaignie de M. le mareschal de Thermes, et M. d'Escars, très-grand favory du roy de Navarre, en avoit eu l'autre; et M. de Bellegarde, son nepveu, et qui en estoit lieutenant, n'avoit rien; et quitta tout par

despit, s'en sentant digne de quelque part. M. de Massez, qui en estoit enseigne, fut lieutenant de d'Escars, qu'on tenoit pour estre l'un des plus vieux gendarmes et hommes de bien qui fust en France, ainsy le nommoit-on. M. de Boisjourdan, qui estoit guidon, fut lieutenant de M. de Martigues.

Voylà comme il quitta sa charge de couronnel: lequel, à ceste fois, audict Sainct-Germain, avoit grande envie de se battre avecques M. d'Andelot et en despartir le gasteau à coups d'espée.

Il ne faut point doubter que M. d'Andelot ne l'eust bien pris au mot; car il estoit très-vaillant et haut à la main, encor qu'il battist froid, et ne disoit mot de ce qu'il voyoit là faire à M. de Martigues, qui estoit fougueux et battoit chaud.

Mais le roy avoit defendu, sur la vie, qu'il ne passast outre, et qu'il se comportast modestement; car on craignoit fort une seconde revolte des huguenots, qui eussent esté ayses à la faire; car ils se tenoient fort fiers, et les mains leur demangeoient. M. de Martigues fut sage et obeyssant à son roy.

Au bout de quelque temps, M. d'Estampes, son oncle, mourut, et le gouvernement qu'il tenoit de Bretaigne luy fut donné: il l'exerça si bien et si sagement, qu'il en acquit très-grande gloire, et se fit fort aymer à la noblesse de là; si bien qu'on luy donna ceste reputation, d'avoir eu le credit de l'avoir faict sortir de son pays, de l'avoir menée où bon luy sembloit, et despaysée; ce que gouverneur de long-temps n'avoit faict, ny sceu faire.

Aussy la menoit-il au combat bravement, luy tousjours à la teste et des premiers, comme il fit au passage de la riviere de Loire, où il chargea M. d'Andelot et ses trouppes, et en desfit aucunes, encor qu'elles fussent bien plus grandes que les siennes; car toutes les forces de de-là la Loire y estoient toutes assemblées pour venir joindre le prince et passer. Les histoires en parlent assez sans que j'en parle.

De là, il les mena à la desfaicte des Provançaux, aux battailles de Jarnac et Montcontour, et puis vint mourir au siege de Sainct-Jean, où il fut tué: qui fut un très-grand dommage pour la France, car il luy estoit très-fidelle, et l'eust bien servie despuis à son besoing.

Si je voulois conter par menu toutes ses prouesses, il m'en faudroit faire un livre entier; mais je m'en deporte, pour la longueur qu'il m'en donneroit, et aussy que ceux qui me cognoissent et ma race, en le louant par trop (ne disant pourtant que la verité), me pourroient rejetter pour suspect, d'autant que je luy estois fort proche; car son grand-pere, le comte de Ponthievre, et mon grand-pere, messire André de Vivonne, seneschal de Poictou, seigneur de La Chastaigneraye, estoient cousins germains, ensemble Claude de Ponthievre, cousine germaine, duchesse de Savoye, de laquelle sont sortis et issus, despuis soixante et quinze ou quatre-vingts ans, les ducs de Savoye et de Nemours qui ont esté, auxquels j'ay eu cest honneur d'appartenir; mais, pour cela, je n'en ay pas mis plus grand pot au feu, comme on dit en commun proverbe, pour n'avoir eu d'eux aucun appuy ny fortune; mais de moymesme me suis poussé, comme j'ay pu, à acquerir la faveur et grace de mes roys, et quelque peu d'honneur parmy le monde.

Pour en parler au vray, ces grands princes et seigneurs, quand ils se voyent en leur grandeur, ils deviennent si glorieux qu'ils mesprisent et leurs parens et leurs amys et leurs serviteurs; auxquels je leur dirois volontiers ce que dit feu mon grand-père, le seneschal de Poictou, à feue madame la regente, laquelle, estant simple comtesse d'Angoulesme, ne l'appeloit jamais que son cousin et son bon voisin. Ce n'estoit autre chose que «mon cousin, mon voisin», et que si elle estoit reyne de France qu'il se ressentiroit grandement de ses faveurs et revanches de plaisirs qu'elle recevoit ordinairement de luy à la cour; car alors elle n'estoit point si grande qu'elle ne fust fort ayse d'employer mondict grand-pere et d'en tirer du plaisir à la cour, ayant cest heur d'estre surtout aymé du roy Charles VIII, du roy Louys XII et de la reyne Anne, qui lui faisoit cest honneur de l'appeller ordinairement son cousin, et estoit très-bien en sa grace, mais je dis des mieux.

Ceste madame la regente doncques, estant venue en sa grande hauteur, et son fils roy, ce fut elle qui changea du tout, et fit de la froide bien fort, et de la refusante un jour audict sieur seneschal de quelque chose dont il l'employa, à laquelle mondict grand-pere respondit: « Et

«bien doncques, madame, estoit-ce ce que vous «me promettiez estant en votre petit comté? Vous «ne m'avez pas trompé; car le naturel de vous «autres princes et princesses est, quand vous «venez à une grandeur plus grande que n'aviez «jamais esperé, vous ne faictes jamais plus de «cas de ceux qui vous ont aymé et faict service, «mais j'auray raison de vous à la vallée de «Josaphat, où se doibt tenir le jugement; et là, «n'estant alors assise plus haut que moy, et que «serons esgaux, je vous en sçauray que dire.»

Tel est le naturel des grands auxquels, pour les braver, il faut dire comme l'Espaignol: *Soy hidalgo como el rey, dineros menos;* c'est-à-dire: «Je suis gentilhomme comme le roy; «il est vray que je n'ay pas tant d'escus.» *Y que se vagan à todos los diabolos con ellos;* c'est-à-dire: «Et qu'ils aillent à tous les dia-«ques leurs escus.»

Je les envoye tous aux enfers de M. nostre maistre Rabelais, où il les fait si pauvres et malotrus heres, que l'on en aura la raison là-bas; ainsy qu'un de par le monde disoit: que s'il y descendoit jamais, il leur donneroit tous les jours cent nazardes pour une miette de pain.

Quand tout est dict, si nous autres nous nous entendions bien, tous ces grands nous rechercheroient plus que nous ne les rechercherions, car ils ne se sçauroient passer de nous. Ce sont nous autres qui faisons les cours des grands et emplissons leurs armées, leurs salles et chambres de nos compaignies et personnes, sans lesquelles que seroient-ils? Mais nous ne nous pouvons garder de les suivre, tant nous sommes fats et ambitieux; dont aucuns se trouvent très-bien, et les autres très-mal.

J'en ferois un très-beau et long discours, si je voulois, sans emprunter d'autres exemples que des nostres.

ENCOR M. D'ANDELOT

Pour retourner à ceste heure d'où je suis sorty, M. de Martigues desfaict de cest estat de couronnel, M. d'Andelot le reprit à Sainct-Germain-en-Laye, comme j'ay dict, où il luy fut commandé par le roy s'apprester, et de tenir ses compaignies prestes pour aller au siege du Havre, que les Anglois tenoient et ne le vouloient rendre, pour l'avoir très-bien achepté, disoient-ils, de MM. le vidasme de Maligny et de Beauvais la Nocle.

A ce siege, chascun y alla suivant le roy et la reyne mere, qui y allerent en personne, et monstrerent le chemin à MM. les princes et M. le connestable; et M. le prince de Condé y amena beaucoup de noblesse huguenotte, qui ne s'y espargna non plus que les autres.

M. l'admiral n'y alla point, et s'excusa sur quelques raisons; mais la principalle, qu'il ne dit pas, estoit qu'il ne vouloit desplaire à la reyne d'Angleterre, de laquelle il avoit tiré plaisir et faveur, et quelque argent pour la guerre, mais non tant qu'on diroit bien.

M. d'Andelot n'y alla non plus, et s'excusa sur quelques reliques de la fievre quarte qu'il avoit rapportée d'Allemaigne quelque temps avant, lorsqu'il amena le mareschal de Hessen, avecques ses reistres, et l'avoit tousjours gardée ou peu ou prou; et mesmes le jour de la bataille de Dreux estoit le jour de son accès; et le passa ainsy, son cheval luy servant de lict, et ne laissant pour cela de faire tout debvoir et acte ce jour là de bon couronnel, fors qu'il ne tint poinct le rang et ne se mit à pied; car il estoit si foible qu'il ne se pouvoit soustenir; mais il commandoit à cheval, et alloit de bataillon en battaillon, de rang en rang, disant et monstrant ce qu'il falloit faire; mais ils ne le creurent et firent très-mal.

Il demeura aussy assiegé dans Orleans, là où il ne pardonnoit à aucune faction qu'il ne s'y trouvast, tout febricitant qu'il estoit, si bien qu'un jour, luy estant tiré une grande harquebusade, ainsy qu'il estoit sur le pont pour ordonner quelque chose, elle luy donna dans la rondelle, qui ne perça pas, pour estre à l'espreuve; mais luy, pour estre fort foible, tomba par terre, et aussy tost on le vit relever par plusieurs, dont M. de Guyse, et autres comme luy, presumerent que c'estoit M. d'Andelot qui estoit mort. Et, parce qu'on disoit que M. de Strozze avoit faict le coup, je vis M. de Guyse luy dire: «Strozze, envoyez-«moy à ceste heure demander vostre grace, «car vous venez de tuer M. d'Andelot: et de «plus, s'il est mort, il est mort le meilleur «homme des leurs.»

Or doncques M. d'Andelot, se fondant sur

sondict reliqua de fievre, plustost sur le peu de volonté qu'il avoit de ne faire la guerre à l'Anglois, comme son frere, n'alla point à ce siege.

Tant y a pourtant, que le roy et la reyne, et tout le monde, le trouverent très-mauvais, et s'en escandaliserent fort. Il y envoya ses deux couronnelles, que certes il fit beau veoyr: et le capitaine Moneins en avoit une, et quelques autres, montans au nombre de quatre ou cinq; et estoient toutes belles, car c'estoit l'eslite des bons soldats huguenots: aussy furent-ils bien, car ils faisoient à l'envy des catholiques.

Si bien que les uns et les autres menerent et fatiguerent de telle sorte les Anglois, que nous les eusmes enfin par composition. Bien est-il vray que, sans la grande peste qui s'estoit mise dedans, et qui en tua plus que nos harquebusades, nous n'en eussions eu si bon marché.

Le printemps venu après, le roy entreprit son voyage projetté, de faire tout le tour de son royaume et se faire veoyr à son peuple; et partit de Fontainebleau et alla faire la feste de Pasques à Troyes en Champaigne, où M. d'Andelot vint de sa belle maison de Tanlé[1], qui est là près, faire la reverence au roy, et aussy pour se plaindre à luy de quoy un de ses capitaines, ayant une compaignie vieille en garnison à Metz, estant mort, il avoit pourveu à la compaignie, et l'avoit donnée à un autre des siens, et le roy en avait pouveu un autre à sa volonté et devotion. M. d'Andelot remonstroit que c'estoit luy faire tort à son authorité et privilége de couronnel, qu'il avoit de long-temps, à pourveoir des places vacantes de compaignies vieilles, et que M. l'admiral avant luy, et luy après, avoient tousjours ainsy faict et practiqué.

« Mais à cela luy respondit très-bien et aussy tost la reyne en plein conseil; car un grand, qui y estoit, me le dit aussy tost qu'elle avoit bien parlé à luy.

« M. d'Andelot, luy dit-elle, ce que vous alleguez, c'estoit du temps du roy mon seigneur « et mary, qui, par la faveur grande et amytié « qu'il portoit à M. le connestable vostre oncle, « luy accordoit beaucoup de choses qu'il ne « debvoit, et mesmes celle-là; car quelle raison « y avoit-il que M. l'admiral et vous, couronnels, « eussiez ceste prerogative, et disposassiez ainsy « absolument de telle charge, puis que cela « appartenoit au roy, afin que d'autant plus il « s'obligeast de bons capitaines et serviteurs, « au lieu qu'à vous autres redondoit ceste obli« gation; et les capitaines pourveus de vous « autres, se disoient vos creatures et serviteurs, « et non du roy, comme j'ay veu dès ce « temps là? Dont en cela vous en debvez bien « remercier la faveur de vostre oncle, et la « volonté qu'il avoit de vous eslever et faire « grands. Mais, à ceste heure, comme les roys « font les lois et les desfont quand il leur plaist, « le roy mon fils ne vous veut point conceder « plus tel pouvoir, et se le veut reserver pour « luy, et faire des serviteurs, et les remplacer « au lieu de plusieurs autres que vous autres luy « avez faict perdre. Par quoy, ne vous y atten« dez plus à cela, car le roy mon fils y veut « pourveoir desormais; et le capitaine qu'il a « mis à la place du mort, faut qu'il y demeure. » Ce fut à M. d'Andelot à passer par là. Quelle reyne brave, et de quelle audace elle s'en faisoit accroire!

Et M. le connestable, qui n'estoit pour lors au conseil, mais en sa chambre, se trouvant un petit mal, ayant sceu ces propos par M. d'Andelot, n'en dit autre chose, si-non qu'il n'en falloit plus parler.

Voylà doncques la puissance qu'avoient les couronnels d'obliger des capitaines.

Le roy faisoit bien les capitaines nouveaux, et donnoit les commissions nouvelles, mais messieurs l'admiral et d'Andelot pourvoyoient aux compaignies vieilles; ce qui estoit un très-beau privilege. Du despuis, cela a esté bien changé, si-non despuis que M. d'Espernon a esté faict couronnel, et, par sa faveur, faict eriger son estat en officier de la couronne, et disposoit des capitaines.

VI.

M. DE STROZZE.

Or, M. d'Andelot estant mort à Xainctes, M. de Strozze fut faict et creé absolu couronnel general des bandes françoises, sans avoir compaignon ny corrival, c'est-à-dire que, durant la guerre, il estoit bien absolu; mais venant la paix, M. d'Andelot, par les compositions qui

[1] Tanlay, près de Tonnerre.

permettoient à un chascun de rentrer en leurs charges, reprenoit tousjours la sienne; et, un peu auparadvant qu'il mourust (je croy qu'il ne s'en fallut pas un mois), estoit mort M. de Brissac, duquel toutes les compaignies vinrent à se joindre et se mettre dans celles de M. de Strozze, fors celles des vieilles bandes du Piedmont, qui pouvoient monter à dix ou douze seulement, lesquelles furent reservées et données au jeune comte de Brissac, lequel, pour sa jeunesse, ne put avoir toute la despouille de son frere, ains fallut qu'il se contentast de celles du Piedmont, portant le titre de couronnel general des vieilles bandes du Piedmont, comme il le porte encor; et fut maistre de camp La Riviere Puytaillier l'aisné, et puis M. d'Aunous, qui mourut au siege de Poictiers, digne homme certes de sa charge (il le monstra bien lorsqu'il partit de Sainct-Maixans, et s'alla jetter dans Poictiers avecques son regiment, qui vint bien à propos, et y entra en despit de l'ennemy, qui le tenoit tout circuit et environné), puis Antefort et autres.

Il y en a aucuns si ignorans, et mesmes je l'ay veu escrit dans une histoire de nostre temps, qui disent et affirment que M. de Strozze eut l'estat de couronnel general après la mort du comte de Brissac, qui l'estoit alors: Voylà bien dict.

Quels abuseurs et menteurs escrivains! Tels gens pour lors ne hantoient guieres les armées ny les compaignies, parmy lesquelles on a bien ouy les bandons faicts et se faire par M. de Strozze, couronnel general de l'infanterie de France, et M. de Brissac, couronnel general des vieilles bandes du Piedmont: et cela est très-vray, ce que je dis. Plusieurs capitaines et soldats de ces temps, qui vivent encor, en diront de mesmes que moy.

Voylà doncques M. de Strozze, ce coup, bien couronnel general, lequel, dans peu de temps, fit bien paroistre à la Roche-la-Belle, en Limousin, ce qu'il estoit; car, l'ennemy s'advançant là un matin pour forcer, s'il eust pu, le logis de Monsieur, frere du roy, nostre general, sans qu'on s'en donnast de garde aucunement, ce fut au couronnel faire là tout l'effort; et ainsy qu'il alloit à eux d'un visage et courage asseuré, il ouyt quelques voix d'aucuns soldats de M. de Brissac, et capitaines et tout, qui murmuroient bas et disoient: « Ah! où est M. de Brissac? » M. de Strozze, qui avoit l'ouye bonne, leur respondit: « Là où il est? Mort-Dieu! suivez-moy seulement, et je vous meneray en un lieu si chaud et si avant, que jamais le comte de Brissac ne vous y mena: suivez! suivez! » Ce qu'il fit; car il les mena dans une grosse trouppe de l'ennemy, et y soustint une si furieuse escarmouche, qu'il y mourut sur la place vingt-deux de ses capitaines, lieutenans, ou enseignes; comme fut le capitaine Sainct-Loup, brave gentilhomme, son lieutenant, du pays d'Anjou, qui, en cryant: « Sauvez M. de Srozze! » et se mettant devant luy, receut le coup qu'on alloit donner à son couronnel, qu'il sauva, et luy mourut: digne office faict à son maistre, certes très-louable.

Moururent aussy le capitaine Roquelaure, Gascon, lieutenant d'une des couronnelles de Brissac; le capitaine Vallon, Provançal, fort aymé de Monsieur, frere du roy, son maistre; le capitaine Mignard, Basque, et une infinité d'autres bons et vaillans capitaines, tant lieutenans, enseignes que soldats, desquels pourtant on n'eust eu si bon marché sans que, ainsy qu'ils estoient au plus chaud de l'escarmouche et combat, survint du ciel une si grande ravine d'eau, si espaisse et impetueuse, que, sur ce, M. de Mouy, bon capitaine certes, prenant l'occasion, chargea avecques sa cavallerie si à propos ceste pauvre infanterie, qui ne se pouvoient plus ayder de leurs harquebuses, pour avoir les meches esteintes, et pour estre toutes trempées de ceste eau, comme d'un coup du ciel, qu'on en eut bon marché, et les mit-on ainsy en pieces: dont on en blasma beaucoup nostre cavallerie qui les secourut très-mal; pour le moins l'infanterie s'en plaignit fort.

Le carnage y fut très-grand et cruel, et sans peu de remission. Aussy, cinq mois après, à la battaille de Montcontour, qui fut gaignée par nous, on cryoit pour revanche parmy les bandes: « La Roche-la-Belle! » comme d'un mot et signal pour tout tuer et n'espargner aucun.

Ainsy la cruauté se recompense par la cruauté. Et ne faut point doubter que là mondict sieur de Strozze n'eust passé par les pas des morts comme les autres, sans qu'il y eut un honneste cavallier qui le sauva; et fut faict prisonnier, et gardé fort honnestement, et rendu après pour M. de La Noue.

Sur ce discours, il ne falloit point que les soldats de Brissac l'appellassent tant pour les mener au combat; car il ne les y eust sceu mieux mener, ny là, ny ailleurs; car on ne sçauroit derober cela audict M. de Strozze, qu'il ne fust fort courageux et vaillant, et l'homme du monde craignant le moins les harquebusades, et le plus asseuré à elles, comme je l'ay veu souvent.

Bien est-il vray qu'il ne sçavoit pas faire la monstre ny la parade de ses vaillances qu'il a monstré aux battailles, aux rencontres, aux sieges, aux assauts, où il s'est trouvé, que je dirois; mais je ne ferois qu'en parler tout un jour entier, tant il m'en donneroit le subject, et de plusieurs de telles factions.

J'ay eu cest heur de m'estre trouvé avecques luy souvent; car il m'aymoit uniquement, et croy plus qu'homme de France. Je n'eus jamais charge soubs luy, que deux ans, de capitaine de gens de pied; mais, pour certain caprice, je quittay tout. Et, pour ce, je ne l'abandonnay jamais pourtant, fust à la guerre fust à la cour, tant il m'aymoit, et je l'aymois; et me disoit-on son compaignon et fidelle confident. Dès le commancement du siege de La Rochelle jusqu'à la fin, je ne bougeay jamais d'avecques luy, mangeant, beuvant, et couchant ordinairement chez luy et en sa chambre.

Je puis tesmoigner que là, ny ailleurs, je ne luy vis jamais faire aucun acte de lascheté, mais tout de prouesse, encor qu'il y fist là aussy chaud qu'en siege que j'aye veu; et si m'asseure que j'y en ay veu des plus fendans et eschauffés s'attiedir et baisser bas. Le jour du grand assaut, y alla le premier sans marchander et peu suivy de ses gens, combien que M. de Montluc, qui ordonnoit l'ordre de l'assaut, luy avoit dict et prié de toucher ses gens devant luy, et qu'autrement tout n'yroit pas bien, et qu'il en avoit veu arriver de grandes fautes, et luy yroit après.

M. de Strozze le luy promit, mais il ne le luy tint pas; car, après que la mine eut joué, M. de Montluc, qui estoit dans le trou du fossé, commanda aussy tost à M. de Gouas de donner la premiere pointe avecques ses gens, ainsy qu'il y estoit ordonné et destiné, et M. de Strozze debvoit aller après avecques son gros.

M. de Gouas fut aussy tost blessé à la jambe, dont il mourut après par la gangrene qui s'y estoit mise, encor que le coup fust fort petit et ne touchast à l'os. Et, en s'en retournant, rencontra M. de Strozze qui s'en alloit vite à l'assaut; il luy dit : « Monsieur, ils sont à nous. « Donnez seulement, la bresche est très-raison- « nable. » Mais il ne l'avoit pas reconnue, car il avoit esté blessé en allant, et ne put monter en haut. En quoy M. de Strozze l'en blasma après (je le sçay) sur son dire, encor qu'il fust un très-bon capitaine, et digne de foy en telles choses.

M. de Strozze s'advança, et sans dire gare, ny adviser à ce que M. de Montluc luy avoit dict, ny qu'il luy avoit promis, ny qui le suivoit, marcha et monta. Il n'avoit avecques luy gentilhomme volontaire que moy; car il avoit esté defendu, de par Monsieur, que nul gentilhomme y allast, craignant perdre la noblesse; mais à moy, comme son amy privé, la loy ne s'y addressoit.

M. d'O y estoit aussy, qui s'estoit desrobé, et estoit amy de mesmes dudict M. de Strozze, et le petit Chasteauneuf, de la maison de Rieux, dict M. de Sourdiac aujourd'huy, aussy que M. de Strozze l'aymoit, et luy donna après l'une de ses enseignes couronnelles, que M. de Lancosne le jeune en ce jour là portoit, qui estoit un autre brave gentilhomme.

M. de Strozze doncques, ayant pris langue de M. de Gouas, sans marchander donna. Je luy dis : « Monsieur, vous ne faites pas ce que « M. de Montluc a dict. — C'est tout un, Bran- « thome, me respondit-il. Allons : nos gens au- « ront meilleur courage de venir, quand ils me « verront à la teste marcher le premier pour leur « monstrer le chemin. » Ce qu'il fit. Mais il ne fut pas plustost à demy haut, qu'il eut une grande harquebusade dans la cuirasse, qu'il en tomba de son haut sur les pierres que la mine avoit enlevées, dont nous le tinsmes pour mort, et que l'harquebusade l'eust percé; mais il ne se froissa que les jambes et la teste : et là il fut trompé; car, pensant estre suivy de ses gens, il le fut très-mal. En quoy il eust mieux faict s'il eust creu M. de Montluc, de les toucher et veoyr aller devant, ainsy qu'il en parloit plus par practique que par art.

Et, puisque nous sommes sur cest assaut, si en parleray-je ce mot, que Monsieur, frere du roy, qui avoit tout veu ce que nous avions faict, qui estoit nostre general, il envoya querir M. de

Strozze, qui le vint trouver dans la tente du comte de Coconas, qui estoit là auprès, où il s'estoit retiré avecques son conseil; et y estant, et moy avecques luy, et tous armés, Monsieur luy dit : « Strozze, si vostre infanterie vous « eust suivy comme il avoit esté ordonné, et « qu'elle eust faict aussy bien que vous, et ceux « qui estoient avecques vous, la place estoit prise, « ainsy que j'ay pu veoyr; mais il faut encor « recommancer l'assaut, et faire aller vos gens « devant, ainsy que M. de Montluc vous avoit « dict, et vous après; et m'asseure que nous les « emporterons. »

M. de Montluc estoit là, qui dit aussy tost : « Ouy, sire (car il estoit alors desjà roi de « Poulongne), nous l'emporterons : il est fort « aysé, car la bresche est bonne et très-raison- « nable. »

Alors je ne pus m'engarder de parler, voyant que M. de Strozze ne parloit; car il estoit en ces choses quelquesfois craintif devant Monsieur. « Il vous le semble, monsieur? lui dis-je. Elle « est si raisonnable, que, par Dieu, je ne sça- « che homme icy qui ayt si bonnes jambes qui, « en montant, ne tombe quatre ou cinq fois, et « sur le haut il se puisse tenir s'il est tant soit « peu repoussé, ou s'y veuille tenir de pied « ferme; car le tout est si raboteux, à cause des « pierres que la mine a souslevées, qu'il est im- « possible s'y arrester bien pour combattre. Je « le puis dire, car j'y ay esté, et l'ay très-bien « essayé. Toutesfois, puisque le roy veut faire « redoubler encor l'assaut, faire le peut. »

Et, ainsy qu'on l'arrestoit, survint le plus estrange accident qui arriva il y a long-temps en armée, et sans aucun subject; car, tout à coup, voicy venir une allarme par toutes les tranchées, que l'ennemy estoit sorty, et que l'on estoit desjà aux mains, et que le tout estoit faussé; si bien qu'il prit une si grande espouvante et effroy parmy nos gens de pied, et parmy plusieurs de la noblesse, que quasy la plus grand part branlerent et ne sceurent que faire : et fut bien encor pis, que plusieurs eurent telle frayeur, qu'ils adviserent à se sauver par les marais, et aucuns s'y enfuyrent, qui furent après recognus par la boue qui en estoit empreinte en leurs chausses; et tels, qu'on tenoit bons compaignons, furent tachés de mesmes. Il y en eut pourtant plusieurs qui tinrent asseurée contenance. Neantmois, tout le monde ne sçavoit que c'estoit, si-non que tout estoit en allarme et en rumeur si grande, que l'on ne vit jamais un tel desordre.

Nous estions en la tente du roy de Poulongne pour lors, comme j'ay dict, qui sortismes de là avecques la plus grande presse et foule que je vis jamais, dont je m'en puis bien souvenir; car un honneste et brave gentilhomme qui estoit avecques moy, que j'avois nourry, nommé M. du Breuil, en voulant sortir, il tomba derriere un coffre, pour la pesanteur de ses armes et la foule qui y estoit. Je croy qu'il seroit encor là sans moy, qui lui prestai la main et l'en sortis, dont nous en rismes bien après; car il estoit de bonne compaignie, et si effrayé de sa cheute, qu'il cuyda tuer dans la tente un gentilhomme des nostres, d'une courte dague qu'il avoit, pensant que ce fust l'ennemy, et que tout fust gaigné.

Enfin nous sortismes et courusmes au trou du fossé, M. de Strozze, et moy tousjours avecques luy; et trouvasmes que ce n'estoit rien, et que l'ennemy seulement n'avoit pas comparu la teste du dessus du rempart, ny sorty par aucune porte, car il avoit assez affaire ailleurs, et à entendre à ses assauts, escalades et surprises.

L'on voulut sçavoir après d'où estoit sorty ceste allarme et telle rumeur. Les uns disoient que c'estoit quelque bruit que quelques traistres parmy nous avoient eslevé et faict courir à poste. D'autres, que cela estoit venu du ciel par quelque chastiment divin, ou que le tout avoit esté arrivé *divinitùs aut fato* [1]. Bref, on parloit en fort diverses façons. Et sur ce dernier poinct, puis après, en discourant avecques d'autres, je m'allay souvenir avoir lu qu'à la prise de Rome par M. de Bourbon, un alfier ou porte-enseigne romain, sur l'allarme de l'assaut, il luy prit une telle esmotion et action de corps et d'esprit (on l'appellera comme on voudra), qu'avecques son enseigne il descendit du rempart, s'en alla vers l'ennemy, et s'en retourna en mesme appareil dans la ville sain et sauf, sans autre mal. Il falloit dire que c'estoit quelque terreur panique, ou quelque ange bon ou mauvais qui opera et le conduisit par la

[1] Par permission divine, ou fortuitement.

main. J'en laisse à discourir aux divins philosophes. Taut y a, que cest accident que je viens de dire a esté trouvé très-estrange et bizarre.

Si faut-il que je die ce mot, que jamais je ne vis nostre roy de Poulongne estonné; et ne vouloit que sortir : mais la foule y estoit si extresme, qu'on s'y estouffoit du chaud qu'il faisoit; car les uns vouloient sortir, les autres entrer, si bien que nous commancions à rompre les cordes de la tente pour passer dessoubs.

J'auray esté, possible, par trop long dans ceste disgression.

Pour retourner doncques à M. de Strozze, je puis dire avecques une très-grande verité que c'estoit un très-vaillant homme de guerre, et que pourtant n'y a jamais esté blessé. En ce siege de La Rochelle, il receut quatre bonnes harquebusades dans ses armes, sans qu'elles portassent jamais : en quoy il fut très-heureux, car ordinairement il estoit aux hasards.

La premiere charge qu'il eut jamais, fut aux premieres guerres, qu'il eut une compaignie de gens de pied, laquelle seule fut destinée pour la garde du roy. Il avoit choisy un très-brave lieutenant, qui estoit le capitaine Bourdas de Dax; M. de Courbouson, de la maison de Lorges, pour son enseigne, qui pourtant le quitta, et s'en alla à Orleans huguenot; et Martin Ozart pour son sergent, qui despuis fut lieutenant de l'une des couronnelles. Mais luy se faschant de demeurer ainsy arresté, et subject à une garde de corps, et oyant dire que tous ses compaignons menoient les mains de tous costés, il ne cessa jamais de prier le roy, et importuner de luy bailler congé d'aller avecques les autres; ce qu'il eut : et arriva debvant Rouen, où il se monstra digne de sa charge; puis, comme j'ay dict, il eut la charge de Charry, et de là fut couronnel aux seconds troubles, commandant à trois regimens menés par les trois maistres de camp Cossains, Charrou et Gouas, très-bons hommes, qui meritoient bien ceste charge.

M. de Cossains estoit vieux soldat et capitaine, gentilhomme nourry page en Piedmont de M. de la Mothe-Gondrin, à ce que luy ay ouy dire. Il commanda à une compaignie de gens de pied en la guerre de Toscane; mais M. de Montluc la luy fit oster ignominieusement, et luy vouloit faire pis (je me passeray bien d'en dire le subject), et luy vouloit un mal extresme. J'ay bien veu despuis le contraire; car il l'a fort aymé, et luy ayda à espouser sa belle-sœur madame de Lyons. Il suivit M. de Martigues au Petit-Lict [1], et y fit très-bien, sans aucune charge pourtant, si-non en capitaine entretenu du couronnel. Aux premieres guerres civilles il y eut une compaignie de gens de pied, laquelle il conduisit et employa très-bien à la prise de Blois. Il y eut une grande harquebusade à travers le corps, qui le perça de part en part, et en fut guery aussy tost.

Je l'ay veu fort subject aux blessures, aussy les recherchoit-il volontiers. Il commandoit de belle façon; car il avoit le geste bon, et la parolle de mesmes. Aussy disoit-on *piaffe de Cossains :* il l'avoit de vray; mais c'estoit en tout qu'il estoit piaffeur, et en gestes et en faicts et en parolles.

Il fut fort blasmé d'avoir esté un grand meurtrier à la Sainct-Barthelemy à Paris, aussy d'y avoir gaigné beaucoup; car il avoit là toutes les enseignes des gardes du roy, dont il estoit maistre de camp, et les y fit là bien mener les mains.

Du commancement, quand le roy luy en descouvrit l'entreprise et sa volonté, il y fit grande difficulté et impossibilité, pour, avecques si peu de gens, forcer un si grand nombre d'huguenots qui estoient dans la ville; mais le roy, et son conseil en cela, après luy en avoir ouvert les moyens et les intelligences, qu'il avoit toute la ville à soy, il y prit goust, et n'y espargna après le sang, dont on l'appelloit le principal boucher. Et bientost après en sentit son ame chargée, et mesmes quand il fut debvant La Rochelle, où, quasy y presageant sa mort, il monstroit ordinairement une tristesse et un ennuy, et comme un remords de conscience, si bien que souvent (d'autant que j'estois son amy, et que nous estions comperes à cause de sa femme), en jouant, je luy disois quelquesfois qu'il y mourroit : « Ah! ne me le dites point, mon com-« pere, disoit-il, car je le sçay bien : que mau-« dicte soit la journée de la Sainct-Barthelemy! » Lorsqu'il fut blessé (dont il mourut après), je croy que de toute ceste nuict il ne fut pas

[1] Leith, près d'Édimbourg.

tiré deux harquebusades; et encor celle qui luy porta fut tirée en un lieu si escarté, que guieres souvent on y tiroit. C'estoit en un coin de marais qu'il avoit dict à M. de Strozze aller recognoistre, pour y faire quelque petit retranchement. Soudain on nous vint dire qu'il estoit blessé; nous y accourusmes, qui dit soudain que ce n'estoit rien; et, addressant sa parolle à moy, me dit que, pour ce coup, ma prophetie ne seroit accomplie, et qu'il ne mourroit de ce coup. Le lendemain nous le fusmes veoyr, qui, en son semblant, monstroit se porter bien; mais le voyant un peu commancer à balbutier et beguayer, je dis à M. de Strozze soudain: «Il est mort, n'en faites plus d'estat; allons-«nous en.» Au bout de deux jours mourut, regretté certes d'aucuns, mais non pas tant de son roy comme s'il fust esté mort un an advant; car, lorsqu'il en sceut la mort, il dit publiquement à son disner: «Cossains est mort; «mais que diriez-vous de luy, qui avoit si bien «faict en beaucoup de lieux où il s'estoit trouvé, «estant en ce siege de La Rochelle, il n'y a ja-«mais rien faict qui vaille? Il s'y est trouvé tout «à coup si fort saisy de desfaillance de cœur, «qu'à toutes entreprises pour prendre la place, «que mon frere luy a proposées, il y a tous-«jours trouvé des difficultés, et repugné de «toutes les opiniastretés qu'il a pu, et n'y a «monstré non plus de cœur qu'une putain,» usant de ces mots.

J'ay ouy dire qu'il y eut un galant homme qui, oyant tels propos, et les retenant, dit à un sien compaignon: «Marquez ceste chasse. «Voylà que c'est de faire service aux roys. Il «ne faut qu'un verre cassé pour tout perdre.»

Et certes, les difficultés que ledict Cossains faisoit estoient fondées sur des grandes fautes qu'on proposoit pour prendre ceste place, et mal-aysement pouvoit-il souffrir telles incongruités; car jamais on ne vit en place si grande confusion d'opinions frivoles qu'on vit là. Aussy les ennemys, lorsque nous bastismes du commancement le fort Sainct-Martin, nous reprochoient que nous bastissions la tour de Babel. Plusieurs des nostres prinrent argument là-dessus de pronostiquer la confusion d'opinions qui s'engendra parmy nos princes, grands et capitaines, à ne s'accorder pour bien assieger et prendre ceste place. Aussy, pour dire vray, il y avoit trop de gens de conseil là assemblés. Feu M. de Guyse et M. de Lautreq n'eussent pas faict cela.

Voylà la mort de Cossains, à l'advancement de laquelle ayda beaucoup la cruauté dont il usa à la Sainct-Barthelemy, ce dit-on, comme de mesmes elle en fit à M. de Gouas, son compaignon et intime amy. Helas! tous deux n'eurent grand loysir de jouyr à joye du butin beau qu'ils avoient faict; car, comme j'ay dict, Gouas y mourut: dont certes fut un très-grand dommage; car c'estoit un très-bon capitaine et digne, pour les gens, de pied. M. de Montluc luy avoit mis les armes en main, et le loue fort en son livre. Il fut un des lieutenans de M. de Pienne au voyage d'Italie. Il n'estoit pas si piaffant, ny si bravasche comme Cossains son compaignon, mais il estoit bien aussy mauvais garçon: et feu M. de Guyse l'estimoit fort, comme M. de Sarrion autre maistre de camp, lequel, pour estre parent de M. de Thermes, le suivit en Corsegue, et là servit son roy et son general. A le veoyr, on l'eust pris pour un homme fort rustaud; mais, estant en guerre, il sçavoit aussy bien commander, conseiller et executer que pas un de ses compaignons que j'ay dict cy-dessus, et estoit un très-homme de bien et d'honneur.

Bref, je n'aurois jamais faict si je voulois descrire tous nos maistres de camp. Il me suffira que je parle de *los maiorales*, comme dit l'Espaignol, de leurs plus grands, qui sont leurs couronnels.

Pour retourner encor à M. de Strozze, je dis que, si M. l'admiral a rapporté grand los et gloire pour avoir faict si belles ordonnances parmy l'infanterie et l'avoir si bien reglée, il faut louer M. de Strozze, et luy donner ceste reputation que ç'a esté celuy qui l'a si bien armée, et qui luy a porté la façon et l'usage des belles harquebuses de calibre qu'elle porte aujourd'huy. Bien est vray que M. d'Andelot l'y façonna un peu, lorsqu'il vint de prison du chasteau de Milan, où il les apprit des Espaignols; car il n'y a nul vieux capitaine, ny routier fantassin de guerre, qui ne die, que nostre harquebuserie, le temps passé, n'estoit pas telle en armes comme elle a esté despuis: car ce n'estoit que petits meschans canons, tant mal montés, qu'on appelloit à la Luquoise, en forme d'une espaule de mouton, et le flasque, qu'on

appelloit ainsy, estoit de mesmes, voire pis, comme de quelque cuir bouilly ou de corne, bref toute chose chetive.

Du despuis, en Piedmont, ils s'accommoderent des canons de Pignerol, que l'on fit et forgea là un peu plus renforcés, mais fort longs et menus, qui certes estoient bons pour ce temps.

Du despuis, nous nous en sommes servis pour la chasse, à cause de leurs bontés. Leurs flasques ne valoient guieres non plus. Au demeurant, la mesche de l'harquebuse se portoit par le soldat toute entortillée en rondeur dans le bras, fors le bout de la mesche que l'on tenoit en la main, pour la mettre au serpentin. Les janissaires turcs du grand seigneur n'en ont point encor oublié la coustume, qui portent encor ainsy leur mesche, qui, pour cela, ne se pouvoit si bien accommoder ny si proprement au serpentin, comme nous la portons aujourd'huy.

Du despuis, peu à peu, en Piedmont, ils s'accommoderent des canons de Milan, qu'ils recouvroient par quelques desfaictes et desvalisemens qu'ils faisoient sur les Espaignols; mais peu en recouvroient-ils autrement par le trafic de Milan, qui estoit deffendu, des armes.

M. d'Andelot vint doncques de Milan, et en apporta quelque trois cens, à cause de la trefve, comme je luy ay ouy dire, et autant de fournimens ; mais les canons estoient petits et peu renforcés, et les charges des fournimens pareilles.

Du despuis, s'en porta en France peu après, et peu à peu commanda à ses capitaines d'en fournir leurs bandes le plus qu'ils pourroient; mais l'affluence du trafic n'estoit si grande qu'on s'en put armer grandement; si bien qu'il se falloit ayder des canons de Metz et d'Abbeville, et fournimens de Blangy; mais tout cela n'approchoit point à ceux de Milan. Et me souviens qu'aux premieres guerres, les compaignies nouvelles estoient au commancement très-mal armées, et bien heureux estoit le capitaine qui pouvoit dire avoir en sa compaignie vingt ou trente harquebuses et fournimens de Milan. Certes, ce n'estoit que grosserie, mais peu à peu, on en fit venir, et M. de Guyse, qui estoit capitaine provident en tout, en fit venir.

Il y avoit bien les compaignies vieilles de M. d'Andelot, et mesmes ces couronnelles en estoient très-bien armées; si bien que dans Rouen, l'une d'elles y estant, comme elles tiroient de très-bonnes harquebusades sur nous, plusieurs des nostres disoient : « Voyez les « marauts, la bonne poudre qu'ils ont leans, et « que la nostre vaille si peu ! »

M. de Guyse le dit un jour à un grand, en soubs-ryant, que je sçay, dont l'autre rougit : « Ne voyez-vous pas que ce n'est pas tant seu- « lement leur bonne poudre, mais ce sont les « grandes charges de leurs fournimens, et leurs « bonnes harquebuses, qu'ils ne craignent de « charger, voire de doubler la charge, que « M. d'Andelot a ainsy bien armés ? Nos soldats « ne le sont pas ainsy encor; mais, avecques le « temps, ils le seront. Et voylà, dit-il, nostre « amy, la bonne poudre qu'ils ont ! »

Or, M. de Strozze, qui dès son jeune aage avoit plus aymé l'harquebuse que toutes autres armes de guerre, et sur-tout l'harquebuse à mesche de Milan, quand il vint à ces premieres guerres à avoir sa compaignie, il fut fort curieux à avoir des armes de Milan, et en eut assez: pour le moins la moictié de sa compaignie l'estoit, qui en fut trouvée très-belle et rare, et M. de Guyse la loua fort à la veoyr. Je sçay ce que luy en vis dire.

Puis après, luy, venant à succeder en la place de Charry, il y observa une fort exacte curiosité et observation; de sorte qu'il pria, voire quasy contraignit tous ses capitaines de n'avoir plus autres armes, tant harquebuses, fournimens, que corcelets de Milan. Et, pour ce, moyenna de faire venir à Paris un fort honneste et riche marchand, nommé le seigneur Negrot, et s'y tenir, qu'en moins d'un rien en fit venir beaucoup sur la parolle de M. de Strozze, et qu'il les luy feroit enlever : si bien que ledict Negrot, prenant goust à ce premier profit, il en continua l'espace de quinze ou seize années le trafic, qu'il s'y est rendu riche de cinquante mille escus, voire davantage.

Tout le differend qu'avoit M. de Strozze avecques ledict seigneur Negrot, c'est qu'il ne faisoit venir les canons si gros et renforcés comme il vouloit, quelque lettre de priere qu'il escrivist et fist à maistre Gaspard de Milan qui les forgeoit, qui a esté le meilleur forgeur et

maistre qui jamais sera; jusqu'à ce que, quand nous allasmes à Malthe, M. de Strozze luy avoit escrit quelques mois advant : qu'il luy forgeast quelques deux douzaines de canons, de la grosseur qu'il les devisa, et que luy-mesme les yroit querir là.

Le bonhomme maistre Gaspard alors s'y affectionna si bien, que, quand nous fusmes arrivés à Milan, M. de Strozze les trouva tous faicts; et estoient selon son opinion, et en donna à ses amys, dont j'en eus une, et la garde encor dans mon cabinet: et soudain le bonhomme maistre Gaspard se mit à en faire si grande quantité, que tant il en faisoit, autant il en vendoit aux autres François qui venoient après nous, et qui à l'envy de nous autres en prenoient, car nous estions allés et marchés des premiers.

Je ne veux oublier à dire que le bonhomme maistre Gaspard, lorsqu'il vit M. de Strozze, ne se put saouler de l'admirer et l'aymer, et tous nous autres, et voulut de tous prendre le nom, disant que tous nous autres le faisions riche pour tout jamais.

Je me fusse bien passé de dire cecy; mais tel souvenir et parler me plaisent.

Après doncques ceste veue, maistre Gaspard continua à forger les canons de ce gros calibre; mais avecques cela si bien forés, si bien limés, et sur-tout si bien vuidés, qu'il n'y avoit rien à redire; et estoient très-seurs, car il ne falloit point parler de les crever; et avecques cela, nous fismes faire les fournimens beaux, et la charge grande à l'équipollent.

Voylà d'où premierement avons eu l'usage de ces gros canons de calibre, que, quand on les tiroit, vous eussiez dict que c'estoit mousquetades; et un chascun nous admiroit par-tout où nous passions en Italie, et où nous faisions quelques salues. Mais il ne faut point doubter qu'il y en avoit plusieurs bien mouchés et balaffrés, et par le nez, et par les joues, d'autant que vilipendé et meprisé estoit celuy grandement qui ne couchast en joue. Si bien qu'il y en eust eu plusieurs bien mouchés davantage, sans un honneste gentilhomme, que je ne nommeray point de peur de me glorifier, qui trouva la façon à coucher contre l'estomac, et non contre l'espaule, comme c'estoit la coustume alors: car la crosse de l'harquebuse estoit fort longue et grossiere, et n'estoit, comme aujourd'hui, courte et gentille, et bien plus aysée à manier.

La façon espaignolle estoit ainsy courte, mais non si bien appropriée que la nostre, d'autant que cela donna mieux le coup; et M. de Strozze le trouva bon, et s'en accommoda; car il s'y bridoit bien quelquesfois, à cause des grosses charges; mais pourtant bien peu souvent, car il estoit des meilleurs harquebusiers du monde, et des plus asseurés, et tirant de la meilleure grace.

Estant un jour à Malthe, devisant de ses armes à table, y estant le marquis de Pescaire, general de l'armée, Jean-André d'Orie [1], general des galleres, et plusieurs autres capitaines et seigneurs espaignols et italiens, il leur en fit à tous leçon, et les rendit tous estonnés que de son harquebuse il tueroit un homme de quatre cens pas, et leur monstreroit par experience en un blanc; à quoy il fut prié de toute la compaignie de leur monstrer : ce qu'il fit avecques une si belle façon et bonne grace, qu'il ne faillit à sa visée, dont tous s'en estonnerent, et mesmes luy estant si grand seigneur, disoient-ils, faire ainsy si bravement et si asseurement la faction de soldat, et manier si dextrement les armes du soldat, et s'y addextrer si gentiment; ce qu'il sçavoit très-bien faire certes, non qu'il l'eust appris du soldat, mais c'estoit luy qui l'apprenoit au soldat, comme je l'ay veu souvent luy monstrer ainsy qu'il se falloit garber et façonner en ses armes pour s'en ayder et tirer; et prenoit un grand plaisir de les faire tirer, manier leurs harquebuses, veoyr de quel calibre les uns estoient, les uns plus grands que les autres, veoyr aussy leur fournimens et leurs charges, aymant fort les soldats qui avoient et s'aydoient de belles harquebuses et fournimens de Milan, desdaignant ceux qui se faisoient ailleurs, disant qu'en lieu de France jamais ouvrier n'avoit pu atteindre à la perfection de faire bien un fourniment à sa vuideure ny à sa charge, comme à Milan, ainsy qu'il est vray; car le François en toutes armes a très-bien imité l'estranger, fors qu'au fourniment de l'harquebuse. Il approuvoit fort les corcelets gravés de Milan, et ne trouvoit point que nos armuriers parvinssent à la

[1] Doria.

perfection, non plus qu'aux morions; car ils ne les vuidoient pas si bien, et leur faisoient la creste par trop haute.

Mais après, il crya tant qu'ils y vinrent; et trouva un doreur à Paris, qui les dora aussy bien ou mieux, d'or moulu, que dans Milan, ce qui fut une grande espargne pour les soldats: car, au commancement, il n'y avoit morion ainsy gravé d'or, qui ne coutast dudict Negrot quatorze escus. Je le puis dire, pour en avoir acheté plusieurs de luy à tel prix, ce qui estoit trop.

Mais après, M. de Strozze mit ordre qu'on acheteroit dudict Negrot le morion blanc gravé à bon compte, et puis on le donnoit à ce doreur de Paris, et ne revenoit qu'à huict ou neuf escus.

Du despuis, cela a si bien continué, que plusieurs maistres s'en sont meslés à forger, dorer et graver, que nous en avons veu une très-grande quantité en France, et à bon marché. Aussy certes, faisoit-il très-bon alors veoyr les compaignies françoises, mieux qu'à present, qui ont quitté les morions; car, outre que c'estoit une chose fort necessaire, tant à un assaut de ville à cause des pierres, qu'à des combats à cause des coups d'espée dont le soldat se garantissoit, elle estoit très-belle et espouvantable à veoyr.

Je me souviens qu'à la revue que Monsieur, nostre general, fit au voyage de Lorraine à Troye, il se trouva quarante mille hommes de pied françois, tant de M. de Strozze que de Brissac, dont il y avoit dix mille morions gravés et dorés. Et si n'estoient alors si communs comme despuis.

Aussy d'autant trouva-on la veue plus belle et admirable, et faut croire là-dessus que M. de Strozze avoit esté curieux et pressant ledict Negrot de faire provision de ces belles armes le plus qu'il put, avecques force beaux corcelets gravés et bien complets.

Ç'a esté aussy le premier qui a mis l'usage des mousquets en France, et certes avecques une très-grande peine, car il ne trouvoit soldat qui s'en voulust charger: mais, pour les gaigner peu à peu, luy-mesme au siege de La Rochelle en faisoit porter tousjours un à un page ou à un laquais; et, quand il voyoit un beau coup à faire, il tiroit, ainsy qu'il fit un jour à la premiere saillie qui fut faicte-là, qui fut à La Font, où le capitaine Sainct-Geniers, guydon de M. de Biron, fut tué, et Le Fouillou, nepveu de La Haye, lieutenant de Poictou.

Je vis, et plusieurs avecques moy, ledict M. de Strozze tuer un cheval, de cinq cens pas, avecques son mousquet, et le maistre se sauva.

Du despuis, il gaigna quelques capitaines entretenus des siens pour en porter, et entre autres furent les capitaines Beires, Sainct-Denis, Calais et autres.

Il m'en avoit donné aussy un que je garde pour l'amour de luy; dont j'en tirois bien souvent avecques luy; et n'usions point encor de charges de bandollieres, mais de nos fournimens seulement; au lieu d'une nous en mettions deux.

Et si ce brave M. de Guyse estoit en vie, que Dieu le voulust! il en sçauroit bien que dire; car, ainsy que nous estions dans la tranchée auprès de ces masures de pierre au commancement, il nous y trouva ainsy que nous en tirions, et me pria de luy prester le mien, car il m'aymoit fort, et qu'il vouloit essayer d'en tirer; ce qu'il fit par deux ou trois fois; et s'y pleut fort, me disant plusieurs fois despuis que j'avois esté le premier et la cause de quoy il avoit tiré du mousquet. Je ne veux pas dire seulement de luy; mais s'il plaist à nostre roy d'aujourd'huy se ressouvenir, estant roy de Navarre, audict siege de La Rochelle, la premiere harquebuse à mesche dont il tira jamais, je la luy donnay. Je m'en puis vanter comme d'une chose très-vraye, qui estoit une harquebuse de Milan, fort legere et douce, et dorée d'or moulu, que M. de Strozze m'avoit donnée pour nostre embarquement de Brouage; et l'en vis tirer souvent et de fort bonne grace.

Que c'est que la generosité d'un grand, qui veut sçavoir faire toutes choses genereuses, encor qu'elles ne touchent pas trop à son exercice royal! mais pourtant, quel qu'il soit, touchant et apportant en soy de la vertu et de la generosité et de l'adresse cela sied bien tousjours à un grand.

Ainsy, ces deux grands princes se mirent à manier l'harquebuse à la soldatesque: en quoy il les faisoit beau veoyr, tant pour faire paroistre une grace gentille et guerriere que pour monstrer aux soldats combien les grands hon-

noroient leurs armes qu'ils portoient; ce qui leur rapportoit une grande gloire et contentement; et, de faict, plusieurs soldats s'en esjouyrent dès-lors, et s'en tinrent advantagés, voyans ce grand prince M. de Guyse et couronnel, tenir en main et en factions ces mousquets, si bien qu'ils ne le desdaignerent puis après. Que c'est que donner exemple, et combien il importe que les grands les donnent aux petits! Et, dès-lors, si M. de Strozze en eust eu plusieurs, force soldats s'en fussent chargés; car j'en vis plusieurs, qui en eurent envye à l'envy, mais il n'en avoit pas une douzaine, de quelques deux douzaines qu'il en avoit faict provision pour nostre embarquement.

Or notez que, tout ainsy que ledict sieur de Strozze aymoit les canons de très-gros calibre de l'harquebuse, il abhorroit bien autant ces gros de mousquets que l'on a veu despuis; car ils estoient si gros et si pesans, et si demesurés, qu'ils estoient insupportables et irrecevables par-tout, et fort peu maniables; mais il les aymoit fort du vray calibre, ny trop gros, ny trop menu, qui se faisoient à Milan, et duquel s'aydent les Espaignols.

Je me souviens que, quelque temps après que ce grand duc d'Albe passa vers Flandres, et qu'il introduisit le premier et mena les braves mousquetaires, le roy Charles, qui estoit curieux de tout, dit un jour à M. de Strozze: qu'il falloit, à ceste imitation, qu'il en fist avoir parmy ses bandes, et qu'il avoit commandé d'en faire à Metz une centaine, et qu'il vouloit que ses gardes les eussent.

M. de Strozze respondit, qu'il feroit ce qu'il plairoit à Sa Majesté. Au bout de quelque temps, le roy, après les avoir receus, non pas tous, les luy monstra; mais c'estoient de longs mousquets par trop outrageusement, d'autres plus courts un peu, mais si gros et si renforcés qu'il estoit impossible au soldat de le porter et le manier. Si bien que, comme il faut avoir mesure en toutes choses, il remonstra au roy qu'il n'y avoit nulle raison d'accabler le soldat soubs ce pesant fardeau, mais qu'il en feroit apporter de Milan de ceux des Espaignols, qui seroient plus aysés et plus propres: ce qu'il fit; et ce furent ces deux douzaines, pour les premiers que je vis, qu'il fit venir pour l'embarquement du Brouage, dont ce fut la premiere fois qu'il en accommoda quelques-uns, comme j'ay dict: et despuis se sont usités et practiqués parmy les bandes. En quoy du tout en faut sçavoir bon gré à M. de Strozze, qui fut le premier qui en fit la premiere institution et coustume, avecques la difficulté que j'ay dict; et si despuis, nostre soldat, qui avoit entendu la grande paye que tiroit le mousquetaire espaignol, et son goujat pour le porter, vouloit fort participer à telle paye et party; mais, leur ayant monstré la volonté du roy par ses commissaires n'estre telle, ils se contenterent d'une paye assez grande et raisonnable.

Voylà comme M. de Strozze a accommodé l'infanterie françoise, et à luy seul la gloire est deue. S'il y en a eu quelques-uns qui ayent voulu trouver à redire et y augmenter, je m'en rapporte à eux; mais je croy qu'il n'y sçauroit mieux faire, veu l'amour que portoit ce couronnel à ses armes, et principallement à l'harquebuse; car, n'estant que fort jeune et nourry enfant d'honneur du roy François II, estant M. le Dauphin, oyant dire qu'en Piedmont se faisoient de belles guerres, il se desroba avecques deux chevaux seulement et son harquebuse de Milan à l'arçon de sa selle; s'y en alla, ayant pour guyde le bon rompu Jean d'Est, Allemand, que nous avons veu tant traisner en France, et, despuis peu de jours, pendu à Blois, ayant eu l'ordre de Sainct-Michel quelques années beaucoup debvant [1], qui luy conseilla, pour faire le voyage, de desrober quelque bassin, couppe et esguyere d'argent à madame la mareschalle sa mere: ce qu'ayant sceu M. le mareschal son pere, et le subject pourquoy il l'avoit faict, dit que si ce fust esté pour autre subject que pour celuy-là, qui estoit honnorable et glorieux, et pour veoyr de la guerre, qu'il l'eust pendu; mais qu'il luy pardonnoit et luy pardonneroit quand il en pourroit prendre davantage, mais que ce fust pour un si valeureux subject.

M. de Strozze me l'a conté ainsy. Après, quand il le vit, luy en fit très-bonne chere et s'en mit à rire devant sa mere qui en desiroit bien le chastiment, encor qu'il fust fort severe de son naturel, et la rabroua fort.

[1] Jean d'Este. Il fut pendu, pour avoir pris l'argent du roi pour lever quelques reistres qu'il mena ensuite au prince de Condé.

Il fut fort curieux de le faire très-bien nourrir, et sur-tout très-bien instruire aux bonnes lettres; et desiroit qu'il y sceust autant que luy; car il y estoit très-parfaict; mais pourtant, son fils n'y pouvoit approcher; si en sçavoit-il assez.

Je luy ay ouy conter qu'un jour, venant donner le bon jour à son pere, il luy demanda ce qu'il avoit faict le matin. Le fils luy respondit qu'il avoit monté à cheval, joué à la paulme, et puis, comme de besoing, qu' il avoit desjeuné. « Ah! malheureux! luy dit-il, faut-il que « tu rassasies le corps avant l'esprit? Jamais « cela ne t'advienne. Avant toutes choses, ras« sasie ton ame et ton esprit de quelque belle « lecture et estude; et, après, fais de ton corps « ce que tu voudras. »

Voylà les bons enseignemens et nourritures que donnoit ce sage pere au fils, dont despuis il s'en est très-bien prevalu; car, qui sondoit bien au vif le fils, il l'eust trouvé aussy profond en discours comme en vaillance. Encor que, despuis qu'il laissa les livres pour prendre les armes, je croy qu'en sa vie il n'y a pas consumé une demie-heure de jour à les lire. Il estoit un très-homme de bien.

Il y en avoit la plus grand part qui le tenoient de legere foy. Ils pouvoient penser à leur poste ce qui leur plaisoit; mais ils ne luy sonderent jamais bien l'ame. Il n'estoit pas certainement bigot, hipocrite, mangeur d'images, ny grand auditeur de messes et sermons; mais il croyoit très-bien d'ailleurs ce qu'il falloit croire touchant sa grande creance; et, outre cela, il n'eust pas voulu faire tort à autre pour tout l'or du monde. S'il jasoit et gaussoit quelquesfois qu'il estoit en ses goguettes, mesmes pour le purgatoire et l'enfer, il n'y falloit point prendre garde; car, certes, il croyoit l'enfer, mais non pas qu'il pensast et creust que ce fust, disoit-il, un grand dragon representé par les peintres, qui, ouvrant sa grande gueule, engloutissoit et avalloit ainsy les ames pecheresses.

Pour fin, il disoit force choses dont il s'en fust bien passé; mais c'estoit plus par jaserie et gaudisserie, que pour autre chose de mal.

Quant à moy, je l'ay practiqué fort familierement l'espace de trente ans ou plus; je puis dire qu'on ne luy eust sceu reprocher de grossiere foy.

Il estoit très-bon François et point ingrat à la France, qui l'avoit eslevé et nourry. Un jour la reyne mere me faisoit cest honneur de m'en ouyr parler et m'en parler aussy; mais, entre autres parolles, elle me dit ces mots propres: qu'il estoit homme de bien, et très-loyal et bon François. S'il eust vescu, n'eussions (si croy-je) tant de guerres en France qu'avons eu. Son ambition a esté tousjours de l'oster de France, et la traisner ailleurs: non qu'il hayt autrement l'Espaignol, encor qu'il en eust quelque subject à cause de la mort des siens, mais il vouloit oster le venin et la contagion de la France.

Il estimoit fort la nation espaignolle et surtout les soldats, et en faisoit grand cas, et louoit fort leurs valleurs et leurs conquestes, et, pour ce, prenoit-il plaisir d'avoir affaire à eux.

Il y a force Espaignols qui luy ont voulu mal, pensans que ce fust leur ennemy mortel. Ils se trompoient, car il ne l'estoit point. Il aymoit trop leur valleur, leur façon de faire, et sur-tout leur gloire et leur superbeté et leur langage; et cent fois m'a dict qu'il eust voulu avoir donné beaucoup, et sçavoir parler espaignol comme moy.

Jamais pauvre soldat espaignol ne s'addressa à luy demander la passade, qu'il ne luy ayt donné de bon cœur.

Pour fin, ils l'ont tué; et se sont esjouys de sa mort, non pour mal, comme j'ay dict, qu'il leur voulust de son naturel, mais qu'il luy plaisoit de faire la guerre à une nation si belliqueuse: il me l'a dict souvent. En son combat naval il fut très-mal assisté. Lorsqu'il vit venyr à soy l'armée que conduisoit le marquis de Saincte-Croix, il eut telle envie d'aller à luy, plustost que le marquis à luy, qu'estant son navire lourd et mauvais voilier (car c'estoit une grosse hurque de Flandres), il s'en osta et se mit dans un vaisseau plus leger, où estoit M. de Beaumont, lieutenant de M. de Brissac, et avoit esté son gouverneur: et, sans autrement temporiser, vint cramponner l'admiral, et combattirent main à main longuement. Mais, estant blessé d'une grande mousquetade à la cuisse, et assez près du genouil, ses gens s'en effraye-

rent, et se mirent à ne plus rendre de combat: si bien que l'Espaignol entra dedans fort aysement, et s'estant saisy de luy, le menerent au marquis de Saincte-Croix, qui, l'ayant veu en si piteux estat, dit qu'il ne feroit qu'empescher et ensallir le navire, et qu'on le parachevast : ce qu'on fit, en luy donnant deux coups de dague, et le jetterent dans la mer.

Voylà sa fin : en quoy faut noter le malheur de ce pauvre seigneur, que luy, qui, l'espace de vingt ans, s'estoit tousjours affectionné à avoir quelque bon navire sur mer, qu'il envoyoit ordinairement busquer fortune (et de faict je luy ay veu de bons et beaux vaisseaux qui lui ont rapporté quelque profit), qu'à ce voyage et entreprise de telle importance, il ne se fust esquipé d'un plus beau et meilleur pour la guerre que ceste grosse et vilaine hurque, plus propre pour la marchandise que pour un combat; si bien qu'il en fallut emprunter un autre à l'improviste, et s'y jetter dedans, lequel estoit bon et joly, et assez grand, mais non pas suffisant pour attaquer cest admiral superbe espagnol.

L'autre malheur de luy, c'est qu'ayant faict à sa poste choix de ses capitaines et de ses gens, tant mariniers que soldats, ainsy qu'il luy avoit pleu, tant parmy les bandes que parmy les ports, il fut si mal servy et secouru d'eux, que nul ne luy assista que le comte de Brissac.

M. de Guyse et moy en fismes un jour le discours dans une allée de son jardin à l'hostel de Guyse. Il y en eut un qu'il avoit choisy pour un de ses grands amys et confidens, le preferant à une infinité d'autres qu'il avoit, qui fut blasmé de l'avoir mal secouru, et pour ce en fut mis en prison et accusé par la reyne mere et par madame la comtesse de Fiesque sa cousine, qui aymoit fort son cousin, sage, vertueuse et genereuse dame, s'il y en a eu de nostre temps, et luy grevoit fort de l'avoir veu ainsy perdu par faute de secours. Cest accusé estoit en grande peine et danger de la vie, sans qu'aucuns disent que son innocence fut verifiée. D'autres disent que la faveur luy ayda fort. Je m'en rapporte à ce qui en est. Si l'ay-je veu pourtant en de bonnes affaires où il n'a jamais refusé combat, mais très-vaillamment y est allé, et en a rapporté glorieusement des marques.

Il y en avoit aucuns qui accusoient ledict M. de Strozze, pour n'y avoir appellé d'autres de ses plus grands amys et très-esprouvés en fidelité et en valleur, comme le jeune Lansac, lequel certainement il appella au commancement, et le mit en grands frais; mais, estant vers Bourdeaux, il luy trouva quelque querelle d'Allemaigne, aucuns disent venant de luy, autres de la reyne mere, autres du mareschal de Matignon, autres du roy. Tant y a que ledict Lansac le vouloit faire appeller pour se battre avecques luy; mais cela fut interrompu, et puis M. de Strozze fit voile sans luy.

Certes ce seigneur Strozze avoit reputation de n'estre mauvais ennemy ny bon amy. Aussy il me le fit paroistre là mesmes, comme à Lansac; car tout ainsy que je l'avois accompaigné en la pluspart de ses guerres, et en France, et hors de France, vingt-cinq ans et plus, je ne me voulus retirer de celuy-là, luy m'en ayant prié, et me presentant bonne part de sa fortune et continuation d'amytié.

Dont, pour ce, estant sur le poinct de me maryer en un bon lieu, qui m'eust rendu pour le reste de mes jours plus heureux que je ne suis, je rompis expressement le maryage; et, ainsy que je m'en allois tout droit le trouver à Bourdeaux, je trouvai qu'il n'y avoit pas quatre jours qu'il m'avoit donné le coup de pied de mullet, et fait le tour d'un amy ingrat ingratissime.

Le discours en seroit long si je le voulois mettre par escrit. Suffira le monde de sçavoir que s'il ne m'eust usé de ce traict, sa mort me fust esté insupportable; ou, si je l'eusse suivy, pour le seur je fusse mort avecques luy.

Je ne l'avois jamais desemparé d'un seul pas aux factions où il estoit, sans avoir jamais eu de luy bienfaict ny plaisir; mais telle estoit mon humeur, et de l'aymer. Force capitaines et soldats qui vivent encor aujourd'hui le sçauroient bien dire.

Voylà doncques ce pauvre seigneur mort un aussy homme de bien qu'il en sortit jamais de sa nation ny de sa ville de Florence, comme j'ay dict. Il n'avoit que cela de mauvais, qu'il estoit le plus froid amy que l'on vist jamais.

Un peu advant qu'il entreprist ce voyage par le commandement de la reyne, il fut prié et

pressé de se desfaire de son estat de couronnel, luy alleguant qu'il ne pouvoit tenir les deux estats de general en ceste armée, et de couronnel en France. Ce fut une parolle qui luy fut ennuyeuse à l'ouyr, et aigre à la cracher. Toutesfois le roy, desirant faire M. d'Espernon grand, et le gratifier de cest estat, auquel il aspiroit plus qu'à pas un de la France, ledict M. de Strozze fut contrainct de le laisser, fort à son très-grand desplaisir ; car je sçay bien ce qu'il m'en dit alors, et qu'il mourroit à ceste entreprise, ou bien qu'il auroit un estat plus grand que celuy-là ; et que nul n'oseroit jamais penser de luy oster ny vouloir entreprendre.

Le roy luy donna cinquante mille escus pour recompense, lesquels il convertit en l'achat de Bressuire en Poictou ; et ç'a esté ce qu'il a jamais laissé, luy et son pere, de tant de biens qu'il porta en France, et à son service. Car j'ay ouy dire à plusieurs que, lorsqu'il y vint, il avoit un million d'or, ou en banque, ou en meubles et joyaux, ou en argent monnoyé, jusqu'à sa librairie.

VII.

M. D'ESPERNON.

Voylà mainctenant M. d'Espernon couronnel de France, de la façon que j'ay dict, et comme l'ayant aussy très-bien merité, fust avant fust après.

De descrire mainctenant ses valleurs et ses faicts, ce seroit une chose très-vaine et superflue à moy que de m'y amuser, veu qu'ayant esté un favory du roy, le plus grand que jamais roy de France ayst eu, jusques-là que je l'ay veu que l'on ne l'appelloit à cour que *Monsieur* simplement, comme fils ou frere du roy, bien que M. d'Alençon vesquit ; ne seroit-ce pas à moy superfluité doncques d'en faire discours, puisqu'il est vraysemblable qu'ayant esté si grand et tenu tel rang, qu'il n'ayst obligé pour le moins quelque bon escrivain qui ayt escrit ou escrive et publie ses louanges, ainsy que j'en ay veu quelques livrets qui ne sont pas mal faicts, qui font beaucoup pour luy et le nous font cognoistre pour tel grand personnage qu'il est ?

D'autres ont esté faicts contre luy. Mais les autheurs, ce dit-on, ont un peu parlé par passion ; et ne faut pas croire quelquesfois tout ce que l'on dit et escrit par mesdisances, comme celuy que l'on fit de luy, qui fut le Gavaston [1], et l'autre, dont on en fit une risée ; car, estant faict nouveau gouverneur de Provance, il alla pour y mettre ordre, d'autant que la Ligue le troubloit un peu. Il se fit un livre à Paris par mocquerie de luy, qui se vendoit devant le palais et parmy les rues, comme l'on en voit des cryeurs et vendeurs de plusieurs autres ; et s'intituloit ledict livre : *Les hauts faicts, gestes et vaillances de M. d'Espernon en son voyage de Provance.* Le titre le chantoit ainsy, et estoit très-bien imprimé ; mais tournant le premier feuillet et les autres ensuivans, on les trouvoit tous en blanc et rien imprimé.

Les curieux, tant amys qu'ennemys dudict sieur d'Espernon, accouroient auxdicts petits crieurs et porteurs de livres, pour veoyr que c'estoit, et en achepter ; lesquels, voyans le titre, desboursoient de leurs gibecieres pour en faire l'achat.

Aucuns en voyans le titre, et puis tournans le feuillet, et n'y voyans rien, se courrouçoient contre les vendeurs, disans qu'ils estoient des abuseurs de monstrer par l'apparence du titre du livre et rien dedans : et eux pour excuse respondoient aussy : « Aussy n'a-il rien faict, « monsieur. Pourquoy voulez-vous qu'on en im-« prime rien ? »

Autres, se contentans de la premiere inscription, sans regarder dedans, y mettoient leur peu d'argent, et eux, arrivans à leur logis, pensans faire quelque belle lecture après disner, y trouvoient *bianco*, et, bien faschés d'avoir si mal employé l'argent de leur baudrier. Aucuns se mocquoient d'eux-mesmes. D'autres, plus raquedinares, se despitoient, et maudissoient* et M. d'Espernon et son livre et ses gestes, d'y avoir mis et em-

[1] Favori d'Édouard II, roi d'Angleterre, dans l'histoire duquel on dépeignit alors les excès du duc d'Épernon, comme on prétend qu'on dépeignit ensuite ceux du connétable Albert de Luynes dans celle de Jean II, roi de Castille, ou plutôt de son connétable Alvaro de Luna, publiée sous le nom du sieur de Chaintreau, mais qu'on attribue au cardinal de Richelieu.

ployé si mal leurs pieces, qui leur eussent servy d'ailleurs.

Si est-ce que, nonobstant ceste blanque, plusieurs luy donnoient reputation d'y avoir pris une place inexpugnable et imprenable, comme Sorges, au milieu de l'hyver, des pluyes, des glaces et neiges, et monté et planté son artillerie pour faire sa batterie en un lieu si inaccessible, que c'est tout ce que pourroient faire les chievres que d'y aller; et la prit pourtant, mais avecques perte de force bons et honnestes hommes, tant gentilshommes que capitaines et soldats, et à la barbe d'un des braves et vaillans gentilshommes que j'aye cognus, qui estoit M. de Vins, qui luy donna bien des empeschemens, et luy en eust donné d'avantage s'il eust vescu.

En son second voyage qu'il y a faict après la mort de son frere M. de la Valette, encor qu'il ayt trouvé de braves et gallans hommes, très-vaillans, qui luy ont bien faict teste, l'ayant empesché de prendre les meilleures villes du pays, que, s'il les eust pu empieter, il ne les eust pas desmordues aysement; pour lesquelles attrapper, il n'y a rien oublié de toutes les sortes d'industries ny de main; car il fit entreprise sur Marseille, de nuict, par le moyen des petards et quelque petite intelligence qu'on le disoit avoir dedans.

Aucuns disoient et croyoient que ce n'estoit que vaine ostentation qu'on disoit l'avoir entreprise, et qu'on dist après, et publiast-on par la Franceque: M. d'Espernon avoit osé attenter avecques deux mille hommes sur la plus renommée et forte ville de la Gaule du temps des Romains et autres empires et regnes, et que, de nos temps, MM. de Bourbon et marquis de Pescayre, si grands et excellens capitaines, avoient failly, voyre l'empereur Charles, en son voyage de Provance.

Voylà comment le monde discouroit sur ceste entreprise vaine de M. d'Espernon, la tenant pour vaine.

Autres disoient et affirmoient: qu'il s'estoit armé de bon, et à bon escient, et que, sans un petard qui tarda à venir, la ville estoit sienne; car desjà elle estoit toute en peur. Je m'en rapporte à ce qui en est.

Une autre belle expedition qu'il a faicte, c'est ceste citadelle, ou plustost bastille ou forteresse, ou blocqus (on l'appellera comme on voudra, car c'est pervertir autrement le nom de citadelle, qui le veut bien dechiffrer) qu'il fit devant Aix: car, voyant ne la pouvoir avoir par force, à cause du peu de gens qu'il avoit pour expugner ou assieger une telle place, où il y avoit tant de gens de bien, d'honneur et de valeur dedans, il advisa d'y bastir et construire ceste citadelle, pour les tenir en bride, les affamer et faire venir à composition. Et de faict, la bastit à leur barbe, nonobstant les belles sorties que tous les jours ceux de dedans faisoient sur les siens: œuvre certes très-admirable, et qu'un plus grand et plus puissant que luy n'eust sceu faire. Et si ce grand empereur Frederic a esté loué et admiré pour avoir basti une telle bride-place devant Parme, et l'appella *Victoria*, comme nous trouvons par escrit, il faut dire de mesmes que ceste œuvre de M. d'Espernon a equipollé et parangonné celuy d'un des grands empereurs et braves qui avoit esté despuis Charlemaigne jusqu'à luy. Et ce qu'il faut admirer est que, dès le commancement de ceste forteresse, il y fut très-griefvement blessé; car, ainsy qu'il estoit une après-disnée retiré dans une tente, et qu'il jouoit pour passer le temps avecques quelques gentilshommes, fut tiré de la ville un coup de couleuvrine, pensez! pa le rapport de quelque bon espion, qui luy emporta deux gentilshommes auprès de luy, dont l'un fort son amy (quel secret de Dieu!) ayant la cuisse emportée et le bras; des os qui en sortirent, vinrent donner contre le ventre et cuisses dudict M. d'Espernon, qui le blesserent tellement qu'on le tint pour mort longtemps; mais après il fut si bien secouru qu'il en est reschappé. Et, nonobstant sa blessure, jamais ne cessa sa fortification, et commanda la continuer; tellement qu'il la mit en peu de temps inexpugnable et logeable de plus de douze cens hommes, tant à cheval qu'à pied, qui ordinairement donnerent si grande fatigue à ceux d'Aix, que la ville s'en alloit à sa mercy, sans la revolte qui s'ourdit en la Provance, tant du costé de la noblesse que du peuple, et sans que, se remettant à l'obeyssance du roy, adviserent d'appeller M. des Diguieres, un des grands capitaines qui soit aujourd'huy en France, sans faire tort aux autres, ainsy que j'ay ouy dire à de plus entendus que moy, et

que ses faicts le monstrent encor mieux, comme j'en parle en sa vie : et nul qu'un seul M. des Diguieres pouvoit faire ce coup ; et nul, disoit-on, que M. des Diguieres se pouvoit opposer à luy, ny l'affronter, ny faire songer à sa conscience, et abbaisser sa cupidité et ambition. Aussy, à bon chat bon rat, ce dit-on.

Veu les hasards qu'a couru ce M. d'Espernon, il y a plusieurs gens qui ont opinion qu'il soit fée, ou qu'il ayt quelque demon ou esprit familier qui le guyde ; car, estant hay en France plus qu'homme qui fust jamais favory du roy (si croy-je), il a esté guetté, cavallé, vendu, attenté et conjuré en toutes façons, et blessé, et pourtant eschappé jusqu'icy.

Il fut faict une entreprise sur luy à Angoulesme, aussy bien tramée qu'il en fut jamais ; mais les exécuteurs ne firent rien qui vaille ; et, au lieu de le charger, s'amuserent à piller son cabinet et ses habillemens, et les jetter par les fenestres.

Il y demeura deux jours et deux nuicts dans le chasteau assiegé, tellement que luy ny les siens n'avoient de l'eau pour boire : si bien qu'aucuns des siens, comme je leur ay ouy dire, furent contraincts de boire leur pissat ; et tous s'en alloient mourir de soif (mort de Roland), sans que les assiegeans se mirent à capituler, et faire composition d'abolition du tout ; mais despuis ils l'ont bien payé.

Au bout de quelque temps après, tournant de son gouvernement de Boulongne, et passant vers Monstreuil, il desfit la garnison de cheval de là fort heureusement, et en prit prisonnier le gouverneur, et force autres gentilshommes avecques luy ; et, venant passer et loger à Corbie, où estoit M. de Longueville, lieutenant general pour le roy en toute la Picardie, mondict sieur d'Espernon, ne sçachant pas, ou ne se souvenant, ou du tout ne le voulant point, ne presenta ses prisonniers audict lieutenant general, comme la raison vouloit. A quoi M. de Longueville, prince d'honneur et de merite, se sentant picqué, les luy envoya demander ce soir ; lesquels luy estans refusés de l'autre, M. de Longueville fait mettre tout le monde en armes, et bons corps-de-garde et barriquades devant le logis de M. d'Espernon, qui eut subject de dire, comme il a dict despuis à de ses amys : que jamais il n'eut si belle peur, ny pensa mieux mourir que là. Mais enfin M. de Longueville, comme prince bon et courtois, à la mode de feu M. son pere, qui l'estoit s'il en fut oncques, se contenta de quelque honneste satisfaction, n'advisant pas tant à la convoitise ny au profit. Si bien que le tout s'appaisa, e M. d'Espernon sortit lendemain matin de la ville, bien ayse, il ne le faut pas demander.

Voylà un grand hasard pourtant. Que, s'il eust eu affaire avecques un homme turbulent, rapineux et subject à la pince et à l'avarice, je sçay qu'il n'en fust pas esté quitte à si bon marché.

Je ne sçay comment ils en sont, et s'ils sont tousjours en querelle ; mais plusieurs disent que M. d'Espernon ne luy doit rien demander, puisqu'estant en son pouvoir, ne lui ayant faict mal ny desplaisir, et luy en pouvant faire, s'en estoit allé ainsy.

Je m'en rapporte aux grands capitaines duellistes, qui ont là assez ample subject pour s'y esbattre de parolles. Ce seigneur eschappa là pourtant un grand hasard.

Il a esté aussy souvent blessé, et fort grandement, et mesmes à Pierrefont d'une grande arquebusade à travers les maschoires, dont il n'y avoit ordre qu'il eschappast, non plus que d'un grand cerf en son rut, qui luy donna des cornes à travers le corps, et le porta à demy-mort par terre.

Force autres blessures qu'il a eues, et de frais de la fougade de Brignolles, qui a esté une grande eschappade et hasard, dont il en est eschappé fort heureusement et par la grace de Dieu, et par la bonne main de M. Sourlin, qui est prevost des bandes françoises, et un des meilleurs chirurgiens de la France, très-heureux à l'endroict de M. d'Espernon, et pas tant à d'autres.

Voylà pourquoy on ne sçavoit oster de l'opinion de plusieurs, qu'il n'eust quelque demon qui le tinst par la main, tant pour la vie que pour les biens, faveurs et grandeurs ; car il a eu du roy son maistre tout ce qu'il a jamais voulu. Touchant l'or et l'argent qu'il en a jamais tiré, le monde en dict tant que je n'en puis croire la moyctié. Quant aux places et terres, il n'en a jamais eu qu'Espernon et Fontenay, et despuis peu Vilebois et autres terres de M. de Montpensier en Angou-

mois, qu'il a achetées de ses propres deniers, et non de ceux du roy, comme Espernon et Fontenay. Et n'a voulu faire comme ont faict M. le connestable, M. le mareschal de Sainct-André, mareschal de Rets, Matignon et autres favoris de roys, qui se sont plus delectés à avoir et acquester des belles places. Mais cestuy-cy s'est advisé d'une cabale d'economie, à laquelle les autres n'avoient jamais l'œil, comme on disoit à la cour; car luy, detestant toutes ces possessions, domaines, proprietés, et territoires, il s'est faict donner force beaux gouvernemens, qui luy valoient plus que tous les acquests du monde qu'il eust sceu faire.

On l'a veu pour un coup avoir le gouvernement de Metz et pays Messin, de Boulongne et Boulonnis, de Loches, du marquisat de Saluces, de Provance, d'Angoulmois, Xainctonge, Aunis, Touraine, Angers, et de la Normandie. Celuy-là, il ne le garda guieres. Il le donna à M. de Montpensier, d'autant qu'il n'appartenoit de tout temps qu'au Dauphin de France, et, luy faillant, et autres fils de roy, appartenoit de raison à un grand prince du sang. Ledict M. de Montpensier disoit alors: «Mon maistre, «ce morceau est trop gros pour vous: il vous «estranglera si vous vous meslez de le vouloir «avaler.» Aussy le quitta-il.

Or, je vous laisse à penser comme il a pu faire valoir le talent de tous ces gouvernemens. Aussy sont-ils esté cause du maintien de son estat et sa grandeur. Si que, possible, sans iceux le roy son maistre, qui l'avoit tant aymé et eslevé, et puis s'en estoit refroidy, luy eust faict un mauvais tour, ainsy que le bruit commun de la cour et de la France en trottoit.

Et si ces gouvernemens luy ont fort servy, l'estat de couronnel l'a fondé encore mieux, d'autant qu'il avoit soubs luy tant de compaignies à sa devotion, et tant de soldats. Il les mettoit, il les ostoit, les faisoit, les desfaisoit, les renouvelloit, les transmuoit, les transportoit où bon luy sembloit, en disposoit à sa volonté, les sarroit aux garnisons, faisoit des loix comme il vouloit nouvelles, observoit les vieilles ainsy qu'il voyoit luy estre utiles. Fit eriger cest estat en officier de la couronne de France, ce qui n'avoit jamais esté faict, et a esté le premier qui fit ce coup. Et, qui plus est, il estoit mieux ordinairement accompaigné que le roy mesmes, car il avoit à sa suite plus de capitaines en chef, de lieutenans, d'enseignes, de sergens, de capitaines entretenus, de payes reales. Bref, qu'estoit-il question de veoyr plus belle suite et compaignie que d'un tel couronnel, qui le vouloit ainsy et le commandoit expressement.

J'ay ouy dire qu'au camp de Jalon, lorsque le roy François [1] manda querir ses vieilles bandes du Piedmont pour faire teste à l'empereur qui vouloit descendre en Champaigne, M. de Tays vint faire la reverence au roy fort pompeusement, accompaigné de toutes ses bandes et capitaines victorieux, triomphans de ceste memorable battaille de Cerisoles, où il y en avoit grande quantité; car il y avoit vingt-quatre ou vingt-cinq enseignes. Je vous laisse à calculer combien il y pouvoit avoir de capitaines, tant en chef que autres membres et capitaines entretenus; et Dieu sçait quels hommes, tous cares de princes[2], voyre de plus. Le roy admira fort ceste trouppe, et dit après: «Foy de gentilhomme! voylà le plus bel estat «de mon royaume, et aussy suffisant pour se «faire accompaigner, craindre et respecter. Et «m'estonne que beaucoup de mes petits sots fats «princes de mon royaume, qui font tant des «grands glorieux, n'y ont jamais aspiré, qui «se ruynent eux et leurs moyens pour avoir «des gens à se faire suivre, craindre et respec«ter, au lieu qu'à mes despens, et qui ne leur «cousteroit rien du leur, ils seroient tousjours «mieux accompaignés que moy; et par ainsy es«pargneroient le leur pour l'employer mieux à «mon service. Je ne sçay s'ils le font pour crain«dre, ou pour espargner leur peau; car l'estat «est fort hasardeux; mais pourtant si en se«roient-ils bien plus heureux, honnorés et res«pectés; et sont des petits sots qui le desdai«gnent.»

Je ne sçay si M. d'Espernon avoit pris langue de là; mais je trouve, et d'autres avecques moy, qu'il ne fit jamais mieux que de se pourveoir de cest estat, qu'il n'a voulu pourtant jamais desmordre, quelque sollicitation que le roy d'aujourd'huy luy en ayt faictes, desi-

[1] Ici on lit en marge dans le manuscrit 8772, de la main de Brantôme: «Je croy avoir ceci escrit ailleurs cy-devant; par quoy ne faut plus le redire.»

[2] Mines.

rant gratifier M. de Chastillon; d'autant que le roy disoit que M. d'Espernon ne s'y rendoit pas subject, et qu'il s'amusoit trop aux autres grandes charges qu'il avoit touchant ses gouvernemens. Car, quand tout est dict, le plus souvent qu'il l'a exercé, il estoit, et lieutenant-general, et gouverneur, et couronnel, exerçant tous les estats ensemble, et s'en acquittant très-dignement avecques cela, et vaillamment; car on ne luy sçauroit reprocher qu'il ne fust très-brave et vaillant, et avecques cela fort accomply et universel en tout, tant pour la cour, pour la guerre, pour affaires d'Estat, pour finances, pour discours, pour gentillesses, pour les dames et l'amour, pour plaisir que pour tout; si bien que ceux qui en voudroient escrire, en ont ample matiere et bien blanche carte : qu'ils la noircissent bien s'ils veulent.

Quant à moy, pour ce coup, je n'en passeray pas plus outre, pour ne luy avoir obligation à n'en dire bien ny mal, si est-ce que sa vertu me contraint de dire cecy en passant.

Par quoy je fais fin à nostre discours de nos couronnels de France. Et les voylà tous jusques icy, qui ont esté despuis leur premiere institution.

S'ensuit de parler des couronnels de Piedmont qui ont esté; lesquels je dechiffreray le plus briefvement que je pourray, afin de ne traisner tant ceste besoigne, qui possible pourroit ennuyer à plusieurs.

VIII.

M. DE BONNIVET.

M. de Bonnivet doncques, comme j'ay dict, après la cassation et desappoinctement de M. de Tays, fut faict couronnel des bandes du Piedmont.

Encor qu'il meristast beaucoup, une dame luy ayda grandement, et, du temps du roy Henry, une autre dame aussy, comme j'ay dict ailleurs. Il estoit très-beau; de sorte que, quand on parloit de luy, on disoit tousjours «le beau Bonnivet.» Il estoit de fort bonne grace, et tout luy seoit bien en tous ses exercices et actions.

J'ay ouy dire à la reyne mere, qui me faisoit cest honneur de m'addresser quelquesfois la parolle, que le feu roy Henry avoit esté en sa jeunesse un des meilleurs sauteurs de la cour, et mesmes au plein saut, et que nul ne luy tenoit pied que Bonnivet, et ne se pouvoient vaincre l'un l'autre de deux doigts, quelquesfois l'un, et quelquefois l'autre, selon que les hommes sont journaliers, et mesmes qu'ils se plaisoient fort à sauter des fossés de vingt-deux et trois pieds, qu'ils franchissoient souvent; et ledict Bonnivet s'y fust noyé une fois dans un plein d'eau, sans que le roy son maistre le sauva.

Pour fin il estoit, de son temps, des gallans de la cour. Lorsqu'il alla en Piedmont, plusieurs eurent opinion qu'il ne pourroit estre le très-bien venu parmy les capitaines et soldats, d'autant qu'on le tenoit par trop dameret, et trop plus propre pour la cour et les dames que pour la guerre et infanterie. Mais il n'y fut pas plustost qu'il s'y fit bien fort aymer, et gaigna fort le cœur de ses soldats et capitaines; car il s'y rendit assez familier et compaignon : non qu'il leur en laissast passer une seule à ceux qui failloient en leur debvoir ny ordonnance; car il y estoit fort severe quand ils y delinquoient.

Au demeurant, il estoit fort liberal. Il tenoit ordinairement très-bonne et longue table, bien garnie, à tous venans; c'est ce que le soldat demande : et puis ordinairement cartes et dés, table de couronnels; aucuns disoient table de capitaines.

Il avoit avecques luy force capitaines entretenus, et Dieu sçait quels! Il eut au commancement deux membres de sa couronnelle, Villemaigne et Tays, cousins, braves gens, et sur-tout grands piaffeurs, et mesmes Tays, qui long-temps avoit practiqué parmy les Espaignols, et en parloit la langue comme le Gascon, d'où ils estoient. Cossains me l'a conté ainsy; et, pour ce, je luy faisois la guerre quelquesfois d'avoir appris d'eux à estre ainsy grand piaffeur et bravasche sur-tout.

Ce couronnel estoit fort soigneux et pressant à faire faire souvent monstre, et très-bien payer ses gens. Aussy ne voyoit-on rien de si brave, si bien en poinct, ny si gorgias (ils usoient de ce mot alors parmy les soldats du Piedmont); car, quant à leurs armes, elles

estoient la pluspart dorées et gravées : pour les accoustrements, ce n'estoit que tout soye, d'ordinaire.

J'ay ouy dire à un capitaine, qui n'estoit que soldat pour lors qu'aucunes compaignies partirent du Piedmont, pour venir en Guyenne avecques le connestable pour la gabelle, on vit pour un coup au capitaine La Chasse, gentilhomme provançal, cinquante soldats, qui tous avoient le bonnet rouge ou de velours, fourré d'or, avecques la chaisne au col faisant deux tours, avecques le fourreau et l'escarpe de velours. Ainsy parloit-on; car c'estoit une grande chose que d'avoir telle chaussure et le fourreau.

J'ay ouy dire que, pour un premier jour de may, un caporal de la couronnelle, nommé Albret, comparut le matin à la messe, habillé tout de satin verd, et ses bandes de chausses toutes rattachées de doubles ducats, d'angelots et nobles, jusqu'à ses souliers.

Aussy j'ay ouy dire qu'en la couronnelle de M. de Bonnivet (car il n'en eut qu'une), il s'y est trouvé quatre-vingts corcelets de Milan, tous gravés et dorés, aux enseignes qu'à la teste de la compaignie marchoient MM. de Pienne, les comtes de Charny et du Lude, qui tous, pour plaisir, avoient pris l'harquebuse, et entroient en garde, et faisoient la faction, affin d'apprendre en jeunesse pour se faire capables après, ainsy qu'ils ont esté; et celuy qui m'a faict ce conte, c'estoit un soldat, despuis capitaine, de nostre terre de Bourdeille, qui alors estoit soldat très-signallé de ceste compaignie, et fort advantagé, qui faisoit le quatriesme avecques ces trois seigneurs.

Bref, il n'y avoit que pompe et gorgiaseté parmy les soldats du Piedmont alors : si bien que j'ay ouy raconter à plusieurs qui estoient tant courtisans, capitaines que soldats, que, quand ce grand roy Henry alla faire son entrée parmy toutes les villes du Piedmont, qui estoit un belle chose aller si loing chez soy, sans passer ny s'engager en terres d'autruy, l'on ny vit rien si brave ny si bien en point qu'estoient les capitaines et soldats qui se trouvoient aux entrées chascun en sa garnison, pour recevoir leur roy, qui, bon prince et magnanime et magnifique qu'il estoit, se pleut fort en tel spectacle, et en admira ses gens. Mais M. le connestable, en desdaignant la superfluité par trop grande, le monstra au roy, et advisa d'en faire plusieurs retranchements sur les payes, les abbaisser, et gagner quelques jours sur les mois; bref, y faire quelques petits anicrochements: si bien que du despuis on y trouva un peu à redire d'auparadvant; mais non pas qu'il y parust guieres; car certainement il a fait tousjours beau veoyr ces compaignies, et mesmes quand elles vindrent en Guyenne pour ceste gabelle, que, passant par la France qu'on n'avoit accoustumé d'en veoyr de si belles, un chascun en entroit en admiration; aussy servirent-elles de beaucoup à rendre le peuple rebelle obeyssant à son prince; et M. de Bonnivet les mena tousjours.

Il ne prenoit pas plaisir de voir les querelles et supercheries parmy ses trouppes, et se plaisoit à les accorder, au moins les capitaines; et, s'ils ne se vouloient accorder et le croyre, il leur permettoit le combat à part ou sur le pont du Pau [1], ou en quelque autre lieu à l'escart qu'ils eussent voulu, ou bien luy-mesme les faisoit batire debvant luy, et, après s'estre tiré trois ou quatre coups d'espées, du moins ou du plus, comme il croyoit estre besoing, et que chascun des combattants se pouvoit contenter, et après mieux s'accorder, soudain mettoit la main à l'espée, et en cryant *holà, holà*, et se mettant entre deux, les separoit : ayant introduict ceste coustume que, quand on cryoit ces *holà* en Piedmont, et que c'estoient capitaines d'auctorité, il falloit s'arrester, sur la peine de la vie.

J'ay ouy encor raconter que le capitaine La Chasse, que j'ay cy-debvant nommé, eut une querelle contre le capitaine Riolas, gentil soldat, que j'ay veu despuis suivre M. de Guyse qui l'aymoit fort, et se servoit de luy en fidellité. (Il fut fort blessé au siege de Rouen.) Leur differend fut à cause de la noblesse. Riolas disoit qu'il estoit gentilhomme comme luy. La Chasse luy respondit que certes il estoit gentilhomme, à cause de son espée qu'il avoit au costé, dont il s'en estoit tousjours très-bien prevallu et acquitté; mais avoit ce point sur luy qu'il estoit gentilhomme de race, et de l'espée et de tout, dont un chascun ne pouvoit ignorer. Ils ne se purent sur cela nullement accorder, et

[1] Le Pô.

fallut qu'ils se battissent et missent la main à l'espée debvant M. de Bonnivet; et, après avoir tiré quelques coups, il mit la main à l'espée, et, cryant *holà*, il les separa, et puis les mit d'accord. Je sceus ce conte d'un capitaine de foy.

De raconter les vaillances de ce couronnel, je m'en remets aux vieux capitaines et soldats qui ont esté soubs luy. Je diray ce mot, que Paradin, qui a esté de nostre temps, pour le bien louer, dit : qu'un jour il parut sur le haut d'un bastion, estant assiegé dans Sainct-Ya [1], avecques un bouclier barcelonnois et l'espée au poing, et y demeura long-temps planté en contemplant la contenance des ennemis, sans jamais en vouloir bouger, jusqu'à ce que ses gens l'en osterent.

Voylà bien loué un couronnel! Car, et pour cela, et quelle plus grande vaillance y a-il estre en ceste posture et butte, et ne combattre rien, si-non avecques l'espée trancher le vent, et faire le moulinet, et cryer *çà! çà!* On a veu de simples soldats, voyre des pionniers et gougeats, en faire de mesmes. Voylà pourquoy il y a des gens desquels vaudroit mieux estre blasmé que loué, tant sçavent-ils louer mal.

Il eust mieux vallu qu'il l'eust loué, en disant, comme il s'alla bravement et resolument jetter et precipiter dans ceste place, qui ne valloit guieres et ne venoit que fraischement estre fortifiée, tellement quellement, que le duc d'Albe, ce grand capitaine, avecques une grande armée, menaçoit de prendre en deux jours, que d'aller excogiter et descrire ceste nouvelle sorte de louange; comme de vray il le faut louer en cela qu'il s'alla jetter courageusement dans ceste place. Aussy avoit-il avecques luy de très-bons confidens, qui estoient Ludovic de Biragues, le capitaine Moret, Calabrois, et Theode Bedaine, Albanois, très-bons capitaines, et des meilleurs du monde de ces gens de pied, qui certainement firent là tous vaillamment, et monstrerent une belle contenance de recevoir le grand assaut que leur preparoit le duc d'Albe. Que s'ils se fussent le moins du monde estonnés ils estoient tous perdus.

J'ay ouy dire et raconter à M. du Gua l'aisné, qui lors estoit dedans, que, tant s'en faut que M. de Bonnivet monstrast le moindre semblant d'apprehension, que le jour du grand assaut qu'on attendoit, M. de Bonnivet fit venir derriere le rempart sa bande de violons, qui montoient tousjours à une demye-douzaine (car il n'en estoit jamais desgarny) et les fit tousjours sonner et jouer, tant que l'allarme dura [2] : soubs quel son, et des tambours et trompettes, tout le monde se tressailloit de joie, comme s'ils fussent esté en une salle de bal, et n'avoient garde d'apprehender aucune peur. Aussy M. de Bonnivet joua un traict de très-habile couronnel, car il y avoit deux mille François (et Dieu sçait s'il avoit choisi des pires, puisque, comme couronnel, il y estoit à mesmes), outre deux enseignes de lansquenets, et Italiens et chevauxlegers.

Pour fin, M. de Bonnivet a esté un très-gallant et brave couronnel. Il a commandé à des meilleurs capitaines de la France, comme à M. de Montluc et à plusieurs autres. Par-tout où il s'est trouvé, il a tousjours bien faict. J'en ay ouy dire, et en Piedmont et en France, tant de bien de luy, qu'on ne le sçauroit assez louer.

Son malheur pour luy a esté qu'il n'est mort au Piedmont, ni aux factions, où il avoit souvent employé et hasardé sa vie. Ainsy sont morts une infinité de braves capitaines, tant du vieux temps que du nostre. Ainsy mourut Pompée, ainsy Cæsar, ainsy Alexandre, bref plusieurs anciens. Ainsy est mort M. de Brissac, general dudict Piedmont, et soubs qui il avoit bien appris et bien guerroyé. Ainsy sont morts messieurs de Termes, d'Aussun, Montluc, et un monde d'autres ses contemporains et compaignons de guerre dudict Bonnivet, auxquels le sort n'a permis de mourir parmy les batailles et les combats qu'ils ont rendus, et les assauts qu'ils ont endurés, et aux lieux où ils se sont trouvés.

Ce M. de Bonnivet doncques mourut à Sainct-Germain-en-Laye, de maladie, aussy mal visité en son mal et sa mort que jamais homme fut; car ce fut lorsque M. le connestable estoit si

[1] En Piémont, *Jacobi Fanum.*

[2] Le prince de Condé enchérit de nos jours sur cette bravade, en ce qu'au siége de Lérida il fit monter la première tranchée par son régiment, précédé de violons. Voyez les *Mémoires de Grammont.*

desplaisant du maryage de M. de Montmorency son fils et de madamoiselle de Pienne, de laquelle M. de Bonnivet estoit demy-frere; et par ce, M. le connestable n'en voyoit de bon cœur ny la race, ny tous ceux qui le visitoient, et le frere et la sœur, qui, pour quelque temps, estoit fort recluse en un monastère, si bien que mal-aysement on la pouvoit veoyr. Son frere fut veu et visité fort peu, voyre secouru, dont dit-on qu'il mourut autant de regret que du mal, que luy, qui avoit tant bien servy le roy son maistre, à l'appetit de M. le connestable qui l'avoit pourtant aydé à advancer, il n'avoit esté visité de son roy ny de peu de gens de sa cour.

Telle a esté sa fin, telle a esté sa mort. M. du Bellay en a fait un très-beau tombeau en peu de vers en latin et en françois. On le trouvera en ses poesies latines et françoises.

IX.

LE VIDASME DE CHARTRES.

Après M. de Bonnivet, fut mis en sa place M. le vidasme de Chartres, et fut couronnel general des bandes de Piedmont, comme l'autre.

Il estoit digne certes de ceste charge, voyre d'une plus grande, tant pour le lignage, et ses grandes richesses, que pour ses vaillances et illustres faicts, qui ont esté tels, que de son temps on ne parloit que du vidasme de Chartres; et si on parloit de ses prouesses, on parloit bien autant de ses magnificences et liberalités.

Il fut si splendide et magnifique, qu'à ses propres cousts et despens il mena au combat en Italie Artiagues, avecques cent gentilshommes, en poste, tous vestus d'une mesme parure et fort superbe, tant de la poste que de pied, et chascun une chaisne d'or au col faisant trois tours, car, pour lors, cela s'usoit et paroissoit fort, et en faisoit-on grande parade.

Cest Artiagues estoit un Espaignol qui, ayant querelle contre un autre, et ayant ouy raisonner la renommée de M. le vidasme, tant de ses vaillances que de ses magnificences, le vint trouver en France, et le supplier de vouloir estre son parrain en un camp clos et desfy contre un autre, duquel bonnement ne me souvient du nom, pour n'avoir esté de ce temps, car j'estois trop jeune, mais pour l'avoir ouy dire à gentilshommes qui estoient du convoy

M. le vidasme, qui ne refusa oncques personne de courtoisie ny de gentillesse et liberalité, accorda aussy tost la priere de l'Espaignol, et le mena ainsy au combat, avecques telle compaignie honnorable. Et luy seul fit les frais du combat, qui n'estoient pas petits; car, en telles choses, les despens y sont grands et excessifs, et bien souvent emportent leur homme et l'abbattent, comme j'ay dict ailleurs[1]. En quoy l'Espaignol ne fut pas sot d'avoir choisy un si bon desfrayeur et si vaillant parrain. Aussy pour lors en France, Italie et Espaigne, ne parloit-on que de l'appareil et somptuosité de ce convoy et voyage.

Qu'on m'aille trouver aujourd'huy de telles personnes somptueuses et liberales, et mesmes à l'endroict d'un Espaignol, auquel il n'avoit aucune obligation comme à un François. Aussy en fit-il de mesmes à Fandilles, duquel j'ay parlé au chapitre des combats [2].

Il fust esté bien plus grand encor, et eust eu plus de moyens à despendre, s'il eust voulu espouser une fille d'une grande dame de la cour, que je ne nommeray point, qui est madame de Valentinois.

De plus, se peut-il rien parler de plus liberal, pompeux et magnifique, que les immenses despenses qu'il fit en Angleterre, lorsqu'il y fut envoyé en ostage avecques messieurs d'Aumale et d'Annebaut, pour la paix jurée entre le roy Henry et le roy Edouard? Entre autres, il fit un festin au roy et aux dames de sa cour, le plus superbe qu'il est possible d'ouyr parler. Les mets estoient servys tous par artifices si bien faicts, et representés et appliqués, qu'on les voyoit venir du ciel, lequel estoit representé ainsy dans la salle où se faisoit le festin. Cela se peut mieux dire et representer par parolles, gestes et devisemens, que par escrit.

Quand ce vint aux fruicts des confitures, ce ciel, ainsy artificieusement faict et façonné, se mit à esclairer, tonner et gresler de telle façon et tempeste, que dans la salle on n'oyoit que tonnerres et esclairs, et au lieu de pluye du ciel et gresle, on ne vit que dragées de

[1] Au discours des combats et duels.
[2] Au combat d'entre Fendille et Daguerres.

toutes sortes pleuvoir et gresler et tomber dans la salle l'espace d'une demye-heure, et pleuvoir après toutes sortes d'eaux de senteur, si bonne, si odoriferante et si souefve, que toute la compaignie en demeura en toute admiration d'une telle representation et artifice si splendide.

Le roy Edouard s'en tint extresmement obligé à luy. Aussy l'aymoit-il autant ou plus que seigneur de son royaume; et le gouvernoit comme il vouloit; et luy donna ample liberté, sans aucun esgard à sa subjection d'ostage, de se promener par tout son royaume comme il luy plaisoit, voyre jusques en Escosse, et au fin fond des sauvages [1]; et fut par-tout recueilly comme un roy, admiré et aymé de tout le monde, tant il avoit l'esprit, la façon et la grace pour sçavoir s'entretenir avecques toutes manieres de gens; car, estant parmy ces sauvages escossois, comme j'ay dict, il se fit aymer d'eux et les gouvernoit comme il vouloit.

Ils luy dresserent un jour une chasse generale de bestes rousses et fauves, où ils en prirent si grande quantité que c'estoit une chose très-estrange. Et, ce qui plus sauvage estoit, comme je le tiens de M. de Montmorency, qui vit encor, qui le tenoit de mondict sieur le vidasme son grand amy et confederé, et nous le dit en Escosse, c'est qu'après la chasse ils firent un festin de la moictié de leur chasse, et la mangerent sans cuire avecques du pain, et toute crue, et n'avoient seulement que de petits bastons de coudre, ou autre bois, et en pressoient fort la chair, d'où en faisoient sortir le sang, et en rendoient la chair si seche, que parmy eux c'estoit un très-grand manger; et en convierent M. le vidasme, qui en gousta et mangea un peu pour leur plaire, dont ils luy en sceurent très-bon gré, et l'aymoient tous infiniment. Aussy, par-tout où il passoit, il laissoit de très-grandes marques de sa liberalité et magnificence, lesquelles, si je voulois toutes descrire par le menu, je n'aurois jamais faict; comme celles qu'il a employées en la cour de ses roys en habits, en pompes, en tournois, en combats, enfin en toutes gentillesses où les braves et gallans courtisans sçavent despenser.

Quant à la guerre, il faut demander à ceux qui ont veu ses compaignies, car il y en a encor d'assez vivants, quelles sont esté, tant ses compaignies de gens-d'armes que de chevaux-legers, de gens de pied que de cornettes de general comme il a esté, ainsy qu'après je le diray, combien il les faisoit beau veoyr. S'il y avoit quelque gallant homme en France, il falloit qu'il l'eust, fust ou pour combattre ou pour embellir ses trouppes. Il aymoit fort, pour ses couleurs en ses trouppes et pour luy, le verd, et l'a bien fort faict valloir [1]. On a voulu dire qu'il l'a aymé, chery, et porté pour l'amour d'une plus que très-grande dame [2], laquelle l'a tousjours aymé et porté jusques au jour de sa viduité, et donnoit-on alors à ce seigneur reputation de la servir, mais sur la fin, il s'en trouva mal.

Il faut passer cela pour dire qu'au siege de Metz ce seigneur se fit fort remarquer par les sorties qu'il y fit, et mesmes en une qu'il fit sur les Allemands du costé du Pont-aux-Mores, laquelle se trouve par escrit en l'histoire de nostre temps.

Si faut-il que j'aille rememorer une, à cause du stratageme gentil qu'il usa, ainsy que le camp de l'empereur deslogea de là devant, et se retiroit avecques sa très-grande perte, misere et confusion; car, ayant faict mener quelques barques sur le grand chemin de Thionville, et luy s'estant accommodé avecques quelques autres en passager, luy, qui sçavoit parler espaignol comme son françois (et de ce temps rarement parmy nous ce langage estoit peu commun), comme pauvre battelier convioit ces pauvres soldats espaignols de passer la Moselle, leur faisant accroire que le duc d'Albe l'avoit là envoyé et commis pour leur passage. Ces pauvres gens, las et harrassés, le crurent, comme il estoit aysé, et aussy qu'ils eussent pris tel parti qu'on leur eust presenté, tant ils en avoient besoing; ainsy en passa-il pour le moins trois cens, ayant mis sa compaignie en embuscade de-là l'eau; et amprès, ayant faict le signal à l'impourveu, furent tous investis; mais à tous il leur fit mercy et grace, et les envoya tous bagues sauves avecques l'espée, fors l'harquebuse, et n'en retint aucun prisonnier,

[1] Les High-lands.

[1] Catherine de Médicis l'avait aimé, et *le vert* fut la couleur favorite de cette princesse jusqu'à son veuvage.

[2] La reine Catherine de Médicis, pour laquelle le vidame de Chartres n'a eu que de l'indifférence. Cette princesse s'en vengea; car il mourut empoisonné, après quelques mois d'une rude prison.

si-non un gentilhomme de la maison de l'empereur, et quelque page de sa chambre, et un tresorier du duc d'Albe, et quelques marchands d'Anvers, lesquels il mena dans la ville pour en triompher seulement, et puis les renvoya en toute courtoisie et honnesteté.

En quoy il fut très-hautement loué, tant des nostres que des Espaignols, qui tous, et principallement le duc d'Albe, luy envoyerent par un trompette le remerciement et mille honnestetés, et les soldats disoient tous les biens du monde de luy.

Certes, ce traict estoit brave et gentil. Je l'ay ouy conter ainsy à ceux qui y estoient, et en ferois volontiers le long discours; mais il faut vaquer ailleurs.

Or, après que ce seigneur eut longuement servy son roy aux guerres de Flandres en gendarme et en cheval-leger, c'est-à-dire en capitaine de l'une et de l'autre compaignie, et après en avoir eu l'ordre de son roy, et faict pour ceste cause compaignon et confrere de son roy, (voyre en fort jeune aage, mais ses merites l'avoient rendu vieil et meur en cela, car son premier commancement et le plus beau fut à la battaille de Cerisoles), il s'en alla en Piedmont, pour commander à l'infanterie, y succedant à M. de Bonnivet, comme j'ay dict, là où il servit son roy à pied aussy fidellement et vaillamment qu'il avoit faict à cheval, tenant du naturel de Cæsar, qui estoit bon homme de pied et bon homme de cheval; ne manquant d'apporter et hasarder sa vie en tous les lieux dangereux qu'il voyoit estre necessaires pour son service, ainsy qu'il fit au siege de Conis, pour la seconde fois assiegé des François, mais failly par deux fois aussy, comme estant place seule fée et fatale en ce pays-là contre la puissance françoise. Aussy qui est la chose qui puisse resister au destin?

M. le mareschal de Thermes vint à perdre la battaille de Gravelines et y faict prisonnier, lequel avoit esté constitué par le roy gouverneur de Calais et pays aux environs. M. le vidasme de Chartres eut sa place, et y fut lieutenant general de Sa Majesté. Durant le temps qu'il y fut, il y garda très-bien tout ce qu'on luy avoit donné en charge, et en fatigua fort l'ennemy. Il eut plusieurs fois revanche de la desfaicte de Gravelines, et de plus fit une très-belle entreprise sur Sainct-Omer; mais elle faillit, et ne tint pas à luy : il s'en faut prendre à ceux qui en furent cause.

Pour avoir ce gouvernement et lieutenance-generale, il quitta sa charge au feu prince de Condé, duquel il estoit fort proche parent à cause de la maison de Vendosme, de laquelle et l'un et l'autre estoient sortis; mais l'un s'appelloit *René de Vendosme*[1]; et le prince, *Louys de Bourbon.*

La paix s'en ensuivit du roy Henry et roy Philippes, et la France mit bas les armes, ce qui fut cause des guerres civilles; car le François ne fut jamais qu'il n'aymast à mener les mains, si-non contre l'estranger, plustost contre soy-mesme. Aussy le Bourguignon et le Flamand disent de nous que : *quand le Français dort, le diable le berce.*

M. le vidasme, concevant en soy ce qui a esté despuis, se rendit oyseux, et d'autant plus qu'on l'avoit veu autresfois gentil et gallant courtisan, et n'aymant rien tant que la cour. Il s'en retira après la mort du roy Henry son maistre; et estant en oysiveté, on conjectura que, grand homme qu'il estoit, il ne pouvoit ainsy demeurer coy, sans projetter en son profond de l'ame quelque chose de grand pour l'advenir.

Il fut soupçonné, fust à faux, fust à vray, d'avoir sceu quelque chose de la conjuration d'Amboise et d'autres menées qu'il faisoit avecques le prince de Condé contre l'estat. Par quoy, le roy François II, estant à Fontainebleau, commanda à un capitaine de ses gardes de l'aller prendre prisonnier à Paris, et le mettre dans la Bastille.

Ce fut lorsque feu l'admiral presenta au roy sa requeste pour ceux de la religion, et qu'il dit qu'il parloit de la part de plus de cinquante mille hommes, et que ce grand M. de Guyse dit en plein conseil : «Et moy, avecques cent «mille hommes, dont j'en seray le chef, je «leur rompray à tous la teste.»

J'estois lors à Fontainebleau; mais je puis asseurer que M. de Guyse fut autant marry de la prison de M. le vidasme, qu'aucun qui fust en la cour; car je le vis en son soupper le louer en toutes sortes de louanges.

[1] Son nom de baptême était François.

Aucuns disoient que ce marrisson ressembloit à celuy de Cæsar quand il vit la teste de Pompée, dont il s'en mit à pleurer. Si l'avoit-il bien servy à son siege de Metz.

Une très-grande dame [1] fut fort blasmée de ceste prison, qui pourtant autresfois ne luy eust usé de ce tour. Mais qu'y sauroit-on faire? Quand une dame qui a aymé vient à hayr, elle en trouve toutes les inventions du monde pour bien hayr.

Ce seigneur demeura plus de six mois dans la Bastille. Puis, le roy estant mort, il en sortit fort malade, dont il en mourut en un logis là auprès, aussy mal content de ceste dame qu'elle de luy, et en disant prou de mal, non de maltalent aigre qu'il luy portast, mais d'un jaloux despit, ainsy qu'est le naturel de plusieurs amans, que celle qu'ils ont aymé esperduement ne hayssent jamais à l'extremité de l'inimitié de la mort et de la vie, comme l'on dit.

Voylà la fin de ce grand seigneur, qui, pour un des seigneurs mondains de la cour, se retira et se resserra si estroictement, que sur la fin de ses jours on n'eust jamais dict de luy que c'estoit ce brave vidasme de Chartres qui avoit esté d'autresfois, et bien changé de ce brave Hector qui avoit tant paru en son monde, et auquel de son temps, ny en la cour de son roy, ny de l'empereur, nul n'osa comparoir pour le parangonner, fors M. de Nemours, le non-pair pour lors de la chrestienté, qui l'a surpassé en tout; et s'il eust eu les moyens de M. le vidasme et ses richesses, encor qu'il en eust assez, il surpassoit tout le monde ensemble.

Si diray-je encor ce mot de ce seigneur, M. le vidasme, que luy, qui avoit servy en son temps tant de belles, grandes et honnestes dames, et assez bien desiré d'elles, il se mit sur ses vieux jours à aymer une More, qu'il ayma et la tint en ses delices, de telle sorte qu'il desdaigna toutes autres dames honnestes, jusqu'à sa femme, qui estoit une très-honneste et sage dame, estant de la maison d'Estissac, de qui j'estois fort proche.

Que c'est, quand une personne se change en un poinct! il change aussy en plusieurs autres; ainsy qu'il fit en ses despenses, somptuosités et superfluités, desquelles il se retrancha du tout; si bien que de grand et splendide seigneur qu'il estoit auparadvant, il ne paroissoit que comme simple et gentilhomme, encor qu'il luy restast plusieurs belles grandes maisons, richesses et moyens pour en faire de mesmes, car, les heritiers, qui en sont venus, en ont eu de très-bonnes pieces et friands morceaux. C'est assez de luy.

[1] Catherine de Médicis.

X.

M. LE PRINCE DE CONDÉ.

Après luy, vint en sa charge de couronnel de Piedmont M. le prince de Condé, lequel n'eut grand temps ny loysir de faire valoir beaucoup sa charge, d'autant qu'il l'eut sur le declin de la guerre, car la paix bientost s'en ensuivít. Si est-ce que, pour si peu qu'il fut en guerre, il s'acquitta de sa charge dignement.

Or, de louer ce prince, c'est autant de mocquerie à moy, d'autant que messieurs de la religion, desquels il a esté le grand general et protecteur, ne l'ont point oublié en leurs escrits, et Dieu sçait s'ils sçavent bien dire, et mal dire aussy tout ensemble, quand ils veulent. Il leur faut donner ceste gloire, qu'ils ont esté les premiers de la France, comme je tiens de bon lieu, qui ont commancé à des mieux et mal dire et escrire, et ont monstré le chemin aux autres.

Voylà pourquoy j'en remets pour ces louanges à messieurs qui en ont dict ce qu'il en faut, et n'ont pourtant touché beaucoup de gentillesses et nobles particularités qu'il a faictes, que j'escrirois volontiers; mais l'on m'a nommé un honneste homme qui en a faict un livre à part non encor imprimé. Voylà pourquoy je m'en tais, et aussy que j'en ay parlé un peu ci-devant ailleurs en un discours à part.

XI.

TYMOLEON DE COSSÉ, COMTE DE BRISSAC.

M. le prince ayant eu par M. l'admiral son oncle le gouvernement de Picardie, qui, d'assez longue ancienneté, et dès la mort de M. de Pienne, du temps du roy Louys XII, appartenoit à ceux de la maison de Vendosme, et luy

ne pouvant tenir deux tels estats qu'estoient ce gouvernement et celuy de couronnel des bandes de Piedmont, et aussy pour l'amour de la guerre civille, le roy en gratiffia M. le mareschal de Brissac, encor qu'il fust bien jeune; mais ayant esté nourry, eslevé et instruit d'un tel pere si grand guerrier, il s'en rendit bientost très-capable.

Son pere luy fit donner par nom de baptesme celuy de Tymoleon, encor que ce ne fust nom chrestien, mais payen, toutesfois à l'imitation des Italiens et des Grecs, qui ont emprunté la pluspart des noms payens, et n'en sont corrigés pour cela et n'en font aucun scrupule. De sçavoir les raisons pourquoy le pere luy donna ce nom plustost qu'un autre, il ne se peut dire; et mesmes d'autresfois en privé en avons conferé ensemble ledict comte et moy; car il y a eu tant de braves et vaillans capitaines, tant Grecs que Latins, desquels les noms estoient plus propres audict comte, et les gestes plus dignes et grands à luy imiter que Tymoleon, mesmes que ledict comte ne le trouvoit si beau que d'un Scipion, Cæsar, Annibal, et une infinité d'autres; de façon qu'il avoit ceste opinion, que son pere luy avoit donné ce nom par humeur; et venant à lire la vie de Tymoleon, elle luy pleut, et pour ce en imposa le nom à son fils, presageant qu'un jour il luy seroit semblable. Et certes, pour si peu qu'il a vescu, il luy a ressemblé quelque peu; mais s'il eust vescu, il ne l'eust pas ressemblé quelque peu en sa retraicte si longue et en son temporisement si tardif qu'il fit et si longue abstinence de guerre, ainsy que luy-mesme le disoit souvent, qu'il ne demeureroit pour tous les biens de monde retiré si longuement que fit ce Tymoleon.

Estant en age d'estudier et d'apprendre, M. le mareschal luy donna Buccanan[1], Escossois, l'un des doctes et sçavans personnages de nostre temps. Pour son ame je n'en parle point, il l'a monstré à l'endroict de la pauvre reyne d'Escosse. Ce Buccanan instruisoit si bien son disciple, qu'il le rendit assez sçavant pour un homme de guerre. Il eut un fort honneste gentilhomme de gouverneur, qui fut M. de Cigongne, qui a esté du despuis gouverneur de Dieppe.

Madame la mareschalle sa mere, de la maison d'Estellan en Normandie, fort sage, honneste et très-spirituelle dame, fut en mesme curiosité que le pere pour bien faire instruire le fils, et bien souvent avoient, le mary et la femme, contestation pour ceste instruction; mais M. le mareschal l'emporta, disant à sa femme qu'elle instruisist ses filles, et qu'il feroit bien instruire le fils : comme certes elle s'est très-dignement acquittée à l'endroict de ses deux filles, Diane et Jehanne, l'une comtesse de Mansfeld, et l'autre dame de Sainct-Luc, toutes deux fort sages, honnestes, vertueuses, habiles et sçavantes filles et dames; mais madame de Sainct-Luc en a emporté le dessus, encor qu'elle fust la puisnée. Aussy l'aisnée n'eut tant de loysir de vivre pour mettre à maturité ses vertus comme l'autre; et le comte appelloit ceste sœur *ma sœur Jehanne*, et l'aymoit plus que l'autre; et M. de Guyse, à son imitation, l'appelloit aussy *ma sœur Jehanne*, ou *Jehanne* simplement.

Or le comte de Brissac estant soubs le fouet et gouvernement de ses maistres, tout jeune qu'il estoit, il monstra tousjours quelque chose de gentil et de grand au jour, et prest à porter les armes. Pour sa premiere guerre, il vit le siege de Rouan et ce qui se fit devant Paris aux premieres guerres; car je n'appelle pas cela siege, puisque ceux de dehors estoient quasi plutost assiegés qu'assiegeans.

En ces deux factions on notoit tousjours en ce jeune homme un fort grand curiosité d'apprendre et de sçavoir quelque chose, et se tenoit subject à M. de Guyse, dont M. de Guyse luy en sçavoit bon gré; et bien souvent je vis M. de Guyse luy parler et luy monstrer, et luy faire force caresses. Aussy M. de Brissac le pere luy avoit commandé de se tenir subject à ce grand capitaine, et espier ses actions, et les apprendre et imiter; si bien que M. de Guyse l'en estimoit beaucoup de ceste subjection et soucy, et disoit souvent (car je l'ay veu) : « Ce jeune homme sera « un jour un gentil garçon et homme de guerre. » Et en quoy il le prisoit le plus, c'estoit qu'il ne s'amusoit point à petites choses et folastreries, ainsy que les enfans d'honneur comme luy qui estoient avecques le roy Charles; et encor que plusieurs fussent plus vieux que luy, ils ne venoient que fort peu souvent aux tranchées, et luy tous les jours y estoit et voyoit tout, et n'avoit peur de rien.

Ayant veu ces deux factions, il fallut qu'il

[1] Le célèbre historien latin, Jean Buchanen.

allast faire sa charge de couronnel, car ses bandes y estoient; et alla trouver M. de Nemours, qui estoit lieutenant general du roy vers Lyonnois, Forest et Dauphiné : et se fit une entreprise pour surprendre Lyon, tout de la menée et industrie de M. de Soubise, très-habille homme; mais c'estoit pour appaiser les gens du roy et les catholiques; si bien qu'elle estant double, elle se tourna à la confusion des nostres, desquels en estant monté plus de quatre cens sur le bastion de Sainct-Just, auquel se bastissoit la trame, ceux de dedans commancerent à jouer leur jeu, et à mener les mains, et à tirer sur les nostres, qui rendirent du combat autant qu'ils purent; dont il en demeura aucuns sur la place, et aucuns furent repoussés du haut du bastion en bas, dont le comte de Brissac, qui avoit luy-mesme mené ses gens, fut contrainct d'en faire de mesmes et de se precipiter.

Ceste si mauvaise curée pour le commancement n'empescha pas pourtant qu'en tous les lieux, puis après, qu'il en pouvoit trouver l'occasion, qu'il n'en eust sa revanche; et tout jeune garçon qu'il estoit, donnoit à tout le monde une très-admirable et bonne opinion de luy.

La paix s'en ensuivit. Nous fismes le voyage de Malthe, où il n'avoit point charge autrement, mais pourtant on luy defferoit, au moins aucuns gratuitement; car nous estions tous à nous et nos volontés, et à nos despens, dont j'en ay parlé assez.

La seconde guerre civille vint, comme j'ay dict ci-devant; commanda à trois regimens; mais tousjours en titre de couronnel general des bandes de Piedmont, et ne le faut croire autrement : et qui le voudroit desbattre, s'il est de ce temps, certes il monstreroit qu'il n'estoit pour lors nourry parmy les bandes en ceste guerre; et les bandons se faisoient ainsy de par luy : *Couronnel general des bandes du Piedmont.* J'ay veu cela mille fois.

Ces deux armées, tant d'un costé que d'autre, firent peu de factions, si-non le siege de Paris, où le comte de Brissac en plusieurs escarmouches commança à se faire valoir; puis à la bataille de Sainct-Denis, où il fit très-bien; et après un voyage de Lorraine, où s'aydant quelquesfois de sa compaignie de gendarmes et de la noblesse volontaire de la cour, alloit à la guerre et en retournoit tousjours avecques une bonne fortune et reputation. Entre autres factions, il desfit en Sainct-Florent en Champaigne deux compaignies d'huguenots; l'une de M. de Tors, de la maison noble de Montberon en Angoulmois, brave, vaillant et gentil compaignon de guerre, ainsy que ses braves predecesseurs : l'autre du baron de Brion, brave et vaillant aussy, et fort habille huguenot, et ce à la teste de toute l'armée huguenotte; et si n'avoit pas la moyctié d'hommes que les autres; et outre cela, fallut forcer le bourg, gardé de plus de trois cens harquebusiers et deux cens gendarmes huguenots.

La petite paix se fit, qui ne dura pas guieres, et pour ma part, comme l'on dit.

La troisiesme guerre se suscita, en laquelle nulle occasion se presenta de mener les mains, que ledict comte ne s'y trouvast et s'y fist signaler; et quand elle luy manquoit il la sçavoit bien aller querir, fust de près, fust de loin, où il falloit. A la battaille de Jarnac, lorsqu'il fallut faire la charge de son estat de couronnel, il la fit très-bien mais fust devant, ou après qu'il vit qu'il n'y estoit point necessaire, il fit tousjours faction d'homme de cheval, et ne fit, comme M. de Tays, tuer ces beaux chevaux, car il voyoit bien que jamais on ne presumeroit de luy qu'il s'en voulust ayder pour s'enfuyr, chascun de l'armée le jugeant très-mal propre pour faire ce traict, et aussy que de son costé il s'asseuroit bien de son cœur et de sa resolution. Par quoy, ceste battaille faicte, et qu'il n'y avoit nulle apparence plus de recombattre en battaille rangée, il monta à cheval pour suivre la victoire, laquelle certes il poursuivit très-bien.

Il y en avoit aucuns qui dirent (et y en peut avoir encor), qu'il ne le debvoit pas faire (les Espaignols seront de cest avis), ainsy il se debvoit tousjours tenir lié et obligé en sa charge, de peur de quelque inconvenient nouveau; mais ce jeune homme estoit si ardent aux combats, qu'il eust mieux aymé de faillir en sa charge par faute d'ordre et de debvoir, que de manquer en aucune faction par faute d'ardeur et de courage qui le menoit : car il faut dire que c'estoit le jeune homme qui aymoit autant à mener son espée et en tirer du sang, et un peu trop certes, ainsy que je l'ay veu, et aucuns

de nous autres ses amys, qui le luy disions; car il estoit trop cruel au combat et prompt à y aller et à tuer; et aymoit cela jusques-là qu'avec sa dague il se plaisoit de s'acharner sur une personne à luy en donner des coups, jusques-là que le sang luy en rejaillissoit sur le visage. Cas estrange pourtant, que ce brave Brissac se monstroit doux par son visage, beau, delicat et feminin, et estoit dans le cœur, si cruel et alteré de sang.

Bien contraire à ce vaillant Strozze, qui avoit son visage quasy barbare, refroigné et noiraut, et n'estoit guieres remply de cruauté, fust ou par ses mains, ou par justice, ainsy que je l'ay cognu tel; et peu souvent luy ay-je veu commander à son prevost de camp de rigoureuses justices. Mais pourtant il en fit une qui surpassa toutes celles que fit jamais Brissac; car après la troisiesme guerre et la troisiesme paix faicte, que le roy se retira à Angers, et qu'il fallut que les trouppes qui estoient en Guyenne repassassent la riviere de Loire, ledict M. de Strozze, voyant ses compaignies embarrassées par trop de garces et putains des soldats, et ayant fait faire plusieurs bandons pour les chasser, et voyant qu'ils n'en faisoient rien, ainsy qu'on les passoit sur le pont de Cé, il en fit jetter pour un coup du haut en bas plus de huict cens de ces pauvres creatures, qui, piteusement cryant à l'ayde, furent toutes noyées par trop grande cruauté, laquelle ne fut jamais trouvée belle des nobles cœurs, et mesmes des dames de la cour, qui l'en abhorrerent estrangement et l'adviserent long-temps de travers. Je sçay bien que je luy en dis long-temps devant et après; mais, persuadé et pressé d'aucuns de ses maistres de camp, et mesmes de Cossains, il fit faire le coup; et peu s'en fallut, si on n'y eust mis ordre, que force soldats, amys de leurs garces, ne s'amutinassent. Du despuis, ledict Strozze s'en repentit fort, comme il me dit, s'excusant sur la police qu'il falloit observer. Si est-ce que luy ny ses fauteurs ne firent guieres bien leur proffit despuis; et tout ainsy qu'ils avoient aymé et pourchassé la mort de ces pauvres creatures, de mesmes Dieu leur envoya la leur, qui, bien qu'il deffende bien fort ce vice de paillardise, il abhorre ce vilain genre de mort; car possible aucunes se fussent converties et eussent servy Dieu, comme il s'en est veu force; et ledict Strozze la paya aussy despuis. Que les maistres de camp des Espaignols fussent un peu allé faire ce traict à leurs Espaignols! qui leur permettent leurs garces sans leur oser rien dire, autrement ils revolteroient tout le monde; car ils les ayment, traictent et cherissent comme princesses, ainsy que je l'ay escrit ailleurs. Quand le duc d'Albe passa en Flandres pour la revolte, il les leur permit comme ils vouloient, et la police pour cela n'en alla plus mal: aussy s'y sçavent-ils mieux et plus sagement conserver que nous autres. Toutesfois ceste cruauté que je viens de dire se debvoit mieux moderer.

Pour retourner à ce brave Brissac, M. l'admiral le voyant tel et si chaud à la guerre (car ordinairement il estoit sur ses bras ou des siens), comme prophetisant bientost sa mort, il disoit un jour : « Je le veux tel et ainsy courageux, car il n'en durera guieres, et bientost « nous le perdrons, et ne l'aurons plus sur nos « gens qu'il vient à toute heure fatiguer. » Aussy n'y faillit pas; car, estant venu au siege de Mussidan, Monsieur, son general, ne le voulant, et tenant ceste place indigne d'y envoyer ses couronnels, tous deux y allerent à l'envy l'un de l'autre; et le comte s'apprestant pour l'assaut, armé de toutes pieces, car il ne desdaignoit nullement les armes, qui estoit signe qu'il en vouloit manger à bon escient, il eut un coup à la teste près les deux yeux, et, encor qu'il eust son casque très-bas et couvert, il en mourut.

Un bon soldat perigourdin le tua, qui estoit dedans, que l'on appelloit Charbonniere, lequel avoit esté à moy et de ma compaignie, et estoit un des meilleurs et plus justes harquebusiers qu'on eust sceu veoyr, et ne faisoit autre chose leans, si-non qu'estant assis sur un petit tabouret (et la pluspart du temps y disnoit et souppoit, regardant par une canonniere), que tirer incessamment et avoir deux harquebuses à rouet et une à mesche, et sa femme et un valet près de luy, qui ne luy servoient que de charger ses harquebuses, et luy de tirer, si bien qu'il en perdoit le boire et le manger. Il fut pris, et Monsieur, frere du roy, le voulut veoyr, et pour avoir tué un si grand personnage commanda qu'il fust pendu. J'avois grande envye de le sauver (mais je ne pus, encor que je l'eusse faict evader une fois par une fenestre,

mais il fut repris), bien que j'eusse un très-grand regret dudict comte, car je l'aymois beaucoup : aussy m'aymoit-il.

Mais en cela qu'en peut mais un soldat, puisqu'il fait l'office du soldat? Il est bien vray, quand il se vante du coup et s'en glorifie, un tel despit et une telle vanterie faschent, et tel mespris ; et pour ce la penderie est bonne, ou le massacre. En quoy le soldat y doibt bien estre advisé de ne se vanter de tels coups, car cela vient à consequence pour luy, ainsy qu'on dit d'Alexandre, de deux soldats qui se vantoient d'avoir tué Darius, lesquels il fit mourir. Ainsy fit le marquis del Guast, qni fit pendre le soldat qui avoit tué François, marquis de Salusses. Il y a une infinité d'autres exemples, tant du temps passé que des nostres.

On disoit aussy que ce soldat avoit tué l'aisné Pompadour auparadvant, lequel estoit très-brave et vaillant gentilhomme, et que le comte de Brissac aymoit bien fort : et ledict Pompadour avoit comn andé audict soldat, et l'aymoit, et l'avoit mené à Madère. Voylà comme souvent nous sommes bien traictés de ceux que nous aymons.

Ainsy mourut le comte de Brissac : et je croy que s'il eust vescu, il eust changé de nom et en eust pris d'autre plus grand que de comte, ainsy que je l'ay veu discourir bien souvent parmy nous autres garçons quand nous discourions ensemble; et ne se projectoit pas moins que d'un royaume, fust en quelque part que ce fust; et avoit resolu d'en conquerir quelqu'un, fust en Levant, fust en Occident, ou possible dans le cœur de sa patrie, et n'estoit nullement despourveu de desseins et d'entreprises. Bref, il estoit très-ambitieux, et en aucuns lieux où il ne debvoit, sans aucun respect à ses amys.

Il avoit aymé mon frere d'Ardelay autant qu'amy qu'il eust. Il avoit resolu, s'il fust sorty du siege de Chartres, de se battre contre luy, ou qu'il quittast l'enseigne blanche du regiment des Gascons dont il estoit couronnel, et avoit esté successeur du chevallier de Montluc, certes très-digne et gallant jeune homme, qui ayma mieux quitter sa charge que son enseigne couronnelle, ny que d'obeyr à d'autres couronnels, puisque tel y avoit esté, et l'eut de son pere, et en estoit party de Gascongne, comme je le vis. Certes, si mon frere ne fust mort en ce siege, il ne faut point doubter qu'ils ne se fussent battus, car il n'eust pas quitté ce qui luy avoit esté donné de son roy, et le tenoit desjà en main. Mesmes ledict comte me disoit souvent, car il m'aymoit fort, il ne faut point mentir : «J'en suis bien marry, ce me disoit-il; quand «vostre frere sera sorty de là, nous nous bat- «trons s'il ne quitte cela;» et en ryant je luy respondois : «Il n'en faut pas doubter; mais de- «quoy vous importe cela? Vous n'avez rien à «faire en France touchant vostre estat; vous «n'estes que couronnel de Piedmont.»

Mais après je descouvris qu'il avoit gaigné M. de Strozze, et l'avoit faict jurer que jamais il n'y auroit qu'eux couronnels, ny enseigne blanche en France que les leurs; ce que je trouvay très-mauvais à M. de Strozze, car il fesoit grand estat de mondict frere, et luy estoit obligé, et je sçay bien ce que j'en dis audict sieur Strozze. Or ny l'un ny l'autre n'eurent pas grand peine d'en quereller mondict frere, car il mourut à Chartres très-vaillamment et honnorablement, y ayant esté tué pour le service de son roy et la protection de sa place, qui luy avoit esté donnée en garde soubs le commandement de M. de Lignieres, lieutenant du roy leans, très-vaillant et très-sage capitaine.

Or il ne se faut esbahir si M. de Strozze fit ce traict à mon frere, auquel, comme j'ay dict, il estoit obligé, puisqu'il en fit un pareil à M. son beau-frere, le comte de Tande, certes très-digne, vaillant et sage capitaine, et qui avoit servy très-fidelement et vaillamment le roy aux premieres guerres en Provance : pour lors ne l'appelloit-on que M. le comte de Sommerive, car son pere le comte de Tande n'estoit pas mort. Ce M. de Sommerive emmena au roy en ceste troisiesme guerre mille hommes de pied provançaux, aussy braves soldats et aussy bien armés que l'on eust sceu veoyr ; et portoit l'enseigne blanche, et entra ainsy dans le camp. Qui fut despité? Ce fut le comte de Brissac. Et ayant gaigné M. de Strozze, pour serment faict dès long-temps entr'eux, en fit parler au comte de Sommerive, le remonstra à son general, luy en demanda raison, et qu'il ne le pouvoit plus supporter à sa veue. Pour tout, ayant esté remis de jour en jour, et ne pouvant plus patienter, il envoya un jour l'un de ses maistres-de-camp, qu'on appelloit Le Gros La Berthe, appeller ledict comte de Tande et luy dire

qu'il l'attendoit au bout du grand parc de Verteuil, qu'on appelle La Tremblay, en Angoulmois, qui est au comte de La Rochefoucaut, où pour lors estoit Monsieur et toute son armée: mais cest appel ne se peut faire si secrettement que le marquis de Villars son oncle n'en sceust le vent, et qu'il ne courust après son nepveu, qui alloit resolu, et force autres, voyre Monsieur s'y acheminoit; si-bien que les deffenses du combat furent faictes et la partye rompue. A quoy puis après Monsieur y remedia, qui fit que le comte de Brissac, haut à la main, mutin, bravasche, bravoit et menaçoit qu'il quitteroit son estat, ou le drapeau blanc ne paroistroit plus. Enfin, le tout bien pesé et disputé, que nul plus grand affront et despit n'est à un couronnel general que de veoyr un autre se vouloir parangonner à luy et porter ceste enseigne blanche, il fut arresté que ledict drapeau se plieroit. M. le comte de Tande, souffrant cela impatiemment, luy qui s'estoit veu premier en soy et n'estre commandé que de soy-mesme, encor qu'il ne commandast seulement à ceste infanterie, mais à la belle cavallerie qu'il avoit menée de Provance, et ne voulant obeyr au comte de Brissac, ny à son beau-frere, M. de Strozze, ne se pleut guieres à l'armée, et tost après ramena la pluspart de ses gens. Voylà la contention qui fut entre ces deux grands, et tout pour un morceau de taffetas blanc.

Il en avoit faict de mesmes quasy un peu auparadvant à M. de Sarlabous le jeune, qui avoit emmené son regiment, estably en Languedoc, en l'armée, le plus beau aussy qu'on eust sceu veoyr, et le mieux armé, et le mieux en poinct et aussy complet. Il y eut aussy de la contention grande; mais le tout s'appaisa par la volonté du roy, en faisant esvanouyr cest arbre blanc.

Il y eut force personnes qui blasmerent M. de Strozze d'avoir esté adjoinct et complice en ce faict du comte de Brissac contre son frere, qui avoit espousé sa sœur, la segnora Clerice Strozze, l'une des belles et honnestes dames de France, et qui n'aymoit rien tant que son frere; mais lors elle estoit morte, un an avant ou plus, qui estoit la plus altiere femme du monde, et qui l'eust bien sceu par après reprocher à son frere, si elle eust esté vivante. Voylà pourquoy il eut tort de se bander ainsy contre son beau-frere, encore qu'il laissast jouer tout le jeu au comte de Brissac: toutesfois, puisque luy estoit couronnel-general de France, M. de Brissac n'y avoit pas beaucoup à veoyr; mais en cela il avoit gaigné M. de Strozze, et le possedoit, comme je l'ay veu, et s'y laissoit fort aller.

Pour quant à M. de Sarlabous, encor qu'il fust un grand homme pour les gens de pied et qu'il eust gaigné ses charges par sa valeur, si est-ce qu'un chascun disoit qu'il ne se faisoit point de tort d'obeyr à M. de Strozze et M. de Brissac, seigneurs de si bonne part et de si bon lieu, de merite et de valeur qu'ils estoient; enfin, j'en vis faire tant de disputes, qu'elles seroient trop longues à escrire: je m'en remets à ceux qui les ouyrent, estant de ce temps-là, ou qui les peurent ouyr alleguer. Ledict Sarlabous enfin quitta ce drapeau blanc: ainsy la raison le vouloit de luy, mais non du comte de Sommerive, disoit-on alors.

Voylà les ambitions que ce brave comte avoit en ces choses là, qu'il y pouvoit bien avoir, puisqu'il y valloit bien plus haut, mais ne vouloit rien laisser passer devant luy qui luy touchast le moindre scrupule de son honneur.

Certes, s'il eust vescu il fust esté un très-grand personnage, très-grand, dis-je, en toutes les façons. Outre ses belles vertus et vaillances de guerre, il avoit de très-belles parties de courtisans, pour bien paroistre en tout. Il estoit très-beau, et avoit le visage feminin, et si pour cela il estoit homme en tout; il avoit sa mine fort douce.

J'ay veu que tout un temps, en son jeune age, nous l'appellions *Pigeon*, d'autant qu'il avoit sa petite façon douce et benigne comme un pigeon. Il savoit toutes sortes d'exercices, et en tout il estoit fort adroict, comme à bien tirer des armes, qu'il avoit appris du Jule, Milanois, au commancement, et puis rendu parfaict par Aymart, enfant de Bourdeaux, qui, pour avoir demeuré dix ans en Italie, n'avoit son pareil. Il jouoit fort bien à la paulme; il estoit bon à la lutte, encor qu'il se monstrast très-foiblet: mais il sçavoit l'adresse, si bien qu'il en portoit par terre des plus grands, plus hauts et plus robustes que luy; et en avoit appris l'adresse d'un Ferrarois qu'on appelloit Colle, qui estoit venu à la cour de France exprès pour s'esprouver, dont on n'en vit jamais

un pareil, et n'en desplaise aux Bretons, car il portoit par terre tant qu'il en tenoit, tant il estoit adroict; et avoit ainsy dressé ce comte.

Il dansoit des mieux qu'on en avoit veu à la cour jamais; car, outre la disposition très-grande qu'il avoit, il avoit, la plus belle grace que jamais courtisan : despuis nul n'y a pu atteindre, fors le jeune La Molle, ainsy que je l'ay veu juger à seigneurs et dames de la cour; encor La Molle n'y advenoit qu'assez près. Et n'estoit ledict comte propre pour une seule danse, comme j'en ay veu aucuns nés et adroicts, les uns pour l'une, les autres pour l'autre; mais ce comte estoit universel en tout, fust pour les branles, pour la gaillarde, pour la pavanne d'Espaigne, pour les canaries, bref pour toutes.

Il me souvient qu'après les secondes guerres civilles, et durant la petite paix, le roy Charles vint à estre malade à Madrid. Un jour, après qu'il eut disné, il commanda à tout le monde de se retirer, puis commanda à messieurs de Strozze et Brissac de demeurer; à M. de Strozze il lui fit donner un luth par Losman, jeune homme chantre de sa chambre et très-bon joueur de luth, et dit audict M. de Strozze qu'il en jouast, car c'estoit le seigneur et gentilhomme de France qui en jouoit des mieux; et puis commanda à M. de Brissac de danser soubs luy, qui n'y faillit point, car ce prince sur-tout vouloit estre fort obey : si bien que l'un et l'autre ne faillirent de jouer et danser, et principallement la gaillarde et les canaries, qui pour lors avoient grand vogue. Le roy, prit son plaisir, et à tel spectacle et à telle ouye assez long-temps, et puis il dit à aucuns que nous estions là, mais fort peu (et le roy m'avoit commandé de demeurer entre autres capitaines et gentilshommes que nous estions peu là restés) : « Voylà comme, « après que j'ay tiré du service de mes deux cou-« ronnels à la guerre, j'en tire du plaisir à la « paix. » Et certes il avoit raison, car c'estoit une très-belle chose que veoyr ces deux couronnels si parfaicts en deux tels divers exercices.

Quant aux vertus de l'ame de ce comte, il estoit sçavant, et lisoit tousjours peu et prou. Il parloit bien, et concevoit en soy de grands discours et desseins.

Il aymoit l'amour, et si la faisoit assez gentiment et excortement. Il ayma à la cour une très-grande dame, princesse vefve, certes une très-honneste et belle dame. Elle luy fut implacable, d'autant qu'elle ne se vouloit remaryer; et luy, pour avoir son cœur très-haut, ne tendoit pas moins qu'à un très-haut et grand maryage; et aussy que ceste dame abhorroit par trop le sexe masculin, et, par trop aussy aymant le sien, adoroit et aymoit une très-grande dame, et ceste grande dame estoit esperduement amoureuse d'elle; si bien que le comte, desesperé du fruict de son amour, avoit resolu un jour d'escaller en pleine cour de son roy la chambre de sa maistresse (qui ne le hayssoit pourtant trop), et passer par la fenestre, et la nuict entrer dedans, et en jouyr, fust par force ou par amour. Et certes elle ne fust esté par trop gastée de se laisser vaincre à un si beau et doux ennemy que celuy-là; mais elle en sceut le vent par quelqu'un qui le luy descouvrit, et pour ce la partie en fut rompue et remise par ledict comte où il eust pu prendre l'occasion. Voyez quelle hautaineté de courage et presomption de soy! La dame pour cela ne lui en fit mauvais semblant; mais elle mourut quelque temps après, pour n'estre trop forte, ains trop foible aux assauts de ses plaisirs veneriens de *donne con donne* [1] qu'elle aymoit.

Ce comte ayma autres honnestes dames, et mesmes une fort honneste dame de Guyenne, maryée et grande, que j'ay cognue, et très-belle et fort aymable; mais il n'y parvint que des yeux : aussy n'eut-il grand loysir de la servir; et, despuis, M. de Strozze prenant ses erres l'ayma, et estant vefve la vouloit espouser; mais il mourut sur ceste volonté. Ceste dame fut ainsy subjecte d'estre aymée de couronnels.

Il faut maintenant finir son tableau, lequel j'ay faict au plus petit volume que j'ay pu, d'autant que l'œuvre merite un plus parfaict et suffisant ouvrier; possible en parleray-je ailleurs. Bref, ce comte de Brissac a esté l'un des plus parfaicts et accomplis seigneurs que j'aye point veu en nostre cour Je n'en ay guieres veu qui en leur jeunesse n'ayent faict en leur vie quelque tour de sottise; mais jamais celuy-là n'en a faict. A la cour ordinairement on a de coustume de faire la guerre aux jeunes gens à leur com-

[1] De femme à femme.

mancement de leur advenement, et les harceler et harauder; mais jamais on ne s'est adressé à luy pour jouer de ces tours, tant il estoit gentil, faisant et disant toutes choses de bonne grace et à propos, et aussy que mal-aysement il souffroit en jeu, quand on le vouloit picquer ou par trop agacer; et, estant venu en plus haut age, il n'en falloit point parler; il avoit très-bonne espée tranchante.

Je cognois un très-brave et vaillant gentilhomme de nostre cour qui une fois estant en devis parmy nous autres, et que nous discourions de M. de Bussy, il y eut quelqu'un qui obligea M. de Brissac et lui demanda lequel des deux il estimoit le plus, il luy respondit : « Par « Dieu! Le comte de Brissac! d'autant que je ne « crains nullement Bussy et ay crainct M. de « Brissac. » Ceste rodomontade estoit belle, faisant tant pour celuy-là qui la profferoit que pour le comte.

XII.

CHARLES DE COSSÉ MARESCHAL DE BRISSAC.

Après sa mort, M. de Brissac qui est aujourd'huy, son frere [1], eut son estat de couronnel, encor qu'il ne fust qu'enfant, comme estoit bien raison que, pour les services du pere et du frere, il se ressentist de quelques bienfaicts de son prince, et aussy qu'on voyoit en luy desjà quelques signes, et en sa face et façons, de ressembler un jour le pere et le frere, si-non à la perfection, au moins à l'approche; et quant pour la vaillance, on ne sçauroit oster qu'il n'en ait approché au frere, car il est vaillant, mais non pour sa fortune. Il fut choisy de la reyne mere pour aller avecques M. de Strozze en Portugal, et tenir le premier rang après luy; car, outre qu'elle s'asseuroit qu'il feroit, comme elle le dit, quelque chose pareille à ses predecesseurs, il avoit du fonds et de quoy à enfoncer à l'appoinctement et despens, et pour ce elle le choisit. Aussy y fit-il belle despense, et que c'estoit son advenement. Voylà comment il faut attraper les jeunes à leur advenue, quand ils ont force moyens, et leur faut mettre le cœur au ventre ainsy. Il y combatit si bien [1], que, si tout le monde eust secouru M. de Strozze comme fit le comte, sans point de doubte l'armée d'Espaigne estoit totalement desfaicte; car il se cramponna de son costé si bien, et vint si bravement et sans marchander aux mains, qu'il donna un terrible affaire à ses ennemys; et sans qu'il fust assailly et combattu longuement et par trop opiniastrement d'autres navires que d'un, il en eust eu bientost raison ; mais, se voyant mal assisté, et M. de Strozze desfaict, contraint de ceder à la force, se desfit, descramponna et desinvestit bravement de l'ennemy, se sauva avecques beaucoup de gloire, et fut luy le premier qui en apporta les nouvelles de la desfaicte : ce qu'il ne debvoit faire pourtant, car le premier qui porte telles nouvelles n'est en cela si honnoré comme le dernier en telles factions.

[1] Charles de Cossé, duc Brissac, pair et maréchal de France, gouverneur de Paris, mort en 1621.

Cela est bon pour un petit courrier, mais non pour un grand, ainsy que fit d'Escars, qui porta le premier les nouvelles de la route de Sainct-Quentin. Aussy ne fut-il pas bien venu, ny M. de Rubempré, qui porta les nouvelles aussy de la battaille de Gravelines. J'estois lors à la cour quand ledict Brissac y arriva. Plusieurs pour cela luy en voulurent prester des charités, comme je vis, et de quoy principalement il faisoit le rapport le premier, et debvoit laisser l'ambassade à un autre, comme je le viens de dire.

M. de Guyse, qui m'a faict cest honneur de me vouloir tousjours bien, me prit par la main ceste fois, et me mena en la rouelle de lict de la reyne à Sainct-Maur, et me dit : « Voicy ce « jeune homme à qui on veut prester une cha« rité de cour; je ne le veux permettre, car j'ay « tant aymé son frere que je veux prendre la « parole pour luy, ainsy qu'il en donne beau« coup de subject d'avoir très-bien faict. Il a « combattu très-vaillamment; Cæsar n'eust sceu « mieux faire, ny son frere quand il fust esté. « Il n'a failly que pour estre venu en France et « icy, le premier, porter les nouvelles de sa « routte, et debvoit rechercher le reste de son « armée, et la rassembler. Ce n'est que la faute « de quoy il n'est pas encor bon courtisan, ny « praticq. Par quoy qui en parlera il luy faut

[1] Au combat des Açores, 26 juillet 1582.

«clorre la bouche.» Et puis me dit : «Ne me «voulez-vous pas ayder en cela ?» Alors je luy respondis qu'une sienne parole des siennes foudroyeroit plus tous ceux qui en parleroient, que moy pour toutes celles que je sçaurois alleguer ny rapporter. M. le comte qui vit aujourd'huy [1] se pourra souvenir s'il ne trouva pas là M. de Guyse bon amy, encor qu'il n'eust grand peyne de le favoriser ; car la reyne et toute la cour sceurent après si bien au vray comme il avoit très-vaillamment combattu, et faict très-bien en capitaine et soldat. Il se peut souvenir ce que nous en dismes un jour, luy et moy, en allant veoyr en ce lieu mesmes M. du Mayne qui estoit malade, en montant un degré : et me dit qu'il voudroit avoir donné beaucoup et que je fusse esté là ; possible M. de Strozze fust esté mieux secouru, et ne luy eust si mal basté.

Par-tout où il s'est trouvé il a tousjours monstré qu'il avoit le cœur très-genereux et vaillant, comme il a faict en ses guerres ; mais il y a esté malheureux, ou pource que la fortune ne le vouloit de tout faire esgal à son frere, ou qu'il n'eust pas ses gens près de luy comme avoit son frere, qui eut cest heur, tant qu'il a vescu, d'avoir de bons capitaines et soldats à luy, desquels s'il en eust veu aucuns le moins du monde lents et refroidis, il leur sçavoit très-bien reprocher et menasser ; car en guerre il commandoit fort imperieusement et hautement. Non que je veuille taxer et dire que ce comte n'ait eu de vaillans hommes auprès de luy, mais en ces guerres civiles on s'est tant aydé de toutes sortes de gens, et n'en a-t-on peu faire les eslections comme l'on eust bien voulu ; et parmy force braves et vaillans ont passé tant de mauvais, par bardot, que c'est pityé. Si est ce que ce comte monstra bien dernierement [2] à Poictiers, dont il estoit gouverneur de la Ligue, combien il avoit de braves hommes et comme il en fut bien assisté, et combien il estoit brave et vaillant ; car M. de Malicorne, lieutenant de roy en Poictou, ayant assemblé toutes les forces de Poictou, qui estoient belles et grandes, et ayant avecques elles comparu devant la ville (aucuns disent que c'estoit pour une entreprise, mais faillye), M. de Brissac sortit dehors avecques forces si peu egales aux autres qu'on n'oseroit dire, et fit une si belle charge, luy le premier, et s'y mesla si avant et si vaillamment, qu'il y fut fort blessé en un bras d'une pistollade, et porté par terre ; et sans un vaillant gentilhomme qui l'ayda à monter, il estoit pris ou perdu ; et puis se retira avecques sa trouppe, laissant en doubte le gaing du combat ; car et d'un costé et d'autre il y en demeura, et mesmes un capitaine de chevaux-legers, nommé Espanes, autrement le jeune Bougoing, que M. de Savoye avoit nourry, à qui madame de Dampierre ma tante l'avoit donné, au moins à feu madame sa mere, qui aymoit madicte tante extresmement ; et parce qu'il luy appartenoit elle l'avoit recommandé à M. son fils, qui pour ce le prit en telle amytié, que s'il eust demeuré auprès de luy tousjours, il eust advancé plus sa fortune qu'en une simple compaignie de chevaux-legers. En quoy il ne fut pas sage , car, là où est la bonne fortune, là il la faut prendre sans respect de rien, comme l'on dict : *Là ou la chievre est attachée, il l'y faut laisser brouster.* On dict que ledict comte et luy s'affronterent tous deux, et assez de temps se combattirent bien ensemble ; tant y a que l'un et l'autre y acquirent beaucoup de reputation, mais l'un mourut quelques jours après, et le comte eschappa de sa blessure.

Il a faict en ce gouvernement très-bien la guerre , et bien servy son party, qui pour ce le fit mareschal de France et gouverneur de Paris, où il a conduict sa reduction, au service et obeissance du roy, si sagement et excortement avecques M. le prevost des marchands et aucuns eschevins, que jamais on n'ouyt parler d'un tel cas : prendre Paris qui est un petit monde d'hommes, et outre renforcée de garnisons espaignolles braves, vigillantes, vaillantes et bien ordonnées, le peuple bandé du tout contre son roy et luy voulant mal mortel, et la faire rendre et prendre à son roy sans sang, sans sac, ny sans scandale le moindre du monde ! Parce que c'est une chose bien recente, publiée et divulguée par toute la chrestienté, voyre toute l'Europe aujourd'huy, je m'en deporte d'en parler, si-non qu'il y en a plusieurs qui ont loué le comte beaucoup , tant pour ce beau traict que pour avoir à la fin recognu son roy, et lui faict un si bon service, encor que le roy

[1] Charles de Bourbon, comte de Soissons, mort en 1612.
[2] En 1593.

l'eust tenu et pris prisonnier dans Falaise auparadvant, et ne luy eust faict tant de bons traictemens comme il eust voulu, en le mesprisant fort ceste fois, voyre luy disant quelques parolles de charité et d'opprobre, ce disoit-on lors au camp. D'autres disent qu'il fit très-mal, pour avoir ainsy quitté son party et à luy faict ce traict sans luy en avoir donné l'occasion de mescontentement, ains l'avoir honnoré de tous les honneurs du monde, comme l'avoir faict mareschal de France et gouverneur de la plus belle et grande ville du monde, et le blasment en cela d'avoir commis trahison.

Aussy madame de Montpensier dit après au roy : «J'avois bien ouy dire, sire, que Brissac «estoit poltron, mais non jamais trahistre.» Certes, pour recognoistre et servir son roy cela ne se peut dire trahison : tant s'en faut; c'est un acte très-magnanime, et dont ledict comte en doibt estre très-loué. Je m'en rapporte en cela aux mieux discourans, et mesmes à luy qui en sçaura très-bien desbattre sa cause, car il est des mieux disans et des sçavans seigneurs de France; seigneur l'appellé-je, car outre ses grades il est tel, pour avoir ouy tenir ceste maxime à feu M. le connestable, à propos du feu comte son frere [1], sur quelque subject qui seroit long à dire : que quiconque le gentilhomme de France qui a et passe trente mille livres de rente, il se peut appeller seigneur, quand il n'auroit aucuns grades ny charges.

Ce comte doncques est un seigneur de grand esprit, de sçavoir, et bien disant. Il fut deputé par les estats à Blois [2] de porter la parolle pour toute la noblesse de France, dont il s'en acquitta très-bien; toutesfois aucuns disoient qu'il ne debvoit point avoir pris ceste charge au jeune age où il estoit, estant plus propre à un jeune homme de se mesler des armes et autres exercices guerriers, que non d'une ambassade, ou de l'estat d'un senateur et orateur; encor que l'on peut alleguer que feu M. de Nevers, du temps du roy Henry II, après la battaille de Sainct-Quentin, fut prié de toute la noblesse de porter la parolle pour elle, ce qu'il fit très-bien et au proffit du roy; dont le roy s'en trouva très-bien et luy en sceut un très-bon gré.

M. de Rochefort, de la maison de Roche-Guyon et Rochepot, fut aussy deputé pour la noblesse aux estats d'Orléans, et s'acquitta fort bien de sa charge. M. le baron de Senecé en fit de mesmes aux premiers estats à Blois. Cela estoit bon à eux, car ils estoient gens meurs, posés, et advant en l'age; mais le comte de Brissac estant jeune, encor que de soy il fust sage et posé, il debvoit, ce disoit-on, prendre charge plus gaillarde, plus active et plus propre à son age que celle-là. Aussy disoit-on que son feu frere ne s'en fust nullement chargé, et n'eust pas faict ce coup, aymant plus à traicter les affaires de guerre que celles de l'Estat, auxquelles son jeune frere y est fort attentif, bien rompu et bien entendu. Ce qui me faict souvenir comme l'on veoyt aucuns architectes excellens : les uns s'adonnent à bastir des pallais superbes de rois, de villes, de communautés, et maisons plaisantes des champs; aucuns se plaisent à bastir et construire des forteresses de guerre, des forts, des bastilles, des citadelles et villes fortes. Ainsy se peut-il dire de l'humeur de ces deux freres.

Je n'ay jamais veu feu M. de Brissac [1] guieres affectionné aux affaires d'Estat; et s'en mocquoit; et peu voulontiers alloit-il au conseil lorsqu'il pensoit qu'on en traictoit, mais ouy bien à ceux de guerre, là où il opinoit très-bien, et en faisoit honte aux plus vieux capitaines, prenant grand plaisir de les contredire et les braver : car dès-lors qu'il commança à sentir son cœur, après le voyage de Malthe et Hongrie, où il alla trouver M. de Guyse, quand il vit que le siege ne venoit point à Malthe, et après le voyage de Lorraine, il voulut s'egaller aux grands, voyre jusqu'à desdaigner aucuns princes, tant il avoit d'ambition et sur-tout de l'emulation contre les plus vaillans. Jamais il ne se peut bien accorder avecques M. de Martigue qui estoit un autre vaillant comme luy.

Ce comte icy, son frere, encor qu'il soit aussy vaillant que luy (on ne luy sçauroit desrober cela), il est plus compatible et de plus douce humeur; bref il n'auroit besoing que la renommée luy fust aussy favorable, et qu'elle fist raisonner ses vaillances comme à son feu frere; mais la fortune ne le veut pas et en retient le vent. A ce raisonnement faut noter que ce M. le comte de Brissac n'a nullement quitté son nom,

[1] Timoléon de Cossé, comte de Brissac. — [2] En 1588.

[1] Timoléon.

son titre, ne sa charge de couronnel des bandes de Piedmont; pour le moins la met-il tousjours en tous ses titres et passeports en ces guerres. Il a raison certes de ne le quitter, car il est très-beau; mais le malheur est que nous ne l'avons plus ce Piedmont, nous l'avons perdu, *por mal aventura,* dit l'Espaignol. Encor de toute sa belle et riche despouille nous restoit le marquisat de Salluces, où l'on y pouvoit et debvoit-on entretenir tousjours les vieilles bandes piedmontoises. Mais, pour avarice ou nonchallance, disoit-on, ou pour autre subject, ce pays s'en trouva desgarny : et là-dessus ce grand duc savoisien y prenant l'occasion, et le voyant si mal gardé, l'empieta et le garda très-bien pour luy ; dont la perte nous en rapporte plus grande consequence que l'on ne pense. Nostre roy d'aujourd'huy, le grand, pourtant en a bien eu sa revanche; car il l'a contrainct jusques-là de luy donner la Bresse en recompense, autrement il s'en fust mal trouvé. Ce pays là de Piedmont le temps passé s'appelloit l'escolle de noblesse et jeunesse de la France; mais aujourd'huy il n'y faut pas aller, ny passer les Alpes, pour y apprendre les leçons de la guerre, car à nos portes les escolles y sont assez ouvertes pour y exercer les jeunes gens : nos guerres civilles leur en ont osté le mestier et la practique; car les vieilles bandes du Piedmont, ny les vieux soldats, n'ont point faict de honte aux nostres de deçà.

Je me souviens qu'aux seconds troubles, M. de Nevers en emmenant aucunes de là en l'armée de Monsieur, dans laquelle ils s'y jetterent à Vitry-le-Bruslé, Monsieur les voulut aller veoyr; et pour luy faire honneur luy firent une salve fort belle, et se mirent entr'eux à faire quelque petite escarmouche, à la mode du temps passé du Piedmont; mais, il ne faut point mentir, tous dirent qu'ils n'y procedoient si gallamment, ny ne parurent si gentiment comme nos bandes de deçà, encor qu'ils vinssent de quelques sieges que M. de Nevers avoit faicts, et mesmes sur Mascon, qu'il emporta avec une très-grande gloire; car il y avoit force gens de bien huguenots dedans, et pour leur gouverneur le sieur de La Cliete, brave et vaillant gentilhomme, vieux et galland courtisan, de bonne et grande maison, d'où estoit sorty d'autresfois le bastard de La Cliete, qui fut jadis lieutenant de cent hommes d'armes de feu M. de Bourbon, connestable de France. Ce qui fut un grand honneur à ce bastard; et faut bien dire qu'il fut brave, vaillant et en belle estime, pour avoir telle charge si belle. M. de Muns, bon capitaine et vieux soldat, en estoit maistre de camp; et le capitaine La Rade, brave et gentil soldat, enseigne couronnelle.

Ceste susdicte escarmouche, ny la salve, ne pleurent trop au comte de Brissac leur couronnel, et ne les trouva à son gré, ny mesmes les soldats si lestes que les nostres et luy vis dire que dans peu de jours il leur feroit bien changer de cadence et les rhabilleroit. Voylà comment l'escolle du Piedmont s'estoit changée, ou bien corrompue par trop d'oysiveté. Que pleust à Dieu fust-il encore à nous, à peine qu'on y deust remettre les escolles aussy bien que debvant! Je pense qu'il y a des maistres aujourd'huy, qui par bons exercices les auroient bientost redressées. Dadvantage, quel plaisir seroit-il que d'y veoyr encor en vogue le jargon françois, et la fleur-de-lys paroistre? Au lieu que de tant de conquestes que nous avons faictes, depuis cent ans en çà, de-là les monts, il ne nous y reste aucunes places où nous y puissions veoyr aucun escu ny une seulle armoyrie de France. Encor ceste noble et loyale ville de La Mirande emporte-elle ce los par dessus toutes de par de-là, où l'on y voyoit le nom françois gravé et les fleurs-de-lys hautes eslevées par dessus les portes et cantons de la ville, et une garnison de François entretenue et payée aux despens de France soubs le capitaine Lendrevye. Je ne sçay si elle dure encor. Et de tant de villes, chasteaux et places que nous avons tenus en Piedmont, au diable l'une y a-il qui porte ceste marque. Ce n'est pourtant que le pays ne le voulust ny ne le desirast extresmement. La noblesse s'en tiendroit plus forte, plus fiere et plus agrandie, comme elle faisoit alors, se sentant subjecte à un grand roy plustost qu'à un duc. Et la justice, quoy! se voyant maniée et exercée par un grand parlement semblable à ce grand de Paris, et autres de la France, combien la faisoit-il plus beau veoyr que celle qui est aujourd'huy! Le peuple, combien seroit-il riche, opulent et remply de finances, qui leur iroient ordinairement de la France comme alors que nous le tenions! Sur quoy je ferai ce petit incident.

La derniere fois que j'allay en Italie, qui fut en nostre voyage de Malte, passant par Piedmont, j'y vis un changement aussy estrange qu'il estoit possible; car, estant à Turin, je passay par devant la boutique d'un cordonnier qui m'avoit servy là d'autresfois, lequel s'appelloit maistre Blaise de la Reole, mais acasé à Turin. Soudain il me vint embrasser; et moy, contemplant sa boutique, où il n'avoit qu'un chetif vallet, et lui qui travailloit à de gros soulliers de vache pour les paysans, je luy dis: «Et quoy, maistre Blaise, qu'est cecy à dire? «Est-ce la boutique que j'ay veue d'autresfois, «où vous aviez d'ordinaire une douzaine de «vallets, les uns plus braves que les autres, «qui ne travailloient qu'en velours et toutes «sortes de marroquins et cabrons? Qu'est de-«venu tout cela? Où est ce changement?» Il me respondit seulement, la larme à l'œil, avec un grand souspir: «Hélas! monsieur, les François «n'y sont plus; l'argent de France ne vient plus «à nous; aussy sommes-nous pauvres, et ne «pouvons plus faire ce que nous avons faict.»

J'ay bien opinion qu'en foy et conscience si on demandoit aux Piedmontois s'ils voudroient estre encore soubs la domination françoise, et qu'il ne fust qu'à crier *vive le roy et la France,* ils l'auroient tost faict, et sur-tout ces belles et gentilles dames piedmontoises, qui, abhorrans les subjections que les marys et parens italiens imposent à leurs femmes et parentes, seroient fort aises de jouir de ceste belle liberté françoise qui est une chose si douce. Mais l'on me dirà: «Qui a ruyné les François aux royaumes de Sicille, Naples et Lombardie, sinon les amours que les François faisoient aux dames?» Ouy, cela est vray, mais c'estoient des insolens et indiscrets, qui ne sçavoient presenter leurs services aux dames qu'à la grossiere mode, et en tirer des jouissances si indiscrettement que les hommes en perdirent patience. Mais qu'on advise depuis au Piedmont si tels scandales sont arrivés, bien que les François fissent d'ordinaire l'amour aux dames, mais c'estoit avec toutes les belles discretions du monde, tous respects, toutes belles servitudes, humilités et libertés: car, en servant ainsy une dame, et qu'elle me veuille gratifier de mon service, qui est-ce qui m'en pourroit reprendre, si ce n'estoit sur le faict? Ainsy que j'ay veu les François les bien servir à Turin et autres places, comme à Mondevy, les belles et gentilles *dames de la place,* qu'on nomme là ainsy, pour estre logées tout à l'entour de la place. A Cazal aussy j'y ay veu qu'il y faisoit bon.

Voylà comment nos François se rangerent gentiment soubs les lois de l'amour honneste: aussy avoient-ils un general, qui estoit M. le mareschal de Brissac, qui avoit d'autresfois sceu si bien servir les dames à la cour, là où est toute honneste discipline de l'amour, qui voulut que de mesmes on les servist en Piedmont; dont luy-mesme en donna l'exemple à sa belle maistresse, la signora Novidale, l'une des belles dames du Piedmont, qu'il servoit et l'honnoroit comme une princesse; et en eut d'elle une très-belle fille et semblable à sa mere, qu'on appela madame Novidale, estant religieuse; et despuis est abbesse d'une abbaye en Anjou, ou en Bretagne, comme jay ouy dire.

Or je fais fin, en disant que ce comte de Brissac a fait le dernier couronnel des bandes de Piedmont; et croy que, si Dieu ne nous ayde, que jamais plus n'y en verrons, si-non par fantaisyes ou apparences, ainsy que despuis peu le roy a faict M. d'Espernon couronnel du Piedmont encore, et en a un regiment qu'on appelle regiment de Piedmont, dont je m'estonne qu'on n'y mette encore le regiment de Milan, de Naples, de Toscane et Corsegue, pays, terres et réaumes que nous avons long-temps tenus; car nous y avons autant en l'un qu'en l'autre: et si ne sommes pas prests d'y estre, ny de reconquerir ces pays, parce que quand nous les conquismes nous en eusmes bon marché, et les places n'estoient si fortes de beaucoup, comme nous les avons rendues du tout imprenables, si ce n'estoit qu'il y eust en France une demye-douzaine de messieurs des Diguieres pour les reconquerir, voyre le duché de Milan: lequel despuis peu a faict grand peur au Piedmont; mais cela n'a duré guieres, car il y a tout perdu par la division des serviteurs du roy. Je croy que s'il n'eust eu affaire ailleurs, et n'y fust esté appellé, il luy eust faict la peur entiere, tant il est grand capitaine, et encor s'est-il fait demander trefve. Quel honneur pour luy!

Or, pour fin encor, voylà tous les couronnels du Piedmont, despuis qu'ils y sont esté introduits, desquels j'eusse parlé et de tous les au-

tres, plus amplement, si je n'eusse eu d'autres discours à faire.

XIII.

M. DE STROZZE[1].

D'autres couronnels y a-il eu, françois, mais commandans ailleurs qu'en France, comme M. le mareschal de Strozze; car, encor qu'il fust natif florentin, il le faut advouer comme naturel françois, pour la fidelle loyauté qu'il a portée à la France, et les bons services qu'il y a faicts; aussy qu'il y estoit du tout habitué. A la guerre de Parme, ledict seigneur Pierre Strozzi fut couronnel de l'infanterie, et le duc de Castres de la cavallerie legere. Il ne faut point s'enquerir comment ce seigneur fit bien sa charge, car il l'entendoit bien, d'autant qu'en capitaine simple, en couronnel et mareschal de camp, il l'avoit très-bien faicte du temps du roy François, et en Italie et en France; et aussy que, par l'art et les lettres qu'il avoit, il sçavoit et vouloit fort practiquer ce qu'il avoit leu des guerres anciennes, tant romaines que autres. Dadvantage il estoit un très-bon mathematicien et ingenieux, qui est bon à un couronnel pour prendre places.

En ceste guerre là il s'y conduisit bravement et en brave couronnel, et n'y manquoit en chose du monde de son debvoir; aussy avoit-il avecques luy de très-bons capitaines, lesquels, tant à pied qu'à cheval, y servoient bien le roy, comme estoit le seigneur Cornelio Bentivoglio, le seigneur Paulo Baptiste Fregouse, et les seigneurs San Petro Corso et le brave vaillant Jehan de Turin; ces deux là faicts de la main de M. de Strozze, et menés en France par luy. Ce bon homme Jehan de Turin, n'oubliant rien de son ancienne guerre, et ne succombant au faix de la vieillesse, estant à la guerre en Corsegue, il fut tué miserablement par un des nostres, ainsy qu'il vouloit avictuailler Sainct-Florant; mais aussy tost le soldat fut passé par les picques, encor qu'il ne l'eust pas faict à son escient, tant estoient despités les capitaines et soldats de la mort d'un si vaillant homme.

Pour fin, Parme n'avoit garde d'estre prise ny forcée, puisqu'il y avoit tant de braves et de vaillans generaux dedans. L'un estoit le duc Octavio, prince et duc de ladicte place et de Plaisance, et M. de Termes, et deux si vaillans couronnels, l'un de pied, l'autre de cheval, à ce que j'ay ouy dire à plusieurs vieux capitaines et soldats. Mondict sieur de Strozze aymoit l'infanterie plus que la cavallerie, et s'y plaisoit plus en faire l'estat.

Luy estant lieutenant de roy en Toscane, et pressé par le marquis de Marignan vers l'Appennin de Florence, et mesmes pour les vivres, dont au devant de luy il avoit le fleuve d'Arno, qui estoit si impetueux qu'il donnoit terreur de le passer, voyre de le regarder, toutesfois ce seigneur, ayant recognu un endroit où il pouvoit avoir le moins d'eau, et l'ayant par deux fois luy seul essayé, mettant pied à terre y estant arrivé, se mit le devant; et passa toute son infanterie à gué, saine et sauve, sans en perdre aucun, ayant mis pourtant de grosses aisles de cavallerie entre deux, pour rompre le fil et le torrent de l'eau. C'est un beau traict et de capitaine romain : voylà à quoy luy servit ce qu'il en avoit leu autresfois.

C'estoit l'homme du monde qui estoit plus digne de loger une armée, fust en leur assiette de logis, fust en campagne pour battaille, et qui arrangeoit et qui ordonnoit mieux les battailles et battaillons en toutes formes, et le plus soudainement, et qui les sçavoit mieux loger et à son advantage. Aussy dans les armées royales, bien souvent a-il esté prié de son roy de faire estat de maistre de camp et de mareschal de camp, au voyage de Cambray et Valenciennes; ce qu'il faisoit volontiers, tant pour gaieté de cœur que pour plaire à son roy.

Il n'aymoit nullement les soldats de sa nation, et ne les estimoit pas, ainsy que ce grand marquis de Pescayre en faisoit de mesmes. Car, bien que ses predecesseurs fussent venus d'Espaigne, et luy né au royaume de Naples, il maudissoit l'heure *algunas veces, de que sus antepasados habian tomado, y ello mismo, leche en Italia, que producia soldados que fuesen tan para poco, por quales palabras se ganó secreto odio entre Italianos*; c'est-à-dire : « quelquesfois de quoy ses predecesseurs, voyre luy-mesme, avoient pris de laict en Italie qui produisoit de si mauvais soldats;

[1] Brantôme lui a déjà consacré un article fort étendu.

pour lesquelles parolles il en engendra une secrette hayne entre les Italiens. » Ces mesmes propos sont ainsy escripts en sa vie. Son pere, Alonso d'Avalos, faisoit le contraire, voyre les hayssoit.

Ce marquis, luy italien et né en Italie, il les desdaignoit tellement qu'il ne parloit jamais à eux qu'en Espaignol : ce qui le faisoit de l'autre costé aymer des Espaignols ; aussy l'adoroient-ils. L'empereur Charles ne les ayma guieres non plus, et s'en desgousta fort à son premier voyage de Hongrie, où y ayant laissé quelques regimens italiens que le Gouast et le cardinal de Medicis y avoient menés, n'y voulurent demeurer, ains se desbanderent et s'en tournerent tous. Toutesfois à ce grand assaut de Sainct-Disier, qu'il y perdit environ cinq cents Espaignols, ils se repentit fort qu'il n'eust amené en ceste guerre quelques regimens italiens pour ayder aux Espaignols aux assauts et prises de villes, qui y eussent peu servir. Mais aucuns disoient qu'il ne les souhaitoit, si-non pour participer à humer la fricassée que ces pauvres Espaignols avoient tous seuls humée et mangée. Si en eut-il quelque bonne opinion à Duren, où il les vit bien faire. Et certes il y a parmy eux de bons soldats, et l'Italie en nourrit et produit beaucoup d'aussy bons que jamais : mais d'y en avoir ordinairement et communement, comme sont les François et Espaignols, je dis pour bien faire la guerre, il n'y en a pas. Aussy ay-je ouy dire que le pape Paulo Carraffe, lorsqu'il estoit à demy assiegé du duc d'Albe, et que les François de Toscane l'allerent secourir, un jour les voyant entrer en garde dans Sainct-Pierre, se plaisant à les veoyr, il se mit à dire : *Questi Francesi gasconi parescono veri instrumenti mandati da Dio per far guerra;* c'est-à-dire : « Ces François gascons paroissent de « vrais instrumens envoyés de Dieu pour faire la « guerre. » Ce n'est pas peu de louange, puisqu'elle vient du plus grand homme de la chrestienté.

M. de Strozze estoit de ceste mesme opinion; et ay ouy dire qu'il eust fort desiré parler bon gascon pour parler aux soldats gascons, et en trouvoit le langage fort soldadesque.

Or ce seigneur n'estoit tant addonné pourtant à l'amour de l'infanterie qu'il n'aymast la cavallerie, mesmes qu'il se delectoit à avoir de beaux chevaux. Il s'est veu pour un coup avoir vingt pieces de grands chevaux, les uns plus beaux que les autres ; et le seigneur Hespany les luy gouvernoit, qui estoit son escuyer ; et, despuis la mort de son maistre, M. de Guyse le prit à son service. Il tenoit quasy tousjours ses chevaux à Seme, qui est un fort beau chasteau et belle maison après du port de Pilles, qui avoit esté à M. de Tays (et M. le mareschal l'avoit encor mieux accommodée), où il se tenoit pour l'amour d'une dame vefve et belle qui estoit là auprès, de laquelle il estoit fort amoureux; car le bon seigneur, encor qu'il semblast, par son visage rubarbaratif, furieux et austere, si estoit-il à l'amour subject aussy bien qu'un autre; et y a-il une très-grande dame par le monde qui ne l'a pas hay, mais fort aymé; et estoient parens; et aymoit la femme d'autruy autant que la sienne, voyre plus.

Sur quoy j'ay ouy faire ce conte à mon fils, que quand il espousa la sienne, qui estoit fort belle, aymable, sage et honneste dame, de la maison de Medicis, fort proche de la reyne mere, il luy portoit advant telle ardeur d'amour, que l'espace d'un mois il ne bougea d'avecques elle, à la caresser, l'accoller et coucher avecques elle si ordinairement, et sans en bouger d'auprès ny desmonter, que par petites et courtes pauses, que luy, s'en rassasiant son benoist saoul pour un coup, se partit de là, et n'en fit plus jamais tant de cas, ny luy fit tant de caresses ny d'accollades ordinaires comme l'espace de ce mois, et s'en reffroidit bien fort après (M. de Strozze me l'a dict ainsy); à quoy il avoit tort; car, quand ce seroit la meilleure et la plus delicate viande du monde, en la mangeant et prenant de telle satiété jusqu'à crever, l'on l'en a puis après en très-grande horreur, et tousjours sur le cœur. Il en debvoit tousjours gouster en appetit, et faire comme l'on faict aux dogues en Angleterre, lesquels leurs maistres ne laissent jamais encharner sur la beste qu'ils ont attaquée, mais les en retirent aussy tost qu'ils les voyent acharnés et par trop aspres. J'ay parlé ailleurs de ce seigneur, il m'en suffit.

XIV.

LE CAPITAINE VALLERON.

Il faut parler d'un autre couronnel, qui fut le capitaine Valleron, lequel fut envoyé par le roy Henry à la guerre de Sienne; et M. l'admiral, d'autant qu'il avoit esté son lieutenant, et l'avoit bien servy, et l'avoit cognu fort brave et vaillant et sage capitaine, et l'aymoit d'autant plus, voulant eslever sa creature, le nomma au roy Henry qui l'honnora de ceste charge de mener ses trouppes en Toscane; dont M. l'admiral luy donna douze enseignes des siennes vieilles qu'il avoit, ensemble permission d'arborer l'enseigne blanche aussy tost qu'il seroit hors de France, mais non plustost. Je l'ay ouy dire ainsy à d'aucuns vieux capitaines.

Certes, le roy et M. l'admiral avoient raison d'honnorer cest homme de ceste charge, car il en estoit bien digne, et servoit très-bien le roy, tant en la guerre de Sienne que de Corsegue, mais non pas longuement, n'en ayant long-temps loysir; car il mourut à ceste maudite routte de Sienne de M. de Strozze, là où les François, commandés par le brave couronnel M. de Valleron, et les lansquenets, commandés par le Ringrave, firent si bien et combattirent si opiniastrement, se voyant abandonnés de toute la cavallerie, qui ne combattit jamais, qu'aucuns fort peu, encor qu'il en demeurast sur la place de morts plus de cinq mille; et si peu qui en resterent se retirerent dans Sienne où ces belles dames et honnestes Siennoises n'oublierent rien de tout debvoir de pieté envers eux, car elles les secoururent de tout, et panserent elles-mesmes de leurs belles mains les playes des pauvres blessés, encor qu'il ne soit le plus expedient d'estre pansé d'une belle femme, car elle rengrege une autre playe. Je le puis ainsy asseurer par un accident d'une harquebusade que j'eus dans le visage une fois à Portefin près de Gesnes, dont j'en demeuray aveugle six jours sans rien veoyr. Là se trouva une fort belle dame de là mesmes, très-belle certes, honneste et fort charitable, qui sçachant guerir du feu auquel le laict d'une femme est très-propre, elle entreprit ma guerison; et me jettoit dans les yeux du lact de se ses beaux et blancs tetins, car elle n'avoit que trente ans, et de ses blanches mains me oignoit le visage de quelque graisse composée par elle, me tenant compaignie et de beaux discours. Mes gens me disoient bien sa beauté, mais après que j'accommançay à veoyr d'un œil, je cuiday mourir la voyant si belle; mais elle me disoit tousjours que je fusse sage, car elle estoit fort femme de bien; et si ne voulut jamais me laisser aller que ne fusse du tout guery; et m'en partis avecques ses bonnes graces, et la larme à l'œil d'elle et de moy.

Or ce M. de Valleron mourut sur la place, qui fut fort regretté. M. le mareschal luy assista fort en tout ce qu'il peut, et à son infanterie; mais, estant fort blessé et couvert tant de sang, il fallut qu'il se retirast. Il avoit du commancement rompu l'avant-garde, mais le marquis de Muns arrivant avec un gros de cavallerie et son infanterie espaignole; il mit tous les nostres en routte, c'est-à-dire la cavallerie, qui ne fit point de resistance; mais l'infanterie, en combattant vaillamment, fut desfaicte, qui fut plus grande gloire à elle de mourir ainsy qu'à la cavallerie de se sauver. En quoy on donna ce jour grande gloire d'avoir très-bien faict au couronnel Valleron: aucuns disent et l'escrivent: *le capitaine Valleron* seulement; mais pour cela il n'y a pas plus grand honneur en l'un qu'en l'autre; car le plus grand que l'on puisse donner à un grand homme de guerre, c'est de l'appeller *capitaine*. Voylà M. de Bayard, qui a esté si grand, que la plus grand part de la France ne l'appelloient que *le capitaine Bayard;* fust ou qu'on ne se pouvoit desaccoustumer de luy oster ce nom brave qu'il avoit acquis en ses jennes guerres, ou fust qu'on le trouvast pour lors très-beau et très-honnorable: mesmes les Espaignols ne l'appeloient que simplement *el capitan Bayardo,* et dans leurs livres vous verrez comme M. de Lautrec lieutenant de roy, l'appellent: *capitan Lautreco*, *capitan La Pallissa, capitan La Trimoulla, capitan Aubigny;* la pluspart ainsy de nos capitaines les appelloient-ils et les leurs, comme *el capitan Alarcon,* qui avoit eu si grandes charges. Aussy le capitaine La Lande, qui avoit esté lieutenant de roy dans Landrecy, tenant le siege contre l'empereur avecques M. d'Esse, on ne l'appella jamais que *le capitaine La Lande,* encor estant

maistre d'hostel de roy. Et mesme estant mort, ayant esté tué dans Sainct-Dizier, compaignon de M. le comte de Sanserre, n'a esté appellé que tousjours *le capitaine La Lande*. Mais aujourd'huy le moindre qui commandera à un chetif regiment de pied, ou chetive compaignie de chevaux-legers, il le faut appeller *Monsieur*, et non point *Capitaine*. Seroit luy faire tort, disent-ils. De sorte qu'il faut dire à plusieurs : *Adieu, monsieur qui n'estes pas capitaine.*

A propos d'un à qui l'on dit une fois : *Adieu, mon capitaine*, il respondit, pensant estre offensé: *Je ne suis pas capitaine, je suis gentilhomme.* L'autre luy replicqua : *Adieu doncques, mon gentilhomme qui n'estes pas capitaine.* Celuy-là ne ressembloit pas un gallant gentilhomme de par le monde (qui est moy qui escris cecy), qui, prenant un grand playsir ordinairement à la guerre de porter l'harquebuse à mesche et son beau fourniment de Milan, monté sur une belle haquenée de cent escus, et en faire la profession, menant tousjours six ou sept gentilshommes et soldats bien signalés, armés et montés de mesmes, et bien en point sur bons courtaux; un jour, et du commancement, entrant dans l'armée du roy à La Rochelle, il trouva un capitaine nouveau, qui venoit d'estre nouvellement emmollé; et ne cognoissant point ledict gentilhomme, qui d'ailleurs estoit assez cognu, et amy de tous les vieux et signalés capitaines, le capitaine doncques nouvellet demanda au gentilhomme, qui paroissoit par dessus tous les autres, et estoit brave, et marchoit le premier, parce qu'il le voyoit ainsy porter l'harquebuse, il luy demanda doncques : « A qui estes-vous, soldat? » L'autre luy respondit : « Mon capitaine, nous « sommes à nous-mesmes, et ne cherchons que « party à la solde, si vous nous la voulez donner « bien bonne. » L'autre, à veoyr encor sa mine et de ses compaignons, pensa que c'estoit quelque chose de bon, et qu'ils n'estoient pas gens de petites payes, et leur respondit : « Pos- « sible pourriez-vous tant demander qu'il ne « seroit raisonnable de vous donner? — Or bien, « mon capitaine, respondit l'autre, je voy bien « que vous ne nous voudriez donner ce que nous « voudrions ; nous vous baisons les mains, nous « en allons trouver M. de Strozze ou M. de Cos- « sans : d'ailleurs nous sommes à vostre service. »

Le capitaine demanda après à quelqu'un de ses lacquais, qui estoit demeuré derriere, quels gens estoient ceux-là. Il luy dit le nom du gentilhomme. Qui fut estonné? ce fut luy, disant : « Tels soldats sont de trop hautes payes « pour moy ; » et despuis le gentilhomme luy fit ressouvenir du tout. A quoy le capitaine luy porta grand honneur et tout respect despuis, car il le vit au logis du couronnel, M. de Strozze, qui aymoit le gentilhomme autant que soy-mesme, car il le valloit.

Je ne me sçaurois passer de me divertir quelquesfois et bien souvent de mon grand chemin; mais pour tel divertir bien souvent on rencontre mieux.

XV.

M. DE GIVRY.

Je retourne encor à nos couronnels, comme vous pourriez dire de M. de Givry, lequel fut couronnel de l'infanterie françoise en Toscane. C'estoit un seigneur de très-bonne part, de grand valeur et de très-belle façon et bonne grace. Il avoit commandé auparavant en l'armée du roy vers la Picardie, et à la frontiere, à des chevaux-legers, et avoit choisy pour son lieutenant un brave gentilhomme de Perigord, le jeune Ferrieres, dict autrement Sauve-bœuf, et fut tué devant Vallanciennes en une escarmouche qui fut attaquée, et M. de La Vallette (despuis fort renommé) sa cornette. Puis ledict M. de Givry quittant la cavallerie, il commanda à ceste infanterie de Toscane, où il acquit très-belle reputation. Il fut curieux d'avoir, entr'autres ses capitaines, trois braves gentilshommes que feu M. de la Chastaigneraye, mon oncle, avoit nourry pages; et disoit que s'il en eust peu composer tous ses capitaines de ceste nourriture, que voulontiers il l'eust faict, tant la trouvoit-il bonne et brave, venant d'un si vaillant seigneur que feu mondict oncle; comme il eut pour son lieutenant M. de Puydanche de Poictou, brave, vaillant et sage gentilhomme; et puis fut son maistre de camp, et mourut à Chiusy en Toscane, d'un puresy[1] qu'il prit pas-

[1] Pleurésie.

sant un ruisseau en quelque combat qui se fit là; comme il eut aussy le capitaine Chanterat de Perigord, vaillant gentilhomme, et despuis aux premieres guerres fut l'un des capitaines de M. de Grammont qu'il mena à Orleans, et des mieux aymés de luy et des plus signalés. Il fut tué à une escarmouche de devant Corbeil, et se trouva avoir sur luy trois mille escus cousus dans son pourpoint; mais le corps demeura à ceux de son party et à M. de Grammont, et vis puis après mondict sieur de Grammont à Paris nous en faire de grands regrets.

M. de Givry eut aussy le capitaine La Cave, Gascon, qui fut tué en Gascongne aux guerres de M. de Montluc, parmy les huguenots : il estoit très-brave soldat et bon capitaine. M. de Montferrand, despuis lieutenant de roy dans Bourdeaux, devoit aller aussy avecques luy en ce voyage de Toscane; mais il tumba malade. Tous ces quatre feu mondict oncle avoit nourrys pages, avecques une trentaine d'autres que je nommerois, qui ont esté très-braves et vaillans gentilshommes, si cela servoit; mais ces quatre là M. de Givry fut soigneux les retirer à luy. Il eut pour son enseigne couronnelle, sur la fin de la guerre, le seigneur de Sainct-Gouard, qu'on nomme aujourd'huy le marquis de Pisany[1]. Feu mon oncle ne l'avoit pas nourry, car il estoit desdié à l'eglise, et long-temps a-il porté le nom et le titre de maistre-escole[2] de Xainctes, qui est une dignité canonniale; mais il quitta la robbe longue pour aller en ceste guerre avec un sien frere, après qu'ils eurent perdu leur aisné, que feu mondict oncle avoit aussy nourry page; lequel mourut en Flandres prisonnier, ayant esté pris dans Hesdin, où le capitaine Bourdeille mon frere, qui y fut tué, l'avoit mené avecques luy.

Or M. de Givry se fit beaucoup renommer en Toscane par ses vaillances et ses trouppes, qui estoient belles et bien conduictes de bons capitaines; et l'ennemy ne gaigna guieres sur eux tant qu'ils y furent. La paix s'ensuivit; tout fut envoyé querir pour retourner en France et les casser : aucuns s'embarquerent sur les galeres; autres ne le voulurent; et ce furent ces braves dont j'ay parlé cy-devant, lesquels, pour l'esmeutte qu'ils avoient faicte dans Grossette, craignans la reprimande trop severe en France, se mirent à la solde du roy d'Espaigne, et firent si bien avecques aucuns qui estoient du Piedmont (mais la plus grand part estoient de Toscane), à la battaille de Gerbes.

La guerre civile venue, M. de Givry en combattant très-vaillamment mourut à la battaille de Dreux [1], non sans un extresme regret de M. de Guyse, qui l'aymoit fort et le loua (je le vis) comme il meritoit, et luy-mesme en fit son epitaphe à la mode antique françoise, et selon son humeur, comme il fit des autres qui sont enterrés dans Dreux; et quiconque les lira, qu'il croye hardiment qu'ils sont venus de la main et style de feu M. de Guyse, s'il n'y en a esté faicts d'autres après plus pindarisés.

Ce M. de Givry laissa un fils après luy, fort jeune, je pense qu'il ne pouvoit pas avoir plus haut de quatre ou cinq ans; mais estant à st'heure parvenu à son bon aage, il a monstré et monstre tous les jours qu'il est bien fils de pere, et qu'il ne degenere en rien en toutes sortes de perfections du pere; et, si j'ose dire sans offenser les morts, il l'excede en aucunes. J'en parleray ailleurs.

XVI.

LE DUC DE NEMOURS[2].

M. de Guyse venant à faire son voyage en Italie et de Naples, M. de Nemours, comme j'ay dict cy-devant, fut faict couronnel general de l'infanterie de France au royaume de Naples, qui est un beau titre celuy là, si la conqueste nous fust esté aussy bien asseurée comme esperée, et si le pape eust assisté M. de Guyse des moyens qu'il avoit promis. Jamais il ne se parla tant du nom de Nemours comme cestuy-cy eust faict espandre le sien vers l'Italie et royaume de Naples; car il faut dire que ce prince a esté le surpassé de tous les princes qui ont jamais esté en France; car si les autres ont eu quelques vertus particulieres, cestuy-cy les avoit en soy toutes accumulées et assemblées, tant

[1] Jean, marquis de Pisani, seigneur de Saint-Gouard, chevalier des ordres du roi, et son ambassadeur à Rome.
[2] Chanoine-écolâtre.

[1] En 1562.
[2] Jacques de Savoie, duc de Nemours, mort à Annecy le 15 juin 1585.

a-il esté universel et parfaict (j'en ay parlé cy-devant en sa vie); et ne se contenta pas d'avoir mené les armes à cheval, mais, voulant et osant tenter tout, il se mit à pied. Le malheur fut pour luy que les occasions ne se presenterent guieres grandes et frequentes, pour monstrer ce qu'il valloit et qu'il couvoit; car en tout ce voyage il ne se presenta que deux beaux sieges, qui furent celuy de Valance en Piedmont et celuy de Civitelle vers le royaume[1].

Que si feu M. de Guyse, après Valance prise, eust poursuivy ses coups vers Milan, la conqueste en estoit très-seure; mais, pour complaire au pape, pour le secourir, il fallut l'aller trouver et se priver d'un bien qui venoit à nous, ainsy que fit M. de Lautrec de mesmes, lorsqu'il laissa l'estat de Milan, desjà asseuré, pour aller secourir Sa Saincteté.

Il ne faut demander si l'armée de M. de Guyse estoit belle, car pour gendarmerie, cavallerie et infanterie, il ne s'en pouvoit trouver de plus belle, ny plus deliberée, ny plus gaye à faire ce voyage, et sur-tout de bons chefs et capitaines.

Pour quant à l'infanterie, quand on ouyt raisonner qu'un tel prince que M. de Nemours en estoit couronnel, les soldats et capitaines à l'envy se mettoient aux champs pour estre soubs luy; et sans une ruse que fit M. le mareschal de Brissac, après Valance pris, qui fit passer ses gens de-là l'eau et semblant de faire monstre, il demeuroit fort court de bons soldats; car ils se desroboient tous pour suivre M. de Nemours. On le cognut après, car les forces de France se desfirent fort alors, disoit-on. On le cognut bien à Sainct-Quentin[2]; mais quoy! et qu'en pouvoient mais les chefs qui les avoient soubs eux? Car si un gallant homme me veut suivre, un brave capitaine, un soldat, un gentilhomme, seray-je si fat de ne le recevoir ny de le rejetter? Tant s'en faut, que je le cheriray et luy feray toutes les caresses du monde. Je dis cecy parce que aucuns ont voulu taxer M. de Guyse d'avoir emmené les forces de la France. Ils sont bien de loisyr d'aller dire ces choses-là. N'estoit-il pas assez d'autres forces restées en France pour battre toutes celles du roy d'Espaigne, si un chacun eust voulu faire son debvoir, et combattre comme il debvoit? Voylà ce que j'en ay ouy dire à de grands personnages de guerre qui estoient de ce temps là. Encor mondict sieur de Guyse ne vint-il pas bien à poinct, et ses forces, pour restaurer la perte par les prises de Callais, Guynes et Thyonville, et puis la belle armée d'Amiens, et la belle contenance et envye qu'on avoit de combattre là, où encore arriverent nouvelles forces d'italie, qui estoient dix ou douze compaignies de gens de pied, qu'aucuns appelloient, pour monstrer qu'ils avoient veu le monde, et avoient appris quelque chose de nouveau de l'Espaignol, le *terze* ou le *tiers* de l'Italie? Mais, pour mieux parler, il faut dire le *terze* à la mode espaignolle, et non point le traduire en françois *le tiers*, car ce mot là ne vaut rien et ne sonne pas bien.

Ces compaignies estoient demeurées du reste des bandes de M. de Nemours à Ferrare, à Modene, à Rege, à Rubiere, et autres places dependantes de la duché, pour assister à M. le duc de Ferrare qui estoit menassé, voire bien fort; car à bon escient on luy faisoit la guerre pour avoir esté toujours très-bon et très-loyal François, sans avoir faict jamais aucun acte di gne d'infidelité. En quoy la France doit aymer et honnorer ceste brave et noble maison à ja mais. M. de Guyse, son gendre, luy avoit laissé ces compaignies qui le servirent très-bien. M. de Montluc en parle en ses commentaires

Ces compaignies estoient soubs la charge de M. de La Molle, Provençal, pere du dernier mort et executé à Paris[1]; et lesdites compaignies estoient celles du capitaine Monestier du Dauphiné, bien hay depuis des huguenots en ce pays-là; du capitaine Bourdet de Xaintonge, brave et vaillant gentilhomme et beau; mais en ce pays-là il s'y brusla tout le visage de poudre, et depuis l'appelloit-on Bourdet le Bruslé, très-brave et vaillant gentilhomme certes, il faut que je le die par deux fois. Il se rendit huguenot aux premieres guerres pour un certain despit, en quoy il fit grand tort à sa fortune, car il fust esté grand. M. de Guyse et M. de Nemours l'aymoient fort, et l'avoient en très-belle estime. Il avoit aussy le capitaine Collincourt, le capitaine Jaunay, le capitaine Mazay, le capi-

[1] Le royaume de Naples. — [2] En 1557.

[1] Joseph de Boniface, sieur de La Mole, exécuté avec Coconas, pour crime de conspiration contre Charles IX, le 30 avril 1574.

taine Beguin, qu'on disoit avoir esté lacquays de M. de Nemours; je l'ay veu parmy nos bandes un bon, sage et advisé capitaine. Il fut tué au siege de La Rochelle, la premiere fois que nous entrasmes dans le fossé. Je le vis blesser tout auprès de moy dans une cuisse, qui luy froissa l'os, et mourut dans quatre ou cinq jours. Il avoit aussy la compaignie du capitaine La Chapelle, qui avoit esté tué près Ferrare. Il y avoit le capitaine Barthelomé, Provençal. Il y avoit aussy le capitaine Vallefrenieres, qui avoit esté lieutenant du baron de Vantenat, et puis du chevalier d'Apchon. Ce Vallefrenieres estoit un grand capitaine. Il mourut depuis à Bourg-sur-Mer; j'en ay parlé ailleurs. Il y avoit aussy pareillement la compaignie du petit baron d'Orades, fort brave et gallant gentilhomme gascon, et qui avoit esté l'un des lieutenans de M. de Nemours, et M. de Levy l'autre, de la maison de Cursol, très-noble famille, et de la maison de Levy, extraicte de celles de ceux des enfans d'Israel. Il mourut depuis au Havre, huguenot.

M. de La Molle estoit couronnel de toutes ces compaignies, et en portoit le titre et l'enseigne; et furent trouvées très-belles; et les faisoit-on beau veoyr quand elles arriverent et entrerent dans l'armée à Amiens, comme n'estant peu de chose de veoyr venir ces vieilles bandes du *terze* d'Italie. Ce M. de La Molle meritoit de leur commander, car il en estoit digne, et brave homme de sa personne. Voyez encor d'autres couronnels, car Monsieur en a eu aussy bien que le roy son frere.

XVII.

M. DE BUSSY.

Le premier couronnel qu'eut Monsieur fut M. de Bussy, duquel estendre ses louanges plus avant qu'elles sont, il me seroit impossible, car elles le sont assez par-tout.

Pour son premier coup d'essay, lorsqu'il le fut, il commança à faire des siennes, car il cuida, en l'armée de Monsieur, *revolver todo el mundo* [1] (comme dit l'Espaignol) à Moulins.

Il faut doncques sçavoir que M. de Turaine, venant trouver Monsieur vers Moulins, il y emmena de ses forces, et entr'autres il mena quelques douze cens harquebusiers tels quels, soubs la charge de M. le viscomte de Lavedan qui en estoit le couronnel, et entra ainsy, et avecques son drapeau blanc, dans le camp. M. de Bussy, qui estoit de soy assez ombrageux, sans que ceste enseigne blanche luy portast dadvantage d'ombre, il en parla à Monsieur pour la faire cacher, autrement il feroit quelque desordre, d'autant que cela luy touchoit par trop. Monsieur le pria de temporiser un peu, et qu'il ne falloit pas mesconter M. de Turaine, qui estoit un seigneur d'honneur et de moyens, et qui volontairement l'estoit venu servir. M. de Bussy temporise deux et trois jours; enfin, perdant patience, se resolut, luy avecques douze honnestes hommes, braves et bien choisis et determinés, et montés sur de bons chevaux d'Espaigne, de prendre et arracher et envahir ce drapeau des mains du porte-enseigne-couronnelle à la teste des trouppes, ainsy qu'elles marchoient en campaigne, et le rompre à leur veue. Il ne faut point doubter qu'il ne l'eust faict, car qu'est la chose impossible à une douzaine de compaignons braves, vaillant, resolus et jurés? Monsieur en sceut le vent, qui s'en fascha à M. de Bussy, d'autant que l'escandale estoit irreparable et irreconciliable s'il s'en fust ensuivy; et puis accorda le tout.

J'ay ouy raconter ainsy ce faict à aucuns des jurés et determinés de la compaignie, lesquels je ne pourrois pas tous nommer, car il ne m'en souvient plus; mais, entr'autres, il y avoit le baron de Viteaux, l'un des plus determinés, dangereux, et asseurés pour faire un coup, qu'homme de France, comme il en a faict d'autres plus hasardeux. Il y avoit le brave chevallier Breton [1], Piedmontois, vaillant au possible, et qui de frais estoit venu de Piedmont pour avoir faict un coup resolu en tuant son ennemy : il a faict despuis de très-belles preuves de sa personne et de sa vaillance. Il y avoit Sayceval, homme d'affaires et de main, encor qu'il n'eust qu'un bras; il mourut despuis à Anvers, à la feste et festin de Sainct-Anthoine, qu'il avoit aydé en partye à preparer et dresser. Il y avoit aussy le jeune La Guyonniere, jeune homme,

[1] Brouiller tout le monde.

[1] Berton des Balbes, famille de laquelle sont sortis les Brillon.

mais vaillant et asseuré. Il y avoit le capitaine Barthelomé, jeune homme; il s'appelloit le capitaine Provençal, mais je ne l'appellois jamais autrement, car il estoit fils de ce brave capitaine Barthelomé, provençal, qui estoit l'un des vieilles bandes d'Italie, que M. de La Molle emmena de Ferrare, comme j'ay dict cy-devant. Les autres qui estoient avecques mondict sieur de Bussy me sont oubliés, dont j'en suis bien marry, car leur nom meritoit bien d'estre dict et loué. Et afin que je n'esgare ma memoire dudict capitaine Barthelomé, il faut qu'en me destournant je face ce petit conte de luy.

Il avoit esté à feu M. d'Aramont, et alla avecques luy en Levant lors qu'il y fut envoyé du roy Henry en ambassade, qui fut receu et bien venus aussy honnorablement que jamais fust ambassadeur, car le grand seigneur, faisant le voyage de Perse, voulut qu'il vint avecques luy, ce qu'il fit; et pouvoit avoir avecques luy cent honnestes hommes, capitaines ou soldats, bons et signalés François, desquels le grand seigneur voulut qu'il en arborast une cornette aux armoiries de France, à laquelle il vint avoir cest honneur qu'elle marchoit à la droite. Quelle gloire pour cest ambassadeur et pour sa nation françoise, de tenir tel rang auprès du plus grand monarque du monde!

Après que Tauris, la principale ville de Perse, fut prise, et que le grand seigneur eut à plain jouy de sa victoire, il s'en retourna à Constantinoble, et d'Aramont luy demanda congé pour aller faire son vœu au sainct-sepulchre de Hierusalem; ce que le grand seigneur très-volontiers luy accorda; et luy donna gens et janissaires de sa garde pour le conduire asseurement. Estant en Hierusalem, il accomplit sainctement son vœu, et y demeura quelques jours; et ceux de sa trouppe, à son imitation, visiterent ledict sainct-sepulchre le plus devotieusement qu'ils peurent, fors le capitaine Barthelomé, lequel estoit pour lors un jeune homme fort bizzare, assez libertin et grand des-riseur de nos vœux et de nos ceremonies chrestiennes; et pour ce ne fit comme les autres. M. d'Aramont l'en pria souvent d'y aller, mais il promettoit beaucoup, et rien; et en faisoit beaucoup acroire; enfin, un jour M. d'Aramont l'en pria et l'en sollicita tant que pour l'amour de luy il y allast, s'il ne le vouloit faire pour d'autre occasion ou subject, et qu'il l'en aymeroit toute sa vie, et qu'il s'en trouveroit très-bien; ce qu'il fit; et M. d'Aramont l'y mena luy-mesme, où estant entré, ledict Barthelomé dit qu'il sentit en soy aussy tost l'ame attaincte d'une telle devotion et religion à son Dieu, qu'il alla oublier toutes les desrisions qu'il avoit faictes; se prosternant devant son Dieu, fit ses prieres et repentances si ferventement, qu'oncques puis il ne se sentit de ses erreurs et follies, et remercia cent fois M. d'Aramont, qui estoit cause d'un tel bien pour luy.

Ledit Barthelomé m'a faict ce conte, lequel, encor qu'il fust de bonne humeur et gaillarde, si estoit-il bien changé à ce qu'il avoit esté, comme il le disoit luy-mesme à d'autres qui l'avoient veu, et ne se ruoit plus tant sur la religion ni ses desrisions comme il avoit faict.

Son fils estoit gallant comme luy, et se disoit huguenot; mais quel refformé! Tant y a, que c'estoit un des vaillans jeunes hommes et determinés qu'on eust sceu veoyr.

M. de Grillon l'advança en la cour, et me le fit cognoistre; et, parce que j'avois cognu et aymé le pere, je ne l'appellois que le capitaine Barthelomé, et m'aymoit fort. M. de Bussy le prisoit fort, et se fioit fort à son espée.

Pour tourner encor à M. de Bussy, cest estat de couronnel luy estoit bien deu, car il estoit un très-vaillant homme; aussy ne faut-il pas qu'un poltron prenne ceste charge, ny aucune de gens de pied, pour bien s'en acquitter au moins, car il y en a force qui l'ont qui ne vallent pas grand cas.

Il y en avoit plusieurs qui disoient qu'il se pouvoit faire une riche comparaison de M. de Brissac et de luy, et certes elle se pouvoit en plusieurs choses; mais d'autres croyoient que M. de Bussy ne fust esté jamais si grand capitaine comme M. de Brissac: je m'en rapporte aux raisons qu'on y pourroit alleguer; pour quant aux vaillances, elles estoient esgales, et quant à leurs ambitions aussy, qui estoient telles, que s'ils se fussent trouvés en un mesme temps à une cour ou à une armée, jamais ne se fussent accordés, et se fussent trouvés souvent aux mains, ny plus ny moins que deux furieux lyons ou hardis levriers d'attache qui s'en veulent coustumierement; aussy n'a-on veu deux Cæsars bien compatir ensemble. Si est-ce que je ne

trouvois pas M. de Brissac si querelleur que l'autre, si-non en matiere qui luy importast beaucoup : l'autre pour un rien querelloit.

J'estois avecques luy lorsqu'il querella M. de Sainct-Fal à Paris; nous estions chez les comediens, où il y avoit bonne trouppe de dames et gentilshommes. Ce fut sur un manchon de broderie de jay et où il y avoit des XX. M. de Bussy disoit que c'estoit des YY : dès-lors il vouloit passer plus outre que de parolles; mais une dame que je sçays, qui avoit sur luy puissance grande, luy commanda de se taire, et de ne passer plus avant, craignant un scandale arriver si près d'elle, qui luy importeroit de beaucoup. La chose superseda jusques au lendemain, qu'il alla quereller ledict Sainct-Fal en la chambre de sa maistresse, que M. de Bussy avoit fort aymée, et luy avoit conseillé de se remaryer, car elle estoit vefve. C'estoit madame d'Assigny, mere de la premiere femme du mareschal de Brissac, de present l'une des belles de la France; et elle ayant choisy cestuy-ci, M. de Bussy en conceut quelque jalousie, se repentant de son conseil, et ne l'avoir pas prise pour luy, ny elle et tout, car elle estoit très-riche; et pour ce querella l'autre sur un pied de mouche, comme on dict, de ce manchon. Estans donc sortis de la chambre ils se battirent en trouppe, car M. de Bussy avoit cinq ou six honnestes et vaillans hommes, dont le chevallier Breton en estoit l'un, M. du Gla, le jeune La Guyonniere et autres. M. de Sainct-Fal, qui se doubtoit, avoit avecques luy cinq ou six Escossois de la garde, d'autant qu'aucuns des siens en estoient venus. Ils se battent; deux de ces Escossois avoient des pistolets, qui les desserrerent, et l'un blessa M. de Bussy au bout du doigt. M. de Sainct-Fal, le voyant blessé, se retira.

Arriva lors M. de Grillon, son ami intime, lequel M. de Bussy pria soudain de l'aller appeller en l'isle du palais, où il l'alloit attendre. Par cas, M. de Strozze et moy nous vinsmes à passer par là, et le vismes tout seul en l'isle, qui attendoit son homme, et les deux quais bordés d'une infinité de monde. Nous trouvasmes M. de Rambouillet, qui estoit lors capitaine des gardes, en quartier, qui nous pria d'aller ensemble dans mesme bateau pour engarder ceste batterie : et, allans prendre terre M. de Bussy s'escria à M. de Strozze : « Monsieur, luy « dit-il, je vous suis serviteur, je vous honnore « fort, je vous prie ne me divertir point de mon « combat; vous venez pour cela, je le sçay. » Et à moy il me dit seulement : « Cousin, je te prie, « va-t'en; » car il m'aymoit fort. Et à M. de Rambouillet il dit : « Monsieur de Rambouillet, « je ne feray rien des commandemens de vostre « charge, retournez vous-en; » et le dit d'une furie, l'espée en son fourreau et en la main. Il m'a dict despuis qu'il estoit si despité de se battre, et si enragé, que si nous n'y fussions estés M. de Strozze et moy, il eust faict un mauvais tour à M. de Rambouillet, car il n'avoit avec luy qu'un seul archer. Enfin M. de Strozze et moy prinsmes terre les premiers, et remonstrasmes à M. de Bussy le tort qu'il se faisoit de desobeyr ainsy à un capitaine des gardes parlant de par le roy, aussy que le roy dès-lors commençoit à le desgouster. Pour tout, nous luy donnasmes tant du bec et de l'aisle, qu'il nous creut, remettant la partie à une autre fois, et s'en retourna; et trouvasmes Monsieur, frere du roy, qui commençoit alors l'amytié extresme qu'il luy a porté depuis, et qui couroit, et l'emmena en sa chambre. M. de Rambouillet vit encor; s'il s'en souvient, il pourra tesmoigner si je ments. Et le roy vint après, qui s'estoit allé pourmener dehors, qui commanda aux gardes de se saisir de l'un et de l'autre, et aux uns et aux autres de ne se battre : M. de Bussy demeura dans l'hostel de Monsieur, l'autre ailleurs; et puis commanda à messieurs de Nevers et mareschal de Rets de les accorder.

M. de Bussy demandoit tousjours le combat en camp clos. Je sçay qui luy donna le conseil, qui fut moy, sans me vanter, et d'autant qu'en France il ne se pouvoit donner sans la permission du souverain, qui ne le vouloit jamais, ny la reyne sa mere, pour l'amour du feu roy Henry, son seigneur, qui avoit fait serment de n'en donner jamais, despuis celuy de feu mon oncle. Il fut arresté qu'on iroit à Sedan, où M. de Bouillon donneroit le camp. Je puis asseurer que M. de Bussy m'en pria des premiers pour y aller avec luy, car il me tenoit alors pour un de ses grands amis, cousins et confidens. Enfin tout fut rompu, et le roy voulut resolument qu'ils s'accordassent; et, estant venu M. de Bussy devant M. le mareschal de Rets

il luy dit, que le roy luy avoit commandé de l'accorder, et qu'il le falloit. M. de Bussy luy respondit froidement: « Monsieur, le roy le veut-il? « je le veux doncques aussy; mais, dites-« moy aussy, monsieur, en accord faisant Sainct-« Fal mourra-il? — Nenny, dit le mareschal. Et « pourquoy? ce ne seroit pas un accord. — Je « ne veux donc point d'accord, monsieur; » car Bussy dit qu'il ne sçauroit s'accorder si Sainct-Fal ne meurt. Pour fin, après avoir bien contesté et debattu, l'accord se fit, et ne se demanderent jamais rien plus.

Je croy que le combat en fust esté furieux, car Sainct-Fal estoit un brave gentihomme; il est vray qu'il estoit jeune, et alors ne commençoit qu'à venir. J'avois oublié à dire que, lorsque M. de Bussy entra dans le Louvre pour faire cest accord; il estoit accompagné de plus de deux cents gentilshommes que nous estions; le roy estoit en la chambre de la reyne, qui nous vit entrer. Il en porta jalousie; et dit que c'estoit trop pour un Bussy; et se fascha de quoy l'on n'avoit faict l'assemblée de l'accord ailleurs que leans. S'il fut là bien accompaigné, il le fut encor mieux au bout d'un mois là mesmes à Paris, où il cuida estre tué la nuict, sortant du Louvre, et se retirant chez luy, en la rue des Grenelles, à la Corne-du-Cerf, où il estoit venu loger exprès pour l'amour de moy, où j'estois tout auprès. Il fut assailly de douze bons hommes, dont j'en nommerois aucuns, montés tous sur des chevaux d'Espaigne qu'ils avoient pris en l'escurye d'un très-grand qui leur tenoit la main. Tous chargerent au coup, et tous tirerent leurs pistolets et en firent une escopetterye sur luy et ses gens; mais, cas admirable! il ne fut ny blessé ny frappé, ny aucun de ses gens, fors un qui eut un coup de pistolet au bras. Lui soudain commança à songer en soy, voyant que ses gens s'escartoient; et à la faveur de la nuict, car ses flambeaux s'estoient aussy tost esteincts, se retira tout bellement, et approchant d'une porte toute poussée, pourtant s'y voulant tapir afin que les autres qui le poursuivoient ne le peussent veoyr, la fortune fut si grande pour luy que la porte ne se trouva point fermée, mais poussée seulement; par quoy il se coula tout bellement dans la maison, et poussa toute la porte, et la ferma très-bien sur luy : en quoy il monstra bien qu'il n'avoit faute de jugement ny l'avoit perdu, ny qu'il fust poltron, car en telles choses les poltrons l'y perdent, et ne sçavent nullement leur party prendre pour se sauver, quand la partye n'est pas bien faicte pour eux, ou que la grande apprehension et la crainte du mal qu'ils ont leur faict hebetter les sens, qu'ils ne sçavent qu'ils font, non plus que niais ou enfans ou insensés, ainsy que j'en nommerois bien aucuns; en quoy faut louer M. de Bussy. Dont bien luy servit; car autrement il estoit mort, d'autant que les autres le suivoient et cherchoient à cheval, et par ainsy il esvada. J'estois lors malade d'une grosse fiebvre tierce, et, oyant ceste escopetterye, je crus que c'estoit la garde qui estoit là assise, et dis en moy-mesme que telles gens estoient indiscrets et mal creés, de tirer ainsy de nuict : toutesfois j'envoie sçavoir que c'estoit, car j'ouys une grande rumeur. Mes gens trouverent M. de Grillon avec cinq ou six de ses gens, et un bon espieu en la main, qui cherchoient M. de Bussy, lequel s'estoit retiré, après que les autres s'en furent allés, chez M. Drou, capitaine des Suisses de Monsieur, où il l'alla trouver, et le ramena à son logis sain et sauve; et m'envoya de ses recommandations, et me manda comme il l'avoit eschappé belle.

Le lendemain, luy, ayant sceu d'où estoit venu le jeu, commança à braver et menasser de fendre naseaux, et qu'il tueroit tout; mais amprès, il fut adverty de bon lieu qu'il fust sage, et fust muet et plus doux, autrement qu'on joueroit à la prime avecques luy, car de tres-grands s'en mesloient; et de bon lieu fut adverty de changer d'air et de s'absenter de la cour pour quelques jours, ce qu'il fit avecques un très-grand regret; et ce fut alors qu'il sortit de Paris, très-bien accompaigné d'une belle noblesse et bien montée, car toute celle de Monsieur y estoit, à laquelle il avoit commandé expressement de l'aller conduire; et nul gentilhomme de ceux du roy n'y alla, que MM. de Grillon, de Neufvie et moy, encor que j'eusse la fiebvre, mais ce n'estoit pas mon jour; dont le roy n'en fut content puis après, mais je m'excusay qu'il estoit mon parent et mon amy, et mesmes qu'on nous avoit asseuré qu'on le vouloit tuer par les rues, où nous pensions nous battre à chaque canton [1]; à quoy le roy m'excusa

[1] Coin.

fort facilement, car il me portoit lors bon visage. C'estoit le jour des nopces de Chemerault que je luy en parlis, à sa premiere pause de bal, ainsy qu'il menoit la maryée. Je conterois là dessus force particularités gentilles, mais elles seroient trop longues; si diray-je ceste-cy: c'est que, ainsy que nous marchions par ceste ville, M. de Grillon, le brave, prit sept ou huict bons hommes avecques luy pour marcher debvant, et comme menant les coureurs: quand il fut à la porte de Sainct-Anthoine, se doubtant que la garde qui y estoit ne nous voulust empescher la sortye, M. de Grillon faict ferme sur le pont avecques deux ou trois, et les autres les advance vers la bacule. Cependant il fait semblant s'amuser à parler à un, à faire bonne mine, en attendant que le gros arrivast et que la garde ne prit allarme. Cependant nous arrivasmes, et sortismes si excortement, que jamais ne s'ensuivit aucun bruict. MM. les mareschaux de Montmorancy et de Cossé estoient sur le haut des tours de La Bastille, prisonniers, se promenans, qui, advisans le jeu, eussent fort voulu, comme ils dirent despuis, que ce fust esté pour eux. Quand nous fusmes au petit Sainct-Anthoine, nous fismes alte, et la plus grand part s'en retourna dans la ville, voyans qu'il n'y avoit plus de danger, dont j'en fus un de ceux là, à cause de ma fiebvre; et en disant tous adieu audict sieur de Bussy, il me pria tout haut par sus tous, comme son bon cousin, que quand je serois au Louvre, que je portasse la parole pour luy: « Qu'on avoit faict un affront à Bussy, dont il s'en ressentiroit advant que mourir, et bien tost, contre quiconqne fust, et qu'on se guardast de luy; » et puis me pria de porter ses humbles recommandations à une dame de laquelle il portoit deux faveurs sur luy, l'une à son chappeau et l'autre à son col, car il portoit un bras en escharpe, et que les faveurs seroient bien cause qu'il en tueroit quelques-uns advant qu'il fust long-temps, et que l'affront qu'on luy avoit faict seroit vangé par plus de sang qu'on ne luy avoit voulu faire perdre. Je ne faillis de dire le tout et m'en acquitter, comme je luy avois promis.

Despuis, il ne comparut à la cour que quelques années après que Monsieur eut faict son accord avecques le roy, qui avoit les armes contre luy. Monsieur se tint à sa cour mieux que debvant, en bonne union avecques luy; Bussy y vint aussy trouver son maistre, qui, ne se pouvant contenir et portant envye à M. de Quelus, grand favory et aymé de son roy, fallut qu'il se prist à luy, et le querellast; mais le roy leur fit commandement à tous deux sur la vie de ne se demander rien. Par cas, au bout de deux jours, M. de Bussy, tournant des Tuilleryes, monté sur une bonne jument d'Espaigne, ayant le capitaine Rochebrune, de Lymosin, avecques luy, près la porte Neufve sur le quay, se rencontra à M. de Quelus, qui alloit d'où il venoit, accompaigné de M. de Beauvais-Nangis et deux autres. M. de Quelus, le voyant en beau jeu, perdit patience, et oublia le commandement de son roy, ou plus tost, s'asseurant de son vouloir, chargea M. de Bussy, qui, voyant la partie toute faicte sur luy (car il le voyoit venir le long de ce quay), bravement se desmesla d'eux, et gentiment se sauva, et s'en alla au pont Sainct-Clou, où de là il escrivit une très-belle lettre au roy. La substance est qu'il mande l'affront que Quelus luy a faict, et s'en plainct à luy, ne luy demandant autre justice ny raison, si-non qu'il le supplie de vouloir pardonner audict Quelus et luy donner grace, d'autant qu'il a violé son commandement, et pour ce est criminel, et, estant tel, il ne le veut ny peut combattre, car il se feroit tort, pour le peu de gloire qu'il y auroit; mais, ayant esté pardonné de luy et en sa grace, et remis de son crime, alors il le combattra sans aucun scrupule, car resolument il faut qu'il se combatte contre luy. Le roy voulut que les choses n'allassent plus advant, et M. Bussy se retira de la cour.

Si je voulois raconter toutes les querelles qu'il a eues j'aurois beaucoup affaire: helas! il en a trop eu, et toutes les a desmeslées à son très-grand honneur et heur. Il en vouloit souvent par trop à plusieurs, sans aucun respect, je luy ai dict cent fois; mais il se fioit tant en sa valeur, qu'il mesprisoit tous les conseils de ses amys. S'il fust esté plus respectueux, on ne luy eust suscité le cruel massacre où il a tombé; car, faisant l'amour à une dame, il y fut attrappé. Aussy dit-on de luy: que les deux dieux qu'il avoit les plus aymés et qui le tenoient le plus chery, le firent mourir. L'on fit de luy force epitaphes à la cour et en France, dont j'en

recueillis d'eux, que je trouve bons et dignes d'estre mis icy, l'un en latin et l'autre en françois, qui sont ceux-cy:

BUSSII VIRI FORTIS FORMOSISS. NOBILISS. EPITAPHIUM.

Formosæ Veneris, furiosi Martis alumnus,
Nobilium terror, Bussius hic situs est.
In Monsoranis castos turbans hymenæos,
Incautus crebris ictibus occubuit.
Insidiis periit furtivo Marte peremptus;
Non potuit solum, solus habere parem,
Usus erat semper Veneris Martisque favore;
Sed Mars hunc tandem prodidit atque Venus.
Hinc sacros violare thoros dedicite mœchi,
Sanguine puniri debet adulterium.

AUTRE.

Passant, tourne le monde, et va chercher Bussy;
Son cœur, plus grand qu'un monde, a mis son corps icy:
Tu as veu d'autres morts, tu n'en vis jamais une
Qui ait si peu laissé mourir pour le trespas.
Son plaisir fut sa mort, ses plaisirs ses combats.
Il fut craint du soleil, bien aimé de la lune,
Délaissé seulement de l'ingratte fortune,
Qui ne l'avoit aymé, car il ne l'aymoit pas.
Son ame brave encor le plus brave du ciel,
Et ce que j'en escris d'une plume attrempée.
Au lieu du papier blanc, il escrivit au ciel:
Son ancre fut son sang, sa plume son espée.

Dieu ait son ame, mais il mourut (quand il trespassa) un preux très-vaillant et genereux aux guerres, partout où il s'est trouvé.

Il a très-bien combattu à la prise de Bains en Flandre; il n'oublia rien de sa charge de couronnel, qu'il ne s'en acquittoit très-vaillamment. A la prise de la ville de Fontenay en Poictou, estant maistre de camp, ainsy que le regiment qui estoit commandé pour y aller estoit en garde, M. de Bussy le prevint, et marchant debvant, y cuida faire une grande sedition pour la preseance. Au siege de Lusignan, il combattit et en porta les marques. A celuy de Saint-Lô, il n'y fut pas blessé, mais il ne laissa à l'assaut de faire toutes les preuves d'armes qu'il est possible, aussy bien que ceux qui furent blessés. Si bien que celuy qui en porta les nouvelles de la prise à la reyne regnante pour lors (je ne la nommerai point), louant extresmement M. de Lavardin qui avoit esté griefvement blessé, M. de Bussy le vouloit quereller et luy faire un affront très-grand et le tuer, sans une personne que je sçay, l'appellant larron d'honneur, d'autant qu'il avoit parlé par trop librement à la reyne de luy, et par trop haut loué l'autre.

XVIII.

M. DE LA ROCHEPOT.

Après la mort de M. Bussy, M. de La Rochepot, gentilhomme de grand maison et bonne valeur, eut sa place de couronnel, et Monsieur la lui donna pour le cognoistre tel, qui lui donna de la gloire et de l'exercice en la guerre de Flandres que son maistre y a faict, et qui a commandé à de très-belles troppes et à de très-bons et vaillants maistres de camp et capitaines. Ce fut lui qui commança dans Anvers à celebrer la feste de sainct Anthoine, où s'estant saisy d'une porte, donna le premier d'un coup de tracquet dans le corps d'un bourguemaistre de la ville, et le tua tout roide mort. On dict que si tous les François de la porte eussent faict de mesme que luy, et chascun eust tué son homme, la porte estoit à eux, et par conséquent les forces de dehors dans la ville, et la ville prise. Despuis, ledict M. de La Rochepot a tousjours très-bien servy son maistre jusqu'à la mort. Il fut gouverneur d'Anjou, et tousjours en belle reputation. Venons à d'autres couronnels.

XIX.

M. DE LAVARDIN.

Le roy de Navarre, en sa guerre huguenotique, a eu ses couronnels aussy bien que les autres. Il a eu le premier M. de Lavardin qu'il avoit nourry et eslevé dès son enfance, et estoient tous deux pareils d'aage et de relligion. Il sçavoit sa portée. Il l'avoit veu en affaires et le cognoissoit pour fort vaillant. Aussy le tenoit-on plus garny de vaillantises que de conduicte. Mais, soit ce qu'il fust, il n'a point eu de reproche en sa charge.

En la derniere guerre de la Ligue il quitta sa charge, et tint le party contraire à celuy du roy de Navarre, qui l'avoit creé, et de faict, estant dans Niort avecques M. de Malicorne son oncle, lui faisoit fort la guerre, à bon escient. En quoy on le tenoit très-ingrat, et le susdict roy luy en portoit grande hayne, mais non si cruelle qu'il ne luy envoyast tousjours quelque bon mot de guerre gentil, ou recommandations,

et qu'il l'avoit nourry, et qu'il sçavoit ce qu'il portoit avecques soy. Aussy, hors le cul sur la selle, il luy faisoit toutes les courtoisyes qu'il pouvoit, et à ses gens.

Aucuns le tenoient ingrat; mais qui voudra considerer l'obligation qu'il avoit à son roy naturel, et celle qu'il avoit au roy de Navarre, il ne le trouvera si taché de ce vice d'ingratitude qu'on diroit bien; car, outre le debvoir naturel qu'il debvoit à son roy, il luy estoit grandement tenu et obligé de la grace qu'il luy avoit donné de la mort du jeune Randan, qu'il avoit tué un peu trop promptement et legerement, ce disoit-on; aussy pour tel bienfaict servit-il bien le roy, et ferma les yeux à tout.

Advant ceste guerre de la Ligue, il estoit allé servir Monsieur en Flandres avecques une très-belle trouppe, et se fit fort remarquer. Pour fin, par-tout où il s'est trouvé il a faict très-bien; il avitailla Vitray en Bretagne, assiegé de M. de Mercure; il y avoit près de neuf mois qu'il n'en pouvoit plus et estoit prest à se rendre. Il y entra dedans avecques forces fort heureusement et vaillamment; et puis (ce qui est le plus beau), après y avoir mis les gens qu'il falloit et pourveu à tout, il en sortit, luy guetté et attendu par toutes les portes, et empesché de barricades, de corps-de-garde, de fossés, bref de tout; mais il sortit par la bresche en menant les mains, luy et ses gens, comme un piffre. Enfin Vitray, qui s'en alloit perdu et exposé entre les mains de M. de Mercure dans peu, se sauva ainsy par le moyen dudict sieur de Lavardin : bref, je ne sçaurois dire tant de bien de luy qu'il y en a, par lesquels despuis il a esté faict mareschal de France. Puis il y a tant d'escrivains aujourd'huy, je leur en quitte la plume. Si dirai-je encore comme il fut blasmé à la battaille de Coutras [1]. Après avoir faict la premiere charge, il ne tourna au combat. Il n'estoit pas possible de mieux faire qu'il fit; car y estant mareschal de camp, et faisant la premiere poincte, il chargea si vaillamment et si furieusement, qu'il mit la cavallerye legere du roy de Navarre en routte, et, poursuivant son ennemy fuyant jusqu'à Coutras, et voulant tourner ne trouvant plus à combattre, retourna à son gros; il vit son general desfaict et mort, par quoy ce fut à luy à songer à se sauver à Aubeterre, comme les autres.

Il fut aussy blasmé de n'avoir bien recognu son champ de battaille, ny assis ses battaillons, ny rangé, ny logé ses gens, comme avoit faict ce brave, vaillant et experimenté M. de Favas. A cela, comme j'ay dict, il estoit plus meslé de vaillance que de conduicte. Mesmes les huguenots s'en esmayoient [1] qu'on l'avoit creé tel, car ils le tenoient tousjours pour fort vaillant, mais non si sage et advisé comme il estoit requis en une telle charge. Sur quoy je me souviens qu'au siege de La Rochelle, comme vous sçavez qu'en tels endroicts et rencontres il y en a tousjours quelqu'un qui dit le mot, le capitaine Normand, qui estoit l'un des principaux chef de leans, encor qu'il ne fust noble de lignée, mais fort de l'espée, car force l'avoient veu aux premieres guerres goujat du sergent Navarre, d'une des couronnelles de M. d'Andelot, il nous dit un jour en gaussant : « Vous n'avez garde, « vous autres messieurs, de vous fascher tant que « nous, d'autant que vous avez avecques vous « le fol et bouffon de la cause, qu'est le jeune « Des Pruneaux, et la petite monine [2] de la cause, « qu'est Lavardin, qui est brave et vaillant; « mais ils vous donnent mille petits passse-temps, « et font milles petites gentiliesses et singeries « pour vous resjouir, comme ils faisoient à nous « autres advant que vous nous les eussiez substraicts! » Je vis Des Pruneaux fort en collere de ces petits brocards; voulant appeller au combat le capitaine Normand; et en consulta avecques aucuns de ses amis, dont j'en estois l'un, à qui je dis en riant : que c'estoit un abus de le faire appeller là, car il n'y viendroit jamais, acquérant plus d'honneur et de gloire leans, dont il en estoit tout saoul et replet, que se battre à luy : et quand bien il y voudroit venir qu'on l'en engarderoit dans la ville, pour en avoir affaire ailleurs. Par quoy il desista de cest appel; car je cognoissois ledict capitaine Normand pour un gosseur qui se mocqueroit de luy. Par quoy il me creut et d'autres. Il est encor vivant, il le peut dire ainsy; car M. de Strozze et moy l'avions ainsy ensemble conferé.

Quant à M. de Lavardin, il n'en fit que rire, et ne se formalisa point autrement, si-non que, s'il l'eust trouvé, il luy eust bien faict sentir;

[1] Le 20 octobre 1587.

[1] S'en étonnaient. — [2] Famille du singe.

mais au reveoyr il l'attrapperoit. Notez que les huguenots vouloient grand mal à ceux qui les avoient quittés; et M. de Lavardin ne pouvoit pas mieux faire, car il avoit veu son pere jetté dans l'eau et noyé, et que sans madame de Dampierre qui le garda dans sa garde-robbe caché, il estoit mort et noyé comme le père. En quoy despuis ne le recognut en son endroict, et de sa fille madame la mareschalle de Raiz, comme je les en ay veu plaindre.

Ce fust esté grand dommage si ce brave seigneur fust esté traicté ainsi comme son pere; car despuis il a faict de si grands et signallés services à la France, qu'après la mort du mareschal d'Aumont, il a eu son estat, qui est des vieilles places, et se peut dire vray mareschal de France, et non pas de la recreue des autres. Or ce conte de luy, et puis plus.

Comme j'ay dict cy-devant, M. de Bussy faillit à estre tué à Paris en rue de Grenelle; il sceut despuis que M. de Lavardin estoit le chef de ces douze tueurs; par quoy il resolut de le tuer, et luy rendre ce qu'il luy vouloit prester, ou le combattre. Luy, après avoir esté longtemps en Gascongne avec le roy de Navarre, vint en Anjou. Après longues allées, venues, entremises, menées et difficultés recherchées, il fut concerté que, pour la seureté du combat, ils s'en remettroient et fieroient du tout à M. le comte du Lude, qui a esté certes en son temps l'un des honnestes, braves, et vaillans seigneurs de la France, et autant homme de bien; et a servy ses rois aussy bien et noblement en soldat à pied, en cheval-leger ou capitaine de chevaux-legers de gens-d'armes, de gouverneur de province et lieutenant de roy, qu'aucun son pareil.

Le conseil donc faict tel, et le jour arresté et venu, arriverent au Lude l'un après l'autre. M. du Lude, sans autre ceremonie, les prit tous deux par la main, les enferma tous deux dans son jardin, et puis les laissa faire. Les uns disent que M. du Lude prit parolle de tous deux de ne mettre point les armes en main, qu'ils n'eussent parlé ensemble et advisé de se contenter de parolles; autres disent que l'un et l'autre avoient commandement d'autres grands de ne se battre, ains de se faire des satisfactions très-honnestes, comme en tels cas pareils se doibvent faire entre cavalliers gentils comme ceux-là. Tant y a, après avoir faict plusieurs tours d'allées dans ce beau jardin du Lude, s'estre contentés et embrassés et faicts bons amis, ils vindrent à la porte du jardin prier qu'on leur ouvrist. M. du Lude, qui les y attendoit, n'y faillit pas, et les mena tous deux soupper et coucher ensemble, et faire mille folies, et toute la nuict en place et en chemises tirer leurs espées nues l'un contre l'autre, et faire mille jeunesses sans venir à mal; ainsy que M. de Lavardin luy-mesme me l'a conté, au bout de quelque temps, en la chambre de la reine-mere, à La Reole, lorsqu'elle mena la reyne sa fille au roy de Navarre son mary. Il vit encor, il s'en peut souvenir. Qui lira et sçaura ce conte le trouvera par trop estrange, que deux si braves, vaillants, escallabreux et pointilleux gentilshommes, ayent passé leur différend de telle façon. Or, c'en est assez parlé, venons à d'autres.

XX.

LE COMTE DE LA ROCHEFOUCAULD [1].

Durant ceste derniere guerre civille de la Ligue, M. de Lavardin ayant quitté le party du roy de Navarre, et s'estant bandé contre luy, M. le comte de La Rochefoucauld eut sa place de couronnel, et le roy de Navarre la luy donna; non qu'il la pourchassast aucunement, car il n'avoit aucune envie de tenir ce party, ains celuy de M. de Guyse, lequel il honnoroit beaucoup, et desiroit courir sa fortune, tant parce qu'il avoit cest honneur de luy appartenir à cause de Ferrare et Mirande, deux maisons alliées, et sa mere estoit de La Mirande, et aussy qu'il m'a dict cent fois que c'estoit son humeur d'aymer et estimer M. de Guyse plus que seigneur du monde, à cause de ses merites. Il n'en faut poinct doubter, car je le sçay mieux qu'homme du monde, et ce que nous en conferasmes ensemble, esgarés dans des bois à un rendez-vous, affin qu'on ne nous soupçonnast.

Si M. de Guyse eust adverty M. ledict comte seulement de ses desseins quinze jours advant, Angoulesme, Sainct-Jean, Xainctes et Congnac,

[1] François, comte de La Rochefoucauld, tué à Saint-Yrier-la-Perche le 15 mars 1591, grand prévôt.

estoient à sa devotion, car ce seigneur estoit l'un de la Guyenne qui le pouvoit mieux faire, et qui avoit autant de creance dans ces villes et parmy la noblesse et le peuple du pays. M. du Mayne se peut ressouvenir de ce que luy en dis, quand il vint en Guyenne avecques son armée.

Cependant le roy de Navarre ne chauma practiquer et gaigner ce seigneur; et pour ce luy donna cest estat de couronnel, qu'il exerça fort dignement jusqu'à ce que le roy de Navarre parvint à la couronne; lequel à son advenement, ne voulant rien innover, ains confirmer tous les estats, M. d'Espernon continua le sien. Du despuis ce pauvre comte estant appellé pour aller lever le siege de Sainct-Yriers, vraye bicoque en Lymosin, que M. de Pompadour, brave et vaillant seigneur, avoit mis devant pour la Ligue, et dedans estoit M. de Chambret, brave et vaillant gentilhomme, et très-advisé, ce seigneur comte y alla soudain; car il estoit très-volontaire à monter à cheval pour ses amys; où estant, fut donnée un petite battaille ou rencontre, là où ceux du party du roy eurent du pire et furent très-bien battus. Ceux qui opiniastrerent en ce combat furent tués, comme ledict comte, et force honnestes autres braves gentilshommes avecques luy : comme fut La Coste Mezieres, gouverneur de La Marche, et Fredaignes, enseigne de mareschal d'Aumont, et force d'autres vaillans, lesquels je passeray pour ce coup par la plume.

On dit que ledict comte fut tué de sang froid; quoy ny comment il a esté tué, ç'a esté un très-grand dommage, car c'estoit un brave seigneur et un très-homme de bien, qui estoit le meilleur.

XXI.

LE DUC D'ESPERNON.

Le roy, voyant que M. d'Espernon estoit par trop occupé à ses gouvernemens de Xaintonge et d'Angoumois, et pour ce ne pouvoit pas vacquer à son estat de couronnel, ou qu'il le voulust autrement, desiroit fort qu'il se desfist de sondict estat de couronnel pour en honnorer M. de Chastillon; mais M. d'Espernon n'avoit garde de s'en desfaire; tant s'en faut, il en porta quelque jalousie sourde et hayne à M. de Chastillon, encor qu'il fust fort proche de madame d'Espernon sa femme.

Certes, le roy avoit raison de desirer cest estat à M. de Chastillon, car il en estoit très-capable, fust en vaillance, fust en conseil et conduicte; car il estoit très-sage, tout jeune qu'il estoit, et tout vaillant et hasardeux, qu'on n'en eust sceu trouver d'autre qui le fust plus que luy. Il representoit en tout le pere par le visage fort, mais la mere (qui estoit petite, sortye de la maison de Laval et du Lude) en petitesse. Je laisse doncques à penser comment l'extraction de ces braves races de Chastillon, Laval et Lude, luy aydoient à le faire vaillant comme il estoit; et fort froid avecques cela comme le pere, et point esmeu, si-non sur l'heure du combat. Au reste, qui est le bon, il estoit homme de bien et de claire vie, craignant Dieu. M. l'admiral l'avoit faict, avecques ses deux freres autres, très-bien et vertueusement nourrir, si bien que tous avoient très-bien retenu de leur nourriture. Aussy tous les trois freres ont esté fort honnestes et braves seigneurs. Il furent pourtant abandonnés bientost de leur pere, qui, après sa mort, furent contraincts se sauver à la fuite dans la ville de Basle, où les habitans, pour l'honnorable memoire du pere, les reçurent en toute courtoisye et honnestetés; et y demeurerent assez de temps, au moins les deux, avecques madame de Telligny leur sœur, despuis princesse d'Orange; laquelle (cas estrange), en ce pays barbare et rude, prit telle grace et telle habitude vertueuse et si agreable, qu'estant en France de retour, elle se rendit admirable par ses vertus et belles et bonnes graces, et donna au monde occasion de s'esbahir et de dire pour l'amour d'elle: que les pays durs et agrestes et barbares, rendent bien quelquesfois les dames aussy accomplies et gentilles que les autres pays doux, courtois et bons; non que je veuille dire que le pays de Basle soit tel, car il produict force persomes et choses bonnes, mais non pas les femmes si advenantes, cointes et agreables comme les autres pays. Mais on dira bien aussy que ladicte princesse avoit pris sa premiere habitude en France, et coustumierement retient-on mieux les premieres et plus jeunes impressions.

Leur jeune frere ne les peut suivre, qui est

M. d'Andelot d'aujourd'huy, lequel fut precipité du haut d'une tour en bas, mais Dieu le sauva; et demeura long-temps perclus de ses membres; mais il s'est très-bien remis despuis : de sorte qu'il est de très-belle taille, et brave et vaillant gentilhomme, et point huguenot.

On en eust faict de mesmes à ses freres si l'on les eust peu empoigner, par la grand hayne qu'ils portoient à M. l'admiral. Ce fust esté dommage; mais plus grand dommage a esté de M. de Chastillon, car, s'il eust vescu, il fust esté l'un des grands personnages un jour de son temps, et n'eust faict deshonneur au pere. Il aymoit fort l'infanterie et s'y accomodoit très-bien, et aspiroit fort à cest estat de couronnel; et bien souvent combattoit-il avecques elle, comme il a faict en plusieurs lieux, et mesmes au siege de Chartres, où il alla à l'assaut, et eut un grand coup de cartier sur la teste, et sans le casque il estoit mort tout roide; mais le coup luy en demeura si sourd et si dangereux, que, n'en faisant de cas et ne gardant ny lict ny chambre, car il n'estoit autrement vanteur de cour, au bout de quelques jours le mal long-temps couvé vint à jouer son jeu, et emporta avecques luy le renom d'un des parfaicts seigneurs de la France.

XXII.

LE CHEVALLIER D'AUMALLE.

Messieurs de la Ligue ont encor eu leur couronnel comme les autres, comme a esté M. le chevallier d'Aumalle, lequel a esté un très-brave et vaillant jeune homme; et si ceux de la Ligue en eussent eu une demye-douzaine de pareils, asseurez-vous que leurs affaires en fussent mieux allées; car il estoit fort entreprenant et hasardeux, et le monstra à l'entreprise de Sainct-Denis : que si tous eussent faict comme luy, la place estoit gaignée. Aussy le monstrerent-ils bien, car, luy mort, estendu sur le pavé, tout le reste se retira à sauve-qui-peut. La regle faillit en luy, que aucuns ont dict, que : quiconque veut estre bien nourrisson de Mars, il faut dès l'enfance teter du laict de la deesse Bellonne. Mais celuy, comme force autres, n'en allaicta jamais, car il avoit esté dedié à l'eglise, et long-temps l'ay-je veu qu'on l'appelloit M. l'abbé du Bec. Mais je vous asseure que ç'a esté un très-bon et vaillant homme de guerre; et, s'il eust vescu longuement, il eust esté un très-bon et dangereux capitaine contre les partisans royaux.

XXIII.

M. DU GUA.

Il faut encor sçavoir ceste chose : qu'est quand les Poulonnois esleurent nostre roy dernier pour leur roy, entr'autres conditions qu'ils luy imposerent, fut qu'il emmeneroit en leur pays six mille Gascons, pour faire la guerre aux Tartares, et les y entretiendroit et rafraischiroit tous leans, à leurs despens pourtant, qu'ils promettoient fort bien payer et soldoyer.

Le roy, qui aymoit fort M. du Gua, et qui luy avoit veu fraischement très-bien faire à l'assaut de l'Evangile à La Rochelle, et y estre fort blessé à un bras, après avoir accordé ce party aux Poulonnois, fit M. du Gua dès-lors son couronnel general de ses trouppes, lequel, après luy en avoir rendu très-humbles graces, luy demanda congé pour s'en aller à Paris parachever à se faire guerir, et cependant faire provision et cabinet d'armes, comme je l'ay veu beau à son hostel d'Anjou.

M. de Bellegarde, prenant l'occasion au poil, voyant Le Gua absent, brigue cest estat, tant par les moyens du roy et de la reyne mere que d'autres; si bien qu'il en estoit quasy ebranlé, sans que M. du Gua, ayant veu de retour son maistre à Paris, qui rompit et renversa tout ce que l'autre avoit basty; et le roy son maistre luy conta toutes les menées qu'on avoit faict contre luy, ainsy qu'est le naturel des princes de dire tout, voyre plus qu'il n'y a, car ils sont hors de combat.

M. du Gua fut en collere, ne faut point dire comment, pour veoyr M. de Bellegarde courir sur son marché, qui l'avoit mis en grace avecques son maistre et fort advancé envers luy, encor que d'ailleurs et de soy-mesme, et du mareschal de Retz duquel il avoit esté lieutenant en sa faveur, s'estoit fort faict paroistre pour très-gallant homme qu'il estoit, si bien que le voilà

ennemy mortel de Bellegarde. Je sçay ce qu'il m'en dit comme à son très-grand amy; je sçay après ce que j'en dis à M. de Bellegarde, que moy, venant de la cour en poste, et luy y allant de mesmes, nous nous rencontrasmes dans la forest de Chastelleraud, qui estoit assez tard, et la nuict approchoit: soudain nous nous embrassasmes, et mismes à causer l'espace d'une grosse demye-heure, tant que la nuict nous surprit. Après avoir devisé des nouvelles communes un peu et non guieres, il me demanda de M. du Gua, et si je luy avois ouy parler de luy: je luy dis que ouy, et qu'il alloit assez à poinct, et assez viste en poste pour estre querellé de luy. Alors il m'alla discourir, après m'avoir ouy, comme il n'avoit raison d'estre si mal content de luy, et m'en fit tout le discours. Après nous nous departismes.

Luy arrivé à la cour, Monsieur, leur maistre, leur commanda de ne se demander rien; mais jamais despuis ne furent amys, comme j'ay dict cy-devant, et pense avoir faict le discours mesmes ailleurs; mais c'est tout un, et tout m'est pardonné, pour n'estre bon et memorable escrivain. M. du Gua pardonnoit mal-aysement de tels traicts.

Pour ceste fois le coup fut rompu de ne mener ces Gascons, car la partance du roy estoit hastée; et fut remis quand il seroit là, qu'il auroit veu les choses et affaire à l'œil, et pour autres raisons que dirois bien. En ce faict une chose est fort à considerer de ces Poulonnois et de leurs demandes de ces trouppes gasconnes, qui est, comme ce nom de soldat gascon s'estoit espandu parmy la chrestienté, voyre une partye du monde, que tout soldat françois, mais qu'il fust vaillant, on le tenoit pour Gascon. Cela me fait souvenir de ce que j'ay leu dans Paul Emile en son histoire de France, que: durant la guerre saincte, tous les bons hommes et braves et vaillans gentilshommes, chevalliers, soldats et gens-d'armes, on les disoit tous François; et avoient beau à estre Anglois, Allemans, Flamans, Espaignols, Italiens, Hongres et autres nations, ils estoient tousjours dicts François, mais qu'ils fussent vaillans et qu'ils eussent faict quelque bel acte de guerre. Si bien que le nom françois, ce dict Paul Emile, estoit un nom de vaillance et non de nation.

Quelle gloire pour les François de ce temps-là, et une grande emulation pour ceux qui sont à venir! De mesmes est le nom des soldats gascons, et principalement en Italie, où les guerres ont esté despuis cent ans, car la pluspart des soldats françois qui y ont passé, repassé et combattu, ont esté tousjours nommés Gascons.

M. de Montluc, dans son livre, lorsqu'il dit au roy François, pour l'animer à la bataille de Cerisolles, qu'ils estoient en Piedmont pour gaigner la battaille six mille Gascons desquels il faisoit bon, il l'entendoit et le parloit ainsy comme les autres le plus usagement; mais de tous ces six mille tous n'estoient pas Gascons, car il y en avoit force bons Provençaux et braves Dauphinois et autres, voyre François[1], fourrés parmy eux; car les capitaines, qui n'estoient pas tous Gascons, le monstrerent bien: et aussy comme je l'ay ouy dire à plusieurs qui estoient de ce temps là; mais il faut pardonner et excuser la frase d'iceluy temps. Toutes les trouppes qui passerent en Italie soubs Valleron, Givry et M. de Nemours, on les disoit tous Gascons. Je ne veux pas parler du temps passé, car ce parler estoit commun, de dire: «sont tous Gascons,» et avec cela très-redoutés, tant pour vaillances que pour leurs ravages et pilleries, à quoy ils sont estés tousjours fort subjects. De sorte qu'en Italie regne encore ce mot: quand on veut donner quelque malediction à un autre, on dit: *Che ti possi vedere centi Gasconi allogiati in tua casa*[2]! les nombrant, tant du plus ou du moins, selon le grand et petit maudisson qu'il veulent donner.

La première fois que je fus en Italie, je fus à Nostre-Dame-de-Laurette, où je recognus entr'autres un tableau où estoit painct un pauvre diable, pasle, transi, entre les mains d'un soldat adventurier, furieux, habillé à la pendarde, qui luy tenoit l'espée à la gorge, luy demandant la bourse que l'autre avoit en la main; et le tableau portoit son petit escriteau tel: *Voto d'uno*[3] *ch'escapò della man d'un Gascon.* Il ne fut jamais que les Gascons n'aymassent la pille, ainsy que j'ay leu dans Froissard.

Quand le roy de Castille vint demander se-

[1] De la province appelée Ile-de-France.

[2] Puissé-je voir cent Gascons logés dans ta maison!

[3] *Ex voto* d'un homme échappé de la main d'un Gascon.

cours au prince de Galles contre le bastard qui luy tenoit son royaume, que Bertrand du Guesclin, avecques les braves françois, luy avoit conquis, entr'autres belles persuasions, il alla engeoller avec son bel *hablar*[1] castillan luy et ses Anglois et Gascons qui estoient avecques luy, qu'il les feroit tous riches, et les asseuroit et promettoit tel surgros thresor d'or, ce disoit-il, qu'il avoit caché en un lieu que nul ne sçavoit que luy-mesme. Quand ces Anglois et Gascons ouyrent parler de ce grand thresor, ils y presterent aussy tost l'aureille, « car volontiers, dit Froissard, Anglois et Gascons sont convoiteux ; » et estant tels il ne faut s'esmerveiller s'ils font des ravages; mais avec cela ce sont de très-bons soldats, et ne se faut esmerveiller si de long-temps quelque bon soldat qu'il soit, on l'ait appellé Gascon, encor qu'il ne le soit point, mais qu'il en face la fiction avecques un petit *cap de diou* tant seulement, et quelque peu de mine; comme j'en ai veu plusieurs qui n'estoient Gascons, ains les contrefaisoient, et estoient natifs de Sainct-Denis en France, ou d'ailleurs; mais voylà ! ils ne pensoient estre estimés vaillans, s'ils n'estoient Gascons ou les contrefissent; mais, ma foy ! aujourd'huy ceste graine de vaillance s'est espandue par toute la France, que de toutes nations vous trouvez des soldats très-vaillans, hardis et determinés. Et ne faut point emprunter le nom des Gascons, encor que nostre roy d'aujourd'huy, Henry IV, les estime fort et en veuille fort auprès de luy, et pour cent François il en voudroit cinquante Gascons. Il s'entend bien en gens de guerre. Voylà pourquoy il le faut croire, encor qu'il parle tousjours de sa nation. Nous avons les Espaignols : on peut parler de mesmes d'eux, car, encor qu'il y ait parmy eux force soldats estrangers et point espaignols, ils sont Espaignols mais qu'ils sachent parler espaignol et en faire la piaffe.

J'ai veu autresfois dans les terres de Naples, Sicille, Lombardie et autres, plus de douze ou quinze cens François ; mais la pluspart Gascons et autres nations, mesmes François, tous estoient dicts Espaignols ; mais quels François et Gascons estoient-ce ? C'estoient tous vieux soldats espaignolisés, parlans l'espaignol mieux que leur langage, s'accommodans du tout à la façon espaignolle, *las bigotas relevadas*, « les moustaches relevées, » leurs gestes bravasches ; si bien qu'ils estoient tous Espaignols, et les eust-on jugés tous tels. Et qui croiroit une chose ? qu'il y a environ dix ans, il s'est trouvé parmy les comediens des *gelosi* que celuy qui faisoit le brave ou le capitan espaignol, c'estoit un François qui, s'estant long-temps rafiné parmy les bandes espaignolles, en parloit le langage et en avoit les mesmes gestes et mesmes *trajes ;* comme dict l'Espaignol, qui est la mesme façon et garbe.

Il y a quelque temps que de Bourdeaux partit un fils de madame la presidente Poynet, qui s'appelloit Binet, et s'en alla veoyr le monde : il practiqua si bien les bandes espaignolles, qu'il parloit la langue mieux que la sienne ; et y est tellement parvenu . que le roy d'Espaigne le cognoist et luy a baillé à Naples une compaignie de gens de pied ; et se fait appeler *Carlos de Villamor*, ce m'a dict M. de Laussac ; et le roy d'Espaigne luy en parla, estant en Espaigne, luy disant la nourriture dudict Lanssac ; mais avant il avoit esté avecques moy. Que c'est du noble François, qui est né à tout quand il veut !

DES COURONNELS ITALIENS AU SERVICE DE FRANCE.

XXIV.

FRANÇOIS MARQUIS DE SALLUCES.

D'autres couronnels nos roys ont eu : comme feu François, marquis de Salluces, que le roy François avoit honnoré de l'estat de couronnel general de l'infanterie italienne qu'il eut en ses guerres ; mais après il le quitta mal à propos.

XXV.

LE DUC DE SOMME.

Comme fut aussy le duc de Somme, grand seigneur et prince du royaume de Naples, et

[1] Son beau parler.

banny pour estre bon François; lequel a porté titre de couronnel de l'infanterie italienne, estant au service et à la solde du roy de France, et a très-bien et dignement exercé cest estat aux guerres de Toscane et de Corsegue. Sa façon belle, et haute taille, avecques sa noble race, monstroient bien qu'il avoit quelque chose de genereux en soy-mesme. Aux premieres guerres, au siege de Rouan, avecques sa vieillesse s'y trouva, et feu M. de Guyse en faisoit grand cas et le consultoit. Il a gardé tousjours ce nom et titre de couronnel jusqu'à sa mort.

XXVI.

LE COMTE GAYAZZE.

Son estat fut donné au comte Gayazze, qui en portoit aussy le titre; mais c'estoit tout aussy, car d'exercice point, d'autant qu'il n'avoit point de bandes italiennes pour l'exercer; et s'il en eust eu, il s'en fust aussy bravement et vaillamment acquitté comme les autres couronnels, ainsy que par-tout il a monstré sa vertu et sa valeur où il s'est trouvé, et surtout aux guerres de Sienne et Toscane. M. de Montluc ne l'oublie pas dans son livre; ce que j'ay veu, qu'il en disoit force bien quand nous estions au siege de La Rochelle, où il faisoit estat de mareschal de camp avecques M. de Puy-Gaillard; et bien souvent M. de Montluc et luy parloient de ceste guerre de Sienne, et les faisoit-on beau ouyr en parler, et se rememorer des exploicts qui se firent là. Il estoit fort entendu et sage capitaine; et paroissoit bien qu'il avoit bien veu et retenu, et si avecques cela ne s'espargnoit point aux coups, encor qu'il fust estropiat[1] d'un bras, pour une harquebusade qu'il avoit en partage de ses guerres de Sienne.

XXVII.

ADRIAN BAILLON.

Il y a eu aussy le seigneur Adrian Baillon[2], vaillant gentilhomme romain, fort sage, brave, et qui a commandé à des trouppes italiennes en Toscane, et y a faict très-bien, mesmes au siege de Monticello : aussy estoit-il de ceste race noble et brave de Baillons, d'où sont sortis force braves et vaillans personnages. Cestuy-ci fut fort aymé du roy Henry II, et pour ses services et valeurs fut faict gentilhomme de sa chambre. C'estoit le plus doux homme que jamais j'aye veu, pour estre si brave et vaillant : il estoit très-bon François, et vint encor en nos guerres civilles servir le roy Charles.

[1] Estropié. — [2] Baglioni.

XXVIII.

RANCE DE CERE.

Avant tous ces Italiens, le seigneur Rance de Cere[1], gentilhomme romain, avoit esté couronnel des bandes italiennes du temps du roy François, en ses premieres guerres, et fut fort estimé pour un brave et vaillant homme, et qui servit bien le roy en l'estat de Milan et italie, au royaume de Naples et en France, où il se trouva bien à propos tournant de la routte de l'admiral Bonnivet de-là les monts, dans Marseilles, avecques le reliqua de ses gens, comme j'ay dict ailleurs.

XXIX.

LE COURONNEL SAN PETRO.

Force autres seigneurs italiens ont commandé en couronnels; qui seroit trop long de les rememorer, si-non San Petro[2] Corso, lequel a faict tant de beaux faicts d'armes et si determinés, qu'il ne seroit possible de les raconter, ainsy qu'il estoit brave et vaillant et determiné pour ne les faire autres que tels; ainsy qu'il le fit cognoistre à l'assaut du premier siege de Conis, où feu mon oncle de La Chastaigneraye et luy s'estant donnés la main, comme bons amys et compaignons, et montés en haut sur la bresche combattans vaillamment, ledict San Petro fut bouleversé du haut en bas et blessé, et fut mon oncle blessé d'une grande harquebusade qui luy perça le bras, dont j'en parle ailleurs de ses

[1] Rienzi da Ceri.

[2] San Pietro Ornano, Corse de nation, et surnommé de là *Corso*.

vaillantises. Je conteray cestuy-cy, que j'ay ouy conter à M. le cardinal du Bellay, l'un des grands prelats qui ayt esté de son temps.

Lorsque l'empereur Charles tourna de sa conqueste de la Gollette, il ne faut point demander s'il en vint orgueilleux, comme certes la victoire estoit très-glorieuse. Arrivant à Rome, ayant sceu la conqueste de Savoye et d'une partye du Piedmont que le roy François avoit faict, il se plaignit griefvement au pape et à tout le clergé de cardinaux, où estoit mondict sieur le cardinal. On sçait aussy comme il brava et menassa la France à feu et à sang, et sur-tout le roy; si que ces parolles hautaines et rodomontades braves donnoient un grand effroy par-tout où le nom françois estoit recognu. Par cas, San Petro Corso se trouvant à Rome, qui estoit tout bon François, s'en vint trouver M. le cardinal, et luy dit que: s'il vouloit tenir la main, et le faire approuver au roy, qu'il feroit un beau coup de sa main, dont il en avoit toutes les tentations du monde, qui estoit de tuer l'empereur : ainsy qu'il passeroit sur le pont Sainct-Ange il viendroit à luy, et, en faignant luy parler et presenter quelque requeste, luy donneroit un grand coup de dague, estant tout à cheval, et aussy tost se precipiteroit du cheval du haut du pont dans le Tybre, où estant dedans, luy, qui sçavoit nager comme un poisson, nageroit si bien entre deux eaux, qu'on ne le verroit point, ains penseroit-on que comme un desesperé auroit faict le coup, et après, desirant la mort, se seroit ainsy precipité et noyé; et cependant, tout le monde en ceste opinion et effroy, et recherchant son corps dans l'eau, coulleroit et nageroit gentiment entre deux eaux coyement jusques bien bas, et fort loin iroit sortir, où là, dans une maison apostée et preparée, changeroit d'habits et prendroit là un bon cheval turc, et, mettant relais d'un autre en autre lieu, se sauveroit ou à Venise ou en Suisse, ou par voie de la mer en Constantinoble, mais qu'il ne vouloit rien entreprendre qu'il ne fust, ou soustenu du roy, ou conseillé dudict cardinal, et que resolument sur sa vie il feroit le coup, car il ne vouloit demeurer perdu le reste de ses jours, comme fit celuy qui avoit tué Alexandre de Medicis, duc de Florence. M. le cardinal presta l'oreille à ceste resolution, mais non pourtant sans la poiser et penser; à quoy fut advis d'en advertir le roy par un courrier en extresme diligence, qui tardant trop, l'empereur partit de Rome et le coup fut failly; mais pourtant le roy n'y voulut entendre, disant que le coup estoit de par trop grande consequence, et que de ceste façon il ne se falloit desfaire des grands, bien qu'ennemys, et qu'autant luy en pendoit, par la permission divine, s'il y consentoit.

Qui lira ce conte le trouvera fort determiné et faisable, mais non à tout le monde, si-non audict San Petro Corso seul. Et tel me fut-il confirmé de madame de Dampierre ma tante, laquelle estoit lors à la cour; et me le dit sur un subject un jour qui se presenta, qu'estoit, que ledict San Petro Corso luy avoit escrit une lettre de Corsegue, par laquelle la supplioit et conjuroit, par la grand amytié que feu mon oncle de La Chastaigneraye, son frere, luy avoit porté en France, de vouloir prier Leurs Majestés pour luy, et luy servir de bonne dame et amye: car il faut sçavoir que ce brave capitaine, la paix entre les deux roys chrestien et catholique faicte, un chascun rentreroit en ses biens. Le seigneur San Petro jouit aussi mal-aysement du benefice de ceste paix qu'aucun seigneur et capitaine; et pour ce luy a-il fallu longtemps, et a esté contrainct de faire la guerre en Corse très-cruelle contre les Genevois [1], et avoir par la pointe de l'espée ce qu'il a peu, de sorte qu'il leur a bien faict du mal; aussy luy en firent-ils bien. Et sur ce subject prioit madame Dampierre d'interceder pour luy envers Leurs Majestés, afin de parfournir le reste de ses jours caducs en tranquillité. Madicte dame et tante me monstra la lettre et à d'autres, qui dinions un jour avecques elle, nous demandant à deviner à tous qui luy pourroit escrire, nous disant tousjours que c'estoit un très-grand et vaillant capitaine qui luy escrivoit. Nous luy en nommasmes assez; mais nous ne peusmes jamais songer à celuy-là; et puis nous donna à lire la lettre, qui estoit très-bien faicte, de cavallier et de gallant homme. Sur quoy madame de Dampierre, qui estoit très-bonne amye quand elle vouloit, aussy très-grande ennemye et dangereuse, elle advisa à faire tous les plaisirs qu'elle luy peut, mesmes de luy servir de solli-

[1] Les Génois

citeuse à l'endroit de Leurs Majestés, lesquelles elle pria humblement pour luy, qui, d'autant qu'elles l'aymoient, honnoroient et la croyoient beaucoup, adviserent à faire paroistre la bonne volonté qu'elles avoient à l'endroict dudict San Petro Corso. Et ne faut doubter nullement qu'encor que ses services pussent beaucoup, si est ce que la sollicitation de madicte dame luy servit infiniment, et surtout de faire venir en France[1] le seigneur Alfonso Corso son fils, avecques un regiment de Corses.

XXX.

ALFONSO CORSO.

Il vint à la bonne heure en France, car il la servit très-vaillammant et fidellement en tous les endroicts de guerre où il s'est trouvé, comme en Dauphiné, en Languedoc, en Provence et autres provinces, et mesmes dernierement à la desfaicte des Suisses, qui venoient pour ceux de la religion, car il fit la premiere et principale charge, et M. de La Villette après, puis en la recouvrance de ceste belle et bonne ville de Lyon et reduction en l'obeyssance du roy. Il est très-brave et vaillant, et n'en doit rien au pere; très-loyal de mesmes que le pere, et fort affectionné au service du roy. Il est très-sage, bien advisé et grand politic, et rigoureux à chastier ses gens quand ils faillent. Aussy à telles gens faut-il un tel censeur, car ils sont forts scalabreux. Il est couronnel et en porte le nom et le titre. Despuis a esté faict mareschal de France par bon merite, et l'appelle-on le mareschal d'Ornano et lieutenant du roy en Guyenne, fort desterminé et resolu en un faict; et pour ce le feu roy dernier l'aymoit fort, et dit-on qu'après la mort de M. de Guyse, il avoit entrepris de tuer M. du Mayne pour servir son roy; je ne sçay ce que c'en est. Le roy d'aujourd'hui[2] a occasion grande de l'aymer aussy, car il le sert tous les jours très-bien. Sa troupe de Corses est petite, mais il meritoit d'en estre couronnel d'une plus grande, car c'est un très-honneste et très-pertinent homme

[1] Alphonse d'Ornano, élevé à la cour de Henri II comme enfant d'honneur des princes ses enfants; il mourut le 21 janvier 1610.

[2] Henri IV.

DES COURONNELS ALLEMANDS AU SERVICE DE FRANCE.

XXXI. XXXII.

LE COMTE GUILLAUME DE SAXE.
M. DE GUYSE, CLAUDE DE LORRAINE.

Or, comme de François et d'Italiens nous avons eu des couronnels, nous en avons eu aussy d'Allemands, très-bons, braves et vaillans, pensionnaires et gagés ordinairement de nos roys, comme fut le comte Guillaume de Saxe, qui long-temps demeura en France couronnel de cinq mille lansquenets; et advant luy M. de Guyse, Claude de Lorraine, fut couronnel d'autant, en la battaille de Marignan et au camp de Fontarabie et de Navarre. J'en parle ailleurs.

XXXIII.

SEBASTIEN BELGEBERQ.

Il y eut aussy le bon capitaine Sebastien Belgeberq qui avoit très-bien servy le roy François; et au commencement du regne du feu roy Henry, pensant aller jusques en sa maison en Allemaigne, et jouir du bénéfice de la paix, l'empereur, qui mortellement haïssoit ceux qui servoient la France, le fit prendre prisonnier, et publiquement luy fit trancher la teste à Auguste[1], en présence des électeurs et grands d'Allemaigne, pour avoir esté au service du roy; et prononça après publiquement le bourreau, tenant sa teste en la main et l'espée sanglante en l'autre, que l'empereur en feroit faire de mesmes à quiconque iroit servir le roy. Ce fut un très-grand dommage, et le roy le regretta grandement, car il l'avoit tousjours très-bien servy en titre de couronnel de cinq enseignes de gens de pied.

[1] Augsbourg.

XXXIV.

LE COMTE REINTGRAVE[1].

L'empereur en eust bien faict de mesmes au comte de Reintgrave; s'il l'eust peu attraper; mais il s'engarda bien d'y aller, et puis se maria en France à la femme de feu M. de Cursol, vefve très-belle, sage et honneste, grande et fort riche, estant sortye et partagée tant de la maison d'Apchier, du grand escuyer Galliot[2], que de la maison d'Archiac, d'où est issue madame de Bourdeille d'aujourd'huy, qui en est le chef. Ce dict comte, despuis qu'il fut au service de la France, n'a jamais failly à la bien servir très-fidellement. Il s'est trouvé tousjours en tous les voyages et guerres, et mesmes à la premiere qu'il fit en Escosse, qu'ont faict ses roys, jusqu'à sa mort, et a eu tousjours de très-belles enseignes et bien complettes. Aux premieres guerres, encor qu'il fust de la relligion et en aymast fort les religieux, jamais pourtant il ne voulut estre contre son roy; ains, ayant esté depesché en Allemaigne pour faire une levée, emmena six mille hommes de pied et une cornette de reistres, tous gens aussy bons qu'on eust sceu veoyr. Je me souviens que le roy les fut veoyr auprès du pont Charenton, et toute la cour avec luy. Il trouva ses gens en un battaillon carré, qu'en le tournant de tous costés on n'y trouva rien à dire de bonne façon d'hommes et de bien armés. Et à la teste estoit ce bon vieillard, en forme de couronnel, armé de toutes pieces, la picque sur le col, et marchant de très-bonne grace; et le roy allant à luy, luy et ses compagnons de loing ayant baisé la terre, et en jetté chascun une poignée derriere les espaules à leur mode, commancerent aller à luy la picque basse et branlante, comme qui va au combat; et estant près, luy et ses gens alors baisserent la picque en signe d'humilité, et les enseignes aussy, et après firent une très-belle salve. Et puis fallut boire à la bouteille, à la mode du pays, et le bon comte présenta sa bouteille au roy, qui beut le premier, et tous les autres après. Il n'y en eut ny d'un costé ny d'autre qui s'y faignist, car il faisoit un très-grand chaud ce jour là. Il fut envoyé en Normandie, où, quand nous y allasmes pour assieger Rouan, nous l'y trouvasmes, qui servit de beaucoup, mais surtout au Havre-de-Grace, lequel il tint blocqué et serré et constrainct, ne se pouvant l'Anglois estendre à son ayse sur terre; si bien que, quand nous y allasmes, l'on trouva qu'il y avoit servy beaucoup, et son sejour n'y avoit point esté inutile, et nous en facilita fort la prise, car les Anglois sont grands remueurs et gaigneurs de terre; si bien que s'ils ne les eussent empeschés, ils se fussent esgembés sur nous mieux qu'ils ne firent. Bref, ce bon vieillard a servy très-bien la France. Il fut pris à la journée de Sainct-Quentin[1] : un chascun pensa qu'on le feroit mourir; mais il y trouva des amys de sa nation; et aussy que la guerre ne se faisoit plus contre l'empereur, mais le roy d'Espaigne : et pour ce n'estoit lié de serment, et en estoit du tout desobligé. A quoy le roy d'Espaigne y eut esgard, qui ne voulut pour ce respect souiller sa conscience pour le faire mourir, encor qu'il y eust plusieurs vieux capitaines de l'empereur son pere qui luy conseillassent. Ledict M. le comte[2] me l'a ainsy conté, lequel m'aymoit fort, car madame la comtesse sa femme et moy estions fort proches; et pour ce ne m'appelloit jamais que son nepveu, ny madame de Bourdeille que sa niepce. Si nos histoires de France ne parloient de ce brave seigneur, certes, j'estendrois ma plume plus avant pour le bien louer, si tant est qu'elle le peust bien faire; aussy qu'il faut faire une fin à ce livre.

[1] Rhein-graf, c'est-à-dire comte palatin du Rhin.
[2] Galeotti.

[1] En 1557.
[2] Le comte Palatin du Rhin ou Rhein-graf.

XXXV.

LE COMTE ROQUANDOLF.

Il y a eu aussy le comte Roquandolf, qui a esté un très-bon capitaine de son temps, et qui a bien servy le roy; mais, pour avoir esté par trop prodigue, et despendu par trop excessivement, il est venu et descendu à la fin à une telle disette, que je l'ay veu à la cour fort pauvre et miserable; si bien que, de tant de biens, moyens et argent qu'il avoit eu d'autres fois, il ne luy estoit pas resté qu'une seule petite mai-

son vers la Normandie, qui ne luy pouvoit pas fournir à vivre pour luy et à deux ou trois vallets; et s'il n'eust esté voisin à M. de l'Archant, qui est tout noble et courtois, qui le secouroit et assistoit tousjours de quelque peu, ma foy, il fust mort il y a long-temps soubs le faix de la pauvreté. Quel changement de fortune! Luy si grand, extraict d'une grande maison d'Allemaigne, avoir eu tant de moyens, en avoir tant consommé en son pays, en France et jusques en Constantinoble, qu'on ne parloit que de la despense et magnificence du comte Roquandolf, et le veoyr maintenant reduict à tel point! Non pourtant qu'il se soit laissé aller de cœur, car il en monstre encor quelque belle marque. Sa façon est fort belle, car il est beau et haut personnage de taille; sa conversation très-bonne et agreable, et qui raconte bien ce qu'il a veu, et l'en fait bon ouyr parler; point importun autrement, sinon aux roys et grands, et mesmes aux financiers quand il leur demandoit ce qu'on luy debvoit, car il disoit qu'on luy debvoit beaucoup de ses services passés et de ses deniers advancés. Ainsy aucuns s'enrichissent au service des roys, aucuns s'y appauvrissent. Il eust mieux valu pour luy qu'il n'eust bougé de sa patrie, de sa maison, et n'eust esté advanturier comme d'autres, et luy et eux s'en fussent mieux trouvés.

XXXVI.

LE COURONNNEL RINCROQ.

Nous avons eu aussy le couronnel Rincroq, qui emmena ses compaignies en Toscane, dont la moyctié furent desfaictes à la routte de M. de Strozze, et l'autre moyctié, tant de frais que de blessés, se sauverent à Sienne, où elles se trouverent pour quelques mois au siege; mais M. de Montluc et les habitans s'en trouverent par trop chargés, importuns et soupçonnés à faire quelque revolte : aussy M. de Montluc s'en sceut-il bien desfaire galantement, ainsy que le trouvez escrit dans son livre; mais il ne s'en desfit pas à la mode d'Anthoine de Leve assiegé dans Pavie, qui bailla le petit boucon gallant au couronnel, principal mutin, et puis après disposa des autres tellement quellement, encor à grand peine. Comme aussy firent les huguenots au duc des Deux-Ponts, quand vint en France pour leur secours. J'ay ouy dire à de grands capitaines que telles manieres de gens lansquenets ne vallent rien dans une place assiegée, car ils sont fort subjects à se mutiner, s'ils n'ont tout ce qu'il leur faut, sont grands despensiers, mal-aysés à entretenir, grands ravageurs et dissipeurs.

Lorsque le prince d'Orange les tint enserrés dans Naples, au siege de M. de Lautreq, il y avoit dans la ville des vivres pour nourrir tout ce qui estoit dedans, et mesmes du vin pour plus de deux ans, tellement que les canailles de lansquenets en moins d'un rien eurent tout dissipé et ravagé, ainsy que j'ay ouy dire dans Naples à aucuns qui estoient vivans de ce temps là; et eut-on toutes les peines du monde à les ranger en une bonne pollice.

J'ay ouy aussy dire à de vieux capitaines et gens-d'armes que, le temps passé, dès-lors qu'une ville estoit assiegée, et aussy tost que la batterye estoit accommancée et le canon avoit joué, il estoit permis (sotte et mauvaise coustume) à ceux de dedans, tant estrangers qu'autres, vivre à discretion, piller, ravager et prendre vivres partout où l'on pouvoit; et par ainsy les vivres se gaspilloient en un rien; aussy les villes se prenoient dans ce temps là *à coups de bonnets de nuict*, comme l'on disoit; et estoient par delà le pain tout aussy tost, et la faim les faisoit soudain rendre.

Feu M. de Guyse observa bien autre pollice dans Metz pour les vivres, qui a esté aussy belle qu'on en ait jamais veu: aussy engarda-il bien qu'on ne practiquast la coustume sotte que je viens de dire après le canon joué. La pollice aussy de M. de Montluc dans Sienne fut belle, et de force grands capitaines, tant françois, italiens, qu'espaignols qui ont tenu des places. Aussy voit-on bien comme ils les debattent encor et opiniastrent autrement que lansquenets. Et c'est pourquoy l'empereur Charles en un rien eut tost pris les villes d'Allemaigne. Voylà pourquoy force grands capitaines ne les y veullent point pour toutes ces raisons, outre qu'ils sont sallauts, et ne se tiennent si propres que les autres nations. En la campaigne tant qu'on voudra, encor qu'ils ayent faict beaucoup de fautes, comme à la battaille de Dreux et

Montcontour; mais il les faut très-bien choisir, et, pris de longue main et aguerris, ils sont très-bons.

XXXVII.

LE COURONNEL JACOB.

Du temps du roy Louis XII, il y avoit à son service le capitaine Jacob, qui commandoit à une trouppe de lansquenets qui le servirent bien et vaillamment, et mesmes en la battaille de Ravenne, où ledict couronnel, ou, pour mieux parler de ce temps, ledict capitaine Jacob, en combattant très-vaillamment et très-fidellement pour son roy, qui luy bailloit solde (et n'en fut point ingrat nullement ny infidel, ains très-fidel et homme de bien), mourut vaillamment; car, quelques jours advant ladicte battaille, l'empereur Maximilian, qui branloit dans le manche pour quitter l'alliance et l'union françoise, luy avoit mandé qu'il ne faillist à s'en tourner avecques toutes ses trouppes. Ce bon homme vint à monstrer la lettre à M. de Nemours en cachette, et pource qu'il s'advançast de donner la battaille, car si ses compaignons en sentoient le vent, ils s'en iroient et le laisseroient là, et seroit autant affoibly: ce qui fut en partie cause de la livrance de la battaille, et aussy du gaing, car ils y firent très-bien. Les lansquenets aussy de l'empereur firent bien à la battaille de Cerisolles, aussy estoient-ils choisis.

DES COURONNELS SUISSES AU SERVICE DE FRANCE.

XXXVIII.

LE COURONNEL FOURLY.

Or je n'aurois jamais faict si me voulois estendre plus advant sur ceste matiere de couronnels, mesmes si je voulois alleguer aussy nos couronnels suisses qui sont esté au service de nos roys, comme cest honnorable vieillard, le couronnel Fourly, qui a tousjours si bien et fidellement servy, et combattu tant deçà que delà les monts. Vous verrez son épitaphe aux Cordeliers à Paris, qui est gravé en bronze.

XXXIX.

LE COURONNEL TOCQUENET.

Il y a eu aussy le couronnel Tocquenet, très-bon compaignon et fidel à ses roys, et mesmes au roy Charles neufviesme dernier, qui en porta bon tesmoignage à sa mort, et comme il le recommanda à sa mere la reyne, et de s'en servir; aussy l'avoit-il honnoré d'une place de gentilhomme servant, dont il l'en servoit la pluspart du temps.

XL.

LE COURONNEL GALATYS.

Nous avons eu aussy le couronnel Galatys [1] en ces dernieres guerres, fort renommé parmy nous et ceux de sa nation, ainsy qu'il en a fait la preuve.

XLI.

M. D'AMVILLE.

Il y en a eu aussy force d'autres desquels je parleray en un endroict où je veux parler et traicter des faicts braves de ceste nation de Suisses, et de leurs vaillances et des services qu'ils ont faicts à la France, et de plusieurs fautes qu'ils ont faictes aussy, car il ne faut celer les verités. Outre qu'ils ont leurs couronnels de leur nation, ils en ont un de la nostre, lequel le jour d'une battaille est à la teste comme chef et couronnel, et l'honnorent comme ceux de leur nation. M. d'Amville, aujourd'huy admiral de France, qu'on appelloit M. de Meru, tiers fils de feu M. le connestable, a esté leur couronnel long-temps, lequel ne degenere en rien de valeur ny de vertus à ceux de sa race [2].

[1] Le colonel Gaspard Galaty se distingua dans les guerres de ce temps. Il était du canton de Glaris. Il mourut à Paris au mois de juillet 1619. Tschudi, dans sa Chronique allemande, rapporte son épitaphe :

Hic situs est Gallati, septenos qui impiger annos
Helvetico Gallas milite juvit opes.
Prælia Moncontur, Jarnac et Deia loquuntur
Vulnera quot dederit, vulnera quot tulerit.
Si mortem posset Mars debellare rebellem,
Helvetus haud foret hoc tumulatus humo.

[2] Charles de Montmorency, duc de d'Amville, conna

XLII.

M. DE SANCY.

M. de Sancy [1] l'est aujourd'huy, comme l'on m'a dict.

XLIII.

LE COMTE DE TANDE.

Feu M. le comte de Tande, le bonhomme, le fut aussy au royaume de Naples et au camp d'Avignon.

XLIV.

LE COMTE D'ESTAMPES.

M. d'Estampes le fut au camp de Perpignan, fort aymé d'eux, car il estoit très-magnifique et splendide en sa table, aussy qu'il estoit très-sage et très-advisé, et fort discret à leur commander.

XLV.

ENGILBERT DE CLEVES.

Advant tous eux, Engilbert de Cleves commanda aux Suisses à la brave battaille de Fournoue.

XLVI.

LE BAILLIF DE DIJON.

Le baillif de Dijon commandoit aussy aux Suisses qui estoient avec M. d'Orleans, despuis notre roy Louis XII, lorsqu'il desfit l'armée de mer du roy de Naples.

d'abord sous le nom de *M. de Méru*, fut nommé colonel général des Suisses, par lettres patentes de Charles IX, du 15 juin 1571.

[1] Nicolas de Harlay, chevalier, baron de Maule, seigneur de Sancy et de Grosbois, colonel général des Suisses par lettres de Henri IV, au camp devant La Fère en 1596. Il avait levé à ses frais une armée de dix mille Suisses, qu'il amena au roi Henri III peu de jours avant l'assassinat de ce prince. Il avait mis ses pierreries en gage pour arriver à son but : le fameux diamant *le Sancy*, qui appartient aujourd'hui à la couronne, en faisait partie.

XLVII.

LE MARQUIS D'ELBOEUF.

M. le marquis d'Elbœuf le fut au voyage de M. de Guyse, son frere, en Italie, et ainsy force autres.

XLVIII.

LE DUC DE BIRON.

M. le mareschal de Biron, lorsqu'il alla en Flandres trouver Monsieur, et qu'il commança à passer le pas de Gravelines, pensant combattre, bailla aux Suisses qu'il y mena son fils aisné [1] (qui est aujourd'huy par ses vaillantises, certes par trop extresmes, mareschal de France), pour couronnel; et en fit l'estat estant à la teste avec eux, et eux l'aymant et honnorant très-fort et se fiant en luy, en son port et en son asseurance, encor qu'il fust très-jeune et n'eust peu avoir alors que dix-huict ans.

Or, faisons fin de ces messieurs les couronnels, lesquels pourtant avant auront cest advertissement de fort grands capitaines et generaux, et mesmes de feu M. de Guyse : qu'ils ne soient tant curieux et desireux avoir leurs charges, qui sont si belles, qu'ils n'advisent à les bien conserver et garder en toute reputation, car la charge en est fort scalabreuse. Je le vis dire audict feu M. de Guyse, le soir de la bataille de Dreux, lequel, estant retiré en sa chambre, ainsy qu'il en devisoit en sa chaire, voicy venir le capitaine Burée, gentilhomme de Perigord, de la maison d'Aubusson, bonne et très-ancienne maison, qui luy porta une enseigne blanche qu'il avoit gaignée dans le champ de la battaille, et luy dit : « Monsieur, voilà « que j'ai gagné aujourd'huy de tout mon butin; « je vous le presente et donne comme à mon ge« neral, à qui il appartient. » M. de Guyse, qui n'en avoit encor eu pas une, la prit et l'advisa. « C'est une enseigne blanche, capitaine Burée! « dit-il, voylà un très-beau présent et rare; il « merite bien d'estre recompensé; je ne faudray « en advertir le roy, et de là vous faire recom« penser comme vous meritez; » et puis demanda

[1] Charles de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France, exécuté à la Bastille, pour crime de lèse-majesté, le 31 juillet 1602.

de qui elle pourroit estre. Il luy dit qu'elle estoit de M. de Fontenay le jeune Rohan, qui estoit l'un des couronnels, car il fut fait couronnel des bandes qui vindrent de Dauphiné, car il y avoit M. de Grammont et M. d'Andelot, et qu'un soldat des siens luy avoit dict. Alors M. de Guyse se leva et lui dit : « C'est une chose qu'un cou« ronnel sur-tout doibt adviser, de bien contre« garder son drapeau, et ne se perdre point ; « encor que tout capitaine en doibve faire de « mesmes, mais pourtant c'est un plus grand re« proche à un couronnel, et en est l'importance « plus grande qu'on ne pense. » Alors il prit ladicte enseigne et la mit près de son lict à son chevet. Au bout de quelques jours il fit donner deux cens escus audit capitaine Burée, et luy fit despuis bonne chere et le caressa fort, encor que il l'eust cognu fort advant. Ce capitaine Burée avoit esté en Toscane avec M. de Valleron, et estoit l'une de ses payes realles, et paradvant avoit suivy le capitaine Bourdeille, mon frère, en Piedmont, et me vint saluer après qu'il eut parlé avec feu M. de Guyse, me cognoissant, me dit-il, à la phisionomie dudict capitaine Bourdeille; et s'offrit à moy, ne m'ayant jamais veu ny cognu, ny moy luy. Il mourut despuis à la prise de Chastelleraud, aux troisiesmes troubles, estant commissionaire de l'artillerie

Or il est temps que je face fin, ou jamais non. Si j'ay erré, je prie ceux qui me voudront corriger me pardonner, ne pensant avoir rien dict que ne l'aye veu ou appris de plus grands que moy, et emprunté de bons lieux. Possible que ceux qui me voudront corriger pourront dire que je puis avoir dict beaucoup de petites choses legeres et frivoles, et avoir nommé force personnes basses, dont je m'en fusse bien peu passer, et les lecteurs aussy de les lire. Toutesfois je ne l'ay pas faict pour l'amour d'eux, car je sçay bien qu'il est impossible de contenter les oreilles delicates d'aucunes personnes auxquelles rien ne se peut raisonner que très-grand et très-haut ; je m'en contenteray pourtant moy seul quand je les liray, et m'en plairay en moymesme, en me ressouvenant de messeigneurs et bons amys et de leurs beaux faicts. Cependant je fais là fin. Que pleust à Dieu messieurs les mareschaux de Strozze ou de Montluc, de Biron ou autres grands capitaines, eussent entrepris cest œuvre, nous y apprendrions trestous, et y verrions de plus belles choses et enrichies qu'il n'y a icy, Or c'ést assez.

FIN DES CAPITAINES FRANÇOIS ET ESTRANGERS.

DEUXIESME DISCOURS.

D'AUCUNS DUELS, COMBATS CLOS, APPELS, DESFIS

QUI SE SONT FAICTS TANT EN FRANCE QU'AILLEURS.

J'ay entrepris ce discours, sur ce que j'ay veu souvent faire ceste dispute parmy de grands capitaines, seigneurs, braves cavalliers et vaillans soldats, sçavoir mon, si l'on doit practiquer grandes courtoisies et en user parmy les duels, combats, camps clos, estaquades et appels. Aucuns les ont fort approuvées, et sont estés d'advis d'en user, d'autres non.

Ceux et les premiers qui ont mis les camps clos et combats à outrance en leur plus grand vogue, sont estés les Danois et Lombards, et qui, les premiers, leur ont imposé les lois rigoureuses que autresfois ont estées observées parmy nous autres chrestiens par trop cruellement, et principallement du temps de Charlemaigne, qui mesmes en fit des loix, et despuis fort usitées parmy les François et Italiens, plus parmy eux que par autres. Il ne falloit point parler de courtoisie nullement, si-non: qui entroit en camp clos falloit se proposer vaincre ou mourir, et sur-tout ne se rendre point; car le vainqueur du vaincu (par ces loix lombardes et danoises) en disposoit tellement qu'il en vouloit et bon luy sembloit, comme de le traisner par le camp ainsy qu'il luy eust pleu, de le pendre, de le brusler, de le tenir prisonnier, bref en disposer mieux que d'un esclave; car tel estoit le vaincu du vainqueur. On dit que les Danois et Lombards, sur ceste ignominie de traisner par le camp, en prirent leur exemple d'Achilles, lequel (ainsi que recite Homere), après qu'il eut vaincu Hector, l'attacha tout mort à la queue de son chariot ou cheval, et le traisna trois fois par le camp, en signe de triumphe et de victoire très-noble.

J'ay ouy parler d'un grand, brave et vaillant seigneur, despuis cinquante ans, qui, entrant ainsy en camp clos, avoit resolu d'en faire tout de mesmes de son ennemy, qui n'estoit nullement egal à luy en force ny prouesse: mais Dieu, tenant le party du foible, ne permit la victoire au vaillant, mais la donna au foible, qui ne la pouvoit tenir de luy, mais de Dieu; et, par ainsy, la volonté du vaillant ne prit feu sur son execution proposée de victoire.

Il y eut, du temps du feu roy Henry II, à l'advenement de sa couronne, un combat à Sedan, entre le baron des Guerres et le seigneur de Fandilles, pour une querelle qui leur survint le propre jour que Sadite Majesté fit son entrée à Paris. Le sujet en est fort salle, car il touche la sodomie. Ce Fandilles estoit un jeune gentilhomme bravasche et fou, qui suivoit feu M. le vidasme de Chartres, qui alors estoit à la cour la gentillesse de toute chevallerie. Le baron des Guerres estoit un seigneur que le roy François avoit nourry page de sa chambre, et qui estoit de Lorraine, ses predecesseurs estans pourtant sortis de Basque ou de Biard[1]: car (comme dit M. de Montluc en son livre) le roy René de Sicille, duc de Lorraine et d'Anjou, aymoit fort les Gascons et gentilshommes de ce pays là-bas, et s'en servit fort; si bien qu'il y en eut quelques-uns qui s'y accaserent, dont en est sorty despuis d'honnestes gens.

Ces deux braves gentilshommes doncques, pour vuider leur querelle (car par accort ne se pouvoit-elle, d'autant qu'elle touchoit trop au baron des Guerres et à son honneur), demanderent le camp au roy Henry, lequel, par le serment qu'il avoit faict de n'en donner jamais, despuis celuy de feu M. de La Chastaigneraye, mon oncle, pour le regret extresme qu'il porta de sa mort, leur refusa tout à plat. Ils eurent leur recours à prier M. de Bouillon pour le leur bailler à Sedan, comme estant souverain en ses

[1] Béarn.

terres, qui leur accorda librement : et, au jour assigné, ne faillirent à comparoistre très-bien accompaignés de leurs parens et amys, parrains et confidens, avecques toutes les cerimonies en ce requises, très-bien observées, que les loix anciennes des duels avoient ordonné. Et, entre autres, ledict sieur de Fandilles ne voulut jamais entrer dans le camp (tant il estoit bravasche et fendant) qu'il n'eust veu un feu allumé et une potence dressée, pour y attacher et brusler son ennemy après sa victoire, tant esperoit-il en avoir bon marché. Mais pourtant la fortune luy changea, et luy rompit son dessein, car il ne surmonta son ennemy ainsy qu'il pensoit; et, toutesfois aussy ne fut-il tant vaincu, qu'il y allast tant du sien qu'on diroit bien. Leur corps estoit couvert; et pour armes offensives le baron des Guerres avoit choisy pour toutes une espée bastarde, qu'il avoit fort bien à la main, pour la leçon que luy en avoit donné un prestre qui en estoit très-bon maistre : et pourtant M. le vidasme, qui estoit parrain dudict Fandilles, disputa ceste arme, d'autant que l'article du duel porte : « armes visitées parmy cavaliers et gens d'honneur; » mais il en fut respondu que les Suisses, qui sont si braves gens de guerre, n'en usent point d'autres. Pour fin, feu M. le vidasme ne passa point plus avant, s'asseurant de la vaillance de son filleul, qui, de son costé, n'en fit nulle altercation.

Les voylà donc entrés dans le camp, toutes solemnités et criées faictes et requises. De premier abord, Fandilles donna un grand coup de son espée à travers la cuisse dudict baron, qui luy fit une telle ouverture, à cause de la largeur de l'espée, que le sang en sortit en si grande abondance, qu'il commençoit desjà à diminuer de la force du baron, qui, en prevoyant son inconvenient, s'advisa d'aller aux prises et à la lutte, y ayant esté très-bien dressé par un petit prestre bretton qui estoit aumosnier de M. le cardinal de Lenoncourt, son parent : et ayant aussy tost porté son homme par terre, et le tenant soubs luy, n'ayant ne l'un ne l'autre nulles armes offensives, car elles leur estoient desemparées des mains pour mieux se servir de la lutte se terrasser et porter par terre : par quoy, le baron eut recours aux mains et aux poings, dont il en donnoit de très-grands coups à son ennemy, et le plus qu'il pouvoit; et cependant cela n'estoit rien, et de tant plus s'alloit-il affoiblissant de sa playe et de son sang, qui luy couloit fort tousjours. La fortune voulut que le combat estant en tels termes de suspension, un eschaffaut qui estoit là tout auprès du camp vint à se rompre et tumber, où il y avoit force dames et damoiselles, gentilshommes et autres, qui s'y estoient mis pour veoyr ce cruel passe-temps; de sorte que la confusion s'en ensuivit si grande, tant par la cheute dudict eschaffaut, et par les cris, les plaintes, et le mal que se faisoient et enduroient les damoiselles et gentilshommes, si bien qu'on ne sçavoit à quoy s'amuser, ou de veoyr la fin du combat, ou aller secourir ces pauvres creatures se blessans, se pressans et s'estouffans si miserablement les uns les autres. Cependant, sur ce grand esclandre, tintamarre et trouble, y eut quelques-uns des amis et parens du baron des Guerres, qui prenant l'occasion à propos, se mirent à crier : « Jettez-luy du sable « dans les yeux et la bouche; » ce qu'ils n'eussent osé faire sur la vie, sans cest escandale de cest eschaffaut rompu; d'autant que, par les lois du camp, cela est fort deffendu, et par le bandon, qui se fait sur la vie, de ne rien dire, non pas parler, tousser, cracher, moucher, ny faire aucun signe qui pust porter ou paroistre. Pour fin, le baron, qui n'en pouvoit plus pour les grands efforts qu'il faisoit à sa playe, et à en jetter sang, entendit fort bien l'advertissement; et, amassant du sable, duquel le camp estoit applany pour favoriser les deux combattans s'il fust esté raboteux, ne faillit d'en jetter dans les yeux et la bouche de son ennemy; si bien qu'il fut contrainct de se rendre, ce disent les partisans du baron, dont crierent : « Il se « rend. » Ceux de Fandilles disent que non; et, parce que le grand bruit et grosse rumeur de cest eschaffaut rompu et de l'escandale arrivé continuoit tousjours, on ne put rien ouyr de ce que dirent les combattans.

M. de Bouillon, comme juge, ordonna qu'ils fussent separés, et soudain le baron se leva et se mit à faire estancher sa playe et se panser, car il n'en pouvoit plus : et ainsy qu'il vouloit disposer de son ennemy à sa volonté, et luy faire pastir la mesme peine que l'autre luy avoit preparée et assignée, il y eut une très-grande altercation entre les parrains, d'autant que M. le vidasme, parrain de Fandilles, disoit

et affirmoit tousjours qu'il n'avoit jamais ouy la voix de son filleul, ny la parole qu'il se rendist. Le parrain du baron (il me semble avoir entendu que cestoit M. de Pavan, de Lorraine, brave et vaillant gentilhomme) affirmoit tousjours le contraire, et vouloit que son filleul triumphast et usast des lois du camp, qu'il avoit acquises justement. Mais M. de Bouillon, prenant advis de soy et d'autres grands capitaines, ordonna que les choses n'iroient plus advant; et se contenteroit le baron de la raison, d'autant qu'il y avoit fort à disputer là-dessus, pour le doubte qu'on avoit de la reddition, qu'on n'avoit pu avoir ouy clairement.

Pour fin, les deux combattans firent très-vaillamment, et le vaincu par emprès ne laissa à se trouver en de bons lieux pour le service du roy, et mourut honnorablement à l'assaut de Conys, assiegé par M. le mareschal de Brissac, et y fut remarqué pour avoir monté des premiers à la bresche, et tué au plus haut.

J'ay esté possible trop long en ce conte; mais, parce qu'il est beau, je n'y ay rien voulu oublier, l'ayant ouy conter à feu M. le vidasme et à d'autres honnestes gentilshommes partisans, tant d'un costé que d'autre. Par ainsy, voyons-nous les miserables et ignominieuses peines que les vainqueurs donnoient aux vaincus; car ne faut point doubter que, si la chose ne fust esté un peu doubteuse en ce combat, que ledict baron n'eust fait brusler son homme ainsy qu'il avoit raison, aussy que Dieu possible ne le voulut pas pour l'amour de sa querelle injuste.

Messire Ollivier de La Marche, en son vivant gentil chevallier certes et fort accomply pour les armes et pour la plume, premier maistre d'hostel de l'archiduc Philippes comte de Flandres, raconte en ses Memoires un combat qui fut fait de son temps à Valanciennes devant le bon duc Philippes, qui est certes plaisant pour la forme des armes par lesquelles il fut mené, et pour aucunes cerimonies badines qui y furent observées: car autrement il fut tragicque, car le vaincu fut tué et pendu. Le subject estoit fondé sur un privilege que les empereurs et comtes de Haynaut donnerent jadis à ladite ville de Valanciennes, que, quand un homme avoit tué un autre de beau faict (il use ainsy de ce mot qui n'est point mauvais), qu'est à dire en son corps deffendant, et sans supercherie ny advantage, il pouvoit venir demander sa franchise de Valanciennes, et qu'il vouloit maintenir à l'escu et au baston qu'il avoit tué fort bien son homme sans advantage et en homme de bien; et, sur ce, luy estoit accordé sa franchise; et nul ne luy pouvoit rien demander pour ceste querelle, si-non qu'on la prist et maintinst à l'escu et au baston, et donnant la loy de la ville: ainsy parle-t-il. Advint qu'un Mahiot avoit tué un parent de Jacotin Plouvier; et fut poursuivy ledict Mahiot debvant la loy de Valanciennes, et disoit Jacotin qu'il avoit tué son parent de guet-à-pens, non pas de beau faict; et, pour ce, le combat fut accordé par ceux de la ville qui estoient juges, et non le duc Philippes, pour ne desroger à la loy, bien qu'il fust leur souverain et y fust present. Il s'y trouva aussy grand peuple: mais, sur la vie, il n'osoit dire mot, ny faire un seul bruit; et celuy qui leur commandoit avoit un baston, et leur crioit: «Gare le ban!» si qu'un chascun se tenoit coy, craignant la justice et la perte de la vie. Le camp clos estoit tout rond, où il n'y avoit qu'une entrée et deux chaires mises l'une debvant l'autre, toutes deux couvertes de noir (notez ce point), pour y faire asseoir les combattans attendans l'heure. Cependant, advant combattre, fut apporté le livre missel, sur lequel presterent serment l'un et l'autre: cela s'usoit fort anciennement. Ils avoient tous deux semblables habillemens de cuir bouilly, cousu sur eux fort estroictement, tant aux corps, bras, que jambes, les testes rases, les pieds nuds, les ongles coupés des mains et les pieds aussy; cela se faisoit à cause des prises. Et m'estonne qu'il ne parle de la barbe; car la prise y est très-bonne quand elle est fort longue et de grande estoffe, comme de ce temps-là elle se portoit, et aujourd'huy en accommence-t-on à reprendre la coustume. Pour armes deffensives ils avoient un escu, la pointe dessus et en haut, d'autant qu'en bas n'appartenoit qu'aux nobles à l'y porter; ce qui est à noter. Pour offensives, ils avoient un gros baston de meslier d'une mesme mesure. Ce bois est fort dur: aussy les bonnes boulles de palle-mailles se font à Naples de ce bois. Le

[1] Voyez dans cette collection Olivier de la Marche et Mathieu de Coussy qui racontent également ce duel.

baston de la croix du frere Jehan des Entommeures, dans Rabelais, dont il se servoit si bien, estoit de cormier, qui est un bois aussy bien fort et dur. Advant qu'ils s'allassent affronter, ils demanderent trois choses: sucre, cendres et oincture. Aussy tost leur furent apportés deux bassins pleins de graisse. (Quelle cerimonie !) Les luicteurs de Turquie oignent ainsy le corps de graisse ou d'huile, pour faire mieux glisser les prises. Après, leur furent apportés deux bassins de cendres pour oster la graisse de leurs mains, et qu'ils pussent mieux tenir leurs escus et leur bastons. Voylà pour la seconde cerimonie; et pour la troisiesme, fut mise en la bouche d'un chascun d'eux une portion de sucre, autant à l'un comme à l'autre (pensez encor qu'elle fut pesée), pour recouvrer et entretenir leur haleine et la salive. Voylà un plaisant mystere! En Turquie, les messagers et laquais usent de ces sucres ainsy en leurs bouches, quand ils vont par pays à faire grande diligence, pour pareille raison. Notez aussy que, de chascun trois mets en fut faict essay debvant eux, comme l'on fait debvant les roys et princes. (Quel essay?) Venans doncques aux mains, pour abreger mon conte, Mahiot amassa du sable dont le camp estoit semé, et en jetta aux yeux et visage de Jacotin, et, en mesme instant, luy donna encor un vilain coup de son baston sur le front, dont il en fit playe et sang: mais Jacotin, qui estoit plus puissant que l'autre, poursuivit si bravement sa battaille, qu'il abbat Mahiot par terre, bouche contre bas; et aussy tost, luy sauta sus, et luy creva les yeux, et puis luy donna un si grand coup de son baston, qu'il l'assomma et le mit soudain hors de la lice (il use de ce mot pour dire hors du camp), et puis fut condamné par les juges à estre mené au gibet, et là pendu. Ainsy fut ce combat, qu'on verra plus au long escrit dans les *Memoires* dudict messire Ollivier.

Nous lisons dans les *Annales de France*[1] que, du temps du roy Charles VI, le seigneur de Carrouges, par arrest de la cour de parlement de Paris, à faute de preuves du crime, combattit en camp clos un gentilhomme nommé Le Gris, pour l'honneur de sa femme, que ledict Le Gris avoit forcée en son absence, luy estant allé outre-mer en Terre-Saincte. La dame estant venue à l'espectacle du combat dans un chariot, le roy l'en fit descendre, l'en jugeant indigne, puisqu'elle estoit criminelle (grande pitié pourtant!) jusqu'à la preuve de son innocence, et la fit monter sur un eschaffaut, attendant la miscricorde de Dieu et la faveur des armes, qui luy furent, et à l'un et à l'autre, si secourables, que le sieur de Carrouges vainquit son ennemy, et luy fit le tout confesser; et aussy tost le fit pendre à une potence qui estoit là dressée, et la dame absoute et fort glorifiée. J'ay veu ce combat representé dans une vieille tapisserie tendue dans la chambre du roy à Bloys, des vieux meubles de leans; et la premiere fois que je l'y vis, le roy Charles IX, qui estoit fort curieux de toutes choses, la contemploit et se faisoit expliquer l'histoire. Leurs armes estoient: qu'ils estoient couverts tout le corps, et, pour les offensives, avoient des masses, ny plus ny moins que celles que portent les cent gentilshommes, qu'on nomme becs de corbin, et une forte courte espée en façon de grand dague, qui couloit le long de la cuisse.

Nous lisons dans les *Histoires tragiques* de Banduel[1], que le seigneur de Mandozze ayant combattu vaillamment pour l'honneur de la belle duchesse de Savoye, en fit de mesmes au comte de Pancallier, qui l'avoit accusée malheureusement, et luy fit pastir la peine qu'il avoit preparée à la pauvre duchesse avant qu'entrer dans le camp; car la potence et le feu y estoient dressés pour l'y mettre, sans sa juste cause, et la bonne espée dudit Mandozze; lequel, ayant fait confesser à son ennemy sa meschanceté, le fit mourir comme il avoit merité. L'histoire en est très-belle; et peu y en a-t-il semblables à elle.

Il se lit aussy du tems du roy Louys le Begue, que Ingelgerius, comte de Gastinois, une nuict estant couché avecques sa femme, trespassa auprès d'elle, qui ne s'en apperceut aucunement, jusques au matin qu'elle le trouva tout mort auprès d'elle; c'est à sçavoir: si fit aussy tost appeller tous les gentilshommes, chevalliers, dames et damoiselles, pour leur monstrer à tous ce piteux espectacle, dont elle en fit un très-grand deuil. Il y eut un gentilhomme du lignage du comte, qui s'appelloit Gontran, qui en accusa la comtesse et de la mort et d'adultère, et qu'elle

[1] Ce fait est aussi raconté dans Froissart.

[1] Bandello.

s'estoit mesfaicte en maryage envers son mary, et que, pour mieux maintenir et à son ayse sa vie lubricque, elle avoit meurtry son seigneur. De ce desbat fut adverty le roy Louys le Begue, qui devant luy fit venir la comtesse et Gontran, car il aymoit fort le comte trespassé. Leurs raisons ouyes, tant de l'un que de l'autre, et qui ne gissoient guieres bien en preuves apparentes, Gontran jetta son gage contre la dame ou autre qui voudroit sa querelle soustenir. La dame faisoit serment solemnel que l'accusation estoit fausse. Messire Gontran, ne se contentant de cela, offrit en champ de battaille contre tout homme son dire soustenir, et prouver par son corps qu'ainsy estoit. Si fut la matiere assez longuement desbattue des barons par plusieurs raisons allegués d'un costé et d'autre; mais enfin fut declaré (eu esgard à la coustume observée en France), puisque l'accusateur vouloit par battaille prouver son dire et jetter son gage, que la dame se devoit pareillement deffendre par un champion qui le combat pour elle entreprit. De ceste sentence ladicte dame fut fort estonnée; laquelle, regardant beaucoup de ses parens, amys et gentilshommes de la maison piteusement, n'en trouva aucun qui s'offrist, non qu'ils doubtassent de sa juste querelle, mais ils redoubtoient de la vaillance et force dudit Gontran; mauvais et poltrons parens estoient. Par cas, se trouva en ceste assemblée Ingelgerius, comte d'Anjou, jeune prince qui n'avoit encore atteint seize ans, lequel ladicte comtesse avoit tenu sur les saincts fons de baptesme, et luy avoit donné le nom propre de son mary, et par ainsy estoit son filleul. Luy, voyant sa marraine à si mauvais point reduicte, il vint se presenter pour la deffendre, et se jetter à genoux devant le roy pour accepter le combat et gage de Gontran pour la querelle de sa marrine; (quelle bonté de filleul, et à propos, et quelle vertu de baptesme!) et aussy-tost contrejetta son gage à Gontran, qui le recueillit et le prit; car telle estoit la coustume, que celuy qui appelloit jettoit un gand pour gage, et l'appellé le levoit; et si quelquesfois tous deux bailloient le gage; et s'appelloit gage de bataille (comme, devant le roy Charles V, firent Jehan de Guistelles de Haynaut, et Pierre de Bournezel, qui leva le gage jetté par l'autre). Le roy en voulut divertir ledict comte Ingelgerius tout ce qu'il put, en luy usant ces propres mots dits en l'histoire : « Mon fils, jeunesse et peu d'advis « font aucunes fois à ceux dedans lesquels se lo« gent entreprendre si hautes choses que puis « aprés ils succombent soubs le faix. Pour ce, « pensez-y, et que vous estes un peu trop jeune « pour combattre un tel chevallier comme Gon« tran. D'autre part, vous commencez vos pre« mieres armes par un champ de battaille mor« telle. Et, pourtant, mon fils, pensez mieux à « vos affaires. »

Nonobstant ceste belle remonstrauce, le petit comte tout courageux persista en son dire et sa resolution, dont toute la cour avoit pitié de luy, disant que c'estoit grand dommage d'envoyer un tel et si bel enfant à la boucherie et à la mort. Qui fut bien ayse d'autre part? ce fut la comtesse sa marraine, qui l'en remercia et festoya grandement, luy remonstrant le fort de son accusation, et de combattre hardiment, car c'estoit sur une vraye vérité et bon subject. Lendemain au matin, à heure de dix heures, la battaille fut assignée. Le comte ayant salué et pris congé de sa marraine, et ayant ouy sa messe, se recommandant à Dieu, et ses aumosnes et offertes distribuées, et s'estant garni du victorieux signe de la croix, monta à cheval, et entra dans le champ de battaille, où il trouva son ennemy Gontran tout prest de l'assaillir. La dame comtesse de Gastinois fut mandée, et furent les serments accoustumés pris d'un costé et d'autre; puis les deux champions s'entrecoururent fort rudement. Gontran atteignit le jeune comte sur son escu, si qu'il le fauça tout outre, et le comte le frappa si impetueusement, que ny escu ny harnois ne le purent empescher qu'il ne luy passast sa lance tout au travers du corps, et l'abbatit de son cheval par terre. Lors le comte descendit et luy coupa la teste, laquelle il presenta au roy, qui l'accepta de bon cœur, et en fut très-joyeux, comme s'il luy eust fait present d'une cité. La comtesse fut soudain mise en plaine delivrance, laquelle humblement remercia le roy; et puis vint devant tout le monde baiser et accoler de bon cœur son filleul, auquel, le lendemain, en recompense du très-agreable service qu'il luy avoit fait, lui donna, par la volonté du roy, la seigneurie de Chasteau-Landon, et plusieurs beaux fiefs et chastellenies en Gastinois, desquelles ledit comte dès lors en fit au

roy hommage; et elle vesquit religieusement en jeusnes, prieres, aumosnes et œuvres vertueuses le reste de ses jours [1].

De ceste histoire, bien que l'aye abregée le plus que j'ay pu, se peut recueillir et noter l'usance antique qu'il y avoit en France de ces combats et jettemens de gages, et comment les chevalliers y estoient receus quand ils vouloient accuser ou deffendre par battaille de leurs corps, et mesmes pour la deffense de l'honneur et de la vie des dames; et croy (comme j'ay ouy dire à de gallans hommes, et que j'en ay veu l'institution qui le porte ainsy) ceste coustume avoir estée venue et introduicte par le roy Artus de la Grande-Bretagne, lequel, lorsqu'il fonda l'ordre des chevalliers de la Table Ronde, parmy leurs plus belles institutions et ordonnances, ils estoient tenus et estroictement liés de combattre pour les dames, et soustenir leurs vies, biens et honneurs, ainsy que nous en voyons une infinité d'exemples dans nos vieux romans, entre lesquels le plus beau, si me semble, c'est de ce brave Renaud de Montauban, lorsqu'arrivant en Escosse, y envoyé par l'empereur Charlemaigne pour querir secours, il delivra de mort et de feu la belle Genievre, qui s'en alloit du tout perdue, et fit porter à son meschant accusateur la peine qu'il vouloit faire sentir à ceste belle creature; car de misericorde il n'en falloit point parler : il falloit ou mourir sur le coup, ou se rendre; et, estant rendu, la condition en estoit encor pire que la mort; car l'ignominie en estoit plus grande; et outre, le vainqueur en pouvoit disposer comme il luy plaisoit, ou le tuer, ou le tenir prisonnier, ou s'en servir d'esclave, ou le louer, ou le vendre, engager, ou donner.

Ainsy que j'en ay discouru dans le chapitre de la reyne Jehanne de Naples, et que le venerable docteur Paris de Puteo, qui a gentiment escrit des duels [2], traitte que ceste belle et genereuse reyne, tenant un jour, entre ses plus grandes festes et magnificences, le bal ouvert dans la grande salle de son chasteau de Gayette, elle prit, pour la mener danser, le seigneur Galeazzo de Mantoue, gentilhomme fort accomply de ce temps; et, la danse finie, il luy fit une grande reverence le genouil en terre, et, la remerciant très-humblement de l'honneur qu'elle luy avoit faict, ne sçachant en quoy la recognoistre par aucun service condigne, luy fit vœu d'aller errant qui çà qui là parmy le monde, et tenter tous hasards et faicts chevalleureux, à toutes heures et rencontres de chevalliers errans, jusqu'à ce qu'il auroit vaincu et conquis par armes deux vaillans chevalliers, et les luy eust amenés à ses pieds pour luy en faire present, et d'en disposer comme bon luy sembleroit. Telles courtoisies se rendoient le temps passé parmy les chevalliers envers les dames, selon l'usance des chevalliers errans. La fortune fut si grande pour ce gentilhomme, que, dans l'an, il fit et s'hasarda tant, qu'il conquit en Bourgongne, et en Bretaigne, et Anglelterre, sa proye, et accomplit son vœu envers la reyne, et amena ses prisonniers. Mais elle, très-gentille, bonne et très-courtoise (aussy estoit-elle pour lors la plus belle princesse du monde, et la meilleure, et estoit-elle aussy sortie du noble sang de France), ne voulut envers eux user d'aucun privilege cruel practiqué de ces temps envers eux, pour les retenir en vile et serve condition comme esclaves; mais les receut très-humainement, leur fit une très-bonne chere, leur donna congé et liberté tout ensemble, les renvoya, avecques quelques presens encor; et s'en allerent ainsy très-contens d'avecques elle, grand mercy à sa bonté, beauté et generosité; car elle en pouvoit faire comme il luy eust pleu. J'en fais ce conte mieux en sa vie. Voylà pourquoy ce docteur Paris a raison de louer ce traict et desapprouver celuy des chanoines de Sainct-Pierre de Rome. Sur ce ledict venerable docteur Paris de Puteo se met à exalter (comme de raison) ceste genereuse reyne, pour ce beau traict, en deprimant et meslouant fort celuy que firent lesdicts chanoines de Sainct-Pierre de Rome à l'endroit d'un pauvre diable de chevallier, lequel ayant esté vaincu par un autre qui l'avoit voué pour penitence et donné auxdicts messieurs les chanoines, l'accepterent de bon cœur, sans luy faire aucune grace ny courtoisie libre, ains le menerent et le con

[1] C'est à sçavoir si premierement, ou après, elle ne luy fit quelque petite courtoisie de son corps, pour telle obligation de vie et d'honneur, qui ne se pouvoit rescompenser si bien par ceste donation de son bien, comme par un honneste amour et belle charité de sa chair. Et quel mal pour cela! Le refus en fust esté par trop ingrat. (Note de Brantôme.)

[2] *De Duello et Re militari.* Ce livre, traduit en italien, a été imprimé à Venise.

traignirent là, qu'il pouvoit aysement et librement se pourmener dans l'eglise comme bon luy eust pleu, et de se presenter devant la porte, et d'adviser le monde de là en hors, mais l'outrepasser d'un pas seul, non, tant il estoit encor plus miserable; et le garderent ainsy longtemps en cest estat certes pire que la mort. Voylà pourquoy le venerable docteur a raison d'exalter ladicte reyne Jehanne, et déprimer messieurs lesdicts chanoines.

Bref, selon les lois lombardes et anciennes coustumes, les conditions des vaincus estoient fort viles, sordides et fort miserables. Si y en a-t-il eu pourtant de nos temps, ou de nos peres, de ces combattans à outrance, et vainqueurs, qui ont estés modestes, et qui en leurs victoires ont addoucy les rigueurs de leurs lois et dispositions de droits.

Il se fit un gentil combat au siege de Florence, ordonné par ce grand capitaine le prince d'Orange (Paulo Jovio en fait le conte, mais non si gentiment comme je l'ay leu en un livre espaignol, et ouy raconter dans Florence autresfois). Le siege y estant doncques, comme chascun sçait, plus par leurs divisions, partialités, que autres choses, il y eut un combat representé par quatre jeunes hommes florentins : les deux estoient dans la ville, assiegés, et les deux autres assiegeans hors la ville, ainsy que coustumierement se voit en guerres civiles. Ceux de la ville furent ceux qui, de gayeté de cœur, ou d'animosité, ou despit, envoyerent le cartel au camp du prince d'Orange, et luy demanderent le combat contre deux autres de leurs concitoyens qui estoient en son armée. Soudain ils furent pris au mot par deux autres vaillans jeunes hommes de la ville, qui estoient hors pourtant; dont ce combat fut accordé et assigné par ledict prince au lendemain, avecques toutes seuretés et belles parolles données. Estant, doncques tous quatre entrés dans l'estaquade ou le camp, qui estoit environné d'une grosse corde, que les lansquenets gardoient, environnés tout au tour avecques leurs picques, les solemnités et cerimonies y requises bien observées, n'ayans nulles armes deffensives, tous en pourpoinct, si non offensives, qui estoient *espadas muy affiladas y agudas* [1], il pleut ainsy à la fortune de Mars de leur vouloir estre egalle à l'un et à l'autre party; car un de ceux de dedans fut vainqueur, et l'autre vaincu; et de mesmes ceux de dehors. après avoir chascun fort et très-vaillamment combattu, et d'un hardy courage, sans oublier rien du debvoir de hardys combattans, dont, entre autres, il y en eut un de ceux de dedans qui vint à estre blessé à mort; et rendant force sang, qui le debilitoit beaucoup, celuy de dehors luy dit alors qu'il se rendist; l'autre, n'en pouvant plus, et abhorrant ce mot pourtant de se rendre à son ennemy, luy respondit seulement et advisement, pour mieux garantir son honneur : « Je me rends à M. le prince. » Soudain son ennemy luy replique : « Il n'y a point icy « autre prince que moy, et je n'y cognois point « dans ce camp aucun que moy; et faut que tu le « croyes, et qu'il n'y a nulle grandeur et autho- « rité icy que mon espée. Par quoy, rends-toy à « moy, et non à d'autre. » Sur ces parolles, l'autre, tumbant en terre, donna signal qu'il estoit vaincu, non par faute de courage, mais par desastre de la guerre. Toutesfois, l'ennemy fut honneste; et se separa ainsy, la victoire egalle en perte et en bien.

Telle brave response firent ces deux braves cousins espaignols (desquels j'en parle ailleurs) à Scipion l'Affricain, en Espaigne, lesquels, tous deux contendans à une mesme seigneurie que tous deux disoient leur appartenir, concerterent ensemble de la debattre par les armes, et entrer en camp. Et ainsy que Scipion (tout courtois et bon qu'il estoit) leur pensa remonstrer qu'estant si proches, il valloit mieux s'en remettre à des arbitres et juges, sans en venir là : « Non, non, luy respondirent-ils, en cela nous « ne voulons recognoistre autres dieux ni autres « juges que le dieu Mars et nos espées. »

Or, d'autant que ce combat de ces Florantins est signalé, j'ay bien voulu mettre leurs noms, tant des vaincus que des vainqueurs; car et les uns et les autres sont dignes à louer. De ceux de dedans, l'un se nommoit Dante [1] Castellan, et contre luy combattoit, par ceux de dehors, Bertinello Ballandin, qui combattoient d'un costé du camp; de l'autre costé combattoit le compaignon de Dante, du dedans, Ludovico Martelly, contre son adversaire Juan Bombin. Pour fin, Dante vainquit Bertinello, et, sans disposer en

[1] Épées bien effilées et aiguës.

[1] Abrégé de Durante, comme s'appeloit le poëte Dante en son nom de baptême.

rigueur de sa personne, le laissa là, et s'alla asseoir; ne luy estant loisible d'ayder à son compaignon (ce qui est à noter), il s'assit fort bien pour veoir le jeu, et pour se reposer. Cependant le prince (par la permission du vainqueur) fit jetter hors du camp le jeune Bertinello, et commanda le faire panser. Ludovico Martelly combattit Juan Bombin, lequel il mit à tel poinct, qu'il luy tint les propos que j'ay dict de se rendre: mais Bombin, faisant sa response precedente, fut vaincu, et pourtant gracieusement traicté de son victorieux, sans le faire passer soubs les lois rigoureuses des Lombards pour ces duels. Ce combat fut beau et gallant, et qui le voudra considerer sur aucunes particularités n'en fera pas mal son proffit.

Lorsque M. de Nemours, Gaston de Foys, lieutenant de roy en Italie, estoit à Ferrare, il y eut deux braves et gallans capitaines espaignols, lesquels, par le grand renom de la valeur, grandeur et gentillesse, prudhommie et vertu qu'ils avoient senty de ce brave prince, ayans une grande querelle ensemble, s'adviserent et s'accorderent de luy demander le camp: ce qu'il leur accorda fort librement et courtoisement, pour le grand honneur qui luy en redondoit, l'ayant preferé aux Espaignols à luy grands adversaires, et à force potentats d'Italie, voire à leur roy Ferdinand. Le jour estant assigné, les deux combattans ne faillirent à y comparoir avecques leurs parens et amis, parrains, confidans, et toutes solemnités faictes. Madame la duchesse de Ferrare s'y voulut trouver, laquelle pour lors estoit des plus belles et accomplies princesses de la chrestienté, fust pour le corps que pour l'esprit, qui parloit force belles langues. Aussy M. de Nemours, pour sa perfection, en estoit espris un peu beaucoup, et en portoit ses couleurs gris et noir, comme dit le conte, et une faveur qu'il portoit sur soy le jour de la bataille de Ravenne. Le combat ayant esté donc entrepris et vaillamment executé, l'un des deux combattans vint à estre si fort blessé, que le sang luy coulant en grande abondance, luy vint à faillir, et, pour ce, tumber à terre. Son ennemy le pressa aussy tost de se rendre, l'espée à la gorge. Sur quoy madame la duchesse, qui estoit aussy bonne et courtoise comme belle et vertueuse, touchée de pitié, pria à joinctes mains M. de Nemours qu'il fist despartir le combat, et que l'autre ne poursuivist point son ennemy jusqu'à la mort. Mais M. de Nemours respondit à cela: « Madame, vous ne doubtez point combien je vous suis serviteur, et qu'il n'y a chose « au monde que je ne voulusse faire pour vous « rendre marque très-asseurée de ma volonté; « mais en cecy je n'y puis rien; et ne puis nullement offenser la loy du combat, ny honnestement prier le vainqueur contre la raison, ny « luy oster ce qui est sien par l'hasard de la vie. »

Toutesfois, ce faict se termina par une gentille invention; car son parrain s'advança et dit: « Segnor Azevedo (car ainsy s'appelloit l'un des combattans, et l'autre le capitaine Saincte-Croix), je cognois bien au cœur du capitaine « Saincte-Croix qu'il mourroit plutost que de « se rendre; mais, voyant qu'il n'y a point de « moyen en son faict, je me rends pour luy. » Et ainsy demeura victorieux Azevedo, et en rendit graces à Dieu, et fut emporté du camp avec grandes resjouyssances, pompes et magnificences; et fut soudain pansé Saincte-Croix, et estanché le sang de sa playe, et ses gens l'emporterent avec ses armes, lesquelles Azevedo, s'estant oublié dès le camp de les emporter avec luy, envoya demander (comme à luy appartenantes) pour s'en triumpher; mais on ne les voulut rendre; dont les plaintes en estant venues à M. de Nemours et M. de Ferrare par M. de Bayard, qui en avoit esté le mareschal de camp, luy fit donner commission d'aller dire à Saincte-Croix qu'il eust à les rendre; que s'il y contredisoit, que M. de Nemours le feroit rapporter dans le camp, où luy seroit la playe descousue, et le mettroit-on en la mesme sorte et mesme estat que son ennemy l'avoit laissé quand son parrain s'estoit rendu pour luy. Quoy voyant Saincte-Croix, qu'il estoit forcé par les lois du combat de le faire, et qu'il n'en pouvoit plus, les rendit à M. de Bayard, qui les rendit au vainqueur, ainsy que la raison le vouloit. Il est vray qu'il y a des gens pointilleux qui pourroient arguer là-dessus; car, puisqu'il avoit laissé les armes dans le camp, fust ou par oubly ou par ignorance de son debvoir, ou pour autre subject qui s'allegueroit bien là-dessus meshuy, il n'estoit plus receu de droit de redemander ne retirer ce qu'il avoit laissé en place. Je m'en rapporte au dire des grands capitaines; et, quant à moy, je penserois en

faire là-dessus un discours plein d'argumens et raisons, et qui seroit beau.

A ce que conte l'histoire, le capitaine Saincte-Croix eut un tel coup sur la cuisse, qu'il en eut tout le haut coupé jusqu'à l'os, dont en saillit aussy tost si grande abondance de sang, qu'ainsy qu'il cuyda marcher pour se venger, il tumba. Quoy voyant, Azevedo luy dit : « Rends-toy, Saincte-Croix, ou je te tueray. » Mais il ne luy respondit rien, ains se mit sur le cul, tenant son espée au poing et faisant des exclamations, deliberé plutost mourir que de se rendre. Alors Azevedo luy dit : « Leve-toi, « Saincte-Croix, car je ne te frapperay jamais « ainsy. » Aussy il y faisoit dangereux, dit le conte, comme à un homme desesperé et de grand cœur. Puis il se releva et marcha deux pas, et tumba pour la seconde fois quasy le visage contre terre, et eut Azevedo l'espée levée une fois pour luy couper la teste : ce qu'il eust bien faict s'il eust voulu, mais il retira son coup ; et, pour tout cela, ne se voulut jamais rendre : et ce fut lors que la duchesse pria M. de Nemours pour luy, car il n'en pouvoit plus; et s'il eust demeuré guieres plus, ainsy perdant son sang, il estoit mort, demeurant sans remède.

Ceste invention du parrain fut très-gentille. Toutesfois, l'on y peut là-dessus disputer beaucoup de beaux traicts, à sçavoir si le parrain se pouvoit rendre pour son filleul, et s'il n'y alloit point de l'honneur du filleul, et pour autres choses, que je laisse aux plus gentils et habiles duellistes à debattre et decider cela. Cest Azevedo fut fort honnoré des François, et mené en triomphe avecques trompettes et clairons au logis de M. de Nemours, qui le festoya avecques grand honneur, qu'il recognut pourtant très-mal despuis, à ce que dit le conte, qui luy fut une grande lascheté. Il n'en dit le subject; mais est à presumer qu'il porta les armes contre M. de Nemours après, et se banda formellement contre les François.

Azevedo estoit l'assaillant, et avoit son parrain Federic de Bozollo, de la maison de Gonzague ; et ne sachant de quelles armes avoit à combattre, s'estoit garny de tout ce qui luy estoit necessaire en homme d'armes, à la genette, et à pied, et en toutes les sortes qu'il pouvoit imaginer qu'on sceust et deust combattre. Peu après, Azevedo s'estant entré dans le camp, le prieur de Messine vint porter deux secrettes [1] et deux rapieres bien tranchantes (j'useray ainsy de ces mots du temps passé pour suivre le texte, et mieux observer et honnorer l'antiquité), et deux poignards, lesquels il presenta au seigneur Azevedo pour choisir, et qu'il prist ce qui luy estoit besoing; et, ce faict, se mit Saincte-Croix dans le camp. Tous deux se jetterent à genoux pour faire leurs prieres à Dieu. Après furent tastés par leurs parrains, sçavoir s'ils avoient nulles armes ny charmes soubs leurs vestemens et sur eux. Ce faict, chascun vuida le camp, qu'il n'y demeura que les deux combattans, les deux parrains et le bon capitaine Bayard, qui, par M. de Nemours et le duc de Ferrare, et pour plus l'honnorer, et aussy qu'il n'y avoit homme qui s'entendist mieux à ces affaires, fut ordonné maistre et garde du camp. Le herault commença à faire son cry, tel qu'on a accoustumé faire en tel cas, que nul ne fist signe, crachast, toussast, fist autres choses dont nul desdicts combattans pust estre advisé. Ce faict, marcherent l'un contre l'autre. Azevedo prit son poignard en une main, et sa rapiere en l'autre ; mais Saincte-Croix mit son poignard au fourreau, et tint seulement sa rapiere. Il ne faut doubter si le combat devoit estre mortel, car ils n'avoient nulles armes pour se couvrir. Parquoy, après plusieurs coups tirés, arriva ce qui a esté dict.

Par ainsy le combat fut fini, lequel certes fut beau et signallé, et auquel, et en celuy des quatre Florentins, se doibvent plusieurs choses observer. L'une, comme j'ay dict, c'est la reddition du parrain pour le filleul, et si elle porte coup, laquelle certainement le peut porter grand, si l'on doit prendre au pied de l'escriture les lois des Lombards sur ce faict, ainsy que j'ay ouy dire à beaucoup de gallans hommes et capitaines, à la sentence desquels je m'en rapporte mieux qu'à mon advis, pour estre plus suffisans cent fois que moy. L'autre chose qui est à noter, est les courtoisies que ces gallans hommes combattans s'userent les uns aux autres; ne se privilegeans nullement des lois rigoureuses permises en ces faicts, et se contentans seulement de la reddition et non de

[1] La secrette est une sorte de casque; *secreta*, un pot de fer à mettre sur la tête.

la vie, ny de la certitude et autres conditions viles et ignominieuses qu'ils leur pouvoient imposer : et certes Azevedo fut encor plus courtois que tous. Il est bien vray qu'il y en a aucuns qui, voyans leurs ennemys de grand cœur et desesperés, craignent de les poursuivre chaudement : car n'est chose qu'on doit autant craindre qu'une personne blessée à la mort, car vous la voyez faire des efforts et des violences, et se lancer contre son ennemy comme lyon enragé. Voilà pourquoy les plus advisés et fins s'en tiennent loin, et ne les approchent voluntiers, de peur de leur derniere rage et vaillance, ainsy que fit le seigneur de Jarnac à feu M. de La Chastaigneraye, mon oncle, qu'il ne voulut approcher de près lorsqu'il luy eut donné le coup de jarret; car il le cognoissoit de longue main pour un des plus vaillans et determinés hommes du monde, et qui ne faudroit d'exercer sa derniere furie determinément, ainsy qu'il se lança sur luy par deux fois; ce que craignant, l'autre temporisa tousjours, et eut loisir d'attendre que le roy eust jetté le baston. La troisiesme chose qui est à noter, est les mots que dit le Florantin à l'autre : qu'il ne recognoissoit aucun prince dans le camp que luy; et ce que dit M. de Nemours à madame la duchesse, s'excusant qu'il n'avoit là aucune puissance sur le vainqueur, ainsy qu'il est vray, selon les anciens articles de la loi du duel.

Mais il y a eu despuis des roys, princes et seigneurs, souverains et leurs generaux, qui, voyans les abus et les cruautés en cela par trop grandes, lorsqu'ils ont accordé les camps, se sont reservés des puissances et auctorités pour en disposer comme bon leur sembleroit, et comme grands juges et souverains magistrats; ainsy que fit le roy François au combat de Sarsay et Vegiers, qui fut faict à Moulins au retour du camp de Piedmont; car, ne voulant voir le dernier hasard de la fortune en ce combat, jetta le baston, et en décida, ainsy que le conte en est bien escrit dans les *Mémoires* de M. du Bellay, lequel je me passeray de le transcrire icy, puisqu'il est très-bien et à plein escrit dans ce livre : et l'ay ouy ainsy raconter à feu M. le connestable dans Moulins, et en ce lieu mesme, dont il s'en debvoit bien souvenir, car ce fut là, et lorsqu'il fut faict connestable, et le disoit-il; de mesme façon jetta-t-il aussy le baston à Fontainebleau pour le combat de Juillien Romero et de l'autre Espaignol, plus certes parce qu'il voyoit qu'ils ne faisoient rien qui vaille, si-non badiner de parolles, de gestes et de desmarches, que pour autre subject, comme j'ay ouy dire à ceux qui y estoient.

Le roy Henry son fils en fit de mesme au combat de M. de La Chastaigneraye, jetta de mesme le baston, mais trop tard. Et ce jettement de baston, que Leurs Majestés tenoient en la main et le tiroient, portoit telle loy en soy si rigoureuse, qu'aussy tost qu'il estoit tiré il ne falloit sur la vie que pas un des deux combattans passast plus outre, ains qu'il cessast et retirast aussy tost son coup, quand bien il l'auroit tout prest de le faire; et puis soudain les juges, mareschaux et gardes du camp survenoient, qui separoient le tout.

M. le grand maistre de Chaumont, lieutenant du roy en l'estat de Milan, accorda un combat à deux Espaignols aussy à Parme, qui luy en avoient requis. L'un se nommoit le seigneur Peralte, qui autresfois avoit esté au service du roy de France, et fut tué d'un coup de faucon (je parle à l'antique) au camp de La Fosse, ainsy que le seigneur Jehan Jacques chassoit l'armée du pape; et l'autre Espaignol s'appelloit le capitaine Aldano. Leur combat fut à cheval à la genette et à la rapiere, et le poignard (ainsy parloit-on alors), et chascun trois dards à la main. Le parrain de Peralte fut un autre Espaignol, et celuy d'Aldano fut le gentil capitaine Molard. Il avoit tant neigé que leur combat se fit en la place de Parme, où on l'avoit relevée, et n'y ayant autres barrieres que de neige. Chascun des deux combattans fit très-bien son debvoir; et enfin le seigneur de Chaumont, qui avoit donné le camp et en estoit juge, les fit sortir en pareil honneur.

Voylà comment aucuns roys, princes et juges de camps, se sont attribués ces préeminences et auctorités, pour mieux en addoucir les rigueurs, et ne les faire venir à leurs extremités. Aussy avoient-ils raison; car cela ne sent point son prince ny son seigneur chrestien, d'aller paistre et saouler ses yeux humains d'un espectacle de telles cruautés inhumaines jusqu'à l'extremité : car le lyon, le plus fier et cruel des animaux, quand il a vaincu et porté par terre son ennemy, le laisse là et s'en va.

Parmy les faicts memorables de M. de Bayard, il se parle d'un beau combat de luy, qu'il fit au royaume de Naples, contre un gallant capitaine espaignol, qui se nommoit don Alonzo de Soto Maior, lequel, ayant esté prisonnier de guerre de M. de Bayard, et en ayant pris quelque mescontentement, publiant qu'il l'avoit très-mal traicté, et non en cavallier qu'il debvoit estre (c'estoit pourtant contre raison qu'il disoit cela; car au monde il n'y eut plus courtois que M. de Bayard); par quoy luy, bien ennuyé des propos qu'en tenoit l'Espaignol, l'envoya desfier de sa personne à la sienne en camp clos; ce que l'autre accepta, fust à pied, fust à cheval, et brava fort, et qu'il ne se desdiroit oncques de ce qu'il avoit dict de luy. Le jour doncques assigné estant venu, M. de La Palisse, accompaigné de deux cents gentilshommes, emmena M. de Bayard, son champion, monté sur un beau coursier habillé de blanc, par humilité, dit le conte, pensant combattre en cest estat; mais don Alonzo, à qui appartenoit l'election des armes, dit qu'il vouloit combattr à pied, tant parce qu'il n'estoit, faignoit-il, si adroict à cheval que M. de Bayard, que ce jour-là c'estoit son accès de fiebvre quarte, qu'il avoit gardé deux ans, et parce, en estant plus foible, en pensoit avoir meilleur marché. M. de La Palisse, et autres ses confidans, luy conseilloient, pour l'amour de sa fiebvre, s'excuser et combattre à cheval; mais M. de Bayard, tout plein de courage, et qui jamais n'en refusa homme, n'y voulut point contredire, ny faire nulle difficulté ny dispute, et se resout combattre à pied; ce qui estonna don Alonzo, pensant que son ennemy n'y condescendist jamais; mais il n'estoit plus temps de s'en desdire, car la becace en estoit bridée, comme l'on dit. Le camp avoit esté dressé seulement de quelques grosses pierres mises l'une sur l'autre. M. de Bayard se mit à l'un des bouts du camp, accompaigné de plusieurs bons et vaillans capitaines, comme de messieurs de La Palisse, d'Orose, d'Imbercourt, de Fonterrailles du baron de Beard et autres, qui tous prioient pour leur combattant. Don Alonzo se mit à l'autre bout, accompaigné du marquis de Licide, de don Diego de Quignonnes, lieutenant du *grand capitan* Gonzallo Hernando, don Pedro de Balde, et don Francisque d'Altemire; et puis envoya à M. de Bayard les armes, qui estoient un estoc et un poignard, eux armés de gorgerin et secrette. M. de Bayard ne s'amusa point à autrement choisir. Son parrain estoit un Belarbre, qui estoit son compaignon ancien d'armes, et pour la garde du camp M. de La Palisse, qui très-bien s'entendoit en ces choses là. De l'Espaignol, et pour sa garde du camp, don Francisque d'Altemire. Tous deux en tel estat, entrés dans le camp, chascun se mit à genoux pour prier Dieu; mais M. de Bayard se coucha de son long pour baisser la terre, et, en se levant, fit le signe de la croix, puis marcha droict à son ennemy, aussy asseuré comme s'il fust esté dans un palais à danser parmy les dames, ainsy que dit le conte. Don Alonzo, de son costé, ne se monstra pas aussy estonné, et vint droict à son ennemy, et luy demanda : *Señor Bayardo, que me quereis* [1]? Il luy respondit : « Je veux deffendre mon honneur; » et, sans plus de parolles, s'approcherent et se ruerent tous deux chaque un merveilleux coup d'estoc, dont de celuy de M. de Bayard fut un peu blessé don Alonzo au visage en coulant; si se ruerent plusieurs coups sans autrement s'attaindre. M. de Bayard cognut la ruse de son ennemy, qui, incontinent ses coups rués, se couvroit le visage, de sorte qu'il ne lui pouvoit porter dommage, et pour ce, s'advisa d'une finesse; c'est, ainsy que don Alonzo leva le bras pour ruer un coup, M. de Bayard leva aussy tost le sien, mais il tint l'estoc en l'air sans jetter son coup, et, comme asseuré, quand celuy de son ennemy fut passé, et il put choisir à descouvert, luy va donner un si merveilleux coup dans la gorge, que, nonobstant la bonté du gorgerin, l'estoc entra dans la gorge quatre bons doigts, de sorte qu'il ne put le retirer. Don Alonzo, se sentant frappé à mort, laissa son estoc et saisit au corps M. de Bayard, qui le prit aussi comme par manière de lutte; et se pourmenèrent si bien que tous deux tumbèrent à terre l'un près de l'autre. Mais M. de Bayard, diligent et soudain, prit son poignard et le mit dans les nazeaux de son ennemy, en luy escriant : « Rendez-vous, seigneur Alonzo, où vous estes mort. » Mais il n'avoit garde de parler, car desjà estoit trespassé. Alors son parrain, don Diego de Quignonnes, commença à dire

[1] Seigneur Bayard, que demandez-vous de moi?

Señor Bayardo, es muerto; vencido habeis [1]; ce qui fut trouvé incontinent, car plus ne remua pied ni main. Qui fut bien desplaisant, ce fut le bon chevallier Bayard, car s'il eust eu cent mille escus, il les eust voulu avoir donnés, et qu'il l'eust pu vaincre vif. Ce neantmoins, en recognoissant la grace que Dieu luy avoit faicte, se mit à genoux, le remerciant très-humblement, puis baisa trois fois la terre. Après tira son ennemy hors du camp, et dit à son parrain : « Seigneur don Diego, en ay-je assez faict? » Lequel respondit piteusement : *Harto y demasiado, señor Bayardo, por la honra de España* [2]. « Vous sçavez, dit le « chevallier Bayard, qu'il est à moy à faire du « corps à ma volonté, toutesfois je vous le rends ; « et vrayement je voudrais, mon honneur sauve, « qu'il fust autrement. » Bref les Espaignols emporterent le champion en lamentables pleurs; et les François emmenerent le leur en joie, avecques trompettes et clairons, jusques en la garnison de M. de La Palisse, où, avant que faire autre chose, le bon chevallier alla à l'eglise remercier Nostre Seigneur; et puis après, tous firent grande joye, non sans louer grandement M. de Bayard, lequel, non des François seulement, mais des Espaignols fut estimé, par tout le royaume de Naples, l'un des accomplis gentilshommes qu'il en fust point.

Or, en ce combat il y a plusieurs choses à noter. L'une, la courtoisie que fit M. de Bayard, de rendre le corps; lequel (comme il dit, et qui est à noter, selon comme nous en avons dict cy-dessus) estoit en sa liberale et pleniere puissance et disposition d'en faire ce qu'il luy plairoit. Faut noter aussy comme il sortit le corps hors du camp, sans le laisser là, observant en cela, quelque peu la loy rigoureuse. Il le pouvoit bien laisser là dans le camp, estendu mort, et se contentant de cela, et le donner au parrain, plustost que le traisner par un bras ou une jambe ignominieusement comme un tronc mort ou un chien, jusques hors du camp. Mais en cela M. de Bayard, ou il le faisoit pour plus grande ostentation de victoire, ou possible qu'il n'estoit pas assez assouvy de la vengeance, ou pour monstrer qu'il n'estoit point ignorant des lois du combat, qu'on luy eust pu inculper s'il ne les eust ainsi observées. Tant d'autres raisons se peuvent là dessus alléguer, qu'on n'y saurait fournir. Je m'en rapporte aux grands cavalliers et capitaines, en dire là-dessus leur opinion mieux que je ne sçaurois jamais dire. Une autre chose est aussy fort à noter et à discourir, à sçavoir si M. de Bayard eust pu bonnement, avec son humeur, refuser le combat le jour qu'il comparut, puisque c'estoit son jour de fiebvre quarte, et qu'il n'estoit nullement en estat de combattre. Certes, qui veut peser et balancer justement les lois rigoureuses de ces combats, il n'y a nulle excuse, quand une fois le jour du camp est assigné, si ce n'estoit qu'il fust attaint de maladie extresme, à la mort, dans un lit : encor faudroit-il qu'il fust visité fort exquisement des medecins experts et chirurgiens, voire mesmes des confidans ; mais, pour une fiebvre quarte, l'excuse n'estoit nullement valable. Aussy M. de Bayard ne l'allegua nullement. Bien est vray, que si quelques jours avant son combat il fust allé à la guerre, et qu'il y fust esté blessé à la mort, ou cassé un bras, une jambe, ou qu'il eust esté faict impotent de son corps en ceste expedition, ou faict prisonnier de guerre, bref, s'il fust intervenu un si grand accident, dont il s'en peut nombrer une grande quantité, auxquels le diable mesme ne sçauroit fournir, pour cela M. de Bayard, ny tout autre, en cas pareil, ne sçauroit estre vaincu ny tumber en deshonneur; mais pour ce petit accident de fiebvre, il ne le debvoit refuser, comme il ne fit, et ne le voulut guieres debattre. Aussy son ennemy, le pensant bien prendre au pied levé de son advantage, renvoya bien loing les raisons de M. de La Palisse et autres ses confidans et parrains, n'estant pas si sot de donner l'advantage à son ennemy, puisqu'il avoit le choix des armes; et, le voyant foible et débile, ne voulut combattre à cheval pour l'advantager sur luy, mais à beau pied, s'en sentant mieux prevalu et sa partie mieux faicte : ce qui advint autrement. Mais pourtant faut avoir esgard sur cest exemple, de n'eslargir aucun point de courtoisie, ny le moins du monde à son ennemy, tant qu'il a les armes au poing; jusqu'à ce qu'on le void soubs soy et à ses pieds.

[1] Seigneur Bayard, il est mort; vous avez vaincu.

[2] Assez, et trop, seigneur Bayard, pour l'honneur de l'Espagne.

Je m'asseure que plusieurs capitaines et cavalliers seront de mon opinion en cela, ne la tenant pas pourtant de moy toute, mais de plus grands que moy. Et voylà pourquoy feu mon oncle de la Chastaigneraye fit une grande faute, et ses confidans et parrains, qu'à luy appartenant l'eslection des armes de juste droit, librement et volontairement la laissa aller au seigneur de Jarnac son ennemy; mais il se sentoit si brave, vaillant et courageux, mesprisant son ennemy, qu'il luy voulut tout ceder sans nul contredit. Toutesfois le malheur de Mars luy fut tel, qu'il y perdit la vie, non pas l'honneur, ainsy que dit M. de Montluc en son livre, luy qui avoit tant aymé feu mondict oncle, et que mesmes (je ne luy feray point de tort de dire cela, ainsy que j'ay sceu, tant des miens que d'autres gentilshommes) feu mondict oncle avoit aydé à le pousser et faire valloir beaucoup à la cour, et bien cognoistre ses vaillantises, encor qu'il dise que madame d'Estampes, belle-sœur de M. de Jarnac, luy fust contraire parce qu'il estoit amy et grand confidant de feu mon oncle; mais, pas maille pour cela, car il le fit autant aymer et cognoistre à la cour, qui estoit toute à la disposition de mondict feu oncle, et mesmes après la mort du roy François : aussy qu'à tout y a commencement, et les nouveaux venus sont tousjours faicts cognus par les vieux là où ils vont. Dadvantage, en ce temps on eust eu beau à estre vaillant, et faire autant de braves exploicts de guerre comme un Cæsar, si l'on n'estoit cognu à la cour, ou quelqu'un ne le poussast, c'estoit peu de sa fortune; ainsy mesmes que de mon temps j'ay veu de mes propres yeux plusieurs braves capitaines avoir faict le diable à la guerre, et venir à la cour, s'ils n'estoient advancés et poussés par quelque courtisan, ma foy! ce n'estoit rien d'eux.

Je ne pense point faire de tort à M. de Montluc, de dire que feu mon oncle ne luy a point nuy en son temps, mais beaucoup servy; car j'ay veu de petits courtisans faire de bons offices à des grands, tant de guerre qu'autres, que pour un seul rapport qu'ils faisoient, ou une petite sollicitation, en moins d'un rien les voylà sur le haut de la fortune, jusqu'à estre aucuns chevalliers de l'Ordre. Ceux qui ont veu nos cours de France seront de mon advis. Voylà pourquoy je ne pense point faire de tort à M. de Montluc, de dire que, nonobstant ses longs services, vaillances et hauts faicts, il eut besoing des faveurs, supports et bons offices de ses amis; car mesmes je l'ay veu en ses plus grands advancemens d'estats et de charges, autant affamé et necessiteux de faveur qu'un autre, pour les charités que j'ay veu moy-mesme et ouy à la cour luy prester. Voylà pourquoy je m'estonne encor un coup que luy, ayant trouvé un si bon et franc amy que feu mon oncle à la cour, et tel qu'il estoit très-favory du roy et de M. le Dauphin ses maistres, et de tous les plus grands, ne debvoit, après sa mort, avoir passé ce mot d'avoir perdu l'honneur; car nul ne le perd en ce jeu, s'il ne se rend comme un poltron pour sauver sa vie : mais il ne se rendit jamais, disant tousjours *tuez-moy :* et fit-il bien plus; car, ainsy qu'on le pansoit, de despit, s'arracha ses emplastres, et rendit ses playes plus grandes qu'elles n'estoient, par ses mains, ses doigts et ses ongles, contre la force et le gré de tous ceux qui le tenoient, et de ses chirurgiens. Feu M. de Guise (dict lors M. d'Aumalle), son parrain, fit faire son tombeau tel et digne de la valeur de son filleul, qui dit autrement que M. de Montluc. Il est à la mode antique romaine, en latin, que je ne mettray icy selon son original, pour fuyr une longueur, mais selon sa version.

AUX MANES PIES DE FRANÇOIS DE VIVONNE, CHEVALLIER FRANÇOIS TRÈS-VALEUREUX.

« PASSANT, afin que tu ne sois le seul passant « sans avoir regardé, la larme à l'œil, et d'un « regret religieux, le deuil d'un roy et de tout « un royaume envers François de Vivonne, l'un « des premiers chevalliers d'une des premieres « familles de France, sçache que, favorisé des « heureux auspices et veuils de Henry II, roy de « France très-auguste, mais pourtant par fortune « adverse, il combattit armé en un combat sin- « gulier, qui, sans armes, n'eust cedé à son en- « nemy. Ah! quel malheur et quel sort miserable « des humains, et indigne vicissitude des choses, « que celluy qu'on pretend avoir esté vaincu, « l'ayt esté tout armé, que desarmé il estoit in- « vincible. L'empeschement des armes et l'art « l'ont ainsy voulu. Je te conjure doncques, « par les dieux et par les hommes, toy passant « et natif de la France, que tu ne dedies à une

« ingrate oubliance, par un je ne sçay quel petit « combat legier, la memoire de tant de beaux « faicts d'armes dont autres fois ce valeureux « chevallier, luy vivant, en a donné tant de « preuves pour le service de son roy et du bien « public. Si que les bien-faicts ne s'oublient pour « si peu de chose, ny pour un tel desastre. Et « afin que tu ne croyes pour chose feinte et fa« buleuse ce que je t'en dicte, un grand prince « lorrain et françois, et très-excellent chevallier, « grandement triste et fasché d'un tel advene« ment inopiné, a dedié ce tumbeau aux merites « de ce brave et vaillant chevallier poitevin. « Voyez, vivez, et adieu. »

Pour parler de cest empeschement d'armes, et en esclaircir ce qu'en dit ce tumbeau, il faut sçavoir que M. de la Chastaigneraye fut de son temps l'un des plus forts et adroicts gentilshommes de France, en toutes armes et façons; et, pour la lutte, il n'y avoit aussy si bon lutteur breton, ou autre fust-il, qu'il ne portast par terre; car, outre sa force, il y avoit une grande adresse. Il estoit de moyenne taille, et de la belle, fort nerveux et peu charnu.

Le seigneur de Jarnac et luy s'estoient fort souvent esprouvés du temps qu'ils estoient compaignons d'armes et de cour, bien qu'il fust plus haut et grand que mondict oncle de deux grands doigts, et plus vieux de dix ans; car mon oncle n'avoit que vingt-huit ans lorsqu'il mourut. M. de Jarnac donc, craignant qu'on ne vinst aux prises, y pourveut fort bien par l'advis et invention (que trouva le capitaine Caize, Italien, qui lui apprenoit à tirer des armes pour ce combat) d'un certain brassard tout d'une venue, qui ne plioit nullement, ains faisoit tenir le bras gauche du bouclier tendu et roide comme un pau : ce qui fut un grand desadvantage pour mondict oncle, d'autant que de son bras droict de l'espée il estoit aucunement estropié, au moins peu remis encor, à cause d'une grande harquebusade qu'il avoit receue à l'assaut de Conys en Piedmont, y estant allé des premiers, car il estoit à tout, lorsqu'il fut assiégé par l'admiral d'Annebaut.

Voylà donc mondict oncle ainsy empesché et gesné de ses deux bras, comme vous voyez; en quoy M. d'Aumalle, son parrain, et messieurs ses confidans, eurent très-grand tort de ne desbattre point ce brassard gesnant et empeschant ainsy son bras, puisqu'il avoit esté dict expressement par les cartels de combattre avecques armes usitées parmy gentilshommes, ce qui n'a jamais esté veu ny practiqué parmy gentilshommes, ny nos gendarmes, capitaines et soldats, de telle sorte; et debvoient ces messieurs rejetter ceste forme d'armure comme fausse monnoye, descriée et point de mise; et ne falloit passer plus outre, ains les contester par vives et bonnes raisons.

Mais ces messieurs s'excuserent, et remirent le tout sur l'ardeur du courage de mondict oncle, qui vouloit combattre en quelque façon que ce fust, et s'opiniastra à recepvoir tout ce qu'on luy presentoit, et fust-il chaud comme feu; en quoy ils eurent encor tort, car, comme nonseulement parrain et confidans, mais comme vrays curateurs de sa personne, ne le debvoient hasarder ainsy mal à propos, et ne le laisser aller à son opinion et son ardent courage, ains le debvoient contraindre et reduire à la leur et à la raison. Ceste faute ne se sçauroit aucunement excuser; et ne sçache guieres jeune homme, pour si peu d'armes qu'il eust practiqué, qu'il n'eust desbattu cela jusqu'à la mort. L'on disoit aussy que ledict parrain et confidans se laisserent aller un peu trop à la sentence des juges du camp; ce qu'ils debvoient contre eux contendre, aussy opiniastrement que l'on fait contre nos juges de justice, quand ils donnent quelque mauvaise sentence contre tout droict, veu aussy que ces juges du camp estoient bien ayses de voir la mort de mondict oncle. Je n'en diray point les raisons : l'envye faict beaucoup de choses.

De plus, le roy mesme, pour qui mon oncle en partie combattoit (le discours en est trop long), debvoit avoir là dessus donné sa sentence, et en corriger les juges, puisqu'il aymoit et favorisoit tant mon oncle; mais, ce coup, il n'eut pas la tenue bonne sur ce point. Dieu est juste juge du tout. Aussy tous deux sont morts en combat singulier, ainsy que j'en parle en la vie du roy. Tant y a, que si mondict oncle ne fust esté ainsy gesné par telles armes, l'on eust veu autre forme de combat, et possible autre issue. Encor cest empeschement d'armes n'engarda pas le seigneur de Jarnac qu'il ne donnast deux dagues, l'une fort longue, pendante sur la cuisse, et l'autre courte, fichée dans la bottine, et tout pour l'apprehension de

la prise, et en prit autant pour luy. Il n'en faut plus parler, le destin en avoit jetté son sort.

De discourir de la forme du combat, je n'y touche point; car tel parler et souvenir m'est par trop odieux. Telle fortune de combat fut si inopinée et incsperée de plusieurs personnes de la France, qu'en beaucoup d'endroits, deux mois après, n'en purent jamais croire la mort de mondict oncle; mesmes en Piedmont il y eut deux soldats signallés qui s'assignerent le combat, et combattirent sur ce subject, que l'un le disoit mort, l'autre non, affirmant qu'il n'estoit pas possible qu'un si brave et vaillant homme eust finy ses jours de ceste façon. Quelle humeur brave de ce soldat! Tous deux sur ce faict en demeurerent fort blessés, sans que le dieu Mars eust esgard qui avoit tort ou droit. Telle est son humeur quelquefois en plusieurs autres et pareils combats.

Pour venir encor à ce qu'en a dict M. de Montluc, si ne puis-je croire pourtant que ledict M. de Montluc aye franchy ces mots, veu qu'en ce aussy luy ay ouy dire de mondict oncle force bien, comme de raison, et le tant louer et exalter sur tous les vaillans hommes du monde. A luy (estant genereux) ne fust esté seant de detracter de son pareil. De plus, mondict oncle le prit pour un de ses quatre confidans, et le mit au rang de M. d'Estampes, de M. de Sansac et du seigneur Aurelio Fregose: c'estoit beaucoup; mais je croy que quelque mal habile de correcteur, ou animé d'imprimeur, ont adjousté à la lettre, lesquels je donne au diable, avecques leurs impostures, menteries et animosités, et sottises, et imprimeries. Bien est vray que souvent M. de Montluc m'a dict que la gloire l'avoit faict perdre, et la trop grande outre-cuydance qu'il avoit de son vaillant cœur, et son adresse et valeur, et le mepris grand qu'il faisoit de son ennemy; car d'autresfois ils s'estoient veus, cognus aux guerres, et tastés leurs forces, et sçavoient quelles estoient, et ce qu'ils sçavoient faire: ce qui le perdit, car, par telle si grande fiance et presumption de soy, il eut peu de soucy aussy d'implorer son Dieu, et l'appeller à son ayde; et mesmes le jour de son combat passa legerement par l'eglise et la messe; si bien que, conviant ce jour ses amis et amies à se trouver à la veue du combat, il leur disoit ces propos: «Je vous convie un tel jour à mes «nopces.» Ah! quelles nopces. Au lieu que l'autre, long-temps avant, ne faisoit autre chose que hanter les eglises, les monasteres, les couvens, faire prier pour luy et se recommander à Dieu, faire ses pasques ordinairement, et sur-tout le jour du combat, après avoir ouy la messe très-devotement. Du despuis il s'en desista bien, pour accomplir le proverbe : *Passato il pericolo, gabbato il santo,* car il se fit huguenot très-ferme. Sur quoy le susdict M. de Sansac, grand capitaine en son temps, lequel, quelquesfois se mettant en ses reveries et discours de guerre, et mesmes sur les chevalliers errans de la Table Ronde, il disoit en jurant et blasphemant, aussy bien que si ce fust esté une chose fort serieuse et de grande conséquence, parlant des vaillances de Tristan et de Lancellot du Lac, que Tristan estoit cent fois plus vaillant et courageux que Lancellot, parce que, quand il fallut se combattre, Tristan, se fiant en sa seule valeur, n'emprunta aucune seule deffense ny assistance de Dieu, si-non de son bon cœur, son espée et valeur; mais Lancellot ne faisoit que se recommander à Dieu et le prier, dont c'estoit grand signe qu'il n'avoit pas bonne opinion ny fiance de luy, et qu'il avoit peur, et pour ce appelloit Dieu à son ayde pour combattre pour luy. Si est-ce qu'il n'y a que de se recommander à ce grand Dieu, et avoir en luy sa seule fiance, et non ailleurs. De mesmes en disoit-il de feu mon oncle, et du seigneur de Jarnac; et en faisoit pareilles comparaisons. Je me suis un peu extravagué en ce discours; mais le pardon m'en doit estre faict, puisque la cause me touche.

Pour retourner donc à nos premieres erres, je dis que quelquesfois on fait des courtoisies aux ennemys vaincus, pour plusieurs raisons qui seroient trop longues à desduire, dont je m'en remets aux gallans hommes qui ont veu et en ont discouru; mais je feray ce conte. Au voyage que fit feu M. de Guyse le grand en Italie et au royaume de Naples, il se fit, près de Rome, à Monte-Rotondo, un combat entre un capitaine italien (estant au service du roy pourtant) et un capitaine gascon, nommé le capitaine Prouillan. Le subject de leur querelle estoit grand; car Prouillan avoit dict que tous les

[1] Le danger passé, l'on se moque du saint

Italiens estoient bougres (c'estoit trop). Le capitaine italien, qui estoit un bon et brave capitaine, et qui avoit une fort belle façon à mon gré, de belle et haute taille, maigre et sec, et noiraut, voulut purger ceux de sa nation de ce vice par combat de son corps à l'autre, et le desfia en camp clos par un cartel. Pour lors, toute l'armée estoit campée et logée à Monte-Rotondo, où le camp estoit assigné. M. de Pienne (gentil cavallier s'il en fut oncques, et qui avoit lors deux compaignies de gens de pied soubs M. de Nemours, couronnel de l'infanterie) fut parrain de Prouillan, et croy que Paulo Jordan estoit celuy de l'Italien. Estant entrés dans le camp, solemnités toutes faictes, la fortune voulut que l'Italien donna un grand vilain coup d'espée sur le jarret de Prouillan, qui tumba par terre sans se pouvoir plus relever; et luy, usant de courtoisie, en rabillant de parolles ce qu'il avoit dict pour l'honneur de la nation, il se contenta, et ne le poursuivit jusqu'à la mort comme il eust pu : et, ayant pris les armes de son ennemy, sortit hors du camp; et, avecques son parrain, confidens et amis, monte dans un coche, et les armes de son ennemy portées devant en signe de triomphe, s'en alla à Rome, et y entra avecques grande resjouyssance et applaudissement des siens, et grand cry qu'un chascun faisoit : *Victoria, victoria, honor de la patria salva.* M. le mareschal de Biron, qui estoit lors en ceste armée, commandant à deux cents chevaux-legers, s'en pourra bien ressouvenir, et qu'il y eut un peu de risée; car un seul combat, et particulier, ne peut rabiller l'honneur de tout un general par les lois du duel. Ayant après entré dans l'eglise, et faict ses prieres et rendu graces à son Dieu, se retira fort loué et honnoré de ceux de sa nation, pour l'obligation qu'elle luy debvoit. Prouillan se fit panser, mais non si bien que je ne l'aye veu despuis fort boiteux et mal dispos de sa jambe. Il avoit esté en son temps un fort bravasche soldat à la gasconne; mais, à ce coup, la bravetté luy passa. Le capitaine italien fut fort estimé de la courtoisie qu'il luy avoit faicte de luy remettre la vie; mais d'aucuns disent qu'il le fit pour une consideration, craignant que s'il usoit ou abusoit de la victoire, et par une cruelle mort ou autre ignominie, qu'il n'esmeust les soldats françois qui estoient tous là assemblés, et qu'ils ne se mutinassent contre luy, et à luy-même ne luy donnassent la mort qu'il eust donnée à l'autre. Comme de vray, aucuns en murmuroient, voire qu'ils estoient fort faschés d'avoir veu celuy de leur nation ainsy vaincu par l'Italien, et n'y eust eu guieres à faire qu'ils n'eussent faict des foux. Voylà pourquoy cest Italien fut fort sage et advisé de ne passer point par trop hors les bornes de sa victoire; si que possible, s'il eust esté en un lieu plus asseuré pour luy, ne sçait-on ce qu'il eust faict. Enfin, en tels cas, il fait bon estre tousjours bien consideré.

J'ay ouy dire à M. le mareschal de Vieilleville, grand amy et compaignon de mondict oncle (aussy disoit-on à la cour :

> Chastaigneraye,
> Vieuville et Bourdillon.

sont les trois grands compaignons), que si M. de Jarnac ne se fust gouverné modestement après son combat, comme il fit, et qu'il eust voulu triumpher le moins du monde à la mode ancienne observée en ces choses là, qu'il s'en fust esmeu un grand esclandre : car ils bransloient la plus part (et mesmes aucuns jeunes hommes de la trouppe de mondict oncle), pour franchir la lice et sauter dans le camp, et y faire une rumeur et sedition bien estrange, qui se pouvoit faire aysement; car la bande de mondict oncle montoit à cinq cens gentilshommes, tous esleus de la cour de France, tous vestus de ses couleurs, blanc et incarnat, qui estoient assez bastans, non-seulement pour desfaire la trouppe dudict seigneur de Jarnac, et luy avecques elle, qui ne pouvoit monter qu'à cent gentilshommes habillés de ses couleurs blanc et noir, mais de fausser les gardes du camp, les juges, voire tout le reste de la cour ensemble. Si elle eust voulu bransler, et si M. d'Aumalle eust faict le moindre semblant du monde, la partie estoit jouée avecques beaucoup de sang; car tous ces braves gens et determinés estoient desesperés du desastre et de la mort prochaine de leur vaillant champion et compaignon; comme de vray, le despit et le desespoir en estoit extresme. Hà! que si de ce temps là la noblesse françoise fust esté aussy bien apprise et experte aux esmeutes et seditions, comme elle l'a esté despuis les pre-

mieres guerres, il ne faut doubter que ces braves gentilshommes, sans aucun respect ny signal de M. d'Aumalle, n'eussent joué la partie toute entiere. Ne faut non plus doubter aussy que, si telle occasion se fust presentée despuis à feu M. de Guyse, son fils, tué à Bloys sur le poinct de ses hautes entreprises et grandes ambitions, qu'il ne l'eust prise par le poil, et n'eust faict mener si bien les mains, que la renommée en eust vollé par tout le monde. Il y eut un des juges pourtant qui opina que ledict seigneur de Jarnac se pourmenast par le camp, à mode de triumphe, en trompettes sonnantes et tambourins battans; mais M. de Boisy, très-sage seigneur, parrain du seigneur de Jarnac, n'en fut d'advis; mesmes M. de Vandosme, despuis roy de Navarre, en dissuada le roy, qui aucunement en bransloit dans le manche, et s'y laissoit quasy aller au dire de ce juge. Il avoit bientost oublié son favory. Que c'est que du monde! Si cela fust esté, pour le seur il y eust eu de l'escandale, mais bien grand; car la tentation en fust estée trop grande. Ainsy disoit mon susdict mareschal de Vieilleville. Voylà pourquoy il fait bon d'estre sage et modeste en telles occurrences.

Dernierement que le feu roy Henry III fut tué à Sainct-Cloud, il y eut (à ce que j'ay ouy conter, ceux qui le virent le sçavent mieux que moy) un jeune gentilhomme nommé l'Isle-Marivaut, lequel, pour avoir esté bien aymé de son roy, et l'ayant perdu, entra en un tel desespoir de tristesse, qu'il resolut en soy de ne survivre le roy son maistre: et, pour plus glorieusement mourir en vengeant la mort de sondict maistre, il demanda si quelqu'un du party contraire ne se voudroit point battre et entrer au combat encontre luy. Par cas, se trouva là le seigneur de Marolles, jeune gentilhomme aussy comme l'autre, et fort brave et vaillant, et resolu, ainsy qu'il en avoit faict plusieurs belles preuves, qui le prit au mot aussy tost. Estant doncques l'heure au combat assignée venue, comparurent en braves combattans tels qu'ils estoient, armés en hommes d'armes, et chascun monté sur un bon cheval. M. de La Chastre, qui est un aussy bonhomme d'armes comme il est bon capitaine, estoit parrain du seigneur de Marolles, lequel ayant instruit et dit à son filleul ce qu'il falloit dire, le seigneur de Marolles luy demanda comment son ennemy estoit armé à la teste, fust ou de casque ou d'une sallade; il luy dit que c'estoit d'un casque seulement. « Tant mieux, dit-il, monsieur. «Reputez-moy le plus meschant homme du «monde, si je ne luy donne de ma lance droit «au mitan de la teste, et si je ne le tue.» A quoy il ne faillit pas; car tout ainsy qu'il avoit dict il le fit. S'il eust voulu, selon les lois anciennes des duels et des desfys, il eust pu disposer du corps ainsy qu'il luy eust pleu, comme de le traisner hors du camp et l'emporter avecques luy sur un cheval ou sur un asne. Cela s'est veu une fois en une de nos guerres, je ne diray point où [1]. Mais luy, sage et courtois, avecques l'advis aussy de MM. du Maine et de La Chastre, très-sages capitaines, laissa le corps au parrain, parens et amis pour l'enterrer, et se contenta de la raison et de la gloire, avecques laquelle il entra en beaucoup d'honneur dans Paris. Certes et luy, et MM. du Maine et de La Chastre, eurent beaucoup de consideration en cela, car despit sur despit c'estoit trop après la mort du roy, et fust sorty possible du malheur: aussy qu'une courtoisie et gentillesse sont tousjours plus à estimer que ses contraires.

Moy estant à Rome, durant le *sede vacante* du pape Paul IV, dit Caraffe, qui dura trois mois, je vis faire plusieurs combats en camp clos, entre autres un de deux braves soldats romains qui avoient estés pourtant bons amis. Leurs armes deffensives estoient un morion en teste, et des manches de maille assez longues et advantageuses par le devant: les offensives estoient d'une bonne espée et dague; leurs gardes de l'un et de l'autre furent fort basses et serrées, le corps par conséquent fort bas et pressé, afin qu'ils s'aydassent un peu de la maille du devant qui tenoit les manches pour garder le corps; et de faict, ils s'en couvroient fort bien l'un et l'autre, d'autant que lesdictes mailles n'estoient pas trop affinées, mais assez longues et advantageuses; qui fut cause que ny l'un ny l'autre n'adviserent guieres au corps, mais aux cuysses, dont il y en eut un qui donna à l'autre une grande estocquade dans la cuysse,

[1] L'auteur a en vue le prince de Condé, massacré à Jarnac, et transporté de là sur un âne: la chose fit peu d'honneur au parti catholique.

et luy fit une large ouverture, et jetta force sang. L'autre, se sentant ainsy blessé, tire d'une grande furie une grande estocquade et deux grands extramassons coup sur coup à la cuysse de l'autre, sans pourtant que rien portast; mais encore fut-il si malheureux, qu'en ruant ces grands coups, et l'autre en les parant, la dague luy eschappa, et ne luy resta que l'espée seule; et se sentant en tel estat, il tint fort bonne contenance et bonne garde; puis d'un visage asseuré il dit à son ennemy : « Encor que je ne « sois qu'à demy armé, n'ayant ma dague, je te « montreray que je suis homme de bien et d'hon- « neur. » L'autre luy respondit : « Il te servira, « car j'ay bien resolu de ne te la laisser point « prendre, ny te faire aucun advantage ny « courtoisie. » Cependant le blessé s'affoiblissant de son sang respandu, encor qu'il fist ce qu'il pouvoit, ne put rien gaigner sur l'autre qui estoit rusé, et qui toujours temporisoit; et, le voyant chanceller, ores deçà, ores delà, ne le voulut poursuivre jusqu'à la mort. Il luy dit fort courtoisement : « A ceste heure je te veux « traicter non en ennemy, mais en amy d'armes « et d'ancienneté. » Sur quoy les parrains adviserent soudain de les separer, et arrester la fin du combat, dont peu de temps après furent reconciliés et rendus amis mieux que jamais.

J'en vis un autre peu après, de deux soldats corses, qui entrerent en camp. Ils estoient couverts d'un jacque, ou chemise de maille sans manches, et ce jacque sur leur chemise simple sans pourpoinct, encore qu'il fist assez froid, car c'estoit en automne sur sa fin. En la teste ils avoient un morion; et, au bout du devant du morion, il y avoit enchassée et antée une courte dague bien tranchante et bien pointue; et ce avoit esté faict en consideration de celuy qui choisissoit et donnoit les armes, d'autant qu'il se sentoit plus foible que l'autre, et craignoit la prise et la lutte, à laquelle l'autre estoit adroit et fort; et puis ils n'avoient qu'une espée seulement. Estans entrés dans le camp fort solemnellement, ils se tirerent plusieurs coups sans se blesser; quoy voyant, le plus fort et le bon lutteur vint aux mains et aux prises, et porta on ennemy aussy tost par terre, sans que l'autre le desprist jamais, ny desemparast, le plus foible pourtant dessous; mais le malheur fut pour le plus fort, que tumbant il se rompit un bras; ce qui fut fort heureux au plus foible. Estans donc ainsy par terre, ce fut à eux de s'ayder de la poincte de leurs dagues qui estoient antées aux morions, et s'en entre-donnerent tant parmy le visage, dans le cou et aux bras, que tous demeurerent outrés des playes, et n'en pouvoient plus; et je vous peux bien asseurer qu'ils combattirent tous deux en braves soldats, et quasy en enragés et vrays Corses; laquelle nation certes a renom des plus courageuses et braves de l'Italie, sans faire tort aux autres. Enfin les parrains les separerent en si miserable et piteux estat, sans emporter rien l'un de l'autre, soit en valeur, soit en honneur, soit en advantage, ny courtoisie. Toutesfois, il y en eut un qui mourut au bout d'un mois, dont son compaignon en cuyda mourir de tristesse et ennuy; car ils s'estoient pardonnés et reconciliés, pensans tous deux mourir, ayans estés paravant grands amys.

Voylà comment vont les volontés et fortunes des personnes en combats. J'allegueroisune infinité d'exemples pareils aux precedens sur les courtoisies et discourtoisies, rigueurs, cruautés, et sur les douceurs et clemences advenues en ces combats et duels; mais je n'aurois jamais faict. Je me contenteray pour ce coup de ceux que j'ay allegués, pour parler un peu d'aucuns abus que j'ay veu remarquer, qui se font, se commettent, et arrivent en ces combats. L'un des grands est : sur les fascheuses peines et dangers à faire desfier ses ennemys, leur envoyer les cartels, les subterfuges que l'on ne fait pour ne les recepvoir, les manifestes qu'il faut faire publier; mais ce n'est pas tout : les grandes despenses qui s'y font, et principallement quand l'ennemy mande à l'autre de faire provision de toutes sortes d'armes dont il se peut adviser; et quelquesfois, et bien souvent, ne touchera point, ny ne parlera de celles dont il le voudra combattre; ainsy que fit le seigneur de Jarnac à feu M. de la Chastaigneraye mon oncle, auquel il manda par un de ses cartels : de faire provision de plus de trente sortes d'armes, tant de pied que de cheval, jusqu'à nommer les chevaux, comme coursiers, chevaux d'Espaigne, turcs, barbes, roussins, voire courtaux harnachés, les uns à la genette, les autres à la mantouane, comme l'on disoit alors, les autres à grandes selles d'armes, et grandes bardes et

selles rases; et le tout se faisoit, tant pour surprendre son ennemy que pour le mettre en despense excessive, et luy faire d'autant consumer et diminuer de son bien; de sorte que, si mondict oncle n'eust eu des moyens de soy, et ne fust esté assisté de ceux de son roy, son bon maistre, qui luy en fournit, et de ses amis, il eust succombé soubs le faix, ce qui certes estoit un grand abus. Aussy, dit mon oncle, lorsque ce cartel luy fut porté: « Jarnac veut combattre mon esprit et ma « bourse. »

Lorsque nous allasmes au siege de Malthe, je vis un fort honneste gentilhomme, et gentil chevallier italien, qui portoit le nom de Farneze. M. d'Aymard me le presenta, qui l'avoit cognu autresfois fort familierement; et, discourant avecques luy, il me conta que, par une querelle qu'il avoit eue contre un autre, et pour venir au combat avecques luy, qui le fuyoit tant qu'il pouvoit par ruses, subterfuges, et despenses, et brouilleries et cavillations, il luy avoit faict despendre tout son bien, qui montoit à cent mille escus une fois vaillant, si bien qu'il ne luy estoit pas resté deux cents escus de tout ce qu'il avoit, ayant esté contrainct, pour obvier à la pauvreté, d'aller prendre la croix à Malthe, et se faire chevallier en l'age de quarante ans, pour avoir au moins de quoy se pourveoir, et avoir sa vie assignée pour la fin de ses vieux jours.

Je vous laisse à penser s'il n'y a pas là de l'abus et de la grande misere. Car, combien que vous reparez vostre honneur, et sauvez vostre vie, vous l'achevez après avecques une grande pauvreté et indigence; et toutesfois ces lois duellistes permettent tout cela.

Un autre abus y avoit-il, que ceux qui avoient un juste sujet de querelle, et qu'on les faisoit jurer avant entrer au camp, pensoient estre aussy tost vainqueurs, voire s'en asseuroient-ils du tout, mesmes que leurs confesseurs, parrains et confidans leur en respondoient tout à fait, comme si Dieu leur en eust donné une pattente et, ne regardant point à d'autres fautes passées, et que Dieu en garde la punition à ce coup là, pour plus grande, despiteuse et exemplaire. L'on a tant veu d'exemples de cela, dont j'en dirois deux (mais je ne veux rien nommer), qui autant les uns que les autres, tant assaillans que deffendans, tant vainqueurs que vaincus, avoient mauvaise querelle.

J'ay ouy raconter à Rome autresfois de deux gentilshommes romains, qui, s'estans ainsy desfiés en combat sur quelque subject qui n'estoit pas beau ny honneste, celuy qui estoit taché du vice dont il accusoit l'autre, qui en estoit innocent, fut vainqueur, et contraignit son ennemy de le declarer homme de bien et d'honneur.

En cela ce sont des secrets de Dieu, lequel dispose de sa justice dans son équité et misericorde, comme il luy plaist. Bien est vray qu'il a esté tousjours fort coustumier de favoriser en ces combats les bons droits, ainsy qu'il fit en ces precedens que j'ay allegué cy-dessus et plusieurs autres. Voylà pourquoy le sieur de Caronges se voulut enquerir curieusement de sa femme, et en sa conscience, sur sa juste ou injuste cause. Le seigneur de Mandozze en fit de mesmes à l'endroit de ceste belle duchesse de Savoye, de laquelle, pour en tirer mieux les vers du nez (comme on dit), et la pleine verité, il s'habilla en cordelier, et la voulut ouyr en confession. Ce que les plus gentils presument que, si en sa confession il eust sceu et tiré d'elle quelque faute de crime, il n'eust jamais entrepris le combat, où il alla beaucoup plus asseurement.

Ce brave seigneur et vaillant chevallier, Renaud de Montauban, ne fit pas ainsy à l'endroit de la belle Genevre, fille au roy d'Escosse; car, fust à droit ou à tort, se jetta à travers les armes pour la deffendre; car aussy bien l'eust-il deffendue et combattu pour elle, de s'estre laissée aller entre les bras de son amy, comme si elle se fust contenue (ce dit-il). Voylà en quoy il mérite double louange. Aussy tout gallant cavallier doit soustenir l'honneur des dames, soit qu'elles l'ayent offensé et forfaict, soit que non. J'entends si c'est forfaicture et offense à une belle, gentille et honneste dame, d'aymer bien son serviteur amant, et lui donner la vie. Et voylà le devoir du cavallier à l'endroit des dames, ainsy que j'en ai plusieurs veu de mon temps, et à la cour, et ailleurs, soustenir et deffendre l'honneur de leurs dames et par parolles et par leurs espées, encor qu'elles fussent les plus grandes putains du monde, et qu'ils les eussent cognues telles, et les autres contre lesquelles ils se battoient. Et s'ils eussent

faict autrement on les eust tenus pour vrays poltrons et indignes de l'amour de leurs dames; car, pour en parler sainement, toute dame, quelque grande putain qu'elle soit, veut paroistre tousjours dame de bien et d'honneur. J'en parle ailleurs dans mes livres que j'ay faict des dames.

Il y en a aucuns, qui ores, qu'ils ne combattent pour ce subject des dames, et qui, se fians en leurs braves courages et bonnes espées, prennent des querelles de gayeté de cœur, ou bien sur un meschant droit et grande injustice. Mais bien souvent aussy sur ceste mauvaise querelle sont abattus; non pourtant que la dame bien souvent en soit villipendée, car l'on attribue le tout à Dieu ou bien au sort des armes, comme j'en allegueroís force exemples si je voulois.

J'ay leu autresfois en ce grand historiographe Paule Æmille, qui a si bien escrit nostre histoire de France, que Robert d'Artois, brave et vaillant capitaine de ce temps là s'il en fut oncques (ce fut celuy qui ayant quitté le party françois prit celuy de l'Anglois, dont il fut cause de tant de maux, meurtres et pertes qui arriverent en France du temps du roy Philippes de Vallois et du roy Jehan), celuy-là doncques, voulant pretendre quelque droit à la comté de Flandres, produisit quelques titres faux, et que luy-mesme avoit faict falcifier; et les produisant devant le roy, le roy, qui estoit bon prince, et son bon parent et amy, luy remonstra qu'il ne les debvoit plus produire, et qu'il y alloit de son honneur, car ils estoient faux. Robert, qui estoit haut à la main au possible, encor qu'il sceust bien sa fausseté, mais se fiant par trop en sa vaillance et sa bonne lance, n'eut point de honte de respondre au roy que ces instrumens et titres estoient très-bons et point faux, et qu'il le combattroit de sa personne à la sienne en champ clos, et luy maintiendroit la verité. C'estoit trop arrogamment parlé à un roy duquel il étoit vassal. Le roy, qui fut sage, ne luy sonna grands mots là-dessus; mais maschant sa colere, ne luy porta oncques puis de bien ny d'amytié, ny l'autre non plus au roy. Et voylà d'où sortirent leurs grandes animosités, et divorces, et maux pour eux et pour la France.

Je vous laisse doncques à penser si ce Robert d'Artois se soucioit guieres de juste querelle, puis que, si librement et avecques si grande injustice, il vouloit entrer en camp. Il avoit bien opinion que Dieu eust faict autant pour luy en son injustice comme en sa bonne cause; si ce n'estoit qu'estant entré dans le camp, il eust voulu faire comme j'ay ouy raconter en Italie d'un combattant italien, lequel, estant entré dans le camp avecques très-mauvaise cause, il en eut remords de conscience, et songeant en soy comme il pourroit la rabiller, il advisa de son mauvais droict en faire un bon; et ayant affronté son ennemy, et estant à tirer leur coup, il fit semblant d'avoir peur et de fuyr et tourner dos. Son ennemy le poursuivant luy dit en son langage: « Ah! poltron, tu fuys. » L'autre soudain tourne teste, et luy dit: « Tu en as menty. A « ceste heure ay-je bonne et juste querelle, et « veux debattre ceste-cy; car, quant à l'autre, « elle n'estoit pas bonne, ny ne me revenoit; « par quoy je la laisse là; et me veux arrester « à ceste-cy desmesler. Sur ce battons nous « bien. » Je vous laisse à penser s'il n'y a pas de l'abus là.

Un autre grand abus y a-il eu aussy sur les eslections et donnemens d'armes. Il y en eut d'aucuns en Italie autresfois qui ont estés si impudens, qu'ayans affaire à leurs ennemys qui estoient borgnes, leur ont présenté une sallade qui bouchoit le bon œil, fust ou gauche ou droict, qu'eust son ennemy; mais cela fut rebuté comme chose par trop impudente; et, toutesfois, les parrains et confidans de l'autre furent si impudens qu'ils disputerent ce faict, et le vouloient prouver par raisons; mais ils le perdirent contant: toutesfois pour ce coup le combat fut differé, et remis à un autre jour. Possible que le gallant presenteur d'armes le faisoit pour ce subject; car, ce disent aucuns encor, c'est tousjours quelque chose que d'allonger sa vie de six ou sept jours, voire d'un an; car on pense que ce jour en amene avecques luy un autre, et qu'on allongera sa vie d'autant, ainsy que dit un des capitaines de Brutus et Cassius, le jour avant que la battaille de Philippes se donnast. Ils estoient en conseil si elle se debvoit donner ouy ou non. Il opina qu'il la falloit encor differer un an, pour plusieurs belles raisons et pertinentes qu'ils alleguoient; mais cestuy-cy, pour la principalle des siennes, fut

que, pour le moins, l'on vivroit autant, et que c'estoit un beau coup faict que de faire cestuy-là.

Mais pour tourner d'où nous sommes sortis, il se fit en Piedmont, du temps du prince de Melfe, un combat d'un jeune soldat gentilhomme et d'un sergent gascon fort glorieux, et qui un jour avoit fort bravé ce jeune homme, qui, en ayant consulté son caporal et ses autres amys, luy fut conseillé de demander camp, qui luy fut accordé; et pour ce, ayant apprins un mois durant à tirer des armes soubs un bon maistre, luy conseilla de combattre son ennemy en pourpoinct, avecques l'espée et la dague, et avecques un collier d'acier pour mettre au col, bien tranchant et les pointes tranchantes comme rasoirs, et picquantes de mesmes, y attachées, tant par le haut que le bas; si bien qu'il falloit tenir la teste si haute, que la baissant le moins du monde, l'on se picquoit estrangement, et si se mettoit-on en danger de se couper la gorge; et ceste façon avoit esté inventée assez gentiment pour le jeune homme, qui estoit petit, qui pouvoit hausser haut la teste contre le grand et l'arregarder à son ayse, ce que ne pouvoit faire le grand contre le petit, sans se baisser et se couper la gorge luy-mesme Par ainsy le petit en deux coups d'espée tua son ennemy fort aysement. Tout cela fut debattu pourtant par les parrains et juges, mais il en falloit venir là; et dit-on que la gloire du sergent en fut cause, pour le mespris qu'il fit de n'avoir voulu choisir les armes qui luy appartenoient. On dira ce qu'on voudra là-dessus; mais c'estoit un grand abus que ce collier, mais pourtant gentiment inventé pour le jeune homme, en faveur de sa petite taille contre la grande et haute de l'autre.

Une chose faut-il bien noter, que j'ay veu en Italie plusieurs duellistes en donner advis, que si le cartel porte ces mots : « de combattre avec« ques armes usitées et non usitées parmy gentils« hommes et cavalliers, » qu'il faut debattre au commancement et par escriture et cartel, ou disputes de confidans, ces mots de « ces armes « non usitées, » et surtout respondre par ce mot: « mais qu'elles soient recevables par dire de ca« valliers d'honneur et de juges très-capables en « ces choses et point suspects ; » car, si vous ne les debattez, et puis après quand on sera descendu dans le camp qu'on les veuille debattre, vous n'y estes plus receu, puisque vous avez accepté le cartel, et y avez consenty; et par ce, faut prendre telles armes inusitées qu'on vous presentera. En cela il y a bien de la raison que je laisse aux plus entendus desduire mieux que moy. Voylà pourquoy il faut estre subtil et advisé en ces choses là, et à y bien respondre, et se donner garde en recevant les cartels de vous brider.

Pour parler d'un autre abus, mais non si grand, fut un combat faict en Italie de deux gentilshommes romains, dont celuy à qui touchoit l'eslection, la donnation et livraison d'armes, donna à son ennemy pour les armes offensives des armes toutes couvrantes le corps dès le cap jusqu'aux pieds, fors qu'au costé du cœur il y avoit une ouverture dans les armes, large deux fois plus que la paume de la main; et celuy qui donnoit les armes avoit l'espace d'un an (car pour lors les combats et subterfuges s'allongeoient plus que cela, voire plus de deux ans), appris contre son maistre, tous deux estans armés de pareilles armes, à ne tirer l'un contre l'autre, si-non dans le trou ouvert; de telle façon qu'il apprit si bien son disciple, qu'il donnoit si dextrement dans le trou du cœur et si asseurement, en apprenant que, venant à bon escient, il ne faillit jamais du premier coup donner dedans, et luy percer le cœur, et le tuer par consequent. Encor n'y a-il si grand abus et supercherie tant que l'on diroit bien.

Sur quoy faut estimer une grande fidelité ancienne, cependant qu'il m'en souvient, des maistres qui apprenoient leurs disciples pour combattre, que jamais ils ne les trahissoient, ny reveloient leurs leçons, fust ce à leurs plus grands amys qu'ils eussent, encor qu'on taschast à les corrompre par argent, ou dons ou en toutes les façons du monde qui peuvent esbranler un esprit, qui est une chose fort à noter; et jamais ne permettoient que, donnans leçon à leur disciple pour ce faict, ame vivante entrast dans la salle ou chambre où ils estoient; ains visitoient par-tout, et soubs les licts, voire à adviser si à la muraille il n'y avoit aucune fandace ou trou dont ils pussent estre apperceus; car ils estoient curieux de la vie et de l'honneur de leurs disciples combattans. Que dis-je, curieux? mais très-ambitieux, desirans leur victoire comme pour

eux-mesmes; car de vray il leur alloit et de leur ambition et de leur honneur, comme de leurs disciples. J'en parle pour l'avoir veu à Rome et en Italie, des tireurs d'armes qui estoient mes maistres et mes grands amys, qui ne m'en eussent pas dict un mot sur ce subject pour tous les biens du monde, encor que je les en recherchasse le plus excortement que je pouvois, fust en baguenodant, fust serieusement.

En voicy un autre d'un qui fit forger à Milan, par un maistre très-exquis, deux paires d'armes, tant espée que dague, toutes vitrines, c'est-à-dire rompantes comme verre, mais pourtant de fer ou d'acier, tranchantes, picquantes, fourbies, et luysantes comme les communes, mais trempées de telle façon, que qui n'en sçavoit user, s'ayder, toucher et picquer comme il falloit, elles se rompoient comme verre; mais qui en sçavoit l'usage et la façon d'en frapper, et assenner leurs coups (comme on dit), elles ne se rompoient aysement; ainsy comme l'on voit du verre, qui se rompt aysement en le prenant et le touchant d'une façon plus que de l'autre; car la mode et methode en ces choses y sert plus que tout. Celuy doncques qui donnoit les armes, de longue main en avoit appris si bien la façon et le biais pour en sçavoir user, que, venant à les mettre en effect, son ennemy, qui alloit à la bonne foy et pensant jouer son jeu à la vieille mode, comme d'autres espées (car du reste ils estoient tous descouverts), du beau premier coup qu'il rua à son ennemy, espée et dague s'en allerent en pieces comme verre. L'autre, sçachant la milice, l'art et le biays de ses armes, les mena si dextrement, qu'il en donna aussy tost dans le corps de son ennemy et qu'il le porta mort par terre. Certainement, ces supercheries d'armes sont cent fois pires que celles que l'on fait assassinant les personnes aux cantons des rues, ou en un coing de bois, et ne sont nullement pardonnables; mais pourtant, par ces lois antiques du duel, cela a esté.

Moy estant à Naples, pour la premiere fois que j'y fus jamais, j'ouys faire un plaisant conte, que, du temps du roy Charles, lorsqu'il le conquit, il s'y fit un combat d'un Gascon et d'un capitaine italien. Il toucha au Gascon de donner les armes. Que fit-il? Il les prit à son advantage, et va envoyer à son ennemy une bonne grosse arballeste de passe, qu'on appelloit en ce temps, et appelle-on encor, *à l'armatolc*, avecques son bandage qu'on pendoit à la ceinture. L'Italien, son parrain et confidant, refuserent aussy tost ces armes, disans qu'elles n'estoient point usitées, et du tout estrangeres. Ceux du Gascon alleguerent leurs raisons, et mesmes que tant s'en falloit qu'elles fussent estrangeres, que ceux de leur nation d'autresfois s'en estoient dicts des premiers et meilleurs maistres qu'avoient estés les Genevois, lesquels du temps de la guerre saincte en avoient faict rage et beaux effects, et mesmes que le roy Philippes de Vallois en avoit envoyé querir jusqu'à Gesnes, pour s'en ayder à sa malheureuse battaille de Crecy (mais pourtant ils n'y firent rien qui vaille, ce disent les *Chroniques de France*). Pour fin, tout calculé et rabattu, il fallut au Gascon estre maistre en son eslection, et à l'Italien à les prendre. Le Gascon, qui estoit maistre passé (car de longue main la nation le porte sur toutes autres), vous eut bandé et rebandé, et tiré deux fois dans le corps du pauvre Italien, qu'il n'eut le loysir ny l'adresse de bander son arbaleste, quelque leçon que luy eussent donné ses maistres, parrains et confidans; si bien qu'il fut vaincu.

Ces combats par telles armes, ny d'harquebuse, ne sont pas approuvés pas les docteurs duellistes, « d'autant, disent-ils, qu'il faut qu'un « combat, pour qu'il soit honnorable, se fasse et se « finisse par la valeur et vertu des personnes, et « non par les armes. » C'est une raison très-froide; car et comment combat-on autrement qu'avecques les armes? Il faut rapporter et l'un et l'autre, et la vertu et les armes tout ensemble. A aucuns j'ay veu tenir pourtant que deux soldats portans leur harquebuse, et en faisant profession tous les jours, se peuvent combattre avecques leurs harquebuses. Au reste combien avons-nous veu despuis quelque temps force desfis et combats s'estre faicts à cheval avecques des pistollets par de braves et vaillans gentilshommes, et la mort d'aucuns s'en estre ensuivie? J'en nommerois bien deux ou trois, mais je m'en passeray bien. La plus belle raison que peuvent apporter ces duellistes, c'est qu'ils disent que, faisans tels combats avecques armes à feu, sont fort dangereux pour le juge et gardes du camp, et que les coups peuvent aller et porter sur eux aussy bien que sur les deux combattans. Grand mercy, messieurs les juges et autres, qui estes ainsy

soigneux de vos corps! Bref je n'aurois jamais faict, si je voulois mettre par escrit tous ces abus, ou pluslost rebus du temps passé, inventés et fort bien practiqués par les Italiens, lesquels y ont estés fort subtils et diligens scrutateurs de telles inventions, dont j'en ay ouy tant et tant discourir en Italie, que, si je n'avois autre chose à faire que les mettre par escrit, je pense que j'en donnerois plaisir aux lecteurs.

Un autre abus y a-il eu: c'est que si l'un des combattans, fust ou en se retirant, ou se desmarchant, ou en parant les coups, ou se desmeslant, venoit à toucher tant soit peu la lice, la barriere ou la corde, ou l'estaquade du camp, il estoit dict vaincu; ce qui estoit un peu trop rigoureux; car il advient bien souvent que, pour mieux sauter, on recule un pas ou deux, ou trois, soit pour attirer son ennemy à soy et le faire varier, ou luy faire perdre sa desmarche, ou le troubler en allant à son ennemy, soit pour plus après aller rudement contre luy. Enfin, force considerations et raisons se presentent à luy pour se desmarcher en arrière; et si, par cas de fortune, sans y penser, en se desmarchant ainsy, il vient à toucher ceste barriere, il n'y a nulle raison de justice ny de droict de le dire vaincu.

Je ne dis pas, comme j'ay ouy dire, que cela s'est faict, et que pour plus adoucir la rigueur de ceste loy, que si l'ennemy pressoit l'autre de telle furie, et que l'autre reculast comme mal asseuré, et qui ne fist que parer aux coups, ou bien que si l'un des deux tenoit son ennemy aux prises, et, qu'au lieu de le jetter par terre, ou en se tournant et virant il menast son ennemy jusqu'à luy faire toucher la barriere, que cela ne fust très-juste de le censer pour vaincu. Voyre encor seroit-il meilleur s'il le pouvoit jetter par-dessus la barrière au-delà du camp. Ceste victoire seroit belle et honnorable pour le vainqueur, et fort ignominieuse pour le vaincu, et ne luy seroit loisible d'y rentrer plus, ny prendre ses armes, ainsy que cela s'est faict d'autres fois en des camps en Italie. Et, avant qu'entrer dans le camp, les conditions ainsy estoient arrestées des juges, parrains et confidans: mais la façon precedente que j'ay dict n'est nullement belle et recebvable; et toutesfois elle a esté permise et reçue par les lois lombardes.

Un autre abus, et pire de tous, et par trop cruel et inhumain, et que ces malheureuses lois lombardes vouloient, et comme il s'est practiqué fort souvent en Italie, que; quiconque de ces combattans, et fussent tous deux, mouroient dans le camp, n'estoient nullement receus de l'Eglise pour y estre inhumés, et leurs corps ne pouvoient estre enterrés en terre saincte et benite, mais profane, comme un Sarrazin et Arabe. Quelle cruauté estoit cela! ils pouvoient bien estre admis, avant qu'aller au combat, d'ouyr la messe, se confesser, prendre le sainct sacrement; et mourant ainsy, ils meurent bons chrestiens. Et si les armes ne leur sont estées favorables, pourquoy sont-ils privés de la sepulture saincte? Ils en alleguoient beaucoup de raisons, et entre autres ceste-cy: c'est que, en mourant ainsy, que ç'a esté par la permission de Dieu, et que sa querelle estoit injuste, et que par consequent il est mort comme un vray criminel, et que le camp clos n'est qu'un vray gibet pour tels criminels, lorsqu'il n'y a point de preuves de leur mesfaict et crime; et que, venant à estre ainsy vaincus, leur sentence leur est donnée du ciel et leur crime averé. Et Dieu sçait (comme j'ay dict cy-devant) si les vainqueurs bien souvent n'ont pas le plus juste droict.

Or, je ne passeray plus outre. Il faut faire fin à ce discours de combats, car je ferois tort à ceux qui en ont si bien escrit, tant de nostre temps que du passé, comme le seigneur Mutio, M. Alciat, le seigneur doctor Paris de Puteo, et une infinité d'autres sçavans jurisconsultes italiens; car, de leur temps, ces combats ont eu une très-grande vogue, et estoient ces docteurs consultés, comme l'on fait des advocats en causes de justice.

Aujourd'huy tous ces combats sont du tout abolis par toute la chrestienté par le dernier concile de Trente; si bien qu'il y a environ vingt ans qu'un chevallier de Malthe, qui s'appelloit don Juan de Gusman, que j'y ay veu, gentil chevallier certes, de fort grande maison, de celle de Gusman en Espaigne, brave, vaillant, fors qu'il avoit très-mauvaise veue, et portoit ordinairement des lunettes, et on disoit de luy: *Aqui esta don Juan de Gusman con sus antojos* [1]. Il estoit grand et beau joueur. Il eut une querelle contre un autre chevallier espaignol, mais non de sa religion ny de de son ordre;

[1] Voilà don Juan de Gusman avec ses lunettes.

escrivent, mais seulement avecques l'espée et la cappe, ou à la dague, qui ne sont estimées armes deffensives, d'autant que d'elles-mesmes ne couvrent le corps, si-non en tant que la dexterité de la personne le permet : et la raison pourquoy ces duellistes veulent le corps couvert, est qu'ils disent qu'autrement est combattre en bestes brutes, et qui se vont precipiter à la mort comme bestes. Cela va bien, et est bon; mais en quelque maniere que ce soit, quand on vient là, ou couvert, ou descouvert, il y faut venir resolu, ou mourir ou vaincre; dadvantage, ceux sont plus à estimer qui vont au combat plus chargés de braves courages que d'une lourde masse d'armes, là où il y a tant d'abus, comme j'ay dict cy-devant. Mais, tout ainsy que la querelle est prise, selon ainsy se doit-elle demesler et vuider, sans aller emprunter tant de diversités et sortes d'armes, si-non celles qui se sont trouvées sur le point du differend, ou la cappe, ou l'espée, ou la dague et l'espée, fust sans estre couvert; et telle est l'opinion d'aucuns gallans hommes; et si, aux combats à outrance precedens que j'ay dict s'exerçoient peu de courtoisies, en combats de *la mazza* et d'appels il s'en est trouvé et veu aussy peu, et se sont peu practiquées; mais (qui pis est) en tels combats de *la mazza* à Naples, il y avoit tousjours (ou le plus souvent) des appellans ou seconds, lesquels, voyans battre leurs compaignons, s'entredisoient entr'eux (bien qu'ils n'eussent debat aucun ensemble mais plustost amytié que hayne) : « Et que faisons-nous, « nous autres, cependant que nos amys et com« paignons se battent? Vrayment, il nous fait « beau veoyr ne servir icy que de spectateurs à « les veoyr entretuer! Battons-nous comme eux. » Et sans autre cerimonie se battoient et s'entretuoient bien souvent tous quatre. Cela estoit plus de gayeté de cœur que de subject et d'animosité.

Nos braves François estans au royaume de Naples, soubs le regne du roy Louys XII, commancerent à practiquer ces desfis et combats en un qui se fit entre treize Espaignols et treize François; et ce furent les Espaignols qui les premiers desfierent, et ce, plus de gayeté de cœur que pour autre subject, car il y avoit pour lors tresfves entr'eux. Les François les prinrent aussy tost au mot; et Dieu sçait s'ils y eussent failly, et faillirent non plus au jour et au lieu assigné, près la ville de Monervine. J'ay veu le lieu, qu'aucuns de là m'ont monstré par especiauté. Tous y firent ce qu'il falloit faire en gens braves et vaillans. Ceux qui en ont escrit et parlé à l'advantage des Espaignols, et comme aussy je l'ay ouy dire à aucuns de ces pays-là, à Naples et tout, disent que les Espaignols vainquirent les François à cause d'une ruse qu'ils trouverent, de ne donner aux hommes, du premier abord, de leurs lances (car ils estoient armés à la gendarme, comme de ces temps ces armes leur estoient fort usitées), mais aux chevaux et les tuer, à cause d'une maxime qu'ils tenoient et observoient fort : *Muerto el caballo, perdido el hombre de armas* [1]. Nos François disent le contraire, bien que l'opinion et l'entreprise des Espaignols reussit très-bien; car la plus grand part des chevaux françois furent tués; mais le brave M. de Bayard, et M. d'Orose, très-vaillant aussy, leurs chevaux estans demeurés entiers, reparerent le tout, ainsy que je le manifeste en un endroict de mes *Rodomontades espaignolles*, où ce grand capitaine Gonzalo mesme confesse les Espaignols n'avoir si bien faict comme il cuydoit, et comme il les avoit envoyés pour faire mieux; j'y cotte les mesmes parolles en espaignol qu'il profera. Despuis ce combat (ce disent les Espaignols) les François ne firent plus bien leurs affaires audict royaume, tenans pour un certain scrupule que tels desfis sont desastreux à tout un general, ainsy que j'ay veu tenir ceste opinion à plusieurs grands capitaines espaignols, italiens et françois, et mesmes à M. le mareschal de Byron, qui n'admettoit et ne trouvoit nullement bons ces desfis, appels et combats en une armée, fust d'ennemy à ennemy, fust d'autre à autre de l'armée, et que tout cela ne faisoit qu'amuser le monde, desbaucher les affaires du prince, et faire perdre quelquesfois de belles occasions importantes au general, qui se rencontrent quelquesfois, et faire entre-tuer deux braves hommes, qui pourroient estre cause du gain d'une battaille et la salvation de son prince; et que le meilleur est songer à bien mener les mains à une bonne affaire qu'à toutes ces vanités ou animosités.

Du regne du roy Charles VII, il se fit un

[1] Le cheval mort, l'homme d'armes est perdu.

pareil desfi et combat, près d'Argentan, de vingt Anglois contre vingt François. Les Anglois furent desconfits et vaincus. Oncques puis ils ne firent bien leurs besoignes, et perdirent en un an peu à peu la Normandie.

Du regne du roy Henry II, fut faict en Piedmont un pareil desfi entre M. de Nemours et le marquis de Pescayre, trois contre trois. Tout n'alla pas bien. J'en parle en la *Vie de M. de Nemours*, en mon livre qui traicte des grands capitaines qui ont estés de nos temps despuis cent ans. J'alleguerois force autres pareils combats anciens, mais ils sentiroient trop leur rance. Pour ce je les obmets, et viens à nos modernes que nous avons veu en nostre France despuis vingt ans en ça.

J'accommanceray par celuy de Quielus et d'Antraguet, principaux querelleurs, et ce pour dames. Riberac, et Chombert le jeune, Allemand, secondoient et tierçoient Antraguet. Maugiron et Rivarot secondoient et tierçoient Quielus; qui tous seconds et tiers s'offrirent à se battre, plus par envie de mener les mains que par grandes inimitiés qu'ils eussent ensemble. Ce combat fut très-beau, et l'accompara-on lors à celuy des Curyasses et Horaces, les uns Albans et les autres Romains, pour n'en avoir veu en France de long-temps tel, et de taut à tant, et sans armes aucunes deffensives: reste que de cestuy-cy en resta deux en vie, qui furent Antraguet et Rivarot, et de l'autre des Romains et Albans un seulement. Antraguet avoit à faire avecques Quielus, Riberac avecques Maugiron, et Rivarot avecques Chombert. Ils combattirent vers les ramparts et porte de Sainct-Antoine, à trois heures du matin en esté: de sorte qu'il n'y eut aucun qui les vist battre, que quelques trois ou quatre pauvres gens, certes chetifs tesmoings de la valeur de ces gens de bien, qui pourtant en rapporterent ce qu'ils en avoient veu, tellement quellement. M. de Quielus ne mourut pas sur la place, mais il survesquit quatre ou cinq jours par la bonne cure des chirurgiens et la bonne visite du roy qui l'aymoit fort. Enfin il mourut, car il estoit fort blessé. Il se plaignit fort d'Antraguet, de quoy il avoit la dague plus que luy, qui n'avoit que la seule espée: aussy, pour parer et destourner les coups que l'autre luy donnoit, il avoit la main toute decoupée de playes. Et ainsy qu'ils se voulurent affronter, Quiclus dit à Antraguet: «Tu «as une dague, et moy je n'en ay point.» A quoy repliqua Antraguet: «Tu as doncques faict une «grande faute de l'avoir oubliée au logis. Icy «sommes-nous pour nous battre, et non pour «pointilles des armes.» Il y en eut aucuns qui dirent que c'estoit quelque espece de supercherie d'avoir eu l'advantage de la dague, s'il n'en avoit esté convenu de n'en porter point, mais la seule espée. Il y a à disputer là dessus; mais Antraguet disoit n'en avoir esté parlé. D'autres disoient que, par gentillesse chevalleresque, il debvoit quitter la dague. C'est à sçavoir s'il le debvoit. Je m'en rapporte aux bons discoureurs, meilleurs que moy.

Doncques, sur ce je vous en ameneray un exemple d'un gentilhomme d'Anjou, nommé la Fautriere, ayant entré en estoquade dans une vieille grange, mais pourtant enfermée de ses quatre murailles, sur lesquelles les seconds et tiers et autres en advisoient le combat, qui fut contre le cadet d'Aubanye, gentilhomme d'Angoulmois, près de Ruffec, fort brave et vaillant gentilhomme, et fort bravasche, et qui en tout vouloit fort imiter M. de Bussy, mais il ne put en aucune sorte: se le figurant, cela luy faisoit grand bien à la ratelle pourtant. Cestuy doncques Aubanye avoit demeuré cinq ans à Rome, apprenant ordinairement à tirer des armes, et mesmes de l'espée seule, du Patenostrier, très-excellent en cest art. Si bien qu'estans prests à se battre, ledict Aubanye dit à son ennemy: «Frere, je n'ay accoustumé à me battre qu'à «l'espée seule. Je n'ay point porté de dague. «Pour cela ostez la vostre.» L'autre, aussy tost prompt, jetta la sienne par-dessus la muraille de la grange; et la fortune luy fut si grande, qu'il vainquit et tua ledict Aubanye, qui estoit un des plus estimés spadassins pour l'espée seule, et des plus adroicts cent fois plus que l'autre. Un chascun après le blasma, pour avoir ainsy complu à son ennemy et gratifié d'un tel advantage, qu'il fust esté bien employé si Aubanye l'eust tué: mais en cela il monstra un grand courage. Ce combat fut faict en ces dernieres guerres de la ligue, près La Rochelle; car tous deux estoient huguenots, et suivoient le roy de Navarre.

Quelques années après ce combat susdict de Quielus et Antraguet, M. le baron de Byron en fit un autre de trois contre trois (il avoit pris

pour second et tiers Lognat et Genissat, braves et vaillans certes), contre le sieur de Carancy, ayant pour second et tiers Estissac et La Bastye, braves et vaillans aussy. M. le baron de Byron et Carancy estoient les deux principaux contendans et chefs de la querelle : les autres, pour servir leur amy, ou par gayeté de cœur (ainsy que firent ceux d'Antraguet et Quielus), s'en voulurent faire de feste et s'entrebattre, bien qu'aucuns fussent amys et parlassent avant souvent ensemble. Ils s'allerent bravement battre, sans faire nul bruit, à une lieue de Paris, dans beaux champs, pour n'irriter le roy qui y estoit, et ne vouloit point ces combats. Ce fut pour un bon matin qu'il neigeoit à outrance, sans apprehender le mauvais temps. Nul ne vit le commancement ny la fin, tant ils conduisirent secrettement leur entreprise, si-non quelques pauvres gens passans. La fortune fut si bonne pour M. le baron et ses deux confidans, que chascun tua bravement son homme et l'estendit mort par terre. Aucuns dirent que M. le baron de Byron, prompt et soudain de la main (ainsy qu'en tous arts aussy bien qu'en celuy de Mars il y a des artisans plus prompts et diligens à faire leur besoigne que les autres), depescha son homme le premier, et alla ayder aux autres : en quoy il fit très-bien, et monstra qu'avecques sa valeur il avoit du jugement et de la prevoyance, bien qu'il fust encor fort jeune, et n'avoit point encor faict tant d'expertises d'armes comme il en a faict despuis, qui l'ont rendu l'un des plus grands et vaillans capitaines de la chrestienté, ainsy que je le descris dans mon livre *Des grands capitaines françois et espaignols* que j'ay faict.

Ceste susdicte prevoyance luy faisoit sa leçon pour ne se fier trop en ce dieu Mars, qui est le plus ambigu et le plus doubteux dieu de tous les autres. Que si on se laisse trop aller à sa fiance, et ne fasse-on cas de l'advantage qu'il vous a donné une fois, il le vous oste bien par amprès, et le vous fait cher couster; ainsy que possible mal eust pris, ou à M. de Byron, ou à ses compaignons, s'il les eust veu et laissé faire, et ne les eust assistés. Aussy estoit-il trop courageux pour ne jouer la partie qu'à demy et en veoyr le passe-temps. Ainsy doibt faire tout cœur genereux, et soustenir son compaignon jusqu'à la derniere goutte de son sang, si n'estoit que le camp fust esté conditionné, ainsy que les Espaignols conditionnerent le leur que j'ay dict cy-dessus contre les François, qu'ils limiterent soubs tel pache[1], qui passeroit outre le camp demeureroit vaincu et prisonnier, et ne combattroit plus de tout le jour; pareillement, celuy qui seroit mis à pied, ne combattroit non plus; et, au cas que jusqu'à la nuict l'une bande n'eust pu vaincre l'autre, et n'en demeurast-il que l'un à cheval, le camp seroit fini, et en pareil honneur, et pourroit ramener tous ses compaignons francs et quittes, lesquels sortiroient en pareil honneur que les autres hors du camp. Voylà de bizarres conditions de camp, cautes et subtiles, aussy à l'espaignolle, et plaisantes aussy, qui me font souvenir du jeu des barres, que l'un rachette tous ses compaignons pris. Voylà pourtant de grands cas, estre ainsy lié à ne secourir son compaignon. Ainsy le vent la loi donnée. Que si elle n'est, il faut mener les mains quoy qui soit. Autrement il y a un grand reproche.

Voicy un miracle de trois combats tout à coup que je vais conter pour quasy incroyable. Je l'ay ouy conter, à Naples, à un seigneur plein de foy et verité, d'un gentilhomme de là mesmes. L'un fut appellé par un autre pour quelques parolles qu'il disoit avoir tenu de luy. Ce gentilhomme s'en alla à l'estoquade sur la parolle de celuy qui le vint appeller et d'un autre tiers, auquel il se fioit fort pour sa prudhommie et gentillesse d'armes, luy tout seul, sur la parolle de l'appellant. Estant dans le camp, tue son ennemy : et, s'en voulant retourner, l'appellant luy dit qu'il luy desplaisoit fort de veoyr un tel espectacle, et que mal il luy sieroit s'il luy estoit reproché à son retour s'il n'avoit vangé la mort de son amy, et qu'il ne se battist contre luy. L'autre luy respondit tout froidement : « Ne tient-il qu'à cela? vrayment, je le « veux. » Et, venant aux mains, le gentilhomme napolitain le tua aussy tost de gallant homme. Le tiers, qui fut spectateur de tout, et qui estoit aussy vaillant que les autres, luy dit : « Vray- « ment, vous vous en retournez avecques une « fort heureuse et belle victoire. Que si vous « n'estiez si las comme je vous vois, pour avoir « eu tout à coup affaire à deux, j'essayerois de « vous oster la moictié de vostre heur et honneur; « car resolument nous nous battrions : mais

[1] Convention.

« ayant esgard à vostre lassitude, je remets la « partie à demain, vous priant de vous trouver « à telle heure en ce mesme lieu où je ne fau- « dray m'y trouver : car il me fasche fort de « veoyr mes compaignons morts, que je ne « vange leur mort. » Ce gentilhomme luy dit : « Rien moins que cela. Je ne suis point las. « J'ayme autant me battre tout chaud tout à ceste « heure et annuit[1] que demain, et me sens aussy « frais comme si je n'eusse point combattu. Par- « quoy passons-en nos fantaisies de tous deux, « sans remettre à demain. » L'autre le prit au mot ; et, venans aux mains, ce Napolitain en fit de mesmes comme des autres deux, et le tua de pareil heur : et, les laissant là tous trois morts à la garde de Dieu pour estre enterrés, s'en-tourna sain et sauve.

Voylà un grand miracle de Mars : et jamais ne s'en parla d'un tel, durant les chevalliers errans, parmy les histoires, car elles sont fausses; et ce conte, s'il est vray, c'est un grand faict, et autant admirable qu'il peut estre veritable. En quoy se peut noter beaucoup de particularités que je laisse à plusieurs discourir : entr'autres de la fiance que prit ce brave gentilhomme de ces trois, pour s'aller battre sur leur parolle sans nul second; puis l'asseurance et la braveté qu'il eut de se battre ainsy contre ces trois l'un après l'autre, dont, selon toutes lois duellistes, legitimement il se pouvoit excuser, et remettre la partie au lendemain ou autre jour. De plus, faut noter la fortune grande qui l'accompaigna, dont on n'ouyt jamais parler de telle. Je donne ce conte pour tel qu'on me l'a donné.

Du temps du feu roy Charles IX, dernier mort, fut faict un combat en l'isle du Palais, entre un gentilhomme de Normandie (dont j'ay oublié le nom) et le petit chevallier de Refuge; petit, dis-je, car il estoit des plus petits hommes que j'ay point veu, mais très-brave et vaillant, et qui avoit fort veu. Le combat fut en l'isle du Palais. Ainsy qu'ils s'y faisoient passer tous deux seuls sans seconds, ils virent force gentilshommes qui couroient sur le quay pour prendre les batteaux, et aller après eux pour les separer, car c'estoit à l'heure que le roy alloit à la messe en la chappelle de Bourbon. Ils dirent au battellier, car tous deux estoient en mesme batteau (*Qual bontà y valor dei nostri cavalieri como de gli antichi !*)[1], qu'il les passast viste et fit grande diligence, car ils avoient une affaire d'importance; dont ils donnerent chascun un teston audict battellier; et, ayans pris terre, ils s'entredirent seulement : « Faisons viste, car voicy ces messieurs qui « advancent pour nous separer. » Ils n'y faillirent pas ; car en quatre coups d'espée ils s'entretuerent tous deux, et tomberent tous deux, l'un deçà et l'autre delà ; et les trouva-on rendans l'ame et l'esprit. Quelles resolutions et quelles animosités !

M. le marquis de Mailleraye, fils aisné de M. de Pienne, estant nouvellement tourné d'Italie, fraischement esmoulu, et qui avoit fort bien appris à tirer des armes, qu'il avoit des mieux en main, estant arrivé à la cour, un soir au bal prit querelle avecques le seigneur de Livarot (celuy qui avoit esté l'un des six au combat de Quielus et Antraguet), fust ou avecques juste occasion, je ne le dis point, si-non que plusieurs tenoient que de gayeté de cœur il avoit pris la querelle pour un mauvais garçon et grand mesprisant des autres despuis l'heureuse issue de son combat, et, pour ce, avoit esleu pour maistresse une dame de la cour, belle certes, et ne vouloit qu'aucun la servist que luy, comme jaloux de sa beauté, de son honneur et de son bien. Cedict marquis, tout gentil et tout courageux, en l'aage près de vingt ans, luy presente son service debvant luy. L'autre, haut à la main comme luy, l'attaqua peu à peu de parolles. Enfin, à bonne paille bien seiche le feu se prend aysement. Par ainsy s'entre-donnerent (sans faire grand bruict) le combat en une petite isle sur la riviere à Bloys, sans seconds ne sans rien. Le matin doncques ne faillirent, chascun sur un bon courtaut montés, à comparoir, ayant pourtant chascun un laquais pour tenir leurs chevaux. Le marquis ne faillit dans deux coups tuer son homme d'une estoquade franche, que je representerois mieux que je ne la dirois, car il me l'avoit dict avant, et le rendit tout roide mort. Mais, quel malheur pour luy ! ainsy qu'il s'en retournoit, le laquais de Livarot, qui estoit un grand laquais et fort, et desjà portant espée, l'ayant cachée une heure debvant dans du sable (aucuns disent que ce fut de son

[1] A l'instant.

[1] Quel courage et quelle valeur dans nos cavaliers modernes, aussi bien que dans les anciens !

propre mouvement, autres du commandement de son maistre, ce que je ne croy, car il estoit trop gallant), vint par derriere, et luy donna un grand coup d'espée, dont il le tua tout roide mort, ledict marquis ne disant seulement (ainsy que l'autre l'eust atteint) : « Ah ! mon Dieu, « qu'est cecy ? » Ledict laquais fut aussy tost pris, par le rapport d'aucuns qui le virent, et fut aussy tost pendu, ayant confessé le tout, et qu'il l'avoit faict pour vanger la mort de son maistre. Plusieurs discourent là-dessus que, si l'un et l'autre eussent pris des seconds ce malheur ne fust pas advenu par le laquais, et qu'il est fort de besoin d'avoir des seconds, pour plusieurs raisons qui se peuvent alleguer là dessus, tant pour engarder et eviter supercheries, que pour tesmoigner de leurs valleurs ou poltronneries, enfin pour une autre infinité de raisons qui seroient trop longues à discourir; tout ainsy qu'il y en a force inconveniens que je ne veux m'amuser à exprimer, si-non un, arrivé par un exemple faict à Rome du temps du pape Gregoire dernier, entre deux autres gentilshommes françois, qui estoient La Villatte, le baron de Salligny, et Matecolom, et Esparezat, Gascon et escuyer de la grande escuyerie du roy. Ils s'assignerent le combat à quatre milles de Rome. Esparezat autheur de la querelle, se battit contre La Villatte son adversaire. Matecolom, second d'Esparezat, se battit contre le baron de Salligny; et chascun s'estant mis à part assez loin de l'autre de quelque trente pas, après avoir faict leur debvoir, advint que Matecolom le premier tua son ennemy; et, voyant que son second Esparezat estoit long à tuer le sien, encor qu'il fust fort jeune garçon (ainsy que dit Francisco, tireur d'armes : *Erano puti*, comme estoit aussy Salligny), s'en vint ayder à Esparezat, et tous deux tuerent La Villatte, je croy non pas sans grand' peine. Encor que le jeune homme criast qu'il n'y avoit raison de se mettre deux sur un, Matecolom repliquoit : « Que sçai-je aussy ? « Quand tu aurois tué Esparezat tu me vien« drois à tuer si tu pouvois, et me viendrois « donner de l'affaire, où je ne m'y veux mettre « plus que j'y suis, et en puis sortir. » Et voylà comment alla ce combat, et où le second n'y proceda pas comme le Florantin, en l'exemple que j'ay allegué cy-dessus du combat de quatre Florantins. Aussy y a-il difference en un combat cerimonieux conditionné et solemnisé de juges, de maistres de camp, de parrains et confidans, et celuy qui se fait à l'escart sans aucuns yeux, et aux champs, là où tout est de guerre.

Il se fit un combat en Limosin, il y a quelque temps, entre un gentilhomme nommé Romefort, et un Fredaigues, tous deux hantans la maison de La Vauguon. Il y en eut un gentilhomme qui despuis fut tué à la cour, et acquit, je ne sçay comment, titre des gallans, sans avoir jamais veu que peu de guerre; je ne le nommeray point. Il alla appeller Fredaigues de la part de Romefort, qui y alla aussy tost sur la parolle du gentilhomme, et ce sans seconds, si-non un vallet chascun pour tenir leurs chevaux. Ce gentilhomme s'habilla en palefrenier de Romefort, d'autant qu'on se vouloit desfaire dudict Fredaigues, et le tuer nommement. Mais la fortune voulut que Fredaigues tua aussy son homme, et ne donna loisyr au palefrenier deguisé de venir et ayder à Romefort, d'autant qu'ils avoient laissé leurs chevaux loin; et ainsy qu'il s'advançoit, le palefrenier de Fredaigues s'advança plustost, et donne son cheval à son maistre, sur lequel il monta prestement, et s'en va au palefrenier deguisé (lequel il cognut aussy tost), de telle furie, qu'il fut contrainct à tourner teste, et gaigner le haut, lequel Fredaigues recommanda au diable, en le laissant courre et aller. Luy, victorieux, s'en retourna, en disant qu'il avoit bien tué son ennemy et bien faict fuyr son palefrenier. Dieu le voulut ainsy; car la supercherie estoit trop grande. Ce Fredaigues a esté despuis tué, avecques le comte de La Roche-Foucaud à la charge de Sainct-Yriers en Limosin.

M. le viscomte de Turaine, brave et vaillant seigneur, ayant esté appellé par M. de Duras de la part de son frere, M. de Rozan, brave et vaillant aussy, y estant allé fort librement, se plaignit fort d'une grande supercherie qui luy fut faicte estant au combat; car d'une embuscade sortirent cinq ou six, qui le chargerent et luy donnerent dix ou douze coups d'espée (ceux-là n'estoient pas bons tueurs, ny si bons que le baron de Vitaux, duquel je parleray tantost), et le laisserent en la place pour mort : dont despuis il voulut avoir la revanche sur M. de Duras; car il fit entreprise sur luy de le tuer

dans sa maison, et le traiter en supercherie comme il disoit en avoir receu de luy; et, de faict, elle estoit executée, sans un grand cerf qui estoit dans le fossé, et lors en rut, qui chargea si furieusement ceux qui estoient descendus, qu'ils donnerent l'allarme, et s'en allerent, ayant mis en vain leur desseing. Ledict M. de Duras en faisoit toutes ses excuses, et juroit n'y avoir eu aucune supercherie, et qu'il n'estoit possible que six hommes n'eussent tué un. Aussy M. de Duras n'eust eu garde d'en estre de consente, pour estre seigneur d'honneur et de valeur, et fust mort plustost. Si d'autres s'en meslerent il n'en pouvoit mais: je l'en ay veu fort s'excuser.

En ces combats et appels, comme je tiens des grands, faut bien adviser et peser quand on va ainsy seul sur la foy d'un gentilhomme, et considerer bien les personnes qui appellent; à sçavoir si elles sont de qualités, d'honneur, de foy, de parolles, de vaillances, et pour telles esprouvées, et en cela prendre l'instruction de M. de Rosne, gentilhomme lorrain, et qualifié, tant aux guerres de France, de Flandres avecques Monsieur, que de la ligue avecques messieurs de Guyse et les Espaignols; lequel, ayant une question contre M. de Fargy (le jeune Rambouillet), et ayant esté appellé par un gentilhomme que je sçay (je ne le nommeray point), et estant asseuré par luy qu'il vint au lieu là où l'attendoit Fargy, sur sa foy et sur sa parolle, Rosne luy fit response qu'il y falloit adviser, et que mal volontiers consigneroit-il sa vie sur sa foy et parolle, qu'il ne luy voudroit pas prester vingt escus sur sa mesme foy et parolle. En ces choses l'on y doibt bien adviser, mais que le tout se fasse l'honneur sauve, et que le monde n'ait à presumer que c'est pour fuyr la lutte et le combat.

Un de ces ans, fut appellé et desfié le baron de Vitaux par Millaud, à se battre encontre luy à une lieue de Paris, en beaux champs. Ne faut point demander s'il faillit à s'y trouver; car il estoit un des courageux gentilshommes qu'on eust sceu veoyr; ses beaux faicts en ont faict la preuve. Il fut concerté entr'eux deux que leurs seconds, bien qu'ils fussent très-braves et vaillans, ne se battroient point; car ils estoient fort grands amys. Celuy de M. le baron visita Millaud, et celuy de Millaud visita le baron, pour veoyr s'ils n'estoient point armés. Aucuns des parens et parentes du baron disoient et affirmoient que le second du baron fut trompé, d'autant que, combattans en chemise, ainsy que celuy du baron voulut visiter Millaud et le taster, Millaud, desfaisant le devant de sa chemise du costé de la poictrine, la luy monstra à plein, laquelle ne visitant autrement, et croyant que ce fust sa propre chair, le laissa; mais voicy le pis que disoient ceux que j'ay dict, que ledict Millaud estoit couvert d'une petite legere cuyrassine sur la chair, laquelle estoit peinte si au naturel et au vif de la chair, que par ainsy ledict second fut trompé en sa veue. C'est à sçavoir si cela fut, et si un peintre peut ainsy representer une chair sur du fer. Je m'en rapporte aux bons peintres si cela se peut faire. Autres disoient qu'il y pourroit avoir quelque apparence, d'autant que l'espée du baron se trouva fort faucée par le bout, et que ledict baron, ayant affronté son ennemy, luy tira deux grandes estoquades coup à coup, dont en fit reculer trois ou quatre pas son ennemy; et, voyant que par ces estoquades il n'y gaignoit rien, il se mit aux estramassons; sur lesquels l'autre parant, et prenant le temps, et s'advançant, luy donna une grande estoquade, de laquelle il tumba; et, aussy tost, s'advançant sur luy de plus près, luy donna trois ou quatre grands coups d'espée dans le corps, et l'acheva, sans luy user d'aucune courtoisie de vie. Ainsy le baron avoit tué son pere M. de Millaud: aussy de mesmes M. de Millaud avoit tué son frere le baron de Tiers. Ainsy mourut le brave baron, vaincu après plusieurs belles victoires par luy obtenues sur ses ennemys. Ainsy mourut encor ce brave baron, vieux routier d'armes et tant de fois victorieux sur d'autres, par la main d'un jeune homme, qui n'avoit que peu ou du tout point encor faict de grandes armes, si-non que, sortant hors d'ostage et de prison en Allemaigne, vint s'esprouver tout du premier coup contre un des vaillans et determinés de la France. Voylà ce qu'en disoit le monde pour lors, et l'heur qu'on en donnoit à l'un, et le malheur que l'on donnoit à l'autre. Ce fut un très-beau coup d'essay pour l'un, et une fascheuse et cruelle fin pour l'autre, mais pourtant point deshonteuse, ains fort honnorable.

J'ay ouy conter à un tireur d'armes qui apprit à Millaud à en tirer, lequel s'appelloit le seigneur Jacques Ferron, de la ville d'Ast, qui avoit esté à moy (il fut despuis tué à Saincte-Basille en Gascongne, lorsque M. du Mayne l'assiegea, luy servant d'ingenieur, et, de malheur, je l'avois adressé audict baron, quelque trois mois auparadvant, pour l'exercer à tirer, bien qu'il en sceust prou; mais il n'en fit conte: et, le laissant, Millaud s'en servit, et le rendit fort adroict); ce seigneur Jacques doncques me raconta : qu'il s'estoit monté sur un noyer assez loing, pour en veoyr le combat, et qu'il ne vit jamais homme y aller plus bravement, ny plus resolument, ny de grace plus asseurée ny determinée. Il commança de marcher de cinquante pas vers son ennemy, relevant souvent ses moustaches en haut d'une main; et estant à vingt pas de son ennemy (non plustost) il mit la main à l'espée qu'il tenoit en la main, non qu'il l'eust tirée encor, mais en marchant il fit voller le fourreau en l'air, en le secouant, ce qui est le beau cela, et qui monstroit bien une grace de combat bien asseurée et froide, et nullement temeraire, comme il y en a qui tirent les espées de cinq cents pas de l'ennemy, voyre de mille, comme j'en ay veu aucuns.

Ainsy mourut ce brave baron, le parangon de France, qu'on nommoit tel, à bien vanger ses querelles par grandes et determinées resolutions. Il n'estoit pas seulement estimé en France, mais en Italie, Espaigne, Allemaigne, en Poulongne et Angleterre; et desiroient fort les estrangers venans en France le veoyr; car je l'ay veu, tant sa renommée volloit. Il estoit fort petit de corps, mais fort grand de courage. Ses ennemys disoient qu'il ne tuoit pas bien ses gens que par advantages et supercheries. Certes, je tiens de grands capitaines, et mesmes d'Italiens qui sont estés d'autresfois les premiers vangeurs du monde, *in ogni modo* [1], disoient-ils, qui ont tenuceste maxime : qu'une supercherie ne se debvoit payer que par semblable monnoye, et n'y alloit point là de deshonneur.

Ledict baron tua premierement le baron de Soupez à Toulouse, qui estoit un très-brave et vaillant jeune homme, mais un peu trop outrecuydé; et je luy avois dict souvent, comme son amy, en nostre voyage du secours de Malthe, qu'il s'en corrigeast. Il mesprisoit ledict baron de Vitaux par trop, si qu'estant un jour en souper, ayant eu quelques parolles, assez legeres pourtant, il luy jetta un chandellier à la teste, et en voulant avoir sa revanche sur le coup, et mettant la main à l'espée, il fut empesché par les amys du baron de Soupez, où il y en avoit plus que l'autre baron, et fallut sortir du logis; mais, au bout d'une heure, guettant l'autre sortir, il ne faillit de le tuer aussy tost, et l'estendre sur le pavé : et ne fut sans danger; car, s'il fust esté pris, il estoit puny sur-le-champ, tant pour la rigueur de la justice de Toulouse, que pour ce que l'autre avoit de grands amys et parens en la ville; et se sauva bravement en habit de damoiselle (la façon en est longue à escrire), et s'en vint droict chez M. de Duras, qui, comme très-courtois et gentil seigneur qu'il estoit, le receut fort courtoisement, bien qu'il ne le congnust par trop familierement, et luy presta chevaux pour venir chez moy, où, ayant demeuré quinze jours, je luy fournis de chevaux et d'argent ce qu'il voulut (qu'il me rendit très-bien après) pour tirer vers Paris. L'on dira que je me fusse bien passé d'escrire ceste circonstance.

Au bout de quelque temps, il tua Gounellieu, qui venant de Bloys un jour de laisser le roy, qui l'aymoit fort, et avoit la charge de sa grande escuyerie, et s'en allant chez soy en Picardie en poste, avecques quatre chevaux, ledict baron le suivit, en ayant eu bon advis, avecques deux bons chevaux seulement, accompaigné du jeune Boucicaut, l'attrapa aux plaines de Sainct-Denys, et le tua viste sans autre ceremonie, dont le roy en cuyda desesperer. Que s'il fust esté pris, il estoit infailliblement executé, tant il aymoit ce Gounellieu. Et s'en alla en Italie, et n'en bougea jusqu'à ce qu'il vint faire un autre coup, qui fut celuy de Millaud. Mais, premier, je diray pourquoy ledict baron tua ledict Gounellieu: parce que ledict Gounellieu avoit tué son jeune frere, jeune garçon de l'aage de quinze ans, mal à propos, disoit-on, et avecques supercherie; qui fut dommage certes, car ce jeune garçon promettoit beaucoup de luy : tous deux suivoient feu M. d'Allançon. Voylà comment ledict baron revancha la mort de son jeune frere. Estant doncques de retour d'Italie, il sceut que, après le siege de La Rochelle, Millaud

[1] De toute manière.

se pourmenoit dans Paris à son ayse, qui le pensoit encor en Italie, et ne le jugeoit jamais avoir le courage ny la resolution de retourner à cause de la fureur du roy. Neanmoins, il retourne, et se pourmeine par la ville en habit d'advocat, espie et recognoit le tout et de son mieux, ayant laissé venir sa barbe fort longue, si qu'il estoit irrecognoissable, se loge l'espace de quinze jours en ceste petite maison qui est au bout du quay des Augustins, veoit et reveoit passer son homme par plusieurs fois, ainsy qu'il m'a dict despuis; puis, voyant son bon, et qu'il estoit temps, sort un jour de son logis, avecques les deux Boucicaux freres, Provançaux, seulement, braves et vaillans hommes certes, aussy les appelloit-on les Lyons du baron de Vitaux, et attaque Millaud, accompaigné de cinq ou six hommes, passant tout devant son logis, le charge, le tue, avecques peu de resistance, et se sauve bravement hors la ville et aux champs. Mais le malheur fut pour luy qu'en tuant ledict Millaud, un de ses coups d'estramassons, par cas fortuit, tumba sur un des Boucicaux à la cuysse, qui luy causa en marchant par pays une grande effusion de sang, dont il fut contrainct descendre en un bourg, et s'amuser et le faire panser à quelque petit barbier de village; ce qui fut cause qu'ayant esté poursuivy par le prevost Tanchon, fut pris à douze lieues de Paris, non trop à l'ayse, car il fit grande deffense, dont il fut fort blessé, et fut mené à Paris au Fort l'Evesque, et en tel danger, que du jour au lendemain nous le tenions executé. Je le vis par deux fois en la prison, qui me disoit tousjours, d'une façon asseurée : qu'il ne se doubtoit pas moins que de la mort, de laquelle il ne se soucioit, puisqu'il avoit vangé celle de ses deux freres; car Millaud avoit tué son autre frere, qui s'appelloit le baron de Tiers, et, disoit-on, en supercherie et advantage. (J'en ferois le conte, mais il seroit trop long, et ne serviroit pas trop icy.) Le voylà doncques aux vespres de la mort; car le roy et le roy de Poulongne cryoient : qu'il meure! Mais M. le prevost de Paris, son frere, qui tenoit en son logis pour lors les principaux de l'ambassade des Poulonnois, s'advisa de les prier pour son frere, et demander aux deux roys sa vie : ce qu'ils firent; et estois en la chambre du roy de Poulongne quand ils vinrent, où je les vis haranguer tout en latin, très-eloquemment, et avecques telle passion et affection, que le roy fut fort empesché à leur respondre leur requeste, qu'il n'accorda sur le coup, mais leur donna grande esperance. M. de Thou, premier president, qui l'aymoit fort, prit aussy son party, et remonstra aux roys que s'ils eussent faict mourir Gounellieu et Millaud, les deux meurtriers de ses freres, infailliblement il debvoit mourir; mais, ne l'ayant faict, il falloit que la loy fust egale, et qu'il eust sa grace et pardon comme les autres. Enfin, par temporisement, sollicitations et prieres, son procès demeura en suspens. Cependant le roy de Poulongne, qui estoit son principal persecuteur, s'en va en son voyage : l'on fait son procès à la vollée; son pardon et grace luy fut donnée, et bien interinée. Le voylà pourmener par la ville de Paris et à la cour mieux que jamais, bien venu et arregardé de tout le monde.

Le roy tourné de Poulongne, le baron luy fait la reverence; mais M. du Gua, qui estoit intime amy de Millaud, et qui estoit grand favory du roy, se declare son ennemy mortel, le mesprise, le menace de luy nuire où il pourra. Je sçay bien ce que je luy en dis un jour, car tous deux estoient mes grands amys : et je les voulois accorder, comme le baron m'en avoit donné la parolle; mais point, M. du Gua n'y voulut entendre, et luy dit qu'il le desespereroit. Il fut en train une fois de le faire appeller; mais il ne le fit, pour des raisons que je ne diray pas, et que ce ne fust esté son plus grand expedient, ny le plus seur. Par quoy, ayant sceu que M. du Gua luy en brassoit une, il fut contrainct vuider de Paris et de la cour. Au bout de six mois il vint un soir le trouver en son lict qu'il faisoit diette, entre au logis avecques un de ses gens seulement, en laisse deux à la porte, monte en sa chambre, va à luy, qui, le voyant venir, saute en la ruelle, et prenant un espieu pour se deffendre, l'autre l'eut aussy tost joinct; et avecques une espée fort courte et tranchante (aussy en tel cas elle est meilleure que la longue) luy bailla deux ou trois coups, et le laissa là pour demy mort, car il vesquit encor deux ou trois heures, disant tousjours qu'un homme en qui il se fioit l'avoit trahy. Pour fin, ledict baron, après avoir faict son coup, sort si heureusement du logis, et se retira si bien et sans aucun bruict,

qu'on n'en soupçonna celuy qui avoit faict le coup que par conjectures, tant il fut faict secrettement, et ne se put jamais guieres bien prouver; mesmes à moy, qui luy estois amy intime, ne me l'a voulu confesser.

Voylà le brave M. du Gua tué, brave certes estoit-il en toutes generosités et vertus, ainsy que j'en parle en mon livre *des couronnels et maistres de camp qui ont esté en France despuis leur premiere institution.* Ce brave du Gua doncques fut tué parmy ses compaignies des gardes, parmy ses capitaines et soldats, et à cinquante pas quasy à la veue de son roy, qui le cherissoit comme il le meritoit certes, sans qu'on s'en aperceust jamais; qui fut estimé à la cour un cas estrange et inouy.

Pour faire fin, il faut donner ceste resputation au susdict baron, que ç'a esté un terrible et determiné executeur de vangeances. On l'accusa aussy d'avoir tué Montraveau le jeune, frere de M. de Clermont d'Amboyse : mais cela ne se put guieres bien prouver; car il fut tué dans des bois et garesnes de Nautouillet, d'autant que ces deux maisons n'estoient de longtemps bien ensemble.

S'il eust vescu, il en vouloit tuer encor deux que je sçay bien, qui, je croy, ne regretterent guieres sa mort. Aucuns de ses ennemys n'ont point approuvé ces façons de meurtres, et l'ont voulu taxer qu'il n'estoit propre pour les appels, et pourquoy il ne s'en aydoit. J'en ay dict des raisons cy-dessus. Toutesfois il monstra bien à sa mort qu'il estoit et pour l'un et pour l'autre: et si l'ay veu en appeller aucuns, et d'aucuns estre appellé, qu'il ne refusa jamais homme; mais il fut accordé : et ne faut doubter nullement de ses valleurs, car un homme de cœur ne fit jamais ce qu'il a faict, et eust faict encor sans sa mort.

Or c'est assez parlé de luy. Que si je pouvois l'immortaliser je le ferois, tant pour ses merites que pour la grande amytié qui estoit entre luy et moy il y avoit quinze ans, et tousjours bien nourrie et entretenue par bons offices : aussy nous appellions-nous freres d'alliance. Je sceus, un jour après sa mort, à Estampes, en courant la poste, venant de chez moy, que si je fusse arrivé plus tost, je ne luy eusse pas conseillé de se battre aux champs, car on se vouloit desfaire de luy, ou en quelque façon que ce fust : et possible s'il eust eschappé de ce combat, il fust tumbé en une embuscade qu'on luy avoit preparée, comme j'ay sceu despuis : car il commançoit à estre plus crainct qu'aymé de quelques très-grands et très-grandes : si que ce traict du meurtre de M. du Gua fut estimé de grande resolution et asseurance.

J'en vais dire une autre qui ne luy en doibt rien, de ce brave feu M. le comte Martinengo, de ceste bonne et brave race des Martinengues, de laquelle cestuy-cy estoit bastard, disoit-on; mais ce bastard vallut bien deux legitimes, sans leur faire tort. Il vint avoir question avecques un gentilhomme bressan des plus grands de la ville et d'alentour. Après l'avoir longtemps guetté et cavallé, ne le pouvant attrapper aux champs, s'estant retiré à la ville de Bresse, il se determine de l'y aller tuer : et, s'estant accompaigné de deux bons soldats determinés comme luy, entre dans la ville en plein midy, va dans la maison de son ennemy, monte en sa chambre, le tue soudainement, descend, se retire (ce n'est pas tout que faire un coup, il faut se sauver), passe par la mesme porte, monte, luy et ses gens, sur leurs bons chevaux qui les attendoient là auprès, fut à une lieue de là plustost que la rumeur et l'allarme fust esmeue en la ville. On court après, tant ceux de la justice que des parens du mort qui estoient grands seigneurs; mais ils n'y gaignerent rien; et se sauve bravement en Piedmont, où il se met au service du roy Henry II, lequel il servit et la couronne de France, si fidellement que, tant qu'il a vescu, il se peut mettre au rang des plus fidèles serviteurs qui y ait esté, non seulement des estrangers, mais des bons François mesmes.

Ce ne fut pas tout : lorsque nous allasmes au secours de Malthe, il y vint pour son plaisir, comme si ce fust esté un jeune homme qui n'eust jamais veu guerre : mais en cela il respondit que la plus belle mort estoit que de mourir pour l'honneur et la religion de Dieu, et qu'en ce il vouloit imiter son grand predecesseur le comte de Martinengo, qui, de mesmes pour son plaisir, alla au secours du dernier siege de Rhodes, où il mena, à ses propres cousts et despens, deux cens hommes de guerre, là où il fit si bien, que l'histoire qui en a estée faicte asseure que la ville tint plus de deux mois pour sa venue qu'elle n'eust faict, et y fit de très-

beaux combats. J'en ay leu l'histoire qui ne se recouvre aysement; mais je l'ay, et est très-belle, declarant beaucoup de belles singularités de ce siege.

Pour retourner encor à nostre comte, allant à ce secours de Malthe, bien qu'il se fust fort dissimulé de ses amys de n'y aller point, à cause qu'il pourroit rencontrer encor quelque reste de ses ennemys cachés, amys de son trespassé, en quelque part d'Italie, je le vis aussy resolu de faire ce voyage, comme s'il n'eust eu aucun ennemy, disant tousjours que si on le tuoit il en tueroit aussy. Il passe par le Piedmont comme nous autres, passe à Pavie, non guieres loin de Bresse, passe à Gesnes, d'une determination aussy asseurée que j'aye jamais veu; s'embarque à Gesnes comme nous autres dans de petites fregattes. Enfin, nous arrivasmes tous à Malthe ayans coustoyé toute l'Italie, sains et sauves, luy ne craignant rien. A nostre retour, il s'en tourne par terre comme nous autres; sçait qu'il y a dans Rome un parent de son homme, entreprend de l'aller tuer; mais il fut dissuadé et pressé par ses amys de le laisser et sortir de la ville, et qu'il en avoit faict prou par le passé. Enfin il se retire en France, tousjours par terre, de ville en ville, n'approchant pourtant des terres des Venitiens, car il n'avoit encor faict son accord, et fust esté en peine de la vie; et ce fust esté aussy par trop tenter Dieu et la fortune. Voylà de grandes et asseurées resolutions, mais grandes aussy celles dont il a usé, combattant si bien en nos guerres, tant estrangeres delà et deçà les monts que nos civilles, dont j'en parle ailleurs en mon livre des couronnels.

Grande fut aussy sa vaillance et tout, qu'il monstra en son combat qu'il fit en Piedmont sur le pont du Pau, contre un autre sien ennemy italien, chascun ayant deux dagues aux deux mains. Il est vray que la gauche et tout le bras entier, avecques les espaules, estoit armé d'un brassard; mais ce brassard estoit tout d'une venue, et ne se ployoit point; ce qui gesnoit et contraignoit le bras, et le tenoit fort droict. Cela avoit esté faict et ainsy choisy de son ennemy, qui avoit esté blessé au bras comme feu mon oncle de La Chastaigneraye. Enfin, M. le comte Martinengo demeura vainqueur, et tua son ennemy sur-le-champ. Ce combat fut fort furieux, à ce que j'en ay ouy discourir à gens qui le virent, mesmes au bon homme feu M. de Vassé, qui estoit parrain dudict comte, bien que ledict combat ne fust solemnisé de plusieurs cerimonies des camps clos que je dirois; si bien qu'on le tint quasy plus faict en forme d'appel et de combat *à la mazza* qu'autrement. Tout cela ne sert rien à nostre faict. Tant y a qu'il fut beau et bien combattu, et qui rapporta audict comte beaucoup de reputation : non que pour cela il en ait esté guieres glorieux en son temps, ny pour plusieurs autres vaillances qu'il a faict en sa vie; car c'estoit le plus doux et gratieux gentilhomme qu'il estoit possible de veoyr, amy où il le promettoit; je le puis asseurer pour moy, et pour me l'avoir monstré une fois. Bref, sa reputation fut si bien divulguée, et sa valeur, que la guerre s'estant esmeue entre le Turc et les Venitiens, un jour ils luy envoyerent, sans y penser, à Paris (où il se tenoit quasy ordinairement, ou à la cour, quand il n'y avoit point de guerre), son pardon general et absolution de tout le passé, et une commission (avecques force argent) de couronnel de trois mille hommes, et de les lever : ce qu'il fit bien à propos, et non sans grand peine, car, la guerre civille troisiesme estant faillie et la paix faicte, estant fort aymé des soldats, et les appoinctant bien, en moins d'un rien amassa ses hommes, encor plus qu'il ne falloit, s'en va à Venise, bien receu, voyre adoré; passe en Dalmatie avecques ses braves François et quelque peu d'Italiens, où il fait bravement la guerre jusqu'à ce que la paix survint entre le Turc et les Venitiens, traictée, à la sollicitation du roy, par ce grand personnage, M. de Dax [1], son ambassadeur. Et puis, s'en estant retourné en France, et la guerre civille encor rallumée, il mourut devant La Charité, le siege y estant mis, estant maistre de camp de douze enseignes de gens de pied; dont ce fut très-grand dommage, car c'estoit un grand homme de guerre et un fort homme de bien et d'honneur. J'en parle ailleurs en mon livre des *Couronnels et maistres de camp*.

C'est assez parlé de combats meurtriers, dont j'en dirois cent exemples signalés; mais je n'aurois jamais faict. Parlons un petit maintenant des courtoisies qui ont estées practiquées du temps

[1] L'évêque de Dax.

du roy François. Il envoya une fois feu M. le cardinal de Lorraine, son cher favory, en Flandres, pour jurer quelques trefves entre les mains du feu empereur Charles. Ledict M. le cardinal y alla très-bien accompaigné d'une fort belle noblesse de la cour, parmy laquelle estoit un brave et vaillant gentilhomme breton, haut à la main, nommé M. de Sourdeval, qui long-temps a esté gouverneur de Bellisle, jusqu'à ce que le roy Charles luy osta pour la donner au mareschal de Rez en propre. Ce M. de Sourdeval vint à avoir une querelle contre un autre gentilhomme françois dont je ne sçay bien le nom. Ils s'en allerent sans sonner mot à personne, si-non entr'eux deux, hors de Bruxelles, où la cour imperiale se tenoit. La fortune fut si bonne pour M. de Sourdeval (et aussy que c'estoit un très-vaillant homme), qu'il blessa son ennemy quasy à la mort : toutesfois si fut-il un petit blessé. Et d'autant qu'il estoit venu à cheval sur un courtaut, et son ennemy à pied, il leva son ennemy et le monta sur son courtaut dans la selle et luy en crouppe, le tenant tousjours des deux bras, le soulageant le plus qu'il pouvoit ; et, par ainsy, se rendirent à la ville et chez un barbier, et le fit fort curieusement panser, dont il se guerit. Il y en a aucuns qui eussent mieux aymé mourir que se laisser aller à une telle courtoisie, vile pourtant pour un brave cœur; car, en ceste façon, le vainqueur triomphe fort ; par quoy le vaincu eust mieux aymé là mourir qu'estre assisté de telle sorte. Autres disent : il n'y a que de vivre. Je m'en rapporte aux braves discoureurs. L'empereur en sceut le combat et le traict, et voulut veoyr ledict Sourdeval, et le loua devant tout le monde en sa salle, autant pour sa valeur que pour sa courtoisie honneste et gentillesse, et luy fit present d'une belle chaisne d'or pour s'en faire mieux paroistre. Quel crevecœur à son ennemy vaincu ! Je tiens ce conte de feu M. de Guyse le grand, qui y avoit accompaigné M. son oncle, et d'aucuns gentilshommes qui estoient lors avecques M. le cardinal; et aussy que j'ay veu ledict Sourdeval à la cour fort bien venu et estimé, tant pour ce combat que pour autres siennes vaillantises faictes aux guerres. Je croy qu'il vit encor, et l'ay cognu fort familierement.

Lorsque le roy Henry II envoya en Escosse feu M. d'Esse son lieutenant-general, pour y porter secours, avecques force gallans et honnestes gentilshommes de la cour et de France, y avoit le sieur de Dussat, dict autrement Jurignat, et le capitaine Hautefort, tous deux gentilshommes de Perigord. Ils esmeurent dispute ensemble et querelle, pour l'amour d'une grande dame qui estoit là, que je ne nommeray point. Ils s'assignerent et s'appellerent tous deux à l'Isle aux Chevaux, qui est devant le Petit Lict [1] (ceux qui ont veu le lieu comme moy sçavent où c'est), où s'y estans faicts passer, se battirent tous deux tous seuls, si bien que ledict sieur Jurignat demeura fort blessé ; mais Hautefort ne le voulut parachever, ains luy permit de repasser l'eau, et de se faire panser; et, estant guery, il rappella encor Hautefort jusqu'à deux fois, et demeura encor blessé comme la premiere fois; et ledict Hautefort luy usa encor de la mesme courtoisie, jusqu'à ce que l'on les mit d'accord, mais non pourtant qu'ils fussent jamais amys. Quelle fortune d'espée, et quel don de courtoisie ! Je croy que ledict Jurignat vit encor, et Hautefort fut tué au voyage d'Allemaigne devant Yvoy, brave soldat et capitaine s'il en fut oncques (j'en parle ailleurs), grand et intime amy du feu capitaine Bourdeille mon frere : aussy disoit-on d'eux qu'ils estoient des braves rodomons de Piedmont, comme estoient Villemaigne et Tays.

Ledict capitaine Bourdeille eut aussy en Piedmont une querelle contre le capitaine Cobios, gentil et brave soldat gascon, et pourtant grands amys auparadvant. Ils s'appellerent sur le pont de Pau à Turin. La fortune voulut que mon frere blessast Cobios à la main de l'espée, qui luy eschappa aussy tost; mais le capitaine Bourdeille pourtant ne luy voulut courir sus, ains luy dit : « Amassez vostre espée, capi« taine Cobios, car je n'ay pas accoustumé de « poursuivre mon ennemy sans ses armes. » Cobios luy respondit : « Je ne gaignerois rien, « capitaine Bourdeille, de l'amasser, puisque je « suis blessé en la main, et ne me seroit possible « la tenir. — Or bien doncques, dit le capitaine « Bourdeille, le combat est achevé ; » et le prit et le mena soubs le bras à la ville pour le faire panser, et attendant sa guerison pour se battre; mais M. le mareschal les accorda.

[1] Leith.

Bien fut plus grande une courtoisie qui se fit, et très-signalée, entre deux capitaines du Piedmont, lorsqu'il estoit à nous, lesquels s'estoient fort entr'aymés. Ils vinrent avoir question, et s'estans appellés, ils se battirent de telle sorte, que l'un blessa l'autre à la mort sans estre blessé, auquel il dit : «Nous avons estés «par trop grands amys pour vous tuer. Je vous «prie, contentez-vous de ce qui s'est passé, et «relevez-vous pour vous aller faire panser.» L'autre l'en remercia très-courtoisement; mais il luy dit: «Ce n'est pas tout. Faites-moy la «courtoisie entière. Pliez-vous le bras, et por«tez-le en escharpe pour quelques jours; au «moins qu'il ne soit dict que je soye esté blessé «sans blesser, et qu'il n'y aille point tant de mon «honneur, et qu'il y ayt plus de subject à ceux «qui nous voudront accorder de le faire, si «j'en eschappe. — Vrayment, dit l'autre, je «le veux;» et, se souillant un peu le bras du sang de l'autre, il fit la mine, et le dit, qu'il avoit esté blessé, mais que ce n'estoit rien, et qu'il voudroit avoir donné beaucoup et que l'autre ne le fust pas plus; lequel pourtant se guerit avecques grande peine; et furent après faicts bons amys comme devant sans peu de difficulté, à cause de ceste legere blessure pretendue, et aussy que l'autre voulut en cela recognoistre l'obligation qu'il luy avoit de la vie. Ceste courtoisie est belle, et sur laquelle il y a beaucoup à gloser et discourir.

Ce grand capitaine et brave Jannin de Medicis mit au monde ces deux braves et vaillants capitaines qui ont estés despuis, et tant fidelement servy la France, San Petro Corso, et Jehan de Turin. Estans doncques tous deux soubs sa charge, vinrent avoir une question ensemble; et voulant accorder Jannin de Medicis, jamais il ne put, encor qu'il en tentast tous les moyens, cognoissant bien leur humeur et vaillance, que, s'ils en venoient là qu'ils se tueroient. Par quoy, de despit et de quoy ils ne le vouloient croire en accord, il prit sa cappe, et la mit en deux, et en donna à chascun sa moictié, et deux bonnes espées, et les enferma dans une salle, et leur commanda qu'ils ne sortissent jamais de là qu'ils ne fussent d'accord, en quelque façon que ce fust, et n'eussent vuidé leur differend du tout. Ils vinrent doncques aux mains. Jehan de Turin donna une estoquade au front à San Petro, petite pourtant, mais d'importance, d'autant que le sang luy commança aussy tost à couler sur les yeux et le long du visage, si bien qu'à tous les coups il luy falloit porter la main pour essuyer les yeux. Sur quoy Jehan de Turin lui dit : «San Petro Corso, arreste«toy et bande un peu ta playe.» L'autre, le prenant au mot, print son mouchoir et la banda au mieux qu'il put: puis se remirent au jeu, et si rudement, que Jehan de Turin eut un si grand coup sur son espée, qu'elle luy eschappa de la main. Sur quoy San Petro, se voulant revancher de semblable courtoisie, luy dit : «Jehan de Turin, amasse ton espée, car je ne «te veux point blesser avecques advantage;» et luy donna loysir de l'amasser. Et pour la troisiesme fois retournerent au combat: à quoy ayant esgard les spectateurs, qui regardoient, les uns par les grilles de la salle, les autres par les fentes et trous de la porte, en vindrent faire le rapport à Jannin de Medicis, et le prier de les separer, et y mettre ordre d'accord, autrement ils se parachèveroient de tuer. Par quoy il vint aussy tost, et, entrant dans la salle, il les trouva tous deux, l'un deçà, et l'autre delà, tumbés et couchés par terre, n'en pouvant plus pour les grandes blessures qu'ils s'estoient entredonnées, et du grand sang respandu. Soudain, il les fit lever et secourir, et si curieusement panser, qu'ils furent gueris quelque temps après; desquels despuis la France a tiré de bons et grands services, tant deçà que delà des monts. J'ay ouy faire ce conte à feu M. de Sypierre, qui estoit très-grand amy et de l'un et de l'autre.

Voylà de belles bontés et courtoisies de cavalliers; sur lesquelles on dispute quelle fut la plus grande, celle de Jehan de Turin, ou celle de San Petro Corso. Mais il faut doubter que la première fut plus grande, d'autant que la seconde ne la fit que suivre après, et rendre ce qu'elle debvoit. Au demeurant, si elles se debvoient faire, je m'en rapporte aux braves discoureurs des combats, au moins je dis la premiere; car pour la seconde, elle se debvoit faire pour rendre la pareille, autrement ce fust esté un vilain reproche s'il eust faict autrement; mais aussy eust-on bien blasmé le premier de sa premiere courtoisie, s'il luy fust arrivé mal, et que l'autre l'eust tué, en donnant si grand advantage à son ennemy, puisqu'il le tenoit quasy à sa mercy et à son

advantage : et y en a beaucoup qui disent que ce fust esté bien employé si l'autre l'eust tué tout à plat, puisqu'il ne sçavoit user de sa victoire, laquelle il mesprisoit. Quoy qu'il en soit pourtant, la courtoisie est tousjours à louer, et sent mieux son gallant homme et son chrestien.

Or, c'est assez allegué de vieux exemples; ramenons au moins aucuns modernes, que j'ay veu arriver en nos cours de France. Feu M. de Bussy, un très-brave de son temps, eut une parolle de guerre contre un brave gentilhomme nommé M. de La Ferté, tous deux estans au service et à la cour de Monsieur; et encor qu'ils eussent esté grands amys et obligés l'un à l'autre. S'estans doncques desfiés et venus en combat, M. de Bussy vint à blesser M. de La Ferté, en telle sorte que, le voyant ne faire que parer aux coups, l'ayant atteint où il falloit, il dit : «Frere, je cognois que vous en avez assez, et «que vostre blessure ne vous permet plus de «vous deffendre selon vostre brave et gene-«reux courage, encor que je le sçache tel qu'il «combattroit jusqu'à la derniere goutte du «sang de vostre corps. Par quoy, je suis d'advis «que nous remettions la partie à une autre fois, «et que je vous conduise pour vous faire pan-«ser.» M. de La Ferté le prit au mot; car, outre sa blesseure, il estoit fort estroppié d'un pied, dont la moitié luy avoit esté emportée d'un canon qui s'esclatta dans la gallere de M. du Mayne, au voyage qu'il fit en la Morée, en la compaignie de don Juan d'Austrie, general du roy d'Espaigne; et pour ce estoit-il fort impost. Si eut-il encor du sang de M. de Bussy, ce disoit-on, et luy fit vaillammant teste, ainsy qu'il le sceut bien louer après; et ses vaillantises qu'il a faict aux guerres ont bien monstré qu'il estoit digne de louange. Ainsy se passa ce combat et courtoisie entr'eux, et après se rendirent bons amys.

M. le comte de Grandpré, gentil cavallier s'il en fut oncques à la cour, doux, courtois et gracieux, mais au demeurant brave et vaillant comme l'espée, et très-beau gentilhomme, eut un differend avecques M. de Givry, gentilhomme accomply des mesmes belles conditions que ledict comte; tous deux ayant commandé, l'un, qui est le comte, à un regiment de gens de pied, en lequel il y a beaucoup acquis de reputation, et ledict Givry, maistre de camp de la cavallerie legere, que le roy luy donna après que ce brave M. de Sagonne eut pris le party de la Ligue. Ces deux braves gentilshommes donc se desfierent et s'appellerent. Estans en combat, le malheur fut pour Givry que son espée se rompit à demy, qui ne s'en estonna pourtant, mais le comte luy dit : «Ayez une autre «espée, car la mienne ne blesse point avecques «advantage.» Ce qu'il ne voulut faire, et dit: «Non, non, avecques ce tronçon d'espée, je te «tueray bien.» Mais M. le comte ne le poursuivit; et, usant de courtoisie, le combat se rompit : dont plusieurs dirent qu'il eust été bien employé que le comte l'eust tué, puisqu'il faisoit ainsy du brave, et ne vouloit recevoir courtoisie de son ennemy; et encor mieux employé si Givry eust tué le comte, puisqu'il luy pardonnoit par trop sa temerité et braveté.

Un de ces ans fut fait un combat en Auvergne, entre un très-brave gentilhomme du pays mesme, dont je ne sais bien le nom pour dire vray, et un Escossois qu'on appelloit le capitaine Leviston. Je ne sçais s'il estoit de ceste race de Leviston, dont j'en ay cognu en Escosse d'honnestes hommes, et une honneste fille qui estoit à la feue reyne d'Escosse; mais tant y a que ce capitaine Leviston s'estoit saisi de Montagut Combraille. Il joua si bien des mains, qu'en en deux ans il se fit riche de cent mille escus, disoit-on, en prenant de toutes parts et n'arregardant à qui il faisoit tort; ce qui fut cause de sa mort, car, la paix faicte, il fut appellé par ce gentilhomme que viens dire. D'autres tiennent qu'il vouloit seconder un autre gentil homme appellé. Enfin, estant entré en estoquade avec son ennemy, qu'il desdaignoit fort, bien qu'il fust un brave gentilhomme, comme il le monstra, car du premier coup il luy donna une grande estoquade dans le corps, à qui il dit : «Leviston, je t'ay bien tasté pour le pre-«mier coup. En as-tu assez?» Leviston, lui respondit: «Avant que tu m'en ayes donné un «pareil, je t'auray bien tué.» L'autre lui repliqua : «Tu ne te veux pas doncques contenter? «Garde-toy de celuy-là.» Et lui donne un autre coup au costé, en luy disant : «Tu en as prou, «s'il me semble, va-t-en faire panser.» Leviston respondit: «Il faut que tu me paracheves, ou «que j'aye ta vie.» L'autre repliqua: «Ah! mort «dieu, tu ne te veux pas doncques contenter, et «tu braves encor? Et tu en mourras donc à bon

«escient.» Et luy donna deux autres bons coups dans le corps, et le tua à bon escient. Ainsy debvoit-il faire, et fit très-bien, puisque ledict Leviston faisoit tant le brave et ne se vouloit contenter de la courtoisie que l'autre luy presentoit. En quoy il se mettoit pourtant en grand hasard de sa vie, car il ne failloit qu'un meschant coup pour la luy oster; mais Dieu en cela le favorisa. Et toutesfois et l'un et l'autre firent deux grandes fautes, l'une d'espargner son ennemy, qui bravoit et opiniastroit trop, l'autre de n'avoir accepté la courtoisie; en quoy pourtant il monstra beaucoup de courage et de valeur, de ne vouloir recevoir ceste obligation de son ennemy. Ainsy se faut-il gouverner envers ces braves qui veulent braver, et n'ont de quoy payer leur homme estans desarmés de leurs armes, ou qui n'en peuvent plus.

La premiere fois que je fus en Italie, passant par Milan, j'ouys raconter que du temps qu'Antoine de Leve y commandoit pour l'empereur Charles, il y eut un certain comte Claudio, qu'on ne nommoit point autrement par surnom, tant y a qu'il estoit pour lors un très-renommé et vaillant homme. Par cas, un jour estant à la chasse de l'oyseau, et ayant vollé une perdrix, quand il fut à la remise, qui estoit un lieu fort esgaré, il trouva quatre soldats qui s'estoient desfiés, et avoient choisi pour camp et estaquade un parc de brebis et moutons, dont usent les pastres en là, pour y retirer et resserrer leur bestial et pour mieux enfumer leurs terres, ainsy qu'en plusieurs lieux et contrées de nostre France le font aussi. Quel camp clos, voyez, je vous prie, que ces braves gens avoient là choisi! Le comte Claudio les voyant tous quatre se préparer deux contre deux, et laisser le pourpoint et se mettre en chemise pour se battre, il les prie de ne se battre point pour l'amour de luy, et luy dire leur different pour les accorder. Eux luy firent response qu'ils n'en feroient rien, mais que s'il en vouloit voir le plaisir et juger des coups, qu'il les vist faire seulement. Le comte dit qu'il n'en feroit rien, et qu'il ne lui seroit jamais reproché qu'en sa présence ils se coupassent la gorge. Là-dessus il met pied à terre et l'espée en la main pour les empescher de leur combat. Eux aussy tost, comme desesperés, vont concerter ensemble, et s'escrient: «Tuons-le, puisqu'il nous veut «rompre nostre entreprise, et emprès nous la «reprendrons, et nous nous battrons.» De faict, le chargerent à outrance: mais luy, comme j'ay dict, qui estoit en ces temps l'un des vaillants et determinés de cest estat, se garde si bien d'eux, et les charge si valeureusement qu'il en tue deux; et voulant donner la vie aux deux autres, ne l'acceptent, mais voulant vanger la mort de leurs compaignons, le chargerent de plus en plus. Luy se pare et tue le troisiesme; et, ayant blessé le quatriesme à la mort, il le laisse là et luy donne la vie en luy envoyant un chirurgien qui le pansa si bien qu'il en eschappa, et en fit après le conte, et servit de tesmoing d'un si grand faict d'armes, et ne cella nullement qu'il luy avoit donné la vie, dont il n'en seroit jamais ingrat, et qu'il luy feroit service où il pourroit. Le comte l'ayma fort despuis et s'en servit; bien fasché, disoit-il, qu'il n'eust pu sauver la vie à ses compaignons.

Aucuns diront sur la vie de ce soldat, très-bien recognue, que cela est bon pour les soldats simples, mais non pour les gentilshommes. Je ne sçay; mais j'ay veu des soldats signalés, aussy ou plus curieux de leur honneur, et à le garder, qu'aucuns gentilshommes. En ce combat on y peut beaucoup admirer la valeur et l'heur de ce comte, et y discourir beaucoup de choses, et mesmes à noter que, quand des gens de bien ont bonne envie de se bien battre, ou qu'ils sont une fois aux mains, il n'y a rien qui les fasche plus et desespere tant, que quand quelques-uns surviennent qui les veulent séparer: et bien souvent a-t-on veu arriver tout de mesmes à aucuns ce que je viens de raconter, et s'entre accorder à tuer le séparant, n'estant rien si fascheux à un vaillant et brave homme et offensé, que quand on luy rompt son coup et son desseing d'armes.

J'en ay veu en ma vie deux tels exemples: Sainct-Maigrin se battit une fois ainsy par appel aux champs près Paris contre le segnor Troïle Ursin, brave gentilhomme italien, qui avoit esté nourry enfant d'honneur du roy Dauphin, qui fut après le roy François II, et estoit fils de segnor Jourdan Ursin, très bon et sage capitaine, qui fut lieutenant de roy en Corse après M. de Termes. Depuis la mort dudict roy François, il n'avoit esté en France guieres, et pouvoit avoir vingt-cinq ans qu'il en avoit

esté tousjours absent, s'amusant en Italie et mesmes à Florence, où il fut despuis tué pour faict d'amours. Estant donc venu en France ceste fois là, il vint avoir querelle contre Sainct-Maigrin pour le jeu, et s'appellerent. Ils n'eurent pas tiré deux coups qu'ils vinrent aussy tost aux prises. Sainct-Maigrin estoit plus adroit à la lutte que l'autre, bien qu'il fust aussy fort : il porta son homme par terre soubs luy, et luy disant plusieurs fois qu'il luy demandast la vie. Sainct-Maigrin, dit-il, n'ayant nulles armes chascun, pour avoir estés desemparés à cause de la prise, s'advisa de tirer une espine d'un buisson et la luy présenter aux yeux, et luy dire que s'il ne rendoit et ne luy demandoit la vie, qu'il les lui creveroit tous deux. Sur quoy l'autre luy demanda la vie, dit Sainct-Maigrin, qui la luy donna. Le segnor Troïle, sentant que Sainct-Maigrin s'en vantoit, il dit fort bien qu'il ne la luy avoit point donnée.

Enfin, ce fut un combat fort doubteux et peu bien entendu et conceu de plusieurs, et mesmes des juges que le roy ordonna pour les accorder; ce qui fut faict. Un d'iceux, grand prince, me dit qu'il y avoit plus d'ostentation vaine de Sainct-Maigrin que d'autre chose ; car il n'estoit pas vray-semblable que l'autre eust donné si grand loysir d'amasser et tirer une espine, et mesmes si à l'ayse comme d'une chose fort maniable, sans l'en empescher, et luy en donner au moins grande peine; ou bien il falloit qu'il l'eust cloué ou collé en terre pour ramasser son espine cependant. Par quoy, le tout fut accordé. Et je sçay bien ce que m'en dit ce grand ; car jamais ils ne purent bien tirer la vérité de ce faict. Et voylà que servent ces combats aux champs, sans seconds ou autres tesmoings; car bien souvent on fait accroire beaucoup de choses qui ne sont survenues sur une infinité d'accidens qui y arrivent, que quelquefois on ne sçait qu'en croire, et mesmes pour ces demandeurs et donneurs de vie ; ainsy qu'il arriva au seigneur de Chantlinaut, très-brave, et vaillant gentilhomme, pour un homme qui estoit estropié d'une main. Il se battit, au Pré aux Clercs, contre Bonneval, brave et vaillant gentilhomme aussy, et de grande maison en Limosin, tous deux tout seuls. Bonneval vint avoir une grande estoquade à travers le corps. Chantlinaut le voyant touché au vif, le laissa là, et se retire sans estre blessé, et Bonneval pour se faire panser. Chantlinaut dit qu'il luy avoit demandé la vie, et luy avoit baillée de bon cœur. L'autre disoit que non. Et croy que si Bonneval ne fust mort quelque temps après (car il ne mourut de ce coup), ils se fussent battus encor.

Il faut faire icy une disgression sur une dispute que j'ay veu pratiquer et se pratique tous les jours : à sçavoir mon : si celuy à qui on a donné la vie peut redemander le combat. Certainement, par les loix danoises et lombardes, aux camps clos et combats solemnels, cela ne se peut, pour les raisons et coustumes que j'ay allégué cy-devant. Quant aux appels et combats *à la mazza,* il ne l'estoit non plus permis à Naples, dont le premier usage en est sorty, comme je l'ay appris là mesmes. Aussy, quand ils en venoient là, ils se battoient si outrageusement que, sans mercy et selon la coustume, il falloit que l'un tuast l'autre, ou tous deux demeurassent sur la place, ainsy que cela s'est veu souvent, et là et en nostre France, qu'il ne falloit nullement parler de grace de vie ; car quand l'on vient là, on est si fort pressé de son ennemy ou animé de rage, de despit et de vengeance, que l'on a quelquefois tué dans un coup, ou tous deux demeurent morts sur le champ, ainsy qu'en ces combats precedens que j'ay dict est arrivé, et plusieurs autres; ainsy aussy qu'il arriva n'a pas longtemps au seigneur de Fourquevaux, brave et vaillant gentilhomme, que le seigneur de La Chapelle-Byron tua dans la forest de Fontainebleau, où ils s'estoient tous deux appellés ; et dans deux coups l'autre demeura roide mort sur la place, et La Chapelle sain et sauve se retira ; lequel, venant de frais d'Italie, où il avoit appris du Patenostrier la milice de l'espée, avecques son brave courage, demeura vainqueur, bien que le vaincu sceust très-bien tirer des armes, comme je les luy avois veues très-belles en la main, et fust esté un brave jeune homme qui promettoit beaucoup.

Le capitaine Rollet que j'ay veu nourrir page de M. de l'Archant, et despuis gouverneur du Pont de l'Arche en ces guerres civilles, où il a faict très-bien la guerre, sortant hors de page rendit ainsy un combat au Pré aux Clercs très vaillamment et heureusement, et tua son en-

nemy (dont j'ay oublié le nom) sur le champ et aussy tost.

En ces combats hastifs et precipités, et qui donnent du premier coup la mort, il ne faut parler de la vie : mais, quand on respire encore, il faut estre courtois sur le vaincu; la gloire en est très-belle et pie. De dire pourtant que le vaincu à qui la vie a esté donnée soit deshonnoré pour cela, il ne l'est point. C'est une fortune de Mars à qui le plus vaillant homme du monde est subject, soit, ou qu'il desempare son espée, ou qu'elle se rompe, ou bien qu'il tumbe par terre, ainsy qu'il arriva dernièrement et de frais à M. de Sainct-Gouard, qui tumba devant M. de La Chastaigneraye, qui ne le voulut tuer, ains luy permit de se relever : mais aussy tost furent separés, car le combat fut fait quasy à la veue de la cornette du roy, qui marchoit, s'estant mis à l'escart.

Un de ces ans advint un combat entre le seigneur Amadeo, frere bastard de M. de Savoye[1] et M. de Crequi, gendre de ce grand M. des Diguieres. Je ne me veux amuser d'en dire le subject, car il est ailleurs escrit, et aussy que force gens le sçavent, pour en estre la nouvelle recente. Tant y a, qu'estans venus au lieu assigné du combat, la fortune fut si bonne pour M. de Crequi, qu'il blesse son ennemy et le met à tel poinct de demander la vie, qu'il luy cede fort gentiment et librement; ce qu'ayant sceu M. de Savoye, s'en colera si fort contre son frere, qu'il luy dit et commanda de retourner au combat aussy tost après estre guery, quoy qu'il fust : à quoy il ne faillit, et non plus le seigneur de Crequi de comparoistre. Ce fut en une petite islette du Rosne. D'en dire les formes, les seconds et appellans, c'en seroit une chose superflue. Pour la fin du combat, fait à l'aspect de plusieurs arregardans deçà et delà le Rosne, la fortune fut encor si bonne pour le seigneur de Crequi, qu'il abbat son ennemy et le tue sans en avoir plus de mercy; dont en cela il usa fort bien de sa fortune, que Dieu luy donna encor ce coup, possible par la volonté de Dieu. Que s'il l'eust espargné encore, il luy en eust mal pris à la troisiesme lutte, n'ayant sceu ou voulu user de la grace qu'il luy avoit octroyé, dont il s'en fust repenty, et l'eust-on aussy tost fort blasmé de ne s'estre aydé de ceste grace que Dieu luy avoit faict.

M. de Savoye, lorsqu'il vint dernierement en France, il fut curieux de saluer tous les gallans de la cour, fors mondict sieur de Crequi. Les uns disent parce qu'il ne luy eust pas esté bien séant (comme de vray et de raison) de saluer le meurtrier de son frere. D'autres disent que M. de Savoye se plaignoit qu'il l'avoit tué tumbé en terre et abbattu : en quoy M. de Savoye ne debvoit avoir esgard, disoient aucuns; car, puisqu'il avoit repris sondict frere bastard d'avoir demandé la vie au premier combat, et contraint et commandé d'en recommencer un autre, que pouvoit faire moins M. de Crequi que de penser à revenir au tiers combat, et, pour ce, en voyant avoir son beau jeu, d'en achever la partie tout à trac, sans plus la remettre? Voylà donc pour fin de ce combat l'exemple que l'on y doit prendre à tuer ou espargner son ennemy en tels accidens : tels coups d'espargne pour la premiere fois, mais nullement pour la seconde; où l'on doit fermer les yeux à tout mercy et misericorde.

Sur ce conte et raisons alleguées, je feray ceste petite disgression, afin qu'on sache comme d'autres fois se sont faicts en Italie, France et ailleurs, des combats à outrance et duels solemnels, où celuy des combattans qui avoit l'eslection des armes, et mesmes de l'espée (comme quasy c'est tousjours l'ordinaire, bien que l'on se batte avec la lance, la picque, l'halebarde et autres armes, de la porter au costé, comme la plus noble arme de toutes), faisoit porter dans le camp quatre espées, c'est à sçavoir deux pour les premiers assauts, et deux autres que les juges du camp garderoient pour une réserve, afin que si l'espée de l'un ou de deux vint à se rompre, les juges en fournissoient qui en avoit besoing, ou tous deux, en faisant faire le holà, et après recommençoient et poursuivoient leur battaille; mais cela se faisoit avec pache et conditions accordées entre les parties, juges, parrains et confidans, advant qu'entrer au combat; et de plus, ces deux secondes espées données, ou une seule, à qui en avoit faute, si elles se venoient à rompre, ne falloit plus parler d'avoir recours à d'autres troisiesmes, et falloit mourir ou vaincre en quelque façon que ce fust, ou se

[1] Philippin, autre frère bâtard du duc de Savoie, qui fut tué à ce duel.

rendre; et telles espées les appelloit-on les espées de provision. Aujourd'huy en nostre nouveau et friand françois, on les appelleroit les espées ou secours de reserve.

Pour ce coup, je n'en allegueray autre exemple que celuy de feu M. de La Chastaigneraye mon oncle, en son combat, où son ennemy ayant faict apporter quatre espées, du commancement qu'on les vit paroistre on pensa que Jarnac se vouloit battre de deux espées contre deux : mais, après avoir ouy son dire de son parrain et confidans, trouverent qu'il y en avoit deux de reserve, le tout avecques le mesme pache que j'ay dict cy-devant, que par après il n'en falloit plus esperer d'autres. L'on peut donc par là colliger: que c'est assez d'avoir tenté la premiere et seconde fortune, sans retenter la troisiesme, possible contre la volonté de Dieu, qui en puniroit la trop grande outrecuydance. Ainsy M. de Crequi, par le dire de plusieurs grands capitaines, fit bien d'achever ceste seconde partye, sans la remettre à la troisiesme.

Bref, il arrive en ces combats tant d'accidens et tant d'inconveniens, que je ne les aurois jamais dicts, tant à pied qu'à cheval, sur lesquels il faut que nos grands mareschaux et grands capitaines jugent si la vie a esté bien donnée, ou en advantage ou en desadvantage, en supercherie ou bonne guerre, et là dessus ordonnent un second combat, ou non. De les juger deshonnorés pour cela, comme j'ay dict, ils ne le sont; mais les faut appeller, à la mode de l'Espaignol, *vincidos, no por falta de corazon y valor, mas por mala suerte*[1]. Et pourtant c'est tousjours la vie donnée; car et que me chaut-il, si vous avez desemparé vostre espée, qu'elle vous soit rompue ou que soyez tumbé? Cela ne s'appelle point vous avoir donné la vie par advantage.

Sur quoy, pour mieux faire, il faut que les grands juges fassent comme il se faisoit en tel cas à Naples ainsy que je l'ay là appris aussy. Les amys des deux partyes, ou les grands capitaines, les prenoient et les accordoient tout bellement en quelque façon que ce fust, par gentilles inventions que les bons et gentils esprits sçavent très-bien excogiter. Bien est-il vray que j'ay ouy dire à aucuns que, pour le mesme sujet que l'on s'est battu et la vie donnée, le combat ne se peut redemander; mais, au bout de quelque temps, si le vaincu prend un nouveaux subject de son ennemy, il le peut faire; car, d'avoir tousjours les mains liées, et si l'autre l'offensoit encor de nouveau, il n'y auroit point de raison de luy refuser le combat, et que l'autre estant appellé n'y allast, autrement il luy iroit de son honneur; ou bien que tous deux s'y accordassent de bonne *voglio*[1], ainsy que je vis cela mesmes arriver entre le capitaine Castelnau, gentil et vaillant soldat, bien qu'il fust fort jeune, du pays de Languedoc, brave race certes, dont j'en ay cognu quatre freres très-vaillans, et le capitaine d'Alon, du pays de Xaintonge, vaillant aussy. Il estoit le second des trois freres, tous trois eslevés de M. le mareschal de Biron. Il vinrent avoir querelle ensemble en l'armée où commandoit mondict sieur le mareschal, qui les accorda; mais, aussy tost après, ils prirent un nouveau desbat, et s'allerent tous deux tuer, dont ce fut très-grand dommage. Aucuns dirent que ce fut de gayeté de cœur et de concert faict entr'eux avant l'accord, et que ce n'estoit que pour contenter mondict sieur le mareschal, et après s'iroient battre et se tuer, comme ils firent. Il falloit bien dire qu'il y eut de l'animosité.

Certes, si les partyes s'accordent en cela pour quelque raison et subject que ce soit, faire le peuvent; mais gare que le dieu Mars ne s'irrite contre le vainqueur, le voyant abuser de la faveur qu'il luy avoit faicte, ny plus ny moins que fait le dieu Neptune au marinier qu'il a sauvé d'un grand nauffrage, et puis, se fiant encor en luy d'une grande grace, rebat la mer, où il se trouve plongé et très-bien noyé. D'autres raisons se peuvent alleguer là dessus, *et pro et contrà*, sur ce subject, que je laisse à discourir à des plus capables que moy

Surtout aussy il n'est bien seant que le vainqueur fasse par trop sa parade de sa courtoisie de vie donnée, et ne publie tant sa victoire au mespris par trop du vaincu, et trop vaine ostentation pour luy, car ce seroit par trop prophaner la grace que Dieu luy a faicte, comme de

[1] Vaincus non par manque de cœur ou de valeur, mais par la mauvaise fortune.

[1] Volonté

triumpher de ses armes et chevaux, les montsrer à un chascun, les appendre à une eglise en signe de trophée, ou par bravade, ou devotion, ou vœu que l'on a faict à Dieu, lequel ne se soucie guieres de ces offrandes, comme jadis les dieux Mars et Neptune se plaisoient fort en tels presens d'armes et despouilles, et comme aux champs solemnels jadis cela se faisoit, et comme aussy j'en sçay un qui, emprès un pareil camp, en voulut faire de mesmes en une grande eglise de ce royaume; mais il en fut dissuadé par aucuns de ses amys; car resolument s'il l'eust faict, il eust esté tué dans deux jours, en despit de tous les vivans; il estoit trop bien aymé et apparenté. Le temps passé cela se faisoit, voyre pis, comme j'ay dict cy-devant, et estoit sacrilege de les despendre.

Il faut donc en cela se gouverner sagement, et recognoistre en autre façon la grace que Dieu vous a faicte. J'en parle maintenant en chrestien, sans alleguer ne recognoistre le dieu Mars, mais nostre souverain, qui veut que l'on ne se hausse par trop en sa victoire, mais que l'on s'humilie et qu'on luy rende très-humbles mercys de tout : autrement il sçait bien rabaisser ces hautains, comme j'en allegueroys force exemples. Voylà comment un bon chrestien se doit gouverner; et, s'il est tant contraint par la voye et devoir chevalleresque de se rebattre, il faut se recommander à Dieu, et le supplier de luy estre autant favorable ceste fois comme l'autre, et qu'il ne retourne au combat pour abuser de sa premiere grace qu'il a receue de luy, ny pour vengeance ou inimitié animée, ains pour l'amour de la loy de l'espée qu'il luy a mis au costé, et pour le debvoir de la noblesse où il l'a colloqué.

Il y a aussi une autre dispute que l'on fait sur la difference des mots que l'on dit; ou, «je «te donne la vie par courtoisie et gentillesse;» ou, «je ne te veux pas achever, j'en serois bien marry;» et autres pareils mots courtois; ou bien de dire : «Rends-toy, ou je te tueray; de-«mandes-moy la vie, ou je t'acheveray.» Certes, ces mots derniers sont fort fascheux à proférer à un homme de cœur, qui aymeroit mieux mourir cent morts que les prononcer, comme il s'en est veu force. Par quoy, pour le mieux, il est plus expédient de donner la vie gentiment et gracieusement, sans ainsy contraindre son ennemy à parler tels mots, qui semblent plus une ostentation et façon de s'en prevalloir après, qu'une courtoisie receue, ny pour l'amour de Dieu, ou charité que l'on doit à son prochain : et, par ainsy, ce vaincu se pourroit rebattre, mais non autrement. Car, vouloir combattre son second pere et bienfaicteur, c'est offenser Dieu, qui est grand ennemy des ingrats et très-juste vengeur.

Il y a encore un poinct : que si un trouvoit en une rue ou aux champs, et du premier abord il attaquast son ennemy sans dire gare, et luy donnast une grande estoquade à travers le corps, ou luy coupast la main de l'espée, et le laissast là à demy mort, ou le blessast en autre sorte de supercherie, et puis après qu'il dist luy avoir donné la vie, ce trait seroit fort vilain, et faict en trahison, et la vanterie fort folle et ricicule, et dont on s'en pourroit rire aysément et se mocquer.

J'en ay cognu un qui en fit de mesmes et de mesmes s'en vanta; mais il fut bien mocqué, et fut payé de mesmes. Là dessus, venant le pauvre blessé à se guérir, il peut, non pas l'appeller, mais luy en faire de mesmes, voyre avecques un canon, le porter avecques luy, s'il se pouvoit, pour le tuer.

Enfin, toute vie bien et honnestement donnée, elle est recognoissable par tout le monde, sans une seconde recherche de combat : mais plus beau et le meilleur est que les roys, les princes souverains, les mareschaux de France et autres grands capitaines, passent tout cela soubs un bon accord, et que jamais il n'en soit plus parlé : et si le vaincu en sent en soy quelque charge de conscience et d'honneur, et qu'il luy semble que quelqu'un en parle, il faut qu'il s'attaque à luy, et le fasse taire à bon escient par une bonne espée; car il vaut mieux, si la disgrace est telle, qu'il soit vaincu de luy ceste fois seule, que s'il venoit l'estre de l'autre encor une seconde fois : ou bien il faut que les grands-juges en leur accord fassent comme je vis une fois faire à feu M. de Martigues, lorsque le roy Charles IX, avecques ses mareschaux et grands capitaines, ayant accordé dans son cabinet messieurs de Frontenay, dit le jeune Rouan, et de Querman, tous deux grands gentilshommes et seigneurs de Bretaigne, où il y alloit plus de l'un que de l'autre; car Querman avoit esté blessé, et Frontenay aussy, tous deux

bien fort; mais Querman disoit tousjours que ce n'avoit pas esté Frontenay qui l'avoit blessé, mais un autre gentilhomme que je ne nommeray point. Enfin ils furent accordés; et sortans du cabinet en la chambre du roy, M. de Martigues les tenant tous deux par la main, il crya tout haut, où il y avoit plus de deux cens gentilshommes qui en attendoient l'issue: «Messieurs, le roy m'a commandé de vous dire à «tous vous autres: qu'il a accordé ces deux messieurs à esgal honneur, et qu'il n'y va rien de «l'un ny de l'autre; et qui voudra dire le contraire, et qu'ils ne soient tous deux gens de «bien, d'honneur et valeur, il en a menty.» Plusieurs là-dessus, en goguenardant et riant, respondirent: «Monsieur, nous ne voulons point «combattre le roy sur ce desmenty. Il n'y a rien «à redire puisque le roy y a passé le ballais.» Oncques puis n'en fut autre chose.

En quoy j'ay veu faire une dispute parmy les duellistes; à sçavoir si l'on se peut ainsy se remettre de son differend et de son honneur entre les mains d'un empereur, d'un roy, d'un autre prince souverain, et d'un general, ou d'un grand capitaine. Aucuns ont dit que si, autres non; et disent que l'honneur perdu se doit reconquerir par la valeur propre de celluy qui l'a perdu, et non par celle d'autruy; que si les empereurs et roys jadis ont faict des loix de leurs propres mouvemens et authorités sur plusieurs subjects, ils n'en ont jamais pu faire contre l'honneur des hommes.

Sur quoy il me souvient qu'une fois à la cour, s'estant esmeue une querelle entre le seigneur de Genlis le jeune, dit Yvoy, que le duc d'Albe desfit en Flandres, et M. de Mareuil, de Bretaigne, très-brave et vaillant gentilhomme et fort haut à la main, ainsy qu'ils sortoient de la salle du bal de Fontainebleau, du temps du roy Henry II, pour s'aller battre, M. de Montberon, quatriesme fils de M. le connestable, jeune seigneur très-brave, vaillant et gentil, ainsy qu'il le monstra à sa mort, dont j'en parle ailleurs, les empescha de sortir, et sur le coup les voulut mettre d'accord, en leur demandant s'ils ne s'en vouloient remettre à luy de ceste querelle et de leur honneur. M. de Mareuil, fort escalabreux et vieux routier d'armes et de guerre, luy respondit: «Mon honneur, mort-dieu! et c'est tout «ce que je voudrois faire que de le confier et «remettre entre les mains de M. vostre pere, «qui est l'un des grands capitaines de la chres«tienté.» Ce mot fut trouvé bon, tant de mondict sieur le connestable, de M. de Guyse, que d'autres grands capitaines qui furent assemblés pour les accorder.

Si faut-il pourtant, en matieres de querelles et d'accord, s'en rapporter et se fier toujours aux grands roys, capitaines, connestables et mareschaux, lesquels, par leurs valeurs et grandes experiences, ont acquis leurs beaux titres et qualités; et est à presumer et croire qu'ils doivent blasonner des armes, de leurs desbats et accords, mieux que nous autres pauvres diables, qui sommes novices au prix d'eux; car ils sçavoient excogiter et trouver tous les jours des inventions nouvelles et extraordinaires qu'on ne pourroit pas croire, ainsy que font nos grands senateurs en leurs cours et causes, pour les juger et amoderer selon les loix de l'equité et justice.

Sur quoy je feray ce conte de feu M. de Guyse le grand, du temps du roy François II, comment il se porta pour l'accord d'une querelle assez vieille entre feu M. de Maugiron et le capitaine Rance, de Champaigne. Elle avoit esté esmeue dès le voyage d'Allemaigne qu'y fit ledict roy Henry II: et, d'autant que le roy avoit deffendu les combats en son royaume nommement, ceste querelle avoit tousjours demeuré en suspens jusqu'à l'advenement dudit roy François II à la couronne; et, pour ce, la deffense faillie par la mort du roy Henry, M. de Rance prend l'occasion et se resout de combattre M. de Maugiron et en demander le combat. M. de Guyse, qui gouvernoit tout pour lors, prie le roy de le leur deffendre et de les accorder. Et, pour ce, les ayant fait venir tous deux devant luy en son cabinet, devant M. de Guyse et autres grands capitaines y appellés, furent accordés, avec un grand esbahissement de force gens que j'en vis à la cour, d'autant que ledict capitaine Rance avoit eu un doigt de la main coupé, ce qui fut un grand cas; car un membre osté et à dire ne se peut pas bonnement reparer par un accord, sinon que l'on ne se batte, ou bien par un autre membre coupé, selon la loy de talion de jadis, membre pour membre, ou par mort, ou grande satisfaction de parolles, jusqu'à quelque forme de pardon.

Et c'est ce que j'ouys dire une fois audict M. de Guyse, qu'un gentilhomme, pour faire reparation à un autre qu'il aura grandement offensé, ne se fera point de tort de dire : « Je vous prie « me pardonner. » Mais, en disant ce mot, il faut qu'il mette la main sur son espée ou sur sa dague, avec une contenance asseurée, qui est autant à dire qu'il use de ce mot pour se sous-mettre à une honneste satisfaction. Que s'il ne s'en veut contenter, il monstre, par sa contenance et façon de la main sur ces armes, qu'il est prest de luy en faire raison par icelles. Il faut bien estre discret à manier ainsy son espée; car de telle façon et contenance altiere la pourroit-il toucher que sa partie s'en esmouveroit; car quelquesfois une mine desdaigneuse picque bien autant qu'une parolle. Il y a aussy des mots touchant ces pardons, qui portent les uns plus que les autres, et grande difference entr'eux, comme de dire simplement : « Pardonnez-moy, » ou bien « je « vous prie de me pardonner, » ou « je vous de- « mande pardon, » et autres mots tendans à cela, sur lesquels il y a bien à gloser; dont je m'en remets aux grands capitaines à en decider, ensemble à la maxime et proposition dudict M. de Guyse que je viens de dire qu'il tenoit.

Tant y a, pour tourner à nostre querelle et accord de M. de Maugiron et du capitaine Rance, le roy les accorda de telle façon, que l'on ne la peut bien sçavoir jamais au vray. Les uns en disoient d'une sorte, les autres de l'autre. La plus saine voix estoit : que le roy avoit tous pris sur luy et confirmé l'honneur de l'un et l'autre par belles parolles et la bonne reputation qu'il avoit d'eux et de leur valeur, si bien qu'ils demeurerent san aucune tache; et despuis, tous deux firent en beaucoup de bons lieux grande preuve de leur vertu et vaillance, et de bons services à nos roys, comme fit M. de Maugiron en l'estat de lieutenant de roy en Dauphiné, et M. de Rance en maistre de camp de dix enseignes et chevallier de l'Ordre; dont ce fust esté grand dommage si ces deux gens de bien se fussent tués en un combat singulier. En quoy le roy et M. de Guyse procederent sagement de les accorder.

Si le roy Henry son pere en eust faict de mesme à l'endroict de M. de La Chastaigneraye et M. de Jarnac, il eust mieux faict, et eust sauvé un brave et vaillant gentilhomme, qui luy eust faict d'aussy bons services en ses guerres comme il en avoit faict au roy François son pere; lequel, tant qu'il vesquit, ne voulut jamais accorder ce combat, disant en l'assemblée de son conseil privé, appelé pour respondre à une requeste que luy avoit faict mondict oncle pour luy accorder ledict combat : que jamais roy ny prince ne debvoit accorder ny permettre chose dont l'issue ne pouvoit rapporter aucun bien, comme de ce combat. Et, pour ce, il le refusa, bien aussy pour une autre raison que je ne dis pas; mais leur deffendit sur la vie de s'entredemander rien, en quelque rencontre et façon que ce fust; et ceste deffense dura près deux ans, et leur lia si bien les mains, qu'ils ne s'oserent jamais rien demander; car le roy s'en faisoit estrangement bien accroire sur l'observation de ses lois.

Il y eut le seigneur Pierre Strozze, despuis ce grand capitaine, intime amy de mondict oncle, qui luy conseilla de fausser ceste deffense et de tuer son homme *in ogni modo* [1] (c'estoit un conseil italien), et sortir aussy tost hors de France, et se retirer à Venise, où il luy presenta trois cens mille escus qu'il avoit lors à la banque (que despuis il despendit tout pour le service du roy), et qu'il en disposast de la moictié comme il luy plairoit; cependant qu'il laissast passer la colere du roy, tant pour l'amour de la deffense rompue, que pour ce que M. de Jarnac estoit beau-frere de madame d'Estampes, très-favorite du roy, et aussy que le roy estant sur l'aage, et venant à decliner et mourir, et le roy Henry succeder bientost, la grace seroit aussy tost donnée à mondict oncle; et, retourné en France, fort favorisé de son maistre, il n'en seroit jamais autre chose. Mais jamais mon oncle ne voulut faire le coup, ains tousjours combattre en beau camp et belle guerre descouverte. Après la mort du roy François, on luy en conseilla aussy tost de mesmes, et qu'il n'y fit jamais plus beau; mais il ne le voulut jamais non plus, et eut tousjours son recours à ce malheureux combat.

Sur ces exemples precedens il faut colliger et noter une chose, que, quand un roy, un prince souverain, un lieutenant de roy en une armée ou province, ont faict un commande

[1] De toute façon.

ment et une deffense expresse à deux qui ont querelle de ne s'entredemander rien, ny s'entrebattre sur peine de la vie, si là dessus le roy, le prince, ou leur lieutenant general, viennent à mourir, les querellans sont aussy tost exempts de toute deffense, et ont toute pleniere liberté de faire ce qu'ils voudront; car, deffaillant et mourant l'autheur de la deffense, deffaut aussy et meurt la deffense, si elle n'est renouvellée par le nouveau roy, ou prince, ou general succedant.

Plusieurs exemples en ay-je veu que j'alleguerois. Je me contenteray de cestuy-cy, qui arriva à Orleans après la mort du roy François II, lequel ayant deffendu à MM. de Loue et Bueil, bastard du comte de Sancerre, très-braves et vaillans gentilshommes, de ne se rien demander l'un à l'autre touchant une grosse querelle qu'ils avoient ensemble, la deffense fut très-bien tenue et observée tant que le roy autheur de la deffense vesquit; mais il ne fut pas plustost mort, que le lendemain bon matin, M. de Loue prit l'occasion bien à poinct, et vint à assaillir Bueil, et l'estendit mort sur le pavé, et se sauva. Il y en eut aucuns qui trouverent ce faict estrange, veu ces deffenses faictes, et que la majesté royale en estoit offensée; mais les bien raffinés [1] et entendus duellistes les renvoyerent bien loing, comme je vis, et leur respondirent qu'ils estudiassent leur leçon: car le prince autheur de la deffense estant mort, la deffense n'avoit plus de lieu, et les mains liées se deslioient. Que si l'on en eust advisé de bonne heure le roy Charles, et que la deffense fust esté par luy renouvellée, elle estoit à propos.

Il y a pourtant remede à ces deffenses qu'ont trouvé jadis les duellistes, d'appeller son ennemy en pays estrange et hors de la subjection et des loix du prince qui vous a faict les deffenses; à quoy qui est appellé n'y doit faillir pour son honneur, s'il n'alleguoit des empeschements très-grands et très-extresmes, ou que le lieu lui fust suspect, ou que par pauvreté ne peust faire si loingtain voyage et si grande despense ou pour autres forcée raisons qui se peuvent là dessus alleguer. Toutesfois, pour le lieu suspect, il y a remede, disent les duellistes; car il faut que sa partie luy fasse donner un sauf-conduit du prince (ainsy que j'en allegue icy un exemple) du lieu du combat et de la retraite en seureté; et si la partie en fait difficulté, et s'excuse de ne luy en vouloir point envoyer, il faut de soy-mesme gaigner par tous moyens le prince, et le prier pour luy en envoyer un, ou un de ses principales trompettes, ou son tambour général; ce que le prince, par honnesteté et courtoisie, ne doit refuser. Tout cela se faisoit le temps passé, advant que le concille de Trente fust proclamé et observé, mais aujourd'huy qu'il a vogue en plusieurs regions, cela est deffendu, et les combats par luy ne sont accordés; mais en France, Angleterre, Escosse, Flandres, et aucuns lieux d'Allemaigne et autres pays où le concille se cache, tout cela se peut faire comme le temps passé. Encor peut plus le prince, qu'est de commettre juges (s'il ne le veut estre) pour mieux accommoder toutes choses et asseurances par leurs presences. Il y a pourtant un poinct: que si le prince est suspect, et qu'il favorise l'un plus que l'autre, ou bien que l'on aye offensé le prince et forfaict envers luy, et qu'il le recherche de la vie ou de la prison, il s'en faut excuser et fuyr cela comme peste. Voylà ce qu'en disent les docteurs, excepté qu'ils ne veulent pas qu'on aille combattre en terres de Mores, de Turcs et infideles, comme j'ay dit cy-devant.

Disent encor ces docteurs que, si une deffense a estée faicte à deux querellans par des lieutenans-generaux en leurs provinces ou armées, ils peuvent s'en despartir et venir se battre en autres provinces ou changer de generaux; car, de general sur general, la puissance ne s'estend point: ainsy que j'ay ouy dire de deux braves soldats signalés de Piedmont, lesquels, ayant querelle ensemble, M. de Brissac leur ayant commandé de ne se battre sur la vie, son camp estant devant le siege de Vallance en Piedmont, ils concerterent ensemble de sauter viste dans le camp de M. de Guyse, tirant vers l'Italie, et estant aussy devant Vallance, où là, absous de la deffense de M. de Brissac, et en franchise dans le camp de M. de Guyse, se battirent et se blesserent fort

[1] Raffinés sur le point d'honneur. Il est parlé de ces raffinés dans Fenestre, et Regnier en parle aussi dans ses satires, aussi bien que Gombaud dans une de ses épîtres. Dans les principes de ces jeunes gens un fils, en certains cas, pouvait appeler en duel son propre père.

bien, sans courir aucune fortune de la deffense de M. de Brissac ordonnée chez luy : brave invention certes, et brave courage aussy de ces deux braves gens.

Il y a encor un poinct : que si le roy ou le prince naturel de l'appellé luy deffend expressement et sur la vie de n'aller à l'assignation de l'appellant en pays estrange, il ne luy doit obeyr, parce, disent les duellistes, qu'il faut preferer l'honneur, au prince, à son mandement, à la vie et à tout. Ces messieurs en parlent bien à leur ayse, comme si c'estoit peu de chose que desobeyr à son roy. Ils disent pourtant, que la loy de l'honneur commande tellement, que si un pere accuse son fils de crime de leze majesté divine et humaine, ou de quelqu'autre dont il puisse estre deshonnoré, le fils, ne pouvant monstrer son innocence autrement, il peut appeller justement le pere en duel, d'autant que le pere luy fait plus de tort et de mal de le deshonnorer, qu'il ne luy a faict de bien de le mettre au monde et luy donner la vie.

Pour reprendre encor un peu nostre propos sur la donnaison de la vie, il y a un poinct qu'il faut bien adviser : que si elle se desbat par les deux parties d'une diverse façon, et qu'elles ne s'accordent en leur faict et en leur dire, que l'une en raconte d'une sorte, et l'autre de l'autre, ainsy aussy que l'on en voit aucuns pleins de vent qui se vanteront l'avoir donnée, d'autres de mesme gloire le nieront ; bref, en quelque sorte que ce soit, si lesdites parties ne s'accordent en leur dire et se contredisent en variations, il faut que le roy ou le prince, si cela vient en sa notice, delegue, pour esclaircir le tout et pour les accorder mieux, de bons capitaines pour juges. Voyre ! s'ils y appellent quelques gens de justice, il n'y a point de mal ; car, ces gens là, ils sont fort subtils et rompus de tirer les vers du nez de la verité ou de la vray-semblance pour les causes criminelles qui vont tous les jours par-devant eux : et puis, sur cela, s'ils se puissent accorder, qu'ils les accordent ; si-non, que le prince les fasse rebattre, en faisant pourtant à cognoistre au monde les raisons justes pourquoy il leur ordonne le combat. Voyre ! faut-il qu'il ordonne juges et tesmoings honnorables pour en juger, et par emprès de ne retomber par cas fortuit en mesme controverse et contestation. Mais le malheur est que, tel qui quelquefois pense, comme j'ay dit, r'abiller sa cause, qu'il la perd, et tel le roy pense gratifier par un octroy de combat, qu'il s'en repent, pour perdre un homme de bien et de valeur qui luy eust faict du service beaucoup : en quoy le roy ou le prince doit estre bien consideré, car il n'y a que Dieu seul qui puisse juger du sort des armes. Par quoy un bon accord est le souverain remede à tout cela : et si aucun se ressent touché en l'ame, qu'il ne se desespere point pour cela, et qu'il entreprenne un beau voyage de guerre, et là se fasse tant signaler par ses vaillantises (ainsy que fit Fandilles, que j'ay dit cy-devant et force autres), et qu'il fasse paroistre au monde que son desastre est venu plus par un certain destin malheureux, comme j'ay dict, que par faute de courage : ce mot icy, et puis plus.

J'ay ouy parler d'aucuns, lesquels se sont ainsy jactés et vantés d'avoir donné ainsy ces graces de vie, qui n'en meritoient si grand los comme l'on diroit bien : car possible ne sçavoient-ils pas bien tuer leur homme, soit qu'ils n'en ont pas bien l'asseurance, ou qu'ils en apprehendoient son fantosme et son ombre après sa mort, ou soit autrement, ou bien qu'ils laissoient la victoire à demy, pour n'avoir pas l'esprit ny la resolution de la sçavoir bien poursuivre, soit ou que le jugement leur failloit, ou que trop d'ardeur les perdoit, ou qu'ils n'avoient le cœur de parachever leur ennemy, ou qu'ils avoient une ayse et une joye extresme et impatiente de se retirer sains et sauves, ou bien avoient haste de s'aller faire panser s'ils estoient blessés ; aucuns qui craignoient Dieu, et ne vouloient achever de tuer : ceux-là sont à louer. Aucuns redoutoient le roy et sa justice, s'ils venoient à estre pris, et se sauvoient de vistesse comme ils pouvoient. Aucuns craignent aussy les parens, qu'ils ne les recherchent et poursuivent de vangeance sur la trop grande cruauté. Bref, il y a tant d'autres considerations en cela, que je laisse ramener là dessus à de plus cent fois capables que moy.

Voylà (pour conclure ceste dispute) ce que j'en ay ouy discourir et appris de grands capitaines italiens, qui sont estés les premiers fondateurs jadis de ces combats et de leurs poinctilles, et en ont très-bien sceu les theoriques et pratiques ; les Espaignols aussy, mais non tant qu'eux.

Aujourd'huy nos braves François en sont les meilleurs maistres, autant pour la science que pour la pratique de la main. Les Italiens, qui sont un peu plus froids et advisés en ces choses que nous autres, aussy un peu plus cruels, ont donné d'autres fois ceste instruction (comme j'en ay veu aucuns) à ces donneurs et espargneurs de vies: que le plus beau et le meilleur est, quand l'on est là, de mettre son ennemy en un tel point d'extremité, et comme dit l'Espaignol, *a tal punto de pelea y guerra* [1], qu'il le laisse là estendu, sans pourtant l'achever ny luy donner le dernier coup de la mort, mais très-bien l'estropier de bras et de jambes, qu'il ne puisse jamais plus retourner au combat ny luy faire mal, ny dire qu'il ne luy a point donné la vie. De donner encor, et de plus, une grande estaffilade sur la naze et le visage, disoient-ils, n'estoit bon que pour servir de memoire: si que, l'ayant mis et réduit à telle derniere mercy, il ne craigne luy arriver ce qui arriva à un brave et vaillant gentilhomme de la cour, et du temps du roy Henry II, lequel l'avoit bien en ces guerres bravement et vaillamment servy, et qu'on le tenoit à la cour pour un fendant et un bizarre, ainsy qu'il portoit la plume; de telle façon que le greffier de l'Ory, fou plaisant, qui faisoit des sermens souvent fort extravagants et divers, juroit quelquefois, par la digne et bizarre plume de ce fou de Matas: tant y a que c'estoit un brave gentilhomme.

Luy, ayant doncques pris querelle, un jour que le roy François II, après quelques jours de la mort du roy Henry II son pere estoit allé au bois de Vincennes à la chasse aux dains avecques le jeune Apchon, dict Mouron, nepveu de M. le mareschal de Sainct-André, et s'estant retirés à part du roy et de la chasse, dans le mesme parc, se mirent à se battre sur la motte qui est là. Matas, qui estoit un vieux routier d'armes, et qui en avoit faict preuve ailleurs que là, vint à mener et pourmener le jeune Apchon de tel poinct, qu'il luy fit voller l'espée hors des mains; et, le voyant là réduit, sans le poursuivre autrement, luy dit: « Va, jeune homme, ap« prends une autre fois à tenir mieux ton espée, « et à ne t'attaquer point à un tel homme que « moy. Amasse ton espée. Va-t-en, je te par« donne; et qu'il n'en soit plus parlé, jeune « homme que tu es. » Et, s'en retournant pour monter à cheval, sans y penser, Apchon ayant amassé son espée, courut après luy, et luy donna un grand coup d'espée à travers le corps, et du coup tumba tout roide mort par terre. Et n'en fut autre chose, parce que Apchon estoit nepveu du mareschal de Sainct-André, et l'autre, parent de madame de Valentinois, qui, par la mort du roy Henry, avoit perdu tout son credit. Si est-ce que le pauvre Matas ne laissa à estre bien plaint et regretté, car il estoit gallant et vaillant. Toutesfois, il fut fort blasmé, mesmes de feu M. de Guyse le grand, comme je l'ouys, d'avoir ainsy mesprisé les armes et la bonne fortune qui luy avoit mis son ennemy à mercy, et luy avoit pardonné pour se faire donner là mort [1]. Cest exemple doit servir d'advertissement à plusieurs. J'en allegurerois une infinité d'exemples pareils. Je me tais a st'heure pour dire et noter une chose: que, du temps de nos roys, tels appels estoient fort deffendus en lieu de respect.

J'ay ouy raconter à ce brave et gallant feu M. de Sipierre que, du temps du roy François I, il cuyda estre en une très-grandissime peine pour avoir appellé M. d'Andoing (grand favory du roy Henry, et qui mourut devant Landrecy) pour M. le viscomte de Gourdon, vaillant homme, et qui suivoit aussy feu M. d'Orleans avecques M. de Sipierre. Mais quel appel fut-ce? Seuleument M. de Sipierre luy dit : « Monsieur « d'Andoing, je viens de laisser M. le viscomte « de Gourdon, qui m'a dict et prié de vous dire « que si je vous trouvois, qu'il s'en alloit ouyr la « messe à Sainct-Paul, et que si vous y vouliez « aller, que là ensemble tous deux vous l'ouyriez, « et de-là vous en irez pourmener jusques hors « la porte de Sainct-Antoine. » Ceste invention d'appel, encor qu'elle fust gentille et point guieres offensant le respect de la maison du roy, si fut-elle fort trouvée mauvaise du roy; car c'estoit un appel tousjours, veu les propos que les deux avoient eu le soir advant; et fallut que M. de Sipierre s'absentast de la cour. Mais,

[1] A tel point de combat et de défaite.

[1] Il ne faut pas aussi que les bravasches et vieux routiers, qui se sont un peu ressenty des fureurs de l'espée, abusent de leur fortune, et gourmandent un jeune homme qui ne fait que venir; car Dieu s'en triste. De cela force exemples nous en abonde. (Note de Brantôme).

par la priere de feu M. d'Orléans, il luy fut pardonné; car il l'aymoit fort : aussy estoit-il aymable; car c'estoit un aussy brave et gentil cavallier, et le plus accomply en toutes choses qui fust à la cour il y a cent ans.

Du regne du roy François II, feu M. des Bordes, duquel je parle ailleurs, brave et vaillant gentilhomme, nepveu du mareschal de Bourdillon, et qui mourut lieutenant du comte d'Eu en la battaille de Dreux, eut quelques parolles de picque contre feu M. d'Yvoy-Genlis, qui mourut en prison en Flandres, y ayant esté pris en y menant des forces, lorsque le duc d'Albe tenoit Valenciennes assiegée, et la reprit aussy tost du costé de la citadelle qui tenoit pour luy. J'en parle ailleurs. Cest Yvoy doncques, brave et vaillant gentilhomme aussy, ayant esté appellé pour M. des Bordes par feu M. de Gersay, qui mourut devant le fort de Saincte-Catherine à Rouen, le jour qu'on le recognut, en une fort belle escarmouche aux premieres guerres : ces deux gentilshommes donc, s'estans battus fort vaillamment près du parc à Sainct-Germain en Laye, arriva qu'ils furent blessés tous deux fort, mais des Bordes beaucoup plus ; car il eut un jarret coupé, dont il demeura estropié et boitteux toute sa vie; ce qui fut grand dommage, car il estoit des gallands de la cour, et de fort belle et riche taille. Toute la cour en fut fort esmeue et contristée, tant des dames que des gentilshommes et seigneurs. Feu M. de Guyse le grand s'en escandalisa bien fort, comme grand-maistre de la maison du roy, à qui touchoit d'en observer et faire garder les privileges et authorités fort estroitement de ladicte maison et hostel du roy; et, pour ce, commanda aux capitaines des gardes et prevost de l'hostel de s'informer diligemment qui avoit esté celuy qui avoit apporté la parolle d'appel; et trouva M. de Gersay, qui, en ayant senty le vent, s'estoit un peu eschappé à l'escart. Mais aussy tost (parce qu'il estoit l'un des plus favoris du roy, avec Fontaine-Guerin, despuis tué à Sainct-Malo, en estant gouverneur, par les siens propres) fut pardonné, avecques une remonstrance que feu M. de Guyse luy fit devant le roy et M. le cardinal, qu'il n'eust plus à y retourner, ny nul autre, car il n'y alloit rien moins que de la vie, disant que c'est un crime capital. J'y estois, et le vis. Si feu M. de Guyse eust vescu encore plusieurs années, il eust bien empesché tant d'appels qui s'en sont ensuivis aux cours de nos roys, et en eust bien fait punir, non-seulement pour ces appels en l'hostel du roy, mais plusieurs autres folies que j'ay veu faire, aussy bien dans les maisons du roy que dans ses salles et chambres.

Une fois, dans la chambre du roy Henry III, au Louvre, il y eut deux gentilshommes braves et vaillans et bien qualifiés, que je ne nommeray point, qui eurent une parolle ensemble; et vinrent si advant, qu'ils furent aux mains et aux dagues, en la presence de trois presidens et cinq ou six conseillers de la cour, qui, par cas, se trouverent là, estans venus parler au roy pour quelques affaires qu'il leur avoit recommandé, et attendoient le roy qu'il sortist de son cabinet. Sur quoy M. le premier president dit : « Voylà des gentilshommes qui font là de « grandes fautes. Que si dans nostre palais il « leur fust arrivé d'en faire la moindre de toutes « qu'ils ont faictes là, je leur aurois bientost fait « leur procès. » Mais les autres soudain, par l'advis de leurs amys, furent contraints de dire que le tout s'estoit fait en jeu, pour coulorer leur faict.

Il arriva de mesmes à M. de Sainct-Luc à Anvers, dans la chambre de M. d'Alençon, luy estant en son cabinet; mais le prince d'Orange en vit le jeu en sortant, qui fut contre le sieur de Gauville, où il y eut quelques coups [1], dont le prince d'Orange s'en estonna ; et dit que telles choses ne furent jamais veues ny faictes en la chambre, ny salle, ny logis de l'empereur son maistre; autrement il eust mal basté pour les delinquans [2].

Si est-ce qu'une fois l'empereur, marchant par pays de Flandres en la compaignie des reynes Eleonor et Marie, ses sœurs, le comte de Feria fit un peu du fou et de l'escandale tout auprès des filles desdites reynes, qu'il entretenoit en parlant à elles, et mit l'espée au poing contre un autre, dont il fut en grande peine ; mais il estoit grand seigneur et favory du roy

[1] Un soufflet.

[2] Saint-Luc, dit-on, répondit qu'il seyait mal au prince d'Orange de blâmer ce qu'il venait de voir et entendre, et que si lui prince avoit osé faire, du vivant de Charles V, ce qu'il avait fait depuis contre le fils de ce monarque, celui-ci lui aurait fait depuis long-temps couper la tête.

Philippes ; et pourtant luy fut pardonné, et aveeques grande peine.

Il en arriva de mesmes au marquis de Villanne, à l'entrée de l'imperatrice à Tollede; lequel, ayant esté poussé un peu du cheval par un argouzil, mit soudain l'espée à la main. Y cuyda avoir de la rumeur grande; car toute la noblesse se formalisa pour ledict marquis, à cause de sa grandeur et alliance qu'il avoit avecques les plus grands; et, pour ce, l'empereur le passa et acquiesça tellement quellement. Certes, tels premiers mouvemens ne sont pas en nos puissances, et mesmes quand il y va de l'honneur, et sur-tout aux François, lesquels sont si impatients qu'ils sont soudains par sus tous autres.

Si vis-je une fois nostre feu roy Henry III si en collere contre le sieur de Bremian, de quelque soufflet ou coup de poing donné à un gentilhomme dans la basse salle du Louvre, que s'il eust esté attrapé, ainsy qu'il le fit chercher, il luy eust faict un mauvais party : et tous les vivans ne l'eussent sceu sauver, tant il cognoissoit bien que tels mespris de respects et telles insolences estoient de grande consequence, et portans un grand prejudice à sa grandeur et authorité. Jusques-là que, la fois que feu M. de Bussy, ayant querelle contre le sieur de Sainct-Fal, et que le roy ayant commandé à ses princes et mareschaux et grands capitaines pour les accorder, ainsy que le roy le vit par la fenestre entrer dans le Louvre, accompaigné de plus de deux cens gentilshommes, il le trouva mauvais, disant que c'estoit trop faire le grand et du prince. Je sçay bien qu'il m'en tança, et ce qu'il m'en dit; d'autant que, parmy ceste grande trouppe, il n'y avoit que messieurs de Grillon, de Neufvye et moy qui fussent au roy; les autres estoient à M. d'Alençon et autres princes; d'autres qu'à eux-mesmes. Je me suis perdu parmy ceste briefve disgression : mais elle n'est point dommageable; et possible que je l'eusse oubliée, ou ne fust venue ailleurs à propos.

Or, il y a aucuns catholiques et plusieurs relligieux qui, non-seulement ont desapprouvé les combats à outrance solemnels, mais ces combats et appels *à la mazza*. Jusques-là que j'ay vue un livre fait contre nostre feu roy Henry III, par lequel l'autheur le taxe d'avoir esté introducteur premier de ces appels, et les avoir librement permis en sa cour et son royaume : mesmes le garde des sceaux, aux estats de Blois, detesta ces duels, disant que le seul nom en estoit en horreur aux chrestiens, alleguant une raison de pardonner à ceux qui offensent. C'estoit bien rencontré de picques : et luy falloit là dessus donner *vinum et species,* et qu'il beust un bon coup pour un si bon mot; car, ou du tout il faut abollir le poinct d'honneur des hommes et des femmes. Cela est bon à des relligieux et hermites; et me permettra, s'il luy plaist, M. ledict garde des sceaux, luy dire qu'il n'allegua pas bien là, et ne meritoit qu'on criast *bibat, vivat.* Et luy et le livre en peuvent dire ce qu'ils voudront. Mais, pour ce que dit ce livre, Dieu, et plusieurs gentilshommes dignes de foy, peuvent tesmoigner avecques moy s'il est vray que le roy Henry III ait le premier introduit les appels, et approuvé : car, du temps du roy Charles IX, ils se commencerent à pratiquer; comme celuy du baron d'Ingrande et de Gersay à Sainct-Germain, où le baron fut tué, et comme celuy du petit Reffuge, que j'ay dit cy-devant, et du brave et vaillant M. de Grillon, qui tua un capitaine dont j'ay oublié le nom, très-vaillammant aussy, en estoquade, et forces d'autres que je n'allegueray pour fuyr prolixité.

Le comte de Brissac fit aussy appeller par le gros La Berte, l'un de ses maistres de camp, le comte de Tande, aux troisiesmes troubles, au bout du parc de Vertueil en Angoulmois, chasteau appartenant au comte de La Roche-Foucaut; mais ils furent empeschés : j'en parle du subject ailleurs.

Quant à nostre roy Henry III, je sçay bien, et plusieurs gens de foy comme moy, combien de fois il en a fait d'ordonnances et deffenses de n'en venir plus là; car je l'ay veu à la cour le publier plus de cent fois : et bien souvent, quand aucuns y contrevenoient, il estoit si bon, qu'il ne les vouloit faire punir à la rigueur; car il aymoit sa noblesse, comme j'espere en alleguer des exemples en sa vie [1], par lesquels il a fait demonstration combien il l'aymoit. Au reste, jamais querelle n'est entrevenue en sa cour, qu'estant venue en sa notice, qu'il ne la fist aussy tost accorder, fust ou par luy, ou par les officiers de sa couronne. Il est vray qu'on m'en pourroit alleguer aucunes, qui sont trois

[1] On ne l'a point.

ou quatre, qui font en cela contre moy. Je le croy bien : il le falloit ainsy. Je ne nommeray rien : ceux qui me liront m'entendront bien.

Mais, ce disent ces bons chrestiens, tous ces combats ne sont nullement saincts ny chrestiens, et deffendus de Dieu. En cela, pour n'estre bon theologien, je ne prends point la parolle; mais pourtant David et Golliat combattirent bien ensemble, et Dieu en approuva le combat. Nos duellistes italiens disent que ces combats sont justes, et ce qui est juste n'est point desapprouvé de Dieu. Les grands senateurs de nos roys les ont bien ordonnés d'autres fois, tesmoing celuy de Carouge[1], que j'ay dit, et force autres.

Force combats se sont faicts d'autres fois aux terres de l'eglise, comme je l'ay veu la premiere fois que je fus jamais en Italie, le pape les sçachant, voyre leur accordant; et les seuretés y estoient plus grandes qu'aux autres terres. Cela y a esté commun; mesmes qu'ils en ont ordonné plusieurs combats parmy des grands, comme celuy du roy Charles d'Anjou et d'Alphonse, roy d'Aragon[2].

Je sçay bien qu'un prescheur du roy[3] prescha publiquement, après le combat de Antraguet et Quielus, que ceux qui estoient morts là estoient damnés, et les vivans pas guieres mieux, s'ils ne s'admandoient. Voylà un grand jugement donné d'un humain, comme s'il en eust receu belles lettres, et aussy que Dieu ne veut que l'on condamne, afin qu'on ne soit condamné. Je m'en rapporte de tout cela aux gens plus saincts relligieux, et plus theologiens que moy. Mais tant y a, si tels combats ne sont si chrestiens que l'on diroit bien, pour le moins sont-ils très-politiques et justes, et veux dire estre très-necessaires, et que puisque de deux maux il faut choisir le moindre, j'arguë qu'en tels combats il n'y a que deux ou trois au plus qui meurent : au lieu que j'en ay veu en nostre cour, advant nos appels, si un avoit une querelle contre un autre, falloit que tous deux fissent plus de quadrilles et amas de gens de leurs amys, de soldats, d'enfans de la mathe, d'espadassins et d'autres ; si bien que, se rencontrans dans une rue de Paris ou d'autre ville, quelquesfois à la cour (mais cela peu souvent, car l'on craignoit la Majesté et son prevost de l'hostel), quelquesfois aux champs, et là se rencontrans se tuoient et s'estropioient les uns les autres comme mouches et bestes

Cela ay-je veu souvent à Paris, mais surtout je l'ay veu à Milan, où, la dernière fois que j'y fus tournant du secours de Malthe, j'y demeuray un mois, tant pour veoyr la ville (qui est des plaisantes d'Italie) que pour apprendre à tirer des armes du grand Tappe, très-bon tireur d'armes alors ; mais je jure que, tant que j'y fus, il ne se passa jour que je ne visse une vingtaine de quadrilles de ceux qui avoient querelle se pourmener ainsy par la ville ; et se rencontrans se battoient et se tuoient, si bien qu'on en voyoit sur le pavé estendus en place une infinité, encor qu'ils fussent armés de *jache maniche, ganti dispresa, e segreta in testa*[1]. Et voyoit-on plus des gens sortir des boutiques avecques armes d'ast, pour les séparer, qui, bien souvent y perdoient leurs escrimes, voyre la justice.

Je ne conte point la grande despense qu'il faut faire pour entretenir ces espadassins et leur donner de bons pasts ; mesmes qu'on a veu qu'ils se louoient comme vallets et serviteurs de boutique ou autres, et s'alloient présenter à ceux qu'ils sentoient avoir querelle, et vivoient de cela comme locataires à ce mestier et vrays enfans de la mathe. Combien en ay-je veu de tels gens et de tels desordres, et à Paris, et à Milan et aucunes villes de France, d'Espaigne et d'Italie !

Et voilà pourquoy, en tels combats, on n'y voit point arriver tant d'abus, de desordres, supercheries et tant d'inconveniens, comme en ces rencontres et bandes contre bandes, et de gens contre gens, ramassés d'une part et d'autre ; au lieu qu'en nos appels, aussy tost on a deffiny par une belle gloire son differend, ou bien l'on y meurt en belle reputation, pour avoir eu le courage et resolution d'estre entré en estaquade ; et si la fortune de l'espée ne leur

[1] Rapporté par Froissart dans ses Chroniques.

[2] Si bien que le pape en excommunia le roy d'Aragon. Je ne sçay si c'est pour faute de ne s'estre trouvé au lieu assigné, ou pour autre sujet. Tant y a que cela se trouve escrit aux histoires de Naples. (Note de Brantôme.)

[3] Maurice Poncet, curé de Saint-Pierre des Arcis.

[1] De jaques de mailles, de gantelets, et de secrettes en leurs têtes.

a ry, encor d'avoir attenté c'est beaucoup, comme dit le latin : *In rebus arduis tentare satis est*. Par ainsy, bien est-il meilleur aussy qu'un homme ou deux meurent que plusieurs, et qu'en pensant esteindre une querelle, plusieurs s'en renaissent, et en arrivent une infinité d'escandales, comme cela s'est veu, et moy-mesme.

Sur quoy se reigla en Piedmont ce sage capitaine M. le prince de Melfe, où estant arrivé, voyant les querelles ordinaires des soldats qu'ils faisoient tous les jours, et les abus, insolences et escandales, meurtres, esclandres, supercheries, estrettes et altercats qui s'y commettoient, de sorte qu'on tenoit en proverbe, «Gardez-vous d'un holà de Piedmont,» qu'ils cryoient en demeslant leurs querelles, et, sur cest *hola*, la supercherie s'y en alloit aussy tost, ou de meurtre, ou de quelque blessure, ou horion sur la teste, il s'advisa de faire là dessus de belles ordonnances, qui du commancement furent un peu rudes à tenir, et mesmes parmy gens desreiglés; mais, après en avoir faict pendre une douzaine, un chascun eut crainte, et fut sage; et fallut se former à l'estatut de mondict sieur prince, et à vuyder sa querelle par appels, et la demesler sur le pont du Pau, lieu qu'il leur avoit destiné exprès pour cela, où ils alloient d'eux-mesmes par leurs appels, ou luy-mesme les y envoyoit après qu'il s'estoit failly à les accorder; et là falloit avoir bon pied, bon œil, autrement tumber du haut du pont en bas, comme il arriva à Rodomont et à Rolland, dans l'Arioste.

M. le mareschal de Brissac, qui vint après luy en ceste charge, en fit de mesmes, et l'imita du tout, où de son temps furent faicts de beaux combats. Voylà comment en usoient ces deux grands capitaines. Aussy disoit-on de Piedmont alors une escole de la guerre en toutes façons. Et, par ainsy, vinrent à bout des cerveaux chauds de nos François, lesquels s'attiedirent de ceste façon. Sur quoy je concluray avecques de grands capitaines: que mieux vaut un petit escandale qu'un grand, et les combats de deux ou trois sont plus politiques que de plusieurs gens ramassés, qui de çà, qui delà, comme de bandoliers.

Sainct Louys, Philippes-le-Bel, le roy Louys IX et autres roys, deffendirent le combat à outrance, et l'edict y est formel en deux lignes en forme:

Nous deffendons battaille partout, en nostre domaine, en toutes querelles.

Cela ne s'estoit point publié du temps de Charlemaigne et autres roys de France. Advant conclure je diray: que beaucoup de bons docteurs duellistes n'ont nullement approuvé les combats *à la mazza*, comme les combats solemnels, pour force raisons, et pour ceste-cy: d'autant que les combats solemnels se faisoient publiquement en bel espectacle de tout un petit monde, lequel estoit vray tesmoing après de la vertu et vaillance des combattans; mais les combats faicts dans des deserts, dans des bois, et parmy des buissons aux champs esgarés, ne sont nullement honnorables. Les vertus et valeurs ne s'y font guieres bien paroistre, et demeurent cachées et obscures comme les ombrages des bois et forests soubs lesquels ils combattent. Ce que très-bien sceut remonstrer cest honnorable prelat d'Escosse à ce vaillant Renaud de Montauban, lorsqu'il luy alloit demandant s'il ne se presentoit point, à quelques heures du jour, quelques belles advantures pour un gentil chevallier dans ceste belle et grande forest de Callidoyne[1], tant renommée de tout temps par belles advantures honnorables et hasardeuses rencontres pour les chevalliers errans. Le bon prelat luy respondit ainsy, par une petite forme de remonstrance: que, errant en ce bois, il pourroit trouver plusieurs estranges advantures, mais que les effets en estoient obscurs comme le lieu; car le plus souvent, on n'en a point de notice ny de cognoissance. «Par quoy, cherche, luy dit-il, d'aller où «tu cognois que les œuvres ne soient ensepvelies, afin qu'après le peril et le travail, la renommée s'en ensuive, et en die la verité.» Et, après cela dict, luy desduit l'entreprise qui se preparoit pour delivrer la belle Genevre, et luy en conta l'histoire, laquelle Renaud ouyt volontiers; et, croyant ce bon prelat, s'en alla parfaire ceste entreprise si charitable qui s'ensuivit. Et, puisque nous sommes sur les alleguations fabuleuses, qui sont certes encor plaisantes, et approchent un peu de la verité, je diray ceste-cy.

Nous trouvons, dans l'histoire de Rolland

[1] Calédonie, Écosse.

l'amoureux, qu'un jour luy et Renaud vinrent à une très-grande contention d'armes et de propos très-injurieux; et, dit le conte, qu'après que le jour fut failly ils deslaisserent, par honte, de se combattre et frapper, pour autant que de se battre en tenebres n'estoit faict d'un chevallier asseuré, mais plustost d'un brigand; si bien que Rolland dit à Renaud: «Tu dois rendre «grace au jour, lequel s'est desparty de nous, «pour te donner espace d'obvier à la mort pour «un peu, qui me cause un grand deuil.» Auquel Renaud respondit: «Je veux qu'ainsy soit, «comme celuy lequel veut estre en parolles «vaincu de toy; mais au faict tu n'as aucun ad-«vantage sur moy, ny n'auras jamais, et suis «content que tu n'ayes aucun respect au jour «failly; car je ne fais d'estime de toy non plus «le jour que la nuict.» Auquel le comte Rolland replicqua: que c'estoit un vray larron, et qu'il monstroit bien son naturel, qui estoit de faire guerre en lieu tenebreux et obscur, parmy des bois comme un brigand. Mais Renaud, ne voulant endurer telle injure, luy paracheva de parler et dire: qu'il sçavoit combattre estant caché parmy les bois, et semblablement sur la sumité des montaignes, et au milieu de campaignes et plaines rases, et sçavoit faire bataille en plein jour, matin et soir et minuict: mais qu'il estoit le seul glorieux au monde qui faisoit de son honneur tant grande estime et compte, et tant avoit presumption de soy, que, pour estre veu, ne vouloit combattre, sinon à plein jour, croyant le rendre estonnant par sa braveté. Telle estoit donc l'humeur du comte Rolland, ainsy qu'il se monstra encor à l'endroit d'Agrican, lesquels s'estans entrebattus tout le long d'un jour, la nuict survint, dont Rolland pria Agrican de cesser le combat et le remettre au lendemain, disant que la nuict estoit ennemye des chevalliers genereux; à quoy Agrican condescendit; et passerent la nuict, moictié en devisant, moictié en dormant; et le lendemain, le jour venu, recommencerent leur combat.

Je croy que feu M. de Bussy voulut en cela un jour imiter Rolland, comme il l'imitoit en sa vaillance. M. de Bussy doncques, estant un soir au bal au Louvre, prit question contre feu M. de Grantmont, brave certes et vaillant jeune homme, et qui ne degeneroit nullement à ses vaillans predecesseurs de ceste noble race de Grantmont, et qui promettoit beaucoup s'il ne fust esté tué à la La Fere d'une canonnade, dont ce fut très-grand dommage. Voylà pourquoy M. de Bussy s'attaqua à luy; car il en vouloit à ceux-là: et ce fut parce que M. de Bussy se mit au devant de M. de Grantmont, tenant sa dame en la main, et l'autre ayant desjà pris sa place, et marchant en son rang au grand bal; ce qui n'estoit pas bien faict à M. de Bussy. Mais quoy! Un homme chatouilleux faut qu'il se chatouille si un autre ne le chatouille. Le bal estant finy et le roy couché, ainsy que M. de Bussy se vouloit retirer, voicy venir M. de Mauleon, jeune gentilhomme et de valeur aussy, qui vint de la part de M. de Grantmont, son cousin, appeller M. de Bussy, et luy dire que son cousin l'attendoit sur le gué, qui luy vouloit dire un mot. M. de Bussy, qui estoit haut à la main et le plus desdaigneux homme du monde, luy dit: «Jeune homme, Bussy ne se bat jamais la nuict, «et n'a jamais appris de monstrer sa valeur «aux estoilles, ny à la lune, qui n'est assez «digne pour la contempler ny la comprendre; «si-non au soleil, lequel, comme il est clair, la «fait paroistre et esclairer comme elle est. Ceux «qui ont leurs faicts obscurs et tenebreux, qu'ils «les exposent aux tenebres s'ils veullent, car la «nuict n'a point de honte; mais demain au ma-«tin, aussy tost que le soleil sera levé, je ne fau-«dray à me trouver au lieu où vous dites, ou ail-«leurs, s'il s'en radvise: et venez avecques luy, «et amenez deux pionniers hardiment avecques «vous; car, advant que partir de la place du com-«bat, je vous veux faire enterrer tous deux, pour «l'honneur que nous devons aux très-passés.»

Il y eut force grands capitaines qui approuvoient l'humeur de Bussy en cela. Toutesfois, si ce fust esté un autre que Bussy, l'on y eust pensé quelque manque d'hardiesse; mais celuy-là en avoit à vendre [1]. Aucuns disoient que M. de Bussy avoit fait en sage homme et en-

[1] Il pouvoit avoir appris ceste generosité de son cœur brave, ou du trait que fit Alexandre, lequel, en la seconde battaille qu'il donna à Darius, comme il fut conseillé par aucuns de ses grands capitaines qu'il le surprit de nuit, et qu'il avoit victoire; à quoy respondit Alexandre: «Ah! je ne veux point desrober la victoire.» Comme voulant dire qu'il ne vouloit faire cest honneur à la nuict de la luy donner, pour l'oster au beau jour, et au beau soleil, qui se desoleroit. (Note de Brantôme).

tendu en combats; car les combats de nuict sont fort dangereux et subjects à de mauvaises charités, ainsy qu'il en arriva au baron d'Ingrande, que j'ay dit cy-devant, son combat ayant esté faict de nuict, le roy couché, et tué non sans quelque soupçon de supercherie.

Enfin, il n'y a rien plus odieux que les tenebres, si ce n'est que ledict Bussy eust faict de mesmes que fit en nos dernieres guerres de Toscane, du temps du roy Henry II, le capitaine La Hyre, brave et vaillant capitaine gascon, lequel combattit son ennemy dans une salle que dom Francisque d'Est avoit fait apprester, avec force flambeaux et torches, si bien qu'il y faisoit aussy clair comme beau jour, et le vainquit en presence de M. le cardinal de Ferrare et dudit Francisque d'Est, son frere, lieutenant du roy en ces pays, et plusieurs autres capitaines : dont ledit La Hyre en acquit grande gloire, lequel despuis se signala en tous les bons lieux de guerre où il se trouva, et mesmes aux guerres civilles, M. le prince de Condé l'ayant gaigné et appointé. C'estoit certes un gentil soldat et bon capitaine; il mourut à Orléans. Il estoit grand compaignon du capitaine La Trappe, aussi Gascon, que j'ay veu despuis gouverneur de M. de Clermont d'Amboyse, et guydon de M. de Longueville, et puis enseigne du prince de Condé. Il estoit un brave et vaillant homme, et qui, un peu advant le combat de La Hyre, avoit aussy combattu en estaquade et vaincu son ennemy. Tous deux m'en ont fait leur conte.

Mais pour tourner encor de dire que le soleil est bien plus propre et plus amy des armes que la lune, nous lisons que ces vaillans et indomptables Parthes, qui ont fait si bien la barbe à ces superbes Romains, dompteurs du monde, ne combattoient jamais de nuict, ny ne faisoient nulle faction de guerre; mais, tout ainsy que finissoit le jour, leur journée de guerre finissoit aussy: si bien que Crassus, lorsqu'ils le desfirent et le chasserent de leur pays, par la totale ruyne et grande honte et de luy et de ses armes, le premier jour l'ayant battu, rebattu, et desfaict la plus grand part de ses gens, ils les pouvoient achever s'ils les eussent poursuivis la nuict; mais, estans sur le poinct de leur victoire, les tenebres intervenues, cesserent : et, tenans ladicte victoire entre les mains, la laisserent et la remirent au lendemain que le soleil eut ramené ses chevaux boire de la mer, comme disent les poëtes; et lors ils parachuterent d'accabler, mais non sans peine, car il leur fallut une grande cavalcade pour le suivre, ayant gaigné de longue, par la faveur de la nuict. Voylà la superstition de ces Parthes, laquelle est pourtant recommandable et admirable pour beaucoup de raisons que je deduirois, et sur lesquelles M. de Bussy se fondoit, et pour lesquelles observer en fut fort estimé, mais non tant de la presumption qu'il eut de desfier luy seul Grantmont et Mauleon, car ils estoient très-vaillans gentilshommes; M. de Grantmont le monstra à sa mort. Mais jamais Hercule n'en combattit deux, comme dit le proverbe, qui pourtant est pedantesque.

Sur quoy il me souvient d'un conte du feu seigneur de Gensac, gentilhomme gascon, brave et vaillant, et qui estoit escuyer du feu roy Henry II, François II et Charles IX, en la grande escuyerie, et fort bonhomme de cheval et de pied, et mourut au siege de Bourges, aux premieres guerres, d'une harquebusade, ayant une compaignie de gens de pied. Il estoit fort bravasche et haut à la main, selon son pays, et outre avoit pratiqué l'Espaigne, et en parloit fort bien la langue. Un jour, ayant pris querelle contre le sieur d'Avaret, brave gentilhomme aussy, et l'un des braves et gallans de la cour, guydon de M. de Genlis, du temps des guerres espaignolles (et mourut à Orleans huguenot, et de peste, mort non digne de luy), luy donc près de mettre la main à l'espée, survint par cas fortuit un gentilhomme que je ne nomme point, et qui est aujourd'huy un très-bon capitaine et grand seigneur, lequel dit : « Tout beau! tout beau! Gensac. Je ne « souffriray pas que mon compaignon se batte « que je ne m'en mesle. Pourquoy, arrestez-vous. » A quoy promptement, sans s'estonner, respondit Gensac : « Eh, comment! N'a-t-on jamais « veu un homme seul se battre contre deux? Et, « mort Dieu! les histoires en sont toutes pleines « Et pourquoy n'en ferois-je tout autant? Çà, « venez donc vous deux. » Mais, ainsy qu'ils estoient à en venir là, ils furent separés : en quoy on loue la rodomontade dudit Gensac, aller faire telle allegation d'histoires, comme s'il eust discouru avec quelqu'un de sang froid, ou

qu'il eust beu ou fait carous à tous deux. Et quand on lui demanda ce qu'il pensoit faire après estre separés et sur l'accord, il respondit naïfvement : «Eh, mort Dieu! je me voulois «faire mettre dans les Chroniques.» Sa partie pourtant ne fust pas esté bien faicte; car il avoit affaire à deux mauvais garçons et rudes joueurs.

Je me suis possible un peu extravagué en ceste disgression; mais elle n'est entrevenue non possible mal à poinct. Et, pour retourner et abreger, je dis : que les Turcs se mocquent fort de nos querelles, combats et tueries. Au combat de feu mon oncle de La Chastaigneraye, parmy la grande et superbe assemblée qu'il y avoit, s'y trouva grande quantité d'ambassadeurs honorables, voire de toutes parts, et entre autres celuy du grand sultan Solyman, lequel s'estonna fort, et trouva fort estrange ce combat de gentilhomme françois à françois, et sur-tout d'un favory du roy à un autre, lés allant le roy mettre ainsy et exposer en un tel carnage et massacre. Eux ne font pas cela, et tout leur poinct d'honneur le mettent à bien servir leur prince, et soustenir et prendre sa querelle en guerre. Nous autres chrestiens, nous sommes plus qu'eux; car nous nous sçavons battre en combats singuliers et generaux, et sçavons très-bien faire et l'un et l'autre : en quoy sommes doublement à louer, et à n'endurer ny parolles injurieuses ny desmentys; car qui les endure n'est nullement courageux, ny ne peut estre vray noble, comme disoit le roy François I.

Les Grecs anciens disoient que ces combats appartenoient aux barbares. Les anciens braves Romains ont estés de la mesme opinion que les Grecs et les Turcs, et n'ont nullement approuvé tous ces duels et combats, ny ne se sont enfoncés en nos poincts d'honneur de nous autres chrestiens, ainsy que j'en ay veu discourir à des gens sçavans et grands capitaines, qui ont mis le nez dans les lettres et recherches de ces combats. Nous lisons le combat furieux des Horaces et Curiaces. Nous lisons bien dans la vie de Marcellus, de Plutarque, qu'il avoit plusieurs fois combattu en camp clos, et tousjours sorty vainqueur, et force autres de mesmes qui ont combattu. Nous lisons d'un Statilius, qui avoit combattu vingt-deux fois en duel, et tousjours vainqueur; mais c'estoit d'ennemy à ennemy, d'estranger à estranger, comme Torquatus et Corvinus. Scipion aussy tua en Espaigne un grand et fort barbare qui l'avoit provoqué.

Nous lisons bien dans Tite-Live que ce mesme brave Scipion fit exhiber des jeux en Espaigne très-beaux pour les honnorables obseques de ses feus pere et oncle; et, pour les rendre plus celebres, s'y firent plusieurs combats et battailles singulieres : et entre autres, estant sorty differend entre deux cousins, Ortua et Corbis, pour certaine jurisdiction, ils se rapporterent à ce qu'en decideroit l'espée par devant Scipion. Nous lisons aussy, dans le mesme Tite-Live, d'un combat qui se fit devant Capoue, d'un Jubellius, Capouan, et d'un Asellus, Romain, à la veue des deux camps, et se desfierent par le congé de leurs generaux. Là mesmes se lit aussy un beau desfy et combat d'un autre Capouan nommé Badius, contre un Romain nommé Quintius Crispinus; et fut plustost de gayeté de cœur que pour autre subject; car ils avoient estés paradvant fort grands amys : et le Romain alla au combat mal voluntiers pour cela, disant et s'excusant qu'ils avoient, et l'un et l'autre, assez d'ennemys dans leurs camps pour s'entrebattre et s'entretuer, sans qu'il fallust qu'eux deux vinssent là. Le Capouan le bravant fort en l'outrageant et l'appellant poltron et sans cœur, enfin le Romain, poussé des siens, qui luy remonstrerent l'infamie qu'il encouroit, ayant demandé congé à son general, luy bailla un coup de lance à l'espaulle, qu'il luy perça de part en part; et, le voulant achever, et mettant pied en terre, l'autre le prevint, et se sauva à la fuyte tout à pied.

Mais de combat de Romain à Romain on n'en trouve guieres, ou point[1] : et, en cas qu'il ne

[1] Vous trouvez bien dans la vie de Sertorius, en Plutarque, comment il desfia Metellus en Espagne, de sa personne à la sienne, et que leurs soldats, tant d'une part que d'autre, le trouverent fort bon de capitaine à capitaine, et de Romain à Romain : possible ce que Metellus refusa, tant pour ce qu'il estoit fort vieux et cassé, et Sertorius en la fleur et verdeur de son aage, et aussi qu'il falloit qu'un capitaine (disoit Theofrastus) mourust en capitaine, non pas en simple soldat, les soldats pourtant s'en mocquerent bien fort, et luy n'en fit que rire. Tout cela estoit bon. Mais, pourtant, faut noter que bien que ce fust Romain contre Romain, ils tenoient divers partis; et l'un n'estoit censé plus Romain, mais ennemy des Romains. Tant y a, qu'en quelque façon que ce fust, Metellus ne voulut point combattre ainsy de Romain

soit vray, nous en avons un très-beau exemple, qui nous le monstre, dans les *Commentaires de Cæsar,* d'un Pulfio et Varennus, lesquels estoient en picque perpetuelle sur le poinct de l'honneur ; cela s'appelle, à qui mieux fairoit, et à qui precederoit son compaignon à la guerre; ne failloient tous les ans d'avoir de grosses disputes et grosses querelles touchant cela. Sur quoy un jour l'occasion s'appresta très-belle pour eux, en un combat que firent les Romains contre les François qui les tenoient assiegés soubs la charge du jeune Ciceron, plus vaillant certes que le pere. Et l'un de ceux-cy, qui estoit Pulfio, cependant qu'on estoit au plus fort du combat sur le haut du rempart, dit à Varennus: «A quoy songes-tu, Varennus? Quelle plus «belle occasion attends-tu de faire preuve de ta «vertu? Ce jour icy decidera de nos differends.» Ce disant, se jette hors de la tranchée, et là où estoit la plus grosse foule d'ennemys se va jetter dedans à corps perdu. Varennus ne faict non plus que luy du retif, mais le suivit aussy tost, craignant l'estime qu'on en auroit : ils se meslerent, et firent si vaillamment, et se secoururent l'un et l'autre si bien, que, nonobstant qu'ils ne s'aymassent guieres tous deux, après avoir mis plusieurs par terre, se retirerent sains et sauves dans les remparts avec une très-grande louange. Ainsy la fortune, en tel estrif et contention, les tourna et vira l'un et l'autre, en sorte qu'un chascun d'eux secourut et delivra son adversaire, sans qu'on pust discerner lequel de prouesse et vaillance debvoit estre l'un à l'autre preferé.

Voylà les mesmes parolles de Cæsar : en quoy me semble qu'il demeure un peu court, pour n'avoir escrit s'ils continuerent doresnavant plus leurs haynes et contentions, ou s'ils demeurerent amys.

Il arriva un pareil trait entre deux jeunes seigneurs, l'un le seigneur de Candalle, et l'autre le seigneur de La Chastaigneraye l'ainsné, mon oncle, au voyage de M. de Lautreq vers le royaume de Naples. Ils vinrent avoir querelle ensemble, et leur general ne les put pour le coup accorder. Advint que l'assaut de Pavie se donne, où tous deux y allerent bravement, car ils estoient très-braves et vaillans; le seigneur de Candalle avec sa picque et son espée au costé, le seigneur de La Chastaigneraye avec une rondelle et son espée en la main. La fortune voulut qu'en combattant vaillamment l'espée de mon oncle se rompit; et demeure desesperé, ne pouvant nuire à son ennemy. Quoy voyant le seigneur de Candalle, qui combattoit près de luy, tire son espée aussy tost du fourreau, et la presente au seigneur de La Chastaigneraye, et luy dit : «Vous estes trop brave et vaillant, «monsieur de La Chastaigneraye, pour chau«mer à faute d'armes. Tenez, voylà mon espée «que je vous preste; car j'ay ma picque encor «entiere. Donnons. Mais que tous fassent aussy «bien que vous et moy, nous sommes dedans.» Mon oncle ne refusa point l'espée, mais la prit à grande joie, avecques un bon remerciement d'ennemy pourtant à ennemy. Ainsy le voulut ceste honneste courtoisie et necessité de guerre. Et puis combattirent si bien, avecques d'autres vaillans leurs pareils, que la place en fut forcée et emportée. M. de Lautreq fut aussy tost après informé de ce beau trait, qu'il ne put assez louer, avecques ses autres vieux capitaines, et les rendit par ce moyen fort facilement amys; ce qu'il n'avoit pu auparavant : car ils estoient tous deux de haute maison et grande part; car si la maison de Grilli et Candalle appartenoit à des plus grands de la France, celle de Bretaigne, de Vivonne et de La Chastaigneraye, ne leur en cede en rien : cela est aysé à prouver et à comparer ensemble. Tous deux estoient braves et vaillans, tous deux hauts à la main, qui ne vouloient ceder d'un poinct l'un à l'autre, et tous deux poinctilleux, harnieux et escalabreux. Enfin, tous deux se rendirent fort grands amys et grands compaignons de guerre, vivans emprès en fort grande amytié et privauté. Aussy tous deux moururent en mesme guerre et en mesme siege de Naples, comme j'ay ouy raconter aux miens qui estoient de ce temps.

Voylà pourquoy je dis que Cæsar a demeuré un peu manque en la description de ces deux soldats romains, jaloux, envieux l'un de l'autre; car, ou du tout il les debvoit avoir rendu amys, ou d'eux-mesmes se debvoient estre reconciliés ou s'estre entretués; et, par ce, si Cæsar l'eust mis par escrit, l'histoire en fust estée plus gentille. Par cest exemple doncques de Cæsar, il est bien aysé à conjecturer comme les combats et les

à Romain : peu s'en trouve-t-il de ces combats. (Note de Brantôme.)

duels n'estoient guieres permis ny usités parmy les Romains : car, s'ils le fussent estés, les deux soldats tant ennemys eussent bientost vuidé leur differend en deux ou trois coups d'espée, et un tournemain, sans y retourner si souvent. Aussy croy-je que leurs consuls, empereurs et capitaines, en faisoient des ordonnances et estatuts et deffenses de ne venir là, afin qu'ils ne s'y amusassent, et tournassent toutes leurs animosités, poincts d'honneur et vaillances, à bien servir leur republique ; et aussy qu'en tels combats bien souvent se tue-t-il tel soldat, ou tel capitaine, qui possible seroit assez bastant pour gaigner une battaille, ou sauver un royaume, dont j'en allegueroís bien des exemples si je n'avois affaire ailleurs. Mais, quant à moy, il me semble que les deux soldats romains, sans couver si longuement une hayne, eussent mieux fait, toute deffense et service public mis à part, d'entrer au combat, et en eussent estés à jamais plus estimés, comme firent ces Horaces et Curiaces, desquels la memoire demeure immortelle, tant ils desmeslerent si vaillamment leur combat et si furieusement, que (comme disent aucuns qui ont escrit), ainsy qu'ils alloient au combat, et comme ils revinrent à approcher de trente pas, il y eut des uns auxquels le cœur attendrit, et les larmes vinrent aux yeux, d'une telle horreur de s'entretuer les uns aux autres, estant ainsy si proches parens; mais, ressongeans après qu'il y alloit du salut et service public, par paction faicte, obstant toute consideration, d'une rage cruelle s'entrecoururent les uns contre les autres, et se combattirent, que le massacre s'en ensuivit tel que nous lisons dans Tite-Live. J'ay veu ce combat mieux representé que je vis jamais chose, en la maison de la ville de Lucques, là où vous verrez une furye de combattant peincte dans le visage, qu'il n'y reste rien que la parolle, et en tous six toutes diverses sortes de postures et de gardes; si bien qu'il n'y reste aussy que le seul mouvement. Et croy que nos tireurs d'armes nouveaux d'Italie en ont tiré patron en plusieurs de leurs jeux d'armes qu'ils nous ont appris.

Nous lisons de Marc-Antoine comme il desfia Octave Cæsar au combat de sa personne à la sienne, encor qu'il fust plus vieux que luy: mais Octave le refusa, disant qu'il y avoit assez de diverses sortes et manieres de mourir, sans mourir de celle-là. La response certes est vile, et peu digne d'un tel Cæsar, et d'un tel monarque. Je m'asseure que Jules Cæsar, son oncle et son brave predecesseur, n'eust pas ainsy respondu, mais l'eust bien pris aussy tost au mot. Pour en parler aussy franchement, Octave, encor que la fortune luy donna estre le monarque de tout le monde, n'estoit pas vaillant de sa personne, ainsy qu'il le monstra en la battaille de Philippes, comme très-bien Marc-Antoine le luy sçavoit reprocher.

Or bien je pardonne à Octave, puisqu'il n'estoit si vaillant, ny le cœur luy bastoit pour venir jusques-là, ou bien que l'usance n'en estoit tel le parmy les grands de Rome, puisqu'elle n'estoit parmy les petits; ou bien qu'il estoit mieux asseuré de son faict, et qu'il auroit bien raison de son homme autrement que sans venir là, et hasarder sa vie à la fortune d'une espée variable et inconstante, ainsy qu'il luy arriva.

Mais s'il faut pardonner à Octave, il ne faut pardonner au Dauphin de Viennois-Humbert, lequel, ayant faict paix avecques le comte Aymé de Savoye, et puis voyant son bon, la vint rompre sans que le comte y pensast. Dont ledict comte fasché, soudain luy despescha un roy d'armes, dit Savoye, par lequel il luy envoya un cartel, contenant en somme : qu'il estoit un vray infracteur de paix, et que laschement il avoit en son absence envahy ses terres contre son serment; et à ceste occasion, qu'il le desfioit corps à corps, ou puissance contre puissance; et qu'il l'estimoit si grand prince, qu'il sortiroit au combat en camp pour soustenir son honneur; autrement, il le reputoit lasche et meschant. Le Dauphin ne fit autre response à ce cartel, sinon qu'il dit de bouche au heraut : « Mon amy, « dis à ton maistre que la force et la vertu d'un « prince ne consistent point en force corporelle; et « que s'il se veut tant vanter d'estre fort, nerveux « et robuste, je luy respons que je n'ay toreau « qui ne soit plus fort et roide que luy: par quoy, « quand il s'y voudra esprouver, je luy en envoye- « ray. Et quant à l'armée, dis-luy que s'il est « bien pourveu et fourny à ceste heure de gens, « que je le seray une fois à mon tour, et puis je « l'yray trouver là par-tout où il sera. » Ce qu'il fit au bout de quelque temps, et luy desfit tout son arrière-garde, chargée de butin, qui se retiroit.

Ceste histoire on la trouve dans la *Chronique de Savoye.* Voylà comment le gallant se desfit du cartel à luy envoyé, auquel pourtant il debvoit respondre par faict d'armes, puisque le comte le louoit, et le tenoit si homme de bien qu'il n'y faudroit. Toutesfois, s'il fut un peu offensé par le refus, il le rabilla un peu par la desfaicte qu'il fit en la victoire qu'il eut; car enfin, les grands, en quelque sorte qu'ils obtiennent victoire, ils acquierent honneur et louange : mais pourtant le camp accepté l'eust honnoré davantage parmy les gallans cavalliers; et me semble qu'il fit une quasy semblable response que fit Corbane à ces braves seigneurs françois croisés de jadis en la Terre-Saincte : lesquels, tenans Antioche assiegée, où eux estans plustost assiegés qu'assiegeans, à cause de la misere du long siege, de la famine, de la fatigue et incommodité de toutes choses qu'ils avoient paty là devant, et menacés aussy du grand secours qui leur venoit à dos, ils envoyerent Pierre l'Hermite vers ledict Corbane, pour luy remonstrer et faire trouver bon, de la part de tous les princes chrestiens qui estoient là, que, s'il vouloit mettre quelqu'un de ses capitaines en camp clos, ils en mettroient un autre pour là debattre et vuyder leur differend. S'ils en vouloient mettre davantage, il en mettroit davantage; si-non armée contre armée, et en lieu pareil. Mais Corbane, rusé, respondit : que c'estoit au vainqueur de donner les conditions et faire les lois; que, puisque les chrestiens ne cognoissoient pas encor leur malheur, ou faignoient ne le cognoistre, ils n'auroient jà de luy ceste faveur de choysir la mort dont ils voudroient mourir. Beau mot, certes! Quant aux princes, ils les envoyeroit à l'empereur des Perses tous prisonniers; quant aux simples soldats, il les feroit esclaves, ou les tailleroit en pieces, ainsy qu'il verroit, comme un arbre malheureux qui ne porte point de fruict. Quelle sentence si elle eust sorty à effet! Mais les chrestiens, par la grace de Dieu, emporterent la ville. Paule Æmille raconte ceste histoire.

Meshuy il est temps de faire une fin; mais pourtant, qui voudroit rendre ce discours parfait, il faudroit dire et discourir, à sçavoir mon : si toutes gens doibvent estre receus aux combats et estaquades, et mesmes les vassaux et subjects contre leurs seigneurs. A quoy les docteurs duellistes qui en ont escrit disent que, si le seigneur offense mal le vassal premier, le vassal le peut desfier et se deffendre par les armes; car le droit des armes est aussy bien deu à l'offensé comme celuy des lois; mais si le vassal offense le premier, il n'est point receu en aucun dèsfy, d'autant qu'il est rebelle à son seigneur, et par consequent perd son droit des armes à l'endroit de son seigneur, et celuy de vasselage.

Faudroit discourir aussy et sçavoir, si un soldat peut combattre un capitaine, ou le sien mesme. J'en vis ceste dispute debattre à Malthe par M. le grand-maistre, le marquis de Pescayre et autres capitaines; et voulut M. le grand-maistre que M. de Bellegarde y fust appellé, d'autant qu'il s'entendoit fort bien en ces disputes de querelles. Le tout se desbattoit sur ce sujet, à cause d'un soldat qui avoit appellé son capitaine au combat. Il fut arresté que : tout soldat qui a porté les armes deux ans durant son intervalle, et qu'en ce temps il en aye fait digne profession et belle preuve en se trouvant à toutes les belles factions et hasardeuses, et le prouvant, il peut combattre tout capitaine duquel il aura receu injure, voire le sien propre, en s'ostant de sa compaignie.

Je vis quasy pareille dispute entre le capitaine Busq, qui mourut à la Terciere, et le capitaine Brevet, son lieutenant, tous deux Provençaux, et braves et vaillans capitaines. L'on trouvoit estrange que le capitaine Brevet desfioit ainsy son capitaine : mais pourtant, M. de Strozze leur couronnel, et autres capitaines, luy dirent que ledict Brevet le pouvoit faire en le quittant. Il est bien vray qu'il y a difference entre un lieutenant et un soldat, car le lieutenant est capitaine.

J'estois present à ceste dispute, où M. de Strozze m'avoit faict appeller et prié d'y assister pour en dire mon advis, où j'y vis alleguer force raisons, *et pro et contrà,* entre autres ceste maxime que j'ay dict cy-devant, où il paroist que le soldat qui a porté deux ans les armes en belles factions, pouvoit combattre un capitaine; et cela a eu lieu parmy les Italiens, mais peu parmy les Espaignols, et encor parmy nos François de jadis : d'autant que ce mot de capitaine estoit et est si sacré, que le soldat qui offensoit seulement si peu un capitaine, estoit griefve-

ment puny; car n'estoit appellé à cest estat qui n'en fust grandement digne. Si que j'ay veu tels capitaines, voire plus de cinquante en ma vie, parmy nos bandes, qui meriteroient d'estre aujourd'huy couronnels, et tel soldat qui meriteroit d'estre aujourd'hui maistre de camp. Mais aujourd'huy que nostre infanterie est si corrompue, despravée et desreiglée, que les maistres de camp (la pluspart) et capitaines se font par douzaines, ainsy que la necessité le porte, et faute de paye, et si pourtant s'estiment autant que les plus braves et famés. En quoy il y a difference : car tel capitaine y a-t-il qu'un gentilhomme de marque se feroit tort de le combattre, encor qu'il alleguast qu'il y a tant de temps qu'il porte les armes. Mais comment les portent-ils? en les traisnant et en tenant les champs, cherchant les paroisses, en vivant et rançonnant le bon homme, et se trouvant peu aux belles factions. Quand ce vient à une bonne affaire, ils ont autant de cœur que putains. Je parle d'aucuns, mais non de tous.

Comme nous disons du capitaine, de mesmes en faut dire du soldat, lequel se vantera avoir porté les armes tant de temps. Mais quoy! C'est en faisant la vie de ripaille, comme j'ay dict du capitaine. Et qu'il faille recepvoir telles gens en combats, ce sont abus! ouy bien les braves capitaines et bons soldats signalés, desquels la vaillance est très-esprouvée, dont nous en avons encor force parmy nos bandes; car je serois bien marry de parler de tous en general, ainsy que je les loue en mon livre des *Couronnels*.

Voilà ce que j'en ay ouy discourir à de braves capitaines en ceste dispute que je viens de dire. Et entre autres beaux exemples, allegueren M. de Maison-Fleur, gentil et brave capitaine de son temps, lequel estant à la guerre de Flandres, pour contenter un soldat qui se doulloit de luy s'offrit de le combattre. Le soldat le prit au mot; et se battirent si bien qu'ils se tuerent. Brave et vaillant acte, certes! Aucuns louerent la vaillance et la generosité dudict Maison-Fleur; autres le blasmerent d'avoir desrogé à l'authorité de capitaine, et l'avoir trop abbaissée, et qu'en tel cas il la falloit maintenir jusques au bout, et ne pas mettre en balance sans l'advis des plus grands capitaines, ou ordonnance des generaux; mais de gayeté de cœur s'aller battre comme il fit, force gens luy donnoient blasme; car enfin il faut honnorer son estat et ne le mettre à si bon marché.

Le capitaine Bourdeille, mon frère, brave et vaillant certes (je ne pense point faillir si je le dis, car il estoit tel estimé de son temps), estant en Piedmont, commandant à des gens de pied, il avoit avec luy un fort brave soldat qu'on nommoit le capitaine Tripaudiere, Gascon, qu'il avoit eslevé, dressé, entretenu avec luy l'espace de six ans, et faict voir son monde aux guerres de Piedmont, d'Hongrie et de Parme, le menant tousjours quant et lui, et l'aymant fort, et luy ayant appris à tirer bien des armes, car mondict frère les avoit très-belles en la main. Par cas, ce Tripaudière fut suborné et gaigné par M. de Bonnivet, pour lors couronnel en Piedmont, pour estre avecques luy l'un de ses capitaines entretenus, dont il laissa mondict frère, qui, en estant despit, le fit appeller sur le pont du Pau, qui ne faillit d'y aller, tant il s'estoit fait presumptueux ; mais en y allant il fut rencontré par aucuns capitaines, et retourné en la ville, et mené à M. de Brissac, pour empescher le combat, qui envoya querir mondict frere pour les accorder. La chose fut fort disputée, et mesmes des vieux capitaines de là, qui dirent n'y avoir aucune raison qu'un petit capitaineau entretenu despuis trois jours se battist contre le capitaine Bourdeille (qui ne vouloit que se battre, et point s'accorder), ayant commandé il y avoit long-temps; de plus, qu'il estoit gentilhomme de fort bonne part et bon lieu, appartenant à des plus grands de la France. Force capitaines remonstrerent au capitaine Bourdeille, veu ses qualités, qu'il se faisoit grand tort, et à tous eux, de s'abbaisser par trop que de vouloir se battre contre un qui n'avoit pas trois jours qu'il n'estoit que son simple soldat, sa creature, et faict capitaine nouveau, encor de gayeté de cœur et sans subject. A quoy ne vouloit entendre le capitaine Bourdeille; car il estoit un jeune homme escalabreux, vieux capitaine pourtant. Mais enfin il fut tant persuadé des grands et vieux capitaines de par delà et de ses compaignons, de se contenter que ledit capitaine Tripaudiere luy fist une fort grande soubmission, en luy requerant fort ses bonnes graces et amytié, à quoy il s'accorda ; mais jamais il ne l'ayma plus; et en fit peu de

compte; car il estoit ennemy d'un ingrat.

Un peu advant ce differend il en estoit arrivé un entre le capitaine La Chasse, Provençal, vieux capitaine et gentilhomme de bonne part, et le capitaine Riolas, vieux capitaine aussy, que j'ay veu suivre feu M. de Guyse le grand, et mourut à l'assaut du siege de Royan près de luy. Quand ce fut pour les accorder, il y eut grande dispute, bien qu'ils fussent tous deux esgaux capitaines en valeur et honneur et experience; mais le captaine La Chasse se disoit gentilhomme, et avoir ce poinct par-dessus Riolas; à quoy M. le mareschal et autres grands capitaines eurent de l'esgard.

J'espere en mon second livre [1] parler de plusieurs accords de querelles que j'ay veu faire et ouy dire, ensemble des parolles et satisfactions qui s'y sont dictes et practiquées: en quoy du tout je m'en rapporteray aux grands capitaines, et mesmes sur le subject si les gentilshommes bien qualifiés et capitaines encore bien signalés, n'ont pas quelque poinct sur les autres du commun, puisque deux vertus sont plus puissantes qu'une. En voicy un autre conte, et puis plus, mais bien divers aux deux precedens.

Un soldat de la Couronnelle de M. de Bonnivet, en Piedmont, vint à offenser un tambour du capitaine Sainct-André. Le tambour, qui estoit brave et courageux (comme j'en ay veu aucuns parmy nos bandes qui sçavoient faire autre chose que toucher la caisse), demande à se battre contre le soldat, et le fait appeller. Le soldat le refuse tout plat, disant que ce seroit un grand reproche à luy, vieux et signallé qu'il estoit, de se battre contre un tambour; et plusieurs capitaines tenoient ceste opinion pour luy. Par quoy, Sainct-André que j'ay veu très-brave capitaine et gouverneur d'Aigues-Mortes despuis, se radvise d'oster la caisse à son tambour, et luy donne en recompense l'arquebuse à porter, avec remonstrance qu'il luy fait de la faire bien valloir en toutes belles entreprises et rencontres, sy qu'il se rende capable soldat pour avoir raison de son ennemy; à quoy il ne fault: car dans trois mois il se fit fort recognoistre, au bout desquels il fait appeller sondict ennemy, qui, sans aucune excuse y va; et se battirent, et se blesserent fort bien tous deux.

[1] On n'a pas ce second livre.

Nos capitaines de gens de pied en peuvent là dessus dire leur advis.

Il faut maintenant dire un mot d'une dispute que j'ay veu faire et la desbattre, à sçavoir: si en ces combats d'appels l'eslection d'armes s'y fait et s'y doit faire comme en camps clos solemnels dont nous venons de parler cy-devant. Aucuns disent que si, autres que non: comme, par exemple, un qui est offensé fait appeller celuy qui l'a offensé, et luy mande qu'il l'attend en tel lieu avec telles armes, ou en pourpoint ou en chemise, avec l'espée et la dague, ou l'espée et la cappe, à pied ou sur un bon cheval, et une lance ou pistole, armé ou desarmé, ou que ce soit avec autres armes accoustumées ou non accoustumées. Il y en a d'autres qui disent que s'il plaist à celuy qui est appellé il l'ira combattre, et s'il ne luy plaist il n'ira point, si-non armé comme il luy plaira, d'autant qu'il n'y a point de confidans, parrains et juges, pour ordonner, disent-ils, et décider des eslections d'armes, ny les desbattre, comme aux camps solemnels; et faut qu'elles se concertent et s'accordent entre les deux parties, ou par les deux seconds ou autres; et mesmes faut que l'offensé s'accorde à tout pour avoir raison de son offense; autrement l'offensant luy trouvera une infinité de poinctilles, subterfuges et cavillations, pour faire, s'il veut, de grandes remises à se battre. Bien est-il vray que, pour son honneur, il n'en doit user; car, qui offense il est tenu d'en faire reparation par les armes ou parolles: mais pourtant tel offensé, s'il estoit estropié d'un bras ou d'une jambe, il se peut accommoder de telles armes à son advantage sur son ennemy qu'il luy plaira; et la raison le veut ainsy, et qu'en nos cours ailleurs de nostre France nous en avons veu force exemples, jusqu'à aucuns se vouloir proposer une coupe pleine de poison, et que toutes les deux parties adverses en beussent chacune la moitié; d'autres s'offrir marcher tous deux en une chambre pavée de rasoirs, pour se desfaire par ces deux moyens (pas beaux pourtant) aussi tost l'un de l'autre. Tant d'autres inventions bizarres et sottes a-t-on voulu trouver pour se desfaire les uns des autres par des eschapatoires ou autrement, dont je me passeray bien les conter.

Mais bien ay-je veu tenir en nostre cour à des plus braves et vaillans gentilshommes qui y fus-

sent, et qui avoient acquis en leur temps grande gloire d'armes, que, si quelque mignon nouvellement venu d'Italie, et fraischement esmollu à l'espée par le Patenostrier, ou Hieronime, ou Francisque, ou Le Tappe, ou Le Flaman, ou le sieur d'Aymard, enfant de Bourdeaux, gallant homme certes, quand ils vivoient, et que venant à la cour, affamé de gloire et d'honneur, et, pour en avoir, on les vinst à quereller et appeller avecques l'espée seule, ou l'espée et la dague, qu'ils ne s'y battroient point, et le combattroient plustost par autres armes qu'ils trouveroient advantageuses pour eux, et luy donneroient à songer, ou monteroient sur un bon cheval, et une bonne pistole, et une espée, ou lance ou autrement, pour faire passer leur escrime. D'autres ay-je veu aussy tenir ce poinct : que quand on est offensé par supercherie, on peut combattre son ennemy comme l'on veut, mesmes de le tuer d'un canon si l'on peut. Mais pourtant, s'il veut estre si gallant que n'user de telle revanche, mais, en cavallier tout gentil et tout noble que d'appeller l'offensant avecques armes nobles, communes et esgales, il ne faut que l'offensant en refuse le combat : autrement, il luy iroit grandement et doublement de son honneur pour avoir offensé à l'advantage et en supercherie, et refuser un honneste et fort chevalleresque combat que l'autre presente en brave et genereux cœur. Il s'en est veu beaucoup d'exemples de ceux qui en ont usé de semblables traits.

Un autre exemple ay-je veu n'y a pas longtemps, d'un gentilhomme qui, ayant une parolle à demander à un autre, le vint rencontrer et accoster en un chemin, et luy demander quelque parolle, et le brava fort de parolles bravasches et outrageuses ; si bien que l'autre s'en alla avecques cela, pliant les espaules sans revanche ; et dit pour ses raisons que l'autre estoit monté à son advantage sur un bon cheval adroit et bien maniant, et luy estoit sur un jeune poulain qui ne sçavoit tourner seulement à pas une main. Au bout de quelque temps il songe à en avoir raison, et le fait appeller pour se battre contre luy avecques une espée et une dague et en chemise. L'autre fit dire par son second qu'il l'attendoit avecques un bon cheval et une bonne espée ; disant par ses raisons que, puisqu'il se plaignoit tant auparavant de quoy il avoit este oravé de son ennemy monté sur un bon cheval, et luy sur un meschant, qu'il estoit à presumer que, monté de mesmes sur un bon cheval, qu'il feroit rage, et qu'il ne luy faisoit point de tort de luy presenter le combat à cheval, et qu'aussy en tel point ils s'estoient entre querellés. Celuy qui estoit offensé refusa ce combat à cheval, ce qu'il ne debvoit faire selon l'advis de plusieurs ; car qui est offensé, il faut qu'en toutes formes et toutes armes raisonnables il tasche à avoir raison de son offense. Toutesfois luy et son second, après s'estre advisés un peu, dirent qu'ils se battroient à cheval, mais qu'il n'en avoit pas sur l'heure ; et pour ainsy le second requiert qu'il luy en fournisse et en fasse venir deux bons, et en choysira celuy qu'il luy plaira. A quoy respondit l'autre qu'il n'est vray-semblable que son combattant pretendu n'aye un bon cheval, puisqu'il est riche seigneur, et que ordinairement il en a chez luy de fort bons et en mene avecques luy quelqu'un tousjours, et aussy que son second en avoit sur le lieu trois ou quatre, qui, estant requis de luy en prester un, le refusa, disant qu'il n'en feroit rien : pour quant à luy fournir chevaux et en mettre sur les rangs un couple, et l'autre second les venir visiter et en choisir l'un, c'est un abus ; cela ne s'est jamais veu, si-non en combats solemnels, ainsy que j'ay dit par cy-devant, et l'appellé ou l'appellant ne sont nullement tenus de produire ny chevaux, ny armes, si ce n'estoit quelques armes extraordinaires que l'un et l'autre proposassent et qu'ils ne les eussent sur le lieu, et pour ce les demandassent, ou accordassent terme d'en pouvoir recouvrer, monstrans en cela leurs braves courages pour ne refuser le combat. Voylà comment il faut qu'ils s'entredonnent chevaux et armes par concert fait entre eux-mesmes ou leurs seconds en camp solemnels ; il faut passer autrement selon leurs lois. Je l'ay ouy dire ainsy tenir aux grands duellistes.

Un autre exemple ay-je veu d'un, qui appella l'autre en chemise avec une espée et un poignard. L'autre fit response : qu'il ne veut point combattre ainsy nud, car c'estoit en hyver, et qu'il mourroit de froid, et qu'il se morfondroit, et engendreroit un bon rhume, un catarrhe, ou un bon purigi [1] qui lui causeroit la mort ; et

[1] Pleurésie. Les courtisans, non contents de corrompre ce mot, le faisaient masculin. Montluc s'en est servi.

quant à luy, qu'il n'alloit point là pour y mourir, mais pour y vivre par amprès, craignant cela plus que son espée. A tout cela il y est très-bien receu, et peut fort bien garder son pourpoinct pour son combat. Aussy est-ce un abus que de se battre en chemise blanche; mais il faut aussy visiter les pourpoincts, s'ils ne sont point plus advantageux les uns que les autres, et s'il n'y a point de fer, ou maille, ou papier collé; et cela peuvent faire les seconds, dont pourtant en est arrivé des inconveniens par telles visites. Autrement se fait-il en camps solemnels; car si celuy qui a les armes propose à l'autre de se battre en chemise, il faut que cela soit et qu'il passe par là.

Deux autres exemples ay-je veu de deux, dont l'un estoit malade d'une fievre, et l'autre qui s'estoit desnoué un pied. Ils furent appellés par leurs ennemys, avecques une espée et une dague, et à pied. Eux, courageux, se faschans de s'excuser à faute de se battre, mandent qu'ils se veulent battre à cheval, et une bonne espée. Ils y doivent estre receus, ny rebuttés de leurs excuses. Autrement est-il aux camps solemnels : tesmoing celuy de M. de Bayard au conte que j'ay dict cy-devant de luy. Tant d'autres exemples alleguerois-je sur ceste eslection d'armes en ces appels, que aucuns veulent faire ressembler aux camps solemnels, qui est un abus; car il n'y a nulle conjonction ny ressemblance en cela. Et voylà pourquoy ces camps solemnels sont plus à estimer que les autres d'appel, comme ont dict les grands docteurs duellistes; d'autant qu'ils se font par loix, estatuts, ordonnances, reglemens, anciennes coustumes, tant par les juges, mareschaux de camp, parrains et confidans, et autres grands personnages de guerre et anciens docteurs, qui les ont ordonnés, reformés et policés. Encor que je ne me veuille destourner de mon dire, qu'il y a abus aussy bien aux uns qu'aux autres, mais en l'un plus qu'en l'autre, pourtant il faut tout remettre à la raison, selon laquelle on se doit regler, et par ce on ne faillira point.

J'eusse faict ce discours bien plus long sur ceste dispute d'eslection d'armes, et en eusse allegué force autres raisons et exemples; mais je n'aurois jamais faict. Il faut donner la plume à ceux qui en peuvent mieux escrire que moy.

Et tout ainsy que je parle de l'eslection des armes, il faut aussy entendre de mesmes de l'eslection des lieux pour se battre, car de suspects auxquels faut bien adviser il y en a pour les eslire.

Or faisons fin, encor que j'ay un champ très-ample pour le semer de plusieurs disputes, raisons, questions, exemples, contes, histoires; mais c'est pour ceux qui sont en cela mieux entendus que moy. Je fais doncques fin, priant tous cavalliers, capitaines, soldats, de m'excuser si je n'ay mieux dict; protestant pourtant que mon advis ne procede point tant de mon debile cerveau comme de plus grands et plus experts en cela que moy, desquels j'ay appris, et suis prest d'en apprendre d'autres fort librement, et de ceux qui me voudront enseigner.

Je croy bien que si un feu M. l'admiral, un M. d'Andelot, un M. de Guyse le grand, qui s'entendoit en cela mieux qu'homme du monde, et qui en discouroit des mieux, comme j'ay veu, un M. de Montluc, un mareschal de Belle-Garde, un mareschal de Biron, un M. de Biron son fils, qui est aujourd'huy un des grands capitaines de France, et tant d'autres capitaines, tant de gens d'armes que d'infanterie, qui ont veu tant de combats, eussent entrepris ce discours, je croy que ce fust esté la plus belle chose qu'on vit jamais.

Je ne me desparts pourtant encor de mes discours, pour y enfiller un autre, sur une dispute que j'ay veu faire souvent parmy les grands capitaines et gens de guerre, à sçavoir: si un general d'armée, ou autre ayant un grand commandement, estant en sa charge, doit refuser le combat qu'un autre son pareil luy presente, et auquel il le desfie. Sur laquelle dispute j'allegueray cest exemple, qui est fort beau, de M. le marquis de Pescayre, ce grand capitaine, lequel, lorsque les François furent chassés de l'estat de Milan (dont il en fut le principal chasseur), il vint assieger dans la ville de Come M. de Vandenesse, frere puisné de M. de La Palisse, lequel, encor qu'il fust fort petit d'estature et de taille, et n'eust l'apparence ny la grace de son frere M. de La Palisse, si ne luy cedoit-il en rien de valeur et d'audace: car, parmy les siens, il estoit appellé le Petit Lyon des François : mesmes les Espaignols luy donnerent ce nom; j'en parle ailleurs. Estant assiegé dans ceste place, elle luy fut tellement battue et assaillie, qu'il fut contrainct la rendre

par composition de vies et bagues sauves, laquelle, luy voulant sortir, ne luy fut nullement observée, car elle fut du tout pillée et saccagée par les Espaignols et lansquenets, à la veue dudict M. de Vandenesse, qui, rongeant son despit, au partir de là ne faillit d'envoyer tout aussy tost un trompette audict marquis et luy envoyer un cartel de desfy, l'appellant en duel. Mais les Espaignols, desquels il estoit le pere, et le plus aymé general qu'ils avoient jamais eu, ny eurent oncques, ne voulurent jamais qu'il respondist à ce cartel, ne qu'il entendist au combat, encor que ledict marquis ne desirast autre chose (ce disoit-il, et le faisoit par beau semblant paroistre), eux alleguans que, d'autant qu'il estoit personne publique, et gagée au service de l'empereur et du public, il n'estoit obligé qu'il se perdist pour chose particuliere, au moins qu'il s'y hasardast; dont le retinrent en despit de luy. De quoy la partie fut remise à une autre fois, qui s'entretint tousjours soubs un ardent desir de vangeance et de combat, tant d'un costé que d'autre; car, certes, ils estoient tous deux esgaux en prouesse: mais le malheur fut tel pour M. de Vandenesse, qu'au bout de quelque temps l'admiral Bonnivet, se retirant de Lombardie, mal mené, et en desordre et confusion, pour estre suivy de près de l'armée espaignolle, où commandoit ledict sieur marquis, fut chargé fort rudement à Romagnano, où la routte de nos gens fut telle, qu'il en fut tué beaucoup, entre autres M. de Vandenesse, estant sur la queue, et faisant la retraicte; dont ledict marquis en fut si desolé et fasché, (d'une grande harquebuse qu'il eut dans l'espaule ainsy que dit un roman espaignol qui descrit sa vie), que, maugreant le ciel, il disoit souvent en sa langue espaignolle: *Porque la pares, cia que este hombre que era á el particular enemigo, havia sido quitado del cielo y de la fortuna á su triunfo, y a su gloria esperada; porque siendo ya antes desafiado, deseava estremamente verse con el en pelea particular por dar fin a su querella por su gran honra.* Qui est en françois: «Que la fortune et le ciel luy avoient faict grand «tort de luy avoir osté cest homme, lequel, «estant son particulier ennemy, avoit esté des«tiné pour son triomphe et sa gloire esperée, «d'autant que paradvant ayant esté desfié de luy, «il desiroit fort entrer en camp avecques luy «pour terminer sa querelle avecques son hon«neur.» Pesez tous ces mots, et voyez quelle superbeté et rodomontade espaignolle.

Il me semble que j'oys encor Octave Cesar sur la mort de Cleopatre, pour ne l'avoir sceu mener en triomphe à Rome, ou bien (pour venir du plus grand au plus petit) d'un soldat espaignol, lequel, ayant eu une querelle contre un autre, pensant le combattre, sur ces entrefaictes vint à estre blessé bien fort en une escarmouche de siege, il ne fit que prier Dieu, et faire dire force messes pour luy et pour sa guerison; et, quand on luy demandoit pourquoy il le faisoit, veu que c'estoit son ennemy, et autant de desfaicte pour luy s'il mouroit, il respondit: «parce qu'il me fascheroit fort qu'il «mourust autrement que de ma main; et faut «qu'il en meure, ou plustost je me tuerois moy«mesme de despit.» Voylà une plaisante gloire!

Mais, pour tourner encor à nostre premiere histoire du marquis, j'en allegue une autre semblable de René d'Anjou. Lorsqu'il vint au royaume de Naples, il envoya un herault devers Alfonse d'Aragon, se disant roy de Naples, et luy porta un gantellet tout sanglanté, ainsy qu'estoit la coustume d'aucuns desfis de ce temps, comme j'ay dict cy-dessus, l'appellant au combat de la part de son maistre. Alfonse accepta le gant, et puis demanda si René vouloit combattre corps à corps, ou bien avecques toute l'armée. L'autre respondit en armée. (Il fust esté plus beau de dire corps à corps). Alfonse luy repliqua qu'il acceptoit la battaille; et qu'à luy appartenant, par le droict des armes, comme à provoqué et appellé, d'eslire le jour et lieu de la battaille, il eslisoit ceste plaine qui estoit entre Nola et Lacera, et que dans huict jours de là il l'iroit attendre avecques son armée: ce qu'il fit au jour de terminé. Mais René n'y alla pas, et ne chercha point la battaille. Toutesfois, il se vint bien camper au camp d'où Alfonse s'estoit party. Puis, adjouste le conte, que quelque jurisconsulte de ce temps là, avoit escrit qu'Alfonse comparut dans le champ de battaille, mais non pas René, d'autant que ses barons l'en empescherent; luy alleguant qu'il n'avoit peu en ceste sorte desfier Alfonse, se voulant mettre sa personne et son royaume en danger sans le conseil et consente-

ment d'eux et des principaux du royaume, du peril et interest desquels il estoit question. De l'autre costé, Affonse, lorsqu'il fut appellé au combat, demeura quelque temps songeant là dessus, d'autant qu'aucuns luy disoient: que René, qui n'estoit que duc, ne pouvoit pour raison appeller Alfonse, qui estoit roy. Mais enfin, luy semblant telle excuse d'homme lasche et couard, il retint et accepta le combat: comme de vray il n'avoit garde de le refuser, estant si brave et vaillant roy comme on l'a descrit, et ses actes l'ont monstré.

Le roy d'Angleterre ayant esté desfié par le duc d'Orleans de tirer quelques coups de lance avecques luy seul, ou dix à dix, ou en foulle de cent à cent chevalliers, pour l'amour des dames, ou autrement, le roy luy fit response: qu'il n'y avoit nulle raison qu'il egalast sa royale maiesté avecques son excellence et seigneurie; toutesfois, pour l'honneur et gentillesse, voluntiers, de gayeté de cœur, abaisseroit sa majesté jusques-là que de venir aux mains avecques luy. Un fils descendu de la noble maison de France luy faisoit pourtant beaucoup d'honneur de se battre à luy, comme luy tout roy à ce fils de France.

Un autre exemple de nostre temps: Lorsque la premiere fois M. d'Alançon, frere à nostre roy, alla en Flandres, il eut un gentilhomme provençal, nommé le chevallier d'Oraison, qui avoit une querelle contre M. de Bussy. Par quoy, pour la desmesler, et pour plus grande ostentation et bravade, part de la cour et de Paris, et emmene avecques luy le seigneur de Gouille, pour lors le plus renommé tireur d'armes qui fust en la France, pour se battre avecques M. de Fervaques, brave et vaillant gentilhomme, contre qui pareillement avoit querelle; et s'en vont rendre dans le camp de dom Juan d'Austrie, estant lors la saison et permission telle aux François d'aller pour les Espaignols aussy bien que contre eux. Y estant donc, allerent faire la reverence à son altesse, et luy faire entendre qu'ils estoient venus là pour le servir, et aussy pour appeller en estaquade deux gentilshommes françois qui estoient au camp de Monsieur, party contraire, qui estoient messieurs de Bussy et Fervaques: suppliant son altesse leur permettre le camp, et leur donner licence d'y envoyer un trompette pour les y appeller. Dom Juan leur permit librement, et avecques grande ayse, pour avoir par là quelque petit subject de quelque affront à M. d'Alançon, ou à ses gentilshommes, et mesmes estans fort ses favoris. Estant venu le trompette, et ayant faict sa charge, soudain il fut pris au mot. Ce qui estant venu à la cognoissance de Monsieur, despesche le trompette, et mande par luy à dom Juan que la partye estoit par trop belle pour permettre qu'elle se fist sans luy, et qu'il en vouloit estre, et que si dom Juan y vouloit venir, qu'il feroit le tiers, et qu'ils advisassent le lieu, le jour et l'heure, et qu'il seroit tousjours prest, si que possible, par là pourroient desmesler et determiner, non pas une simple querelle ny petits differends, mais oster toute occasion d'esteindre une grande guerre qui s'alloit enflammer. Dom Juan, qui ne s'estoit attendu nullement, ny proposé, ny advisé qu'on en vinst là, fut un peu esbahy pour le commancement, voyant une telle consequence advenir. Toutesfois, comme brave, vaillant et genereux, comme fils de pere, accepte le desfy, et se resolut de se trouver à l'assignation. Mais, ces grands capitaines qui estoient près de luy, compassans très-bien toutes choses, comme ils en sont maistres, mesmes les soldats espaignols, qui en commençoient faire rumeur et à se mutiner, ne voulurent jamais permettre que leur general, pour un certain petit et leger poinct d'honneur, s'allast ainsy perdre, et tout un estat; car, si cela avoit lieu, il n'y a general qui ne fust ainsy souvent desfié; et auroient plus de peine à respondre à ces cartels de gens que l'on supposeroit exprès, que non pas à faire le deu de leur charge. Par quoy il fut arresté et retenu par les siens, quelque instance qu'il fist de sortir. Par ainsy telle entreprise fut rompue. En quoy les Espaignols furent fort mal contens de ces deux gentilshommes desfians, qui estoient là venus dans leur camp par leurs desfis brouiller leurs belles ordonnances et polices de guerre.

Nous avons un frais exemple, en ces dernieres guerres, de M. d'Espernon et du sieur d'Aubeterre, reprenant les erres du capitaine Maumont, qui, simple capitaine qu'il estoit, avoit desfié mondict sieur d'Espernon, ce qui estoit une grande desrision; mais aussy la paya-il bien comme il le meritoit; et bien employé:

un simple capitaine pieton, aller desfier un couronnel! Tout le monde luy debvoit courir sus. M. d'Espernon estant au service du roy son maistre en France, lorsqu'il mourut à Sainct-Clou, le sieur d'Aubeterre, ayant quitté le party du roy, qui luy avoit faict tant de biens, et pris celuy de la Ligue, ne pouvant prendre le gros gibier des villes d'Angoulesme, Cognac et Xainctes, y ayant faict souvent entreprises, s'alla jetter sur le menu, et fit surprendre, par son frere le baron, le chasteau de Villebois, qui estoit à madame la marquise de Mezieres sa tante, qui l'avoit veu trois jours auparadvant avecques plusieurs offres de services, et faict son frere le baron gardien de ceste place, par le moyen de laquelle il fait la guerre au gouvernement de M. d'Espernon d'Angoulmois et Xaintonge, et les ravage fort. M. d'Espernon absent, tourné après la mort du roy, il veut nettoyer son gouvernement de tels ravageurs et ravoir sa place, et tente les moyens ordinaires et premiers, par sommation de trompette; mais n'y voulurent entendre. Par quoy les va assieger avecques un fort beau appareil et attirail d'artillerie, et non point de petit compaignon, mais digne d'un grand seigneur comme luy. Sur ces entrefaictes, ledict Aubeterre envoye un cartel à M. d'Espernon, pour l'appeller au combat; mais M. d'Espernon en peu de mots luy respond ainsy: « Je m'en vais « pour le service du roy où ma charge m'ap- « pelle : ayant faict là je parleray à vous. Cepen- « dant je suis fort homme de bien et d'honneur, « et quiconque voudra dire du contraire en « aura menty. » Et sur ce poinct part avecques ses troupes, et va faire son siege de Villebois, le prend en moins de huict jours, contre toute l'esperance de tout le monde, qui croyoit que d'un mois ne le prendroit, et ce, à la barbe dudict sieur d'Aubeterre, qui estoit dans son chasteau d'Aubeterre, retiré avecques ses gens, sans donner une seule allarme au camp de M. d'Espernon, qui n'estoit pas si grand ni si bien gardé qu'il ne deut estre un peu esveillé et fatigué; et ne secourut nullement son frere, ny ses compaignons, auxquels il avoit donné de belles parolles; et furent la pluspart tous pendus et tués. Après cela M. d'Espernon part, et s'en va en Perigord luy prendre le chasteau et ville de Nontron, sans qu'il luy en fist empeschement le moins du monde, encor qu'il eust faict une fort belle assemblée d'honnestes gens que je sçay et cognois, auxquels ne tint nullement qu'ils ne vinssen x mains, ce disoient-ils.

Là-dessus j'ay veu discourir à beaucoup de bons capitaines: n'eust-il pas mieux valu audict sieur d'Aubeterre de combattre en foule M. Espernon, puisqu'il alloit de la cause du general, que de s'aller amuser à composer son cartel et alterer sa plume, duquel cartel seul ne se contenta, mais en alla encor faire je ne sçay combien d'autres, si grands et si amples et longs, que l'on disoit qu'ils sembloient mieux ses leçons qu'il avoit appris à Geneve, où il avoit esté né, eslevé et endoctriné, que cartels de cavalliers, qui doibvent estre les plus brefs que l'on peut?

Nonobstant, M. d'Espernon, après avoir mis ordre aux affaires du public, ne laisse à vouloir entrer (ce disoit-on, d'autres disent non) en estaquade, et s'offrir d'aller dans Blaye sur la parolle de M. de Lussan, encor qu'il fust plus amy dudict Aubeterre que de luy; et s'offre encor d'aller dans la basse-cour de M. le marquis de Trans; mais il s'y trouva des difficultés. Ceux du party de M. d'Espernon disent cela, les autres le nyent: c'est le moindre de mes soucys. Cependant, M. d'Espernon ne chauma point; et luy fait la guerre à telle outrance, qu'il le contraint à quitter le party de la Ligue, et, pour sa seureté et de son chasteau, de prendre celuy du roy, et de l'aller trouver en France, et luy demander pardon. Estant là, il se remet encor sur la plume et ses cartels, et en fait un, non de sa teste, à ce qu'on dit, mais forgé où je dirois bien, et luy fait tenir par un tambour, qui lui presenta à Xainctes, sans en sçavoir rien; dont pour cela il meritoit d'estre pendu, pour abuser de sa charge à l'endroict de son couronnel; mais M. d'Espernon luy usa de misericorde (d'autres disent qu'il le fit fouetter à sa cuisine jusqu'à mourir), dont il fut très-loué; et lui fit response qu'il n'avoit point respondu aux dementys qu'il luy avoit donnés; et que, lorsqu'il y auroit satisfaict, alors il parleroit à luy, et qu'après qu'il auroit faict le service du roy en Guyenne, qu'il yroit en France, où il l'appelloit, et à l'armée du roy pour le combattre. A quoy

M. d'Espernon ne faillit; car, ayant mis ordre à quelques affaires particulieres qu'il avoit en Gascongne, et y avoir amassé quelques forces pour mener au roy, et mis ordre à son gouvernement, il alla trouver le roy en France avecques deux mille hommes de pied et deux cens bons chevaux, qui fut un secours bon et à propos; dont aucuns disent que ledict sieur d'Aubeterre, le sentant venir (ce que l'on ne presume), partit d'avecques le roy, et s'en vint en sa maison.

J'ay entendu dire que beaucoup de grands capitaines, et entre autres M. le mareschal de Biron, qui sçait bien peser les choses, ne trouverent jamais bons ces desfis dudict Aubeterre, et qu'il n'estoit raison que luy, simple gentilhomme, seneschal d'une petite province, voire des moindres de la France, qui est Perigord, et qui n'avoit faict de grandes preuves de sa personne encor au prix de l'autre, allast ainsy desfier un duc et pair de France, et couronnel de l'infanterie, et qui avoit gouverné paisiblement son roy, et manié l'espace de dix ans toutes les affaires de l'Estat. Neanmoins, il n'a jamais tenu audict M. d'Espernon (ce disoit-on) qu'il n'ayt combattu; et s'il eust trouvé ledict Aubeterre au camp, infailliblement se fussent battus, encor qu'il en fust fort dissuadé de plusieurs raisons et de plusieurs amys et serviteurs. Le roy l'en sollicitant d'accord, il dit qu'il ne s'accorderoit que premier il n'en fust esté disputé et dit par les officiers de la couronne, disant que cela leur touchoit à tous. Enfin pourtant, un gentilhomme, que l'on cognoit sans le nommer, les accorda sans autre cerimonie, et les fit embrasser au bout d'un an, après s'estre bien envoyé des desmentys, des cartels et des injures, au grand estonnement de tout le monde; mais il vouloit passer en Provance, et ne vouloit laisser un tel ennemy derriere soy, d'autant que ledict sieur d'Espernon avoit juré cent fois de ne s'accorder jamais, et qu'il tueroit d'Aubeterre, et faisoit porter l'attiffaict à sa femme, qui estoit ma niepce, l'une des belles et honnestes femmes du monde. Mais pourtant l'accord fut tel, et si advantageux pour M. d'Espernon, que ledict Aubeterre le vint trouver à Angoulesme, là où ils se reconcillierent encor mieux Ainsy faut-il qu'on recherche les grands, mais bien à propos.

Il en arriva de mesmes à M. de La Chastre, grand capitaine certes. Il vint à estre querellé sur un certain leger subject et de gayeté de cœur par M. de Drou, brave gentilhomme, capitaine des gardes des Suisses de M. d'Alançon; et l'envoya appeller un jour estant à la cour de Monsieur. M. de La Chastre, qui avoit faict de long-temps toute profession d'honneur et de vaillance, ne refusa point d'y aller; mais, par le commandement de Monsieur, il fut arresté, ayant esté remonstré à Monsieur, par plusieurs honnestes gens et bons capitaines qu'il avoit avecques luy, qu'il n'estoit pas raison qu'un jeune gentilhomme, encor qu'il fust de bon lieu et d'honneur, si aysement s'allast esprouver et battre contre un tel et grand capitaine, vieux et experimenté, et qui avoit faict tant de preuves et donné tant de tesmoignages de sa valeur, et pouvoit sauver tout un public en une heure.

Il arriva de mesmes à M. de Sainct-Luc, brave et vaillant seigneur certes. Ayant esté desfié et appellé par M. de Gouville, dont j'ay parlé cy-devant, estans tous deux à Anvers au service de Monsieur, ainsy qu'il alloit resolu au combat, et qu'il vouloit sortir hors la ville, fut arresté par La Vergne, capitaine de la garde françoise de Monsieur. Quand ces nouvelles en vinrent à la cour, je vis aucuns discourir qu'en cest appel l'on y debvoit avoir eu quelque esgard et consideration, d'autant que M. de Sainct-Luc estoit qualifié, avoit esté maistre de camp des bandes de Piedmont, des affaires et cabinet du roy, capitaine de gens-d'armes, chevallier de l'Ordre, lieutenant de roy en Brouage et isles de Xainctonge et autres charges. Autres disoient que M. de Gouville estoit gentilhomme, et fort noble par les belles armes qu'il avoit en main, mieux que gentilhomme de France, et que ce fust esté une belle gloire à M. de Sainct-Luc de se battre contre luy, comme il monstra bien qu'il n'en fit point de refus, et encor plus belle s'il en fust reschappé, ainsy que son brave et genereux courage l'y poussoit.

J'alleguerois icy voluntiers un exemple, sur un differend qui arriva un de ces ans entre M. de Sainct-Gouard, tournant nouvellement ambassadeur d'Espaigne, et un gentilhomme de Xainctonge duquel j'ay oublié le nom. Je n'en

sçay pas bien le conte au vray, car pour lors je n'estois pas en France, et aussy que les uns me l'ont dict d'une façon, et les autres de l'autre; voylà pourquoy je m'en tays. Tant y a, qu'après quelques petites gallanteries et bravades passées entre l'un et l'autre, le roy fut informé du tout, et trouva fort mauvais les formes de proceder du gentilhomme à l'endroict de M. de Sainct-Gouard, d'autant qu'il estoit gentilhomme fort qualiffié, chevallier de son Ordre, et son ambassadeur d'Espaigne; et pour ce le roy luy envoye un de ses herauts d'armes, pour lui remonstrer sa faute et luy signifier qu'il ayt à comparoistre devant Sa Majesté et officiers de sa couronne, et de ne passer plus outre. Le gentilhomme s'excuse, et dit cognoistre ledict M. de Sainct-Gouard pour estre voysins, et estre gentilhomme comme luy, ne sçavoir qu'il fust chevallier de l'Ordre; mais qu'ayant premier commancé à offenser, il ne pouvoit moins faire que d'en avoir raison sans aucun respect; et que luy, estant ainsy marqué de telles qualités, debvoit le premier monstrer le chemin de la discrétion. Quant à le recognoistre pour ambassadeur, il ne le cognoissoit nullement, ayant quitté l'Espaigne, et par ce moyen sa charge expirée; et qu'en Espaigne, tenant lieu et la place de Sa Majesté, il l'eust recognu comme tel, et comme il eust deu, mais non pas en Xainctonge. Force autres choses et raisons allegua-il pour response audict heraut, lequel, avecques quelqu'un de ses amys, la fit aussy entendre au roy, sans vouloir aller vers luy, craignant son indignation.

Je ne mettray icy par escrit ce qui fut disputé et arresté là dessus au conseil du roy, car je ne le sçay pas bien, ny ce qui s'y passa despuis, et aussy qu'il y a encor aujourd'huy force gens du conseil et capitaines vivans qui le sçauroient mieux dire que moy. Je diray seulement : que sur cela j'ouys dire à un très-grand seigneur, que le roy, pensant faire beaucoup pour M. de Sainct-Gouard, et peu pour le gentilhomme à le vouloir ravaller, fit beaucoup pour ledict gentilhomme de luy avoir envoyé un de ses herauts, comme si ce fust esté à un prince estranger son pareil, ou autre grand seigneur de son royaume, au lieu de luy envoyer ou quelque trompette, ou un archer de ses gardes, ou un huissier de son conseil ou de la cour, voire un simple sergent de masse, en quoy le roy l'honnora de beaucoup. Je m'en rapporte à la verité du tout, et au dire des grands capitaines là-dessus.

Nous avous veu ces jours passés une grande querelle entre M. le mareschal d'Ornano et M. de Montespan, tous deux braves seigneurs, mais differens de qualités et de charges; l'un mareschal de France, et l'autre lieutenant de roy en Guyenne. Ils furent prests à venir aux mains, sans beaucoup d'obstacles, et mesmes les deffenses du roy. On en parle fort diversement; mais c'est un grand cas de se battre contre son lieutenant general : en quoy on doit bien admirer nos roys et autres grands princes souverains qui ont empesché cest abus, dont il en arrivoit beaucoup de maux.

Or, sur ces comparaisons de noblesses, de grades, de qualités, d'honneurs, de valeurs et autres subjects semblables, j'ai veu sourdre parmy seigneurs, gentilshommes, capitaines et autres, force querelles et grandes disputes, dont j'en allegueroís plusieurs exemples si je voulois : mais pour fuyr une prolixité possible trop fascheuse, je me contenteray d'alleguer cestuy-cy seulement.

Lorsque l'entreveue de la reyne d'Espaigne se fit à Bayonne, nostre roy et la reyne sa mere s'adviserent, pour plus honnorer la feste, d'envoyer Monsieur, frere du roy (despuis nostre roy), jusques en Biscaye, au devant de ladicte reyne, avecques cent ou six vingts chevaux de poste, l'accompaignans plusieurs princes, seigneurs, chevalliers de l'Ordre, capitaines de gens-d'armes, gentilshommes de la chambre, tant du roy que de Monsieur, et gentilshommes servans, vestus de leurs habillemens de poste, fort riches et pompeux, qui estoient de velours cramoisy ou incarnadin d'Espaigne, avecques force passemens d'argent : mais les uns estoient plus couverts et enrichis que les autres, c'est à sçavoir : ceux des princes, ducs, marquis, comtes, chevalliers de l'Ordre et capitaines de gens-d'armes, estoient ainsy quasy tous pareils; ceux des gentilshommes de la chambre du roy et de Monsieur estoient moindres; et ceux des gentilshommes servans encor moindres. Il y eut, parmy ceste belle trouppe, le seigneur de Lignerolles, l'un des

gallans de la cour, et fort accomply, tant pour les armes que pour la parolle ; car il estoit tout plein de sçavoir, et qui avoit le cœur grand et glorieux ; il n'estoit encor que gentilhomme de la chambre du roy et de Monsieur (qui n'estoit pas petit honneur et titre de ce temps là), et qui ne se sentoit moindre qu'aucuns chevalliers de l'Ordre et capitaines de gens-d'armes, comme vous entendrez. Quand ce vint au despartement desdicts habillemens, et que l'on ne luy en donna que de ceux des gentilshommes de la chambre, il le refusa tout à plat, et le renvoya bien loing, sans en vouloir nullement prendre, disant : qu'il en meritoit aussy bien un des beaux et riches qu'aucuns qui en avoient eu. Entre autres nomma le seigneur de Montsalès et d'Autefort, lesquels estoient de ladicte compaignie des qualifiés et habillés de la grande sorte, et qu'il se sentoit autant qu'eux ; et pour ce il ne suivit point Monsieur son maistre. Au retour, Montsalès sceut cecy, qui estoit haut à la main et bravasche : et ayant un matin rencontré, dans la place de Bayonne, Lignerolles, ainsy qu'il alloit au lever de son maistre, l'accoste, et d'abord luy demande : « Lignerolles, avez-vous dict telle parolle ? » (qui est ce que j'ay dict cy-devant.)—« Ouy, respon« dit Lignerolles : ce que j'ay dict, jamais je ne « le desavoue.—Ah ! mort Dieu, dit Montsalès, « ne faites jamais comparaison de moy. » Lignerolles replique : « Quand j'en feray, je pense« ray vous faire autant d'honneur comme pos« sible à moy de tort.—Ah ! mort Dieu, replique « Montsalès, vous avez suivy Bueil. »—(Ce Bueil estoit ce brave bastard de Sancerre, dont j'ay parlé cy-devant). —« C'en est l'une de mes gloi« res, respondit Lignerolles, car j'ay suivy un « brave et vaillant capitaine en de belles advan« tures de guerre, où j'ay bien servy mon roy, « et appris beaucoup de luy. J'en ay, avant luy, « suivy d'autres en Piedmont de moindre qua« lité que luy, mais pourtant braves et bons « capitaines, portant l'harquebuse et la picque « soubs leur charge, dont je m'en sens très« honnoré. Je ne sçay qui vous avez suivy en vos « jeunes guerres. — Ah ! mort Dieu, dit encor « Montsalès, j'ay des qualités que vous n'avez « pas ; » (car il avoit l'Ordre et la compaignie de gens-d'armes de M. d'Annebaut, qui mourut à la battaille de Dreux.)—« Si vous les avez, res« pondit Lignerolles, gardez-les bien : elles « vous font bien besoing. Quant à moy, je n'en « perds que l'attente d'en avoir autant, car je « les merite fort bien. Il n'y a qu'un an ou deux « que vous estiez guydon de M. le mareschal de « Sainct-André, et moy de M. de Nemours, et « le suis encor ; dont je m'en sens autant hon« noré que vous pensez estre de vos grades : et « si la faveur vous a gaigné le temps, il ne me « peut guieres tarder. » (Comme de vray, cela luy arriva, car il eut toutes ces charges.) Force autres choses se dirent-ils, mais voylà les principales : si que je croy qu'ils se fussent battus, sans que nous arrivasmes, le baron de Vantenat et moy, qui allions au lever du roy, et les en gardasmes, bien qu'il fust esté faict un bandon general et rigoureux sur la vie, de ne mettre la main à l'espée, à cause de l'honnorable assemblée. Le roy sceut le tout, qui commanda à M. le connestable de les accorder, lequel trouva, à ce qu'ouys dire, que Lignerolles avoit fort bien desmeslé ses comparaisons, et en homme qui sçavoit dire et faire.

Il y eut puis après le sieur d'Autefort l'aisné, qui voulut avoir aussy sa revanche à son tour, lequel avoit esté faict chevallier de l'Ordre, de frais, à Toulouse. Par quoy il envoya appeller Lignerolles hors la ville par M. de La Gastine, très-brave gentilhomme, lieutenant de M. de Longueville. A quoy ne faillit Lignerolles, ayant pour son second Nanzay, despuis capitaine des gardes. S'estans accostés, ils se retirerent à part, et les seconds à part aussy. On ne sçait qu'ils dirent, si-non qu'on les vit despartir sans se battre, et quasy comme amys, dont plusieurs en murmurerent ; car ces appels ne se doibvent jamais despartir sans en venir aux mains : et falloit, comme j'ay dict, vaincre ou mourir, ainsy que la coustume à Naples y estoit formelle, et s'est fort practiquée.

Du regne de nostre dernier roy Henry II, fut faict un combat à Paris, en l'isle de Louviers, entre M. de Sourdiac, dict le jeune Chasteauneuf, de la maison de Rieux en Bretaigne, et M. de La Chesnaye-Lailler, du pays d'Anjou, oncle de la femme dudict sieur de Sourdiac, de la maison du Bourg-l'Evesque, que ledict sieur de Sourdiac avoit nouvellement espousée. Se doulant de quelques propos que je ne diray point, que pretendoit ledict sieur de

Sourdiac de La Chesnaye avoir dict, pour cela l'envoya appeller en ladicte isle [1]; où estant, ledict sieur de Sourdiac luy demanda s'il avoit dict tels propos. L'autre lui respondit que, sur la foy de gentilhomme et d'homme de bien, il ne les avoit jamais dicts. « Je suis doncques « content, repliqua le sieur de Sourdiac. — Non « pas moy, repliqua l'autre, car, puisque vous « m'avez donné la peine de venir icy, je me « veux battre. Et que diront de nous tant de gens « assemblés d'un costé et d'autre, deçà et delà « de l'eau, d'estre icy venus pour parler, et « non pour se battre? Il y yroit trop de nostre « honneur: çà battons-nous. » Eux s'estans doncques mis en presence avecques l'espée et la dague, se tirerent force coups avant se blesser. Aucuns disoient que ledict sieur de Sourdiac estoit armé, et mesmes qu'aucuns ouyrent ledict La Chesnaye cryer haut : « Ah! paillard, tu es « armé, » ainsy qu'il l'avoit tasté d'un grand coup qu'il luy avoit tiré au corps. « Ah! je t'auray bien « autrement. » Et se mit à luy tyrer à la teste et à la gorge, à laquelle il luy donna un grand coup à costé, qui ne faillit rien qu'il ne luy coupast le sifflet; dont ledict Sourdiac ne s'estonna nullement; ains, redoublant son courage, luy tira une grande estoquade au corps, et le tua. De dire qu'il fust armé, je ne le puis croire, car je l'ai tousjours cognu brave et vaillant, les armes bien en la main, et l'honneur en recommandation pour faire telle supercherie. Et bien luy servit de bien faire et bien parer les coups; car ledict sieur de Sourdiac, qui estoit mon grand amy, me le conta quelque temps après ce combat, me jurant n'avoir jamais veu un si brave, et vaillant et rude homme que celuy-là : comme de vray il l'avoit bien monstré en plusieurs guerres de Piedmont et de France, et estimé fort mauvais garçon. Encor le monstra-il en ce combat; car il avoit quatre-vingts ans lorsqu'il y vint, et mourut. Ainsy à belle vie belle mort, qu'il faut fort estimer, et sur-tout aussy son brave cœur et son ambition, de n'estre voulu partir de la place assignée sans se battre, et ne s'amuser trop à parler : comme de vray c'est une grande honte, quand on vient là, de s'en retourner sans venir aux mains, et de se contenter en satisfaction de parolles.

Certes, quand on est en un logis du roy, ou une campaigne, qu'une armée, une cour marche, ou en d'autres lieux, l'on se peut esclaircir du differend par parolles comme l'on veut; mais quand on est une fois entré dans le camp où vous estes appellé, c'est une chose peu noble que de venir aux parolles, et laisser les armes à part. Je m'en rapporte aux grands capitaines.

Et, pour tourner encor au discours de messieurs de Montsalès et Lignerolles, ils furent en leur temps braves gentilshommes. L'un fut tué à la battaille de Jarnac, et l'autre fut assassiné à Bourgueil en Anjou, la cour y estant, par sept ou huict braves et vaillans gentilshommes, qui furent le jeune Villeclair, dict La Guerche, principal querellant, accompaigné du comte Montafier, du comte Charles de Manffol, de Sainct-Jehan, L'Orge et autres; lesquels tous quasy finirent de mesmes façon (que je dirois bien, mais cela seroit trop long), et tous tués, jusques au grand qui en fut autheur et fauteur [1]. En quoy doit-on bien prendre garde quand on tue un homme mal à propos en supercherie et advantage; car guieres n'a-on veu de tels meurtres, et de telle sorte, qu'ils n'ayent estés vengés de bille pareille, par la permission de Dieu, lequel nous a donné une espée au costé pour en user, et non pour en abuser. Il est doncques meilleur et plus juste de desmesler ses querelles par beaux appels et honnorables combats, que par ces assassinats. Et qui sera l'homme, tant religieux et ceremonieux soit-il, qui voudra peser l'un et l'autre, ne trouve qu'un mesfaict n'est si grand que l'autre? Je desbattis un jour ceste dispute à un grand personnage theologien, qui certainement m'advoua que Dieu estoit grandement offensé en tous les deux mesfaicts; mais un assassinat, un guet-à-pens, est irremissible, mesmes envers nos grands, juges et

[1] Ce duel arriva le 31 mars 1579. La cause en fut un procès que le jeune Chasteauneuf faisoit à La Chesnaye, qui avoit été son tuteur.

[1] Henri III, n'étant encore que duc d'Anjou, avait fait confidence à Lignerolles du dessein qu'avait la cour de se défaire des chefs huguenots par certaine voie qui ne fut pas suivie. Celui-ci ayant fait connaître à Charles IX qu'il savait la chose, ce prince détermina le duc son frère à faire tuer Lignerolles plus tôt que plus tard, de peur que par son babil les huguenots ne fussent advertis de ce qui se tramait contre eux. (Le Duchat).

senateurs de nos cours, comme nous en voyons tous les jours de très-rigoureuses punitions. Je me suis un peu trop perdu en ceste disgression, pour avoir esté un peu longue; mais pourtant n'aura estée mauvaise, et possible aura pleu à aucuns.

Et pour reprendre nostre chance premiere du discours sur les combats des grands, je feray ce conte que j'ay leu en partie dans le roman de Bayard, et l'autre dans un livre espaignol : qui est que, le matin du jour de la battaille de Ravenne, ainsy que toute l'armée passoit au-delà du canal, M. de Bayard dit à M. de Nemours son general : « Monsieur, allez-« vous un peu esbattre le long de ce canal, qui « est beau et plaisant, en attendant que tout « ayt passé. » A quoy M. de Nemours s'accorda, et prit en sa compaignie une demi-douzaine de ses grands capitaines qu'il avoit avecques luy, comme messieurs de La Palisse, de Bayard, d'Allegre, de Lautreq et autres; et, en se pourmenant, il dit à M. de Bayard : « Monsieur de « Bayard, nous sommes icy en belle butte pour « les harquebusiers, s'il y en avoit de cachés « derriere ces hayes. » Et, sur ces propos, vont adviser une troupe de vingt à trente chevaux qui venoient pour recognoistre l'armée, entre lesquels estoit don Pedro de Pas, capitaine de tous les genetaires. Sy s'advança M. de Bayard de la troupe, de vingt ou trente pas, et, les saluant, leur dit : « Messieurs, vous vous « esbattez comme nous, en attendant que le « grand jeu commence. Je vous prie qu'on ne « tire point de vostre costé, et nous ne tirerons « point du nostre. » Ce qui fut accordé. Sur ce, don Pedro luy demanda qui il estoit; et il se nomma par son nom. Quand il entendit que c'estoit le capitaine Bayard, qui avoit laissé tant de nom au royaume de Naples, fut fort ioyeux de le veoir, et luy dit : « Ha, Monsieur de « Bayard, je ne vous pensois pas là. Toutesfois, « encor que je trouve vostre camp renforcé de « deux mille hommes, de vostre venue et pre-« sence, si est-ce que je me resjouys grande-« ment de vous voir sain et sauf, car on nous « avoit dict que vous estiez mort, à la reprise « de Bresse[1], d'une grande blessure que vous « y receutes (comme il estoit vrai); mais Dieu « soit loué qu'il n'en est rien. Que pleust « à Dieu y eust-il une bonne paix entre nos « roys, afin que nous puissions nous practiquer « et deviser ensemble comme bons amys et « compaignons d'armes, vous portant, certes, « plus d'affection qu'à tous les François, pour « vos grandes vaillantises, qui raisonnent encor « au royaume de Naples. » M. de Bayard, qui estoit fort courtois, luy rendit en cela son change au double, avecques un fort honneste remerciement. Si regardoit don Pedro qu'un chascun portoit un grand honneur à M. de Nemours; et demanda à M. de Bayard qui estoit celuy-là si superbement vestu, à qui tous eux portoient si grand honneur et reverence, car il estoit armé richement de toutes ses armes, fors l'habillement de teste, et, par dessus ses armes tant dorées que rien plus, une cotte d'armes de drap d'or frisé, et les armes de Foix eslevées en broderie toute d'or; ce qui le rendoit bien remarquable, avecques son beau visage et son agreable jeunesse, qui montoit à vingt-cinq ans, M. de Bayard luy respondit alors : « C'est M. de Nemours, nostre general, « nepveu à nostre roy, et frere à vostre reyne. » Il n'eut pas plustost achevé le mot, que, soudain mettant tous pied à terre, don Pedro s'adressant, la teste nue, à M. de Nemours, luy dit : *Monseñor, salva la honra de España y de nuestro rey, todos quantos que aqui estamos, somos servidores criados de vuestra alteza;* c'est-à-dire, « Monseigneur, sauf « l'honneur d'Espaigne et de nostre roy, tant « que nous sommes icy, nous sommes servi-« teurs de vostre altesse. » M. de Nemours, qui estoit la mesme courtoisie, les remercia avecques toutes les honnestetés du monde, et puis leur dit : « Messieurs, je vois bien que dans « aujourd'huy nous sçaurons à qui demeurera le « champ, à vous ou à nous; mais à grand peine « se desmeslera ceste affaire sans grande effu-« sion de sang; et, pour eviter cela, si vostre « vice-roy vouloit vuyder ce differend de sa « personne à la mienne, je ferois bien que tous « mes compaignons et amys qui sont icy avec-« ques moy y consentiront; et, si je suis « vaincu, s'en retourneront en la duché de Mi-« lan, vous laissant paisibles de deçà; aussy, s'il « est vaincu, vous en retournerez tous vous « autres vers Naples. » Quand il eut achevé son dire, luy fut incontinent respondu par le mar-

[1] Brescia.

quis de La Padulle, grand seigneur napolitain: « Monsieur, je croy fermement que vostre ge« nereux cœur vous feroit voluntiers entre« prendre ce que vous proposez, et possible en « viendriez à bout ; mais, selon mon opinion, « je croy que nostre visce-roy ne se fie point « tant en sa personne qu'il y condescende, pour « beaucoup de raisons, et aussy que les princi« paux de son armée l'en garderont. — Adieu « doncques, messieurs, dit M. de Nemours, je m'en vays passer l'eau, et promets de ne la repasser de ma vie que le champ ne soit vostre ou nostre. » Ainsy se despartirent.

Or, sur ceste proposition que faisoit M. de Nemours pour se battre contre le visce-roy, il se dit, qu'entre ses grands capitaines que j'ay nommés, qui estoient près de sa personne, luy dirent : « Monsieur, vous avez proposé une « chose, qu'encor que vous soyez nostre gene« ral, auquel nous debvons obeyr comme à nostre « roy, puisque vous le representez, et nous « estes donné de luy pour tel, nous n'oserions « ny ne sçaurions vous permettre ce que vous « avez offert, si vous estes pris au mot; et en « serions repris grandement et menacés du roy, « pour vouloir hasarder ainsy en un coup son « estat de Milan, comme qui le joueroit aux dés « sur une seule teste, encor que nous vous te« nons si courageux, vaillant et adroit, que ce « seroit bientost faict du visce-roy. Mais aussy, « songez quelle honte ce vous seroit, à vous qui « estes si grand prince et d'une si grande et il« lustre race yssu, que vous estes nepveu du « plus grand roy du monde, d'aller combattre « un inférieur à vous, encor qu'il tienne le lieu « qu'il tient, et soit general de son party comme « vous estes du vostre; mais pourtant il y a « bien de la difference de vous à luy : qui pis « est, il est vassal de la reyne d'Espaigne, « vostre sœur, la plus glorieuse et hautaine « femme du monde, laquelle, pour ce seul trait, « vous desavoueroit pour frere, et le roy vous « en voudroit mal à jamais. » Là-dessus on doit considerer les difficultés qui se font en telles choses et combats, auxquels on requiert l'egalité des personnes, comme du bien grand à grand cela est juste et faisable.

Nous lisons que, du regne de Philippes-le-Bel, sortirent de grandes querelles entre le comte de Foix et le comte d'Armaignac, tous deux beaux-freres, de sorte qu'il se desfieren au combat, et en prirent jour de duel; et fut assigné le lieu d'iceluy à Gisors, par la permission dudict roy Philippes le-Bel.

Il se lit qu'après la bataille d'Agyncourt, le roy Charles VI envoya offrir l'espée et l'estat de connestable au comte d'Armaignac (lequel s'estoit retiré en son pays et maison), comme le meritant par sa grande valeur, lequel accepta la charge, plus pour obeyr au roy que pour envie et ambition; mais avant partir, ayant grosse querelle avec le comte de Foix, et ne voulant laisser son pays en proye à son ennemy, il tascha d'en voir la fin par une guerre; mais ledict comte de Foix, ne voulant l'effusion du sang de leur subjects, s'advisa l'envoyer desfier de sa personne à la sienne, corps à corps, ou accompaigné de dix gentilshommes, ou moins ou en plus grand nombre. Le connestable accepta aussy tost le combat; et se trouverent tous deux au jour et au lieu assigné. Mais les comtes de Commenges et d'Estrac[1], les vicomtes de Narbonne et de Carmain, avecques les capitaines Barbasan et Saincte-Trailles s'y trouverent; et, comme bons moyenneurs de paix, les engarderent de se battre, et les rendirent bons amys, et les firent accoller de bon cœur, bien qu'ils avoient estés ennemys mortels. Le comte de Foix se retira à Pau, et de là à Sainct-Jacques, où il avoit vœu; et le comte d'Armaignac vers Paris, où il fit très-bien sa charge, et très-valeureusement, ainsy que nos histoires le nous manifestent.

De mesmes aussy il arriva au commancement de ceste guerre de la Ligue, que le roy de Navarre fit quelque certaine declaration, en laquelle il desiroit, luy et le prince de Condé, son cousin, se battre contre M. de Guyse et M. du Mayne, freres. Le roy ne le voulut; mais ne faut doubter que les uns ny les autres n'eussent nullement refusé le combat: auquel, s'ils fussent venus, se fussent bien battus; car ils estoient quatre braves princes, et vaillans combattans.

Il fut un bruit sourd à la cour, du regne du roy François II, que le roy de Navarre, mal content de quoy il ne tenoit le rang près la personne du roy, comme il luy appartenoit, vouloit en faire de mesmes et presenter le combat à M. de Guyse, et prenoit pour son second M. le prince de Condé, qui, dès la journée

[1] Astarac.

d'Amboise, en vouloit à M. de Guyse : nos histoires en disent le subject. M. de Guyse estoit tout prest de l'accepter (je sçay bien ce que j'en ouys dire à un grand), et avoit pris pour second M. le grand prieur de France, son jeune frere, très-brave et vaillant prince, dont j'en parle ailleurs. Le choix n'en estoit point mauvais parmy ses autres freres. Il faut presumer que ces quatre vaillans champions, entrans dans le camp, eussent rendu un combat très-furieux. Les choses n'allerent point plus advant, pour les raisons que je dirois bien.

Sur quoy je feray encor ceste petite disgression, que, lors dudict regne du roy François II, vinrent à la cour, à Sainct-Germain, la plus grand part de ses grands capitaines et chevalliers de son royaume, par son mandement, pour adviser aux affaires de son royaume, qui commançoit à se troubler, parmy eux se trouva M. de Montluc, lequel, un jour entretenant à sa façon bravasche et libre M. de Guyse, vint à tumber sur le roy de Navarre, et luy dire: comme il l'avoit veu à Nerac, et l'ayant trouvé fort mal content de luy de quoy il tenoit le rang près Sa Majesté qu'il debvoit tenir, il luy avoit dict, qu'il luy debvoit faire entendre son mescontentement, et le faire plustost appeler sur ce differend, et le vuyder de sa personne à la sienne, et qu'il n'y avoit meilleur expedient que celuy-là, et qu'il s'asseuroit tant de la valeur de M. de Guyse, qu'il ne refuseroit ce party. A quoy M. de Guyse tout froidement respondit : « Montluc, les parolles que vous me « dites, me les dites-vous de la part du roy de « Navarre qu'il vous en ait donné charge, ou de « vous-mesme qu'ayez entrepris de les dire ? » M. de Montluc lui respondit : « Monsieur, je ne « les dis que de moi-mesme, parce que je voy « que le royaume s'en va brouillé fort par vos « particulieres divisions, et que je m'asseure « tant de vostre valeur, que ledict roy vous offrant « ce beau party, vous ne le refuserez point; et « par ainsy le royaume demeurera en paix par « la mort de l'un ou de l'autre, ou de tous deux. « —Vrayment! Montluc, à ce que je voy, res- « pondit M. de Guyse tout en collere froide, « vous estes devenu fort politique despuis que ne « vous ay veu. Je suis d'advis que le roy vous « fasse son chancellier, et si vous estes un beau « faiseur de combats. Il vous semble que vous « estes encor en vostre Piedmont, parmy vos « gens de pied, où vous les faisiez battre comme « il vous plaisoit, et comme la quinte vous en « prenoit. Le roy de Navarre et moy, nous ne « sommes point de vostre gibier; cherchez-en « d'autre ailleurs. Le roy de Navarre et moy « nous nous cognoissons il y a long-temps. Je « le tiens pour un des braves et vaillans princes « du monde. Il sçayt bien aussy ce que je sçay « faire. Lorsqu'il me fera entendre de ses nou- « velles, je luy feray aussy tost sçavoir des « miennes. Allez, souciez-vous de vos affaires, « et non des nostres. » Qui fut fort estonné? ce fut M. de Montluc, et à belles excuses, qui au bout de quelque temps furent receues, car M. de Guyse l'aymoit fort, comme il luy monstra despuis en plusieurs endroits que je dis en sa vie. J'appris ce conte de bon lieu, le lendemain, que l'on voyoit M. de Montluc fort estonné, et point braver comme auparavant; car M. de Guyse, outre qu'il gouvernoit tout lors, et estoit en très-grande faveur, il avoit de quoy par sa valeur pour estonner un homme. Voilà comme il ne faut pas se mesler legerement des querelles et discordes des grands.

Nous tinmes aussy à la cour, qu'après la prison de mondict sieur le prince de Condé à Orleans, et sur son innocence, il voulut quereller mondict sieur de Guyse et l'appeller : mais cela fut accordé par la sagesse de la reyne mere, qui fit là un grand coup; car il y eust eu là de grandes brouilleries. J'en parle ailleurs.

Nous lisons dans l'*Histoire de Naples* et ailleurs, comment ce brave Charles I, roy de Naples et de Sicille, et Alfonse, roy d'Arragon, eurent entr'eux grande querelle pour le royaume de Sicille; et, pour ce, s'assignerent le combat, par le consentement des deux parties et ordonnance du pape, devant Bourdeaux, estant pour lors au roy d'Angleterre, duquel il voulut estre juge, et leur permit. Charles, courageux françois, ne faillit, dans le temps assigné, ayant traversé toute l'Italie et la France avecques toutes les conditions et trouppes de gens ordonnés par le juge, de se trouver de bon matin au jour qu'il falloit, et là attendre son ennemy le matin jusqu'au soir : et voyant qu'il ne venoit point, et se faisoit tard, ny sçachant nouvelles autres de son ennemy, ayant envoyé de toutes parts, il s'en alla, et

reprint son chemin par où il estoit venu. Mais Alfonse, qui estoit un fin et caut Espaignol, avoit faict dresser des postes, et mettre des chevaux de relais et frais, si secrettement que nul n'en sceut rien, ny s'en apperceut; prit la poste, fit si grande diligence et si à propos, qu'il arrive precisement une heure devant soleil couché (estant lors aux plus grands jours d'esté), et entre dans le camp; et n'y trouvant point son ennemy, y brave et piaffe dedans, à la mode espaignolle, prend acte de sa diligence et son debvoir, laisse coucher le soleil et puis s'en retourne comme il estoit venu: ce qui ne fut trouvé guieres beau pourtant d'aucuns; et d'autres disent qu'il avoit observé les loix du duel, et avoit comparu à propos, et sans avoir laissé couler et perdre le temps, ny coucher le soleil, ny venir la nuict; à quoy les duellistes le temps passé prenoient fort esgard, et y poinctilloient fort [1].

Il se lit aussi dans l'*Histoire de Naples:* que Robert, petit-fils de ce roy Charles I, estant assiégé dans Gennes par Frederic Marye, viscomte de Milan, ce Marye appella Robert au combat de seul à seul: mais Robert, encor qu'il fust très-vaillant, le refusa, parce que leurs dignités n'estoient pareilles, car Robert estoit roy de Naples. Dont sur ce il y a de belles disputes, que possible ailleurs nous deduirons, ne servans rien à nostre propos pour ce coup, sinon pour monstrer le combat de grand à grand.

Ce mesme roy Robert fut aussy une autre fois appellé et desfié par Frederic, roy de Sicille, lequel l'eust aussy tost pris au mot, puisqu'il estoit son pareil, et roy comme luy, sans que le pape Jehan, indigné de ce desfy, excommunia ledict Frederic: et, pour ce, ledict Robert en eut les mains liées; car, à ce que disent les docteurs ecclesiastiques, il y va de l'ame de se battre, voyre de parler et conférer avecques un excommunié: en quoy certes ledict pape trouva cest expedient meilleur, pour ne venir là dans le camp, que ne fut celuy du combat permis entre le roy Charles I, roy de Naples, et le roy d'Arragon, devant Bourdeaux, comme j'ay dict. Faut noter en cestuy-cy que, si le pape Jehan fit contre l'ame dudict Frederic pour l'avoir excommunié, il fit bien autant pour sa vie; car ledict roy Robert estoit très-brave et vaillant, comme il l'avoit monstré en plusieurs beaux exploicts, et que de frais il ne faisoit que de venir soustenir le siége de Gennes, où, l'espace de sept à huict mois durant, y estant enfermé, tous les jours se rendoit sur les murailles en personne, l'espée au poing, et là combattoit ordinairement vaillamment à repousser les ennemys; dont despuis estant sorty, prit terre à Savonne, et les desfit. Tant y a qu'il eust pu faire belle peur à ce Frederic s'ils se fussent affrontés, outre qu'il estoit un très-homme de bien et de devotion, et que Dieu fust esté pour luy. De plus, il estoit du noble sang de France, qui ne mentit jamais en telles bonnes occasions. C'est ce brave Robert qui fut grand-pere de ceste brave et belle reyne Jehanne I, la merveille de son temps en toutes choses. J'en parle en son discours que j'ay faict d'elle.

Voylà aucuns desfis qui se sont veus et présentés de grand à grand le temps jadis, et ainsy aussy que nous en avons un assez frais, au temps de nos peres, du grand roy François et de l'empereur Charles, lesquels, après s'estre longuement outragés de parolles et de desmentis par hérauts et cartels, se desfierent au combat; mais ils n'y purent jamais parvenir, pour la difficulté et controverse qu'ils eurent du lieu et des armes. L'empereur Charles (disent nos histoires et nos peres), disoit à soy appartenir l'eslection du lieu, comme se disant provoquant et assaillant; et, pour ce, en pleine assemblée du pape, de son sainct collége, et de force ambassadeurs, mesmes de ceux du roy, en voyant une grande difficulté du lieu, dit qu'il n'y avoit rien de meilleur que se battre dans une isle, ou dans un bateau de grande riviere, ou sur un pont, avecques espée et dague, ou la cappe. Par ces mots il monstroit tout à coup avoir eslection de lieu et d'armes. Enfin c'estoit un maistre homme. Le roy, voulant garder son advantage en l'eslection d'armes, qui les devoit fournir comme provoqué et deffendeur, vouloit combattre à cheval, armé (en grand roy et prince) de toutes pieces, avecques une bonne lance et une bonne espée, bien qu'il ne fust jamais bien arresté du lieu du camp. Voylà pourquoy il ne voulut jamais

[1] Il fust esté bien trompé si Charles n'eust bougé de la ace, comme il debvoit. (Note de Brantôme.)

recepvoir ny ouyr l'héraut de l'empereur, qu'il ne lui eust apporté le lieu et la seureté du camp pour se battre : ce qu'il ne fit. Ne fut aussy non plus accordé des armes, que l'empereur avoit dit avecques l'espée et dague; disant le roy que c'estoient armes trop communes et peu sitées parmy les grands roys, qui vont à leurs combats, rencontres et batailles, tousjours sur un bon cheval, et bien armés, non point en petits piétons, soldats et espadassins, tous désarmés, desquels l'acte estoit combattre en telles armes et façons. En cela, il parloit selon l'usance des anciens duellistes, comme j'ay dict cy-devant, qui vouloient que le corps fust couvert : autrement c'estoit se battre en bestes bruttes. L'empereur repliquoit qu'ils ne se pouvoient combattre de plus belles et nobles armes que de l'espée, qu'ordinairement on portoit au costé, pour une marque très-insigne de noblesse et valeur, et comme pour une fidelle et ordinaire compaigne en paix et en guerre, qui de temps immemorial avoit esté inventée, portée, usitée et employée de tant de grands empereurs, roys, princes, capitaines et vaillans hommes, par laquelle ils avoient faict de si beaux exploicts. Enfin, sur ces discordances, leur combat ne se fit point.

Le plus beau et meilleur fust esté, sans tant controverser, comme dit une fois en Sicille un vieux capitaine espaignol sur ces discours, qu'ils se fussent battus au beau mitan de leurs armées assemblées pour donner battaille generale, et, sur ce poinct, leur commander faire alte et ne bouger sur la vie, et tous deux se desfier à la teste de leurs dictes armées, comme firent Æneas et Turnus, y comparoistre armés de mesmes armes desquelles ils debvoient combattre en général, et là décider leur différend ensemble; avecques conditions pourtant que qui seroit vainqueur, ou vaincu, n'en seroit autre chose; et les deux armées se retireroient avecques cela, sans s'entredemander rien, ny venir plus avant : et que jamais (me dit cest Espaignol) n'y fit si beau, ny se présenta plus belle occasion qu'au voyage de Provence, qu'il n'y avoit pas deux ou trois mois que l'empereur avoit tant bravé à Rome, et ne demandoit que se battre, comme j'ay dict; mais tant s'en faut qu'ils vinssent là, que le roy ne voulut conduire son armée, et la donna à M. le grand-maistre en Avignon, et luy se tint à Valence cependant. A quoy je repliquay: que le roy, tout aussy tost qu'il sceut le bandon general que l'empereur avoit faict d'amasser vivres à chascun pour huict jours, cuydant que ce fust pour venir assaillir son camp, aussy tost s'y vint rendre pour donner battaille, et possible pour se battre main à main contre luy ; si que l'empereur ne s'en fust pas mieux trouvé ; car le roy avoit faict d'autres expertises d'armes, sans s'espargner ny estre espargné nullement, aux battailles de Marignan et de Pavie, tant signalées; ce que n'avoit fait l'empereur encor. Ce qu'il m'advoua, et, pour conclusion, il ne me sceut que respondre : que son maistre estoit encore jeune, et qu'avecques le temps il pourroit faire d'aussy beaux miracles de sa main que le roy, qui estoit beaucoup plus vieux que luy.

Il fust esté bien aussi bon, sans venir au sang, que ces deux grands princes eussent faict comme firent jadis nostre grand roy Philippes Auguste, et Richard, roy d'Angleterre, qu'on nommoit Cœur-de-Lyon, grands ennemis l'un de l'autre, qui traitterent la paix au Guet d'Amours (gentil nom certes), où s'estoient assignés journée et battaille, entre Bourg-de-Dieu [1] et Chasteau-Roux, qui advint fort miraculeusement; car comme ils estoient prests pour affronter leurs battailles d'une part et d'autre, les deux roys, par le moyen d'un cardinal, firent faire alte à leurs armées, loing d'un trait d'arc ou plus, par convention faicte; parlerent ensemble en cedict Guet, où il y avoit un grand ormeau entre lesdicts roys; et, comme ils s'entreparloient, sortit dudict ormeau un grand et gros serpent, horrible, et levant la teste, et sifflant contre ces deux roys; lesquels pour le tuer tirerent aussy tost leurs espées, mais il leur esvada, et ne sceurent ce qu'il devint. Aucuns crurent que c'estoit un diable ainsy transformé; c'est un abus. Les deux armées, voyans ces deux roys ainsy tirer leurs espées nues, pensans qu'ils se deussent battre, commencerent à s'esbransler et marcher l'une contre l'autre; mais aussy tost allerent au-devant pour leur commander de ne bouger et reculer : ce qu'elles firent; et puis eux, s'estans retournés en leur lieu, achieverent leur parlement, si bien et beau qu'ils arresterent

[1] Le Bourg-Dieu, autrement dit Déols, à un quart de lieue de Châteauroux

une bonne paix, et s'en retournerent bons amis audict lieu de Bourg-de-Dieu, rendre graces à Dieu et à Nostre-Dame en l'abbaye dudict lieu. Voylà une gentille advanture, et très-heureuse rencontre, et bonne issue! Si nostre roy et l'empereur en eussent pu faire de mesmes, ce fust esté un grand miracle de Dieu, et qui eust apporté plus d'heur que s'ils fussent venus aux mains et se fussent entretués.

Nous avons, pour laisser les grands princes et roys, mais pour venir à de grands capitaines, le desfy que feu M. de Langeay, lieutenant général du roy en Piedmont, envoya à M. le marquis del Gouast, lieutenant aussi général de l'empereur en sa duché de Milan, et ce, sur la negative que faisoit ledit marquis de la mort et massacre de César Frégouse et Rincon, sur Tésin, dont l'accusoit fort et ferme M. de Langeay; et lui vouloit prouver par les armes, et vouloit entrer en camp sur ceste querelle. Et d'autant que ledit marquis y faisoit quelque difficulté, ledit M. de Langeay le voulut faire appeller devant la chambre imperiale, ainsy qu'ils y envoyerent leurs manifestes, qui se voyent en aucunes de nos histoires françoises, italiennes et espaignolles, et là demander le combat, ou bien, en cas de refus, demander luy estre faict raison sur un acte si vilain, d'autant qu'il touchoit à toute chrestienté, d'avoir ainsy violé le droit des ambassadeurs. Laquelle façon de proceder le grand roy François approuva très-belle, et en fut fort content, ainsy que jay ouy dire à feu M. le cardinal du Bellay son frere, qui en parle mieux que les livres. Mais mondict sieur de Langeay mourut sur ceste opinion et entreffaicte, dont n'en fut pas marry le marquis; car il estoit fort coulpable, voire autheur, ainsy que le croyoit tout le monde. J'en parle ailleurs. Ce combat estoit de grand à grand, et de general à general.

Ce brave M. de Montmorency, non encore connestable, mais grand-maistre de France, en fit de mesmes à l'endroit du connestable de Castille, devant Fontarabie, lors de la delivrance de messieurs les Enfans de France; lequel faisant du mussart, ou plustost voulant se desdire sur ladicte délivrance, et faisant aussy du renard, pour amuser tousjours mondict sieur de Montmorency, sans pallier autrement, luy envoya incontinent M. de La Guyche, gentilhomme de la chambre du roy, luy dire qu'i advisast à luy tenir sa parolle sans l'amuser davantage, autrement qu'il le desfioit de sa personne à la sienne, pour luy faire tenir ce qu'il luy avoit promis sur ladicte delivrance, et qu'il l'attendoit avecques une bonne espée. Ledict connestable n'eut pas plustost ouy ces mots, bien qu'il fust brave et vaillant, qu'en un tournemain executa aussy tost ce qu'il avoit tant delayé.

Je conterois force autres desfis de grands, et appels, mais je n'aurois jamais faict: comme celuy qui se fit du regne du roy Charles entre M. le mareschal d'Amville, aujourd'huy connestable, et M. de Longueville, qui se desfierent tous deux au Pré aux Clercs à Paris, ayant chascun son second. M. le mareschal avoit le chevallier de Batresse, son lieutenant de gens d'armes, et M. de Longueville, La Gastine, son lieutenant aussi. De dire le subject de leur appel, et à quoy il tint qu'ils ne se battirent, cela seroit trop long.

M. de Montpensier et M. de Nevers, du regne du roy Henry III, se cuiderent aussy battre pour quelques propos fort picquants; mais le roy leur en fit deffense, et les accorda.

Nous avons de frais aussy les appels de M. d'Espernon et de M. le mareschal D'Ornano; de M. de Guyse et de M. d'Espernon: de M. de Genville et de M. le Grand. A quoy nostre roy, très-advisé, sceut très-bien pourveoir, et empescher de venir plus avant. Il n'est pas besoing que le sang de ces grands soit à si bon marché pour querelles particulieres, comme de nous autres petits compaignons. Il y va grandement de l'interest public; car les grands y sont fort necessaires.

Or, il y a un poinct en nostre France, observé jadis estroictement, que, parmy les chapitres de l'Ordre du roy, les chevalliers dudict Ordre ne peuvent envoyer ny accepter cartel ny combat de l'un contre l'autre sans congé de leur superieur, qui est le roy, ainsy que le sceut bien remonstrer feu M. de Langeay à Cesar Fregouse, sur un desfy qu'il avoit envoyé à Gaguin de Gonzague pour se battre contre luy, tous deux chevalliers de l'Ordre; mais Cesar s'excusa, disant n'avoir veu jamais lesdicts chapitres de l'Ordre. Ledict Gaguin s'excusoit de son costé aussy, que, puisque César luy avoit envoyé le cartel de combat, il ne pouvoit moins faire que de l'accepter comme il avoit faict.

Les chevalliers de l'Ordre avoient aussy ce privilége, qu'ils estoient exempts de se battre contre un qui ne l'estoit poinct; et c'est ce qu'allegua le seigneur Ludovic de Birague, brave et vaillant capitaine, et qui a bien servy la France, contre Scipion Vimerquat, fils de Francisque Bernardin Vimerquat, tant renommé en nos guerres de Piedmont, comme le fils l'a esté aussy, et en celles de France, pour estre gentil chevau-leger, sur un desfy que ledict Scipion luy envoya pour quelques parolles fascheuses et outrageuses entre eux passées, parmy lesquelles estoit compris M. d'Amville, et ce du temps du roy François II et le roy Charles dernier venant à sa couronne, mettant en avant qu'il estoit chevallier de l'Ordre, et qu'il lui estoit deffendu de se combattre par les loix de son Ordre, et pour d'autres raisons aussy; ce que sceut très-bien debattre ledict Scipion par un petit traité et manifeste qu'il fit, que j'ay veu, aussy bien faict et composé qu'il est possible pour un homme de guerre.

Or, pour contrequarre à ces cavalliers cerimonieux et si grands observateurs de leurs priviléges et loix, qui certes sont abstrainets par elles aux combats contre autres qui ne le sont point, il leur faut proposer force exemples de plusieurs qui ont voulu arracher l'Ordre du col et l'ont suspendu, et se sont demis de leurs grades et dignités jusques au temps qu'ils eussent combattu. Nous en avons veu un exemple très-beau de feu M. de Guyse, Claude de Lorraine, lequel se voulut desmettre de toutes ses grades, dignités et nobles qualités de prince, pour combattre M. le comte de Sancerre, qui disoit que, s'il luy faisoit cest honneur, qu'il avoit deux fort bonnes espées, l'une pour le service du roy, et l'autre pour se battre à luy. Mais, sur ces disputes, toute la verité se descouvrit, d'autant que le seigneur de Granvelle avoit faict surprendre un paquet dans lequel fut trouvé l'alphabet du chiffre que ledict seigneur de Guyse avoit avec le comte de Sancerre, sur lequel il avoit contrefaict ladicte lettre au nom dudict seigneur de Guyse, et luy escrivoit que le roy ayant sceu l'extremité de vivres et de poudres en laquelle estoit Sainct-Disier, qu'il advisast de trouver moyen de faire une composition si honorable que les hommes fussent sauvés, car le roy ne les pouvoit secourir. Sa lettre fut faicte en chiffres, et donnée en secret à un tambour françois, estant allé au camp imperial pour quelques prisonniers, par un homme interposé et à luy incognu, qui disoit avoir charge de M. de Guyse de la faire tenir secrettement audit comte, (brave astuce certes!) lequel, n'ayant pu cognoistre la fausseté de la lettre, et la pensant vraye, s'estoit rendu sur la parole de M. de Guyse, qui en vinrent là à se combattre; mais après, toute la verité fut cognue: et voylà en quoy il faut louer M. de Guyse et sa generosité, de n'avoir voulu faire rempart de sa grandeur pour ne venir point au combat.

M. le baron de La Garde, ayant une querelle contre M. de La Mole l'aisné, au commencement du regne du roy Charles IX, se voulut ainsy desmettre de son Ordre pour le combattre à Paris : je les vis. Sur quoy j'ay entendu dire qu'ayant esté demandé une fois à dom Ferdinand de Gonzague si un chevallier d'Ordre pouvoit et debvoit refuser au combat un chevallier qui n'estoit de l'Ordre, pour ne faire de prejudice à l'Ordre, il respondit publiquement : qu'encor qu'il fust prince et duc, chevallier de l'ordre de la Toison, gouverneur de l'estat de Milan, et lieutenant-general pour l'empereur en Italie, que, quand il auroit querelle d'honneur contre le seigneur Pierre Strozzy, qui estoit lors dans Parme, et Ferdinand devant, il ne refuseroit jamais un tel chevallier, encor qu'alors il n'eust l'Ordre ny les grades qu'il a eu despuis par ses œuvres vertueuses et vaillantises. Mais cestuy-là estoit un chevallier sans l'Ordre, qui en valloit bien une douzaine d'autres avecques l'Ordre; car enfin, encor que l'Ordre soit institué par les ducs de Savoye, de Bourgoigne, et roys d'Angleterre et de France, par une recompense, loyer et marque de grand honneur, ainsy que porte celuy de Bourgoigne: *pretium non vile laborum*, c'est-à-dire, « c'est un « prix point petit de ses labeurs, » et que d'autres fois cesdicts Ordres ayent estés très-bien entretenus, et superstitieusement donnés à ceux qui le meritoient, despuis, et mesmes en nostre France, il s'est tant ravalé, et en a-on tant abusé, que pour l'injure de nos guerres civilles, et pour gaigner et entretenir des hommes, il s'en est tant donné indifféremment et aux uns et aux autres, qu'on ne voyoit que

de toutes parts chevalliers de l'ordre de Sainct-Michel. Ce qu'abhorrant le roy Henry III, dernier mort, institua celuy du Sainct-Esprit, auquel on y trouva puis après de l'abus autant qu'à l'autre; car il se fit autant commun que l'autre, voyre pis, comme j'ay dict ailleurs; et se donna à force gens que je sçay bien, plus par compere et commere, comme l'on dit, et par faveur, que par la valeur et merite, desquels j'en sçay un qu'un secretaire des commandemens fit, pour l'avoir receu en sa maison et luy avoir donné un disner en passant; et pour luy rendre la pareille, le fit chevallier tout jeune enfant qu'il estoit; et n'avoit jamais veu armée royale, ny veu croix rouge ny blanche non plus, si-non sur le dos du prestre quand il disoit la messe, ny rien faict de son corps: si bien qu'on l'appelloit à la cour le chevallier d'un tel secretaire.

Là dessus je laisse à discourir au monde à sçavoir si un tel petit seigneur et chevallier doit estre exempt de se battre contre un autre qui ne l'est pas, mais en est plus digne que luy. Voilà pourquoy il se faut mocquer de ces abus, et mespriser ces chevalliers qui se fondent si fort sur leurs prerogatives, voulans faire des gallans et des raminagrobis, qu'il leur semble qu'on les doive respecter et craindre avec leur Sainct-Michel ou Sainct Esprit.

Sur quoy j'ai ouy faire un conte d'un chevallier de l'Ordre, que, venant de la cour, de prendre l'Ordre, et allant en sa maison en poste, il fut rencontré de quelqu'un qui luy vouloit demander une parolle et le quereller. Il fut si estonné qu'il ne sceut que respondre, sinon de tirer et monstrer son Ordre qu'il avoit caché, et dire: «Que voulez-vous faire? Voylà «qui vous garde de vous attaquer à moy. Ne le «respectez-vous point?» Mais l'autre n'y portant respect ny demy, s'en mocqua, et le dauba très-bien; et, pour toute revanche, il dit qu'il s'en plaindroit au roy et au chapitre, la premiere fois qu'il se tiendroit, pour avoir ainsy offensé l'Ordre. J'ay cognu celuy qui fit le coup et celuy qui l'endura.

Tels et semblables gens et chevalliers ne feroient à grand peine ce que fit M. de Guyse le dernier mort, et tué à Bloys l'année que le roy Henry III tourna de Poulongne, lequel estant allé à la chasse un jour au bois de Madrid avecques toute sa cour (j'y estois) M. de Guyse avoit quelque chose à demander à M. de Bussy, qui venoit lors du siege de Lusignan, où il avoit esté fort blessé en très-vaillamment combattant selon sa coustume. Ainsy que la chasse se faisoit, M. de Guyse prend M. de Bussy à part, sans faire rumeur ny semblant d'aucune querelle, ayant commandé à son escuyer de se retirer à part, et ne le suivre sur la vie; et estant bien escarté dans le bois, comme je vis, n'y pensant nul mal, il luy demanda (tous deux tous seuls, de sa personne à la sienne) la parolle qu'il luy vouloit demander, et pour laquelle il l'avoit appellé; mais M. de Bussy l'en satisfit si honnestement, que M. de Guyse eut occasion de s'en contenter, et luy dire: «Monsieur de Bussy, je me contente, vous jurant si «vous ne l'eussiez faict, nous nous fussions bien «battus en ceste place, où vous voyez comme «je vous y ay amené en gallant homme, m'estant «despouillé de ma principauté et des grades «que j'ay sur vous, pour me battre contre vous «sans aucune supercherie, comme vous voyez, «m'estant fort aysé de vous en faire quand je «l'eusse voulu; mais, puisque je suis content, «je vous asseure que je vous suis amy autant «que jamais.» A quoy M. de Bussy, qui n'avoit point faute jamais de responses, et surtout en ces choses de combats, luy respondit: «Monsieur, je suis fort ayse que vous soyez content «de moy, vous priant de croire que ce que j'en «ay dict n'a esté nullement par crainte, car «Bussy n'en eut jamais, et aussy que, vous te«nant si magnanime et genereux comme je «fais, je n'avois nulle peur de supercherie «de vous, et que vous ne m'avez pas «mené icy pour m'en faire et me couper la «gorge en brigand, mais pour me faire l'hon«neur de me recepvoir et battre contre vous, «ainsy que j'esperois de vostre vaillant et noble «cœur, et comme le venez dire: mais, quand «nous fussions venus là, advant qu'aller à vous «je me fusse jetté en terre en signe d'humilité «que je vous dois; et le bras nud, et la teste «nue, je fusse allé à vous pour m'essayer à «vous faire courir aussy grande fortune comme «vous me l'eussiez fait courir: et si j'en eusse «eschappé, je m'en fusse allé jactant et vantant «par tout le monde de m'estre battu contre le «plus brave et vaillant prince de la chrestienté,

«et avoir eschappé de ses armes.» M. de Guyse luy respondit: «Monsieur de Bussy, je croy ce «que vous dites, et n'en fais nul doubte, pour «la grande asseurance que j'ay et cognois«sance de vostre valeur et courage. N'en par«lons plus. Je suis vostre amy. Suivons la «chasse.» M. de Bussy luy dit: «Je suis vostre «humble serviteur.» L'un et l'autre m'en firent le conte par les chemins, car l'un estoit de mes meilleurs seigneurs et amis, et l'autre estoit mon parent, amy intime.

M. son pere, feu M. de Guyse le grand, en fit un quasy pareil à l'endroit d'un certain capitaine de par le monde, qui avoit entrepris de le tuer, et s'en vantoit par tout: j'en fais le conte en sa vie.

Le roy de Navarre dernier, Anthoine, ainsy que nous allions au siége de Bourges, aux premieres guerres, et que le roy, la reyne, leur cour et leur armée marchoient, ayant veu feu M. de Bellegarde parmy leur trouppe marchant, et ayant à luy demander quelque parolle, le tira à part et la luy demanda en gallant homme, sans s'ayder de sa grandeur ny majesté, dont il demeura de lui satisfaict. Ledict Bellegarde le dit après à feu Castelpers et à moy.

Nous avons quasy une pareille histoire de ce grand roy François I, lequel, ayant eu plusieurs advis qu'il se donnast garde du comte Guillaume de Saxe, qui estoit en sa cour et son pensionnaire, et avoit deliberé de le tuer, ne s'esmeut autrement; mais un jour, allant à la chasse, prit la meilleure espée qui fust en sa garde-robbe, et mena avecques luy ledict comte; et luy ayant commandé de le suivre et de près, et après avoir couru le cerf quelque temps, voyant le roy que ses gens estoient loing de luy, fors le comte, se destourna de son chemin; et quand il se vid avecques le comte au plus profond de la forest, seul, en tirant son espée luy dit: «Vous semble-t-il que ceste es«pée soit belle et bonne?» Le comte, la maignant par la pointe et le bout, dit qu'il n'en avoit veu jamais une meilleure ny plus tranchante. «Vous avez raison, dit le roy; et me «semble que si un gentilhomme avoit entrepris «de me tuer, et qu'il eust cognu la force de «mon bras, la bonté de mon cœur, accompai«gné de ceste espée, il penseroit deux fois de «m'assaillir. Toutesfois, je le tiendrois pour «fort poltron, si nous estions seuls sans tes«moings, s'il n'osoit exécuter ce qu'il auroit «délibéré de faire.» Le comte luy respondit avecques un visage fort estonné: «Sire, la «meschanceté de l'entreprise seroit bien gran«de; mais la folie de la vouloir exécuter ne se«roit pas moindre.» Il faut bien peser ceste response qui est belle. Le roy, se prenant à rire, remet l'espée au fourreau et escoutant la chasse, qui estoit près de luy, la suivit. Le lendemain, le comte, voyant qu'il estoit descouvert et impossible d'attaquer un si brave roy, prend congé du roy sur quelque subject, et s'en retourne en son pays. Je dirois voluntiers sur ces deux contes avec l'Arioste:

O gran bontà di principi nostri!

S'aller perdre dans les bois et forests, et là, sans tesmoings se vouloir battre, laissans leurs grandeurs aux orées [1].

Le roy Henry III, estant encore jeune, toutesfois desjà fort renommé de ses victoires des battailles de Jarnac et Montcontour estant à Bloys lors de l'accord du maryage de madame sa sœur et du roy de Navarre, il fut supplié par le jeune Nansay, dit Besigny, de luy faire accorder quelque don au roy et au conseil, qu'il lui demandoit; ce qu'il luy promit s'il se pouvoit, estant lors M. d'Anjou et lieutenant du roy; mais le conseil trouvant ne se pouvoir faire, M. d'Anjou le dit audict sieur de Besigny, qui, fasché d'un tel refus parce qu'il estoit un peu hautain, dit à Monsieur: que, s'il eust voulu, qu'il se fust bien passé, mais qu'il ne ressembloit pas le roy son frere, qui tenoit fort bien et ferme sa parolle, et non pas luy. Monsieur, qui estoit lors à table avecques le roy, lui respondit en collere: «Besigny, vous m'offensez par «trop. Si j'estois aussy inconsideré que vous, et «sans le respect que je dois au roy mon frere, «je vous donnerois de la dague dans le corps. «Mais je vous advise que vous me reparerez ceste «parolle outrageuse de vostre personne à la «mienne, et que demain matin, me despouillant «de la grandeur et altesse que j'ay, je vous feray «appeller dans la forest, où je vous feray cest «honneur de me battre à vous; et, par ce, n'y «faillez; autrement je vous tiendray pour un «parleur et mesdisant que vous estes, et non

[1] Lisière d'un bois.

«pour vaillant.» Besigny, ne sçachant que luy respondre, dit : «Monsieur, je vous supplie me «pas donner. Je n'y pensois pas. Je vous suis «très-humble serviteur;» et s'osta de là. Le lendemain, Monsieur l'envoya appeller par M. de Vins, qu'il n'eust à faillir de se trouver au bois. Mais il fut conseillé de prendre la poste et s'en aller au voyage de la Morée avecques M. du Mayne, que fit dom Juan d'Austrie, où il acquit beaucoup de reputation; car c'estoit un fort vaillant et brave gentilhomme, et après tourna à poinct au siege de La Rochelle, là où Monsieur le receut en grace mieux que devant, et n'en fut pour cela mes-estimé. Si luy garda-il bonne pourtant après (je le dirois bien); car le morceau estoit trop gros pour luy à digerer, et Monsieur, de l'autre costé, fort estimé de la belle offre qu'il faisoit à l'autre. Tout cela est bon à tous ces grands à jouer ces mysteres.

Un de ces ans, en la cour de nostre roy, le bal se tenant, le seigneur de Givry, gentil cavallier certes et fort accomply, ainsy qu'il avoit pris mademoiselle de Grantmont pour la mener danser la volte, voicy M. de Soissons qui la luy prend et la mene danser. Givry fallut qu'il laissast sa prise et cedast au prince, en disant seulement : «Monsieur, vous usez en «cela du privilege de prince.» Après le bal finy, et qu'on se retiroit, Givry, qui se disoit un peu serviteur de ladicte damoiselle de Grantmont, ainsy qu'il la conduisoit soubs le bras en sa chambre, M. de Soissons luy voulant quelque mal talent d'ailleurs aussy, ce disoit-on, derechef vint et print ladicte damoiselle. Givry luy dit : «Monsieur, vous croirez, s'il vous «plaist, que je ne l'endurerois de mon pareil, «que nous ne vinssions aux mains.» M. de Soissons luy dit : «Givry, quand vous voudrez je «me desvestiray de ma grandeur pour vous en «donner du plaisir au Pré aux Clercs, qui est «ouvert à tout le monde.» L'autre luy respondit : «Monsieur, puisque vous me voulez faire «cest honneur, je l'accepte; et sera lorsqu'il «vous plaira me commander.» Voylà ce qu'on en disoit à la cour. Le lendemain au matin, l'un et l'autre estoient prests pour faire leur partie sans que le roy le sceust, qui leur envoya faire la deffense, trouvant fort mauvais de quoy M. de Givry avoit accepté le combat, ce dit-on; et d'autres disoient que, puisque M. de Soissons lui avoit faict ceste honnorable offre, ne pouvoit moins faire que de l'accepter pour le plus haut comble de sa gloire. Dont en cest exemple faut louer grandement M. de Soissons et sa generosité, en voulant s'abaisser de sa qualité pour monstrer la grandeur de son courage.

Or, tout ainsy qu'il faut louer ces grands roys et princes de se desvestir de leurs grandeurs pour faire tels honneurs aux petits, il faut advertir aussy aucuns grands qu'ils n'en abusent point, ainsy que, du temps du roy Heury II, il arriva à M. le prince de La Roche-sur-Yon, prince du sang, et brave et vaillant. Estant à la chasse avecques le roy, il voulut braver M. d'Andellot et de parolles et de faict. M. d'Andellot, qui estoit haut à la main et peu endurant, ayant mis la main à l'espée, blessa M. le prince. Mais le seigneur de Roches, que despuis j'ay veu premier escuyer du roy Charles, secondant M. le prince son maistre, blessa M. d'Andellot, et tous deux se cuyderent tuer, sans aucuns gentilshommes qui suivoient le cerf, et survinrent, et le roy et tout, qui l'empescha. Sur quoy il y eut une très-grande rumeur; et les princes du sang, tous mutinés, et voyant qu'il leur en prenoit autant à l'œil, s'en plaindrent au roy et en demanderent raison. M. le connestable, qui vouloit soustenir la querelle de M. d'Andellot son nepveu, remonstra au roy publiquement et devant les princes du sang amutinés, si M. d'Andellot avoit tort il feroit satisfaction à M. le prince de La Roche; mais aussy s'il n'avoit tort, qu'il n'estoit pas raison que les princes abusassent de leur principauté, laquelle certes leur avoit esté donnée de Dieu et de nature pour s'en faire respecter, et non pour en abuser, ny pour en gourmander les gentilshommes, qui sont chevalliers et gentilshommes comme eux. Et sy, le plus beau titre qu'un prince puisse avoir et porter, après sa principauté, est qu'il est gentilhomme; mesmes ce grand roy François ne juroit jamais par foy de roy ny de prince! mais, foy de gentilhomme! Les Espaignols mesmes, quand ils se veulent vanter, ils disent : *Juro à Dio que somos hidalgos como el rey, dineros menos :* c'est-à-dire, «nous sommes gentilshommes «comme le roy; il est vray que nous n'avons «pas tant d'escus.» Et voylà pourquoy un gen-

tilhomme, quand il est bien gentilhomme, est fort à estimer. Cela s'entend bien gentilhomme de race, de valeur et de merite, de nom et d'armes. Par ainsy, M. d'Andellot, qui estoit conditionné en tout cela, et qui, jeune qu'il estoit, avoit cherché l'advanture de guerre en tous lieux de la France, d'Allemaigne, d'Italie, d'Escosse et d'Angleterre, ne debvoit estre bravé ny mené de la façon comme le cuydoit mener M. le prince de La Roche-sur-Yon, s'il eust pu. Davantage, outre qu'il estoit gentilhomme ainsy qualifié, il estoit chevallier, non de l'Ordre, mais de vraye et noble chevallerie, qui valloit bien autant, quand on l'a vaillamment gaignée, comme l'Ordre; d'autant que le nom de chevallier et de chevallerie estoit cent fois plus ancien, voyre de temps immémorial, que l'Ordre, qui n'avoit esté institué que despuis peu par les ducs de Savoye, Bourgoigne, Angleterre et France, à l'appetit de quelque humeur, je ne sçay quelle, qui leur en prit telle, ainsy qu'il se trouve par leurs institutions, mesmes que nous trouvons dans les histoires de Flandres que le bon duc Philippes, instituteur de l'ordre de sa Toison, voulut que son fils, ce brave comte de Charolois, fust faict avec son baptesme chrestien et chevallier de son Ordre tout ensemble, et receust l'Ordre et le cresme tout à coup. Son petit-fils [1] Charles V fut faict aussy chevallier de ce mesme ordre en l'aage d'un an et demy, disent les mesmes histoires de Flandres.

Les chevalliers de chevallerie doivent preceder tous autres, et le nom de chevallier a esté le premier entre tous les noms d'honneurs et quelque titre gradué qui soit : tellement que, quant au nom de la relligion, loix et observations d'ycelles, toutes choses sont communes, et n'y a difference du plus grand au plus petit; d'autant que ceste relligion les rend tous egaux à bien faire, et faict aussi egale distribution du fruict des œuvres; mesmes que les grands roys et princes souverains, quant au nom de chevallerie, ne sont rien davantage que imples chevalliers, et nul autre chevallier ne leur est inferieur, et aussy que ceste relligion de chevallerie a estée dite pareillement relligion d'honneur, et ceux qui en font profession sont dicts chevalliers d'honneur, pour autant que les vertus estans les reigles qu'on doit observer en ceste relligion de chevallerie, necessairement suivent l'honneur, comme ainsy soit que ces vertueuses operations tirent par consequent avecques soy l'honneur en char triumphant : et, pour ce, Marcellus, en memoire de sa victoire, voulut bastir à Siracuse un temple joinct ensemblement à la Vertu et à l'Honneur; mais, en estant empesché par le sacré college des pontifes, il fut constraint d'en faire dresser deux, l'un consacré à la Vertu, et l'autre à l'Honneur.

La Vertu et l'Honneur ont estés estimés de l'antiquité pour dieux très-puissans; et quant à l'Honneur, on le faignoit fils de la Reverence (ainsy qu'il se trouve en beaucoup de medailles antiques de la relligion), pour denoter que les hommes de la profession d'honneur eslevés hauts par leurs œuvres vertueuses doivent estre reverés d'un chascun. Mais pourtant tels chevalliers elevés en honneur ne doivent point abuser des grades. Voylà en quel honneur sont tenus les chevalliers de chevallerie. Si bien que le roy François, ne se voulant contenter d'estre chevallier de l'Ordre, il vouloit estre chevallier de chevallerie à la bataille des Suisses à Marignan, par les mains de ce brave chevallier M. de Bayard, qui n'estoit que chevallier d'armes et non de l'Ordre encor, comme il le fut après. Le roy Henry voulut estre fait chevallier de M. le mareschal du Biez, encor qu'il eust l'Ordre. Aussy le marquis de Pescayre disoit que *el nombre de la guerra, ganado con virtud verdadera y con hechos illustres, era muy mas noble y honrado que era el que se ganaba con el juego de la fortuna amorosa, ó de el soberbio favor de los reyes del mundo.* C'est-à-dire, « le nom de la guerre, gaigné par une « vraye vertu et par nobles faicts, est plus « noble et plus honnorable que celuy qui se « gaigne par le jeu de la fortune amoureuse, « ou par la superbe faveur des roys du monde. De telles ou semblables parolles M. le connestable sceut si bien debattre la cause de M. d'Andellot, qu'il la luy sceut gaigner devant le roy, et adviser d'un bon appoinctement.

Sur quoy il me souvient qu'aux premieres guerres civilles, lorsque nous prinsmes Bloys sur les huguenots, M. de Randan, qui avoit esté nouvellement estably couronnel de l'in-

[1] Arrière-petit-fils.

fanterie de France en la place de M. d'Andellot, qui en avoit esté desmis à cause du party contraire qu'il tenoit, et qu'on disoit rebelle, pour cela vint avoir querelle avecques M. de Montbron, troisiesme fils de M. le connestable, gentil garçon certes, et brave et vaillant s'il en fut oncques, et tout pour l'ambition, car il portoit envie à M. de Randan de cest estat, pensant succeder à M. son cousin M. d'Andellot. Ils vinrent si advant en leurs querelles, qu'ils estoient prests à se battre sans l'empeschement qui y fut mis, et que M. le connestable en eut l'advis soudain, qui, comme prompt et collere qu'il estoit, s'en despita et se courrouça tellement, que l'esclandre en fut grande en toute nostre armée, jusqu'à dire que M. de Randan estoit un petit gallant et un mignon de cour, et qu'il dormoit jusqu'à midy, et luy apprendroit sa leçon et son devoir. M. de Guyse, qui aymoit M. de Randan naturellement (comme certes il estoit aymable en tout), vint trouver M. le connestable en ceste grande collere, et luy remonstrer qu'on ne sçauroit dire autrement, que M. de Randan ne fust de fort bonne part et bon lieu, et qu'en tous les endroits qu'il se fust jamais trouvé, ny en toutes les charges qu'il eust jamais eu, qu'il n'eust fait tousjours si bien et si vaillamment qu'on ne luy sçauroit rien reprocher, et que s'il dormoit ainsy haute heure, que telle estoit sa coustume et tel son naturel quand il estoit à la cour ; mais, quand il estoit à la guerre et en sa charge, il estoit moins endormy que le moindre soldat des siens; et que, pour appeller M. de Montbron son fils au combat, il ne luy faisoit point de tort, estant autant qualifié que luy, fors en biens. Et, sur ce, l'alla faire ressouvenir de la remonstrance qu'il fit devant le feu roy Henry, lors de la querelle du prince de La Roche-sur-Yon et de M. d'Andellot, et le pria de renouveller en soy les mesmes parolles et sentences qu'il dit alors pour deffendre la cause de son nepveu, et qu'il trouveroit estre propres pour la mesme cause de M. de Randan; et qu'il ne feroit tort à M. de Montbron de l'appeller au combat, mais un très-grand honneur, s'estant signalé en tant de lieux si noblement et vaillamment qu'il avoit faict, et ny de se vouloir battre contre son fils, qui, pour sa jeunesse, n'avoit encor si bien faict paroistre son genereux courage comme il feroit par emprès avecques l'aage. M. le connestable, après avoir songé en luy et ce que M. de Guyse luy remonstra, s'appaisa, et fut advisé de les accorder, s'estant un peu repenty en soy de ce qu'il avoit dict.

D'une chose se doivent aussy fort garder les petits, de s'attaquer aux grands pour les braver et faire un affront, soit qu'ils soient poussés de leur folle outrecuydance, et de grande présumption de leur vaillance, ou de la grande amytié et faveur que leur portent leurs roys et leurs princes; car ils s'en pourroient trouver mal, ainsy qu'il en advint au sieur de Sainct-Maigrin de nostre temps, lequel, parce que le roy luy faisoit un peu quelque bon visage et de faveur, en vint si insolent, ou possible pour complaire à son maistre, qu'il se voulut prendre à messieurs de Guyse et surtout à M. du Mayne (en quoy il fut ingrat, car M. de Guyse l'avoit poussé et fait cognoistre au roy la premiere fois qu'il vint jamais à la cour), jusques-là qu'il usoit de fort outrageuses parolles, et aussy qu'un jour dans la chambre du roy, ainsy que le roy estoit dans son cabinet, il tira son espée, et, en bravant de parolles, il en trancha son gand par le mitan, disant qu'ainsy il tailleroit ces petits princes. Il n'emporta guieres loing ceste folle outrecuydance, car, un peu de jours après, il fut un soir estendu sur le pavé de la rue du Louvre, blessé à mort, qui s'en ensuivit le lendemain. La pluspart des courtisans disoient que le coup estoit très-bon; mais c'estoit fort sourdement, car le roy ne le trouva pas tel, et en fut fort despité et fasché, jusqu'à se trouver à ses obseques, et vouloir mal à ceux qui ne s'y trouverent, et à contraindre tous ceux qui estoient à la cour d'y aller, où plusieurs y allerent, que je sçay bien, vestus de noir comme les autres, qui soubs l'habit en faignoient belle joye; et sy, aucuns y en eut-il qui en estoient de la consente de la mort, comme je les cognoissois bien, et leur disois qu'ils fissent bonne mine. Le roy le fit puis après tailler en marbre superbement, comme Quielus et Maugiron, et autres. Mais despuis, les Parisiens, pour estre chose trop vaine et abusive, ont rompu tout cela, si bien que le proverbe courut longtemps à la cour contre les mignons et favoris du roy, quand

ils faschoient quelqu'un, ou lui faisoient desplaisir, on disoit: *Je le feray tailler en marbre comme les autres*. Voylà comment fut payé ce jeune homme outrecuydé mal à propos.

Il ne fit pas si sagement comme fit un gentilhomme à feu M. de la Trimouille, dict Le-vray-corps-de-Dieu, lequel, en son jeune aage et en sa fureur, vint à faire desplaisir à ce gentilhomme dans la salle du roy. Le gentilhomme luy dit seulement: «Monsieur, vous me faites «tort; je suis gentilhomme d'honneur; je vous «jure qu'advant qu'il soit un an j'en auray ma «rayson.» M. de la Trimouille luy respondit: «Alors comme alors; cependant je vous verray «venir.» L'an se paracheve, et vient à estre revolu tout en entier, fors le dernier jour, qu'ainsy que le soir qu'il estoit en la chambre du roy à son coucher, qu'aucuns de ses compaignons, jeunes gens comme luy, luy faisoient la guerre de son homme: «Hà! dit-il, l'an est «passé, il n'a pas esté si mauvais comme il a «dict. Je m'en vais coucher.» Et, sortant hors du logis du roy, ainsy qu'il estoit seul avec son page, contre une muraille à pisser, voicy venir le gentilhomme, qui luy perça son manteau de sa dague en deux ou trois endroits, et luy dit: «Monsieur, il ne tient qu'à moy que je ne «vous en fasse autant à travers le corps. Il me «suffit de cecy, et vous avoir monstré que je «suis homme de bien et d'honneur.» Et de là s'en partit.

Le gentilhomme fut plus discret, ou non si resolu (pour mieux dire) vangeur que ne fut un soldat du capitaine Briagne un de ces ans, lorsque les premiers estats se tinrent à Bloys. Ce soldat avoit esté audict Briagne, et l'avoit quitté; et le trouvant le soir en la salle de bal, ainsy que l'on dansoit, ledict Briagne le voyant, luy dit: «Hà! vous voicy, gallant! Remerciez le «lieu où vous estes; mais asseurez-vous qu'au «partir d'icy je vous couperay bras et jambes, et «vous apprendray à me quitter.» Le soldat, qui avoit fort belle façon, luy respondit fort honnestement qu'il ne luy pensoit tenir tort, et luy estoit serviteur. «Rien! rien, repliqua l'autre. «Au partir d'icy tu es mort de ma main,» parlant à luy en très-grande collere: et moymesme je le dis à Briagne (car nous estions bons amis) qu'il se debvoit contenter des honnestes excuses du soldat, et puisqu'il vouloit tant luy demeurer son serviteur. Le soldat comme desespéré, s'oste de devant luy, mais non si loing qu'il ne le guette, qu'il ne l'espie, ne le perd de veue d'un seul clin d'œil. Par quoy, le bal finy, ainsy qu'un chascun sortoit, le soldat, suivant Briagne d'assez près, le voit en un recoing seul qui pissoit. Sur ce, prenant l'occasion, tire son espée, luy donne à travers le corps, le tue et s'oste de là. Ce ne fut pas tout; car, sans s'estonner, vint à la petite porte du chasteau, qu'il trouve si embarassée de gens qui sortoient à la coustume en foule, que, ne pouvant aysement sortir, il se mit à escryer: «Hà! messieurs, «pour Dieu laissez-moy sortir viste; car voylà «mon maistre qui s'est blessé en une jambe; «il faut que je luy aille querir un barbier pour «le panser.» (Quelle asseurance!) Soudain le monde s'ouvrit, et luy fit place; et sort et eschappe avecques telle resolution qu'oncques puis on en ouyt nouvelles, si-non qu'il s'en alla aux guerres de Flandres soubs M. de La Garde, où il fit si bien, et y acquit une telle reputation, qu'il mourut capitaine. J'en sceus ces nouvelles par un autre soldat que j'avois veu aux bandes, qui m'apporta des recommandations de luy; et me remercioit de quoy j'avois parlé pour luy si honnestement audict Briagne, quand il le gourmandoit ainsy, encor que je ne l'eusse jamais veu que ceste fois. Considerez un petit la resolution de ce soldat d'attaquer ainsy son capitaine, qui estoit un brave et vaillant gentilhomme que je regrette bien fort, le tuer en tel lieu de respect, et puis s'esvader de la façon et de l'asseurance qu'il y fit. Voylà comment les petits bien souvent ont raison des grands, mais aussy les grands l'ont bien aussy bonne des petits.

Je n'en ay veu un plus beau exemple qu'un que j'ay leu dans les *Chroniques de Savoye*. Un seigneur de Viry, gentilhomme de Savoye, capitaine des gens de guerre de Savoye, qui avoit esté en la battaille de Tongres contre les Liegeois, avecques ses troupes savoyennes; en vertu de quoy le duc Jehan de Bourgoigne l'avoit pris à solde et service, et ses gens et tout, devint si insolent pour la bonne reputation en quoy il estoit, qu'il s'alla prendre et esmouvoir contre le bon duc Louys de Bourbon, et luy envoya une desfiance (ainsy parloit-on alors, comme aujourd'huy desfy solemnel), et

ce à son propre et privé nom, comme font les princes d'un à d'autre : ce qui fut trouvé fort nouveau, mauvais et estrange, attendu que ledit Viry n'estoit que simple gentilhomme au prix de ce grand duc de Bourbon. Si est-ce que ce simple gentilhomme luy fit fort la guerre, en luy prenant plusieurs places et chasteaux, tant en Dombes qu'en Baujolois, sur les frontieres de Bresse, dont le duc Louys conceut grande hayne contre le duc de Savoye Amé, son nepveu; car il se doubtoit bien que ce Viry avoit esmeu ceste guerre à la suscitation de son maistre ledict comte; car, sans luy, il se doubtoit bien aussy qu'il n'avoit pas grands moyens ny puissance de tenir de telles forces sur pied. Aucuns disoient que ledict Viry avoit esté secrettement suscité par le duc Jehan de Bourgoigne, qui portoit une dent de laict audict duc Louys de Bourbon il y avoit long-temps, par les divisions entre les Orleanois et les Bourguignons. Pour resister doncques audit Viry, le duc Louys assembla le plus de ses amys qu'il pust, et envoya premierement sommer le comte de Savoye de luy mettre entre les mains ledict Viry. A quoy le comte (qui eut peur) fit response : que ceste guerre n'avoit esté commancée ny faicte à son adveu ny sugestion, et qu'il en estoit bien marry. Sur quoy fut accordé et arresté par les capitaines, tant d'un costé que d'autre, que ledict comte mettroit ledict Viry en la puissance du duc de Bourbon son oncle, à la charge et condition toutesfois qu'il le tiendroit comme prisonnier de guerre en ses prisons, dans lesquelles se rendroit ledict Viry, et s'offriroit de satisfaire les dommages et interests que le duc auroit soufferts de luy en ceste esmotion de petite guerre, et tiendroit prison jusqu'à ce qu'il auroit satisfaict à tout, ainsy qu'il auroit esté convenu. Le tout fut accomply; et, quelque temps après, ledict Viry fut delivré, et toutes choses appaisées. Ce ne fut pourtant sans avoir pasty en prison, et de sa personne et de ses moyens.

L'on peut tirer de cest exemple deux bonnes instructions. L'une, qu'il faut que les petits soient bien sages et advisés, quand, ou qu'ils se presentent d'eux-mesmes, ou sont conviés et poussés par les grands de faire une folie contre d'autres grands, ou qui porte consequence; car, s'ils ne la font bien à propos, et ne l'executent de mesmes, ou qu'ils s'y trouvent engagés et embarrassés par quelque malheur, ils sont soudain desadvoués et reniés par leurs autheurs et factieux, aymant mieux qu'ils courent le hasard et le péril, et la honte qu'eux, ainsy que fait Pantalon à Zany quand il a faict du sot, et ainsy que fit Yvoy, dit le jeune Genlis, qui, ayant amassé quelque trois à quatre mille bons François pour aller en Flandres contre le duc d'Albe, fut surpris et rencontré par ledict duc, et furent tous desfaicts, au moins la plus grande part; car il ne s'en sauva guieres qu'ils ne fussent pris, comme fut leur chef Genlis, qui, après avoir enduré longue prison, y fut executé par sentence. Le duc d'Albe envoya vers le roy Charles sçavoir s'il les envoyoit. Il dit que non, Dieu mercy! qu'il n'avoit faict rien qui vaille, et ne vouloit point que, pour une faute mal faicte, le roy d'Espaigne lui voulust mal, et se declarast son ennemy, et qu'un petit desadveu r'habilleroit le tout. Mais si Yvoy eust conquis ce qu'il avoit promis, et pris de bonnes villes en Flandres, comme il y avoit apparence pour lors, et qu'il n'eust esté ainsy pris et desfaict, sans point de faute son cas fust bien allé pour luy et pour le roy.

Nous en avons un pareil exemple du seigneur du Hallot, qui, autheur de l'entreprise du chasteau d'Angiers, parce qu'elle alla très-mal pour luy et qu'il n'y vint à bout, il fut desadvoué de celuy qui la luy avoit consentie et avoit esté bien ayse qu'on la fist. Par quoy il fut executé à mort ignominieusement par un bourreau.

Le roy Louys XI estoit maistre passé en telles choses; car si elles alloient bien, il les advouoit; si mal, il les desadvouoit et desnyoit comme un beau diable : tesmoing la guerre de Liege, qu'il suscita contre le duc Charles de Bourgoigne. Mais aussy il fit bien du fat, et perdit l'estrieu de son bon esprit, quand, ne s'en souvenant pas, il fut attrapé dans Peronne, et alla servir son vassal comme son valet. Quelle honte! Voylà doncques comment il se faut gouverner bien à poinct en telles folies subjectes à desadveu.

L'autre instruction, et pour laquelle principalement j'ay allegué cest exemple du seigneur de Viry, est qu'il ne se faut pas tant estimer quelquesfois, ny presumer tant de soy, qu'un

petit s'attaque à un grand insolemment ny inconsiderement; car enfin les petits sont petits, les grands sont grands, qui ont tousjours raison d'eux : mais aussy il faut de mesmes que les grands soient discrets et consideratifs que, sans juste raison et subject, ils ne fassent tort aux petits; car quelquesfois, perdans tous respects, ils se revirent bravement comme gens desesperés et jaloux de leur honneur. J'allegueray ad cest exemple, et puis plus.

Quand le duc d'Arscot sortit hors de prison du bois de Vincennes, du regne du roy Henry II, la comtesse de Sennignan fut fort accusée et suspecte de sa delivrance, et d'y avoir fort tenu la main, et y trouvé les moyens; car elle estoit fort sa proche parente. M. le connestable, à qui estoit le prisonnier, et qui avoit soigneuse cure de le garder pour en faire eschange de luy à M. de Montmorency son fils, qui estoit prisonnier en Flandres, ne faut poinct penser s'il fut fasché de ceste escapade; et, pour ce, par ordonnance du roy, que M. le connestable gouvernoit, ladicte comtesse fut constituée prisonniere et resserrée, et commissaires ordonnés pour l'ouyr et faire son procès. Et de faict, fut en une très-grande peine, et possible en grand danger de la vie, sans MM. de Guyse et cardinal son frere, lesquels, esmeus, prirent sa cause en main, et luy rendirent si bonne, qu'elle n'en eut que la peur. Au bout de quelque temps, les nopces de la reyne d'Espaigne et de madame de Savoye survinrent. Dont, aux salles du bal, parmy les grandes magnificences, bals et danses, M. de Montmorency, comme grand-maistre, eut charge de faire place pour les foules ordinaires qui se jettent et affluent en telles festes. M. le prince Portian, qui estoit fils de la comtesse de Sennignan, venant à se faire grandet, et avec l'aage luy croissant aussy le cœur (car il estoit tout genereux et vaillant), portant haine grande et une mauvaise dent de laict, à cause de sa mere, à ceux de Montmorency, ne voulut se reculer ny faire place, quelque chose que M. de Montmorency luy dist par deux fois en allant et tournant, mais faisoit tousjours au pis, jusqu'à dire qu'il n'en feroit rien pour luy. M. de Montmorency, qui voyoit bien la source de tout cecy, et pourquoy il le faisoit, perdant patience, le repoussa très-rudement: ce que ne pouvant endurer, il brava un peu, et monstra une mine altiere et menaçante : de sorte que la rumeur estant sautée au roy, à M. de Guyse et M. le connestable, fut faict commandement et à l'un et à l'autre de ne sonner plus mot, ny aller plus advant, et ne s'entredemander rien l'un à l'autre, sur la vie, de peur de perturber la feste, et mesmes à cause des estrangers qui estoient là; par quoy le bal se fit et se paracheva sans autre esmotion plus grande. Les uns donnerent le blasme au prince Portian d'avoir là voulu braver contre l'authorité du roy et officier premier de sa maison, et mesmes en faisant sa charge, en une telle et solemnelle feste, et que ce n'estoit là qu'il falloit braver. Le prince Portian disoit: qu'il avoit esté poussé comme de guet-à-pens, et comme avoir esté choisy le premier et sur tous pour estre ainsy bravé. Aucuns disoient: que M. de Montmorency, sçachant ce qui avoit esté passé entre leurs maisons, debvoit un peu pallier et laisser passer ce coup, sans en bailler encore nouveau subject de mescontentement. Mais, pour fin, M. de Montmorency fut trouvé avoir très-bien faict, pour s'acquitter de sa charge, et qu'il ne pouvoit moins faire que de le pousser et le faire reculer, aussy bien luy comme un autre, et un autre comme luy, ainsy, comme l'on a veu en telles presses, que l'on n'est pas maistre de soy, et que l'on y perd toute patience.

Mais, quant à moy, je n'y ay jamais veu roy, prince, ny capitaine des gardes, ny homme quiconque soit, qui y ayt eu meilleure grace et meilleure façon, ny plus grande discretion que feu M. de Guyse le grand et M. son fils, le dernier des hommes de son temps; car ils commandoient si modestement et si doucement, ores parlant à l'un, ores parlant à l'autre, si gentiment, que, par deux ou trois doux mots qu'ils disoient, le monde se reculoit de soy-mesme et se tenoit coy, plus cent fois que par une infinité de brailleries, poussemens et impatiences de tous autres.

Pour achever doncques le conte de M. de Montmorency et du prince Portian : cela fut appaisé et accordé par le commandement du roy; sans quoy possible il s'en fust ensuivy une très-grande et dangereuse consequence, voyre une rigueur de justice du roy, qui ne le trouva pas bon. Et de quoy j'allegue cest exemple, ce

n'est point pour mettre M. le prince au rang des petits et inférieurs, car il estoit d'une très-grande et très-haute et antique maison, et pour ce estoit bien en cela egal à M. de Montmorency; mais la partie estoit fort mal faicte pour luy, d'autant que M. le connestable, qui gouvernoit tout, toute la cour bransloit pour luy, ainsy que porte la faveur de la cour : si que M. de Montmorency, usant et y employant la faveur de son pere et la sienne, il fust esté bien plus puissant et fort que ledict prince, et aussy qu'il avoit la raison, qui faisoit pour luy, pour n'avoir faict que le devoir de sa charge. Voylà pourquoy ledict prince couroit grande fortune, et avoit tort d'avoir voulu braver, bien qu'il fust assez supporté de messieurs de Guyse. Mais en cela ils n'eussent pu aller contre la raison; et aussy qu'il y avoit un grand roy qui, de longue main, se sçavoit bien faire authoriser et maintenir les privileges de sa maison et de sa royauté. Voylà comment lors un chascun discouroit à la cour sur ce subject.

Plusieurs années après, ledict prince fut fort blasmé d'un trait qu'il fit, de quoy oubliant son ancien mal-talent contre ledict seigneur de Montmorency, tant pour le poussement que la prison et le procès de sa mere, il recherca tellement M. de Montmorency, qu'il l'accompaigna à l'affront qu'il fit à Paris, en la rue Sainct-Denys, à M. le cardinal de Lorraine et à M. de Guyse dernier mort, qui n'estoit qu'un jeune et foible garçonnet, d'autant que ledict M. le cardinal entroit dans la ville avecques sa garde ordinaire d'harquebusiers à cheval, qui marchoit ordinairement avecques luy par la permission du roy despuis la sedition d'Amboise, que je luy vis lors eriger, que le capitaine La Chaucée, gentil soldat certes, menoit comme chef. M. de Montmorency voulut interdire l'entrée audict M. le cardinal avecques armes et ceste garde, et luy manda, par deux fois, qu'il le chargeroit s'il s'en essayoit. M. le cardinal ne laissa pour cela, et entra. Sur quoy M. de Montmorency monte à cheval avecques sa garde et ses amys, et va au-devant, et le trouve entré, et le charge. Dont M. le prince, qui l'accompaignoit, sans aucune souvenance des plaisirs passés, fit la premiere poincte de la charge, où il y eut un grand desordre. Et fut constraint M. le cardinal mettre pied à terre, et se sauver dans une maison d'un citadin de ville : si que, possible sans cela, fust il esté en danger de la vie, ce dit-on; car il estoit fort hay à cause de la relligion; et y avoit là plusieurs huguenots avec M. le prince, qui ne demandoient pas mieux. J'en parle ailleurs bien au long dans l'un de mes livres. Ce cas fut trouvé fort estrange par toute la France, et sur-tout à la cour, qui estoit lors en Provence. Je venois lors de la prise du Pignon de Bellys en Barbarie, et de Portugal, et d'Espaigne. Je sçay ce qu'en dit le roy et la reyne, et les grands qui estoient là, et M. le connestable, qui en fut fort estonné. Et le roy depescha M. de Rambouillet vers M. le cardinal et M. de Montmorency, qui dirent leurs raisons ainsy qu'ils purent (dont n'y avoit manque d'un costé ny d'autre), que je dirois voluntiers; mais elles allongeroient trop ce discours, et aussy que je les dis ailleurs. M. le prince de Condé, bien qu'il fust chef des huguenots, se sentit luy-mesme fort offensé de cest affront faict à son cousin germain, et en prit l'affirmative; force autres princes aussy, et mesmes M. de Montpensier. Pour fin, par la sagesse et providence de la reyne mere, cela s'appaisa, et n'alla ceste contention plus advant. Surtout M. le prince Portian y receut un très-grand blasme, pour s'estre ainsy bandé de gayeté de cœur, ou pour sa relligion, contre la maison de Guyse, de laquelle il avoit receu tant de plaisirs et courtoisies, et, par sus toutes, trois : la premiere, l'assistance qui avoit estée faicte à sa mere la comtesse de Sennignan en prison, sa cause et sa delivrance; la seconde, en ceste querelle contre M. de Montmorency que je viens raconter; et la troisiesme, qu'ils luy avoient faict espouser madamoiselle de Nevers, l'une des plus belles, honnestes, sages, vertueuses et riches filles de la France, et qui estoit digne d'un plus grand prince que luy, comme despuis elle espousa ce grand M. de Guyse. Feue madame la douairiere de Guyse, ceste si sage et vertueuse princesse, la nourrissoit, par la priere que feu M. de Nevers, son pere, luy avoit faict de la tenir en sa compaignie, pour tenir d'elle, de sa belle et bonne nourriture, et sages vertus. Je l'y ay veue nourrir, et je sçay que M. le cardinal fut le premier moteur de ce maryage. Il luy rendit très-mal là, à l'ap-

petit de sa religion. Il ne debvoit point en cest endroict obscurcir sa belle et claire reputation qu'il avoit, par une telle ingratitude ; car il estoit de bonne part, de bonne race, brave, vaillant, genereux, adroict, et très accomply prince en tout, magnifique, liberal ; mais il se gasta fort là. Moy-mesme j'en fus autant marry qu'il estoit possible; car je luy estois fort serviteur, et luy m'aymoit autant que gentilhomme de la cour. Mais que voulez-vous? C'estoit sa religion qui l'avoit ainsy charmé et offusqué comme d'autres. Feu M. le prince de Condé luy en fit bien la reprimande, comme j'ay sceu; car il avoit espousé sa niepce; et luy sceut bien reprocher l'obligation qu'il avoit en la maison qu'il venoit offenser mal à propos. Si nous voulons croire la legende de Sainct-Nicaise, bastard pretendu de la maison de Guyse, il en eut la vangeance deux ans après, ou moins, car, par le moyen de Sainct-Barthelemy, son bon averlant [1], il le fit mourir; et fut fort regretté de plusieurs honnestes gens de la cour. Pour moy, je luy donne ma bonne part de plusieurs larmes.

En ce conte il y a plusieurs choses à noter et considerer, que je laisse aux bons discoureurs, non-seulement pour le subject pour lequel je l'ay allegué, que pour autres.

Avant que faire fin je diray encor ce mot, que feu M. de Montpensier le bon homme dernier mort, dict Louys, a esté un prince qui en ses coleres a esté fort subject à gourmander et offenser les personnes. Aussy n'avoit-il en luy autre si que celuy-là; car c'estoit un prince brave, vaillant, magnanime et très-bon chrestien, comme son patron le roy sainct Louys, qu'il vouloit imiter en tout. Aux troisiesmes troubles, il gourmanda et brava fort, de parolles seulement pourtant, feu M. d'Auzances, le soupçonnant de la Religion. C'estoit à Mirebeau, aux troisiesmes guerres, où pourtant il servoit bien le roy en son armée. Plusieurs en blasmerent ledict prince; car M. d'Auzances estoit gentilhomme de grande maison, et de ceste grande de Montberon, l'une des grandes et antiques de la Guyenne. Il avoit esté lieutenant de roy dans Metz, ou dignement et très-sagement s'en estoit acquitté : et, estant là venu pour servir son roy, il ne le debvoit ainsy traitter de rudes parolles, bien qu'il fust suspect de la Religion : et, pour ce, force honnestes gens s'en escandaliserent. Je sçay bien ce que j'en vis dire à M. de Biron, et de grande colere parler haut et bravement, jusques prest à venir à l'effect. Je sçay ce qu'il m'en dit, et la menée qu'il en tramoit; car M. d'Auzances estoit son parent proche à cause de la maison de Bourdeille et de Montberon, tous bons parens et alliés, et bons amys. Ledict M. de Montpensier en eut le vent, qui cala, et en parla à mondict sieur de Biron, lors mareschal general de camp, et luy en fit ses excuses, et en fit parler à mondict sieur d'Auzances. Après cela, ledict seigneur d'Auzances se retira de l'armée, bien que Monsieur luy remonstrast qu'il ne s'en falloit autrement formaliser et estomacquer. Si en conceut-il un tel chagrin et douleur en soy, que je croy qu'il mourut plustost du soing et soucy qu'il concepvoit en soy pour s'en vanger, que d'autre mal. Je sçay ce qu'il m'en dit, car nous estions fort proches et très-bons amys; et si avoit le cœur grand, haut et brave, et peu endurant une injure : et croy que s'il eust vescu, il eust faict un coup (car le roy François I disoit que c'estoit une fort dangereuse et furieuse beste qu'un gentilhomme françois outragé, mal content et despité), si ce n'est que despuis cela se fust appaisé par l'alliance que prit M. le prince Dauphin son fils de la princesse sa femme, qui estoit fort prosche de M. d'Auzances, à cause de la maison de Mareuil, de laquelle M. d'Auzances se pouvoit dire oncle à la mode de Bretaigne.

L'autre gentilhomme que j'ay veu à M. de Montpensier gourmander, ce fut un honneste jeune gentilhomme italien que nous avons veu à la cour, et qui despuis espousa madame Philippe, dame de Blere, mere de madame d'Angoulesme d'aujourd'huy. Ce fut au siege de La Rochelle qu'il parla à luy un peu outrageusement, et pour rien : et le traict n'en fut pas trouvé trop bon, ny des grands ny des petits; car c'estoit un honneste gentilhomme. Il gourmanda, devant Lusignan, M. de Serré, qui estoit un brave et vaillant gentilhomme; mais cela fut bien à propos; car, luy ayant esté pris dans La Vacherie, et mené à M. de Montpensier, il luy demanda aussy tost pour qui il tenoit

[1] Son bon *faciendaire*, homme d'affaires.

ceste place ainsy. L'autre luy respondit très-mal : « Pour le roy, dit-il, monsieur. » Aussy tost ceste parolle dicte, M. de Montpensier luy jetta un chandellier d'argent à la teste. « Quoy! « dit-il, suis-je un traistre et un rebelle, pour « assieger une place que vous dites garder « pour le roy? Voudriez-vous vous dire servi-« teur du roy, et moy un traistre et un rebelle? « Que suis-je icy devant, si-non pour faire la « guerre aux ennemys du roy, et traistres et re-« belles, comme vous estes, que je feray tous « pendre, et commanceray à vous le premier? « Allez : ostez-vous de devant moy. » M. de Montpensier eut là juste subject et raison de parler et gourmander ainsy ce gentilhomme, qui avoit tenu ceste parolle par trop prejudiciable à son honneur, et à luy qui tenoit le rang et place de roy, qui estoit autant se mocquer de luy

Voylà comment les princes sont loués pour se picquer bien à propos contre les petits et mesloués pour mal à propos; ainsy que fut le cardinal de Lorraine, que j'ay ci-devant allegué, contre M. d'Auzances, cy-dessus aussy mentionné, lequel, estant lieutenant de roy à Metz, et, voyant que M. le cardinal se vouloit usurper la ville de Marsaut au pays Mayssin, à cause de l'evesché de Metz qu'il disoit en despendre, M. d'Auzances s'y opposa, et fut à son escient, ou plustost de par le roy, ou autre grand l'y poussant, et fit commandement à Salsede, gouverneur, de la garder pour le roy; ce qui fut cause de la grande inimytié que luy porta ledict cardinal, que paravant j'avois veu le gouverner, et feu M. de Guyse son frere, paisiblement. M. le cardinal s'en plaignit au roy. Et, pour ce, M. d'Auzances fut commandé du roy de le venir trouver à Moulins, ce que je vis, pour conter ses raisons en son conseil privé, devant M. le cardinal, qui le commança à braver de parolles, present le roy, jusqu'à l'appeller, petit gallant à quoy repliqua M. d'Auzances : qu'il estoit gentilhomme d'honneur, et qu'il n'estoit si petit gallant qu'il n'eust recherché son alliance pour un de ses nepveux qui estoit M. du Mayne, qu'on desiroit fort maryer avecques madamoiselle de Mezieres, qui fut après maryée avecques M. le prince Dauphin; et, quant aux autres parolles outrageuses qu'il luy avoit dict, ce n'estoit point à luy à qui il faisoit tort, mais au roy, qui donnoit libre accès et congé à un chascun de parler librement devant luy en son conseil, et dire ses raisons; et les disant, et sur ce estre outragés, le roy en estoit offensé, et la cause luy touchoit de près. Cela fut aussy tost appaisé sur le coup; mais M. d'Auzances ne laissa, après s'en estre retourné de le luy rendre; car oncques puis il ne mit pied dans Marsaut, tant la vangeance est douce! Et nul grand ne peut-il dire, s'il a un ennemy, quel que soit-il, petit et non semblable à luy, que ce soit un ennemy petit.

Et pour dernier exemple, je n'allegueray que cestuy du duc de Milan, Galeas-Marie fils du duc Sforce, qui devint si tyran et vicieux, qu'il ne s'attaqua pas seulement aux biens de ses subjects, mais à leurs femmes et filles : si qu'un segnor André Lempugnan, impatient du tort qu'il faisoit à son frere d'une abbaye, se resolut, avecques d'autres conjurateurs, de le tuer; ce qu'il fit dans une eglise, feignant de vouloir parler à luy; et luy donna dans le corps et ventre deux ou trois coups d'une dague. Mais, avant qu'entreprendre ce meurtre, n'osant approcher ny offenser la personne du prince, duquel la grande beauté le rejettoit et estonnoit, (voyez quelle vertu porte une beauté!) s'advisa d'un moyen pour s'asseurer : de maniere qu'il le fit peindre dans un tableau fort au vif, contre lequel il donnoit de la dague à toutes fois qu'il y pensoit, et s'essayoit ainsy : et tant continua ces coups et ceste façon de faire, qu'un jour, se voyant tout accoustumé et asseuré de l'approcher et frapper, luy donna sept coups à bon escient, dont en tumba mort par terre tout estendu. Quel essay! Je croy que le sieur de Montaigne[1] n'en a jamais faict ny escrit de pareil parmy les siens.

Or je fais fin, esperant de faire un second

[1] Montaigne, si fier de son rang de gentilhomme, est à plusieurs reprises traité fort cavalièrement par Brantôme qui était beaucoup plus vain de son blason, et qui, à vrai dire, n'eût été que fort peu de chose s'il n'eût été gentilhomme. La position dans laquelle il était placé dans le monde l'a rendu témoin de quelques faits curieux, pour lesquels on recherche son livre, et sans la connaissance desquels l'homme et l'auteur n'auraient que bien peu de poids. Montaigne, au contraire, était un bon citoyen, un honnête homme un homme moral, un philosophe et un grand écrivain.

livre[1], pour y descrire encor force particulieres façons qui se sont observées, s'observent, et se peuvent observer pour faire les desfis et appels. Je diray aussy force diverses sortes d'accords et satisfactions de querelles qui se sont practiquées, lesquelles j'ai veu, et desquelles je m'en puis souvenir.

[1] On n'a point ce second livre que promettait Brantôme; il existe à la bibliothèque royale de Paris plusieurs manuscrits de divers de ses ouvrages corrigés de sa propre écriture, fort difficile à lire, et plusieurs copies de ses Vies des grands capitaines français et des dames illustres. Les manuscrits et copies de ses autres ouvrages sont beaucoup plus rares. Je les ai tous collationnés soigneusement avec toutes les éditions qui ont précédé celle-ci, et ils m'ont fourni un grand nombre de corrections typographiques, de rectifications de faits, de lieux et de noms propres, et d'augmentations. On trouve tous ces manuscrits décrits en détail dans ma notice placée en tête de ce volume.

FIN DU TOME PREMIER

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

DES HOMMES.

PREMIERE PARTIE.

VIES DES GRANDS CAPITAINES ESTRANGERS ET FRANÇOIS.

PREMIER LIVRE.

CAPITAINES ESTRANGERS.

DEUXIESME LIVRE.

HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.

TROISIESME LIVRE.

HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.

QUATRIESME LIVRE.

HOMMES ILLUSTRES ET GRANDS CAPITAINES FRANÇOIS.

DES HOMMES.

DEUXIESME PARTIE.

PREMIER DISCOURS.

DES COURONNELS DE NOS BANDES DU PIEDMONT.

D'AUTRES COURONNELS FRANÇOIS COMMANDANS AILLEURS QU'EN FRANCE.

DES COURONNELS HUGUENOTS DU ROI DE NAVARRE.

DES COURONNELS DE LA LIGUE.

DES COURONNELS FRANÇOIS EN POULONGNE.

DES COURONNELS ITALIENS AU SERVICE DE FRANCE.

DES COURONNELS ALLEMANDS AU SERVICE DE FRANCE.

DES COURONNELS SUISSES AU SERVICE DE FRANCE.

DEUXIESME DISCOURS.

FIN DE LA TABLE.





